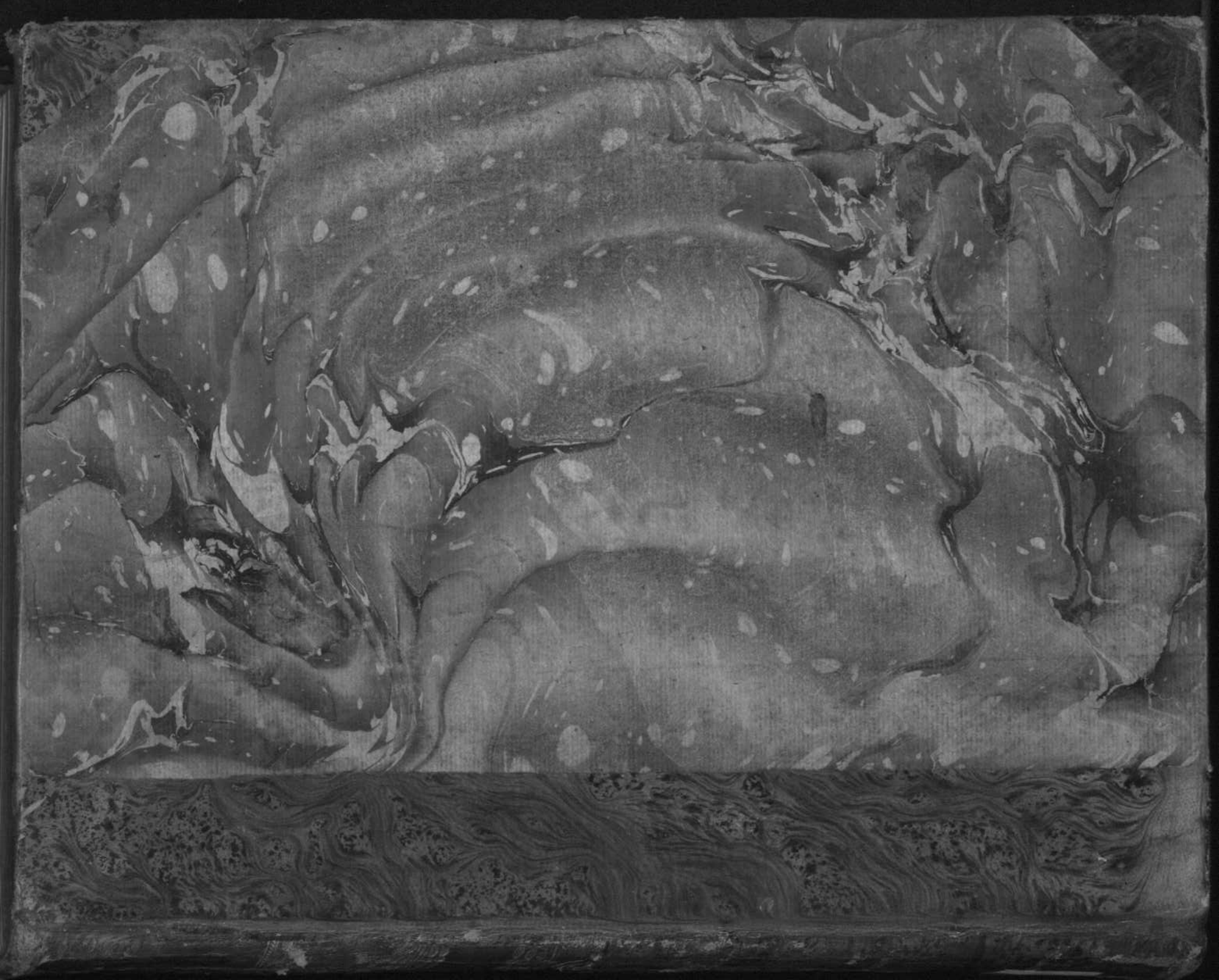


BIBLIOTECA POPULAR

Estante..... 6
Tabla..... 1
Número..... 761

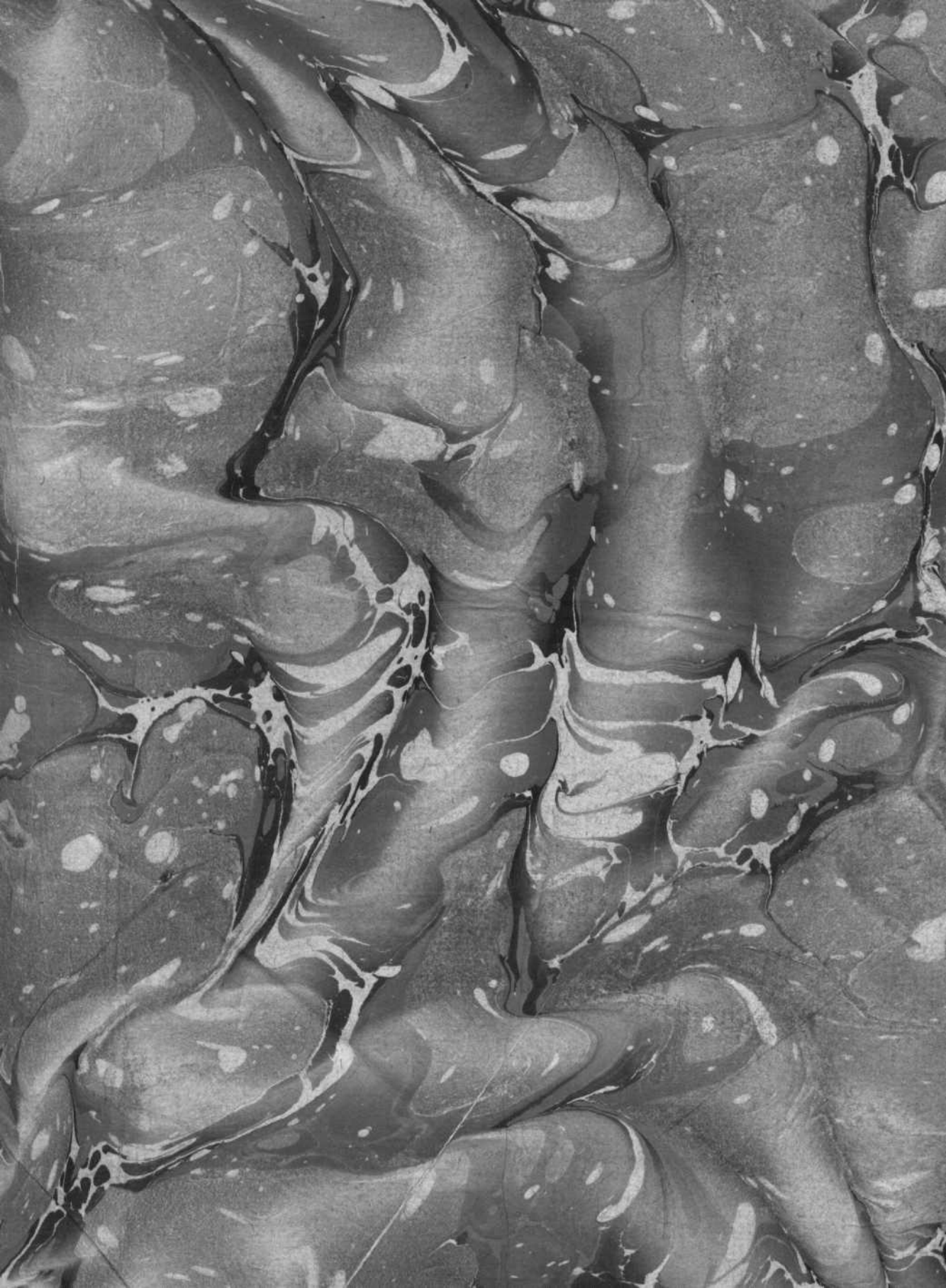

T-1370149 c.32012295

R. 2195

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'eſt-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs Ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.
A LIÉGE,
Chez PLOMTEUX, Imprimeur des États.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

Noms des Auteurs par ordre alphabétique.

Messieurs.	*Messieurs.*
ANDRY,	HUZARD,
CAILLE,	JEANROI, le neveu,
CHAMBON,	LAGUERENNE,
CHAMSERU,	LA PORTE,
DE BRIEUDE,	MACQUART,
DE FOURCROY,	MAHON,
DE HORNE,	MAUDUYT,
DOUBLET,	SAILLANT,
FAURE,	THOURET,
GOULIN,	VERDIER,
HALLÉ,	VICQ D'AZYR.

MÉDECINE.

ALKAHEST. (*Chimie médicin.*) *Voyez* ALCAHEST. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALESCENCE, (*Hygiène.*) *Voy.* ALCALESCENCE. (*M. HALLÉ.*)

ALKALESCENCE, (*Mat. médic.*). *Voy.* ALCALESCENCE. (*M. DE FOURCROY.*)

ALKALESCENCE. (*Médecine pratique.*) C'eſt une eſpèce d'altération que contractent les ſubſtances animales ou végétales, en paſſant à la fermentation putride, & dont on a long-temps penſé que le ſang & nos humeurs pouvoient être ſuſceptibles. Lorſque la chimie, pour ainſi dire encore au berceau, mais déjà devenue entreprenante, ſe crut propre à ſervir de guide à la médecine; ce fut dans les nouveaux principes qu'elle avoit découverts, que l'on imagina trouver ceux de toutes les maladies dont l'homme peut être affligé. Les acides que la ſcience chimique s'applaudit d'abord d'avoir mieux fait connoître, furent regardés comme la cauſe de tous les maux, & ce fut par les ſels alkalins qu'on propoſa de les combattre. Telle fut la doctrine de Silvius de Leboë, & l'origine des ſels préparés par la méthode de Tachenius. Cette erreur ayant été reconnue, on s'empreſſa de l'abandonner; mais elle fut bientôt remplacée par une autre. La plus ſingulière métamorphoſe ſuccéda dans les opinions; les alkalis, qu'on avoit regardés comme des principes ſalutaires, paſſerent pour être la ſource de toutes les affections morbifiques, & les acides ceſsèrent d'être comptés au nombre des êtres malfaiſans. On avoit vu dans les différens progrès de la putréfaction des ſubſtances animales, ſe développer une odeur volatile, une ſubſtance alkaline. Cette grande opération de la nature fut bientôt regardée comme offrant la clef des phénomènes que préſentent les maladies; & l'*alkaleſcence*, qui parut conſtituer eſſentiellement la putréfaction, paſſa pour former le principal caractère d'un grand nombre d'affections qui lui devoient leur naiſſance. Telle fut ſur-tout l'opinion des partiſans les plus outrés de la doctrine des antiſeptiques, qui plaçoient au premier rang dans cette claſſe les ſubſtances de nature acide.

L'école de Boerhaave fut infectée elle même de cette erreur. Dans la claſſe des maladies ſimples ou primitives des fluides, cet auteur en avoit rangé une eſpèce qu'il regardoit comme produite par le développement ſpontané d'une matière alkaline dans nos humeurs. Trois cauſes, ſuivant lui, pouvoient donner naiſſance à ce développement. La première, l'uſage intérieur des ſels alkalis que l'on emploie dans différentes maladies, mais dont il eſt rare que l'on donne une aſſez grande quantité pour communiquer un caractère de ce genre à la maſſe entière des humeurs. La ſeconde, l'uſage habituel des ſubſtances qui participent déjà de cette nature d'une manière développée, ou dans leſquelles on remarque une grande propenſion à la contracter. Telles étoient, ſuivant Boerhaave, les plantes cruciféres, que l'on regardoit de ſon temps comme ſaturées d'un alkali très-mobile & très-pénétrant, & dont Van Swieten aſſure qu'il eſt arrivé pluſieurs fois que l'on a abuſé, dans le traitement du ſcorbut, au point de produire une véritable diſſolution du ſang, accompagnée de corroſion dans les vaiſſeaux, de fétidité dans les différentes excrétions, & de communiquer à l'haleine, ainſi qu'à l'urine, une odeur putride très-remarquable. On mettoit encore au même rang les alimens tirés du règne animal, lorſqu'on en formoit toute ſa nourriture. La diſpoſition que ces ſubſtances ont à contracter l'altération putride alkaline, les faiſoit regarder comme propres à communiquer au ſang la même diſpoſition, lorſqu'on en faiſoit abus. Ainſi Van Swieten remarquoit que l'homme ne pouvoit ſupporter

long-temps l'uſage du poiſſon, ſans y ajouter du ſel ou des aſſaiſonnemens de nature acide ; que les animaux carnaciers ont preſque tous une haleine fétide ; il avoit obſervé que l'uſage, dans les cours, de nourrir les nourrices des princes & de les faire vivre, pour ainſi dire, de bouillons forts & ſucculens, faiſoit dégénérer leur lait, & le rendoit alkaleſcent & ſalé ; il rapportoit de plus que Boerhaave lui-même, pendant une attaque de rhumatiſme, ayant voulu ne prendre que du bouillon de veau, dans le deſſein d'appaiſer ſes douleurs & de ſe ſoutenir, s'étoit vu bientôt obligé d'y ſubſtituer le petit lait, qui lui procura du ſoulagement & le nourrit pendant pluſieurs jours.

Mais ce n'étoit pas ſeulement du dehors & d'une ſource étrangère, ſuivant Boerhaave, que pouvoient provenir les cauſes capables de faire contracter au ſang une altération alkaline ; il penſoit que les humeurs elles-mêmes, comme ſubſtances animaliſées, tendoient naturellement, & par les efforts même de la vie, à prendre ce caractère. Pluſieurs cauſes, ſuivant lui, pouvoient d'ailleurs ſeconder cette diſpoſition ; telles qu'une action forte de la part des vaiſſeaux, & l'état du ſang fortement élaboré, comme il arrive dans les tempéramens pléthoriques, plus ſujets en général que les autres aux maladies putrides ; la qualité de la bile, qui, étant la plus animaliſée de toutes nos humeurs, peut agir ſous ce rapport à titre de ferment ; la ſtagnation des fluides, qui, ainſi qu'un mouvement trop violent, peut les porter à la corruption ; enfin une chaleur forte long-temps continuée. Ainſi l'on obſerve, ſuivant lui, dans les maladies aiguës accompagnées de putridité, des flux bilieux très-fétides. Ainſi la putridité forme également le caractère du ſcorbut, qui naît de l'excès du repos ou de l'indolence, & des fièvres putrides les plus malignes. Ainſi l'on obſerve que les maladies de ce dernier genre, ſont plus fréquentes en été, lorſqu'à la chaleur ſe joint une grande humidité, que pendant l'hiver.

Cet état d'*alkaleſcence*, produit, ſoit par la nature de nos alimens, ſoit par la dégénération ſpontanée des humeurs étant une fois formé, il pouvoit produire, ſuivant Boerhaave, différens ſymptômes, à raiſon du ſiége qui étoit le foyer de cette eſpèce d'altération. Dans les premières voies, il occaſionnoit la ſoif, la perte d'appétit, des rapports nidoreux, l'amertume de la bouche, des nauſées, des vomiſſemens ou des diarrhées d'une matière bilieuſe putride, un ſentiment de chaleur incommode, enfin une forte répugnance pour toutes les ſubſtances, excepté celles qui ſont aqueuſes & acides. Mais cette altération avoit-elle gagné l'intérieur des vaiſſeaux ? d'autres effets beaucoup plus graves en étoient bientôt les ſuites. La diſſolution la plus putride décompoſoit le ſang ; elle lui communiquoit un caractère d'acrimonie alkaline, huileuſe, & volatile. Les fluides n'étoient plus propres à la réparation des parties. La deſtruction des petits vaiſſeaux, le trouble de toutes les fonctions, ne tardoient pas à ſurvenir, & l'on voyoit naître des fièvres ardentes, accompagnées de fétidité de l'urine, de ſuppurations, de gangrène, & qui ſe terminoient promptement par la mort. C'étoit à ce genre d'altération que Van Swieten rapportoit les hémorragies d'un ſang diſſous, ſi fréquentes & ſi funeſtes dans le ſcorbut. C'étoit par la même cauſe, ſuivant lui, qu'on avoit obſervé que le ſang des malades attaqués de la peſte à Bréda, étoit devenu livide, qu'il répandoit une mauvaiſe odeur, & ne ſe coaguloit pas.

La nature du mal indiquoit ſuffiſamment le genre de ſecours que l'on jugeoit convenables pour le combattre. Boerhaave conſeilloit dans cette vue les alimens & les bouillons de nature acéſcente ou acides ; tels étoient les farineux purs ou fermentés ; les fruits, les ſucs végétaux acides, ſoit crus, ſoit atténués par la fermentation vineuſe ou acéteuſe ; le petit lait, les acides minéraux ; les ſubſtances ſalines ou terreuſes abſorbantes ; les délayans aqueux ; les légers incraſſans, tels que les décoctions des farineux, les émulſions, les différentes terres bolaires, qu'il croyoit compoſées d'un principe acidule balſamique, enveloppé d'une terre de la plus adouciſſante viſcoſité ; les acides ſavonneux, tels que l'oxymel, ou les différens robs préparés avec le ſuc des fruits ; le repos enfin, le ſommeil, les bains de vapeurs, & les fomentations. Parmi les farineux, Van Swieten croyoit qu'on devoit préférer la farine de ſeigle, qui, délayée dans l'eau, contracte ſi facilement une acidité très-marquée. C'étoit dans cette vue qu'il penſoit que les anciens, dans les fièvres aiguës, faiſoient un grand uſage de leurs crêmes & de leurs tiſanes d'orge. Sydenham lui paroiſſoit avoir employé, dans la même intention, l'eſprit de vitriol, pour combattre les petites véroles confluentes de mauvais caractère.

C'eſt ainſi qu'on avoit établi l'exiſtence d'une acrimonie putride alkaline des humeurs, & l'on crut bientôt très-généralement à celle d'une claſſe de maladies très-nombreuſes, qui lui devoient leur naiſſance. Mais en adoptant cette opinion de l'école de Boerhaave, on n'imita point la ſage réſerve de ſon maître. En propoſant ſes idées ſur la poſſibilité d'une tendance des humeurs à l'*alkaleſcence*, ou à la putridité, il avoit eu ſoin d'obſerver qu'il ne croyoit pas qu'on eût remarqué fréquemment des humeurs réellement alkalines dans le corps vivant. Cet état d'altération ne lui paroiſſoit que très-rarement poſſible ; d'après l'expérience, quelques portions d'urine long-temps retenues dans la veſſie, ou dans la ſubſtance d'un calcul poreux, étoient peut-être, ſelon lui, ſuſceptibles de parvenir à cet état alkalin. Mais en général il croyoit le développement d'un âcre de cette nature impoſſible dans le corps vivant. Les extrémités pulpeuſes des petits vaiſſeaux lui paroiſſoient devoir être détruites par l'effet de l'acrimonie même de-

humeurs, qui précéderoit le développement ou la formation & la préſence d'un alkali volatil. Van Swieten avoit ſuivi cette ſage réſerve. Il ne penſoit pas que l'urine la plus altérée que l'on eût obſervée, même dans les maladies les plus putrides, eût jamais offert des ſignes d'alkaliſation : un ſeul fait, ſuivant lui, pouvoit laiſſer à cet égard quelques doutes. L'urine qu'il ſoumit à quelques épreuves, & qui répandoit une odeur très-fétide, fit une forte effervescence avec l'eſprit de nitre. Mais l'auteur remarque ſur le champ qu'il y avoit trois heures qu'elle avoit été rendue, & qu'elle étoit reſtée tout ce temps expoſée à l'air. Il ajoute, d'après Morton, que le ſang tiré du bras d'une femme attaquée d'une fièvre éryſipélateuſe maligne, avoit paru d'une ſi grande fétidité, que le chirurgien & les aſſiſtans, frappés de cette odeur, s'en étoient trouvés mal. Enfin il rapporte qu'un malade attaqué d'une iſchurie, ayant paſſé un jour entier ſans être ſondé, l'urine qu'on tira le lendemain, parut ſi putride, qu'elle imprima ſur la ſonde du chirurgien les couleurs de l'iris, & que l'odeur fétide qu'elle exhaloit, l'incommoda pendant pluſieurs jours. Toutefois Van Swieten penſoit, ainſi que ſon maître, qu'il étoit à peine poſſible qu'il ſe développât dans le corps vivant une altération réellement alkaline des humeurs. La ſubſtance pulpeuſe du cerveau ne lui paroiſſoit pas devoir ſoutenir, ſans ſe détruire, un pareil degré de putridité. A ce ſujet il obſervoit que dans les longues rétentions d'urine, on voyoit les malades périr par une affection de ce viſcère, caractériſée par un aſſoupiſſement accompagné d'un léger délire. Cependant, après les excrémens peut-être, c'étoit l'urine qui lui paroiſſoit la plus ſuſceptible des différens degrés de putridité.

Des connoiſſances plus exactes ont achevé de rectifier ſur ce point l'opinion des premiers auteurs. Pringle & les phyſiciens recommandables qui ont ſuivi ſes traces, ont démontré que l'*alkaleſcence* & la putréfaction animale ſont deux choſes très-diſtinctes ; que la première ne conſtitue pas eſſentiellement la putridité ; que s'il eſt vrai que dans toute putréfaction des ſubſtances, ſoit animales, ſoit végétales, il ſe développe ou ſe forme une certaine quantité d'alkali volatil, ce n'eſt qu'à l'un des degrés ou des termes de cette opération de la nature, que cette formation a lieu ; qu'après qu'elle eſt paſſée, la putréfaction n'en ſubſiſte & n'en continue pas moins ſes progrès ; que les ſubſtances putrides ne devant point être ainſi appelées alkalines, les acides ſeuls ne ſont pas antiſeptiques ; que cette vertu appartient à des ſubſtances d'une nature très-différente, & n'ayant aucun caractère, aucune marque d'acidité : tels ſont différens ſels neutres, les réſines odorantes, en général les amers, parmi leſquels le quinquina paroît mériter la préférence.

Ces amers, en détruiſant l'odeur putride des ſubſtances animales, leur reſtituent leur fermeté naturelle, & c'étoit à ce titre auſſi que le quinquina paroiſſoit à Pringle avoir tant de ſuccès dans la gangrène & dans l'état d'affaiſſement des fièvres malignes, lorſque les humeurs étoient, ſuivant lui, évidemment putrides. Il avoit remarqué de plus que tous les aſtringens étoient antiſeptiques, quoique les antiſeptiques n'euſſent pas toujours une vertu aſtringente. En parlant d'ailleurs de l'utilité de la putréfaction générale, & particulièrement dans l'économie animale, où il la regardoit comme un des inſtrumens de la nature, pour produire les changemens lesplus importans, tels que l'aſſimilation des alimens, les criſes & les différens genres de coction dans les fièvres ; il ajoutoit que quelques auteurs de grande réputation entendoient & exprimoient la même choſe par un degré convenable & ſuffiſant d'*alkaleſcence* dans les humeurs, ce qui étoit ſujet, d'après ſes expériences, à de grandes objections. Il ajoutoit à ce ſujet, que l'on avoit regardé les ſels alkalis comme les principaux promoteurs de la putréfaction ; mais que l'expérience prouvoit le contraire. Il croyoit d'ailleurs à la poſſibilité qu'un animal vécût quoique ſon ſang fût réellement putride ; & ſi quelques auteurs avoient penſé qu'on ne devoit admettre tout au plus qu'une diſpoſition à la putréfaction, c'étoit par une ſuite des idées fauſſes que l'on s'étoit formées ſur la nature alkaline de la putridité, qu'il croyoit qu'on avoit été entraîné. On confondit, dit-il, par quelque mépriſe des chimiſtes, la putréfaction des ſubſtances animales, avec l'idée d'un alkali très-âcre. Ce ſel étant régardé comme un deſtructeur certain des nerfs, on conclut qu'aucun ſel alkali ne pouvant entrer ſous cette forme dans les vaiſſeaux, ſans les déchirer & les mettre en pièces, le ſang ne pouvoit jamais par conſéquent être ſuppoſé alkalin ou putride, tant que la perſonne étoit en vie. Mais il remarquoit que l'expérience prouvoit clairement que les ſubſtances putrides ſont fort différentes des alkalines. Depuis l'introduction, ajoutoit-il, du remède de mademoiſelle Stephens, on voit quelle quantité prodigieuſe de ces ſels âcres peut paſſer dans le ſang ſans cauſer aucun mal. Les ſels alkalis, ajoutoit-il encore, diffèrent tellement de la matière putride, que de tous les remèdes ſtimulans, ils ſont les moins nuiſibles aux nerfs & aux vaiſſeaux ſanguins, au lieu que toute ſubſtance animale parfaitement corrompue, eſt non ſeulement déſagréable aux ſens extérieurs, mais elle attaque les nerfs & les fibres, comme il eſt évident par les nauſées, les ſpaſmes, les palpitations, les oppreſſions de poitrine, les tremblemens, l'abattement des eſprits & les autres ſymptômes qui viennent à la ſuite de quelque ferment putride admis dans le ſang. Il appliquoit d'ailleurs les mêmes vues au ſcorbut, dont il ne reconnoiſſoit qu'une ſeule & véritable eſpèce, qui provenoit d'une cauſe putride, &, ſuivant lui, on ne manquoit pas de faits qui prouvoient que,

ſoit dans cette maladie, ſoit dans les fièvres malignes putrides, on avoit eu une infinité d'occaſions tiré du ſang, qui, indépendamment de la couleur tanée de la ſéroſité, & de la diſſolution du coagulum, répandoit une odeur putride, quoiqu'il fût nouvellement tiré.

Quelque opinion que l'on doive avoir du ſentiment de Pringle ſur le degré de putridité du ſang, qui peut avoir lieu dans le corps vivant, il n'en ſuit pas moins que ſes expériences démontrent la différence des deux eſpèces d'altérations qui conſtituent l'alkaleſcence & la putréfaction animale. Les découvertes chimiques modernes, qui ont porté le jour ſur ce grand phénomène de la nature, n'ont fait que confirmer ce réſultat. Elles ont appris comment l'alkali volatil ſe développe dans la putréfaction. Mais ſi elles prouvent que ce principe ſe forme en entier dans cette opération, & qu'il en eſt ainſi le produit, elles font voir auſſi qu'il n'eſt pas le ſeul, qu'il n'eſt pas au moins celui qui y joue un rôle aſſez important pour qu'on doive le regarder comme le principe qui paroît la conſtituer. Suivant M. Berthollet, c'eſt par le dégagement du *gaz inflammable* détonant, ou, pour le déſigner d'une manière plus exacte, du *gaz inflammable* de l'eau, & ſa combinaiſon avec une portion *d'air phlogiſtiqué*, ou de *moſète*, que contiennent toutes les ſubſtances animales, que ſe forme l'alkali volatil, pendant la putréfaction. Il paroît qu'alors l'eau ſe décompoſe, que ſon oxigène ſe porte ſur l'azote des ſubſtances animales, & contribue à la formation de l'acide nitrique qu'on trouve ſi fréquemment dans ces ſubſtances, & que ſon hydrogène uni à une portion de l'azote, très-abondant dans ces mêmes matières, produit l'ammoniaque ou alkali volatil, qui ſe dégage. Mais cette combinaiſon, cette formation n'eſt, pour ainſi dire, qu'accidentelle, ou n'occupe au moins qu'un temps déterminé dans le développement & la durée des mouvemens qui opèrent la putréfaction. Elle commence avant, & ſubſiſte ou continue encore après. La putréfaction des matières animales, en effet, offre quatre degrés bien diſtincts. Le premier, appelé par M. de Boiſſieu *tendance à la putréfaction*, & dans lequel l'altération eſt peu conſidérable, & l'odeur n'eſt que fade & aſſez légère. Dans le ſecond degré, celui de la *putréfaction commençante*, on obſerve quelquefois des ſignes d'acidité. Les matières prennent une odeur fétide. Dans le troiſième degré, ou *la putréfaction avancée*, les matières putreſcentes exhalent une odeur d'alkali volatil mêlée d'une odeur putride & nauſéabonde; elles tombent en diſſolution. Enfin le quatrième degré, ou *la putréfaction achevée*, ſe reconnoît à ce que l'alkali volatil eſt entièrement diſſipé & ne laiſſe plus de traces. L'état d'alkaleſcence n'eſt donc ainſi qu'un des produits des différentes combinaiſons qui ſe forment ſucceſſivement dans la fermentation putride. Lorſqu'elle eſt développée, on ne ſent qu'une odeur alkaline & piquante. La matière fait efferveſcence avec les acides & rougit le ſirop violat. Mais l'exhalaiſon urineuſe ſe diſſipe bientôt à l'air, & il ſe répand enſuite avec une ſorte d'impétuoſité une odeur putride inſupportable, qui dure long-temps, qui pénètre par-tout, & qui paroît affecter le corps des animaux, comme un ferment capable d'en altérer les fluides. C'eſt à cette époque que la pourriture prend une nouvelle activité, que la maſſe qui ſe pourrit, ſe gonfle, ſe remplit d'air, & s'affaiſſe alternativement; que ſa couleur s'altère; que le tiſſu fibreux de la chair n'eſt plus reconnoiſſable; & qu'elle ſe change en une matière molle, pultacée, brune ou verdâtre, d'une odeur fade, nauſéabonde & très-active ſur le corps des animaux. Ainſi dans cette opération de la nature, où les principes des ſubſtances animales réagiſſent les uns ſur les autres à l'aide de l'eau & de la chaleur qui y fait naître le mouvement, on voit que les matières volatiles nouvellement formées ſe diſſipent peu à peu dans l'ordre de leur volatilité; que l'alkali volatil eſt un des produits de la putréfaction, qu'il eſt formé pendant que cette fermentation a lieu, puiſqu'il n'exiſtoit point en entier dans ces ſubſtances animales avant la naiſſance de ce mouvement. Mais on voit en même temps que l'exhalaiſon putride, ſi bien caractériſée & diſtinguée par les nerfs de l'odorat, & dont l'action eſt ſi vive ſur l'économie animale, ne doit pas être moins regardée comme un des principaux produits de la putréfaction, puiſqu'elle eſt propre à cette opération, qu'elle ne ſe rencontre dans aucun autre phénomène naturel, & ſur-tout puiſqu'elle paroît capable de développer le mouvement putréfactif dans toutes les ſubſtances animales ſoumiſes à ſon action; & l'on doit bien remarquer que quoique cet être odorant, fugace, qui la conſtitue, ſoit encore peu connu, il eſt cependant d'une nature particulière, bien moins analogue aux alkalis volatils qu'aux différens gaz, tels que l'acide carbonique, le gaz hydrogène dégagé des corps putreſcens, & la matière lumineuſe qui brille à la ſurface des ſubſtances animales pourries, & qui fait de ces êtres autant de phoſphores, avec leſquels il paroît avoir quelques rapports bien directs.

Il ſuit de ces détails, 1°. que *l'alkaleſcence* n'étant point le caractère eſſentiel qui conſtitue la putridité, ce ſeroit manquer à l'exactitude dans les expreſſions, que d'employer ce terme pour déſigner l'état des humeurs altérées par la fermentation putride; 2°. que la nature de la putréfaction n'étant pas réellement alkaline, on commettroit une grande faute en cherchant les moyens de la combattre dans le ſeul ordre de ſubſtances propres à neutraliſer ou détruire l'action des alkalis; 3°. qu'aucune obſervation n'ayant encore démontré que dans les circonſtances même de maladies où les humeurs ont paru le plus corrompues, il y ait eu une matière alkaline développée; on ne peut admettre le genre

particulier d'acrimonie de cette nature que Boerhaave a expoſé ; 4°. enfin que la réflexion, en cela d'accord avec les faits, paroiſſant confirmer l'impoſſibilité que la putréfaction des humeurs ſoit portée, dans le corps vivant, juſqu'au degré où les matières animales expoſées à l'air donnent naiſſance à une quantité d'alkali volatil plus ou moins conſidérable; on ne devroit, même en adoptant le terme d'*alkaleſcence*, entendre par cette expreſſion qu'une tendance des humeurs à l'état d'altération putride, qui, lorſqu'elle eſt livrée à tous ſes progrès, eſt capable de produire une ſubſtance véritablement alkaline, mais qui n'atteint jamais ce but tant que la vie ſubſiſte. Quant à ce qui concerne la queſtion de déterminer juſqu'à quel point, dans le corps vivant, le ſang ou les humeurs peuvent ſe corrompre dans les vaiſſeaux, nous rapporterons ailleurs ce qu'on ſait de plus poſitif ſur cet objet important. (Voyez *diſſolution putride du ſang ; putridité des humeurs, ſeptricité, antiſeptiques.*) (THOURET).

ALKALESCENS. (*Alimens*) (*hygiene.*) *Voyez* ALKALESCENS. (*M.* HALLÉ.)

ALKALESCENT. (*Chimie Médic.*) *Voyez* ALCALESCENT. (*M.* DE FOURCROY.)

ALKALI. (*Mat. Médic.*) *Voyez* ALCALI. (*M.* DE FOURCROY.)

ALKALI. (*Mat. méd. Vétér.*) *Voyez* ALCALI. (*M.* HUZARD.)

ALKALIN. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALIN. (*M.* DE FOURCROY).

ALKALISATION. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALISATION. (*M.* DE FOURCROY).

ALKALISÉ & ALKALISER. (*Mat. Méd.*) *Voyez* ALCALISÉ & ALCALISER. (*M.* DE FOURCROY,)

ALKALI VOLATIL. C'eſt une ſubſtance ſaline, d'une ſaveur âcre, cauſtique & brûlante. On la retire par la décompoſition des matières animales, & de quelques ſubſtances végétales, & par la putréfaction de toutes ces ſubſtances. L'alkali volatil s'unit parfaitement à l'eau, avec laquelle il a beaucoup d'affinité (1). On donne avec ſuccès l'alkali volatil dans quelques maladies vénériennes. *Voyez* ANTI-VÉNÉRIENS (REMEDES.) (*M.* DE HORNE).

ALKEKENGE. (*Mat. Méd.*) *Voyez* COQUERET. (*M.* DE FOURCROY).

ALKEKENGE, *coqueret*, *coquerelle* (*phiſalis alkekengi*). (*Mat. méd. Vétér.*)

On dit que le ſuc des fruits de cette plante ſe donne à la doſe de deux onces pour les animaux, & à celle de ſix onces fermenté avec du *moût*, comme diurétique, rafraîchiſſant, & anodin ; mais nous croyons que ces vertus auroient beſoin d'être conſtatées par des expériences plus ſuivies. (*M.* HUZARD.)

ALKERMÈS. (confection) (*Mat. Méd.*) La confection alkermès eſt un électuaire compoſé de coques de chermès-animal, de ſantal citrin, de roſes, de caſſia-lignéa, de cannelle, des bois d'aloës & de Rhodes, & d'alun. Le corail, les perles, la cochenille qu'on y fait entrer, n'ajoutent rien à ſes vertus ; l'argent qu'on y mêle en feuilles eſt un ornement inutile. Pour donner à ces matières en poudre la conſiſtance d'électuaire, on les délaye & on les mêle dans du ſirop de kermès. Cette coque animale n'a que peu de vertus, quoiqu'elle ait donné ſon nom à la compoſition.

La confection alkermès, moins compoſée que la plupart des électuaires, eſt très-ſtomachique, cordiale, fortifiante. Elle eſt auſſi ſpécialement regardée comme alexipharmaque, & comme aphrodiſiaque. On en faiſoit autrefois beaucoup d'uſage dans les fièvres malignes, les maladies hyſtériques & hypocondriaques, les affections de l'eſtomac. Aujourd'hui ſon uſage eſt très-peu fréquent. (*M.* DE FOURCROY).

ALKOHOL, ALKOHOLISÉ, ALKOHOLISER. *Voyez* ALCOHOL, ALCOHOLISÉ, ALCOHOLISER. (*M.* DE FOURCROY.)

ALLAITEMENT. (*Hygiene.*)

Partie 2. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe 3, *ingeſta.*

Ordre 2. *Boiſſons.*

Section 2. *Sucs des animaux.*

L'*allaitement* eſt une fonction naturelle aux femelles des hommes, des animaux quadrupèdes, & des cétacées, au moyen de laquelle leurs petits trouvent dans les mamelles dont la nature les a pourvues, un lait approprié à chacun d'eux, en attendant qu'ils acquièrent aſſez de force pour chercher eux-mêmes des alimens plus ſolides.

On diſtingue deux ſortes d'*allaitemens.*

1°. L'*allaitement* naturel, qui fournit à un individu le lait d'une mère de la même eſpèce.

2°. L'*allaitement* artificiel, dans lequel on ſubſtitue le lait de certains animaux à celui de quelques autres d'une eſpèce différente. Comme la première partie de cet article mérite d'être enviſagée ſous pluſieurs points de vue très-importans, j'ai cru devoir la diviſer de la manière ſuivante.

1. Néceſſité de l'*allaitement* maternel.

2. Cauſes phyſiques qui doivent exclure l'*allaitement.*

3. Cauſes morales qui s'oppoſent à l'*allaitement.*

4. La délicateſſe de conſtitution n'exclut pas l'*allaitement.*

(1) Dictionnaire de chimie de Macquer.

5. De l'excrétion laiteuſe.
6. Cauſes qui contrarient l'*allaitement*.
7. Régime & préceptes relatifs à l'*allaitement*.
8. Précautions indiſpenſables lorſque l'*allaitement* ne peut avoir lieu.

I. *Néceſſité de l'allaitement maternel.*

Si quelque choſe eſt capable d'abaiſſer l'orgueil de l'homme, c'eſt le tableau de ſa foibleſſe & de ſes peines, dès les premiers inſtans de ſon exiſtence. Il abandonne l'endroit ténébreux où il a reçu la vie, pour voir la lumière, où il doit trouver la mort. L'élément dans lequel il vivoit, devient ſon ennemi. Celui qu'il eſſaie & qu'il reſpire, le ſaiſit, l'irrite, & le preſſe de toutes parts. Tous ſes ſens ſont en quelque ſorte paralyſés. Preſque immobile, ne voyant rien, il crie parce qu'il ſouffre; enfin il ſemble ne ſe placer dans l'eſpèce humaine que pour en partager les infirmités; & celui qui doit un jour commander aux autres animaux, n'a pas en naiſſant, pour obéir aux plus preſſans beſoins, l'inſtinct naturel aux plus foibles & aux plus miſérables d'entre eux. En effet, abandonné à lui-même, l'enfant périroit bientôt, s'il ne trouvoit une nouvelle vie, un nouveau ſoutien dans les ſollicitudes que prennent de lui ſa mère ou ſa nourrice.

La providence cependant veille avec autant de ſoin à entretenir les reſſorts delicats de cette nouvelle machine, qu'elle a pris de peine à la conſtruire. C'eſt pour cet effet qu'elle a voulu qu'à l'époque de l'accouchement, les ſeins de la mère euſſent acquis ce volume & cette ſoupleſſe qui les fait obéir aux efforts du lait qui vient les remplir; elles deviennent ainſi dépoſitaires d'un bien dont elles ſont reſponſables aux moindres cris de leurs enfans. Et en effet, ce ſeroit peu pour la nature d'avoir fait ſervir à l'ornement du buſte féminin, des parties qui font conſtamment, avant la groſſeſſe, le charme des yeux, ſi elle ne leur avoit préparé pour la ſuite une deſtination plus noble, celle d'être employées au ſoutien de la vie du nouveau né.

L'enchaînement particulier de cauſes & d'effets par leſquels le monde dure, concourant ici au même but, fait éclore tout ce qu'il faut pour conduire le fœtus de l'état végétal paraſite, à celui d'animal vivant par ſa propre force. La matrice, dans ces circonſtances, reçoit une ſurcharge d'activité, qui bientôt s'épuiſeroit, ſi elle ne trouvoit dans les ſeins un organe qui étant en réaction avec elle, la ſoutient & rétablit l'équilibre. En effet, à meſure que la matrice prend un volume plus conſiderable, le ſein s'élève & ſe diſpoſe à remplir une fonction importante, qui va à la décharge du premier organe. On ſait que ſi l'équilibre entre la matrice & le ſein vient à ceſſer, ſi les mamelles deviennent flaſques & s'affaiſſent, on ſait dis-je, qu'on doit s'attendre à l'avortement.

Dès que l'accouchement eſt achevé, les ſeins deviennent un centre d'action qui, par ſa prépondérance, ſeconde la contraction de la matrice, l'évacuation des lochies, & le rétabliſſement des forces de ce viſcère. C'eſt une choſe remarquable, qu'alors, ainſi que toutes les fois qu'il s'établit dans le corps humain un nouvel ordre d'action & de réaction, il ſe développe un friſſon & un mal-être général. Hippocrate avoit fait cette attention à l'égard de la matrice qui a conçu. Il dit : *mulier ubi concepit, ſtatim inhorreſcit & incaleſcit, ac dentibus ſtridet, & articulum reliquumque corpus convulſio prehendit.* Les inflammations, les fièvres, les criſes, &c. ſuivent la même marche. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner les cauſes & le mécaniſme de ces phénomènes. On en peut conclure cependant que le friſſon & les autres ſymptômes de la fièvre de lait aſſurent un nouvel ordre d'action & de réaction, qui ſemble inſtaler, en quelque ſorte, les ſeins à la place de la matrice, & les met en puiſſance de la plus forte vertu attractive.

Si la mère allaite, l'évacuation du lait eſt cauſe qu'il ne s'en raſſemble jamais dans les mamelles une trop grande quantité, qu'elle n'éprouve pas une trop grande irritation qu'il faudroit contrebalancer, en mettant en jeu d'autres organes. Ainſi, dans le nouvel ordre qui vient de s'établir, on voit l'équilibre ſubſiſter, & la nourrice jouir de tous les avantages d'une bonne ſanté. Mais ſi, faiſant infraction aux lois de la nature, elle refuſe ſon ſein aux cris de ſon enfant, alors, comme il n'y a point d'organe particulier chargé d'attirer à lui & le travail & le lait des mamelles, il arrive une foule d'inconvéniens que l'art a beaucoup de peine à détourner, & dont on ne voit journellement que trop de victimes, quand la matrice ſur-tout n'eſt pas diſpoſée à expier en quelque ſorte les fautes de l'individu, en évacuant des humeurs dont la marche naturelle a été interrompue. Les maux qui peuvent en réſulter, ſont les fleurs blanches, des accidens hiſtériques, &c. Mais ſi l'irritation a été conſidérable, comme il arrive fréquemment, alors les femmes ſeront ſujettes à des pertes, à des engorgemens, à des ſquirres, à des cancers, & à des ulcères qu'il n'eſt preſque plus poſſible de guérir.

Il eſt donc infiniment utile pour une mère de nourrir ce qu'elle a de plus cher au monde. C'eſt une loi phyſique à laquelle elle ne peut déſobéir ſans expoſer ſa ſanté, ſans déranger l'ordre de l'économie animale; & il ne ſeroit pas difficile de prouver qu'indépendamment des maux dont nous venons de parler, les vapeurs, les ſuppreſſions de règles, & les accidens qui en ſont la ſuite, les avortemens, les couches pénibles, ſur-tout les cancers des ſeins & de la matrice, ſont cauſés par le refus des mères d'allaiter leurs enfans.

Eſt-il rien qui contrarie davantage le vœu de la nature, que la conduite de ces marâtres qui ſe croiroient humiliées des ſoins qu'exige la maternité, de ces femmes diſſipées, légères, ignorantes

antes ou apathiques, qui, méconnoiſſant le plus ſaint des devoirs, s'expoſent à tous les maux réſervés à celles qui, malgré le bon état de leur ſanté, ont pu ſe réſoudre à étouffer les cris de la nature. On ne rencontre rien de ſemblable parmi les animaux qui n'ont que l'inſtinct. Ils nourriſſent eux-mêmes leurs petits; ils leur donnent une exiſtence ſolide & vigoureuſe, & ſont ainſi payés de leurs tendres ſollicitudes, tandis que dans l'eſpèce humaine on voit périr la moitié au moins des enfans en bas âge, & le plus ſouvent par la faute de nos mœurs.

En effet, le mal qui réſulte de cet oubli n'atteint pas ſeulement la mère qui ſe l'eſt très-juſtement attiré, elle s'étend encore ſur le malheureux enfant qu'elle abandonne. Ce fruit précieux, que des premiers élans de tendreſſe ont appelé, ou que de vils intérêts ont fait déſirer, étoit accoutumé, dans le ſein maternel, à une nourriture devenue pour lui auſſi analogue que néceſſaire. Quand le lait d'une mercenaire viendra étayer ſa frêle exiſtence, aura-t-il un aliment également appropriée à ſa conſtitution & à ſes beſoins? Non, ſans doute; celui de ſa mère ſeul lui a été deſtiné, & celui-là ſeul peut aſſurer ſon exiſtence, à moins que des accidens, la foibleſſe individuelle, & des raiſons particulières ne l'éloignent des avantages de l'*allaitement*.

Ces circonſtances peuvent être phyſiques ou morales, & quelquefois leur réunion peut avoir lieu. Nous allons examiner comment leur influence peut porter le plus grand intérêt ſur les enfans nouveaux nés.

2. *Cauſes phyſiques qui doivent exclure l'allaitement.*

Nous aſſignerons ici les circonſtances particulières qui font exception à la loi générale de l'*allaitement* maternel, & nous emprunterons d'un mémoire du docteur Landais (qui a remporté ſur ce point un prix propoſé par la ſociété royale de médecine), quelques idées relatives à ce paragraphe.

Les obſtacles principaux à *l'allaitement* maternel ſe trouvent, ou dans la trop petite quantité du lait, ou dans la qualité de ce fluide, que des vices particuliers peuvent altérer.

On rencontre des femmes, mais fort rarement, chez qui les organes de l'*allaitement* ſemblent avoir manqué leur deſtination; quoique le ſein ſoit agréablement & fortement exprimé, & qu'elles jouiſſent d'ailleurs d'une très bonne ſanté, leurs mamelles ne filtrent qu'une humeur lymphatique, trop tenue & trop peu abondante pour fournir à la nourriture d'un enfant. On ne peut attribuer cette privation de lait qu'à une idioſyncraſie inhérente à la diſpoſition & au tempérament des ſujets. Peut-être vient-elle d'une auſſi énergie particulière à tous les autres organes, qui emploient à la nutrition générale tous les ſucs, dont une partie devoit ſervir à la ſecrétion laiteuſe.

Quelquefois le lait ne tarit pas tout à fait, mais il arrive en ſi petite quantité, qu'il ne s'en trouve pas ſuffiſamment pour nourrir l'enfant. Dans cette circonſtance, on peut & on doit le nourrir autant qu'il eſt poſſible, n'en eût-on que la moitié de ce qu'il lui faut; on a recours, pour ſupplément, à des nourritures étrangères, à des panades, à du riz broyé avec du lait de chèvre ou de vache. Le peu de lait maternel que prend l'enfant, eſt un correctif des autres alimens, qui les délaye & les fait digérer très-facilement. Si la mère eſt bien portante, il eſt rare que petit à petit le ſein ne fourniſſe pas aſſez pour un enfant. Elle fait pour un ſeul, ce qu'on voit faire pour deux à tant de nourrices, qui ne préjudicient pas pour cela à leur ſanté, ni à celle de leurs nourriſſons.

Il y a des femmes qui ont naturellement les mamelles petites, plates, & collées contre la poitrine, ſouvent par l'effet des corps baleinés qu'elles ont porté dans le jeune âge. Dans cette circonſtance, les ſeins trop ſerrés ne prêtent pas aſſez à l'abord du lait qui s'y préſente. D'autres ont les mamelles amples & volumineuſes, compoſées d'un tiſſu graiſſeux, qui obſtrue & comprime les réſervoirs du lait; elles ſont ſujettes aux engorgemens, parce que leur texture, trop molle & trop lâche, s'oppoſe à la filtration du lait. Ces femmes ſont ordinairement de mauvaiſes nourrices.

Lorſque le lait n'abonde que d'un côté, ſi la nourrice ſe porte bien d'ailleurs, ce n'eſt pas une raiſon pour ne pas allaiter; & l'on a vu ſouvent qu'un ſeul teton bien fourni ſuffiſoit.

Un grand obſtacle à l'*allaitement*, aſſez commun aux accouchées & aux nourrices, c'eſt l'engorgement des ſeins & leur inflammation, par le froid ſubit qui a pu les ſaiſir, ou par des paſſions vives auxquelles elles ſe ſont abandonnées (1) avant qu'elles ſoient relevées de couche, par l'intempérance, le régime trop nourriſſant, pour ne s'être pas bien préparées à l'*allaitement*, en ſe faiſant teter auparavant des deux côtés. Cependant ici c'eſt l'*allaitement* qui peut apporter le meilleur des remèdes; c'eſt la ſuccion qui dégorgera une humeur qui bientôt produiroit des ſuites très-fâcheuſes, ſi on négligeoit les moyens de l'attirer au dehors. Si donc une nourrice s'aperçoit de quelques inégalités dans un de ſes ſeins, s'il eſt tendu, douloureux, la ſuccion peut ſouvent en opérer le dégorgement. Si le nouveau né ne tète pas aſſez fort pour y parvenir, il faut y employer un enfant plus grand, ou un adulte.

Sans ces précautions, & les autres ſecours convenables, les mamelles engorgées s'enflamment & s'ulcèrent, la ſuccion n'eſt plus praticable de ce côté; il faut encore alors tâcher de dégorger

(1) Van Swieten a vu un ſquirre au ſein, qui étoit un effet de la peur.

par le ſein qui n'eſt pas affecté ; c'eſt le moyen d'y attirer plus abondamment le lait, & de l'éloigner ainſi du ſein malade.

Si, par un accident quelconque, les mamelons étoient détruits en totalité, on ſent bien que l'*allaitement* ſeroit impoſſible.

Si le lait maternel étoit infecté de miaſmes mal-ſains, contagieux ou héréditaires ; s'il étoit altéré, vicié dans ſon eſſence par la vérole, le ſcorbut, les écrouelles, la phtyſie, la gale, les dartres, ſeroit-il prudent d'interdire à la mère l'*allaitement* dans de ſemblables circonſtances ?

Je crois qu'il eſt raiſonnable de défendre l'*allaitement* à une mère qui a donné à ſon enfant un de ces vices héréditaires qu'on ne craint pas de voir communiquer aux nourrices étrangères par la ſuccion, tels que la croûte laiteuſe (1), l'épilepſie, la pulmonie, la goutte, &c., parce qu'au moins on a l'eſpoir qu'un lait pur, coulant dans les veines d'un tendre enfant, entaché dans ſon origine, des maux de ſes parens, pourra petit à petit en changer la nature, & régénérer en quelque ſorte une douteuſe, ou une malheureuſe exiſtence.

Mais ſi des enfans viennent au monde avec la vérole (2), la gale, le ſcorbut invétéré, il n'eſt ni de la probité, ni de l'humanité, d'expoſer une nourrice étrangère à une contagion, qui lui rendroit un poiſon aſſuré, en échange d'un lait pur & ſain, & rejailliroit ſur l'enfant lui-même, par la mauvaiſe qualité d'un lait bientôt gâté par des ſuccions habituelles.

On doit alors faire allaiter les enfans par leurs mères, & travailler d'une manière prompte & efficace à détruire chez elles le genre de maladie qu'elles leur ont tranſmis. Leur lait, chargé de principes médicamenteux, ſera pour le nourriſſon malade un aliment & un médicament. L'expérience a prouvé qu'on a réuſſi quelquefois à guérir, par cette méthode, des enfans infectés du mal vénérien.

Je ne crois point du tout qu'on puiſſe riſquer le lait d'une mère qui ſeroit pulmonique, non ſeulement par les raiſons que je viens de donner tout à l'heure pour les autres maladies que l'enfant ne peut pas communiquer à la mère, mais encore parce qu'une femme dans le maraſme n'a point aſſez de force pour allaiter. J'en ai vu pluſieurs forcées d'y renoncer au bout de quelques jours.

Si par haſard une maladie aiguë attaquoit une femme pendant ſon *allaitement*, il n'eſt perſonne qui ne ſente qu'il faut ſur le champ le diſcontinuer, parce qu'il ne pourroit être que dangereux pour la mère qu'il affoibliroit trop, & pour l'enfant, à qui la mauvaiſe qualité du lait ſeroit préjudiciable.

Il ne faut pas toujours s'effrayer à la vue des premiers accidens, & ſe hâter de défendre l'*allaitement* ; car il eſt ſouvent lui-même un moyen d'en prévenir & d'en mitiger les ſuites, comme cela arrive dans la fièvre de lait, dans la ſuppreſſion des lochies, ou leur écoulement exceſſif, dans certaines fièvres intermittentes légères, dans les petites véroles bénignes, où les nourrices ont allaité avantageuſement, en obſervant ſeulement de ne point le faire pendant les accès, & tant que dure l'orgaſme excité dans le ſyſtême vaſculaire, orgaſme qui porteroit le trouble dans toutes les ſecrétions, & conſéquemment dans celle du lait.

Il faut examiner dans les maladies qui excluent l'*allaitement*, le moment auquel le lait reprend ſa qualité & ſa quantité ſuffiſante, pour le rendre au nourriſſon ſans trop fatiguer la mère ; c'eſt un moyen alors qui peut être au moins auſſi utile à elle-même qu'à l'enfant.

Les pertes, les hémorragies différentes qui peuvent arriver pendant la groſſeſſe, les fleurs blanches qui ſeroient trop abondantes après l'accouchement, ne ſeront pas de juſtes motifs d'interdire l'*allaitement*, à moins qu'elles ne ſoient ſuivies d'un état de foibleſſe & de dépériſſement qui laiſſe des craintes ſur la poſition de la mère.

L'état de groſſeſſe interdit l'*allaitement*, & quoique les animaux nous offrent l'exemple du contraire, l'expérience n'a point fourni à notre eſpèce, des faits aſſez répétés & aſſez concluans pour s'en étayer ſur ce point.

S'il eſt des femmes qui, comme nous l'avons dit, manquent de lait, par une idioſyncraſie particulière, il en eſt d'autres qui, par une diſpoſition toute contraire, en ont trop, & chez qui tout ce qu'elles prennent d'aliment ſemble ſe changer en lait. C'eſt cet état que Boerhaave nomme diabete mammaire, qui devient très-dangereux lorſque l'excrétion du lait ſemble ſe faire aux dépens des autres excrétions, ce qui jette ſouvent les femmes dans l'appauvriſſement, l'épuiſement, & la phthyſie. C'eſt le cas de proſcrire l'*allaitement*, & de travailler ſur le champ à tarir la ſource du lait.

Si des femmes qu'on a mariées trop jeunes ou trop vieilles, n'ont pas le lait ſuffiſant pour nourrir leur enfant, il ne faut pas les engager à faire des efforts pour y parvenir. La nature, chez les premières ſur-tout, eſt encore occupée à leur accroiſ-

(1) M. Strack, dans une diſſertation couronnée à l'académie de Lyon, dit que les mères qui ont eu la croûte laiteuſe, la communiquent néceſſairement à leurs enfans, qu'il ſera très-facile de la guérir avec la *jacée*. *Jacea tricolor hortenſis repens. Tournef.* Il regarde cette plante comme le ſpécifique de cette maladie.

(2) Quelquefois une mère infectée de virus vénérien, peut accoucher d'un enfant qui n'a point eu le mal lors de la conception, parce que ſa mère l'a gagné poſtérieurement ; on ne peut pas dire pour cela que l'enfant ſoit bien ſain, quand un pareil virus coule conſtamment dans ſes veines ; il doit être moins gâté que ſi ſa mère eût eu la maladie avant de concevoir ; mais peut-on concevoir, lorſqu'on eſt affecté d'un mal auſſi grave ?

ſement, & à réparer les déſordres d'une groſſeſſe qui eſt toujours prématurée lorſque la conſtitution n'eſt pas encore parfaite, que le fruit n'eſt pas mûr, & qu'il eſt grêle & délicat. Cependant chez ces femmes, même très-jeunes, on pourroit conſeiller l'*allaitement*, ſi la groſſeſſe avoit été très-heureuſe, ainſi que l'accouchement, ſi le ſein eſt bien ſaillant, & que le lait paroiſſe y aborder avec facilité.

Les perſonnes qui ont la poitrine étroite, mal conformée, qui ont la reſpiration gênée, qui crachent du ſang, qui ſemblent avoir une tendance à l'épuiſement, à l'émaciation, à la phthyſie, lorſqu'elles ſe ſont expoſées à faire des enfans, doivent encore craindre de nourrir, à moins que la groſſeſſe, l'accouchement & ſes ſuites n'aient point porté le trouble dans leur exiſtence, & qu'il laiſſe le même eſpoir pour l'*allaitement* qui doit ſuivre.

Il arrive quelquefois qu'après dix ou douze mois d'un *allaitement* bien ſoutenu, une nourrice perd l'appétit, ſes forces, & ſa gaîté; qu'elle a des attaques d'hiſtéricisme, ſouvent pour avoir eſſuyé une trop grande déperdition de ſucs nutritifs; il faut, ſans perdre de temps, ſevrer le nourriſſon, ſans quoi la fièvre lente s'allumeroit, & ſeroit ſuivie du maraſme & d'une phthyſie incurable.

3. *Cauſes morales qui s'oppoſent à l'allaitement.*

La forme, la force, & la diſpoſition des parties du corps ne conſtituent pas ſeuls les rapports qui lient les enfans avec les auteurs de leurs jours. Ces derniers, comme l'atteſtent des faits nombreux, tranſmettent à leurs enfans, avec la naiſſance, le germe des maladies héréditaires. L'*allaitement* prolonge encore bien au delà de l'accouchement l'influence de la mère ſur ſon enfant: & cette loi ne ſe borne pas ſeulement au phyſique, elle s'étend en outre à l'eſprit & au caractère moral; de ſorte que le ſein maternel peut être tout à la fois, pour l'enfant qui tète, une coupe de maux phyſiques & moraux.

L'auteur d'Émile a dit, t. 1: Une nourrice doit être auſſi ſaine de cœur que de corps. L'intempérie des paſſions peut, comme celle des humeurs, altérer ſon lait. De plus, s'en tenir uniquement au phyſique, c'eſt ne voir que la moitié de l'objet; le lait peut être bon, & la nourrice mauvaiſe. Un bon caractère eſt auſſi eſſentiel qu'un bon tempérament.

Il eſt donc eſſentiel de conſidérer ici les affections morales des mères, comme pouvant porter obſtacle à un bon nourriſſage, tant à raiſon de leur influence ſur la qualité & la quantité du lait, que relativement à l'impreſſion qu'elles peuvent faire ſur le moral de l'enfant.

Les affections morales qui interdiſent le nourriſſage à une mère, ne ſont pas moins puiſſantes que les phyſiques, puiſque les paſſions ſont héréditaires comme les vice des humeurs. On ſuce avec le lait le poiſon de la haîne & de la colère, comme on ſuce d'une nourrice infectée un virus quelconque. Beaucoup de perſonnages célèbres ont été convaincus de cette vérité, qui acquiert encore un ſurcroît de certitude dans l'obſervation fournie par les enfans qu'on nourrit artificiellement. Ceux qui n'ont reçu pour toute nourriture que du lait de vache, ſont pour l'ordinaire plus lents & moins gais que ceux qui ont été nourris avec le lait de chèvre. Le caractère de ces derniers eſt enjoué, vif, léger, comme celui de l'animal qui leur a fourni ſon lait.

Abſtraction faite de leur nombre, de leur force, & de leur durée, les mouvemens extraordinaires de l'ame font, ſur l'économie animale, une impreſſion qui eſt proportionnée à l'énergie des individus, à leur ſenſibilité, & à la trempe plus forte de leurs ames. Ainſi, il n'eſt pas étonnant que les paſſions aient une grande intenſité d'action chez les femmes, & qu'elles apportent de grands déſordres dans leurs fonctions. La colère chez elles eſt d'autant plus dangereuſe, que leurs fibres ſont plus déliées, plus foibles, plus vibratiles. Conſéquemment, le ſyſtême nerveux peut être plus violemment agité. Le ſang, la bile, & les autres humeurs éprouvent alors une altération qui ne manque pas de porter le trouble & une ſorte de fièvre dans tous les organes & dans toutes les ſecrétions. Celle du lait ſera dérangée une des premières. On ſait qu'un violent accès de colère peut décider chez une nourrice une fièvre bilieuſe, & que ſouvent le nourriſſon ne tarde pas a être affecté d'une diarrhée de même nature.

Quelle eſt la femme colérique qui oſera, d'après ces conſidérations, entreprendre de nourrir? En vain ſe promettra-t-elle de ne point ſe livrer à cette funeſte paſſion. La nature, plus forte que ſa réſolution, l'emporteroit. Un de nos confrères a connu une femme qui avoit des accès de colère ſi terribles, qu'elle perdoit connoiſſance. Tous les enfans qu'elle a allaités ſont morts dans les convulſions, avant l'époque où l'on auroit pu, avec vraiſemblance, attribuer ces ſymptômes à la dentition. On a beaucoup d'exemples de femmes qui ſont mortes dans des accès de fureurs.

La haîne & l'envie, paſſions moins dangereuſes en apparence, n'ont pas des ſuites moins à redouter pour une mère & pour ſon nourriſſon; quand elles ſont opiniâtres, elles cauſent la pâleur, la langeur, la maigreur, l'inappétence, ſouvent la fièvre lente, le trouble & la diminution dans la ſecrétion du lait.

Si tels ſont les effets de ces paſſions ſur le phyſique de la mère, l'enfant qu'elle allaitera ne doit-il pas les partager, d'autant plus que ſes organes tendres & délicats ne ſauroient exercer heureuſement leurs fonctions, que celles de la mère ne ſoient bien régulièrement combinées; & quand bien même la ſanté de l'enfant réſiſteroit à ces dérangemens, ſon moral ne pourra ſe ſouſtraire un jour à l'empire des paſſions dont il aura ſucé le germe avec le lait maternel.

Le chagrin, chez les femmes, fait ordinairement des ravages plus grands que chez les hommes, ſoit par défaut de courage & de philoſophie, ſoit plutôt par foibleſſe de conſtitution. Cette affection de l'ame rend languiſſantes les forces nerveuſes, diminue les mouvemens vitaux, relâche le ton des organes : de là les mauvaiſes digeſtions, le défaut de nutrition, & la dimination du lait, les obſtructions, la jauniſſe, les épanchemens laiteux. Les mères dont l'ame trop ſenſible s'affecte au point d'encourir ces dangers, ne doivent pas prendre ſur elles le ſoin d'allaiter leurs enfans, ou doivent interrompre l'*allaitement*, ſi elles viennent à être aſſaillies par des circonſtances triſtes & fâcheuſes.

Nous pourrions étendre plus loin le tableau des funeſtes effets des paſſions dont nous n'avons pas parlé, telles que l'amour, la crainte, la frayeur, la joie, &c. ; on pourra en connoître les effets à chacune de ces expreſſions placées dans ce dictionnaire. Il nous ſuffit d'avoir établi, qu'en général les paſſions fortes apportent de grands dérangemens dans la ſecrétion du lait, & qu'il peut en réſulter des inconvéniens majeurs, tant pour la ſanté du nourriſſon, que pour ſon caractère moral : d'où il réſulte que les paſſions ſont des motifs bien importans à calculer, pour ſe décider à conſeiller ou à interdire l'*allaitement*.

Nous avons vu combien de cauſes phyſiques & morales concourent également à proſcrire l'*allaitement*. Leur influence ſe développe particulièrement dans nos grandes ſociétés & dans nos villes, où les habitantes qui jouiſſent de quelque aiſance, ne ſont occupées que d'amuſemens frivoles, font du jour la nuit & de la nuit le jour, ſans prendre d'exercice, mangent beaucoup, & les alimens de tous les moins ſimples & les moins ſalubres : ſouvent elles ſont entachées de vices héréditaires ; elles reſpirent le plus ordinairement un air épais & vicié ; on eſt forcé de convenir que leurs humeurs doivent ſe dénaturer bien facilement, & qu'elles ne peuvent fournir à leurs enfans une nourriture parfaitement convenable ; auſſi beaucoup d'enfans qui ſont allaités par ces ſortes de femmes, meurent bientôt, ou reſtent foibles & ſouffrans pendant toute leur vie.

Dans les premiers âges du monde, & encore aujourd'hui chez les peuples que nous traitons de barbares, dans le ſein des campagnes, où ils ſont plus près de la nature, la ſanté coule avec le lait des mères dans le ſang des enfans ; ces purs rejetons de ſources inaltérées s'engraiſſent de bons ſucs. Chaque mère ſuffit à ſon enfant, & lui offre avec joie la plus pure partie d'elle-même ; mais dans nos ſociété corrompues, ce ſeroit à tort qu'on reprocheroit à certaines mères de refuſer l'*allaitement* à leurs enfans, lorſqu'elles ont à craindre de faire de mauvaiſes nourritures ; c'eſt ici le cas d'interrompre l'analogie qui ſe trouve entre la mère & l'enfant, de chercher à ranimer la nature par un lait étranger, ſi on ne veut pas qu'elle s'abâtardiſſe ; c'eſt ainſi qu'on eſt obligé, dans le mariage, de croiſer les races qui ont dégénéré ; c'eſt ainſi qu'on obſerve, dans la culture des terres, que les mêmes graines, toujours ſemées dans le même ſol, dégénèrent : il en eſt de même de beaucoup d'enfans qui ſouvent dépériſſent en ſuçant le lait de celles qui leur ont donné la vie.

Si l'on veut avoir dans un état des enfans ſains de corps & d'eſprit, c'eſt dès l'inſtant de leur naiſſance qu'il faut ſur-tout les ſurveiller ; c'eſt à cette époque qu'on doit combiner des moyens dont on peut retirer les fruits les plus heureux. La nature mettant ſes élèves entre les mains de l'homme, les laiſſe, pour ainſi dire, flottans entre la ſanté & la maladie, entre le bien & le mal qui doivent réſulter des influences bonnes ou mauvaiſes qu'auront ſur eux les préjugés & les habitudes de leurs parens. Ce n'eſt donc qu'en les éclairant ſur des intérêts ſi chers, en éloignant ces préjugés, en empêchant que leurs fatales influences ne ſe répandent ſur les premiers inſtans de l'exiſtence, que l'homme pourra ſe pétrir au gré de la vertu & de la ſanté.

Il eſt donc bien important, à cette époque, de s'aſſurer que la mère a toutes les qualités requiſes pour faire une bonne nourriture ; & ſi ſa mauvaiſe ſanté ou des accidens du moment ne lui permettent pas de ſe charger de l'*allaitement* de ſon enfant, il faut qu'elle trouve une nourrice qui puiſſe, ſinon procurer tous les avantages d'une mère, au moins la ſuppléer dans ſes fonctions principales.

Il nous ſuffira de recommander ici qu'on la choiſiſſe bien ſaine, que ſa bouche & ſes dents ſoient en bon état ; que ſon lait, doux & ſubſtantiel, ne date pas de plus de quatre à cinq mois, à la ſuite d'un accouchement heureux ; que ſon âge ne paſſe pas trente cinq ans, à commencer par vingt ; enfin, & ce point eſt de la dernière importance, il faut bien s'informer de ſes mœurs, ſavoir ſi ſon caractère eſt égal & gai, & ſi ſa conſtitution phyſique a tous les rapports qu'on peut déſirer avec celle de la mère ; car il ne faut point oublier que l'enfant prend avec le lait le caractère & les inclinations de ſa nourrice. (*Voyez* NOURRICE.)

Si la nourrice elle-même manquoit de lait, qu'on ne pût ſur le champ s'en procurer une autre, ou qu'on ne fût pas aſſuré d'en avoir une qui ait toutes ces qualités requiſes, alors on ſeroit obligé de recourir à l'*allaitement* artificiel. Voyez ce mot (1).

(1) Dans une topographie que j'ai donnée de la ville de Moſcow, j'ai parlé d'une pratique particulière à ce pays, & dont j'ai été témoin, qui peut être fort avantageuſe pour faciliter aux enfans nouveaux nés, l'*allaitement* artificiel. On coupe le teton ou pis d'une vache, dont on applique l'extrémité ſur une corne de bœuf, percée d'un petit trou à ſa partie la plus déliée ; ou bien ſur une machine d'argent, d'étain ou de verre, qui, ayant à peu près la même forme, peut ſervir au même uſage. On laiſſe pendre le mamelon du pis de la vache au deſſous de la corne de

Il faut être en garde contre ceux qui, par ſyſtême, veulent qu'on ſubſtitue le lait des animaux à celui des femmes. Ils exagèrent l'imperfection des mères & des nourrices, les offrent toujours en fureur, ou leur font rouler des levains impurs dans le ſang, ſources d'une décadence toujours prochaine, qu'ils annoncent depuis long-temps au genre humain. La vie douce, paiſible des brutes, qui, ſans raiſon, ſans paſſions, ſont toujours les mêmes, tend à leur perſuader que la nourriture qu'on tire de leur lait eſt meilleure.

Quelque ſpécieux que ſoit ce ſophiſme, deux raiſons, ſuivant Lorri, concourent à prouver que le lait des femmes eſt préférable. La première, c'eſt que le lait qu'elles fourniſſent à l'enfant ſe tire de la mamelle même, ſans qu'il ait le temps d'être altéré par l'air; il paſſe d'un corps dans l'autre par des tuyaux continus, ayant toujours le même degré de chaleur, & ſans que rien s'évapore. Les anciens (1) avoient bien remarqué la différence qui ſe trouve entre le lait pris immédiatement des mamelles, & celui qui, par le repos, a perdu en quelque ſorte le mouvement, la forme, & la figure.

En ſecond lieu, ſans nier ou diſſimuler les imperfections de la nature humaine, il ne faut pas croire que les femmes en reçoivent toujours une ſi grande altération, & que la vie uniforme des brutes en ſoit exempte: il n'y a guère que les femmes oiſives des gens riches, qui ſoient en proie à la mobilité des paſſions. Les femelles des animaux ont ſans doute moins de paſſions; mais comme elles font peu d'exercice, qu'elles ne mangent que de l'herbe; elles donnent un lait fort peu analogue à celui des femmes. Un homme a éprouvé des ſymptômes très-fâcheux, parce que la vache qui lui fourniſſoit ſon lait, avoit mangé beaucoup de thytimale: d'ailleurs ces animaux ſont ſujets aux fureurs de l'amour, à la terreur, & à mille accidens qu'ils partagent avec les hommes.

C'eſt donc à tort qu'on a trop exalté les grands avantages qu'on pouvoit retirer du lait des animaux; ils peuvent ſervir de reſſource pour alimenter les enfans du vice & de la pauvreté; lorſqu'on n'a point la facilité du choix dans les moyens, on eſt bien pardonnable de courir après ceux qui offrent encore le moins d'inconvéniens.

4. *La délicateſſe dans la conſtitution n'eſt point une excluſion à l'allaitement.*

Si les femmes prenoient le parti d'être véritablement mères, c'eſt-à-dire, de ſe conſacrer entièrement à l'éducation phyſique de leurs enfans; ſi, pour réuſſir dans leurs nourritures, celles qui vivent dans nos cités s'aſtreignoient à un régime ſain & méthodique, celles qui paſſent ſouvent pour les plus délicates, ſe trouveroient non ſeulement en état de nourrir, mais encore d'éviter par ce moyen tous les maux qui ſont la ſuite du refoulement du lait vers des parties qui, ſenſibles & délicates, ne manquent pas d'éprouver des atteintes ſouvent très-fâcheuſes, ſinon dans le moment, au moins pour une époque plus reculée.

Morton obſerve que des mères menacées en apparence de pulmonie, par leur maigreur & leur délicateſſe, s'en ſont préſervées en nourriſſant elles-mêmes leurs enfans, mais en rectifiant leur régime. Il n'y a donc guère que la certitude des maux dont nous avons parlé plus haut, qui puiſſe diſpenſer les mères de remplir ce devoir ſacré. M. Duplanil penſe que même l'affection hyſtérique & les autres maladies nerveuſes ne ſont pas toujours des cauſes ſuffiſantes pour en exempter. Il rapporte dans ſa traduction de Buchan un fait qui prouve que ſi l'*allaitement* n'eſt pas le remède de l'affection hyſtérique, comme il l'eſt d'un grand nombre d'autres maladies, il eſt au moins quelquefois un palliatif très-puiſſant.

Une femme de vingt-trois ans, qui, avant & depuis ſon mariage, avoit éprouvé de violens accès hyſtériques, devint enceinte; après une groſſeſſe orageuſe, elle accoucha difficilement d'un enfant ſi foible & ſi délicat, que craignant pour ſes jours ſi elle l'abandonnoit à une nourrice qui devoit faire un voyage de quinze lieues pour regagner ſon village, elle prit ſur le champ la réſolution de le nourrir elle-même. Pendant quatorze mois que l'enfant a teté, la mère n'a éprouvé qu'un ſeul accès hyſtérique, tandis qu'auparavant elle en étoit attaquée au moins une fois par mois.

Nos femmes ſoi diſant du bon ton ont imaginé que rien ne faiſoit plus maigrir & ne gâtoit plus la gorge que de nourrir des enfans, & ſouvent, par ces conſidérations, ſe ſont diſpenſées des devoirs impérieux de la maternité; quelque méprisable, quelque déraiſonnables que ſoient de pareilles opinions, il faut leur faire voir qu'elles ſe ſont complètement trompées, & que la plupart de celles qui ſe ſont refuſées à leurs obligations, en ont encore été punies par la perte de ces charmes dont elles étoient ſi jalouſes. L'expérience de tous les jours a appris aux médecins que la ſuppreſſion forcée du lait dans le temps qu'il gonfle la gorge par ſa plus grande affluence, doit flétrir cent fois plus cet organe, que ſi on nourriſſoit; la ſuppreſſion de ce fluide alimentaire, refoulé hors des ſeins, ne leur permet plus de conſerver l'embonpoit, la fraîcheur, & la fermeté qui leur eſt naturelle: ainſi la nature trompée ſe venge de l'infraction de ſes lois.

On ſait qu'en Géorgie toutes les mères nourriſſent leurs enfans; par-là elles entretiennent ſi bien leurs attraits, qu'à l'âge de quarante ans,

---

la longueur d'un pouce & demi; on emplit le vaſe de lait tiède, on le préſente à l'enfant, qui croit teter ſa mère, & ſe plaît beaucoup à recevoir l'aliment ſubſtitué de cette manière; on tient perpétuellement le mamelon de vache dans l'eau, & il peut s'y conſerver ainſi des mois entiers, ſans ſubir aucune altération.

(1) *Galen. method. med. lib. iij.*

elles ſont encore de la plus grande fraîcheur, & conſervent de ſuperbes gorges. Le voyageur Chardin rapporte que la nature en aucun lieu n'a répandu plus de graces dans la phyſionomie, qu'on n'y voit que de belles tailles & de beaux viſages; cette coutume d'allaiter elles-mêmes leurs enfans a conſervé aux géorgiennes, depuis bien des ſiècles, le plus beau ſang du monde : car Strabon dit que nulle part les hommes n'étoient auſſi grands & auſſi beaux, & que les femmes ſur-tout étoient les plus charmantes de toutes les femmes, parce que toutes en général allaitoient leurs enfans.

Il faut convenir que la première femme qui s'eſt affranchie ſans raiſon des tendres ſoins d'une mère, auroit dû être regardée comme l'opprobre de ſon ſexe; & comme les ſuites d'une pratique auſſi malheureuſe entraînent beaucoup d'inconvéniens fatals à toute aſſociation politique, je crois qu'il ſeroit digne à tous égards d'un gouvernement ſage, & à qui les plus chers intérêts de la ſociété ſont précieux, de faire revivre un uſage trop négligé, ſoit en donnant un juſte relief aux bonnes mères, ſoit en humiliant celles qui auroient dédaigné un uſage auſſi eſſentiellement utile au bien phyſique & moral de l'humanité.

Il paroît que dans la Grèce, du temps de Démoſthène, autant la condition de nourrice étoit reſpectable dans des mères, qui n'étoient preſque jamais aſſez délicates pour ne point nourrir, autant elle étoit mépriſée dans celles qui ſe louoient pour cet emploi. On lit dans les ouvrages de ce grand orateur, qu'une femme citoyenne fut accuſée en juſtice, parce qu'elle s'étoit louée pour nourrir un enfant étranger : elle ne ſe diſculpa de l'accuſation, qu'en alléguant la misère & la famine qui l'avoient réduite à la baſſeſſe de cette condition.

Les romains n'avoient point une autre manière de voir que les grecs ſur cet objet important. Tacite nous dit que c'étoit une coutume établie dès les premiers temps, que chaque romaine donnoit ſon propre lait à ſon enfant, & n'en admettoit jamais d'autre. Céſar, par la ſuite, reproche aux dames de ſa nation de porter des chiens & des ſinges ſur leurs bras, au lieu d'enfans : de ce côté, nous ne ſommes pas fort éloignés du ſiècle de Céſar. Plutarque rapporte le reproche que fit un jour un jeune romain, frère naturel des Gracques, à ſa mère qui ſe plaignoit du don modique qu'il lui avoit fait, en comparaiſon de celui qu'il avoit offert à ſa nourrice, lorſqu'elles avoient été enſemble au devant de lui après ſa victoire; c'eſt un exemple bien affligeant pour toutes les mères qui dédaignent de nourrir leurs enfans, elles riſquent ainſi de perdre le plus beau des droits qu'elles pourroient avoir ſur leurs cœurs.

Un hiſtorien eſpagnol nous apprend qu'à la Chine, une des principales conditions pour faire admettre une femme dans quelques emplois un peu conſidérables, c'eſt qu'elle ait nourri de ſon propre lait tous ſes enfans, parce qu'une femme, diſent-ils, qui n'allaite point ſes enfans, reſſemble plutôt à une courtiſane qu'à une femme d'honneur. On dit proverbialement d'une femme, qu'elle n'a point allaité, pour dire, qu'elle n'a point eu d'enfans. Toutes les femmes ſe font encore honneur, en Hollande, en Allemagne, &c., de nourrir leurs enfans; il eſt fâcheux que ce ſoient les peuples les plus inſtruits & les plus raiſonnables à tant d'égards, chez leſquels on voie affiché en quelque ſorte un abus auſſi condamnable.

S'il ſe trouve quelques mères parmi les gens aiſés, qui ſoient aſſez attachées à leur devoir pour déclarer qu'elles veulent allaiter elles-mêmes l'enfant qu'elles portent dans leur ſein; ſouvent une foule d'ignorans, de bavardes indiſcrètes, s'efforcent, par les plus plats diſcours, de leur montrer un tombeau preſque ouvert ſous leurs pas, tandis qu'il n'eſt creuſé que dans leur ſotte imagination. Puiſque la femme ſupporte bien une groſſeſſe pénible, comment ne ſupporteroit-elle point les ſoins de la nourriture, qui ne ſont que gracieux? Si par une heureuſe diſpoſition de cœur, il reſte encore à cette femme vertueuſe aſſez de courage pour perſiſter dans ſa louable réſolution, on préviendra ſon mari, &, vaincu par le préjugé & ſous le faux prétexte de tendreſſe & d'attachement, de crainte pour la délicateſſe de ſa ſanté, il ſe rangera du côté des contradicteurs, pour s'oppoſer de tout ſon pouvoir aux avantages que *l'allaitement* doit procurer à ſa femme & à ſes enfans; & s'il falloit encore dans ſon parti, des gens de l'art, on ne manqueroit pas d'en attirer quelques-uns par adreſſe & par détours. Il n'eſt donc point ſurprenant que certaines femmes qui n'ont point de force dans l'eſprit, puiſſent réſiſter à tous ces obſtacles, & qu'on rejette ſur la foibleſſe de leur conſtitution, ce qui n'eſt qu'une ſuite de leur diſſipation & du dégoût qu'on leur inſpire pour le plus impoſant des devoirs. Des mères qui ne veulent rien perdre de leurs plaiſirs en nourriſſant, qui ſe font porter leurs enfans dans les bals, les aſſemblées, & les ſpectacles, au lieu de donner un pareil ſcandale, feroient bien mieux de renoncer au titre de mère qu'elles proſtituent.

Mais celles chez qui l'amour maternel aura des droits plus ſacrés, ne doivent pas craindre, ſur mille propos abſurdes dont on fatigue leurs oreilles, ſur-tout ſi elles n'ont pas l'expérience du contraire, qu'elles ſoient dans le cas de s'épuiſer par des veilles très-fatigantes, ni que leur ſanté puiſſe être inſenſiblement compromiſe. Nous ſommes journellement témoins que, par un *allaitement* bien ſuivi, ſi la groſſeſſe n'a pas été orageuſe & ſi l'accouchement a été heureux, elles peuvent, malgré leur délicateſſe, ſe promettre qu'elles fortifieront beaucoup leur tempérament, qu'elles pourront ſe débarraſſer de certaines incommodités légères, prendre de l'embonpoint & de la fraîcheur, conſerver preſque ſûrement leur ſanté pendant tout le temps de leur *allaitement*, fournir

à la ſecrétion du lait, d'autant plus aiſément que c'eſt une liqueur, pour ainſi dire, préparée ſans dépenſe, puiſqu'elle n'eſt preſque point animaliſée. Une longue & honorable exiſtence, tout le brillant apanage d'une ſanté parfaite, juſtifieront leur entrepriſe, & les récompenſeront amplement de ne s'être point trop méfiées de la foibleſſe de leur conſtitution, mais de s'être conformées à l'inſtitution & au plan de la nature.

5. *De l'excrétion laiteuſe.*

Après avoir parlé des avantages généraux qui réſultent de l'*allaitement*, & developpé ceux qui ſuivent l'infraction aux lois que la nature & l'honneur impoſent, après nous être aſſurés des circonſtances phyſiques & morales qui empêchent les femmes de nourrir, examinons en peu de mots l'influence de l'excrétion laiteuſe ſur l'*allaitement*, pour mieux connoître enſuite les difficultés qui peuvent ſe rencontrer dans cet acte maternel, & prendre des partis avantageux à la mère & à l'enfant. La filtration du lait dans les mamelles ne ſe fait pas ſeulement après l'accouchement, je ſuis très-diſpoſé à regarder avec M. Lemoine, avec Burton & pluſieurs autres, l'anaſtomoſe de l'artère épigaſtrique avec la mammaire interne, comme une cauſe de ce phénomène ; mais je crois auſſi qu'elle n'eſt pas la ſeule, ou plutôt que cette cauſe, qui agit principalement dans les trois premiers mois de la groſſeſſe, n'a plus la même efficacité dans les mois ſuivans, lorſque le fœtus a acquis un volume plus conſidérable, & qu'alors la formation du lait eſt ſur-tout produite par la pléthore locale.

Dans les premiers mois de la groſſeſſe, la quantité des ſucs que l'embryon conſomme, n'eſt pas en proportion de celle qui étoit évacuée par les régles avant la conception. Il va donc moins de ſang à la matrice ; d'où il ſuit qu'il arrive dans les artères épigaſtriques une ſurcharge qui ſe communique, par le moyen de l'anaſtomoſe, à la mammaire interne, & qui par conſéquent favoriſe la ſecrétion du lait. Mais dans le quatrième, le cinquième, & le ſixième mois (ce qui eſt ſur-tout prouvé par le grand appétit qui revient alors, & qui eſt quelquefois tel que l'on a de la peine à le modérer), la même ſurcharge n'a plus lieu ; car la matrice reçoit des hypogaſtriques une quantité de ſang plus conſidérable, pour ſatisfaire aux beſoins du fœtus.

Cependant la formation du lait dans les mamelles ſe fait comme auparavant ; elle augmente même quelquefois au point d'occaſionner la chaleur, la douleur, la tenſion exceſſive du ſein. Il faut donc qu'elle ſoit produite par une autre cauſe. En effet, la matrice, dont le volume augmente chaque jour, & qui a acquis un poids conſidérable, exerce une forte preſſion ſur le tronc de l'aorte ; le ſang eſt refoulé par en haut, & occaſionne une pléthore dans les parties ſupérieures.

Tous les accidens qui accompagnent le ſecond temps de la groſſeſſe, concourent à prouver que cette pléthore exiſte. Les femmes éprouvent alors des maux de tête, des bluettes, des étourdiſſemens, des tintemens d'oreilles ; elles reſpirent difficilement ; enfin les vaiſſeaux des narines & des poumons, trop diſtendus par la ſurabondance du ſang, ſe rompent quelquefois, & donnent naiſſance au ſaignement de nez, au crachement de ſang.

Il ne faut pas chercher une autre explication de l'élévation du ſein & de la ſecrétion du lait, continuée & même augmentée dans le ſecond temps de la groſſeſſe : c'eſt une pléthore qui en eſt la cauſe, c'eſt le moyen que la nature a ménagé pour produire cette ſecrétion. En effet, ſi le ſang alloit aux mamelles dans la même proportion qu'avant la groſſeſſe, pourquoi s'y feroit-il une filtration particulière ? Il leur arrive donc alors ce qu'on voit arriver aux reins, aux glandes ſalivaires, & à tout organe ſecrétoire, dont la ſecrétion eſt d'autant plus abondante, que la quantité du fluide qui y arrive eſt plus grande ; d'ailleurs elles ſont d'autant plus diſpoſées à recevoir le ſang ſurabondant, qu'elles n'oppoſent aucune réſiſtance, qu'elles ſont alors ſans fonction, en attendant, pour ainſi dire, l'inſtant de filtrer l'humeur deſtinée à la nourriture du nouveau né.

Il eſt donc ſuivant l'ordre de la nature qu'il ſe faſſe, dans le milieu de la groſſeſſe, un reflux de ſang vers les parties ſupérieures ; que ce ſang ſurabondant favoriſe la ſecrétion du lait, que les ſeins ſe diſtendent, & que leur diſtenſion ſoit accompagnée d'une légère douleur. Elle eſt naturellement due au peu d'habitude des mamelles de prêter (ce qui fait que dans les premières groſſeſſes cette douleur ſe fait ſentir davantage), à ce que chez les femmes fort jeunes ſouvent le ſein n'eſt pas encore tout à fait formé, à ce que certaines femmes ont la gorge naturellement petite, quoique fortes & bien conſtituées d'ailleurs. On peut ajouter à ces cauſes, que quelques-unes la gênent, dans l'intention ridicule d'en conſerver la beauté, & que d'ailleurs ſouvent elles ne gardent pas le régime qui leur convient dans ces circonſtances.

Après l'accouchement, la matrice ſe reſſerre, & revient inſenſiblement à ſon volume naturel, par conſéquent elle ne donne plus accès aux ſucs qui avoient coutume d'y aborder, & dont elle avoit beſoin pour la nourriture du fœtus. De là cette pléthore qui ſe manifeſte par la chaleur, les picotemens univerſels, & la fièvre.

Toutes les parties du corps reçoivent alors une plus grande quantité de ſang, mais ſur tout les mamelles, qui réuniſſent non ſeulement tout le ſang de la branche inférieure des mammaires, mais encore une grande partie de celui que les iliaques verſent abondamment dans les épigaſtriques. De là les

picotemens, le gonflement, la diſtenſion plus ou moins conſidérable, ſuivant que la femme eſt plus ou moins pléthorique. De là la ſecrétion du lait, d'autant plus abondante, que les ſucs affluent en plus grande quantité vers les organes deſtinés à ſon élaboration.

Burton croit qu'il y a une dépendance réciproque entre la ſecrétion du lait & l'évacuation périodique des femmes, de ſorte que l'exiſtence de l'une dépend de la ſuppreſſion de l'autre ; que, quoi qu'on puiſſe objecter, il ſe rencontre des individus chez qui ces deux évacuations ſont ſimultanées : on doit faire attention qu'il n'y a que la quantité extraordinaire du ſang porté des artères iliaques dans les épigaſtriques, qui puiſſe influer ſur les règles; d'où il ſuit, 1°. que ſi ce fluide ne coule pas en auſſi grande quantité dans les épigaſtriques, elles reparoiſſent comme à l'ordinaire ; 2°. que la ſuccion, ſi elle eſt toujours continuée, doit pomper des mamelles une plus grande quantité de lait qu'elle ne l'auroit fait avant que les vaiſſeaux fuſſent diſtendus, & qu'elle peut auſſi entretenir la ſecrétion quoiqu'en moins grande quantité, que lorſquelle eſt aidée par l'artère épigaſtrique ; ainſi, il n'eſt pas étonnant que le lait ait des qualités différentes de celles qu'il avoit lorſqu'il étoit ſéparé d'une plus grande quantité de ſang.

On en a inféré que ce n'eſt pas la quantité de lait, mais la manière dont s'en fait la ſéparation, qui influe ſur la matrice ; que ce n'eſt pas non plus la perte de quelques onces de ſang qui gâtera le lait d'une nourrice réglée, mais l'altération que peut éprouver le cours conſtant de ce fluide des ſeins à la matrice, & les incommodités qui l'accompagnent.

On s'eſt encore perſuadé que le lait d'une nourrice qui a cette ſurabondance d'humeurs, perdra ſes bonnes qualités ; que d'après ce qui a été obſervé par les médecins ſur la dérivation qui attire vers une partie une quantité plus grande de ſucs, en même temps qu'elle en prive une autre par la révulſion, on peut avoir raiſon de penſer qu'une nourrice, dont les règles ſont dues à quelque autre cauſe qu'à la ſurabondance des liqueurs, verra non ſeulement ſon lait diminuer, mais encore s'altérer par l'effet de cette évacuation ; par conſéquent qu'il ne faut point faire allaiter par des nourrices qui ſe trouvent dans ce cas.

M. Lemoine, fondé ſur l'expérience, croit que ces principes peuvent admettre quelque exception. Il a vu, ainſi que nous, des femmes réglées pendant tout le temps qu'elles ont allaité leurs enfans, & cependant ils ſe portoient au mieux, le lait avoit les meilleures qualités, & elles jouiſſoient elles-mêmes d'une parfaite ſanté. Celles dont le lait eſt altéré par l'évacuation périodique, ſont en plus grand nombre ; mais ordinairement elles ſont d'une complexion ſi délicate, qu'elles ne peuvent réſiſter à la grande déperdition que cauſent à la fois l'évacuation du lait & celle des règles, & leur ſanté ſe dérange.

Voilà ce qu'on voit arriver ſouvent, & ce qui a donné lieu à ceux qui ont écrit ſur les accouchemens, de poſer en principe, qu'il ne faut point ſe ſervir d'une nourrice réglée. Cette opinion eſt encore aſſez généralement admiſe, pour que le plus ſouvent on ôte à une nourrice l'enfant qu'elle allaite, lors qu'elle rend du ſang par la matrice, ſans qu'aucun autre ſigne manifeſte le dérangement de ſa ſanté ou l'altération de ſon lait, quoique la bonté & la force de ſon tempérament ne laiſſent rien à redouter. C'eſt donc une injuſtice criante de priver de l'*allaitement* une nourrice forte, vigoureuſe, pleine de ſucs qui euſſent été très-utiles à ſon enfant, parce que ſes règles paroiſſent, ce qui n'eſt chez elle que l'effet de la ſurabondance du ſang dont la nature cherche à ſe débarraſſer, l'enfant ne conſommant pas aſſez, ſur-tout dans les premiers mois.

On peut donc poſer les deux règles ſuivantes :

1°. Si une nourrice d'un tempérament foible & délicat vient à être réglée, on peut croire quelle eſt déjà malade, que ſa ſanté ſe dérangera de plus en plus, que ſon lait perdra inſenſiblement toutes ſes qualités, qu'il s'en filtrera beaucoup moins, qu'enfin ſon nourriſſon pouvant en ſouffrir, on fera très-prudemment de le lui ſouſtraire.

2°. Si une nourrice a un tempérament vigoureux & robuſte, ſi elle a un bon teint, ſi ſon appétit n'a rien perdu, & ſi elle s'acquitte bien de toutes ſes autres fonctions, quoiqu'elle ſoit réglée en allaitant, ce n'eſt point une raiſon pour la changer. Cette circonſtance eſt due à la pléthore ſanguine, &, pour ainſi dire, à une eſpèce de ſurabondance de ſanté, ſur-tout lorſque ſon lait ne perd rien de ſa quantité ou de ſa qualité, & que ſon embonpoint reſte toujours le même.

Quand la pléthore eſt aſſez conſidérable pour craindre qu'elle ne devienne nuiſible, alors on conſeille à la nourrice de manger moins, d'uſer d'alimens moins ſucculens, & de faire plus d'exercice.

Selon Bordeu & d'autres anatomiſtes, les conduits excrétoires de la mamelle viennent aboutir en aſſez grand nombre au mamelon, où ils ſont repliés les uns ſur les autres, & ridés de façon que ſi l'on vient à les étendre ou à les redreſſer, en tirant ou en ſuçant le mamelon, ils laiſſent paſſer le lait beaucoup plus facilement.

On ſait encore que l'enfant ne fait d'abord qu'alonger le mamelon en le tirant à lui, & dès lors le lait coule dans ſa bouche. En outre, en ſuçant il le détermine encore plus puiſſamment vers ſa bouche ; mais c'eſt là une eſpèce d'excrétion particulière qui a quelque rapport avec l'effet des ventouſes, & elle n'eſt pas de notre ſujet :

D'ailleurs

D'ailleurs on trouve ce mécaniſme fort bien expliqué dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris.

Ce qu'il faut remarquer, c'eſt que l'enfant qui tète étend le mamelon en le tirant; il l'irrite auſſi ou l'agace; de ſorte que le mamelon entre lui-même en contraction, ou dans une ſorte d'érection, qu'un ſimple attouchement a ſouvent la faculté de produire.

Il n'eſt point de nourrices qui n'éprouvent cette tenſion. Elles diſent, pour la plupart, qu'elles ſentent le lait monter; la mamelle s'arrondit, ſe roidit, & ſe gonfle. Il y a des femmes qui reſſentent des tiraillemens quelquefois douloureux, qui ſe font ſentir juſqu'aux épaules, aux lombes, & aux bras. Mais elles éprouvent toutes ordinairement un chatouillement plus ou moins voluptueux.

Ces irritations ont tant d'influence ſur l'excrétion du lait, qu'il y a des mères qui ne pourroient donner à teter à d'autres enfans qu'aux leurs.

L'enfant a quelquefois de la peine à ſe faire à toute ſorte de mamelons, & les nourrices en rencontrent qui ne les excitent pas aſſez, qui ne font pas bien venir le lait, ou qui ne cauſent pas ces chatouillemens & ces ſecouſſes agréables dont nous venons de parler; mais le plus ſouvent ils payent la mère à laquelle ils s'attachent, en excitant chez elle une ſenſation quelquefois douloureuſe dans le principe, mais à laquelle le plaiſir & la tendreſſe ſuccèdent toujours.

On croiroit que lorſque l'enfant tète, & qu'il touche les mamelles en les maniant de différentes façons, il les comprime; mais il les alonge un peu, & il les excite en les frottant légèrement.

Il y a des mères qui, lorſque l'enfant les touche, ſont chatouillées au point qu'elles éprouvent dans leurs ſeins un reſſerrement qui empêche le lait de ſortir. Il y en a auſſi de moins ſenſibles, qui avouent que les attouchemens de l'enfant les excitent, en rappelant dans leurs mamelles une ſenſation particulière, qui a du rapport avec celle qu'elles éprouvent lorſque l'érection du mamelon ſe manifeſte.

Chez quelques nourrices, le lait ſort par la ſeule compreſſion des mamelons; il fait un jet fort momentané, qui eſt dû à l'évacuation des plus gros vaiſſeaux lactés qui environnent le mamelon; & ſi la mamelle n'entre point en convulſion, l'excrétion du lait ne dure point. C'eſt comme chez les femmes qui perdent leur lait, quelque heures après le repas, par une eſpèce de pléthore laiteuſe qui ſuit la chylification; leurs mamelles paſſent par tous les états dont nous venons de parler, & les vaiſſeaux ſont tellement pleins, que le lait ſe dégorge involontairement. Mais de même qu'il ne s'échappe qu'en partie, il n'en ſort auſſi que fort peu par la compreſſion.

Des nourrices ont tâché de faire ſortir leur lait, avant que la ſuccion de l'enfant eût mis leurs ſeins en jeu, & elles n'ont pas réuſſi; ſi au contraire ils avoient été mis en contraction par quelques frottemens ou quelques ſecouſſes du mamelon, le lait ſortoit de lui-même pendant un certain temps, & ne s'arrêtoit que lorſque l'eſpèce de paroxiſme étoit paſſé. Il faut remarquer que quelquefois il n'a fallu qu'exciter un ſein, pour les mettre tous les deux en jeu.

Certaines femmes ne paroiſſent preſque pas avoir de lait, & ont les ſeins naturellement flaſques & vides; mais ce ne ſeroit pas une raiſon pour les croire mauvaiſes nourrices; car ſouvent dès que l'enfant les excite, ils ſe gonflent, & le lait vient de lui-même.

Il réſulte de ce que nous venons de dire, que l'excrétion du lait dépend d'une eſpèce de convulſion, qui, après avoir préparé les voies ou les canaux qui vont aboutir au mamelon qui ſe tend le premier, ſaiſit tout le corps du ſein, & le diſpoſe à fournir ſon lait, dès qu'il y ſera ſollicité par le chatouillement & la ſuccion de l'enfant.

6°. *Des cauſes qui contrarient l'allaitement.*

Nous avons parlé des différentes cauſes qui s'oppoſent à l'*allaitement*; il en eſt encore qui le contrarient ou le rendent difficile: elles viennent de la mère, ou elles tiennent à l'enfant. Nous ſuivrons ſur ces points les remarques judicieuſes qui ont été données par Levret en 1772.

Les obſtacles à l'*allaitement* de l'enfant, qui proviennent de la mère, dépendent principalement de la mauvaiſe conformation de ſes mamelons. La forme la plus favorable pour que les mamelons ſe prêtent à la ſuccion, eſt la forme cylindrique ou celle d'une poire, dont l'extrémité ſeroit comme implantée dans le milieu du ſein; il faut qu'ils ſoient en même temps médiocrement ſolides, & ſuffiſamment gros & longs.

L'expérience prouve que ſi le mamelon eſt trop dur, la bouche de l'enfant ne pourra le comprimer ſuffiſamment pour en faire ſortir le lait avec facilité, & que ſi, au lieu d'être gros, cylindrique, pyriforme, & long, il eſt court, menu, ou pointu par ſon bout, & ſaillant, il ſera impoſſible à l'enfant de le ſaiſir facilement, ou de le retenir dans ſes lèvres lorſqu'il l'aura ſaiſi: il lui échappera donc dans tous les cas. On ſait qu'un ſeul de ces défauts peut devenir ſuffiſant pour préſenter des difficultés à l'*allaitement*, à plus forte raiſon ſi pluſieurs ſe trouvent réunis enſemble. Le pire ſeroit qu'ils ſe rencontraſſent tous, & cela ſuffit pour démontrer la néceſſité de travailler de bonne heure à prendre les précautions propres à remédier à ces inconvéniens, ſur-tout la première fois qu'une mère ſe propoſe de nourrir.

La raiſon de la plupart de ces inconvéniens auxquels les femmes des nations civiliſées ſont ex-

cluſivement ſujettes, ſe trouvent dans les vêtemens qui preſſent conſtamment les bouts des mamelons, de leur pointe vers la baſe. Ce n'eſt pas qu'il ne s'en trouve quelques-unes, qui, ne s'étant cependant aſſujetties à aucune précaution, ne rencontrent aucune difficulté pour allaiter. Ce ſont, 1°. celles qui ont déjà allaité, & à qui il n'eſt rien arrivé au ſein qui puiſſe faire craindre qu'il ait perdu cette facilité; 2°. celles chez qui, ſans avoir jamais allaité d'enfans, le lait a coulé abondamment dès les premiers jours de la dernière couche; 3°. celles chez qui le lait coule aiſément ſur la fin de la groſſeſſe. Voilà trois circonſtances qui doivent faire eſpérer que la mère pourra allaiter ſon enfant ſans préparations préliminaires. Cependant il reſtera encore à ſavoir, pour les deux derniers cas, ſi la forme & la conſiſtance des mamelons permettront à l'enfant de les ſaiſir aiſément.

Les femmes qui ne perdent point de lait pendant leur groſſeſſe, peuvent travailler à donner à leurs mamelons la forme & la conſiſtance requiſes, dès qu'elles ſont cenſées arrivées au neuvième mois de leur groſſeſſe, au lieu que celles qui en perdent pendant cette époque, ne doivent commencer ces précautions qu'immédiatement après l'accouchement.

Le cas le plus commun de tous eſt celui où les mamelons ne ſaillent point; ils prennent quelquefois la forme de ces groſſes verrues qu'on appelle poireaux, & ils deviennent preſque auſſi durs que de la corne, ſur tout à leur extrémité extérieure, où il s'amaſſe ſouvent de la craſſe, qu'il faut avoir ſoin d'ôter avec beaucoup de précaution, à cauſe de l'extrême ſenſibilité des papilles nerveuſes qui bordent cette partie. Le ſoir, avant de ſe coucher, on enduit les extrémités du mamelon avec le cérat de Gallien, compoſé de parties égales de cire vierge, d'huile d'amandes douces tirée ſans feu, ou plutôt de bonne huile d'olives. Le lendemain on ôte cet enduit avec une petite éponge fine, imbibée d'eau de ſavon. On répète pluſieurs jours de ſuite la même lotion, juſqu'à ce que ces parties ſoient devenues ſouples & bien décraſſées.

Pour former le mamelon, c'eſt-à-dire, le rendre ſuffiſamment long & gros, on emploie le moyen de la ſuccion, qui aide en même temps à déboucher les canaux laiteux. Celle de la bouche appliquée immédiatement au mamelon eſt la meilleure, ou, à ſon défaut, on ſe ſert de petits inſtrumens de verre qu'on nomme ſuçoirs, & qui ſont deſtinés à cet office. Les gens de la campagne ſe ſervent de pipe à fumer, ou bien d'une machine de fer-blanc, qui a la forme du mamelon. On emploie auſſi de petites bouteilles à large goulot, qu'on échauffe ſuffiſamment pour raréfier l'air qui eſt dedans, faiſant en ſorte que le goulot ſoit la partie la moins chaude de la bouteille. On répète la ſuccion pluſieurs fois par jour, ſur-tout vers les derniers temps. On baſſine enſuite les mamelons avec du vin tiède, ſucré ou miélé, pour donner de la ſolidité à l'épiderme, qui eſt ſujette à s'écorcher.

Une précaution infiniment importante, c'eſt d'empêcher que les bouts très-petits ne ſe racorniſſent par la preſſion des corps qui les couvrent. Dans cette intention, on en a placé dans des étuis faits exprès, & dont les meilleurs ſont ceux qui ſont fabriqués avec du buis; ces étuis doivent être ouverts par le bout, pour laiſſer échapper facilement le lait qui chercheroit à couler; il faut que la partie qui appuie ſur le ſein ſoit un peu concave, pour ſe mieux adapter à la forme du ſein, ce qui ne contribue pas peu à faire ſaillir le mamelon en dehors. Il eſt utile que le bord qui appuie ſur l'aréole, ne ſoit point aſſez mince pour irriter, ni aſſez épais pour former un bourlet, parce que l'un ou l'autre de ces défauts pourroit devenir nuiſible, ſoit en entamant le ſein, ſoit en le meurtriſſant. Il faut avoir auſſi la précaution de laver ſouvent ces étuis, pour qu'ils ſoient toujours propres, que le lait n'y ſéjourne pas & n'y devienne pas aigre; ce qui pourroit bientôt corroder l'épiderme du mamelon. Il eſt encore utile d'enduire chaque fois ces petits inſtrumens avec la pommade dont nous avons parlé plus haut, ou bien avec du beurre frais, pour éviter que les mamelons ne s'y attachent.

Si une femme a négligé ces précautions, qui lui auroient paru ſuperflues, & qu'elle donne le ſein à ſon enfant, il faut ſoigneuſement examiner ſi la ſuccion ſe fait réellement; il arrive quelquefois qu'elle n'eſt qu'apparente: pour s'en aſſurer, il faut faire attention aux mouvemens de la bouche de l'enfant, s'il ſe porte bien, ſi ſa bouche eſt bien conformée pour extraire le lait des mamelles, ſi le mamelon a toutes les conditions requiſes pour être ſaiſi aiſément, & pour pouvoir ſe loger de même entre le palais de l'enfant: ſi ſa langue eſt creuſée ou pliée en gouttière, pour pomper le lait, on verra, dans cette opération, les joues ſe gonfler alternativement au dehors, & ſe retirer en dedans, en ſe creuſant dans le milieu: lorſqu'elles ſe creuſent, l'enfant pompe le lait, & lorſqu'elles ſe gonflent, il l'avale; ce qu'on connoît encore, non ſeulement au mouvement de la mâchoire inférieure, qui ſe rapproche alors de la ſupérieure, mais encore à celui de la gorge, qui s'enfle en recevant le lait qui vient d'y arriver, & qui ſe reſſerre pour le pouſſer de haut en bas dans l'eſtomac.

Si donc l'enfant, bien conſtitué de ſon côté, ne peut pomper le lait de ſa mère malgré toutes les précautions poſſibles, il faut, après environ deux ou trois jours de tentatives inutiles, diſcontinuer de préſenter l'enfant au ſein maternel; on doit lui ſubſtituer des chiens nouveaux nés de groſſe eſpèce, auxquels on aura ſoin de rogner de près les ongles & d'entortiller les pattes de devant avec des bandes de linge, pour qu'avec le reſte des griffes ils ne ſoient pas dans le cas d'endommager le ſein.

Pendant tout le temps qu'on ſera obligé d'employer pour mettre les mamelons en train de fournir ſuffiſamment le lait néceſſaire à la nourriture de l'enfant, il faut y ſuppléer avec du bon lait de vache ou de chèvre, en les coupant plus ou moins, ſuivant leur conſiſtance & la force de l'enfant, avec une légère eau d'orge ſucrée ou miellée. Il eſt très-utile de faire prendre cette boiſſon par le moyen du biberon, à travers le goulot duquel on a fait paſſer un petit rouleau de linge fin & mollet, qui n'ait point de filoques ou de franges, & qui déborde d'un pouce ou environ, afin d'empêcher ce fluide de tomber tout à coup en trop grande quantité dans la bouche; par ce moyen on entretient l'enfant dans l'exercice de la ſuccion. Après avoir expoſé les difficultés que l'art peut ſouvent ſurmonter dans les premiers jours de l'*allaitement*, venons à celles qui réſiſtent quelquefois pendant pluſieurs ſemaines, & même pendant pluſieurs mois, avant que de céder tout à fait.

Une de ces circonſtances déſagréables ſe préſente chez les femmes qui, n'ayant preſque point de mamelons, n'ont point travaillé à les former avant d'accoucher, ſur-tout ſi le lait n'a point du tout coulé. Celles-ci peuvent très-rarement allaiter, avant que le mouvement du lait ſoit paſſé, par conſéquent avant le ſixième jour de la couche. La plupart des femmes ſont alors ſujettes à avoir le lait grumelé dans le ſein. Il eſt vrai qu'on pare à cet inconvénient par l'application des cataplaſmes de mie de pain & de lait, qu'on la renouvelle toutes les quatre ou cinq heures; ou bien, pour renouveler ces cataplaſmes moins ſouvent, on les fait avec la décoction de racines de guimauve & la mie de pain: l'uſage en eſt continué juſqu'à ce que tout ſoit rentré dans l'ordre naturel. On ſeconde leur effet par le régime, les boiſſons délayantes, les lavemens émolliens, & quelques juleps tempérans, pour procurer du ſommeil.

Mais comme chez la plupart de ces femmes, c'eſt tantôt un ſein qui s'engorge, tantôt l'autre, ſucceſſivement, alternativement, & quelquefois tous les deux enſemble; il en réſulte que pendant tout le temps que durent ces engorgemens, l'enfant ne tète que d'un côté, & d'autres fois point du tout; il faut donc abſolument y ſuppléer par une autre nourriture.

On ne peut donner le teton aux enfans qui naiſſent avec la mâchoire luxée. On remédie à cet accident, en ayant ſoin de la réduire ſur le champ, & de la maintenir réduite ſelon les règles de l'art; au bout de vingt-quatre heures on commence à les nourrir, ſoit avec du lait de femme qu'on fait couler de temps en temps dans leur bouche, ſoit avec celui de vache, ſoit avec celui de chèvre, tiède & coupé: on leur préſente cette boiſſon avec un biberon, pour qu'on puiſſe s'apercevoir le plutôt poſſible du temps auquel l'enfant ſera en état de ſucer, & par conſéquent de teter.

Il y a des enfans qui naiſſent avec des narines ſi étroites dans leur partie ſupérieure, qu'il faut très-peu de choſe pour les boucher entièrement. Cette cauſe ſuffit pour les forcer de quitter le mamelon à tout moment, pour que l'inſpiration puiſſe ſe faire plus facilement; ils ont preſque toujours la bouche plus ou moins ouverte, ſoit qu'ils dorment, ſoit qu'ils veillent. Lorſqu'on s'aperçoit de ce défaut, on y remédie en ſe ſervant d'une plume d'aîle de moineau, trempée dans de la bonne huile; on introduit ſucceſſivement les barbes dans les deux narines, pour les déboucher. On peut en faire autant, & avec le même ſuccès, aux enfans qui s'enrhument pendant l'*allaitement*, ou qui ont le nez bouché par des muqueſités qui le ſaliſſent & l'engorgent.

Il naît quelquefois des enfans à terme, à qui il manque la poſſibilité de teter, & qui ne pourroient le faire ſans ſecours. M. Lapie, chirurgien près Courtras en Guienne, a envoyé à l'académie royale de chirurgie deux obſervations, deſquelles il réſulte que certains enfans qui viennent au monde ſans avoir le filet ni la langue trop courte, ne peuvent cependant point teter, & ſont en danger de périr faute de nourriture; dans ce cas, il faut examiner s'ils n'ont point la langue appliquée & comme collée au palais; alors on la détache, on l'abaiſſe avec une ſpatule ou le manche d'une cuiller. M. Lapie dit que par ce moyen il a ſauvé deux enfans qui ne vouloient point prendre le teton. M. Bunel a trouvé un enfant qui étoit dans le même cas; il a abaiſſé la langue avec l'inſtrument appelé feuille de myrte; il a fait placer le mamelon dans la bouche de l'enfant, & ayant abandonné la langue à elle même, celui-ci a ſucé, ce qu'il n'avoit pas encore fait depuis trois jours. Levret a fait les mêmes obſervations; il a même remarqué qu'il y a des enfans qui, ſans être nés avec ce défaut, l'acquièrent quelquefois, pour avoir été trop long temps ſans leur faire prendre le mamelon. Pour éviter cet inconvénient, lorſque la mère ne veut ou ne peut allaiter ſon enfant, & qu'on eſt plus de vingt-quatre heures à lui donner une nourrice, il faut, au lieu de le faire boire, ſoit à la cuiller, ſoit au gobelet, le nourrir au biberon, ou avec le pis de vache dont on fait uſage en Ruſſie.

Quelques enfans naiſſent avec un prolongement contre nature au frein de la langue, ce qui s'oppoſe à la ſuccion. Dans ce défaut de conformation, qu'on nomme filet, le bout de la langue eſt figuré à peu près comme la partie la plus large d'un cœur de cartes à jouer, & elle ne ſauroit s'appliquer contre le palais ni paſſer le bord des lèvres; ſon bout, retenu trop bas, eſt toujours plus ou moins recourbé en deſſus, ſur-tout quand l'enfant crie. Dans cette circonſtance, il faut détruire la bride qui porte obſtacle à la liberté des mouvemens de la langue.

Pour couper le filet ſans aucun riſque & avec

facilité, il faut, 1°. que l'enfant ſoit paſſé horiſontalément ſur le dos & en travers des cuiſſes d'une perſonne aſſiſe ſur un ſiége un peu haut. 2°. Le chirurgien doit être debout derrière la tête de l'enfant, pour que ſa vue puiſſe plonger perpendiculairement ſur le lieu même de la bouche où il doit opérer, & ſur lequel le jour doit tomber directement & ſans aucun obſtacle. 3°. Il doit ſoulever la langue avec la pièce de pouce fendue d'une ſonde cannelée ordinaire, faiſant paſſer le filet à travers la fente de la ſonde. 4°. Avec des ciſeaux à lame étroite & à pointe émouſſée, mais dont les tranchans ſont bons, il coupera d'un ſeul coup toute la portion ſupérieure du frein de la langue: ſi l'on n'a coupé que cet excédent, il ſortira peu de ſang, parce que cette portion excédente du frein, eſt ordinairement toute membraneuſe & fort mince.

Il faut bien prendre garde de ne couper que le vrai filet, ou le prolongement du frein de la langue; car on a vu périr des enfans, à qui, faute d'attention ou de ſavoir, on avoit coupé le véritable frein, bien conformé, pour le filet. Il faut bien examiner s'il n'exiſte pas quelque autre obſtacle imprévu qui pourroit s'oppoſer à la facilité de la ſuccion.

Il peut arriver que la langue devenant malheureuſement trop libre de ſe porter en arrière dans les cris de l'enfant, elle s'engage tout entière dans le canal du goſier, qu'elle force l'épiglotte à reſter toujours abaiſſée ſur la glotte; il en réſulteroit néceſſairement l'interruption de la reſpiration, & la mort de l'enfant par ſuffocation.

Il arrive quelquefois que lorſqu'on a coupé complètement le filet, l'enfant n'a pas encore acquis la liberté de ſucer: il faut dans ce cas examiner alternativement les deux côtés de la langue: car on y trouve ordinairement des brides ligamenteuſes qui la retiennent en arrière, ou qui la contraignent latéralement, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre, & même de tous les deux, ce qui l'empêche de former un creux qui puiſſe embraſſer le mamelon.

Si l'on a reconnu l'exiſtence de ſemblables brides, on doit les couper tranſverſalement, & aſſez profondément pour les empêcher de ſe réunir; les ciſeaux, dont nous avons parlé tout à l'heure, ont encore ici la préférence ſur la lancette ou le biſtouri. Le chirurgien ne doit point ſe placer derrière la tête de l'enfant, mais en face; & au lieu de ſonde, il ſuffit de lui pincer le nez pour le faire crier, parce qu'alors toutes les parties de l'intérieur de la bouche étant dans une tenſion conſidérable, on les voit très-aiſément, & l'on juge comment il faut s'acquitter de l'opération.

Les brides dont il eſt ici queſtion ſont ordinairement plus charnues que membraneuſes, & par conſéquent plus ſujettes à ſe réunir que celles du filet; ce qui indique qu'il faut les couper complètement, & n'en laiſſer aucune trace. Mais doit-on couper en même temps toutes ces brides, ou faut-il le faire à des intervalles différens, laiſſant guérir une plaie, avant que d'en faire une autre?

Pour ſe décider prudemment ſur le parti qu'il y a à prendre en pareille occurence, il faut commencer par examiner les avantages & les inconvéniens des deux méthodes. Si l'on ſuit la première, on remplit l'indication principale qu'on a en vue, en détruiſant ſans délai tous les obſtacles qui s'oppoſent au mouvement de la langue, par conſéquent de la ſuccion & de la déglutition de l'enfant. Mais, d'un autre côté, les douleurs, les plaies multipliées, les pertes de ſang ne peuvent-elles pas mettre la vie de l'enfant en plus grand danger que ſi l'on ſuivoit la ſeconde méthode? L'expérience a appris qu'il n'y avoit rien à craindre à ne pas mettre de longs intervalles entre les différentes ſections qui ſont requiſes.

On doit obſerver que pour faire la ſeconde ſection, & ainſi de ſuite, il eſt à propos d'attendre qu'il ne ſorte preſque plus de ſang de la première, & il faut attaquer les brides antérieures avant les poſtérieures. Quant à l'hémorragie, elle n'eſt point à craindre, quoique la ſection de ces brides fourniſſe chacune plus de ſang que celle du filet; mais comme les vaiſſeaux des parties latérales de la langue ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi gros que ceux qui accompagnent la racine du frein, leur ſection ne menace point la vie de l'enfant, comme pourroit le faire celle des vaiſſeaux de cette racine, qu'on auroit mal-adroitement coupés en enlevant le filet. Au reſte, dès qu'on aura coupé une bride, il faut tourner la face de l'enfant vers la terre, & le maintenir ainſi ſur le bras, pour laiſſer au ſang le temps de s'écouler.

Il faut encore, dans cette circonſtance, veiller à ce qu'on ne faſſe rien prendre à l'enfant par la bouche; car non ſeulement il ne peut point teter, mais il lui eſt impoſſible d'avaler; & pour peu que, par un zèle imprudent, on veuille en faire la tentative, on ne tarderoit pas à s'en repentir, parce qu'on auroit mis infailliblement cette foible créature dans le cas d'étouffer.

7°. *Régime & préceptes relatifs à l'allaitement.*

Le plan de conduite que doivent ſuivre les femmes pendant *l'allaitement*, eſt un des points les plus importans de cet article, puiſqu'il doit apprendre à celles qui veulent remplir les nobles fonctions de la maternité, ce qu'il eſt avantageux pour elles & pour leur enfant de pratiquer, & ce qu'elles doivent éviter, pour conſerver à la ſociété des individus dont l'exiſtence première, ſolide & vigoureuſe, promette pour la ſuite des hommes phyſiquement & moralement bien conſtitués.

En général, les femmes qui allaitent ne ſont pas obligées de s'aſtreindre au même régime, ni aux mêmes précautions que celles qui ne le font pas. Ainſi elles pourront manger plutôt, & en plus

grande quantité ; elles ne reſteront point auſſi long-temps dans leur lit ; elles ſe couvriront moins, & ne feront point également uſage de boiſſons délayantes & diaphorétiques, parce qu'on n'a pas beſoin d'exciter chez elle la tranſpiration, comme chez celles qui ne nourriſſent point.

Lorſque le mouvement de la fièvre de lait ſera paſſé, on leur donnera de la bonne ſoupe graſſe au riz, avec la fécule de pomme de terre, du vermicelle, & d'autres farineux : on proportionnera la nourriture à leur état & à leurs beſoins. Il eſt prudent qu'elles ne faſſent point uſage de viande pendant les ſept ou huit premiers jours, & qu'elles ne boivent que de l'eau rougie avec du bon vin.

Lorſqu'elles ſeront remiſes aux nourritures communes, il faut qu'elles ſe retiennent un peu ſur l'uſage de la chair des animaux, qu'elles doivent, quand elles le peuvent, entremêler avec des végétaux ; car toute ſeule elle donneroit un ſuc trop exalté, tendant à la nature alkaline, & conſéquemment peu analogue à la douceur qui doit être naturelle au lait. Les ragoûts exquis, très-aſſaiſonnés, qu'on ſert ſur les tables des femmes opulentes, les chairs ſalées & enfumées des quadrupèdes & des poiſſons, dont les femmes de la campagne ſe nourriſſent, ſont également contraires à la formation d'un lait pur & ſain. Les aſſaiſonnemens ſalés, aigres, acides, aromatiques, qui foiſonnent dans ces alimens, apportent au lait des altérations ſuffiſantes, pour communiquer aux enfans des diſpoſitions prochaines au ſcorbut, aux maladies cutanées, à la phthiſie, à la goutte, & à d'autres maladies fâcheuſes, dont on ignore ſouvent les cauſes premières.

La gourmandiſe eſt un vice aſſez ordinaire chez les femmes du commun qui nourriſſent. Elles s'imaginent que leur ſoin capital doit être de manger & de boire ; comme ſi la nature conduiſoit à leur ſein tout ce qu'elles portent à leur bouche ; par-là elles chargent l'eſtomac au deſſus de ſes forces, il languit, fournit de mauvais ſucs. De là les crudités, les aigreurs, les tranchées, les coliques, qui dérangent l'ordre des ſecrétions, & donnent naiſſance à un lait de mauvaiſe qualité.

Si le trop grand uſage des alimens ſolides & compoſés eſt à craindre pour les femmes qui nourriſſent, l'uſage du vin pur & des liqueurs ſpiritueuſes l'eſt encore généralement bien davantage. Elles doivent obſerver en outre que dans cette circonſtance, plus que dans toute autre, leur manière de vivre doit être uniforme pendant & après le repas ; qu'elles ne doivent pas boire tantôt froid & tantôt chaud.

Les mères donneront à teter à leurs enfans, quand elles ſentiront le lait monter & diſtendre leurs mamelles. On eſt tombé à cet égard dans deux excès oppoſés ; les uns veulent qu'on ne faſſe teter l'enfant que trente-ſix ou quarante-huit heures après l'accouchement, les autres qu'on lui préſente le ſein auſſi-tôt qu'il eſt né.

Il eſt dangereux d'attendre trop long-temps ; le lait qui s'amaſſe dans les ſeins, les diſtend exceſſivement : ils deviennent quelquefois durs & très-douloureux ; ſi on les préſente alors à l'enfant, il fait de vains efforts pour teter ; le lait s'accumule de plus en plus ; il ſe forme un engorgement conſidérable, & il faut avoir recours aux cataplaſmes émolliens & réſolutifs, pour le détruire : & ſurtout à l'alkali volatil qu'on mêle avec le jaune d'œuf.

L'expérience a appris d'ailleurs que le lait d'une femme nouvellement accouchée étoit celui qui convenoit le mieux au nouveau né. On ſait que cette liqueur n'eſt alors qu'une eſpèce de ſéroſité, ou de petit lait clair, un peu aigre, qui purge l'enfant ; le *coloſtrum* eſt deſtiné à cet emploi, c'eſt la nourriture qui lui convient pour nettoyer en même temps les premières voies, pour lui éviter des tranchées & d'autres accidens. C'eſt un grand mal pour lui de le priver de cette liqueur bienfaiſante qui eſt bien préférable aux purgatifs qu'on emploie quelquefois pour faire ſortir le *méconium* ou les excrémens qui ſont enfermés dans les inteſtins de l'enfant qui naît. On évite ainſi d'irriter le canal inteſtinal, de cauſer des tranchées, & d'augmenter les tourmens auxquels il eſt déjà en proie dès l'aurore de ſon exiſtence.

Il ne faut point s'en rapporter, ſur cet objet, au caprice des ſages-femmes & des gardiennes ; loin de faire jeûner pendant 24 heures un enfant qui crie, il vaut bien mieux lui donner le ſein de ſa mère, qui, en ſatisfaiſant ſon beſoin, ne manque preſque jamais de l'appaiſer. Les enfans nouveaux nés, avant qu'ils s'endorment, & toutes les fois qu'ils ſe réveillent, cherchent à teter. Il faut profiter de cette indication naturelle pour les allaiter, fût-ce même pendant la nuit ; car ſi l'on manque le premier moment du déſir & du beſoin, on eſt ſouvent pluſieurs heures ſans pouvoir leur faire prendre le ſein, qui pendant ce temps ſe gonfle, & cauſe des ſouffrances proportionnées à la longueur du retard.

Il ſera bon néanmoins d'attendre quelques heures avant d'offrir le ſein de la mère à l'enfant, pour lui donner le temps de s'accoutumer au nouvel élément qu'il reſpire & qui le preſſe, & en même temps pour laiſſer ſortir de ſon goſier la matière viſqueuſe qui le tapiſſe. C'eſt pour cet effet qu'on doit toujours avoir ſoin de placer l'enfant ſur le côté, parce que dans cette poſition, les phlegmes ſortent bien plus aiſément.

Lorſque l'enfant ne témoignera pas trop ſon impatience par ſes cris, & que les ſeins de la mère ne ſeront pas trop diſtendus, on pourra attendre juſqu'à douze heures. Il ſe ſaiſira avec d'autant plus d'avidité du mamelon, qu'il aura ſupporté une petite abſtinence ; la ſuccion ſera plus active, & elle opérera plus puiſſamment le dégorgement

des mamelles, qui ſont aſſez ordinairement fort tendues douze heures après l'accouchement.

Dès le ſecond jour le liquide qui arrive aux ſeins prend de la conſiſtance, & devient plus nourriſſant. On ne fixera pas encore les heures auxquelles les enfans doivent prendre le teton. Il vaut mieux les allaiter ſouvent, que de les laiſſer gorger de manière à fatiguer leur eſtomac, & à les faire mal digérer.

Si, par quelque circonſtance que ce ſoit, un enfant ne pouvoit pas teter, & qu'il en exprimât le beſoin, il faudroit lui donner du lait coupé avec de l'eau, & y mêler un peu de ſucre, en attendant qu'on puiſſe l'allaiter.

Il eſt eſſentiel de ne pas faire teter un enfant qu'il ne ſoit bien éveillé, & de ne pas lui boucher les narines avec le ſein. Il faut le tenir dans une poſition convenable, pour qu'il puiſſe bien avaler; en conſéquence il doit être plus droit que renverſé; enfin, pour l'engager davantage a prendre le teton, il faut en mouiller le bout avec du lait; & pour que le dégorgement ſe faſſe également des deux côtés, quand l'enfant aura teté d'un côté, on ne manquera pas de lui préſenter, la fois ſuivante, l'autre ſein.

S'il arrive quelquefois, ce qui eſt néanmoins fort rare, que la mère vienne à manquer de lait, elle mangera particulièrement des farineux, des pommes de terre, des lentilles, des fèves, des châtaignes, des pâtes, des légumes bien cuits, des carottes, des navets, des fruits très-mûrs, & qui n'aient preſque point d'acide; elle boira de la bière, & ſera infiniment circonſpecte ſur les mets très-aſſaiſſonnés & ſur les liqueurs ſpiritueuſes; elle fera un peu plus d'exercice que de coutume, & ſe tiendra au grand air le plus qu'elle pourra.

Il eſt cependant bon de remarquer que la grande quantité du lait n'eſt pas le principal objet qu'il faut enviſager; c'eſt ſur-tout de ſa qualité que dépend une bonne nourriture. Il arrive ſouvent qu'une femme qui a le ſein petit, paroît ne pouvoir pas fournir beaucoup de lait, & cependant l'enfant en a ſuffiſamment, puiſque malgré cela il ſe porte bien & prend tout l'accroiſſement qu'on peut deſirer.

Si l'on craint de fatiguer la mère, elle pourra bien ne donner le teton à l'enfant qu'après deux heures d'intervalle. On l'accoutumera par la ſuite à ne la réveiller que deux fois dans la nuit; elle-même s'habituera à ſe rendormir ſur le champ, & ne ſera point du tout fatiguée de cette alternative de veille & de ſommeil.

Cet embarras de donner à teter à toute heure de nuit, eſt une des principales objections qu'oppoſent les femmes aux inſtances qu'on leur fait pour les engager à nourrir, & que les maris appuient par pluſieurs raiſons qu'ils donnent pour plauſibles. En déſirant que toutes les mères ſoient nourrices de leurs enfans, il faut rendre leur état le moins gênant poſſible. Il ſuffit qu'une mère veuille s'aſtreindre à commencer ſa nourriture; la nature & ſa ſenſibilité maternelle regarderont bientôt comme un jeu, comme un délice, ce qu'elles avoient enviſagé auparavant comme l'écueil de leur liberté & de leur tranquillité.

Pour qu'une femme ne ſe fatigue pas lorſqu'elle donne à teter, il faut qu'étant couchée de ſon long, elle ait les reins & la tête un peu élevés & ſoutenus; il faut qu'un peu tournée ſur le côté, elle puiſſe paſſer un bras ſous le cou de l'enfant. Lorſque la mère a trouvé une attitude commode, il eſt bon d'abord de laiſſer un peu de temps l'enfant ſur ſon ſein, afin qu'il s'habitue à teter auſſi-tôt qu'on le lui préſente. Les nouveaux nés tirent peu de lait à la fois, & s'endorment ſur le ſein preſque auſſi-tôt. On les en tire, pour les placer, ſans maillots, dans un petit berceau rembouré de tous côtés, & où l'enfant ſoit bien garanti des chûtes, où, libre dans tous ſes mouvemens, il puiſſe ſe développer avec la facilité que la nature a accordée généralement à tous les animaux dans de pareilles circonſtances.

On aura ſoin d'entretenir l'enfant avec d'autant plus de ſoin & de propreté, qu'il ſera plus libre; il faudra le changer très-ſouvent de linge, & auſſi-tôt que ſes excrémens les auront ſalis, ce que l'enfant ne manquera pas de ſolliciter par des cris.

Bien des femmes ſont encore dans l'opinion que les enfans ont très-peu de chaleur. En conſéquence, pour qu'ils n'aient pas froid, on les étouffe ſous des vêtemens, on les fait ſuer, on les emmaillote inhumainement; pendant les premières ſemaines, ſur-tout lorſqu'il fait du vent, que la température eſt plus plus froide, on les renferme, on les prive d'air, on les charge de couverture, & on les enveloppe de rideaux. Que réſulte-t-il de cette pratique inſenſée? C'eſt qu'auſſi-tôt qu'un enfant ſoigné de cette manière eſt expoſé à l'air, ou qu'on ne le couvre pas auſſi ſcrupuleuſement, il s'enrhume, ou bien il a des coliques; de là on infère qu'il faut le couvrir beaucoup, & le renfermer encore plus exactement, ce qui n'eſt pas moins abſurde. Ces moyens ne manquent jamais d'affoiblir un enfant, de l'empêcher de devenir grand & fort, & de le rendre délicat, ſouvent pour le reſte de ſa vie. Le froid n'enrhume guère, que parce qu'on a eu chaud auparavant. Il eſt donc très-avantageux d'accoutumer, même les enfans qu'on allaite, à ſupporter les différentes influences atmoſphériques.

Le plus ordinairement on prolonge l'*allaitement* pendant ſix mois ſans y mêler aucune autre nourriture. Avant cette époque, les enfans n'ont point de dents, ou n'en ont point aſſez pour broyer des alimens ſolides; leur eſtomac eſt trop foible pour digérer des nourritures plus fortes que celle qui

leur a été préparée par la nature. Lorſque les organes de la maſtication paroiſſent, on peut mêler à l'*allaitement* des ſoupes ou panades légères, faites avec de la chapelure, ou la croûte du pain, qui eſt beaucoup plus facile à digérer que la mie. On doit proſcrire abſolument la bouillie, au moyen de laquelle l'eſtomac ſe trouve leſté avec une véritable colle indigeſtible; il faut encore interdire les gâteaux & toute eſpèce de pâtiſſerie.

Quelquefois au bout de deux mois, plus ou moins, il arrive que le ſein de la nourrice paroît inſuffiſant pour fournir à l'enfant l'aliment qu'il doit recevoir. On doit parer à cet inconvenient & veiller en même temps à la délicateſſe de la mère, en faiſant avec du lait, de la croûte de pain bien diviſée, ou de la fécule de pomme de terre, le ſupplément de nourriture dont l'enfant a beſoin.

Souvent on peut ſevrer un enfant à douze mois & même avant; mais preſque jamais l'*allaitement* ne s'étend au delà de dix-huit mois. Au reſte, c'eſt la force de l'enfant, l'accroiſſement de ſes dents, la poſſibilité de fournir du lait de la part de la mère, qui doivent déterminer le moment du ſevrage. (*Voyez* ſevrage.) On obſervera ſeulement ici, qu'on doit le faire graduellement, en préſentant le ſein moins fréquemment de jour en jour, en évitant d'allaiter d'autres enfans en préſence de celui qu'on ſevre; la mère doit de ſon côté prendre des précautions pour empêcher que le lait ne s'engorge, ou n'aille ſe dépoſer ſur quelque autre partie. Elle aura ſoin d'abord de moins manger, d'uſer d'alimens moins nourriſſans, de boire pendant quelques jours quelques tiſanes légèrement ſudorifiques, d'éviter ſur-tout de s'expoſer à l'air froid, de ſe couvrir la poitrine avec le plus grand ſoin, pour y entretenir la chaleur; enfin, après avoir gardé ce régime pendant quelque temps, elle doit être purgée pluſieurs fois avec des minoratifs, ſelon l'exigence de ſon état.

Quelques auteurs ont penſé que les plaiſirs de l'hymen devoient être abſolument interdits aux femmes qui allaitent leurs enfans, & aux nourrices: mais cette ſévérité nous paroît un peu outrée. Il faut leur recommander de ne pas ſe livrer avec excès à des exercices qui, en les échauffant beaucoup, ne manqueroient pas de nuire à leur lait; il faut qu'elles mettent un intervalle raiſonnable entre la jouiſſance & l'inſtant où elles doivent allaiter. Ce qui porte à recommander l'abſtinence, c'eſt qu'on craint qu'une nourrice ne devienne groſſe dans cet intervalle de temps. Mais il eſt rare que des femmes qui ne ſont pas réglées puiſſent concevoir.

Mauriceau n'exigeoit point des nourrices une privation abſolue des devoirs attachés à leur état, parce que l'expérience lui a appris que beaucoup de femmes ne laiſſent pas de bien élever leurs enfans, tout en couchant avec leurs maris; que d'ailleurs il peut réſulter de grands inconvéniens de la privation totale des plaiſirs de l'hymen pour celles qui en uſoient habituellement, & chez qui les déſirs ſeroient irrités ſans être ſatisfaits. D'un autre côté, comme elles ne tiendroient pas toujours compte de la défenſe qui leur ſeroit faite, il y auroit à craindre, ſi elles devenoient groſſes, qu'elles n'aimaſſent mieux continuer leur nourriture, & donner un lait peu approprié au nouriſſon, que de convenir de l'infraction faite à la défenſe.

Quoique l'air ne paroiſſe pas avoir un rapport direct avec l'*allaitement*, on ſait que par le moyen de la reſpiration, il peut influer beaucoup ſur la formation du lait. Les femmes qui habitent des villes très-peuplées, où cet élément n'a pas un accès bien libre, où les rues ſont fort étroites & mal-propres; celles qui reſtent dans des villages enfoncés, dans des lieux bas, marécageux, où on laiſſe croupir beaucoup de fumier, où ſe trouvent des marres très-puantes, ſont expoſées à reſpirer un air vicié & corrompu, dont l'action peut ſe porter ſur le lait, & le pénétrer de certains gaz mal-faiſans, que tient alors en diſſolution cet élément ſubtil. Les phyſiciens d'ailleurs conviennent qu'un air gâté eſt beaucoup moins élaſtique, conſéquemment moins propre à faciliter l'action des poumons ſur le ſang, qui eſt la ſource féconde de tous les fluides différens, dont l'équilibre doit conſtituer la ſanté. Si le ſang eſt mal élaboré, le lait doit avoir néceſſairement moins de qualité. La localité eſt donc un point de ſalubrité qui doit fixer particulièrement l'attention des mères qui doivent allaiter, ou faire allaiter leurs enfans dans certaines contrées. C'eſt ſur tout aux miniſtres de ſanté, qui doivent connoître l'avantage & les déſavantages des différentes poſitions topographiques, à faire connoître celles où le berceau de l'humanité peut être placé le plus avantageuſement, & proſcrire les autres, où l'aiſance, l'ignorance ou les préjugés n'ont encore pu déraciner beaucoup d'abus & d'inconvéniens. Le développement de vérités auſſi utiles ne contribuera pas peu à aſſurer la population des lieux où elles ſe ſeront fait entendre, & un gouvernement ſage ne doit jamais les perdre de vue.

Il faut en général, pour qu'une femme allaite avec avantage pour elle & pour ſon nourriſſon, qu'elle ſoit bien conſtituée, habituellement bien portante, ni trop graſſe ni trop maigre, qu'elle ne ſoit point énervée par une vie molle & oiſive; les femmes qui ſont engraiſſées par le repos, & nourries par le ſommeil, ne produiſent qu'un chyle aqueux, ſans force & ſans vigueur. Il faut une certaine activité phyſique & morale, pour donner au lait le degré le plus parfait d'élaboration. L'exercice modéré eſt donc indiſpenſable; la gaîté de l'eſprit & l'enjouement ſont des acolytes infiniment utiles, & l'on a ſouvent obſervé que les nourrices dont l'humeur étoit très-gaie & très-égale,

étoient, tout compenſé, celles qui faiſoient les plus belles nourritures. Autant l'exercice modéré eſt néceſſaire, autant celui qui eſt exceſſif devient pernicieux. Un travail trop fort, trop conſtant, deſsèche les femmes, le chagrin les anéantit, & leur lait ſe trouve privé des parties les plus nourriſſantes & les plus ſpiritueuſes.

Il faut en convenir, c'eſt le bon lait qui fait tout le ſuccès de l'*allaitement*. Sans donner ici tous les développemens qu'on pourroit déſirer ſur le lait des femmes (*voyez* LAIT), il eſt néceſſaire de donner au moins quelques ſignes caractériſtiques auxquels on reconnoîtra facilement celui qui a toutes les qualités requiſes pour un *allaitement* heureux.

Le bon lait ne doit être ni trop aqueux ou ſéreux, ni trop épais; mais il doit avoir aſſez de conſiſtance pour reſter ſur la main, ſans couler lorſqu'on l'incline un peu. Le lait doit être blanc, mais d'une blancheur qui lui eſt particulière, & que tout le monde connoît; s'il eſt trop ſéreux il eſt bleuâtre; s'il eſt trop épais, il devient bientôt jaunâtre. Son goût doit être douceâtre, ſans aucune acrimonie. On eſt sûr qu'un lait n'eſt pas bon, quand il n'a point de conſiſtance, qu'il a un goût & une odeur forte, bientôt après qu'il eſt ſorti des mamelles.

S'il eſt on ne peut pas plus intéreſſant, pour le ſuccès de l'*allaitement*, que la mère & le nourriſſon aient concentré autour d'eux tout ce qui eſt le plus conforme aux vues de la nature, il n'eſt pas moins important d'éloigner tout ce qui peut étourdir, inquiéter, tracaſſer, échauffer la mère. Les viſites, l'embarras d'un grand nombre de perſonnes qui les viſitent dans les premiers jours, ne peuvent que lui être contraires, ainſi que le ſoin outré qu'on prend de la garantir du froid. C'eſt une mauvaiſe habitude que de fermer les rideaux autour de ſon lit; on accumule ainſi les mauvaiſes odeurs, on appauvrit l'air qu'elle reſpire, on échauffe beaucoup ſa tête; il faut tenir toujours l'appartement à douze degré ou quatorze au plus du thermomètre de Réaumur, la couvrir de manière qu'elle ne ſue pas, ouvrir de temps en temps les fenêtres, brûler en outre du ſucre ou du vinaigre pour purifier l'air.

Il ne faut pas qu'une femme qui commence à allaiter, s'expoſe à ſe bleſſer en voulant marcher trop tôt. Elle peut dès le quatrième ou cinquième jour reſter ſur une chaiſe longue, & même plutôt en été, lorſqu'elle n'eſt retenue par aucun accident. On doit la tenir extrêmement propre.

On doit craindre de cauſer la moindre frayeur aux mères qui allaitent; elles doivent faire un exercice tellement modéré, qu'il puiſſe contribuer à l'élaboration du lait & à la liberté de toutes les évacuations. Elles ne doivent point expoſer au froid leurs pieds & leurs mains en les lavant, bien moins encore marcher pieds nus, comme il arrive a beaucoup de jeunes femmes en ſortant de leur lit.

Toutes les précautions que nous avons indiquées, contribueront beaucoup à donner de l'appétit aux femmes, à rétablir promptement leurs forces, & à les rendre de nouveau à la noble fonction qu'elles viennent d'exercer, & pour laquelle leur jeuneſſe a été ſpécialement deſtinée par la nature.

7°. *Précautions indiſpenſables lorſque l'allaitement n'a pas lieu.*

Lorſque les femmes ſe déterminent à ne pas nourrir, ſoit parce que le mauvais état de leur ſanté ne le permet pas, ſoit que pour toute autre raiſon elles veuillent s'affranchir des lois de la maternité, elles doivent prendre les plus grandes précautions pour empêcher que l'aliment qui étoit deſtiné à l'enfant, ne ſe change en un poiſon pernicieux pour la mère.

On ſait que chez les femmes qui viennent d'accoucher, & qui ne nourriſſent pas, les lochies coulent pendant quarante jours; que cette excrétion eſt preſque toujours ſuivie de celle des fleurs blanches, parce que la matrice ayant été occupée long-temps par l'écoulement des vidanges, a dû recevoir, à raiſon de ſon extenſion & du relâchement de ſes fibres, une grande perte dans ſon élaſticité & ſon ton naturel. La vie ſédentaire, le peu d'exercice que font les femmes des villes, le mauvais régime qu'elles ſuivent, prolongent ſouvent cette incommodité, qui, en choquant la propreté, ne manque preſque jamais d'éloigner les hommes, leur cauſe des tiraillemens d'eſtomac très-conſidérables, & finit par les affoiblir beaucoup, ſur tout lorſque l'*allaitement* ne vient pas à leur aide, en détournant au profit de leur progéniture, des humeurs que la nature n'avoit pas deſtinées à prendre leur cours par les voies inférieures.

Je croirois volontiers que les femmes qui ont pris le parti de ne point nourrir, & même celles qui dans ce nombre peuvent mettre en avant leur extrême délicateſſe, devroient, & pour l'avantage du nouveau né, & par intérêt perſonnel, au moins allaiter pendant quelques ſemaines, pour que la révolution qui eſt la ſuite néceſſaire du défaut de nourriture, ſe faſſe moins brûſquement, & que petit à petit la nature rende à la matrice une excrétion dont les mamelles ſeules devoient être chargées.

Mais ſi des mères ſe trouvent dans la fâcheuſe néceſſité de ne pouvoir allaiter aucunement leurs enfans, elles ne ſauroient trop ſurveiller, pour prévenir les funeſtes effets que cauſe ſouvent le refoulement de leur lait. Les plus à craindre ſont l'apoplexie laiteuſe, la péripneumonie laiteuſe, & les dépôts laiteux. (Voyez chacun de ces articles.)

Dans

Dans les vingt-quatre heures qui précèdent la fièvre de lait, le miniſtre de ſanté ſera obſerver une diète très-rigoureuſe ; il défendra tout aliment ſolide, ne permettra que des boiſſons tempérantes & adouciſſantes, comme de l'eau panée, celle de riz ou d'orge, une tiſane commune édulcorée. Il tiendra la même conduite pendant tout le temps de la fievre ; car plus l'accouchée boira, plus l'âcreté du lait ſera diminuée ; plus la moiteur & la tranſpiration deviendront avantageuſes, plus l'abondance des urines enlevera de parties groſſières au lait.

Une obſervation qui me paroît très-importante pour la claſſe la plus nombreuſe & la moins éclairée, c'eſt de prendre garde qu'elle ne faſſe du vin un uſage indiſcret. J'ai vu dans un hôpital dont mon père étoit chargé, périr une grande quantité de femmes en couche, parce que, malgré les ordres de la prudence & de l'expérience la plus éclairée, les parens & les amis des femmes étoient dans l'habitude d'apporter aux nouvelles accouchés du vin, qu'ils regardent, par un préjugé fatal, comme la choſe la plus capable de rétablir promptement les forces ; tandis que rien ne dérange plus ſûrement l'ordre naturel, chez celles qui ne nourriſſent pas, comme chez celles qui nourriſſent.

On doit entretenir les femmes qui ne peuvent allaiter, dans un repos parfait, & écarter d'elles tout ce qui peut les irriter, les inquiéter, & les chagriner. Les moindres alarmes peuvent produire les plus terribles effets chez elles, parce qu'alors leurs fibres ſont déjà dans un grand état d'érétiſme, & que le genre nerveux participe beaucoup à l'irritation ; ce dont on peut s'aſſurer par les caractères du pouls, qu'on trouve ordinairement ſerré & enfoncé.

L'air de la chambre doit être tempéré & ſouvent renouvelé, parce qu'il eſt bientôt & facilement corrompu par l'extrême tranſpiration des nouvelles accouchées ; on aura ſeulement ſoin, en ouvrant momentanément les fenêtres, de les couvrir plus ſoigneuſement pendant cet intervalle. Il ſeroit encore nuiſible alors de trop vêtir les femmes, pour ne pas les affoiblir outre meſure par une exceſſive déperdition ; il faut toujours obſerver qu'on doit plutôt entretenir une douce moiteur qu'une ſueur abondante.

Il y a beaucoup d'endroits où l'on a la coutume de ſerrer le ſein, afin que le lait y trouvant plus de réſiſtance, prenne plutôt le chemin de la matrice ; cette habitude eſt encore condamnable. Il eſt vrai que le ſein ne s'élevera pas tant ; mais il prendra plus de largeur, & ſans obtenir l'effet déſiré, on produira la difformité de la gorge ; car rien n'y contribue tant que de la gêner & d'empêcher ſa diſtenſion par des bandages. Il eſt indiſpenſable de la laiſſer à l'aiſe, ſur-tout de ne point ſe permettre d'y appliquer des ſubſtances ſtyptiques ou aſtringentes, de la charpie, du coton ou de la filaſſe, ſont bien ſuffiſans.

Lorſque le lait commence à s'écouler par bas, on ne doit rien négliger pour faciliter cette excrétion. La diète ſera toujours obſervée, & l'accouchée prendra deux ou trois lavemens par jour, parce qu'ils emportent ce qui peut reſter dans les premières voies, & qu'ils contribuent à diminuer la réſiſtance de la matrice. On appliquera ſur le ventre quelques décoctions adouciſſantes & relâchantes ; ou l'on peut employer l'huile de camomille & d'olive ordinaire, avec une flanelle, pour le frotter légèrement ; l'on baſſinera les parties naturelles, pour diminuer la réſiſtance qu'elles pourroient eſſuyer : c'eſt à peu près là tout ce qu'il y a à faire, tant que dure la fièvre de lait.

L'écoulement des lochies diminue petit à petit ; il ceſſe au bout de quinze jours, trois ſemaines, un mois, & même plus ; il eſt quelquefois ſuivi de fleurs blanches, & ſur-tout parmi les grandes dames. Tant que cette excrétion a lieu, & même dans les premiers temps qui ſuivent ſa ceſſation, il faut ménager à l'accouchée la plus grande tranquillité du corps & de l'ame : elle doit être habillée chaudement, & ne point s'expoſer indiſcrètement à l'impreſſion de l'air froid. Enfin on peut, ſelon le beſoin, lui adminiſtrer des diaphorétiques & des purgatifs, qui débarraſſeront des reſtes de la matière laiteuſe.

Il y a des accoucheurs qui purgent les femmes dès le lendemain de leur fièvre de lait ; cette pratique ne doit point être ſuivie. Il eſt dangereux d'irriter par des purgatifs un individu dont la ſenſibilité eſt déjà trop grande. Il eſt vrai qu'il exiſte alors une eſpèce de cacochimie ; mais la nature peut ſe ſuffire à elle-même, elle travaille à la dépuration des humeurs, au moyen de l'écoulement des lochies ; en la troublant, on riſqueroit de déranger le cours de la matière laiteuſe. L'effet des purgatifs peut l'appeler avec trop d'abondance vers les inteſtins, où elle pourroit, en ſe développant, produire des effets très-fâcheux. Il faut s'aſtreindre à la règle générale, qui défend de détourner une excrétion qui va bien, pour en procurer une autre.

C'eſt lorſque la nature a ceſſé l'excrétion des lochies, qu'on eſt ſouvent dans le cas de purger les femmes qui n'allaitent pas. Le terme eſt déterminé par celui de la ceſſation abſolue de cette excrétion, ce qui fait qu'on purge quelquefois au bout de quinze jours, quelquefois au bout de ſix ſemaines. Cependant il eſt bon d'obſerver que quelquefois, après la fièvre de lait, la méthode de lâcher le ventre peut être avantageuſe chez les femmes pléthoriques, cacochymes, & qui ont les premières voies remplies de crudités. Ce ſont les évacuations trop conſidérables qu'il faut craindre dans ces cas. On ſe ſert avantageuſement du ſel *de duobus*, ou d'un autre laxatif approprié. Il ſuffit qu'ils lâchent doucement le ventre, ſans donner de coliques ; on peut les réitérer ſelon le beſoin.

Si les femmes qui n'ont pu allaiter, ne s'aſtrei-

gnoient point à ſuivre les conſeils que nous venons de leur preſcrire, elles riſqueroient pour la ſuite des engorgemens fâcheux, ſoit au ſein, ſoit à la matrice, des dépôts dus au lait répandu, & ces dépôts ſont infiniment à craindre, ainſi que les douleurs aiguës, qui portent preſque habituellement le trouble dans leur ſanté, & qui ſont ſouvent ſuivies de ſquirres & de cancers.

Il n'arrive que trop ſouvent que des mères infidelles, qui auroient pu nourrir, & qui ne l'ont pas fait, ſont, malgré les précautions même les plus exactes, abandonnées par la nature, qui, en leur reprochant leur injuſtice, les en punit bien rigoureuſement. (*M. MACQUART.*)

ALLAITEMENT ARTIFICIEL, ou plus généralement NOURRITURE ARTIFICIELLE DES ENFANS. (*Hygiène & adminiſtration des hôpitaux.*) Un grand nombre d'enfans ſont privés, en naiſſant, de l'aliment que leur deſtine la nature. Des maladies graves ſurvenues pendant les couches, de ſimples affections du ſein, la mort enfin, peuvent les priver de leurs mères, ou les empêcher de remplir le premier des devoirs. D'autres circonſtances en même temps peuvent s'oppoſer à ce que l'on ait recours à l'uſage des nourrices, ſi inhumainement encore multiplié de nos jours. La crainte d'éloigner de ſes regards un enfant chéri, l'inquiétude ſur ſon ſort, en le confiant à des mains étrangères, l'extrême négligence des nourrices, tout porte un grand nombre de familles à refuſer leur ſecours; & ſi le ſein de la mère ne peut être accordé à l'enfant, il faut bien recourir aux moyens de lui procurer une nourriture artificielle.

Ces inconvéniens attachés à l'emploi des nourrices mercenaires, ont été vivement ſentis, & pluſieurs auteurs n'ont pas balancé, en les exagérant ſans doute, à propoſer de préférer le lait des animaux à celui de femme, lorſque le lait maternel ne pourroit pas être employé. Mais c'eſt ſur-tout pour les enfans trouvés, qui ſont à la charge du gouvernement, que ces inconvéniens ont paru exiſter. Leur nombre conſidérable, & qui s'accroît chaque jour, ne permet pas toujours de ſe procurer la quantité de nourrices ſuffiſante pour les élever; les dépenſes pour les attirer à ce genre de ſervice, ſont d'ailleurs trop grandes, & le danger ſur-tout de propager dans les campagnes l'infection vénérienne dont on croit que la plupart de ces enfans ſont attaqués, rend très-circonſpect & très-réſervé à cet égard.

C'eſt pour échapper à tant d'obſtacles que l'on a eu recours à *l'allaitement artificiel*; on en a varié les procédés, & l'on comprend actuellement ſous ce nom pluſieurs méthodes. Mais on peut obſerver en paſſant, qu'on en a fait une diviſion en même temps défectueuſe & imparfaite. Ainſi, on n'a point fait mention dans le nombre de ces procédés, du lait de femme donné au biberon ou à la cuiller, tandis qu'on a appelé *allaitement artificiel*, celui des enfans auxquels on fait teter les animaux. Cependant cette dernière eſpèce d'*allaitement* doit paroître plus naturelle que ne le ſeroit la première. En général, c'eſt l'uſage du lait des animaux, donné à la cuiller ou au biberon, qui forme la méthode la plus commune d'élever artificiellement les enfans. Cependant on a auſſi propoſé de bannir toute eſpèce de lait du nombre de leurs alimens, en y ſubſtituant l'uſage des panades ou des bouillies; & ce procédé ayant été mis en grande pratique, on voit que pour avoir une dénomination plus générale des diverſes méthodes par leſquelles on a cherché à ſuppléer le ſein des femmes, on doit ſubſtituer à l'expreſſion d'*allaitement artificiel* des enfans, celui de *nourriture artificielle*.

Ce n'eſt que depuis une époque aſſez moderne que les auteurs ſe ſont occupés avec quelque détail de cet objet important.

M. Bardini en Italie (1), M. Underwood en Angleterre (2), en Ruſſie M. Betzky (3), en ont parlé avec ſoin. En France, on a publié un grand nombre d'ouvrages ſur cette matière. Dans le recueil de la ſociété royale des ſciences de Montpellier, pour l'année 1779, on trouve un mémoire de M. Brun, docteur en médecine, ſur l'avantage qu'il y auroit à ſubſtituer le lait des animaux à celui de femme, pour nourrir les enfans trouvés. Avant lui, M. *Laſcazes de Compayre*, médecin de la faculté de Montpellier, avoit publié un ouvrage, dans lequel, après avoir expoſé les dangers du lait de femme pour la nourriture des enfans, il ſe déclaroit, d'après des motifs peut-être trop rigoureux, en faveur de la méthode de les élever tous avec le lait des animaux. La même queſtion ſe trouve diſcutée avec beaucoup de détails dans le *Traité de l'éducation corporelle des enfans*, par M. Des Eſſarts. Elle eſt expoſée d'une manière plus étendue dans l'ouvrage de Raulin, ſur *la conſervation des enfans*. La faculté de médecine de Paris s'en étoit occupée avec le plus grand empreſſement en 1775, à la ſollicitation des adminiſtrateurs de l'hôpital des enfans trouvés de la ville d'Aix en Provence, où une mortalité effrayante faiſoit depuis pluſieurs années les plus grands ravages (4). Enfin la ſociété royale de médecine a donné également des preuves

(1) *Manière d'allaiter les enfans à la main, au défaut des nourrices.* Traduit de l'italien, in-12, 142 pages. Paris, 1786.

(2) *Traité des maladies des enfans, avec quelques avis particuliers pour ceux qu'on nourrit à la main*, traduit de l'anglois.

(3) Plans & ſtatuts des différens établiſſemens ordonnés par Catherine II, pour l'éducation de la jeuneſſe de ſon empire, traduit de la langue ruſſe, par M. Clerc, 2 vol.

(4) *Rapport ſur les moyens d'élever les enfans trouvés, ſpécialement ſur la nourriture & les alimens qui peuvent leur convenir au défaut de lait de femme.* — Séance publique de la faculté de médecine de Paris, 1779.

de ſon zèle ſur cet objet, en accueillant & publiant différens mémoires de ſes membres, qui y ont rapport.

Les gouvernemens, de leur côté, attentifs à la conſervation des enfans, & frappés de la mortalité preſque générale qui enlevoit les enfans trouvés, avoient cherché dans cette méthode d'*allaitement* particulière, un remède à une auſſi grande calamité. En France, ſur-tout, on avoit fait de nombreuſes tentatives pour y parvenir. Un arrêt du parlement de Paris, de 1680, nous apprend que dès ce temps on s'en étoit occupé. Le projet en fut conçu de nouveau en 1738; mais il n'eut aucune exécution. Vers 1758 ou 1759, le premier eſſai eut lieu à Paris. On le dut au zèle d'un magiſtrat vertueux, M. de Chamouſſet. Une autre tentative fut faite à peu près dans le même temps avec l'inſtrument ruſſe, qui conſiſtoit en un cornet que l'on empliſſoit de lait, & à l'extrémité duquel étoit adaptée une tetine de vache, préparée ſuivant un procédé particulier. En 1763, l'adminiſtration de l'hôpital général de Rouen ſoumit un grand nombre d'enfans à l'*allaitement artificiel*, & en 1765, on vit à Paris l'eſſai de M. Bellet. En 1770, il ſe déclara de nouveaux partiſans de cette méthode. On propoſoit de faire venir de Saxe des femmes expérimentées dans cette partie, & de placer l'établiſſement au château de Vincennes. Les auteurs de ce projet renouvelèrent leurs démarches en 1781, 1784, 1786; tout le fruit qu'elles produiſirent fut de réveiller l'attention du gouvernement ſur cet objet important. On fit peu après à l'école vétérinaire de Charenton, quelques diſpoſitions pour une nouvelle expérience. Un eſſai particulier eut lieu en même temps à l'hoſpice Saint-Sulpice. Les adminiſtrateurs de l'hôpital des enfans trouvés de Paris, ſuivirent cet exemple, en envoyant un grand nombre d'enfans à Château-Renard, où l'on aſſuroit que cette méthode étoit employée avec le plus grand ſuccès par les femmes des campagnes voiſines. A l'hôpital d'Aix, on avoit tenté d'élever les enfans trouvés avec le lait des chèvres; enfin dans pluſieurs royaumes étrangers, à Londres, à Breſlau, on avoit fait de ſemblables tentatives. Mais quelques précautions que l'on crût avoir priſes dans ces eſſais, le ſuccès s'étoit toujours refuſé à ces différens efforts. Cependant on ne ſe permettoit aucun doute ſur la poſſibilité d'y parvenir; tant l'expérience ſembloit annoncer que dans les eſſais particuliers on avoit réuſſi à élever les enfans. On ne pouvoit douter, au rapport de quelques auteurs, que cette méthode n'eût été uſitée dès les ſiècles les plus reculés, & c'étoit, ſuivant eux, ce qu'il ſembloit que la fable nous eût tranſmis dans ſes fictions ſur pluſieurs perſonnages les plus célèbres de l'antiquité, qu'elle feignoit avoir été nourris par des animaux. Au témoignage d'Antiphanes, qui vivoit du temps d'Alexandre le Grand, les Scythes nourriſſoient leurs enfans avec le lait des animaux, & croyoient les préſerver, par ce moyen, des misères auxquelles étoient expoſés les enfans des Grecs, nourris par des femmes. Suivant Raulin, il étoit dans toutes les parties du monde, des provinces, des villes entières, de nombreuſes familles qui nourriſſoient leurs enfans avec le lait de vache ou celui de chèvre; on voyoit tous les jours en Ruſſie, en Danemarck, en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, en Hongrie, en Allemagne, principalement en Souabe, en Franconie, dans les cantons Suiſſes, en Hollande, en Flandre, juſqu'en Canada, des enfans nourris de cette manière. Cet uſage, ajoutoit-il, s'étoit rendu général à Montreuil-ſur-Mer; on l'obſervoit dans pluſieurs autres cantons de nos provinces, notamment à Falaiſe & autres lieux de la baſſe Normandie, où il avoit le même ſuccès.

A ces aſſertions générales on joignoit des exemples plus circonſtanciés. Ainſi, ſuivant M. Baldini, les habitans de l'Iſlande & du Groënland ne donnoient jamais de nourrices aux enfans qui perdoient leurs mères, mais le lait des animaux. Linnée rapportoit qu'en Suède, dans la Weſtro-Bothnie, les payſannes étoient dans l'uſage de nourrir leurs enfans avec le lait de vache. On chargeoit de ce ſoin les vieilles femmes, tandis que la mère vaquoit aux travaux de la campagne. On ajoutoit que la même méthode avoit été pratiquée par les habitans des iſles Canaries. Brouzet aſſuroit de même que parmi les Moſcovites l'uſage du lait de femme étoit exactement inconnu.

Quant aux exemples particuliers, on en citoit un très-grand nombre. M. de Buffon diſoit avoir vu à la campagne quelques payſans qui n'avoient jamais eu d'autres nourrices que des brebis, & ces payſans étoient auſſi vigoureux que les autres. M. Brun citoit dans ſon mémoire l'exemple de pluſieurs enfans élevés avec ſuccès de cette manière; tels étoient les fils de M. de Cayla, citoyen de Geneve, & celui de M. de Genſſane, de l'académie des ſciences de Montpellier; le fils de M. le comte de Maulevrier & madame la marquiſe de Rouget, ou mademoiſelle de Mortemar, qui elle-même avoit élevé trois de ſes enfans de cette manière. M. Rougnon, profeſſeur à Beſançon, conſeilloit l'uſage du lait de chevre, d'après des faits authentiques. M. Hérault, médecin à Châtelleraut, le propoſoit également d'après des obſervations qui lui étoient propres. On trouvoit dans le mémoire des chirurgiens de la ville d'Aix, l'exemple d'une vingtaine d'enfans, devenus adultes pour la plupart, & déſignés par leurs noms & leurs demeures, qui avoient été nourris par des chèvres, ſoit dans la ville, ſoit dans les environs d'Aix. Enfin un exemple plus frappant que tous les autres, cité par M. Jeanroy dans un mémoire lu à l'une des ſéances publiques de la ſociété, étoit celui d'un fermier des environs de Beauvais, qui avoit nourri avec le lait de vache treize de ſes enfans, dont onze étoient encore vivans en 1764, le plus âgé ayant 52 ans, & le plus jeune 32.

Tant de preuves du ſuccès de cette méthode dans les eſſais particuliers que l'on en avoit faits, ne permettoient pas de douter qu'elle ne dût également en avoir dans les eſſais en grand. Si les tentatives de ce dernier genre n'avoient pas réuſſi, on penſoit devoir en rejeter la cauſe ſur des accidens étrangers à la choſe même, & ſur le défaut de quelques précautions. Ainſi, on croyoit apercevoir que dans quelques eſſais on n'avoit pas pris ſoin de les faire ſurveiller avec exactitude par des hommes inſtruits & éclairés. Dans l'expérience de l'adminiſtration des enfans trouvés de Paris, on paroiſſoit avoir manqué à cette précaution, en plaçant l'établiſſement dans un lieu, où il ne pouvoit y avoir pour l'inſpecter qu'un médecin que l'on faiſoit venir du voiſinage. A Rouen, on pouvoit avoir eu à ſe reprocher la même erreur. La maiſon où les enfans furent raſſemblés, étoit hors la ville, & tout étoit confié aux ſoins d'un chirurgien qui ne pouvoit y venir paſſer que quelques momens au plus dans la journée. Enfin en rendant juſtice au zèle de M. de Chamouſſet, étoit-ce une injuſtice de dire que ce zèle pouvoit avoir été plus ardent qu'éclairé?

On ne paroiſſoit pas avoir moins erré quelquefois dans le choix du local deſtiné pour y former ces établiſſemens. Dans l'expérience de Château-Renard, c'étoit un ſéjour éloigné de plus de trente lieues de la capitale que l'on avoit choiſi: les enfans y avoient été tranſportés avec peu de précaution, & l'on eut lieu de remarquer que deux périrent des ſecouſſes de la voiture. D'ailleurs quel ſoin put-on avoir d'eux pendant une auſſi longue route? On remarquoit encore qu'il y avoit régné, au moins du temps du premier envoi, une maladie épidémique, du genre des affections catarrhales, qui en fit périr pluſieurs.

On paroiſſoit avoir manqué également à des précautions eſſentielles dans le choix que l'on avoit dû faire des enfans deſtinés aux expériences. Lorſqu'il s'agiſſoit d'eſſayer ſi l'*allaitement* à la main pouvoit réuſſir en grand, il ne falloit rien ſouffrir de défavorable ou de contraire à l'eſſai dans l'état particulier des enfans. Mais dans la tentative de Château-Renard, les enfans avoient été pris à l'hôpital des enfans-trouvés, où l'on ſavoit qu'exiſtoit le *muguet*; auſſi obſerva-t-on qu'il ſévit avec fureur parmi eux. Dans l'eſſai de M. Bellet, on pouvoit dire qu'on avoit commis la même faute, & elle avoit eu lieu auſſi dans la tentative de M. de Chamouſſet. A Rouen, les enfans avoient également été pris à l'hôpital.

Une quatrième erreur que l'on avoit à reprocher, étoit le peu d'attention que l'on avoit eu de varier & proportionner la nourriture à la foibleſſe de l'eſtomac dans ces enfans. C'étoit ſur-tout ſur ces objets que les lumières des médecins les plus inſtruits étoient indiſpenſables; & comment n'avoit-on pas conçu que des eſſais dirigés, les uns par des femmes, les autres par des magiſtrats, étrangers ſous tous les rapports, ſi l'on excepte leur zèle, à l'art qui s'occupe de la conſervation des hommes, pouvoient manquer le but pour lequel ils avoient été inſtitués? Mais une faute encore plus conſidérable qu'aucune des précédentes, étoit celle que l'on ſembloit avoir commiſe, en réuniſſant les enfans en trop grand nombre dans les maiſons où l'on avoit tenté des expériences. Dans tous les eſſais que l'on avoit faits à Paris, à Londres, à Rouen, & ailleurs, on s'étoit par-tout récrié contre l'infection inſupportable qui ſe répandoit dans les appartemens; on avoit tenté inutilement toutes ſortes de moyens pour la diſſiper; on n'avoit jamais pu y parvenir. Le trop grand nombre d'enfans raſſemblés étoit la cauſe du mal; ce n'étoit qu'en les ſéparant qu'on eût pu y remédier. Un autre inconvénient d'ailleurs étoit réſulté de cette accumulation. Les enfans qui ont beſoin d'un long ſommeil pour la régularité de leurs fonctions, s'éveilloient les uns les autres par les cris continuels qu'ils jetoient pluſieurs enſemble; leurs digeſtions en étoient altérées. Enfin on ſait combien le ſéjour des hôpitaux eſt nuiſible aux enfans par la contagion qu'ils peuvent y contracter ou y répandre, & l'on avoit fait, pour ainſi dire, autant d'hôpitaux des maiſons où l'on ſe propoſoit de tenter des eſſais, dont le but étoit de les conſerver.

Tant de précautions négligées dans les eſſais qui avoient eu lieu, ne paroiſſoient pas pouvoir permettre de douter de la cauſe qui les avoit rendus infructueux, & l'on crut devoir eſſayer de nouveau de tirer parti de cette méthode. Ce projet ayant été inſpiré, il y a peu d'années, au magiſtrat vertueux & populaire, qui préſidoit alors à la police (M. de Croſne), ce réſultat fut mis ſous les yeux du gouvernement. On jugea convenable de profiter de ces lumières, & un nouvel établiſſement, deſtiné à des recherches ſur cet objet, fut formé à la barrière de Mouceaux. Des eſſais très-nombreux y ont été dirigés par la ſociété royale de médecine, qui déſira d'ailleurs de réunir à ſes propres lumières, celles de tous les médecins & de toutes les perſonnes inſtruites en ce genre. Un grand nombre de mémoires lui ont été adreſſés, ſoit de l'étranger, ſoit de différentes parties du royaume, par la voie de ſa correſpondance; le réſultat de ces mémoires & des nouvelles expériences tentées à l'hoſpice, doit répandre un grand jour ſur cette importante queſtion, qui intéreſſe l'adminiſtration publique: on en rendra compte dès qu'il ſera publié. (*Voyez* NOURRITURE ARTIFICIELLE DES ENFANS.) Je dois obſerver ici que c'eſt des recherches relatives, ſoit aux auteurs qui en avoient parlé, ſoit aux différens eſſais auxquels elle avoit déjà donné lieu, & que j'avois été chargé de recueillir, pour guider les nouveaux eſſais, que ſont tirés les détails que je viens de donner, & ceux qui vont ſuivre.

En examinant les diverſes eſpèces de nourritures employées pour élever les enfans artificiellement,

il fut facile de reconnoître que les auteurs les avoient rapportées à deux principales, l'uſage du lait des animaux, & celui des bouillies ou panades. La première de ces ſubſtances avoit été la plus généralement adoptée. En parcourant ce que les auteurs en avoient dit, on reconnoiſſoit qu'on l'avoit employée de différentes manières pour cet uſage.

Uſage du lait pur, en faiſant teter les animaux par les enfans.

Il étoit conſtant qu'on avoit donné le lait de cette manière dans pluſieurs eſſais. On trouvoit dans les auteurs un grand nombre de témoignages en faveur de cette eſpèce d'*allaitement*. Les chèvres avoient été principalement choiſies pour cet objet, & l'on avoit remarqué avec étonnement l'inſtinct particulier de quelques-uns de ces animaux qui ſembloient affectionner les enfans. M. Rougnon citoit, dans ſon mémoire, un exemple qui lui étoit particulier, du ſuccès de cette méthode. Il aſſuroit avoir vu un enfant à qui on avoit fait teter une chèvre en naiſſant, & cela avec tout le ſuccès qu'on pouvoit déſirer. M. Bonafos, médecin à Perpignan, aſſuroit également avoir vu pluſieurs enfans allaités par une chèvre, qui avoit été dreſſée à préſenter elle-même le mamelon à ſon nourriſſon; & tous ces enfans, ſuivant lui, étoient devenus forts & robuſtes. Enfin on ajoutoit que l'on avoit vu les mêmes ſuccès avoir lieu en faiſant teter des vaches, au lieu de chèvres, aux enfans. M. Bourget, médecin de Falaiſe, nous en avoit communiqué ſur-tout un exemple : ſuivant lui, cette méthode n'étoit point inconnue aux femmes de cette ville ; mais il falloit pour ces derniers animaux, que le pis ou le mamelon fût proportionné à la bouche de l'enfant, & les jeunes vaches étoient ainſi plus propres à cet uſage, parce quelles ont le bout du mamelon plus mince. Une autre obſervation à ce ſujet, & qui concernoit également les différentes eſpèces d'animaux, étoit celle qui étoit relative à l'âge de leur lait. Ainſi, M. Rougnon, qui conſeilloit l'uſage des chèvres, recommandoit d'en avoir toujours qui fuſſent pleines, afin de ſe procurer ſans ceſſe un lait nouveau. Suivant M. Bourget, le meilleur lait de vache étoit également celui qui avoit la même qualité.

Méthode de donner le lait extrait des mamelles des animaux, ſoit pur, ſoit coupé.

Ce n'étoit pas ſeulement en faiſant teter l'animal, qu'on avoit employé le lait pur, pour élever les enfans. On le leur avoit donné ainſi, après être ſorti des mamelles mêmes de la vache, & telle étoit la méthode qu'adoptoient auſſi quelquefois les femmes de Falaiſe. Ces femmes varioient leurs procédés ſuivant l'exigence des cas. Pluſieurs, & c'étoit le plus grand nombre, faiſoient tiédir le lait, &, ſuivant M. Bourget, elles le donnoient pur lorſqu'il paſſoit bien. Mais elles obſervoient auſſi qu'il étoit quelquefois trop peſant, trop âcre, & qu'il donnoit des coliques aux enfans. Elles aſſuroient qu'on les guériſſoit alors à coup sûr, en leur donnant de la bouillie très-claire & bien cuite. Les auteurs ſembloient avoir preſſenti cet inconvénient du lait trop épais étant donné pur, & c'étoit pour le prévenir qu'ils avoient recommandé de procurer aux animaux des pâturages gras & humides, afin de rendre leur lait plus ſéreux. On trouvoit dans le mémoire de la faculté, cette précaution indiquée pour les chèvres deſtinées à ce ſervice dans les hôpitaux.

Mais on avoit cru plus généralement pouvoir remédier à ce défaut, en coupant le lait dans différentes proportions. On avoit varié d'un grand nombre de manières les moyens de l'affoiblir ainſi. L'eau de chiendent, les infuſions des capillaires, les décoctions des différentes graminées, telles que l'orge & le riz; enfin l'eau ſucrée avoient été ſucceſſivement recommandées. On avoit propoſé, pour perfectionner l'*allaitement* au moyen des nourrices, de leur faire prendre le matin quelques verres d'une infuſion de ſemences de fenouil ou d'anis, de véronique, ou de ſcorſonnère, & l'on avoit auſſi recommandé de les employer pour les mêler au lait des animaux deſtiné aux enfans. Mais il étoit une autre manière de couper le lait, que l'on avoit conſeillée d'après l'uſage qu'en faiſoient les anglois, & qui paroiſſoit devoir être préférable à toutes les autres. Elle conſiſtoit à le couper avec du petit lait préparé ſans acides. Pour l'avoir ainſi, on prenoit du lait récemment trait, on y mêloit des œufs frais bien battus, & on le faiſoit bouillir dans un poëlon, à un feu modéré. Les œufs, en ſe durciſſant, formoient un coagulum avec le lait ; on jetoit le tout ſur un filtre, & il s'en ſéparoit un petit lait doux, d'une qualité propre à ſervir de remède & d'aliment. Il étoit facile de ſentir combien ce petit lait devoit convenir, ſur-tout au commencement de la nourriture de l'enfant, & combien il devoit être préférable dans toutes les circonſtances où il eſt néceſſaire de diminuer la denſité du lait. En effet, c'étoit de toutes les manières la plus naturelle de rapprocher les différentes eſpèces de lait épais, de celles qui, comme le lait de femme & le lait d'âneſſe, ſont très-légères, & plus convenables pour la nourriture de l'enfant. Dans celles-ci, c'eſt la matière ſoluble ou ſucrée qui abonde. La partie caſéeuſe ou épaiſſe n'y forme qu'un *coagulum* mou & peu abondant. Par l'addition du petit lait, on augmentoit la proportion de la première, en diminuant celle de la ſeconde. Il n'en étoit pas ainſi dans toutes les autres méthodes de couper le lait de vache ou de chèvre. On étendoit bien la partie caſéeuſe, mais en la délayant ſeulement, en augmentant la quantité de l'eau. On ne reſtituoit pas la ſubſtance véritablement nourricière, qui paroît réſider dans la matière ſoluble & ſucrée du lait, ou tout

au plus on la ſuppléoit, en employant les décoctions des graminées, par une ſubſtance moins facile à digérer, & moins propre en même temps à nourrir. On remarquoit à ce ſujet que Boerhaave s'étoit aſſuré par une expérience faite ſur lui-même, & long-temps continuée, que le lait, dans l'état ſéreux, contenoit beaucoup de parties nutritives, & capables de ſoutenir des hommes très-robuſtes. Enfin d'après la notion que j'en avois donnée à M. Andry, il avoit fait employer cette manière de couper le lait aux enfans trouvés, dans les eſſais qu'il y avoit tentés avec le lait de vache, & il n'en avoit vu que des effets ſatisfaiſans.

Dans la méthode de couper le lait, il étoit encore d'autres précautions que l'on avoit recommandées. Ainſi on avoit conſeillé de varier la proportion dans laquelle on devoit l'affoiblir, ſuivant l'âge & la portée de l'eſtomac des enfans. C'étoit depuis le quart & le tiers, juſqu'à la moitié, que l'on avoit propoſé d'étendre le lait : on ſavoit aſſez qu'il ne pouvoit y avoir à ce ſujet de meſures générales. Une autre attention très-importante que l'on avoit preſcrite, regardoit la manière de faire réchauffer le lait toutes les fois qu'on le donnoit à l'enfant. On prétendoit que le lait expoſé à la chaleur du feu s'altéroit beaucoup plus aiſément. On ſait en effet qu'il contracte facilement un mauvais goût, lorſqu'il vient à brûler ſur les bords du vaſe dans lequel il éprouve l'action du feu. Pour remédier à ces inconvéniens, on avoit recommandé d'avoir ſoin de faire chauffer ſeulement les différens liquides avec leſquels on jugeroit à propos de le couper. Ceux-ci devoient l'être à un degré ſuffiſant, ſuivant la proportion dans laquelle ils devoient être ajoutés ou mêlés au lait, pour lui communiquer une chaleur douce & égale à celle qu'il a lorſqu'il ſort de la mamelle de l'animal. L'uſage du *bain-marie* pouvoit obvier d'ailleurs, ſous ce rapport, à toute eſpèce d'inconvénient. On avoit conſeillé encore, comme une choſe très importante, de donner toujours du même lait aux enfans, c'eſt-à-dire, du lait du même animal. Ainſi le choix des animaux étant fait, relativement aux convenances de leur lait, par rapport à l'état différent des enfans, on devoit affecter toujours les mêmes animaux aux mêmes enfans. Les auteurs eſtimoient qu'une chèvre pouvoit donner chaque jour la quantité de lait néceſſaire pour la nourriture de deux enfans. Suivant M. Bourget, une vache pouvoit nourrir quatre enfans de différens âges; & il y en avoit quelques-unes même, ſuivant ſon rapport, qui pouvoient en nourrir juſqu'à ſix ; mais cela étoit rare. Il étoit reconnu, ſuivant lui, qu'un enfant de trois mois conſommoit au moins une pinte de lait en vingt-quatre heures. Comme en même temps il paroiſſoit probable que plus le lait étoit récemment trait des mamelles de l'animal, & plus il conſervoit de ſes propriétés naturelles, on recommandoit de faire traire les vaches ou les chèvres trois fois, ou même plus ſouvent, s'il étoit poſſible, par jour. Quant à la quantité de lait qu'on devoit donner par jour à chaque enfant, & au nombre de fois où il étoit néceſſaire de lui en donner, on convenoit qu'il ne pouvoit y avoir de meſures certaines, quoiqu'il fût à propos cependant, d'avoir égard aux deux règles ſuivantes : la première, qu'il valoit mieux en donner peu & ſouvent à l'enfant; la ſeconde, que la diète ou une ſorte de régime bien réglé, étoit plus avantageuſe pour les enfans, ſur tout lorſqu'ils étoient réunis pluſieurs enſemble, non ſeulement en ce que digérant mieux, il en réſultoit plus de calme & de ſommeil, mais encore parce qu'étant alors moins ſujets à être malades, il y avoit moins à craindre des mauvais effets de leur tranſpiration. Une autre obſervation qu'on n'avoit pas négligée, c'étoit que, ſuivant la remarque d'un médecin de Fribourg, les enfans étoient moins ſujets à être dérangés par le lait des animaux, quand on le leur donnoit tout de ſuite, que lorſqu'on les mettoit à ſon uſage après le premier mois de leur âge. Enfin dans cette méthode de donner le lait extrait des mamelles des animaux, on avoit varié ſur un point que l'on regardoit comme très-important, les uns ayant conſeillé de le donner à la cuiller, & les autres de le faire prendre au biberon.

Lait donné à la cuiller ou au biberon.

La dernière de ces deux méthodes avoit paru à quelques auteurs reprochable à pluſieurs égards. Un célèbre médecin d'Angleterre, ſuivant Raulin, avoit publié dans un de ſes ouvrages, que ſa femme étant tombée malade ſept ſemaines après être accouchée d'une fille, il la nourrit au biberon avec le lait de vache. Elle tetoit aiſément; cependant elle étoit toujours inquiète, ſouffroit des douleurs de coliques très-fréquentes, des flatuoſités, & avoit un cours de ventre continuel. Il abandonna le biberon, ſe ſervit de la cuiller; l'enfant devint tranquille & ſe fortifia. Ce même médecin entreprit de nourrir une autre de ſes filles, un mois après ſa naiſſance, avec le biberon. Elle éprouva les mêmes ſymptômes que ſa ſœur avoit éprouvés. Il abandonna le biberon, ſe ſervit de la cuiller, & elle ſe rétablit parfaitement. Il ne fit pas uſage du biberon pour une troiſième. Il la nourrit, dès ſa naiſſance, avec la cuiller; elle n'éprouva pas les accidens qui avoient menacé ſes ſœurs d'une mort prochaine. Elle s'accrut à vue d'œil, & devint très-robuſte.

D'autres obſervations ſemblables, ſuivant Raulin, avoient confirmé que le biberon étoit une des cauſes de la langueur qu'éprouvoient les enfans que l'on nourriſſoit, par ſon moyen, avec le lait des animaux. Il penſoit, avec pluſieurs auteurs, qu'on réuſſiroit mieux avec la cuiller, qui n'avoit pas les ſuites fâcheuſes de la ſuccion; car c'étoit à

cette cauſe que l'on attribuoit les dangers du biberon. On croyoit, d'après nombre d'expériences & d'obſervations, s'être aperçu que les enfans attiroient trop d'air par la ſuccion du mamelon artificiel du biberon, ce qui leur cauſoit des vents, des tranchées. On avoit imaginé, pour remédier à cet inconvénient, d'introduire & d'aſſujettir dans le biberon un ſyphon qui plongeât juſqu'au fonds de ſa cavité. Mais on avoit remarqué que ce moyen ne pouvoit avoir un meilleur ſuccès; qu'il exigeoit trop de force de la part des enfans, pour que le lait pût parvenir à leur bouche, & que cette action trop violente pouvoit, par ſa durée, occaſionner des accidens. Quelle que fût néanmoins la valeur de cette remarque, il paroiſſoit que le plus grand nombre des auteurs avoient rejeté l'uſage du biberon. Telle avoit été au moins l'opinion des commiſſaires de la faculté. C'étoit d'après l'expérience qu'ils croyoient devoir préférer la cuiller au biberon. Suivant eux, ſi ce dernier procédé paroiſſoit plus naturel, il n'en avoit pas moins l'inconvénient de donner des tranchées, des dévoiemens ſéreux, ce qu'on n'éprouvoit pas en nourriſſant les enfans de l'autre manière.

Cependant on ne pouvoit perdre de vue que le biberon étoit en uſage dans un très-grand nombre d'endroits, & qu'à l'hoſpice de Vaugirard, ainſi qu'à l'hôpital des enfans trouvés, on l'employoit avec un ſuccès ſatisfaiſant. C'étoit donc un objet à examiner dans les nouveaux eſſais, que la préférence à donner à l'une ou à l'autre de ces méthodes.

On trouvoit au reſte de nombreux détails dans les auteurs, ſur la matière dont les biberons devoient être formés ſur la forme qu'il paroiſſoit plus convenable de leur donner, & ſur les ſoins qu'ils exigeoient relativement à la propreté. Ainſi, relativement au premier de ces objets, on employoit, ſuivant Raulin, dans les différens pays, des biberons de différentes eſpèces. En Angleterre, parmi le peuple, on les faiſoit de corne de vache, dont le petit bout étoit percé & environné de deux morceaux de parchemin, qui formoient une extrémité ſemblable à celle d'un mamelon. Le parchemin étoit raſſemblé & couſu de façon que le liquide qui étoit dans la corne pouvoit s'échapper à travers, lorſqu'il y étoit déterminé par la ſuccion. Les gens riches & les bourgeois, tant en Angleterre qu'en Hollande & en Allemagne, en Suiſſe & ailleurs, ſe ſervoient pour leurs enfans de biberons d'argent, d'étain, de bois, ou de verre. Ceux d'argent & d'étain étoient en façon de burettes ou de théières. On garniſſoit l'orifice du bec, ou d'un bouchon de liège, qu'on perçoit dans ſa longueur pour y tenir un petit tuyau de verre par où le lait couloit dans la bouche de l'enfant, ou de parchemin, ſelon la méthode des ſuiſſes & des anglois. A Lyon, & quelquefois auſſi à Paris, on ſe ſervoit de petites fioles ou bouteilles de verre, qu'on appelle *rouleaux*. On introduiſoit dans le goulot des éponges fines, qu'on couvroit d'un linge très-propre. Elles débordoient aſſez pour que les enfans puſſent les mettre dans leur bouche, & les ſucer comme un mamelon.

M. Baldini avoit imaginé dans ce même genre un inſtrument propre à la lactation, ou plutôt, comme il le diſoit lui-même, un vaiſſeau qui tenoit lieu d'une mamelle, & dont les enfans pouvoient ſucer le lait peu à peu, ſans courir le riſque d'être ſuffoqués. C'étoit une eſpèce de veſſie de criſtal ou de verre, dont l'embouchure étoit formée par un globe creux, de métal doré, afin qu'il ne pût s'y amaſſer ni rouille, ni vert-de-gris, (*Voyez planche 4, fig. 1 & 2.*). Ce globe ſe ſéparoit en deux hémiſphères, dont l'un étoit fixé au col même du vaiſſeau; l'autre s'y réuniſſoit au moyen d'une vis. On plaçoit une éponge qui rempliſſoit la capacité du globe, & dont une portion alongée en forme de mamelon ſortoit par une ouverture circulaire faite à l'hémiſphère ſupérieur du globe. On fermoit alors le globe, en réuniſſant cet hémiſphère ſupérieur, & l'aſſujettiſſant au moyen de la vis. On préſentoit ainſi le bout de l'éponge à l'enfant, qui le ſuçoit auſſitôt avec ſuccès. Cette forme de biberon paroiſſoit avoir l'avantage de contenir mieux l'éponge en ſituation, ſans la preſſer ni l'empêcher alors de laiſſer bien filtrer le lait, ce qui n'avoit pas peut-être lieu auſſi facilement en employant les petits cylindres d'éponges placées dans le goulot des bouteilles, où rien ne les aſſujettiſſoit que la preſſion qu'elles y éprouvoient en les y plaçant de force, ce qui pouvoit nuire à l'abſorption du lait. Au reſte, cette plus grande commodité apparente n'étoit peut-être pas aſſez conſidérable pour qu'on dût beaucoup s'y attacher, & l'expérience devoit prononcer ſur cet objet.

Mais quelque forme ou quelque ſubſtance que l'on eût propoſées pour former les biberons, on avoit toujours au moins beaucoup recommandé de choiſir des éponges très-fines & très-propres, de les nettoyer bien exactement des petits grains qu'elles ſont ſujettes à renfermer, enfin de laver avec le plus grand ſoin, même pluſieurs fois, le vaiſſeau tous les jours, & ſur-tout l'éponge. L'eau tiède étoit le fluide qu'on avoit jugé préférable pour cet objet. Enfin M. Baldini avoit propoſé, pour les pauvres, de ſuppléer à ſon inſtrument, en employant une petite bouteille dont on auroit garni l'embouchure avec une peau de chamois ou toute autre peau ſemblable; de manière qu'on pût y placer une éponge qui auroit entré dans le col de la bouteille, & dont le bout auroit paſſé en dehors par une ouverture faite à la peau, au moyen de laquelle elle auroit pu être ainſi aſſujettie, & retenue en ſituation. Il avoit penſé même qu'il ſeroit peut-être bon de percer l'éponge de pluſieurs petits trous, pour que le lait pût y aborder & ſortir avec plus de facilité.

Uſage des bouillies & des panades, ſubſtituées ou ajoutées à celui du lait pour élever les enfans.

La ſeconde eſpèce de ſubſtance que l'on a adoptée pour nourrir artificiellement les enfans, eſt celle des bouillies & des panades que nous venons d'indiquer. Suivant quelques auteurs, cette dernière eſpèce de nourriture a été employée ſéparément. Quelques-uns même n'avoient pas balancé à leur accorder la préférence ſur le lait, auquel ils penſoient qu'on devoit abſolument donner l'excluſion. Tel avoit été le ſentiment de Vanhelmont, qui regardoit le lait comme ſuſceptible de contracter des vices dépendans du phyſique ou du moral dans les femmes ou dans les animaux. Pour ſuppléer à ſon uſage, il propoſoit d'admettre excluſivement l'uſage des bouillies, & il conſeilloit d'en préparer une avec le pain bouilli dans la petite bière, qu'on adouciſſoit avec du miel ou du ſucre, & qu'on réduiſoit en conſiſtance de gelée. On la délayoit enſuite avec de la petite bière, pour la faire prendre aux enfans en forme de boiſſon. Il leur donnoit enſuite des alimens fort légers, & peu à peu il les accoutumoit à de plus ſolides. C'étoit ainſi que cet auteur ſe vantoit d'avoir nourri pluſieurs enfans dès leur naiſſance, & principalement le fils d'un comte, qui devint plus grand, plus fort, & plus courageux que ſes frères. Vanhelmont plaçoit cette bouillie fort au deſſus des autres alimens en uſage pour la nourriture des enfans. On peut voir dans ſes ouvrages les éloges qu'il lui prodigue.

On pouvoit être ſurpris que Vanhelmont compoſât avec la bière la bouillie qu'il propoſoit, cependant cet uſage n'étoit pas ſans exemple ; on l'obſervoit en Danemarck & en Hollande. Dans l'un & l'autre pays, on la faiſoit ordinairement avec le lait, & ſouvent avec la bière à la place du lait, ſuivant l'uſage de Vanhelmont. On remarquoit qu'il devoit y avoir peu de différence entre les bouillies faites avec la bière, & celles qu'on prépare avec l'eau, les parties volatiles de la bière ſe diſſipant par l'ébullition. Mais cet auteur délayoit enſuite ſa bouillie avec la bière, pour en faire la boiſſon ordinaire des enfans. Il paroiſſoit difficile de convenir avec lui de la ſalubrité de cet uſage; il pouvoit être pernicieux pour nos climats.

Au reſte, l'uſage des bouillies à l'excluſion du lait avoit eu d'autres partiſans. Le Docteur Scahcher avoit publié une diſſertation qu'il avoit prononcée devant l'académie de Leipſick, dans laquelle il indiquoit des moyens de nourrir les enfans ſans le lait de leurs mères & ſans celui des nourrices. Il leur donnoit du petit lait préparé ſans acides, juſqu'à ce qu'ils euſſent rendu le *méconium*. Il l'adouciſſoit avec du ſucre & du ſirop de capillaire ou de chicorée compoſé. Il retranchoit enſuite le ſirop, & s'en tenoit au petit lait ſimple pendant quelques jours, en obſervant de le rendre inſenſiblement plus nourriſſant, par le moyen d'une bouillie faite avec le pain de ſeigle. Elle devoit être très-légère, pour que l'enfant pût l'avaler aiſément. Lorſque les enfans étoient aſſez forts pour prendre des alimens plus nourriſſans, il conſeilloit de faire uſage d'une autre bouillie compoſée avec le ſaraſin ou l'avoine. On faiſoit cuire ces ſemences juſqu'à ce que leur écorce ſe détachât & tombât. On les broyoit alors, & on les paſſoit par un tamis clair. On y ajoutoit un peu de beurre récent, très-peu ſalé. Le beurre la rendoit plus nourriſſante, & entretenoit la liberté du ventre. L'auteur prétendoit que cette bouillie ſuffiſoit pour nourrir les enfans, & qu'elle étoit moins propre que toute autre à devenir glutineuſe & à former des obſtructions. Il ne ſe ſervoit plus du petit lait dès que les enfans pouvoient ſupporter la bouillie ſeule, parce qu'il l'auroit rendue trop nourriſſante.

Dans le rapport des mémoires adreſſés à la faculté de médecine de Paris, on trouvoit pluſieurs témoignages très-concluans en faveur de cette méthode. M. Pietſch, médecin de Huningue en Alſace, rapportoit qu'avec le ſecours des crêmes de riz & de pain, on élevoit dans pluſieurs provinces d'Allemagne un grand nombre d'enfans ſans le ſecours du lait. Une lettre de M. de Villers, préſident du collège des médecins de Nancy, rapportée dans le même recueil, confirmoit cette vérité. Il citoit l'exemple d'une dame allemande qui avoit élevé tous ſes enfans ſans nourrice ni laitage, & qui continuoit à élever ſon dernier comme les précédens, à Nancy même, lieu de ſa réſidence. Suivant M. de Villers, cette dame aſſuroit que cette méthode, qui conſiſtoit principalement dans l'uſage des panades, étoit aſſez généralement adoptée à Ratiſbonne & dans toute l'Allemagne.

Mais cette excluſion totale du lait n'avoit pas été, à beaucoup près, de l'avis de tous les auteurs. Quelques-uns, en blâmant la méthode de le donner ſous forme liquide, ou à titre d'aliment principal, & comme boiſſon ordinaire de l'enfant, l'avoient au moins admis comme propre à entrer dans la compoſition des bouillies. C'étoit alors le donner ſous forme ſolide. Ainſi Ferrarius aſſuroit que les Allemands ne faiſoient point de difficulté de ſon temps de nourrir leurs enfans dès leur naiſſance, avec des bouillies compoſées de lait de vache ou de brebis, & de farine de froment. Suivant Raulin, cette méthode étoit uſitée dans la haute Allemagne & en Suiſſe. On donnoit aux enfans toutes les quatre heures de cette nourriture, & on les faiſoit boire dans les intervalles. La boiſſon la plus ſaine dont ces peuples ſe ſervoient, étoit l'eau où l'on faiſoit bouillir de la rapure de corne de cerf ou d'ivoire,

& de la ſemence d'anis. Lorſque la bouillie ordinaire paroiſſoit incommoder les enfans par ſon aceſcence ou ſa glutinoſité, on en faiſoit à ſa place avec le jus de viande, les jaunes d'œufs, & le pain, ou bien avec du pain grillé, réduit en poudre, & délayé dans du lait ou du jus de viande. La ſeconde année on leur donnoit des alimens plus ſolides. A Bâle, on nourriſſoit les enfans trouvés de bouillie faite avec le lait & la farine. L'eau commune faiſoit leur ſeule boiſſon. On aſſuroit qu'on ne s'étoit point aperçu qu'il mourût plus d'enfans parmi ceux qui étoient élevés de cette façon, que parmi ceux qu'on élevoit différemment, ni que les maladies fuſſent plus fréquentes & plus dangereuſes chez les uns que chez les autres.

En général, l'uſage le plus commun que l'on ait fait des bouillies & des panades, a été de les donner conjointement avec le lait des différens animaux. Tel étoit, à ce qu'il paroiſſoit, l'uſage en Suiſſe, ſi l'on en croyoit des détails adreſſés du château de Kolenbach, que M. Doublet nous avoit communiqués. Dans un certain canton de l'Alſace, ſuivant Raulin, on compoſoit une boiſſon avec la décoction de mie de pain & d'orge; on la coupoit avec du lait, & on en faiſoit la nourriture des enfans, ſans les faire teter : outre cette boiſſon, on leur donnoit de la bouillie. M. Jeanroy recommandoit avec le lait l'addition de quelques cuillerées de crême de riz. Dans une obſervation qu'il avoit communiquée, on avoit employé deux petites bouillies à la farine par jour, pendant les trois premiers mois, pour deux enfans qui en faiſoient le ſujet. Les commiſſaires de la faculté avoient adopté auſſi ce régime mixte. Enfin il paroiſſoit que c'étoit auſſi la coutume des femmes de Falaiſe, ou plutôt de toutes celles qui dans les campagnes élevoient les enfans avec une nourriture artificielle.

En général, c'étoient les bouillies préparées avec le lait & la farine crue de froment, que les femmes avoient le plus communément employée. Tous les auteurs cependant s'étoient récriés contre l'inſalubrité extrême de cet aliment. Dès le ſiècle dernier, Ettmuller s'étoit élevé contre les inconvéniens qui pouvoient réſulter de la méthode où l'on étoit de donner à des enfans une ſubſtance plus propre, ſelon lui, à ſervir de colle dans les ouvrages mécaniques, qu'à former une nourriture. On trouvoit d'ailleurs dans une excellente thèſe de M. Lattier, médecin de la faculté de Paris, toutes les raiſons de rejeter ſon uſage, expoſées d'une manière ſatisfaiſante. Ces raiſons ſe rapportoient à l'extrême viſcoſité de cet aliment, à la difficulté qu'il devoit oppoſer aux forces digeſtives, toujours très-foibles dans les enfans qui viennent de naître, enfin à l'immenſe quantité d'air que contiennent les ſubſtances farineuſes non fermentées. Hales avoit démontré qu'on pouvoit retirer 270 pouces cubes d'air, de 108 grains de blé de Turquie.

Pour obvier à ces inconvéniens, on avoit propoſé de faire ſubir différentes préparations à la farine, dont une conſiſtoit à la faire cuire au four avant de l'employer. Mais il ne paroiſſoit pas en réſulter un degré d'atténuation ſuffiſant dans ſes principes, & la bouillie qu'on en formoit, avoit encore paru conſerver beaucoup de glutinoſité. On avoit penſé qu'en employant des farines fermentées, on obtiendroit plus de ſuccès, & dans cette vue on avoit fait uſage du malt & du pain. Relativement à celui-ci, on avoit recommandé de l'employer frais, & plus particulièrement encore ſéché au four. Pour en faire uſage de cette dernière manière, on avoit conſeillé de faire ſécher au four des tranches de pain ou des croûtes, de les broyer enſuite, & de les conſerver pour le beſoin. Mais on avoit cru même encore entrevoir des inconvéniens à ces préparations, & l'on avoit cherché à y remédier par la manière de faire cuire ou de préparer les panades ou bouillies qu'on devoit en former. Ainſi on avoit obſervé que celles que l'on préparoit avec le pain cuit ſans aucune autre attention que d'en faire des panades, réuſſiſſoient moins bien qu'en le faiſant bouillir & cuire en conſiſtance de crême de pain. Il paroiſſoit que cette différence étoit due à ce que le pain, en le faiſant ſeulement tremper comme on le fait pour les ſoupes, conſervoit encore une viſcoſité, qu'une ébullition, une coction lente & long-temps continuée corrigeoit très-efficacement. On remarquoit à ce ſujet que c'étoit relativement à l'état de foibleſſe qu'éprouvent les enfans de la claſſe des enfans trouvés, lors ſur-tout qu'ils ſont raſſemblés, & auſſi peu ſoignés qu'il ont coutume de l'être, que ces extrêmes précautions paroiſſoient néceſſaires. Car on n'y regardoit pas de ſi près pour les enfans des particuliers, & cependant on ne doutoit pas qu'on ne les élevât bien. Mais le défaut de ſoins & le mauvais air influant d'une manière très-ſenſible juſques ſur les forces digeſtives des enfans trouvés expoſés à ces deux cauſes d'affoibliſſement, il étoit beſoin pour eux d'une nourriture qui fût préparée avec un ſoin particulier, pour la proportionner à la portée de leur eſtomac. On en avoit eu la preuve dans les eſſais tentés à l'hôpital d'Aix; le lait n'y avoit point réuſſi, & l'uſage de la bouillie & du pain cuit, que les papiers publics avoient préconiſé, avoit été auſſi infructueux. Mais les mêmes alimens préparés avec plus de ſoin, d'après la conſultation de la faculté de médecine de Paris, eurent bientôt du ſuccès. Telles furent les crêmes de riz, celle de pain plus ſpécialement. On la préparoit de la manière ſuivante : on prenoit un pain de froment que l'on partageoit par le milieu pour le faire ſécher au four; on le faiſoit enſuite tremper dans l'eau l'eſpace de ſix heures; on le preſſoit dans un linge, & on le mettoit dans un vaſe où on le faiſoit bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau pendant huit heures, ayant ſoin de le remuer de temps en temps avec une cuiller, & d'y verſer de l'eau chaude à meſure qu'il s'épaiſſiſſoit. Sur la fin on

y ajoutoit une pincée d'anis & un peu de ſucre. On avoit évalué ces quantités à un gros d'anis & une once de ſucre par livre de pain. On paſſoit le tout à travers un tamis de crin, & l'on avoit une crême de pain ſemblable à la crême de riz, dont on ſe ſervoit pour la nourriture des enfans, en ayant ſoin de n'en faire réchauffer chaque fois que la quantité dont on avoit beſoin. Cette crême de pain ſe conſervoit facilement vingt-quatre heures, même en été, pourvu qu'on eût la précaution de la tenir dans un lieu frais. La manière de la donner aux enfans étoit de ſe ſervir d'une cuiller à café. Ce procédé avoit paru aſſez commode, & n'être ſujet à aucun inconvénient. On leur en donnoit trois ou quatre fois le jour, & même la nuit, s'il étoit néceſſaire, en petite quantité chaque fois, & toujours relativement à la diſpoſition de leur eſtomac. Mais on avoit ſoin de l'augmenter à meſure que l'enfant avançoit en âge.

On ne s'étoit pas, au reſte, borné à l'uſage du pain pour préparer les différentes crêmes ou bouillies que l'on avoit données aux enfans. Il étoit pluſieurs ſubſtances farineuſes, plus atténuées, plus légères que celle de froment, que l'on avoit employées à cette deſtination. Telle étoit la crême de riz, dont on avoit fait uſage avec ſuccès dans l'hôpital de la ville d'Aix, d'après l'avis de la faculté. On y faiſoit ajouter une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange avec un peu de ſucre. Celle-ci, au rapport des adminiſtrateurs, avoit paru plus convenable aux enfans nouveaux nés; c'eſt-à-dire, dans les quinze premiers jours de leur naiſſance. La crême de pain, au contraire, convenoit mieux à ceux qui avoient paſſé ce terme. Il paroiſſoit d'ailleurs qu'on pouvoit préparer de ſemblables crêmes ou bouillies avec les farines d'orge ou d'avoine; & relativement à celle-ci, on connoiſſoit tout le parti que l'on pouvoit tirer des diverſes eſpèces de gruaux, ſur-tout de celui de Bretagne. Relativement à l'orge, on avoit beaucoup recommandé l'uſage qu'on en pouvoit faire, après l'avoir fait germer. Un grand nombre d'auteurs avoit vanté l'uſage du *malt* pour préparer la bouillie des enfans. Il étoit évident auſſi que l'on pouvoit faire uſage de pluſieurs autres ſubſtances farineuſes, ſoit ſimples, ſoit compoſées. Ainſi M. Andry avoit employé avec avantage le ſalep dans ſes eſſais à l'hôpital des enfans trouvés. Les différentes eſpèces de ſemoule, vermicel & autres pâtes, le ſagou, la farine de pomme de terre enfin, pouvoient ſervir aux mêmes uſages.

Relativement à la préférence que l'on devoit donner aux ſubſtances farineuſes légères, ſur la farine de froment, & aux diverſes préparations qu'on devoit lui faire ſubir, il paroiſſoit vraiſemblable que c'étoit de la ſubſtance glutineuſe dont elle abonde, que provenoit tout le mal. Quoique cette matière, dans laquelle réſide le principe de viſcoſité, ſemble diſparoître facilement de ſon mélange par la plus ſimple préparation, cependant on ne devoit pas moins la regarder comme toujours préſente. M. Poulletier de la Salle, à qui l'on eſt redevable des premières expériences répétées en France d'après Beccari & Keſſelmeyer ſur la matière glutineuſe du froment, s'étoit aſſuré que cette matière ne pouvoit plus être extraite de la farine lorſqu'elle étoit réduite ſous forme de colle, ou préparée en bouillie. Dans le pain, on ne pouvoit également la ſéparer. Cependant elle paroiſſoit encore y exiſter de manière à faire ſentir plus ou moins ſa préſence, ſuivant que la fermentation panaire, qui ſe continue lors même qu'il eſt formé, eſt plus ou moins avancée. Ainſi le pain frais eſt plus viſqueux, plus glutineux que le pain raſſis. Cette diſpoſition encore ſubſiſtante du principe glutineux dans le pain, avoit paru propre à influer ſur les qualités des panades. Ainſi on avoit recommandé de préférer le pain lorſqu'il étoit raſſis, à celui qui étoit trop frais. Dans la préparation des bouillies, on avoit eu égard à la même circonſtance, & l'on avoit conſeillé de les bien cuire, une coction plus parfaite paroiſſant atténuer de plus en plus ce que la farine conſervoit de glutinoſité. Enfin dans l'emploi même du pain raſſis & bien cuit, on avoit cru qu'il étoit encore néceſſaire d'aller plus loin. On avoit recommandé de le faire ſécher au four, ce qui ſemble équivaloir à une ſeconde cuiſſon; & lors même qu'il étoit réduit en cet état, on avoit encore, par une attention ultérieure, preſcrit de le faire long-temps bouillir à un dégré de chaleur très-doux, pour le réduire à l'état de crême de pain, état dans lequel il ſembloit avoir acquis le dernier degré d'atténuation. Alors il paroiſſoit équivaloir ou égaler en ténuité, & en diſpoſition à être facilement digéré, les autres ſubſtances farineuſes les plus légères, telles que les crêmes d'orge, d'avoine, ou de riz.

Dans cet état d'atténuation, les bouillies, les crêmes ou panades paroiſſoient pouvoir, non ſeulement ſuppléer le lait, mais même lui être ſupérieures. C'étoit au moins ce qu'il ſembloit qu'on pouvoit inférer des eſſais de l'hôpital de la ville d'Aix, que nous venons de rapporter. En effet, le lait n'ayant pu réuſſir, on parvint à élever les enfans avec les crêmes de riz & de pain convenablement préparées; & en réflechiſſant ſur cet objet, il ne ſembloit pas qu'il y eût en cela rien de difficile à concevoir. La partie caſéeuſe du lait de vache ou de chèvre ne pouvoit être d'une facile digeſtion. Il ſembloit qu'on pût, dans la mixtion du lait, la comparer à la partie glutineuſe de la farine, ou du pain de froment. Or il étoit poſſible que la ſubſtance nutritive contenue dans les graminées fût d'une atténuation portée, ſoit par la nature, ſoit par l'art, au point de l'emporter, pour la facilité à être digérée, ſur telle ou telle eſpèce de lait. Il pouvoit donc n'être pas étonnant que dans des eſſais où le lait n'avoit pu convenir, on eût vu réuſſir enſuite des panades, des crêmes,

ou des bouillies convenablement préparées. Il pouvoit de même paroître peu ſurprenant que l'on eût été obligé de ſuppléer à ce que le lait n'avoit pas d'aſſez nourriſſant, d'aſſez digeſtible, par les mêmes eſpèces de ces alimens. Mais, comme on le voit, c'étoit du degré d'affoibliſſement plus ou moins conſidérable des forces digeſtives dans les enfans, que tout dépendoit alors, & il falloit d'ailleurs avoir bien égard aux différens degrés d'atténuation & de digeſtibilité que ces nourritures en apparence plus indigeſtes & plus ſubſtantielles pouvoient avoir.

Pour préparer ces diverſes eſpèces de bouillies, de crêmes ou de panades, on avoit employé différens liquides ; l'eau, le lait, & les bouillons de viande ; on y avoit encore fait entrer le beurre, le ſucre, & les jaunes d'œufs. C'étoit ſur-tout quand on employoit l'eau, que l'on y ajoutoit ces dernières ſubſtances. On avoit regardé le beurre comme convenable pour procurer une plus grande liberté du ventre. Le lait n'entroit guère que dans la préparation des bouillies ; & il paroiſſoit qu'on l'avoit banni dans tous les cas où le lait donné ſous forme liquide, ſoit pur, ſoit coupé, n'ayant pas réuſſi, on avoit penſé qu'il étoit néceſſaire de recourir à une autre nourriture. Il n'étoit pas vraiſemblable en effet que le lait, en entrant dans la préparation des bouillies, perdît la faculté de nuire qu'il avoit ſous forme liquide. Il ſembloit au contraire que l'addition des ſubſtances farineuſes dût encore l'augmenter. Quant aux bouillons de viande, il ne paroiſſoit pas qu'on les eût regardés comme propres à la nourriture des enfans, au moins dans les premiers mois de leur naiſſance. Il ſembloit qu'on les avoit réſervés pour les ſoupes, que l'on n'employoit qu'à l'époque à laquelle on devoit ſe diſpoſer à ſevrer l'enfant.

Choix des animaux & manière de les ſoigner & de les nourrir.

On ne s'étoit pas borné dans les différens détails ſur la nourriture artificielle des enfans, aux meſures que nous venons d'expoſer. Deux objets importans avoient encore fixé l'attention des auteurs. Le premier étoit la manière de nourrir les animaux deſtinés à ces expériences, & le choix qu'on devoit en faire. Suivant Raulin, la qualité du lait dont on ſe ſervoit pour nourrir les enfans, étoit ſujette à éprouver des variations dans les mères & les nourrices, par l'effet des différentes paſſions. Celle qui regarde la génération étant commune à tous les animaux, & même la dominante dans les bêtes, elle étoit la ſeule qui fût propre à produire dans leur lait une altération ſenſible. Un lait ainſi altéré, ſuivant lui, devoit nuire infailliblement aux enfans. En ſecond lieu, ſelon le même auteur, le lait d'une mère qui devient groſſe, n'étant plus propre à nourrir ſon enfant, le lait des femelles des animaux, lorſqu'elles ſont pleines, ne devoit pas avoir de prérogative plus favorable, & il devoit être également contraire aux enfans qu'on en auroit nourris. En troiſième lieu, comme le lait des animaux tire ſes principales qualités de leurs alimens, il étoit eſſentiel, ſuivant les auteurs, d'avoir attention aux herbes que l'on donnoit aux vaches & aux chèvres dont on ſe ſervoit pour élever les enfans. On avoit obſervé, ſuivant Raulin, à Montreuil-ſur-Mer, que le trèfle, la luzerne, la paille d'orge, & ce qu'on appelle dans le pays les *warats de veſar*, rendoient le lait des vaches & des chèvres moins propre à nourrir les enfans, que les plantes qui croiſſoient naturellement dans les champs & les prairies. Cette inſalubrité étoit attribuée à la préſence d'un ſel âcre qu'on diſoit abonder dans ces plantes, & qui ne pouvoit qu'être contraire à la qualité alimenteuſe du fluide laiteux qui en provenoit. La luzerne étoit regardée ſur-tout comme ayant cette mauvaiſe qualité au deſſus des autres, le lait des vaches & des chèvres qui pâturoient dans les champs qui en étoient ſemés, paſſant pour donner la diarrhée aux enfans. Pour la guérir bientôt, on reccommandoit de mettre les animaux à une nourriture sèche & plus propre à donner de bon lait. Le foin ordinaire, la paille de froment, celle d'avoine, étoient la nourriture de ce genre que l'on regardoit comme la plus convenable à ces animaux & la plus favorable aux enfans qu'on nourriſſoit de leur lait. En même temps l'eau entrant pour beaucoup dans la nourriture de tous les animaux, c'étoit une précaution recommandée comme très-eſſentielle, que ceux qui fourniſſoient du lait aux enfans, n'en buſſent que de bonne. Celle des fleuves, des rivieres, & des grand ruiſſeaux, lorſqu'elle étoit claire, paroiſſoit préférable à toute autre. Enfin le défaut d'exercice convenable, paroiſſant très-propre à faire dégénérer leur lait, & à lui donner une mauvaiſe qualité, on conſeilloit, pour prévenir cet accident, de faire promener tous les jours les vaches & les chèvres dans un air libre. On recommandoit d'ailleurs de les tenir propres, en les faiſant coucher ſur la paille fraîche, & ſurtout de les faire étriller & frotter, pour réveiller le ton des fibres & favoriſer la tranſpiration.

Choix des différentes eſpèces de nourriture & de lait, ſuivant l'état de foibleſſe & d'indiſpoſition des enfans.

Les auteurs avoient encore regardé cet objet comme méritant leur attention. L'expérience en effet avoit prouvé que les différentes eſpèces de lait n'avoient pas toutes les mêmes qualités. On avoit porté ſur cet objet les lumières de la chimie, & l'on avoit reconnu entre elles des différences très-remarquables. On connoît ſur ce point les recherches de Frédéric Hoffmann, & celles de Homberg. Suivant ces chimiſtes, le lait de vache contenoit $\frac{1}{16}$ de matière butireuſe, autant de ſubſtance caſéeuſe, & $\frac{1}{64}$ de matière tant ſaline ou ſucrée, que caſéo-butireuſe, ſoluble à l'eau. Le lait de chèvre offroit les mêmes proportions de principes :

ſeulement la quantité de matière concreſcible paroiſſoit être moindre d'un $\frac{1}{16}$. Le lait d'ânesſe donnoit de matière ſoluble à l'eau, ſoit de matière ſucrée, ſoit de ſubſtance caſéo-butireuſe, environ le $\frac{1}{15}$ ou le $\frac{1}{16}$ de ſon poids total. Le beurre en formoit au plus la $\frac{1}{300}$ partie, & le fromage la $\frac{1}{100}$. Le lait de femme paroiſſoit très-analogue à ce dernier.

On étoit parti de ces connoiſſances, pour aſſigner aux différentes eſpèces de lait divers degrés de convenance, relativement à la nourriture des enfans. M. Baldini étoit celui de tous les auteurs qui s'étoit le plus occupé de cet objet, qu'il avoit traité d'une manière neuve dans deux chapitres de ſon ouvrage, l'un ſous le titre de *Différence du régime laiteux, propre aux différens tempéramens*; l'autre intitulé, *Du lait des animaux, conſidéré comme remède, pour les maladies des enfans*. Suivant lui, le lait de chèvre convenoit de préférence aux enfans des gens riches, doués la plupart d'un tempérament mélancolique, ayant l'eſprit toujours ſombre, embarraſſé, & comme accablés ſous le poids de leurs humeurs; ce qui ne devoit pas ſurpendre dans des perſonnes livrées à l'inertie & à l'indolence. La chèvre ne vivant que de plantes jeunes, légères, aromatiques, dans des lieux élevés & un air pur, c'étoit le lait de cet animal qui leur devoit convenir le mieux. Il étoit le plus propre à atténuer leurs humeurs viſqueuſes & à ranimer chez eux la circulation trop lente. Le lait de vache au contraire devoit être préférable pour les enfans nés de parens qui menoient une vie active & très-exercée. Par ce moyen on moderoit le cours rapide de leurs humeurs; on les rendoit plus denſes, ce lait étant fort épais, fort gras, & abondant en principe butireux. Quant au lait d'ânesſe, comme il paroiſſoit être rafraîchiſſant, il devoit convenir ſur-tout aux enfans d'un tempérament bilieux, ou doués d'une acrimonie quelconque. La brebis fourniſſoit auſſi un lait excellent pour les enfans exceſſivement minces & délicats. Il n'y avoit rien dans la nature, ſuivant M. Baldini, de plus capable que ce lait de faire recouvrer promptement des chairs, & de les ranimer, ſi on le continuoit long-temps.

Tel étoit l'état des connoiſſances acquiſes & conſignées, ſoit dans les auteurs, ſoit dans les réſultats des différens eſſais qu'on avoit tentés, lorſque la ſociété fut chargée de faire de nouvelles recherches. En comparant ce tableau à celui de ſon travail, lorſqu'il ſera publié, on verra mieux quelles nouvelles vues, quel degré de complément elle aura ajouté à ce que l'on ſavoit déjà. Dans un ouvrage comme celui-ci, deſtiné à marquer les progrès des ſciences, la marche que j'ai ſuivie m'a paru néceſſaire. (*M.* THOURET.)

DESCRIPTION DU BIBERON POUR ALLAITER LES ENFANS.

Figure Ire.

A. corps du vaiſſeau. — B. hémiſphère qui ſe joint à vis avec celui qui tient à l'extrémité du vaiſſeau par un collet cc. — CC. collet dans lequel s'insère le bout du vaiſſeau. — D. bouton externe que forme l'éponge, & que l'enfant prend à la bouche pour ſucer. — EE. diamètre de la rondeur du corps de ce même vaiſſeau. — G. ouverture par laquelle paſſe le bouton, ou le bout de l'éponge.

Figure IIe.

BB. Les deux hémiſphères ſéparés. — CC. collet de celui qui tient au vaiſſeau. D. éponge externe & interne. Celle-ci peut ſe prolonger dans le col du vaiſſeau juſqu'à ſon corps. — G. Orifice de l'hémiſphère par lequel ſort l'éponge.

ALLAITEMENT MATERNEL, *moyen de le favoriſer. Voyez* SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE. (*Adminiſt. des hôpitaux.*) C'eſt un établiſſement formé récemment ſous nos yeux à Paris, & dont le but eſt de remédier à l'affreuſe mortalité qui enleve chaque année un ſi grand nombre d'enfans trouvés. Nous ne pouvons faire mieux connoître l'objet & la forme de cette inſtitution digne des plus grands éloges, que d'après le compte qu'en a rendu la ſociété elle même, en publiant ſes *réglemens proviſoires*. (in-12, 80 pages. Paris, 1788.)

Il eſt peu d'abus comparables à celui qui naît de l'envoi des enfans légitimes aux enfans trouvés. Un père prêt à ſuccomber par indigence à la funeſte tentation d'abandonner ſon enfant; une mère qui va voir arracher de ſes bras l'être qui devoit être l'objet de ſa tendreſſe & le ſujet de ſa joie; un enfant qui va perdre ſon état & peut-être la vie: voilà les maux que cet abus multiplie au ſein d'un grand nombre de familles.

Mais ce ne ſeroit pas ſe former une juſte idée de ſes funeſtes effets, que de borner ſa vue à conſidérer quelques individus; il faut étendre ſes regards ſur la quantité innombrable de citoyens qu'il intéreſſe, & voir ſur-tout combien le déſordre qui ſubſiſte & s'accroît chaque jour, a d'influence ſur les mœurs.

L'hôpital des enfans trouvés n'a été fondé que pour recevoir les enfans qui n'ont point de famille. Ils ſont, ſuivant les lois du royaume, à la charge des ſeigneurs hauts-juſticiers, & ce fut en effet une contribution ſur ceux de la ville de Paris, qui forma ſa dot primitive. Cette contribution s'acquitte encore actuellement par les ſeigneurs qui y poſsèdent des juſtices, & par le domaine du roi pour celles qui y ont été réunies. Les enfans légitimes des pauvres ſont à la charge des communautés d'habitans, & l'hôpital des enfans trouvés n'eſt point obligé de pourvoir à leur ſubſiſtance. Cependant on y en apporte chaque année deux ou trois mille, ſurcharge énorme, pour laquelle ſes revenus & ſes emplacemens mêmes ſont inſuffiſans.

Mais cette interverſion dans la nature & dans l'objet de la fondation, n'eſt encore que le moindre des inconvéniens. Parmi ces enfans légitimes qui ſont ſacrifiés en ſi grand nombre, il y en a qui

ſont apportés ſans qu'on y joigne le titre de leur naiſſance. Ceux-là perdent irrévocablement leur état, c'eſt-à-dire, l'honneur attaché à la légitimité, & toutes les reſſources qu'elle peut procurer. Mais comme pour ceux même qui ne ſont pas dans ce cas, le procès verbal d'expoſition reſte ſecret juſqu'à ce qu'on retire l'enfant, la mort ou la négligence de ceux qui l'ont expoſé, ſont ſouvent cauſe qu'on perd la trace de ſon exiſtence : ceux-ci, pour la plupart, reſtent donc auſſi dans l'opprobre & privés de toutes reſſources.

C'eſt une énorme injuſtice qui ſe renouvelle chaque jour : mais des effets encore plus cruels viennent aggraver ce mal. Le nombre des enfans expoſés ſe trouve preſque doublé par l'affluence des enfans légitimes, & il en réſulte une mortalité effrayante. Dans la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver & pendant les travaux de la campagne, on ne peut ſe procurer un aſſez grand nombre de nourrices. Les enfans s'accumulent dans la maiſon de la couche ; ceux qui ne ſont pas ſains, communiquent leurs maladies aux autres ; la délicateſſe de leurs organes rend cette communication funeſte, & l'adminiſtration a la douleur d'en voir périr, malgré ſes ſoins, un nombre prodigieux dans les premiers jours de leur naiſſance, ſans pouvoir y apporter de remède.

Enfin qui ne ſeroit pas frappé de cette violation ſcandaleuſe des devoirs les plus ſacrés de la nature, dont tant de pères & de mères ſe rendent journellement coupables, en dévouant à l'opprobre & à la mort les fruits légitimes de leur union ? Les premiers qui ſe portèrent à cet excès d'inhumanité, eurent ſans doute à combattre le ſentiment intérieur de leur conſcience. Mais tel eſt le progrès du crime, qu'il ſe multiplie par l'exemple & par l'impunité. On a ſu que l'adminiſtration s'interdiſoit les recherches ſur cet abus, dans la crainte qu'elles n'occaſionnaſſent la ſuppreſſion de l'état, & peut-être la deſtruction des enfans. On les porte tout ouvertement à l'hôpital, avec leurs extraits de baptême. Ce que des pères & des mères ont vu faire à d'autres, ils n'ont pas de honte de l'imiter. Le cri de la nature ne ſe fait plus entendre, &, au grand détriment des mœurs, le crime ſe multiplie, ſans qu'on puiſſe arrêter ſes progrès.

C'étoit à tant de maux que l'on ſe propoſoit de remédier. Il s'agiſſoit de ſoulager l'hôpital des enfans trouvés, d'un poids étranger à ſa fondation, & qu'il ne pouvoit plus ſupporter ; de conſerver l'état des enfans légitimes ; de les garantir, ainſi que ceux qui ſont illégitimes, de la mortalité à laquelle leur affluence les expoſe reſpectivement, & ce qui eſt plus important pour les mœurs, de rappeler les pères & mères aux ſentimens que la paternité leur impoſe. A tant de maux réunis, quels remèdes pouvoit-on apporter ?

Pour extirper un ſi grand abus, il falloit ſans doute le concours de la charité & de l'autorité. Mais ce n'étoit pas l'autorité qui pouvoit commencer une auſſi ſalutaire entrepriſe ; car tant qu'on ne procureroit pas aux pères & mères indigens, des ſecours pour conſerver chez eux leurs enfans, l'hôpital ne pouvoit ſe diſpenſer de les recevoir. Le refus, ou les recherches pouvant les porter à de plus grand excès, c'eût été une barbarie. C'étoit donc la charité publique qui devoit en quelque ſorte donner le ſignal & commencer à faciliter par ſes ſecours cette indiſpenſable réforme.

Il devoit ſe rencontrer des difficultés dans l'exécution ; mais un zèle perſéverant & éclairé parut devoir les ſurmonter. Il falloit pénétrer dans ces réduits obſcurs où une famille affligée de ce qui devoit être le ſujet de ſa joie, attendoit en tremblant la naiſſance d'un enfant que l'indigence alloit la forcer à abandonner. Il falloit prévenir les mères d'un état honnête, que la honte empêchoit de ſe préſenter, & examiner ſcrupuleuſement celles qui viendroient s'offrir, pour connoître leur ſituation, leurs mœurs, & préférer celles qui ſeroient les plus dignes de compaſſion. Ces recherches, ce diſcernement, on les attendoit des ſoins & de la vigilance des perſonnes attachées à l'établiſſement, & ſecondées des lumières & des conſeils des paſteurs.

Une autre difficulté ſe préſentoit dans le nombre de ces malheureux enfans qui ſont journellement ſacrifiés. Ce nombre s'élève, ainſi que nous l'avons dit, à deux ou trois mille par chaque année. On comptoit que l'accouchement de la mère, la layette, *l'allaitement*, & la nourriture de l'enfant pendant deux ans, formeroient pour chacun une dépenſe de 192 livres : comment eſpérer un aſſez grand nombre de fonds pour y ſuffire ? Mais qui auroit pu, dans un ſiècle ſi diſtingué par ſa bienfaiſance, déſeſpérer des ſecours néceſſaires à une auſſi louable entrepriſe ? Un établiſſement de ce genre ne pouvoit ſe perfectionner que par degrés. Les commencemens devoient en être foibles ; toutes les pauvres familles ne pourroient pas être d'abord ſoulagées ; mais on viendroit au ſecours des plus malheureuſes, & les moyens ſe multiplieroient ſucceſſivement. De ce qu'un auſſi grand mal ne pouvoit être ſur le champ reparé, étoit-ce une raiſon pour le laiſſer ſubſiſter & s'accroître par la contagion du mauvais exemple ? Il ſuffiſoit qu'avec le temps & la perſéverance on pût ſe flatter de parvenir à l'extirper.

Mais un nouveau motif d'utilité publique excitoit ſur-tout à lutter contre ces difficultés. Indépendamment des déſordres que nous avons déjà indiqués, l'abus dont il s'agit en entraîne encore beaucoup d'autres. Ici c'eſt un enfant dont les père & mère ſe ſont déterminés, par une fauſſe honte, à ſupprimer l'acte baptiſtaire ; là c'en eſt un né d'un commerce illicite, qui a été porté avec un acte baptiſtaire, où les père & mère ont ſuppoſé hardiment qu'ils étoient mariés ; ſouvent même c'eſt un acte baptiſtaire abſolument étranger à l'enfant, qu'on lui a fauſſement appliqué : toutes ces manœuvres ſont autant de crimes qui peuvent expoſer la juſtice aux plus funeſtes erreurs ; mais c'étoit ici où l'on croyoit devoir eſpérer que le gouver-

nement pourroit ſeconder les efforts de la nouvelle entrepriſe. Après qu'elle auroit obtenu un premier ſuccès, on penſoit que par des lettres patentes, le gouvernement pourroit faire des défenſes aux pères & mères d'envoyer leurs enfans à l'hôpital des enfans trouvés, ſans y joindre leurs actes de baptême. Par-là il ſe mettroit en état de connoître ſi ce ſont des enfans légitimes, & de vérifier les cauſes de l'expoſition. Ces défenſes pourroient être faites ſous telles peines que le gouvernement jugeroit à propos d'infliger. En ſeroit-ce une trop grave, de déclarer les pères & mères, après quelques délais qui leur ſeroient accordés pour retirer leurs enfans, déchus des droits de la paternité? Ils apprendroient qu'ils ne pourroient plus les revoir ; & ſi tous les ſentimens de la nature n'étoient pas éteints dans leurs cœurs, cette crainte les retiendroit. Si, d'un autre côté, des bâtards étoient apportés avec un acte de baptême où leurs père & mère fuſſent dits mariés, ou qui leur fût étranger, la vérité étant éclaircie, ce ſeroit la juſtice qui en prendroit connoiſſance.

Lorſque par une loi ſévère le légiſlateur auroit fait ainſi éclater la réſolution de réprimer tous ces abus, & qu'un cri univerſel ſe ſeroit élevé contre ce genre de crime, les mœurs ſont-elles tellement corrompues, qu'on ne pût eſpérer que ceux qui pourroient encore s'en rendre coupables, ne fuſſent retenus par la crainte du déshonneur, ou au moins des peines auxquelles il ſeroient expoſés? Ne pouvoit-on pas auſſi eſpérer que dans le nombre de ceux qui vivent dans un commerce illicite, il s'en trouveroit qui, devenus ſenſibles au ſort de l'enfant qui en naîtroit & voyant les reſſources qui leur ſeroient offertes, ſe détermineroient à réparer leur faute, en s'uniſſant par un nœud légitime?

Ces déſordres dont on vient de tracer une idée, n'avoient pas moins frappé les eſprits dans le projet de la nouvelle inſtitution, que ceux qui étoient relatifs à la conſervation des enfans; & s'ils ſubſiſtoient, on ne doutoit pas que ce ne fût parce que l'excès en avoit été juſqu'alors ignoré du gouvernement ; mais il ne devoit pas moins entrer dans le but de l'établiſſement de les réprimer. C'étoit ainſi que par les ſecours de la bienfaiſance, & enſuite par l'autorité de la loi, on ſe propoſoit de parvenir ſucceſſivement à faire ceſſer cet aſſemblage monſtrueux des enfans expoſés pour leſquels l'hôpital eſt excluſivement fondé, avec les enfans légitimes qui ſubſiſtent aux dépens des premiers, & qui, en y perdant leur état, y apportent la maladie & la mort.

Il ne pouvoit reſter qu'un ſujet d'inquiétude dans cette utile entrepriſe. Lorſque les enfans dont on auroit ſecouru les mères, auroient paſſé le temps de l'*allaitement*, comment continueroit-on de leur procurer une ſubſiſtance? Mais on conſidéroit que déjà ils auroient échappé aux dangers qui, dans les premiers momens de leur exiſtence, devoient les menacer de perdre l'état & la vie. Quand l'établiſſement n'auroit eu que cet objet en vue, n'auroit-il pas déjà procuré un grand avantage? Mais on comptoit d'ailleurs ſur les reſſources que les circonſtances pourroient ménager à ces malheureux enfans. Le même ſentiment qui auroit porté les pères & mères à profiter du nouvel établiſſement pour les conſerver ſous leurs yeux ; les careſſes de ces innocentes créatures ne les exciteroient-ils pas à faire de nouveaux efforts pour les élever? La ſituation de ces parens ne pourroit-elle pas ſe trouver améliorée par le travail?

Enfin ſi une indigence abſolue y mettoit encore un obſtacle, après tout, on conſidéroit que ce ſont des pauvres. Suivant les lois du royaume, les enfans légitimes ſont à la charge des communautés. Pluſieurs hôpitaux d'ailleurs ſont fondés pour les enfans ; & ne ſeroit-il pas plus juſte que ceux-ci y fuſſent placés, que d'être avilis dans celui des enfans trouvés, qui n'eſt deſtiné qu'aux bâtards?

Mais ce n'étoit pas là l'objet principal de l'établiſſement. Il s'agiſſoit de faire ceſſer l'abus d'envoyer des enfans légitimes à l'hôpital des enfans trouvés; & c'eſt ce que la charité publique a commencé à exécuter, avec le ſecours d'une ſociété de bienfaiſance. Les perſonnes du plus haut rang n'ont pas dédaigné de s'occuper de ces tendres ſoins, & l'auguſte compagne de Louis XVI a pris l'établiſſement ſous ſa protection.

Pour aſſurer le ſuccès d'une auſſi délicate entrepriſe, on a pris les meſures les plus ſages, dont on a formé de premiers réglemens : les principaux ſont relatifs aux pauvres mères, aux conditions à exiger d'elles, à la nature & à la durée des ſecours qui leur ſont accordés, à la manière de les diſtribuer. Le premier ſoin doit être de découvrir celles que la misère force à abandonner leurs enfans & à les expoſer aux enfans trouvés. Il faut, pour l'ordinaire, pour qu'elles ſe déterminent à cet affreux ſacrifice, qu'elles n'aient aucune reſſource, qu'elles ſoient dans la plus grande indigence, ſans ſecours ſuffiſans de leurs paroiſſes, & privées de tous les moyens de faire ſubſiſter leur enfant, ſoit en le gardant avec elles, ſoit en l'envoyant en nourrice.

Mais pluſieurs pauvres diſſimulent un deſſein dont ils rougiſſent. Après avoir commis cet acte barbare, ils le cachent par un menſonge. Il faut leur arracher ce funeſte ſecret avant l'exécution du crime. Ce ne ſont donc point ceux qui ſe préſentent que l'on préfère, mais ceux que des recherches ſecrètes ont fait découvrir. On y emploie des moyens particuliers, dont la connoiſſance publique expoſeroit à de grands abus. Ces mères ſont recherchées indifféremment dans toutes les conditions, les extraits de baptême des enfans légitimes expoſés aux enfans trouvés, & les réclamations des pères & mères prouvant qu'ils ſont nés de parens répandus dans toutes les profeſſions, arts & métiers de la capitale ; ces femmes doivent prendre l'engagement de nourrir elles-

mêmes leurs enfans. Si elles ſont dans l'impoſſibilité de remplir elles-mêmes ce devoir, elles les nourriſſent chez elles au lait de vache. Elles ne doivent point éloigner d'elles leurs enfans tout le temps qu'on leur fournit des ſecours. Elles doivent être, pour être admiſes, au ſixième mois de leur groſſeſſe. Les ſecours qu'on leur fournit après l'accouchement, ſont une layette de 20 liv.; en ſecours pendant la couche, 18 liv.; pendant la premiere année à 8 liv. par mois, 96 liv.; pendant la ſeconde à 4 liv. par mois, 48 liv., en tout 182 liv. à laquelle ſomme on ajoute 10 liv., pour fournir, ſoit pendant la couche, ſoit dans d'autres temps, de petits ſecours que l'on juge indiſpenſables; total 192 liv. A deux ans révolus, la ſociété ceſſe de prendre ſoin des enfans. Lorſqu'ils viennent à mourir avant les deux ans, les ſecours ceſſent également. Si la mère meurt en couche ou pendant l'*allaitement*, la ſociété pourvoit toujours au ſort de l'enfant juſqu'à ſes deux ans révolus.

Telle eſt la baſe de l'établiſſement nouvellement formé, que de premiers ſuccès ont déja rendu recommandable. Sur un état imprimé à la fin d'août 1788, on voit que depuis le mois d'avril de la même année, on avoit admis cent vingt-neuf mères à la diſtribution des ſecours. De ces cent vingt-neuf mères, quatre-vingt-neuf étoient accouchées & avoient donné naiſſance à quatre-vingt-quinze enfans, quatre ayant eu des couches doubles & une cinquieme une couche triple; quatre-vingts devoient accoucher avant la fin de l'année. Sur ces quatre-vingt-quinze enfans, trois étoient venus avant terme, & étoient morts en naiſſant; dix avoient péri peu après leur naiſſance; il en reſtoit quatre-vingt-deux vivans. Quatre-vingt-deux enfans vivans & quarante au moins à naître, formoient en tout cent vingt-deux enfans que la ſociété étoit chargée d'entretenir deux ans ſur ſa recette, qui étoit alors de 25,017 livres.

Ainſi, en ſuppoſant que ces cent vingt-deux enfans vécuſſent tous pendant deux ans, la ſociété avoit aſſuré leurs fonds; & même une réſerve étoit deſtinée à former ceux des ſeconds & troiſièmes enfans qui pouvoient naître des couches doubles ou triples, parmi les quarante femmes qui n'étoient point encore accouchées.

Par ce réſultat, on voyoit déjà qu'en cinq mois on avoit eu l'avantage de ſecourir cent-vingt-neuf mères, en les raſſurant ſur le ſort des enfans qu'elles portoient dans leur ſein; de ſauver la vie à des individus dont la plupart auroient péri dans les hôpitaux; de rappeler à la nature, des mères que la misère rendoit inſenſibles; & d'avoir laiſſé à leurs familles un nombre d'infortunés qui devoient languir loin d'elles, confondus avec les fruits de la débauche. Ces avantages d'ailleurs étoient plus ſenſibles relativement à la conſervation des enfans, ſur-tout par comparaiſon avec les hôpitaux. En retranchant les trois enfans morts, quatre-vingt-deux vivoient ſur quatre-vingt-douze naiſſances, depuis le commencement de mars, & ces enfans étoient nés dans la claſſe la plus pauvre, la plupart de mères épuiſées par la misère & par le chagrin. Parmi ces mères, trois nourriſſoient deux jumeaux, & une en nourriſſoit trois. (*M.* THOURET.)

ALLAITEMENT (*Hygiène. Médecine vétérinaire.*) La nature a fixé dans tous les animaux le temps de l'*allaitement*. Lorſque les petits ont acquis aſſez de force & leurs dents aſſez de ſolidité pour broyer des alimens ſolides, non ſeulement elle leur inſpire le goût de ces mêmes alimens, mais d'une autre part elle diminue le lait dans les mamelles des mères, & la douleur qu'elles éprouvent par une forte ſuccion & par l'impreſſion des dents, les engage à ſe refuſer à l'*allaitement*. Les petits alors peuvent ſe ſuffire à eux-mêmes.

L'homme qui a dérangé l'ordre de la nature pour l'*allaitement* de ſes enfans, a bien pu auſſi le troubler pour l'*allaitement* de ceux des animaux qu'il a réduits à l'état de domeſticité; il l'a aſſujetti à ſes caprices & à ſes lois, toutes fondées ſur ſon intérêt particulier.

Le cheval, le bœuf, le mouton, ſont les principaux animaux à l'égard deſquels il a cherché à établir & à fixer des termes pour la durée de l'*allaitement*. Les variations fréquentes que l'on remarque dans les écrits de ceux qui ſe ſont occupés de cet objet, dans les mêmes temps & quelquefois dans les mêmes lieux, ſont des preuves certaines que toutes ces règles ne ſont que des inſtitutions humaines.

Les agriculteurs latins, & tous ceux qui les ont copiés, vouloient qu'on laiſſât teter les poulains un an, & même davantage; mais ils recommandoient en même temps de ne faire couvrir les jumens que tous les deux ans. On pouvoit alors faire ce ſacrifice, & le nombre des chevaux étoit ſans doute proportionné à la conſommation qu'on en faiſoit. En ſuivant ce principe, ils ſont formés plus tard, il faut par conſéquent les attendre plus long-temps; mais ils ſont auſſi d'un bien plus long ſervice. Aujourd'hui que la conſommation en eſt immenſe, & qu'on ſe hâte de jouir, preſque tous les écrivains recommandent de faire couvrir les jumens tous les ans, & de ne laiſſer teter les poulains que ſix mois; ils ſont, dit-on, formés plutôt, plutôt en état de travailler, & on ne regarde pas s'ils ſont uſés & hors de ſervice à l'âge où ils devroient à peine commencer à y entrer.

Il en eſt de même relativement aux autres animaux. Dans les endroits où l'on fait une grande conſommation de lait, comme aux environs de Paris; dans les provinces où l'on fait beaucoup de beurre & de fromage, comme la Brie, la Beauce, la Normandie, la Bretagne, &c., on ne laiſſe que peu teter les veaux & les agneaux, qu'on ſe hâte de livrer au boucher. De là une des cauſes principales de la diminution graduelle du nombre des indi-

vidus, & de l'augmentation ſucceſſive de leur valeur, ainſi que de celle des denrées qu'ils fourniſſent.

La durée du temps de l'*allaitement* eſt encore en raiſon de la nature des pâturages, ou de la nourriture habituelle des animaux. Les poulains, les veaux, & les agneaux doivent être ſevrés beaucoup plutôt dans un pâturage dont l'herbe tendre & ſucculente peut être aiſément broyée par leurs dents encore foibles, que dans celui dont l'herbe sèche & dure ne ſe prête pas auſſi facilement à la maſtication; & telle eſt ſans doute la raiſon pourquoi *Querbrat Calloet* recommandoit en Bretagne de laiſſer teter les poulains & les veaux très-longtemps. Dans cette province, on fait beaucoup d'uſage comme fourrage, de *l'ajonc* ou *genet épineux*, qu'on eſt obligé de piler & de concaſſer pour le faire manger aux vieux animaux, & qui par conſéquent ne pourroit pas être aiſément broyé par les jeunes (1).

Dans la Beauce & dans toutes les autres provinces où il n'y a que peu ou point de prairies, & où les jeunes animaux ſont mis à la nourriture sèche en les ſevrant, ils devroient être allaités beaucoup plus longtemps; mais l'intérêt momentané des propriétaires s'oppoſe à l'exécution de ce précepte d'une vérité conſtante, & on ſe hâte toujours de tirer des mères tout le produit qu'elles peuvent donner; de là auſſi la dégradation permanente des eſpèces.

Ce ſeroit donc inutilement que dans un ouvrage quelconque on voudroit fixer un terme pour la durée de l'*allaitement* dans les animaux; cette durée doit toujours être relative aux lieux & aux circonſtances, dès qu'on s'oppoſe à l'impulſion de la nature; & avancer, comme l'ont fait quelques-uns de ceux qui ont écrit ſur les haras, que le poulain qui ne tète que ſix mois ſe forme un tempérament plus ferme & plus vigoureux que celui qui tète pendant un an, c'eſt méconnoître cette impulſion, & les avantages qui en ſont conſtamment la ſuite. (*M.* HUZARD.)

ALLAITES, BRANNES, TETTES. (*Art vétérinaire.*) Ces noms ſont donnés par *M. Goury de Champgrand* & par quelques autres thréuticographes aux mamelles des femelles des animaux ſauvages, & particulièrement de la louve. (Voyez *mamelles*. (*M.* HUZARD.)

ALLANT. (*Hygiène vétérinaire.*) Un cheval *allant* ou *bien allant* eſt non ſeulement celui dont les mouvemens & les *allures*, quoique douces & peu fatigantes pour le cavalier, ſont néanmoins vigoureuſes & promptes; mais encore celui qui ne ſe refuſe à aucune eſpèce de travail, quelque long qu'il ſoit, & en qui on trouve la douceur & la bonne volonté qui accompagnent toujours une longue domeſticité. Le premier état tient à la force, à la vigueur, & à une harmonie conſtante dans tous les reſſorts de la machine; le ſecond eſt le fruit d'une éducation cultivée, des bons ſoins, & de la diverſité des travaux auxquels on a employé le cheval. (*M.* HUZARD.)

ALLATON. (*Mat. méd.*) Les médecins Arabes ont ſouvent déſigné par ce nom le cuivre jaune, le laiton, dont on fait des vaſes pour la préparation des médicamens, & qui entroit lui-même dans certaines compoſitions pharmaceutiques. (*M.* DE FOURCROY.)

ALLEBRENT. (*Art vétérinaire.*) Oiſeaux domeſtiques. (*Voyez* ALBRAN.) (*M.* HUZARD.)

ALLÉCHÉ. MOUTONS ALLÉCHÉS. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* DÉGOUT DES MOUTONS.) (*M.* HUZARD.)

ALLÉGEMENT. (*Médecine pratique.*) Ce mot ſert généralement à déſigner l'adouciſſement ou le ſoulagement que les malades éprouvent dans leurs maux, ſoit par les ſeules forces de la nature, ſoit par l'action des médicamens dont ils ont fait uſage. (*Voyez* ADOUCISSEMENT & SOULAGEMENT.) (*V. D.*)

ALLÉGER, ALLÉGERIR, ALLÉGIR. (*Art vétérinaire.*) C'eſt rendre un cheval léger du devant par l'éducation au manège. (*Voyez le dictionnaire encyclopédique d'équitation.*) (*M.* HUZARD.)

ALLÉLUIA. (*Mat. méd.*) La plante nommée en françois *alléluia*, pain à coucou, eſt le *trifolium acetoſum vulgare* de G. Bauhin, & l'*oxalis acetoſella* de Linnæus. Elle eſt placée par ce dernier botaniſte dans ſa décandrie pentagynie. Quelques auteurs l'appellent ſurelle blanche; la racine eſt écailleuſe & dentée; ſes feuilles ſont nombreuſes, portées ſur de longs pétioles, compoſées de trois folioles cordiformes, d'un vert clair, & d'une ſaveur fort aigre. Ses fleurs ſont blanches & ſolitaires, ſur des hampes qui partent du colet de la racine entre les feuilles. Le calice eſt court, à cinq diviſions profondes; la corolle eſt formée de ciuq pétales; les dix étamines ſont placées ſur deux rangs; l'ovaire anguleux eſt terminé par cinq ſtyles; il ſuccède à la fleur une capſule à cinq angles & à cinq loges. Cette plante ſe trouve dans les endroits couverts de bois & à l'ombre.

La ſaveur aigrelette & fraîche de toutes les parties de cette plante, & ſur-tout de la tige & des feuilles, la fait ranger parmi les rafraîchiſſantes, les

(1) Voyez Advis, on peut en France eſlever des chevaux auſſi beaux, auſſi grands, & auſſi bons qu'en Allemagne & royaumes voiſins, &c. Paris, 1666, in-4°.

Moyen pour augmenter les revenus du royaume de pluſieurs millions, &c. Paris, Langlois 1666, in-4°.

les antiſeptiques, les tempérantes. On en donne le ſuc à la doſe de quelques onces dans les fièvres ardentes, bilieuſes, malignes. On adminiſtre la racine & les feuilles en infuſion dans les mêmes maladies. On prépare un ſirop, une conſerve, & un ſel eſſentiel avec cette plante; on en a auſſi conſeillé l'eau diſtillée; les premières préparations conſervent une partie de ſa vertu; mais l'eau diſtillée n'en a aucune, & ſon adminiſtration la plus utile eſt ſous forme de ſucs ou en infuſion.

Outre les propriétés générales dont nous avons fait mention, l'*alléluia* a été recommandé comme apéritif & inciſif, dans les obſtructions commençantes du foie, de la rate, du méſentere, dans les affections calculeuſes des reins. Willis en faiſoit beaucoup de cas pour le traitement du ſcorbut. C'eſt un excellent remède contre les aphtes, ſuivant Simon Pauli; enfin quelques auteurs aſſurent que les feuilles d'*alléluia* pilées & appliquées ſur les loupes, les fondent aſſez ſûrement.

On a cru à tort que cette plante fourniſſoit le ſel d'oſeille au commerce. C'eſt d'une eſpèce de petite oſeille qu'on l'extrait dans la Suiſſe. Au reſte, il paroit qu'on pourroit en tirer un analogue du ſuc d'*alléluia*. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLÉLUIA. HERBE DE BŒUF. OXALIDE. PAIN DE COUCOU. TRÈFLE AIGRE. (*Oxalis acetoſella.*) (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante eſt mangée, verte ou sèche, avec plaiſir par tous les beſtiaux. Ils la préfèrent néanmoins dans le premier état; elle perd par la deſſication une partie de l'acidité qui la rend agréable. Mangée ſeule, elle a, comme toutes les autres plantes aigrelettes priſes en certaine quantité, l'inconvénient d'agacer les dents, & de dégoûter pendant quelques temps les beſtiaux; mais mêlée avec d'autres fourrages, dans leſquels elle n'eſt jamais très-abondante, elle ne produit point cet effet. Les abeilles recherchent auſſi ſa fleur.

On peut en donner l'infuſion ou la décoction en boiſſon dans toutes les maladies inflammatoires, & l'ajouter à l'eau ordinaire pendant les chaleurs de l'été, pour en corriger les mauvaiſes qualités, ou la rendre plus déſaltérante. (*M. HUZARD.*)

ALLEMAND. CHEVAL ALLEMAND. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* CHEVAL.) (*M. HUZARD.*)

ALLEN (Benjamin), docteur en médecine. Tout ce qu'on ſait de lui, c'eſt qu'il publia un ouvrage anglois ſous ce titre:

The natural hiſtory of the chalybeat and purging waters of England. London, 1700, *in*-8°.

Cet ouvrage a eu une ſeconde edition que Haller annonce ainſi:

Natural hiſtory of minéral waters of great Britain. 1711, *in*-8°.

Voici comment M. Éloy parle de ce traité.

« Après avoir donné l'analyſe des eaux minérales & purgatives d'Angleterre, *Allen* établit » l'eſprit dont elles ſont chargées pour leur premier principe, & celui qui joue ſeul un ſi » grand rôle dans les effets qu'elles produiſent. » Il les diviſe en ferrugineuſes & ſalées, & en » ſulfureuſes ». (*M. GOULIN.*)

ALLEN. (Jean) C'eſt ſous ce nom ſuppoſé qu'a paru un ouvrage latin dont voici le titre:

Synopſis univerſæ medicinæ practicæ, ſivè doctiſſimorum virorum de morbis, eorumque cauſis ac remediis judicia. Londini, 1719, *in*-8°.
= Amſtelodami, 1720. *in*-8°.
= *Ibid.* 1723, *in*-8°.
= Londini, 1729, *in*-8°.
= Amſtelod., 1730, *in*-8°.
= Venetiis, 1732, *in*-8°.
= Londini, 1749, *in*-8°.
= Francof., 1749, *in*-8°.
= *Ibid.* 1753, *in*-8°.
= Venetiis, 1762, *in*-8°.

Cet ouvrage a été traduit en françois par Devaux, chirurgien de Paris. Cette traduction eſt intitulée:

Abrégé de toute la médecine pratique. Paris, 1727-1728, *in*-12, 3 vol.

Boudon, docteur en médecine, en a donné une nouvelle verſion. Peut-être s'eſt-il contenté de la corriger; mais il y a fait beaucoup d'additions. Elle parut en ſix volumes en 1752; on la trouve auſſi en ſept, parce que le ſixième eſt partagé en deux. Elle eſt dédiée à M. Chicoyneau, premier médecin du roi.

Cet ouvrage, qui avoit fait une fortune ſi brillante, eſt aujourd'hui réduit à une fort mince valeur. (*M. GOULIN.*)

ALLER. (*Art vétérinaire.*) Ce terme a pluſieurs acceptions dans l'art vétérinaire. On dit du cheval qu'on dreſſe, *aller étroit*, lorſqu'on le rapproche du centre du manège; *aller large*, lorſqu'on l'éloigne de ce même centre; *aller à la muraille*, c'eſt le conduire droit à la muraille, comme ſi on vouloit le faire paſſer à travers; *aller par ſurpriſe*, lorſque l'écuyer ſe ſert des aides tout à coup, & ſans l'avertir; *aller à toutes jambes*, c'eſt faire courir le cheval auſſi vîte qu'il peut aller (*voyez abandonner un cheval*); *aller à trois jambes*, ſe dit d'un cheval boiteux; *aller de l'oreille*, ſe dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas qu'il fait (*voyez clabaud*), &c. (*M. HUZARD.*)

ALLER A LA SELLE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſes improprement nommées non naturelles.*

Claſſe IV. *Excreta.*

Ordre I. *Évacuations naturelles.*

Parmi les excrétions dont la régularité ne ſert pas peu au maintien de la ſanté, il faut compter pour beaucoup celle qui débarraſſe les inteſtins des réſidus des alimens qui ont ſervi à la nourriture des animaux.

En effet, les *ſelles* peuvent nuire en reſtant trop long-temps ſans être evacuées, ou lorſqu'elles ſont évacuées trop tôt. Quand les matières fécales reſtent trop long-temps dans le corps, elles communiquent aux humeurs une certaine acrimonie, qui ſe pompe par les vaiſſeaux abſorbans des inteſtins; d'un autre côté, elles compriment trop long-temps les parties voiſines. Si elles ſont au contraire trop fluides, & que l'évacuation s'en opère trop ſouvent, alors il y a à craindre que la ſéparation des parties nutritives & chyleuſes ne ſoit pas encore parfaitement terminée avant leur ſortie. On doit donc déſirer un juſte milieu entre ces deux extrémités, & pour l'obtenir, il faut mener une vie régulière. Ceux qui mangent & boivent à des heures variées, & toutes ſortes de ſubſtances ſolides ou fluides, doivent s'attendre à de mauvaiſes digeſtions & à des ſelles dérangées. Trop d'alimens occaſionneront le relâchement du ventre; trop peu cauſeront la conſtipation. L'un & l'autre tendent également à détériorer la ſanté.

Il eſt des circonſtances relatives à l'âge, à la force, au tempérament, au régime, qui peuvent faire varier les eſpaces de temps que les hommes mettent à *aller* à la garde-robe. Cependant on convient aſſez généralement qu'une ſelle par jour ſuffit à un adulte qui ſe porte bien, & qu'une moins grande quantité peut devenir nuiſible; mais cette règle, ainſi que bien d'autres, admet des exceptions, puiſqu'on a vu des perſonnes jouir de la meilleure ſanté, & n'*aller* à la garde-robe qu'une fois par ſemaine. Ces perſonnes peuvent bien, pendant quelque temps, jouir d'une ſanté paſſable, mais à la longue elle doit finir par s'altérer.

Ceux qui ont le ventre pareſſeux, ſuivant l'obſervation de M. Buchan, ſont expoſés à bien des accidens; tels ſont les vents, les coliques, les hémorroïdes, la tenſion & la peſanteur du ventre, qui dégénère quelquefois en tympanites; le dégoût, l'amertume de la bouche, les anxiétés, & quelquefois l'oppreſſion, la peſanteur, & la douleur de la tête, quelquefois des vertiges, l'accablement, la paſſion iliaque, la chaleur d'entrailles, & l'inflammation du bas-ventre. On a vu des perſonnes réplètes qui, dans ces circonſtances, ont eu des hémorragies par le nez, & ſont tombées apoplectiques à la ſuite des efforts qu'elles avoient faits pour ſe débarraſſer. Cependant Lieutaud dit que la conſtipation n'eſt pas beaucoup à craindre, lorſqu'elle n'eſt accompagnée d'aucun des accidens que nous venons de décrire.

Ceux qui ſont à la diète blanche, ceux qui ont des ſueurs abondantes, les mélancoliques, les hyſtériques, les ſcorbutiques, les goutteux, les gens de lettres, & tous ceux qui s'occupent de travaux ſédentaires, ſouvent les femmes, y ſont les plus expoſés.

Le moyen de ſe procurer une ſelle eſt de ſe lever de bonne heure tous les jours, & de ſe promener en plein air. La ſituation qu'on garde dans le lit, & la chaleur qu'on y éprouve, ſont contraires à la régularité de cette fonction. Cette chaleur, en favoriſant la tranſpiration, s'oppoſe à toutes les autres évacuations.

La méthode recommandée à ce ſujet par Locke convient également. C'eſt de ſolliciter la nature à *aller* à la garde-robe tous les matins, que l'on en ait beſoin ou non; une habitude de cette eſpèce finit ſouvent par devenir une ſeconde nature.

Il y a des gens qui, bien loin de ſuivre ce conſeil, pouſſent la négligence ou la pareſſe à cet égard au point d'éloigner le moment de ſatisfaire le beſoin, lors même qu'il ſe fait ſentir; c'eſt un défaut qui appartient ſur-tout aux perſonnes ſédentaires. On en a vu qui reſtoient des quinze jours & trois ſemaines ſans *aller à la ſelle*, & quand enfin la nature les forçoit de s'y préſenter, elles éprouvoient des douleurs qu'elles comparoient à celles de l'enfantement. M. Buchan a connu une femme qui tous les quinze jours étoit attaquée d'une fièvre éphémère, accompagnée de douleurs d'entrailles, de maux de tête, & d'inſomnie. Elle ſe guériſſoit en prenant trois lavemens à chaque nouvelle époque de cette excrétion.

Les lavemens pris tous les matins, pendant quelque temps, ont ſouvent mis fin à des conſtipations très-opiniâtres. Ils ſont, avec le régime, bien préférables aux purgations, que beaucoup de gens croient utiles dans ce cas, & qui ſouvent ne ſont qu'un inconvénient de plus.

Les perſonnes qui vont trop fréquemment à la garde-robe, doivent uſer d'alimens qui ſoient toniques, & qui fortifient les inteſtins, tels que la croûte de pain, les œufs, le riz; leur boiſſon doit être celle du vin de Bordeaux, dans lequel ſouvent on peut faire bouillir du pain grillé & du ſucre. Quelquefois ce relâchement eſt dû à la ſuppreſſion de la tranſpiration; alors on doit ſe tenir les pieds chauds, porter de la flanelle ſur la peau, & employer tous les autres moyens capables de favoriſer ſon excrétion. (*Voyez* DÉVOIEMENT *ou* COURS DE VENTRE.)

Il faut prendre garde de ne pas exciter les ſelles par de trop longs efforts. On ne doit pas non plus négliger les petits ſoins qu'exige la propreté; on doit rejeter les pots de chambres ſales, qui ont ſervi à des inconnus, à des malades, ſur-tout à des dyſſentériques, parce qu'on a reconnu que cette maladie pouvoit ſe propager ainſi.

Un autre ſoin bien important eſt de ne pas ſe placer immédiatement ſur ces vaſes ou pots de faïence, qui, poſant quelquefois à faux, ou

étant déjà fendus & fêlés, peuvent ſe briſer ſous le poids du corps, & renouveler un funeſte accident, dont a été la victime, il y a peu de temps, un jeune homme de vingt-deux ans, qui perdit la vie au bout de deux jours, parce que dans une circonſtance ſemblable, une pièce du pot de chambre ſur lequel il s'étoit poſé, pénétra dans ſa cuiſſe, & ouvrir l'artère crurale. (*M. MACQUART.*)

ALLEURE, (*Art vétérinaire.*) Équitation. (*Voyez* ALLURES.) (*M. HUZARD.*)

ALLEZ. (*Art vétérinaire.*) Ce terme impératif eſt employé dans l'éducation du cheval, pour l'avertir de ſe porter en avant ou de côté. On l'accompagne ordinairement de l'action de la main, de la gaule, des jambes ou des éperons du côté oppoſé à celui vers lequel on veut déterminer l'animal; par exemple, ſi on veut le faire ranger à gauche, en lui diſant *allez*, on le touche ou on le frappe légerement du côté droit; ce ſera ſur l'épaule, ſi c'eſt principalement le devant qui doit ſe déranger; ſur la cuiſſe ſi c'eſt le derrière, & ſur les côtes ou ſur le flanc ſi tout le corps doit changer de place. On touche le milieu de la croupe pour le faire porter en avant, & le poitrail pour le faire reculer. (*M. HUZARD.*)

ALLIAGE. (*Mat. méd.*) Le mot *alliage* appliqué à la combinaiſon des métaux entre eux, eſt plus connu en chimie qu'en matière médicale. Il n'a de rapport avec cette dernière que relativement aux *alliages* de cuivre, de zinc, ou d'étain, dont on ſe ſert pour la fabrication des baſſines, des mortiers, & des divers uſtenſiles néceſſaires à la préparation des médicamens. Cet *alliage* peut être dangereux par l'action des matières médicamenteuſes ſur le cuivre; auſſi ne devroit-on employer à la fabrication des vaiſſeaux de pharmacie que l'argent pur, ou au moins le cuivre recouvert d'une couche ſolide de ce métal précieux. Si cela n'eſt pas poſſible, il faut au moins avoir l'attention de ne jamais laiſſer ſéjourner les médicamens dans des vaiſſeaux dont la baſe de l'*alliage* eſt le cuivre.

Il y a quelques *alliages* d'antimoine qui ſont employés en pharmacie pour la préparation de pluſieurs médicamens. Tels ſont ceux d'antimoine avec le fer, le cuivre, & l'étain, ou les régules martial, de vénus, & jovial, qu'on fait détonner avec le nitre, pour la préparation du lilium de Paracelſe; telle étoit auſſi l'amalgame d'étain, qu'on recommandoit autrefois pour purifier l'eau. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLIAIRE. (*Mat. méd.*) L'*alliaire* eſt une plante crucifère, que G. Bauhin regardoit comme faiſant un genre particulier, que Tournefort rangeoit parmi les juliennes, & qu'il avoit nommée *heſperis allium redolens*, & que Linnéus a diſpoſée dans le genre du vélar, ſous le nom d'*eryſimum alliaria*, *foliis cordatis*. (Tetradynamie ſiliqueuſe.)

Cette plante a juſqu'à deux pieds & demi trois pieds de hauteur; ſes tiges ſont droites, cylindriques, velues, peu rameuſes; ſes feuilles ſont alternes, pétiolées, cordiformes, pointues, & dentées; celles du bas ſont obtuſes & preſque réniformes. Ses fleurs ſont petites, blanches & terminales; ſes ſiliques ſont grêles. Toutes les parties de cette plante ont une odeur d'ail lorſqu'on les froiſſe entre les doigts. Elle croît dans les haies, à l'ombre des allées couvertes & un peu humides.

Les auteurs de matière médicale s'accordent à regarder l'*alliaire* comme inciſive, pénétrante, diurétique, antiſcorbutique; quelques-uns la croient anti-ſpaſmodique. Céſalpin en conſeilloit l'application en cataplaſme ſur le bas ventre dans les affections hyſtériques. Tragus croyoit que ſa ſemence pouvoit être ſubſtituée à la moutarde, quoiqu'elle ſoit moins forte. Un de ſes effets les plus remarquables, & qu'il ſeroit le plus important de vérifier, eſt ſa propriété déterſive & vulnéraire. Fabrice de Hilden aſſure que la poudre & le ſuc exprimé de l'*alliaire* guériſſent les ulcères carcinomateux. Chomel conſeille l'uſage des feuilles pilées, appliquées ſur les ulcères, & dit s'en être ſervi avec ſuccès. Enfin quelques obſervateurs en recommandent l'uſage dans l'aſthme humide. Schulze croit qu'on pourroit la ſubſtituer au ſcordium.

L'*alliaire* donne au lait des vaches une odeur d'ail très-ſenſible. (*M. DE FOURCROY.*)

ALLIAIRE. AILLET. HERBE DES AULX. (*Eryſimum alliaria.*) (*Hygiène, & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante eſt mangée verte par les beſtiaux, & ſur-tout par les vaches & les chèvres, dont on dit qu'elle excite l'appétit; on dit encore qu'elle eſt diurétique, inciſive, carminative, expectorante, &c. Ce qui paroît plus certain, c'eſt ce que MM. *Deleuze*, *Valmont de Bomare*, & d'autres d'après eux, rapportent qu'on a obſervé que le lait des vaches & les œufs des poules & des autres volailles qui ont mangé de l'alliaire, contractent un goût d'ail déſagréable. Nous avons répété & confirmé celle de ces obſervations qui eſt relative au lait, & le goût s'eſt même communiqué juſqu'au café, à la compoſition duquel il a été employé.

Lorſque cette plante s'eſt trouvée ſous notre main, nous avons employé ſon infuſion ou ſa décoction avec avantage pour déterger les ulcères des pieds, du garot, de la taupe, &c. (*M. HUZARD.*)

ALLIANCE. (*Hygiène vétérinaire.*) C'eſt non ſeulement l'union de deux individus de ſexe différent & de la même eſpèce, mais auſſi celle des familles, des races & des eſpèces différentes.

Sous ce dernier point de vue, les *alliances* ſervent au rétabliſſement ou au renouvellement des races; & elles ſont le plus ſouvent le réſultat des combinaiſons économiques auxquelles la domeſticité des animaux a donné lieu; très-multipliées dans le cheval & dans le chien, ſi utiles à l'homme, il ſeroit à déſirer qu'elles le fuſſent davantage dans les bêtes à cornes & à laine, plus utiles encore. (*Voyez Croiſement des races, Haras.*) (*M. HUZARD.*)

ALLIBOURE. (*Matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* EAU D'ALIBOUR.) (*M. HUZARD.*)

ALLIONI. (Charles) Ce médecin Piémontois (dit M. Éloy), membre de la ſociété phyſico-botanique de Florence, de l'inſtitut de Bologne, des ſociétés royales de Montpellier, de Londres, de Goettingue, & de l'académie royale de Madrid, eſt auteur des ouvrages ſuivans:

1°. *Rariores Pedemontii ſtirpes.* Taurini, 1755, *in*-4°.

2°. *Oryctographiæ Pedemontanæ ſpecimen.* Pariſiis, 1757, *in*-8°.

3°. *Tractatio de miliarium origine, progreſſu, naturâ & curatione.* Auguſtæ Taurinorum. 1758, *in*-8°.

4°. *Stirpium præcipuarum littoris & agri nicæenſis enumeratio methodica, cum elencho aliquot animalium ejuſdem moris.* Pariſiis, 1757, *in*-8°.

Cette collection eſt principalement l'ouvrage de Giudice, botaniſte de Nice, & ami d'*Allioni*. Celui-ci, dépoſitaire des papiers de Giudice après ſa mort, a rangé les plantes de cette collection ſuivant la méthode de Ludwig. Il rapporte pour chaque eſpèce les phraſes & les dénominations de divers auteurs, ſur-tout de G. Bauhin, de Tournefort, & de Linné. Les animaux, dont il eſt queſtion à la fin de ce volume, ſe réduiſent à quelques eſpèces de sèches, d'étoiles de mer, d'ourſins, & de crabes.

5°. *Synopſis methodica horti Taurinenſis.* Taurini, 1762, *in*-4°.

Les plantes dans ce volume ſont diviſées en 13 claſſes. La méthode d'*Allioni* ne diffère preſque de celle de Rivin (*Rivinus*), qu'en ce qu'elle ne conſidère pas la régularité & l'irrégularité de la corolle. Les ſections, qui forment la diviſion des claſſes, ſont tirées du ſyſtème ſexuel de Linné. (*M. GOULIN.*)

ALLIOT, (Pierre) médecin. Il naquit à Bar-le-Duc, ſelon M. Éloy. Comme il exerçoit avec réputation, François-Nicolas, duc de Lorraine, l'appela à Paris pour la maladie du prince Ferdinand ſon fils. Le duc Charles IV le fit ſon médecin ordinaire par lettres patentes de l'an 1661. *Alliot* paſſoit pour poſſeſſeur d'un remède capable de guérir le cancer. Sur l'avis qu'en eut Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, laquelle étoit attaquée de cette cruelle maladie, elle fit venir *Alliot*: c'étoit en 1665. La princeſſe quitta Saint-Germain, & ſe rendit au Val-de-Grace à Paris. Le médecin de Lorraine fit la première application de ſa poudre le 24 août; mais les douleurs étant conſidérablement augmentées, *Alliot* fut abandonné, comme l'avoit été avant lui Gendron. Le 9 janvier 1666, la reine ſe mit entre les mains d'un homme qui ſe diſoit de Milan; ſes remèdes hâtèrent la mort d'Anne d'Autriche; elle arriva le 20 du même mois.

Haller dit que la poudre dont ſe ſervoit *Alliot*, étoit faite avec l'arſenic rouge, diſſout dans l'eau forte, & précipité enſuite par l'addition du vinaigre de ſaturne. Il édulcoroit ce précipité par douze lotions d'eau ſimple, & dès qu'il lui paroiſſoit inſipide, il y faiſoit brûler de l'eſprit-de-vin par cinq ou ſix fois. Dom Hyacinthe *Alliot* convient que tel étoit le ſecret de ſon aïeul.

On a de Pierre *Alliot* quelques diſſertations dont voici le titre:

1°. *Theſes medicæ de motu ſanguinis circulatorio, & de morbis ex aëre, præſertim de arthritide.* Muſſiponti, 1663.

2°. *Epiſtola de cancro apparente.* Bari, 1664.

3°. *Nuncius profligati ſine ferro & igne carcinomatis miſſus, ducibus itineris Hippocrate & Galeno ad chirurgiæ ſtudioſos, à* Petro Alliot, *Barroducæo, ducis à Lotharingia conſiliario & medico ordinario.* Pariſiis, 1664.

Ces deux écrits, *Epiſtola* & *Nuncius*, ne ſeroient-ils pas le même ſous deux titres différens? Quoi qu'il en ſoit, ce qui eſt intitulé *Nuncius*, &c., a été communiqué par Borrichius, & a été réimprimé *in actis Haffn*, 1672, *obſ.* 72. On le retrouve dans Manget, *Biblioth. ſcript. medic.* tom. 1, pag. 383, *col.* in fin. & *col.* ij, article BORRICHIUS, qui, dans ſon obſervation 72, parle d'*Alliot*. Comme Borrichius étoit à Paris (en 1664, peut-être 1665), il dit lui avoir vu appliquer une poudre blanche ſur un cancer du ſein, chez une dame qui le portoit depuis quatre ans. Au bout d'une heure environ, ajoute-t-il, il ſurvint une légère fièvre, qui ceſſa bientôt, & la malade eut du repos. L'uſage de cette poudre durant 15 jours, fit prendre une couleur un peu rouge aux lèvres de la plaie, qui auparavant étoient livides; & la ſéroſité ichoreuſe qui en ſuintoit, ſe changea en un pus louable. La plaie, qui fut enſuite panſée par un chirurgien avec les ſarcotiques ordinaires, ſe cicatriſa. Je n'ai pu être inſtruit par les médecins de Paris ſi cette cure s'eſt ſoutenue. Cependant *Alliot*, trop avide d'argent (*lucro intentior*), faiſoit myſtère de la préparation de ſa poudre, & ne ceſſoit de répéter que le cancer avoit pour cauſe un acide particulièrement corrompu, & qu'on le guériſſoit par une

leſſive particulièrement préparée. Pour appuyer ſon aſſertion, il publia un écrit que je crois devoir ajouter ici, parce qu'il n'eſt pas fort répandu. On peut le voir dans Manget, que j'ai cité. (*M.* GOULIN.)

ALLIOT, (Jean-Baptiſte) fils de Pierre, naquit auſſi à Bar-le-Duc. Il devint médecin ordinaire de Louis XIV (dit M. Éloy), & médecin de la Baſtille, laquelle vient d'être démolie en 1789-1790. Il fut nommé (l'an 1698) pour accompagner en Lorraine Éliſabeth-Charlotte d'Orléans, future épouſe du duc Léopold I. Ce prince accorda à ce médecin des lettres de réhabilitation, pour jouir de la nobleſſe de Bonne de Muſſey ſa mère; elles ſont datées du 23 décembre 1698. Il eſt dit dans ces lettres que c'eſt à *Alliot* que Bar-le-Duc fut redevable de la conſervation de ſes murs, dans le temps qu'on détruiſoit ceux des autres villes du pays. On dit auſſi que la Lorraine lui doit la réputation des eaux de Plombières, ſur-tout des eaux ſavonneuſes, dont auparavant on faiſoit très peu d'uſage.

On a publié un *traité du cancer*, imprimé à Paris en 1698, *in*-8°. On prétend qu'il n'eſt pas de lui, mais de ſon fils, dom Hyacinthe *Alliot*, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. Il n'y a guère d'apparence que dom Hyacinthe ait eu d'autre part à ce traité que d'en avoir été le rédacteur.

Quoiqu'il en ſoit, voici ce que nous apprend M. Éloy. Dans le temps que le remède de Pierre *Alliot*, paſſé entre les mains de Jean-Baptiſte ſon fils, avoit encore de la vogue, Helvétius publia une petite diſſertation ſur la nature & la cure du cancer, dans laquelle il prétendoit que l'extirpation étoit le ſeul remède, & où il accuſoit de charlatanerie tous ceux qui recommandoient d'avoir recours aux topiques. J. B. *Alliot*, qui crut que cette brochure le regardoit, engagea dom Hyacinthe ſon fils à repouſſer cette attaque. Il compoſa donc un *traité du cancer, où l'on explique ſa nature*, & où l'on propoſe le moyen de le guérir, avec un examen du ſyſtême & de la pratique d'Helvétius. Paris, 1698, *in*-8°., ſous le nom de ſon père. L'auteur regarde le cancer comme prenant ſon origine d'une glande, dans laquelle la circulation étant dérangée par froiſſement, ou par contuſion, ou par une trop grande quantité d'humeurs, le ſang fermente, s'y corrompt, infecte la glande & les parties voiſines. Il veut que dès le commencement on extirpe la glande avec le biſtouri ou avec le feu; ou mieux encore, qu'on la détruiſe juſqu'à la racine par le moyen d'une poudre cauſtique. Il finit par donner la préparation de cette poudre. (*M.* GOULIN.)

ALLIOT (François-Fauſte) reçut le bonnet de docteur à Paris le 14 ſeptembre 1688. Son nom étoit déjà connu dans la médecine. Pierre *Alliot* ſon père, médecin de Bar-le-Duc, & attaché au duc de Lorraine, avoit entrepris de guérir d'un cancer Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Ayant été nommé médecin de la reine, avec une penſion de 2000 liv., Louis XIV le fit dans la ſuite ſon médecin extraordinaire. Il faiſoit un ſecret d'un remède particulier, qu'il vantoit pour la guériſon des cancers. Ce ſecret n'étoit autre choſe qu'une diſſolution de ſoufre, d'arſenic rouge, dans une leſſive alcaline, qu'il faiſoit précipiter par le moyen du vinaigre de ſaturne. On doit à ce médecin la conſervation des eaux de Bar, dans le temps que l'on détruiſoit celles des autres villes du pays. C'eſt encore à lui que les eaux de Plombières, ſur-tout des eaux ſavonneuſes, dont on faiſoit alors très-peu d'uſage, doivent leur réputation.

François *Alliot* dut une partie de ſa fortune à la célébrité de ſon père. Il devint conſeiller médecin ordinaire du roi. Adonné à la chimie dès plus tendre jeuneſſe, il paſſoit les jours & les nuits au milieu de ſes fourneaux. Cette ardeur qui avoit commencé dans un âge où la ſanté n'eſt pas encore affermie, termina promptement ſes jours. Sa poitrine affoiblie fut bientôt attaquée. Il mourut de phthiſie après quatre mois de langueur, le 23 mas 1760. (*M.* ANDRY.)

ALLIOT (Jean Baptiſte Fauſte de Muſſay) naquit à Paris de François Fauſte *Alliot*, docteur régent de la faculté de médecine. Il fut reçu docteur le 26 octobre en 1717. Ce médecin donnoit les plus grandes eſpérances; il s'étoit adonné à l'hiſtoire des médecins de la faculté, & avoit déjà un grand nombre d'ouvrages & de manuſcrits pour y travailler; mais à peine ſon travail étoit-il commencé, qu'il partit en 1721, pour aller exercer la médecine à Saint-Domingue. Il fut attaqué dans cette île du mal de Siam, & en guérit; mais il périt de la poitrine, ainſi que ſon père, le 14 mai 1730, âgé d'environ 35 ans. (*M.* ANDRY.)

ALLIUM VINEALE. AIL DES VIGNES. AIL SAUVAGE. (*Hygiène vétérinaire.*) M. *Willemet*, dans ſa *Phitographie économique de la Lorraine*, d'où j'extrais cet article, dit que l'*ail des vignes* peut être employé aux mêmes uſages que l'ail cultivé, & qu'il ſert encore à la nourriture de quelques animaux; les vaches, les moutons, & les chèvres paroiſſent le manger avec plaiſir. On a obſervé que les alouettes qui en mangent ſont un mets fort délicat, tandis au contraire que les vaches qui en ont été nourries, donnent du lait & du beurre d'un goût fort & déteſtable. Il plaît auſſi aux ſouris & aux taupes. (*M.* HUZARD.)

ALLONGÉ, ALONGÉ. (*Pathologie vétérinaire.*) Quelques Théreuticographes emploient ce terme pour déſigner deux maladies qui affectent les chiens, & qui ſont abſolument différentes.

On dit qu'un chien eſt *alongé*, lorſqu'il a les intervalles des doigts ou des ergots fendus ou déchirés, ſoit par une marche longue lorſqu'il eſt lourd, ſoit par quelque cauſe accidentelle, comme un chicot, des brouſſailles, des ronces, &c. Cette maladie ne diffère point de *l'agravé*. (*Voyez ce mot.*)

On dit encore, & mieux ſans doute, que le chien eſt *alongé*, lorſqu'après une longue fatigue il traîne le train de derrière, ou ſeulement l'une des jambes. Cet accident, qui n'eſt que paſſager, ſe guérit facilement par le repos, & quelques frictions sèches ou fortifiantes ſur l'épine du dos ou ſur la croupe.

Ce mot a encore pluſieurs acceptions en vénerie & en fauconnerie. On les trouvera dans le dictionnaire deſtiné à cet objet. (*M.* HUZARD.)

ALLONGER, ALONGER. (*Art vétérinaire.*) Ce mot a auſſi pluſieurs acceptions en vétérinaire.

Alonger le cou, ſe dit d'un cheval qui, au lieu de tenir la tête haute, ſoit en marchant, ſoit lorſqu'on l'arrête, la porte en avant en alongeant l'encolure, peſant à la main & s'appuyant ſur la bride; tous les chevaux foibles de reins ſont dans ce cas, ainſi que ceux qui boitent de l'une des extrémités poſtérieures, & cette action, qui paroît purement mécanique, eſt néanmoins fondée ſur les lois de la progreſſion & de l'équilibre. En alongeant la tête & l'encolure, ils augmentent la longueur & le poids du levier formé par ces parties, diminuent par conſéquent la réſiſtance, & facilitent d'autant la levée & le tranſport du train de derrière, par la même raiſon que lorſqu'ils boitent de devant, ils lèvent fortement la tête & l'encolure, pour allégir & diminuer la force de ce levier, en la rejetant ſur le derrière. (Voyez *claudication.*)

Alonger la main, c'eſt lorſque le cavalier ou le cocher relâchent une partie des *rennes* ou des *guides*, à l'effet de permettre au cheval d'augmenter la vîteſſe de ſon train. On dit plus particulièrement, relativement au cavalier, *rendre la main.*

Alonger ſe dit d'un cheval qui avance beaucoup, ſoit au *pas*, ſoit au *trot*, ſoit au *galop*; *ce cheval alonge bien*, ou *il a le pas bien alongé*, &c. On dit auſſi qu'un cheval eſt bien *alongé*, pour exprimer qu'il eſt juſtement proportionné dans ſa longueur (*M.* HUZARD.)

ALLONGER. (*Art vétérinaire. Maréchallerie.*) (*Voyez* AMORCER.) (*M.* HUZARD.)

ALLOTRIOPHAGIA. (*Ordre noſolog.*) Genre 299 de Vogel. (*Voyez* PICA, dont le ſens eſt le même.) (*V. D.*)

ALLOTRIOPHAGIE. (*Noſolog.*) *Allotriophagia*, *ab* ἀλλότριος, *alienus*, & φαγέω *comedo*. Vogel a employé ce mot pour ſignifier cet appétit dépravé qui porte à manger des ſubſtances étrangères aux vrais alimens. Telle eſt la manie de mâcher & d'avaler, ſoit de la brique ſoit du charbon, &c. dans les pâles couleurs. *V.* CHLOROSE. Vogel paroît diſtinguer l'action de l'intention, & en faire deux maladies ſéparées, en appelant celle-ci *malacia*. Il place l'une & l'autre avec la *faim canine* & la *boulymie*, dans la claſſe des HYPERÆSTHÈSES, à la ſuite de celle des ADYNAMIES, où l'on trouve l'*anorexie* ou l'innappétence des vrais alimens, & l'*apogeuſis* ou l'abolition du goût. Quelle que ſoit l'oppoſition de ces deux claſſes de maladies, on peut voir leurs eſpèces ſe rapprocher & ſe confondre chez le même malade : par exemple, tel peut éprouver l'anorexie, & même l'abolition du goût, qui aura un appétit déſordonné pour des matières nullement alimenteuſes. Ainſi l'étude noſologique peut tracer des démarcations que l'obſervation clinique déſavoue. Mais toutes deux ont toujours le même but, qu'elles ne rempliroient pas ſi bien l'une ſans l'autre; ſavoir, de s'accorder & de s'éclairer mutuellement ſur les principales cauſes morbifiques, ſur les léſions organiques, partie eſſentielle du dianoſtic, & ſur les vraies indications curatoires qui le plus ſouvent ſervent à ramener à un point commun la multiplicité des eſpèces, à ſimplifier les objets, & à caractériſer le médecin. (*Voyez* PICA & MALACIA.) (*M.* CHAMSERU.)

ALLURE. (*Art vétérinaire.*) On donne le nom d'*allure* ſeulement à l'*amble* proprement dit, ſur-tout quand il eſt naturel ou acquis, & qu'il n'annonce pas la ruine ou la vieilleſſe du cheval. On dit un *bidet d'allure*, pour exprimer qu'il va l'*amble*. Ce train étant très-doux pour le cavalier, en même temps qu'il eſt très-accelléré, ces ſortes de chevaux qui ſouvent n'ont aucune autre qualité extérieure remarquable, ſont très-recherchés dans les campagnes, par les fermiers, les bouchers, &c., & ils les payent quelquefois juſqu'à ſix ou ſept cents livres. On les appelle encore *amblant*, *ambleur*, & *ambulant*.

Le prix qu'on a mis à ces chevaux, a engagé à la recherche d'une foule de moyens qu'on a cru propres à leur faire prendre cette *allure*, & qui la plupart ne tendent qu'à la ruine prompte des jambes de l'animal, accident d'autant plus à redouter pour le cavalier, que, comme nous l'avons obſervé au mot *allure*, un bipède latéral, ou les deux jambes du même côté, étant, dans l'*amble*, alternativement chargé du poids du corps, la machine eſt toujours en équilibre, & le moindre choc peut, en le détruiſant, précipiter à terre le cheval & l'homme, ce qui peut d'autant plus facilement arriver que, dans cette *allure*, l'animal *raſe le tapis*. On peut voir tous ces moyens dans le *Dictionnaire d'équitation*, au mot *amble*.

Il eſt quelques races de chevaux dans leſquelles cette *allure* eſt naturelle : ils ſont toujours à préférer. Le Perche en fournit un aſſez grand nombre. (*M. Huzard.*)

Allures. (*Art vétérinaire.*) On appelle *allures* les différens mouvemens progreſſifs au moyen deſquels les animaux, & particulièrement le cheval, ſe tranſportent d'un lieu à un autre. Cet article très-intéreſſant à déjà été traité, mais très-brièvement, dans le premier volume de l'*hiſtoire naturelle des animaux*, au mot *cheval*, & dans celui d'équitation, aux mots *airs*, *allures*, &c., mais relativement au manège ſeulement. Nous nous en occuperons ici d'après M. *Bourgelat* (1), ſous un point de vue phiſiologique, propre à faire connoître le mécaniſme de la conformation du cheval, en ce qui concerne la poſſibilité de ſa progreſſion.

Les *allures* ſont de deux ſortes : les unes ſont *naturelles*, les autres *artificielles*. Le *pas*, le *trot*, & le *galop* ſont compris dans les premières. On en compte une quatrième qui eſt l'*amble*, mais elle eſt défectueuſe, & ne dérive de la nature que dans un petit nombre de chevaux. A l'égard de certains trains rompus & déſunis, tels que l'*entrepas*, qui tient du pas & de l'amble, & l'*aubin*, qui tient du trot & du galop, ils annoncent la foibleſſe & la ruine de l'animal, & ne peuvent pas être, par conſéquent, mis au rang des *allures* dont il s'agit.

Celles que l'on nomme *artificielles* ou *airs*, en terme de manège, ſont ou *près de terre*, comme le *paſſage*, la *galopade*, la *volte*, le *terre-à terre*, le *mezair*, &c.; ou *relevées*, comme la *peſade*, la *courbette*, la *croupade*, la *balotade*, &c. Cependant quoiqu'elles ſoient tirées des autres, elles ne ſont que l'effet & la ſuite d'une éducation donnée par d'habiles maîtres, & cette éducation ne ſe ſuppoſe que rarement dans un cheval dont on fait choix. (*Voyez* dans ce dictionnaire & dans celui d'équitation le mot *airs*.)

Le moyen de ſaiſir avec une véritable préciſion tout ce que le cheval peut préſenter de défectueux & de beau, de juſte & d'irrégulier dans l'exécution des *allures* auxquelles il eſt invité quand on l'éprouve, & même de toutes ſes actions quelconques, en toute autre circonſtance, eſt d'avoir l'eſprit toujours préſent aux vues & à l'induſtrie de la nature lors de ſa conformation.

Quatre colonnes oſſeuſſes, compoſées chacune de pluſieurs pièces unies & aſſemblées dans une direction & une convenance d'où dépendent la poſſibilité & la liberté de leur jeu, ſervent de baſe à cette machine animée, ainſi qu'à ſon tranſport d'un lieu à un autre, lorſqu'elles ſont ſollicitées aux mouvemens dont elles ſont ſuſceptibles. Il ſeroit inutile de parler ici des cordons plus ou moins larges, & plus ou moins applatis, qui, ſous le nom de ligamens, en aſſurent la ſtabilité & la liaiſon ; mais nous dirons que chacune de ces colonnes a ſix articulations, une ſphéroïde, qui eſt la ſupérieure, & cinq gynglimoïdes ; ainſi, dans les colonnes antérieures, la ſphéroïde opère la jonction du bras avec l'épaule par la portion ſupérieure de l'humérus, reçue dans la cavité glénoïde de l'omoplate, comme dans les colonnes poſtérieures, elle opère celle de la cuiſſe avec le baſſin par le fémur, dont la tête arrondie entre & roule dans la cavité cotyloïde.

La direction & la ſituation de leurs différentes parties, dépouillées de leurs muſcles, & conſidérées dans le repos, ſont telles que l'examen de celles prépoſées au ſoutien du devant, nous montre l'extrémité inférieure de l'omoplate au milieu de ſon inclinaiſon poſſible, ſoit en avant, ſoit en arrière. Il en eſt néanmoins une légère en avant dans la poſition naturelle de cet os, qui ne peut jamais, & dans aucun cas, outrepaſſer la ligne verticale.

Le bras qui ſe fléchit en arrière, & que nous ſuppoſons pouvoir, ainſi que l'épaule, parcourir dans toute ſa flexion, reſpectivement à l'omoplate, environ quarante degrés, ſe trouve alors au milieu de ſon chemin.

L'avant bras qui, dans ſa flexion en avant, peut auſſi parcourir un arc d'environ le double, eſt en arrière, à un tiers près de l'extrémité de ſon chemin poſſible, & dans une poſition qui n'eſt pas exactement verticale, puiſque la ligne qu'il trace de bas en haut eſt légèrement portée en arrière.

Le canon qui ſe fléchit en ſens oppoſé, & ſelon une ligne verticale, eſt à l'extrémité poſſible de ſa flexion en avant.

Le paturon, à l'articulation du boulet, ſe fléchit en arrière & en avant ; il eſt à peu près à l'extrémité de ſon jeu, auſſi en avant.

Ce même os, à ſon articulation avec celui de la couronne, eſt à l'extrémité de ſon chemin en avant, & forme, avec la verticale, un angle de quarante-cinq degrés.

Quant à l'os de la couronne, il eſt encore plus oblique en approchant de l'horizontale ; mais ſi ſon articulation avec le paturon & la couronne, & l'articulation de la couronne avec le pied, ſont capables de ſemblables mouvemens, l'arc qu'ils décrivent eſt à peine de quelques degrés.

Le ſabot enfin repoſe horizontalement ſur le ſol.

A l'égard des colonnes poſtérieures, nous obſervons que de la ſituation & de la direction des pièces ſupérieures, réſultent des angles alternes, rétrécis, & rendus plus aigus par leur action. Ces

(1) *Elémens de l'art Vétérinaire. Traité de la conformation du cheval, &c.* Seconde partie, 1785.

pièces ſont le fémur qui eſt dans le milieu de ſa flexion en avant; le tibia qui eſt au commencement de ſa flexion en arrière, & le canon qui eſt au milieu de ſa flexion en avant; les autres parties ſont dans la même poſition que celles qui terminent les colonnes chargées de l'avant-main.

La raiſon de la poſition des os qui compoſent l'extrémité antérieure, poſition plus ou moins diſtante d'une ligne droite, ou la néceſſité de leurs différentes flexions ou inclinaiſons, ſoit en avant, ſoit en arrière, même dans le repos, nous paroît ſenſible.

Il n'eſt pas douteux en effet que ſi les articulations euſſent été dans la même ligne que la longueur des ſolides qui forment le membre entier; 1°. ou les muſcles parallèles aux os qu'ils doivent mouvoir, n'auroient jamais pu vaincre la réſiſtance du poids, qui dès-lors auroit été infinie, ou il auroit été indiſpenſable de multiplier ou d'accroître monſtrueuſement les éminences, ſoit dans l'étendue, ſoit dans les articles de ces mêmes os, pour écarter de leur axe ces cordes mouvantes; or une multitude d'angles à intercepter, en a aſſuré la puiſſance; 2°. tous ces ſolides aboutis n'auroient fait qu'un ſeul corps roide, qui auroit porté dans la machine tout l'effet de la réaction lorſque ſa chûte ſeroit arrivée dans la même direction.

Pour obvier à cet inconvénient, la nature, en fixant dans l'animal les omoplates ſur les faces latérales du thorax, les a écartés de la perpendiculaire en deux ſens; d'une part, en portant leur ſommet contre les vertèbres dorſales, & de l'autre, en dirigeant leurs extrémités inférieures en avant. De plus, elle a mis en ſens oppoſé & en arrière, l'extrémité inférieure de l'humérus; elle a éloigné ſoigneuſement le paturon, l'os de la couronne & celui du pied, des directions de l'avant-bras & du canon; ces différentes poſitions de divers ſolides deſtinés à ne faire enſemble qu'une ſeule & même colonne, & qu'un ſeul & même appui, étoient abſolument néceſſaires pour que la réaction ne ſe tranſmît pas à l'extrémité ſupérieure avec une force capable d'ébranler la machine entière, d'offenſer les muſcles qui maintiennent les omoplates, & ſur leſquels l'animal ſemble être, pour ainſi dire, ſoutenu comme par des ſangles, de détruire ceux qui lient cet os aux vertèbres dorſales, & qui, les ſéparant en quelque façon de cette même machine, la ſauvent des ſecouſſes que malgré toutes les autres précautions priſes elle auroit inconteſtablement éprouvées, ſi ces mêmes os euſſent été emboîtés dans les vertèbres.

L'ordre des directions particulières & variées de chacune des pièces, n'eſt pas moins digne d'attention.

L'omoplate attaché par le ſommet n'auroit pu ſe mouvoir en arrière ſans froiſſer les côtes, ſans gêner la reſpiration, & ſans rencontrer lui-même un obſtacle a ſon jeu. Il importoit donc qu'il ſe mût en avant; par une ſuite néceſſaire, le bras a dû ſe mouvoir en arrière, l'avant-bras en avant, & le canon dans le ſens du bras; car ces flexions ſucceſſivement contraires favoriſent le mouvement progreſſif; l'omoplate étant levé, toutes les autres parties conſtituant le reſte du membre, forment en effet divers angles qui en abrègent la longueur, & dès-lors il peut être porté en avant ſans aucun obſtacle, outre qu'au moment de ſa foulée ſur le ſol, la percuſſion qu'il effectue, tient de la différente direction de chacune de ces parties, qui toutes tendent par leur jeu du devant à l'arrière. Il eſt vrai que les articulations des autres os qui le termine, ne ſont point ſelon cette ſucceſſion conſtante dans les portions ſupérieures, puiſque le ſens de leur flexion eſt conforme au ſens de la flexion du canon; mais l'uniformité de mouvement dans cet os, & dans ceux qui lui ſont inférieurs, a été ſpécialement ordonnée pour la facilité, & même la poſſibilité de la marche, qui autrement auroit été d'autant plus périlleuſe ou plus impraticable, que le pied porté en avant auroit infailliblement heurté ſans ceſſe contre les moindre corps, au lieu que, vu leurs déterminations en arrière, ces parties, en s'élevant, gliſſent ſur tous les obſtacles préſentés, & les franchiſſent.

En voyant dans la conſtruction des colonnes ſur leſquelles l'arrière-main eſt établie, le fémur engagé comme il l'eſt dans la cavité cotiloïde, il ſembleroit au premier coup-d'œil que la nature pourroit être accuſée d'avoir omis de parer aux inconvéniens de la réaction; mais une multitude de routes la conduiſent au même but. Elle a donc ſuppléée ici aux muſcles, qui, dans l'avant-main, attachent & ſuſpendent l'omoplate par la flexibilité des vertèbres lombaires, par la longueur du levier formé par les os des îles, & par le ſoin qu'elle a eu de varier les directions.

Ce levier répond en quelque façon à l'omoplate, le fémur au bras, le tibia à l'avant-bras, le canon & les autres parties aux mêmes parties du devant, ce qui complète l'égalité du nombre des pièces dans les colonnes oppoſées.

L'objet des flexions de celle-ci eſt le même; le fémur fléchit néanmoins à contre-ſens du bras, le tibia à contre-ſens de l'avant bras, le canon à contre-ſens du canon de devant; mais on voit clairement que toutes ces directions tendantes ici de l'arrière en avant, tandis que les autres tendent de l'avant en arrière, ont été tournées du côté qui pouvoit favoriſer la progreſſion de l'animal, la célérité de ſa marche, & la force dont il avoit beſoin pour percuter de manière à chaſſer, à élever la maſſe, & à détacher de terre tout le devant.

Quoique les articulations ſoient ſelon toutes les conditions requiſes pour l'exécution du mouvement local, leur action eſt cependant purement paſſive,

paſſive, les pièces oſſenſſes ne ſont mues que par les inſtrumens organiques auxquels elles ſervent d'attache; ainſi la contraction des muſcles importoit à la flexion & à l'extenſion des parties, la flexion & l'extenſion à leur tranſport & à leur appui, leur appui & leur tranſport au mouvement local qu'elles effectuent. La flexion & l'extenſion complètes d'un ſeul membre n'opéreroient cependant pas ce mouvement. Le cheval appuyé ſur la colonne antérieure droite fléchira & étendra vainement juſqu'au terme fixé les pièces différentes de la colonne antérieure gauche; ſi le derrière ne percute & ne chaſſe lui-même l'avant-main, en pouſſant en avant la colonne fléchie, la maſſe demeurera fixée dans le même lieu, & le pied élevé retombera lors de l'extenſion à environ la même place qu'il occupoit précedemment à la flexion, à peu près comme nous le voyons dans l'animal qui bat du pied pour ſe délivrer des mouches qui l'incommodent.

Mais toutes les flexions aperçues dans la même colonne ſont-elles au même degré d'utilité, & l'animal ne chemineroit-il pas ſans le concours de tous ces angles? Nous avons reconnu dans les ſix conjonctions naturelles des os de chaque extrémité, une ſeule articulation ſphéroïde, ou par genou, & cinq articulations gynglinoïdes, ou par charnière. Les pièces unies par genou ſont ſuſceptibles de mouvemens en tous ſens; or c'eſt en elles que réſide la cauſe immédiate & prochaine du tranſport; celles dont la jonction ſe fait par ginglyme, n'étant que des pièces purement auxiliaires, y concourent ſimplement. L'omoplate & l'humérus ſont donc dans les colonnes de l'avant-main, & le fémur dans les colonnes de l'arrière-main, les uniques agens d'où dépend réellement la tranſlation d'un lieu à un autre. Par eux la machine eſt principalement dirigée, tantôt ſur une ligne droite, tantôt ſur des lignes obliques & détournées, ſelon le chemin qu'elle doit décrire & parcourir, & de leurs actions dérivent celles du membre entier, tout mouvement fait dans le principe d'une partie, ne pouvant que ſe communiquer & s'étendre juſqu'à ſon extrémité. Soit donc que la tranſlation ait lieu en avant, obliquement, ou de côté, il eſt évident qu'elle n'eſt que l'effet des mouvemens de la cuiſſe, de l'épaule, & du bras, ſur-tout ſi l'on fait attention aux pieds de l'animal, qui au moment de la foulée ou de l'appui, n'outre-paſſent jamais que de très-peu de choſe dans ſa progreſſion les articulations dont il s'agit, & tombent toujours, malgré l'extenſion & la flexion des autres portions oſſeuſſes, de manière que la pince revient conſtamment à peu près au lieu qu'elle occupe lors de la ſtation de l'animal, & ſe trouve ſur une ligne preſque perpendiculaire à celle où le graſſet & la pointe du bras ont été portés.

Les bornes impoſées au ſurplus aux mouvemens des autres portions, mettent encore ſous nos yeux la ſimplicité & la ſolidité des voies par leſquelles la nature agit. Non moins merveilleuſe par ſon économie que par ſa fécondité, elle ne va jamais au delà du beſoin. Les pièces inférieures devant participer des différentes actions de celles dont elles ſont une ſuite, il auroit été ſuperflu de les douer de tous mouvemens; elle ne leur a conſéquemment départi qu'une liberté telle qu'elle leur étoit néceſſaire pour ſe mouvoir ſur elles-mêmes. En les renfermant dans la ſeule poſſibilité de la flexion & de l'extenſion, non ſeulement elle a évité la profuſion des muſcles, dont les actions en tout ſens auroient infailliblement exigé la multiplication, mais elle a travaillé à aſſurer la ſtabilité & la fermeté des articulations moins ſujettes aux dérangemens, dès que leurs mouvemens ſont ainſi limités, que celles qu'elle a chargées d'en accomplir un plus grand nombre.

La ſcience du mécaniſme de l'animal, en ce qui concerne le principe, le ſens, l'étendue, & le terme des mouvemens dont il eſt capable, conduit à celle de leur ordre ou de leur ſucceſſion harmonique, qui change & varie relativement à la diverſité de ſes *allures* plus ou moins tardives, plus ou moins vîtes, & plus ou moins près de terre: les temps & l'arrangement particulier des jambes ordonnées dans les unes & dans les autres, en conſtituent la différence; mais l'œil le plus attentif & l'oreille la plus exacte ne les apprécieroient jamais avec aſſez de préciſion. Il faut, pour ainſi dire ici, circonſcrire les objets, pour les voir dans un jour où aucune des conditions ne puiſſe échapper.

Du pas.

On doit donc conſidérer dans le mouvement des jambes, à l'action du *pas*, le *lever*, le *ſoutien*, le *poſer*, & l'*appui*. Le *lever* eſt l'inſtant où elles ſe détachent de terre; le *ſoutien* eſt le temps qu'elles demeurent en l'air; le *poſer* eſt l'inſtant où elles regagnent le ſol, & l'*appui* eſt le temps qu'elles y demeurent fixées; mais le lever & le poſer fuyant avec trop de rapidité pour être commenſurables, on peut réduire l'action entière de chaque colonne en particulier aux deux temps qui réſultent du ſoutien & de l'appui.

De plus, il importe à l'effet d'éviter la confuſion qui ſuit les mouvemens ſucceſſifs & précipités des colonnes, d'enviſager le cheval comme un bipède, en fixant nos regards, ou ſur les colonnes antérieures ſeules, ou ſur les colonnes poſtérieures, ou ſur les colonnes latérales.

Sous le premier point de vue, il eſt clair que l'inſtant du lever du pied droit eſt toujours l'inſtant du poſer du pied gauche; or les temps du ſoutien & de l'appui ſucceſſifs & marqués de chacune de ces jambes, ne peuvent être que parfaitement égaux entre eux dans leur durée, autrement il faudroit que les deux pieds reſtaſſent quelque temps à terre

ou en l'air enſemble, ce qui n'eſt point, & ne ſauroit être dans l'*allure* dont il s'agit.

Les mêmes vérités s'offrent à nous dans le bipède réſultant des colonnes poſtérieures; mais il n'en eſt pas ainſi à l'égard des bipèdes latéraux; l'inſtant du lever d'une jambe n'eſt pas l'inſtant du poſer de l'autre.

Au *pas*, dès qu'une jambe de devant fait entendre ſa *foulée* en ſe poſant, la jambe de derrière du côté oppoſé doit immédiatement après faire entendre la ſienne, l'autre jambe de devant effectuer enſuite ſa *battue*, & celle-ci eſt ſuivie de la battue de la ſeconde jambe de derrière: or les foulées des bipèdes antérieurs & poſtérieurs, étant ainſi naturellement interrompues & diagonalement entrecoupées, il n'eſt pas poſſible que la retombée de la jambe antérieure & la relevée de la jambe poſtérieure des bipèdes latéraux ſoient exécutées en même temps.

Suppoſons que la durée de l'action entière de chaque jambe, dont les battues & les foulées ne peuvent être eſpacées que par des intervalles de temps égaux, ſoit de deux ſecondes. Diviſons cette action entière en deux temps, dont l'un ſera celui du ſoutien, & l'autre celui de l'appui; ces deux temps étant, ainſi que nous l'avons prouvé, dans une égalité parfaite, ſeront chacun d'une ſeconde. Que réſultera-t-il donc de cette ſuppoſition? L'appui de la première jambe de devant miſe à terre ſera d'une ſeconde; la foulée de l'autre jambe de devant, à laquelle nous devons accorder un même eſpace de temps pour ſon ſoutien, ne ſe fera que lorſque la ſeconde ſera écoulée; mais cette foulée devant être intercalairement précédée, comme on ne peut le nier, de celle de la jambe de derrière, diagonalement oppoſée à celle qui la première a marqué ſa battue, & ainſi ſucceſſivement, chaque foulée intercalaire, ſéparée par des temps égaux, qui ne ſont autre choſe que les quatre temps que l'on entend diſtinctement lors du pas, doit être à une moitié de ſeconde l'une de l'autre.

Si chaque foulée intercalaire doit être à une moitié de ſeconde l'une de l'autre, la première jambe de devant tombée eſt à la moitié de ſon appui, & la ſeconde jambe de devant mue à la moitié de ſon ſoutien, lorſque la jambe de derrière diagonalement oppoſée à celle de devant qui a frappé la première, ſe repoſe ſur le ſol; or les jambes du bipède antérieur n'ont donc plus, pour la terminaiſon du temps qu'elles ont commencé, c'eſt-à-dire, l'une pour ſon appui, & l'autre pour ſon ſoutien, qu'une demi-ſeconde, tandis que la percuſſion diagonale de celle de derrière doit être encore d'une ſeconde entière; d'où il ſuit que la première jambe tombée ſe levera, & la ſeconde jambe élevée ſe poſera à la moitié de l'appui de la jambe de derrière qui percute. Si donc l'une ſe lève, & l'autre ſe repoſe à la moitié de cet appui, nous ſommes néceſſité de conclure qu'eu égard aux bipèdes latéraux, l'inſtant du poſer d'une jambe n'eſt pas l'inſtant du lever de l'autre, l'élévation de la jambe antérieure précédant d'un quart de temps entier l'élévation de la jambe poſtérieure, & ſon appui devançant d'un ſemblable quart de temps celui de cette même jambe poſtérieure, & l'une & l'autre ſe trouvant conſéquemment un quart de temps enſemble à terre, & un quart de temps enſemble en l'air. Diſons donc que le cheval cheminant au *pas*, eſt alternativement porté, 1°. par la jambe droite de devant & par la jambe droite de derrière, bipède latéral, pendant un quart de temps que chaque jambe met à compléter ſon action, ou, ce qui revient au même, ſon appui & ſon ſoutien pris enſemble, c'eſt-à-dire, durant une demi-ſeconde, puiſque la durée de cet appui & de ce ſoutien pris enſemble a été ſuppoſé de deux ſecondes; 2°. dans le ſecond quart de temps, par la jambe poſtérieure gauche & par la jambe droite de devant, ces deux jambes ſe répondant diagonalement; 3°. dans le troiſième quart de temps, par la jambe droite de devant qui arrive à terre, & par la jambe droite de derrière, bipède latéral, qui eſt prête à le quitter; 4°. enfin dans le quatrième quart de temps, par la jambe droite de derrière, qui ſe poſe ſur le ſol, & la jambe gauche de devant qui y eſt encore, ces deux jambes étant diagonales. Ainſi s'achève & ſe termine l'action du *pas*, pendant laquelle on entend une, deux, trois, quatre battues eſpacées également d'une demi-ſeconde, ſi chaque jambe emploie deux ſecondes à compléter ſon action entière, ou ſon *pas* particulier.

Du trot.

L'action des jambes au *trot* diffère de l'action des jambes au *pas*; 1°. en ce que lorſque cette *allure* eſt déterminée & ſoutenue, l'action complète des quatre colonnes eſt marquée par deux foulées ſeulement, un pied de chacun des bipèdes antérieur & poſtérieur frappant toujours le ſol en même temps; 2°. en ce que chaque jambe de chacun de ces bipèdes n'attend pas que ſa paire ſoit tombée pour ſe détacher de terre; car il eſt entre ces deux actions un inſtant très-rapide, pendant lequel la maſſe s'élançant en avant, n'eſt étayée ſur le ſol par aucune partie; d'où il ſuit que la durée du temps de l'appui eſt un peu plus abrégée que la durée du temps du ſoutien: or à cette *allure* plus diligente & plus relevée que la précédente, chaque jambe du bipède antérieur agit toujours diagonalement avec celle du bipède poſtérieur; l'animal, à l'exception du moment preſque inſenſible de ſon élancement, n'effectuant ſa progreſſion que par la tranſlation de deux jambes ainſi mues & de deux jambes ainſi poſées, & les foulées des jambes qui tombent s'exécutant dans un ſi grand enſemble, que des quatre battues on n'en entend jamais que deux.

Cette préciſion des foulées diagonales n'eſt pas néanmoins telle dans le cheval foible, abandonné, & qui trotte mollement. Le ſon provenant de l'appui des deux jambes qui tombent, n'eſt point un ſon net; c'eſt un ſon traîné, réſultant de leur chûte diſcordante, & non exactement ſimultanée, ſemblable à peu près à celui qui frappe l'oreille lors de la prononciation des deux conſonnes *t*, *r*, précédant la voyelle *a*, à laquelle elles ſe trouvent unies, *t-r-a*.

Il eſt encore une ſorte de *trot* très-écouté, & ſuggéré par l'art, où les temps de l'appui & du ſoutien de chacune des jambes ſont toujours parfaitement égaux, où la droite de devant & la gauche de derrière étant dans leur appui, la droite de derrière & la gauche de devant ſeront dans leur ſoutien, ou enfin au même moment dans lequel les deux dernières tomberont, les deux premières ſe leveront inconteſtablement, en ſorte qu'au trot dont il s'agit, non ſeulement l'inſtant de la levée d'une jambe du bipède poſtérieur eſt l'inſtant de la poſée de l'autre, comme l'inſtant de la poſée d'une jambe du bipède antérieur eſt l'inſtant du lever de ſa voiſine; mais l'inſtant de la levée d'une jambe du bipède latéral eſt encore l'inſtant de la poſée de l'autre jambe du même bipède; en ſorte que les levées & les foulées étant exactement ſimultanées de toutes parts, les deux jambes qui tombent, & ſur leſquelles la maſſe eſt diagonalement étayée, ne font jamais entendre qu'une ſeule battue.

De l'amble.

L'*amble* a été de tout temps, & avec raiſon, regardé comme un train défectueux, plutôt ordinaire, ſelon le témoignage de l'expérience, à des poulains qui n'ont pas encore acquis leurs forces, à des chevaux naturellement foibles des reins, ou à des chevaux uſés & ruinés par le travail, qu'à l'animal qui a de la vigueur & du nerf. Cette *allure*, la plus baſſe de toutes, & la moins détachée de terre, a été totalement bannie des manèges. Outre qu'elle eſt fort alongée, & que chaque membre a par conſéquent un terrein conſidérable à décrire, l'ordre dans lequel ils agiſſent & ſont ſucceſſivement dans le repos, eſt tel, que la machine n'eſt jamais alternativement portée que par un des côtés, l'autre n'ayant abſolument aucun appui, puiſque chaque bipède latéral ſe charge alternativement de la maſſe; or ce défaut d'équilibre, cette ſituation chancelante qui contraignent l'animal à un balancement continuel, & ſans lequel ſa chûte ſeroit inévitable, joints à l'étendue du chemin que chaque colonne doit parcourir, demandent une diligence extrême dans les mouvemens; & c'eſt préciſément cette viteſſe & cette célérité néceſſaires pour l'exécution d'une marche incertaine, brouillée, & dans laquelle la maſſe n'eſt jamais affermie, qui excluent des écoles d'équitation tout cheval qui va l'*amble*. Obligé dès lors, en effet, de raſer le tapis continuellement, parce que ſi les colonnes mues & agiſſantes étoient conduites à une certaine hauteur, il tomberoit infailliblement ſur le côté, & que d'ailleurs il perdroit conſidérablement ſur la longueur du chemin qu'elles ont à embraſſer. Il ne peut jamais faire montre, par leur élévation & leur ſoutien, de la liberté de ſes reſſorts, liberté dont il eſt ordinairement privé, vu ſa foibleſſe, & qui ſeroit néceſſairement étouffée par la précipitation avec laquelle il doit ſe mouvoir, quand même il en ſeroit doué. Ainſi, cette action ne pouvant être meſurée, ſoutenue, ſonore, & cadencée, ne ſauroit être ſoumiſe & rappelée à ce point de juſteſſe, de préciſion, & d'harmonie, qui eſt une ſuite & un effet de l'art, & ne peut être en aucune manière enviſagée par conſéquent, par les écuyers, comme un objet ſérieux d'étude & de réflexions.

De l'entrepas.

Il en eſt de même de l'*amble rompu*, c'eſt-à-dire, de l'*entrepas* ou du *traquenard*; l'ordre & les temps obſervés dans l'*amble* s'y trouvent intervertis: l'ordre, en ce que l'animal n'eſt pas toujours porté ſur un bipède latéral, car il eſt un moment, à la vérité très-court, & qui eſt à peine ſenſible, pendant lequel il eſt appuyé ſur deux jambes diagonales; les temps, en ce que ceux du même bipède ne ſont point parfaitement ſimultanés, les jambes ne ſoulant point & ne s'élevant point exactement enſemble, de façon que l'on entend la poſée de chacune d'elles, & que l'oreille diſtingue les quatre battues, les deux foulées de chaque bipède latéral ſe ſuccédant & ſe faiſant très-près l'une de l'autre.

Du galop.

Quelque prompte que ſoit l'action des membres au *galop*, l'œil ſaiſit trop facilement leur arrangement & l'ordre dans lequel ils ſont mus, pour que l'on puiſſe former des doutes à cet égard. Il doit être tel qu'un des bipèdes latéraux devance toujours l'autre; de ſorte que lorſque l'animal galope à droite, les jambes droites de devant & de derrière outrepaſſent conſtamment les jambes gauches dans leur marche & dans leurs foulées; comme lorſque l'animal galope à gauche, les jambes gauches outrepaſſent les jambes droites. Dans cet état, le *galop* eſt réputé juſte & uni, la juſteſſe dépendant de la jambe de devant, qui outrepaſſe, ou qui mène & entame; car l'*allure* eſt faſifiée, ſi à droite la jambe gauche, & ſi à gauche la jambe droite devancent, & l'union ne naiſſant que de l'accord des membres du derrière & du devant, celui de derrière étant néceſſairement aſtreint à ſuivre le mouvement de la jambe avec laquelle il forme un bipède latéral; en ſorte

que l'une de devant entamant, celle du derrière du même côté doit entamer auſſi : ſans cette condition, l'action du cheval eſt deſunie, & d'ailleurs chancelante & peu ſûre.

Conſidérons l'animal galopant à droite, & dans ſa courſe naturelle, foulant ſeulement trois fois le ſol à chaque pas complet du galop. La jambe gauche de derrière effectuera la première battue, la jambe droite de derrière & la jambe gauche de devant la ſeconde, & la jambe droite de devant la troiſième. Voilà des temps marqués, & qui ne ſe dérobent point aux ſens ; mais la vue la plus perçante s'égare bientôt lorſque pour fixer la durée des appuis, & pour s'aſſurer de celle des ſoutiens, elle court, pour ainſi dire, de jambe en jambe, cherchant à démêler tous les temps de l'action de l'une ſéparément, de deux, ou de toutes enſemble. La rapidité de leurs mouvemens l'emportant ſur la vivacité de l'organe, nous voudrions en vain diſcerner & ſaiſir l'étendue ou les intervalles, les comparer & les diviſer par parties ; nos efforts ne ſervent qu'à augmenter le trouble, & chaque objet ne pouvant être diſtinctement enviſagé, ne fait ſur nous qu'une impreſſion obſcure, confuſe, & d'ailleurs trop foible pour aſſeoir ſur elle quelque choſe de certain. Le ſeul moyen qui s'offre à nous eſt de combiner & d'unir les faits les plus apparens dont nos ſens dépoſent, avec les idées qui réſultent du mécaniſme connu de l'animal, & d'en compoſer un corps dont la lumière réfléchie puiſſe au moins guider & ſatisfaire la raiſon.

Il n'eſt pas douteux, & tout le monde convient que le *galop* eſt une ſorte de ſaut en avant ; l'élancement de la machine dans cette action en eſt d'ailleurs une preuve ; or nul élancement poſſible aux quadrupèdes, qu'enſuite du rejet du devant ſur le derrière (car c'eſt ainſi qu'ils entament leur courſe), & qu'enſuite du rejet du port ſubit des pieds de derrière près du centre de gravité (car c'eſt ainſi qu'ils la continuent), & ſelon que ces mêmes pieds ſeront plus ou moins près de ce centre, que les flexions & les détentes des colonnes chargées de la maſſe ſeront plus ou moins grandes, & plus ou moins obliques, l'animal s'alongera plus ou moins, en embraſſant plus de terrein à chaque pas complet du *galop*, ou ſon action plus ou moins raccourcie ſera auſſi plus ſoutenue & plus détachée de terre.

Ces principes & ces vérités ſuffiſent pour nous mener à la connoiſſance des raiſons de la diverſité des degrés de vîteſſe & d'élévation, & conſéquemment à la diſtinction exacte des différens genres de *galop* dont le cheval eſt capable.

Si les colonnes poſtérieures prennent leur appui moins près de la ligne de direction du centre de gravité, elles ſeront moins fléchies, la détente s'en fera dans une direction plus oblique de l'arrière à l'avant ; & ſon effet ſera conſéquemment tel que la machine moins élevée ne pourra parcourir que plus de terrein en avant. D'une autre part, le bipède antérieur, dont l'appui étoit d'autant plus près de la ligne de direction de ce centre, que celui du bipède poſtérieur en étoit plus éloigné, ne ſoulevera jamais par la ſienne conſidérablement l'avant-main, ſa percuſſion étant dans le même degré d'obliquité que celle de derrière, favoriſera plutôt encore le port de la maſſe dans le ſens auquel elle eſt déterminée par l'effort du bipède poſtérieur ; & c'eſt ce qui caractériſe le galop le plus ordinaire & le plus naturel, c'eſt-à-dire, celui dans lequel nous n'entendons que trois foulées dans l'ordre que nous avons remarqué.

Nous avons vu d'abord, & il eſt certain que la maſſe eſt premièrement rejetée ſur la jambe de derrière oppoſée à celle qui en ame. Dans ce moment, les jambes antérieures étant en l'air, celle-ci occupée de la plus grande partie du poids, ſuccomberoit infailliblement ſans l'action prompte & ſubite qu'elle fait pour s'en délivrer. Cette action, qui tend d'un côté à porter le centre de gravité en avant, & de l'autre à rejeter le poids ſur le membre qui poſtérieurement l'avoiſine & ſur celui de devant qui compoſe avec elle un bipède latéral, ſollicite la chûte de ces deux jambes qui reçoivent la maſſe dans ſa tombée, & qui, par leur percuſſion oblique, la portent encore plus en avant en la relevant médiocrement ; alors, & à l'inſtant même de leur relevée, la jambe de devant qui entame, ajoute par ſa percuſſion, d'où dérive la troiſième battue, un nouveau degré de vîteſſe à ces mouvemens combinés, mais plus particulièrement à celui de l'élévation de l'avant-main, & cette troiſième battue, qui eſt toujours la plus ſenſible, étant effectuée, la machine eſt en l'air juſqu'à ce que la jambe de derrière qui, la première, s'eſt fait entendre, atteigne le ſol & ſoit chargée de nouveau. L'animal eſt donc d'abord porté ſur une jambe, enſuite par deux, & enfin par une, ce qui ne paroîtroit pas compréhenſible ſi l'on ne faiſoit attention à la direction, ainſi qu'à la rapidité & à la célérité de l'action des membres, qui tour à tour & ſucceſſivement viennent au ſecours de la machine, s'oppoſent à ſa chûte, la ſoulèvent, la chaſſent & l'étaient. Les foulées ſont également eſpacées ; c'eſt ce dont tout homme attentif au bruit ou au ſon réſultant du heurt des colonnes ſur le ſol, ſera inévitablement convaincu. Ces foulées ſont ſéparées entre elles par deux intervalles, mais il ne peuvent entrer en proportion avec celui qui ſépare chaque pas complet, ſi nous nous en rapportons encore à la dépoſition du même organe. Enfin l'appui de chaque colonne eſt moins du tiers du temps qu'elles mettent à compléter leur action & leur ſoutien, vu la véhémente percuſſion qui ne peut être effectuée, & porter le corps en avant que par l'excès de la vîteſſe du membre percutant ſur celle du corps mu, ſera environ à l'appui, comme 2, plus le temps que la machine eſt en l'air, eſt à 1.

Suppoſons à préſent que les colonnes poſtérieures prennent leur appui plus près de la ligne de direction du centre de gravité, le derrière étant plus abaiſſé, & la plus grande portion du poids ſe trouvant rejetée ſur lui; alors les colonnes du bipède antérieur, débarraſſées & déchargées, pourront, aidées d'ailleurs par le jeu des lombes, ſoulever l'avant-main à une hauteur conſidérable, au moyen de la plus légère percuſſion, & leur détente ſe faiſant, ainſi que celle du bipède poſtérieur, dans une direction moins oblique de l'arrière à l'avant, qu'au *galop* dont nous venons de parler, la maſſe entière ſera plus élevée que chaſſée: de là ces actions détachées de terre & moins alongées, c'eſt-à-dire ces différens genres de *galop*, plus ou moins ſoutenus, & plus ou moins cadencés, ſelon le plus ou le moins d'obliquité des membres percutans, dans leſquels quatre battues très diſtinctes frappent toujours notre oreille, & qui ne ſont véritablement effectuées que par l'art; car ils exigent de la part de l'animal un enſemble qu'il fuiroit, & dont il ſeroit incapable ſans une force, une agilité, & une ſoupleſſe qui n'ont pu être développées que par des leçons ſages, meſurées, & diſpenſées ſavamment.

Ces différens genres de *galop* à quatre temps peuvent être réduits au nombre de deux, le ſecond étant encore bien moins alongé que le premier, plus ſoutenu & plus harmonieux, s'il nous eſt permis de nous exprimer ainſi. Dans l'un & dans l'autre, à en juger par l'impreſſion que les foulées font ſur le ſens de l'ouie, elles ſont eſpacées également, & ce ſens eſt encore affecté, ainſi que nous l'avons dit, de quatre battues très-ſonores, la poſée de la jambe gauche de devant & de la jambe droite de derrière n'étant & ne pouvant être ici ſimultanée comme au *galop* à trois temps, vu que la plus grande élévation de l'avant-main favoriſe la ſéparation de la chûte de ces jambes diagonales; mais l'inſtant de l'élancement, c'eſt-à-dire, l'inſtant où la machine eſt totalement détachée du ſol, eſt, dans la première de ces actions, entre la poſée des deux jambes de devant, & la poſée de celle de derrière, tandis que dans la ſeconde elle ſe trouve entre la foulée des colonnes poſtérieures, & celle du bipède antérieur. Du reſte, il nous ſemble que les ſoutiens ſont aux appuis environ, à peu de choſe près, comme 3, plus l'intervalle ajouté, ſont à 1. Cependant le derrière étant toujours plus bas, plus fléchi, & moins élevé que le devant, il eſt néceſſaire que l'appui du bipède poſtérieur ſoit plus long que celui du bipède antérieur; car ce même derrière dont les colonnes poſtérieures ſont chargées, ayant moins de chemin à parcourir de haut en bas, ces colonnes n'auroient jamais le temps de compléter leur action en revenant à leur appui; ainſi, pour nous expliquer avec plus de préciſion, les ſoutiens de devant ſont à leur appui comme nous l'avons dit, & les ſoutiens des colonnes poſtérieures, dont la diligence eſt extrême, ſeront plus courts, en raiſon des appuis, à proportion du long intervalle de temps qu'elles ſeront à terre, cet intervalle ne pouvant être pris qu'aux dépens de la durée des ſoutiens, puiſque les quatre foulées ſont toujours eſpacées également.

Nous ajouterons que celui de ces *galops* qui diffère de l'autre, en ce que l'intervalle dans lequel la machine eſt entièrement en l'air, ſe rencontre immédiatement après la foulée du bipède poſtérieur, eſt par cette raiſon plus véritablement comparable au ſaut. Imaginons en effet, d'une part, que les colonnes poſtérieures prennent enſemble & ſans s'outrepaſſer, leur appui près de la ligne de direction du centre de gravité; l'animal uſe de toute ſa force dans le moment de leur détente ſimultanée, & percute continellement avec cette même force, en leur faiſant parcourir un plus grand arc, à l'extrémité duquel elles ſeront dans une direction plus oblique. Figurons-nous, d'un autre côté, que les colonnes antérieures agiſſant auſſi enſemble, & ne ſoulevant que médiocrement l'avant-main, prennent leur appui plus avant, & parcourent auſſi un arc plus conſidérable; il en réſultera une action de la dernière célérité. Or dans cette action, qui dérive uniquement de la ſucceſſion de pluſieurs ſauts précipitamment répétés, & qui ne nous fait entendre que deux foulées, une ſeule partant de chaque bipède, il eſt certain que le moment où l'on apperçoit les quatre fers de l'animal, ſuit toujours celui de la chûte ſubite des colonnes poſtérieures, qui tombent auſſi-tôt que les antérieures qui ont frappé le ſol, ſe relèvent; & ce moment étant préciſément le même au *galop* dont il s'agit, il s'enſuit que ce *galop*, quoique plus raccourci que les précédens, tient néanmoins plutôt qu'eux de ce mouvement prompt & violent, par le moyen duquel les animaux ſautent & s'élancent.

Examinons encore la nature dans ce qu'elle nous préſente toujours de merveilleux, eu égard à la progreſſion des animaux. Nous devons enviſager leur tranſport ſucceſſif & local, comme une action dépendante de leur volonté, mais les mouvemens alternatifs & continus des membres dans cette action, n'en ſont pas conſtamment un acte particulier. Nous marchons nous-mêmes ſans qu'une volonté réitérée & ſenſible détermine à chaque pas le cours des eſprits; or ces mouvemens, qui pour être opérés n'ont beſoin ni d'une volonté expreſſe, ni d'une attention réfléchie, ſont donc preſque toujours des mouvemens automatiques ou machinaux, tels que ceux auxquels nous ſommes invités conſéquemment à de certaines perceptions. Le moyen le plus ſimple d'en ſolliciter ici l'exécution, étoit de provoquer en quelque façon cette crainte naturelle dont eſt tout à coup & machinalement ſaiſi l'animal lorſqu'il chancelle, ou qu'il eſt voiſin de ſa chûte; mais ce ſentiment ou cette crainte n'auroit pu être provoquée dès qu'il auroit été affermi dans ſon mouvement progreſſif, comme

il l'eſt dans le repos; de là ſans doute l'obligation dans laquelle tout quadrupède cheminant franchement ſe trouve de mouvoir alternativement deux jambes enſemble, & de ne repoſer que ſur deux points, & la néceſſité par conſéquent de cette ſuite répétée de poſitions, toutes non ſtables, par leſquelles il paſſe, & entre leſquelles il flotte.

D'une part, cette inſtabilité met la volonté à l'abri des fatigues d'une contention continuelle, & qui ſeroit inévitable, s'il ne lui ſuffiſoit pas de conſentir, & ſi elle devoit ſans ceſſe ordonner; de l'autre, ſes degrés ſont, pour ainſi dire, la meſure de la vîteſſe de l'animal. Qu'un cheval ſoit aſſujetti à une répétition d'efforts, à l'effet de vaincre la réſiſtance que lui oppoſe le poids conſidérable qu'il tire ou qu'il porte, la force qu'il eſt contraint d'employer exigeant qu'il ſoit plus ferme & plus aſſuré ſur le ſol, il n'agira ſucceſſivement que d'une jambe ſeule, les trois autres étant à terre, & ſa marche ſera toujours très-lente & très-tardive. Supprimons le fardeau, & laiſſons-le cheminer librement, nous nous convaincrons que la célérité de ſa progreſſion augmente en raiſon de ſon inſtabilité. Son centre de gravité eſt-il renfermé dans la ſeule direction de deux points diagonalement oppoſés, de manière que l'on n'entende que deux foulées au lieu de quatre? cette action ſera celle du *trot*, & elle eſt plus vîte que celle du *pas*. Privérons-nous abſolument de tout appui les côtés de la maſſe, un bipède latéral étant en l'air, tandis que l'autre bipède ſera chargé, l'animal ſera porté à un mouvement encore plus prompt, d'où dérivera l'*amble*; & s'il n'eſt enfin ſucceſſivement étayé que ſur un pied, preſſé machinalement par l'évidence & la proximité du danger qu'il court, il ne ceſſera d'appeler ſes membres au ſecours les uns des autres, & de la rapidité avec laquelle ils ſe ſuccéderont, naîtra l'action diligente du *galop*.

Les moyens propres à corriger, à aider, ou à perfectionner la nature dans ce qu'elle peut avoir d'irrégulier, de foible, ou de défectueux, relativement à la progreſſion & aux *allures* du cheval, conſidérés eu égard au ſervice de l'homme, appartiennent au manège, & ont été traités d'après les grands maîtres dans le dictionnaire d'équitation de cet ouvrage. (*M. Huzard.*)

Allures. (*Pathologie vétérinaire.*) « Une » maladie à laquelle les bœufs ſont ſouvent ſujets, » ſont les *allures*; cette maladie leur eſt quel» quefois occaſionnée par une eſpèce de mouche ».

On lit ceci dans le *Dictionnaire Vétérinaire de M. Buc'hoz*, tome premier, article *Bœuf*, page 203; dans la ſuite de cet article il donne le traitement de l'*allure*, & ce mot y eſt pluſieurs fois répété; on le trouve même dans une des tables du ſixième volume, page 468, en ſorte qu'on a tout lieu de croire qu'il eſt réellement queſtion d'une maladie particulière aux bœufs, qui porte le nom d'*allures*. Il ne nous a donc pas été poſſible d'omettre ce mot; mais nous croyons devoir à ceux qui liront le *Dictionnaire Vétérinaire*, de les prévenir que cette hiſtoire d'*allure* n'a d'autre baſe qu'une des fautes ſi communes à tous les copiſtes en général, & à M. *Buc'hoz* en particulier.

Il a copié dans le *Gentilhomme cultivateur*, tome X, page 270, l'hiſtoire très-abrégée de la tumeur & de l'ulcère, occaſionnés par la piqûre de la mouche, qui dépoſe ſes œufs dans la peau des animaux, & il a mis *allures* pour *ulcères*: il ne s'eſt pas aperçu de la faute, & loin de la corriger, il l'a multipliée, ce qui arrivera toujours aux compilateurs qui écrivent ſur des objets qu'ils n'entendent point. (*Voyez* Azille, Tumeur.) (*M. Huzard.*)

Allures froides. (*Pathologie vétérinaire.*) On dit d'un cheval qu'il a les *allures froides*, lorſqu'il n'eſt pas libre dans ſes mouvemens, qu'il eſt lent à ſe mettre en haleine, & qu'il paroît tâter le terrein en partant. Ces ſortes de chevaux n'en ſont quelquefois pas moins ſolides, & réſiſtent d'autant plus au travail, qu'ils ont été long-temps à s'échauffer. C'eſt le propre de ceux qui ſont *froids* ou *pris des épaules*, d'avoir les *allures froides*. (*Voyez* Épaules froides.) (*M. Huzard.*)

ALMA. (*Mat. méd.*) Pluſieurs auteurs de médecine & de matière médicale déſignent par ce mot latin, l'eau la plus pure & la plus douce poſſible. (*M. de Fourcroy.*)

ALMAKANDA. (*Mat. med.*) C'eſt un ſynonyme de litharge dans pluſieurs auteurs alchimiques. (*M. de Fourcroy.*)

ALMANACH. (*Art vétérinaire.*) Il ſe répand tous les ans dans les campagnes une quantité innombrable d'*almanachs* ſous toutes ſortes de dénominations particulières, qui tous contiennent des règles pour la ſanté, l'éducation, la nourriture des animaux domeſtiques, des remèdes pour leurs maladies, &c., recueillis par des gens qui n'ont aucune idée de médecine, & qui ramaſſent indiſtinctement tout ce qu'ils croient propre à remplir leur but; auſſi le plus ſouvent ils ſe contentent de nommer les maladies, ou ils en donnent une deſcription tronquée, fauſſe, & qui ne peut qu'induire en erreur; la plupart des remèdes y ſont mal doſés, mal indiqués, les formules abſurdes & ridicules, ou dangereuſes. Ces ouvrages jouiſſent néanmoins d'une manière preſque excluſive de la confiance des habitans des campagnes pour les maladies de leurs beſtiaux, comme pour celles qui leur ſont propres, & ce n'eſt qu'après avoir épuiſé inutilement toutes les recettes des *almanachs* qu'ils ſe déterminent à recourir aux gens inſtruits.

Il ſeroit donc eſſentiel que les faiſeurs d'*almanachs* ſubſtituaſſent à toutes les abſurdités qu'ils y inſèrent, relativement aux animaux, des préceptes utiles, des deſcriptions exactes & préciſes, des traitemens faciles à exécuter, à la portée de tout le monde & peu diſpendieux; des obſervations relatives à l'influence des diverſes conſtitutions de l'année ſur la ſanté des animaux, les maladies particulières à chaque ſaiſon, les rapports qui peuvent exiſter entre les unes & les autres, &c.; qu'au lieu de défendre ou d'ordonner d'un ton prophétique, de ſaigner, purger, châtrer, tondre, faire les crins, &c., dans tel mois & ſous tels ſignes, ils expliquaſſent d'une manière facile à concevoir, qu'il ne faut ſaigner & purger les animaux comme l'homme, que lorſqu'ils en ont beſoin, ſans égard aux phaſes de la lune ou à la conjonction des planètes; qu'on préfère *châtrer* au printemps ou dans l'automne, afin d'éviter les grandes chaleurs & les grands froids, qui produiſent de mauvais effets; qu'on ne doit pas couper les poils & les crins l'hiver, parce que c'eſt une fourrure naturelle dont la nature a pourvu les animaux, pour les garantir du froid, & qu'en les en privant on peut donner lieu à pluſieurs maladies, &c.

Les *almanachs* indiquent auſſi les foires ou marchés de beſtiaux; cette annonce, qui eſt ordinairement sèche & ſtérile, pourroit produire encore quelque avantage, en indiquant le genre & l'eſpèce particulière de bétail, ſes qualités ou ſes défauts naturels, &c.; il en réſulteroit néceſſairement l'amélioration des races.

Il eſt certain que la rédaction d'un pareil *almanach* exige des connoiſſances que n'ont point ordinairement ceux qui en ſont chargés; le bien général qui pourroit en réſulter, n'eſt jamais le motif déterminant des entrepreneurs; ils ne jugent de la bonté de l'ouvrage que par le bénéfice qu'il rapporte; auſſi quelques uns, comme l'*Almanach d'agriculture*, l'*Année rurale*, &c., qui rempliſſoient en partie ce but d'utilité générale, n'ont-ils pas été continués, quoique bien faits, parce que les auteurs ou les libraires ont été découragés par le peu de ſuccès des premières années.

L'Ecole vétérinaire de Paris publia, en 1782, un *Almanach vétérinaire, ou abrégé de l'hiſtoire des progrès de la médecine des animaux, depuis l'établiſſement des Ecoles royales vétérinaires*, petit *in*-12. Cet ouvrage, écrit à la hâte & rempli de fautes typographiques, a néanmoins été recherché; l'édition a été promptement enlevée, & on a demandé les années ſuivantes. En en perfectionnant la forme & le fond, l'utilité & le ſuccès n'auroient point été équivoques; mais il n'a pas été continué, & ce n'étoit ſans doute pas faute de matériaux. (*Voy.* BIBLIOGRAPHIE VÉTÉRINAIRE.) (*MM.* BARRIER & HUZARD.)

ALMARGEN. (*Mat. méd.*) Ce mot eſt quelquefois employé dans les traités de médicamens chimiques, pour déſigner le corail. (*M.* DE FOURCROY.)

ALMELOVEEN. (Théodore Janſſon d') Il naquit, dit M. Eloy, le 24 juillet 1657, à Mydrecht, village de la province d'Utrecht. Son père étoit miniſtre de ce lieu, & ſa mère, Marie Janſſon, étoit fille de l'imprimeur auquel nous ſommes redevables de l'édition des Atlas. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, il fit prendre ſon nom à Théodore, ſon petit-fils.

Après ſon cours d'humanités, Théodore d'*Almeloveen* ſe rendit à Utrecht en 1676. En même temps qu'il ſe perfectionnoit dans les belles-lettres, ſous Jean-George Grævius, il apprit l'hébreu ſous Jean Leuſden, & la philoſophie ſous Gérard de Vries. C'eſt ainſi qu'il ſe préparoit à l'étude de la théologie; mais les diſputes & les querelles qui agitoient ceux qui profeſſoient cette ſcience à Utrecht, l'en éloignèrent. Il préfera l'étude de la médecine, dont il prit des leçons ſous Jacques Vallan & Jean Munnicks. Il fut reçu docteur le 23 juin 1681, à l'âge de vingt-quatre ans. Il alla peu de temps après à Amſterdam, dans le deſſein de s'y fixer; mais ayant épouſé, en 1687, la fille de Jean Immerſeel, bourgmeſtre de la ville de Goude, il s'y établit. Il partagea ſon temps entre la pratique de la médecine & l'étude des belles-lettres. Il fut admis dans l'académie impériale des curieux de la nature, ſous le nom de *Celſus ſecundus*. En 1697, il accepta la chaire de profeſſeur en hiſtoire & en langue grecque à Hardevick, qu'on lui propoſa. En 1702, il fut nommé à la chaire ordinaire de médecine.

Il enſeigna dans ces trois chaires juſqu'à ſa mort, arrivée en 1712, à Amſterdam.

Comme il ne laiſſa point d'enfans, il légua à l'univerſité d'Utrecht toutes les éditions de Quintilien qu'il avoit pu ramaſſer, & tous ſes manuſcrits à un de ſes amis. Il poſſédoit une riche bibliothèque, qui fut vendue en 1713.

Almeloveen étoit très-laborieux: nous allons indiquer le fruit de ſes veilles.

1°. *Inventa nov-antiqua*, id eſt, *brevis enarratio ortûs & progreſſûs artis medicæ: ac præcipuè de inventis vulgò novis aut nuperrimè in eâ repertis: ſubjicitur ejuſdem rerum inventarum onomaſticon ad virum clariſſ. Jacobum Vallan.* Amſtelodami, apud Janſſonio-Wasbergios, 1684, in-8°.

2°. Anatomie de la moule, avec des obſervations anatomiques, médicinales, & chirurgiques, traduites en flamand, du latin d'Antoine de Heide, avec la nouvelle lumière des apothicaires, du même auteur. Amſterdam 1684, in-8°.

3°. *Hippocratis aphoriſmi græcè & latinè*, 1685, *in*-24.

Il dédia cette édition à Jean Munniks, médecin d'Utrecht, qui avoit été ſon maître. Elle a été depuis pluſieurs fois réimprimée, & notamment à

Strasbourg, chez Amand Kœnig, en 1756, *in*-12 (*petit papier*).

4°. *Aurelii Celſi de medicina libri octo, brevioribus Roberti Conſtantini, Ijaaci Caſauboni, aliorumque ſcholiis ac locis parallelis illuſtrati.* Amſtelodami 1687, *in* 12.

= *Ibid*, 1713, *in*-8°.

= Patavii, 1722, *in*-8°, *cum Sereni Sammonici de medicinâ præcepta ſaluberrima.*

5°. *Bibliotheca promiſſa & latens; huic ſubjunguntur Georgii-Hieronymi Velſchii de ſcriptis ſuis medicis ineditis epiſtolæ.* Goudæ, 1683, *in*-8°.

= *Ibid*, 1692, *in*-12.

= Norimbergæ, 1699, *in*-8°. *cum acceſſionibus Rodolphi-Martini Meelfuhreri.*

6°. *Apicii Cœlii de obſoniis & condimentis, ſive, de arte coquinariâ libri x, cum adnotationibus Martini Liſteri, & notis ſelectioribus variiſque lectionibus integris Hamelbergii, Barthii, Reineſii, Van der Linden & aliorum.* Amſtelodami, 1709, *in*-8°.

7°. *Cœlii Aureliani de morbis acutis & chronicis libri octo ex recenſione Joannis Conradi Amman: acceſſere hujuſce notæ & Theodori Janſſonii ab Almeloveen animadverſiones & lexicon Cœlianum.* Amſtelodami, 1709, *in*-4°.

Théodore d'Almeloveen a auſſi travaillé avec Van Rheede à la ſixième partie de l'*Hortus indicus malabaricus*, imprimé à Amſterdam, 1686, *in fol.*

Nous omettons les ouvrages qu'il a compoſés comme littérateur. (*M.* GOULIN.)

ALNEC. (*Mat. méd.*) *Alnec* ou *allenec*, eſt un ſynonyme de l'étain. (*M.* DE FOURCROY.)

ALNOAM. (*Art vétérinaire.*) C'eſt le nom arabe de l'autruche, d'après l'hiſtoire des animaux d'*Eldémiri*. (*M.* HUZARD.)

ALOES. (*Mat. méd.*) L'*aloès* eſt un ſuc concret gommo-réſineux, d'une couleur plus ou moins brune, d'une ſaveur très-amère, & que l'on emploie fréquemment comme purgatif.

Les auteurs ont beaucoup varié ſur l'hiſtoire naturelle, & la préparation de l'*aloès*. Comme on en diſtingue trois eſpèces dans le commerce; ſavoir l'*aloès* ſoccotrin, l'*aloès* hépatique, & l'*aloès* caballin, la plupart des naturaliſtes & des auteurs de matière médicale penſent qu'on emploie au moins deux eſpèces d'*aloès* pour l'extraire. Donnons d'abord les caractères extérieurs des trois ſortes d'*aloès*, & nous expoſerons enſuite ce que l'on connoît ſur l'origine & l'extraction de ce ſuc.

§. Ier. *Caractères extérieurs des trois eſpèces d'aloès.*

L'ALOÈS SOCCOTRIN, ainſi nommé de l'île de Soccotra en Arabie, parce que c'eſt de cette île que les anciens tiroient la plus grande partie de ce médicament, eſt le plus pur de tous. Il a la forme de pains ou de fragmens irréguliers; il eſt d'une couleur rouge-brune, preſque tranſparent, net, & homogène dans toutes ſes parties; dans ſa caſſure très-liſſe & convexe, on voit des veines & des points brillans comme de l'or. Réduit en poudre, il a une couleur jaune dorée. Sa ſaveur, ſans être très-âcre eſt amère, & peu aſtringente. Il eſt ſec & caſſant en hiver, & plus mou en été. On l'a nommé auſſi *aloès lucida.*

L'ALOÈS HÉPATIQUE eſt d'une couleur plus rouge ou plus brune; il n'a pas la même tranſparence, quoiqu'il ſoit homogène, lorſqu'il eſt bien choiſi; on ne voit pas de points brillans auſſi nombreux dans ſa caſſure, qui d'ailleurs eſt liſſe & ſemblable à celle du précédent. Réduit en poudre, il a une couleur rouge-brune plus marquée; ſa ſaveur eſt bien plus amère; ſa nuance foncée & ſemblable à celle du foie des animaux, lui a fait donner le nom d'*aloès* hépatique, ſuivant pluſieurs auteurs; d'autres penſent que cette dénomination lui vient de ſes propriétés dans les maladies du foie.

L'ALOÈS CABALLIN, nommé auſſi *roſſ-aloë*, parce qu'il eſt particulièrement employé dans la médecine vétérinaire & pour les maladies des chevaux, eſt le plus mauvais & le plus impur des *aloès*. Sa couleur eſt brune noirâtre; il n'a point de tranſparence; ſa caſſure n'eſt point liſſe & brillante comme celle des deux eſpèces précédentes, mais grenue & irrégulière; il a plutôt l'aſpect d'un bitume que celui d'une réſine ou d'une gomme-réſine. En le briſant, on y rencontre des morceaux *de bois*, *d'écorce*, *de charbon*; on y voit des taches jaunes & rouillées. Son odeur eſt fétide & nauſéabonde lorſqu'il eſt échauffé; ſa poudre eſt brune-noirâtre, & on diroit qu'elle eſt mélangée de charbon.

§. II. *Extraction & préparation des trois eſpèces d'aloès.*

Il n'eſt pas douteux que l'*aloès* ne ſoit le ſuc épaiſſi de ce genre de plantes qui portent ce nom; mais y a-t-il pluſieurs eſpèces de ce genre de plantes qui le produiſent, ou bien eſt-ce d'une ſeule & même eſpèce qu'on l'extrait? Quoique quelques auteurs aient adopté cette dernière opinion, il paroît, d'après le témoignage des botaniſtes les plus célèbres, que deux ou trois eſpèces d'*aloès* ſont employées pour la préparation de cet extrait. Geoffroy, Commelin, Samuel Dale, Linnéus, Vogel, ſont les principaux auteurs qui

qui ont adopté ce ſentiment, & ils méritent la plus grande confiance.

L'*aloès* eſt un genre de plantes de la famille naturelle des aſphodèles, placé parmi les lis par Tournefort, & dans l'hexandrie monogynie de Linnéus. Son caractère générique conſiſte dans l'abſence du calice, la corolle monopétale tubulée, cylindrique, & ſouvent courbée, découpée en ſix dents à ſon extrémité; cette corolle contient ſix étamines, le plus communément plus courtes qu'elle, & inſérées ſur le réceptacle du piſtil; le germe eſt ſupérieur ou enfermé dans la fleur; il porte un ſtyle filiforme, terminé par un ſtigmate à trois lobes; le fruit eſt une capſule oblongue à trois lobes & à trois ſillons extérieurs.

Il y a, ſuivant Dale, Commelin, & Geoffroy, deux principales eſpèces d'*aloès*, dont la première fournit le ſuc le plus pur, & la ſeconde les deux autres eſpèces.

La première eſpèce eſt l'ALOÈS SUCCOTRIN, *aloë ſuccotrina*. H. R. *Aloë ſuccotrina anguſtifolia ſpinoſa, flore purpureo*, de Commelin, & *l'aloë americana ananæ floribus, ſuave rubentibus*, de Plukenet. Cette eſpèce croît abondamment en Amérique, dans l'Inde, & ſur-tout dans l'île de Soccotera; ſa racine eſt tubéreuſe, ſa tige n'a que cinq à ſix pouces; ſes feuilles vertes, étroites, d'un pied & demi de longueur, bordées d'épines blanches, couronnent cette tige. Il s'élève de leur milieu une hampe droite, cylindrique, verte, & purpurine, haute de deux pieds, qui porte à ſon extrémité un épi ſerré de fleurs rouges.

Les feuilles de cette plante ſont épaiſſes & ſucculentes; lorſqu'on les coupe ou qu'on les bleſſe, il en découle un ſuc blanc, laiteux, d'une ſaveur très-amère, d'une odeur forte, qui devient brun en ſe ſéchant, & qui forme l'*aloès* le plus pur. Voici, d'après Geoffroy, la manière dont on le prépare. Lorſque la plante a toute ſa croiſſance dans les feuilles, on arrache celles-ci avec la main, ou avec quelque inſtrument. On les preſſe, & on reçoit le ſuc dans un vaſe; on le laiſſe repoſer pendant une nuit; le lendemain on décante, & on ſépare la portion la plus claire de ce ſuc; on laiſſe au fond du vaſe la partie épaiſſe, & féculente; on fait épaiſſir au ſoleil la première partie liquide, & pure; en s'évaporant elle ſe durcit, & forme une maſſe sèche & caſſante, qu'on enveloppe de cuir: tel eſt le procédé ſuivi à Soccotera, & qui paroît y être pratiqué depuis long-temps, puiſque ce ſuc avoit une grande réputation chez les grecs. Alexandre, dans ſes conquêtes, reſpecta cette île, & prit même ſoin de la culture & de la préparation de l'*aloès*.

L'autre eſpèce de plante du genre de l'*aloès* qui fournit les deux autres ſortes de ſuc, eſt, ſuivant les mêmes auteurs, l'*aloès* le plus commun. *Aloë vulgaris* de Bauhin; *aloë officinalis* de Forskhal; *aloë vera* de Linnéus. Cette eſpèce croît très-abondamment dans l'Inde & en Amérique. Sa racine eſt oblongue & charnue, ſa tige a 6 pouces, ſes feuilles forment un faiſceau peu ouvert; elles ſont vertes, diſpoſées en rond, étroites, longues d'un pied & demi, chargées ſur leurs bords d'épines blanches, courtes, & écartées; la chair de ces feuilles eſt gluante, gélatineuſe, & ſans couleur. Il s'en élève un pédoncule de deux à trois pieds, diviſé en deux ou trois rameaux, chargés d'épis grêles; les fleurs ſont rougeâtres, les dents en ſont longues. La plante croît dans les terreins ſecs, & ſablonneux. On en extrait le ſuc à Cambaye, au Bengale, dans le Mexique, le Bréſil, aux Barbades, &c. On coupe en petits morceaux les feuilles de cette plante, on les entaſſe dans un vaiſſeau cylindrique; on les y laiſſe pendant vingt-cinq jours. La fermentation qui s'y développe, atténue, à ce qu'il paroît, le mucilage, & précipite la réſine plus pure; auſſi l'*aloès* hépatique qui en réſulte, eſt-il plus réſineux & plus purgatif que l'*aloès* ſoccotrin. L'écume qui s'élève par cette fermentation, eſt enlevée avec ſoin; on décante enſuite la portion la plus claire, la plus fluide du ſuc; on la ſépare de la fécule groſſière & de la lie précipitée au fond du premier vaſe; on le fait évaporer & entièrement ſécher au ſoleil: c'eſt l'*aloès* hépatique. Les lies déſſéchées à part forment, ſuivant Geoffroy, l'*aloès* caballin.

Quoique par la deſcription de ce procédé, il ſemble que les trois eſpèces d'*aloès* ſont produites par deux plantes différentes, d'autres auteurs dignes de foi aſſurent qu'on extrait les trois ſucs, qui ne diffèrent en effet que par plus ou moins de pureté, d'une ſeule eſpèce de plante. Voici, d'après la deſcription donnée par Juſſieu dans les mémoires de l'académie des ſciences, & par Miller dans ſon dictionnaire du jardinier, les procédés que l'on ſuit à Morvédro en Eſpagne, & à la Jamaïque. Nous extrairons cet article du dictionnaire raiſonné univerſel de matière médicale. *Paris, Didot le jeune*, 1773.

« Les habitans de Morvédro, ville d'Eſpagne au royaume de Valence, cultivent ſur le terrein où étoit Sagonte, & aux environs, l'*aloès* commun ou vrai, qui profite & ſe multiplie beaucoup. Vers le mois d'octobre, on coupe les feuilles de l'*aloès*, on les met ſur des tamis; le ſuc qui ſort de ces feuilles ſans qu'on les preſſe, forme l'*aloès* qui ſe vend pour le ſuccotrin, quand il eſt beau. Lorſque les feuilles n'en rendent plus, on leur fait de profondes inciſions, on les perce d'outre en outre, & on les preſſe fortement avec les mains, ou de toute autre manière; & dans le ſuc exprimé, on prend la liqueur la plus pure, qui eſt à la ſurface, après qu'on a écumé, pour faire l'*aloès* hépatique. Le réſidu, ou le moins pur, ſert à faire l'*aloès* caballin; ces ſucs ſe sèchent au ſoleil. Ce ſont les *aloès* naturaliſés près de Morvédro qui fourniſſent toute l'Eſpagne de ſuc d'*aloès* ».

» A la Jamaïque, où l'*aloès* commun eſt naturaliſé, on le cultive avec ſuccès dans les terreins ſecs & ſablonneux, où il pouſſe fort peu d'autres végétaux, & il réuſſit par-tout où il y a aſſez de terre pour que ſes racines en ſoient à demi-couvertes. Il ſe multiplie au moyen des rejetons ou pouſſes qui ſortent ſéparément au bas du tronc des vieux pieds d'*aloès*. On détache ces rejetons, on les plante, & on a ſoin de ne pas laiſſer venir autour du plant, des herbes qui l'empêcheroient de profiter ».

« Lorſque les *aloès* ont atteint leur état de perfection, & qu'on a les commodités néceſſaires pour en tirer profit, on ſe tranſporte aux lieux où ils ſont, muni de larges vaiſſeaux de bois, comme des cuves ou baquets, & des couteaux, & on emporte les feuilles les plus grandes, ou qui paroiſſent renfermer le plus de ſuc, en les coupant le plus près du tronc qu'il eſt poſſible. On les jette auſſi-tôt dans les baquets, & on les range l'une à côté de l'autre dans une ſituation perpendiculaire, afin que tout le ſuc fluide contenu dans la feuille puiſſe s'écouler par le côté qui eſt coupé. Lorſqu'on juge que tout le ſuc eſt à peu près ſorti des feuilles, on les prend une à une, & on les preſſe fortement avec la main, pour faire deſcendre ce qui peut être reſté de ſuc, c'eſt-à-dire, la portion la moins fluide, ou celle qui ſe trouvoit dans des vaiſſeaux moins ouverts. La liqueur tombe dans des vaiſſeaux profonds, à fonds plats, & on la laiſſe ſécher au ſoleil, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance convenable. Le ſuc que l'on retire de cette manière s'appelle communément ſuccotrin; c'eſt le plus clair, le plus tranſparent, auſſi bien que le plus eſtimé & le plus cher ».

« La manière de préparer l'*aloès* commun n'eſt pas ſi longue, & ne demande pas tant de ſoin. On ôte toutes les feuilles de l'*aloès* avec le couteau, on les coupe par morceaux, & on les jette dans des baquets où elles reſtent juſqu'à ce que le ſuc fluide en ſoit écoulé, enſuite on les preſſe avec les mains, pour forcer le plus épais à ſortir; on mêle un peu d'eau avec cette liqueur, dans la proportion d'environ une pinte pour dix pintes de ſuc. On verſe ce mélange dans de grandes chaudières deſtinées à cet uſage, & on le fait bouillir juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance convenable; & ce degré ſe reconnoît en dégouttant de temps en temps ſur une aſſiette une petite quantité de la liqueur, & en obſervant le degré d'épaiſſiſſement qu'elle reçoit, lorſqu'elle eſt refroidie; on le reconnoît auſſi au tact & à l'œil, quand on a un peu d'expérience dans cette opération : lorſque la liqueur eſt au degré de conſiſtance convenable, on la verſe dans de larges vaiſſeaux, où elle ſe refroidit; & dès qu'elle a l'épaiſſiſſement néceſſaire, on la met dans des citrouilles, ou dans de petits barils, qui pour l'ordinaire contiennent environ 20 chopines : c'eſt l'*aloès* hépatique ».

Nous terminerons cet expoſé de l'extraction du ſuc d'*aloès* par une dernière remarque, c'eſt que dans une des dernières éditions de la matière médicale de Linnéus, par M. Schrebert (Leipſick 1782), on indique les trois eſpèces d'*aloès* comme provenant de trois variétés, de l'*aloë perfoliata, floribus pedunculatis, cernuis, corymboſis, ſubcylindricis, ſp. pl.* 457; la première, déſignée par l'épithète d'*aloë vulgaris*, donne l'*aloès* hépatique, & eſt cultivée, ſuivant l'auteur, en Italie & en Sicile. La ſeconde, *aloë americana*, eſt cultivée dans les Barbades, & fournit l'*aloès* ſuccotrin; la troiſième eſt l'*aloë Guineenſis caballina, vulgari ſimilis, tota maculata*, de Commelin; elle croît en Guinée, & l'on en extrait l'*aloès* caballin.

Quelques auteurs, & entre autres Patr. Browne & Griffith Hugues aſſurent que l'*aloès* hépatique ſe prépare par une décoction dans l'eau.

§. III. *Propriétés chimiques, & analyſe de l'aloès.*

L'*aloès* eſt manifeſtement un ſuc réſineux inflammable, ſa ſaveur très-amère eſt analogue à celle de la bile, eſt très-fixe, & perſiſte long-temps dans la bouche. Le froid rend ce ſuc très-fragile; dans les chaleurs de l'été, lorſqu'on le tient quelque temps entre les doigts, il ſe ramollit, & adhère à la peau. Une chaleur douce le ramollit tellement, qu'il devient ductile. Il ne ſe fond pas complètement à une chaleur plus forte, mais il commence alors à ſe décompoſer, pour peu qu'on continue à le chauffer. Le ramolliſſement uniforme dans la maſſe eſt plus ſenſible dans l'*aloès* ſuccotrin ou pur; il n'a preſque pas lieu dans l'*aloès* caballin. Lorſqu'on le chauffe fortement, il s'allume, & prend feu en ſe bourſouffiant & ſe couvrant d'une écume foncée; mais éloigné du feu il s'éteint, il exhale alors une fumée blanche, épaiſſe, âcre, qui a une forte odeur d'*aloès*, & qui excite la toux; il eſt promptement charbonné.

Deux livres d'*aloès* hépatique ont fourni à Geoffroy, par la diſtillation, 4 gros 16 grains d'un phlegme limpide, ſans ſaveur ni odeur ſenſibles; 5 gros 17 grains d'une autre liqueur limpide, aſtringente, un peu ammoniacale, ou qui a donné, ſuivant ſon expreſſion, des marques d'un alcali volatil; 10 onces 4 gros 18 grains de liqueur acide, & urineuſe, d'abord claire, enſuite rouſſe & empyréumatique; 1 once 7 gros 46 grains d'une huile épaiſſe, âcre, piquante, non amère, & plus peſante que l'eau. Il reſtoit 15 onces 2 gros d'une maſſe charbonneuſe, que l'incinération a réduite à 2 onces 5 gros 42 grains de cendres; celles-ci ont donné par la leſſive 3 gros 33 grains de ſel fixe & ſalé. Il s'eſt perdu 3 onces 17 grains en eau & en gaz dans la diſtillation, & il y a eu 12 onces 4 gros 30 grains de charbon dans la combuſtion.

Quoique les différentes eſpèces d'*aloès*, relativement au pays d'où elles proviennent, & à la manière dont on les a préparées, varient dans les proportions de leurs principes, il y a toujours cependant un terme aſſez certain dans les quantités relatives de matière gommeuſe & de ſubſtance réſineuſe dans les deux eſpèces d'*aloès*; car il ne doit pas être queſtion ici de l'*aloès* caballin, qui eſt trop impur & trop mêlé de ſubſtances étrangères, pour qu'on puiſſe compter ſur l'analyſe qu'on en feroit, & qui d'ailleurs n'eſt point employé dans la médecine humaine.

Cartheuſer dit que le principe gommeux eſt un peu plus abondant dans l'*aloès* que le réſineux. Une once de ce ſuc concret, traité par l'eau, & enſuite par l'alcohol, lui a fourni près de 5 gros de gomme & 3 gros de réſine, excepté quelques grains de matière terreuſe qui ne s'eſt point diſſoute. Boulduc avoit fait, en 1708, une analyſe beaucoup plus détaillée de l'*aloès*. On la trouve dans les mémoires de l'académie royale des ſciences, pour cette année. 4 onces d'*aloès* ſuccotrin lui ont donné 6 gros 24 grains de réſine, & 2 onces 1 gros d'extrait gommeux; il y a trouvé 60 grains de terre indiſſoluble, & il a perdu 7 gros 48 grains; 4 onces d'*aloès* hépatique traité par le même procédé, c'eſt-à-dire, par l'eau chaude & enſuite par l'alcohol, ont fourni 1 once 3 gros de réſine, 4 gros 35 grains de terre; 1 once 3 gros d'extrait gommeux; il y a eu 5 gros 37 grains de perte dans cette ſeconde analyſe. L'*aloès* hépatique contient donc, ſuivant Boulduc, plus de réſine que le ſuccotrin; cependant il regardoit ce dernier comme plus purgatif. Cartheuſer obſerve avec raiſon, d'après cette analyſe, que l'*aloès* hépatique contenant plus de réſine, agite davantage les humeurs, augmente plus fortement l'agitation du ſang, & que ſon uſage demande plus de précaution, ſur-tout chez les perſonnes pléthoriques, que l'*aloès* ſuccotrin. Il ajoute que préparé par le ſuc de citron ou le vinaigre, ſon extrait plus doux & moins irritant eſt d'un uſage plus ſûr, parce que ces diſſolvans mêlent bien, & fixent en quelque ſorte, l'une par l'autre, les matières gommeuſe & réſineuſe; ſuivant lui, la matière gommeuſe, aſſociée à la partie la plus légère de la réſine, purge mieux que ſi l'une ou l'autre de ces matières étoit employée ſeule.

§. IV. *Propriétés médicinales, uſage, & adminiſtration de l'aloès.*

L'*aloès* eſt un des médicamens les plus importans & les plus employés; les anciens lui avoient attribué de grandes vertus, & les modernes ont reconnu qu'elles n'étoient point exagérées. L'*aloès* ne doit pas être regardé ſimplement comme un purgatif; il releve le ton des fibres de l'eſtomac, & le ſtimule, il excite l'appétit, il produit le même effet ſur les viſcères, & ſur-tout ſur ceux du bas-ventre; il tue les vers, & tient un rang diſtingué parmi les anthelmintiques. Il détruit & corrige la viſcoſité & l'inertie des ſucs blancs; il rend la bile plus active & plus irritante; il ſupplée en quelque ſorte à ſon défaut; il excite le mouvement du ſang & de la lymphe; il augmente la chaleur & l'énergie des ſolides; il multiplie en général leurs oſcillations; il rétablit le cours des règles & des hémorroïdes ſupprimées; il réſiſte à la putréfaction; il entraîne, ſur-tout par ſa qualité purgative, les humeurs qui ſéjournent dans l'eſtomac & les inteſtins, de quelque nature qu'elles ſoient; car on n'admet plus aujourd'hui l'action particulière des purgatifs ſur telle ou telle humeur. On l'adminiſtre donc avec ſuccès dans toutes les maladies qui dépendent de la foibleſſe & de l'atonie des ſolides, de l'abondance des ſucs blancs & inertes, dans les affections cachectiques, l'anaſarque, l'aſcite, la leucophlegmatie, les maladies vermineuſes des enfans, l'ictère, qui a pour cauſe l'inertie & l'épaiſiſſement lent de la bile, les fleurs blanches, la ſuppreſſion des règles ou des hémorroïdes, la ſaburre viſqueuſe, pituiteuſe, & acide des premières voies, qui entretient ſouvent les fièvres intermittentes rebelles, la perte d'appétit, la lenteur des digeſtions, les obſtructions du foie & de la rate. Tous les bons médecins le recommandent dans les maladies des perſonnes graſſes & ſujettes à la pituite, des hommes de lettres, qui ne font pas d'exercice, & qui troublent les fonctions de leur eſtomac par un travail forcé après le repas, de tous ceux qui mangent beaucoup, & des alimens trop variés.

En raiſon de ces propriétés échauffante, ſtimulante, & irritante, on ne doit employer l'*aloès* qu'avec la plus grande précaution chez les ſujets pléthoriques, ſanguins, maigres, ardens, bilieux; il eſt dangereux pour les perſonnes ſujettes aux hémorragies, aux ſpaſmes, aux affections inflammatoires. Quoique ce ſoit un des remèdes les plus utiles pour rappeler le cours des règles, & des hémorroïdes ſupprimées, il faut obſerver avec ſoin ſes effets; car ſon action peut ſe porter ſur le poumon, & faire naître l'hémoptyſie. C'eſt une erreur de croire que l'*aloès* ne fait ſortir du ſang que par les vaiſſeaux utérins & hémorroïdaux; cette évacuation dépend de l'irritation & de l'orgaſme excité dans tout le ſyſtême vaſculaire; & ſi elle a lieu plus ſouvent que les évacuations par d'autres voies, cela dépend de ce que cette action s'exerce d'abord ſur le bas ventre & les vaiſſeaux que cette cavité renferme. Son action purgative eſt preſque toujours accompagnée d'ardeur, de prurit, & de picotemens à l'anus.

On adminiſtre l'*aloès* en pilules, & un grand nombre de ces compoſitions officinales lui doivent leur vertu; on le donne en diſſolution dans l'alcohol; la plupart des teintures ſtomachiques, des gouttes amères, des élixirs colorés, ont ce médicament pour baſe; il entre dans preſque tous les médica-

mens compoſés purgatifs. Il faut être prévenu que l'uſage trop répété de ces drogues pour exciter l'appétit & pour faciliter les digeſtions, eſt plus dangereux qu'utile. L'augmentation des forces de l'eſtomac, & du beſoin des alimens qu'il procure, eſt ſouvent un grand mal. L'*aloès*, plus que beaucoup d'autres remèdes, exige les lumières d'un médecin prudent & inſtruit, pour être donné convenablement, & nous ne ſommes plus dans les ſiècles d'ignorance & de crédulité, où des élixirs, où des préparations quelconques d'*aloès* étoient employées pour prolonger la vie & pour prévenir tous les maux.

Pluſieurs auteurs de matière médicale, & en particulier Geoffroy & Cattheuſer, ont porté trop haut la doſe de l'*aloès*; on ne doit le donner que depuis 2 à 3 grains, juſqu'à 12 ou 15 grains; on l'aſſocie même à des ſubſtances douces ou aromatiques. On ne le donnoit jamais autrefois ſans y ajouter du ſafran, de la cannelle, ou du girofle. Aujourd'hui on l'emploie ſouvent comme purgatif auxiliaire; quelquefois on le donne diſſous dans l'eau roſe, l'infuſion de violettes, &c. On preſcrit ſouvent ſon extrait aqueux ou acéteux, rarement ſon extrait ſpiritueux. On l'emploie encore ſimplement mêlé avec le ſucre, une gomme, le beurre de cacao, &c. Ces ſubſtances ſervent de correctifs ou d'excipiens.

L'uſage de l'*aloès* n'eſt point borné à l'intérieur, il eſt auſſi utile à l'extérieur; il arrête les progrès de la carie, il nettoie les vieux ulcères, & favoriſe leur cicatriſation; il dégorge les plaies, il en facilite le rapprochement; il s'oppoſe à la putréfaction & à la gangrène. On l'emploie alors en poudre, ou diſſous dans l'alcohol; on l'aſſocie ſouvent à des médicamens analogues. Il eſt utile dans le larmoiement, on en ſouffle la poudre dans l'œil.

L'*aloès* a quelques uſages dans les arts. On aſſure qu'il conſerve les bois de conſtruction pour les vaiſſeaux, de la pourriture & des attaques des vers qui les rongent; on le fait entrer dans la matière des peintures & des vernis. On l'emploie en grande quantité pour l'embaumement des corps. Il deſsèche les cadavres, les défend de la putréfaction, & écarte les inſectes. (*M.* DE FOURCROY.)

ALOÈS LAVÉ. (*Mat. méd.*) Lieutaud décrit dans ſa matière médicale une préparation d'*aloès* qu'il recommande beaucoup: voici ce qu'il en dit. « L'*aloès* lavé, que peu de gens connoiſſent, eſt un excellent remède. On diſſout une livre d'*aloès* ſuccotrin dans cinq livres d'eau chaude, à laquelle on a mêlé une livre de ſuc de citron bien dépuré; on laiſſe cette diſſolution un ou deux jours dans un vaiſſeau de verre, pour qu'elle dépoſe ſa partie réſineuſe avec ſon marc; on verſe enſuite la liqueur par inclination dans une autre vaſe, & on la fait évaporer à un petit feu juſqu'à la conſiſtance d'extrait. On donne cette préparation avec beaucoup moins de danger aux étiques, aux femmes groſſes, & à ceux qui ſont ſujets aux hémorragies. On la donne comme apéritive & hépatique, depuis un grain juſqu'à quatre, & dans la vue de purger, de huit à quinze grains. C'eſt cette préparation d'*aloès*, que Sthal employoit pour ſes pilules, ſi eſtimées de ſon temps, qu'on a preſque oubliées aujourd'hui, je n'en ſais pas la raiſon ».

Il eſt ſingulier que Lieutaud n'ait pas obſervé que l'extrait gommeux d'*aloès*, l'*aloès* roſé, &c., ſont des préparations très-analogues à celle qu'il recommande, & qu'on n'a pas ceſſé de les employer. (*M.* DE FOURCROY.)

ALOÈS. (*Matière médicale vétérinaire.*) L'*aloès* hépatique eſt celui que l'on emploie de préférence dans la médecine vétérinaire; on le choiſit net, luiſant, d'une couleur approchante de celle du foie des animaux, très-amer au goût, d'une odeur déſagréable, mais non fétide, & on rejette celui en qui elle eſt nauſéeuſe, & qui préſente une couleur tannée.

L'*aloès* ſuccotrin eſt plus beau, mais il n'eſt pas meilleur; ſa cherté nous fait préférer le premier. L'*aloès* caballin, qui n'a été ainſi nommé que par le fréquent uſage qu'en font les maréchaux, eſt totalement à rejeter à l'intérieur.

L'*aloès* eſt de toutes les ſubſtances purgatives celle que l'on emploie le plus fréquemment & le plus heureuſement; les évacuations copieuſes qu'il ſuſcite ne ſont point en général accompagnées de tranchées, à moins que la doſe n'en ſoit trop forte, & dans ce cas on a recours à des ſubſtances mucilagineuſes & calmantes. (Voyez *ſuperpurgation.*)

La quantité, ainſi que les combinaiſons qu'on en fait ſont indiquées par le tempérament du ſujet que l'on a deſſein de purger; s'il eſt ſanguin, phlegmatique & d'une texture lâche & molle, on le donne en poudre, mêlée dans une ſuffiſante quantité de miel, & on en forme un *opiat* ou un *bol*.

S'il eſt bilieux, colérique, & emporté, on le lui fait prendre à petites doſes dans une infuſion de ſubſtances calmantes. L'on comprend au ſurplus que les combinaiſons bizarres & monſtrueuſes que l'on trouve dans quelques auteurs, & que la plupart des maréchaux en font avec le beurre, le lard, l'huile, le vin, &c., ne ſeront pas imitées & approuvées par nous.

On le regarde encore comme un très-bon ſtomachique, & on l'adminiſtre avec ſuccès dans le cas de débilité du ventricule & & des inteſtins; on l'unit alors à l'extrait de genièvre.

Il arrête merveilleuſement & ſans danger ces eſpèces de dévoiement dont certains chevaux ſont attaqués incontinent après les premiers momens d'un exercice violent, ſi on a la précaution de le faire prendre avant le repas, incorporé dans une ſuffiſante quantité de diaſcordium.

L'*aloès* diſſous dans l'eſprit-de-vin forme la liqueur connue ſous le nom de *teinture d'aloès*, liqueur qui forme toutes les reſſources de certains

maréchaux dans une infinité de maladies des pieds qui exigeroient des ſecours bien plus puiſſans, & même les opérations les plus ſavantes de la main.

Cette liqueur eſt cordiale, anti-putride, ſtomachique, déterſive; elle accélère parfaitement la chûte des exfoliations des os & des autres parties qui y ſont ſujettes. Le mélange de cette teinture avec celle de mirrhe & de ſafran, forme ce qu'on appelle *élixir de propriété*, élixir qui n'a aucune énergie contre le virus morveux, ainſi que beaucoup de perſonnes l'ont prétendu. (*M.* CHABERT.)

L'aloès s'oppoſe au penchant que les humeurs contenues dans les premières voies prennent vers la putréfaction, & il facilite l'expulſion des vers renfermés dans les inteſtins; mais il eſt dangereux de s'en ſervir lorſque les eſtomacs & les inteſtins ſont menacés d'inflammation, lorſque l'animal eſt échauffé, ou par de violens exercices, ou par tempérament, ou par la maladie, & lorſqu'il eſt ſujet à des coliques & à des convulſions. Sa diſſolution dans le vin déterge les ulcères vermineux ou abondans en humeur ſanieuſe & fétide. (*M.* VITET.)

Lorſque l'*aloès* eſt bon, il purge ordinairement bien, à la doſe d'une once, les chevaux de taille ordinaire; à celle de deux onces il purge fortement, même les chevaux de la grande taille, & à trois onces il occaſionne preſque toujours des ſuperpurgations. On peut le donner à une demi-once pour le mouton, & juſqu'à trois onces pour le bœuf.

Lorſqu'on l'emploie comme ſimple purgatif, on peut le triturer avec un ou deux jaunes d'œufs, & l'étendre dans l'eau blanche, comme le preſcrit M. *Vitet*, ce qui diminue néanmoins un peu ſon action; mais on le prépare plus généralement de la manière ſuivante: on le jette concaſſé dans à peu près une chopine d'eau bouillante, il ſe diſſout ſur le champ; on y ajoute ordinairement du miel, parce que cette ſubſtance donnant plus de conſiſtance à la liqueur, y retient plus longtemps l'*aloès* ſuſpendu, en même temps qu'elle en facilite l'action. On donne ce breuvage tiède, on remue le vaſe, parce que la liqueur, en refroidiſſant, laiſſe toujours dépoſer une partie de la réſine, qui adhère au fond, & cette ſouſtraction pourroit faire manquer l'effet de la médecine, & fatiguer l'animal en pure perte. S'il ſe refuſe à l'adminiſtration des *breuvages*, on donne l'*aloès* en *bol*, ou en *opiat*.

M. *Vitet* dit, dans ſa *médecine vétérinaire*, que la partie gommeuſe de l'*aloès* purge plus que ſa partie réſineuſe. J'ai dit dans mes *eſſais ſur les eaux aux jambes*, que c'étoit principalement dans ſa réſine que réſidoit ſa vertu purgative; voici le précis des faits d'après leſquels j'ai avancé cette aſſertion. J'ai donné pluſieurs fois à différens animaux l'extrait gommeux d'*aloès*; il les a à peine purgés à la doſe de trois onces; à une doſe moindre, ſon action a été inſenſible ou nulle. L'extrait réſineux, au contraire, a purgé à une once, une once & demie, & violemment à deux onces, toujours avec douleur, inquiétudes & tranchées, & je penſe, comme M. *Vitet*, qu'il ne faut point ſéparer ces ſubſtances l'une de l'autre. (*Voyez* PURGATIFS.)

L'*aloès* en poudre, à l'extérieur, ſur les plaies & les ulcères dont la guériſon eſt avancée, eſt un excellent deſſicatif & cicatriſant. Il retarde & il arrête les progrès de la pourriture, de la gangrène, & de la carie dans ceux qui y ont de la diſpoſition.

Il a produit dans deux chiens attaqués d'ulcères extérieurs, ſur leſquels on en avoit ſaupoudré, quoique l'on ait eu l'attention de les empêcher de ſe lécher, le même effet que la poudre de tabac. Il les a purgés.

ALOÈS. (bois d') (*Mat. méd.*) (*Voyez* l'article des BOIS médicinaux.) (*M.* DE FOURCROY.)

ALOÈS. (*Jur. de pharmacie.*) C'eſt le nom de trois ſubſtances différentes. C'eſt d'abord celui d'une drogue qui entre dans le commerce, comme très-utile & d'un grand uſage dans la médecine humaine & vétérinaire. C'eſt le ſuc tiré de la racine d'une plante du même nom, & auquel on a donné la conſiſtance d'extrait. On en diſtingue de trois ſortes: le ſuccotrin ou lucide, ſuccotrin ou ciccotrin; le caballin, & l'hépatique. Ce ſuc ſe diſtingue de tous les autres par ſon extrême amertume, & il en eſt devenu le ſymbole. On a dit de la volupté qu'elle contenoit plus d'*aloès* que de miel: *plus aloes quam mellis habet.* Il eſt auſſi à cet égard l'objet de comparaiſon du vulgaire, qui dit par corruption, *plus amer que du chicotin.*

L'*aloès* ſuccotrin, le meilleur des trois, vient de l'île de Socotra, ſituée à l'entrée de la mer rouge, & qui lui a donné ſon nom. C'eſt celui dont on ſe ſert en médecine, comme du ſtomachique par excellence. On l'a fait entrer dans pluſieurs pilules, entre autres dans les pilules gourmandes ou de Francfort, & les pilules angéliques. On a fait long-temps un ſecret des pilules de Francfort, qui ne ſont autre choſe que cet extrait diſſous & nourri dans le ſuc de violettes; ce qui l'a fait nommer *aloès violat*, comme on nomme *aloès roſat*, celui qui eſt diſſout dans le ſuc de roſes (1). Des médecins, trop hippocratiques, ont voulu proſcrire ces pilules de la pharmacie galénique, à cauſe du grand abus qu'on en a fait. Bernier, entre autres, vouloit qu'on les abandonnât à des allemands phlegmatiques, ſujets à la crapule, replets, & pour qui elles ont été faites. Mais l'abus des choſes ne doit point être une raiſon de les

(1) L'on voit la grande réputation de ces pilules, par cet aphoriſme trivial, qui leur attribue la vertu de prolonger la vie: *Qui vult vivere annos Noe, ſumat pilulas de aloe.*

proſcrire ; autrement il feroit tout proſcrire, & l'*aloès*, entre les mains d'un médecin habile & prudent, eſt un des grands remèdes. Je lui ai vu faire & même fait faire des demi-miracles. Mais ce que ni les médecins, ni les magiſtrats de police ne devroient pas ſouffrir, c'eſt le débit d'un grand nombre de prétendus ſpécifiques, vantés par des empyriques, & qui n'ont d'autre vertu que celle de l'*aloès* déguiſé. Sous prétexte de ſecret, ces charlatans vendent fort cher cette drogue, dont les ignorans font de cruels abus, parce que c'eſt auſſi un violent purgatif, & une ſubſtance chaude & irritante.

L'*aloès* ſuccotrin eſt apporté dans de petites veſſies extrêmement minces, & quelquefois il eſt falſifié ou altéré.

L'*aloès* caballin vient dans des paniers de palmier ou de jonc. Il a été ainſi nommé, parce que l'on ne s'en ſert que pour purger les chevaux : le commun vient d'Eſpagne ; cependant il y en a qui n'eſt que le précédent moins épuré. Des droguiſtes de bonne foi aſſurent que c'eſt une fort mauvaiſe drogue, n'étant qu'un réſidu ou lie brûlée, ſans force & ſans vertu. Ils ont conſeillé de le défendre, & de lui ſubſtituer l'*aloès* hépatique dans l'art vétérinaire.

L'*aloès* hépatique, dont le nom lui eſt venu de la couleur de foie qu'il doit avoir, nous vient des îles de l'Amérique, dans des gourdes ou calebaſſes de différens poids. On le tire de la racine d'une plante peu différente de l'*aloès* du levant.

La plante qui donne l'*aloès*, & qui porte le même nom, croît en bien des endroits des Indes orientales & occidentales, en Eſpagne, & en quelques autres endroits de l'Europe. On l'a cultivée dans le dernier ſiecle comme une plante merveilleuſe au jardin du roi de Paris, dans la Siléſie, &c. ; mais elle eſt devenue commune. Des droguiſtes & des épiciers en ornent leurs boutiques, & des particuliers la cultivent parmi leurs plantes étrangères, de manière qu'elle ſert autant à l'ornement des jardins qu'à la médecine. Cette plante majeſtueuſe & très-agréable à la vue, eſt toujours verte. De là des auteurs lui ont donné le nom de *ſemper vivum marinum*.

L'arbre ou bois d'*aloès* croît dans la Chine, dans le Tunquin, dans le royaume de Lao, & dans la Cochinchine. Les ambaſſadeurs de Siam nous l'ont mieux fait connoître en 1686. C'eſt un des parfums les plus précieux de l'orient. Il paroît que l'écriture ſainte en parle pour marquer ce qu'il y a de plus odorant. On nous en apporte quelquefois, & on a voulu le faire entrer dans la confection hyacinte ; mais ordinairement on lui ſubſtitue le ſantal.

Avant le tarif de 1664, on connoiſſoit dans le commerce deux ſortes d'*aloès*, & deux ſortes de bois d'*aloès*, les uns & les autres compris dans la droguerie, & ces quatre ſubſtances avoient été fixées à un grand nombre de droits d'entrée, en venant des pays étrangers, & des provinces de France réputées étrangères.

L'*aloès* ſuccotrin, cicotrin, ou chicotin, parut le premier parmi les droits d'entrée des drogueries & épiceries, dans l'appréciation de 1542. Il parut enſuite avec l'*aloès* appelé citrin, dans la fixation de 1554, & dans un très-grand nombre de réglemens poſtérieurs, qu'il ſeroit inutile de rapporter : mais ce qu'il eſt bon ici de faire remarquer, c'eſt l'ignorance & le peu d'attention de ces anciens financiers, qui firent taxer l'*aloès* citrin, l'inférieur, à plus du double du ſuccotrin ; cette erreur groſſière fut reconnue dans la réunion de ces droits, par le tarif de 1664. Le conſeil du roi ſe contenta d'impoſer l'*aloès* citrin à 3 l. 15 ſ. le cent peſant, mais il taxa le ſuccotrin ou lucide à 10 l.

Le bois d'*aloès* fin, ou *aloès lignum*, a été taxé par les mêmes réglemens, à partir de celui de 1542, & le tarif de 1664 réunit les droits qu'il payoit à 25 l. le cent peſant.

Les mêmes réglemens taxoient encore les droits d'entrée du bois d'*aloès* moyen, ou *aloès lignum* moyen, & le tarif de 1664 les réduiſit, en faveur du commerce, à 3 l. le cent de l'*aloès moyen ou caballin*. Il y a ici une double erreur bien groſſière. Ces réglemens confondent l'*aloès* caballin avec le bois d'*aloès*, & ils donnent le titre de moyen à l'*aloès* caballin, qui eſt le plus mauvais, ou plutôt de nulle valeur.

Cette erreur a été réformée par un arrêt du conſeil du 15 août 1685, qui diſtingue trois ſortes d'*aloès*, ſans parler du bois d'*aloès* ; ſavoir, *l'apatique*, c'eſt à dire l'hépatique, le cicotrin, & le caballin. Cet arrêt les met au nombre des marchandiſes venant du levant, de Barbarie, & des autres pays & terres de la domination du grand-ſeigneur, du roi de Perſe, & d'Italie, ſur leſquelles il eſt ordonné de lever vingt pour cent de leur valeur. (*M.* VERDIER.)

ALOÉTIQUES. (*Mat. médic.*) Depuis que les médecins ont fait un grand uſage de l'aloès comme purgatif & fondant, depuis qu'ils ont reconnu ſes propriétés énergiques, ils l'ont fait entrer dans un grand nombre de compoſitions & de mélanges pharmaceutiques. Ils ont d'ailleurs comparé les médicamens amers, âcres, réſineux, & purgatifs végétaux à l'aloès. De là eſt venue l'expreſſion de remèdes *aloétiques* qu'on a donnée, ſoit aux drogues compoſées, dont l'aloès fait la baſe, ſoit aux autres médicamens, dont les purgatifs amers, & réſineux analogues à l'aloès font partie. Ce ſont ſur-tout les teintures, les gouttes amères, les extraits cathartiques, les pilules compoſées & purgatives dans leſquelles entre l'aloès, que l'on déſigne par le nom de remèdes *aloétiques*. Lorſqu'on ſe ſert de cette expreſſion en médecine pratique, on entend preſque toujours les diverſes compoſitions ou formules dont l'aloès fait la partie principale, & qui réuniſſent les

propriétés légèrement ſtimulante, tonique, ſtomachique, inciſive, apéritive, & purgative. On preſcrit ſur-tout les préparations ou les remèdes *aloétiques* dans la lenteur des digeſtions, l'épaiſſiſſement lent & ſans chaleur des ſucs inteſtinal & biliaire, l'inertie & l'empâtement froid des canaux biliaires, les affections cachectiques, qui ſont la ſuite de ces maladies, la ſuppreſſion des règles & des hémorrhoides, qui accompagnent ſouvent les mêmes maux. (*M. DE FOURCROY.*)

ALOGOTROPHIE. *Alogotrophia*, d'ἄλογος, diſproportionné, & de τρέφω, je nourris. (*Médecine pratique.*) On entend par ce mot la nutrition inégale & contre nature qui ſe fait quelquefois dans certaines parties du corps, comme lorſque dans les enfans noués une partie eſt plus nourrie qu'une autre. *Extrait du dictionnaire de Lavoiſien.* (*V. D.*)

ALOIDES. (*Mat. méd.*) Plante qui a la feuille de l'aloès, ſeulement un peu plus courte & plus étroite, bordée d'épines, & chargée de gouſſes ſemblables à des pattes d'écreviſſe, qui s'ouvrent & pouſſent des fleurs blanches, à deux ou à trois feuilles, qui reviennent aſſez à celles de l'eſpèce de nénuphar, appelé *morſus ranæ*, & qui porte de petites étamines jaunes. Sa racine eſt longue, ronde, compoſée de fibres blanches, & tend droit au fond de l'eau, où elle parvient rarement; elle a auſſi des fibres obliques. L'*aloïdes* eſt vulnéraire. (Anc. Encyclop.) (*M. DE FOURCROY.*)

ALONS, ALLONS. (*Art vétér. Maréchallerie.*) Ce terme, commun à pluſieurs arts & métiers, eſt employé par le *garçon-maréchal-forgeron*, pour avertir ſes *frappeurs* que le *fer* eſt chaud, qu'il va l'apporter ſur l'*enclume* pour le *forger*, & qu'ils aient à ſe tenir prêts à frapper auſſi-tôt qu'il y ſera. Cette eſpèce d'appel eſt tellement en uſage, que ſi le *forgeron* ne l'emploie pas, les frappeurs ne bougent point. Par exemple, lorſque le forgeron donne le *chaudillon*, il ne dit rien, & fait ſeul cette première opération; mais lorſqu'il s'agit de donner les *chaudes*, il dit *alons*, les frappeurs avertis s'arment des *marteaux*, viennent ſe ranger autour de l'enclume & l'attendent. (*Voy.* FORGER.) (*M. HUZARD.*)

ALOPÉCIE. *Alopecia.* (*Ordre noſol.*) 312e. *genre de Sauvages.* Affection dans laquelle les cheveux tombent, avec déquammation de l'épiderme. (*V. D.*)

ALOPÉCIE. (*Médecine pratique.*) Maladie qui fait tomber les cheveux & le poil. Son étymologie vient du mot grec ἀλώπηξ, qui ſignifie renard, nom qu'on a conſervé, parce que cet animal, dans ſa vieilleſſe, eſt ſujet à une gale qui dépouille ſon corps du poil dont il eſt recouvert. Lorſque cette maladie attaque l'occiput, on l'appelle vulgairement la *chauveté*; ſi c'eſt l'épiderme qui ſe détache, la *pelade*; & chez les oiſeaux ou les quadrupèdes, elle porte le nom de mue. Sauvages en a diſtingué différentes eſpèces; mais comme ces diſtinctions tiennent à des complications particulières, il ſuffira d'en bien établir la nature & les différences eſſentielles.

La cauſe primitive de cette affection cutanée eſt un épaiſſiſſement du ſuc nourricier, qui en ſe mêlant au ſang, lui donne plus de ténacité, s'oppoſe à la libre circulation de ce fluide, contribue à l'engorgement des vaiſſeaux capillaires, deſsèche la bulbe dans laquelle le cheveu eſt implanté, le prive de ſa nourriture, & l'oblige ainſi de ſe ſéparer de la partie où il prenoit ſon accroiſſement. Cette cauſe étant le produit d'un vice âcre de nature différente, il eſt eſſentiel d'en préſenter le tableau, pour en déduire des indications générales, & déterminer avec préciſion le traitement qui convient.

Quelques médecins ont penſé que la cauſe qui entraînoit la chûte des cheveux chez les enfans, étoit la même que celle qui donnoit lieu aux croûtes de lait & à la teigne; on a auſſi obſervé le même accident dans les petites véroles confluentes. Lorſque l'*alopécie* attaque les adultes, elle eſt ordinairement l'effet de la vérole ou du ſcorbut; elle eſt auſſi ſouvent occaſionnée par les maux de tête violens & invétérés, par l'excès du plaiſir ou du travail, par des révolutions & des chagrins imprévus; elle accompagne quelquefois les affections hypocondriaques, & elle eſt très-fréquente chez les viellards, à cauſe de l'oblitération des vaiſſeaux. Il ſuit de cet expoſé que la méthode curative doit varier ſuivant les cauſes ci-deſſus expoſées, & que pour le traitement particulier on n'aura qu'à conſulter les articles *achore*, *teigne*, *vérole*, & *ſcorbut*. (*M. JEANROI.*)

ALOPÉCIE. (*Vénérienne.*) La chûte des poils, quoiqu'elle ſoit un ſymptôme de la vérole confirmée, n'eſt pas tellement propre à cette maladie qu'elle ne ſurvienne encore quelquefois au ſcorbut, à la phthiſie, & à quelques maladies pſoriques, comme les dartres rongeantes, la teigne, la lèpre.

Quand elle eſt un ſymptôme de la vérole, ce qui eſt aiſément prouvé par les ſignes commémoratifs & par les autres caractères propres à cette maladie, elle attaque non ſeulement les cheveux, mais quelquefois auſſi la barbe, les ſourcils, & ſur-tout les cils, ce qui produit alors la plus grande & la plus humiliante difformité.

Dans ce cas, l'*alopécie* eſt un effet de l'acrimonie & de la virulence exceſſive de la lymphe imprégnée du virus vénérien, qui détruit d'abord les petites fibres, ronge enſuite les bulbes & les racines des poils & des cheveux, & dégénère enfin en ulcères acrimonieux, rongeans, qui conſument les glandes-mêmes.

Quand l'acrimonie eſt parvenue à ce dernier degré, l'*alopécie* prend le nom de *pelade*; elle eſt

véritablement incurable, quand même on parviendroit à détruire le virus vénérien qui l'a cauſée.

Comme l'*alopécie* eſt le caractère le plus marquant de la vérole confirmée, il faut recourir de bonne heure aux moyens de la guérir. (*Voyez* VÉROLE, TRAITEMENT.)

Mais pour réparer, s'il eſt poſſible, la difformité qui en réſulte, & faciliter une nouvelle crue des cheveux, il faut les raſer à meſure qu'ils renaiſſent, pour renouveler plus ſouvent la lymphe nourricière retenue dans les racines, ſi les bulbes ne ſont pas encore détruites. On fomentera en même temps la partie avec une décoction de marube, d'aurone, de verveine, de fèves ou de lupins, & on emploiera des linimens faits avec la graiſſe d'ours, de lapin de taupe, de cerf, ou avec l'huile de genièvre ou de laurier. Perſonne n'a mieux parlé de la chûte des cheveux, comme ſymptôme de la vérole, que M. Aſtruc dans ſon traité des maladies vénériennes; c'eſt dans cette ſource que nous puiſons ſouvent, & nous l'indiquons comme une des plus sûres. (*M.* DEHORNE.)

ALOPÉCIE. *Chûte de poils, des crins, de la laine, des ſoies, pelade, &c.* (*Médec. Vétér.*)

L'*alopécie* diffère de la *mue*, en ce que cette dernière eſt naturelle à la plupart des animaux, tandis que la première eſt une maladie réelle. Elle eſt accidentelle, eſſentielle ou ſymptomatique. Dans le premier cas, ce n'eſt pas, à proprement parler, une maladie, elle n'eſt le plus ſouvent due qu'à des cauſes extérieures & locales, auſſi n'eſt-elle alors que partielle; la longue application des bandanges, des ligatures, le frottement des harnois, celui des animaux les uns contre les autres, ou contre quelques corps durs, l'application des remèdes extérieurs, tels que l'eſſence de térébenthine, les ſpiritueux, les charges poixeuſes, les graiſſes rances, les véſicatoires, &c. en ſont les cauſes accidentelles les plus ordinaires. Elle règne conſtamment auſſi ſur les bords & aux environs des plaies & des ulcères; elle eſt due alors au ſéjour ou à la préſence du pus qui macère les bulbes des poils & en facilite la chûte.

On la regarde comme eſſentielle, lorſqu'elle ſe montre ſeule & ſans qu'aucune autre maladie apparente l'ait précédée ou l'accompagne. Elle peut être ſollicitée par tous les vices de la tranſpiration, & ſur-tout par le paſſage ſubit du chaud au froid, par une nourriture mal-ſaine, par un trop long repos, le ſéjour dans des écuries ou des étables trop chaudes, peu aérées, où les animaux ſont amoncelés, par une longue expoſition à l'ardeur du ſoleil, enfin par la mal-propreté & le défaut de panſement de la main; elle diffère dans tous ces cas de la mue, parce qu'elle a lieu dans un autre temps que celui indiqué par la nature, parce que les poils tombent en bien plus grande quantité, inégalement, & que des places entières paroiſſent nues, parce que la peau dans ces cas eſt toujours plus rude, plus sèche, plus épaiſſe, parce qu'enfin l'animal n'a pas ce coup d'œil bien portant, que la mue ne fait point perdre; elle eſt ſouvent précédée par le dégoût, quelques friſſons, de la foibleſſe au travail pendant quelques jours, le poil piqué, &c.

Enfin elle eſt ſymptomatique toutes les fois qu'elle précède, accompagne ou ſuit une maladie quelconque. Elle a généralement lieu après les maladies aiguës, & elle eſt alors un ſigne de convaleſcence. Elle s'effectue quelquefois ſi ſubitement, que nous avons vu un cheval guéri d'une maladie inflammatoire reſter ſans aucun poil ſur le corps, le ſecond jour qu'il fut étrillé après ſa maladie. On la voit auſſi accompagner ou ſuivre quelques épizooties, pluſieurs maladies chroniques, telles que la phthiſie, la cachexie, le farcin, la ladrerie des pores, &c., & preſque toutes les maladies externes, mais ſur-tout les maladies cutanées, telles que les dartres, la galle, les eaux aux jambes, &c.; elle ſuit quelquefois encore l'uſage des purgatifs & des ſudorifiques violens, & l'emploi interne des poiſons minéraux.

La chûte des crins ou des poils, ou leur peu d'adhérence dans le commencement & dans l'état des maladies aiguës inflammatoires, eſt ordinairement d'un funeſte préſage; elle annonce la perverſion des fluides, la débilité & la perte du reſſort des ſolides. Celle des crins de la crinière accompagne toujours le roux vieux; la chûte de ceux de la queue donne lieu à ce que l'on appelle *queue de rat*, parce que dans cet état elle reſſemble par ſa dénudation à la queue de cet animal. Il eſt au ſurplus des chevaux en qui cette difformité n'eſt pas toujours due à la chûte des crins, mais plutôt à la mauvaiſe conformation de ceux qui y ſont, leſquels ſe trouvent en petit nombre, minces, crépus & courts. La dénudation de la face interne des jambes & celle de la tête eſt quelquefois non ſeulement un ſigne de la préſence d'une humeur dartreuſe ſur ces parties, mais encore une marque de vieilleſſe, les vieux chevaux étant ſujets à cette eſpèce d'*alopécie* qu'on appelle *ladre*.

Cette maladie n'eſt jamais dangereuſe par elle-même; & il eſt aiſé de voir par ce qui vient d'être dit, que le traitement qu'elle exige doit toujours être relatif aux cauſes que l'on ſoupçonne y avoir donné lieu. On doit ſentir par conſéquent l'inutilité, l'inſuffiſance, & le danger même d'une foule de remèdes de toute eſpèce, vantés comme ſpécifiques pour faire repouſſer les poils ou les crins.

Lorſque l'*alopécie* eſt accidentelle, le traitement doit être plus prophilactique que curatif, parce qu'en éloignant ou en faiſant diſparoître la cauſe qui y donne lieu, non ſeulement le mal ceſſe, mais les poils ou les crins repouſſent bientôt. Il faut examiner le harnois dans l'endroit où il uſe le poil; ce qui a lieu plus conſtamment au poitrail, aux épaules, au garot, & à la partie externe des jambes

jambes de derrière des chevaux de trait ; on fait rembourrer ou diminuer les panneaux des ſelles ; on les bat avec une baguette lorſqu'ils ſont durcis par la ſueur ; on met un *couſſinet* ou un *fer à cheval* ſous le trait ou la bricole, ou on les garnit d'un cuir très-doux qu'on laiſſe déborder de chaque côté, & qu'on nomme *feutre* ou *tablier*.

Si la maladie eſt eſſentielle, il faut en chercher la cauſe ; ſi on ne parvient pas à la découvrir, il faut la regarder comme une évacuation néceſſaire, comme une criſe ou un effort de la nature, qu'il ſeroit dangereux de troubler par des remèdes inutiles ou contre-indiqués. On ſe contentera de tenir l'animal dans une exacte propreté, de l'étriller & de le bouchonner pluſieurs fois par jour, de l'exercer modérément, de ne point l'expoſer à l'action de l'air froid ou humide, & de ménager ſa nourriture ſi elle eſt ordinairement forte. Si la maladie eſt la ſuite de la ſuppreſſion de la tranſpiration ou de l'action des rayons du ſoleil, il faut inſiſter plus ou moins long-temps ſur l'uſage intérieur & extérieur des délayans, des mucilagineux, tels que les décoctions des malvacées, les bains de rivière, ſi la ſaiſon le permet, & les légers diaphorétiques, tels que les infuſions des plantes aromatiques. Lorſqu'elle eſt due à la mal-propreté, à une mauvaiſe nourriture, au long repos, &c., la nature même des cauſes indique le genre de ſecours à mettre en uſage, & il eſt inutile de les détailler ici.

L'*alopécie* diſparoît preſque toujours lorſqu'elle eſt ſymptomatique, avec ou immédiatement après la maladie eſſentielle. Celle qui eſt due à l'application des topiques eſt la plus longue à guérir ; & la trace reſte toujours ſenſible à la vue, ſi elle eſt la ſuite de l'action des véſicatoires ou du feu, parce que les racines ou les bulbes des poils ont été détruites, & la peau en partie déſorganiſée.

C'eſt dans ces circonſtances ſeulement qu'on peut employer ſans danger les remèdes auxquels on attribue particulièrement la propriété de faire repouſſer les poils. Le ſoufre, l'antimoine, & leurs préparations donnés à l'intérieur, tiennent le premier rang. Le foie d'antimoine, *crocus metallorum*, ou ſafran des métaux, eſt ſur-tout employé de préférence par le plus grand nombre ; on le donne en poudre très-fine, à la doſe d'une once, le matin, dans le ſon ou dans l'avoine, légèrement humectée, pendant huit ou quinze jours. On a remarqué que pendant ſon uſage, le poil tomboit en grande quantité, qu'il repouſſoit très-promptement, & qu'il étoit plus uni & plus brillant. Les remèdes externes ſont en général la décoction des feuilles de noyer, celle de cendres de ſarmens, les pampres de vigne, la ſemence de ſtaphiſaigre, le miel, les abeilles, les graiſſes & les moelles récentes, &c. Nous croyons au ſurplus que la vertu la plus efficace de ces applications conſiſte principalement dans le frottement qu'on emploie pour en faciliter l'action, & nous avons vu à cet égard les frictions mercurielles produire un effet très-prompt, quoiqu'employées dans toute autre vue. Les frictions douces, une chaleur modérée, & ſur-tout l'attention de tenir les parties pelées couvertes, ſont donc les meilleurs remèdes externes à employer pour l'*alopécie*.

Les *queues de rat* ſont très-déſagréables à la vue : ſi après l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer, ſi ſur-tout après le ſoin que l'on aura eu de laver & de peigner fréquemment la queue pendant long-temps, les crins reſtent toujours crépus, roides, & courts, l'organiſation péchant dès lors par la racine même, il eſt à préſumer qu'elle reſtera toujours dans cet état, & il n'y a d'autre reſſource que l'amputation de cette partie. Cette opération, en la rendant plus courte, fait diſparoître en partie la difformité, qui reſidoit plutôt dans la longueur que dans la dénudation devenue beaucoup moins ſenſible après l'amputation. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE.)

La chûte des crins de la crinière n'eſt pas auſſi déſagréable, & il eſt même des chevaux dans leſquels cette partie en eſt abſolument dépourvue. (*Voyez* LADRE.) S'il s'agit cependant d'un cheval de prix, de goût, ou de parade, ou deſtiné à être monté par quelqu'un de diſtinction, on peut lui mettre une *crinière artificielle*. (*M. HUZARD.*)

ALOPEX. (*Hygiène.*) *Voyez* RENARD MARIN. (*M. MACQUART.*)

ALOSE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſes improprement appelées non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre IIe. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Clupea aloſa. Lin.

L'*aloſe* eſt un poiſſon de mer qui a beaucoup de reſſemblance pour la figure avec le hareng ; elle eſt ſeulement plus large & plus applatie vers les côtés. Elle ſurpaſſe auſſi le hareng en volume ; car elle s'accroît juſqu'à la longueur d'une coudée ſur quatre pouces de largeur ; c'eſt ce rapport de figure, joint à une différence ſenſible de grandeur entre le hareng & l'*aloſe*, qui a déterminé le nom qu'elle a reçu des anglois.

L'*aloſe* a l'iris des yeux argenté, la prunelle noirâtre, le dos mêlé de bleu, de vert, de blanc argentin : elle a de grandes écailles minces, une rangée de petites dents à la mâchoire ſupérieure ſeulement, les narines à égale diſtance du bout du bec & des yeux, ſix nageoires, deux au défaut des ouïes, deux petites au ventre, une longue après l'anus, une brune au milieu du dos, & la queue fourchue.

La multitude de petites arêtes qu'on trouve dans

l'*aloſe*, la fait nommer *triſſa* par les grecs, ce qui ſignifie plein de cheveux. Les anciens faiſoient peu de cas de l'*aloſe*, & Auſone rapporte que de ſon temps elle n'étoit en uſage que parmi le petit peuple; cependant on la voit aujourd'hui ſur les tables les plus délicatement ſervies. Sa chair eſt tendre, nourriſſante, & agréable au goût. Sa bonté dépend beaucoup de l'époque à laquelle on la pêche. Il faut qu'elle ait ſéjourné quelque temps dans l'eau douce; car au ſortir de la mer elle eſt maigre, sèche, & d'un mauvais goût; mais quand elle a ſéjourné dans les rivières en remontant contre leur cours, elle devient graſſe, charnue, d'une ſaveur agréable, & d'une facile digeſtion.

Les *aloſes* paſſent pour avoir un petit grognement aſſez ſemblables à celui du pourceau. Rondelet & Albert le Grand, aſſurent que le ſon des cloches & des tambours attire les *aloſes*.

M. Duhamel dit que les *aloſes* qu'on pêche à l'embouchure de la Seine, ſont ordinairement graſſes & de bon goût, parce qu'elles s'y nourriſſent de petits poiſſons, & particulièrement d'éperlans. Plus elles s'éloignent de la mer, plus elles ſont eſtimées. On les pêche depuis le mois de février juſqu'en mai; alors elles abondent. Les plus fortes *aloſes* ont deux pieds de longueur, pèſent huit à dix livres.

On dit que l'*aloſe* a dans la tête un os pierreux apéritif, propre à détruire la pierre & la gravelle, & à abſorber les acides; ce qui mérite confirmation.

On cuit ordinairement l'*aloſe* au court-bouillon, ou bien étuvée ou rôtie, ſoit ſur le gril, ſoit à la broche. (*M.* MACQUART.)

ALOUAHSCHI. (*Art vétérinaire.*) Hiſtoire des animaux. *Voyez* ALHIMAR. (*M.* HUZARD.)

ALOUCHI (*mat. méd.*) On conſerve dans les cabinets d'hiſtoire naturelle un ſuc végétal, concret, rougeâtre, qu'on connoît ſous nom de gomme *alouchi*. C'eſt, dit-on, une ſorte de gomme réſine, fort odorante, qui ſe tire du cannelier blanc. Elle a vraiſemblablement une vertu analoge à celle des gommes réſines, fondantes, & anti-ſpaſmodiques; mais on ne l'a point employée, & l'on n'en connoît même pas la nature. Il ſeroit poſſible que ce fût une réſine pure. (*M.* DE FOURCROY.)

ALOUETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Matiere de l'hygiene.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Alauda vulgaris. Willug. ornit. 149.

L'*alouette* eſt un petit oiſeau de la groſſeur du moineau, qui vit dans les champs. Il a ſix pouces de longueur, depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité des pattes. Il y a beaucoup d'eſpèces d'*alouettes*, & un de leurs principaux caractères diſtinctifs eſt d'avoir l'éperon, ou l'ongle de derrière, très-long, ſur-tout dans le mâle, ce qui leur donne la facilité de courir aiſément dans la plaine. Elles chantent en s'élevant en l'air, & ont des plumages d'une couleur griſe-terreuſe.

L'*alouette* ordinaire a environ dix pouces d'envergure, elle a les jambes & les pieds bruns, les ongles noirs. L'*alouette* fait ſon nid dans les blés, ſe nourrit de graines, & multiplie beaucoup.

Sa chair a un très-bon goût, elle eſt facile à digérer. Vers l'automne, les *alouettes* ſont très-graſſes, & deviennent exquiſes.

L'*alouette* ſe ſert en ragoût, en tourte, rôtie, en ſalmis, en caiſſe, & au gratin.

On a dit que le ſang de l'*alouette* pouvoit faire couler l'urine & appaiſer les coliques venteuſes & néphrétiques; on lui a encore donné d'autres vertus, qu'il eſt inutile de rapporter, parce qu'elles ne ſont aucunément fondées. (*M.* MACQUART.)

ALOURDI, ABASOURDI, ATOMBI, ÉTONNÉ, ÉTOURDI. (*Pathologie vétérinaire.*) La plupart des maquignons & des marchands de chevaux ſe ſervent de ces expreſſions, pour déſigner des chevaux dont la tête eſt lourde, les yeux hagards & ſaillans, dont le ſang eſt raréfié ou trop abondant, dont la marche eſt irrégulière & chancelante, & qui, en un mot, ont de la diſpoſition à devenir *immobiles*. Ces accidens, qui ſont toujours ſymptomatiques, ont ſouvent pour cauſes, des courſes & des exercices violens & fréquemment répétés, tels que les eſſais qu'on leur fait ſubir dans les marchés; les mauvais traitemens qui les accompagnent toujours; une nourriture très-ſubſtancielle, ſubſtituée à une nourriture peu ſucculente; une ſaignée faite inconſidérément, &c. &c. La diète & le repos ſuffiroient preſque toujours pour empêcher ces accidens de ſe développer, & de donner lieu à la maladie eſſentielle; mais la diète & le repos contrariant les intérêts des vendeurs, ils ſe hâtent au contraire de donner lieu à ces développemens, afin de mettre le cheval dans le cas de la redhibition & d'en être ainſi débarraſſé. (*Voyez* CAS RÉDHIBITOIRES, IMMOBILITÉ, PLÉTHORE. (*M.* HUZARD.)

ALOYAU. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

On donne le nom d'*aloyau* à une pièce de bœuf priſe le long des vertèbres, & au haut du dos de cet

animal. C'eſt un manger très-délicat & très-ſavoureux, ſur-tout celui que fourniſſent les muſcles intérieurs.

On ſert l'*aloyau*, ſoit rôti, ſoit à la braiſe, piqué de lard & aſſaiſonné d'épices & de fines herbes, ſouvent coupé par tranches, dans ſon jus, avec une ſauce aux capres & aux anchois. Il eſt de la nature des viandes qui nourriſſent le plus, & qui conviennent particulièrement aux perſonnes d'une bonne ſanté & qui font beaucoup d'exercice. *Voyez* BŒUF. (*M. MACQUART.*)

ALPAGO (André). *Voyez* l'article bibliographique d'Avicenne. (*M. GOULIN.*)

ALPAM. (*Mat. méd.*) Plante indienne dont le tronc eſt diviſé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, ſans odeur, & d'un goût acide aſtringent. Le bois de la branche eſt blanchâtre, partagé par des nœuds, plein d'une moelle verte; la racine longue, rouge, compoſée d'un grand nombre de filets capillaires, qui s'étendent en tout ſens; la feuille oblongue, étroite, pointue par le bout, d'un vert foncé en deſſous, d'un vert pâle en deſſus, avec beaucoup de côtes, de fibres, de veines; attachée à un pédicule court, fort & plat en deſſus, déſagréable à l'odorat & âcre au goût; la fleur pourpre foncé, ſans odeur, placée ſur un pédicule foible & rond, par deux ou trois feuilles aſſez larges, pointues par le bout & couvertes en dedans d'un duvet blanc; les étamines, au nombre de trois, rouges, oblongues & ſe croiſant, & la coſſe qui ſuccède à la fleur, pointue, ronde, pleine d'une pulpe charnue & ſans aucune ſemence, au moins qu'on puſſe diſcerner.

Elle croît dans les lieux découverts & ſablonneux; elle eſt commune à Aregatti & à Mondabelli; elle porte fleur & fruit au commencement & à la fin de l'année; elle eſt toujours feuillée.

Quelque partie qu'on prenne de cette plante, on en fera avec de l'huile un onguent qui guérira la gale & detergera les vieux ulcères. (*Anc. Encyclopéd.*) (*M. DE FOURCROY.*)

ALPES. (*Hygiène.*) Voyez le mot EUROPE. (*M. MACQUART.*)

ALPHITA. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. *Alimens.*

Section I. *Végétaux.*

L'*alphita*, ſuivant l'ancienne encyclopédie, eſt une préparation alimentaire, faite avec de la farine d'orge perlée & grillée, ou plus généralement avec la farine de quelque grain que ce ſoit. On conjecture que les anciens étendoient ſur le plancher, de diſtance en diſtance, leur orge en petits tas, pour le faire mieux ſécher, quand il étoit humide, & que *l'alphita* eſt la farine même de l'orge qui n'a point été ſéché de cette manière. L'*alphita* des grecs étoit auſſi le *polenta* des latins. — La farine de l'orge détrempé & cuit avec l'eau, ou quelque autre liqueur, comme le vin, le moût, l'hydromel, &c., étoit la nourriture du peuple & du ſoldat. Hippocrate ordonnoit ſouvent à ſes malades l'*alphita* ſans ſel. (*M. MACQUART.*)

ALPHITON. (*Mat. méd.*) Le mot grec *alphiton* ſignifioit chez les anciens médecins une farine d'orge grillé, & l'eſpèce de pâte ou de bouillie qu'on faiſoit avec cette farine, ſoit pour ſervir d'aliment ou de médicament, ſoit pour la fabrication de la bière. Quant à la farine d'orge cru ou naturel, Hippocrate la déſigne par les mots *alphitæ proconia*, farine d'orge tel qu'il ſort des épis; Galien la nomme *olmuſis*. Il eſt néceſſaire que ceux qui conſultent les auteurs anciens, connoiſſent cette diſtinction; les farines d'orge dans les deux états indiqués étant totalement différentes en principes & en propriétés. (*Dict. de mat. médicale de Julliot.*) (*M. DE FOURCROY.*)

ALPHOS. (*Noſologie.*) Αλφος, *alphus*, *vitiligo*, vitilige ou vitiligue. Suivant Celſe, la vitilige eſt un genre de maladie qui ne préſente aucun danger, eſt cependant d'un aſpect hideux, procede d'une mauvaiſe diſpoſition, & ſe diviſe en trois eſpèces; ſavoir l'*alphos*, le *melas*, & la *leuce*. (Voyez ces mots.) Les articles particuliers, auxquels ils doivent appartenir, ne me diſpenſeront pas de m'étendre ici ſur leur genre, que je pourrois renvoyer à l'article VITILIGE, mais qui devant ſervir de préliminaire à l'éclairciſſement de deux articles importans, ÉLÉPHANTIASE & LÈPRE, me détermine en quelque ſorte à préférer l'ordre des matières à celui du dictionnaire.

L'*alphos* eſt de couleur blanche, preſque toujours rude au toucher & répandu comme par gouttes d'eſpace en eſpace; quelquefois il occupe de plus grandes ſurfaces, & s'étend ainſi en laiſſant quelques interruptions. Le *melas* diffère ſeulement par ſa couleur noire, & ſemble produire des ombres ſur la peau. La *leuce* a quelque reſſemblance avec l'*alphos*; mais elle tire davantage ſur le blanc; *elle deſcend plus profondément*; en outre elle fait blanchir les poils, & les rend ſemblables au poil follet: toutes ces éruptions gagnent & augmentent chez les uns plus vîte, & chez les autres plus lentement. Il eſt des malades qui n'éprouvent l'*alphos* & le *melas* que paſſagèrement dans certains temps; mais la *leuce* ne diſparoît pas auſſi facilement.

Celſe aſſure, « que les deux premières eſpèces

» de *vitilige* ne ſont pas très-difficiles à guérir. » Mais la troiſième eſt à peine curable, & ſi l'on » réuſſit à la réduire, jamais la couleur ſaine de » la peau ne ſe rétablit entièrement ». Pour déterminer le pronoſtic & la curabilité des vitiliges, Celſe recommande l'expérience ſuivante : « On in» ciſe ou l'on pique la peau ; s'il ſort du ſang, » ce qui eſt ordinaire dans l'*alphos* & le *melas*, » il y a du remède : ſi l'on n'aperçoit qu'une » humeur blanchâtre, il n'y a point de guériſon, » l'on ne doit pas même la tenter ».

On voit, d'après cette expérience, que le pronoſtic de la *leuce*, troiſième eſpèce de vitilige, eſt le plus défavorable, puiſque les deux premières étant plus ſujettes à manifeſter par la piqûre ou par l'inciſion un ſuintement ſanguinolent qui décide de leur curabilité, la ſortie d'une humeur blanchâtre décèle un corruption plus profonde ou une altération plus intime, & donne le vrai ſens des mots que Celſe emploie pour indiquer que la *leuce* deſcend ou pénètre plus profondément dans le tiſſu de la peau, *deſcendit altiùs* ; auſſi doit-elle porter atteinte à la racine des poils & donner lieu a leur changement de couleur ; accident qui n'appartient ni à l'*alphos* ni au *melas*.

On voit combien le texte de Celſe eſt précis & en même temps deſcriptif : je vais extraire à l'appui quelques paſſages épars dans Galien, qui peut ainſi ſervir de commentateur à l'Hippocrate latin. Il attribue les taches de la *leuce* à la dégénéreſcence pituiteuſe des humeurs : ces taches profondes donnent aux chairs l'apparence de celles des polypes, & des teſtacés. Cette blancheur détermine le nom de la maladie, & offre à la ſurface de la peau l'aſpect d'une terre blanche. Galien confirme ainſi tout ce que Celſe expoſe ſpécialement ſur la *leuce* : il met également à part les deux premières eſpèces de vitilige dont la différence conſiſte à s'arrêter à la ſuperficie de la peau, ſous la forme de petites écailles, ſans altérer toute ſon épaiſſeur. *Non ſub iis tota caro vitiatur, ſed in ſummo corpore, veluti ſquammæ quæpiam, vitiligines infigunitur.*

Avant d'aller plus avant dans ces rapprochemens de Celſe & de Galien, il m'importe de prévenir ſur quelques erreurs contenues au traité *de morbis cutaneis* du célèbre Lorry. 1°. Il propoſe d'admettre le *melas* & la *leuce* comme les deux ſeules eſpèces du genre qu'il appelle *alphos*. Ce changement ne peut qu'embrouiller la matière, ſurtout après avoir cité tout au long la deſcription de Celſe, où eſt prouvée la néceſſité d'admettre les trois eſpèces qui, d'après l'obſervation, ſe retrouvent également dans Galien & ailleurs ; 2°. il prend à contre-ſens les mots *altiùs deſcendit*, par leſquels Celſe indique que les taches de la *leuce* gagnent plus avant dans le tiſſu des tégumens, que celles de l'*alphos* ou du *melas*. M. Lorry a cru devoir reconnoître ici une excavation de la peau (*altius deſcendit*, id eſt, *cutem excavat*). Cette explication eſt auſſi contraire au ſens de la choſe qu'à la valeur des mots. Elle rendroit incompréhenſible l'expérience indiquée par Celſe, laquelle ſuppoſe, non pas un vide ou un creux, mais un plein où l'on puiſſe inciſer & piquer, pour juger de l'épaiſſeur ou de la profondeur des taches du vitilige.

Galien n'auroit pas manqué de tracer un caractère auſſi diſtinctif que celui de l'excavation de la peau : il ne reconnoit cette léſion que dans les affections cutanées ulcéreuſes, qui excavent la peau en l'excoriant. Il obſerve que l'éléphantiaſis creuſe ainſi les tégumens de même que certaines eſpèces d'éruptions dartreuſes & pſoriques. Quant à la *leuce*, il la regarde comme une variété de la lèpre des grecs, dont elle ſe rapproche par la blancheur, & dont elle diffère en laiſſant la peau plus douce ou moins rude. « Mais, ajoute-t-il, de toutes les mala» dies qui couvrent la peau d'aſpérités, telles que » les vitiliges & la lèpre, l'éléphantiaſis eſt celle » qui en produit de plus monſtrueuſes, &c. ». Le lecteur qui voudra me ſuppléer ici dans l'étude de Galien, pourra conſulter l'index de Braſſavole, dont les renvois ſont aiſément applicables à toutes les éditions des Juntes & même à celles de Froben & de Chartier.

Les médecins grecs qui ont écrit après Galien ſont du même avis que Celſe, ſur la curabilité de la *leuce*. Paul d'Ægine décrit la même expérience avec encore plus d'exactitude, & il en tire les mêmes conſéquences pour le pronoſtic. Il ne recommande pas indifféremment d'inciſer ou de piquer la peau ; mais de borner la piqûre à la ſurface, non au delà du derme dans l'étendue de la tache vitiligineuſe, &c. (*de re medicâ*, *l.* 4, *c.* 15.)

Oribaſe conſidère avec Galien, dans la vitilige appelée *leuce*, l'altération de la couleur rouge du ſang, qui, étant devenu pituiteux & glutineux, a tourné à la couleur blanche, & il ne dit rien de relatif à la dépreſſion de la peau. (*l.* 7, *c.* 48 *de morb. cur. l.* 3, *c.* 58.)

Aëtius indique très-clairement par la profondeur de la *leuce*, l'épaiſſeur quelle occupe dans les chairs ; il fait mention de la blancheur des poils, & il ajoute que lorſqu'ils ſe tortillent & qu'ils tombent, la *leuce* eſt incurable. (Tetr. ſerm. 1, c. 133.)

Actuarius trace, d'après Galien, les différences de l'éléphantiaſis, de la lèpre, de la gale, des dartres & des vitiliges : il inſiſte particulièrement ſur l'empreinte plus ou moins profonde de ces divers exanthèmes ; non pas qu'il s'agiſſe d'aucune excavation, mais bien de la profondeur qu'elles occupent dans la chair. C'eſt ſous ce rapport qu'il dit que la *leuce* eſt à l'*alphus*, ce que la *lèpre* eſt à la *gale*, qui, de même que l'*alphus*, eſt plus ſuperficiel. (Meth. med. l. 2, c. 11.)

Tout ce qui vient d'être ſpécifié touchant la

vitilige, doit s'appliquer à ce que les arabes ont entendu par le mot *morphæa*, qui forme avec ceux de *vitiligo* & d'*alphos* dont il eſt ſynonyme, un ſeul & même genre, & dont il y a également trois eſpèces ; ſavoir, 1°. la morphée blanche, *vitiligo alphus*, de Sauvages ; *ceu alphus leuce*, de Galien ; *morphæa alba arabum*, *alguada*, d'Avicennes, ou lèpre des juifs, ſelon Sauvages : 2°. la morphée noire, *vitiligo nulas*, de Sauvages ; *ceu alphus melas*, *morphæa nigra*, *albara nigra Avicennæ* : 3°. le boter de Rhazès & l'albara d'Avicennes, qui répondent à la leuce, *vitiligo leuce* de Sauvages. Ce noſologiſte a donné, de même que M. Lorry, la dépreſſion de la peau pour caractère primitif du genre entier, quoique les auteurs arabes, bien examinés, ne ſemblent point avoir conçu autre choſe que l'empreinte plus ou moins profonde de chaque eſpèce de tache vitiligineuſe, de la même manière que l'ont entendu Celſe, Galien, & les médecins grecs que j'ai cités. *Voyez* MORPHÆA.

Je crois donc avoir ainſi réuſſi à rectifier une erreur de quelques modernes, en rapprochant pluſieurs autorités des anciens qu'ils n'avoient pas aſſez comparées, & dont ils ont donné une fauſſe interprétation. Il eſt donc à propos de réunir l'épaiſſeur ou la profondeur des taches, à l'aſpérité de la peau & à ſon changement de couleur, pour caractériſer le genre de la vitilige ou de l'*alphos*. On verra ces mêmes ſymptôme plus fortement prononcés dans les affections lépreuſes, qui ſouvent ont tiré leur origine des vitiliges. Toutes ces maladies ſuppoſent la même ætiologie & des traitemens analogues. Je m'occuperai de ces objets aux articles LÈPRE, ÉLÉPHANTIASIS. (*M. CHAMSERU.*)

ALPINI. (Proſper) Il eut pour père François *Alpini*, qui exerçoit la médecine avec diſtinction. Il naquit le 23 novembre 1553, à Maroſtica, petite ville de l'état de Veniſe. Proſper, après ſes humanités, ne déſiroit que de porter les armes ; mais ſon père le deſtinoit à la profeſſion de médecin, & voulut être obéi ; après des ſupplications inutiles, Proſper ſe ſoumit. Il ſe rendit à Padoue, y étudia la médecine avec ardeur, & fut reçu docteur en 1578 (à 25 ans environ). Dans le cours de ſes études médicales, ayant pris du goût pour la botanique, il deſira de voyager pour étendre ſes connoiſſances en cette partie. La république ayant nommé George Hemi bayle ou conſul en Égypte, Proſper *Alpini* partit avec lui en 1580. Il examina dans ce pays tout ce qui avoit rapport à la médecine & à l'hiſtoire naturelle. Après trois ans de ſéjour, il revint en Italie. André Doria, prince de Melphe, en 1584, ſe l'attacha en qualité de médecin. Il fut enſuite nommé par la république de Veniſe profeſſeur de botanique & directeur du jardin de Padoue. Il mourut le 23 novembre 1616, à 63 ans.

Le mérite de Proſper *Alpini* le fit eſtimer de ſon temps ; il occupe une place diſtinguée parmi les médecins qui ont enrichi l'art.

Voici les ouvrages qu'il a compoſés.

I. *De medicina Ægyptiorum libri quatuor, in quibus multa, cum de vario mittendi ſanguinis uſu per venas arterias, cucurbitulas, ac ſcarificationes noſtris inuſitatas ; deque inuſtionibus & aliis chirurgicis operationibus, tum de quam plurimis medicamentis apud Ægyptios frequentioribus eluceſcunt ; quæ cùm priſcis medicis doctiſſimis olim notiſſima ac pervulgatiſſima eſſent, nunc ingenti artis mediçæ jacturâ à noſtris deſiderantur. Venetiis, apud Franciſcum de Franciſcis* 1591, *in*-4°. (MANG.)

— *Pariſiis, apud viduam Guil. Pelé*, 1646, *in*-4°. *Cui editioni acceſſit Jacobi Bontii de medicina Indorum.* MANG.

— *Lugduni Batavorum*, 1718 (aut. 1719), & 1745, *in*-4°. avec figures. On y a joint (dit M. Eloy), le dialogue d'*Alpini*, *de balſamo*, & le livre *de medicinâ Indorum* BONTII.

Manget ne croit pas, dit encore M. Éloy, que ce traité de *medicinâ Ægyptiorum* ſoit complet ; il parle d'un cinquième livre, qui eſt demeuré manuſcrit entre les mains des héritiers de l'auteur.

Manget n'a fait que raſſembler tout ce qui regarde les ouvrages & les auteurs, & ne dit rien de lui-même. Il eſt vrai qu'on lit dans ſa *bibliotheca ſcript. med.* tom. 1, pag. 563, col. 1, ce que rapporte M. Éloy ; mais Manget cite le journal d'Italie, année 1711, qu'il copie en cet endroit.

Schulze (*hiſt. med.* 1728, *in*-4°., pag. 41), en faiſant l'hiſtoire de la médecine des anciens Egyptiens, renvoie, en finiſſant, à l'ouvrage de Proſper *Alpini* ceux qui déſirent avoir plus de connoiſſance de la médecine pratique de ces peuples ; mais il ajoute : « Quoique ce médecin décrive ce qu'il a vu en Égypte, durant le ſéjour de trois ans qu'il y a fait, & qu'il en prenne occaſion de parler de la pratique ancienne, ce ſeroit ſe tromper que de regarder comme reſtes ou preuves de la véritable & très-ancienne médecine des Égyptiens, tout ce qu'il rapporte. Il eſt facile de démontrer que beaucoup de choſes ſont d'un âge très-poſtérieur, leſquelles introduites par les Grecs & les Arabes, ſe ſont conſervées juſqu'au ſiècle de Proſper *Alpini* ; & y exiſtent peut-être encore aujourd'hui.

II. *De balſamo, dialogus in quo veriſſimæ balſami plantæ, opobalſami, carpobalſami, & xylobalſami cognitio, pleriſque antiquorum atque juniorum medicorum occulta, nunc eluceſcit. Venetiis, apud Franciſc. de Franciſcis*, 1591, *in*-4°. ÉLOY. SEGUIER. (Biblioth. de Soubiſe, catal. p. 222, n°. 3285.)

— *Venetiis, apud Franc. de Franciſcis*

1592, *in*-4°. MANGET, qui peut-être s'eſt trompé.

Ray, dit Séguier, fait mention dans la préface de ſon hiſtoire des plantes, d'une édition du traité *de balſamo*, faite en 1594, *in*-4°. Il ajoute : ce dialogue ſe trouve avec le livre *de plantis Ægypti*, an. 1592 & 1640, & avec l'ouvrage *de medicina Ægyptiorum*. ann. 1719.

Antoine Colin, apothicaire de Lyon, a traduit ce traité, & pluſieurs autres, publiés ſous ce titre :

Hiſtoire des drogues, épiceries & médicamens ſimples qui naiſſent ès Indes & en l'Amérique, *de Garcias ab horto*, de Chriſtophle à Coſta, & de Nicolas Monardes, traduit en latin par Cluſius, & en françois par Colin, avec la traduction de l'hiſtoire du baume de Proſper *Alpini*. Lyon, Jean Philebotte, 1619, *in*-8°. SÉGUIER.

Voici le jugement que porte M. Éloy du traité du baume : « *Alpini* auroit pu donner » quelque choſe de mieux, puiſqu'il avoit ſon » ſujet ſous les yeux; mais il n'étoit pas alors » aſſez au fait de la botanique, & pour cette » raiſon, la figure & la deſcription du baume » ſont rendues bien obſcurément dans cet ouvrage ».

III. *De plantis Ægypti liber, in quo non pauci, qui circà herbarum materiam irrepſerunt, errores deprehenduntur, quorum cauſâ hactenùs multa medicamenta ad uſum medicinæ admodum expetenda, pleriſque medicorum, non ſine artis jactura, occulta atque obſoleta, jacuerunt. Venetiis, apud Franciſcum de Franciſcis.* 1591, *in*-4°. SÉGUIER.

— *Venetiis, apud eumdem*, 1592, biblioth. reg. SÉGUIER.

Il eſt aſſez vraiſemblable que ces deux dates, 1591 & 1592, conviennent à une ſeule & même édition.

— *Venetiis, apud eumdem*, 1633, *in*-4°. *ex catal. Scheuckz.* SEGUIER.

Veſlingius a fait ſur cet ouvrage des obſervations & des notes, leſquelles parurent ſous ce titre : *Joannis Veſlingii Mindani, in patavino gymnaſio anatomiæ profeſſoris obſervationes & notæ ad Proſperum Alpinum, cum additamento aliarum plantarum ejuſdem regionis.* Patavii, apud Paulum Frambottum, 1638, *in*-4°.

Il ſemble que le travail de Veſlingius ſur cette première édition parut ſeul, au moins aucun des bibliographes n'obſerve que le traité de Proſper *Alpini* y ſoit joint; mais ils ſemblent dire que ces deux traités furent réimprimés enſemble à Padoue, chez le même Paul Frambotto, en 1639, *in*-4°. Peut-être n'y a-t-il eu de réimprimé à cette époque que le traité d'*Alpini*, *de Plantis Ægypti*, pour l'unir aux notes de Veſlingius. Preſſé par les circonſtances, & dépouillé, par l'injuſtice, de mes recherches de 20 ans, je ne ſaurois lever cette difficulté bibliographique.

— *Editio altera, de plantis Ægypti, emendatior. Patavii, apud Paulum Frambottum*, 1640. *in*-4°. *Cum Veſlingii obſervationibus.* Bibl. reg.

M. Éloy dit qu'on trouve dans cette édition le dialogue *de balſamo*.

— *Lugduni batavorum, cui acceſſit hiſtoria naturalis Ægypti, apud Gerard. Potvliet*, 1735, *in* 4°. SÉGUIER.

Le mérite de l'ouvrage de Proſper *Alpini*, dit M. Éloy, conſiſte dans la deſcription & les figures des plantes officinales qui croiſſent en Égypte. Les planches ſont aſſez bonnes pour le temps auquel elles ont été gravées; elles ſont cependant quelquefois trop petites, & ce défaut eſt la cauſe qu'elles n'expriment qu'imparfaitement la plante dont l'auteur parle. Le café, par exemple, n'eſt pas reconnoiſſable dans la figure qu'il en donne.

IV. *De præſagendâ vitâ & morte ægrotantium libri ſeptem, in quibus ars tota Hippocratica prædicendi, in ægrotis, varios morborum eventus, cùm ex veterum medicorum dogmatis, tum ex longâ accuratâque obſervatione, novâ methodo, eluceſcit. Venetiis, apud hæredes Melchioris Seſſæ*, 1601, *in*-4°.

— *Francofurti, apud Jonam Rhodium*, 1601, *in*-8°. MANGET.

— *Patavii*, 1601, *in*-4°. ÉLOY.

— *Lugduni Batavorum, ex offic. Iſ. Severini*, 1710, *in*-4°.

Boerhaave y a mis une préface, & Rodolphe Dyker a revu & corrigé l'édition qui eſt accompagnée de deux tables.

— *Francofurti*, 1621, *in*-8°., mais ſous ce titre : *Medicinalium obſervationum hiſtorico-criticarum libri ſeptem.* KESTNER.

— *Lugduni Batavorum*, 1733, *in*-4°., revue par Henr. Dan. Gaubius. On y trouve la préface de Boerhaave.

— *Hamburgi*, 1734, *in*-4°. KESTNER.

V. *De medicina methodica libri tredecim, in quibus medendi ars*, METHODICA *vocata, olim maximè celebris, quæ hac ætate non ſine magno ſtudioſorum medicinæ & dedecore & damno planè deſiiſſe viſa eſt, denuo reſtituitur, atque in medicorum commodum quadantenùs ad medicinam dogmaticam conformatur. Opus novum, è quo ſtudioſi, propter ſectæ methodicæ placita à celeberrimis medicis tradita, etiam praxim methodicam exactiſſimam ad medendum nanciſcentur. Patavii, apud Franc. Bolzettam*, 1611, *in-fol.*

— *Lugduni Batav.*, 1719, *in*-4°. KESTNER.

— *Ibid*, 1729, *in*-4°. ÉLOY.

VI. *De rhapontico, diſputatio in gymnaſio*

patavino habita, in quâ rhapontici planta, quam hactenùs nulli viderunt, medicinæ ſtudioſis nunc ob oculos ponitur, ipſiuſque cognitio accuratiùs expenditur atque propenditur. Patavii, apud Petrum Bertellium, 1612, *in*-4°., *cum figura Rhapontici.*

— *Patavii*, 1622, *in*-4°. MANGET.

Cette édition paroît douteuſe à Séguier.

— *Lugduni Batavorum, ex officina Boudeſteyniana*, 1718, *in*-4°. CRONOV.

VII. *De plantis exoticis libri duo, opus editum curâ Alpini Alpini, Proſperi filii. Venetiis, apud Joannem Guerilium*, 1627, *in*-4°.

Alpinus Alpinus fut profeſſeur de botanique depuis 1633 juſqu'en 1637, qu'il mourut de la peſte.

On trouve quelquefois ce traité avec les dates de 1629 & de 1656; c'eſt une ſupercherie du libraire, qui ſans rien changer, a voulu faire croire que l'ouvrage avoit été réimprimé. TOMASINI, cité par Séguier.

On lit dans le journal d'Italie, année 1711, que Proſper *Alpini* avoit compoſé d'autres ouvrages qui ſont reſtés entre les mains de ſes héritiers.

1°. *Prælectiones in gymnaſio patavino.*

2°. *De ſurditate*, qui n'a point été achevé.

M. Éloy obſerve que la ſurdité dont Proſper *Alpini* fut affligé durant les dernières années de ſa vie, l'avoit engagé à faire beaucoup de recherches ſur les cauſes & la guériſon de cette maladie.

3°. *De medicinâ Ægyptiorum, liber quintus.*

4°. *De naturali rerum in Ægypto obſervatarum hiſtoria, libri V, variis plantarum, lapidum, & animalium iconibus exornati.*

Le journaliſte d'Italie ajoute : nous avons connoiſſance que cet ouvrage manuſcrit eſt entre les mains de M. Louis Campolongo; il a été augmenté & revu par le ſavant Jean Rhodius, qui avoit vivement ſollicité le poſſeſſeur de le faire imprimer; mais différens contre-temps en ont empêché l'édition. Elle a été enfin donnée ſous ce titre :

Hiſtoriæ naturalis Ægypti, libri IV. Lugduni Batavorum, 1735, *in*-4°., 2 vol., *cum figuris.*

On y a joint le livre *de plantis Ægypti.* M. Éloy obſerve avec raiſon qu'il eſt étonnant que l'éditeur hollandois n'ait pas joint le 5e. livre aux quatre premiers.

Sans doute cet éditeur l'auroit fait s'il l'eût eu; mais eſt-il certain qu'il ait exiſté un cinquième livre? Manget, en copiant le journal d'Italie, n'auroit-il pas mis V au lieu de IV.

Boerhaave dit qu'*Alpini* avoit auſſi compoſé un ouvrage *de præſagiendis morbis in ſanitate*, qui a diſparu.

Proſper eut quatre fils; 1°. Antoine, juriſconſulte, qui mourut de la peſte en 1631; 2°. *Alpini Alpini*, médecin, profeſſeur de botanique en 1633; il mourut en 1637; 3°. Maurice, moine du mont Caſſin, qui mourut en 1644; 4°. N..... ſuivit le parti des armes. (*M.* GOULIN.)

ALPISTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre III. *Alimens.*

Section Iere. *Végétaux.*

Phalaris Canarienſis.

L'*alpiſte* eſt une plante de la claſſe des graminées, qui croît ſpontanément en Afrique, au milieu des champs & des moiſſons. Elle fournit une graine jaunâtre, oblongue, aſſez blanche en dedans. On l'appelle graine des canaries, ſoit parce qu'elle eſt indigène dans les iſles Canaries, ſoit parce qu'on en nourrit les ſerins, qu'on déſigne ſous le nom de Canaries dans nos ports. On lui donne encore le nom de graine d'oiſeau. M. Teiſſier en a beaucoup recueilli, & il donnera ſans doute ſur cette plante des notions plus complètes. Voyez le Dict. d'Agricult.

Je ne crois pas que la graine d'*alpiſte* ait encore été employée pour les hommes comme aliment; ſon goût, peu agréable, la rend peu propre à faire du pain : cependant on pourroit peut-être faire ſervir avec avantage ſa farine en crême ou en purée, comme on fait pour celle de feves & de lentilles. On pourroit encore en faire des préparations anodines & doucement réſolutives. (*M.* MACQUART.)

ALPISTE. (*Mat. méd.*) L'*alpiſte phalaris* eſt un genre de plantes graminées, dont le caractère générique eſt d'avoir la balle extérieure uniflore, compoſée de deux valves concaves & tranchantes ſur le dos; la balle intérieure bivalve plus petite que l'extérieure, trois étamines avec des anthères oblongues, deux ſtiles capillaires, des ſtigmates velus.

L'eſpèce dont il eſt queſtion ici, eſt l'*alpiſte* de canarie, *phalaris canarienſis*, L.; on l'appelle communément GRAINE DE CANARIE. Cette plante eſt haute de deux à trois pieds, articulée; ſes feuilles ont trois lignes de large, elles ſont molles & glabres; ſon épi terminal eſt cylindrique, panaché de blanc & de vert; on voit auſſi des lignes vertes ſur les balles. Elle croît abondamment aux iſles Canaries, en Provence, en Languedoc, aux environs de Montpellier; en Toſcane & en Eſpagne, on la trouve parmi les blés.

Les anciens recommandoient les feuilles & leur

ſuc, comme un très-bon remède pour calmer les douleurs des reins & de la veſſie. Lobel dit avoir vu quelques perſonnes faire faire du pain avec la graine de canarie, & en manger avec ſuccès dans cette maladie. (*M. DE FOURCROY.*)

ALPISTE, ALPIA, ALPICE, *graine de Canarie, graine d'Eſpagne, graine d'oiſeau.* (*Hygiène vétérinaire*)

L'*Alpiſte* (*Phalaris Canarienſis*) eſt une eſpèce de *chiendent* exotique, qui s'eſt facilement naturaliſé en Europe & en France. On le cultive en grand dans la Provence, la Flandre, la Normandie. Il ſert principalement à la nourriture des oiſeaux de volière, & particulièrement à celle des ſerins, dont il paroît être l'aliment naturel, étant indigène aux iſles Canaries, d'où il tire ſon nom, & d'où on ſait que ces oiſeaux ſont originaires. On en fait un débit aſſez conſidérable à Aubervillers près Paris; les cultivateurs l'apportent en graine ou en épi: la première eſt revendue par les grenetiers, les ſeconds ſont criés dans les rues par les marchandes de *mouron*, ſous le nom très-impropre de *plantain*.

Cette graine farineuſe eſt une bonne nourriture pour les oiſeaux, qui en ſont très-friands; elle les engraiſſe & même les échauffe, ſi elle eſt donnée ſeule ou en trop grande quantité; c'eſt pourquoi les amateurs préfèrent de la faire manger en épi; on en met un dans la cage, & l'oiſeau s'amuſe à tirer le grain de ſa balle, avant de l'éplucher pour l'avaler; il eſt par conſéquent plus long-temps, & en conſomme moins. On renouvelle l'épi lorſqu'il eſt entièrement égrainé. On donne principalement la graine d'*alpiſte* dans le temps de la mue, & quelques-uns prétendent qu'elle excite les oiſeaux à chanter.

Toute la plante eſt également mangée avec plaiſir, ſur pied ou ſéchée, par les autres animaux domeſtiques. Dans les endroits où on la cultive en grand, on en donne la paille aux vaches & aux moutons, après en avoir ſéparé la graine. (*M. HUZARD.*)

ALQUIFOUX. (*Mat. méd.*) C'eſt le nom que quelques auteurs de minéralogie & de métallurgie donnent à une eſpèce de mine de plomb ſulfureuſe, galène, ou ſulfure de plomb, qui vient d'Angleterre. Elle eſt écailleuſe, caſſante, difficile à fondre, & ſouvent couverte d'une couche d'oxide ou chaux de plomb d'un gris jaunâtre.

Quelques perſonnes font bouillir des fragmens de cette mine dans l'eau avec des plantes, & regardent cette décoction comme un bon remède dans les dartres. Cette préparation pourroit avoir des vertus ſi un peu de ſoufre à l'état de ſulfure de chaux, ſe diſſolvoit dans l'eau; mais cela eſt fort douteux. Les médecins n'emploient pas ce remède. (*M. DE FOURCROY*).

ALSACE. (*Juriſp. de la méd.*) Province de l'Allemagne françoiſe, ſur la rive occidentale du Rhin, qui la ſépare de l'Allemagne impériale. Cette province eſt aſſujettie à un gouvernement ſi différent des autres provinces de France, que ſi on ne la faiſoit connoître particulièrement, l'on ſe feroit de fauſſes idées de ſa juriſprudence pour la médecine.

L'*Alſace*, originairement *Elſaſſ*, en latin, *Eliſatia*, *Eliſata*, *Elitaza*, étoit primordialement une partie de la Germanie, contrée de la Celtique ou primitive Europe. Lorſque les romains en firent la conquête, ils la partagèrent en deux provinces: la baſſe *Alſace* appartint à la première Germanie, & la haute à la grande province des Séquaniens, *Maxima Sequanorum*. Lors de la ruine de l'empire romain, ce pays fut la proie des Francs: mais elle n'avoit point alors de villes. Le Rhin fit les bornes orientales de la monarchie fondée par Clovis. Sous ſes ſucceſſeurs, la baſſe *Alſace* fit partie du royaume d'Auſtraſie, & la haute de celui de Bourgogne. Dans ces premiers temps l'une & l'autre reçut les premières connoiſſances de la médecine & des autres ſciences de ſes apôtres & de leurs ſucceſſeurs. Sous la ſeconde race, ou des Carlovingiens, elle forma un duché ou grand gouvernement, qui appartint aux ſucceſſeurs de Charlemagne dans l'empire d'occident. Ce duché a fait une partie de l'empire d'Allemagne à différens titres. Sous la troiſième race de nos rois, Ferdinand III céda ce landgraviat par le traité de Munſter, du 24 octobre 1648. Cette ceſſion fut confirmée par celui de Nimègue en 1679, & elle fut tout à fait aſſurée à la France par celui de Riſvic en 1688. Par ces traités, & principalement le dernier, le roi lui conſerva ſes lois & ſes uſages, & même en partie les formes de ſa procédure. Ces traités ont aſſujetti les habitans de la haute & baſſe *Alſace* à un gouvernement particulier, qui influe beaucoup ſur la ſolution des queſtions médico-légales, relativement à ce pays. Ils en ont formé le reſſort d'un conſeil ſupérieur, qui tient lieu & a toute l'autorité d'un parlement. Ce conſeil fut d'abord établi à Einſisheim en 1558, en place de la régence ou conſeil qu'y avoient les archiducs, & transféré depuis à Briſach, & enfin à Colmar en 1698. La juſtice ſupérieure des cours ſouveraines lui fut attribuée en 1679. Louis XIV établit dans cette province des juſtices royales par édit d'avril 1694: mais en petit nombre, ayant donné la plupart des terres & des ſeigneuries domaniales au cardinal Mazarin & à d'autres ſeigneurs. Ces juſtices royales, créées en 1694, ſont celles de Briſach, de Laguenau, d'Eiſſenbourg, de Landek, de Huningue, d'Einſisheim, & du Fort-Louis. Celles de Strasbourg ont été créées particulièrement.

Le droit écrit ou le droit romain eſt la loi générale de toute l'*Alſace*, & y tient lieu de coutume: mais, en outre, elle a conſervé d'anciens réglemens qu'elle

qu'elle avoit reçus comme province de l'empire: elle a reçu depuis des ordonnances de nos rois. Celle de 1667 pour le civil, & de 1670 pour le criminel, ſont obſervées au conſeil d'*Alſace* & dans pluſieurs tribunaux de la province; mais ils ne le ſont pas à Strasbourg qui en releve, ce qui forme une grande contradiction dans la procédure.

L'*Alſace* dépend, pour le ſpirituel, de pluſieurs métropoles; Strasbourg, évêché, dépend de Trèves: une autre partie dépend de Beſançon, & d'autres portions de Bâle & de Spire. La religion dominante eſt la catholique; mais la luthérienne y eſt ſoufferte, même à l'égard des médecins, chirurgiens, & apothicaires, ce qui fait de cette province une exception à la police générale de la médecine en France.

L'*Alſace* eſt une des plus fertiles provinces de France, qui fournit autant au commerce des drogues, qu'à celui des comeſtibles & des autres denrées. Elle eſt ſur-tout fertile en blés, légumes, pâturages, vignes, &c. Elle fournit toutes ſortes de grains, du ſafran, du tabac, &c.: elle a auſſi des mines d'argent, de cuivre, & de plomb. Cette province, & la ville de Strasbourg en particulier, fait un commerce plus ou moins grand, ſuivant qu'on eſt en paix ou en guerre, de châtaignes & de prunes, de graines d'oignons, de pavots, d'anis, de fenouil, de ſafran, de térébenthine, de tartre, de vins, &c. Autrefois le commerce du tabac y étoit libre & conſidérable: mais depuis des années, les fermiers généraux s'étant chargés de le débiter, l'ont fait prohiber dans toute l'Alſace.

Il s'y trouve des eaux minérales en réputation. Celles de Sultzbach, dans la haute *Alſace*, près de Munſter, ſont fort recommandées pour la paralyſie, la foibleſſe des nerfs & la gravelle. Celles de Saulz & de Widerbroun, dans la baſſe, ſont moins eſtimées.

Toutes ces obſervations ont préſidé au gouvernement médicinal de cette province, réglé principalement par les ſtatuts des médecins, des chirurgiens, & des apothicaires de ſes principales villes, qui ſont antérieurs à la conquête de Louis XIV. Strasbourg a une univerſité & une faculté de médecine, un collége de chirurgiens, & une jurande d'Apothicaires, que nous ferons connoître à l'article de cette ville. La juridiction du premier chirurgien du roi n'a point eu lieu en *Alſace*. L'édit de 1723, qui la rétablit, a été enregiſtré au conſeil ſupérieur de Colmar: mais les ſtatuts des chirurgiens n'y ſont pas connus, ni par conſéquent ſuivis.

Il y a dans cette province pluſieurs hôpitaux militaires.

La réforme que l'*Alſace* va ſouffrir, comme les autres provinces de France, ne nous permet pas de nous étendre ici davantage ſur la légiſlation & la juriſprudence de la médecine, qui y ſont obſervées: mais nous aurons ſans doute lieu d'y revenir à l'article STRASBOURG & autres. (*M. VERDIER.*)

ALSINE. (*Matière méd.*) *Voy.* MORGELINE. (*M. DE FOURCROY.*)

ALSTON, (Charles) docteur en médecine.

Il étoit d'Ecoſſe, & profeſſa la médecine & la botanique à Edimbourg. Il eſt mort il y a douze à quinze ans.

Il publia en 1752, dit M. Eloy, un ouvrage anglois, compoſé en faveur des mariniers, dans lequel il préſente l'eau de chaux comme utile dans le ſcorbut putride, moins par ſa vertu antiſeptique, que par ſa qualité pénétrante, déterſive, & diurétique. Il y donne encore la manière d'employer la chaux, pour préſerver l'eau de la corruption. Cet écrit eſt intitulé:

A diſſertation on quick-lime and lime-water.

Il eſt auteur de deux autres:

Tyrocinium botanicum Edimburgenſe. Edimburgi, 1753, *in*-8°.

Il y eſt parlé, dit M. Eloy, de ſix cents plantes rangées ſuivant la méthode de Tournefort. L'ouvrage eſt précédé d'une diſſertation ſur les principes de la botanique, dans laquelle l'auteur preſcrit des règles pour l'étude de cette ſcience, & condamne pluſieurs des principes de Linné.

Lectures on the materia medica, containing the natural hiſtory of drogs, their virtues and doſes, &c. Londres, 1770, 1772, *in*-4°., 2 vol.

Cet ouvrage, qui a été rédigé ſur les manuſcrits de l'auteur, & publié par J. Hope, profeſſeur en l'univerſité d'Edimbourg, contient quatre-vingt-deux leçons, dont les onze premieres ſervent d'introduction. Alſton y parle de l'invention des remèdes, de la manière dont ils produiſent leurs effets, des révolutions que la médecine a éprouvées, &c..... Il donne des notions ſuccinctes, mais exactes, ſur l'hiſtoire naturelle des drogues, ſur leurs vertus, ſur leurs doſes. Il y a joint des inſtructions pour l'étude de la matière médicale, & une appendix ſur la manière de dreſſer les formules. On trouve dans ces leçons, des réflexions ſages, des recherches profondes, & des obſervations utiles.

Il paroît qu'outre ces écrits, il en eſt un autre ſous ce titre: *On the ſexes of plants.* C'eſt probablement une diſſertation qui a été inſérée dans le *gentl. magaz.*, tom. 24, 1754, pag. 465. (*M. GOULIN.*)

ALTALCH. (*Mat. méd.*) Les arabes nommoient l'alun, *altalch*, *alume*, *cale*, *ſeba*. On trouve ſouvent ces noms divers dans les traités des médicamens des auteurs arabes & des alchimiſtes. (*M. DE FOURCROY.*)

ALTÉRANS. (*Mat. méd.*) Le nom de remèdes *altérans*, s'applique à une grande claſſe de médicamens. En général, en conſidérant l'action de toutes les ſubſtances médicamenteuſes, & les changemens qu'elles font naître dans les maladies, on reconnoît que leurs effets ſenſibles peuvent ſe réduire à deux; ou ils changent la nature des maladies, ſans produire d'évacuations & de criſes par les organes émonctoires ou excrétoires,

ou bien ils excitent la ſortie de quelque humeur. Cette diſtinction donne deux diviſions générales des médicamens, les premiers ſont les ALTÉRANS; les ſeconds les ÉVACUANS.

Les *altérans* changent ordinairement peu à peu, & d'une manière lente, l'état des ſolides & des fluides du corps humain; leurs effets ne ſont pas prompts comme ceux des évacuans. On peut les diviſer en deux ſections; les uns agiſſent d'une manière connue & que l'on peut appuyer par les lois de la phyſique; je les nomme *altérans rationnels*; les autres produiſent dans les humeurs des altérations qu'on n'explique point, & dont on ne connoît pas bien le rapport avec les maladies qu'ils guériſſent; ce ſont les *altérans ſpécifiques*. Ceux-ci ne ſont jamais auſſi sûrs dans leurs effets que les premiers. On verra d'ailleurs par leur dénombrement que pluſieurs de ces *altérans* ſpécifiques, ſouvent dus à des opinions erronées ou à des préjugés qui ont influé ſur la médecine, plus que ſur toutes les autres ſciences, ou n'exiſtent quelquefois point, ou peuvent être rapportés à d'autres claſſes de médicamens rationnels.

Pour mieux entendre cette diſtinction des *altérans* en deux ſections, conſidérons actuellement la manière dont on peut concevoir chacune de ces ſections, & les diviſions ſecondaires qu'on peut établir dans chacune d'elles.

Les *altérans* rationnels ſont ceux dont on apprécie l'action, & qu'on adminiſtre conſéquemment d'après des indications certaines. En faiſant naître des changemens lents dans l'économie animale, ils agiſſent ou ſur les ſolides, ou ſur les fluides du corps humain, ou ſur tous les deux à la fois. On conçoit donc déjà qu'il faut admettre autant de claſſes dans les *altérans*, qu'il y a de vices généraux des ſolides & des fluides, & conſéquemment de médicamens propres à corriger ces vices.

En examinant les vices dont les ſolides peuvent être atteints, on reconnoît que ces vices peuvent exiſter, ou dans leur tiſſu, ou dans les mouvemens qu'ils exécutent. Quant à leur tiſſu, il peut être ou trop reſſerré, ou trop relâché. Les médicamens qui détruiſent le premier vice, ſont nommés *relâchans*; ceux qui ſont capables de corriger le ſecond, ſont nommés *reſſerrans* ou *condenſans*, parce qu'ils rendent les fibres plus denſes & plus compactes; on les déſigne auſſi par le mot générique d'*indurans*, *indurantia*.

Le mouvement des ſolides peut être léſé de deux manières; ou il eſt trop lent & trop foible, & alors on emploie les *ſtimulans*; ou bien il eſt trop fort, & on met en uſage les *calmans* ou *ſédatifs*, pour le ralentir.

Quoique les vices dont les fluides peuvent être affectés ſoient très-nombreux & très-variés, on peut cependant les réduire à une conſiſtance trop forte, ou à une ténuité trop grande, ou bien à des âcretés d'une nature diverſe. Dans un grand nombre de maladies, les humeurs du corps humain ont en même temps & de l'âcreté & un épaiſſiſſement trop conſidérable; ces deux vices vont même toujours enſemble; on peut réduire à ſix claſſes générales les médicamens *altérans*, propres à corriger ces divers changemens morbifiques des fluides; ſavoir, aux *delayans*, aux *adouciſſans*, aux *abſorbans*, aux *dépurans* ou *dépuratifs*, aux *incraſſans* ou *épaiſſiſſans*, & aux *atténuans*, nommés auſſi *inciſifs*, *apéritifs*, *fondans*, ſuivant le degré de leur efficacité.

Dans la plupart des maladies où les ſolides & les fluides pèchent en même temps, il y a ou trop de chaleur dans les premiers, d'âcreté & d'agitation dans les ſeconds, ou trop d'inertie & d'engourdiſſement dans les fibres, de viſcoſité & de lenteur dans les humeurs. Les remèdes *altérans*, qu'on déſigne ſous les noms de *rafraîchiſſans* ou *tempérans*, & d'*échauffans*, ſont employés avec ſuccès dans ces deux circonſtances.

Outre ces vices qu'on parvient à apprécier, & à l'aide d'une obſervation exacte des maladies, on reconnoît ſouvent dans les ſolides & dans les fluides du corps humain, des changemens, des altérations, qu'on ne peut pas rapporter uniquement à ces premiers vices, quoiqu'ils conſtituent des maladies diſtinctes, ſouvent très graves & très-difficiles à guérir. Alors, faute d'indications ſimples & claires, la médecine rationnelle n'ayant pas toujours le ſuccès qui la rend ſi utile dans un grand nombre de cas, l'empirique a pris ſa place, & a quelquefois été plus heureux. Éclairée par une longue expérience, cette partie de la médecine a trouvé peu à peu dans les ſubſtances naturelles, des claſſes de remèdes propres à calmer & même à guérir certaines maladies; telle a été la naiſſance des claſſes d'*altérans*, qui ſont déſignés par le titre de ſpécifiques des maladies; tous les remèdes portent ordinairement le nom des maladies qu'ils ſont propres à guérir, & on le fait précéder du mot *anti*, réuni aux premiers; tels ſont les anti-épileptiques, les anti-ſpaſmodiques, les anti-ſcorbutiques, &c.

Cette diſtribution des différentes claſſes d'*altérans* forme, dans notre méthode, le tableau ſuivant.

ALTÉRANS.

Remèdes qui changent peu à peu, & ſans produire d'évacuation ſenſible, l'état morbifique des ſolides & des fluides.

Ire SECTION. Altérans rationnels.

Altérans dont on conçoit l'action, & qui ſont indiqués par le raiſonnement.

Ier. ARTICLE.

Altérans des ſolides.

Claſſe Ire. Relâchans, *Relaxantia*.

2e. Condenſans, *Indurantia.*
3e. Stimulans, *Stimulantia.*
4e. Calmans, *Sedantia.*

IIe. ARTICLE.

Altérans des fluides.

Claſſe 5e. Delayans, *Diluentia.*
6e. Adouciſſans, *Demulcentia.*
7e. Abſorbans, *Abſorbentia.*
8e. Dépurans, *Depurantia.*
9e. Incraſſans, *Incraſſantia.*
10e. Attenuans, *Attenuantia.*

IIIe. ARTICLE.

Altérans des ſolides & des fluides.

Claſſe 11e. Rafraîchiſſans, *Refrigerantia.*
12e. Echauffans, *Calefacientia.*

IIe. SECTION. Altérans ſpécifiques.

Remèdes altérans qui changent les ſolides & les fluides, ſans qu'on puiſſe déterminer leur manière d'agir, & qui ne ſont indiqués qu'empiriquement.

Claſſe 13e. Antiépileptiques, *Antiepileptica.*
14e. Antiapoplétiques, *Antiapoplectica.*
15e. Antiphlogiſtiques, *Antiphlogiſtica.*
16e. Fébrifuges, *Febrifuga.*
17e. Antiſeptiques, *Antiſeptica.*
18e. Antipyiques, *Antipyica.*
19e. Antiſpaſmodiques, *Antiſpaſmodica.*
20e. Antihyſtériques, *Antihyſterica.*
21e. Alexipharmaques, *Alexipharmaca.*
22e. Antiloïmiques, *Antiloimica.*
23e. Antihydropiques, *Antihydropica.*
24e. Antihydrophobes, *Antihydrophobica.*
25e. Antilaiteux, *Antilactica.*
26e. Antidyſſentériques, *Antidyſſenterica.*
27e. Antirachitiques, *Antirachitica.*
28e. Antiſcrophuleux, *Antiſcrophuloſa.*
29e. Anticancéreux, *Anticaneroſa.*
30e. Antiſcorbutiques, *Antiſcorbutica.*
31e. Antivénériens, *Antivenerea.*
32e. Antidartreux, *Antiherpetica.*
33e. Antiarthritiques, *Antiarthritica.*
34e. Carminatifs, *Carminativa.*
35e. Lithontriptiques, *Lithontriptica.*
36e. Anthelmintiques, *Anthelmintica.*
37e. Vulnéraires, *Traumatica.*

Les *altérans*, quoiqu'oppoſés aux évacuans & ne produiſant pas en général des effets analogues à ceux-ci, ne ſont pas conſtamment tels, & deviennent quelquefois évacuans, ſuivant la diſpoſition des ſujets ; ainſi le quinquina purge dans certaines circonſtances.

Quelques *altérans* ont entre eux un grand rapport ; ainſi les échauffans & les ſtimulans, les relâchans & les rafraîchiſſans, les délayans & les relâchans coïncident ſouvent & ſe rapprochent dans leurs effets.

On a pu voir auſſi, par le dénombrement des altérans ſpécifiques, que quelques-uns rentrent dans les *altérans* rationnels. *Voyez tous les mots du tableau.* (*M.* DE FOURCROY).

ALTÉRANS. (*Matière méd. vétér.*) Les remèdes *altérans* ſont dans la médecine vétérinaire, comme dans la médecine humaine, ceux qui donnent lieu à un changement quelconque dans l'économie animale, ſans aucune évacuation apercevable. Cette claſſe, compoſée de pluſieurs genres de médicamens dont les vertus ſont quelquefois oppoſées, eſt nombreuſe dans la médecine des animaux, parce que la plupart des purgatifs & des émétiques, dont la ſérie eſt ſi conſidérable pour l'homme, ne produiſent aucune évacuation dans le cheval, l'âne & le mouton, & n'agiſſent le plus ſouvent que comme *altérans*. Tels ſont la plupart des ſels neutres, le tartre émétique, la manne, le ſéné, les préparations mercurielles, la coloquinte, l'élatérium, l'ipécacuanha, l'ellébore, &c. (*Voyez* ÉMÉTIQUES, PURGATIFS.)

On appelle encore *altérans*, les alimens qui provoquent la ſoif, comme le ſarrazin, le fénugrec ; mais le foin eſt celui en qui cette propriété eſt plus généralement reconnue ; & il eſt comme paſſé en proverbe de dire : *Donnez un peu de foin pour faire boire* ; quelques auteurs, parmi leſquels *Solleyſel* doit être placé, penſent même que ce n'eſt que par la quantité de la boiſſon qu'il ſollicite les animaux de prendre, qu'il donne lieu à la pouſſe. (*Voyez* POUSSE.)

Du reſte, tout ce qui peut dans l'homme exciter la ſoif, comme l'uſage du ſel, les longs exercices, l'expoſition au ſoleil ou à la pouſſière, les grandes déperditions, &c., peut également y donner lieu dans les animaux. (*Voyez* SOIF.) (*M. HUZARD.*)

ALTÉRATION. (*Hygiène.*)

Partie II, *choſes dites non naturelles.*

Claſſe VI, *geſta.*

Ordre III, *ſenſations.*

Section II, *ſoif.*

On appelle *altération* le beſoin habituel qu'on a de boire, ou la ſoif, qui force les animaux à chercher à ſe rafraîchir la bouche & le goſier, lorſque la ſenſation dont nous parlons a porté vivement ſon impreſſion.

On eſt altéré, ſoit dans l'état morbifique, comme lorſque ce ſentiment eſt une ſuite de la fièvre & de ſes accès, ſoit lorſqu'après avoir mangé des alimens ſolides, on ſent le beſoin d'y mêler des fluides, ſoit lorſqu'après quelque exercice violent, on éprouve une grande ſéchereſſe & une grande chaleur dans la bouche & dans l'arrière bouche.

On ſait que l'eau pure ſuffit dans les *altérations* ordinaires, & que les acides qu'on y mêle ſont très-favorables pour étancher une ſoif ardente. Lorſque cette dernière eſt la ſuite d'un violent exercice, on ſait encore qu'il eſt extrêmement dangereux de boire de l'eau à la glace ou même très-froide; qu'une telle pratique a pluſieurs fois été ſuivie d'inflammations fort dangereuſes; qu'il vaudroit mieux boire du vin pur; mais que ce qui convient le mieux eſt une eſpèce de limonade faite avec du vin qu'on mêle avec trois parties d'eau.

Le mot *altération* peut encore s'entendre de pluſieurs manières en médecine. On dit communément qu'il y a de l'*altération* dans la ſanté, lorſqu'on paſſe d'un état ſain, à celui qui annonce la décadence. On en a des exemples très-frappans dans les maladies chroniques, où la ſanté s'altère inſenſiblement. (*Voyez* CHANGEMENT, DÉGÉNÉRESCENCE.)

Toute jouiſſance deſtructive peut encore être regardée comme une *altération* préjudiciable à la ſanté. C'eſt à la dépravation des mœurs, aux débauches de tout genre, qu'eſt due principalement l'*altération* ou la dégradation des hommes dans nos grandes villes. Souvent elle eſt la ſuite des déſordres perſonnels, ſouvent elle a appartenu à ceux qui ont vécu avant nous. On voit, ſur-tout dans les grandes villes, des individus à peine ébauchés, qui naiſſent contournés, cacochimes, vivent tourmentés par des maladies, & par des remèdes preſque toujours infructueux; ils meurent avant le temps, perſuadés que la nature, plus aveugle que le Prométhé de la fable, s'eſt trompé en façonnant le moule où elle a jeté les hommes.

Mais la nature ne fait le plus ſouvent que des êtres ſains; c'eſt le libertinage des pères, la mauvaiſe éducation des enfans, leur inconduite; c'eſt l'épidémie du luxe qui altère la machine humaine. Sans nos préjugés, ſans nos erreurs, nous aurions rarement le fléau des maladies, qui entraîne quelquefois celui des mauvais médecins.

Quand la nature organiſe des êtres, ſi elle n'eſt pas contrariée, elle leur donne une exiſtence heureuſe, & le pouvoir de la conſerver, juſqu'au moment où, altérée par le frottement forcé & continu des corps ſolides ou fluides les uns contre les autres, les organes deſſéchés ceſſent de ſe mouvoir, & ſubiſſent la décompoſition à laquelle tendent tous les êtres vivans.

D'après quelques calculs raiſonnables, on prouve que la moitié des enfans meurt avant l'âge de huit ans; c'eſt ſouvent graces à la tendreſſe aveugle des mères & à l'ignorance des nourrices. On purge l'enfant à peine né, pour le débarraſſer du méconium & des glaires inteſtinales; comme ſi le premier lait fourni par la mère n'étoit pas ſuffiſant. Ainſi, le premier pas que fait un enfant dans le monde eſt pour mettre à contribution la pharmacie. On empêche la mère de donner le ſein à l'enfant qui le demande, on lui donne une autre nourrice, on ſerre, dans quelques pays, avec des langes très-durs ſes membres délicats, on y ſubſtitue enſuite des corps de baleine. En voilà bien aſſez pour découvrir la ſource de l'*altération* qui a lieu dans l'eſpèce humaine dès les premières années de ſon exiſtence. En ſuivant ainſi l'homme dans tous ſes âges, on verroit que tous les accidens qui lui arrivent, & qui le détériorent, ſont bien plutôt une ſuite de ſon imprudence que de celle de la nature.

D'un autre côté, s'il eſt vrai que c'eſt de l'équilibre qui exiſte entre les forces phyſiques & les forces morales que dépend la force individuelle, dès que les paſſions exercent ſur l'ame leur deſpotiſme, le corps en reſſent les influences néceſſaires; les ſenſations ſe dépravent, le ſang s'appauvrit, les organes ſe dégradent; ſouvent on voit la mort arriver à 50 ans, pour n'avoir pas été raiſonnable à 30.

Cependant chaque individu, après avoir abuſé de ſon exiſtence, cherche les moyens de replâtrer en quelque ſorte l'*altération* qu'elle a éprouvée. Il eſt forcé de recourir à la diète médicale, pour n'avoir pas ſuivi la route indiquée par la nature. Lorſque les incommodités ne ſont pas très-graves, qu'il y a ſeulement de l'épuiſement dans les forces, l'hygiène peut encore prolonger une exiſtence altérée & fatiguée; elle emploie les analeptiques, les toniques, les reſtaurans. (*Voyez ces articles différens.*) (*M.* MACQUART.)

ALTÉRATION ſe prend en différens ſens: pour le changement du bien en mal; *tous les excès cauſent de l'altération dans la ſanté*: pour une grande ſoif; *il a une altération continuelle, l'altération eſt une ſuite ordinaire de la fièvre.* (*Voyez* SOIF.) (*M.* CAILLE.)

ALTÉRATION. (*Médec. pratiq.*) Senſation déſagréable, qui diffère de la ſoif, parce qu'elle eſt plus durable, & ne ceſſe point, comme elle, lorſque le beſoin de boire eſt ſatisfait. Elle eſt produite par le défaut de ſecrétion de la ſalive, ou par un vice de cette humeur. Si elle eſt portée à un certain degré, elle eſt accompagnée de chaleur; de ſéchereſſe de la bouche, & même de l'enrouement.

Elle eſt un ſymptôme ordinaire de la fièvre. On l'obſerve auſſi dans quelques affections particulières, comme la phthiſie, la cachexie, &

ſur-tout dans l'hydropiſie. Elle a lieu chez les hydrophobes, & eſt pour eux un ſymptôme d'autant plus fâcheux, qu'elle ſe joint à l'horreur pour toute eſpèce de liquide. Si dans les fièvres ardentes l'*altération* ceſſe tout à coup, cette ceſſation donne lieu aux plus grandes craintes, & eſt un ſigne preſque certain d'une mort prochaine. Celle qui accompagne la phthiſie & le ſcorbut eſt également d'un pronoſtic fâcheux.

L'eau pure, ou mêlée avec un peu de vin ou de vinaigre, l'eau dans laquelle on a fait diſſoudre une petite quantité de nitre, qui eſt acidulée avec l'eſprit de vitriol, le ſuc de citron, ou tout autre acide végétal ou minéral, tempère très-bien l'*altération* fébrile. Pluſieurs auteurs recommandent la décoction de chicorée contre celle qui tourmente les hydropiques & les ſcorbutiques. Une boiſſon adouciſſante avec l'orge, l'avoine, le riz & le poulet, remédie à cette acrimonie de la ſalive, qui produit chez les phthiſiques & chez quelques cachectiques l'aridité de la bouche, & une *altération* continuelle; enfin on a employé avec ſuccès le mucilage du coing contre cette ardeur de la langue & du goſier, qui eſt une ſuite de quelque excoriation.

L'*altération* n'eſt pas toujours un effet ou un ſymptôme de maladie. Celle que l'on éprouve pendant les grandes chaleurs ou après un exercice violent & long-temps continué, celle qui eſt excitée par l'uſage des alimens âcres & chauds, ſe diſſipent aiſément par l'air frais, par le repos, par les alimens humectans, & par les boiſſons ci-deſſus indiquées. Quelquefois l'*altération* dépend de la conſtitution du ſujet. Les perſonnes d'un tempérament chaud, ſec & bilieux, celles qui ont le genre nerveux ſenſible & irritable, ſont ſujettes à une *altération* preſque habituelle; les bains ſont dans ce cas un moyen de plus pour la combattre. On trouve dans les recueils d'obſervations de phyſique médicale, pluſieurs exemples ſinguliers d'une *altération* habituelle portée au plus haut degré. Le plus frappant eſt celui dont il a été fait mention dans les journaux, d'une femme qui, dès le plus bas âge & dans tout le cours de ſa vie, même pendant les plus grands froids, éprouvoit une *altération* ſi conſidérable, qu'elle étoit forcée, pour la ſatisfaire, de boire plus de deux ſeaux d'eau par jour.

Altération ſe dit encore en médecine du changement qui ſe fait dans le corps & dans les humeurs par une cauſe morbifique, ou par l'action des médicamens; de là on a donné le nom d'altérans aux remèdes que l'on a crus capables de produire cet effet. (*M.* DE LA PORTE.)

ALTÉRATION (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*) L'*altération* eſt l'appétit naturel de la *ſoif*, ou ce même appétit occaſionné par un changement morbifique dans les humeurs. Dans le premier cas, on dit plus généralement, l'animal a ſoif, & dans le ſecond, il eſt altéré : c'eſt alors un véritable ſymptôme maladif. Dans l'un & l'autre cas, les nazeaux ſont ſecs & plus ou moins dilatés, la bouche eſt ouverte, remplie d'une bave très-épaiſſe & gluante; la langue eſt pendante & sèche, la reſpiration eſt accélérée, la tête eſt baſſe, les yeux fixes, la peau aride, &c.; à la vue de l'eau, les oreilles ſe redreſſent, les yeux prennent de l'éclat, & on voit l'animal reprendre ſa gaîté, ſa vigueur & ſa force, à meſure qu'il boit. (*Voyez* SOIF.)

Dans les circonſtances maladives, il ſe joint à tous ces ſignes naturels, ceux propres à la maladie qui donne lieu à l'*altération*; elle accompagne la plupart des maladies inflammatoires, excepté celles de la poitrine; on la voit auſſi dans quelques maladies chroniques, comme *l'hydropiſie*, le *farcin*, &c.

On appelle encore *altération*, un changement quelconque dans la texture naturelle des organes ou dans la conformation des parties. Ainſi, on dit que la poitrine eſt altérée, pour exprimer qu'elle n'eſt plus dans ſon état primordial, que l'animal touſſe, que ſa reſpiration n'eſt plus auſſi libre, &c.; que le flanc eſt altéré, pour déſigner l'état intermédiaire entre la ſanté & la pouſſe; que le pied eſt altéré, lorſque ſa conformation eſt vicieuſe, &c. (*Voyez* ALTÉRATION DU FLANC, ALTÉRATION DU PIED.) (*M.* HUZARD.)

ALTÉRATION DU FLANC. FLANC ALTÉRÉ. L'*altération du flanc* eſt le ſymptôme d'un grand nombre de maladies. Mais ſous ce point de vue nous n'en ferons pas l'objet d'un chapitre particulier, parce qu'il en ſera fait mention en parlant de chacune des léſions qu'il accompagne.

On entend par ces expreſſions l'état vicieux de la reſpiration, annoncé par l'irrégularité du mouvement du flanc dans un cheval qui paroît jouir d'ailleurs d'une bonne ſanté, & remplir les travaux auxquels il eſt deſtiné. On dit encore dans le même ſens qu'il n'a pas le *flanc net*, *le vent bon ou frais*, & cette manière de s'exprimer, quoique triviale, n'en eſt pas moins expreſſive. Elle peint à l'eſprit ou à l'oreille de tous ceux qui l'entendent, l'état intermédiaire de la reſpiration entre la parfaite ſanté & la pouſſe; elle indique non ſeulement que le cheval qui a le *flanc altéré* eſt déjà âgé, ou a travaillé de manière à fatiguer la poitrine, & à n'être plus d'un ſervice auſſi long & auſſi fort; mais elle fait entendre auſſi que ce cheval n'eſt pas encore pouſſif. On ſent au ſurplus que la pouſſe eſt toujours le dernier degré ou le terme de cette *altération*, & cette diſtinction n'a ſans doute été imaginée que parce que la pouſſe étant un cas redhibitoire, & ayant un ſymptôme uni-

voque propre à la faire généralement reconnoître lorſqu'elle eſt confirmée, l'abſence ou l'irrégularité de ce ſymptôme, qui ne ſe développe entièrement qu'apres un laps de temps plus ou moins conſidérable, a fait éluder la loi, & ſouſtraire le cheval à la redhibition.

L'*altération* du flanc eſt donc réellement une affection maladive, & en la conſidérant ſous ce point de vue, nous en parlerons en traitant de la *pouſſe*, dont nous la regardons comme le commencement; quant aux abus auxquels elle peut donner lieu dans le commerce, nous entrerons dans quelques détails à ce ſujet, en parlant des *cas rédhibitoires*. (*M. HUZARD.*)

ALTÉRATION DU PIED, PIED ALTÉRÉ, PIED DESSÉCHÉ, RESSERREMENT DU PIED. (*Pathologie vétérinaire.*) On emploie ces diverſes expreſſions pour déſigner un changement dans la forme naturelle ou dans la texture du ſabot du cheval. C'eſt véritablement l'*aridure* ou *l'atrophie* particulière de l'ongle.

Les cauſes qui donnent lieu à l'*altération du pied* ſont aſſez nombreuſes. Toutes les maladies inflammatoires des parties environnantes ou contenues dans le ſabot, ſur-tout lorſqu'elles ſe ſont terminées par la ſuppuration, ou par quelque opération, comme le *clou de rue*, *la deſſolure*, *le javart encorné*, *la fourbure*, &c., ſont ordinairement ſuivies du reſſerrement ou du deſſechement du pied, ſoit dans ſon enſemble, ſoit ſeulement du côté répondant à la partie ſouffrante; les maladies chroniques, comme l'*étonnement de ſabot*, *la fourmillière*, *le crapaud*, *la ſeime*, &c., le long uſage des ſpiritueux & des deſſicatifs, l'application trop forte du feu à la couronne, le ſéjour fréquent des pieds dans l'eau courante (1), une ferrure ſouvent répétée & mal faite, comme un trop long ſéjour dans les écuries ou ſur une même ferrure; des pieds trop abattus, trop parés, trop rapés, & trop chauffés, des fers trop peſans, la marche ſur un terrein pierreux ou caillouté, ſur le ſable & ſur les terreins ſecs & à l'ardeur du ſoleil (2), la marche *déferré* ou *pied nu*, le déferrage fréquent dans les cas de *claudication*, enfin le peu de ſoin que la plupart des gens d'écurie ont des ſabots, & tout ce qui peut contribuer à détruire le gluten qui unit les fibres entre elles, à obſtruer ou à deſſécher les vaiſſeaux, &c., peut donner lieu à l'*altération du pied*, qui fait preſque toujours boiter l'animal. (*Voyez* CLAUDICATION.)

Dans cette maladie, l'ongle altéré eſt quelquefois moins, quelquefois plus volumineux que ceux qui ſont ſains; le tiſſu en eſt ſerré ou ſpongieux. Dans le premier cas, on y remarque des écailles qui s'enlèvent, principalement à la couronne, des fiſſures horizontales ou perpendiculaires, qui finiſſent par former des *ſeimes* & des *cercles* ou *cordons*; la ſole & la fourchette ſont très-sèches & très-dures; la première eſt fendue & caſſée en pluſieurs ſens, la ſeconde eſt longue & étroite, les talons ſont ſerrés, les quartiers approchent de la perpendiculaire, ou le pied eſt *étrognoné*, arrondi, & forme ce qu'on appelle un *moignon*. Dans le ſecond cas, il a peu de ſolidité, ſes parties ſont déſunies, les bords des quartiers & la ſole s'égrainent, pour ainſi dire, ſi nous pouvons employer ici ce terme; les premiers s'évaſent, tandis que le centre de l'ongle ſe reſſerre, & que la ſole s'applatit ou ſe bombe, forme des *oignons*, &c.; la partie antérieure du ſabot ſe détache de la chair cannelée, celle-ci ſe deſſèche ou produit une nouvelle corne, d'une organiſation imparfaite; ſi l'altération eſt due à une opération ou à une cauſe partielle, il y a ordinairement dépreſſion & perte de ſubſtance à l'endroit malade, &c.

Les chevaux qui courent continuellement ſur le pavé, dans les boues, pendant l'hiver ſur-tout, & qui ſont ferrés comme ceux des fiacres, y ſont fréquemment expoſés; auſſi c'eſt dans les grandes villes, & principalement à Paris, où l'on doit trouver plus particulièrement des *pieds altérés*, une foule de cauſes y étant réunies. Dans la campagne, les boues n'ont pas les mauvaiſes qualités de celles des villes, & par conſéquent leurs effets ſont moins à redouter; la terre au contraire, dont les pieds ſont preſque-toujours humectés & enveloppés, les garantit de la ſéchereſſe & de l'aridité.

D'après tout ce que nous venons de dire, on doit ſentir que le rétabliſſement des *pieds altérés* eſt ſouvent ſubordonné à une foule de circonſtances qu'il n'eſt pas toujours poſſible de vaincre, & que les moyens à employer doivent être relatifs à la cauſe de l'*altération*; quels qu'ils ſoient, leurs effets ſont lents, comme la reproduction à laquelle ils doivent coopérer, & le ſabot préſente quelquefois encore des traces d'*altération* au bout de ſix mois. Le principal but qu'on ſe propoſe n'eſt pas tant de rétablir promptement les défectuoſités de l'ongle, que de mettre l'animal en état de marcher & d'être utile.

Dans tous les cas d'aridité, de ſéchereſſe, de reſſerrement, d'atrophie, de dépreſſion ou de

(1) Dans les villes de guerre, où il y a de la cavalerie, qui mène boire les chevaux à la rivière deux fois par jour, on voit conſtamment des *pieds altérés*, & les maréchaux n'en attendent le rétabliſſement que d'un changement de quartier.

(2) Cette cauſe eſt commune dans les provinces méridionales. Nous avons vu un aſſez grand nombre de mulets & d'ânes, dont les pieds étoient affectés de pluſieurs accidens dus au hâle ou à la grande ſéchereſſe des routes.

déperdition de ſubſtance, des cataplaſmes émolliens, faits avec la mauve, & auxquels on ajoute le vieux-oing ou le ſain-doux, doivent être employés long-temps; on peut y ſubſtituer auſſi avantageuſement ceux faits avec le ſon & l'onguent de pied; on en enveloppera le ſabot, la couronne, & on en garnira le deſſous de la ſole.

Le repos, une bonne litière, des fers légers à étampures éloignées, qui garniront un peu tout au tour du pied, qui n'auront que peu d'ajuſture, qui ſeront attachés avec des *cloux à longues lames*, brochés, maigres, & qu'on laiſſera le plus long-temps qu'il ſera poſſible, en mettant le pied à l'aiſe, faciliteront la reproduction de la corne; comme le travail & une ferrure plus ſouvent répétée remédieront à l'altération occaſionnée par le long repos & la vieille ferrure.

Les frictions mercurielles faites autour de la couronne coopèrent évidemment à ces vues. Peut-être que l'action de frotter, & la graiſſe qui entre dans la compoſition de l'onguent mercuriel, produiſent ſeuls cet effet. Nous avons déjà eu occaſion d'obſerver ailleurs que ces frictions faiſoient puiſſamment pouſſer le poil (*voyez* ALOPÉCIE); elles attirent une plus grande abondance de ſucs à la racine de l'ongle; cette partie reprend ſon état naturel, & pouſſe peu à peu le ſabot juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement renouvelé, en ſorte que le *pied altéré* ne reprend ſa forme primitive qu'à meſure qu'une nouvelle végétation ſuccède à l'ancienne, & qu'elle ne trouve point d'obſtacles à une régénération parfaite. Il eſt cependant quelquefois des portions qui ont été tellement altérées dans leur racine, qu'elles ne peuvent jamais reprendre leur conformation naturelle, & reſtent toujours défectueuſes; c'eſt ce qui réſulte principalement de l'application inconſidérée du feu à la couronne.

Lorſque l'*altération du pied* eſt due à l'abondance des ſucs & à leur déviation, on doit mettre en uſage les fortifians & les ſpiritueux mêmes. On fera des frictions d'eſſence de térébenthine ou d'eau-de-vie à la couronne; on frottera le ſabot, & on garnira la ſole avec de l'huile de laurier; on ferrera plus ſouvent, on abattra plus de pied, on ne laiſſera pas les pieds dans le fumier, on fera marcher l'animal ſur un terrein ſec; on ſe conformera du reſte, pour ce qui concerne la légereté du fer, la fineſſe des clous, &c., à ce que nous avons dit plus haut.

Si la défectuoſité de l'ongle n'eſt que partielle, & eſt due, par exemple, à une cicatrice qui forme *avalure*, comme à la ſuite du *javart encorné* ou d'une *atteinte*, on peut en faciliter & en accélérer la diſparition, en enlevant peu à peu avec le *boutoir*, *la feuille de ſauge* ou la *renette*, les endroits déprimés qui gênent la reproduction, & nous obſerverons que ce n'eſt pas toujours la cicatrice elle-même qu'il faut enlever ou diminuer, mais la corne deſsèchée & déprimée qui l'environne. (*Voyez* AVALURE.)

L'uſage de graiſſer les couronnes des pieds des chevaux avec l'*onguent de pied* ou le *cambouis*, ramollit & entretient la ſouplеſſe de l'ongle, & en empêche l'*altération*; mais on le négligе le plus ſouvent, ſoit par pareſſe, ſoit qu'on y attache trop peu d'importance. Cependant, ſi on faiſoit attention que cette graiſſe défend la racine de l'ongle de l'impreſſion des ſels cauſtiques & de l'âcreté des boues, & qu'elle eſt peut-être la meilleur préſervatif de cette maladie, on en négligeroit moins l'emploi. (*Voyez* ONGUENT DE PIED.)

Les marchands de chevaux ſont dans l'habitude de faire beaucoup *parer & raper* les pieds de leurs chevaux, pour diminuer ceux qui ſont trop volumineux, en cacher les défauts, & leur donner une belle forme; mais ils ont coutume, après cette opération, qu'on peut placer au rang des cauſes de l'*altération du pied*, de les emplir de *terre glaiſe* ſuffiſamment humectée. Cette coutume, employée auſſi pour la plupart des chevaux de manège, exige qu'on ne laiſſe pas ſécher la glaiſe ſous le pied; car alors elle ſeroit nuiſible, & il n'en ſeroit que plus promptement altéré. Des faits répétés nous ont ſouvent confirmé cette obſervation.

Dans tous les cas d'*altération du pied*, on doit proſcrire les cataplaſmes faits avec les terres abſorbantes, la ſuie de cheminée, ou la bouſe de vache & le vinaigre. Il eſt des perſonnes qui ſe ſervent habituellement de crotin de cheval, pétri avec de l'huile ou du ſain-doux, pour garnir l'intérieur des pieds des chevaux de ſelle ſur-tout. Cette méthode peu diſpendieuſe eſt à préférer à toutes les autres, & même à l'emploi de la glaiſe. (*MM. HUZARD & DESPLAS.*)

ALTÉRÉ ſe dit en médecine pour exprimer tout changement, ſoit dans les ſolides, ſoit dans les humeurs, par lequel les uns & les autres s'éloignent de l'état ordinaire & habituel de ſanté. On dit d'un malade, les traits de ſon viſage ſont altérés, la bile eſt altérée. (*M. CAILLE.*)

ALTÉRÉ. (*Méd. pratique.*) Qui éprouve une grande ſoif, ſoit dans un état de maladie, ſoit par l'effet d'une grande chaleur, ou d'un mouvement violent, ſoit enfin par un vice de conſtitution. (*M. DE LA PORTE.*)

ALTÉRÉ. (*Hygiène & pathologie vétérinaire.*) *Voyez* ALTÉRANS, ALTÉRATION, SOIF. (*M. HUZARD.*)

ALTHÉA. (*Mat. méd.*) (*Voyez* GUIMAUVE.) (*M. DE FOURCROY.*)

ALTHÉA. (*Art vétérinaire, matière medicale.*) (*Voyez* GUIMAUVE.) (*M.* HUZARD.)

ALTHÉA. (onguent d') (*Matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* ONGUENT D'ALTHÉA.) (*M.* HUZARD.)

ALTINGAT. (*Mat. méd.*) Le mot *altingat* eſt un des noms du vert-de-gris dans les Arabes & les alchimiſtes. (*M.* DE FOURCROY.)

ALTOMARI ou ALTOMARE. (Donat-Antoine) Ce médecin étoit de Naples. On ne trouve rien ſur ſa vie dans les bibliographes & biographes de la médecine. Je retrouve par haſard une note que j'avois faite en 1778, & qui eſt échappée de mon grand naufrage ; elle donnera quelques traits de la vie d'*Altomare*.

Il nous apprend dans la dédicace, au pape Paul IV, de ſon écrit intitulé *de medendis humani corporis malis*, laquelle eſt datée de Naples, *V calend. februari*, 1558 (c'étoit le ſamedi 28 janvier 1559, l'année alors ne commençoit qu'à Pâques) ; il nous apprend (dis-je) qu'il a employé la plus grande partie de ſa vie à l'étude de la médecine ; qu'on a eſſayé de le perdre par des calomnies ; qu'il fut contraint de quitter Naples & d'aller à Rome. Il remercie le pontife qui l'a protégé, qui l'a rendu à ſa patrie, & rétabli dans ſa première dignité. Or ce pontife (Paul IV) monta ſur la chaire de S. Pierre en 1555. Ainſi les déſagrémens qu'eſſuya *Altomare* doivent avoir eu lieu vers cette époque ; car il déclare que ce ſont eux & l'éloignement de ſon cabinet, qui l'ont empêché d'achever cet ouvrage ; il paroît d'ailleurs que la première partie avoit été publiée en 1553.

Le premier des écrits d'*Altomare* (*de utero gerentibus*) vit le jour en 1543. Il s'étoit donc déjà fait connoître alors, ou du moins il commençoit à l'être.

L'écrit qui a pour titre, *de ſedimento in urinis*, & qui eſt imprimé dans le recueil de 1561, ſemble être antérieur à cette époque. Il eſt adreſſé à Jean (1), ſon fils, qui alors étoit certainement déjà inſtruit dans la médecine ; peut-être même étoit-il déjà docteur ; mais il ne lui donne point cette qualité. Il cite dans cet écrit, à la fin du Ier. livre, le traité de Léon Rhoganus, *commentaria de pulſibus*, lequel me ſemble avoir été publié en 1557.

Quoi qu'il en ſoit, Donat-Antoine *Altomare*, en 1561, pouvoit avoir 50 à 55 ans.

Il enſeignoit la médecine comme profeſſeur public, ou au moins comme profeſſeur particulier ; car dans une lettre à Virg. Riccardus, qui ſe lit à la tête de ſes opuſcules (1561, *in*-4°.), il dit qu'il vient de compoſer le petit traité *de ſanitatis latitudine*, en faveur de ſes diſciples. Il démontra certainement l'anatomie, car il déclare dans la préface de ſon *ars medica*, qu'il n'écrit point pour ceux qui ignorent l'anatomie, mais pour ceux qui ont vu avec lui les parties du corps humain, ou à qui elles ont été démontrées par d'autres maîtres.

Altomare a compoſé un bon nombre de petits traités, qui ont été publiés ſéparément, & qui ont été enſuite réunis en un ſeul volume.

Comme ces traités ſéparés ſe ſont perdus inſenſiblement depuis qu'on en a formé un recueil qui les contient tous, il n'eſt pas aiſé de donner exactement la date de toutes les éditions qu'on en a faites.

Manget nous guidera en partie dans l'énumération que nous allons en préſenter.

I. *De utero gerentibus, quod pro præſervatione abortus, venæ ſectio non competat, ex Hippocratis & Galeni ſententiâ.*

J'ai dit au commencement de l'article, que cet écrit avoit paru en 1543. Manget n'indique aucune date.

II. *Methodus de alteratione, concoctione, digeſtione, ac purgatione, ex Hippocratis & Galeni ſententiâ. Venetiis, excudit Joannes Gryphius*, 1547. *Octern. 9 & dimidio.* PASCH. GALLUS.

— *Lugduni*, 1548, *in*-12. MANGET.

— *Venetiis*, 1558, *in*-4°. ELOY.

III. *Trium queſtionum nondum in Galeni doctrinâ dilucidatarum compendium. Venetiis, apud Gabrielem Giolitam*, 1550, *in*-8°. TOPPI, *bibliot. Neapol. à Mangeto cit.*

IV. *Ars medica de medendis humani corporis malis. Neapoli, apud Mathiam Cancrum*, 1553, *in*-4°. MANGET.

— *Venetiis*, 1558, *in*-8°. MANGET.

— *Lugduni, apud Frellon.* 1559. Is. SPACHIUS.

— *Venetiis, apud Mare. de Mariâ*, 1565, *in*-4°.

— *Ibid.* 1570, *in*-4°.

— *Ibid. apud Paulum Mejettum*, 1597 & 1600.

— *Neapoli*, 1661, *in*-4°.

— *Venetiis*, 1670, *in*-4°.

Cet ouvrage ſe trouve encore imprimé avec le traité *de febre peſtilenti* de Salius Diverſus, Harderv, apud ſociet. 1656, *in*-8°.

V. *De medendis febribus. Neapoli*, 1554, *in*-4°. ELOY.

Ibid. Apud Marcum de Maria, 1562, *in*-4°. MANGET.

VI. *De mannæ differentiis ac viribus, deque eas cognoſcendi viâ ac ratione. Venetiis*, 1562, *in*-4°.

(1) Il paroît que Jean vivoit encore en 1585, ſi une défenſe qui ſe trouve imprimée dans les épîtres d'Antoine Alvarez, eſt de lui. Voyez plus bas ALVAREZ.

Ces différens écrits ayant paru ſéparément, on a fait une première collection en 1561. C'eſt dans cette collection, que je poſſédois autrefois, que j'ai recueilli quelques traits de la vie d'*Altomare*. Je vais en donner le titre d'après Manget.

Nonnulla opuſcula nunc primum in unum collecta & recognita, cum locis omnibus in margine additis; quibus ultimò accedit de ſanitatis latitudine tractatus, unâ cum ejuſdem latitudinis tabulâ, denuò in lucem editus. Venetiis, apud Marcum de Mariâ, 1561, *in*-4°.

Cette première collection a été ſuivie d'une plus ample, ſous ce titre:

Donati-Antonii ab Altomari opera omnia, in unum collecta, & ab eodem auctore diligentiſſimè recognita & aucta, cum locis omnibus in margine additis. Lugduni, apud Guill. Rouillium, 1565, *in-fol.* MANGET.

— *Neapoli*, 1573, *in fol.* MANGET.

— *Venetiis, apud Vincent. Valgriſium*, 1574, *in-fol.* MANG.

— *Ibid, apud Paul. Mejettum*, 1600, *in-fol.* MANG.

Nicolas Rhodius, calabrois, médecin, a pris la défenſe d'*Altomare* contre Ferdinand Caſſanus, qui avoit attaqué la doctrine qu'*Altomare* ſoutenoit à l'égard de la fièvre tierce exquiſe, & du ſédiment de l'urine. Cette défenſe, ſous le titre *de redargutiones in Fernandum Caſſanum*, a paru à Veniſe chez François Pampazeti, 1567, *in*-4°.

Altomare (dit Corringius) a joui d'une grande réputation en Italie; c'étoit un homme très-eſtimable & plein de candeur; mais on lui reproche d'avoir été tellement attaché à Galien, qu'il n'a oſé s'en écarter d'un ſeul pas.

Il eſt eſſentiel de remarquer (dit Keſtner), qu'*Altomare* fut un des premiers de ceux qui ont cru que la manne de Calabre n'étoit point une eſpèce de roſée, opinion juſqu'alors reçue de tout le monde, mais le ſuc d'un arbre, ce qu'il s'eſt efforcé de démontrer dans cet écrit. Claude Saumaiſe néanmoins a fait de grands efforts pour défendre l'ancienne opinion. (*M.* GOULIN.)

ALUD. (*Mat. med.*) C'eſt, ainſi que la ſyllabe *ud*, un mot qui déſignoit chez les Arabes le bois d'aloès. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUDELS. (*Mat. med.*) Les *aludels* ſont des vaſes de terre cilyndriques ou renflés dans leur milieu, & s'ajuſtant les uns avec les autres. On en met cinq à ſix au deſſus les uns des autres pour faire certaines ſublimations, comme celle du ſoufre, &c. Le premier de ces pots porte ſur une cucurbite de terre, le dernier eſt terminé par un entonnoir dont la tige très-étroite eſt communément laiſſée ouverte. On lutte ces vaſes les uns avec les autres à l'aide du papier collé. Ces pots ſont quelquefois employés dans les laboratoires de pharmacie. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUDIT. (*Mat. med.*) Un des nombreux ſynonymes du mercure. (*M.* DE FOURCROY.)

ALUINE. (*Mat. med.*) C'eſt un des ſynonymes du mot abſynthe. (*Voyez ce mot.*) (*M.* DE FOURCROY.)

ALUINE *ou* ABSYNTHE (*Matière médicale vét.*) L'infuſion des feuilles d'*abſynthe* (*artemiſia abſinthium*) donné en breuvage augmente & fait revenir l'appétit des animaux; elle détruit les vers ſtrongles dont ils ſont ſouvent affectés; elle remédie aux maladies du foie de la brebis & du bœuf, lorſqu'elles ſont la ſuite d'une nourriture priſe dans des terreins marécageux. Les cataplaſmes faits avec les feuilles pilées & triturées avec le ſuc ou avec l'infuſion, ſemblent corriger les mauvais effets des virus épizootiques, lorſqu'on les applique ſur les plaies réſultantes de l'extirpation des tumeurs contagieuſes. L'infuſion dans le vin, aiguiſée de ſel marin, en breuvage ou en lotion par tout le corps, paroît empêcher, dit M. *Vitet*, la communication de pluſieurs maladies contagieuſes. Dans cette circonſtance, pluſieurs préfèrent l'infuſion dans le vinaigre. On en lave la bouche & le corps du bœuf ou du cheval avant de les envoyer au pâturage ou au travail.

La doſe de l'*abſynthe* eſt en infuſion de deux poignées ſur trois livres d'eau pour le cheval & le bœuf, & d'une poignée ſur deux livres pour le mouton. Celle du ſuc exprimé eſt d'une livre à deux pour les grands animaux, & d'une demi-livre à une livre pour les moutons; enfin celle du vin eſt depuis quatre onces juſqu'à une livre.

Pline, liv. 27, *chap.* 7, rapporte que l'*abſynthe* du royaume de Pont (*abſynthe pontique*), quoique beaucoup plus amère que celle d'Italie, a néanmoins la moelle plus douce, & que dans ce royaume on en engraiſſe le bétail, lequel pour cette cauſe, dit-il, ſe rencontre ordinairement ſans fiel. Doit-on entendre par-là, comme l'a écrit M. *l'abbé Roſier* dans ſon *Dictionnaire univerſel d'agriculture*, que la chair de ces animaux ne contractoit aucune amertume, ou bien *Pline* prétendoit-il que l'uſage de cette plante faiſoit diminuer ou tarir la ſecrétion de la bile? Ce n'eſt pas, au ſurplus, continue M. *l'abbé Roſier*, en raiſon de la prétendue douceur de ſa moelle que le bétail paroît avoir du goût pour l'*abſynthe*; au contraire il ſemble rechercher avec avidité l'amertume. Le mouton mange le marron d'inde, il dévore l'olive, même avant ſa maturité, & certainement ces deux fruits ſont exceſſivement amers. *Voyez* AMERS.

Bradley dit que ſi les cochons mangent de la graine de cette plante en maturité, ils ne la digerent point, & qu'après l'avoir rendue, elle germe & leve très-vîte.

On lit dans les voyages de M. *Belon*, que les chevaux de l'armée ruſſe, moururent preſ-

que ſubitement ou dans le jour, autour d'Aſtracan, après avoir mangé de l'*abſynthe*. (*M. HUZARD.*)

ALUM. (*Mat. med.*) Synonyme de conſoude, *ſymphitum*. (*M. DE FOURCROY.*)

ALUMINE. (*Mat. méd.*) Nous donnons dans la nouvelle nomenclature méthodique de chimie le nom d'*alumine* à la terre, baſe de l'alun, qu'on appeloit autrefois argile, & nous réſervons ce dernier nom à la terre mélangée, graſſe, onctueuſe, que l'on nomme auſſi terre glaiſe, & dont la vraie *alumine* ne fait qu'une partie. L'*alumine* ſéparée de l'alun par les alcalis, eſt douce, blanche, ſuſceptible de ſe durcir au feu, de ſe délayer dans l'eau. On ne l'a jamais employée en médecine; ſa viſcoſité, ſa peſanteur, & ſon inertie, la rendroient plus nuiſible qu'utile; elle s'attacheroit aux parois de l'eſtomac & des inteſtins; elle abſorberoit les ſucs gaſtrique & inteſtinal, & formeroit des grumeaux ou des maſſes ſolides très-difficiles à diſſoudre. Comme elle fait la baſe des terres bolaires & ſigillées, elle communique à celles-ci une partie de ces mauvaiſes qualités. (*V. les mots* BOLS, TERRES BOLAIRES, TERRES SIGILLÉES.) (*M. DE FOURCROY.*)

ALUMINEUX. (*Mat. méd.*) On donne le nom de ſels *alumineux* à tous les ſels neutres dont l'alumine fait la baſe; on n'en emploie aucun en médecine, excepté le ſulfate acide d'alumine ou l'alun. (*Voyez ces mots.*) Tous les ſels *alumineux*, & ſur-tout le muriate & l'acétite d'alumine, ſont ſtyptiques, reſſerrans & âcres. (*M. DE FOURCROY.*)

ALUN. (*Mat. méd.*) L'*alun* eſt un ſel compoſé d'acide ſulfurique & d'alumine. *Alumen*, *aluminis*, c'eſt de ces mots que M. de Morveau a tiré le nom d'alumine, que nous avons adopté pour la terre baſe de l'*alun*. Nous nommons ce dernier ſulfate d'alumine, c'eſt à ce mot que les propriétés médicinales de ce ſel ſeront indiquées. (*M. DE FOURCROY.*)

ALUN. (*Mat. méd. vétérin.*) L'*alun* eſt ſtyptique; on l'emploie en poudre avec beaucoup d'efficacité dans les évacuations contre nature, dans les *diabetes*, dans les ſueurs exceſſives, ſans colliquation néanmoins; & quand on eſt aſſuré que les évacuations dont on ſe propoſe d'arrêter le cours ne ſont point critiques. On a au ſurplus l'attention de le donner à très-petites doſes, que l'on augmente peu à peu & par gradation.

Il réſout promptement les tumeurs écen es, réſultantes du contact d'une terre ou d'un bât mal approprié au dos de l'animal. Pour cet effet, on l'emploie en poudre mêlé avec du blanc d'œuf. Ce mélange convient auſſi dans les *entorſes* ou *efforts de boulet*, ſur-tout ſi les parties diſtendues ne ſont ni irritées, ni enflammées, ni douloureuſes, & ſi ces fluides ſont encore doués des qualités qui peuvent les ſoumettre à l'empire des ſolides.

Cette mixtion ſert très-utilement encore, après l'opération de la *cataracte*, comme un puiſſant défenſif; il s'oppoſe à l'influx des humeurs ſur les yeux.

La diſſolution de ce ſel dans l'eau commune ou dans la décoction des plantes aromatiques ou aſtringentes, eſt très-utile pour arrêter l'écoulement des *eaux aux jambes*; mais on ne la met en uſage qu'après avoir parfaitement dépuré la maſſe, autrement on donneroit lieu a des métaſtaſes mortelles. Il faut avoir attention encore, dès que les lotions ſont faites, de promener & d'exercer le cheval malade.

Enfin cette ſubſtance calcinée & réduite en poudre eſt un très-bon cathérétique, & un puiſſant deſſicatif, dont on ſe ſert utilement pour ronger les chairs qui ſurmontent, pour réprimer les légères fongoſités, & deſſécher les vieux ulcères. (extrait des cahiers manuſcrits de *M. CHABERT.*)

Il faut être au ſurplus très-circonſpect dans l'uſage interne de ce ſel; c'eſt le plus fort reſſerrant que l'on puiſſe adminiſtrer aux animaux. Il augmente le ténеſme, il peut faire dégénérer la dyſſenterie en inflammation, il fatigue les premières voies, il diminue la tranſpiration & l'expectoration, & M. *Lafoſſe* a vu des chevaux devenir phthiſiques à la ſuite de l'uſage de l'*alun*. Employé ſous forme de ſuppoſitoire, M. *Vitet* dit qu'il empêche & qu'il remédie à la chûte de l'anus & de l'inteſtin rectum. (*M. HUZARD.*)

ALUN (*juriſp. de la pharmacie*), *alumen*, ſel foſſile ou minéral blanc, d'un grand uſage dans les arts & la chirurgie, & qui eſt un des objets du commerce de la droguerie. On en diſtingue de trois ſortes principales; l'*alun* rouge de Rome ou de Civita-Vecchia, celui d'Angleterre, autrement nommé *alun* blanc, *alun* de glace, ou *alun* de roche, & l'*alun* citroné de Liège ou de Méziers. L'*alun* romain eſt ſouvent contrefait par du rouge brun, au moyen duquel on a rougi des *aluns* d'Angleterre & de Liège. Celui de Rome eſt le meilleur, & celui de Liège le moins eſtimé. On fait un grand commerce de ces trois *aluns* à Amſterdam. L'*alun* du Levant ne diffère guère de ces trois ſortes d'*alun*, & ſert aux mêmes uſages; mais il eſt moins commun en France. Les marchands épiciers & droguiſtes comptent encore cinq autres ſortes d'*aluns*: l'*alun* brûlé ou calciné; l'*alun* ſuccarin, zaccarin, ou zuccharin; l'*alun* de plume ou de Sicile; l'*alun* ſcazolle, autrement pierre ſpéculaire ou miroir d'âne; & l'*alun* catin ou de ſoude. Ces cinq dernières ſortes d'*alun* ſer-

vent plus dans la médecine qu'à toute autre choſe.

L'*alun* de roche a commencé à payer des droits d'entrée, en conſéquence de l'appréciation des drogueries & épiceries, faite en 1542. Un édit de janvier 1554, créa un droit de 60 ſous par quintal d'*alun*; en conſéquence duquel il ſeroit exempt de tous autres droits d'entrée: cependant l'avidité des fermiers n'a pas laiſſé de faire comprendre cette marchandiſe dans tous les tarifs poſtérieurs, pour le droit d'entrée des drogueries & épiceries, ou des groſſes denrées. Le pied commun des droits auxquels il fut aſſujetti, revenoit à 7 liv. 13 ſous: mais, ſans y avoir égard, on ſe contenta d'adopter, dans le tarif de 1664, le ſeul droit d'écu par quintal d'*alun*, pour favoriſer l'entrée d'une matière ſi néceſſaire à la teinture, & le droit de ſortie en fut fixé à vingt ſous.

Conformément à l'arrêt du conſeil du 15 août 1685, les *aluns* venant de Conſtantinople, de Smyrne, & des autres lieux du Levant, terres & pays de la domination du grand-ſeigneur, du roi de Perſe, & d'Italie, ont payé vingt pour cent de leur valeur.

Un arrêt du 6 ſeptembre 1701 impoſa l'*alun* de roche du cru d'Angleterre & des pays en dépendans, à 10 livres le cent peſant: mais après la paix d'Utrecht, M. Deſmarets fit ſavoir aux fermiers généraux, le 26 août 1714, que l'intention du roi étoit que l'*alun* apporté à l'avenir par des vaiſſeaux de Hollande ou d'autre domination que l'Angleterre, ſoit reçu en payant les droits fixés par le tarif de 1664, ſans examiner s'il eſt d'Angleterre ou d'ailleurs. Le traité de commerce fait avec l'Angleterre a rendu ce commerce libre aux anglois.

On prépare auſſi de l'*alun* en France, près les monts Pyrénées. Il y en a une veine courante avec abondance dans la viguerie de Prades en Rouſſillon.

Les teinturiers & les enlumineurs font un grand uſage de ce minéral. On l'emploie en chirurgie comme eſcarrotique, deſſicatif, & aſtringent, dans les hémorragies; mais ſon uſage n'eſt pas sûr à l'intérieur, les médecins le regardent plus comme un poiſon, que comme un médicament. Cependant il eſt d'un grand uſage pour clarifier le vin & les liqueurs, le ſucre, &c., pour deſſaler la morue, &c. Cette propriété de l'*alun*, qui en rend l'abus ſi voiſin de ſon uſage, doit rendre les pères de famille, les médecins, & les magiſtrats de police attentifs aux boiſſons & alimens dans leſquels la routine & l'avidité continuent de le faire entrer. Il devient un vrai poiſon, lorſqu'il ſéjourne dans des vaiſſeaux de plomb ou d'étain allié de plomb. On a pris des précautions pour en prévenir les mauvais effets, mais l'ignorance les rend ſouvent inſuffiſantes.

Des boulangers de France & des pays étrangers emploient quelquefois l'*alun* pour rendre leur pain plus blanc, & des médecins ont obſervé que c'étoit la ſource de maladies chroniques, d'autant plus rebelles, que cette cauſe peut ſans ceſſe les entretenir. La police ne peut trop veiller ſur de pareils abus: il ne ſuffit pas qu'elle les puniſſe par des amendes pécuniaires, elle doit dénoncer au public ceux qui veulent s'enrichir aux dépens de ſa ſanté, comme des hommes indignes de ſa confiance: *Plus les délits ſont cachés & obſcurs, plus la punition doit avoir d'éclat, ſi l'on veut qu'elle produiſe ſon effet.* M. des Eſſarts, de qui nous empruntons ces paroles, déſire que le magiſtrat de police faſſe un exemple ſur ceux qui abuſent de l'*alun* dans les alimens, pour empêcher qu'ils aient des imitateurs; mais auparavant il ſeroit néceſſaire d'inſtruire les gens de chaque métier, des maux qu'ils peuvent produire par ſon moyen; car on ne peut guère punir l'ignorance, & la cupidité s'en prévaut ſouvent, & c'eſt ce qu'on peut faire en ſubordonnant les métiers de bouche aux médecins.

Finiſſons en obſervant qu'on met de l'*alun* dans l'eau-de-vie & les autres liqueurs dans leſquelles on garde des animaux & des végétaux, pour en conſerver les couleurs. (*M.* VERDIER.)

ALUNIBUR. (*Mat. méd.*) Un des mots par leſquels les alchimiſtes déſignent l'argent, *luna*, *diana*. (*M.* DE FOURCROY.)

ALVAREZ (Antoine), docteur en médecine, & profeſſeur dans les univerſités d'Alcala & de Valladolid, fut médecin du duc d'Oſſone, vice-roi de Naples.

Il étoit probablement en cette ville en 1585, lorſque parut l'ouvrage que nous avons de lui, ſous ce titre:

Epiſtolarum & conſiliorum medicinalium pars prima; omnibus non medicis modò, ſed etiam philoſophiæ ſtudioſis utiliſſima. Neapoli, apud Horatium Sawianum, 1585, in-4°. *Additæ ſunt ſub finem defenſiones pro Joanne Altimaro, in Salvi Saliani apologiam: quod ea quæ dixit Altimarus pro partis defenſione contra Salvum, veriſſima ſint, & in oppoſitum adducta nihil concludant.* MANGET.

Le même Manget indique de ſuite deux autres médecins eſpagnols, ſous le nom d'*Alvarez*. Il ſuffit d'en avertir. (*M.* GOULIN.)

ALVÉOLE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voy.* CARIE, DENTS, PIERRES. (*M.* HUZARD.)

ALVÉOLES, ALVÉOLAIRE. (*Maladies des dents.*) (*Voyez* MALADIES DES DENTS.) (*M.* CHAMSERU.)

ALVI-FLUXUS (*ordre noſol.*), terme générique employé par M. de Sauvages pour exprimer toutes ſortes de *flux de ventre* proprement dits, toute eſpèce de vomiſſement, & même les ſimples

nauſées, ſans aucun égard à la qualité ou à l'état des matières rendues par les malades. Cette ſérie des maladies forme le ſecond ordre de la ixe claſſe du ſyſtême de M. de Sauvages. Elle renferme les affections ſuivantes ; ſavoir, le *flux hépatique* (hepatirrhœa), les *hémorroïdes*, la *dyſſenterie*, le *melæna*, les *nauſées*, les *vomiſſemens*, la *paſſion iliaque*, le *cholera*, la *diarrhée*, le *flux cœliaque*, la *lienterie*, le *teneſme*. Voyez ces mots à leur rang. (*V. D.*)

ALVI-FLUXUS *non ſanguinolenti*. (*ordre noſol.*) M. de Sauvages nomme généralement ainſi toutes les évacuations contre nature des matières contenues dans les premières voies, qui ſe font, ſoit par le vomiſſement, ſoit par les ſelles, & dans leſquelles on ne remarque point de ſang. Cette ſérie de léſions comprend, dans le ſyſtême de cet auteur, la *nauſée*, le *vomiſſement*, la *paſſion iliaque*, le *cholera*, la *diarrhée*, le *flux cœliaque*, la *lienterie* & le *teneſme*. Voyez dans Sauvages, cl. ix, ord. ij, § ij. Sagar a adopté entièrement la même diviſion ; mais il a cru devoir ajouter aux différentes affections dont on vient de voir le dénombrement, la *proctorrhœa*, ou l'eſpèce d'écoulement hémorroïdal, qui conſiſte en un ſuintement de ſérolités jaunâtres & muqueuſes, mêlées quelquefois de filets de ſang. Sagar, cl. v, ord. iij. (*V. D.*)

ALVI-FLUXUS *ſanguinolenti*. (*Ordre noſol.*) Sauvages, cl. ix, ord. ij, §. j. — Sagar, cl. v, ord. ij. Cet ordre de léſions comprend le *flux hépatique*, les *hémorroïdes* proprement dites, la *dyſſenterie* & le *melæna*. Voyez ces divers mots chacun à leur rang. (*V. D.*)

ALVIN. (*Art vétérinaire, ichtiologie.*) *Voyez* ALEVIN. (*M. HUZARD.*)

ALVINES (*évacuations.*) (*Méd. pratique.*) On appelle ainſi les évacuations des matières excrémentitielles amaſſées dans les inteſtins. Voyez les articles DÉJECTIONS, MATIÈRE FÉCALE, EXCRÉMENS. (*M. CAILLE.*)

ALYPUM *ou* FRUTEX TERRIBILIS. (*Hiſt. nat.*) C'eſt un arbuſte qui s'élève à environ une coudée ; ſa racine eſt couverte d'une écorce noirâtre, ſa longueur eſt de quatre ou cinq pouces, & ſa groſſeur de près d'un pouce de diamètre en ſon collet ; elle eſt garnie, ou plutôt partagée en trois ou quatre groſſes fibres ; ſes branches ſont couvertes d'une petite pellicule d'une couleur rouge brune, déliées & caſſantes ; ſes feuilles, placées ſans ordre, tantôt par bouquets, tantôt iſolées, quelquefois accompagnées à leurs aiſſelles d'autres petites feuilles, ſont de différentes figures : les unes reſſemblent aux feuilles du myrte ; les autres s'élargiſſent vers le bout, ou ſont en trident, ou n'ont qu'une pointe. Les plus grandes ont environ un pouce de longueur, ſur trois ou quatre lignes de largeur, & ſont épaiſſes & d'un vert éclatant. Chaque branche porte une ſeule fleur, quelquefois deux, mais rarement : ces fleurs ſont d'un beau violet, & ont environ un pouce de diamètre ; elles ſont compoſées de demi-fleurons, & de leur milieu s'élèvent quelques étamines blanches, avec un petit ſommet noirâtre. Ces fleurons finiſſent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, ſur une ligne de large : chaque demi-fleuron porte ſon embryon, qui, quand la fleur eſt paſſée, devient une ſemence garnie d'une eſpèce d'aigrette. Toute la fleur eſt ſoutenue par un calice compoſé de feuilles diſpoſées en écailles, chacune deſquelles n'a que deux ou trois ligne de long ſur une de large.

On lit dans *Cluſius*, que les charlatans de l'Andalouſie donnoient la décoction de cette plante pour les maladies vénériennes ; d'autres gens de même caractère la ſubſtituent au ſéné ; mais la violente action de ce remède, qui n'a pas été nommé pour rien *frutex terribilis*, fait ſouvent repentir de ſon uſage, & ceux qui l'ordonnent, & ceux à qui il eſt ordonné. Mémoires de l'académie royale des ſciences 1712.

Cette plante a beaucoup d'amertume, ſon goût eſt auſſi déſagréable que celui du lauréole, & ſon amertume augmente beaucoup pendant ſix ans. On la trouve en pluſieurs endroits du Languedoc ; mais elle croît principalement en abondance ſur le mont de Cette, dans cette province auprès de Frontignan ; c'eſt pour cette raiſon que les botaniſtes lui ont donné le nom d'*alypon montis Ceti* ; on trouve auſſi l'*alypum* dans pluſieurs endroits de Provence, ſur-tout dans ceux qui ſont voiſins de la mer & ſitués au midi.

Elle eſt un violent cathartique, & ne purge pas avec moins de force la bile, le phlegme, & les humeurs aqueuſes, que le tithymale. Mais nous ne ſaurions trop répéter qu'on ne doit ſe ſervir d'un remède ſi violent qu'avec beaucoup de précaution. (*Anc. Encycl.*) (*M. DE FOURCROY.*)

ALYSSE. (*Mat. méd.*) L'alyſſon, nommé *alyſſe* par M. de la Mark, eſt un genre de plantes crucifères, dont le caractère générique eſt d'avoir des dents ou appendices ſur les filets de deux de leurs étamines. L'eſpèce qu'on emploie quelquefois en médecine eſt l'*alyſſon perenne*, *montanum*, *incanum* de Tournefort, & l'*alyſſum montanum* de Linneus. Cette plante eſt formée de beaucoup de tiges de ſix ou ſept pouces, couchées, grêles, & un peu velues ; ſes feuilles inférieures ſont ovales, en ſpatule, & rudes au toucher ; on y voit beaucoup de points blancs, formés par des poils arrangés en étoiles ; les ſupérieures ſont allongées, pointues, d'un vert blanchâtre. Les fleurs ſont jaunes & diſpoſées en corymbes à l'extrémité des tiges. On trouve cette plante par-tout dans les lieux ſecs, ſablonneux, pierreux, & ſur-tout dans

les endroits élevés. Toute la plante eſt regardée comme inciſive & apéritive. Quelques auteurs l'ont déſignée comme un ſpécifique de la rage ; mais cette propriété eſt bien loin d'être démontrée. (*M. DE FOURCROY.*)

ALYSSON. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* CAMELINE. (*M. HUZARD.*)

ALZAN, ALZAN BRÛLÉ, ALZAN CLAIR, ALZAN POIL DE VACHE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ROBES *ou* POILS.) (*M. HUZARD.*)

ALZEMAFOR (*Mat. méd.*), ſynonyme arabe & alchimique de cinnabre. (*Voyez* SULFURE DE MERCURE. (*M. DE FOURCROY.*)

AMADOU, AMADOUVIER. (*Mat. méd.*) On nomme en françois *amadouvier*, l'eſpèce de champignon qu'on emploie pour faire l'*amadou* (*boletus igniarius*). Nous avons dit, à l'article *agaric de chêne*, comment on prépare l'*amadou*, & nous avons fait remarquer que cet *amadou* peut être employé pour arrêter les hémorragies avec autant de ſuccès que l'agaric préparé à la manière de M. Broſſard. Il eſt donc important de ſavoir que cette ſubſtance ſi commune par-tout, & qu'on emploie pour allumer le feu en recueillant deſſus les petits boulets de fer embraſés, détachés du briquet par le choc des pierres dures, que l'*amadou*, en un mot, peut être appliqué ſur les plaies un peu grandes ou profondes, lorſque l'hémorragie, difficile à arrêter par les ſimples panſemens, provient de la ſection de quelque artériole un peu groſſe. (*M. DE FOURCROY.*)

AMADOU. (*Chirurgie & Matiere médicale-vétérinaire.*) L'*amadou* n'eſt autre choſe que l'agaric de chêne, privé de ſa partie ligneuſe, & préparé pour l'uſage domeſtique ; nous ne parlerons pas ici de ſa préparation, elle n'eſt pas de notre reſſort ; nous nous contenterons d'obſerver qu'il devroit être d'un uſage fréquent dans la chirurgie vétérinaire. Il eſt de peu de valeur. Les parties nitreuſes & ſulphureuſes dont il eſt imbu, le rendent un fort bon ſtyptique, propre à arrêter les hémorragies, & il eſt à préférer à la ligature, lorſqu'on peut le maintenir par un bandage. Nous avons été à même de l'employer pluſieurs fois, faute d'étoupes ou d'autres médicamens, & nous n'avons jamais vu ſon uſage être ſuivi d'aucuns mauvais effets. Un petit morceau très-doux d'*amadou*, placé ſur des *articulations ouvertes*, ſoit dans l'opération du javart encorné, ſoit dans d'autres circonſtances, a produit le même effet que le mélange plus cher & plus vanté, en pareil cas, d'eſprit de vin & de camphre. Il eſt auſſi deſſicatif ; quelques ulcères du garot & du pied, qui duroient depuis long-temps & qui réſiſtoient aux deſſicatifs ordinaires, ſe ſont ſéchés promptement après ſon application. (*M. HUZARD.*)

A-MAIGRE. (*Art vétérinaire, Maréchallerie.*) (*Voyez* FERRURE.) (*M. HUZARD.*)

AMAIGRIR. (*Hygiène.*)

Partie III. *Régles d'hygiène.*

Claſſe II. *Hygiène privée.*

Section IV. *Changemens.*

C'eſt changer de conſtitution ; l'habitude trop peu interrompue du travail, les grandes affections de l'ame, l'uſage trop fréquent de certains alimens, produiſent le plus ordinairement cet effet. *Voyez* MAIGREUR. (*M. MACQUART.*)

AMAIGRISSEMENT. (*Méd. prat.*) Diminution d'embonpoint. Cet état a lieu toutes les fois qu'on perd plus qu'on ne répare. *Amaigriſſement* exprime l'état d'une perſonne qui maigrit, & *maigreur*, l'état où ſe trouve celui qui a éprouvé une diminution d'embonpoint. Lorſque l'*amaigriſſement* n'eſt accompagné d'aucune léſion de fonctions, ce n'eſt point une maladie ; mais il devient ſymptôme d'une maladie quand le contraire a lieu ; alors il prend les noms de maraſme, d'atrophie, de conſomption. Voyez ces articles. (*M. CAILLE.*)

AMAIGRISSEMENT, *macies*, *marcor*. (*Médec. chirurgie.*) L'on doit entendre par *amaigriſſement*, la diminution ſucceſſive de l'embonpoint de tout le corps, ou de quelqu'une de ſes parties, avec ou ſans fièvre.

MM. de Sauvages & Cullen ont compris tous les *amaigraiſſemens* dans un ſeul ordre, & ſous deux genres. Cette diviſion me paroît incomplète & inexacte ; 1°. parce que la maigreur eſt un changement commun à un plus grand nombre de maladies, que celles qui ſont renfermées dans cet ordre. Elle ne peut donc point faire le caractère diſtinctif de ces dernières. 2°. Ils n'en déterminent point aſſez les différens degrés, les complications, & les eſpèces : car combien de degrés ne peut-on pas compter depuis le plus léger changement d'embonpoint, juſques au maraſme. On a très bien décrit le maraſme, qui eſt le dernier degré de la maigreur ; puiſqu'on lui a trouvé des ſignes diſtinctifs, pourquoi n'en a-t-on point aſſigné à ceux qui le précèdent dans la même maladie ; car la maigreur qui commence, n'eſt pas la même que celle qui finit. Pourquoi a-t-on déſigné dans la même maladie tous ſes degrés ſucceſſifs par le même nom d'atrophie ? Les enfans qui ont ſouffert dans le ſein de leur mère, ceux qui naiſſent avant le ſeptième mois, & qui néanmoins peuvent vivre avec des ſoins, ſont tous maigres & atrophies : cependant ces êtres malheureux, que des mains charitables ſauvent chaque jour en grand nombre, ont été oubliés par les noſologiſtiſtes ; 3°. M. Cullen avoue qu'un très-grand nombre d'*amaigriſſemens*,

commence ſans fièvre, & qu'il finit par la fièvre hectique, quoique la maladie ſoit toujours la même. Dans ce cas, elle devroit, ſuivant leurs principes, appartenir tantôt à un genre, tantôt à l'autre. Cette variation une fois admiſe, doit mettre néceſſairement de l'incertitude dans ſon traitement.

Il ſeroit facile de pouſſer plus loin les réflexions ſur la défectuoſité des méthodes. M. Raymond a obſervé très-judicieuſement que la phthiſie pulmonaire a parcouru ſouvent ſon premier degré, en total ou en partie, avant que le poumon ſoit ulcéré, ou que la fièvre lente ſoit établie. Elle n'en eſt pas moins pour cela une véritable phtiſie pulmonaire. Cependant M. de Sauvages l'a rangée dans la claſſe des cachexies à l'ordre des maigreurs, comme ſi l'ulcère avoit exiſté dès ſon commencement; & M. Cullen, dans celle des pyrexies, à l'ordre des hémorragies. L'un ou l'autre ſe trompent certainement dans le choix de la claſſe & de l'ordre: & tous les deux en ne diſtinguant point les périodes ſuppuratoires, d'avec celles qui les précédent. M. Cullen, ſur tout, me paroît avoir d'autant plus de tort de placer la phthiſie à la ſuite de l'hémophthiſie, qu'il avoue, qu'il y a nombre de ces maladies dans leſquelles le malade ne crache point de ſang. Cette obſervation journalière auroit dû lui faire abandonner cette diſtribution.

Les méthodes, à la vérité, ſont avantageuſes pour ſoulager la mémoire. Elles conviennent aux écoles, parce qu'elles facilitent l'enſeignement au profeſſeur & aux élèves; mais elles ſont tout au moins inutiles au praticien, qui ne doit avoir ſous ſes yeux, auprès des malades, qu'un tableau net & abrégé des maladies. Ces diviſions minutieuſes, ces maladies idéales que l'on y rencontre, cette nomenclature abſtraite & trop nombreuſe, ſont des fardeaux dont il ne doit point ſe ſurcharger.

1°. L'*amaigriſſement* n'eſt ſouvent qu'une incommodité légère dont nous nous apercevons à peine. Ce n'eſt pour lors qu'une diminution paſſagère de notre embonpoint, ſans altération des fonctions, les forces reſtant les mêmes. Si la maigreur n'étoit pas viſible, ſi la largeur de nos vêtemens ne nous en faiſoit point apercevoir, nous croirions être toujours dans le même état de ſanté.

L'influence des ſaiſons, les révolutions des divers âges, les paſſages de l'enfance à la puberté, de celui-ci à l'adoleſcence, &c.; l'uſage des plaiſirs trop vifs, les voyages, une étude trop longue & mille autres circonſtances dans la vie changent momentanément notre conſtitution d'une manière inſenſible.

Quoique les variations de maigreur & d'embonpoint ne forment point un état maladif, car la ſanté a une certaine latitude; l'on peut être plus ou moins gras & ſe bien porter. Les forces de la nature ſuffiſent pour lors pour diſſiper ces nuances de maigreur. Cependant il eſt néceſſaire de les connoître, non ſeulement pour avoir la certitude que la ſanté reſte intacte, mais encore afin de ſavoir à quel degré cette maigreur commence à être une maladie, pour la prévenir ou la traiter. C'eſt une négligence des noſologiſtes, qui ont fait des eſpèces des plus petites taches de la peau, de n'en avoir point fait de ces maigreurs paſſagères.

2°. L'*amaigriſſement* arrive d'autres fois lentement & ſans fièvre. Ses progrès ſucceſſifs ſont longs & conſtans. Le malade dépérit chaque jour, quoi qu'il faſſe, pour lors c'eſt une maladie grave qui conduit preſque toujours au tombeau. Un grand nombre de cauſes peuvent la produire & en multiplier les eſpèces; il ſera néceſſaire d'y jeter un coup-d'œil, après que nous aurons indiqué les autres *amaigriſſemens* auxquels ces mêmes cauſes donnent lieu.

3°. Dans d'autres circonſtances, la fièvre hectique accompagne la maigreur. Tantôt elles débutent enſemble, d'autres fois la fièvre ne s'y complique qu'après un certain temps de dépériſſement. Les accidens qui en réſultent, ſont ordinairement fâcheux & opiniâtres; c'eſt encore une maladie mortelle, lorſqu'elle a fait de grands progrès.

4°. Lorſque dans les maladies n°. 2 & 3, l'*amaigriſſement* eſt porté à un degré extrême, on l'appelle *maraſme*; il eſt incurable.

5°. Souvent il n'y a qu'une partie du corps qui maigrit. Cette dernière maladie peut être plus ou moins dangereuſe.

Avant de développer davantage les caractères de l'*amaigriſſement*, il convient d'examiner le mécaniſme qui le produit, & d'en faire connoître les cauſes.

Le ſyſtême vaſculeux & le tiſſu cellulaire compoſent la majeure partie du corps humain. L'abondance des fluides dans les vaiſſeaux & la graiſſe dans le tiſſu cellulaire donnent de l'embonpoint. Leur défaut eſt la principale cauſe de l'*amaigriſſement*.

Les fluides qui circulent dans nos vaiſſeaux, agiſſent contre leurs parois & les diſtendent; ceux-ci réagiſſent ſur les liquides par leurs forces élaſtique, tonique, & nerveuſe. L'équilibre ceſſe auſſitôt qu'une cauſe quelconque diminue l'action des fluides: les vaiſſeaux ſe contractent plus fortement, leur volume diminue en proportion, & le malade maigrit.

La ſeconde cauſe de notre embonpoint vient de la graiſſe, qui, ſéparée de la maſſe du ſang, eſt dépoſée dans le tiſſu cellulaire, qu'elle remplit. Dans l'état de ſanté, elle eſt repompée de ces cellules pour divers uſages: les obſtacles qui troublent cette ſécrétion, ou qui augmentent cette abſorption, ſont une ſeconde cauſe de maigreur.

Quoique les cauſes qui diminuent nos liquides & la graiſſe, agiſſent preſque toujours enſemble, je vais les parcourir ſéparement, afin que l'on puiſſe concevoir leur manière d'agir plus clairement.

Des fluides.

L'action des fluides ſur les parois des vaiſſeaux dépend de leur quantité & de leur conſiſtance. Pluſieurs cauſes peuvent altérer l'une & l'autre.

1°. Le défaut d'alimens, ceux qui ne ſont point aſſez nourriſſans, le jeûne, la diète, la famine, la pauvreté diminuent la quantité de nos liquides. Les alimens qui contiennent peu de ſubſtances nutritives, tels que les végétaux, ceux qui ſont âcres, ſalés, épicés, altèrent leur conſiſtance.

2°. Une ſeconde cauſe de diminution des fluides ſont les obſtacles qui s'oppoſent à l'arrivée des ſucs alimentaires dans les vaiſſeaux ſanguins, comme l'obſtruction des glandes lymphatiques du méſentère ; ce vice exiſte toujours chez les ſcrophuleux. On le rencontre auſſi chez nombre de jeunes gens qui ne préſentent aucun ſigne extérieur d'écrouelles. Les rachitiques & les phthiſiques y ſont auſſi très-ſujets : ce n'eſt point cependant l'unique cauſe de maigreur de ces derniers.

Le défaut d'abſorption des lymphatiques chyleux, eſt auſſi un autre obſtacle très-difficile à connoître.

La rupture du canal thorachique intercepte le cours du chyle, & produit une hydropiſie particulière.

3°. Le vice des organes de la digeſtion, principalement celui de l'eſtomac, la dipepſie, &c., ſont une ſource féconde de conſomption. Les ſucs alimentaires dans ces cas ſont mal digérés, de ſorte qu'ils n'arrivent point en quantité néceſſaire dans la maſſe du ſang, ou ils ſont peu propres à la nutrition. Les hypocondriaques ſont très-expoſés à ce vice d'atonie de l'eſtomac.

4°. La quatrième cauſe du défaut de fluides vient des évacuations exceſſives, telles que le vomiſſement, la diarrhée, la dyſſenterie, les ſueurs, les diabètes, les fleurs blanches, la ſalivation abondante, les hémorragies, les grandes plaies, les fréquentes ſaignées.

Tous les vaiſſeaux communiquent enſemble : lorſqu'il arrive une déplétion partielle, les vaiſſeaux pleins ſe déchargent dans les vaiſſeaux vides, de ſorte que tout le ſyſtême ſe contracte & diminue de volume.

Une tranſpiration trop abondante, telle que celle des climats brûlans, peut être une cauſe d'*amaigriſſement*, quoique l'on prenne une nourriture ſucculente & abondante. La perte excède dans ce cas la réparation.

5°. Si les fluides s'accumulent dans une cavité, il en réſultera de la maigreur dans les parties oppoſées, comme dans l'hydropiſie & certaines groſſeſſes.

Si les fluides ſont entraînés vers une partie unique, qu'il s'y établiſſe un point d'irritation, les autres parties maigriront.

Cet effet eſt produit quelquefois par les exutoires, les ſtimulans extérieurs, les ulcères, les fiſtules, les caries ; ces dernières produiſent plus conſtamment cet effet, par l'évacuation continuelle qu'elles entretiennent.

6°. Toutes les eſpèces d'acrimonies qui infectent les humeurs, ſur-tout la purulente, ſont une cauſe de diminution de fluides. Cette dernière a une analogie ſingulière avec le chyle, la bile, & tous les fluides, qu'elle diſſout lorſquelle réflue dans le ſang. Elle eſt la cauſe la plus énergique de la fièvre hectique. Elle a la propriété de l'exciter beaucoup plutôt que d'autres acrimonies ; car on porte pendant long temps des cancers, avant que la fièvre paroiſſe. Il en eſt de même du ſcorbut ; au lieu qu'une ſuppuration interne eſt toujours accompagnée de mouvemens fébriles.

Les poiſons âcres & corroſifs diminuent pareillement la maſſe des fluides en les diſſolvant, en empêchant la nutrition, en augmentant les évacuations.

7°. La quantité des fluides eſt encore diminuée d'une manière très-ſenſible par l'influence des cauſes morales. Rien ne maigrit autant & ſi promptement que les paſſions fortes. Les longs chagrins nous minent, les méditations profondes nous épuiſent ; la raiſon propoſée par M. de Sauvages pour expliquer ces effets, n'eſt pas ſuffiſante. Il les attribue à l'affoibliſſement des forces du cœur. Cet organe n'eſt pas le ſeul qui eſt frappé, l'irritabilité totale du ſyſtême l'eſt également : ainſi que les forces organiques de tous les autres viſcères, les facultés de l'ame éteignent auſſi la force nerveuſe.

8°. L'*amaigriſſement* dans le *tabes dorſalis* dépend, 1°. de la foibleſſe des organes de la génération, leſquels ont la vertu d'entretenir le ton du reſte du corps, lorſqu'ils ſont dans leur pleine vigueur ; 2°. du plaiſir exceſſif qui accompagne cette évacuation, lequel énerve l'individu qui s'y livre. La quantité de matière évacuée dans cet acte eſt trop petite pour diminuer ſenſiblement la maſſe des liquides.

9°. La coalition des parois des petits vaiſſeaux arrête l'entrée des fluides, ou diminue leur introduction. La ſéchereſſe & le dépériſſement des viellards doivent être attribués à cette coalition.

La paralyſie des gros troncs artériels, qui ne peuvent pouſſer les fluides juſques dans les extrémités capillaires, explique la maigreur des membres paralytiques dans certains cas ; cependant lorſqu'elle eſt la ſuite de l'apoplexie, il faut croire que la foibleſſe totale du ſyſtême & du cœur y contribuent auſſi.

10°. L'abus des liqueurs ſpiritueuſes, les excès avec les femmes, les vers chez les enfans, les crinons qui les piquent, les rivages de la mer imprégnés d'exhalaiſons ſalines dans les climats chauds, ſont autant de cauſes de conſomption.

11°. Les tumeurs externes & internes, les fractures, les calus, les luxations, les exoſtoſes, les polypes, les meurtriſſures, les compreſſions des artères, des nerfs, ſont une ſource féconde de l'*amaigriſſement* général du corps ou de celùi de quelqu'un de ſes membres.

De la graiſſe.

1°. Le tiſſu cellulaire eſt le réſervoir de la graiſſe. L'on connoît l'étendue de cet organe, & combien il contribue à former l'embonpoint, par ſa plénitude; lorſque les alimens contiennent peu d'huile, ils en fourniſſent peu à la maſſe du ſang. Sa ſecrétion dans le tiſſu cellulaire eſt moindre par cette raiſon. On obſerve en général que les hommes qui ſe nourriſſent de ſubſtances animales, ſont beaucoup plus gras. Les herbages engraiſſent moins les beſtiaux, que les grains, qui contiennent beaucoup plus d'huile : le défaut d'aliment & la nourriture végétale diminuent la graiſſe, comme les autres fluides.

2°. L'exercice épuiſe de deux manières le réſervoir de la graiſſe; 1°. il enlève au ſang une portion des ſucs nourriciers, en augmentant la tranſpiration; il en reſte moins par conſéquent pour fournir à ſa ſecrétion : 2°. cette dernière, dépoſée dans les cellules du tiſſu adipeux, doit enſuite en être abſorbée pour d'autres uſages. Elle doit revenir dans les interſtices des fibres muſculaires, afin d'en faciliter le mouvement; l'exercice l'y fait refluer en trop grande quantité. Dans d'autres circonſtances elle rentre dans le torrent de la circulation, pour y envelopper les acrimonies qui l'infectent. Le ſcorbut, le cancer, la maladie vénérienne, la gale, les poiſons nous en fourniſſent des exemples.

3°. Toute eſpèce de fièvre maigrit dans peu de jours. L'on peut concevoir cet effet de deux manières; 1°. en augmentant la tranſpiration, qui diminue la graiſſe & les fluides; 2°. en abſorbant la première, afin d'envelopper l'acrimonie qu'elle produit. Les fièvres lentes préſentent des exemples remarquables de ces deux effets. L'affaiſſement du tiſſu cellulaire, porté à un point extrême dans cette maladie, prouve évidemment la grande abſorption de la graiſſe & la petite quantité de ſa ſecrétion.

J'ai déjà dit que les *amaigriſſemens* paſſagers ne devoient être connus du médecin, que pour diſtinguer le terme où ils deviennent une maladie ſérieuſe. Il ne ſera queſtion ici que de ces derniers.

Pour bien connoître les *amaigriſſemens* maladifs, il faut les décrire comme toutes les maladies. Les caractères avec leſquels les noſologiſtes les diſtinguent, ſont inſuffiſans auprès des malades.

Quel que ſoit l'*amaigriſſement* que l'on traite, il faut conſidérer, 1°. les digeſtions; 2°. l'état des fluides; 3°. celui du pouls; 4°. l'organe de la peau; 5°. le tiſſu cellulaire; 6°. l'état général de ſpaſme ou d'atonie; 7°. le moral du malade.

1°. Quand on s'eſt aſſuré que l'eſtomac fait mal ſes fonctions par les ſignes qui leur ſont propres (*Voyez* ANOREXIE, DYSPEPSIE, FLATUOSITÉS, AIGREURS, &c.), on eſt déjà en état, dans beaucoup de circonſtances, de connoître la ſource de pluſieurs eſpèces de maigreurs, telles que celles des hypocondriaques, la nerveuſe de M. Lorry, la chlorotique & autres. Ceſt par le ſentiment de la faim principalement que l'on reconnoîtra la cauſe du dépériſſement des enfans en nourrice; & l'on ne ſera plus ſurpris de leurs cris continuels, de voir leurs feſſes rouges, enflammées, leurs urines rares & briquetées, la peau flaſque & ridée, quand on les verra teter avec avidité une autre nourrice que la leur.

Après l'état de l'eſtomac, il faut conſidérer celui du reſte du tube inteſtinal, celui des autres viſcères abdominaux, ſur-tout celui du méſentère. C'eſt encore par les ſignes des maladies qui leur ſont propres, que l'on connoîtra beaucoup d'eſpèces de maigreurs, telles que le *tabes ſcrophuloſa*, *glandularis*, *meſenterica*, *infantilis*, *rachialgica*, *atrophia infantum*, *tabes hepatica*, &c. Toutes les diarrhées de longue durée ſont toujours accompagnées de maigreur. Il eſt très-important dans la pratique de bien diſtinguer ſi elles en ſont la ſource ou le dernier terme. Il eſt encore très-important de bien diſtinguer ſi la diarrhée n'eſt point entretenue par l'engorgement des glandes lymphatiques, ſi elle n'eſt pas due à l'acrimonie particulière des humeurs, telle que la purulente, qui s'évacue par cette iſſue, ou ſi ce n'eſt point un mouvement ſympathique du ſyſtême nerveux qui irrite les inteſtins, comme cela arrive ſouvent lors de la dentition des enfans; car la maigreur n'étant que le ſymptôme de la maladie, elle ne guérira qu'avec elle.

2°. L'état des fluides ſe réduit à leur épaiſiſſement ou à leur acrimonie. Le vice ſcrophuleux entretient communément le premier. L'âge de l'enfance où la fibre eſt lâche, la conſtitution foible du ſexe, favoriſent beaucoup les épaiſiſſemens lymphatiques des glandes.

Il y a encore un état d'épaiſiſſement très-difficile à connoître, qui donne lieu à la maigreur. C'eſt celui qui ſurvient quelquefois à la ſuite de la ſuppreſſion des règles ou des hémorroïdes, dont j'ai déjà fait mention. Le malade maigrit & dépérit, on ne le rétablit que par de petites ſaignées fréquentes, & en faiſant reparoître l'évacuation arrêtée. Le pouls dur, petit, ſerré; des douleurs locales; les forces augmentées après la ſaignée, le malade conſervant toujours des couleurs, quoiqu'il maigriſſe : tels ſont les ſignes de cette eſpèce d'atrophie.

La diſſolution acrimonieuſe des humeurs dépend de différens levains, de toutes les eſpèces de fièvres, ou des poiſons corroſifs. Les divers ſymptômes qui ſont les réſultats de ces cauſes, ſervent auſſi à faire la différence de l'*amaigriſſement* qui les accompagne.

Les

Les anxiétés, les douleurs internes, les ſpaſmes violens, qui ſont les ſuites ordinaires des poiſons, ainſi que les douleurs rongeantes & atroces de certaines caries, nous donnent des caractères certains de la cauſe & de l'eſpèce de maigreur qu'elles produiſent.

3°. Les variétés du pouls ne ſont pas moins importantes pour nous guider dans la connoiſſance des *amaigriſſemens* : 1°. il prend quelquefois une marche de lenteur, de molleſſe, & de dilatation très-ſingulière ; l'on eſt ſurpris, lorſqu'on compare les forces muſculaires & organiques du malade avec ſes forces vitales, de voir que les premières ſont ſupérieures aux dernière ; le malade maigrit ſans fièvre, quoiqu'il faſſe paſſablement toutes ſes fonctions : 2°. il eſt petit, lent, foible, ſans que le malade ſoit beaucoup maigri : 3°. il eſt dur, fréquent, ſerré, lorſque la maigreur vient de ſuppreſſion : 4°. il eſt foible, lent, inégal chez les vieillards & les paralytiques : 5°. la fièvre étique a le caractère de la rémittente, ayant deux redoublemens chaque jour, le premier avec friſſon & chaleur, le ſecond avec friſſon, chaleur, & ſueur ; le pouls ſuit les variations des redoublemens, & eſt petit & fréquent dans les intervalles : 6°. le pouls garde la marche naturelle dans les premiers périodes de pluſieurs eſpèces d'*amaigriſſement*, c'eſt-à-dire, qu'il reſſemble au pouls diurne de l'homme en ſanté, qui eſt plus calme le matin, plus vif & plus développé le ſoir ; lorſque la fièvre lente vient s'établir, on ne s'aperçoit du changement du pouls que le ſoir : 7°. le pouls eſt petit, ſerré, fréquent, lorſque la fièvre ſe joint à la maigreur dès le commencement : 8°. les cauſes morales ſédatives impriment une lenteur ſingulière au pouls : 9°. les évacuations exceſſives donnent au pouls de la fréquence tous les ſoirs, & la fièvre lente s'établit bientôt. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une hiſtoire plus complète de la marche du pouls dans cette maladie, ſur-tout de ſon état ſédatif, qui ne tient pas à l'épuiſement.

4°. Les modernes connoiſſent mieux que les anciens la ſtructure & les uſages de la peau. Ces derniers, meilleurs obſervateurs, avoient preſſenti ſon influence ſur l'économie animale, & en retiroient de plus grands ſecours dans le traitement des maladies. M. Raymond, médecin de Marſeille, s'eſt beaucoup rapproché des préceptes ſalutaires de ces derniers. Il ſtimuloit cet organe par les rubéfians, les *dropaces*, &c., dans les maladies de conſomption. L'on néglige trop ſes effets ſympathiques. Ce n'eſt que par la peau que l'on peut guérir la phthiſie pulmonaire & les conſomptions catarrales, & c'eſt par elle que l'on guérit un grand nombre de maladies de l'eſtomac. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE, DYSPÉPSIE.)

La peau embraſſe dans toute ſon étendue le tiſſu cellulaire, dont elle n'eſt qu'une continuité. Celui-ci pénètre la ſubſtance de tous les viſcères dont il eſt partie conſtituante. La peau eſt le terme où aboutit le plus grand nombre des extrémités artérielles ; c'eſt là où elles jouiſſent de la plus grande irritabilité ; c'eſt donc par elle que l'on doit tenter de rétablir la ſecrétion adipeuſe, & de redonner au ſyſtême muſculaire le reſſort qu'il a perdu, afin d'augmenter la maſſe des fluides & de ranimer la nutrition ; c'eſt donc par elle qu'il faut, par des ſecouſſes ſympathiques, rétablir les digeſtions.

La peau eſt sèche, aride, écailleuſe chez les vieillards, auxquels elle occaſionne des demangeaiſons inſupportables, accompagnées de dégoût ; elle eſt auſſi sèche & écailleuſe ſur la fin des fièvres étiques. Une chaleur âcre la diſtingue pour lors de celle des vieillards, dont les membres ſont toujours froids quand on les touche. Celle des enfans nouveaux-nés, ou qui ont teté déjà quelques mois, eſt pâle & ridée ſans écailles lorſqu'ils ſont maigres ; celle des feſſes eſt rouge & enflammée, à cauſe de l'âcreté de l'urine. Dans les engorgemens glanduleux, elle eſt pâle & flaſque, jaune ou brune, ſans ſéchereſſe. Elle eſt pâle & ridée dans les ſueurs colliquatives, criſpée, douloureuſe, quelquefois avec des inflammations locales, à la ſuite des poiſons. Une chaleur âcre à la paume des mains, à la plante des pieds, aux joues, & même, à certaines heures du jour, ſur toute l'habitude du corps, principalement après le repas, ſe fait remarquer dans toutes les conſomptions où l'acrimonie prédomine.

5°. Le tiſſu cellulaire, affaiſſé, applati, nous apprend par l'inſpection de la peau collée ſur les os, qu'il eſt vide, & que ſes forces ſont anéanties. Cet état de maraſme ne laiſſe aucune reſſource au médecin. Lorſque l'inanition du tiſſu adipeux n'eſt pas trop avancée, que le viſage & les membres du malade conſervent quelque forme, pour lors cette connoiſſance, comparée avec les notions précédentes & les ſuivantes, peuvent nous donner quelques lumières.

6°. Dans toute eſpèce de conſomptions, excepté dans celles qui ſont partielles, la deſtruction eſt générale, même dans celles où la fièvre ne ſe déclare point. Le principe de la vie eſt attaqué dans le ſyſtême nerveux & muſculaire juſques dans ſes derniers élémens. Les angoiſſes, les douleurs, l'affoibliſſement ſucceſſif, le défaut de nutrition, prouvent évidemment le déſordre & l'anéantiſſement des fonctions. L'irritabilité s'exerce inégalement dans les fibres muſculaires. De cette inégalité ſuivent des ſpaſmes & des atonies partiels. La puiſſance nerveuſe ſe diſtribue de même, d'où réſulte enfin une extinction de forces organiques ; de ſorte qu'une portion de capillaires, de membranes, de viſcères, ſont privés de vie long-temps avant la mort du malade. L'ouverture des cadavres confirme cette triſte vérité. Les inteſtins minces, tranſparens, diſtendus par les vents qu'ils n'ont pu comprimer ; les portions de viſcères, de vaiſſeaux, de membranes flétris, ſont la preuve certaine de cet état alternatif de ſpaſme & d'atonie.

7°. Dans les *amaigriſſemens* qui ont pour cauſe les paſſions ou les longs travaux de l'eſprit, & même dans les autres, l'imagination, aidée des paſſions, détruit la force de la fibre nerveuſe & muſculaire. Le pouls prend quelquefois une marche molle & languiſſante; d'autres fois il eſt vif, ſerré, & fréquent; il ne ſe dilate point. Les malades, privés de ſommeil, n'ont que des idées triſtes, leurs mouvemens annoncent la perte de leurs forces. (*Voyez* IMAGINATION, CAUSE ET REMÈDE DE MALADIES.)

Lorſqu'on a fait l'examen de ces différens états, & qu'on les a comparés, on eſt déjà fort avancé ſur le diagnoſtic & le traitement de ces maladies; il reſte encore néanmoins d'autres connoiſſances à acquérir.

Il y a des *amaigriſſemens* que j'appellerai maigreurs d'âge, dont il importe de ſe former un tableau ſuccinct, afin de ne point les confondre avec les précédens. Outre l'atrophie de naiſſance & d'inanition des nouveaux-nés, ils ſont ſujets en venant au monde à une maladie rare, connue depuis peu ſous le nom d'endurciſſement du tiſſu cellulaire. (*Voyez cet article.*) Il y en a d'autres qui reſtent frêles & malingres pendant leurs premières années. Soit par vice héréditaire, ſoit par toute autre cauſe, on a beaucoup de peine à les élever & à les faire ſortir de cet état de conſomption. Les mouvemens de la dentition viennent enſuite, qui les épuiſent par les convulſions, la diarrhée, &c. Les révolutions de la puberté ſont ſouvent pénibles, ſur-tout dans le ſexe, qu'elles jettent dans la langueur pluſieurs années avant que les règles paroiſſent. Ces mouvemens impuiſſans de la nature font ſouvent faire des fautes aux médecins qui les méconnoiſſent. L'accroiſſement trop prompt donne de la foibleſſe & de la maigreur qui deviennent dangereuſes ſi l'on n'y porte des ſoins. La phthiſie pulmonaire eſt ſouvent précédée d'une langueur & d'une diminution d'embonpoint chez les jeunes gens, qui avertiſſent qu'on ne ſera plus à temps d'y remédier lorſque la poitrine ſera affectée. La fin de l'âge viril a des temps de dépériſſement qui annoncent un mouvement hémorroïdal, ou qui ſont un avant-coureur de la goutte, ſur lequel il eſt important de ne point ſe méprendre. Enfin la vieilleſſe arrive, il importe d'en retarder les progrès par des précautions que l'expérience a confirmées. (*Voyez* VIEILLESSE.)

Quoique le traitement de ces maladies doive ſuivre leurs deſcriptions & ſe trouver à chaque article, je crois néanmoins devoir en indiquer ici quelques vues générales.

1°. Quel que ſoit le malade que l'on traite, il eſt certain qu'il y a toujours chez lui un vice de digeſtion primitif ou ſecondaire. Les remèdes propres à le combattre, ſont de légers émétiques, c'eſt-à-dire, qui, par leurs qualités ou leurs doſes, ne donnent point de fortes ſecouſſes. Cependant dans certains cas les antimoniaux méritent la préférence, parce qu'ils donnent en même temps du reſſort à l'eſtomac & à la peau. Les ſels neutres, les eaux minérales, ſalines, gazeuſes; l'exercice à cheval en plein air; la navigation, les bains froids, la chaleur des pieds, les amers, le kina, les toniques, les abſorbans, ſur-tout la magnéſie de ſel d'epſom doivent être employés ſucceſſivement, ſuivant les circonſtances.

On remédie à la conſtipation par les lavemens, l'uſage des végétaux laxatifs, & quelquefois par les aloétiques.

Les viandes blanches, celles de jeunes animaux rôties, les farineux, les laitages ſont les alimens les plus convenables, ſur-tout ſi le malade a aſſez de courage pour obſerver du régime.

L'on doit nourrir les vieillards épuiſés avec des alimens ſucculens, aſſaiſonnés & aromatiſés. Il faut les fortifier avec les meilleurs vins.

Le lait d'une bonne nourrice rétablit les enfans affamés. Les nourrices épuiſées ſevreront leurs nourriſſons, iront vivre à la campagne, où elles ſe nourriront de bons alimens.

2°. L'état des fluides détermine ſouvent l'eſpèce de traitement que l'on doit préférer.

Les épaiſſiſſemens glanduleux, lymphatiques, exigent les amers, les apéritifs. On fait ſouvent uſage d'eau de la mer, ou d'une diſſolution de ſel marin à baſe terreuſe, adoucies avec le miel. Il faut prendre garde à la fièvre & au degré de maigreur en faiſant prendre ces remèdes.

Lorſque la diathèſe inflammatoire chronique eſt la cauſe de l'épaiſſiſſement à la ſuite de la ſuppreſſion des règles ou autrement, les bains, les délayans, les petites ſaignées ſont les remèdes les plus ſalutaires.

Les acrimonies doivent être traitées ſuivant leur eſpèce. La purulente, qui eſt une des plus fréquentes, eſt externe ou interne. Ses remèdes varient ſuivant ſon ſiège. Le kina, les eaux thermales ſulfureuſes, hépatiques, le mercure conviennent à un grand nombre. Ce dernier eſt le ſpécifique de la vénérienne. Les virus ont chacun leur traitement, preſque tous fondés ſur l'empyriſme. La catarrale cède ordinairement aux diaphorétiques, aux mucilagineux, & à l'exercice. L'acrimonie qui ſuit les fièvres, demande des amers, l'air de la campagne, des voyages avec un régime doux. Quoiqu'on ait vanté beaucoup de ſpécifiques contre les poiſons, les mucilagineux, les laitages, les eaux thermales en bains & en boiſſon valent encore mieux. C'eſt à l'empyriſme que nous les devons.

3°. Les évacuations exceſſives doivent être modérées par les délayans; les eaux minérales, les abſorbans, les aſtringens minéraux conviennent à preſque toutes, même à la diarrhée & à la ſueur purulente & colliquative; les narcotiques, les mucilagineux alimenteux; l'exercice, les frictions, les voyages de terre & de mer. C'eſt ici où il faut tenter tous les moyens propres à donner du reſſort à l'organe de la peau, afin d'exciter des effets ſympathiques qui détournent le ſtimulus local, qui eſt cauſe de l'évacuation, ou afin de rétablir l'énergie

& l'équilibre du ſyſtême nerveux & muſculaire.

4°. Si la cauſe de l'*amaigriſſement* eſt nerveuſe, elle agit en plus ou en moins. Dans le premier cas elle eſt morale ou acrimonieuſe; dans le ſecond elle eſt paralytique. Celle-ci eſt encore humorale ou morale.

Si ce ſont les paſſions, l'imagination, &c. qui agiſſent fortement ſur nous (*Voyez* IMAGINATION, CAUSE DE MALADIE, ET REMÈDE CURATIF); ſi c'eſt au contraire quelque acrimonie qui agit ſur les nerfs, le traitement a été indiqué n°. 2.

Si le mouvement eſt affoibli par la compreſſion des nerfs; ſi quelque membre en eſt paralyſé, il faut chercher à découvrir la cauſe qui les comprime. Les tumeurs internes ou externes, les anévriſmes, &c., peuvent faire cet effet, & pour lors il faut avoir recours aux traitemens particuliers à chacune de ces cauſes. Les bains & les douches des eaux thermales ſalines ſont très-efficaces contre quelques-unes. Lorſque c'eſt un épaiſſiſſement lymphatique, glanduleux, il faut combiner les remèdes n°. 2, avec les bains & les douches des eaux thermales ſalines, parmi leſquelles celles de Bourbonne & de Balaruc ſont les plus efficaces. J'ai cependant vu celles de Barèges réuſſir.

Si c'eſt une cauſe morale, un chagrin, &c., qui éteignent en nous les forces, (*voyez* IMAGINATION, MOYEN CURATIF.)

La *tabes dorſalis* ſe guérit avec des alimens nourriſſans, le kina, les bains froids, l'exercice, les voyages.

Les amers, les nervins, le kina, conviennent auſſi à l'atrophie nerveuſe de M. Lorry.

5°. On adapte auſſi des traitemens particuliers à d'autres cauſes d'*amaigriſſemens*. On détruit les vers chez les enfans par les purgatifs & les antivermineux. La maigreur des hydropiques ne cède qu'aux remèdes qui guériſſent la maladie principale. Les maigreurs locales ſuivent le traitement de la maladie qui les occaſionne. (*M.* DE BRIEUDE.)

AMAIGRISSEMENT. AMAIGRIR. DÉPÉRISSEMENT. DÉPÉRIR. EFFLANQUÉ. MAIGRIR. PERDRE DU CORPS. S'AMAIGRIR. S'EFFLANQUER. (*Pathologie vétérinaire.*) *L'amaigriſſement* eſt la diminution générale de l'embonpoint dans les animaux gras. Il eſt occaſionné par la privation des alimens trop nutritifs, ou par un travail auquel ils n'étoient pas accoutumés; dans ce cas les animaux conſervent leur vigueur & leur ſanté; mais il eſt plus ordinairement un ſymptôme maladif, & il a quelquefois lieu avec une rapidité frappante, ſur-tout dans quelques maladies aiguës & dans les fortes claudications. En trois ou quatre jours l'animal eſt *efflanqué*, *dépéri*, entièrement *déformé* & méconnoiſſable; l'*amaigriſſement* annonce alors, comme *l'accablement* qu'il accompagne toujours, l'inertie des ſolides; la graiſſe paſſe en nature dans les vaiſſeaux ſanguins, & il n'eſt pas rare de voir, à l'ouverture des cadavres, le ſang échappé des gros vaiſſeaux bientôt couvert d'une couche huileuſe. C'eſt là véritablement la maladie qui mériteroit le nom de *gras-fondure*.

On reconnoît l'*amaigriſſement*, non ſeulement en ce que toutes les formes rondes diminuent & s'affaiſſent, mais encore au *retrouſſement des flancs*, à la ſaillie des parties oſſeuſes, ſur-tout des hanches & de l'épine, à la facilité que les animaux ont à s'écorcher ſur tous les endroits protubérans, quoique couchés ſur une bonne litière, & à l'eſpèce de tranſudation huileuſe que laiſſe échapper la peau aux endroits écorchés.

C'eſt dans les animaux gras & mous, jeunes & d'une nature irritable que l'*amaigriſſement* fait des progrès auſſi rapides. Il eſt, pour ainſi dire, chronique & ſans dangers dans tous les autres cas.

S'il n'a pas lieu dans les maladies inflammatoires, on doit mal en augurer. Nous avons eu occaſion de répéter dans les animaux cette obſervation qu'*Hippocrate* a faite dans l'homme. Il eſt rare alors qu'une diſſolution putride & gangreneuſe n'entraîne pas l'animal malade.

Il arrive quelquefois que des animaux qui paroiſſent jouir d'une bonne ſanté, qui mangent bien, & qui travaillent modérément, *amaigriſſent* & *dépériſſent* peu à peu, malgré les ſecours qu'on leur prodigue. Nous avouerons qu'il nous a toujours été impoſſible de rendre un compte ſatisfaiſant de cet état, qui tient ſans doute à quelques vices particuliers de la graiſſe ou du tiſſu cellulaire, ſur leſquels nous n'avons encore aucun renſeignement.

L'*amaigriſſement* n'exige point de traitement particulier, & diſparoît preſque toujours après la maladie qu'il accompagnoit. Il eſt néanmoins des cas où les ſolides ont été tellement reſſerrés & tendus, qu'ils ſe prêtent difficilement à la ſecrétion de la graiſſe, & que les animaux reſtent maigres long-temps. Lorſqu'il a lieu ſans cauſe apparente, on peut tenter le bouchonnement fréquent & les amers. S'il fait des progrès trop longs, il finit par affoiblir, épuiſer l'animal, & il donne lieu au *maraſme* & à l'*atrophie*. (*M.* HUZARD.)

AMALGAME. AMALGAMATION. (*Mat. méd.*) On appelle *amalgame* une combinaiſon de quelques metaux avec le mercure. Ce métal, toujours liquide à notre température, diſſout facilement le biſmuth, le zinc, le plomb, l'étain, l'argent, l'or; ſi on ne met que peu de ces métaux, ils diſparoiſſent & partagent la liquidité du mercure. Mais à meſure que la proportion de ces métaux étrangers augmente, la fluidité du mercure diminue, parce que le calorique, cauſe de cette fluidité, ſe partage entre les molécules du métal ajouté. Les propriétés des *amalgames*, leur préparation, leur diverſe fuſibilité, l'adhérence de leurs principes, leur criſtalliſation, leur décompoſition, l'attraction des différens métaux pour le mercure, ſont expoſés en détail dans le dictionnaire de chimie. Nous n'en parlons ici que par rapport à la matière médicale,

& à quelques uſages pharmaceutiques. On employoit autrefois l'*amalgame* ſolide d'étain pour purifier l'eau; la même *amalgame*, mêlée avec un peu de zinc, a ſervi pendant long-temps pour frotter les couſſins des machines électriques, & pour augmenter l'activité du fluide électrique. On ſe ſert quelquefois des *amalgames* de plomb & d'étain pour lutter les couvercles des boyaux qui contiennent des ſubſtances volatiles, & pour en prévenir l'évaporation. (*M.* FOURCROY.)

AMALGAME. (*Électr. méd.*) C'eſt une ſubſtance, le plus ſouvent en poudre, dont on frotte les couſſins; l'*amalgame* nouvellement appliquée augmente l'électricité; c'eſt pourquoi on en fait uſage quand elle s'affoiblit. Nous n'entrerons ni dans les détails de la compoſition des différentes *amalgames*, car pluſieurs phyſiciens compoſent l'*amalgame* qu'ils emploient, ſuivant des recettes différentes, ni dans l'expoſition des temps où il convient d'amalgamer, ni de la manière de le faire. Ces objets ſont du reſſort de l'électricité phyſique. (*Voyez* AMALGAME dans le dictionnaire de phyſique. (*M.* MAUDUYT.)

AMALGAMER. (*Électr.*) C'eſt l'opération d'enduire les couſſins d'amalgame. (*Voyez* AMALGAME.) (*M.* MAUDUYT.)

AMAMELIS. (*Mat. méd.*) Hippocrate fait mention d'un fruit nommé *amamelis*, dans le premier livre des maladies des femmes. Il l'ordonne dans une eſpèce d'émulſion dont il conſeille l'uſage aux nourrices qui manquent de lait. On prétend généralement que l'*amamelis* d'Hippocrate eſt le même que l'épimelis de Dioſcoride, qui eſt la petite nèfle bâtarde.

Il y a une autre eſpèce de néflier qui croît en Italie. Quelques uns l'appellent épimelis, d'autres ſetanium; il reſſemble au pommier, excepté qu'il a les feuilles plus petites; il porte un fruit rond, bon à manger, un peu aſtringent, & lent à mûrir. (*Extrait du diction. de James.*) (*M.* FOURCROY.)

AMAND. (Jean de Saint-) Il étoit chanoine de Tournai (dit Chomel, de la méd. en France, *pag.* 175), & vivoit vers l'an 1200. Il paroît par les écrits qui nous ſont reſtés de lui, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, qu'il étoit un des plus ſavans médecins de ſon ſiècle. Il s'occupoit ſurtout à traduire, extraire, & commenter les œuvres d'Hippocrate, ſes aphoriſmes, ſes pronoſtics, le livre de l'art, & le commentaire de Galien ſur les maladies aiguës.

L'analyſe qu'il donne du traité des pronoſtics d'Hippocrate & des commentaires de Galien, eſt fort exacte.

A la tête de ce manuſcrit, conſervé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint Victor, numéroté 1066, du temps de Mentel (*adverſ. medic. de Paris*), de qui j'emprunte cette notice, Jean de Saint-*Amand* débute ainſi:

« Afin de rappeler ce que j'ai appris dans ma » jeuneſſe, & qui pourroit s'échapper de ma mé» moire par la fragilité de l'âge, ou par diffé» rentes occupations, moi, Jean de Saint-*Amand*, » prévôt des chanoines de Mons en Puelle, j'ai » compilé ce petit ouvrage, pour ſoulager les » écoliers qui paſſent les nuits entières à chercher » dans Galien ce qu'ils déſirent ardemment de » trouver. Ainſi je me ſuis d'abord rappelé les » connoiſſances générales, pour paſſer enſuite » aux connoiſſances particulières ».

Outre ce manuſcrit latin qui n'a point été imprimé, & par lequel il eſt démontré que Jean de Saint-*Amand*, médecin de Paris, ainſi que ſes confrères, dès l'origine de la faculté, étoient beaucoup plus attachés à la doctrine des Grecs qu'à celle des Arabes, on a encore de lui un commentaire (1) fort ample ſur l'antidotaire de Nicolas, qui ſe trouve à la ſuite des œuvres de Méſué, un traité ſur l'uſage convenable des remèdes (2), & un autre ſur la vertu des plantes, qu'il a intitulé *AUREOLUM* (3).

Il eſt très-vraiſemblable que Jean de Saint-*Amand*, quoique chanoine de Tournay, a long-temps profeſſé la médecine dans l'univerſité de Paris. Jacques Deſparts le cite avec éloge, & a fait imprimer un traité de matière médicale (1), qu'il avoit extrait de ſes ouvrages.

On ignore le temps de la mort de Saint-*Amand*. En 1395, on conſervoit ſoigneuſement dans les archives de la faculté un de ces écrits, intitulé: *Concordantia Joannis de Sancto-Amando*, & ce livre ſe donnoit en garde au doyen qui en rendoit compte à ſon ſucceſſeur. (*M.* GOULIN.)

AMAND. (Saint-) (*Mat. méd.*) A une demi-lieue de Saint-*Amand*, ville ſur la Scarpe, aux confins du Hainaut, diſtante de 3 lieues de Valenciennes, & de 50 de Paris, ſe trouvent dans

---

(1) Il eſt intitulé: *Joannis de Sancto-Amando, expoſitio & dubitationes earumque ſolutiones.* Vid. opera Meſuæ. Venet. 1527, 1589, in-fol.

(2) *De idoneo auxiliorum uſu. Extat cum Chriſtophori Heylii artificiali medicatione & Bertrutii methodo cognoſcendi morbos.* Moguntiæ, apud Ivonem Schoffer, 1534, in-4°.

(3) Il ſe trouve indiqué, dit M. Eloy, dans la *biblioth. med.* Schenkii.

Manget attribue encore à Jean de Saint-Amand celui-ci, *de balneis, opuſculum.* Extat in editione Venetâ de balneis, p. 221.

(4) *Summula rei medicæ.*

Jacques Deſparts ne fut licencié ou docteur qu'en 1410; il avoit alors au moins trente ans; les études étoient longues alors. L'imprimerie ne fut inventée que trente & même quarante ans après cette époque. On ne trouve point que cet ouvrage ait été imprimé dans les années qui ſe ſont écoulées depuis 1140 juſqu'en 1500. Il n'y a pas d'apparence que Jacq. Deſparts ait ſongé à faire imprimer cette compilation dans ſa vieilleſſe. Peut-être eſt-ce par une erreur typographique qu'on lit ici, *& a fait imprimer...* & que Chomel avoit écrit, *& on a fait impr.* On voit en effet

une prairie près du hameau de la Croiſette, des eaux minérales aſſez connues. Il y a trois principales ſources; 1°. l'une eſt ſulfureuſe & dite la fontaine du bouillon; 2°. l'autre nommée la fontaine d'Arras; 3°. la troiſième appelée la fontaine ferrugineuſe.

Les eaux ſont chaudes; il y a auſſi des bains, & l'on y fait un grand uſage des dépôts des baſſins, ſous le nom de boues de Saint-*Amand*.

Beaucoup d'auteurs ont écrit ſur ces eaux. *Héroguette* en 1785; *Braſſart* en 1698; *Briſſeau* à la même époque, dans une lettre à Fagon; *Migniot* en 1699; *Boulduc* dans les mémoires de l'académie de Paris la même année; *Claude Pitois* en 1700; *Morand* en 1743; *Bouquié* en 1750; *Goſſe* en 1750; *Demilleville* en 1760 & 1769; M. *Monnet* en 1768 & 1772; M. *Trécourt* en 1775, ſont les principaux auteurs qui ont écrit ſur les eaux de Saint-*Amand*. On trouvera un extrait de leurs ouvrages dans le dictionnaire minéralogique de M. *Buc'hoz*, & dans le catalogue des ouvrages ſur les eaux de la France par M. *Carrere*.

Ce ſont les eaux du bouillon & d'Arras qu'on emploie le plus fréquemment. Les premières ſont ainſi appelées parce qu'elles bouillonnent, & qu'il s'en échappe ſans ceſſe un fluide élaſtique; elles ont une odeur ſulfureuſe, fétide, & ſont manifeſtement minéraliſées par le gaz hépatique ou hydrogène ſulfuré. Elles contiennent auſſi un peu de ſel d'epſom ou ſulfate de magnéſie, & de la terre calcaire. C'eſt particulièrement par le premier principe gazeux que ces eaux ont une action marquée ſur l'économie animale. Nous ne dirons rien de l'analyſe de ces eaux, parce qu'elle n'a point été faite depuis les nouvelles découvertes.

On les regarde comme dépuratives, tempérantes, diurétiques, légèrement inciſives; on les recommande dans les maladies de l'eſtomac, dans celles de la peau, la cachexie, l'hypocondriaciſme, le ſcorbut, les difficultés d'uriner, la ſuppreſſion des règles & du flux hémorroïdal, les fleurs blanches. Elles ont produit de bons effets dans les maladies du poumon & des inteſtins. On les prend pendant 3 ou 4 ſemaines depuis deux juſqu'à ſix livres par jour. On les aſſocie aux bains, aux douches, & aux boues dans les rhumatiſmes, la paralyſie, les rétractions muſculaires, les tumeurs des tendons, les anchyloſes, les vieux ulcères, les ſuites de bleſſures d'armes à feu, la foibleſſe des muſcles, & ſur-tout des jambes, à la ſuite des maladies longues.

Les boues, qui paroiſſent être, ſuivant l'analyſe qu'en a faite M. Monnet, un mélange de terre, de ſoufre, & d'un peu de bitume, ont particulièrement de l'effet dans les maladies extérieures; elles ſont cependant adminiſtrées froides, ou au moins très-peu chaudes.

Ces eaux demandent, comme toutes celles qui ont une certaine énergie, de la prudence & des attentions particulières dans leur adminiſtration. Elles produiſent un ſentiment d'âcreté, de la chaleur, de la demangeaiſon à la peau, des ſueurs fortes, de la toux, de la fièvre, ſi elles ſont données à trop grande doſe ou ſans précaution. On les coupe ſouvent avec du lait, & on retire de l'avantage de cette addition. Cependant il faut obſerver que le mouvement général qu'elles excitent dans l'économie animale, eſt une preuve de leurs effets, & qu'un médecin inſtruit peut en tirer un grand parti, en dirigeant convenablement cette augmentation de chaleur & de mouvement qu'elles procurent à tout le ſyſtême animal. Les douleurs qu'elles cauſent dans les membres, dans les lieux des anciennes bleſſures, dans les parties gonflées, durcies, & auparavant indolentes, ſont des ſignes heureux de la vie & de l'énergie qu'elles rappellent dans les organes qui en étoient privés.

Ces eaux méritent d'être de nouveau analyſées d'après les principes de la chimie moderne. (*M. Fourcroy.*)

AMANDE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre 1er. *Alimens végétaux.*

Section 1re. *Graines.*

Amygdalæ.

Les *amandes* ſont des noyaux oblongs, tantôt plus gros, tantôt plus applatis, tantôt plus grands, tantôt plus petits, qui, ſous une enveloppe brune & légère, renferment une ſubſtance émulſive, blanche, & ferme, quelquefois douce, quelquefois amère, ſelon la nature différente des amandiers qui les ont produites.

Hippocrate avoit reconnu que les *amandes* étoient non ſeulement adouciſſantes & relâchantes, mais encore nourriſſantes. Dioſcoride avoit diſtingué les *amandes* douces des *amandes* amères, & avoit conſigné que les unes étoient nourriſſantes & bonnes dans l'état ſain, tandis qu'il croyoit les amères plus convenables pour la médecine.

On prépare aujourd'hui avec les *amandes* douces des pains, des gâteaux, des macarons, des dragées, du nouga, & différentes ſucreries qu'on ſert abondamment ſur nos tables; on relève la douceur des *amandes* douces en y mêlant quelques-unes de celles qui ſont amères; & quoique la volaille ſoit fortement incommodée & même empoiſonnée par ces dernières, on ne s'eſt pas aperçu que leur uſage pût influer ſur la ſanté des perſonnes qui n'en mangent qu'en petite quantité, & preſque toujours mêlées avec les *amandes* douces. On ſait que l'huile des *amandes* amères eſt très-douce. Il faut éviter, lorſqu'on mange des unes ou des autres, de conſerver leur pellicule, qui à la longue

une édition de la *ſummula* de Deſparts, faite à Lyon 1523, in-12. Elle eſt indiquée par M. Eloy, article DESPARTS. (*Notes de M. Goulin.*)

ſeroit malfaiſante ; on l'enlève facilement en les laiſſant un peu de temps dans l'eau chaude.

On fait avec les *amandes* douces un ſirop connu ſous le nom de ſirop d'orgeat, qui non ſeulement ſert dans les cas de maladie, mais encore eſt de la plus grande utilité pour rafraîchir après des travaux conſidérables, ou lorſqu'il fait une grande chaleur.

On prépare avec les *amandes*, ſur-tout avec celles qui ſont amères, des pâtes fort agréables pour ſe nettoyer la peau, ce qu'on peut faire encore avec une eſpèce de lait d'*amandes*, qui a lieu en pilant quelques *amandes* & les uniſſant à une certaine quantité d'eau.

Il faut éviter de faire uſage des *amandes* lorſqu'elles ſont jaunes, rances, & très-anciennes ; car alors elles produiroient les plus fâcheux effets.

Amandes amères, poiſons, &c. Il faut encore éviter d'en manger en très-grande quantité. J'ai conſeillé plus d'une fois avec ſuccès l'orgeat aux jeunes gens trop ardens. Je me ſuis aſſuré que pour tempérer la violence de leurs feux, ce moyen devenoit un excellent anaphrodiſiaque. (*M.* MACQUART.)

AMANDE. (*Mat. méd.*) Quoiqu'on nomme *amandes* en général toutes les ſemences bilobées ou dicotylidones, renfermées dans des noyaux ligneux, comme l'abricot, les pêches, les prunes, les nèfles, les ceriſes, &c. ; ce nom eſt plus particulièrement affecté à celles de l'amandier.

Les *amandes* fraîches ou ſéchées avec ſoin ſont un aliment doux & aſſez ſain lorſqu'on n'en mange qu'une petite quantité, & ſur-tout lorſqu'on les broie bien, & lorſqu'on a l'eſtomac fort. Auſſi les préſente-t-on ſur nos tables ſous toutes ſortes de formes ; mais cet aliment peut être nuiſible pour peu qu'il ſoit vieux, rance, qu'on en mange un peu trop, ou que l'eſtomac ſoit affoibli.

Conſidérées comme médicament, les *amandes* fraîches ſont adouciſſantes, tempérantes, relâchantes, rafraîchiſſantes. On les emploie en émulſion (*voyez ce mot*) ; on les fait entrer dans des bouillons de veau ou de poulet ; on en prépare une eſpèce de ſirop. (*Voyez* ORGEAT.) On en retire une huile douce qui eſt fort employée en médecine. (*Voyez le mot* HUILE.)

Les *amandes* & leurs préparations ſont en général recommandées dans les maladies de poitrine, la toux, l'aſthme, la pleuréſie. On les conſeille auſſi dans les douleurs des inteſtins, la colique néphrétique, la gravelle, la pierre, les ſpaſmes, les convulſions.

Il faut toujours ſe ſouvenir, lorſqu'on donne les préparations d'*amandes* comme médicamens, qu'elles nourriſſent beaucoup, & qu'en général, comme elles ſont peu convenables dans toutes les maladies fébriles, il eſt néceſſaire de ne les preſcrire qu'en très-petite quantité & étendues dans une grande doſe de véhicule.

Les *amandes* amères ne ſont point employées à l'intérieur. On en conſeille les préparations comme coſmétiques, pour les taches de la peau. L'huile qu'on en extrait a été recommandée pour la ſurdité ; on en frotte auſſi le ventre des enfans, pour diminuer ſa tenſion & ſa dureté. Autrefois on donnoit les amandes amères à l'intérieur, pour emporter les obſtructions du bas-ventre.

Les *amandes* amères ſont un véritable poiſon pour pluſieurs quadrupèdes, & pour la plupart des oiſeaux domeſtiques. L'eau qu'on en obtient par diſtillation eſt un poiſon terrible pour tous les animaux. (*M.* FOURCROY.)

AMANDE. (*Jur. de la pharmacie.*) *Amygdala ;* fruit à noyau, dont on fait en France un commerce conſidérable, ſoit pour les préſenter ſur les tables, vertes, sèches, ou confites, ſoit pour les faire entrer dans les dragées & pralines, le nouga, les macarons, les biſcuits, les maſſepains, &c., ſoit pour en tirer les huiles, &c. Ce commerce eſt principalement entre les mains des apothicaires, droguiſtes, épiciers & confiſeurs. A Paris, on tire les *amandes* douces & amères de la Touraine, du Languedoc, de la Provence, du Comtat Venaiſſin, & autres provinces de France, de Barbarie & autres contrées méridionales voiſines. Les *amandes* en coque & caſſées ſont apportées des mêmes lieux. On leur donne quelquefois le titre d'*amandes de Florence*, pour les faire valoir ; mais on n'en tire point de ce lieu. Les meilleures viennent du Comtat ; les moindres, de Barbarie & de Chinon. On les apporte en tonneaux, en caiſſes ou en balles ; & ſouvent elles ſont parées par deſſus, fraude contre laquelle il faut ſe mettre en garde.

Des *amandes* douces, les unes ont la coque fragile, avec l'odeur de violette, & ſe nomment *amandes princeſſes* ; les autres ont la coque moins tendre ; d'autres ſont très-dures. Les dernières, les plus communes dans nos provinces froides, ne ſont guère bonnes que vertes.

Avec les amandes, on fait des émulſions & des ſirops.

L'on tire deux ſortes d'huiles des *amandes* douces & amères, l'une par le moyen du feu, & l'autre ſans feu. La première n'eſt bonne qu'à brûler. L'huile d'*amandes* douces, tirée ſans feu, eſt employée à bien des uſages par les médecins, les parfumeurs, & les perruquiers. Il en eſt preſque de même de celle d'*amandes* amères.

Les amandes & les préparations qu'on en fait deviennent rances & en quelque ſorte vénéneuſes. M. Serein, célebre médecin de Paris, a fait le procès de l'huile d'*amandes*. Les médecins & la police même devroient bien ſurveiller le débit de cette huile que l'on emploie toujours comme adouciſſante & émolliente, & qui le plus ſouvent eſt corroſive par ſa préparation vicieuſe, ou par ſa conſervation pendant un trop long temps.

La pâte d'*amandes* ſe fait avec des *amandes* douces & amères & quelques ingrédiens. Celle des *amandes* amères eſt la meilleure.

Il paroît que la France a tiré ſes *amandes* des pays étrangers, avant de s'en fournir de ſes provinces ; car on les trouve fixées pour le droit d'entrée, dans le tarif de 1542, des drogueries & épiceries des pays étrangers, & dans la plupart des tarifs poſtérieurs. Le tarif de 1664, en réuniſſant ces droits d'entrée, a diſtingué deux ſortes d'*amandes* ; & il a impoſé les *amandes* non caſſées, le cent peſant, à 15 ſous, & les amandes caſſées, douces, & amères de toutes ſortes, le cent peſant, à 18 ſous ; & ces droits n'ont été changés par aucun réglement poſtérieur.

Les *amandes* de toutes ſortes payent en France les droits de ſortie ſur le pied de fruits ſecs : c'eſt-à-dire, 12 ſous du cent peſant. (*M.* VERDIER.)

AMANDÉ (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

C'eſt une boiſſon très-agréable, adouciſſante, rafraîchiſſante, & nourriſſante, qui ſe fait avec des amandes douces pelées & de l'orge mondé. On fait bouillir légèrement l'orge ; on jette cette première eau : on le fait bouillir une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'il commence à crever ; on retire la décoction ; on paſſe le tout au travers d'un linge ; on pile enſuite les amandes, & à meſure qu'elles ſe mettent en pâte, la décoction d'orge ſert à la délayer. Alors on obtient une eſpèce de lait, dans lequel on met du ſucre & un peu de fleur d'orange. Cette boiſſon eſt au moins auſſi agréable que l'orgeat, & plus nourriſſante. Elle convient aux perſonnes qui ſortent de maladie, & qui n'ont pas l'eſtomac trop froid. (*M.* MACQUART.)

AMANDÉ. (*Mat. méd.*) On nomme *amandé*, un lait d'amandes, fait en pilant & broyant des amandes douces dans l'eau. *Voyez* les mots ÉMULSION, LAIT D'AMANDES. (*M.* FOURCROY).

AMANDIER DOUX. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

Amygdalus ſativa, amygdalus dulcis, off.

Amygdalus foliis petiolatis, ſerratis, infimis, glanduloſis. Lin.

C'eſt un arbre natif de Syrie & d'Arabie, qui, dans le temps de Caton, a été apporté de Grèce en Italie, qui ſe cultive très-facilement preſque par-tout, qui fleurit le premier de tous les arbres au mois d'avril, & donne ſon fruit en août. (*Voyez* AMANDES, ci-deſſus.)

Il y a deux eſpèces d'*amandier doux*, une grande & une petite. La grande a des racines fortes, un tronc inégal, raboteux, dur & brun ; ſes feuilles, ſemblables à celles du pêcher, ſont crénelées & pointues. Ses fleurs ſont en coſſe, blanches & purpurines, avec cinq pétales qui ſe développent avant les feuilles. Leur calice eſt d'une ſeule pièce, découpé en cinq parties. Le piſtil ſe change en un fruit vert, oblong, applati, & revêtu d'une peau charnue, ſous laquelle eſt un noyau aſſez dur, qui renferme une amande blanche, couverte d'une pellicule rouſſe.

On ſe ſert particulièrement de cet *amandier* pour recevoir les greffes des pêchers & des abricotiers. (*M.* MACQUART.)

AMANDIER AMER. (*Hygiène.*)

Amygdalus amara, off. Tournef. inſt. 627.

Cet arbre reſſemble parfaitement au précédent pour le port extérieur ; ſeulement ſes fruits ſont très-amers.

L'huile d'amandes amères, outre ſes avantages médicinaux, paſſe pour avoir la vertu d'enlever du viſage les taches qui ſont cauſées par l'ardeur du ſoleil. On dit que mêlée avec de l'huile d'œufs, elle s'oppoſe aux traces fâcheuſes que laiſſe la petite vérole. (*M.* MACQUART.)

AMANDIER. (*Mat. méd.*) L'*amandier* eſt un arbre de vingt-cinq pieds de hauteur, très-régulier dans ſa forme, que l'on connoît aſſez, parce qu'il eſt généralement cultivé. Ses fleurs, qui paroiſſent avant les feuilles & dès les premiers jours du printemps, ſont polypétales, rotacées, garnies de vingt-cinq à trente étamines attachées au calice, & d'un ovaire terminé par un ſeul ſtyle & un ſtigmate en tête. Le fruit eſt un drupe ou brou marqué d'un ſillon, & couvert d'une peau velue ou cotonneuſe ; le noyau qu'il renferme eſt ovale, comprimé, réticulé ou crévaſſé. Ce genre de l'*amandier* renferme les diverſes variétés de pêcher. Nous avons fait connoître dans l'article précédent les principales propriétés des amandes, nous ajouterons dans celui-ci quelques remarques ſur les feuilles, les fleurs, & la gomme de l'*amandier*.

Il eſt vraiſemblable que les feuilles & ſur-tout les fleurs de l'*amandier* ſeroient purgatives comme celles du pêcher, qui appartiennent au même genre ; mais on n'en a point fait encore uſage. La gomme qui découle du tronc, des branches, des pétioles, des feuilles, & des péduncules des fruits de l'*amandier*, eſt très-blanche, très-pure, & entièrement ſemblable, pour les propriétés, à la plus belle gomme arabique ou adragant. On pourroit l'employer aux mêmes uſages médicinaux : quelques auteurs ont même vanté ſa vertu adouciſſante dans les maladies de la poitrine. (*M.* FOURCROY.)

AMANDIER. AMANDE. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Les feuilles de l'*amandier* (*amygdalus communis*) ſont mangées avec plaiſir par tous les beſtiaux; elles ſont pour eux une excellente nourriture, & elles les engraiſſent en très-peu de temps.

Nous avons eu occaſion de les employer avec ſuccès pluſieurs fois, pilées & appliquées en cataplaſmes ſur des ulcères aux jambes & ſur le garot, qui avoient eu pour cauſe des plaies ſimples ou des foulures & des contuſions, mais qui étoient bientôt devenus baveux, mollaſſes, ichoreux & rongeans, par un traitement dans lequel les graiſſes rances n'avoient point été épargnées. L'application de ces feuilles humectées d'un peu d'eau & d'eau-de-vie a promptement détergé ces ulcères, & les a rappelés à l'état de plaie ſimple.

Les *amandes douces* ſont du goût de preſque tous les herbivores & d'un grand nombre d'oiſeaux. L'*huile* qu'on en tire n'a d'autres vertus que celle de l'huile d'olive, & doit être employée comme elle & dans les mêmes cas. (*Voyez* HUILE.)

On regarde les *amandes amères* comme ſtomachiques & fébrifuges. Nous croyons que ces propriétés ſont très-équivoques, & que ce remède doit être banni de la matière médicale vétérinaire. Il eſt certain que les *amandes amères* ſont un poiſon pour beaucoup d'oiſeaux qu'elles font périr promptement dans les convulſions. M. *Vicat* rapporte qu'une demi-drachme fit périr un pigeon dans les convulſions au bout d'une heure, & qu'une cigogne en ayant avalé de force gros comme une muſcade, tomba dans l'ivreſſe, les convulſions, la paralyſie, & périt bientôt (1). On doit ſentir, d'après cela, combien il eſt dangereux de jeter à la volaille de la baſſe-cour le marc des *amandes amères* dont on a exprimé l'huile, & dont les poules ſont très-friandes. J. *Bauhin* obſerve que ces *amandes* ne ſont pas moins dangereuſes pour les quadrupèdes. *Wepfer* en ayant fait avaler à un jeune renard, cet animal mourut dans les convulſions; il lui trouva l'eſtomac enflammé & le pylore fermé. Deux drachmes ſuffirent pour tuer un petit chat. Un autre chat réſiſta néanmoins à une double doſe; mais il étoit formé, & on ſait que ces animaux ſont fort robuſtes, & un chien qui vomit ce poiſon peu après l'avoir avalé, n'en ſouffrit preſque point; il tue auſſi les cochons (2). On trouve dans les *éphémérides des curieux de la nature* (3) une longue ſuite d'expériences qui conſtatent les effets pernicieux des *amandes amères* ſur les animaux. On lit encore dans la *bibliothèque raiſonnée* (4), qu'un chien auquel on avoit fait avaler l'huile diſtillée du marc des *amandes amères*, qui reſſemble beaucoup à celle du *laurier-ceriſe*, mourut en une demi-heure; & c'eſt ſans doute de cette huile dont M. *de Haller* a parlé dans ſon *hiſtoire des plantes de la Suiſſe*, comme ayant empoiſonné un de ces animaux (1). Il paroît même qu'elles ne ſont pas ſans danger pour l'homme. M. *Duhamel du Monceau* rapporte que cherchant à découvrir la manière d'agir de ce poiſon dans une poule à qui il en avoit donné, & qui étoit morte ſur le champ, il ouvrit le jabot, d'où il ſortit une vapeur très-chargée de l'odeur d'*amandes amères*, qui agit ſur lui ainſi que ſur l'anatomiſte avec lequel il travailloit, à la manière des fluides méphitiques, en ſorte que, repouſſés violemment par cette vapeur, ils ſe jetèrent précipitamment à une fenêtre pour recouvrer la reſpiration (2).

Les mucilagineux, le lait ou l'huile douce ſont les remèdes les plus prompts à oppoſer aux effets de ce poiſon, ſur-tout dans les animaux auxquels le vomiſſement eſt impoſſible. (*Voyez* POISONS, VOMISSEMENT.) (*M.* HUZARD.)

AMANRICH. (Cyr) Nous allons parler de ce médecin d'après la bibliothèque littéraire de M. Carrère, qui mieux que perſonne pouvoit en faire l'hiſtoire, puiſqu'il en deſcend par ſa mère.

Cyr *Amanrich*, natif de Pia, village du Rouſſillon, à une lieue de Perpignan, étudia la philoſophie & la médecine dans l'univerſité de cette ville. Il y prit d'abord le degré de bachelier en philoſophie, le 11 décembre 1675, & y fut reçu docteur en médecine le 13 février 1676. Il ſe livra entièrement à la pratique, & ſe diſtingua dans l'exercice de ſa profeſſion.

On ne peut s'empêcher de rappeler ici une anecdote ſingulière; elle fait l'éloge d'*Amanrich*; mais elle fait encore plus d'honneur à celui qui a reconnu publiquement le mérite d'un de ſes confrères; un pareil aveu ſeroit aujourd'hui fort rare.

Chicoyneau, chancelier de l'univerſité de Montpellier, appelé à Perpignan, en 1695, auprès de M. de Montmort, évêque de cette ville, fut ſcandaliſé de la manière ſimple & ſingulière, on peut même dire ridicule, dont *Amanrich* étoit habillé. On eut beaucoup de peine à l'engager à conſulter avec lui; mais après l'avoir entendu, il ſe rendit auprès du malade, pour lui annoncer ſon départ, en ajoutant : *Vous n'avez plus beſoin de moi; j'ai trouvé mon maître* (3).

(1) *Hiſtoire des plantes vénéneuſes de la Suiſſe*, pag. 261
(2) *Vicat*, *loc. cit.*
(3) Années 1677 & 1688.
(4) Tome XXXV, page 276.

(1) *Vicat*, *loc. cit.* pag. 267.
(2) *Traité des arbres & arbuſtes.*
(3) En 1695, époque de l'anecdote qu'on vient de lire, il y avoit deux Chycoyneau à Montpellier, l'un père, & l'autre fils. Le père, Michel, avoit réuni ſur lui toutes les places de la faculté; il étoit, dit Aſtruc, naturellement haut & impérieux, mais ſans aucun talent ſupérieur; devenu aveugle dans ſa vieilleſſe, il ne ſe mêla plus des écoles, & mourut en 1701. Il ne paroît pas vraiſemblable que ce ſoit lui qui, en 1695, ſe ſoit tranſporté à Perpignan;

L'exercice

L'exercice de la médecine n'empêcha pas *Amanrich* de ſe livrer aux fonctions de la régence. Il ſe rendit, en 1700, aux ſollicitations des conſuls de Perpignan, & ſe chargea de remplir une chaire de médecine dans l'univerſité de cette ville. Il la quitta en 1708, pour la faire paſſer à Jacques *Amanrich*, ſon fils aîné. Il ſe retira, vers 1720, à la campagne; il cherchoit un repos dont il ne jouit pas long-temps. Il ne put ſe refuſer aux ſollicitations de ſes concitoyens; il revint à Perpignan, où il termina ſa carrière en 1728. Il étoit l'ancien de la faculté depuis 1715.

Amanrich laiſſa une fille qui étoit mariée depuis 1707 avec Joſeph Carrère, médecin de Perpignan; & trois fils, 1°. Jacques *Amanrich*, qui ſuccéda à ſon père dans les fonctions de la régence en 1708, & mourut dans le mois d'avril 1722: 2°. Cyr *Amanrich*, auſſi médecin, célèbre dans la province du Rouſſillon par ſon opiniâtreté contre la circulation du ſang, maître-ès-arts à Montpellier le 26 avril 1706, docteur en médecine à Toulouſe le 8 juillet 1709, agrégé à la faculté de Perpignan en 1710, mort dans cette ville le 17 octobre 1768: 3°. Thomas *Amanrich*, qui entra, en 1708, dans l'ordre des dominicains, & fut ſucceſſivement, dans l'univerſité de Perpignan, profeſſeur ès arts en 1715, & en théologie en 1720, doyen de cette faculté en 1723, recteur en 1728 & 1733, & mourut en 1747.

Amanrich père n'a pas laiſſé des écrits bien importans; nous devons cependant les indiquer d'après ſon arrière-petit-fils.

I. *Medicus in conſpectu magnatum extollendus.* Perpiniani, 1702, in-4°.

C'eſt un diſcours prononcé, en 1701, à l'ouverture des écoles de Perpignan.

II. *Programma de inſaniâ circulationis & circulatorum.* Perpiniani, 1705, in-8°.

III. *Diſquiſitiones de univerſa medicina.* Perpiniani, 1706, in-4°.

C'eſt une diſſertation académique, ſoutenue, en 1706, dans les écoles de Perpignan, ſous la préſidence d'*Amanrich*, par Jacques *Amanrich* ſon fils, & par Joſeph Carrère (1). (*M.* GOULIN.)

AMARACINON. (*Mat. méd.*) L'*amaracinon* étoit un onguent précieux, préparé avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques. Il n'eſt plus uſité. L'auteur de cet onguent, ou, pour mieux dire, de ce baume précieux, lui a donné le nom d'*amaracinon*, vraiſemblablement à cauſe de l'huile eſſentielle de marjolaine, qui en faiſoit la baſe, ou qui du moins y entroit; car *amaracinon* paroît venir d'*amaracus*, marjolaine. (*Anc. Encycl.*) (*M.* FOURCROY.)

AMARANGA. (*Mat. méd.*) L'*amaranga* eſt un arbre de l'iſle de Ceylan, dont l'écorce paroît avoir beaucoup de vertu dans les abcès de la gorge. Knox dit qu'on lui en fit mâcher pendant un jour ou deux, en avalant ſa ſalive, & que quoiqu'il fût très-mal, il ſe trouva guéri en 24 heures. (*Dictionnaire de botanique, par M. de la Mark.* (*M.* FOURCROY.)

AMARANTHE. (*Mat. méd.*) L'*amaranthe*, dont on ſe ſert quelquefois en médecine, eſt nommée auſſi en françois, *paſſe-velours*, *fleur de jalouſie*; c'eſt l'*amaranthus flos amoris* de Tournefort, & le *Blitum maximum ſive amaranthus major ſemine albo* de J. Bauhin.

Elle eſt haute de deux pieds & plus; ſa racine eſt charnue, rougeâtre, aſſez ſemblable à celle de la bette. Ses tiges ſont cannelées & chargées de branches; ſes feuilles larges, unies, pointues, d'un vert un peu rougeâtre. Ses fleurs, qui paroiſſent en juillet & août, forment un épi paniculé, & ſont d'une belle couleur écarlate. Le fruit eſt membraneux & rond, il contient de petites graines arrondies, liſſes & noires. On la cultive pour l'ornement.

Les auteurs de matière médicale s'accordent à regarder cette plante comme aſtringente, deſſicative, tonique. On adminiſtroit la décoction de ſes fleurs dans le crachement de ſang & les diverſes eſpèces d'hémorragies; & ſa ſemence dans les diarrhées: on compare celle-ci à la graine de plantain pour les vertus. Quelques médecins l'ont cru tellement aſtringente, qu'ils ont recommandé de ne pas la donner aux femmes dans le moment de leurs règles, de peur d'en ſupprimer le cours. Mais il eſt vraiſemblable que cette crainte n'eſt pas bien fondée.

On ne fait plus ou preſque plus uſage de cette plante; la plupart des auteurs modernes de matière médicale ont négligé d'en parler. Il n'en eſt pas fait mention dans les ouvrages de matière médicale de *Geoffroy*, *Cartheuſer*, *Linneus*, *Vogel*, *Lieutaud*, *Bergius*, *Murray*, *Cranz*, &c. (*M.* FOURCROY.)

AMARANTHINE. (*Mat. méd.*) Nous indiquons ſous ce nom l'*amaranthine* hériſſée, *gomphrena hiſpida* de Linnéus, qui ſuivant Rhéede, *hort. malabaricus*, eſt employée au Malabar ſous le nom de *nin-angani*. On fait cuire la plante

N

---

il avoit alors environ ſoixante-dix ans, & étoit peut-être déjà aveugle. Quoi qu'il en ſoit, ſi ce fut lui qui reconnut qu'un médecin âgé de quarante à 45 ans étoit ſon maître, l'aveu eſt beau, mais il eſt preſque incroyable de la part d'un homme fier.

L'autre, François, avoit eu la ſurvivance de toutes les places de ſon père en 1693, à l'âge de vingt-un ans; en 1695, il en avoit vingt-trois. Il étoit chancelier & profeſſeur; au moins il en rempliſſoit les fonctions. Mais il ne pouvoit alors être grand praticien. Au reſte, ſi l'aveu a été fait par celui-ci, il n'a pas dû lui coûter beaucoup. (*Note de M. Goulin.*)

(1) Il y a ici erreur; car l'auteur de la bibliothèque hiſtorique, article de Joſeph Carrère, dit expreſſément qu'*il reçut les honneurs du doctorat le* 22 *décembre* 1704. Il n'avoit plus de theſes à ſoutenir en 1706.

dans du beurre, & on en fait boire la décoction à ceux qui ont l'eſprit aliéné. (*M. Fourcroy.*)

AMARRY. L'amarry. On donnoit ce nom à la matrice des femelles des quadrupèdes, & même à celle de la femme dans pluſieurs provinces, & entre autres dans le Poitou; on le trouve dans quelques anciens dictionnaires & dans quelques écrivains du milieu du ſeizième ſiècle. *Guillaume Bouchet*, dans une *complainte du cerf*, adreſſée à *du Fouilloux*, & imprimée à la fin de ſa *venerie* (1), fait dire à cet animal, dans l'énumération des propriétés attribuées à ſes cornes, qu'avec elles (*en fumigations*) de la femme on retient l'*amarry* & les fleurs. (*Voyez* cornes de cerf. Matrice.) (*M. Huzard.*)

AMASSI ou BOA-MOSSI. (*Mat. med.*) Rumphe parle de cet arbre dans ſon herbier d'Amboine. (*Voyez* ſa deſcription dans le dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie.) Sous l'écorce dure du noyau de cet arbre, on trouve une ſubſtance blanche, douce, que l'on cuit dans l'eau ou que l'on fait rôtir, & que l'on mange comme des châtaignes. Elle a un goût agréable. Cet arbre croît aux Moluques. (*M. Fourcroy.*)

AMASTINER. (*Art vétérinaire.*) Ce mot eſt employé dans quelques anciennes éditions de la traduction de *Pline* par *du Pinet*, pour *mâtiner*, *couvrir*. Les Indiens, dit le traducteur, aiment à faire *amaſtiner* leurs *lices* par des tigres; pour cet effet, quand elles ſont en chaleur, ils les attachent dans les forêts; ils rejettent la première & la ſeconde *litée* comme trop féroces, & n'élèvent que la troiſième. Les François font auſſi *amaſtiner* leurs chiennes aux loups, & de là viennent les chiens *meſtis*. *Livre VIII, chap. XL, des chiens.* (*M. Huzard.*)

AMATO. (Léonard) Il naquit à Sacca ou Xacca, ville de Sicile, dans la vallée de Mazare. Il fit ſes études à Palerme, où il paroît avoir été reçu docteur en médecine. Il s'établit à Xacca, où il pratiqua long temps, & ſe rendit eſtimable à ſes concitoyens. Il mourut en cette ville vers l'an 1674.

Il a publié un écrit ſous ce titre :

Adverſariorum catena de jure galli veteris pro aſthmate. Panormi, apud Petrum de Iſola, 1667, in-4°.

Avant *Amato*, un médecin de Bologne, Jules-Céſar Claudini, avoit écrit ſur la nature & l'uſage du bouillon fait avec un vieux coq. *Voyez* ſon ouvrage, qui a pour titre, *de ingreſſu ad infirmos*, &c.... *appendix.*

Il eſt reſté manuſcrit d'autres écrits d'Amato :

1°. *De balneis; de uſu aquæ thermalis, ſeu aquæ ſanctæ, quâ horâ, & quâ quantitate potanda.*

Ces manuſcrits autographes, in 4°., exiſtoient à Palerme, chez Franç. Bevillaqua de Xacca, prêtre.

2°. *Diſcorſi dell' origine, & antichità di Sciaca, della ſua nobilità e famiglie, d'ogn'una di eſſe in particolare.*

Ce diſcours eſt conſervé dans la bibliothèque des capucins de Xacca. (*M. Goulin.*)

AMÀTORIA. Febris amatoria. (*Ordre noſol.*) Vogel, cl. j, ord. ij, g. j, eſp. iij. On a coutume de déſigner par ces mots une fièvre qui ne ſe prolonge pas au delà de quelques heures, qui eſt d'abord marquée par une ſorte de friſſon, & qui reconnoît pour cauſe une eſpérance très-paſſionnée de s'unir bientôt avec une perſonne d'un ſexe différent. (*V. D.*)

Amatoria febris. Fièvre amoureuse. (*Pathologie.*) On déſigne communément ſous cette dénomination une ſorte de cachexie dont les jeunes filles ſont atteintes, ſoit parce que la première éruption de leurs règles ne ſe fait pas, ſoit parce qu'elle tarde trop à ſe faire, ſoit enfin parce qu'elle ſe fait avec peine & en trop petite quantité.

La diverſité des noms qui ont été donnés à cette maladie, prouve aſſez clairement qu'elle n'en a jamais eu qui lui ait été propre. Il ſemble auſſi qu'on les a puiſés indifféremment, tantôt dans les cauſes qui la produiſent, tantôt dans les ſymptômes qui leur ſont particuliers, tantôt dans quelques-unes des circonſtances qui l'accompagnent. Les uns l'ont nommée *febris virginea*, *morbus virgineus*, ou maladie de jeunes filles (Sennert, *de morbis virginum*), parce qu'elle eſt plus fréquemment obſervée chez elles à l'époque de la première apparition de leurs règles, ainſi que nous venons de le dire. Les autres l'ont appelée *febris alba*, *febris pallida*, fièvre blanche, fièvre pâle (*Horſtius*, part. 2, liv. 7), à cauſe de la pâleur du viſage qui lui eſt eſſentielle. Sauvages lui a donné le nom de fièvre hectique chlorotique, *febris hectica chlorotica*, parce que le pouls préſente beaucoup d'analogie avec celui que l'on rencontre dans la fièvre lente. Enfin comme cette eſpèce de fièvre arrive particulièrement aux jeunes filles, lorſqu'elles ſont près d'être nubiles, & auſſi parce qu'on prétend que celles qui en ſont attaquées ſont d'une complexion plus amoureuſe; on lui a quelquefois conſacré le nom de fièvre amoureuſe, *febris amatoria*, & cette épithète a paru d'autant plus convenable, que la pâleur du viſage, qui eſt un des ſymptômes familiers de cette fièvre, eſt la couleur qui paroît avoir toujours été préférée des amans, ſuivant cet adage :

Palleat omnis amans, color hic eſt aptus amanti.

On ſemble s'être fixé maintenant, du moins en

(1) Edition de 1568, in-4°, page 292.

France, à nommer ordinairement cette maladie les pâles couleurs, *pallidi* ou *fædi colores*, & les médecins modernes qui écrivent en latin, la désignent assez communément par le nom de *chlorosis*, qui est dérivé du grec, & qui signifie maladie où le visage est pâle & tirant sur le vert; mais le mot est nouveau, il paroît avoir été absolument inconnu aux anciens, & il n'est même pas formé selon les règles exactes de l'analogie de la langue grecque, suivant l'observation judicieuse d'Astruc. *Traité des maladies des femmes*, livre premier.

Quoiqu'il paroisse qu'Hippocrate n'ait pas connu cette maladie sous ces différens noms, on ne peut douter qu'il n'ait souvent rencontré la maladie elle-même, puisqu'il en donne une description très-étendue dans le traité *de internis affectionibus*. Mais parmi tous les médecins anciens, il n'y en a point qui ait rapporté plus exactement les symptômes auxquels on peut la reconnoître, & qui ait plus heureusement indiqué ses causes que *Cælius Aurelianus* & Arétée. L'un & l'autre la décrivent en traitant de la cachexie.

Voici comment s'exprime Arétée. Les cachectiques, dit-il, éprouvent un sentiment de pesanteur & de paresse répandues sur-tous leurs membres. Ils deviennent pâles par intervalles; leur bas-ventre est gonflé de flatulences, leurs yeux sont creux, leur sommeil est troublé, & ils se réveillent dans un état de stupeur & d'engourdissement général. La chaleur naturelle est dans un degré foible & languissant, soit à l'abdomen, soit à toutes les autres parties du corps; ils sont abattus, & leur esprit est incapable de faire ses fonctions. Il sort de tout leur corps une sueur accompagnée de prurit, ils respirent lentement, & leur pouls est languissant, foible, & fréquent. Cette maladie traîne ordinairement en longueur, la digestion est lente & imparfaite.

Si à ces symptômes on ajoute les suivans, on aura une description complète de la maladie. Le visage est pâle, tant soit peu jaunâtre, & quelquefois même tirant sur le vert; les lèvres ont perdu tout leur coloris; les paupières sont livides & bouffies. Les malades éprouvent assez constamment du froid aux pieds, un sentiment de pesanteur qui leur donne de l'aversion pour le mouvement, la perte de l'appétit, des nausées, des vomissemens, un sommeil inquiet, & une langueur générale. Les urines sont d'abord aqueuses & sans couleur, mais elles deviennent ensuite troubles & chargées. La difficulté de respirer au plus petit mouvement, & qui augmente sur-tout en montant des escaliers; le tremblement, les palpitations, l'enflure des pieds, d'autres fois une bouffissure universelle; les cardialgies & les défaillances; les douleurs de tête intermittentes, des douleurs au dos, aux lombes, & aux hanches; une fièvre lente, erratique, plus sensible la nuit que le jour, sont encore des symptômes que l'on rencontre fréquemment dans cette maladie. Enfin on doit encore remarquer l'appétit déréglé des filles & des femmes qui en sont attaquées, & qui les porte souvent à manger de la craie, des fruits verts, des poissons crus, & quantité d'autres choses d'un goût absurde ou de mauvaise qualité, sans que quelquefois elles en soient incommodées d'une manière bien marquée.

La cause prochaine de la chlorose ou fièvre amoureuse que nous venons de décrire, paroît résider dans la surabondance d'une lymphe grossière & visqueuse, qui, ne pouvant pas être atténuée par les forces de la vie, engorge les vaisseaux de tout genre, ainsi que le tissu cellulaire qui unit les parties entre elles & les décolore, comme on l'observe. Mais si tous ces symptômes qui accompagnent cette sorte de cachexie, annoncent manifestement le relâchement & une perte considérable de ton dans toute l'habitude du corps; il semble en même temps que dans le plus grand nombre des cas, on peut raisonnablement en chercher la première origine dans l'état d'inertie ou de débilité de la matrice & de ses dépendances.

On doit être revenu de ces idées peu satisfaisantes, qui faisoient dépendre l'excrétion sanguine qui se fait par l'utérus & le vagin, de la seule pléthore générale ou particulière; des observations plus exactes ont fait reconnoître la cause puissante qui détermine cette dernière pléthore. On est plus éclairé sur l'action particulière de la matrice, sur cette force dont elle jouit, & au moyen de laquelle elle semble appeler à elle les humeurs qui doivent être évacuées. Mais aussi dès que cette action sera diminuée, tous les vaisseaux de l'utérus participeront à son inertie, & n'ayant plus cette activité qui leur est nécessaire pour pousser le sang vers leurs extrémités, de manière à les ouvrir & à lui offrir un passage, la rétention des menstrues s'en suivra.

D'un autre côté, l'expérience ayant démontré que l'heureux développement des organes de la génération influe sur tout le système des forces, & que les femelles reçoivent de ces parties, ainsi que les mâles, un surcroît de vie qui ranime & réchauffe tous les autres; on concevra comment, ce développement ne se faisant pas, par quelque cause que ce soit, il peut arriver que les jeunes filles tombent tout d'un coup, à l'époque de la puberté, dans un état de relâchement général qui conduit à la cachexie dont il est ici question, quoique rien n'annonçât auparavant en elles une semblable disposition originaire.

Mais en admettant comme la plus immédiate & la plus générale cette cause de la chlorose qui appartient à la matrice, & qui est liée directement avec ses fonctions, il en est plusieurs autres qu'on

peut regarder comme prédiſpoſantes ou éloignées.

On doit ranger parmi celles-ci,

1°. L'habitude ſpongieuſe & naturellement lâche du corps, & la petiteſſe & le grand nombre des vaiſſeaux qui ſont très-propres à rallentir le cours de la circulation, à produire des ſtaſes, & à nuire à l'élaboration des différens ſucs. Les femmes chez leſquelles on rencontre plus ordinairement ces diſpoſitions, ſont auſſi les plus ſujettes à cette maladie.

2°. Une vie indolente, oiſive, & la ceſſation totale d'un travail & d'un exercice habituel, ſuivant l'obſervation d'Arétée.

3°. La ſuppreſſion des différentes évacuations critiques & dépuratoires, & ſur-tout de celles qui tendent à diminuer la quantité ſurabondante du ſang, ſoit par l'anus, ſoit par la matrice, de quelque cauſe qu'elle puiſſe dépendre. En effet, quoique la nature dirige d'elle-même par ſes propres forces, & par la diſpoſition des parties organiques, le ſang, du foie dans les cavités & dans les veines de la matrice; quoique l'action de cet organe & de ſes vaiſſeaux ſoit ſuffiſante; cependant il peut arriver que le ſang ne pourra pas ſe faire un paſſage, ſoit parce que l'orifice des veines ſera trop étroit, ſoit parce que des humeurs viſqueuſes y formeront obſtacle, ſoit parce que le ſang ſera lui même trop épais. Alors il regorge vers le cœur, le foie, le diaphragme, & dans les différens viſcères contenus dans les hyppocondres; la plus grande partie eſt auſſi refoulée vers la tête, & de là naiſſent les violens ſymptômes qui ne tardent pas à paroître, tels que la difficulté de reſpirer, les palpitations, le gonflement des hyppocondres, le dégoût de tous les alimens, & la cardialgie. Auſſi les filles ne ſont-elles pas les ſeules qui ſont ſujettes à cette maladie; elle peut attaquer les veuves, même les femmes mariées, & celles qui ſont avancées en âge, lorſque l'évacuation menſtruelle eſt ſur le point de ceſſer en elles, ſuivant les lois ordinaires de la nature, ou lorſqu'elle eſt ſupprimée par quelque cauſe accidentelle.

4°. Le régime mal approprié, les alimens viſqueux ou groſſiers, les boiſſons crues ou trop abondantes, & généralement toute eſpèce de nourriture qui par ſa qualité peut engendrer un chile trop épais, & nuire par-là aux fonctions digeſtives & à l'élaboration des ſucs nutritifs, peuvent être regardées comme des cauſes prédiſpoſantes de cette eſpèce de cachexie.

5°. L'air humide, marécageux, dépourvu de ce reſſort & de ce principe d'activité que nous devons puiſer continuellement dans cette ſource féconde de la vie.

6°. Des évacuations ſymptomatiques exceſſives, ſoit qu'elles produiſent leurs dangereux effets par l'affaiſſement & l'appauvriſſement des humeurs qu'elles traînent après elles, ſoit qu'elles le faſſent en détournant l'action de la matrice, en partie ou en totalité. On ſait qu'un dévoiement bien déterminé ſuſpend l'action de la peau & celle des glandes ſalivaires. Les ſueurs & la ſalivation ſuſpendent les évacuations inteſtinales. Une ſaignée faite dans le temps de la digeſtion ne la ſuſpendroit-elle pas dans bien des ſujets? faite à une femme dans le temps de ſes règles, n'en produiroit-elle pas la ſuppreſſion? Il n'eſt pas plus difficile de concevoir qu'une irritation vive, déterminée ſur quelque partie éloignée du corps, peut pervertir ou détourner l'action de la matrice.

7°. Enfin les paſſions de l'ame, telles que la frayeur, les longs chagrins, la haîne, & l'amour, lorſqu'il ſe trouve réduit à des déſirs non ſatisfaits. Le pouvoir de ces mouvemens pénibles de l'ame s'étend inſenſiblement à toutes nos fonctions, & leur funeſte influence, ſi elle eſt durable, ne tarde pas à en altérer l'ordre & la perfection.

Le pronoſtic des pâles couleurs doit varier ſuivant les différentes circonſtances, le nombre & la violence des ſymptômes qui les accompagnent. En général, cette maladie eſt longue & opiniâtre; mais lorſqu'elle eſt récente, elle eſt exempte de danger.

On doit ſavoir qu'elle eſt ſujette à de fréquens retours, & conſéquemment ne pas s'expoſer à annoncer trop tôt la guériſon, qui s'éloigne quelquefois d'autant plus rapidement qu'on la croyoit plus prochaine. Cet appétit déréglé pour les choſes abſurdes, auquel ſont ſujettes les filles & les femmes chlorotiques, s'oppoſe fortement à leur guériſon, & ajoute encore à l'opiniâtreté de leur maladie, par le mauvais état des premières voies & l'altération des fonctions digeſtives qu'il ne manque pas d'amener, ou tout au moins d'entretenir.

Mais ce qui ſur-tout peut rendre cet état dangereux, & ſon traitement long, difficile, & très-compliqué, c'eſt l'affection ſecondaire & ſi commune des organes éloignés de la matrice, que l'on voit ſuccéder au déſordre de celle-ci. Le ſang refoulé vers le poumon n'a-t-il pas produit ſouvent des hémophthiſies funeſtes? La direction erronée de l'action qui devoit ſe paſſer dans l'utérus, n'a-t-elle pas été ſuivie fréquemment d'une altération meurtrière dans les viſcères qui en ont été frappés? Qui n'a pas obſervé à ſa ſuite, des engorgemens rebelles, ſoit dans les différens organes du bas-ventre, ſoit dans les dépendances de l'utérus? L'énumération de ces accidens conſécutifs, plus opiniâtres & plus difficiles à combattre que la maladie primitive, nous entraîneroit trop loin, & il nous ſuffit d'en indiquer la ſource & les effets, pour faire preſſentir leur importance dans le pronoſtic & dans le traitement. N'oublions pas de dire encore qu'on doit avoir égard à l'état de la fièvre, quand elle exiſte, & à celui des forces générales, pour aſſeoir plus ſûrement ſon jugement.

Il réſulte de ces obſervations qu'on ne ſauroit preſcrire un traitement uniforme, ni indiquer un plan égal & conſtant à ſuivre dans l'adminiſtration des remèdes qui conviennent aux pâles couleurs. Auſſi comme la méthode curative varieroit, pour ainſi dire, à l'infini, ſi on vouloit ſuivre la maladie dans le détail de tous les accidens qui peuvent la compliquer; nous nous bornerons à la conſidérer dans ſon état de plus grande ſimplicité, & nous renvoyons pour les différentes complications, à chacune des affections ſecondaires qui peuvent ſe rencontrer, & qu'on trouvera traitées dans ce dictionnaire aux différens noms qui leur ſont propres.

Nous avons dit que l'état d'inertie ou de débilité de la matrice devoit être conſidéré comme la cauſe immédiate de la rétention des menſtrues & de la chloroſe qui la ſuit ou l'accompagne. Ainſi, les vues curatives ſe réduiſent à ſe propoſer de rétablir le ton général des ſolides, & d'exciter en particulier l'action des vaiſſeaux utérins.

1°. Le ton du ſyſtême général peut être rétabli par l'exercice du corps & par les toniques. L'exercice doit être modéré dans les commencemens, & augmenté par gradation, afin d'éviter la fatigue qui naîtroit infailliblement de ſon excès. Quant aux toniques, ils ſont de différentes eſpèces. Les uns ſont appliqués extérieurement, tels que les bains froids & les frictions, les autres ſont appliqués intérieurement. Les bains froids ne peuvent guère avoir lieu que dans le principe de la maladie, avant qu'elle ait fait de grands progrès, ou lorſqu'elle a cédé, pour empêcher ſon retour. Leur adminiſtration demande la plus grande ſagacité, parce qu'elle peut produire les plus heureux effets, ou avoir les ſuites les plus fâcheuſes, ſuivant qu'elle ſera bien ou mal placée. Les frictions au contraire peuvent être employées dans tous les temps de la maladie; elles ſeront toujours utiles & exemptes de danger.

Les toniques qui ſe prennent intérieurement, forment une claſſe très-nombreuſe. On les choiſit parmi les amers, les aromatiques, les remèdes qui réuniſſent l'une & l'autre propriété, & les préparations du fer. La mauvaiſe diſpoſition des premières voies, la ſurabondance des ſucs groſſiers & viſqueux qui ſtagnent dans le tiſſu des différentes parties, enfin l'engorgement ſanguin de quelque organe, ou même celui de la matrice & de ſes dépendances, qui ſe trouve aſſez ſouvent joint avec l'inertie & la foibleſſe, exige fréquemment qu'on faſſe précéder l'emploi des toniques par quelques autres moyens. Dans la ſuppoſition du premier & du ſecond cas, les purgatifs & même les évacuans émétiques ſont néceſſaires. Ces derniers méritent ſouvent la préférence ſur les premiers, parce qu'ils offrent pluſieurs avantages à la fois. Ils expriment les ſucs languiſſans dans les différens viſcères du bas-ventre, ils évacuent auſſi puiſſamment que les purgatifs proprement dits, la laburre de l'eſtomac, & enfin ils produiſent une ſecouſſe qui réveille les organes engourdis, & les arrache utilement à leur apathie.

La troiſième circonſtance qui peut néceſſiter d'autres remèdes avant les toniques, je veux dire l'engorgement ſanguin de quelque organe éloigné de la matrice, ou celui de l'utérus même, qu'on rencontre ſouvent compliquant ſon état d'inertie, exige la ſaignée; mais elle doit être faite au bras, ſi c'eſt la matrice qui eſt menacée ou priſe d'engorgement, & aux pieds, ſi c'eſt quelque organe ſupérieur qui faſſe naître les mêmes craintes. Il eſt auſſi des cas où cette déplétion doit être faite dans la partie même qui eſt affectée.

Enfin on peut marier avec avantage les fondans & les apéritifs, tels que le ſavon, les gommes fétides, les mercuriaux, les ſucs ou les extraits des plantes chicoracées, du gramen & des différentes plantes regardées comme jouiſſant particulièrement de la propriété déſopilative, avec les toniques proprement dits. Nous ne pouvons qu'indiquer tous les moyens dont le choix & la juſte application demandent des connoiſſances qui ne peuvent être déterminées que par le ſeul médecin inſtruit, & qui ſont ſubordonnées aux circonſtances.

2°. L'action de la matrice peut être excitée par des moyens particuliers.

1°. En déterminant vers elle le ſang plus abondamment, ou, ce qui eſt le même, en le déterminant en général dans l'aorte deſcendante, par des purgatifs, par des frictions locales, & par le bain chaud des extrémités inférieures. On pourroit auſſi tenter la compreſſion des artères iliaques, qui ſembleroit promettre la détermination d'une plus grande quantité de ſang dans les artères hypogaſtriques qui vont à l'utérus; cependant les eſſais de ce genre n'ont pas réuſſi juſqu'ici, ainſi que le remarque le célèbre *Cullen*.

2°. En appliquant des ſtimulans aux vaiſſeaux utérins. Ainſi les ſangſues, les purgatifs qui ſtimulent particulièrement le rectum, tels que l'aloès, les ſuppoſitoires & les lavemens âcres peuvent exciter les vaiſſeaux utérins qui lui ſont unis. Les divers médicamens que l'on comprend dans une claſſe ſéparée, connue ſous le nom d'emmagogues, ſont auſſi recommandés. Nous devons cependant avertir que pluſieurs praticiens célèbres aſſurent n'en avoir jamais obtenu des effets bien marqués.

Mais deux moyens puiſſans d'exciter l'action des vaiſſeaux utérins, ſont la commotion électrique, & les plaiſirs de l'amour, lorſque les circonſtances permettent d'y avoir recours. L'efficacité de ces derniers, connue dès le temps d'*Hippocrate* (Voyez le traité *de morbis virginum*), a été confirmée par un grand nombre d'obſervations. Néanmoins il eſt bon d'avertir, ſuivant le conſeil d'*Aſtruc*, que pour en rendre l'effet plus aſſuré, il faut garder à cet égard le même ménagement que nous avons recommandé pour l'exercice gé-

néral ; c'eſt-à-dire qu'il faut en uſer d'abord modérément, en rendre peu à peu l'uſage plus fréquent, & ne point ſe hâter de vouloir multiplier ſes jouiſſances, juſqu'à ce qu'on ait mis la matrice en état d'en reſſentir tous les bons effets, juſqu'à ce qu'on l'ait rendue ſuſceptible des contractions, des expreſſions, & des oſcillations que les plaiſirs de l'amour ne manquent pas de produire, & qui doivent y rétablir la libre circulation du ſang, & rappeler efficacement le mécaniſme de la menſtruation.

Enfin nous ne devons pas omettre ici de parler de la rétention des menſtrues, ou de la menſtruation difficile, qui peut être produite par le ſpaſme des extrémités vaſculaires de l'utérus, puiſque cette cauſe peut, tout auſſi puiſſamment que les précédentes, donner origine à la maladie dont il a été queſtion dans cet article. Quelques-uns des remèdes que nous venons de détailler, peuvent ſans doute être utiles dans ce cas ; mais les demi-bains tièdes & les narcotiques y ſont particulièrement indiqués, & doivent être placés honorablement parmi ceux que l'on peut oppoſer avec le plus de ſuccès à cette dernière cauſe des pâles couleurs.

L'eſpèce de fièvre que nous venons de conſidérer ſous le nom de fièvre amoureuſe, n'eſt pas la ſeule qui doive trouver place ici. Il eſt un autre état accompagné d'élévation dans le pouls, ſouvent même d'un mouvement fébrile, & qui nous ſemble mériter plus légitimement ce nom. Il préſente un caractère très-différent de celui que nous venons de décrire.

Cette eſpèce de mouvement vraiment critique eſt celui que nous offre l'époque de la puberté chez les individus de l'un & de l'autre ſexe. Un nouvel ordre de mouvemens paroît alors s'établir dans la machine. Une vie nouvelle, plus active que la première, & qui puiſe ſa ſource dans les réſervoirs de la génération, ſe répand de ce centre vers toutes les parties. Les organes qui avoient été juſqu'alors aſſoupis, ſont réveillés & avertis par le prurit & par divers autres changemens qui s'y font reſſentir, qu'ils ſont deſtinés à exercer une des fonctions les plus importantes de l'économie animale. Mais s'il n'en eſt pas de plus merveilleuſe ni de plus noble en elle-même, il n'en eſt pas auſſi qui paroiſſe étendre auſſi loin ſon influence. Preſque toutes les parties lui doivent une nouvelle force & un nouvel éclat. La ſemence produit chez les hommes qui jouiſſent de tous leurs droits naturels & qui n'en abuſent pas, des effets admirables. Cette humeur gélatineuſe & ſpiritueuſe rentre dans la maſſe du ſang, elle a la vertu de conſolider & de nourrir ; elle irrite & ſtimule les fibres ; elle eſt la cauſe de cette humeur fétide qui s'exhale des mâles vigoureux ; enfin on doit la regarder comme un *ſtimulus* particulier de la machine, *novum quoddam impetum faciens*. Voyez *Wichof* de caſtratis commentationes quatuor. 1756.

Les étonnans phénomènes que produit la ſemence, dit M. de Bordeu (*Recherches ſur les maladies chroniques*, page 413), méritent d'autant plus de conſidération, que cette liqueur & ſes effets ſont, pour ainſi dire, l'image ou le type d'après leſquels ſe comportent toutes les autres humeurs qui parviennent à former quelques-unes de nos cachexies ou de nos mélanges du ſang.

Mais ce développement qui a lieu à l'époque de la puberté, ne ſe manifeſte pas chez tous les individus avec le même appareil ; chez quelques pubères cette révolution ſe fait d'une manière tranquille ou peu tumultueuſe ; chez d'autres, au contraire, elle imprime une ſecouſſe vive, bruſque, & non toujours exempte de danger. C'eſt dans ces derniers que la fièvre dont nous voulons parler eſt plus ſenſible. Nous en trouverons une deſcription très-intéreſſante dans les détails ſuivans, que j'ai tirés de M. de *Bordeu*.

J'ai eu occaſion, dit ce médecin célèbre, de connoître trois jeunes ſatyres qui dès l'âge de dix à onze ans étoient ſans ceſſe harcelés par un prurit continuel & par les autres phénomènes qui précèdent les préparatifs de la génération. Ils avoient les organes deſtinés à cette fonction d'une exceſſive groſſeur pour leur âge. C'étoient des enfans déjà plus que pubères, & des petits hommes faits, prêts à la génération, affectés de la cachexie ſéminale, & vivant ſous l'empire des réſervoirs ſéminaux. L'abondance précoce de *l'aura ſeminalis* dirigeoit & nuançoit déjà toutes leurs fonctions. Je dois même faire remarquer que la crue de ce côté avoit été ſi conſidérable, que l'action de l'ame en étoit reſtée en arrière. Mes trois ſatyres avoient quelque choſe de ſtupide, de triſte, & de ſauvage ; ils ne penſoient qu'au plaiſir phyſique de l'amour ; ils ne ſembloient avoir d'autre ſenſation que celle de cette paſſion ; ils ſe fondoient, pour ainſi dire, en ſperme ; ils tiroient leur caractère individuel de l'organiſme ſéminal. Les éclats de la puberté, dont on a journellement des exemples ſous les yeux, prouvent la réalité de l'effet impérieux & tyrannique de cet organiſme, de même que la fureur du rut bien obſervé dans les animaux. La fièvre chaude & ſéminale s'empare des bons mâles à l'âge de la puberté ; les organes de la génération, ſans ceſſe en jeu, raniment & échauffent toutes les parties, en leur communiquant quelques nuances du feu qui les dévore elles-mêmes. C'eſt le moment où les forces ſenſibles ne s'occupent que des préparatifs pour la génération. La paſſion de ſe reproduire gagne l'homme intérieur. Combien de faux jugemens, combien de fauſſes ſenſations, quels déſordres corporels ne procure pas cette fièvre ! Ses accès ſe terminent par une manière de convulſion générale & preſque épileptique, ſuivant la remarque de Démocrite ; ſes ſymptômes ſont, outre le prurit continuel des parties ſéminales, la moroſité, la férocité même, la taciturnité, les tranſports du ſang, & ſes éclats vers la tête,

les laſſitudes, le dégoût de tout ce qui peut diſtraire l'ame de l'ivreſſe qu'amène le développement de la ſemence. C'eſt le temps où la partie ſenſible, partageant la vie avec les miaſmes ſpermatiques, leur imprime le caractère vital qu'ils doivent porter ailleurs, & qu'ils ſavent auſſi rendre au propre individu qui leur donne l'être. Tel eſt le commerce réciproque de vie entre les couloirs de la ſemence & cette même liqueur. Telle eſt la manière dont les êtres nerveux & ſéminaux ſe ſoutiennent l'un par l'autre.

Malheur aux jeunes mâles diſpoſés à prodiguer leurs tréſors, & qui, dépenſant tout leur avoir, ne gardent rien pour leur viatique journalier & pour ranimer leurs reſſorts. Le ſervice rendu à la ſociété par un des premiers médecins de ce ſiècle ne pourroit être apprécié, ſi les hommes ſavoient profiter des leçons ſages qu'il a données. Mais on ne jouit de la tranquillité néceſſaire à bien juger que lorſqu'il n'eſt plus temps. Ceux qui ſont dans le cas d'être contenus, ne peuvent l'être. La fougue de la paſſion, la néceſſité du beſoin les emporte. Ce beſoin eſt la ſuite de la fièvre dont il faut les guérir. L'excrétion de la ſemence eſt en partie critique; ſi on devient malade, parce qu'on la perd, il eſt vrai auſſi qu'on la perd, parce qu'on eſt déjà malade. Le temps eſt ſeul maître à cet égard; il amène d'heureuſes révolutions dans le tempérament; il dérange le ſpaſme de cette eſpèce de rut précoce & continu, comme il l'uſe & le dérange dans les accès paſſagers, propres aux animaux. Chez eux la maladie eſt très-aiguë; elle l'eſt moins, elle eſt durable dans les hommes pubères. Tout bon mâle eſt prédiſpoſé phyſiquement à ſouffrir plus ou moins des effets de la ſurabondance & du développement de la ſemence. Les remèdes des ſages, les conſeils des vieillards ont peu de droit ſur cette fièvre de la jeuneſſe. Nous manquons de ſpécifique pour l'éteindre; les médicamens qui ſemblent les plus appropriés, l'irritent quelquefois, & peuvent, en l'arrêtant dans ſa marche, porter ailleurs la fureur de la partie ſenſible. J'ai vu de ces jeunes étourdis auxquels les bains froids, par exemple, avoient procuré des crachemens de ſang. J'en ai vu que le lait de chèvre avoit rendus plus furieux en les conſtipant. Je dois même faire remarquer que j'ai ſuivi plus de vingt malades de cette maladie du prurit amoureux, tombés dans la mélancolie, & même la manie bien décidée, par les contradictions qu'on leur avoit fait éprouver. Leurs maîtres, leurs directeurs avoient prétendu les guérir en leur faiſant peur, & en leur inſpirant de l'horreur pour la dépenſe de leurs forces; la peur s'étoit changée en imbécillité, & en cette eſpèce de folie qui eſt un des fléaux des médecins. Il y avoit de ces malades dans leſquels la crainte d'avoir failli ſe mêlant avec l'amour-propre (trop ſouvent de la partie en pareille matière), leur faiſoit narrer, étaler, & exagérer de prétendues proueſſes qui n'étoient nullement exceſſives, & dont il n'y avoit qu'à rire. Ainſi la cachexie ſéminale & la foibleſſe de l'imagination irritée par des leçons trop réitérées, rendoient les jeunes êtres plus malheureux que ſi on les eût livrés à la nature. Les pubères lui doivent un tribut qui ſe paie ſouvent avec d'autant moins de conſéquence, qu'ils ſont moins contrariés. Le grand point eſt de les diſtraire avec adreſſe. Conſultez les vieillards encore verts & pleins de vie, ils vous diront ſi j'ai tort, ſi certains excès les ont énervés, & ſi ces mêmes excès (qui ordinairement ne paſſent point un certain degré de laſſitude où l'on s'arrête malgré ſoi) ne tenoient pas autant au beſoin qu'exigeoit un ſoulagement, qu'à la fantaiſie & à l'oiſiveté qui exigeoient quelque diſtraction. Ils vous diront enfin ſi ceux qui ſe plaignoient le plus de cet excès, parce qu'on leur en avoit fait grand'peur, étoient ceux qui en faiſoient davantage. Un cerf s'apprête au combat, il ſe renforce avant le rut; il maigrit & ſemble épuiſé lorſque cette fureur eſt paſſée; il n'eſt que las, le repos qui ſuccède à l'accès le rengraiſſe. La tête des hommes ne comporte pas cette marche naturelle, toujours pervertie pour eux, toujours dérangée d'un côté ou de l'autre. Ce n'eſt pas la faute des médecins, il faut s'en prendre à la tyrannie des paſſions & des faux jugemens, qui influent ſur toutes les fonctions. Celle du labeur & de la dépenſe de la ſemence eſt plus que toutes les autres ſujette à cette influence; elle occupe la partie ſenſible, elle la pénètre, elle l'ébranle plus profondément que les autres; en voici les raiſons. Le département des organes de la ſemence s'étend à toutes les parties du corps, & l'*aura ſeminalis* ſert, plus que toutes les autres humeurs, de lien ou d'intermède entre le corps & l'ame.

Montagne diſoit qu'un accès d'amour & l'orgaſme de la ſemence mettoient les hommes dans un état d'enfance. Je les croirois plutôt, en pareil cas, menacés de délire & de férocité plus ou moins violente. Ils n'entendent rien, ils ne ſouffrent aucune réſiſtance; ils ſont ſérieux, uniquement occupés de l'objet de leur paſſion. Ceux qui ſe laiſſent aiſément déranger, & qui ne perſévèrent pas dans une ſorte d'ivreſſe, ſont les moins pris par la paſſion & les moins vigoureux. La colère & les propos ſans meſure entrent auſſi dans un excès d'amour. Le bouillonnement de l'eſprit ſéminal déconcerte l'ame & la détourne de ſes plus profondes occupations. Il faut dire que la médecine a ſans doute dû s'occuper, dans notre ſiècle, des ſuites & des malheurs de l'incontinence, mais qu'elle trouve encore des occaſions de traiter les effets fâcheux d'une ſurabondance des forces viriles & ſéminales.

Cette ſurabondance influe ſingulièrement ſur le phyſique & ſur le moral. Elle ſe manifeſte par des ſymptômes qui la font aiſément diſtinguer. Elle altère toutes les fonctions. La tête s'obſcurcit & s'appeſantit, le ſang s'agite & s'effarouche; les reins

deviennent lourds & douloureux ; les extrémités deviennent tremblantes ; les cuiſſes & leurs environs ſe briſent, & les aines s'irritent ; une conſtipation ou de fréquentes évacuations qui ont lieu par irritation & par convulſion, s'emparent de ces malades, ainſi que l'inſomnie, les rêves pénibles, le dégoût de tout bien. La maladie d'amour, eſpèce de mélancolie chronique, eſt différente des accès de cette paſſion, a les mêmes principes & les mêmes ſymptômes, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt accompagnée d'un prurit habituel des parties ſéminales, & ſur-tout d'un fond de délire ſur l'objet aimé. (*M.* DE LAGUERENE.)

AMATUS LUSITANUS. Le célèbre Aſtruc a fait des recherches ſur la vie de ce médecin, dans ſon ouvrage, *de morb. vener.* ; c'eſt d'après lui que nous en parlerons.

Jean Roderic de Caſtel-Brianco, en Portugal, connu ſous le nom d'*Amatus Luſitanus*, né en 1511 à Caſtel-Brianco, dans la province de Beira, étudia la médecine ſous Alderet (ou Aldereto), profeſſeur public dans l'univerſité de Salamanque, où il eut pour condiſciple André Lacuna de Ségovie ; il exerçoit en même temps la chirurgie dans les hôpitaux de cette ville (1).

Enſuite, après avoir parcouru la France, la Flandre, la baſſe Allemagne, il ſe rendit en Italie. Il demeura quelque temps à Veniſe, & ſur-tout à Ferrare, où il enſeigna la médecine, & l'an 1547, il fit diſſéquer douze cadavres. Il étoit à Ancône avant l'an 1549, où il pratiqua la médecine avec diſtinction juſqu'en 1555 ; il fut quelquefois appelé de cette ville à Rome, lorſque le pape Jules III étoit malade.

Bien qu'Amato, dans ſes centuries, paroiſſe expoſer aſſez ſouvent les juifs à être moqués, mais ſur-tout lorſqu'il dit que comme ils ſont très-ſuperſtitieux en beaucoup de choſes, ils le ſont de même dans le déſir d'avoir des enfans ; car ils croient qu'après la mort, leurs ames ne peuvent être ſauvées, à moins qu'ils ne laiſſent des enfans mâles qui adreſſent à l'être ſuprême des prières, afin qu'il daigne élever dans le ciel les ames de leurs pères ; il étoit pourtant né juif, & obſervoit en ſecret les rits judaïques, ce qui le fit dénoncer au tribunal de l'inquiſition. En effet, dans l'épître dédicatoire, miſe à la tête de la centurie V, écrite à Joſeph Naſſinius, hébreu, & datée de Theſſalonique, l'an du monde 5320, c'eſt-à-dire, l'an de notre ère 1560, il ſe plaint d'avoir éprouvé beaucoup de maux à Ancône, ſous Paul IV (c'eſt-à-dire, l'an 1555), & d'avoir été dépouillé de tout ce qu'il poſſédoit ; il y perdit des commentaires *in quartam ſen libri primi Avicennæ*, à la tête deſquels étoit le texte du médecin arabe, fidèlement traduit en latin, *per Jacobum Mantinum*. Amato avoit revu cette verſion & avoit corrigé la diction : il ajoute que pour ne pas être opprimé par les commiſſaires du pontife, il ſe ſauva d'abord à Peſaro, de là à Raguſe, & ſe réfugia enfin, en 1559, à Theſſalonique, métropole de toute la Macédoine, où étoit une célèbre ſynagogue de juifs, à laquelle il s'attacha ouvertement.

Quant aux noms de *Jean* & de *Rodrigue*, ils furent ſans doute donnés à ce médecin lors de ſon baptême (1) ; *Amato* paroît avoir été ſon véritable nom de famille ; car lui-même, en faiſant mention de ſon frère, le nomme Joſeph Amato, & a pris ces premiers noms à la tête de l'ouvrage intitulé, *Exegemata in priores duos Dioſcoridis de medicâ materiâ libros*, qu'il publia à Anvers en 1536, in-4°. (2). Mais dès l'an 1550, & ſans doute long-temps avant que d'avoir renoncé, au moins ouvertement, au chriſtianiſme, il aima mieux prendre le nom d'*Amatus Luſitanus*, parce qu'attaché ſecrètement au judaïſme, il lui répugnoit de porter des noms qu'il avoit reçus au baptême.

Ouvrages compoſés par Amato.

I. *Exegemata in priores duos Dioſcoridis de materiâ medicâ libros.* (Sub nomine Johannis-Roderici Caſtelli Albi.) Antverpiæ, apud viduam Martini Cæſaris, 1536, in-4°. MERCKL. MANG.

Ce même travail d'Amato eſt indiqué ainſi par Séguier, *bibl. boton.* pag 54.

Index Dioſcoridis. Ejuſdem hiſtoriales campi cum expoſitione Joannis-Roderici Caſtelli Albi. Antverpiæ, apud vid. Mart. Cæſar, 1536, in-4°. BIBL. REG.

II. *Enarrationes in Dioſcoridem de materiâ medicâ ab Amato Luſitano, cum nominibus græcis, italicis, hiſpanicis, germanicis & gallicis.* Argentorati, apud Windelinum Rihelium, 1554, in-4°. Bibl. Falcon. SEGUIER.

Ce ſecond écrit eſt-il le même que le premier ? Quoi qu'il en ſoit, c'eſt contre cet écrit d'Amato que s'eſt élevé Matthioli, qui a publié le ſien ſous ce titre : *Apologia adverſus Amatum, cum cenſurâ.* Venetiis, ex officinâ Eraſmianâ, 1558, in-8°.

Ces *Enarrationes* d'Amato ont été pluſieurs fois réimprimées

(1) Dom Antonio, *bibl. hiſpan.*, obſerve qu'Amato n'avoit alors que dix-huit ans ; c'étoit donc en 1529 ; il étoit beaucoup plus jeune que Lacuna, qui, à cette époque, en avoit trente, car on dit qu'il naquit en 1499. (*Note de M. Goulin.*)

(1) Aſtruc n'eſt pas ici en contradiction ; car quoiqu'Amato ou Jean Roderic fût d'une famille juive, ſon père pouvoit s'être fait chrétien pour éviter la perſécution, mais être cependant reſté attaché ſecrètement au judaïſme, & en avoir inſpiré les dogmes à ſon fils, qui peut-être ne s'eſt expatrié que pour être moins recherché. Amato avoit d'ailleurs intérêt de ſe montrer comme chrétien, pour être admis aux degrés académiques dont les juifs étoient exclus.

(2) J'obſerverai qu'à cette époque Amato avoit vingt-cinq ans.

réimprimées avec d'autres commentaires ſur Dioſcoride ; il ſemble même qu'elles le furent encore ſéparément ; mais l'énoncé qu'en font les bibliographes n'eſt ni clair, ni certain.

III. *Curationum medicinalium centuriæ vij.* Ces centuries ont été compoſées & publiées en différens temps.

La PREMIÈRE, dédiée à Coſme II de Médicis, duc de Toſcane, a été compoſée à Ancône en 1549, & imprimée à Florence, 1551, in-8°, *apud Torrentium.*

La SECONDE, dédiée à Hippolyte d'Eſt, cardinal de Ferrare, a été écrite à Rome en 1551, & fut imprimée à Veniſe, 1552, in-12, *apud Valgriſium.*

La TROISIÈME & la QUATRIÈME, compoſées à Ancône, en 1552 & 1553, ſont dédiées *Alphonſo Alencaſtrenſi, ſupremo apud Luſitanos commendatario ;* elles paroiſſent avoir été imprimées ſéparément en Italie ; mais elles ont été imprimées à Baſle, par Froben, 1556, in fol.

La CINQUIÈME fut compoſée à Peſaro & à Raguſe en 1556 & 1557 : la SIXIÈME à Raguſe en 1558. L'une & l'autre ſont dédiées *Joſepho Naſſinio, hebræo*, par une épître datée de Theſſalonique, de l'année de la création du monde 5320, c'eſt-à-dire, 1560 de notre ère.

La ſeptième, compoſéee auſſi à Theſſalonique, eſt dédiée à *Guedalia Yahiæ*, juif ou turc, & l'épître eſt datée de l'an de la création du monde 5321, c'eſt-à-dire, 1561 de notre ère.

Aſtruc croit que ces trois dernières centuries, la cinquième, la ſixieme, & la neuvième, n'ont paru qu'en 1566. Veniſe, *apud Vincentium Valgriſium.*

Amato s'étoit propoſé d'ajouter trois autres centuries qui devoient contenir des obſervations ſur Dioſcoride, afin de ſatisfaire le grand coupeur de racine de la ville de Sienne (*Magno radiſecæ Sienzenſi* ; centur. vij, curat 41.) ; il déſigne P. And. Matthioli, qui n'étoit point d'accord avec lui ſur différens endroits de Dioſcoride, que l'un & l'autre avoient commentés ; mais il n'a pas exécuté ce projet.

Peut-être les infirmités & la mort l'en ont-elles empêché ; car depuis 1561, on n'a plus entendu parler de lui, quoiqu'on ne ſache point l'année où il a fini ſa carrière. Ces ſept centuries réunies ont été pluſieurs fois réimprimées depuis 1566.

Amati Luſitani, curationum medicinalium centuriæ vij, &c..... Lugduni, 1580, apud Guillelm. Rovillium, in-12. MERCK. MANG.

= Pariſiis, 1613, in-4°. ELOY.

= *Ibid.*, 1620, in-4°. ELOY.

= Burdigalæ, apud Gilbertum Vernoy, 1620, in-4°. MERCK.

= Barcinonæ, 1628, in-fol. MERCK.

= Francofurti, 1646, in-fol.

Il y a dans ces obſervations des faits curieux & intéreſſans ; mais, dit Keſtner, il ne faut pas les croire tous vrais : par exemple, l'hiſtoire qu'il raconte, *centur.* vj, *curat.* 53, d'un enfant préparé par la chimie, qui faiſoit mouvoir parfaitement tous ſes membres. Gaſpar à Reies (*Elyſ. jucundar. quæſtion. camp. quæſt.* 41, *pag.* 502) a dit hardiment à ce ſujet : Amato a écrit beaucoup de menſonges, & c'eſt avec raiſon qu'il eſt blâmé par Fallope : car, comme l'obſerve Zacchias, il a, d'après les rêveries des hébreux, inventé & rapporté beaucoup de choſes. Il y a, dit Conringius (*introd. in art. med. c. vij*, §. 12), dans les obſervations d'Amato, des choſes importantes pour l'art ; mais il paroît qu'il y en a plus de controuvées que de vraies, & qu'il a voulu quelquefois, par ce moyen, confirmer ſes propres opinions.

Amato avoit traduit en eſpagnol l'hiſtoire d'Eutrope, dit dom Antonio. Il l'avoit dédiée à Jacques Naſſinius, Hébreu. A-t-elle été imprimée ? (*M. GOULIN.*)

AMATZQUITL. (*Mat. méd.*) *Sive unedo papyracea Nuremberg.* Plante dont la ſubſtance eſt légère comme celle du figuier, dont la feuille reſſemble à celle du citronnier, mais eſt plus velue & plus pointue, & dont le fruit eſt de la groſſeur d'une noix, & plein de graines blanches de la même forme que celles de la figue. Cette plante aime les pays chauds, & ſe trouve à Chiuta. La décoction de ſa racine paſſe pour ſalutaire dans les maladies fébriles. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMAURAUSIS. (*Pathologie vétérinaire.*) M. *Lafoſſe* écrit ainſi ce mot dans le ſupplément de ſon dictionnaire d'hyppiatrique. (*Voyez* GOUTTE SEREINE.) (*M. HUZARD.*)

AMAUROSE. AMAUROSIS. (*Ordre noſolog.*) On appelle ainſi une maladie dans laquelle la vue eſt diminuée ou tout à fait détruite, ſans qu'il y ait aucun vice apparent dans les yeux, dont la prunelle eſt pour l'ordinaire dilatée & immobile.

Le ſiège de cette affection eſt dans le nerf optique, dont la ſenſibilité peut être diminuée, interrompue, ou détruite.

1°. Par toutes les cauſes qui peuvent produire une congeſtion dans la partie du cerveau, d'où viennent ces nerfs, & leur origine eſt très-étendue.

2°. Par les maladies nerveuſes & ſpaſmodiques ; les femmes hyſtériques perdent ſouvent, dans leurs accès, la faculté de voir.

3°. Par l'effet des poiſons, dont la plupart affectent auſſi les nerfs.

4°. Par la foibleſſe & l'épuiſement.

5°. Par le vice même du nerf optique. Ces dernières *amauroſes* & celle du 1er. numéro ſont celles auxquelles on donne ſpécialement ce nom ; ce ſont auſſi les plus funeſtes. (*V. D.*)

AMAUROSIS ou AMAUROSE. (*Malad. des yeux.*) *Gutta ſerena*, eſt une privation totale de la vue, ſans qu'il y ait dans les yeux aucun vice apparent. ἀμάυρωσις vient de ἀμαυρὸς obſcur. (*Voyez* GOUTTE SEREINE.) (*M. CHAMSERU.*)

AMBAIBA. (*Mat. méd.*) Arbre qui croît au Bréſil. Il eſt très-élevé; ſon écorce reſſemble à celle du figuier; elle couvre une peau épaiſſe, verte & gluante; ſon bois eſt blanc comme celui du bouleau, mais plus doux & plus facile à rompre; ſon tronc eſt de groſſeur ordinaire, mais creux depuis la racine juſqu'au ſommet; ſa feuille eſt portée ſur un pédicule épais, long de deux ou trois pieds, d'un rouge foncé en dehors, & ſpongieux au dedans; elle eſt large, ronde, découpée en 9 ou dix lanières, & chaque lanière a ſa côte, d'où partent des nervures en grand nombre; elle eſt verte en deſſus, cendrée en deſſous, & bordée d'une ligne griſâtre; le haut du creux donne une eſpèce de moelle que les nègres mettent ſur leurs bleſſures. Les fleurs ſortent de la partie ſupérieure du tronc, & pendent à un pédicule fort court, au nombre de quatre ou cinq; leur forme eſt cylindrique; elles ont ſept à neuf pouces de long ſur un pouce d'épaiſſeur; leur cavité eſt pleine de duvet. Il y a auſſi des amandes qui ſont bonnes à manger quand les fleurs ſont tombées. Les habitans du Bréſil font du feu avec ſa racine sèche, ſans caillou ni acier. Ils pratiquent un petit trou, ils fichent dans ce trou un morceau de bois dur & pointu qu'ils agitent avec beaucoup de vîteſſe; le bois percé eſt ſous leurs pieds, & le bois pointu eſt perpendiculaire entre leurs jambes; l'agitation ſuffit pour allumer l'écorce.

On attribue à ſa racine, à ſon écorce, à ſa moelle, à ſa feuille, au ſuc de ſes rejetons une ſi grande quantité de propriétés, que les hommes ne devroient point mourir dans un pays où il y auroit une douzaine de plantes de cette eſpèce, ſi on en ſavoit faire uſage. Mais je ne doute point que ceux qui habitent ces contrées éloignées, ne portent le même jugement de nos plantes & de nous, quand ils liſent les vertus merveilleuſes que nous leur attribuons. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMBAITINGA. (*Mat. méd.*) Piſon, dans ſon hiſtoire naturelle du Bréſil, parle de cet arbre qu'il regarde comme une ſeconde eſpèce d'ambaiba. Il répand une eſpèce de réſine liquide, qu'on ramaſſe dans des coquilles, & qui eſt employée pour guérir les bleſſures, les douleurs d'eſtomac, & les humeurs froides. Cette liqueur peut être l'abjega de *Monardis*.

AMBALAM. (*Mat. méd.*) Grand arbre qui croît aux Indes, dont les branches s'étendent beaucoup, qui aime les lieux ſablonneux, dont le tronc eſt fort gros, & qui a la racine longue & fibreuſe le bois liſſe & poli, l'écorce épaiſſe, les plus grandes branches de couleur cendrée, les petites de couleur verte & parſemées d'une poudre bleue; les feuilles petites, irrégulières, rangées par paires, oblongues, arrondies, excepté par le bout, deux fois auſſi longues que larges, pointues, d'un tiſſu ſerré, douces, liſſes, luiſantes des deux côtés, d'un vert vif en deſſus, un peu plus pâles en deſſous, & traverſées d'une côte qui diſtribue des nervures preſque en tout ſens. Les jets des grandes branches portent un grand nombre de fleurs à cinq ou ſix pétales minces, pointus, durs & luiſans. Ces fleurs contiennent dans un petit ovaire jaune le fruit qui doit venir; cet ovaire eſt entouré de dix à douze étamines, ſelon le nombre des pétales. Les étamines ſont déliées, petites, blanches, & jaunes à leur ſommet. Il part du centre de l'ovaire cinq ou ſix petits ſtyles. Quand les boutons des fleurs viennent à paroître, l'arbre perd ſes feuilles & n'en pouſſe d'autres que quand le fruit ſe forme. Ce fruit pend en grappes des branches; il eſt rond, oblong, dur, ſemblable à celui du mango, & d'un vert vif quand il eſt preſque mûr, il jaunit enſuite; il eſt acide au goût, ſa pulpe ſe mange; il contient une amande dure, qui remplit toute ſa cavité; ſa ſurface eſt recouverte de filets ligneux; il eſt tendre ſous ces filets: l'arbre porte fleurs & fruits deux fois l'an. Les naturels du pays font de ſon ſuc mêlé avec le riz, une eſpèce de pain qu'ils appellent *apen*. On attribue à ſes différentes parties, à ſes feuilles, à ſon écorce, &c., pluſieurs propriétés médicinales, qu'on peut voir dans Rai. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMBARE. (*Mat. méd.*) Arbre des Indes, grand & gros, à feuilles ſemblables à celles du noyer, d'un vert un peu plus clair, & parſemées de nervures qui les embelliſſent; à fleurs petites & blanches, à fruit gros comme la noix, vert au commencement, d'une odeur forte, d'un goût âpre, jauniſſant à meſure qu'il mûrit, acquérant en même temps une odeur agréable, un goût aigrelet & plein d'une moelle cartilagineuſe & dure, parſemée de nervures. On le confit avec du ſel & du vinaigre; il excite l'appétit & fait couler la bile. (*LÉMERY.*) (*anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMBELA. (*Mat. méd.*) Arbre que les Indiens appellent *charamei*, & les Perſes & les Arabes *ambela*. Il y en a de deux eſpèces: l'une eſt auſſi grande que le néflier; elle a la feuille du poirier & le fruit ſemblable à la noiſette, mais anguleux & aigrelet. On le confit dans ſa maturité, & on le mange avec du ſel. L'autre eſpèce eſt de la même grandeur; mais la fleur eſt plus petite que celle du poirier, & ſon fruit plus gros. Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſantal, & prennent cette décoction dans la fièvre.

Le premier *ambela* croît ſur les bords de la mer, le ſecond en terre ferme. L'écorce de la

racine de l'un & de l'autre donne un lait purgatif, qu'on fait prendre avec le ſuc d'une drachme de moutarde pilée à ceux qui ſont attaqués d'aſthme. L'on arrête l'effet de ce purgatif, quand il agit trop, avec la décoction de riz, qu'on garde deux ou trois jours pour la rendre aigre. Le fruit de l'*ambela* ſe mange; on le confit, on l'emploie auſſi dans les ragoûts. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBELANIER ACIDE. (*Mat. méd.*) Ce petit arbre, nommé par Aublet *ambelania acida*, eſt le *paraveris* des *galibis*, & le *quienbiendent* des créoles; il croit à Cayenne. On peut en lire la deſcription dans le dictionnaire de botanique de M. de la Marck. Son fruit eſt bon à manger; il contient une pulpe acide qu'on fait macérer dans l'eau; on le confit auſſi, ſoit entier, ſoit dépouillé de ſa peau extérieure. A Cayenne on le conſeille dans la dyſſenterie. (*M. Fourcroy.*)

AMBERT. (*Eaux minérales.*) C'eſt une petite ville, chef-lieu du Liviadois, ſur la rive droite de la Dore, à ſept lieues d'Iſſoire, à onze ſud-eſt de Clermont & de Riom.

La ſource minérale qui porte le nom de *la Chaux*, eſt à environ cent pas du faubourg des tuileries de cette ville, près du ruiſſeau de la Gerle; elle eſt froide, & paſſe pour être ferrugineuſe & vitriolique.

Il faut en faire une analyſe, d'après laquelle on puiſſe ſtatuer quelque choſe ſur les propriétés qui peuvent appartenir à ces eaux. (*M. Macquart.*)

AMBETTI. (*Mat. méd.*) Herbe annuelle qui croît au Malabar. Les brames l'appellent *ambetti*, & les Malabares *tsjeria narinam puli*, nom ſous lequel Rheede en a publié une aſſez bonne figure dans ſon *hortus Malabaricus*, vol. IX, planch. LXXXVI, pag. 167.

L'*ambetti* eſt une eſpèce de plante du genre que Plumier a appelé *begona*, & vient naturellement dans la famille des pourpiers. Elle eſt ordinairement couchée ſous le poids de ſes feuilles & de ſes tiges, qui ſont très-charnues.

Toute cette plante eſt aqueuſe, d'une ſaveur amère dans ſes racines, & acide dans ſes autres parties. Elle paſſe pour un excellent vulnéraire. Ses feuilles, cuites dans l'huile, ſont appliquées ſur les bleſſures; amorties ſur le feu, & miſes en nouet avec un peu de ſel dans les dents creuſes & gâtées, & ſur les gencives enflammées, elles les nettoient & les affermiſſent. (*Anc. Encyclop.*) (*V. D.*)

AMBIA-MONARD. (*Mat. méd.*) C'eſt un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca; il eſt réſolutif, fortifiant, adouciſſant. Il guérit les dartres, la gratelle. On s'en ſert pour les humeurs froides; il a les mêmes vertus que les gommes. (*Anc. Encyclop.*) (*M. Fourcroy.*)

AMBIANT. (Air) (*Hygiène.*) On nomme air *ambiant* l'atmoſphère qui nous environne. (*Voyez* les mots Air & Atmosphère.) (*M. Macquart.*)

AMBIDEXTRE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſe dites non naturelles.*

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. *Repos & mouvement.*

Section II. *Mouvement partiel.*

Ambidextre ſe dit de la facilité qu'on a de ſe ſervir également des deux mains. On avoit autrefois, & on a encore dans bien des endroits la manie de croire qu'il étoit bien plus civil de ſe ſervir ſoi même, & ſur-tout de ſervir les autres, en employant plutôt la main gauche que la main droite, qu'on nommoit *la belle main*; comme ſi, raiſonnablement parlant, il y avoit une main qui dût avoir la préférence ſur l'autre. Il réſultoit de là pluſieurs inconvéniens. Le premier, c'eſt que ſouvent le membre habituellement employé devenoit beaucoup plus gros que l'autre, ce qui a pu paroître quelquefois difforme; le ſecond, c'eſt qu'on privoit la main gauche de l'adreſſe dont elle auroit été ſuſceptible, ainſi que l'autre main, ſi on les eût indiſtinctement exercées de bonne heure; enfin c'eſt que ſi par malheur on venoit à perdre l'uſage du bras ou de la main droite, on ne pouvoit plus ſe ſervir de l'autre bras, ou avec une peine extrême dans certaines circonſtances délicates. Il n'y a point de doute qu'il ſeroit très-avantageaux qu'on apprît aux enfans à écrire des deux mains, comme on apprend à un jeune chirurgien à ſaigner, en les employant toutes deux également; & c'eſt un point ſur lequel on doit être fort attentif dans la partie qui traite de l'éducation des enfans ou l'orthopédie. (*M. Macquart.*)

AMBIDEXTRE. (*Art vétérinaire.*) Une des qualités indiſpenſables à celui qui ſe propoſe d'exercer l'art vétérinaire, eſt de pouvoir ſe ſervir également de ſes deux mains. Il eſt un grand nombre de circonſtances dans leſquelles il devient difficile ou impoſſible d'opérer, lorſque l'animal eſt fixé à la main dont on eſt habitué de ſe ſervir; c'eſt ſur-tout dans les opérations à pratiquer aux pieds, dans l'action de mettre le feu, dans celle de ſaigner, & dans une foule d'autres qu'on reconnoît l'avantage d'être *ambidextre*.

Cette qualité n'eſt pas moins néceſſaire dans l'action de ferrer. Les inſtrumens paſſent ſouvent d'une main dans l'autre pour exécuter d'un côté du pied ce qu'ils ont exécuté de l'autre; & on ne peut ſe ſervir conſtamment de la même main dans ces cas, ſans prendre une poſition gênée, roide, & ſouvent dangereuſe. (*Voyez* Ferrure.)

Les *palefreniers* & tous ceux qui ſoignent ou

qui mènent des chevaux, doivent auſſi également & indiſtinctement employer les deux mains. Il eſt aiſé de reconnoître un cheval panſé par un palefrenier *ambidextre*, ou par celui qui ne l'eſt pas. Dans ce dernier cas, le côté de l'animal répondant à la main dont il ne peut ſe ſervir, eſt toujours moins propre & moins profondément étrillé ou broſſé que l'autre.

Enfin il eſt eſſentiel auſſi, dans l'éducation du cheval, de le rendre *ambidextre*, c'eſt-à-dire de l'accoutumer à manier, à tourner, & à faire avec la même aiſance & la même facilité tout ce qu'on lui demande, ſous quelque main que ce ſoit; & nous obſerverons à cet égard qu'il ne peut être dreſſé ainſi que par un inſtituteur *ambidextre*; car il contracte néceſſairement l'habitude que lui fait prendre celui qui ne l'eſt point, de ſe porter plus facilement du côté où il ſe ſent conſtamment déterminé par la même main. (*M.* HUZARD.)

AMBLANT. AMBULANT. (*Art vétérinaire.*) Cheval qui va l'*amble*. (*Voyez* ALLURE.) (*M.* HUZARD.)

AMBLE. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* ALLURES. (*M.* HUZARD.)

AMBLER. (*Art vétérinaire.*) Aller l'*amble*; on dit *un cheval qui amble*. *Voyez* ALLURES. (*M.* HUZARD.)

AMBLEUR. (*Art vétérinaire.*) Cheval *ambleur*, qui *amble* ou qui va l'*amble*. *Voyez* ALLURE. (*M.* HUZARD.)

AMBLOTIQUES. (*Mat. méd.*) Les *amblotiques*, *amblotica pharmaca*, ſont, comme les abortifs, *abortiva*, des remèdes propres à accélérer l'accouchement. Les anciens paroiſſent en avoir fait beaucoup d'uſage. Ils les prenoient particulièrement parmi les draſtiques, les diurétiques chauds, les émétiques violens. Ils les répétoient ſouvent. On ſait même que les dames romaines avoient recours à des moyens violens, à des ferremens, pour ſe faire avorter. Ces médicamens, ces moyens *amblotiques* doivent être rejetés de la matière médicale : on ne peut les conſeiller ſans crime. (*M.* FOURCROY.)

AMBLURE. (*Art vétérinaire.*) C'eſt l'ancien nom qu'on donnoit à l'*amble*. *Voyez* ALLURE. (*M.* HUZARD.)

AMBLYOPIE. AMBLYOPIA. (*Ordre noſol.*) Genre 154 de Sauvages, *inter dyſætheſias*. Il eſt rapporté par M. Cullen à la *dyſopie*.

Affection dans laquelle, ſans qu'il y ait aucun vice apparent dans les yeux, la vue eſt affoiblie, de ſorte qu'elle ne s'exerce qu'à un certain jour, à une certaine diſtance, & dans une certaine poſition des objets. Sagar donne le même ſens à ce mot. (*V. D.*)

AMBLYOPIE. (*mal des yeux.*) C'eſt l'affoiblissement de la vue ou ſa diminution, ſans aucun vice apparent dans les organes. *Amblyopie*, AMBLYOPIA, ἀμβλυωπία, vient de ἀμβλύς, *obtuſus*, métaphoricè *languidus* : de là vient la dénomination, *oculorum habetudo*, de Celſe & des latins, pour déſigner la même maladie. Elle diffère ainſi de l'AMAUROSE, qui conſiſte non pas dans la ſeule diminution, mais dans la privation réelle de la vue, ſans qu'il y ait également de difformité ſenſible dans dans les yeux ; AMAUROSE ou AMAUROSIS, ἀμάυρωσις, venant de ἀμαυρὸς, *obſcur*. *Voyez* AMAUROSE & GOUTTE SEREINE.

L'*amblyopie* doit être conſidérée comme un premier degré d'affoibliſſement de la vue, & diviſée en deux ſortes, dont l'une eſt l'*amblyopie relative*, & l'autre l'*amblyopie abſolue*. Cette diviſion a été conçue par Sauvages. J'ai cru devoir l'adopter & la développer avec de nouveaux détails fondés ſur l'obſervation.

La première ſorte d'*amblyopie* dépend d'un changement de la viſion diſtincte, 1°. par rapport à la diſtance de l'objet; 2°. pour le point de vue ſous lequel il faut le conſidérer; 3°. à cauſe de la quantité de lumière dont il doit être éclairé. Il réſulte de ces différences, trois eſpèces eſſentielles d'*amblyopie* relative, qu'il convient d'expliquer ici ſommairement, pour les reporter enſuite avec plus d'étendue à autant d'articles particuliers.

Dans le premier cas, l'obſcurciſſement de l'objet provient de ce que l'œil, qui étoit conformé pour voir, ou de loin ou de près, ou à un intervalle moyen, commence à ne plus voir qu'à des diſtances contraires ; tellement qu'une vue myope devient presbyte & réciproquement, de même qu'une vue moyenne devient ou plus longue ou plus courte : ce qui donne lieu à des eſpèces accidentelles de PRESBYTIE ou *vue longue*, de MYOPIE ou *vue courte*, & de MÉSOPIE ou *vue moyenne*. *Voyez* ces mots.

Dans le ſecond cas, la viſion diſtincte qui s'obtient en ligne directe & par le paralléliſme des axes optiques (*voyez* VISION DISTINCTE. *Dictionn. de phyſique*), éprouve une déviation contre nature, qui ne permet plus de voir nettement que ſur les côtés. Cette *vue latérale* eſt déterminée par un vice de l'organe ſenſitif, ou par quelque autre léſion moins profonde, qui rend oblique le trajet de la lumière dans la pupille, & peut conſtituer un vice ou une difformité ; on trouvera des détails de cette maladie aux articles, LEUCOMA, LUSCIOSITAS, STRABISME, SUFFUSION.

Dans le troiſième cas, ſelon que la diminution de la vue eſt en raiſon, ſoit directe, ſoit réciproque, de la quantité de lumière dont les objets ſont éclairés, il s'enſuit deux maladies ſinguliè-res, connues ſous les noms de cécité ou d'*aveuglement de jour & de nuit*, *diurne & nocturne*, ou bien d'HÉMÉRALOGIE & de NYCTALOPIE. Voyez ces mots.

L'*amblyopie* abſolue conſiſte dans une obſcur-

ciſſement uniforme pour toute eſpèce de vue, en tout temps en tout lieu, & en toute ſituation. C'eſt ainſi que les anciens ont conſidéré ce genre de maladie purement & ſimplement, ſans y admettre les différences expoſées ci-deſſus, dont ils ont fait autant de genres ſéparés. Hippocrate l'appelle *amblyoſmos*, ἀμβλυωσμὸς ou ἀμβλυωγμὸς.

L'âge amène l'*amblyopie* abſolue, de même qu'il produit l'affoibliſſement ſucceſſif des autres fonctions de l'économie animale. Cette circonſtance jointe au grand exercice qu'on a pu faire de ſes yeux, à la contraction habituelle & ſimultanée de leurs muſcles, aux influences des maladies locales ou générales, & même à celles de certains remèdes affoibliſſans, émouſſe tôt ou tard, & plus ou moins le ſentiment de la rétine, détermine dans les globes une ſorte d'affaiſſement qui tend à applatir leurs parties tranſparentes, & trouble la juſte perception des objets, ſur-tout dans ce qui concerne la lecture, l'écriture, & les ouvrages fins.

D'après les cauſes que je viens de ſpécifier, l'*amblyopie* eſt pour la plupart des hommes une incommodité permanente & même progreſſive, dont le remède conſiſte dans l'uſage des lunettes, qui a été inconnu aux anciens. *Voyez* CONSERVES, LUNETTES, BINOCLES, MONOCLE : à l'article *conſerves* ſera expoſée la manière d'en faire le choix. Ce moyen eſt tellement précieux, que, toutes les fois qu'il réuſſit à fortifier une vue émouſſée ou affoiblie, la maladie n'en eſt plus une. Ce n'eſt ſans doute qu'un remède palliatif; mais il eſt d'une grande efficacité; il a tous les avantages, & pas plus d'inconvéniens que la canne ou le bâton dans la main de celui qui a beſoin de faciliter ſa marche & d'éviter la fatigue.

L'*amblyopie* abſolue peut avoir des viciſſitudes fâcheuſes, lorſqu'elle ſuccède aux autres eſpèces d'*amblyopies*, ou qu'elle en devient la complication; & lorſque ſe déclarant dans le cours des autres maladies & ſe joignant aux différentes ſortes de *ſuffuſion*, elle peut paſſer ultérieurement, ſoit à la *cataracte*, ſoit au *glaucome*, ſoit à la *goutte-ſereine*. Cette dernière mutation a ſur-tout fixé l'attention des anciens; elle étoit peut-être plus fréquente encore pour eux que pour nous, vu la température de certaines régions, & la privation où ils étoient des moyens que fournit la phyſique moderne pour la conſervation de la vue. Quelquefois ils ont confondu l'*amblyopie* avec l'amauroſe; plus ſouvent ils l'ont décrite comme un mal antécédent & d'un degré inférieur. Voyez *Œcon. Hippocrat. Foës.* — *Definit. med. Gorræ.* — *Lexic. Caſtelli.*

Rarement l'expérience des maladies locales fait-elle rencontrer une maladie ſimple & iſolée. C'eſt preſque toujours un aſſemblage de léſions plus ou moins graves, dont l'obſervation théorique forme autant de maladies ſéparées qui toutes ſe rapportent ſouvent à un traitement commun, que l'on diverſifie à raiſon de certaines indications annexées aux ſymptômes les plus urgens, aux cauſes principales & à la conſtitution propre du ſujet. Ainſi, la méthode curative de l'*amblyopie*, ſe trouvera tracée plus convenablement dans les articles de ſes complications, & des autres maladies qui ont précédé ou qui en ſont la ſuite. *Voyez* INDICATION, SYMPTÔME, MALADIES AIGUES, FIEVRES, CRISE, SUFFUSION, CATARACTE, GLAUCOME, GOUTTE-SERLINE. (*M.* CHAMSERU.)

AMBLYOPIE. (*Pathologie vétérinaire.*) Cette maladie eſt, dans le cheval comme dans l'homme, un affoibliſſement ou une eſpèce de diminution de la vue, ſans aucune cauſe extérieure apparente dans l'organe.

Les chevaux affectés de *l'amblyopie* ſont pour l'ordinaire ombrageux, craintifs, rétifs; ils portent la tête haute ou de côté, le mouvement des oreilles eſt alternatif, c'eſt-à-dire, que l'une ſe porte en avant, tandis que l'autre ſe porte en arrière, & ils montrent tous les ſignes d'un animal qui perd la vue. (*Voyez* CÉCITÉ.)

Elle eſt ſymptomatique ou eſſentielle. Dans le premier cas, on la voit dans de jeunes chevaux précéder la *gourme* & les attaques de *fluxions périodiques* ou *lunatiques*; après avoir ſubſiſté pendant une huitaine de jours, elle eſt ſuivie de l'obſcurciſſement de la cornée tranſparente, & d'une abondante évacuation de chaſſie; elle diſparoît peu à peu comme ces ſymptômes avec la maladie qu'elle accompagne ou qu'elle précède.

Elle eſt très-fréquente dans l'*immobilité*, dont on la regarde comme un des ſymptômes univoques. On la remarque preſque toujours auſſi dans le *tetanos*, dans le *coma*, & dans les autres maladies nerveuſes & ſoporeuſes. Lorſqu'elle paroît dans les maladies aiguës, & qu'elle ſe joint à l'*accablement*, elle préſage toujours la mort. (*Voyez* ACCABLEMENT.)

Quelquefois elle ſe montre ſeule dans de jeunes animaux très-vifs & très-ardens; c'eſt ſur-tout au printemps qu'on la remarque plus fréquemment. On l'obſerve auſſi lorſque les chevaux paſſent rapidement à une nourriture plus échauffante ou plus ſubſtantielle que celle à laquelle ils étoient habitués; lorſqu'accoutumés à la liberté des pâturages, ils ſe trouvent aſtreints tout à coup à l'eſclavage des écuries; lorſque ces mêmes écuries ſont baſſes & ſombres, comme celles pratiquées dans les caves, ou éclairées avec des lampes, &c.; enfin on la remarque encore dans des chevaux lourds, mous, dont la tête eſt chargée, & dont les yeux ſont couverts. Elle eſt aſſez ordinaire aux vieux chevaux, & annonce alors l'affoibliſſement du jeu des organes.

D'après ce que nous venons de dire, il eſt aiſé de voir qu'en éloignant ou en détruiſant la cauſe on fait diſparoître ſouvent la maladie. Si cette cauſe eſt due à la pléthore, à une nourriture trop abondante ou trop ſucculente, la diète, la ſaignée, les fourrages verts ou acidules ſeront employés

avec ſuccès. Si on la ſoupçonne humorale, l'exercice, les ſetons, & les purgatifs produiront de bons effets. On applique les ſetons en haut de l'encolure ; on les enduit de véficatoires, & on les fait ſuppurer long-temps. Elle eſt incurable dans les vieux chevaux, & la ſaignée a quelquefois paru accélérer chez eux la perte totale de la vue.

Nous n'avons remarqué encore juſqu'à préſent aucun effet ſenſible ou avantageux de l'emploi des remèdes externes dans cette maladie, quelle que ſoit la claſſe d'où ils ſont tirés. (*M.* HUZARD.)

AMBLYOSMOS. (*mal des yeux.*) *Voyez* AMBLYOPIE. (*M.* CHAMSERU.)

AMBOISE. (*Jur. de la méd.*) *Ambacia*, *Caſtrum ambaciacum*, petite ville de France en Touraine, avec bailliage royal, reſſortiſſant nûment au parlement, communauté de chirurgiens, &c. La tradition du pays porte qu'elle doit ſon origine à un fort bâti par Jules-Céſar. Sulpice-Sévère eſt le premier qui en ait parlé dans la vie de S. Martin. Grégoire de Tours fait auſſi mention de *vicus ambacienſis* dans le ſecond livre des miracles du même ſaint. Quoi qu'il en ſoit, cette petite ville conſiſte dans un château célèbre & deux rues : mais elle préſente quelques ſingularités qui donnent lieu à quelques obſervations utiles ſur notre objet.

Piganiol de la Force obſerve, dans ſa Deſcription de la France, qu'il y a dans cette ville deux paroiſſes, l'une pour les gentilshommes, les poſſeſſeurs de fief, & les officiers : l'autre pour les bourgeois & le peuple. Si la première a des priviléges, les médecins peuvent s'y attacher : nous aurons lieu de démontrer que par leur profeſſion ils jouiſſent juridiquement de la nobleſſe perſonnelle. *Voyez* NOBLESSE. Mais ſi les paroiſſiens de l'une & de l'autre y ſont égaux, il ſera aſſez indifférent au médecin d'être affecté à l'une ou à l'autre. Par ſes fonctions, il eſt de tous les rangs, il peut ſe placer ſucceſſivement ſur la même ligne de ceux qu'il traite ; & quelle que ſoit ſa naiſſance, ſa nobleſſe eſt égale par ſon titre & ſa conſidération proportionnée à la confiance qu'il inſpire par lui-même & par ſa réputation.

Louis XI a affranchi Amboiſe de la taille par lettres patentes d'octobre 1482 : mais ſes fauxbourgs, plus conſidérables que la ville, y ſont aſſujettis. Le médecin, le chirurgien, & l'apothicaire doivent-ils être ſoumis à cette différence de faveur ? Nous aurons occaſion de voir que l'intérêt du public demande que les exemptions accordées aux ſuppôts des univerſités doivent ſuivre les médecins & les chirurgiens maîtres-ès-arts dans les lieux de leurs établiſſemens ; mais une obſervation importante décide la queſtion ſans réplique. C'eſt pour la commodité du public en général, des hôpitaux & des pauvres en particulier, que les chirurgiens & apothicaires font choix de leur domicile, pour être plus à portée de répandre leurs ſecours bienfaiſans aux citoyens attaqués de maladie quelquefois plus ſubitement que les maiſons d'incendie. Cela doit-il être une raiſon de les grever ? ne ſeroit-ce pas une odieuſe injuſtice ?

C'eſt à Amboiſe que Louis XI a inſtitué, le 1er août 1469, l'ordre militaire de Saint-Michel, qui décore aujourd'hui des médecins & chirurgiens célèbres. C'eſt dans cette ville qu'ont commencé les guerres civiles en 1661 ; c'eſt enfin dans cette ville que le nom de huguenots a été donné aux calviniſtes, exclus depuis des profeſſions ſaintes de la médecine.

Cette ville eſt ſans doute trop peu conſidérable pour poſſéder une collége de médecins & une jurande patentée d'apothicaires : mais la nature de ſa juridiction donne droit de communauté à ſes chirurgiens d'après leurs ſtatuts généraux de 1730.

Ces réflexions n'étoient pas ſans objet dans la juriſprudence que nous abandonnons : mais peut-être ſeront-elles inutiles dans celle qui ſe prépare. (*M.* VERDIER.)

AMBOISE. (Jean d'). Devaux dit que Jean d'*Amboiſe*, qu'il qualifie de chirurgien du roi au châtelet de Paris, étoit de l'illuſtre maiſon d'*Amboiſe*. Il a pu avancer de bonne foi cette aſſertion ; il n'en eſt pas ainſi de Queſnay, qui l'a répétée dans un mémoire plein de fauſſetés. Quant à M. Éloy, qui a donné à Jean d'*Amboiſe* la même origine, il l'a fait ſans examen, d'après Devaux ou Queſnay. On ne doit pas être ſurpris qu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui le croient, & peut-être s'en trouvera-t-il par la ſuite d'autres qui reproduiront l'anecdote avec confiance. Mais s'ils l'entreprennent, ils voudront bien, pour être crus, produire dans l'arbre généalogique des illuſtres d'*Amboiſe*, la place du père de Jean d'*Amboiſe* le chirurgien, & ſur-tout donner un démenti à une épitaphe qui ſe trouve ou ſe trouvoit en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Gervais à Paris.

Devaux & Queſnay ne nous apprennent rien de remarquable, relativement à Jean d'*Amboiſe*, ſinon qu'il eut trois fils ; François, Adrien, & Jacques, qui embraſsèrent une profeſſion différente, dans laquelle ils ſe diſtinguèrent. Les deux hiſtoriens de la chirurgie ne marquent même aucune époque de la vie de Jean d'*Amboiſe* ; ſon épitaphe nous apprend celle de ſa mort, elle eſt conçue en ces termes :

Cy giſt
Noble homme
Et ſire m^re^ Jehan d'Amboiſe,
En ſon vivant
Conſeiller & chirurgien ordinaire
De cinq rois,
Qui treſpaſſa
Le 13 jour de décembre 1584.

Recueil manuſcrit d'épitaphes, *bibl. du roi*, in fol. tom. 2, pag. 1037, 1038.

Ces cinq rois ſont, François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. On voit que Jean d'*Amboiſe* doit avoir fourni une aſſez longue carrière ; car lors même qu'il n'auroit été mis au nombre des chirurgiens de François I qu'en 1554, il auroit exercé cette fonction à la cour durant quarante ans ; il avoit donc au moins ſoixante-dix ans à ſa mort, en 1584.

Jean d'*Amboiſe* avoit deſtiné Jacques ſon fils à la chirurgie ; & celui-ci avoit ſuivi les intentions de ſon père. Séverin Pineau, qui ſe tourmenta ſi fort & ſi inutilement pour que les chirurgiens de longue robe formaſſent dans l'univerſité une cinquieme faculté, rapporte (dans ſon ouvrage intitulé *de virginitatis notis*, &c., dont la dédicace eſt datée de 1597, premier janvier) que Jacques, au mois de février 1579, étant maître-ès-arts & candidat en chirurgie (*Magiſter artium & in chirurgia baccalaureus*, cette dernière expreſſion n'a jamais été autoriſée, bien qu'on ſe ſoit efforcé, même depuis, de la faire paſſer), que Jacques, dis-je, fit une démonſtration publique d'anatomie ſur le cadavre d'une femme (*lib. citat. c. 8*).

Jean ſon père vivoit alors, c'eſt à-dire, 1579 ; il aſſiſta à cette démonſtration, ainſi que beaucoup d'autres chirurgiens ; il eſt nommé après Ambroiſe Paré, & le ſixième, *Joannes Amboſianus, chirurgus, & in caſtelleto Parienſi pro rege juratus.* Mais il étoit mort lorſque Pineau publia ſon ouvrage *de virginit. not.*, dans lequel cependant il ne relève pas ſa naiſſance, comme on l'a fait depuis, & après la mort ſans doute de Jacques ſon fils, dont il ſera queſtion dans l'article ſuivant.

Il y a dans le même recueil de la bibliothèque du roi une épitaphe latine de Jean, où il eſt qualifié de *pharmacopœiæ & chirurgiæ doctor*, & dans laquelle on lit que ſa femme ſe nommoit Marie Fromaget.

Je crois que cette épitaphe n'a été faite que long-temps après l'épitaphe françoiſe ; car on ne connoiſſoit point, en 1584, de docteur en pharmacie & en chirurgie. Il eſt pourtant vrai qu'on trouve depuis long-temps des docteurs en médecine & en chirurgie ; mais c'eſt ſeulement dans les facultés de médecine qu'ils obtiennent ce double titre. (*M.* GOULIN.)

AMBOISE (Jacques d') étoit fils de Jean d'*Amboiſe*, chirurgien du roi au châtelet. Son père, natif de la ville de Douai en Flandres, obtint, en 1566, des lettres de naturalité, dans leſquelles il eſt qualifié de valet de chambre & chirurgien de Charles IX (1). Ce prince fit élever au collége de Navarre Jacques d'*Amboiſe* & ſes deux frères, François & Adrien, dont le premier devint maître des requêtes & conſeiller d'état ; & le ſecond fut prédicateur du roi, curé de Saint-André-des-Arts, & évêque de Tréguier.

Jacques d'*Amboiſe*, après avoir exercé quelque temps la profeſſion de ſon père, ſe mit ſur les bancs de médecine à l'âge de trente-quatre ans. Sa thèſe de bachelier eſt dédiée à Henri IV (en 1593.)

Le recteur de l'univerſité, Antoine de Vinci, ayant été proſcrit comme factieux, Jacques d'*Amboiſe* lui ſuccéda en 1594. Il prêta ſerment de fidélité au roi, & mena, le 18 avril 1594, le corps de l'univerſité en proceſſion, en l'honneur de la réduction de Paris, cérémonie qui ſe renouvelle tous les ans le 22 mars, jour ſolennel où cette ville fut forcée d'ouvrir ſes portes à un ſouverain auquel elle éleva bientôt des ſtatues.

Le nouveau recteur tint une aſſemblée au collége de Navarre. On y décida avec toutes les ſubtilités de l'école une queſtion que la valeur & l'humanité de l'auguſte béarnois avoit plus glorieuſement décidée, « ſi Henri IV pouvoit être » reconnu pour ſouverain légitime, avant de re» cevoir l'abſolution du ſouverain pontife ». Tous les maîtres & ſuppôts de l'univerſité ſignèrent une proteſtation de fidélité au roi de France & de Navarre. Les Jéſuites ſeuls refuſèrent de ſe ſoumettre à leur prince, par reſpect pour le ſaint-ſiége : Jacques d'*Amboiſe* les accuſa de rébellion dans une harangue publique, & les dénonça au parlement. Les jéſuites attendirent en ſilence la fin de ſon rectorat, pour échapper à ſon zèle & à ſon activité : mais le recteur ayant été continué dans ſa place, commença ce procès fameux où le célèbre Arnaud, avocat de l'univerſité, après avoir repréſenté les jéſuites comme les ſeuls auteurs des forfaits de la ligue, & rejeté ſur eux les calamités de l'état & tous les malheurs de la France, conclut à les chaſſer du royaume, proſcription qui ne fut malheureuſement exaucée que dans la ſuite, après l'attentat de Jean Chatel.

Jacques d'*Amboiſe* ſoutint ſa thèſe de licence étant encore recteur ; il fut reçu licencié en 1594, & la même année, après avoir paſſé pardevant les notaires au châtelet de Paris un acte de renonciation à la communauté des Chirurgiens de Paris, & quitté le rectorat, il prit le bonnet de docteur, & fut nommé conſeiller & médecin ordinaire du roi. Il mourut à quarante-huit ans, le 30 août, de la peſte qui affligea Paris en 1606. (*M.* ANDRY.)

AMBOKELY. (*Mat. méd.*) C'eſt un végétal paraſite du Malabar & de l'Inde, qui eſt aſſez bien figuré, mais ſans détail, dans l'*Hortus malabaricus*, vol. in-12, pag. 15, pl. 5.

C'eſt l'*epidendrum tenui folium foliis caulinis ſubalalis, canalicutis.* Lin.

(1) L'auteur des Recherches ſur l'*Origine de la Chirurgie*, a avancé que Jacques d'Amboiſe deſcendoit de l'illuſtre famille d'Amboiſe, & l'auteur de l'*Index funereus* a la même opinion. Si ce ne n'eſt qu'une erreur, elle eſt groſſière ; ſi c'eſt une prétention, elle eſt ridicule.

Il a pour nom malabar, *Tsjeron-maumaravarr.*

Les brames l'appellent *ambokely.*

Cette plante a des rapports avec les orchis : elle croît ſur les arbres, & particulièrement ſur le tronc du mangier.

Ses racines ſont longues, menues, dures ; la tige eſt ſimple, cylindrique, verte. Les fleurs ont ſix pétales jaunes, bordées de rouge. Le fruit repréſente une petite capſule oblongue, un peu étroite, trigone, & qui s'ouvre par trois valves.

La plante eſt vivace, croît lentement, ne fleurit qu'au bout de quelques années. Ses fleurs ſont belles, ſuaves, & durent quatre mois. Sa racine a une odeur de muſc, & une ſaveur aſtringente amère.

Toute la plante s'emploie ſous forme de cataplaſme, pour faire mûrir les abcès & en calmer les douleur. La poudre délayée dans du vinaigre paſſe pour arrêter les pertes de ſang, les fleurs blanches, & les gonorrhées.

M. le chevalier de la Marck a mis l'*ambokely* dans la nombreuſe ſérie des angrais. Voyez le dict. de bot., t. 1, p. 180. (*M. MACQUART.*)

AMBON. (*Mat. méd.*) Arbre des Indes Orientales, dont le fruit, ſemblable à une prune blanche, eſt d'une ſaveur délicate. Le noyau qu'il contient, a, dit-on, la ſingulière propriété de troubler l'eſprit lorſqu'on en mange peu, & de cauſer la mort ſi l'on en mange beaucoup. M. de la Marck ſoupçonne que c'eſt l'ambalam de l'*Hortus malabaricus.* (*M. FOURCROY.*)

AMBONAY. (*Eaux minérales.*) C'eſt un village de Champagne, à quatre ou cinq lieues de Châlons-ſur-Marne, & deux & demie eſt-nord-eſt d'Epernay.

M. Navier, médecin de Châlons très-eſtimé, a donné une notice ſur les eaux minérales d'*Ambonay*, dans une *lettre ſur les eaux minérales de la Champagne* ; il leur attribue une ſaveur martiale très-forte, rapporte quelques expériences auxquelles il les a ſoumiſes, & les dit peu employées.

Il faut les examiner de nouveau. (*M. MACQUART.*)

AMBRE GRIS. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſes dites non naturelles.*

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. *Coſmétiques.*

Et Claſſe III. *Ingeſta.*

Ambarum cineraceum ſeu griſeum.

Ambra griſea. Off.

L'*ambre* eſt une eſpèce de parfum dont on ne connoît pas encore parfaitement l'origine. (*Voyez* AMBRE GRIS, *mat. méd.*) La ſubſtance de l'*ambre gris* eſt opaque, légère, graſſe, inflammable, parſemée de taches griſes & noires, d'une odeur très-forte, qui foiſonne beaucoup, & ſert ainſi à exalter l'odeur des autres aromates auxquels on juge à propos de l'unir.

Les orientaux & le chancelier Bacon croient que l'*ambre gris* peut contribuer beaucoup à prolonger la vie, en rendant du ton aux forces languiſſantes. Boſwel prétend que dix grains d'*ambre* ne produiſent aucun effet, mais que ſi on en a pris trente, le pouls devient plus fort & plus plein, les membres acquièrent quelque choſe de plus agile, de plus diſpos, tous les ſens phyſiques & moraux ont plus d'activité, que la vertu aphrodiſiaque eſt ſur-tout très-augmentée. Hoffman en recommandoit la teinture, comme un des corroborans les plus énergiques. C'eſt parce qu'il eſt doué d'une très-grande activité, que ſon uſage doit être très-ménagé, autrement on riſqueroit de rendre pareſſeux & languiſſans, les ſens ſur leſquels il porte le plus ſon action, dès qu'on interrompoit un uſage continué pendant quelque temps.

Crans, dans ſa matière médicale, dit que Linneus rapporte qu'en Barbarie la claſſe des nobles fait prolonger la durée de ſa vie par l'odeur de l'*ambre gris*, & qu'un apothicaire, avec ce moyen, a vécu juſqu'à 160 ans. Il eſt cependant difficile de ſe perſuader que les vertus de l'*ambre gris* puiſſent avoir ce haut degré d'efficacité, & il ne l'eſt pas moins de croire que ce pharmacien ait vécu auſſi long-temps.

Sans avoir cette opinion dans nos climats, on emploie les eſſences & les eaux d'*ambre* comme objet d'agrément & de propreté. L'art des parfumeurs ſait les préſenter de toute ſorte de manières intéreſſantes à l'odorat. Cependant il y a beaucoup de perſonnes qui ſont incommodées par ces ſortes de préparations, dont l'activité porte une action trop forte ſur des nerfs très-délicats. On ſait qu'il eſt fort dangereux de ſe préſenter avec l'odeur de l'*ambre* chez les femmes qui ſont en couches.

Je donnerai dans quelque temps un mémoire ſur la nature de cette eſpèce d'*ambre*. (*M. MACQUART.*)

AMBRE GRIS. (*Mat. méd.*) L'*ambre gris* eſt une matière concrète, d'une conſiſtance molle & tenace comme la cire, d'une couleur griſe, marquée de taches jaunes ou noires, d'une odeur ſuave & forte, lorſqu'on le chauffe ou qu'on le frotte. Il eſt en maſſes irrégulières, quelquefois arrondies, formées par couches de différentes natures, & plus ou moins groſſes, ſuivant qu'il s'en eſt réuni un plus grand nombre. On en a vu des morceaux peſant plus de deux cents livres. Cette ſubſtance a été manifeſtement liquide, & elle a enveloppé

enveloppé pluſieurs matières étrangères qu'on y rencontre ; telles que des becs de sèches, des arêtes de poiſſons, & d'autres corps marins. On trouve l'*ambre gris* flottant ſur les eaux de la mer & aux environs des iſles Moluques, de Madagaſcar, de Sumatra, ſur les côtes de Coromandel, du Bréſil, ſur celles d'Afrique, de la Chine ou du Japon. Pluſieurs pêcheurs américains ont aſſuré à M. Schwediaur, médecin anglois, qu'ils trouvoient ſouvent cette matière, ou parmi les excrémens de l'eſpèce de baleine appelée par Linneus *phyſeter macrocephalus*, ou dans ſon eſtomac, ou dans une poche ſituée aux environs de cette région.

Les naturaliſtes diſtinguent pluſieurs variétés de l'*ambre gris*. Wallerius reconnoît les ſix ſuivantes.

1 *Ambre gris*, taché de jaune.

2 *Ambre gris*, taché de noir.

Ces deux variétés ſont les plus recherchées & les plus précieuſes.

3 *Ambre* blanc, d'une ſeule couleur.

4 *Ambre* jaune, d'une ſeule couleur.

5 *Ambre* brun, d'une ſeule couleur.

6 *Ambre* noir, d'une ſeule couleur.

Il faut obſerver que ces variétés ne dépendent que du mélange de quelques ſubſtances étrangères.

Les ſavans ont été fort partagés ſur l'origine de l'*ambre gris*. Le plus grand nombre l'ont regardé comme un bitume ; ils penſoient que c'étoit une ſorte de pétrole ſorti des rochers, épaiſſi par le ſoleil & par l'action de l'eau ſalée. D'autres ont cru que c'étoient des excrémens d'oiſeaux qui vivent d'herbes odoriférantes ; les autres ont attribué ſon origine à des écumes rendues par les veaux marins, à des excrémens de crocodille, &c. Pommet & Lémery ont cru que c'étoit un mélange de cire & de miel cuit par le ſoleil & altéré par les eaux de la mer. M. Formey, qui a adopté cette opinion, l'a étayée d'une expérience qui conſiſte à faire digérer un mélange de cire & de miel. Il aſſure qu'on peut en tirer un produit d'une odeur ſuave & fort analogue à celle de l'*ambre*. Quelques auteurs anglois ont regardé l'*ambre gris* comme un ſuc animal, dépoſé dans des poches placées vers la naiſſance de l'organe génital de la baleine mâle ; quelques autres ont penſé qu'il ſe forme dans la veſſie urinaire de ce cétacé. Mais l'une & l'autre de ces opinions eſt démentie par les becs de sèche que l'on trouve dans ce ſuc concret. Enfin M. Schwediaur, d'après l'examen d'une grande quantité d'échantillons d'*ambre gris*, & d'après les rapports de pluſieurs navigateurs, croit que cette ſubſtance eſt formée dans le canal alimentaire du *phyſeter macrocephalus*, eſpèce de baleine d'où on retire le *ſperma ceti* ou blanc de baleine. Il regarde l'*ambre gris* comme un excrément de ce cétacé, mêlé de quelques parties de ſa nourriture, 1°. parce que les pêcheurs en trouvent dans cette baleine ; 2°. parce que l'*ambre* eſt commun dans les parages où vit ce cétacé ; 3°. parce qu'on y rencontre toujours des becs de la sèche à huit pieds, *ſepia octopodia*, dont ſe nourrit cet animal ; 4°. enfin parce qu'il a reconnu les taches noires dont ce corps concret eſt mêlé, pour les pieds de ce polype. Ses recherches ont rendu cette opinion des japonois & de Kempfer, la plus vraiſemblable, & c'eſt pour cela que nous faiſons l'hiſtoire de cette matière parmi les produits du règne animal.

Cependant cette ſubſtance analyſée par Geoffroy, Neuman, Grim & Brown, leur a donné les mêmes principes que les bitumes, c'eſt-à-dire, un eſprit acide & un ſel acide concret, de l'huile & un réſidu charbonneux, ce qui les a engagés à le ranger parmi ces corps. Mais M. Schwediaur obſerve, avec beaucoup de vérité, que les calculs des animaux donnent de l'acide, & que la préſence de ce ſel eſt une preuve en faveur de ſon opinion, puiſque les graiſſes en contiennent beaucoup.

Le plus grand uſage de l'*ambre gris* eſt de fournir un parfum pour la toilette : on le mêle ordinairement avec le muſc, dont il atténue tellement l'odeur, qu'il la rend plus ſuave & plus ſupportable ; encore ce mélange ne plaît-il pas à tout le monde.

Comme l'*ambre gris* eſt très-cher, on le falſifie & on le mêle avec différentes ſubſtances.

On reconnoît le véritable *ambre* aux caractères ſuivans. Il eſt écailleux, inſipide, d'une odeur ſuave ; il ſe fond ſans donner de bulles ni d'écume, lorſqu'on l'expoſe à la flamme d'une bougie dans une cuiller d'argent ; il nage au deſſus de l'eau ; il n'adhère point au fer chaud. Celui qui ne préſente pas toutes ces propriété, eſt allié & impur.

L'*ambre gris* eſt un très-bon antiſpaſmodique chaud, dans les convulſions épileptiques & dans celles de l'eſtomac & des inteſtins. Il eſt particulièrement utile dans les ſpaſmes des fièvres putrides & malignes, dans les ſoubreſauts des tendons. Il n'a pas la même vertu dans les accès hyſtériques & hypocondriaques, auxquels les antiſpaſmodiques fétides, *hircina*, conviennent mieux.

On l'a recommandé dans les douleurs de tête, mais il les excite quelquefois ; alors l'air frais & les acides végétaux détruiſent ſon effet. Dans l'Inde on prend habituellement de l'*ambre gris* pour calmer la triſteſſe & exciter la gaîté. On le croit propre à prolonger la vie & à rendre la mémoire, ainſi que la plupart des fonctions de l'eſprit, plus actives.

Quelques perſonnes regardent l'*ambre* comme un très grand ſpécifique dans la rage & dans le tétanos, les deux plus terribles maladies convulſives que l'on connoiſſe ; mais il n'a certainement pas ces propriétés.

On en faiſoit autrefois un grand uſage comme aphrodiſiaque ; il y a encore quelques perſonnes imprudentes qui en font uſage pour s'exciter au plaiſir.

On adminiſtre l'*ambre gris* en ſubſtance, à la doſe de quatre à ſix grains, juſqu'à celle de dix-huit ou vingt-quatre ; quelques médecins ont porté cette doſe beaucoup plus haut. Dans les fortes maladies, on le preſcrit auſſi en pilules, & diſſous dans l'alcohol ou dans l'éther. Sous cette dernière forme, on preſcrit douze à quinze gouttes de ces teintures, ou on les emploie en friction ſur les parties affectées de convulſions, &c.

On a coutume, pour la médecine comme pour l'art des parfums, d'aſſocier le muſc à l'*ambre gris* ; l'odeur de ces deux ſubſtances s'exalte l'une par l'autre. (*M. Fourcroy.*)

Ambre gris. (*Matière médicale vétérinaire.*) Les Anglois, qui mettent dans le traitement des maladies de leurs chevaux un luxe proportionné au prix qu'ils y attachent, emploient cette ſubſtance, & ſur tout l'*huile d'ambre*, dans les formules cordiales & fortifiantes, dans les linimens aromatiques, &c. Nous croyons que ſon prix doit la faire bannir de la matière médicale vétérinaire, dont le principal mérite conſiſte a être auſſi ſimple que peu diſpendieuſe, & qu'on peut avantageuſement remplacer l'*ambre gris* par une foule d'autres ſubſtances aromatiques moins chères & plus communes. (*M. Huzard.*)

AMBRE GRIS. (*Jur. de la pharmacie.*) *Ambra griſea*, eſpèce de gomme griſe, d'une odeur agréable & douce, qui ſert aux médecins dans quelques remèdes, aux confiſeurs dans pluſieurs ſortes de confitures & de dragées, & dans le chocolat, & aux parfumeurs dans leurs parfums. Cette ſubſtance eſt précieuſe par le grand uſage & par l'eſtime ſingulière qu'on en fait par-tout. On en connoit peu l'origine. On la trouve ſur les rivages de la mer après les tempêtes, en pluſieurs endroits; le plus communément dans les mers des Indes près des Moluques, ſur les côtes méridionales de l'Afrique & des îles voiſines, ſur les côtes du détroit de Bahama en Amérique, & des îles voiſines, & ſur quelques côtes de la méditerranée.

On en trouve quelquefois des morceaux de plus de 100 livres. En 1755, la compagnie des Indes de France en expoſa à la vente de l'Orient une groſſe maſſe peſant 225 livres, qui fut vendue 52,000 liv.

Dans le commerce des drogues, on la trouve ſouvent ſophiſtiquée & mêlée de gomme ou d'autres drogues, au moyen deſquelles il eſt facile de la contrefaire.

On en fait des extraits, des eſſences, & des teintures. La Hollande & le Portugal nous fourniſſent la meilleure eſſence d'*ambre gris*.

Il y a deux autres ſortes d'*ambre*, le blanc, ou blanc de baleine, & le noir, qui ſert à peu près aux mêmes uſages que le gris. Les parfumeurs emploient volontiers le noir, appelé auſſi renardé, à la place du gris, parce qu'il coûte moins.

L'*ambre gris*, connu des anciens, ſe trouve dans tous les tarifs, depuis celui de 1552. Le pied commun des droits d'entrée qu'il payoit, revenoit à 9 liv. 15 ſ. 10 d. la livre ; mais le tarif de 1664 l'a réduit, en faveur du commerce, à huit francs, ce qui ne paroît pas avoir été changé par aucun réglement poſtérieur. (*M. Verdier.*)

Ambre jaune. (*Jur. de la pharmacie.*) *L'ambre jaune*, karabé, ou ſuccin, *ſuccinum, electrum*, eſpèce de gomme, de réſine ou de bitume, d'uſage dans les arts & dans la médecine, & du commerce de la droguerie. On le trouve ordinairement dans la mer Baltique, ſur les côtes de la Pruſſe, d'où il eſt rejeté ſur le rivage quand il règne certains vents. Quelques auteurs prétendent qu'il y en a de foſſile. On n'en connoît pas bien l'origine.

Bien des gens ont l'art de le contrefaire avec de la térébenthine & du coton, ou avec des jaunes d'œufs & de la gomme arabique; d'autres vendent à ſa place de la gomme de copal.

On emploie dans le nord l'*ambre jaune* à pluſieurs ſortes d'ouvrages délicats & précieux; mais en France on n'en fait plus le même cas. Il n'y a plus guère que les enfans & les femmes du peuple qui en portent des colliers dont les dames de la cour ſe paroient autrefois. Mais il a toujours conſervé ſon prix en Allemagne, en Autriche, & dans les autres pays du Nord. Le mieux travaillé & le plus cher nous vient de Hongrie & de Pologne.

Le véritable karabé eſt de quelque uſage en médecine. On en tire une teinture, un eſprit, un ſel volatil & une huile. Cette huile ſert à faire du vernis à l'eſprit-de-vin.

L'ambre jaune a été tarifé pour l'entrée comme le gris, par les réglemens ſur les drogueries, depuis 1542, ſous les noms d'*ambre jaune* ou *carabé*, *ambre en roche*, ou *poudre d'ambre*. Le tarif de 1664, réuniſſant ces droits, les a fixés à 3 livres le cent peſant, ce qui ne paroît avoir été changé par aucun réglement poſtérieur. (*M. Verdier.*)

Ambre jaune. (*Mat. méd.*) *Voyez* Succin. (*M. Fourcroy.*)

Ambre noir. (*Mat. méd.*) *Voyez* Labdanum. (*M. Fourcroy.*)

Ambré. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes non naturelles.*

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. *Parfums.*

Se dit des ſubſtances auxquelles l'art a com-

muniqué l'odeur de l'ambre. Relativement aux avantages ou aux inconvéniens qui peuvent en réſulter, voyez les mots ODEUR & AMBRE. (*M. MACQUART.*)

AMBRETTE. (*Mat. méd.*) L'*ambrette*, graine de muſc ou graine muſquée, nommée auſſi *moſch*, ou *abelmoſch* par les Egyptiens, eſt la ſemence d'une plante de la famille des malvacées, qui croît dans l'Aſie, dans l'Amérique, dans l'Egypte. Cette plante eſt nommée *alcea ægyptiaca villoſa*, par G. Bauhin; *ketmia ægyptiaca ſemine moſchato*, par Tournefort, & par Linnéus *hibiſcus abelmoſch, foliis peltato cordatis, ſeptemangularibus, ſerratis, hiſpidis*. Elle s'élève peu ſeule, mais elle monte aſſez haut lorſqu'elle eſt ſoutenue par des arbriſſeaux; ſa tige eſt ronde, velue, tendre très-flexible; ſes feuilles, découpées à 7 angles, ont aſſez de reſſemblance avec celles de la guimauve; elles ſont dentelées, chargées de poils très-fins, & portés ſur de longs pétioles. Sa fleur eſt formée d'un calice évaſé, de 5 pétales arrondis, jaunes à leur bord & pourprés dans leur fond près de l'onglet; le fruit eſt pyramidal, à 5 angles, à pluſieurs loges, & contient des ſemences griſes, comprimées, & renfermées.

Cette graine, fort employée pour les parfums dans le levant, & qui fait la baſe odorante de la poudre ambrée, nommée poudre de Chypre, à une odeur forte, très-analogue à celle du muſc, comme l'indique ſon nom.

Les médecins la regardent comme cordiale, céphalique, alexitère. On l'a recommandée dans les maladies éruptives, lorſque l'éruption va mal, ou lorſqu'elle eſt rentrée. Les Egyptiens mâchent cette graine pour donner une bonne odeur à la bouche, pour fortifier l'eſtomac & exciter l'appétit; ils en font auſſi uſage comme aphrodiſiaque, & pour ſtimuler les organes, plutôt que pour augmenter la quantité de la ſemence; mais il n'eſt que trop fréquent que l'on commette cette erreur. Son odeur forte la rend non ſeulement peu propre au traitement des maux de nerfs, mais même dangereuſe dans les maladies convulſives, dans les foibleſſes, & dans les autres affections qui dépendent de l'agacement & de la mobilité de ces organes. (*M. FOURCROY.*)

AMBROSIE. (*Mat. méd.*) En empruntant de la théologie des anciens l'idée de l'immortalité, qu'ils croyoient prouvée par l'*ambroſie* de leur Dieu, on a donné le nom en botanique à des plantes qui répandoient une odeur forte & agréable. Il y a deux eſpèces de plantes que l'on a nommées *ambroſie*.

L'une eſt l'*ambroſie* proprement dite, *ambroſia maritima* de Tournefort & de Linnéus. Cette plante à fleur compoſée, monoïque, voiſine des armoiſes, croît dans les ſables des bords de la mer, en Italie, dans le levant. Elle a une odeur ſuave quoique forte, & une ſaveur amère aromatique, agréable. Toutes les parties de la plante ont cette odeur & cette ſaveur. Elle eſt tonique, ſtomachique, céphalique, cordiale, antihyſtérique; on l'a employée dans les douleurs de tête, les foibleſſes d'eſtomac, les affections nerveuſes. On la donne en infuſion théiforme, après l'avoir fait ſécher avec précaution.

L'autre eſt une eſpèce d'anſerine ou *chenopodium*; elle eſt nommé *ambroſie* ou thé du Mexique; ſes propriétés ſeront indiquées à l'article anſerine. (*Voyez* ce mot.) (*M. FOURCROY.*)

AMBROSINI. (Barthélemi) L'article que M. Eloy donne de ce médecin, n'eſt qu'une paraphraſe, faite à ſa manière, du peu que nous apprend de lui Ovidio Montalbano.

C'eſt d'après ce dernier que nous parlerons.

Ambroſini fut un homme très-inſtruit; il fut docteur en médecine de Bologne, profeſſeur de botanique, directeur du jardin public des plantes, garde des livres de la bibliothèque du ſénat de Bologne, & du cabinet d'hiſtoire naturelle d'Aldrovande. Il mourut l'ancien de l'univerſité, en 1657.

Montalbano, qui lui ſuccéda dans la dernière place, ajoute que pour bien connoître le mérite d'*Ambroſini*, il faut jeter les yeux ſur quelques ouvrages d'Aldrovande, dont il a été éditeur.

Ce ſont les tomes IX, X, XI & XII. (*Voy. articl.* ALDROVANDE.)

On a gravé ſur le marbre un éloge vrai d'*Ambroſini*, dit Montalbano; il eſt court. Le voici.

Ingenio, eloquio, medicâ eſt mirabilis arte;
Hæc ego: tu quod deeſt laudibus adde: vale.

Les autres ouvrages qu'on a de lui ſont:

I. *De capſicorum varietate, cum ſuis iconibus brevis hiſtoria; acceſſit panacea, ex herbis quæ à ſanctis denominantur. Bononiæ, apud hæredem Victorii Benatii*, 1630, *in*-12 ou *in*-8°.

Cette *panacea* fut publiée durant la peſte de 1630; les plantes qu'il indique lui ont paru d'excellens ſecours contre cette terrible maladie.

II. *Modo e facile preſerva e cura di peſte, a beneficio del popolo di Bologna*, 1631. *Per lo Ferroni, in*-4°. MANGET.

Ce traité en langue vulgaire ne ſeroit-il pas la traduction de la *panacea*?

III. *Theorica medicina in tabulas veluti digeſta cum aliquot conſultationibus. Bononiæ*, 1632, *in*-4°. MANGET.

IV. *De pulſibus. Bononiæ*, 1645, *in*-4°. MANGET.

V. *De extremis malis opuſculum. Bononiæ*, 1656, *typis Ferronii.*

VI. *De uninis.*

AMBROSINI. (Hyacinthe) Il fut, ſelon toute apparence (dit M. Carrere), *fils* de Barthélemi *Ambroſini*. Mais Ovide Montalbano, dont il étoit le collègue, dit expreſſément qu'il étoit ſon frère.

Hyacinthe étoit docteur de Bologne; il fut profeſſeur des médicamens ſimples, & directeur du jardin public des plantes après la mort de ſon frère.

Il vivoit encore lorſque Montalbano écrivoit; mais Mathias (pag. 408) dit que Hyacinthe *Ambroſini* mourut peu après, l'an 1666.

Ses ouvrages ſont :

I. *Iatrobotanicæ theſes. Bononiæ, typis Caroli Maliſardi*, 1630, *in*-4°.

Elles furent ſoutenues le 18 avril de cette année dans l'univerſité de Bologne. Hyacinthe montra dans la diſpute beaucoup de ſavoir, d'érudition, & de ſagacité. MONTALB.

II. *Horius ſtudioſorum, ſivè catalogus arborum, fruticum, ſuffruticum, ſtirpium & plantarum, quæ anno* 1657, *in ſtudioſorum horto publico Bononiæ coluntur : acceſſit xiij plantarum haſtenùs non exſculptarum hiſtoria. Bononiæ, typis Joan. Bap. Ferronii* 1657, *in*-4°. SEGUIER.

III. *Phythologia, hoc eſt, de plantis, partis primæ, tomus primus, in quo herbarum noſtro ſeculo deſcriptarum nomina æquivoca, ſynonyma, ac etymologicà inveſtigantur; additis aliquot plantarum vivis iconibus, lexicoque botanico, cum indice trilingui. Bononiæ, ſumptibus hered. Evangeliſtæ de ducciis* (vel *de ducceis*), in folio. SEGUIER.

Cet ouvrage eſt reſté imparfait par la mort de l'auteur, & la ſeconde partie n'a point paru. SEGUIER. (*M.* GOULIN.)

AMBULANCE. AMBULANT. (Hôpital.) (*Médecine militaire.*) Lorſqu'une armée eſt éloignée de ſes hôpitaux, ou qu'elle fait des mouvemens qui l'en éloignent aſſez pour ne pouvoir y tranſporter les malades & les bleſſés en quelques heures, on la fait ſuivre par un hôpital qui les reçoit, & où on les traite juſqu'à ce que l'on puiſſe les envoyer aux hôpitaux fixés ſur le derrière de l'armée. C'eſt ce que l'on nomme *hôpital volant* ou *ambulant*. On choiſit pour ces hôpitaux les villages voiſins, les fermes, ou les égliſes, les couvens & les granges ſervent de ſalles. Si l'on manque de ces commodités, on met les malades ſous des tentes. Cet hôpital ſuit toujours l'armée, de ſorte que par-tout où elle ſe trouve, il s'établit ſur le champ un entrepôt pour recevoir tous les officiers & ſoldats malades, ou bleſſés. Le fonds de cet hôpital conſiſte dans les différens employés, & dans un nombre conſidérable de chariots, dont les uns ſont chargés de toute eſpèce de choſes propres au ſoulagement & à la nourriture des malades, & les autres ſont deſtinés au tranſport de ces mêmes malades. Ainſi, chaque journée de marche de l'armée change le ſéjour de l'hôpital *ambulant*. On ſait que les malades ne doivent y ſéjourner que le moins poſſible; & lorſque l'armée ſéjourne quelque temps, on fait retirer ſur le derrière le plus de malades qu'on le peut, en les tranſportant, ſoit ſur les chariots ci-deſſus, ſoit dans des bateaux, ſelon la commodité.

On ſent aſſez que l'établiſſement de cet hôpital doit être bien différent des autres, même pendant le temps de la plus grande ſécurité; les malades y ſont ſur la paille, couchés par terre, plus ou moins, mais preſque toujours mal convertis, & le plus ſouvent ſans draps. Quand on les tranſporte, ils ſouffrent beaucoup, ſoit par le défaut de commodités, ſoit par l'intempérie de l'air; & quand on eſt obligé de les abandonner à la merci de l'ennemi, en leur laiſſant même tous les gens néceſſaires pour en avoir ſoin, ils courent beaucoup de riſques.

Il y a chaque jour des médecins, chirurgiens & apothicaires de ſervice, pour viſiter les malades. Les premiers médecins & chirurgiens font une inſpection journalière, & décident ſur les objets les plus importans. Le tranſport des malades ſur les derrières ſe fait pour éviter l'engorgement.

Pour établir un ordre convenable dans un hôpital *ambulant*, il faut qu'il y ait pluſieurs commiſſaires des guerres, diſtingués par leurs talens en ce genre, qui ſoient uniquement attachés à ſon adminiſtration; ſans cette condition, le déſordre y régnera toujours. Au reſte, le nombre des officiers de ſanté doit être proportionné à celui des troupes dont l'armée eſt compoſée, & le choix doit ſe faire parmi ceux qui étoient attachés aux hôpitaux du royaume.

Il y faut un régiſſeur & des employés à ſes ordres, également connus par leur intelligence & leur probité; un approviſionnement proportionné à la quantité de troupes, mais cependant tel que, ſi le nombre de celles-ci augmente, on ne ſe trouve point au dépourvu. Cet approviſionnement conſiſte en chariots de tranſports & de bagage, celui ci en tentes, en linges, couvertures, médicamens & uſtenſiles.

Il faut à la ſuite de cet équipage une boulangerie, une boucherie, une batterie de cuiſine, & toutes ſortes d'ouvriers pour réparer ou conſtruire dans les beſoins preſſans.

Le fonds principal conſiſte dans les gens qui exercent l'art de guérir; médecins, chirurgiens & apothicaires. Il y faut beaucoup d'infirmiers, des gens de cuiſine, & une garde de l'armée, tant pour le bon ordre que pour la ſûreté.

Avec cet appareil, fourni en raiſon des troupes, on établit l'hôpital dans le lieu qui lui eſt deſtiné, en ſuivant les précautions ſuivantes.

L'armée étant en marche dès le premier jour, & le fonds de l'hôpital muni comme ci-deſſus, alors on aſſigne le lieu du quartier général, & l'on indique celui qui eſt déſigné pour l'hôpital. Qu'il ſoit dans une ville, dans un village, ou un hameau, ou même dans la campagne, il doit toujours être ſitué à la portée du camp, mais aſſez éloigné cependant pour que l'air contagieux ne puiſſe y gagner.

Il faut toujours choiſir les lieux les plus vaſtes, les moins humides, les plus élevés, & les plus ſuſceptibles d'être aérés. Les granges paroiſſent plus ſaines que les égliſes, ſi toutefois on donne de l'air à celles-là. Les réfectoires, les ſalles, les lieux pavés ſont plus ſains que ceux qui ne le ſont pas. Lorſqu'il y a des hôpitaux dans l'endroit où l'on établit les malades, on trouve beaucoup de beſogne faite Mais il faut cependant avoir attention à l'eſpèce de maladie qui y règne, ou qui y a régné; car ſi elle étoit contagieuſe, il ſeroit plus utile de choiſir un autre emplacement. Lorſque les circonſtances obligent de poſer des tentes pour les malades, il eſt néceſſaire que les lieux ne ſoient point humides, & qu'on les deſsèche.

Pour remplir toutes ces vues, il eſt eſſentiel de faire partir d'avance des médecins, chirurgiens, & autres employés, avec une partie des munitions néceſſaires, afin que le lieu étant choiſi, on établiſſe les cuiſines, un endroit pour la pharmacie, un autre pour la ſalle des appareils de chirurgie; qu'on prépare une certaine quantité de draps & couvertures. Quand il faut camper, on tend des tentes pour la pharmacie.

Tout l'équipage de l'hôpital marche enſuite bien eſcorté, & lorſqu'il arrive au lieu indiqué, l'arrangement devient plus facile. On place les chariots de bagage de manière que l'on ſache ce que chacun contient, pour y recourir en cas de beſoin. On établit la boucherie, on diſpoſe les gardes, & on donne l'ordre pour le ſervice des officiers de ſanté & des autres employés.

Il eſt d'ailleurs d'autres meſures relatives, ſoit à la ſalubrité, ſoit au placement des malades, à l'ordre du ſervice, au tranſport enfin des malades & des bleſſés, que les auteurs ont recommandées. Quoique le plus ſouvent, dit M. le Begue de Preſle, on ne puiſſe choiſir les lieux, ni les préparer comme on le peut faire pour les hôpitaux fixes, cependant il ne faut rien négliger pour les mettre dans des endroits ſecs, où l'air puiſſe ſe renouveler, & qui puiſſent ſe ſécher quand il eſt néceſſaire, tous les malades & bleſſés qui ſe trouvent dans ces hôpitaux, ayant des bleſſures ou des maladies très-graves, que le mauvais air rend mortelles, ou plus difficiles à guérir. Comme les malades n'ont dans ces hôpitaux que des demi-fournitures, c'eſt à-dire, une paillaſſe, des draps, & une couverture, ſans bois de lit, on emploiera du menu bois ſec pour élever un peu la paillaſſe de deſſus la terre ou le pavé, & au défaut de bois, de la paille, que l'on renouvellera ou fera ſécher dès qu'elle ſera humide, ou du moins des toiles cirées ou huilées.

Si les malades ſont ſous des tentes, on mettra en uſage, ſuivant le même auteur, toutes les précautions capables d'en rendre le ſéjour moins nuiſible, telles que de battre le ſol, d'y étendre du ſable, d'élever les lits avec du menu bois ou de la paille, de relever la terre ſur les bords de la tente, de l'entourer d'un foſſé, de la couvrir de pluſieurs toiles, d'y brûler des parfums, d'y faire un peu de feu dans une cheminée de mottes de gazon, ou du moins d'en allumer autour.

Ce ſeroit avec avantage, ajoute encore M. le Begue de Preſle, qu'on ſubſtitueroit aux tentes, & même à beaucoup d'habitations humides pour des hôpitaux ambulans, des baraques faites d'une charpente légère, qui s'aſſembleroit avec facilité & promptitude, & ſe déſaſſembleroit de même.

Comme il n'y a pas de jour qu'il n'arrive des malades, on les diſpoſe de manière que les bleſſés ſoient dans un endroit, & ceux qui ſont attaqués de maladies internes dans un autre. Il faut de plus avoir quelques tentes de relais pour y mettre ſéparément les maladies contagieuſes, dès qu'il s'en déclarera. Si l'armée ſéjourne quelque temps, on ne fait tranſporter dans l'hôpital le plus voiſin que ceux qui ſont en état de l'être; mais ſans cela, on y envoie journellement tous ceux qui ſont à ce dépôt.

Quant à l'ordre du ſervice, pour peu que l'hôpital ſéjourne, on marque les heures des viſites, des panſemens, des diſtributions; ſans cela on prend celles que la circonſtance permet. Il faut qu'il y ait toujours une certaine quantité de bouillon & de tiſane commune avant l'arrivée de l'armée au camp, & c'eſt pour cela qu'il peut être à propos de faire devancer un détachement de l'hôpital *ambulant*. Ces hôpitaux manquant ſouvent du temps néceſſaire pour préparer les alimens pour les malades & les bleſſés, il faut qu'il y ait toujours à leur ſuite une proviſion de gelée ou de tablettes de bouillon, de pâte d'orge & du riz.

Il ſeroit à propos que les médecins & chirurgiens en chef ſe tinſſent toujours à l'ambulance, leur préſence y étant plus néceſſaire qu'au quartier général, où ils peuvent d'ailleurs ſe tranſporter promptement, à raiſon de la proximité. Au reſte, il doit toujours y avoir un certain nombre de médecins, de chirurgiens, & même d'apothicaires à la ſuite du quartier général, pour ſuppléer ces chefs. Les médecins & chirurgiens de ſervice goûteront le bouillon, la tiſane, le pain; les autres officiers examineront la viande, avant qu'on l'emploie au ſervice des malades. Il ſe fera de temps à autre une viſite des drogues, afin que celles qui ſont gâtées, ſoient rejetées. Le directeur de la régie aura ſoin que les proviſions ne manquent jamais; il donnera journellement un état exact de celles qu'il a & de leur conſommation. En même temps l'intendant de l'armée, ſur lequel roule cette grande régie, aſſemblera au moins une fois par ſemaine

les commiſſaires, les régiſſeurs, les médecins & chirurgiens en chef, pour être bien inſtruit de la choſe; & chacun faiſant le rapport de la portion d'adminiſtration qui lui eſt confiée, il en ſera laiſſé un mémoire; enſuite, par une mûre délibération priſe dans ce conſeil, on aviſera aux moyens les plus sûrs & les meilleurs pour la diſcipline & la tenue des hôpitaux.

Relativement aux différens déplacemens des hôpitaux *ambulans*, ils peuvent avoir lieu dans diverſes circonſtances. Si l'armée fait quelques mouvemens, on ſuivra les meſures ſuivantes: à meſure que l'armée avancera, on ſuivra le même ordre, & on établira de diſtance à autre des hôpitaux où l'on placera une partie des officiers de ſanté qui ſuivoient l'armée. Comme à meſure qu'on avance, les malades guériſſent ou meurent dans les hôpitaux éloignés, les différens employés reviendront au dépôt. Il ſera néceſſaire qu'on ait toujours une liſte exacte des officiers de ſanté & des autres employés dans tous les hôpitaux de l'armée, afin que, ſelon le beſoin, les ſecours ſoient envoyés & reviennent. Il ſera eſſentiel en même temps que l'ordre des marches parvienne très-promptement à l'hôpital *ambulant*, afin qu'on dirige la ſienne, & celle des malades à tranſporter; dans toutes ces circonſtances, il eſt encore eſſentiel de faire ſavoir à chaque régiment le lieu deſtiné pour l'hôpital *abulant*, & même la marche qu'il tient, afin qu'on y puiſſe envoyer les malades.

Lors des retraites, malgré la détreſſe, on pourra ne laiſſer que peu de malades en arrière, ſi l'hôpital *ambulant*, bien fourni de chariots de tranſport, eſt toujours placé dans ſa marche de manière qu'il ne ſoit point gêné, & qu'il ſoit en ſûreté; ſi les bagages chargés ſur des chariots d'ordonnance pris dans le pays, augmentent le nombre de ceux de tranſport; ſi un détachement envoyé en avant fait préparer tout ce qui eſt néceſſaire; ſi les malades ſont eſcortés par le nombre ſuffiſant d'officiers de ſanté & autres; ſi l'on fait quelques haltes pour examiner ces malades, & leur donner ce qui leur convient; ſi enfin le bouillon, la tiſane ne manquent point en route, & ſi les chars doux & bien garnis ſont aſſez couverts pour garantir des injures du temps, & cependant aſſez ouverts pour que l'air puiſſe s'y renouveler. (*Voyez* CHARIOTS DE TRANSPORT.)

Les jours de bataille, il faut que l'hôpital *ambulant* ſoit diſpoſé de manière que les bleſſés y puiſſent être portés avec promptitude & facilité. S'il ſe fait quelques détachemens de l'armée, il en faut un de l'hôpital, muni à proportion du nombre des troupes détachées; enfin pour le tranſport des malades de ces hôpitaux dans les hôpitaux ſédentaires, il eſt un grand nombre de précautions particulières que les auteurs ont indiquées.

Lorſque ces tranſports de malades ſe feront, il y aura toujours un nombre ſuffiſant de médecins & de chirurgiens avec eux, & une caiſſe des médicamens les plus néceſſaires, avec quelques alimens convenables, tels que des gelées & tablettes de viandes, du riz, pour ſatisfaire les beſoins les plus preſſans. S'il y a plus d'une journée de marche, ce détachement ſe conduira à l'inſtar de l'hôpital *ambulant*.

Des chirurgiens & les infirmiers aideront les ſoldats à ſe placer dans les chariots, & les mettront dans la poſition qui ſera la plus convenable pour leur état. Les lits, ou du moins les couvertures & draps des hôpitaux *ambulans*, ſeront toujours enveloppés dans des toiles huilées ou cirées.

Il y aura à l'hôpital des caſaques & manteaux chauds, qui puiſſent garantir les malades & les bleſſés du froid, de la pluie, de l'humidité, dans toutes les ſaiſons & à toutes les heures du jour où ſe fera le tranſport.

Les chariots de tranſport ſeront toujours accompagnés de quelque officier qui en impoſe aux conducteurs, de peur que ceux-ci, en allant ou trop vîte ou trop lentement, ne cauſent quelque préjudice aux malades, ou ne les traitent trop durement.

Au reſte, en envoyant les malades & bleſſés de l'hôpital *ambulant* à un hôpital fixe, ou d'un hôpital voiſin de l'armée & ſurchargé, dans des hôpitaux plus éloignés, les noms de ces malades & celui de leurs régimens & compagnies doivent reſter entre les mains du régiſſeur & des médecins & chirurgiens en chef. Ceux-ci enverront outre cela à ceux de l'hôpital où l'on tranſporte les malades, le détail du commencement de la maladie, & celui du traitement déjà employé à l'hôpital *ambulant*. Chaque envoi de malades ou bleſſés ſera accompagné d'un chirurgien ſous-aide major, de pluſieurs garçons & infirmiers, & d'un apothicaire qui auront avec eux les inſtrumens, linges, médicamens les plus néceſſaires, & des alimens légers, tels que du riz, du bouillon, des gelées & tablettes de viande.

Quant à ce qui concerne le ſervice intérieur, les médicamens, les alimens, la police & la ſubordination parmi les employés, ces meſures étant communes aux hôpitaux *ambulans* & aux hôpitaux ſédentaires, on en parlera à l'article relatif à ces derniers. (*Voyez* HÔPITAUX SÉDENTAIRES DE L'ARMÉE.) (*M.* THOURET.)

AMBULANT. (*Art véterin.*) *Voyez* AMBLANT, ALLURE. (*M.* HUZARD.)

AMBULIE aromatique. (*Mat. méd.*) L'*ambulie* aromatique, *ambulia aromatica*, eſt une herbe aquatique, dont Rhéede a donné la deſcription, qui croît au Malabar, & qui a une odeur ſuave & aromatique dans toutes ſes parties. (Voyez ſa deſcription dans le dictionnaire de botanique.) Son odeur, lorſque la plante eſt verte, a de l'analogie avec celle du poivre. Sa ſaveur eſt amère & forte; on la donne en décoction pour guérir la

fièvre ; on l'emploie encore dans du lait aigri, pour calmer les vertiges. (*M.* FOURCROY.)

AMBULON. (*Mat. méd.*) L'*ambulon* eſt un arbre de l'île Aruchit, dont le fruit, petit & arrondi, eſt couvert d'une eſpèce de pouſſière blanche, qu'on a cru être du ſucre, mais qui eſt une ſorte de cire dont on fait des bougies. Il paroît que c'eſt une eſpèce de gale. (*M.* FOURCROY.)

AMBUTUA. (*Mat. méd.*) Synonyme de *parâira-brava*. (Voyez ce dernier mot.) (*M.* FOURCROY.)

AME (*Application des idée des anciens & des modernes ſur l'*ame *, ſur ſes facultés, & ſur les ſenſations, à la médecine.*) On définit ordinairement l'*ame*, une ſubſtance ſpirituelle, douée de connoiſſance & de ſentiment, qui anime le corps de l'homme. C'eſt de ce principe actif que dépendent tous les actes de la volonté. C'eſt lui qui ſent les impreſſions que les objets extérieurs font ſur nos corps ; qui juge ce qui eſt bien & ce qui eſt mal ; qui diſtingue ce qui eſt agréable, de ce qui ne l'eſt pas ; qui nous attache à certains objets, & nous fait abhorrer quelques autres. Enfin c'eſt lui qui nous avertit du danger qui nous environne, qui nous éclaire ſur les moyens de l'écarter, qui nous fait prévoir & ſubvenir à nos beſoins.

Il y a eu parmi les anciens des opinions très-diverſes & très-multipliées ſur la nature & ſur l'origine de l'*ame*. Dans les premiers ſiècles de la philoſophie, on ne ſongeoit point à chercher ce que ce principe pouvoit être, de quelle ſource il dérivoit, s'il occupoit une place diſtincte, ou s'il étoit univerſellement répandu dans le corps auquel il étoit uni, ni quelle étoit leur influence réciproque. On a long-temps cru qu'il ne pouvoit exiſter d'êtres immatériels. L'homme n'a d'abord contemplé & connu que ceux dont ſes ſens pouvoient lui faire ſaiſir les formes, l'étendue, & les autres propriétés de la matière. Il a obſervé enſuite que parmi nos corps, les uns étoient réduits, à raiſon de leur maſſe & de la denſité de leurs parties, à une ſorte d'inertie, & que d'autres étoient plus ſubtils & plus mobiles.

De cette notion une fois acquiſe ſur la grande diviſion & l'extrême mobilité dont ſont ſuſceptibles les molécules qui entrent dans la compoſition de certains corps, & de ce que des corps ainſi formés ſe dérobent facilement à l'attouchement & à la vue, on a été conduit à croire que ce pouvoit être à des ſubſtances de cette nature qu'avoient été accordées la penſée & les autres facultés de l'être impalpable & imperceptible à nos ſens, qui anime le corps vivant, & s'évanouit à la mort.

De là ces comparaiſons de l'*ame* avec l'air & le vent, que nous retrouvons chez les anciens. *Anaxagore*, *Anaximène*, *Archélaüs*, penſoient que l'*ame* étoit une ſubſtance aérienne. On ſait que l'eſprit, même celui de Dieu, a le nom de ſouffle dans la langue hébraïque & dans pluſieurs autres.

Dirigés par des idées analogues, d'autres philoſophes, étonnés des effets puiſſans que produit le feu élémentaire ſans frapper la vue, ont cru que l'*ame* de tous les corps vivans étoit de la nature de ce feu. *Démocrite*, *Leucippe*, *Parménide* ſoutenoient qu'elle étoit formée de cet élément. (*Diogene laërc. lib.* 8.) ; *Epitherme*, qu'elle étoit produite par le ſoleil ; *Hippocrate*, qu'elle étoit une chaleur innée, qui étoit ſans ceſſe tempérée par la reſpiration. Il a été juſqu'à attribuer à l'élément de la chaleur l'immortalité divine & la ſcience univerſelle.

D'autres philoſophes ont combiné ces différens ſyſtêmes. *Boëce* compoſoit l'*ame* d'air & de feu. *Héraclite* diſoit que l'air qui forme la ſubſtance ſpirituelle étoit une vapeur, une exhalaiſon de l'élément du feu. *Epicure*, que c'étoit un mélange une température de quatre choſes, de je ne ſais quoi de feu, de je ne ſais quoi de vent, de je ne ſais quoi d'air, & d'une autre quatrième qui n'a pas de nom.

On voit que juſques-là les anciens n'entendoient par incorporel, par immatériel que ce qui étoit compoſé de parties très-tenues, & non pas ce que nous voulons exprimer par les mots d'eſprit, d'intelligence. Mais après avoir ainſi reſſerré la ſignification de ces noms par leſquels ils déſignoient indifféremment l'*ame* ; après s'être bornés à comparer ce principe à ce qu'ils connoiſſoient de moins groſſier, de plus ſubtil, de plus mobile, en lui conſervant toujours l'eſſence matérielle, les anciens ſont inſenſiblement parvenus à faire une abſtraction abſolue de tous les attributs ſenſibles auxquels on reconnoît la matière, & à concevoir l'idée d'un être immatériel dans le ſens le plus rigoureux.

Ne trouvant plus alors de terme de comparaiſon à côté duquel ils puiſſent placer l'*ame*, & les facultés de l'eſprit ne pouvant s'allier avec les propriétés connues & ſi bornées de la matière la mieux organiſée, ils en ont cherché l'origine dans la ſource commune des intelligences, dans Dieu même.

C'eſt d'après cette idée que *Cicéron* paroît s'expliquer ſur le ſyſtême des anciens ſur l'*ame*, quand il dit : « Nous tirons, nous puiſons nos *ames* de » la nature des Dieux, ainſi que le penſent les » hommes les plus ſages & les plus ſavans » ; *A naturâ Deorum, ut doctiſſimis ſapientiſſimisque placuit, hauſtos animos & libatos habemus.* De Div. lib. 2, cap. XLIX. Dans un autre endroit il exprime la même penſée. « L'eſprit humain, » dit-il, eſt tiré de l'eſprit divin, & ne peut » être comparé qu'à Dieu. » *Humanus autem animus decerptus eſt mente divinâ ; cum alio nullo, niſi cum ipſo Deo, comparari poteſt.* Tuſculan. quæſt. lib. 5, cap. XV.

Pour être assuré qu'on doit interpréter ces expressions avec sévérité, il ne faut qu'être attentif à la conséquence que l'on tiroit de ce principe, & à l'universalité avec laquelle elle a été accueillie par toute l'antiquité, que l'ame étoit éternelle *à parte ante*, & *à parte post*, c'est-à-dire, qu'elle étoit sans commencement & sans fin; ce que les latins exprimoient par le seul mot de sempiternelle.

Ciceron l'indique clairement dans cet autre passage sur l'origine des ames. « On ne rencontre » rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui ait » la faculté de se ressouvenir & de penser, qui » puisse le rappeler le passé, considérer le présent, » & prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines, » l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les » avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi, ce quelque » chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste » & divin, & par cette raison il doit être éter- » nel ».

Cependant l'existence des êtres purs & immatériels, quoique la plus généralement établie, n'a point été unanimement adoptée par tous les philosophes; quelques-uns même l'ont absolument rejetée. On connoît la fameuse secte des matérialistes, à la tête desquels on peut placer *Démocrite* & *Epicure*, & cette autre de philosophes arabes, qui a porté le nom de *medabberien* (dialecticiens), qui, attribuant la production du monde à des atomes continuellement créés ou anéantis par la volonté de Dieu, ont pensé que la vie, le sentiment, l'intelligence, & la sagesse ne sont que des accidens de ces atomes, de même que les couleurs.

On doit ranger dans la même classe *Dinéarque*, disciple d'Aristote, *Aristoxène* & *Asclépiade*, qui pensoient qu'il n'existe point dans l'homme d'*ame* distincte du corps, mais que les formes & l'arrangement des parties y produisoient la sensibilité & la vie. D'après ce système on croyoit, & on devoit nécessairement croire que l'*ame* n'étant qu'une qualité, qu'une modalité de la matière vivante & organisée, elle étoit anéantie à la mort.

Les différentes sectes de matérialistes ont été si victorieusement combattues, qu'il ne doit plus en rester des vestiges, & il seroit inutile de rappeler leurs vaines objections, pour s'occuper de nouveau de les réfuter.

Parmi les philosophes anciens qui ont reconnu l'existence des êtres immatériels & immortels, on doit distinguer ceux qui les ont multipliés dans l'homme, tels qu'*Aristote*, *Pythagore*, *Platon*, l'empereur *Marc-Aurele*, & tous les stoïciens, dont les opinions présentent de très-grandes analogies.

Aristote admet d'abord dans l'homme plusieurs facultés, qu'il désigne par les noms de *sensitive*, de *nutritive* & de *génératrice*, qui, suivant lui, ne peuvent exister sans le corps, auquel toutes leurs actions, tous leurs mouvemens se rapportent, & dont elles dérivent, & qui périssent avec lui. Il ajoute ensuite, que le corps, pourvu de toutes ces facultés qui lui sont communes avec les animaux, est encore doué d'un esprit ou *intelligence* qu'il distingue en active & passive. Il regarde la première comme une portion de la substance divine; elle est immortelle & éternelle: la seconde est corruptible, & périt avec le corps. Aristote paroît avoir entendu par cette dernière intelligence, la faculté ou plutôt l'exercice de la faculté qu'a l'*ame* de percevoir & de distinguer les sensations qui lui viennent des corps par les organes des sens, & qui doivent cesser lorsque le lien qui unit le corps & l'ame a été rompu (1).

(1) Le passage d'Aristote sur l'*ame* est très-obscur, & a semblé à plusieurs de ses commentateurs presque inintelligible. On a attribué cette obscurité aux *formes* & aux *qualités* qui infectent sa philosophie, & qui lui font confondre ensemble les substances corporelles & incorporelles.

Si on avoit fait attention au sentiment des philosophes grecs sur l'*ame* universelle du monde, il auroit été plus facile d'interpréter le texte d'Aristote suivant le véritable sens du philosophe. Après avoir parlé des *ames sensitives*, & déclaré qu'elles étoient mortelles, Aristote ajoute que l'esprit ou intelligence existe de tout temps, & qu'elle est de nature divine. Mais il fait une seconde distinction d'*ame* ou d'esprit: il dit que l'un est actif, l'autre passif; que le premier est immortel, & le second corruptible. Aristote ne semble-t-il pas avoir entendu par-là que les sensations particulières de l'*ame*, en quoi consiste son intelligence passive, cesseront à la mort; mais que la substance en quoi consiste son intelligence active, continuera de subsister & sera immortelle.

L'auteur des nouveaux élémens de la science de l'homme, pense que les dogmes d'Aristote sur l'homme vivant n'ont point été bien éclaircis par aucun de ses interprètes & de ses commentateurs. Il explique ainsi le passage dans lequel Aristote dit de l'*ame* en général, « *Qu'elle est la première* » *entéléchie du corps naturel & organisé, qui a vie en* » *puissance* ». La principale obscurité de cette définition, dit-il, vient de ce qu'on ignore le sens qu'Aristote a attaché au mot *entéléchie*, auquel on a donné beaucoup de significations différentes, & qui semblent toutes être mal fondées.

Il croit qu'Aristote, en disant que l'*ame* est une *entéléchie*, a entendu qu'elle est dans le corps vivant, par rapport au corps naturel organisé, qui étoit susceptible de vie, ce que la forme est dans un corps quelconque, par rapport à la matière première, dont le corps est formé.

« Dans cette *entéléchie* qui ne fait point un être séparé » du corps vivant de l'homme, Aristote réunit plusieurs » facultés: la *sensitive*, la *nutritive*, la *génératrice*, & » l'intelligence passive; facultés qu'il croit ne pouvoir exis- » ter sans le corps auquel leurs actions se rapportent. Il » attribue les mêmes facultés à tous les animaux vivans, » comme coexistentes dans l'*entéléchie* qui constitue la vie » animale. Il accorde même aux animaux les plus imparfaits, » qui n'ont d'autres sens que celui du tact, les sensations, » l'imagination, les appétits, & leur refuse seulement la » faculté délibérative.

» Aristote enseigne qu'au corps vivant de l'homme, » doué de toutes les facultés animales, advient l'intelli- » gence active qu'il reçoit d'une source commune des » intelligences humaines, & qui peut être séparée du corps » vivant & périssable auquel elle est étrangère. Il croit » que lorsque l'homme est parvenu à un certain âge, son

Pythagore

Pythagore a auſſi diſtingué deux intelligences ou deux ames, dont l'une, raiſonnable & immortelle, eſt émanée de Dieu ou de l'ame du monde (qu'il a dit être l'harmonie de l'univers), & qui s'y rejoint après avoir été purifiée par diverſes tranſmigrations. L'autre a des parties, & eſt mortelle.

On retrouve dans Platon la même diſtinction. L'*ame* de l'homme, ſuivant lui, eſt formée de deux portions; l'une eſt immortelle, l'autre eſt irrationnelle, & diffère eſſentiellement de la première. Il fait dériver celle qui eſt immortelle de Dieu, & regarde la ſeconde comme une émanation d'une *ame* ou d'un principe de mouvement, qui avoit toujours exiſté dans la matière, même avant la formation du monde.

Enfin les ſtoïciens diffèrent à peine des précédens philoſophes. Ils reconnoiſſent une *ame* raiſonnable & d'autres parties d'*ame* qui ſont tranſmiſes par la ſemence. Marc-Aurèle, l'un des chefs de cette ſecte, a diſtingué de la manière la plus préciſe le corps, l'*ame*, & l'eſprit de l'homme. Il obſerve que cet eſprit de vie, qui eſt diſtinct de l'*ame* & du corps, n'eſt pas toujours le même, qu'il eſt renouvelé par la reſpiration, qu'il s'unit intimement au corps, qu'il eſt le principe caché qui fait mouvoir les membres, enfin qu'il pénètre les fluides vivans, & le ſang dont il s'exhale comme une vapeur.

C'eſt ainſi que, dès la plus haute antiquité, tout en reconnoiſſant l'exiſtence d'une *ame* immortelle & éternelle dans l'homme, tout en lui accordant une influence éminente ſur les fonctions du corps; il paroît qu'on avoit ſenti qu'on ne pouvoit attribuer ni à ſa prévoyance ni à ſes écarts les différentes actions ſpontanées, utiles ou dangereuſes, qui ont lieu, ſoit dans les divers départemens de l'économie animale, ſoit dans les fonctions de chaque organe iſolé; & pour les expliquer, on avoit eu recours à des principes particuliers, inférieurs à l'*ame* raiſonnable par les bornes de leurs facultés qui ne s'étendoient pas juſqu'à la penſée, ou, ſuivant Ariſtote, juſqu'à la faculté délibérative, mais non moins admirables par leur vertu puiſſante, dont les effets ſenſibles nous ont permis de calculer juſqu'à un certain point l'énergie, bien que leur eſſence nous ſoit dérobée par les plus épaiſſes ténèbres.

Cependant quelques philoſophes ſe ſont écartés de cette route, & n'admettant dans l'homme que deux ſubſtances, l'ame & le corps, ont trop attribué à l'un ou à l'autre dans l'explication des phénomènes de la vie.

Deſcartes peut être regardé comme le chef principal de cette claſſe de philoſophes & de médecins. L'opinion que cet homme célèbre a embraſſée & répandue avec enthouſiaſme, a donné naiſſance à deux ſectes illuſtres, qui ont vu le nombre de leurs partiſans ſe multiplier beaucoup dans le ſiècle dernier; celle des *mécaniciens* & celle des *animiſtes*.

Les premiers, qui s'honorent d'avoir à leur tête *Bellini* & *Boerhaave*, ont voulu faire dépendre des ſeules lois phyſiques & mécaniques toutes les fonctions, tous les mouvemens du corps vivant, auxquels la volonté n'a pas une participation manifeſte. Mais leur ſyſtême a été complètement réfuté par les médecins animiſtes, qui ſemblent devoir venger à jamais notre art de ce que le public a trop ſouvent pris à tâche de lui imputer, en prétendant qu'il vouloit favoriſer le matérialiſme. Une des plus fortes objections des animiſtes contre les mécaniciens, & qui paroît ſans réplique, eſt celle-ci : que chaque mouvement vital des organes eſt conſtamment au deſſus de l'action de toute cauſe mécanique qu'on pourroit lui aſſigner avec vraiſemblance. N'eſt-ce pas en vain auſſi que les mécaniciens prétendroient prouver que les différentes actions du corps pourroient s'exécuter par des mouvemens dont la ſucceſſion ſeroit néceſſaire dès que la vie auroit été une fois imprimée aux organes, & n'eſt-il pas évident que ces mouvemens ſeroient néceſſairement interrompus par les obſtacles innombrables dont les effets ſe renouvellent ſans ceſſe dans le cours de la vie, ſi une puiſſance inviſible, ſi un principe caché ne tendoit continuellement à multiplier la force & la proportion des mouvemens des ſolides vivans, à meſure que les impreſſions & les chocs qu'ils reçoivent concourent à les affoiblir.

Perrault, *Stahl*, & en général tous les animiſtes, ſont tombés dans un écueil oppoſé, en rapportant tous les phénomènes de la vie aux opérations de l'*ame* ſpirituelle & raiſonnable. Ce ſyſtême renouvelé des anciens a eu beaucoup de prôneurs, & il lui en reſte encore. L'action de l'*ame* ſur le corps, les révolutions que cette action opère dans les maladies, les effets ſinguliers des paſſions; tous ces faits, bien exactement établis & combinés, ſont bien propres à entraîner dans l'opinion de Stahl; mais avec une attention ſoutenue & réfléchie, on ſera bientôt convaincu qu'il en a pouſſé trop loin l'application à l'économie animale.

» *entélécbie* ſe combine avec cette intelligence, & que » cette réunion peut ſeule rendre l'homme ſuſceptible de » raiſonnement & de paſſions.

» Ce n'eſt point, dit-il, l'*ame* (l'intelligence active) » qui raiſonne, mais c'eſt l'homme qui remplit ces fonc- » tions par le moyen de cette *ame*, & en tant qu'il la » poſsède. Cette *ame* eſt une ſubſtance incorruptible, qui » n'eſt point empêchée de voir dans la vieilleſſe, parce » que cet âge l'affoiblit, mais parce qu'il affoiblit l'organe » de la vue, de même que font l'ivreſſe & la maladie. La » force même de contemplation ne languit alors que par une » corruption des organes internes auxquels l'*ame* eſt jointe. » Lorſque cette union eſt altérée ou détruite, la mémoire » & les paſſions le font en même temps; mais l'intelligence » eſt quelque choſe de divin & d'impaſſible ». *Nouveaux Elémens de la ſcience de l'homme*, page 15.

L'ame eſt un être ſimple, & cette ſimplicité paroît impoſſible à concilier avec la multiplicité immenſe de mouvemens & de ſentimens qui exiſtent preſque en même temps dans l'homme à chaque inſtant de la vie, & avec les contradictions des principes divers que l'homme reconnoît & peut diſtinguer en lui ſi clairement; ce qui a fait dire à ſaint Paul, frappé lui-même par cette oppoſition: *video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ.* Epiſt. ad Roman. cap. 7.

D'ailleurs combien de fonctions ſur leſquelles nous n'avons évidemment aucun empire? La volonté peut-elle ſuſpendre, retarder ou accélérer le mouvement du cœur & des artères, l'action de l'eſtomac ou celle des inteſtins? & cette limitation conſtante de l'influence de l'*ame* ſur les fonctions vitales, n'étoit-elle pas néceſſaire pour aſſurer la durée de la vie, & la ſouſtraire à la tyrannie des paſſions trop violentes, qui n'auroient pas manqué de l'abréger?

Ces fièvres ſalutaires & critiques qui terminent heureuſement certaines maladies, & ces fièvres meurtrières, pour la guériſon deſquelles nous faiſons tant d'efforts inutiles, voudroit-on les ſoumettre au pouvoir & à l'influence immédiate de l'*ame* penſante? Ces mouvemens convulſifs, ſi étrangers par leur bizarrerie, ces ſympathies inexplicables, qui excitent en nous le vomiſſement quand nous voyons vomir quelqu'un, qui nous forcent, dans diverſes circonſtances de notre vie, à une imitation ſervile, les fera-t-on dépendre de la volonté?

En vain objecteroit-on que l'*ame* perd, par l'effet de l'habitude, le ſentiment de ces différens mouvemens qui ſe paſſent dans le corps. Mais un homme à qui l'habitude ôte parfois la perception réfléchie des mouvemens qu'il exécute, peut ſe donner cette perception, lorſqu'il veut, avec attention, les répéter & les modifier. L'*ame*, au contraire, ne peut jamais ſe donner une perception réfléchie des mouvemens vitaux, ni les répéter ou les modifier ſuivant ſon caprice. Et comment l'habitude feroit-elle ſur l'*ame* & ſur l'exercice de ſes facultés, ce qu'elle ne vient pas à bout de faire, même après une longue ſuite d'années, ſur certaines propriétés de nos ſolides, ſur celle, par exemple, que nous connoiſſons ſous le nom d'irritabilité? Le cœur ceſſe-t-il d'être moins ſenſible & moins irritable à l'approche du ſtimulus qui l'excite, après un million de contractions, qu'après une centaine ſeulement?

Ainſi, il faut convenir que les mécaniciens & les animiſtes ſe ſont également éloignés des vrais principes de la ſcience de l'homme, en voulant trop réduire les cauſes de tous les mouvemens ſpontanés qui s'opèrent dans le corps humain. Le corps ne ſauroit être conſidéré comme un être purement mécanique; il y a une ſubſtance, un être ſpirituel qui le vivifie; cette ame ſpirituelle, unie au corps vivant, a ſes fonctions particulières, elle agit ſur le corps, elle en reçoit des modifications; mais la vie corporelle dépend eſſentiellement d'un autre principe, elle eſt due à un être diſtinct, par ſa nature ou par ſes diſpoſitions eſſentielles, de tous les autres corps.

Telle eſt l'opinion qui ſemble être unanimement adoptée aujourd'hui par les philoſophes & les médecins modernes.

Bacon eſt un des premiers qui ait fait revivre le ſyſtème des anciens. Comme eux, il a admis deux *ames*, l'une raiſonnable, & qui vient à l'homme du ſouffle de Dieu; l'autre irrationnelle, qui a été produite des matrices des élémens, & qui lui eſt commune avec les brutes. Cette dernière *ame*, ce *ſecond principe*, dit-il, eſt une ſubſtance atténuée & rendue inviſible par la chaleur, qui tient de la nature de l'air dont elle a la molleſſe, qui la rend propre à recevoir des impreſſions, & de la nature du feu, dont elle a la force, pour propager au loin ſon action, qui dans les animaux parfaits a ſon ſiège principal dans la tête, parcourt les nerfs, & s'entretient par le ſang ſpiritueux des artères.

Cudworth a appelé ce principe ou ces facultés indépendantes de l'*ame*, nature plaſtique & vitale. Il les admet dans les animaux & dans les plantes. Suivant lui, chacune de ces natures eſt un inſtrument actif, qui, ſans aucune intelligence, produit & conſerve l'homme ou le corps vivant dans un ordre qui eſt réglé, & avec un pouvoir qui lui eſt donné par l'être ſuprême.

Vanhelmont a développé avec plus d'étendue qu'aucun médecin moderne, les phénomènes qui annoncent dans l'homme un principe de vie diſtinct du corps & de l'*ame* penſante. (*Voyez* PRINCIPE VITAL.) Mais le plus grand nombre des médecins eſt encore diviſé ſur l'eſſence de ce principe. Eſt-il diſtinct du corps, & ſubſiſte-t-il par lui-même, ou bien n'eſt-il qu'une modalité du corps vivant? Telle eſt la queſtion que les obſervations les plus exactes ne parviendront ſans doute pas à éclaircir, & ſur laquelle on n'aura que des probabilités. La plupart des philoſophes conviennent de la difficulté qu'il y a à réſoudre ce problême, en exprimant leurs doutes. « J'ignore, dit l'abbé de Condillac, » s'il y a des eſprits animaux. J'ignore ſi les nerfs » ſont l'organe du ſentiment. Je ne connois ni » le tiſſu des fibres, ni la nature des ſolides, ni » celle des fluides. Je n'ai de tout ce mécaniſme » qu'une idée fort imparfaite & fort vague. Je ſais » ſeulement qu'il y a un mouvement qui eſt le » principe de la végétation & de la ſenſibilité; que » l'animal vit tant que le mouvement ſubſiſte, & » qu'il meurt dès que ce mouvement ceſſe ». *La Logique, ou les premiers développemens de l'art de penſer*, part. 1ere. chap. 9.

« On pourroit, dit le célèbre auteur des nouveaux » élémens de la ſcience de l'homme, M. Barthès, » multiplier le nombre des faits généraux qui » donnent lieu de croire que le principe vital exiſte

» par lui-même, & qu'il n'eſt point une ſimple » modalité du corps vivant. On peut regarder » comme auſſi étrangères à l'organiſation des corps » qu'à la prévoyance de l'*ame*, diverſes opérations » de l'inſtinct, qui eſt la raiſon commune des » individus de chaque eſpèce, telles que le beſoin » d'imiter, qui eſt général dans l'eſpèce humaine; » l'art de la conſtruction des nids & des ruches; » la tendance à s'élever verticalement, qui eſt » propre à certains oiſeaux. Mais il eſt de même » poſſible de ſuppoſer que ce principe n'eſt qu'une » faculté innée, qui gouverne toutes les chaînes » des mouvemens compliqués dont le corps animal » eſt ſuſceptible.

» Un art divin peut faire que, dans un ſyſtême » de matière, les mouvemens automatiques de » chaque partie concourent à la formation & à la » réparation du tout, & que le corps animé reſ- » ſemble (ſuivant la penſée ingénieuſe de Galien) » à la forge de Vulcain, où les ſoufflets même » étoient vivans ».

Mais qu'importe au fond aux médecins que ce principe ſoit un être ſéparé de l'*ame* & du corps, ou que ce ne ſoit qu'une faculté du corps animal? Qu'importe qu'une ſemblable faculté, douée des forces ſenſitives & motrices, ſurvienne néceſſairement à la combinaiſon & aux formes de la matière qui entre dans la compoſition de chaque corps animal, pourvu que cette faculté renferme la raiſon ſuffiſante des ſuites d'actions & de mouvemens qui ſont néceſſaires à la vie de l'animal dans toute ſa durée, pourvu que ſon exiſtence ſoit manifeſtée par un nombre ſuffiſant de faits conſtans, & que nous connoiſſions les lois par leſquelles elle eſt régie & auxquelles elle obéit?

S'il falloit ici établir une opinion, s'il falloit en choiſir une parmi celles qui ont été propoſées & agitées depuis ſi long temps, j'avouerois que je penche vers celle qui a été adoptée & ſoutenue avec tant d'avantages par l'école de Montpellier. Cette opinon mixte, également éloignée des excès de Stahl & de ceux qui avoient penſé que les corps vivans ſe conduiſoient par les lois ordinaires du mouvement, a encore une prééminence ſur les autres, en ce qu'elle ne préſente que des vues conformes à cette uniformité conſtante que la nature obſerve dans toutes ſes productions, & à cette ſimplicité de moyens quelle emploie dans leur compoſition.

Suivant cette opinion, le principe de vie & d'action qui ſe manifeſte par tant de phénomènes dans le corps vivant, n'eſt, à proprement parler, que la vertu de ſentir propre aux organes, vertu purement phyſique, qui n'a pas beſoin, pour ſon développement, du concours de l'ame, & qui doit néceſſairement être excitée par l'effet des impreſſions que le corps reçoit, ſoit du dehors, ſoit intérieurement par l'affluence des humeurs vers un organe, ou par leur action ſur les vaiſſeaux qui les charient, qui peuvent être regardées comme autant de *ſtimulus*, comme autant de cauſes qui la ſollicitent.

Les nerfs ſont le principe du ſentiment ou de la ſenſibilité; ils paroiſſent être les ſeules parties du corps animal auxquelles la nature ait attaché cette propriété, & qu'ils ſoient chargés de la diſtribuer & de la répandre dans toutes les parties du corps animé; & s'il eſt des organes où l'on a obſervé une ſenſibilité vive, ſans découvrir des nerfs dans leur compoſition, il y a lieu de préſumer qu'ils n'en exiſtoient pas moins, & que c'eſt faute de préparation ou d'inſtrumens qu'on ne les y a pas retrouvés.

L'empire de la ſenſibilité eſt des plus étendus; elle préſide à l'exercice de toutes les fonctions; elle domine ſur la ſanté & ſur les maladies; elle règle l'action des remèdes comme elle éclaire leur emploi; enfin elle doit être la bouſſole du médecin; & un des points principaux de ſon art conſiſte à en diriger les effets, à l'exciter, ou à la modérer à propos, puiſque les criſes & la coction ſont ſon ouvrage. Voyez notre thèſe ſoutenue aux écoles de Paris, ſous le titre *de Naturâ animalium*.

Quoique la ſenſibilité s'étende à tous les organes, cependant elle paroît régner principalement ſur quelques-uns d'eux. Pluſieurs faits ſemblent auſſi prouver que, bien que les différentes parties de notre corps ſoient ſuſceptibles d'un genre de ſentiment général de douleur & de plaiſir, néanmoins chaque organe a ſa ſenſibilité propre, qui n'eſt affectée que ſuivant un mode qui varie dans les divers individus, & relativement aux diverſes cauſes d'irritation. C'eſt ainſi que le cœur a été tantôt très-ſenſible & tantôt inſenſible, lorſqu'on l'a touché à nu dans les hommes vivans, & même lorſqu'il étoit ulcéré. (*Nouveaux élémens de la ſcience de l'homme.*)

La ſenſibilité propre aux divers organes ſe démontre par des exemples très-nombreux. Les huileux appliqués ſur la peau n'y produiſent aucun effet, tandis qu'appliqués ſur les yeux, ils y excitent un ſentiment déſagréable, & même de la douleur. Le tartre ſtibié, dont l'action ſur la langue & même ſur l'organe de la vue eſt, pour ainſi dire, imperceptible, produit le vomiſſement, ſi cette action eſt déterminée ſur l'eſtomac. Les poumons ſont inſenſibles au *ſtimulus* âcre des cantharides, qui offenſe les voies urinaires. Enfin on connoît les affinités ſpécifiques qu'ont avec différentes parties du corps humain certains médicamens appliqués à l'extérieur, comme le mercure & l'huile de tabac, &c.... & celles qu'ont avec certains organes les différens virus, les miaſmes des maladies épidémiques, & ſur-tout les morſures des animaux venimeux.

A ces obſervations multipliées qui ſuffiroient pour prouver combien cette ſenſibilité propre à chaque partie, ou, pour parler comme les anciens, combien ces facultés inhérentes à chaque organe,

méritent d'attention de la part des médecins, qu'on joigne encore les ſuivantes. Ce ſont les nerfs qui forment & circonſcrivent le département & la ſphère d'action des différens viſcères, qui les uniſſent entre eux, & tranſmettent leurs actions & leurs effets réciproques. C'eſt le ſyſtême nerveux qui établit & entretient le rapport & le commerce qui règnent entre le corps & l'*ame*. Cette relation eſt ſi intime, que, par ſon moyen, l'*ame* étend ſon empire ſur l'action & le mouvement de toutes les parties; que ſes paſſions peuvent les varier & les modifier, & que réciproquement auſſi la diſpoſition des nerfs peut rendre les fonctions de l'*ame* qui ſont liées à des fonctions corporelles, plus ou moins parfaites, les troubler & même les ſuſpendre. Enfin cette correſpondance mutuelle eſt d'une nature particulière; elle ne peut être déterminée ſans doute, mais ſon exiſtence n'en eſt pas moins prouvée par les faits, quoique nous ne puiſſions en aſſigner ni les lois, ni les principes.

Les phyſiciens & les anatomiſtes ſe ſont beaucoup occupés de déterminer le ſiège de l'*ame* dans le corps vivant. Les uns ont voulu qu'elle eût un lieu particulier pour ſa réſidence, les autres, arrêtés par l'idée de *fixité* qui répugne à un être ſpirituel qui ne ſauroit avoir des bornes, ont mieux aimé la croire répandue dans tout le corps. Si un certain ſentiment commun à tous les hommes ne les portoit à imaginer que leur tête ou leur cerveau doit être le ſiège de leurs penſées, ils n'auroient point eu de raiſons pour le fixer dans cet organe plutôt que dans un autre. En effet, le mécaniſme des fonctions des différens viſcères, leur ſtructure & leurs formes n'ayant & ne pouvant avoir aucun rapport avec la faculté de penſer, qu'eſt-ce qui pourroit déterminer cette préférence en faveur du cerveau? Pourroit-elle être fondée aux yeux de notre raiſon, tant que nous ne connoîtrons pas mieux l'eſſence de l'*ame*, & la manière dont elle peut s'allier à des organes matériels, tant que nous ne ſaurons pas, d'une manière plus préciſe, eſtimer & diſtinguer les différentes diſpoſitions corporelles qui peuvent favoriſer & développer l'exercice de ſes facultés.

Cependant plus les difficultés ſont grandes, plus elles ſe multiplient, moins on doit exclure les recherches & même les hypothèſes que l'on préſente; ces dernières ne ſemblent-elles pas mériter au contraire qu'on les traite avec moins de rigueur?

Il n'eſt preſque point de parties du corps où on n'ait voulu loger l'*ame*. Le célèbre M. de la Peyronie ayant obſervé que les bleſſures du corps-calleux étoient plus conſtamment mortelles que celles du cervelet, a été entraîné à croire que le ſiège de l'*ame* devoit être fixé dans la portion du cerveau à laquelle on donne ce nom. *Kenelm*, *Digby*, *Duncan*, l'ont placé dans le *ſeptum lucidum*. *Deſcartes*, *Muralt*, *Gaukes*, dans la glande pinéale; *Gohlius* & *Lecat*, dans les enveloppes du cerveau; *Swedborg*, dans les *ſinus*; *Platon* & *Galien* dans le cervelet & la moelle alongée; d'autres dans les couches des nerfs optiques, dans les éminences appelées *nates* & *teſtes*, dans les ventricules; enfin quelques-uns l'ont logée dans l'eſtomac, dans les nerfs, dans le cœur, & dans le ſang.

Mais de toutes ces hypotheſes, celle de *Deſcartes* & de *Lanciſy*, ou de M. de la Peyronie, ſont celles qui ont le plus de partiſans & qui méritent une ſorte de diſtinction, parce que leurs auteurs paroiſſent avoir été conduits à leurs ſyſtêmes par l'obſervation de pluſieurs phénomènes.

Deſcartes obſerva que la glande pinéale ou pituitaire étoit unique, placée au milieu de l'os ſphénoïde, dans un enfoncement appelé, à cauſe de ſa figure, *ſelle turchique*, & attachée comme un petit bouton au bas des couches des nerfs optiques, par deux pédicules fort blancs qui ſont près l'un de l'autre vers la glande, & s'écartent preſque tranſverſalement vers les couches. (Winſlow.) Il ſuppoſa que de là l'*ame* pouvoit recevoir toutes les impreſſions que le cours des eſprits ou d'un fluide quelconque, qui coule des nerfs, peut apporter de tout le reſte du corps. Il vit auſſi cette glande environnée d'artérioles qui viennent tant du lacis choroïde, que des parois internes des ventricules où elle eſt renfermée, & dont les plus déliées tendent vers elle; & ſur cette ſituation avantageuſe, il conjectura que la glande pinéale étoit le ſiège de l'*ame* & l'organe commun de toutes nos ſenſations. Mais on a découvert que la glande pinéale manquoit dans certains ſujets, que dans d'autres elle avoit été trouvée tantôt ſchirreuſe, tantôt entièrement oblitérée, ſans que ce défaut eût porté atteinte à l'uſage de leur raiſon & de leurs ſens: on l'a trouvée putréfiée dans une femme de vingt-huit ans, qui avoit conſervé ſon bon ſens juſqu'à la mort, & il n'en a pas fallu davantage pour déloger l'*ame* de l'endroit que Deſcartes lui avoit aſſigné pour demeure.

M. de la Peyronie, après avoir ſucceſſivement examiné toutes les autres parties du cerveau, après avoir obſervé qu'une foule de maladies très-dangereuſes les avoient attaquées, ſans interrompre l'exercice des facultés animales, leur a donné à toutes l'excluſion, & n'a excepté que le corps calleux, qu'il a penſé être le lieu qu'habitoit l'ame.

Voici quelques-unes des obſervations qui ont ſervi à fonder le ſyſtême de M. de la Peyronie, & la manière dont il procède dans ſa démonſtration. Un payſan, dit-il, perdit par un coup reçu à la tête une très-grande cuillerée de la ſubſtance du cerveau; cependant il guérit ſans que ſa raiſon en fût altérée: donc l'*ame* ne réſide pas dans toute la ſubſtance du cerveau. On a vu des ſujets chez leſquels la glande pinéale étoit oblitérée ou pourrie, d'autres qui n'en avoient aucune trace; tous cependant jouiſſoient de leur raiſon: donc

l'*ame* n'eſt pas dans la glande pinéale. On a les mêmes preuves pour les *nates*, les *teſtes*, l'*infundibulum*, les *corps cannelés*, le *cervelet*; je veux dire que ces parties ont été détruites ou attaquées de maladies violentes, ſans que la raiſon en ait ſouffert plus que de toute autre maladie : donc l'*ame* n'eſt pas dans ces parties. Reſte le corps calleux. M. de la Peyronie détaille dans ſon mémoire pluſieurs expériences, deſquelles il conclut que cette partie du cerveau ne peut être altérée ou détruite, ſans que l'altération ou la perte de la raiſon ne s'enſuive. Nous nous contenterons de rapporter ici une de celles qui paroiſſent les plus favorables à ſon ſyſtême.

« Un jeune homme de ſeize ans fut bleſſé d'un » coup de pierre en haut & au devant du pariétal » gauche; l'os fut contus & ne parut point fêlé; il ne » ſurvint point d'accidens juſqu'au vingt-cinquième » jour, que le malade commença à ſentir que l'œil » droit s'affoibliſſoit, & qu'il étoit peſant & doulou- » reux, ſur-tout lorſqu'on le preſſoit. Au bout de » trois jours, il perdit la vue de cet œil ſeulement; » il perdit enſuite l'uſage preſque entier de tous les » ſens, & il tomba dans un aſſoupiſſement & un » affaiſſement abſolu de tout le corps. On fit des » inciſions; on fit trois trépans; on ouvrit la dure- » mère; on tira d'un abcès qui devoit avoir environ » le volume d'un œuf de poule, trois onces & de- » mie de matière épaiſſe, avec quelques flocons de » la ſubſtance du cerveau. On jugea par la direction » d'une ſonde applatie & arrondie par le bout en » forme de champignon, qu'on nomme *méningo-* » *philax*, & par la profondeur de l'endroit où » cette ſonde pénétroit, qu'elle étoit ſoutenue par » le corps calleux, quand on l'abandonnoit légè- » rement. Dès que le pus qui peſoit ſur le corps » calleux fut vidé, l'aſſoupiſſement ceſſa, la vue » & la liberté des ſens revinrent. Les accidens » reparoiſſoient à meſure que la cavité ſe rempliſ- » ſoit d'une nouvelle ſuppuration; ils diſparoiſ- » ſoient à meſure que la matière ſortoit. L'injec- » tion produiſoit le même effet que la préſence de » la matière; dès qu'on rempliſſoit la cavité, le » malade perdoit la raiſon & le ſentiment, & on » lui redonnoit l'un & l'autre, en pompant l'injec- » tion par le moyen d'une ſeringue. En laiſſant » même aller le *méningophilax* ſur le corps calleux, » ſon poids ſeul rappeloit les accidens, qui diſ- » paroiſſoient quand le poids étoit éloigné. Au » bout de deux mois, le malade fut guéri; il eut » la tête libre, & ne reſſentit pas la moindre in- » commodité ».

Cette obſervation & les conſéquences qu'en tire M. de la Peyronie ſont ſpécieuſes, mais elles ſont loin d'être concluantes en faveur de ſon ſyſtême. En effet, quelle multitude d'autres obſervations ne pourroit-on pas rapprocher ici, qui prouvent que l'aſſoupiſſement ou toute autre affection comateuſe, & la cohorte nombreuſe de ces maladies qui entraînent après elles la léſion des facultés animales, ont reconnu pour cauſe, ou du ſang épanché ou la métaſtaſe d'une humeur quelconque, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre partie du cerveau, tandis que le corps calleux étoit intact. Combien de fois auſſi n'a-t-on pas obſervé le dérangement des fonctions intellectuelles à la ſuite de quelque déſordre dans les différens viſcères du bas ventre & ſans que la tête fût eſſentiellement affectée? Ces faits ont été conſtatés par l'ouverture multipliée des cadavres de ces infortunés, qui ont vécu pluſieurs années ſans jouir de leur raiſon, & chez leſquels on n'a cependant trouvé aucune altération ſenſible dans les diverſes parties de la maſſe médullaire. (Voyez les mots FOLIE, MANIE, MÉLANCOLIE, IMBÉCILLITÉ.) On pourroit encore oppoſer à M. de la Peyronie, des expériences qui ſemblent renverſer d'une manière plus directe la conſéquence qu'il a tirée de l'obſervation que nous venons de citer. Ces expériences ont été faites par le célèbre M. Lorry, & ſont conſignées dans un mémoire infiniment curieux, publié dans le Recueil des Savans. Il réſulte de ſes recherches, que ce n'eſt ni dans les grands lobes du cerveau, ni dans le corps calleux, ni dans le cervelet que réſide le principe du ſentiment, puiſqu'on peut détruire, enlever, affecter diverſement ces différentes parties, ſans produire des morts ſubites, ſans occaſionner des convulſions générales & univerſelles, ſans donner lieu à l'aſſoupiſſement, ſans enfin cauſer de déſordre dans les fonctions animales (1).

---

(1) Comme les recherches de M. Lorry ſur l'action du cerveau avoient pour but principal l'examen des différentes opinions ſur le ſiège de l'*ame*, nous penſons qu'il ne ſera pas inutile de faire connoître le réſultat de ſon travail, qui eſt auſſi intéreſſant par ſon objet, que par la préciſion & la manière ingénieuſe avec laquelle il a été dirigé.

M. Lorry a pris un chien adulte d'une groſſeur médiocre, & ayant ouvert ſon crâne dans une portion aſſez étendue vers l'endroit où ſe termine l'os frontal dans les animaux, il a comprimé le cerveau vers ſa partie antérieure. Une preſſion légère n'excitoit aucun ſymptôme dans cet animal; une preſſion plus forte lui excitoit un ſentiment de douleur très-vif, qu'il exprimoit par des efforts pour crier & pour rompre les liens qui le tenoient attaché. Il a continué pendant quelque temps la preſſion, en augmentant par degrés la force qu'il employoit pour comprimer le cerveau. Pendant tout le temps que la preſſion continua, le chien pouſſa continuellement des cris douloureux, & fit de nouveaux efforts pour ſe ſauver; il s'en faut de beaucoup qu'il parût la moindre marque d'aſſoupiſſement. Il porta enſuite la compreſſion ſur les parties latérales du cerveau, eſpérant par ce moyen exciter, non pas un aſſoupiſſement complet, mais du moins la paralyſie d'un côté, qui eſt, pour ainſi dire, un aſſoupiſſement particulier à la partie qui répond à la portion du cerveau qui eſt comprimée. Cependant cette compreſſion particulière excita de même un ſentiment qui ſembloit ſe rapporter à la douleur qui faiſoit crier l'animal; mais quoique le cerveau fût bien exactement comprimé, les membres de l'un & de l'autre côté du corps ſentoient également les irritations qu'il y portoit avec la pointe du ſcalpel. Il ne put pas mieux réuſſir à exciter l'aſſoupiſſement, en preſſant la

Il ſemble donc plus naturel & plus conforme à l'obſervation de ne fixer le ſiège de l'ame dans aucune des parties du cerveau, ni dans aucune de celles du corps, mais de la croire tout entière & non diviſée dans toute ſon étendue. Cette idée convient mieux à l'eſprit, qu'on ne peut ſuppoſer borné dans un eſpace, ſans ceſſer de le croire eſprit.

Cette opinion n'empêche pas de penſer que l'ame, ainſi répandue preſque univerſellement dans tout le corps, peut néanmoins exercer ſon action principale ſur certaines parties. C'eſt à l'origine des nerfs, c'eſt à leur entre-croiſement qui ſe fait à la moelle alongée & épinière, que le commerce de l'*ame* & du corps eſt plus marqué, puiſque l'obſervation démontre que la moelle alongée étant bleſſée dans un animal vivant, l'animal meurt ſur le champ.

Il y a encore d'autres points, d'autres centres, où le ſentiment ſe manifeſte plus ſpécialement; la région épigaſtrique eſt de ce nombre, comme on peut en juger par l'impreſſion vive qu'on reſſent conſtamment vers cet endroit dans l'état de douleur, ou après quelque affection vive. *Voyez* le mot AFFECTIONS.

Au reſte, quel que ſoit le ſiège de l'*ame*; qu'elle réſide dans un lieu iſolé, & que tous les nerfs lui tranſmettent, dans la place qu'on lui aſſignera pour ſa demeure, l'impreſſion de tous les objets qui frappent nos ſens; ou que l'*ame*, univerſellement répandue, reſſente cette impreſſion à chacune des diſtributions nerveuſes auxquelles elle eſt étroitement liée: peu importe; les phénomènes de l'union de l'*ame* & du corps ſeront les mêmes, l'explication ſeule ſera différente. Cette union formée, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, par le moyen du ſyſtême nerveux, établit entre ces deux ſubſtances la dépendance réciproque la plus intime; & de cette dépendance il en réſulte que l'exercice plus ou moins parfait des fonctions qui leur ſont communes, eſt eſſentiellement ſubordonné aux diſpoſitions plus ou moins favorables dans leſquelles peuvent ſe trouver les organes qui doivent ſervir à ces fonctions. Ces organes ſont les ſens.

C'eſt par eux ſeuls que les impreſſions des objets viennent à l'*ame*. Si nous avions été privés de la vue, nous ne connoîtrions pas la lumière & les couleurs. Si nous avions été privés de l'ouïe, nous n'aurions pas la connoiſſance des ſons; en un mot, ſi nous n'avions jamais eu de ſens, nous ne connoîtrions pas un ſeul des objets de la nature (1).

---

partie ſupérieure du cerveau, recouvert de la dure-mère, à l'endroit où eſt placé le corps calleux. Quelque forte preſſion qu'il excitât à cet endroit, il produiſit toujours le même phénomène, des efforts pour crier & pour ſe délivrer; ce qui eſt fort éloigné de l'aſſoupiſſement. Enfin il éprouva la même choſe ſur les parties poſtérieures du cerveau, & jamais il n'eut d'autre ſymptôme dans cet animal, que ceux que je viens de rapporter.

M. Lorry a répété la même expérience ſur des animaux dans tous les âges, ſur des chiens, des chats, des lapins, & des pigeons, & toujours avec auſſi peu de ſuccès pour produire l'aſſoupiſſement. Les phénomènes qu'il a aſſez fréquemment obſervés, ſont d'abord un treſſaillement général de tout le corps, & puis ſuccédoient les cris de la douleur. La compreſſion partielle, celle qu'il a produite avec de l'eau introduite dans le cerveau, pour imiter l'action d'un liquide extravaſé, ont été ſuivies des mêmes effets; mais il n'a point obſervé d'aſſoupiſſement dans aucun cas. Par rapport au corps calleux, il s'explique de la manière la plus poſitive. « Le corps calleux, dit-il, ne m'a pas paru » plus propre qu'aucune autre partie du cerveau à pro» duire l'aſſoupiſſement, je l'ai détruit & je l'ai emporté » en particulier, & avec les autres parties du cerveau, » quand j'ai emporté ce qui conſtitue les deux grands » lobes, ſans éprouver aucun pareil ſymptôme. D'ailleurs « le corps calleux n'exiſte pas dans les pigeons, ni dans » les oiſeaux, dans leſquels les fonctions animales paroiſ» ſent ſuivre les mêmes lois que dans les autres animaux ».

D'autres expériences très-nombreuſes ont achevé de convaincre M. Lorry qu'il falloit exclure la maſſe du cerveau & même le cervelet d'entre les organes du ſommeil & de l'aſſoupiſſement; & que c'étoit dans la moelle alongée & dans les commencemens de la moelle de l'épine, qu'il falloit chercher la ſource de ces phénomènes. Ces parties ſont le ſeul organe actif du cerveau, le principe du ſentiment & du mouvement. La diviſion & la compreſſion de la moelle alongée & des commencemens de la moelle de l'épine, dans un endroit déterminé, ont produit la mort ſubite: inférieurement à cet endroit, cette même moelle coupée produit la paralyſie: elle l'a produite de même ſupérieurement; c'eſt donc dans la moelle alongée qu'il faut chercher le ſiège de l'aſſoupiſſement, & qu'il faudroit placer l'ame, ſi on pouvoit lui aſſigner une demeure particulière.

M. Thouret, membre de la ſociété royale de médecine, auteur de pluſieurs mémoires très-piquans par leur objet, ainſi que par la clarté & la méthode qui y règnent, a prouvé qu'il n'étoit pas néceſſaire d'excercer une compreſſion immédiate ſur la moelle alongée, pour provoquer l'aſſoupiſſement; mais que la compreſſion de pluſieurs points du cerveau, en portant ſon action médiate ſur la moelle alongée, étoit auſſi propre que la compreſſion immédiate de cette partie, à faire naître l'aſſoupiſſement. Les premières expériences de M. Lorry ſur le cervelet, & la compreſſion exercée ſur lui, & ſuivie d'aſſoupiſſement, l'avoient d'abord conduit à croire qu'il étoit le ſiège immédiat de l'aſſoupiſſement; mais les mêmes expériences répétées & modifiées avec de nouveaux ſoins, lui prouvèrent que la compreſſion ſur le cervelet ne produiſoit l'aſſoupiſſement que par ſon action médiate ſur la moelle alongée. Le mémoire de M. Lorry eſt inſéré dans le Recueil des Mémoires des ſavans étrang., tom. 3, pag. 344, & celui de M. Thouret, dans les Mémoires de la ſociété royale de médecine, année 1779, pag. 416, ſous le titre de Réflexions ſur le but de la nature dans la conformation des os du crâne, particulière à l'enfant nouveau né, ou ſur un nouvel avantage attribué à cette conformation.

(1) Cependant, pour avoir une connoiſſance exacte des objets de la nature, il ne ſuffit pas d'avoir des ſens, puiſque les mêmes ſens nous ſont communs à tous, & que nous n'avons pas tous les mêmes connoiſſances. Or cette inégalité peut venir de deux cauſes.

1°. De ce que les ſens ne ſont pas également bien conformés chez tous les hommes.

2°. De ce que nous ne ſavons pas tous faire également de nos ſens l'uſage pour lequel ils nous ont été donnés. Si l'on n'apprend pas à les régler, on acquerra moins de connoiſſances qu'un autre; par la même raiſon qu'on ne danſe bien, qu'autant qu'on apprend à regler ſes pas. Mais puiſque l'*ame* ne ſent que par les organes du corps,

Toutes les connoiſſances que nous pouvons avoir des objets ſenſibles ne ſont donc dans le principe & ne peuvent être que des ſenſations. Chacun de nous, dit M. l'abbé de *Condillac*, qui a ſi bien analyſé les facultés de l'*ame*, chacun de nous peut remarquer qu'il ne connoît les objets ſenſibles que par les ſenſations qu'il en reçoit : ce ſont les ſenſations qui nous les repréſentent.

---

il eſt évident que nous n'apprendrons à conduire avec règle la faculté de ſentir de notre *ame*, qu'autant que nous apprendrons à conduire avec règle nos organes ſur les objets que nous voulons étudier. C'eſt une choſe ſur laquelle les beſoins & l'expérience nous inſtruiroient infailliblement, ſi les heureux effets de la nature n'étoient contrariés en nous par les mauvais effets d'une éducation vicieuſe & par les principes erronés avec leſquels on nous corrompt, à l'âge où nous ne ſommes pas capables d'en juger la fauſſeté, & d'en repouſſer la dangereuſe influence. « Les enfans, dit M. l'abbé de Condillac, ſont déterminés, par leurs beſoins, à être obſervateurs & analyſtes, & ils ont dans leurs facultés naiſſantes de quoi être l'un & l'autre. Ils le ſont même en quelque ſorte forcément, tant que la nature les conduit ſeuls. Ils en ſuivent les mouvemens & les règles à leur inſçu ; mais enfin ils les ſuivent, & acquièrent des connoiſſances ſans aucun ſecours étranger. Mais auſſi-tôt que nous commençons à les conduire nous-mêmes, nous leurs interdiſons toute obſervation & toute analyſe. Nous ſuppoſons qu'ils ne raiſonnent pas, parce que nous ne ſavons pas raiſonner avec eux ; & en attendant un âge de raiſon qui commençoit ſans nous, & que nous retardons de tout notre pouvoir, nous les condamnons à ne juger que d'après nos opinions, nos préjugés, nos erreurs. Il faut donc qu'ils ſoient ſans eſprit, ou qu'ils n'aient qu'un eſprit faux. Si quelques-uns ſe diſtinguent, c'eſt qu'ils ont dans leur conformation aſſez d'énergie pour vaincre tôt ou tard les obſtacles que nous avons mis au développement de leurs talens : les autres ſont des plantes que nous avons mutilées juſques dans les racines, & qui meurent ſtériles ».

« Nous ne prétendons pas cependant, ajoute-t-il, que la nature, ou, ce qui eſt le même, nos facultés déterminées par nos beſoins, ne puiſſent jamais induire les enfans en erreur ! un beſoin preſſant peut faire porter à un enfant un jugement faux, parce qu'il le fait juger à la hâte ; mais l'erreur ne peut être que momentanée. Trompé dans ſon attente, il ſent bientôt la néceſſité de juger une ſeconde fois, & il juge mieux : l'expérience qui veille ſur lui, corrige ſes mépriſes. Croit-il voir ſa nourrice, parce qu'il apperçoit dans l'éloignement une perſonne qui lui reſſemble ? Son erreur ne dure pas ; ſi un premier coup-d'œil l'a trompé, un ſecond le détrompe, & il la cherche des yeux ».

« Ainſi les ſens détruiſent ſouvent eux-mêmes les erreurs où ils nous font tomber : parce que ſi une première obſervation ne répond pas au beſoin pour lequel nous l'avons faite, nous ſommes avertis par-là que nous avons mal obſervé, & nous ſentons la néceſſité d'obſerver de nouveau. Ces avertiſſemens ne nous manquent jamais, lorſque les choſes ſur leſquelles nous nous trompons nous ſont abſolument néceſſaires ; car dans la jouiſſance, la douleur vient à la ſuite d'un jugement faux, comme le plaiſir vient à la ſuite d'un jugement vrai. Le plaiſir & la douleur voilà donc nos premiers maîtres : il nous éclairent, parce qu'ils nous avertiſſent ſi nous jugeons bien ou ſi nous jugeons mal, & c'eſt pourquoi, dans l'enfance, nous faiſons ſans ſecours, des progrès qui paroiſſent auſſi rapides qu'étonnans ». *Développemens de l'art de penſer*, part. 1re, chap. 1., & part. 2, chap. 2.

Or ſi nous ſommes aſſurés que lorſque les objets ſont préſens nous ne les voyons que dans les ſenſations qu'ils font actuellement ſur nous ; nous ne le ſommes pas moins que, lorſqu'ils ſont abſens, nous ne les voyons que dans le ſouvenir des ſenſations qu'ils ont faites.

Les ſenſations, conſidérées comme repréſentant les objets ſenſibles, ſe nomment *idées* ; expreſſion figurée, qui au propre ſignifie la même choſe qu'*images*.

Autant nous diſtinguons de ſenſations, autant nous diſtinguons donc d'eſpèces d'*idées*, & les *idées* ſont, ou des ſenſations actuelles, ou elles ne ſont qu'un ſouvenir des ſenſations que nous avons eues.

Mais puiſque, pour produire des ſenſations, il faut d'une part le concours des organes des ſens, & de l'autre une certaine action de l'ame, il convient d'examiner ce qui, dans ces diverſes opérations, appartient plus directement à l'*ame*. Cet examen nous conduit naturellement à analyſer ſes facultés.

Analyse des facultés de l'ame.

« C'eſt l'*ame* ſeule qui connoît, parce que c'eſt l'*ame* ſeule qui ſent, dit M. l'abbé de *Condillac*, & il n'appartient qu'à elle de faire l'analyſe de tout ce qui lui eſt connu par ſenſation. Cependant comment apprendra-t-elle à ſe conduire, ſi elle ne ſe connoît pas elle-même, ſi elle ignore ſes facultés ? Il faut donc qu'elle s'étudie ; il faut que nous découvrions toutes les facultés dont elle eſt capable. Mais où les découvrirons-nous, ſinon dans la faculté de ſentir ? Certainement cette faculté enveloppe toutes celles qui viennent à notre connoiſſance. Si ce n'eſt que parce que l'*ame* ſent, que nous connoiſſons les objets qui ſont hors d'elle, connoîtrons-nous ce qui ſe paſſe en elle, autrement que par ce qu'elle ſent ? Tout nous invite donc à faire l'analyſe de la faculté de ſentir ».

« Une réflexion rendra cette analyſe bien facile ; c'eſt que pour décompoſer la faculté de ſentir, il ſuffit d'obſerver ſucceſſivement tout ce qui s'y paſſe, lorſque nous acquérons une connoiſſance quelconque. Je dis une connoiſſance quelconque, parce que ce qui s'y paſſe pour en acquérir pluſieurs, ne peut être qu'une répétition de ce qui s'y eſt paſſé pour en acquérir une ſeule.

Attention. « Lorſqu'une campagne s'offre à ma vue, je vois tout d'un coup-d'œil, & je ne diſcerne rien encore. Pour démêler différens objets & me faire une idée diſtincte de leur forme & de leur ſituation, il faut que j'arrête mes regards ſur chacun d'eux ; c'eſt ce qu'il eſt facile d'obſerver. Mais quand j'en regarde un, les autres, quoique je les voie encore, ſont cependant, par rapport à moi, comme ſi je ne les voyois plus ; & parmi tant de ſenſations qui ſe font à la fois, il ſemble que je

n'en éprouve qu'une, celle de l'objet ſur lequel je fixe mes regards ».

Ce regard eſt une action par laquelle mon œil tend à l'objet ſur lequel il ſe dirige : par cette raiſon je lui donne le nom d'attention ; & il m'eſt évident que cette direction de l'organe eſt toute la part que le corps peut avoir à l'attention. Quelle eſt donc la part de l'*ame* ? Une ſenſation que nous éprouvons comme ſi elle étoit ſeule, parce que toutes les autres ſont comme ſi nous ne les éprouvions pas.

La comparaiſon. « L'attention que nous donnons à cet objet n'eſt donc, de la part de l'*ame*, que la ſenſation que cet objet fait ſur nous ; ſenſation qui devient en quelque ſorte excluſive ; & cette faculté eſt la première que nous remarquons dans la faculté de ſentir ».

Comme nous donnons notre attention à un objet, nous pouvons la donner à deux à la fois. Alors, au lieu d'une ſeule ſenſation excluſive, nous en éprouvons deux ; & nous dirons que nous les comparons, parce que nous ne les éprouvons excluſivement, que pour les obſerver l'une à côté de l'autre, ſans être diſtraits par d'autres ſenſations : or c'eſt proprement ce que ſignifie le mot *comparer*.

La comparaiſon n'eſt donc qu'une double attention ; elle conſiſte dans deux ſenſations qu'on éprouve comme ſi on les éprouvoit ſeules, & qui excluent toutes les autres.

Un objet eſt préſent ou abſent. S'il eſt préſent, l'attention eſt la ſenſation qu'il fait actuellement ſur nous ; s'il eſt abſent, l'attention eſt le ſouvenir de la ſenſation qu'il a faite. C'eſt à ce ſouvenir que nous devons le pouvoir d'exercer la faculté de comparer des objets abſens, comme des objets préſens. Nous traiterons bientôt de la mémoire.

Le jugement. Nous ne pouvons comparer deux objets, ou éprouver, comme l'une à côté de l'autre, les deux ſenſations qu'ils font excluſivement ſur nous, qu'auſſi-tôt nous n'apercevions qu'ils ſe reſſemblent ou qu'ils diffèrent. Or apercevoir des reſſemblances ou des différences, c'eſt juger. Le jugement n'eſt donc encore que des ſenſations.

La réflexion. Si, par un premier jugement, je connois un rapport ; pour en connoître un autre, j'ai beſoin d'un ſecond jugement. Que je veuille, par exemple, ſavoir en quoi deux arbres diffèrent, j'en obſerverai ſucceſſivement la forme, la tige, les branches, les feuilles, les fruits ; je comparerai ſucceſſivement toutes ces choſes ; je ferai une ſuite de jugemens ; & parce qu'alors mon attention réfléchit, en quelque ſorte, d'un objet ſur un objet, je dirai que je refléchis. La réflexion n'eſt donc qu'une ſuite de jugemens qui ſe font par une ſuite de comparaiſons ; & puiſque dans les comparaiſons & dans les jugemens, il n'y a que des ſenſations, il n'y a donc auſſi que des ſenſations dans la réflexion.

L'imagination. Lorſque par la réflexion on a remarqué les qualités par où les objets diffèrent, on peut, par la même réflexion, raſſembler dans un ſeul les qualités qui ſont ſéparées dans pluſieurs. C'eſt ainſi qu'un poète ſe fait, par exemple, l'idée d'un héros qui n'a jamais exiſté ; alors les idées qu'on ſe fait ſont des images qui n'ont de réalité que dans l'eſprit ; & la réflexion qui fait ces images, prend le nom d'*imagination*.

Le raiſonnement. Un jugement que je prononce peut en renfermer implicitement un autre, que je ne prononce pas. Si je dis qu'un corps eſt peſant, je dis implicitement que ſi on ne le ſoutient pas, il tombera. Or, lorſqu'un ſecond jugement eſt ainſi renfermé dans un autre, on le peut prononcer comme une ſuite du premier, & par cette raiſon on dit qu'il en eſt la conſéquence. On dira, par exemple, *cette voûte eſt bien peſante ; donc ſi elle n'eſt pas ſoutenue, elle tombera.* Voilà ce qu'on entend par *faire un raiſonnement* ; ce n'eſt autre choſe que prononcer deux jugemens de cette eſpèce. Il n'y a donc que des ſenſations dans nos raiſonnemens, comme dans nos jugemens.

Le ſecond jugement du raiſonnement que nous venons de faire eſt ſenſiblement renfermé dans le premier, & c'eſt une conſéquence qu'on n'a pas beſoin de chercher. Il faudroit au contraire chercher, ſi le ſecond jugement ne ſe montroit pas dans le premier d'une manière aſſez ſenſible ; c'eſt-à-dire, qu'il faudroit, en allant du connu à l'inconnu, paſſer, par une ſuite de jugemens intermédiaires, du premier juſqu'au dernier, & les avoir tous ſucceſſivement renfermés les uns dans les autres. Ce jugement, par exemple, *le mercure ſe ſoutient à une certaine hauteur dans le tube d'un baromètre*, eſt renfermé implicitement dans celui-ci, *l'air eſt peſant.* Mais parce qu'on ne le voit pas tout à coup, il faut, en allant du connu à l'inconnu, découvrir par une ſuite de jugemens intermédiaires, que le premier eſt une conſéquence du ſecond. Nous avons déjà fait de pareils raiſonnemens ; nous en ferons encore ; & quand nous aurons contracté l'habitude d'en faire, il ne nous ſera pas difficile d'en démêler tout l'artifice. On explique toujours les choſes qu'on ſait faire : commençons donc par raiſonner.

On voit que toutes les facultés que nous venons d'obſerver ſont renfermées dans la faculté de ſentir. L'*ame* acquiert par elles toutes ſes connoiſſances : par elles, elle entend les choſes qu'elle étudie en quelque ſorte, comme par l'oreille elle entend les ſons ; c'eſt pourquoi la réunion de toutes ces facultés ſe nomme *entendement*. L'entendement comprend donc l'attention, la comparaiſon, le jugement, la réflexion, l'imagination & le raiſonnement. On ne ſauroit s'en faire une idée plus exacte.

En conſidérant nos ſenſations comme repréſentatives, nous en avons vu naître toutes nos idées,

& toutes les opérations de l'entendement : ſi nous les conſidérons comme agréables ou déſagréables, nous en verrons naître toutes les opérations qu'on rapporte à la volonté.

Le beſoin. Quoique par ſouffrir on entende proprement éprouver une ſenſation déſagréable, il eſt certain que la privation d'une ſenſation agréable eſt une ſouffrance plus ou moins grande. Mais il faut remarquer qu'être *privé* & *manquer*, ne ſignifient pas la même choſe. On peut n'avoir jamais joui des choſes dont on manque, on peut même ne les pas connoître. Il en eſt tout autrement des choſes dont nous ſommes privés ; non ſeulement nous les connoiſſons, mais encore nous ſommes dans l'habitude d'en jouir, ou du moins d'imaginer le plaiſir que la jouiſſance peut promettre. Or une pareille privation eſt une ſouffrance qu'on nomme plus particulièrement *beſoin*. Avoir beſoin d'une choſe, c'eſt ſouffrir parce qu'on en eſt privé.

Le mal-aiſe. Cette ſouffrance, dans ſon plus foible degré, eſt moins une douleur qu'un état où nous ne nous trouvons pas bien, où nous ne ſommes pas à notre aiſe : je nomme cet état *mal-aiſe*.

L'inquiétude. Le mal-aiſe nous porte à nous donner des mouvemens pour nous procurer la choſe dont nous avons beſoin. Nous ne pouvons donc pas reſter dans un parfait repos ; & par cette raiſon, le mal-aiſe prend le nom d'*inquiétude*. Plus nous trouvous d'obſtacles à jouir, plus notre inquiétude croît ; & cet état peut devenir un tourment.

Le déſir. Le beſoin ne trouble notre repos, ou ne produit l'inquiétude, que parce qu'il détermine les facultés du corps & de l'*ame* ſur les objets dont la privation nous fait ſouffrir. Nous nous retraçons le plaiſir qu'ils nous ont fait : la réflexion nous fait juger de celui qu'ils peuvent nous faire encore : l'imagination l'exagère ; & pour jouir, nous nous donnons tous les mouvemens dont nous ſommes capables. Toutes nos facultés ſe dirigent donc ſur les objets dont nous ſentons le beſoin ; & cette direction eſt proprement ce que nous entendons par *déſir*. (*Premiers développemens de l'art de penſer.*)

Cette ſorte de modification eſt mixte ou équivoque. On dit qu'elle eſt équivoque, parce que tantôt l'*ame* ſe livre à la joie qui lui vient par l'idée de la poſſibilité de poſſéder l'objet déſiré, & le jugement, joint au déſir, produit l'eſpérance ; tantôt elle s'abandonne à l'impreſſion fâcheuſe de la privation, avec des idées de difficulté ou d'impoſſibilité de poſſéder cet objet, & de là naît la crainte ou le déſeſpoir.

Ces deux dernières manières d'être de l'*ame* offrent les mêmes modifications que la triſteſſe & la douleur, dont elles ne différent que par le mélange de l'idée flatteuſe de la poſſeſſion qui réveille & excite par intervalles les organes des ſenſations & du mouvement : mais un vrai déſeſpoir ou une crainte ſans eſpérance, s'il en eſt, produit un abattement général, & ne diffère en rien de la douleur & de la triſteſſe parfaite.

Les paſſions. Les déſirs tournés en habitudes produiſent les paſſions. De pareils déſirs ſont en quelque ſorte permanens, ou du moins s'ils ſe ſuſpendent par intervalles, ils ſe renouvellent à la plus légère occaſion. Les paſſions entraînent toujours avec elles un état violent de l'*ame*, accompagné de ces grands mouvemens qu'on nomme *émotions*, dont l'impreſſion ſe fait ſentir ſi puiſſamment dans les parties précordiales. On voit par-là en quoi les ſimples ſenſations diffèrent des paſſions. La paſſion eſt une action de l'*ame*, qui, à l'occaſion d'une ſenſation actuelle, prend les modifications vives, & produit les émotions violentes que nous remarquons dans l'amour, la haîne, la colère, &c. L'*ame* peut ſe donner ces paſſions, lors même que les ſens ceſſent d'y concourir ; parce que ſa puiſſance ſur l'action nerveuſe, qui eſt le principe de la ſenſibilité, lui donne la faculté de faire reprendre au cerveau, qu'on peut regarder comme le centre commun où tous les ſens viennent ſe réunir, & d'où ils ſemblent même naître, les mêmes déterminations qui avoient produit chacune des paſſions, & qui les conſtituent.

L'impreſſion qui ſe fait reſſentir dans les plexus précordiaux, a fait regarder le cœur comme le ſiège & l'agent même des paſſions ; ce qui eſt une erreur trop commune. Les révolutions que ces violentes émotions ne manquent pas d'exciter, troublent la régularité des mouvemens du diaphragme, du cœur, & de la circulation. Mais le cœur n'a pas plus de part à ces dérangemens, que la roue d'un moulin, dont les eaux ſeroient interrompues dans leur cours, n'auroit de part à l'irrégularité du mouvement des meules. C'eſt à ces eaux motrices qu'il faut remonter ; & pour le cœur, c'eſt à l'impreſſion des *plexus* dans la fougue des paſſions, qu'il faut attribuer tous les déſordres qui ſe manifeſtent à leur ſuite dans les différens organes.

Nous avons fait obſerver qu'il y avoit dans le corps humain, des parties dans leſquelles le ſentiment étoit plus exquis, & que c'étoit ſur les centres de la ſenſibilité que l'action de l'*ame* s'exerçoit plus immédiatement. De ce nombre ſont le cerveau, la région précordiale, & les différens plexus nerveux, connus ſous les nom de cardiaques, ſtomachiques, hépatiques, méſentériques, & ſemi-lunaires, les parties de la génération, &c..... C'eſt auſſi ſur ces organes que l'effet des paſſions eſt plus marqué ; mais il n'en eſt point ſur leſquels leur empire ne s'étende. Elles influent ſur tous nos mouvemens, ſur toutes nos actions, ſur la ſanté & les degrés ſi divers qu'elle offre ; ſur les maladies, leurs cauſes, leurs ſymptômes, & leur guériſon ; enfin ſur toutes les ſituations de l'économie animale. Les médecins ne ſauroient donc s'attacher trop ſcrupuleuſement à connoître leur mécaniſme & leurs effets, ſoit pour pouvoir exciter

à propos celles qui peuvent être utiles, ſoit pour remédier aux déſordres fréquens de celles qui ſont nuiſibles. Lorſqu'il faut calmer les paſſions dangereuſes, & perſuader aux hommes la néceſſité de réſiſter à leur pouvoir tyrannique ; lorſque, pour faire goûter les préceptes, il faut déguiſer l'art qui rebute, avec les charmes du raiſonnement qui attache & ſéduit, alors la philoſophie peut s'allier avec les plus grands avantages à la médecine. (*Voy.* l'art. AFFECTIONS DE L'AME, *pathologie.*)

L'eſpérance. Nous avons dit que l'eſpèce de jugement qui nous fait prévoir que nous obtiendrons une choſe, joint au déſir que nous en avons, produiſoit l'*eſpérance ;* un autre jugement produira la volonté, c'eſt celui que nous portons, lorſque l'expérience nous a fait l'habitude de juger que nous ne devons trouver aucun obſtacle à nos déſirs. *Je veux* ſignifie, *je déſire*, & *rien ne doit s'oppoſer à mon déſir, tout y doit concourir.*

Volonté. Telle eſt au propre l'acception du mot *volonté*; mais on lui donne ordinairement une ſignification plus étendue, & l'on eſt d'uſage d'entendre par volonté, une faculté qui comprend toutes les habitudes qui naiſſent du beſoin, les déſirs, les paſſions, l'eſpérance, le déſeſpoir, la crainte, la confiance, la préſomption, & pluſieurs autres dont on peut aiſément ſe faire des idées.

Enfin le mot *penſée*, plus général encore, comprend dans ſon acception toutes les facultés de l'entendement & toutes celles de la volonté. Car penſer, c'eſt ſentir, donner ſon attention, comparer, juger, réfléchir, imaginer, raiſonner, déſirer, avoir des paſſions, eſpérer, craindre, &c.

Quant au pouvoir qu'a notre *ame* de ſe donner à elle-même ces mouvemens, cette activité qui met toutes ſes facultés en jeu, qui revêt à ſon gré la puiſſance nerveuſe des caractères que demandent l'imagination, la mémoire, les ſenſations, & les paſſions ; c'eſt une choſe que nous ne pouvons qu'admirer, ſans prétendre l'expliquer.

Après avoir expoſé comment les facultés de l'*ame* naiſſent ſucceſſivement de la ſenſation, après avoir montré qu'elles ne ſont que la ſenſation qui ſe transforme, pour devenir chacune d'elles, nous allons nous occuper des cauſes de la ſenſibilité & de la mémoire.

Des cauſes de la ſenſibilité & de la mémoire.

On doit renoncer à expliquer toutes les cauſes phyſiques de la ſenſibilité & de la mémoire, & ſi nous arrêtons nos regards ſur ces phénomènes importans de l'économie animale, c'eſt bien moins pour tenter de réſoudre une difficulté qui s'eſt montrée inacceſſible à toutes les recherches, que pour rendre compte de ce que l'expérience a enſeigné, & de ce que l'analogie permet de conjecturer.

Pluſieurs ſyſtêmes ont été propoſés pour expliquer le mécaniſme des ſenſations & de la mémoire, & quelque différens qu'ils ſoient entre eux, ils offrent tous cela de commun ; c'eſt qu'ils attribuent aux nerfs le principe du ſentiment & la fonction de le transmettre & de le diſtribuer à toutes les parties.

Les uns ſe repréſentent les nerfs comme des cordes ſolides, ſuſceptibles d'ébranlement & de vibrations, & prétendent que les ſenſations ſe font par l'ébranlement de ces cordes, porté juſqu'au cerveau. Cette ſuppoſition eſt abſolument imaginaire, & ne ſauroit s'arranger avec les faits. Les nerfs ſont des cordes lâches, attachées à divers points, couchées, repliées dans les graiſſes, dans les chairs, autour des vaiſſeaux. Dans cet état, bien reconnu par les obſervations anatomiques, eſt-il permis de croire que les nerfs puiſſent être ſuſceptibles de l'ébranlement & des vibrations qu'on leur a prêtées ?

D'autres, qui ont plus exactement obſervé la ſtructure de l'organe nerveux, aſſurent qu'ils ont découvert des cavités dans les nerfs. *Lewenoeck* dit les avoir vues avec ſes excellens microſcopes, & qu'elles occupent toute leur étendue. Mais quand il ne les auroit pas vues, ſeroit-il étonnant qu'on ne pût diſtinguer les canaux d'un fluide auprès duquel tous les fluides inviſibles ſont des corps groſſiers ? Voit-on l'air qui eſt ſi palpable, comparé au fluide animal ? Voit-on les vaiſſeaux admis & reconnus dans les végétaux ? Voit-on les pores du diamant, du criſtal, qui ſont pourtant de grandes routes pour la lumière, laquelle eſt encore une ſubſtance peut-être groſſière, comparée au fluide nerveux ? Enfin à ces différentes probabilités de l'exiſtence des cavités nerveuſes & de celle d'un fluide deſtiné à y couler, on peut ajouter l'expérience faite ſur le nerf diaphragmatique, qui paroît tout à fait convaincante. En liant ce nerf, on ôte le mouvement au diaphragme, & on le lui rend enſuite en preſſant le nerf entre les doigts, depuis la ligature juſqu'au diaphragme. Si l'on répète cette manœuvre pluſieurs fois, on épuiſe le nerf, & on ne rend plus le mouvement au muſcle. Mais alors ſi on délie le nerf & qu'on le laiſſe repoſer, comme pour donner le temps au fluide animal de le remplir, le diaphragme ſe remet bientôt en jeu, & on peut enſuite recommencer l'expérience précédente, qui réuſſit encore. Ce phénomène eſt inexplicable dans le ſyſtême du trémouſſement des nerfs.

Parmi ceux qui admettent un fluide dans les nerfs, les uns prétendent que les ſenſations ſe font par une eſpèce de reflux ou d'ondulation des eſprits, depuis l'organe affecté juſqu'au cerveau. Mais ce ſyſtême préſente encore de grandes difficultés. 1°. Les eſprits ſont pouſſés ſans ceſſe dans toutes les parties du corps par le mouvement du cerveau, comme le ſang artériel eſt chaſſé par l'impulſion du cœur dans les mêmes parties. Or comment imaginer qu'une paille qu'on paſſe ſur la plante des pieds faſſe refouler le ſuc nerveux vers le cerveau, tandis qu'il n'y a pas de com-

preſſion capable de faire refluer une goutte de ſang du pied vers le cœur ?

2°. Si le reflux étoit la cauſe des ſenſations, en appuyant le plat de la main ſur une partie, on exciteroit un bien plus grand reflux, & ainſi une bien plus grande ſenſation, qu'en y enfonçant une aiguille ; celle-ci fait pourtant une ſenſation plus vive.

Après avoir combattu ces deux ſyſtêmes, M. le Cat propoſe une autre hypothèſe pour expliquer les ſenſations : voici en quoi elle conſiſte.

D'abord il regarde l'exiſtence d'un fluide animal, principe du ſentiment, du mouvement, & de la vie, comme démontrée. Et en effet, que quelque accident affaiſſe le cerveau & obſtrue le principe des nerfs, l'animal tombe ſans vie ; qu'une portion de la moelle épinière ſoit comprimée, que des nerfs particuliers ſoient liés, les parties où ces canaux ſe portent perdent le mouvement & le ſentiment.

Quant à la nature de ce fluide, ſon opinion eſt toute particulière. « Autant, dit-il, l'exiſtence du fluide animal eſt évidente, autant ſa nature eſt obſcure. On veut que ce fluide ſoit la portion la plus ſubtile de nos liqueurs, filtrée par le cerveau ; on ſe perſuade aiſément que le cerveau eſt un filtre ; il a une ſubſtance corticale comme les reins : ſa ſubſtance médullaire doit être regardée comme tubulaire, & les nerfs en ſont viſiblement les canaux excrétoires ».

Mais, ajoute-t-il, quelle eſt celle de toutes les liqueurs animales qui ſeroit propre à couler dans ces organes & à produire les phénomènes attribués à ce fluide ? L'huile la plus éthérée eſt une ſubſtance trop groſſière pour y prétendre, & les huiles en général pourriſſent les parties nerveuſes. Le ſel le plus volatil n'eſt pas plus admiſſible, puiſqu'il porte encore avec ſoi une action irritante, incompatible avec la nature de ces organes. Chacun connoît l'irritation violente que produit l'eſprit volatil de ſel ammoniac, préſenté ſeulement au nez, & l'on ſait par expérience, que l'uſage continué de la ſubſtance volatile la plus déliée deſsèche les nerfs, & leur ôte l'action & la vie. Ce qu'il y a de plus fluide & de plus doux dans nos liqueurs, c'eſt la lymphe, la ſéroſité, l'eau enfin ; mais eſt-il croyable que ce fluide animal, qui eſt néceſſairement ſi ſubtil, ſi actif, ſi impétueux, ne ſoit que de l'eau ? Si vous dites que cette eau eſt raréfiée en air, ou mêlée de beaucoup d'air, nous ne ſommes pas plus avancés. Suivant les expériences de *Muskenbrock*, l'air lui-même ne peut pénétrer nos membranes, acceſſibles à l'eau & aux autres liqueurs; il eſt donc encore moins propre que les fluides précédens à faire l'eſprit animal ; & d'ailleurs quelles qualités a l'air pour des fonctions auſſi merveilleuſes que celles de cet eſprit ? La matière du feu, beaucoup plus ſubtile que l'air, ne l'eſt pas encore à un degré propre à produire ces phénomènes. La lumière qui, par ſon eſſence, paroîtroit plus convenable à ces fonctions ſublimes, n'eſt pas même proportionnée à la nature du fluide animal, puiſque dans l'organe de la vue, ſi cette lumière frappe la partie moelleuſe du nerf optique, qui eſt remplie de ce fluide animal, & qu'elle peut y affecter immédiatement, elle ne fait aucune impreſſion ſur ce fluide, & l'on ceſſe alors de voir l'objet dont elle porte l'image ; de ſorte que pour communiquer ſon impreſſion à ce fluide, elle a beſoin, comme les corpuſcules des odeurs & des ſaveurs, de la médiation d'une membrane ſolide.

Où chercher donc la ſource du fluide que ſéparent le cerveau & les nerfs, de cette eſpèce d'*ame* du règne animal, ſinon dans le foyer commun de cet eſprit qui vivifie l'univers entier ? Mais il falloit un organe ; il falloit une fonction deſtinée à extraire ce fluide de la maſſe aériforme qui nous environne, & à l'introduire dans l'économie animale. C'eſt la trachée-artère que M. le Cat regarde comme le canal de communication, au moyen duquel le fluide vital pénètre avec l'air dans le poumon ; & c'eſt à la reſpiration qu'il attribue la fonction de le renouveler ſans interruption, pour ne pas expoſer à chaque inſtant la vie au danger imminent d'être d'étruite. Le poumon réunit donc le double avantage de fournir à la machine le fluide qui eſt le principe du mouvement, & de s'oppoſer puiſſamment à la diſſolution que ce même mouvement tend eſſentiellement à produire (1).

Le ſang n'a pas plutôt reçu cette précieuſe influence dans ce viſcère, que le cœur le pouſſe par l'aorte à toutes les parties, & principalement droit au cerveau par les carotides & les artères vertébrales: c'eſt là que ce fluide, trouvant un filtre proportionné à ſa nature, paſſe dans cet organe dépouillé des humeurs groſſières auxquelles il eſt allié, & qu'il laiſſe dans le ſang ; & c'eſt le rapprochement des élémens épars de cette ſubſtance, qui forme le fluide animal.

Ce fluide forme une eſpèce de lac dans le cerveau ; la moelle épinière en eſt le principal canal, & les nerfs autant de conduits inférieurs qui arroſent & vivifient continuellement toutes les parties. Là, dit M. le Cat, après un ſéjour de peu de durée dans les organes du ſentiment & du mouvement, il ſe diſſipe dans notre atmoſphère, & va de là ſe perdre de nouveau dans ſa première origine. Il n'eſt point d'animaux qui puiſſent vivre ſans le ſecours de cet eſprit ; tous le reſpirent, tous

(1) La phyſique moderne a fait faire un grand pas à la médecine, dans la découverte de l'uſage des poumons ; elle a démontré preſque juſqu'à l'évidence, que le principal uſage de ces organes dans la reſpiration eſt d'extraire de l'air vital contenu dans l'atmoſphère, la chaleur qui s'y trouve combinée, & de porter ce principe avec le ſang dans toute l'économie animale,

le puiſent, à leur manière, dans le fluide où ils vivent; ceux-ci dans l'air, ceux-là dans l'eau, les autres dans la fange. Enfin, ajoute-t-il, peut-être la diverſité de ſes ſources eſt-elle une des premières cauſes de la diverſité des animaux.

Mais quoique le fluide animal ſoit le premier principe de la vie & de tous les phénomènes qui en dérivent, quoique ce ſoit lui qui anime tous les règnes de la nature; cependant il eſt trop ſubtil & trop différent des corps ordinaires, pour pouvoir leur communiquer immédiatement le mouvement. Il ne peut ni recevoir, ni tranſmettre les ſenſations. Seul & iſolé, il ne peut exercer aucune action ſur la matière groſſière dont il diffère tant, ni remplir aucune des fonctions qui lui appartiennent. C'eſt pourquoi M. le Cat penſe qu'il s'allie dans le corps animal avec les fluides ſecondaires les moins éloignés de ſa nature, & qu'il en fait autant de puiſſances, dont il ſe ſert pour mettre en mouvement le reſte. Les fluides avec leſquels il s'allie, ſont de différente eſpèce, & forment avec lui un principe différent ſous quelques rapports, & propre à diverſes fonctions. Uni avec les liqueurs qui circulent dans les viſcères, dans le tiſſu des parties, il les rend propres à leur donner la vie, la nourriture, l'accroiſſement. M. le Cat l'appelle fluide animo-végétal. Dans les muſcles, ce fluide aſſocié à la liqueur qui les arroſe, devient le fluide moteur. Dans les organes du ſentiment, lié avec la ſubſtance immatérielle & penſante, il forme ce que les anciens appeloient l'*ame ſenſitive*. Enfin dans les différentes parties du cerveau & à la ſource commune de la force nerveuſe, il eſt le ſiège principal de l'*ame*, & lui ſert d'intermède avec le corps.

M. le Cat applique cette théorie au mécaniſme des ſenſations, de la manière ſuivante. Tout le fluide animal forme, ſuivant lui, ainſi que nous l'avons déjà fait obſerver, un lac qu'il compare à celui que pourroit former la matière de la lumière; & ce fluide eſt ſuſceptible de différentes modifications, comme la matière de la lumière l'eſt de produire les différentes couleurs du bleu, du blanc, du rouge, &c.; ou, ce qui ne change pas l'application qu'il fait de ce fluide, il le conſidère comme un caméléon, qui, ſuivant les impreſſions des objets, prend ſes différentes couleurs. Comme on conçoit que toute la ſurface du caméléon peut donner la même couleur, que tout le ciel peut être bleu, comme dans une belle nuit, puis d'un blanc étincelant, comme dans un beau jour, de même on concevra que tout le fluide animal peut avoir une ſeule & même modification dans toute ſon étendue: de même encore que le caméléon peut prendre d'un inſtant à l'autre différentes couleurs, & que ces météores, qu'on appelle lumières ſeptentrionales, donnent, d'un inſtant à l'autre, à tout le ciel qu'ils occupent, les couleurs blanche, rouge clair, & rouge obſcur; on peut de même imaginer, ſuivant lui, que tout le fluide ſenſitif change d'un moment à l'autre de modifications, de ſenſations, & de paſſions.

Après avoir ſuppoſé le fluide animal ſuſceptible de prendre ſubitement de nouvelles modifications, on concevra comment une piqûre d'épingle faite au doigt portera d'adord l'impreſſion de douleur au cerveau & dans toute la machine. Chaque organe des ſenſations étant animé par une fluide ſenſitif, doué, comme nous l'avons dit, d'une qualité relative à ſa fonction, ce fluide recevra l'impreſſion qui lui viendra de l'objet de la ſenſation, & moyennant l'énergie qu'il tient de l'*ame*, il ſe revêt de la modification qui conſtitue la ſenſation correſpondante à cette impreſſion. Tout le fluide qui du cerveau juſqu'à l'organe affecté, forme un courant continu, prend dans un inſtant la même modification; mais elle eſt plus vive dans l'organe affecté immédiatement, que dans toutes les autres parties, & c'eſt ce qui fait qu'on la diſtingue aiſément.

Il eſt cependant des cas, dit M. le Cat, où l'*ame* paroît ſe méprendre: par exemple, quelqu'un à qui on a coupé une jambe, reſſent encore des douleurs au talon qu'il n'a plus; cela vient de ce que la portion du fluide animal, deſtinée au talon, eſt arrêtée où la jambe a été coupée, & qu'elle conſerve encore la modification qui conſtitue la douleur. Ainſi l'*ame*, qui demeure unie à toutes ces parties, doit participer à cette affection.

On peut, en admettant ce ſyſtême, concevoir qu'un fluide auſſi tenu & auſſi mobile que le fluide animal, doit correſpondre & communiquer avec la plus grande rapidité l'impreſſion qu'il reçoit, à toutes les parties qui ne ceſſent point de lui être unies d'une manière continue, & que les parties doivent tranſmettre au tout leurs impreſſions avec une promptitude égale; mais il n'eſt pas auſſi facile de comprendre, comme le penſe M. le Cat, que le fluide puiſſe ſe revêtir du caractère particulier d'une paſſion, & le communiquer au fluide animal des autres individus. Il appuie cette opinion ſur les obſervations ſuivantes.

Les expériences les plus exactes de M. *Redi* prouvent que le venin de la vipère n'eſt rien moins que la liqueur à laquelle on attribue communément cette qualité. Il s'eſt aſſuré qu'elle n'eſt que le véhicule de l'eſprit venimeux, & que celui-ci n'eſt réellement tel, que quand on lui donne ce caractère, en mettant l'animal en colère.

Il en eſt du venin des autres animaux, comme de celui de la vipère. On ſait même que les morſures des animaux les moins venimeux, tels que l'homme & le cheval, le deviendront preſque autant que celles de la vipère, ſi on les met dans le même degré de paſſion. On a vu un coq en colère donner la rage par un ſeul coup de bec. Un homme de vingt-ſept ans, emporté par la colère, ſe mordit lui-même, de déſeſpoir de ne

pouvoir ſe venger, & il ſe donna la rage par cette morſure. *Miſcell. cur. acad. nat.* 1706.

M. *le Cat* a vu la morſure d'un homme en colère prendre tous les caractères de malignité des morſures venimeuſes. Il a obſervé qu'un autre homme mordu par un cheval irrité, mourut en ſept jours, avec tous les ſymptômes de l'empoiſonnement le plus violent.

J'ai obſervé un fait qui a quelque rapport avec le précédent. Un homme en démence & contrarié par ſes gardiens, ſe mit fortement en colère, & mordit l'un d'eux à la main. Cette morſure prit très-promptement un mauvais caractère, elle ſe bourſouffla & s'enflamma beaucoup plus qu'une plaie ordinaire n'auroit permis de le craindre, & ce ne fut qu'après un temps très-long & avec des peines infinies, qu'on obtint une cicatrice. On ſait que les fous maniaques préſentent aſſez communément dans les paroxiſmes de leur maladie, pluſieurs ſymptômes qui ont quelque choſe de commun avec ceux de la rage, tels que l'horreur de l'eau, de la lumière, &c.

M. *le Cat* remarque encore que l'animal qui donne la rage, communique ſes inclinations, & que c'eſt de là qu'on a ſouvent vu des enragés aboyer comme les chiens dont ils avoient reçu cette maladie, ce qui le détermine à croire que la colère, la rage, & en général les paſſions & les inclinations des animaux ſont des caractères imprimés dans leur fluide animal, & que cet eſprit, tranſmis aux fluides des autres animaux, leur communique ces mêmes caractères ou des effets dépendans de leur impreſſion; & que cette communication doit être, à plus forte raiſon, poſſible entre le fluide d'un organe & le fluide général du même animal. Il finit par conclure que les ſenſations & les paſſions conſiſtent dans des modifications particulières du fluide animal, & que ſes caractères ſe communiquent aux fluides de la même eſpèce & ſont ſuſceptibles de changement à tous les inſtans.

Tel eſt le ſyſtême de M. *le Cat*, qui a eu quelques partiſans. Il eſt ſans contredit très-ingénieux; mais on regrette de ne pas le voir repoſer ſur des baſes plus certaines que celles que lui a fournies l'imagination vive & ardente de ſon auteur. La nature, toujours ſimple dans les moyens qu'elle emploie, toujours avare d'en multiplier le nombre, quand elle peut faire ſervir les mêmes à différens uſages, ne permet guère de l'adopter. Si nous ne conſultons que les faits & que nous les dégagions de toute hypothèſe arbitraire, nous arriverons à des réſultats plus circonſcrits, mais auſſi moins équivoques.

Il paroît aſſez clairement prouvé que les nerfs ſont creux, & qu'ils contiennent dans leurs cavités un fluide très-ſubtil, & que ce fluide eſt le principe du mouvement qui fait la végétation & la ſenſibilité. L'animal vit tant que ce principe ſubſiſte en lui; il meurt dès qu'il y eſt éteint. L'expérience nous apprend que l'animal peut être réduit à un état de végétation, naturellement par un ſommeil profond, & accidentellement par quelque maladie, telle que l'apoplexie. Le mouvement vital ne ceſſe point alors en lui; le ſang qui circule, les viſcères & les glandes dont les fonctions s'exercent de manière à entretenir & à réparer les forces, nous manifeſtent ſa préſence.

Mais nos connoiſſances ſur ce principe ſont bornées à ſes effets, & ne s'étendent pas juſqu'à nous laiſſer apercevoir quelle eſt ſa nature. Nous reconnoiſſons bien l'exiſtence de ce mouvement dans l'état de végétation où peut être l'animal; mais nous ignorons par quelles lois il eſt entretenu, & quelles ſont celles auxquelles il obéit, lorſque l'animal devient ſenſible. Cependant il ſemble que c'eſt le même principe qui fait la végétation & la ſenſibilité, & que le mouvement qui en dérive, ne diffère de lui-même dans ces deux états, que par les différentes déterminations qu'il prend. Si l'œil, par exemple, s'ouvre à la lumière, les rayons qui le frappent, changent la détermination du mouvement qui le faiſoit végéter, pour lui faire prendre celle qui le rend ſenſible. Il en eſt de même des autres ſens. Chaque eſpèce de ſentiment paroît avoir pour cauſe une eſpèce particulière de détermination dans le mouvement qui émane du principe de la vie, & cette modification eſt occaſionnée par l'action des objets ſur les ſens. Cette opinion a été adoptée par le célèbre abbé de *Condillac*.

Nous ferons obſerver avec lui que le mouvement qui rend ſenſible, eſt ſubordonné à quelques lois conſtantes. Il n'eſt pas borné à l'organe expoſé à l'action des objets extérieurs; il ſe tranſmet juſqu'au cerveau, que l'on doit regarder comme le principal & le premier reſſort du ſentiment. De là il ſuit que la ſenſibilité a pour cauſe la communication qui eſt entre les organes & le cerveau.

« En effet, que le cerveau, comprimé par quelque cauſe, ne puiſſe obéir aux impreſſions tranſmiſes par les organes, auſſi-tôt l'animal devient inſenſible. La liberté eſt-elle rendue à ce premier reſſort? Alors les organes agiſſent ſur lui, il réagit ſur eux, & le ſentiment ſe reproduit.

» Quoique libre, il pourroit arriver que le cerveau eût peu, ou que même il n'eût point de communication avec quelque autre partie. Une obſtruction, par exemple, ou une forte ligature au bras, diminueroit ou ſuſpendroit le commerce du cerveau avec la main. Le ſentiment de la main s'affoibliroit donc, ou ceſſeroit tout à fait.

» Mais ſi les différentes déterminations données au mouvement qui fait végéter, ſont l'unique cauſe phyſique & occaſionnelle de la ſenſibilité, il s'enſuit que nous ne ſentons qu'autant que nos organes touchent ou ſont touchés; & c'eſt par le contact que les objets, en agiſſant ſur les organes,

communiquent au mouvement qui fait végéter, les déterminations qui rendent ſenſible. Ainſi, l'on peut conſidérer l'odorat, l'ouïe, la vûe, & le goût, comme des extenſions du tact. L'œil ne verra point, ſi des corps d'une certaine forme ne viennent heurter contre la rétine : l'oreille n'entendra pas, ſi d'autres corps d'une forme différente ne viennent frapper le tympan. En un mot, le principe de la variété des ſenſations eſt dans les différentes déterminations que ces objets produiſent dans le mouvement, ſuivant l'organiſation des parties expoſées à leur action.

» Mais comment le contact de certains corpuſcules occaſionnera-t-il les ſenſations de ſon, de lumière, de couleur ? On en pourroit peut-être rendre raiſon, ſi l'on connoiſſoit l'eſſence de l'*ame*, le mécaniſme de l'œil, de l'oreille, du cerveau, la nature des rayons qui ſe répandent ſur la rétine, & de l'air qui frappe le tympan. Mais c'eſt ce que nous ignorons ; & l'on peut abandonner l'explication de ces phénomènes à ceux qui aiment à faire des hypothèſes ſur les choſes où l'expérience n'eſt d'aucun ſecours ».

Si Dieu formoit dans notre corps un nouvel organe, propre à faire prendre au mouvement de nouvelles déterminations, nous éprouverions des ſenſations différentes de celles que nous avons eues juſqu'à préſent. Cet organe nous feroit découvrir dans les objets, des propriétés dont aujourd'hui nous ne ſaurions nous faire aucune idée. Il feroit une ſource de nouveaux plaiſirs, de nouvelles peines, & par conſéquent de nouveaux beſoins.

Il en faut dire autant d'un ſeptième ſens, d'un huitième, & de tous ceux qu'on voudra ſuppoſer, quel qu'en ſoit le nombre. Il eſt certain qu'un nouvel organe dans nos corps rendroit le mouvement qui le fait végéter ſuſceptible de bien des modifications que nous ne ſaurions imaginer.

Ces ſens ſeroient remués par des corpuſcules d'une certaine forme : ils s'inſtruiroient, comme les autres, d'après le toucher, & ils apprendroient de lui à rapporter leurs ſenſations ſur les objets.

Mais les ſens que nous avons ſuffiſent à notre conſervation ; ils ſont même un tréſor de connoiſſances pour ceux qui ſavent en faire uſage ; & ſi les autres n'y puiſent pas les mêmes richeſſes, ils ne ſe doutent pas de leur indigence. Comment imagineroient-ils qu'on voit dans des ſenſations qui leur ſont communes, ce qu'ils n'y voient pas eux-mêmes ?

L'action des ſens ſur le cerveau rend donc l'animal ſenſible. Mais cela ne ſuffit pas pour donner au corps tous les mouvemens dont il eſt capable ; il faut encore que le cerveau agiſſe ſur tous les muſcles & ſur tous les organes intérieurs deſtinés à mouvoir chacun des membres. Or l'obſervation démontre cette action du cerveau.

Par conſéquent lorſque ce principal reſſort reçoit certaines déterminations de la part des ſens, il en communique d'autres à quelques-unes des parties du corps, & l'animal ſe meut.

L'animal n'auroit que des mouvemens incertains, ſi l'action des ſens ſur le cerveau & du cerveau ſur les membres n'eût été accompagnée d'aucun ſentiment. Mu ſans éprouver ni peine ni plaiſir, il n'eût pris aucun intérêt aux mouvemens de ſon corps ; il ne les eût donc pas obſervés, il n'eût donc pas appris à les régler lui-même.

Mais dès qu'il eſt invité par la peine ou par le plaiſir, a éviter ou à faire certains mouvemens, c'eſt une conſéquence qu'il ſe faſſe une étude de les éviter ou de les faire. Il compare les ſentimens qu'il éprouve ; il remarque les mouvemens qui les précèdent & ceux qui les accompagnent : il tâtonne, en un mot, & après bien des tâtonnemens, il contracte enfin l'habitude de ſe mouvoir à ſa volonté. C'eſt alors qu'il a des mouvemens réglés. Tel eſt le principe de toutes les habitudes du corps.

« Ces habitudes ſont des mouvemens réglés qui ſe font en nous, ſans que nous paroiſſions les diriger nous-mêmes ; parce qu'à force de les avoir répétés, nous les faiſons ſans avoir beſoin d'y penſer. Ce ſont ces habitudes qu'on nomme *mouvemens naturels*, *actions mécaniques*, *inſtinct*, & qu'on ſuppoſe fauſſement être nées avec nous. On évitera le préjugé, ſi l'on juge de ces habitudes par d'autres qui nous ſont devenues tout auſſi naturelles, quoique nous nous ſouvenions de les avoir acquiſes.

» La première fois, par exemple, que je porte les doigts ſur un clavecin, ils ne peuvent avoir que des mouvemens incertains : mais à meſure que j'apprends à jouer de cet inſtrument, je me fais inſenſiblement une habitude de mouvoir mes doigts ſur le clavier. D'abord ils obéiſſent avec peine aux déterminations que je veux leur faire prendre ; peu à peu ils ſurmontent les obſtacles ; enfin ils ſe meuvent d'eux-même à ma volonté, ils la préviennent même, & ils exécutent un morceau de muſique, pendant que ma réflexion ſe porte ſur toute autre choſe.

» Ils contractent donc l'habitude de ſe mouvoir ſuivant un certain nombre de déterminations ; & comme il n'eſt point de touche par où un air ne puiſſe commencer, il n'eſt point de détermination qui ne puiſſe être la première d'une certaine ſuite. L'exercice combine tous les jours différemment ces déterminations ; les doigts acquièrent tous les jours plus de facilité ; enfin ils obéiſſent, comme d'eux-mêmes, à une ſuite de mouvemens déterminés, & ils obéiſſent ſans effort, ſans qu'il ſoit néceſſaire que j'y faſſe attention. C'eſt ainſi que les organes des ſens, ayant contracté différentes habitudes, ſe meuvent d'eux-mêmes, & que l'*ame* n'a plus beſoin de veiller continuellement ſur eux, pour en régler les mouvemens.

Mais le cerveau eſt le premier organe ; c'eſt un centre commun où tous ſe réuniſſent, & d'où même tous paroiſſent naître. En jugeant donc du cerveau par les autres ſens, nous ſerons en droit de conclure que toutes les habitudes du corps paſſent juſqu'à lui, & que par conſéquent les fibres qui le compoſent, propres, par leur flexibilité, à des mouvemens de toute eſpèce, acquiérent, comme les doigts, l'habitude d'obéir à différentes ſuites de mouvemens déterminés. Cela étant, le pouvoir qu'a mon cerveau de rappeler un objet, ne peut être que la facilité qu'il a acquiſe de ſe mouvoir par lui-même de la même manière qu'il étoit mu lorſque cet objet frappoit mes ſens.

« La cauſe phyſique & occaſionnelle qui conſerve ou qui rappelle les idées, eſt donc dans les déterminations dont le cerveau, ce principal organe du ſentiment, s'eſt fait une habitude, & qui ſubſiſtent encore, ou ſe reproduiſent, lors même que les ſens ceſſent d'y concourir. Car nous ne nous retracerions pas les objets que nous avons vus, entendus, touchés, ſi le mouvement ne prenoit pas les mêmes déterminations que lorſque nous voyons, entendons, touchons. En un mot, l'action mécanique ſuit les mêmes lois, ſoit qu'on éprouve une ſenſation, ſoit qu'on ſe ſouvienne ſeulement de l'avoir éprouvée, & la mémoire n'eſt qu'une manière de ſentir ».

On demande ſouvent, *que deviennent les idées dont on ceſſe de s'occuper ? où ſe conſervent-elles ? eſt-ce dans l'*ame *quelles exiſtent pendant ces longs intervalles où nous n'y penſons point ? eſt-ce dans le corps ?*

A ces queſtions, & aux réponſes que font les métaphyſiciens, on croiroit que les idées ſont comme toutes les choſes dont nous faiſons des proviſions, & que la mémoire n'eſt qu'un vaſte magaſin. Il ſeroit tout auſſi raiſonnable de donner de l'exiſtence aux différentes figures qu'un corps a eues ſucceſſivement, & de demander, *que devient la rondeur de ce corps, lorſqu'il prend une autre figure ? où ſe conſerve-t-elle ? & lorſque ce corps redeviend rond, d'où lui vient la rondeur ?*

Les idées ſont, comme les ſenſations, des manières d'être de l'*ame* ; elles exiſtent tant qu'elles la modifient ; elles n'exiſtent plus dès qu'elle ceſſent de la modifier. Chercher dans l'*ame* celle auxquelles je ne penſe point du tout, c'eſt les chercher où elles ne ſont plus : les chercher dans le corps, c'eſt les chercher où elles n'ont jamais été. Où ſont-elles donc ? Nulle part.

Ne ſeroit-il pas abſurde de demander où ſont les ſons d'un clavecin, lorſque cet inſtrument ceſſe de réſonner ? Et ne répondroit-on pas, ils ne ſont nulle part ? Mais ſi les doigt frappent le clavier & le meuvent comme ils ſe ſont mus, ils reproduiront les mêmes ſons.

Je repondrai donc que mes idées ne ſont nulle part, lorſque mon *ame* ceſſe d'y penſer ; mais qu'elles ſe retraceront à moi auſſi-tôt que les mouvemens propres à les reproduire ſe renouvelleront.

Quoiqu'on ne connoiſſe pas le mécaniſme du cerveau, on peut donc juger que ſes différentes parties ont acquis la facilité de ſe mouvoir d'elles-mêmes, de la même manière dont elles ont été mues par l'action des ſens ; que les habitudes de cet organe ſe conſervent ; que toutes les fois qu'il leur obéit, il retrace les mêmes idées, parce que les mêmes mouvemens ſe renouvellent en lui ; qu'en un mot, on a des idées dans la mémoire, comme on a dans les doigts des pièces de clavecin ; c'eſt-à-dire, que le cerveau a, comme tous les autre ſens, la facilité de ſe mouvoir ſuivant les déterminations dont il s'eſt fait une habitude. Nous éprouvons des ſenſations à peu près comme un clavecin rend des ſons. Les organes extérieurs du corps humain ſont comme les touches ; les objets qui les frappent, ſont comme les doigts ſur le clavier : les organes intérieurs ſont comme le corps du clavecin ; les ſenſations où les idées ſont comme les ſons ; & la mémoire a lieu, lorſque les idées qui ont été produites par l'action des objets ſur les ſens, ſont reproduites par les mouvemens dont le cerveau a contracté l'habitude.

Si la mémoire, lente ou rapide, retrace les choſes, tantôt avec ordre, tantôt avec confuſion, c'eſt que la multitude des idées ſuppoſe dans le cerveau des mouvemens en ſi grand nombre & ſi variés, qu'il n'eſt pas poſſible qu'ils ſe reproduiſent toujours avec la même facilité & la même exactitude.

Tous les phénomènes de la mémoire dépendent des habitudes contractées par les parties mobiles & flexibles du cerveau, & tous les mouvemens dont ces parties ſont ſuſceptibles, ſont liés les uns aux autres, comme toutes les idées qu'ils rappellent ſont liées entre elles.

C'eſt ainſi que les mouvemens des doigts ſur le clavier ſont liés entre eux, comme les ſons du chant qu'on fait entendre ; que le chant eſt trop lent ſi les doigts ſe meuvent trop lentement, & qu'il eſt confus ſi les mouvemens des doigts ſe confondent. Or comme la multitude des pièces qu'on apprend ſur le clavecin, ne permet pas toujours au cerveau de conſerver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité & netteté ; de même la multitude des choſes dont on veut ſe reſſouvenir, ne permet pas toujours au cerveau de conſerver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité & préciſion.

« Qu'un habile organiſte porte ſans deſſein les mains ſur le clavier ; les premiers ſons qu'il fait entendre déterminent ſes doigts à continuer de ſe mouvoir, & à obéir à une ſuite de mouvemens qui produiſent une ſuite de ſons dont la mélodie & l'harmonie l'étonnent quelquefois lui-même. Cependant il conduit ſes doigts ſans effort, ſans paroître y faire attention.

C'eſt de la ſorte qu'un premier mouvement, occaſionné dans le cerveau par l'action d'un objet ſur nos ſens, détermine une ſuite de mouvemens qui retracent une ſuite d'idées ; & parce que pendant tout le temps que nous veillons, nos ſens, toujours expoſés aux impreſſions des objets, ne ceſſent point d'agir ſur le cerveau, il arrive que notre mémoire eſt toujours en action. Le cerveau, continuellement ébranlé par les organes, n'obéit pas ſeulement à l'impreſſion qu'il en reçoit immédiatement, il obéit encore à tous les mouvemens que cette première impreſſion doit reproduire. Il va par habitude de mouvement en mouvement, il devance l'action des ſens, il retrace de longues ſuites d'idées; il fait plus encore, il réagit ſur les ſens avec vivacité, il leur renvoie les ſenſations qu'ils lui ont auparavant envoyées, & il nous perſuade que nous voyons ce que nous ne voyons pas.

Ainſi donc que les doigts conſervent l'habitude d'une ſuite de mouvemens, & peuvent, à la plus légère occaſion, ſe mouvoir comme ils ſe ſont mus ; le cerveau conſerve également ſes habitudes, & ayant une fois été excité par l'action des ſens, il paſſe de lui-même ſur les mouvemens qui lui ſont familiers, & il rappelle des idées.

« Mais comment s'exécutent ces mouvemens ? comment ſuivent-ils différentes déterminations ? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible d'approfondir ; ſi même on faiſoit ces queſtions ſur les habitudes que prennent les doigts, je n'y pourrois pas répondre. Je ne tenterai donc pas de me perdre à ce ſujet en conjectures ; il me ſuffit de juger des habitudes du cerveau, par les habitudes de chaque ſens : il faut ſe contenter de connoître que le même mécaniſme, quel qu'il ſoit, donne, conſerve, & reproduit les idées.

» Nous venons de voir que la mémoire a principalement ſon ſiège dans le cerveau : il me paroît qu'elle l'a encore dans tous les organes de nos ſenſations ; car elle doit l'avoir par-tout où eſt la cauſe occaſionnelle des idées que nous rappelons. Or ſi, pour nous donner la première fois une idée, il a fallu que les ſens aient agi ſur le cerveau, il paroît que le ſouvenir de cette idée ne ſera jamais plus diſtinct, que lorſqu'à ſon tour le cerveau agira ſur les ſens. Ce commerce d'action eſt donc neſſaire pour ſuſciter l'idée d'une ſenſation paſſée, comme il eſt néceſſaire pour produire une ſenſation actuelle. En effet, nous ne nous repréſentons, par exemple, jamais mieux une figure, que lorſque nos mains reprennent la même forme que le tact leur avoit fait prendre. En pareil cas, la mémoire nous parle en quelque ſorte un langage d'action.

» La mémoire d'un air qu'on exécute ſur un inſtrument, a ſon ſiège dans les doigts, dans l'oreille, & dans le cerveau : dans les doigts, qui ſe ſont fait une habitude d'une ſuite de mouvemens ; dans l'oreille, qui ne juge les doigts & qui au beſoin ne les dirige, que parce qu'elle s'eſt fait de ſon côté une habitude d'une autre ſuite de mouvemens ; & dans le cerveau, qui s'eſt fait une habitude de paſſer dans les formes qui répondent exactement aux habitudes des doigts & à celles des oreilles.

» On remarque facilement les habitudes que les doigts ont contractées ; on ne peut pas également obſerver celles des oreilles, moins encore celles du cerveau ; mais l'analogie prouve qu'elles exiſtent.

» Pourroit-on ſavoir une langue, ſi le cerveau ne prenoit pas des habitudes qui répondent à celles des oreilles pour l'entendre, à celles de la bouche pour la parler, à celles des yeux pour la lire ? Le ſouvenir d'une langue n'eſt donc pas uniquement dans les habitudes du cerveau ; il eſt encore dans les habitudes des organes de l'ouie, de la parole, & de la vue.

» D'après les principes que je viens d'établir, il ſeroit facile d'expliquer les ſonges ; car les idées que nous avons dans le ſommeil reſſemblent aſſez à ce qu'exécute un organiſte, lorſque dans des momens de diſtraction, il laiſſe aller ſes doigts comme au haſard. Certainement ſes doigts ne font que ce qu'ils ont appris à faire : mais ils ne le font pas dans le même ordre ; ils exécutent enſemble divers paſſages tirés des différens morceaux qu'ils ont étudiés ».

Jugeons donc par analogie de ce qui ſe paſſe dans le cerveau, d'après ce que nous obſervons dans les habitudes d'une main exercée ſur un inſtrument ; & nous conclurons que les ſonges ſont l'effet de l'action de ce principal organe ſur les ſens, lorſqu'au milieu du repos de toutes les parties du corps, il conſerve aſſez d'activité pour obéir à quelques-unes de ſes habitudes. Or, dès qu'il ſe meut comme il a été mu lorſque nous avions des ſenſations, alors il agit ſur les ſens, & auſſi-tôt nous entendons & nous voyons : c'eſt ainſi qu'un manchot croit ſentir la main qu'il n'a plus. Mais en pareil cas le cerveau retrace d'ordinaire les choſes avec beaucoup de déſordre, parce que les habitudes, dont l'action eſt arrêtée par le ſommeil, interceptent un grand nombre d'idées. *La Logique, part.* 1, *chap.* 9.

Puiſque nous avons expliqué comment ſe contractent les habitudes qui font la mémoire, il ſera facile de comprendre comme elles s'altèrent & ſe perdent même tout a fait.

1°. Elles s'altéreront ſi elles ne ſont pas entretenues & renouvelées fréquemment. Auſſi tous les philoſophes ont regardé l'exercice de la mémoire comme le moyen le plus sûr de la développer & de l'étendre. Cicéron dit que pour exercer la ſienne, il ſe rappeloit tous les ſoirs ce qu'il avoit dit, ce qu'il avoit entendu, & ce qu'il avoit fait dans la journée. *Exercendæ memoriæ gratiâ, quidquid die dixerim, audierim, egerim, commemoro veſperi.*

La

La mémoire (1) n'étant qu'une répétition des mêmes actes, des mêmes déterminations du mouvement dans le cerveau, qui ſont devenues des habitudes, le cerveau ne les acquerra pas, ſi on ne s'exerce pas à les lui faire contracter, & il les perdra ſi on ne s'applique pas à les lui faire conſerver. De nombreux exemples prouvent cette vérité. Nous nous bornerons aux deux ſuivans : M. *Hudde*, au rappport de *Wolf*, avoit acquis une grande réputation dans la géométrie, & il étoit ſur-tout devenu célèbre par deux lettres qu'il avoit publiées ſur la réduction des équations & ſur les queſtions qu'on appelle *maximis*, *minimis*, c'eſt-à-dire, les plus grandes & les plus petites lignes droites qui ſe terminent aux circonférences des ſections coniques. *Leibnitz*, curieux de voir tous les ſavans, paſſa, en revenant de France, par Amſterdam, pour y voir celui-ci & s'entretenir avec lui ſur les queſtions les plus difficiles de la géométrie. Mais quel fut ſon étonnement, lorſqu'il vit que M. *Hudde*, au lieu d'entrer en converſation avec lui, lui préſenta ſeulement un manuſcrit qu'il avoit fait autrefois, & lui dit en ſouriant, que ſon livre étoit plus ſavant que ſon auteur, & qu'il avoit perdu toute idée d'algèbre & de géométrie, depuis qu'il étoit reçu bourgmeſtre d'Amſterdam.

M. *Mallet*, de l'académie françoiſe, après avoir ſu la langue grecque, au point de pouvoir la parler auſſi facilement & auſſi purement que la ſienne, l'avoit tellement oubliée depuis qu'il s'étoit entièrement livré aux affaires, que lorſqu'il rencontroit un mot grec, il étoit embarraſſé. *Médecine de l'eſprit, par M. le Camus, tom. 2, pag.* 311.

2°. Si on charge la mémoire d'un trop grand nombre d'objets, alors cette faculté ne pouvant s'étendre à tous, ni les embraſſer également, il y en aura qu'on négligera. Il eſt conſtant que nous perdons quelques-unes de nos anciennes connoiſſances, à meſure que nous en acquérons de nouvelles.

3°. Il y a des diſpoſitions du cerveau qui nuiſent à la mémoire. On obſerve ſouvent à la ſuite des fièvres malignes & de pluſieurs autres maladies qui exercent particulièrement leurs effets ſur quelque partie du cerveau, telles que l'apoplexie, la paralyſie, que les malades qui guériſſent, ont perdu le ſouvenir de tout ce qui avoit précédé leur maladie, ou n'en conſervent que des idées vagues, incertaines, & quelquefois incohérentes. *Voyez* les mots DÉLIRE, FOLIE, MÉLANCOLIE, MANIE, IMBÉCILLITÉ.

4°. Enfin la mémoire, ainſi que toutes les autres facultés intellectuelles, n'exiſtent pas dans la même intégrité chez l'homme pendant les différentes époques de la vie. Plus foibles dans l'enfance, elles ſe développent par gradation, croiſſent & acquièrent de la force avec les organes : dans l'âge conſiſtant, elles jouiſſent de toute leur vigueur, & ne ſont jamais plus brillantes, jamais plus actives que lorſque les ſens jouiſſent de toute leur énergie. mais elles ſont ſoumiſes à toutes les viciſſitudes des ſaiſons, à l'action des alimens, à l'influence de l'air & de ſes différentes températures ; la ſanté, les maladies (1), les paſſions exercent ſur

(1) La mémoire eſt une des plus brillantes facultés de l'*ame* ; *Quintilien* l'appeloit le tréſor de l'éloquence. *Plutarque* diſoit que c'étoit l'ouïe des ſourds & la vue des aveugles. C'eſt la ſource des ſciences, & il n'en eſt pas qui contribue davantage à leur invention & à leur conſervation. Sans elle, que deviendroit le dépôt des richeſſes que recueille l'imagination & qu'enfante le génie. L'hiſtoire nous a tranſmis des prodiges en fait de mémoire : *Cyrus*, *Thémiſtocle*, *Mithridate*, *Lucullus*, *Hortenſius*, *Sénèque*, *Cyneas*, en ont poſſédé une ſi prodigieuſe, qu'à peine oſe-t-on ajouter foi à ce qu'on nous en a rapporté. Jean *Pic*, comte de Mirandole, ſuivant le témoignage de Jean-François *Pic* ſon neveu, récitoit les mots contenus dans deux pages entières, ou dans leur ordre naturel, ou dans un ordre rétrogade, après en avoir entendu la lecture trois fois ſeulement.

On raconte de *Paſcal*, que juſqu'à ce que le déclin de ſa ſanté eût affoibli ſa mémoire, il n'avoit rien oublié de tout ce qu'il avoit fait, lu, ou penſé depuis l'âge de raiſon. *Médec. de l'eſprit, page* 280, *tom.* 2.

Les philoſophes ont diſtingué deux eſpèces de mémoire, l'une naturelle & l'autre artificielle. Celle que l'on nomme artificielle, & qui peut être ainſi appelée, parce que l'art vient à ſon ſecours, s'appuie ſur des indices muets qui ſervent à rappeler la chaîne des événemens que la mémoire naturelle ne pouvoit plus repréſenter. *Quintilien* propoſoit de faire à la marge de ſes cahiers quelques ſignes qui euſſent des rapports avec ce que l'on vouloit retenir. Par exemple, ſi l'on vouloit ſe rappeler quelque anecdote de guerre, on figuroit une pique. Ces moyens, qui viennent aider la mémoire, peuvent être variés à l'infini. On attribue l'invention de la mémoire artificielle à *Simonide*, poëte, natif de Chio.

L'empyriſme & la charlatanerie ont prôné certaines ſubſtances douées d'une vertu ſpécifique pour fortifier la mémoire, que l'expérience & la raiſon n'ont pas tardé à leur enlever. On a attribué cette vertu à la méliſſe, au creſſon, à la ſclarée, aux feuilles de laurier, à la graiſſe d'ours, au cerveau des oiſeaux qui volent avec une grande viteſſe, à certaines pierres précieuſes, telles que l'agathe, à certains corps odoriférans, tels que le bois d'aloès, les œillets, le ſuccin oriental, les roſes, le chèvre-feuille, l'ambre gris, & le muſc. Pline le naturaliſte fait mention de deux fontaines ſingulières ſituées en Béotie, dont l'une donnoit de la mémoire & l'autre la faiſoit perdre.

(1) Il ne paroîtra pas étonnant que l'*ame* jouiſſe de toute la plénitude de ſes facultés lorſque le corps eſt dans ſa plus grande vigueur & au plus haut point de ſanté ; mais ce qui n'eſt pas auſſi facile à comprendre, c'eſt le pouvoir qu'ont certaines maladies & certaines conſtitutions délicates, de donner à l'eſprit plus de force, & à l'imagination plus de pénétration & d'activité. Rien n'eſt plus étrange que l'hiſtoire d'une maladie qui du temps de *Liſimachus* régna pendant quelques mois à *Abdère*. C'étoit une fièvre chaude qui ſe diſſipoit le ſeptième jour par une criſe, & qui pendant ſa durée portoit une telle action au cerveau, quelle convertiſſoit les malades en comédiens. Ils ne faiſoient que réciter des morceaux de tragédie & ſur-tout de l'Andromède d'*Euripide*, comme s'ils euſſent été ſur la ſcène. Les enfans rachitiques ont le jugement plus formé à cinq ans, que les autres ne l'ont à quinze. Enfin l'*ame* acquiert quelquefois d'autant plus de force, que le corps eſt plus près de ſa deſtruction. Conſultez les perſonnes qui, par devoir ou par piété, vont recueillir les derniers ſoupirs des mourans, elles vous diront qu'elles ont ſouvent obſervé

elles leur empire, & elles obéiſſent au pouvoir abſolu des années; auſſi la vieilleſſe nous offre-t-elle ces facultés dans le même degré de foibleſſe qu'elles avoient dans le premier âge de la vie. Les parties du cerveau ſont alors comme des doigts qui ne ſont plus aſſez flexibles pour ſe mouvoir ſuivant toutes les déterminations auxquelles ils étoient propres, & qui leur étoient familières. Cette aptitude ſe perd peu à peu; il ne reſte que des ſenſations foibles qui vont bientôt échapper, & le mouvement qui paroît les entretenir, eſt prêt à finir lui-même. (*M. DE LAGUERENE.*)

AMEILLANTE. (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* AMOUILLANTE.) (*M. HUZARD.*)

AMELETTE, AUMELETTE, OMELETTE. (*Pathologie vétérinaire.*) C'eſt un nom d'imitation que les équarriſſeurs & tous ceux qui ne connoiſſent les maladies des animaux que d'après leurs leçons, donnent à l'eſpèce de dépôt lymphatique qui a lieu dans pluſieurs maladies inflammatoires de la poitrine. L'humeur épanchée contient des flocons plus ou moins conſidérables d'une matière jaunâtre, épaiſſe, qui reſſemble abſolument, par l'arrangement de ſes parties, à la préparation alimentaire connue ſous le nom d'*omelette*. La plèvre eſt ſouvent entièrement déſorganiſée & en lambeaux; ces flocons, quelquefois très-conſidérables, ſont adhérens au poumon & aux côtes; la lymphe elle-même eſt jaunâtre & ſemblable à de la lavure d'*omelette*. Il eſt inutile de remarquer ici que ce ſymptôme eſt toujours accompagné de la mort, & ne ſe reconnoît qu'à l'ouverture des cadavres. Les équarriſſeurs & ceux qui ſont accoutumés à inſpecter ces ſortes d'opérations, jugent dans quel état de la maladie les animaux ſont morts, par la formation plus ou moins complette du dépôt jaunâtre auquel la multitude a donné le nom ſimilaire d'*amelette*.

Cet état de la poitrine eſt auſſi celui qui, dans les bêtes à cornes, conſtitue principalement la maladie rédhibitoire appelée du nom de *pommelière*. (*Voyez* INFLAMMATION DE POITRINE, POMMELIÈRE. (*M. HUZARD.*)

AMELI. (*Mat. méd.*) L'*ameli* eſt un arbriſſeau ou un arbuſte du Malabar, dont Van-Rheede a donné la deſcription dans ſon *hortus Malabaricus*; M. la Marck l'a fait connoître d'après cet auteur. La décoction de ſes feuilles dans l'eau eſt un remède ſouverain dans les coliques, ſuivant le botaniſte hollandois. On emploie auſſi ſes racines & ſes feuilles cuites dans l'huile, pour fondre les tumeurs les plus volumineuſes & les plus dures. (*M. FOURCROY.*)

AMÉLIORATION DES RACES. (*Hygiène vétérinaire.*) Voyez l'article particulier de chaque eſpèce domeſtique, & pour le cheval voyez HARAS. (*M. HUZARD.*)

AMELLE. AMELLUM. AMELLUS. (*Mat. médic. & hygiène vét.*) *Virgile*, *Georg. lib. IV*, met cette plante au rang de celles qui ſont ſalutaires aux abeilles malades. Il recommande d'en faire bouillir la racine dans de bon vin, & de l'expoſer dans des vaſes à l'entrée des ruches, pour qu'elles s'en nourriſſent.

Columelle, *liv. ix*, *chap. xiij*, dit auſſi que la racine d'*amellus*, dont la tige eſt jaune & la fleur couleur de pourpre, étant cuite dans du vin vieux aminéen, eſt excellente pour ces mouches; & *Higinius*, dans le livre qu'il a écrit des abeilles, rapporte qu'*Ariſtomachus* recommandoit cette préparation pour celles qui étoient malades.

Les commentateurs de *Virgile* ont été partagés ſur la plante appelée *amellus*. On lit dans une traduction françoiſe des géorgiques, imprimée en 1691 (1), que quelques-uns diſent que c'eſt la *camomille* nommée *chamæmellum*. M. l'abbé *de Lille* dit dans la ſienne qu'il eſt probable qu'il s'agit de l'*aſter atticus*. Cette fleur pouſſe ſur une ſeule tige un grand nombre de rejetons, *ingentem ſylvam uno de ceſpite*; ſon diſque eſt jaune, *flos aureus ipſe*, mais ſes rayons ſont pourprés, *ſed in foliis violæ ſublucet purpura nigræ*. Indépendamment de la conformité de cette plante avec l'*amellum* de *Virgile*, cette interprétation eſt appuyée ſur la meilleure autorité poſſible en fait de botanique, celle du célèbre M. *de Juſſieu*. (*M. HUZARD.*)

AMELPO. (*Mat. méd.*) L'*amelpo* eſt un arbre du Malabar, décrit par Van-Rheede, & dont la racine jaunâtre, inodore & amère, eſt regardée dans le pays comme le préſervatif le plus puiſſant contre la morſure des ſerpens venimeux. Il ſuffit même, ſuivant les malabares, de porter cette racine ſur ſoi, pour n'avoir rien à craindre de cette morſure. La crédulité & l'ignorance en médecine ſont de tous les pays. (*M. FOURCROY.*)

AMELPODI. (*Mat. méd.*) c'eſt le même arbre que l'*amelpo*. (*M. FOURCROY.*)

AMENDÉ, AMENDER, S'AMENDER. (*Hyg. vétér.*) Cette expreſſion n'eſt plus d'un uſage auſſi général qu'autrefois; on la conſerve néanmoins, & elle eſt encore commune dans les provinces qui fourniſſent beaucoup de chevaux, & parmi les marchands & les maquignons.

Un cheval *amendé* eſt celui qui a profité, ſoit dans le pâturage, ſoit dans l'écurie, ou qui, après avoir ſouffert par des maladies ou par le travail, eſt laiſſé en repos pour ſe rétablir & *prendre du corps*. Dans le dernier cas, on dit plus particulièrement

des hommes qui, après avoir eu l'eſprit très-foible pendant toute leur vie, avoient montré dans leurs derniers momens une élévation & une force d'*ame* qui les avoient étonnées.

(1) Avec des notes, in-12, ſans nom d'auteur. A Paris, chez la veuve Thibouſt & P. Eſclaſſan.

ſe refaire ou *cheval refait*. Il eſt quelquefois très-difficile de diſtinguer l'un de l'autre, & la ligne qui ſépare le *marchand de chevaux* du *maquignon*, eſt ſouvent imperceptible ou effacée. L'âge ſeul peut donner quelques indices à cet égard. Un jeune cheval profite & *s'amende*. On ne *refait* guère que les vieux. (*M. Huzard.*)

AMENORRHÉE, AMENORRHEA. (*Ordre noſol.*) Maladie dans laquelle l'écoulement périodique des femmes diminue ou manque tout à fait ſans groſſeſſe & ſans que l'on puiſſe attribuer ce dérangement à l'âge de retour, appelé critique.

Nous en reconnoiſſons trois eſpèces avec M. Cullen.

1°. L'*amenorrhée* de la *première apparition*, appelée *amenorrhea emerſionis* par M. Cullen. Elle eſt particulière aux jeunes perſonnes, dans leſquelles, quoiqu'elles aient atteint l'âge de puberté, les règles ne paroiſſent point.

2°. L'*amenorrhée* de ſuppreſſion, dans laquelle l'écoulement périodique, après avoir déjà eu lieu, ſe ſupprime dans une de ſes périodes.

3°. M. Cullen admet une troiſième eſpèce qu'il appelle *amenorrhea difficilis*, dans laquelle les règles coulent avec moins d'abondance que dans l'état de ſanté. J'admets auſſi cette eſpèce, mais je préfère, pour la déſigner, le nom de Sauvages, *menorrhagia difficilis*, à celui de M. Cullen. Le premier indique que l'hémorragie des règles ſe fait difficilement; l'autre, *amenorrhea difficilis*, offre une eſpèce de contre-ſens grammatical. (*V. D.*)

AMENTIA *ſeu* AMNESIA. (*Ordre noſol.*) Il eſt difficile de traduire ces mots en françois dans le ſens des auteurs. Le mot *démence* ſe rapproche plus de la *manie* que de l'*amentia*. Ce dernier peut être rendu par les mots d'*imbécillité*, de *ſtupidité*, état dans lequel, ſans qu'il y ait de fièvre ni de délire proprement dit, les idées ne ſe lient point les unes avec les autres, & la mémoire n'exerce point ou exerce très-mal ſes fonctions. C'eſt plutôt défaut de perception que trouble dans les idées.

On doit diſtinguer les eſpèces ſuivantes.

1°. L'*amnéſie* ou *amentia* de naiſſance.

2°. Celle des vieillards.

3°. L'*amentia* de cauſe externe, *traumatica* de Sauvages, qui eſt produite par une chûte, une commotion, un coup.

4°. Je rapporte à un même article toutes les *amnéſies* ou *amentiæ* ſymptomatiques; elles ſont très-nombreuſes, & elles dépendent toutes d'une maladie dont elles ne ſont que l'effet, telles que les fièvres quartes opiniâtres, le rachitis, les maux de tête dépendans d'un vice local, l'épilepſie, la peur, l'épuiſement, l'ivreſſe, l'hydropiſie du cerveau, l'anaſarque, les poiſons, & quelquefois les efforts critiques des fièvres aiguës. (*V. D.*)

Amentia. (*Pathologie.*) Les latins ont déſigné indiſtinctement ſous ce nom, & ſous ceux d'*inſania*, de *deſipientia*, le même genre d'affections, celui dans lequel les ſens internes & la raiſon ſont altérés, de manière que le malade délire habituellement ſur un ou ſur pluſieurs objets.

Les françois ont nommé *folie* cet état morbifique. Il eſt chronique & exempt de fièvre, ce qui le diſtingue des autres délires aigus que la fièvre accompagne ou produit.

Hippocrates a fait obſerver qu'on doit craindre de voir naître la folie chez ceux dont les actions & les jugemens s'éloignent de leur manière ordinaire de parler & de juger des choſes les plus familières dans le commerce de la vie. L'auteur des Coac. s'exprime ainſi : *Facere quid præter conſuetudinem, veluti inſtituere, velle ea quæ priùs non conſueveras, aut contrarium iis quæ fuerint conſueta, malum & proximum dementiæ.*

Le délire chronique qui conſtitue la folie, ne ſe préſente pas toujours ſous les mêmes formes, ni avec le même degré d'intenſité; de là ſes eſpèces différentes, qui ſont connues & déſignées dans la pratique de la médecine ſous les dénominations de *mélancolie*, *manie*, *imbécillité*, *lycantrophie*, *cynantrophie*. (*Voyez ces mots, & ceux de* Délire & de Folie.) (*M. de Laguerene.*)

AMÉOS. (*Matière médicale vétérinaire.*) M. *Bourgelat* place la poudre des ſemences de cette plante au rang de celles qu'on emploie pour modifier l'action irritante & les impreſſions fâcheuſes que les cantharides produiſent ordinairement ſur la veſſie des animaux (1). Mais M. *Bourgelat* ne dit nulle part quelle eſt cette plante, & on ne la trouve pas indiquée dans les ouvrages de matière médicale que nous avons conſultés. Nous voyons ſeulement dans la traduction de *Pline* par *du Pinet*, que l'*ammi* des Grecs eſt l'*améos* des apothicaires (2). (*Voyez* Ammi.) (*M. Huzard.*)

AMÉRIQUE. (*Voyez le ſupplément.*) Je ſuis obligé de remettre cet article au ſupplément qui aura néceſſairement lieu à la fin de ce dictionnaire. Ayant eu à traiter dans le premier volume pluſieurs articles conſidérables, & ſur-tout l'article *Afrique*, *Air* & *Aliment*, il m'eût été impoſſible de donner un temps ſuffiſant aux recherches qu'exige l'article de la topographie médicale de l'*Amérique*. On peut voir ſur quels principes j'ai fondé ce genre de travail, en jetant un coup-d'œil ſur

(1) *Matière médicale raiſonnée à l'uſage des élèves de l'école royale vétérinaire*, page 222.

(2) Tome II, page 131, édition de Lyon, 1562, in-folio.

l'article *Afrique*. L'*Amérique*, plus connue, plus habitée par les européens, pleine de colonies floriſſantes, a avec l'Europe des rapports qui ne permettent pas de regarder ſa conſidération comme peu importante, & je n'aurois pas été excuſable d'avoir donné beaucoup de ſoins à la première, & d'avoir traité celle-ci d'une manière ſuperficielle. (*M.* HALLÉ.)

AMERS. AMARA. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes dites non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Iere. *végétaux.*

Les *amers* doivent être conſidérés comme des ſubſtances ſoit végétales, ſoit animales, qui excitent ſur l'organe du goût l'impreſſion que cauſent l'abſinthe, la gentiane, la bile; car il n'eſt pas poſſible de donner autrement une idée des ſaveurs, qu'en les comparant à celles qui ſont généralement connues.

On fait peu d'uſage des *amers* comme aliment, parce qu'ils ont une ſorte d'âcreté & de chaleur qui répugne au goût, & qui pourroit porter trop de chaleur dans les organes; cependant les chicorées, & ſur-tout la chicorée ſauvage, qui tiennent à cette claſſe, ſont employées journellement & préſentent un bon aliment; mais elles n'ont pas le degré d'activité qu'on reconnoît aux autres ſubſtances de cet ordre qu'on emploie journellement en pharmacie. (*Voyez* AMERS.) (*Mat. méd.*) (*M.* MACQUART.)

AMERS. (*Mat. méd.*) La ſaveur amère eſt ſi répandue dans les ſubſtances naturelles, qu'en conſidérant cette ſaveur comme cauſe & baſe d'actions médicamenteuſes, on pourroit multiplier ſingulièrement la claſſe des médicamens pourvus de cette propriété. Mais l'amertume ſe trouvant liée avec d'autres propriétés qui en modifient & en font varier l'action, il eſt néceſſaire d'établir une diſtinction entre les *amers* purs, & pluſieurs autres claſſes d'*amers* mélangés de différentes ſaveurs ou qualités.

Ainſi, il faut conſidérer d'abord les *amers* aromatiques. Cette claſſe très-nombreuſe renferme toutes les plantes labiées; ils joignent aux propriétés générales des *amers*, celles des ſubſtances odorantes, fragrantes, ambroſiaques; il en ſera queſtion aux mots *arome*, *aromatiques*.

Il y a auſſi des *amers* âcres, piquans, ſtimulans, dans leſquels l'amertume eſt aſſociée à un principe pénétrant, très-odorant ſans être aromatique; telles ſont pluſieurs plantes crucifères. (Voyez ce mot & celui d'*antiſcorbutique*.)

Une troiſième claſſe d'*amers* comprend ceux qui portent avec eux une odeur vireuſe, enivrante, narcotique : telle eſt l'amertume de l'opium. Le principe aſſoupiſſant l'emporte ſouvent ſur la ſubſtance amère, & celle-ci n'a pas dans ces ſubſtances ſon action médicamenteuſe pure & iſolée.

Enfin une quatrième claſſe d'*amers* qui ſe rapprochent davantage des *amers* proprement dits, & ſans mélange, renferme les purgatifs & les émétiques *amers*, comme les ſels neutres cathartiques, les racines, les feuilles, les fleurs, les ſucs gommo-réſineux qui jouiſſent de ces propriétés.

Quoique ces différentes ſubſtances ſoient toutes plus ou moins amères, il eſt cependant très-important de ne pas les confondre enſemble, de les conſidérer à part, ſur-tout relativement à leurs propriétés médicamenteuſes. Les *amers* purs, *amara pura*, *ſincera*, *exquiſita*, dont il doit être ſeulement queſtion dans cet article, ſont à la vérité plus rares que ceux qui appartiennent à l'une des claſſes précédentes. Peut-être même n'y en a-t-il pas à la rigueur; peut-être ceux qui ſe rapportent le plus à ce genre ſont ils toujours mêlés, ou de quelque principe purgatif, ou de quelque ſubſtance odorante. Nous accorderons volontiers cette aſſertion, mais notre diſtinction n'en ſera pas moins réelle & utile; car il ſuffit, pour qu'elle ſoit admiſe, que les ſubſtances que nous regardons comme des *amers* purs ne ſoient pas aſſez mélangées d'autres ſaveurs ou d'autres odeurs, pour qu'elles jouiſſent des propriétés particulières appartenant aux principes de ces ſaveurs ou de ces odeurs différentes.

Les *amers* les plus purs & les plus analogues entre eux ne ſont point aſſez comparables dans leur nature intime, ou au moins ils ſont trop peu connus dans leur compoſition, pour qu'on puiſſe traiter de leur analyſe générale. Sans doute le principe de l'amertume, & ſur-tout d'une amertume égale, eſt identique dans toutes les ſubſtances qui ont ce caractère; mais on s'eſt encore trop peu occupé de l'analyſe végétale, conſidérée ſous ce point de vue, pour qu'il ſoit poſſible d'indiquer leur nature ou leur compoſition générale. Ainſi ce qu'a dit Cartheuſer ſur cet objet n'a pas, à beaucoup près l'exactitude qu'on recherche aujourd'hui, quoiqu'il ait eu l'intention de généraliſer ſes idées, & d'offrir un rapprochement chimique intéreſſant entre tous les *amers*.

Cet auteur obſerve d'abord que les *amers* proprement dits tiennent le milieu entre les auſtères & les aromatiques; qu'ils contiennent une ſubſtance fixe, reſino-gommeuſe, ou huileuſe, dont la fixité s'oppoſe à ce que leurs propriétés ſe trouvent dans les produits de leur diſtillation; que leurs principes actifs reſtant au fond des vaiſſeaux diſtillatoires, ſe conſervent de la même manière dans ces ſubſtances gardées. Lorſqu'il veut enſuite rechercher la nature intime de la ſubſtance amère fixe des végétaux en général, il trouve qu'elle eſt la même que celle des corps doux de ce règne, mais qu'elle ne paroît différer que dans la proportion & dans le mode d'union qu'il ſoupçonne

devoir être long-temps & peut-être toujours cachée aux chimiſtes.

Outre une ſubſtance gommeuſe, réſineuſe & huileuſe fixe, qu'il admet comme baſe de l'amertume végétale, il penſe que les *amers* de ce règne contiennent encore un ſel neutre de diverſe nature, muriate de ſoude, ſulfate de ſoude, nitre, &c. On conçoit qu'en effet, d'après des conſidérations auſſi vagues, il étoit bien difficile d'établir des données générales ſur la nature de l'amertume des végétaux. Peut-être la chimie moderne, qui poſsède des inſtrumens nouveaux ſi exacts, pourra-t-elle parvenir à cette découverte, lorſqu'elle portera ſes vues ſur cet objet important.

Comme les *amers* végétaux ont un principe identique de leur amertume, ils ont des propriétés identiques, & une action égale ſur l'économie animale; ils ne diffèrent entre eux que par le degré de leur énergie; ainſi, les amaricans, *amaricantia*, ou les *amers* légers, n'ont qu'une action foible, en comparaiſon des *amers* forts & puiſſans. Tous les *amers* fortifient l'eſtomac, facilitent la digeſtion, diſſolvent & entraînent le mucilage ou mucus trop abondant qui y ſejourne, corrigent la qualité acidule ou âcre de la ſaburre viſqueuſe qui engoue ſes parois, donnent de la fluidité & de l'énergie à la bile épaiſſe & inerte, tiennent, juſqu'à un certain point, lieu de cette humeur; ils ſtimulent les parois de l'eſtomac & des inteſtins, ils augmentent l'action de leurs fibres muſculaire, ils tuent les vers nichés dans ces canaux, & détachent les glaires viſqueux qui en ſont comme le nid ou le foyer. Cette première action ſur le canal alimentaire, eſt ſuivie de reſſerrement & de deſſechement dans les évacuations. Une partie des amers diſſoute dans les ſucs gaſtriques inteſtinal & dans le chyle, eſt portée dans le ſyſtême des vaiſſeaux abſorbans & ſanguins; là, cette ſubſtance active irrite doucement les parois de ces vaiſſeaux, augmente & multiplie leurs oſcillations, accélère le mouvement du ſang & des humeurs blanches, fait croître la chaleur animale, diviſe les humeurs. Ces effets ſont ſuivis de la diſparition des obſtructions & des engorgemens; les ſecrétions & les excrétions de la peau & des reins ſont augmentées, les humeurs ſe dépurent, l'altération putride s'arrête dans ſa marche, les ulcères ſe conſolident, les ſolides prennent plus de force & oppoſent plus de réſiſtance aux fluides. D'après ces effets, on doit ranger les *amers* végétaux parmi les toniques, les apéritifs chauds, les réſolutifs, les diurétiques, les diaphorétiques, les dépuratifs, les antiſeptiques, les ſtomachiques, les fébrifuges, les anthelmintiques & les vulnéraires.

Auſſi l'obſervation, d'accord avec le raiſonnement, a-t-elle appris que les *amers* ſont utiles dans toutes les maladies qui dépendent de la langueur des mouvemens, de la foibleſſe des organes, de l'atonie & de la flaccidité des ſolides, de l'épaiſſiſſement muqueux & froid, ainſi que de l'impureté ou de l'altération générale des humeurs. On les emploie avec ſuccès dans les vices de la digeſtion, la perte d'appétit, les vents, les douleurs & les autres affections produites par les vers, les fièvres intermittentes, l'ictère chronique, l'œdème & la leucophlegmatie, les obſtructions anciennes des viſcères, leur engouement muqueux, l'hydropiſie commençante, l'apoplexie ſéreuſe & ſes ſuites, l'aſthme humide, le vomiſſement, la diarrhée muqueuſe, les fleurs blanches, les anciennes gonorrhées, la néphrétique & la gravelle, la ſuppreſſion des règles, des lochies, & du flux hémorrhoïdal, les maladies catharrales, les affections rhumatiſmales, arthritiques, les vices ſcorbutique & ſcorbutique, le rachitis commençant, les ſuites des bleſſures, les ulcères internes & externes.

Mais s'ils rempliſſent tous ces avantages lorſqu'ils ſont bien indiqués, leur uſage peut être très dangereux lorſqu'ils ſont adminiſtrés mal à propos. Ce ne ſont point des remèdes indifférens; on doit les éviter dans les maladies inflammatoires, lorſque la chaleur eſt grande, la bile ardente, le ſang agité, raréfié, les affections accompagnées en général de ſéchereſſe, de criſpation, de reſſerrement, les maladies de ſpaſme & d'irritation.

On les emploie ſous la forme d'infuſions ou de décoctions, d'extraits à l'eau, de teintures ſpiritueuſes, ou de diſſolutions dans l'alcohol; leurs eaux diſtillées n'ont aucune vertu. A l'extérieur, on les preſcrit en forte décoction; on les fait entrer dans les onguens, les emplâtres, les épithèmes, &c.

Les principaux remèdes *amers* végétaux ſont:

Les racines de gentiane.
— de dictamne.
— de trèfle fibreux.
— de mungos.
— d'Ariſtoloche.
— de ſcrophulaire.
Les feuilles de ſcordium.
— d'abſinthe.
— de chardon bénit.
— de trèfle d'eau.
Les ſommités de centaurée.
— de fumeterre.
Le Simarouba.
Les Semences de chardon bénit.
— de chardon-marie.

(*M. Fourcroy*)

AMERS. (*Hygiène, & mat. méd. vétér.*) Les *amers* ſont du goût d'un grand nombre d'animaux domeſtiques, quelle que ſoit la nature des alimens dont ils ſe nourriſſent ordinairement, & quelques-uns paroiſſent même les rechercher avec avidité. On ſera moins étonné de ce goût parmi les herbivores, lorſqu'on réfléchira qu'une grande quantité de plantes fourrageuſes & alimentaires eſt douée d'une amertume aſſez forte, ſur-tout dans la claſſe des aromatiques. Les chèvres, les moutons dévorent l'abſinthe, l'hyſſope, la centaurée, la gentiane, les feuilles de noyer, les marrons d'Inde, l'olive, l'aunée, &c., toutes plantes exceſſivement amères; & *Pline* obſerve que l'abſynthe pontique engraiſſe le bétail. Nous avons vu des chevaux

manger la poudre de racine d'aunée, de patience, & lécher l'aloès avec plaiſir; des poules boire la bile des bœufs & des moutons; des chiens dévorer la chair qui en étoit imbue, &c. (*Voyez* ALUINE.)

Les *amers* ſont généralement fortifians & ſtomachiques. On les emploie avec avantage dans le dégoût dont les chevaux ſont affectés ſans cauſe apparente (*Voyez* DÉGOUT.), & lorſque la digeſtion ſe fait mal, ce qui eſt aiſé à reconnoître par la nature des excrémens. (*Voyez* INDIGESTION.) Ils ſont encore d'un bon uſage à la ſuite des longues maladies aiguës, après leſquelles la nature eſt foible, & quand l'on voit paroître des œdèmes & des engorgemens des extrémités, qui ne reconnoiſſent pas d'autre cauſe, comme il arrive toujours après les maladies inflammatoires de la poitrine; dans les maladies chroniques, en ſollicitant l'action des organes digeſtifs, ils s'oppoſent à l'accumulation des matières alimentaires & excrémenteuſes dans les vaſtes replis du colon, & ils préviennent ainſi la formation des *beſoards* ou des *concrétions herbacées* qui font périr les animaux à la longue, ou qui donnent lieu à des maladies dont la vraie cauſe eſt ſouvent méconnue, & le traitement contre-indiqué. (*Voyez* CONCRÉTIONS, INDIGESTION, SON, VERTIGO.)

On regarde auſſi les *amers* comme antivermineux, & c'eſt ſans doute en donnant du ton à l'eſtomac & aux inteſtins qu'ils s'oppoſent au développement des vers, ou qu'ils en facilitent quelquefois l'expulſion; car il paroît réſulter des expériences de M. *Chabert*, que les vers ſoumis à l'action des *amers* les plus forts ne ſont morts qu'au bout d'un temps ſuffiſant pour produire le même effet ſur des inſectes tranſportés hors de leurs demeures naturelles. *Voyez* MALADIES VERMINEUSES. (*M. HUZARD.*)

AMERTUME. C'eſt la ſenſation qu'éprouvent ceux qui, n'ayant pas d'appétit, ont des humeurs bilieuſes amaſſées dans les premières voies. La ſenſation d'amer eſt l'oppoſé de la ſenſation du doux. On ne ſait point encore quel eſt dans nos humeurs le principe amer. (*M. CAILLE.*)

AMERTUME DE LA BOUCHE. (*Médec. pratiq.*) Eſt un ſigne du dérangement de l'eſtomac, & le produit des mauvaiſes digeſtions. On obſerve preſque toujours que la langue eſt en même temps chargée d'un limon ou d'une croûte ſale, jaunâtre, plus ou moins épaiſſe. Ce goût amer & cette teinte jaune dénotent la ſurabondance de la bile & la ſaburre des premières voies. Les émétiques & les purgatifs, en enlevant cette ſaburre, remédient à ces déſordres. C'eſt dans cette vue & d'après cette indication qu'on les emploie dans le principe des fièvres putrides-bilieuſes, dans leſquelles la bile viciée & ſurabondante exerce ſon action ſur l'eſtomac, & excite les nauſées, le vomiſſement, l'*amertume* de la bouche, ſymptômes ordinaires au début de ces fièvres. Dans certaines conſtitutions, & dans quelques circonſtances, l'*amertume* de la bouche n'eſt pas toujours un ſigne de la ſaburre des premières voies, & de la ſurabondance de la bile; alors il ne faut pas inſiſter ſur les remèdes évacuans, émétiques ou purgatifs, qui ne feroient qu'augmenter le déſordre, mais chercher à reconnoître quel eſt le vice particulier de l'eſtomac qui y donne lieu, & le combattre par les toniques & les amers dans les cas de foibleſſe & de l'atonie de cet organe; par les boiſſons délayantes & relâchantes dans ceux de ſéchereſſe & de rigidité; quelquefois par les antiſpaſmodiques; en un mot, par les remèdes appropriés à la cauſe particulière du dérangement des digeſtions. (*M. DE LA PORTE.*)

AMETHYSTA. (*Mat. méd.*) L'expreſſion d'*amethyſta medicamenta* étoit employée par les auteurs anciens pour déſigner des remèdes propres à détruire les effets de l'ivreſſe, & ſur-tout les acides, le vinaigre, le ſuc de citron, celui d'orange, le verjus, l'oſeille. (*M. FOURCROY.*)

AMÉTHYSTE. (*Mat. méd.*) L'*améthyſte* eſt un vrai criſtal de roche violet. Il n'y a point d'*améthyſte* oriental, ou de pierre violette auſſi denſe, auſſi peſante que le rubis oriental, le ſaphir oriental, la topaſe orientale, & qui, comme ces pierres, ſoient formés de lames perpendiculaires à l'axe du criſtal. L'*améthyſte* en effet n'a que la dureté du criſtal de roche, elle a abſolument la même forme; elle ſe rencontre dans les mêmes lieux. Souvent un criſtal hexaïde eſt *améthyſte* par un bout, & criſtal de roche par l'autre. On trouve l'*améthyſte* en Eſpagne, en Bohême, en Allemagne, en Auvergne, &c.

Il eſt aiſé de concevoir que l'*améthyſte* ne doit pas avoir plus de vertus que le criſtal de roche; ſa dureté, ſon indiſſolubilité, ſa peſanteur, la rendent abſolument inerte dans l'économie animale. Réduite en poudre, elle ſeroit auſſi dangereuſe que le verre pilé, car ſes angles ſont plus durs & plus aigus que ceux du verre. On a cependant vanté les propriétés de l'*améthyſte*; on a dit que portée au doigt ou tenue dans la bouche, elle calme les effets de l'ivreſſe; au moins cette manière de l'adminiſtrer ne peut-elle être ſuivie d'aucun danger, & l'on doit même quelquefois condeſcendre au déſir des malades, comme pour toutes les amulettes. (Voyez ce mot.)

Quant aux propriétés fortifiante, cordiale, alexitère, qu'on lui avoit attribuées, elles ſont abſolument le fruit des préjugés & de la crédulité. L'*améthyſte* n'eſt pas plus propre à abſorber les aigres des premières voies, car elle ne contient rien de diſſoluble dans les acides. Toutes les tein-

tures prétendues de cette pierre, toutes les préparations auxquelles elle donnoit lieu, n'ont point les vertus qu'on leur avoit ſuppoſées. (*M. Fourcroy.*)

Améthyste *ou* Amatiste. (*Juriſ. de la pharmacie.*) *Amethyſtus*, pierre précieuſe, de couleur violette, tirant ſur le pourpre. On la nomme auſſi *Pierre d'évêque*: c'étoit la neuvième du pectoral du grand-prêtre des juifs, & le nom d'Iſſachar étoit gravé deſſus. Nos tarifs pour les entrées l'ont miſe parmi les drogueries depuis celui de 1554. Mais cette place ne lui a été donnée que par la ſuperſtition qui dominoit encore ſi fort les eſprits dans le 16e ſiècle. Elle n'a jamais pu ſervir en médecine que comme taliſman ou amulette, eſpèces de remèdes ſuperſtitieux que la raiſon & la juriſprudence modernes réprouvent. En effet, il eſt étonnant combien les anciens lui ont attribué de vertus ridicules, & plus étonnant encore qu'Ariſtote & Pline aient donné dans ces fables, tant les plus grands génies ont peine à ne point s'imprégner des erreurs & des préjugés de leur ſiècle, tant encore il faut ſe défier des aſſertions mêmes des plus grands génies! On lui a donné, par exemple, la force de déſenivrer; propriété chimérique, qui lui eſt venue ſans doute de ſa couleur, qui eſt à peu près celle du vin. De plus on l'a crue capable de chaſſer les penſées déſagréables, d'attirer l'eſtime & la confiance des princes, même de diſſiper la grêle & les orages, &c.

Il ſe trouve des *améthyſtes* dans toutes les parties du monde, on en trouve beaucoup en France, dans les montagnes d'Auvergne. Il y en a en Irlande, en Eſpagne, en Bohème, en Allemagne, &c.; mais les orientales ſont les plus eſtimées. On les contrefait avec du verre, auquel on donne la couleur convenable. Vers 1690, on en fit en France de ſi belles, qu'on pouvoit y être trompé; mais les taliſmans de celles-ci ſeront auſſi bons que ceux des plus parfaites.

Les droits anciens que payoient les *améthyſtes* à leur entrée des pays étrangers ou des provinces réputées étrangères, revenoient ſur le pied commun à 5 liv. 10 ſ. le cent peſant; mais ils ont été réduits à 5 liv. en faveur du commerce, par le tarif de 1664, & ce droit ne paroît pas avoir été changé depuis. (*M. Verdier.*)

AMEUBLEMENT D'HOPITAL. (*Adminiſ. des hôpit. civils.*) Les meubles ſont, avec les bâtimens, les malades & les ſerviteurs, les quatre objets qui conſtituent un hôpital. Ces meubles diffèrent ſuivant qu'ils appartiennent aux *départemens* ou aux *emplois*. (*Voyez* pour les premiers l'article Département d'hopital.) Ceux des *emplois* ayant un rapport plus immédiat avec les malades, nous les indiquerons ici, en comprenant dans le même article les meubles ainſi que les uſtenſiles des ſalles. (*Voyez d'ailleurs* Meubles, uſtensiles d'hopital.)

On trouve dans les mémoires de M. Tenon un état qu'il ſuffira de rapporter pour faire connoître convenablement ces objets. Il eſt rédigé d'après l'un des offices de l'Hôtel-Dieu de Paris, (la ſalle Saint-Nicolas (1)), de la manière ſuivante.

Uſtenſiles en fer. Une cremaillère; une paire de gros chenets; une pelle, une pincette, un gril; une grande fourchette; un couteau pour la diſtribution de la viande; ſix petits réchauds pour chauffer les boiſſons des malades; un grand fourneau à trois réchauds; douze réchauds à l'uſage des panſemens.

Uſtenſiles en cuivre à l'uſage de la cuiſine de cet office. Deux marmites pour faire la ſoupe des malades; deux chaudières deſtinées à chauffer de l'eau; deux chaudrons, l'un pour la bouillie, l'autre pour cuire les pruneaux aux collations; un pot ſervant à puiſer l'eau chaude dans les chaudières; quatre baſſins pour la ſoupe particulière de quelques malades; deux friquets deſtinés à la tremper; deux cuillers à pot; une grande jatte pour apporter le bouillon de la cuiſine générale.

Uſtenſiles en cuivre à l'uſage des malades. Quatre bures, eſpèce de coquemard ſans couvercle, dont deux pour faire chauffer les décoctions émollientes, les deux autres pour tenir chaud le bouillon des malades; un grand coquemart pour chauffer la tiſane; une petite poche pour la puiſer; vingt-quatre baſſins pour expectorer; ſix baſſins pour les ſaignées du bras; quatre ſceaux pour les ſaignées du pied; cinquante baſſins pour les chaiſes percées; cinquante autres baſſins moins profonds pour gliſſer ſous les malades qui ont des fractures ou de grandes plaies; un grand baſſin pour vider ceux des chaiſes percées; un ſceau pour laver tous ces baſſins; ſix baſſinoires; deux baſſines pour les cataplaſmes; huit plaques pour les faire chauffer; une grande chaudière pour échanger le linge; quatre lampes pour éclairer la ſalle; une autre pour les commodités.

Uſtenſiles en étain. Trois cents écuelles; vingt-quatre gobelets pour donner le vin & la tiſane aux enfans; un poiſſon pour les meſurer; ſix boules pour chauffer les pieds des malades; deux ſeringues à lavement; un pot avec ſa cuvette pour laver les mains du chirurgien-major; une aiguière & un plat pour les ſacremens.

Uſtenſiles en bois. Un buffet & une armoire dans la chambrette de la religieuſe, pour ſerrer le pain; quatre armoires au linge dans la même chambrette; un grand panier d'oſier fermant à clef, il ſert à apporter le pain de la bou-

(1) Elle contient 35 grands lits pour 140 malades, 26 petits lits pour 26 malades, total, 166 malades. Elle eſt deſtinée aux femmes qui ont des maladies chirurgicales.

langerie; un grand chariot pour la diſtribution du pain; un broc au vin; un ſceau pour le diſtribuer; un grand chariot à deux caſes pour la diſtribution de la viande & des collations; douze ſceaux; douze chandeliers avec plaques de fer; deux crochets à monter le bois; des chaiſes de garde-robe; des bois de lits.

Uſtenſiles en grès. Des taſſes & petits pots à l'uſage des malades.

Linge. Trois cents grands draps; cinq cents petits; ſept cents chemiſes; ſix cents cornettes; quatre cents mouchoirs; cinquante couvre-chefs pour les plaies de la tête; cent bandages de corps; cinquante draps à fanons pour les fractures.

L'office Saint-Nicolas, d'où cet état de meubles eſt tiré, n'étant ni un des plus grands, ni un des plus petits des 20 emplois qu'on remarque à l'Hôtel-Dieu, on voit quel doit être l'*ameublement* général. Il ſeroit poſſible, ajoute M. Tenon, d'en ſupprimer beaucoup, en retranchant les offices, & en faiſant préparer tous les alimens à la cuiſine générale

Mais il eſt encore une eſpèce de meuble ou *ameublement* très-important, que nous devons indiquer; c'eſt celle qui concerne les lits & les vêtemens des malades.

Quant à ce qui concerne les lits, ſi, comme on le propoſe à cet article (*Voyez* LITS DES HOPITAUX.), on renonce à l'uſage de les conſtruire en bois, ainſi que les ciels, les baſes, les traverſes, on les formera d'un fonds en forte toile, bordé à ſa circonférence d'un ruban ou d'un cordon pour en renforcer les bords, & percé de trous ou œillets deſtinés à le lacer au cadre du chalit qui doit être de fer. Si l'on renonce auſſi aux paillaſſes épaiſſes & peſantes, on donnera deux matelas de laine par lit, & dans certains cas des matelas de crin. On accordera de plus par lit deux couvertures de laine blanche avec une conſerve verte encore de laine, un traverſin également de laine ou de crin; ſix paires de draps par chaque lit, une double garniture de rideaux, le nombre convenable d'étiquettes, ſoit dormantes, ſoit volantes pour les lits; des planchettes pour ranger les pots à la tiſane, & des fauteuils de garde-robe communs à deux lits, placés de manière qu'il y ait une planchette & un fauteuil alternativement dans chaque ruelle.

Relativement aux vêtemens, on accorde à chaque malade une chemiſe, un bonnet de nuit avec ſa coiffe; quand il eſt en état de marcher, une robe de chambre & des ſandales, une camiſole, une culotte & des bas.

On trouve de plus dans les ſalles des poëles pour les réchauffer, quand il n'y a pas de cheminées; des tables dormantes pour la diſtribution des alimens, des médicamens, du linge, ou des chariots roulans, lorſque l'eſpace ne permet pas d'en placer.

Nous ne parlons point ici des baignoires, des armoires aux onguens, aux compreſſes, &c. On les trouvera indiquées à l'article des différens emplois auxquels ils appartiennent. (*Voyez pour les hôpit. militaires*, FOURNITURES D'HOPITAL.) (*M.* THOURET.)

AMIANTE. (*Mat. méd.*) L'*amiante* eſt une pierre formée de filets déliés, plus ou moins alongés, collés les uns aux autres, & plus ou moins faciles à ſéparer. La dureté de ces filets ou l'eſpèce de flexibilité dont ils jouiſſent, conſtituent deux états de l'*amiante*, dont le premier fournit l'*amiante non mûre*, & le ſecond l'*amiante mûre*. Comme on peut détacher les filets de cette dernière, on a depuis long-temps trouvé l'art de les filer & d'en faire des tiſſus. On penſoit autrefois que toute *amiante* commençoit par être dure & inflexible, & qu'altérée peu à peu par l'action du ſoleil, de l'air & des eaux, elle éprouvoit ainſi une ſorte de maturité qui la rendoit propre à être travaillée & filée. Les anciens en faiſoient des toiles incombuſtibles, & qu'on blanchiſſoit en les faiſant rougir au feu. Ces toiles ſervoient ſur-tout à brûler les corps des rois, & à recueillir leurs cendres.

L'*amiante* eſt un compoſé naturel de ſilice, d'alumine, de chaux, de magnéſie, & d'un peu d'oxide de fer; on trouve cette pierre dans les montagnes & ſouvent dans le criſtal de roche même. A un feu ordinaire, elle n'éprouve nulle altération. Par une chaleur très-forte elle ſe fond en un verre opaque. Elle n'eſt en aucune manière diſſoluble dans l'eau, &c.

Comme il n'y a pas de ſubſtance, quelque inerte & quelque inſoluble qu'elle ſoit, qu'on n'ait rangée parmi les médicamens, & à laquelle on n'ait ſouvent attribué des propriétés d'autant plus merveilleuſes qu'elle eſt moins propre à exercer d'action ſur l'économie animale, on a décoré l'*amiante* même du titre d'alexitère, & on l'a crue propre à réſiſter aux effets des poiſons. Quelques auteurs l'ont propoſée comme une eſpèce de ſpécifique dans la gale, dans les taches de rouſſeur, & pluſieurs autres maladies cutanées. On l'a fait entrer dans les ſubſtances compoſées, deſtinées à enlever les poils. On pourroit bien lui attribuer cette dernière vertu en raiſon de ſa dureté & de la rudeſſe de ſes filets. Quant aux premières propriétés, la phyſique, qui doit éclairer la médecine, apprend que cette pierre n'a abſolument aucune vertu. (*M.* FOURCROY.)

AMICULUM. (*Gymnaſe. Hygiène.*) Étoit une eſpèce de vêtement dont ſe ſervoient les jeunes gens lorſqu'ils étoient nus au gymnaſe ou dans d'autres endroits deſtinés à toutes ſortes d'exercices, pour couvrir les parties naturelles. (*M.* MACQUART.)

AMIDON. (*Mat. méd.*) L'*amidon* ou matière amylacée

amylacée, *amylum*, eſt une ſubſtance blanche, pulvérulente ou friable, douce au toucher, ſans ſaveur & ſans odeur, qui provient des farines groſſières ou des blés gâtés que prépare l'amidonier. L'art de celui-ci conſiſte à ſéparer, par la fermentation & le lavage, les principes du blé ou de la farine, différens de l'*amidon*; ſavoir, la matière glutineuſe & la ſubſtance extractive: lorſque ces principes ſont diviſés par la fermentation & diſſous par l'eau, la poudre féculente ou la fécule pure, qui conſtitue l'*amidon*, ſe dépoſe au fond des tonneaux; on le lave à pluſieurs repriſes, on le fait ſécher à l'air & ſous des hangars ouverts, & il eſt diſtribué dans le commerce. (*Voyez* l'article AMIDONIER, dans le dictionnaire des arts & métiers.)

Il y a deux eſpèces d'*amidon* dans le commerce: l'un eſt l'*amidon* groſſier ou impur, préparé avec des farines avariées, des blés gâtés; il n'eſt employé que dans les arts pour faire des colles. L'autre eſt l'*amidon* fin, l'*amidon* pur, qui ſert à faire la poudre à poudrer, les dragées; c'eſt ce dernier qui doit ſeul être employé en médecine, & dont nous examinerons ici les propriétés.

L'*amidon* eſt une ſubſtance muqueuſe sèche; il fait la baſe de la farine; les graines des graminées en contiennent beaucoup; mais il ſe trouve encore dans les ſemences légumineuſes, dans les racines tubéreuſes, comme la pomme de terre, &c. C'eſt un principe très-répandu dans les végétaux, & qui conſtitue le *ſtamen* de beaucoup de leurs organes. L'*amidon* chauffé s'altère très-promptement; l'équilibre qui tient ſes principes réunis eſt bientôt détruit, & ils ſe forme de nouveaux produits. (*Voyez le mot* ANALYSE.) Il ſe colore, fume, ſe ramollit & ſe fond, exhale une odeur d'abord agréable, enſuite picotante & âcre; il s'enflamme & laiſſe un charbon très-volumineux. Diſtillé à feu nu dans une cornue, l'*amidon* donne de l'eau, de l'acide pyro-muqueux, une huile qui s'épaiſſit à la fin de l'opération, du gaz acide carbonique, & du gaz hydrogène carboné. Il reſte dans la cornue un charbon très-léger, très-volumineux, & qui brûle facilement; on en tire après ſon incinération un peu de carbonate de potaſſe.

L'*amidon* n'eſt pas diſſoluble dans l'eau froide; mais lorſque l'eau eſt bouillante, il forme avec ce fluide une matière épaiſſe, de la colle ou empois. Lorſque cette combinaiſon eſt une fois opérée, on ne peut plus faire paſſer l'*amidon* à l'état ſec & pulvérulent qu'il avoit avant. La colle expoſée à l'air humide ſe couvre de moiſiſſure, perd ſa conſiſtance, fermente, & paſſe à l'aigre; on ne ſait qu'elle eſpèce d'acide ſe forme dans ce cas.

L'acide nitrique eſt décompoſé par l'*amidon*, & le convertit en acide oxalique, comme le ſucre, les gommes, &c.

On voit par l'expoſé de ces propriétés que l'*amidon* a beaucoup d'analogie avec les mucilages fades, & qu'il ne diffère des gommes que par ſa ſéchereſſe, ſa pulvérulence, & ſon indiſſolubilité dans l'eau froide. Les chimiſtes ne diſent plus aujourd'hui, comme ils diſoient autrefois, que l'*amidon* contient de l'huile & du ſel volatil, parce qu'on en obtient par le feu; mais ils ſavent que l'action de la chaleur produit ces nouveaux corps, ainſi que les gaz qui s'en dégagent, en changeant l'équilibre des principes qui forment l'*amidon*; qu'elle réduit cette combinaiſon naturelle, ternaire ou quaternaire, en combinaiſons binaires, & que cette ſubſtance végétale, formée, comme toutes les autres, par l'hydrogène, le carbone, l'oxigène, & peut-être même un peu d'azote, ne diffère des autres matières végétales, & n'a un caractere particulier que par la proportion diverſe de ces premiers principes, proportion qui n'a point encore été déterminée avec exactitude.

L'analogie remarquable de l'*amidon* avec les autres mucilages végétaux, indique que la principale propriété de cette matière eſt de nourrir l'homme & les animaux. On ſait depuis long-temps que c'eſt l'*amidon* qui fait la vraie matière nutritive de la farine, du pain, & de la plupart des ſubſtances alimentaires des différens peuples; telles ſont la fécule de manihot, la fécule de palmier, qui forme le ſagou, les racines de pomme de terre, d'orchis, le riz, le maïs, &c., dans leſquelles la matière amylacée toujours identique eſt très-abondante. A cette qualité les médecins ajoutent que l'*amidon* eſt adouciſſant, béchique, tempérant, rafraîchiſſant, calmant, relâchant, émollient. Il eſt rare cependant qu'on l'emploie comme médicament, au moins en boiſſon; il ſert quelquefois d'excipient à certains remèdes; on deſſèche la ſurface des pâtes & des paſtilles avec l'*amidon*. Sa décoction eſt ſur-tout très-avantageuſe en lavement, dans les douleurs d'entrailles, l'inflammation des inteſtins, les diarrhées, la dyſſenterie; il eſt dangereux d'ajouter l'eau-de-vie à ces lavemens, comme on le preſcrivoit autrefois. Les décoctions de ſon que l'on emploie auſſi en lavement, ne doivent leurs propriétés qu'à la portion d'*amidon* que l'eau lui enlève. (*M.* FOURCROY.)

AMIDONIERS. (Maladies des) (*Méd. prat.*) On connoît aſſez généralement dans les grandes villes l'odeur fétide, aigre & nauſéeuſe, qui ſe dégage des ateliers des *amidoniers*. Il y a beaucoup de ces ateliers dans les faubourgs de Paris, & ſur-tout dans le faubourg Saint-Marcel & le faubourg Saint-Antoine. La fermentation qui s'excite dans la farine délayée par une eau déjà aigrie, y développe un acide piquant & volatil, qui s'exhale facilement en vapeurs, & qui affecte très-déſagréablement l'odorat. Quand on entre dans les ateliers où l'on fabrique l'amidon, on eſt frappé

par cette odeur, & les perſonnes délicates ne peuvent pas y demeurer long-temps. C'eſt ſur-tout ſur l'eſtomac que cette vapeur paroît agir avec le plus d'énergie; on eſt bientôt pris de naufées, & même de vomiſſement. Ramazzini n'a indiqué comme maladies des *amidoniers* que les douleurs de tête, les difficultés de reſpirer, & la toux. Il leur conſeilloit de travailler dans des lieux bien aérés, de quitter de temps en temps les ateliers, de faire uſage d'huile d'amandes douces, des émulſions de ſemences de melon, de tiſane d'orge, de bon vin, d'ammoniaque, des eaux odorantes & thériacales. Mais il n'avoit pas fixé ſon attention ſur les maladies de l'eſtomac auxquelles ces ouvriers ſont ſujets, & qui contr'indiquent une partie des médicamens qu'il leur a conſeillés. Les huileux ſont nuiſibles à ces ouvriers. C'eſt ſpécialement dans les abſorbans, les toniques, les ſels neutres, les ſpiritueux, dont il a recommandé en partie l'uſage, qu'il faut chercher les moyens de les ſoulager.

La continuité de l'action de cette vapeur acide & fétide, n'a pas ſeulement ſon effet ſur l'eſtomac des *amidoniers*; les poumons & la trachée-artère en ſouffrent également, & j'ai vu pluſieurs de ces ouvriers attaqués de phthiſie. Les toniques & les abſorbans ajoutés aux moyens qu'on a coutume d'employer dans la curation de cette maladie, rempliſſent l'objet qu'on doit ſe propoſer dans le traitement de la phthiſie des *amidoniers*.

Nous ajouterons ici quelques moyens préſervatifs & curatifs, propoſés dans le dictionnaire de ſanté, pour les maladies des *amidoniers*.

Afin d'éviter la vapeur acide qui s'élève de leurs travaux, ces ouvriers peuvent, 1°. entretenir des courans d'air rapides qui la diſſipent, en pratiquant des fenêtres oppoſées; 2°. ſe mettre au cou une eſpèce d'entonnoir de papier, dont le côté le plus large ſoit tourné vers la tête, afin de briſer la direction de la vapeur qui vient frapper leur viſage. Mais ce moyen me paroît inſuffiſant pour une vapeur auſſi ſubtile, & il vaut beaucoup mieux, pour éviter le plus qu'il eſt poſſible, travailler dans des endroits vaſtes & bien aérés.

Si, malgré ces ſoins, ils ſont menacés d'une ſuffocation prochaine, les auteurs du dictionnaire de ſanté recommandent, avec Hecquet, de les frotter d'eau de luce, d'eau thériacale, de leur faire avaler des cuillerées d'huile d'amandes douces, pour calmer la toux quinteuſe qui les tient alors. Ils preſcrivent auſſi le lok ſuivant: prenez douze amandes douces pilées, battez-les dans un mortier, en y ajoutant par degrés, d'eau commune, quatre onces; de gomme arabique, un ſcrupule; de magnéſie, un gros; ajoutez enſuite, de ſirop de guimauve, de diacode, de chacun une demi-once: on le donnera par cuillerée. Si le mal eſt moins grave, un verre de vin, un gros & demi de thériaque tous les ſoirs ſuffiront; s'il eſt très-violent, une ſaignée diminuera la force de la toux. Après ces remèdes, on leur adminiſtrera les anti-ſcorbutiques, & on terminera la cure par les pilules ſuivantes: prenez de ſavon d'alicante, deux gros; d'yeux d'écreviſſe, un ſcrupule; de ſafran de mars apéritif, un demi gros; ſuffiſante quantité de ſirop d'abſinthe; on fera des pilules du poids de ſix grains, le malade en prendra douze par jour en trois fois. (*M.* FOURCROY.)

AMIENS & AMIÉNOIS. (*Juriſ. de la Méd.*) *Amiens*, ville épiſcopale, avec bailliage, préſidial & généralité, &c. Elle ſe nommoit autrefois *Samarobriva* ou *Samaroriga*, à cauſe de ſa ſituation ſur la rivière de Somme, appelée autrefois *Samara*, c'eſt-à-dire, ſuivant l'ancien langage celtique, pont de la *Lamare*; car non ſeulement bien des villes ont reçu leurs noms de leurs ponts, mais encore les anciens ponts ont été ſouvent le germe des villes où ils aboutiſſoient. On la nomme *Ambianum*, nom ancien du peuple qui habite le petit pays nommé l'*Amiénois*, *Ambianenſis ager*, la vraie Picardie, la franche Picardie.

Cette ville eſt fort célèbre dans les commentaires de Jules Céſar & dans pluſieurs monumens de l'antiquité, comme la capitale des *Ambiani*, peuples appartenans à la ſeconde Belgique, qui s'étendoient juſqu'à l'océan.

Le pays des *Amiénois* eſt un des premiers des Gaules qui ait reçu les lumières du chriſtianiſme. St. Firmin y apporta la foi ſur la fin du IIIe. ſiècle, & il eſt regardé comme le premier évêque d'*Amiens* & le fondateur de ſon évêché; mais on n'a rien de certain ſur ſa vie. Des évêques ſes ſucceſſeurs, il y en a ſix qui ont été reconnus pour ſaints, & qui ſans doute ont concouru, par leurs lumières & leurs ſoins, à l'adminiſtration des ſecours de la médecine en ce pays, dans les temps d'ignorance & de barbarie. Le diocèſe eſt un des ſuffragans de la métropole de Rheims.

Amiens poſſède un collège où l'on enſeigne les humanités, la philoſophie, & la théologie, & ce collège eſt devenu en quelque ſorte un ſéminaire pour ceux de Paris, par les habiles profeſſeurs qui y enſeignent maintenant. Il y a en outre cinq autres collèges dans ce diocèſe.

Il y a dans cette ville un hôpital général, gouverné par 16 adminiſtrateurs, & un hôtel-dieu ſous l'inſpection immédiate de l'évêque, & ſervi par 35 religieuſes de l'ordre de St. Auguſtin. Il y a en outre dans le diocèſe d'*Amiens* un hôpital général & neuf hôtels-dieu.

Cette ville a fourni à la république des lettres un grand nombre d'hommes illuſtres dans les humanités, les ſciences, & la médecine, en particulier le célèbre anatomiſte Jacques Sylvius, profeſſeur royal de médecine à Paris, & mort en cette ville en 1555, âgé de 73 ans; Jean Riolan ſon confrère, mort en 1605, le 18 octobre; Jean Riolan, fils de celui-ci, mort fort âgé en 1650, en laiſſant

des ouvrages d'anatomie qui ont eu de la réputation, &c.

Ces prérogatives générales d'*Amiens* lui en ont aſſuré de particulières dans la légiſlation médicinale. Suffragante de Reims & voiſine de Paris, elle n'a pu avoir d'univerſité, mais elle a reçu un collège de médecine patenté. Les médecins de cette ville s'étant réunis pour veiller à la juſte adminiſtration des ſecours de leur art & à l'honneur de leur profeſſion, d'après le droit général qui permet aux perſonnes honnêtes & inſtruites de ſe réunir pour le bien commun, ils rédigèrent entre eux des ſtatuts latins en 32 articles, & ils en obtinrent la confirmation par lettres patentes de mai 1656, qui furent enregiſtrées au parlement de Paris, ſur la réquiſition de ces *docteurs collégiés*, le 29 du même mois. Mettons ici les articles qui concernent le gouvernement de leur collège.

L'article premier porte, que pour l'élection du doyen, on n'aura égard ni à l'âge, ni aux ſuffrages, mais ſeulement à la priorité de réception; qu'il aura le droit de convoquer les aſſemblées, d'y préſider, de propoſer, de recueillir les voix, & de décider ſur la pluralité des ſuffrages, & que l'on dépoſera chez lui le regiſtre & les archives du collège.

L'article ſecond règle qu'on élira tous les ans un doyen de charge, qui gérera ſans fraude les affaires du collège, mais qui n'entreprendra rien d'important ſans un décret du collège.

ART. VI. « Le collège s'aſſemblera quatre fois l'an, ſavoir, les lundis qui ſuivent immédiatement les premiers jours de janvier, avril, juillet & octobre. Là on ne négligera aucun des moyens propres à augmenter la gloire de la profeſſion, &c. »

Suivant l'article IX, les collégiés convoqués doivent ſe trouver préciſément à l'heure marquée pour l'aſſemblée & en habit décent, comme il convient à des gens de lettres; chacun dira ſon ſentiment avec la permiſſion du doyen, & les autres écouteront tranquillement, ſinon le doyen leur doit impoſer ſilence.

ART. X. « Pour la validité de toutes délibérations, il faut néceſſairement la préſence du doyen ou du ſous-doyen, & des deux tiers des agrégés. La pluralité des voix l'emportera, & ce qui ſera conclu ſera ſigné de tous ſur le champ, & enſuite porté ſur le regiſtre du collège, & ſigné du doyen, du ſous-doyen & du procureur. Le regiſtre reſtera toujours au doyen.

ART. XI. « On tiendra ſecret ce qui ſera dit, propoſé, & arrêté dans les aſſemblées, ſur peine d'un écu d'amende pour la première fois, payable ſur le champ, & d'excluſion des aſſemblées en cas de récidive ».

L'article XII porte, que pour exclure un membre il faut que les deux tiers des agrégés y conſentent, & que tout le collège y ſoit appelé ».

ART. XV. « Le collège vengera les affronts faits à la profeſſion; & ſi ceux qui les commettront ne ſe rétractent pas en pleine aſſemblée, après les remontrances qu'on leur aura faites, d'abord en particulier, & puis en public, ils ſeront exclus du collège.

ART. XVI. « On proportionnera la peine à la faute, & l'on ne lancera pas l'anathême pour cauſes légères, mais ſeulement en des cas graves, comme pour blaſphêmes, imprécations, injures atroces dites ou faites à l'un des collégiés, ou pour quelque grande faute commiſe contre l'honneur de tout l'ordre, & cela ne ſera exécuté qu'après pluſieurs remontrances ».

ART. XVII. « Le médecin qui aura été exclu du collège, ne pourra être réintégré qu'en faiſant ſoumiſſion, & en payant la ſomme de vingt livres. Il rembourſera en outre tous les frais que l'on aura faits à ſon occaſion, & il n'aura rang dans le collège que du jour de ſa réhabilitation, à moins qu'il n'en ſoit autrement jugé par l'aſſemblée ».

Les autres articles de ces ſtatuts ſeront rapportés ſur les matières auxquelles ils conviennent.

Les chirurgiens d'*Amiens* ſont établis en communauté de temps immémorial. Ils ont été ſoumis ſucceſſivement a la juridiction du premier barbier du roi, du premier chirurgien, des chirurgiens jurés-royaux, & enfin du premier chirurgien; ils ſont régis par les ſtatuts généraux de 1730.

L'*Amiénois* eſt un pays très-fertile, & le plus fertile de la Picardie. Ses productions ont donné lieu à bien des manufactures dans la ville d'*Amiens* & dans ſes environs. Il y a entre autres des fabriques de différens ſavons, & ſes productions naturelles & artificielles y ont établi un grand commerce. Ce pays fait partie, à raiſon de cet objet, de la Picardie, l'une des provinces des cinq groſſes fermes, où par conſéquent les drogueries & épiceries payent des droits d'entrée & de ſortie. (Voyez ces mots.)

Le grand commerce d'*Amiens* a donné lieu à ſes maire & échevins, qui y exercent la police, de le régler, ainſi que les marchands & artiſtes qui ſe le partagent. Leurs plus anciens réglemens établiſſent en un ſeul corps les merciers, ciriers, graiſſiers, épiciers, droguiſtes & apothicaires de cette ville, & ces réglemens ſe trouvent parmi les chartres de l'hôtel-de-ville.

Les fonctions diſparates de ces marchands donnèrent lieu à des conteſtations qui devinrent d'autant plus vives & plus fréquentes, que les objets de leur commerce ſe multiplièrent : ſur ces conteſtations, ſurvint une ſentence de réglement rendue entre les parties par *MM. le premier & échevins* de ladite ville, le 13 avril 1623.

Cette ſentence ne poſa pas les bornes de ces métiers & commerces avec aſſez de préciſion pour terminer les différens. Il s'éleva des procès pour raiſon des entrepriſes qui ſe faiſoient journellement ſur le négoce des marchandiſes appartenantes à

chacune desdites communautés, & de la confrérie de St. Jacques, établie en la chapelle de Notre-Dame d'*Amiens*. Pour mettre fin à ces procès, éviter les frais, dommages & intérêts qui en étoient la suite, & remettre le bon ordre dans leur commerce, les parties transigèrent entre elles, sous le bon plaisir de la cour du parlement, de M. le bailli d'*Amiens*, & de M. le lieutenant civil de ladite ville, le 13 mai 1644, pardevant les notaires royaux de cette ville.

Cette transaction fut passée entre les marchands merciers secs-grossiers-joailliers de la ville d'*Amiens*, d'une part, & les marchands merciers, ciriers, graissiers, épiciers, droguistes & apothicaires de l'autre. Les premiers y furent représentés par leurs deux *égards* en charge, & vingt-cinq autres membres de leur corps. Les autres par leurs deux *égards*, leur doyen, & quarante autres membres. Le grand nombre de marchands démontre combien le commerce fleurissoit déjà dans cette ville. On y nomme *égards* les chefs des communautés, nommés ailleurs *syndics*, *jurés*, ou *gardes*.

Il fut d'abord stipulé dans cette transaction, « que » lesd. merciers secs seront & demeureront pour » l'avenir séparés des corps & communautés desd. » merciers, ciriers, graissiers, épiciers, droguistes & » apothicaires, ensemble de la confrérie susd. de » St. Jacques; laquelle confrérie, chapelle, & tous » les ornemens d'icelle, & tout ce qui en dépend, » appartiendra auxd. merciers, ciriers, graissiers, » épiciers, droguistes, apothicaires ».

Après cette séparation, les parties réglèrent les objets de leur commerce propre & général. Les merciers secs eurent dans leur négoce la vente des draperies ou étoffes de toute espèce, à l'exclusion des autres merciers, des graissiers, ciriers, épiciers, droguistes & apothicaires. Ceux-ci eurent pour leurs objets de commerce, à l'exclusion des premiers, la vente des huiles, graines, épices & drogues, conformément à la sentence du 13 avril 1623: mais en expliquant ce réglement, il fut dit que toutes les parties des deux corps pourroient vendre & débiter communément & conjointement toutes sortes de mercerie & de petite librairie en détail, comme ils avoient coutume de faire; & & en cas d'entreprise sur *le métier de chacun desdits merciers*, il est dit que les délinquans seront condamnés en la somme de 60 sous parisis d'amende pour la première fois, 10 liv. pour la seconde, & de confiscation pour la troisième.

Pour l'exécution de cette séparation des deux corps, la transaction ajoute, que « par ainsi les » deux *égardises* feront leur devoir séparément; » & sera nommé & élu par chacun an, le jour & » veille de l'ascension, autant d'*égards* qu'ils avi- » seront bon être, sans qu'ils puissent entrepren- » dre ci-après aucune visite que celle de leur mé- » tier, & sur leur corps séparé & communauté. » Néanmoins a été accordé que l'*égardise* & visite » des marchandises qui seront apportées en cette » ville par les forains, en appartiendra auxdits » *égards* merciers secs, sans que les *égards* mer- » ciers, graissiers, épiciers, droguistes, ciriers & » apothicaires, puissent y prétendre aucun droit » de visite, pour lesdits forains seulement ».

Deux autres articles portent, que chacun des deux corps paiera ses taxes séparément, sans y comprendre les sujets de l'autre corps, *comme choses du tout distinctes & séparées*. Comme aussi, que le procès concernant les commerces & métiers desdits corps, *seront poursuivis & achevés par ceux qui en sont intéressés suivant ladite séparation accordée*.

En acceptant ces dispositions, les parties ont promis « faire homologuer les présentes pardevant nosd. » seigneurs de la cour de parlement, M. le lieute- » nant civil, premier & échevins d'*Amiens*, & tous » autres juges qu'il appartiendra ».

En conséquence de cette transaction, il fut donné le 16 juin de la même année, des brefs & statuts particuliers aux *marchands de soie* & mercerie sèche d'*Amiens*, sur leur requête, par sentence de la ville, qui ordonna que *lesdits articles seront registrés au registre, aux brefs & statuts des métiers de ladite ville*; & ces statuts ont été confirmés par lettres patentes d'août 1647, registrées au parlement de Paris le 7 septembre 1657. Ces mêmes statuts, transaction, sentence d'approbation, lettres patentes & arrêts de la cour, ont été ensuite registrés, le 12 novembre 1657, aux registres, chartres du bailliage d'*Amiens*: & le 29 décembre suivant aux chartres de l'hôtel commun de ladite ville, *pour y avoir recours quand besoin sera*; & copies authentiques en ont été délivrées plusieurs fois aux parties par le greffier en chef de l'hôtel-de-ville: & depuis ce temps les merciers secs de cette ville ont reçu pour leur corps séparé, des réglemens particuliers qui ne concernent point les autres commerces & professions qui sont de notre objet.

Cette exposition succincte est faite sur la vue des pièces mêmes; elle démontre combien il est nécessaire de travailler sur des copies authentiques. Nous avons vu citer quelque part, je crois que c'est dans le *Dictionnaire des arrêts*, ces mêmes titres, pour prouver l'union des merciers avec les apothicaires, droguistes, &c. Cette erreur est née sans doute de la confusion des différens corps de mercerie qui existent à *Amiens*.

Après la désunion des merciers secs & des autres merciers, les apothicaires se sont désunis de ceux-ci. Ils se sont fait des statuts particuliers, qui ont été confirmés par lettres patentes du 15 mai 1654.

Les merciers, graissiers, ciriers, épiciers, & droguistes de la même ville, ont, de leur côté, recueilli & augmenté leurs statuts, qui concernent leurs états & négoces, en soixante-cinq articles, *pour servir d'augmentation à leurs brefs & statuts*; ces articles ont été approuvés par MM. les officiers de la ville, & enregistrés dans leurs char-

tres le 9 ſeptembre 1661. Ils ont été enſuite regiſtrés au parlement de Paris le 9 janvier 1662, & au bailliage d'*Amiens* le 21 mars 1676.

La nouvelle légiſlation qui ſe prépare, apportera ſans doute des modifications, augmentations, ou retranchemens à ces réglemens. Nous pourrons les indiquer aux mots DÉPARTEMENS, DISTRICTS, JUSTICES, &c. (*M. VERDIER.*)

AMIENS. (*Eaux minérales.*) On trouve à *Amiens*, capitale de la Picardie, ſur la Somme, des eaux minérales ferrugineuſes froides, qui dépoſent une couleur d'ocre très-jaune. La ſource eſt près de la ville, dans les rigoles d'une pépinière, & elle a été annoncée dans le ſupplément du dictionnaire min. & hydro. de la France, tom. 2, p. 50. Elles ſont à examiner. (*M. MACQUART.*)

AMINCIR. (*Art vétérinaire, maréchallerie.*) *Voyez* AMORCER. (*M. HUZARD.*)

AMINÉE. (*Mat. méd.*) Le vin d'*aminée* étoit ou celui de Falerne, ou le produit d'une eſpèce particulière de raiſin qu'on avoit tranſplantée en Italie. *Galien* parle du vin d'*aminée* qui ſe faiſoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile, & dans la Toſcane. Selon *Columelle*, le vin *aminée* étoit le plus ancien & le premier dont les romains euſſent fait uſage, & le produit des vignes tranſplantées du pays des aminéens dans la Theſſalie.

Ce vin étoit auſtère, rude, & acide lorſqu'il étoit nouveau : mais il s'amolliſſoit en vieilliſſant, & acquéroit une force & une vigueur qui étoient beaucoup augmentées par la quantité d'eſprit qu'il contenoit ; ce qui le rendoit propre à fortifier l'eſtomac. (*Anc. Encyclop.*) (*M. FOURCROY.*)

AMIRAL & AMIRAUTÉ. (*Jur. de la méd. & de la pharmacie.*) Les rapports que notre légiſlation a établis entre les amiraux & les amirautés, d'un côté, & les corps de médecine & le commerce de la droguerie de l'autre, nous obligent à faire connoître la juridiction des premiers, & ſes rapports avec la médecine & la pharmacie.

L'*amiral* eſt l'officier qui commande une flotte, & l'on donne auſſi ce nom au vaiſſeau que monte cet officier. En France, le grand *amiral* eſt un des grands officiers de la couronne, le chef de la marine, celui des armées navales du royaume, & par conſéquent le premier ſupérieur des médecins, chirurgiens, pharmaciens, & autres officiers de ſanté attachés à la marine & aux armées de mer. Il eſt auſſi le chef des capitaines & maîtres des vaiſſeaux équipés en marchandiſe. A ces titres, il jouit de pluſieurs droits ; & le tout a été réglé par l'ordonnance de la marine de 1681, & par celles qui ont été rendues depuis.

On donne auſſi le nom d'*Amiral* au vaiſſeau le plus conſidérable d'une flotte marchande qui va de conſerve, & au capitaine qui le commande ; on le donne pareillement au principal des vaiſſeaux terreneuviers qui vont ſur le grand banc pour la pêche de la morue verte ; on le donne enfin à celui de pluſieurs pêcheurs de morue sèche, dont la chaloupe arrive la première à terre, lorſqu'ils ſe rencontrent dans le même havre, pour y pêcher & préparer leur poiſſon.

L'*amirauté* eſt la charge de grand ou premier *amiral* ; & on appelle droits d'*amirauté*, ceux qui lui appartiennent, & qu'il fait percevoir en ſon nom par ſes receveurs ou préposés, dans tous les ports & lieux de ſa dépendance.

L'*amirauté* eſt auſſi le titre de la juridiction ou ſiège qui rend la juſtice au nom & ſous l'autorité de l'*amiral*. L'*amirauté* générale de France eſt établie à Paris au ſiège de la table de marbre du palais, où elle fait une de ſes trois juridictions.

Il y a d'autres ſièges généraux & particuliers de l'*amirauté*, établis dans les ports & havres du royaume : leurs officiers ſont à la nomination de l'*amiral* ; mais ils prennent des proviſions du roi : les ſièges généraux d'*amirauté* reſſortiſſent nûment ès cours de parlement. Sans doute ces juridictions vont prendre une nouvelle forme entre les mains de l'aſſemblée nationale ; mais ſans doute auſſi les ſages diſpoſitions des réglemens qui les concernent, paſſeront dans la nouvelle juriſprudence : ce qui nous engage à indiquer ici celles qui ſont relatives à notre objet.

La compétence des juges de l'*amirauté* a été réglée par le titre 2 du livre 1er de l'ordonnance de la marine d'août 1681, en quinze articles. L'article 1er porte, que les juges de l'*amirauté* connoîtront privativement à tous autres juges & entre toutes perſonnes françoiſes & étrangères, de tout ce qui concerne l'équipement des vaiſſeaux, &c., & notamment de leur avictuaillement : à ce titre, il faut leur appliquer ce que nous avons dit au mot *Aliment*, ſur la néceſſité & l'utilité des fonctions des médecins, chirurgiens, Pharmaciens, & autres officiers de ſanté de la marine.

L'article 2 déclare de leur compétence toutes actions qui procèdent.... des victuailles fournies aux matelots pour leur nourriture, par ordre du maître, pendant l'équipement des vaiſſeaux.... & généralement de tous contrats concernant le commerce de la mer..., &c.

L'article 3 porte, qu'ils connoîtront des priſes faites en mer.... des dommages arrivés aux marchandiſes, du chargement des vaiſſeaux, &c.

Suivant l'article 4, ils ont la connoiſſance des droits appartenans à l'*amiral*, & levés ou prétendus par les ſeigneurs ou autres particuliers voiſins de la mer, ſur les pêcheries ou poiſſons, & ſur les marchandiſes ou vaiſſeaux ſortans des ports ou y entrans.

L'article 5 leur donne la connoiſſance de la pêche qui ſe fait en mer, dans les étangs ſalés, aux embouchures des rivières, dans les parcs & pêcheries, &c.

L'article 8 règle qu'ils feront la levée des corps noyés, & dreſſeront procès verbal de l'état des cadavres trouvés en mer, ſur les grèves, ou dans les ports, même de la ſubmerſion des gens de mer étant à la conduite de leurs bâtimens dans les rivières navigables.

L'*amirauté* de France a fait un réglement en douze articles, le 29 août 1673, pour les procédures ſur les conteſtations & procès qui y ſont portés. Suivant ce réglement, les parties comparantes en perſonnes, y ſont reçues à plaider ſans miniſtère de procureur ni d'avocats.

Les diſpoſitions de ces réglemens ſont applicables aux marchands de drogueries & d'épiceries en gros, & elles concernent le miniſtère des médecins & chirurgiens pour l'approviſionnement des vaiſſeaux & leurs rapports dans les procès criminels qui les requièrent.

Les marchands de drogues & d'épiceries en gros doivent auſſi connoître les *amirautés* des pays voiſins de la France où ils en font le commerce. L'une des plus célèbres de ces *amirautés* eſt celle de Hollande. Elle eſt diviſée en cinq collèges, celui d'Amſterdam, celui de Roterdam, celui de Hoorn, celui de Midelbourg, & celui de Harlingen. Tous les droits d'entrée & de ſortie impoſés ſur les marchandiſes qui entrent dans les ſept Provinces-Unies, ou qui en ſortent, ſe payent aux *amirautés*. Chaque collège a pour cela des bureaux & des commis pour en faire la perception. Le collège d'Amſterdam a les ſiens à l'entrée de la ville qui s'appelle *Boorn*. Les commis ont droit de viſiter les bateaux qui vont aux navires, ou qui en reviennent avec des marchandiſes. *Voyez* DROITS D'ENTRÉE ET DE SORTIE, & TARIFS. (*M. VERDIER.*)

A MIROIR. (*Art vétérin.*) *Voyez* MORS, & POILS ou ROBES. (*M. HUZARD.*)

AMMAN. (Jean-Conrad) Je ne trouve que peu de choſes ſur ce médecin.

Matthias (*pag.* 881) dit qu'il étoit de Schaffouſe & docteur en médecine; qu'il pratiquoit la médecine à Amſterdam, & qu'il apprenoit à parler aux ſourds de naiſſance & muets.

Eloy répète à peu près la même choſe.

M. Carrère en parle différemment : « *Amman* » reſta toujours dans une campagne, où il fut » ignoré : on lui offrit cependant une chaire de » médecine, qu'il refuſa, à la ſollicitation de ſes » amis, qui craignirent de le perdre ».

Manget le nomme ſeulement.

Je ferai part de ce que j'ai découvert ſur *Amman*, après avoir indiqué les ouvrages qu'il a compoſés.

1°. *Diſputatio inauguralis ſiſtens ægrum pleuropneumoniâ laborantem. Baſileæ, litteris* (id eſt typis) Jacobi Bertſchii, 1687, in-4°. MANG.

2°. *Surdus loquens, ſive methodus, quâ, qui ſurdus natus eſt, loqui poſſit.* Amſtelodami; 1692, in-8°.

Cet ouvrage a été réimprimé ſous ce titre : *Diſſertatio de loquelâ quâ non ſolum vox humana, & loquendi artificium ex ſuis originibus eruuntur; ſed & traduntur media, quibus ii qui ab incunabulis ſurdi & muti fuerunt, loquelam adipiſci, quique difficulter loquuntur, vitia ſua emendare poſſunt.* Amſtelodami 1700, in-8°. MANG.

— *Ibid.* 1702

— 1708, in-8°. MANG.

— Leidæ, 1727, in-8°. CARRÈRE. ELOY.

— *Ibid.* 1740, in 8°. ELOY.

Cette diſſertation a été traduite en anglois, & parut à Londres en 1694, in-8°. CARRÈRE.

Il y a eu auſſi une traduction allemande, publiée à Prenzlau, (CARRÈRE.) 1747, in-8°. Mais ELOY écrit Prentzlow, ce qui eſt mieux.

3°. *Amman* a donné une édition des œuvres de Cœlius Aurelianus, ſous ce titre :

Cœlii Aureliani ſiccenſis de morbis acutis & chronicis libri viij. Jo. Conradus Amman, m. d. recenſuit, emaculavit, notulaſque adjecit, &c..... Accedunt ſeorſim Theod. Janſſ. ab Almeloveen notæ & animadverſiones, lexicon & indices. Amſtel. 1709, in-8°.

Je reviens ſur *Amman*.

Dans ſa diſſertation *de loquelâ*, édition de 1700, ſe trouvent d'abord deux lettres; l'une de Wallis, qui dit avoir publié une grammaire angloiſe en 1653; dans l'autre, *Amman*, qui répond à Wallis, obſerve qu'il n'eſt né que vingt ans après cette époque; ce ſeroit donc en 1673; il auroit eu vingt-ſept ans en 1700. Il s'enſuit qu'il n'auroit eu que dix-neuf ans, lorſqu'en 1692 il publia ſon *Surdus loquens*.

Dans cette même lettre, *Amman* obſerve que le *Surdus loquens* fut traduit, peu de temps après ſa publication, en différentes langues, & notamment en anglois par Daniel Foot, médecin de Londres. (C'eſt ſans doute cette traduction qui, ſuivant M. Carrère, fut imprimée en 1694.)

Mais *Amman*, dans le chapitre 3e de ſa diſſertation, dit qu'il y a dix ans qu'il s'eſt appliqué à l'éducation des ſourds & muets. Comme il parle ainſi en 1700, il indique bien préciſément l'année 1690; cependant s'il ne naquit qu'en 1673, il n'avoit, en 1690, que dix-ſept ans. Il n'eſt pas à préſumer qu'il ait pu avoir acquis à cet âge le talent néceſſaire pour réuſſir, ni inſpirer pour lui la confiance des pères & mères.

L'embarras augmente, ſi la diſſertation inaugurale que Manget lui attribue, & qu'il paroît avoir faite & ſoutenue pour obtenir le grade de docteur en médecine, eſt véritablement de 1687; car à cette époque *Amman* n'auroit eu que quatorze ans; or il n'eſt pas poſſible qu'il ait pu être reçu docteur en médecine à cet âge.

Tout cela ne ſauroit ſe concilier, ſans ſuppoſer que c'eſt par une erreur typographique qu'on voit 1653. Si c'étoit 1643, tout s'arrangeroit : *Amman* ſeroit né en 1663, il auroit été docteur à vingt-quatre ans, & à vingt-ſept ans il auroit pu avoir été capable d'apprendre les ſourds & muets à parler.

Rien ne nous apprend ſi *Amman* a véritablement exercé la médecine à Amſterdam, comme l'ont dit Matthias & Eloy ; ce qui eſt certain, c'eſt qu'on le voit occupé, & de ſon propre aveu, pendant dix ans à l'inſtruction des ſourds & muets. Ce qui eſt certain, c'eſt que Wetſtein le père ſe chargea des ſoins de l'édition de Cœlius Aurelianus.

Credas velim (dit Amman) *editionem hanc niſi eam Wetſtenius pater, homo græcè & latinè egregiè doctus, & in excudendis bonis auctoribus nec labori nec ſumptibus parcens, ipſe curaſſet, è tanto locorum intervallo adornari vix potuiſſe.*

Amman demeuroit alors dans le territoire d'Utrecht ; c'eſt de là qu'il écrivoit ſon épître dédicatoire : *Ex agro trajectino ad Vechtim* (ſur la rivière de Vecht) *ipſis idib. decemb.* 1708.

C'eſt dans ce lieu probablement qu'il inſtruiſoit ces triſtes infortunés, dont on lui confioit le ſoin ; il étoit leur inſtituteur & leur médecin.

P. S. Si M. Carrère ne ſe trompe point à l'égard de la verſion allemande du *Surdus loquens*, indiquée ſous la date de 1747, il faut que ce ſoit une nouvelle édition, puiſqu'avant 1700, l'ouvrage latin avoit déjà été traduit & publié en allemand.

Jean-Conrad eut un fils dont nous allons parler d'après Eloy. (*M.* GOULIN.)

AMMAN. (Jean) C'eſt ſur la parole de M. Eloy que nous diſons Jean *Amman*, fils de Jean-Conrad. M. Carrère l'appelle médecin ruſſe. Qui de deux ſe trompe ?

Laurent-Théodore Gronovius (*auctuar. in biblioth. botan.* SEGUIER.) garde ſur ce point le ſilence.

Quoi qu'il en ſoit, Jean fut docteur en médecine, il fut profeſſeur de botanique à Pétersbourg, de l'académie de cette même ville, & aſſocié de la ſociété royale de Londres.

Les plantes sèches, dit Eloy, qui avoient été envoyées de Finlande à l'académie impériale de Pétersbourg, par Heilzelmann, Meſſerſchmid, & Gmelin, lui parurent ſi belles & ſi rares, qu'il en publia la deſcription & les figures dans un recueil qui a pour titre :

Stirpium rariorum in imperio rutheno ſponte provenientium icones & deſcriptiones. Petropoli, 1739, in-4°., cum tab. 35. GRONOV.

Le même Gronovius indique pluſieurs autres obſervations faites ſur différens végétaux, & inſérées dans les mémoires de Pétersbourg.

1°. *De Ficubus è trunco arboris enatis obſervatio.* Comment. acad. Petrop. vol. 8, p. 193.

2°. *De meliloto ſiliqua membranacea compreſſa.* Ib. vol. 8, pag. 209.

3°. *Quinque nova plantarum genera.*

(*a*) *Leontopetaloïdes foliis profundè laciniatis radice tuberoſa :*

(*b*) *Ricinocarpodendron foliis alatis, fructu coccineo :*

(*c*) *Siphonanthemum ſalicis folio, flore flaveſcente.*

(*d*) *Pteroſpermadendron, ſalicis folio anguloſo, ſubtùs incano, floribus albis.* Arbor champaceæ ſuberis folio, fructu niveo, ſeminibus alatis referto. MUSÆUM PETIVER. N°. 349. Pteroſpermadendron foliis auritis, flore fructuque majore. An Solda, HORTI. MALABAR. vol. 6, tab. 58, pag. 103.

Pteroſpermadendron foliis auritis, flore fructuque majore : An *Solda*, HORTI MALABAR. vol. 6, 58, pag. 103.

(*e*) *Michelia Spinoſa, floribus luteis.* Acad. Petrop. vol. 8, pag. 211.

4°. *De alſinanthemo thalii ſeu trientali herba Joh. Bauhini obſervatio.* Acad. Petrop., vol. vj. pag. 310.

5°. *De betula pumila, folio ſubrotundo.* Ibid, vol. 9, pag. 314.

6°. *De filicaſtro novo plantarum genere, aliiſque minus notis rarioribus filicum ſpeciebus.* Ib. vol. 10, pag. 278.

M. Eloy ajoute que Jean-Conrad *Amman* a inſéré pluſieurs morceaux dans les mémoires de la ſociété de Londres. (*M.* GOULIN.)

AMMANN, (Paul.) Il naquit à Breſlaw le 31 août 1634. Après avoir fini ſes études en médecine, faites en différentes univerſités d'Allemagne, il voyagea en Hollande & en Angleterre. A ſon retour, il fut reçu docteur à Leipſic, le 21 octobre 1662, à 28 ans. En 1664, il devint membre de l'académie des curieux de la nature, ſous le nom de *Dryander*. Peu de temps après, il fut nommé profeſſeur extraordinaire dans la faculté de Leipſic. Il paſſa en 1674 à la chaire de botanique, qu'il quitta en 1682 pour remplir celle de phyſiologie. Paul *Ammann* mourut le 4 février 1691, âgé de 56 ans 5 mois & 4 jours. Matthias (*pag.* 748.) met auſſi ſous cette date la mort d'*Ammann*. Séguier en donne une autre, ſavoir, 1690 ; en ce cas *Ammann* n'auroit vécu que 55 ans 5 mois & 4 jours.

Il a compoſé pluſieurs ouvrages, dont nous allons donner les titres.

I. *Medicina critica, ſive deciſoria, cum centuria caſuum medicinalium in concilio facultatis medicinæ Lipſienſi antehac reſolutorum, comprehenſa ; nunc verò in phyſicorum practicorum, ſtudioſorum, chirurgorum, aliorumque uſum notabilem, collecta, correcta, & variis diſcurſibus aucta. Erfurti, apud Joan. Barthol. Olearium bibliop. Lipſienſ.* 1670, in-4°. MANGET.

Cet ouvrage a été écrit en allemand, dit Keſtner.

Manget n'en ayant point averti, on pourroit croire que cet ouvrage a paru en latin.

Eloy, qui n'en avertit point non plus, nous apprend ſur cet ouvrage une anecdote qui doit trouver place ici.

Ammann, qui étoit d'un eſprit vif & remuant, preſſa tellement Jean Michaëli, qu'il en obtint la permiſſion d'extraire des regiſtres de la faculté de Leipſic, les cas de médecine qui auroient été diſcutés par elle, & ſur leſquels elle avoit donné des déciſions. Mais comme *Ammann* y fit entrer pluſieurs hiſtoires fauſſes & paradoxales, & que d'ailleurs cette édition avoit été publiée ſans la participation de la faculté, elle la condamna hautement par un écrit intitulé : *Præliminaris excuſatio quâ caſuum & reſponſorum ſuorum importunam editionem deprecatur. Lipſiæ*, 1670, in-4°.

L'ouvrage allemand d'*Ammann* a été traduit en latin & ſous le titre qu'on vient de lire, avec l'addition de ces mots, ſuivant Manget, *Hæc editio ab innumeris ſphalmatis vindicata, & exterorum in gratiam latinitate donata eſt à* CHRISTIANO FRANCISCO PAULLINI. *Stadæ, apud Feſſelium*, 1677, in-4°.

Cet ouvrage eſt de juriſprudence médicale.

II. *Paræneſis ad diſcentes circà inſtitutionum medicarum emendationem. Rudolſtadii, apud Johann. Barthol. Olearium bibliop. Lipſ.* 1673, in-12.

— *Alt. ed. Lipſiæ*, 1677, in-12.

Ammann, dans cet ouvrage, dit Eloy, s'emporte avec fureur contre les ſyſtêmes, & ſur-tout contre la doctrine de Galien.

Keſtner eſt plus précis, lorſqu'il s'exprime ainſi: *Ammann* s'eſt efforcé d'établir un ſyſtême de médecine ſceptique, & de démontrer d'un ton très-hardi, en paſſant en revue toutes les parties de la médecine les unes après les autres, combien il y a peu de certitude dans l'art. Qu'on conſulte ſa préface, on y lira : Notre raiſon ſe trompe toujours à l'égard des objets naturels, & dans les diſcuſſions de phyſique, qui, le plus fréquemment, reſtent douteuſes & inſolubles. Qu'eſt-il réſulté juſqu'à ce jour de tant d'hypothèſes ſur l'action des viſcères? Rien. On donne pour certain ce qui eſt douteux, on mêle des choſes inutiles dans le ſyſtême de l'art, on ſaiſit le faux pour le vrai. Se tromperoit-on, ſi, les choſes étant en cet état, on appeloit la médecine un art conjectural? Non, à mon avis, on ne ſe tromperoit pas. Car tout ce que nous avons de connoiſſances tant ſur la théorie que ſur la pratique des maladies internes n'eſt fondé que ſur des conjectures & des opinions.

L'ouvrage d'*Ammann* fut attaqué par Eccard Leichner, dans un écrit intitulé : *Archæus ſynopticus, ſive, duodecim tabulæ de legibus medicæ reipublicæ fundamentalibus contra* Ammanni *Paræneſin. Erphordiæ*, 1674, in-12.

Amman répondit à ſon adverſaire dans l'écrit ſuivant.

III. *Archæus ſyncopticus, Eccardi Leichneri Archæo ſynoptico, contra Paræneſin ad diſcentes, oppoſitus*, 1674, in 12.

Il eſt bon de remarquer que Leichner ayant donné à ſa critique le titre d'*Archæus* ΣυνοπτικὸΣ *i. e. perſpicax*, *Ammann* intitula ſa réplique, *Archæus* ΣυγκοπτικὸΣ, *i. e. ſyncopen inducens.*

Leichner s'efforça de ſe défendre dans une lettre apologétique (*Epiſtola apologetica de principiis medicis, ad illuſtre medicorum in academia Lipſienſi collegium*, 1674, in-12.)

IV. *Suppellex botanica, hoc eſt, enumeratio plantarum quæ non ſolùm in horto medico academiæ Lipſienſis, ſed etiam in aliis circà urbem viridariis, pratis ac ſylvis, &c.... progerminare ſolent. Acceſſit brevis ad materiam medicam in uſum philiatrorum manuductio. Lipſiæ, apud Joh. Chriſtian. Tarnovium*, 1675, in-8°. MANGET.

V. *Caracter plantarum naturalis ab ultimo fine, videlicet, fructificatione, deſumptus, & in gratiam philiatrorum per canones & exempla digeſtus. Lipſiæ, opud Joh. Chriſt. Tarnovium*, 1676, in-12.

L'auteur, dit Eloy, loue beaucoup la méthode de Moriſon, dans la préface de ſon ouvrage; il rejette cependant ſon ſyſtême, qui caractériſe les plantes par les feuilles, & lui préfere le ſien, qui établit deux cent vingt genres par les graines; ſelon *Ammann*, toutes les plantes viennent ſe ranger ſous ces genres.

— *Alt. ed. Huic præmiſſum eſt fundamentum methodi genuinæ cognoſcendi plantas. Francof. apud Nicolaum Scipionem*, 1685, in-12. MANGET.

— *Alt. edit. cum notis Daniel. Nebel. Francof.* 1701, in-12.

VI. *Hortus Boſianus quoad exotica ſolùm deſcriptus. Lipſiæ*, 1686.

Séguier dit que Boſius étoit un ſénateur de Leipſic. Eloy, qui écrit *Hortus Beſianus*, dit que ce jardin exiſte encore aujourd'hui.

VII. *Irenicum Numæ Pompilii cum Hippocrate, quo veterum medicorum & philoſophorum hypotheſes, in corpus juris civilis pariter ac canonici hactenus tranſſumtæ, à præconceptis opinionibus vindicantur, mediatore D. P. A. Opus juriſconſultis pariter atque medicis utile; ut potè in quo quæſtiones propoſitæ ex ipſis legum textibus & variis reſponſis facultatis medicæ illuſtrantur. Francofurti & Lipſiæ*, 1689, in-8°.

Keſtner (biblioth. méd. pag. 167.), après avoir donné le titre de cet ouvrage, en parle ainſi : Il paroît difficile d'accorder le titre de conciliateur à l'auteur

l'auteur de cet opuſcule, qui d'ailleurs n'occupe point le dernier rang parmi les médecins ſceptiques; car ſon but principal a été, par ſa manière d'écrire vive & ſatirique, d'expoſer à la riſée de tout le monde les opinions erronées des anciens médecins & philoſophes qui ont été ſuivies & admiſes par les anciens juriſconſultes dans le corps de droit civil & canonique. Auroit-il traité plus ſérieuſement ce ſujet dans le diſcours préliminaire, *De ſyncretiſmo medico*, qui ſe trouve à ſa *Medicina critica*? Je laiſſe à d'autres à faire cet examen.

Il paroît par cette notice que Keſtner a vu & parcouru cet écrit, que Boerner (*Inſtit. medic. legal.*) attribue auſſi à Paul *Ammann*, bien qu'il ne ſoit pas indiqué par MANGET.

VIII. *Praxis vulnerum lethalium ſex decadibus hiſtoriarum rariorum, ut plurimum traumaticarum, cum cribrationibus adornata. Francof.* 1690, in-8°. ELOY. MANGET, p. 563.

— *Alt. edit. Lipſiæ*, 1701, in-8. BOERNER.

Ammann a écrit ce traité (dit Eloy) avec auſſi peu de ménagement que l'ouvrage précédent. Il eſt rigide dans ſes déciſions, violent dans ſes reproches, mordant dans ſa critique. Il a cependant quelquefois raiſon de s'échauffer, ſur-tout lorſqu'il déclame contre les couleurs que donnent au crime ceux qui veulent excuſer les coupables.

M. Carrère attribue à *Ammann* une diſſertation *De ſpiritibus influentibus*, *Lipſiæ*, 1644, in-4°. Elle ne ſauroit être de lui; car étant né en 1634, il n'a pu compoſer une diſſertation à l'âge de dix ans.

Le même M. Carrère met encore ſous le nom d'*Ammann* quelques diſſertations dont Manget ne parle pas.

Séguier indique une thèſe à laquelle *Ammann* préſida, ſans aſſurer qu'il en ſoit l'auteur: en voici le titre:

Antiquartii Peruviani hiſtoria, diſſertatio inauguralis, præſide Paulo Ammanno, *propugnata à Chriſtophoro Rothmann Lygio-Sileſ. Lipſiæ, typis Joan. Wittigau*, 1663, in-4°. SLOAN.

Comme il étoit membre de l'académie des curieux de la nature, on trouve de lui pluſieurs obſervations inſérées dans les mémoires de cette ſociété.

1°. *De lochiorum fluxu per nares. Dec. j. ann.* 11, n°. 184.

2°. *De impotentia ab obſtructione vaſorum ſpermaticorum & ſeminis egreſſu per foramina quædam in parte dextra epigaſtrica. Ib. ann. eod.* n°. 186.

3°. *De ſuperfœtatione falſâ, quam mentitus eſt motus aquarum hydropicarum. Ib. ann. eod.* n°. 186.

4°. *De curatione febris malignæ viperarum vivarum deglutitione. Ibid. ann. eod.* n°. 187.

5°. *De bandura Zingalentium, ſeu priapo vegetabili monorchi. Dec. II. ann.* 1. *obſerv.* 23. (*M.* GOULIN.)

AMMI. (*Mat. méd.*) L'*ammi* eſt une plante ombellifère dont on emploie les graines. Il y en a deux eſpeces, qui ſont d'uſage en médecine.

La premiere eſt l'*ammi vulgare, majus, foliis latioribus, ſemine minus odorato* de J. Bauhin. C'eſt le *ſiſon foliolis ſub-capillaribus* de Linneus. Cette plante annuelle, qui croît dans les pays chauds, en Italie, fournit des ſemences aromatiques & aſſez âcres. On les regarde comme propres à augmenter la chaleur, à chaſſer les vents, à faire couler les urines, à favoriſer l'écoulement des règles. On leur attribue une action preſque ſpécifique ſur la matrice. C'eſt une des quatre ſemences chaudes mineures.

La ſeconde eſt l'*ammi* de Crète, nommée auſſi *ammi* d'Ethiopie, *fœniculum ammium origani odore*, de Tournefort. La ſemence de cette plante eſt aſſez ſemblable à celle de la précédente; mais elle a beaucoup plus d'odeur & de ſaveur; auſſi dans pluſieurs pays, & ſur-tout en Allemagne, la préfère-t-on conſtamment. On l'emploie en ſubſtance juſqu'à un ſcrupule; on la donne auſſi infuſée dans le vin, juſqu'à la doſe d'un gros. Cette graine eſt diſcuſſive, échauffante, fortifiante, carminative, ſtomachique, & utérine, comme la précédente, mais dans un plus haut degré. Elle eſt utile dans la foibleſſe d'eſtomac & les mauvaiſes digeſtions qui en ſont la ſuite, dans les maladies venteuſes, le vertige & l'étourdiſſement dus à l'état de l'eſtomac, les obſtructions du foie & de la rate, les fleurs blanches, la ſuppreſſion des règles & des lochies. On a même été juſqu'à la regarder comme propre à faire ceſſer la ſtérilité; mais cette dernière propriété n'eſt due qu'à une exagération.

En France, on ne fait point uſage de la graine d'*ammi* de Crète; il eſt rare même qu'on emploie celui d'Italie & de nos provinces méridionales. En général, les médecins françois font auſſi peu d'uſage des remèdes chauds, ſtimulans, aromatiques, & âcres, qu'on en fait de cas en Allemagne. La pharmacie de ce pays eſt bien plus multipliée que la nôtre. (*M.* FOURCROY.)

AMMI. (*Ammi majus.*) (*Mat. méd. vétérin.*) On lit dans les *Elémens de botanique, à l'uſage de l'Ecole royale vétérinaire*, que la ſemence d'*ammi* eſt ſtomachique, diurétique, &c., & qu'on la donne aux animaux à la doſe de deux gros. Nous ne révoquerons point en doute les vertus de cette plante que nous n'avons pas employée, mais nous demanderons s'il eſt poſſible qu'à la doſe où on la preſcrit, on puiſſe en attendre quelque effet: que peu-

vent produire dans un eſtomac qui contient quelquefois vingt-livres de fourrage & de liquide, deux gros d'une ſubſtance végétale qui a déja beaucoup de rapports avec celles qu'elle rencontre, & parmi leſquelles elle ſe trouve, pour ainſi dire, noyée ? Nous obſerverons à cet égard que l'idée de fixer la doſe des médicamens pour les animaux, en ſe réglant ſur le volume individuel dont l'homme fait le point de comparaiſon, eſt on ne peut pas plus trompeuſe, & que c'eſt à elle que nous devons le peu de réuſſite qu'on éprouve de l'emploi de pluſieurs ſubſtances dans les maladies des animaux. (*Voyez* Dose.)

L'*ammi* eſt peut-être l'*améos* de M. *Bourgelat*. (*Voyez* Améos.) (*M. Huzard.*)

Ammi. (*Juriſp. de la pharmacie.*) Graine qui vient du Levant, & particulièrement de Candie; c'eſt du moins le meilleur qui ſoit dans le commerce de la droguerie. Les apothicaires lui donnent le nom d'*ammioſelinum*, & quelquefois celui de cumin d'Ethiopie, *cuminum æthiopicum*. Il eſt odorant, inciſif, apéritif, carminatif, très-réputé contre les morſures des ſerpens, & il entre dans la compoſition de la thériaque : c'eſt une des quatre ſemences chaudes mineures.

L'*ammi* ne ſe trouve point dans les anciens tarifs, ni dans celui de 1664 : mais les fermiers généraux n'en ſont pas la dupe : ils ne connoiſſent pas d'exemptions. Ils l'ont aſſujetti aux mêmes droits que la graine de cumin : ſavoir, à vingt ſous le cent peſant pour le droit d'entrée. (*M. Verdier.*)

AMMIELLURE. (*Mat. méd. & Pharm. vétér.*) (*Voyez* Emmiellure.) (*M. Huzard.*)

AMMITE. (*Mat. méd.*) *Voyez* Ammonite. (*M. Fourcroy.*)

AMMOCHOSIS. (*Mat. méd.*) Les médecins grecs déſignoient ſous ce nom un procédé propre à échauffer profondement & à deſſécher le corps des malades, en les plongeant dans du ſable chaud. On employoit cette eſpèce de remède dans les hydropiſies. (*M. Fourcroy.*)

AMMODYTE (*Mat. méd.*) C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à un ſerpent d'Afrique & d'Italie, qui ſe tient dans le ſable ; on l'appelle auſſi *vipère cornue*, parce qu'il porte ſur la tête une ſorte de crête un peu pointue & faite comme une corne. Ce ſerpent a des dents vénéneuſes, & ſa morſure eſt très-dangereuſe, ſuivant Aldovrande. On employoit contre cette morſure, les ventouſes, les ſcarifications, l'ouverture profonde de la plaie, la ligature du membre. On faiſoit prendre la menthe dans l'hydromel ; on appliquoit la thériaque ſur la morſure. Il ne faut jamais oublier que le feu, l'alcali cauſtique, ou le beurre d'antimoine, appliqués promptement ſur la morſure, ſont les vrais procédés curatifs de ces maux.

L'*ammodyte* eſt une eſpèce de vipère, nommée auſſi *cenchrias miliaris*, vipère cornue d'Illyrie les anciens, dit M. la Cepède, & ſur-tout les auteurs du moyen âge ont beaucoup parlé de ce ſerpent très-venimeux, qui habite pluſieurs contrées orientales, & que l'on trouve dans pluſieurs endroits d'Italie, ainſi que de l'Illyrie, autrement Eſclavonie. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de ſe cacher dans le ſable, dont la couleur eſt à peu près celle de ſon dos varié d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, diſpoſées ſouvent de manière à repréſenter une bande longitudinale & dentelée, ce qui donne aux couleurs de l'*ammodyte* une très-grande reſſemblance avec celles de la vipère commune, dont il ſe rapproche auſſi beaucoup par ſa conformation ; mais ſa tête eſt ordinairement plus large, en proportion du corps, que celle de notre vipère ; d'ailleurs il eſt fort aiſé de le diſtinguer de toutes les autres couleuvres connues, parce qu'il a ſur le bout du muſeau une petite éminence, une ſorte de corne, haute communément de deux lignes, mobile en arrière, d'une ſubſtance charnue, couverte de très-petites écailles, & de chaque côté de laquelle on voit deux tubercules un peu ſaillans, placés aux orifices des narines ; auſſi a-t-il été nommé dans pluſieurs contrées, *aſpic cornu*. Sa morſure eſt en effet auſſi dangereuſe que celle des ſerpens venimeux, nommés *aſpics* par les anciens, & l'on a vu des gens mordus par ce ſerpent, mourir trois heures après ; d'autres ont vécu cependant juſqu'au troiſième jour, & d'autres même juſqu'au ſeptième. Les remèdes qu'on a indiqués contre le venin de l'*ammodyte*, ſont à peu près les mêmes que ceux auquels on a recours contre la morſure des autres ſerpens venimeux. On a employé l'application des ventouſes, les inciſions aux environs de la plaie, la compreſſion des parties ſupérieures à l'endroit mordu, l'agrandiſſement de la bleſſure, les boiſſons qu'on fait avaler contre le poiſon pris intérieurement, les emplâtres dont on ſe ſert pour prévenir ou arrêter la putréfaction des chairs, &c.

Ce reptile eſt couvert, ſous le ventre, de cent quarante deux plaques, & ſous la queue, de trente deux paires de petites écailles ovales, unies, & preſque ſemblables à celles du dos ; la queue eſt très-courte en proportion du corps, qui n'a ordinairement qu'un demi-pied de long.

L'*ammodyte* ſe nourrit ſouvent de lézards & d'autres animaux auſſi gros que lui, mais qu'il peut avaler avec facilité, à cauſe de l'extenſion dont ſon corps eſt ſuſceptible.

Il paroît que c'eſt à cette eſpèce, au développement de laquelle un climat très-chaud peut être très-néceſſaire, qu'il faut rapporter les ſerpens cornus de la Côte-d'Or, dont a parlé Boſman, quoique ces derniers ſoient beaucoup plus

grands que l'*ammodyte* d'Eſclavonie. Ce voyageur vit, au fort hollandois d'Axim, la dépouille d'un individu de cette eſpèce de ſerpens cornus : ce reptile étoit de la groſſeur du bras, long de cinq pieds, & rayé ou tacheté de noir, de brun, de blanc & de jaune, d'une manière très-agréable à l'œil.

Suivant Boſman, ces ſerpens ont pour arme offenſive une fort petite corne, ou plutôt une dent qui ſort de la mâchoire ſupérieure, auprès du nez ; elle eſt blanche, dure, & très-pointue. Il arrive ſouvent aux nègres qui vont nu-pieds dans les champs, de marcher impunément ſur ces animaux. Car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, & tombent enſuite dans un ſommeil ſi profond, qu'il faut un bruit aſſez fort & même un mouvement aſſez grand pour les réveiller. (*Extrait de l'Hiſtoire naturelle des Serpens, M. le comte de la Cepède.*) (*M.* FOURCROY.)

AMMONIAC, AMMONIACAL. (*Mat. méd.*) On connoît depuis long-temps ſous le nom de *ſel ammoniac*, la combinaiſon ſaline ou d'acide muriatique, & d'ammoniaque ou alcali volatil. Nous nommons ce ſel dans la nomenclature méthodique, *muriaque d'ammoniaque*. (Voyez ces mots.)

Ammoniacal eſt un adjectif dont on s'eſt ſervi dans l'ancienne nomenclature, ainſi que dans la nouvelle, pour exprimer les différentes combinaiſons ſalines, faites par les acides unis à l'ammoniaque : ainſi l'on diſoit autrefois *vitriol ammoniacal*, *nitre ammoniacal*, &c. ; & l'on dit aujourd'hui *ſulfate ammoniacal*, *nitrate ammoniacal*. Voyez ces mots. (*M.* FOURCROY.)

AMMONIAC. (Sel.) (*Matière médicale vétérinaire.*) *Voy.* SEL AMMONIAC. (*M.* HUZARD.)

AMMONIAQUE. (Gomme) (*Mat. méd.*) La gomme *ammoniaque* eſt un ſuc gommo-réſineux, qui ſe trouve quelquefois en petites larmes iſolées, blanches à l'intérieur & jaunes extérieurement. Souvent ces larmes ſont réunies en maſſes, qui paroiſſent, dans leurs caſſures, ſemblables au benjoin, qu'on nomme amygdaloïde : elles ſont cependant plus blanches, d'une odeur plus forte & beaucoup moins agréables, d'une ſaveur âcre, amère, & un peu nauſéabonde. Ce ſuc eſt apporté de l'Egypte, des déſerts de l'Afrique, & de la Libye Cyrénaïque, aux environs du temple de Jupiter Ammon. On ne connoît pas la plante qui le produit ; mais comme on trouve ſouvent dans les pains de gomme *ammoniaque*, des ſemences ſemblables à celles des plantes ombellifères, on ſoupçonne que c'eſt d'une plante de cette claſſe qu'on la retire. Quelques auteurs croient même qu'elle vient d'une eſpèce de fécule. Quand on manie cette ſubſtance, quand on la mâche, elle ſe ramollit & devient ductile & plus blanche.

L'eau bouillante diſſout la gomme *ammoniaque* preſque en totalité ; cette diſſolution eſt trouble & d'un blanc jaunâtre. Lorſqu'on la fait évaporer, elle laiſſe un extrait jaunâtre, amer, & d'une odeur vireuſe aſſez foible. L'alcohol diſſout la gomme *ammoniaque* mieux que l'eau ; cette diſſolution eſt plus tranſparente, & d'une belle couleur jaune. Cartheuſer ſoupçonne que la partie extractive eſt plus abondante dans la gomme *ammoniaque* que la partie réſineuſe ; mais cela ne paroît pas entièrement démontré. Il ſemble plutôt que la matière réſineuſe eſt très-intimement combinée à la partie extractive, & que cette ſubſtance reſſemble aſſez à celles que Rouelle a nommées *reſino extractives*. La gomme *ammoniaque* en a en effet tous les caractères ; elle eſt très-inflammable ; elle ſe diſſout dans l'eau & dans l'alcohol, mieux même dans ce dernier menſtrue que dans le premier ; enfin s'il y a une différence, c'eſt que la diſſolution par l'eau eſt un peu plus trouble que le ſont communément les diſſolutions de réſino-extractifs faites par ce menſtrue.

La gomme *ammoniaque* eſt fort employée en médecine ; c'eſt un très-bon fondant dont on fait uſage pour diſſiper les vieilles obſtructions.

On la met au nombre des inciſifs doux, & ſurtout de ceux qu'on deſtine aux maladies de poitrine ; on la regarde comme vulnéraire, réſolutive antihyſtérique & emménagogue. Elle eſt très-propre à lever les obſtructions du foie, de la rate, du méſentère, de la matrice, & des reins ; on l'emploie avec ſuccès dans l'ictère, les fièvres intermittentes, l'hydropiſie, les glaires & les graviers des reins, le fleurs blanches, les gonorhées, les ulcères de l'urètre & de tous les organes intérieurs.

On peut la preſcrire par grains dans des pilules, incorporée avec le ſucre ou quelques extraits ; mais la meilleure manière de l'adminiſtrer, c'eſt d'en faire une émulſion avec de l'eau. La gomme *ammoniaque* paroît mériter la préférence ſur toutes les gommes-réſines fondantes, parce quelle joint à beaucoup de ſaveur & d'odeur, une très-grande facilité à ſe diſſoudre dans toutes les humeurs : on fait entrer cette ſubſtance dans tous les emplâtres fondans & réſolutifs. (*M.* FOURCROY.)

AMMONIAQUE. (*Mat. méd.*) Dans la nouvelle nomenclature méthodique de chimie, à la formation de laquelle j'ai coopéré avec MM. Lavoiſier, Morveau, & Berthollet, nous avons pris cette expreſſion au féminin, pour déſigner par un ſeul mot la baſe du ſel ammoniac, qu'on nommoit auparavant alcali volatil. En adoptant cette dénomination, nous n'avons fait qu'un bien léger changement, puiſque c'eſt d'après celle admiſe depuis long-temps pour un ſel très-connu, que nous avons nommé l'eſpèce d'alcali qui en fait la baſe. Auſſi nommons-nous, d'après cette méthode, les ſels ammoniacaux, SULFATE D'AMMONIAQUE, *le vitriol ammoniacal* ; NITRATE D'AMMONIAQUE,

le nitre ammoniacal ; MURIATE D'AMMONIAQUE, *le ſel ammoniac* ; CARBONATE D'AMMONIAQUE, *l'alcali volatil concret* ; ACETITE D'AMMONIAQUE, *le ſel acéteux ammoniacal, ou l'eſprit de mendererus* ; TARTITRE D'AMMONIAQUE, *le ſel tartareux ammoniacal* ; PHOSPHATE D'AMMONIAQUE, *le ſel fuſible ammoniacal de l'urine.* On voit qu'en adoptant le mot *ammoniaque* pour déſigner l'alcali volatil, nous avons rendu même l'ancienne dénomination d'accord avec la méthode que nous avons propoſée.

Nous avons fait le mot *ammoniaque* féminin, afin que toutes les ſubſtances du même genre dans la nature fuſſent auſſi du même genre dans le langage. Les noms de toutes les baſes terreuſes & alcalines, ſont féminins, *l'*alumine, *la* baryte, *la* magnéſie, *la* chaux, *la* potaſſe, *la* ſoude, *l'ammoniaque.*

Cette dénomination *ammoniaque* n'a pas une origine exacte, & n'eſt pas tirée de la nature de cet alcali volatil, qui eſt reconnue aujourd'hui d'après les recherches de M. Bertholet, parce qu'il eût été néceſſaire d'employer deux mots, comme ceux d'*hydrogène azoté*, ou d'*azote hydrogéné*, ſi l'on avoit voulu exprimer cette nature ; mais elle eſt ſimple, & ne s'éloigne pas d'ailleurs de l'ancienne expreſſion. On dit que le mot ammoniac ancien, vient du mot grec, AMMOS, *ſable*, parce que ce ſel étoit tiré du ſable de l'Egypte, de la Libye, impregné d'urine de chameau ; le temple de Jupiter, ſitué dans cette région, y étoit auſſi connu ſous ce nom, à cauſe du ſable qui l'environnoit.

Voyez le mot ALCALI VOLATIL, pour les propriétés de ce ſel ; ce mot a été rédigé avant la nouvelle nomenclature. (*M.* FOURCROY.)

AMMONIAQUE. (Gomme) (*matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* GOMME AMMONIAQUE.) (*M.* HUZARD.)

AMMONITE. (*Mat. méd.*) On a nommé *ammonite* une pierre formée de grains arrondis comme ceux du ſable, aglutinés les uns avec les autres. Il paroît que ces grains étoient de nature crétacée ou calcaire. La groſſeur de ces grains varie, & a fait donner différens noms ſpécifiques à cette pierre ; on l'appeloit *piſolite*, *orobias*, lorſque ſes molécules arrondies étoient de la groſſeur des pois ou de l'orobe ; *cenerite*, *meconites*, lorſqu'elles imitent la groſſeur & la forme des graines du millet & du pavot ; *oolites*, quand elles ſemblent repréſenter des œufs d'inſectes ; enfin lorſque ces concrétions calcaires ſont groſſes comme des noix & au deſſus, on les nommoit *bezoard minéral* ; voyez ce mot.

La forme bizarre, la prétendue analogie de ces pierres avec des ſubſtances végétales & animales auxquelles même on en attribuoit l'origine, avoient fait penſer qu'elles jouiſſoient des propriétés alexitère, cordiale, ſudorifique, &c. ; on les recommandoit dans les fièvres malignes, putrides, dans les poiſons. Mais l'hiſtoire naturelle plus éclairée & la chimie exacte ont détruit ces préjugés. On ſait que toutes ces pierres ſont des concrétions calcaires, plus ou moins groſſes, arrondies par le frottement, ou formées couches par couches, ſur un noyau rond quelconque ; qu'elles n'ont & ne peuvent avoir d'autres vertus que celles de la craie, & qu'elles ne ſont qu'abſorbantes. (*M.* FOURCROY.)

AMMONIUS. C'eſt par Celſe qu'on ſait quelque choſe d'*Ammonius*. Il en parle en deux endroits ſeulement :

1°. Dans la préface de ſon ſeptième livre, où il dit qu'il étoit d'Alexandrie (*Ammonius Alexandrinus*). Il le met au nombre des médecins qui ne pratiquoient que la chirurgie, & qui firent quelques découvertes dans cette partie de la médecine. Il ne fixe point, à la vérité, le temps où *Ammonius* a vécu ; mais ce fut après Hérophile & Eraſiſtrate, qui les premiers abandonnèrent le traitement des maladies aiguës ou internes, pour ne s'occuper que des maladies qui demandoient l'opération de la main. Ainſi, *Ammonius* doit avoir vécu dans l'un des deux ſiècles qui ont précédé le commencement de notre ère ; c'eſt-à-dire, dans l'intervalle qui ſe trouve entre les années 554 & 754 de la fondation de Rome, la première année de notre ère commençant à l'an 754.

2°. Dans le même livre ſeptième (mais, chap. 26, §. 3, pag. 481, ed. Krauſe, 1766, in-8°. = Pag. 437, ed. Valart. Paris, 1772, in-12), où Celſe s'exprime ainſi :

Lorſque la pierre (qu'on a extraite après l'inciſion de la veſſie) eſt ſi groſſe, qu'il ne paroît point qu'on puiſſe la faire ſortir, ſans déchirer le col de ce viſcère, il faut la fendre. L'inventeur de ce procédé eſt AMMONIUS, qui, pour cette raiſon a été ſurnommé λιθοτόμος (*coupeur de pierre*). Voici comment on opère : le crochet (1) doit ſaiſir la pierre, de manière que ſans trop de compreſſion, il la tienne encore aſſujettie lorſqu'elle ſera frappée, de peur qu'elle ne s'échappe. Alors on prend un inſtrument d'une médiocre épaiſſeur, mince, mais en biſeau dans une de ſes extrémités ; celle-ci étant appliquée contre la pierre, on frappe ſur l'autre extrémité, & la pierre ſe fend (ſe diviſe). Il faut avoir grand ſoin que l'inſtrument ne pénètre point dans la veſſie, ou qu'en faiſant la ſciſſion du calcul, on ne coupe quelque partie.

Tel eſt, je crois, le ſens que préſentent ces paroles de Celſe :

Si quando autem is (calculus) *major non videtur, niſi rupta cervice, extrahi poſſe, findendus eſt : cujus repertor* AMMONIUS, *ob id* litho-

(1) Celſe décrit ce crochet, *pag.* 434, *ed.* VALART.

tomos *cognominatus eſt. Id hoc modo, fit. Uncus injicitur calculo ſic, ut facile eum concuſſum quoque teneat, ne is retrò revolvatur: tum ferramentum adhibetur craſſitudinis modicæ, primâ parte tenui, ſed retusâ: quod admotum calculo ex altera parte ictum findit: magnâ curâ habitâ, ne aut ad ipſam veſicam ferramentum perveniat, aut calculi fractura ne quid incidat.* Celſ. edit. VALART, pag. 437.

On trouve dans Aëtius la formule d'un cautère potentiel dont ſe ſervoit, dit-il, *Ammonius* le chirurgien. *Tetrab. IV, ſerm.* 2, *c.* 51, *pag. aut col.* 881, *ſub fin.* Celſe & Aëtius parlent probablement du même homme.

Je ferai quelques obſervations ſur le paſſage de Celſe. La méthode d'*Ammonius* ſe trouve répétée dans cent différens écrits; je me borne à citer,

1°. Le Clerc, hiſtoire de la méd., qui cependant ne rapporte point tout le manuel d'*Ammonius*.

2°. M. Carrère, où le paſſage de Celſe eſt traduit en entier.

3°. M. Eloy qui le rapporte dans les termes de M. Carrère.

4°. M. Ninnin qui, ayant traduit Celſe en notre langue, a dû le rendre plus exactement.

5°. M. Dujardin dans ſon hiſtoire de la chirurgie.

Celſe dit d'abord que lorſque le calcul eſt trop gros pour être extrait par l'ouverture faite à la veſſie, il faut le fendre, *findendus eſt*. C'eſt auſſi pour cela qu'*Ammonius* a été ſurnommé λιθοτομος (*calculi inciſor*, coupeur de pierre). Cependant le texte porte qu'une des extrémités de l'inſtrument (qui doit faire cette diviſion de la pierre) doit être *obtuſe*, *mouſſe*, *émouſſée*, RETUSA. Néanmoins on lit de ſuite que cet inſtrument *coupe*, *fend*, (FINDIT). Ce n'eſt pas avec un inſtrument de ce genre qu'on peut couper ou fendre. Je crois donc que Celſe veut faire entendre que l'inſtrument doit être en biſeau, ſans lui donner le fil; car un inſtrument obtus ou mouſſe, frappé avec un petit maillet, ou quelque choſe d'équivalent, auroit briſé & réduit en fragmens; il auroit d'ailleurs fallu frapper avec plus de force qu'en ſe ſervant d'un inſtrument en biſeau Il paroît que celui dont parle Celſe en cet endroit, étoit une eſpèce de ciſeau.

Il eſt vrai que Celſe emploie enſuite le mot *fractura*; mais il pouvoit ſe faire qu'il eût mis *fiſſura*; *fractura* néanmoins peut convenir, puiſqu'il ſe dit en parlant des os & autres matières dures qui ont éprouvé une ſimple diviſion.

A l'exception de le Clerc, qui n'entre dans aucun détail, les quatre autres écrivains qui ont ſuivi le texte, ont dit, un inſtrument émouſſée ou mouſſe. Ils ne ſont pas répréhenſibles; j'ai pris plus de liberté dans ma traduction, ſans pourtant rien changer au texte

Mais aucun n'a rendu ces mots *facilè eum concuſſum quoque*. Peut-on croire qu'ils ſoient redondans, ou que Celſe les ait écrits ſans deſſein? Comme dans cette manœuvre il falloit frapper ſur une des extrémités du ciſeau, afin que ſon autre extrémité *fendît*, *diviſât* la pierre, ce choc pouvoit faire lâcher priſe au crochet, s'il n'étoit pas bien aſſujetti, & la pierre retomber dans la veſſie: l'auteur avertit donc de l'attention qu'on doit avoir pour que cet inconvénient n'arrive pas. *Uncus injicitur calculo ſic, ut facilè eum concuſſum quoque teneat, ne is retrò revolvatur*: c'eſt-à-dire, le crochet doit ſaiſir la pierre de manière que ſans beaucoup de compreſſion il la tienne encore aſſujettie lorſqu'elle ſera frappée (lorſqu'elle recevra l'impreſſion du coup), de peur qu'elle ne retourne en arrière (qu'elle ne s'échappe.)

Le dernier comma de cet endroit de Celſe: *aut calculi fractura ne quid incidat*, a paru devoir s'entendre des fragmens de la pierre qui peuvent nuire à la veſſie. Il me ſemble qu'il faut donner à ces mots un autre ſens. Je conviens que *fiſſura*, *ſciſſura*, *fractura*, ſignifie *fente*, *diviſion*, *fracture*; mais ces mots veulent dire auſſi l'action de fendre, de diviſer. C'eſt, je crois, dans cette acception qu'il faut prendre le mot *fractura*. Celſe alors dira: On doit avoir grand ſoin..... qu'en faiſant la ſciſſion (la diviſion) du calcul, on ne coupe (on ne bleſſe) quelque partie (voiſine de la plaie).

J'obſerverai encore que M. Dujardin (Hiſt. de la Chir. pag. 339.) met *Ammonius* au nombre des *profeſſeurs particuliers* de la chirurgie en Egypte. Il a ſoin d'avertir qu'il tire ce trait de Celſe. Cet écrivain latin s'exprime en effet ainſi: (*Chirurgia*) *habere profeſſores ſuos cœpit, in Ægypto quoque increvit.*

Le mot *profeſſores*, dans Celſe, ne ſignifie pas ce qu'il a ſignifié depuis; il ne ſauroit donc être rendu en françois par *profeſſeurs*, terme au moins équivoque.

Celſe ſe ſert aſſez fréquemment de *profiteri*, *profeſſio*, *profeſſores*; ce n'eſt jamais pour exprimer ceux qui enſeignent, ou la fonction d'enſeigner; mais ceux qui font profeſſion d'une ſcience, d'un art. On peut s'en convaincre en conſultant les premières pages de la préface du premier livre de Celſe. Voici d'ailleurs un paſſage bien formel de cet auteur, qui ne laiſſe aucun doute ſur l'acception dans laquelle *profeſſor* doit être pris. *Adeò ut magni profeſſores nunquàm ſe vidiſſe memoriæ mandarint; ſed locuples tamen auctor Hippocrates eſt.* Lib. viij. c. 8, de jugulo fracto.

C'eſt-à-dire, les plus célèbres, les plus grands praticiens en l'art..... On ne ſauroit s'y méprendre.

Profeſſor, dans la langue des romains, ſignifioit celui qui faiſoit profeſſion d'une ſcience; mais comme ceux qui poſſédoient une ſcience en diffe-

toient aiſément, qu'ils le faiſoient en public pour ſe rendre recommandables, & que pluſieurs enſuite, peu favoriſés de la fortune, ſe mirent à enſeigner la jeuneſſe moyennant une retribution, on déſigna inſenſiblement ces derniers par le mot *profeſſores*; ce qui étoit déjà en uſage du temps de Quintilien, qui l'emploie pour ſignifier ceux qui enſeignent avec des appointemens de la ville ou du prince. Il enſeigna durant vingt-ans à Rome l'éloquence, c'eſt-à-dire, depuis environ l'an 64 juſqu'en 84.) Suetone & Pline le jeune s'en ſont également ſervis dans cette acception, qui s'eſt toujours conſervée. (*M.* GOULIN.)

AMNESIA. (*Ord. noſol.*) Sauvages, cl. viij, ord. iv, g. xxij; & Sagar, cl. xiij, ord. iv, g. xiij. C'eſt une perte abſolue ou un affoibliſſement conſidérable de la mémoire. (*V. D.*)

AMOLYNTA. (*mat. méd.*) Les médicamens nommés par les auteurs latins anciens *amolynta*, étoient ceux qui n'adhéroient point aux doigts quand on les maniot. (*M.* FOURCROY.)

AMOME. (*mat. méd.*) L'*amome* vrai eſt un fruit ou une capſule ſèche, arrondie, à trois angles ou trois côtes obtuſes, ſillonnée de quelques nervures ſur ſa longueur, ayant trois loges, dont chacune renferme pluſieurs ſemences anguleuſes, rouges ou noirâtres; ces capſules tiennent pluſieurs enſemble ſur des pédoncules diviſés & arrangés par grappes comme des raiſins; voilà pourquoi on l'appelle *amomum racemoſum*, *amome* à grappes. La plante, de 8 à 12 pieds de hauteur, qui fournit le fruit, croît au Malabar dans les lieux humides, & au bas des montages. C'eſt à M Sonnerat, qui en a apporté des branches fleuries & chargées de fruits, & a M. la Marck, qui a bien décrit cette eſpèce, que nous devons la connoiſſance exacte de ſon origine. C'eſt l'élettari de Rheede.

La membrane capſulaire ſèche, & les graines qu'elle contient, ont une odeur aromatique douce, quand on ne fait que les frotter, forte & très-fragrante quand on les pile ou qu'on les écraſe. On en tire une quantité notable d'huile volatile très-odorante par la diſtillation.

On regarde l'*amome* comme pénétrant, inciſif, cordial, céphalique, ſtomachique, ſudorifique, fortifiant, emménagogue, alexitère. On le donne rarement ſeul; il entre dans la préparation des électuaires chauds, la thériaque, &c. Les anciens en faiſoient un des principaux ingrédiens de leurs onguens, dont la forme & la compoſition étoient, comme on ſait, ſi variée. On peut l'employer en ſubſtance depuis dix à douze grains, juſqu'à vingt-quatre ou trente-ſix, & en infuſion, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Il y a de grandes diſcuſſions entre les auteurs pour l'origine de ce fruit; l'opinion que j'ai ſuivie eſt celle des botaniſtes les plus modernes; cependant Linnéus regardoit encore les fruits qui dans les boutiques portent le nom d'*amome* vrai, comme ceux d'une eſpèce de myrte, *myrtus pimenta*. Quoique M. la Marck rapporte l'eſpèce qui produit certainement, d'après ſa deſcription, l'*amome* dont il eſt ici queſtion, à l'*amomum cardamomum* de Linnéus, tandis que celui-ci indique ſous ce nom le petit cardamomum des boutiques; on pourroit croire, d'après ce raprochement, que le petit cardamum eſt le même que l'*amome* vrai, *amomum racemoſum* de M. la Marck, *Elettari* de Rheede, *amomum cardamomum* de Linnéus.

Au reſte, le genre que les botaniſtes connoiſſent aujourd'hui généralement ſous le nom d'*amomum*, *amome*, qui eſt de la famille des baliſiers, dont les feuilles ſont engaînées comme celles des roſeaux, les racines & les graines âcres & aromatiques, dont le caractère botanique de la fleur eſt d'avoir une ſeule étamine, renfermant dans ſon filament, creuſé en fourreau, le ſtyle & un fruit en capſule à trois loges, contient pluſieurs eſpèces très-importantes pour le commerce, & d'un grand uſage dans les arts, ſur-tout comme épices ou comme médicamens âcres, aromatiques, échauffans, &c. Je préſenterai ici le dénombrement des eſpèces de ce genre, dont quelques parties ſont employées en médecine, d'après celles qui ont été décrites dans le dictionnaire de botanique de l'Encyclopédie, par M. la Marck.

1. L'*amome* de Madagaſcar, *amomum Madagaſcarienſe. Cardamonum majus mathioli millegueta.* Cette première eſpèce donne les graines de paradis. (*Voyez* ce mot.)

2. *Amome* des Indes, *amomum zingiber* de Linnéus. Sa racine eſt connue ſous le nom de gingembre. (*Voyez* ce mot.)

3. *Amome* à larges feuilles. Sa racine eſt le zerumbeth des boutiques. (*Voyez* ce mot.)

4. *Amome* à grappes. C'eſt celui que nous avons conſidéré dans cet article; outre l'uſage médicinal, les indiens s'en ſervent comme d'aſſaiſonnement; ils le mêlent au bétel.

5. *Amome* velu, *amomum hirſutum.* On croit que ſa racine eſt le coſtus vrai. (*Voyez* ce mot.)

6. *Amome* petiolé, *amomum petiolatum.* Cette plante, qui croît à la Martinique, eſt nommée *canne de riviere* par les habitans. Ils emploient la décoction des racines & des tiges comme une boiſſon rafraîchiſſante dans pluſieurs maladies. (*M.* FOURCROY.)

AMOME faux (ou ſiſon.) (*mat. méd.*) C'eſt la graine d'ammi dont nous avons traité ſous ce mot. Il a fallu forcer beaucoup une prétendue analogie, pour comparer cette graine ombellifère avec les capſules des *amomes*. (*M* FOURCROY).

AMOME. (*Jur. de la pharm.*) C'eſt le nom

de pluſieurs ſubſtances végétales; mais la principale qui entre dans le commerce des drogueries, eſt l'*amome* en grappe ou en raiſin, le vrai *amome*, *amomum racemoſum*, *amomum verum*. On nomme ainſi un fruit qu'on nous apporte des grandes Indes ordinairement par la voie de Hollande & de Marſeille.

Il ne faut pas confondre, avec bien des gens, l'*amome* avec la maniguette ou grande cardamome. Ils ne ſe reſſemblent en rien. Ce n'eſt point auſſi l'*amome* de Pline, dont le fruit eſt ſemblable à la graine d'alkekenge, arbriſſeau très connu. Ce n'eſt point encore la graine de *ſiſon*, à laquelle on donne auſſi ce nom.

Il ne faut pas encore le confondre avec l'amomi des anglois & des hollandois, qui nomment ainſi ce que nous appelons en France *poivre de la Jamaïque*, ou *graine de girofle rond*, & que les Anglois nomment *Piment*.

Le vrai *amome* eſt aſſez ſemblable aux grains de raiſin muſcat. Le meilleur eſt toujours le plus nouveau, & dont les gouſſes ſont rondes & bien remplies. On n'eſtime point celui dont les gouſſes ſont légeres & les grains noirs & ridés.

Le vrai *amome* croît ſur un arbriſſeau de même nom. C'eſt une des drogues ſervant à la médecine. Il entre dans la compoſition de la thériaque.

On le trouve dans les tarifs depuis celui de 1554, & il y étoit taxé à un prix inconcevable. Le prix commun des droits d'entrée qu'il payoit, revenoit préciſément à 813 liv. 5 ſ. 9 deniers le cent peſant. Le tarif de 1664 a réduit cette horrible exaction à 4 livres, & cette taxe ne paroît pas avoir été changée depuis par aucun réglement. (*M.* VERDIER.)

AMOME, ou AMOMI. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes dites non naturelles.*

Claſſe II. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section IV. *Aſſaiſonnemens.*

C'eſt un nom que les hollandois donnent à une eſpèce de poivre que nous appelons autrement graine de girofle.

Cette ſorte de poivre peut ſervir à aſſaiſonner, ainſi que les autres ſubſtances dont il ſera fait mention au mot *aſſaiſonnement*. Il doit avoir à peu près les mêmes qualités âcres & ſtimulantes. (*Voyez* CANNELLE, GIROFLE, &c.) (*M.* MACQUART.)

AMONCELER, s'AMONCELER. (*Pathologie vétérinaire.*) Lorſque l'animal affecté d'une maladie grave rapproche peu à peu & réunit, pour ainſi dire, ſes quatre extrémités ſous lui, & près du centre de gravité, on dit qu'il eſt *amoncelé*, qu'il *s'amoncèle*, ou que ſes jambes ſont *amoncelées*. Ce ſymptôme, qui a preſque toujours lieu dans les maladies nerveuſes & dans celles du bas ventre, eſt d'un mauvais pronoſtic. Il précède & il accompagne ordinairement l'état gangreneux, auſſi le remarque-t-on toujours dans les maladies charbonneuſes.

Le cheval ſous l'homme *s'amoncèle* auſſi; lorſque cet effet eſt le fruit de l'éducation ou de l'inſtinct qui lui en indique quelquefois la néceſſité, comme lorſqu'il faut ſauter un foſſé ou ſe porter rapidement en avant, il annonce la force & la vigueur, on dit plus ordinairement alors ſe *raſſembler*; mais s'il a lieu ſouvent, ſans néceſſité, ſans que le cavalier y détermine le cheval, & par la ſeule volonté de celui-ci, il annonce la foibleſſe des reins & des jarrets, & ne peut être regardé que comme un défaut dangereux pour l'homme, en ce que dans cette poſition l'animal eſt toujours prêt à tomber en avant ou de côté. (*M.* HUZARD.)

AMORCER, ALONGER, APPLATIR, ÉCRASER, ÉTIRER. (*art vétér. maréch.*) Ces termes ſont d'uſage parmi tous les forgerons. Le premier s'emploie pour déſigner l'opération qu'on fait ſubir à deux pieces de fer qu'on veut ſouder enſemble. On en amincit les extrémités en talus ou en forme de coin, à l'effet de les faire chevaucher l'une ſur l'autre, pour que la ſoudure ſoit plus parfaite & que les parties des deux morceaux ſoient unies dans une plus grande étendue.

On s'en ſert en maréchallerie dans le même ſens pour les *quartiers* qu'on met dans les *lopins*; comme ce ſont des morceaux de fer de toutes ſortes de formes, plus ou moins irrégulières & ſouvent trop courts, il eſt néceſſaire de leur faire prendre celle qu'exige le *lopin*. Il faut donc les *alonger*, les *amorcer*, les *applatir*, &c., pour pouvoir en mettre pluſieurs en chevauchant les uns ſur les autres, ce qu'il ne ſeroit pas poſſible de faire d'une manière ſolide, s'ils étoient gros & courts, & ce qui rendroit le *lopin* irrégulier, inentenaillable, & s'oppoſeroit à la parfaite union de toutes les pieces qui doivent le compoſer; non ſeulement parce que les plus minces ſeroient chaudes & brûlées avant que celles qui ſont plus épaiſſes ſoient parvenues au degré de chaleur néceſſaire pour la ſoudure, mais encore parce qu'une partie du *fraſier* ou du *machefer* s'introduiſant entre les vides que laiſſeroient les pièces entre elles, s'oppoſeroient à cette même ſoudure, empêcheroient le *forgeron* de *corroyer* ſon fer comme il faut qu'il le ſoit, & donneroient lieu à des caſſures inévitables.

Le *quartier amorcé* diffère de celui qui eſt *alongé*, *applati*, *écraſé*, ou *étiré*, en ce que, comme nous l'avons dit plus haut, il a plus ou moins la forme d'un coin; les autres, au contraire, ſont également plats dans toute leur longueur.

C'eſt ordinairement ſur la *bigorne* ou ſur la *carre* antérieure de l'*enclume* qu'on *alonge*, qu'on *amorce*, & qu'on *étire* les *quartiers*, en frappant avec la *carre* du *ferretier*, ou la *panne* du *marteau à devant ;* le morceau de fer ſe trouvant ſucceſſivement & fortement comprimé dans une ſeule partie de ſa ſurface entre deux points très-ſaillans, eſt comme paſſé à la filiere, & l'opération en eſt beaucoup plus prompte.

On *applatit* & on *écraſe* ſur la *table* de l'*enclume* en frappant avec toute la *bouche* du *ferretier* ou du *marteau à devant.*

Si le *quartier* eſt trop large pour le *lopin*, dans l'une ou l'autre opération on varie ſa poſition ſur l'*enclume*, en le mettant & en frappant tantôt ſur champ, tantôt ſur plat, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à la largeur qu'on veut lui laiſſer. (*Voyez* LOPIN, QUARTIER.) (*MM. DESPLAS & HUZARD.*)

AMORTIR. (*Mat. méd.*) Cette expreſſion, dont on s'eſt quelquefois ſervi en thérapeutique, ſignifie le relâchement, la diminution de tenſion, de chaleur, de renitence, de douleur, & de rougeur que produiſent les émolliens, les relâchans, les onctueux, les mucilagineux, les calmans, quelquefois même les narcotiques, *inebriantia*, *viroſa*, appliqués ſur des tumeurs inflammatoires. C'eſt en relâchant le tiſſu de la peau, en ouvrant les pores, en détendant les parois des vaiſſeaux ſanguins & abſorbans, en augmentant même la force de ſuccion de ceux-ci, en fondant ou rendant plus liquides par la chaleur, les humeurs amaſſées dans ces vaiſſeaux ou dans les cellules muqueuſes, que les topiques émolliens amortiſſent ou diminuent les ſymptômes de ces tumeurs. (*M. FOURCROY.*)

AMOUILLANTE, AMEILLANTE, AMOUILLERE, ANOUILLERE. (*Art vétérin.*) Les nourriſſeurs de beſtiaux & les marchands de vaches appellent *vaches amouillantes*, &c., celles qui ſont prêtes à véler, ou qui viennent de donner leur veau, & dont le lait nouveau & abondant, ainſi que les qualités extérieures du pis annoncent devenir *vaches laitières.* Ces expreſſions techniques ſont non ſeulement conſacrées par un long uſage, mais on les trouve encore dans quelques ouvrages d'économie, dans le *Parfait Bouvier*, & dans deux arrêts du parlement de Paris, des 14 juin 1721 & 7 ſeptembre 1765, rendus ſur le fait de la garantie des beſtiaux. (*Voyez* VACHE.) (*M. HUZARD.*)

AMOUILLE, L'AMOUILLE, LA MOUILLE. (*Art vétérin.*) On appelle *amouille*, le premier lait que donnent les vaches fraîches vélées, ou prêtes à véler. Ce lait eſt ordinairement épais, jaunâtre ou ſanguinolent, & quelquefois ſéreux & grumelé ; mais les nourriſſeurs & les fermiers préfèrent le premier, comme annonçant un meilleur lait & de meilleur beurre. Cette *amouille* blanchit & devient plus liquide & plus homogène, à meſure que la vache approche du terme de la geſtation ; ce n'eſt que quelques jours après qu'elle a toutes les qualités du lait. (*Voyez* AMOUILLANTE, VACHE.) (*M. HUZARD.*)

AMOUR PHYSIQUE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes improprement dites non naturelles.*

Claſſe VI. *Percepta, fonctions qui dépendent de la ſenſibilité.*

Ordre III. *Senſations.*

Sect. IV. *Amour phyſique.*

L'*amour phyſique*, l'*amour* avoué par l'hymen, eſt celui dont nous allons nous occuper ici : ſes rapports directs & multipliés avec l'art de guérir, nous en impoſent la loi. Nous ne parlerons de l'*amour* moral, qu'autant que, comme une des paſſions les plus fortes & les plus capables de procurer à l'homme de violentes & terribles ſecouſſes, il peut déranger l'ordre phyſique par ſa réaction ſur le corps, & troubler néceſſairement l'économie animale.

De toutes les fonctions, la plus importante, la plus agréable pour l'homme, & celle pour laquelle il paroît ſpécialement avoir été créé, c'eſt la génération : c'eſt elle qui, de race en race, devient, en quelque ſorte, pour lui une ſource féconde d'immortalité ; c'eſt pour elle auſſi que la nature ſemble lui avoir inſpiré l'attrait le plus puiſſant, ainſi qu'à la totalité des êtres vivans & créés dans les mêmes intentions.

Nous laiſſerons décrire à l'anatomie les différences qui ſe trouvent entre les ſexes : la phyſiologie ſe chargera de fournir au développement de cette fonction tout ce que la ſagacité humaine a pu imaginer & préſumer ſur une opération dont le mécaniſme s'eſt juſqu'ici ſouſtrait aux recherches les plus déliées. Notre but principal eſt de faire connoître les avantages & les inconvéniens qui ſont une ſuite néceſſaire du bon ou du mauvais uſage que les hommes peuvent faire de l'hymen.

Pour ne rien omettre de ce qui peut intéreſſer le plus ſur cette matière importante, nous avons diviſé notre diſcours de la manière ſuivante :

1°. Préliminaire ſur la nature de l'homme & du plaiſir.

2°. Des tempéramens & de leur influence ſur l'amour phyſique.

3°. De l'hymen en général.

4°. De l'âge & des momens dans leſquels l'amour eſt le plus propice.

5°. Des moyens imaginés pour arrêter les impulſions de l'amour.

6°.

6.° Comment on a cru pouvoir en amour donner de l'extenſion aux forces naturelles.

7°. Utilité de l'hymen relativement à la ſanté.

8°. De l'abus de l'hymen.

9°. Comment l'hymen doit être aſſorti.

10°. De l'influence morale ſur l'amour, & des moyens d'en préſerver le jeune âge.

I. *Préliminaire ſur la nature de l'homme & du plaiſir.*

Eſſayons d'abord de connoître comment l'homme eſt naturellement entraîné au plaiſir, & comment, trompé dans ſon attente, il eſt ſouvent expoſé à rencontrer, à la place, des maux & le repentir.

L'homme, en qualité d'être ſenſible, intelligent, & ſociable, cherche conſtamment le plaiſir ou le bonheur. Son exiſtence ſe paſſe, à en étendre d'autant plus la ſphère, qu'il ſe trouve dans une poſition plus favorable à leur développement. Mais tandis qu'il cherche à ſe procurer le plaiſir en ſe garantiſſant de la douleur, la foibleſſe de ſes moyens & ſon peu d'expérience font que ſouvent il s'égare & ſe trompe ſur le but de ſes recherches.

Les ſens & la ſenſibilité de l'homme ſeront agréablement ou déſagréablement affectés par les objets extérieurs, ſelon ſa mobilité individuelle, ſelon qu'il aura plus ou moins de fineſſe dans ſes ſenſations, dans ſes idées, dans ſes réflexions, enfin ſelon que les ſolides qui le conſtituent auront plus ou moins d'énergie, & les fluides plus ou moins d'homogénéité. De là la différence des tempéramens, qui ne ſont qu'une manière d'être particuliere à chaque individu de l'eſpèce humaine; d'où il réſulte que, n'ayant pas la même organiſation, les hommes ne pourront avoir les mêmes ſenſations, les mêmes idées, les mêmes inclinations. Cependant, malgré les nombreuſes nuances qui les différencient, tous également courent au même but, recherchent le plaiſir, fuient la douleur, parce que l'un eſt utile à leur conſervation, & que l'autre la dérange.

D'un autre côté, la nature, en donnant à l'homme la perſpective du plaiſir, ne l'a pas affranchi de l'affoibliſſement que procureroit à ſes organes fatigués la trop grande continuité de ſon action; ainſi les plaiſirs les plus vifs, ceux de l'*amour* ſur-tout, finiſſent par épuiſer, ſi l'on ne met entre eux des intervalles qui permettent aux ſens de ſe repoſer, ou de reprendre de nouvelles forces. Ainſi la vue d'un objet éclatant nous plaît d'abord, mais finit par bleſſer nos yeux, quand ils s'y arrêtent trop long-temps.

Si les plaiſirs les plus vifs ſont communément les moins durables, c'eſt qu'ils produiſent des ſecouſſes ſi violentes à la conſtitution humaine, que bientôt elle ne pourroit y ſuffire, s'ils étoient prolongés; d'où il ſuit qu'un homme ſage doit en être économe, en vue de ſa propre conſervation.

La tempérance, la modération, & l'abſtinence du plaiſir ſont donc des actes raiſonnables, fondés ſur la nature même de l'homme; ce ſera dans ſon intérêt propre, dans le déſir de conſerver ſa ſanté & ſon exiſtence, qu'il trouvera des motifs pour ménager des plaiſirs qui pourroient bientôt ſe changer en peines, s'il ſe livroit ſans réſerve aux impulſions violentes d'un tempérament fougueux.

Plus la paſſion de l'*amour* eſt un ſentiment inhérent à la nature de l'homme, plus elle eſt l'effet d'un beſoin preſſant, plus elle doit être contenue dans de juſtes bornes, puiſque ſi elle eſt la ſource du plus grand des plaiſirs, elle ne donne que trop ſouvent naiſſance aux plus affreux tourmens; car *où ſe trouve l'abus du plaiſir, là toujours le mal commence.*

Tous les êtres animés ſur le globe ſont ſenſibles à l'*amour*, & recherchent ſes plaiſirs avec ardeur; mais aucun avec l'impétuoſité de l'homme, ſans doute parce que les influences morales viennent à l'appui des jouiſſances qui ſont purement phyſiques chez les autres animaux.

C'eſt pour cette raiſon qu'il faut ſauver l'homme de lui-même, en le mettant en garde contre les amorces de la ſéduction, en lui faiſant voir à combien d'inconvéniens fatals il s'expoſe en ſe livrant inconſidérément à une paſſion qui devroit faire ſon bonheur ſi elle étoit fondée ſur la tempérance & la juſte meſure de ſes beſoins, mais qui peut cauſer ſa perte s'il s'y livre d'une manière effrénée.

Nous ſommes loin de penſer comme ces obſcurs myſanthropes qui ont oſé faire un crime de l'*amour*. C'eſt le comble de l'extravagance humaine, d'avoir voulu dégrader un ſentiment ſans lequel il n'y auroit point d'hommes ſur la terre. La nature commande impérieuſement à tous les êtres de ſe propager, & il n'y a que les apôtres du néant qui méritent d'être punis par la privation du plaiſir, de leur peu de reconnoiſſance envers lui.

Chez l'homme, il ſe joint au déſir phyſique de la propagation, un beſoin moral de vivre en ſociété, & c'eſt de l'union de ces deux ſentimens que réſulte ce qui peut donner plus d'extenſion à ſon bonheur, l'*amour* vertueux.

L'inſtant où le germe de cette paſſion commence à ſe développer, étant celui de la perfection des organes, ce ſera dans la jeuneſſe qu'il faudra le plus veiller à modérer l'effervescence des ſens. Si une éducation mal entendue n'a pas laiſſé embraſer l'imagination d'un jeune homme avant l'époque des jouiſſances & de ſon hymen; ſi ſon tempérament eſt formé, alors il ne ſera inſtruit des beſoins de la nature que par la nature elle-même. Si dans ce moment la beauté qui doit lui faire ſentir l'*amour*, ſe préſente à ſes regards, ſes timides palpitations annonceront la fougue de ſes déſirs, le ſentiment abſorbera les diverſes puiſſances de ſon ame, & tout ſon être ſera heureuſement ſubjugué par une compagne qui doit partager ſes plaiſirs.

II. *Des tempéramens, & de leur influence ſur l'*amour phyſique.

La force phyſique & l'énergie individuelle étant une ſuite néceſſaire de la conſtitution que chaque homme a reçue de la nature, il ſera d'autant plus propre à concourir au but du mariage, qu'il y ſera plus diſpoſé par ſon tempérament. Voyons donc ce que l'expérience nous a appris de plus conſtant ſur l'énergie phyſique, qui eſt le réſultat de chaque tempérament.

On a admis quatre eſpèces de tempéramens très-diſtincts & très-caractériſés.

1°. Le bilieux a été regardé comme ſec & chaud.

2°. Le mélancolique, comme froid & ſec.

3°. Le ſanguin, comme chaud & humide.

4°. Le pituiteux, comme froid & humide.

Parcourons plus en détail les qualités particulières à chacun de ces tempéramens.

1°. Dans le tempérament bilieux, la peau eſt ordinairement sèche & aride, peu blanche, & ſemée de beaucoup de poils noirs : les veines ſont groſſes, ſaillantes, le pouls élevé, le ſang très-chaud, la bouche grande, les lèvres deſſéchées, l'haleine forte & chaude, ſouvent cette conſtitution préſente l'œil noir, vif, & perçant du génie.

Le tempérament bilieux porte infiniment à l'*amour;* les paſſions qu'il néceſſite ſont très-vives & très-fougueuſes. C'eſt pour lui que la nature ſemble avoir eu le plus de prédilection, en lui fourniſſant abondamment des ſources fécondes de réproduction. C'eſt donc cette conſtitution qui paroîtroit la mieux convenir dans les ſérails de l'Orient, & par l'étendue de ſes pouvoirs, & par la jalouſie qui la dévore ordinairement.

Le bilieux, s'il eſt uni à une femme ſanguine, pourra fournir à l'état un grand nombre d'individus. Ce ſera tout le contraire ſi on lui donne une femme du même tempérament, leur bonheur moral & phyſique ſeroit très-haſardé, & bientôt la flamme dévorante qui les aura brûlés, fera place à la froideur & à l'épuiſement.

2°. Les mélancoliques ſont le plus ſouvent bruns, grands, maigres, triſtes, laids; ils ont le ſang épais, des vaiſſeaux forts & ſerrés, le pouls lent, profond, inégal; le viſage alongé; les yeux creux, grands langoureux, le regard quelquefois farouche.

La nature a accordé à cette conſtitution beaucoup d'eſprit & d'aptitude à la réflexion; auſſi le mélancolique eſt un dangereux ſéducteur auprès des femmes, parce qu'il fait ſouvent illuſion par ſon éloquence & par l'exaltation de ſes idées. L'*amour* eſt ſouvent chez lui une combinaiſon, la ſeconde des paſſions, & la ſource de beaucoup d'autres. Cette eſpèce de tempérament peut s'acquérir par l'intempérance, & ſe communiquer aux générations ſuivantes.

Les mélancoliques ſont en général peu faits pour l'*amour phyſique* & moral. Cependant on a obſervé que ceux qui reſtoient célibataires, étoient ſujets à des maladies longues & cruelles. Il faut bien ſe garder de marier enſemble deux perſonnes de ce tempérament; on s'appercevroit bientôt qu'on n'auroit réuni que des ſollicitudes, la haîne, & le déſeſpoir.

3°. Le tempérament ſanguin eſt de tous le plus heureux. Sa ſeule inſpection fait inſpirer le plaiſir. En effet, les ſanguins ont un teint de roſe ſur une peau blanche parſemée de poils bruns ou blonds. Leur ſang circule librement & également; ils ont les veines bleues, & paſſablement d'embonpoint: ils ſont nés gracieux, gais, ſenſibles, bons, ſpirituels, & ſont portés aux plaiſirs de l'*amour.*

Les ſanguins aiment avec délicateſſe, ſans avoir une ſoif ardente des jouiſſances; ils offrent ordinairement ce naturel heureux, pour qui c'eſt un bonheur de faire la cour à tout ce qu'on trouve aimable, ſans trop s'attacher à ce qu'on a aimé. Auſſi l'indiſcrétion, l'inconſéquence, l'étourderie, paroiſſent leur appartenir à beaucoup de titres: ils ne font pas attention qu'ils ſe rendent coupables de crimes capitaux en amour, & qu'il arrive bien peu qu'on daigne les plaindre, pour en être devenus de juſtes victimes.

Le tempérament ſanguin eſt celui qui ſe marie le plus avantageuſement avec ceux dont je viens de parler. Alors c'eſt de tous le plus fécond, & on a obſervé depuis long-temps que les perſonnes qui avoient les plus nombreuſes familles, offroient le mélange heureux de la complexion ſanguine avec la bilieuſe, ou avec la mélancolique.

4°. Les phlegmatiques ou pituiteux ont un tempérament dans lequel domine abondament une humeur tenace & viſqueuſe. On les reconnoît à la peau molle, graſſe, liſſe, polie, blanche, ſemée de poils fins, ſouvent blonds, qui croiſſent lentement. Leurs vaiſſeaux ſont délicats & déliés; le ſang y circule très-lentement & avec une certaine égalité; leurs lèvres ſont pâles, décolorées; ils ont les yeux grands, bleus, languiſſans, & ſans expreſſion. Ils offrent un caractère doux, affable, qui eſt auſſi très-ſouvent celui de la bêtiſe. Ils n'ont aucune énergie morale & phyſique.

Avec cette eſpèce de conſtitution on eſt généralement peu propre au mariage. Les enfans qui en proviennent ſont ordinairement foibles & délicats: ils ſont difficiles à élever. Si la nature n'a pas donné aux phlegmatiques ou pituiteux une grande ardeur pour les plaiſirs de l'amour, elle les a garantis de la foule des dangers qui l'accompagnent ſouvent, par les penchans doux & tranquilles qu'elle leur a communiqués.

Il eſt bien rare de trouver les tempéramens que je viens de décrire abſolument tranchés & iſolés, pour ainſi dire; mais il ne l'eſt pas de voir dans le même individu la réunion de quelques-unes de leurs différentes nuances; d'autant plus que l'éducation, le régime, le climat, apportent une foule de

combinaiſons particulières : mais ſelon que toutes les conſtitutions ſe rapprocheront davantage des quatre tempéramens primordiaux, elles auront pour le mariage des affinités plus ou moins grandes.

Dans les femmes en général, à quelques nuances près, qui tiennent à la délicateſſe du ſexe, le même fonds de tempérament produit les mêmes effets que chez les hommes, & les rend plus ou moins propres au but de la nature pour la propagation de l'eſpèce.

III. *De l'hymen en général.*

Le mariage eſt une ſociété entre un jeune homme & une jeune femme, dans laquelle les époux ont pour but les plaiſirs légitimes de l'*amour*, de voir naître des enfans qui doivent un jour les remplacer dans la ſociété : c'eſt l'état naturel de l'homme fait.

M. de Buffon obſerve qu'un homme ne doit avoir qu'une femme, comme une femme ne doit avoir qu'un homme. Cette loi paroît être celle de la nature, puiſque le nombre des femelles eſt à peu près égal à celui des mâles. Ce ne peut donc être qu'en s'éloignant du droit naturel, & par la plus injuſte des tyrannies, que les hommes ont établi des lois contraires. La raiſon, l'humanité, la juſtice, réclament contre ces ſérails odieux où l'on ſacrifie à la paſſion brutale & dédaigneuſe d'un ſeul homme, la liberté & le cœur de pluſieurs femmes, dont chacune pourroit faire le bonheur d'un autre homme. Ces tyrans du genre humain en ſont-ils plus heureux ? Environnés d'eunuques & de femmes, inutiles à eux-mêmes & aux autres, ils ne voient que les malheurs qu'ils ont fait.

Le mariage, tel qu'il eſt établi chez nous & chez les peuples raiſonnables, eſt donc l'état qui convient à l'homme, & dans lequel il doit faire uſage des nouvelles facultés qu'il a acquiſes par la virilité. Elles lui deviendroient à charge & même funeſtes, s'il s'obſtinoit à contrarier le vœu de la nature. Juſqu'au moment où l'homme a rencontré une compagne digne de lui, il eſt ſujet à une mélancolie qui lui rend inſipides preſque tous les objets ; mais dès qu'elle s'eſt offerte à ſa vue, tout s'embellit pour lui, il reſpire un air pur, il ſe ſent capable des plus hautes entrepriſes, il devient utile à ſa patrie, & ſa force morale s'exprime avec autant d'énergie que ſa force phyſique.

Si quelquefois l'objet du mariage ne ſe trouve pas rempli, & qu'on ne puiſſe avoir des enfans, c'eſt, comme nous l'avons déjà obſervé, parce que des tempéramens, en quelque ſortes antipathiques, ſe trouvent réunis. C'eſt une des principales cauſes de la ſtérilité (*Voyez* STÉRILITÉ.) Elle eſt commune aux deux ſexes, mais ſouvent plus ſenſible dans les hommes, chez qui les défauts de conformation ſont ordinairement plus apparens.

On a obſervé avec juſtice que le mécaniſme des parties de la génération eſt indépendant de la volonté ; l'ame ne peut les régir : c'eſt du corps humain la partie la plus animale, qui eſt moins à nous qu'aucune autre, puiſqu'elle agit ou languit ſans notre participation, que ſes fonctions commencent, & finiſſent dans certains temps, à un certain âge, & tout cela ſans notre ordre, & ſouvent contre notre conſentement.

Voyons comment l'homme arrive à l'âge propice à l'hymen, comment s'agrandiſſent & ſe multiplient ſes facultés, avec les principes de vie les plus importans.

A cette époque, une ſenſation de chaleur, juſques-là inconnue, ſe fait ſentir aux deux ſexes : les parties génitales prennent de l'accroiſſement, & ſe couvrent d'un duvet qui doit les cacher : le ſon de la voix change & groſſit ſubitement, ſurtout chez les hommes ; la tranſpiration devient plus forte. Chez les femmes, le ſein s'élève, & les évacuations périodiques ſe manifeſtent. Alors des inquiétudes particulières, & légèrement importunes, ſe répandent dans tous les membres ; des déſirs, dont on ne connoît pas trop la cauſe (lorſque l'éducation a été ſoignée), ſe font ſentir. Ici la nature prévient les déſirs, au lieu que chez les jeunes perſonnes, inſtruites de bonne heure, & déjà trop tôt émancipées, la jouiſſance les a précédés, & leurs organes, énervés avant leur entier développement, les empêchent d'entrer en jouiſſance des plus beaux droits de l'humanité au moment qui avoit été fixé pour la jouiſſance.

Dès que la nature a porté ſon ouvrage au degré de perfection néceſſaire pour la propagation de l'eſpèce, elle fait inſpirer à ſes élèves le déſir d'une réunion qui perpétue leur empire ſur le globe qu'ils habitent, & favoriſe la richeſſe des climats où ils abondent davantage. En effet, la politique des états cherche par-tout à favoriſer la population, & les lois civiles ont accordé des avantages aux parens qui ſeroient pères de dix enfans. D'un autre côté, on regarde avec mépris ces vieilles filles qui, dédaignées par l'hymen qu'elles ont conſtamment invoqué, n'ont pu concourir au vœu général de tous les êtres vivans. Il faut cependant convenir que le tort qu'on ſemble leur reprocher devroit retomber ſur cette foule de célibataires, qui, en vivant iſolés, ont les premiers forfait au but de la nature, & forcé toutes ces malheureuſes filles à pleurer ſur leur virginité. C'eſt une ſuite du luxe effréné des grandes villes, & de l'extrême éloignement où l'on eſt de la nature. Les beſoins factices ſont devenus ſi preſſans & ſi multipliés, les femmes des objets de dépenſe ſi extraordinaires, que le lien de la ſociété le plus déſirable eſt celui que la réflexion même indique de redouter le plus.

Lorſque la raiſon ſeule aura dicté des lois dans l'empire françois, nous devons eſpérer de voir ſubſtituer au luxe le plus anti-ſocial, des mœurs ſimples & douces, amies de la paix & de l'union. Alors ſeu-

lement l'hymen ſera le but déſirable des perſonnes éclairées, qui en redoutent la chaîne aujourd'hui, & qui ſeront les premieres à la rechercher, quand l'honnêteté, la juſtice, & la ſimplicité des mœurs préſideront enfin à toutes les alliances.

IV. *Des momens & de l'âge dans leſquels l'*amour *eſt le plus propice.*

Preſque tous les animaux ont reçu de la nature un temps préfixe dans l'année pour ſe livrer à la multiplication de leurs différentes eſpèces. L'homme, affranchi de cette loi, peut, dans tous les temps, dans toutes les ſaiſons, ſe livrer aux plaiſirs de l'*amour*. Cependant, toutes choſes égales, le printemps paroît être la ſaiſon dans laquelle il lui eſt le plus avantageux de ſatisfaire à ce beſoin : il eſt bien juſte, lorſque la nature ſemble ſe renouveler avec tous les êtres qui l'environnent, que l'homme ſoit un des premiers à lui rendre hommage. L'expérience & la raiſon lui ont démontré que, de toutes les ſaiſons, l'été étoit celle qui paroiſſoit moins convenir à cette fonction, parce qu'alors la tranſpiration du corps étant exceſſive, les déperditions ſéminales peuvent augmenter infiniment la foibleſſe, qui vient néceſſairement à leur ſuite.

Il n'a pas été moins raiſonnable d'examiner quelle eſt l'heure dans la journée qui doit être préférée par l'*amour*. On eſt aſſez d'accord qu'il n'eſt pas pour lui de moment plus propice que celui du matin, lorſque l'eſtomac a terminé ſa fonction, ou le ſoir, lorſqu'on ne lui en donne pas à faire.

Cet organe étant un des plus importans, il eſt de premiere néceſſité de veiller à ce que ſa force digeſtive ne ſoit pas interrompue & affoiblie. On ſait, depuis des ſiècles, que les perſonnes qui n'y font pas attention, ſont ſujettes à des maux de tête très-conſidérables, à des foibleſſes très-grandes, & à un mal-être général, & que par ſuite il en peut réſulter des maladies très-graves & très-opiniâtres.

S'il eſt des individus qui peuvent enfreindre impunément ces principes généraux, c'eſt parmi les hommes jeunes & vigoureux qu'ils ſe rencontreront, encore faut-il que, par des circonſtances particulières, ils aient été éloignés pendant quelque temps de l'objet de leurs déſirs, ou bien qu'ils y ſoient appelés par des phénomènes qui indiquent le beſoin, comme lorſqu'ils ſe ſentent peſans, que la tête & les reins ſont embarraſſés, qu'on éprouve une ardeur particulière dans toute l'habitude du corps : on ne riſque rien alors de ſe priver d'un ſuperflu qui ne feroit que nuire à l'agilité de toutes les autres fonctions.

Il eſt eſſentiel d'avertir que du côté des actes de généroſité répétés dans ce genre, ils doivent être en raiſon du tempérament, de l'âge, de la ſaiſon, du climat, de la maniére de vivre. Il eſt difficile d'aſſigner des règles fixes, quand on voit que la nature a donné aux différens individus des forces particulières ſi variées : nous aurions lieu d'être plus inquiets, ſi elle ne ſavoit pas indiquer à chacun d'eux le moment du repos ; les excès ne manqueroient pas d'enlever, non ſeulement le fluide génératif qui doit ſervir à la réproduction de l'eſpèce, mais encore celui qui doit reſter pour ſolidifier & perfectionner toutes les autres fonctions, dont la force & l'énergie ſont en rapport avec le juſte équilibre de cette ſecrétion ſéminale dans les véſicules qui lui ſont propres.

Aſſez généralement un homme jeune & bien conſtitué peut, chaque jour, communiquer une fois ſon exiſtence, ſans que ſa force individuelle puiſſe en ſouffrir ; ſi ſa jouiſſance étoit accidentelle, il pourroit la quadrupler & la quintupler. C'eſt ce qui eſt au deſſus du pouvoir de la plus grande partie des hommes. On parle de proueſſes très-grandes de la part de quelques-uns très-fortement conſtitués ; mais outre que ce ſont des exemples rares, il faut ſouvent rabattre beaucoup des rapports qui nous ont été faits.

On ne trouve plus aujourd'hui des gens à qui il faille faire la même défenſe que fit autrefois un roi d'Arragon à un Catalan, contre qui, au rapport de Montagne, ſa femme vint faire des plaintes très-amères, ſur ce que chaque nuit étoit marquée par dix triomphes. Il lui fut ordonné, ſous peine de la vie, de n'approcher de ſa femme que ſix fois. Le journal de médecine fait mention d'un fait preſque incroyable, relativement à un vieillard âgé de quatre-vingt-ſeize ans, qui, ayant épouſé une femme qui n'avoit que trois ans de moins, s'acquitta du devoir conjugal trois fois chaque nuit pendant l'eſpace de trois ans, ſans avoir éprouvé aucune altération ſenſible dans ſa ſanté.

C'eſt à tort que quelques légiſlateurs ont voulu ſoumettre à loi les impulſions de la nature. Solon, cet oracle de la Grèce, la connoiſſoit-il bien, lorſqu'il preſcrivit à ſes concitoyens de n'approcher de leurs femmes que trois fois par mois ? il auroit dû ſavoir que l'amour parle aux hommes bien plus impérieuſement que ne font toutes les lois humaines.

On a diſcuté la queſtion de ſavoir quel ſexe l'amour combloit de ſes plus grandes faveurs ; en général les hommes paſſent pour jouir avec plus de vivacité, & les femmes ſemblent conſerver plus long-temps l'impreſſion de la volupté ; ſur ce point le jugement de Tirésias n'a encore pu départager les ſentimens : ce qu'il y a de sûr, c'eſt que l'étincelle du plaiſir ſe laiſſe apercevoir auſſi plus long-temps dans les yeux des femmes, & qu'on les devine plus aiſément que les hommes.

Le temps des évacuations périodiques du ſexe doit être reſpecté par les hommes ; on croyoit autrefois que des enfans nés dans des pareilles circonſtances, ou mouroient, ou arrivoient au

monde fort mal-ſains : on ſait aujourd'hui que le ſang qu'elles perdent à cette époque, n'eſt pas moins pur que celui qui coule dans les veines ; mais ce qu'on doit craindre le plus, c'eſt de cauſer des hémorragies dans un moment où les vaiſſeaux ont un grand degré de diſtenſion, c'eſt d'ajouter, par la fatigue, à cette incommodité accidentelle des femmes.

Nous avons encore à examiner dans cet article, à quel âge l'hymen paroît être le plus convenable. L'expérience a fait connoître que tous les âges de la vie n'y étoient pas propres, & que les deux extrémités, qui offrent en même temps ceux de la foibleſſe, en étoient également éloignés. Il paroît que les individus jeunes ont plus ou moins d'aptitude ſelon leurs différentes conſtitutions. On parle d'enfans de deux ſexes qui, dès l'âge de dix à douze ans, ont été pères & mères ; mais ces exemples ſont extraordinairement rares, & ne peuvent conclure pour la règle générale.

Les hommes ſont propres à la réproduction, lorſque la ſecrétion du fluide ſéminal s'opère chez eux, les femmes quand les évacuations périodiques ont pris leurs cours. La nature ſe développe un peu plutôt chez elles que chez les hommes. Les juriſconſultes, qui ſur ces ſortes d'objets ſuivent le ſentiment des médecins, voyant qu'il eſt fort rare que l'on puiſſe procréer des enfans à dix à douze ans, ainſi qu'il l'eſt également qu'on ne le puiſſe pas de ſeize à dix-huit ans, ont pris un moyen terme : ils ont déterminé l'âge de quinze ans pour les garçons, & de douze pour les filles. Ces années ſe rencontrent dans le milieu de la puberté, & ceux qui ſont au deſſous, étant regardés comme pupilles, la loi ne permet pas qu'ils ſoient mariés, ni qu'on puiſſe les accuſer d'adultère ; ainſi, tout mariage de ce genre ſeroit régardé comme nul, & les parties remiſes dans l'état de liberté où elles étoient auparavant, parce que le but du mariage étant d'avoir des enfans, ils ne ſont pas préſumés capables d'y concourir, lorſqu'ils n'ont pas l'âge requis.

Ce que nous venons de dire eſt de rigueur ; mais les politiques, les philoſophes, & les medécins ne croient pas qu'on puiſſe à ces âges faire des mariages véritablement ſortables. Platon & Ariſtote, ces deux génies, flambeaux de l'antiquité, ne vouloient pas qu'il fût permis de ſe marier avant l'âge de trente ans ; à préſent même on ne peut le faire avant ce temps, ſans le conſentement de ſon père & de ſa mère. Mais je crois qu'on peut fixer l'âge le plus compétent pour le ſexe, vers la dix-huitième année, & pour les hommes, entre vingt & vingt-cinq : alors les organes des deux ſexes ont acquis la vigueur & l'énergie capables de donner à la ſociété, des rejetons forts & bien conſtitués, ce qui ne ſeroit rien moins que probable avant les âges que nous venons de fixer.

Les hommes peuvent engendrer juſqu'à ſoixante & dix ans & plus, ſuivant quelques anecdotes qui ne ſont pas trés-rares.

Ordinairement les femmes perdent leur fécondité vers la quarantième année, quoiqu'on en ait vu faire encore des enfans à cinquante.

Si dans les mariages on s'aſtreignoit à la règle que nous venons de poſer, on ne verroit pas, ſur-tout dans le grand monde, tant de conſtitutions foibles, grêles, délicates, & contournées. On a eu ſi peur que la corruption n'enlèvât aux grandes maiſons les germes de leurs poſtérités, qu'on a voulu, pour parer à cet inconvénient, marier les individus encore enfans. On a fait juſtement tout ce qu'il falloit pour en procurer une extinction prématurée. Nous ſommes heureuſement arrivés au moment où la ſuppreſſion des priviléges, une heureuſe égalité, & les lumieres ſauveront les races futures des obſtacles qui concouroient à cette extinction : on ne mariera plus que dans l'âge de la maturité des organes.

Jeune homme qui penſez délicatement, & qui déſirez donner à votre patrie plus d'une preuve d'énergie phyſique & morale, attendez que votre tempérament ſoit décidé, avant de vous livrer à l'*amour* ; meſurez le plaiſir à vos forces. Vers l'âge de vingt ans, ſi vous ſentez dans toute l'habitude du corps une chaleur vivifiante ; ſi la vue d'une belle fille allume dans votre cœur des déſirs inconnus juſqu'alors ; ſi les images douces & voluptueuſes qui ſe jouent de votre imagination pendant le ſommeil, frappent vos ſens aſſoupis & vont leur donner involontairement l'éveil du plaiſir, vous avez atteint le but de tous les êtres vivans : demandez alors la compagne qui doit doubler vos plaiſirs, & partager avec vous la volupté. Gardez-vous de la prendre chez ces femmes dont la conſtitution annonce la ſoif du beſoin, vous verriez paſſer comme un éclair, des momens d'ivreſſe, auxquels un mortel rajeuni, Titon lui-même, n'a pu réſiſter ; prenez une compagne douce, prévenante, dont la belle conſtitution promette une ſanté vigoureuſe & conſtante : ſi vous rencontrez dans la claſſe des femmes qui vous conviennent, une jeune perſonne dont le quatrième luſtre s'avance, qui ait une taille moyenne, celle de la Vénus de Médicis, des yeux vifs, étincelans, la fraîcheur de ſon âge, des lèvres vermeilles, un embonpoint modéré, la peau ferme, de beaux cheveux, un marcher chancelant, le regard tendre & timide, c'eſt le fruit le plus précieux dont la nature vous ait réſervé la maturité. Si elle eſt ſans éloignement pour l'*amour*, ſans trop chercher à le faire naître, vous formerez des nœuds délectables, votre union ſera long-temps heureuſe, ſur-tout ſi vous avez pour elle conſtamment les égards dont on ne voit que trop ſouvent les époux ſe diſpenſer, alors l'hymen rendra hommage à la nature ; en revanche elle répandra ſur vous le plus précieux de ſes bienfaits, la fécondité.

V. *Des moyens imaginés pour arrêter les impulſions de l'amour.*

Les modernes, ainſi que les anciens, ont fait des traités pour déterminer les moyens qui ſeroient capables de dompter l'impulſion irréſiſtible que la nature a donnée aux hommes pour la réproduction de l'eſpèce ; comme ils n'ont pas craint de la contrarier par des inſtitutions ſoi-diſant régulières, mais plus ſûrement anti-ſociales, ils ont en quelque ſorte rendu néceſſaires de pareils moyens ; auſſi a-t-on toujours vu cette bonne mère forcée de tirer vengeance de l'ingratitude de ſes enfans, dans ces ſortes de circonſtances.

Si es perſonnes que la violence ou le fanatiſme ont rendues célibataires, ſont déjà punies de leur infraction à l'ordre naturel, par des maladies qui leur ſont particulières (*voyez* CÉLIBAT.), on voit également celles qui veulent ſe ſouſtraire à la fougue de leurs déſirs, par des remèdes qu'on tâche d'adapter à leur poſition, éprouver une foule d'accidens qui ſont la ſuite du trouble qu'on porte dans l'économie animale, du refroidiſſement, de la langueur, & de la foibleſſe des fonctions. C'eſt ainſi qu'on rend ſots, hébêtés, & nuls dans la ſociété, ceux chez qui on a la maladreſſe de s'oppoſer à la ſecrétion des germes de la réproduction qu'accompagnent ordinairement ceux du génie.

Pour ſuivre ces vues dénaturées, on a employé des médicamens appelés anaphrodiſiaques, que les grecs ont nommés hipnotiques. Ils ont la faculté d'engourdir toutes les fonctions, ſouvent d'être ſomnifères ; c'eſt pourquoi on avoit rangé l'opium dans cette claſſe, dont on l'a éloigné aujourd'hui, en lui reconnoiſſant une vertu toute oppoſée, reconnue par les orientaux, ſur-tout par les turcs & les chinois.

Pour éteindre les déſirs, on a vanté la ſemence d'*agnus-caſtus* & le *nénuphar*. M. Chaumel dit qu'une émulſion de cette graine peut calmer des accès hyſtériques, mais qu'il ne la croit pas capable de s'oppoſer abſolument au vœu de la nature.

Dans ce genre, le camphre a joui d'une grande réputation : on a dit de lui,

Camphora per nares, caſtrat odore mares.

Scaliger dit qu'on le faiſoit ſentir & mâcher aux moines pour les ſouſtraire aux feux de la concupiſcence : ce dont on eſt très-sûr, c'eſt que c'eſt un bon remède comme antiſeptique, & même comme calmant ; mais on n'a jamais avancé que les perſonnes employées pour ſa purification à Veniſe fuſſent moins amoureuſes que les autres, quoiqu'elles l'aient manié conſtamment.

Le nitre a été regardé comme un des moyens les plus sûrs pour porter atteinte à l'ardeur d'une conſtitution très-énergique ; mais on ſait qu'il ne peut agir que comme raffraîchiſſant & tempérant, & que ſi on le donne à une doſe plus forte que celle de douze à quinze grains, ſur une pinte de fluide, il dérange les fonctions & manque le but auquel on le deſtine.

On regardoit autrefois comme des moyens victorieux dans les circonſtances dont nous parlons, l'application ſur la peau des ceintures faites avec des lames de plomb, les feuilles de roſes blanches & de mandragore, qu'on parſemoit ſur les lits : on avoit ſoin de faire boire en même temps beaucoup d'eau de groſeilles ou de citrons aigres.

En général, tous ces moyens n'ôtent pas à une conſtitution forte & vigoureuſe le beſoin qui l'appelle ſouvent auprès d'une compagne. Cependant ils peuvent être utiles juſqu'à un certain point, lorſqu'on les emploie ſeulement comme calmans & raffraîchiſſans, à de petites doſes, & qu'on y joint une diète ſévère & très-tempérée.

Des avantages plus certains ſortiront infailliblement d'une ſaine éducation, qui, fondée ſur l'honnêteté, dédaignera des moyens artificiels, ſouvent auſſi inſuffiſans que les amulettes, les bracelets, les anneaux enchantés, les taliſmans, que l'ignorance, l'intérêt, & la ſuperſtition avoient imaginés dans les circonſtances dont nous parlons.

Il faut convenir que s'il y a des perſonnes qui ſont portées trop impérieuſement vers les jouiſſances de l'*amour*, il en eſt un bien plus grand nombre à qui la nature n'a point donné de ces impulſions fougueuſes qu'on a tant de peine à ſurmonter ; beaucoup ſemblent n'avoir reçu d'elle que ce qu'il faut de déſir pour la réproduction de l'eſpèce. Nous allons voir que c'eſt pour ces derniers que dans tous les temps on s'eſt occupé de moyens artificiels, pour ſuppléer au peu de reſſources qui leur ont été accordées.

VI. *comment on a cru pouvoir en amour donner de l'extenſion aux forces naturelles.*

Comme il eſt beaucoup plus aiſé de détruire que de créer, qu'on peut s'affoiblir très-promptement, & qu'on ne répare les forces perdues qu'à la longue, ſi je n'ai pas fait grand cas des moyens qu'on a mis en uſage pour arrêter les déſirs des hommes bien conſtitués, on doit croire que je n'aurai pas une foi bien ferme pour les vertus qu'on donne à beaucoup de ſubſtances ſoi-diſant aphrodoſiaques, ou propres à exciter la ſecrétion du fluide régénérateur de l'eſpèce humaine.

En effet, c'eſt en vain qu'on voudroit répandre une grande confiance ſur ces ſortes de moyens, & malheur à celui qui aura conſumé dans l'excès des plaiſirs ſes plus beaux jours, avec le fol eſpoir que l'art ſera capable de reſtituer enſuite des forces qui ont été réduites à l'épuiſement ; le feu qu'allume la nature ſera pour jamais éteint pour lui.

Les remèdes aphrodiſiaques les plus en réputation ſont le ſcinque marin, ou petit crocodile

terreſtre, eſpèce de lézard de l'Egypte, qu'on apporte à Marſeille, auquel aujourd'hui les égyptiens & les arabes ſeuls donnent quelque efficacité pour provoquer les déſirs : mais on ne s'en ſert preſque pas en Europe.

On accorde le même mérite à la racine de Chenevy, qui eſt très-forte, très-âcre, & peut nuire beaucoup, ſi on en uſe avec excès.

On vante encore le ſatyrion, eſpèce d'orchis, ſur-tout celle qu'on nomme ſatyrion mâle à feuilles larges; c'eſt un de ces ſatyrions qui donne le ſalep, racine bulbuſe & farineuſe, qui eſt fort bonne pour réparer les forces, & qu'on donne aux phthiſiques. Mais il y a loin de là à une plante qu'on a cru capable de faire opérer des prodiges en *amour*, plutôt à cauſe de la configuration de ſes parties extérieures, qu'à cauſe de ſes hautes vertus.

Mercurial, Venette, donnent au borax de grandes qualités aphrodiſiaques. On a recommandé ce ſel mêlé avec des œufs ; mais les œufs étant très-utiles pour réparer les forces perdues, font l'effet des excellentes nourritures, ce ſont eux qui reſtaurent petit à petit ceux qui ſont encore jeunes & vigoureux.

Pour donner de la vigueur, on a employé les mouches cantharides, qui ſont véritablement un poiſon très-actif & très-redoutable ; un des effets particuliers de ces animaux pris intérieurement, même en véſicatoires, c'eſt de porter une action très-forte ſur la veſſie ; il ne faut pas s'étonner qu'ils excitent une irritation violente ſur les parties de la génération, qui en ſont on ne peut plus voiſines ; quelque peu qu'on prenne des cantharides intérieurement, elles cauſent des piſſemens de ſang, des priapiſmes extraordinairement douloureux, quelquefois même la mort, au lieu du plaiſir qu'on cherche en vain.

Il paroît que le grand uſage que les orientaux font de l'opium, les a mis dans le cas de connoître à quelle doſe il devient un ſtimulant de volupté ; nous n'avons pas de données aſſez certaines ſur les quantités & les qualités de l'*opium* qu'ils emploient, & ſur les effets qu'il produiroit ſur nous, à des doſes auſſi fortes que celles qu'ils ont l'habitude de prendre.

Le ſafran a encore été recommandé comme aphrodiſiaque, même par Boerrhaave, à cauſe de ſes qualités aromatiques ſtimulantes & échauffantes ; on peut le regarder, non pas comme un moyen d'exciter puiſſamment à l'*amour*, mais bien de répandre dans l'individu une ſorte de bien-aiſe & de gaîté, qui, par une pente douce, diſpoſe & conduit aux plaiſirs, & qui, ſans trop faire d'impreſſion ſur les organes de la volupté, peut bien accélérer les momens d'ivreſſe qu'elle procure : cependant il eſt dangereux comme narcotique, & on ne doit le prendre qu'à très-petite doſe.

Les truffes paſſent encore pour un très-bon excitant, & ce moyen, quoiqu'échauffant, eſt beaucoup moins dangereux que ne le ſont bien d'autres.

Il paroît certain que dans tous les temps, dans tous les pays, l'*amour* étant la principale affaire de l'homme, il a réfléchi aux moyens d'augmenter des jouiſſances qui lui ont toujours paru trop courtes : mais il n'eſt pas moins sûr qu'il s'eſt conſtamment abuſé ſur cet objet, & que c'eſt à ſon détriment qu'il a cherché à multiplier ſes plaiſirs. Il n'y a de véritables jouiſſances que celles qu'indique la nature, & quand deux beaux yeux ne peuvent pas nous attirer puiſſamment, il faut renoncer à tout moyen artificiel, autrement on vérifiera le proverbe,

Principium dulce eſt, ſed finis amoris amarus.
Lœta venire venus, triſtis abire ſolet.

Comme il eſt juſte cependant que ceux qui ſont propres à la propagation de l'eſpèce, ſoient nourris en proportion des pertes qu'ils font dans le cas de faire, on trouvera dans les analeptiques, dans les ſubſtances animales faites, dans les farineux, dans les conſommés (voyez ces mots), des moyens reſtaurans qui ſeuls peuvent être employés ſans compromettre la ſanté des individus. Ces ſecours ſeront bien préférables à ceux que des déſirs inſenſés ont fait naître, & dont on trouvera des deſcriptions plus complètes, ſi on les déſire, dans les livres de Venette, de l'homme & de la femme, ou aux articles particuliers, où chaque ſubſtance qui jouit des vertus aphrodiſiaques, ſera décrite.

VII. *Utilité de l'hymen, relativement à la ſanté.*

Si de la concordance de toutes les fonctions de notre individu, réſulte l'état le plus favorable à l'homme, celui de la ſanté, l'acte de la génération doit être auſſi conſidéré comme devant concourir au même but ; & n'eût-il pas été extrêmemens injuſte, que l'homme, en donnant la vie, eut en même temps puiſé les germes de la mort? On peut dire que non ſeulement l'uſage modéré de l'hymen eſt utile à la ſanté ; mais on ne craint pas d'ajouter qu'il eſt indiſpenſable dans les perſonnes bien conſtituées, pour ne pas s'expoſer à une foule de dangers qui ſeroient la ſuite d'un célibat opiniâtre.

On a obſervé que la ſurabondance du fluide régénérateur dans ſes réſervoirs peut cauſer des maladies graves dans l'un & l'autre ſexe, ou du moins des irritations ſi violentes, que la raiſon la plus auſtère eſt à peine ſuffiſante pour reſiſter aux paſſions impétueuſes qui en ſont la ſuite : elles peuvent rendre l'homme ſemblable aux animaux qui ſont furieux & indomptables lorſqu'ils reſſentent ces impreſſions ſans y ſatisfaire.

On a pu remarquer, lorſqu'il a été queſtion des tempéramens, qu'il y a des hommes pour qui la jouiſſance eſt un beſoin impérieux, & qu'il y en

avoit d'autres que leur conſtitution froide ne portoit que peu vers l'*amour* ; c'eſt ce qui donne la meſure des forces de chaque individu, pour éviter des excès que l'*amour* ne peut jamais avouer.

Les perſonnes d'un tempérament bilieux ſont ſujettes à des accidens très-graves dans de pareilles circonſtances. Le priapiſme, le ſatyriaſis, les excrétions nocturnes, les vapeurs, la mélancolie, des douleurs, des tumeurs, l'inflammation des parties génitales, l'épaiſſiſſement, l'âcreté du liquide ſéminal, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la fureur hyſtérique peuvent être conſidérés comme des ſuites de privations qui ſont contre l'ordre naturel.

Les ſanguins trouvent dans l'hymen une ſource féconde de gaîté.

Les mélancoliques en ſont agréablement affectés.

Enfin il échauffe doucement les pituiteux, ou les phlegmatiques.

Il n'y a perſonne qui n'ait remarqué que l'engourdiſſement, la peſanteur de tête, les laſſitudes produites par l'oiſiveté, les ſonges fatigans, l'inſomnie, & d'autres indiſpoſitions légères ſont prévenus par l'uſage modéré des plaiſirs, ou ſe calment dès qu'ils ſont amenés par le beſoin, & dirigés par la prudence.

Les auteurs ſont pleins d'obſervations qui viennent à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Galien nous a conſervé l'hiſtoire d'un homme & d'une femme qu'une abſtinence abſolue rendoient malades, & qui furent parfaitement guéris en renonçant à la continence qu'ils s'étoient ridiculement impoſée.

Zacutus parle de deux hommes, chez qui la ſuppreſſion des plaiſirs de l'*amour* fut ſuivie d'accidens funeſtes : l'un fut attaqué d'une humeur à l'ombilic, qu'aucun remède n'avoit pu diſſiper. Il ſe maria, & bientôt fut complètement guéri. L'autre eut malheureuſement recours à des médecins qui n'examinèrent pas ſon état avec aſſez d'attention : il eut des vertiges, bientôt après des attaques d'épilepſie, & il mourut dans un accès. A l'ouverture qui en fut faite, on trouva la cauſe de la maladie dans les véſicules ſéminales & le canal déférent engorgés.

M. Tiſſot rapporte qu'un médecin, reſpectable par ſon ſavoir & par ſon âge, ayant ſuivi longtemps les armées autrichiennes en Italie, avoit remarqué que deux ſoldats allemands qui n'étoient pas mariés, & qui vivoient ſagement, étoient ſouvent attaqués de priapiſme & d'épilepſie.

Lanzoni s'eſt aſſuré qu'un jeune homme attaqué d'une fièvre quarte, rébelle à toutes les reſſources de l'art, fut guéri par la complaiſance d'une femme qui daignoit s'intéreſſer à ſon ſort.

Le même auteur fait mention d'une jeune veuve qui avoit un tempérament très-ardent. Elle fut attaquée d'épilepſie après la mort de ſon époux, & ne trouva ſa guériſon que dans les bras d'un ſecond mari.

Ces obſervations ſuffiſent pour démontrer qu'il y a des circonſtances où l'hymen eſt indiqué comme le moyen le plus efficace d'obtenir la guériſon des maladies qui ont leur cauſe dans un célibat opiniâtre.

Enfin il ſeroit difficile de donner une preuve plus ſenſible de l'influence du mariage ſur la ſanté, qu'en faiſant apercevoir les effets qu'il opère ſur les filles attaquées des pâles couleurs; ſoit qu'elles ſoient l'effet d'engorgemens particuliers, ſoit qu'elles ſoient cauſées par une paſſion violente, & qu'on n'a pu ſatisfaire. Que l'hymen paroiſſe, accompagné de fêtes, des jeux & des ris, bientôt à ce teint pâle & plombé, ſuccédera celui des lis & des roſes; la triſteſſe & la langueur qui s'étoient emparées de tous les ſens, ſe trouveront remplacées par la vivacité & l'enjouement. L'hymen, dans cette occurrence, eſt un rayon du ſoleil qui diſſipe les nuages qui trop long-temps avoient obſcurci un beau jour. De tous les remèdes, c'eſt le plus ſalutaire.

Afferat ipſe licet ſacras epidaurius herbas,
Amor non eſt medicabilis herbis.

VIII. *De l'abus de l'hymen.*

Autant l'*amour phyſique*, lorſqu'on en uſe avec modération, répand des influences ſalutaires ſur la ſanté, autant ſon uſage exceſſif plonge dans des accidens funeſtes.

L'importance du fluide réproductif pour entretenir une ſanté vigoureuſe, annonce qu'il eſt toujours néceſſaire qu'une partie de cette liqueur précieuſe ſoit repompée dans la maſſe du ſang, après qu'elle a atteint toute ſa perfection; rien ne peut la remplacer en nous, & beaucoup de médecins ont cru que la perte d'une once de cet agent affoibliſſoit plus que celle de quarante onces de ſang. Il faut néceſſairement l'admettre comme une liqueur qui communique de la force à toutes les parties, & qui leur rend une nouvelle énergie, lorſqu'elles ſe ſont affoiblies.

Les changemens qui s'opèrent en nous à l'âge de puberté, & qu'on ne remarque pas dans les eunuques, en ſont une preuve inconteſtable. Ce n'eſt pas ſouvent la ſeule perte de ce fluide qui peut nuire à la ſanté dans l'uſage de l'*amour phyſique*, c'eſt encore la perte conſidérable que cet exercice trop long-temps répété peut cauſer dans la tranſpiration inſenſible qui doit concourir à l'affoibliſſement.

Hippocrate, le plus ancien & le plus exact des obſervateurs, a bien connu les maux produits par l'abus des plaiſirs de l'*amour*. Il les a décrits ſous le nom de conſomption dorſale : ſuivant lui, cette maladie naît de la moelle de l'épine du dos; elle attaque les jeunes mariés & les libidineux ; ils n'ont

n'ont pas de fièvre, & quoiqu'ils mangent bien, ils maigriſſent & ſe conſument; ils croient ſentir des fourmis qui deſcendent de la tête le long de l'épine. Toutes les fois qu'ils vont à la ſelle, ou qu'ils urinent, ils perdent abondamment une liqueur ſéminale très-limpide. Ils ſont inhabiles à la génération, & en ſont ſouvent occupés dans leurs ſonges. Les promenades, ſur-tout dans les routes pénibles, les eſſoufflent, les affoibliſſent, leur procurent des peſanteurs de tête, & des tintemens d'oreilles : enfin une fièvre aiguë termine leurs jours.

Arrêtée dit que les jeunes gens qui ſe livrent trop aux plaiſirs de l'*amour*, prennent l'air & les infirmités des vieillards, deviennent pâles, efféminés, engourdis, lâches, & ſtupides; leur corps ſe courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter; ils ont un dégoût général, ſont inhabiles à tout, & pluſieurs tombent dans la paralyſie.

Sur cet objet, voyez l'Onaniſme, où M. Tiſſot a joint à ſes propres obſervations, une foule de tableaux effrayans, tracés par Celſe, Galien, Aetius, Lommius, Zulpius, Hoffman, Boerrhaave, Van-Svieen.

Les ſymptômes qui accompagnent les maladies cauſées par des épuiſemens extraordinaires, ne ſont pas toujours auſſi funeſtes, mais il n'en eſt pas moins vrai que les jouiſſances trop répétées minent inſenſiblement, & qu'on n'aperçoit le mal que lorſqu'il n'eſt plus temps d'y remédier. D'ailleurs elles corrompent notre eſprit, en abattant les forces, & empêchent l'élévation de l'ame.

La raiſon pour laquelle on ne fait pas aſſez d'attention aux malheureuſes ſuites des paſſions effrénées, c'eſt qu'il y a beaucoup de perſonnes qui n'en reſſentent les effets que dans l'âge où l'on commence à quitter la ſociété, par l'impuiſſance d'y être quelque choſe; retirées dans le ſein de leurs familles, ſi elles ont encore ce bonheur, elles ſouffrent des maux cruels; à charge à elles-mêmes & ſouvent aux autres, elles payent à la nature le tribut quelle a impoſé ſur la débauche.

Il eſt des circonſtances où le plaiſir, même pris modérement, peut cauſer la mort. On a des exemples de perſonnes qui ſont mortes pour s'y être livrées au ſortir de maladies graves, avant que leurs forces aient été entièrement réparées.

Pline nous apprend que le préteur Cornelius Gallus & Titus Aéthéius trouvèrent la mort dans la ſource de la vie. Montagne en fournit auſſi des exemples chez des perſonnes qui ſe portoient fort bien en apparence. Van-Svieten a été appelé chez un épileptique qui fut attaqué d'un violent accès, la nuit même de ſes noces. Boerrhaave a connu un jeune homme qui mourut dans la première jouiſſance. Cheſnau a vu deux jeunes mariés qui, dès la première ſemaine de leurs noces, eſſuièrent des accidens qui les conduiſirent au tombeau en peu de jours.

On a très-ſouvent obſervé que lorſque des hommes qui ont été fort tranquilles ſur l'*amour phyſique*, ſe marient & ſe livrent avec toute l'ardeur d'un tempérament neuf, aux amorces de la volupté, ils eſſuient les maladies les plus graves. Cette circonſtance ſe rencontre bien rarement dans nos grandes villes, où, par une ſuite néceſſaire du relâchement des mœurs, on ſeroit en quelque ſorte déshonoré, pour n'avoir pas ſu ſe ſouſtraire de bonne heure à de pareils accidens.

L'influence de l'*amour phyſique* produit en général moins de ravages chez les femmes que chez les hommes. Les cauſes en ſont, que le fluide animal eſt bien moins élaboré chez elles que chez les hommes, & ne paroît pas être auſſi important, ni repompé de même dans la maſſe du ſang. Elles donnent plus rarement dans les excès de ce genre, parce que la nature & l'éducation les ont rendues bien moins faciles à émouvoir; cependant quand par hazard elles s'y abandonnent, leur phrénéſie paſſe de beaucoup celle des hommes les plus libertins. On ſait dans quelles circonſtances on a dit de Meſſaline: *laſſata nondum ſatiata receſſit.*

M. Tiſſot dit qu'une fille âgée de vingt-trois ans défia à Montpellier ſix dragons; elle paſſa une nuit avec eux, & expira le ſoir.

La jouiſſance a rarement des ſuites dangereuſes chez ces femmes que la nature a favoriſées d'un tempérament ardent, pour les dédommager du peu d'eſprit qu'elle leur a accordé; ces ſortes de femmes ont des plaiſirs qui ne portent leur influence que ſur leurs organes phyſiques, elles ſont, pour ainſi dire, toute matière. Si ces femmes ont contracté des liens avec des tempéramens qui n'aient point trop d'analogie avec le leur, elles ſont ordinairement extrêmement fécondes, & fourniſſent à l'état un bon nombre de citoyens.

Les femmes au contraire qui joignent à un tempérament de feu, beaucoup d'eſprit, analyſent le plaiſir, raiſonnent la volupté, & donnent un travail à leur imagination, qui ſe fait toujours aux dépens de leur corps; auſſi offrent-elles preſque toujours des individus maigres, deſſéchés, & foibles.

Les femmes de cette conſtitution ſont très-ſujettes aux maladies nerveuſes : il n'eſt pas rare qu'elles éprouvent des ſpaſmes, des convulſions, ſur-tout, lorſque dans l'âge où les organes de la volupté ſe refuſent ordinairement à ſes amorces, leur tête exaltée appelle encore des jouiſſances d'autant plus imparfaites, qu'elles ſavent bien qu'il n'y a point de raffinemens qui puiſſent les faire partager avec elles.

On ne peut donc aſſez avertir la jeuneſſe du tort irréparable que procure à ſa ſanté l'abus de l'*amour*; on ne voit que trop ſouvent dans nos grandes ſociétés des jeunes gens qui ceſſent d'être hommes, ou au moins d'en avoir les facultés, avant l'âge de trente ans, indépendamment des autres

accidens dont ils ſont victimes, en s'expoſant aux dangers que court ſouvent le libertinage ſur une mer auſſi orageuſe.

Il ne reſte plus à parler dans cet article que du déſavantage que peut procurer l'*amour* aux hommes d'un âge avancé.

Le moment où le commerce des femmes devient dangereux, & même funeſte aux hommes, eſt celui dans lequel il ne ſe fait chez eux qu'autant de ſecrétion du fluide reproductif, qu'il en faut pour réparer les forces qu'ils perdent journellement, & qui ſont néceſſaires à l'entretien habituel de leur vie, pour en retarder, autant qu'il eſt poſſible, le décroiſſement & le dépériſſement ſucceſſif. Dans cette circonſtance, on ne peut être trop avare de ce qu'on ne peut plus prendre ſur le ſuperflu de la jeuneſſe, parce que ce ſeroit attaquer directement le principe des forces & de la vie, & qu'il faut un temps bien long pour réparer les pertes faites dans un moment bien court : auſſi voit-on que chez les vieillards, cette ſorte de déperdition eſt ordinairement ſuivie de tremblemens, d'épuiſemens, d'engourdiſſemens dans toutes les actions muſculaires, de foibleſſe dans les fonctions vitales & animales; la chaleur diminue ſenſiblement, la tranſpiration s'arrête, les ſecrétions & les excrétions ſont troublées & interrompues ; les facultés de l'ame en ſont ſouvent obſcurcies, & pour peu que l'abus ſe répète, on abrège bientôt une carrière qu'on eût pu, avec de la ſageſſe, prolonger plus long-temps.

Lors donc qu'on commence à s'apercevoir que quelques-uns des ſymptômes que je viens de décrire menacent, il faut faire retraite, dire, comme Horace, *depoſui arma miles inermis.*

Ce qui conviendroit peut-être le plus dans de pareilles circonſtances, ſeroit une ſage habitation avec des femmes jeunes & fraîches, qui, par une tranſpiration douce & balſamique, puſſent rendre de la chaleur & de l'énergie aux corps qui en ſont dépourvus, & ranimer la circulation. Mais ſi d'un côté il faut bien de la prudence dans l'uſage d'un pareil expédient, parce qu'il eſt à craindre qu'il n'opère ſi efficacement, que celui qui a été ainſi rajeuni, ne veuille témoigner de la reconnoiſſance à ſa bienfaitrice ; de l'autre, n'eſt-ce pas une eſpèce de cruauté d'abſorber, pour ainſi dire, la force & la vigueur d'un jeune corps bien portant, pour lui donner en échange des rhumatiſmes, la goutte, l'amaigriſſement, & les autres infirmités d'un chétif vieillard, à qui ſouvent il ne reſte plus que quelques inſtans à vivre?

Comment l'hymen doit être aſſorti.

Un des points capitaux pour que l'accord & la bonne union ſubſiſtent entre des époux, c'eſt qu'il n'y ait pas entre eux une trop grande diſproportion d'âge ; ainſi que nous le voyons tous les jours dans nos mariages de convenance, on unit ſouvent une jeune femme avec un vieux mari, ou une femme déjà avancée en âge avec un homme jeune & robuſte. Ces ſortes de nœuds ſont preſque toujours préjudiciables à l'un ou à l'autre.

La jeune épouſe ne trouve pas dans ſon mari ce feu vivifiant qui eſt capable de l'animer, de la ſoutenir, & de la ſatisfaire. Quelquefois les vieillards s'épuiſent bientôt, & attirent ſur eux une foule d'incommodités qui font de leur jeune épouſe une garde malade qui ſe dégoûte des devoirs forcés qu'elle rend à qui ne peut plus lui en témoigner de reconnoiſſance ; d'autres fois ils ſe nourriſſent & s'engraiſſent au détriment d'une tendre fleur qui ſe sèche & ſe flétrit à côté d'une dégoûtante caducité ; & ſi par haſard les efforts de ce vieil époux ont pu parvenir à donner naiſſance à quelque nouvel individu, quelle ſera la conſtitution phyſique & morale qui doit réſulter d'un pareil aſſemblage?

Pour rétablir les forces des convaleſcens (1), les médecins ont, comme je l'ai déjà dit dans pluſieurs occaſions, fait coucher des vieillards & des gens épuiſés avec de jeunes perſonnes fortes & robuſtes, ce qui a quelquefois produit de très-bons effets pour les premiers, aux dépens des derniers.

Il vaut beaucoup mieux ſe ſouſtraire à des nœuds auſſi mal aſſortis, qu'on ne doit pas contracter pour l'avantage d'un ſeul, & qui ſont auſſi contraires aux deux époux, qu'aux enfans qui en peuvent naître : les lois devroient s'élever contre de pareilles unions, qui deviennent pour des jeunes perſonnes un ſupplice lent, ſur-tout quand elles ne peuvent d'ailleurs concourir au but de la ſociété, qui eſt la fécondité.

Il eſt très-important pour des individus deſtinés à être pères & mères, de jouir d'une ſanté conſtamment ſolide. Les gens valétudinaires qui ſe marient, ne doivent pas s'attendre à avoir de beaux & de forts enfans; leurs fluides ſont de mauvaiſe qualité, parce qu'ils ſont les réſultats de mauvaiſes digeſtions ou d'organes foibles.

Les goutteux, qui ſouvent ont puiſé dans l'intempérance la ſource de leurs douleurs, communiquent, en ſe mariant, le germe de leurs incommodités à leurs enfans, qui ſouvent naiſſent rachitiques & contrefaits.

Ceux qui ont eu pluſieurs atteintes de maladies vénériennes, de ſcrophules, de ſcorbut, de phthiſie, doivent être fort en garde contre le mariage, parce que leurs humeurs, qui reſtent preſque tou-

(1) J'ai connu un vieux médecin portugais qui a vécu beaucoup en Ruſſie, & qui s'eſt conſervé juſqu'à quatre-vingts & quelques années, après avoir couché fort long-temps, dans ſa vieilleſſe, entre deux jeunes eſclaves qu'il changeoit ſouvent, & avec leſquelles il vivoit dans une parfaite retenue.

jours entachées de ces mauvais levains, ſe propagent aux enfans, qui, pour premier héritage en arrivant au monde, apportent les maux qu'ils ont reçus de leurs parens.

Ces maladies héréditaires ſont aſſez communes parmi nous : c'eſt ce qui fait qu'on voit un auſſi grand nombre d'enfans contrefaits. Le libertinage en eſt la ſource : dans la jeuneſſe on n'a écouté que la fougue de ſes déſirs, & on a forcé la nature à leur obéir ; auſſi lorſque dans l'âge de la maturité, l'homme chargé des iniquités de ſa jeuneſſe, veut faire ce qu'il nomme une fin, en partageant la vie avec des enfans innocens de ſon inconduite, il ne manque preſque jamais de leur faire partager ſes maux & ſes infirmités.

Puiſque la plupart des hommes ſe marient par convenance, s'uniſſent par beſoin, & naiſſent par haſard, ils devroient réfléchir un peu aux avantages ou aux déſavantages d'une union bien ou mal aſſortie ; alors on leur verroit fournir à la ſociété bien moins d'individus contrefaits, ainſi que les traces des vices dont ils entachent leur famille.

Il faut avant tout, pour l'hymen, que les organes de la génération ſoient bien conſtitués dans chacun des époux ; les hommes ne doivent pas être trop grands ou trop petits, car rarement les perſonnes extrêmement grandes ſont d'une excellente conſtitution, parce que les ſucs qui ont ſervi à donner de l'extenſion, n'ont pu également donner de l'arrondiſſement aux formes, & fournir en même temps à la force & à la vigueur.

Des yeux très-enfoncés, ainſi que les clavicules qui ont le même défaut, ſe peuvent communiquer de père en fils.

Le trop d'embonpoint eſt ſouvent accompagné de ſtérilité, trop de maigreur n'entraîne pas moins d'inconvéniens ; comme dans ce dernier état la partie nourricière eſt très-foible & très-aqueuſe, le fluide prolifique eſt auſſi très-peu conſiſtant, & peu propre à fournir des enfans bien conſtitués. Pour avoir des enfans bien portans, il faut encore que toutes les parties du corps des parens n'aient rien perdu de leur mobilité. Si quelques-unes des parties avoient perdu le mouvement, l'enfant courroit riſque d'être attaqué des même infirmités. Si la mère avoit une belle conſtitution, & que celle du père fût difforme, il en réſulteroit un individu participant des qualités de l'un & de l'autre.

Il y a d'autres défauts particuliers du corps, comme des tumeurs de naiſſance, des taches, des ſignes, des boutons qui altèrent la beauté des nouveaux nés, mais qui ne ſont pas ſi eſſentiels à obſerver que ceux dont nous venons de parler.

On doit donc éviter les unions où il y a de grandes diſproportions, relativement à la taille ; il ne faut pas aſſembler un gros ou très-grand homme avec une petite femme, ou un petit homme avec une femme très-forte & groſſe ; le produit en pourroit être difforme ou mal proportionné. Il y a des nuances qu'il faut ſuivre dans la nature, & dont il ſeroit dangereux de s'écarter, ſi on eſt curieux de conſerver le beau. Il ne faut pas non plus aſſortir un borgne avec une femme qui ne l'eſt pas, un homme bien fait avec une boiteuſe, ou, ce qui eſt encore plus à craindre, un ſourd avec une aveugle. Ces défauts pourroient devenir héréditaires, & ſe perpétuer de race en race.

Si l'on voit tous les jours des aveugles & des ſourds de naiſſance qui viennent de parens qui n'ont pas ces défauts, c'eſt que ce vice exiſtoit probablement dans les générations précédentes.

L'art peut rendre quelques ſervices dans ces circonſtances, c'eſt-à-dire, qu'en croiſant certaines races dans les mêmes eſpèces, & en les renouvelant, on parvient ſouvent à leur donner des qualités mitoyennes entre celles qu'elles avoient auparavant, & qu'on peut ainſi effacer, après quelques générations, des défauts remarquables dans quelques-unes, ou bien leur faire acquérir de nouvelles qualités.

L'aſſortiment d'un fameux danſeur avec une grande danſeuſe, d'une cantatrice célèbre avec un chanteur diſtingué, pourroient donner des individus qui auroient, dans ces genres, les talens les plus remarquables & les plus précieux.

On obſerve que l'homme pourroit être ſujet à des changemens d'autant plus ſenſibles, que, ſuivant le climat, la qualité ſur-tout de ſes alimens, ſes exercices, ſon tempérament prend des variations très-remarquables. Auſſi voit-on, qu'au moral comme au phyſique, les hommes ſont bien différens, dans les pays où l'on ſe nourrit le plus de végétaux, & où l'on boit le plus d'eau, de ceux qui mangent beaucoup de viande & boivent des liqueurs fortes. Les anglois & les eſpagnols n'ont ni les mêmes perfections, ni les mêmes vices. C'eſt peut être aux étrangers qui viennent habiter les grandes villes, qu'on doit un croiſement avantageux dans les races, qui a ſouvent fourni des hommes de génie & de talent, qui n'auroient pu provenir de ces mêmes races habituellement affoiblies, & ſucceſſivement dégradées, pour ainſi dire, par le genre de vie qu'on a coutume d'y mener.

C'eſt l'expérience qui a appris aux légiſlateurs de ne point permettre aux frères d'épouſer leurs ſœurs, mais au contraire de favoriſer les unions avec des races étrangères.

Pourquoi les juifs offrent-ils par-tout une race ſi laide, ſi dégénérée, & ſi facile à reconnoître ? C'eſt que leur religion leur défend de ſe marier avec des étrangers. Il ſera donc avantageux d'unir les habitans des villes avec ceux des campagnes qui ſont accoutumés à la fatigue & à la ſobriété, de marier ceux qui vivent dans une province, avec ceux qui ſont d'une autre province. Il y aura dans les uns des perfections propres à corriger les imperfections des autres. On ceſſeroit d'être ſurpris

de voir un père & une mère qui n'auroient ni eſprit ni beauté, donner le jour à de beaux enfans pleins d'eſprit & de force, puiſque la différence du climat des époux ſuffiroit pour tendre raiſon de la diſſemblance qui ſe trouveroit entre eux & leurs enfans. De même on comprendroit aiſément comment des époux très-accomplis pour les qualités morales, mais mal aſſortis par l'*amour*, auroient des enfans qui ne leur reſſembleroient pas.

Ainſi, une des attentions les plus néceſſaires pour les perſonnes qui veulent avoir des enfans d'une belle & forte conſtitution, c'eſt de chercher à s'allier avec des femmes étrangères, ou d'éviter de s'unir avec celles qui ſont abſolument du même endroit, à moins qu'elles n'aient été elles mêmes des rejetons de quelques races croiſées.

*De l'influence morale ſur l'*amour, *& des moyens d'en préſerver le jeune âge.*

Toute paſſion peut être regardée comme une impreſſion ſubite & reſpective de l'ame ſur les ſens, & des ſens ſur l'ame. Comme le jeu ou l'action intime & réciproque de ces deux ſubſtances l'une ſur l'autre, ne nous peut être connue, il ſuffit au phyſicien de remonter aux ſources des paſſions, d'en ſuivre les progreſſions & les effets, pour en tirer quelques inductions utiles à la ſanté, & la vertu n'y trouvera pas moins ſon compte.

L'expérience a prouvé que des organes bien proportionnés, ſouples, élaſtiques, où les fluides ſont dans un état d'homogénéité parfaite, forment ſouvent l'homme d'eſprit ou vertueux ; des organes au contraire mal conformés, roides, deſſéchés, dont les fluides ſont également viciés, produiſent les qualités contraires.

C'eſt ſur-tout du bon ou du mauvais état du ſyſtême nerveux, que peuvent ſe déduire les nuances particulières des paſſions.

Lorſque les fibres ſont déliées, actives, élaſtiques, ſenſibles, très-vibratiles à la moindre impreſſion, les nerfs ſont facilement ébranlés, les ſenſations ſont vives, les paſſions violentes : c'eſt dans cette ſorte de conſtitution primordiale que ſe rencontrent les circonſtances propres à laiſſer pénétrer le ſentiment de l'*amour*.

Si l'ame qu'il affecte, habite un corps ſain, où les liquides & les ſolides ſont dans une juſte combinaiſon ; ſi le bonheur dont elle eſt avide, n'eſt troublé par aucun incident phyſique ou moral, capable de porter le trouble dans les fonctions animales & intellectuelles, alors la ſanté n'eſt que plus floriſſante ; toutes les opérations vitales s'exécutent avec facilité ; la force du cœur augmente, les vaiſſeaux ont un juſte diſtenſion, & permettent aux fluides de pénétrer juſqu'aux dernières ramifications des tubes capillaires ; les fibres nerveuſes éprouvent une agréable & légère oſcillation, d'où réſulte un ſentiment délicieux pour l'ame qui la perçoit, & fait pour lui procurer toute l'extenſion du bonheur dont l'homme eſt ſuſceptible avec l'*amour* heureux.

Si ce ſentiment au contraire ne ſait pas ſe contenir dans de juſtes bornes, ſi la mélancolie, ſi la jalouſie, la haîne, la colère, la fureur, la vengeance & le déſeſpoir s'emparent des facultés morales de celui qu'il domine, ou ſi, d'un autre côté, l'emportement & l'excès des jouiſſances ne lui permettent pas de calculer ce qui eſt dû à ſes plaiſir, & ce qui appartient à ſon exiſtence ; alors que de maux & de regrets ſont la ſuite du peu d'empire qu'il a eu ſur lui-même, & des faux plaiſirs dont il devient la victime, après en avoir été l'eſclave.

On ſait que dès qu'une fois ces paſſions effrenées, morales & phyſiques ſe ſont emparées de l'homme, la digeſtion ſe perd, les forces s'abattent, le ſang circule difficilement, les engorgemens ſe manifeſtent, le ſommeil & l'appétit s'éloignent, la maigreur & le décharnement prenent la place des lis & des roſes de la jeuneſſe, les nerfs ſont déſagréablement titillés, les affections hypocondriaques, les inflammations même viennent ébranler l'économie animale, qui petit à petit reçoit des chocs ſi violens, qu'il lui eſt bien difficile, & quelquefois impoſſible de ſe relever des atteintes cruelles qui ſont les ſuites, ſoit d'un *amour* déſordonné, ſoit d'une autre paſſion violente.

C'eſt particulièrement dans le ſein des grandes villes, & de ce qu'on appelle la bonne compagnie, que naiſſent ces goûts vifs, enfantés en quelque ſorte par l'art & le déſœuvrement ; c'eſt dans le ſein de la molleſſe & de l'oiſiveté, que l'homme s'en eſt fait une habitude & un beſoin, qui dominent impérieuſement, & conduiſent inſenſiblement à des débauches qui ne laiſſent après elles que les plus cuiſans regrets.

Voyons quel eſt aujourd'hui le but de l'*amour* dans nos ſociétés : ne ſemble-t-il pas qu'il ait été inſtitué pour remplir le vide immenſe que la pareſſe & le défaut d'exercice laiſſent le plus ſouvent dans la tête des grands, des riches, & particulièrement de ces femmes de cour, qu'une mauvaiſe éducation & l'exemple de ceux qui ont été deſtinés pour être leur conſeil & leur appui, éloignent journellement des inſtitutions naturelles, civiles & morales ; cependant elles ne ſont pas moins créées pour s'aſtreindre au bon ordre que les femmes du peuple, que la nature dédommage amplement de l'aiſance dans laquelle vivent les premières, par une ſanté forte & vigoureuſe, inconnue à celles qui ſont réfractaires à ſes lois. En effet, ne ſemblent-elles pas condamnées, par leur poſition, à toutes les infirmités qui ſont la ſuite de l'inertie, des nourritures multipliées & recherchées, & des plaiſirs trop répétés dans leſquels s'écoule leur frêle exiſtence.

L'*amour* eſt ſouvent une ſuite de la communication trop facile, & trop fréquente des deux ſexes; s'il étoit vrai que ſa ſéduction n'eût pas également lieu des deux côtés dans les perſonnes de même âge, ne faudroit-il pas ſouſtraire le plus foible à la perſécution du plus fort? Car c'eſt alors dans la fuite des occaſions que la foibleſſe peut trouver ſa ſûreté : & comment fera une femme jeune, remplie de graces & de mérite (qui ſera continuellement expoſée à la pourſuite d'une foule d'adorateurs), pour échapper au penchant naturel qui doit l'entraîner vers celui qui aura avec elle plus de rapport que les autres? aura-t-elle toujours la force de réſiſter? L'expérience journalière nous apprend le contraire : c'eſt donc dans nos inſtitutions, dans nos mœurs, dans notre éducation, qu'il faut chercher les moyens d'éloigner ces attachemens qui dérangent ſi ſouvent l'ordre de la ſociété.

Céſar nous apprend que les anciens avoient porté ſur cet objet une ſcrupuleuſe attention, & qu'ils avoient reconnu de quel danger il étoit, dans la jeuneſſe ſur-tout, de permettre une facile communication des ſexes. Ils regardoient la chaſteté comme une des vertus les plus utiles pour former des patriotes & de bons ſoldats. Ils notoient d'infamie ceux qui, avant l'âge de vingt ans, avoient fréquenté des femmes. *Cæſar, de bello gallico, l. 6, c. 2.*

Il eſt donc extrêmement important, pour que le phyſique, dans la jeuneſſe, acquiere ſans entraves le degré de force qu'il doit avoir, pour que le moral ne ſe perde pas dans des contemplations métaphyſiques ſur l'*amour*, que les jeunes perſonnes ſe trouvent dans l'obligation de ſe reſpecter phyſiquement & moralement, d'autant plus qu'à leur âge, quand on ſe laiſſe aller aux caprices d'un tempérament trop ardent, on a ſouvent une peine infinie à déraciner des défauts qui influent néceſſairement pour toute la vie ſur les facultés phyſiques & morales.

Amare & non inſanire vix diis conceſſum.

On peut attribuer le peu d'énergie des orientaux à la facilité qu'ils ont de ſe livrer de bonne heure aux voluptés : auſſi ſont ils épuiſés à l'âge de trente ans, & ils finiſſent par être totalement inſenſibles aux plaiſirs les plus naturels & les plus touchans, dans le moment même où ils devroient avoir le plus de vigueur & le plus d'énergie.

On ne peut trop répéter que pour conſerver au phyſique toute ſa force, c'eſt dans la jeuneſſe qu'il faut enchaîner le torrent des paſſions, & le penchant naturel qui l'entraîne avant l'âge vers les plaiſirs de l'*amour*. C'eſt dans les bons principes de conduite & de mœurs qu'on trouvera la ſauvegarde la plus aſſurée contre leurs dangereuſes amorces; c'eſt en évitant toutes les occaſions capables d'enflammer un jeune cœur, qu'on le ſouſtrait à la tentation. Les gouvernemens, dans quelques nations, ſemblent autoriſer la corruption publique par les ſpectacles les plus licencieux. Le théâtre anglois eſt encore aujourd'hui très-groſſier & très-indécent. Le nôtre a dans l'expreſſion qui peint la licence, quelque choſe de plus délicat & de plus épuré; mais il n'en eſt que plus dangereux. Comment le premier de tous les théâtres, le théâtre françois, peut-il conſerver dans ſon répertoire le *Mariage de Figaro*, la *Femme juge & partie*, & d'autres pieces où l'indécence eſt portée à ſon comble? Les petits théâtres offrent ſans contredit des tableaux malhonnêtes & propres à porter l'incendie, ou au moins le trouble dans de jeunes cervaux. A l'opéra, les chants, les danſes lubriques enflamment encore davantage les yeux & l'imagination de l'inexpérience, dont la curioſité eſt facilement éveillée, & chez qui les paſſions ne demandent qu'à éclore.

Tout ce que nous avons dit prouve qu'il ne pourra y avoir qu'une éducation bien ſoignée qui enlève à la jeuneſſe les occaſions de mal penſer & de mal faire, & de contracter des habitudes vicieuſes, capables de déranger leur organiſation phyſique, & peut-être aſſez puiſſantes pour influer déſavantageuſement ſur toute leur exiſtence morale pour l'avenir. Un autre excellent moyen pour faire aimer à cet âge la décence & la vertu, ſeroit de lui en trouver des modèls dans les parens & dans les ſupérieurs. Il ſera facile de conſerver pures & modérées les jeunes perſonnes, en éloignant dans l'intérieur tout ce qui pourroit provoquer les déſirs, comme des diſcours libres, des lectures dangereuſes, des habillemens peu décens, & la vue des objets qui ne le ſont pas. Il ne faut pas ſeulement, diſoit Iſocrate, qu'un homme ſage ſache contenir ſes mains, mais encore qu'il ſache retenir ſes yeux.

Un point infiniment capital eſt de ſavoir occuper ſi utilement & ſi agréablement les jeunes gens, qu'il ne leur reſte aucun temps pour les futilités dangereuſes.

C'eſt par un travail aſſidu & ſérieux, que les perſonnes d'un âge fait pourront ſe garantir des dangers de l'*amour*, qui naiſſent à chaque pas dans les grandes ſociétés, & qui ſont d'autant plus dangereux, lorſqu'on en a l'habitude, qu'ils provoquent à des voluptés qui peuvent être difficilement remplacées. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle ces plaiſirs deviennent ſi deſtructifs. En effet, les organes ne peuvent éprouver ſans un détriment notable les mouvemens convulſifs que cauſent leur uſage trop répété. Le débauché qu'emportent continuellement ſes habitudes dangereuſes, en eſt continuellement l'eſclave juſqu'au tombeau, dans lequel il ſe précipite avant le temps, après avoir été accablé d'infirmités; ſon malheur eſt tel, qu'au défaut même de pouvoir ſatisfaire des beſoins factices, ſon imagination, plus pétulente que ſes ſens amortis, enfante continuellement des projets dépravés, & ne lui laiſſe aucun repos; s'il ſurvit

à ſes excès, c'eſt pour arriver à une vieilleſſe infirme & mépriſable, qui eſt le fruit d'une vie entièrement conſacrée à l'*amour* déſordonné.

Avec un tempérament vif, ardent, & conſtant, il faut, quand on eſt jeune ſur-tout, fuir l'*amour* & ſes amorces, ou s'attendre très-ſouvent à devenir la victime de la paſſion la plus dangereuſe, quoiqu'en même-temps la plus naturelle. (*M. MACQUART.*)

AMOUR. *Maladies produites par l'*amour. (*Pathologie.*) On ne ſauroit arrêter ſes regards ſur l'effet des paſſions trop vives dans l'économie animale, ſans y découvrir la ſource d'un grand nombre de maux. L'*amour* même, qui ne devroit offrir que des jouiſſances, s'il étoit toujours modéré & ſatisfait, devient le germe des affections les plus dangereuſes, lorſqu'il eſt violent & contraint. Auſſi les médecins l'ont-ils claſſé parmi les maladies. *Cœlius Aurelianus* & *Oribaſe* ont décrit les ſymptômes qui l'accompagnent. Ceux qui ſont tourmentés par cette paſſion, dit *Oribaſe*, ont les yeux creux & abattus, & qui expriment en même temps la volupté. Quoique cet état des yeux annonce la langueur & une ſorte de foibleſſe, les autres parties du corps ne ſemblent rien perdre de leur force & de leur embonpoint. Le pouls eſt le même que celui des perſonnes dévorées par les ſoucis & l'inquiétude; il en diffère ſeulement en ce qu'il offre beaucoup de variations qui dépendent des différentes ſituations qui agitent alternativement l'ame des amoureux, mais ils n'ont point un pouls qui leur ſoit propre, comme quelques-uns l'ont prétendu.

La funeſte influence de l'*amour* malheureux ſe fait ſentir de pluſieurs manières. Tantôt il conduit les êtres infortunés, dont il ſemble embraſſer toutes les facultés, à un dépériſſement lent & quelquefois univerſel, ſans que leur raiſon paroiſſe en être altérée. Tantôt il produit le délire, & cette eſpèce de folie que les médecins ont appelé, à cauſe de ſon origine, *erotomanie*.

Quoique la fureur utérine ou nymphomanie, & le ſatyriaſe (*voyez ces mots*) ſoient des folies amoureuſes, cependant on doit diſtinguer ces paſſions de l'érotomanie, en ce qu'elles ſont portées à un excès qui fait que leurs victimes perdent toute honte & ne mettent aucun frein à leurs déſirs, tandis que les érotomaniaques déſirent dans le ſilence, ſoupirent dans le ſecret, & ont un reſpect ſingulier pour l'objet de leur amour. C'eſt à lui qu'ils rapportent toutes leurs penſées, toutes leurs actions; à la ville ils le cherchent, ou croient le voir dans tout ce qui vient frapper leurs yeux; s'ils errent dans la campagne, ils gravent ſon nom ſur l'écorce des arbres; ils lui adreſſent leurs plaintes, comme s'ils étoient en ſa préſence, & ſe livrent quelquefois à des extravagances dignes de l'ancienne chevalerie.

On pourroit appeler cette première eſpèce de folie amoureuſe, érotomanie paiſible, parce qu'elle ne produit dans le principe, ſur ceux qui en ſont attaqués, d'autres effets que de les rendre plus mornes, plus retirés. Ils fuient la ſociété, qui ne leur offre plus de charmes, & recherchent la ſolitude. On les voit s'affecter par degré de la plus douce mélancolie: leurs yeux ſe mouillent ſouvent de larmes abondantes, leur regard eſt tendre, leur contenance languiſſante; leur état eſt un délire tranquille, que leur ame chérit avec paſſion.

On obſerve dans la ſeconde eſpèce d'érotomanie des effets plus violens. Les malades perdent l'appétit & le ſommeil, une inquiétude ſecrète les dévore, la jalouſie les conſume, mille déſirs différens, & plus vifs les uns que les autres, les agitent. Les fonctions de l'eſprit ne tardent point à s'altérer; ils tombent quelquefois dans un délire frénétique, & ſouvent la fureur vient mettre le comble à un déſordre auquel l'*amour* avoit donné naiſſance.

Nous trouvons mille exemples de cette cruelle maladie dans la fable & dans l'hiſtoire des différens peuples. On ſait qu'*Orphée* deſcendit aux enfers pour y chercher Euridice, que Salomon aima juſqu'à l'idolâtrie, & qu'*Ariſtote* fit brûler aux pieds de celle qu'il adoroit, l'encens qui étoit réſervé aux dieux. Combien l'*amour* n'a-t-il pas fait périr d'hommes illuſtres & de héros! Sans remonter à des ſiècles bien reculés, nous en trouvons de fréquentes obſervations dans l'hiſtoire même de notre ſiècle. *Tulpius* parle d'un amoureux que cette paſſion rendit cataleptique; *Manget* fait mention d'un délire phrénétique qui ſuccéda à l'érotomanie. L'*amour* fit perdre la raiſon à un des plus célèbres poëtes de l'Italie, *le Taſſe*; & *Lucrèce*, réduit au déſeſpoir de ne pouvoir jouir de celle qu'il aimoit, ſe donna la mort.

L'*amour*, ainſi que toutes les paſſions de ce genre, paroît affecter eſſentiellement la force nerveuſe, dont elle détruit par degré l'action, après l'avoir excitée trop conſtamment ou trop vivement. Il n'eſt pas d'affection qu'il ne puiſſe produire, ſuivant le témoignage de *Platon*. *Non ſolum in animum impetum facit amor; verum & in corpus ſæpè numero tyrannidem exercet, vigiliis, curis, macie, dolore, habitudine, & mille affectibus lethalem noxam inferentibus, corpus vexat.* Plat. *Foreſtus* & *Bartholin* ont recueilli pluſieurs obſervations de ces différens déſordres. L'*amour* eſt ſouvent la ſource des maladies des filles nubiles; on en guériroit beaucoup, s'il étoit permis ou convenable d'employer le remède qui extirperoit le mal dans ſon principe. Les médecins, inſtruits par l'expérience, ſe méprennent rarement ſur les ſignes qui en caractériſent la ſource. Parler adroitement de l'objet que l'on ſoupçonne aimé, en faire l'éloge, obſerver pendant ce temps ce qui ſe paſſe dans les yeux, dans le pouls, & ſur le viſage du malade; chercher à gagner la confiance & à obtenir l'aveu que l'on déſire, voilà les moyens par

leſquels on parvient à connoître ſi la maladie doit ſon origine à l'amour. On ſait que ce fut de cette manière qu'*Erafiſtrate* connut que *Séleucus* mouroit d'*amour* pour ſa belle-mère *Stratonice*, & que la vie de ce prince dépendoit de l'accueil qu'elle feroit à ſa paſſion.

Il eſt évident que l'érotomanie peut être accompagnée du plus grand danger, quand elle eſt pouſſée à un certain point. Les remèdes moraux ſont ceux dont on obtient ſouvent le plus de ſuccès. Cherchez des défauts à l'objet aimé, dit *Ovide*, grand connoiſſeur en cette matière, exagérez-les, repandez adroitement du ridicule ſur l'être que l'on croyoit parfait, faites diverſion aux déſirs de l'amant par des occupations ſérieuſes & par des voyages, ou faites germer dans ſon cœur une nouvelle paſſion. L'*amour* n'a jamais plus de force que lorſqu'on eſt près de ſon objet & que l'on s'en occupe, & ce n'eſt que loin de lui que la raiſon peut reprendre ſes droits.

Exige quod cantet, ſi quæ eſt ſine voce, puella;
Non didicit chordas tangere, poſce lyram;
Turgida ſi plena eſt, ſi fuſca, nigra vocetur;
Et poterit dici ruſtica, ſi proba eſt:
Hortor & ut pariter binas habeatis amicas;
Alterius vires ſubtrahit alter amor.
Intrat amor mentes uſu, diſcitur uſu,
Qui poterit ſanum fingere, ſanus erit.

OVIDE, de Arte amand.

Lorſque l'érotomanie produit la fureur, les ſecours moraux ne ſauroient alors ſuffire; il faut ſe hâter de recourir à tous les moyens capables de calmer l'agitation. Les boiſſons rafraîchiſſantes & nitrées, les émulſions préparées avec les ſemences froides, le lait, les bains, les ſaignées ſont alors indiqués. On doit interdire ſoigneuſement l'uſage de tous les alimens chauds, tels que le chocolat, les ragoûts épicés, les piſtaches, toutes les liqueurs ſpiritueuſes, & généralement tout ce qui peut exciter l'action des vaiſſeaux & provoquer le mouvement du ſang. (*M.* DE LAGUERENE.)

AMOUR (*cauſe de la mélancolie.*) (*Médecine morale.*) L'*amour* que les modernes nomment *inſenſé*, eſt une paſſion qui a ſa ſource dans les conſtitutions mélancoliques. Comme toutes les autres affections véhémentes, elle occupe conſtamment l'eſprit d'un ſeul objet. Bien différent de ces impulſions fougueuſes qui font déſirer les plaiſirs, l'*amour mélancolique* (c'eſt ainſi que je le nommerai) s'augmente par les privations & s'accroît par les ſacrifices. Sans doute il conviendroit davantage aux ames ſenſibles, s'il ne détruiſoit pas les ſources de la vie. Il eſt délicat dans ſon choix, & ſa durée ſe fonde ſur l'eſpérance du retour. Comme la perſévérance fait ſon bonheur, l'inconſtance devient la cauſe de ſon tourment. Il ne ſe manifeſte pas, comme celui qui naît de la force du tempérament, par des déſirs empreſſés & des entrepriſes actives; ſa flamme ſe nourrit dans le ſilence de la retraite, & le feu dont il brûle, toujours caché aux yeux de la curioſité, ne ſe laiſſe apercevoir qu'à celui ou à celle qui l'alluma. Si ſes jouiſſances ſont modérées, elles ſont auſſi ſans regrets. Il voit avec indifférence des feux plus deſtructeurs brûler des cœurs vulgaires. Content de la douce ardeur qui l'entretient, il ne s'épuiſe point par un abandon qui fait ordinairement déſirer d'autres liens. S'il ne cauſe pas des émotions auſſi vives, l'impreſſion qu'il a faite réſiſte au cours des années, & la félicité qui l'accompagne eſt toujours ſentie. C'eſt parce qu'il tient davantage aux facultés intellectuelles qu'à l'organiſation de quelques viſcères, qu'il eſt moins ſujet aux changemens. C'eſt une paſſion de l'eſprit qui devient plus forte par les vertus de la perſonne aimée & de celle qui aime.

Elle s'eſt quelquefois fait ſentir réciproquement à des individus qui ne s'étoient jamais vus; mais l'un & l'autre étoient perſuadés des qualités perſonnelles qui leur rendoient chère une eſtime mutuelle. Ce ſentiment extraordinaire a fait le malheur d'une jeune demoiſelle, morte de regrets, après avoir quitté une grande ville où ſon amant faiſoit ſa réſidence. Elle fut forcée, par un mariage inattendu & contraire à ſes déſirs, d'abandonner ſa patrie, pour paſſer dans celle de ſon mari. Elle y porta ſon amour, ſon chagrin, & ſes larmes. Accablée par les rigueurs de l'abſence, elle faiſoit parvenir les marques de ſon déſeſpoir à l'homme qu'elle idolâtroit. En vain elle cherchoit, en lui écrivant, à ſupporter ſon martyre, les lettres qu'elle recevoit de lui augmentoient encore les regrets de ſa perte. Malheureuſe par l'éloignement qui la ſéparoit de ſon amant, malheureuſe par un lien funeſte qui la fixoit ſans retour dans une terre étrangère, rien ne pouvoit modérer ſa douleur. Bientôt une fièvre dangereuſe porta dans ſes veines un feu deſtructeur; une langueur mortelle lui annonçoit le terme de ſa vie & de ſes ſouffrances; mais juſques à la mort, toujours occupée du ſouvenir de celui qu'elle chériſſoit, elle employa ſes derniers momens à lui donner des motifs de conſolation. Elle mourut en l'aſſurant encore de ſa tendreſſe, & voulut qu'on lui envoyât ces triſtes preuves de ſon attachement.

Pourquoi un amour ſi tendre eſt-il le partage de la foibleſſe? pourquoi n'exiſte-t-il que chez les êtres délicats? C'eſt que la ſenſibilité morale & phyſique eſt une ſuite de la grande mobilité des organes du ſentiment, & que ce dernier état tire ſon origine d'une organiſation foible. Le ſang qui parcourt lentement ſes canaux, imprime aux parties ſenſibles, des mouvemens modérés; & l'ame, toujours attentive aux impulſions de la nature, les dirige par la réflexion vers un but plus agréable, & qui promet un avenir plus heureux. Mais quand le fluide qui nous anime ſe meut avec rapidité dans

ſes vaſes ; quand l'action des organes lance au loin ſes torrens, elle agite tous les ſens par des ſecouſſes terribles. Dans cet orage de la nature, la raiſon n'a plus d'empire ſur eux ; il n'y a plus d'autres actions que celle qu'un mouvement impétueux imprime à la machine ; tout eſt entraîné par ſa violence, & le calme ne renaîtroit jamais, ſi le déſordre n'avoit pas été univerſel & n'épuiſoit pas les forces.

L'amour, dans les conſtitutions foibles, ne porte point ceux qui l'éprouvent à des excès phyſiques auſſi promptement funeſtes ; mais ſa durée trop prolongée n'eſt pas moins dangereuſe. Sans parler ici des erreurs qui naiſſent d'une préférence accordée trop précipitamment, ou ſur des conjectures dont les événemens viennent quelquefois trop tard montrer la fauſſeté ; ſans compter tout ce que la ſéduction peut occaſionner de chagrin, quand des cœurs confians & ſincères ſe livrent ſans réſerve aux penchans qui les ont ſéduits ; l'*amour* lui-même eſt un ennemi funeſte qui affoiblit à la fois le corps & l'eſprit. Il livre le dernier à des ſollicitudes continuelles, & l'inquiétude détruit la force de l'ame, en la rendant craintive. Ingénieux à ſe tourmenter ſans cauſe raiſonnée, le cœur n'eſt preſque jamais ſatisfait des motifs qui doivent le raſſurer ſur ſes craintes. Il ne ſemble plus s'occuper qu'à chercher des ſujets inſenſés d'une peine nouvelle ; il s'attache avidement à tout ce qui paroît détruire ſon illuſion. Comme parmi les actions des hommes, il en eſt dont on ne parvient pas toujours à diſtinguer les motifs ; toutes celles qui préſentent la plus légère apparence d'infidélité, font naître la crainte de n'être plus préféré, & cette crainte funeſte remplit l'ame de troubles & de ſollicitudes.

Une ſemblable agitation énerve les fonctions vitales, animales, & naturelles. Pour mieux connoître les déſordres qu'elle occaſionne, conſidérons un moment les maladies qui en réſultent. Hoffman rapporte pluſieurs exemples d'hypocondriaciſme, ſuite d'une inquiétude continuée, & par conſéquent effet immédiat du vice des ſecrétions & des excrétions. Il dit qu'une fille de vingt-deux ans, d'une conſtitution délicate, tourmentée par une paſſion vive, tomba dans un affaiſſement extrême. L'hypocondre gauche ſe gonfla : cet état étoit accompagné de difficultés de reſpirer & de douleurs vives dans la région épigaſtrique. Il lui étoit impoſſible de reſter couchée ſur le même côté, parce que les douleurs s'augmentoient au point d'être intolérables. A ces accidens ſuccéderent des affections ſpaſmodiques, dont les accès étoient très-fréquens ; des ſueurs nocturnes & un dévoiement opiniâtre augmentèrent ſa foibleſſe. Elle étoit preſque mourante, lorſqu'Hoffman, conſulté, découvrit la cauſe de ſa maladie, & lui preſcrivit un traitement que la circonſtance exigeoit.

Foreſtus fut appelé pour voir une jeune fille dans un accès d'hyſtériciſme, qui s'étoit manifeſté avec les ſymptômes les plus graves ; cet accident avoit été précédé d'une mélancolie opiniâtre, qui avoit pour cauſe l'*amour* le plus paſſionné. Quand le paroxiſme hyſtérique fut terminé, la mélancolie devint plus rebelle ; la malade ne vouloit plus parler, elle refuſoit les alimens, & vouloit ſe donner la mort en ſe privant de nourriture. Foreſtus reconnut qu'une grande paſſion étoit la cauſe de ce déſaſtre. Il s'informa de la conduite de la malade ; on lui apprit qu'elle aimoit éperdument un jeune homme de ſon voiſinage. Il fit concevoir à la mère la néceſſité de marier cette fille à ſon amant, & dès le moment où celle-ci en apprit la nouvelle, ſa ſanté ne fut plus chancelante.

Amatus cite l'exemple de pluſieurs perſonnes attaquées de fièvre violente & inflammatoire par la même cauſe. La chloroſe, ſelon Baillou, a ſouvent la même origine. Le trouble occaſionné par l'amour porte auſſi ſes effets ſur les viſcères de la poitrine ; le cœur ſe meut plus lentement, les poumons ſe gorgent de ſang, d'où les ſuffocations, les palpitations, les ſoupirs fréquens, & le ſentiment continué d'un poids qui comprime la poitrine. Le ſang du bas-ventre éprouve les mêmes difficultés dans ſon cours ; les hypocondres ſe gonflent, les digeſtions deviennent mauvaiſes ; des diarrhées habituelles, auxquelles s'uniſſent des fièvres hectiques, font périr les malades. Si les humeurs engorgent la matrice, il en réſulte la ſuffocation ou la fureur utérine.

Le déſordre des fonctions animales, qui reconnoît pour cauſe un *amour* inſenſé, occaſionne des maladies plus terribles. L'hiſtoire nous apprend combien ſont fréquens les ſuicides parmi les perſonnes qui s'abandonnent à une paſſion inſenſée. Ces événemens malheureux ſont encore plus ordinaires parmi les femmes que parmi les hommes. Ici de jeunes filles ſe ſont donné la mort par le fer ; d'autres ont ſuccombé à l'effet d'un poiſon deſtructeur ; d'autres ſe ſont précipitées dans des puits, dans des fleuves, ou dans les flots de la mer ; quelques-unes ſe ſont abîmées du haut de leur demeure. La jalouſie, qui eſt auſſi l'effet de la même paſſion, a porté beaucoup de femmes à des excès horribles ; nous apprenons, par les relations des voyageurs qui ont parcouru l'Aſie, les empoiſonnemens & les aſſaſſinats commis par des femmes jalouſes ; l'exemple ſuivant fera concevoir juſqu'à quel degré de barbarie ſe porte quelquefois une femme quand la jalouſie aliène ſa raiſon.

Une demoiſelle de vingt-huit ans aimoit éperdument un homme du même âge ; elle lui avoit donné pendant quelques années toutes les preuves de l'attachement le plus tendre Elle crut enſuite qu'une autre femme l'intéreſſoit davantage ; elle s'en plaignit, mais avec modération, ſon caractère étoit naturellement doux & bienfaiſant. Elle eſſaya long-temps les moyens de ſe convaincre de l'inconſtance ſuppoſée de ſon amant, ou d'en

tirer l'aveu de lui-même. Comme ſes ſoupçons étoient chimériques, elle ne put obtenir des éclairciſſemens ſatisfaiſans. Elle devint mélancolique, & tomba dans une langueur mortelle. Elle ſentoit ſes forces diminuer de jour en jour; elle voulut enlever à ſa prétendue rivale l'objet de ſes *amours*. Pour exécuter ce deſſein, elle fit avertir ſon amant de l'aller trouver à l'heure qu'elle lui indiqua. Elle déſiroit périr de ſa main, ſans qu'il pût prévoir ce meurtre involontaire. Elle avoit fait préparer un dejeûner; tout ce qui le compoſoit étoit empoiſonné; elle voulut tout recevoir de lui, ſans lui permettre de manger. Cette circonſtance ſingulière donna des inquiétudes à ce dernier. L'eſpèce d'embarras qui régnoit dans la converſation, une agitation violente qui ſe manifeſtoit dans les actions de cette demoiſelle, malgré le ſoin qu'elle prenoit de cacher ſon trouble, augmentèrent les inquiétudes de ſon amant. Bientôt des accidens affreux lui apprirent la cauſe de tout ce qu'il avoit remarqué. Elle avoit voulu qu'il fût témoin de cet événement horrible, afin que le ſouvenir qu'il en conſerveroit déchirât ſon cœur dans tous les momens. Sa cruauté ne s'étoit pas bornée à cet attentat; elle lui avoit fait préſent, ſous un nom emprunté, d'un vin empoiſonné, & dont l'action étoit modérée, afin que ſon tourment fût prolongé. Cependant les ſecours qu'on donna à cette demoiſelle lui rendirent la vie. Plus calmée après les ſouffrances qu'elle avoit éprouvées, elle eut horreur de ſa conduite; elle fit l'aveu de ſon noir projet, & prévint ainſi un ſecond malheur qui ſeroit infailliblement arrivé.

Les circonſtances de cet événement ſont les marques certaines de l'aliénation de l'eſprit & d'une ſorte de folie d'autant moins équivoque, que l'action qui en eſt réſultée étoit davantage oppoſée à la conduite & au caractère de la perſonne dont je parle.

Les fonctions des facultés intellectuelles ſont quelquefois détruites au point de n'être jamais rétablies. Foreſtus dit qu'une fille de Delphes, amoureuſe à l'excès d'un jeune homme qu'on ne lui permit pas d'épouſer, devint maniaque, & paſſa ſa vie à l'hôpital de Saint-Grégoire, où l'on avoit été obligé de la renfermer. On en trouve pluſieurs exemples à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. Amatus a vu une portugaiſe qui étoit tombée en démence, parce que ſon père, à qui elle avoit été demandée en mariage par un homme qu'elle aimoit, accorda ſa ſœur au lieu d'elle. Amatus ajoute qu'aucun ſecours ne la guérit de cette maladie. S'il étoit permis de faire le récit des événemens qui ſe ſont paſſés de nos jours, on y trouveroit une longue énumération des malheurs qui ont affligé de nombreuſes familles.

On reconnoît le trouble que l'*amour* occaſionne dans les fonctions, aux ſignes ſuivans: une triſteſſe habituelle s'emparre des malades; elles deviennent plus ſenſibles aux événemens ordinaires de la vie. Le récit des malheurs étrangers à leur ſort fait plus aiſément couler leurs larmes. Elles recherchent la ſolitude; elles reſſentent à pleurer un plaiſir qui leur étoit inconnu. Il ſemble qu'elles aient beſoin de ſe livrer au chagrin. Les yeux ſont toujours humides dans le temps même où elles ſont tranquilles; mais ils ſont plus languiſſans: les paupières s'affaiſſent, elles ſe flétriſſent; elles ſont quelquefois entourées d'un cercle pâle, livide ou noirâtre. Les femmes, dans cet état, dorment peu; elles deviennent plus maigres & plus foibles; elles perdent l'appétit; elles n'ont plus d'activité pour le travail. Dans le temps où elles paroiſſent occupées avec le plus d'attention, elles ceſſent tout à coup de s'occuper, & conſervent long-temps la même attitude, les yeux fixés vers le même lieu, comme dans une profonde méditation. Le ſon de leur voix s'affoiblit, il devient plus attendriſſant, mais il eſt auſſi plus foible. Le pouls n'a point de rithme régulier; en général il eſt petit & languiſſant comme celui des perſonnes accablées par de longues ſollicitudes. Si on le touche pendant qu'on prononce le nom d'un homme aimé, le pouls change ſubitement, il acquiert de la force & de la fréquence; toute la machine s'anime; les couleurs du viſage deviennent plus vives, la voix plus ferme & plus précipitée. C'eſt par l'obſervation de ces ſymptômes qu'Eraſiſtrate reconnut la paſſion d'Antiochus pour Stratonice. C'eſt de la même manière que Galien découvrit l'*amour* d'une dame romaine pour le danſeur Pylade.

On doit conſidérer deux temps par rapport aux déſordres que l'*amour* occaſionne dans la ſanté; dans le premier, les fonctions ne ſont point encore perverties, & la guériſon n'eſt poſſible que par la poſſeſſion de l'objet aimé, ou par ſon oubli. La poſſeſſion entraîne avec elle le mariage & l'obſervance des uſages & des lois. L'oubli eſt difficile de la part d'une femme trop ſenſible. Le temps, l'abſence, & l'éloignement n'arrachent pas toujours d'un cœur le trait qui l'a bleſſé. On a vu, par les faits que j'ai rapportés dans cet article, que ces moyens étoient quelquefois inſuffiſans. Un venin ſubtil ſe développe ſouvent dans les bleſſures que l'*amour* a faites, & conſume les principes de la vie. Ces maladies morales ne ſont guère combattues par des ſecours phyſiques; les trois règnes de la nature ne nous offrent point de productions qui puiſſent apporter une modification nouvelle à une ame agitée par cette paſſion.

Les auteurs recommandent les occupations capables de fixer l'eſprit ſur des objets étrangers; ils regardent l'étude des beaux-arts comme un ſecours utile contre l'amour. Mais eſt-ce la peinture qui effacera du ſouvenir d'une jeune perſonne la figure de ſon amant, dont elle eſſaie de deſſiner les traits? Sont-ce les accens d'une mélodie tou-

chante qui attendriſſent le cœur? Eſt-ce l'éloquence qui allume le feu de l'imagination, & qui rend le ſang plus effervescent? La culture des arts exige une vie molle & tranquille; cette molleſſe conduit aux paſſions, & les rend plus durables. C'eſt dans des occupations pénibles & fatigantes qu'il faut chercher des reſſources contre l'*amour*, comme les voyages difficiles & de long cours. L'aſpect d'une terre étrangère occupe l'eſprit par une variété d'objets qui intéreſſent la curioſité.

La diète qui diminue les forces, en privant le corps de la nourriture ſuperflue, n'eſt pas un moyen à négliger pour étouffer les paſſions dans leur naiſſance. Il exiſte auſſi un choix dans les alimens qui prévient l'effervescence du ſang, ou qui la calme quand elle eſt développée. C'eſt ſur-tout dans l'uſage des plantes émollientes & rafraîchiſſantes, & des boiſſons de la même qualité, qu'on trouve ces ſecours. Galien connoiſſoit ſi bien les avantages du régime qu'il étoit perſuadé qu'on pouvoit non ſeulement changer une conſtitution, mais encore en donner une à ſon choix, par la manière dont on nourriroit les enfans. C'eſt d'après ces vues que les inſtituteurs des ordres religieux ont établi leurs règles. La plupart ont manqué leur objet, malgré la ſévérité du régime qu'ils ont fixé; c'étoit dans un travail habituel & fatigant qu'il falloit chercher un obſtacle aux paſſions vives, parce qu'il eſt le plus ferme ſoutien des bonnes mœurs. (*M.* CHAMBON.)

AMOUR. (*Hygiène & Pathologie vétérinaire.*) C'eſt le nom qu'*Hervieux* & ceux qui, après lui, ont traité des ſerins, donnent à une maladie de cet oiſeau, & qui, comme la plupart de celles qui affectent les animaux domeſtiques, eſt la ſuite & le fruit de l'eſclavage & de la domeſticité.

On voit ſouvent au commencement du printemps, qui eſt le temps de l'*appariage*, les femelles des ſerins tomber malades; elles ſont triſtes, ne mangent plus, écoutent attentivement ce qui ſe paſſe autour d'elles, ſe deſſèchent promptement, languiſſent, & meurent en peu de jours, malgré le ſoin qu'on a de les mettre à part & de leur faire les remèdes qu'on croit convenables. Les émotions vaines, les déſirs vides, en un mot, l'*amour* non ſatisfait eſt la ſeule cauſe de cette maladie, qui eſt encore excitée & développée lorſqu'elles entendent pluſieurs mâles chanter dans leur voiſinage, & qu'elles ne peuvent s'approcher d'aucun.

Le principal & l'unique remède de cette maladie eſt de leur donner le mâle; on les voit, dès qu'elles ont leur médecin, reprendre bientôt leur gaîté & leur première ſanté.

Le ſerin eſt quelquefois auſſi affecté de cette maladie; mais quoique premier moteur du déſir, quoique plus ardent en apparence, il réſiſte mieux que ſa femelle au *mal du célibat* (1); & s'il meurt fréquemment d'excès, il lui arrive plus rarement de mourir de privation. J'en connois un qui tous les ans, dans la ſaiſon de l'*amour*, fait une maladie qui ſe termine toujours par le *bouton*.

Hervieux a le premier obſervé que les femelles ſont plus ſujettes à l'*amour*, & qu'elles ont plus de peine à en revenir que les mâles, ſur-tout quand on en différe la guériſon de quelques jours.

Au ſurplus cet état, ou cette maladie, eſt commun à tous les animaux dans les mêmes circonſtances. (*Voyez* CHALEUR, HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMOUR. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* CHALEUR, HARAS, RUT. (*M. HUZARD.*)

AMOUR. (*Juriſprud. de la méd.*) *Amour*, tendre *amour*, qui as été donné aux hommes pour faire leurs délices, en formant le lien le plus doux & le plus ferme de leur ſociété, combien ne leur forges-tu point de maux par les vices que tu produis? Baume & poiſon de la vie tout à la fois, combien ton uſage ne demande-t-il point d'attention & de ſecours des magiſtrats de police? & dans combien de circonſtances ces magiſtrats n'ont-ils pas beſoin des yeux & de la main des médecins & des chirurgiens, pour en régler le légitime uſage & en aſſurer les heureuſes ſuites? Cette vigoureuſe paſſion, qui a tant d'influence ſur les mœurs privées & publiques, en a encore bien davantage ſur la conſtitution phyſique de chaque homme, ſur celle des familles, ſur celle enfin de toute la ſociété. Tant qu'elle ne produit point de ſcandale, le magiſtrat de police ne doit point faire paroître ſon autorité. Mais le médecin & le chirurgien ſont appelés dans le plus grand ſecret, non ſeulement pour donner leurs ſecours dans ſes ſuites heureuſes & malheureuſes, mais encore pour prévenir & aſſurer les jugemens de la juſtice de police, criminelle ou civile, auxquels tant de circonſtances donnent lieu.

« Parmi les paſſions qui agitent le cœur de l'homme, il n'en eſt point de plus impérieuſe que l'*amour*. Cette paſſion exerce un pouvoir tyrannique, & le premier de ſes effets funeſtes eſt d'altérer les ſens & de détruire la raiſon. Tout en effet diſparoît aux yeux de l'homme ſoumis à ſon fatal empire, hors l'objet aimé. Il devient inſenſible à la voix de la raiſon, & dans ſon délire il méconnoît les obligations les plus ſacrées, pour ſuivre le penchant qui l'entraîne. Plus il éprouve d'obſtacles, plus il déſire la poſſeſſion de l'objet qu'il adore. C'eſt un furieux qui briſe tout ce qu'il rencontre, & qui, dans ſes excès, mépriſe les lois, & n'en connoît pas d'autres que

(1) *Buffon, Hiſtoire naturelle des Oiſeaux*, in-12, 1779, tome 7, page 68.

celles de l'*amour*. Que peut-on attendre d'un inſenſé capable de s'oublier pour ne s'occuper que de ſon idole? Des extravagances, des folies, & quelquefois des crimes. Rarement les magiſtrats de police ſe trouvent à portée de prévenir les premiers écarts de cette paſſion; mais ſouvent ils peuvent en empêcher les ſuites funeſtes ».

D'après ce tableau pathétique, M. des Eſſarts décrit bien les fonctions & les devoirs des magiſtrats de police relativement à l'*amour*. (*Voyez* ce mot dans ſon *Dictionnaire de police*.)

Ce magiſtrat conſervateur des mœurs ne doit, dit-il, ſon miniſtère en ce cas, que lorſqu'il y a du ſcandale, ou que des parens vont dépoſer leurs douleurs dans ſon ſein. Alors il doit agir lui-même en vrai père de famille; mais il doit concilier la ſévérité des lois avec la foibleſſe humaine. Il n'ira point ſonner l'alarme dans une famille honnête; il ne dénoncera point une femme infidèle à ſon époux; il n'ira point porter le ſcandale dans le cloître; il agira comme un confeſſeur, avec une prudence née de la ſenſibilité & du génie. Il peut rendre les plus grands ſervices aux familles, à la religion, & à l'état. La juſtice criminelle ne doit venir qu'après lui; avant elle il ne doit point lever le voile qui couvre le myſtère & les égaremens de l'*amour*. Mais pourtant ſa douceur ne doit pas être une lâche complaiſance. Ce ſeroit alors un oubli d'un des premiers & des plus importans de ſes devoirs. C'eſt un médecin de l'ame, qui doit commencer par travailler à guérir les malades en leur montrant la loi; il doit les porter à ſe ſouſtraire à ſa rigueur. Mais il ne doit la faire agir à leur égard que quand il ne peut empêcher les coupables de tomber dans l'abîme qu'ils ſe ſont creuſé eux-mêmes. Et en effet les coupables ſont le plus ſouvent plutot malades que criminels; & leur guériſon morale peut s'opérer par des remèdes ſalutaires.

Les fonctions des médecins & des chirurgiens les appellent ſouvent auprès de ceux que l'*amour* rapproche légitimement ou illégitimement, & alors ils deviennent à leur égard des magiſtrats de confiance. Tout ce que les juriſconſultes preſcrivent aux juges de police peut leur être appliqué; ils ſont même plus obligés qu'eux au ſecret, & leur obligation eſt ſi grande & ſi importante à l'égard de tout ce qui concerne l'*amour* & ſes ſuites, qu'ils ne ſont point ordinairement obligés à en dépoſer en juſtice. (*Voyez* DISCRÉTION.)

L'*amour* illégitime eſt toujours une maladie morale; mais, légitime ou illégitime, il devient quelquefois une vraie maladie phyſique, ſur-tout dans les femmes & les filles; & alors non ſeulement il demande les ſecours de l'art de guérir, mais encore il appelle quelquefois en juſtice les médecins & les chirurgiens, pour déterminer l'état de ces malades, qui ne peuvent plus être traités comme criminels, mais comme furieux. (*Voyez* FUREUR UTÉRINE.)

L'*amour* conduit naturellement à la génération, à la groſſeſſe, à l'avortement, à l'accouchement, & à l'éducation d'un enfant. Dans tous ces états, la fille ou la femme & l'enfant ſe trouvent dans le beſoin des ſecours de la médecine, de la chirurgie, & de la pharmacie. La manière dont ils doivent leur être adminiſtrés eſt également ſoumiſe aux lois de la nature & de la ſociété, & ſouvent ceux & celles qui les leur adminiſtrent, ſont appelés en juſtice pour en rendre compte, ſoit pour eux-mêmes, ſoit pour celles & ceux auxquels ils les adminiſtrent. (Voyez ces mots & ceux des DEVOIRS DES MÉDECINS, CHIRURGIENS, ACCOUCHEURS ET SAGES-FEMMES.)

Depuis près de trois ſiècles la vie ſe trouve empoiſonnée juſques dans ſon principe par ces cruelles maladies qui portent le nom de la déeſſe Vénus, qui ne s'étoit guère fait connoître auparavant que par les maux moraux qu'elle mêloit à ſes douceurs en continuant le grand ouvrage de la génération. Non ſeulement ces maladies requièrent le miniſtère des maîtres de l'art de guérir pour les amans, les époux, les enfans, & leurs nourrices, mais encore elles les appellent quelquefois en juſtice pour pouvoir juger ſur la manière dont ce fatal poiſon s'eſt introduit & s'eſt communiqué dans une ou pluſieurs familles. (*Voy.* MALADIES VÉNÉRIENNES.)

L'*amour* honnête ou déshonnête, & les actes auxquels il porte, donnent encore lieu à d'autres maladies qui requièrent les ſecours de l'art & les rapports de ceux qui l'exercent ſur l'état de ceux qui s'y livrent au point d'outrager la nature, état qui va quelquefois juſqu'à priver l'inſenſé de la raiſon, & obliger de le ſéqueſtrer de la ſociété. (*Voyez* MASTURBATION, EPILEPSIE.)

L'*amour* bien réglé doit conduire au mariage; mais pour le contracter légitimement, les lois divines & humaines requièrent des conditions phyſiques ſur leſquelles les médecins, chirurgiens, & ſages-femmes peuvent ſeuls prononcer, & pour cela leur miniſtère eſt quelquefois requis par les futurs époux, par leurs parens, ou par les juges civils & eccléſiaſtiques. (*Voyez* ETAT DES PERSONNES, IMPUISSANCE, MARIAGE.)

Les ſuites du mariage les appellent encore quelquefois. Il n'eſt pas ſans exemple que des femmes deviennent inhabiles à la génération après une couche malheureuſe. J'en ai vu un exemple accompagné de circonſtances ſingulières. Une femme avoit éprouvé de ſi grandes déchirures dans un accouchement, que les parties toutes déformées ne pouvoient plus ſouffrir le coït ſans des opérations chirurgicales, & ſon accoucheur ſe contentoit de lui donner des remèdes qu'il croyoit indiqués par l'inſpection de ſes urines. Son état auroit pu donner lieu à des queſtions chirurgicales & juri-

diques, ſi ſa mort n'eût couvert l'impéritie du chirurgien juge d'urine. (*Voyez* ETAT DES PERSONNES.)

Les femmes s'étant débarraſſées du devoir que la nature & la religion leur impoſent d'allaiter leurs enfans, elles ont recours aux nourrices, & le choix de celles-ci appelle encore les maîtres de l'art de guérir chez les particuliers, auprès des ſouverains & des princes, & même en juſtice. (*Voyez* EDUCATION, NOURRICES, SEVREUSES.)

Enfin l'*amour* donne ſouvent lieu à des crimes quelquefois énormes dans ſon uſage comme dans ſes effets. Souvent le médecin, le chirurgien, l'accoucheur, & la ſage-femme en ſont témoins, ſoit néceſſairement, ſoit par haſard. Leur obligation au ſecret va ordinairement juſqu'à les diſpenſer d'en dépoſer en juſtice, mais jamais ils n'en doivent être complices. (*Voyez* DISCRÉTION & DEVOIRS, SÉDUCTION, DÉBAUCHE, PROSTITUTION, AVORTEMENT, SUPPOSITION DE PART, MEURTRE D'ENFANS.) (*M. VERDIER.*)

AMOURETTES. (*Mat. méd.*) On connoît ſous le nom d'*amourettes* trois jolies eſpèces du même genre de plantes. Ce genre, nommé auſſi *brize* en françois, & en latin *briza*, a pour caractère de porter des fleurs raſſemblées en épillets diſtincts, ayant la forme de cœurs, diſpoſés en panicule ouverte, lâche, & tremblante, de manière à préſenter un aſpect très-agréable, ſur-tout lorſqu'ils ſont agités par le vent.

Les trois eſpèces qui croiſſent aux environs de Paris, & dont on a quelquefois propoſé d'employer les graines en médecine, ſont :

1°. La brize à petite panicule, *briza minor.* L.

2°. La brize tremblante, *briza media.* L.

3°. La brize *amourette*, *briza eragroſtis.* L.

Ces trois eſpèces de brize ſe trouvent dans les terres ſèches, arides, ſablonneuſes, le long des chemins, ſur les lieux élevés, au bord des champs; elles ſont un des ornemens des prairies ſèches. Leurs graines ſont farineuſes, & peuvent ſervir en médecine aux mêmes uſages que l'orge, l'avoine, &c. (*M. FOURCROY.*)

AMOURETTES. (*Chirurgie vétérinaire.*) C'eſt le nom que le vulgaire donne aux *épididymes*. Pluſieurs prétendent qu'on ne doit pas les amputer lors de la *caſtration*, parce que les animaux conſervent alors plus de force & de vigueur. D'autres prétendent, au contraire, qu'il eſt eſſentiel d'en faire l'amputation, parce que, ſans cette précaution, ces mêmes animaux ſe reſſentent toujours de leur premier état, reſtent *braillards*, fougueux, & ſautent encore les femelles qu'ils ne peuvent plus féconder. Nous penſons, 1°. qu'en laiſſant les *amourettes*, l'opération de la *caſtration* eſt plus difficile à pratiquer, plus longue à guérir, & peut être ſuivie de plus d'accidens, que par conſéquent il vaut mieux les amputer; 2°. que ſi on les laiſſe dans des mâles avancés en âge, ou qui ont déjà couvert, il pourra en réſulter les accidens que leur reprochent ceux qui veulent qu'ils ſoient amputés; & 3°. enfin qu'en les laiſſant dans de jeunes animaux qui n'ont point encore ſervi les femelles, il n'en réſulte pour la ſuite aucun inconvénient. (*Voyez* CASTRATION.) (*M. HUZARD.*)

AMOURETTES TREMBLANTES, BRIZE, GRAMEN TREMBLANT. (*Gramen tremulum, briza.*) (*Hygiène vétérinaire.*) C'eſt le nom qu'on donne à une plante du genre des graminées, dont l'épi approche aſſez de la figure d'un cœur, & dont les panicules ſont mobiles à la plus légère impreſſion, ce qui lui a fait donner le nom de *tremblante*. Elle croît dans les prairies sèches, & forme un bon fourrage, que les beſtiaux mangent avec goût, ainſi que la plupart des autres plantes de la même famille. (*Voyez* GRAMEN.) (*M. HUZARD.*)

AMOUREUSE, EN AMOUR. (*Hygiène vétér.*) On dit des femelles des animaux, & principalement des jumens, qu'elles ſont *amoureuſes*, ou *en amour*, pour exprimer le temps de la *chaleur* ou du *rut*. Ces termes ſont principalement employés par les traducteurs des vétérinaires grecs & latins. (*Voyez* CHALEUR, HARAS, RUT.) (*M. HUZARD.*)

AMPAC. (*Mat. méd.*) L'*ampac* eſt un arbriſſeau des Indes orientales, qui a été décrit, quoique peu exactement par Rumphe, dans ſon herbier d'Amboine. Cet auteur eſt le ſeul qui en ait parlé. Les fentes de ſon écorce laiſſent couler un ſuc réſineux qui ſe sèche en petits grains; cette réſine, jaune ou rouſſe, a une odeur déſagréable, & brûle en répandant celle du Styrax ou de la laque. Les habitans de Baleya ſe ſervent de cette réſine pour fixer leurs outils dans les manches; ils l'y font couler toute bouillante.

Les feuilles de l'eſpèce d'*ampac* à feuilles larges ſont déterſives, & on les emploie dans les bains; ſon écorce eſt regardée comme un excellent coſmétique. (*Voyez* ce mot dans le dictionnaire de Botanique de l'encyclopédie.) (*M. FOURCROY.*)

AMPANSER, AMPANSEMENT. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* INDIGESTION, MÉTÉORISATION.) (*M. HUZARD.*)

AMPAS, L'AMPAS. (*Pathologie vétér.*) (*Voyez* FEVE ou LAMPAS.) (*M. HUZARD.*)

AMPÉLITE. (*Mat. méd.*) L'*ampélite* eſt une terre noire, de la nature & du genre des ſchites, tendre, friable, qui ſe délite, ſe diviſe à l'air, & donne, en tombant en efflorescence, des criſtaux de ſulfate de fer. Elle contient du bitume & de la pyrite martiale, ou ſulfure de fer, auquel eſt due ſon efflorescence; ſouvent même on y trouve, par

l'analyſe, du ſulfate de fer ou vitriol martial tout formé. Le nom d'*ampelite* qu'on lui a donné, vient, ſuivant quelques naturaliſtes, de ce qu'elle a la propriété de tuer les vers ou les larrons qui rongent la vigne ; on l'appelle auſſi, à cauſe de cela, *terre de vigne*.

On a autrefois employé l'*ampélite* en médecine : le ſurnom de *pharmacis* qu'on lui a donné, ſemble même indiquer qu'elle a été d'un uſage très-fréquent comme médicament. On l'a preſcrite ſpécialement pour guérir les ulcères des bords des paupières, qui attaquent les glandes de Meibomius, & qui font tomber les cils ; on s'en eſt ſervi auſſi pour teindre en noir les cheveux & les ſourcils ; elle entroit dans les préparations dépilatoires. On ne l'emploie plus du tout aujourd'hui.

Dans les arts, on choiſit celle qui eſt la plus ſolide, qui peut ſe tailler, & on s'en ſert pour tracer des raies ſur le bois ; elle eſt d'uſage dans les ateliers des charrons, des menuiſiers, des ébéniſtes, &c. (*M.* FOURCROY.)

AMPEUTRE. (*Hygiene vétérinaire.*) (*Voyez* EPEAUTRE.) (*M.* HUZARD.)

AMPHIBIES. (*Mat. méd.*) On nommoit autrefois *amphibies* tous les animaux qui pouvoient vivre dans l'air & dans l'eau ; ainſi il y avoit des quadrupèdes vivipares-*amphibies*, comme la loutre, le caſtor, &c. Cependant lorſque l'on a commencé à mettre de la méthode dans l'hiſtoire naturelle, on a réſervé le nom d'*amphibies* pour les quadrupèdes ovipares & les ſerpens, dont pluſieurs vivent habituellement ſur la terre & dans l'eau. Ceux même de ces animaux qu'on ne trouve jamais dans l'eau, peuvent, à la rigueur, y être tenus quelque temps ſans perdre la vie, & ils ont d'ailleurs une ſtructure du cœur & de la plupart des autres organes tout à fait ſemblable à celle des vrais *amphibies*. Ceux-ci ſont la tortue, la ſalamandre, la grenouille, le crocodile, quelques eſpèces de ſerpens ; les *amphibies* improprement dits ſont la plupart des ſerpens, les lézards. Mais cette claſſe d'animaux eſt très-irrégulière & établie ſur des diviſions & des caractères inexacts. Auſſi, dans les méthodes nouvelles d'hiſtoire naturelle on n'admet plus une claſſe particulière d'*amphibies*, & l'on diviſe ces animaux en deux claſſes ; ſavoir, les quadrupèdes ovipares & les ſerpens.

On a penſé que ces deux claſſes d'animaux, qui ont entre elles de grandes analogies dans leur ſtructure, qu'on aſſocioit ou confondoit même ſous la dénomination d'*amphibies*, & qui diffèrent beaucoup de toutes les autres claſſes dans leurs organes, différoient auſſi dans leurs propriétés ; outre les vertus ſingulières & ſouvent gratuites qu'on attribuoit à chaque eſpèce, on admettoit dans la claſſe entière, des qualités médicamenteuſes générales. On croyoit la chair de ces animaux plus analeptique, plus fortifiante que celle des quadrupèdes vivipares, des oiſeaux, & des poiſſons, qui ſert ordinairement de nourriture à l'homme. On attribuoit en outre à cette chair la propriété ſtimulante, inciſive, dépuratoire, diaphorétique, cordiale, alexitere ; la plupart de ces propriétés étoient fondées ſur la préſence d'un ſel volatil atténué & très-pénétrant, qu'on admettoit comme principe de leurs organes, & auquel on faiſoit jouer bien des rôles. Les connoiſſances exactes de la chimie, qui ont tant éclairé la matière médicale, & ſans leſquelles il y auroit bien des obſcurités & des préjugés dans cette partie de la médecine, ont prouvé que la plupart de ces prétendues vertus étoient imaginaires. L'obſervation a appris à la vérité que la chair des quadrupèdes ovipares, & ſur-tout celle des reptiles ou ſerpens, priſe comme nourriture, portoit de la chaleur & de l'activité dans tout le ſyſtême animal ; mais l'abus a ſuivi de près cette obſervation, & à la ſuite de cette légère augmentation de chaleur & d'action produite par cette eſpèce de nourriture, on a porté beaucoup trop loin les propriétés des *amphibies*. En réduiſant ces vertus à leur juſte valeur, on ne peut point les attribuer au ſel volatil qui n'exiſte pas dans cette chair. On conçoit que des animaux qui n'ont que peu d'énergie dans leurs forces virales, dont les fibres & tous les organes ſont fades, muqueux, & épais, ne peuvent point irriter à beaucoup près autant que la chair noire des quadrupèdes & des oiſeaux qu'on appelle gibiers, & que la chaleur, le mouvement, & la fièvre même qu'excitent quelquefois, au rapport de pluſieurs obſervateurs, la chair de tortue & celle de vipère, pourroient bien n'être dus qu'à ce que ces ſubſtances très-nourriſſantes, données à des perſonnes affoiblies par des maladies longues ou par la diète, ont porté tout à coup dans le ſyſtême des vaiſſeaux abſorbans & ſanguins une quantité de ſucs nourriciers qui les a ſubitement diſtendus. Cette obſervation paroît d'autant plus vraie, 1°. que les circonſtances où l'on adminiſtre les bouillons faits avec la chair des *amphibies*, ſont communément celles où les médecins recommandent la diète ; 2°. que ces bouillons préparés avec de grandes quantités de cette chair relativement à celle de l'eau, ſont beaucoup plus nourriſſans que les autres décoctions de viande.

Ainſi, les propriétés remarquables de ces animaux qu'on avoit tant vantées dans la phthiſie, les ulcères internes, l'atrophie, le dépériſſement & le maraſme, l'épuiſement après les grandes évacuations, les affections ſcorbutiques, dartreuſes, pſoriques, & même le cancer, ſe réduiſent à la ſimple qualité analeptique, à la vertu adouciſſante & tempérante ; & ſouvent d'autres chairs qu'on peut ſe procurer plus facilement & à beaucoup moins de frais, ſont capables de remplir la même indication. *Voyez* les mots ANOLIS, TORTUE, VIPÈRE, LÉZARDS, GRENOUILLES, SERPENS. (*M.* FOURCROY.)

AMPHIMÉRINE ou AMPHÉMÉRINE. (*Ordre noſolog.*) Fièvre quotidienne continue, putride, maligne, ou hémitritée. Genre 84e de Sauvages, & 3e de M. Cullen, qui rapporte la plupart de ces fièvres aux tierces rémittentes.

On appelle du nom d'*amphimérines*, des fièvres quotidiennes rémittentes, c'eſt-à-dire, continues. Leur caractère eſt d'avoir dans chaque jour un redoublement. Il reſte à déterminer s'il eſt l'effet d'une quotidienne ou d'une tierce double, & cette queſtion eſt très-difficile à réſoudre. M. Cullen penche à croire que les *amphimérines* ne ſont que des tritæophyes; il ſe fonde ſur ce que les fièvres quotidiennes ſont fort rares, & ſur ce que la nature ſemble tendre d'elle-même au type de la tierce. Sauvages admet un paroxiſme ſemblable chaque jour, comme étant la baſe du diagnoſtic; mais il ajoute qu'il y a bien peu de ces fièvres qui ſoient régulières, & dont les paroxiſmes ſe reſſemblent. Ils ſont toujours marqués par un peu de froid, & ils reviennent ſans cauſe évidente; ce qui diſtingue cette fièvre de la ſynoque.

On a vu cette fièvre accompagner la miliaire, les catarrhes aigus, la petite vérole, les affections vermineuſes des enfans, la coqueluche, l'angine. Elle a conſtitué des épidémies fâcheuſes, telles que les fièvres dites *pernicieuſes* par Mercatus, la fièvre dite d'*hongrie* par Juncker, la fièvre putride bilieuſe des marais, obſervée par Pringle dans les pays bas, la fièvre bilieuſe des camps par le même, la fièvre bilieuſe décrite par M. Tiſſot.

Sauvages rapporte à cette fièvre l'*hémitritée*, dans laquelle, dit-il, il y a chaque jour un accès; mais de deux jours l'un, l'accès commence par un froid plus fort, comme ſi, ajoute-t-il, dans ce jour-là l'accès de la fièvre quotidienne étoit joint à un accès de tierce. Mais n'eſt-il pas plus ſimple de croire qu'alors ce ſont deux tierces, ayant une nature différente, qui conſtituent la maladie; ce qui eſt conforme à l'opinion de M. Cullen, énoncée plus haut. Dans les fièvres continues proprement dites, il y a bien des redoublemens; M. Cullen y en admet même deux chaque jour; mais ils ſont peu marqués, ils ne ſont pas accompagnés de froid, & dans le principe comme dans la fin, ils n'ont jamais le type ni la forme des rémittentes. (*V. D.*)

AMPHIMÉRINE, *amphimerina febris*. (*Méd. prat.*) Eſpèce de fièvre qui appartient au genre des rémittentes; elle forme la 2e. claſſe du 2e ordre de la noſologie de Sauvages.

Le mot *amphimérine* vient d'*amphi*, qui ſignifie environ, & d'*emera* jour, parce que le paroxiſme revient tous les jours dans cette eſpèce de fièvre. Elle diffère de la quotidienne, en ce que l'*amphimérine* ne préſente pas, comme elle, des intervalles parfaitement libres, mais ſeulement des rémiſſions entre ſes paroxiſmes; & de la tritæophie, en ce que la plupart des accès commencent par le friſſon & par le tremblement (1). Ses redoublemens, qui ſont très-ſenſibles, la diſtinguent aiſément de la fièvre continue & de l'hectique, & ſi les intermiſſions obſcures qu'elle préſente quelquefois dans le principe, peuvent la faire confondre avec la quotidienne intermittente, cette erreur ne peut être de longue durée, parce qu'elle ne tarde pas à développer d'une manière évidente ſon caractère eſſentiellement rémittent, à moins qu'une pratique inconſidérée ne trouble ſa marche naturelle.

L'ordre des *amphimérines* comprend un grand nombre de fièvres rémittentes.

1°. L'*amphimérine* cachée, *amphimerina latita*, ainſi appelée à cauſe de la chaleur cachée qui l'accompagne: Avicenne lui donne le nom de *febris phlegmatica periodica*; Jonſton celui de *quotidiana exquiſita continua*; & Etmuller, celui de *febris lymphatica continua*. Ses paroxiſmes ſont très-longs & durent juſqu'à douze heures entières. Elle redouble tous les jours vers le ſoir, ordinairement avec un léger refroidiſſement des extrémités, la chaleur étant douce pendant le paroxiſme, mais tenace. Elle eſt très-opiniâtre, & laiſſée à elle même, on l'a vue ſe prolonger au delà d'un mois.

2°. La fièvre de rhume ou catarrhale, *amphimerina catarrhalis* de Juncker. Le coryza, la douleur du dos, la toux, l'enrouement, la difficulté de reſpirer, & l'angine la caractériſent. Elle prélude par des friſſons vagues & longs.

3°. L'*amphimérine* épiale, *amphimerina epiala*, de Galien. C'eſt une eſpèce de fièvre dans laquelle les malades ſont en même temps tourmentés par la ſenſation du froid & du chaud pendant toute la durée du paroxiſme. La proſtration des forces, l'affection ſpaſmodique de tout le ſyſtême nerveux, l'agacement ſouvent épileptique qu'on obſerve dans cette fièvre, lui aſſignent une place parmi les malignes, ainſi qu'à celles qu'on nomme ſyncopales, cardialgiques, ſingultueuſes, aſſodes, hélodes, horrifiques, lypiries, &c. (*Voyez* ces mots.) On les claſſe parmi les *amphimérines*, parce que la marche de ces fièvres, quelquefois anomale, eſt néanmoins le plus ſouvent rémittente quotidienne, & que leurs paroxiſmes commencent par le friſſon ou le réfroidiſſement.

(1) Malgré ce caractère diſtinctif que la plupart des auteurs aſſignent aux *amphimérines*, il faut convenir qu'elles ont toujours paru très-difficiles à reconnoître aux praticiens, & que la plus ſcrupuleuſe obſervation n'a pas empêché de confondre fréquemment les *amphimérines* avec les tritæophies, comme on voit tous les jours confondre les quotidiennes avec les doubles tierces. Quelques médecins, parmi leſquels on peut compter le célèbre Cullen, après avoir obſervé que l'économie animale affectoit le plus communément, dans ſes dérangemens, le type des tierces, & que c'étoit même l'ordre le plus fréquent des redoublemens dans les rémittentes, n'ont pas héſité à claſſer pluſieurs *amphimérines* parmi les tierces rémittentes.

Il en eſt de même de la fièvre de Hongrie, décrite par Mézeray, de la fièvre bilieuſe ou putride des pays bas & marécageux, de Pringle (*Voyez* MALADIES DES ARMÉES.), de la fièvre comique, *amphimerina mimoſa* de Bontius, (*de med. ind.*), & de toutes les fièvres eſſentiellement malignes, qui ne diffèrent entre elles que par les ſymptômes prédominans qu'on obſerve dans chacune d'elles. (*M.* DE LAGUERENE.)

AMPHISBÈNES. (*Mat. méd.*) « Il eſt très-facile de diſtinguer les *amphisbènes*, de tous les autres ſerpens; non ſeulement ils n'ont point de plaques ſous le corps ni ſous la queue, mais les écailles qui les revêtent ſont preſque carrées, plus ou moins régulières, diſpoſées tranſverſalement, & réunies à côté l'une de l'autre, de manière à former des anneaux entiers qui environnent l'animal. Le deſſus & le deſſous du corps & de la queue ſe reſſemblent ſi fort dans les *amphisbènes*, que lorſque leur tête & leur anus ſont cachés, l'on ne peut ſavoir s'ils ſont dans leur poſition naturelle, ou renverſés ſur le dos. On pourroit même dire que ſans la poſition de leur tête & celle de leur colonne vertébrale, plus voiſine du deſſus que du deſſous du corps, ils trouveroient un point d'appui auſſi avantageux dans la portion ſupérieure de ces anneaux que dans l'inférieure, & qu'ils pourroient également s'avancer en rampant ſur leur dos & ſur leur ventre. Mais ils ſont privés de cette double manière de marcher, par la ſituation de leur tête, par celle de leur colonne vertébrale; cette forme d'anneaux également conſtruits au deſſus ou au deſſous de leur corps, leur donne une grande facilité pour ſe retourner, ſe replier en différens ſens comme les vers, & exécuter divers mouvemens interdits aux autres ſerpens. Trouvant d'ailleurs dans ces anneaux la même réſiſtance, ſoit qu'ils avancent ou qu'ils reculent, ils peuvent ramper preſque avec une égale vîteſſe en avant & en arrière, & de là vient le nom de double marcheur ou d'*amphisbènes*, qui leur a été donné. Ayant la queue très-groſſe & terminée par un bout arrondi, portant ſouvent en arrière cette extrémité groſſe & obtuſe, & lui faiſant faire des mouvemens que la tête ſeule exécute communément dans beaucoup d'autres reptiles, il n'eſt pas ſurprenant que leur manière de ſe mouvoir ait donné lieu à une erreur ſemblable à celle que les anguis ont fait naître. On a cru qu'ils avoient deux têtes, non pas placées à côté l'une de l'autre, comme dans certains ſerpens monſtrueux, mais la première à une extrémité du corps, & la ſeconde à l'autre. On ne s'eſt pas même contenté d'admettre cette conformation extraordinaire; on a imaginé des fables abſurdes que nous n'avons pas beſoin de réfuter. On a cru & écrit très-ſérieuſement que lorſqu'on coupe un *amphisbène* en deux par le milieu du corps, les deux têtes ſe cherchent mutuellement; que lorſqu'elles ſe ſont rencontrées, elles ſe rejoignent par les extrémités qui ont été coupées, le ſang ſervant de glu pour les réunir; que ſi on les coupe en trois morceaux, chaque tête cherche le côté qui lui appartient, & que lorſqu'elle s'y eſt attachée, le ſerpent ſe trouve dans le même état qu'avant d'avoir été diviſé; que le moyen de tuer un *amphisbène* & de couper les deux têtes avec une petite partie du corps, eſt de les ſuſpendre à un arbre avec un cordeau; que même cette manière n'eſt pas très-sûre; que lorſque les oiſeaux de proie ne les mangent point & que le cordeau ſe pourrit, l'*amphisbène*, deſſéché par le ſoleil, tombe à terre, & qu'à la première pluie qui ſurvient, il renaît par le ſecours de l'humidité qui le pénètre; que par une ſuite de cette propriété, ce ſerpent réduit en poudre eſt le meilleur ſpécifique pour réunir & ſouder les os caſſés. Combien d'idées ridicules le défaut de lumières & le beſoin du merveilleux n'ont-ils pas fait adopter »! (*Hiſtoire naturelle des Serpens*, 1 vol. in-4°. 1789.)

M. de la Cépède, qui s'élève avec tant de raiſon contre de pareils préjugés, ſeroit bien plus étonné de voir que la ſociété en eſt encore remplie, & qu'il n'eſt preſque pas d'homme du monde qui n'ait le ſien ſur la médecine & les remèdes. Cette claſſe d'erreurs ſera la dernière & la plus difficile à extirper, parce qu'elle flatte & conſole le malade, & parce que quelques gens de l'art, qui y trouvent leur compte, ſe gardent bien de les détruire. (*M.* FOURCROY.)

AMPHITHÉATRE. (*Juriſp. de la médecine.*) Les profeſſeurs & Maîtres des ſciences & des beaux-arts ont ſouvent beſoin de raſſembler un grand nombre d'élèves dans des amphithéâtres, afin qu'ils puiſſent ſuivre des yeux les démonſtrations, les expériences, & les pratiques de la diſcipline qu'ils étudient. De tout temps leur uſage a eu lieu chez les nations policées & ſavantes; mais les romains, les grecs, & les autres peuples de l'antiquité, qui en avoient élevé d'immenſes & de magnifiques, les employoient plus à des ſpectacles qu'à des inſtructions, & ces ſpectacles faiſoient ſouvent rougir l'humanité. Tels étoient ceux des combats ſanglans des gladiateurs, des criminels expoſés aux bêtes, &c. Les nations modernes n'ont point d'*amphithéâtres* auſſi ſuperbes; mais leur uſage a des motifs bien plus intéreſſans. Tous ſont preſque conſacrés à donner les connoiſſances néceſſaires pour prolonger une vie heureuſe & agréable. Cette différence eſt aſſez bien marquée par cette inſcription de l'*amphithéâtre* de Saint-Côme à Paris:

Ad cædes hominum priſca amphitheatra patebant:
Ut diſcant longùm vivere, noſtra patent.

Les ſciences & les arts d'obſervation, d'expérience, & de pratique, qui ſe démontrent dans nos *amphithéâtres*, ſont principalement les mathéma-

tiques, l'hiſtoire naturelle, & la phyſique expérimentale ; la mécanique, la chimie, & l'anatomie ; la pharmacie, la chirurgie pratique, & les accouchemens ; les arts du deſſin & de l'architecture, &c. La médecine préſide au plus grand nombre de ces arts, & elle a des rapports plus ou moins nombreux & intimes avec tous : mais la police qui maintenant réſide dans les municipalités, doit les ſurveiller, pour en prévenir & réprimer les abus, dont les maîtres demeurent reſponſables.

L'établiſſement des *amphithéâtres* ne ſe faiſoit ordinairement que par permiſſion du magiſtrat de police, & celui-ci ne l'accordoit ſouvent que ſur l'agrément des chefs des corps poſſeſſeurs de l'enſeignement donné dans ces *amphithéâtres*, à des perſonnes titrées ou bien connues, & pour de bonnes raiſons : mais ſouvent il eſt arrivé que la brigue & la cabale ont privé le public de connoiſſances & d'arts entiers qui devoient ſe propager par cette ſorte d'enſeignement démonſtratif : d'un côté, la police a donné de ces permiſſions à des perſonnes ſans titre, pour ne rien dire de plus : de l'autre, elle les a refuſées à des perſonnes titrées qui avoient fait des études particulières d'arts très-utiles. Cette ſorte d'enſeignement ſe fait bien actuellement dans la médecine, la chirurgie, & la pharmacie ; mais on ne peut plus mal dans la faculté des arts de Paris. Ceux qui l'ont gouvernée depuis plus d'un ſiècle ſe ſont oppoſés, autant qu'il a été en eux, à bien des ſortes de démonſtration qui ſont de ſon objet, pour borner l'éducation générale à l'enſeignement des belles-lettres & de la philoſophie, & à en concentrer la théorie dans les claſſes de ſes profeſſeurs. J'ai tenté inutilement pluſieurs fois de faire des cours, notamment ſur l'éducation phyſique, & avec les permiſſions de M. le recteur, de M. le doyen de médecine, & du magiſtrat de police ; mon zèle a été rendu inutile par les cabales de ſubalternes & d'intermédiaires inviſibles ; & l'éducation phyſique, la cure des difformités, n'ont pu encore entrer dans les travaux & l'enſeignement de la première univerſité de France.

Un objet général de la police des *amphithéâtres* eſt d'y maintenir l'ordre & la tranquillité entre les étudians, & d'y faire régner l'honnêteté, la décence, & les mœurs. Chaque eſpèce d'enſeignement inſpire de plus des vues qui lui ſont propres. Par exemple, il eſt des expériences dangereuſes de phyſique & de chimie, qui pourroient devenir funeſtes & même mortelles. Il ſe fait dans les écoles de deſſin & de peinture, des démonſtrations anatomiques ſur des ſujets vivans, & il ſeroit dangereux d'y admettre des ſpectateurs, qui n'y apporteroient qu'une curioſité indiſcrète & même libertine. Celles des accouchemens ne doivent être faites que devant des élèves en chirurgie & en médecine, ou devant des ſages-femmes. Il eſt encore plus beſoin de circonſpection dans les accouchemens & autres opérations chirurgicales, qui ſe font quelquefois en public devant les élèves de ces arts, pour ne point bleſſer l'honnêteté & ne point augmenter les douleurs & le danger des malheureux & malheureuſes que la pauvreté & le zèle mettent en ſpectacle pour le bien public. Nous aurons lieu de revenir ſur ces enſeignemens publics & particuliers, dans les articles conſacrés à chaque ſcience & à chaque école, compriſes dans le domaine de la médecine. (*M.* VERDIER.)

AMPHORE. (*Mat. méd*) L'*amphore*, *amphora*, étoit, chez les anciens, un vaſe dont ils ſe ſervoient ſouvent pour contenir ou meſurer des liquides médicamenteux. On croit qu'il contenoit deux urnes ou huit conges, *congius* ; on évalue cette meſure entre trente-ſix & quarante pintes d'eau. Il paroît que les grecs avoient une *amphore* plus grande que les romains. (*Voyez le mot* amphore *dans le Dictionnaire d'Antiquités.*)

Amphore exprimoit encore une meſure sèche, d'environ trois boiſſeaux. On conſervoit un étalon de cette eſpèce d'*amphore* au capitole, pour empêcher le faux meſurage ; elle étoit d'un pied cube.

Amphore eſt encore à Veniſe une meſure de liquide qui contient deux muids. (*M.* FOURCROY.)

AMPISSER. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* EMPISSER. (*M.* HUZARD.)

AMPLE. (*Art vétérinaire.*) Ce mot ne s'emploie que pour déſigner une des bonnes qualités du jarret du cheval : on dit un *jarret ample*. (Voyez à l'article CHEVAL, la deſcription de cette partie importante.) (*M.* HUZARD.)

AMPOULE. (*Méd. chirur.*) On donne ordinairement ce nom à toutes les éruptions ſuperficielles qui ſont formées par l'épanchement & la congeſtion de quelque humeur entre l'épiderme & la peau, dans quelque endroit du corps, & par quelque cauſe que s'opère cet épanchement. Cette dénomination ſignifie donc en général la même choſe que les mots *veſſie*, *cloche*, *puſtule*, & *phlictène* ; mais on s'en ſert plus particulièrement pour déſigner les éruptions véſiculaires qui n'ont rien de dangereux par leurs ſuites, & on réſerve les noms de *puſtule* & de *phlictène* pour celles qui ſont des ſymptômes d'une affection très-grave, ou de quelque maladie virulente & contagieuſe.

Quoi qu'il en ſoit, on peut diviſer les *ampoules* en deux genres :

1°. Celles qui ſont produites par quelque cauſe externe.

2°. Celles qui doivent leur naiſſance & leur développement à l'action des forces vitales, qui tendent à chaſſer hors du corps quelque humeur nuiſible qui s'eſt développée au dedans de l'individu,

vidu, ou qui ſont un ſymptôme de quelque affection, ſoit locale, ſoit univerſelle, d'un très-mauvais caractère.

Il faut rapporter au premier de ces deux genres, 1°. les *ampoules* qui s'élèvent fréquemment à la ſuperficie de la peau, dans les cas de brûlure. (*Voyez* ce mot.) 2°. Celles qui ſurviennent quelquefois à la ſuite de diverſes contuſions, ou pour avoir trop fatigué certaines parties, ſoit que la contuſion ſe trouve accompagnée de gangrène, ou qu'elle en ſoit exempte. (*V.* CONTUSION.) 3°. Celles qui ſont l'effet de quelque piqûre faite par un inſecte venimeux, ou d'une bleſſure opérée par un inſtrument empoiſonné. (*Voy.* PIQURE DES INSECTES, POISON, & PLAIES EMPOISONNÉES.)

Nous placerons dans le genre des *ampoules* qui ſont produites par une cauſe interne, 1°. les puſtules ſéreuſes ou lymphatiques plus ou moins grandes, qui terminent communément un grand nombre d'affections catarrhales, & qui ſont ſuivies de la deſquammation de l'épiderme, telles que les fièvres miliaires, les fièvres véſiculaires proprement dites, certaines fièvres aphtheuſes, &c. (*Voyez* les mots MILLET, FIÈVRES MILIAIRES, APHTHES, &c.)

2°. Les phlictènes pleines de ſérosité purulente, qui ſe forment ſouvent à la ſuperficie des tégumens dans certains dépôts, ſoit accidentels, ſoit critiques, & qui paroiſſent provenir de la tranſudation de la partie la plus ſubtile du pus à travers la peau, & de ſa collection ſous l'épiderme.

3°. Les phlictènes qui ſe montrent quelquefois en divers endroits du tronc, principalement ſur la région du ſiège, dans les maladies putrides très-prolongées, comme dans le dernier période du ſcorbut, & dans celles qui ſont d'un très-malin caractère, telles que l'éryſipèle gangreneux, le charbon ou anthrax, & les différentes affections peſtilentielles. *Voyez* aux divers articles qui concernent ces maladies, le traitement, ſoit local, ſoit univerſel, qu'il convient d'employer pour la guériſon de ces différentes eſpèces de puſtules ou d'*ampoules*. (*V. D.*)

AMPOULE, BOUTEILLE, CLOCHE, CLOQUE, VESSIE. (*Pathologie vétérinaire.*) Les *ampoules* ſont, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, de petites tumeurs qui s'élèvent en divers endroits du corps des animaux, ſous l'épiderme, & qui contiennent une ſérosité plus ou moins limpide & âcre, ou une plus ou moins grande quantité d'air.

Elles ſont moins fréquentes & moins ſenſibles dans les animaux que dans l'homme, attendu le plus de denſité de la peau dans les premiers, & les poils dont ils ſont couverts.

On les voit paroître ſouvent après la piqûre de quelques mouches. L'âcreté de l'humeur qu'elles dépoſent avec leur aiguillon, ou l'irritation qu'elles excitent, attire la ſérosité ſous l'épiderme, & le fait ſoulever; les *véſicatoires* produiſent auſſi cet effet, ainſi que le bouchonnement violent & toutes les frictions irritantes. Elles ſont preſque toujours la ſuite de la *brûlure*, & c'eſt principalement aux endroits où la peau eſt mince & degarnie de poils, comme la tête, les feſſes, le plat des cuiſſes, &c., qu'elles ſe montrent le plus facilement, ainſi que ſur ceux expoſés aux frottemens, comme les ars, &c. Les endroits où la peau eſt plus épaiſſe, & même ceux qui ſont recouverts par la corne, n'en ſont pas néanmoins exempts. On voit les *ampoules* ſe former ſur le dos, par le frottement de la ſelle où des harnois; ſous la ſole du cheval & du bœuf dans la *fourbure*, dans la *ſole brûlée*, & ſous celle du chien, lorſqu'il eſt *agrave*. Dans tous ces cas elles ſont douloureuſes & inflammatoires, & l'intenſité de ces ſymptômes eſt toujours en raiſon des obſtacles que l'humeur épanchée éprouve à ſon évacuation. (*Voyez* AGRAVÉ, BRULURE, FOURBURE, FRAYÉ-AUX-ARS, SOLE-BRULÉE.)

Il ſurvient quelquefois, à la ſuite de longues météoriſations, des *ampoules* ſur le dos & tout le long de la colonne épinière; elles ſont produites par l'air qui, violemment raréfié & très-expanſible, rompt les adhérences de l'épiderme à la peau, & forme des tumeurs plus ou moins multipliées; celles-ci ſont inſenſibles & ſans inflammation. Il eſt rare qu'elles ne préſagent pas la déſorganiſation & la perte du reſſort des ſolides. Il en eſt de même de celles que l'on voit paroître ſur des tumeurs inflammatoires & charbonneuſes, & auxquelles on a donné le nom de *phlictènes*; elles précèdent ou accompagnent ordinairement la *gangrène*.

Il eſt encore pluſieurs maladies externes dans le principe deſquelles il ſe manifeſte des *ampoules* ou petites veſſies aqueuſes, telles que les *achores*, l'eſpèce de farcin inflammatoire, dont il a été fait mention à l'article de l'*affection ſous la peau*, la *gale*, les *dartres*, &c.: dans tous ces cas, comme dans les précédens, les *ampoules* n'exigent point de traitement particulier, mais ſe guériſſent & diſparoiſſent avec la maladie qu'elles accompagnent ou qu'elles précèdent.

Les *ampoules* forment quelquefois le caractère eſſentiel de la maladie où elles ſe montrent. En 1763, par exemple, il règna dans la généralité de Paris & dans pluſieurs autres provinces du royaume, une épizootie qui ſe reconnoiſſoit à une *ampoule* ou *veſſie* ſous la langue. Le ſymptôme exiſtoit le plus ſouvent ſeul, & ſi la tumeur diſparoiſſoit, ou ſi on donnoit le temps à l'humeur qu'elle contenoit de corroder les parties voiſines, il en réſultoit un *chancre* dont les progrès rapides faiſoient périr les animaux très-promptement. Il falloit ſe hâter de crever cette *veſſie* & de dénaturer l'humeur qu'elle renfermoit, par des remèdes très-actifs. (*Voy.* CHANCRE A LA LANGUE, EPIZOOTIE.)

Il paroît aſſez ſouvent au printemps, dans de jeunes chevaux, de chaque côté de l'encolure, de petites élévations irrégulières, quelquefois très-multipliées, ſans chaleur & ſans douleur; ce ſont de véritables *ampoules*, qui contiennent une petite quantité de ſérosité limpide & douce, que l'*étrille* ou le *bouchon* peuvent faire évacuer; elles ſubſiſtent ainſi deux ou trois jours, ſe deſſèchent & s'affaiſſent; l'épiderme ſe détache par petites portions, & il n'en reſte aucunes traces. Ce qui prouve que l'humeur contenue dans ces *ampoules* eſt douce & homogène, c'eſt qu'elle ne produit aucune action ſur les poils qui reſtent parfaitement adhérens à la peau, & ne ſuivent pas la chute de l'épiderme. Ces *ampoules*, qui ſont vraiſemblablement dues à l'humeur de la tranſpiration, abondante aux premières chaleurs, & arrêtée ſous l'épiderme reſſerré par l'effet du froid qui a précédé, n'exigent aucun traitement; on pourroit ſeulement, ſi elles diſparoiſſoient trop promptement, ou ſi elles ſubſiſtoient trop long-temps, faire uſage de quelques breuvages délayans & légèrement diaphorétiques, tels que les infuſions amères & aromatiques, aidées de l'exercice & du panſement de la main. Il faut rejeter la ſaignée & les rafraîchiſſans, qu'on n'emploie que trop ſouvent dans ce cas, & qui ne peuvent être indiqués que lorſque les *ampoules* ſont trop multipliées, la peau dure & ſèche, &, en un mot, lorſqu'il y a des ſymptômes d'inflammation.

Le plus grand nombre des maréchaux, dans les campagnes, & les écariſſeurs appellent encore *ampoules*, *bouteilles*, *cloques*, ou *veſſies*, les *hydatides* qu'on rencontre dans le poumon, dans le foie, ſur le méſentere, ſous la gorge, &c., dans les chevaux, les vaches, & les moutons attaqués de la *phthiſie pulmonaire*, de l'*hydropiſie*, de la *pourriture*, &c. (*MM. Desplas & Huzard.*)

AMPULAT. (*Mat. méd.*) Plante de la famille des mauves. Rumphe en diſtingue trois eſpèces qui croiſſent aux îles d'Amboine.

La première eſpèce, appelée proprement *ampulat* par les Malays, eſt la ſeule dont on faſſe uſage en médecine. Elle croît communément dans les champs & ſur les collines peu élevées, ſurtout près du rivage de la mer, & dans le voiſinage des maiſons. Rumphe l'a déſignée ſous le nom de *Lappago latifolia ſerrata*, dans ſon *herbarium Amboinicum*, vol. VI, page 59, & il en a repréſenté une feuille à la planche 52e, fig. A. Les habitans d'Amboine l'appellent *hutta-hurutta*, *herbe viſqueuſe*. C'eſt un arbriſſeau annuel de trois à quatre pieds de hauteur. Cette plante n'a aucune ſaveur; ſon écorce eſt ſeulement très-mucilagineuſe, comme la guimauve. On preſcrit la décoction de ſes racines dans les accouchemens difficiles, ou bien on les fait mâcher toutes fraîches, pilées avec l'arec. Ses feuilles fraîches, pilées avec le gingembre, ſont un vulnéraire déterſif & ſouverain; on les applique ainſi ſur les bleſſures, & elles les ſèchent en peu de temps. A. E. *M. Adanſon.* (*V. D.*)

AMPUSSER, Empusser. (*Pathолog. vétérin.*) C'eſt faire venir une tumeur à ſuppuration, donner lieu à la formation du pus. On dit en pluſieurs endroits, cette bête eſt *ampuſſée*, lorſqu'elle a pluſieurs plaies ou ulcères ſuppurans; l'épaule ou la cuiſſe eſt *ampuſſée*, c'eſt-à-dire, il y a un abcès ou une tumeur contenant du pus; il faut *ampuſſer*, faire ſuppurer, &c. (*Voyez* Abcès, Tumeur, Suppuration. (*M. Huzard.*)

AMPUTATIO, vel *amputatura*. (*Ord. noſ.*) Genre 70e de Sauvages, 86e de Sagar, & 144e de M. Cullen. Les noſologiſtes appellent ainſi la plaie qui réſulte après la ſéparation totale d'un membre, de quelque manière qu'elle ait été faite. (*V. D.*)

AMPUTATION. (*Méd. pratiq.*) Opération de chirurgie par laquelle on ſépare un membre ou une portion d'un membre du corps.

Il ne ſera point queſtion dans cet article des diverſes eſpèce d'*amputations*, des procedés opératoires qui ont été imaginés pour ſimplifier & perfectionner chacune d'elles, & qui ſont relatifs à la ſtructure & à la poſition de la partie ou du membre que l'on doit amputer. Ces détails appartiennent à la chirurgie, & ſeront mieux traités par les maîtres de l'art, auxquels il appartient d'en donner les préceptes. Nous ne conſidérons l'*amputation* que ſous le rapport des connoiſſances médicales, qui peuvent éclairer ſur le choix & l'adminiſtration des remèdes internes, dont le concours eſt néceſſaire dans certaines circonſtances pour le ſuccès de l'opération. Ainſi l'âge & la conſtitution du ſujet, les maladies internes dont il peut être affecté, & qui ſont ou la cauſe de la maladie locale, ou qui en forment une complication fâcheuſe; le traitement propre à chacune d'elles, & les précautions particulières qu'elles néceſſitent, ſoit avant, ſoit après l'opération; tels ſont les objets dont nous devons nous occuper.

Il ne faut en général pratiquer l'*amputation* que dans le cas où les autres moyens de guérir ont été reconnus inſuffiſans, & lorſqu'en inſiſtant plus long-temps ſur ceux qui ont été mis en uſage, on feroit courir au malade un danger imminent de perdre la vie. Si l'on doit tenter tous les moyens d'éviter cette opération, c'eſt ſur-tout lorſqu'on a à traiter un ſujet jeune, ſain, & vigoureux: la perte d'un membre eſt alors plus affligeante, & l'on doit en même temps compter davantage ſur les reſſources de la nature. L'obſervation a prouvé combien l'art éclairé pouvoit en tirer de ſecours dans les cas les plus déſeſpérés. On a vu des membres ſauvés après des ſuppurations énormes, des exfoliations conſidérables. Mais ces opérations conſervatrices ne peuvent avoir lieu que dans un long eſpace de temps. Il ſeroit donc imprudent d'en attendre les effets chez un ſujet déjà épuiſé

par une maladie longue ou avancé en âge. Un praticien inſtruit doit & peut ſeul juger, d'après le déſordre des parties & la conſtitution du ſujet, de l'impuiſſance de l'art qui a moins à eſpérer de la nature, & de la néceſſité de ſacrifier une partie à la conſervation du tout.

La néceſſité de l'*amputation* étant bien établie, ſi le ſujet qui doit être opéré eſt jeune & vigoureux, il convient de le ſaigner une ou pluſieurs fois, en raiſon des forces; on preſcrit la diète, les boiſſons délayantes : ſi même on avoit à craindre les effets de la trop grande tenſion des ſolides, & ceux de l'irritabilité du ſyſtême nerveux, on fait prendre pluſieurs bains. La veille de l'opération on évacue légèrement, & on fait prendre le ſoir un narcotique, pour diminuer, autant qu'il eſt poſſible, la ſenſibilité du ſujet & prévenir les effets ſouvent dangereux d'une grande douleur. Dans le cas contraire, celui où le ſujet eſt foible, irritable, cachectique, ou déjà épuiſé par une maladie longue, il eſt important de corriger la mauvaiſe diſpoſition des humeurs, d'évacuer le malade, de ranimer les forces par les amers, les toniques, & une diète analeptique. Souvent la nature de la plaie, ou l'intenſité des accidens auxquels elle donne lieu, ne permettent pas de différer l'opération, & on n'a pas le temps de préparer convenablement le bleſſé; on ſe contente alors, dans le premier cas, d'une ou deux ſaignées faites peu de temps ou immédiatement avant l'opération : dans le ſecond, c'eſt-à-dire, lorſque le ſujet eſt foible, on tâche de ſoutenir ou de ranimer les forces par les cordiaux, auxquels il eſt utile de joindre les anti-ſpaſmodiques de la claſſe des toniques.

Moins il a été poſſible de prendre, avant l'opération, les précautions néceſſaires pour parer aux accidens que l'on a à craindre, plus il eſt important de ne pas les négliger après. C'eſt ſur-tout dans les premiers jours qui ſuivent l'*amputation*, que, par des ſaignées plus ou moins répétées, par une diète ſévère, par un repos abſolu, & en écartant avec ſoin tout ce qui pourroit exciter les paſſions & porter du trouble dans l'eſprit du bleſſé, enfin par tous les moyens relatifs à la conſtitution du ſujet, aux circonſtances de la bleſſure, à la gravité de l'opération, qu'il faut en aſſurer le ſuccès, en contenant l'inflammation dans de juſtes bornes, quelquefois en l'excitant, & en favoriſant ainſi la ſuppuration. Celle-ci arrive vers le cinquième jour, & fait bientôt ceſſer tous les accidens, ſi elle eſt de bonne qualité. On doit s'attendre à une ſuppuration louable & modérée, ſi on a ſatisfait à toutes les indications, & ſi le ſujet, d'une conſtitution ſaine, n'eſt point infecté de quelque virus particulier, tel que le ſcrophuleux, le vénérien, le ſcorbutique, &c.

Le vice ſcrophuleux (*voyez* ÉCROUELLES.) affecte principalement la lymphe; ainſi les glandes qui la ſéparent & les articulations qu'elle lubréfie ſont le ſiège ordinaire de cette cruelle maladie : les déſordres qu'elle y produit ſont quelquefois portés à un ſi haut degré, que, ſuivant l'eſpèce d'articulation affectée, ils entraînent la perte d'un ou de pluſieurs doigts, de la main, & même de toute l'extrémité, & néceſſitent l'*amputation*. L'événement le moins funeſte eſt celui où le virus, combattu par les moyens qui lui ſont propres, ceſſe enfin d'exercer ſes ravages; mais le plus ſouvent ce n'eſt qu'en laiſſant des traces ineffaçables de ſon action paſſée, par des cicatrices difformes, par le gonflement permanent & la ſoudure des articulations.

Les ſymptômes propres à l'affection vénérienne exigent rarement l'*amputation*, puiſque des exoſtoſes conſidérables ont été entièrement diſſipées par un traitement ſagement adminiſtré & long-temps continué. On eſt auſſi parvenu à guérir des caries, même profondes, en combinant ſagement les anti-vénériens aux ſecours chirurgicaux. Le plus ſouvent un ſujet eſt affecté de virus vénérien, mais celui-ci n'eſt point la cauſe de la maladie ou de la bleſſure; quelquefois encore le virus, dont on ne ſoupçonnoit pas l'exiſtence, ſe développe après l'opération, & ſe manifeſte, ſoit par les ſignes qui lui appartiennent, ſoit par les effets qu'il produit ſur la plaie, comme la ſuppuration de mauvaiſe qualité, la couleur pâle, & l'excroiſſance fongueuſe des chairs, la fièvre, &c. Auſſi-tôt qu'on a reconnu la cauſe de ces déſordres, il faut la combattre par les remèdes convenables. La ſuppuration abondante, qui a lieu dans les grandes plaies, eſt un moyen de dépuration qui favoriſe la guériſon des différens vices dont les humeurs peuvent être infectées, & par les mêmes remèdes qui auparavant avoient été employés ſans ſuccès.

Ce que nous venons de dire des vices ſcrophuleux & vénérien, doit également s'appliquer aux vices ſorique & dartreux. Les uns ni les autres ne peuvent donc apporter une véritable contre-indication à l'*amputation*, ſi d'ailleurs elle eſt jugée néceſſaire; mais tous exigent un traitement particulier. A ces conſidérations relatives à la conſtitution du ſujet, aux différentes complications qui peuvent ſe joindre à la maladie premiere, il eſt utile d'en ajouter d'autres qui tiennent aux accidens & aux circonſtances mêmes de la bleſſure, & qui ne méritent pas moins d'attention. Par exemple les bleſſures produites par les armes à feu, par une chute violente, ou par le choc d'un corps dur & qui frappe avec une grande force, ſont accompagnées d'un ébranlement conſidérable, d'une commotion violente, dont les effets ont lieu dans les premiers momens, & ſuccèdent immédiatement à la bleſſure ou au choc reçu. Les meilleurs praticiens conſeillent de différer l'*amputation* juſqu'à ce que les ſuites de cette commotion ſoient diſſipées, & pluſieurs obſervations confirment la ſageſſe de ce précepte. Lorſqu'un membre eſt attaqué de gangrène par cauſe interne, il faut s'en rendre maître & en arrêter les progrès auparavant

de tenter l'*amputation*, qui ne feroit, ſans cette précaution, qu'ajouter aux ſouffrances du malade, & hâter ſa deſtruction. Ce n'eſt qu'après s'être aſſuré que la gangrène eſt fixée, que l'on peut entreprendre de ſéparer le membre détruit, en faiſant l'opération un peu au deſſus du cercle ou de la ligne qui diſtingue la partie ſaine d'avec celle qui ne l'eſt plus. La piqûre des gros vaiſſaux, l'anévriſme des artères n'exigent l'*amputation* que lorſque, par la compreſſion ou par la ligature, on ne peut ſe rendre maître de l'hémorragie. Quelques opérations pratiquées dans ces derniers temps avec ſuccès ont fait voir que, par ces deux moyens, on pouvoit remédier à la léſion des artères principales : mais ces opérations, auſſi ingénieuſes que hardies, doivent être guidées par les lumières de l'anatomie, & il n'eſt permis de les tenter que lorſque l'artère, bleſſée au deſſous de ſes diviſions, fait eſpérer que celles-ci, ou les branches collatérales, pourront la ſuppléer & porter la circulation & la vie dans le membre qu'on veut conſerver.

Quelle que ſoit la cauſe qui ait déterminé l'*amputation*, elle a eu le ſuccès qu'on pouvoit en attendre, & la plaie eſt bien cicatriſée : on ne doit pas abandonner le malade. La perte d'un membre principal occaſionne un trouble, un changement notable dans l'économie animale. L'embonpoint que les jeunes ſujets ſur-tout acquièrent après les grandes *amputations*, eſt une preuve & un effet néceſſaire de la pléthore qui arrive par le refoulement des ſucs qui ſe portoient à la partie ou au membre qui a été enlevé. Ce refoulement a lieu, & eſt plus à craindre lorſque l'*amputation* a été néceſſitée par une tumeur conſidérable; les ſucs viciés qui s'y portoient en abondance, peuvent refluer ſur des organes eſſentiels à la vie, & produire des maladie graves, ou occaſionner la mort prompte du ſujet. Il eſt donc intéreſſant d'en prévenir les ſuites. Un régime plus humectant & délayant que nourriſſant, dans les premiers temps, quelques ſaignées, lorſqu'il y a des ſignes d'une pléthore trop ſubite, des évacuations répétées & à propos, enfin un véſicatoire ou un cautère ſont des précautions qu'il ſeroit imprudent de négliger, ſur-tout lorſque le vice local qu'on a détruit, ou la bleſſure qu'on a guérie, a été produite ou accompagnée d'un vice des humeurs dont on peut encore redouter les effets.

C'eſt ainſi qu'en combinant les ſecours de la médecine avec les procédés de la ſaine chirurgie, on ſatisfait, par un concours éclairé des uns & des autres, aux indications multipliées & diverſes que préſentent l'âge & la conſtitution du ſujet, la nature & la poſition de la partie bleſſée, les accidens & les complications de la bleſſure, & que l'on obtient une guériſon certaine. (*M. LAFORTE.*)

AMPUTATION. (*Chirurgie vétérinaire.*) Les *amputations* ſont, dans la chirurgie vétérinaire, la ſouſtraction ou le retranchement d'une partie quelconque, morte ou vive, utile ou inutile, du corps des animaux.

Elles diffèrent de l'*extirpation*, en ce que celle-ci ſuppoſe plus de difficultés, comme lorſqu'il s'agit d'arracher des *polypes*, de détruire des *skirres*, des *kiſtes*, des *loupes*, &c., qu'on n'ampute point ſeulement, mais dont il faut encore aller chercher les racines; & de l'*extraction*, en ce que cette dernière ne s'entend que des *corps étrangers*, ou devenus tels, comme les *pommes* & les *oranges* dans l'œſophage des bêtes à cornes, les *calculs* dans la veſſie, le *fœtus* dans la matrice, &c. (*Voyez* CORPS ÉTRANGERS.)

Les *amputations*, quoique bien moins applicables dans les animaux à tous les cas où on les pratique dans l'homme, ſont néanmoins beaucoup plus fréquentes dans les premiers que dans le ſecond.

On n'y a le plus ſouvent recours dans la chirurgie humaine, que comme à une dernière reſſource pour conſerver la vie aux malades; dans l'art vétérinaire, au contraire, elles deviendroient ſouvent inutiles, même en conſervant la vie; auſſi ſont-elles preſque généralement un objet de goût & de caprice.

On peut néanmoins les diviſer en *amputations néceſſaires*, & en *amputations d'uſage & de mode*. Les premières ſont toujours précédées par quelques circonſtances maladives, ou déterminées par le dégré d'utilité ou d'agrément qu'elles peuvent donner à l'animal; telle eſt l'*amputation des tumeurs charbonneuſes & gangreneuſes*, celle *de la langue*, *de la verge*, quelquefois *des teſticules* & *de la queue*, & rarement celle *des membres* dans quelques petits animaux. Les ſecondes ſont principalement celles *des teſticules*, *de la queue*, *des oreilles*, *des poils*, & *des crins*, & quelquefois *de la rate* Nous nous occuperons ſucceſſivement de chacune de ces *amputations*. (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DE LA LANGUE, ACCOURCIR LA LANGUE, COUPER LA LANGUE. (*Chirur. vétérin.*) L'*amputation de la langue* eſt déterminée ou par des maladies, ou par des accidens, ou pour remédier à quelques défauts de conformation.

La ſouſtraction de cette partie, dans le cheval, n'entraîne pas après elle d'inconvéniens marqués pour ſa ſanté, ſur-tout ſi on a l'attention de le faire manger ſeul & de lui accorder tout le temps néceſſaire; car la langue faiſant l'office de cuiller, il eſt certain que lorſque l'animal en eſt privé, il doit néceſſairement être plus long-temps à ramaſſer le grain, à le porter ſous les dents mâchelieres, & à le conduire vers le pharinx. Dans le bœuf qui pâture, la langue ſert encore à raſſembler l'herbe en un faiſceau qu'elle amène pour être coupé par les dents de la mâchoire inférieure contre le bourrelet qui en tient lieu à la mâchoire ſupérieure; elle eſt donc plus néceſſaire à cet animal, & l'*amputation* pourroit lui être plus nuiſible. Mais les cauſes qui peu-

vent y donner lieu dans le bœuf, qui ne connoît point le mors, ſont bien moins multipliées que dans le cheval. Elles ſe réduiſent à quelques maladies gangreneuſes & épizootiques.

Si des *ulcères*, des *chancres* rongeans affectent la langue, & font craindre ſa deſtruction progreſſive, s'ils réſiſtent à l'action des remèdes, il n'y a d'autre moyen de s'oppoſer à leurs progrès & à la chute de cette partie, qu'en l'amputant au deſſus de l'endroit où ils ſe montrent le plus ordinairement, c'eſt-à-dire, dans la partie détachée ou proche le *filet*.

Il arrive très-ſouvent, dans les chevaux bridés, que la langue ſe trouve tellement ſerrée par le mors contre la mâchoire poſtérieure, ou *faccadée* par la main rude & mal-adroite du cavalier ou du cocher, qu'elle en eſt coupée de manière à ne tenir que par une petite portion. Comme il n'eſt pas toujours poſſible d'eſpérer la réunion des parties diviſées, que les ſutures ſont d'ailleurs difficiles à faire dans la bouche, & que la guériſon de cette coupure eſt très-longue & quelquefois imparfaite, il eſt beaucoup plus expéditif d'achever l'*amputation*. Cet accident arrive aſſez fréquemment encore par la négligence des palefreniers, qui paſſent imprudemment la longe du licol, en forme de bridon, dans la bouche des chevaux, & qui les attachent ainſi, ſur-tout aux chevaux *ombrageux*, ou qui *tirent au renard*. (*V.* LANGUE COUPÉE.)

Il eſt des chevaux en qui la langue eſt groſſe, épaiſſe, & très-charnue, ce qui rend la *bouche-dure*, en s'oppoſant à l'effet du mors ſur les barres; d'autres, étant embouchés, replient la langue ſous le mors, & la doublent; d'autres la paſſent par deſſus. Il eſt encore des *langues pendantes* & des *langues ſerpentines*. Une *langue pendante* eſt fort déſagréable à la vue; les *langues ſerpentines* remuent ſans ceſſe, rentrent & ſortent à tous momens de la bouche, & ſont fort incommodes. On peut bien remédier à quelques-unes de ces imperfections par la tournure & le choix des *embouchures*; mais ce moyen n'eſt quelquefois que momentané, & l'animal reprend bientôt ſon ancienne habitude; dans ce cas on a recours à l'*amputation*.

Cette opération ne préſente pas beaucoup de difficultés. On met un *pas d'âne* dans la bouche du cheval, pour la tenir ouverte; on ſaiſit le bout de la langue d'une main, de l'autre on porte deſſus l'inſtrument tranchant, qui doit être bien *friand*, & on l'ampute dans le lieu qu'on a choiſi. On baſſine la plaie, qui d'abord laiſſe échapper beaucoup de ſang, avec du vinaigre ſaturé de ſel, & bientôt l'*hémorragie* diminue & ceſſe entièrement; ou on la couvre de poudre de *ſandaraque*, de *ſang-dragon*, de *noix de galle*, d'*écorce de grenade*, ou de quelque autre poudre aſtringente. On ne fait uſage d'aucun appareil ni d'aucun bandage, qu'il ſeroit difficile ou impoſſible de pouvoir maintenir; on laiſſe dans la bouche un *billot* fait de vin & de miel, & on nourrit pendant quelque temps l'animal avec du ſon ou des herbes fraîches, pour diminuer la douleur qui réſulteroit de l'impreſſion des fourrages ſecs ſur la plaie, & pour rendre la maſtication moins pénible.

Il ne faut pas cautériſer après l'*amputation*, comme le preſcrivent quelques anciens auteurs, & comme on le pratique ordinairement. Il pourroit en réſulter, ainſi que nous l'avons vu arriver, un engorgement conſidérable de la langue & de toutes les parties de la bouche, qui entraîneroit bientôt la ſuffocation. On ne doit avoir recours à ce moyen que lorſque l'*hémorragie* continue opiniâtrément, ou pour fixer la *gangrène*; dans le premier cas, on ſe contente de porter une pointe de feu ſur les vaiſſeaux ouverts; & dans le ſecond, il vaut mieux tenter ce moyen que de laiſſer périr immanquablement l'animal. (*Voyez* ADUSTION, GANGRÈNE.) On peut d'ailleurs s'oppoſer aux effets de l'engorgement, en injectant fréquemment dans la bouche quelque liqueur rafraîchiſſante & déterſive, comme la décoction d'*aigremoine*, d'*argentine*, de *ronce*, l'*oxycrat*, &c., & par l'opération de la *trachéotomie*.

Lorſqu'on ampute la langue aux chevaux, qui la tiennent conſtamment hors de la bouche & pendante lorſqu'ils ſont bridés, on a l'attention de lui conſerver, autant qu'il eſt poſſible, ſa forme naturelle; on coupe pour cet effet également des deux côtés, & de l'extrémité, de maniere à lui laiſſer celle d'une pyramide tronquée; les angles s'arrondiſſent par la cicatriſation. *Salomon de la Broue* donne la figure d'une *moraille* courbée ſur champ, qui eſt très commode pour cette opération. On ſaiſit la langue dans la moraille, qui, par ſa partie courbe, imite la forme ronde de l'extrémité à amputer, & on ſouſtrait tout ce qui excede l'inſtrument (1). *De la Guériniere* recommande de l'aplatir & de la tenir ferme ſur un petit bout de planche, ſur laquelle on l'ampute avec un raſoir (2).

Il faut avoir auſſi l'attention de couper bien nettement, & de ne point franger les bords de l'inciſion, pour qu'après la guériſon il ne reſte point de bourrelet ou de cicatrice difforme qui puiſſe gêner l'animal en mangeant.

Cette opération a été fréquemment en uſage autrefois. Les Italiens ſur-tout la pratiquoient ſouvent, & on la trouve décrite dans pluſieurs de leurs ouvrages (3): aujourd'hui que l'art de l'em-

(1) Voyez le *troiſieme livre des préceptes du ſieur de la Broue, traitant des moyens propres à bien emboucher le cheval. Paris*, 1602, in-fol. pag. 52 & ſuiv.

(2) *Ecole de Cavalerie, Paris*, 1736, in-8°. tom. II, pag. 250, 251.

(3) Voyez *Dell' infirmita del cavallo, di Carlo Ruini. Bologna*, 1598, fol. lib. II, cap. 49, 50, pag. 142, 143. *Hippiatrique du S. Horace de Francini. Paris*, 1607, in-4°., page 200 & ſuivantes; &c.

bouchure a été ſimplifié & réduit à de vrais principes, on y a généralement moins recours. (*M. Huzard.*)

Amputation de la queue, couper la queue, courtaud, courtauder, courteau, courte-queue, écourter, faire le fouet. (*Chirur. vétérin.*) Les cas dans leſquels on fait l'*amputation de la queue*, dans le cheval & dans les autres animaux domeſtiques, ſont quelquefois des maladies, mais le plus ſouvent l'imagination & le caprice des propriétaires.

Cette opération conſiſte dans le retranchement d'une portion de cette partie. Elle eſt ſimple quand on ſe borne à la ſimple *amputation* de ſon extrémité. Elle eſt compliquée quand cette *amputation* eſt précédée de l'inciſion & de la ſouſtraction d'une portion des muſcles abaiſſeurs, à l'effet de laiſſer tout le pouvoir à leurs antagoniſtes, & c'eſt ce qu'on appelle *couper la queue à l'angloiſe*.

La nature paroît avoir conſtruit le cheval de façon que ſa queue lui ſert non ſeulement d'ornement & de parure, mais qu'elle contribue encore à ſa défenſe & à ſa conſervation, en éloignant de lui, par la manière vigoureuſe dont il l'a fait jouer en tout ſens, les mouches & les autres inſectes importuns qu'attire la fineſſe de ſa peau, fineſſe à laquelle eſt due la ſenſibilité exquiſe dont nous avons ſu tirer un ſi grand parti. Un coup-d'œil jeté ſur la peau & la queue du cheval, comparées avec la peau & la queue de l'âne, fera mieux ſentir que tous les raiſonnemens, la ſageſſe de la nature dans l'organiſation des animaux, & l'abſurdité des pratiques qui tendent à la réformer.

On a cherché à juſtifier cette opération, en diſant qu'une longue queue étoit très-incommode au cheval & au cavalier; qu'en cheminant dans une forêt elle s'accrochoit aux branches; qu'en galopant ſur un terrein fangeux, les crins ſe colloient entre les cuiſſes, fatiguoient & bleſſoient l'animal, & que le cavalier étoit bientôt couvert de boue; qu'attelé à la voiture, la queue s'embarraſſoit dans les guides, pouvoit les arrêter, & cauſer ainſi quelques dangers; qu'enfin l'animal *écourté* avoit l'air plus ramaſſé, étoit plus vif, plus vigoureux, &c. Mais tous ces prétendus inconvéniens, dont les premiers ſont dénués de fondement, diſparoiſſent facilement ſi on a l'attention de *retrouſſer la queue*, de l'enfermer dans un étui de cuir, comme cela ſe pratique journellement, ou de la maintenir par le moyen d'un *trouſſe-queue*; & le plus ou le moins de longueur de cette partie ne contribue en rien à la force & à la vigueur de l'animal.

L'*amputation de la queue à l'angloiſe*, n'eſt qu'un raffinement de barbarie & d'abſurdité. C'eſt de toutes les opérations qu'on pratique ſur le cheval, une des plus douloureuſes & la plus inutile.

Il y a long-temps que les Anglois ont imaginé de *courtauder* les chevaux. Le concile de *Celchyd* (*concilium Calchutenſe*), tenu en Angleterre vers la fin du huitième ſiècle, défendit cette opération, ſous prétexte que c'étoit un uſage payen (1). C'eſt ſans doute à cet uſage qu'on doit rapporter le ſobriquet qu'on donna dans le treizième ſiècle aux Anglois, en les appelant *caudati* (2). Il n'en continua pas moins en Angleterre, & l'amour de l'imitation le fit paſſer en Allemagne & en France.

Il eſt certain néanmoins que preſque tous les peuples laiſſent la queue entière à leur chevaux, & ſe contentent de *courtauder* quelques eſpèces ſeulement. Les Arabes en font ſi grand cas, qu'ils ſont dans l'uſage de la tondre juſqu'à l'âge de trois ans, pour que les crins en deviennent plus beaux & plus touffus, & l'*amputation* de celle des chevaux qu'on leur achète, eſt le ſeul moyen qu'on ait pu imaginer pour les empêcher de les voler après les avoir vendus. Quelques nations tartares ſe contentent de couper les derniers nœuds, pour n'en être pas atteints, mais cette ſouſtraction, qui eſt commune à notre cavalerie, n'empêche pas le cheval de conſerver tous ſes crins, & il n'eſt pas pour cela appelé *courte-queue*. Les ſeuls Anglois la coupent généralement (3), & nous ne les imitons qu'en ce qui concerne les chevaux de chaſſe & pluſieurs de nos chevaux de carroſſe, & non à l'égard de ceux de troupe, de parade, de manège, & de trait.

Les Allemands la coupoient déjà dans le quinzième ſiècle, & les Italiens, qui ne connoiſſoient pas cet uſage, furent exceſſivement ſurpris de voir, en 1497, la cavalerie de l'empereur Maximilien montée ſur des *chevaux à courtes-queues*. J. *Tacquet* dit même qu'ils la coupoient en *catogan* (4). Quelques auteurs allemands en ont prétendu que cette invention, qu'ils diſent très-ancienne, leur étoit due; mais il paroît qu'aucun peuple ne peut le diſputer à cet égard aux Anglois (5), &

(1) Voyez *Spelman's councils of england*, *Where are the decrees of the council of calchut*, vol. 1, pag. 293. = *Colliers Eccleſiaſtical hiſtory*, vol. 1, pag. 137.

Voici la traduction littérale du canon : « Par l'influence » d'une vile & indécente coutume, vous déformez & » mutilez vos chevaux..... Vous fendez leurs naſeaux, » vous coupez leurs queues, & pendant que vous pouvez » jouir d'eux, non lésés & parfaits, vous préférez de les » mutiler & de les flétrir pour en faire d'odieux & dégoû» tans objets..... Vous êtes admoneſtés de renoncer en» tièrement à cette abſurde & barbare pratique ».

(2) Voyez Dufresne, *Gloſſar.* au mot *Caudati*.

(3) Dans la belle collection de chevaux de différens pays, deſſinée & gravée par les *Ridinger*, père & fils, publiée à Ausbourg en 1734 & en 1752, grand in-fol. oblong, il n'y a que les ſeuls chevaux anglois qui ſoient repréſentés avec la queue coupée & relevée. *Winter*, le *baron d'Eiſemberg*, & pluſieurs autres auteurs qui dans leurs ouvrages ont également donné des figures de chevaux, ont preſque toujours caractériſé ceux de ce pays par cette marque diſtinctive.

(4) Voyez *Philippica ou haras de chevaux*, &c. Anvers, 1614, in-4°., page 134.

(5) Voyez *Neve Kriegs Bibliothek*. Breſlau, 1771, in-8°. 6e. cahier.

les noms de *engliſiren*, *englandern*, que les Allemands donnent à cette opération, prouvent bien qu'ils la tiennent des premiers.

Une raiſon ſemble juſtifier les Anglois de mutiler ainſi leurs chevaux. On ne voit pas en Angleterre ces légions d'ennemis ailés qu'on rencontre dans d'autres pays, ce qui eſt vraiſemblablement dû à la fraîcheur des nuits d'été; il n'y a guère que des mouches ordinaires, & il eſt extrêmement rare d'y trouver, même dans les étés les plus chauds, l'*œſtre*, l'*aſile*, le *taon*, qui ſont, dans les endroits plus méridionaux, le fléau général des chevaux, du ſang deſquels ils ſe nourriſſent, & dont les *filets*, les *réſeaux*, & les *chaſſes-mouches* dont on les garnit, ne peuvent les garantir ſuffiſamment. A peine ces défenſes acceſſoires leur ſuffiſent-elles, même lorſqu'ils ont une longue queue, ſur-tout au ſervice, où ſouvent ils ne peuvent ſe défendre contre cette foule d'inſectes, ni avec la bouche, ni avec les pieds.

Auſſi la cavalerie angloiſe a-t-elle pluſieurs fois eu lieu, ſur le continent, d'éprouver toutes les ſuites fâcheuſes qui devoient réſulter de la perte de cette arme dont elle étoit privée. La plus grande partie de ce corps fut démontée par la mort des chevaux que les mouches firent périr près de Dettingue, en 1743, & pendant la guerre de ſept ans, les mouches mirent la cavalerie angloiſe dans un ſi grand déſordre près de Minden, que l'armée combinée fut ſur le point de perdre la bataille; auſſi, depuis cette dernière guerre, le roi d'Angleterre ordonna que tous les chevaux des troupes conſerveroient leurs queues (1).

« J'ai vu ſouvent à l'armée, dit mylord *Pembroke*, nos chevaux refuſer de manger, *trépigner*, » ſuer, ſe bleſſer les uns les autres, & dépérir à vue » d'œil, dévorés par les mouches, faute de queue » pour les chaſſer, tandis que ceux des régimens » étrangers, qui avoient tous leurs crins, les » chaſſoient facilement, étoient tranquilles, mangeoient paiſiblement, & ſe portoient bien (2) ».

Quoi qu'il en ſoit, cette opération, ſimple ou compliquée, ne préſente pas de dangers par elle-même. Les accidens plus ou moins dangereux qui la ſuivent quelquefois, ne ſont, le plus ſouvent, dus qu'à la négligence & à l'ignorance de l'opérateur ou du palefrenier. On les a vu cependant ſe manifeſter ſpontanément dans des chevaux vifs, très-irritables, & pleins de feu; dans ceux en qui la gourme n'avoit pas été évacuée entièrement; dans des ſujets enfin en qui la dépravation des humeurs n'attendoit qu'une légère cauſe pour ſe développer avec la plus grande rapidité; la queue & la croupe ſe ſont engorgées, tuméfiées; la gangrène & le ſphacèle n'ont pas tardé à ſe manifeſter, non ſeulement à la partie opérée, mais juſques dans le baſſin & le bas-ventre, de là la paralyſie du train de derrière, des tranchées, des œdèmes, des météoriſations conſidérables, & enfin la perte plus ou moins ſubite de l'animal.

Les maladies qui peuvent ſolliciter à faire *l'amputation ſimple*, ſont la *dénudation*, ou la *chûte des crins* de cette partie (*voy.* ALOPÉCIE); des démangeaiſons opiniâtres, certaines gales, des dartres qui, produiſant auſſi cet effet, la rendent très-déſagréable à la vue, & forment ce qu'on appelle *queue de rat*; des tuméfactions, dès abcès provenans le plus ſouvent de la mauvaiſe habitude d'attacher les chevaux à la queue les uns des autres avec des cordes plus ou moins ſerrées; des fiſtules dues fréquemment à la carie de quelques-uns des os de cette partie, &c.

On ampute encore quelques nœuds de la queue lorſqu'elle eſt trop longue, & que les derniers os, en la retrouſſant, ſe trouvent reployés de manière à lui faire prendre, non ſeulement une direction de côté lorſqu'on la détrouſſe, mais encore à occaſionner une douleur plus ou moins forte au cheval; enfin pluſieurs ont auſſi recours à cette *amputation*, comme à une ſaignée, dans quelques maladies des yeux, dans des affections ſoporeuſes ou nerveuſes, ſur-tout dans l'*immobilité*, &c.; & il n'eſt preſque pas de chevaux qui n'aient été ainſi écourtés; ce qui a occaſionné des erreurs & des diſputes ſur le nombre des os dont cette partie eſt compoſée. (*Voyez* QUEUE.)

Il eſt pluſieurs manières de la pratiquer. La première, & la plus générale, conſiſte à la faire ſur un *billot* ou *poteau* de bois, avec un *couperet* & un *maillet*. Dans la ſeconde, qui eſt malheureuſement la plus uſitée dans les campagnes, on place un *boutoir*, ou un inſtrument tranchant quelconque ſous la queue; on frappe avec le *ferretier* ou le maillet ſur cette partie, pour opérer la ſection, & il en réſulte une contuſion ſouvent funeſte. Quelquefois on la coupe ſimplement avec un biſtouri; mais cette méthode ne peut avoir lieu que pour de jeunes poulains, encore faut-il exactement chercher la jonction de deux os. La dernière, & la plus ſûre, eſt l'*amputation* avec des *ciſailles* conſtruites exprès pour cette opération.

Comme il eſt des animaux plus ou moins ſenſibles & irritables, il eſt toujours prudent de faire cette opération à jeun. On doit auſſi, ſi l'on n'eſt pas ſollicité par une cauſe maladive, choiſir de préférence l'hiver ou le printemps; car il paroît cruel de priver ces animaux d'une partie qui leur eſt de la plus grande reſſource pendant les autres

(1) Voyez *Traité des haras de Hartmann*. Paris, 1788, in-8°., page 274 & ſuiv.

(2) *Military equitation or a method of breaching horſes*. London, 1778, in-4°, page 122.

faiſons, & il arrive fréquemment qu'ils maigriſſent conſidérablement après cette *amputation*, lorſqu'elle eſt faite dans l'été ou dans l'automne, pendant leſquels les inſectes ſont le plus à redouter. On *natte* ou on *treſſe* les crins qui doivent reſter au tronçon ; on en coupe un ou deux travers de doigt dans l'endroit où l'on ſe propoſe d'amputer, lorſqu'il y en a. La longueur du tronçon doit être telle qu'elle cache la vulve dans la jument, à moins que des cas maladifs n'en décident autrement, & à moins encore qu'on ne la coupe en *catogan* ; car dans ce dernier cas on ne lui laiſſe que quelques pouces de longueur (*Voyez* HART-DRAVER), & dans le premier on ampute toujours, autant qu'il eſt poſſible, au deſſus du mal. La queue ainſi préparée, on met une *bricole* au cheval, & on lui entrave les deux pieds de derrière ; des lacs partant des anneaux des *entravons*, viennent ſe fixer à la bricole par un nœud à roſette, où on le met au travail ; un aide maintient la tête ferme & un peu haute, avec un *torche nez* ou des *morailles* ; on place la queue ſur le *billot* ou *poteau*, qui aura à peu près ſix pouces de diamètre, & dont la hauteur doit être proportionnée à la taille de l'animal, de façon que la partie à amputer ſoit ſur une ligne horiſontale ; l'un & l'autre doivent bien poſer d'aplomb. On place le tranchant bien affilé du *couperet* ou *coupe-queue* ſur l'endroit dénué de crins, un aide maintient la queue & le *billot* ; on frappe un coup ſec ſur le dos de l'inſtrument avec le *maillet*, & la queue eſt amputée.

Si le billot ou la queue ne ſont pas bien d'aplomb ; ſi la lame de l'inſtrument eſt moins large que l'épaiſſeur de la queue ne le comporte ; ſi on ne frappe pas droit, ou ſi, au moment du coup, l'animal inquiet fait un mouvement ſubit, il arrive que ce coup porte à faux, que la partie ſupérieure du tronçon eſt contuſe, & que l'extrémité n'eſt pas entièrement ſéparée, & reſte adhérente par la peau ou par une portion de muſcle, on achève dans ce cas l'*amputation* avec un biſtouri.

Lorſqu'on ſe ſert des *ciſailles*, l'opération eſt plus ſimple & faite beaucoup plus promptement. On ne peut dans ce cas mettre l'animal au *travail*, parce que l'un des montans de cette machine gêneroit l'opérateur, qui eſt placé à côté du cheval. L'inſtrument poſé ſur ſon bras gauche, & maintenu dans cette poſition, non ſeulement par la courbure pratiquée exprès à ſa branche inférieure, mais encore par la main gauche qui tient l'extrémité de cette même branche ; il ſaiſit de la main droite l'extrémité de la branche ſupérieure, il l'ouvre & place la queue ſous le tranchant, à l'endroit déſigné pour l'*amputation* ; il appuie enſuite fermement & vivement ſur cette branche ſupérieure avec la main droite, & la queue eſt amputée. Si quelque obſtacle l'empêche d'opérer de ce côté, il place les *ciſailles* ſur le bras droit, leur conſtruction étant telle qu'elles peuvent également ſervir à l'une & à l'autre main ; & l'artiſte, comme nous l'avons déjà obſervé, devant être *ambidextre*. (*Voyez* CISAILLES, COUPE-QUEUE.)

Nous recommandons d'entraver l'animal ou de le mettre dans le travail, quoique cette opération ſe faſſe preſque par-tout en le laiſſant en liberté, & en ſe contentant de lui lever un pied de devant au moment du coup, parce que nous penſons qu'il vaut mieux prendre des précautions, duſſent-elles être inutiles, que de riſquer ſa vie, toujours en danger lorſque cette opération eſt pratiquée ſans elles, par les *ruades* vives & répétées que lancent certains chevaux au moment de la ſection ou de la cautériſation, & auxquelles les entravons ou le travail s'oppoſent inévitablement.

L'*amputation* faite, on laiſſe ſaigner la plaie plus ou moins long-temps, ſelon les cauſes qui ont déterminé à la faire. On arrête enſuite le ſang, ou avec un ſac de cendres, dans lequel on fait entrer & on aſſujettit le tronçon, ou avec quelque aſtringent, tel que le *lycoperdon*, l'*amadou*, le *tan*, &c., ou enfin, ce qui eſt plus sûr & plus prompt, avec le feu qu'on applique au moyen d'un *cautère* appelé *annullaire* ou *brûle-queue*. Pour cet effet, l'animal étant toujours dans le travail, on lui lève le nez le plus haut poſſible, afin de l'empêcher de *ruer*, & on le fait reculer de manière que la croupe ſoit preſque hors des piliers, & que l'opérateur puiſſe ſe placer de côté ; on ſaiſit la queue de la main gauche, ſoit par le tronçon, ſoit par les crins ; on la ſoulève & on la tient ferme ; car les muſcles abaiſſeurs tendent à la rapprocher & à la ſerrer vivement contre les feſſes à la première impreſſion du feu ; on poſe de l'autre main le cautère chauffé comme il convient (*voyez* ADUSTION), ſur la plaie, ſans le tourner & le retourner, comme on fait ordinairement : on y applique un léger cercle de crins ou un peu de *bourre*, de *poix* &c. qu'on brûle en réappliquant le cautère, & qui forme en partie l'eſchare. Le cautère ne doit ſéjourner que peu de temps ; on ne s'obſtinera même pas à étancher entièrement le ſang avec le feu, s'il continue de couler, parce qu'il pourroit en réſulter une violente inflammation & la gangrène, & que ſouvent il coule avec encore plus d'abondance, étant rarefié par la chaleur : mais on le laiſſe couler ; on ſaupoudre l'endroit ſaignant avec de la *cendre*, de la *rapure de bois*, de la poudre de *vitriol*, &c. ; & il ne tarde pas à s'arrêter dans le repos de l'écurie.

Si cependant ces moyens ſont inſuffiſans, ſi l'animal ne peut ſouffrir l'application du feu, ou ſi la groſſeur des vaiſſeaux coupés eſt telle, que leur brûlure trop conſidérable laiſſe craindre quelque danger, on fait une ligature plate près le tronçon de la queue, on ne la ſerre qu'au degré néceſſaire pour arrêter l'impétuoſité du ſang, on aide ſon action par des frictions & des lotions froides

froides & aſtringentes, faites ſur la croupe & la racine de la queue avec la *glace*, le *vinaigre*, l'*eau fraîche* acidulée ou ſaturée de *ſel commun* ou de *ſel ammoniac* ; au bout de deux heures on relâche la ligature, & on l'ôte entièrement dès qu'on s'aperçoit que ſon relâchement n'eſt pas ſuivi d'une nouvelle hémorragie. On coupe alors & on égaliſe les crins, on attache l'animal de façon qu'il ne puiſſe pas ſe frotter & emporter l'eſchare ; & ſi le caprice ſeul a décidé l'opération, on peut le faire travailler dès le lendemain, en évitant les frottemens du harnois.

L'eſchare eſt toujours long-temps à tomber. Quelquefois une légère inflammation occaſionne la ſuppuration, & alors la matière le fait détacher plus promptement ; l'ulcère quelle recouvre, acquiert bientôt le caractère d'une plaie ſimple, & n'exige pour ſa prompte guériſon que de la propreté. Le plus ſouvent il ne ſe forme point de ſuppuration, & l'eſchare ſéchée tombe peu à peu & par portions. La cicatrice eſt parfaite lorſque la chûte eſt achevée.

De l'amputation compliquée de la queue du cheval.

Amputation à l'angloiſe, *amputation de la queue à la manière des anglois*, *angloiſer un cheval*, *cheval angloiſé*, *couper la queue à la manière des anglois*, *couper la queue à l'angloiſe*, *courtauder à l'angloiſe*, *entaillure*, *faire porter la queue à l'angloiſe*, *mettre la queue à l'angloiſe*, *nicquer*, *nicqueter*, ou ſimplement enfin *queue à l'angloiſe*.

Toutes ces différentes manières de s'exprimer ſignifient, comme nous l'avons dit, l'opération de la ſection & de la ſouſtraction d'une partie des muſcles abaiſſeurs de la queue, tandis que les releveurs, conſervant toute leur action & n'étant plus contrebalancés par celle de leurs antagoniſtes, relèvent cette partie, de manière que l'animal la porte non ſeulement horiſontalement, mais encore en trompe, & plus ou moins recourbée dans une direction toute contraire à celle qu'elle a naturellement.

Cette opération long-temps particulière à l'Angleterre, ne dut vraiſemblablement ſon origine qu'à l'appât du gain & au maquignonage. En effet, les anglois ſavent que les chevaux perſes, arabes, barbes, qui ſont la ſouche des leurs, portent naturellement, pendant l'exercice, la queue dans cette poſition plus ou moins relevée ; que le port de cette partie donne plus de grace à l'animal, & annonce une vigueur toujours d'un bon augure. Ils auront peut-être obſervé que les productions de ces chevaux dégéneroient à cet égard, & ils auront dès lors cherché à ſubſtituer l'art à la nature, pour conſerver à ces productions la valeur que la parfaite reſſemblance de toutes les qualités des pères devoit néceſſairement leur donner.

Nous ignorons quelle eſt l'époque où cette opération a commencé à être pratiquée en France. On lit dans la *Philippica de J. Tacquet*, écrite en 1614, que les françois conſervoient la queue à leurs chevaux, & que les eſpagnols tailloient un nerf au deſſous, vis-à-vis du fondement, pour qu'elle demeure ferme & immobile (1). *Dumeſnil*, qui écrivoit ſon *Art de maréchallerie* en 1628, décrit une opération pour empêcher qu'un cheval ne joue de la queue, qui eſt abſolument la même que celle des eſpagnols, ou de la *queue à l'angloiſe* ; il donne même la figure d'un biſtouri courbe à peu près ſemblable à celui qu'on croit avoir inventé de nos jours pour faire cette opération (1).

Tacquet & *Dumeſnil* paroiſſent au ſurplus être les ſeuls auteurs françois, un peu anciens, dans leſquels on trouve quelques renſeignemens à cet égard ; mais l'opération qu'ils décrivent ne tendoit point à faire porter la queue en trompe ; on n'amputoit point ſon extrémité, & elle ſe bornoit ſeulement à empêcher ſon jeu. *Solleyſel* ne dit rien dans ſon *Parfait maréchal* ſur l'*amputation de la queue à l'angloiſe* ; M. *de la Guérinière*, dans les premières éditions de ſon *Ecole de cavalerie*, imprimées en 1729-1731-1733, la regardoit encore comme un ſecret réſervé aux ſeuls anglois, & dans celles de 1736 & ſuivantes, il dit ſeulement que cette opération conſiſte en cinq ou ſix inciſions faites en deſſous, & il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi, en pratiquant la même choſe aux chevaux des autres pays, ils ne la porteroient pas de même ; ce qui prouve qu'alors (en 1736) cette pratique n'étoit pas encore ſuivie en France. M. *de Garſault*, dans ſon *Nouveau parfait maréchal*, qui a paru en 1741, donne quelques détails ſur l'opération & ſur la manière de la faire ; mais ce n'eſt qu'après la traduction du *Gentilhomme maréchal de Bartelet*, chirurgien anglois, faite en 1756, que cette mode commença à ſe répandre ici avec le goût des chevaux anglois. M. *Lafoſſe* eſt le premier qui l'ait bien fait connoître dans ſon *Guide du maréchal*, en 1766, & elle eſt ſi généralement répandue aujourd'hui, les différentes méthodes de la pratiquer ſont tellement multipliées, qu'il n'eſt pas de marchands de chevaux, de maquignons, & de cochers qui ne la faſſent beaucoup plus fréquemment que les artiſtes même, & qui n'aient une manière d'opérer qu'ils croient la ſeule bonne, & particulière à chacun d'eux

Nous allons donner ſucceſſivement une idée des principales méthodes que nous connoiſſons, & dont

(1) *Philippica*, &c. déjà cité, pages 134-141.

(1) Voyez l'*Art de mareſchallerie, ou nouveau traicté des maladies des chevaux, juſques à préſent incognues, & les remèdes d'icelles* ; par le ſieur DUMESNIL, conſeiller & maiſtre d'hoſtel ordinaire de la maiſon du roi. Paris, 1628, in-4°, page 28.

on a fait uſage juſqu'aujourd'hui en France. Le but de toutes eſt le même, c'eſt toujours le port de la queue en trompe, & toutes produiſent cet effet. Elles ne diffèrent entre elles que par la manière d'opérer, & par les acceſſoires de l'opération.

Comme on ſe propoſe de donner aux chevaux auxquels on la fait ſubir, un air ou une apparence angloiſe, on doit choiſir ceux dont la tête eſt un peu buſquée, la croupe relevée, & qui, par leurs formes & par leurs qualités naturelles, approchent le plus à tous égards de celles qui caractériſent les chevaux de ce pays. Mais la mode a pris un tel empire aujourd'hui, & on en abuſe à tel point, qu'on la pratique indiſtinctement ſur toutes ſortes de chevaux. Il en eſt qui, par la mauvaiſe conformation du train de derrière & par l'avalure de la croupe, ſont entièrement défigurés & découſus après cette opération.

Elle exige plus de précautions que l'*amputation ſimple*. Comme il s'agit de faire pluſieurs plaies vraiment profondes, de couper des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, &c.; elle doit être inévitablement ſuivie de la fièvre, dans les douze ou vingt quatre premières heures; & il importe de diminuer ou d'empêcher ce mouvement fébrile, ſeule cauſe de la ſuppuration; on aura en conſéquence l'attention, 1°. de choiſir une ſaiſon où il ne faſſe ni trop chaud ni trop froid, telle que le printemps, & préférablement encore l'automne: 2°. de faire mettre l'animal pendant quelques jours à la *diète blanche*, & de lui donner quelques lavemens émolliens, afin de délayer & de détremper les humeurs: 3°. de le purger, pour peu qu'on ſoupçonne qu'il en ait beſoin: 4°. de faire l'opération l'animal étant à jeûn & n'ayant pas ſoupé la veille: 5°. de ne pas l'entreprendre s'il eſt affecté de quelque virus intérieur ou extérieur, tels que la *gale*, le *farcin*, &c., & qu'au préalable il n'ait été parfaitement guéri. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

L'âge eſt encore un objet aſſez important à conſidérer. Les anglois ne font cette opération qu'à de jeunes chevaux, dont les parties ont encore toute leur flexibilité, & ils peuvent généralement compter ſur le ſuccès. Ils ſont en cela beaucoup plus prudens que leurs imitateurs qui la font ſubir à des chevaux de tout âge, ſans avoir égard aux dangers qui peuvent en réſulter pour la vie & la ſanté de l'animal déjà vieux, & ſans réfléchir qu'on peut imputer à l'opérateur un défaut de réuſſite qui dépend le plus ſouvent de la roideur & de l'inflexibilité que les parties contractent en vieilliſſant.

Il eſt eſſentiel de fixer ſolidement l'animal. On y parviendra en l'abattant, n'importe de quel côté, ſi l'artiſte eſt ambidextre, ou en le mettant au *travail*, ou enfin, ce qui eſt plus expéditif encore, on le fera ranger le long d'un mur uni, on lui mettra un *torche-nez* dont le manche très-long ſera maintenu par un palefrenier, & ſervira à lui tenir la tête haute, écartée du mur, & à l'empêcher de ruer; on lui entravera le pied de derrière du côté duquel ſe placera l'opérateur; la longe de l'entravon ira ſe fixer, en paſſant ſous le ventre, à une *bricole*, ou autour de l'encolure & du garot du côté oppoſé, & on lui mettra un *trouſſe-pied* au pied de devant de ce même côté.

Première méthode. Elle eſt la plus ancienne & la plus compliquée; c'eſt auſſi celle que nous traiterons avec le plus de détail, la plupart des autres n'en étant que des modifications ou des ſimplifications.

Un aide tient la queue ferme & renverſée ſur la croupe, en ſorte que le deſſous où ſe pratique l'opération, ſe trouve alors en deſſus, & ſe préſente à l'opérateur. La peau eſt tendue, & les muſcles ſacro-coccygiens inférieurs ſont une ſaillie très-marquée, dans le milieu de laquelle on ſent diſtinctement les os de la queue, qui ne ſont revêtus dans cet endroit que d'un peu de tiſſu cellulaire & de la peau. On ſaiſit le tronçon de la main gauche, ſi on opère à droite, & *vice verſâ* ſi on opère à gauche; on prend un biſtouri courbe fait exprès pour cette opération; on le tient entre le pouce & l'index de la main droite, le tranchant tourné en dehors; on ne laiſſe déborder de la lame que ce qui doit pénétrer dans l'épaiſſeur des muſcles: le dos des trois derniers doigts eſt appuyé ſur la queue, & ſert de point fixe; on plonge l'inſtrument à deux doigts de diſtance de l'anus, près de la ligne qui marque le milieu de la queue, d'abord du côté droit & tranſverſalement; la main qui au moment de la ponction étoit penchée à gauche, eſt ramenée à droite dans l'élévation, & fait ainſi décrire à la lame un quart de cercle; ſa pointe vient ſortir au bord des crins, en ſorte que les muſcles & la peau du même côté ſe trouvent compris dans l'anſe du tranchant, & ſont inciſés du même coup. On fait une pareille inciſion du côté gauche ſur une ligne parallèle à la première; il ne s'agit pour cet effet que de ramener le tranchant du biſtouri en dedans, de porter la main de droite à gauche, en commençant l'inciſion où a commencé la précédente, & de faire parcourir à l'inſtrument un autre quart de cercle, pour en faire ſortir la pointe au bord des crins du côté oppoſé. Ces deux premières inciſions ſont les plus conſidérables de toutes celles que l'on ſe propoſe de faire, parce que les muſcles ſont plus forts & que la queue eſt plus groſſe dans cet endroit. Ce ſont ordinairement elles qui décident le ſuccès de l'opération; auſſi doit-on avoir l'attention de faire pénétrer le biſtouri aſſez avant pour opérer la ſection complète des muſcles, en prenant garde néanmoins de ne pas offenſer les os avec la pointe de l'inſtrument. Si on la faiſoit plus près de l'anus, on riſqueroit d'offenſer les fibres du ſphincter, & comme cette partie eſt entourée de graiſſe & de tiſſu cellulaire, il pourroit

en réſulter un abcès & un ulcère fiſtuleux, long & difficile à guérir. Il arriveroit encore que la cicatrice s'oppoſeroit long-temps à ce que l'on puiſſe mettre une croupière au cheval.

Toutes ces manœuvres, au ſurplus, ſont plus faciles à exécuter qu'à décrire, & on les ſaiſiroit beaucoup plus promptement en voyant opérer, qu'en en liſant la deſcription la plus exacte.

A deux doigts de diſtance des premières inciſions, en deſcendant vers l'extrémité de la queue, on en fait deux pareilles, & ſucceſſivement des troiſièmes & quatrièmes, ſelon ſon plus ou moins de groſſeur & la longueur que l'on ſe propoſe de lui laiſſer; mais il eſt très-rare que le nombre outrepaſſe celui de cinq. On plonge la lame moins profondément, & on lui fait parcourir dans la ſection un eſpace toujours proportionné au volume de la partie, dans l'endroit où l'on opère.

A meſure que l'on fait les inciſions inférieures, on voit une portion muſculaire ſe préſenter & même ſortir de quelques lignes par les premières faites. La preſteſſe avec laquelle cette partie ſaillit en dehors eſt même une preuve de la ſection complète des muſcles; car dans le cas contraire, retenus par une partie de leurs fibres, ils ne pourroient ainſi s'échapper.

On fait ſur le corps même de ces muſcles, avec un biſtouri droit, une ſeconde inciſion, qui, tombant à plomb ſur le milieu de chacune des premières, forme un L renverſé, & en découvre une plus grande portion. On ſaiſit cette portion avec une *érigne*, & on l'ampute le plus profondement poſſible, ſoit avec une *feuille de ſauge*, ſoit avec des *ciſeaux courbés ſur plat*; mais la première eſt à préférer, parce quelle coupe beaucoup plus promptement que les autres, qui contuſent toujours plus ou moins. On acheve enfin l'opération en réuniſſant chacune des inciſions collatérales en une ſeule.

L'aide lâche la queue, le ſang jaillit avec plus ou moins de force des vaiſſeaux ſacrés, qu'il eſt rare de pouvoir ménager dans cette opération, mais dont la ſection n'offre pas de danger; on applique alors l'appareil. Il conſiſte en des plumaceaux imbibés d'eau-de-vie dont on remplit le vide des inciſions, & qu'on maintient avec un bandage à quatre chefs. On place d'abord celui de la ſection la plus près de l'anus, on en fixe les chefs ſur la queue par des nœuds à roſette, qu'on ſerre ſur un couſſinet de paille ou de crins, pour faire un point d'appui plus conſidérable & plus ferme; on paſſe ſucceſſivement aux autres, qu'on fixe de même. On laiſſe pendre la queue dans ſa poſition naturelle pendant quelques jours. Le lendemain de l'opération on deſſerre les nœuds, parce que l'engorgement & l'inflammation ſurvenant pourroient être augmentés par la compreſſion, & c'eſt l'oubli de cette précaution qui a donné lieu à la gangrène de ſe manifeſter quelquefois. Lorſque la ſuppuration eſt établie, ce qui arrive ordinairement le troiſième ou quatrième jour, on lave la queue avec une décoction émolliente, pour faciliter la chûte des plumaceaux & nettoyer les plaies, & on la *met à la poulie*.

Lorſqu'on a treſſé les crins avant l'opération, on a eu l'attention d'y entrelacer un ruban, comme lorſqu'on natte ceux de l'encolure. Ce ruban ſert non ſeulement à rendre la treſſe plus ſolide, ce qui eſt eſſentiel parce qu'elle doit reſter juſqu'à la guériſon; mais il ſoutient encore l'effort du poids, dont nous parlerons bientôt; il empêche les crins d'être tiraillés, arrachés, & la queue fatiguée.

Pour *mettre la queue à la poulie*, il ſuffit de fixer à ce ruban, par un nœud à roſette, traverſé d'un petit bâton ou d'une cheville, une corde de moyenne groſſeur, dont l'autre extrémité va paſſer dans une poulie placée à peu près au deſſus du garot de l'animal, & fixée au plancher par un piton à vis. Cette corde chemine le long de ce même plancher dans la direction du corps, va paſſer dans une autre poulie placée ſur la même ligne que la première, mais en arrière de la croupe, & vient deſcendre le long du mur qui regarde cette partie. On attache à l'extrémité de la corde un poids quelconque, capable ſeulement de contrebalancer celui de la queue & de la maintenir conſtamment relevée ſans la tirailler. Plus la première poulie eſt placée en avant de l'animal, plus la queue ſe trouve renverſée ſur la croupe, & mieux on eſt aſſuré de la réuſſite de l'opération.

Si la poulie étoit à demeure fixe avec le piton au plancher, elle ne ſe prêteroit pas aux différens mouvemens de l'animal, & il pourroit arriver que celui-ci ſe portant plutôt d'un côté que de l'autre, la queue prendroit une direction vicieuſe qu'elle conſerveroit après la guériſon. Il n'eſt d'autre moyen d'y remédier que d'avoir des poulies mobiles qu'on attache aux pitons avec des cordes auxquelles on laiſſe à peu près un demi-pied de jeu. De quelque côté que le cheval ſe tourne, la poulie ſuit alors la direction de la queue, & celle-ci reſte toujours droite. Si l'écurie eſt deſtinée uniquement à cette opération, on peut ſubſtituer aux poulies des rouleaux de bois très-mobiles qui règnent dans toute ſa longueur, & qui ſont beaucoup plus commodes.

Lorſqu'on veut promener le cheval, on ôte la cheville qui aſſujetit la corde au ruban de la treſſe, & on fixe la queue ſur la croupe par ce ruban qui vient s'attacher au couſſinet du ſurfaix. Pour laiſſer à l'animal la facilité de ſe coucher, on ſupprime, pendant la nuit une partie du poids. Les plaies ſont panſées avec un digeſtif léger, juſqu'à ce que la ſuppuration diminue; on emploie alors les deſſicatifs ou cicatriſans, tels que l'*eau végéto-minérale*, celle d'*allibour*, &c.

Auſſi-tôt que l'engorgement & la ſuppuration

ſont ceſſés, c'eſt-à-dire, au bout d'environ quinze jours, on peut procéder à l'*amputation ſimple*, pour laquelle on doit préférer les ciſailles, parce que les plaies portant ſur le billot dans l'autre méthode, elles pourroient être irritées & écorchées, ou exciter dans l'animal des mouvemens continuels qui rendroient l'opération moins ſûre. On remet la queue à la poulie après la ſection, & pour cet effet on a l'attention de conſerver les plus longs crins du tronçon; on l'y laiſſe juſqu'à ce que les cicatrices ſoient parfaites. Pluſieurs prétendent que plus elle y reſte long-temps, mieux l'animal la porte en trompe, & ce doit être au moins pendant ſix ſemaines ou deux mois.

Quelques-uns ajoutent à cette méthode d'opérer, celle de donner, lorſque les inciſions ſont finies, une ou deux ſecouſſes à la queue, en la renverſant vivement vers la croupe; ils appellent cette manœuvre *donner le coup de poignet*, ou *caſſer la queue*. Ils croient encore que cette manipulation eſt un ſecret en Angleterre, qui aſſure invariablement le ſuccès de l'opération, & ne réfléchiſſent point qu'en général les chevaux anglois ont beaucoup plus de diſpoſitions que les nôtres à porter ainſi la queue. Nous penſons que ce moyen eſt inutile & même dangereux, parce qu'il peut arriver réellement que les os ſe trouvent diſjoints par ce mouvement forcé, & le moindre des inconvéniens qui en réſultent, eſt la perte totale de cette partie.

Les anglois avoient inventé une machine que l'on aſſujettiſſoit ſur la croupe, & dans le milieu de laquelle il y avoit une rainure profonde pour loger la queue renverſée. Il paroît qu'on n'en a point fait un uſage ſuivi en France, où M. *Lafoſſe père* l'a fait connoître (1); elle donnoit lieu à pluſieurs accidens qui l'ont fait abandonner, tels que l'échauffement de la partie ſupérieure de la queue fortement pliée, la chûte des crins, des crevaſſes profondes dans cette partie, des inflammations, des abcès, &c. On peut encore voir la deſcription & la figure de cette machine dans le *Gentilhomme maréchal*, & dans le *Gentilhomme cultivateur*, ouvrages traduits de l'anglois (2).

Il y a des auteurs qui recommandent de tenir le cheval attaché très-court, pour l'empêcher de ſe coucher pendant les premiers jours, dans la crainte qu'il ne dérange l'appareil; mais cette précaution eſt inutile & trop fatigante.

Deuxième méthode. Celle-ci n'eſt ſuivie que par un petit nombre de perſonnes. On fait les inciſions en ſuivant la direction de la queue, une de chaque côté. Les muſcles découverts dans leur longueur, on les diſſèque & on les ampute. Il eſt plus facile, en opérant ainſi, de ménager les vaiſſeaux; mais auſſi le peu de parties muſculaires qui reſtent, conſervant conſtamment la direction de leurs fibres, elles ont toujours la même action, & le ſuccès de l'opération eſt plus équivoque. Quelques-unes, pour éviter ce non-ſuccès, font une inciſion tranſverſale qui coupe la longitudinale dans le milieu de ſa longueur; elles remédient ainſi à ce que cette méthode peut avoir de défectueux. On maintient l'appareil avec un bandage à huit ou dix chefs, & on ſuit d'ailleurs tous les préceptes indiqués dans la première méthode.

Troiſième méthode. Dans celle-ci, indiquée & décrite par M. *Lafoſſe*, on ſe contente de faire les inciſions tranſverſales, & d'amputer la portion du muſcle qui ſaillit à l'ouverture. M. *Lafoſſe* ajoute qu'il faut laiſſer pendre la queue dans ſa ſituation naturelle, parce que les muſcles abaiſſeurs étant coupés, les releveurs antagoniſtes opèrent leurs effets dès le moment même, & mieux encore lorſqu'ils ſont guéris. Son premier appareil conſiſte en des plumaceaux ſecs, maintenus par un bandage à dix chefs, ou par une bande circulaire. Il fait l'*amputation* ordinaire quand le gonflement & l'inflammation ſont paſſés, & que la ſuppuration eſt bien établie, c'eſt-à-dire, vers le quatrième jour. Il panſe enſuite avec le digeſtif ou le baume de térébenthine, juſqu'à ce qu'il ſoit temps de mettre les deſſicatifs. Il croit d'ailleurs que la ſuſpenſion à la poulie qu'il proſcrit, & qui eſt cependant généralement adoptée, quelle que ſoit la manière dont on pratique les inciſions, eſt non ſeulement abſolument inutile, mais encore quelquefois dangereuſe, parce qu'elle tiraille la queue, excite l'inflammation, produit l'extenſion des ligamens intermédiaires & des muſcles releveurs, & retarde de beaucoup la guériſon.

M. *Lafoſſe* recommande encore de faire les inciſions en deux temps, ou plutôt de faire deux inſicions; dans la première on coupera la peau ſeulement, & dans la ſeconde on inciſera les muſcles; mais c'eſt alonger le temps & multiplier inutilement les douleurs; il vaut beaucoup mieux inciſer du même coup, comme nous l'avons dit, les muſcles & la peau.

Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui on a banni, avec raiſon, tout cet appareil de bandages, d'onguens & de baumes. L'expérience a appris que l'hémorragie, tant redoutée autrefois, n'étoit pas à craindre, & que la ſuſpenſion à la poulie étoit le moyen le plus efficace pour la faire ceſſer, le jet du ſang trouvant un obſtacle dans la courbure qu'éprouvent les vaiſſeaux dans cette poſition. On ſe contente de baſſiner les plaies récentes avec l'eau-de-vie ſaturée de ſel marin, on met même

(1) *Traité des accidens qui arrivent dans le ſabot du cheval*, &c. 1754, in-8°., page 61.

(2) *Le Gentilhomme maréchal, tiré de l'anglois de J. Bartelet, chirurgien, par M. Dupuis d'Emportes.* Paris, 1756, 1757, tome I, pages 342, 361, planche II. — *Le Gentilhomme cultivateur, traduit de l'anglois de M. Hall, par M. Dupuis d'Emportes.* Paris, 1761-1764, in-4°., tome VI, pages 142, 297. — In-12, tome XI, pages 419, 442.

de ce dernier dans les inciſions; on attache la queue à la poulie immédiatement après l'opération; on baſſine fréquemment le tronçon, ainſi que toute la croupe, avec l'eau & l'eau-de-vie, ou avec l'eau acidulée avec le vinaigre, pendant les deux premiers jours, & enſuite avec du vin tiède, juſqu'à la guériſon. Nous avons coupé un très-grand nombre de queues à l'angloiſe, en ſuivant ces précautions ſimples, & nous n'avons jamais vu la poulie donner lieu aux accidens que lui reproche M. *Lafoſſe*, ſur-tout ſi le poids eſt léger; au contraire, nous avons toujours obſervé que la queue eſt non ſeulement alors exempte d'engorgement & d'inflammation, mais encore que la ſuppuration eſt quelquefois très-légère, & qu'enfin les plaies ſont parfaitement cicatriſées dans un eſpace de temps auſſi court & même plus encore que celui qu'il indique, c'eſt à dire, de quinze à dix-huit jours.

Enfin dans la *quatrième méthode*, qui eſt la plus généralement ſuivie, on fait les inciſions tranſverſales ſeulement, & on n'ampute point les muſcles. Les nombreux partiſans de cette méthode prétendent que la portion muſculaire qui vient fermer la plaie, concourt à former un calus ou une cicatrice qui eſt un obſtacle à l'action des muſcles, & facilite par conſéquent, conjointement avec la poulie, le port de la queue en trompe. L'expérience & l'obſervation juſtifient au ſurplus ce raiſonnement; & comme cette manière d'opérer eſt la plus ſimple, la plus prompte, & celle dans laquelle l'animal ſouffre le moins, il eſt à déſirer qu'elle ſoit généralement adoptée.

La portion de muſcle qui ſaillit & qui reſte hors de l'inciſion dans cette méthode, ne tarde pas à devenir noire, à ſe ſécher, & elle forme au bout de quelques jours une eſchare, ou une croûte dont la chûte peut être accélérée avec le biſtouri; les plaies ſont dans ce cas toujours ſimples, & preſque jamais ſuivies d'engorgement; nous les avons vu un grand nombre de fois ſe cicatriſer ſans aucune apparence de ſuppuration.

Si en faiſant les inciſions on attrape une des vertèbres ou des os de la queue avec la pointe du biſtouri, on peut s'en apercevoir par la réſiſtance qu'on éprouve; ou parce que quelquefois la pointe reſte implantée dans l'os & ſe caſſe. Il eſt inutile de ſe hâter de multiplier les inciſions pour mettre la portion piquée à découvert ou pour extraire la pointe reſtée; ſouvent il n'en réſulte pas le moindre accident, ou la ſuppuration entraîne la légère exfoliation de l'os, & la pointe de l'inſtrument, ſans qu'on s'en aperçoive. Mais la terminaiſon n'eſt pas toujours auſſi heureuſe. On a lieu de ſoupçonner que l'exfoliation ne peut ſe détacher & ſortir, lorſque l'ulcère, quoiqu'en bon train de guériſon, & en partie fermé, fournit toujours une ſuppuration blanche, quelquefois ſanguinolente, épaiſſe, & abondante; que cet endroit de la queue eſt engorgé & douloureux; que la matière paroît venir de loin & par une route fiſtuleuſe; qu'elle eſt d'une mauvaiſe odeur qui annonce la carie, & qu'enfin la ſonde touche diſtinctement l'os dénudé. Si dans ce cas les panſemens & les injections avec la teinture de myrrhe ou d'aloès pendant quelques jours ne produiſent pas l'effet qu'on en attend, ou que l'ouverture extérieure ſoit trop petite & trop éloignée de l'endroit où l'os eſt affecté, pour livrer paſſage au corps étranger, on agrandit l'inciſion, on pratique une ou pluſieurs *contre-ouvertures* dont on maintient la communication par des *ſetons*; on met l'os à découvert: ſi l'exfoliation eſt trop adhérente, on la cautériſe & on panſe avec les ſpiritueux que nous venons d'indiquer. On laiſſe la queue ſans être ſuſpendue juſqu'à la chûte de l'exfoliation, après laquelle l'ulcère, redevenu ſimple, eſt bientôt parfaitement cicatriſé.

Il arrive quelquefois, malgré les précautions qu'on a priſes, que l'animal porte la queue de travers, c'eſt-à-dire, plus d'un côté que de l'autre, ſoit par l'habitude qu'il a contractée dans l'écurie de ſe tourner d'un même côté, ſoit que la ſection des muſcles n'ait pas été faite également, &c. Dans ce cas, il ſuffit de rouvrir les inciſions du côté où la queue ſe porte plus facilement, & de la maintenir du côté oppoſé, en l'attachant avec un ruban au *ſurfaix*; on force de cette manière les plaies à ſe tenir ouvertes, & le ſuc nourricier qui vient s'y dépoſer & les remplir, rétablit, par ſon interpoſition, l'équilibre, de manière qu'après la guériſon la queue eſt parfaitement droite.

S'il ſe forme de l'engorgement, de la tuméfaction, des crevaſſes, &c., ſur le tronçon & dans les plis ſupérieurs de la queue, on baſſine ſouvent avec la décoction des herbes émollientes, on ouvre les abcès avec le biſtouri, on panſe les ulcères & les crevaſſes avec le vin tiède miellé, & on bannit ſur-tout les graiſſes & les onguens, qui ne pourroient qu'accroître la ſuppuration & retarder la guériſon. On diminue l'inclinaiſon de la poulie en ne portant la queue que ſur celle qui eſt fixée derrière la croupe, & en allégeant beaucoup le poids, &c. &c.

*De l'*amputation *de la queue du chat, du chien, & du ſinge.*

Le cheval n'eſt pas au ſurplus le ſeul animal domeſtique que l'homme ait ſouvent mutilé ſans néceſſité ou ſans raiſon. Le chien & le chat, dont la domeſticité eſt plus intime encore, ont également été ſoumis à ſes caprices & à ſes lois. Il n'eſt pas de veneur qui ne recommande de couper un ou deux nœuds de la queue aux jeunes chiens pour les faire profiter, & la plupart n'en donnent d'autres motifs que ceux d'une longue habitude &

d'un uſage très-ancien. Quelques-uns prétendent que les reins en acquièrent plus de force, comme ſi la nature départiſſoit les ſucs nutritifs dans une partie aux dépens de l'autre, & pluſieurs ajoutent, peut-être avec plus de raiſon, que les chiens écourtés ne ſont pas ſujets, en courant dans les bois & dans les brouſſailles, à s'arracher la queue aux ronces & aux épines. Ils appellent cette opération *faire le fouet.*

Toutes les ménagères ſont intimement perſuadées que ſi on n'ampute point la queue des chats, ils reſtent maigres & ne profitent également pas, parce qu'elle renferme un ver qui ronge peu à peu toute la ſubſtance de l'animal, & finit par le faire périr. Ce préjugé eſt d'autant plus fortement enraciné, que les coupeurs de queues ne manquent pas, après l'*amputation*, de faire voir le prétendu ver qui remue encore, & qui n'eſt qu'un des tendons des muſcles de cette partie, mis en jeu par l'irritabilité muſculaire.

Dans les fermes, où les chats ſont nombreux & ſi néceſſaires, il eſt néanmoins un motif véritablement déterminant à cette opération, comme à celle de l'*amputation des oreilles ;* c'eſt pour ſouſtraire ces parties à la dent cruelle des rats dans les combats multipliés que ces animaux ſe livrent.

Les chiens & les différentes eſpèces de ſinges à longue queue ſont aſſez ſujets à avoir l'extrémité de cette partie affectée d'une dartre d'autant plus difficile à guérir, qu'elle eſt preſque toujours accompagnée de prurit, & que les animaux y portent conſtamment les dents, & finiſſent par ſe ronger entièrement la queue. Il n'eſt pas de moyen plus efficace pour détruire cette démangeaiſon inſupportable, que l'*amputation* de quelques nœuds.

Cette opération eſt facile à pratiquer ſur tous ces animaux. On appuie l'extrémité de la queue ſur une table, & on frappe à l'endroit qu'on veut amputer avec un couteau bien affilé; ou le couteau appuyé ſur la queue, on frappe ſur le dos de la lame. On ne met aucun appareil. Il ne ſort que très-peu de ſang, qui s'arrête bientôt de lui-même ; on trempe quelquefois ſeulement le bout de la queue dans la cendre.

Quelques perſonnes font rougir au feu un pelle de cheminée, & amputent la queue avec le tranchant de cet inſtrument. Par cette méthode elles coupent & cautériſent en même temps. On doit préférer ce moyen dans le cas de dartre & de démangeaiſon, non ſeulement parce que la douleur réſultant de la cautériſation, empêche longtemps l'animal d'y porter la dent, mais encore parce que le feu détruit & dénature entièrement l'humeur dartreuſe. (*Voyez* ADUSTION, DARTRE.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DE LA RATE, DÉRATER. (*Hygiène & chirurgie vétérinaire.*) Les uſages de la rate ne ſont guère plus connus dans les animaux que dans l'homme, & il paroît que c'eſt pour s'en aſſurer poſitivement qu'on a tenté l'*amputation* de ce viſcere ; car juſqu'à préſent elle n'a eu pour but la guériſon d'aucune maladie. On la peut faire dans les petits animaux, ſans attaquer le principe de la vie, mais elle eſt ordinairement mortelle pour les grands. M. *Vitet* dit être en droit de taxer d'impoſſibilité l'*amputation de la rate du cheval* avec conſervation de la vie pendant trente-ſix heures (1). Nous avons vu, à la vérité, pluſieurs chevaux mourir le jour même de l'opération ; mais deux ont vécu deux jours & demi, un a été juſqu'au cinquième jour, & un poulain de dix-huit mois n'eſt mort que le dixième. Il eût peut-être guéri, ſi l'opération eût été faite avec plus de ménagement, & s'il eût été mieux ſuivi (2). On trouve à tous les animaux morts après l'*amputation de la rate*, le foie ſquirreux & des indurations inflammatoires dans les viſcères du bas-ventre. Les chiens & les chats, ſi ſouvent deſtinés aux expériences, ſont les ſeuls animaux ſur leſquels on la pratique avec ſuccès; on y procède de la manière ſuivante.

La rate étant placée dans l'hypocondre gauche, il faut néceſſairement coucher l'animal & le fixer ſur le côté droit. On fait au tégument une inciſion d'environ trois pouces de long, derrière la derniere côte, en ſuivant ſa direction ; on la commence à deux doigts au deſſous de l'apophiſe tranſverſe de la première vertèbre lombaire ; il faut inciſer enſuite les muſcles du bas ventre & le péritoine. Quelquefois la rate ſe préſente la première à l'ouverture, d'autres fois ce ſont les inteſtins; mais on les fait rentrer pour chercher celle-ci, en introduiſant deux doigts dans l'ouverture; on l'attire le plus doucement poſſible hors de l'abdomen, on fait la ligature de l'artère & de la veine ſplénique, en ayant l'attention de laiſſer le fil aſſez long pour qu'il ſorte par la plaie du bas-ventre; on détache enſuite peu à peu la rate de ſes connexions, à l'aide du ſcalpel, & on l'ampute entièrement.

On peut faire quelques points de ſuture à la plaie du bas-ventre, mais le plus ordinairement on la laiſſe libre dans les grands animaux, ou on met aux petits une ſerviette en forme de bandage de corps; on baſſine avec du vin tiède, & on les laiſſe en repos. Au bout de quelques jours la ligature des vaiſſeaux tombe, & la plaie eſt bientôt cicatriſée.

Dans les animaux auxquels on a amputé la rate, le foie acquiert un volume énorme, & on a obſervé qu'ils étoient d'abord beaucoup plus laſcifs & plus voraces, & qu'ils urinoient plus ſouvent.

(1) *Médecine vétérinaire*, tome I, page 293.
(2) *Journal de médecine*, tome LXXIII, page 329.

Ces effets ont-ils lieu parce que le ſang n'ayant plus à cheminer dans l'artère ſplénique, devient plus abondant dans les vaiſſeaux hépatiques & ſpermatiques, dans les émulgens, & dans ceux qui ſe diſtribuent au ventricule (1)? (*MM. Desplas & Huzard.*)

AMPUTATION DE LA VERGE OU DU MEMBRE, LIGATURE DU MEMBRE. (*Chirurgie vétérinaire.*) Les maladies qui néceſſitent l'*amputation de la verge* dans les animaux, ſont principalement la chûte de cette partie, & tout ce qui peut y donner lieu (*voyez* CHUTE DU MEMBRE), la préſence d'*ulcères chancreux*, de *porreaux*, le *paraphymoſis*, lorſqu'il eſt porté au dernier degré, enfin les *tumeurs charbonneuſes* & les *boutons de farcin* ſur la tête ou à l'extrêmité de la verge. Quelque périlleuſe que paroiſſe cette opération, elle réuſſit preſque toujours ſans montrer de grands dangers. Le cheval & le chien ſont les animaux ſur leſquels elle ſe pratique le plus ſouvent, & ils ſont auſſi les plus fréquemment attaqués de *chancres* & de *porreaux* à cette partie.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de chacune des maladies qui peuvent ſolliciter l'*amputation du membre*, nous en traiterons à leurs articles. (*Voy.* CHANCRE A LA VERGE, PORREAUX, PARAPHYMOSIS.) Nous nous bornerons à ce qui concerne l'opération ſeulement.

Il eſt dans le cheval deux manières de la faire. Dans la première, lorſque l'animal eſt abattu ou fixé, on fait d'abord une inciſion au périné, pour ouvrir l'uretre au deſſous de l'anus, à quelques doigts de diſtance de cette partie, dans l'endroit où le canal paſſe ſur l'extrémité des iſchions; pour cet effet, on place le pouce & l'index de la main gauche, le dos de la main tourné en haut, de chaque côté du raphé, & de maniere à affermir la peau; l'autre main, armée de l'inſtrument tranchant qu'elle dirige entre les deux doigts dont nous venons de parler, & directement ſur le raphé, opère l'inciſion, d'abord de la peau & enſuite du canal, en ſuivant ſa direction. Cette ouverture, ſemblable à celle que l'on pratique dans l'opération de la taille, eſt deſtinée à donner iſſue à l'urine; elle doit être faite par un inſtrument bien tranchant, & ſans appuyer; car l'appui fait dévoyer l'urètre, & il échappe à l'inſtrument, ou il eſt inciſé en pluſieurs endroits & imparfaitement; ce qui arrive d'autant plus facilement, que, dans l'état naturel, il eſt pliſſé dans ſon intérieur, qui eſt liſſe & blanchâtre, & il ne laiſſe pas paroître de vide. Il faut encore éviter de l'inciſer d'outre en outre; car alors l'urine peut ſe frayer un paſſage par l'ouverture qui regarde les iſchions, s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire, & donner lieu à des dépôts, à des fiſtules, &c. On peut éviter ces inconvéniens par l'introduction de la ſonde dans l'urètre: on pratique alors l'inciſion ſans danger ſur cet inſtrument; mais l'introduction de la ſonde eſt douloureuſe, difficile, & quelquefois impoſſible dans le cheval; d'ailleurs on n'en eſt pas toujours muni, & la méthode que nous venons d'indiquer nous paroît préférable. (*Voyez* SONDER.)

Cette première opération faite, on tire le membre hors du fourreau, s'il y eſt; un aide le maintient & l'empêche d'y rentrer, non en le tirant fortement en bas, ſi le cheval fait des efforts violens pour le retirer en haut, mais en ſe prêtant à ſes mouvemens & en n'oppoſant qu'une réſiſtance douce, à laquelle il cède ordinairement; on le lave & on le nettoye avec quelque liqueur appropriée à la maladie dont il eſt affecté. L'opérateur, muni d'une *ficelle* cirée, ayant à chacune de ſes extrêmités un petit bâton fixé en travers, lie le membre à l'endroit où il ſe propoſe de l'amputer, ce qui eſt ordinairement à un pouce au deſſus du mal, lorſque la longueur de la partie ſaine permet de laiſſer cet eſpace. Il ne fait qu'un double nœud ordinaire, & l'aide & lui tirant de chaque côté un des petits bâtons placés à l'extrémité de la ficelle, ſerrent ainſi également & modérément le membre juſqu'à ce que l'animal témoigne de la douleur; ils s'arrêtent pendant quelques momens, & reſſerrent enſuite juſqu'à une nouvelle douleur; ils continuent de ſerrer alternativement juſqu'à ce que le diamètre de la verge ſoit diminué de moitié ou environ, ou que la douleur paroiſſe conſidérable. Il ſeroit dangereux de ſerrer ſur le champ la ligature entièrement, non ſeulement parce qu'elle pourroit couper le membre & donner lieu à une hémorragie difficile à arrêter, mais parce qu'il pourroit arriver encore que la douleur occaſionnée par cette forte ligature donneroit lieu à une inflammation conſidérable de la partie ſupérieure, inflammation qu'il eſt d'autant plus eſſentiel de prévenir, qu'elle pourroit promptement gagner le bas-ventre & entraîner la mort de l'animal. On fixe la ligature ſur elle-même par une ſimple roſette, & on laiſſe pendre les extrêmités, aſſez longues pour dépaſſer le fourreau, ſi l'animal y retire le membre, ou on peut encore les fixer à la *ſangle* ou au *ſuſpenſoir*, ſi on y a recours.

Dans la deuxième méthode, qui eſt beaucoup plus ſimple, on n'ouvre point l'urètre. On ſe munit d'une ſonde creuſe, ou plutôt d'un tuyau de fer-blanc, droit, bien uni, d'une longueur excédante d'environ deux pouces celle de la partie à amputer, de trois lignes environ de diamètre, à l'une des extrémités duquel on a pratiqué un rebord en étain d'environ une ligne de ſaillie. Cette extrémité eſt deſtinée à entrer dans l'urètre, de manière que la ſaillie ſe trouve placée au deſſus de la ligature, & s'oppoſe à ce que la

(1) BOURGELAT, *Elémens de l'art vétérinaire. Zootomie, ou anatomie comparée, &c.* Paris 1766, in-8°. page 337

ſonde s'échappe du canal; l'autre extrémité eſt percée de deux trous, un de chaque côte, deſtinés à recevoir des liens propres à fixer ſolidement cette eſpèce de ſonde. Comme elle doit ſéjourner dans l'urètre pendant quelque temps, on préfère pour ſa compoſition le fer-blanc, attendu ſa légèreté, au plomb, à l'étain, & au cuivre, avec leſquels on fabrique ordinairement les *ſondes*. (*Voyez* ce mot.) On trempe cette ſonde dans l'huile, on l'introduit doucement dans le canal, l'aide l'y maintient, & on fait la *ligature du membre* comme dans la première méthode. On fixe les liens placés à la partie inférieure de la ſonde autour de la tête du membre, afin de la maintenir plus ſolidement dans le canal.

On prévient la douleur, l'inflammation, & l'engorgement qui peuvent réſulter de la ligature, par tous les moyens qui doivent précéder, accompagner, & ſuivre les opérations, tels que la *ſaignée*, la *diète*, les *tempérans*, &c. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

Il arrive ordinairement, quelque temps après la ligature & dès le même jour, que l'animal paroît triſte, inquiet; il s'*amoncèle*, il eſt *ſous lui*, il perd l'appétit, & il ſurvient même quelquefois des tranchées; mais ces accidens cèdent ordinairement à la ſaignée, aux lavemens émolliens, & aux boiſſons abondantes & nitrées; il retient longtemps ſes urines, eſt long à ſe préparer, lorſque la néceſſité le contraint de les rendre, & il paroît ſouffrir en les rendant; elles ſortent, dans la première méthode, par l'ouverture faite au périné, & ſont lancées en arrière comme dans la jument; elles ſont, lorſqu'elles commencent à couler, rouges & très-claires; mais elles deviennent blanchâtres & très-épaiſſes ſur la fin.

Le lendemain de l'opération & les jours ſuivans, ſi la douleur & l'inflammation ne ſont pas conſidérables, on reſſerre la ligature graduellement & juſqu'à ce qu'elle ne ſoit plus ſuſceptible de l'être; toute la partie du membre compriſe au deſſous ne tarde pas à s'engorger & à former une maſſe aſſez lourde qui exhale bientôt une odeur cadavereuſe, & d'où ſuinte une humeur rouſſâtre aſſez abondante. On peut faire quelques inciſions dans cet engorgement, & avoir recours au *ſuſpenſoir* qu'on fenêtre dans ce cas, pour faciliter l'écoulement de l'humeur & alléger le poids de la maſſe.

Si cette partie ne ſe détache pas aſſez promptement, ou ſi l'odeur devient inſupportable, comme il arrive dans les temps chauds, on achève l'*amputation* avec le biſtouri, en ayant l'attention de couper quelques lignes au deſſous de la ligature, pour lui laiſſer priſe & faciliter la cicatrice. Quelquefois cette ſection eſt ſuivie d'hémorragie; ſi elle réſiſte au reſſerrement de la ligature, on touche l'endroit d'où s'échappe le ſang avec l'*eau de rabel*, ou l'un des *acides mineraux*. La ligature ſe détache d'elle-même quelques jours après, & entraîne avec elle, en forme d'eſchare, la portion qu'elle ſerroit; il s'échappe en même temps une humeur blanchâtre ou jaunâtre, épaiſſe & purulente, de mauvaiſe odeur, qu'on prendroit pour de véritable pus, mais qui n'eſt que de l'urine accumulée dans l'urètre, qui s'eſt épaiſſie par ſon ſéjour dans le canal; ce qui n'a pas lieu lorſqu'on fait la ligature ſur la ſonde. On lave ou on injecte le tout avec l'eau végéto-minérale, ou quelque autre liqueur appropriée, juſqu'à ce que la cicatrice ſoit parfaite.

La *ficelle* la meilleure pour cette opération, & qui par ſa texture ſerrée réſiſte mieux aux efforts de la ligature & ſe pourrit le moins, eſt celle qui eſt connue des cordiers, des cochers, & des charretiers, ſous le nom de *fouet*.

Dans la deuxième méthode, le point d'appui de la ligature ſe faiſant ſur la ſonde, le canal de l'urètre ne ſe trouve point fermé, & le cours des urines reſte libre par les voies naturelles. Ces avantages doivent la faire préférer à la première, qui eſt plus longue, plus douloureuſe, dans laquelle la plaie poſtérieure de l'urètre eſt très-long-temps à ſe fermer & reſte quelquefois fiſtuleuſe, & où enfin, outre les inconvéniens de l'inciſion, dont nous avons déjà parlé, il peut encore ſe former des dépôts, des excoriations, des abcès dans la partie du canal, inférieure à l'ouverture artificielle, par le ſéjour de l'urine qui y paſſe toujours, quoiqu'en petite quantité, lors de l'écoulement, &c. On peut lire une obſervation détaillée ſur l'*amputation* que nous avons faite de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de porreaux, par cette deuxième méthode, dans le *Journal de médecine*, tome LXI, page 611.

Quelquefois l'engorgement du fourreau ou la rétraction du membre s'oppoſent à ſa ſortie, & ne permettent pas l'*amputation*; on fend alors le fourreau dans ſa longueur, pour découvrir la verge, & on l'ampute comme nous l'avons indiqué. On panſe la plaie du fourreau comme une plaie ſimple (*Voyez* PLAIE.). Si le membre lui-même eſt engorgé & enflammé, on doit retarder l'opération juſqu'après la diſparition de ces accidens, que l'on combattra avec les bains, les lotions, & les injections émollientes & déterſives.

Il ſurvient preſque toujours pendant la durée du traitement de l'œdème ſous le ventre, qui, d'autour du fourreau où il paroît d'abord, s'étend peu à peu juſqu'à la poitrine; ce ſymptôme qui eſt commun à un grand nombre de maladies, ne préſente, dans la circonſtance dont il s'agit, rien de dangereux, & il cède facilement aux frictions ſpiritueuſes & sèches, aux purgatifs qu'on emploie ſur la fin de la guériſon, & à l'exercice.

Il eſt des maréchaux qui ne prennent pas toutes les précautions que nous venons de preſcrire dans l'*amputation de la verge*; ils la font ſaiſir à

pleine

pleines mains par l'aide, l'amputent avec l'inſtrument tranchant entre les deux mains, & cautériſent la plaie. Ce moyen, qui a pu réuſſir quelquefois dans le cas de l'inertie totale de cette partie, ou dans des chevaux mous & inſenſibles, eſt plus ordinairement ſuivi de l'hémorragie que le cautère actuel n'arrête pas toujours, ou de l'engorgement, de la *rétention d'urine*, de l'inflammation de toutes les parties, & de la mort, ſur-tout dans les chevaux entiers, toujours plus irritables & plus vigoureux que les chevaux hongres. Quelle que ſoit la méthode qu'on emploie pour ceux ci, elle eſt généralement moins ſuivie d'accidens dangereux.

Souvent la formation de la cicatrice reſſerre l'orifice de l'urètre ou le dévoie, de manière que le jet de l'urine en eſt gêné ou dirigé de côté & hors de ſa direction naturelle. Quelquefois auſſi l'orifice ſe trouve caché dans un tiſſu ſerré & folliculeux, à travers lequel l'urine ſe fait un paſſage en un ou pluſieurs jets, & il arrive plus fréquemment encore que l'animal ne *dégaîne* plus pour uriner, & que le paſſage habituel de l'urine dans le fourreau y forme peu à peu, avec l'humeur ſébacée qui s'y filtre en grande quantité, un dépôt plus ou moins conſidérable, qui finiroit par intercepter le cours des urines, & par donner lieu à pluſieurs autres accidens, ſi on n'avoit pas l'attention de nettoyer ſouvent cette partie avec de l'eau tiède, ou avec de l'huile. (*Voyez* CONCRÉTIONS, FOURREAU.)

Dans le chien, l'*amputation de la verge* eſt beaucoup plus ſimple. On cerne le membre avec le biſtouri dans l'endroit où on veut l'amputer, autour de la portion oſſeuſe dont cette partie eſt pourvue ; on achève l'opération en coupant cette portion oſſeuſe avec de forts ciſeaux, & on laiſſe ſaigner : il eſt rare que l'hémorragie ſoit conſidérable ; le chien, en lêchant conſtamment la plaie, reſſerre les orifices des vaiſſeaux, & arrête aſſez promptement le ſang ; ſi cependant il continuoit de couler, on pourroit toucher la plaie avec l'*eau de rabel* ou avec le *cautère actuel*, en ayant l'attention de ne pas boucher le canal de l'urètre & de ne cautériſer que très-légèrement ; le lêchement ſuffiroit alors pour s'oppoſer à l'inflammation & à la douleur de l'*aduſtion*. Nous avons amputé tout ſimplement avec des ciſeaux la tête du membre d'un chien qui étoit affectée d'un ulcère chancreux ; l'animal a parfaitement guéri ſans le ſecours d'aucun autre remède. Il étoit entier, & a continué de *couvrir* & de *s'accoupler* avec les chiennes, comme avant l'*amputation*. (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DE L'EPIPLOON. (*Chirurgie vétérinaire.*) L'*épiploon* eſt une membrane moins graiſſeuſe dans le cheval que dans l'homme, & qui dans l'animal ne ſe propage pas aſſez pour former l'eſpèce de *hernie* que l'on appelle *épiplocelle*. Il eſt en quelque manière réplié & comme entaſſé entre l'eſtomac, les gros inteſtins & les inteſtins grêles, en ſorte qu'il ne ſe montre pas d'abord à l'ouverture de l'abdomen du cheval, & ne ſe répand pas ſur les inteſtins, comme dans l'abdomen humain.

Il arrive néanmoins quelquefois, pendant l'opération de la caſtration, que l'*épiploon* ſe préſente & s'échappe par l'*anneau inguinal*. Cet accident, qui ne peut avoir lieu qu'à la ſuite d'efforts violens, & qui eſt toujours accompagné de la rupture ou de la déchirure des adhérences de cette membrane graiſſeuſe, embarraſſe d'autant plus l'opérateur, que, n'offrant aucune réſiſtance à la main, la réduction en eſt toujours très-difficile & le plus ſouvent impoſſible ; ſa nature onctueuſe le fait facilement gliſſer entre les doigts & entre les parties contre leſquelles il ſe trouve ; d'une autre part, il ſe mortifie facilement, & ſi on le comprend dans la *ligature des teſticules*, ou ſi on le lie ſéparément, la mortification peut s'en emparer promptement, ſe propager aſſez rapidement dans le bas ventre, gagner les parties environnantes, & entraîner quelquefois la mort de l'animal. Il n'eſt d'autre moyen de prévenir & de remédier à ces accidens que par l'*amputation* de cette partie.

Cette opération eſt très-ſimple, facile à pratiquer, ne préſente aucun danger, & n'a jamais de ſuites fâcheuſes. On tire doucement l'*épiploon* hors du bas ventre, on s'arrête dès qu'on éprouve de la réſiſtance, on maintient la portion ſortie légèrement tendue, & on l'ampute avec un biſtouri bien tranchant, le plus près de l'anneau qu'il eſt poſſible ; la tenſion ceſſant, l'*épiploon* rentre & diſparoît promptement. On achève l'*amputation des teſticules* comme à l'ordinaire.

Les moyens qu'on emploie pour remédier aux accidens de la *caſtration* ſuffiſent auſſi pour s'oppoſer à ceux qui pourroient être la ſuite de l'*amputation de l'épiploon*. (*Voy.* CASTRATION.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES CORNES; ABATTRE, COUPER, RACCOURCIR, ROGNER, SCIER LES CORNES. (*Chirurgie, hygiène vétérinaire.*) On ampute les cornes dans des circonſtances maladives, ou ſeulement par précaution pour l'animal & pour les animaux & les perſonnes qui l'entourent ou qui l'approchent.

Des coups violens qui ont occaſionné des enfoncemens, des fractures, des éclats, ſoit dans les cornes mêmes, ſoit dans les os où elles s'implantent, néceſſitent ſouvent l'*amputation* de ces parties, non ſeulement pour prévenir les dépôts & les abcès qui pourroient ſe former autour ou à leur baſe, mais encore pour donner jour à la matière, lorſqu'elle y eſt accumulée, ou pour relever avec plus de facilité les portions oſſeuſes enfoncées. Dans les combats que ſe livrent les bêtes à cornes & à laine, ou lorſqu'elles ſe heurtent contre des arbres, aux murs, aux portes des étables, &c., le choc eſt quelquefois ſi violent, que l'une des

cornes ou toutes deux ſont ébranlées, caſſées ou déracinées, de manière que la portion oſſeuſe qu'elles renferment eſt elle même rompue, & que l'*amputation* devient néceſſaire & indiſpenſable.

On ampute les cornes par précaution pour l'animal, quand elles prennent une direction contre nature, ſoit en ſe courbant vers la tête qu'elles gênent, ſoit en ſe portant trop bas du côté de la terre & en l'empêchant de paître, ſoit en ſe dirigeant dans la bouche ou dans les yeux qu'elles compriment & qu'elles font perdre quelquefois, ſoit enfin en ſe recourbant de manière à produire un enfoncement marqué dans les os du nez ou dans les os maxillaires ſur leſquels elles s'appuient, ainſi que nous avons eu occaſion de l'obſerver ſur quelques vaches qui avoient ces os déprimés par des enfoncemens d'un pouce de concavité, dus à la preſſion des cornes.

On raccourcit & on rogne encore les cornes, lorſqu'elles ſe portent droit en avant, ou qu'elles s'étendent trop en largeur, & de manière à pouvoir facilement bleſſer les autres beſtiaux, ou les perſonnes qui approchent l'animal; lorſqu'elles ſont trop longues, ou trop pointues; lorſque les animaux ſont accoutumés à *heurter* & à ſe battre, &c., parce que les coups de cornes peuvent occaſionner des *hernies*, des *plaies*, des *déchiremens*, & même des *éventrations*. (*Voyez* COUPS DE CORNES.)

Cette opération que nous avons eu occaſion de pratiquer un grand nombre de fois, eſt très-ſimple & facile à faire. Lorſque la corne a été déracinée, rompue, ou éclatée par quelque accident, on coupe le plus près qu'il eſt poſſible les poils qui entourent ſa baſe; on la ſaiſit d'une main, & de l'autre on acheve, avec un fort biſtouri, l'*amputation* commencée par l'accident. Cette *amputation* eſt quelquefois ſuivie d'une hémorragie qu'on recommande d'arrêter avec une poignée d'*ortie à fleurs blanches* & du *ſel marin* pilés enſemble, dont on enveloppe la racine de la corne (1); mais cette hémorragie n'eſt pas dangereuſe, & l'*appareil* ſuffit ordinairement pour arrêter le ſang. Si la corne eſt encore trop adhérente, & que le biſtouri ne puiſſe pas ſuffire à l'*amputation*, on prend un bon couteau ou une *ſerpette* de jardinier; mais la *ſcie* eſt encore préférable. Elle doit être douce & très-friande, afin de ne point occaſionner de commotion & d'ébranlement dans le cerveau, qui, lors de ces ſortes d'accidens, eſt toujours plus ou moins affecté. On ne doit pas craindre au ſurplus, comme l'a avancé M. *Vitet*, que la *carie* & la *fracture* de l'os de la corne, ainſi que l'ouverture des ſinus frontaux, ſoient incurables (2); nous avons vu pluſieurs fois des cornes & leurs os entièrement déracinés & fracturés, les ſinus ouverts, & les animaux guérir; nous avons eu ſous les yeux, à l'école vétérinaire d'Alfort, un taureau auquel on avoit fait l'*amputation* d'une corne, à la ſuite d'un coup violent, & après laquelle *amputation* le cerveau & tous ſes mouvemens étoient apercevables, qui néanmoins a auſſi parfaitement guéri.

Les premiers panſemens ſe font avec des plumaceaux ſecs ou chargés de ſubſtances ſpiritueuſes appropriées; l'*appareil* eſt maintenu avec un *bandage* ſemblable à l'*œil* ou *à l'oreille ſimple*, qu'on emploie pour le cheval, ou avec une longue bande de toile fixée par ſon milieu autour de la corne ſaine, & faiſant pluſieurs circonvolutions autour de la tête, en paſſant par deſſous la ganache. (*Voyez* BANDAGES.) On pourroit encore le maintenir par un *emplâtre de poix*, miſe chaude, & dont la largeur excéderoit celle de l'*appareil*, de manière que la poix puiſſe s'imprégner dans les poils qui l'environnent.

Si la corne n'eſt qu'en partie éclatée, on ſe contente d'amputer la portion ſéparée, & on arrondit l'endroit de ſa réunion avec le reſte de la corne, ſoit avec la feuille de ſauge, ſoit avec la *rape*, pour détruire les aſpérités & empêcher qu'elles n'accrochent les corps qu'elles pourroient toucher.

Lorſqu'on ampute les cornes par précaution, il ſuffit de ſcier la portion qui gêne; il faut cependant avoir l'attention de n'en pas couper trop long, dans la crainte d'attaquer le vif; la tunique ou l'eſpèce de périoſte qui revêt la ſubſtance oſſeuſe eſt très-ſenſible, & il ſeroit à craindre que le déchirement que pourroit produire cette opération, ainſi que l'introduction de l'air par le trou de la corne, n'occaſionnaſſent de la douleur, de l'inflammation, des abcès, & des dépôts dans ces parties, ainſi que dans les ſinus placés au deſſous.

Il eſt pluſieurs perſonnes qui recommandent d'amputer les extrémités des cornes avec un fer tranchant rougi au feu; cette méthode eſt ordinairement plus longue que la précédente, & peut être auſſi ſuivie, ſi on cautériſe le vif, des accidens dont nous venons de parler. Dans ce cas, il ſuffit ſouvent, pour y parer, d'appliquer, immédiatement après l'*amputation*, un emplâtre de poix ſur l'extrémité coupée, ou de l'envelopper avec un chiffon imbibé de vinaigre ou d'eau ſalée. (*Voyez* CORNES.)

Enfin on ampute encore les *cornes* ou les *bois* des animaux ſauvages, comme les cerfs, les chevreuils, les daims, &c., lorſqu'on veut les apprivoiſer ou les tranſporter d'un endroit à un autre; on emploie toujours la ſcie, & dans ce dernier cas on entoure l'extrémité ſciée avec de la *mouſſe*. (*MM. DESPLAS & HUZARD.*)

AMPUTATION DES CÔTES. (*Chirur. vétérin.*) (*Voyez* FRACTURES.) (*M. HUZARD.*)

(1) *Parfait bouvier, par Boutrole.* Rouen, 1766, in-12. page 16.

(2) *Médecine vétérinaire*, tome 2, page 442.

AMPUTATION DES CRINS, DES POILS. (*Hygiène vétérinaire.*) (*Voyez* FAIRE LES CRINS, LES POILS.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES ERGOTS, DÉSERGOTER. (*Hygiène & chirurgie vétérinaire.*) On ampute les *ergots* aux animaux, ou par propreté, comme dans le cheval, ou lorſqu'ils deviennent trop longs, comme il arrive ſouvent aux vaches laitières; ou enfin dans quelques maladies.

Le cheval eſt celui des animaux domeſtiques en qui les *ergots* acquièrent naturellement le moins de longueur; elle n'excède jamais quelques pouces, & il arrive ſouvent qu'alors la portion morte ſe détache & tombe d'elle-même; mais ils reſtent inégaux, raboteux, & ils ſeroient déſagréables à la vue, ſi on les laiſſoit ſubſiſter ainſi, ſurtout quand on a fait les poils des jambes; on les ampute donc le plus près & le plus également qu'il eſt poſſible. On ſe ſert pour cet effet d'une forte paire de ciſeaux, ou du *couteau à poil*. La manière d'employer les premiers eſt connue de tout le monde. On prend le couteau à pleine main, le pouce levé, on place le tranchant de la lame ſous l'*ergot*, on appuie le pouce ſur celui-ci, & on ampute en relevant la main; le pouce placé au deſſus ſert de point d'appui & dirige l'inſtrument. Il faut avoir attention de ne point amputer juſqu'au vif, non ſeulement pour éviter de faire ſaigner, ce qui eſt au moins inutile, mais parce qu'il en réſulte ſouvent de la douleur, de la tenſion, de la roideur dans le boulet & dans toute la jambe, & la claudication; il arrive même quelquefois que les chevaux deviennent fourbus. S'il ſe forme une *crevaſſe* dans l'*ergot* coupé au vif, elle eſt ordinairement longue & très-difficile à guérir. (*Voyez* CREVASSE, ERGOT.) Pour éviter cet accident, il ne faut point les amputer dans l'automne & dans l'hiver, mais dans le printemps & dans l'été ſeulement. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

On n'ampute les *ergots* qu'aux *chevaux propres* ou *de maître*, tels que ceux de ſelle, de cabriolet, & de carroſſe; on les laiſſe ordinairement à ceux de fiacre, de ſomme, & de trait, dont la parure eſt toujours moins ſoignée. (*Voyez* PANSEMENT DE LA MAIN.)

Lorſque les *palefreniers* trouvent les *ergots* trop ſecs & trop durs, ils les imbibent d'huile un jour ou deux avant de les amputer. On peut auſſi dans ce cas, pour les ramollir, mettre la jambe pendant quelque temps dans un ſeau d'eau, ou conduire le cheval à la rivière; ils s'enlèvent enſuite facilement.

dans les vaches laitières qui reſtent long-temps à l'étable, les *ergots* acquièrent une longueur quelquefois conſidérable; ils portent à terre, & ils gênent la marche de ces animaux. On les ampute comme les cornes, ou avec une forte ſerpette, ou avec la ſcie. Il eſt encore des gens qui conſultent les *almanacs*, pour décider le temps où l'on doit *déſergoter*, parce qu'ils prétendent que cette opération faite à contre-temps peut occaſionner la diminution ou la ſuppreſſion du lait. Nous ne releverons point ici cette abſurdité, mais nous obſerverons que les accidens qui ſuivent quelquefois auſſi l'*amputation des ergots* des vaches juſqu'au vif, peuvent bien produire cet effet, & il ne faut ſans doute pas chercher ailleurs la cauſe de cette ſuperſtition (*Voyez* AMULETTE).

Il arrive aſſez ſouvent que les vaches amenées à Paris tombent fourbues en route; les marchands les déſergotent alors, mais juſqu'au vif, & de manière à leur faire ainſi quatre ſaignées plus ou moins copieuſes. Ces ſaignées pratiquées directement ſur les parties malades font ordinairement diſparoître aſſez promptement les accidens. (*Voyez* FOURBURE.) Mais c'eſt peut-être moins pour produire cet effet que les marchands déſergotent, que dans la vue de cacher que les vaches ont été malades, ce qui ſeroit apercevable s'ils les ſaignoient au cou, & pourroit faire manquer leur vente. Il en réſulte même encore un autre avantage pour eux, c'eſt que ſi, lors de la vente, l'animal n'eſt pas entièrement guéri & que ſes jambes ſoient encore roides & ſa marche gênée, ils font regarder ces accidens comme une légère ſuite de l'*amputation des ergots*, & trompent ainſi doublement l'acheteur.

On *déſergote* auſſi les moutons dans le *vertige*, pour les ſaigner. Cette opération peut être avantageuſe lorſque la maladie eſt due à la *pléthore ſanguine*. (*Voyez* VERTIGE.)

Enfin on ampute les *épérons* ou *ergots* des coqs, lorſque ces parties deviennent trop longues & trop pointues, & lorſque ces animaux deviennent mechans, & qu'ils emploient cette arme, quelquefois dangereuſe, contre les autres volailles de la baſſe-cour. L'opération ſe fait avec des ciſeaux. (*Voyez* COQ, ERGOT.) (*MM.* DESPLAS & HUZARD.)

AMPUTATION DES MEMBRES. (*Chirur. vétér.*) Nous avons déjà dit que dans la chirurgie humaine le but des *amputations* tendoit quelquefois uniquement à conſerver la vie au malade, mais que dans la chirurgie des animaux le but ne ſeroit pas rempli entièrement, en ne conſervant que la vie; en effet, ſi dans l'homme une fracture compliquée, la préſence de la gangrène, ou quelque autre accident néceſſite l'*amputation des membres*, le malade guérit & il jouit de la vie, quoique mutilé; mais il ne ſuffit pas au propriétaire de l'animal que ſa vie ſoit conſervée, il faut encore qu'il ſoit en état de lui rendre tous les ſervices de la domeſticité, ſans leſquels ſon exiſtence lui eſt inutile ou à charge, & l'*amputation des membres*, en le mettant hors d'état de travailler, ne pourroit remplir ce but.

Cette cauſe, au ſurplus, n'eſt pas la ſeule qui s'oppoſe aux *amputations des membres* dans les grands animaux ; il en eſt une foule d'autres plus impérieuſes encore, qui empêchent conſtamment la réuſſite de ces opérations. Telles ſont, par exemple, la groſſeur & le nombre des vaiſſeaux à couper, la difficulté d'arrêter les *hémorragies*, l'énormité des plaies, l'indocilité des malades, les mouvemens violens qu'ils font, qui ſont toujours proportionnés à la force des muſcles & à la grandeur des individus ; l'impoſſibilité de les contenir dans une poſition tranquille & ſtable, celle de maintenir les *appareils* & les *bandages*, le défaut de reſſource des moyens moraux, &c., &c. Toutes ces cauſes, à la vérité, diminuent ou diſparoiſſent en partie dans les petits animaux. On voit des brebis, des chiens, des chats, & des oiſeaux très-dociles à la voix de l'homme, & dans leſquels les *amputations des membres* ont été quelquefois exécutées avec ſuccès ; mais ils ne rendent pas à leurs maîtres tous les ſervices qu'il a lieu d'attendre du cheval & du bœuf, & ces animaux mutilés peuvent encore être pour lui un objet d'utilité, de curioſité ou d'agrément

C'eſt ordinairement après des *fractures* ou de violentes *contuſions* que l'on a recours à l'*amputation des membres* dans les animaux dont nous venons de parler, & elle ſe borne ordinairement à celle des canons ou des jambes, ces parties étant les ſeules ſur leſquelles on puiſſe maintenir un *appareil* avec un peu de ſolidité.

Il eſt rare au reſte qu'on prenne de grandes précautions, ſoit pour l'opération, ſoit pour ſes ſuites. On ſe contente d'inciſer les chairs autour de l'os, & de ſcier celui-ci avec une ſcie douce, ou de le détacher ſeulement du reſte du membre lorſqu'il eſt fracturé ; on enveloppe les parties avec des linges trempés dans quelques liqueurs ſpiritueuſes ou enduits de *térébenthine*, & maintenus par un bandage en forme de ſac ou de poche, dans laquelle on met l'extrémité du membre, & qu'on ſoutient avec des liens fixés à une petite *bricole*, ſoit ſur la croupe ſi c'eſt une jambe de derrière, ſoit ſur les épaules ſi c'eſt une jambe de devant. (*Voyez* BRICOLE.) On ne met le plus ſouvent aucun bandage aux bipèdes, & on laiſſe bientôt, dans les uns & dans les autres, à la nature le ſoin de détacher les eſquilles, les eſchares, & à faire ſeule tous les frais de la guériſon. On ſe contente, quand l'hémorragie a lieu, d'arrêter le ſang, en cautériſant fortement l'extrémité du membre. L'eſchare eſt alors d'autant plus longue à ſe détacher, que l'*aduſtion* a été plus forte, & les vaiſſeaux s'oblitèrent ſuffiſamment pendant cet eſpace de temps, pour qu'on ne craigne pas une nouvelle hémorragie lors de la chûte de l'eſchare.

On ne connoît point, comme on voit, dans les animaux cette multitude de méthodes indiquées dans la chirurgie humaine. On pourroit néanmoins, & la réuſſite de l'opération n'en ſeroit que plus certaine & plus prompte, avoir recours aux précautions qu'exigent les *opérations*, & ſuivre celle de ces méthodes qui ſe trouveroit la mieux appropriée aux circonſtances (*Voyez* FRACTURE, OPÉRATIONS.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES MUSCLES RELEVEURS DE LA LÈVRE ANTÉRIEURE. (*Hygiène & chirur. vétér.*) (*Voyez* DÉNERVER.) (*M. HUZARD.*)

AMPUTATION DES ONGLES OU DE L'ONGLE, ABATTRE DU PIED, APOLTRONIR, COUPER LES ONGLES OU LES GRIFFES, DÉGRIFFER, PARER LE PIED, ROGNER LES ONGLES. (*Hygiène, maréchallerie, & chirurgie vétérinaire.*) Il en eſt des ongles & des griffes comme des cornes & des ergots ; on ampute ces parties pour conſerver les animaux en état de travailler, ou par précaution, ou enfin dans la circonſtance de quelques maladies des pieds.

Dans l'état naturel, la marche des animaux ſuffit pour conſerver leurs ongles dans de juſtes proportions, & on ne voit jamais les animaux ſauvages avoir ces parties d'une longueur extrême ; mais dans l'état de domeſticité, il eſt pluſieurs cauſes qui concourent à la conſervation & à l'accroiſſement des ongles, comme à leur deſtruction.

Si les animaux marchent long-temps ſur le pavé ou ſur un terrein dur, leurs ongles s'uſent promptement, & il en réſulte de la douleur, de l'inflammation, & quelquefois la chûte de ces parties. (*Voyez* CHUTE DES ONGLES, DU SABOT.) Pour éviter ces inconvéniens, on a imaginé de garnir le deſſous du pied de quelques-uns avec un *fer* qui s'oppoſe à ce que les ongles s'uſent par le frottement ſur le terrein lors de la marche ; ils conſervent par ce moyen toute leur longueur & toute celle qu'ils acquièrent journellement par l'effet ordinaire de la végétation animale, & finiroient par gêner la progreſſion & par devenir auſſi inſupportables aux animaux qu'à ceux qui les conduiſent. On eſt donc obligé d'enlever le fer pour amputer toute la partie de la corne qui excède la longueur naturelle, & c'eſt ce que, dans le cheval & dans les autres quadrupèdes qu'on ferre, on appelle *abbattre du pied*, *parer le pied*. Cette opération étant intimement liée avec la *ferrure*, dont elle fait partie, nous parlerons des règles à ſuivre pour *abbattre* ou pour *parer le pied*, au mot FERRURE.

Dans les bœufs & dans les vaches, qui ne marchent que ſur des terreins mous & marécageux, & en général dans tous les animaux qui reſtent long-temps en repos dans les étables & dans les écuries ſur la litière, les ongles s'accroiſſent prodigieuſement & au point d'empêcher la marche ; chaque ongle s'alonge, ſe porte en avant ; l'ex-

trémité antérieure ou la pince ſe retrouſſe, & forme un demi-cercle ſemblable au devant du fer d'un patin, en ſorte que la pince eſt abſolument relevée, & que le talon ſeul porte à terre, ce qui rend la marche incertaine & chancelante. D'autres fois il arrive que les bouts de chaque ongle chevauchent l'un ſur l'autre, forcent les animaux à lever les jambes très-haut pour marcher, rendent ainſi la marche difficile, & ſont ſouvent boiter. Nous avons vu des moutons qui, pour avoir reſté pluſieurs mois ſans ſortir des bergeries, ſe trouvoient dans l'impoſſibilité de marcher, attendu la longueur de leurs ongles; il s'en rencontre qui ont juſqu'à ſept ou huit pouces, & il n'eſt pas rare de voir des vaches, chez les nourriſſeurs des faubourgs de Paris, dont les ongles recourbés ont plus d'un pied de longueur. Il y a dans le cabinet du Roi, à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, le ſquelette d'un cheval qui n'avoit qu'une jambe de devant, dont l'ongle, faute de pouvoir lever la jambe pour le rogner, a acquis cette conformation & cette longueur. Ces parties imitent alors les cornes de la tête. On en voit auſſi de pareilles au bas de ces extrémités que des vaches monſtrueuſes portent quelquefois ſur le dos, & que les *banquiſtes* font voir dans les foires comme des êtres merveilleux.

La marche, qui naturellement uſe & raccourcit les ongles, ne ſuffit pas pour produire cet effet, lorſqu'ils ont acquis cette longueur, & l'*amputation* eſt indiſpenſable. Il y a pluſieurs manière de la pratiquer. Dans la première, on fait *lever le pied* par un *aide*, on prend un *rogne-pied* bien tranchant, &, à l'aide du *brochoir*, on coupe peu à peu la portion qui doit être retranchée. Dans la ſeconde, qui eſt plus commode, on ſaiſit à deux mains une paire de *tricoiſes* bien coupante; le pied levé, on ampute également peu à peu de petites portions de l'ongle avec les coins du mors de cet inſtrument, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à enlever ce qu'il y a de trop. Cette méthode eſt préférable à la première, en ce qu'elle coupe comme avec des ciſeaux, & qu'on évite par-là l'étonnement qui réſulte des coups de marteau fréquens qu'il faut donner ſur le *rogne-pied*, ce qui fatigue beaucoup les articulations. On peut encore commencer par ſcier auſſi l'extrémité la plus longue, & dans l'un & dans l'autre cas, après l'*amputation*, on unit & on égaliſe le pied avec le *boutoir*.

Il faut avoir auſſi l'attention, lorſque les ongles ſont trop longs, de couper l'excédent en pluſieurs fois & à quelques jours de diſtance, parce que le raccourciſſement trop ſubit, en mettant l'animal dans une poſition abſolument contraire à celle à laquelle il étoit habitué depuis long-temps, pourroit le gêner davantage encore que la ſituation à laquelle on cherche à remédier, & donneroit lieu aux accidens dont nous avons parlé dans l'*amputation des ergots*, ſur-tout à la *fourbure*. Nous en avons vu qui, après cette opération, reſtoient pluſieurs jours ſans pouvoir marcher, ne s'y déterminoient que lorſqu'ils y étoient forcés, étoient gênés, ſouffrans, buttoient fréquemment, & s'abattoient même quelquefois. Ces conſidérations doivent faire ſentir combien il eſt plus prudent encore d'éviter d'aller juſqu'au vif.

On doit faire précéder & ſuivre cette opération de l'application de quelques cataplaſmes émolliens gras autour des ongles, ſoit pour les ramollir & rendre l'*amputation* moins fatigante, ſoit pour s'oppoſer au deſſechement que produiroit bientôt le contact de l'air ſur la corne nouvellement coupée, deſſechement qui, en reſſerrant les parties molles contenues dans le ſabot, pourroit donner lieu aux accidens dont nous venons de parler.

Dans les cas de *bleime*, de *clou de rue*, d'*enclouure*, de *piqûre*, &c., on eſt forcé, pour découvrir ces maux, de *parer le pied*: dans le *crapaud*, on ampute la fourchette, & dans le *javart-encorné*, le quartier. Ces *amputations* partielles ont des règles particulières à chacune d'elles, & ne peuvent avoir lieu qu'après que l'animal eſt *déferré*; elles ſont par conſéquent preſque toujours ſubordonnées à la *ferrure*, & nous en parlerons ſous ce mot, ou à leurs noms propres.

On ampute auſſi les ongles ou les griffes de quelques autres animaux domeſtiques, comme les chiens, les chats, & les oiſeaux, ſoit pour les apprivoiſer, ſoit pour les empêcher d'en faire uſage pour ſe défendre. On fait cette opération avec des ciſeaux. C'eſt ce qu'on appelle *dégriffer*. Il arrive quelquefois, dans les *chiens aggravés*, que l'inflammation détache en partie les ongles, & qu'ils gênent alors beaucoup la marche & occaſionnent de la douleur; l'une & l'autre ceſſent immédiatement après l'*amputation*.

Dans les oiſeaux de chaſſe auxquels on ampute les ongles des pouces, qui ſont les clefs de leurs mains, on appelle cette opération *apoltronir*. On voit aſſez quelle eſt l'étymologie de cette expreſſion; ôter ſes armes à un oiſeau de proie, c'eſt affoiblir ſon courage, c'eſt le rendre inutile à la chaſſe, & le forcer à être timide ou poltron. (*MM. Desplas & Huzard.*)

Amputation des oreilles, Bretauder, Couper les oreilles, Courtauder, Crapser, Ecourter, Essoreiller, Essorillage, Essoriller, Oreilles a l'angloise, Raccourcissement des oreilles, Section des oreilles.

Cheval bretaud ou Bretaudé, Courtaud ou Courtaudé, Courte-oreilles, Craps ou Crapsé, Ecourté, Essorillé, Moineau. (*Hygiène*

& chirurgie vétérin.) L'*amputation des oreilles* ſe fait principalement ſur le cheval, ſur le chien, & ſur le chat.

Elle n'eſt le plus ſouvent, dans ces animaux, comme celle de la queue, qu'un objet de goût, de caprice, & de mode. On la pratique néanmoins quelquefois ſur les derniers dans des circonſtances maladives, ou par précaution, & pour leur conſervation.

Les oreilles du cheval ſont naturellement bien faites & d'une juſte grandeur, ſans être courtes & larges, comme dans quelques animaux, ou trop longues, comme dans d'autres; elles indiquent ſûrement les impreſſions qu'il éprouve, les deſſeins qu'il médite, & qu'il eſt ſi ſouvent important de connoître pour les prévenir : quel a donc pu être le motif de leur *amputation?*

Cette opération ne fut ſans doute pratiquée d'abord que ſur des oreilles trop longues ou trop écartées, & peut-être pour ne pas gêner la vue du cavalier; mais on s'aperçut bientôt qu'elle donnoit au cheval un air plus vif, plus éveillé, qu'elle ſubſtituoit ce qu'on appelle *oreilles-hardies*, & on la pratiqua indiſtinctement, ſans néceſſité & ſur toutes ſortes de chevaux. Elle eſt ſi commune aujourd'hui en Angleterre & en France, qu'il n'eſt pas rare de voir attelés aux fiacres des *chevaux eſſorillés.*

On la pratique auſſi anciennement chez les anglois que l'*amputation de la queue*, & le concile de Celchyd, dont nous avons parlé, qui défendoit la première, proſcrivit auſſi la ſeconde, comme également cruelle & inutile.

Elle paroît néanmoins n'avoir pas toujours été particulière à l'Angleterre, & peut-être a-t-elle paſſé du continent dans cette île. *Julius Roſcius Hortinus*, dans ſon *Recueil de gravures de chevaux*, publié en 1590, repréſente les chevaux bretons avec les oreilles coupées. *Strada*, dont l'ouvrage ſur le même ſujet, quoique ſans date, eſt néanmoins poſtérieur au premier qu'il a copié, repréſente auſſi le cheval ſaxon, le cheval breton (*brito*), qu'il diſtingue de l'anglois (*britannus*), & un autre cheval qu'il appelle *liberi equi curſitatio*, avec les oreilles coupées. *Tacquet* dit qu'en France (en 1614) on coupoit les oreilles aux chevaux & on leur fendoit les nazeaux (1); on obſerve encore, dans la plupart de nos anciennes gravures, que les chevaux de manège ou de ſelle, beaucoup plus forts que ceux d'à préſent, paroiſſent avoir eu les oreilles raccourcies.

Cependant on trouve peu de détails dans les hippiatres françois ſur l'*amputation des oreilles*. *Solleyſel* & les autres écrivains du dix-ſeptième ſiècle n'en diſent rien. *Liger* (*Connoiſſance parfaite des chevaux*, 1712) ne la regarde que comme une opération pratiquée par les maquignons, & dont il faut ſe défier. *Saunier* (*Parfaite connoiſſance des chevaux*, 1734) eſt le premier qui ait donné le détail de l'opération & la deſcription & la figure de l'inſtrument dont on ſe ſert, & qu'on appelle *coupe-oreille* ou *moule à oreille* : cette figure, très-bien faite, ſert encore de modèle aujourd'hui. *Saunier*, quoique françois, écrivoit & exerçoit l'art vétérinaire en Hollande, où ſans doute cette *amputation* ſe pratiquoit auſſi. *La Guériniere* n'en parle point dans les premières éditions de ſon *Ecole de cavalerie*, & dans celle de 1736 il n'a fait que copier *Saunier*. *Garſault* (*Nouveau parfait maréchal*, 1741) paroît n'avoir pas connu l'ouvrage de *Saunier*; il indique pour l'*amputation*, des *moraille* courbées ſur plat, & s'en occupe à peine pendant quelques lignes. Enfin M. *Lafoſſe* (*Dictionnaire d'hippiatrique*, 1776), à l'exemple de *Liger*, ne regarde cette opération que comme un maquignonage, & ne s'en occupe point. Les anglois, & plus encore les anglomanes l'ont cependant tellement miſe à la mode depuis quelques années en France, qu'il ſeroit ridicule que les vétérinaires ignoraſſent la manière de la faire; & les marchands de chevaux ou les maquignons ſavent ſi bien tirer parti de notre goût excluſif pour tout ce qui vient de l'Angleterre, que nous les avons vus ſouvent doubler & tripler la valeur réelle de certains chevaux dont ils ne trouvoient pas à ſe défaire avantageuſement, en leur coupant la queue & les oreilles à l'angloiſe (1).

Pluſieurs expreſſions, comme *courtauder*, *écourter*, &c., ſont communes à l'*amputation des oreilles* & à celle *de la queue*, parce que ſouvent les deux opérations ſe pratiquent ſur le même cheval; & ſi on voit quelquefois la queue coupée ſans que les oreilles le ſoient, il eſt très-rare que l'*amputation des oreilles* ne ſuive ou n'accompagne pas conſtamment celle de la queue. M. *Bourgelat* dit : Le cheval eſt appelé *moineau* quand il a été *bretaudé*, c'eſt-à-dire, quand on lui a coupé les deux oreilles, & *courtaud*, quand, outre les deux oreilles coupées, la queue l'a été auſſi. Le *cheval eſſorillé* étoit ſans doute appelé *moineau*, parce qu'alors il ne paroiſſoit pas avoir les oreilles plus ſaillantes que celles des moineaux, ou qu'il étoit ras comme un *moine*; & *courtaud*, parce que la queue & les oreilles étant coupées, il paroiſſoit plus court & plus ramaſſé. *Bretauder* vient peut-être de *breviare*, *accourcir*, & *crapſer* comme *nicquer*, ſont des mots anglois que nous avons adoptés avec les chevaux & les opérations.

Autrefois on appeloit *cadogan* ou *caiogan*, les chevaux qui avoient les oreilles coupées, & on rapporte l'étymologie de ce nom au lord Ca-

(1) *Philippica*, &c., page 134.

(1) Un cheval qu'un marchand ne peut pas vendre vingt-cinq ou trente louis dans ſon état naturel, étant *crapſé* & *nicqué*, eſt auſſi-tôt porté à cinquante ou ſoixante louis, & trouve des acheteurs.

dogan qui ſervoit ſous le duc de Marlborough, pendant le règne de la reine Anne, & qui, dit-on, fut le premier qui ſe ſervit de ces ſortes de chevaux à l'armée. Mais aujourd'hui on donne plus particulièrement en France le nom de *catogan* aux chevaux dont la queue eſt coupée très-courte. (*Voyez* AMPUTATION DE LA QUEUE.)

Quelques hordes tartares n'amputent point les oreilles de leurs chevaux, mais les fendent depuis le milieu de la conque juſqu'en haut, en ſorte que chacune a deux pointes, & que l'animal paroît avoir quatre oreilles, ce qui lui donne un air extraordinaire, qui eſt peut-être le ſeul motif déterminant de cette opération. Nous avons vu quelques chevaux dont les oreilles étoient ainſi fendues; & ſi les Anglois adoptoient cette méthode, elle ſeroit vraiſemblablement bientôt françoiſe.

Si dans l'*amputation des oreilles* on a l'attention de conſerver leur forme naturelle, les mouvemens de la pointe reſtante indiquent toujours l'intention du cheval, & il eſt aiſé de s'apercevoir lorſqu'il les porte en avant ou qu'il les couche en arrière pour mordre ou ſe défendre. On eſt privé de cette reſſource, ſi, comme il n'arrive que trop ſouvent, on les ampute en travers & ſans ménagement, ainſi qu'on fait de celles des chiens. Du reſte, cette mutilation dans le cheval, comme dans les autres animaux, doit diminuer l'abord & la réflexion des rayons ſonores, & affoiblir d'autant plus l'organe de l'ouie; auſſi a-t-on avancé qu'elle tendoit à les faire devenir ſourds (1). On n'a néanmoins encore aucun exemple qu'elle ait produit cet effet.

Quoi qu'il en ſoit, cette opération, dans le cheval, n'eſt pas auſſi douloureuſe qu'elle le paroît; elle ne cauſe le plus ſouvent que peu ou point de fièvre, & en général elle exige peu l'emploi des moyens préparatoires. (*Voyez* OPÉRATIONS.)

On la fait de préférence au printemps; le froid cuiſant de l'hiver retarde de beaucoup la guériſon, & pendant l'été & l'automne les mouches tourmentent cruellement l'animal en s'attachant autour des plaies; mais il arrive le plus ſouvent que le caprice des propriétaires & le déſir de jouir ne laiſſent pas choiſir les ſaiſons.

On peut réduire les différentes méthodes de la pratiquer à deux; 1°. l'*amputation de l'oreille à nu*, & 2°. l'*amputation de l'oreille garnie*.

La première eſt la plus ſimple, mais elle eſt la plus difficile à bien exécuter, & c'eſt celle qui exige le plus d'adreſſe & de légèreté de la part de l'artiſte; l'inſtrument tranchant n'étant dirigé par aucun conducteur, il peut couper irrégulièrement, franger l'oreille, & la rendre inégale & déſagréable à la vue.

Pour éviter cet inconvénient, il fera, avant l'opération, les poils des oreilles, en ſuivant leur direction naturelle, ou la direction qu'il veut leur laiſſer; toute la partie dégarnie ſera à amputer, & le bord des poils tiendra lieu de conducteur. (*Voyez* FAIRE LES POILS.)

Les oreilles étant ainſi préparées & l'animal fixé ſolidement, ſoit à terre, ſoit au travail, l'opérateur ſaiſira entre le pouce & l'indicateur de l'une de ſes mains le cartilage de l'oreille, de manière que la pointe de celle-ci réponde vers le haut de la main, que ſon pouce ſoit en dedans de la conque & l'indicateur en dehors; il fera bander la peau ſur le bord en la tirant en en-bas, & avec l'autre main, armée d'une paire de ciſeaux ou d'un biſtouri bien tranchant, il amputera de ſuite toute la partie dénudée, en commençant par la partie inférieure & remontant en faiſant ſuivre par la main qui tiendra l'inſtrument, la marche que décrira l'autre, de manière qu'elles arrivent enſemble vers la pointe, & que la moitié de l'oreille ſe trouve ainſi amputée; il ſuivra la même marche pour l'autre moitié, & ſucceſſivement pour l'autre oreille.

On peut encore amputer les deux côtés à la fois; mais alors on lui conſerve moins ſa forme naturelle. Il ſuffit de ployer l'oreille de manière à appliquer les bords l'un contre l'autre, & a les tenir fermement d'une main, tandis qu'on fait l'*amputation* avec l'autre.

Le biſtouri eſt à préférer pour cette opération, parce que les ciſeaux contuſent toujours plus ou moins, & qu'il eſt rare d'éviter dans la repriſe qu'on eſt obligé de leur faire faire, qu'ils ne laiſſent quelques angles ou quelques inégalités. Il ſera auſſi eſſentiel de tenir toujours la peau également tendue pendant la ſection, parce que dans le cas où on la relâcheroit, il en réſulteroit l'effet que nous venons d'indiquer, & elle ſe trouveroit plus coupée dans la partie la moins tendue.

Quel que ſoit l'inſtrument dont on ſe ſerve, dès que l'*amputation* eſt faite, la peau ſe retire & le cartilage fait une ſaillie très-conſidérable hors des bords de la plaie. On a propoſé différens moyens de remédier à cette ſaillie. Les uns n'amputent d'abord qu'une certaine largeur de l'oreille, & lorſque la peau eſt retirée ils amputent de nouveau toute la partie ſaillante du cartilage. Mais l'effet le plus certain de cette double opération eſt d'alonger inutilement le temps & de multiplier les douleurs; les autres empêchent la peau de ſe retirer, en la fixant par les bords avec des épingles implantées de part en part dans le cartilage, & dont on réunit la tête & la pointe pour en former une eſpèce d'anſe; d'autres enfin font trois points de ſuture avec des brins de fil ou de ſoie, l'un à la pointe de l'oreille & les deux autres au milieu de chaque côté. Du reſte, en abandonnant cette ſaillie à la nature, il n'en ré-

(1) M. *Gilbert*, *Journal de Paris*, 1787, n°. 265.

ſulte aucune ſuite fâcheuſe, la guériſon en eſt ſeulement un peu plus longue; mais la peau s'étend peu à peu & recouvre bientôt toute la partie dénudée : on a l'avantage de ne pas faire ſouffrir ſi longuement l'animal, de ne pas le rendre difficile à ſe laiſſer toucher ces parties, & craintif & ombrageux, comme il arrive très-ſouvent après cette opération. Il en eſt qui ne veulent plus ſe laiſſer *licoter* ou *brider*, qui ſe cabrent & ſe défendent, & dont l'approche devient difficile & dangereuſe.

On emploie divers inſtrumens pour faire l'*amputation de l'oreille garnie*. Il eſt plus facile par cette méthode d'opérer nettement, ces inſtrumens ſervant de conducteurs au biſtouri ou au raſoir.

Le premier, le plus anciennement en uſage, & le plus commode pour conſerver la forme des parties à amputer, eſt le *moule à oreille de Saunier*, dont nous avons déjà parlé. Il eſt compoſé de trois pièces; les deux premières faites de lames de fer-blanc, de cuivre, ou d'argent, imitent la forme de l'oreille, mais elles ſont plus petites & de la grandeur ſeulement qu'on veut lui conſerver. La première & la plus grande de ces deux pièces enveloppe l'oreille en dehors; la deuxième, qui eſt plus petite, ſe place en dedans, de manière que l'oreille ſe trouve entre les deux moules que la partie à amputer excède tout autour : ces deux pièces ſont aſſujetties par la troiſième, qui eſt une eſpèce de compas de fer ou d'acier, à branches recourbées & tendantes à ſe toucher; l'une des branches appuie ſur le milieu du moule interne, & l'autre ſur le milieu du moule externe; elles ſont maintenues & ſerrées par une vis à écrou, à patte, placée à quelque diſtance de la tête du compas, & qui, tenant aux deux branches, tend à les rapprocher lorſqu'on la ſerre. (*Voyez les figures.*) Les moules ainſi placés, on ampute très-facilement, avec le biſtouri ou le raſoir, tout ce qui les déborde, & en ſuivant leur direction.

Un autre inſtrument plus généralement employé, parce qu'il eſt moins compliqué, moins couteux, & que l'opération eſt faite plus promptement, c'eſt la *moraille* indiquée par *Garſault*. Cette *moraille*, qui ſert à une foule de choſes en maréchallerie & en vétérinaire, a été perfectionnée pour l'*amputation des oreilles*. C'eſt, à proprement parler, un compas de fer poli ou d'acier, dont les branches droites, plattes, & d'une ligne au plus d'épaiſſeur, ſont courbées ſur plat dans leur milieu; les extrémités de ces branches ſont auſſi rapprochées & ſerrées par une vis à écrou à patte. (*Voyez les figures.*) On pince l'oreille en rapprochant les bords l'un de l'autre; on la place entre les branches de la *moraille*, qui ſuit la direction des bords; on ſerre la vis, & on ampute, comme nous l'avons dit précédemment, tout ce qu'on a laiſſé déborder l'inſtrument; de cette manière on opère à la vérité ſûrement & promptement; mais l'oreille n'a que la courbure de la *moraille*, & ne conſerve pas, comme avec le *moule*, ſa véritable conformation. Du reſte, cette forme eſt plus naturelle encore que celle qui ſuit l'*amputation* faite avec des *morailles droites* ordinaires, qu'on emploie aſſez communément auſſi, ou l'*amputation* faite ſans règles & ſans conducteur quelconque.

Quant à l'appareil & au panſement, cette opération n'en exige aucun; lorſque l'*amputation* eſt faite tout eſt fini; il faut ſeulement attacher l'animal de manière qu'il ne ſe frotte pas; & lorſque le ſang eſt arrêté, ce qui a lieu au bout d'une heure ou deux, on lui lave la tête & le tour des oreilles avec de l'eau fraîche. On emploie, quand on le touche, beaucoup de douceur & de careſſes; la croûte tombe, le plus ſouvent ſans ſuppuration, au bout de douze ou quinze jours, & la cicatrice eſt bientôt parfaite. Il faut ſur-tout bannir les graiſſes, les onguens, les huiles, & le miel, que quelques perſonnes recommandent d'employer, en en frottant le tour des plaies avec une barbe de plume. Ces moyens ne tendent qu'à produire de l'engorgement, de la ſuppuration, & à retarder la cicatriſation.

Dans les campagnes on ampute encore l'extrémité des oreilles des chevaux, des bœufs, des vaches, & des moutons qui vont pâturer en troupeaux communs, ou on les fend en un ou pluſieurs endroits. Ces petites *amputations* partielles, qui ſe font avec des ciſeaux, ſont deſtinées à *marquer* & à reconnoître les animaux. (*Voyez* ESTAMPER, MARQUER).

Il eſt rare que dans le cheval l'*amputation des oreilles* ſoit déterminée par quelques cas maladifs; nous avons vu néanmoins un cheval de charrette entier, qui, à la ſuite d'une loupe abcédée à la face interne de l'oreille, a été affecté d'un ulcère chancreux qui a rongé une partie du centre du cartilage, & qui, après avoir percé l'oreille d'outre en outre, & réſiſté pendant ſix mois, en faiſant toujours des progrès, aux remèdes de toute eſpèce, n'a pu être détruit que par l'amputation entière & raſe de l'oreille & par la cautériſation des bord de la plaie. (*Voyez* OREILLES, CHANCRES.)

Les différentes eſpèces de chiens auxquelles on fait ordinairement l'*amputation des oreilles*, ſont tous les danois, les chiens de bouchers, ceux de bergers & de baſſe-cour, les bouldogues, les doguins, & une autre eſpèce de chiens anglois approchant de la race des baſſets, qui eſt, depuis quelque temps, auſſi à la mode que les chevaux & les *Jokeis* de ce pays, & qu'on trouve avec eux dans toutes les écuries. L'*amputation*, dans pluſieurs de ces animaux, tend à les préſerver de la dent des loups & de celle des autres bêtes auxquelles ils font la chaſſe. On les coupe auſſi aux chiens loups, dont l'eſpèce commence à dégénérer, & qui portent l'oreille penchée ou ployée; mais on n'ampute

n'ampute dans ceux-ci que la partie pendante, pour que le reſte de l'oreille reprenne ſa direction naturelle.

La forme qu'on donne aux oreilles des chiens varie ſelon les eſpèces ou le caprice du propriétaire. On les taille en pointe courte à ceux de bouchers, aux dogues, & aux chiens loups; cette forme leur donne un air plus hardi & plus mauvais. On les coupe ras, & le plus près de la tête qu'il eſt poſſible, aux danois & aux doguins.

Pour faire cette opération, il faut qu'un aide aſſujettiſſe l'animal & lui tienne la tête ferme, après l'avoir muſelé & lui avoir attaché les quatre jambes enſemble. On ſaiſit l'oreille d'une main, & avec l'autre, armée du biſtouri, du raſoir, ou des ciſeaux, on fait l'*amputation*. Quelques perſonnes emploient la *moraille* dont nous avons parlé pour le cheval, ou un bâton fendu, dans lequel elles aſſujettiſſent l'oreille, & qui produit le même effet.

Quelle que ſoit la manière dont on ampute, on doit avoir l'attention, avant d'inciſer, de faire pincer par un aide & retirer ſur la tête le plus de la peau qu'il eſt poſſible; ſans cette précaution on voit la peau, après l'*amputation*, ſe retirer tellement, que le deſſus de la tête reſte preſque nu, & la guériſon ne s'opère que longuement. Du reſte, cette opération n'exige pas plus de ſoins avant & après dans le chien que dans le cheval; il faut ſeulement empêcher l'animal de ſe gratter avec les pattes, ce qui pourroit donner lieu à l'engorgement, à l'inflammation, & il arrive quelquefois, lors de la cicatriſation, que le trou auditif ſe trouve bouché, & que l'animal reſte ſourd. Nous avons été pluſieurs fois obligé de le rouvrir. (*Voyez* SURDITÉ.)

On voit dans pluſieurs fermes les chats avoir les oreilles en lambeaux & entièrement déchiquetées par les dents ou les griffes des rats; pluſieurs fermiers, pour éviter à ces animaux ſi utiles, des douleurs répétées, leur font amputer les oreilles & la queue. On y procède comme nous venons de le dire pour les chiens.

Enfin les uns & les autres de ces animaux, & principalement les chiens de chaſſe, courans, braques, baſſets, & lévriers, ſont ſujets à avoir ces parties affectées de dartres & de gale, & les cartilages rongés par des ulcères chancreux difficiles à guérir. Lorſque ces maux réſiſtent aux moyens propres à détruire le virus, on a recours à l'*amputation*, & on la fait ordinairement alors avec le *cautère cutelaire* ou *couteau de feu*. (*Voyez* GALE.)

L'opinion dans laquelle ſont pluſieurs perſonnes que les cartilages, comme les os, frappés par l'air, doivent néceſſairement s'exfolier, ou que les cartilages affectés ſont difficiles & trop longs à guérir s'ils ne ſont entièrement détruits, eſt formellement démentie par la prompte guériſon ſans ſuppuration des oreilles coupées. (*MM.* DESPLAS & HUZARD.)

AMPUTATION DES OS. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* FRACTURES.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES OVAIRES. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* CASTRATION.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES PORREAUX. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*V.* PORREAUX.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES TESTICULES. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) Les moyens de détruire dans les animaux la faculté procréatrice variant dans les diverſes eſpèces, dans les individus, & enfin ſelon la volonté du propriétaire ou de l'artiſte, ces moyens, à la honte de l'eſpèce humaine, étant auſſi multipliés & auſſi compliqués que celui de créer eſt unique & ſimple, pluſieurs n'exigeant l'*amputation* d'aucunes parties, & ne pouvant par conſéquent trouver leur place ſous le mot *amputation des teſticules*, qui n'eſt elle-même que l'un de ces moyens, nous avons cru devoir renvoyer au mot *Caſtration*, qui, étant plus générique, & s'adaptant d'ailleurs aux individus mâles & femelles, renfermera toutes les diverſes méthodes connues & employées juſqu'à préſent par l'homme pour dégrader & détruire l'un des plus beaux ouvrages de la nature. (*Voyez* CASTRATION. (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DES TUMEURS CHARBONNEUSES ET GANGRENEUSES. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*V.* CHARBON, GANGRÈNE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU MEMBRE. (*Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* AMPUTATION DE LA VERGE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU SABOT. (*Hygiène, Maréchallerie & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* AMPUTATION DES ONGLES, FERRURE.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION DU TENDON DU MUSCLE HYOGLOSSE. (*Hygiène & Chirurgie vétérinaire.*) (*Voyez* EVERRER.) (*M.* HUZARD.)

AMPUTATION. (*Médecine Chirurgicale.*) Pluſieurs auteurs ont propoſé différentes méthodes pour pratiquer cette opération; ces procédés ſont très-connus, & l'on ſait auſſi combien grands & terribles ſont les dangers auxquels les malheureux malades qui ſubiſſent ces opérations ſont le plus

ſouvent expoſés, quelles que ſoit l'adreſſe & l'habileté de ceux qui les pratiquent. Je me diſpenſerai donc de rapporter ici les détails de chacune de ces méthodes, qu'on trouvera décrites dans le Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie. Mon objet eſt ſeulement d'en faire connoître une qui s'eſt offerte à mon imagination depuis pluſieurs années, mais dont je n'ai pu encore conſtater les ſuccès, faute d'occaſions pour la mettre en pratique. J'ai cru ne devoir pas différer plus longtemps de publier mes idées à ce ſujet, parce que j'ai penſé qu'elles pourroient être utiles a l'humanité; & parce que j'ai eſpéré que les maîtres de l'art, aux lumières deſquels je ſoumets ce procédé, voudront bien tenter à cet égard les expériences qu'ils croiront de leur ſageſſe de pratiquer.

La méthode que je propoſe conſiſte en deux, trois, ou quatre ſections à peu près demi-circulaires, ou ſeulement en forme de ſegment de ce cercle (1), qu'on fera ſucceſſivement autour du membre juſqu'aux os, & en autant de temps différens, de manière, par exemple, que ſi on a en vue de faire l'*amputation* en trois ſections différentes, la premiere inciſion ne s'étendra que ſur un tiers de la circonference du membre, & on mettra entre chacune de ces ſections un intervalle de pluſieurs jours : ainſi on ne procédera à la ſeconde, & enſuite à la troiſième, que lorſque les accidens nerveux & inflammatoires, réſultans des premieres ſections, ſeront preſque entièrement, ou même tout à fait diſſipés, & lorſque la ſuppuration des premières plaies ſera au moins bien établie (2). Une condition principale à obſerver dens cette pratique eſt de faire la ſection de la portion de chairs qui comprend le cordon des nerfs & des gros vaiſſeaux, qu'après toutes les autres. C'eſt auſſi ſeulement lors de cette dernière ſection des chairs qui entourent le membre, qu'on pratiquera immédiatement après celle de l'os.

Pour éclaircir par un exemple les principes que je viens de poſer, ſuppoſons qu'il faille faire l'*amputation* de la cuiſſe. Je propoſe d'y procéder au moins en trois temps ou en trois ſections. — La première ſection ſera faite dans le tiers anterieur & un peu latéral externe du membre; elle ſera pouſſée juſqu'à l'os, & comprendra l'épaiſſeur entière des chairs qui ſont dans cette région; on panſera enſuite la plaie de manière à empêcher autant que faire ſe pourra la réunion de ſes bords. Pour cet effet, on introduira le plus profondément poſſible dans l'inciſion un plumaſſeau ou des compreſſes, ſoit à ſec, ſoit imbibées d'eau-de-vie; on maintiendra le tout avec un ſimple bandage circulaire, après quoi on placera le membre dans la poſition la plus propre à tenir les lèvres de la plaie écartées, & on engagera le malade à conſerver cette ſituation le plus qu'il le pourra. — Dans les premiers jours qui ſuivront cette première ſection, on arroſera ſouvent dans la journée le petit appareil que je viens de décrire avec une décoction émolliente anodine & légèrement reſolutive, telle que l'eau de guimauve mêlée avec une petite quantité d'eau-de-vie ſimple ou camphrée; & lorſque les ſymptômes de l'irritation & de l'inflammation ſeront diſparus, on pourra procéder à la ſeconde ſection. Celle-ci ſera faite ſur le tiers latéral externe & un peu poſtérieur du membre, de ſorte qu'elle comprendra, avec la précédente, à peu près les deux tiers des chairs qui entourent l'os de la cuiſſe. On obſervera dans le panſement de la plaie réſultante de cette ſeconde ſection, & pour la ſituation du membre, les règles que j'ai propoſé de ſuivre à l'égard de la première. — Enfin on coupera en dernier lieu le tiers reſtant des chairs qui eſt au côté interne du membre, & enſuite immédiatement l'os lui-même, après avoir attendu que les accidens produits par l'irritation & par l'inflammation de la ſeconde plaie ſoient diſſipés, comme j'ai averti cideſſus qu'il faloit attendre après la première ſection, avant de procéder à la ſeconde. La ligature des vaiſſeaux & le panſement des plaies ſeront faits ſuivant les règles de l'art; je renvoie, pour ces objets, au mot *amputation* du Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie; je remarquerai ſeulement qu'en ſuivant la pratique que je propoſe, on peut raiſonnablement eſperer que la ligature dont il s'agit préſentera moins de difficultés & deviendra même moins néceſſaire que dans les méthodes connues de faire l'*amputation*.

En publiant cette nouvelle méthode, je ne me ſuis point diſſimulé l'objection qu'on pourroit faire qu'elle n'eſt peut être pas applicable à tous les cas; il faut pour la mettre en uſage, que l'opération puiſſe ſouffrir quelque délai, & il ſe préſente quelquefois des circonſtances qui ſemblent

(1) Je regarde les os d'un membre qu'il s'agit d'amputer comme un cylindre, & la maſſe des chairs qui entourent ces os comme une eſpèce de cercle. Ainſi, au lieu de couper d'un ſeul trait & en un ſeul temps la totalité des chairs, ſuivant la circonférence entière du membre, ou, ce qui eſt égal, au lieu de rendre d'un ſeul coup la ſection des chairs entièrement circulaire, comme on l'a pratiquée juſqu'ici, je conſeille de faire ſeulement des ſections partielles juſques aux os, au nombre de deux, trois ou quatre, & à autant de temps différens (au moins à quatre ou cinq jours d'intervalle entre chaque ſection), de ſorte que chacune de ces ſections, faite & conſidérée ſéparement, ne s'étende que dans un ſegment particulier du cercle que je ſuppoſe repréſenté par les chairs qui environnent les os.

(2) Non ſeulement je recommande d'attendre, avant de procéder à de nouvelles ſections, que les ſymptômes nerveux & inflammatoires, cauſé par les plaies, ſoient diſſipés, & que la ſuppuration de ces plaies ſoit établie; mais on ajouteroit peut être, dans certains cas, un degré d'utilité de plus à la méthode que je propoſe, ſi on étendoit ce délai juſqu'à ce que les premières ſections fuſſent cicatriſées, ou qu'elles tendiſſent évidemment à ſe cicatriſer.

n'en permettre aucun. Je laiſſe aux praticiens habiles à décider quels ſont les cas où il conviendroit de donner la préférence à cette méthode, ainſi que du degré d'utilité & d'adouciſſement qu'elle peut apporter dans une opération qui eſt la plus cruelle de toutes celles du reſſort de la Chirurgie, & dont le nom ſeul fait frémir l'humanité. C'eſt auſſi à ceux qui ſavent combien le principe de la vie eſt en danger de ſuccomber aux changemens bruſques & très-conſidérables qui ſurviennent quelquefois dans les corps animés, tels que les douleurs énormes, les convulſions, les ſpaſmes, le bouleverſement des fonctions, & les autres effets terribles des grandes amputations précipitées, ou exécutées ſuivant les procédés ordinaires, à juger ſi la méthode graduée & intermittente que je propoſe de ſubſtituer à l'ancienne, ne s'accorde pas mieux avec la marche inſenſible & meſurée que la nature affecte par-tout dans l'économie animale, & par laquelle ſeulement elle parvient heureuſement à ſes fins.

Il me reſte une obſervation à faire. — Il ſeroit peut-être avantageux, lorſqu'on a une très-grande ſurface de chairs à amputer, comme dans la partie ſupérieure de la cuiſſe, de pratiquer l'opération en quatre temps ou en quatre ſections différentes; en un mot, ſuivant le plan que j'ai tracé, on peut réduire en principe que le nombre des diverſes ſections néceſſaires pour compléter l'*amputation* d'un membre, doit être en raiſon directe du volume plus ou moins grand de la partie qu'il s'agit d'amputer, réſervant toujours, pour être exécutée la dernière, la ſection de la portion des chairs qui comprend le cordon des nerfs & des gros vaiſſeaux. (*M. FAURE.*)

AMULETTE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes dites non naturelles.*

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre V. *Applications externes.*

L'*amulette* eſt un nom qu'on a donné à des corps naturels qui offroient des figures ou des images, qu'on avoit coutume de porter ſuperſtitieuſement au cou, ſur quelque autre partie du corps, ou dans ſa poche.

Les anciens regardoient ces vétilles ou brimborions comme des préſervatifs contre les maladies & contre les enchantemens.

On étoit alors dans la perſuaſion que les athlètes qui portoient ces *amulettes*, étoient invincibles, ou qu'ils étoient à l'abri des enchantemens de leurs antagoniſtes. Les femmes portoient au cou, pour avoir des enfans mâles, des *amulettes* qui étoient l'expreſſion du ſexe qu'elles déſiroient; on ne regardoit pas cette pratique comme une choſe malhonnête, on alloit en offrir dans les temples des dieux, qui étoient fabriqués en terre, en métal, avant ou après la réuſſite: ainſi l'on voit aujourd'hui dans les égliſes où ſont les madones célèbres, des croſſes, des bras, des jambes, des ſeins de cire, &c., qui ſont une ſuite de la reconnoiſſance des fidèles pour les miracles qui ont été opérés en leur faveur; les arabes ont été les plus féconds en *amulettes* & en recettes myſtérieuſes.

On lit dans l'hiſtoire, que le duc de Guiſe tailla en pièces l'armée des Reiſtres, dont tous les ſoldats étoient protégés par des *amulettes*.

Nous avons des provinces où des bonnes-femmes ont la plus grande foi à des morceaux de corail rouge, aux racines de certaines plantes. Il y a encore des bonzes qui vendent aux voyageurs crédules & ſuperſtitieux, des *amulettes* qui ſont vraiment utiles aux charlatans qui les débitent.

On a vu des hommes d'un mérite diſtingué être les dupes de pareilles inepties. Bellini a cherché à démontrer l'effet de l'émanation des *amulettes* à travers les pores de la peau. Il faut bien que, malgré le diſcrédit dans lequel ſont tombés les *amulettes*, beaucoup de perſonnes ſoient encore perſuadées de leurs vertus, puiſqu'on voit vendre journellement des ſachets contre l'apoplexie, &c. &c. Il eſt bien étonnant que dans un ſiècle auſſi éclairé on puiſſe croire que de la cendre & du ſel appliqués ſur la poitrine ſoient un préſervatif contre une maladie auſſi grave. Ce ne ſont pas des gens du peuple ſeulement qui s'endorment ſur la foi de tels *amulettes*; mais ce ſont ſouvent des gens qu'on dit bien élevés, qu'on peut plus ſûrement regarder comme puſillanimes, & pardeſſus tout comme fort ignorans. (*M. MACQUART.*)

AMULETTES. (*Mat. méd.*) Les *amulettes* ſont toutes les ſubſtances que l'on porte attachées au cou, ſur la poitrine, au bras, ou ſur quelque autre partie du corps, dans la perſuaſion qu'elles ſont propres à guérir ou à prévenir les maladies. Dans la première Encyclopédie on avoit rangé cet article dans la divination, & on avoit réuni l'hiſtoire des *amulettes* médicinales, avec celle des *amulettes* de la ſuperſtition, dont les latins ſe ſervoient ſous le nom de *proba*, *ſervatoria*, *phylacteria*, *amolimenta*. Ce dernier mot venoit du verbe *amoliri*, *quia mala amoliri dicebantur*; on a changé celui d'*amolimenta* en *amoleta*, d'où nous avons fait *amulettes*. C'étoit pour remporter la victoire que les athlètes portoient ſur eux des figures; on pendoit au cou des enfans, des morceaux d'ambre, de corail, taillés & repréſentant ſouvent des figures obſcènes, pour les préſerver de la faſcination: ces eſpèces d'*amulettes* étoient nommées *præfiſcini*. Les turcs ont encore foi aux *taliſmans*, & tous les nègres à leurs *grigris*. Les arabes portent même cette confiance juſqu'à les attacher au cou de leurs chevaux dans des ſacs de cuir. Leurs *amulettes* ſont des paſſages de l'Alcoran écrits ſur du parchemin ou des

pierres auxquelles on attribue de grandes vertus, & que les dervis vendent fort cher aux mahométans.

Ces pratiques d'une aveugle ſuperſtition, contre leſquelles les miniſtres de la religion ſe ſont tant élevés à différentes époques, ont été depuis long-temps adoptées en médecine. Des hommes d'un grand mérite, mais nés dans des ſiècles peu éclairés, ont recommandé l'uſage de différens *amulettes*; Boyle, occupé à concevoir l'action des émanations diverſes, & voyant ces émanations partout, croyoit que pluſieurs *amulettes* n'étoient pas ſans effet, & que les effleuves qui s'en élevoient, pouvoient pénétrer les pores du corps humain. On pourroit attribuer en effet cette propriété aux ſubſtances odorantes; mais comment concevoir que Boyle à pu croire que la poudre de crâne humain, appliquée ſur la peau juſqu'à ce qu'elle fût échauffée, l'avoit guéri d'un ſaignement de nez auquel il étoit fort ſujet, & qui avoit réſiſté à beaucoup d'autres remèdes? Comment concevoir que Van-Helmont, homme ſupérieur aux lumières de ſon ſiècle en quelques points, eût confiance dans des trochiſques de crapaud appliqués ſur la peau, & que Zwelfer, médecin inſtruit, ait avancé que ces trochiſques avoient préſervé de la peſte, lui, ſes amis, & ſes domeſtiques, & qu'ils avoient ſoulagé & même guéri des peſtiférés.

Il n'eſt plus douteux depuis les lumières que la phyſique expérimentale & la chimie ont répandues ſur la médecine, qu'une ſubſtance n'agit ſur l'économie animale que par ſes principes actifs, & qu'un corps terreux, dur, inſipide, inodore, indiſſoluble, porté à l'extérieur, ne peut avoir aucune vertu. Les principaux *amulettes* ſont:

Les os des jambes des crapauds;
Les crapauds eux-mêmes deſſéchés;
La poudre de vipère;
Les os de taupe;
L'os de la tête de la carpe;
Les os de la tête de certains ſerpens;
Les dents de loup,
— De renard,
— De chien;
Les os de pendus;
Les morceaux de drap rouge;
Les fragmens ou branches de corail;
Les ſemences de pivoine;
L'ambre jaune ou ſuccin, &c.

Toutes ces ſubſtances inertes n'ont abſolument aucune vertu. Il en eſt de même des marrons qu'on porte dans la poche pour ſe préſerver des hémorroïdes, des morceaux de liège qu'on attache en collier au cou des femelles de nos quadrupèdes domeſtiques, pour leur faire paſſer le lait & prévenir les ravages qu'il pourroit cauſer. Si la médecine ne doit accorder aucune confiance à ces pratiques vraiment ſuperſtitieuſes, elle n'a pas d'avantage à les proſcrire & à s'élever contre elles dans le monde; car elles n'ont au moins aucune qualité nuiſible; on doit aux malades qui placent en nous leur confiance de les éclairer ſur l'inutilité de tous ces moyens; mais il ſeroit inutile & quelquefois dangereux pour les malades de s'élever avec force contre leur uſage. Il n'eſt malheureuſement que trop vrai que l'homme ſemble avoir beſoin de quelques erreurs, ou au moins ne pas pouvoir s'en garantir. J'ai vu des gens inſtruits en beaucoup de choſes, excepté la phyſique, qui ſe moquoient des pratiques ſuperſtitieuſes des nations barbares, des grigris des nègres, des taliſmans des arabes, mais qui portoient des marrons dans leurs poches, pour éviter des hémorroïdes, ou des ſachets anti-apoplectiques: tourner cette pratique en ridicule, c'étoit vouloir leur ôter une douce illuſion, & ſouvent combattre inutilement un préjugé agréable. C'eſt donc pour eux plutôt encore que pour cette claſſe d'hommes qu'on tenteroit en vain de perſuader & déclairer, que les médecins doivent avoir une opinion convenable ſur les *amulettes*.

Parmi ces remèdes, il en eſt quelques-uns qui ne ſont pas entièrement privés de propriétés. Toutes les ſubſtances odorantes, le camphre, la racine de valériane, celle d'iris de Florence, l'aſſafétida, l'opium, les plantes & les écorces aromatiques bien conſervées & miſes en poudre, &c., appliquées en ſachets ſur la région de l'eſtomac, ſur le bas ventre, &c., peuvent agir comme de légers toniques, ſtomachiques, fortifians, calmans; mais ces effets ſont ſouvent plus nuiſibles qu'utiles par leur impreſſion ſur les nerfs. (*M. FOURCROY.*)

AMULETTES. (*Hygiène & Matière médicale vétérin.*) Les *amulettes* ſont autant & peut-être plus fréquemment employés pour conſerver les animaux, les préſerver de maladies, & les en guérir, que pour l'homme; & le peuple des villes eſt à cet égard auſſi ignorant ou auſſi crédule que celui des campagnes.

Si ces moyens, imaginés par l'intérêt, entretenus par la ſuperſtition, & prônés par la charlatannerie & la mauvaiſe foi, n'étoient qu'illuſoires & inutiles, leur emploi n'entraîneroit aucun danger; mais la ſécurité dans laquelle ils laiſſent, devient ſouvent funeſte à la fortune des propriétaires, que les pertes n'éclairent point, & qui aiment mieux croire avoir manqué à quelques-unes des formalités preſcrites, qu'à la faillibilité du moyen. C'eſt ſur-tout dans des maladies déſaſtreuſes qui affligent quelquefois le bétail d'une ou de pluſieurs provinces; c'eſt dans ces épizooties contagieuſes, dans la morve, dans le farcin, que les *amulettes* ſont plus fréquemment employés & qu'ils contribuent, par l'eſpèce d'inſouciance

& par la tranquillité funeſte que leur uſage inſpire aux cultivateurs, à répandre & à perpétuer la contagion. On ſent combien il eſt eſſentiel que la philoſophie vienne dans ce cas, comme dans une foule d'autres, éclairer les habitans des campagnes, & diriger des principes de liberté qui tendroient évidemment à la ruine des provinces & de l'état.

Les *amulettes* peuvent, dans la médecine des animaux, ſe diviſer en trois claſſes. Les profanes, les ſurnaturels, & les ſacrés.

Les premiers ſont les moins nombreux, ceux qui inſpirent le moins de confiance, quoique cependant ils ſoient peut-être les plus efficaces. Ils conſiſtent dans l'application immédiate de quelques moyens mécaniques, & dans celle médiate de pluſieurs médicamens ſalins ou aromatiques, à la guériſon de pluſieurs maladies. Dans la *fourbure*, par exemple, on met des manchettes de paille aux quatre jambes, pour empêcher le mal de deſcendre ſur les pieds; on applique des ſachets de ſel très-ſec, ou de cendres ſur les reins; dans les *coliques*, on ſerre auſſi la queue avec un lien de paille; dans l'*avertin* des moutons, on ſuſpendoit les *ſachets d'Arnoul* aux cornes; pour le *farcin*, il faut renfermer les fleurs, les feuilles, les racines de diverſes plantes, des poudres, des ſels, du mercure coulant, de l'antimoine, dans de petits ſacs, dans des boîtes, dans des tubes de verre, & les ſuſpendre au cou, à la queue, à la crinière des animaux, dans leurs oreilles, & à leurs licols. Si toutes les formalités ont été bien obſervées, ſi on a exclu les femmes de ces opérations à de certaines époques, ſi l'application en a été faite par des vierges, ou ſi l'opérateur eſt pur, enfin ſi la conjonction des planètes ou quelques autres obſtacles, qu'on ne manque pas de trouver au beſoin, ne s'oppoſent pas à l'effet de l'*amulette*, on peut être certain que le mal n'aura aucune ſuite. Pour préſerver & guérir les maladies des yeux, les uns ſuſpendent certaines ſubſtances dans les écuries, les autres des bouteilles vides & débouchées, autour & dans leſquelles doit ſe raſſembler l'humeur qui, ſans ces précautions, ſe jetteroit ſur l'organe. Dans d'autres maladies, ils placent d'autres animaux, des inſectes, des reptiles, dans les écuries & dans les étables où ſont les animaux malades; & l'*araignée* elle-même, qui eſt regardée comme un poiſon, & qui néanmoins, dit on, affainit les lieux où elle ſe trouve, eſt bien réellement un *amulette*. (*Voyez* ARAIGNÉE.) Ne met-on pas habituellement encore des *colliers de liège* aux chiennes & aux chattes pour faire paſſer leur lait? & de nos jours, & ſous nos yeux, n'a-t-on pas auſſi magnétiſé les animaux? n'a-t-on pas prétendu que cet *amulette* guériſſoit le *farcin*, la *morve*, le *vertigo*? n'a-t-on pas cru avoir fait dormir des chevaux, tandis que cet effet n'avoit réellement lieu que ſur les ſpectateurs, &c. &c.?

Si on examine les *amulettes* ſurnaturels, on verra bientôt qu'ils ne ſont, comme quelques-uns des précédens, que des moyens mécaniques auxquels il plaît à ceux qui les mettent en uſage, & à ceux qui en requièrent l'emploi, d'attribuer des qualités & des effets occultes. On les connoît plus particulièrement ſous les noms de *charmes*, de *maléfices*, de *folets*, de *ſorts*, & de *ſortilèges*. On les emploie, ou dans l'eſpérance de faire du mal, ou dans l'eſpérance de s'oppoſer à celui qu'on éprouve; mais celui qui veut guérir des maladies & celui qui veut en donner, ſont également trompés. Cette claſſe d'*amulettes* eſt très-nombreuſe dans la médecine vétérinaire, & il ſeroit trop long de les paſſer ici tous en revue. Nous nous contenterons d'obſerver qu'il n'eſt pas d'accidens, de maladies, & de genres de mort dont les beſtiaux ſoient affectés, qu'on ne regarde auſſitôt comme l'effet de quelque *charmes* ou de quelque *ſort*, & dont on ne cherche la deſtruction par l'emploi d'un ſort oppoſé; on croit même trouver des traces de *maléfices* par-tout, juſques dans les ouvertures des cadavres, & le ſang coagulé dans les gros vaiſſeaux, ſur-tout dans les bifurcations, eſt bientôt transformé en autant d'hydres & de ſerpens à pluſieurs têtes, qui ſont évidemment la cauſe de la mortalité (1). Les prétendus donneurs ou gué-

(1) Il ſuffit d'avoir parcouru les campagnes, à l'effet de porter des ſecours aux beſtiaux malades, pour juger de l'eſpèce de barbarie dans laquelle ſont encore plongés le plus grand nombre des cultivateurs & des propriétaires de beſtiaux. Une maladie opiniâtre & qui devaſte leurs écuries, leurs étables ou leurs bergeries, eſt certainement, ſelon eux, l'effet d'un *ſortilège*, & ceux dans l'eſprit deſquels la démonomanie eſt fortement enracinée, n'ont garde de ſoumettre les animaux malades au moindre traitement, parce qu'ils ſont bien perſuadés qu'il n'eſt aucune reſſource de ce genre à oppoſer à la puiſſance invincible du diable. Les *bergers* ſont ſpécialement regardés comme *ſorciers* dans la plupart des provinces, & ſous ce titre ils ont droit à la confiance & à la crainte reſpectueuſe du payſan. En 1769 un fermier de Saint-Quentin préſenta une requête à l'évêque de Noyon, pour le ſupplier d'ordonner qu'on exorcisât ſon écurie. Il prétendoit avoir perdu une très-grande quantité de chevaux d'une maladie inconnue, chacun de ces chevaux étant mort en ſe traînant dans un même coin de ce lieu, & tous les maréchaux affirmant que le mal ne pouvoit être attribué qu'à un ſort jeté ſur l'écurie: une infinité de témoins atteſtoient le fait; ils avoient vu dans les cadavres, des animaux fort extraordinaires, dont les uns avoient la figure d'une couleuvre, d'autres la tête d'un brochet, celle d'un porc, &c. Cette requête fut renvoyée à l'école vétérinaire de Paris, qui députa à Saint-Quentin M. *Danguin*, l'un des profeſſeurs de l'école. Il trouva l'écurie dans un degré de malpropreté capable d'infecter les animaux les plus ſains, & l'ouverture de quelques-uns lui fit apercevoir des concrétions polypeuſes dans le cœur & dans les principaux troncs des vaiſſeaux, concrétions qui avoient été priſes par le peuple pour des couleuvres & des bêtes à têtes de porc ou de brochet, ſuivant la forme qu'elles avoient reçue des parties où le ſang s'étoit arrêté & coagulé, ou que l'imagination des ſpectateurs leur prêtoit. D'un autre côté, le fermier, fort avare, n'employoit au travail de ſes terres qu'un très-petit nombre de chevaux qu'il excédoit par ce travail, & par le défaut d'une

riſſeurs de ſorts ont très-grand ſoin, pour entretenir la crédulité, de cacher leurs opérations; les uns paſſent la nuit ſur les toits des étables, ou autour des écuries; les autres ſe couchent d'une certaine manière auprès des animaux, ils les font enterrer dans le lieu même où ils ſont morts; ils y ſuſpendent ou ils y attachent des crapauds vivans qui doivent tout attirer à eux; ils enfouiſſent en divers endroits certaines préparations dans leſquelles réſident de grandes vertus, & qu'il ne faut pas chercher à connoître, ſous peine d'inefficacité du moyen, & de maladie ou de mort dans l'année pour le profane ou l'incrédule qui oſeroit lever un coin du voile. Il eſt ſur-tout eſſentiel qu'ils aient de l'argent d'avance pour acheter les ingrédiens de ces *amulettes*, qui coûtent toujours fort cher; ils y ajoutent des poils de l'animal à guérir ou à préſerver, coupés à une certaine place & à une heure marquée; ils font ouvrir des iſſues par où le ſort doit s'échapper, & il n'y a pas à craindre que celui qu'on tenteroit de jeter oſe franchir l'obſtacle redoutable qu'on lui oppoſe le plus ſouvent à la porte de l'étable ou de l'écurie (1). D'autres fois ce ſont des eſprits particuliers qui prennent ſoin des beſtiaux, & qui, jaloux de ce droit, ne ſouffriroient pas impunément d'être troublés dans leurs fonctions. Nous parlerons de cette eſpèce d'*amulette* naturel ſous ſon nom propre. (*Voyez* FOLET.)

On charme auſſi les maladies accidentelles, les coups de feu, les plaies d'armes blanches, les clous de rue, les bleſſures de la ſelle ou du bât, & toutes les autres auxquelles on veut bien ne pas accorder de cauſes extraordinaires. On trace des lignes droites, des courbes, des ſignes de croix ſur les animaux malades ou bleſſés; on circonſcrit le mal avec le bout du doigt, on le fixe, on l'attire par l'application de la main, & ſur-tout par quelques paroles que celui qui les a imaginées n'entendoit peut-être pas mieux que celui qui les récite en les morcelant. On fait marcher l'animal ſur des croix placées par terre; la ſelle, le bât, ou la couverture ſont bardés avec les papiers ſur leſquels on a écrit les paroles magiques; on les ſuſpend au cou, au poitrail, dans l'écurie; on les applique comme des emplâtres. Pour le *clou de rue*, il ſuffit d'avoir le clou, d'arracher & non de couper quelques brins de crin à la crinière ſi c'eſt aux pieds de devant, & à la queue ſi c'eſt aux pieds de derrière, toujours du côté du mal; d'envelopper le clou avec le crin, & de le ficher, à coups de marteau, dans un morceau de bois, en le conjurant, par des paroles faites exprès, & on eſt aſſuré au moins que tant que le clou reſte fiché dans le bois, il ne produit aucun nouvel accident. Le chevalier *Digbi* n'aſſuroit-il pas qu'en faiſant bouillir du lait de vache avec certaines ſubſtances, le pis de l'animal d'où provenoit ce lait étoit affecté d'inflammation, & bientôt deſſéché par l'effet de cet *amulette* ſympathique? &c. &c.

En conſidérant de près & ſans préjugés la plupart de ces *amulettes*, il ſera aiſé de rendre compte des bons effets qu'ils produiſent ou qu'ils paroiſſent produire quelquefois, effets qui ſont dus aux parties ſalines, aromatiques, & volatiles des ſubſtances employées, mais plus ſouvent encore aux précautions & aux détails qui en accompagnent ou qui en ſuivent l'application, & quelquefois même à la manière d'en faire uſage. En ouvrant des iſſues pour chaſſer le mal, on fait circuler & on renouvelle l'air, ſi ſouvent corrompu, & ſi ſouvent la cauſe des maladies des beſtiaux (*voyez* AIR); en creuſant le ſol, les vapeurs qui s'en exhalent peuvent déplacer & dénaturer celles qui rempliſſent l'écurie; en enterrant dans les étables mêmes les beſtiaux morts, on a pu circonſcrire & borner ainſi quelquefois une maladie dont la contagion auroit été funeſte. Les ſoins, les attentions qu'on recommande d'avoir pour les animaux auxquels on a attaché des *amulettes*, l'exercice qu'on leur fait prendre, leur nourriture, leur boiſſon qu'on change ou qu'on diminue dans ces cas, & enfin une foule d'autres détails auſſi naturels ont également contribué à la guériſon & à perpétuer le préjugé.

Les *amulettes* ſacrés, ou de la troiſième claſſe, n'ont de mérite que lorſque l'inefficacité des autres eſt manifeſte & qu'on les emploie ſur la fin des maladies, parce qu'alors le mal ceſſant naturellement, on ne manque pas de faire valoir le moyen. Ils ſont très-nombreux, & maîtriſent plutôt qu'ils n'inſpirent la confiance des peuples. On fait des octaves, des neuvaines pour les animaux malades, & tel ou tel ſaint eſt ſpécialement chargé de ſolliciter pour telle ou telle eſpèce de bétail.

---

nourriture ſuffiſante. M. *Danguin* fit nettoyer & parfumer l'écurie; il invita le fermier à la tenir toujours également propre, à ſe pourvoir de la quantité de chevaux néceſſaires à la culture de ſa ferme, à leur fournir des alimens ſains, de bonne qualité, & en proportion de leurs travaux journaliers. Aucun de ceux qui ont été placés depuis dans cette écurie, ne ſont péris, & tous les *ſortilèges* imaginés ont été ſans effets. (*Cette note eſt extraite des cahiers manuſcrits de M. Bourgelat.*)

(1) M. *Deſplas* étant à traiter une maladie épizootique charbonneuſe dans le Quercy, en 1786, par ordre & aux frais du gouvernement, fut appelé dans une étable où il y avoit un bœuf malade, malgré l'*amulette* que l'équariſſeur du pays avoit enterré près de la porte, & malgré la parole qu'il avoit donnée que la maladie n'attaqueroit pas les animaux qui paſſeroient par deſſus. M *Deſplas* oſa le déterrer, ſans craindre la mort qui lui étoit promiſe; il trouva un petit paquet dans lequel étoit un denier, un peu de levain, un peu de cire, & un morceau d'étoffe noire, qui étoit, dit-on, de l'étole du prêtre; il oſa plus encore, il traita le bœuf, & il le guérit. L'enchanteur ſe faiſoit payer pour ſon *amulette* une raſe de blé, qui vaut à peu près 6 livres, & il y faiſoit encore ajouter quelques paires de poulets. Il inſpiroit plutôt la confiance en prenant l'argent & en ne guériſſant pas, que l'homme à talent qui guériſſoit gratuitement.

Saint *Martin*, ſaint *George*, & ſaint *Eloy* ſont chargés des chevaux (1); ſaint *Luc*, ſaint *Frambour*, & ſaint *Joſeph*, des bêtes à cornes; ſainte *Geneviève*, des bêtes a laine; tel ou tel autre, des ânes, des mulets, des abeilles; l'un eſt invoqué dans la clavelée & dans la ladrerie (2); l'autre dans la gale (3); ſaint *Hubert*, pour les cochons & dans la rage (4); ſaint *Antoine de Padoue*, pour les oiſeaux de proie (5), &c. On fait bénir des cierges qu'on laiſſe brûler dans les écuries & dans les étables; on bénit les fourrages & la boiſſon; on touche les licols & les couvertures aux châſſes; on fait boire l'eau de ſainte Geneviève aux animaux malades (6); on leur dit des évangiles ſur la tête; on les arroſe d'eau bénite; on exorciſe & on purifie leurs habitations avec des vers latins (6); on dit des meſſes, on fait des prières (7), des proceſſions, &c. &c. On ne peut voir, ſans la plus vive indignation, les miniſtres des autels proſtituer ainſi les myſtères & les cérémonies auguſtes de la religion, faire du ſanctuaire un lieu de trafic (1), & vendre les prières comme des drogues, dont l'efficacité eſt en raiſon de la doſe qu'on en prend & du prix qu'on y met (2). Le peuple, toujours crédule, confiant, & tranquille, quand il croit avoir tout fait pour Dieu, s'endort ſur la foi de pareils moyens; des milliers d'animaux périſſent, & il devient victime de l'ignorance, de la ſuperſtition, & de la cupidité des prêtres. Honteux d'avoir été trompé, il méconnoît & mépriſe bientôt des vérités faites pour conſoler l'homme, & non pour guérir ſes animaux, & la religion profanée devient pour lui un objet moins important encore que le miniſtre qui lui a ſervi d'organe.

On donne les noms de *banquiſtes*, *charlatans*, *devins*, *maiges*, *ſorciers*, &c., à ceux qui diſtribuent & qui prônent ces différentes eſpèces d'*amulettes*; & ce ſont ordinairement les bergers, les équariſſeurs, les charretiers, les maréchaux, les charbonniers, & ſur-tout les commères, qui en ſont les fauteurs & les apologiſtes.

Ce n'eſt pas, au ſurplus, en France ſeulement qu'on a recours aux *amulettes*; ils paroiſſent être de tous les pays, & nous viennent ſans doute des orientaux qui en font encore un fréquent uſage. Les allemands, les polonois les tiennent des tartares, dont les crins des chevaux en ſont toujours garnis, même en ſanté. Les eſpagnols les ont eus des maures qui, comme les turcs & les perſans, les tiennent des arabes qui paroiſſent les avoir employés de tous temps pour leurs chevaux. Là, comme ici, ce ſont les dervis qui profitent de la crédulité & de la foibleſſe des peuples, en leur vendant des *taliſmans* dont ils leur promettent merveilles, & qu'ils mettent dans de petites poches de cuir qu'ils ſuſpendent au cou de leurs chevaux, pour les préſerver d'enchantemens. Voici ce que dit à ce ſujet M. *d'Opſonville* dans l'*Extrait de ſes voyages en Aſie*:

« Les chevaux des arabes ſont ornés de bijoux & » ſur-tout d'*amulettes* qui préſervent du coup-d'œil » de l'envieux & de maints autres accidens ».

» Les *amulettes* de bon aloi ſont le plus ſou- » vent formés de ſentences du Coran, ſecrete-

---

(1) Anciennement on invoquoit S. *Martin* pour les maladies des chevaux, à Paris, dans l'égliſe de Saint-Severin, où ce ſaint a une chapelle dans laquelle on conſerve un fragment de ſon manteau (ſans doute celui dont il a fait préſent au diable). Il s'étoit même établi un uſage de marquer ces animaux avec la clef de la chapelle, dans la vue de les préſerver d'accidens. (*Dictionnaire hiſtorique des bénéfices*, tome 1, page 111.)

On ſait que ſaint *Eloy* eſt le patron des maréchaux & de tous les gens à chevaux, & on connoît toutes les abſurdités qu'on met ſur ſon compte pour la guériſon de ces animaux.

(2) S. *Antoine*.

(3) Ste. *Reine*.

(4) La cautériſation faite avec la clef de ce ſaint ſur le front des animaux, n'eſt cependant pas un moyen à négliger pour préſerver & guérir de cette maladie (*Voyez* RAGE.)

(5) Voyez *la Fauconnerie de C. d'Arcuſſia*, *Lettres de Philoierax à Philoſalco*, édition de 1644, in-4°., pages 141, 142. On trouve encore auparavant, pag. 132, 133, pluſieurs prières pour garantir les oiſeaux des bêtes nuiſibles, & pour adjuter les aigles; il ne s'agiſſoit pas moins ſouvent, pour chaſſer un de ces animaux, que de mettre toute la hiérarchie céleſte en jeu: voici la formule d'une de ces adjurations:

Adjuro vos aquilarum genus + *per deum verum* +, *per deum vivum* +, *per deum ſanctum* +, *per B. virginem Mariam* +, *per novem ordines angelorum* +, *per ſanctos prophetas* +, *per duodecim apoſtolos* +, *per ſanctas virginas & viduas*, *in quorum honorem & virtutem vobis præcipio*, *ut fugiatis*, *exeatis*, *& recedatis*, *& avibus noſtris ne noceatis. In nomine patris*, &c.

(6) L'abbé *le Bœuf* (*Hiſtoire de l'égliſe de Paris.*) écrit que l'eau du puits de la chapelle de Sainte-Geneviève de Nanterre a opéré miraculeuſement ſur les chevaux du marquis de Soubiſe en 1750. Il auroit dû nous dire dans quelle maladie. Il eſt certain que cette eau donne ſouvent la colique & des ophtalmies à ceux qui en boivent.

(6) Un curé qui n'étoit rien moins que ſuperſtitieux, mais qui étoit forcé de ſe prêter à la crédulité de ſes paroiſſiens, qu'il ne pouvoit éclairer, leur récitoit des vers d'*Horace* & de *Virgile*, plus ſonores que ceux de nos hymnes & que la proſe de nos pſeaumes. L'*amulette* produiſoit le même effet.

(7) On trouve dans pluſieurs rituels des formules de prières pour différens animaux.

(1) « Ma maiſon ſera appelée la maiſon de la prière, » & vous en avez fait une caverne de voleurs ». *Evang. S. Mathieu*, *chap. xxj*, §. 2, *verſ.* 12.

(2) Etant chez le prieur de Saint-Hubert en Querci, en 1786, j'ai vu des femmes lui apporter cinq ſous, qu'elles le ſupplioient d'accepter pour dire une meſſe, dans l'intention de réchapper le cochon ou l'âne qui étoient malades; le paſteur éclairé promettoit la meſſe & refuſoit l'argent; mais il perdoit la confiance, & les femmes alloient à Moiſſac, éloigné de cinq de nos lieues, où on leur prenoit

» ment écrites, ployées, & ſur le champ renfer-
» mées dans un petit ſachet par quelque ſaint
» perſonnage qui en même temps a ſu prononcer
» convenablement certaines oraiſons puiſées dans
» ce livre par excellence. Il y a de ces *amulettes*
» qui garantiſſent des maladies, d'autres du coup-
» d'œil de l'homme envieux; quelques-unes mêmes
» ſont deſtinées à rendre invulnérable. Si cepen-
» dant il arrivoit quelque malheur, que le cheval
» fût tué ou bleſſé, il eſt clair que ce ne pour-
» roit être que pour cauſe de manquement de foi,
» ou pour châtiment de quelques gros péchés ca-
» chés, commis par les propriétaires. Quant au
» coup-d'œil de l'envieux, il eſt ſingulièrement
» rédouté dans toute l'Aſie; ainſi jamais un
» homme honnête & au fait des coutumes, en
» voyant un cheval ſuperbe, ne témoignera d'abord
» une indiſcrète admiration par une exclamation
» directe, à laquelle un bon arabe pourroit im-
» puter tout accident qui, dans le cours de l'an-
» née, arriveroit à ſon cheval. La politeſſe & l'uſage
» veulent que l'on ſe borne à dire à peu près:
» *Dieu eſt bon, il eſt puiſſant, ce cheval proſ-*
» *pérera* (1) ».

C'eſt aux artiſtes vétérinaires, répandus par-tout, à perſuader aux habitans des campagnes que les maladies de leurs beſtiaux ne ſont pas dues à des cauſes ſurnaturelles, qu'elles ne ſont toujours que l'effet d'une diſpoſition particulière dans toutes les choſes qui les entourent, dans leur manière d'être, dans les alimens dont on les nourrit, dans les eaux dont on les abreuve, &c., & que la confiance du peuple & ſa croyance aux *amulettes* des charlatans, aux ſorts, & aux ſorciers, cauſent journellement plus de dommages & de pertes que les épizooties les plus formidables. (*M. HUZARD.*)

AMULETTES. (*Juriſp. de la méd.*) *Amuleta.* Les latins ont donné ce nom à des matières que l'on porte ſur ſon corps, pour ſe préſerver de certaines maladies, ou pour en guérir. Les latins les appeloient encore *proëbia* & *proëbra.* Ils les avoient reçus des grecs, qui les nommoient *alexipharmaca*, *alexiteria*, *amynteria*, *apotropæa*, *phylacteria*; & qui les employoient contre les maladies provenantes de cauſes naturelles, & contre celles qui venoient de charmes ou enchantemens ſurnaturels. Ceux-ci les tenoient des orientaux, de qui ſont venus tous les genres de ſuperſtitions. Pour juger ſainement de celles-ci, avant de les préſenter à la loi, il faut ranger les *amulettes* ſous deux claſſes, les ſurnaturels & les naturels.

Les *amulettes* ſurnaturels devoient tirer leurs vertus de cauſes indépendantes de la nature, ou du moins dont les moyens naturels n'étoient que des occaſions. Ces moyens étoient communément au nombre de deux; une certaine matière, ſur laquelle étoient écrits ou gravés certains mots.

La matière des *amulettes* étoit tirée de pierres, de métaux, de plantes, d'animaux, & généralement de tout ce que produit la nature. On leur donnoit différentes ſortes de formes pour pouvoir être attachés à toutes les parties du corps. De là les grecs les nommoient encore *periapta* & *periammata.* Quelques-uns reſſembloient à une pièce de monnoie, percée pour les pendre au cou avec un filet; d'autres étoient des colliers ou des braſſelets qu'on portoit au cou ou aux bras: quelques-uns étoient des anneaux ou bagues que l'on portoit aux doigts ou ailleurs. Il y en avoit en forme de couronnes, que l'on poſoit ſur la tête.

On gravoit ſur du papier, du bois ou ſur d'autres matières, des figures, des caractères ou des mots; & les caractères ou lettres des mots y devoient être rangés en un certain ordre. Tel eſt le mot *abraeadabra*, recommandé par Serenus Samonicus pour guérir une eſpèce de fièvre nommée hémitritée par les anciens médecins. Il falloit que ce mot fût écrit & répété de manière qu'en chacun la dernière lettre fût retranchée, & que les mots qui en réſultoient, placés l'un ſous l'autre, formaſſent une eſpèce de cône; & on devoit porter ce papier pendu au cou avec un fil de lin. Les juifs ont attribué la même vertu au mot *Abracalan*, prononcé ſucceſſivement de la même manière.

Il y avoit des *amulettes* ſur leſquels il n'y avoit rien d'écrit ni de repréſenté: mais ils étoient préparés & appliqués avec beaucoup de cérémonies ſuperſtitieuſes. Dans la compoſition de quelques-uns, on obſervoit les aſtres, afin que, faits dans une favorable diſpoſition, ils en reçuſſent d'heureuſes influences. Les arabes ont donné le nom de *taliſmans*, c'eſt-à-dire images, à cette ſorte d'*amulettes* faits par l'art de l'aſtrologie judiciaire. Voyez ces mots.

L'antiquité latine, greeque & orientale, fort attachée à ce genre de ſuperſtitions, avoit encore bien d'autres ſortes d'*amulettes.* Elle vantoit des ſimples, mais pour qu'ils euſſent les vertus qu'elle leur attribuoit, il falloit, en les cueillant, les préparant, & les appliquant, obſerver des pratiques fort indifférentes par elles mêmes, mais dont on faiſoit pourtant dépendre leur vertu; parmi ce genre d'*amulettes*, l'on peut mettre la plante appelée *moly*, dont parle Homère, & qui étoit fameuſe contre les enchantemens: la racine *bara*, le gui de chêne des druides, & tant d'autres.

Les livres des anciens médecins contiennent pluſieurs deſcriptions de ces ſortes de remèdes, ſurtout ceux des médecins empiriques, comme Marcellus Empiricus, Trallian & autres. L'on parle, entre autres, d'un très-habile médecin égyptien, qui

---

plus cher, mais où on ne refuſoit pas leur argent. (*Cette note m'a été communiquée par M. Deſplas.*)

(1) *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers*, Paris, 1783, in-8°., page 330.

qui avoit écrit, ſuivant Suidas, des *enchantemens* & des remèdes tirés des *amulettes*.

Il n'eſt pas beſoin de réfuter aujourd'hui ces ſortes de ſuperſtitions ; mais du moins il eſt bon de ſavoir quelle en a été l'origine : car ſi les ſuperſtitions ne ſont pas des cauſes, du moins ſont-elles des effets. Quelques écrivains ont regardé comme inſignifians les mots des *amulettes*. Cela ne peut être. Les hommes tombent dans des erreurs; mais ils ne les forgent pas ſans quelque raiſon. Auſſi le ſavant Selden prétend, (*de diis ſyris*) que les deux mots précédens, *abracadabra* & *abracalan*, expriment à peu près le nom d'une idole des ſyriens.

Si l'on réfléchit ſur la nature du paganiſme, on trouvera bientôt le motif qui a donné lieu d'imaginer les *amulettes*. Le propre de ces religions étoit de faire agir ſans ceſſe la divinité immédiatement, au moyen des prières qu'on lui adreſſoit, du culte qu'on lui rendoit, d'images qu'on lui conſacroit. On a cru lui plaire par certaines pratiques: on lui a fait des demandes en les obſervant : on a cru les obtenir, & il n'en a pas fallu davantage pour renouveler ces pratiques & les rendre célébres par une ſorte d'expériences tout comme les remèdes naturels : auſſi n'y a-t-il point eu de religions où l'on n'ait fabriqué des *amulettes*. On en a fait même par abus de la révélation : les juifs & les chrétiens ont eu les leurs. Les vertus particulières que des gens ſimples ont attribuées au nom de Dieu, à de certaines prières garnies de croix dans des livres, à des reliques, à du pain, à des cierges, à des rameaux, & à d'autres matières bénites, en ont fait de vrais *amulettes*.

Les lumières de notre ſiècle n'en ont point encore fait connoître la ſuperſtition à tous les yeux, ni n'en ont par conſéquent pas banni tout uſage. Les *amulettes* chrétiens ſont encore conſervés par bien des gens dans les pays catholiques, ſur-tout en Eſpagne, en Italie, & en quelques provinces de France. Les *amulettes* payens le ſont même encore par des empiriques, des femmes, & autres perſonnes groſſières, quoique leur motif n'exiſte plus & ſoit parfaitement oublié. Tant il eſt difficile de déraciner l'erreur & la ſuperſtition de l'eſprit & du cœur des hommes, quand une fois elles ſont devenues générales !

Rien cependant n'eſt plus contraire à ces ſuperſtitions que la religion révélée. Le premier des commandemens de Dieu, donnés aux hébreux & aux chrétiens, proſcrit expreſſément les *amulettes* par ces mots : *Vous ne vous ferez point d'images taillées* ; car les idoles & les images étoient autant d'*amulettes*. Elles ont de plus été condamnées explicitement ou implicitement, avec les autres vaines obſervances, par l'ancien & le nouveau teſtament, par les canons de l'égliſe, par le droit romain, & par les lois françoiſes : mais pour ne point tomber dans des répétitions, nous réſervons le détail ou développement de ces autorités pour l'article ARTS SUPERSTITIEUX.

Venons aux *amulettes* naturels. Nous nommons ainſi certains topiques compoſés de ſubſtances vraiment médicamenteuſes, que l'on porte ſur ſoi pour guérir certaines maladies, & dans leſquels on conçoit une action dépendante des lois de la nature. Tels ſont le corail contre le flux de ſang, l'ongle d'élan contre le mal caduc, le camphre pour les fièvres, les ſachets d'Arnoud pour prévenir l'apoplexie, & tant d'autres brimborions de cette nature. Ce ſont autant de prétendus ſpécifiques qui entrent dans le domaine de la médecine empirique. Je conviendrai que ces ſortes d'*amulettes* ſont approuvées par des médecins ; mais ſi l'on veut bien ſe donner la peine d'examiner leur génie, l'on conviendra que ces médecins n'ont l'eſprit ni bien orné ni bien juſte, & que les bons praticiens n'ont jamais donné dans ces fadaiſes. Cependant il ſeroit peut-être difficile d'ôter tout effet phyſique à quelques-uns de ces topiques. Il ſeroit donc au moins imprudent de les proſcrire tous par une loi générale; il vaut mieux les laiſſer dans la claſſe des remèdes empiriques, & juger chacun en particulier, d'après l'expérience, aux tribunaux auxquels notre légiſlation les a ſoumis, c'eſt-à-dire, aux corps de médecine en général, & en particulier à la ſociété de médecine, qui eſt entrée dans les droits de l'ancienne commiſſion royale de médecine: mais auſſi leurs membres chargés de les examiner & d'en faire le rapport, prendront plus pour tâche, s'ils ſont inſtruits & gens de bien, de déſabuſer les inventeurs, débitans, & prôneurs de ces *amulettes*, par les lois de la nature & par l'expérience, que d'en chercher vainement les effets ſalubres : & pour remplir cette tâche, c'eſt à eux de transformer leur ſcience en doute méthodique à l'égard des hommes prévenus, pour les ramener eux-mêmes à la vérité, les convaincre, & les perſuader. L'on ſait que les topiques de cette claſſe ſont plus inutiles que dangereux : mais combien ne ſont ils point préjudiciables par leur inutilité même ! Combien d'hommes menacés d'apoplexie, ſont morts avec des ſachets, lorſqu'ils auroient pu s'en préſerver, en obſervant le régime que leur confiance en ce remède ridicule leur faiſoit négliger. Quel médecin obſervateur n'a pas vu un plus ou moins grand nombre de perſonnes périr de maladies au vrai traitement deſquelles ils n'ont point voulu s'aſſujettir, par leur confiance aveugle & obſtinée dans de vains topiques vantés par des empiriques & des charlatans ! Souvent, en médecine, les omiſſions ſont auſſi meurtrières que les remèdes contre-indiqués. (*M.* VERDIER.)

AMULI. (*Mat. méd.*) Genre de plante aquatique de la famille des perſonnées.

Il y en a deux eſpèces, figurées dans l'*Hortus Malabaricus*.

La premiere eſpèce croît au Sénégal, dans les

terres argileuſes qui bordent les marais de Pador & de Gambies, & dans les terres ſablonneuſes humides du Malabar, où les brames l'appellent *amuli*. Van-Rheede en a donné une aſſez bonne figure, ſous ſon nom malabare *Tsjudan-tsjéra*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. xij, pl. 36, page 71. — C'eſt une herbe annuelle, haute de trois à quatre pouces. Elle a une ſaveur piquante & une odeur aromatique agréable. Les malabares mêlent ſes fleurs avec le gingembre & le cardamone dans le petit-lait, qu'ils font boire pour arrêter les dyſenteries.

Les brames donnent le nom d'*annili* à la ſeconde eſpèce d'*amuli*. Van-Rheede l'a repréſentée aſſez exactement ſous ſon nom malabare *Tsjéria-Manganari*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. ix, page 165, pl. 85. — Elle croît auſſi dans les ſables humides du Malabar. Cette eſpèce n'a aucun goût. On en fait, avec l'huile de noix de coco, un onguent très-utile contre l'*eléphantiaſis*. On boit le ſuc exprimé de cette plante avec le gingembre & le cumin, dans les fièvres peſtilentielles; on s'en frotte auſſi le corps avec le calamus & l'huile de ſeſame dans les mêmes fièvres. *Ancienne Encyclopédie*. M. Adanſon. (*V. D.*)

AMURCA. (*Matière médicale vétérinaire.*) Les vétérinaires grecs & romains appeloient *amurca*, du mot grec ἀμόργη, *lie d'huile*, non ſeulement les *feces* ou la *lie de l'huile* des olives, mais ils donnoient encore ce nom à une préparation qui conſiſtoit à faire bouillir cette lie dans un vaiſſeau de cuivre juſqu'à ce qu'elle ſoit épaiſſie comme du miel; les particules métalliques, diſſoutes par l'huile, donnoient à ce médicament une vertu aſtringente, & telle eſt ſans doute la cauſe de la différence que l'on remarque quelquefois dans les vertus de cette ſubſtance, indiquée par les uns comme émolliente & adouciſſante, & par les autres comme aſtringente & réſolutive. Il paroît au ſurplus que l'*amurca* étoit fréquemment employée à l'extérieur, ſoit ſeule pour les tumeurs & les abcès, ſoit mêlée avec du vin pour les coups, les plaies, le *coriago*; & cuite comme nous venons de le dire, ou mêlée avec du ſel ou du ſoufre, pour la *rogne* & pour les autres maladies de la peau. (*Voyez* HUILE.) (*M. HUZARD.*)

AMUSER LES JUMENS. (*Hygiène vét. Haras.*) On dit qu'un étalon *amuſe* les jumens, lorſqu'il les couvre & ne les féconde pas. Cet accident dépend d'une foule de cauſes, & quelquefois du peu de rapport qu'il y a entre le mâle & les femelles dans telle contrée, ou dans telle poſition du ſol, & il ſuffit ſouvent de déplacer l'étalon, pour le rendre fécond. (*Voyez* HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMUSEUR. (*Hygiène vétérinaire, Haras.*) On appelle ainſi le *bout-en-train* dans quelques endroits, parce qu'il amuſe les jumens. (*Voyez* HARAS.) (*M. HUZARD.*)

AMVALLIS. (*Hygiène & mat. medic.*) Nom brame d'une eſpèce de carambole, que les Malabares appellent *neli-pouli*, & que Van-Rheede a très-bien figurée ſous ce nom & ſous celui de *bilimbi altera minor*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. 3, pag. 57, pl. 47 & 48. Les Portugais l'appellent *cheramela*; les Hollandois, *fuercnoop*; les Perſans, *charamei*, ſelon Acoſta. C'eſt l'*averrhoa acida*, *ramis nudis*, *fructificantibus*, *pomis ſubrotundis*. Linn.

L'*amvallis* eſt naturel dans tout le pays du Malabar & de Canara, où il ne forme qu'un arbriſſeau de huit à dix pieds de hauteur; mais lorſqu'on le cultive, comme on fait dans pluſieurs pays de l'Inde juſqu'en Perſe, il s'élève à quinze ou vingt pieds. Son port repréſente en quelque ſorte celui d'un frêne qui ſeroit pommé ou en tête arrondie. Il eſt toujours chargé de fleurs & de fruits, & ne ceſſe d'en porter continuellement depuis la première année qu'il a été ſemé juſqu'à la cinquantième. Cet arbre a deux individus, l'un femelle, qui porte les fruits; l'autre mâle & ſtérile, appelé *ala-pouli*.

La racine de l'*amvallis* rend un ſuc laiteux quand on la coupe; elle a une ſaveur âcre. Ses fleurs ont une odeur agréable & une ſaveur légèrement acide, aſſez agréable.

Dans toute l'Inde on mange ce fruit avec délices; on le ſert ſur toutes les tables; on le conſerve auſſi confit au ſucre, ou mariné dans le vinaigre & le ſel, ou même ſéché au four, pour s'en ſervir au beſoin. Comme il eſt très-rafraîchiſſant, on le preſcrit principalement dans les fièvres continues, pour appaiſer l'ardeur de la ſoif. Sa racine, pilée avec la graine de moutarde & celle de cumin, eſt un vomitif qui lâche en même temps le ventre. Unie au fruit de la carambole, elle arrête au contraire les cours de ventre immodérés. La décoction des feuilles dans l'eau eſt preſcrite comme ſudorifique, pour faire ſortir la petite vérole. Cette même décoction, faite avec le curcuma, eſt employée en bain pour diſſiper les douleurs des membres. *Ancienne encyclopédie*. M. Adanſon. (*V. D.*)

AMVETTI. (*Hygiène & mat. méd.*) Plante du Malabar, figurée aſſez bien, excepté les fruits, par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. 5, p. 107, pl. 54. Les brames l'appellent *anadalaqui*; les portugais *querilhas macho*; & les hollandois *harzhaver manneken*.

C'eſt un arbriſſeau de quinze pieds de hauteur, de la forme d'un faule marſeau ou d'un anona. Il croît ſur les côtes maritimes de Cochin, de Ceylan, & de Calicolan. Il eſt toujours vert.

Toutes les parties de cette plante ſont amères. C'eſt de ſes feuilles que les indiens frottent le palmiſte tenga, lorſqu'ils en ont coupé les branches ou régimes, pour en faire couler le vin, qu'ils appellent *zuzi*.

On boit la décoction de ſa racine pour lâcher le ventre & pour débarraſſer les obſtructions de la rate. *Ancienne encyclopedie*, M. Adanſon. (*V. D.*)

AMYGDALES. (*Maladies des amygdales.*) (*Médecine Chirurgie.*) Les *amygdales* ſont deux organes glanduleux ſitués dans l'arrière-bouche, entre les piliers antérieurs & poſtérieurs du voile du palais, l'une à droite & l'autre à gauche. Ces glandes ſont ſouvent le principal ſiège de différentes maladies de la gorge, dont quelques-unes peuvent avoir les ſuites les plus funeſtes, & demandent toute l'attention du praticien; je veux parler de l'*inflammation* qui cauſe les diverſes eſpèces d'angines, & des ſuites de cette inflammation, du *skirrhe* ou de l'induration de ces corps glanduleux, & des *ulcères aphtheux* qui y ſurviennent fréquemment.

1°. *De l'inflammation des* amygdales.

L'inflammation des *amygdales*, ſur-tout lorſqu'elle eſt jointe à l'eſquinancie, eſt une des maladies les plus violentes que l'on connoiſſe. Pour prévenir la gangrène & les autres accidens qui peuvent en réſulter, il eſt bon de réitérer les ſaignées du bras, du pied, des jugulaires, & de ſcarifier mêmes les *amygdales*, pour évacuer le ſang épais qui les engorge. Les anciens chirurgiens avoient coutume d'appliquer des ventouſes & de faire des ſcarifications ſur les parties extérieures du cou, près des *amygdales*; quelques médécins modernes ont auſſi éprouvé le ſuccès de cette méthode dans la maladie dont il s'agit. Les françois & les anglois ſcarifient la ſubſtance même des *amygdales*; cette dernière pratique eſt la plus efficace & la plus ſûre, pourvu qu'on emploie en même temps les remèdes internes & convenables, les boiſſons délayantes, les lavemens émolliens, & en général les divers topiques les plus propres à détendre & à relâcher les parties enflammées, tels que les gargariſmes & les cataplaſmes adouciſſans.

Il arrive quelquefois que l'inflammation des *amygdales*, au lieu de ſe réſoudre, ſe termine par un abcès. Ces ſortes de dépôts ont quelquefois une étendue conſidérable; alors la tumeur gêne tellement la déglutition, & ſur-tout la reſpiration, que le malade courroit riſque d'être ſuffoqué ſi on ne s'empreſſoit de l'ouvrir dès qu'on s'aperçoit, par la vue & le toucher, que le pus eſt formé. Les chirurgiens ſe ſervent communément, pour cette opération, d'un inſtrument qu'on nomme pharyngotome, & qui eſt très-commode pour remplir le but qu'on ſe propoſe ici. Voyez le Dictionnaire de chirurgie de cette Encyclopédie, au mot *Pharyngotome*. Dans le cas où on ſe trouveroit dépourvu de cet inſtrument, on pourroit pratiquer également l'ouverture de l'abcès par le moyen d'une longue lancette, entourée d'une bandelette de linge ou de peau, de façon qu'il ne reſtât qu'un travers de doigt de la pointe à découvert. Après avoir garni ainſi ſa lancette, l'opérateur abaiſſe d'une main la langue du malade avec une large ſpatule, ou avec le ſimple manche d'une cuiller, & tout de ſuite il plonge de l'autre main la pointe de ſon inſtrument dans la partie de la tumeur qui lui paroît la plus ſaillante. La douleur & tous les accidens s'appaiſent auſſi-tôt que la matière purulente eſt ſortie.

L'abcès des *amygdales* étant ainſi ouvert, on s'appliquera à en favoriſer la déterſion par un fréquent uſage de gargariſmes tièdes, faits avec une décoction de plantes vulnéraires, dans laquelle on délayera un peu de miel roſat, ou ſimplement avec une décoction légère d'orge mondé, dans laquelle on aura fait diſſoudre de ce miel, ou avec du vin trempé. Le malade s'abſtiendra de toutes les ſubſtances âcres & ſalées qui, s'attachant à la plaie, pourroient renouveler l'inflammation & lui faire courir de nouveaux dangers.

2°. *Du skirrhe ou de l'endurciſſement des* amygdales.

Lorſque l'inflammation des *amygdales* ſe termine par induration, la tumeur qui en réſulte dans l'arrière-bouche, eſt quelquefois ſi dure & ſi volumineuſe, qu'elle bouche preſque entièrement l'œſophage, ſur-tout ſi les deux *amygdales* ſont affectées à la fois. Comme il eſt très-difficile de réſoudre une pareille dureté, il eſt ſouvent néceſſaire de la détruire par l'action des corroſifs, ou de l'extirper avec le biſtouri ou la ligature.

Si on ſe détermine pour les cauſtiques, il faudra bien ſe garder d'employer les plus violens, de peur que, tombant dans l'eſtomac, ils ne cauſaſſent les plus grands déſordres. Il vaut mieux ſe ſervir, par exemple, de l'huile de tartre par défaillance, ou, à ſon défaut, d'une diſſolution bien ſaturée de mercure dans l'acide nitreux. On touchera une ou deux fois par jour avec ces remèdes, ou tels autres ſemblables, la partie des *amygdales* qui paroîtra la plus dure, juſqu'à ce qu'elle ait ſuffiſamment diminué, en obſervant les deux précautions ſuivantes; 1°. de ne point appliquer les eſcarrotiques ſur les parties ſaines; 2°. de ne manger ni boire que quelque temps après l'application du remède, de peur qu'il ne s'en gliſſe quelque partie dans l'eſtomac. Il eſt donc à propos que le malade tienne la tête baiſſée pendant l'intervalle d'une demi-heure, pour que l'eſcarrotique puiſſe ſortir avec la ſalive, & qu'il ſe gargariſe avec de l'eau tiède, avant de prendre de la nourriture.

Les anciens extirpoient les *amygdales* par l'in-

ciſion. Pour cet effet ils ouvroient la bouche du malade avec un crochet propre à cet uſage, & achevoient cette opération avec un biſtouri. On paroît avoir abandonné cette méthode, à cauſe de la difficulté qu'on trouve à la mettre en pratique.

Aujourd'hui l'extirpation par le moyen d'un inſtrument tranchant n'eſt guère employée que lorſque la racine de la tumeur skirreuſe formée par la glande eſt très-groſſe. Dans ce cas, *Cheſelden* perçoit cette racine avec une aiguille particulière, & il faiſoit l'extirpation de la tumeur en la liant des deux côtés. Pluſieurs chirurgiens ſe ſervent, dans cette opération, d'une eſpèce de ciſeaux courbes qui ſont très-commodes pour cet uſage.

Enfin la ligature a lieu lorſque les *amygdales* ne tiennent au goſier que par un pédicule mince; on peut appliquer cette ligature à l'aide de divers inſtrumens. Cheſelden, & pluſieurs autres praticiens, employoient pour cet effet une ſonde: on ſerre ou on renouvelle le lien tous les jours juſqu'à ce que la portion skirreuſe & corrompue de l'*amygdale* ſoit tombée; ce qui arrive ordinairement au bout de trois ou quatre jours, lorſque la ligature a été bien faite, & ſelon que le pédicule de la tumeur eſt plus ou moins gros. Il ne faut pas oublier d'aſſujettir avec un emplâtre les bouts du fil ou de la ligature ſur la joue, de peur qu'ils ne gliſſent dans la gorge.

3°. *Des ulcères aphtheux des* amygdales.

Les *amygdales* ſont ſujettes à des ulcères dont les uns ſont benins, & en quelque ſorte naturels à ces organes, ainſi qu'aux autres glandes ſuperficielles de la bouche, & les autres malins & du plus fâcheux augure. Ces ulcères portent communément le nom d'*aphthes* ou de chancres. Nous nous bornerons ici à parler uniquement de ceux qui attaquent les *amygdales*, & à en indiquer le traitement local. On trouvera au mot *aphthes* tous les détails qu'on peut déſirer concernant ces ſortes d'ulcères en général, ainſi que ſur les différentes eſpèces de maladies dont ils ſont proprement un ſymptôme.

Les aphthes ou les ulcères benins des *amygdales* ſont petits, peu profonds, accompagnés de peu de douleur & d'inflammation, preſque toujours exempts de fièvre, & d'une ſi légère conſéquence, qu'ils ne méritent preſque aucune attention, la nature ſuffiſant pour les diſſiper.

Les ulcères malins des *amygdales* ſont, au contraire, larges, creux, ſales, fétides, & remplis d'une humeur qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune, brune, noire ou livide, & tellement compacte, qu'elle adhère à la ſuperficie de l'ulcère en manière de concrétion. Cette croûte ou cette eſchare eſt plus ou moins épaiſſe, ſelon que l'ulcère ſubſiſte depuis plus ou moins de temps, qu'il a fait plus de progrès, ou qu'il eſt d'un plus mauvais caractère; elle eſt ordinairement bordée d'un cercle rouge & enflammé, accompagné d'une douleur qui ſe fait ſentir le long des vaiſſeaux engorgés & environnans, comme dans le charbon, & d'une multitude de petites puſtules qui paroiſſent ſucceſſivement autour de la circonférence de l'ulcère, & qui, ſe confondant bientôt avec lui, augmentent conſidérablement ſon étendue.

Il paroît qu'il n'y a point de pays ni de ſaiſon dans leſquels les hommes ſoient abſolument exempts des ulcères malins des *amygdales*; mais il eſt aſſuré que ces ulcères ſurviennent beaucoup plus fréquemment dans quelques contrées que dans d'autres, dans certaines conſtitutions de l'air qu'en tout autre temps. On peut dire, par exemple, que cette maladie eſt preſque endémique dans les cantons bas, humides, & marécageux, tels que les Pays-Bas, la Zélande, &c., & qu'elle a formé, à différentes époques & en divers lieux, des épidémies extrêmement meurtrières, auxquelles on a donné pluſieurs dénominations, telles que celle d'*ulcère ſyriaque*, &c., & que les médecins de ce ſiècle ont décrites généralement ſous le nom de *mal de gorge gangreneux*. C'eſt principalement dans les climats chauds, & dont le ſol eſt en même temps très-bas & ſujet aux inondations, que ce mal paroît s'être toujours montré avec le plus de fureur. *Aretée*, qui avoit ſans doute eu de fréquentes occaſions de l'obſerver à ce dégré extrême dans les îles de la Grèce, & ſur-tout dans la baſſe Egypte, nous en a laiſſé une excellente deſcription (1) ſous le nom d'*Ægyptia ulcera*.

Lorſque l'ulcère s'étend vers le haut, dit cet illuſtre médecin, il conſume bientôt le voile du palais, la luette, enſuite la langue, les gencives, les ligamens des mâchoires (χαλικὲς), & les dents qu'il noircit & ébranle dans leurs alvéoles. L'inflammation gagne le cou, & pour lors le malade ſuccombe en peu de jours ſous la violence de la fièvre & de l'inflammation. Si l'ulcère gagne la trachée-artère en deſcendant vers la poitrine, il ſuffoque le malade dès le même jour; le cœur ni les poumons ne pouvant, dit-il, ſupporter la fétidité de l'ulcère, ni la ſanie qui en ſort.

Les enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté ſont beaucoup plus expoſés à cette maladie qu'on ne l'eſt dans toute autre partie de la vie. Les jeunes filles en reſſentent auſſi très-ſouvent les atteintes avant d'être réglées.

Le traitement de cette eſpèce d'ulcère eſt en partie commun aux autres affections inflammatoires des *amygdales*, & en partie propre à la maladie dont il eſt ici queſtion. Les remèdes généraux qui ſervent pour l'inflammation & la ſuffocation, ſont les boiſſons délayantes & antiphlogiſtiques, les lavemens, les cataplaſmes, & les fomentations de même nature, les embrocations, les ligatures, &

(1) ARÉTÉE, *lib.* 1, *cap.* 9.

les ventouſes. Au ſujet de la ſaignée, on ne doit jamais perdre de vue que cette affection étant d'un caractère eſſentiellement putride, il y auroit en général un très-grand danger à la répéter & même à la mettre une fois en pratique ſans la plus grande néceſſité. Les ſaignées locales, telles que celles qu'on pratique par le moyen des ſcarifications, l'application des ventouſes & des ligatures faites autour des membres, ſont de tous les moyens propres à dégorger la partie affectée & à en détourner le ſang, ceux dont l'effet eſt le plus certain & le plus heureux.

Il eſt auſſi très-important de toucher l'ulcère avec les linimens les plus ſtimulans & les plus énergiques; car le plus ordinairement on doit plus attendre ici de l'art que de la nature; lorſqu'il ſurvient un écoulement intérieur de matière purulente, les parties ſaines ſont bientôt ulcérées, & le mal, ſe propageant vers les organes principaux de la vie, met en peu de temps le malade au tombeau.

Il ſeroit donc à propos, ſi la ſituation des parties le permettoit, de cautériſer l'amygdale qui eſt affectée; mais cette opération étant impoſſible, ou très-difficile, on emploiera des remèdes équivalens au cautère actuel, pour deſſécher l'ulcère, arrêter ſes progrès, & en faire tomber la croûte. Les meilleurs dont on puiſſe ſe ſervir, dit *Arétée*, ſont l'alun mêlé avec du miel, la noix de galle, les balauſtes ſéchées, pulvériſées, & mêlées avec de l'hydromel, ou qu'on peut même ſouffler ſur l'ulcère avec un petit roſeau, une plume, ou un chalumeau.

On peut auſſi, ajoute-t-il, mettre en uſage la calcite calcinée, la cadmie triturée avec du vinaigre, ou deux parties de cadmie ſur une de racine de *rhubarbe*, dans quelque liqueur convenable. Il faut cependant obſerver de ne point comprimer l'ulcère; car on augmenteroit par-là l'engorgement de la partie, l'humidité de la plaie & ſes progrès. Si l'eſchare eſt déjà conſumée ou enlevée, & que l'ulcère paroiſſe rouge, le malade court riſque de tomber en convulſion; car les nerfs de la plaie ſe trouvant alors immédiatement à nu, acquièrent une ſenſibilité extrême; & dans ce cas ils peuvent, par ſympathie, exciter le plus grand trouble dans les mouvemens de l'économie animale. Il faut donc fomenter & ramollir les parties avec du lait & de l'amidon appliqués en bouillie très-claire, ou bien avec les ſucs ou les crêmes de tiſane, de graine de lin, ou de fénu-grec. Avant de finir, je dois obſerver, dit *Arétée*, de qui ont été extraits pluſieurs de ces détails, que la luette eſt quelquefois rongée juſqu'au palais, & les *amygdales* & l'épiglotte conſumées juſqu'à leur racine, d'où il réſulte un vide & une cicatrice ſi conſidérables, que le malade ne peut ni boire ni manger, & rend par le nez tout ce qu'on lui donne, ce qui le met en danger de périr. Cette maladie, décrite par *Arétée*, eſt rare parmi nous. *Voyez* le Dictionnaire de médecine de James. (*V. D.*)

AMYGDALES. (*Pathol. véter.*) Les *amygdales* ſont des glandes placées dans l'arrière-bouche; mais on nomme encore ainſi les tumeurs & les abcès qui ſe forment dans ces glandes, dans l'eſquinancie & la gourme, comme on nomme *parotides* les tumeurs aux glandes de ce nom. L'inflammation & la tuméfaction des *amygdales* eſt plus à craindre que celle des parotides, parce que, placées intérieurement, elles peuvent gêner la reſpiration & donner lieu à la ſuffocation. Il eſt rare, au ſurplus, que les unes & les autres ne ſe ſoient pas en même temps. Elles ſont quelquefois le ſiège d'ulcères chancreux & de tumeurs charbonneuſes. (*Voyez* CHANCRES, CHARBON, ESQUINANCIE, GOURME.) (*M. HUZARD.*)

AMYDRYASIS ou MYDRIASIS. (*Voyez* MYDRIASE, MAL. DES YEUX.) (*M. CHAMSERU.*)

AN. *Annus.* (*Hygiène.*) Révolution, période. (*Voyez* ANNÉE.) (*M. MACQUART.*)

AN. (*Conſtitution médicale des années.*) (*Voyez* ANNÉE.) (*M. DE LAGUERENNE.*)

ANA. (*mat. méd.*) Le mot *ana* a été employé par Hippocrate & par d'autres médecins grecs, pour déſigner une quantité égale de diverſes drogues qui entrent dans une formule. On a quelquefois tiré de ce mot l'adjectif *anatique*, pour ſignifier une égale quantité, ou une proportion égale. R. *Anaticam quantitatem.* *Voyez* l'abréviation *aa.* (*M. FOURCROY.*)

ANA, ANAS, ANE. (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux.*) On a long-temps attribué à *Ana*, que les uns diſent belle-mère d'Eſaü (1), & les autres, en plus grand nombre, fils de Sébéon ou Sibon, neveu d'Eſaü (2), la découverte de la méthode de faire produire des *mulets*; mais il paroît que ce qui a occaſionné cette erreur, c'eſt que les traducteurs ont confondu les *mulets* avec les *bains chauds*, dont le nom, en langue hébraïque, eſt le même. Voici la traduction ordinaire du paſſage de la Genèſe qui a donné lieu à cette opinion: *Iſte eſt* ANA, *qui invenit* MULOS *in ſolitudine, quum paſceret aſinos Sebeon patris ſui*, chap. xxxvj, verſ. 24. Mais la Vulgate a mis AQUAS CALIDAS à la place de MULOS. Il eſt certain en effet qu'à cette époque de l'Ecriture Sainte il n'y avoit pas de chevaux dans la Paleſtine, non plus que dans les nombreux troupeaux des patriarches; ils vinrent plus tard d'Egypte dans la Terre promiſe, & d'ailleurs la loi défendoit aux

(1) *Michaelis, Hartmann.*
(2) *Winter, Bochart, Hebenſtreit, Brugnone.*

iſraélites de tenter aucun mélange d'eſpèces différentes. (*Voyez* MULET.) (*M. HUZARD.*)

ANABROCHISME. (*mal des yeux.*) *Anabrochiſmos* ou *anabrochiſmus*, ἀναβροχισμὸς ou ἀναβρογχισμὸς, de βρόχος, *nœud coulant*, (*laqueus & illaquatio.*) L'*anabrochiſme* eſt une opération que l'on fait ſur le poil des paupières qui offenſent les yeux. « Elle conſiſte, eſt-il dit dans le Dic» tionnaire de James, à engager les poils qui » ſont de trop dans une eſpèce de nœud, au » moyen d'une aiguille enfilée avec du fil fin en » double, ou avec un cheveu, après avoir paſſé » l'aiguille à travers la partie externe des pau» pières, près du poil ». Cette deſcription n'eſt pas aſſez claire pour faire comprendre, ſoit le mode, ſoit le but de l'opération.

« On propoſe, ſuivant Celſe, liv. 7, chap. 7, » de traverſer le bord de la paupière, près des » cils, avec une aiguille portant en double un » cheveu de femme dont l'anſe doit ſervir à ra» mener le poil dans le trajet de l'aiguille, pour » le diriger à l'extérieur, & l'y fixer ». Tel eſt l'abrégé du récit de Celſe. Il penſe, 1°. que cette opération n'eſt applicable qu'à de longs cils, tandis que lorſqu'ils offenſent ainſi l'œil, ils ſont généralement courts; 2°. que s'ils ſe trouvent en nombre, il faut ſuppoſer pour chacun une ſemblable opération qui ne pourroit ſe ſupporter; 3°. que quelque précaution que l'on prenne pour fixer le cil à l'extérieur, il peut aiſément ſe dégager du trajet où on l'a détourné, pour fixer & reprendre ſa première place. Ces réflexions ſont les plus modérées que l'on puiſſe faire ſur une opération ridicule, dangereuſe, en quelque manière impraticable, & que Galien cite cependant comme ayant été décrite par Hippocrate. (*De diœtâ in acutis.*)

J'ai bien médité ce que porte à cet égard le texte d'Hippocrate. Quoiqu'il y ſoit queſtion d'une opération manuelle, applicable à la trichiaiſe, qu'il appelle *trichoſe*, *trichæſis*, je ne la trouve pas ſemblable à l'*anabrochiſme*, tel que Celſe l'explique, & qu'il eſt clairement expoſé dans le *Lexicon Gorræi*. En outre la deſcription, quelle-qu'elle ſoit, préſente des obſcurités. Il m'a paru impoſſible de faire connoître exactement le mode & le but de l'opération propoſée. (*Voyez* TRICHIAISE.)

Paul d'Ægine approuve l'*anabrochiſme* dans le cas où il n'y a qu'un, deux ou trois poils qui irritent l'œil; je doute qu'il ait eu l'expérience de cette opération, non plus que Celſe, qui paroît n'avoir été qu'hiſtorien en médecine, & non praticien. Au reſte, Paul décrit au long l'*anabrochiſme avec quelque obſcurité*, ſelon le Dictionnaire de James. Mais ſi l'on rapproche le même article pris dans le *Lexicon Gorræi*, on trouvera que le texe des médecins grecs en reçoit plus de clarté. Sa deſcription s'accorde avec celle de Celſe. (*M. CHAMSERU.*)

ANABROSE. *Anabroſis*, ἀνάβρωσις, d'ἀναβρώσκω, dévorer. Corroſion ou exéſion des parties ſolides par une humeur âcre. Ce mot ſignifie la même choſe que *diabroſis*. (*Voyez* DIABROSE.) Galen. loc. aff. l. 5, c. 5. & meth. méd. l. 4, c. 1. (*M. CHAMSERU.*)

ANACAMPSEROS. (*Mat. méd.*) C'eſt le nom que J. Bauhin a donné à la plante nommée orpin. (*Voyez ce mot.*) (*M. FOURCROY*).

ANACAMPSEROS. (*Mat. Med.*) *Pline* nommoit *anacampſeros* une herbe magique, dont le ſeul contact produiſoit ou renouveloit l'amour. On l'employoit dans la préparation des philtres. Cette plante eſt-elle la même que celle qu'on nomme aujourd'hui de ce nom, & qui eſt une eſpece d'orpin? *Voyez ce mot.* (*M. FOURCROY*).

ANACAMPSEROS. (*Hygiène & matière médicale vétérin.*) (*Voyez* JOUBARBE DES VIGNES.) (*M. HUZARD.*)

ANACARDE. (*Mat. méd.*) L'*anacarde* eſt un fruit des Indes orientales, ayant la forme du cœnt d'un oiſeau, & provenant d'un arbre nommé *anacardium longifolium* par M. la Marck, & qu'il ſoupçonne être le *ſemecarpus anacardium* de Linnéus. Aux fleurs de cet arbre qui eſt grand, droit, & d'un beau port, ſuccèdent des fruits ovoïdes, comprimés latéralement, ou des eſpèces de noix dont l'écorce eſt liſſe, rouge, & enſuite noire. Ces fruits ſont placés à l'extrémité de la baſe du calice, épaiſſie & devenue charnue après la floraiſon. L'écorce de la noix d'*anacarde* eſt double, & contient, dans une eſpèce de diploë, un ſuc viſqueux, noir, âcre, & cauſtique. Sous cette écorce double eſt un noyau dont l'amande eſt très-douce & d'une ſaveur très-agréable.

Cette amande ſert de nourriture aux habitans des Philippines; ils la mangent après en avoir rôti & ſéparé l'écorce; on la confit dans du ſel, on l'aſſaiſonne avec le ſucre.

Le ſuc cauſtique qui ſe trouve dans la duplicature de l'écorce de ce fruit, eſt employé par les mêmes habitans pour ronger les condylomes, les verrues, les excroiſſances, les tumeurs ſcrophuleuſes, le dents cariées les ulcères des beſtiaux; il paroît même qu'ils en font uſage dans les dartres & les feux du viſage. Ce ſuc, mêlé à la chaux vive, ſert encor à marquer le linge d'une manière indélébile; on fait une très-bonne encre avec ce fruit vert, que l'on mêle avec du vinaigre & de la leſſive, ſuivant le rapport des voyageurs.

L'*anacarde* des boutiques, ou le noyau, entier eſt regardé comme très-échauffant, très-pénétrant, inciſif, &c. Les arabes le recommandoient dans la paralyſie, l'apoplexie ſéreuſe. On en préparoit autrefois une confection précieuſe qu'on décoroit du nom de confection des ſages. G. Hoffmann aſſure qu'elle mérite mieux le nom de confection

des fous, parce qu'elle fait perdre la mémoire & la raiſon à ceux qui en font un uſage fréquent. Cependant l'*anacarde* paſſoit autrefois pour exciter toutes les fonctions de l'eſprit, & ſur-tout la mémoire.

Linnéus, dans ſa matière médicale (édition de Schreber, 1782), diſtingue deux eſpèces d'*anacarde*; il nomme la première *anacarde* occidentale; c'eſt le *kapa mava* de Rheede & l'*acajou* de Piſon; nous en avons parlé au mot *acajou*, (voyez ce mot.) La ſeconde eſpèce, qu'il appelle *anacarde* orientale, eſt l'*avicennia tomentoſa* des GENERA. Il paroît que cette eſpèce eſt celle dont il eſt queſtion dans cet article. (*M.* FOURCROY.)

ANACARDE (*Education phyſique.*) *Anacardium.* C'eſt le nom d'une ſorte d'amande qui nous vient des Indes Orientales, où elle eſt produite par un grand arbre nommé *anacardier.* On en fait uſage en médecine & en chirurgie comme d'un purgatif & d'un cauſtique. On a cru auſſi y reconnoître des vertus qui diſpoſent les organes des ſens à aider les ſenſations, la perception, la mémoire, l'imagination, & l'intelligence. Hoffman rapporte ſur cela une obſervation bien ſingulière. Un homme ignorant, ſtupide, & incapable d'inſtruction, fit uſage de l'électuaire d'*anacarde*, & en peu de mois ſes facultés intellectuelles ſe développèrent: il étudia, & devint bientôt ſi ſavant, qu'il obtint une chaire en droit: mais quelques années après, il devint ſi altéré & ſi ſec, qu'il buvoit tous les jours juſqu'à s'enivrer. Il devint inutile à lui-même & au public, & mourut miſérablement. Ce médecin ajoute avoir vu des gens devenir maniaques pour en avoir fait uſage, & d'après ces obſervations il donne à cet électuaire le titre de *confection des ſots.* Un grand nombre de médecins ont auſſi condamné ſon uſage; mais avec leur principe on proſcriroit tous les remèdes un peu violens. Il eſt certain que les ſubſtances alimentaires & vénéneuſes portent toutes des impreſſions plus ou moins marquées ſur l'eſprit; reſte à ſavoir ſi les effets dangereux qui ſe joignent à leurs vertus ſalutaires, proviennent de la ſubſtance qui produit celles-ci, ou d'autres cauſes; ſi, par exemple, le profeſſeur en droit précédent eſt mort de l'uſage de l'*anacarde*, ou de ſon ivrognerie? Il s'agiroit en outre de ſavoir ſe rendre maître des bons effets des ſubſtances énergiques par des doſes & des procédés convenables. Pour cela il faudroit des expériences, & on ne riſqueroit guère de les faire ſur des hommes ſtupides; on pourroit même les faire auſſi ſur des animaux qui ont beaucoup d'inſtinct, comme les chiens. (*M.* VERDIER.)

ANACARDE. (*Anacardium officinarum.*) (*mat. médic. vétérin.*) On lit dans le *Dictionnaire de médecine, de chirurgie, & de l'art vétérinaire*, publié en 1772 par une ſociété de médecins, que l'on peut ſe ſervir du ſuc mielleux contenu dans les petits creux de l'écorce de ce fruit, pour mondifier les ulcères des beſtiaux. Nous poſſédons une foule de plantes indigènes, dont le ſuc ou la décoction peuvent être ſubſtituées très-avantageuſement à l'*anacarde*, trop rare & trop cher pour les cultivateurs; telles ſont l'*aigremoine*, l'*éclaire*, la *bétoine*, les feuilles de *noyer*, d'*ortie*, de *ronce*, &c., qui ſe trouvent par-tout & à bas prix. Nous ne ceſſerons de répéter que la médecine vétérinaire n'a de mérite réel, qu'autant qu'elle eſt proportionnée à la fortune des propriétaires & à la valeur des animaux malades. (*M.* HUZARD.)

ANACARDE. (*Juriſp. de la pharm.*) *Anacardium* ou *fèves de malac.* C'eſt une eſpèce de fèves qu'on nous apporte des grandes Indes, & qui eſt de quelque uſage en médecine. C'eſt le fruit d'un arbre nommé anacardier. Il nous vient ſur-tout du Malabar & des iſles Philippines.

Pour que les *anacardes* ſoient bonnes, elles doivent être groſſes, nouvelles, bien nourries, & cependant sèches, & l'amande doit en être blanche.

C'eſt un bon purgatif, mais qu'il ſeroit imprudent d'employer ſans l'avis d'un habile médecin, qui en connoiſſe la vertu énergique. On en tire une huile qui a la propriété de celle d'acajou. Les apothicaires en font auſſi leur miel anacardin.

Les épiciers-droguiſtes de Paris donnent aux noix d'acajou le nom d'*anacardes antarctiques*, ſans doute à cauſe de quelque reſſemblance entre ces deux violens purgatifs. De là on a diſtingué, dans ce commerce, deux ſortes d'*anacarde*, l'*oriental* & l'*occidental.*

Les *anacardes* ont été taxées pour les droits d'entrée par les anciens tarifs des drogueries & épiceries, depuis celui de 1542. Le pied commun de ces droits revenoit à 2 liv. 7 ſ. 4 d.; mais ils ont été réduits à 35 ſous le cent peſant, par le tarif de 1664, en faveur du commerce. (*M.* VERDIER.)

ANACATHARSE, *Anacatharſis.* (*Ordre noſologique*), genre 162 de Sauvages, & 198 de Sagar. On déſigne ainſi l'expectoration conſtante & notable de mucus, ou de lymphe, ou d'une humeur quelconque, que la toux accompagne. Le mot *anacatharſe* a été employé par Galien. (*V. D.*)

ANACATHARSE (*Méd. Prat.*), mot tiré du grec. Hippocrate & les anciens médecins ſe ſervoient de cette expreſſion pour les évacuations de la poitrine par les crachats. Pluſieurs médecins modernes en s'en tenant à la ſignification préciſe du mot, qui eſt *purgation par en haut*, ανα καθαρσις, l'étendent à toutes les évacuations qui ſe font par en haut, telles que l'expectoration, le vomiſſemens, la ſalivation, &c. (*M.* CAILLE.)

ANACATHARTIQUES. (*Mat. méd.*) Quel-

ques auteurs de thérapeutique ont donné le nom d'anacatharſis à l'évacuation de toutes les humeurs par les parties ſupérieures, conſidérées enſemble; comme celles qui ſortent par l'éternuement, la ſputation, l'expectoration, & le vomiſſement; telle eſt la définition de Blancard; mais les anciens n'avoient employé ce mot que pour déſigner l'évacuation par les poumons, & les bons effets de l'expectoration. On nomme *anacathartiques*, les remèdes qui ſont propres à produire ces évacuations. (*M. Fourcroy.*)

ANACHITES. (*Mat. méd.*) Pline décrit ou plutôt indique, ſous le nom d'*anachites*, une eſpèce de pierre précieuſe qu'on portoit ſur ſoi en amulette, pour ſe préſerver de la contagion, de la folie, des frayeurs, & de pluſieurs paſſions. On ne ſait point ce que c'eſt que cette pierre; il eſt vrai qu'il n'y a rien à regretter, ſi l'on n'en faiſoit pas d'autre uſage que celui que nous annonçons. (*M. Fourcroy.*)

ANACOLLEMATA. (*Mat. méd.*) On nommoit ainſi autrefois les remèdes conglutinans, *conglutinantia*, tels que les viſqueux, les incraſſans, propres à épaiſſir, à agglutiner, qu'on appliquoit ſur les différentes parties de la face dans les fluxions; le blanc d'œuf faiſoit la baſe de ces médicamens, dans leſquels entroient les terres bolaires, les farines, l'alun, les acides, le fer, l'opium, &c. On en trouve beaucoup de recettes dans les anciens auteurs de pharmacie. (*M. Fourcroy.*)

ANACOLLEMATES. (*Mat. méd. vétérin.*) Les *anacollemates* (*anacollemata*) étoient des préparations médicamenteuſes, quelquefois très-compoſées, que les anciens vétérinaires employoient pour réunir & conglutiner les parties diviſées. Ces remèdes ſont abſolument les mêmes que ceux que nous connoiſſons ſous le nom de *glutinans* ou *agglutinatifs*, & ils ſont, comme eux, partie de la claſſe des *vulnéraires*.

Abſirte en indique un dans lequel entroit la fleur de nitre, la grande bette, le ſafran, le poivre blanc, l'encens, les eſcargots, les avelines, &c. *Vegèce*, dans ſon quatrième livre, a fait un chapitre particulier de ces remèdes, & en rapportant l'*anacollemate* preſcrit par *Abſirte*, il en indique un beaucoup plus compoſé encore. Il obſerve néanmoins, & avec raiſon, que l'*anacollemate* le plus efficace, eſt le *ſang* même de l'animal bleſſé, avec lequel on frotte les parties malades. En effet, le ſang en ſe deſſéchant, reſſerre, comprime les parties environnantes & les lèvres de la plaie dont il facilite ainſi la réunion. Ce moyen, toujours employé par la nature, l'eſt ſouvent encore par un grand nombre de maréchaux, dans le cas d'*écart*, d'*effort*, & toutes les fois qu'il y a diſtenſion violente dans les parties. On emploie le ſang ſeul ou mêlé avec de l'eau-de-vie. Son uſage, au ſurplus, n'eſt pas auſſi inutile que quelques auteurs modernes ont voulu le faire croire, & c'eſt ſans doute faute d'en avoir attentivement obſervé les effets qu'ils l'ont proſcrit. (*Voyez* Sang.)

Les ſubſtances gommeuſes, térébenthinacées & poixeuſes, ſont les *anacollemates* dont les vétérinaires font le plus d'uſage aujourd'hui. Celui qui réuſſit le mieux, & qui eſt le moins diſpendieux, eſt un morceau de toile trempé dans de la poix liquéfiée au feu, & appliqué chaud ſur la partie malade, dont on aura raſé ou coupé les poils de très-près. Il ne tombe ordinairement que lorſque les nouveaux poils, en pouſſant, le chaſſent devant eux & l'éloignent de la peau. *Voyez* Contusion, Ecart, Effort, Plaie, Vulnéraires, Poix, Térébenthine. (*M. Huzard.*)

ANACOLLÈME. (*Maladie des yeux.*) *Anacollema*, ἀνακόλλημα. Ce mot vient de κόλλα, *gluten*, colle, & ſignifie un médicament qui dans les maladies des yeux s'applique ſur le front & s'y *agglutine* en quelque ſorte pour réprimer les fluxions. Gallien donne pluſieurs formules de ce médicament, dont la préparation doit avoir pour baſe, ſoit le blanc d'œuf, ſoit d'autres ſubſtances qui adhèrent à la peau en ſe deſſéchant. Voyez les paſſages de cet auteur, cités dans le *lexic. caſtel.*

Les topiques que l'on étend ſur le front doivent appartenir, par une dénomination générique, aux remèdes frontaux. (*Voy.* Frontal.) Mais ceux-ci comprennent des applications très-variées, ſelon différentes indications très-oppoſées. Voyez la *Pharmacop. extemporanée* de Fuller, édit. de Baron. Au lieu que les topiques, excluſivement appelés par les anciens *anacollemata*, ſont d'eſpèce aſtringente. (*M. Chamseru.*)

ANA COLUPPA. (*Mat. méd.*) C'eſt, ſuivant l'*Hortus Malabaricus*, une plante ſemblable à la renoncule, quoique corymbifère & à quatre pétales. Son, ſuc mêlé avec le poivre, calme, dit-on, les accès d'épilepſie, & c'eſt le ſeul remède connu contre la morſure du petit ſerpent nommé *cobra capella*. (*Diction. d'hiſtoire naturelle.*) (*M. Fourcroy.*)

ANA COMPTIS. (*Mat. med.*) C'eſt un arbre de Madagaſcar, dont les feuilles reſſemblent à celles du poirier, & dont le fruit plus long & moins gros que le doigt, d'une couleur brune tachetée de gris, contient un ſuc blanc qu'on emploie dans le pays pour faire cailler le lait de vache. (*M. Fourcroy.*)

ANACTORIUM. (*Mat. méd.*) Quelques auteurs anciens donnoient le nom d'*anactorium* au glayeul commun. (*M. Fourcroy.*)

ANADENDRON. (*Mat. méd.*) Les auteurs de matière médicale qui ont étudié la ſynonymie, ont cru que le mot *anadendron* a été donné par les anciens à une eſpèce de guimauve, *althæa*. (*M. Fourcroy.*)

ANADROME. (*Médecine pratique.*) *Anadrome*, ἀναδρομὴ, de δρεμω, ancien verbe grec qui ſignifie *couler*. Ce mot, dans le ſens d'Hippocrate, ſignifie le tranſport des matières morbifiques qui cauſent les douleurs, des parties inférieures du corps humain aux ſupérieures. Cet accident eſt toujours regardé comme un mauvais préſage, parce que les humeurs âcres ne ſauroient faire autant de mal ſur les extrémités, que lorſqu'elles ſe jettent ſur les viſcères. *On doit mal augurer de la contorſion de l'œil, qui ſurvient après que les douleurs ont quitté les lombes.* Prorrhet. liv. I..... C'eſt ſur-tout dans les coaques qu'Hippocrate inſiſte ſur l'*anadrome*. » Les douleurs qui quittent les lombes pour ſe » porter vers la tête, pendant que le malade ſent » un engourdiſſement dans les reins & une cardial- » gie, préſagent un ſaignement de nez copieux » & des ſelles abondantes : ceux à qui ces accidens » arrivent, tombent ordinairement dans le délire ». J'extrais le dictionnaire de James. — Rien ne peut mieux ſervir à compléter la doctrine de l'*anadrome*, que la lecture des commentaires de L. Duret. Il met en principe que par-tout ou l'*anadrome* ſe manifeſte, elle appelle la maladie & la douleur. Hippocrate dit avec raiſon, *que les crachats jaunes, mêlés de peu de ſang, ſont ſalutaires & avantageux dans les premiers jours d'une péripneumonie ; mais qu'ils le ſont moins vers le ſeptième jour & au delà.* Duret reconnoît dans cette léſion de la poitrine les phénomènes de l'*anadrome* : en effet, l'humeur s'eſt portée du foie aux poumons. Il recommande d'évacuer convenablement la matière de la congeſtion, afin de parvenir promptement à détendre, à dégager, à retablir l'organe affecté, & à empêcher par conſéquent que les crachats, tels qu'ils ſont décrits, ne ſe prolongent au delà du terme où ils doivent être moins favorables.

Ailleurs Hippocrate eſtime le ſiège de l'engorgement dans les poumons, à raiſon de celui de la douleur à l'extérieur ; & il dit que.... *la douleur fixée vers la ſixième côte correſpond à la léſion des lobes moyens*, qui, ſelon le même commentateur, conſiſte dans l'*anadrome* d'un ſang plus épais ou plus abondant. S'il s'agit d'*un vomiſſement de ſang, accompagné de beaucoup de fièvre, & d'une douleur au ſein, à la poitrine, & au dos, maladie mortelle*, Duret remarque que l'hémorragie n'enlève pas la fièvre, dès qu'elle n'ôte pas l'inflammation ; ce qui tient au degré d'*anadrome* ou de réplétion locale. « Ceux qui » ſe portant bien éprouvent, pendant l'hiver, du » froid & de la *peſanteur* aux lombes, par une » cauſe légère, & lorſque toutes les fonctions ſe font » bien, ſont menacés de ſciatique, ou de douleurs » de reins, ou de ſtrangurie ». Ce pronoſtic ſe vérifie ſouvent dans la pratique. Duret avertit que la *peſanteur* indique la diſpoſition à l'*anadrome*, & de ſuite à la maladie. Hippocrate a obſervé *que la ſuppreſſion des lochies, avec fièvre, ſurdité, & violent point de côté, amenoit une aliénation d'eſprit incurable.* Duret rapporte alors cette léſion du cerveau à l'*anadrome* ou tranſport de l'atrabile vers la tête.

J'ai tâché de ne prendre en ſubſtance que ce qui appartient au génie de Duret, d'écarter la philologie, trop à la mode dans ſon ſiècle, & de me réduire aux idées les plus ſimples, par la méditation de ſon modèle.

Tous les phénomènes de l'*anadrome* peuvent s'expliquer par les ſympathies nerveuſes, & d'après les nouvelles découvertes ſur le ſyſtême lymphatique. *Voyez* Sympathies, Métastase. (*M. Chamseru.*)

ANAGALLIS. (*Mat. méd.*) *Voy.* Mouron. (*M. Fourcroy.*)

Anagallis. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) (*Voyez* Mouron.) (*M. Huzard.*)

ANAGYRIS. (*Mat. méd.*) L'*anagyris fetida* de Linnéus, vulgairement nommé en françois *le bois puant*, eſt un arbriſſeau de cinq à huit pieds de hauteur, qui reſſemble au cytiſe, qui a des fleurs légumineuſes jaunes, dont la carène eſt fort alongée, & le pavillon très-court, qui fleurit au commencement du printemps. Il croît dans les pays chauds de l'Europe, & même ſur les lieux élevés & ſecs des provinces méridionales de la France. Il peut faire l'ornement des boſquets, quoiqu'il craigne la gêlée ; auſſi Duhamel conſeilloit de le mettre en eſpalier & de le couvrir de paillaſſons.

Ses feuilles ont été regardées comme réſolutives, & ſes ſemences comme très-émétiques. On n'en fait point uſage. (*M. Fourcroy.*)

ANALEPSIE. (*Hygiène.*)

Partie III. *Règles pour l'emploi des choſes naturelles.*

Claſſe II. *Règles pour l'homme, conſidéré individuellement.*

Ordre II. *Uſage des choſes de la 3e claſſe.*

Analepſis ſeu renutritio.

C'eſt une partie de la médecine conſervatrice, qui s'occupe de reſtaurer la ſanté après de grands délabremens, des accidens, de violens exercices, des maladies graves, ou un grand défaut de bonnes nourritures. Les moyens qu'on emploie ſont ceux

qui ſont tirés de la claſſe des *analeptiques*. (*M. MACQUART.*)

ANALEPTIQUES. (*Hygiène.*)

Partie II. *Des choſes dites non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Les *analeptiques* ſont, relativement à l'hygiène, des ſubſtances purement nourriſſantes, qu'on emploie pour rendre les forces aux perſonnes qui relèvent de grandes maladies, qui ont été mal nourries, qui ſe ſont livrées à des travaux exceſſifs de corps & d'eſprit, ou qui ont ſouffert par de grandes évacuations. La matière médicale joint ſes ſecours à ceux que préſente l'hygiène dans de pareilles circonſtances. Les toniques, les cordiaux, les ſtomachiques, ſont utiles; mais il faut en uſer modérément. Le point important c'eſt de procurer des alimens doux, légers, qui ne fatiguent pas l'eſtomac, & qui ſe convertiſſent avec facilité en un chile pur & reſtaurant.

Les alimens qui auront ces qualités, doivent donc être regardés comme les plus importans *analeptiques*. Dans la ſérie de ces moyens, les meilleurs ſont les ſucs des viandes faites. Les gelées de volaille légèrement aromatiſées, des crêmes légères au riz, avec la fécule de pomme de terre, le ſagou, le chocolat, le lait approprié, le bon vin de Bourgogne & vieux, celui du Rhin, celui d'alicante, &c.

Il eſt très-important, dans l'uſage des *analeptiques*, de ſe méfier de l'appétit des convaleſcens, pour empêcher qu'ils ſe donnent des indigeſtions. *Voyez* CONVALESCENCE (régime de la).

Il faudra encore faire attention, lorqu'on emploiera ces moyens, ſur-tout pour les perſonnes dont nous venons de parler, de s'être bien aſſuré que les humeurs auront été ſuffiſamment évacuées, que la maſſe du ſang aura été bien épurée; il ne reſtera plus qu'à proportionner les ſubſtances *analeptiques*, à la force individuelle, à procurer de légers exercices, qui n'aillent pas juſqu'à exciter une trop forte tranſpiration, à ſavoir diſtraire des occupations ſérieuſes, & à procurer à la place, la gaîté & une diſſipation agréable. (*M. MACQUART.*)

ANALEPTIQUES. (*mat. méd.*) On appelle *analeptiques* les ſubſtances propres à réparer promptement les forces abattues; & ſous ce point de vue il y a deux claſſes d'*analeptiques*; les uns, en portant un ſtimulus rapide, relèvent avec vivacité le ton des fibres, raniment les forces, & augmentent en général l'énergie des mouvemens vitaux: tels ſont les vins vieux & généreux, & ſur-tout le vin de Bourgogne, les vins d'Eſpagne, les aromates, la thériaque, les teintures ou les liqueurs formées par l'alcohol, qui tient en diſſolution des ſubſtances chaudes, aromatiques, & en général les balſamiques, les aromatiques, les amers, & les aſtringens, &c.

La ſeconde claſſe des *analeptiques* comprend les matières nourriſſantes qui contiennent beaucoup de ſucs alimentaires concentrés ſous un petit volume, & dont la nature, très-voiſine de celle des humeurs du corps humain, en rend la digeſtion très-prompte & très-facile. C'eſt dans cette claſſe qu'il faut ranger les gelées de viandes blanches, les bouillons de poulet, de tortue, de grenouille, les conſommés, le chocolat, les décoctions de pain.

L'une & l'autre de ces claſſes de médicamens exigent des précautions & des connoiſſances exactes dans leur adminiſtration. Il faut d'abord, pour bien concevoir la néceſſité de ces précautions & l'art de les employer à propos, diſtinguer les différens états ou les différentes modifications de la foibleſſe dans les maladies.

La foibleſſe n'eſt ſouvent qu'apparente; telle eſt, par exemple, celle qui accompagne les fièvres inflammatoires, convulſives; c'eſt plutôt par la trop grande maſſe des liquides, par la pléthore des vaiſſeaux, par la tenſion des fibres, qu'eſt produite dans ce cas la ſenſation de la diminution des forces & de la difficulté des mouvemens. Alors les *analeptiques* fortifians feroient beaucoup de mal & augmenteroient cet état; les *analeptiques* nourriſſans ne produiroient aucun bien, & ne pourroient même pas être digérés. Mais dans la véritable foibleſſe, celle qui dépend de l'atonie des fibres, de l'inertie des liquides, qui accompagne l'épuiſement, qui eſt la ſuite des maladies longues, des travaux exceſſifs du corps & de l'eſprit, des veilles & des plaiſirs immodérés, des évacuations trop abondantes, de la maſturbation, l'on peut employer avec ſuccès les *analeptiques*. La précaution la plus importante dans leur adminiſtration, & ſans laquelle on n'en retireroit aucun avantage, c'eſt de les proportionner à l'état de l'eſtomac. Car il ne faut pas croire qu'il ſuffit de remplir de conſommés, de jus de viande, &c., des eſtomacs affoiblis, dont les forces digeſtives ſont épuiſées. De petites quantités d'alimens faciles à digérer, & de la claſſe des *analeptiques*, leur uſage ſouvent répété, leur aſſociation avec les *analeptiques* cordiaux, comme aſſaiſonnemens, le citron, le maïs le girofle, la cannelle; voilà ce qui conſtitue leur adminiſtration prudente. (*M. FOURCROY.*)

ANALEPTIQUES NUTRITIFS, RESTAURANS. (*Hygiène vétérinaire.*) Ce ſeroit une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la deſtruction des forces naturelles de l'animal enſuite de quelque maladie opiniâtre, ou d'une marche longue & pénible, puiſſent être réparées par

l'action des remèdes qui ſtimulent les ſolides & qui animent la circulation des eſprits ; il eſt des circonſtances maladives où le cœur, les artères, & les nerfs jouiſſent de toute l'étendue de leur puiſſance motrice, & où cependant les animaux ſont, ainſi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur & la fermeté réelle du corps & des membres dépend donc en partie, dans l'un & dans l'autre, de l'adminiſtration des ſubſtances dont l'aſſimilation ſupplée aux pertes qu'ils ont faites, & il eſt par conſéquent indiſpenſable de fournir, dans certaines occaſions, à la maſſe les ſucs nouveaux & bien conditionnés dont elle a beſoin.

Les *analeptiques* n'offrent proprement que des ſecours alimenteux, & ce n'eſt que d'eux ſeuls qu'on peut eſpérer, dans les cas dont il s'agit, le rétabliſſement à opérer des forces languiſſantes ou éteintes. Celles du corps humain ſont reſtituées dans leur état naturel, comme on l'a vu, au moyen des conſommés, des bouillons gélatineux, &c. Celles du cheval le ſeront pareillement par une nourriture bien choiſie, telle que le *foin* le plus fin & le plus délicat, formé du mélange des meilleures herbes, que nous avons indiqué au mot ALIMENS (pag. 821.) comme une nourriture très-ſalutaire ; les autres eſpèces, dont nous avons également parlé, n'étant point auſſi appétiſſantes & auſſi ſucculentes, & pouvant nuire à l'animal en ſanté, doivent par conſéquent être abſolument interdites & rejetées en ce qui concerne les animaux dans un état de convaleſcence.

Le *ſainfoin* mêlé avec le premier de ces foins, la *luzerne* donnée en petite quantite, la bonne *avoine* mélangée avec une jointée d'*orge*, de *fénugrec* ou de graine d'*ortie* ; l'*eau blanchie* avec la *farine de fève* ou de *froment*, une poignée de ce grain donnée de temps en temps, les différens *gruaux*, l'*orge en vert*, les *carottes*, &c. ſont, relativement aux animaux que nous enviſageons, les véritables reſtaurans auxquels on doit avoir recours.

On peut y ajouter, en ce qui regarde les bêtes à cornes, les *raves* & les *navets* hachés & cuits, dont deux ou trois meſures égales à celle du picotin ordinaire leur ſuffiront chaque jour, ainſi que toutes les autres ſubſtances bonnes & nourriſſantes qui leur ſont familieres & propres dans les divers lieux & dans les divers climats.

Quant aux moutons & aux chèvres, en les alimentant pendant quelque temps des productions dont on reſtaure le cheval, productions qui ſont infiniment plus ſubſtancielles que celles qu'ils paiſſent ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Les omnivores & les carnivores ſeront reſtaurés avec toutes les ſubſtances *analeptiques* & *nutritives* qui conviennent à l'homme. On a obſervé que la viande crue & fraîchement tuée étoit un moyen très-prompt de rétablir les carnivores.

Les *analeptiques* s'emploient auſſi en breuvages ou en lavemens, lorſque les animaux les refuſent, ou lorſqu'un obſtacle quelconque s'oppoſe à la déglutition. Dans le premier cas on fait des *bouillies*, des *panades* avec la fleur de farine de froment, la mie de pain, les jaunes d'œufs, & l'eau tiède, ou la décoction de ſon, de foin, ou de quelques autres plantes fourrageuſes ; dans le ſecond, on emploie plus communément le lait de vache, dans lequel on ajoute la farine, les jaunes d'œufs, &c. Il faut avoir l'attention de ne les donner qu'en petite quantité, qu'on répétera auſſi ſouvent que l'animal paroîtra en avoir beſoin.

Du reſte, les *analeptiques* produiſent un chyle copieux, & par conſéquent une plus grande quantité de lait dans les femelles & de ſemence dans les mâles ; auſſi les appelle-t-on *galactophores* dans le premier cas, & *ſpermatopés* dans le ſecond ; mais quand on les emploie dans la circonſtance de l'épuiſement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande diſcrétion, & qu'après avoir ſurmonté exactement & détruit les cauſes morbifiques qui ont altéré les forces ; car leur adminiſtration avant ce temps accroîtroit inévitablement le mal, & en augmenteroit le danger ; d'ailleurs ſi dans tous les animaux attaqués de maladies graves, la digeſtion eſt conſtamment en défaut ; bien loin de tenter de les reſtaurer par la voie des ſubſtances les plus alimenteuſes, qui ſe corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire néceſſairement les condamner & les tenir au régime & à la diète la plus ſévère (*Voy.* DIÈTE, RÉGIME, CONVALESCENCE.)

Cet article eſt en grande partie extrait de la *matière médicale à l'uſage des élèves des écoles vétérinaires, par M. Bourgelat.* (*M.* HUZARD.)

ANALOGIE. (*Généralités de médecine.*) Expreſſion tirée du grec, qui ſignifie, *diſcours ſur les choſes ſemblables.*

L'*analogie* eſt une manière de raiſonner en comparant les choſes qui ont certains rapports de reſſemblances entre elles ; il y a cette différence entre l'*analogie* & l'induction, que dans l'*analogie* on tire des conſéquences d'après des probabilités, au lieu que dans l'induction on tire les conſéquences par un raiſonnement direct, en paſſant du connu à l'inconnu. L'une fournit les conjectures, & n'eſt qu'un calcul de probabilités ; l'autre raiſonne en enchaînant les faits, en remontant aux cauſes, enfin en prouvant l'identité de deux choſes par leur rapport parfait à une troiſième.

La médecine, dans tous les temps, a fait un grand uſage de l'*analogie*, & quelquefois auſſi un grand abus. Si des *analogies* bien ſaiſies ont ſouvent contribué au progrès de l'art de guérir, il faut convenir auſſi que de fauſſes *analogies* ont fait tomber les médecins dans de grandes erreurs, & ont été la ſource d'une grand nombre de ſyſtè-

mes dangereux. *Baglivi* a fait un chapitre exprès pour expoſer les inconvéniens des fauſſes *analogies*, & combien elles avoient empêché les progrès de l'art.

Pour juger à fond d'un cas particulier qu'on ne connoît pas bien, on le compare avec un cas ſemblable, & l'on conclut de ce qu'on ſait à ce qu'on ne ſait pas. Les maladies ſont ſouvent ſi obſcures, leurs révolutions ſi compliquées, leur iſſue ſi douteuſe, qu'on eſt obligé de deviner avant que d'avoir vu, & de ſe hâter d'appliquer les remèdes avant que de connoître la nature de la maladie. Pour trouver le plus haut degré de probabilité, on compare la maladie préſente inconnue, avec des maladies qui ſe ſont préſentées avec des ſignes ſemblables; chaque circonſtance de cette maladie, avec des circonſtances qu'on a remarquées être ſemblables dans les maladies connues. Souvent même on ne fait choix des méthodes & des moyens curatifs, que parce qu'on en a remarqué de bons effets dans nombre de cas ſemblables, & qu'il eſt probable, par cette raiſon, qu'ils ſeront utiles dans le cas actuel.

Les règles auxquelles on peut aſſujettir l'uſage de l'*analogie*, nous paroiſſent être les ſuivantes: premièrement, il faut, autant qu'on le peut, comparer les choſes d'un même genre ou d'une même eſpèce, & ſaiſir entre elles le plus grand nombre de reſſemblances poſſibles. C'eſt en ſuivant cette règle que *Sydenham* conclut, par *analogie*, que le rhumatiſme avec fièvre devoit être traité comme la pleuréſie inflammatoire.

Secondement, l'obſervation doit toujours être la baſe de l'*analogie*; c'eſt en obſervant avec ſoin les différentes faces d'un objet qu'on y aperçoit plus ou moins de reſſemblance avec un autre. C'eſt en ſuivant cette règle, qu'on a établi parmi les maladies, des claſſes, des genres, & des eſpèces.

Troiſièmement. Plus le médecin a de connoiſſances, de ſagacité, & de génie, plus l'*analogie* lui devient utile dans un grand nombre de cas, non ſeulement pour mieux connoître la nature d'une maladie, mais encore pour trouver les remèdes *propres* à la guérir. *Bacon* demande ſi on ne pourroit pas appliquer aux oreilles un inſtrument qui faciliteroit l'ouïe, comme les lunettes facilitent la vue: cet inſtrument eſt trouvé.

Après avoir expoſé les avantages & les règles de l'*analogie*, il ne ſera pas inutile d'en faire connoître ſuccinctement les abus.

C'eſt par un abus de l'*analogie* que pluſieurs chimiſtes ont cru que ce qui ſe paſſoit dans leurs fourneaux, ſe paſſoit de même dans le corps humain; ils n'ont pas voulu voir qu'il y avoit bien plus de différence que de reſſemblance dans ces deux choſes. C'eſt par un grand abus de l'*analogie*, que *Vanhelmont* a comparé le ſang, dans la fièvre, à l'eau qui bout dans une marmite, & que comme on ne refroidiſſoit pas cette eau en en ôtant une certaine quantité, de même on ne diminuoit pas la fièvre par la ſaignée. Cette fauſſe *analogie* de Vanhelmont a infecté la médecine-pratique, d'une méthode meurtrière dans la manière de traiter la plupart des fièvres, ſur-tout des inflammatoires, & il a fallu tout le génie de *Sydenham* pour détromper le public à cet égard.

C'eſt enfin par un très-grand abus de l'*analogie*, qu'on dit ſouvent, un tel a été guéri par tel remède; donc le même remède me guérira, puiſque j'ai la même maladie. C'eſt ainſi que raiſonne le peuple, & qu'il ſe trompe perpétuellement ſur les reſſemblances. (*M. Caille.*)

Analogie. (*Matière méd.*) L'*analogie* peut quelquefois être utile en matière médicale, & il faut ne pas négliger les lumières qu'elle peut fournir dans cette branche de l'art de guérir; mais auſſi l'on doit rejeter les fauſſe lueurs d'un *analogie* trompeuſe, qui ont pendant quelque temps défiguré cette ſcience, & faire connoître les erreurs qu'elles ont occaſionnées, pour les éviter déſormais. On trouve dans l'hiſtoire des médicamens une époque affligeante pour l'eſprit humain, dans laquelle des *analogies* ridicules conduiſoient la pratique de la médecine, & dictoient au médecin les médicamens qu'il devoit employer. Les erreurs de la chimie, de la divination, les prétentions ineptes des auteurs ſympathiſtes, ont fait naître les ſignatures, les rapports, les ſympathies. On trouvoit des *analogies* entre les métaux & les plantes, entre les plantes & les parties des animaux. La pulmonaire, l'hépatique, devoient agir ſur les poumons & le foie, parce qu'elles avoient des rapports de forme, des reſſemblances avec ces organes: parmi les pierres on reconnoiſſoit la même affinité avec les parties des animaux par la figure; l'oſtéocolle devoit coller les os & former le cal. Un rapport entre les parties ſimilaires de différens animaux n'étoit pas moins invoqué; les poumons des animaux devoient être des remèdes pectoraux dans les maladies des hommes. Le cœur & l'os qui s'y rencontre dans les quadrupèdes, devoient fortifier, donner du courage. La chair du lièvre ôtoit le courage; les organes du renard donnoient de la fineſſe, &c. En un mot les abſurdités, les choſes les plus ridicules étoient entaſſées, & les amulettes faiſoient une partie eſſentielle de la médecine.

La phyſique expérimentale, la chimie, l'hiſtoire naturelle, mieux cultivées, ont peu à peu détruit ces faux rapports & les erreurs qu'ils avoient fait naître. Quoiqu'il y ait encore quelque choſe à faire dans ce genre, la plus grande partie de ces erreurs eſt diſſipée, & il ne reſte plus que quelques noms encore conſervés dans les ſciences par une longue habitude, qui en atteſtent l'exiſtence. Mais en détruiſant ces fauſſes *analogies*, la phyſique, la chimie, l'hiſtoire naturelle, en ont fait trouver d'auſſi véritables qu'elles ſont importantes. La ſtructure ſemblables dans les organe

les plus eſſentiels, comme celle des parties de la fructification dans les végétaux, ſe rencontre ſouvent avec des propriétés médicinales analogues. Ainſi, toutes les graminées ſont nourriſſantes ; la plupart des ombellifères ſont échauffantes, ſudorifiques, carminatives ; les labiées aromatiques, ſtimulantes, nervines ; les apocins, les ſolanées vénéneuſes ; les crucifères âcres & anti-ſcorbutiques ; les malvacées relâchantes, émollientes ; les cucurbitacées raffraîchiſſantes, laxatives. Mais en admettant cette *analogie*, qui peut quelquefois être utile, il ne faut pas la porter trop loin : en effet, parmi les lis, dont la plupart ſont relâchans & émolliens, on trouve la ſcille très-âcre & très-inciſive ; la coloquinthe eſt à côté du melon & du concombre, &c. *Voyez* les mots DESCRIPTION, HISTOIRE NATURELLE, CARACTÈRES, &c.

Une ſeconde ſource d'*analogies*, plus pure encore & plus certaine que celle qui eſt tirée de l'hiſtoire naturelle, comprend le rapport des ſubſtances dans leurs propriétés chimiques. Il eſt très-rare, pour ne pas dire qu'il eſt preſque impoſſible, que deux matières de la même nature chimique n'aient pas les mêmes vertus. Tous les ſels neutres ſont inciſifs, apéritifs, purgatifs ; tous les acides ſont antiſeptiques, raffraîchiſſans, diurétiques ; tous les bitumes ſont pénétrans, ſtimulans, vulnéraires, nervins ; les mucilages fades ſont tous relâchans, émolliens ; les extraits ſavonneux, apéritifs, fondans ; les farines, les fécules nourriſſantes ; les odeurs vireuſes narcotiques ; les aromatiques fétides antiſpaſmodiques ; les aromatiques fragrans, ſtimulans, excitans, corroborans, &c. ; auſſi pluſieurs ſavans médecins ont diviſé les médicamens d'après leurs propriétés chimiques, & ce ſont leurs ouvrages qui ſervent le plus aux étudians. Telles ſont les deux ſources d'*analogies* utiles ; quoique déjà on y ait beaucoup puiſé, elles fourniront encore à tous ceux qui voudront ſuivre ces recherches avec le ſoin qu'elles exigent, des connoiſſances précieuſes à la matière médicale. (*M. FOURCROY.*)

ANALYSE. (*Mat. méd.*) L'*analyſe* eſt, en général, la ſéparation des principes des corps, ou la décompoſition que la chimie opère par ſes expériences. Elle a montré aux ſavans, depuis ſurtout que la chimie a changé de face & eſt devenue infiniment plus exacte dans ſes procédés, 1°. que parmi tous les corps naturels, les uns ne peuvent pas être décompoſés ; 2°. qu'un grand nombre d'autres ſont difficiles à décompoſer ; 3°. qu'il en eſt qui ſe décompoſent ſi facilement, qu'il eſt preſque impoſſible de les avoir toujours dans le même état.

Les corps non décompoſables, ou ſimples, relativement à nous, à nos moyens, à nos inſtrumens, ſont le charbon pur, le ſoufre, le phoſphore, les métaux, l'oxigène ou la baſe de l'air vital, l'hydrogène ou la baſe du gaz inflammable, l'azote ou la baſe du gaz azote atmoſphérique, les terres.

Les corps plus ou moins difficilement décompoſables, ſont ceux qui ne ſont que des combinaiſons de deux des principes précédens, enſemble ou des compoſés binaires ; ces mixtes ſe laiſſent volatiliſer par la chaleur ſans ſe décompoſer ; il faut, pour en ſéparer & en connoître les principes, employer un corps qui ait avec l'un de ces deux principes plus d'affinité qu'ils n'en ont enſemble. Tels ſont l'eau, les acides minéraux, les acides métalliques, les ſulfures métalliques, l'ammoniaque, & probablement les alcalis fixes, ainſi que les trois terres alcalines.

Enfin les corps les plus faciles à décompoſer ſont ceux qui ſont des combinaiſons ternaires, quaternaires, quinaires, &c., ou des compoſés de trois, de quatre, de cinq principes tout à la fois. Tels ſont pluſieurs ſels neutres minéraux ; mais ſurtout telles ſont les matières organiques végétales & animales qui ne reſtent que très-peu de temps dans l'équilibre des principes qui les conſtituent ; auſſi les chimiſtes n'ont-ils commencé à devenir plus précis dans leurs recherches & moins trompés dans leurs réſultats, que depuis qu'ils ont reconnu que l'analyſe par le feu de ces êtres compliqués dans leur compoſition, ne donnoit point des principes tels qu'ils étoient dans leur formation. Il a fallu beaucoup de temps, beaucoup de travaux, & les lumières des nouvelles découvertes, pour faire apprécier la nature des changemens qu'éprouvent ces matières par l'action du feu & par la fermentation, & pour qu'il fût poſſible d'énoncer en peu de mots les réſultats de la ſcience chimique moderne ſur tous les corps de la nature comparés entre eux.

Sans entrer ici dans tous les détails des utilités que les différentes branches de l'art de guérir doivent à la ſcience de l'*analyſe* ou à la chimie, je me bornerai à expoſer ce que cette ſcience a fait juſqu'à préſent pour la matière médicale, & quelles eſpérances cette partie de la médecine peut concevoir d'après les progrès de la chimie moderne.

D'abord je crois pouvoir avancer que la chimie eſt celle des ſciences naturelles ou phyſiques qui a déjà rendu le plus de ſervices à la matière médicale, & qui lui en rendra encore de plus grands par la ſuite. Sans parler des remèdes héroïques qu'elle a fournis à la médecine, ni de l'utilité dont elle eſt pour l'art de preſcrire les formules, elle a beaucoup éclairé l'hiſtoire des propriétés des médicamens ; & quelques reproches que croient avoir à lui faire pluſieurs médecins qui ne la conſidèrent que dans le temps où elle étoit couverte de ténèbres & remplie d'hypothèſes, il eſt bien démontré aujourd'hui qu'elle peut répandre beaucoup de lumières ſur l'action & l'adminiſtration des remèdes. Cette vérité a été ſi bien ſentie par tous les auteurs de matière médicale, que la

plupart ont commencé leurs ouvrages par expoſer les idées répandues dans ceux des chimiſtes, ſur la nature des principes des corps, & ſur leur manière d'agir dans l'économie animale. Geoffroy, Cartheuſer, Neumann, Lewis, ont ſuivi cette méthode, & tous conviennent que les vertus des médicamens dépendent de leurs parties conſtituantes. On a donc eſſayé de chercher à connoître les propriétés des ſubſtances naturelles par leur *analyſe*; mais dans ce travail, comme dans toutes les recherches humaines, on a commencé par produire un grand nombre d'erreurs, avant d'arriver à une ſeule vérité. Les expériences multipliées que les membres de l'académie royale des ſciences ont faites en diſtillant un grand nombre de plantes à la cornue, ont ſervi d'abord à expliquer ces propriétés. C'étoit d'après la quantité différente de phlègme, d'huile, & de ſel volatil qu'on en retiroit, qu'on jugeoit de leur énergie ou de leur foibleſſe. On ſentit peu à peu que cette eſpèce d'*analyſe* étoit fort infidèle, & pouvoit faire commettre des fautes groſſières, parce qu'elle donnoit des produits altérés par le feu, & qui n'exiſtoient pas tels dans les végétaux : on commença bientôt à n'être plus auſſi détaillé dans l'examen de l'*analyſe* par le feu, & à ne plus expliquer l'action des remèdes par les produits de leur diſtillation. C'eſt à Neumann & à Cartheuſer qu'on a cette obligation. Ces deux grands chimiſtes ont fait changer de face à la matière médicale, depuis qu'ils ont employé une autre eſpèce d'*analyſe*, propre à indiquer la nature des différens principes immédiats contenus dans les végétaux & dans les animaux, ſans qu'ils aient éprouvé d'altération. C'eſt par le moyen de pluſieurs menſtrues ou diſſolvans, tels que l'eau, le vin, le vinaigre, & l'alcohol, qu'on retire ces principes tels qu'ils exiſtent dans les compoſés végétaux, & qu'on en fait une *analyſe* plus exacte & beaucoup plus ſûre, qu'on ne le faiſoit avant le travail des deux médecins que je viens de citer.

A meſure que cette ſcience nouvelle a fait des progrès dans l'*analyſe* des corps des trois règnes, elle a beaucoup éclairé la matière médicale, & elle a détruit un grand nombre d'erreurs qui altéroient cette partie de la médecine. C'eſt elle qui a fait connoître l'inſolubilité des pierres précieuſes, du criſtal de roche, & des terres argileuſes, dans nos humeurs. Elle a démontré l'identité de toutes les matières calcaires, & la néceſſité de ne ſe ſervir que de la plus pure. Par ſon moyen, on a mieux connu les ſubſtances ſalines, & ſur-tout la magnéſie, & les ſels neutres dont elle fait la baſe; on n'a plus employé le même ſel ſous pluſieurs dénominations, & en lui attribuant des propriétés différentes. Elle a ſur-tout appris, dans ces derniers temps, que les os foſſiles des quadrupèdes & des poiſſons, tels que l'unicornu, les gloſſopètres, n'étoient point des abſorbans, comme on le croyoit autrefois, puiſqu'ils ſont compoſés d'acide phoſphorique & de chaux, & que cette eſpèce de ſel neutre phoſphorique calcaire ne peut être décompoſé par les acides des premières voies. Elle a prouvé que les véritables abſorbans calcaires du règne minéral formoient, avec les aigres de l'eſtomac, un ſel neutre amer, qui devenoit purgatif. L'uſage des alcalis & des acides, en médecine, eſt devenu plus ſûr & plus éclairé depuis que des expériences chimiques répétées ont fait connoître la manière dont ces ſels agiſſent ſur nos humeurs, & en particulier ſur le ſang, la lymphe, & la bile. La propriété antiſeptique des acides bien démontrée par Pringle & Macbride, eſt devenue plus authentique, & en a fait multiplier l'uſage avec beaucoup de ſuccès. On a beaucoup mieux connu l'action des alcalis concentrés & dans l'état de *pierre à cautère*, depuis qu'on a découvert qu'ils agiſſoient en diſſolvant la ſubſtance même de la peau, & en formant avec elle une combinaiſon chimique particulière. On ſait, d'après la nature gazeuſe & cauſtique de l'ammoniaque ou l'*alcali volatil pur ou fluor*, combien ſon adminiſtration exige de précautions, & quelle eſt l'action vive & pénétrante qu'il exerce ſur nos organes. La nature des poiſons minéraux ayant été bien établie par les recherches exactes de la chimie, on a bientôt eu les véritables moyens de s'oppoſer à leurs dangereux effets, en les dénaturant & en leur faiſant perdre leur cauſticité : ce ſervice a été rendu à la médecine par Navier. C'eſt encore la chimie moderne qui a trouvé l'art de purifier l'air altéré, d'en obtenir un plus reſpirable & beaucoup plus pur que celui qui conſtitue l'atmoſphère; c'eſt à elle que l'on doit l'uſage de l'air fixe des Anglois, ou acide carbonique des chimiſtes françois, dans les maladies putrides. Enfin elle a multiplié le ſecours que la médecine peut tirer des matières métalliques; & après avoir inſtruit les médecins ſur la nature des principes contenus dans les eaux minérales, elle leur a fourni des moyens d'en préparer d'artificielles, & de leur donner le dégré d'activité néceſſaire pour remplir les diverſes intentions qu'ils ſe propoſent dans le traitement des maladies. N'eſt-il pas démontré, d'après ces exemples choiſis parmi un beaucoup plus grand nombre qu'il ſeroit aiſé de réunir, que la chimie a rendu de très-grands ſervices à la matière médicale, relativement aux médicamens que fournit le règne minéral, & qu'en pourſuivant ces recherches, les médecins chimiſtes détruiront pluſieurs autres erreurs qui ſubſiſtent encore dans cette partie de l'hiſtoire des médicamens, & découvriront d'autres vérités importantes. Pour prendre une idée encore plus grande de l'importance de la chimie pour la matière médicale du règne minéral, on peut conſulter l'ouvrage poſthume de Roux (1), qui peut être regardé comme un

(1) Hiſtoire naturelle, chimique, & médicinale des corps des trois règnes de la nature, ou Abrégé des œuvres chi-

commentaire très-détaillé & très-bien fait de Neumann. Il eſt bien malheureux que ce médecin de Paris, dont les connoiſſances ſur la matière médicale chimique étoient très-étendues, n'ait pas pu pourſuivre ſon projet, & que la mort l'ait enlevé au milieu de ſes travaux.

La chimie a rendu d'auſſi grands ſervices à la matière médicale du règne végétal : c'eſt particulièrement ſur cet objet que Neumann, Geoffroy, & Cartheuſer ont porté leurs recherches. L'*analyſe* par l'eau & par l'alcohol leur ont appris combien il y avoit d'extrait, de mucilage, ou de réſine dans chaque matière végétale qu'il ont examinée, & ils ont ſouvent trouvé un rapport direct entre cette eſpèce d'*analyſe* & la vertu des médicamens. On a penſé, d'après cela, qu'un examen pareil, fait ſur une ſubſtance quelconque, pouvoit ſervir à faire connoître ſes vertus & à éclairer ſur ſon adminiſtration en médecine. Il eſt impoſſible de nier que la chimie n'ait beaucoup contribué à avancer cette partie de la matière médicale, puiſque chaque principe immédiat des végétaux qu'elle apprend à en ſéparer, ſans qu'il ait ſubi d'altération, a une vertu médicinale particulière & conſtante. Ainſi, tous les ſucs des plantes vertes ſont apéritifs, ſavonneux, & dépurans ; tous les ſels eſſentiels ſont inciſifs, pénétrans, déſobſtruans, &c. ; les extraits ſavonneux jouiſſent à peu près des mêmes propriétés ; les extraits amers ſont ſtomachiques, toniques, anthelmintiques ; les mucilages ſont nourriſſans & adouciſſans ; les huiles fixes ou graſſes, bien fraîches, adouciſſent, lubréfient les inteſtins, & calment les douleurs ; toutes les huiles volatiles ou eſſentielles, au contraire, ſont toniques, échauffantes, ſtimulantes, & même occaſionnent de l'inflammation ; les réſines ſont de plus purgatives, & quelques-unes même corroſives ; elles ont en même temps la qualité antiſeptique dans un degré très-marqué. Si l'un de ces principes eſt plus abondant que l'autre dans une plante ou une partie quelconque d'un végétal, il eſt aiſé, d'après une *analyſe*, de ſoupçonner quelle doit être ſa vertu, ſur-tout en réuniſſant à ce travail les autres connoiſſances dont nous parlerons plus bas.

On a objecté, à la vérité, qu'une *analyſe*, quelque exacte qu'elle fût, ne pouvoit pas faire connoître pourquoi le quinquina guériſſoit les fièvres, pourquoi l'opium faiſoit dormir, pourquoi l'ivraie, la juſquiame, la belladone occaſionnoient des troubles nerveux plus ou moins forts : mais nous avons un grand nombre de réponſes à cette objection.

1°. Quoiqu'on n'ait point encore trouvé de rapport immédiat entre les principes de quelques végétaux & leurs vertus, il n'eſt pas décidé qu'on ne le trouvera pas quelque jour ; ce n'eſt point une raiſon pour décourager les travailleurs, & pour les arrêter dans la carrière qu'ils veulent parcourir. S'il falloit toujours qu'il exiſtât une utilité immédiate & très-prochaine dans les travaux des ſavans, on devroit commencer par oublier & regarder comme nuls au moins les deux tiers de leurs recherches : & de ce qu'on n'a point encore découvert de liaiſon entre la variété des ſaiſons, les influences des météores, & les maladies qu'elles occaſionnent, on auroit aſſurément grand tort d'en conclure que les médecins doivent ſe paſſer de thermomètre, de baromètre, d'hygromètre, d'électromètre, & de tous les autres inſtrumens propres à indiquer les révolutions continuelles de l'atmoſphère.

2°. Les médecins praticiens n'auroient pas plus de droit de reprocher aux chimiſtes le peu d'analogie qu'il y a entre leurs *analyſes* & les vertus des médicamens, puiſqu'il faudroit auparavant qu'ils euſſent eux-mêmes trouvé la cauſe des phénomènes qui arrivent dans les maladies, pour qu'on pût connoître celle qui dirige les effets des remèdes ; & on ſait qu'à cet égard ils ont ſouvent donné le jargon des écoles ou le bavardage théorique, pour des vérités démontrées.

3°. Ce reproche ne peut être fait que ſur quelques végétaux, tels que ceux que nous avons cités pour préſenter l'objection dans toute ſa force ; car les praticiens eux-mêmes ont profité & profitent tous les jours des connoiſſances chimiques, pour juger des propriétés d'un grand nombre de ſubſtances végétales. Ils ſavent, d'après les travaux des chimiſtes, que toutes les plantes amères ſont échauffantes & ſtomachiques ; que les aromatiques ſont toniques & nervines ; que les ſels végétaux amers ſont purgatifs ; que toutes les plantes fades & nauſéeuſes ſont laxatives ; que celles qui ont une odeur vireuſe agiſſent ſur les nerfs. Ils craignent, avec raiſon, les matières végétales dont l'odeur eſt forte & comme tenace, celles qui contiennent beaucoup de réſine, & ils emploient même des moyens chimiques pour les corriger ; tels que les alcalis, qui font des eſpèces de ſavons avec les ſucs réſineux, & qui en modèrent beaucoup l'activité.

4°. Les expériences relatives à l'*analyſe* des matières végétales ont été toutes faites dans un temps où cette ſcience n'étoit pas auſſi avancée qu'elle l'eſt aujourd'hui ; & il s'en faut de beaucoup, comme je le démontrerai plus bas, qu'elles aient encore l'exactitude qu'on peut y déſirer. N'eſt-il donc pas permis d'eſpérer qu'un travail entrepris ſous des auſpices plus favorables éclairera ſur les propriétés médicamenteuſes des ſubſtances végétales.

Il eſt encore un autre objet de recherches chimiques plus neuves que les précédentes, ſur le principe de l'odeur des plantes. On préſume, avec beaucoup de vraiſemblance, que des expériences

miques de M. Gaſpar Neumann, par feu M. Roux, docteur de la faculé de médecine de Paris, profeſſeur de chimie. Paris 1783, 1 vol. in-4.

faites d'après les vues de la chimie moderne ſur les fluides élaſtiques & aériformes, ajouteront beaucoup aux travaux du célèbres Boerhaave, ſur ce qu'il a appelé l'eſprit recteur des végétaux, & aux découvertes de Venel & de Roux ſur ce même corps. Je traiterai plus en détail de cet objet, en conſidérant la matière odorante comme principe médicamenteux (*Voyez* AROME.)

Quant aux médicamens tirés du règne animal, leur hiſtoire & leur adminiſtration ſont beaucoup plus éclairées depuis que la chimie s'eſt occupée à en développer le caractère. Elle a comparé la gelée tirée des parties blanches aux mucilages végétaux, la ſubſtance fibreuſe des muſcles à la partie glutineuſe, la graiſſe & la bile aux huiles fixes & aux ſavons végétaux. C'eſt d'après les travaux analytiques modernes qu'on a rapproché le caſtoreum, le muſc, & la civette des réſines végétales. La chimie à encore appris a refuſer ſa confiance aux parties oſſeuſes des animaux dont on faiſoit le plus grand cas, en démontrant que leur matière ſolide étoit un ſel phoſphorique calcaire, qui ne ſe diſſolvoit point dans nos humeurs, & qui n'avoit aucune eſpèce d'action ſur l'économie animale. Elle a établi que le corail n'étoit qu'une matière calcaire qui ne pouvoit avoir des vertus différentes de celles de la craie, & qui n'agiſſoit que comme abſorbant. Les bézoards ont bientôt perdu la haute réputation dont ils avoient joui ſi injuſtement depuis très-long-temps, lorſque les travaux chimiques n'y ont trouvé que la matière qui fait la baſe des os. Enfin c'eſt du laboratoire de pluſieurs chimiſtes qu'eſt venu l'art d'extraire différens principes médicamenteux, tels que les gelées, les huiles, & les ſels volatils antiſpaſmodiques, celui de préparer l'extrait de bile, les bouillons médicamenteux, les chaux d'écailles d'huîtres, de coquilles d'œufs, & pluſieurs autres médicamens chimiques.

On doit concevoir encore beaucoup d'eſpérance des travaux que l'on peut entreprendre ſur cet objet; la carrière eſt ouverte à tous les chimiſtes, & elle doit ſur-tout être parcourue par les médecins qu'elle intéreſſe particulièrement. Déjà M. Thouvenel, frappé du programme important propoſé en 1778 par l'académie de Bordeaux (1), a ébauché l'*analyſe* de pluſieurs des ſubſtances animales médicamenteuſes; ce qu'il a fait dans ce genre doit avertir les chimiſtes que la voie des découvertes eſt préparée, & que c'eſt une mine où ils peuvent puiſer des richeſſes immenſes pour la médecine,

Si lon ajoute à ces détails l'utilité des connoiſſances chimiques, pour celles qui ſont relatives au phyſique de l'homme, à l'altération de ſes humeurs, & ſur-tout pour apprécier la réaction des diverſes matières que les médecins mêlent enſemble dans leurs formules, & d'après laquelle il peut réſulter ou des remèdes ſans action, ou des médicamens trop actifs, & quelquefois même de véritables poiſons, on conviendra qu'il eſt impoſſible de ſe paſſer de l'étude de la chimie moderne, lorſqu'on veut ſe livrer à la pratique de la médecine, & qu'on riſqueroit, ſans cette étude, de commettre continuellement des erreurs qui pourroient même quelquefois être très-nuiſibles. Les apothicaires ſont ſouvent témoins de ce défaut de connoiſſances chimiques, lorſqu'ils exécutent les formules de pluſieurs médecins, même parmi les plus recommandables, qui ont cru pouvoir négliger cette partie de leur art. Ils voient preſcrire tous les jours des matières qui ne peuvent ſe mêler enſemble, d'autres qui ſe décompoſent mutuellement, d'autres qui, par leur combinaiſon, donnent naiſſance à de nouveaux compoſés, dont le médecin ne s'eſt peut-être pas douté; ils obſervent dans la préparation des médicamens magiſtraux, des altérations, des précipitations, des changemens de couleur, d'odeur, de conſiſtance, que les praticiens ne prévoient pas toujours, & dont ils ſont eux-mêmes étonnés, lorſqu'ils voient leurs formules exécutées.

C'en eſt ſans doute aſſez pour faire ſentir la néceſſité d'étudier la chimie, même en détail, lorſqu'on ſe livre à l'art important de ſoulager les hommes, dans les maladies qui les affligent. C'en eſt aſſez pour inviter les médecins à ne rien négliger dans cette ſcience, la plus immédiatement utile à la pratique de la médecine de toutes les ſciences acceſſoires.

Je n'ai cité dans cet article que les choſes dues à la chimie telle qu'elle étoit il y a huit ans; combien les découvertes importantes faites depuis cette époque ne promettent-elles pas d'avantages à la matière médicale? Qui pourra dire juſqu'à quel point la nouvelle méthode d'analyſer les matières végétales & animales éclairera cette branche de l'art de guérir? N'eſt-on pas ſur la route de mieux connoître & de diſtinguer les uns des autres les divers principes immédiats de ces corps, tels que l'extrait, le mucilage, l'huile fixe, l'huile volatile, l'arome, &c.? Ces recherches ne conduiront-elles pas naturellement à la connoiſſance de chaque principes médicamenteux, tels que le principe nourriſſant, le principe ſtimulant, le principe narcotique, le principe aſtringent, le principe anti-périodique ou fébrifuge, le principe anti-ſpaſmodique, le principe anti-ſeptique, le principe émétique, purgatif, &c.? Car on conçoit bien que l'on peut rapporter à des chefs généraux d'actions médicamenteuſes, toutes les ſubſtances végétales & animales. Combien ces avantages ne ſeront-ils point encore accrus, lorſqu'on

fera

(1) Mémoire médico-chimique ſur les principes & les vertus des ſubſtances animales médicamenteuſes, qui a remporté le prix en 1778, au jugement de l'académie royale des ſciences, belles-Lettres & arts de Bordeaux, par M. Thouvenel, docteur en médecine, &c. Bordeaux 1779, in-4.

fera marcher d'un pas égal l'*analyſe* & la connoiſſance des matières animales vivantes, altérées par les maladies, lorſqu'on appréciera les changemens que les humeurs éprouvent dans les différentes affections morbifiques?

On peut conclure de toutes ces obſervations, qu'aucune partie des connoiſſances humaines n'eſt plus immédiatement applicable à l'hiſtoire des médicamens, que la ſcience de l'*analyſe* chimique, & que c'eſt peut-être uniquement à la chimie que la médecine devra dorénavant ſes progrès; car il eſt bien démontré que la ſeule obſervation clinique n'a pas ſuffi depuis long-temps pour en avancer la marche. (*M. Fourcroy.*)

ANAMALLU. (*Mat. méd.*) Arbriſſeau légumineux qui croît au Bréſil; il a des épines dont les naturels du pays ſe ſervent pour ſe percer les oreilles. Pour cet effet, ils en ôtent l'écorce. De plus ils font, avec les feuilles bouillies dans l'eau de riz ou le petit lait, un bain pour le ventre, quand il eſt gonflé par des vents ou par une lymphe extravaſée. On voit, par ce que nous venons de dire de l'*anamallu*, qu'il s'en manque beaucoup que nous en ayons une bonne deſcription. Conſultez l'*Hortus Malabaricus*. Ancien. Encyc. (*M. Fourcroy.*)

ANAMNESTIQUE. (*Séméiotique.*) (*Voyez* Commémoratif.) (*V. D.*)

ANAMNÉTIQUES. (*Mat. méd.*) Les *anamnétiques* ſont des remèdes propres à fortifier ou à réparer la mémoire; pluſieurs plantes aromatiques, & ſur-tout les réſines, les baumes, quelques bitumes, l'ambre gris, le muſc, la cannelle, le macis, &c., &c., ſont comptés parmi ces remèdes; mais il eſt permis de douter de cette propriété, & de ne pas croire aux *anamnétiques*. (*M. Fourcroy.*)

Ananas. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes dites non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Ire. *Végétaux.*

Bromellia ananas, Linn.

L'*ananas* eſt un genre de plantes exotiques, dont quelques-unes ſont remarquables par la beauté de leur port & la bonté de leurs fruits.

On diſtingue ſept eſpèces d'*ananas*. Voyez le Diction. de Botan. tom. 1, p. 143.

Le caractère générique de l'*ananas* eſt d'avoir pour fleur un calice perſiſtant, ſupérieur, & trois diviſions: une corolle profondément diviſée en trois découpures lancéolées, plus longues que le calice, & munies chacune à leur baſe d'une écaille particulière; ſix étamines plus courtes que la corolle, portant des anthères droites & ſagittées, & un ovaire inférieur chargé d'un ſtyle filiforme, terminé par un ſtigmate obtus & trifide.

La racine eſt compoſée de pluſieurs groſſes fibres brunes. Elle pouſſe de ſon collet de grandes feuilles en gouttières, dentelées de dents aiguës, courtes, & fortes. La tige ſe lève quelquefois juſqu'à deux pieds.

Le fruit prend la forme d'une pomme de pin. Il préſente une baſe & une baie arrondie ou ovale, ombiliquée, & qui renferme une foule de ſemences oblongues & ovoïdes.

L'*ananas* croît naturellement dans l'Amérique méridionale, dans les Indes orientales, & dans l'Afrique. On en fait venir beaucoup dans nos ſerres chaudes, & il fait l'ornement & les délices des tables ſomptueuſes: cependant il n'a pas, dans nos climats, la ſaveur précieuſe qui le fait regarder par les indiens comme ſupérieure à celle de tous les autres fruits. Avant de manger l'*ananas*, on détache ſa couronne de feuilles, qui, piquée dans terre, doit reproduire un nouveau fruit.

L'*ananas* mûrit de juillet à ſeptembre; il eſt à ſon point de perfection, lorſqu'il répand une odeur forte & qu'il cède ſous le doigt; il ne conſerve ſon odeur ſur la plante que trois ou quatre jours, & quand on veut le manger excellent, il ne faut pas le garder plus de vingt-quatre heures après l'avoir cueilli.

Le goût de l'*ananas* reſſemble aſſez à celui des melons & des abricots de la meilleure qualité. Il fournit un ſuc aigrelet qui agace les dents & rafraîchit beaucoup. Henry prétend que du ſuc tiré par expreſſion de l'*ananas*, on fait un vin excellent qui vaut preſque la Malvoiſie.

L'*ananas* eſt tonique, cordial, arrête les nauſées, excite l'urine. On croit que les femmes enceintes doivent s'en abſtenir.

On confit beaucoup d'*ananas* en Amérique, & on en envoye de tous côtés; cette confiture paſſe pour un fort bon aphrodiſiaque. Les *ananas*, excepté celui qu'on nomme pomme de reinette, & qui eſt le plus excellent de tous, ont l'inconvénient de faire ſaigner les gencives, ſi on ne les mange avec beaucoup de précaution, parce que la pellicule qui les recouvre eſt extrêmement dure.

M. Chevalier, médecin de Paris, lorſqu'il parle des plantes de S. Domingue, dit qu'il a fait de la limonade très-bonne avec des tranches d'*ananas* placées dans de l'eau avec un peu de ſucre, & qu'elle lui réuſſiſſoit dans les fièvres ardentes & malignes; il la préfère à celle qu'on fait avec des citrons du pays, qui ſont fort âcres. (*M. Macquart.*)

ANANAS. (*Mat. méd.*) L'*ananas* eſt un fruit

aſſez connu, originaire d'Afrique, tranſporté & cultivé avec ſuccès dans nos colonies de l'Amérique. La plante qui le fournit eſt analogue aux agaves. Le calice & la corolle ſont à trois diviſions : il y a ſix étamines dans l'eſpèce que l'on cultive ; les feuilles ſont ſemblables à celles de quelques aloës. Le fruit, qui paſſe chez beaucoup de perſonnes pour le meilleur qui exiſte ſur la ſurface du globe, eſt produit par le gonflement du réceptacle, dont chaque partie contient des ſemences. Il eſt couronné par une touffe de feuilles, qui, miſe en terre, pouſſe & reproduit un nouveau pied d'*ananas*. On diſtingue cinq à ſix variétés d'*ananas* pour la forme & la couleur.

Le fruit, très-odorant, comme éthéré, & d'une ſaveur exquiſe, a cependant toujours un peu d'âpreté, & fait ſouvent ſaigner les gencives. On le cultive dans les ſerres, mais il eſt bien loin du parfum & de la ſaveur de ceux qui croiſſent en Amérique & en Afrique. On tire de l'*ananas*, par l'expreſſion, un ſuc qui forme un vin auquel on attribue la propriété de fortifier, de calmer les nauſées, de provoquer les urines ; on interdit l'uſage de ce vin aux femmes groſſes. On confit ce fruit, on le donne en marmelade. L'*ananas* eſt rafraîchiſſant, antiſeptique, légèrement cordial, diurétique. Les médecins qui pratiquent dans l'Amérique, en quelque contrées de l'Afrique & de l'Inde, font faire une eſpèce de limonade avec les tranches de ce fruit : ils l'emploient avec ſuccès dans les fièvres ardentes, bilieuſes, &c. (*M. FOURCROY.*)

ANANTALI. (*Mat. méd.*) Plante de la famille des orchis, & qui croît au Malabar, tantôt ſur les arbres, comme une fauſſe paraſyte, tantôt dans les terres ſablonneuſes. Van-Rheede en a donné une très bonne figure, ſous ſon nom malabare *Anantaly-maravara*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. xij, pl. vij, pag. 15. — C'eſt l'*epidendrum ovatum*, *foliis caulinis ovatis*, *acutis*, *amplexicaulibus*, *nervoſis*, *ſcapis paniculatis*. LINN.

Toute la plante eſt ſans ſaveur & ſans odeur. Ses fleurs ſeules ont une odeur très-agréable. Son ſuc, tiré par expreſſion, & donné auſſi tôt, diſſipe la colique & les douleurs de ventre de toutes eſpèces. Il remue la bile & lâche le ventre. *Anc. Encycl.* M. Adanſon. (*V. D.*)

ANAPARUA. (*Mat. méd.*) Plante du Malabar, très-commune, ſur-tout à Chanotti & à Parou. Les brames l'appellent *benderli*, les portugais *ſolhas de tanea*, les hollandois *prangwortel*. Van-Rheede en a donné un figure aſſez bonne, mais incomplète, ſous le nom malabare *anaparua*, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. vij, page 75, pl. xl.

C'eſt une plante grimpante, qui s'attache aux arbres par la pointe de ſes feuilles, & qui jette beaucoup de racines fibreuſes du bas de ſa tige, qui eſt couchée par terre.

Toute la plante a une ſaveur amère, aſtringente. On l'emploie en décoction dans les bains. Ses feuilles, pilées, ſont employées en cataplaſme ſur les tumeurs & ſur toutes les parties douloureuſes. *Anc. Encycl.* M. Adanſon. (*V. D.*)

ANAPETIE, (*Méd. prat.*) d'ανα πετανυμι, étendre. Ce mot, peu uſité, ſignifie la dilatation de l'eſtomac, de la veſſie, & des autres viſcères. Les auteurs qui s'en ſont ſervis, l'ont plus particulièrement appliqué à la dilatation des vaiſſeaux. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPHONESE. (*Hygiène.*)

Cette expreſſion eſt conſacrée pour déſigner l'exercice du chant. (*Voy.* CHANT.) (*M. MACQUART.*)

ANAPHRODISIA. (*Ord. noſolog.*) Sauvages, (ord. ij, g. xiij, *inter Debilitates*) entend par ce mot la ſuppreſſion ou l'abſence de l'appétit vénérien. C'eſt, ſelon Sagar (cl. ix, ord. ij, g. xiij), & Cullen (G. cix, *inter Locales*), la foibleſſe ou l'abolition de ce même appétit, ou en général l'état d'impuiſſance. (*V. D.*)

ANAPHRODISIA. (*Hygiène.*)

Ce mot eſt ſynonyme d'impuiſſance & de ſtérilité. (Voyez ces mots. (*M. MACQUART.*)

ANAPHROMELI. (*Mat. méd.*) Le mot d'*anaphroméli*, ou celui d'*exaphroméli*, exprime, chez pluſieurs médecins anciens, le miel purifié, le miel dont on a enlevé l'écume. (*M. FOURCROY.*)

ANAPLASIS, d'ανα πλασσω, rétablir. Hippocrate, dans un endroit, emploie ce mot pour exprimer le replacement d'un os fracturé, & dans un autre endroit la reſtauration ou la replétion des chairs & des parties exténuées. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPLEROSIS, d'ανα πληρωσις, réplétion. De là on a nommé anaplétoriques les remèdes que l'on croyoit propres à faire revenir les chairs dans les plaies & les ulcères, & qui les diſpoſoient à la cicatrice. Extrait du Dictionnaire de médecine. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAPLÉROTIQUES. (*Mat. méd.*) Comme on a quelquefois donné en chirurgie le nom d'anaplérose, *anaplerosis*, à la partie qui s'occupe de la réproduction de certains organes, on a donné celui d'*anaplérotiques* à des remèdes capables de faire repouſſer les chairs dans les ulcères & dans les plaies, & d'en favoriſer la cicatriſation. On avoit autrefois tant de confiance dans

les remèdes, & on comptoit tant ſur leur vertu, que dans la cure des plaies les plus ſimples & les plus bénignes pour leurs ſymptômes, on n'auroit point manqué d'appliquer à un temps convenable de leur traitement les médicamens *anaplérotiques*. Ces médicamens ſont auſſi nommés *incarnatifs*, *ſarcotiques*, parce qu'on leur attribuoit la propriété de faire reproduire les chairs. La ſarcocolle, qui n'avoit reçu ſon nom qu'en raiſon de cette qualité, les baumes du Pérou, de la Mecque, le ſtorax, le Benjoin, la réſine élémi, &c., étoient ſpécialement rangés dans cette claſſe. On en faiſoit la baſe des onguens; on les employoit diſſous dans l'alcohol, qui lui-même paſſoit pour jouir de cette vertu dans un grand dégré.

En examinant avec attention & ſans préjugé les prétendues propriétés ſarcotiques de ces remèdes, il n'a pas été difficile de reconnoître qu'ils ne faiſoient que rapprocher par leur qualité collante les bords des plaies, & les tenir exactement fermées, qu'exciter, par leur ſaveur âcre, picotante, & ſouvent aſtringente, une action qui repouſſe & exprime les fluides, un deſſechement, un rapprochement dans les fibres qui doit aider à leur cicatriſation. A meſure que l'étude des phénomenes que préſente la nature dans la guériſon des ulcères & des plaies, & dans la formation de la cicatrice, a été plus exacte & mieux faite, il a été reconnu que rien ne faiſoit repouſſer les chairs, remplir les cavités des plaies & ulcères, opérer la cicatrice; qu'il n'y avoit véritablement ni *incarnatifs*, ni *ſarcotiques*, ni *cicatriſans*; que la nature ſeule faiſoit les frais de cette eſpèce de réproduction, & que la bonne nourriture, l'air pur, la propreté extrême, les dépurans, les anti-ſcorbutiques, le quinquina, le vin vieux, avoient beaucoup plus de puiſſance ſur cette opération, en augmentant le mouvement & le ton des ſolides, ainſi que la conſiſtance plaſtique des liqueurs; ſouvent même les baumes & l'alcohol portent de l'irritation dans les plaies & s'oppoſent à leur réunion. (*M.* FOURCROY.)

ANAPLEUSIS. (*Ord. noſol.*) Vogel, cl. x, ord. vj, g. 478. On ſe ſert de ce mot pour déſigner les petites eſquilles qui ſe détachent des os cariés. (*V. D.*)

ANAPLEUSIS, αναπλευσις, d'αναπλειω, flotter. Hippocrate a employé ce mot pour exprimer l'action des humeurs viciées, qui, venant à ſe fixer ſur un os, le carient & le détruiſent. (*M.* DE LA PORTE.)

ANARGASI. (*Mat. méd.*) Arbre des Philippines, dont les noyaux ſervent aux habitans à faire des braſſelets qu'ils croient propres à prévenir les effets dangereux des poiſons. (*M.* FOURCROY.)

ANASARQUE, *anaſarca phlegmatia*. (*Ordre noſol.*) Maladie dans laquelle il ſe forme ſur tout le corps, ou ſur une de ſes parties, un gonflement de conſiſtance molle & ſans élaſticité, ce qui le fait différer des emphyſèmes.

On peut admettre les eſpèces ſuivantes,

1°. L'*anaſarque* produite par une compreſſion des veines, comme il arrive dans les extrémités inférieures des femmes groſſes, ou à la ſuite d'un reſſerrement, d'une tumeur quelconque.

2°. L'*anaſarque* qui ſuccède à quelques maladies éruptives, telles que l'éryſipèle & la ſcarlatine.

3°. L'*anaſarque* qui dépend d'un épanchement ſéreux, produit par la ſuſpenſion d'une excrétion analogue, ou par la trop grande abondance de la boiſſon.

L'*anaſarque* forme le 75ᵉ genre de M. Cullen, parmi les cachexies. (*V. D.*)

ANASARQUE. (*Méd. prat.*) Eſpèce d'hydropiſie dans laquelle le tiſſu cellulaire eſt plus ou moins diſtendu par une matière ſéreuſe & quelquefois par l'air. L'enflure qui en réſulte eſt très-dure, particulièrement au bas des jambes; c'eſt même par-là qu'elle commence, & elle ne cede que difficilement à l'impreſſion des doigts.

L'*anaſarque* ſuccède ſouvent aux fièvres automnales & ſur-tout à la fièvre quarte, & il eſt rare qu'alors elle ne ſoit pas accompagnée d'obſtructions au foie, au méſentère. Elle eſt auſſi quelquefois la ſuite d'hémorragies, & elle ſe complique aiſément avec la gale, les dartres, les rhumatiſmes, le ſcorbut, &c.

Dans l'*anaſarque*, l'urine eſt ſouvent rouge, briquetée, le pouls élevé, la reſpiration gênée; les liqueurs, dans cette maladie, ſont ordinairement dégénérées, & les viſcères preſque toujours ulcérés, ce qui eſt ſuffiſamment prouvé par l'ouverture des cadavres.

Mais comme l'examen partiel de tous ces faits ne pourroit nous éclairer qu'imparfaitement ſur ce qui caractériſe eſſentiellement cette maladie & la complique quelquefois avec les autres eſpèces d'hydropiſie, nous en remettons la diſcuſſion quand nous traiterons de l'hydropiſie en général, & de toutes les eſpèces d'hydropiſie en particulier. (*V.* HYDROPISIE.) (*M.* DEHORNE.)

ANASARQUE DES PAUPIÈRES. *Anaſarca palpebralis*. (*Voyez* ŒDÈME DES PAUPIÈRES. (*M.* CHAMSERU.)

ANASARQUE. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voy.* HYDROPISIE.) (*M.* HUZARD.)

ANASCHORIGENAM. (*mat. méd.*) Eſpèce d'ortie du Malabar, figurée ſous ce nom par Van-Rheede, dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. ij, pl. xlj, pag. 77. Les brames l'appellent *Haſty*

gaſurculi. On la rencontre auſſi au cap Manuel, près de l'île Gorée. C'eſt un arbriſſeau vivace, toujours vert, de cinq pieds de hauteur. Van-Rheede nous apprend qu'il y en a deux eſpèces. La première eſt celle dont je viens de parler : les malabares n'en font aucun uſage en médecine. Van-Rheede ne donne qu'une courte deſcription de la ſeconde eſpèce, ſans figure. Les brames l'appellent *Pitta gaſurculi*, & les malabares *Vallifchorigenam*. Elle ne diffère preſque de la première que parce qu'elle grimpe & s'élève plus haut en ſe roulant autour des arbres. Sa racine, pilée avec le ſucre & le lait, eſt employée pour les démangeaiſons du corps. On adminiſtre ſon ſuc exprimé, ou ſa décoction dans l'eau, contre les ardeurs du foie, les difficultés d'uriner, & ſur les tumeurs. *Ancienne Encyclopédie*. M. Adanſon. (*V. D.*)

ANASCHOVADI. (*mat. méd.*) Plante du Malabar, qui vient naturellement dans la famille des plantes compoſées, & dans la ſection des conyſes. Van-Rheede en a donné une figure paſſable dans ſon *Hortus Malabaricus*, vol. x, pl. vij, page 13, ſous ce nom malabare, qui veut dire *pied d'éléphant*. C'eſt l'*elephantopus ſcaber*, *foliis oblongis*, *ſcabris*. LINN.

L'*anaſchovadi* eſt un herbe vivace, d'un pied au plus de hauteur, qui croît communément dans les terreins ſablonneux, humides, & ombragés.

Cette plante n'a aucune odeur, même dans ſes fleurs, mais une ſaveur âcre, mêlée d'amertume. C'eſt un vulnéraire aſtringent. On en prend avec ſuccès la décoction dans les crachemens de ſang & dans les dyſuries. Pilée, & priſe avec le lait aigri, elle arrête les dyſſenteries. *Ancien. Encyc.* M. Adanſon. (*V. D.*)

ANASTALTIQUES. (*mat. méd.*) Synonyme de ſtyptiques. Voyez ce mot. (*M. FOURCROY.*)

ANASTASIS, d'ἀνάστασις, *ſurrectio*, ou bien *è ſedibus expulſio* Hippocrate, & après lui quelques auteurs anciens, expriment par le mot *anaſtaſis*, le tranſport des humeurs d'une partie où elles étoient fixées, ſur une autre; ce que l'on entend ordinairement par métaſtaſe. (*M. DE LA PORTE.*)

ANATHYMIASIS. (*Mat. méd.*) Il paroît, d'après les travaux des gloſſateurs & des commentateurs en médecine, que les grecs exprimoient par le mot *anathymiaſis*, une eſpèce de fumigation qui duroit quelque temps & avec une force égale. Les grecs étoient plus riches en mots que nous ne le ſommes dans nos langues modernes; les auteurs françois confondent ſouvent enſemble les bains de vapeurs & les fumigations. Il y a cependant une très-grande différence entre ces deux claſſes de formules. (Voyez ces mots.) (*M. FOURCROY.*)

ANATIFERE. (conque.) (*Mat. méd.*) La *conque anatifère*, ainſi nommée par un ſingulier préjugé, qui regardoit cette production marine comme l'origine de pluſieurs oiſeaux de mer, & même du canard, *anas*, eſt une eſpèce de coquille multivalve, ou plutôt l'habitation d'un polype marin, formée par une peau cylindrique, une ſorte de pied, à l'extrémité duquel ſe trouvent réunies cinq coquilles à peu près triangulaires, renfermant l'animal dans leurs cavités. Cette matière animale ſert de nourriture à pluſieurs oiſeaux marins, qui, après en avoir enlevé & mangé l'habitant, dépoſent leurs œufs dans ſon enveloppe. Elle a les mêmes vertus que toutes les productions marines; elle eſt nourriſſante & en même temps légèrement ſtimulante, irritante, diaphorétique. (*M. FOURCROY.*)

ANATOMIA FORENSIS. (*Anatomie du barreau*, *anatomie légale.*) Pluſieurs médecins juriſconſultes allemands ont donné cette dénomination à l'anatomie, en tant qu'elle n'eſt que l'art de déterminer le degré de mortalité des bleſſures, d'après la poſition, la figure, la ſtructure, les connexions, les fonctions de la partie qui a été offenſée, & ſur-tout d'après l'état de la bleſſure conſidérée en elle-même ou ſpécifiquement. Ils la diſtinguent de ce qu'ils appellent inſpection légale, *inſpectio legalis*. Celle-ci ne conſidère que le corps humain vivant, au lieu que la première n'étend, en quelque ſorte, ſon empire que ſur les cadavres. Ainſi, tout ce que le ſcalpel & la diſſection peuvent apprendre eſt de ſon reſſort; tandis que l'inſpection légale prononce ſur l'exiſtence de la groſſeſſe, ſur l'impuiſſance conjugale, les naiſſances tardives, les maladies ſimulées & diſſimulées, &c. (*Voyez* CADAVRES, MÉD. LÉG. (*M. MAHON.*)

ANATOMIE, *anatomia pathologica*. Théoph. Bonnet.

RECHERCHES SUR L'ANATOMIE PATOLOGIQUE, OU SUR L'ANATOMIE CONSIDÉRÉE RELATIVEMENT AU SIÈGE DES MALADIES.

On peut diviſer les recherches anatomiques en deux claſſes; les unes ſont relatives au corps humain dans l'état de ſanté; les autres le concernent dans l'état de maladie. Il n'eſt pas beſoin de dire que la première eſpèce d'*anatomie* eſt la baſe de la ſeconde. On peut même ajouter que celle-ci peut être & a été réellement utile à l'*anatomie* proprement dite. Le gonflement, l'altération de certaines parties, peuvent donner des connoiſſances nouvelles ſur leur ſtructure. Les avantages de l'*anatomie* pathologique ne ſe bornent pas à la médecine humaine; ils s'étendent encore à celle des animaux, comme je le ferai voir dans la ſuite de ces recherches.

Le premier auteur qui ait traité dignement ce grand ſujet, a été Théophile Bonnet. Il me ſemble qu'on ne ſait pas aſſez juſqu'à quel point cet écrivain a éclairé la médecine, & combien ſes ouvrages ont été utiles à tous ceux qui ont publié après lui des traités dans le même genre. Bonnet a réuni tout ce qui étoit épars ſur les affections organiques des viſcères. Le tableau des ouvrages qu'il a conſultés, ſurprend par ſon étendue ; il n'a oublié aucune ſource, & ce recueil ſera à jamais la baſe de tous ceux qui travailleront ſur le même plan. Auſſi Duverney, C. Bauhin, Th. Bartholin, Ch. Drelincourt, Peyer, Fanton, J. J. Wepfer & Horſtius comblèrent-ils d'éloges & le projet & l'exécution de ce grand ouvrage. Manget y a ajouté des notes & des obſervations dans l'édition qu'il en a donnée & qu'il a augmentée à peu près d'un tiers ; enfin l'illuſtre Morgagni, en s'emparant de ce ſujet, en a examiné toutes les parties ; il l'a rendu plus riche & plus complet par ſes additions, & plus exact par ſa critique. Il peint, dans ſa préface, avec quelle joie il reçut le *ſepulchretum* de Bonnet ; mais il ne diſſimule point les défauts qu'il y a remarqués, ſoit dans l'expoſition trop diffuſe de certaines obſervations, ſoit dans la longueur des ſcholies, ſoit dans l'inexactitude de quelques détails anatomiques, ſoit dans l'inſuffiſance de la table des matières. Morgagni a évité ces fautes, & ceux qui compareront l'ouvrage de Bonnet avec le ſien, verront combien Morgagni a dû lui-même à Bonnet, dont il a ſuivi l'ordre, & dont les recherches ont prodigieuſement abrégé ſon travail.

De nos jours, M. Lieutaud a publié une hiſtoire anatomico-médicale, dont M. Portal a été l'éditeur, dans laquelle, en ſuivant l'ordre des grandes régions du corps humain, il a raſſemblé les extraits des obſervations les plus importantes, fournies par les ouvertures des cadavres. Bonnet, Manget, Morgagni & un grand nombre d'autres auteurs y ont été mis à contribution. L'éditeur lui-même y a ajouté des faits qui lui ſont particuliers, & ce dernier ouvrage, ſur le ſiège des maladies, ſemble être l'abrégé de tous les autres.

Sans prétendre faire mieux que M. Lieutaud, ſans même eſpérer de pouvoir faire auſſi bien, je rapporterai le réſultat des lectures que j'ai faites pour mon inſtruction, & j'y ajouterai les réflexions auxquelles mes recherches ont donné lieu.

J'avois entrepris le recueil que je publie ici, lorſque je me diſpoſois à faire des cours particuliers ſur la médecine. Peut-être pourra-t-il être de quelque utilité à ceux qui ſe deſtineront, comme je faiſois alors, aux fonctions de l'enſeignement.

La première difficulté qui ſe préſente dans l'*anatomie* pathologique, conſiſte à diſtinguer les ravages qui ſont les effets ſecondaires de la maladie, ou même qui ſont ſurvenus après la mort, d'avec ceux qui dépendent de la cauſe première.

Il n'eſt pas rare de voir des taches noires, des échimoſes ſurvenir après la mort. On les obſerve ſur-tout dans les parties déclives, dans les régions ſur leſquelles le cadavre eſt ſoutenu ; on les trouve dans celles qui ſervoient d'appui au corps pendant les derniers jours de la vie ; dans ce cas elles ſont produites par la contuſion & par la fatigue, comme elles le ſont, dans l'autre, par la ſeule gravitation des fluides qui s'épanchent & ſe décompoſent. J'ai vu pluſieurs fois dans des procès verbaux d'ouvertures de corps, ces dérangemens décrits & rapportés à la maladie, ce qui eſt une grande erreur.

On doit dire la même choſe des épanchemens ſéreux ou ſanguinolens des cavités, que leur poids précipite toujours vers le lieu le plus bas, & qui, dans les circonſtances où leur quantité n'eſt pas conſidérable, ne méritent aucune attention.

Il faut encore porter le même jugement ſur les concrétions ſanguines qu'on trouve dans les vaiſſeaux, ſur-tout dans les cavités du cœur & dans les groſſes veines & artères de ſa baſe ; lorſqu'elles ſont de conſiſtance molle & qu'elles ne ſont ni très-volumineuſes, ni très-étendues, on ne doit en faire aucune mention. Il ſeroit même étonnant qu'il n'y eût aucune de ces concrétions, & cette circonſtance rare, qui ſe trouve quelquefois dans les corps des ſcorbutiques & dans ceux des perſonnes décolorées, mérite d'être remarquée avec ſoin.

Dans preſque tous les cadavres que j'ai ouverts, pour y chercher les effets de différentes maladies, j'ai preſque toujours trouvé de gros caillots de ſang dans le *torcular herophili*, & je n'en ai point été ſurpris, parce que la poſition de la tête de preſque tous les cadavres eſt telle, que le ſang ſe précipite vers cette région ; j'ai cependant eu pluſieurs fois beaucoup de peine à empêcher qu'on n'en fît un long récit dans les procès verbaux d'ouverture.

Je ſuivrai l'ordre de Morgagni, c'eſt-à-dire, celui des trois grandes cavités du corps humain.

Je commencerai par la tête.

PREMIERE PARTIE.

DES MALADIES DE LA TÊTE.

Sur la douleur de tête.

Ce chapitre eſt le premier dans Morgagni, comme dans Bonnet.

Parmi les douleurs de tête, il en eſt un grand nombre qui dépendent de l'affection ſympathique des différens viſcères, tels que la matrice, & ſur-tout l'eſtomac. Celles-là ſe font reſſentir le plus ſouvent à l'extérieur du crâne, dans les membranes & dans les aponévroſes qui le recouvrent. En recherchant avec un grand ſoin, en palpant, en preſſant les divers points de la ſurface, on découvre, ſinon le centre de la douleur, au moins la région où elle répond. Il eſt difficile de dire pourquoi elle attaque ordinairement un côté plus fortement que l'autre ; au moins je ne connois aucune explication vraiſemblable qu'on puiſſe en donner.

Les obſervations que Bonnet & Morgagni on recueillies, ont pour objet, non ces douleurs ſympathiques, mais des douleurs qu'on pourroit appeler *eſſentielles* ou *locales*, & dont le ſiège eſt dans l'intérieur même de la tête. J'en citerai divers exemples

Un jeune homme très-ſpirituel éprouva des maux de tête violens & des convulſions; il mourut : on trouva la glande pituitaire très-volumineuſe ; un côté de la dure-mère étoit de couleur cendrée, & il y avoit une aſſez grande quantité de ſérosité épanchée dans la baſe du crâne.

Des douleurs très-vives de la tête s'étoient compliquées avec la paſſion illiaque ; on trouva le péricrâne épaiſſi, un épanchement gélatineux ſous le crâne, & de la ſérosité entre la pie-mère & le cerveau.

Après des douleurs de tête très-violentes, on trouva, à l'ouverture de pluſieurs corps, dans le premier, les ventricules du cerveau tellement remplis d'eau, qu'elle jaillit lorſqu'on y enfonça le ſcalpel ; dans le ſecond, le cerveau étoit macéré & comme putride, & l'os ethmoïde étoit rongé ; dans le troiſième ſujet, la dure-mère étoit parſemée de vaiſſeaux gros comme le tuyau d'une plume, dont la trace étoit imprimée ſur le cerveau (*Cowper*); dans un quatrième, une concrétion oſſeuſe aiguë traverſoit les méninges. (*Ephém. des C. de la nat.*) ; dans un cinquième ſujet qui étoit fort, & qui depuis long-temps s'étoit plaint de maux de tête affreux, le cervelet étoit mou & le cerveau dur, les ventricules étoient pleins de ſérosité & de véſicules ; dans un ſixième, des pulſations alternatives s'étoient fait ſentir à la tête. On trouva la dure-mère abcédée en pluſieurs points, ſur-tout le long du trajet des vaiſſeaux (*Brunnerus*); dans un ſeptième, qui avoit éprouvé des maux de tête dont la pléthore augmentoit l'intenſité, le rein droit, qui étoit malade, preſſoit l'aorte & s'oppoſoit à la diſtribution du ſang vers les parties inférieures (*Bajerus*); enfin dans deux femmes mortes à la ſuite d'une fièvre aiguë & de maux de tête très-violens & très-étendus, on ne trouva qu'un peu de rougeur à la ſurface du cerveau, & un léger changement dans la couleur de ce viſcère.

Une jeune femme étoit ſujette à la céphalalgie ; ſa tête ſe tourna malgré elle ſur le côté ; il ſurvint des lipothymies, des vertiges, & elle mourut apoplectique. On trouva les veines de la dure-mère très-dilatées, & la dure-mère elle même très-épaiſſie (*Willis.*)

Un jeune homme âgé de vingt-ans étoit attaqué d'une céphalalgie très-cruelle ; on trouva, à l'ouverture de ſon corps, la dure-mère ridée & adhérente à la pie-mère dans la région du front. (*Wepfer.*)

Dans les corps de pluſieurs perſonnes qui avoient reſſenti de très-fortes douleurs de tête, Willis a obſervé que la dure-mère étoit adhérente à la pie-mère, tout le long du ſinus longitudinal ſupérieur, & qu'elle y formoit des inégalités qui diminuoient l'ouverture du ſinus. Fernel, Baillou, Willis, & les auteurs des *miſcellanea curioſa* ont vu les deux méninges adhérentes & confondues dans les corps de perſonnes qui avoient ſouffert de maux de tête violens dans des régions déterminées. *Lieutaud*, Obſerv. méd., tom. 2, p. 156.

Dans pluſieurs cas où la fièvre s'étoit jointe au mal de tête, Bonnet, Hildan, Willis, Rhodius, Haller ont vu des traces d'inflammation & de ſuppuration dans les méninges, & dans ces cas il y avoit ſouvent de la ſérosité épanchée dans les cavités du cerveau. *Lieutaud*, *ibidem*, page 157 & ſuivantes.

Les méninges étoient livides & gangrénées en arrière dans le corps d'un homme qui avoit été attaqué de mal de tête avec fièvre, après avoir trop bu de vin. *Miſcellanea curioſa.*

Dans quelques cadavres on a trouvé des concrétions oſſeuſes dans l'épaiſſeur de la dure-mère, ſans qu'il s'en fût ſuivi de douleurs de tête ; quelquefois auſſi ces douleurs ont été violentes, lorſque les oſſifications étoient inégales, aiguës, & propres à bleſſer le cerveau. Lieutaud rapporte un cas de cette nature, dans lequel une oſſification formée en pointe & placée ſur la faux, bleſſoit le cerveau ; de ſorte qu'il ſembloit y avoir un ulcère à ſa ſurface dans le lieu du contact. On lit dans Valſalva, dans les Actes d'Edimbourg, dans les *Miſcellanea curioſa*, des obſervations analogues. Saviard, Borelli, & le Cat en rapportent de ſemblables. Quelquefois l'épilepſie s'eſt trouvée, dans ce cas, compliquée avec les douleurs de tête. Lamotte en cite un exemple. *Le proceſſus* falciforme en eſt ſouvent le ſiège, & c'eſt lorſque les concrétions oſſeuſes ſont aiguës, que les accidens ſont les plus fâcheux.

M. Storck a vu un mal de tête violent, cauſé par un anévriſme qui ſe manifeſta dans la région pariétale ; le malade ſe plaignit long-temps d'un ſentiment de pulſation, & ces battemens devinrent enfin ſenſibles au tact à l'extérieur. *Lieutaud.* obſ. méd., pag. 157, t. 2.

Graaff & Manget ont trouvé les carotides oſſeuſes dans des ſujets qui avoient été tourmentés par de violens maux de tête.

Bonnet & Manget ont vu les vaiſſeaux du cerveau gonflés, remplis de ſang, & quelquefois diſtendus d'un fluide aériforme élaſtique, après de violens maux de tête. Les auteurs des *Miſcellan. curioſ.* rapportent un cas ſemblable, dans lequel le cerveau pouvoit à peine être contenu dans la boîte oſſeuſe du crâne.

Un jeune homme ſe plaignoit de mal de tête ; la fièvre ſurvint avec chaleur ; l'inſomnie ſe compliqua avec le délire & des cris ; enfin le ſommeil devint profond ; le malade mourut. Les veines du cerveau étoient variqueuſes ; il y avoit de la ſérosité épanchée dans les ventricules, & la partie médullaire du cerveau étoit plus sèche qu'elle ne l'eſt ordinairement. *Baillou.*

Après un coup de ſoleil, la fièvre ſurvint, & le principal accident étoit un violent mal de tête avec délire. Il y avoit inflammation à la ſurface du cerveau ; les vaiſſeaux étoient remplis d'un ſang noir, avec des traces de purulence. *Lieutaud*, Hiſt. anat. méd. pag. 169, t. 2.

Un homme robuſte fut attaqué pendant huit jours d'un violent mal de tête ; il devint apoplectique & mourut ; le cerveau étoit corrompu & ſphacelé en pluſieurs points. *Braſſavole.*

Un homme âgé de quarante ans ſe plaignit d'une grande douleur à la tête pendant neuf mois ; le ſoir le mal redoubloit ; il mourut après avoir beaucoup vomi. On trouva le lobe antérieur droit ramolli & changé en *putrilage*. Cette région avoit toujours été le ſiège de la douleur. *Storck.*

Après un coup de ſoleil, la fièvre ſurvint avec une forte céphalalgie ; l'inſomnie fut opiniâtre ; le cinquième jour la phrénéſie ſe déclara. Il y avoit un abcès dans la baſe du crâne, & preſque tout le cerveau étoit corrompu. *Tiſſot.*

Une femme avoit ſouffert pendant très-long-temps au côté droit de la tête ; elle mourut ; on trouva le côté gauche purulent & corrompu, quoiqu'elle n'y eût jamais reſſenti aucune douleur. *Saxonia.*

Dans le crâne d'un homme mort à la ſuite d'un mal de tête très-violent, & qui lui avoit fait perdre, quelque temps avant ſa mort, l'uſage des yeux, *Bonnet* trouva des abcès dans les proceſſus mamillaires du cerveau, & l'os frontal étoit rongé & percé.

Une fille de vingt ans mourut à la ſuite d'un mal de tête des plus affreux qu'elle éprouva pendant ſix mois de ſuite. *Drélincourt* trouva toutes les parties du cerveau en bon état, excepté la glande pinéale qui étoit dure, comme pierreuſe, & de la groſſeur d'un petit œuf de poule.

On lit dans les Actes d'Edimbourg l'hiſtoire de la maladie d'un jeune homme âgé de dix-neuf ans, qui, après avoir ſouffert long-temps une douleur gravative au ſinciput, fut trois mois ſans en reſſentir les atteintes, & mourut enſuite preſque ſubitement. On trouva au milieu du cervelet un abcès contenant deux onces d'un pus de bonne nature, & du ſang épanché par la rupture du ſinus latéral gauche.

A la ſuite de douleurs de tête violentes & opiniâtres, on trouva les ſutures de la tête écartées ; on aſſure même avoir vu l'os du front jouiſſant d'une ſorte de mobilité, *Miſcell. curioſ. & Lieutaud.*

Un cuiſinier âgé de quarante-huit ans ſe plaignoit de douleurs de tête très-vives ; les extrémités inférieures s'affoiblirent ; il ſurvint une petite fièvre avec délire, & le malade mourut ; le corps calleux étoit d'un tiſſu très-lâche ; les ventricules étoient pleins de ſéroſité. La partie moyenne du cervelet étoit dure, comme charnue, & on y obſerva un grand nombre de corps ronds très-compacts. *Morgagni.*

J'ai vu auſſi pluſieurs fois à la fin des maladies chroniques, le délire ſurvenir ſans être accompagné d'une grande fièvre, & quelques-unes des parties du corps perdre leur force, & devenir preſque paralytiques.

Il eſt rare, dans ces diverſes affections, que le plexus choroïde ne ſoit pas rempli de tubercules ou de véſicules en apparence glanduleuſes. On a trouvé dans pluſieurs mélancoliques attaqués de maux de tête, des dérangemens de ce genre & des concrétions en diverſes parties des membranes.

Bonnet, Blancard, & divers obſervateurs dont les écrits ſont conſignés dans les Mémoires de l'académie royale des ſciences, dans les actes d'Edimbourg, dans le Journal de médecine, ont trouvé des tumeurs ſquirreuſes dans le cerveau de perſonnes qui avoient ſouffert de grandes douleurs de tête ; mais preſque toutes avoient été affectées de léthargie, de paralyſie partielle, d'épilepſie, de ſomnolence ou de ſtupidité. Quelques-unes de ces tumeurs étoient d'un gros volume. Celle que Blancard a trouvée étoit large de trois doigts. L'apoplexie ſuccéda à un mal de tête très-violent qui avoit duré très-long temps & qui étoit très-fort. Les ventricules latéraux étoient pleins d'une ſéroſité ſanguinolente, & il y avoit des grumeaux de ſang dans le troiſième & le quatrième ventricule. *Lieutaud.*

Dans preſque tous les cas où l'on a trouvé, après des maux de tête opiniâtres, du ſang épanché, ſoit dans les ventricules, ſoit dans la propre ſubſtance du cerveau, il y a toujours eu, vers la fin, complication de maux de tête avec quelque affection ſoporeuſe, ſurtout l'apoplexie ; c'eſt ce que des obſervations très-nombreuſes prouvent. Voyez Bonnet, Manget, Valſalva & Morgagni. Les maux de tête qui ſe terminent par quelque affection fébrile inflammatoire, telle que la phrénéſie, ſont au contraire ſuivis de ſuppuration au cerveau ou dans les méninges, comme on l'a vu précédemment. Cependant, dans un cas de cette nature, Lieutaud a trouvé un épanchement ſéreux des plus abondans. T. 2, pag. 237. Hiſt. anat. méd.

Souvent les maux de tête ſont accompagnés de ſyncope ; alors on trouve quelquefois des épanchemens ſéreux dans les cavités du cerveau.

Une perſonne attaquée de jauniſſe ſouffroit de grands maux de tête. On trouva que le cerveau étoit jaune, comme bilieux, & qu'il étoit baigné d'une ſéroſité citrine.

Dans un grand nombre de cas, les douleurs de tête ſont gravatives & ſourdes ; alors on trouve encore ſouvent des épanchemens de ſéroſité & divers épaiſſiſſemens vers la baſe du cerveau.

J'ai ſouvent obſervé les petites concrétions de la glande pinéale dans des perſonnes qui n'avoient

éprouvé aucune douleur de tête ; ainſi, il ne faut pas regarder ces petites pierres comme la cauſe de la céphalalgie.

On doit ranger parmi les fables, ce que Geſner a dit d'une femme, dans le crâne de laquelle on trouva des ſcorpions, après de fortes douleurs de tête.

Un enfant de cinq ans ſe plaignoit d'une violente douleur de tête vers la racine du nez ; il mourut après une fièvre lente & des convulſions. On trouva, dit-on, dans le *ſinus longitudinal ſupérieur*, un *ver* de quatre pouces de long, ſemblable à ceux de terre, & qui vécut encore quelques heures après avoir été tiré. Acad. 1700. Duverney, p. 39 & 40.

Baillou dit avoir vu un ver entre le crâne & les méninges, dans un ſujet qui avoit ſouffert des douleurs de tête atroces. Tous les faits de ce genre ſont très-douteux, & Morgagni a eu raiſon de dire que les vers ne peuvent pénétrer dans le cerveau, ſi auparavant l'os ethmoïde n'a point été rongé. Ce qui répand des doutes ſur ces diverſes aſſertions des auteurs, c'eſt que la plupart des inſectes & des vers qu'ils ont dit avoir trouvés dans le cerveau, ne ſont point de la nature de ceux qui ſe développent dans les animaux. En vain on objecteroit qu'on trouve des vers dans les ſinus de la face des ruminans, puiſque Valiſnieri a fait connoître la mouche qui les y dépoſe, & il a prouvé d'ailleurs que ces cavités ne communiquent en aucune manière avec celles du cerveau.

Un jeune homme fort appliqué à l'étude fut attaqué d'une fièvre ardente accompagnée d'une douleur de tête affreuſe : les ſpaſmes ſurvinrent, il mourut. On trouva un grand vide entre le crâne & la *dure-mère*. Cette dernière, de convexe étoit devenue concave, & avoit déprimé le cerveau. *Boerhaave*, *de morbis nervorum*, tom. 1er., p. 34, d'après Pacchioni. Il y a apparence, dit Boerhaave, page 35, que ce déplacement ou dépreſſion étoit dû à quelque liquide amaſſé entre la dure-mère & le crâne.

Un homme de trente-cinq ans, un an avant ſa mort, fut attaqué d'une douleur de tête ſi violente qu'il en perdoit la raiſon. Cette douleur étoit accompagnée de fièvre. Cet homme s'étoit bien porté juſqu'à ce temps : il mourut. A l'ouverture, la poitrine & le bas-ventre ſe ſont trouvés en bon état. Entre la dure & la pie-mère, vers la jonction de la ſuture ſagittale avec la lambdoïde, étoit un petit os triangulaire très-pointu. La dure-mère étoit livide, & on trouva beaucoup d'eau dans les ventricules ſupérieurs. *Saviard*, p. 16.

Le corps d'une femme qui avoit été affectée d'une douleur de tête des plus violentes pendant quatre ans, fut ouvert ; on ne trouva aucune apparence de ſutures, excepté une petite portion de la lambdoïde. Il y avoit un demi-ſetier de ſéroſité très-claire dans le ventricule droit & ſupérieur du cerveau, qui formoit une tumeur de la groſſeur d'un œuf. C'étoit à cette région que la malade rapportoit le ſiège de ſa douleur. *Ibid.* page 383.

Une dame fut attaquée d'une douleur de tête d'abord légère, enſuite ſi violente, que, malgré tous les remèdes, tels que ſaignées, purgatifs, véſicatoires, &c., elle n'avoit aucun moment de repos, ſi ce n'étoit pour quelques inſtans, lorſqu'on comprimoit avec force le *pariétal gauche*. Après ſa mort, on trouva ſous ce même pariétal un corps attaché à la ſurface de la dure-mère, d'une conſiſtance molle, avec un pédicule de la groſſeur du petit doigt, & s'élargiſſant, du volume d'une morille ; il étoit recouvert d'une pellicule très-mince ; ſa tige étoit d'une conſiſtance aſſez dure.

Nota. Cette dame étoit tombée de cheval, de ſa hauteur, ſur le derrière de la tête ; elle étoit devenue foible ; elle avoit perdu connoiſſance, & elle s'étoit bien portée enſuite pendant quelques mois, juſqu'au moment où elle s'étoit plainte de cette douleur. *La Motte*, obſerv. 180, tom. 2, pag. 437-443.

Un homme de trente-trois ans, ſanguin, maigre, fort adonné au vin & au tabac, ayant une hernie, ſe plaignit d'une douleur au côté gauche de la tête, ſur-tout vers l'occiput, enſuite de douleur & de foibleſſe aux muſcles du cou du même côté. La fièvre fut d'abord violente ; le pouls devint rare & foible, les forces des muſcles diminuèrent. Survinrent le délire, l'aphonie, l'immobilité. Le malade mourut le quatorzième jour. En tirant le cerveau du crâne, un peu de matière purulente ſortit par la baſe ; en eſſuyant & en maniant le cerveau, il en parut encore qui ſortoit des ventricules par l'entonnoir. Dans le corps cannelé, on trouva un trou qui communiquoit avec un ulcère ſinueux, occupant une partie de la baſe du cerveau, à droite. *Morgagni*, *epiſt. anat.* 5e. *art.* 2.

Une fille âgée de dix-huit ans étoit attaquée d'une fièvre putride, avec un écoulement de pus par l'oreille droite & des douleurs de tête violentes ; elle rendit auſſi du pus par le nez. A l'ouverture du corps, la ſubſtance du cerveau parut très-jaune vis-à-vis de l'os temporal droit. Dans cette région étoit un kiſte gros comme un œuf, logé dans la ſubſtance du cerveau ; il renfermoit une matiere purulente d'un jaune foncé ; l'os temporal étoit carié, ainſi que la face ſupérieure du rocher & les cellules de l'apophyſe maſtoïde. Acad. des Sciences, 1754, obſ. 2, pag. 63 & ſuiv.

Une femme de cinquante ans ou environ ſe trouva attaquée, vers le mois d'août 1752, d'une douleur très-violente à la nuque. Peu après, cette douleur monta le long de l'occipital, & ſe fixa

vers l'origine des muſcles extenſeurs de la tête. La fièvre ſe déclara de temps en temps; il y eut auſſi au commencement de la maladie une difficulté d'avaler. Enfin, vers le mois de février 1758, elle devint folle. Tous les remèdes, tels que ſaignées, purgatifs, véſicatoires, &c., furent inutiles. Elle parut cependant ſoulagée par deux ſaignées à la jugulaire & par les véſicatoires: ce ſoulagement fut de courte durée. Enfin elle mourut au mois d'avril 1753. L'os occipital, ainſi que toutes les parties contenantes & contenues, telles que la dure & la pie-mère, les ſinus, le cerveau, le cervelet, & la moelle alongée, étoient en bon état, ſi ce n'eſt qu'il y avoit une grande quantité d'eau jaunâtre, un peu verte, épanchée dans les ventricules du cerveau. Le plexus choroïde en étoit inondé, & ſes glandes étoient groſſes & dures. Après avoir ſoulevé la moelle alongée, l'*apophyſe cunéiforme* parut cariée légèrement à ſon extrémité inférieure: les apophyſes tranſverſes de la première vertèbre du cou, près de la deuxième, étoient *cariées*, ainſi que la partie latérale de ſon corps, & comme partagées en deux par la carie. Les apophyſes tranſverſes de la deuxième vertèbre étoient auſſi *cariées*. L'apophyſe odontoïde étoit preſque rongée à ſa baſe; les ligamens qui l'attachent au grand trou de l'os occipital & à la première vertèbre, étoient *rongés*; de façon qu'elle ballottoit & étoit déjetée dans la moelle épinière: il y avoit beaucoup de ſanie autour.

De violens maux de tête dans une fille de dix-huit ans finirent par la phrénéſie & par la mort. *Lieutaud* trouva le cerveau ſain; mais les ventricules étoient très-dilatés; ils contenoient au moins deux livres d'une ſérosité fort claire. Hiſt. Acad., 1735, obſ. 2, p. 18.

Un homme avoit ſouffert pendant deux ans des maux de tête ſourds, & un aſthme, avec ſifflement & peſanteur de poitrine. Son viſage & ſon cou étoient bourſoufflés, & il s'y étoit formé un éryſipèle: cet homme étoit devenu ſtupide. Il mourut ſubitement à trente ans. A l'ouverture du corps, tous les vaiſſeaux de la dure-mère & les ſinus étoient gonflés & remplis de ſang. Tous les vaiſſeaux de la ſurface externe du cerveau étoient auſſi fort diſtendus; enfin un corps de la groſſeur d'un œuf de poule-d'Inde, de conſiſtance aſſez ferme, ſortit de la partie poſtérieure du ventricule droit. La ſubſtance de ce corps étoit fibreuſe & comme charnue; les vaiſſeaux & les glandes du plexus choroïde étoient très-volumineux, & il y avoit beaucoup de ſérosité dans les ventricules. On trouva auſſi dans ce ſujet une tumeur ſituée entre le ſecond & le troiſième os du ſternum, laquelle ayant été ouverte, fournit une matière fétide & de couleur de lie de vin. Ces deux pieces du ſternum étoient cariées, ainſi que les extrémités cartilagineuſes des côtes qui leur répondoient. La cavité gauche de la poitrine etoit remplie d'une ſemblable matière, & le poumon de ce côté étoit entièrement fondu. *Journ. de Trév.* 1705, mars, p. 512.

J'ai ajouté dans ces articles un grand nombre de faits à ceux que *Morgagni* a rapportés dans ſa lettre *De capitis dolore*, qui n'eſt pas, à beaucoup près, une des plus complètes.

Il eſt difficile de tirer des réſultats des obſervations que nous avons recueillies, parce que l'état des malades eſt rarement ſimple, & qu'on a toujours un grand nombre de complications à démêler. En général, les principaux cas ſe réduiſent aux chefs ſuivans: 1°. l'état de phlogoſe ou inflammation des meninges & du cerveau; 2°. l'état d'infiltration & d'épanchement ſéreux; 3°. l'état putride; 4°. l'état d'obſtruction, de concrétion ou d'oſſification dans quelques-unes de ſes parties; 5°. l'épanchement ſanguin, ſoit dans le cerveau, ſoit dans ſes cavités.

Le premier état eſt toujours plus ou moins fébrile. C'eſt, ou une maladie prompte, ou la terminaiſon aiguë d'une maladie lente. Le ſecond état eſt quelquefois iſolé, & il eſt ſouvent compliqué avec le quatrième. Le troiſième eſt ſouvent la terminaiſon du premier & quelquefois même du ſecond; mais il n'exiſte qu'à la fin de la vie, qui ne peut ſubſiſter avec lui. Le quatrième eſt ſouvent, comme on l'a dit, compliqué avec quelque affection ſoporeuſe ou convulſive; il eſt preſque toujours joint au ſecond état, c'eſt-à-dire, à l'épanchement de ſérosité dans les cavités du cerveau. Le cinquième tient à l'apoplexie, par laquelle certaines douleurs aiguës ſe terminent.

En général, c'eſt traiter un ſujet bien vague que de prendre les maux de tête pour argument d'un chapitre. Ces douleurs pouvant être les ſymptômes d'un grand nombre de maladies, pour en parler convenablement, il faudroit écrire ſur preſque toute la médecine. *Morgagni*, qu'on ne ſauroit trop louer ſous tant d'autres rapports, mérite ici ce reproche.

Sur l'apoplexie.

Toutes les fois que les accidens ſe ſont manifeſtés, & qu'il a été poſſible de chercher dans les cadavres le ſiège & la cauſe du mal, on a trouvé quelque dérangement dans le cerveau ou dans le cervelet. En parcourant l'immenſe collection des obſervations publiées ſur ce ſujet, on fait une remarque importante; c'eſt que l'apoplexie s'eſt manifeſtée dans un grand nombre de cas, ſoit à la ſuite d'exoſtoſe des os du crâne, d'enfoncement de ces os, d'épanchemens ſéreux ou ſanguins, de métaſtaſe purulente, de ſuppuration ou d'abcès, de gonflement dans les vaiſſeaux. Ajoutons qu'on peut produire artificiellement l'état apoplectique dans des animaux, ſoit en introduiſant dans le crâne des liqui-

des étrangers, ſoit en preſſant ſur le cerveau, ou en liant les veines du cou. Or comment ſe peut-il que des cauſes en apparence auſſi différentes donnent naiſſance à la même maladie? Pour répondre à cette queſtion, il faut chercher ce que ces diverſes cauſes ont de commun entre elles; il n'en faut point douter, c'eſt la compreſſion. De quelque nature que ſoit le fluide épanché, quels que ſoient les corps devenus étrangers, toutes les fois que la ſubſtance cérébrale ſera comprimée d'une manière notable, les accidens de l'apoplexie ſe déclareront. S'il y a en même temps éroſion, piqûre, déchirement; ſi la cauſe agit avec force ſur un petit eſpace, il y aura convulſion. Enfin ſi la preſſion ſur l'origine de quelque nerf eſt très-forte & conſtante, ou ſi, après la guériſon incomplète de l'apoplexie, la pulpe nerveuſe ne ſe débarraſſe point totalement, il y aura paralyſie ou au moins affoibliſſement dans certains organes, & le plus ſouvent du côté oppoſé.

Mais dans les circonſtances de cette nature, ce ſont preſque toujours les régions de la bouche, de la langue, & du goſier, dans leſquelles l'état convulſif ſe manifeſte le plus promptement. Les muſcles qui meuvent ces différens organes, ſont très irritables; pluſieurs ne s'attachent qu'à des ſphincters; tous s'insèrent à des parties très-mobiles; tous reçoivent leurs nerfs très-près du cerveau, des rameaux qui ſortent preſque immédiatement de ce viſcère. Eſt-il étonnant, d'après cela, que les muſcles des lèvres, de la langue, &c., ſoient les premiers affectés dans les maladies ſoporeuſes-convulſives? Leur équilibre eſt facile à troubler; & quelque léger que ſoit le dérangement dans l'origine des nerfs, les effets doivent en être facilement aperçus dans les muſcles qui ſont immédiatement régis par eux.

On eſt toujours ſurpris, dit *Morgagni*, lorſqu'on lit, dans *Gaſpard Hoffman*, qu'il n'a jamais vu, & qu'on ne voit preſque jamais à la ſuite des apoplexies les ventricules du cerveau remplis de ſang. L'expérience prouve le contraire. *Morgagni* a cité un grand nombre de cas dans leſquels il y avoit épanchement dans les ventricules & le long des hyppocampes, juſqu'à la baſe. On obſerve quelquefois une rupture dans quelques branches de la carotide & dans le plexus choroïde, & des déchirures même dans la ſubſtance blanche du cerveau, dans la voûte & dans le corps calleux. Les perſonnes qui, ayant une diſpoſition à l'apoplexie, ſont affectées de palpitations, d'aveuglemens paſſagers, de battemens à la tête, d'étourdiſſemens ſubits, ſont celles dans leſquelles ces accidens ſe remarquent le plus ſouvent. On a vu les plexus choroïdes déchirés & le ſang épanché à la ſuite d'efforts violens, dans le travail de l'accouchement. *Morgagni* s'élève avec raiſon contre la coutume où l'on eſt de faire éternuer les perſonnes qui ont reçu des commotions; alors il y a un commencement de ſtaſe, & la rupture ſe fait plus facilement que dans toute autre circonſtance.

On a vu dans les cadavres des apoplectiques une des artères carotides avoir des parois épaiſſes, & l'autre les avoir minces, d'où s'enſuit un effort inégal & une diſpoſition à la rupture; diſpoſition que les divers points d'oſſification irrégulièrement diſtribués favoriſent beaucoup. On a vu des dilatations anévriſmales avoir lieu dans les angles formés par les artères carotides; on a vu les ſutures effacées, les trous veineux ou émiſſaires bouchés, & des concrétions gêner la circulation cérébrale. Le ſang eſt quelquefois épanché entre la dure-mère & le cerveau, mais plus ſouvent dans les cavités de ces organes. Un moine mourut en prêchant, comme *Attalus* expira autrefois en faiſant une harangue. Les ventricules étoient déchirés & le ſang y étoit épanché. Dans un autre ſujet les viſcères abdominaux étoient malades & avoient gêné pendant long-temps la diſtribution du ſang dans les parties inférieures. Il eſt auſſi arrivé qu'on a trouvé dans le cerveau des apoplectiques un engorgement ſanguin général, indiqué par des points rouges dans les différentes coupes de cet organe, ſans épanchement particulier.

Un homme ſaiſit un enfant par les cheveux & l'enlève; l'enfant meurt; on trouve le péricrâne ſéparé de l'os, & du ſang épanché ſous la dure-mère.

Parmi les enfans qui ſuccombent aux affections vermineuſes, pluſieurs meurent apoplectiques. Eſt-ce la ſuite des convulſions qui accompagnent ces maladies, ou de la réaction ſympathique des nerfs bleſſés & tourmentés dans la membrane interne des inteſtins? Le côté droit du cerveau eſt plus ſouvent affecté que le gauche. Le cervelet, qui contient une plus grande quantité de ſubſtance corticale, & que pour cette raiſon *Morgagni* croyoit plus dur, l'eſt plus rarement que le cerveau; on trouve cependant dans les auteurs quelques exemples de la léſion du cervelet. Alors l'affection eſt plus générale, plus grave, & les ſphincters perdent leur reſſort; car s'il eſt faux de dire que tous les nerfs des viſcères naiſſent du cervelet, il n'eſt pas moins vrai qu'une grande partie de ces nerfs en procède.

Parmi les régions cérébrales, les corps ſtriés & les couches optiques ſont le plus ſouvent attaqués; ces organes le ſont plus ſouvent en devant qu'en arrière, & les lobes antérieurs & moyens le ſont plus ſouvent que les poſtérieurs.

Dans quelques ſujets, il ſemble que les lobes du cerveau, ou les parois des ventricules, ſoient comme rongés & corrodés dans une partie de leur ſurface; c'eſt ce qui avoit fait dire à *Proſp. Martian* que l'apoplexie étoit une éroſion.

Morgagni rapporte pluſieurs cas dans leſquels

les ventricules étoient remplis d'un ſang aqueux, avec gonflement des veines.

Les apoplexies ont été très-communes au commencement de ce ſiècle; elles ſe ſont ſur-tout répandues en Allemagne & en Angleterre. Les mouvemens convulſifs des mains, de la face, & du goſier, les annonçoient & les précédoient.

Dans un apoplectique, l'hémiſphère droit étoit rongé par un abcès; dans un autre, le ſang étoit épanché entre les meninges; dans un troiſième, il l'étoit ſous la pie-mère, & le plexus choroïde étoit comme enflammé.

Une femme apoplectique avoit la figure pâle, & cependant il y avoit du ſang épanché dans le crâne. (Obſ. de *Morgagni*.) Ce qui prouve qu'il y a quelquefois auſſi épanchement de ſang dans les apoplexies appelées ſéreuſes.

Dans toutes ces affections, il faut ſur-tout rechercher ſi ce ſont les membranes ou ſi c'eſt la ſubſtance cérébrale où ſiège le mal, parce que, comme dans le premier cas, il n'y a point de croiſement, les ſymptômes ſe manifeſtent du côté primitivement affecté, tandis que c'eſt du côté oppoſé, lorſque la pulpe du cerveau eſt attaquée. Pluſieurs obſervations de *Bonnet* & de *Morgagni* le prouvent d'une manière inconteſtable. Les faits chirurgicaux, tels que les ſuites des contuſions, des contre-coups, & des fractures à la tête, fourniſſent les mêmes réſultats; ainſi, il n'eſt plus poſſible de douter du croiſement des nerfs dans leur origine, & c'eſt ici la pratique de la médecine & de la chirurgie qui éclairent la ſcience anatomique par laquelle, juſqu'ici, cette démonſtration n'a été faite qu'imparfaitement.

On a objecté contre ce croiſement des fibres pulpeuſes du cerveau, annoncé par *Valſalva*, qu'on a trouvé le lobe gauche de ce viſcère malade, ſans qu'il y eût eu de paralyſie à droite; mais alors, quoique le mal fût plus conſidérable d'un côté que de l'autre, tout le cerveau étoit affecté.

Valſalva conſeilloit toujours la ſaignée à la jugulaire droite dans le traitement de l'apoplexie. On a objecté auſſi que la veine jugulaire externe répond ſur-tout aux branches de la carotide externe; cela eſt vrai; mais elle eſt jointe avec la jugulaire interne par des communications nombreuſes, & par cette raiſon, étant ouverte, elle doit débarraſſer puiſſamment l'intérieur de la tête. M. *Bertin* a traité cette queſtion très au long dans ſon Oſtéologie, en parlant du golfe des jugulaires, qui eſt ordinairement plus ouvert à droite qu'à gauche. Il eſt du même avis que *Valſalva*, qu'il n'a point cité.

On a cru remarquer que les perſonnes dont le cou eſt court, & qu'on appelle *brevi-colles*, ſont plus expoſées que les autres à l'apoplexie: comme la forme vicieuſe du crâne diſpoſe au mal de tête, pluſieurs obſervations rendent cette aſſertion probable. Ceux qui ſont dans ce cas ſe chargent facilement d'embonpoint, & c'eſt peut-être autant pour cette raiſon que pour toute autre qu'ils ſont ſujets à l'apoplexie.

Morgagni a fait une remarque intéreſſante, c'eſt que les perſonnes dont les veines des extrémités ſont habituellement variqueuſes, & celles ſur-tout qui, dans quelques parties des extrémités, ont de petites tumeurs anévriſmales, ſont plus expoſées que d'autres aux accidens de l'apoplexie. Le célèbre *Ramazzini* étoit dans ce cas. *Morgagni* nous apprend que cet illuſtre médecin eut, quelque temps avant ſa mort, deux petites tumeurs anévriſmales, de la groſſeur d'une fève, placées entre le pouce & l'index, & qu'il périt d'apoplexie. Alors on peut ſoupçonner que de pareilles dilatations ſe ſont formées dans les artères cérébrales. Dans cette circonſtance & dans un grand nombre d'autres, il eſt dangereux, comme je l'ai déjà dit, de donner des ſecouſſes aux organes contenus dans le crâne.

La diviſion des apoplexies en ſanguines & ſéreuſes eſt très-ancienne; on en trouve les élémens dans *Hippocrate*. *Galien* l'avoit ſpécialement adoptée, & quoique, ſous quelques rapports, elle ne ſoit pas très-exacte, cependant elle eſt ſouvent utile dans la pratique. A la vérité, l'épanchement de la ſéroſité eſt quelquefois l'effet plutôt que la cauſe du mal; quelquefois auſſi, quoique les accidens de l'apoplexie ſoient très-violens, très-prompts, & tels qu'on les rapporte communément à l'apoplexie ſanguine, on trouve cependant de la ſéroſité épanchée dans les cavités du cerveau, ſans qu'il y ait aucune trace de ſang extravaſé: c'eſt ce qu'on obſerva dans le corps d'un profeſſeur en droit de Bologne, mort ſubitement dans ſa chaire en pouſſant un cri: on ne trouva que de la ſéroſité épanchée dans le cerveau. D'un autre côté, *Morgagni* rapporte des faits qui prouvent que, malgré la réunion de pluſieurs des ſignes donnés par *Salius* pour reconnoître les apoplexies pituiteuſes, on peut quelquefois être induit en erreur à ce ſujet. Ces ſignes ſont les ſuivans: *ſi ſenex, ſi mulier, ſi non rubor, ſi pallor in facie ſit.* Quoique ces conditions fuſſent réunies dans un ſujet, on trouva cependant du ſang épanché dans les cavités du cerveau. Dans ces ſortes de cas, il eſt ſur-tout important de faire attention à l'état du pouls; c'eſt lui qui doit décider le médecin à ouvrir la veine & à faire un nombre de ſaignées plus ou moins grand. *Lanciſi* rapporte une obſervation analogue, dans laquelle une apoplexie qui avoit attaqué une perſonne très-âgée, fut jugée deux fois avantageuſement par une abondante hémorragie du nez.

Il n'eſt pas rare de voir, à la ſuite des apoplexies, la ſéroſité & le ſang mêlés & épanchés enſemble; c'eſt ce qu'on a remarqué à l'ouverture

du crâne des épileptiques morts, comme il arrive ſouvent, d'apoplexie.

La ſéroſité épanchée eſt quelquefois comme ſalée & âcre. Dans ce dernier cas, il n'eſt pas néceſſaire, pour produire de grands accidens, qu'il y ait une grande quantité de fluide épanchée; il en faut ſouvent très peu pour donner lieu aux plus fâcheux ſymptômes. Alors l'état du malade eſt ſouvent compliqué & convulſif.

Il y a des perſonnes dans leſquelles la ſéroſité ſemble être dominante; tantôt elle ſort abondamment par le nez ou par la bouche, tantôt elle ſe porte ſur les gencives, ou elle ébranle toutes les dents, qu'elle altère même quelquefois; tantôt elle gonfle les extrémités; alors il n'eſt point rare de la voir dirigée vers la tête, où elle s'épanche & où elle produit la ſomnolence. Les accidens de l'apoplexie paroiſſent alors avec lenteur & comme par degrés. *Morgagni* en rapporte un exemple dont *Val. Zanius* a été le ſujet.

Souvent une portion de la ſéroſité épanchée eſt contenue dans le canal vertébral, & elle s'écoule quand on détache la tête du cadavre.

Veut-on avoir une preuve de la facilité avec laquelle la ſéroſité ſe porte des autres parties du corps vers le cerveau? on la trouvera dans le fait ſuivant.

Un homme avoit la veſſie très-diſtendue par l'urine accumulée depuis long-temps. On ne ſongea point à l'évacuer par le moyen de la ſonde. Le ſérum urineux fut porté, par une métaſtaſe, vers le cerveau, qu'il inonda, & où on le trouva à l'ouverture du cadavre. *Morgagni.*

Coiter, & pluſieurs anciens avant lui ont, regardé les concrétions polypeuſes trouvées dans les ſinus du crâne, comme ayant été ſouvent des cauſes d'apoplexie; mais *Morgagni* fait obſerver que de pareilles concrétions vaſculaires ſeroient moins propres à produire l'apoplexie qu'une ſyncope lente.

A la ſuite des apoplexies ſéreuſes, on trouve ſouvent la glande pituitaire ramollie, des véſicules (1) lymphatiques entre les méninges, & de ſemblables véſicules dans le tiſſu des plexus choroïdes. J'en ai obſervé même dans celui du quatrième ventricule. La ſéroſité eſt quelquefois ſi abondante, qu'une partie du cerveau & la glande pituitaire elle-même ſont comme diſſoutes. Dans quelques hydrocéphales on ne trouve pas même de trace de ce dernier organe. On a vu l'*infundibulum* participer à ce vice; il ſeroit important d'obſerver ſon état. *Morgagni* n'étoit pas éloigné de penſer que la compreſſion de cette partie peut s'oppoſer à la filtration de la ſéroſité.

(1) On a pris ſouvent pour des véſicules, de animaux du genre de ceux qui forment les hydatides.

L'apoplexie ſéreuſe frappe quelquefois des coups auſſi imprévus & auſſi rapides que la ſanguine. Pluſieurs de ceux qui y ſuccombent, ſe débattent d'une manière convulſive au moment de l'attaque.

On a vu quelquefois l'apoplexie ſéreuſe ſurvenir à la ſuite d'une ſuppuration ſupprimée. On en trouve un exemple dans *Morgagni.*

Les jeunes gens n'en ſont pas tout à fait exempts. *Hunauld* attribuoit ces apoplexies aux effets d'une oſſification trop prompte, qui, ſoudant & faiſant trop tôt diſparoître les ſutures, s'oppoſe à l'entier développement du cerveau.

Morgagni ſe propoſe cette queſtion, ſavoir ſi l'on peut admettre un vide dans le cerveau? Il eſt probable que les parois des ventricules ſe touchent preſque immédiatement dans l'état naturel; il faut qu'il y ait bien peu d'intervalle entre toutes leurs ſurfaces, puiſque la boîte oſſeuſe du crâne eſt tellement remplie, qu'après l'avoir ouverte on a ſouvent de la peine à y renfermer le cerveau. La ſeule application du trépan, & l'ouverture qui en réſulte, ont quelquefois été ſuffiſantes pour produire le ſoulagement qu'on attendoit.

Je penſe avec *Morgagni*, qu'on ne peut s'empêcher d'admettre quelques eſpaces vides dans le conduit vertébral & entre pluſieurs feuillets de l'aracnoïde qui s'y rencontrent.

Il exiſte une certaine proportion entre la force du cœur, la réſiſtance des vaiſſeaux, la conſiſtance du cerveau & du cervelet, l'épaiſſeur des os, & la manière dont s'exécute la reſpiration, qui eſt néceſſaire à l'état de ſanté, & qui ne peut être troublée d'une maniere notable ſans danger.

Il ne faut pas croire que toutes les apoplexies ſoient occaſionnées par l'épanchement du ſang ou du ſérum. *Boerhaave* admettoit une apoplexie atrabiliaire. On a vu quelquefois le cerveau comprimé par une ſubſtance gélatineuſe. *Colombus* en rapporte un exemple.

Un homme meurt d'apoplexie; on trouve du pus épanché ſous le cerveau, & on obſerve qu'il ſortoit des ventricules, & que ſon foyer étoit un abcès placé dans un des corps canelés. *Lommius* & *Morgagni.*

Une autre fois l'abcès étoit ſitué près des couches optiques. *Morgagni.*

Un homme meurt d'apoplexie trente jours après une amputation; une faute commiſe dans le régime en eſt la cauſe. L'humeur purulente avoit fait métaſtaſe & rempliſſoit les ventricules du cerveau.

Dans un ſujet mort d'apoplexie, il y avoit du pus épanché ſous la pie-mère; cette membrane étoit molle & ſe déchiroit facilement, & la glande pinéale offroit un grand nombre de duretés.

On peut voir dans *Saliſmann* un grand nom-

bre d'obſervations ſur les diverſes altérations de cet organe. *Skenkius* a trouvé la glande pinéale toute pierreuſe. *Drelincourt* l'a vue demême. *Vieuſſens* y a auſſi obſervé des concrétions. *Galien* avoit demandé ſi ces concrétions étoient de nature oſſeuſe ou cartilagineuſe ? *Morgagni* croyoit qu'elles approchoient plus de la nature du calcul que de celle de l'os. J'ai ſouvent examiné les pierres de la glande pinéale, & je les ai toujours vues très-anguleuſes.

Morgagni, dans ſa cinquième épître *De apoplexiâ nec à ſanguine nec à ſero*, rapporte une obſervation qui mérite d'être conſervée. Dans le cerveau d'un vieillard mort d'apoplexie, le côté droit étoit terni & évidemment affecté; & le ſeptum lucidum étoit rompu en devant. La paralyſie qui étoit réſultée de ces dérangemens avoit eu lieu également dans le côté droit; d'où il faut conclure que le principe établi par *Valſalva* ſur l'oppoſition du côté paralytique avec le côté affecté, n'eſt pas ſans exception. Peut-être cependant pourroit-on dire que, la rupture du ſeptum lucidum intéreſſant les deux hémiſphères du cerveau, ce fait n'offre point réellement une exception au principe ſuſdit.

Les vaiſſeaux du cerveau ſe trouvent quelquefois, à la ſuite des apoplexies, vides & comme gonflés d'air; c'eſt ce qu'on remarque ſur-tout dans le plexus choroïde. *Houlier* avoit regardé ce gonflement, produit par un fluide aëtiforme, comme une cauſe de l'apoplexie. Diverſes expériences, tentées ſur des animaux vivans, prouvent que l'air introduit dans leurs vaiſſeaux produit des accidens très fâcheux. *Brunner*, *Rhedi*, *de Heyde*, & pluſieurs autres ont fait ces expériences, & les animaux ont toujours péri, ſoit avec des ſymptômes convulſifs & épileptiques, ſoit avec des accidens comateux qui, pour l'ordinaire, ſe montrent les derniers. Les anatomiſtes ſavent que l'air contenu ou dégagé dans les vaiſſeaux apporte un grand obſtacle aux injections. Il doit auſſi gêner beaucop la circulation.

Les obſervations ſuivantes ſerviront de complément à celles dont j'ai fait juſqu'ici connoître les réſultats.

Le cardinal de St. ***, d'un tempérament ſanguin, ſujet à la goutte, & âgé de cinquante-cinq ans, fut attaqué de vertiges & de maux de tête; il vomit, le mal de tête s'appaiſa; mais le lendemain il y eut perte de ſentiment & de mouvement du côté gauche, avec ſommeil profond: le pouls étoit grand, fort, fréquent; le malade fut ſaigné même à la jugulaire. Le ſixième jour il revint à lui; mais peu de temps après il retomba; il éprouva des mouvemens convulſifs, ſur-tout au pied & à la main du côté droit; il mourut vers le dixième jour. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre, ni dans la poitrine; le cerveau étoit flaſque; il y avoit dans le ventricule droit plus de deux onces de ſang coagulé; le plexus choroïde étoit déchiré, & les parois des ventricules étoient corrodées. *Morgagni*, de *ſed. morb.* épiſt. 2, n°. 9, p. 11, n°. 10.

Une femme de ſoixante-dix ans avoit perdu la mémoire & marchoit difficilement; elle tomba en mangeant, avec perte de mouvement du côté gauche & du bras droit: elle vécut neuf heures. Les ventricules du cerveau étoient pleins d'un ſang fluide; le droit étoit rongé, vers le bord extérieur du corps cannelé & de la couche du nerf optique; le gauche l'étoit légèrement: à peine reſtoit-il quelque portion du plexus choroïde. *Morgagni*, de *ſed. morb.* epiſt. 2, n°. 14.

Un domeſtique âgé de vingt-deux ans ſuit, en courant très-vîte, le carroſſe de ſon maître, par un temps très-froid; il ſue beaucoup, & ne change point de chemiſe: le lendemain il tombe ſans connoiſſance; rappelé à lui-même, il ſe plaint d'une douleur profonde à la tête & ſur-tout vers l'occiput: on purge avec des minoratifs; on ſaigne, on ventouſe. Le huitième jour aphonie; douleur plus forte à l'occiput, qui s'étend aux épaules & à toute l'épine; ſaignée qui ſemble ſoulager; mais les accidens reparoiſſent, le bleſſé meurt. A l'ouverture du corps on trouva une médiocre concrétion polypeuſe dans le ventricule droit: il y avoit du ſang grumelé à l'endroit où la moelle alongée ſort du cerveau; ce ſang venoit d'un rameau de la carotide interne qui étoit déchiré; un peu de ſang étoit épanché dans le ventricule gauche, & il y avoit beaucoup de ſéroſité dans les deux ventricules; le long de la moelle alongée étoient des grains comme de millet & tranſparens. *Ibid*, n°. 20.

Un homme âgé de ſoixante ans, ſujet au vertige, grand buveur de vin, paroiſſant ſe bien porter, ſi ce n'eſt qu'il avoit les joues plus rouges qu'à l'ordinaire, ayant ſoupé, fut trouvé mort à terre; il avoit rendu ſes excrémens. Une ſéroſité limpide étoit épanchée entre la dure & la pie-mère; une concrétion gélatineuſe ſe trouvoit dans l'interſtice des vaiſſeaux; les glandes du plexus choroïde étoient fort groſſies; deux grumeaux de ſang rempliſſoient le ventricule droit du cerveau; un ſang comme polypeux étoit répandu à la ſurface du cervelet, & la portion de cet organe qui touchoit au ſang, étoit corrompue. *Ibid*, n°. 22.

Un religieux âgé de cinquante ans, d'un tempérament ſanguin, ayant bon viſage, & paroiſſant jouir d'un excellente ſanté, quoiqu'il eût été un peu incommodé quelques jours auparavant, tomba en apoplexie en prêchant, & ne vécut que quatre heures, pendant leſquelles il ne remua que la main gauche. On trouva dans le ventricule gauche du cerveau trois onces de ſang concret; les parois de ce ventricule étoient déchirées. Le droit étoit entier, & ne contenoit qu'un peu de ſang qui y étoit paſſé du gauche par une déchirure faite au *ſeptum lucidum*. Ce religieux avoit paru fort gai le jour de cet accident. *Ibid*, epiſt. 3, n°. 17.

Un ſculpteur de Padoue, âgé de ſoixante-un an

ſe portant bien, mangeant bien, ſoupa & ſe coucha : deux heures après, ſa femme s'étant reveillée, le trouva mort & déjà froid (1). Il ſortit beaucoup de ſang quand on ſcia le crâne : il y avoit un peu de ſéroſité l'impide dans les ventricules latéraux du cerveau ; mais tous les vaiſſeaux de l'intérieur du crâne & de ſa circonférence étoient prodigieuſement gonflés de ſang ; les plus petits avoient un grand volume. Les poumons étoient ſains, mais le gauche adhéroit aux côtes. Il y avoit un peu de ſéoroſité ſanguinolente dans le péricarde ; du ſang noir & en grumeaux dans les ventricules & dans les oreillettes du cœur ; les valvules ſemi-lunaires étoient un peu plus dures qu'à l'ordinaire : on trouva quelques traces d'une hydatide rompue à la face poſtérieure du cœur. *Ibid*, n°. 26.

Un homme âgé de ſoixante-dix ans, pâle, un peu ſourd, ſujet au vertige, & tremblant, ce qu'on attribuoit au mercure ſur lequel il avoit travaillé, attaqué d'une enterocele, mais robuſte & vigoureux, après avoir exercé l'acte vénérien la veille avec ſa femme, ſe promenant fort gaîment, mourut. — On ne trouva rien dans le thorax. La bouche étoit tournée du côté droit : le cerveau étoit mou, flaſque, décoloré. Un peu de ſéroſité ſortit lorſqu'on enleva la dure-mère ; les véſicules du plexus choroïde étoient gonflées, comme on le voit ſouvent : dans l'artère vertébrale gauche, près de ſon confluent, il y avoit de petites lames, les unes tendineuſes, d'autres oſſeuſes ou cartilagineuſes. *Ibid.* epiſt. n°. 11.

Un homme âgé de vingt-neuf ans, boſſu, buveur, tomba mort au mois d'octobre dans la rue, rendant par la bouche & les narines le vin qu'il avoit bu, avec une humeur ſanguinolente. Ses bras étoient roides & contractés ; le pancréas étoit dur : une partie du colon ſous l'eſtomac étoit fort rétrécie : l'épine étoit courbée à gauche, &c. L'aorte deſcendante ſuivoit cette courbure : il y avoit un peu de ſang concret dans les ventricules du cœur ; un léger polype ſe voyoit dans l'oreillette droite : les poumons étoient adhérens dans quelques endroits ; il y avoit un peu d'écume rougeâtre dans les bronches. Dans le ſinus longitudinal étoit une légère concrétion polypeuſe ; dans le latéral droit ſe trouvoient des grumeaux de ſang ; les vaiſſeaux de la pie-mère étoient fort gonflés de ſang, ſur-tout à droite ; de la ſéroſité étoit épanchée ſous cette membrane, dans les anfractuoſités du cerveau ; il y en avoit peu dans les ventricules latéraux ; des véſicules lymphatiques étoient mêlées aux plexus choroïdes ; le cervelet & le cerveau ſur-tout étoient très-fermes. *Ibid.*, art. 16.

Un homme jeune & ſain, mais ſujet aux défaillances, à la céphalalgie, & à la colère, eut, après avoir dîné, une querelle vive, & mourut ſubitement. Son corps, le lendemain, parut couvert de taches livides ; tous les vaiſſeaux de la tête étoient diſtendus & remplis de ſang. Les ventricules contenoient quelques cuillerées d'une eau limpide & jaunâtre ; il n'y avoit nulle autre léſion dans aucun endroit du corps. *Obſerv. commerc. littér.* Leipſ., tom. 9, pag. 527.

Un pêcheur de Veniſe, âgé de quarante ans, grand, ayant une hernie, ſujet à la flatulence, en ayant été attaqué dans ſon bateau, mourut tout de ſuite. Les inteſtins & l'eſtomac étoient fort gonflés par les vents ; les veines gaſtro-épiploïques l'étoient par l'air, avec un peu de ſang noir & écumeux. L'extrémité des inteſtins grêles formant la hernie, étoit gangrenée ; il y avoit de la ſéroſité ſanguinolente dans la cavité de l'abdomen. Le péricarde adhéroit au cœur, qui étoit grand & flaſque. Les vaiſſeaux de tout le corps étoient remplis d'un ſang noir & écumeux : le tronc de l'artère pulmonaire étoit gonflé d'air. Les ſinus de la dure-mère & autres vaiſſeaux étoient très-diſtendus de ſang ; les autres vaiſſeaux de la pie-mère l'étoient de même : la ſubſtance du cerveau étoit ferme ; ſous la pie-mère il y avoit de la ſéroſité épanchée. *Morgagni.*

M. B....., dentiſte du roi, avoit eu en 1788 une attaque d'apoplexie, dont deux ſaignées & les eaux de Balaruc l'avoient guéri. En octobre 1789, il éprouva une fièvre, du mal-aiſe qui durèrent douze jours ; quinze jours après, il eſt mort ſubitement dans la chambre du roi aux Tuileries. Son corps a été ouvert. On n'a trouvé qu'un engorgement au poumon, le cœur vide, de la ſéroſité épanchée entre la pie-mère & le cerveau, & les vaiſſeaux de cet organe vides de ſang. *V. D.*

Une femme attaquée de paralyſie mourut trois mois après ſon attaque ; elle n'avoit point eu de fièvre, & elle étoit dans un aſſoupiſſement continuel. *Duverney* trouva la poitrine & le bas ventre fort ſains ; les ventricules du cerveau contenoient trois demi-ſetiers de ſéroſité. *Acad. ſci.*, tom. 1er., p. 367, ann. 1683.

M. *Mauduyt* a rapporté en février 1787, à la ſociété royale de médecine, l'hiſtoire d'une paralyſie partielle dont il avoit été témoin. Un homme âgé de ſoixante ans avoit été fort adonné au coït, qu'il exerçoit debout ; il lui ſurvint une paralyſie qui n'occupoit exactement que le contour du baſſin ; la peau pincée étoit inſenſible ; les muſcles le paroiſſoient de même. La veſſie & le rectum étoient paralyſés. Il n'urinoit que par le ſecours de la ſonde. L'anus & le rectum étoient ſi dilatés, qu'on y introduiſoit la main pour en retirer des excrémens ſecs & durcis : les extrémités jouiſſoient de leur mouvement & de leur ſenſibilité.

Une fille âgée de onze ans étoit paralytique, de façon qu'excepté les mouvemens involontaires,

(1) C'étoit dans un temps où on obſervoit beaucoup d'apoplexies, en mai 1729, à Padoue. Il avoit tombé beaucoup de pluies, auxquelles avoit ſuccédé une aſſez grande chaleur.

ceux des muſcles de la face, de la déglutition, & de la parole, tous les autres mouvemens étoient abolis.

Après ſa mort, on ne trouva aucun veſtige de ſutures coronales ni ſagittales; les os des tempes étoient unis avec l'occipital, & le ſphénoïde avec les temporaux. *Zimm.*, Mém. de Gottingue, tom. 1er, p. 366. Doit-on regarder cette oſſification des ſutures comme ayant influé ſur la production de la maladie, dont la mort a été l'effet?

Une femme âgée de 32 ans, après des chagrins, eut une ſuppreſſion de règles; quelque temps après ſurvinrent douleur & peſanteur de tête, abattement, tremblement, abolition du mouvement, &c.; douleur au ſommet de la tête, foibleſſe de la vue, paralyſie de la langue; douleur vers le centre de l'occipital, avec palpitations; douleur plus haut vers l'angle de l'occipital, & paralyſie aux bras: la douleur s'approcha du pariétal droit; le mouvement revint au bras droit; le bras gauche étoit reſté paralyſé; elle mourut. M. de *Laſſone* trouva dans les deux régions de la ſubſtance corticale du cerveau, qui répondoient aux bords antérieur & poſtérieur du pariétal droit, deux tumeurs ſuperficielles qui comprimoient la partie médullaire: il y avoit beaucoup de ſéroſité dans les ventricules; le cervelet avoit une conſiſtance plus ferme qu'à l'ordinaire. *Hiſt. acad.* 1742, pag. 38 & 39.

Un homme âgé de ſoixante ans, ayant la diarrhée avec des tranchées, ſe fit frotter le ventre avec de l'huile de coins; il lui ſurvint une hémiplégie du côté droit; l'œil droit étoit à demi-fermé: la reſpiration devint difficile, & il mourut le quatrième jour. De la ſéroſité & du ſang fluide ſortirent des environs de l'infundibulum; un enduit gélatineux étoit répandu ſur les vaiſſeaux de la dure-mère du côté gauche; la ſubſtance du cerveau étoit corrodée du même côté, & les corps cannelés étoient comme ſéparés du cerveau. *Morgagni*, de ſed. morb. epiſt. 11, n°. 2.

Un homme âgé de ſoixante-dix ans, grand mangeur, tomba en apoplexie; la paralyſie ſurvint du côté droit, avec convulſion du côté gauche; le malade avoit quelquefois rendu des pierres avec les urines. Il mourut: le foie étoit comme rétréci, la rate étoit volumineuſe & d'une couleur obſcure. Quatre gros calculs & d'autres plus petits ſe trouvèrent dans le rein gauche: l'eau étoit épanchée entre la dure & la pie-mère: dans le ventricule gauche une aſſez grande maſſe d'hydatides étoit attachée au plexus choroïde. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.*, n°. 6.

Alexandre, médecin anglois, conſeilloit, dans le traitement de la paralyſie, des frictions ſur la partie léſée avec la teinture de cantarides purement ſpiritueuſe. *Comment. de Leipſick*, t. 20 *bis*, pag. 720. Cette teinture a auſſi été recommandée par le docteur *Sanchez*, & maintenant elle eſt très en uſage. On en trouve une preſcription parmi les formules de la pharmacopée d'Embourg.

Wepfer a trouvé la dure & la pie-mère collées l'une à l'autre & confondues dans le cadavre d'un homme mort d'apoplexie.

Dans un autre qui avoit éprouvé le même ſort après une attaque d'épilepſie, à laquelle il étoit ſujet, on a trouvé dans la ſubſtance du cerveau un abcès de la groſſeur d'un œuf de poule. Les ſubſtances corticale & médullaire qui le recouvroient, étoient dures & preſque ſquirreuſes; le malade ſouffroit lorſqu'on preſſoit ſur le côté de la tête répondant à ce foyer. *Baader.*

Lieutaud a remarqué, dans le corps d'un homme de ſoixante ans, ſujet aux vertiges & mort d'apoplexie, que la glande pinéale étoit d'un grand volume, compacte, comme ulcérée, & de nature preſque carcinomateuſe.

Drelincourt & *Bonnet* ont obſervé des tumeurs enkiſtées, remplies de matières de différente conſiſtance, dans l'intérieur du crâne des perſonnes mortes d'apoplexie.

Wepfer a trouvé un épanchement de ſang entre les méninges & dans les ventricules du cerveau d'un homme qui étoit mort d'une apoplexie goutteuſe.

Le même *Wepfer* & *Manget* ont vu l'apoplexie ſurvenir à des perſonnes aſſez jeunes, qui avoient éprouvé depuis très-long-temps des ſpaſmes, ſoit dans les gras de jambes & autres régions des extrémités, ſoit aux muſcles du cou & du viſage.

On a remarqué dans le cadavre de perſonnes mortes d'apoplexie avec des épanchemens dans l'intérieur du crâne, que le cœur & l'aorte étoient dilatés; c'eſt ce qu'on a vu, au rapport de *Baglivi*, dans le corps du célèbre *Malpighi*. La goutte, la formation de la pierre, & des palpitations de cœur avoient précédé. La paralyſie avoit paru enſuite, & enfin l'apoplexie étoit ſurvenue. Le ſiège de la paralyſie étoit dans le côté droit. Le ſang s'étoit également épanché dans l'hémiſphère droit du cerveau; mais le gauche étoit baigné d'une ſéroſité jaunâtre, ce qui annonce que le vice de cet hémiſphère étoit le plus ancien. *Wepfer* rapporte un fait analogue, dans lequel il parle de la dilatation de l'aorte.

Valſalva aſſure que les ivrognes ſont très-expoſés à l'apoplexie; M. *Walter*, célèbre anatomiſte de Berlin, a fait la même remarque. Ce ſont ſur-tout, dans ſa patrie, ceux qui boivent de la bière avec excès qui en ſont le plus ſouvent atteints. Ils acquièrent un embonpoint dangereux, & ils périſſent avec des épanchemens dans le cerveau.

Le même M. *Walter*, *de morbis peritonii & aploplexiâ*, 1785, remarque, avec raiſon, que les rachitiques & les perſonnes dont l'épine eſt déformée, ſont très-ſujets à l'apoplexie; les femmes ainſi conſtituées qui deviennent enceintes, ont pour cette

raiſon beſoin qu'on prenne les plus grandes précautions relativement à leur ſanté ; il faut faire en ſorte d'éviter la conſtipation. On préviendra les accidens de la pléthore par de petites ſaignées répétées. Sans ces ménagemens, on courroit les riſques de voir ces femmes périr d'apoplexie, ſoit vers la fin de leur groſſeſſe, ſoit à l'époque de leur accouchement.

Une femme riche mangeoit abondamment des mets très-ſucculens ; elle éprouvoit depuis long-temps une douleur gravative à la tête, avec des vertiges & des palpitations de cœur ; elle fut frappée d'apoplexie après avoir abondamment dîné. On trouva, à l'ouverture de ſon corps, les deux ventricules latéraux diſtendus par le ſang épanché. *Dionis.*

Lieutaud rapporte un fait à peu près ſemblable. Il a trouvé les ventricules également remplis de ſang, le plexus choroïde gonflé & variqueux, & des grumeaux de ſang extravaſés dans le milieu de l'hémiſphère droit ; le ſujet étoit depuis long-temps affecté de vertiges, il ſe nourriſſoit de la manière la plus ſucculente.

Les ſaignemens de nez ſubitement arrêtés donnent lieu quelquefois à l'apoplexie ; j'en ai vu un exemple ; une femme en a été le ſujet. Je trouvai dans l'hémiſphère droit une excavation remplie de ſang. Les obſervateurs ont vu ſouvent, ſoit dans le corps calleux, ſoit dans les hémiſphères, de ſemblables enfoncemens remplis de ſang extravaſé. Alors l'apoplexie eſt toujours très-forte, & elle frappe un coup violent & ſubit : on a fait la même remarque dans la ſubſtance de la moelle alongée, & même dans l'épaiſſeur du cervelet. Dans quelques cas où ce dernier viſcère a été affecté de la manière expoſée ci-deſſus, le pouls étoit foible, intermittent, & la reſpiration étoit laborieuſe. *Morgagni* rapporte un fait de cette nature.

La ſuppuration qui a ſon ſiège dans la poitrine, à la ſuite des maladies auxquelles les viſcères qu'elle renferme ſont ſujets, eſt quelquefois ſuivie d'accidens apoplectiques. Alors l'évacuation purulente qui ſe faiſoit par la voie du poumon étant ſupprimée, ou au moins très-diminuée, le pus réſorbé ſe porte vers la tête, & on le trouve épanché dans le crâne à la ſuite de l'apoplexie.

Paré a écrit l'hiſtoire d'une péripneumonie dans laquelle une douleur de tête violente parut au huitième jour, & le malade périt avec des accidens comateux. On trouva le cerveau baigné d'une matière purulente, très-abondante ſur-tout entre la pie-mère & la ſubſtance corticale. On lit dans les Journaux de médecine pluſieurs obſervations du même genre.

L'hydrocéphale précède quelquefois l'apoplexie. alors le ſérum diſtend outre meſure tous les ventricules du cerveau.

Une femme avoit été pendant toute ſa vie ſujette à des maux de tête, elle mourut apoplectique à l'âge de cinquante ans. *Manget* trouva le crâne de cette femme abſolument dépourvu de ſutures ; les ventricules étoient remplis de ſang grumélé, & le reſte du cerveau étoit baigné de ſéroſité.

L'apoplexie eſt quelquefois l'effet de l'hydropiſie, ſur-tout de celle qu'on appelle *anaſarque* ; les malades qui en ſont atteints, meurent ſouvent avec des accidens ſoporeux. *Haſenohrl* rapporte une obſervation de ce genre. Il trouva le cerveau pénétré de ſéroſité ; quelquefois même dans ces cas on y voit de petits abcès. J'en ai obſervé de ſemblables dans le cervelet de quelques perſonnes mortes dans les hôpitaux de Paris, à la ſuite de l'hydropiſie.

Le ſang dont les vaiſſeaux du cerveau ſont diſtendus à la ſuite de l'apoplexie, eſt quelquefois noir & de conſiſtance analogue à celui de la veine-porte & des veines hémorroïdales. J'en ai vu un exemple dans un homme âgé de ſoixante-cinq ans, & d'une foible conſtitution. *Barère* a fait la même remarque.

Willis a conſigné dans une obſervation très-détaillée ce qui eſt arrivé à la ſuite d'une fauſſe couche ſurvenue à une femme hyſtérique, très-ſujette aux convulſions. Elle mourut d'une apoplexie pituiteuſe ; le ſérum avoit pénétré & ramolli la baſe du cerveau.

Dehaen rapporte l'hiſtoire d'une apoplexie dont fut frappé un enfant de ſix ans & demi. Il s'étoit plaint dès l'âge le plus tendre d'un mal de tête, dont le ſiège étoit dans le fond de l'orbite gauche ; le ventricule droit étoit rempli de ſéroſité, & la baſe du cerveau en étoit baignée. Quelque temps avant le dernier accident, l'enfant perdit la mémoire & devint hébêté.

Fallope, *Manget*, & pluſieurs autres ont recueilli des obſervations, deſquelles il paroît réſulter que les enfans ſont ſur-tout ſujets à l'apoplexie pituiteuſe, & que ce ſont les épanchemens de cette nature qu'on trouve le plus ſouvent dans leur cerveau.

On a vu l'apoplexie accompagnée d'une abondante ſalivation. Dans ce cas, le cerveau étoit baigné d'un fluide de même nature, que l'on retrouvoit auſſi dans l'eſtomac. *In miſcellaneis curioſis.*

Dans le cerveau d'une vieille femme on trouva les méninges couvertes d'une eſpèce de gluten ou humeur épaiſſe & blanchâtre, qui avoit de la conſiſtance. *Plater.*

Les hernies du cerveau dans les enfans, la carie & les exoſtoſes qui affectent la ſurface interne des os du crâne, donnent auſſi lieu à l'apoplexie ; on en trouve pluſieurs exemples dans les ouvrages publiés par des chirurgiens célèbres.

Morgagni traite dans ſa ſixième épître, de pluſieurs affections qui ſont analogues à l'apoplexie. (*Epiſ.* 6, *de reliquis affectibus ſoporoſis.*) Il n'eſt

c'eſt pas rare d'obſerver des accidens ſoporeux, compliqués avec diverſes autres maladies, ſoit à la ſuite des fièvres putrides ou malignes, ce qui eſt très-ordinaire; ſoit dans les inflammations du poumon, ce qui arrive quelquefois, vu les rapports qui exiſtent entre les mouvemens de la reſpiration & les fonctions organiques du cerveau. Auſſi Sennert a-t-il remarqué que dans le *carus* l'apoplexie eſt ſur le point de ſe manifeſter lorſque les mouvemens de la reſpiration ſont très-gênés. On a vu encore cette léſion ſurvenir aux dyſſentériques.

Lorſqu'on ouvre le crâne des perſonnes mortes à la ſuite de fièvres accompagnées d'accidens ſoporeux, on trouve des épanchemens & des engorgemens qui ne diffèrent que par une moindre intenſité, de tous ceux qu'on obſerve à la ſuite de l'apoplexie.

Morgagni a fait une remarque qu'il eſt important de conſerver; c'eſt que la voûte à trois piliers lui a paru ſouvent ramollie, & que la laxité ou le relâchement de cet organe accompagne ſouvent la *ſomnolence*.

Sur la léthargie.

En recueillant les obſervations publiées par Sennert, par Bonnet, par Alberti & par d'autres auteurs, on eſt porté à croire que la léthargie eſt preſque toujours accompagnée d'une diſpoſition inflammatoire, dans le cerveau; l'état de ce viſcère ſemble au moins le prouver. On y a preſque toujours obſervé, dans ces ſortes de cas, une quantité plus ou moins grande de matière purulente. Il y a cependant quelques exceptions à faire; Morgagni a remarqué que dans pluſieurs léthargiques il ne ſubſiſtoit aucune trace d'inflammation, mais toujours un état fébrile qui accompagnoit la maladie; Sagar & Louver ont fait la même remarque ſur deux ſujets.

Dans les complications d'accidens ſoporeux, il eſt très-important de diminuer la quantité du ſang dont la tête eſt ſurchargée; c'eſt ce qu'on fait ſur-tout avec beaucoup d'avantage en ouvrant les veines occipitales qui communiquent avec les ſinus les plus reculés du cerveau. Morgagni répete ſouvent ce conſeil. De là ſe déduiſent les bons effets des ſangſues & des ventouſes appliquées à la nuque.

Sur la phrénéſie & la paraphrénéſie.

Quoique la phrénéſie & la paraphrénéſie ſoient très-différentes de l'apoplexie, il y a cependant de grands rapports entre toutes ces maladies, comme Morgagni le montre dans ſa ſeptième épître. (*Epiſ. de phrenitide, paraphrenitide & delirio.*)

Hippocrate dit poſitivement que la phrénéſie qui ſurvient à l'apoplexie eſt mortelle. Il n'eſt pas rare de trouver la mortification & même la gangrène dans les cerveaux qui ont été enflammés. C'eſt, ſuivant la remarque de Willis, la ſubſtance corticale qui y eſt la plus expoſée. Quelquefois on trouve le cerveau ramolli dans ſa totalité. Les membranes qui recouvrent ce viſcère, participent auſſi ſouvent à l'état inflammatoire, elles ſe renflent & s'épaiſſiſſent.

Quoique le plus ſouvent on aperçoive à la ſuite de la phrénéſie des traces d'inflammation dans le cerveau, il eſt cependant certain que cette maladie a eu lieu pluſieurs fois, ſans que ni le cerveau ni ſes membranes aient été enflammées. Coiter en cite un exemple. Rhodius a conſervé l'hiſtoire d'une phrénéſie à la ſuite de laquelle la pie-mère étoit ſeule enflammée. On lit dans le *Sepulchretum* de Bonnet, qu'on a quelquefois trouvé dans ces ſortes de cas une petite quantité de pus ſous la pie-mère. Le dernier auteur que j'ai cité, penſoit que la matière purulente, dépourvue d'âcreté, ne pouvoit produire la phrénéſie, mais que quelques gouttes d'un pus âcre ſuffiſoient pour y donner lieu.

Morgagni inſiſte beaucoup ſur ce qu'il eſt faux que l'inflammation du diaphragme ſoit toujours accompagnée de phrénéſie ou de l'inflammation du cerveau. Il a vu une ſuppuration dans le centre nerveux du diaphragme, ſans qu'il y eût aucun délire ni affection morbifique du cerveau. Fernel avoit fait une obſervation analogue. Morgagni a cru, pour cette raiſon, devoir changer la ſignification du mot *paraphrenitis*; il l'emploie pour déſigner toute eſpèce de délire ou de phrénéſie dont le foyer n'eſt pas immédiatement dans le cerveau.

Divers obſervateurs ont fait des remarques analogues à celles de Valſalva & de Morgagni. Ils ont trouvé à la ſuite de la phrénéſie, les vaiſſeaux du cerveau gonflés & des extravaſations de ſang ou de matière purulente, c'eſt-à-dire, des traces d'inflammation & de ſuppuration en diverſes régions du cerveau, ſur-tout dans les membranes, entre les membranes & le cerveau, à la ſurface de ce viſcère & dans le plexus choroïde. Bonnet & pluſieurs autres y ont même vu des épanchemens de matière purulente très-fétide, & dans quelques points de la ſéroſité plus ou moins altérée.

Il ne faut pas croire cependant que l'on y obſerve toujours des dérangemens auſſi marqués que dans les cas dont je viens de parler & dans ceux dont Haller nous a tranſmis les détails, qu'il avoit recueillis à la ſuite de fièvres malignes. Divers médecins habiles n'ont trouvé, à l'ouverture du crâne des phrénétiques, que des traces ſuperficielles d'inflammation.

Il ſeroit ſans doute bien à déſirer qu'on connût d'une manière plus préciſe encore quelles ſont les parties du cerveau que chaque maladie affecte d'une manière déterminée, & quelle eſt l'influence de chaque léſion ſur chaque partie de cet organe. Malheureuſement nous ſommes encore fort éloignés

de ce degré de perfection. Il ne faut cependant pas ſe plaindre de l'état actuel des connoiſſances relativement à cet objet. Les réſultats des obſervations répandent déjà quelque jour ſur la nature des maladies ſoporeuſes, & ſi les dérangemens du cerveau, du cervelet, & de leurs annexes, ſe réduiſent à un petit nombre, on ceſſera d'en être étonné, lorſqu'on réfléchira que preſque toutes les affections du cerveau, lorſquelles ſont mortelles, ſe terminent par l'apoplexie; c'eſt une réflexion qui a été faite par Morgagni, & que M. Walter a bien expoſée dans ſon dernier ouvrage *de apoplexiâ*. On doit regarder comme des apoplexies, toutes les maladies dans leſquelles la circulation du cerveau eſt tellement altérée, que le dégorgement ne ſe fait point par les veines d'une manière convenable, ſoit qu'il y ait déchirure ou ſtaſe dans les vaiſſeaux. Sous ce point de vue, les engorgemens & toutes les inflammations du cerveau ſe terminent par l'apoplexie; de ſorte qu'on peut dire que l'apoplexie eſt une des maladies qui enlèvent le plus de monde. Elle moiſſonne preſque tous les vieillards, car ils meurent des ſuites de quelque affection dont l'apoplexie eſt la fin, ou de la gangrène ſpontanée, genre de maladie qui eſt beaucoup plus rare que le premier. C'eſt auſſi par l'apoplexie que ſe terminent toutes les affections comateuſes des fièvres aiguës; c'eſt par elle que finiſſent encore un grand nombre de maladies chroniques, avec leſquelles il ſe complique, vers la fin, un état fébrile, & ſouvent alors les fonctions du cerveau ſouffrent, & l'apoplexie ſurvient. Enfin pluſieurs aſphixies conduiſent d'une manière infaillible à l'apoplexie.

De ce qui vient d'être dit, je crois pouvoir tirer les réſultats ſuivans.

1°. Il y a des apoplexies éminemment ſanguines, & dans leſquelles l'état du pouls, la rougeur de la face, & tous les autres ſymptômes ne laiſſent aucun doute ſur la nature du fluide par lequel la compreſſion eſt exercée.

2°. On obſerve dans les enfans, dans les vieillards, dans les hydropiques, à la ſuite des infiltrations intérieures & des ſuppurations, & dans toutes les circonſtances où le mouvement de la lymphe eſt interrompu, des épanchemens de ſéroſité dans les cavités du cerveau, & alors l'apoplexie ſéreuſe eſt bien déterminée.

3°. Il y a des cas mixtes & douteux, où la nature de l'épanchement ne répond point à celle des ſymptômes extérieurs. Alors l'état du pouls & des forces vitales doit diriger le praticien.

4°. Lorſque tout le cerveau eſt affecté, ou lorſque le vice n'intéreſſe que les membranes ou la ſubſtance corticale, on n'obſerve aucun des ſymptômes propres au croiſement des nerfs dans leur origine.

5°. La léthargie ſe complique ſouvent avec l'apoplexie, & alors on trouve dans les diverſes régions du cerveau, des traces d'une inflammation plus ou moins avancée.

6°. L'apoplexie eſt ſouvent une terminaiſon de la manie, & alors le cerveau eſt, au moins dans quelques-unes de ſes parties, plus ſec, & quelquefois comme friable.

7°. L'épilepſie mène auſſi ſouvent à un état apoplectique. Dans un petit nombre de cas, un vice local en eſt la cauſe déterminante; & comme ſouvent le ſiège de l'épilepſie n'eſt point dans le cerveau, l'état apoplectique n'eſt alors qu'un ſymptôme de la maladie principale, & il varie ſuivant le tempérament du malade & les diverſes circonſtances où il ſe trouve.

Remarques ſur la poſition des vaiſſeaux du cerveau.

Les réflexions ſuivantes feront voir que la nature a tout diſpoſé pour prévenir les accidens de la compreſſion.

Lorſqu'on recherche quelle eſt la ſituation des vaiſſeaux du cerveau, on voit que leurs branches principales répondent preſque par-tout à quelque ſciſſure, ou à quelque intervalle triangulaire qui ſe prête, dans beaucoup de cas, à leur gonflement, & peut diminuer auſſi dans pluſieurs circonſtances les dangers de la compreſſion. L'examen des ſinus de la dure-mère juſtifiera cette remarque, qui eſt confirmée par la diſpoſition des vaiſſeaux moyens du cerveau. Vers les parties latérales externes des couches optiques eſt un ſillon aſſez grand; c'eſt par-là que paſſent les artères cérébrales poſtérieures & les cérébelleuſes ſupérieures. L'adoſſement des couches optiques forme en deſſus une petite rigole qui répond aux deux troncs des veines de Galien & au plexus de la glande pinéale. Entre cette glande & la partie antérieure de la tente du cervelet, eſt, de chaque côté, un enfoncement occupé par des vaiſſeaux. L'eſpace triangulaire ſitué entre les corps ſtriés & les couches optiques, eſt rempli par une groſſe veine & par les plexus choroïdes des ventricules ſupérieurs. Ces plexus ſont formés en grande partie d'artérioles & de quelques veines. Dans la toile choroïdienne, les veines ſont beaucoup plus nombreuſes, & leur volume y eſt ſi conſidérable, qu'on peut les regarder comme des réſervoirs propres à contenir le ſang dans les cas où il ſurabonde. On trouve donc dans ces réſeaux vaſculaires de groſſes veines, dont les branches s'étendent & ſe diſtribuent dans toutes les régions moyennes & profondes du cerveau. C'eſt de ces régions que naiſſent les nerfs; il eſt de la plus grande importance, pour le ſalut du malade, qu'on trouve des moyens efficaces pour en prévenir ou en détruire l'engorgement, & ces moyens, c'eſt à l'*anatomie* de les fournir.

Toutes les veines, dont je viens de parler, s'abouchent dans le tronc des veines de Galien. Ce tronc forme un canal continu avec le ſinus droi

& avec les ſinus latéraux, dans leſquels s'ouvrent les veines maſtoïdiennes, qui ſont d'un gros volume dans la plupart des ſujets; d'où il réſulte qu'en tirant du ſang de ces veines par des ventouſes & des ſcarifications, on détruit l'engorgement des parties moyennes & profondes du cerveau. Auſſi depuis *Arétée*, qui a fortement recommandé ce ſecours, un grand nombre de médecins célèbres l'ont employé avec ſuccès. L'*anatomie* en démontre tous les avantages.

Sur la manie.

La manie occupe une grande place dans une des Epîtres de Morgagni; il remarque avec raiſon qu'elle ne diffère de la mélancolie que par une plus grande intenſité. En général, dans preſque toutes les obſervations de Valſalva & de Morgagni, le cerveau a plus de conſiſtance que dans l'état ordinaire, & le corps calleux ſur-tout a plus de dureté. Les faits que je rapporterai prouveront que ces réſultats ſont les mêmes dans les recueils d'un grand nombre d'obſervateurs Le ſang des maniaques a paru être en général d'une couleur foncée & gluante, *piceus*. Willis aſſure qu'il a trouvé leur cerveau diminué de volume. Baglivi dit qu'il a vu à Naples, à l'ouverture des corps de deux maniaques, la dure-mère deſſéchée & endurcie. Riolan eſt-il croyable, lorſqu'il dit qu'il a obſervé des vers dans le cerveau des foux?

Quoique dans la plupart des cas les divers obſervateurs diſent avoir trouvé le cerveau des foux plus dur qu'à l'ordinaire; cependant Tulpius & Kerkringius ont diſſéqué des cerveaux de maniaques qui étoient mous & flaſques dans pluſieurs régions.

Morgagni a vu que, dans le corps des maniaques, certaines parties étoient plus dures, tandis que d'autres étoient plus molles qu'à l'ordinaire. Cette différence entre les diverſes régions de cet organe, mérite une grande attention de la part des médecins, que M. Cullen invite à s'en occuper plus qu'ils n'ont fait juſqu'ici.

Il eſt probable que dans les perſonnes attaquées de la mélancolie, qui eſt le premier degré de la manie, le cerveau commence à être plus ſec, plus ferme, & un peu moins peſant.

Morgagni, en parlant du traitement de la manie, dit qu'on éprouve quelquefois de bons effets de l'opium, employé comme calmant dans les grandes agitations qui ſurviennent aux maniaques.

Aux obſervations de Valſalva & de Morgagni ſur la dureté du cerveau des foux, on peut en ajouter un grand nombre d'autres, faites par Bonnet, par Baader, par Lieutaud, par Barrere, par Sauvages, &c., qui prouvent que le cerveau des maniaques eſt comme deſſéché, quelquefois même friable en divers points, comme dans une des obſervations de Bonnet. Dans pluſieurs de ces cas on a vu une ſéroſité jaunâtre colorer quelques-unes des régions du cerveau & des concrétions polypeuſes dans les ventricules. Le plexus choroïde a paru ſouvent obſtrué & décoloré.

L'état du cerveau des perſonnes hébêtées & ſtupides a ſouvent été trouvé analogue à celui des maniaques. Bonnet l'a vu deſſéché. Dans un autre cas, il aſſure qu'il y a obſervé moins de circonvolutions que dans les cerveaux ordinaires, & que ce viſcere avoit auſſi moins de volume qu'il n'en a communément. Tulpius a fait la même remarque. On a vu l'état de fatuité, dans les enfans, accompagné de relâchement & d'épanchement ſéreux en différentes régions du cerveau.

Des obſervations faites par Meckel, & publiées dans les Mémoires de l'académie de *Berlin*, confirment les précédentes, relativement à la dureté du cerveau des foux, & elles y ajoutent un fait de plus, en nous apprenant qu'en eux le cerveau eſt non ſeulement plus dur & plus ſec, mais encore plus léger qu'il ne l'eſt pour l'ordinaire.

Un mendiant ſtupide devint fou; il avoit été ſujet à des maux de tête, & avoit des obſtructions dans le bas-ventre; il mourut d'une fievre. On trouva ſeulement dans le bas-ventre la rate obſtruée; dans la tête, la dure-mère, vers le côté gauche de la région frontale, très-adhérente & d'une conſiſtance moyenne entre celle de l'os & du ligament; le cervelet mou & flaſque; la moelle alongée peu ferme; le cerveau ſec, comme cela eſt aſſez ordinaire aux foux; un peu de ſéroſité dans les ventricules, &c. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 1. n°. 10, p. 8

Une fille, âgée de 18 ans, eut froid dans le temps de ſes regles; elles furent ſupprimées; ſurvinrent des douleurs de tête, des anxiétés, de la mélancolie, & une tumeur dure ſous l'aiſſelle, avec une douleur qui parut céder à un emplâtre. La mélancolie tourna en vraie manie, qui augmenta tous les jours avec une fièvre lente. La malade mourut. — Le corps étoit très-maigre; le *rectum* étoit rempli de ſchirres; les poumons étoient calculeux, & la cavité qui étoit ſous l'aiſſelle, étoit remplie de ſanie. Les ſinus du cerveau étoient vides. Dans le ſinus longitudinal ſupérieur étoit une concrétion polypeuſe blanche, de la longueur du doigt; dans les ventricules du cerveau, il y avoit deux onces de ſéroſité. *Collect. d'obſerv.* extr. *Comment. Leipſ.* tom. 12, page 525.

Sur les coups, les plaies, & les commotions de la tête.

Les plaies & les commotions de la tête produiſent la compreſſion du cerveau, ſoit par le dérangement des pièces oſſeuſes qui preſſent immédiatement ſur cet organe, ſoit par l'épanchement qui en eſt la ſuite. Souvent des parties ſenſibles, des expanſions nerveuſes ſont déchirées; d'où

naiſſent des inflammations, des ſuppurations, des épanchemens, & la gangrène. Ainſi, les divers accidens des maladies du cerveau, du cervelet, & de la moelle alongée, peuvent être occaſionnés par les coups à la tête, comme les faits ſuivans le prouveront.

Une femme ivre tomba ſur une pierre dure, & le front porta; elle mourut peu de temps après ſa chute. Il n'y avoit qu'une légère contuſion au front, le crâne étoit entier; étant enlevé, on trouva une grande quantité de grumeaux de ſang extravaſé dans les lobes poſtérieurs du cerveau, & une plus grande quantité comprimoit le cervelet. *Storck. Annus medicus, part.* 1, pag. 125.

Un criminel qui avoit les mains liées derrière le dos, ſauta de quinze pieds, & alla donner de la tête, de toute ſa force, contre le mur oppoſé; il tomba roide mort. Littre ne trouva ni plaie, ni fracture, ni même d'altération aux tégumens, ni aux os, ſi ce n'eſt que la partie écailleuſe du temporal droit étoit écartée du pariétal environ d'un tiers de ligne; mais l'écartement avoit juſqu'à deux lignes de profondeur en quelques endroits. Le crâne ſcié, le cerveau parut dans l'état naturel; mais il ne rempliſſoit pas, à beaucoup près, toute la capacité du crâne; & ſa ſubſtance, ainſi que celle du cervelet & de la moelle alongée, étoit plus ſerrée & plus compacte que dans l'état ordinaire. Il y avoit donc un affaiſſement conſidérable cauſé par la violence de la commotion, dans une partie qui, ayant peu de reſſort, n'a pu revenir de cet état. *Hiſt. acad. des ſcien.* 1705, obſ. 12, p. 54 & 55.

Un homme, âgé de trente ans, tomba d'un lieu aſſez élevé; tout le corps fut meurtri, ſans plaies ni contuſion à la tête; il ſurvint une fièvre aiguë avec délire obſcur: les ſaignées furent multipliées, les forces s'abattirent. Il mourut le ſeptième jour. Les vaiſſeaux du cerveau étoient fort engorgés. Il y avoit, dans le cervelet, un abcès qui en occupoit le lobe droit tout entier. La ſanie étoit d'un rouge livide & de mauvaiſe odeur. *Acad. de Montpel.* t. 2, p. 154 & 155.

Un enfant qui apprenoit à chanter, tomba ſur le pavé. Pendant les ſept jours qu'il vécut, il chanta toujours; le ſixième il devint comateux, eut de violentes convulſions, & il mourut. On trouva ſeulement les vaiſſeaux de la pie-mère gonflés de ſang, & nulle autre léſion. *Comment. Leipſ.* t. 20, p. 595.

Une femme, en pétriſſant, eut la tempe & l'œil du côté gauche tant ſoit peu effleurés par le couvercle du pétrin qui tomba deſſus. Nul accident, nulle douleur; ſeulement échymoſe. Cette femme ne fut point ſaignée, & elle ne prit aucune précaution. Vingt jours après, l'échymoſe étant effacée, elle ſe ſentit plus foible; la foibleſſe augmenta tous les jours, ainſi que la perte de la mémoire, des ſens, & de la raiſon. Elle mourut enfin deux mois après le coup reçu. A l'ouverture, on trouva dans la ſubſtance corticale, près de la médullaire, un amas de ſéroſité blanchâtre, ſemblable à du petit-lait mal clarifié. La ſubſtance du cerveau, qui ſe trouvoit autour, étoit molle comme de la bouillie. *La Motte, obſervat.* 169, tome 2, page 380 & ſuiv.

Une ſœur de la charité de Tours, mélancolique, ſujette à de grandes migraines, n'ayant jamais été réglée, tomba ſur la tête, eut de fortes douleurs, avec inſomnie, mais ſans fièvre. Elle éprouva une eſpèce de délire, & ſix mois après elle ſe jeta par la fenêtre. On trouva peu de ſéroſité dans les ventricules du cerveau, mais il y avoit trois excroiſſances oblongues, de couleur obſcure ou brune, attachées à la pie-mère par un pédicule très-mince. Dans l'abdomen, l'ovaire droit étoit gros comme le poing, avec du pus liquide & des poils, &c. *Hiſt. Acad.* 1700. obſ. 5, pages 37 & 38.

Un homme de ſoixante ans, ſanguin, tomba & ſe donna un coup violent au front. Il devint hébêté, & il perdit le ſentiment de l'extrémité gauche ſupérieure. Son pouls étoit dur & un peu fréquent. Le quatrième jour, il y eut aphonie. La mort eut lieu le 5. — Il y avoit du ſang épanché ſous les tégumens de l'os frontal qui étoit ſain; la dure-mère étoit un peu contuſe. On trouva dans le ventricule droit du cerveau deux onces de ſang concret; les corps cannelés & partie du plexus choroïde étoient corrodés. *Morgagni, de ſed. morb.* Epiſt. 2, n°. 11.

Un jeune homme, âgé de ſeize ans, reçut un coup de pierre ſur le ſinciput, à gauche, près de la future lamboïde, & à deux doigts de la ſagittale; il n'y eut qu'un peu de gonflement aux lèvres de la plaie juſqu'au onzième jour, qu'il ſurvint des friſſons avec fièvre, vomiſſement, douleur de tête, mouvemens convulſifs, ſurdité, aphonie, &c. Le malade mourut le quatorzième jour. Point de fracture au crâne; mais la dure-mère, ſous le coup, étoit épaiſſe, molle, inégale, d'une couleur jaunâtre. Entre elle & la pie-mère il y avoit du pus. *Ibid.* Epiſt. 51, n°. 2.

Un coup de bâton ayant été porté ſur le haut du front & ſur la tempe gauche d'un homme âgé de ſoixante ans, il n'y eut nul accident juſqu'au ſixième jour; alors la plaie changea, il ſurvint du friſſon, de la fièvre, de la gangrène à la bleſſure; le malade mourut. On trouva de la ſanie entre le muſcle temporal & l'os. Il n'y avoit nulle léſion au crâne; mais les méninges étoient, dans cette région, ſanieuſes & plus épaiſſes. Il y avoit léſion légère au cerveau en deſſous; ſa ſubſtance étoit un peu corrompue. *Ibid.* n°. 3.

Un homme, âgé de quarante ans, tomba de haut & ſe fit une contuſion ſur l'œil gauche, avec déchirure à la peau du ſourcil. Il y eut de la fièvre, qui diminua enſuite. Vers le douzième jour, par

abus dans le régime, la fièvre devint plus forte; il y eut convulſion de toute la partie gauche du viſage, avec douleur vive dans l'œil. Le malade mourut le vingtième jour. La plaie du ſourcil avoit contus le nerf qui, ſortant de l'orbite, ſe réfléchit vers le front. Le bulbe de l'œil étoit corrompu. Il y avoit une légère éroſion à la voûte orbitaire; vers la partie gauche de l'occipital, une petite portion du cerveau étoit brunâtre, & la dure-mère étoit ſanieuſe dans cet endroit. *Ibid.* n°. 7.

Un homme, âgé de près de ſoixante-dix ans, en tombant de haut, ſe bleſſe la partie droite du ſinciput. Il devient à moitié ſtupide, il ſe remet; mais il ne ſait rien de ce qui lui eſt arrivé. Nul accident pendant les ſix premiers jours; le ſeptième la gangrène ſe déclare dans la plaie, avec fièvre. Il ſe plaint de douleur à la partie poſtérieure de la tête. Vers le dix-ſeptième jour, de la tenſion ſurvint dans les membres; le vingtième, fièvre, friſſon, & vomiſſement. Il mourut le trentième. — La lame externe du pariétal droit, près de la ſuture ſagittale & de la lambdoïde, étoit briſée; l'interne étoit entière. Il y avoit deux onces de ſéroſité entre les méninges & dans les ventricules du cerveau, qui étoit mou & flaſque. *Ibid.* n°. 9.

Une femme, âgée de quarante ans, tombant d'une haute échelle, ſe bleſſe au pariétal gauche, un peu au deſſus de l'os des tempes; elle ſe trouve mal, elle revient. Il n'y avoit de léſion qu'à la peau. Vers le quatorzième jour, il y eut de la fièvre qui diſparut; la fièvre & le friſſon revinrent avant le trentième. Vers le trente-quatrième, aphonie, apoplexie, convulſions. La malade mourut le quarantième. = La lame externe du pariétal bleſſé étoit briſée en demi-cercle; la lame interne étoit entière; la pie-mère étoit ſanieuſe en cet endroit, & le cerveau étoit d'une couleur pâle brune. *Ibid.* n°. 11.

Un cierge du poids d'une livre tomba, de la hauteur de trente pieds, ſur la tête d'un chanoine de Beſançon, âgé de ſoixante-un ans. Il n'éprouva à l'inſtant du coup qu'un léger étourdiſſement, & il pâlit comme un homme qui a peur. Ce coup ne produiſit qu'une plaie légère qui fut panſée avec de l'eau-de-vie. Le bleſſé ſe porta bien, & ne ſentit rien juſqu'au cinquante-quatrième jour, qu'il tomba ſans connoiſſance, comme apoplectique, preſque ſans pouls, & devint paralytique du bras droit. Après quelques ſaignées, on aperçut de l'œdématie & une dépreſſion ſur l'endroit où le cierge étoit tombé: on trépana; il ne ſortit rien par l'ouverture du trépan, ni par une inciſion qu'on fit à la dure-mère: le bleſſé mourut peu de jours après avec des convulſions. On trouva à l'ouverture du corps une inflammation le long de la ſuture ſagittale, ſous le pariétal gauche & dans la ſubſtance corticale du lobe antérieur gauche du cerveau, avec un épanchement de ſang ſec & coagulé, aſſez conſidérable pour pouvoir en remplir une palette; ce ſang s'étendoit juſqu'au corps calleux, qu'il comprimoit en partie. Il en ſortoit une ſéroſité rouſsâtre, ſans odeur, qui découloit le long des nerfs, & qui avoit commencé à altérer la ſubſtance du cerveau. *Obſerv. d'Attalin*, méd. de Beſançon. Journ. Sav. 1747, févr., pag. 215, & ſuiv.

Des livres tombèrent ſur la tête d'un médecin, & ne lui causèrent qu'un ſimple étourdiſſement & une peſanteur de tête. Deux mois après il mourut d'un abcès dans la tête. *Obſerv. d'Attalin*, *ibid*, p. 219 & 220.

Un homme tomba de ſa hauteur ſur le viſage, & ſe frappa le milieu du front à droite. Il n'y eut à l'inſtant qu'un peu de trouble dans l'eſtomac. Bientôt fièvre & ſomnolence; vers le quatrième jour, les accidens paroiſſent ſe diſſiper. L'os eſt de bonne couleur. Vers le dix-ſeptième, la fièvre & le ſommeil reviennent la plaie noircit & le malade meurt le vingtième jour. — Il y avoit, un peu au deſſus du ſourcil, une fente tranſverſale qui ne pénétroit pas dans l'intérieur; mais entre l'os & la dure-mère, étoit un enduit gélatineux; le lobe du cerveau correſpondant avoit une couleur verte qui s'étendoit juſqu'au ventricule, avec mauvaiſe odeur, ſang concret, & ſéroſité ſanguinolente dans le ventricule gauche. *Morgagni*, *de ſed. morb.*, epiſt. 52, n°. 23.

Un demoiſelle de Montpellier, âgée de dix-huit ans, tomba d'aſſez haut ſur le coronal, qui fut enfoncé; la pièce fut enlevée. La ſubſtance du cerveau ſortit pluſieurs fois, & on l'extirpa ſans douleur. Cette demoiſelle guérit. *Obſervat. de Deidier*, *Journ. Sav.*

Une baguette de fuſil tomba ſur la partie ſupérieure & latérale du coronal d'une fille âgée de dix ans; elle déchira les tégumens, l'aponévroſe du front, & le crotaphite lui-même; une partie de la baguette entra dans le cerveau. La malade ne perdit pas connoiſſance, & fut guérie en deux mois environ. *Journ. de Trév.* 1722, oct., pag. 1824 & ſuiv.

Voyez une obſervation ſur une plaie de tête avec fracas, & une pièce d'os enfoncée dans le cerveau, ſans aucun accident grave. Par *Manne*, chirurg. d'Avignon. *Journ. Sav.* 1729, oct., pag. 1804, & une autre ſur une fracture du crâne avec déperdition de la ſubſtance du cerveau, & guériſon. *Edimb.*, tom. 5, pag. 512.

Une fille, âgée de treize ans, fut bleſſée avec fracas dans l'endroit où ſe réuniſſent les ſutures ſagittale & coronale. Il y eut enfoncement, engourdiſſement, ſaignement de nez, avec pouls plein, irrégulier, reſpiration difficile. La malade fut ſaignée, puis trépanée; il y avoit paralyſie du bras gauche; cependant la guériſon eut lieu au bout de trois mois:

on lui avoit mis une plaque de plomb qu'on lui avoit récommandé de garder ; mais deux mois après la guériſon, elle la quitta, & ayant été attaquée d'une toux violente, la cicatrice ſe rouvrit, & il ſortit plus de deux onces de la ſubſtance du cerveau. Elle devint paralytique, avec aſſoupiſſement, pouls concentré, ſortie involontaire de l'urine. Elle mourut. On ne permit point d'ouvrir ſon corps. *Edimb.*, tom. 2, pag. 30 & ſuiv.

Un enfant, étudiant à Tubinge, reçut ſur la tête une tuile qui fit une plaie telle que la ſubſtance du cerveau ſortit. Le bleſſé guérit parfaitement. Obſervat. de *Dan. Hoffman. Haller, Bibl. chirurg.* tom. 2, p. 52.

Un ſoldat, âgé de vingt-cinq à vingt-ſix ans, reçut un coup de ſabre ſur la partie moyenne & latérale gauche du coronal ; la plaie étoit de la largeur d'une pièce de douze ſous ; les tégumens & une petite lame de l'os étoient enlevés. Il n'y eut d'abord aucun accident. Le malade fut ſaigné & mis à ſa diète ; il ſe trouva bien juſqu'au dix-neuvieme jour qu'il eut des convulſions ; il perdit connoiſſance, & il mourut en quelques heures. Il n'y avoit aucune altération au crâne, & nulle fente dans l'intérieur, mais la dure-mère étoit d'un vert brun, & toute la ſubſtance du cerveau paroiſſoit être en diſſolution. *Journ. méd.*, tom. 4, pag. 284.

Coup de pierre ſur la partie ſupérieure latérale droite du coronal d'un homme âgé de trente ans, d'où il réſulta une plaie de la grandeur d'un denier : nul accident, ſeulement une végétation de chair fongueuſe qui excédoit les tégumens. On découvrit la fracture, & par l'opération il s'écoula beaucoup de pus qui s'étoit amaſſé dans cette portion du cerveau. La ſuppuration, qui fut très-abondante, diminua par degrés ; tout ſe répara, les os ſe recouvrirent & le malade guérit un peu plus de deux mois après le coup. *Obſerv. de Manne d'Avignon, Journ. Sav.* 1729, oct., pag. 1804 & ſuiv.

Morceau de bois entré du côté droit du pariétal d'une fille, après une chûte : déchirement des méninges ; ſortie de la ſubſtance du cerveau ; perte de connoiſſance pendant neuf heures ; fongoſité le ſeptième jour, &c. Aſſoupiſſement, devoiement & fièvre pendant cinquante jours. La malade guérit. *Hiſt. acad.* 1706, pag. 28 & 29, obſ. 11.

Un coup de piſtolet frappa à bout touchant la tête d'une femme de vingt-ſix ans ; il en réſulta une plaie ſituée à la partie inférieure du pariétal droit, entre le temporal & l'oreille, avec deux trous au crâne : juſqu'au dixième jour, nul accident ; alors ſuppuration abondante, fièvre, délire, convulſions. On enleva de la ſubſtance du cerveau à pluſieurs repriſes ; il ſortit du cerveau cinq dragées & trois balles de plomb. La malade guérit. *Journ. Sav.* 1736, fév. pag. 297 & ſuiv.

Balle perdue dans le cerveau d'un homme guéri de ſa bleſſure, & mort ſubitement un an après. (*Maréchal*) Séance de l'acad. de chirurg. *Mercure* 1733, juin, pag. 1359. *Point d'autres détails.*

Un homme, âgé de cinquante ans, reçut un coup de pierre preſque ſur le milieu du ſourcil gauche, à l'endroit où le nerf ſort de l'orbite, & il éprouva de violentes convulſions par tout le corps ; les yeux étoient fermés. Il mourut la trente ſixième heure après le coup. — Il y avoit pluſieurs fragmens oſſeux dans l'orbite, dont un piquoit la dure mère, qui étoit enflammée ; une fente fut trouvée à droite, dans l'endroit qui répondoit aux parties rompues du côté gauche : on trouva de la ſanie dans le cerveau. Cet homme avoit été bleſſé autrefois au crâne ; on voyoit dans la partie qui avoit été enlevée, une membrane épaiſſe qui tenoit lieu d'os ; la dure-mère étoit fort adhérente à cette membrane. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 51, n°. 39.

Un homme de trente ans, en délire, ſe jette par la fenêtre, & ſe bleſſe au deſſus du crotaphite gauche ; il perd la parole, le côté gauche devient paralytique ; le malade meurt le troiſième jour. Sous le muſcle crotaphite étoit une fiſſure ; mais nulle léſion n'y répondoit. Dans la partie oppoſée deux onces de ſang étoient épanchées entre la dure & la pie-mère ; le cerveau étoit ſain, ſi ce n'eſt que les vaiſſeaux de la pie-mère étoient comme enflammés & gonflés de ſang. *Morgagni, ibid*, epiſt. 51, n°. 112.

Un homme, âgé de vingt ans, reçoit une bleſſure qui coupe tranſverſalement le crotaphite gauche ; peu de temps après, il tombe & ne parle plus ; il parle enſuite, mais il délire ; il perd l'uſage de la main droite, où il ſentoit cependant de la douleur, lorſqu'on la piquoit. Le bleſſé mourut le quatorzième jour. Le coup avoit pénétré non ſeulement le muſcle, mais l'os & le cerveau, qui, dans cet endroit, étoit corrodé, & la corroſion pénétroit dans le ventricule gauche. Il y avoit épanchement de ſéroſité près de la ſelle du turc. *Morgagni. ibid.* n°. 44.

Autre obſervation à peu près ſemblable, n°. 45.

Une jeune femme maigre, ſaine mais peu forte, ayant eu des mouvemens convulſifs, ſe portant bien & étant aſſiſe, porta la tête en arrière, & ſe donna un coup à l'occipital contre un marbre ; c'étoit au mois de mars. Elle n'eut aucune incommodité dans les premiers jours, enſuite elle ſentit de la douleur à l'endroit du coup, ainſi que le long des muſcles du cou de ce côté, & de la tenſion. Dans le mois d'août, fièvre, pouls dur, douleur plus vive aux muſcles du cou & le long de l'épine ; difficulté de mouvoir la mâchoire inférieure, léger délire. Elle ceſſa enfin de parler, & elle mourut trois jours après. Son corps ne fut point ouvert. *Morgagni, ibid*, epiſt. 52, n°. 17. Voir une obſerv. de *Marchettis.* (In additis ad obſ. 15.)

Il arrive quelquefois qu'après un violent coup à la tête, les deux tables du crâne étant entières,

ainſi que les vaiſſeaux des méninges, il ſe rompt quelques uns des vaiſſeaux qui rampent dans le diploé, & que ces vaiſſeaux laiſſent ſortir du ſang; ce fluide, par la ſuite, ſe corrompt, & ſe mêlant au ſuc moelleux, il corrode la table interne, & fait périr celui qui a reçu & oublié le coup, par l'atteinte que cette altération porte aux méninges.

Une femme tomba à la renverſe ſur un eſcalier, & ſe heurta fortement l'occiput; elle fut un peu étourdie; mais elle ſe releva, revint chez elle, & n'eut que de la meurtriſſure. Quelques mois après, on aperçut à l'endroit du coup une tumeur de la groſſeur d'une aveline, qui, ne cauſant aucune douleur, fut négligée: trois ans après, cette tumeur étoit fort groſſe; mais comme la couleur de la peau n'étoit pas changée, & qu'on la comprimoit ſans douleur, on la prit pour une loupe. Peu de temps après ſurvinrent des douleurs violentes qui, partant de la tumeur, ſe répandoient ſur tout le crâne, lequel paroiſſoit à la malade être ſerré par des cordes; quelquefois les douleurs ceſſoient, mais d'autres fois auſſi elles cauſoient du trouble dans les idées; elles augmentèrent toujours, & enfin cette femme mourut la ſixième année d'une eſpèce d'apoplexie en peu d'heures. — On trouva la tumeur pleine d'un ſang noir & très-denſe; le déſordre commençoit au côté gauche ſupérieur de l'occipital, & il ſe continuoit le long du pariétal, qui étoit écarté du coronal de trois travers de doigt; le pariétal droit étoit preſque tout carié. Dans l'endroit où les os n'étoient pas percés, on apercevoit la ſubſtance réticulaire; de la ſurface extérieure s'élevoient çà & là des lames oſſeuſes, auſſi minces qu'une carte, mais très-dures & très-aiguës; il en naiſſoit des fongoſités qui repréſentoient une eſpèce de végétation. La partie de la dure-mère qui étoit ſous l'endroit vicié du crâne, étoit fort épaiſſe & très-adhérente: les vaiſſeaux du côté gauche étoient très-gonflés; ceux du plexus choroïde étoient auſſi très-remplis de ſang, & il y avoit un peu de ſéroſité épanchée ſous la baſe du crâne. *Obſerv.* de *Garelli*, méd. de Vienne, rapportée par *Morgagni*, *ibid*, n°. 38.

Un jeune homme ſe fit, en tombant, une plaie ſur la ſuture ſagittale, un peu en arrière; mais l'os ne fut pas découvert; il s'y établit une ſuppuration qui s'arrêtoit de temps en temps, & alors le malade avoit des convulſions dans le bras droit & dans la mâchoire. L'os étant découvert, s'exfolia le quarante-ſixième jour; la ſuppuration ayant ceſſé, les convulſions recommencèrent, & le malade mourut le cinquante-unième jour. Il y avoit une fêlure à l'os, qui paroiſſoit ſoudée; la dure-mère n'étoit ni enflammée, ni altérée: cet homme n'avoit point eu les yeux douloureux, ni bouffis. Tout le lobe gauche du cerveau étoit abcédé; le droit étoit fort ſain, ainſi que le cervelet. *Hiſt. acad.*, obſervat. de *Poupart*, 1700, p. 44. Le même dit, d'après *Chirac*, qu'un homme ayant eu un abcès au côté droit du cerveau, avoit éprouvé des convulſions du côté gauche. *Ibid.* n°. 45.

Un homme, âgé de vingt-huit ans, tomba ſur le côté gauche de la tête & s'y fit une bleſſure; il guérit: au bout de dix-huit mois, il ſentit une douleur vive à l'oreille gauche; il en ſortit du pus: ſurvinrent des dépôts dans différens endroits de la tête. Le bleſſé mourut environ dix-huit mois après. M. le Vacher, de Beſançon, trouva du même côté un dépôt, dont le pus mouilloit la ſurface externe de la dure-mère juſqu'à la ſelle du turc. La matière avoit percé le crâne du dedans au dehors, & produit des dépôts fiſtuleux. *Hiſt. acad.* 1743, obſerv. 12, p. 91 & 92.

Une ſervante, âgée de vingt ans, tomba ſur le côté droit; elle ſe fit une bleſſure large d'un doigt, qui s'étendoit juſqu'à la ſuture coronale. Il y eut une grande hémorragie; le pouls étoit à peine ſenſible; la malade eut des convulſions; &c. On coupa une petite portion du cerveau qui ſortoit, & n'y ayant point d'autres ſymptômes, on panſa. Il y eut de la foibleſſe & des convulſions avec paralyſie. On ôta une eſquille qui avoit été pouſſée ſous l'os des tempes; les convulſions durèrent pendant trois heures; elles ceſſerent pendant quelques jours; mais elles reprirent, & elles durèrent juſqu'au vingtième jour, où elle mourut. On trouva un abcès dans le cerveau, avec deux onces de pus. Acta Harlem. ext. *comment. Leipſik*, tom. 17, p. 125 & 126.

On trouve deux autres obſervations à peu près ſemblables. *Ibid.*

Un homme reçoit un coup violent ſur le pariétal gauche, au deſſus du crotaphite; il tombe, il vomit, il perd l'uſage de la voix; une heure après, il ſe plaint de perte de mouvement du côté droit. On le trépane, on trouve une fiſſure de trois travers de doigt. Il ſortit environ deux onces de ſanie, ce qui rendit le mouvement & fit ceſſer la fièvre; il y eut hémorragie le quatrième jour; on l'arrêta en enlevant une portion d'os de deux travers de doigt; la ſanie ceſſa de couler, & on vit de petits filets qui naiſſoient du péricrâne & de la dure-mère, augmenter chaque jour & prendre la nature cartilagineuſe vers les lèvres de la plaie; enfin tout s'oſſifia. *Obſerv.* de *Tacconi*, extr. comment. Leipſik, tome 12, ſupplément 2, page 259 & ſuiv.

Une femme tomba ſur l'eſcalier, & ſe bleſſa ſi fort à la tête, qu'elle en perdit auſſi-tôt la parole, le ſentiment, & le mouvement des extrémités inférieures, rendant du ſang par le nez & par une des oreilles. Elle mourut en une heure. Il y avoit beaucoup de ſang épanché dans le crâne, dont la baſe étoit rompue en travers, la fracture allant de l'un à l'autre côté devant les os pierreux & derrière les ſinus ſphénoïdaux, la portion oſſeuſe du conduit auditif & la membrane du tympan étoient rompues: les ſinus latéraux étoient déchirés; le

cervelet étoit un peu léſé. *Morgagni*, *de ſed. morb.* épiſt. 52, n°. 25.

Un charpentier, âgé de 22 ans, tomba, en 1778, de très-haut, ſur un tas de pierres. La tête porta du côté de l'oreille. On le tranſporta ſans connoiſſance à la charité. On ne découvrit qu'une aſſez petite plaie vers la tempe & au deſſus de l'oreille; mais on fut très-étonné de voir ſortir par le conduit externe de l'oreille une portion de la ſubſtance même du cerveau, où on diſtinguoit la ſubſtance corticale & la médullaire. Les accidens continuant, on appliqua une couronne de trépan au deſſus de l'oreille & vers la partie inférieure du pariétal droit. On fit une inciſion à la dure-mère qui étoit tendue, & il en ſortit du ſang; l'artère temporale étoit déchirée. Au bout de deux jours le malade mourut. On trouva une fracture tranſverſale dans la partie pierreuſe du temporal. La dure-mère étoit auſſi déchirée dans cet endoit; le cerveau étoit ſorti par cette fracture qui s'étendoit juſqu'à la baſe du ſphénoïde. L'apophiſe zygomatique etoit entière. Par M. *Poulletier de la Salle.*

Un homme eut la premiere table du crâne percée juſqu'au diploé; la table interne étoit ſaine; il n'éprouva aucun accident juſqu'au vingtième jour. Alors il ſurvint du friſſon avec fièvre & convulſions. Le malade mourut le vingt-deuxième jour. A l'ouverture du crâne, la dure-mère parut ſaine, mais ſur la pie-mère & ſur le cerveau, juſqu'à la baſe, il y avoit un pus très-fétide. *De glandulis diſgregatis.* Obſerv. 4, p. 110.

Une fille reçut derriere l'oreille gauche un coup de bâton ſi violent, qu'il ſe rompit; elle perdit la parole. Il coula de la ſanie; le pouls étoit très-foible; quelques jours après elle parla un peu. Ses règles ſe montrèrent & durèrent juſqu'à ſa mort. La fièvre ſurvint, & la malade mourut quelques jours après. Les tégumens de la tête étoient livides; les bords de la ſuture lambdoïde étoient écartés. Dans l'endroit du coup, une portion d'os étoit entièrement détachée. Il y avoit fciſſure & fracture pénétrant les deux tables; une partie de l'hémiſphère gauche du cerveau étoit corrompue. Il y avoit ecchimoſe à la dure-mère. *Morgagni de ſed Morb.* Epiſt. 52, art, 28.

Un homme, âgé de quarante ans, étant ivre, tomba ſur le front & s'y fit une forte contuſion avec meurtriſſure. Il vomit, & peu de temps après il devint engourdi. Il mourut quatre jours après. Il y avoit fente à l'os frontal; cette fente ſe prolongeoit à l'intérieur; du ſang grumeleux étoit épanché ſur le cerveau dans la région correſpondante. *Ibid.* art. 32.

Un homme tombe de haut ſur le pavé il perd la parole; il vomit; les excrémens & l'urine ſortent, &c. Il meurt quatre heures après. Le ſang couloit de la bouche & du nez du cadavre. Le ſinciput étoit meurtri ſur-tout auprès du front. Il y avoit une fente au coronal, qui ſe prolongeoit le long de la voûte de l'orbite droite auprès de l'ethmoïde, juſqu'à la partie du ſphénoïde, par laquelle le nerf optique ſe porte dans l'orbite. Du ſang fluide étoit épanché ſous la dure-mère & dans les ventricules, &c. *Ibid.* art. 34.

Une femme tomba & ſe fit une plaie conſidérable à la tête. La partie ſupérieure du coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'occipital s'exfolièrent dans toute leur épaiſſeur, & ſe ſéparèrent. On ſentoit le battement de la dure-mère, qui n'étoit recouverte que d'une pellicule mince, ſur laquelle s'élevoient de temps en temps des veſſies pleines de ſéroſité qui donnoient lieu à de petits ulcères. La cicatrice ne ſe fit que plus de trois ans après l'exfoliation. *Saviard. obſerv.* p. 386.

Obſervations ſur les exfoliations du crâne, par Queſnay. *Acad. chirurg.* tom. 1er, page 293 & ſuiv. Moyen de les accélérer. Le trépan perforatif ne les avance pas toujours. *Ibid.* p. 294 & 295. Les os ne s'exfolient pas toujours, même après de longues ſuppurations. Obſervat. *Ibid.* p. 298 & ſuiv.

Un piqueur reçut ſur l'os de la pommette un coup d'andouiller de cerf. il eut tous les accidens d'une commotion au cerveau, aſſoupiſſement, perte de connoiſſance, &c. *Séance de l'acad. de chirurgie*, Mercure 1734, août, p. 1699.

Coups à la tête ſuivis d'abçès au foie. Voyez *Paré*, liv. 10 & 12, & liv. 16, chap. 49. *Baillou*, lib. *De convulſionibus*, page 50. *Pigray*, liv. 4, chap. 8 & 9, qui font mention d'abcès dans ce viſcère à l'occaſion des plaies de tête, même légères, ſur-tout quand il eſt ſurvenu de la fièvre le troiſième jour.

Wirſungus dit auſſi la même choſe. Voyez pluſieurs autres cas cités par *Vanderviel*; tom. 2, p. 21 & ſuiv. Voyez auſſi *Bertrandi*, &c.

Marchettis (Obſervat. 15) dit avoir vu dans les plaies de tête, lorſque le cou devient douloureux, que la matière purulente ſe porte dans la cavité du thorax & de l'abdomen, au détriment des parties qui y ſont contenues, telles que la plèvre, le poumon, le foie, la rate. *Ibid.* pag. 21.

De ces obſervations, j'infère,

1°. Que les plus grandes plaies de tête ne ſont pas toujours les plus dangereuſes.

2°. Qu'il eſt poſſible de perdre une aſſez grande partie du cerveau, ſans que la mort s'en ſuive.

3°. Que des coups, légers en apparence, ont eu des ſuites funeſtes, & qu'ainſi il ne faut rien négliger dans ces ſortes de cas pour opérer la réſolution par la ſaignée.

4°. Que la ſeule contuſion de l'os peut, de proche

proche en proche, s'étendre juſqu'au cerveau.

5°. Que la paralyſie ſe montre toujours du côté oppoſé à la compreſſion, puiſque, dans une circonſtance où les muſcles s'affoiblirent du même côté que la bleſſure, l'épanchement, par l'effet de la commotion, s'étoit fait dans un point oppoſé à celui du coup.

Sur l'hydrophobie.

On a remarqué, il y a long-temps, que la rage ne produit point dans le goſier des changemens tels qu'on pourroit l'imaginer au premier aſpect. A peine trouve-t-on la gorge phlogoſée & un peu deſſéchée; quelquefois même il n'y a aucune eſpèce d'altération. Cette remarque de *Morgagni* m'a été confirmée par la diſſection des corps de pluſieurs hydrophobes que j'ai faite, ou dont j'ai été témoin.

On a trouvé quelquefois de légères traces d'inflammation dans le cerveau, ce qui n'eſt point ſurprenant, vu le délire furieux qui ſe manifeſte à la fin. Le cœur & le poumon ſont ſouvent engorgés. *Morgagni* a obſervé que les artères étoient vides & les veines remplies d'un ſang très-fluide dans quelques-uns de ces ſujets. Le même auteur a vu la veſſie & la verge enflammées, ce qui, dit-il, contre-indique l'uſage des cantharides & des autres inſectes analogues, conſeillés en *Hongrie* dans le traitement de la rage.

Doit-on ajouter foi à ce que dit un médecin cité par *Bonnet*, qui aſſure avoir trouvé des vers dans le cerveau de perſonnes mortes de la rage?

La huitième épître dans laquelle *Morgagni* traite de cette maladie, contient des obſervations très-précieuſes ſur ſa cure. Il blâme l'uſage où ſont quelques perſonnes de plonger inopinément dans l'eau les malades attaqués de la rage, & il dit que l'expérience la plus moderne confirme que ces grandes convulſions, excitées artificiellement dans des perſonnes dont la ſenſibilité eſt très-exaltée, peuvent leur être funeſtes.

Rammazini & *Zwingerus* ont vu des hydrophobes auxquels il ſembloit qu'un vent frais ſoufloit ſur la tête. J'ai fait, avec pluſieurs de mes confrères, une obſervation analogue à *Senlis*. Le ſeul mouvement de l'air y affectoit tellement un jeune hydrophobe, ſur-tout dans la région du nez, dont il ſe plaignoit le plus, que ce jeune homme marchoit à reculons contre le vent, pour ne point en reſſentir l'action.

« *Morgagni* fit l'ouverture du cadavre (1) d'un ſexagénaire mort de la rage. Les veines iliaques étoient tellement diſtendues, qu'elles égaloient le diamètre d'un inteſtin grêle; les poumons étoient gorgés de ſang, & marqués de taches gangreneuſes; le péricarde contenoit une quantité conſidérable de ſérosité jaunâtre; il y avoit peu de ſang contenu dans le cœur, & ce ſang étoit noir & comme de la poix; les vaiſſeaux du cerveau étoient auſſi gorgés d'un ſang noir: on trouva dans les ventricules de ce viſcère environ trois onces d'une liqueur ſéreuſe tirant ſur le jaune. Dans un autre cadavre, Morgagni trouva la véſicule du fiel remplie d'une bile très-noire: les poumons étoient noirs & exhaloient une mauvaiſe odeur. On apercevoit des bulles d'air ſous la dure-mère; tous les vaiſſeaux du cerveau & du plexus choroïde étoient gorgés de ſang, ſans aucune apparence de ſérosité. La ſubſtance du cerveau & du cervelet paroiſſoit deſſéchée. Voyez *Hiſtoria Anat. med. Lieutaud.*

Parmi les cadavres que *Morgagni* a ouverts, il en a vu un dont le viſage étoit tout à fait ſemblable à celui d'un homme mort de conſomption; le reſte du corps étoit dans un embonpoint aſſez fort ».

A ces obſervations, recueillies par M. Andry, j'ajouterai les ſuivantes, également extraites des recherches de ce ſavant médecin (1).

Dans le cadavre d'un homme mort de la rage, & ouvert en préſence de *Tauvry*, l'œſophage & la trachée-artère étoient phlogoſés: les artères étoient remplies d'un ſang très-liquide, & les veines en contenoient très-peu: il ne ſe trouva de ſang caillé dans aucun endroit; le ſang même ne ſe coaguloit pas à l'air froid. Le cerveau étoit beaucoup plus ſec qu'à l'ordinaire, ainſi que le commencement de la moelle de l'épine; il y avoit au fond de l'eſtomac environ trois cuillerées de glaires d'un brun aſſez foncé. Le péricarde offroit très-peu de ſérosité, & la véſicule du fiel étoit pleine d'une bile preſque noire. Le cadavre tomba promptement en putréfaction, & il répandit une odeur très-infecte lorſqu'il fut ouvert.

D'après *Méad*, les cadavres des perſonne mortes de la rage ont préſenté les phénomènes ſuivans. Les vaiſſeaux du cerveau étoient extrêmement diſtendus; le ſinus longitudinal étoit gorgé d'un ſang fluide, & non d'un ſang concret & coagulé, comme on l'obſerve dans la plupart des maladies de la tête. On a vu le cerveau lui-même & la moelle épinière deſſechés, le péricarde preſque dans le même état, le poumon & les artères remplis d'un ſang qui ſe coaguloit facilement, même à l'air libre.

Si on ouvre les cadavres de ces infortunés peu de temps après leur mort, dit *Sauvages*, il s'en exhale une odeur très-fétide, leur ventre eſt bouffi par les vents, leur eſtomac eſt farci d'une ſanie verte. On remarque dans l'œſophage des taches rouges tirant ſur le noir; les veines ſont pleines d'un ſang diſſous, & les viſcères ſont ſecs & arides.

(1) M. Andry, pages 40 & 41 de ſes recherches ſur la rage.

(1) Recherches ſur la rage, par M. Andry, pages 34, 35, 36, 37, 38, 39 & 40.

Zwinger a trouvé une grande rougeur dans l'intervalle membraneux des anneaux de la trachée artère ; le cœur étoit gorgé d'un ſang concret.

Darluc a obſervé les phénomènes ſuivans dans le cadavre d'une fille morte de la rage, après avoir éprouvé les ſymptômes de l'hydrophobie. Trois heures après ſa mort on ouvrit ſon cadavre, qui exhaloit déjà une odeur fétide.

L'eſtomac étoit inondé de glaires verdâtres ; les membranes de ce viſcère étoient marquées de taches livides & gangreneuſes, qui s'en alloient en lambeaux pour peu qu'on les touchât, & laiſſoient échapper de leurs vaiſſeaux engorgés & conſidérablement diſtendus en quelques endroits, un ſang diſſous & ſans conſiſtance. L'intérieur de l'œſophage étoit également tapiſſé des mêmes glaires ; toutes les glandes muqueuſes étoient fort tuméfiées, & ſon orifice ſupérieur étoit ſi reſſerré vers l'arrière-bouche, qu'à peine pouvoit-on y introduire un ſtilet. Les poumons étoient engorgés d'un ſang diſſous, avec des marques de gangrène, ainſi que le foie & la rate qui étoient plus deſſéchés ; la véſicule du fiel étoit entièrement vide. Les inteſtins n'étoient pas exempts de cette inflammation générale.

Un ſoldat mourut hydrophobe à deux heures du matin : il étoit tombé ſur la tête. Son cadavre fut ouvert à une heure après midi. Les poumons ſe trouvèrent fort engorgés, & le lobe droit étoit adhérent à la plèvre. A chaque coup de ſcalpel qu'on y donnoit, il ſortoit un ſang noir, écumeux, & rempli d'air. Il ne ſe trouva pas plus de deux cuillerées de ſéroſité dans le péricarde ; il n'y avoit aucun polype dans les gros vaiſſeaux. A l'ouverture de l'eſtomac il s'en exhala une odeur des plus fétides. La membrane veloutée étoit gangrenée ; il s'y trouva cinq vers de la longueur & de la groſſeur ordinaires, & environ un verre de matière liquide, noire comme de l'encre. A l'ouverture du crâne, on obſerva, à la partie droite de l'occipital, un épanchement d'un ſang noir & fluide ſur la dure-mère, où il étoit aiſé d'apercevoir une contuſion à peu près de la grandeur de huit lignes en tout ſens, vers la partie moyenne latérale droite, tandis que la contuſion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital.

Un payſan devint tout à coup hydrophobe, après avoir éprouvé une chaleur exceſſive, & ſans avoir été mordu d'aucun animal enragé ; il périt. Son cadavre donna promptement des ſignes d'une pourriture exceſſive ; il fut d'abord couvert de taches livides, violettes & noires, & exhala une ſi grande infection, qu'on fut obligé de l'enterrer dix heures après ſa mort.

Le cadavre d'un jeune homme de trente ans, mort d'une hydrophobie ſpontanée, étoit déjà livide dix heures après ſa mort.

Un homme périt de la rage près de neuf mois après avoir été bleſſé légèrement à la joue par une louve enragée. Son cadavre fut ouvert. On obſerva dans les viſcères des marques plutôt d'une putréfaction gangreneuſe que d'une véritable inflammation. L'eſtomac & l'inteſtin duodénum étoient conſidérablement météoriſés, mollaſſes au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainſi que l'œſophage, dont les glandes parurent remplies d'une lymphe écumeuſe ; les muſcles de la déglutition étoient comme amincis ; le foie étoit d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide. La véſicule du fiel étoit remplie d'une ſéroſité rougeâtre, & ſes tuniques membraneuſes étoient teintes de la même couleur ; la rate étoit petite, livide, & cendrée, la plèvre & les poumons étoient preſque diſſous, s'en allant en lambeaux, & laiſſant échapper de leurs vaiſſeaux une ſéroſité ichoreuſe & corrompue ; le péricarde étoit plein de cette même ſéroſité ; le cœur étoit pâle & vide de ſang ; le ſang étoit tellement diſſous dans les gros vaiſſeaux, que de jeunes chirurgiens ayant percé la médiane pour s'exercer à la ſaignée, il jaillit encore aſſez loin, & tomba enſuite goutte à goutte tout le temps qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures ; la dure mère étoit extrêmement deſſéchée & collée à la ſuperficie du crâne. La pie-mère, au contraire, parut très-engorgée, & ſes vaiſſeaux, conſidérablement diſtendus, étoient remplis d'un ſang fluide & comme diſſous.

M. *Thieſſet*, médecin à Troies, ayant fait ouvrir, au mois de janvier 1775, pluſieurs cadavres de gens morts d'hydrophobie, obſerva que cinq à ſix heures après la mort, malgré la rigueur de la ſaiſon, les cadavres tombèrent dans un état de putréfaction qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extraordinairement tendu. L'air qui y étoit renfermé en grande quantité, ſortoit avec exploſion auſſi-tôt que le ſcalpel pénétroit dans la cavité de l'abdomen.

Un homme mordu par un chien enragé (1) périt dans l'hydrophobie ſept ſemaines après. Les inteſtins fournirent quelques indices d'une inflammation légère, le poumon adhérant à la plèvre, repréſentoit une maſſe de ſang coagulé ; le ſang étoit tellement extravaſé & épaiſſi, qu'il paroiſſoit remplir toutes les véſicules du poumon. Le diaphragme étoit marqué de quelques taches gangreneuſes. *Ephémérides des curieux de la nature.* Voyez *Hiſtoria Anat. med. Lieutaud.*

Capivaccius rapporte qu'on trouva dans le cadavre d'un homme mort de la rage une portion du péricarde preſque détruite & comme pulvérulente : cette membrane ne contenoit aucune liqueur ; les ſinus du cœur étoient ſecs & dépourvus de ſang. *Hiſt. Anat. med. Lieutaud.* Voyez auſſi les entretiens ſur la rage de *Hunauld.*

Suivant *Senac*, le péricarde étoit fortement adhérent au cœur dans le cadavre d'un homme mort

(1) Recherches de M. Andry ſur la rage, pag. 42, 43, 44 & 45.

d'hydrophobie, après avoir été mordu par un loup enragé. Voyez *Hiſt. Anat. med. Lieutaud.*

Bonet remarque qu'on trouva, dans le cadavre d'un jeune homme mort de la rage, le cerveau ſain & nullement endommagé; mais tous les viſcères de la poitrine & du bas-ventre étoient arides & deſſéchés. Voyez *Hiſt. Anat. med. Lieutaud.*

Rolfinckius a obſervé que dans pluſieurs cadavres d'hydrophobes, on n'avoit aperçu aucun ſigne d'inflammation dans la gorge, quoique tous ſe fuſſent plaints de douleurs très-cruelles dans cette partie; mais tous les viſcères étoient deſſéchés. *Hiſt. Anat. méd. Lieutaud.*

Jean-Henri Brechifeld ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de la rage, obſerva que l'épiploon étoit entièrement détruit; que le foie étoit enflammé dans ſa partie concave, & parſemé de taches gangreneuſes; que la tunique interne de l'eſtomac étoit tombée en pourriture, que les poumons étoient deſſéchés & adhérens aux côtes dans tous leurs points; que le péricarde étoit ſec, le cœur flétri & émacié. Le cadavre lui offrit d'ailleurs une exténuation ſemblable à celle qui ſuivroit une fièvre hectique; les graiſſes & même la chair des muſcles étoient en quelque ſorte conſumées. *Lieutaud, Hiſt. Anat. med.*

Jean-Chriſtophe Riedel a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe la gorge & les muſcles du cou fort enflammés; il s'exhaloit de tout le corps une odeur inſupportable. Voyez *Acta acad. elect. Mogunt. Erford.* 1757, pag. 341.

On trouve dans *Van-Swieten*, §. 1140, pluſieurs rapports d'ouvertures de cadavres que le lecteur pourra conſulter, tom. 3, p. 561 & ſuiv., édit. de Leyde. Voyez auſſi la diſſertation de Sauvages ſur la rage; la thèſe de M. *Aſtruc;* les réflexions de M. *Pouteau*, dans ſon Eſſai ſur la rage, p. 17; les faits rapportés dans l'ouvrage de M. *Chabert*, depuis la p. 45 juſqu'à la page 51, & les ſages remarques qu'il a faites à ce ſujet p. 51, 52, 53. Le même auteur rapporte, p. 36 & 41, les variétés & les différences que l'on obſerve dans l'ouverture des cadavres des chiens morts de la rage.

Dans une obſervation d'une hydrophobie *prétendue* ſpontanée par *La Virotte*, il s'agit d'un jeune homme de trente ans, qui, après un exercice violent & une marche forcée à deux lieues de Paris, en été, ſans qu'il eût été (*dit-on*) mordu d'aucun animal, eut tous les ſymptômes de la rage, & mourut le lendemain de l'attaque. *Journal des Sav.* 1757, juillet, pag. 1347 & ſuiv.

Autre obſervation d'une hydrophobie ſpontanée par Pinchenier, médecin de Montelimart, ſur un religieux de trente-trois ans, qui après, s'être fatigué beaucoup à la quête par un temps pluvieux, éprouva tous les ſymptômes de la rage, & mourut dans des convulſions horribles. *Journ. des Sav.* 1757, décembre, pag. 2350 & ſuiv.

Un homme mordu au doigt & à la main par un chat enragé, fut attaqué de la rage. Sur la fin il ſe plaignoit de ne pouvoir reſpirer. A l'ouverture du cadavre, Saviard trouva les veines de la dure-mère, ainſi que celles du cerveau, pleines de ſang coagulé, &c. Des ſéroſités ſanguinolentes tapiſſoient la gorge: le poumon étoit plein d'air & de ſang coagulé. *Saviard, Obſerv.* 100, pag. 417.

Aſtruc, dans ſon traité ſur *l'Hydrophobie*, dit qu'il a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe l'intérieur de l'œſophage & de la trachée-artère enflammé, la véſicule du fiel remplie d'une bile noirâtre, le péricarde vide d'eau, le ſang des artères liquide & abondant; celui des veines liquide auſſi, mais preſque réduit à rien; aucun ſang coagulé nulle part. Le cerveau & toutes les parties étoient comme deſſéchées ainſi que le commencement de la moelle épinière, & tous les muſcles du corps. *Journ. des Sav.* 1720, tom. 67, pag. 430.

Fabrice de Hilden rapporte qu'une dame fut mordue au bras gauche par un chien enragé: on lui fit des remèdes qui appaiſèrent les accidens; ſept ans après elle fut attaquée des mêmes ſymptômes; encore ſept ans après ſurvinrent les mêmes accidens: enfin vingt ans après la morſure, les mêmes accidens ſe renouvelerent; au bout d'un an elle en fut encore attaquée; elle le fut deux fois l'année ſuivante; trois fois celle d'après; mais la durée fut moins longue: il ne ſait ce qui arriva depuis. *Cent.* 1e. *Obſerv.* 86.

Un jeune homme de vingt ans devint hydrophobe après avoir été égratigné au pouce gauche par un chat enragé. *Fabrice de Hilden*, cent. 1re, obſerv. 86.

Autres exemples de chats enragés, rapportés par Vanderviel, *ibidem.* tom. 1er, page 382.

Hydrophobie communiquée par le ſimple ſouffle d'un chien enragé, à un homme de trente ans, robuſte, qui fut attaqué de tous les accidens de cette maladie, & mourut en peu de jours ſans qu'on pût lui adminiſtrer les remèdes dont on s'eſt quelquefois ſervi, tels que le mercure, &c. (*Raſoux, doct. méd. de Nîmes, Journ. des Sav.* 1757, décembre, pag. 2607 & ſuiv.) Un chien qu'on croyoit enragé, s'étoit jeté ſur lui, avoit porté ſes pattes de devant ſur la poitrine, & cet homme en avoit reſpiré l'haleine. *Ibid*, pag. 2607.

Je terminerai cet article par le récit de ce que nous (1) avons trouvé à l'ouverture du corps de trois perſonnes mortes de la rage à Senlis en 1780.

Ouverture du corps de la femme Boſquillon (2), âgée de cinquante-cinq ans, mordue au viſage.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien préſenté de particulier, ſi ce n'eſt de fortes phlyctènes autour du cou & à la région épigaſtrique, qui étoient l'effet des emplâtres véſicatoires

(1) MM. Deſperrieres, Andry, de Lalouette fils, Thouret, & Vic-d'Azyr.

(2) Recherches ſur la rage, par M. Andry, page 43, 44, 45 & 46.

qui avoient été placés ſur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muſcles, en ſuivant le bord interne de la mâchoire inférieure, & après avoir diſſéqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le ſternum & les cartilages des côtes, & nous avons ouvert enſuite les muſcles du bas ventre, pour examiner, 1°. les organes de la déglutition ; 2°. ceux de la reſpiration ; 3°. ceux de la digeſtion. Nous avons obſervé ce qui ſuit.

La langue & l'arrière-bouche étoient sèches, & il n'y avoit aucun ſigne de phlogoſe dans ces parties ; les muſcles du pharynx ne donnoient non plus aucun ſigne d'inflammation ; l'œſophage étoit dans ſon état naturel ; le larynx étoit ſain, ainſi que la trachée-artère, qui contenoit, ſur-tout vers ſon extrémité inférieure, un peu de mouſſe, laquelle étoit plus abondante vers les diviſions des bronches. La partie membraneuſe qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être. La cavité de la poitrine ne contenoit aucune ſéroſité. Le poumon gauche étoit dans l'état naturel, le droit étoit un peu flétri, adhérent à la plèvre par ſa partie extérieure, & au diaphragme par ſa partie inférieure, leur couleur & leur conſiſtance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires a fourni beaucoup d'un ſang très-fluide & très-noir ; le péricarde ne contenoit aucune ſéroſité, le cœur paroiſſoit dans ſon état naturel. En ouvrant l'œſophage, nous ſommes parvenus à la cavité de l'eſtomac, à la membrane interne duquel nous avons obſervé, du côté de ſa grande courbure & vers ſon fond, pluſieurs points de phlogoſe ; nous en avons auſſi obſervé pluſieurs, mais médiocres, dans les inteſtins grêles. Le cœcum & le rectum étoient conſidérablement diſtendus par des vents ; les inteſtins ne contenoient aucune matière fécale.

Le foie ne nous a préſenté aucun phénomène particulier, ni par ſa conſiſtance, ni par ſa couleur. La véſicule du fiel n'étoit ni plus pleine, ni plus diſtendue que de coutume ; la bile a paru d'une conſiſtance très-fluide, mais de couleur ordinaire, la rate étoit très-petite, & tous les autres viſcères étoient dans leur état naturel ; la cavité du bas ventre ne contenoit non plus aucune ſéroſité.

L'ouverture de la tête nous a préſenté la dure-mère & les ſinus très-remplis de ſang ; la ſurface externe du cerveau & la pie-mère étoient couvertes de vaiſſeaux ſanguins très-diſtendus ; la ſubſtance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de ſang ; les plexus choroïdes en étoient auſſi remplis ; les ventricules du cerveau ne contenoient non plus aucune ſéroſité ; le cervelet offroit auſſi les mêmes indices d'engorgement.

Ouverture du corps du nommé Briquet, âgé de douze ans, mordu au viſage (1).

L'ouverture du cadavre du jeune Briquet, faite le mardi 4 avril, nous a préſenté l'état ſuivant. La bouche étoit aſſez sèche, ainſi que l'arrière-bouche, & il n'y avoit nul ſigne d'inflammation dans ces parties ; l'œſophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artère étoient dans l'état naturel, les poumons étoient un peu affaiſſés, & ils conſervoient leur couleur naturelle : le cœur étoit très-ſain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le ſang de toutes ces parties étoit aſſez fluide & noir ; le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune ſéroſité, ainſi que la cavité du bas ventre, où les viſcères étoient à ſec ; le foie étoit dans ſon état naturel, ainſi que la rate, les reins, & le pancréas, ſoit par leur couleur & par leur volume, ſoit par leur conſiſtance ; l'eſtomac & les inteſtins grêles contenoient une aſſez grande quantité d'un fluide viſqueux & brun, approchant du noir : nous y avons trouvé des vers lombricaux, au nombre de quatorze ; ſavoir, un dans l'eſtomac, & les autres dans les inteſtins grêles ; les gros inteſtins ne contenoient rien : la veſſie étoit racornie & dans un état de criſpation conſidérable : l'ouverture de la tête ne nous a préſenté rien autre choſe, ſi ce n'eſt le cerveau d'une conſiſtance aſſez dure ; il n'y avoit aucun engorgement ſanguin ni dans ſa ſubſtance, ni dans ſes plexus, ni dans ſes membranes : les ventricules ne contenoient aucune ſéroſité, le cervelet étoit dans ſon état naturel.

Ouverture du corps du nommé Gravant, âgé de ſoixante-douze ans, mordu à la main droite (1).

Nous avons procédé, le 9 mars, à l'ouverture du cadavre du ſieur Gravant. Nous avons d'abord examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons, & l'eſtomac.

La bouche ni l'arrière-bouche ne contenoient aucunes matières glaireuſes ; au contraire ces parties étoient sèches, le pharynx n'offroit aucun ſigne d'inflammation ; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainſi que l'œſophage, dans l'état naturel, très-légèrement enduit d'un peu de ſéroſité lymphatique. Le larynx étoit auſſi dans l'état naturel (2) & ſans inflammation ; la trachée-artère contenoit une aſſez grande quantité de lymphe mouſſeuſe ; le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premières vertèbres dorſales, par une concrétion oſſeuſe formée dans l'épaiſſeur de ſa membrane propre. Le poumon droit étoit plus flétri, & il adhéroit par ſa partie latérale externe à la plèvre.

L'eſtomac contenoit un peu de fluide réſultant des boiſſons que le malade avoit priſes vers la fin de ſa vie. Il y avoit quelques points d'une très-

(1) Recherches ſur la rage, par M. Andry, pages 71 & 72.

(1) Recherches ſur la rage, par M. Andry, page 99, 100 & 101.

(2) Les obſervateurs exacts & qui ne ſe ſont point laiſſé prévenir, ont fait la même remarque.

légère phlogoſe; ſa membrane interne, en approchant du pylore, paroiſſoit très-mollaſſe & comme macérée, & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les inteſtins étoient dans l'état naturel : quelques points d'une très-légère phlogoſe ſe faiſoient remarquer vers la fin de l'ileum.

Le foie, la rate, le pancréas, & les reins n'offroient rien de remarquable.

La véſicule du fiel n'étoit pas trop pleine; la bile qu'elle contenoit, avoit la couleur & la conſiſtance ordinaires.

Le bas ventre, la poitrine, & le péricarde ne contenoient preſque point de ſéroſité.

Le cœur étoit dans l'état le plus ſain, il ne contenoit aucune concrétion réſultante de la coagulation du ſang; l'aorte renfermoit une très grande quantité d'un ſang preſque fluide, noir, & non écumeux; le ſang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a préſenté les phénomènes ſuivans.

La dure-mère nous a offert des vaiſſeaux ſanguins aſſez gorgés; le ſinus longitudinal contenoit beaucoup de ſang.

La pie-mère étoit adhérente à la dure-mère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faulx; on obſervoit entre les membranes de la pie-mère & les circonvolutions du cerveau, une ſéroſité gélatineuſe en aſſez grande quantité; les vaiſſeaux ſanguins étoient très-gorgés à la ſurface du cerveau, qui étoit d'une conſiſtance très-ferme.

Les ventricules contenoient beaucoup de ſéroſité; les plexus choroïdes ne paroiſſoient pas gorgés: le cervelet étoit dans l'état naturel.

L'extérieur du cadavre ne préſentoit rien de particulier, ſoit au tact, ſoit à la vue.

Sur l'épilepſie & les convulſions.

La première remarque qu'il importe de faire ſur le ſiège de cette maladie, eſt celle ſur laquelle *Willis* a beaucoup inſiſté. Souvent l'attaque d'épilepſie commence à ſe faire ſentir dans une partie très-éloignée de la tête, ce qui prouve bien qu'alors ſon ſiège n'eſt point dans le cerveau. Cependant on a trouvé pluſieurs fois à l'ouverture du corps de perſonnes mortes d'épilepſie, dans des circonſtances ſemblables, les vaiſſeaux du cerveau gonflés, & divers épanchemens dans ce viſcère qui, dans ce cas, étoient l'effet & non la cauſe du mal. Au reſte, il faut ſe rappeler ici que la plupart de ces malades meurent d'apoplexie.

On ne doit point perdre de vue, dans les recherches que nous faiſons, la diſtinction importante de l'épilepſie en eſſentielle & en ſymptomatique.

La diſſection des cadavres de divers épileptiques a montré à *Morgagni* le cerveau endurci & adhérent à la dure-mère vers la région du *criſta-galli*, divers épanchemens entre la dure & la pie-mère, les glandes du plexus choroïde gonflées, de la ſéroſité extravaſée dans les ventricules, un os formé en pointe implanté ſur la faulx; la dure-mère rongée & percée; un des hémiſphères ramolli & comme affaiſſé: à *Mediavia*, proſecteur de *Morgagni*, les vaiſſeaux du cerveau diſtendus & une ſéroſité jaunâtre dans les ventricules: à *Bonnet*, un fluide bilieux, jaunâtre, ou verdâtre épanché: à *Fernel*, une matière gélatineuſe putride, peu abondante entre les méninges: à *Pachioni*, l'écorce du cerveau dure, comme cartilagineuſe, & le corps calleux également endurci: à *Marchettis*, cette écorce, au contraire, ramollie & changée en mucus, & des abcès dans le cerveau: à *Molinelli* une liqueur ſanguinolente épanchée dans le cerveau d'un enfant.

Bartholin connoiſſoit bien la différence de l'épilepſie eſſentielle d'avec la ſymptomatique. Il a dit formellement que celle qui commençoit par les extrémités inférieures, ne laiſſoit aucune trace dans le cerveau. *Epilepſia per inferiorum partium conſenſum non relinquit veſtigia. Barthol.*

Une fille de 12 ans, s'étant toujours bien portée juſqu'à cet âge, fut attaquée de convulſions épileptiques, avec écume à la bouche, &c. Malgré les remèdes, les accès continuèrent, & elle mourut au bout de deux ans. A l'ouverture des corps, toutes les parties de la tête & du cerveau parurent en bon état. On trouva, dans le baſſinet du rein droit, une pierre triangulaire de la groſſeur d'une fève, peſant environ cinq gros. Elle ne s'étoit plainte que de légères douleurs dans cette partie, & très-rarement. *La Mothe*, obſerv. 173, t. . . pag. 416-419.

Une demoiſelle de onze ans étoit ſujette à des accès épileptiques. On lui fit pluſieurs remèdes. Etant un jour ſur le baſſin pour rendre un lavement, elle fut attaquée des plus fortes convulſions, & peu de temps après elle rendit cinq pierres dures, de la groſſeur d'un pois. Depuis la ſortie de ces pierres, elle fut délivrée de ſes convulſions, & jouit d'une bonne ſanté. *La Mothe*, *ibid.* obſerv. 174, page 419-421, paroît croire, ſans le prouver, que ces pierres venoient des reins.

Une femme âgée de trente-huit ans, épileptique depuis douze ans, dont les accès s'étoient rapprochés au point de revenir quatre à cinq fois dans un jour, avoit employé en vain tous les anti-épileptiques qui ſont en uſage; les accès commençoient toujours par la jambe, vers la partie inférieure des muſcles jumeaux; le médecin appelé pendant l'accès, y enfonça un ſcalpel & ſentit un petit corps dur qu'il ſépara des muſcles & qu'il tira enſuite avec des pinces. C'étoit une

ſubſtance dure & cartilagineuſe, ou un ganglion gros comme un très-gros pois, ſitué ſur un nerf qu'il coupa & qu'il ſépara de la tumeur. La malade revint ſur le champ, & elle n'eut depuis aucun accès d'épilepſie.

Dans un jeune homme épileptique, dont le viſage étoit bouffi & plombé, le dernier accès dura cinq jours, pendant leſquels le malade fut ſans mouvement, ſans parole, & ſans ſentiment. Poupart trouva ſous les tégumens du crâne beaucoup de ſang épais & noir; & ſous la dure-mère une matiere blanche, épaiſſe, & plus ſolide que la gelée, mêlée & confondue avec la dure-mère; la ſubſtance du cerveau étoit belle & ferme. Hiſt. acad. 1705. obſ. 1, p. 49.

Une demoiſelle de Toulouſe, âgée de dix-huit ans, ſujette à de grands maux de tête, à des défaillances, & à des accès épileptiques, mourut. On trouva entre la ſubſtance corticale du cerveau & le corps calleux une maſſe fongeuſe, dure, & ſemblable à un géſier d'oie. Il y avoit auſſi un abcès dans les ventricules. Journ. Sav. 1697, t. 26, p. 549.

Une demoiſelle de la Rochelle, âgée de trente ans, aſſez robuſte & bien conſtituée, après pluſieurs accès convulſifs, eut, en février 1752, quatre à cinq fois le mois, des accès épileptiques de quatre à cinq heures; les ſaignées du pied furent ſans ſuccès; les bains froids donnèrent quelque ſoulagement. Elle avoit des vertiges, elle étoit furieuſe. Cet état dura cinq ans. Le 5 mai 1754, elle eut des convulſions avec léthargie; le pouls étoit concentré & dur. Après un accès de onze heures elle mourut. La dure-mère parut en bon état. Vers le ſinus longitudinal ſupérieur, du côté gauche, étoient dix à douze productions oſſeuſes, longues d'un demi-pouce & armées de pointes très-aiguës, qui avoient percé la pie-mère & avoient fait impreſſion ſur le cerveau. A environ demi-pouce étoient des grains ſablonneux ſur la pie-mère; le reſte étoit en bon état. Journ. méd. t. 4, p. 356.

Un Lyonnois âgé de quarante-deux ans, trois ans avant ſa mort, fut attaqué d'accès épileptiques, puis d'hydropiſie de poitrine; il parut mieux; mais un matin les accès reprirent; il tomba en apoplexie, & mourut au mois de juillet 1682. On trouva le bas-ventre en bon état; les poumons étoient livides & gonflés. La partie droite du cerveau étoit enflammée; le ſang étoit coagulé dans les ventricules du cerveau. La plupart des branches des *jugulaires internes* étoient endurcies & remplies d'une humeur glutineuſe deſſéchée. *Act. Lipſ.* tom. 1, p. 71.

Une fille de vingt-huit ans, ſujette à des accidens d'épilepſie, après une violente colère, & dans le commencement de ſes règles, eut un accès épileptique violent qui dégénéra en apoplexie. Elle mourut quatorze ou quinze heures après. Le ſinus longitudinal étoit oſſifié; il y avoit une dilatation extraordinaire dans tous les vaiſſeaux du cerveau. Obſerv. de M. Fournier. D. M. Hiſt. de l'acad. de Montpellier, t. 2, pag. 46.

Dans le crâne d'un homme de cinquante ans, mort de l'épilepſie, à laquelle il étoit ſujet, on trouva la dure-mère hériſſée de petits tubercules, & confondue avec la pie-mère. *Lieutaud.*

Dans le crâne d'un épileptique, on trouva les enveloppes du cerveau phlogoſées, & vers la partie inférieure de la faulx, un oſſelet placé obliquement, & long de deux pouces. *Baader.*

Dans un autre épileptique, on trouva ſur un des côtés de la faulx un os très-grand & formé en manière d'étoile, qui bleſſoit le cerveau. *Miſcell. Curioſ.*

Un homme âgé de trente-cinq à quarante ans, attaqué d'épilepſie depuis quelques années, n'étoit ſoulagé que par de grandes ſaignées. Etant mort, Hunauld trouva ſur une des parois du ſinus longitudinal ſupérieur, de petits os hériſſés de pointes qui s'engageoient dans le cerveau. Hiſt. ac. 1734, pag. 44.

Un enfant âgé de neuf ans étoit attaqué de convulſions épileptiques, qui arrivoient toujours pendant la nuit; les urines étoient ſupprimées pendant les accès. Après pluſieur années, à l'âge de vingt-ſept ans, il mourut d'une autre maladie qui s'étoit jointe à la premiere. On trouva dans un des angles de la dure-mère, à l'endroit où elle ſe replie pour former la faulx, pluſieurs petits os qui bleſſoient la pie-mère; pluſieurs lames oſſeuſes étoient éparſes ſur cette membrane. *La Mothe*, tom. 2, obſerv. 171, p. 397 & ſuiv.

Morgagni répète pluſieurs fois, & nous répétons avec lui qu'il ne faut pas une grande quantité de fluide âcre pour produire, en agiſſant ſur la pulpe nerveuſe, des convulſions épileptiques. Il me ſemble qu'on doit diſtinguer parmi les épanchemens qui ſe font dans le cerveau ou dans le cervelet, deux eſpèces de liqueurs; les unes ſont pour l'ordinaire abondantes & douces, elles ne produiſent point de convulſions; les autres ſont ordinairement peu abondantes, mais très-âcres, & ce ſont ces dernieres qui produiſent l'épilepſie à laquelle l'action mécanique des corps aigus donne également lieu; ce qui prouve bien qu'elle n'eſt le plus ſouvent que l'effet d'une irritation médiate ou immédiate, comme l'apoplexie eſt celui de la compreſſion, la phrénéſie & la léthargie celui d'une inflammation plus ou moins forte, & la manie celui du deſſechement du cerveau.

Lieutaud a également trouvé dans le crâne d'un épileptique un os long d'un pouce, attaché à la dure-mère entre le cerveau & le cervelet. Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que, dans quelques autres circonſtances, des os très aigus, placés à peu près de la même manière, n'ont donné lieu qu'à

des maux de tête. Borelli rapporte un fait de cette nature. Il a trouvé un os formé d'un très-grand nombre de pointes, & placé ſur la dure-mère, préciſément dans le lieu où le malade avoit toujours éprouvé des douleurs très-violentes; mais il ne lui étoit jamais ſurvenu d'attaque d'épilepſie. D'un autre côté, il y a, comme Morgagni lui-même l'a remarqué, des épileptiques qui meurent ſans qu'on trouve rien de remarquable dans leur cerveau, excepté le gonflement & la diſtenſion des vaiſſeaux ſanguins.

En général, on a trouvé dans les corps de pluſieurs épileptiques des altérations ſemblables à celles qu'on obſerve à la ſuite de l'apoplexie.

Un jeune homme de dix-huit ans, ſujet à l'épilepſie, mourut d'une fièvre maligne. Les vaiſſeaux du cerveau étoient diſtendus, & un corps de la groſſeur d'une fève étoit placé au milieu de l'éminence ſtriée droite.

Dans le cadavre d'un épileptique, on trouva des traces de phlogoſe, & pluſieurs rameaux des veines jugulaires internes étoient obſtruées par une matière glutineuſe. *Spon.*

L'épilepſie a paru quelquefois être l'effet de la conformation vicieuſe du crâne. *Lieutaud.*

La convulſion eſt à l'épilepſie ce que la paralyſie eſt à l'apoplexie, &c. L'ouverture des cadavres offre dans l'une & dans l'autre à peu près les mêmes dérangemens; ils ne diffèrent au moins que par l'intenſité.

Morgagni a vu à la ſuite du tetanos une petite quantité de ſéroſité âcre épanchée dans le cerveau. Dans un autre, le fluide extravaſé étoit ſi âcre qu'il a rongé la dure-mère, & même l'os occipital.

Des convulſions étant ſurvenues à la ſuite de la gale ſupprimée, & le malade étant mort, on trouva de la ſéroſité épanchée dans les cavités du cerveau.

Dans un autre ſujet mort à la ſuite de convulſions, le cerveau étoit mou, & une liqueur glutineuſe étoit épanchée dans les ventricules. Une liqueur ſemblable ſe trouvoit dans un troiſième ſous la pie-mère.

Dans un quatrième ſujet, mort auſſi à la ſuite de convulſions, la glande pinéale étoit gonflée & très-rouge, & le cerveau étoit dur. *Morgagni.*

Les convulſions peuvent être produites par des cauſes très-variées, & par conſéquent donner lieu à des ravages bien différens entre eux. Tantôt une cauſe irritante les occaſionne, telle qu'un purgatif âcre, telle que l'*helléboriſme* parmi les anciens; une autre fois c'eſt un vice local dans l'origine des nerfs; quelquefois l'inanition, la foibleſſe, les hémorragies abondantes ſont ſuivies de convulſions; enfin il y a des cas où une légère plaie, une ſimple écorchure, dans les pays chauds, ſur-tout parmi les nègres, ſont ſuivies de convulſions très-violentes, de tetanos. Valſalva a pluſieurs fois conſeillé, avec ſuccès, le bain d'huile tiède dans le traitement des convulſions.

Sur la paralyſie.

L'eſpèce d'altération que l'ouverture des cadavres montre le plus ſouvent à la ſuite de la paralyſie, eſt l'altération des corps ſtriés. Wepter, Bonnet, Willis, Valſalva, & Morgagni, en fourniſſent un grand nombre d'exemples. Lang Hanſius avoit donc raiſon, dit Morgagni, de regarder les éminences cannelées comme des organes importans. Ils compoſent en grande partie les jambes du cerveau, ajoute-t-il, & leur liaiſon avec les diverſes origines des nerfs eſt très-étendue.

Dans un hémiplégique, les couches optiques & les corps ſtriés étoient ulcérés, rongés, & la glande pinéale étoit ſeche & comme friable. *Morgagni.*

Dans un autre paralytique, une matière glutineuſe étoit épanchée ſous la pie-mère; les corps ſtriés & la ſubſtance du cerveau contiguë étoient rongés; une liqueur abondante étoit épanchée.

Dans un troiſième, le corps ſtrié étoit décoloré & ulcéré; la glande pituitaire étoit lâche & ſéreuſe.

Dans pluſieurs obſervations rapportées par Valſalva, la paralyſie affectoit le côté oppoſé au vice du corps ſtrié & du cerveau.

Ayant ouvert le cerveau d'un hémiplégique, Wepfer y trouva deux enfoncemens remplis de pus dans les ventricules latéraux.

Dans un vieillard hémiplégique, il y avoit jauniſſe du côté affoibli, & toute la moitié du corps étoit ſi exactement teinte, que celle du nez de ce côté étoit jaune, tandis que l'autre moitié de la même région du viſage jouiſſoit de ſa couleur naturelle.

Dans une femme hémiplégique, tout le cerveau & la moelle épinière étoient inondés de ſéroſité, qu'il ne falloit cependant pas regarder comme la cauſe de l'hémiplégie; car on ne voit pas pourquoi de l'eau épanchée dans toute l'étendue du cerveau produiroit une affection morbifique dans une ſeule moitié du corps.

Il ſurvint à un jeune homme très-mélancolique une paralyſie du côté gauche, & des convulſions dans le côté droit. On trouva, à l'ouverture du corps, l'hémiſphère droit du cerveau abcédé. *Schenkius.*

On lit dans Wepfer des obſervations auſſi poſitives que la précédente, & qui ne ſont pas moins d'accord avec l'opinion adoptée par Valſalva ſur le croiſement des nerfs.

On a vu la paralyſie ſuccéder à la convulſion; cette dernière, trop prolongée, détruit l'organiſation des muſcles, qui deviennent flaſques, pâles,

& qui perdent bientôt après de leur volume. Il y a une autre eſpèce de paralyſie qui eſt accompagnée de ſpaſme, & qui dépend d'une cauſe irritante qu'il faut chercher avec ſoin.

J'ai vu tout le corps, la tête exceptée, paralyſé dans une homme qui, en faiſant un effort violent, avoit eu la colonne épinière grièvement bleſſée, dans le cou & dans la partie ſupérieure du dos. Les bras, les jambes étoient ſans mouvemens.

Un œdème général gonfloit la peau. Les matières fécales & les urines couloient involontairement. L'anus ſortoit. Il n'y avoit de ſenſibilité qu'à la tête; & lorſque le malade avaloit, les alimens ne produiſoient aucune ſenſation au delà du fond de la bouche.

Boerrhaave admet des paralyſies cérébrales, & d'autres qu'il rapporte à l'engorgement du tiſſu cellulaire des muſcles. Il y a ſans doute des paralyſies partielles qui dépendent de l'affection particulière des cordons nerveux; mais il n'eſt pas facile d'en aſſigner la nature; car les nerfs continuent de faire leurs fonctions dans quelques circonſtances où l'on pourroit croire que leur organiſation ſeroit détruite. Par exemple, Wepfer a vu dans des hydropiques qui n'étoient point affectés de paralyſie, les nerfs abdominaux nageant dans l'eau, entourés de gélatine, même gonflés, & cependant le ſentiment ſubſiſtoit & étoit peu émouſſé.

Morgagni révoquoit encore en doute, pour une autre raiſon, l'explication donnée par Boerhaave de la paralyſie locale des nerfs, qu'il ſuppoſoit infiltrés dans leur tiſſu cellulaire. Si cette conjecture étoit fondée, dit Morgagni, il ſeroit facile d'évacuer cette humeur par les moyens connus, & cependant on ſait combien la guériſon de ces maux offre de difficultés.

Willis rapporte que dans pluſieurs circonſtances on a vu l'action des boues & des eaux thermales adniſtrées aux paralytiques, changer le ſiège du mal & le porter ſur le cerveau. Morgagni a vu la même choſe. Il y a bien des cas de cette nature, diſent-ils, où il faut faire peu de remèdes; trop d'activité dans les moyens hâte alors l'apoplexie. Ces réflexions expliquent pourquoi des paralytiques dont la ſanté étoit d'ailleurs en aſſez bon état, meurent quelquefois apoplectiques dans le lieu même où ils font uſage des eaux ou douches thermales. Les médecins qui veillent à la conduite de ces malades, ne doivent point perdre de vue ces obſervations importantes.

Les maladies des vertèbres, leur carie, leurs exoſtoſes, leurs dérangemens donnent auſſi lieu à des paralyſies qui ſont preſque incurables.

Morgagni n'eſt point éloigné d'admettre des contractions dans la dure-mère, non préciſément telles que Pachioni l'a voulu, c'eſt à-dire, preſque de la même nature que celles des muſcles, mais une réaction ſpaſmodique qui peut ſerrer les nerfs dans leur paſſage, ceux de la langue, par exemple, & qui diſpoſe ainſi à l'aphonie. Enfin Morgagni penſe, avec Martianus, que la fièvre qui ſurvient à l'apoplexie, n'eſt ſalutaire, comme le dit hippocrate, que dans le cas où elle ne tarde pas à ſe manifeſter; elle eſt au contraire ſouvent funeſte, ſi elle ſe déclare après un intervalle un peu conſidérable; Hippocrate le dit lui-même dans ſes Coaques.

Sur l'hydrocéphale.

C'eſt dans un âge peu avancé que ſe manifeſte pour l'ordinaire cette maladie. Alors les ſutures ſont écartées, les dentelures des os du crâne s'alongent, & cet état que l'on obſerve dans le rachitis, eſt porté au plus haut degré dans l'hydrocéphale.

Lorſque l'épanchement eſt très-conſidérable, les circonvolutions du cerveau ſont entièrement développées; Hilden en a vu un exemple.

On ſait que le cerveau eſt beaucoup plus large en arrière qu'en devant, & que les cavités des ventricules ſont plus grandes en arrière; il n'eſt donc pas étonnant, que ce ſoit ſur-tout en arrière que le volume de la tête augmente; ainſi, l'aſſemblage des os de la face change peu, tandis que le crâne ſe dilate prodigieuſement vers les boſſes pariétales & occipitales.

On a vu quelquefois le ſérum ſe faire jour & ſortir par des déchirures pratiquées à la dure-mère.

Quelquefois auſſi cette membrane eſt la ſeule partie qui ſoit reconnoiſſable dans la boîte oſſeuſe du crâne, & preſque tout le cerveau eſt réduit en bouillie.

Le ſérum diſtend les ventricules, détruit la voûte; il écraſe la ſubſtance cérébrale contre les parois oſſeuſes qui la renferment; alors les moelles alongée & épinière ſont ce qui réſiſte le plus. La baſe du cerveau & le cervelet oppoſent auſſi plus de réſiſtance à la cauſe deſtructive, & reſtent plus long-temps intacts. Cependant Wepfer, Kerkringus, Littre, & M. Sue ont vu la moelle épinière preſque tout à fait détruite & comme dilatée.

Les acephales ne ſont le plus ſouvent que des hydrocéphales, dans leſquels la ſéroſité a détruit toute la partie ſupérieure du cerveau. Lorſque cette déſorganiſation ſe fait lentement, les fonctions naturelles & vitales continuent encore long-temps, & elles ne ceſſent qu'après une fonte preſque entière. Wepfer & Stalpart ont fait des obſervations qui confirment ce que je dis ici des ravages produits par l'hydrocéphale.

Morgagni ſe demande à lui-même pourquoi l'épanchement s'étend rarement juſqu'au *ſacrum*; il répond, avec Ruyſch, que la cavité de la dure-mère, prolongée dans le conduit vertébral, ne ſe porte pas non plus juſqu'à la région ſacrée. Cependant Ruyſch, Morgagni, & pluſieurs autres ont

ont vu l'épanchement s'étendre juſqu'à l'extrémité du ſacrum, & même la ſéroſité ſortir par la région du coccyx. Dans l'un des cas, cette ſéroſité a corrodé les vertèbres.

Bellini & Malpighi inclinoient à penſer que l'hydropiſie de la cavité ſpinale pourroit avoir lieu ſans que l'hydrocéphale exiſtât ; mais que l'une de ces affections pouvoit produire l'autre.

Il n'eſt point étonnant que la ſéroſité ſoit entraînée par ſon propre poids dans la cavité ſpinale ; il n'eſt pas non plus ſurprenant que les apophyſes épineuſes ſoient la région de la colonne vertèbrale qui cède la première.

On a reconnu des nerfs dans les tumeurs que l'hydrocéphale produit le long de la moelle épinière ; on y a reconnu des portions de la moelle épiniere elle-même. *Tulpius. Scroderus.*

Le plus ſouvent les extrémités inférieures ſont paralytiques, les nerfs qui s'y diſtribuent étant macérés dans leur origine.

Pluſieurs auteurs admettent le ſiège de l'hydrocéphale entre la dure & la pie-mère, ou entre la dure-mère & le crâne. Je ſuis bien sûr d'avoir vu quatre fois le ſiège de cette maladie, comme je l'ai dit, dans les ventricules. Véſale & Hilden les ont également vus dilatés dans ce cas ; mais auſſi pluſieurs aſſurent qu'ils ont vu le cerveau entouré d'eau épanchée ſous les os du crâne, & qui comprimoit tellement la maſſe cérébrale, qu'elle étoit réduite à la groſſeur d'un œil de bœuf, d'une balle de paume, ou même d'une noix dans un veau.

Fanton rapporte qu'un payſan attaqué d'hydrocéphale ſe fit pratiquer une ouverture à la tête par un maréchal, & qu'il ſurvint un écoulement le guérit. Morgagni regarde, comme qui dangereuſe l'ouverture de la tumeur qui ſe forme dans quelque région de l'épine.

Dans un hydrocéphale, il y avoit une plaie à la région ſagittale qui pénétroit dans le cerveau. Lorſque cette plaie étoit découverte, les deux mâchoires étoient ſerrées convulſivement. Quand on interrogeoit le malade, il étoit long-temps à répondre ; il parloit lentement, & il ne comprenoit point ce qui exigeoit un peu de contention de ſa part, pour être entendu.

Quelques ganglions ſpinaux ont paru gonflés à la ſuite de cette affection, & Morgagni a cru y apercevoir des traces des deux ſubſtances griſe & blanche, ce qui lui a donné lieu de préſumer qu'il s'y ſépare des eſprits animaux.

A ces obſervations, la plupart extraites de la 12e épître de Morgagni, j'ajoute les ſuivantes.

Preſque toutes les obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur l'hydrocéphale confirment l'opinion où je ſuis qu'il ſe forme le plus ſouvent par la dilatation des ventricules du cerveau. C'eſt ce qu'on peut conclure des faits rapportés par Manget, Fontanus & Hucherus. Dans tous ces cas, l'expanſion a commencé par les ventricules ; le cerveau diſtendu eſt ſingulièrement aminci, ou en partie fondu ; quelquefois il ne forme qu'un grand ſac, où ſe trouvent de la ſéroſité, quelques lambeaux, & dans le fond les débris de la baſe du cerveau. Pechlin a obſervé dans un hydrocéphale que le cervelet étoit comprimé par la ſéroſité qui peſoit ſur la tente.

La quantité de ſéroſité épanchée a été portée dans quelques-unes des obſervations que j'ai lues, juſqu'à treize ou quatorze livres. Heurnius en fournit un exemple.

Tulpius a vu deux fois l'hydrocéphale n'attaquer que la moitié du cerveau. Il n'y avoit alors qu'un ſeul ventricule gonflé, l'autre étant dans l'état ordinaire, & la diſtenſion étoit toute d'un côté.

Deux enfans moururent preſque ſubitement ; on leur trouva la ſubſtance du cerveau & les ventricules remplis d'une ſéroſité très-limpide. La mere accoucha d'un autre enfant, & trois jours après ſa naiſſance, on lui appliqua un cautère actuel entre la première & la ſeconde vertèbre du cou. Il vécut ſain, de même que les autres enfans dont cette femme accoucha dans la ſuite, & auxquels on fit la même opération. *Cheſnau*, obſerv. lib. 1, obſerv. 1050.

Henkel, chirurgien de Berlin, a remarqué que l'hydrocéphale eſt ſouvent joint au *ſpina bifida* des nouveaux-nés ; il s'en eſt aſſuré par la compreſſion de la tumeur au bas de l'épine. *Comment. Leipſ.*, tom. 20, pag. 729.

Hydrocéphale dans un enfant de deux ans & demi. Cervelet ſquirreux, &c. *Hiſt. acad.* 1705, obſerv. 13. *Littre*, pag. 55 & 56.

Enfant de deux ans, dont toute la ſubſtance médullaire du cerveau étoit corrompue & convertie en ſéroſité. *Act. Leipſ.*, tom. 1, pag. 474.

Fille hydrocéphale d'un an, dont la tête avoit vingt-ſept pouces & demi de circonférence, &c. *Edimb.* tom. 3, pag. 406.

Hydrocéphale monſtrueux dans un enfant qui vécut un mois ; on n'y trouva point de nerfs olfactifs. *Journ. Sav.* 1701, tom. 29, p. 26 & 263.

Un enfant mâle vint au monde en bonne ſanté : ſix mois après il devint malade ; le volume de ſa tête augmenta ; ſa vue diminua, & il mourut à l'âge de deux ans. La tête avoit une aune de tour. *Vanderviel*, tom. 2, obſ. 14, pag. 104 ; *voy.* ibid.

Un enfant de trois mois avoit la tête d'une groſſeur extraordinaire. Le coronal, les pariétaux & l'occipital étoient joints enſemble par des membranes, & étoient au moins à un pouce de diſtance les uns des autres. On y ſentoit de l'ondulation. Lamotte n'oſa pas faire l'opération ; un autre chi-

rurgien donna un coup de trois quarts, il ſortit par l'ouverture beaucoup de ſéroſité claire; la tête diminua conſidérablement, les os s'affaiſſerent. L'enfant mourut le lendemain. L'eau étoit placée entre le crâne & la dure-mère. *Lamotte*, obſerv. 115, tom. 2, pag. 13 & ſuiv.

Je crois devoir ajouter ici ce que M. Odier, auteur d'un excellent mémoire inſéré parmi ceux de la ſociété royale de médecine, année 1775, p. 203, dit de l'état du cerveau à la ſuite de cette maladie.

« J'ai vu mourir, dit M. Odier, douze malades attaqués d'hydrocéphale; quelques-uns ont été ouverts, & alors j'ai conſtamment vu une quantité aſſez conſidérable de ſéroſité limpide épanchée dans les ventricules antérieurs, & quelquefois auſſi dans le troiſième & quatrième, ſans aucun autre vice interne apparent, à l'exception des adhérences très-étendues de la dure-mère avec le crâne; adhérences qui ſont très-communes dans toutes les maladies de la tête, mais qui ſeules ne peuvent pas être regardées comme une cauſe de mort. Dans la tête d'un de ces malades, la dilatation s'étendoit juſqu'à la dure-mère; dans un autre il s'étoit formé des ſinus très-profonds de côté & d'autre dans la ſubſtance médullaire, qui tous aboutiſſoient aux ventricules latéraux, & étoient auſſi remplis de ſéroſité; dans un autre enfin la ſéroſité étoit renfermée dans un hydatide de la groſſeur d'une petite pomme percée par un trou rond, & logée dans le ventricule droit ſans aucune adhérence, en ſorte qu'au moment où l'on ouvrit le ventricule, elle gliſſa & tomba à terre. Ce malade au reſte étoit un homme de trente-cinq ans, & les ſymptômes de ſa maladie n'étoient point les ſymptômes ordinaires de l'hydrocéphale ».

On doit diſtinguer dans l'hydrocéphale deux effets, dont l'un eſt produit par la dilatation, l'autre par la compreſſion, & tout, dans l'explication des phénomènes de cette maladie, ſe rapporte à ces deux chefs.

Le ſéton appliqué à la nuque, les ſels mercuriels, tels que le mercure doux & le calomelas, les ſels cuivreux même, tels que le cuivrate ammoniacal à très-petite doſe, ſont les remèdes employés avec le plus de ſuccès dans le traitement de cette maladie.

Dans les perſonnes d'un certain âge l'affaiſſement, la langueur, la pareſſe, l'inertie de l'ame, la perte de la vue & de l'ouie, ſont les ſymptômes qui annoncent l'exiſtence du mal.

ADDITION AUX OBSERVATIONS

RELATIVES AUX AFFECTIONS DE LA TÊTE.

La tête avoit été affectée dans une fièvre maligne, & le malade ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche. A l'ouverture du crâne, on trouva dans l'hémiſphère droit du cerveau un abcès de la groſſeur d'un œuf de poule, rempli d'un pus ſéreux. *Pringle.*

Deidier a vu pluſieurs fois le cerveau affecté à la ſuite de la peſte, comme Chirac l'a obſervé à la ſuite des fièvres malignes. Ils diſent avoir obſervé alors que les méninges étoient plus ou moins noires, & que les diverſes ſubſtances du cerveau étoient plus ou moins gangrenées; dans ces cas ordinairement le cœur eſt gonflé, le foie ainſi que la véſicule offrent un grand volume, & les inteſtins ſont plus ou moins ſphacélés.

Un homme mourut d'une fièvre aiguë épidémique, ſans avoir éprouvé de délire. Les ventricules du cerveau étoient remplis d'une ſéroſité purulente, & la face ſupérieure du cervelet offroit dans pluſieurs de ſes points, des traces de purulence. *Pringle.*

La vérole, lorſqu'elle eſt ancienne, porte quelquefois ſes ravages ſur le crâne, dont elle attaque les os. Je conſerve une tête dont les os ſont tellement cariés par le vice vérolique, qu'il y a ſur la convexité formée par le coronal, par les pariétaux, & par l'occipital, plus de vingt trous, dont les bords ſont irréguliers & déchirés. Je conſerve un autre crâne dont toute la baſe a été rongée par le vice cancéreux; le rocher de l'os des tempes eſt vacillant & preſque entièrement détaché de toutes ſes connexions.

Bonnet aſſure qu'il a trouvé la partie antérieure & inférieure du cerveau colorée & comme jaunie par la vapeur du tabac, dont deux perſonnes avoient uſé pendant long-temps avec excès.

Zuingerus, Sachs, & Renodæus, diſent qu'ils ont trouvé dans le crâne, vers ſa baſe, ainſi que dans la cavité de pluſieurs os, une quantité aſſez conſidérable de mercure, à la ſuite de frictions employées très-long-temps pour le traitement de la maladie vénérienne. *Lieutaud, hiſtoria anat. med.*, tom. 2.

Sur quelques maladies de l'œil, du nez, de la langue & du cou.

Un homme reçut un coup d'épée à l'angle externe de l'œil gauche; la plaie pénétroit juſqu'à l'angle interne de l'orbite, en paſſant au travers des tuniques de l'œil. A l'inſtant, hémiplégie du côté droit, perte de ſentiment & de mouvement. Le lendemain l'œil droit étoit ouvert, la prunelle étoit fort dilatée, & le malade ne pouvoit diſcerner aucun objet. L'œil gauche, quoique les humeurs fuſſent écoulées, étoit de la groſſeur d'un œuf, & ſortoit hors de l'orbite. Nulle fièvre; le malade étoit preſque en léthargie. Cet état ſe prolongea: le ventre devint très-conſtipé; la mâchoire ne ſe remuoit que difficilement. Ces ſymptômes ceſsèrent après qu'il eut paru des puſtules milliaires ſur les parties ſaines du corps;

la vue revint dans l'œil droit, & après l'uſage de la valériane & d'autres nervins, le mouvement revint auſſi. La parole reſta cependant un peu difficile; l'œil gauche eſt devenu moins grand par l'application des aſtringens. (*Tiré des Tranſac. philoſop.*) *Comment. Leipſ.* vol. 13, part. 2, pag. 672 & 673.

Un homme fut bleſſé au grand angle de l'œil par une épée dont le bout étoit reſté dans cette partie. On vint à bout de le tirer, & on jugea qu'il avoit pénétré juſqu'à l'os ſphénoïde: le malade guérit, mais reſta aveugle. *Vanderviel*, 8°, tom. 2, pag. 59.

Madame de la Loupe, ſœur de la comteſſe d'Olonne, avoit de grandes douleurs de tête, avec fièvre; elle devint aveugle, & mourut. On trouva une pierre de la groſſeur d'une fève à l'origine & dans la naiſſance même des nerfs optiques. *Blegny*, *Zod. Gallicus.* obſ. 14, p. 81.

Pierre groſſe comme un grain de millet trouvée dans l'œil. *Journ. ſav.* 1701, tom. 29, p. 262.

Une fille, après une vive douleur de tête, devint aveugle; ſon corps ayant été ouvert, on trouva une concrétion (*pituita gypſea*) autour des nerfs optiques. *Cheſneau*, obſervat. lib. 1, pag. 14 & 15.

Un homme devint aveugle. Mery trouva, après ſa mort, que les nerfs optiques étoient flétris au point qu'il n'en put faire ſortir l'eſpèce de moelle ou pulpe qu'on exprime de ceux qui ſont dans l'état naturel. *Acad. ſcienc.* M. 1713, p. 122.

On a vu quelquefois les cavités du nez & des ſinus frontaux & ſphénoïdaux être le foyer d'une matière purulente qui ſortoit avec toux, & qui paroiſſoit venir du poumon.

On tenta en vain d'extirper un polype des narines; le malade mourut ſuffoqué, & on trouva que les branches du polype ſe portoient vers la première vertèbre du cou. Dans l'endroit où le vomer s'approche de l'apophyſe baſilaire, il y avoit une maſſe muqueuſe coagulée qui s'y attachoit, ainſi qu'à l'occipital. *Comment. litter. nov.* 1731, ſpecim. 45, p. 355.

Une femme qui s'étoit toujours bien portée, ſentit, à trente-ſix ans, une douleur fixe au front, dans le côté droit, près du nez; cette douleur s'étendit & devint très-violente pendant deux ans, au point qu'elle en fut preſque à l'agonie. Cette femme réſolut de prendre du tabac; un mois après, ayant éternué avec effort, elle moucha un ver en peloton, du genre des *centipèdes*. Il avoit ſix pouces de long quand il s'alongeoit, & deux quand il étoit replié. La femme fut guérie. *Hiſt. acad. ſcien.* 1708, p. 42 & ſuiv.

Un homme ſentoit depuis trois ans au bas du front, du côté gauche & près la racine du nez, une douleur très-vive, s'étendant vers l'œil du même côté, & il y avoit un grand bourdonnement dans l'oreille. Pour y remédier, on verſa quelques gouttes d'huile d'amandes dans cette oreille. Deux jours après, le malade ſentit des picotemens dans la narine gauche, & quelque choſe qui remuoit dans ſon nez; il y porta le doigt, & il en ſortit un ver qui courut très-vîte ſur la main: tous les accidens ceſſèrent. On mit ce ver dans du tabac, & il y vécut cinq ou ſix jours; le malade en prenoit beaucoup depuis trois ans: c'étoit auſſi une eſpèce de centipède. M. Maloet croit que l'animal a pénétré au travers de la petite ouverture du tympan & à la faveur de la trompe d'euſtache, juſqu'aux foſſes nazales, d'où il s'eſt élevé au ſinus frontal. *Hiſt. acad. des ſcien.* 1733, page 34 & ſuiv. *Credat judæus Appella.*

Il en doit être ainſi, dit-on, des chenilles rendues par l'oreille. *Journ. des Sav.* 1694, tome 23, pag. 376.

La ſalive ſucrée eſt très-corroſive, ſuivant Viridet, qui a vu une jeune femme dont la ſalive étoit toujours ſucrée & avoit une toux conſidérable. Elle mourut phthyſique. Il conſeille dans les cas de cette nature, le mercure doux & les ſucs de creſſon & d'ériſimum dans les bouillons. *Journal des Sav.* 1735, p. 2148 & ſuiv. Il dit que dans quelques ſcorbutiques la ſalive eſt fade d'un côté & ſalée de l'autre. Il a vu une dame dans ce cas, qui, à la moindre occaſion, tomboit en convulſions. Elle avoit alors une douleur à l'œil droit qui s'étendoit au zigoma, & qui ſe terminoit par une fonte de ſérоſité ſalée dans la bouche. *Ibid.* p. 2150.

La ſubſtance externe de la langue étant fongueuſe, il s'y fait des végétations qui prennent quelquefois un grand & rapide accroiſſement. Ces végétations s'excorient & ſuppurent. On y fait avec ſuccès des douches locales; les eaux de Barèges réuſſiſſent bien dans leur traitement.

La moitié poſtérieure du dos de la langue eſt plus inégale que le reſte; elle eſt compoſée des papilles les plus grandes. C'eſt dans cet endroit que s'amaſſent des matières épaiſſes & gluantes. *Sordes in ægrotantibus.* (Albinus.) *Anat. acad.* tom. 1, pag. 58.

Une fille portugaiſe âgée de quinze ans, au lieu de langue, n'avoit qu'une petite éminence en forme de mamelon qui s'élevoit d'environ trois à quatre lignes de hauteur du milieu de la bouche & qui avoit un mouvement de contraction & de dilatation. Elle parloit diſtinctement; elle prononçoit plus difficilement *c*, *f*, *g*, *l*, *n*, *r*, *s*, *t*, *x*, & *z*, ce qu'elle manifeſtoit par une inflexion de tête, dans laquelle elle s'efforçoit de relever le larinx. Elle mâchoit, mais difficilement, ſe ſervant quelquefois d'un de ſes doigts pour pouſſer les alimens dans la cavité de la bouche, avant d'avaler. (Juſſieu.) *Mém. acad. des ſcien.* 1718, p. 6 & ſuiv.

Pierre trouvée dans la langue d'une femme qui

avoit éprouvé auparavant pluſieurs incommodités, telles qu'une ſalivation abondante pendant ſix mois, &c., tuméfaction & dureté à la langue, &c. *Journ. des Sav.* 1721, t. 70, p. 457.

Pierre de la groſſeur d'un œuf de pigeon, griſâtre en dehors, blanche en dedans, friable, & tirée de deſſous la langue d'un homme de trente-ſept ans Ce corps étranger avoit cauſé des douleurs vives, avec ſalivation, fièvre ardente, & dureté ſous la langue. Le malade fut guéri. *Journ. méd.* tom. 5, p. 68.

On ſe ſert, comme on ſait, de la fumée de la ſemence d'alkekenge, & ſur-tout de juſquiame qu'on met dans de la cire, enſuite ſur des charbons, & qu'on fait recevoir à la dent cariée, d'où, dit-on, il ſort des vers. M Schaeffer, d'Hanovre, s'eſt aſſuré, par des expériences, que ces prétendus vers n'étoient autre choſe que les *germes* de ces ſemences, ſéparés par l'action de la chaleur & liquéfiés par la cire, &c. *Commentar. Leipſ.* tome 6, pag. 351.

On trouva en 1611, dans un ſoldat qui avoit été pendu, les deux premières vertèbres ſupérieures du cou unies enſemble naturellement. Ce ſoldat cependant remuoit librement le cou & la tête de tous côtés, comme le diren: ceux qui l'avoient connu. (Riolan.) *Encheir. anat.* p. 449.

Un vieillard de Padoue n'avoit pu, pendant ſa vie, porter la tête ſur le côté qu'avec grande difficulté; il mourut d'un catarrhe. Les petits muſcles qui ſont entre la première vertèbre du cou & la tête, ne paroiſſoient point; la première vertèbre étoit ſi adhérente à l'occipital, qu'elle n'avoit aucun mouvement ſur la tête & du côté gauche; il paroiſſoit que cette vertèbre & l'occipital ne faiſoient qu'un ſeul & même os. Le corps de la deuxième vertèbre étoit adhérent à la troiſième, ſans veſtige de diviſion; l'apophyſe odontoïde étoit courte, & les apophyſes obliques de cette vertèbre faiſoient les fonctions des condiles de l'occipital, &c. *Morgagni, de ſed. morb.* Epiſt. 69, n°. 8.

Un homme reçut une bleſſure au bas du cou; il mourut ſuffoqué. On trouva un des anneaux de la trachée artère ſéparé de l'autre anneau, qui avoit ouvert le chemin au ſang des vaiſſeaux coupés. Ce ſang étoit entré dans la trachée artère & dans les poumons. *Morgagni, de ſed. morb.* Epiſt. 50, n°. 21.

Une fille âgée de dix-huit ans, ayant vu tomber le tonnerre, eut une grande frayeur qui ſupprima ſes règles; elles reparurent enſuite. Mais quelques mois après il ſurvint une groſſeur au cou, à l'endroit où eſt la glande thyroïde. Au bout de dix ans elle eut la reſpiration très-gênée, la tumeur étoit peu douloureuſe. Cette fille mourut tout d'un coup. M. Lieutaud trouva la glande thyroïde d'une groſſeur extraordinaire, & les cartilages de la trachée-artère fort déprimés Dans l'intérieur de ce canal, il y avoit près du cartilage cricoïde un corps membraneux qui y flottoit. *La glande thyroïde* étoit pleine d'une ſéroſité claire, inſipide, & comme remplie d'hydatides. Les cartilages de la trachée-artère étoient détruits dans cet endroit; les hydatites flottoient dans la cavité du conduit. *Hiſt. acad.* 1754, obſ. 5, p. 70 & ſuiv.

Dans tous les malades attaqués de goître, dont Morgagni a examiné le corps, il a toujours trouvé que le vice étoit dans la glande thyroïde, même lorſque la tumeur étoit ſemblable à un anévriſme, c'eſt-à-dire, remplie de ſang. *De ſed morb.* épiſt. 50. Il a vu tantôt ſa ſubſtance dure & ſquirreuſe; tantôt une humeur jaune, enfermée au milieu dans une tunique blanche & épaiſſe; tantôt une dureté comme oſſeuſe, ou des véſicules rondes remplies de mucus, &c. En général, le goître attaque plutôt les femmes que les hommes. *Ibid.* n°s. 31, 32, & 37.

Une femme avoit la glande thyroïde groſſe comme les deux poings; on y ſentoit de la fluctuation. On la ſépara & on l'ouvrit; il en ſortit près de cinq onces de ſang extravaſé, & enſuite une matière dure calcaire & comme pierreuſe. Des deux côtés, l'artère thyroïdienne étoit très-diſtendue; le rameau de la gauche étoit rompu, & avoit fourni le ſang dont on a parlé. La tumeur étoit en partie anévriſmale. La malade mourut enſuite d'apoplexie. *Comment. Leipſ.* t. 21, p. 257.

Plume entrée dans l'œſophage, qui cauſa la mort du malade un mois après; la plume étoit logée dans l'eſtomac, & entroit dans le duodenum; le malade avoit eu des vomiſſemens de ſang. *Merc. février* 1725, p. 313.

Os de tête de vache aſſez gros, avalé & reſté au bas de l'œſophage, environ à un pouce & demi du cartilage xiphoïde; le chirurgien fit faire une longue verge d'acier flexible, recourbée par les extrémités, & terminée en bouton. Après pluſieurs tentatives, il vint à bout, malgré les efforts que le malade faiſoit pour vomir, de retirer l'os. Le malade eut pendant quinze jours de la douleur à la gorge & à la poitrine; ces douleurs paſſèrent, & le malade recouvra la ſanté. Il ne rendit point de pus, mais les matières dures qui ſortirent par les ſelles étoient de couleur rouge foncée. *Edimb.* t. 1er. p. 250.

Fourchette d'argent avalée par un officier eſpagnol, & rendue par les ſelles, après pluſieurs accidens dont on fait l'hiſtoire. *Journ. Sav.* 1716, t. 60, pag. 664 & ſuiv.

Epingles avalées par une fille, & ſorties par l'épaule. *Journ. phyſ.* tom. 1, p. 165.

Aiguille à coudre tirée de l'anus d'un homme qui dit l'avoir avalée il y avoit neuf jours; qu'elle lui avoit cauſé d'abord quelque douleur, mais que cette douleur avoit ceſſé. *Hiſt. acad.* 1753, obſ. 11, p. 137.

Aiguille avalée, ſortie par une tumeur au cou, dans une fille âgée de dix-ſept ans, qui dit l'avoir avalée il y avoit cinq ou ſix ans. *Mercure oct.* 1727, p. 2184.

Une fille de Metz avala un écu de 3 livres. Pour le faire deſcendre, on lui fit prendre du mercure, & on lui en donna une aſſez grande quantité. On la fit promener en carroſſe dans des endroits rudes. Elle rendit le mercure amalgamé avec l'argent; car ayant fait évaporer le mercure, on trouva ce dernier. *Hiſt. acad. ſc.* 1740, obſ. 4, p. 52.

Qu'on ſe rappelle les eſſais faits dans le même genre pour amalgamer auſſi du mercure avec un bout de canule de plomb reſté dans la veſſie.

SECONDE PARTIE.

DES MALADIES DE LA POITRINE ET DE SES ANNEXES.

Je comprends dans cet article ce qui concerne les maladies des vertèbres, du larynx, de la gorge, de la trachée-artère, des bronches, des poumons, de la plèvre, du médiaſtin, du péricarde, du cœur, des gros vaiſſeaux, & du diaphragme.

MALADIES DES VERTÈBRES.

Sur la boſſe ou gibboſité.

Parmi les cauſes qui diſpoſent aux maladies du poumon, on doit compter le dérangement de la colonne épinière, qu'on appelle du nom de gibboſité. C'eſt toujours dans les vertèbres mêmes qu'il faut chercher la première origine de ce mal. Le tiſſu de ces os étant ramolli, ſoit par l'effet d'une contuſion, ſoit par l'action des vices rachitiques, écrouelleux, dartreux, &c., qui opèrent en quelque ſorte la décompoſition des os, en ſéparant la partie ſaline d'avec la baſe cartilagineuſe qui les compoſe; il réſulte de ce changement que les vertèbres s'affaiſſent ſouvent d'un ſeul côté, tandis que l'autre réſiſte encore; alors les trous de la colonne épinière ſont plus ou moins rétrécis; les nerfs qui y paſſent ſont dans un état de ſouffrance très-conſidérable; & comme leur trajet eſt plus ou moins oblique, il réſulte de leur affoibliſſement que les muſcles auxquels ils ſe diſtribuent perdent une partie de leur force, & deviennent quelquefois paralytiques.

Il y a donc des boſſes qui dépendent uniquement de l'altération primitive des os: mais il y en a auſſi qui dépendent de l'affoibliſſement des muſcles. Qu'on ſuppoſe, par exemple, qu'une partie des muſcles du côté droit ſoit paralyſée; ceux de la région gauche qui leur correſpondent, devenus plus forts, agiront avec une énergie beaucoup plus grande, à laquelle, ſur-tout dans les jeunes ſujets, les différentes pièces de la colonne vertébrale céderont en formant un arc dont la concavité ſera dirigée vers le côté où les muſcles auront joui d'une force contractile plus grande que ceux de la région oppoſée. Ici la paralyſie du côté droit a été la première cauſe du mal; celle du côté gauche en ſera le dernier produit, parce que, comme je l'ai déjà dit, les trous intervertébraux étant étranglés, & les nerfs qui y paſſent étant comprimés, les muſcles auxquels ils ſe diſtribuent doivent s'affoiblir en même proportion.

Sans parler des diviſions qu'on a faites des boſſes en antérieures, poſtérieures, latérales, totales & partielles, je m'arrêterai à une conſidération plus importante, & qui n'eſt pas auſſi connue.

En ſuppoſant le corps dans une direction tout à fait verticale, on conçoit qu'il y a une ligne qui exprime le centre de gravité ſur lequel ſe meuvent les différentes parties du corps. Dans les boſſes, en même temps qu'une portion de l'épine fait une ſaillie d'un côté, une autre région de la colonne épinière ſe porte du côté oppoſé, pour rétablir en quelque ſorte l'équilibre; mais il y a un terme auquel le porte-à-faux devient ſi conſidérable, que les muſcles ne peuvent plus ſoutenir l'édifice du corps humain. Alors les progrès du mal ſont très-rapides, & ſes effets ſont toujours funeſtes. La moelle épinière & tous les vaiſſeaux qui ſe trouvent dans les angles de compreſſion, ſont étranglés, & leurs fonctions ne peuvent plus avoir lieu. La mort eſt précédée, dans la plupart des ſujets, de la paralyſie de quelques-unes des extrémités J'ai cependant vu la mort ſurvenir, ſans qu'aucune paralyſie eût précédé, à une demoiſelle âgée de vingt-trois ans; le dérangement des règles avoit été la cauſe de ſa gibboſité, qui avoit été précédée & accompagnée par les douleurs les plus vives dans les articulations, & en général dans tout le ſyſtême muſculaire.

Les dérangemens produits par les différentes eſpèces de gibboſités ſont ſans nombre, & il ſeroit trop long de les expoſer ici; il ſuffira de dire qu'on a vu quelquefois une des cavités de la poitrine entièrement effacée & les deux poumons refoulés du côté oppoſé. Les côtes ſont entaſſées les unes ſur les autres dans la concavité du côté oppoſé; les intervalles des côtes ſont plus grands que dans l'état naturel, & la largeur de ces arcs oſſeux eſt ſouvent augmentée; c'eſt ce qu'on obſerve ſur-tout dans les rachitiques. Non ſeulement les côtes ſont plus molles & plus larges, mais encore on voit quelquefois des plaques oſſeuſes qui s'étendent d'une côte à l'autre.

Il eſt rare que les vertèbres correſpondantes ne ſoient pas cariées; ſouvent une partie de leur corps eſt détruite, & le ſuc oſſeux qui s'extravaſe, encroûte irrégulièrement pluſieurs des pièces qui compoſent la colonne épinière.

Les hypocondres & la région épigaſtrique ſont ſingulièrement dérangés dans ces ſortes de cas; leur place n'eſt plus la même.

J'ai été appelé pluſieurs fois pour examiner & palper le bas-ventre de perſonnes qui avoient éprouvé de ſemblables dérangemens, & j'ai été très-embarraſſé pour y reconnoître la ſituation des viſcères.

Les corps baleinés ſont très-ſouvent la cauſe des dérangemens de la colonne épinière & des côtes. Ils s'oppoſent au développement de la partie inférieure du thorax; ils abaiſſent les fauſſes côtes, ils rétréciſſent la région épigaſtrique; ils diminuent les cavités de la poitrine, & par conſéquent ils s'oppoſent au mouvement des poumons & du cœur; ils repouſſent l'eſtomac vers l'ombilic; ils gênent la circulation du ſang & de la lymphe; le foie & la rate ſont comprimés, & la bile ne peut ſe préparer ni couler avec la liberté néceſſaire; enfin l'expanſion & l'accroiſſement de la matrice & de ſes annexes ne peuvent ſe faire convenablement, & la matrice devient alors facilement oblique dans les derniers temps de la groſſeſſe. J'ai vu une fois, à l'ouverture du corps d'une jeune dame qui avoit toujours été très-ſerrée par des corps à baleines, la partie moyenne du grand arc du colon être placée ſur le détroit ſupérieur du baſſin. J'ajoute, comme une vérité très-importante à dire, que je n'ai jamais trouvé les poumons ſains dans le corps des perſonnes qui avoient porté de bonne heure des corps baleinés. Riolan avoit déjà obſervé que la plupart des demoiſelles françoiſes, ainſi contraintes, avoient une des épaules plus élevées que l'autre. C'eſt ainſi que dans la plupart la gibboſité commence. Faiſant des efforts pour recouvrer une partie de ſa liberté, la jeune perſonne ſe contourne dans le corps qui la gêne, elle élève une épaule pour acquérir dans le bras de ce côté un mouvement plus facile; peu à peu l'épine, contournée, déjetée de cette manière, ſe déforme, & ſi l'on attend, le mal eſt bientôt ſans remède.

Lorſque cette difformité ſe manifeſte dès les premières années de la vie, le pronoſtic eſt très-grave, parce que les os du baſſin peuvent être affectés du même vice; on n'a pas, à beaucoup près, les mêmes craintes lorſque les os ſe déforment après la cinquième, ſixième, ou ſeptième année. Cette dernière remarque eſt très-importante pour ceux qui ſe deſtinent à l'étude de l'art des accouchemens.

Une petite fille à l'âge de deux ans étoit devenue ſi boſſue, qu'elle étoit comme pliée en deux; elle mourut à quatre ans & demi: ſa boſſe étoit ſi aiguë, qu'on fut obligé de faire tenir les épaules & les cuiſſes pour ſituer le cadavre ſur le dos, lorſqu'on l'ouvrit: l'inciſion cruciale de l'abdomen ayant été faite, le cadavre reſta étendu ſans qu'il fut beſoin de le tenir davantage. Les quatre muſcles obliques & les deux droits étoient d'un tiſſu ſi ſerré & ſi compact, qu'ils ſembloient tenir de la nature des aponévroſes. Les vertèbres des lombes étoient dans leur état naturel; les deux premières du dos (en comptant de bas en haut) étoient auſſi en bon état; mais les cinq ſuivantes alloient toujours en diminuant d'épaiſſeur; de ſorte que le corps de la ſeptième vertèbre n'avoit que deux lignes de hauteur. Les cartilages intermédiaires étoient ſi lâches, qu'ils s'alongeoient comme des membranes: lorſque les viſcères furent replacés & que la future fût faite, la boſſe reparut de nouveau. *Obſervat. de Govey dans ſa véritable chirurgie.* Extrait *Journ. Trév.* 1717, ſeptembre, pag. 1530, & ſuiv.

Une fille de quatorze ans fit une chute ſur le dos; depuis ce temps elle devint boſſue: il s'enſuivit un abcès, avec foibleſſe dans les extrémités inférieures; elle mourut. Les apophyſes épineuſes formoient, depuis la quatrième côte juſqu'à la neuvième, une grande ſaillie: les corps de pluſieurs vertèbres étoient cariés; le corps de la ſeptième étoit conſumé: ce qui en reſtoit étoit uni avec la huitième, ſans apparence de cartilage intermédiaire; les côtes étoient auſſi cariées dans quelques endroits. *Ephémer. nouv.*, tom. 9, pag. 231.

Mademoiſelle de Serignan, de Beziers, maigre & fort vive, eut un déplacement ſenſible de l'omoplate, qui laiſſoit entre les côtes un vide de deux à trois travers de doigt; l'épine formoit une convexité du côté gauche, depuis la quatrième vertèbre du dos juſqu'aux lombes. La jeune perſonne fut attaquée d'une fièvre putride & en même temps d'une douleur tenſive entre les deux épaules, avec difficulté de reſpirer & toux sèche. Ces accidens continuèrent après la ceſſation de la fièvre, qui s'étoit changée en fièvre lente: on s'aperçut que la malade rendoit par le fondement une matière blanchâtre, liquide, gluante, & ſemblable à du pus, avec des épreintes & irritation à l'anus; à meſure que cette évacuation ſe faiſoit, les ſymptômes diſparoiſſoient: cet écoulement dura dix à douze jours; au bout de ce temps, la boſſe & le déplacement des vertèbres diſparurent en très-grand partie. *Acad. Scien.* M. *Chicoyneau.*

Maladie vertébrale de M. Pott.

Cette maladie eſt différente du rachitis & de la gibboſité ordinaire. Elle conſiſte dans la carie d'une ou de pluſieurs vertèbres. Il eſt rare qu'elle affecte les vertèbres du cou; c'eſt communément ſur les vertèbres du dos, & quelquefois ſur celles des lombes qu'elle exerce ſes ravages. L'affoibliſſement & la paralyſie des extrémités inférieures en ſont les effets. L'examen des cadavres montre les corps des vertèbres corrodés & les cartilages intervertébraux détruits. Quelquefois les ligamens ſont entiers; d'autres fois ils ſont épaiſſis & rongés. J'ai

vu les membranes & le tiſſu cellulaire des environs former une grande excavation, dans laquelle étoient contenus les os malades ; j'ai vu auſſi dans un ſujet les dix vertèbres dorſales ſupérieures cariées, les têtes des côtes détachées, flottantes, & cariées elles-mêmes. Et cependant la preſſion exercée en arrière ſur les apophyſes épineuſes ne produiſoit point de douleur marquée. Souvent auſſi les apophyſes articulaires ne ſont pas affectées.

En général, M. Pott s'eſt aſſuré que la carie avec impotence de membres appartient plus ordinairement aux vertèbres cervicales ou dorſales, & la carie ſans courbure aux lombaires. Dans le cas de carie à l'épine, ſans courbure, il arrive plus fréquemment qu'il ſe forme, à l'intérieur, des abcès dont le pus ſe fait jour au dehors, ou eſt retenu dans le corps, & fait périr le malade. On ne ſauroit trop ſe preſſer de recourir aux remèdes, dès qu'une portion de l'épine s'empâte & change de forme avec affoibliſſement des extrémités inférieures. Les remèdes indiqués ſont le ſéton, des cautères profonds, & ſur-tout le moxa. On n'obtient aucun ſuccès, ſi l'exutoire n'eſt pas profond.

Bleſſures de l'épine.

Un ſoldat fut bleſſé d'un coup d'épée à la partie inférieure du dos, la plaie parut guérie ; mais il ſouffroit toujours : il fut traité dans l'hôpital de Niort, & guéri du ſcorbut ; on examina la bleſſure dont il ſe plaignoit toujours, ainſi que d'engourdiſſemens dans les extrémités inférieures, ne pouvant ſe plier, s'aſſeoir ou ſe tenir debout, ſans reſſent une eſpèce de déchirement à l'endroit du coup ; on y découvrit de la fluctuation ; on ouvrit, & il ſortit un verre de liqueur rouſſe & ſéreuſe ; ayant porté le doigt, on ſentit & on tira un bout d'épée long de deux pouces. Le malade eut des mouvemens convulſifs, & il évacua par toutes les voies. Douze heures après il y eut fièvre, délire & léthargie ; il mourut dans l'eſpace de 36 heures après. On trouva que l'épée avoit percé la douzième vertèbre du dos, entre l'apophiſe épineuſe & les obliques du côté gauche ; le tronçon traverſoit le corps de la moelle épinière & le canal des vertèbres, & alloit ſe loger au delà du côté droit de la onzième & douzième vertèbre du dos. *Hiſt. acad.* 1743, obſ. 11, pag. 90 & 91.

MALADIES DU PHARYNX.

Obſtacles à la déglutition.

Une femme veuve de ſoixante ans, pléthorique, ſujette au vin, reſſentit, en 1766, une difficulté d'avaler & un obſtacle entre le ſternum & le thyroïde. On lui fit quelques remèdes qu'on ne détaille point ; elle ſe trouva mieux ; mais l'anxiété revint ; on lui donna du mercure doux qui la fit ſaliver. Le mal dura toujours ; le ventre étoit ſerré, & il y avoit douleur dans la région épigaſtrique ; en 1767, on fit encore uſage du mercure ſans ſuccès ; enfin la malade mourut en mars. Le diaphragme étoit repouſſé dans le ventre. L'eſtomac, les inteſtins, l'épiploon, détruits par la gangrène, étoient livides & fétides : le foie étoit volumineux, avec des taches jaunes. L'eſtomac étoit contracté à gauche : le duodenum occupoit preſque tout l'épigaſtre. Une tumeur dure adhéroit au cardia. La rate étoit petite, dure, griſe ; les glandes du méſentère étoient obſtruées & brunes ; le cœur petit, avec un polype qui, du ventricule gauche, pénétroit dans l'aorte ; cette dernière étoit applatie. Il ſortit de la plèvre, près de l'œſophage, une matière purulente ; il y avoit là ſept à huit glandes dures : entre le thyroïde & le ſternum, les glandes bronchiales étoient endurcies, il y avoit un ulcère dans l'œſophage, & le cardia étoit preſque fermé. *Comment. Leipſ.*, tom. 18, pag. 269 & ſuiv.

Obſervation à peu près ſemblable ſur un homme de cinquante ans. *Ibid*, pag. 27.

Un homme de cinquante-un ans ſe plaignoit depuis long-temps de difficulté d'avaler ; il mourut : on trouva un ſarcome auprès de l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, qui étoit entouré de matière muqueuſe ; la partie gauche de l'eſtomac étoit gangrenée : il y avoit un autre ſarcome au fond de l'eſtomac, avec pluſieurs caroncules. *Ibid*, p. 597.

Un homme de cinquante-ſix ans, qui avoit été ſujet à des vomiſſemens ſpontanés dans ſa jeuneſſe, d'ailleurs aſſez ſain, quelques ſemaines avant ſa mort, ſentit, vers le cardia, un obſtacle qui l'empêchoit d'avaler les ſolides ; il vomiſſoit une matière muqueuſe, tenace & fétide ; il perdit l'appétit & la ſaveur ; il mourut dans la conſomption. Pluſieurs caroncules ulcérées ſe trouverent à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, la partie inférieure de l'œſophage étoit gangrenée : il y avoit un épanchement de matière putride dans l'eſtomac. *Ibid*, pag. 597 & 598.

Une veuve de quarante-trois ans, mélancolique, hyſtérique, ſentit un embarras vers le milieu de l'œſophage quelques années avant ſa mort ; elle ne vomiſſoit que de temps en temps une matière aqueuſe ; enfin elle vomit plus ſouvent, tantôt avec, tantôt ſans les alimens ; la ſoif étoit grande ; à peine pouvoit-elle faire paſſer les alimens dans l'eſtomac ; le petit lait acide la ſoulageoit ; mais le vomiſſement continuant, elle dépérit & mourut. L'eſtomac, dans ſa partie gauche ſupérieure, offroit intérieurement & extérieurement de petites tumeurs charnues un peu ulcérées ; l'œſophage, trois doigts au delà du cardia, étoit dur & rempli de pareilles tumeurs ſans ulcération, & ſur la ſurface externe, étoit une tumeur groſſe comme un œuf de pigeon, formée de pluſieurs fibres & filamens charnus. *Comment. Leipſ.*, tom. 19, pag. 322 & 323.

Dans un homme mort d'une fièvre aiguë, on trouva que l'épiglotte manquoit entierement : ce-

pendant cet homme parloit & avaloit ſans difficulté. Obſerv. de *Targioni*, citée par Morgagni, *de ſed. Morbor.*, épiſt. 28, n°. 13. Il penſoit que les muſcles aryténoïdes, qui étoient très-forts dans cet homme, avoient pu ſuppléer à ce défaut, en fermant, à propos, l'ouverture de la glotte. *Ibid.*

Un homme de cinquante ans a de la peine à avaler, ſa voix ſe perd, il éprouve de la douleur dans la déglutition; une partie des alimens ne ſauroit paſſer, &c. Son corps maigrit, il ne paroiſſoit rien à l'extérieur, ſi ce n'eſt que la glande maxillaire étoit endurcie; il mourut tout d'un coup comme ſuffoqué. La glande maxillaire dure, offrit (quand on fit l'ouverture du cadavre) dans ſon côté interne une matière ſemblable au blanc d'œuf. On voyoit dans le pharynx & au haut du larynx des tumeurs qui tenoient du carcinome. *Morgagni*, *de ſed. morb.*, lib. 3, épiſt. 24, art. 9.

Dans un jeune homme qui eut à peu près les mêmes ſymptômes, on trouva, à l'ouverture du corps, des tumeurs de la même eſpèce, & ſur-tout au haut du larynx & vers les côtés voiſins du pharynx; les tumeurs étoient déjà entamées dans quelques endroits, & l'épiglotte étoit percée par un ulcère. *Ibid*, art. 10.

Autre obſervation ſur un homme dont la boiſſon revenoit par le nez : la partie inférieure du pharynx & du larynx étoit ſaine; l'ulcère s'étoit étendu aux parties ſupérieures du pharynx & aux parties poſtérieures du nez; le poumon gauche étoit dur. *Ibid.* art. 12.

Les perſonnes qui périſſent de cette manière, maigriſſent & ſe deſſèchent à un point qu'on ne peut imaginer, quand on n'en a pas été témoin.

J'ai été conſulté pour un malade dont la partie inférieure de l'œſophage étoit oblitérée. Pendant long-temps la déglutition avoit été impoſſible. Ce malade ne laiſſoit pas d'avaler une certaine quantité de liquides & de ſolides. L'œſophage ſe dilatoit, & il ſe faiſoit une ſorte de déglutition qui s'étendoit juſqu'à l'obſtacle dont j'ai parlé, & bientôt les alimens avalés étoient vomis avec efforts ſans avoir ſubi aucune altération; comme ils n'avoient point pénétré juſqu'à l'eſtomac, le ſuc gaſtrique ne leur avoit fait éprouver aucun changement.

Une glande remarquable, nommée *dorſale*, eſt ſituée environ vers la cinquième vertèbre du dos, & attachée à la partie poſtérieure de l'œſophage; elle eſt ordinairement de la groſſeur d'une amande; quelquefois elle manque, ou eſt très-petite; quelquefois il y en a deux. Elle peut, en s'endurciſſant, former obſtacle à la déglutition. *Heiſter*, *compend. anatom.* page 27.

Boerrhaave a vu cette glande obſtruée s'oppoſer à la déglutition dans un malade qui en mourut.

Un homme ne pouvoit plus avaler à cauſe d'un embarras qu'il ſentoit, non dans le goſier, mais dans le haut de la poitrine. Après ſa mort, Heiſter trouva la glande *dorſale* de la groſſeur d'un œuf de poule, & qui comprimoit tellement l'œſophage, que rien ne pouvoit paſſer. *Ibid.*

Un jeune homme mangeant avec avidité un morceau de langue de bœuf, ne put l'avaler, & mourut. A l'ouverture, on trouva que ce morceau s'étoit inſinué entre l'épiglotte & la fente du larynx ou la glotte, qu'il avoit bouché entièrement, de ſorte que la voix & la reſpiration avoient ceſſé. *Bartholin*, centur. 1, obſerv. 11.

Autre exemple d'un enfant ſuffoqué ſubitement, auquel on trouva une noiſette arrêtée au deſſous de la glotte, ſous les ligamens inférieurs & dans le fond du cartilage thiroïde, vers le commencement de la trachée artère. Peut-être auroit-on pu éviter la mort par la bronchotomie. *Haller*, *opuſc. pathologica.*

Une demoiſelle de cinquante ans avala une arête de carpe qui s'arrêta au bas de la gorge. La difficulté d'avaler, d'abord peu conſidérable, devint ſi forte dans la ſuite, que, ſur-tout vers les deux derniers mois de ſa vie, elle rejettoit les alimens & la boiſſon une demi-heure après les avoir avalés. Ce fut à peu près dans ce temps que la malade étant épuiſée, on la nourrit pendant plus de deux mois avec trois lavemens de bouillon par jour, dans leſquels on délayoit tantôt des jaunes d'œufs, tantôt un poiſſon de bon vin. Enfin les forces diminuant, & la maigreur étant devenue extrême, elle mourut ſans fièvre au bout de quatorze mois. Le ventre étoit fort élevé vers la région ombilicale; il y avoit un enfoncement à la région épigaſtrique; la gorge étoit plus groſſe qu'elle ne l'eſt naturellement. On ne trouva rien au larynx, ſi ce n'eſt une déchirure au milieu de la partie ſupérieure & poſtérieure; les parois du pharynx plus fermes & plus épaiſſes, ſa cavité plus ample; le long de ſa partie poſtérieure, deux rigoles formées par trois feuillets membraneux : c'étoient des plis de la membrane interne qui s'étoit ſéparée, enſuite doublée, & dont les deux côtés étoient devenus adhérens entre eux : à la partie inférieure du pharynx, quatre eſpèces de ſacs membraneux formés auſſi par la membrane interne détachée; l'œſophage plus volumineux depuis ſon commencement juſqu'à ſept ou huit lignes au deſſous; dans le reſte plus menu; intérieurement cette partie plus volumineuſe de l'œſophage étoit dure, inégale; elle contenoit une ſubſtance d'un blanc griſâtre, & rempliſſoit preſque toute la cavité, qui ne laiſſoit paſſer que très-peu de nourriture. L'arête n'exiſtoit plus. Les ligamens ſuſpenſoirs du foie étoient relâchés, & cet organe ſe trouvoit éloigné du diaphragme d'environ dix lignes; la rate & les autres viſcères de la région épigaſtrique étoient en partie dans la région ombilicale. L'eſtomac avoit la forme d'un ſimple canal; il étoit ſitué en long, ſuivant la direction du corps, & il n'avoit qu'un pouce & demi de largeur ſur neuf de longueur : il n'y

avoit

avoit rien dans ſa cavité. Les inteſtins étoient rétrécis. *Littre, mém. acad. ſc.*, 1716, p. 153 & ſuiv.

Difficulté d'avaler, avec toux; les liquides étoient rejetés avant d'être deſcendus dans l'eſtomac. A l'ouverture du cadavre, on trouva qu'un large ulcère à la partie ſupérieure & poſtérieure du lobe des poumons, avoit pénétré à travers l'œſophage, & même en partie à travers la trachée-artère; en ſorte que les fluides entroient dans cette cavité qui s'étendoit depuis la première juſqu'à la quatrième vertèbre du dos. *Obſ. du doct. Kair, Médical. communicat. Lond. Journ. encyclop.* t. 5, p. 3, août 1785, p. 388.

Un homme de trente-cinq ans, d'une complexion aſſez forte, après avoir eu une attaque d'apolexie & de léthargie, ſe plaignit, après les remèdes qu'on lui adminiſtra, d'une douleur violente à la gorge & de difficulté d'avaler. On le ſaigna, & le lendemain il rejeta un canal membraneux d'un doigt de long, & il rendit encore, ſans rejeter du ſang, des portions membraneuſes en aſſez grand nombre pour faire toute la longueur de l'œſophage : une douleur de brûlure qu'il ſentit après, fut diſſipée par le moyen des émulſions; il lui reſta ſeulement un enrouement. Lorſque Winſlow le vit, la luette & les parties voiſines étoient légèrement enflammées. *Hiſt. acad.* 1712, obſ. 5, p. 83.

Sur les angines gangreneuſes.

La mort enlève promptement ceux qui en ſont atteints, ſur-tout lorſque la moindre faute de régime tend à diminuer les forces des malades. C'eſt dans l'enfance qu'on eſt principalement affecté de cette ſorte d'angine.

A l'ouverture des corps de ceux qui y ont ſuccombé, on a trouvé les traces d'un gonflement gangreneux dans le goſier & dans les parties adjacentes. La luette eſt pénétrée de ſucs putrides, & ſouvent rongée; les amygdales ſont ulcérées & couvertes d'eſcarres; la ſurface de la trachée-artère eſt enduite d'une lame muqueuſe plus ou moins fétide; les poumons ſont en partie gangrenés & remplis d'une ſanie purulente. *Diſſertation hiſtorique ſur l'eſpèce de mal de gorge qui a régné parmi les enfans dans l'année dernière* 1745, par M. Boyer, page 6. Liſez auſſi ce que Marteau & Fothergill ont écrit ſur le même ſujet. On prodigua d'abord les ſaignées. Tous les enfans moururent. Les vomitifs & les anti-ſeptiques eurent ſeuls des ſuccès.

Sérane a décrit des eſquinancies dans leſquelles les muſcles du pharynx & du larynx n'étoient pas attaqués, mais ſeulement la membrane interne du larynx, de la trachée-artère, & quelquefois celle des bronches, ainſi que l'ouverture des cadavres le démontra. On trouva auſſi de l'engorgement dans le poumon. Dans ces angines, il n'y avoit ni rougeur dans l'intérieur de la bouche, ni tumeur, ni gonflement à l'extérieur; la fièvre étoit médiocre, le pouls ſouvent foible & inégal; le malade éprouvoit beaucoup de difficulté en reſpirant; il en avoit moins à avaler. *Journ. ſav.* 1747, février, p. 264 & ſuiv.

Un homme de trente ans, vif & ardent, ayant éprouvé pendant ſix ſemaines quelque difficulté d'avaler, eut quelque temps après une toux pituiteuſe avec expectoration ſéreuſe. Il prit des tiſanes pectorales qui la calmèrent. Le 25 mai 1785, il éprouva tout d'un coup une grande difficulté d'avaler, & de la gêne dans la reſpiration, avec ſuppreſſion d'expectoration. Le pouls étoit petit, ſerré, un peu intermittent, avec douleur aux régions antérieure & latérales du cou, vers les branches de l'os hyoïde; elle étoit vive lorſqu'on touchoit cette partie. Le malade ne pouvoit laiſſer repoſer ſa tête ſur ſon chevet plus d'une ſeconde; ſes joues étoient très-colorées, ſes yeux étincelans; il pouſſoit contituellement des cris aigus. Les amygdales & le voile du palais étoient un peu phlogoſées; la langue étoit épaiſſe & très-chargée; le ventre étoit libre. On mit douze ſangſues à la partie antérieure & un peu latérale du cou, ſur la douleur; on employa une eau émétiſée, par cuillerée de demi-heure en demi-heure. Les ſangſues avoient tiré environ deux onces de ſang; les vomiſſemens & les évacuations étoient abondantes, glaireuſes, & viſqueuſes; il en réſulta un peu de ſoulagement. Le ſoir ſix autres ſangſues. On fit uſage de la vapeur de vinaigre.

Vers minuit les accidens augmentèrent, le cri devint plus fort. Les vapeurs d'eſprit-de-vin camphré parurent ſoulager; mais les convulſions du larynx redoublèrent, le délire & le tranſport ſurvinrent, & le malade expira. Le lendemain on fit l'ouverture de ſon corps. Le bas-ventre étoit en bon état; les poumons étoient gorgés d'un ſang très-noir. Il n'y avoit rien au péricarde ni au cœur. Pour examiner la gorge, on diſſéqua avec attention les tégumens; on enleva le peaucier des deux côtés, les ſterno-maſtoïdiens, les hyo-thiroïdiens, les ſterno-thiroïdiens, &c. La glande thyroïde étoit très-phlogoſée, ſur-tout du côté droit. Le larynx, la trachée-artère, & les bronches n'avoient rien de particulier à l'extérieur : on ſcia les parties latérales de la mâchoire inférieure, & ayant coupé le plus nettement qu'il fut poſſible les parties voiſines, on obſerva ce qui ſuit : l'épiglotte parut très-épaiſſe, très-enflammée, dure, & déformée entièrement. Après une coupe faite à la partie poſtérieure & ſupérieure du cartilage cricoïde, on vit que la membrane interne de l'épiglotte & du larynx étoit d'une couleur purpurine, parſemée de pluſieurs points purulens, ſemblables aux taches qu'on trouve ſur les inteſtins après une éryſipèle inflammatoire. Toute la ſurface interne de cette membrane étoit remplie de taches pu-

rulentes juſqu'au commencement de la trachée-artère : les ventricules du larynx étoient plus dilatés que dans l'état naturel. Il y avoit pluſieurs points purulens dans ces cavités. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Voyez les obſervations ſur des maux de gorge gangreneux, par M. B...., médecin de Fontainebleau : ouvertures de cadavres, avec une lettre à Chomel ſur le même ſujet : uſage du camphre en gargariſme, &c. *Mercure* 1749, oct. p. 188.

Deux malades moururent d'une angine gangreneuſe, l'un âgé de dix-huit ans, l'autre de douze. Le premier mourut en huit jours. Il y eut une parotide gauche avec friſſons, mal de tête & de gorge aigu, difficulté d'avaler, voix rauque, viſage pâle, reſpiration embarraſſée, pouls plein ſans dureté, ventre mollet, propenſion au ſommeil, ſérosité âcre coulant du nez; langue blanche, amygdale gauche gonflée, d'un rouge violet, luette pendante: on employa un gargariſme d'eau roſe & de ſel de ſaturne, & un autre avec le ſyrop de limon & l'huile d'amandes camphrée. Les taches des amygdales augmentoient; chair baveuſe, noirâtre aux environs: ventouſes, véſicatoire, nitre camphré, taches gangreneuſes aux amygdales; vers ſortis par l'effet d'un lavement; ſaignement de nez à pluſieurs repriſes, ſuffocation : ſaignée du pied qui ſoulagea. Eſcarres à la luette & aux amygdales. Tiſane de quinquina camphrée : enfin pouls petit, concentré, fréquent, irrégulier; la mort. Les poumons étoient ſphacelés dans preſque toute leur ſubſtance. La membrane interne de la trachée-artère ſe ſoulevoit, ainſi que celle de la glotte; la luette étoit noire & racornie, les amygdales comme rongées par des ulcères ſordides, couverts en partie par des croûtes blanchâtres; la baſe de la langue & le voile du palais étoient d'un gris tirant ſur le noir; le centre nerveux du diaphragme étoit un peu violet; l'eſtomac, les inteſtins grêles, & le foie étoient ſains; la rate étoit un peu gonflée; les gros inteſtins étoient gangrenés & pleins de vers; le colon ouvert répandit une odeur des plus infectes. *Journ. méd.* t. 4, pag. 222 & ſuiv.

Sur le croups.

Dans cette affection, ſouvent la ſubſtance du poumon eſt ſaine, mais la ſurface intérieure de la trachée-artère eſt recouverte d'une matière mucoſo-purulente, dont la conſiſtance varie, & qui adhère, ſoit comme un enduit, ſoit comme une membrane, aux parois intérieures. Les bronches & les véſicules pulmonaires ſont remplies d'une ſemblable matière, qui paroît tantôt ſous la forme de ſubſtance purulente, tantôt comme étant principalement formée par des ſtries irrégulières. Lorſqu'on a enlevé cette matière, la ſurface des bronches & du poumon paroît quelquefois phlogoſée.

Morbus ſtrangulatorius, eſpèce d'angine qui s'étend dans la trachée-artère, & dont la cauſe eſt une membrane étrangère, formée dans la cavité de ce conduit. *Obſervations de Salomon*; doct. méd. ſuédois, ſur quatre malades, dont deux moururent & deux guérirent. La reſpiration étoit très-difficile, avec toux forte & ſon dans la gorge, ſemblable à celui des poules, à ce qu'on appelle leur *piolement*. Dans le cadavre d'un enfant de quatre ans, les muſcles antérieurs du cou & leur tunique cellulaire étoient profondément rouges & gonflés de ſang; la trachée-artère étoit enflammée extérieurement & intérieurement juſqu'aux poumons; dans ſa cavité, deux lignes au deſſous de la glotte, on trouva une membrane blanche, avec des taches rouges, qui revêtiſſoit toute ſa ſurface interne, dont en grattant on la ſéparoit aiſément; elle n'étoit point adhérente à la membrane intérieure du larynx, mais ſeulement couchée deſſus; elle étoit comme du papier très-mince, qui ſeroit imbibé d'eau; elle ſe continuoit dans toute la trachée, s'épaiſſiſſant dans ſon progrès : on en voyoit encore des veſtiges, mais légers, dans les derniers vaiſſeaux aériens des poumons. Dans quelques endroits étoit une eau écumeuſe; mais nulle part il n'y avoit de pus. Les poumons n'étoient point enflammés, mais remplis de ſang; les glandes étoient endurcies, ſur-tout à l'entrée des bronches dans le poumon; le cœur étoit ſain, mais vide de ſang; les viſcères de l'abdomen étoient en bon état. Les remèdes qui ont été les plus utiles, ont été la ſaignée par les ſangſues, les véſicatoires appliqués à la partie antérieure du cou, & les émétiques.

Nota. L'urine blanche & muqueuſe indique que la membrane eſt alors formée dans la trachée artère, & c'eſt dans ce moment que les émétiques ſont utiles : ſi on les emploie dans le temps de l'inflammation de la trachée-artère, & lorſque la membrane n'en eſt pas encore ſéparée, ils provoquent plus qu'ils n'empêchent la ſuffocation, qui eſt alors tant à craindre. *Comment. Leipſ.*, tom. 11, pag. 645 & 646. *Additions* par *Baer*. Cette membrane nage dans l'eau comme de la mucoſité; les poumons ſont ſouvent remplis d'une écume jaune : cette maladie des enfans règne à la fin de ſeptembre & dans les mois d'octobre & de novembre. On conſeille, ſur-tout après l'état inflammatoire, les vapeurs de ſureau, de vinaigre, & les émétiques. Cette angine eſt celle que les anglois nomment *croups*. *Voyez* les obſervations du D^r. Home. extr. dans les *Comment. Leipſ.*, tom. 15, p. 334, & ſur-tout *Journ. de Médec.*, tom. 24, pag. 200.

Voyez la diſſertation que M. Michaelis a publiée depuis ſur *l'angine polypeuſe*.

Sur les dérangemens de la reſpiration par des cauſes étrangères au poumon, & ſur quelques altérations de ce viſcère.

Morgagni a traité, dans ſa quinzième épître

des cauſes qui, quoiqu'étrangères au poumon, peuvent influer ſur les fonctions de ce viſcère.

Boerhaave a eu raiſon de dire qu'il y a un grand nombre d'organes qui concourent à l'action des poumons, & par la même raiſon pluſieurs cauſes morbifiques peuvent influer ſur eux.

On a vu quelquefois la reſpiration gênée, ſans vice local du poumon, & l'ouverture des cadavres n'a préſenté qu'un épanchement de matière gélatineuſe vers la baſe du cerveau, près de la moelle alongée; ou les vaiſſeaux du cerveau engorgés, & le cervelet ramolli.

Les viſcères du ventre ont auſſi une grande influence ſur la reſpiration. Le foie, trop volumineux dans quelques circonſtances, refoule le diaphragme; dans pluſieurs autres, il le ſollicite à ſe précipiter, & il gêne ainſi le jeu des poumons. Albertinus a vu le gonflement du pancréas, qui étoit ſquirreux & prêt à dégénérer en cancer, rendre la reſpiration laborieuſe.

La dilatation de l'eſtomac & des inteſtins, ou leur irritation, provoque la toux & l'anxiété de la poitrine. On ſait qu'il y a des toux qu'on regarde comme abdominales, & qu'on guérit en agiſſant ſur les premières voies, ſoit en les évacuant, ſoit en leur rendant le ton néceſſaire pour que les digeſtions ſoient meilleures. Il n'eſt pas moins vrai que les toux provoquées par ces cauſes étrangères méritent, ſur-tout dans les perſonnes délicates, une grande attention. Le poumon n'eſt d'abord affecté que ſecondairement; mais ſi l'on n'y remédie, les ſecouſſes qu'il éprouve par la toux ſympathique, le fatiguent & y portent les humeurs; il s'établit une expectoration muqueuſe, le poumon perd ſon reſſort, & ſouvent la phthiſie en eſt la ſuite. J'en ai vu un grand nombre d'exemples, & même ſur des perſonnes qui m'étoient bien chères. Alors on doit de très-bonne heure eſſayer de détourner l'humeur & de rétablir l'eſtomac.

Baillou & Plater ont vu les affections des reins produire l'irritation & la gêne des poumons; il en eſt de même & bien plus fréquemment de la matrice, dont les nerfs ont tant de rapport avec ceux de la gorge & de la reſpiration en général.

On a ſouvent confondu les vices du larynx & de la partie profonde de la gorge avec ceux du poumon. On trouve dans le *ſepulchretum* de Bonnet un grand nombre d'exemples d'affections apparentes du poumon, produites par des corps étrangers, par des tumeurs, par des ulcérations ou éroſions dans le larynx, dans la partie ſupérieure de la trachée-artère, ou derrière ce conduit, & réciproquement diverſes maladies des poumons accompagnées de ſpaſme au goſier, ont été priſes pour des vices du larynx ou de ſes annexes (1). C'eſt en faiſant attention à l'état de la voix, dès le principe de la maladie; c'eſt en preſſant en divers endroits le long du cou, en donnant au larynx diverſes impulſions, qu'on évitera de ſe tromper dans le diagnoſtic.

Il eſt important d'ajouter ici qu'on a vu les ulcères des organes annexés au poumon, devenir funeſtes & faire périr de phthiſie, maladie qui a lieu toutes les fois qu'il s'établit quelque part un foyer d'irritation, qui détourne & évacue toute l'humeur muqueuſe nourricière, & fait ainſi mourir les malades avec conſomption & fièvre lente. Morgagni rapporte des exemples de gêne dans la reſpiration, produite par l'obſtruction du thymus.

Willis a vu des malades qui ne pouvoient ſupporter d'autre attitude que la perpendiculaire; auſſi-tôt qu'ils inclinoient le corps, ils ne pouvoient plus reſpirer & ils perdoient connoiſſance. Alors, dit-il, une matière âcre couloit vers l'origine des nerfs, & les ſuffoquoit.

Enfin des tumeurs placées ſous les nerfs coſtaux, ſur la plèvre, apportent encore de la gêne dans la reſpiration, ainſi que tout ce qui peut fatiguer le diaphragme, ſoit les oſſifications de ſon centre nerveux, ſoit les obſtructions ſituées près de ce muſcle, ſoit les ſpaſmes dont ſont ſi ſouvent tourmentés les nerfs très-nombreux qui ſe trouvent dans cette région. Cette dernière réflexion me paroit importante. Les maladies nerveuſes accompagnées d'un ſerrement dans les nerfs de l'épigaſtre, & de fréquens accès de convulſions plus ou moins vives, agiſſent toujours très-fortement ſur les organes de la reſpiration, les agitent, y font ſouvent affluer des humeurs étrangères, ſur-tout lorſque la foibleſſe & la diſpoſition de ces parties ajoutent à ce danger.

C'eſt, je ne crains pas de l'aſſurer, une cauſe de phthiſie très-commune parmi les femmes délicates & nerveuſes. Il exiſte un grand nombre de cas où l'inſenſible tranſpiration, le ſang, le lait ou diverſes matières étrangères ſont en mouvement. Les ſecouſſes convulſives de la poitrine les dirigent vers le poumon, & de là les douleurs aiguës, les engorgemens, les crachemens de ſang ou de pus. J'ai tant de fois obſervé ces événemens dans les malades, que je crois devoir y inſiſter ici.

Sur les maladies de la trachée-artère, des bronches, des glandes bronchiques & pulmonaires.

Il eſt rare que les cartilages des bronches s'oſſifient en totalité; mais il eſt aſſez fréquent d'y

(1) J'ai vu un médecin très-habile ſe tromper ſur lui-même; il étoit phthiſique, & il croyoit que ſa phthiſie étoit dans le larynx, tandis qu'elle n'étoit que dans les poumons. Les ſpaſmes, les irritations du goſier l'avoient induit en erreur.

voir des points oſſeux & même des gonflemens ou renflemens dans l'épaiſſeur de leur tiſſu.

On aſſure qu'on a trouvé dans les bronches d'un lapidaire, de la pouſſière des pierres qu'il avoit travaillées dans ſon atelier ; les perruquiers ſont auſſi très-ſouvent incommodés par l'irritation que produit dans le poumon la poudre qu'ils ne ceſſent d'aſpirer avec l'air. Voyez Ramazzini à ce ſujet. *Maladies des Artiſans.*

Les glandes bronchiques deviennent ſouvent dures, obſtruées & comme calcaires. Il en réſulte de petits calculs qui ſe détachent quelquefois, & qui ſortent par la voie de l'expectoration, & alors il n'eſt pas rare qu'il coule un peu de ſang en même temps. Schenkius & Bonnet en rapportent des exemples. Aretée, & Galien en ont auſſi été témoins. Benivenius a vu quelques-uns de ces calculs qui étoient gros comme des avelines, & Morgagni en a trouvé un qui étoit gros comme un noyau de pêche. Ils ſont le plus ſouvent tophacées, & à peu près de la même nature que les nodus des goutteux. J'en conſerve pluſieurs dont les parties mal aſſemblées ont peu de cohérence entre elles ; l'aſthme, l'orthopnée, les accompagnent ſouvent. Fabri & Morton défendent dans ce cas la diète lactée, comme trop incraſſante. Le dernier en exagère beaucoup le danger.

Quoique ces concrétions ſoient en général d'un fâcheux pronoſtic, on voit aſſez ſouvent des perſonnes qui ont rendu de ces ſortes de pierres jouir d'une bonne ſanté.

Une toux opiniâtre eſt ſouvent provoquée par les calculs qu'on a vus être moulés ſur les bronches elles-mêmes. La matière dure & tophacée dont nous parlons, inonde quelquefois un poumon entier. La matière de la goutte s'y porte dans pluſieurs circonſtances, & y produit des concrétions telles que celles dont j'ai parlé. Les malades éprouvent alors une toux sèche & une pulſation dans le lieu qui eſt le ſiège de la concrétion.

Senac aſſuroit avoir vu les conduits excréteurs des glandes bronchiques ; on trouve en effet dans ces glandes une humeur d'un bleu noirâtre, qui ſort quelquefois en abondance par la voie de l'expectoration. Morgagni regardoit les glandes qui ſe trouvent ſur la membrane interne des bronches, comme les ſeules deſtinées à ſéparer ce fluide; mais quand bien même elles y contribueroient, pourroit-on nier que les glandes bronchiques y euſſent une grande part, puiſqu'on les trouve quelquefois remplies de cette humeur? Elles ſont très-volumineuſes dans les fœtus, & on les obſerve ſur-tout vers les bifurcations des bronches. Dans les perſonnes attaquées de catarrhes, ces glandes ſont quelquefois pénétrées d'un fluide muqueux. Ce fluide s'épaiſſit, & de là les obſtructions du poumon ; il ſe change auſſi en pus ; à la ſurface des tubercules, les vaiſſeaux ſe dilatent & ſe rompent facilement; de là les hémorragies. On doit, ſous ce dernier rapport, en dire autant des autres tuméfactions pulmonaires. L'on trouve une preuve complète de ces aſſertions dans l'examen du poumon de pluſieurs phthiſiques, dont on a vu les glandes bronchiques être le foyer du pus ; il faut même diſtinguer ſoigneuſement cette ſuppuration qui s'épanche facilement dans les bronches, d'avec une autre qui ſiège en diverſes régions du tiſſu cellulaire du poumon, & peut-être, comme M. Portal l'a préſumé (*Acad. des Sc.* 1780, pag. 325.), dans les glandes lymphatiques du poumon, qui ne ſont pas ſeulement placées le long des bronches, mais diſſéminées dans toute la ſubſtance de ce viſcère, arrondies, plus petites & plus dures que les glandes bronchiques, & environnées d'un grand nombre de vaiſſeaux lymphatiques. Les ſuppurations qui ſiègent, ſoit dans ces glandes, ſoit aux environs & toujours dans des cavités qui ne communiquent point avec celles des bronches, ſe préparent & ont lieu ſans que le pus ſe faſſe jour par la voie de l'expectoration, ou au moins cette excrétion n'arrive que peu de temps avant la mort. Elle ſuppoſe toujours une fonte très-étendue, ſans laquelle la matière purulente ne pourroit paſſer dans les bronches, pour être enſuite expectorée.

Les glandes du poumon peuvent s'engorger ſans qu'il en réſulte aucun ſentiment de douleur : quelquefois cependant les malades en éprouvent en diverſes régions du bas-ventre, dans le dos ou dans le haut de la gorge ; de ſorte que quelque-uns ſouffrent quand ils avalent, & pluſieurs éprouvent du changement dans la voix, qui devient tantôt rauque, tantôt aiguë, tantôt éteinte. Des auteurs très-inſtruits en anatomie ont penſé que ces divers changemens dépendoient de l'affection des rameaux nerveux qui ſe diſtribuent à ces différentes parties, aux léſions deſquelles ils participent. Il y a des rameaux des nerfs récurrens qui ſe diſtribuent à la partie la plus élevée du poumon, où ils peuvent éprouver de la gêne, puiſque cette partie eſt le ſiège de pluſieurs congeſtions de différente nature.

Glandes lymphatiques engorgées aux environs de la poitrine.

L'habitude des perſonnes nées de parens phthiſiques, & qui le deviennent vers la fin de l'adoleſcence ou dans l'adoleſcence même, eſt très-analogue à celle des ſcrophuleux. J'ai diſſéqué les corps d'un aſſez grand nombre de perſonnes qui avoient péri dans de ſemblables circonſtances, & j'ai obſervé, le long des bronches & des vaiſſeaux ſanguins des poumons, des tumeurs abſolument ſemblables à celles des ſcrophuleux, & dont la ſubſtance & les matières contenues offroient en tout les mêmes caractères.

Des corps étrangers dans la trachée-artère, & de quelques maladies de ce conduit.

Une femme de cinquante-ſept ans, d'un tempérament robuſte, avala, en briſant du chanvre, un brin de paille ſans s'en apercevoir; peu de temps après elle fut attaquée d'une toux douloureuſe, avec beaucoup de difficulté de reſpirer & de parler; elle ſentoit toujours un picotement au goſier. Elle mourut en moins de trois jours: on trouva le brin de paille dans l'intérieur de la première ſubdiviſion des bronches, qui ſe diſtribue à l'entrée du lobe gauche du poumon. Il étoit ſitué tranſverſalement & de manière à piquer par les deux pointes les parois internes: le poumon étoit enflammé. *Hiſt. acad.* (*Levacher*, de Beſançon) 1738, obſerv. 4, pag. 44.

Os avalé & paſſé dans la trachée-artère, retiré par la bronchotomie: on coupa pluſieurs cartilages qui reprirent bien enſuite. *Commer. litter. Leipſ.*, tom. 12, ſupplém. 2, pag. 242.

Une fille avala un os inégal & pointu dans un bouillon. Cet os s'arrêta au haut de la trachée-artère, puis il pénétra dans les poumons: elle ſentit des douleurs cruelles, avec toux continuelle, ſuivie de crachement de ſang, de fébricule, &c. Au bout de quatre mois elle rejeta ce petit os avec des crachats purulens; elle guérit enfin. *Vanderviel*, obſerv. 23, pag. 94.

Autres obſervations pareilles, rapportées *ibid*, d'après Dodonée, Bartholin & Tulpius. Liv. 2, chap. 7, pag. 114.

Hiſtoire d'un bourgeois qui fut tourmenté pendant ſept ans d'une toux continuelle; il maigriſſoit, &c., pour avoir avalé un morceau d'aveline de la groſſeur d'un ongle, & qui étoit reſté à l'entrée de la trachée-artère. Il le rejeta enfin, & guérit. *Ibid.*

J'ai vu périr un enfant ſuffoqué pour avoir avalé bruſquement un haricot qui s'étoit introduit dans la trachée artère.

J'en ai vu mourir un autre qui avoit avalé un louis d'or. Cette pièce de monnoie avoit paſſé dans la trachée-artère. Placée tantôt de champ, tantôt dans une poſition horiſontale, elle produiſoit une ſuffocation plus ou moins forte. Le malade ſe refuſa à la bronchotomie qui l'auroit ſauvé. Il mourut, après avoir beaucoup ſouffert pendant pluſieurs mois.

Obſervation ſur une tumeur ſquirreuſe placée ſur la trachée-artère, qui produiſit une extinction de voix à une dame de quarante ans, par Petit. *Acad. Chirurg.*, tom. 1er.; pag. 347. La ligature & la ſection du nerf récurrent produiſent le même effet.

Un homme de ſoixante ans, expoſé aux injures de lair & buveur, avoit tous les ſignes de cachexie, avec une fièvre quotidienne intermittente, ſur-tout le matin; mais le principal accident étoit une grande difficulté d'avaler les liquides; pour les ſolides, il en venoit à bout, quoiqu'avec peine: ſix ſemaines s'écoulèrent; il fut attaqué d'une fièvre aiguë, & il mourut: on trouva autour du larynx une maſſe de ſéroſité qui avoit tellement altéré les muſcles, les cartilages, les glandes, & les ligamens, qu'on ne pouvoit qu'avec peine les reconnoître. L'épiglotte étoit devenue cylindrique & plus grande qu'à l'ordinaire, la cavité du larynx & de la trachée-artère juſqu'aux bronches étoit remplie de glandes ſquirreuſes. *Comment. Leipſ.*, tom. 18, pag. 138 & 139.

Un homme de vingt-huit ans, attaqué d'un mal de gorge violent depuis dix mois, étoit dans le maraſme, ſa voix étoit perdue; il ne pouvoit avaler aucun liquide ſans une toux violente & convulſive: comme on ſoupçonna que la glotte ou l'épiglotte étoit rongée, & par conſéquent que l'ouverture de la glotte étoit mal fermée, on l'engagea à porter le viſage le plus qu'il pourroit vers une des épaules: le malade avala plus facilement, mais principalement en portant le viſage vers l'épaule gauche, ce qui fit penſer que la partie gauche étoit la plus rongée; par cette attitude, les muſcles ſervant à la déglutition ſe trouvoient dans un état de contraction propre à diminuer l'ouverture de la glotte; le malade mourut: on trouva la glotte & l'épiglotte rongées du côté gauche, l'ouverture de la glotte alongée vers le pharynx; les ulcères qui avoient déterminé cette corroſion, étoient cicatriſés. *Journ. Méd.*, tom. 5, p. 92.

Une femme avoit beaucoup de difficulté à avaler & à reſpirer, elle vomiſſoit les alimens, qui ne pouvoient paſſer au deſſous du Larynx; elle avoit une petite fièvre lente, ſa langue étoit sèche & noire; elle mourut: à l'ouverture du corps, on trouva deux corps glanduleux adhérens à la trachée-artère, au deſſous du larynx; ils s'étendoient juſqu'au ſternum, & ils étoient de la groſſeur d'un œuf de pigeon & longs de trois travers de doigt. Il y avoit un petit abcès à la biſurcation de la trachée-artère, qui contenoit un peu de pus. *Saviard*, pag. 388.

Catarrhe ſuffoquant dans une fille de treize ans par l'étroiteſſe de la trachée-artère, les glandes bronchiques étant devenues ſquirreuſes. *Obſerv. de Forlani, doct. med. de Piſe. Comment. Leipſ.*, tom. 17, pag. 53.

Sur la reſpiration génée par des cauſes inhérentes à la poitrine.

Ces obſervations compoſent principalement la ſeizième lettre de Morgagni. Sa première remarque eſt, que les dilatations du cœur & les amas d'eau ſont plus fréquens qu'on ne penſe.

Bonnet rapporte un cas dans lequel quelques vaiſſeaux lymphatiques de la poitrine furent rompus; alors on croyoit entendre le bruit que faiſoit le fluide en tombant goutte à goutte. L'opération de l'empième fut faite avec ſuccès. Il y a, dans cette obſervation, des détails que Morgagni même expoſe avec trop d'indulgence.

Comment croire en effet qu'on pût entendre le bruit que la lymphe faiſoit en ſortant de ſes vaiſſeaux, comme s'il y avoit dans la poitrine un vide où ce fluide pût tomber.

Lorſqu'il y a peu d'humeur épanchée de chaque côté, le malade peut ſe coucher également ſur tous les deux; le contraire arrive lorſque le fluide remplit un ſeul côté.

On a regardé la gêne qu'on éprouve dans la reſpiration, en s'éveillant bruſquement, comme un ſigne pathognomonique de l'épanchement. Bonnet & Morgagni l'ont vu manquer ſouvent. Vicari le regardoit comme infaillible, & il fut très-étonné lorſqu'il en reconnut l'inſuffiſance; il n'en tint plus aucun compte, à moins qu'il ne fût joint au gonflement des pieds, & de même Morgagni n'y avoit égard qu'autant qu'il étoit joint aux autres ſymptômes.

L'opinion des auteurs ſur les adhérences du poumon varie beaucoup. On n'en obſerve point dans les enfans, ni dans les quadrupèdes; *ergo à naturâ non ſunt, ſed à morbo*, dit Morgagni.

Tandis que pluſieurs médecins attibuent aux adhérences du poumon à la plèvre diverſes douleurs, Diemebrock & Tulpius les regardent comme à peu près indifférentes.

Je prie qu'on me permette quelques détails à ce ſujet.

Dans l'état naturel, il ne doit y avoir aucune adhérence entre le poumon & la plèvre de l'homme & des quadrupèdes. Dans les oiſeaux, le poumon eſt adhérent aux côtes dans toute l'étendue de leurs faces internes, & la reſpiration ne s'en fait pas moins bien dans cette claſſe d'animaux. Il eſt démontré par-là que l'adhérence totale peut avoir lieu ſans qu'il s'enſuive aucun dérangement; les mouvemens des poumons étant iſocrones avec ceux de la poitrine, & tous les points de la cavité contenante correſpondant avec exactitude à tous ceux de la partie contenue, il ne doit en réſulter aucun tiraillement; mais il n'en eſt pas ainſi lorſqu'une partie du poumon ſeulement a été enflammée. Alors il ſe fait un gonflement dans la région qui eſt le ſiège de la phlogoſe, & qui touche à la plèvre. Dans ce contact, il ſe forme une adhérence qui ſera dans la ſuite une cauſe de gêne, parce que le gonflement inflammatoire ayant diſparu, le point du poumon qui ſe trouve lié à la plèvre, n'eſt point celui qui devoit naturellement lui correſpondre. Dans ce dernier cas, il y aura ſouvent douleur, picotement, parce qu'une portion du poumon eſt comme attachée plus haut ou plus bas, plus en devant ou plus en arrière qu'elle ne devroit être.

Sur l'hydro-thorax, ou des épanchemens dans la cavité de la poitrine.

L'eau épanchée dans la poitrine abaiſſe le diaphragme & le repouſſe quelquefois d'une manière très-marquée vers le ventre. J'ai toujours tiré un grand parti de cette circonſtance, pour établir le diagnoſtic de ce mal. En ſuppoſant qu'il y ait épanchement dans la poitrine, & que le malade ſoit debout, ſi on ſoulève les hypocondres en preſſant fortement, & comme par ſacades, au deſſous, on produit une ſurpriſe, un mal-aiſe dont le malade ſe plaint; il dit qu'on lui arrête la reſpiration. Je me ſuis quelquefois utilement ſervi de ce procédé.

Le plus ſouvent les malades attaqués d'hydrothorax ne peuvent ſe coucher la tête baſſe. Morgagni a vu dans ces cas le pouls des artères & celui du cœur devenir inégaux, la poitrine ſe dilater avec peine, & un des côtés être plus élevé, lorſque l'épanchement y ſiégeoit d'une manière ſpéciale. On trouve alors la ſurface du poumon inégale & hériſſée de petites aſpérités. Il a vu la plèvre dans un état vraiment inflammatoire, ſans qu'il eût précédé aucun ſymptôme de ce genre qui l'euſſent annoncé, ce qui ne laiſſe aucun doute ſur l'exiſtence des inflammations lentes ou chroniques, dont Stoll a rapporté pluſieurs exemples.

Coiter parle d'une hydatide du poumon groſſe comme deux fois le volume ordinaire de la veſſie, qui produiſit, en ſe crevant, une hydropiſie de poitrine funeſte, comme elles le ſont preſque toutes.

On voit très-ſouvent la gale ſupprimée donner naiſſance à l'hydropiſie de poitrine. Il eſt certain que dans les hydropiſies de ce genre on fait beaucoup de mal au malade lorſque, dans l'intention de remédier à ſon oppreſſion, on ſe permet de lui tirer du ſang.

Hippocrate a conſeillé, pour reconnoître l'*hydro-thorax*, de placer le malade ſur les épaules d'un homme robuſte, & de le faire ſecouer; alors, dit-il, écoutez le bruit cauſé par cette ſecouſſe, bruit qui n'eſt quelquefois entendu que par le malade, & coupez, ajoute-t-il, dans le lieu où vous entendrez le bruit.

Il y a beaucoup de cas, dit Morgagni, où ce diagnoſtic eſt en défaut.

L'humeur épanchée dans le thorax eſt quelquefois jaunâtre, citrine; je l'ai vue ſouvent de cette dernière couleur. Il arrive, mais plus rarement, que dans ce fluide nagent des filamens diverſement contournés. On en a trouvé de même dans le péricarde.

Valſalva a fait ſur le diagnoſtic de l'*hydro-thorax* une remarque bien importante & très-exacte, quoiqu'elle ne s'étende pas généralement à tous les ſujets; c'eſt que dans ce cas une grande douleur ſe fait reſſentir dans la région où s'inſèrent les piliers du diaphragme abaiſſé & tiraillé.

Lorſqu'on examine les obſervations recueillies ſur les hydropiſies de poitrine, on remarque entre elles une différence très-marquée, qui tient à ce

que les unes ſont l'effet d'une diſpoſition cachectique qui ſe manifeſte en même-temps, ſoit à la peau, ſoit dans les autres cavités du corps humain, & à ce que les autres ont une exiſtence propre & individuelle, & ne produiſent la leucophlegmatie que dans leurs derniers temps, & lorſque l'atonie eſt devenue plus générale.

Les hydropiſies de poitrine diffèrent encore ſous un autre aſpect; les unes ſont accompagnées de ramolliſſement dans les poumons, dont une partie ſe fond par la macération; les autres, au contraire, le ſont d'une ſorte d'endurciſſement, de racorniſſement dans ces viſceres, qui ſont quelquefois rapetiſſés, durs, & même ſquirreux.

En réuniſſant un grand nombre de faits, & en prenant leurs réſultats, les ſymptômes obſervés dans ces affections ſont, 1°. la difficulté de reſpirer, la diſpnée ou l'orthopnée; 2°. la toux ſèche, quelquefois accompagnée d'expectoration muqueuſe, purulente, & même ſanguinolente; 3°. le poids, ou un ſentiment de peſanteur & de douleur gravative dans la poitrine, comme l'hydropiſie du médiaſtin le fait éprouver vers le milieu du ſternum; 4°. les angoiſſes; 5°. les palpitations & le tremblement du cœur, la petiteſſe, l'intermittence, l'inégalité du pouls; 6°. la crainte d'être ſuffoqué, lorſqu'on fait de grands mouvemens; 7°. l'effroi que le malade éprouve lorſqu'on l'éveille bruſquement; 8°. la difficulté de ſe coucher à plat & ſur un des côtés; 9°. la néceſſité, vers la fin, d'avoir toujours le tronc dans une ſituation verticale; 10°. la douleur & la tumeur de la région épigaſtrique, d'un des hypocondres ou de tous les deux; 11°. la diminution des urines; 12°. la ſoif moindre que dans l'aſcite, mais ſouvent très-fatigante; 13°. l'œdème de diverſes parties du corps, ſur-tout des pieds, des jambes, des cuiſſes, &c.; 14°. la gêne, le gonflement d'une des extrémités, & la diminution du tact, les doigts étant un peu plus gros, & la peau moins ſenſible; 15°. quelques accès de fièvre & de friſſon; 16°. la diarrhée qui ſurvient à quelques malades; 17°. le froid des extrémités; 18°. le bruit que fait la ſéroſité épanchée, bruit qui eſt ſenſible pour le malade, & même quelquefois pour les aſſiſtans, lorſqu'on agite fortement la poitrine; 19°. enfin les lipothymies & les défaillances qui précèdent la mort.

La tranſpiration & les éruptions quelconques ſupprimées ſont des cauſes très-fréquentes de cette eſpèce d'hydropiſie; ce qui indique ordinairement le beſoin d'ouvrir des émonctoires à la peau dans ces ſortes de cas, & la néceſſité de faire tous ſes efforts pour rétablir la tranſpiration.

Il eſt encore utile de remarquer ici que la ponction peut être pratiquée plus ſouvent qu'on ne le fait pour évacuer les eaux épanchées. Cette opération eſt ſouvent ſans danger, & il peut en réſulter des avantages pour le malade, dont la mort eſt prochaine & ſûre, ſi on n'y a point recours. Il eſt vrai que M. Storck a rapporté pluſieurs obſervations dans leſquelles la paracentèſe de la poitrine n'a pas été heureuſe; mais on n'eſt pas autoriſé a en conclure qu'elle n'aura pas plus de ſuccès dans d'autres circonſtances. Voyez ce que M^rs. Bouillet père & fils ont dit à ce ſujet.

Un homme avoit une grande difficulté de reſpirer. Il ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche; il ſe plaignoit d'une grande dureté à la partie ſupérieure du ventre, que pluſieurs avoient priſe pour le pancréas. Il mourut, & à l'ouverture de ſon corps on trouva un ſi grande quantité de ſéroſité épanchée dans la poitrine, que le diaphragme & le foie, abaiſſés, formoient une ſaillie que l'on avoit priſe pour le pancréas. *Morgagni.*

Un invalide avoit une difficulté de reſpirer, avec fièvre lente; il ne pouvoit ſe coucher ni ſur le côté, ni à plat ſur le dos. Les bras, les mains, les pieds, & les jambes étoient enflés, les urines étoient briquetées; en faiſant tourner le malade, on n'entendoit aucune fluctuation; au bout de deux ans il mourut. Il n'y avoit point d'eau dans la cavité de la poitrine, mais dans la partie concave de chaque poumon, une tumeur contenoit plus d'un demi-ſeptier d'eau limpide. Le kiſte de la tumeur étoit blanchâtre & épais d'une ligne; vers la partie moyenne, convexe & ſupérieure du grand lobe du foie, étoit une tumeur molle, enfoncée dans la ſubſtance de ce viſcere, & contenant une liqueur jaune tirant ſur le vert. *Acad. ſc.* (Maloet) 1732, M. p. 260 & ſuiv.

Une fille de vingt-deux ans ne pouvoit reſpirer que le cou élevé; elle étoit fort altérée; elle touſſoit, & les crachats étoient comme purulens, & quelquefois même teints de ſang; il y avoit de la fièvre: ſon viſage ſe gonfle, elle meurt. Il y avoit quelques livres de ſéroſité dans le bas-ventre, les viſceres étoient ſains. La cavité droite de la poitrine étoit pleine de ſéroſité. Il y en avoit moins dans la gauche. Nulle léſion dans les poumons, ſeulement un peu de rougeur dans quelques endroits; le péricarde étoit plein d'eau. Le cœur contenoit un ſang fluide. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 14, n°. 19.

Une vieille femme commença à éprouver une enflure de tout le corps, avec difficulté de reſpirer, & ſoif qui ceſſa vers la fin de la maladie; il ſurvint de la toux avec des crachats de matières catarrhales, & de la peine à ſe coucher ſur le côté gauche. Après ſa mort, on trouva de la ſéroſité dans le ventre & dans la cavité gauche de la poitrine, où le poumon étoit libre; mais le poumon droit étoit adhérent par-tout, & il y avoit beaucoup de ſéroſité dans les interſtices des adhérences. *Morgagni, de ſed. morbor.* epiſt. 38, n°. 6.

Une femme de cinquante-cinq ans, maigre & boſſue, étoit hydropique, & elle ne pouvoit reſpirer, ſur-tout étant couchée ſur le côté gauche. On

trouva de l'eau dans le ventre. Il y en avoit quatre onces dans le côté droit de la poitrine : le gauche en étoit entièrement rempli, & le poumon de ce côté étoit de couleur pourpre. *Ibidem*, n°. 4. Morgagni penſe que ce phénomène ſingulier (de ne pouvoir reſpirer ſur le côté gauche) venoit de la mauvaiſe conformation. *Ibidem*, n°. 5.

Dans un malade qui ne pouvoit ſe coucher que du côté droit, on trouva beaucoup de ſéroſité dans la poitrine, ſur-tout à droite. *Ibid.* n°. 30.

Rainſſant, en rapportant les bons effets des ſcarifications aux pieds dans une hydropiſie de poitrine d'une fille de dix-huit ans, dit qu'il a obſervé ſur les gens de cinquante ou ſoixante ans qu'il faut faire les ſcarifications légères, deux ou trois ſeulement ſur chaque pied, afin que les ſéroſités ne ſortent pas tout d'un coup ; les urines qui auparavant ne pouvoient ſortir, viennent en abondance trois ou quatre jours après. *Journ. Sav.*, 1685, tom. 13, p. 449.

Dans l'hydrothorax, il y a complication, avec une toux ſèche & importune. La reſpiration ſe fait beaucoup mieux dans les malades lorſqu'ils ſont levés que lorſqu'ils ſont couchés. Auſſi, après quelques heures de ſommeil, ils ſont forcés de ſe mettre ſur leur ſéant, même de ſe lever. C'eſt ſur-tout après quelques heures de ſommeil qu'ils ſont troublés..

Sur la toux. Epiſt. 19, Morgagni.

Dans la lettre 19, Morgagni traite de la ſuffocation des pendus & de la toux. J'ai cru devoir placer ici ce qui concerne la toux ſeulement, & parler enſuite des autres accidens propres aux organes de la reſpiration.

Les cauſes de la toux varient beaucoup. En général, elle eſt produite par des matières étrangères, dont l'expulſion doit être l'ouvrage des efforts réitérés des muſcles propres à l'inſpiration & à l'expiration. Dans les cas les plus ordinaires, les cavités des bronches en ſont le foyer. Une matière âcre ou trop abondante y eſt verſée des glandes ou du tiſſu cellulaire; les nerfs affectés par cette matière tranſmettent leurs impreſſions aux muſcles inſpirateurs & expirateurs, & provoquent ainſi la toux.

Mais comme les muſcles n'agiſſent que par une réaction nerveuſe, leur contraction pourra avoir lieu dans des cas où il n'y aura aucune matière épanchée, mais ſeulement irritation dans quelque branche nerveuſe liée avec celles qui ſe diſtribuent à ces muſcles; c'eſt ce qu'on obſerve, 1°. à la ſuite de quelques maladies de la trompe d'euſtache ou du méat auditif; 2°. dans quelques hydrocéphales; 3°. dans des malades dont les glandes arythénoïdes de Morgagni étoient affectées & ſéparoient un fluide âcre; 4°. par l'effet d'un ulcère au goſier, comme Fanton & Malpighi l'ont vu, ou à la ſuite d'une diſpoſition inflammatoire de cette région, ou enfin par le malaiſe qu'y cauſe le vice vénérien qui s'y porte ſi ſouvent; 5°. par les affections de l'œſophage & du pharynx, qui ſont placés ſi près; 6°. comme il y a une toux gutturale, il y en a une abdominale que produit l'irritation des nerfs gaſtriques de la huitième paire, opérée par une tumeur ou par l'action des matières âcres ou trop gluantes dont les parois de l'eſtomac ſont ſurchargées. On ſait que les poumons reçoivent des nerfs de la huitième paire; ainſi, la toux, dans ce cas, n'a rien d'étonnant pour l'obſervateur. On a vu les obſtructions du foie & de la rate, même celle du pancréas, la produire ſympathiquement. La toux eſt quelquefois encore le ſymptôme des maladies de l'*uterus* & de celles des glandes du méſentère.

Dans pluſieurs de ces cas il ſuffit qu'un des viſcères du bas-ventre ait acquis plus de volume & plus de poids, pour que, fatiguant & tiraillant le diaphragme, la toux s'enſuive. Toutes les cauſes qui affecteront ce muſcle, pourront auſſi y donner lieu.

Les ouvertures de cadavres, faites en très-grand-nombre, fourniſſent la preuve démonſtrative de ces aſſertions.

Dans les perſonnes d'une habitude nerveuſe, la toux ſemble encore être produite par cette ſeule diſpoſition; mais je ſuis perſuadé que, dans la plupart de ces maladies, les diverſes branches du ſyſtême nerveux ſont affectées, ſoit dans leur origine, ſoit dans leur diſtribution, par quelque engorgement ou par quelque matière âcre dont il eſt très-difficile de découvrir l'exiſtence & la nature.

Le médecin éprouve ſans doute de grands obſtacles dans la recherche de ces différentes cauſes; cependant lorſqu'il eſt appelé dès le commencement, le diagnoſtic lui offre quelquefois moins de difficulté qu'on ne pourroit croire. A cette époque, les toux ſympathiques ne ſont accompagnées d'aucune ou de preſque aucune expectoration; & en recherchant ſoigneuſement quels ſont les viſcères dont les fonctions paroiſſent léſées, on peut eſpérer de reconnoître la véritable cauſe de la toux, & on diſtinguera ſi elle eſt produite par un épanchement de ſéroſité dans les cavités de la poitrine, par les affections de l'eſtomac, ou par quelque autre cauſe de ce genre. Il y en a de convulſives qu'on détruit par l'uſage des ſeuls anodins; ſur-tout on examinera l'état du foie, qui influe beaucoup ſur les affections de la poitrine.

Lorſque le médecin eſt appelé tard, il lui eſt beaucoup plus difficile de reconnoître la nature du mal & de le guérir; alors les ſecouſſes répétées de la toux ſympathique ont produit une irritation habituelle dans les glandes & dans le tiſſu pulmonaire ; les humeurs s'y ſont portées avec

avec abondance ; le crachement de ſang eſt même quelquefois ſurvenu, & les organes de la reſpiration qui n'étoient affectés que ſympathiquement dans le principe, le ſont alors d'une manière eſſentielle; ou ſi le danger n'exiſte point encore, il eſt au moins très-preſſant.

Dans la coqueluche, une partie des matières muqueuſes & âcres qui ſortent des bronches, eſt avalée ; elle ſurcharge & fatigue l'eſtomac. On diminue beaucoup la toux en évacuant les humeurs ainſi amaſſées, & en donnant des ſecouſſes utiles aux viſcères par le moyen de l'ipécacuanha ou du tartre ſtibié à doſes modérées.

Cet article m'a paru traité d'une manière trop abrégée dans Morgagni.

On ſait que le tiſſu du poumon devient quelquefois emphyſémateux. C'eſt à la ſuite des aſthmes très-opiniâtres & très-aigus ; c'eſt après des accès de toux très-violente, accompagnée de ſuffocation, qu'on trouve de l'air épanché ſous la membrane extérieure du poumon, & dans les différentes cellules du tiſſu véſiculaire qui le compoſe ; on fait alors des efforts inutiles, en comprimant le poumon pour le faire paſſer de ces véſicules dans la trachée-artère.

Il en eſt des douleurs qu'on éprouve dans les diverſes régions de la poitrine à la ſuite de différentes maladies, comme de la toux ; elles peuvent être produites par les affections des viſcères qui ne ſont point placés dans la poitrine. Le foie eſt ſur-tout de ce nombre. Des obſervations nombreuſes, recueillies dans le *Sepulchretum* de Bonnet, prouvent que les inflammations de ce viſcère ont été priſes pour celles du poumon. Valſalva avoue lui-même qu'il eſt tombé dans cette erreur. Pour l'éviter, on portera la main tout le long du rebord des côtes dans la région hypocondriaque droite ; & en formant une eſpèce de crochet avec les extrémités des doigts recourbés, on fera des efforts pour ſoulever doucement le foie. S'il eſt affecté, la douleur locale le décelera.

Réciproquement le poumon droit, gonflé par une obſtruction volumineuſe, repouſſe, comme nous l'avons dit, le foie vers le ventre, où il fait plus de ſaillie qu'à l'ordinaire.

Dans le corps d'une perſonne qui ne pouvoit dormir étant couchée ſur le dos, parce qu'elle éprouvoit alors un tiraillement très-incommode, on trouva une adhérence d'un des poumons au ſternum, & Morgagni ajoute qu'il a vu diverſes autres adhérences donner lieu à des douleurs, non très-vives, mais très-importunes : en général, les perſonnes qui ont éprouvé de fortes pleuréſies ou péripneumonies, reſſentent toujours de la gêne dans la poitrine. Il y a long-temps que cette remarque a été faite. On la trouve dans Aretée, qui avoit déjà obſervé que les malades ſe couchent plus facilement ſur le côté ſouffrant que ſur celui qui lui eſt oppoſé. Albertinus a obſervé que pluſieurs malades attaqués de péripneumonie ne pouvoient ſe coucher, tantôt ſur un côté, tantôt ſur l'autre. Valſalva a preſque toujours remarqué que les malades ne pouvoient ſe coucher ſur le côté oppoſé à la douleur, à moins que ce ne fût quelque temps avant de mourir, c'eſt-à-dire, lorſque la gangrène, ayant détruit la ſenſibilité, donne une de ces trèves que les ignorans, trompés par les apparences, prennent pour un bon pronoſtic, tandis qu'elle eſt l'annonce d'une mort infaillible.

Dans le corps d'un malade attaqué de péripneumonie, & qui ſe couchoit facilement dans tous les ſens, on a trouvé une concrétion réticulaire, albumineuſe, qui fixoit les lobes du poumon & les maintenoit adhérens dans tous les points.

Dans le corps d'un autre malade qui avoit éprouvé des douleurs très-vives, & qui ne pouvoit ſe coucher ſur aucun côté ſans ſouffrir, on ne trouva aucune cauſe apparente de cette affection, qui probablement réſidoit alors principalement dans les nerfs.

On a vu pluſieurs fois des adhérences à la ſurface du poumon de perſonnes qui cependant n'avoient éprouvé aucune affection douloureuſe dans les parois de la poitrine. J'ai expliqué plus haut cette ſingularité, qui tient à ce que cette adhérence, toujours produite par une inflammation antécédente, tantôt intéreſſe la région du poumon qui lui correſpond, & eſt alors ſans douleur ; tantôt une région plus ou moins éloignée, & alors il y a douleur & tiraillement.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir s'il n'y a de point de côté que celui qui eſt produit par la pleuréſie. Diemerbroeck a adopté cette opinion & il rapporte des faits ſur leſquels elle eſt établie ; mais Valſalva & Morgagni ont raſſemblé un très-grand nombre d'obſervations, deſquelles il réſulte que la plèvre n'étoit point affectée, mais ſeulement le poumon, dans pluſieurs malades qui avoient éprouvé le point de côté, *dolor lateris*.

L'obſervation ſuivante fera connoître une ſource d'erreurs. Morgagni a vu la ſurface interne de la plèvre recouverte par un enduit de matière lymphatique & en partie purulente, épaiſſie. Au premier coup-d'œil, on auroit dit que la plèvre étoit ramollie & corrompue. Cependant elle étoit ſaine au deſſous de cet enduit. Rivière a été induit en erreur par une circonſtance ſemblable. Il arrive encore qu'en détachant le poumon de la plèvre, l'abcès contenu dans ce viſcère ſe rompt, & lorſqu'on n'y apporte pas une grande attention, il ſemble que la matière purulente ſoit ſortie de la plèvre, dont les abcès ſont très-rares.

Un grand nombre d'auteurs aſſurent que la pleuréſie eſt plus commune, & preſque tous conviennent qu'elle eſt moins douloureuſe dans la

région droite que dans la région gauche de la poitrine. Les battemens du cœur qui ſe font dans cette dernière peuvent ajouter à l'intenſité de la douleur pleurétique.

Il réſulte de quelques obſervations rapportées par Morgagni, qu'on a vu le pouls avoir de la dureté dans des cas où la péripneumonie n'étoit point compliquée avec la pleuréſie, & où la douleur du côté n'étoit que pungitive, & non, comme pluſieurs auteurs ſemblent l'exiger pour la péripneumonie, *ex gravante pungens*. Comme la plèvre recouvre le poumon, il doit, dans un grand nombre de circonſtances, y avoir de la confuſion parmi les ſymptômes qui ſont propres au poumon & à la plèvre; auſſi a-t-on donné le nom de pleuvro-péripneumonie aux affections mixtes.

On a remarqué que les perſonnes qui ont beaucoup d'embonpoint, ſont rarement attaquées de la pleuréſie, & que la graiſſe accumulée dans la poitrine rend l'expectoration difficile, comme auſſi, par ſa préſence, la reſpiration devient laborieuſe.

Les femmes enceintes ſont quelquefois attaquées de péripneumonie ou de pleuréſie; mais l'obſervation prouve, contre le pronoſtic d'Hippocrate, qu'on peut, par un traitement convenable, les guérir de cette maladie & de pluſieurs autres fièvres aiguës, qui ne leur ſont pas, à beaucoup près, toujours funeſtes, ainſi qu'il a été dit par quelques auteurs.

Le ſang préſente deux modifications particulières dans les perſonnes attaquées de péripneumonie. Quelquefois il eſt tellement épais, qu'il ſort avec difficulté par l'ouverture de la veine; d'autres fois il eſt d'une fluidité exceſſive. La première circonſtance eſt beaucoup plus fréquente que la ſeconde. Il n'eſt pas rare de trouver alors le poumon engorgé & comme entièrement rempli d'une matière muqueuſe, de conſiſtance en apparence charnue comme le foie. Haller rapporte une obſervation dans laquelle tout le poumon étoit rempli d'un tiſſu de cette nature.

Il n'y a rien de ſi dangereux que la ſuppreſſion des crachats dans les péripneumonies; elle eſt ſouvent opérée par des ſaignées trop nombreuſes; alors la douleur de côté diſparoît, ſoit parce qu'il s'eſt fait une métaſtaſe, ſoit parce que le poumon ſe remplit faute de reſſort; dans ce cas, la douleur de côté ceſſe d'être aiguë, & il y ſuccède un ſentiment d'oppreſſion profonde qui détruit les forces de la vie, arrête la circulation, & conduit à la mort, que précède la gangrène.

La diarrhée, qui eſt quelquefois utile vers la fin des péripneumonies, eſt le plus ſouvent mortelle lorſqu'elle a lieu dans les premiers jours avec peu de crachats; alors, quoique la maladie change en quelque ſorte de nature par cette complication, cependant on trouve encore les poumons gangrenés.

A la ſuite des péripneumonies, il n'eſt pas rare de voir un épanchement ſéreux & même ſanguinolent, dans un des côtés de la poitrine, & même dans le péricarde; ce qui eſt dû à la difficulté avec laquelle ſe fait la circulation pulmonaire; les veines reprennent le ſang avec peine, & tout favoriſe l'épanchement par les extrémités artérielles, dans une partie où la chaleur & l'activité vaſculaires ſont portées au plus haut degré.

Ici Morgagni fait une remarque intéreſſante; ſavoir, que les perſonnes qui ont de la ſéroſité épanchée dans le péricarde, tiennent la tête abaiſſée, parce que cette attitude eſt plus commode pour elles.

Le même auteur rapporte dans ſa vingt-unième épître, qu'il a vu quelquefois le cœur dilaté à la ſuite des péripneumonies très-aiguës, & qu'alors les veines du cœur étoient variqueuſes & l'artère bronchique dilatée.

Dans une péripneumonie épidémique, il y avoit ſomnolence; toutes les parties ſupérieures étoient gorgées de ſang, & le délire qui exiſtoit, étoit ſur-tout très-fâcheux, parce que le malade troublé, n'étant point à lui, ne ſavoit point reſpirer à propos, proportionner les efforts aux obſtacles, & aider la circulation d'une manière convenable. Alors on trouve le cerveau engorgé & de la ſéroſité épanchée dans les cavités de ce viſcère, ſorte de dérangement qu'on rencontre ſouvent à un moindre degré, à la ſuite des péripneumonies ordinaires. On ſait combien les mouvemens de la poitrine ont de rapport avec ceux du cerveau. On ne doit pas être ſurpris que le cerveau ait ſouffert, lorſque la mort a été l'effet de quelque maladie des organes de la reſpiration.

Dans le corps d'un malade mort de fièvre ardente, la plèvre étoit recouverte d'une membrane factice, jaunâtre, & ſemblable, en apparence, à une vraie membrane, & de plus, lorſqu'on enlevoit un des poumons qui étoit enflammé, la plèvre ſe détachoit en même temps, & ſuivoit ſans réſiſtance la main du proſecteur; c'eſt qu'alors la gangrène avoit été ſubite; c'eſt que le tiſſu de la plèvre n'avoit point réſiſté à la cauſe ſeptique. *Peripneumonia in cauſo.*

Il y a certaines affections catarrhales analogues à celles qui ont été appelées par Sydenham & par Boerhaave *peripneumonia notha*, qui en diffèrent ſeulement en ce qu'elles ne ſont pas auſſi graves en apparence, & qui ne laiſſent pas d'être ſouvent funeſtes aux vieillards. Morgagni rapporte diverſes circonſtances de la mort de Valiſnieri, qui fut précédée d'une maladie de ce genre. Il paroiſſoit n'avoir point de fièvre; ſon pouls cependant n'étoit pas naturel; car les intermittences ordinaires à ſon pouls n'exiſtoient plus; il avoit ſoif, ſon appétit avoit peu diminué, le viſage étoit peu changé; mais l'inflammation faiſoit ſourdement des progrès; les accidens s'aggravèrent, & il mourut.

Dans un autre vieillard, l'inflammation fut plus lente encore; la mort en fut également la ſuite. Il y avoit dans les vaiſſeaux de la poitrine de nombreuſes oſſifications. Il y a donc dans les vieillards des congeſtions inflammatoires du poumon qui ne ſe manifeſtent preſque par aucun ſigne extérieur.

Quelquefois auſſi les ſymptômes de la pleuréſie exiſtent dans les vieillards, ſans que la plèvre ſoit affectée. Un homme très-âgé mourut après avoir éprouvé de la fièvre, de la difficulté dans la reſpiration, & un point de côté. Le pouls avoit été dur, & cependant la plèvre n'étoit point malade. Il y avoit des adhérences; le poumon étoit endurci, & avoit la conſiſtance du foie, comme il arrive ſouvent après les inflammations de ce viſcère. Dans un autre ſujet, auſſi très-âgé, le pouls avoit été dur & fréquent, & tout l'appareil d'une pleuréſie avoit exiſté; le poumon fut trouvé dur, ayant une conſiſtance rougeâtre & denſe; en même-temps la plèvre étoit cartilagineuſe en pluſieurs points, oſſeuſe dans d'autres; des tubercules oſſeux, en forme de lentilles, étoient diſperſés en différens points de cette membrane, qui d'ailleurs n'étoient enflammée nulle part.

Cette conſiſtance du poumon, que l'on pourroit appeler *hépatique*, eſt, comme je l'ai déjà dit, l'effet d'une très-vive inflammation. Chaque cellule eſt remplie par une ſorte de concrétion polypeuſe qui a la même forme. Ruyſch & Cheſelden ont décrit pluſieurs de ces concrétions qui répondoient par leurs diviſions à celles des bronches; elles ſont quelquefois creuſes, & elles conſervent la forme du vaiſſeau où elles ont été moulées. Nichols en a vu des exemples. Tulpius & quelques autres les ont priſes pour de véritables portions des vaiſſeaux pulmonaires. Cette diſpoſition eſt analogue à la couenne dont la palette eſt quelquefois couverte. Sydenham a fait voir combien les différentes circonſtances de la ſaignée influoient ſur ſa formation, & Morgagni n'étoit pas éloigné de penſer que, dans quelques cas, le ſang tiré par la ſaignée n'étoit fluide que parce qu'il avoit, pour ainſi dire, dépoſé la partie polypeuſe ou couenneuſe dans les vaiſſeaux aériens ou ſanguins du poumon.

Dans ces ſortes de cas le poumon eſt ſi lourd, qu'il ſe précipite au fond de l'eau, ſi on le plonge dans un vaſe qui en ſoit rempli. La diſſection y fait apercevoir, ſoit une maſſe ſanguine, comme polypeuſe, rougeâtre, & qui a peu de conſiſtance, épanchée dans les diverſes cellules où nous avons dit que l'air s'infiltroit dans l'emphyſême du poumon; ſoit une matière couenneuſe, comme muqueuſe & lymphatique. C'eſt à la ſuite des aſthmes, ſur-tout de celui qu'on nomme ſuffoquant, des longues angoiſſes, des oppreſſions profondes & des catarrhes, que ces changemens ſe font apercevoir.

Les inflammations du poumon ſe terminent quelquefois par la tranſudation d'une matière lymphatique ou muqueuſe qui recouvre en manière de croûte la ſurface extérieure du poumon, preſque toujours avec quelque adhérence. Bonnet & Lieutaud en fourniſſent des exemples nombreux.

Souvent, dans certaines conſtitutions, la bile ſe mêle aux crachats que rendent les malades attaqués de pleuréſie ou de péripneumonie; alors le foie ſe montre plus ou moins ſenſible à la preſſion. A l'ouverture du corps de quelques-uns de ceux qui ont ſuccombé à cette maladie, Bianchi & Dehaen ont trouvé pluſieurs points du poumon teints de la couleur jaune de la bile. Ils ont vu les concrétions lymphatiques en offrir également des traces, & la ſéroſité épanchée dans la poitrine étoit alors de couleur jaune & vraiment bilieuſe.

Hippocrate avoit dit que le côté ſouffrant des pleurétiques étoit livide & comme frappé par la foudre (*ſideratio lateris*). Riolan a vu auſſi cette lividité dans le côté des pleurétiques, & Morgagni a fait la même remarque; il rapporte trois cas dans leſquels la plèvre étoit rouge & enflammée; dans un autre ſujet, elle étoit à demi corrompue; mais les poumons étoient gangrenés. Après avoir rapporté le témoignage d'un grand nombre d'auteurs, il conclut que le plus ſouvent, dans les perſonnes qu'on regarde comme attaquées de pleuréſie, c'eſt le poumon qui eſt affecté, qu'on trouve quelquefois la plèvre altérée en même temps que ce viſcère, & qu'il eſt très-rare de la voir être ſeule le foyer du mal.

On peut objecter à cette doctrine l'aphoriſme d'Hippocrate, conçu dans les termes ſuivans, *à pleuritide peripneumonia malum*; mais Morgagni préſume que le ſens de cet aphoriſme a été altéré, & qu'il étoit différent dans l'original. Haller & pluſieurs médecins célèbres ne concevoient pas en effet qu'on pût mourir des ſuites de la ſeule pleuréſie, & ils penſoient, comme Triller, qu'il n'y avoit point de vraie pleuréſie aiguë ſans péripneumonie. On entend mieux, dans cette hypothèſe, comment l'expectoration eſt la criſe de la plupart des pleuréſies, & on n'eſt pas obligé de ſuivre Van-Swieten dans la longue & difficile explication qu'il donne de ce phénomène. Nonius a vu, dans le cours d'une épidémie, le ſiége de la pleuréſie dans le poumon, & les crachats juger la maladie. Il ajoute à la vérité qu'il a trouvé la plèvre malade dans quelques-uns qui n'avoient point craché de ſang. Le même auteur a obſervé que des pleuréſies très-douloureuſes étoient terminées par l'expulſion d'un grumeau de ſang, tantôt arrondi & gros comme une châtaigne, tantôt alongé comme un ver.

Dans les pleuréſies vermineuſes, le pouls eſt lâche, la langue eſt chargée, l'haleine eſt fétide, le point de côté n'eſt point aigu, & il diſparoît

même tout-à-fait dans quelques malades; alors, outre les ravages de la poitrine, qui ſont quelquefois caractériſés par la putridité du poumon, on rencontre dans l'eſtomac & dans les inteſtins les traces du foyer vermineux. Les relâchans huileux, &c., nuiſent alors; les ſeuls évacuans & les toniques ont du ſuccès.

Dans cette même épître, la vingt-unième, Morgagni rapporte l'hiſtoire d'un anévriſme qui avoit creuſé les vertèbres dans la poitrine, ſans avoir porté aucune atteinte au poumon.

Sur la pleuréſie, la péripneumonie, la vomique, l'abcès du poumon, & l'empième.

Pluſieurs auteurs ont écrit que la péripneumonie a le plus ſouvent ſon ſiège à droite. M. Cullen a remarqué qu'elle attaquoit, dans un grand nombre de cas, le côté gauche; j'ai fait la même obſervation, & dernièrement encore j'ai eu occaſion de la répéter ſur deux ſujets morts de cette maladie. La plèvre étoit affectée dans une grande étendue; dans ces circonſtances, je l'ai toujours vue plus ou moins altérée, & je ſuis perſuadé qu'elle entre toujours pour beaucoup dans les dérangemens dont la péripneumonie eſt la cauſe. Les diſſections anatomiques prouvent que cette maladie ſe termine ſouvent d'une manière funeſte, par l'épanchement du ſang dans le tiſſu cellulaire des poumons, ou par une exſudation lymphatique à la ſurface de la plèvre. On trouve quelquefois dans les bronches un épanchement ſéreux, même glutineux, très abondant. Par-tout où des inflammations aiguës ſe déclarent, il eſt aſſez ordinaire de trouver des matières de cette nature épanchées. En général, la diſſection montre les mêmes ravages à la ſuite des maladies qu'on appelle communément des noms de pleuréſie & de péripneumonie. Ces motifs ſe joignent à pluſieurs autres circonſtances, pour nous faire connoître l'abus de ces dénominations.

Riolan a vu, avec Merlet, la matière de la pleuréſie ſe porter ſur la moelle de l'épine, & produire la paralyſie. *Encheirid. anat.*, pag. 248.

De pleuritide vernâ & æſtivâ (Brendel) Gotting. 1756, extr. *Comment. Leipſ.*, tom. 7, pag. 154 & ſuiv. Dans deux pleurétiques (*pleuritis ſicca*), Brendel a vu la plèvre remplie de veſſies ulcérées, & le pus ramaſſé entre cette membrane & les muſcles intercoſtaux, pag. 155. Il n'y avoit aux poumons que quelques légères vomiques, reſtes d'une autre maladie. *Ibid.*

Dans les pleuréſies épidémiques de Minorque, on trouvoit, à l'ouverture des cadavres, les poumons endurcis, couverts d'abcès, & flottant dans une humeur purulente: leur membrane externe, ainſi que la plèvre, paroiſſoit fort épaiſſe & changée en une eſpèce de croûte blanchâtre, ſemblable à du ſuif fondu & refroidi. Ce qu'on prend alors pour une membrane n'eſt qu'une production des fluides extravaſés, une muoſité détachée & adhérente à la partie qui a été enflammée, mais qu'on en ſépare aiſément par la macération, ſuivant la remarque de Haller ſur les adhérences de la plèvre aux poumons. (*Obſervations on the diſeaſes in Minorca.*) Extr. *Journ. des Sav.* 1756, juin, pag. 1200 & 1201.

Monro a trouvé dans les pleurétiques la plèvre & les muſcles intercoſtaux fort enflammés & gangrenés dans quelques endroits: le poumon étoit peu vicié: dans les péripneumoniques, au contraire, les poumons, dit-il, étoient très-enflammés; quelquefois il y avoit des taches gangreneuſes, d'autres fois des abcès. Quelquefois auſſi les poumons étoient remplis d'une ſi grande quantité de ſang, qu'ils tomboient au fond de l'eau: la plèvre étoit peu affectée. *Comm. Leipſ.*, tom. 13, vol. 14, pag. 53.

Un homme fit rentrer une gale: il eut une péripneumonie, il mourut. Le poumon gauche étoit enflammé; dans la cavité droite du thorax, étoient ſix livres de ſéroſité jaune: le cœur étoit fort gros, enflammé, & couvert d'une matière muqueuſe, jaune, & purulente. *Obſervation de Forlani, doct. méd. de Piſe. Comment. Leipſ.*, tom. 17, pag. 54.

Une homme de trente ans, après ſept jours de pleuréſie, eut le côté gauche de la poitrine fort augmenté & diſtendu, ſur-tout l'eſpace entre la neuvième & dixième côte, & entre la dixième & onzième, mais ſans inflammation; il ne pouvoit ſe coucher ſur le côté droit, ni ſur le dos. Il reſpiroit plus facilement, le corps étant incliné en devant. On fit la ponction entre la dixième & la onzième côte gauche; il ſortit beaucoup de ſéroſité jaune, mais non fétide: le malade ſe trouva mieux; mais le cinquième jour la difficulté de reſpirer augmenta, le pouls devint plus prompt, le viſage parut rouge, & il ſortit une matière fétide par la plaie. Au neuvième jour, il paroiſſoit y avoir du mieux; mais point d'appétit. Le dixième tout étoit plus mal, la toux étoit plus fréquente, & le ſeizième elle l'étoit encore plus; le pouls étoit petit: le malade mourut à la fin de la douzième ſemaine de l'opération; trois jours avant ſa mort la tumeur entre la ſeptième & la huitième côte ſe rompit, & il en ſortit beaucoup de pus. On trouva le poumon droit ulcéré, il adhéroit ſupérieurement à la plèvre, & inférieurement au diaphragme; il n'y avoit point de liqueur extravaſée à droite. Toute la cavité gauche étoit ulcérée; elle contenoit deux chopines de matière fétide, les deux dernières côtes étoient rongées. *Tranſ. philoſ. Warner. Extr. Comment. Leipſ.*, tome 12.

Un homme de cinquante-cinq ans, aſthmatique, eut une violente douleur au côté gauche de la poitrine; on lui donna un vomitif qui fit beaucoup de mal, & il mourut. On trouva le lobe droit du poumon ſain, mais le gauche étoit fondu entièrement: le

cœur étoit flottant & comme ſuſpendu dans la cavité de la poitrine : le péricarde étoit très-dilaté & formant comme une ſeconde plèvre : le pus y étoit contenu en partie, ainſi que dans le tiſſu cellulaire qui accompagne l'aorte : l'eſtomac étoit gangrené. *Hiſt. acad.* 1758, pag. 129 & 130, obſerv. 2.

Emphysème dans une fille de ſix ans & demi, à la ſuite d'une fluxion. Adhérence du poumon à la plèvre, avec ſuppuration. *Séance de l'Acad. de Chirurgie. Mercure*, juillet 1732, page 1606.

Un ſoldat avoit été attaqué, il y avoit environ trois mois, de péripneumonie avec une douleur profonde vers la partie inférieure du côté droit, laquelle ſe termina par un abcès qui s'ouvrit en peu de temps; le malade crachoit du pus très-fétide, qu'il rendoit en plus grande quantité lorſqu'il étoit couché ſur le côté gauche; il avoit des déjections colliquatives avec des nauſées : il mourut. A l'ouverture du cadavre, les poumons étoient adhérens à la plèvre & au diaphragme; il y avoit du pus dans une cavité qui pénétroit au travers de ce muſcle, à la profondeur environ d'un pouce, dans la partie convexe du foie qui y étoit adhérent; le reſte des poumons étoit ſain. *Edimb.* tom. 1, pag. 327.

Un homme avoit un violent mal de tête avec la fièvre, il touſſoit & crachoit du pus : après ſa mort, Lieutaud trouva les poumons ſains; mais les ſinus frontaux, ſphénoïdaux, & maxillaires, étoient remplis de pus, au point de ne pouvoir en contenir davantage. *Hiſt. acad.* 1735, obſerv. 3, p. 18.

Un homme de trente-huit ans avala une portion de côte de bœuf; il y eut toux & douleur : deux ans après, il cracha du pus, & dans ce pus ſe trouva cette portion dos. *Comment. Leipſ.*, tom. 17, p. 135.

Un homme avoit reçu un coup de pied de cheval ſur la poitrine; il cracha du ſang & fut enſuite pendant huit ans ſans maladie : il eut une eſpèce de péripneumonie, & mourut. On trouva beaucoup de pus dans les poumons, quoique le malade parût bien nourri, & n'eût aucun ſigne de phthiſie. *Comment. Leipſ.*, tom. 20, p. 602.

Dans le cadavre d'un enfant de huit à neuf ans, mort de la petite vérole, le bas ventre parut fort gonflé, ſur-tout dans la région du foie : il ſembloit même, en touchant l'abdomen du cadavre, que l'on y ſentît de la fluctuation : cependant à l'ouverture je trouvai le bas ventre dans l'état naturel; ſeulement le foie étoit d'une couleur noirâtre dans ſa partie concave; mais il n'y avoit nul épanchement dans l'abdomen : l'abcès étoit dans la cavité droite de la poitrine, dont il ſortit une très-grande quantité de matière purulente, qui, par l'amas qui s'en étoit fait, avoit pouſſé du côté droit le diaphragme & le foie, & produit l'apparence d'un épanchement dans le bas ventre. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme de trente ans, a la ſuite d'une fluxion mal guérie, eut un crachement de ſang avec toux & fièvre, enſuite crachats purulens & maraſme : environ deux mois avant ſa mort, Foubert remarqua que lorſqu'il touſſoit, il ſe formoit une tumeur groſſe comme un petit œuf de poule entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux de la dernière des vraies & des deux premières fauſſes côtes : on y ſentoit un mouvement d'ondulation. A l'ouverture du cadavre, au côté droit de la poitrine, il ſépara quatre ou cinq côtes du ſternum, ſans toucher au diaphragme ni au médiaſtin : le poumon étoit adhérent de ce côté dans toute ſa circonférence. En inciſant le poumon, il trouva pluſieurs endroits en ſuppuration, & un ſur-tout qui répondoit au lieu de la tumeur, & qui étoit ſitué ſur le diaphragme. *Acad. de Chirur.*, tom. 1er., pag. 717.

Un homme de trente ans rendoit depuis long-temps des crachats purulens, & ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche ſans anxiété & ſuffocation : on trouva dans la cavité droite du thorax un ſac mince rempli de pus; le diaphragme étoit attaché au poumon & à la plèvre, qui contenoit huit livres de ſérosité jaunâtre; les bronches étoient remplies de matière purulente. *Storck., ann. méd.*, part. 1re, p. 153.

Une femme de vingt-cinq ans fut ſujette, dès ſa jeuneſſe, à une toux convulſive, & quand elle ſe donnoit beaucoup de mouvement, elle avoit des accès d'aſthme : la toux ceſſoit pendant le flux menſtruel, qui étoit régulier. Enfin s'étant fatiguée à la danſe & au chant, elle cracha un peu de liqueur ſéreuſe & écumeuſe, & elle mourut. Le côté droit du poumon étoit détruit en entier, il n'y avoit à ſa place qu'un liquamen inodore & ſéreux, contenu dans un ſac membraneux blanc & aſſez épais, dont la rupture cauſa la mort. *Tranſ. philoſoph.* 1765. *Comment. Leipſ.*, tom. 15, pag. 62 & 63.

M. de C***, âgé de ſoixante-ſix à ſoixante-ſept ans, ayant aimé le plaiſir des femmes, d'un tempérament aſſez ſec, d'un teint bilieux, ſujet pendant un grand nombre d'années à des fluxions ſur les yeux & à des ophtalmies qui avoient ceſſé depuis deux ou trois ans, tomba malade au mois de janvier 1786, d'une fièvre violente, avec point de côté, qui occupoit principalement l'angle inférieur de l'omoplate du côté droit, enfin d'une maladie qu'on nomma pleuréſie. Il fut ſaigné ſix fois; on fit l'application d'un emplâtre véſicatoire ſur l'endroit de la douleur, qui la fit ceſſer : après ſept jours les accidens diſparurent; le malade fut purgé; il paroiſſoit bien, il mangeoit. On prétend cependant qu'il avoit toujours de la fièvre & de temps en temps de petits friſſons; après quelque temps de ce mieux apparent, il ſe plaignit d'une douleur vive ſous l'angle inférieur de l'omoplate gauche : on la prit d'abord pour une douleur rhumatiſmale; enfin on l'examina, & on y trouva une tumeur molle, avec fluctuation,

mais ſans rougeur & ſans changement de couleur à la peau, ne paroiſſant par conſéquent nullement phlegmoneuſe ; on en fit l'ouverture, & il en ſortit une très-grande quantité de pus très-blanc & de bonne qualité : l'inciſion fut aſſez profonde, & on s'aperçut que les muſcles intercoſtaux, tant externes qu'internes, étoient percés ; mais on ne s'aperçut pas que la plèvre le fût : on panſa mollement avec le digeſtif ordinaire ; la plaie parut belle, mais la toux ſubſiſtoit toujours avec des crachats épais & mouſſeux ; le pouls étoit conſtamment fiévreux, petit, fréquent ; la voix étoit rauque, avec difficulté de parler ; le malade éprouvoit tous les jours un redoublement de fièvre précédé d'un léger friſſon : ſes urines étoient aſſez abondantes, mais épaiſſes & briquetées ; il alloit tous les jours naturellement à la ſelle, & rendoit des matieres moulées : bientôt un hoquet preſque continuel le fatigua horriblement ; un mal de gorge qui gênoit beaucoup la déglutition, ſurvint ; la toux augmenta avec des crachats plus épais, & qui donnèrent des ſignes non équivoques de purulence. On fit peu de remèdes. On conſeilla une tiſane d'orge & quelques potions anti-ſpaſmodiques, pour remédier au hoquet, qui ne ceſſa que trois jours avant la mort ; un emplâtre de thériaque fut appliqué ſur l'épigaſtre ; on donna quelques cuillerées de vin, pour ſoutenir les forces qui s'affoibliſſoient tous les jours ; bientôt le pouls devint de plus en plus précipité, & il s'y joignit des ſoubreſauts de tendons : deux jours avant la mort, la ſuppuration parut ichoreuſe, ſanguinolente, d'une conſiſtance cependant aſſez épaiſſe, mais d'une couleur livide ; la plaie, quoique moins vermeille, n'avoit pas un caractère gangreneux ; la veille de la mort, il n'y eut ſur les compreſſes qu'une matière ichoreuſe brune, le pouls ſe perdit, la tête ſe prit, & enfin le malade mourut le 20 février à ſept heures du matin : ſon corps fut ouvert le lendemain ; l'eſtomac, le foie, la rate, les inteſtins, les reins, & en général tous les viſcères de l'abdomen étoient dans l'état le plus ſain ; ſeulement il y avoit un peu de ſéroſité épanchée dans cette cavité, mais qui paroiſſoit être l'effet des derniers inſtans de la maladie. Le cœur étoit en bon état, le poumon droit, où s'étoit fait reſſentir la douleur aiguë du côté, avoit pluſieurs adhérences avec la plèvre, & en bas avec le diaphragme ; ce poumon étoit macéré, & en y donnant quelques coups de ſcalpel, il en ſortit une quantité aſſez conſidérable de pus : l'ayant ouvert, on l'a trouvé preſque tout en ſuppuration ; il y avoit quelques tubercules vers le bas. Le poumon gauche étoit également adhérent en pluſieurs endroits à la plèvre, & en bas au diaphragme ; ſa partie ſupérieure étoit auſſi en ſuppuration ; l'inférieure paroiſſoit plus ſaine : dans la cavité de la poitrine, il y avoit un épanchement de ſéroſité, mais point purulente, & dont la quantité n'étoit pas conſidérable. On a examiné enſuite l'ouverture du dépôt qui avoit paru au côté gauche à l'extérieur & ſous l'omoplate, pour voir s'il pénétroit dans l'intérieur de la poitrine ; mais on n'a trouvé aucune ouverture à la plèvre, en ſorte que l'abondance de pus que cette tumeur a fourni, n'a paru venir que de la fonte du tiſſu cellulaire : on a cru inutile d'ouvrir la tête ; on croit que les poumons étoient attaqués depuis long-temps, & que la dernière maladie n'a fait que donner plus d'activité à un mal qui exiſtoit depuis pluſieurs années, & qu'elle l'a porté au dernier degré. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui avoit vécu long-temps ſur mer, fut attaqué d'une toux qui l'incommodoit plus ſur terre que ſur mer ; ayant été tourmenté de cette toux pendant deux ans, il rendit tout d'un coup beaucoup de ſang, &, dit-on, deux rameaux de veines grands comme la main ; ils paroiſſoient entièrement ſéparés de la ſubſtance du poumon. (Ne ſeroit-ce pas une exfoliation de la membrane interne des bronches ?) Il mourut peu de temps après ; il n'avoit pas rendu de pus auparavant. *Tulpius, obſerv. med.*, lib. 2, p. 118.

Lémery a vu cracher à un malade parmi des phlegmes aſſez épais, des fibres blanches, groſſes comme le tuyau d'une plume de poulet, mêlées de ſang, & formées comme les ramifications des veines qui paroiſſent ſur le poumon ; elles étoient mollaſſes & s'alongeoient quand on les tiroit : Lémery les a regardées comme des concrétions polypeuſes. *Hiſt. acad.*, 1704, obſerv. 7, p. 23.

Une femme qui mangeoit un morceau de pain frotté de beurre, avala de travers, & ce morceau paſſa de la trachée-artère dans le poumon ; d'où s'enſuivirent des accidens violens que la ſaignée ſoulageoit quelquefois : l'abcès des poumons s'étant rompu de lui même, la matière ſortit par la trachée-artère, & la femme fut guérie. *Tranſact. philoſoph.* 1765, extr. *Comment. Leipſ.*, tom. 15, p. 60.

Un homme ſujet à l'aſthme rejeta par les crachats, des corps qui parurent ſemblables à des vaiſſeaux pulmonaires ; mais ce n'étoit qu'un phlegme viſqueux, épaiſſi par la chaleur. *Nicholls, tranſ. philoſ.* 1731, pag. 170.

Sur les tumeurs & les tubercules, ſur la dureté des poumons & ſur la complication de leurs maladies avec celles du foie & de la véſicule du fiel.

Madame de M****, d'une taille aſſez haute & maigre, tomba malade d'une maladie qui parut intéreſſer la poitrine ſeule : ſes crachats étoient ſanguinolens & muqueux ; quatre à cinq mois après elle mourut : on trouva le foie d'un volume énorme, deſcendant juſqu'à l'ombilic ; le grand lobe ſe portoit dans l'hippocondre gauche, où le ligament ſuſpenſeur avoit été rejeté : ſa couleur étoit aſſez naturelle ; mais ſa ſubſtance étoit comme de la bouillie : la véſicule étoit à moitié remplie de bile ; le jéjunum & une partie de l'iléon étoient d'une couleur noirâtre en pluſieurs endroits ; dans d'autres par-

ties, ils étoient enflammés. Il y avoit dans l'appendice du cœcum une pierre friable, de la groſſeur d'une petite noiſette, laquelle, ſéchée, s'enflamma à une bougie : un cheveu occupoit le milieu des couches dont cette pierre étoit formée. La matrice étoit d'une conſiſtance dure ; ſa cavité étoit oblitérée : une tumeur ſtéatomateuſe de la groſſeur d'un gros œuf de cane (on ne ſoupçonnoit pas la matrice malade), occupoit ſon fond ; les ovaires contenoient une eſpèce de ſable ; les reins étoient flaſques & aſſez gros.

Le poumon droit étoit adhérent aux côtes par la partie poſtérieure, retiré & rempli de tubercules ; en les coupant, on les trouvoit remplis d'une eſpèce de mucilage ſanguinolent, ſemblable aux crachats que rendoit la malade. On trouva les mêmes tubercules au poumon gauche ; mais il n'étoit pas adhérent. Nul épanchement dans la poitrine ; le cœur flaſque, mais en bon état.

Un homme qui avoit de la difficulté de reſpirer, des palpitations fréquentes, avec fièvre lente, étoit maigre, & avoit le teint pâle & livide ; il mourut ſubitement : la poitrine étoit pleine de ſéroſité ; le cœur étoit extraordinairement gros, l'artère-pulmonaire étoit remplie de tubercules pierreux, attachés inégalement autour de ſa ſurface intérieure : quelques-uns communiquoient avec d'autres placés à l'extérieur, & ne faiſoient qu'un même corps. *Hiſt. acad.* 1707, pag. 26, obſerv. 3.

Une demoiſelle ſujette à de violens maux de tête, à des coliques très-douloureuſes, fut attaquée de fièvre lente, rendit des crachats ſanglans & purulens, & mourut à l'âge de vingt-ſix ans. Le crâne étoi épars & très-dur. Les lobes du poumon étoient tuberculeux, plus du côté gauche que du droit ; ils étoient nageans dans le pus. La véſicule du fiel étoit très-gonflée ; elle avoit plus de ſept pouces de longueur & plus de deux pouces de diamètre. La bile étoit très-fluide & inſipide. Vingt pierres bilieuſes y nageoient ; la plus groſſe de ces pierres étoit engagée dans le conduit cyſtique qu'elle bouchoit totalement. *Acad. Montpell.*, t. 2, pag. 155 & 156.

Tumeur enkiſtée au lobe droit du poumon dans un homme de ſoixante-dix ans, attaqué depuis long-temps d'une difficulté de reſpirer ; il y avoit un noyau oſſifié dans le centre, &c. *Mercure*, 1756, octobre, 2e. part., pag. 167.

Un homme avoit de la difficulté de reſpirer, des palpitations fréquentes, une fièvre lente ; il étoit maigre, il avoit le teint pâle & livide, il mourut ſubitement : on trouva la poitrine pleine de ſéroſité, le cœur extraordinairement gros : l'artère pulmonaire étoit remplie de tubercules pierreux, répandus inégalement ſur la ſurface intérieure, quelques-uns communiquoient avec d'autres placés ſur la ſurface extérieure ; ils étoient tous compoſés de pluſieurs grains pierreux liés enſemble, ſans figure déterminée. *Hiſt. acad.*, 1707, obſerv. 3. *Chomel*, pag. 26.

Homme de ſoixante-dix ans dans lequel on trouva le lobe inférieur du poumon gauche oſſifié ; ſes os étoient ramollis, les poumons remplis de vomiques, les viſcères du bas ventre ſphacélés, le diaphragme enflammé, le cœur petit & exténué. *Comment. Leipſ.*, tom. 17 p. 530.

Un jeune homme de quinze ans, délicat, ſujet à la jauniſſe, ſe laiſſa tomber ſur un canif qui lui fit une plaie à la poitrine du côté droit, à un pouce environ au deſſus du mamelon ; on ferma la plaie : douleur vive dans la poitrine, reſpiration difficile, langueur, conſomption ſans toux violente ni mauvais crachats ; douleur au côté gauche près du diaphragme, chaleur dans la poitrine, ſoif, froid aux extrémités, pouls foible, lent, intermittent, ſueurs froides à la tête, à la poitrine, &c. A l'ouverture du corps on trouva les tégumens du côté gauche tachés ; les veſtiges calleux de la plaie montroient le chemin du canif dans la poitrine. Du côté droit la plèvre étoit cartilagineuſe & fort adhérente aux côtes : les poumons étoient collés à la plèvre dans l'endroit de la plaie : dans ce même endroit ſe trouvoit une maſſe ſquirreuſe, groſſe comme une noix, avec beaucoup de pus qui s'étoit gliſſé dans l'autre lobe du poumon. Dans le côté gauche il y avoit huit livres de ſéroſité épanchée, & au fond une liqueur ſemblable à du ſuif à moitié réfondu ; le lobe gauche étoit flétri, la plèvre de ce côté étoit détruite ; le cœur étoit fort petit & collé au péricarde ; le foie étoit ferme & plus gros qu'à l'ordinaire ; la véſicule du fiel étoit remplie de bile d'une couleur tirant ſur le noir. *Edimb.*, tom. 2, pag. 394 & ſuiv.

Poumon oſſeux & carcinomateux. *Séance de l'académ. de Chirurgie. Mercure* 1732, juillet, pag. 1599 & ſuiv.

Qu'entend-on par un carcinome du poumon ? Eſt-ce des glandes dont on veut parler ?

On reconnoît les ravages d'un vice ancien, par la dureté, par la conſiſtance des différens foyers d'obſtruction qui s'y rencontrent. C'eſt ainſi que les tubercules offrent ſouvent une grande dureté ; mais il ne faut pas oublier de dire ici que dans bien des cas c'eſt autour de l'ancien noyau que ſe fait l'effort inflammatoire, parce que c'eſt là où la gêne eſt la plus conſidérable. Alors, au milieu d'une partie ſuppurée ou gangrenée, on trouve une dureté qui eſt le noyau du mal, comme je l'ai vu pluſieurs fois. C'eſt pour les raiſons que je viens d'expoſer que les perſonnes dans leſquelles on ſoupçonne l'exiſtence de quelque obſtruction de ce genre (& il y a bien des ſymptômes qui peuvent l'indiquer) doivent prendre tant de précautions pour éviter tout ce qui peut enflammer la poitrine, ou y porter une trop grande quantité de ſucs.

Haller a décrit une péripneumonie épidémique dont l'effet n'étoit que trop ſouvent l'engorgement total du poumon ; ſa couleur étoit alors d'un pourpre

tirant ſur le noir; lorſqu'on faiſoit des inciſions dans la ſubſtance du poumon, il en ſortoit du ſang mêlé de matière purulente ſanieuſe. On rencontre en général les mêmes ravages à la ſuite des fievres putrides, dont la péripneumonie ou la pleuréſie eſt un ſymptôme. Alors la douleur de côté & les autres accidens péripneumoniques ne ſe manifeſtent pas dès le principe du mal; ils lui ſont comme ſur-ajoutés; ils n'ont ni la même intenſité, ni la même conſtance que dans les pleuréſies ou péripneumonies légitimes. J'ai reconnu ſouvent dans la pratique l'importance de cette obſervation.

Différens levains, ſur-tout celui des écrouelles, diſpoſent aux maladies de poitrine. J'ai eu occaſion de voir avec mon confrère, M. Delalouette, un grand nombre de ſcrophuleux, & nous avons obſervé pluſieurs fois que la chaîne des glandes obſtruées dans le cou & le long des vaiſſeaux axillaires, s'étendoit juſqu'au poumon, où il y avoit un ſi grand nombre de glandes endurcies, qu'il ſembloit en être entièrement rempli. On doit en dire autant du vice cancereux. Souvent la traînée des glandes malades ſe propage de celles qu'on nomme axillaires, juſques aux glandes bronchiques. Le vice vénérien les gonfle de même; enfin le vice goutteux s'étend quelquefois juſqu'au poumon, qu'il remplit peu à peu d'une matière crétacée, laquelle produit une petite toux ſans expectoration, & donne ſouvent lieu à un épanchement ſéreux.

A la ſuite des longues maladies de la poitrine, on a quelquefois trouvé la ſurface de la plèvre & celle des poumons parſemées d'un très-grand nombre de petites tumeurs dures, plus ou moins blanchâtres, ayant le volume d'un pois.

Le thymus participe quelquefois à ces différentes affections; on le trouve ſouvent endurci dans les écrouelleux & dans les rachitiques.

Pauli ajoute qu'il l'a trouvé dans cet état à la ſuite de la vérole. Lieutaud y a obſervé un foyer purulent dans un jeune homme de dix-huit ans, mort de la fièvre lente, ſurvenue à la ſuite d'une maladie vénérienne.

Les tumeurs anévriſmales ne ſont pas les ſeules qu'on rencontre dans les cavités de la poitrine; on y en trouve auſſi de toute autre nature; on y a vu des ſtéatomes, des melicéris, & ſouvent des amas de graiſſe très-conſidérables, ſur-tout dans les médiaſtins & près du cœur. Fothergill a donné l'hiſtoire complette de cette maladie, dont un des ſymptômes eſt la grande difficulté que le malade éprouve à marcher ſur un ſol inégal qui exige que l'on monte & que l'on deſcende ſouvent.

Parmi les tumeurs que l'on rencontre dans la poitrine, on doit compter celle qu'y produit l'hydropiſie de la plèvre, qui conſiſte dans un amas de ſéroſité entre cette membrane & les muſcles intercoſtaux. Storck & Haller en rapportent chacun un exemple. Le ſac, dans ces deux cas, étoit aſſez grand pour occuper preſque toute la cavité correſpondante de la poitrine, & pour gêner beaucoup l'action des poumons. Dans l'obſervation rapportée par Storck, le ſac contenoit huit livres de ſéroſité.

Le médiaſtin poſtérieur eſt ſitué tout le long de la colonne épinière. Il contient un très-grand nombre de vaiſſeaux ſanguins, de vaiſſeaux & de glandes lymphatiques, & de nerfs. On ne doit donc pas être étonné ſi la gêne & les douleurs de la poitrine répondent ſouvent à la région où il eſt ſitué, & ſi les embarras & les obſtructions qui s'y forment, en gênant la circulation du ſang, & ſur-tout de la lymphe, donnent lieu à des épanchemens funeſtes à tant de malades.

Sur l'hémoptiſie, le crachement de pus, & la phthiſie pulmonaire.

Dans le corps de perſonnes qui crachoient le ſang habituellement, on a trouvé des tubercules en différens états, & des endurciſſemens aux environs deſquels les vaiſſeaux étoient dilatés.

Le poumon des phthiſiques eſt ſouvent adhérent à la plèvre & au péricarde. La matière purulente y eſt ou iſolée dans des excavations, ou répandue dans les cellules aériennes. On trouve quelquefois un des poumons fondu, réduit en une pulpe fétide; de ſorte qu'on ne conçoit pas comment une hémorragie mortelle n'arrive pas alors. Dans un cas de cette nature, Platerus dit avoir vu les vaiſſeaux comme bouchés par une eſpèce de cal.

Il n'eſt pas rare de trouver, à la ſuite des hydropiſies de poitrine, le poumon rétréci, revenu ſur lui-même, & réduit à un très-petit volume.

Diverſes obſervations avoient prouvé à Morgagni que le ſang des habitans des marais étoit plus aqueux que celui des autres hommes, & qu'ils étoient plus diſpoſés à l'hydropiſie.

On a remarqué à Veniſe que les enfans engendrés par un père arménien & par une femme italienne ſont très-ſujets aux hémoptiſies. Les maladies vénériennes y diſpoſent encore, elles hâtent le développement de la dégénération purulente.

Il y a des époques auxquelles les vaiſſeaux du poumon ſont ſi remplis & ſi mous, où le pus renfermé dans une poche eſt ſi peu retenu, & où les fibres oppoſent ſi peu de réſiſtance, que l'exercice du cheval, tant recommandé par Sydenham pour la guériſon de ce mal, peut alors accélérer la mort, par des ſecouſſes dangereuſes.

On doit encore s'interdire cet exercice dans les hémorragies actives que le mouvement & les ſecouſſes excitent.

De même que le cou court eſt regardé comme une diſpoſition à l'apoplexie, le cou long & grêle en eſt une qu'on croit propre à la phthiſie pulmonaire. Cicéron, qui étoit conformé

de

de cette manière, & qui parloit en public avec une grande ardeur, fut obligé de quitter le barreau pendant deux ans, après leſquels il y reparut, mais avec plus de modération qu'auparavant.

La partie ſupérieure du poumon eſt moins mobile; elle répond à des côtes qui ſont plus fixes. Cette partie eſt rarement altérée (1); Valſalva en a fait la remarque à l'ouverture de pluſieurs cadavres. Bontius ajoute qu'il n'a jamais vu le lobe gauche ſeul adhérent, mais l'un & l'autre, ou le droit ſeul être dans ce cas. Mes obſervations ne ſont point d'accord avec celles de Bontius.

Tous les efforts ſont dangereux aux phthiſiques. Ils périſſent en allant à la garde-robe, dans un accès de colère, après avoir crié, après ou même pendant l'acte vénérien, en jouant de la flûte, ou après un autre exercice quelconque.

Les glandes lymphatiques de la poitrine ſont rarement gonflées, ſans que celles du cou ou des aiſſelles le ſoient auſſi, & l'engorgement de celles-ci eſt un pronoſtic fâcheux, parce qu'il annonce celui des premières. Il eſt probable que dans les phthiſies héréditaires le mal commence par le gonflement des glandes du poumon.

Les enfans qui ont eu les glandes du méſentère engorgées, ſont encore très-ſujets à l'obſtruction des glandes du poumon; ils en conſervent la diſpoſition dans un âge plus avancé.

On trouve dans les cavités de la poitrine divers épanchemens à la ſuite de la phthiſie; c'eſt tantôt du pus mêlé de ſang & de ſéroſité; une autre fois c'eſt une matière épaiſſe comme de la bouillie, une ſorte de boue; les tubercules contiennent ou du pus, ou une liqueur mielleuſe ou ſtéatomateuſe. Haller a vu le fluide épanché avoir la couleur de l'encre, couleur que Willis avoit remarquée dans les crachats, où dominoit ſans doute l'humeur des glandes bronchiques, qui eſt naturellement bleuâtre; d'autres ont trouvé dans la poitrine une ſanie verdâtre.

On eſt quelquefois étouffé par l'abondance de la matière renfermée dans des poches que le poumon contient; quelquefois auſſi on l'eſt par une petite quantité du fluide épanché. Le viſcère attaqué de phthiſie peut être regardé comme une ſorte d'organe ſécrétoire où ſe ſépare la matière lymphatique purulente qui s'y renouvelle, & dont il eſt le foyer.

Valſalva & Morgagni connoiſſoient la contagion de la phthiſie, ils la redoutoient, & ils ont peu diſſéqué de cadavres de phthiſiques. Morgagni demande ſi ce ſont les glandes bronchiques qui ſont tuméfiées alors. Je peux répondre très-poſitivement que, dans ce cas, je les ai vues très-engorgées, dures, comme ſquirreuſes & baignées de matière purulente.

L'enflure des jambes & des pieds eſt un des ſymptômes de la phthiſie avancée, comme de l'hydropiſie de poitrine. Coiter & Morgagni l'ont vu pluſieurs fois; je l'ai obſervé de même, & il n'eſt pas rare de trouver de la ſéroſité abondamment épanchée dans la poitrine des phthiſiques.

Un ſtéatôme gros comme la tête eſt extirpé près du talon; il revient, on l'extirpe encore; la troiſième fois il ſe forme dans l'intérieur de la poitrine avec un épanchement purulent.

Il y a des perſonnes qui ſe plaignent d'humeurs pituiteuſes, âcres ou amères, qui tombent, diſent-elles, de la tête. Ces humeurs ſont fournies par la partie ſupérieure de l'arrière-bouche, par les ſinus, par le larynx & ſes annexes. C'eſt alors qu'il faut combattre cette diſpoſition pituiteuſe par des inciſifs, par des purgatifs, par des ſtimulans locaux; c'eſt alors que les ſternutatoires, le tabac, le ſuc de poirée reſpiré par le nez, ſont employés utilement.

Morgagni a vu un os concave rejeté par la toux, & que des ignorans prétendoient être un morceau de l'os hyoïde, ou une portion de la trachée-artère. Ce n'étoit ni l'un ni l'autre, mais une concrétion bronchique détachée par une expectoration violente.

Il y a des affections de la gorge qu'on prend quelquefois pour celles du poumon, & c'eſt ſe tromper ſur la nature & la guériſon du mal. Valſalva trouva les poumons très-ſains dans un homme qui avoit rendu par l'expectoration une grande quantité de crachats & de matières ſuſpectes, ſéparées par les glandes du goſier & des bronches.

Le vice dartreux, les *herpes* ſe jettent ſouvent ſur les membranes de la gorge, & produiſent de la toux & une expectoration abondante. Morgagni cite des exemples de guériſon opérée dans ce cas par des adouciſſans, par le lait de femme, par le ſilence, le repos, & ſur-tout par les moyens que l'on employa pour attirer le mal au dehors, où il ſe dépoſa ſous la forme de dartres. Alors il y a un ſentiment de douleur fixe dans quelques points du cou; quelquefois un ulcère de la trachée-artère, même peu étendu, eſt accompagné de ſymptômes qui paroiſſent annoncer une phthiſie pulmonaire; j'en ai vu un exemple dans le cadavre d'un jeune irlandois. Au reſte, toutes les fois qu'il ſe fait une dérivation non interrompue des ſucs lymphatiques & gélatineux vers une région, vers un point quelconque, & qu'il s'en ſuit une déperdition de ces ſucs, la maigreur, l'affoibliſſement, & la phthiſie en ſont l'effet malheureux & funeſte.

Ces réflexions expliquent pourquoi tant de perſonnes ſont mortes, quoique leurs médecins euſſent penſé que les matières expectorées par elles n'étoient point du véritable pus. On n'eſt point encore convenu des ſignes diagnoſtiques propre à le faire reconnoître dans les crachats. Répandu ſur le feu,

(1) J'y ai cependant vu quelquefois des duretés.

disoit Hippocrate, le vrai pus devient fétide en brûlant; jeté dans de l'eau que contient un vase d'airain, ajoutoit-il, il se précipite au fond. Duret & Jacotius se sont efforcés d'expliquer pourquoi, dans cette expérience, le vase devoit être d'airain. La plupart des médecins pensent que le vrai pus, battu dans l'eau, se mêle avec elle & se dissout, au moins en grande partie. Ce dernier signe, si on y ajoute l'apparence de filets ou stries avec lesquels le pus se montre souvent dans les crachats, est peut être le plus sûr; je puis cependant assurer que j'ai vu des phthisiques périr, quoique la matière de leurs crachats fût très-peu dissoluble dans l'eau (1). On n'en sera point surpris si on se rappelle les réflexions faites plus haut; toute excrétion abondante d'une matière muqueuse, plus ou moins élaborée dans un foyer morbifique, empêche la nutrition, & mène à la phthisie d'une manière lente, mais infaillible.

Enfin, dans quelques cas rares, on n'a point trouvé de foyer purulent dans la poitrine, quoique les malades rendissent par les crachats des matières puriformes; alors le pus étoit élaboré dans une autre partie; il se faisoit une métastase, & une diathèse particulière en étoit la première cause.

Sur la phthisie pulmonaire.

Camper dit avoir observé (*mém. d'Harlem*) que ceux qui ont les dents cariées dès l'enfance tombent rarement dans la phthisie pulmonaire; au contraire, les phthisiques ont les dents entières & fort blanches. *Commentar. Leipsick.* t. 16, p. 593.

M. de Lurde, médecin d'Auch, a observé qu'un garçon & une fille, n'ayant eu aucune communication avec des malades qui moururent à Auch de la phthisie, où elle est assez commune dans la haute ville, mais qui avoient porté de leurs habits, moururent peu de temps après de la même maladie. *Journ. de médecine militaire*, t. 1er, p. 32 & 33, 1782.

Vers sortis de la bouche d'un phthisique après sa mort. *Bartholin*, cent. 1ere, obs. 46e.

En général, des observations très-nombreuses, recueillies par les auteurs, prouvent que la purulence des poumons & de la plèvre peut être divisée en deux grandes classes. Dans la première doit être rangée celle qui est distribuée sur une grande surface, ou dans des cellules & des conduits très-nombreux. A la seconde se rapporte celle qui est contenue dans un foyer ou sac particulier.

La première espèce de purulence produit une sorte de macération dans les organes qui en sont baignés; & qui souvent semblent se réduire en bouillie: la seconde est de deux sortes; ou bien elle est contenue dans une cavité dont les parois sont plus ou moins endurcies, épaissies, & quelquefois tapissées par une lame de substance mucoso-purulente; c'est une sorte de tumeur enkistée qui constitue la vraie vomique. Ou bien la matière purulente s'est formé, en s'accumulant, un foyer dans le tissu cellulaire, avec une altération plus ou moins considérable dans les glandes; c'est proprement ce qu'on doit appeler l'abcès du poumon. A cette division, que je crois fondée sur la pratique, peuvent se rapporter tous les faits consignés dans les auteurs.

De même qu'on trouve des endurcissemens & des ulcérations dans la substance du poumon, on en rencontre aussi à sa surface. Valsalva & Morgagni ont vu la surface du poumon que la plèvre recouvre, ulcérée dans une grande étendue. La phthisie, qui est l'effet d'une ulcération ainsi superficielle, ne donne lieu qu'à une expectoration peu abondante; c'est celle dont les progrès sont le moins rapides.

J'ai déjà dit que la purulence des poumons est quelquefois assez grande pour en détruire une très-grande partie. En lisant les observations très-nombreuses recueillies à ce sujet, on voit que dans les cas où un des poumons étoit macéré & presque entièrement détruit par la suppuration, l'autre avoit continué de faire ses fonctions; & l'histoire des maladies fournit peu d'exceptions à cette loi. Plater rapporte cependant que dans un cas où le poumon gauche étoit presque entièrement détruit, le droit étoit déjà putride dans plus de la moitié de sa substance. Fontanus, Foreſtus, & quelques autres assurent aussi qu'ils ont trouvé les deux poumons entièrement décomposés & changés en matière purulente; quelque effort que l'on fasse, il est impossible de concevoir comment la mort n'a pas terminé la vie de ces malades long-temps avant que ces grands dérangemens aient eu lieu. Pour cette raison je ne pense pas que l'on doive une confiance aveugle à de semblables récits, dont les circonstances ne sont pas rapportées avec assez de soin.

Lieutaud rapporte qu'à l'ouverture du corps d'un jeune homme âgé de trente-deux ans, & mort des suites d'une leucophlegmatie, qui n'avoit point toussé, & qui pouvoit se coucher librement sur les deux côtés, il trouva le poumon gauche presque tout à fait détruit, & le côté correspondant de la poitrine tout rempli de pus; cependant cet homme ne s'étoit jamais plaint d'aucune maladie ni de douleurs dans cette région. Ce fait est un des plus surprenans de ceux qu'on trouve dans les recueils que j'ai parcourus. Nonnius en rapporte un à peu près semblable dont un enfant âgé de trois ans a été le sujet.

Sur l'asthme & l'emphysème des poumons.

Un enfant de quatre à cinq ans fut attaqué d'un

(1) Pendant les derniers jours, cette matière devient pour l'ordinaire assez soluble.

aſthmé après avoir joué dans une prairie humide : les ſaignées ſoulagèrent d'abord, mais point enſuite. Il y avoit battement au creux de l'eſtomac. Cette région & l'hypocondre droit étoient tendus. Les jambes & le viſage étoient enflés : il parut des crachats de couleur brune avec un peu de ſang, &c.; à l'ouverture du corps, une tache gangreneuſe étoit au fond de l'eſtomac du côté gauche ; le foie étoit très-gros, mais ſain. Les poumons étoient adhérens à la plèvre dans deux ou trois endroits, d'ailleurs en aſſez bon état. Le péricarde étoit très-adhérent au cœur. Chaque ventricule pouvoit contenir deux onces de liqueur. *Edimb.* t. 2, p. 399.

Un homme de vingt-huit ans, après un vomiſſement violent, devint aſthmatique. Le pouls étoit prompt. Le malade avoit une toux fréquente, avec des crachats pituiteux, ſans pus ni ſang. Il avoit beaucoup de peine à ſe coucher ſur le dos & ſur le côté droit. Nul remede ne ſoulagea. Au bout de deux mois, la reſpiration devenant plus difficile, il mourut. Les poumons étoient très-diſtendus par l'air & emphyſémateux. Après avoir rompu la membrane interne des bronches, l'air avoit paſſé dans la ſubſtance cellulaire des poumons ; on ne pouvoit même, par la preſſion, le faire repaſſer dans les bronches. La veine pulmonaire étoit variqueuſe, & dans le lobe droit étoit une véſicule pleine de liqueur ichoreuſe. Le lobe droit étoit adhérent à la plèvre ; les poumons étoient rouges & gangrenés, le cœur étoit comprimé, & les ventricules étoient diſtendus par un ſang grumeleux. *Tranſ. philoſ.* 1765. Extr. *Comment. Leipſ.* t. 14, p. 319.

Maladies du diaphragme.

C'eſt une opinion reçue que les inflammations du diaphragme ſont accompagnées du rire ſardonique. Dehaen rapporte une obſervation dans laquelle ce ſymptôme a eu lieu en pareil cas. Cependant un grand nombre de faits recueillis par Morgagni prouvent qu'il n'en eſt point, à beaucoup près, toujours de même.

Dans une obſervation rapportée par Bonnet, les parties latérales du diaphragme étoient enflammées; la malade avoit éprouvé une douleur très-vive dans la région des fauſſes côtes.

Bartholin, Lœlius *à Fonte*, & quelques autres ont vu la ſurface du diaphragme ulcérée & purulente; l'aſthme, la péripneumonie, diverſes affections de poitrine avoient précédé, & je préſume que dans la plupart de ces cas le ſiége du mal étoit plutôt dans la partie de la plèvre qui recouvroit le diaphragme, que dans ce muſcle lui-même.

Dans les chevaux que l'on a forcés à la courſe, on voit quelquefois le diaphragme rompu vers le centre nerveux. Cette déchirure eſt rare dans les hommes. M. Lieutaud l'a vue une fois à la ſuite de vomiſſemens très-violens & très-opiniâtres, dans un ſujet dont l'eſtomac étoit enflammé. On trouve dans les *miſcellanea curioſa*, l'exemple d'une autre rupture du diaphragme par l'effet du vomiſſement.

Les médecins d'Edimbourg ont vu la matière purulente ſe faire jour du foie au travers du diaphragme dans la poitrine. On l'a vue auſſi, mais plus rarement, paſſer du poumon dans le foie, au travers du diaphragme auquel le poumon étoit adhérent.

Les auteurs font mention de tumeurs implantées ſur le diaphragme, ſoit vers ſes piliers, ſoit dans ſon plan oblique ; ils parlent d'oſſifications, de noyaux cartilagineux ou ſquirreux trouvés ſur ſes ſurfaces. L'aſthme & les épanchemens avoient précédé dans la plupart de ces cas.

La ſéroſité de l'aſcite pouſſe quelquefois le diaphragme juſqu'au milieu de la poitrine, & gêne beaucoup les poumons & le cœur. Dans une obſervation de Saxonia, il étoit repouſſé *ad jugulum uſque*.

J'ai vu dans un très-jeune ſujet les fibres charnues droites du diaphragme, écartées, donner paſſage au foie qui étoit logé dans une cavité membraneuſe placée auſſi dans l'écartement des fibres de ce muſcle. J'ai fait voir cette pièce à l'académie royale des ſciences.

Faut-il croire Diemerbroeck, lorſqu'il aſſure n'avoir point trouvé de diaphragme dans un ſujet où il n'y avoit point non plus de médiaſtin, & où les poumons n'étoient formés que d'un ſeul lobe ?

Un ſoldat fut bleſſé vers la huitième côte du côté droit. Il vécut ſept jours, & à peine eut-il de la fièvre pendant ce temps. On ne ſentoit qu'une chaleur douce, & ſa reſpiration n'étoit pas difficile. Le ſixième jour de ſa bleſſure, il vomit des vers. Le ſeptième, le pouls devint vermiculaire, & le malade mourut. On trouva que l'épée avoit percé le diaphragme de part en part, & avoit pénétré aſſez haut dans le foie. Il y avoit beaucoup de ſang non corrompu dans l'abdomen, & la véſicule du fiel étoit vide. Fanton, *obſerv. Giorn. de Letter.* Tome XXI, page 149.

Un homme reçut une bleſſure de quatre doigts de largeur à la poitrine; cette bleſſure paſſoit entre la ſixième & la ſeptième des vraies côtes en arrière : il ne ſentit point de douleur ; il dormit bien, & le lendemain il mena ſa vie ordinaire : vers les dix heures du ſoir il eut des douleurs atroces, elles paſſerent, il s'endormit ; le matin le pouls étoit fiévreux, & il ſortit par la plaie environ deux onces d'une ſéroſité ſanguinolente : la reſpiration étoit plus difficile, il y avoit grande douleur ſous la bleſſure, ne cédant à aucun remède ; elle augmentoit dans la déglutition, & quand le malade

reſpiroit profondément. Le troiſième jour la reſpiration étoit plus laborieuſe, l'abdomen étoit gonflé; les accidens ayant augmenté, il mourut le ſixième jour tout d'un coup. On trouva à gauche, dans le milieu du diaphragme, dans ſa partie muſculeuſe & aponévrotique, une plaie large d'un pouce. Une partie du colon, ſphacélée & remplie de vaiſſeaux gonflés, y avoit paſſé. Plenck, auteur de cette obſervation, penſe que l'incarcération de l'inteſtin, a été cauſe de la mort : il n'y eut ni délire, ni hoquet, ni toux, ni ris ſardonique, ni éternuemens, ni autres phénomènes de la léſion du diaphragme; en effet, le ſpaſme cynique, qui ſuit les plaies du diaphragme, ne vient pas de la bleſſure de ſon aponévroſe, mais de celle du nerf. *Comment. Leipſ.* tom. 17, pag. 435 & 436.

Sur les plaies de la poitrine & ſur l'emphyſème.

Un homme âgé eſt ſurpris volant du bois dans une forêt; on le pourſuit, on lui donne un ſeul coup de bâton ſur le dos; il fait quelques pas & tombe mort : on trouva les côtes & les vertèbres entières; mais l'aorte étoit rompue en travers & déchirée. *Morgagni de ſed. morbor.*, epiſt. 53, art. 35.

Un officier eſt bleſſé à la poitrine d'un coup d'arme à feu : on croit qu'il n'y a pas de balle, l'eſcarre tombe à l'ordinaire, la plaie ſe remplit; le malade meurt en ſe promenant dans ſa chambre. A l'ouverture, on trouve une groſſe balle ſur le diaphragme & une dépreſſion conſidérable entre deux côtes. *Journ. Sav.* 1736, février, pag. 299 & 300.

Un jeune homme reçoit un coup d'épée entre la deuxième & la troiſième vraie côte : il n'en ſort pas de ſang, & il eſt traité comme d'une plaie ſimple : il ſurvient, en deux fois vingt-quatre heures, un emphyſème univerſel ſur-tout au cou & à la face; trois jours après il meurt : on ne trouva qu'une légère piqûre à la plèvre. *Journ. Sav.* 1736, février, p. 300 & 301.

Un homme tombe de cheval : cet animal le frappe d'un de ſes pieds ſur la poitrine. Nulle léſion extérieure, mais une ſi grande difficulté de reſpirer, qu'il ne put être ſoulagé, ni par les ſaignées ni par les autres remèdes; il mourut le quinzième jour. Aucune côte n'étoit rompue; mais entre les côtes & la plèvre, une tumeur aſſez groſſe étoit remplie de ſang putride, & il y avoit une tache au poumon le plus voiſin. *Morgagni de ſed. morb.*, epiſt. 53, n°. 32.

Un enfant de dix ans étoit couché par terre; les roues d'un chariot paſsèrent ſur ſa poitrine; il mourut en une demi-heure. Du ſang étoit épanché dans la poitrine; quelques côtes étoient rompues; le lobe inférieur du poumon droit étoit déchiré vers le dos, c'eſt à dire, qu'on y voyoit une ouverture profonde : preſque point de ſang dans le cœur. *Ibid*, n°. 33.

Un homme âgé de trente ans reçut un coup d'épée dans la poitrine, & mourut cinq jours après : pendant ſa maladie, il ſurvint un emphyſème monſtrueux : il fut ſaigné cinq ou ſix fois; il ne pouvoit reſpirer qu'avec les plus grands efforts. Avant d'ouvrir la poitrine, on fit un trou entre deux côtes; faiſant preſſer le ventre & le thorax, il en ſortit, ſous forme de vapeur, de l'air fétide en aſſez grande quantité. Il y avoit deux palettes de ſang épanché & purulent dans la cavité droite de la poitrine : le coup pénétroit dans un des lobes du poumon droit : les deux autres lobes étoient fendus & un peu enflammés : le poumon bleſſé étoit dur & noirâtre : la plaie étoit auſſi ouverte à l'endroit de la plèvre & des muſcles intercoſtaux; mais elle étoit fermée depuis ces muſcles juſqu'à la peau, où il y avoit une cicatrice de deux lignes de long; l'emphyſème occupoit toute l'habitude du corps, excepté les endroits où le tiſſu cellulaire eſt plus ſerré, tels que la plante des pieds, la paume des mains, & la partie ſupérieure de la tête. Il étoit plus conſidérable ſur la poitrine, où il avoit onze pouces d'épaiſſeur, neuf ſur le ventre, ſix au cou, & quatre dans les autres parties : l'air qui le produiſoit étoit contenu dans les cellules de la graiſſe ſituée ſous la peau. On exprima de l'air des globes des yeux qui étoient auſſi fort gonflés : on voyoit de petites bulles d'air dans l'humeur aqueuſe & dans l'humeur vitrée qui ſe trouvoit à demi fondue. *Acad. des Scienc.* (*Littre*) 1713, *m.*, pag. 10 & ſuiv.

Obſervation de Mery ſur un autre emphyſème cauſé par la rupture des côtes d'un homme de ſoixante ans, qui avoit été renverſé par un carroſſe dont les roues lui avoient paſſé ſur la poitrine : il mourut le quatrième jour. L'emphyſème occupoit auſſi tout le corps, excepté la plante des pieds & la paume des mains : les muſcles intercoſtaux étoient ouverts : une portion de la membrane qui enveloppe le poumon étoit déchirée : il n'y avoit point de ſang dans la poitrine. *Ibid, m.*, pag. 113.

Un jeune homme reçut un coup aſſez fort dans la poitrine; auſſi-tôt il ſe manifeſta une toux forte, de la lipothymie & de la ſuffocation. Pouls irrégulier & quelquefois inſenſible; emphyſème aux environs : on en fit ſortir l'air par de légères bleſſures; mais la tumeur paroiſſoit dès qu'il touſſoit. La ſaignée n'apporta qu'un court ſoulagement; le pouls s'affoiblit, & le malade mourut ſuffoqué. On trouva la deuxième & la troiſième côte inférieures à droite, fracturées, les muſcles intercoſtaux, la plèvre & les poumons de ce côté, bleſſés par les eſquilles. Point d'épanchement ni d'emphyſème dans les poumons, qui étoient affaiſſés & plus durs qu'à l'ordinaire. Les ventricules, les oreillettes du cœur, & les veines coronaires étoient fort diſtendus par le ſang. *Obſerv. de Cheſton* Extr. *Commene. Leipſ.*, *tom.* 15, pag. 36.

Sur la ſuffocation & ſur diverſes aſphyxies.

Morgagni a fait des recherches ſur la cauſe de mort dans les pendus. On trouve ordinairement dans leurs corps l'oreillette droite dilatée & remplie de ſang, le poumon de couleur marbrée à ſa ſurface & écumeux en dedans ; ſouvent la deuxième ou troiſième vertèbre du cou briſée ; preſque jamais de luxation entre elles ; le larynx rompu dans les perſonnes avancées en âge, ſes muſcles déchirés, les membres en convulſion & la bouche torſe. Palfin & Panarole aſſurent qu'ils ont trouvé dans les corps des pendus la deuxième vertèbre ſéparée d'avec la première & luxée. Il n'y a point de raiſon pour que leur ſang ſoit toujours fluide, comme Pacchioni l'a avancé. Leur corps conſerve pendant pluſieurs heures ſa chaleur, & ſouvent le pénis eſt en érection.

Afin de ſavoir à quelle cauſe on doit rapporter leur mort, on a fait diverſes expériences & lié ſucceſſivement les différens vaiſſeaux aériens & ſanguins du cou.

Ces ligatures ont été tentées très-anciennement par Ariſtote ; Morgagni penſe que ce philoſophe a lié, non les carotides, comme le diſent quelques-uns, mais les jugulaires ; ce fut en comprimant adroitement les vaiſſeaux ſanguins du cou, que Colombus fit dormir à volonté un jeune homme, comme par enchantement. Rufus d'Ephèſe déſignoit ſous le nom de *ſomnifères*, les artères carotides, parce que, ſuivant lui, leur compreſſion produit le ſommeil.

Galien a découvert des nerfs particuliers deſtinés à l'organe de la voix ; il les a liés, & il a écrit que l'on devoit attribuer à la ligature de ces nerfs dans le cou, les effets précédemment regardés comme dépendans de la ligature des artères. Morgagni a remarqué que les animaux dont on lioit les gros nerfs du cou, vivoient moins long-temps que ceux dont on les coupoit, & il a ajouté que les nerfs de la huitième paire des brutes ne peuvent guère être liés ſans l'intercoſtal. Les mêmes eſſais ont été tentés par Bonnet ſur des chiens & des lapins.

Galien s'eſt aperçu, dans ſes expériences, que la ligature des veines produiſoit des effets peu remarquables, & que celle des artères faiſoit à la longue périr l'animal. Van-Swieten aſſure qu'il a lié l'une & l'autre carotide, ſans que le chien en ſoit mort ; pluſieurs au contraire avoient avancé avec Diemebroeck, que les animaux ſoumis à ces épreuves étoient affectés d'accidens comateux. Voulant diſſiper toute l'incertitude que ces différences pouvoient répandre, Valſalva répéta les expériences, & il en recueillit exactement les réſultats.

Les deux carotides d'un chien ayant été liées ; peu de temps après l'animal a tenu ſa tête baiſſée ; il a mangé le lendemain avec voracité ; mais il avaloit avec peine, & la lèvre poſtérieure étoit tuméfiée. La gangrène ſe déclara au cou, & la mort ſurvint le ſixième jour. Les carotides furent trouvées bouchées ; les jugulaires étoient pleines de grumeaux. Aucun des animaux ſoumis à cette épreuve n'a perdu la faculté de proférer des ſons, & n'a été endormi par l'effet de la ligature. Valſalva ajoute que dans tous les animaux la bouche étoit inondée de ſalive, & que le cou étoit œdématié. La circulation du cerveau ſe faiſoit tout entière par les artères vertébrales, qui d'ailleurs n'étoient pas dilatées. Je rendrai compte ailleurs, avec détail, des expériences du même genre que j'ai répétées ; mais je peux aſſurer d'avance qu'il en eſt réſulté que pluſieurs des animaux dont j'avois lié les carotides, ont éprouvé des accidens comateux ; ces accidens ſe ſont montrés au plus haut degré à la ſuite de la ligature des jugulaires internes. L'œdématie de la tête, obſervée dans ce cas par Lower, a eu lieu également dans mes expériences. Les accidens produits par la ligature des veines jugulaires externes m'ont paru beaucoup plus légers que ceux dont la ligature des jugulaires internes a été la cauſe.

Après avoir conſidéré les effets de la compreſſion de chacune de ces parties ſéparément, ſi on les examine enſemble, on verra le danger croître en même proportion qu'il y en a un plus grand nombre d'intéreſſées. Colombus a obſervé que la compreſſion agiſſoit en même temps ſur les artères & ſur les nerfs du cou ; & dans les perſonnes qui périſſent par le ſupplice de la corde, outre que tous les vaiſſeaux & les nerfs du cou ſont comprimés, la fracture des vertèbres, qui arrive ſouvent, déchire auſſi les artères vertébrales, & la trachée-artère eſt tout à fait bouchée par la conſtriction du lacs. L'expérience a prouvé que cet étranglement ſeul produit les plus grands ravages & tue promptement les animaux. Le poumon ne peut plus remplir ſes fonctions ; la circulation y étant interrompue, les artères vertébrales, les ſeules qui ne ſoient pas fermées, ne reçoivent point de ſang, & la mort en eſt l'effet néceſſaire. La compreſſion des vaiſſeaux produit la ſurcharge du cerveau & du cervelet, & ſi les vertèbres ſe rompent, la moelle épinière eſt elle-même comprimée ou déchirée ; la paralyſie de tout le corps doit ſuccéder promptement aux convulſions que le déchirement des fibres nerveuſes aura occaſionnées d'abord.

Une femme de vingt-un ans fut pendue. Le dos, les lombes & les feſſes étoient en partie rouges, en partie un peu livide, ce qui venoit de la poſition du cadavre, après avoir été détaché : la bouche étoit tournée, les yeux à demi-ouverts : tout le viſage étoit livides, ce qui venoit de l'arrêt du ſang fluide dans les veines jugulaires externes ; car les ayant ouvertes, le viſage devint pâle : les poumons étoient adhérens à la plèvre, le bord du poumon droit l'etoit au diaphragme : légère phlogoſe vers

leur partie poſtérieure, venant auſſi de la poſition du cadavre. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 19, n°s. 3 & 4. *Obſerv. de Valſalva.*

Un homme de vingt-trois ans fut pendu : à peu près les mêmes obervations ; les poumons rouges & phogoſés. *Ibid.* n°. 5, *idem.*

Dans un pendu, les yeux à demi-ouverts & gonflés, le viſage un peu livide : les vaiſſeaux lactés diſtendus auprès des glandes lombaires : les poumons adhérens très-fortement, rougeâtres vers le dos : concrétions polypeuſes dans le cœur : vaiſſeaux de la dure-mère un peu gonflés. *Ibid.* n°. 7.

Un homme maigre, d'un âge moyen, fut pendu : il avoit été ſujet, en marchant, à la difficulté de reſpirer & à une toux incommode. On vit des vaiſſeaux lactés diſtendus dans le méſentère : taches noirâtres dans les poumons : partie ſupérieure du poumon droit, durcie & comme enflammée & fort adhérente à la plèvre près la clavicule ; aucun grumeau de ſang dans le cœur ; les muſcles qui joignent l'os hyoïde au larynx, étoient rompus, & cet os ſéparé du larynx ; le dedans de la peau du crâne avoit ſes vaiſſeaux ſanguins très-gonflés. Le cerveau dans l'état naturel, les muſcles de l'œil & autres parties environnantes, ainſi que la rétine, fort rouges. La membrane du tympan & les parties voiſines étoient teintes de ſang. *Ibid.* n°. 8.

Harvée (*de circul. ſang. exerc.* 3) dit qu'ayant ouvert des hommes étranglés, deux heures après leur mort, il a trouvé, avant que le viſage eût perdu ſa couleur rouge, l'oreillette droite & les poumons fort diſtendus par le ſang ; le lendemain, le cadavre étant refroidi, cette dilatation ne ſubſiſtoit plus, le ſang s'étant écoulé par d'autres vaiſſeaux. *Ibid.* n°. 9, pag. 176 ; & voyez n°. 11, la ſuite de cette réflexion ſur les jugulaires internes qui ſe vident le lendemain, &c.

Un pendu eut les muſcles ſterno-thyroïdiens & hyo-thyroïdiens déchirés, de ſorte qu'il ne reſtoit plus autour du cartilage cricoïde qu'une ſubſtance membraneuſe ; ce dernier cartilage étoit auſſi rompu : tubercules dans la plèvre. *Ibid.* n°. 13.

Un jeune homme de vingt-quatre ans fut pendu : le larynx & ſes muſcles étoient entiers ; les plus petits vaiſſeaux ſanguins, ſur-tout ceux de la tête, étoient comme injectés. *Ibid.* n°. 15.

Un homme fut pendu ; ſon corps ouvert quatre heures après, étoit encore chaud, quoiqu'il fît froid : le ſang étoit fluide dans l'aorte ſous les émulgentes ; le tronc de la veine-cave étoit fort diſtendu de ſang : l'iléon, dans un endroit, étoit d'un rouge livide, & il contenoit des vers ronds. *Morgagni, ibid.* n°. 17. Cet homme ne s'étoit plaint d'aucune douleur dans le ventre ; ainſi on ne doit pas toujours prononcer ſur l'inflammation ou la gangrène d'après ces apparences, à moins que les ſymptômes qui ont précédé la mort, n'y conduiſent : car cette couleur peut ſurvenir après la mort, ſur-tout lorſque le ſang eſt diſſout & fluide. *Ibid.* n°. 18.

Un jeune homme fut pendu : eſpèce d'échimoſe au ſcrotum, la verge en érection : ouvert ſept heures après ſa mort, il étoit tiède dans l'intérieur, le ſang fluide : point d'autres détails. *Ibid.* n°. 18.

Mauchart dit n'avoir jamais obſervé de luxation des vertèbres du cou dans les pendus, quoiqu'ils euſſent été violemment ſecoués, & leurs têtes portées en devant ; il a trouvé les muſcles du larynx, &c., déchirés, & le larynx ſéparé preſque entièrement de la trachée-artère. *Ibid.* epiſt. 56, n°. 37.

Dans cette lettre, Morgagni fait une obſervation précieuſe & qui eſt d'accord avec celles des modernes. Il aſſure que les inſtrumens propres à faire connoître les diverſes qualités de l'air n'éprouvent aucun changement notable dans la grotte du chien, & que le cerveau des animaux qui y périſſent, n'eſt point affecté d'une manière ſuffiſante pour qu'on puiſſe regarder ce changement comme la cauſe de la mort.

Boerhaave a dit la même choſe. Il n'eſt donc pas vrai, comme l'a dit le célèbre Walter, que les aſphixiés meurent tous apoplectiques.

Le poumon des nouveaux nés a été le ſujet des réflexions de Morgagni. Après ſix heures de vie, il a encore été précipité au fond de l'eau. D'un autre côté, la putréfaction ſuffit pour dégager de l'air dans le poumon d'un enfant qui n'auroit pas reſpiré, & pour le faire ſurnager ; enfin il ſeroit poſſible, en introduiſant artificiellement de l'air dans le poumon, de le rendre plus léger qu'un égal volume d'eau. Il eſt donc très-difficile de porter un jugement, d'après la ſeule inſpection des poumons, ſur la vitalité des enfans nouveau-nés. Je puis aſſurer poſitivement que je ſuis venu à bout de faire ſurnager, par l'inſufflation, le poumon d'enfans que j'avois moi-même tirés morts du ventre de leurs mères.

Quant aux expériences faites ſur des quadrupèdes plongés dans l'eau immédiatement après leur naiſſance, on ne doit en attendre aucun ſuccès ; car il ne ſuffit pas que le trou ovale & le conduit artériel ne ſoient point oblitérés ; le poumon n'eſt point fait pour reſpirer de l'eau, non plus que les branchies ne ſont point deſtinées à reſpirer de l'air atmoſphérique pur. Ainſi la mort des noyés doit être attribuée ſur-tout à ce que le jeu des poumons devenant impoſſible dans le milieu où l'animal eſt plongé, la ſuffocation doit en être une ſuite infaillible.

Sur l'aſphixie des noyés.

Les corps des perſonnes noyées, ou ceux des animaux qu'on a plongés vivans dans une eau colorée avec de l'encre ou avec de l'ocre, montrent, 1°. une eau écumeuſe dans les bronches ; 2°. les poumons plus ou moins diſtendus ; 3°. de l'eau dans l'eſtomac ; 4°. les vaiſſeaux du cerveau engorgés.

Les poumons des animaux qu'on plonge morts dans l'eau, ne contiennent pas un atôme de ce fluide. *MM. Faiſſoles & Champeaux.*

Voyez le mémoire de Littre ſur les noyés, *hiſt. acad.* 1719, p. 26 & ſuiv. Cet académicien a obſervé qu'ils avoient de l'écume autour du nez & de la bouche, le ventre enflé, aſſez d'eau dans l'eſtomac, moins dans les inteſtins, une petite quantité d'eau écumeuſe dans le poumon; la glotte ouverte, l'épiglotte relevée. Il ne regarde pas comme cauſe de mort le peu d'eau de l'eſtomac ni du poumon, &c. *Voyez ibid.* 1725, page 12, réflexions de Senac ſur le même ſujet. Il n'y a que de la théorie, ſans expériences à lui.

Mémoire de M. Gauteron, lu à Montpellier ſur les noyés. En faiſant reſpirer un chien par le moyen d'un tuyau, & le tenant ſous l'eau, l'animal n'eſt point incommodé. Il a trouvé très-peu d'eau dans l'eſtomac, le poumon enflammé & gonflé. *Mercure*, mai 1728, p. 94.

Dans une fille de 16 à 17 ans, morte pour être tombée dans un puits où elle ſe noya, j'ai obſervé que la bouche étoit plus qu'à moitié ouverte; la langue étoit fort avancée & débordoit les dents de la mâchoire inférieure; il y avoit une petite quantité d'eau dans les poumons. *M. Poulletier de la Salle.*

Corps d'une fille de dix-ſept ans retiré après avoir reſté douze jours dans l'eau. Poumon affaiſſé, diaphragme très-concave; l'eſtomac gonflé d'eau; on ne dit point qu'il y eût de l'eau épanchée dans le poumon. A l'ouverture de la tête, on trouva carie interne du crâne, excroiſſance fongueuſe ſur la dure-mère, &c. *Commerc. litter.* 1731, hebd. 26, p. 206.

Aſphixies par les vapeurs méphitiques.

A l'ouverture du corps des perſonnes mortes ſuffoquées par les vapeurs méphitiques, on trouve ce qui ſuit.

1°. Le corps conſerve long-temps ſa chaleur, & les membres demeurent long-temps flexibles.

2°. Les vaiſſeaux ſanguins, & principalement ceux du cerveau, ſont en général très-pleins. Les cavités droites du cœur ſont ſur-tout très-remplies de ſang.

3°. La langue eſt le plus ſouvent épaiſſe & difficile à mouvoir.

4°. Les yeux ſont long-temps brillans.

5°. Le viſage des perſonnes ſuffoquées par la vapeur du charbon eſt gonflé & ſouvent rouge.

6°. On croit que le ſang des aſphixiés eſt plus fluide.

7°. On dit auſſi qu'un des effets des vapeurs méphitiques eſt de détruire en peu de temps l'irritabilité des muſcles.

On trouva à l'ouverture de deux femmes mortes de la vapeur du charbon, les vaiſſeaux des méninges très-gonflés de ſang, & dans une de ces deux femmes, des humeurs extravaſées dans le cerveau. Dans toutes les deux, le plexus choroïde très-rempli de ſang; les lobes du poumon d'une couleur bleue noirâtre, un ſang polypeux dans l'oreillette droite du cœur; la véſicule du fiel très-grande & en expanſion, comme on l'obſerve ſouvent dans les apoplectiques. *Obſerv.* de Delius. *Comment. Leipſ.* t. 8, p. 692.

Voyez les recueils très-connus, & publiés par les modernes, concernant les effets que les vapeurs méphitiques produiſent ſur les animaux.

Aſphixie par le tonnerre.

Duverney ouvrit, deux heures après la mort, le corps d'un jeune homme tué par le tonnerre, qui l'avoit frappé ſur la partie poſtérieure de la tête. Il y avoit dans cet endroit deux contuſions qui n'occupoient qu'un petit eſpace; l'une étoit ſuperficielle, l'autre pénétroit juſqu'au péricrâne; la peau étoit légèrement entamée & les cheveux grillés. Dans le crâne, à l'endroit du coup, il n'y avoit ni fracture, ni aucune altération dans les os: le cerveau étoit ſain, excepté dans la partie ſupérieure; une lymphe congelée ſe trouvoit infiltrée dans les replis de la pie-mère; le bas-ventre étoit en bon état, les poumons très-flétris, le lobe gauche collé à la plèvre; il ſembloit qu'on eût exprimé le ſang de leurs vaiſſeaux. Rien aux bronches, à la trachée-artère, ni au cœur. Le ventricule & l'oreillette droits fort dilatés par beaucoup de ſang coulant & liquide. Dans le péricarde, une cuillerée de ſérоſité limpide. *Acad. Scien.* t. 2, pag. 179.

Sur les maladies du cœur.

C'eſt du Traité du Cœur, publié par Senac, que j'ai ſur-tout tiré les obſervations & les réflexions ſuivantes. Senac avoit extrait un grand nombre d'obſervations des ouvrages de Bonnet & de Morgagni, où j'ai puiſé moi-même.

Sur les maladies du péricarde & ſur divers corps étrangers qu'on y a trouvés.

Dans le corps d'un marchand d'Amſterdam, le péricarde étoit, dit Senac (1), couvert d'une maſſe de graiſſe qui le ſurchargeoit; à peine le cœur pouvoit-il trouver aſſez d'eſpace pour ſe dilater. Dans le trouble inévitable de ſon action, il produiſoit divers accidens: mais comment deviner que c'étoit la graiſſe qui en étoit la ſource; on pouvoit ſoupçonner également d'autres cauſes auſſi vraiſemblables, quelque vice, par exemple, dans les oreillettes, dans les ventricules, & dans les membranes de leur enveloppe.

L'épaiſſiſſement eſt inévitable dans ces membranes, lorſqu'elles ſe rétréciſſent; car leurs fibres prennent plus de corps en ſe ramaſſant, & elles ſe gonflent en retenant les fluides qui y circulent; le volume même qu'elles forment alors, eſt extraordinaire dans quelques ſujets.

(1) Obſervation de Bonnet, rapportée dans le Traité du cœur, pag. 329, 330, 331 & ſuiv.

Son épaiſſeur peut aller juſqu'à quatre pouces, ſuivant les idées du docteur Freind; s'il l'en faut croire, il l'avoit vue telle dans un cadavre; mais les yeux, dit Senac, ſe trompent comme l'eſprit. L'épaiſſiſſement des parois du péricarde eſt tout au plus d'un pouce dans le plus haut degré; c'eſt ce que m'ont appris des obſervations réitérées.

Ce ne ſont pas toujours les mêmes cauſes qui produiſent l'épaiſſiſſement dans les membranes du péricarde; de là vient que leur forme & leur conſiſtance ſont ſi différentes en divers ſujets. Reiſelius a obſervé qu'elles s'étoient changées en une ſubſtance charnue dans un enfant aſthmatique; je les ai vues très-rouges & épaiſſes d'un pouce dans un jeune homme de trente-cinq ans; elles étoient plus minces en d'autres cœurs, où elles avoient la même apparence; on eût dit que leurs fibres étoient véritablement muſculaires; elles ſont cependant bien différentes des fibres des muſcles.

Cette couleur rouge & cette apparence charnue ne ſont pas rares dans ces membranes; mais en s'épaiſſiſſant, elles conſervent ſouvent leur couleur naturelle. Lower, dans ſon Traité du cœur, dit que leur tiſſu devient opaque & calleux; on obſerve, dit Duverney, qu'elles ſont cartilagineuſes dans quelques maladies; la même choſe, ajoute-t-il, ſe rencontre dans la plèvre, qui prend du corps en divers endroits; enfin, ce qui confirme ces obſervations, j'ai remarqué, dit Vieuſſens, que le péricarde s'étoit endurci dans une fille, & qu'il avoit la forme des cartilages; c'eſt ce qui arrive, ſelon cet auteur, ſi ce lac ſe colle à la ſurface des ventricules.

On trouve (1) des péricardes où il n'y a ni ſéroſité épanchée ni humidité, & alors la ſurface même du cœur paroît deſſéchée, la ſource qui humecte cet organe ou ſa capſule, eſt tarie, dit Lanciſi. Lorſque le corps eſt exténué par un maraſme univerſel, & lorſque les glandes bronchiques ſont reſſerrées, ce reſſerrement, qui paroît ſuppoſé plutôt qu'obſervé, arrive, ſelon cet écrivain, quand la région du cœur eſt agitée par des ſpaſmes, ou quand elle eſt enflammée (2); ces ſuffocations & les aſthmes entraînent les mêmes inconvéniens. Dans un prince de Bavière, on ne trouva aucun veſtige de la ſéroſité qui ſe filtre dans le péricarde; ce prince étoit mort d'une inflammation du poumon au commencement d'une rougeole: l'inflammation s'étoit répandue ſur les glandes bronchiques.

(1) Traité du cœur par Senac, pag. 332, 333, & 334.

(2) Les ſignes que Senac (pag. 339) donne pour l'inflammation du péricarde, ſont la violence de la fièvre, la ſoif brûlante, la dureté du pouls, la difficulté de reſpirer, la douleur vers le ſternum, la toux sèche, l'oppreſſion & les défaillances. Ces effets ſont les mêmes à peu près dans la pleuréſie, ſi ce n'eſt que les palpitations, le tremblement du cœur, la ſoif & le liège de la douleur, offrent quelques différences dont un praticien attentif peut profiter.

Adhérences du cœur au péricarde.

Le péricarde, quand il ſe rétrécit, peut s'appliquer autour du cœur & en troubler tous les mouvemens. Lower rapporte un fait bien circonſtancié, qui confirme cette idée. Une femme, dit-il, qui étoit devenue mélancolique, ne reſpiroit que difficilement après les mouvemens les plus légers; ils étoient toujours ſuivis de défaillances ou de ſyncopes; le pouls étoit petit & intermittent; une douleur ſe faiſoit ſentir ſur la partie gauche & inférieure de la poitrine, en même temps la reſpiration étoit fort gênée.

L'ouverture du corps dévoila la cauſe de tous ces accidens; les viſcères du bas ventre n'étoient point ſortis de leur état naturel; mais le cœur étoit uni ſi étroitement à ſon enveloppe, qu'on pouvoit à peine l'en ſéparer. Or dans un tel cas, cet organe ſi mobile étoit fixé à une place; il ne pouvoit donc pas s'approcher des côtes quand il entroit en contraction: ces efforts, quelque vifs qu'ils fuſſent, ne devoient produire que des tremblemens dont l'action des artères peut ſeule avertir en divers cas.

Nous trouvons dans les ouvrages de Vieuſſens une ſemblable obſervation. Une fille, dit-il, étoit indiſpoſée depuis quatre ou cinq ans; elle étoit ſujette à une fièvre dont les redoublemens ſe faiſoient ſentir ſur les cinq heures du ſoir; à cette fièvre étoit jointe une oppreſſion & une palpitation continuelles, avec une enflure des pieds. L'oppreſſion devenoit plus vive, lorſque la malade étoit couchée la tête baſſe; or les lobes du poumon étoient attachés à la plèvre & abreuvés de ſucs ſéreux; cependant il n'y avoit point de ſéroſité dans la capacité de la poitrine; mais le péricarde étoit collé à la ſurface du cœur, & il y avoit un polype dans le ventricule droit.

Beaucoup d'autres obſervateurs ont vu une telle adhérence; Lanciſi fait mention d'un malade, qui étoit ſujet à une difficulté de reſpirer, à des oppreſſions, à des défaillances. Le pouls étoit petit & inégal; les extrémités ſe refroidiſſoient; les veines jugulaires étoient enflées, & après une eſpèce de léthargie, il ſurvint enfin un ſphacèle au ſcrotum: or quelle étoit la cauſe de ces accidens? Le cœur étoit flaſque & petit (1), le tronc de la veine cave & ſes rameaux étoient fort dilatés; le péricarde étoit attaché ſi étroitement à la ſurface des ventricules, qu'il ne pouvoit preſque être diſtingué de leur membrane externe; il en ſortoit de petites fibres qui n'étoient ſans doute que des filamens lymphatiques.

Le même auteur, dans le traité des morts ſubites, rapporte une ſemblable obſervation, dit Senac. En voici une qui la confirme, & qui établit les mêmes ſignes. Un homme ſujet à de fréquentes

(1) Traité du cœur, pag. 335.

défaillances

défaillances depuis quatre mois, avoit le pouls dur & fort ſerré, la reſpiration courte & entrecoupée de temps en temps par de profondes inſpirations, & les extrémités froides comme du marbre. Or la cauſe de tous ces accidens étoit dans le péricarde; il étoit collé autour du cœur; mais il y avoit entre ces deux organes une lame membraneuſe rouge & comme charnue.

J'ai trouvé, dit Senac, un autre exemple non moins malheureux de cette adhérence. Un homme étoit ſujet depuis long-temps à une goutte vague qui ſe jeta ſur la poitrine, & produiſit de violentes palpitations; cependant elles ſe calmèrent dans ſix mois; il reſta ſeulement une foibleſſe & une fréquence ſingulière dans le pouls; il ſurvint enfin une leucophlegmatie univerſelle, une difficulté extraordinaire dans la reſpiration; l'action du cœur ne fut plus alors qu'une ſuite de tremblemens; les artères battoient cent trente fois à chaque minute. La ſource de ce déſordre n'étoit point dans les poumons, ils étoient dans leur état naturel; leur ſurface étoit ſeulement revêtue d'une croûte lymphatique; mais les deux ventricules du cœur étoient adhérens au péricarde dans trois ou quatre endroits.

Le cœur n'avoit pas une place moins fixe dans un homme qui avoit le pouls inſenſible, & qui tomboit dans des défaillances continuelles; il étoit de temps en temps ſi oppreſſé, que l'étouffement paroiſſoit inévitable. Il vécut cependant plus de deux mois dans une alternative cruelle d'accidens. La cauſe n'étoit pas facile à deviner; un lien épais de deux lignes, long de trois, blanc & fort dur, partoit de la pointe des ventricules, & attachoit le cœur au péricarde près du diaphragme; il falloit donc qu'il fût immobile, ou que ſes mouvemens fuſſent inſenſibles; ils ne pouvoient être que des tremblemens ou des ſecouſſes continuelles.

Un tel obſtacle n'eſt pas auſſi rare qu'on pourroit le croire; je l'ai obſervé, ajoute Senac (1), dans un homme de ſoixante ans. Cet homme étoit ſujet depuis long-temps à des étouffemens; enfin, après une indigeſtion, le pouls s'éclipſa entièrement; il ſe répandit un froid glacial ſur tous les membres; la reſpiration devint difficile & même impoſſible dans la plupart des ſituations; elle n'étoit un peu plus libre que quand le malade étoit couché ſur le dos; alors même tout mouvement attiroit une ſuffocation. Cependant la vie ſe ſoutint avec ces accidens juſqu'au neuvième jour, où elle fut terminée ſubitement. Une attache très-courte & très-ferme, qui lioit la pointe du cœur au péricarde, fut la cauſe de la maladie & de la mort.

Un homme avoit eſſuyé pluſieurs récidives de pleuréſie, & fut ſaiſi enfin d'une oppreſſion qui fut bientôt terminée par la mort; le cœur étoit extrêmement agité, mais ſes battemens étoient profonds; on ne pouvoit les ſentir qu'en preſſant les côtes avec force & dans un grand eſpace. Cependant cet organe étoit plus gros que dans ſon état naturel; il pouvoit donc faire de plus grands efforts: ce qui s'oppoſoit à ſon action, c'étoit le péricarde; il étoit rétréci, épais, charnu en apparence au dehors, revêtu en dedans d'un velouté comme les inteſtins, collé très-étroitement autour de la baſe des ventricules, attaché au reſte de leur ſurface par des liens blanchâtres & nombreux; leur longueur étoit de trois lignes, & leur épaiſſeur étoit différente en divers endroits.

Les mouvemens du cœur ne ſont guère plus libres lorſqu'il eſt fixé par certaines attaches qui ne ſont pas auſſi étendues. L'adhérence, par exemple, à l'épine du dos, qui a été obſervée par Diemerbroeck, ne permettoit ſans doute aux ventricules que des tremblemens ou des ſecouſſes irrégulières; la contraction pouvoit ſeulement être plus facile que dans le cas dont nous venons de parler; mais on devoit attendre des ſyncopes. Ces accidens ſont inévitables, comme nous le prouverons, dès qu'une partie du cœur eſt fixée à la même place.

Dès qu'il peut ſe former des inflammations dans le péricarde, il peut être ſujet à des tumeurs, à des abcès, & à des ulcères. Galien avoit trouvé une tumeur dans le péricarde d'un ſinge qui étoit fort maigre. Elle contenoit une matière ſemblable à celle qui eſt renfermée dans les hydatides; toutes les autres parties étoient dans leur état naturel.

Ce même écrivain avoit obſervé une autre tumeur qui étoit ſquirreuſe, dans le péricarde d'un coq; il ſembloit qu'elle fût formée de couches membraneuſes. C'eſt ainſi que tout étoit pour ce grand médecin un ſujet utile de méditation; il conjectura, ſur de tels faits, que le corps humain n'étoit pas exempt de maladies de cette eſpèce. Mais ce qui n'étoit qu'une conjecture ſe vérifia quand l'*anatomie* fit quelques progrès. Un homme, ſelon Rondelet, étoit ſujet à une petite toux & à des palpitations. C'étoit le péricarde qui en étoit la cauſe; il s'étoit formé dans cette enveloppe un corps étranger, c'eſt-à-dire, une tumeur qui jeta le trouble dans les poumons & dans le cœur. Celle dont parle Zacutus, n'avoit pas eu de ſemblables ſuites; on eût cru qu'elle ne pouvoit pas en avoir de fâcheuſes, ſi on n'avoit conſulté que ſon volume, qui étoit fort médiocre: tout le danger dépendoit des ſucs viciés qu'elle contenoit; il en ſuintoit une matière qui étoit ichoreuſe, & qui fut la ſource de divers accidens: elle donna au pouls de la dureté, & produiſit des défaillances & le maraſme. Il n'y avoit pas de matières ſi dépravées dans une tumeur dont parle Lanciſi; elle étoit placée à la baſe du péricarde, entre ſes deux lames; par conſéquent elle pouvoit comprimer les vaiſſeaux qui ſortent du cœur; on pourroit croire même qu'elle n'étoit qu'un véritable abcès,

(2) Traité du cœur, pag. 335, 336, & 340.

ſi on ne conſultoit que les dernières expreſſons de l'obſervateur : mais les premières banniſſent toute équivoque ; elles marquent expreſſément que la tumeur dont il s'agit étoit, dit Senac (1), un *mélicéris*, cauſe bien différente de celles qu'on avoit imaginées. On n'avoit pas douté que les palpitations ne fuſſent une ſuite de quelque dilatation de l'aorte ; cependant cette artère n'étoit pas ſortie de ſon état naturel ; les oreillettes ni les ventricules ne préſentèrent aucun vice qu'on pût accuſer.

Albertinus a vu un corps bien différent & bien ſingulier ſous la tunique externe du péricarde. C'étoit une tumeur ſanguine, inégale, anfractueuſe, épaiſſe de trois travers de doigt, large de deux, placée vis-à-vis du côté droit du cœur & parallèle dans ſa longueur à l'axe de cet organe. L'obſervateur n'avoit pas vu, ſans doute, les accidens qu'une telle tumeur avoit produits ; il n'en parle point. On peut reprocher le même défaut à diverſes obſervations. On y voit les déſordres de la machine, & elles ne nous apprennent très-ſouvent ni les cauſes ni les effets.

Le fils d'un certain Marullus fut bleſſé à la poitrine ; la bleſſure fut d'abord négligée, enſuite elle fut mal traitée : quatre mois après il ſurvint un abcès dans l'endroit qui avoit reçu le coup. On ouvrit une iſſue au pus par une inciſion, & la plaie ſe ferma bientôt après : mais cette guériſon ne fut pas durable ; on fut obligé de tenter une ſeconde ouverture qui ne fut pas plus utile, ou qui ne fut qu'un égout intariſſable ; la cicatrice ne pouvoit pas ſe former. Ce n'étoit pas les chairs ſeules qui étoient le foyer du mal ; le ſternum étoit carié, il falloit l'enlever, du moins en partie ; mais perſonne n'oſoit ſe charger d'une telle opération.

Galien ſeul ne fut pas effrayé des difficultés : il ſépara l'os qui étoit altéré ; après cette ſéparation, le cœur ſe montra à découvert, c'eſt-à-dire, qu'on le vit dénué de ſon péricarde. La putréfaction qui avoit conſumé ce ſac, fut regardée d'abord comme un augure peu favorable ; cependant le malade guérit parfaitement. Voilà donc un péricarde ruiné par la ſuppuration, ſans qu'il ſoit ſurvenu des accidens mortels ; elle étoit ſans doute abondante ; cependant elle fut tarie. Les ravages qu'elle avoit faits dans le médiaſtin n'y laiſſèrent pas des impreſſions dangereuſes : ce qui eſt ſingulier, c'eſt que le cœur fut dépouillé impunément d'une enveloppe qui paroît ſi néceſſaire.

Les bleſſures du cœur, comme nous le prouverons, ont été guéries, & on n'a point trouvé d'ouverture dans les membranes du péricarde ; il eſt donc certain que leur bords ſéparés s'étoient réunis l'un à l'autre.

(1) Traité du cœur, tom. 2, pag. 340, 341, 342 & 344.

Bartholin n'avoit aucun doute ſur cette réunion ; il croyoit même que, malgré les bleſſures & les cicatrices, le péricarde conſervoit ou pouvoit reprendre ſa principale fonction, qui eſt d'arroſer le cœur. L'opinion de cet anatomiſte étoit fondée, ſans doute, ſur des guériſons où il ne reſtoit aucune ſuite qui dérangeât une telle fonction. Jean Saviole, ajoute-t-il, reçut un coup de poignard qui ouvrit le péricarde ; l'eau en ſortoit à chaque battement de cœur : or la bleſſure fut guérie par les ſoins de Veſlingius.

Je puis, dit Senac (1), confirmer cette obſervation par un fait ſingulier. Un ſoldat avoit reçu un coup d'épée au côté gauche du ſternum, au deſſus du cartilage xiphoïde. Le coup avoit porté juſqu'au cœur, cependant le malade ne mourut que le quarante-cinquième jour. On trouva que la cicatrice du péricarde étoit bien formée.

Mais, dira-t-on, y a-t-il quelques ſignes qui nous indiquent les bleſſures du péricarde ? Cette enveloppe n'a pas de fonctions ſenſibles ; ce n'eſt donc pas de ſon uſage que nous pouvons tirer de tels ſignes ; par conſéquent nous ſommes réduits à ne pouvoir conſulter que la place des bleſſures, leur direction, & leur douleur. Cependant l'écoulement de la ſéroſité peut rendre les autre ſignes moins équivoques. Il doit ſuinter beaucoup d'eau de la ſurface du péricarde, elle doit ſortir par la plaie extérieure, ſi elle n'eſt pas éloignée ou qu'elle ne ſoit pas dans un lieu plus élevé.

Les pierres qu'on a trouvées dans le péricarde ſont de ces productions qui ſe préſentent rarement ; leur ſingularité nous diſpenſe de chercher les accidens qu'elles peuvent produire ; nous chercherions encore plus inutilement les remèdes qui pourroient les fondre ; ainſi l'obſervation que nous a donnée Lanciſi, ne peut ſervir qu'à groſſir l'hiſtoire des maladies extraordinaires.

Ce médecin trouva trois pierres vertes dans un péricarde ; deux de ces pierres étoient fort petites, la troiſième peſoit deux onces. Il ſeroit ſans doute difficile de déterminer leur origine & leur formation. Voici cependant des obſervations qui peuvent répandre quelques lumières là-deſſus.

Il ſe forme diverſes concrétions dans la cavité du péricarde ; ſuivant les tranſactions philoſophiques, on a trouvé une matière gélatineuſe condenſée, qui rempliſſoit la capacité de ce ſac : or étoit-ce de ſes couloirs qu'une telle gelée étoit ſortie, & n'avoit-elle pas une autre ſource ? Il tranſude du cœur en certains cas une matière qui s'épaiſſit & ſe durcit : j'ai vu ſur la ſurface des ventricules une croûte qui les enveloppoit ; elle peut être plus ou moins denſe, & avoir plus ou moins d'épaiſſeur ; mais le plus ſouvent ce qu'on trouve ſur cette ſurface, ſans même qu'elle paroiſſe

(1) Traité du cœur, tom. 2, pag. 344.

altérée, ce ſont des taches ou des plaques blanches: on diroit, au premier aſpect, qu'elles ſont ſous la membrane propre, dans le tiſſu cellulaire; cependant ce ne ſont que des concrétions extérieures qu'on enlève facilement avec les doigts.

La ſurface d'un cœur que j'ai examiné étoit couverte d'une autre eſpèce de matière; elle reſſembloit à des rayons de miel; toute la concavité du péricarde en étoit revêtue. *Extrait du Traité du cœur, par M. Senac.*

La liqueur du péricarde eſt plus abondante dans les animaux morts que dans les vivans, ce qui eſt prouvé, parce qu'il n'y en a preſque point dans les hommes qui meurent de mort violente dans l'état de ſanté. *Journ. Trév.* 1705, avril, page 623.

Littre coupa bruſquement, & d'un ſeul coup, la tête à de petits chiens; ils avoient de l'eau dans le péricarde. *Hiſt. acad.* 1711, obſerv. 7, pag. 29.

Les expériences que Vieuſſens rapporte dans ſon *Traité du cœur* ne peuvent pas faire connoître quelle eſt la nature de l'eau du péricarde dans l'état naturel, parce qu'elles ſont faites avec de la ſéroſité tirée du péricarde hydropique. *Morgag. de ſed. morbor.* epiſt. 16, n°. 44.

Littre a trouvé dans une femme de cinquante-quatre ans le cœur en apparence ſans péricarde. Le cœur étoit ſec, dur, d'une ſurface inégale & raboteuſe, avec fort peu de graiſſe, qui étoit même peu onctueuſe. Cette femme n'avoit jamais eu une bonne ſanté ni d'enfans, en vingt années de mariage. *Hiſt. acad.* 1712, p. 37, obſ. 1.

Le même auteur avoit trouvé auparavant un péricarde très-adhérent à toute la ſurface du cœur, dans un homme qui ſe portoit bien & étoit mort d'un coup d'épée à la cuiſſe. *Hiſt. acad.* 1701, obſ. 6, p. 54.

Littre a encore trouvé le péricarde très-adhérent à toute la ſurface du cœur dans un homme de trente-cinq ans, tué d'un coup d'épée, & mort un quart d'heure après. *Ibid.* obſ. 1, 1706, p. 22.

Un jeune homme de vingt ans mourut d'une fièvre lente avec maraſme; il ne s'étoit jamais plaint d'aucune gêne dans la poitrine. On trouva des obſtructions dans le bas-ventre, dont on ne fait aucun détail. Les poumons étoient en très-bon état, le péricarde adhéroit au cœur par des filets en très-grand nombre & par des pellicules, avec des intervalles entre eux; ces filets étoient aſſez longs pour permettre au cœur de ſe mouvoir dans le péricarde. Ils avoient cinq à ſix lignes de longueur. *Obſerv. de M. Tioch, Mém. de Montpel.* t. 2, p. 351.

Un homme de vingt-huit ans guérit d'une fièvre ſimple qui dura dix jours. Paroiſſant en bonne ſanté, il tomba en ſyncope, & mourut. On trouva le péricarde preſque cartilagineux; il étoit entouré d'un corps étranger qui parut compoſé de glandes endurcies & de l'épaiſſeur de ſix à ſept lignes. Cette maſſe peſoit près de deux livres. Il n'y avoit point d'eau dans ſa concavité. *Saviard*, pag. 251.

Une dame de Londres, ſujette à de fréquentes ſyncopes, mourut. On trouva le péricarde ſi deſſéché & ſi collé au cœur, qu'on ne put qu'à peine l'en ſéparer. *Obſerv.* de Queye, médecin de Montpellier, *Journ. ſav.* 1736, déc. page 2123.

On trouva le péricarde dans le même état dans un payſan ſujet à de fréquentes ſyncopes, & qui, ſe promenant dans la campagne, ſans reſſentir aucun mal, tomba mort, comme s'il avoit été frappé du tonnerre. *Ibid.*

Un médecin de cinquante-huit ans, hypocondriaque, d'une couleur livide, ſe plaignoit d'une douleur violente qui du ventre ſe portoit à la poitrine, accompagnée de quelques mouvemens convulſifs & de gêne dans la reſpiration. La ſaignée répétée le ſoulagea; mais peu de temps après, les accidens étant revenus, il mourut promptement. Le foie étoit ſain, mais très-grand; il y avoit quelques traces livides dans l'iléon, du ſang épanché dans le péricarde, & qui étoit ſorti par trois petites ouvertures dans le ventricule gauche; ce ventricule étoit dilaté au point d'avoir un diamètre triple de l'ordinaire. Morgagni, *de ſed. morbor.* epiſt. 64, n°. 13.

Sur divers épanchemens du péricarde.

On trouve encore dans le cœur une autre cauſe d'épanchement. La membrane qui couvre les ventricules, eſt attachée étroitement à leurs fibres charnues; cependant elle ſe ſoulève, il ſe forme ſous elle des tumeurs aqueuſes ou des hydatides aſſez groſſes. Galien les avoit obſervées dans des animaux; il n'avoit pas même douté qu'elles ne fuſſent la ſource des hydropiſies du péricarde: des obſervations réitérées confirment l'idée de ce grand médecin; Ballonius, Cordæus, Rolfink, Thebeſius, Wepfer, Fanton, Morgagni, ont vu de telles véſicules ſur le cœur humain; tantôt elles ſont ſolitaires, tantôt nombreuſes & preſſées; quand elles crèvent ou ſe déchirent, elles laiſſent une éroſion ſur la place qu'elles occupoient: voilà donc la ſéroſité qui peut en ſuinter & former une grande inondation.

C'eſt ſur-tout dans les maladies du cœur & du péricade que cette eau eſt mêlée; d'autres accidens y portent de même diverſes altérations, qui lui donnent, une couleur variable; en divers cas elle eſt blanche, trouble, jaune, ou rougeâtre.

Elle a paru jaune dans les femmes hyſtériques, & rougeâtre, ſelon Lancifi, dans les ſcorbutiques. Dans un homme mort d'une pleuréſie, elle étoit verdâtre, ſuivant Lanzoni: je l'ai vue, ajoute-t-il, rouge comme du ſang dans une perſonne qui avoit

ſuccombé à la petite vérole; dans une ſervante ſcorbutique, qui mourut d'une eſquinancie, le péricarde étoit plein d'une liqueur bleuâtre; dans un prêtre hydropique elle étoit verte; enfin elle étoit noire dans un apoplectique & dans un homme qui étoit ſujet à des étouffemens.

Le ſéjour ſeul ſuffiroit ſans doute pour changer la couleur; mais ſi elle eſt noire, il y a apparence que c'eſt du ſang dégénéré que vient une pareille teinture; pour ce qui eſt de la blancheur, elle dépend des ſucs lymphatiques ou gélatineux qui s'échappent avec la ſéroſité: telle étoit la blancheur laiteuſe de cette ſéroſité que Vieuſſens trouva dans le péricarde d'un enfant, & qui, étant miſe ſur le feu, prit la conſiſtance d'une gelée.

J'ai trouvé aſſez ſouvent, dit Senac, une matière condenſée dans la cavité du péricarde; ordinairement elle eſt blanche & ſe ramaſſe comme une eſpèce de croûte qui revêt le cœur, ou qui s'attache aux parois de ſon enveloppe: telle étoit la matière obſervée par M. Barrere, elle reſſembloit à du lait grumelé, ou à du ſuif fondu, ou au blanc d'œuf.

Dans pluſieurs cadavres elle forme une maſſe ſemblable à des rayons de miel, & y prend diverſes couleurs; elle reſſembloit à une éponge noirâtre dans un homme dont je viens de parler; mais j'ai obſervé dans quelques ſujets qu'elle ſe fondoit à l'air; il n'en reſtoit qu'une partie blanchâtre & plus dure, qui conſervoit ſa conſiſtance; c'eſt ſur-tout après des pleuréſies que j'ai trouvé ces concrétions.

Les vaiſſeaux du cœur dont le tiſſu en général eſt très-ferme, peuvent ſe déchirer. Les veines peuvent être forcées plus facilement. Paré & Bellini rapportent des exemples de ces déchirures mortelles; on lit dans le traité de Senac que dans un cœur qu'on avoit examiné avec grand ſoin, le ſang s'étoit échappé par une fêlure d'une veine pulmonaire; les veines caves ſont encore plus expoſées à de violens efforts, elles ſont très-minces à leurs racines.

Mais ſi les grands vaiſſeaux peuvent s'ouvrir, ceux qui rampent dans le tiſſu du cœur ſont expoſés au même accident. Blancard rapporte une ſemblable obſervation. Ce médecin tira de la cavité du péricarde quatre livres de pus ſanguinolent; la ſource de ce pus & de ce ſang étoit dans la ſubſtance du cœur; le mêlange n'étoit pas de même dans un cas dont il eſt parlé dans les écrits de la Framboiſière. Cet auteur dit qu'il trouva beaucoup de ſang coagulé & mêlé avec la ſéroſité du péricarde.

Mais ces obſervations nous apprennent ſimplement que le ſang s'eſt épanché dans le péricarde; en voici une qui nous apprend ce qui a précédé cet épanchement. Un homme de trente & un ans, ſujet à des emportemens, avoit ſenti des douleurs ſous le ſternum & entre les deux épaules; elles étoient accompagnées d'une difficulté de reſpirer & d'un reſſerrement autour du cœur, accidens qui devenoient plus vifs quand le malade ſe donnoit trop de mouvement; dans ces ſouffrances, il ne craignoit pas de prendre un émétique, remède toujours ſuſpect dans de tels maux: auſſi l'eſtomac reçut-il de violentes ſecouſſes; elles portèrent beaucoup d'irritation dans le péricarde, & il ſurvint une toux fatigante.

Quelques jours après que les forces ſe furent rétablies, le malade ayant dîné, étant même plus gai qu'à l'ordinaire, & levant les deux bras ſans aucun effort, tomba tout à coup & expira dans le même inſtant; on eût dit qu'il étoit frappé de la foudre: or la cauſe de cette mort, ſelon Saltzman, fut la rupture du ſinus de la veine-cave, c'eſt-à-dire, de l'oreillette droite, qui s'étoit ouverte à un travers de doigt de l'appendice. Cette ouverture, qui répandit beaucoup de ſang dans le péricarde, étoit longue & triangulaire; le cœur, dont le volume étoit fort grand, avoit un tiſſu lâche, & le ventricule droit étoit entierement vide.

Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt la douleur qui eſt quelquefois extrêmement vive, quand le ſang s'épanche dans le péricarde. Un homme vigoureux, dont la ſanté n'avoit jamais été altérée, aſſiſtoit à un ſpectacle; étant appuyé ſur une baluſtrade, il ſentit tout à coup une douleur vive à la partie poſtérieure de la poitrine; il lui ſembla, diſoit-il, qu'il avoit reçu un coup dans cet endroit; la douleur ſe calma, mais il ſurvint des anxiétés & des étouffemens qui terminèrent ſa vie dans vingt-quatre heures: on trouva le péricarde rempli de ſang.

Non ſeulement le ſang ſe répand ainſi autour du cœur, mais cet organe, dit Senac, eſt encore plongé, en divers cas, dans des ſucs blanchâtres de diverſe conſiſtance.

Il paroît que Scrockius a été trompé par cette matière. Il dit qu'il a obſervé dans le péricarde beaucoup de pus bien cuit & épais, ce ſont ſes propres termes; or, ſelon toutes les apparences, ce n'étoit que de la lymphe ou une ſubſtance gélatineuſe; car il ajoute lui-même qu'il n'y avoit, dans le péricarde ni dans le cœur, aucun veſtige de ſuppuration.

Borrichius rapporte que le péricarde d'un aſthmatique contenoit trois livres d'un liquide de la même eſpèce, c'eſt-à-dire, d'une matière ichoreuſe, puiſque la membrane du cœur avoit été conſumée. Il y a trois ans, dit Sylvius de Leboë, que nous avons obſervé dans un péricarde une humeur âcre & ſalée, qui avoit rongé & excorié les membranes de ce ſac. Suivant le rapport d'Henri Erndt, une ſemblable liqueur, qu'il regardoit comme une ſaumure, & qui étoit putride ſans doute, avoit ruiné en partie le tiſſu du cœur. *Senac.*

La ſéroſité, le ſang, la lymphe ou le pus, ne

ſont pas les ſeules matières qui puiſſent ſe dépoſer dans le péricarde ; l'air le remplit en divers cas, ſuivant une obſervation qui eſt de Houlier : un homme dans lequel il obſerva ce gonflement ou cette eſpèce de tympanite, avoit été ſujet à des palpitations. Winſlow m'a aſſuré, dit Senac, que dans un enfant elle formoit un véritable ballon ; de telles enflures doivent paroître très-ſurprenantes. Hoffmann en a trouvé dans le cœur même.

Willis a vu une matière flatueuſe qui étoit renfermée ſous les membranes du cerveau ; après les hémorragies elle ſe ramaſſe dans les vaiſſeaux mêmes, ſuivant le témoignage de Littre ; & il n'y a point d'anatomiſte qui ne l'ait obſervée comme lui ; pour ce qui eſt du péricarde, on peut aſſurer qu'il contient très-ſouvent de l'air, ſans qu'on l'aperçoive ; car dans une infinité de cadavres, ce ſac s'affaiſſe dès qu'on y fait une inciſion, & il en ſort très-peu de ſérosité. *Senac.*

Les auteurs des Actes de Berlin nous ont donné une hiſtoire circonſtanciée d'une hydropiſie du péricarde & de ſes accidens, qui étoient joints avec ceux d'un aſthme ; le pouls étoit fréquent, la reſpiration laborieuſe, la toux sèche, l'inſomnie continuelle ; en même temps les hypocondres étoient tendus & douloureux ; le malade ne pouvoit ſe coucher ſur aucun côté, ſans qu'il ſurvînt une oppreſſion ; pour reſpirer donc plus aiſément, il étoit obligé de ſe promener ou de ſe tenir droit : ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'il ne ſentoit pas de palpitations.

Tous les ſymptômes raſſemblés dans cette obſervation n'étoient pas une ſuite de l'hydropiſie du péricarde ; l'aſthme en produiſoit ſans doute quelques-uns, ou en augmentoit la violence ; on trouva d'ailleurs quelques concrétions lymphatiques ou ſanguines dans la veine-cave & dans l'aorte. Or dans une telle complication, il étoit impoſſible de démêler les accidens qui ne venoient que du péricarde ; pour les bien connoître, il eût fallu que le poumon & le cœur euſſent été dans leur état naturel.

Parmi tant de ſignes incertains, j'ai cru, dit Senac, en remarquer un qui les rendroit moins équivoques, s'il étoit bien conſtaté ; il eſt d'autant plus facile à obſerver, que les yeux peuvent le ſaiſir : on aperçoit très-clairement entre la troiſième, la quatrième, & la cinquième côte, les flots de l'eau contenue dans le péricarde, lorſqu'il ſurvient des palpitations ; ce n'eſt pas qu'on n'entrevoie quelque mouvement ſemblable dans celles qui ne ſont pas accompagnées d'une telle hydropiſie (1) ; mais elles ne produiſent pas un mouvement d'ondulation, & qui s'étende auſſi loin. *Extrait du Traité du cœur par M. Senac.*

Lorſque le cœur eſt dilaté, ou lorſque ſes fibres ſont relachées & macérées par l'action d'un fluide qui a ſéjourné long-temps dans le péricarde, une cauſe légère en apparence peut faire ceſſer ſon mouvement, ſoit en le ſuſpendant, comme le font quelques altérations du cerveau, ſoit en y portant un trouble qui devient bientôt funeſte, parce que toutes les forces ſont épuiſées ; c'eſt ce que peuvent produire les affections de l'ame, les efforts imprévus, l'irritation de la région épigaſtrique, &c.

Un homme de Strasbourg mourut ſubitement en ſe promenant. Le péricarde étoit rempli d'un ſang aſſez fluide ; à un travers de doigt de l'oreillette, il y avoit dans la veine-cave un trou oblong qui laiſſoit paſſer le ſang de cette veine : outre le ſang, il y avoit dans cet endroit du pus & de la ſanie. *Commer. litter.* 1731, *ſpecim.* 47, p. 375.

Une dame de ſoixante-dix-huit ans, après la ceſſation de ſes règles, devenue hémorroïdaire, avoit coutume de ſe faire ſaigner deux fois par an. La dernière année de ſa vie, elle négligea la ſaignée, à cauſe de ſon âge ; elle devint alors ſujette à des inquiétudes la nuit, & à une douleur profonde & obtuſe vers le bas des épaules : on la trouva morte à la garde-robe. Tout étoit ſain, excepté le péricarde gonflé de ſang, qui étoit ſorti d'une ouverture de l'artère coronaire. Peu de détails. *Ibid*, *hebdom.* 41, pag. 324.

Un homme de quarante-deux ans avoit eſſuyé de fréquentes hémorragies dans ſa jeuneſſe, & une toux légère avec palpitation de cœur ; il eut enſuite un rhumatiſme inflammatoire ; il ſentoit, ſurtout dans le côté gauche de la poitrine, une tumeur & des anxiétés ; la ſaignée ne le ſoulagea pas ; mais il fut un peu ſoulagé par les véſicatoires. La fièvre ſurvint avec palpitation, oppreſſion, foibleſſe ; il mourut. Le péricarde très-diſtendu preſſoit les poumons ; on en tira trois pintes de ſang fluide, outre des grumeaux ; le cœur étoit flaſque, mais ſans rupture ; il falloit que le ſang eût tranſudé. *Comment. Leipſ.*, tome 18, pag. 404.

Suivant Albertinus, lorſqu'il y a beaucoup de ſérosité dans le péricarde, le pouls eſt petit & fréquent ; il eſt mou lorſque cette liqueur eſt viſqueuſe & pure ; tendu & agité lorqu'elle eſt âcre. Zacutus Luſitanus a vu, dans trois cas ſemblables, les malades être attaqués de défaillance, de pal-

(2) Le mouvement, l'exercice, l'agitation produiſent dans ceux qui ſont attaqués d'hydropiſie du péricarde, des palpitations, des tremblemens du cœur, de la douleur vers le ſternum, de la difficulté dans la reſpiration, accidens qui ſe diſſipent tous par le repos. Or, diſent Albertinus & Senac, ces circonſtances ne ſont pas les mêmes dans l'hydropiſie de poitrine. Ils ajoutent qu'il n'y a point d'empâtement dans les jambes ni dans les cuiſſes ; lorſque l'hydropiſie du péricarde exiſte ſeule, à peine voit-on quelque enflure légère vers les mollets, comme dans les autres hydropiſies enkiſtées. *Senac*, t. 2, p. 364 & 365.

pitations de cœur, avec un pouls dur, petit, &c. *Morgagni de ſed. morb.*, epiſt. 16, n°. 44.

Dans un enfant attaqué & mort d'une hydropiſie du péricarde, Vieuſſens (1) obſerva que de gai & de bien coloré, il devint triſte & pâle; ſes lèvres étoient plombées; s'il montoit ou marchoit vîte, la reſpiration devenoit difficile, & la palpitation de cœur, qu'il avoit toujours, étoit plus violente; enfin il perdit l'appétit & les forces; les extrémités étoient froides; les pieds enflés; le pouls toujours mou, foible, fréquent, inégal; il ſurvint une fièvre lente, la mort.

Vieuſſens obſerva auſſi dans un homme mélancolique, attaqué & mort de pareille maladie, les ſymptômes ſuivans: il s'étoit toujours bien porté; enfin un an avant ſa mort, il reſpira difficilement, & fut enfin obligé de reſter aſſis ſur ſon lit; il étoit maigre, les pieds & les mains étoient froids, mais ſans enflure, le viſage & les lèvres étoient d'un gris de fer obſcur; il ſe couchoit difficilement ſur le côté gauche ou droit, & nullement ſur le dos, ou alors ſon viſage s'obſcurciſſoit, le pouls devenoit plus petit, plus fréquent, & plus inégal; il mourut tout d'un coup. *Morgagni*, *ibid*, epiſt. 16, n°. 24.

M. d'Aignan, médec. de Bergues, dans ſes obſervations ſur l'hydropiſie, dit que l'hydropiſie du péricarde ne ſe manifeſte bien clairement que par cette langueur qui fait dire aux malades qu'ils ont le cœur noyé ou plongé dans l'eau. De Haen obſerve (*t. 5, part. 9, p. 44*) que ce ſymptôme manque ſouvent, & il en rapporte des obſervations. Les malades ne peuvent trouver aucune ſituation commode, & en changent ſans ceſſe; les palpitations du cœur ou les ſyncopes ſont plus ou moins fréquentes, ſuivant que la ſituation eſt plus ou moins déſavantageuſe. *Journ. Sav.* 1777, novemb., pag. 2230 & 2231.

Une religieuſe de Bologne avoit été ſujette à des fluxions ſur les gencives & les joues dont elle fut guérie par la décoction des bois: ſe portant aſſez bien, on l'engagea à prendre un ſyrop purgatif, *ſyrupus aureus*; elle en fut purgée cinquante fois; il ſuccéda une ſoif extrême; elle prit beaucoup d'émulſions légères & de bouillons, ſans que la quantité d'urine répondît à cette abondante boiſſon: peu de temps après, en ſe levant, elle fut priſe d'une oppreſſion & d'une eſpèce de défaillance; cette oppreſſion augmentoit lorſqu'elle parloit ou qu'elle ſe donnoit du mouvement. Dailleurs la couleur du viſage étoit bonne; le ſommeil aſſez tranquille; le ventre & les règles alloient bien; la reſpiration étoit aiſée dans toutes les ſituations; le pouls n'étoit ni dur, ni tendu, ni inégal. Point de palpitations dans la poitrine, point de toux: il n'y avoit que cette anxiété ou oppreſſion dont on a parlé, que la malade comparoit à ce ſentiment de reſſerrement qu'on éprouve dans une grande foule, & une légère défaillance: le pouls étoit conſtamment foible; ſur la fin, il ſe joignit un ſentiment momentané de piqûre dans le lieu affecté, avec de légeres convulſions; le pouls s'affoiblit, s'obſcurcit, & enfin elle mourut au bout d'un an. Toutes les parties de la poitrine furent trouvées en bon état, ſi ce n'eſt que le péricarde étoit gonflé par neuf onces de ſéroſité; la membrane du cœur commençoit a être corrodée, ce qui avoit produit le ſentiment de piqûre & les convulſions. *Morgagni*, *de ſed. morb.*, epiſt. 16, art. 43.

L'hydropiſie du péricarde vient quelquefois d'hydatides rompues; Morgagni en a aperçu des veſtiges. *Ibid*, n°. 44.

Un jeune homme de vingt-quatre ans eſt ſaiſi d'une douleur vive du côte gauche de la poitrine; il reſpire difficilement, eſt fort altéré & touſſe, mais ne crache point; il ne peut ſe coucher que ſur le côté malade, & ſouffre moins; la tête étoit baiſſée: la difficulté de reſpirer augmenta, il mourut. Le poumon gauche étoit adhérent par-tout & enflammé, même en ſuppuration près de la clavicule; il y avoit beaucoup de ſéroſité dans le péricarde, ſes parois étoient épaiſſes, & dans ſon intérieur ainſi qu'à l'extérieur du cœur, on trouva des concrétions blanchâtres: le cœur étoit très-gros; le ſang étoit fluide dans les ventricules, quoiqu'il y eût des concrétions polypeuſes. *Ibid*, epiſt 20, n°. 35.

Il n'eſt point rare de voir l'hydropiſie du péricarde compliquée avec celle de la poitrine; mais il eſt rare qu'elle ſoit ſeule. Dans l'hydrocarde, la difficulté de la reſpiration eſt moindre, les lipothymies & les palpitations ſont plus fréquentes que dans l'hydro-thorax. On donne auſſi pour ſigne de l'hydro-thorax, la fatigue avec laquelle on gravit les hauteurs; les malades ſouffrent également des deux côtés lorſqu'ils ſont couchés ſur le dos. Vieuſſens ajoute que leur pouls eſt mou, fréquent, petit, & que leur teint eſt plombé. *Extrema frigida, pallor faciei. Morgagni.*

La peſanteur dans la région du péricarde, ou la compreſſion & la gêne qui redoublent au plus léger mouvement, quoiqu'elles ſoient des effets quelquefois communs à l'hydro-thorax, ſemblent appartenir plus particulièrement à l'hydrocarde. *Olaus Borrichius*, *Vieuſſens*, *Valſalva.*

Enfin dans l'hydrocarde il n'y a preſque jamais ni fluctuation, ni enflure des pieds, ni ſoif, *abſentia ſitis pro certo diſtinguit. Morgagni.*

Il n'eſt pas étonnant qu'il y ait quelquefois une petite fièvre, puiſque dans pluſieurs cas de cette nature on a trouvé le cœur ou les valvules ulcérés.

La liqueur du péricarde verdit le ſyrop de violettes, dit Vieuſſens, & elle ſe coagule ſur le

(1) Traité du cœur, tom. 2, chap. 1er.

feu. Voyez *Zacutus Luſitanus*, ſur l'*hydrocarde*.

Sur les tumeurs, les inflammations, les abcès, les ulcères, & la rupture du cœur.

Réaldus Colombus, anatomiſte & praticien, obſerva une tumeur dans le cœur du cardinal de Gambara; elle étoit groſſe comme un œuf, & renfermée dans le ventricule gauche.

Selon le rapport de M. Gaute, dans le Zodiaque françois, on trouva à la baſe des ventricules une groſſeur dont le volume égaloit un œuf de pigeon; elle étoit environnée de pluſieurs autres, dont la ſurface étoit unie; la matiere qu'elle contenoit reſſembloit à la lie de vin.

D'autres écrivains, qui ſont nombreux, ont décrit ſous divers noms des tumeurs qu'ils ont obſervées dans le cœur; il eſt fait mention dans les Actes de Berlin, d'excroiſſances fongueuſes qu'on a vues ſur la baſe des ventricules. Suivant le rapport de Garnerius, on en trouva une d'une autre eſpèce près des gros vaiſſeaux du cœur. Même obſervation de Baculus; il découvrit entre ces vaiſſeaux une telle tumeur qui les comprimoit; & par conſéquent on ne devoit pas être ſurpris des défaillances & de la difficulté de reſpirer qui ſuivirent cette compreſſion.

Fabrice de Hilden a vu une glande blanchâtre, groſſe comme le pouce, & implantée dans la ſubſtance des ventricules. La caroncule que Rivière a obſervée dans le cœur d'un ſoldat qui avoit joui d'une aſſez bonne ſanté, devoit être de même une eſpèce de corps glanduleux; elle ne bouchoit ni l'orifice auriculaire, ni l'embouchure de la grande artère, & n'oppoſoit par conſéquent aucun obſtacle à l'entrée du ſang, ni à ſa ſortie.

L'inflammation du cœur ne ſeroit pas ſurprenante après certains efforts de toute la machine; auſſi Galien nous aſſure-t-il qu'il a remarqué cette maladie dans les gladiateurs; ils en périſſoient, dit-il, en peu de temps, & les accidens mortels qui la ſuivoient étoient les mêmes que ceux qui ſuivent la ſyncope cardiaque; reſte à ſavoir ſi l'obſervation eſt exacte. Ce qui la rend ſuſpecte, dit Senac, c'eſt que l'inſpection des cadavres ne l'a pas confirmée; les accidens ne peuvent former qu'une conjecture ſur leur cauſe; la violence des mouvemens, dans les combats des gladiateurs, pouſſoit le ſang dans les oreillettes & dans les ventricules; la plénitude, ſuite inévitable des efforts dans ces cavités, devoit les engorger; elle pouvoit par conſéquent produire la ſyncope que Galien a obſervée: mais devoit-il en conclure qu'il y eût dans le cœur une inflammation? Il n'en connoiſſoit pas le cours; car il croyoit qu'elle cauſoit la mort dans un inſtant. Or les obſervations que tant d'auteurs nous ont laiſſées, démentent l'opinion de ce grand médecin.

C'eſt ce qui peut être décidé par l'hiſtoire ſuivante, qui eſt rapportée par Cornax, en ces termes.

Nicolas Maſſa ouvrit le corps d'un marchand qui étoit mort d'une plaie de tête; on trouva un abcès de la groſſeur d'un œuf de pigeon dans l'oreillette & dans la ſubſtance du cœur; peut-être que cet abcès ne venoit pas d'une telle plaie; il ſe pourroit faire qu'il eût une autre cauſe: mais je crois être en droit de le rapporter à celle qui produit de ſemblables dépôts dans tout le reſte du corps.

Suivant le témoignage de Trincavel, on découvrit un ulcère ſous l'une des oreillettes, dans le corps d'un homme qui avoit langui fort longtemps; la baſe du cœur étoit environnée de beaucoup de graiſſe; peut-être favoriſoit-elle, par ſa maſſe, le dépôt rongeant; enfin Cheſelden ouvrit le corps d'un enfant dont le péricarde étoit plein de pus; c'étoit la baſe du cœur qui étoit ulcérée.

Fernel a vu trois ulcères dans le cœur d'un homme qui avoit dépéri peu à peu; cet écrivain remarque que ces ulcères s'étoient formés depuis long-temps.

Un malade, ſuivant Marchettis, étoit tombé dans le maraſme; l'ouverture du cadavre nous découvrit, dit cet écrivain, un ulcère qui avoit détruit le péricarde, & qui avoit rongé le tiſſu du cœur.

Cornax nous apprend que lorſqu'on ouvrit le corps de Louis Attanſca, libraire de Vienne, on trouva la moitié du cœur (1) ſanieuſe & en partie conſumée par la pourriture; les défaillances avoient été très-fréquentes depuis long-temps; cependant il ne faut pas croire, dit le même auteur, qu'elles ſoient conſtantes, quand il y a quelques abcès ou des ulcères rongeans dans cet organe.

J'examinai, dit François Rota, devant pluſieurs théologiens & en préſence de Lucatel, le corps d'un homme qui étoit mort d'une longue maladie; tout le péricarde étoit pourri, & la plus grande partie du cœur avoit été rongée: ce n'eſt pas la ſeule ſingularité qui ſe préſenta dans cet organe; les reſtes du cœur palpitoient encore, à cauſe de la chaleur, qui, ſelon le témoignage de l'obſervateur, n'étoit pas encore éteinte.

Le déſordre n'étoit pas moindre dans un cœur que Gaſpard Bauhin avoit examiné, & qui étoit rongé dans toute ſa ſurface. La plus grande partie de cet organe étoit détruite dans un autre ſujet, ſelon Fabrice de Hilden. Ces obſervations ſont confirmées par un exemple non moins ſingulier,

(1) Il eſt évident que ces récits ſont exagérés; comment concevoir qu'une hémorragie mortelle n'ait pas lieu dans ces différens cas?

qui eſt rapporté par Rivière. Une fille, dit il, ſentoit une douleur au haut de l'épaule & du bras; elle ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche, ſans qu'elle tombât en défaillance, & qu'il ſurvînt une toux : le pouls étoit intermittent & inégal, la reſpiration très-difficile; enfin les ſyncopes devinrent fort preſſantes. Or quelle étoit la cauſe de ces accidens? C'étoient les poumons & le cœur ; les poumons étoient adhérens aux côtes de toutes parts, de même qu'au péricarde ; la moitié des parois du cœur étoit détruite par la ſuppuration, dans la partie qui regarde le diaphragme.

Cette obſervation eſt confirmée par un fait ſingulier qu'on trouve dans les remarques de M. Andry. Ce médecin rapporte que le ſeptième de mars de l'année 1708, M. Joly, maître en Chirurgie, ouvrit le corps de madame Angouillan, morte rue Saint-Jean de Beauvais, d'une maladie dont il ſeroit trop long de rapporter les circonſtances; le corps fut ouvert peu d'heures après la mort, en préſence du médecin & de l'apothicaire de la famille ; on trouva la ſurface & les ventricules du cœur ſi gangrenés en quelques endroits, qu'à meſure qu'on touchoit ces endroits, ils s'enfonçoient ſous les doigts, quelque légèrement qu'on les touchât ». *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

Vandoeveren, de Groningue, rapporte qu'un homme de trente-huit ans eut une maladie inflammatoire, dont le ſiège étoit dans la poitrine; il avoit de violentes palpitations de cœur : à l'ouverture du corps, on trouva qu'il y avoit eu dans le cœur une véritable inflammation, qui non ſeulement avoit produit la ſuppuration, mais avoit rempli le péricarde de ſéroſité purulente : il a trouvé dans d'autres cadavres une ſemblable croûte purulente ſur la ſurface du cœur, mais ſans inflammation ni ſuppuration. Alors cette croûte venoit des autres parties du thorax. *Comment. Leipſ.*, tom. 13, vol. 14, pag. 160.

Fièvre qui a régné parmi les ſoldats à Rocroi : dans les cadavres on trouvoit une ulcération au cœur, & du pus dans le péricarde. *Journ. de Méd.*, t. 3, pag. 458 & ſuiv.

Palpitation ſingulière dans une femme pendant huit ans environ, avec tumeur vers le ſternum. A l'ouverture, abcès dans le péricarde, ſternum carié, cœur détruit en grande partie. *Mercure*, ſeptembre 1728, p. 2017.

Une femme de ſoixante-quinze ans, forte & très-graſſe, mais qui juſqu'à quarante-cinq ans avoit été maigre, devint ſujette à des incommodités qu'elle prenoit pour des vents; elle but du vin nouveau dont elle ne ſe trouva pas bien ; elle ſe plaignit qu'elle ſentoit remuer quelque choſe dans ſon corps, & enſuite que la maiſon remuoit ; bientôt après, ayant été priſe d'un ronflement, elle mourut. Une ſéroſité ſanguinolente ſortoit de la bouche du cadavre; le dos étoit livide. En faiſant l'inciſion des tégumens, il ſortit un ſang noir & écumeux; les cartilages des côtes étoient auſſi mous que ceux des jeunes ſujets : il y avoit une grande quantité de graiſſe dans le thorax ; le diaphragme remontoit très-haut ; les poumons étoient remplis d'un ſang noir : il y avoit du ſang dans les bronches & dans la trachée-artère; le péricarde en étoit tout rempli ; ce ſang étoit en partie fluide & en partie en grumeaux : le cœur étoit groſſi par la graiſſe ; un endroit parut plus noir que le reſte, par le ſang qui y étoit; cet organe étoit troué dans ſa face poſtérieure, près la pointe, & on y voyoit une déchirure. Ayant ouvert le ventricule gauche, on n'y trouva point de ſang, excepté un grumeau qui étoit ſur un trou rond, de la grandeur d'une lentille, & qui perçoit la membrane de ce ventricule : il y avoit outre cela un os auquel adhéroient les valvules mitrales qui étoient oſſeuſes ; on voyoit des écailles oſſeuſes dans l'aorte & dans quelques autres artères. La rate étoit gonflée d'un ſang écumeux; le pancréas étoit dur; la véſicule du fiel renfermoit quatorze pierres. Il y avoit de la ſéroſité ſous la pie-mère & dans les ventricules du cerveau, en petite quantité. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 27, n°. 2.

Une femme ſujette à des palpitations de cœur, s'étant aſſiſe ſur ſon lit pour dîner, cria, je me meurs, & mourut ſur le champ. On trouva le péricarde rempli de ſang concret qui venoit d'un petit ulcère placé vers la pointe du ventricule gauche. *Ibid.* n°. 5.

Un homme âgé de ſoixante-cinq ans, robuſte, qui avoit eu des ulceres aux jambes, qu'on avoit guéri par des remèdes internes & externes, devint, vers la fin de ſa vie, ſujet à des douleurs de rhumatiſme qui ne l'empêchoient pas de ſortir ; elles ſe faiſoient ſentir au ſternum & aux bras avec quelque léger trouble de tête; le pouls étoit petit. Le malade étoit aſſez gai : ſe mettant ſur ſon lit, il ſe plaignit de fumées qui lui montoient à la tête, de ſerremens de poitrine & d'inquiétudes : peu de temps après il pâlit, s'agita, & mourut. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre ; le péricarde étoit noir & diſtendu par un ſang concret qui étoit ſorti du ventricule gauche, par une ſciſſure d'un demi-pouce; les fibres des environs paroiſſoient corrodées depuis quelque temps. *Ibid.* n°. 8. Cet exemple & quelques autres prouvent que les éroſions de la peau qu'on veut guérir, ſe portent quelquefois à l'intérieur, & cauſent des malheurs inopinés. *Ibid.* n°. 9.

Un homme de trente-trois ans, qui dans ſa jeuneſſe avoit été rachitique, eut une pleuréſie, enſuite un rhumatiſme. Il uſa des eaux chaudes, mais les quitta, parce qu'il ſurvint une palpitation, des anxiétés, &c. Le rhumatiſme attaqua la poitrine & les genoux : le pouls étoit mou & très-prompt, le malade éprouvoit une grande palpitation ; il n'avoit point de ſommeil, ne pouvoit ſe coucher ſur le côté gauche ſans ſuffocation : une ſaignée le ſoulagea. Enfin ſurvinrent l'hydropiſie, l'aſthme, l'hemoptiſie,

l'hémoptiſie, & la mort. Il y avoit de la ſéroſité jaune dans l'abdomen; l'eſtomac & les inteſtins étoient fort gonflés; les poumons étoient ſains, mais pleins de ſang & adhérens à la plèvre. Tout le cœur parut anévriſmatique, ſes parois étoient fort minces; il peſoit 26 onces : l'aorte étoit fort lâche, mais ſans polypes. *Tranſ. philoſ.* 1760. *Comment. Leipſ.*, tom. 12, pag. 716.

La ducheſſe de Brunſwick & d'Hanovre, âgée de 78 ans, mourut ſubitement le 12 d'août à midi; elle s'étoit levée en bonne ſanté, & elle avoit été à la meſſe, &c.; elle ſentit quelques mouvemens dans le bas ventre, & tomba morte ſur la chaiſe percée. Le ventricule droit du cœur étoit percé d'un trou qui le traverſoit dans toute ſon épaiſſeur; il y avoit dans tout le trajet des filets de ſang coagulé & plus de ſix onces de ſang caillé dans le péricarde; point de ſang dans le ventricule droit; le gauche en étoit plein. Voyez *Mercure*, 1730, août, pag. 1897, & *Mem. Acad.* (*Morand*) 1732, p. 429.

Autre obſervation de Morand (*ibid.* pag. 430), d'une rupture du ventricule gauche dans un homme; ſang épanché dans le péricarde.

Le roi d'Angleterre fut trouvé étendu ſur le parquet dans ſa chambre, ſans ſentiment ni mouvement, avec une légère contuſion à la tempe gauche; on ne put tirer de ſang par la ſaignée. Le docteur Nichols ne trouva rien de remarquable dans l'abdomen, il y avoit ſeulement des hydatides aux reins. Le cerveau étoit ſain, ainſi que les poumons; mais le péricarde étoit diſtendu par du ſang coagulé, & dans la partie moyenne de la paroi ſupérieure du ventricule droit, ſe trouvoit un trou rond de la groſſeur du petit doigt, par où tout le ſang du ventricule s'étoit écoulé; le cœur étoit ſi comprimé, qu'il n'avoit pu faire aucune fonction : dans le tronc de l'aorte, il y avoit une ſciſſure tranſverſale de la membrane interne, d'un pouce & demi détendue, & ſous laquelle le ſang avoit formé une échimoſe qui annonçoit un commencement d'anévriſme. *Tranſ. philoſ.* 1761. *Extr. Comment. Leipſ.*, tom. 12, pag. 714.

Sur diverſes maladies plus particulières au cœur, ou moins communes dans les autres viſcères.

Une femme étoit ſujette à des étouffemens & à une affection ſpaſmodique; le pouls étoit petit, fréquent, irrégulier. Un jour que ces accidens paroiſſoient calmés, elle mourut ſubitement. On crut que la cauſe de la mort étoit une hydropiſie de poitrine; mais l'ouverture du cadavre démentit cette idée; la graiſſe, qui étoit amoncelée ſur le cœur, y étouffa le principe du mouvement.

Des vices remarquables que cet organe contracte ſous cette graiſſe, doivent concourir à de tels accidens, ou en produire de nouveaux; preſſé de tous côtés, il ſe concentre ſouvent & ſe réduit même à un petit volume; les vaiſſeaux coronaires extérieurs ſont par conſéquent auſſi expoſés à la compreſſion; je les ai vus rétrécis & durs comme des cordes de violon : or dans cet état leurs fibres reçoivent moins de nourriture; la force des nerfs ne doit pas être moins affoiblie; ils ſont comprimés de même que les artères & les veines.

Mais ſi l'on doit craindre de telles ſuites quand le cœur eſt chargé de graiſſe, il eſt expoſé, quand il en eſt dénué, à diverſes altérations; ſes parois découvertes perdent leur couleur, ſe flétriſſent, deviennent blafardes, reſſemblent en quelque ſorte à de la chair cuite; on diroit qu'il y a quelquefois ſur leur ſurface une matière cendrée ou une couche de chaux : cette apparence ne vient que des concrétions d'une matière lymphatique. On a vu dans divers ſujets qu'elle formoit une enveloppe ou une capſule ſur toute la maſſe des ventricules.

Morgagni, dont le travail éclairé a multiplié de telles obſervations, s'exprime à peu près de la maniere qui ſuit. Jamais, dit-il, je n'avois obſervé que les parois des ventricules fuſſent auſſi minces que dans un cœur où elles n'avoient pas un travers de doigt d'épaiſſeur; dans un autre, ajoute-t-il, les fibres étoient extrêmement lâches, les colonnes mêmes pouvoient être arrachées ſans aucun effort; dans un troiſième cadavre, leur tiſſu n'étoit pas plus ferme; elles ſe déchiroient, dès qu'elles étoient tirées légèrement, & avec la plus grande précaution; elles étoient encore plus flaſques qu'on ne pourroit le dire, dans le corps d'une femme hyſtérique.

Dans un homme qui étoit mort de la fièvre, les valvules ſigmoïdes, dit Morgagni, s'étoient durcies; & par un contraſte bizarre, le tiſſu des ventricules s'étoit relâché : ce qui n'eſt pas moins remarquable, ces cavités étoient dilatées dans quelques ſujets; & dans d'autres, elles avoient la même capacité que dans l'état naturel. *Extrait du Traité du cœur, par Senac.*

Sur les concrétions villeuſes & chevelues du cœur & d'autres organes.

L'omentum d'une femme hydropique étoit, dit encore Morgagni, épais & adhérent au péritoine; on trouva dans cette maſſe graiſſeuſe une tumeur de la groſſeur du poing; quand nous ouvrîmes cette tumeur, il ſe préſenta une matière blanchâtre qui reſſembloit à une eſpèce de bouillie; cette matière s'étant écoulée, il ne reſta qu'un peloton de cheveux mêlés & crépus; il y en avoit qui étoient extrêmement longs : enfin les Actes de Berlin confirment ces obſervations, qui paroiſſent déciſives par elles-mêmes.

Dans un corps ouvert par Buddée, l'ovaire formoit un ſtéatome velu; ce qui mérite encore plus d'attention, c'eſt que Morgagni aſſure

qu'il a trouvé ſur la dure-mère un bouquet de cheveux.

Malgré tant de preuves, il ſe préſente ici une queſtion; ſavoir, ſi ces productions ſont de véritables poils? Blancard dit qu'ils n'ont point de racine; il croit que ce ne ſont que de petits vaiſſeaux qui ſe ſont durcis, & qui, en perdant leur forme naturelle, ſont devenus extrêmement fins.

Dans les Actes de Pétersbourg, on trouve un traité intitulé, *De cordibus villoſis*, & donné par Weitbrecht; mais le velouté dont il parle n'étoit rien moins qu'un aſſemblage de poils; c'étoit le produit d'une matière qui ſe condenſe & qui forme des filamens, comme Riolan l'avoit ſupçonné: ces concrétions ne ſont pas rares; ce qui paroît plus ſurprenant quand on les examine, c'eſt l'idée qu'en ont eue divers médecins.

Je donnerai d'abord, dit Weitbrecht, l'hiſtoire de ce phénomène. Je trouvai dans le cœur d'un matelot une concrétion fort ſingulière; elle reſſembloit au lard dans certains endroits; les couches qu'elle formoit y étoient épaiſſes, & ailleurs elles étoient minces: ces diverſes couches étoient ſéparées par des filamens qui ſe croiſoient; c'étoient des eſpèces de poils, les uns plus longs, les autres plus courts: il y en avoit qui étoient ronds, & pluſieurs paroiſſoient quadrangulaires; non ſeulement toute la ſurface du cœur & du péricarde étoit revêtue d'un tel velouté; la matière qui en étoit la baſe, avoit pénétré dans les ſinus, & elle s'étoit répandue ſur les parois mêmes des vaiſſeaux; cette croûte, dont le tiſſu étoit continu, pouvoit ſe ſéparer de la ſubſtance charnue; mais on ne voyoit aucune altération ſous une enveloppe ſi extraordinaire.

Ce n'eſt pas dans un ſeul cadavre, continue Weitbreicht, que j'ai obſervé autour du cœur un pareil enduit, je le montrai dans un autre corps à l'académie; mais les petits poils n'étoient pas auſſi adhérens à la ſubſtance charnue. Au mois de février 1732, ajoute cet écrivain, je vis pour la troiſième fois, avec Duvernoi, de ſemblables concrétions dans le corps d'une fille; c'étoient de petites colonnes qui reſſembloient à celles des ventricules; elles avoient la forme & la conſiſtance des polypes; leur longueur s'étendoit juſqu'aux parois du péricarde, auquel elles étoient attachées par leur extrémité. Baglivi, *de fibrâ motrice*, a vu, dans un homme de quatre-vingt-dix ans, le cœur dur, ſec, & revêtu de poils.

Mais ce n'eſt pas ſeulement autour du cœur que cette matiere ſe dépoſe, on en a vu une grande quantité dans l'abdomen autour des inteſtins; elle ſe ramaſſe ſouvent en certains endroits, plutôt que dans les autres; & il ſe forme quelquefois, dit Senac, autour du canal inteſtinal, une croûte qui s'en ſépare difficilement; on diroit même, en divers cas, que c'eſt une membrane, & qu'elle a un tiſſu formé de fibres très-ſenſibles.

Les poumons ſont ſur-tout ſujets à ſe couvrir d'une telle croûte; elle les attache aux côtes, ſe ramaſſe entre les lobes, les colle les uns aux autres; quelquefois elle couvre la ſubſtance du poumon ſans la lier au thorax; cette croûte eſt, en divers cas, extrêmement tenace, on ne la ſépare que difficilement du tiſſu pulmonaire; c'eſt ce que j'ai obſervé, il y a peu de temps, dans deux filles qui étoient mortes d'une coqueluche épidémique. Weitbrecht rappporte un ſemblable fait.

Ces concrétions n'ont ni la même conſiſtance, ni la même forme en beaucoup de cas; quelquefois elles ſont molles, ſe ramaſſent en pelotons, & ne ſont qu'un aſſemblage de petits grains; c'eſt ce que j'ai vu ſur les inteſtins, & ſur-tout après des maladies aiguës; il tranſude de même du cerveau des ſucs qui s'épaiſſiſſent diverſement.

Il eſt donc certain que la matière qui ſe dépoſe autour du cœur & du péricarde, eſt ſur-tout une ſubſtance lymphatique; ce qui eſt ſingulier, c'eſt que s'étant épaiſſie & figée, elle puiſſe reſter à ſec; on ne trouve pas quelquefois de ſérоſité dans la cavité du péricarde, autour de ces concrétions qui s'y attachent de même qu'au cœur: or les matières qui les forment, en ſe condenſant, ne ſe ſont pas extravaſées ſans que l'eau ſe ſoit échappée avec elles; il faut donc néceſſairement, comme nous l'avons dit, que tandis que ces matières ſe ſont épaiſſies, la ſérоſité ſoit rentrée dans le courant de la circulation. *Extrait du Traité du cœur, par Senac.*

Sur les oſſifications & les dilatations du cœur & de ſes annexes.

L'oſſification qui ſe préſente le plus ſouvent dans le canal de l'aorte, quand même elle n'eſt pas dilatée, eſt une ſuite de plaques & de lames écailleuſes de diverſes grandeurs, & ordinairement aſſez petites; ſouvent elles ſont répandues en divers endroits de la ſurface interne de cette artère; quelquefois même, fort preſſées ou preſque continues, elles s'étendent aſſez loin dans le bas ventre juſqu'aux artères iliaques, &, ce qui eſt fort rare, juſqu'aux extrémités; Haller en rapporte un exemple bien détaillé.

Les lames oſſeuſes ou les plaques ſont annoncées, comme le dit Morgagni, par des taches blanches ou jaunâtres, ſemblables à des gouttes de cire; elles ſont placées très-ſouvent ſous la membrane interne qui y eſt attachée; la matière dont elles ſont formées eſt un ſuc oſſeux qui ſe répand entre cette membrane & celle qui eſt muſculaire; une telle matière eſt ſans doute molle quand elle s'épanche; on y trouve en divers cas, ſur ſa ſurface extérieure, les traces des fibres circulaires qui la preſſoient; peu à peu elle ſe durcit comme le cal, où elle devient coriace, cartilagi-

neuſe, ligamenteuſe, tendineuſe; elle prend enfin la conſiſtance des os ſous diverſes figures, perce quelquefois la membrane intérieure du canal, & forme des pointes plus ou moins longues.

De telles oſſifications entraînent ſans doute un grand déſordre; l'aorte eſt toujours en action, & ſes membranes ſont expoſées par conſéquent à des frottemens contre des corps durs, frottemens qui déchirent les fibres muſculaires; c'eſt dans ces endroits qui ſont déchirés, que l'on trouve, comme le dit Morgagni, tantôt du vrai pus, tantôt une matière qui eſt fongueuſe, ou qui reſſemble à la matière des ſtéatomes; il ſuinte quelquefois de ces déchirures un liquide ſanguinolent, & de là viennent, en divers cas, des échymoſes; le ſang qu'on trouve épanché en quelques cadavres dans la cavité du péricarde, ſort auſſi de la même ſource, & cauſe une mort plus ou moins prompte.

Thebeſius a obſervé que les groſſes branches artérielles, depuis la baſe du cœur juſqu'à la pointe, étoient oſſeuſes en divers endroits. J'ai remarqué, ajoute Crellius, que l'artère coronaire étoit auſſi dure que les os. Même obſervation de Morgagni. Enfin, ſuivant l'auteur du *Sepulchretum*, les veines mêmes du cœur ont paru oſſifiées comme les artères; cependant l'oſſification ne ſe forme, en général, que dans les membranes artérielles.

A ces obſervations j'en ajouterai deux, dit Senac, qui les confirmeront. Un récollet étoit ſujet à des palpitations; les artères coronaires, oſſifiées, formoient des rameaux ſemblables à des branches de corail; de telles branches ne paroiſſoient pas auſſi étendues dans un cœur où je ne pus d'abord les découvrir que par la réſiſtance qu'elles oppoſoient à une injection. Les ventricules étoient couverts d'une croûte épaiſſe qui en cachoit toute la ſurface. Mais quels étoient les accidens que produiſoit une telle oſſification? les parois du cœur ne pouvoient s'étendre ni ſe reſſerrer qu'avec beaucoup de difficulté.

Le tiſſu des oreillettes eſt muſculaire & fort lâche; il ſemble donc qu'elles doivent être moins expoſées à ſe durcir. On lit cependant dans le *Sepulchretum*, qu'elles deviennent même cartilagineuſes: l'oreillette droite, par exemple, étoit telle dans un cœur ouvert par Séverin, & dans un autre qui a été décrit par Dionis. Les parties voiſines ne ſont pas exemptes d'un tel changement, ou d'un tel vice. On a trouvé une excroiſſance ou un vrai cartilage auprès de cette même oreillette; mais ſa ſurface interne étoit écailleuſe; dans un autre ſujet, on ne pouvoit porter les doigts ſur cette ſurface, ſans qu'ils fuſſent bleſſés; la ſubſtance obſervée par Dionis n'étoit pas, ſans doute, ſi hériſſée; il ne dit pas qu'elle fît des piqûres quand on la touchoit; mais la contraction étoit impoſſible dans les parois auriculaires.

Les ventricules s'oſſifient plus ſouvent; on rapporte du moins beaucoup plus d'exemples de leur oſſification. Veſlingius a vu la concavité du ventricule gauche couverte d'une matière cartilagineuſe; Columbus a obſervé que la cloiſon étoit changée en une telle matière; elle formoit, ſelon Albertinus, la moitié d'un cœur qu'il a examiné. En divers ſujets, ajoute-t-il, la ſubſtance de cet organe eſt comme tendineuſe. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'elle puiſſe prendre une conſiſtance comme celle des os.

Bartholin rapporte que, dans le cœur du pape Urbain VII, on trouva un os triangulaire, dont la forme approchoit de celle d'un T. Platerus raconte que le fils d'un imprimeur avoit été tourmenté de palpitations; qu'au milieu des ventricules on trouva un os qui avoit trois pointes, & qu'il étoit couvert de trois enveloppes; ce qui doit paroître plus ſurprenant, il étoit creux & rempli d'une matière ſablonneuſe.

Autre obſervation rapportée par ce médecin, ſur un témoignage étranger. On découvrit, dit-il, dans le cœur d'un jeune homme, un os ou un cartilage; il avoit ſans doute produit des palpitations; du moins eſt il certain qu'il ſurvint enfin des tremblemens qui en ſont une ſuite, & ce fut dans ces tremblemens que la vie du malade fut terminée. Enfin Reimann a vu les colonnes d'un ventricule oſſifiées; elles étoient même, ajoute-t-il, auſſi dures que des cailloux. Ce que rapporte Boerhaave n'eſt pas moins ſurprenant; il dit que la cloiſon & les parois du cœur ont pris quelquefois une conſiſtance qui étoit oſſeuſe.

Il paroît par diverſes obſervations, que les oſſifications du cœur ſont les effets de certaines maladies. Bartholin trouva l'os pierreux dont nous avons parlé dans le cœur d'un phthiſique, & ce cœur étoit ſi gros, que le cœur d'un bœuf n'a pas un plus grand volume.

On trouva, dans le cœur d'un autre phthiſique qui étoit mort ſubitement, une ſemblable concrétion, je veux dire un os qui étoit de la groſſeur d'une amande. Eſt-ce donc que la phthiſie peut être une cauſe occaſionnelle d'oſſification dans l'organe qui pouſſe le ſang par toute la machine? Ce n'eſt là qu'une conjecture; il faut ſe tenir dans la réſerve dont l'auteur de cette obſervation a cru qu'il pouvoit ſortir; il y a même ajouté des circonſtances que la crédulité ſeule peut adopter.

Les oſſifications les plus ſingulières ſont celles qui ſont rapportées dans les mémoires de l'académie royale des ſciences & dans un nouveau recueil d'obſervations. On a trouvé, ſelon le rapport de Garengeot, dans le cœur d'un jéſuite âgé de ſoixante-douze ans, un os long de quatre pouces & demi, large de plus d'un pouce, ayant une forme ſémi-lunaire & torſe, convexe dans ſon milieu, plat ſur ſa ſurface extérieure, & renfermé dans la ſubſtance muſculaire des ventricules, ſans pénétrer

dans leur cavité; comme il les embraſſoit obliquement, il montoit de droite à gauche, & il s'étendoit juſqu'au ſinus pulmonaire; les fibres charnues étoient ſi fortement attachées à cet os, qu'elles ſembloient en être une ſuite; les gros vaiſſeaux qui partent de la baſe du cœur, n'étoient point oſſifiés, quoiqu'ils le ſoient aſſez ordinairement dans les vieillards.

L'obſervation ſuivante n'eſt pas moins ſingulière. Le 24 du mois d'octobre 1733, j'aſſiſtai, dit un homme de l'art qui étoit connu de M. Senac, à l'ouverture du corps d'un nommé *Jean de Larue*; je vis dans le cœur de cet homme une oſſification conſidérable, parfaitement bien formée, que j'examinai en préſence de pluſieurs médecins & de pluſieurs chirurgiens. Ayant détaché le cœur de la poitrine, voici ce que j'y remarquai: la ſurface extérieure des oreillettes étoit légèrement oſſifiée; la droite l'étoit un peu plus que la gauche; il y avoit une petite partie cartilagineuſe, environnée de l'oſſification.

Intérieurement, ajoute ce médecin, les fibres charnues des deux appendices étoient comme dans l'état naturel; l'artère pulmonaire, l'aorte, & la veine cave n'offroient aucune altération; je remarquai ſeulement que les trois valvules ſémi-lunaires étoient cartilagineuſes, moin cependant vers leur milieu que vers leur partie inférieure. On voyoit le long de leur partie ſupérieure une eſpèce de bourlet oſſeux, le bouton décrit par Morgagni, oſſifié de même, & le ventricule gauche une fois plus ample qu'il ne l'eſt ordinairement.

L'oſſification du cœur étoit plus ſingulière. En commençant vers la baſe, ſupérieurement & latéralement, elle ne s'étendoit que juſqu'au tiers de la partie antérieure; poſtérieurement, elle deſcendoit preſque juſqu'à la pointe: l'épaiſſeur la plus grande n'avoit pas plus d'une pouce; la plus mince étoit pareille à celle d'un petit écu, fort inégale, & plus raboteuſe en dehors qu'en dedans. Ces inégalités étoient formées par des eſpèces de cloux oſſeux, qu'on pourroit appeler des *exoſtoſes*, & pouſſoient en dehors une éminence arquée fort conſidérable.

Cet os n'étoit pas continu; ſa ſubſtance étoit interrompue par diverſes portions cartilagineuſes ou membraneuſes. Dans tous les points où la ſubſtance oſſeuſe manquoit, le péricarde s'attachoit à la ſubſtance intermediaire; le poids de cet os étoit de deux onces ſept gros; il paroiſſoit preſque auſſi étendu que la paume de la main, & ſe continuoit juſqu'aux fibres internes des ventricules, leſquelles étoient un peu cartilagineuſes.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût obſervé auſſi exactement les accidens que produiſirent de telles oſſifications. Mais dans les mémoires de l'académie on a ſeulement marqué que les mouvemens du cœur devoient être fort gênés. Un autre obſervateur ne parle que de la lenteur du pouls, d'une difficulté de reſpirer, d'une toux forte & ſonore, & de la convulſion du diaphragme.

Voici une obſervation qui établit la même cauſe & les mêmes accidens. Une femme âgée de cinquante ans avoit de la peine à ſe coucher, touſſoit fréquemment, étoit ſouvent penchée du côté droit, avoit un pouls lent & profond; les crachats, qu'elle arrachoit avec peine, devinrent ſanglans quinze jours avant ſa mort. Or le cœur avoit un volume extraordinaire; le péricarde l'embraſſoit étroitement; les cavités des ventricules & des oreillettes étoient gorgées de ſang; la cauſe de leur dilatation étoit un obſtacle ſitué vers l'origine de l'aorte; cette artère étoit oſſeuſe dans tout ſon contour, & l'oſſification gagnoit juſqu'au haut des valvules; il y en avoit deux qui étoient ſoutenues par un arc oſſeux, arc qui plongeoit par ſes racines dans la baſe du cœur juſqu'à la profondeur de ſept à huit lignes. *Extrait du traité du cœur par Senac*, t. 2, p. 400 à 407.

La Peyronie a vu, dans un ſujet, le tiſſu de toutes les artères de nature cartilagineuſe.

Senac a trouvé l'aorte & toutes ſes branches oſſifiées depuis le cœur juſqu'aux artères iliaques. Hunauld a vu une pareille oſſification s'étendre juſqu'aux artères rénales. Les défaillances & la petiteſſe du pouls en ſont les effets.

Les artères ne s'oſſifient quelquefois que par anneaux. Quelquefois auſſi les concrétions ſont formées comme un aſſemblage de petits grains de ſable. Haller a obſervé autour des valvules du cœur des concrétions formées par le mélange de ſucs oſſeux, & de petits grains ſemblables à du ſable amoncelé.

Le tiſſu du cœur s'oſſifie lui-même, ce qui arrive rarement aux muſcles.

Un homme robuſte, âgé de cinquante ans, ſe plaignit pendant quatre ans de palpitations de cœur violentes; il éprouva enſuite un crachement de ſang, avec flux hémorroïdal; il guérit deux ans après, & eut une anaſarque; il guérit encore; mais la palpitation & l'hémoptiſie revinrent, avec fièvre lente: il mourut. On trouva une ſéroſité jaune abondante dans les deux cavités du thorax; le cœur étoit mou; le ventricule & l'oreillette droite, avec le ſinus de la veine-cave, étoient plus amples qu'à l'ordinaire; les valvules ſémi lunaires & tricuſpidales étoient prolongées; une tumeur folliculeuſe, groſſe comme une noiſette, & remplie de matière ſébacée, ſe trouvoit ſur une des valvules ſémi-lunaires. Le poumon gauche étoit ulcéré. L'eſtomac étoit fort grand, la veine-porte étoit auſſi groſſe que la veine-cave, & ſes branches paroiſſoient variqueuſes. *Obſervat. de Forlani, doct. méd. de Piſe. Comment Leipſ.*, tom. 17, p. 54 & 55.

Un homme de quarante ans ayant arrêté un flux hémorroïdal périodique, en uſant à l'extérieur & à l'intérieur d'eſprit de vitriol, fut pris d'aſthme, de toux, de douleurs aux lombes, & de palpitations. On trouva de la ſéroſité dans les deux cavités du thorax; une matière muqueuſe autour des poumons; beaucoup de ſéroſité dans le péricarde; le ventricule

& l'oreillette du côté droit étoient deux fois plus volumineux que dans l'état naturel. *Ibid.* p. 55.

Cœur cartilagineux preſque en entier, & l'intérieur de l'oreillette droite preſque oſſeux dans une femme de quatre-vingts ans. *Obſervation de Gourraigue, doct. méd., dans ſa pathologie. Journ. des Sav.* 1744, octobre, pag. 1780. Artères devenues cartilagineuſes par anneaux, dans un homme de quarante-cinq ans. *Obſerv. du même, ibid.*

Os trouvé à la baſe du cœur, qu'il entouroit : cet os avoit de petites apophyſes où s'attachoient les fibres du cœur : la perſonne dans laquelle on le trouva n'avoit eu ni palpitations, ni douleurs dans cette région. *Journ. des Sav.* 1679, tom. 7, pag. 282 & 283.

Trois corps étrangers trouvés au deſſus des valvules ſigmoïdes, qui empêchoient le ſang de paſſer du ventricule gauche dans l'aorte, trouvés dans un homme de cinquante ans, ſujet depuis treize ans à de grands battemens de cœur, & tombant quelquefois en ſyncope : il n'avoit pas de ces foibleſſes à cheval. Il mourut ſubitement en deſcendant de cheval. *Journ. des Sav.* 1686, tom. 14, p. 353. Le poumon étoit en bon état, il y avoit peu de ſéroſité dans le péricarde, le cœur étoit fort gros : point de ſang dans les ventricules ni dans la veine-cave aſcendante. *Ibid.*

Un officier de quarante-cinq ans, en danſant, fit quelques pas en chancelant, perdit connoiſſance, & mourut en cinq ou ſix minutes, n'ayant pas paru malade auparavant : on dit qu'il n'étoit point ſujet aux palpitations ; il ſentoit ſeulement quelque chaleur à la région du cœur, & de la gêne dans la reſpiration quand il ſe livroit à la colère ; il étoit fort & robuſte. A l'ouverture du corps, on trouva les poumons fort gorgés de ſang, le péricarde adhérent intimement au cœur ; il y avoit du ſang coagulé dans la veine pulmonaire ; deux corps oſſeux à la baſe du cœur dans l'épaiſſeur des fibres charnues, l'un près de l'ouverture auriculaire du ventricule droit, l'autre près de celle du ventricule gauche. Un troiſième corps oſſeux paroiſſoit compris & s'étendre dans l'oreillette gauche. *Hiſt. acad.* 1758, obſerv. 2, pag. 41 & ſuiv.

Mort ſubite de M. de Schomberg dans ſon carroſſe, à la porte Saint-Antoine, revenant de Conflans, en 1599 : il étoit robuſte, aſſez gros ; il avoit depuis long-temps une difficulté de reſpirer, &, par intervalles, une douleur aiguë dans les entrailles ; il ſuoit pendant l'accès, dont il étoit fort affoibli & il tomboit preſque en défaillance. On trouva la paroi gauche du cœur oſſeuſe. *Hiſt. de Thou*, tom. 13, pag. 387.

Un jéſuite, ſujet pendant cinquante ans à la palpitation, avec ſuffocations fréquentes, ayant le pouls petit, du dégoût, des nauſées, mourut à 72 ans : on trouva la baſe du cœur oſſifiée ; vers la pointe, un os de quatre pouces & demi ; le péricarde collé au cœur ; les poumons collés au médiaſtin. *Journ. de Trév.* 1716, juin, pag. 1146 & ſuiv.

Une jeune créole de Cayenne, âgée de treize ans, & mélancolique, eut une petite verole confluente : peu de jours après ſa guériſon, il lui ſurvint une violente douleur du côté droit de la tête, avec palpitation de cœur, angoiſſe, pouls dur, tendu, convulſif, perte de connoiſſance, &c. La malade fut ſaignée, &c. ; mais la palpitation & la fièvre ſubſiſtèrent, &c. Le viſage devint cramoiſi, violet, livide ; elle mourut le cinquième jour. Le ventricule gauche du cœur étoit vide de ſang ; la veine-cave, l'oreillette droite, & le ventricule droit étoient très-dilatés par une très-grande quantité de ſang : ſous la valvule poſtérieure, on trouva un corps dur, pierreux & qui parut comme un paquet de vaiſſeaux pétrifiés ; les valvules étoient enflammées, épaiſſes, roides, & tendues. En portant le ſcalpel dans les poumons, ſon tranchant fut émouſſé par des pierres de toutes figures & groſſeurs ; la malade ne s'étoit jamais plainte d'aucune oppreſſion. *Journ. des Sav.* 1734, août, pag. 1383 & ſuiv.

Une femme, trois ſemaines après une couche fort heureuſe, eut à peu près les mêmes accidens, & mourut le troiſième jour. Le ventricule gauche du cœur contenoit un corps de conſiſtance tendineuſe, gros comme une noix, & ayant la forme d'un cœur : ce corps étoit creux, & contenoit une liqueur rouſsâtre, il étoit attaché par un pédicule aſſez gros au *ſeptum medium*. *Ibid* pag. 1386 & ſuiv.

Maladies des valvules du cœur.

Des palpitations & des intermittences qui redoublent par le mouvement & l'exercice, la gêne de la reſpiration, l'embarras de la région gauche & *circa præcordia*, les lipothymies annoncent les vices des valvules du cœur, qui ſont oſſeuſes, ou adhérentes & déformées.

Tous ces accidens peuvent n'être dus qu'au ſpaſme ; alors ils ne ſont pas auſſi durables, & les calmans les appaiſent.

Un jeune homme d'une bonne conſtitution eut une difficulté de reſpirer, dont il fut ſoulagé par un ſaignement de nez : ce ſaignement ceſſa ; le jeune homme mourut ſubitement en ſe baiſſant pour prendre ſes habits. Les vaiſſeaux du cou & de la tête parurent gorgés de ſang ; les poumons étoient livides par le ſang qu'ils contenoient ; on trouva de la ſéroſité rougeâtre dans le péricarde, le cœur plus grand qu'un cœur de bœuf, les oreilettes & les ventricules plus grands qu'à l'ordinaire, ſur-tout le gauche, & renfermant beaucoup de ſang noir, en grumeaux, qui les diſtendoient : les valvules ſémi-lunaires étoient dures & contractées ; l'aorte, en s'éloignant du cœur, avoit des tuniques plus minces que dans l'état naturel, & il y avoit quelques ſillons dans ſa face interne. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 27, n°. 12.

Littre, dans une femme morte preſque ſubitement, trouva une des valvules ſigmoïdes collée contre le tronc de l'aorte : au deſſus de cette valvule, étoit

un ulcère ſuperficiel ; le ſang refluoit donc dans le ventricule gauche du cœur, qui s'en trouvoit inondé. C'eſt à ce défaut que Littre attribue la mort, plutôt qu'à une hydropiſie légère dont la malade étoit attaquée. *Hiſt. acad.* 1713, p. 22.

Un marchand, ſujet à des palpitations de cœur, mourut ſubitement : on trouva des concrétions polypeuſes dans l'aorte ainſi que dans les artères & dans les veines pulmonaires. Une des valvules mitrales du ſinus pulmonaire étoit changée en une eſpèce de ſac, avec de petits os en pluſieurrs endroits. Les trois valvules ſigmoïdes étoient épaiſſies ; elles contenoient auſſi des os élevés en forme de petites roches. *Ibid.* obſerv. 7, 1229, pag. 14.

Un homme de cinquante ans ſentoit de l'oppreſſion, & crachoit quelquefois un peu de ſang ; il prit une médecine de précaution, & mourut trois quarts d'heure après, avec une oppreſſion extrême & des efforts inutiles pour vomir. A l'ouverture du corps, Littre trouva les parois du ventricule gauche trois fois plus épaiſſes qu'à l'ordinaire, les valvules ſigmoïdes de l'aorte cartilagineuſes & raccourcies, de manière qu'il s'en falloit plus de deux lignes qu'elles ne ſe touchaſſent, même quand elles étoient remplies : l'aorte aſcendante & deſcendante une fois plus groſſe qu'à l'ordinaire, & leurs parois plus minces : leur partie intérieure pleine d'ulcères qui avoient rongé la moitié de l'épaiſſeur de leurs parois ; il y avoit auſſi des lames oſſeuſes : les branches des deux troncs de l'aorte étoient de la groſſeur naturelle. Il y avoit ſix onces d'une ſéroſité ſanguinolente dans les deux cavités de la poitrine ; les poumons étoient fort gros & abreuvés de ſéroſité, ainſi que les bronches : une ſéroſité ſemblable ſe trouvoit dans le péricarde & dans l'hypogaſtre. *Hiſt. acad.* 1701, pag. 30.

Un homme mourut ſubitement ; M. Gaſtaldy, médecin d'Avignon, trouva une dilatation conſidérable de l'oreillette gauche du cœur ; le ventricule & l'aorte avoient auſſi une plus grande étendue : cet homme, à la ſuite d'un coup, avoit eu la partie cartilagineuſe des côtes ſupérieures caſſée. *Journ. de Trév.* 1713, octobre, pag. 1763 & 1764.

Un homme de Nantes, fort & robuſte, âgé de trente-ſept ans, ſentit, dix-huit mois avant ſa mort, un battement ſous les jonctions cartilagineuſes des troiſième & quatrième vraies côtes ; pendant ce temps il fut attaqué d'une inflammation à la poitrine & de crachement de ſang ; les ſaignées le ſoulageoient : il mourut en une minute par un crachement de ſang très-abondant. On trouva trois côtes rompues & cariées ; l'oreillette droite du cœur très-dilatée & confondue avec le péricarde, avec le médiaſtin, & avec les veines-caves. Ce ſac étoit comme oſſifié ; l'artère pulmonaire étoit fort dilatée juſqu'à ſa bifurcation ; ſes valvules très-écartées, une détruite : le poumon droit étoit affaiſſé & adhérent ; il y avoit peu de ſéroſité dans le péricarde, mais on en trouva trois ou quatre chopines épanchées entre les feuillets du médiaſtin, dans la cavité gauche de la poitrine. *Obſervation de Gillet, chirurgien. Mercure* 1748, août, pag. 87.

Un homme reſpiroit difficilement ; ſon pouls étoit dur & fréquent & il étoit ſujet à de violentes palpitations ; ces incommodités étoient venues à la ſuite d'une forte colère, & elles avoient augmenté pendant douze ans : on trouva l'oreillette droite du cœur de la groſſeur de la tête d'un enfant nouveau né, remplie d'une livre & demie de ſang, & tapiſſée intérieurement d'une ſubſtance oſſeuſe & comme écailleuſe. *Hiſt. acad.*, tom. 2, pag. 337 & 338.

Un homme de vingt-huit ans, bien fait, gros, ayant le viſage rouge, étoit très-ſujet à la douleur d'eſtomac, laquelle, lorſqu'il baiſſoit la tête & le corps étant incliné, lui paroiſſoit monter au goſier ; la reſpiration étoit quelquefois laborieuſe ; le malade éprouva deux défaillances, au point de paroître mort ; il avoit des vertiges, une douleur de tête ; il perdit ſon embonpoint, mais il conſerva la vivacité de ſes couleurs : enfin un ſoir revenant las, & avec ſa douleur d'eſtomac, il ſe frotta d'huile de pétrole à la région de l'eſtomac ; il paſſa bien la nuit, ſe leva, ſe portant bien, pour aller à la ſelle ; en regagnant ſon lit, à peine put-il lever les pieds, il ſe coucha en faiſant un cri, ſon viſage rougit, puis il pâlit, il ſentit une nauſée, rendit de l'urine & des excrémens, & mourut. Le viſage & le cou étoient gonflés & livides. On vit dans le bas ventre les vaiſſeaux lactés : (il y avoit ſix heures qu'il avoit ſoupé.) La rate fut trouvée deux fois plus groſſe que dans l'état naturel. L'eſtomac étoit très-mince du côté de la rate ; on trouva l'oreillette droite du cœur dilatée, au point de former le tiers du cœur ; beaucoup de ſang fluide dans le ventricule droit, & un petit polype comme charnu ; il ſortit deux onces de ſéroſité en coupant la dure-mère ; il y en avoit auſſi un peu dans les ventricules du cerveau. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 25, n°. 2.

M. Charles, officier, âgé de 50 ans, grand, ſanguin & gai, ne pouvoit depuis quelques années faire cent pas un peu vîte, ſans éprouver une ſuffocation qui ceſſoit lorſqu'il s'arrêtoit pendant quelques minutes ; il étoit ſujet à des fièvres intermittentes ; il avoit l'haleine mauvaiſe, & de temps en temps le teint bilieux. Le 23 février 1768, après avoir dîné ſobrement, il ſe preſſa beaucoup pour arriver à une aſſemblée ; il y mourut en y arrivant. On trouva les cartilages des côtes oſſifiés & dans une direction plus tranſverſale : les poumons étoient fort pâles ; le ventricule droit du cœur étoit fort dilaté & rempli d'un ſang à peine coagulé : le tronc de la veine cave avoit près de deux pouces de diamètre dans le voiſinage du cœur : il en étoit de même de l'oreillette ; les veines coronaires étoient gonflées & dans un état variqueux. Les vaiſſeaux ſanguins des inteſtins étoient fort apparens & comme injectés. (*Lettre de M. Rougnon, méd. de Beſançon, à M. Lorry.*) *Avant-coureur*, 1768, juin, n°. 26.

Un jeune homme de dix-neuf ans, robuſte, reçut ſur la poitrine un coup de pied de cheval, qui le renverſa par terre; il le releva en colère, & s'en alla dans l'écurie, où il tomba mort. L'abdomen étoit un peu gonflé; le ſternum étoit fracturé; on trouva une échimoſe au médiaſtin; point de ſang dans les cavités; le péricarde étoit rempli de ſéroſité & de ſang: le cœur & les oreillettes en étoient environnés: l'oreillette droite étoit rompue & avoit trois fiſſures dans ſa partie interne. *Obſervation de Ludwig. Comment. Leipſ.* tom. 17, pag. 493.

Suite des obſervations ſur la dilatation du cœur & ſur les anévriſmes.

Les principaux accidens produits par la dilatation du cœur ſont donc, d'après ce qu'une obſervation multipliée a appris, 1°. les palpitations & les intermittences; 2°. l'anxiété & la gêne de la reſpiration; 3°. un ſentiment de peſanteur ſur le diaphragme, & de contraction dans la région du cœur; 4°. les ſyncopes; 5°. la difficulté de ſe coucher à plat; 6°. d'après Fanton, Morgagni, & Senac, une douleur & une pulſation violente dans la région du cartilage xiphoïde.

Les anciens n'ont point traité avec préciſion de la dilatation des vaiſſeaux de la poitrine. Hippocrate a cependant parlé de la dilatation des arteres intercoſtales. Nicolas Maſſa a trouvé le cœur dilaté outre meſure. Veſale reconnoiſſoit les anévriſmes du thorax par les battemens extérieurs, ſymptôme qui ne leur appartient pas excluſivement. Riolan & Lanciſi croyoient que les anévriſmes étoient très-rares, & à ces différentes époques les obſervations de ce genre étoient très-incomplettes & peu inſtructives. Malpighi a donc eu raiſon de dire que la connoiſſance exacte des anévriſmes étoit une ſcience propre au ſiècle où il vivoit.

Morgagni parle d'une grande dilatation du cœur qui n'avoit preſque point influé ſur le mouvement du pouls. Ce fait, s'il eſt exact, doit être très-rare.

J'ai vu un homme robuſte ſuccomber à une maladie qui conſiſtoit dans la dilatation de tout le cœur & dans l'amincifſement du tiſſu qui formoit ſes cavités. Un des effets de cette léſion fut la gangrène des extrémités, qui précéda la mort de pluſieurs jours.

Dans une jeune fille, les valvules placées à l'entrée de l'artère pulmonaire étoient reſſerrées, & offroient un obſtacle au ſang. Le ventricule droit ſe dilata; ſes parois étoient épaiſſes; il en étoit de même de l'oreillette droite. Le trou ovale étoit ouvert, & des membranes en forme de valvules étoient placées ſur les bords de ce trou. Le ventricule gauche du cœur étoit étroit, & ſes parois étoient beaucoup plus minces qu'à l'ordinaire. *Morgagni.*

Une obſervation analogue a été faite par Vieuſſens.

Suivant Lanciſi, ce ſont, dans les anévriſmes, les cavités droites du cœur qui ſe dilatent le plus ſouvent. Morgagni aſſure au contraire que le ventricule gauche ſe dilate plus ſouvent que le droit, parce que les vices de l'aorte ſont très-communs, & que cette artère eſt plus contournée que l'artère pulmonaire. La gêne de la circulation pulmonaire dans les moribonds eſt la cauſe de la ſurcharge des cavités droites du cœur, qu'on trouve dans la plupart des cadavres.

L'aorte dilatée comprime plus ou moins les organes placés dans le médiaſtin poſtérieur; tels ſont les vaiſſeaux lymphatiques & le conduit qui eſt principalement deſtiné au tranſport du chyle. Dans un cas de cette nature, le chyle, arrêté dans ſon cours, avoit formé diverſes cavernes où il ſéjournoit; il n'en paſſoit librement qu'une petite partie. *Morgagni.*

Les perſonnes qui ſont le plus expoſées aux anévriſmes, ſont celles qui ſont le plus ſujettes à éprouver des ſecouſſes, telles que les cochers, ſuivant Morgagni; il faut y ajouter, ſelon Lanciſi, celles qui mangent trop, & celles qui ſont expoſées à crier & qui diſputent ſouvent & avec feu.

Lorſque ces anévriſmes ſe rompent, le ſang ſort ſouvent par la bouche, parce que le poumon eſt déchiré dans quelques-unes de ſes parties.

La voix eſt quelquefois gênée & plus grêle, ſi la tumeur ſe continue juſqu'au cou, & qu'elle comprime la trachée-artère. La déglutition peut auſſi en ſouffrir.

Le battement s'étend vers le cou, & ſouvent même juſqu'aux artères des tempes; mais vers la fin, lorſque l'anévriſme eſt très-ancien, les pulſations diſparoiſſent preſque tout à fait. Il ſurvient quelquefois un léger délire, produit par la preſſion des troncs veineux du cou. Les os ſitués dans le voiſinage, c'eſt-à-dire, les côtes, le ſternum, & les clavicules ſe ramolliſſent par l'affluence des liqueurs qui s'y portent, & ils ſe rompent enſuite; cet effet, ainſi que la carie, peut avoir pour première origine la rupture de quelques vaiſſeaux, produite par le battement forcé des artères.

Dans un malade affecté d'un anévriſme gros comme la tête, qui étoit placé dans la région de la clavicule, cet os & les côtes étoient rongés; le cœur, déplacé, étoit rejeté à droite; il y avoit œdème aux extrémités, & expectoration d'une matière gluante & puriforme. Le malade mourut, pour ainſi dire, de faim, parce qu'il ne pouvoit prendre les alimens les plus légers, ſans courir les riſques d'être ſuffoqué. *Morgagni.*

Quelquefois le cœur, déplacé, eſt dans une ſorte de *prolapſus*; il eſt ſitué plus bas qu'il ne devroit être, & l'on prend ſes affections pour celles des vaiſſeaux ſitués près du tronc cœliaque, ou de ce tronc lui-même.

On a vu l'anévriſme n'occuper qu'un côté de l'artère.

Lanciſi a obſervé dans des ſujets dont l'aorte étoit très-dilatée, que le ventricule gauche l'étoit auſſi, & que ſes parois étoient minces ; pluſieurs médecins ont fait la même remarque. Les cavités qui ont à lutter contre un obſtacle, ſont toujours celles qui ſe gonflent par le refoulement du ſang qui circule difficilement.

On a vu, dans la glande thyroïde, des tumeurs ſanguines produites par des dilatations veineuſes, qu'il ne faut pas confondre avec l'anévriſme.

Valſalva recommandoit avec raiſon la diète & les ſaignées.

La diète doit être rigoureuſe ; il faut donner des alimens peu nourriſſans & en petite quantité ; on ne doit pas craindre de réduire le malade à l'état voiſin de la défaillance ; on en a guéri par ce procédé.

Les ſaignées, quoique néceſſaires, ne doivent pas être trop répétées ; Morgagni inſiſte ſur ce principe ; j'ajoute qu'il faut tirer le ſang peu à peu, & ne pas produire trop promptement de grandes évacuations. Il faut craindre l'état convulſif qui accompagne les foibleſſes ſubites, & qui pourroit être la cauſe de la rupture de l'anévriſme. J'ai vu, dans les cas de cette nature, tirer du ſang avec trop peu de précaution.

Morgagni a ſans doute trouvé ce ſujet très-important, car il en a traité dans deux épîtres (1). Il obſerve que tous ceux qui travaillent aſſis, ayant le ventre ployé, ſont expoſés à l'anevriſme de l'aorte ſupérieure, & au rétréciſſement de l'aorte inférieure. Il rapporte les détails d'un anévriſme du cœur & de l'aorte près de ce viſcère, dans un tailleur.

Par une bizarrerie ſingulière, on trouve quelquefois l'oreillette droite & le ventricule gauche, ou le ventricule droit & l'aorte dilatés enſemble. Lanciſi avoit dit que l'oreillete gauche ſe dilatoit plus ſouvent que le ventricule du même côté ; Morgagni eſt d'un avis contraire.

Lanciſi regardoit le battement des veines jugulaires comme un ſigne ſûr de l'anévriſme. Morand a obſervé ce ſymptôme dans un cas où il y avoit un polype dans le ventricule droit du cœur, & Paſta l'a vu à la ſuite du rétréciſſement du ventricule gauche & de la dilatation de l'oreillette droite. Morgagni ajoute que le battement des veines répond à celui des ventricules, & non à celui des oreillettes ; on l'a vu avoir lieu dans des cas où les oreillettes ne pouvoient ſe contracter.

Une remarque importante, c'eſt que ces battemens ſont très-fréquens dans les filles chlorotiques, dont le ſang paroît être refoulé vers les gros vaiſſeaux. Cet état eſt une cauſe prédiſpoſante à l'anévriſme ; mais il exiſte long-temps ſans que l'anévriſme ſurvienne.

(1) La dix-ſeptième & la dix-huitième.

L'inégalité & l'intermittence du pouls ſont des ſymptômes de l'anévriſme. Suivant Morgani, ils n'exiſtent pas toujours dans cette maladie ; en général, il n'admet preſque aucun ſigne pathognomonique : c'eſt, répète-t-il ſouvent, le concours des ſymptômes bien obſervés, qui dévoile la nature de la maladie, plutôt que tel ou tel effet iſolé.

Le cœur, lorſqu'il eſt très-dilaté, gêne les fonctions du poumon. Dans deux obſervations de Morgagni, il y avoit dilatation du cœur & gêne dans le poumon, qui étoit adhérent. Diemerbroeck a trouvé une adhérence de ce dernier viſcere dans tous les points de ſa ſurface extérieure, aux parois du thorax, ſans que la ſanté en eût ſouffert d'une manière marquée.

Dans le corps de Marchettis, le cœur étoit très-dilaté, & la reſpiration avoit à peine été troublée. Des anévriſmes du cœur ont été obſervés de même par divers médecins, avec un ſimple étouffement. Ceux qui ont de ſemblables dilatations, ſont quelquefois un peu ſoulagés en ſe courbant de manière à rapprocher les cuiſſes de la tête.

Les affections de l'ame influent ſingulièrement ſur les fonctions des grands moteurs de la circulation, placés dans le thorax ; c'eſt pour cela ſans doute que les brutes ne ſont preſque point ſujettes aux maladies traitées dans cet article.

Dans les perſonnes affectées de ces anévriſmes, la plus légère cauſe produit un paroxiſme ; il ſuffit pour cela de produire quelque dérangement dans la circulation ; alors les battemens redoublent avec tous les effets qui en ſont la ſuite. Il y a pour l'ordinaire un côté ſur lequel les malades ne peuvent ſe coucher, ſans ſouffrir & ſans s'expoſer à renouveler leurs angoiſſes.

Un joueur de flûte avoit un anévriſme de l'aorte. On trouva dans la portion dilatée une concrétion polypeuſe qui avoit la conſiſtance du ſuif. *Morgagni.* — Valſalva a vu de ces concrétions qui avoient l'apparence de la chair ; d'autres fois elles reſſemblent à du lard rance.

Une toux violente diſpoſe ſouvent à l'anévriſme ; Bonnet & Morgagni en citent des exemples.

Les coups, les contuſions dans les régions du cœur, de l'épigaſtre, des hypocondres, & du cou, donnent lieu à des anévriſmes par un mécaniſme facile à comprendre, & ceux-là croiſſent plus vîte que les autres, & ſont en général plus dangereux.

Malpighi croyoit que la carie d'un os voiſin d'une artère pouvoit donner lieu à l'anévriſme, parce que l'artère n'étant plus ſoutenue ni appuyée, ſe diſtendoit plus facilement.

Dans les perſonnes qui meurent à la ſuite des anévriſmes du thorax, le péricarde contient ſouvent plus de lymphe que dans les circonſtances ordinaires.

Les

Les pulſations ſont ſouvent très-fortes dans le commencement des anévriſmes, c'eſt-à-dire, lorſque la tumeur n'a pas encore acquis un grand volume; ſouvent elles repouſſent la main avec violence, & on voit des mouvemens ſe manifeſter à l'extérieur : alors les malades perdent quelquefois connoiſſance.

Le cœur d'une blanchiſſeuſe fut trouvé dilaté & très-dur. Pendant long-temps on n'avoit point ſenti les battemens de ſon pouls.

Morgagni a vu, dans un ſujet, l'aorte dilatée depuis le cœur juſqu'aux artères rénales. Lorſque les artères voiſines du cœur ont perdu leur reſſort, le cœur réagit avec plus de force pour ſe débarraſſer du ſang qui le ſurcharge, & il ſe dilate alors ſecondairement.

Morgagni a vu l'anévriſme du cœur être une diſpoſition & un mal héréditaire.

Toutes les artères du côté droit étoient oſſeuſes dans un ſujet diſſéqué par Fallope. Harvey a obſervé ce vice dans les artères du baſſin. Les veines s'oſſifient auſſi quelquefois.

J'ai vu ſouvent de petites oſſifications ſe former dans la ſurface interne des artères. Alors pluſieurs de leurs points réſiſtent d'une manière inégale à la cauſe qui tend à les dilater, & leur gonflement ſe fait enſuite plus aiſément & s'accroît plus vîte.

M. Scarpa a publié à ce ſujet des réflexions judicieuſes dans les mémoires de la ſociété royale de médecine; j'ai penſé qu'il ſeroit utile de les rapporter ici, parce qu'elles expliquent d'une manière préciſe le mécaniſme de la formation de la plupart des anévriſmes.

Sur les anévriſmes, par M. Scarpa.

On ſait que la tunique interne des artères eſt liſſe & polie. Dans le ſujet de cette obſervation, au contraire, celle de l'arcade de l'aorte étoit ſillonnée dès le commencement, & perdoit de ſon poli à meſure qu'on approchoit de l'anévriſme, dans le ſac duquel il n'en paroiſſoit aucune trace. J'ai eu depuis quelques occaſions de répéter cette obſervation, qui répand un nouveau jour ſur l'uſage de la tunique interne des artères, & ſur la cauſe prochaine de la dilatation de ces vaiſſeaux, qui forme l'anévriſme. La ſurface interne de la poche anévriſmale du côté droit étoit tapiſſée de pluſieurs couches de concrétions ſanguines, très-adhérentes entre elles, ſans qu'on en remarquât aucune du côté gauche, ni ſur la région de la première côte & du ſternum. Ces os ſervoient de digue au ſang, dans l'endroit où les membranes de l'artère avoient été rongées par les flots de ce fluide, qui venoient s'y briſer vers le commencement de l'aorte thoracique, près de ſa courbure.

La plupart des auteurs qui ont donné des obſervations ſur les anévriſmes, ont négligé de détailler les changemens qu'avoit ſoufferts la membrane interne des artères à l'endroit de l'anévriſme, & ils ont regardé l'éroſion des os à la ſuite de ce phénomène, comme une carie, dont ils ont attribué la cauſe prochaine à l'acrimonie des humeurs. J'aurois deſiré d'eux de plus grands détails, principalement ſur les ſignes de cette prétendue carie; c'eſt pourquoi je ferai remarquer que dans le cas qui a donné lieu à cette obſervation, on rencontroit l'éroſion dont j'ai parlé, ſans aucune apparence de carie ni de rien d'approchant. J'attribue cette éroſion à une abraſion inſenſible, occaſionnée par le frottement du ſang, qui, deſcendant de l'arcade de l'aorte, touchoit immédiatement la ſurface oſſeuſe de la première côte & du ſternum. Or, comme le produit de l'abraſion inſenſible opérée par le frottement des fluides hétérogènes qui viennent frapper une ſurface inégale, quoique dure, eſt preſque au deſſus de l'imagination; de même les corps qui ont une ſurface égale & polie, ſont à l'abri, ſur-tout quand ils ſont élaſtiques, de l'éroſion que ces mêmes fluides, mis en mouvement, peuvent produire.

Il ſuit de ce principe que les vaiſſeaux ſanguins, & principalement les artères, ne ſont à couvert de ces accidens qu'autant que leur membrane interne conſerve ſon poli, & que quand cette membrane ceſſe d'être liſſe & polie, ſoit par défaut de reſſort de la part des autres tuniques qui compoſent ces vaiſſeaux, ou autrement; alors elle eſt amincie, rongée, & enfin détruite par le frottement & par les chocs réitérés du ſang, ce qui opère une dilatation de l'artère, & bientôt un ſac anévriſmal, dont les progrès ſont rapides.

J'ai eu cinq fois occaſion d'ouvrir & de diſſéquer des anévriſmes de l'arcade de l'aorte; j'ai conſtamment obſervé dans chaque ſujet, que la membrane interne de cette artère étoit comme ridée du côté du cœur; que ſes plis ſe multiplioient en approchant du ſac, dans lequel la membrane manquoit entièrement, & au lieu de laquelle on remarquoit une ſubſtance filamenteuſe en forme de flocons bien diſtincts, ſur-tout en plongeant le ſac dans l'eau.

D'après cet expoſé, il paroît probable, 1°. que l'éroſion de la première côte & du ſternum a été occaſionnée par l'abraſion inſenſible due au frottement du ſang, qui avoit d'abord agi ſur la première tunique de l'artère, & ſucceſſivement ſur toutes les autres, juſqu'à l'entière deſtruction du ſac en cet endroit, même ſur la membrane qui revêt le ſternum, & ſur le périoſte de la côte; 2°. que ces parties dures, ſuppléant à la portion de l'artère qui avoit été corrodée, offrant au frottement du ſang de l'aorte, à ſa ſortie du cœur, une ſurface inégale & raboteuſe, avoient donné plus de priſe à ſes chocs réitérés, & n'avoient pas tardé à être inſenſiblement amincies & corrodées comme les précédentes, qui avoient même oppoſé plus de difficulté, à cauſe du poli de la première tunique

de l'artère & du périoſte ; 3°. que l'éroſion des parties dures étant parvenue juſqu'à la ſubſtance ſpongieuſe de la première côte & du ſternum, ſes progrès ont dû être très-rapides, ne s'agiſſant plus que de briſer les lames minces & déliées qui forment les cellules de cette ſubſtance ; ce qui peut arriver de la ſorte ſans carie, ni rien qui en approche.

Quant à la dilatation contre nature du cœur, qu'on remarque ordinairement dans les grands anévriſmes de l'arcade de l'aorte, elle me paroît due à la diſtenſion & au déplacement de la croſſe de l'aorte, dont elle eſt une ſuite néceſſaire. En effet, tant que les tuniques de l'aorte ſe trouvent trop foibles pour réſiſter aux efforts du ſang à ſa ſortie du cœur, cette artère ſe prête à la diſtenſion & au déplacement, ſans que le ventricule gauche trouve de réſiſtance à ſe vider entièrement à chaque contraction ; mais à meſure que la direction naturelle ſe dérange, les efforts du cœur deviennent plus conſidérables, & lorſque le déplacement eſt complet, que le ſang trouve un obſtacle conſidérable pour parvenir à l'aorte thorachique, alors le ventricule gauche ne ſe vide jamais entièrement, ce qui, par la ſuite, augmente conſidérablement ſon volume. L'oreillette gauche éprouve le même ſort par la lenteur de la circulation ; de là la gêne qu'on remarque dans les organes de la reſpiration ; ce qui ralentit encore le retour du ſang dans l'oreillette droite, & ſa ſortie du ventricule du même côté ; de là l'augmentation progreſſive de tout ce viſcère. Donc dans les grands anévriſmes de l'arcade de l'aorte, l'excès de la force du cœur, par rapport à l'aorte, devient par la ſuite la cauſe principale de la dilatation contre nature du cœur même. (*Société royale de Médecine, année* 1780-81 ; *Hiſt. p.* 290.)

Des polypes du cœur.

Malpighi trouva dans le cœur d'un jeune homme une concrétion polypeuſe, qui formoit comme une bourſe attachée aux colonnes par ſes racines. Cette bourſe avoit deux membranes, dont l'interne étoit d'un tiſſu denſe & continu ; les appendices étoient creux comme le corps du polype, & attachés aux parois des artères, ils formoient des eſpèces de tuyaux. On a trouvé dans les oreillettes des polypes de la même eſpèce.

Il y a quelque choſe de ſemblable dans une obſervation de Diemerbroeck. Un aſthmatique, dit-il, étoit ſujet à de grandes anxiétés ; on découvrit dans le ventricule droit du cœur un polype qui avoit aſſez de conſiſtance, long d'un pied, & auſſi gros que le petit doigt ; ce polype ſe plongeoit dans l'oreillette droite & dans la veine cave. Le ventricule gauche contenoit une ſemblable concrétion ; elle paroiſſoit être couverte d'une membrane, & diviſée en deux branches ; dont l'une entroit dans l'aorte, & l'autre montoit dans une veine du poumon ; ces branches, étoient creuſes comme les appendices dont parle Malpighi.

Une femme battue par ſon mari, & qui mourut ſous les coups, avoit, ſelon Vater, des polypes qui ſe prolongeoient juſques dans les artères du poumon ; ils s'étendoient même dans les veines caves. Le cas dont Wincler fait mention n'eſt pas moins déciſif. Dans un homme, dit-il, qui fut tué inopinément, on découvrit une maſſe graiſſeuſe qui occupoit le ventricule gauche ; cependant cet homme ne s'étoit plaint d'aucune incommodité.

Ces obſervations ſont confirmées par Bartholin. Un homme mourut, dit-il, d'un coup de poing qui n'avoit porté que ſur la poitrine ; les deux ventricules du cœur contenoient des polypes qui peſoient quatre onces ou environ. Enfin Rivière aſſure que dans un ſoldat qui s'étoit toujours bien porté, & qui fut tué bruſquement, on trouva une concrétion qui bouchoit l'entrée du cœur. *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

Un coureur de 23 à 24 ans, qui ſe plaignoit aſſez ſouvent de battemens de cœur, mourut d'une maladie de veſſie. A l'ouverture du corps, le foie fut trouvé ſquirreux ; les poumons étoient flétris, le cœur fort gros ; le ventricule droit étoit rempli d'un ſang écumeux, avec un polype dont la baſe s'attachoit ſur la paroi du ventricule droit, aux racines des colonnes charnues. Cette baſe avoit un bon pouce de largeur ; il en réſultoit un corps long de plus d'un demi-pied, qui ſe partageoit en deux branches, dont l'une plus longue que l'autre, pénétroit dans l'artère pulmonaire ; toutes les deux ſe diviſoient en petits rameaux frangés. Ce polype étoit d'une conſiſtance très-ferme, inégalement épais de pluſieurs lignes, & très-large. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme groſſe de 9 mois, qui ne s'étoit plainte que d'une difficulté de reſpirer, meurt ſubitement. On ne trouva d'autre cauſe qu'un polype conſidérable, reſſemblant à de la graiſſe, qui rempliſſoit & diſtendoit l'oreillette droite du cœur, & envoyoit des appendices dans l'une & l'autre veine cave. *Comment. Leipſ.* 1731.

Polype dans l'oreillette droite du cœur d'un garçon de 13 ans : cette concrétion n'étoit attachée par aucun endroit. Elle avoit deux branches de quatre lignes de groſſeur ; l'une ſe portoit en haut depuis la veine cave ſupérieure, juſques aux ſinus latéraux du crâne, & dans les avant-bras par les axillaires ; l'autre branche deſcendoit dans les veines iliaques & dans les crurales juſqu'au milieu des cuiſſes, & elle ſe diviſoit preſque en autant de branches que les veines dont on vient de parler. *Hiſt. acad.* 1705. Obſ. 8ᵉ (Littre), p. 52 & 53.

Dans le cadavre de M. de la Brière de Pethiviers, mort trois jours après l'opération de la taille, avec une hernie de veſſie, la rate étoit, pour ainſi dire, en bouillie. On trouva un polype très-conſidérable dans chacun des ventricules du cœur ; celui du ventricule droit étoit plus fort & plus long que celui du gauche. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui menoit une vie languiſſante, mourut d'apoplexie. On trouva un polype dans le ventricule gauche du cœur, formé par une humeur blanche & concrète. Il étoit attaché par ſes racines aux fibres charnues du cœur, & il ſe ſéparoit en deux troncs, dont l'un rempliſſoit l'aorte, & l'autre la veine pulmonaire. Il y avoit une grande quantité de ſérosité dans le cerveau & dans ſes membranes, ainſi que dans le ſinus longitudinal ſupérieur. *Tulpius*, *obſerv. med.* lib. 1, p. 54.

Une femme de 50 ans étoit ſujette à des défaillances & à des battemens des veines jugulaires externes. Après ſa mort, on trouva un polype dans l'oreillette droite. *Acad. ſc. Mém.* (*Morand*), 1732, p. 432 & 433.

Une dame de 35 ans, incommodée depuis 15 ou 16, étoit attaquée d'un aſthme, de mal de tête, d'inſomnie, &, au moindre effort, de palpitations; ces accidens redoubloient à l'approche du flux menſtruel; elles ceſſèrent peu de temps avant la mort, & dans ce moment on ſentoit aux veines des bras & du cou un battement très-ſenſible, dont la fréquence étoit un peu différente de celle des artères. A l'ouverture du corps, on ne trouva rien d'extraordinaire dans la tête; les organes du bas-ventre étoient très-flétris ainſi que les poumons, ſans qu'ils fuſſent altérés; l'eſtomac étoit très-petit, pouvant contenir à peine une chopine. Le cœur étoit une fois plus grand qu'il ne devoit être, flétri comme une poche de cuir mollaſſe, ſes parois étoient fort minces; dans chaque tronc des artères, il y avoit un polype attaché aux parois internes du cœur; celui qui bouchoit l'aorte avoit plus de deux pieds de long, ſans les extrémités qui étoient reſtées dans les branches de cette artère. Sa ſubſtance étoit fibreuſe, vermeille, ferme, de la longueur d'environ 6 ou 7 pouces; le reſte avoit la couleur & la conſiſtance de ſang caillé. *Acad. ſc. Mém.* (*Homberg*), 1704, p. 159.

Un jeune homme de 16 ans, ſujet depuis l'âge de 14 à une toux & à une difficulté de reſpirer, tomboit en foibleſſe après un exercice violent. S'étant emporté un ſoir avec excès, & ayant beaucoup ſoupé, il ſe coucha, & quelques heures après il fut réveillé par une toux avec crachement de ſang, & il mourut une heure après. Il y avoit beaucoup de ſang peu écumeux dans la trachée artère & dans les bronches; du ſang noirâtre & à demi caillé dans les deux troncs de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, & dans l'artère pulmonaire; pas une goutte de ſang dans le ventricule gauche. Le tronc de la veine pulmonaire étoit très-dilaté, & auſſi gros que tout le cœur; ſa cavité étoit entièrement occupée par un corps polypeux, rond, & épais de deux pouces. *Hiſt. acad.* (*Littre*), 1701, p. 25.

Ce n'eſt pas ſeulement dans le cœur qu'on trouve des concrétions lymphatiques, auxquelles on a donné le nom de polypes. Ruysch en a vu dans les bronches, d'où elles ſortent quelquefois par l'expectoration; il en ſort également de la matrice ſous la forme de lambeaux ou de tiſſu réticulaire. On a même trouvé cette matière épanchée dans quelques parties du bas-ventre. On a vu des matières gélatineuſes & même graiſſeuſes ſe mêler avec ces concrétions.

Si on fouette le ſang dans l'eau chaude, il s'étend & ſe condenſe, & il forme une eſpèce de toile, & en le lavant on le dépouille de la partie rouge, qui laiſſe vides les eſpaces qu'elle occupoit; de là vient la forme réticulaire qu'on a obſervée dans les concrétions polypeuſes dont le cœur étoit recouvert.

On peut voir les deſſins de différentes concrétions polypeuſes dans les ouvrages de Kerkering, de Bartholin & de Tulpius.

Suite des obſervations ſur les concrétions du cœur & de ſes annexes, & ſur les lipothymies & les intermittences.

Vater diſtinguoit les oſſifications, des calculs, en ce que ceux-ci ſont formés par couches, tandis que les oſſifications ont un tiſſu fibreux. On peut ajouter que c'eſt au fond de la même matière, comme les chimiſtes modernes l'ont reconnu par l'analyſe. Il n'y a de différence qu'en ce que la matière oſſeuſe, dans les oſſifications, eſt épanchée autour des fibres qu'elle encroûte, tandis qu'elle eſt preſque ſans mélange dans les calculs, où il n'y a tout au plus qu'un noyau de matière étrangère qui leur ſert de baſe.

Lanzoni a obſervé des ſyncopes produites par des calculs qui flottoient dans le péricarde. Dans un cas du même genre, il a vu une hydatide attachée à la pointe du cœur. On a vu auſſi les petits corps d'Arantius très-groſſis à la ſuite de ſemblables accidens.

Quoique Galien ait dit qu'il ne peut ſe former d'abcès ni d'ulcères au cœur, parce que la mort ſurviendroit avant que ces maladies fuſſent développées, il eſt cependant certain qu'on en a obſervé dans pluſieurs ſujets. Olaus Borrichius, Nicolas Maſſa, Benivenius, Houlier, Columbus, Lanciſi, Morgagni & Senac en ont cité des exemples, & on trouve dans le recueil des mémoires de la ſociété royale de médecine une obſervation du même genre. Les ſurfaces du péricarde & du cœur peuvent donc s'abcéder. Le plus ſouvent les ſymptômes de l'inflammation, des lipothymies, & des ſyncopes, ont précédé, & quelquefois auſſi ces dernières n'ont pas eu lieu. Je crois devoir recommander, avec Morgagni, aux obſervateurs de ne point ſe laiſſer induire en erreur par le ſédiment de l'humeur du péricarde, qui, formant une couche inégale & blanchâtre ſur les ſurfaces, pourroit être regardée comme une matière purulente qui recouvriroit un ulcère. Il ſe forme de même ſur la plèvre & ſur les poumons, à la ſuite des inflammations, des couches muqueuſes, qui peuvent en impoſer l'obſervateur peu attentif, & être priſes pour des effets de la ſuppuration de ces différentes parties.

Columbus & Fabrice de Hilden ont obſervé des tumeurs d'un aſſez gros volume, attachées à diverſes parties du cœur, & qui n'ont pas produit autant d'accidens qu'on pourroit le préſumer.

Thebeſius a vu la ſurface du cœur aride & comme deſſéchée à la ſuite des fièvres hectiques & de la conſomption.

On ne peut douter que le cœur ne ſoit ſuſceptible d'entrer en convulſion comme les autres organes du corps humain, & qu'il ne puiſſe auſſi être frappé de paralyſie : n'eſt-il pas probable que pluſieurs morts ſubites en ſont l'effet ?

Lorſque l'humeur du péricarde devient glutineuſe, le cœur, en ſe contractant, l'agite en différens ſens, & la change quelquefois en de petits filets qui ont l'apparence de cheveux. C'eſt pour cette raiſon, ſans doute, que Scultet & Lanzoni diſent avoir trouvé des cœurs chevelus.

Valſalva a vu une aſphixie ſurvenir à la ſuite de l'épanchement d'une matière purulente dans le péricarde.

Morgagni donne le nom d'aſphixie à l'état dans lequel le battement du cœur & des artères manque, ou au moins ne peut être aperçu ; ce qui arrive quelquefois ſans que les autres fonctions ſoient ſuſpendues. Vers la fin des maladies chroniques très-graves & très-opiniâtres, il n'eſt pas rare de voir le pouls manquer preſque entièrement pendant les derniers jours. J'ai toujours remarqué que ce ſymptôme fourniſſoit un pronoſtic très-fâcheux. Alors les extrémités ſont froides, les forces ſont diminuées d'une manière notable ; cependant les malades ont encore quelquefois le courage de ſe lever & de s'habiller. Ramazzini en cite un exemple, & j'en ai vu pluſieurs. Cette défaillance, cette petiteſſe du pouls ſont ſouvent compliquées avec les maladies du cœur affoibli, avec celles de l'épigaſtre, avec les affections nerveuſes pouſſées au plus haut degré, avec les épanchemens, les cachexies, avec le ſcorbut & avec la vieilleſſe. Il ne faut pourtant pas ſe laiſſer tromper par les variétés auxquelles l'artère radiale eſt ſujette ; quelquefois elle ſe diviſe en un grand nombre de petits rameaux ; quelquefois auſſi elle ſe place ſur la convexité de la main, entre le pouce & l'indicateur, & alors on la chercheroit en vain dans le lieu où elle ſe trouve ordinairement. Il ne faut cependant pas croire que la petiteſſe & la diſparition même du pouls ſoient mortelles. On a vu les pulſations artérielles ceſſer preſque tout à fait d'être ſenſibles dans certaines convaleſcences. On a vu de même, dans des femmes nerveuſes, le pouls ceſſer preſque entièrement de battre, & cependant la ſanté ſe rétablir après.

L'aſphixie, dans le ſens de Morgagni, peut être produite par une trop grande quantité de fluide dans le péricarde, ou par la dilatation du cœur. *Cordis augmentum cum pulſu debili*, dit Piſon. Elle peut encore être l'effet des oſſifications dans les valvules (1), & en général de la plupart des cauſes qui produiſent les intermittences & les palpitations. L'intermittence, dit Morgagni, eſt une petite aſphixie, & l'aſphixie une longue intermittence.

La cauſe de l'intermittence eſt très-dangereuſe lorſqu'elle eſt produite par une cauſe locale & qu'elle ſiège dans les cavités du cœur. Ainſi, une tumeur placée dans l'épaiſſeur des valvules a été funeſte. Riolan a obſervé un corps dur & en apparence glanduleux, dans l'épaiſſeur du ſeptum du cœur.

Il y a eu certains cas très-rares, dans leſquels des éroſions faites à l'œſophage & à la partie correſpondante du péricarde, ont rendu poſſible le paſſage des vers dans cette cavité. On aſſure même que l'épaiſſeur d'un des ventricules ou d'une oreillette ayant été rongée, on a trouvé des vers dans les cavités propres du cœur. Cette conjecture ſe trouve dans Morgagni ; mais il me ſemble qu'on ne peut l'admettre que dans le cas où la mort ayant été l'effet inévitable & ſubit de l'ouverture d'une des cavités propres du cœur, les vers qui auroient pénétré par une éroſion de l'œſophage dans le péricarde, auroient, au moment même de l'ouverture du cœur, ou peu d'inſtans après la mort, paſſé du péricarde dans les oreillettes ou dans les ventricules. N'oublions pas d'ajouter que ſi la remarque de Valiſnéri eſt fondée, les vers, dans le cas dont il s'agit, quittent après la mort le lieu où ils ſéjournoient, pour remonter vers l'œſophage.

Il réſulte de ces réflexions que l'on ne doit pas plus admettre le développement ſpontané de ces ſortes de vers dans les cavités propres ou acceſſoires du cœur, que dans les ſinus de la tête, où Palfin & Coiter ont pris des concrétions polypeuſes pour des vers.

Lorſqu'on réfléchit ſur la formation de ces concrétions dans les gros vaiſſeaux ou dans le cœur, il faut toujours avoir préſentes les obſervations faites par Petit en 1732. Il remarqua que les concrétions ſanguines ſe font dans les cavités du corps humain, à peu près comme dans la palette du chirurgien. En général, la partie rouge du ſang qui ſe condenſe, occupe la partie inférieure, & la partie blanche qui a le plus de conſiſtance, eſt placée en deſſus. Il faut donc bien conſidérer quelle a été la ſituation du cadavre, lorſqu'on ſe livre à cet examen. Moins la partie rouge eſt abondante, plus ces concrétions ont de dureté : ainſi le bouchon qui ſe forme dans une hémorragie, eſt d'autant plus utile & plus durable, que la ſubſtance blanche du ſang contribue plus à ſa formation.

(1) Lanciſi a vu les valvules de l'aorte, près du cœur, changées en une ſubſtance de nature en apparence charnue, & Vieuſſens a réuni pluſieurs obſervations dans leſquelles il les a vues oſſeuſes.

Pendant long-temps on a regardé les polypes du cœur & des gros vaiſſeaux comme des cauſes de maladies très-graves. On a dit ſucceſſivement qu'ils étoient compoſés de chair, de graiſſe ou de pituite. Suivant Salius, c'étoit la pituite des anciens; & Valſalva lui-même, qui par la ſuite fut détrompé, fit deſſiner, dans le commencement de ſa pratique, les vaiſſeaux qu'il croyoit avoir obſervés dans les polypes du cœur. Heureuſement Paſta, & enſuite Malphigi, s'élevèrent contre cette erreur, & ils firent voir que le plus ſouvent les concrétions polypeuſes étoient l'effet & non la cauſe des maladies. Senac eſt tellement de cet avis, qu'il regarde toutes les concrétions polypeuſes quelconques, comme ſymptomatiques. Dans la plupart des obſervations de Paſta & de Lanciſi, les malades qui avoient éprouvé de grandes intermittences, n'avoient pas ſeulement des concrétions polypeuſes dans le cœur, on y a encore trouvé d'autres vices organiques, tels que des dilatations, des duretés, &c., dont l'intermittence pouvoit bien être le ſymptôme.

Morgagni rapporte pluſieurs obſervations, dans leſquelles les concrétions polypeuſes avoient la couleur du ſuif, & étoient d'une grande dureté. Quoiqu'il ſoit en général du même avis que Malphigi & Senac, il ſemble cependant qu'il ne nie pas abſolument, dans quelques cas, l'exiſtence des concrétions polypeuſes formées avant la mort. Ces cas doivent être fort rares; car, comme l'a dit Paſta, & comme il l'a prouvé par des expériences, la portion du ſang qui forme la concrétion, peut auſſi bien ſe condenſer dans les cavités du cœur où elle ſéjourne au moment de l'agonie, que hors de ces mêmes cavités, & il a montré comment, en agitant & en battant le ſang inflammatoire, on peut lui donner l'apparence d'un polype des plus rameux. J'ai vu dans un ſujet dont les gros vaiſſeaux artériels furent préſentés à l'académie royale des ſciences, une concrétion polypeuſe de la nature de celles qui ſont très-denſes, qui s'étendoit depuis le ventricule gauche du cœur, tout le long de l'artère aorte, juſqu'à la diviſion des artères iliaques; tout le tube artériel en étoit rempli. Or un pareil polype, qui avoit la conſiſtance de ceux dont les anciens ont parlé, n'avoit pu exiſter pendant la vie.

Des obſervations multipliées ont prouvé que les polypes ſont en général plus fréquens, plus étendus, & plus blancs dans les cavités droites du cœur que dans celles qui ſont à gauche; ce que Malphigi attribue au mélange du chyle avec le ſang, qui ſe fait dans les cavités droites du cœur. En effet, il eſt rare qu'on trouve des concrétions polypeuſes dans les cavités gauches, ſans qu'il y en ait dans celles qui ſont à droite.

On trouva des concrétions polypeuſes très-étendues dans un ſujet dont pluſieurs artères & veines étoient dilatées. Une des veines ſpermatiques égaloit en groſſeur les principales diviſions de la veine cave; les artères du bas-ventre dilatées offroient dans leur ſurface interne, des ſillons dans leſquels leur ſubſtance étoit comme entamée; les battemens du cœur étoient douloureux; les pulſations s'étendoient avec force dans le bas-ventre. Toutes les artères participoient à cet excès de mouvement, & le malade ſentoit la pulſation accompagnée d'un frémiſſement marqué juſqu'à l'extrémité des doigts.

J'ai été témoin d'un fait à peu près de cette nature. Un jeune homme avoit des palpitations habituelles; il lui ſurvint au tronc de l'aorte un anévriſme qui ſe propagea dans le ventre. Lorſque le jeune homme avoit monté un peu rapidement un eſcalier, les battemens étoient ſi forts, que ceux de toutes les artères quelconques ſe faiſoient avec une violence extrême. On conſulta un grand nombre de médecins, & pour leur donner une idée de ce mal, on engageoit le jeune malade à monter promptement l'eſcalier, toutes les fois qu'il y avoit une conſultation. Cet exercice forcé augmenta le mal, & la mort ſurvint promptement.

Il y a des perſonnes qui ſont diſpoſées à l'anévriſme, & dans leſquelles preſque toutes les artères tendent à ſe dilater; Morgagni appuie cette remarque par des exemples.

Il ne faut pas croire qu'alors les artères ſoient purement paſſives; leur contraction ne ſe fait pas d'une manière égale dans toutes leurs parties; elle ne répond pas exactement à celle du cœur. Elle ſe fait avec fougue dans certaines régions, plus modérément dans d'autres. Ce phénomène bien conſtaté prouve irrévocablement que les artères ont une tunique charnue, & que leur irritabilité peut, comme celle de tous les muſcles, s'accroître ou diminuer, ſuivant les circonſtances.

Des médecins habiles penſent que les polypes ſont formés dans les intervalles d'un pouls devenu très-rare; mais j'ai aſſiſté à l'ouverture du corps de perſonnes dont le pouls avoit été très-lent, ſans qu'il y eût de polypes dans les cavités du cœur.

Morgagni parle d'un ſujet dans lequel la lenteur du pouls étoit ſi grande, qu'il n'y avoit que vingt-deux pulſations par minute; il ajoute que l'on a trouvé des concrétions polypeuſes dans le cœur de perſonnes dont le pouls avoit toujours été égal, & qu'au contraire on n'en avoit point obſervé dans d'autres cas, où il y avoit eu intermittence & inégalité dans les battemens. Fanton a fait la même remarque.

Relativement à leur conſiſtance, les polypes doivent être diviſés en ceux dont le tiſſu eſt lâche & mou, dans lequel abonde la partie rouge du ſang, & en ceux dont la conſiſtance eſt ſolide, blanchâtre, & qui ſont très-adhérens à quelques-unes des valvules & des colonnes du cœur.

Comme il y a dans la poitrine un grand nombre de veines lymphatiques, toutes les tumeurs & dilata-

tions dont j'ai parlé ne peuvent avoir lieu, ſans qu'il s'enſuive une compreſſion marquée dans pluſieurs points de ce ſyſtême. La réſorbtion doit donc ſe faire avec moins d'énergie, & il doit s'enſuivre une infiltration habituelle dans le tiſſu cellulaire du poumon & dans les cavités de la poitrine; auſſi les maladies dont j'ai fait mention ſont ſouvent compliquées avec les hydropiſies & avec les épanchemens. Comme ces affections redoublent dans quelques malades, il arrive que, dans les intervalles des accès, la circulation ſe rétablit juſqu'à ce qu'enfin le mal faſſe de grands progrès, & que la mort en ſoit le terme plus ou moins éloigné.

Pierres dans le cœur.

Schleiberus dit avoir trouvé dans le cœur une pierre ſi groſſe, qu'elle rempliſſoit un des ventricules. Horſtius rapporte un fait analogue. Hottinger a vu des pierres qui occupoient la place des valvules tricuſpides du cœur. Heurnius en a obſervé entre les fibres de la cloiſon. Une de ces pierres trouvées par Bartholin dans le cœur étoit oſſeuſe.

Vers dans le cœur.

Vers trouvés dans le ventricule droit du cœur d'une chienne ouverte vivante. *Journ. Sav.* 1679, tom. 7, p. 281 & 282.

Vers trouvés dans le ventricule gauche du cœur, après une maladie épidémique, où il y avoit beaucoup de vers dans les inteſtins, mêlés avec la ſaburre, à Verdun ſur Garonne. *Journ. Sav.* 1722, tom. 72, pag. 99 & 100. *Voyez* pour la ſuite de la maladie, *ibid*, pag. 210.

Vers dans les artères.

Pierre de Caſtro, Vidius le jeune, & Vidal, cités par Audry, ont écrit qu'ils avoient trouvé des vers dans l'artère aorte de perſonnes mortes à la ſuite de fièvres épidémiques. Mais ces médecins n'ont-ils pas été trompés par des concrétions polypeuſes vermiformes?

La Peyronie a aſſuré à Senac qu'il avoit trouvé des pelotons de vers entre la baſe du cœur & le péricarde, & même dans les ventricules. D'autres aſſurent qu'ils ont trouvé des poux à la ſurface du cœur, maladie qu'on a appelée *phtiriaſis cordis*. J'ai cru devoir rapporter ces faits, qui ſont épars dans les auteurs, & auxquels j'avoue que je ſuis bien loin d'ajouter foi.

Des bleſſures & des déchirures du cœur, & de leurs accidens.

Morgagni rapporte que dans une femme la partie poſtérieure du cœur s'étoit ouverte vers la pointe, & que le péricarde étoit plein de ſang; mais dans le dernier ouvrage de ce grand homme, l'hiſtoire de cet accident eſt plus étendue & confirmée par d'autres qui ne ſont pas moins ſingulières.

Une femme, dit-il, qui étoit ſujette à des palpitations, mourut ſubitement; on trouva une crevaſſe dans le ventricule gauche du cœur, vers ſon extrémité: ce fut un petit ulcère qui occaſionna cette rupture; elle fut ſuivie d'un épanchement de ſang qui ſe figea. Mais avant qu'il fût condenſé de même dans un homme qui avoit les jambes ulcérées, ce fluide s'étoit échappé par une ſciſſure fort longue; on y voyoit des traces d'une ancienne corroſion. Ce fut encore dans le ventricule gauche qu'on trouva une telle ouverture.

Suivant la remarque de Lanciſi, les parois du cœur ſont ſur-tout déchirées dans ceux qui meurent ſubitement: ces déchiremens ſont tantôt plus petits, tantôt plus grands; quelquefois ce ſont des ſciſſures aſſez longues, & des eſpèces de fiſtules; elles étoient de 7 à 8 lignes en certains cœurs; en d'autres on ne voyoit qu'un petit trou, ou une éroſion de l'étendue d'un ongle; c'eſt ainſi du moins que les écrivains ſe ſont exprimés.

Ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que de telles ruptures arrivent preſque toujours dans le ventricule gauche. Comment ne réſiſte-t-il pas aux efforts du ſang? Son tiſſu eſt ſi épais & ſi ſolide! On peut dire, ſans crainte de ſe tromper, que les forces mêmes de ce ventricule ſont quelquefois les principales cauſes qui l'entr'ouvrent. Son action eſt ſouvent très-violente quand il eſt dilaté; il n'eſt donc pas ſurprenant que ſes fibres ſoient forcées & ſe déchirent; il a d'ailleurs, en divers endroits, un tiſſu aſſez mince, à la pointe, par exemple, & à la partie poſtérieure & inférieure.

Mais un phénomène qui eſt encore plus étonnant, c'eſt, dit Senac, que les parties qui ont le plus de force dans ce ventricule, s'ouvrent quelquefois de même que celles qui ſont plus foibles; la baſe, par exemple, qui eſt ſi ſolide, s'eſt entr'ouverte près de l'orifice de l'aorte. *Extrait du traité du cœur par Senac.*

Un homme de 26 ans reçut un coup d'épée qui s'étendoit du ventricule droit du cœur au gauche, en paſſant par le *ſeptum medium*. Il vécut quatre ou cinq jours après ſa bleſſure. *Saviard*, p. 508.

Un ſoldat fut bleſſé à la poitrine, au travers du ſternum, par une pointe d'épée très-mince & aiguë: il vécut dix-ſept jours. Preſque tous les jours il ſortoit une livre de ſang par la bleſſure. A l'ouverture du corps, on trouva que la plaie étoit dans le ventricule gauche du cœur, & qu'elle pénétroit dans le droit. On ne trouva dans le péricarde ni ſang ni pus, mais quelques polypes dans les ventricules, & quelques vices dans la ſubſtance du cœur. Cet homme, pendant qu'il vivoit, ne pouvoit ſe coucher du côté droit. (*Fanton, obſervat.*) *Giorn. de Letterat.* tom. 21, p. 145 & 146.

Autre obſervation du même, ſur un

homme

dont la bleſſure avoit pénétré légèrement dans le ventricule droit, & qui vécut vingt-trois jours. *Ibid.* pag. 148.

Un ſoldat reçut un coup d'épée à la partie latérale gauche de la poitrine : il vécut neuf jours. On trouva le ventricule droit du cœur percé près de la pointe, du ſang dans le péricarde, & de la ſéroſité dans la poitrine. *Hiſt. acad.* 1735, obſerv. 9 (*Morand*), p. 21.

Autre d'un homme de vingt-deux ans, qui reçut un coup d'épée un peu au deſſus de la mamelle gauche, & mourut le ſixième jour. A l'ouverture du corps, on trouva une plaie au péricarde ; le ventricule droit percé entre la pointe & la partie moyenne, & tout le cœur rempli d'un ſang coagulé. *Ibid*, 1744, obſerv. 9, pag. 14.

Un enfant de quatorze ans reçut un coup à la poitrine, qui ne fut pas très-fort, mais dont l'effet cependant fut tel, qu'un plat qu'il portoit ſous ſon bras fit impreſſion entre deux côtes ; il eut de grandes douleurs & une palpitation de cœur effrayante. Le pouls étoit prompt, foible & inégal, mais ſans intermittence proprement dite ; la toux & l'hémoptiſie ſurvinrent. Le malade mourut au bout de 6 mois. On trouva ſeulement à la pointe du ventricule gauche une tache livide, contuſe & ſphacelée, dont la corruption pénétroit juſqu'à ſa cavité. Le reſte de ce ventricule avoit des marques d'inflammation & de corruption. Le cœur adhéroit au péricarde, & ce dernier au poumon. *Akenſide*, *tranſ. phil.* 1764. *Extr. commerc. Leipſ.* tom. 13, p. 676.

Plaie à la partie moyenne latérale gauche du thorax avec emphyſème. On appliqua un plumaceau de baume d'Arceus ; le malade éprouva des foibleſſes fréquentes, il n'avoit point de fièvre, ne crachoit point de ſang, & n'avoit point de difficulté de reſpirer : on le ſaigna, &c. il ſe trouva aſſez bien ; il ſurvint une ſyncope, avec pouls convulſif, & la mort deux jours après. Le péricarde étoit rempli de ſang fétide, il y avoit une très-petite plaie dans le ventricule droit du cœur, qui étoit vide de ſang. *M. Reſtrick*, *chir. Journ. milit.* tom. 2, pag. 397.

Coup de baïonnette ſur le ſternum, entre les cartilages des deuxièmes vraies côtes ; plaie étroite & triangulaire : le malade tomba ſans perdre connoiſſance, ſa voix étoit éteinte, il ſortit beaucoup de ſang par la plaie ; ſon pouls étoit petit, foible, & ſa reſpiration difficile, ſon viſage étoit pâle, il étoit froid par-tout le corps ; il fut ſaigné pluſieurs fois ; le troiſième jour il paroiſſoit mieux, il alloit & venoit ; le quatrième on le trouva mort à ſept heures du matin : les membres étoient à demi-fléchis & roides ; les deux mâchoires ſerrées avoient déchiré une partie de la langue. Le ſternum ayant été levé, on a vu que la plaie ſe continuoit dans le thymus, qui étoit infiltré de ſang, ainſi que le tiſſu cellulaire du médiaſtin ; le péricarde percé, & laiſſant échapper le ſang, étoit plein de plus de deux livres de ce fluide coagulé. L'aorte, dans ſa partie antérieure, avoit une ouverture d'une ligne à peu près, à un pouce au deſſus des valvules ſémi-lunaires ; le ſang s'étoit infiltré entre ſes tuniques ; les cavités du cœur étoient vides de ſang. *M. Chartanet*, *chirur. Journ. milit.* tom. 2, pag. 380 & ſuiv.

Coup de baïonnette à la partie antérieure ſupérieure droite de la poitrine, à un pouce & demi du ſternum, & à trois pouces au deſſous de la clavicule. Le bleſſé tomba ſans connoiſſance & revint à lui ; la plaie étoit grande, oblique, & deſcendoit à gauche & en arrière ; il en ſortit peu de ſang ; l'air y entroit à chaque inſpiration, il en ſortoit avec bruit, & avec un peu de ſang dans l'expiration ; le malade avoit le corps glacé (en juillet), ſon viſage étoit pâle, ſon pouls étoit concentré & inégal, ainſi que ſa reſpiration & il étoit preſque dans un état de ſuffocation ; couché ſur le côté droit ; il ſortit beaucoup de ſang par la plaie ; on fit des ſaignées, &c. Le lendemain le pouls diſparoît, le bleſſé meurt. On trouva une infiltration ſanguine dans la région du grand pectoral, juſqu'au creux de l'aiſſelle ; ce muſcle étoit percé, ainſi que l'intercoſtal entre la deuxième & la troiſième des vraies côtes ; le ſternum ayant été levé, il ſortit quatre livres de ſéroſité ſanguinolente. Le poumon droit & la lame droite du médiaſtin & du péricarde étoient percés ; on trouva la veine cave ſupérieure fendue obliquement, l'oreillette gauche traverſée, & l'œſophage percé ; il y avoit une infiltration dans le tiſſu cellulaire, ſur-tout vers le diaphragme, &c. ; l'eſtomac étoit rempli de ſang, &c. *Idem*, *ibid*, pag. 377.

On a vu quelquefois des bleſſures du cœur, qui n'étoient pas légères, ſe guérir & ſe cicatriſer complètement. Suivant le témoignage de différens auteurs, on a trouvé dans les parois charnues du cœur, des pointes de flèches, des balles & des grains de plomb, des aiguilles ; ces différens corps étrangers y avoient été introduits par des bleſſures dont on a reconnu les cicatrices.

Pour les oreillettes & les gros vaiſſeaux, leurs bleſſures ſont toujours mortelles.

Sur l'augmentation ou la diminution de volume dans les ventricules ou dans les oreillettes du cœur, & ſupplément aux obſervations ſur l'oſſification, la dilatation, & les ruptures des gros vaiſſeaux.

Dans un hydropique âgé de vingt-huit ans, le cœur, dit M. Duverney, étoit flétri ; il n'étoit pas même plus gros qu'un œuf ; cet organe paroiſſoit encore plus rétréci dans un autre ſujet. Ce qu'on doit trouver plus ſurprenant, c'eſt que l'aorte fût dilatée : elle ne recevoit que peu de ſang du ventricule dont elle ſort ; comment donc pouvoit-elle être augmentée dans ſon volume ?

Fabrice de Hilden eſt le ſeul médecin qui ait détaillé quelques accidens d'une maladie ſemblable. Un homme, dit-il, dont le cœur avoit peu de volume, étoit ſujet à des palpitations & à des douleurs de colique ; la main gauche s'engourdit & devint froide, la gangrène ſurvint au bout des

doigts, ſans douleur & ſans inflammation ; l'oreillette gauche étoit monſtrueuſe. Mais dans cette obſervation on ne trouve aucun ſymptôme qui ait quelque rapport avec le cœur, excepté la palpitation.

On trouve dans les écrits des médecins divers exemples de ces dilatations extraordinaires. Un homme, ſelon le rapport de Marchettis, étoit ſujet à des palpitations ; il ſentoit en même temps une douleur fixe au deſſus du cartilage xiphoïde ; ayant traîné pendant quelque temps ſes infirmités, il trouva quelque ſoulagement dans les remèdes ; mais il périt enfin d'une ſuffocation. Or ce ne fut pas dans les poumons qu'on trouva la cauſe d'un tel accident ; il dependoit du volume du cœur, qui rempliſſoit le péricarde ; le ventricule droit étoit ſi dilaté, qu'il eût pu contenir un autre cœur.

Voici une obſervation bien plus ſingulière, elle vient du même, qu'on ne ſauroit ſoupçonner d'infidélité. Un homme mourut de péripneumonie, ou, pour mieux dire, d'une ſuffocation qui en avoit les apparences ; le volume du cœur étoit ſi grand, qu'il peſoit quinze livres ; une pareille dilatation paroîtra ſans doute incroyable, je n'en ai jamais vu de ſi énormes ; mais divers médecins en ont trouvé d'autres fort approchantes.

Lanciſi, au moins auſſi exact, a cru, avec raiſon, qu'il falloit vider les ventricules & les oreillettes pour les apprécier ; or leur maſſe, ainſi dégagée, peſoit vingt onces dans un ſujet, deux livres dans un autre, une livre & demie dans un troiſième, & trois livres dans une femme que j'ai ſoignée ; on voit par-là qu'un cœur qui eſt fort dilaté, & un cœur qui a une grande maſſe par lui-même, peuvent être bien différens.

Voilà donc une maladie ſingulière à laquelle les hommes ſont ſujets ; cependant elle a été preſque ignorée juſqu'au quinzième ſiècle ; les premiers, dit Senac, qui l'ont aperçue ou décrite, ſont Nicolas Maſſa, Véſale, Charles-Etienne Ballonius & Dulaurent ; beaucoup d'autres qui ont ſuivi les traces de ces grands hommes, ont confirmé leurs obſervations, chaque jour même on en voit éclore de nouvelles ; nous en devons, par exemple, plus de vingt au dernier ouvrage de Morgagni ; il n'y a aucun anatomiſte qui n'ait vu des dilatations. Il eſt bien ſurprenant qu'on les ait à peine ſoupçonnées dans les corps vivans, & qu'on s'imagine qu'elles arrivent rarement.

Selon Ambroiſe Paré, un homme ſentoit une ardeur brûlante ; elle venoit ſans doute des artères qui battoient avec force par tout le corps ; le régime & quelques remèdes preſcrits par Sylvius calmèrent ces accidens, qui, ſelon les apparences, ne donnoient que peu d'inquiétude au malade ; il ne craignoit pas de jouer à la paume : cependant il mourut ſubitement dans les efforts de cet exercice. Or la cauſe d'une mort ſi inattendue, étoit cachée dans l'oreillette gauche, engorgée & dilatée ; elle s'ouvrit, & répandit beaucoup de ſang dans la cavité de la poitrine ; une oſſification qu'on découvrit dans la tunique interne de cette oreillette, contribua vraiſemblablement à cette crevaſſe.

Le ſang n'avoit pas autant de corps ni autant de force dans un cas plus extraordinaire dont parle Fabrice de Hilden. Une femme malade depuis long-temps étoit ſujette, dès ſa jeuneſſe, à des palpitations & à une difficulté de reſpirer ; or on trouva la cauſe de cet accident dans l'oreillette gauche ; elle avoit un volume monſtreux ; &, ce qui doit ſurprendre, c'eſt qu'elle ne fut remplie que d'une humeur blanchâtre ou ſéreuſe, ſans aucun mélange de matière rouge ; il eſt vrai que le ſang pouvoit ſe fondre dans un corps ſi exténué : mais comment, dans un tel maraſme & avec une fonte de cette eſpèce, la vie pourroit-elle ſubſiſter ? Le cœur ſans force, épuiſé, réduit à une maſſe fort petite, ſuivant Fabrice, pouvoit-il ſoutenir la circulation ?

Ce qui eſt plus rare & plus dangereux, non ſeulement les deux oreillettes peuvent être forcées ſéparément, comme il paroît par les exemples que nous venons de rapporter ; elles peuvent encore être dilatées en même temps & occuper un très-grand eſpace dans la poitrine. Un homme de quarante cinq ans ne pouvoit ſe coucher depuis quatre mois ; il mourut enfin ſubitement, ſuffoqué, diſoit-on, par une eſpèce d'apoplexie : or c'eſt dans le cœur, & non dans la tête, qu'on trouva la vraie cauſe de la mort ; les deux oreillettes étoient forcées, il y avoit au moins une livre de ſang dans chacune de leurs cavités, & leurs parois étoient fort épaiſſes.

A une telle dilatation il peut s'en joindre pluſieurs autres qui la rendent encore plus dangereuſe ; car, ſuivant le témoignage de divers obſervateurs, de Lanciſi ſur-tout & de Morgagni, les deux ventricules ſont forcés dans quelques ſujets en même temps que les oreillettes, & ils prennent, comme elles, un grand volume : il en eſt de même des grandes artères, des veines caves, & de celles qui viennent des poumons ; il eſt rare cependant, ajoute Senac, que tant de dilatations ſoient réunies dans un cœur.

Les dilatations ſont plus fréquentes dans les aſthmatiques ; pluſieurs écrivains les ont obſervées, & en voici une qui mérite de l'attention. Bauhin rapporte qu'une fille étoit languiſſante depuis trois ans ; elle périt enfin dans un accès d'aſthme, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, elle fut ſuffoquée par de violentes palpitations ou par le volume qu'avoit pris l'oreillette droite ; il s'y étoit formé une maſſe blanche, longue, épaiſſe, & comme membraneuſe ; on trouva dans le ventricule droit une matière qui reſſembloit à de la graiſſe ; c'eſt la mort ſans doute qui avoit produit ces concrétions.

Autres exemples non moins ſinguliers de pareilles

reilles dilatations & de leurs cauſes dans un aſthmatique. Suivant Laubius, le cœur avoit un volume extraordinaire ; il n'étoit pas moins remarquable dans deux cas qui ſont rapportés, l'un par Martini, l'autre par Tulpius ; on trouve enfin de ſemblables obſervations dans les actes de Berlin & dans d'autres écrits ; l'expérience confirme ces témoinages, & s'il y a quelque exception qui les reſtreigne, nous en parlerons dans la ſuite de cet article.

Une fille qui reſpiroit difficilement, ne put dans la ſuite ſe coucher ſans s'expoſer à être ſuffoquée ; elle ſe plaignoit d'un battement au deſſous du cartilage xiphoïde ; le pouls devint petit, ou, pour mieux dire, il étoit inſenſible ſur la fin de la maladie ; les pieds & les jambes s'enflèrent, la peau s'enflamma, s'ouvrit en divers endroits, & la vie finit dans les défaillances.

Que pouvois-je inférer de ces accidens ? dit Sénac. Il me fut impoſſible, dans tout le cours de la maladie, de diſtinguer l'action du cœur ; tout fixoit par conſéquent mon attention ſur l'oppreſſion qui étoit très-vive, & ſur le pouls qui étoit très-fréquent & inégal ; mais l'aſthme pouvoit déranger le pouls & l'action du poumon ; or voilà une cauſe qui peut produire l'enflure & même des ſyncopes.

Il n'y eut que la mort qui me dévoila la vraie cauſe de tant d'accidens ; à l'ouverture du cadavre, on trouva d'abord la veine-cave inférieure auſſi groſſe que le bras, l'oreillette gauche monſtrueuſe ; ſon ventricule fort dilaté, ſes parois internes recouvertes de concrétions, quelques-unes dures & les autres molles ; enfin le poumon étoit flétri & réduit à un petit volume : cependant il n'y avoit point de ſéroſité dans la cavité de la poitrine.

Un mélancolique, dit Lanciſi, étoit ſujet à des flatuoſités ; elles portoient le trouble non ſeulement dans l'eſtomac, mais dans le diaphragme ; les artères du cou étoient agitées par des eſpèces de palpitations ; ce qui paroiſſoit plus ſingulier, c'étoit une pulſation qui étoit conſtante ſous le cartilage xiphoïde ou aux environs ; elle étoit ſur-tout plus vive ou plus ſenſible quand le malade ſe donnoit quelque mouvement ou ſe tenoit debout ; dès qu'il ſe couchoit ſur le côté gauche, cette ſituation devenoit inſupportable : or la cauſe unique de ces accidens étoit dans le cœur ; on le trouva trois fois plus gros que dans l'état naturel, & la gangrène s'étoit jetée ſur la pointe des ventricules.

M. D***, âgé d'environ cinquante-cinq ans, étoit valétudinaire ; ſa vie oiſive, des alimens âcres, & peut-être des diſpoſitions naturelles, produiſirent un levain ſcorbutique ; ce levain ſe jeta d'abord ſur les gencives, qui devinrent noirâtres & ſanguinolentes ; il ſe répandit enſuite ſur les jambes des taches brunes qui firent bientôt de grands progrès ; les accidens ſe multiplièrent, & aboutirent enfin à une hydropiſie ; elle conduiſit le malade, en peu de temps, au terme de ſes ſouffrances & de la vie ; cette mort fut annoncée par un pouls inégal & intermittent.

Mais on n'eût pas cru, dit Senac, qu'on trouveroit une cauſe ſi ſingulière dans le cœur : il préſentoit d'abord un grand volume ; il étoit dur ; cette dureté n'étoit pas dans le tiſſu des parois, elle dépendoit du ſang qui formoit des concrétions de diverſes eſpèces : un principe de putréfaction avoit diſſout les colonnes, les piliers, & ſur-tout les valvules ; leurs fibres ſe déchiroient dès qu'on y touchoit, & elles reſtoient en lambeaux entre les doigts ; le *ſeptum medium* n'étoit pas plus ferme, on y enfonçoit une ſonde ſans qu'elle y trouvât de réſiſtance.

Poupart, cité par Senac, avoit vu de ſemblables déſordres ; car il aſſure que dans le cœur des ſcorbutiques qui meurent ſubitement, les oreillettes deviennent groſſes comme le poing. On a trouvé même, dit ce médecin, les ventricules profondément ulcérés ; il n'eſt donc pas ſurprenant que leurs cavités puiſſent ſe dilater ; il s'y forme, dit M. Denis, des concrétions qui ont beaucoup de volume, & enfin, ſelon ce médecin, aucune maladie n'eſt plus capable que le ſcorbut, de produire des anévriſmes ; comme le ſang qui les forme eſt toujours noirâtre, ils doivent prendre la même couleur ; elle eſt ſur-tout ſenſible dans les vaiſſeaux où il y a des engorgemens.

Des obſtacles qui ſe forment à l'entrée ou à la ſortie du cœur, peuvent y occaſionner des dilatations ; car, que les orifices auriculaires ſoient bouchés, par exemple, par leurs valvules, le ſang qui arrive ſans ceſſe dans les cavités des oreillettes, doit s'y accumuler & les forcer ; mais, comme nous l'avons dit, de tels obſtacles ſont fort rares ; Morgagni n'en a rapporté qu'un ſeul exemple, lui qui eſt ſi fécond en obſervations.

Ces valvules, & ſur-tout celles du cœur gauche, ſe durciſſent & s'oſſifient, & produiſent des dilatations. Un homme de trente ans, ſuivant Blancard, étoit ſujet à une toux fatigante, à une difficulté de reſpirer, à des palpitations qui s'élevoient dans les mouvemens précipités : enfin, quelque temps avant la mort, les défaillances devinrent fréquentes : or le cœur avoit deux fois plus de volume que dans l'état naturel ; on trouva les valvules ſigmoïdes oſſifiées de même que l'aorte, l'embouchure de cette artère étoit fort étroite ; à peine le ſang pouvoit y paſſer.

A cette obſervation, dit Senac, j'en ajoute une autre qui la confirme. Un homme de quarante-ſix ans, dès qu'il montoit un eſcalier, étoit ſaiſi de palpitations ; elles devinrent enfin plus vives, & entraînèrent des accidens ; le pouls irrégulier en général, à peine ſenſible, en divers cas ſoutenu ſeulement par l'impulſion d'un filet de ſang, s'éclipſoit lorſque le cœur même agiſſoit avec plus de force : or les valvules ſigmoïdes de l'aorte oppoſoient un obſtacle inſurmontable au paſſage

de ce fluide ; collées l'une à l'autre par leurs côtés, elles ne pouvoient se séparer ; une ossification les unissoit ; celles de l'artère du poumon n'étoient pas aussi durcies ; mais elles étoient bordées de tubercules assez gros, & ne laissoient entre leurs pointes abaissées qu'une ouverture très-petite ; il n'est donc pas surprenant que les deux ventricules fussent dilatés ; les oreillettes ne l'étoient pas moins, la droite sur-tout avoit un volume extraordinaire.

Cependant, pour que les ventricules se dilatent, il n'est pas nécessaire que le sang y trouve de si grands obstacles. Dans un homme âgé de soixante ans, l'une des valvules sigmoïdes étoit cartilagineuse dans l'aorte, les deux autres n'avoient rien perdu, ni de leur forme, ni de leur souplesse ; cependant le ventricule gauche étoit fort dilaté & fort épais ; on eût dit qu'il avoit pris plus de volume aux dépens du ventricule droit, qui étoit flétri, petit, & sur-tout fort court ; en même temps son oreillette étoit fort ample ; la gauche n'étoit pas sortie de son état naturel.

S'il en faut croire Lancisi, des embarras encore plus éloignés peuvent produire les mêmes effets. Un chanoine de Saint-Pierre étoit tourmenté, dit-il, de palpitations ; le mouvement le plus léger & le moindre effort même du poumon les réveilloit ou les rendoit encore plus vives ; or la veine cave, l'oreillette droite, & la cavité de son ventricule, étoient fort dilatées ; mais le ventricule gauche n'avoit reçu aucune atteinte ; il n'y avoit que les valvules sigmoïdes qui fussent altérées ; deux étoient cartilagineuses, & la troisième étoit devenue osseuse : voilà donc une barrière qui arrêtoit le sang dans les poumons, & les engorgeoit ; de là cette espèce d'asthme suffoquant auquel le malade étoit sujet : or cet engorgement qui s'étendoit jusqu'au ventricule droit, avoit son principe dans l'aorte, selon Lancisi.

Un cas que rapporte Malpighi est plus singulier. Dans un homme, dit-il, dont le pouls étoit fort tendu & poussoit le sang avec violence, le ventricule gauche auroit pu contenir un cœur ordinaire ; l'aorte avoit trois pouces de diamètre, la surface interne de ce vaisseau étoit hérissée d'écailles osseuses, & ses parois étoient fort solides ; le malade avoit senti une oppression & un resserrement sur la région du cœur.

Une dilatation qui me donna la première idée de cet ouvrage, dit Senac, venoit à peu près de la même cause. Le marquis du Palais, qui étoit sujet depuis quelques années à une difficulté de respirer, ne pouvoit se coucher en certains temps ; alors, assis, courbé, & appuyé sur les coudes, on eût dit qu'il étoit asthmatique : des palpitations qui accompagnèrent ces accidens, furent si vives, que les côtes s'élevèrent en voûte devant le cœur ; la force qui les frappoit, retomboit sans doute sur les poumons ; aussi le malade cracha-t-il beaucoup de sang à diverses reprises : c'est après des courses violentes, & sur-tout après un coup qu'il avoit reçu sous la mamelle gauche, qu'il sentit les premières atteintes de sa maladie. Le cœur étoit d'un volume extraordinaire, il avoit enfoncé le diaphragme qui l'enveloppoit, & lui formoit une espèce de capuchon ; en même temps l'aorte étoit extrêmement dilatée.

Une femme, en descendant un escalier, tomba sur la poitrine ; il ne parut d'abord aucun accident qu'on pût regarder comme une suite de cette chute ; mais dans peu de temps il s'éleva des palpitations ; peu à peu elles devinrent plus vives, & ne donnèrent enfin aucun relâche ; les côtes étoient frappées avec tant de force, qu'on pouvoit entendre les battemens ; alors la respiration devint fort difficile ; elle étoit encore plus gênée au retour des règles ; en même temps le pouls étoit si violent, qu'il n'étoit pas besoin d'y appliquer les doigts pour connoître la force qui le dilatoit, son mouvement étoit sensible aux yeux même ; la carotide du côté droit soulevoit les tégumens.

Tels ont été les accidens d'une maladie si singulière, qui aboutit enfin à une mort subite ; or le volume du cœur étoit monstrueux ; cet organe rempliſſoit à peu près la moitié de la poitrine, d'ailleurs rétrécie par sa propre conformation ; le ventricule droit, qui n'avoit reçu aucune atteinte, n'avoit pas plus de volume qu'à l'ordinaire, mais le gauche étoit fort dilaté & engorgé ; cette masse, formée sur-tout par l'engorgement, étoit encore grossie par l'épaisseur des parois ; il n'est donc pas surprenant que leur action ait été si vive, & que les palpitations fussent si violentes : ce qui leur donnoit encore plus de force, c'est que la grande valvule abaissée & cartilagineuse ne pouvoit pas s'opposer au reflux du sang vers l'oreillette gauche, aussi étoit-elle dilatée : en même temps, les valvules sigmoïdes, durcies, chargées de tubercules osseux ou pierreux, relevées & immobiles, laissoient parfaitement libre l'issue du ventricule ; il pouvoit donc jeter beaucoup de sang dans le canal de la grande artère ; & voilà pourquoi le pouls avoit tant d'activité.

Les côtes forcées formoient une fosse sur la voûte de la poitrine dans ces deux cas ; mais en voici un où cette voûte fut enfoncée. Un homme de vingt-cinq ans reçut un coup sous la mamelle du côté gauche ; la dépression ou l'enfoncement avoit en longueur près de deux pouces, & un travers de doigt en profondeur ; voilà donc une ou deux côtes rapprochées du cœur ; il devoit reculer par conséquent, prendre une position qui fût plus oblique : or dans une situation aussi gênante, il s'éleva des palpitations qui devinrent extrêmement vives ; ce qui est singulier, c'est qu'une cause toujours présente & si pressante ne leur donnoit pas la même force dans tous les temps ; elles se modéroient & disparoissoient même sans qu'il en restât aucun vestige ; mais après des intervalles quelque-

fois fort longs, elles redoubloient comme par accès; ce n'étoit pas une oppreſſion ſimple qu'elles cauſoient, mais une eſpèce de ſuffocation : les ventricules ſe dilatèrent; on ſentoit une grande maſſe qui frappoit la main appliquée ſur la poitrine; alors le pouls devenoit plus vif & avoit beaucoup de volume; j'ignore, dit Senac, quel a été le ſort de ce malade; des repréſentations réitérées ne purent l'engager à quitter le ſervice.

Il paroît que l'épaiſſeur des ventricnles étoit beaucoup moindre dans un cœur dont parle Dehaën. Un homme avoit ſenti quelques atteintes de palpitations; elles ſe réveilloient trois ou quatre fois pendant l'année; mais leurs intervalles étoient tranquilles. Ce ne fut que long-temps après que leurs paroxiſmes ſe rapprochèrent, & qu'enſuite elles devinrent continues. A peine laiſſerent-elles quelque relâche pendant trois mois; enfin la pâleur, la peau livide, les angoiſſes, un pouls inégal & tremblotant, qui s'éclipſa même entièrement pendant ſix jours, furent les annonces de la mort.

Les premières cauſes, ou leurs effets, qu'on découvrit en ouvrant le cadavre, n'avoient rien d'extraordinaire; on trouva un épanchement d'une ſéroſité putride dans la cavité droite de la poitrine; une ſuppuration dans le poumon droit, une compreſſion qui empêchoit le gauche de ſe dilater; un volume énorme dans le cœur, qui cauſoit cette compreſſion : mais une cauſe plus ſingulière du trouble du pouls & de ſa foibleſſe, c'étoit le ventricule du côté gauche extrêmement dilaté, & ſur-tout vers la pointe; il avoit des parois ſi minces, qu'il n'en reſtoit qu'une ſimple membrane, elle étoit blanchâtre & très-facile déchirer. Cependant elle avoit réſiſté pendant long-temps aux efforts du ſang.

Un jeune homme, dit Blancard, cité par Senac, fut ſujet à des palpitations. Elles furent enfin ſi vives, que les côtes ſe ſoulevoient à chaque coup; on voyoit ſur-tout cette élévation au côté gauche de la poitrine : en même temps le pouls n'avoit que peu de force; il étoit petit & fort fréquent; car le ſang ne pouvoit paſſer par le poumon qu'avec beaucoup de difficulté; auſſi, après de fréquentes défaillances & des récidives, les pieds & les mains ſe refroidirent, & ces accidens furent l'annonce de la mort.

Ce n'eſt pas là le ſeul déſordre que produiſent les dilatations dans le thorax; les côtes même, qui ſont placées devant le cœur, ſe briſent, ſelon Fernel. Legrand, médecin de Paris, rapporte un pareil exemple; mais dans le cas dont il fait mention, il y avoit un abcès qui, ſelon toutes les apparences, avoit produit une carie. Les palpitations étoient ſi fortes, que la main appliquée à la région du cœur étoit repouſſée avec violence.

Un homme, ſelon Morgagni, fut d'abord ſujet à quelque difficulté de reſpirer; il la ſentoit principalement quand il montoit dans un lieu élevé. Ce qui eſt particulier, c'eſt que chaque mois elle devenoit très-vive; pendant quelque temps, c'étoit preſque une ſuffocation périodique; le pouls étoit vif & dardant; le malade ſe plaignoit d'un battement ſous la mamelle, & ne pouvoit reſpirer qu'en ayant la tête élevée. Or on n'aperçut aucune trace d'épanchement dans le péricarde; ce ne fut que dans le cœur qu'on trouva la ſource des accidens; il avoit une grande partie des parois épaiſſies; le volume du ſang dilata ſur-tout le ventricule gauche; en même temps les valvules mitrales étoient trois fois plus longues qu'à l'ordinaire; l'aorte, depuis ſon origine juſqu'aux émulgentes, s'étoit élargie; des plaques oſſeuſes placées entre ſes membranes, lui donnoient plus de conſiſtance ou de roideur; enfin les poumons étoient écumeux, durs, & comme tendineux.

Willis rapporte qu'un théologien étoit ſujet à des palpitations; elles n'étoient ni continues, ni violentes. Quelquefois des cauſes ſenſibles les réveilloient, ſouvent elles ſe renouveloient, pour ainſi dire, d'elles-mêmes; enfin elles ne donnèrent plus aucun relâche. Or que trouva-t-on après la mort? Le cœur droit rempli de ſang, & des obſtructions dans les poumons.

Pazzis nous a donné l'hiſtoire d'une ſemblable maladie, qui ne pouvoit pas être attribuée à des concrétions. Cet écrivain n'en parle point; il dit ſeulement que dans un homme de vingt ſept ans, & tourmenté depuis long-temps par des palpitations, le cœur avoit un volume extraordinaire; que les deux ventricules de cet organe étoient réduits à une ſeule cavité qui contenoit ſeize onces de ſang; que ſa ſubſtance muſculaire étoit extrêmement exténuée; qu'enfin les artères coronaires, alongées & rétrécies, ne pouvoient plus recevoir de ſang, & que la veine cave étoit dilatée.

Bartholin nous apprend que dans un homme qui mourut ſubitement, l'oreillette droite étoit fort enflée & remplie de ſang; mais il n'ajoute pas qu'il y eût remarqué des concrétions; ſans doute qu'elles ne lui auroient pas échappé, & qu'il n'eût pas borné ſon attention à la plénitude. Ce qu'on trouva outre cette dilatation, c'étoit un obſtacle qui s'oppoſoit à la circulation dans le poumon; auſſi l'oreillette gauche avoit-elle à peine la groſſeur d'une noix. *Cet article eſt extrait du traité du cœur par Senac.*

Réſumé. Les cauſes des dilatations du cœur & des gros vaiſſeaux ſont en général, 1°. la fièvre violente & les maladies aiguës du poumon; 2°. les affections nerveuſes & les paſſions; 3°. le déplacement de certaines humeurs, telles que la gale & la goutte; 4°. l'action de quelques maladies chroniques, telles que le ſcorbut; 5°. les obſtacles qui arrêtent le ſang à la ſortie des ventricules ou à leur entrée; 6°. les efforts violens, ſur-tout ceux qui intéreſſent le poumon, tels qu'un chant forcé,

l'inſufflation dans les inſtrumens à vent; 7°. les coups portés ſur la poitrine.

Les pulſations produites par ces dilatations anévriſmales ſont quelquefois ſoneres. Le ſang ſtagnant alors, ou circulant au moins avec lenteur, eſt diſpoſé aux concrétions.

Les ſignes qui peuvent indiquer le lieu qu'occupe l'anévriſme de l'aorte, & faire diſtinguer la dilatation de celle-ci d'avec celle du cœur, ſont les ſuivans:

1°. La dilatation de la croſſe de l'aorte diffère par le lieu où les battemens & la gêne ſe font ſentir, de celle du cœur, & même de celle de l'aorte deſcendante, dont les pulſations s'étendent le long du dos;

2°. Les douleurs que cauſe l'anévriſme de l'aorte ſont beaucoup plus vives que celles dont l'anévriſme du cœur eſt l'origine;

3°. Les anévriſmes de l'aorte produiſent en général des tumeurs extérieures, des caries, des ruptures dans les os de la poitrine.

4°. les anévriſmes de l'aorte compriment la trachée artère & même l'œſophage; de ſorte que la voix eſt altérée, & ſouvent la déglutition difficile; ce qui n'a pas également lieu dans les anévriſmes du cœur.

Eroſion du cœur.

L'éroſion du cœur a été précédée dans ceux dont les auteurs rapportent l'hiſtoire, 1°. par la cardialgie, par les lipothymies, & des ſyncopes;

2°. Par des douleurs très aiguës du côté;

3°. Par la gêne & l'embarras de la poitrine entière & de l'épigaſtre, *circa præcordia*;

4°. Par la toux;

5°. Par des palpitations.

On trouve un exemple de l'éroſion du cœur dans les recueils de la ſociété royale de médecine.

Déplacement du cœur.

Un abcès formé dans un enfant à la ſuite d'une pleuréſie, porta le cœur vers le côté droit. *Senac*, tom. 2, p. 408.

Les battemens du cœur vers la région droite de la poitrine étoient héréditaires dans une famille. A l'ouverture des corps de deux de ces ſujets, on trouva le ventricule droit & l'oreillette droite dilatés. *Lanciſi.*

Il ne faut cependant pas croire qu'il y ait des dilatations du cœur dans tous ceux qui éprouvent des battemens à droite; ſouvent ces contractions ſont purement nerveuſes, & ſe calment, ſoit par le repos, ſoit par le camphre ou l'opium.

Défaut du cœur.

Doit-on ajouter foi à Téléſius, cité par Senac, qui aſſure n'avoir trouvé aucun veſtige du cœur dans le corps d'un romain?

Ier. SUPPLÉMENT.

Sur la palpitation, ſur les douleurs dans la région du cœur, & ſur les pulſations contre nature.

Extrait de Morgagni.

Entre les épîtres 17e & 18e, & les 23e, 24e, & 25e de Morgagni, il y en a quatre ſur des objets étrangers aux vices du cœur & des gros vaiſſeaux. Mais cette faute de méthode ne doit point être reprochée à cet auteur; c'eſt Bonnet qui l'a commiſe. J'ai pris le parti de rapprocher les ſujets qui ſont analogues, eſpérant que par ce moyen la lecture de ces articles deviendroit plus facile & plus inſtructive.

La première remarque de Morgagni dans ſa 23e épître, eſt que les palpitations les plus fortes ne ſont quelquefois qu'un ſymptôme nerveux. Il a trouvé le cœur & tous les vaiſſeaux de la poitrine en très bon état dans une femme qui avoit été ſujette à des palpitations aſſez fortes pour ſoulever ſenſiblement le thorax. J'ai fait la même obſervation pluſieurs fois, mais ſur-tout à l'ouverture du corps de feu M. Regent. M. Braſdor a été témoin qu'il n'y avoit aucune dilatation, ni au cœur, ni aux gros vaiſſeaux, & cependant ce malade étoit mort dans les angoiſſes des palpitations, qui duroient depuis très-long-temps, & qui redoubloient par accès. M. Regent étoit un homme mélancolique & très-ſenſible: ce défaut de vice local dans la poitrine explique comment je l'avois ſoulagé d'une manière très-marquée par le camphre & les anodins en général.

Dans le corps d'une perſonne qui éprouvoit des palpitations & un ſentiment de malaiſe & de brûlure tout le long du dos, on trouva la ſurface interne de l'aorte inégale, raboteuſe, entamée en pluſieurs endroits, & ce déſordre ſuivoit la direction de la douleur. Alors l'huile douce, qui, ſuivant Lanciſi, lubréfie les artères à l'intérieur, manquoit, dit Morgagni. Ce fait a du rapport avec l'obſervation de M. Scarpa.

Dans le corps de perſonnes ſujettes à des palpitations très-opiniâtres, on a trouvé tantôt le cœur dilaté & l'artère aorte rétrécie, avec oſſification des valvules ſigmoïdes; tantôt des duretés dans les valvules mitrales, avec dilatation du cœur & des gros vaiſſeaux; une autre fois un endurciſſement conſidérable dans l'aorte & dans ſes valvules. Dans un ſujet, le cœur étoit dilaté, endurci, & l'aorte elle-même oſſifiée; dans un autre, les valvules du ventricule droit étoient oſſifiées. Dans un cas où les palpitations étoient compliquées avec la foibleſſe du pouls, Vieuſſens a vu l'aorte ſeulement endurcie. On a obſervé, dans des circonſtances analogues, les artères coronaires oſſeuſes, ou l'aorte rétrécie par des lames de même nature. Haller parle de palpitations héréditaires dans une famille où elles étoient pro-

duites par la dureté des valvules mitrales. Mais pluſieurs de ces vices ont été obſervés dans les corps de perſonnes qui n'avoient point été ſujettes à des palpitations. Hunauld rapporte qu'en 1735 il trouva les valvules mitrales oſſifiées dans une perſonne morte de phthiſie, ſans qu'aucune palpitation eût précedé. Le célèbre M. Macquer avoit éprouvé, depuis l'enfance, de la gêne dans la poitrine; des palpitations opiniâtres le tourmentoient ſouvent; il s'y joignit des maux de tête violens, des anxiétés, l'orthopnée, de la douleur vers le ſternum; il étoit ſouvent obligé de paſſer la nuit dans un fauteuil; enfin il périt après qu'un œdème aſſez conſidérable eut gonflé ſes extrémités. Le cœur étoit un peu dilaté; les valvules ſigmoïdes de l'aorte étoient oſſifiées, réunies, & elles rétréciſſoient beaucoup le tube artériel. L'aorte elle-même étoit oſſeuſe; voilà ce que j'ai obſervé à l'ouverture de ſon corps.

En liſant Bonnet, Manget, & Morgagni, on voit que la plupart de leurs obſervations de ce genre ont été faites ſur des ſujets du ſexe féminin.

Riolan & pluſieurs autres médecins célèbres ont regardé les vers du péricarde comme la cauſe des palpitations; mais il n'eſt nullement prouvé qu'on ait vu des vers dans cette cavité; il eſt également probable que Zacutus s'eſt trompé en admettant dans les ventricules du cœur, des vers ou de petits animaux anguiliformes, qui ſans doute, comme Morgagni le remarque, n'étoient que des concrétions polypeuſes. On en dira autant des vers que Spigel prétend avoir vus dans les veines caves, & des lézards ou inſectes à un grand nombre de pieds, que l'on a cru voir dans les ventricules du cœur du cheval: cette remarque de Morgagni a été faite depuis ce temps par des auteurs plus modernes.

On ne doit non plus accorder aucune confiance à l'hypothèſe de Rhedi, qui regardoit les palpitations comme l'effet de bulles d'air portées au cœur par les artères & développées dans les cavités de cet organe.

Il n'en eſt pas de même de la préſence de la ſéroſité dans le péricarde & des adhérences du cœur. Les palpitations peuvent dépendre de ces cauſes. On a vu le cœur lié au péricarde par des brides ou des adhérences, & le péricarde attaché au poumon. On a vu le cœur adhérent à la face interne du péricarde, & par conſéquent avec le diaphragme, avec lequel, dans cette région, le péricarde eſt confondu; il en réſulte une grand trouble dans les battemens du cœur, que le diaphragme entraîne vers le bas ventre dans l'inſpiration, ou qu'il releve vers la poitrine dans l'expiration. On ſait que les mouvemens du cœur ſe font dans des temps très-différens de ceux du thorax; il réſulte de ces dérangemens une grande gêne pour les uns & les autres; il en eſt de même lorſque le cœur adhère au péricarde & celui-ci aux poumons. L'inégalité, l'intermittence du pouls, l'étouffement, la difficulté de la reſpiration, & des palpitations violentes, en ſont les ſymptômes.

Lorſque l'adhérence du cœur n'eſt formée que par une bride un peu alongée, il ne s'enſuit quelquefois nulle gêne, nul accident; Cheſelden, Littre, & Haller en fourniſſent des exemples.

Une tumeur de l'eſpèce des mélicéris, placée vers la baſe du péricarde entre ſes membranes, a cauſé des palpitations violentes. *Morgagni.*

Aux ſymptômes qui accompagnent les palpitations en général, ſe joignent ſouvent les affections des viſcères placés dans l'épigaſtre, défaut d'appétit, ſerrement, battement, même vomiſſement.

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les palpitations.

Saxonia a prouvé que les ſeules affections des nerfs peuvent produire des palpitations. Son frère étoit ſujet à des palpitations; il le guérit en lui faiſant frotter l'épine du dos avec la thériaque.

Baillou a obſervé des palpitations qui avoient pour principe un anévriſme de l'artère ſplénique. Tulpius aſſure que dans un malade, dont il a eu ſoin, elles ne venoient que de ce viſcère qui s'étoit durci; des urines claires & aqueuſes étoient conſtamment des avant-coureurs de ces palpitations. Mais devoit-on les attribuer directement à une telle cauſe, ou à la mélancolie qui pouvoit les produire ou accompagner les vices de la rate? C'eſt ce qu'il eſt difficile de décider.

De ſimples vices de la peau, comme des exanthêmes, par exemple, dont la matière eſt rentrée dans le ſang, ont produit les mêmes effets: il n'eſt pas rare que les parois des ventricules ſoient rongées, comme nous l'avons dit, par le venin de la gale; auſſi les palpitations qui ſont le produit d'une telle cauſe, ſont-elles preſque toujours déſeſpérées; celles qui viennent d'une humeur dartreuſe, ne ſont pas quelquefois moins dangereuſes; c'eſt ce que j'ai vu dans une fille qui en éprouva de fort violentes, après qu'une dartre eut diſparu; le pouls s'éclipſa inſenſiblement, & la mort ſurvint: or on trouva que le péricarde étoit attaché, de tous côtés, à la ſurface des ventricules; il étoit même ulcéré dans toute ſon étendue.

Même cauſe à peu près & même effet quand certaines parties dont le mouvement eſt eſſentiel, ſont trop ſerrées. Si tant de filles ſont ſujettes aux palpitations, ce ſont, dit avec raiſon Senac, leurs corſets qu'il faut accuſer en beaucoup de cas; le thorax eſt trop preſſé par ces eſpèces de cuiraſſes; les poumons, reſſerrés de toutes parts, ne ſauroient s'étendre; le cœur même ne trouve pas un eſpace aſſez libre pour ſes mouvemens.

Houlier avoit vu ces inconvéniens ſur leſquels Hoffman a inſiſté avec tant de raiſon; leurs ſuites peuvent être encore plus dangereuſes qu'il ne penſoit. Une femme qui faiſoit une quête dans une

égliſe, rendit tout à coup beaucoup de ſang par la bouche, & fut ſuffoquée dans peu de temps; la poitrine lacée étroitement, & l'action du cœur extrêmement vive, furent les cauſes de la mort.

Non ſeulement ce qui ſerre le bas ventre & la poitrine peut porter le trouble dans le cœur; il ne faut quelquefois, pour l'agiter, qu'une ligature dans les membres. Foreſtus raconte qu'un homme, dès qu'il vouloit prendre du ſommeil l'après-midi, étoit tourmenté de palpitations; il avoit les jambes liées par des jarretières, mais dès que ces liens étoient lâchés, tout ſe calmoit, & il pouvoit dormir tranquillement; comme le cours du ſang devenoit plus libre, ce fluide ne reſiſtoit plus à la puiſſance qui le pouſſoit, c'eſt-à-dire, à l'impulſion du ventricule gauche; par conſéquent ce ventricule ne devoit plus être ſi irrité, ni faire de ſi grands efforts.

Lorſqu'il y a même dans le cœur des vices conſtans, cette agitation en général laiſſe des intervalles qui ſont tranquilles. Une femme, par exemple, étoit ſujette, depuis huit ans, à des palpitations; elles revenoient de mois en mois, comme par accès; ce n'étoit qu'alors que la malade ſe plaignoit; cependant les valvules auriculaires & les ſigmoïdes étoient cartilagineuſes: beaucoup d'autres cauſes non moins fixes donnent de même des relâches aſſez longs; c'eſt ce qu'on a vu dans divers exemples qui ſont rapportés dans cet article. *Extrait du Traité du cœur par Senac.*

La préſence des vers dans les inteſtins produit ſouvent des palpitations dont les malades ſont guéris par les anti-vermineux.

On a vu les coliques néphrétiques porter une irritation nerveuſe des plus fortes dans la poitrine, & produire des palpitations violentes. Les maladies de la matrice & les affections hémorroïdales produiſent auſſi ſouvent la même réaction. Les palpitations ſont quelquefois un ſymptôme très-opiniâtre des fièvres intermittentes, comme je l'ai vu dans une femme très-nerveuſe.

Les battemens de la région épigaſtrique ont beaucoup d'analogie avec les palpitations du cœur, & les affections de l'eſtomac peuvent produire les unes & les autres.

Enfin on a vu, comme Senac l'a remarqué, des perſonnes attaquées de palpitations violentes pendant plus de vingt années, en être guéries par la ſeule nature & dans le moment où elles s'y attendoient le moins; il en eſt de même de certains maux de tête. Ces affections doivent être comptées parmi celles qui ſont propres à certains âges de la vie, & qui ne s'étendent point au delà.

Un homme, à l'âge de ſeize ou dix-ſept ans, reçut dans le ſternum un coup qui l'avoit un peu enfoncé: auſſi-tôt ſa reſpiration devint difficile; un mois après il ſentit une douleur dans la poitrine, & enſuite il devint ſujet à des palpitations qu'on entendoit quelquefois à plus de dix pas: il buvoit beaucoup d'eau-de-vie; il mourut ſubitement à trente-deux ans. Littre trouva les poumons ſecs & flétris, les deux troncs de la veine cave, l'oreillette, & le ventricule droit, le tronc & les branches de l'artère pulmonaire, beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire; les branches des veines pulmonaires plus petites, les parois du ventricule gauche & de l'aorte plus épaiſſes, & les capacités plus petites qu'à l'ordinaire; les ventricules étoient pleins de ſang. *Hiſt. acad.* 1704, obſerv. 11, pag. 25.

Une femme de quarante ans, qui avoit eu quatre enfans, naturellement délicate, colère, ayant peu d'appétit, aſſez bien réglée, ſix mois avant ſa mort, ſe plaignit de palpitations de cœur plus ou moins fortes, d'un ſentiment d'éroſion dans la poitrine & à l'épine, & d'une palpitation à côté de l'épine, ainſi que de difficulté dans le paſſage des alimens dans l'eſtomac, d'une douleur (qu'elle nommoit nerveuſe) dans les bras, enfin d'œdème dans l'extrémité droite; elle avoit d'ailleurs quelques ſymptômes hyſtériques; elle ſe couchoit des deux côtés; il n'y avoit point d'intermittence dans le pouls; enfin le pouls ſe concentra, & elle mourut en parlant. Les deux cavités du thorax, ſur-tout la droite, contenoient de la ſéroſité ſans odeur; la partie inférieure du poumon gauche étoit attachée au diaphragme & au dos, le reſte étoit ſain. Le cœur étoit plus grand qu'à l'ordinaire, & l'aorte un peu plus reſſerrée. Il y avoit deux légères concrétions polypeuſes dans le cœur; toute la face interne de l'aorte juſqu'à l'origine des artères rénales & même plus loin, étoit jaune & inégale; dans quelques endroits étoient de légères protubérances, dans d'autres de petits ſinus: un peu au deſſus des valvules, il y avoit un petit eſpace où paroiſſoit être une éroſion: auprès des artères rénales la lame interne s'enlevoit aſſez facilement: d'ailleurs il n'y avoit nulles duretés un peu notables dans l'aorte; mais on en remarquoit dans quelques rameaux artériels. On trouva de la ſéroſité dans le bas ventre; peu de graiſſe dans l'épiploon; l'eſtomac grand & rempli d'humeur; le foie pâle; peu de bile décolorée dans la véſicule; la rate dure & aſſez petite; le cou étoit un peu épais, à cauſe du volume de la glande thiroïde, qui étoit plus grande qu'à l'ordinaire & remplie d'un liqueur ſemblable à l'huile d'amandes. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 23, n°. 4.

Un homme avoit été ſujet à de violentes palpitations & à une grande difficulté de reſpirer. On trouva une oſſification dans la cavité de l'aorte près du ventricule gauche. *Journ. de Méd.*, 1783, tom. 60, pag. 257.

Battement de cœur très-conſidérable dans un jeune homme, durant ſix mois, après pluſieurs maladies, ſur-tout après des affections convulſives; il mourut. Le cœur étoit trois fois plus gros qu'il ne devoit l'être; le péricarde étoit ſans ſéroſité; il y avoit une concrétion polypeuſe dans le ven-

tricule droit : les oreillettes étoient remplies de ſang coagulé : on trouva de la ſéroſité dans la cavité droite de la poitrine ; le foie ſquirreux & la véſicule pleine & tendue. *Artur, méd. de Caen. Mercure* 1734, ſeptembre, p. 1932.

Un marchand ſujet à des palpitations mourut bruſquement : Morand trouva des polypes dans l'aorte, ainſi que dans les artères & dans les veines pulmonaires. Une des valvules mitrales étoit changée en une poche dont le fond regardoit l'ouverture du ventricule ; il y avoit auſſi de petits os. Les trois valvules ſigmoïdes de l'aorte étoient épaiſſies & oſſifiées. *Hiſt. acad.* 1729, pag. 14.

Un enfant de quatorze ans, qui portoit un plat ſous ſon bras, fut frappé de façon que l'impreſſion de ce plat ſe fit ſentir entre les deux côtes. Il eut des douleurs & une palpitation ſi fortes, qu'il y avoit lieu de craindre qu'il ne mourût. Le pouls étoit prompt, foible, & inégal, mais ſans intermittence apparente : la toux & l'hémoptiſie ſurvinrent. Au bout de ſix mois, le malade mourut tout d'un coup ; on ne trouva point d'anévriſme, comme on avoit ſoupçonné ; mais à la pointe du ventricule gauche, il y avoit une tache livide, ſphacélée, dont l'impreſſion pénétroit juſques dans la cavité du ventricule : le reſte étoit auſſi corrompu & enflammé. Le cœur étoit adhérent au péricarde, & celui-ci aux poumons. *Tranſact. philoſ. Extr. Commerc. littér. de Leipſic*, tom. 13, part. 4, pag. 676.

Une fille pauvre, âgée de ſeize à dix-ſept ans, étoit ſaiſie, au moindre mouvement, d'une palpitation de cœur avec ſuffocation : on la trouva morte dans un grenier pendant un grand froid. On ne trouva rien de remarquable dans le bas ventre, ſi ce n'eſt la rate & ſes vaiſſeaux fort gonflés de ſang. Le péricarde étoit très-mince, l'oreillette droite avoit la groſſeur ordinaire d'un cœur : à la pointe du cœur, du côté gauche, il y avoit une excroiſſance charnue, large de deux doigts, longue de deux pouces, avec des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs. Les vaiſſeaux coronaires étoient très-gros : dans l'oreillette droite étoit un polype ſtéatomateux qui rempliſſoit toute ſa cavité & s'inſinuoit dans le ventricule droit par ſix prolongemens. Ce corps renfermoit une ſéroſité jaune *Commer. littér.* 1731, *ſpecim.* 24, p. 189.

Un cordonnier d'un âge mûr, adonné au vin, quatre mois avant ſa mort, eut des laſſitudes & une pulſation dans la région du cœur, avec difficulté de reſpirer ; on le ſaigna pluſieurs fois ; enfin il eut des défaillances : ces accidens étoient plus fréquens la nuit & lorſqu'il vouloit s'endormir, & alors il ſentoit comme des déchiremens dans les bras : la pulſation, qui s'étendoit juſqu'à l'ombilic, étoit continuelle ; elle étoit ſenſible aux yeux & dans les artères carotides, temporales, & radiales ; le malade diſoit la ſentir juſques dans les extrémités : il ne mangeoit point ; il n'avoit point de fièvre ; enfin s'étant levé pour aller à la garde-robe, il ne put reſpirer que la tête haute, & il mourut tout de ſuite. Il ſortit un ſang noir & fluide de l'inciſion des tégumens du cou : il y avoit de la ſéroſité jaune dans la cavité droite du thorax ; dans la gauche, toute la partie convexe du poumon adhéroit à la plèvre par une membrane molle & épaiſſe, reſte vraiſemblablement d'une péripneumonie : d'ailleurs les poumons étoient ſains ; on trouva un peu de ſéroſité trouble dans le péricarde : le cœur plutôt grand que petit ; du ſang noir dans les ventricules ; quelques légers ſillons dans l'intérieur de l'aorte ; de la ſéroſité dans le bas ventre ; le colon, depuis le foie juſqu'à ſon extrémité, reſſerré en petites cellules ; l'eſtomac auſſi contracté ; le cerveau en bon état. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 24, n°. 34.

Pulſation ſingulière à l'épigaſtre, qui n'étoit qu'hyſtérique, guérie par Morgagni avec de petites doſes de laudanum.

IIIe. SUPPLÉMENT.

Sur les morts ſubites cauſées par les maladies des gros vaiſſeaux de la poitrine.

La rupture des tumeurs anévriſmales eſt la cauſe la plus fréquente des morts ſubites. Ces tumeurs laiſſent quelquefois tranſuder le ſang avant de s'ouvrir (1).

Il faut, dit Morgagni, lorſqu'on eſt appelé de bonne heure, oppoſer à la force qui dilate les vaiſſeaux, l'action des bandages ou des plaques ; nous pourrions ajouter que la gomme élaſtique ſeroit elle-même très-utile dans ces ſortes de cas : mais lorſqu'on a appliqué un bandage quelconque, il ne faut le lever qu'avec les plus grandes précautions ; & lorſque la peau eſt amincie & que la dilation eſt très-grande, toute application & preſſion extérieures ſont dangereuſes.

Il n'eſt pas rare de voir périr les perſonnes affectées d'anévriſme, ſoit à la garde-robe, ſoit dans un accès de colère, ſoit dans le coït ; on en conçoit facilement la raiſon.

Dans le corps d'une femme morte à la ſuite de convulſions qui avoient fortement agité les bras, on trouva le cerveau inondé d'une lymphe ſanguinolente ; le péricarde en étoit également rempli, l'aorte étoit dilatée, le cœur étoit petit & reſſerré.

Morgagni rapporte pluſieurs obſervations dans leſquelles cet organe a été trouvé contracté & reſſerré fortement ; on a préſumé qu'il avoit été affecté d'une forte convulſion qui avoit peut-être été la cauſe de la mort ; mais les fibres du cœur ne ſe ſeroient-elles pas relâchées après cette époque ? & n'eſt-il pas probable que cette conſiſtance des fibres étoit naturelle, ou qu'elle dépendoit d'un vice plus ancien ?

En traitant, dans ſa 26e épître, des cauſes des morts ſubites, Morgagni revient encore aux anévriſmes, ſujet ſi vaſte dont il a parlé dans pluſieurs

(1) Epiſtol. 26 de Morgagni.

articles. Lorſqu'on examine une artère affectée d'anévriſme, on y aperçoit non ſeulement des eſpèces de ſillons, comme il a déjà été dit, mais encore des taches blanchâtres plus ou moins ternes, qui déſignent des commencemens d'oſſification. Lancifi en a fait la remarque; il avoit eu occaſion d'obſerver cette ſtructure dans les groſſes artères d'un homme dont il croyoit que la convulſion du cœur avoit occaſionné la mort, en briſant, par ſa réaction, l'artère aorte. Santorini étoit dans la même opinion, & il a dit pluſieurs fois à Morgagni, que les plaques oſſeuſes, diſtribuées ſur la ſurface intérieure de l'aorte, pouvoient être des cauſes de mort.

Lorſque les affections précédentes ont été compliquées avec épanchement dans le médiaſtin, les malades ont éprouvé une douleur diſtenſive dans la région du ſternum.

J'ai été témoin d'un cas dans lequel on a trouvé le cœur ouvert, c'eſt-à-dire, déchiré vers la pointe du ventricule droit. Dans une obſervation rapportée par Morgagni, le cœur étoit ouvert vers la pointe du ventricule gauche : quelquefois un ulcère affoiblit ſes parois, & le déchirement devient alors plus facile. Les oſſifications du cœur en ſont auſſi, comme je l'ai déjà indiqué, les cauſes diſpoſantes. Elles ſiégent ſouvent dans le ſeptum ou vers la jonction du cœur avec l'artère aorte, & l'on a quelquefois auſſi obſervé des déchiremens dans cette région. C'eſt là où, dans les gros animaux, on trouve pour l'ordinaire l'os du cœur. Veſlingius aſſure qu'il a vu le ventricule gauche entouré d'une eſpèce d'incruſtation cartilagineuſe, & Morgagni lui-même a obſervé des lames oſſeuſes au dehors & au dedans du cœur. Albertinus a trouvé dans un ſujet la moitié du cœur changée en une ſubſtance comme tendineuſe ; les colonnes du cœur & les divers filamens qui retiennent les valvules, ſont très-propres à s'endurcir & à s'oſſifier. Reimann dit qu'il les a vus changés en pierre. Morgagni inſiſte beaucoup ſur ce que le changement éprouvé par ces parties tient plutôt à l'oſſification ; il dit qu'en ſe déchirant elles produiſent un bruit abſolument ſemblable à celui des ſubſtances oſſeuſes qu'on rompt; leur odeur, lorſqu'on les brûle, eſt d'ailleurs, dit-il, la même que celle des os : on peut ajouter à cela que les auteurs les plus inſtruits & les plus dignes de foi diſent poſitivement y avoir diſtingué des oſſifications; c'eſt ce que Bonnet affirme au ſujet d'un cœur & d'un péricarde preſque entièrement oſſifiés ; c'eſt ce que dit auſſi Senac ; c'eſt ce que j'ai vu moi-même pluſieurs fois, & je conſerve pluſieurs de ces lames oſſifiées, dont les fibres ne laiſſent abſolument aucun doute ſur leur nature. J'ai vu cette oſſification dans les oiſeaux. Au reſte, ce phénomène, conteſté par pluſieurs auteurs, n'a rien qui doive ſurprendre. Le tiſſu du cœur eſt ſerré; pluſieurs des parties qui le compoſent ſont tendineuſes ; il y a dans ſes orifices, des contours qui ſont naturellement d'une grande denſité ; il n'eſt donc point ſurprenant que la matière oſſeuſe s'y arrête & y forme des bourrelets.

Il ne s'enſuit pas de ces réflexions qu'on doive nier ce que pluſieurs auteurs ont dit des concrétions tophacées du cœur. Morgagni fait auſſi mention de parois artérielles qui étoient recouvertes d'une ſorte de ſable ; il peut s'en accumuler de même autour des valvules & de leurs piliers, ainſi que ſur les colonnes du cœur ; mais cette diſpoſition eſt ſûrement très-rare.

Dans les perſonnes mortes ſubitement, on a vu ſouvent que les cavités gauches du cœur étoient vides, tandis que les droites étoient diſtendues.

Un homme buvoit outre meſure des liqueurs fortes ; il mourut ſubitement : on trouva du ſang épanché dans le péricarde, les groſſes artères oſſifiées & l'aorte même ulcérée en pluſieurs points. Quelques auteurs regardent cette dernière altération comme étant quelquefois l'effet de la vérole.

Lémery a parlé d'une rupture du cœur produite par un ulcère qui l'avoit percé de dehors en dedans. Affoiblies par des éroſions, les fibres charnues doivent céder enfin dans la région où elles réſiſtent le moins.

M. Bouvart a vu un cœur tellement ramolli, qu'une ſonde, par ſon ſeul poids, s'y enfonçoit.

Dans le corps d'une perſonne morte ſubitement par la rupture du cœur, les artères étoient dures dans le cerveau & dans le ventre ; les valvules mitrales étoient oſſeuſes, une graiſſe très-abondante, accumulée autour du cœur, reſſerroit le diaphragme, & cette perſonne ne pouvoit dormir étant couchée ſur le dos, à moins qu'elle n'eût le cou très-élevé. Cet embonpoint avoit promptement ſuccédé à la maigreur.

Les jeunes gens ſont très-ſujets aux ſaignemens de nez. Cette évacuation, ſupprimée mal à propos, occaſionne ſouvent la dilatation du cœur, refoulement qui a lieu dans quelques ſujets, ſans qu'il s'enſuive rien de funeſte. Si le cœur eſt fort & robuſte, il réſiſte à cette ſurcharge, & il n'en réſulte rien de facheux. Lorry a rappelé l'exemple d'un jeune homme ſujet à des palpitations douloureuſes, & qui étoit ſoulagé lorſqu'on preſſoit fortement ſur ſa poitrine.

Le rétréciſſement des artères ſouclavières a produit la dilatation anévriſmale du cœur & des gros vaiſſeaux dont la mort ſubite a été la ſuite.

Dans un malade affecté d'un anévriſme dans une artère ſouclavière, les nerfs du bras étoient paralyſés.

Les groſſes veines ſe dilatent auſſi quelquefois outre meſure, elles ſe rompent & donnent lieu à une mort ſubite. Les veines pulmonaires ſont moins ſujettes à ces accidens que les caves, dans le confluent deſquelles ſe réuniſſent deux courans. On a même trouvé la veine cave ouverte dans le ventre ; elle s'eſt auſſi quelquefois rompue *dans le cœur*, diſent quelques écrivains

écrivains; qu'entendent-ils par ces expreſſions? Peut-être ont-ils parlé ainſi de la rupture de la veine cave dans le péricarde. La veine azygos devient auſſi variqueuſe, & en ſe rompant elle tue ſubitement.

La mort ſubite ſuccède encore à la coqueluche, aux toux convulſives; alors on a quelquefois trouvé les cavités du cœur vides, & la mort a été l'effet des ſpaſmes violens du cœur & de la gêne des organes de la reſpiration trop fortement & trop long-temps irrités par une cauſe ſtimulante & âcre qui a tout criſpé & détruit l'ordre des mouvemens de la vie.

IVe. SUPPLÉMENT.

Sur la dilatation des gros vaiſſeaux & ſur les anévriſmes.

Un homme d'un tempérament mélancolique, cachectique, crachant beaucoup, & ayant une ſalive âcre, fut attaqué d'un reſſerrement de poitrine allant preſque à la ſuffocation; il en fut ſoulagé par l'expectoration : ſoit qu'il prît de la nourriture, ſoit qu'on lui donnât un lavement, il éprouvoit dans le goſier & le larynx, un ſentiment de contraction auquel d'ailleurs il étoit fort ſujet; il étoit quelquefois ſoulagé par l'éruption des vents : il reſpiroit plus facilement en penchant la tête ſur la poitrine, ou plutôt le corps étant courbé en devant en forme d'arc; il mourut. On trouva le bas ventre en bon état, ainſi que les poumons : dans l'aorte, à la ſortie du cœur, étoit un anévriſme conſidérable contenant une livre de ſang concret; au milieu ſe trouvoit une concrétion polypeuſe de la longueur du doigt. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt. 18, n°. 17.

Un homme de quarante-ſept ans, lié dans un bois par des voleurs, fit des efforts extraordinaires pour ſe détacher; ces efforts causèrent une maladie dont il mourut : on trouva un anévriſme dans l'aorte, une autre tumeur anévriſmale dans l'artère ſouclavière gauche, & une des valvules coronaires très-volumineuſe; enfin le trou ovale étoit ouvert. *Hiſt. acad.* 1750, obſerv. 3, p. 49.

Un homme de cinquante-ſix ans prit pour un rhumatiſme des pilules d'un charlatan qui pendant cinq jours lui firent faire des efforts preſque continuels pour vomir & aller à la ſelle : trois ſemaines après, il ſentit un battement au milieu de la poitrine, & une difficulté de reſpirer : trois mois après, il lui ſurvint une tumeur au cou; depuis il ne ſentit plus de battement dans la poitrine, mais à l'endroit de la tumeur; il étouffoit lorqu'il étoit couché, & il étoit près de tomber en défaillance lorqu'il marchoit; il ne pouvoit remuer le cou; il avoit le pouls foible : la tumeur étoit molle, & cédoit à la preſſion des doigts : il y avoit un petit battement correſpondant à celui des artères; la couleur de la peau n'avoit pas changé. Les accidens augmentèrent; il ſurvint une gangrène sèche à la tumeur : il mourut. Le cadavre étoit très-maigre; on trouva peu de ſang dans les vaiſſeaux du crâne & du bas ventre; la tumeur étoit fort adhérente dans les endroits qui touchoient aux côtes, aux clavicules, & au ſternum; elle y étoit rongée & les os paroiſſoient cariés : il y avoit une ſéroſité jaunâtre dans les parties molles au deſſous de la tumeur : cette tumeur étoit un anévriſme du tronc de l'aorte depuis neuf lignes au deſſus du cœur juſqu'à l'aorte deſcendante; preſque toute la dilatation s'étoit faite en devant & en haut juſqu'à la mâchoire inférieure, les parois étant dans cet endroit plus minces qu'à la partie poſtérieure; les trois branches de l'aorte aſcendante étoient placées derrière la tumeur. En dedans de la poche ſe trouvoient environ deux pintes de ſang, en grande partie caillé; il y avoit une éroſion dans les tuniques inférieures de la tumeur. Le poumon étoit ſec & flétri; le cœur ſe trouvoit dépourvu de graiſſe, &c. *Acad. des Scienc.* 1707, *Mém.* (*Littre*), pag. 17 & ſuiv.

Un homme de quarante-quatre ans, huit mois avant ſa mort, ſentit, vers le milieu de la poitrine, de la chaleur, un battement, & de l'oppreſſion; il avoit de la peſanteur & de la douleur à la tête, de la foibleſſe, une douleur au cou, aux épaules & aux bras, une difficulté de reſpirer & d'avaler, le pouls du poignet droit petit & foible, & celui du gauche à peine ſenſible; il tomboit en ſyncope lorſqu'il penchoit la tête & le cou. A l'ouverture du corps, Littre trouva un anévriſme à l'aorte; il étoit ſitué en partie ſur le cou, & en partie dans la poitrine, depuis la troiſième vertèbre du dos juſqu'à la cinquième inférieure du cou, ſur l'œſophage & la trachée-artère, & ſur le corps du poumon; il adhéroit au ſternum, à la première côte, & à la peau, &c. L'artère axillaire droite avoit ſa groſſeur ordinaire; mais à l'intérieur, ſes parois étoient plus denſes & ſa cavité plus étroite : il en étoit de même de l'axillaire gauche; ſes parois étoient encore plus compactes, & ſa cavité plus étroite : le cœur étoit gros, les poumons ſe trouvoient pleins d'un ſang groſſier, &c. *Acad. des Scienc.* 1712, m. pag. 78 & ſuiv.

Autre obſervation d'un anévriſme de l'aorte dans un invalide, par Morand le fils : la tumeur étoit viſible & douloureuſe; les battemens étoient ſenſibles; il y avoit des concrétions polypeuſes. *Hiſt. acad.* 1721, obſerv. 2, pag. 30 & ſuiv.

Un gentilhomme de Montpellier, foible & mélancolique, mais gras, menoit une vie retirée; il ſentoit une difficulté de reſpirer & une légère oppreſſion : à trente ans il étoit un peu courbé; il eut un rhumatiſme à l'épine du dos, dont il ne ſe rétablit jamais entièrement : il éprouva des chagrins, avec des palpitations de cœur aſſez fortes, difficulté de reſpirer & inſomnie; il ne pouvoit être couché; il étoit obligé de ſe donner de l'air avec un éventail : le pouls gauche étoit plein, fort, & intermittent, le droit étoit très-petit : les ſaignées ſoulagèrent le malade pendant quelque temps; il mourut à trente-huit ans. Il n'y avoit point de bouffiſſure aux mains ni au viſage. On trouva un demi-ſeptier de ſéroſité rougeâtre dans le côté droit de la poitrine.

Les poumons étoient livides & gorgés de ſang ; le cœur, fort groſſi, avoit des taches pourprées ; les vaiſſeaux coronaires étoient gonflés ; l'aorte ſe trouvoit preſque cartilagineuſe & fort diſtendue depuis ſa ſortie du cœur juſqu'à trois pouces au deſſus de l'artère ſouclavière gauche, où il y avoit une tumeur conſidérable, placée poſtérieurement dans la croſſe : cette poche anévriſmale étoit attachée aux vertèbres ; elle contenoit une concrétion polypeuſe conſidérable. *Acad. des Scienc.* 1724, m. *Marcot*, p. 414 & ſuiv.

Une femme de quarante ans, portant un fardeau ſur ſon dos, fit une chute ſur le devant du corps : à l'inſtant elle ſentit une douleur avec palpitation de cœur & pulſation au côté gauche vers les quatrième, cinquième, & ſixième côtes de bas en haut, & à cinq doigts de l'épine : elle fut ſaignée ; il lui ſurvint une petite toux : au bout d'un an, il parut dans la partie poſtérieure du thorax une tumeur qui répondoit au pouls des artères : cette tumeur augmenta ; la malade eut toujours de l'appétit ; les crachats devinrent purulens ; elle n'avoit jamais d'intermittence dans le pouls ; ſur le ſoir elle éprouvoit de la fièvre & de la toux ; quelquefois elle ne ſentoit point de palpitations, alors la tumeur anévriſmale étoit plus petite & plus molle : huit jours avant la mort, il n'y avoit plus de palpitations, la tumeur diſparut auſſi, & on n'y ſentit plus de pulſation : à l'ouverture du corps, on trouva le poumon couvert d'une croûte gélatineuſe, & chargé de pluſieurs vomiques ; il y avoit un pus épais dans la trachée artère, beaucoup de ſéroſité dans le péricarde, & des polypes dans les deux ventricules du cœur. La courbure de l'aorte étoit anévriſmale, & vers les quatrième, cinquième, & ſixième côtes du côté gauche ; en comptant de bas en haut, cette artère dégénéroit en un grand ſac adhérent aux côtes & aux parties voiſines : la cinquième côte ſe trouvoit rompue ; les côtes & les vertèbres voiſines étoient cariées ; l'aorte avoit un anneau cartilagineux dans deux endroits de ce ſac. *Storck*, *annus medicus*, 1re partie, pag. 140 & ſuiv.

Un homme de cinquante ans, qui avoit craché autrefois un peu de ſang & reſpiroit quelquefois difficilement, en frappant de toute ſa force avec un maillet, tombe, perd la voix, & meurt en une demi-heure, avec le viſage pâle. La cavité gauche de la poitrine fut trouvée pleine de ſang, dont une partie étoit concret : ce ſang étoit ſorti de l'aorte dans ſa courbure ; il y avoit là un anévriſme qui avoit creuſé les vertèbres, & dans cet endroit l'artère paroiſſoit conſumée. *Morgagni*, *de ſed. morbor.*, epiſt. 26, n°. 3.

Un homme de vingt-ſept ans avoit depuis long-temps une tumeur pulſative entre les troiſième & la quatrième côtes droites ; on y ſentoit une matière flottante ; quelquefois le malade étoit eſſoufflé : la ſaignée le ſoulageoit : en entendant la meſſe, il tombe, pâlit, & meurt. On trouva un anévriſme vers l'origine des artères carotides ; il s'étendoit juſqu'au ſternum, & étoit très-adhérent à cet os ; il ſe prolongeoit ſous la clavicule & ſous les troiſième & quatrième côtes, qu'il avoit creuſées ; il parvenoit enſuite au péricarde, dont la cavité étoit toute pleine de ſang. *Ibid.* n°. 5.

Un homme mourut ſubitement : l'aorte étoit rompue près du cœur, & le péricarde plein de ſang coagulé. *Ibid.* n°. 7. Il n'y avoit point d'anévriſme.

Un ſoldat invalide, en 1721, au mois de juin, avoit une tumeur anévriſmale à la partie antérieure droite & ſupérieure de la poitrine ; elle paroiſſoit entre l'eſpace intercoſtal du ſecond & du troiſième cartilage du ſternum, & celui du troiſième au quatrième : cette tumeur s'élevoit de quelques lignes, & avoit un battement ſenſible ; elle étoit fort douloureuſe, & le malade ne ſe ſouvenoit d'aucun accident : il mourut le 22 octobre. On trouva l'aorte déjà élargie en ſortant du cœur ; à un pouce plus haut elle formoit une large poche de treize pouces de circonférence, & capable de tenir une pinte d'eau : elle ſe reſſerroit enſuite pour former la croſſe & les rameaux ſupérieurs. Il y avoit deux polypes dans le ſac anévriſmal. *Hiſt. acad.* 1721, obſerv. 2, p. 30 & ſuivantes.

Un homme mourut ſubitement : on trouva pluſieurs concrétions pierreuſes qui garniſſoient les eſpaces des valvules ſigmoïdes. *Hiſt. académ.*

Un jeune homme fort ſujet à des vents, à ce qu'il croyoit, avoit de la peine à reſpirer lorſqu'il faiſoit quelque exercice violent ; il portoit ſouvent ſa main aux lombes, & frottoit cet endroit vers le dos, ce qui le ſoulageoit ; étant aſſis auprès du feu, il mourut en parlant. Le diaphragme parut déprimé : la cavité droite de la poitrine étoit pleine de ſang ſorti de l'aorte, qui étoit devenue anévriſmatique près du diaphragme ; cette artère étoit remplie de concrétions ; elle étoit rompue du côté droit ; à gauche elle avoit attaqué les corps des vertèbres, au point qu'on en détacha une portion. Le cœur fut trouvé dur & contracté. *Morgagni*, *de ſed. morbor.*, epiſt. 26, n°. 11.

Un homme de ſoixante-cinq ans, qui avoit eu différentes maladies, ſe portant aſſez bien en automne 1765, mourut tout d'un coup le 28 octobre en ſoupant, ſans aucun indice d'une mort auſſi prompte. On trouva le colon contracté, la rate un peu durcie, quatre pierres dans la véſicule, de la ſéroſité dans les ventricules du cerveau, & le cerveau humide. Il n'y avoit preſque pas de ſang dans le ſinus de la veine cave, ni dans le ventricule droit du cœur ; mais en ouvrant l'aorte, il ſortit beaucoup de ſang, & on vit qu'à la gauche de l'endroit d'où ſortent les premiers rameaux de l'arcade de l'aorte, il y avoit un petit os, dur, oblong, & de la grandeur d'une petite monnoie, dont les bords étoient cartilagineux ; l'orifice du ventricule gauche du cœur, près des valvules ſigmoïdes, avoit des inégalités ou ſtries oſſeuſes, placées à la baſe de deux de ces valvules. D'ailleurs le poumon droit étoit adhérent à la plè-

vre : il y avoit de la ſéroſité dans la poitrine & dans le péricarde. *Mém. de Suède. Extr. Comment. Leipſ.*, tom. 15, pag. 26 & 27.

Une dame avoit deux tumeurs anévriſmales, l'une ſituée entre la clavicule & les première & deuxième côtes du côté droit ; l'autre du côté gauche, vers l'angle de l'omoplate : cette femme mourut très-ſubitement. On trouva dans l'aorte, au deſſus de ſa diviſion, une poche de près de trois ou quatre pouces de diamètre, & environ ſix livres de ſang extravaſé & caillé dans la cavité de la poitrine. *Marcot. Acad. Monipell.*, tom. 2, pag. 137.

Un coureur anglois mourut ſubitement, ayant le verre à la main : l'artère aorte étoit crevée par une ouverture d'environ un pouce de diamètre ; on trouva deux livres de ſang épanché dans le péricarde, & beaucoup de ſéroſité ſortant des tuniques des poumons qui étoient fort gonflés : cet homme jouiſſoit d'une bonne ſanté, il ne ſe plaignoit de rien. *Ibid. Fitzgerald*, pag. 137.

Une femme paroiſſant ſe bien porter, mourut ſubitement dans la rue. Littre trouva les parois du ventricule gauche du cœur enflammées & épaiſſies au point d'avoir huit lignes, tandis que celles du droit n'en avoient qu'une. La cavité de ce ventricule étoit fort diminuée & ſans une goutte de ſang ; les tuniques qui forment le tronc de l'aorte ſe trouvèrent oſſifiées en pluſieurs endroits. La partie intérieure de cette artère étoit pleine d'ulcères & de ſang, ſans inflammation ; les valvules ſigmoïdes furent trouvées endurcies & calleuſes ; les troncs de la veine cave, l'oreillette droite, & le ventricule droit du cœur étoient pleins de ſang noir & en partie caillé ; les poumons étoient auſſi remplis de ſang, mais plus liquide. *Hiſt. acad.* 1701, pag. 28.

Un homme qui de temps en temps avoit eu un peu de difficulté de reſpirer, ſe mit tout à coup à crier qu'il ſe mouroit, & à courir par ſa chambre ; il tomba ſur ſon lit & mourut. On trouva pluſieurs livres de ſéroſité ſanguinolente dans la poitrine, des parties oſſeuſes dans l'aorte, & entre elles des tubercules ; l'intérieur de cette artère étoit âpre & rude ; le ventricule gauche du cœur & l'oreillette droite parurent dilatés. *Morgagni, de ſed. morbor.* epiſt. 18, n°. 8.

Un homme fort adonné au vin & au jeu de la balle de bois, eut une douleur dans le bras droit, & enſuite dans le gauche avec de la fièvre ; il parut à l'extrémité ſupérieure du ſternum une tumeur qu'on prit mal à propos pour un clou, ſans faire attention à la pulſation : on la traita par les émolliens ; la tumeur des tégumens parut d'abord diminuer ; mais bientôt elle augmenta de jour en jour, & on s'aperçut qu'il en ſortoit du ſang dans un endroit où la peau étoit fort amincie. Peu de temps après il en ſortit beaucoup de ſang, & le malade mourut pendant cet écoulement. A l'ouverture du corps, on trouva la tumeur fort affaiſée ; la peau avoit un trou capable de recevoir deux doigts. Il y avoit de la ſéroſité dans le thorax ; la paroi antérieure de la croſſe de l'aorte formoit un grand anévriſme qui avoit détruit le premier os du ſternum, l'extrémité des clavicules, & les côtes voiſines. *Ibid.* epiſt. 26, n°. 9.

Une femme de quarante-deux ans, valétudinaire, & ſujette, lorſqu'elle ſe donnoit un peu trop de mouvement, à ſentir de l'angoiſſe dans la partie ſupérieure gauche de la poitrine, & de la ſtupeur dans le bras gauche, alloit en carroſſe & étoit fort gaie ; ſon accès la prend, & elle meurt. Les inteſtins grêles furent trouvés d'un rouge livide, le pylore parut rétréci, le foie étoit fort avancé à gauche, & un peu dur au bord ; le pancréas étoit dur & d'un rouge noir ; on trouva la rate d'un tiſſu lâche, les ovaires deſſéchés, & de la ſéroſité ſanguinolente dans la poitrine ; les poumons étoient remplis de ſéroſité écumeuſe. Le cœur étoit grand & dur, la croſſe de l'aorte paroiſſoit un peu dilatée, enſuite elle étoit d'une juſte proportion ; mais en dedans ſe trouvoient des écailles oſſeuſes ; il y en avoit derrière les valvules ſémi-lunaires, & vers l'origine commune de la ſous-clavière droite & de la carotide. *Ibid.* n°. 31.

Un homme de quarante-quatre ans mourut d'un anévriſme qui s'étendoit preſque paralellement à l'épine, depuis la troiſième vertèbre ſupérieure du dos, juſqu'à la cinquième inférieure du cou ; il étoit ſitué dans l'aorte. La capacité des artères ſous-clavières étoit fort diminuée, ce qui paroît avoir été la cauſe de cet anévriſme. *Mém. acad. ſc.* (Littre), 1712, pag. 78 & ſuiv.

Un homme étant à la chaſſe, tourna la tête avec un grand effort ; il eut beaucoup de peine à la remettre, & fut toujours malade, ne pouvant ni avaler ni reſpirer que difficilement. A l'ouverture du cadavre, on trouva l'aorte fort dilatée ; dans la ſous-clavière droite étoit un grand ſac anévriſmal qui preſſoit l'œſophage & la trachée-artère ; le clavicules étoient écartées ; un morceau d'os du ſternum fut trouvé dans le ſac anévriſmal. *Hiſt. acad.* 1700, pag. 38 & 39.

Un tailleur de Veniſe, bon buveur, mais ayant joui d'une bonne ſanté, excepté qu'il avoit été atteint autrefois d'une hernie, ſe plaignit un jour de n'être pas bien. Etant le même jour auprès du feu, ayant peu mangé & bu du vin nouveau, il mourut ſubitement. On trouva un peu de ſéroſité dans le péricarde ; les poumons étoient mal-ſains ; l'aorte, depuis ſa courbure juſqu'aux lombes, avoit dans ſon intérieur des écailles oſſeuſes très-nombreuſes ; il y en avoit auſſi d'une médiocre hauteur dans les deux carotides. Le ſang étoit fluide ; le foie parut très-ſain. Obſervation rapportée par Santorini. *Morgagni, de ſed. morb.* Epiſt. 26, n° 37. *Voy. ibid*, n° 39, réflexions & obſervations ſur une mort prompte, cauſée par la rupture de l'artère bronchiale & de l'artère médiaſtine.

Petite tumeur ſituée ſous le côté droit de la mâchoire inférieure d'un homme, un peu plus bas que

l'angle : on y obſervoit une pulſation manifeſte ; la compreſſion la faiſoit diſparoître, mais bientôt après elle reparoiſſoit ; elle fut déclarée anévriſmale. La ſaignée, le régime, & le repos réuſſirent ; mais le malade s'en laſſa. Au bout de trois ans, il ne reſtoit de cette tumeur qu'un petit nœud fort dur, oblong, & ſans pulſation ; le pouls des artères temporales & maxillaires de ce côté étoit très-foible ; cet homme n'avoit nulle incommodité, ſi ce n'eſt une abondance de ſalive, un bégaiement, & de la difficulté à tirer la langue hors de la bouche ; au bout de ſept ans il fut attaqué d'une forte apoplexie, & il mourut au bout de quelques jours. On trouva le côté droit du cerveau couvert d'une ſéroſité ſanguinolente ; au deſſous cet organe étoit ſain. Dans le côté gauche, il ſortit du ventricule ſupérieur cinq à ſix onces de ſang diſſout, & il reſta un caillot de ſang coagulé, gros comme un œuf de poule, placé en arrière ſur les couches des nerfs optiques ; au deſſous de ce caillot étoit une ample crevaſſe dans la ſubſtance du cerveau. Du côté gauche, la carotide & ſes branches avoient un tiers plus de calibre que dans l'état naturel ; l'artère carotide droite étoit entièrement oblitérée depuis ſa ſéparation de la ſous-clavière droite juſqu'à ſa diviſion en deux branches ; ce n'étoit plus qu'un cordon grêle de deux lignes de diamètre : il n'y avoit aucune trace de conduit dans l'intérieur. A l'endroit où elle naît de la ſous-clavière, étoit un petit ſac anévriſmal, gros comme une noix muſcade ; ſa tunique étoit fort mince, l'intérieur étoit rempli par une matière en partie graiſſeuſe, & en partie ſemblable à du ſang deſſeché. On diſtinguoit encore l'ouverture par laquelle, avant l'oblitération, ce ſac communiquoit avec la cavité de l'artère ; cette ouverture étoit fort petite. *Petit*, *Mém. acad ſc.* 1765, p. 480 & ſuiv.

Un homme de trente ans, & fort, tomba, & dans ce moment la roue d'une voiture paſſa en travers ſur ſon ventre ; il lui ſurcint dans le dos & dans les lombes, des douleurs ſi fortes, qu'il fut obligé de reſter huit mois au lit, ſans que les remèdes puſſent le ſoulager. C'étoit ſur-tout dans la région lombaire gauche qu'il ſouffroit, & on y ſentoit une pulſation. Cet endroit enfla, la tumeur s'étendit & elle ſouleva les côtes voiſines ; la jambe & la cuiſſe de ce côté étoient œdémateuſes ; le malade avoit bon appétit & mangeoit bien. Un chirurgien ignorant oſa faire une inciſion à la tumeur, d'où il ſortit beaucoup de ſang, ce qui fit perdre au malade la voix & les forces, de façon qu'un demi-quart d'heure après la rupture il mourut. On trouva un anévriſme énorme dans l'aorte ; il s'étendoit depuis le diaphragme juſques aux os pubis, & depuis le côté droit des vertèbres juſques au gauche, ayant pouſſé à droite la rate, les inteſtins, l'eſtomac, le méſentère, la veine cave, & le rein gauche, qui étoit dans la région ombilicale : cet anévriſme étoit rempli de ſang concret & en bouillie ; quelques côtes & un petit nombre de vertèbres lombaires étoient cariées, ainſi que la dernière vertèbre dorſale ; les cartilages & les ligamens étoient ſains. Les viſcères de l'abdomen étoient en bon état ; il y avoit, dans le péricarde, un peu plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire ; les poumons furent trouvés très-blancs, ce qui venoit de ce que le ſang, dans les derniers inſtans, s'étoit porté avec impétuoſité dans l'anévriſme ouvert & ſans réſiſtance. *Morgagni*, *de ſed. morb.* epiſt. 40, n°. 26.

Autre obſervation d'un anévriſme avec carie des vertèbres, dans un vieillard qui ne s'étoit plaint de rien qui eût rapport à cet état ; l'anévriſme s'étoit rompu & avoit inondé la cavité gauche de la poitrine : cet homme étoit mort après avoir dîné, & n'avoit eu ni ſentiment de peſanteur, ni difficulté de reſpirer. *Ibid.* n°. 20.

Après un effort violent, un homme ſentit de la douleur au dos ; elle s'étendit du côté gauche & ſe répandit dans l'abdomen ; il y avoit une tumeur ſous les fauſſes côtes du flanc gauche, avec pulſation, & ſans nul autre ſymptôme ; à l'ouverture du corps, on trouva un anévriſme de l'aorte ventrale, commençant à un pouce & demi au deſſus de l'artère cœliaque, & deſcendant un peu plus bas que la méſentérique ; la partie malade avoit trois pouces trois quarts de longueur, elle étoit couchée à travers de l'épine, & avoit déplacé le rein gauche, qui formoit la partie antérieure de la tumeur. *Doct. Watſon*, *medical. communicat. extr. journ. encyclop.* août 1785, tom. 6, part. 1ere, pag. 21.

Une courtiſane de vingt-huit ans ſe plaignoit depuis quelque temps de laſſitude & de dégoût des alimens, mais elle buvoit du vin pur, qu'elle avoit toujours beaucoup aimé. Un homme vint pour avoir affaire avec elle, & peu de temps après il ſortit fort troublé ; comme elle ne paroiſſoit pas, deux ou trois heures après, on entra, & on la trouva morte & froide, couchée ſur ſon lit, dans une poſture qui ne permettoit pas de douter dans quelle circonſtance elle étoit morte, ſur-tout en voyant la ſemence virile qui ſortoit du vagin. Cette femme fut ouverte le lendemain de ſa mort dans un temps très-chaud. Le cou ſous le menton étoit livide, mais ſans indice de violence. Les inteſtins grêles parurent très-rouges ; les gros, ſur-tout les inférieurs, ſe trouvèrent pleins d'excrémens ; l'eſtomac étoit grand, quoique vide ; dans le bas-ventre étoient environ deux livres d'une ſéroſité ſi âcre, qu'elle faiſoit impreſſion ſur les doigts comme une brûlure. Les poumons étoient dans l'état naturel. Le péricarde contenoit une ſéroſité pareille à celle de l'abdomen, & du ſang noir & concret qui couvroit la ſurface du cœur. Le tronc de l'aorte, un peu au deſſus du diaphragme, étoit noir par le ſang épanché entre ſes tuniques. A l'extrémité de l'arc de l'aorte, il y avoit des commencemens d'oſſification dans des endroits, dans d'autres des ſillons & des eſpèces de petits trous ; auprès des valvules ſigmoïdes, qui étoient amincies, il y avoit un trou à paſſer le pouce, par lequel l'aorte communiquoit avec un anévriſme en forme de ſac, de la groſſeur d'une noix, &

placé de façon qu'il devoit gêner les fonctions de l'oreillette gauche ; cet anévriſme s'étoit rompu, & le ſang s'étoit épanché dans le péricarde par un trou dont les bords étoient noirs & déchirés ; il n'y avoit ni ſang ni polypes dans les oreillettes & les ventricules. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 26, n°. 13.

Une femme de cinquante ans, graſſe, ſobre, un peu triſte & taciturne, veuve depuis quatorze ans, point malade, ſi ce n'eſt que deux ou trois ans après avoir perdu ſes règles, elle ſe plaignoit de vents vers le cœur & ſon voiſinage, ſe leva en bonne ſanté, elle s'écria, ah ! & mourut ſur le champ. Il coula beaucoup de ſang quand on ouvrit le crâne, & il parut venir de la rupture d'un vaiſſeau placé entre le cerveau & le cervelet. Le péricarde fut trouvé rempli d'une ſéroſité ſanguinolente, avec du ſang concret qui recouvroit le cœur comme une écorce. Le cœur étoit petit & ſain ; les bords des valvules mitrales & tricuſpidales étoient remplis de petits tubercules charnus. L'aorte, le long des vertèbres dorſales, préſentoit des taches blanchâtres & jaunâtres, indices d'un oſſification future. Près de l'endroit où elle fournit la carotide gauche, elle étoit plus large, inégale intérieurement, avec des lames dures, oſſeuſes, & très-nombreuſes. Dans leur intervalle, les tuniques intérieures ſe trouvoient rongées ; c'étoit par un de ces intervalles que le ſang s'étoit fait jour peu à peu, & s'étoit répandu dans le péricarde. *Ibid.* n°. 17.

Une femme de plus de trente ans mourut ſubitement. Le péricarde étoit rempli de ſang épanché venant de la rupture d'un anévriſme de l'arc entier de l'aorte & de ſa partie voiſine. *Ibid.* n°. 19.

Une femme de Veniſe, de trente ans, d'une bonne couleur, d'un embonpoint médiocre, & mère de pluſieurs enfans, fut attaquée de paralyſie dans les extrémités inférieures ; dix ans avant ſa mort elle en guérit, & ſe porta bien dans la ſuite. Cependant quelque temps avant de mourir elle eut de temps en temps de la difficulté à reſpirer, & une tumeur pulſative au cou dans la région de l'artère carotide droite ; mais elle ne ſe plaignit jamais de douleur ni d'engourdiſſement dans le bras droit. Dans les derniers jours elle diſoit qu'il lui ſembloit que ſes côtes tomboient vers l'abdomen. Enfin elle ſe trouva mal ; on la mit ſur ſon lit, où ſon viſage & ſes lèvres parurent froides & livides, ſon pouls devint très-petit, ſa reſpiration étoit difficile ; elle mourut en moins d'un quart d'heure. Quelques parties des inteſtins, ainſi que le pancréas, parurent d'une couleur enflammée. Dans un endroit des inteſtins grêles, entre la tunique charnue & la cellulaire, étoient quelques bulles d'air ; on trouva quatre ou cinq calculs dans la véſicule du fiel. Le diaphragme paroiſſoit ſe porter en bas ; il y avoit quelques onces de ſéroſité ſanguinolente dans les deux cavités de la poitrine. Les poumons étoient gonflés, mais ſains ; une ſéroſité ſanguinolente étoit répandue dans les bronches. Le péricarde contenoit un peu moins de deux livres de ſang mêlé de ſéroſité : ce ſang étoit concret. L'aorte, dès ſa ſortie du cœur, étoit dilatée juſqu'aux artères rénales, ainſi que le rameau commun de la carotide & de la ſous-clavière droite ; il y avoit un anévriſme dans la partie poſtérieure de la ſous-clavière ; deux ou trois nerfs cervicaux en étoient comprimés ; on obſervoit des inégalités & des ſillons dans l'intérieur de l'aorte, & une eſpèce d'exulcération au deſſus des valvules ſémi-lunaires, dans divers points, dont un avoit donné paſſage au ſang épanché. Le ventricule gauche du cœur étoit très-dilaté ; l'oreillette gauche paroiſſoit contractée. Le cerveau & le cervelet ſe trouvoient très-lâches ; les vaiſſeaux de la pie-mère étoient gonflés de ſang ; les artères vertébrales ſe trouvoient un peu plus larges que dans l'état naturel. *Ibid.* n°. 21.

Un ſexagénaire éprouvoit ſouvent de la gêne dans la reſpiration, qui étoit quelquefois ſuſpendue ; il ſe plaignoit de laſſitudes, & d'avoir le thorax comme chargé d'un poids, ſur-tout après le repas, qu'il prenoit copieux. Après un de ces repas, il mourut tout d'un coup. On trouva plus de liqueur qu'à l'ordinaire dans le péricarde ; les poumons étoient rouges & très-remplis de ſang, ſur-tout les lobes inférieurs. Le ventricule droit du cœur & le ſinus de la veine cave ſe trouvèrent plus vides de ſang qu'à l'ordinaire ; le cœur étoit comme en expanſion ; dans l'endroit où le ventricule gauche s'ouvre dans l'aorte, il y avoit autour de l'ouverture un anneau cartilagineux & élaſtique, avec des éminences aiguës ; il embraſſoit les valvules ſémi-lunaires. Ces valvules étoient dures, oſſeuſes, fragiles, étendues & irrégulières ; une avoit une éminence oſſeuſe & aiguë ; l'aorte, au ſortir du cœur, etoit en bon état. *Mém. de Suède. Extr. Comment. Leipſ.*, tom. 16, pag. 396.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'un bon tempérament, s'étoit adonné aux femmes dans ſa jeuneſſe, & avoit eu des bubons ; il abuſoit du vin, de l'eau-de-vie, & du jeu. Ses amis diſoient que vers le ſoir il avoit des éternuemens qui duroient un quart d'heure & même plus, depuis deux à trois ans. Il s'exténua, & ſe plaignit d'être prêt à ſe trouver mal ; pour y remédier, il avoit recours à l'eau-de-vie. Un ſoir en ayant bu, on le quitta, & on le trouva le lendemain mort & déjà froid ; il y avoit beaucoup de ſéroſité verte dans les ventricules du cerveau. Toutes les artères de la pie-mère étoient épaiſſes & dures, & elles avoient des parties oſſeuſes. Les poumons étoient flaſques & noirs ; le gauche adhéroit à la plèvre. Dans le péricarde étoit du ſang concret, venant de l'aorte qui étoit rompue à un travers de doigt du cœur ; autour de cette rupture & de la baſe de l'aorte, il y avoit une meurtriſſure venant du ſang qui étoit ſous les tuniques de cette artère. La face interne de l'aorte étoit pleine de puſtules qui ſe continuoient dans les artères ſous-clavières & carotides. Le cœur, & ſur-tout le ventricule gauche, étoient plus grands qu'à

l'ordinaire. *Morgagni, de ſed. morb.* Epiſt. 27, n°. 28.

Valſalva avoit coutume de traiter les anévriſmes internes naiſſans par des ſaignées répétées, ſuivant en cela ce que dit Hippocrate (*de morbis*, liv. 1, n°. 10) ſur les varices des veines. Obſervation à ce ſujet, qui prouve la bonté de cette méthode. *Morgagni, ibid.* epiſt. 17, n°. 3. Albertinus y joignoit la diminution dans les alimens & la boiſſon; il donnoit une demi-livre de bouillie le matin; le ſoir il en accordoit la moitié moins, & de l'eau en petite quantité, avec la gelée de coings ou l'oſteocolle en poudre très-fine. *Ibid.* Après avoir réduit le malade de cette manière, à ne pouvoir preſque ſe lever de ſon lit, il augmentoit peu à peu les alimens. *Voy.* les mémoires de Bologne, où eſt un mémoire intéreſſant d'Albertini. (tom. 1 des opuſcul.) *Ibid.* Mais les ſaignées ne doivent être employées qu'au commencement & avec précaution: voyez quelquefois leur danger. *Ibid.* n°. 13. Exemple d'un anévriſme, ou du moins d'une maladie jugée telle, où les ſaiguées pourroient occaſionner une mort très-prompte, n°. 32. Voyez une obſervation de Baillou, dans ſes *Conſilia*, an. 1575, 107, ſur un nommé Fromageot.

Depuis pluſieurs années un homme étoit fatigué par des oppreſſions, des douleurs de poitrine, des eſpèces de palpitations qu'il ne pouvoit guère exprimer; mais il paroît qu'il rempliſſoit les devoirs ordinaires de la vie; il alloit, venoit, &c. A l'âge de cinquante-cinq ans, ſe promenant le 6 août 1718, dans la place des Terreaux à Lyon, il s'arrêta tout à coup, en diſant *je me meurs*, & expira dans l'inſtant. Le péricarde fut trouvé très-gros; il ſortit par l'ouverture qu'on y fit une grande quantité de ſéroſité, avec deux maſſes de ſang caillé très-conſidérables. Il y avoit dans l'aorte un anévriſme prodigieux, il s'étendoit depuis la ſortie de cette artère hors du cœur, juſqu'à un travers de doigt près de la ſous-clavière gauche; il auroit pu contenir les deux poings fermés; il étoit renfermé en grande partie dans le péricarde; on y aperçut une rupture; dans l'intérieur étoient une pierre raboteuſe & ſept polypes ronds & applatis; les ventricules du cœur parurent plus amples qu'à l'ordinaire, le gauche l'étoit plus que le droit. *Mem. de Montpel. Hiſt.* pag. 44.

Le ſtadhouder, âgé de quarante ans, malade depuis long-temps, après avoir pris les eaux d'Aix, ſe plaignit de maux de tête; le 17 octobre 1751, la fièvre ſurvint; il fut ſaigné, la fièvre augmenta avec délire. Le 20, le malade eut une ſueur abondante, il parut ſoulagé, & ſon pouls fut aſſez bon; vers les 10 heures du ſoir, il eut une forte agitation, avec délire; il mourut le 22 à trois heures du matin. On trouva le bas-ventre & la poitrine en bon état. Les ſinus veineux & les vaiſſeaux ſanguins du cerveau étoient fort dilatés, & remplis d'un ſang noir & épais. La veine jugulaire interne du côté droit étoit fort dilatée, & formoit un ſac de la grandeur de deux pouces. Ce ſac s'étendoit ſous la clavicule, & ſe rétréciſſoit beaucoup du même côté. La tête de la clavicule étoit une fois plus épaiſſe qu'à l'ordinaire, & recourbée en dedans; ainſi la diſtance qui ſe trouve entre la clavicule, le ſternum & l'épine, rendoit le paſſage fort étroit, de ſorte que la jugulaire & la veine cave ſe trouvant comprimées, étoient vides en deſſous, le ſang n'ayant pu trouver un paſſage pour ſe rendre au cœur, lequel, ainſi que les poumons étoient en bon état, mais vides de ſang. *Voyez* gazette de France du 6 novembre 1751, & gazette d'Utrecht, 29 octobre 1751.

Obſervation ſur des varices de l'extrémité inférieure dans une femme de ſoixante-huit ans, & depuis l'âge de vingt ans, après un effort & un ſentiment douloureux dans l'aine du même côté; œdème, &c. *Commerc. littér.* 1731, *ſpecim.* 24, p. 196.

Une fille de huit ans devint fort aſſoupie, avec une reſpiration courte & fréquente, grande foibleſſe, &c. Malgré les remèdes les mieux indiqués, elle mourut. A l'ouverture du corps, on trouva le bas-ventre en bon état, la poitrine remplie d'une ſéroſité rouſſâtre, & un abcès de la groſſeur d'une noix, renfermé dans un kiſte cartilagineux, plein d'un pus blanc, & ſitué ſous la croſſe de l'aorte. Il y avoit auſſi deux corps charnus gros comme des œufs, dont l'un étoit ſitué à l'entrée de la veine cave deſcendante, & attaché aux poumons; l'autre ſe trouvoit au-deſſous de celui-ci, & un abcès étoit entre les deux. Les poumons ſe trouvoient dans l'état naturel, le cerveau étoit inondé juſqu'à ſes ventricules, de ſéroſités très-claires, qui baignoient auſſi ſa baſe. Cette maladie ne dura que dix jours, mais la malade étoit depuis long-temps fort valétudinaire. *Lamotte, obſerv.* 126, tom. 2, pag. 182.

Un homme de quarante ans, qui avoit été long-temps malade d'une maladie vénérienne, ayant des douleurs dans les membres, & ſouvent de la difficulté de reſpirer, tomba par terre de très-haut; bientôt il ne put plus plus parler, & mourut fort promptement. Le ventre & la tête étoient dans l'état naturel; toute la cavité du péricarde fut trouvée pleine de ſang concret, qui parut venir de l'aorte, car on faiſoit entrer une ſonde dans cette artère, par un trou qui pénétroit dans ſa cavité. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 53, n°. 7.

Un homme d'une habitude de corps charnue, étoit ſujet à des défaillances & à des douleurs vagues dans le ventre, avec fièvre continuelle; ſon pouls étoit dur, ſes urines étoient en petite quantité & troubles; il reſſentoit des douleurs dans les parties de la génération: il mourut. A l'ouverture du corps, on trouva un anévriſme dans l'aorte inférieure, un peu au-deſſus des iliaques; il y avoit un épanchement de ſang aſſez conſidérable entre les lames du méſentère & autour des reins (Fanton). *Gior. de Letter.* tom. 21, pag. 139 & 140.

Anévriſme de l'aorte deſcendante, qui s'étendoit depuis le diaphragme juſqu'au baſſin, venu d'une

chûte & de la preſſion d'une roue de voiture qui avoit paſſé ſur le ventre.

Saviard rapporte une obſervation d'un anévriſme de l'artère crurale dans ſon tronc ou au commencement d'une de ſes premières branches ; on fit heureuſement la ligature.

Obſervations ſur la manière dont ſe forment les anévriſmes dans les artères, par Petit (le chirurgien). *Acad. ſc.* M. 1736, pag. 36 & ſuiv.; cet auteur en diſtingue deux, l'un par dilatation, & l'autre par épanchement.

Remarques ſur les tuniques des artères & ſur la formation des anévriſmes, par Monro le père. *Edimb.* tom. 2, pag. 330 & ſuiv. *Voyez* plus haut pag. 219, & ſur tout pag. 349, ſur l'anévriſme qui ſuccède à la ſaignée, avec figures. Autre obſervation du même, ſur un anévriſme ſurvenu après une ſaignée. *Ibid.* tom. 4, pag. 363 & ſuiv. Deſcription de l'opération qui fut faite, pag. 364 ; il ne lie point le nerf, pag. 365 & 366.

Contuſion des artères.

La contuſion applatit les artères de façon qu'elles ne ſont plus perméables. Albinus injecta les artères de la peau du crâne d'un adulte qui avoit une contuſion au ſynciput. L'injection ne pénétra pas dans cet endroit, & ne ſe répandit pas, preuve que les vaiſſeaux n'étoient pas rompus, mais ſeulement applatis. *Annot. acad.* tom. 2, p. 37.

TROISIÈME PARTIE.

DES ALTÉRATIONS DES VISCÈRES, OBSERVÉES A LA SUITE DES MALADIES DU BAS-VENTRE.

Dans ce qui me reſte à dire ſur les maladies du bas-ventre, outre le traité de Morgagni, *de ſedibus & cauſis*, &c., j'ai conſulté l'ouvrage de Lieutaud, intitulé *Hiſtoria anatomica morborum*, &c.; j'y ai trouvé une énumération exacte & méthodique des maladies, rangées ſuivant l'ordre des principaux effets qu'elles produiſent ſur les viſcères; les détails des obſervations y ſont ſouvent incomplets & tronqués. J'en ai pris ſur-tout les réſultats, que j'ai raſſemblés & comparés, ſoit entre eux, ſoit avec d'autres faits. J'ai joint à cette partie de mon travail une nouvelle ſource de richeſſes, que je me félicite de tenir des mains de l'amitié.

Feu M. Poulletier de la Salle, l'un des aſſociés libres de la ſociété royale de médecine, avoit recueilli, ſoit dans les meilleurs ouvrages, ſoit dans la nature, un grand nombre d'obſervations anatomiques ſur les ravages occaſionnés dans les viſcères par les maladies de divers genres. M. Poulletier, au ſavoir & à l'érudition duquel j'ai rendu un juſte hommage, dans l'éloge que j'ai conſacré à ſa mémoire, m'avoit pluſieurs fois communiqué ces recherches. Lorſqu'il ſe vit atteint d'une maladie qu'il jugea mortelle, il les remit à M. Jeanroi le neveu, ſon ami, & qui eſt auſſi le mien. M. Jeanroi, devenu propriétaire de ce recueil, à la lecture duquel il avoit vu que j'attachois un grand prix, m'en a fait préſent; je m'en ſuis ſervi dans la rédaction de ce long article, & je m'empreſſe de témoigner publiquement ma reconnoiſſance au ſavant, à l'eſtimable confrère à qui je le dois.

I°.

Maladies ou léſions du péritoine.

L'épaiſſiſſement du péritoine, ſon induration, ſes engorgemens ſquirreux, & divers autres accidens du même genre paroiſſent preſque toujours être un ſymptôme concomitant de quelque maladie analogue, qui affecte, ſoit les viſcères de l'abdomen, ſoit ceux de la poitrine, & principalement ceux de la première de ces régions. C'eſt ſur-tout dans les cas où ces viſcères ſont atteints d'obſtructions, qu'on voit ces mêmes léſions ſe préſenter dans le péritoine. Il eſt important d'obſerver que, dans la plupart des circonſtances où on a rencontré ces vices dans cette membrane, ils avoient déjà été portés au plus haut degré dans les autres organes; de ſorte que le plus ſouvent les malades étoient attaqués d'une hydropiſie (1) du bas-ventre ou de la poitrine; quelquefois des ulcères ou des ſuppurations (2) ſe faiſoient remarquer dans quelques-uns des organes qui participoient à l'engorgement; dans certains cas, toutes ces léſions ſe trouvoient en même temps dans le même ſujet (3); d'autres fois les obſtructions avoient la forme de pétrifications (4). On a vu auſſi la préſence des calculs dans les reins & dans les uretères (5), former une complication avec les autres dérangemens dont je viens de parler.

Il paroît réſulter de toutes ces obſervations que l'humeur lente ou groſſière qui ſe dépoſe dans le tiſſu du péritoine, n'eſt en général qu'une partie de celle qui s'accumule dans les viſcères voiſins, & qui forme dans ces organes des tubercules, des ſquirres, ou de véritables concrétions calculeuſes.

Inflammation & gangrène du péritoine.

Suivant les obſervations recueillies par M. Lieutaud, on n'a jamais trouvé le péritoine enflammé

(1) *Lieutaud, Hiſt. anat.*, tom. 1, l. 1. Obſerv. 132, d'après Ruyſch ; & obſ. 1576, d'après Heurnius.

(2) *Ibid.* Obſerv. 119, d'après Jacobæus ; obſ. 523, *Blancard.*

(3) *Ibid.* Obſerv. 1225, *Meckeren*; obſerv. 1475, *Tranſ. philoſ.*

(4) *Ibid.* Obſerv. 1383.

(5) *Ibid.* Obſerv. 1225. *Miſc. cur.*

ni gangréné, ſans que quelqu'un des autres viſcères du bas-ventre, & ſur-tout les inteſtins, fuſſent atteints de la même léſion. *Lieutaud, hiſt. anat.* tom. 1, liv. 1, obſ. 3, 5, 341 & 1479.

Ulcération, purulence, & deſtruction du péritoine.

Il ſuit auſſi des obſervations rapportées par le même auteur, que l'ulcération & la deſtruction purulente du péritoine ſont preſque toujours accompagnées de quelques léſions analogues dans divers viſcères du bas-ventre, & qui tirent leur principal caractère de la cachexie & des obſtructions. *Voyez* ſur-tout à ce ſujet, dans le *tom.* 1, l. 1, obſ. 7 (1), 8 (2), 10 (3), & particulièrement *l'obſervation* 12 (4), qui eſt relative à un enfant ſcrophuleux.

Rupture du péritoine.

Cet accident a eu lieu dans des cas de groſſeſſe compliqués d'hydropiſie (*Lieutaud*, tom. 1, l. 1, obſ. 14 (5) & 404 (6)), ou de mole (*obſ.* 1425, *extr. miſc. cur.*). Ces déchirures ne paroiſſent pas avoir influé ſur la mort des malades. Il y avoit en même temps dans les autres organes du bas-ventre des léſions beaucoup plus graves, auxquelles on doit rapporter la cauſe de cette mort,

III°.

Maladies de l'épiploon.

1°. *Déplacement.*
2°. *Hydatides.*
3°. *Hydropiſie.*
4°. *Surabondance de la graiſſe.*
5°. *Inflammation.*
6°. *Squirre & ſtéatome.*
7°. *Pourriture.*
8°. *Conſomption & gangrène.*

1. Nous nous abſtiendrons de parler ici de ce que M. Lieutaud nomme *le déplacement de l'omentum.* Le petit nombre d'obſervations qu'on trouve ſur cet objet dans ſon recueil, n'offre rien de précis.

2. Nous ne dirons également rien dans ce moment des *hydatides de l'épiploon.* Cet article ſera compris dans la claſſe des épanchements, & ſpécialement dans le dénombrement général des hydropiſies du bas-ventre.

3. Pour la même raiſon on garde ici le ſilence ſur l'*hydropiſie de l'omentum.*

(1) *Byler.*
(2) *Bonnet.*
(3) *Miſc. cur.*
(4) *Bonet.*
(5) *Foreſtus.*
(6) *Dodonée.*

4. A l'égard de la *ſurabondance de la graiſſe*, les obſervations que M. Lieutaud a recueillies, prouvent que cet état a principalement lieu dans les perſonnes qui jouiſſent d'un excès d'embonpoint (1). L'accident le plus remarquable qui a coutume d'en réſulter, conſiſte dans une reſpiration très-gênée (2), qui va même juſqu'à l'aſthme (3) ſuffoquant (4).

5. Il ſuffit de faire remarquer, relativement à l'inflammation de l'omentum, que cet organe paroît être rarement attaqué de cette léſion, ſans que quelques-uns des autres viſcères abdominaux, principalement l'eſtomac, en ſoit atteint en même temps (5). On ne doit pas omettre que c'eſt ſur-tout dans les fièvres de mauvais caractères, telles que la fièvre maligne proprement dite (6), dans les dyſſenteries accompagnées de fièvre (7), & dans la petite vérole (8), que cet accident a été ordinairement obſervé, ſans doute par la répercuſſion qui s'eſt faite alors des levains ſeptiques ſur les viſcères abdominaux, répercuſſion qui a excité le plus ſouvent la corruption des viſcères.

6. Rarement *l'omentum eſt affecté de ſquirre ou de ſtéatome*, ſans que quelqu'un des autres viſcères abdominaux (9), quelquefois même le poumon (10), en ſoient auſſi atteints. C'eſt pour cette dernière raiſon que cette maladie ſe complique quelquefois avec la phthiſie pulmonaire (11). On a encore des exemples de ſa complication avec la préſence de graviers dans les reins & dans les uretères (12).

Les tumeurs ou les engorgemens, tant ſquirreux que ſtéatomateux de l'épiploon, ſe manifeſtent ſouvent à la ſurface de l'abdomen par des élévations plus ou moins conſidérables. (13)

L'hydropiſie aſcite paroît être le dernier accident que produiſent le ſquirre & les ſtéatomes de l'omentum (14). — La cardialgie, un ſentiment continuel

(1) Voyez obſerv. 225, *Bonet*; 227, *Miſcell. cur.* Dans l'un & l'autre de ces cas, l'omentum peſoit trente livres.
(2) Obſerv. 228, *Rhodius.*
(3) Obſerv. 227, *Miſc. cur.*
(4) Obſerv. 225, *Bonnet.*
(5) Voyez obſerv. 80, *Fournier*; 129, *Spigel*; 1563, *Miſc. cur.* 1564, *Th. Bartholin.*
(6) Obſerv. 80, *Fournier.*
(7) Obſerv. 229, *Spigel.*
(8) Obſerv. 1563, *Miſc. cur*; 1564, *Th. Bartholin.*
(9) Voyez les obſ. 230, *Dehaen*; 231, *Tranſ. philoſ.*; 232, *Ruyſch*; 232, *Haller*; 233, *Dehaen*; 235, *Warthon*; 238, *Rivière*; 244 & 246, *Miſc. cur.*, &c. &c.
(10) Obſerv. 233, *Dehaen*; 244, *Miſc. cur.*
(11) Obſerv. 233, *Dehaen*; 244, *Miſc. cur.*
(12) Obſerv. 231, *Tranſ. philoſ.*
(13) Obſerv. 226, *Miſc. cur.*; 230, *Dehaen*; 237, *Reiſel*; 231, *Tranſ. philoſ.*
(14) Obſerv. 230, *Dehaen*; 231, *Tranſ. philoſ.*; 232, *Ruyſch*; 233 & 240, *Dehaen*; 234, *Ruyſch*; 236, *Mém. de l'acad. roy. des ſcienc.*; 239-241 & 246, *Miſc. curioſ.*, &c. &c.

de

de douleur (1) & de peſanteur dans la région ombilicale, des vomiſſemens opiniâtres (2), l'oppreſſion (3) ou une très-grande difficulté de reſpirer, ſont rangés parmi les ſymptômes les plus ordinaires de cette eſpece de léſion. La cachexie, la fièvre lente, la diarrhée (4), & le maraſme, augmentent ſouvent le nombre de ces accidens.

Les hypocondriaques & les mélancoliques, qu'on ſait être en général fort diſpoſés aux obſtructions, éprouvent ſouvent des ſquirres ou des ſarcomes de l'omentum (5).

Dehaen a vu (6) le ſquirre de l'épiploon ſurvenir à la ſuite des hémorroïdes ſupprimées.

7 & 8. Nous croyons pouvoir réunir généralement dans un ſeul article les différentes obſervations raſſemblées par M. Lieutaud ſur la *pourriture & la conſomption de l'omentum*. Il eſt aiſé de voir par l'expoſé, à la vérité trop ſuccinct, des différens cas qu'il a recueillis ſur ces maladies, qu'elles ont entre elles un rapport très-intime, tant dans leur nature que dans les ſymptômes qui les accompagnent. Il n'eſt pas facile de dire pourquoi l'auteur de cette collection a confondu la *gangrène* de l'épiploon avec la *conſomption* de cet organe, plutôt qu'avec ſa pourriture, à laquelle elle nous paroît ſe rapporter. — Quoi qu'il en ſoit, la *pourriture* ou la décompoſition putride de l'omentum, auſſi bien que ſa *conſomption*, ont preſque toujours été trouvées accompagnées d'obſtructions (7) dans les autres viſcères abdominaux, ſouvent même dans le poumon (8); de ſorte que c'eſt aſſez conſtamment dans des ſujets cachectiques qu'on les rencontre; les phthyſiques (9) & les ſcorbutiques (10) y ſont expoſés. Enfin la terminaiſon la plus ordinaire, ou le ſymptôme le plus fréquent & le plus remarquable de ce mal, conſiſte dans l'hydropiſie aſcite, ou dans des épanchemens (11), ſoit ſéreux, ſoit ſanieux. Il n'eſt pas beſoin de dire que la fièvre lente & le maraſme doivent être compris parmi les accidens ordinaires de la maladie. Il faut également y joindre une douleur ſourde (1), quelquefois même aſſez aiguë, qui ſe fait conſtamment ſentir dans la région du bas-ventre, le plus ſouvent vers l'ombilic; les autres ſymptômes ſont les mêmes que ceux qu'on a coutume d'obſerver dans toutes les cachexies compliquées d'obſtructions; ils ſont connus de tout le monde.

Il nous reſte à faire une remarque; c'eſt que, quoique la pourriture ou le délabrement des viſcères dont il eſt ici queſtion, ſoit le plus ſouvent, comme on l'a fait ſentir, un effet de quelque indiſpoſition chronique, on y remarque néanmoins preſque toujours en même temps les traces ordinaires d'une inflammation préexiſtente, telles que des adhérences entre les divers organes de l'abdomen, des incruſtations couenneuſes, &c. &c. De ſorte qu'il eſt permis de croire que tous ces ravages ſont le produit d'une inflammation lente dans ſes progrès, mais dont les effets ſont à peu près les mêmes que ceux des inflammations aiguës.

III°.

Maladies du pancréas.

M. Lieutaud porte au nombre de dix les affections du pancréas, ſur leſquelles il a raſſemblé des obſervations; ſavoir:

1°. *Le ſquirre.*
2°. *Les tumeurs.*
3°. *Les concrétions.*
4°. *La purulence.*
5°. *Les ulcères.*
6°. *La putreſcence ou pourriture.*
7°. *La gangrène.*
8°. *La conſomption.*
9°. *Les cas dans leſquels le conduit pancréatique eſt double.*
10°. *Ceux dans leſquels il ſe trouve bouché par des vers ſtrongles.*

1. *Le ſquirre.* Rarement on a vu le pancréas *ſquirreux*, ſans qu'il y eût en même temps des traces profondes d'obſtructions dans les autres viſcères de l'abdomen, & ſur-tout au méſentère; très-ſouvent auſſi l'eſtomac, ou l'orifice pylorique, & l'inteſtin duodenum, ſe préſentent alors dans un état ſquirreux.

Le *ſquirre* du pancréas eſt donc preſque toujours un effet de cette cachexie générale, qui paroît dépendre de l'épaiſſiſſement morbifique de la lymphe,

(1) Obſerv. 230, *Dehaen*; 231, *Tranſ. philoſ.*; 232, *Haller*; 236, *Mém. de l'acad. roy. des ſcienc.*; 237 *Reiſel.*
(2) Obſerv. 226, *Miſc. cur.*; 231, *Tranſ. philoſ.*; 238, *Riviere*; 245, *Bonnet.*
(3) Obſerv. 231, *Tranſ. philoſ.*; 232, *Ruyſch*; 233, *Dehaen*; 235, *Warthon.*
(4) Obſerv. 235, *Warthon.*
(5) Voyez en particulier les obſervations 238 & 244, *Rivière*; 245, *Bonnet.*
(6) Voyez obſerv. 233.
(7) Obſerv. 12, *Bonnet*; 14, *Foreſtus*; 64, 249, 251 & 253, *Miſcell. cur.*; 248, 264, *Bonnet*; 250, *Manget*; 252 & 260, *Th. Bartholin*; 254, *Journ. de Méd.*; 258, *Lieutaud*; 259, *Dillenius*; 10, 267 & 269, *Miſc. cur.*; 265, *Haſenohrl*; 266, *Ruyſch*; 268, *Baader*; 119, *Jacobæus*, &c. &c. &c.
(8) Obſerv. 10, 249, 251 & 253, *Miſc. cur.*; 12 & 247, *Bonnet*; 13, *Paw*; 23, *Platerus*; 75, *Blaſius*; 252 & 261, *Th. Bartholin*; 258, *Lieutaud*; 265, *Haſenohrl*; 330, *Journ. de Méd.*; &c. &c &c.
(9) Obſerv. 248, *Bonnet*; 265, *Haſenohrl*, &c. &c.
(10) Obſerv. 249, *Miſc. cur.*; 256, *Warthon*; 263, *Sennert*; 263, *Th. Bartholin.*
(11) Obſerv. 12, 247 & 264, *Bonnet*; 13, *Paw*; 14, *Foreſtus*; 252, 260 & 261, *Th. Bartholin*; 253, 267, 268 & 269, *Miſcell. cur.*; 254 & 330, *Journ. de Méd.*; 258, *Lieutaud*; 259, *Dillenius*; 157, *Zacutus*; 124, *Salmuth*; 128, *Peyer*; 266, *Ruyſch*, &c. &c.

(1) 64, 249, 251, 10 & 267, *Miſc. cur.*; 247 & 248, *Bonnet*; 250, *Manget*; 254, *Journ. de Méd.*; 257, *Zacutus*; 267, *Ruyſch*; 268 *Baader*; 290, *Tiſſot*, 330, *Journ. de Méd.*, &c. &c. &c.

& dans laquelle une diſpoſition à contracter des obſtructions ſe trouve univerſellement répandue dans le parenchyme des viſcères, particulièrement dans ceux que renferme la capacité du bas-ventre. A l'appui de ces réflexions, fondées ſur des obſervations nombreuſes, il ſuffit d'ajouter l'énoncé des autres léſions & des différens ſymptômes qui ſe rencontrent très-communément avec l'état ſquirreux de l'eſtomac, tels que la purulence d'un ou de pluſieurs viſcères, leur putreſcence, dans certains cas la conſomption ou la deſtruction entière de quelques-uns, quelquefois l'apparition de la gangrène dans les extrémités, l'hydropiſie, l'ictère, l'hétiſie, les palpitations du cœur très-opiniâtres, des fièvres intermittentes fort rebelles, la fièvre lente, &c.

Quelquefois le *ſquirre du pancréas* eſt ſi volumineux, qu'il ſe rend ſenſible à la vue & au toucher, par une ſaillie plus ou moins conſidérable dans la région épigaſtrique, principalement du côté gauche. M. Storck rapporte une obſervation dans laquelle le pancréas, qui ſe trouva dans un état ſquirreux, peſoit treize livres.

Les douleurs dans la région de l'épigaſtre, des coliques & des vomiſſemens habituels ſont les accidens qui paroiſſent tourmenter le plus les malades. Morgagni parle d'un vomiſſement de cette eſpèce, qui duroit depuis vingt-quatre ans.

2°. *Tumeurs au pancréas.* Ce qu'on pourroit dire ſur les cauſes & ſur les ſymptômes de cette maladie, ne diffère point de ce qui a été expoſé dans l'article précédent. M. Lieutaud n'en cite d'ailleurs qu'un exemple.

3°. *Concrétions calculeuſes dans le pancréas.* M. Lieutaud ne rapporte également ici qu'une ſeule obſervation. Elle n'eſt point aſſez détaillée, & l'on n'en peut tirer aucune eſpèce de réſultat.

4°. 5°. & 6°. *La purulence, la putreſcence,* ou la pourriture, & *les ulcérations* ordinaires du *pancréas* préſentent à peu près les mêmes déſordres, & ſont généralement produites par les mêmes cauſes. La plupart des ſujets dans leſquels on a remarqué ces trois ſortes de léſions, avoient éprouvé pluſieurs ſymptômes dépendans des obſtructions ou des embarras dans les viſcères abdominaux, & propres à la cachexie, qui eſt toujours inſéparable de cet état; des fièvres intermittentes plus ou moins opiniâtres, des fièvres quartes, des hydropiſies, &c., avoient précédé; de plus, dans un grand nombre de cas, ces mêmes léſions ſe compliquent enſemble; de ſorte, par exemple, qu'un ou pluſieurs viſcères de l'abdomen préſentent des traces de *putreſcence*, pendant que le pancréas ou d'autres viſcères ſont atteints *d'ulcération*, &c.

7°. Tout ce que nous venons de rapporter dans l'article précédent, paroît pouvoir être appliqué à la *gangrène du pancréas.* M. Lieutaud ne cite qu'une ſeule obſervation relative à cet état morbifique, laquelle ne préſente même aucuns détails ſatisfaiſans.

8°. *Conſomption du pancréas.* On peut appliquer à cette maladie tout ce que nous avons dit ci-deſſus au ſujet du ſquirre du pancréas. Cet état a conſtamment été accompagné de traces manifeſtes d'obſtructions (1) & d'autres déſordres cachectiques, tels que l'hydropiſie (2), &c.

9°. *Conduit pancréatique double.* Cette diſpoſition organique ne doit certainement pas être comptée parmi les vices morbifiques. M. Lieutaud n'en cite qu'un ſeul cas (3). Le ſujet n'avoit jamais éprouvé d'autre incommodité qu'on pût attribuer à ce défaut de conformation, ſi ce n'eſt peut-être une ſorte de faim vorace à laquelle il étoit ſujet.

10°. M. Lieutaud rapporte deux cas dans leſquels on a trouvé des vers *ſtrongles* paſſés *dans le conduit pancréatique.* Les deux malades qui font le ſujet de ces deux obſervations, étoient morts de fièvres qui paroiſſent avoir été de nature putride & vermineuſe. L'un avoit ſuccombé à une double tierce (4), l'autre à une fièvre maligne épidémique.

IV°.

Maladies de l'eſtomac.

M. Lieutaud réduit ces affections à celles qui ſuivent :

1°. *Les vents ou flatuoſités.*
2°. *L'hydropiſie.*
3°. *La grandeur démeſurée de l'eſtomac.*
4°. *Son rétréciſſement.*
5°. *Sa petiteſſe extrême.*
6°. *Les cas où ce viſcère eſt double.*
7°. *Ceux dans leſquels il eſt ſurchargé de bile.*
8°. *Ceux dans leſquels il reçoit l'inſertion du conduit choledoque.*
9°. *Ceux dans leſquels il eſt plein d'une matière noire.*
10°. *L'épanchement du ſang dans l'eſtomac.*
11°. *La préſence de vers & de poux dans la cavité de ce viſcère,*
12°. *La préſence de calculs dans ſa cavité.*
13°. *Les cas dans leſquels il renferme des corps étrangers.*
14°. *Son inflammation.*
15°. *Les puſtules à l'eſtomac.*
16°. *Les abcès.*
17°. *Le ſquirre.*
18°. *Les tumeurs.*
19°. *Les ſtéatomes.*
20°. *Les verrues.*
21°. *L'incruſtation.*

(1) Obſerv. 1060, *Bonnet.*
(2) *Ibidem.*
(3) Obſerv. 1061, *Blaſius.*
(4) Obſerv. 264, *Bonnet*; 1062, *Lieutaud.*

22°. *L'ulcération.*
23°. *La rupture & la perforation.*
24°. *La pourriture & la gangrène.*
25°. *Le squirre & la calloſité du pylore.*
26°. *L'obturation du pylore par des corps étrangers.*
27°. *Le relâchement du pylore.*
28°. *Enfin le déplacement de l'eſtomac.*

Nous expoſerons ſucceſſivement les réflexions ſommaires que nous croyons pouvoir être déduites de l'examen attentif que nous avons fait des différentes obſervations citées par l'auteur dans chacun de ces articles.

1°. Il réſulte de la première ſection que l'*accumulation des vents dans l'eſtomac* ſe complique quelquefois avec pluſieurs maladies d'un genre très-différent ; que ſouvent elle exiſte ſeule ; que dans certains cas l'eſtomac en eſt prodigieuſement gonflé (1) ; qu'ordinairement on remarque les mêmes flatuoſités dans le conduit inteſtinal (2) ; qu'elles ont cauſé quelquefois la mort (3) par la violence des douleurs qu'elles excitoient, ſans le concours d'aucun autre agent morbifique.

2°. L'auteur ne cite qu'un exemple (4) *d'hydropiſie d'eſtomac* ; mais l'hydropiſie y eſt très-bien caractériſée : l'eſtomac contenoit quatre-vingt-dix livres d'eau ; ſa face intérieure étoit parſemée d'hydatides ; le malade, ſur la fin de ſes jours, fut atteint de la fièvre ; il éprouva une ſoif dévorante, des angoiſſes & des ſuffocations. On n'a pas beſoin de dire que le ventre avoit acquis un volume conſidérable.

3°. Il eſt impoſſible, d'après les obſervations citées dans le livre de M. Lieutaud, de généraliſer les cauſes de la *grandeur démeſurée de l'eſtomac*. Les deux derniers articles précédens nous apprennent que l'accumulation qui ſe fait dans ce viſcère, ſoit de vents, comme dans la tympanite, ſoit de ſéroſités, comme dans l'hydropiſie de cet organe, peut occaſionner quelquefois cet accroiſſement extraordinaire : c'eſt ce que confirment, relativement aux flatuoſités, l'obſervation 25e du tom. 1, l. 1 (5) ; peut-être auſſi l'uſage des alimens peſans, ainſi que leur trop long ſéjour dans l'eſtomac, par la lenteur ou la difficulté de la digeſtion, peuvent-ils, dans certains cas, faire prendre à cet organe une étendue contre nature. Cette réflexion eſt ſur-tout fondée ſur l'obſervation 22e (6), qui eſt relative à une femme morte trois heures après un repas fait avec de la ſalade d'oignons & du pain de châteignes ; ſur l'obſervation 24e (1), dans laquelle il s'agit d'un homme qui étoit obligé de remâcher ſes alimens une heure après les avoir pris, à la manière des ruminans ; enfin ſur les obſervations 22e (2), l. 1, & 326 (3), l. 2, dont deux phthyſiques ſont le ſujet. Il paroît qu'on peut encore conclure des obſervations 180, l. 1, & 230 (4), l. 1, que la grandeur exceſſive de l'eſtomac eſt quelquefois la ſuite d'un vice local, qui, fermant l'ouverture du pylore, s'oppoſe à la deſcente libre des alimens dans les inteſtins. Enfin les obſervations 21, l. 1, &c. (5), ſemblent indiquer que la trop grande étendue de l'eſtomac eſt dans certains cas l'effet d'un vomiſſement opiniâtre, ou même de ſimples efforts qu'on fait pour vomir.

Ainſi, en réſumant, il paroît que l'eſtomac peut augmenter de grandeur, 1°. toutes les fois qu'il ſéjourne dans ſa cavité une grande quantité de ſubſtances quelconques, à cauſe de la diſtenſion qui doit en réſulter ; 2°. par l'action fréquente ou trop prolongée du vomiſſement.

Mais eſt-on en droit de regarder cette augmentation de diamètre comme une maladie ? En général, c'eſt plutôt un ſymptôme acceſſoire de quelque autre affection plus ou moins grave ; car on ne voit point parmi les obſervations nombreuſes citées par M. Lieutaud, qu'elle ait jamais eu lieu, ſi ce n'eſt avec d'autres léſions qui ont été évidemment la ſeule cauſe de la mort des malades.

4°. & 5°. *La petiteſſe contre nature de l'eſtomac* eſt le plus ordinairement l'effet d'une altération générale qui diſpoſe le corps aux obſtructions, aux oſſifications, aux pétrifications, & à d'autres vices de ce genre (6) ; quelquefois le *rétréciſſement* de ce viſcere dépend d'un jeûne exceſſif (7) ; *Diemerbroeck* l'a cependant vu très-petit dans le cadavre d'un homme vorace ; mais ſes parois avoient, par compenſation, une épaiſſeur extraordinaire (8).

Les vomiſſemens opiniâtres accompagnent preſque toujours le rétréciſſement de l'eſtomac (9) ; ce qui eſt le plus ordinaire lorſque la maladie

(1) On a vu la diſtenſion de l'eſtomac ſi conſidérable, que cet organe occupoit preſque tout le bas-ventre. *Voyez* obſerv. 18 du tom. 1er, liv. 1. *Extrait de Miſcell. curioſ.*
(2) Voyez obſerv. 16, d'après *Morgagni* ; 17, d'après le *Journ. de Méd.* ; 19, d'après les *Miſcell. curioſ.*
(3) Voyez les obſerv. 17, & ſur-tout celle 19, relative à un enfant de deux ans.
(4) Il l'emprunte de *Blancard.*
(5) D'après *Baillon.*
(6) D'après *Valſalva.*

(1) D'après *Fabrice d'Aquapendente.*
(2) D'après *Plater.* L'eſtomac rempliſſoit tout le ventre & la plus grande partie de la poitrine, ayant fait remonter conſidérablement le diaphragme.
(3) D'après M. *Storck.*
(4) D'après M. *Dehaen.*
(5) D'après *Baader.*
(6) Voyez dans le liv. 1, tom. 1er, les obſerv. 26, par M. *Storck* ; 26, par M. *Fournier* ; 27, 29, extrait des *Miſcell. curioſ.* ; 190, *Journ. de Méd.* ; 191, dans ces deux derniers cas il y avoit ſquirre au pylore ; 1017, par *Morgagni* ; & dans le liv. 2, l'obſerv. 212 par *Manget.*
(7) Voyez les obſerv. 27, 29, d'après les *Miſcell. cur.* ; & 30, d'après *Ruyſch.*
(8) Voyez obſerv. 31.
(9) Voyez, entre les obſervations que nous venons de citer, celles 25, 26 (*a*), 28, 190, 191 & 1017.

eſt compliquée d'obſtructions : on voit cependant des cas dans leſquels cet accident n'a pas eu lieu (1).

6°. *Eſtomac double.* Cette façon de parler n'eſt point exacte. M. Lieutaud déſigne ici une conformation vicieuſe, ou plutôt une déformation de l'eſtomac, laquelle conſiſte en ce que cet organe préſente vers ſon milieu un détroit ou une eſpèce d'étranglement qui le diviſe en deux parties, l'une ſupérieure, l'autre inférieure. C'eſt au moins ce que préſente l'obſerv. 33 du liv. 1er (2), & 578 (3). M. Lieutaud rapporte également ici les obſerv. 923 du liv. 2, & 108 du liv. 4, ce que nous n'avons point vérifié.

La première & la ſeconde de ces obſervations annoncent que le malade étoit tourmenté par un vomiſſement opiniâtre.

7°. & 8°. *L'eſtomac* a été trouvé *rempli* plus ou moins de *bile*, tantôt ſans cauſe manifeſte, tantôt parce qu'il recevoit l'inſertion du conduit choledoque, & tantôt il en a réſulté des accidens qui ont cauſé la mort des malades, & d'autres fois une ſimple voracité ou excès d'appétit (4) ; de ſorte qu'on peut conclure que la préſence de cette humeur dans l'eſtomac n'eſt devenue nuiſible que dans les cas où elle avoit dégénéré de ſon état naturel. Alors les principaux ſymptômes qui en réſultent, ſont l'amertume de la bouche (5), des naufées & des vomiſſemens opiniâtres (6) qui épuiſent les malades ; quelquefois des dévoiemens funeſtes (7) ou des évacuations énormes par haut & par bas, comme dans le cholera (8). Dans certains cas, la préſence de cette bile acrimonieuſe dans l'eſtomac s'annonce par une ardeur continuelle qui ſe fait ſentir dans cet organe (9), ou bien par des douleurs opiniâtres (10), quelquefois même par l'inflammation de l'eſtomac (11) : mais le point le plus eſſentiel à remarquer, c'eſt que ſouvent ces amas de bile ont accompagné des fièvres très-aiguës du genre de celles qui reconnoiſſent pour cauſe l'abondance ou l'alkaleſcence putride de la bile, telles que des épidemies (12), des fièvres tierces d'un mauvais caractère (1), d'autres fièvres épidémiques malignes (2), des fièvres compliquées d'érétypèle gangreneux (3), la peſte même (4).

9°. La préſence d'une *matière atrabilieuſe dans l'eſtomac* produit en partie les mêmes accidens que ceux dont on vient de voir l'expoſé dans l'article précédent : il eſt néanmoins plus difficile de généraliſer les cas dans leſquels on a pu admettre l'exiſtence de cette bile noire. Dans la plupart des obſervations citées par M. Lieutaud, on voit qu'il y avoit en même temps des obſtructions (5) dans quelques viſcères du bas-ventre, mais principalement dans le foie ou dans la rate : on voit que ces foyers d'atrabile ont accompagné plus d'une fois des fièvres d'un mauvais genre (6), des ardeurs (7) & des douleurs d'eſtomac (8), l'inflammation, la gangrène même de cet organe, quelquefois des vomiſſemens rebelles à toutes ſortes de remèdes (9), & dans leſquels les malades ont rendu quelquefois une matière noire & acide (10).

On peut remarquer ici, avec étonnement, que le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un ſeul cas dans lequel le malade eût été atteint de fièvre quarte.

Une autre remarque à faire, c'eſt que ce recueil préſente une obſervation (11) dans laquelle la préſence d'une grande quantité d'atrabile dans l'eſtomac n'avoit eu d'autre inconvénient que d'exciter une très-grande voracité ; ce qui ſembleroit nous autoriſer également à croire que cette humeur ne devient véritablement nuiſible à l'économie animale, que lorſqu'elle a dégénéré de ſon état naturel.

10°. La plupart des *épanchemens de ſang dans l'eſtomac* ont été précédés ou accompagnés, ſoit par des vomiſſemens de ſang (12), ſoit de l'évacuation de ce fluide par haut & par bas (13) ; quelquefois ces évacuations n'ont point eu lieu,

(1) Voyez obſerv. 27, 29, 30, &c.
(2) D'après *Blaſius*
(3) D'après *Valſalva.*
(4) Voyez dans le liv. 1, l'obſerv. 37 & l'obſerv. 41, par *Mœbius.*
(5) Voyez les obſerv. 34, par *Borelli* ; 34 (*a*), *Journ. de Méd. milit.*
(6) Voyez, entre autres, les obſerv. 34, *Journ. de méd. mil.* ; 37, 38, *Bonnet* ; 39, *Cabrole.*
(7) Voyez obſerv. 390, d'après *Bonnet.*
(8) Voyez l'obſerv. 39 par *Cabrole.*
(9) Voyez obſerv. 34 (*a*), *Journ. de méd. mil.* ; & 40, par Zacutus.
(10) Voyez obſerv. 36, par *Platerus* ; & 38, *Bonnet.*
(11) Voyez obſerv. 34 (*a*), *Journ. de méd. milit.* ; & 40, par *Zacutus.*
(12) Voyez les obſerv. 40, par *Zacutus* ; & 37.

(1) Voyez obſerv. 34, par *Borelli.*
(2) Voyez obſerv. 37.
(3) Voyez obſerv. 34, d'après le *Journ. de méd. milit.*
(4) Voyez obſerv. 350, d'après *Couziers* ; obſerv. 366, d'après *Souliers* ; 318, liv. 2, d'après *Souliers.*
(5) Voyez obſerv. 42, d'après *Guarinonius* ; 43, d'après *Manget* ; 251, *Miſcell. curioſ.* ; 975, *Henri de Heers* ; 1582, *Bonnet*, &c.
(6) Voyez les obſerv. 844 & 845, par *Couziers*, qui ſont relatives à deux cas de peſte ; & l'obſerv. 306, par *Roze*, au ſujet d'une fièvre maligne épidémique.
(7) Voyez obſerv. 975, par *Henri de Heers.*
(8) Voyez 251, extrait des *Miſcell. curioſ.*
(9) Voyez les obſerv. 42, par *Guarinonius* ; 250, par *Manget* ; 251, extrait des *Miſcell. curioſ.* ; 844, *Couziers* ; 975, par *Henri de Heers*, &c.
(10) Voyez les obſerv. 42 & 975, déjà citées.
(11) obſerv. 44, par *Libavius.*
(12) Voyez obſerv. 49, *Rondelet* ; 113, *Blaſius* ; 115, *Peyer*, &c.
(13) Voyez obſerv. 47, *Riolan* ; 48, *Columbus.*

l'épanchement s'eſt fait tout à coup, & la mort ſubite en a été la ſuite (1).

L'ouverture des cadavres a fait voir tantôt quelqu'un des vaiſſeaux courts, ouvert dans la cavité de l'eſtomac (2) & conſidérablement dilaté; tantôt la rate atteinte de pourriture (3), quelquefois de ſimples éroſions à la face interne du ventricule (4). Tel eſt le réſultat qu'on peut tirer du plus grand nombre des cas expoſés dans le recueil de M. Lieutaud; quelques-uns de ces cas ne ſont point aſſez détaillés. On ſait d'ailleurs que le ſang peut s'épancher dans la cavité de l'eſtomac, par bien d'autres cauſes que celles que nous venons de rapporter.

11°. Il ne faut point placer ſur un même rang, comme a fait ici M. Lieutaud, la *préſence des ſtrongles & des poux dans la cavité de l'eſtomac*. Ces inſectes appartiennent à deux genres trop éloignés naturellement l'un de l'autre, pour qu'on puiſſe ſe permettre un ſemblable rapprochement: d'ailleurs le conduit alimentaire des grands animaux eſt ſi ſouvent infeſté par les ſtrongles, que ce viſcère eſt en quelque ſorte leur élément, au lieu que nous avons très-peu d'exemples dans leſquels on y ait trouvé des poux.

Voici le réſultat que préſentent, relativement à la préſence des ſtrongles, les obſervations conſignées dans l'ouvrage de M. Lieutaud. — 1°. Quelques malades ont éprouvé des fièvres rémittentes (5); d'autres ont ſuccombé à la ſuite de fièvres lentes (6); les uns ont ſouffert des cardialgies & des douleurs d'entrailles vives & rebelles (7); il y en a eu qui ont vomi des vers (8) & des matières glaireuſes; on a vu des inflammations de poitrine déterminées ſympathiquement par des vers contenus dans l'eſtomac (9); ils ont cauſé quelquefois la tympanite ou la météoriſation de l'eſtomac (10); tantôt des accès ſubits de convulſions ont enlevé les malades (11). — 2°. Les ſtrongles ſont quelquefois en grand nombre dans l'eſtomac (12); tantôt ils y ſont iſolés, tantôt pelotonnés ou enlaſſés les uns dans les autres (13), tantôt cramponnés fortement, par leur tête ou par leur bouche, aux parois du ventricule (14). — Enfin de même que ces inſectes paraſites, lorſqu'ils ſont dans les inteſtins, y excitent ſouvent des inflammations; on les a vus auſſi dans certains cas bleſſer les parois du ventricule (1) & y déterminer des phlogoſes (2), la gangrène même (3).

Quant à ce qui concerne la *préſence des poux dans l'eſtomac*, on n'en trouve que deux exemples dans le recueil de M. Lieutaud; 1°. dans un de ces cas les poux provenoient évidemment du dehors, parce que le malade avoit eu l'imprudence d'en avaler quelques-uns (4); dans l'autre exemple, on n'a pas ſu quelle étoit l'origine de ces inſectes; néanmoins on eſt en droit de préſumer qu'elle étoit également extérieure.

C'eſt toujours en pelotons qu'on a trouvé les poux raſſemblés dans l'eſtomac, & une circonſtance digne de remarque, c'eſt que dans la ſeconde obſervation (5) qui eſt empruntée de Heurnius, ils étoient logés dans des véſicules adhérentes aux parois de l'eſtomac: ſi ce fait étoit exact, on ne pourroit s'empêcher de voir dans cette manière d'être une certaine analogie avec le tænia hydatigène, qu'on ſait habiter également dans des kiſtes.

Dans ces deux obſervations, les accidens produits par les poux n'ont point été les mêmes. — Dans le premier cas, ils ont cauſé une faim canine, ſuivie d'atrophie & de la mort. — Dans le ſecond, il en eſt réſulté *une douleur d'eſtomac* continuelle.

12°. La préſence des calculs dans l'eſtomac a toujours été accompagnée de douleurs vives & continuelles de ce viſcère (6); cette maladie ſe complique quelquefois avec les obſtructions (7) des autres organes; les vieillards (8) y ſont plus ſujets; la matière qui forme la goutte & la gravelle, paroît y diſpoſer quelquefois (9); on doit même remarquer que comme le calcul de la veſſie urinaire ſe trouve quelquefois enkiſté, les pierres de l'eſtomac ſe rencontrent également, dans certains cas, adhérentes (10) à cet organe.

13°. *Les corps étrangers introduits dans l'eſtomac* & capables de donner la mort, ſont innombrables: on doit remarquer, d'après les obſervations recueillies par M. Lieutaud, qu'on ne ſauroit être trop réſervé lorſqu'on preſcrit des remèdes dont la forme ſolide empêche qu'ils ne puiſſent ſe diſſoudre

(1) Voyez obſerv. 45, *Mém. de St.-Pétersbourg*; 46, *Mermann*; 115, *Peyer*.
(2) Voyez obſerv. 47, *Riolan*; 48, *Columbus*; 49, *Rondelet*.
(3) Obſerv. 45.
(4) Voyez les obſerv. 113 & 115, déjà citées.
(5) Obſerv. 308, par *Panarole*.
(6) Obſerv. 52, *Bonnet*.
(7) Obſerv. 50, *Saxonia*; 52, *Bonnet*.
(8) Obſerv. 50, *Saxonia*.
(9) Obſerv. 306, *Journ. des hôp. milit.*
(10) Obſerv. 51, *Saxonia*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(11) Obſerv. 51, *Saxonia*; 52, *Bonnet*.
(12) Obſerv. 51, *Saxonia*; 52, *Bonnet*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(13) Obſerv. 52, *Bonnet*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(14) Obſerv. 51, *Saxonia*.

(1) Obſerv. 50, *Saxonia*.
(2) Obſerv. 50, *Saxonia*; 306, *Journ. des hôp. milit.*
(3) Obſerv. 50, *Saxonia*.
(4) Voyez obſerv. 53, *Bonnet*.
(5) Obſerv. 54, liv. 1.
(6) Obſerv. 55, *Tranſ. philoſ.*; 56, *Hœfer*; 57, *Garnier*; 58, *Langelot*; 59, *Miſcell. cur.*; 60, *Bilger*; 61, *Miſcell. cur.*; 62, *Borelli*; 63, *Act. Phyſico-Méd. Germ.*
(7) Voyez les obſerv. 58 & 60.
(8) Obſerv. 59; — 60.
(9) Obſerv. 55.
(10) Obſerv. 58; — 60.

dans l'eſtomac. Baillon a vu périr ainſi un malade par des pilules qui s'étoient miſes en maſſe dans ſon eſtomac (1) ; Albert en cite auſſi un exemple (2) ; Plater parle d'un homme qui mourut pour avoir mangé des confitures de gingembre, qu'il ne put jamais digérer (3).

14°. Tout ce qui eſt capable d'exciter dans les fibres de l'eſtomac une criſpation aſſez forte pour gêner la circulation dans les vaiſſeaux ſanguins de ce viſcère, peut donner naiſſance à ſon *inflammation* : ainſi, comme l'impreſſion ſoudaine du froid, de quelque cauſe qu'elle provienne, & ſurtout l'expoſition ſubite à l'air frais, au moment où l'on a extrêmement chaud, ou après un violent exercice, eſt une cauſe très-ordinaire des péripneumonies, de même une boiſſon trop froide, priſe dans ces circonſtances, peut attirer ſur l'eſtomac des inflammations mortelles (4) ; on a vu cet accident ſurvenir pour s'être arrêté trop long-temps dans des lieux froids & humides (5). Les acrimonies, les irritations topiques de toute eſpèce ne ſont pas moins propres à le produire : c'eſt ainſi que l'inflammation de l'eſtomac a ſuivi des diarrhées imprudemment ſupprimées (6), l'uſage intérieur de certains végétaux ( ), & d'autres ſubſtances âcres ; c'eſt ainſi qu'on l'a ſouvent remarquée (l'inflammation de l'eſtomac) dans la colique des peintres (8), & quelquefois après un uſage immodéré du mercure (9) : on l'a vu auſſi accompagner certaines fièvres de mauvais caractère (10), & il ne paroît pas qu'on puiſſe en accuſer d'autre cauſe que l'humeur délétère qui les fomentoit.

Il eſt aſſez rare que l'inflammation de l'eſtomac ne s'étende pas aux parties environnantes, & ſurtout au conduit inteſtinal (11), quelquefois même aux viſcères de la poitrine, tels que le poumon (12).

Les ſymptômes des inflammations d'eſtomac ſont les mêmes que ceux des inflammations des autres parties ; elles ſont de plus accompagnées d'anxiétés, de cardialgies, quelquefois de vomiſſement, de hoquets, &c.

15°. Les *puſtules* qui peuvent s'élever ſur l'*eſtomac*, varient autant par leur nature que par leur cauſe ; on a remarqué de véritables *herpes* à la face interne de ce viſcère ; d'autres fois des éruptions ſemblables aux boutons varioliques ; dans certains cas on a confondu ſous le nom de puſtules, des tubercules enflammés & ſuppurés.

Le principal ſymptôme de la maladie a toujours été un vomiſſement opiniâtre.

16°. Il eſt très-peu de cas parmi ceux qu'offre le recueil de M. Lieutaud, dans leſquels l'*abcès de l'eſtomac* n'ait été la ſuite de quelque ſquirre ou d'une induration dans quelque point de ce viſcère, & principalement vers le pylore. Voyez à ce ſujet les obſervations 84 (*a*), *Journ. des Hôpit. mil.* ; 85, *Jean Bauhin* ; 86, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.* ; & 87, *Riolan.*

Les ſymptômes ordinaires de cet accident ſont la cardialgie, ou douleur d'eſtomac, les vomiſſemens opiniâtres, la fièvre lente, &c.

17°, 18°, 19°, 20° & 25°. Nous croyons pouvoir conſidérer ici ſous un ſeul point de vue différentes léſions de l'eſtomac, dont M. Lieutaud traite dans cinq articles ſéparés ; ce ſont le *ſquirre*, les *tumeurs* dures & indolentes, les *ſtéatomes*, les *verrues* qui ſe rencontrent ſouvent dans les diverſes parties de cet organe ; & le *ſquirre du pylore.*

Les hyſtériques (1), les mélancoliques (2), les perſonnes maigres, sèches & délicates, ceux qui ſont valétudinaires, cachectiques, diſpoſés généralement aux obſtructions, aux hydropiſies & à d'autres affections de ce genre, ſont également les plus expoſés à ces cinq eſpèces de léſions. L'abus des liqueurs ſpiritueuſes en a excité quelquefois le développement.

Le vomiſſement le plus opiniâtre eſt un ſymptôme qui manque rarement d'accompagner ces mêmes léſions (3). On l'a toujours obſervé dans les cas où il y avoit un ſquirre au pylore.

Une choſe digne de remarque, c'eſt que, comme il y a toujours vomiſſement lorſque le ſiège de la maladie occupe le pylore ou ſes environs (4), la déglutition eſt de même très-gênée (5), & quelquefois totalement empêchée (6), lorſque le mal attaque l'orifice cardiaque. La raiſon de ces deux phénomènes dépend de ce que dans le premier cas l'orifice pylorique de l'eſtomac étant toujours fort reſſerré, & quelquefois entièrement fermé par la ſubſtance propre du ſquirre ou de la tumeur, les alimens ne pouvant franchir ou peſant trop ſur ce détroit, ſont obligés de refluer par les voies ſupérieures. Dans le ſecond cas, des obſtacles du même genre ont lieu dans l'orifice cardiaque ; &

(1) Voyez l'obſervation 66.
(2) Obſerv. 67
(3) Obſerv. 65.
(4) Obſerv. 68 (*a*), *Haller* ; 73, *Bonnet.*
(5) Obſerv. 68, *Haller.*
(6) Obſerv. 70, *Storck.*
(7) Obſerv. 79, *Morgagni.*
(8) Obſerv. 76, *Journ. des hôp. milit.* ; 77, *ibidem.*
(9) Obſerv. 73, *Tranſ. philoſ.*
(10) Obſerv. 69 & 71, *Morgagni* ; 80, *Fournier.*
(11) Obſerv. 68, *Haller* ; 73, *Tranſ. philoſ.* ; 71 & 79, *Morgagni* ; 80, *Fournier.*
(12) 68, *Haller* 77, *Journ. de Méd.* ; 80, *Fournier.*

(1) Voyez obſerv. 90, d'après *Roncal'.*
(2) Obſerv. 91 ; — 92, *Thiermais* ; — 100, *Tranſ. philoſ.* ; — 181 *Blegni* ; — 202, *Bonnet*, &c.
(3) Voyez à ce ſujet les obſerv 90, 92, 93, 94, 94 (*a*), 95, 97, 100, 100 (*a*), 103, 105, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 183 (*a*), 183 (*b*), 183 (*c*), 184, 185, 186, 187, &c. &c.
(4) Voyez toutes les obſerv. rapportées dans l'article intitulé *Pylorus ſquirrhoſus.*
(5) Obſerv. 90, *Roncall* ; 96, *Bonnet.*
(6) Voyez obſerv. 91,

voilà d'où vient la difficulté d'avaler que les malades éprouvent alors.

La conſtipation accompagne preſque toujours ces vomiſſemens opiniâtres, dont elle eſt une ſuite.

La cardialgie (1) & la fièvre lente ſont auſſi preſque toujours des ſymptômes concomitans de quelques-unes des léſions de l'eſtomac, compriſes dans cet article, principalement des ſquirres de ce viſcère, & le marasme en eſt conſtamment la ſuite (2).

Il eſt rare qu'on ne découvre point alors des obſtructions dans quelques-uns des autres viſcères abdominaux. Voyez à ce ſujet les obſervations 90 (3), 93 (4), 97 (5), 183 (6), 187 (7), 183 (8), 178, 192 (9), 194 (10), &c. &c. Souvent ces obſtructions ſe ſont montrées compliquées d'hydropiſies (11) ou d'altération putride (12) dans quelques-uns des autres organes du bas-ventre. — On a vu des ſquirres à l'eſtomac ſe compliquer auſſi avec la maladie noire (13).

Dans un grand nombre de cas, les tumeurs dures, ſquirreuſes, & ſtéatomateuſes, ou les autres affections de ce genre qui attaquent l'eſtomac, ne ſe rendent point ſenſibles à l'extérieur. On a cependant beaucoup d'exemples contraires (14).

Nous devons remarquer que le plus grand nombre des obſervations indiquées dans le préſent article concernent le ſquirre de l'eſtomac, & que dans la plupart des cas (on pourroit preſque dire dans tous), ç'a toujours été vers l'un ou l'autre des deux orifices de l'eſtomac, mais ſur-tout au pylore, & quelquefois dans les deux orifices en même temps (15), que le ſiège de la maladie s'eſt trouvé placé. — Il eſt fort peu d'exemples dans leſquels le ſquirre ait occupé la totalité de l'eſtomac. En voici cependant un qui mérite, entre autres, une conſidération particulière; il s'agit d'un homme très-replet, qui, pour ſe dégraiſſer, avoit beaucoup abuſé des acides. Il perdit l'appétit; le vomiſſement ſe mit de la partie, le marasme ſurvint, & enfin la mort. Les parois de l'eſtomac avoient acquis une épaiſſeur démeſurée. Cette épaiſſeur étoit de près de deux pouces vers l'œſophage (1).

Les tumeurs ſquirreuſes de l'eſtomac acquièrent quelquefois un volume énorme. M. Storck (2) parle d'une femme phthiſique, dans laquelle on trouva au pylore un ſquirre plus gros que la tête d'un enfant.

M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul fait relatif aux verrues de l'eſtomac (3) (*ſtomachus verrucoſus*); c'eſt de Paulini qu'il a emprunté cette obſervation, dont les particularités méritent de trouver place ici. « Un » ſoldat éprouvoit depuis long-temps une peſan- » teur d'eſtomac, accompagnée de perte d'appétit » & de fièvre lente; il tomba inſenſiblement dans le » marasme; ſur ces entrefaites, il rendit par la » bouche, avec beaucoup de ſang, un corps gros » comme un gland, & il ne ceſſa plus de cracher » du ſang juſqu'à ſa mort. On trouva vers l'orifice » cardiaque deux verrues, ſituées une de chaque » côté, & qui égaloient en volume, l'une une » petite pomme, l'autre une groſſe noiſette ». Ces tumeurs dont parle Paulini n'étoient-elles pas plutôt des fungus?

Nous avons cru être d'autant plus fondés à réunir dans l'article général des ſquirres, les obſervations ſur les *tumeurs de l'eſtomac*, rapportées dans le livre de M. Lieutaud, qu'une partie des cas dont il eſt fait mention, n'offre que des tubercules (4), & l'autre, des affections carcinomateuſes (5), ou des ſquirres véritables.

Il eût peut-être convenu de placer, comme a fait M. Lieutaud, les *ſtéatomes de l'eſtomac* dans un article ſéparé de celui des ſquirres de ce viſcère; mais indépendamment de ce que cet auteur ne cite que trois exemples de ces tumeurs enkiſtées, il n'a eu aucun ſoin d'en examiner de près le caractère; & ce qu'il dit du troiſième cas (6) paroît ſi vague, qu'il eſt au moins fort douteux que la tumeur qui en eſt le ſujet, fût un *ſtéatome*. D'ailleurs les accidens généraux ont été les mêmes que dans le ſquirre de l'eſtomac (7), &, ainſi que dans cette dernière eſpèce de léſion, ce ſont les orifices de l'eſtomac, ou les parties voiſines, qui ont été le plus ſouvent le ſiège de la maladie.

21°. M. Lieutaud cite deux cas dans leſquels on a trouvé des *incruſtations aux parois de l'eſtomac*: mais ces deux exemples ſemblent devoir former chacun un genre à part: dans l'un, la ma-

(1) Voyez obſerv. 90, *Roncall*; 91, 95, *Ruyſch*; 98, *Boſch*; 99, *Jacchini*; 100, *Tranſ. philoſ.*; 105, *Miſc. curioſ.*; 178, 179, *Valſalva*.

(2) Obſerv. 90, *Roncall*; 91, 92, *Thiermais*; 93, *Mém. de l'acad. roy. des Scienc.*; 94, *Fanton*; 94 (*a*), *Haller*; 96, *Bonnet*; 106, *Paulini*; 178, 180, *Haſenohrl*; 183 (*a*), *Baader*; 184 & 187, *Storck*, &c. &c.

(3) par *Roncall*.

(4) *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*

(5) D'après *Hildan*.

(6) D'après *Baader*.

(7) *Storck*.

(8) D'après *Baader*.

(9) *Journ. des hôp. milit.*

(10) *Harderus*.

(11) Voyez obſerv. 100, par *Dulac*; 179, *Valſalva*; 183 (*b*), *Baader*; &c. &c.

(12) Voyez les obſerv. 100, *Tranſ. Philoſ.*; 93, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 97, *Hildan*.

(13) Obſerv. 100, d'après les *Tranſ. philoſ.*

(14) Voyez les obſerv. 91, 94, *Fanton*; 179, *Valſalva*; 182, *Journ. des Sav.*; 183, *Barrere*, &c. &c.

(15) Obſerv. 90, *Roncall*; 91, *Lieutaud*, &c.

(1) Obſerv. 94 (*a*), *Haller*.

(2) Obſerv. 187.

(3) Obſerv. 106.

(4) Voyez les obſerv. 101, *Morgagni*; 102, *Prévôt*.

(5) Voyez obſerv. 100, *Tranſ. philoſ.*; 100 (*a*), *Dulac*.

(6) Obſerv. 105, extrait des *Miſcell. curioſ.*

(7) Ces accidens ſont, la cardialgie (obſerv. 105), & le vomiſſement. (*ibidem* & obſerv. 103.)

tière de l'incruſtation étoit comme onctueuſe ou graſſe, & paroiſſoit pouvoir être comparée à ces eſpèces de croûtes couenneuſes qu'on rencontre ſouvent ſur la ſurface des viſcères, principalement à la ſuite des inflammations : elle tapiſſoit toute la cavité de l'eſtomac (1). Dans l'autre exemple, l'incruſtation étoit bornée au pylore ; mais elle avoit également lieu à l'intérieur & à l'extérieur de cette région, & elle étoit compoſée d'une matière dure & comme plâtreuſe (2).

Il eſt eſſentiel, je crois, de remarquer que *le malade qui fait le ſujet de cette dernière obſervation, étoit d'un caractère mélancolique ;* on ſait combien, dans ces ſortes de conſtitutions, les concrétions calculeuſes de différens genres ſont fréquentes. — Les accidens de la maladie furent l'anorexie, des nauſées, & un vomiſſement des plus opiniâtres, ce qui dépendoit ſans doute de la difficulté que les alimens avoient à franchir le pylore, qui étoit ſingulièrement rétréci.

Dans le premier cas, au contraire, *le ſymptôme* le plus marqué dont s'étoit plaint le malade, étoit une *douleur gravative de l'eſtomac*, qui duroit depuis pluſieurs mois.

22°. Le plus grand nombre des obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur l'*ulcération de l'eſtomac*, démontrent que cette maladie eſt le plus ſouvent compliquée avec les obſtructions (3), les tubercules, ou autres affections de ce genre des autres viſcères abdominaux, ou même du poumon, quelquefois avec la pourriture de quelqu'un de ces organes (4), &, dans quelques cas fort rares, avec l'hydropiſie (5) ; ce ſont auſſi preſque toujours les orifices de l'eſtomac (6), & ſur-tout le pylore, que les ulcérations attaquent principalement ; il eſt même très-commun de rencontrer le ſquirre & l'ulcération réunies enſemble, comme on peut s'en aſſurer en examinant l'article des ſquirres par M. Lieutaud, & pluſieurs autres obſervations éparſes dans ſon ouvrage : de ſorte que dans ces différens cas, l'ulcération n'a ſans doute été que la terminaiſon fâcheuſe d'un ſquirre préexiſtant. La délicateſſe du tiſſu des membranes internes de l'eſtomac & l'importance des fonctions de ce viſcère rendent preſque toujours ces ſuppurations funeſtes, & il n'eſt point ſans exemple de les voir tourner en carcinome (7).

L'éroſion de l'eſtomac, par l'action de certains poiſons, tant végétaux que minéraux, ne doit point être confondue parmi les ulcérations proprement dites de cet organe, comme l'a néanmoins fait M. Lieutaud. Les accidens ſont à la vérité généralement les mêmes ; mais ceux qui dépendent de la préſence de quelque poiſon corroſif, ſont beaucoup plus terribles, & leurs progrès deviennent incomparablement plus rapides.

Les ſymptômes les plus généraux & les plus conſtans des ulcères à l'eſtomac, ſont un ſentiment de douleur dans la région de l'épigaſtre (1), des cardialgies, des nauſées, & ſur-tout un vomiſſement (2) qui réſiſte à toutes ſortes de remèdes.

Les ulcères à l'eſtomac ſont encore accompagnés fort ſouvent de fièvres lentes, & ils ſe terminent communément par le maraſme.

Il eſt fort rare que les ulcères qui attaquent l'eſtomac ſoient placés au dehors ou dans la face externe de ce viſcère. C'eſt preſque toujours dans ſa cavité qu'on les a remarqués ; & lorſqu'ils ont lieu dans la face externe, il y a, dans le plus grand nombre des cas, une perforation complète des tuniques du ventricule ; de manière que l'ulcère exiſte à la fois dans toute l'épaiſſeur des parois de l'eſtomac, & forme par conſéquent une ſorte de fiſtule, par laquelle les ſubſtances contenues dans ce viſcère s'échappent ordinairement dans l'abdomen.

23°. M. Lieutaud nomme cette dernière eſpèce d'accident, *rupture & perforation de l'eſtomac*. Sans nous arrêter à faire ſentir l'inexactitude de cette dénomination, nous devons obſerver, 1°. qu'on peut appliquer à cette eſpèce d'ulcère fiſtuleux toutes les généralités relatives aux ulcères ſuperficiels de l'eſtomac, ou à ceux qui n'intéreſſent que les ſurfaces de cet organe ; le ſiège de la maladie, ſes divers ſymptômes, les différentes léſions qui l'accompagnent ſont généralement les mêmes ; 2°. une autre remarque à joindre également ici, c'eſt qu'il eſt aſſez commun de voir les fiſtules de l'eſtomac s'étendre dans quelqu'un des organes environnans, par le moyen des adhérences contre nature, établies entre ces viſcères. C'eſt ainſi qu'on en a vu s'ouvrir dans le colon (3), & établir par-là une communication entre la cavité de cet inteſtin & celle de l'eſtomac ; d'autres intéreſſer le foie (4), le diaphragme (5),

(1) Obſerv. 107, *Bonnet.*
(2) Obſerv. 181, *Blagni.*
(3) Voyez, entre autres, les obſerv. 110, *Morgagni* ; 113, *Blaſius* ; 119, *Jacobæus* ; 120, *Camerarius* ; 125, *Marc-Donat* ; 126, *Bonnet* ; 156, *Morgagni*, &c. &c.
(4) Obſerv. 124, *Salmuth* ; 129, *Journ. de Méd.*
(5) Obſerv. 138, *Rhodius*, &c.
(6) Obſerv. 108, *Miſcell. curioſ.* ; 111, *Valſalva* ; 114, *Hildan* ; 115, *Peyer* ; 119, *Jacobæus* ; 127, *Bonnet* ; 133, *Paw* ; 110, *Morgagni* ; 112, *Hildan.*
(7) Voyez, entre autres, l'obſerv. 122, *Journ. de Méd.*

(1) Obſerv. 108, *Miſc. cur.* ; 111, *Valſalva* ; 112, *Hildan* ; 114, *Hildan* ; 117, *Houlier* ; 118, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 120, *Camerarius* ; 122, *Journ. de Méd.* ; 127, *Bonnet* ; 131, *Dodonée* ; 132, *Paw*, &c. &c. &c.
(2) Voyez ſur-tout les obſervations 108, *Miſc. curioſ.* ; 110, *Morgagni* ; 112, *Hildan* ; 113, *Blaſius* ; 114, *Hildan* ; 117, *Houlier* ; 118, *Mém. de l'Acad. des Scienc.* ; 120, *Camerarius* ; 124, *Salmuth* ; 125, *Marc-Donat* ; 126, *Bonnet* ; 127, *Bonnet* ; 128, *Peyer* ; 129, *Journ. de Méd.*, &c. &c.
(3) Voyez l'obſerv. 141 (a), *Haller.*
(4) Obſerv. 139, *Lieutaud* ; 148, *Courtial.*
(5) Obſerv. 142, *Lieutaud.* La ſuppuration avoit tellement

ou tout autre viſcère voiſin; quelques autres enfin pénétrer les tégumens & ſe terminer à la ſurface du corps (1).

24°. Il eſt fort difficile de tirer des conſéquences exactes des obſervations que M. Lieutaud a raſſemblées ſur ce qu'il appelle *la pourriture & la gangrène de l'eſtomac*. On aperçoit néanmoins juſqu'à un certain point que ce qu'on pourroit nommer plus particulièrement *la pourriture*, n'eſt qu'une ſorte de fonte qui eſt la ſuite de quelque affection chronique des viſcères contenus dans la cavité du bas-ventre, & ſur-tout des obſtructions (2). On entrevoit encore que cette pourriture eſt quelquefois compliquée d'abcès ou d'ulcère à l'eſtomac (3), & ces deux léſions reconnoiſſent alors la même cauſe. La pourriture & l'ulcère de l'eſtomac ont ſuivi plus d'une fois la ſuppreſſion ou la rétention de quelque flux habituel (4), tel que des hémorroïdes ichoreuſes & des fiſtules à l'anus.

Quant à la gangrène proprement dite, elle eſt plus ordinairement un effet de quelque maladie aiguë. Pluſieurs obſervations démontrent qu'elle a eu lieu dans des fièvres putrides, peſtilentielles, & dans d'autres fièvres de mauvais caractère (5), ſans doute par le tranſport qui s'eſt fait des levains ſeptiques dans les tuniques du conduit alimentaire; car dans ces différens cas il eſt rare que le ſphacèle ſe borne à l'eſtomac. La gangrène, l'éroſion, & la mort la plus prompte ſont ordinairement les ſuites de l'action des poiſons cauſtiques (6) ſur le conduit des alimens.

Nous n'avons pas beſoin de répéter ici ce qui a été déjà dit en parlant de l'inflammation de l'eſtomac. On ſe ſouviendra facilement que tout ce qui eſt capable de la produire, peut la faire terminer en gangrène, lorſque la cauſe ſeptique ou irritante eſt très-violente ou trop acrimonieuſe.

ment miné & affoibli le diaphragme dans l'endroit de l'ulcère, que les efforts du vomiſſement excitèrent dans cette partie une rupture qui ſuffoqua ſur le champ le malade, par le paſſage des alimens dans la cavité de la poitrine.

(1) Obſerv. 141, *Lieutaud*. Cette obſervation eſt très-remarquable. L'ouverture extérieure de la fiſtule étoit placée à l'hypocondre gauche. Le malade étoit obligé de ſe tenir couché ſur le côté oppoſé, & de boucher l'orifice fiſtuleux avec une tente, pour empêcher les matières contenues dans l'eſtomac de ſortir par cette voie.

(2) Obſerv. 155, *Lieutaud*; 158, *Lieutaud*. 159, *Journ. de Méd.*; 160, *Bonnet*; 154, *Miſcell. curioſ.*, &c. &c.

(3) Voyez, entre autres, les obſerv. 156, *Morgagni* 163, *Baillou*; 167, *Morgagni*; 169, *Henri de Heers*; 175, *Baillou*.

(4) Voyez les obſervations 163 & 165, par *Baillou*.

(5) Voyez, entre autres, les obſerv. 154, *Miſcell. cur.*; 162, *Roze*; 166, *Paré*; 168, *Helmont*; 177, *Diemerbroeck*.

(6) Voyez les obſerv. 154 (a), *Sauvages*; 157 & 164, *Bonnet*; 172, *Paré*, &c. &c.

26°. Il eſt évident que l'*obturation du pylore* peut ſe faire par une multitude innombrable de corps étrangers. M. Lieutaud ne cite néanmoins qu'un exemple de cet accident. C'eſt au ſujet d'un écu avalé par un enfant. La pièce bouchoit complètement le pylore, comme un couvercle ferme une marmite; auſſi l'enfant vomiſſoit tout ce qu'il prenoit, & il périt d'épuiſement. Ce fait eſt emprunté de *Kerckringius* (1).

27°. Le genre de léſion que M. Lieutaud nomme le *relâchement du pylore*, ne préſente rien de précis.

28°. Le *déplacement de l'eſtomac* peut ſe faire de deux manières générales; tantôt ce viſcère remonte dans la cavité de la poitrine; tantôt il deſcend vers l'hypogaſtre.

Dans le premier cas, c'eſt le plus ſouvent dans la cavité gauche du thorax que l'eſtomac ſe trouve placé (1); on l'a vu cependant ſe porter de préférence dans la cavité droite (3).

Il eſt en général un grand nombre de cauſes capables de faire deſcendre l'eſtomac au deſſous de ſa place naturelle. Il paroît que cet abaiſſement eſt quelquefois une ſuite de celui des inteſtins ou de l'épiploon qui l'entraînent avec eux dans certaines eſpèces de hernies (4); dans quelques cas, c'eſt l'épiploon devenu ſquirreux, qui tire l'eſtomac en bas par ſa peſanteur. (Obſ. 209. *Lieutaud.*) d'autres fois, au contraire, la force qui porte l'eſtomac en bas, preſſe ſur la face ſupérieure de cet organe; c'eſt ainſi qu'on a vu le foie, devenu exceſſivement gros, le précipiter vers l'hypogaſtre (5). Mais, nous le répétons, on ne peut nullement ſe permettre d'appliquer les cauſes que nous expoſons ici, à toutes les circonſtances d'abaiſſement de l'eſtomac, parce que l'hiſtoire des différens cas qui y ont rapport eſt trop peu détaillée dans le recueil de M. Lieutaud. On eſt d'ailleurs en droit de préſumer que ce ſecond genre de tranſpoſition peut, comme nous l'avons déjà dit à l'égard du premier, dépendre de la ſituation primitive des parties.

L'action des corps baleinés précipite auſſi l'eſtomac & le colon.

Quoi qu'il en ſoit de ce qui peut cauſer l'aſcenſion & la deſcente de l'eſtomac, les obſervations raſſemblées ſur cet objet par M. Lieutaud ſont peu propres à éclairer le praticien ſur la nature de la maladie qu'il a à combattre. Les ſymptômes les plus remarquables ſont la cardialgie, les nauſées, le vomiſſement, quelquefois le hoquet, l'oppreſſion, la toux, & d'autres accidens de cette claſſe.

(1) *Lieutaud*, obſerv. 205.

(2) Obſerv. 212, *Th. Bartholin*; 208, *Miſcell. cur.*; 216, *Becker*.

(3) Obſerv. 215, *Rivière*.

(4) Obſerv. 211, *Bonnet*; 214, *Lieutaud*.

(5) Obſerv. 218, *Th. Bartholin*.

Sur les vices de la déglutition & ſur la faim (1).

Deux perſonnes mortes de faim avoient les vaiſſeaux vides, ſur-tout l'aorte; la veine cave contenoit à peine trois cuillerées de ſang.

Rhedi a privé des oiſeaux de tout aliment ſolide, & ceux auxquels il a laiſſé prendre de la boiſſon, ont vécu plus long-temps que les autres.

Les chiens ſoumis à l'épreuve de la faim ont eu des convulſions, & leur corps exhaloit une odeur fétide immédiatement après qu'ils avoient péri. La véſicule du fiel étoit gonflée. Ces chiens ont vécu 34, 36 jours.

La rate eſt ordinairement très-volumineuſe dans le corps des perſonnes qui ont été long-temps dans l'abſtinence; ce qui tient à ce que l'eſtomac qui eſt vide alors, ne peut comprimer ce viſcère.

Il eſt prouvé que les vieux animaux réſiſtent plus long-temps à la faim que les jeunes. Tous ces eſſais ont été répétés par Valſalva.

Des hommes, dans des circonſtances analogues, n'ont vécu que 5, 6, 8 jours. Il eſt vrai qu'outre l'effet phyſique, les hommes ont l'ame affectée par le chagrin, qui aggrave leurs maux, & accélère la dégénération des ſucs; ajoutons que dans d'autres cas auſſi des hommes ont vécu plus long-temps ſans prendre aucune nourriture.

Un homme éprouvoit une grande difficulté d'avaler; la déglutition, d'abord difficile, devint impoſſible: le malade mourut. On trouva les glandes maxillaires dures, & des tumeurs carcinomateuſes dans l'œſophage. Dans un autre le pharinx étoit rongé par un ulcère. *Morgagni.*

L'Autopſie a prouvé qu'un homme auquel l'épiglote manquoit, pouvoit parler & avaler. *Morgagni.*

Les pièces cartilagineuſes de l'os hyoïde & du larynx peuvent être luxées. Ce déplacement produit des convulſions & empêche la déglutition. *Cowper. Boerhaave.*

Morgagni parle de l'oſſification de l'épiglote: elle doit être très-rare. En général, les cartilages du larynx ſubiſſent rarement cette altération. Dans un cas où la paralyſie du goſier étoit complète, on nourriſſoit le malade avec des clyſtères. Rammazini, qui cite ce fait, ajoute que dans un malade dont l'œſophage étoit très-affoibli, le dernier bol alimentaire reſtoit toujours dans l'œſophage, & ne pouvoit être chaſſé que par un bol nouveau qui y demeuroit à ſon tour. Ainſi, il reſte toujours une certaine quantité d'urine dans la veſſie ſans reſſort de certains vieillards.

A la ſuite des ulcères & des aphtes, on a trouvé des brides & des calloſités dans l'œſophage; une dureté cartilagineuſe n'a laiſſé qu'une petite ouverture dans la cavité de ce canal. Des glandes lymphatiques placées dans le médiaſtin poſtérieur, peuvent s'obſtruer & s'oppoſer à la déglutition. Il en eſt de même des glandes de l'œſophage. Valiſnéri a été témoin de cette derniere maladie.

La dilatation de l'aorte peut produire un effet analogue, par la preſſion qu'elle exerce ſur l'œſophage.

Lorſque le diaphragme eſt enflammé, la déglutition doit être très-douloureuſe, ce canal paſſant par une des ouvertures de ce muſcle. Heiſter rapporte une obſervation de ce genre. Le foie obſtrué dans ſa face concave & vertébrale peut encore gêner l'œſophage, & faire ſoupçonner un grand nombre de cauſes imaginaires.

Dans l'opiſthotonos, la déglutition eſt preſque impoſſible; ce qui me paroît tenir plutôt à la convulſion qu'au rétréciſſement de l'œſophage, produit par le renverſement de la tête en arrière.

Grashuys a vu une dilatation de l'œſophage, qui reſſembloit au jabot des oiſeaux, & où les alimens ſtagnoient. Blaſius parle d'une diviſion de ce conduit, en forme d'iſle, qui ne s'oppoſoit point à la déglutition.

J'ai vu une dilatation de l'œſophage telle que celle dont a parlé Grashuys. Dans ce cas, les alimens paſſoient de l'arrière-bouche dans le ſac. Le malade qui éprouvoit quelque plaiſir en mangeant, vomiſſoit peu de temps après ce qu'il avoit pris. Il mourut dans un état d'épuiſement & de ſéchereſſe dont il eſt difficile de ſe faire une idée.

Obſervations ſur la faim canine & ſur la voracité.

Une femme attaquée d'une faim canine depuis long-temps, mangeoit beaucoup; mais peu de temps après elle ſentoit des douleurs dans le ventre. Elle mourut. Les viſcères étoient en aſſez bon état, excepté l'eſtomac, dont le pylore étoit ſi relâché, qu'il laiſſoit preſque paſſer le poing. *Ruyſch. obſ.* 74, pag. 68 & 69.

Un homme de Wirtemberg étoit ſi vorace, qu'il mangeoit tantôt un mouton entier, tantôt un cochon de lait, &c. Pour de l'argent il avaloit de l'argile, du verre, des cailloux, &c.: il s'enivroit ſouvent avec de l'eau de vie; cela dura juſqu'à 60 ans. Depuis ce temps juſqu'à l'âge de 79 ans qu'il mourut, il vécut ſobrement, & devint fort maigre. A l'ouverture de ſon corps, on ne trouva aucun veſtige de dents. L'épiploon étoit petit, ſans graiſſe; le foie couvroit tous les viſcères de l'abdomen; l'eſtomac étoit fort épais dans toutes ſes parties, & très-grand; dans l'intérieur on obſervoit des parties élevées, ſur-tout dans ſa grande courbure; les inteſtins étoient étroits, le colon étoit reſſerré & fort large en différens endroits. Il y avoit des vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins;

(1) Epître 28 de Morgagni.

la veſſie avoit une forme irrégulière, &c. La proſtate étoit ulcérée, &c. *Comment. Leipſ.* tom. 6, pag. 634 & ſuiv. Comme cet homme eſt mort fort vieux, on ne peut tirer aucune induction certaine de ces détails contre la voracité.

Sur l'abſtinence.

Un ours fut enchaîné à Quebec ſous des planches qui furent couvertes de neige au mois de novembre. Il fut trouvé vivant & bien portant au mois d'avril ſuivant, la neige étant fondue. Obſ. de Sarrazin, D. M. de Quebec. *Hiſt. acad.* 1747, pag. 27.

Sur le hoquet, la rumination des hommes, & les douleurs de l'eſtomac (1).

Rammazini a obſervé avec un grand nombre d'auteurs, que le hoquet eſt un ſymptôme très-fâcheux dans les fièvres malignes; lorſqu'il eſt opiniâtre & que les remèdes ordinaires ne le calment point, c'eſt un ſigne preſque funeſte. Je l'ai vu précéder la mort de plus de 60 heures dans des fièvres intermittentes malignes; ſouvent il eſt accompagné d'un pouls intermittent & quelquefois très-déprimé & très-affoibli. Cet état de l'artère, lorſqu'il eſt un peu long, préſage également une iſſue funeſte.

Il y a des hoquets nerveux qui ceſſent par l'application de la thériaque, de l'opium, & du lait tiède ſur la région épigaſtrique. J'en ai même fait ceſſer en y appliquant un corps froid, tel qu'un linge mouillé d'eau froide.

Un malade étoit tourmenté par des hoquets fréquens; il mourut, & on trouva qu'une tumeur qui gênoit les nerfs de l'eſtomac, en avoit été la cauſe. *Bartholin.*

Un autre malade dont la digeſtion étoit très-pénible, avoit dans le ventre des tumeurs globuleuſes, formant une ſorte de chapelet, & il éprouvoit des douleurs atroces dans la région de l'eſtomac. On trouva l'épiploon pelotonné, des glandes endurcies, & un ſquirre dans l'eſtomac, changé en cancer.

Morgagni rapporte pluſieurs obſervations relatives à des perſonnes mortes peu de temps après avoir mangé, ſoit pour avoir pris une trop grande quantité d'alimens, ſoit pour avoir mangé trop abondamment des ſubſtances âcres, ſoit pour avoir bu une trop grande quantité de liqueurs ſpiritueuſes: les matières végétales crues, tels que les fruits mangés trop abondamment, nuiſent encore, en ce qu'elles fourniſſent beaucoup de gaz, qui diſtend l'eſtomac, & qui gêne la circulation. Souvent l'herbe humide & fraîche produit cet effet dans les eſtomacs des ruminans. On y remédie par l'exercice, & ſur-tout dans les ruminans en faiſant une ouverture au ventre, qui réponde à la panſe. Mais dans les animaux qui n'ont qu'un eſtomac, on n'a pas la même reſſource; une plaie ſemblable ſeroit un remède très-dangereux; ce ſeroit comme ſi, dans les ruminans, on ouvroit la caillette ou quatrième eſtomac, ce que l'on ne ſe permet jamais.

Une femme mangeoit avec profuſion des ſubſtances ſalées, & buvoit à l'excès des liqueurs fortes; elle étoit ſujette à des hémorragies fréquentes. On trouva à l'ouverture du corps les glandes de l'eſtomac endurcies, ce viſcère ulcéré & vide, & la véſicule du fiel très-remplie.

Morgagni parle de trous obſervés dans l'épaiſſeur de l'eſtomac. On aſſure qu'ils avoient été formés par la maladie: ils étoient ronds, & il ne s'en eſt ſuivi aucun épanchement dans le ventre; l'action du ſuc gaſtrique, diſent quelques médecins, ſuffit pour faire de pareilles corroſions, même après la mort.

L'abus du vinaigre a fait naître des ſquirres dans l'eſtomac.

J'éloigne d'ici toutes les fables concernant des animaux, tels que des lézards, des grenouilles, contenus vivans dans l'eſtomac, & rejetés par le vomiſſement & par les ſelles.

Paulinus a vu des verrues naître dans l'eſtomac par l'excroiſſance de la membrane interne, ſe détacher enſuite, & ſortir par l'anus avec un peu de ſang. Il faut, ajoute-t-il, les bien diſtinguer des polypes. Il en a vu d'implantés ſur le pylore, dont l'anneau intérieur eſt ſujet à diverſes maladies; de petits corps gros comme des lentilles s'y ſont développés & en ont hériſſé la ſurface.

La cardialgie étoit cauſée par des vers logés dans l'eſtomac, où de petits calculs ont produit le même effet.

Il y a peu d'inflammation qui faſſe des progrès auſſi prompts & auſſi funeſtes que celles du ventre. C'eſt le propre des parties où ſe trouve un tiſſu très-abondant en nerfs. Les taches de la gangrène ſurviennent quelquefois dès le troiſième jour de la maladie.

Morgagni parle dans cette lettre de mouvemens trop forts, produits dans le ſyſtême artériel par l'action du ventricule gauche du cœur, très-épais & peut-être trop vigoureux relativement aux effets qu'il devroit produire. Cette vue m'a paru digne d'être rapportée ici.

Quant à la prétendue rumination des hommes, il n'en cite qu'un petit nombre d'exemples.

Peyer aſſure qu'il a connu un moine qui réuniſſoit pluſieurs ſingularités: il avoit des cornes & il ruminoit. On ajoute qu'il avoit l'œſophage muſculeux & fort. Mais qu'il ſoit permis de demander ce que c'étoit que cette rumination, c'eſt ce qu'on n'explique point aſſez. Les lièvres, ajoute-t-on, & les lapins ruminent, quoiqu'ils n'aient point pluſieurs eſtomacs; mais ce fait même,

(1) Morgagni, épître 29.

trop facilement énoncé par Morgagni, n'eſt point prouvé, & je le regarde comme abſolument haſardé. Des naturaliſtes célèbres penſent de même. *Voy.* le tom. IV de l'hiſtoire naturelle, pag. 254. Le lièvre a un grand cœcum, comme le cheval & l'âne qui ne ruminent point.

Sur le vomiſſement (1).

Tout ce qui irrite ou gêne l'eſtomac, & qui l'empêche de ſe développer, excite le vomiſſement. Ainſi, les obſtructions du pancréas & du foie, à la ſuite deſquelles les viſcères ſe gonflent, les ſtéatomes & le ſquirre de l'eſtomac ont produit le vomiſſement. Dans des chiens auxquels on avoit enlevé le pancréas, le vomiſſement a eu lieu ſans doute, parce que l'âcreté de la bile n'étoit plus modifiée par le ſuc pancréatique. Lorſque le pancréas eſt obſtrué, & qu'il ne ſe fait plus de ſecrétion, le réſultat eſt le même.

Le pancréas étoit dur & cartilagineux dans un ſujet, & le foie très-grand. Il y avoit vomiſſement & un ſentiment de douleur ſi vive dans la région épigaſtrique, qu'il ſembloit au malade qu'il étoit déchiré par des chiens. Morgagni parle de quelques cas dans leſquels la ſurface du pancréas obſtrué étoit inégale. On a vu la liqueur vomie être couleur de tabac; enfin on a trouvé le pancréas affecté, ſans que le vomiſſement ait eu lieu.

Un vice qu'on a pluſieurs fois obſervé dans le pancréas eſt une ſorte de deſſiccation, à la ſuite de laquelle ce viſcere eſt endurci.

Le pylore étant ulcéré par un cancer, le malade vomit une liqueur ſemblable à de la ſuie diſſoute. La ſenſibilité étoit ſi grande, que le ſel d'abſynthe diſſous à des doſes infiniment petites, produiſit de grandes douleurs.

Dans un cas analogue où le pylore étoit malade, le malade vomit une liqueur ſemblable à du chocolat.

L'eſtomac affecté de douleurs opiniâtres & lancinantes, eſt ſouvent parſemé de ſquirroſités diſtribuées en divers points de ſa ſurface intérieure.

Il eſt rare que l'eſtomac ſoit long-temps malade, ſans que la véſicule du fiel y participe. Une perſonne, après avoir ſouffert long-temps dans la région épigaſtrique, vomit des matières de couleur de chocolat, même une eſpece de globe & des fragmens épais; il ne pouvoit ſe coucher à gauche, & il éprouvoit des palpitations. L'eſtomac étoit très-dilaté, le pylore étroit & comme diviſé en deux; la véſicule du fiel étoit épaiſſie dans ſa ſubſtance, & il y avoit une dilatation légère dans le cœur.

Riolan & Heiſter parlent d'un eſtomac diviſé en deux cavités, ſans qu'il ſoit ſurvenu de vomiſſement. J'ai vu deux fois l'eſtomac humain ſéparé par une bride légère en deux régions, l'une droite, l'autre gauche, à peu près comme dans le lièvre; ces diviſions, pour l'ordinaire, ſont peu marquées, & n'apportent aucun changement dans les digeſtions.

Marianus a vu une concrétion calculeuſe boucher le pylore, & Bohnius fait mention d'une piece de monnoie qui fermoit la même ouverture: lorſqu'un corps étranger avalé produit des accidens qui font ſoupçonner que la communication de l'eſtomac avec les inteſtins eſt interceptée, quelques praticiens ne craignent pas de faire avaler du mercure, pour précipiter ce corps, & on a quelquefois réuſſi en ſuivant ce procédé: il eſt bien hardi; mais alors le mal eſt extrême.

Lorſque le pancréas eſt obſtrué & endurci, ſouvent le duodénum, qui lui eſt contigu, participe à cette affection. Lorſqu'un inteſtin eſt reſſerré, le vomiſſement ſurvient à peu près comme ſi le pylore étoit obſtrué. J'ai encore vu des accidens ſemblables ſurvenir dans une malade qui avoit bu avec excès des liqueurs ſpiritueuſes. Les inteſtins grêles étoient rétrécis en huit points; leurs tuniques étoient mêlées & épaiſſies. Il y avoit un vomiſſement de matières noires & poiſſeuſes; mais les douleurs étoient diſtribuées dans tout le ventre.

J'ai vu ſouvent des médecins aſſurer qu'ils trouvoient, en palpant le ventre, le pylore obſtrué, & je puis dire en même temps que j'ai rarement pu faire la même obſervation. Ce n'eſt que dans le cas où l'obſtruction eſt accompagnée d'une tumeur notable, qu'il eſt poſſible de s'en aſſurer par le tact, comme je l'ai vu ſur trois perſonnes très-maigres, & âgées, l'une de 55, l'autre de 67, l'autre de 69 ans; ſans cela comment pourroit-on reconnoître, au travers des muſcles du bas-ventre une partie peu volumineuſe & auſſi mobile.

Un homme d'un âge un peu avancé ne fut malade qu'un jour; il vomit des matières noires comme de la terre, qu'on regarda comme de l'atrabile; l'eſtomac étoit gangrené dans un ſeul point; mais les vaiſſeaux du bas-ventre étoient gorgés d'un ſang fétide. On reconnoît ici & dans pluſieurs des cas rapportés par Morgagni, dans ſa trentieme lettre, les ſymptômes de la maladie noire. Il y a une grande analogie entre l'état du bas-ventre des ſcorbutiques & celui des perſonnes qui ſuccombent à la maladie que je viens de nommer. Dans l'un & dans l'autre cas, c'eſt un ſang noir & bilieux qui ſort par la bouche ou par la voie des ſelles; & lorſque le mal a fait de grands progrès, la médecine n'a point de ſecours efficaces à offrir. Ici ce ne ſont pas ſeulement les vaiſſeaux de l'eſtomac par leſquels ſort cette matière; toutes les branches de la veine-porte en ſont remplies, & elle peut ſe faire jour par tous

(1) Morgagni, épître 30.

les points de la ſurface de l'eſtomac ou des inteſtins. La rate eſt alors molle, le foie eſt ſouvent tuberculeux, dur dans quelques points & mou dans d'autres, & toujours la liqueur dont les parois des inteſtins & du ventricule ſont tapiſſés, eſt collante, poiſſeuſe, verte ou porracée; ſa couleur eſt celle du chocolat & du tabac, quelquefois enfin elle eſt noire. L'état des veines hémorroïdales, la nature du ſang qu'elles fourniſſent, l'engorgement & la lividité des gencives, la fétidité de l'haleine, éclairent ſur la préſence de ce mal, qu'il eſt bien important de prévoir & de combattre de bonne heure.

Quelquefois en vomiſſant on rend des morceaux épais qu'on déſigne dans les auteurs latins ſous le nom de *fruſtra carnoſa*; ils ſont formés par du ſang concret ou par une ſubſtance muqueuſe, à peu près comme les polypes.

Willis n'étoit pas éloigné de croire qu'une bile très-âcre pouvoit, au travers des membranes, pénétrer juſqu'à l'eſtomac, & y cauſer de l'ardeur, de la chaleur, produire même le vomiſſement. Il y a, ajoute-t-il, des ſujets dont les membranes ſont teintes dans une très-grande étendue, & d'une maniere très-foncée.

Le vomiſſement eſt le ſymptôme d'un grand nombre de maladies, telles ſur-tout que les affections du foie, des reins, de la matrice, & de la tête. On l'obſerve après les coups reçus ſur cette dernière région, dans les coliques hépatiques & néphrétiques, & dans diverſes circonſtances où la matrice eſt irritée & ſouffrante.

Remarquons avec Hoffman que dans le commencement des fièvres aigues & des maladies contagieuſes, le vomiſſement ſurvient, ſoit parce que la région épigraſtique eſt affectée ſympathiquement, ſoit parce que les matieres contagieuſes ſe mêlent avec la ſalive, & ſont ainſi portées à l'eſtomac.

Suite des maladies de l'eſtomac.

Sur le vomiſſement.

Un jeune homme de vingt ans, cardeur de lin, ayant beaucoup chaſſé & danſé, devint malade, pâle, & ſujet à des douleurs de ventre. Il parut dans l'hypocondre gauche une tumeur dure, qui lui cauſoit une peſanteur & de la difficulté dans la reſpiration quand il marchoit: il ſurvint tout à coup un grand vomiſſement de ſang; la tumeur augmenta; il y avoit de la fièvre. Par l'uſage des chalibés, la tumeur perdit ſa dureté, mais elle perſiſta dans ſa grandeur. Le viſage devint d'un pâle citron; le vomiſſement de ſang & la fièvre revinrent; le pouls étoit prompt, dur, & petit; le malade éprouvoit dans les deux hypocondres de la douleur, de la peſanteur, & de la tenſion; il avoit une ſoif inextinguible. Le neuvième ou douzième jour de la fièvre, il mourut: on trouva très-peu de ſang dans tous les vaiſſeaux; les viſcères du bas-ventre étoient très-pâles & blancs, excepté la rate, qui avoit ſa couleur naturelle; ſon volume étoit augmenté & plus grand que celui du foie; cet organe peſoit quatre livres & demi; il n'étoit pas plus dur qu'à l'ordinaire, excepté dans un endroit de ſa face convexe, de la grandeur d'une noix; il y avoit des concrétions polypeuſes dans le tronc & dans les branches de la veine ſplénique. Le foie étoit très-pâle, avec quelques taches rouges: la véſicule du fiel contenoit peu de bile d'une couleur très-délayée: il y en avoit auſſi dans le fond de l'eſtomac; les autres viſcères étoient ſains; les poumons, pâles en devant & d'un pourpre livide en arrière, avoient beaucoup de ſéroſité écumeuſe; une petite concrétion polypeuſe ſe trouvoit dans le ventricule droit du cœur. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt 36, art. 11. Ce vomiſſement de ſang paroiſſoit venir de l'obſtacle que trouvoit le ſang à ſe porter vers la rate, & qui l'obligeoit de refluer dans les vaiſſeaux du ventricule. *Ibid.* art. 12.

Une dame de 28 ans, graſſe & ſujette à de fréquens vomiſſemens, mourut aſſez promptement d'une fièvre. On trouva le pancréas ulcéré, & la partie voiſine de l'eſtomac & des inteſtins ſphacelés. Une concrétion en forme de coquille étoit dans un rein. *Acta erud. Leipſ.* tom. 1er. pag. 441.

Une femme de 51 ans, ſujette à des pertes, & ſur-tout à des vomiſſemens ſi fréquens, que deux mois avant ſa mort elle vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit, mourut dans le maraſme. L'eſtomac étoit fort petit, mais il n'y avoit point d'autre défaut. On trouva de la ſéroſité dans le bas-ventre, une dilatation dans l'uretère, quelques calculs dans le rein droit, & un ulcère ſordide & fétide dans le col de la matrice. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 47, n°. 8, pag. 220.

Un porte-faix de 50 ans, ivrogne & grand mangeur, ſe plaignoit d'un embarras dont il déſignoit le ſiège à l'épigaſtre vers le cartilage xiphoïde. Il eut une fièvre tierce, après laquelle il éprouva un vomiſſement qui ceſſa pendant quelque temps, mais qui revint & dura juſqu'à ſa mort: il ne pouvoit prendre qu'un peu de vin. Cet homme n'avoit ni douleur ni tumeur. Etant mort dans le maraſme, on trouva un peu de ſéroſité dans le cerveau, une hydatide dans le plexus choroïde & la moelle de l'épine fort lâche; le cœur étoit fort petit, ſes parois ſe trouvoient endurcies; le centre nerveux du diaphragme étoit oſſeux dans ſa partie droite; les inteſtins parurent livides en divers endroits: les gros n'avoient point d'excrémens. L'eſtomac s'étendoit dans le côté gauche du ventre juſqu'au pubis, enſuite il ſe réfléchiſſoit à droite & en haut: il étoit peu large. Il y avoit dans le pylore deux ou trois médiocres protubérances qui étoient dures; la partie de l'eſtomac qui touche au pylore, étoit auſſi durcie; l'eſtomac étoit livide dans ſa face interne. *Ibid.* epiſt. 70, art. 5.

Un médecin de Lyon, nommé de Rhodes avoit

été ſujet pendant toute ſa vie à la migraine, à des coliques, & à des vomiſſemens qui devinrent à la fin ſi fréquens, qu'il ne pouvoit rien retenir. On trouva le pylore épais & ſquirreux, le foie & la rate deſſéchés, ce dernier viſcère très-petit; la membrane veloutée de l'eſtomac étoit conſumée & ulcérée en pluſieurs endroits. *Journ. des ſav.* 1695, tom. 23, pag. 543 & ſuiv.

Vomiſſement venant de la preſſion du foie, groſſi, ſur l'orifice inférieur de l'eſtomac. *Voyez ci-après les maladies du foie.*

Un homme de 44 ans prit des remèdes pour une gonorrhée virulente; l'eſtomac en fut irrité, & il ſurvint un vomiſſement qui continua toujours. Lorſque le malade ne vomiſſoit pas, il étoit tourmenté de hoquet & d'angoiſſes; ſouvent après avoir vomi, les alimens qu'il prenoit enſuite étoient retenus. Il rendoit une ſalive épaiſſe & d'un mauvais goût; le ventre, par le moyen de lavemens de lait, ne rendoit que des excrémens durs & en globules. Après la mort, on trouva le pylore fort étroit & durci; il y avoit un petit ulcère auprès de cette région; dans le reſte de la ſurface interne du pylore étoient des eſpèces de glandes diſperſées ſans ordre. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 65, art. 3.

Une femme de 28 ans, une ou deux heures après le repas, vomiſſoit les alimens & des glaires. Les lavemens n'entraînoient point de matières; on ne ſentoit rien de dur au tact. Après la mort, on trouva le pylore épais & cartilagineux, & ſi étroit, qu'on ne pouvoit y faire paſſer un ſtilet. *Storck, ann. med.* par. 1â, pag. 154.

Homme ſujet à un vomiſſement perpétuel deux ou trois heures après avoir mangé. Il étoit décharné, il avoit le pouls lent & foible, & le ventre ſouple. A l'ouverture du cadavre, on trouva une eſpèce de fungus qui bouchoit l'orifice inférieur de l'eſtomac; cette tumeur étoit compoſée de cinq à ſix couches dures & preſque calleuſes dans quelques endroits. Les inteſtins, ſur-tout les grêles, étoient fort rétrécis. La rate étoit petite, le foie étoit groſſi, il adhéroit au ventricule; le pancréas ſe trouvoit comme deſſéché. *Razoux, journ. méd.* 1756, t. 5, p. 431 & ſuiv.

Une fille de 50 ans, naturellement foible, gardoit quelquefois les alimens pendant vingt-quatre heures, enſuite elle les vomiſſoit ſans effort; elle n'urinoit preſque pas, & ne ſe plaignoit que d'une peſanteur à l'endroit du pylore. Cette fille mourut dans le marasme; la partie ſupérieure de l'eſtomac étoit flaſque & affaiſſée; l'inférieure étoit élevée, d'un blanc jaune, & elle finiſſoit vers le pylore en une ſubſtance dure & calleuſe, qui ne laiſſoit qu'une petite ouverture où on pouvoit à peine introduire une plume de corbeau. On avoit eſſayé pluſieurs fois de donner des lavemens, ſans pouvoir y réuſſir; on trouva le rectum rempli de matières durcies & gluantes; peut-être les lavemens auroient-ils pu être introduits, & la malade être nourrie par ce moyen, en ſe ſervant d'un canon long, l'enfonçant totalement, & le retirant à moitié. Obſerv. de M. Bernard, D. M. P. *Journ. méd.* tom. 6, pag. 174.

Un homme de 65 ans, qui étoit cachectique depuis long-temps, avoit les jambes gorgées, le bas-ventre tendu ſans ſigne d'épanchement, le pouls foible & fébrile, les urines épaiſſes & bourbeuſes, le ventre pareſſeux, avec peſanteur à l'eſtomac; il déſiroit de vomir ſans le pouvoir; il avoit perdu l'appétit, & refuſoit toutes les boiſſons. Un ou deux mois avant ſa mort il fut atteint d'une hydropiſie univerſelle, & quinze jours avant de mourir il ſentit une douleur dans la partie latérale gauche du bas-ventre, au deſſus de la crête de l'os des îles; le tartre ſtibié n'avoit jamais pu le faire vomir. A l'ouverture du cadavre, on trouva une poche aſſez étendue à gauche entre les muſcles grand & petit obliques; elle contenoit deux livres de ſang grumelé rouge, ſans corruption; il y avoit deux ou trois pintes d'eau dans le ventre. La rate étoit très-petite, & à peine plus volumineuſe qu'une capſule atrabilaire. L'eſtomac ſe trouvoit fort étendu, & rempli à proportion de ce que le malade avoit pris. Le canal inteſtinal étoit très-reſſerré, quoique libre par-tout. *Lieutaud, Mém. acad.* 1752, pag. 203 & ſuiv. Cet auteur conclut que les muſcles abdominaux ne contribuent pas au vomiſſement, & que c'eſt l'eſtomac ſeul par ſon reſſort; s'il l'a perdu, comme dans le cas préſent, les efforts ſont inutiles. On va juger de la valeur de cette concluſion par l'obſervation ſuivante.

Un homme âgé d'environ 50 ans, danſeur de profeſſion, & fort exercé dans cet art, ſe plaignît que les fonctions de ſon eſtomac étoient dérangées; l'appétit étoit peu diminué, mais le malade avoit des rots fréquens, qui répandoient l'odeur des alimens long-temps après le repas. Les remèdes ne firent qu'aggraver le mal; le ventre n'obéiſſoit qu'aux lavemens ou aux purgatifs; l'épigaſtre, les hypocondres, & tout le ventre étoient très-tendus. Cet homme étoit tourmenté d'anxiétés, de teneſme du rectum & de la veſſie, de défaillances lorſqu'il ſe tenoit droit; enfin il ſurvint un vomiſſement ſpontané de matière liquide & noire. Ce vomiſſement revenoit de temps en temps, & il ſoulageoit le malade; il devint enſuite plus fréquent: les accidens augmentèrent, & le malade mourut. Le bas-ventre parut mou & légèrement gonflé; les tégumens ayant été ouverts, on aperçut au côté droit de la ligne blanche une tumeur oblongue, étendue depuis les fauſſes côtes juſqu'au milieu de l'abdomen; c'étoit la partie du colon qui doit être ſituée dans l'hypocondre droit, laquelle avoit changé de ſituation, & étoit remplie de vents; on n'aperçut d'ailleurs ni l'épiploon, ni les inteſtins grêles; à leur place ſe trouvoit un grand ſac qui occupoit toute la cavité de l'abdomen; c'étoit l'eſtomac, dont le pylore étoit ſquirreux; cet organe cachoit ſous lui les inteſtins grêles, une partie du colon, & le pancréas atrophié. Il ſe

portoit entre la veſſie & le rectum, & il avoit contracté des adhérences dans cette région. Le ſquirre du pylore étoit de la groſſeur d'un œuf de poule, & on ne pouvoit y admettre une ſoie qu'avec peine. On fit ſortir par l'orifice ſupérieur ſeize livres d'un liquide noir, qui n'avoit pas une odeur bien forte. Il y avoit un peu de ce liquide noir dans les inteſtins. La rate étoit plus petite qu'à l'ordinaire, mais elle avoit conſervé ſon état naturel, ainſi que le foie; les glandes dorſales de l'œſophage étoient dures ſans être groſſies. *De raro ventriculi caſu*, &c. *Diſſert. franç. Mitterbacher. Pragæ*, 1760. On remarque que le malade buvoit très-chaud, & preſque bouillant; il urinoit à l'ordinaire.

Vomiſſement dans une fille de 43 ans; inflammation aux inteſtins, &c. L'eſtomac étoit adhérent par ſes faces antérieure & poſtérieure.

Un payſan étoit ſujet à des vomiſſemens avec perte d'appétit, langueur ſans fièvre, & pouls petit, mais égal; la matière du vomiſſement étoit ſéreuſe; on ſentoit ſous l'eſtomac, à droite, une tumeur dure & indolente, qui paroiſſoit entre les muſcles & le péritoine; les purgatifs & les lavemens produiſoient leur effet. Cet homme mourut atrophié. Le pylore & la partie ſupérieure du duodénum étoient ſix fois plus épais que dans l'état naturel; leur ſubſtance étoit cartilagineuſe. Cette tumeur n'occupoit qu'une partie de la circonférence de cet organe. *Fanton*, *obſerv.* 14, pag. 85 & 86.

Une femme de 36 ans, & foible, rendoit des crachats fétides & purulens; elle avoit la fièvre pendant la nuit, & une ſueur fétide; le ventre contenoit de la ſéroſité. Il y avoit une maſſe ronde & un peu dure dans la région ombilicale, & dans l'épigaſtre étoit un corps dur & élaſtique, qui, preſſé, faiſoit du bruit comme en ſautant. Ces accidens étoient accompagnés de dégoût, d'un vomiſſement preſque continuel, d'un pouls foible & inégal, de taches ſcorbutiques, & d'une conſtipation qui ne cédoit pas aux lavemens, leſquels reſſortoient tout de ſuite avec douleur. Après la mort, on trouva les poumons pleins d'ulcères ſordides & fétides; au milieu de l'abdomen, les inteſtins grêles & gros ſe trouvoient réunis en un globe; ils avoient des taches livides, & paroiſſoient à demi corrompus. L'eſtomac étoit petit & cartilagineux dans ſa partie convexe, avec un corps épais & ſemblable à du lard dans ſa face concave; à peine ce viſcère pouvoit-il contenir un œuf de poule; le foie étoit grand; la rate avoit une couleur bleue; les reins étoient petits & pâles; le ſang étoit diſſous & âcre. *Storck*, *ann. méd.* par. 1â, pag. 131 & ſuiv.

Vomiſſement continuel juſqu'à la mort, cauſé par l'épaiſſiſſement conſidérable de la membrane veloutée de l'eſtomac vers le pylore. On remarquoit auſſi dans cette région des tubercules qui fermoient le paſſage au point de pouvoir à peine y introduire une ſonde de poitrine; ils étoient enduits de matières glaireuſes & tenaces; le pancréas étoit ſquirreux; la rate ſe trouvoit très-petite; le foie étoit moins ferme qu'à l'ordinaire, & plus pâle. *Journ. méd.* tom. 1er, pag. 428 & ſuiv.

Un homme de 48 ans étoit ſujet à des douleurs d'eſtomac, à des coliques & à des vomiſſemens violens. Sur la fin de ſa vie les vomiſſemens furent plus fréquens & très-noirs. On trouva que le ventricule formoit un ſac qui couvroit tout l'abdomen, & s'étendoit juſqu'au fond du baſſin; ce ſac étoit vide. On cite à la fin pluſieurs obſervations ſemblables de différens auteurs. *Acta Helvetica*, 1758, vol. 3, pag. 10 & ſuiv.

Vomiſſement périodique depuis huit ans dans un religieux. Cinq heures avant de vomir, le malade a de très-grandes douleurs de reins; le vomiſſement dure quatre à cinq heures avec des intervalles. Ce qu'il vomit eſt d'une couleur rouge ſale & foncée, & n'eſt preſque que de l'eau qui ſent beaucoup l'urine; il mange très-peu, ne boit que du vin, & en aſſez grande quantité; le vomiſſement étant paſſé, il ſe porte bien, fait le plus qu'il peut d'exercice, ſans quoi il dit qu'il ſouffriroit davantage. *Hiſt. acad.* 1722. *obſ.* 5 (de Lémery), pag. 21 & 22.

Un homme de Bordeaux, ſujet à un vomiſſement périodique, mourut étique. On trouva le pylore changé de ſituation par l'alongement de l'eſtomac. Cet orifice étoit fort reſſerré par l'épaiſſiſſement des fibres de cette partie. *Mercure*, *avril* 1729, pag. 707.

Un avocat de Paris fut attaqué pendant long-temps de nauſées & enfin de vomiſſemens, &c. On trouva le pylore recouvert extérieurement d'une croûte dure & graiſſeuſſe, qui ſe continuoit preſque juſqu'au duodénum; à l'intérieur, la cavité du pylore étoit remplie de la même matière, de façon qu'on pouvoit à peine y introduire un ſtilet. *Blegny Zodiacus*, *Gall. februar.* obſ. 3, pag. 46.

Un ſoldat robuſte, de vingt-ſept ans, ſe trouvant fatigué, but du vin froid en grande quantité: peu de temps après, il fut ſaiſi de friſſons, enſuite de chaleur, de douleurs de tête, &c.; le lendemain il eut des nauſées & il vomit, avec des anxiétés vers les parties précordiales. On le ſaigna; le lendemain on lui donna une poudre blanche qui paroiſſoit être du tartre ſtibié. Le malade vomit huit fois & il alla dix fois à la ſelle; les accidens augmentèrent, le pouls devint fréquent, avec une ſenſation de chaleur au creux de l'eſtomac & des nauſées continuelles ſans vomiſſement; il parut un flux de ventre; la langue étoit sèche, malgré les remèdes convenables: cet homme mourut le ſeptième jour, en délire & en convulſion. L'eſtomac, ſur-tout ſon fond, & les inteſtins grêles ſe trouvèrent fort diſtendus, rouges & enflammés; l'iléon l'étoit par tout: le colon parut plus étroit qu'à l'ordinaire. Les autres viſcères du bas ventre & de la poitrine étoient en bon état. *Haſenohrl*, *hiſtoria trium morborum*, &c. 1760, pag. 62.

Une femme de quarante ans, robuſte, mais un peu jaune, mangea un oignon confit dans le ſel & le vinaigre, & du pain de châtaignes; elle fut ſaiſie de douleurs d'eſtomac; trois heures après elle eut des ſueurs froides, & mourut. Tout étoit en bon état dans le ventre, excepté que l'eſtomac étoit fort diſtendu & avoit quelques indices d'inflammation: le ſang avoit ſa fluidité naturelle. *Morgagni, de ſed. morb.*, epiſt 29, art 8.

Duverney (le neveu), démonſtrateur au jardin du roi, avoit obſervé que, par un uſage immodéré des liqueurs ſpiritueuſes, l'anneau qui forme le pylore, perdoit peu à peu ſa ſoupleſſe, devenoit même cartilagineux, ou ſe rétréciſſoit tellement, que le vomiſſement ſurvenoit dès qu'on avoit pris quelque aliment ſolide: à peine même, dans ce cas, peut-on retenir les liquides.

Un homme reçut un coup ſur le cartilage xiphoïde, qui fut enfoncé: il ſurvint de fréquens vomiſſemens, qui ceſsèrent en replaçant ce cartilage par le mouvement de deux doigts. *Hiſt. acad.* 1737, obſerv. 5, pag. 48.

Le ſieur Robert, ancien joaillier, demeurant cour de Lamoignon, étoit ſujet depuis près de dix-huit ans à des coliques violentes d'eſtomac, mais ſans vomiſſement. Il avoit preſque toujours, ſurtout pendant les dernières années, un goût d'urine de vache dans la bouche, & beaucoup d'appétit; il mangeoit beaucoup, & avoit preſque toujours le dévoiement: enfin cet homme étant dans la langueur & ne pouvant plus digérer, mais ſans vomiſſement, il ſe fit une infiltration, & même il s'épancha de la ſéroſité dans la poitrine & dans le bas ventre, comme on s'en aperçut à l'ouverture du cadavre. On trouva le cœur flaſque & gros, & un peu de ſéroſité dans le péricarde. L'eſtomac, d'une capacité aſſez grande, renfermoit à l'intérieur une tumeur épaiſſe, inégale, & dure dans quelques endroits, mais ſans ſquirroſité; elle avoit environ cinq travers de doigt de longueur ſur trois de largeur; elle étoit ſituée le long de la petite courbure, & alloit juſqu'au pylore, mais ſans le boucher, ni même le comprimer; car le paſſage étoit libre, & on y pouvoit introduire le bout du doigt, qui paſſoit aiſément dans le duodénum: cette tumeur paroiſſoit formée par la tunique interne, dégénérée; mais les autres tuniques paroiſſoient auſſi y participer: le foie n'étoit pas abſolument vicié; mais ſon lobe moyen avoit contracté une adhérence très-forte avec la face antérieure du ventricule, ſur laquelle il preſſoit: l'endroit de cette adhérence étoit purulent, & la partie de l'eſtomac qui la formoit, étoit comme rongée, ainſi que la partie interne du lobe moyen du foie. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Le vomiſſement de matières fécales paroît être plutôt de matières approchantes de cette qualité, que de vrais excrémens; car la valvule du colon s'y oppoſe: & on a vu des vomiſſemens de cette nature après la ligature de l'iléon. Morgagni (*de ſed. morb.*, epiſt. 34, art. 28) paroît douter auſſi du retour des lavemens, & ſur-tout des ſuppoſitoires, par le vomiſſement; il en donne de bonnes raiſons. *Ibid.* art. 29, 30.

Vomiſſement habituel dans un homme de 40 ans, avec fièvre. Après ſa mort on trouva un paquet d'inteſtins noirs & gangrenés, liés par une partie de l'épiploon déchiré. Cet homme vomiſſoit les matieres ſtercorales, & rendoit les lavemens comme il les avoit reçus. *Journ. des Sav.*, 1701, tom. 29, pag. 261.

Vomiſſement venant de tumeurs dans les gros inteſtins. Voyez ci-après *maladies des inteſtins.*

Vomiſſement fréquent venant d'un ſteatome du foie. Voyez ci-après *maladies du foie.*

Vomiſſement énorme de ſang dans un jeune ſeigneur vénitien, qui avoit une tumeur ſquirreuſe à la rate. Il étoit auſſi ſujet aux hémorragies par le nez. Michelotti employa principalement les boiſſons à la glace, & parvint à le guérir; mais, quelques années après, des fautes dans le régime & d'autres cauſes firent reparoître le vomiſſement, & le malade eſt mort ſans que ſon corps ait été ouvert. *Tranſact. philoſ.* 1730, pag. 179.

Jacques Fœlix ayant donné du tartre émétique à un chien, l'ouvrit comme il vomiſſoit encore; & trouva une grande inflammation au pylore dans l'eſpace de quelques pouces. *Morgagni, de ſed. Morb. epiſt.* 59, art. 5.

Un homme prit deux gros de tartre émétique par erreur; il eut des anxiétés, vomit beaucoup, & ne mourut pas. *Ibid.* art. 10.

Pluſieurs médecins ne croient pas que le vomiſſement de ſang vienne ordinairement de la léſion des vaiſſeaux veineux courts. Le mouvement rétrogarde du ſang dans les veines, & la ſituation des vaiſſeaux courts entre les tuniques membraneuſe & muſculeuſe de l'eſtomac, montrent que le ſang ne peut guère ſortir de ces vaiſſeaux pour entrer dans l'eſtomac, à moins que ces mêmes vaiſſeaux & les tuniques intérieures de l'eſtomac ne ſoient rompues ou corrodées; alors le vomiſſement de ſang ſeroit preſque impoſſible à guérir, & du plus grand danger. Il eſt encore plus dangereux lorſque le ſang entre dans les pores biliaires relâchés, & qu'il s'épanche par cette voie dans le duodénum, & enſuite dans les inteſtins & dans le ventricule; ce cas appartient à la maladie noire. *Comment. Leipſ.* tom. 20 *bis*, pag. 299 & 300.

Un homme condamné à avoir la tête tranchée ſe plaignit, en allant au ſupplice, de cardialgie. On lui coupa la tête; dans le même moment que la tête ſauta, le vomiſſement ſurvint, & ce qui étoit contenu dans l'eſtomac, jaillit à une aſſez grande diſtance. C'eſt ce que Plater dit avoir vu & obſervé. *Felix Plater, obſerv. lib.* 3, pag. 754.

Sur

Sur l'inflammation chronique de l'eſtomac.

Outre l'inflammation aiguë dont l'eſtomac eſt affecté, il eſt ſujet à une phlogoſe lente, dont la ſenſibilité & les douleurs aiguës de l'épigaſtre & le vomiſſement ſont les ſymptômes; quelquefois il ſurvient une ſoif & une fièvre légères; des douleurs de tête & des migraines en ſont auſſi les effets. Dans ces cas le traitement antiphlogiſtique eſt néceſſaire; il faut même y mettre de l'activité. Il convient de s'aſſurer auparavant qu'il n'y a point de dureté dans les diverſes régions auxquelles correſpondent le foie & la rate. On a même trouvé, par la diſſection, des traces d'inflammation dans l'eſtomac de perſonnes qui n'avoient éprouvé ni fièvre, ni vomiſſemens très-multipliés.

Sur la ſituation & les mouvemens de l'eſtomac, & ſur quelques-uns des phénomènes de la digeſtion.

Un homme avala dans l'hiver quelques grains d'avoine qui reſterent dans ſon eſtomac juſqu'au mois de juillet ſuivant. Pendant ce temps, il eut tantôt la fièvre, tantôt des envies de vomir, mais ſur-tout des douleurs vers la région de l'eſtomac. Il avoit uſé de purgatifs ſans ſuccès. Il prit un émétique, & rendit les grains d'avoine. Ces grains avoient germé; les tiges étoient minces, il n'y avoit point de grains, mais des racines. Il fut guéri après ce vomiſſement. *Obſerv. de Buſſiere, Chirurg. de Stockholm. Act. erud. Leipſ.* tom. 1, pag. 414.

Brunner rapporte (dans ſon traité du pancréas) qu'il a trouvé dans l'eſtomac d'une chouette une cuiſſe de grenouille, dont l'os étoit preſque réduit en pâte vers le milieu, tandis que les deux extrémités étoient encore dures & entieres. Ces extrémités étoient cependant plus expoſées au frottement; ce qui prouve que ce n'eſt pas la trituration qui ſert à la digeſtion *Ext. du régime de Carême d'Andry, Journ. de Trévoux*, décemb. 1710.

Dés de tricſtrac avalés par un chien, dont on trouva toute la partie oſſeuſe rongée. Il ne reſtoit que les chevilles de bois qui marquent les trous. *Hiſtoire Académ.* 1732, *obſervat.* 3, pag. 29 & 30.

On trouva à Strasbourg trois ventricules de cochon garnis intérieurement d'une ſubſtance pierreuſe comme du moelon. La chair de ces cochons étoit belle & ſaine. *Ibid. obſerv.* 4, pag. 30.

Kau-Boerhaave ouvrit le thorax & le bas-ventre à un chien tout de ſuite après ſa mort. Il fit ſortir par l'œſophage ce qui étoit contenu dans l'eſtomac, en preſſant ce dernier. Il fit entrer enſuite de l'eau dans l'eſtomac, & en agitant doucement cet organe, il vit cette eau entrer dans les veines abſorbantes (*venis bibulis*), de là pénétrer dans les veines gaſtriques, & enfin dans la veine-porte, &c. *Perſpiratio dicta Hyppocrati*, *cap.* 22, *inhalatio*, n°. 469, pag. 203.

Duverney le jeune, dans les expériences qu'il a faites ſur la ſalive, a trouvé que celle des jeunes gens n'a point rougi le tournefol; celle des perſonnes âgées la rougit; celle des ſcorbutiques la rougit encore plus. Dans les animaux ruminans il n'y a preſque que de la ſalive dans les trois premiers ventricules. La liqueur du quatrième rougit le tournefol & fait loucher la ſolution de ſublimé.

Chien dont l'eſtomac étoit paſſé dans la poitrine par le trou du diaphragme, & avoit entraîné le duodénum: ce trou étoit devenu une grande fente; les organes de la poitrine étoient fort preſſés; le chien étoit maigre & eſſouflé: Littre conjecture que cet accident étoit arrivé par une forte convulſion: tout marquoit que ce n'étoit pas un vice de conformation. *Hiſt. acad.* 1706, pag. 27.

On trouva, en ouvrant le corps d'un jeune homme de vingt-ſept ans, qui peu avant ſa mort avoit eu de grands vomiſſemens, l'eſtomac dans le milieu de la poitrine, avec une partie des inteſtins grêles. *Guriſcius, Journ. des Sav.* 1735, mars, pag. 461.

Dans une femme de quarante ans, on ne trouva point d'eſtomac; le duodénum étoit ſeulement plus dilaté qu'à l'ordinaire. *Ibid.* pag. 463.

La tunique externe du pylore, fournie par le péritoine, eſt mince & ſi adhérente à la ſeconde, qu'on ne peut les ſéparer ſans déchirure; ſur les côtés on trouve ce qu'on nomme les ligamens du pylore. La membrane muſculeuſe de l'eſtomac eſt plus épaiſſe vers cet orifice. Il y a tant de glandes folliculeuſes dans la membrane nerveuſe du pylore, qu'elle en paroît entièrement compoſée. M. Leveling, dans pluſieurs expériences, ayant introduit le doigt dans l'eſtomac d'un animal vivant, & le pouſſant vers le pylore, a trouvé une grande réſiſtance, &c. *Commerc. littér.*, vol. 13, part. 2, pag. 447 & 448.

L'orifice droit de l'eſtomac, ou le pylore, eſt ſitué ſous le grand lobe du foie & beaucoup plus bas que l'autre orifice qui traverſe ſeulement le muſcle inférieur du diaphragme. La petite courbure regarde le dos, & la grande, nommée le fond par quelques-uns, eſt preſque ſituée en devant: plus l'eſtomac eſt gonflé, plus il paroît couché, en conſidérant l'homme debout. Winſlow ayant injecté les vaiſſeaux ſanguins de ce viſcère dans un ſujet fort maigre, ſentit une corde tranſverſale, paſſant à travers la région épigaſtrique ſous la peau: il trouva l'eſtomac gonflé, la grande convexité en devant; c'étoit l'artère gaſtrique qui ſoulevoit ainſi les tégumens: c'eſt le battement de cette artère qu'on ſent quelquefois, non celui de la cœliaque, ſituée trop profondément, l'eſtomac faiſant un coude conſidérable avec l'extrémité de l'œſophage. Winſlow ajoute que pour retenir ce qu'on a avalé, il faut ſe coucher ſur le côté gauche; ſi on veut débarraſſer l'eſtomac, on doit ſe coucher ſur le côté

droit ; de même, pour retenir un lavement, ſe coucher ſur le côté droit ; & pour le rendre promptement, ſe placer ſur le côté gauche. *Winſlow, Mém. acad.* 1715, pag. 232, 233 & 234.

J'ai obſervé pluſieurs fois, conformément à ce que dit Winſlow, qu'en faiſant gonfler l'eſtomac, ſoit en y introduiſant de l'eau, ou de l'air par le ſouffle, il ſe porte en devant de l'épigaſtre, en préſentant ſa grande courbure, & s'éloignant des vertèbres & des parties qui s'y trouvent, d'où il paroît qu'on peut inférer que tout ce qu'on dit ſur la plénitude de l'eſtomac qui preſſe l'aorte, les gros vaiſſeaux, &c., fait réfluer le ſang vers la tête, &c. &c., eſt peu fondé au moins ſi on s'en tient à la ſeule preſſion qu'il exerce alors. *M. Poulletier de la Salle.*

Sur les abcès & les déchirures de l'eſtomac.

Une femme de 36 ans aperçut, vers le 5e. mois de ſa groſſeſſe, une tumeur du volume d'un œuf, ſituée au bas de ſon eſtomac. Cette tumeur ſubſiſta après la couche, & augmenta avec pluſieurs boſſes. Il ſurvint un fièvre hectique ; la malade mourut. On trouva de la ſéroſité dans le bas-ventre. Une tumeur ſtéatomateuſe, longue de ſept travers de doigt, & épaiſſe de cinq, avec pluſieurs éminences, adhéroit au fond de l'eſtomac. Sa ſubſtance étoit ſemblable à du ſuif, & elle étoit remplie de cellules chargées de graiſſe. L'auteur (le docteur Henly) penſe que cette tumeur intéreſſoit la partie de l'épiploon qui eſt attachée à l'eſtomac. *Comment. Leipſ.*, tom. 21, pag. 77.

Une femme âgée de 40 ans, mangeant beaucoup de ſalaiſons & buvant beaucoup de vin, étoit ſujette depuis pluſieurs années à des douleurs d'eſtomac, à des nauſées, & à des dégoûts, avec des vomiſſemens. Elle avoit une fièvre continue, des inſomnies, & une grande ſoif. On ne ſentoit rien de dur dans le ventre ; mais en preſſant la région de l'eſtomac, cette femme ſouffroit un peu, même quand elle étoit mieux. Elle avoit auſſi de la douleur aux lombes, lorſqu'elle portoit quelque fardeau. Elle étoit tourmentée d'une douleur de tête. La ſaignée l'avoit toujours fort ſoulagée, ainſi que l'eau pannée & le lait ; les règles venoient régulièrement. Enfin il parut au deſſus des clavicules, de chaque côté des jugulaires externes, un tumeur dure, douloureuſe, & rendant la reſpiration difficile. Il ſurvint en même temps une fièvre continue qui redoubloit le ſoir avec quelques légers friſſons. La malade éprouvoit une douleur continuelle à l'eſtomac & à la tête, & un vomiſſement de ſang, mais ſans pus. Elle ne prenoit ſur la fin qu'un peu de vin. & de bouillon. Après ſa mort, on trouva l'épiploon retiré en haut, & le colon au deſſous du nombril. La partie gauche de l'eſtomac deſcendoit plus bas qu'à l'ordinaire. Cet organe étoit même livide à l'extérieur, ſes tuniques étoient plus épaiſſes & plus dures, excepté dans quelques endroits, où on les déchiroit en les touchant, & il ſortoit de ſa cavité une eſpece de bouillie cendrée très-fétide. Cette matière venoit de la paroi poſtérieure, qui étoit plus épaiſſe, & qui formoit une tumeur inégale & gangreneuſe. Le pylore étoit ſain, ainſi que les inteſtins. La rate fut trouvée grande & pâle ; la partie droite du foie offroit quelques ſquirres blancs ; il y en avoit dans la ſubſtance de cet organe. La véſicule du fiel contenoit beaucoup de bile jaune. On trouva une eſpece de cicatrice dans le rein gauche, & beaucoup de graiſſe dans le méſentere, quoique le ſujet fût très-maigre ; mais cela eſt moins étonnant dans les femmes. Il y avoit des glandes ichoreuſes dans la région lombaire. Le pancréas étoit dur & ſec. Les deux dernieres glandes jugulaires étoient blanches & groſſies ; elles contenoient un ichor purulent. Les autres glandes jugulaires parurent à peu près dans le même état, mais elles étoient moins volumineuſes ; celles qui ſont placées vers les premieres diviſions de la trachée-artère, étoient un peu groſſies & plus fermes. Les poumons étoient ſains, gonflés, & durs ; il y avoit une petite écaille oſſeuſe dans une des valvules ſemi-lunaires du cœur. Le cerveau étoit dur ; il y avoit un peu de ſéroſité dans les ventricules latéraux. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 29, art. 12.

Une jeune dame de Toulouſe avoit toujours été tourmentée de douleurs d'eſtomac depuis ſon enfance. Elle mourut d'une fièvre continue. Courtial trouva dans la partie ſupérieure, antérieure, & moyenne de l'eſtomac un trou de forme ovale, & calleux dans ſa circonférence. Ce trou étoit recouvert par le petit lobe du foie, dont la membrane y étoit adhérente. *Journ. des Sav.* 1688, tom. 16, pag. 554.

Une femme eut à l'âge de 35 ans, en 1714, une fièvre avec douleur d'eſtomac, nauſées, vomiſſemens, dégoût, & coliques. Ces ſymptômes avoient été précédés de douleur dans les jambes, d'indigeſtions, d'inſomnies, &c. On employa les ſaignées du bras & du pied, les remedes généraux, &c. La malade ſe trouva mieux, mais elle commit des erreurs dans le régime, & prit des remedes violens. Les lavemens doux la ſoulageoient. Les forts & les purgatifs lui faiſoient beaucoup de mal. Elle ſentoit une douleur dans les hypocondres, de la tenſion dans le ventre, de la fièvre, &c. Le flux menſtruel étoit ſupprimé ; il ſurvint une tumeur mobile dans l'hypocondre gauche, une douleur ſourde dans la région épigaſtrique, près de l'ombilic, & dans ce dernier endroit une tumeur groſſe comme les deux poings, & qui n'étoit point adhérente. La premiere de ces tumeurs ſe diſſipa, la ſeconde groſſit, deſcendit, & elle contracta des adhérences avec le péritoine & avec la peau, &c. Elle abcéda ; il en ſortit d'abord un pus fétide, qui étoit en partie blanc, & en partie ſéreux ; enſuite il

s'en écoula des matieres alimenteuſes, du chyle, &c. Les liqueurs injectées & les alimens étoient quelquefois quatre ou cinq jours ſans ſortir. Au bout de trois mois (16 août 1716), la malade mourut. La partie de l'eſtomac qui occupe une portion de l'hypocondre gauche, étoit adhérente au péritoine, &c. Le ventricule étoit rétréci depuis cette adhérence juſqu'à l'entrée de l'œſophage, & enſuite il ſe trouvoit fort large juſqu'au pylore. La partie antérieure de l'arc du colon adhéroit au péritoine; il n'y avoit aucun veſtige d'épiploon. La continuation de l'eſtomac du côté du pylore étoit auſſi adhérente. Les parties poſtérieures de l'eſtomac & de l'arc du colon adhéroient enſemble. Le point de réunion de toutes ces adhérences étoit une maſſe ſquirreuſe de près de cinq pouces de diamètre, de deux pouces & demi d'épaiſſeur, & d'un pouce & demi de profondeur. La membrane interne de l'eſtomac ſe trouvoit comme pliſſée. Il y avoit un ulcere rond, noir, & fétide, avec une ouverture ronde au milieu; la ſonde pénétroit par une des ouvertures qui étoient au ventre. Le colon adhéroit au fond de l'eſtomac par des tubercules. *Par M. P. de la Salle.*

Une fille de quatre ans n'avoit qu'une légère fièvre; elle mourut tout d'un coup, & auſſi-tôt l'abdomen ſe gonfla; l'inciſion des tégumens donna iſſue à beaucoup d'air, & l'eſtomac, fort gonflé, s'affaiſſa. On vit près du cardia une petite ouverture; l'eſtomac étoit enflammé intérieurement; il contenoit un ſang noir & grumelé. Les gros inteſtins ſe trouvoient diſtendus & enflammés; la rate étoit groſſe & dure. *Soc. Harl.* extr. *Comment. Leipſ.* tom. 17, pag. 136.

Une jeune femme mourut deux mois après s'être relevée de ſes couches. Elle avoit éprouvé une grande douleur dans le ventre, avec tenſion. On trouva, à l'ouverture du corps, toutes les parties abdominales enflammées & livides. On remarquoit principalement un trou près de l'orifice pylorique de l'eſtomac. La malade n'avoit certainement pris aucune eſpece de poiſon.

M. Jeanroi le neveu a rapporté à la ſociété royale de médecine un fait du même genre, & j'ai été témoin de deux ouvertures de cadavres dans leſquelles le même phénomène s'eſt offert à M. Ailhaud & à moi. Voyez le volume de la ſociété royale de médecine pour l'année 1786, où ces deux obſervations ſont conſignées.

Une femme ſujette depuis 13 ans à des maux d'eſtomac, à des maux de côté & à des vomiſſemens, avoit cependant eu neuf enfans bien portans. Quatre jours avant de mourir, elle avoit vomi du ſang fétide; ſes déjections étoient noires, copieuſes, & d'une odeur inſupportable. La veille de ſa mort elle rendit par les ſelles une matière blanche & purulente. A l'ouverture du corps, on trouva ſous l'orifice ſupérieur de l'eſtomac un trou large de trois travers de doigt; il y avoit encore une tumeur chancreuſe & ulcérée, fort adhérente au péritoine. Le lobe moyen du foie étoit rongé par le pus de l'ulcère voiſin. La rate avoit une couleur plombée. *Vanderviel*, rom. 2, *obſerv.* 26, tom. 2, pag. 264.

Obſervation fort ſingulière & peu croyable, par M. Wencker, docteur médecin de Strasbourg, d'une fille de 14 ans, qui, en conſéquence d'un abcès à l'hypocondre gauche, eut l'eſtomac percé par une ouverture par laquelle les alimens ſortoient. Cette fille avoit une faim canine; mais malgré ces accidens, elle étoit aſſez en embonpoint, & travailloit à la campagne. Ayant été attaquée de la dyſſenterie, elle guérit, ſans qu'il paroiſſe qu'on ait employé aucuns remedes. *Journ. des Sav.*, 1737, mai, pag. 927 & ſuiv.

Les expériences de M. J. Hunter ſur la propriété diſſolvante du ſuc gaſtrique, qui agit quelquefois ſur l'eſtomac lui-même après la mort, expliquent les diverſes ouvertures faites ſpontanément dans les parois de cet organe.

Un homme de 26 ans eut pendant trois ſemaines une douleur continuelle d'eſtomac, des naufées, & des maux de cœur; il rendit dans les derniers jours de ſa vie beaucoup de ſang par haut & par bas. Littre trouva dans l'eſtomac, à un pouce & demi du pylore, un ulcère rond de cinq lignes de diamètre, & de demi-ligne de profondeur. Il y avoit trois chopines de ſang en partie caillé & en partie liquide dans la cavité de l'eſtomac; les inteſtins étoient à moitié remplis de ſang; les vaiſſeaux du cœur, les oreilletes, & les autres gros vaiſſeaux ſe trouvoient pleins d'air au lieu de ſang. Il y avoit peu de ſang dans les vaiſſeaux moyens & dans les petits. Cet homme avoit pris des médicamens violens. *Hiſt. acad.*, 1704, *obſerv.* 17, pag. 30.

Sur la gangrène de l'eſtomac.

Un homme de 50 ans & mélancolique avoit une douleur à l'ombilic. Il rendit pendant 12 ans du pus par l'anus. Cette évacuation ceſſa, & peu après le malade perdit l'appétit. Il éprouva de la langueur & un vomiſſement continuel. Sa douleur étoit vers l'orifice ſupérieur de l'eſtomac & dans la région du pylore. Il maigriſſoit. Il mourut. Le foie & la rate étoient aſſez en bon état. La face interne de l'eſtomac étoit cortompue; l'eſtomac étoit rempli d'une humeur noire; cet organe ſe déchiroit facilement. Cet homme buvoit des vins très-forts. *Baillou*, *conſil.* 43, tom. 1, pag. 153.

Une princeſſe âgée de cinquante-quatre ans, ayant les membres grêles & le ventre très-gras, avoit le pouls tel qu'après deux pulſations ordinaires on en ſentoit deux autres différentes & foibles. Cette femme parut délivrée de douleurs d'inteſtins très-fortes, qui ſe faiſoient ſentir vers la région de la veſſie, d'où l'urine ſortoit difficilement. Etant aſſez bien pendant quelques jours, elle eut des

des déjections noires, & mourut. Quelques inteſtins, & ſur-tout l'eſtomac, étoient gangrenés. On trouva la véſicule du fiel vide, avec une pierre de la groſſeur d'une petite poire. Il y avoit du ſable dans les reins; le cœur & le péricarde étoient chargés de graiſſe. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 35, art. 18.

Un homme, voyageant dans un temps pluvieux & froid, tomba malade; trois jours après, ſes forces furent très-abattues; il eut de la difficulté à reſpirer, & ne put avaler, tellement qu'il ſe plaignoit que l'eau étoit prête à le ſuffoquer; ſes yeux étoient fixes & troublés. On n'apercevoit aucun vice dans la gorge. On voyoit ſeulement à l'extérieur, depuis le menton juſqu'au cou, une tumeur molle, comme emphyſémateuſe & qui rendoit du ſon ſous les doigts. Le malade crachoit beaucoup; ſon pouls étoit preſque naturel, mais foible; les remedes furent inutiles. Cet homme mourut. Heiſter ne trouva rien dans le larinx ni dans le pharinx. Le diaphragme, les poumons, & le foie dans l'endroit où il touche le diaphragme, étoient très-enflammés & à demi pourris. L'eſtomac étoit noirâtre & comme ſphacelé du côté gauche, dans l'endroit où eſt le diaphragme; en le tirant, on le rompit dans la longueur de deux travers de doigt, & il en ſortit une liqueur putride. On peut regarder cette maladie comme ayant un caractere malin. *Comm. litt.* 1731, *ſpec.* 26, pag. 207 & 208.

Un ſoldat de 42 à 43 ans, ſe plaignant d'une oppreſſion de poitrine & d'un battement continuel dans la région de l'eſtomac, tomba en ſyncope, vomit du ſang, & mourut. L'eſtomac étoit plein de ſang. On en donne pour cauſe la dilatation de l'artère ſtomachique, quoique dans le rapport (très-court) de l'ouverture du corps, on n'en parle pas. *Journ. méd.* tom. 50, pag. 239.

Un ſerrurier ſortit un matin avec une légère douleur d'eſtomac, qui devint plus forte; il vomit une humeur noire comme de l'encre, & il mourut le ſoir. L'eſtomac contenoit deux livres d'une liqueur noire, inodore, & grumeleuſe; toute ſa face interne & preſque toute celle du duodénum étoit de la même couleur. Près du diaphragme, la tunique externe de l'eſtomac avoit une tache très-noire. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 30, art. 16.

Pulſation au creux de l'eſtomac, qu'on reconnut pour être cauſée par une adhérence de l'eſtomac au foie, & par la pulſation de l'aorte, placée ſous ces deux organes; les parois de l'eſtomac étoient détruites; mais au moyen de cette adhérence, le parenchyme du foie ſuppléoit à ce défaut. Un des ſymptômes étoit une aigreur extraordinaire dont ſe plaignoit le malade. *Dr. Smyth, médical. communic.* Extr. *journ. encyclop.* tom. 6, part. 1ere. août, pag. 31.

Séjour de différentes matières dans l'eſtomac, & ſur quelques autres affections de cet organe.

Une jeune dame d'Avignon, après une grande abondance de lait ſurvenue à la ſuite d'une couche, étoit ſujette à une foibleſſe & à une peſanteur d'eſtomac avec vomiſſement. Après pluſieurs remèdes, elle rendit par les ſelles près de cent pierres blanchâtres & cendrées. Ces calculs peſoient depuis quatre juſqu'à trente grains. Obſervation de Gaſtaldy, médecin d'Avignon, qui prétend que c'eſt le lait qui s'eſt dépoſé dans le fond de l'eſtomac, & s'y eſt comme pétrifié. *Journ. de Trév.* 1708, juin, pag. 1068 & ſuiv.

Un homme de 40 ans prit pluſieurs fois des poudres abſorbantes, avec une petite portion de ſel neutre. Il ſentit un poids conſidérable dans l'eſtomac. Les huileux & les délayans furent inutiles. Enfin ayant pris un émétique, il rendit des pierres avec du ſang; quelques-uns de ces calculs étoient de la groſſeur d'une noix. Le malade fut guéri. *Eſchenbach. Comment. Lipſ.* tom. 3, pag. 311.

Pierres dans l'eſtomac & les inteſtins. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 37, art. 41.

Une fille de 26 ans, un peu cachectique & mal réglée, ſe plaignit pendant deux ans d'appetit dépravé & d'un poids ſur l'eſtomac. Elle prit inutilement pluſieurs remèdes; enfin on lui donna deux fois un vomitif; à la deuxième fois, après beaucoup d'efforts, elle vomit preſque un quart de chopine de ceriſes, avec beaucoup de mucus épais; elle guérit enſuite. Cette fille aſſura n'avoir pas mangé de ces fruits depuis deux ans. *Comm. litter.* 1733, *hebdom.* 24, pag. 189 & 190.

Un ſoldat qui avoit reçu un coup d'épée dans l'eſtomac, vomit du ſang & des alimens. On le ſaigna ſept fois en vingt-quatre heures; il vomit encore une pinte de ſang; la fièvre s'alluma; la diète fut très-exacte: on employa les vulnéraires, l'eau de rabel, des lavemens fréquens, &c. La fièvre diminua; le malade n'eut plus que des hoquets & de fréquens ſoupirs. Il fut guéri en dix-huit jours. Deux mois après, il eut une fièvre tierce; on lui donna l'émétique; il vomit beaucoup de ſang; la guériſon fut plus longue cette deuxième fois, & elle dura deux mois. *Hiſt. acad.* 1723, obſ. 5, pag. 29 & 30.

Plaie à l'eſtomac d'un officier qui avoit mangé & fait débauche de vin pendant dix heures. Le vin ſortoit par la plaie, qui avoit trois lignes. On donna l'émétique avec ſuccès; on ſaigna enſuite, & la guériſon fut parfaite. *Ibid. obſerv.* 6, pag. 30.

Sur le déplacement de l'eſtomac.

Ventricule tiré en bas, pylore preſque du côté droit du nombril dans un homme de 63 ans, qui étoit ſujet, depuis ſa jeuneſſe, à un épiplocèle. On trouva l'eſtomac ſitué plus bas qu'à l'ordinaire; le pylore étoit preſque au côté droit du nombril; l'épiploon avoit attiré l'eſtomac. *Mém. d'Edimb.* tom. 1er. pag. 350 & ſuiv.

Eſtomac dans la poitrine, par la rupture du diaphragme, à la ſuite d'un coup d'épée porté quelque temps avant dans l'épigaſtre. *Fanton*, *obſ.* 23, pag. 132.

Une femme de 40 ans, maigre, ſujette à l'hyſtériſme & à des mouvemens convulſifs, qui ſe portoient principalement ſur les viſcères du bas-ventre, obſerva une dépreſſion dans l'épigaſtre & une protubérance dans l'hypogaſtre; quand elle prenoit des alimens, il lui ſembloit qu'ils tomboient dans l'hypogaſtre, qui s'élevoit alors; elle ſe plaignoit que tous ſes viſcères étoient déplacés; la fièvre ſurvint; la digeſtion étoit dérangée; au bout de 3 mois elle mourut. On trouva, comme Valſalva l'avoit annoncé, que l'eſtomac étoit tombé dans l'hypogaſtre, de façon qu'il y avoit à peine quatre travers de doigt entre cet organe & le pubis. La partie qui répond à l'œſophage étoit ſi alongée, que tout le fond étoit dans l'hypogaſtre. *Morgagni*, *de ſed. morb.* epiſt. 39, art. 14.

Une tumeur à la ligne blanche, immédiatement au deſſous du cartilage xiphoïde, eſt ordinairement l'indice de la hernie de l'eſtomac; dans cet endroit il n'y a point de fibres charnues, l'aponévroſe y eſt large & plus mince. *Garengeot*, *acad. chirurg.* tom. 1er. pag. 702.

Un chirurgien, en apprenant à danſer, & ſon maître lui faiſant écarter les épaules, ſentit un craquement au creux de l'eſtomac, & une eſpèce de déchirement. Il éprouva de la conſtipation & un vomiſſement; il avoit le ventre tendu, la reſpiration gênée, & une tumeur molle près du cartilage xiphoïde. Il fut guéri par un bandage. *Ibid.* pag. 702, 706.

Une femme, après un effort, ſentit une douleur vive au côté gauche du cartilage xiphoïde, & à l'endroit où la troiſième fauſſe côte s'unit avec le cartilage de la deuxième; la côte ſe détacha & fit boſſe: il y avoit une tumeur de la groſſeur d'une olive. Elle fut guérie par la réduction. *Ibid.* pag. 706 & 707.

Un jeune homme fut bleſſé à l'épigaſtre un an avant ſa mort. Depuis ce temps, la moindre faute dans le régime le rendoit ſujet à des douleurs dans le ventre; elles devinrent plus conſidérables, & le vomiſſement ſe mit de la partie. Enfin nul remède ne le ſoulageoit; ſur la fin il ſortit une matière comme féculente, & il mourut. On trouva les inteſtins rougeâtres, & la véſicule pleine d'une bile noire. Le diaphragme étoit rompu dans l'endroit où il donne paſſage à l'œſophage, & l'eſtomac avoit pénétré dans la poitrine avec une partie de l'épiploon. *Fanton*, *obſ. Giorn. de letterati*, tom. 21, pag. 148 & 149.

J'ai rapporté dans les mémoires de l'académie royale des ſciences un exemple d'une hernie du foie dans la poitrine, au travers des fibres du diaphragme, dans un très-jeune ſujet.

V°.

Maladies du méſentère.

M. Lieutaud les réduit aux affections ſuivantes:

1°. *L'inflammation.*
2°. *Les obſtructions.*
3°. *Le ſquirre.*
4°. *Le ſtéatome.*
5°. *Les ſcrophules.*
6°. *Les hydatides.*
7°. *La purulence.*
8°. *La putridité & la gangrène.*
9°. *Le deſſechement.*

1°. M. Lieutaud ne rapporte que deux cas dans leſquels on a trouvé le *méſentère enflammé.* D'ailleurs, comme dans les malades qui ſont le ſujet de ces deux obſervations, l'inflammation s'étendoit ſur d'autres organes non moins eſſentiels à la vie, on ne doit point traiter ſéparément de l'inflammation du méſentère.

2°., 3°., 4°., & 5°. *Les obſtructions, les ſquirres, les ſtéatomes, & les tumeurs ſcrophuleuſes* du méſentère peuvent être rangées dans un même tableau; il eſt rare que ces ſortes d'engorgemens aient lieu dans le méſentère, ſans que les autres organes renfermés dans le ventre & dans la poitrine en ſoient plus ou moins attaqués (1); le foie, le pancréas ſur-tout, & les glandes méſentériques, ſont très expoſés aux mêmes embarras, ainſi que les glandes lymphatiques du reſte du corps. L'enfance & la jeuneſſe ſont de tous les âges ceux qui paroiſſent le plus expoſés (2) aux trois ſortes de léſions qui ſont l'objet de cet article. La phthiſie (3) & l'atrophie en ſont communément les ſuites; quelquefois l'hydropiſie (4) ſe met de la partie; il arrive auſſi ſouvent que ces tumeurs éprouvent une inflammation lente, qui ne ſe rend ſenſible que par des coliques légères, & qui finit fréquemment par des ſuppurations (5) & par des ulcérations (6) de la même nature.

Dans le nombre aſſez confus des obſervations recueillies par M. Lieutaud, nous avons cru aper-

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 520, *F. Hildan*; 521, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 522 (a), *Baaderus*; 523, *Blancard*; 524, *Dolœus*; 525, *Miſcell. cur.*; 528, *Mangolt*; 530, *Journal des Sav.*; 534, *Baillou*; 537, *Act. Germ.*, &c. &c.

(2) Obſerv. 517, *Bartholin*; 518 & 519, *Diemerbroeck*; 64, 525, 529 & 532, *Miſcell. cur.*; 520, *Hildan*; 525, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 527, *Bonnet*; 528, *Mangolt*; 530, *Journ. des Sayans*, &c. &c.

(3) Obſerv. 517, *Bartholin*; 520, *Hildan*; 519 *Diemerbroeck*; 521, *C. Bauhin*; 522, 526 & 529, *Lieutaud*; 525 & 531, *Miſc cur.*; 529, *Mangolt*; 530, *Journ. des Sav.*; 535, *Saltzmann*; 537, *Act. Germ.*, &c. &c.

(4) Obſerv. 520, *Hildan*; 522, *Baaderus* (a); 524, *Dolœus*; 532, *Miſc. cur.*; 534, *Baillou*; 543, *Barbette.*

(5) Obſerv. 517, *Bartholin*; 520, *Hildan*; 522, *Baaderus*; 528, *Mangolt*; 541, *Tulpius*; 542, *Bonnet.*

(6) Obſerv. 523, *Blancard*; 528, *Mangolt*; 542, *Tulpius*, &c. &c.

cevoir que lorſque l'une ou l'autre des trois ſortes de léſions raſſemblées dans ce paragraphe attaque les enfans, la diarrhée (1) complique preſque toujours la maladie, ſur-tout dans les derniers temps; tandis que les vieillards ou ſimplement les adultes ſont au contraire tourmentés de conſtipation.

6°. M. Lieutaud ne cite que trois cas d'*hydatides au méſentère*. Il n'y a aucun détail dont on puiſſe déduire le moindre réſultat utile au praticien.

7°. & 8°. On ſeroit embarraſſé de dire pourquoi M. Lieutaud a traité en deux articles différens la *purulence & la putridité du méſentère*; on le ſeroit encore plus d'expliquer pourquoi il réunit *la gangrène* de cet organe avec ſa putridité, puiſque dans le nombre des faits qu'il cite ſous ce double titre, on ne voit clairement aucun phénomène qui puiſſe appartenir à la gangrène. L'état morbifique que cet auteur nomme *putridité*, n'étant, ſelon les obſervations qu'il en donne, qu'une vraie purulence ou ſuppuration d'un caractère plus ou moins fâcheux; nous conſidérons ici ces deux ſortes de léſions dans le même article.

D'abord il convient de remarquer qu'il eſt aſſez rare que le méſentère ſoit affecté de ſuppuration ou de putreſcence, ſans que quelqu'un des autres viſcères (2) s'en trouve également atteint. En général, ces accidens paroiſſent être plutôt le réſultat de cette eſpèce d'*inflammation lente* qui attaque ſouvent les viſcères, ſoit du bas ventre, ſoit de la poitrine, dans la plupart des maladies chroniques ou des cachexies cauſées par des embarras dans ces organes, qu'ils ne ſont le produit d'une *inflammation vive* & exquiſe; auſſi eſt-ce le plus ordinairement dans des cas d'obſtruction (3) très-décidée, dans des phthiſiques (4), dans des hydropiques (5), & ſur des perſonnes dans leſquelles un grand nombre d'organes avoient éprouvé l'influence funeſte d'une diſpoſition calculeuſe (6) répandue ſur la plupart des parties, que la *purulence* du méſentère, ainſi que ſa *putridité* ont été obſervées; quelquefois une ſimple diathèſe purulente, ou plutôt une ſorte de diſſolution putride établie dans les humeurs, ſemble ſuffire pour exciter les mêmes déſordres; c'eſt du moins à cette cauſe que nous croyons devoir principalement rapporter certaines ſuppurations, ou des fontes putrides du méſentère, remarquées dans les cadavres de quelques ſcorbutiques (7).

(1) Obſerv. 517, *Bartholin*; 518 & 519, *Diemerbroeck*; 524, *Dolæus*; 525 & 532, *Miſc. cur.*; 526 & 529, *Lieutaud*, &c. &c.

(2) Voyez, entre autres, les obſervations 557 & 564, *Miſc. cur.*; 567, *J. Fortis*; 568, *Warthon*, &c. &c.

(3) Obſerv. 563, *Miſc. cur.*; 566, *Ruyſch*; 571, *Th. Bartholin*, &c. &c.

(4) Obſerv. 566, *Ruyſch*; 567, *J. Fortis*; 570, *Bontius*; 571, *Th. Bartholin*, &c. &c.

(5) Obſerv. 563 & 564, *Miſc. cur.*; 571, *Th. Bartholin.*

(6) Obſerv. 553, *Mercklin.*

(7) Obſerv. 554, *Donat*; 568, *Warthon.*

Les ſymptômes les plus ordinaires des ſuppurations du méſentère conſiſtent dans des coliques (1) qui ſont quelquefois aſſez violentes, mais le plus communément légères: une diarrhée (2) très-opiniâtre achève quelquefois d'épuiſer les malades.

Souvent ils rendent du pus par la voie des ſelles (3); d'autres fois par les couloirs des urines (4).

9°. L'eſpèce de léſion que M. Lieutaud a nommée le *deſſèchement du méſentère*, doit être rangée dans la claſſe des obſtructions. Il ne rapporte que deux exemples (5) de cette maladie; mais dans l'un & dans l'autre cas, les ſujets étoient des phthiſiques qui ſont morts dans le plus haut dégré du maraſme, ayant le méſentère endurci & comme pétrifié.

Supplément ſur les maladies du péritoine, du méſentère, & de l'épiploon.

Un homme étoit ſujet à des douleurs preſque continuelles dans la région du foie, que Maloet ne pouvoit calmer que par des ſaignées, diverſes tiſanes, l'abſtinence du vin, &c. On trouva le péritoine attaché à la partie convexe du foie, & tellement rapproché du diaphragme & des fauſſes côtes, que les quatre premières s'étoient enfoncées dans le foie, & y avoient tracé un ſillon. *Hiſt. Acad.*, 1727, *obſerv.* 4, pag. 17 & 18.

Méſentère parſemé de glandes groſſes comme des œufs de poule; l'aorte & le canal thorachique, le foie, la rate, &c., remplis de gravier, dans un enfant de ſix à ſept ans, mort d'une fièvre lente avec friſſon, & ſujet à une hémorragie du nez, &c. *Journ. des Sav.*, 1690, tom. 18, pag. 440 & 441.

Une femme de 66 ans, très-pauvre, vint à l'hôpital de Padoue en hiver, ne ſe plaignant que de froid & d'une grande faim; elle étoit très-foible; elle y mourut la nuit même. On trouva qu'il s'étoit ouvert un abcès dans le méſentère, & que le pus, d'une odeur fétide, s'étoit épanché dans le ventre. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 46, n°. 20, pag. 215.

Un homme aſſez jeune avoit dans le ventre une tumeur énorme, qui lui cauſoit de la douleur au dos & aux lombes du côté gauche. Il n'alloit à la ſelle que très-difficilement, & ſouvent il urinoit avec peine. Il avoit de l'appetit; ſes pieds enflèrent; il parut un érésipele, & il mourut. Au

(1) Obſerv. 553, *Mercklin*; 555 & 560, *Sennert*; 556; *Mermann*; 558 *Lælius-à-Fonte*; 559, *Wepfer*; 562, *Tulpius*, &c. &c.

(2) Obſerv. 565 & 569, *Bontius.*

(3) Obſerv. 558, *Th. Bartholin.*

(4) Obſerv. 553, *Mercklin*; 555, *Sennert*; 558, *Th. Bartholin.*

(5) Obſerv. 572, *Baillou*; 573, *Panarole.*

milieu du ventre étoit une tumeur très-conſidérable, ſituée dans le méſentère, & couverte en devant par l'épiploon, qui ſe trouvoit à moitié déchiré. Cette tumeur comprimoit tous les viſceres, qui étoient un peu livides. Elle avoit deux protubérances, l'une vers le foie, l'autre vers la rate. Cet organe en étoit fort preſſé, ainſi que l'eſtomac ; elle étoit de vingt-cinq livres. Tout le reſte du méſentère étoit à peu près de la même ſubſtance, & avoit des tumeurs comme des truffes, dont les unes étoient noirâtres, d'autres blanches, &c. Dans quelques-unes on trouva du pus; dans d'autres étoit une ſéroſité jaune, &c. *Morgagni, ibid., epiſt.* 39, art. 2. L'œdème venoit de la compreſſion de la veine-cave & des iliaques. *ibid.* art. 4.

Une femme de 60 ans ſe plaignoit depuis pluſieurs mois d'une tumeur dans la region ombilicale. Cette tumeur devint douloureuſe ; elle étoit accompagnée d'un ſentiment de peſanteur vers le dos, & de temps en temps d'une difficulté d'uriner ; elle augmenta, & la femme mourut. La tumeur avoit ſa baſe dans le centre du méſentère, & étoit adhérente à la tunique adipeuſe du rein droit ; elle l'étoit ſi fort à l'extrémité du colon, qu'on ne pouvoit l'en ſéparer ſans déchirer les parties ; elle avoit un volume énorme. Sa ſubſtance étoit ferme dans quelques endroits, molle dans d'autres, & comme ſtéatomateuſe. Il y avoit beaucoup de ſable dans le rein droit, dont le baſſinet étoit fort dilaté. *Ibid.* art. 5.

Une femme qui s'étoit bien portée, un mois avant ſa mort eut des friſſons qui furent guéris par le quinquina. Elle cracha du ſang, eut des ſueurs colloquatives & une diarrhée dont elle mourut. On trouva la plèvre adhérente aux poumons ; la cavité de la poitrine étoit pleine de pus. Les glandes du méſentère étoient durcies, pluſieurs ſe trouvoient oſſifiées, avec de petites pierres. L'iléon & le commencement du colon étoient gonflés ; leur tunique intérieure étoit ſphacelée. *Comment. Leipſ.* tom. 19, pag. 218 & 219.

Une fille, dès l'âge de 34 ans, ſentit un poids & une tumeur au deſſous de l'eſtomac ; cette tumeur augmenta juſqu'à l'âge de 70 ans, qu'elle devint énorme, ſans augmenter davantage. Pendant ce temps cette fille étoit toujours agiſſante & ſans beaucoup d'incommodité. La tumeur étoit toujours roulante. La malade mourut à 73 ans, étant hydropique depuis quelque temps, & ayant ſouffert une ponction. On trouva l'épiploon oſſifié, non pas par-tout ; il y paroiſſoit nombre de feuillets membraneux, minces & fortement adhérens à pluſieurs pelotons oſſeux, qui vraiſemblablement avoient été de la graiſſe dans l'état naturel. *Hiſt. acad.*, 1732, *obſerv.* 8 *de Mongin*, pag. 34 & 35. On trouve la même obſervation en extrait dans le *Journ. des Sav.*, 1735, avril, pag. 685 ; & dans le *Journ. de Trév.*, 1735, août, pag. 1440 & ſuiv. On y dit que l'épiploon étoit pétrifié, & qu'il peſoit treize livres neuf onces. On attribuoit cette léſion à un coup violent donné anciennement ſur le nombril.

Un homme de 38 ans tombe de haut ſur le ventre, & rencontre un corps dur ; il ſent des douleurs dans le ventre, rend du ſang par l'anus, &c., il ſe remet un peu, mais quelque temps après il meurt. On trouva le centre du méſentère enflammé, déchiré & ulcéré, & un anévriſme à l'aorte.

Maſſe de cheveux trouvée dans l'épiploon d'une femme aſcitique. *Voyez* ASCITE.

Un homme malade depuis long-temps, dans le maraſme, ayant le ventre très-dur, & la cuiſſe & la jambe gauches très-enflées, n'urinoit que goutte à goute ; il avoit une fièvre lente ; il mangeoit très-peu, piſſoit du ſang quelquefois, & avoit auſſi quelquefois un cours de ventre : il mourut. On trouva une tumeur qui s'étendoit depuis l'eſtomac juſqu'à la veſſie, qui étoit dure dans quelques endroits, oblongue & plus large en bas qu'en haut ; une ſorte de ſubſtance cartilagineuſe l'attachoit aux vertèbres du dos, & ſe confondoit avec une partie des reins, avec la veſſie & le pſoas gauche. L'aorte & la veine-cave qui la traverſoient, n'avoient point perdu de leur diamètre. Les inteſtins flottoient dans le bas-ventre ſans aucune attache. *Obſerv. de M. de Chaignebrun*, *Biblioth. de M. Goulin*, tom. 2, pag. 240.

Un homme reçut un violent coup de bâton au bas de l'hypocondre droit, vers la hanche. Il y ſentit une grande douleur qui s'étendit enſuite vers la cuiſſe du même côté. La fièvre ſurvint, &c. ; il mourut. Les inteſtins du côté bleſſé avoient des taches livides ainſi que l'épiploon, &c. Les vaiſſeaux du méſentère, à leur origine, étoient contus & ſanglans, ainſi que le pſoas. *Felix Plater*, *obſerv. lib.* 2, pag. 441 & ſuiv.

V I°.

Maladies des inteſtins.

M. Lieutaud a diſtribué de la manière ſuivante les obſervations qu'il a raſſemblées ſur les différentes léſions du conduit inteſtinal.

1°. *Le gonflement cauſé par des vents.*
2°. *Les ruptures excitées par la même cauſe.*
3°. *Les épanchemens de ſang dans la cavité des inteſtins.*
4°. *L'accumulation des matières fécales.*
5°. *Celle de la pituite.*
6°. *La preſence des vers ſtrongles.*
7°. *Celle du tænia.*
8°. *Celle des pierres ou des calculs.*
9°. *Les corps étrangers.*
10°. *L'inflammation.*
11°. *Les abcès.*
12°. *Les puſtules.*
13°. *Les calloſités.*
14°. *Les ſquirres.*
15°. *Les tumeurs.*
16°. *Le ſquirre du rectum.*

17°. *Les éroſions & les ulcérations.*
18°. *La perforation & la rupture.*
19°. *La gangrène.*
20°. *La pourriture & le ſphacèle.*
21°. *La complication ou le mélange confus des circonvolutions & leurs adhérences mutuelles.*
22°. *Les invaginations.*
23°. *Les dilatations exceſſives.*
24°. *Les inteſtins réduits à un ſeul.*
25°. *Le rétréciſſement.*
26°. *L'oblitération du canal par la coalition de ſes parois.*
27°. *Le déplacement.*
28°. *L'incruſtation des parois extérieures par une pituite vitrée.*
29°. *L'inſertion du rectum dans la veſſie.*
30°. *Le défaut ou la non exiſtence de cet inteſtin.*

1°., 2°. & 23°. On peut conſidérer enſemble tous les faits relatifs au *bourſoufflement*, à la *rupture*, & à la *dilatation exceſſive des inteſtins* : c'eſt toujours la préſence d'une plus ou moins grande quantité d'air dans la cavité de ces organes, qui produit ces trois ſortes d'accidens ; il n'en faut excepter qu'une eſpèce aſſez rare de *dilatation*, cauſée par la congeſtion des matières fécales, & dont il ſera parlé dans l'article de l'*accumulation* de ces matières. (*Voyez ci-deſſous*, n°. 4.)

Le bourſoufflement ou la dilatation, ſoit du ventre, ſoit du conduit inteſtinal, ſoit de ces deux cavités en même temps, par la préſence d'un fluide aérien, parvient très-communément à ce dégré exceſſif d'élévation, qu'on nomme *tympanite*.

C'eſt preſque toujours dans les inteſtins ſeuls, & quelquefois auſſi dans l'eſtomac (1), que cet air ſe trouve renfermé : les cas où on l'a rencontré épanché immédiatement dans l'abdomen, ſont peu nombreux, encore les inteſtins eux-mêmes étoient alors très-diſtendus (2) ; de ſorte qu'on a lieu de croire que c'eſt toujours dans ces organes que commence la maladie, & que ce n'eſt qu'accidentellement que l'air pénètre enſuite dans la cavité du bas ventre. M. de Haller a ſaiſi en quelque manière ce fluide dans ſon paſſage au travers du tube inteſtinal : il a vu (3), dans un cas de tympanite, l'air épanché ſous forme de bulles dans le tiſſu cellulaire qui ſépare la tunique muſculeuſe des inteſtins, d'avec le péritoine qui leur ſert de première enveloppe.

Le colon & le cœcum, mais ſur-tout le colon, ſont les portions du tube inteſtinal les plus ſujettes aux dilatations ou aux gonflemens qui dépendent de la préſence des vents (1).

L'élévation du bas ventre, qui accompagne toujours cette maladie, préſente ſouvent des inégalités très-ſenſibles & plus ou moins marquées, en raiſon de la différence qui ſe rencontre dans la quantité d'air que renferment les divers ſegmens des inteſtins (2).

Cette quantité a été quelquefois ſi grande, qu'elle a excité des ruptures (3) dans quelque point du conduit inteſtinal, & il en eſt réſulté des épanchemens dans l'abdomen (4), qui ont cauſé la mort des malades. — On a vu ſur-tout le colon & le cœcum tellement diſtendus par les vents, qu'ils avoient un volume énorme ; les Mémoires de l'académie royale des ſciences rapportent (5) qu'on a trouvé ſouvent ces inteſtins gros comme la cuiſſe ; M. Lieutaud parle d'un malade attaqué de tympanite dans lequel le cœcum étoit preſque auſſi gros que la tête (6). Rhodius raconte (7) que dans l'ouverture qui fut faite du corps d'une perſonne morte ſubitement dans un accès de colique venteuſe, tous les inteſtins ſe trouvèrent tellement gonflés par les vents, qu'ils ſe ſoulevèrent avec force dès que l'inciſion eut pénétré dans le bas ventre.

L'hydropiſie ou des épanchemens ſéreux de différentes eſpèces ſe compliquent quelquefois (8) avec l'accumulation exceſſive de l'air dans le conduit inteſtinal. — La plupart des accidens qui dépendent de cette accumulation, ſont généralement connus ; ce ſont la ſortie habituelle des vents, ſoit par haut, ſoit par bas, des borborigmes, le gonflement de l'abdomen, & ſur-tout les coliques venteuſes (9). Les malades éprouvent quelquefois une extrême difficulté de reſpirer (10) ; la raiſon en eſt évidente. Pluſieurs ont été enlevés de mort ſubite (11) : on a trouvé dans quelques ſujets des traces d'inflammation (12), & de gangrène aux inteſtins (13).

Les perſonnes dans leſquelles la bile coule mal,

(1) Voyez les obſervations 271, *Morgagni* ; 275, *Wepfer* ; 278, *Bonnet* ; 279, *Mémoire de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 282. *Smetuis* ; 283, *Hildan.*
(2) Obſerv. 270, *Lieutaud.*
(3) Obſerv. 271 (*a*),

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 270, *Lieutaud* ; 272, *Dehaen* ; 276, *Dodonée* ; 279, *Mém. de l'Acad. roy. des Siences* ; 280, *Bonnet* ; 281, *Fernel* ; 285, *Panarole*, &c.
(2) Obſerv. 272, *Dehaen.*
(3) Obſerv. 287 & 288, *Benivenius* ; 289, *Wepfer.*
(4) Obſerv. 288, *Benivenius.*
(5) Obſerv. 279.
(6) Obſerv. 270.
(7) Obſerv. 277.
(8) Obſerv. 271, *Morgagni* ; 271 (*a*), *Haller* ; 275, *Wepfer.*
(9) Voyez les obſervations 274. *Miſc. cur.* ; 276, *Dodonée* ; 278, *Bonnet* ; 281, *Fernel* ; 284, *Rolfinccius*, &c. &c.
(10) Obſerv. 273, *Miſc. cur.* ; 277, *Rhodius*, &c.
(11) Obſerv. 271, *Morgagni* ; 275, *Wepfer* ; 278, *Bonnet* ; 279, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(12) Obſerv. 174, *Miſc. cur.*, &c.
(13) Obſerv. 270, *Lieutaud* ; 271, *Morgagni* ; 489, *Miſc. cur.*, &c.

ou dont le foie fait mal ſes fonctions, en conſéquence de quelque engorgement, paroiſſent être particulièrement diſpoſées à la tympanite (1).

3°. *L'épanchement du ſang dans les inteſtins* paroît reconnoître deux cauſes principales, 1°. la pléthore; 2°. la gêne de la circulation dans quelque viſcère du bas ventre, & ſur-tout dans le foie, en conſéquence de quelque engorgement chronique de la nature des obſtructions (2). Le premier cas eſt indiqué par les ſignes généraux qui annoncent la ſurabondance du ſang, tels que les hémorragies habituelles, une certaine diſpoſition aux engorgemens inflammatoires, &c. Dans le ſecond cas, au contraire, la maladie eſt accompagnée de cachexie.

Ainſi, l'eſpèce de léſion dont il s'agit ici conſtitue tantôt une affection aiguë, tantôt une affection chronique. Sous ce dernier rapport, elle paroît former ce qu'on nomme proprement la *maladie noire*.

Les épanchemens de ſang dans les inteſtins s'annoncent toujours, ſoit par des vomiſſemens de ce fluide (3), ſoit par ſa ſortie par la voie des ſelles (4), & le plus ſouvent par l'une & par l'autre de ces évacuations.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les inteſtins que le ſang eſt ſujet à s'épancher; ſouvent l'eſtomac en a été trouvé rempli.

Il eſt bon d'obſerver que le ſang extravaſé dans le conduit alimentaire eſt ordinairement d'autant plus noir, qu'il ſe trouve ſitué plus bas dans ce canal, de ſorte que celui qu'on rencontre dans les gros boyaux eſt foncé comme de la poix.

4°. *L'accumulation des matières fécales dans les inteſtins* peut dépendre de deux cauſes principales; la première, qui eſt la plus commune, conſiſte dans l'endurciſſement conſidérable des matières; elle a lieu dans les perſonnes qui ſont habituellement conſtipées (5). La ſeconde cauſe réſide dans l'étranglement ou le rétréciſſement exceſſif du conduit (6) dans quelqu'une de ſes ſections, ou même quelquefois dans l'oblitération entière (7) du canal, par la coalition de ſes parois.

(1) Voyez à ce ſujet les obſervations 272, *Dehaen*; 273, *Miſc. cur.*; 275, *Wepfer*; 278, *Bonnet*; 290, *Tiſſot*.

(2) Conſultez les obſervations 290, *Tiſſot*; 290 (*a*), *Miſc. cur.*; 284, liv. 2, *Kerckringius*; 331, *Journ. de Méd.*

(3) Obſerv. 290 (*a*) *Miſc. cur.*; 331, *Journ. de Méd.*; 284, liv. 2, *Kerckringius*, &c.

(4) Obſerv. 290, *Tiſſot*; 331, *Journ. de Méd.*; 284, liv. 2, *Kerckringius*.

(5) Théod. *Zwinger* parle d'un maniaque, grand mangeur, qui n'alloit à la garde-robe qu'une fois par mois; la dernière fois il fut ſeize ſemaines ſans y aller, & il en mourut. Voyez dans M. Lieutaud l'obſer. 291; voyez encore les obſerv. 292 & 293, *Lieutaud*; 294, *Dulac*; 295, *Paré*.

(6) Obſerv. 294 (*a*), *Dulac*.

(7) Obſerv. 502, *Miſc. cur.*; 503, *Bonnet*.

Les accidens les plus ordinaires de l'accumulation démeſurée des matières ſtercorales dans les entrailles, ſont le gonflement du ventre (1), la ſuppreſſion totale des évacuations alvines (2), des coliques opiniâtres (3), un vomiſſement des alimens de toute eſpèce (4), & quelquefois même des excrémens (5), comme dans la paſſion iliaque; l'oppreſſion, les anxiétés, les défaillances, les ſueurs froides terminent communément les jours des malades.

L'ouverture des cadavres a preſque toujours fait voir des traces de phlogoſe & de gangrène dans les inteſtins (6); les matières accumulées dans quelque partie du canal, & qui en bouchoient le paſſage, ont été ſouvent trouvées preſque auſſi dures que des pierres; c'eſt principalement dans le colon que ces ſortes d'amas ont coutume de ſe former (7); ils ſont quelquefois ſi conſidérables, que l'inteſtin en eſt prodigieuſement dilaté (8).

5°. L'ouvrage de M. Lieutaud ne préſente que trois faits relatifs à *l'accumulation d'une matière pituiteuſe dans les inteſtins*, & dans tous les trois, le colon ſeul a été le ſiège du mal. Dans un de ces cas (9) cet inteſtin contenoit une ſi grande quantité de cette humeur, qu'il étoit d'une groſſeur démeſurée.

Les obſervations ſur ce genre de léſion ne ſont pas aſſez multipliées pour qu'on puiſſe en déduire des conſéquences bien certaines. Sur ces trois cas recueillis par M. Lieutaud, il y en a deux (10) dans leſquels les malades ont été tourmentés par les coliques les plus violentes; le troiſième (11) n'offre rien de particulier, ſi ce n'eſt une faim inſatiable, qui obligeoit la perſonne à manger preſque continuellement.

6°. *La préſence des vers ſtrongles dans les inteſtins* occaſionne les accidens les plus variés. Parmi ces ſymptômes, on doit ſur-tout remarquer les affections convulſives de différente eſpèce que ces animaux excitent communément (12) dans les

(1) Obſerv. 291, *Théod. Zwinger*; 292, 293, *Lieutaud*; 294 (*a*), *Dulac*; 502, *Miſc. cur.*

(2) Voyez dans toutes les obſervations citées par M. Lieutaud.

(3) Obſerv. 292 — 293, *Lieutaud*; 295, *Paré*; 297, *Hipp. Boſc.*, &c.

(4) Obſerv. 292 — 293, *Lieutaud*; 294, *Bonnet*; 295, *Paré*.

(5) Obſerv. 295, *Paré*; 296, *Fontanus*; 297, *Hipp. Boſc.*; 502, *Miſc. cur.*

(6) 291, *Th. Zwinger*; 292 — 293, *Lieutaud*; 502, *Miſc. cur.*

(7) Obſerv. 292 — 293, *Lieutaud*; 294 (*a*), *Dulac*; 297 *Hipp. Boſc.*

(8) Obſerv. 291, *Th. Zwinger*; 292. — 293, *Lieutaud*; &c. &c.

(9) Obſerv. 298, *Fernel*

(10) Obſerv. 298, *Fernel*; 300, *Salmuth.*

(11) Obſerv. 299, *Heurnius.*

(12) Voyez, entre autres, les obſerv. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*; 304, *Loſſ*; 907, *Lieutaud*, &c.

malades. Ils déterminent quelquefois des coliques non moins vives qu'opiniâtres (1), des irritations qui ſe terminent par l'inflammation (2), quelquefois même par des taches gangreneuſes (3) dans le conduit inteſtinal. On a vu des dyſſenteries mortelles (4), occaſionnées par la préſence d'une multitude de ſtrongles dans le conduit alimentaire. Ils ſe ſont quelquefois fourvoyés dans le canal cholédoche (5); on les a vus pénétrer dans le foie (6) & juſques au cœur (7), &, dit-on, ce qui eſt incroyable, ronger ces deux viſcères; les vers ſtrongles, ajoute-t-on, percent quelquefois les inteſtins de part en part (8); c'eſt par cette voie qu'ils ont paſſé (9) dans la cavité de l'abdomen.

Les ſtrongles ſont communs dans pluſieurs ſortes de fièvres; on en a trouvé des quantités prodigieuſes dans des épidémies de fièvres malignes (10).

Ces vers ſont fort ſujets à s'entortiller les uns avec les autres; ſouvent ils forment ainſi des pelotons (11) très-compliqués, qui ſont aſſez gros pour intercepter entièrement le paſſage des matières alimentaires & des excrémens, ce qui a quelquefois excité des vomiſſemens (12) & des volvulus (13) mortels.

7°. Les obſervations rapportées par M. Lieutaud ſur les accidens cauſés par le *tænia*, ne nous apprennent rien, ſi ce n'eſt que ce ver excite, dans quelques perſonnes, des ſouffrances horribles qui ſe terminent par la mort.

8°. Les accidens qui réſultent le plus conſtamment de la préſence des *calculs dans les inteſtins*, ſont principalement des coliques (14) violentes, qui font ſouvent périr les malades. Un autre ſymptôme très-ordinaire dans cette maladie eſt la conſtipation (15), & dans un grand nombre de cas, la ſuppreſſion totale des ſelles, qui ne peuvent ſuivre leur route, parce que le conduit inteſtinal eſt bouché par quelque calcul; Baillou parle (16) d'une pierre inteſtinale percée dans ſon milieu en manière d'anneau, & par laquelle paſſoit ſeulement la partie la plus liquide des excrémens; cette interception des matières fait qu'elles refluent quelquefois & qu'elles ſortent par en haut, comme dans le volvulus (1).

Severin fait mention (2) d'une pierre inteſtinale de la groſſeur d'un œuf d'oie.

Horſtius a vu (3) de pareilles concrétions groſſes comme des œufs de poule, & qui étoient adhérentes à l'inteſtin. J'en ai décrit de ſemblables dans les recueils de la Société Royale de Médecine.

9°. L'article qui concerne les *corps étrangers*, nous apprend que la déglutition des noyaux de certains fruits, tels que des ceriſes, des prunes, &c., qui eſt malheureuſement fort commune parmi le peuple & les enfans de toutes les conditions, eſt ſouvent ſuivie des plus grands dangers. Ces noyaux ſe ſont accumulés quelquefois dans les inteſtins, & ils ont attiré ſur ces organes l'inflammation & la gangrène (4). Le cours des matières fécales ou des urines a été totalement intercepté (5), & la mort en a été la ſuite.

10°., 19°., & 20°. Nous croyons pouvoir réunir dans une même ſection tous les faits conſignés dans le recueil de M. Lieutaud, ſur *l'inflammation, la gangrène, la purulence, & le ſphacèle des inteſtins*. L'obſervation prouve que ces différens effets proviennent généralement des mêmes cauſes, qu'ils ſont ordinairement accompagnés des mêmes ſymptômes, & qu'ils forment conſéquemment un même genre de léſions, qui varie ſeulement dans ſes degrés.

Pour procéder avec ordre dans l'hiſtoire anatomique de ces divers accidens, il faut diſtinguer les cauſes qui ont coutume de les produire, en internes & en externes.

1°. On doit rapporter aux cauſes internes toutes les acrimonies qui ſe développent d'elles-mêmes au dedans du corps, & dont les molécules ſeptiques ou irritantes ſe fixent ſur les entrailles, comme il arrive quelquefois dans la peſte (6), dans pluſieurs ſortes de fièvres (7) continues ou rémittentes de mauvais caractère, certaines dyſſenteries malignes (8), &c. Il faut ranger

(1) Obſerv. 907, *Lieutaud*, &c.
(2) Obſerv. 301, *Lieutaud*; 305, *Chiflet*; 306 (*a*), *Journ. des Hôp. milit.*
(3) Obſerv. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*, &c.
(4) Obſerv. 309, *Fontanus*.
(5) Obſerv. 907, *Lieutaud*; 908, *Wier*.
(6) Obſerv. 311, *Rivière*; 908, *Wier*.
(7) Obſerv. 311, *Rivière*.
(8) Obſerv. 304, *Loſſ*; 307, *Hildan*; 311 & 312, *Rivière*.
(9) Obſerv. 307, *Hildan*; 312, *Rivière*.
(10) Obſerv. 306, *Velſch*.
(11) Obſerv. 301, *Lieutaud*; 302, *Journ. de Méd.*; 303, *Plater*; 305, *Chiflet*; 306 (*a*), *Journ. des Hôp. milit.*; 309, *Fontanus*.
(12) Obſerv. 301, *Lieutaud*.
(13) Obſerv. 303, *Plater*.
(14) Obſerv. 316, *Zacutus*; 317, *Act. German.*; 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 321, *Horſtius*; 322, *Baillou*; 323, *Severin*.
(15) Obſerv. 316, *Zacutus*; 317, *Act. Germ.*; 319, *Fernel*; 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 322, *Baillou*.
(16) Obſerv. 322.

(1) Obſerv. 320, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(2) Obſerv. 323.
(3) Obſerv. 321.
(4) Obſerv. 325, *Binninger*.
(5) Obſerv. 326, *Manget*.
(6) Voyez ſur-tout les obſervations 342, 350, & 424, *Couſiers*.
(7) Obſerv. 336, 430, 431 & 432, *Bonnet*; 344, *Mém. des Sav. Etr.*; 345, *Pringle*; 353 & 439, *Th. Bartholin*; 337, *Lamonière*; 340, *Plater*; 348 & 349, *Spigel*; 357, *Morgagni*; 414, *Miſc. cur.*; 420, *Barbette*; 422, *Baillou*, 429, *Fabr. Hildan*; 438, *Haſenhorl*.
(8) Obſerv. 337, *Lamonière*; 414, *Miſc. cur.*; 420, *Barbette*; 421 & 430, *Pringle*; 429, *Hildan*; 430,

encore dans la claſſe des cauſes internes, les embarras qui ont lieu dans les viſcères du bas ventre dans la plupart des cachexies (1); alors ſans doute, par la difficulté que le ſang trouve à circuler dans ces organes, les vaiſſeaux s'engorgent, & il en naît des inflammations, ſoit vives, ſoit lentes, qui ſe terminent ordinairement par quelqu'un des accidens qui ſont l'objet de ce paragraphe, & ſouvent par tous à la fois : ces ſymptômes accompagnent ſur-tout fréquemment la maladie noire (2), quoiqu'on les ait auſſi obſervés bien des fois dans les autres cachexies dépendantes des obſtructions des viſcères de l'abdomen, ſans en excepter certains cas d'aſcite (3); la deſtruction purulente de quelque viſcère de cette cavité fournit même ſouvent une ſanie infecte, qui, ſe mêlant aux ſéroſités de l'hydropiſie, forme des épanchemens ſordides (4).

2°. Quant aux cauſes externes de l'inflammation, de la gangrène, & de la purulence des inteſtins, on peut y rapporter non ſeulement tous les corps capables d'irriter vivement par leur préſence le canal alimentaire, tels que la plupart des poiſons (5), les vers (6), &c., mais encore la débauche ou l'abus exceſſif des boiſſons & des alimens dans les repas (7). Il faut encore ajouter à ces deux genres de cauſes externes, particulières au conduit inteſtinal, toutes celles qui ſont généralement propres à déterminer des inflammations dans les diverſes parties de l'économie animale, & qu'on ſait être en très-grand nombre : les perſonnes atteintes d'entérocèle (8) ſont ſur-tout très-expoſées aux accidens qui ſont la matière de ces trois numéros.

11°. Le colon paroît être celui des inteſtins où ſe forment le plus ſouvent *des abcès* (9). Les coliques opiniâtres ſont le principal ſymptôme qui accompagne ce genre de léſion.

12°. M. Lieutaud a réuni dans l'article où il traite des *puſtules qui ſurviennent aux inteſtins*, des obſervations de maladies ſi différentes entre elles, qu'il ne nous a pas été poſſible d'en déduire un réſultat ſatisfaiſant (1).

13°., 14°., & 16°. Ce reproche, qu'on peut malheureuſement faire à l'auteur ſur la plupart des autres diviſions de ſon ouvrage, eſt encore particulièrement applicable aux articles où il traite de la *calloſité*, *du ſquirre des inteſtins & du ſquirre du rectum*. Ces deux ſortes de léſions ont tant d'analogie l'une avec l'autre, que nous avons cru pouvoir réunir dans un ſeul article l'expoſé général des faits qui s'y rapportent. D'après les obſervations citées par M. Lieutaud, la dyſſenterie (2) eſt la maladie dans laquelle les inteſtins ſe ſont rencontrés le plus ſouvent *calleux*. Les mélancoliques paroiſſent être auſſi particulièrement diſpoſés à ces ſortes de duretés (3). Quant au *ſquirre*, on aperçoit qu'il a lieu le plus ordinairement lorſque les viſcères ont une tendance aux obſtructions (4); il eſt à remarquer que les glandes inteſtinales ont paru en être pluſieurs fois (5) le ſiège.

Les accidens qui accompagnent le plus communément la calloſité & le ſquirre des inteſtins, ſont, indépendamment de ceux que nous venons d'énoncer, tantôt la conſtipation, tantôt la diarrhée, & toujours des douleurs de colique plus ou moins vives. Le ſquirre des inteſtins cauſe encore quelquefois (6) des vomiſſemens opiniâtres.

15°. D'après les obſervations rapportées par M. Lieutaud, c'eſt ſur la face interne ou dans la cavité même du conduit inteſtinal que s'élèvent preſque toujours les *tumeurs* qui affectent cet organe. Les principaux accidens qu'éprouvent les malades, répondent entièrement à cette poſition défavorable; ce ſont des conſtipations (7) opiniâtres, des volvulus (8), des vomiſſemens (9) & autres ſymptômes analogues : ces tumeurs paroiſſent être communément du genre ſarcomateux; elles s'ulcèrent quelquefois, ou ſe compliquent avec des abcès (10); on en a vu de fongueuſes (11)

Bonnet; 433 (a), *Journ. des Hôp. milit.*; 434, *Puerarius*; 436, *Plater*; 437, *Vaterus*; 442, *Pringle*; 448, *Drelincourt*; 452 & 453, *Botall.*

(1) Obſerv. 339, *Kerckringius*; 408, *Tranſ. philoſ.*; 409, *Harderus*; 436, *Plater*; 437, *Vaterus*; 441; *Manget*; 443, *J. Heſſius*; 449, *Coiterus*; 455, *Houlier*, &c. &c.

(2) Obſerv. 329, 410, 411, 415 & 417, *Morgagni*; 331, *Journ. de Méd.*; 332, *Valſalva*; 406, *Orthlob*; 432, *Bonnet.*

(3) Obſerv. 341, *Rayger*; 455, *Houlier*, &c.

(4) Obſerv. 407, *Lieutaud*; 409 *Harderus*; 409 (a), *Baader*; 416, *Wolf*; 431 *Bonnet*; 445, *Miſc. cur.*; 455, *Houlier*, &c. &c.

(5) Voyez ſur-tout les obſervations 346, 418, 425, 433, 450 & 454, *Journ. de méd.* (Toutes ces obſervations ſont relatives à la colique des plombiers, excepté celle 418, laquelle concerne la racine d'Œnanthe.)

(6) Obſerv. 417, *Lieutaud*, &c. &c.

(7) Obſerv. 333, *Valſalva*; 444 & 446, *J. Heſſus*; 447, *Miſc. cur.* &c.

(8) Obſerv. 343, *Fanton*; 416, *Wolf*; 451, *Heiſter*, &c.

(9) Obſerv. 358 & 359, *Manget*; 361, *Th. Bartholin.*

(1) Parmi ces obſervations, on en voit qui ſont relatives à de ſimples verrues, d'autres à des concrétions, d'autres à des puſtules ordinaires, d'autres enfin à des puſtules charbonneuſes ou peſtilentielles.

(2) Obſerv. 367, *Lieutaud*; 369, *Bonnet*; 370, *Sylvius de le Boe.*

(3) Obſerv. 374 & 383, *Baillou*; 386, *Ruyſch.*

(4) Voyez obſerv. 373, *Valſalva.*

(5) obſerv. 371, *Barrère*; 372, *Mém. de l'Acad. roy. des Sciences.*

(6) Obſerv. 371, *Barrère*; 373, *Valſalva.*

(7) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 377, *Tranſ. philoſ.*; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 383, *Baillou*, &c. &c.

(8) Obſerv. 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 382, *Boſc.*; 384, *Manget*; 385, *Salius Diverſus.*

(9) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 379, *Fanton*, &c.

(10) Obſerv. 377, *Tranſ. philoſ.*; 379, *Fanton*; 381, *Miſc. cur.*

(11) Obſerv. 384, *Manget.*

& même, dit-on, de carcinomateuſes (1); d'autres qui étoient comme hériſſées de pointes oſſeuſes (2). Ce ſont les gros boyaux (3), & ſur-tout le colon, qui ſont le plus ſouvent le ſiège de ces différentes ſortes de tumeurs.

17°. Ce ſont encore les gros boyaux, c'eſt-à-dire, le colon & le rectum, qui ſont les plus ſujets (4) aux *éroſions & aux ulcérations*. Ce n'eſt guère que dans des malades qui ont péri à la ſuite de dyſſenteries (5), & quelquefois d'un flux de ventre (6) colliquatif, qu'on a obſervé ce genre de léſion, dont le ſiège réſide ſur la face interne du canal.

18°. Les obſervations relatives à la *perforation des inteſtins* démontrent que quoique cette affection, qui n'eſt ordinairement autre choſe qu'une ſorte d'ulcère fiſtuleux, puiſſe être la ſuite d'une inflammation très-aiguë (7) ſurvenue dans le conduit inteſtinal, elle eſt beaucoup plus communément le réſultat de cette phlogoſe lente ou chronique, qui ſe développe dans la plupart des cachexies dépendantes des obſtructions (8) des viſcères abdominaux; nous n'avons, à cet égard, rien à ajouter aux réflexions que nous avons expoſées dans les articles 10, 19, & 20, avec leſquels celui-ci a une très grande analogie. Il faut remarquer que ſouvent l'ulcère fiſtuleux, qui conſtitue ce que M. Lieutaud nomme la *perforation des inteſtins*, perce les parois de l'abdomen, & vient aboutir immédiatement à la ſurface de cette région, ſous la forme d'un anus artificiel (9); mais dans un grand nombre de cas, c'eſt dans la capacité même du ventre que ſe fait cette ouverture; en ſorte que tout ce qui entre dans le conduit inteſtinal, s'épanche dans l'abdomen (10), d'où une mort certaine.

21°. Les obſervateurs paroiſſent déſigner, par le nom de *complication*, un état dans lequel les circonvolutions *des inteſtins* ſont tellement confondues dans quelque partie du canal, que le cours des matières auxquelles ils doivent donner paſſage, ſe trouve plus ou moins intercepté. L'accident le plus remarquable & le plus ordinaire de ce genre de léſion, eſt le volvulus (1) ou paſſion iliaque. C'eſt dans l'inteſtin *ileum* (2) que ces complications ont été le plus ſouvent remarquées.

22°. Les principaux accidens qui accompagnent les intuſſuſceptions ou *invaginations des inteſtins*, ſont généralement les mêmes que ceux qu'on obſerve dans la *complication* de ces organes; ce ſont des vomiſſemens opiniâtres (3), & preſque toujours le volvulus (4). Tout ce qui eſt capable d'irriter les inteſtins, d'exciter trop vivement ou de troubler leur mouvement périſtaltique, comme les poiſons (5) violens, les convulſions (6), l'action d'une bile très-âcre (7) ſur les entrailles, portée au point d'y attirer l'inflammation, les vers (8), & les autres cauſes de ce genre, paroît propre à déterminer des *invaginations*.

C'eſt dans les inteſtins grêles, & ſur-tout dans l'ileum, que les *invaginations* ont été le plus ſouvent remarquées; le mécaniſme en eſt tel, que tantôt la partie ſupérieure de l'inteſtin s'engage dans l'inférieure (9), tantôt au contraire c'eſt la partie inférieure qui remonte dans la ſupérieure (10); dans certains ſujets, ces deux diſpoſitions ſe rencontrent en même temps (11); la première dans un point de l'inteſtin; la ſeconde, dans un autre, ce qui forme alors une double invagination; Manget (12) en a obſervé trois dans un même individu.

La *longueur* des invaginations eſt quelquefois conſidérable; on l'a vue (13) ſe porter juſqu'à un pied de France.

24°. On ſait que le conduit inteſtinal, conſidéré dans ſa longueur, offre ſix portions plus ou moins diſtinctes, tant à raiſon de leur diamètre que par

---

(1) Obſerv. 585, *Salius Diverſus.*
(2) Obſerv. 382, *Boſc.*
(3) Obſerv. 376, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 377, *Tranſ. philoſ.*; 378, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 379, *Fanton*; 380, *Houlier*; 382, *Boſc.*; 383, *Baillou*; 384, *Manget*; 385, *Salius Diverſus*, &c. &c.
(4) Voyez ſur-tout les obſervations 392, *Journ. des Sav.*; 393, *Morgagni*; 395, *Lieutaud*; 396, *Houlier*; 397 (*a*), *Fontanus*; 398, *Panarole*; 399, *Journ. des Sav.*, &c. &c.
(5) Obſerv. 398, *Valſalva*; 391 & 395, *Lieutaud*; 392 & 399, *Journ. des Sav.*; 393, *Morgagni*; 394, *Bontius*; 396, *Houlier*; 397 (*a*), *Fontanus*; 398, *Panarole.*
(6) Obſerv. 389, *Valſalva*; 390, *Bonnet*; 397, *Drelincourt.*
(7) Obſerv. 400, *Lieutaud*; 457, *Rivière*, &c.
(8) Obſerv. 401, *Rivière*; 402, *Harderus*; 403, *Velſchius*; 404, *Dodonée*; 405, *Fabr. Hildan*, &c. &c.
(9) Obſerv. 403, *Velſchius*; 405, *Fabr. Hildan.*
(10) Obſerv. 400, *Lieutaud*; 401, *Rivière*; 402, *Harderus*; 403, *Velſchius*; 404, *Dodonée*; 405, *Fabr.*

(1) Obſerv. 457, *Rivière*; 458, *Plater*; 459, *Baillou*; 460, *Dilemann*; 461, *Bonnet*; 462, *Barbette*; 463, *Bartholin.*
(2) Obſervat. 457, *Rivière*; 460, *Dilemann*; 461, *Bonnet*; 462, *Barbette.*
(3) Obſerv. 464, *Dulac*; 465, *Miſc. cur.*; 466, *Storck*; &c. &c.
(4) Obſerv. 467, *Blancard*; 469 & 471, *Peyer*; 472, *Fabr. de Hildan*; 473, *Riolan*; 474, *Blaſius*; 475, *Bonnet*; 476 & 481, *Manget*; 477, *Panarole*; 478, *Plempius*; 479, *Sylvius*; 480, *Fontanus*; 482, *Columbus*; 483, 484 & 485, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*, &c.
(5) Obſerv. 464, *Dulac.*
(6) Obſerv. 464 (*a*) *Miſc. cur.*; 466, *Haller.*
(7) Obſerv. 465, *Storck.*
(8) Obſerv. 468, *Smetius*; 470, *Dehaen.*
(9) Obſerv. 466, *Haller*; 470, *Dehaen*; 474, *Blaſius*; 477, *Panarole*; 478, *Plempius*; 480, *Fontanus*; 483 & 484, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*, &c.
(10) Obſerv. 467, *Blancard*; 469, *Peyer*; 472, *Fabr. de Hildan*; 474, *Blaſius*, &c.
(11) Obſerv. 474, *Blaſius.*
(12) Obſerv. 476.
(13) Obſerv. 483, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*

rapport à leur poſition, à leurs uſages, & à leur ſtructure reſpective. Cette diſpoſition eſt ſi peu ſujette à varier, que le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un ſeul cas (1) dans lequel la nature s'en ſoit écartée : c'eſt au ſujet d'un homme qui avoit été très-vorace, &, comme on dit, tourmenté d'une faim canine pendant ſa vie ; les circonvolutions du tube inteſtinal ſe réduiſoient à une ſimple S romaine, ou, comme dit M. Lieutaud, à *un ſeul boyau* qui étoit uniforme d'un bout à l'autre. Les parois de ce canal avoient une épaiſſeur très-conſidérable, ainſi que l'eſtomac, qui étoit d'ailleurs très-ample.

25°. *Le rétréciſſement des inteſtins* n'eſt, à proprement parler, dans le plus grand nombre des cas, qu'un ſimple étranglement plus ou moins ſerré, qui a lieu dans quelque partie du canal, & qui s'oppoſe au libre cours des matières deſtinées à le parcourir ; on trouve quelquefois (2) pluſieurs ſemblables étranglemens dans un même ſujet ; ſouvent (3) ils ſont de nature calleuſe. — Les nouveaux-nés (4) paroiſſent être aſſez expoſés à ces ſortes de rétréciſſemens ; les coliques & les convulſions, familières à cet âge, ſont les ſymptômes les plus marqués qui accompagnent en eux cet état. Quant aux adultes attaqués de ſemblables rétréciſſemens, l'obſervation nous apprend que pluſieurs ont péri par le volvulus (5).

26°. *L'oblitération des inteſtins, par la coalition de leurs parois*, eſt quelquefois la ſuite de certaines dyſſenteries (6) accompagnées d'ulcérations dans le conduit inteſtinal ; les cicatrices qui ſe forment alors, établiſſent une véritable continuité entre les parois de ces organes, comme cela a toujours lieu en pareil cas, lorſque des parties ulcérées ſe trouvent en contact.

Quoique les obſervations recueillies par M. Lieutaud ſoient peu nombreuſes ſur ce ſujet, on aperçoit que l'inteſtin rectum (7) eſt particulièrement expoſé à ce genre de léſion.

Il n'eſt pas beſoin de dire que la conſtipation abſolue, ou la ſuppreſſion des ſelles, eſt le ſymptôme ordinaire de l'oblitération des inteſtins par la coalition de leurs parois. Pluſieurs de ceux qui en ont été atteints ſont auſſi morts du volvulus (8).

27°. Le recueil de M. Lieutaud n'offre que trois obſervations ſur le *déplacement des inteſtins*, & elles ne ſont pas aſſez préciſes, pour qu'on en puiſſe tirer des réſultats utiles.

(1) Voyez l'obſervation 492, extraite de *Cabrole*.
(2) Obſerv. 499 & 500, *Wepfer*.
(3) Obſerv. 494, *Dehaen* ; 496, *Benivenius*.
(4) Obſerv. 499 & 500, *Wepfer*.
(5) Obſerv. 494, *Dehaen* ; 495, *Scultet* ; 501, *Panarole*, &c.
(6) Obſerv. 507, *Rhodius* ; 508, *Miſc. cur.*
(7) Obſerv. 502, *Miſc. cur.* ; 503, *Bonnet*.
(8) Obſerv. 502, *Miſc. cur.* ; 504, *Haller*.

28°. Nous en dirons autant, juſqu'à un certain point, du genre de léſion que cet auteur nomme l'*incruſtation de la ſuperficie extérieure des inteſtins, par une pituite vitrée*. Il ne cite à ce ſujet qu'un ſeul cas (1) qui lui a été fourni par Chomel. C'eſt au ſujet d'une fille de quatorze ans, qui mourut à la ſuite de divers accidens, tels que des coliques violentes, & une perte conſidérable de ſang par la voie des ſelles, avec un gonflement du ventre & d'autres ſymptômes qui étoient très-probablement cauſés par la rétention du ſang menſtruel. On trouva ſur les entrailles une grande quantité de *pituite vitrée*, diſperſée par grumeaux ou par petits flocons. — Tels ſont les termes dont ſe ſert M. Lieutaud, pour déſigner cette incruſtation, qui n'étoit ſans doute autre choſe qu'une ſorte de croûte muqueuſe, telle qu'on en voit aſſez communément ſe former dans diverſes affections aiguës qui attaquent les viſcères abdominaux, ainſi que ceux des autres régions.

29. Il eſt quelquefois arrivé de voir naître des enfans dont le *rectum s'inſéroit dans la veſſie*, de ſorte que les matières fécales ſortoient par la voie des urines. M. Lieutaud en rapporte une obſervation (2) ; l'enfant ne vécut que vingt jours.

30°. On a vu auſſi des enfans naître non ſeulement ſans un veſtige d'anus (3), mais même *ſans inteſtin rectum* ; Benninger en cite un exemple (4). Le colon étoit entièrement fermé à ſon extrémité inférieure, où on auroit dit qu'il eût été lié avec un cordon.

Suite des maladies des inteſtins.

Sur les fluxions ſéreuſes ou ſanguinolentes dont les inteſtins & le foie ſont le ſiège (5).

Le *cholera-morbus* eſt la plus aiguë de ces affections ; l'eſtomac & le duodénum y ſont également intéreſſés ; il y a déjection & vomiſſement ; on trouve dans le corps des perſonnes qui y ont ſuccombé, une bile abondante, dont la couleur & la nature ſont changées ; elle devient alors noire, ærugineuſe, & tenace ; quelques-uns, en la vomiſſant, diſent qu'elle eſt acide & mordante. Les inteſtins ſont ſphacelés ; le foie eſt comme engorgé, quelquefois enflammé, quelquefois même gangrené.

Les corps des perſonnes mortes de la dyſſenterie ſont émaciés, la peau eſt terne & comme terreuſe, ce qui tient à ce qu'elle a été long-temps ſans tranſpirer. Tantôt le ventre eſt plat & comme collé au dos ; tantôt il eſt gonflé d'un gaz fétide. En général, les entrailles ſont dans le plus fâcheux état. Les viſcères ſont ramollis ; il y a ſouvent de la ſéroſité épanchée dans le ventre & même dans la

(1) Voyez obſerv. 513.
(2) Obſerv. 514.
(3) Voyez ci-après l'article *Imperforation de l'anus*.
(4) Voyez dans M. Lieutaud, obſerv. 515.
(5) Morgagni, epiſt. 31.

poitrine. Diverſes régions des inteſtins ſont enflammées & même ſphacelées; ouverts, ils exhalent une odeur des plus putrides, & les molécules qui s'en élèvent, ainſi que des matières fécales, ſont contagieuſes. L'eſtomac eſt flaſque, ſouvent très-grand, & le pylore preſque toujours relâché & ouvert outre meſure. Le tube inteſtinal contient ſouvent des vers; les malades rendent ſouvent des matières noires peu de temps avant de mourir; la fièvre & la douleur ceſſent alors, & cette trêve n'eſt due qu'à la gangrène des entrailles; ce qui a précédé, la foibleſſe du pouls & le froid des extrémités ouvrent les yeux des praticiens ſur l'état fâcheux de ces malades.

Des ſymptômes de malignité, & même l'apoplexie ſe joignent quelquefois à la dyſſenterie ou à la diarrhée ſéreuſe; alors on trouve dans la tête des changemens analogues à cette complication.

Sennert diſtingue, d'après les anciens, le vomiſſement de la mélancolie naturelle, d'avec celui de l'atrabile. Le premier eſt une évacuation bilieuſe qui ſoulage, & qui n'eſt point accompagnée de l'appareil que j'ai décrit en parlant de la maladie noire.

Marcellus Donatus & Potérius parlent chacun d'un malade qui rendit quarante livres de ſéroſité en un jour, ſans douleur. Les évacuations exceſſives de cette nature ſont très-dangereuſes; car le ſang a beſoin du *ſérum* pour circuler & pour ſuffire aux ſécrétions. Morgagni raconte qu'étant en voyage, il fut attaqué d'une diarrhée ſéreuſe, & qu'il ſe guérit en provoquant le vomiſſement. La cauſe, ajoute-t-il, étoit dans l'eſtomac, & il fut guéri auſſi-tôt qu'il eut évacué un corps vert ſemblable à une feuille cuite, qu'il ne ſe ſouvenoit pas d'avoir mangé. Le nom *d'aqueuſes* donné à ces diarrhées, eſt très-convenable, relativement à l'énorme quantité de fluide ſéreux qui ſort. *Voyez* ce que Piſon en a dit: les fibres des inteſtins ſont alors très-relâchées.

On a vu des ulcérations à l'eſtomac donner lieu à un flux ſéreux qui fut mortel.

Un prêtre mourut d'une diarrhée ſéreuſe, accompagnée de douleurs atroces; on ne trouva dans les inteſtins aucune ulcération & aucun changement notable.

Dans pluſieurs cas, lorſque la dyſſenterie a été longue, on trouve les glandes gonflées, ulcérées, & la véſicule du fiel diſtendue. Spigel a inſiſté ſur cette dernière obſervation, & Morgagni a quelquefois vu le contraire.

On a remarqué que les dyſſentériques rendoient quelquefois des matières graiſſeuſes dans leurs excrémens; ce qui peut arriver par la fonte qui s'opère alors dans le malade, ou par le mélange des parties huileuſes des alimens mal digérés.

Ç'a été pendant quelque temps une grande queſtion de ſavoir s'il ſe formoit des concrétions polypeuſes *extra alveum ſanguinis*. Morgagni penſoit qu'on ne pouvoit en douter. Dans les inteſtins des dyſſentériques, les matières muqueuſes & lymphatiques qui y affluent, ſe coagulent quelquefois & ſous diverſes formes; ſouvent elles empruntent celle de l'inteſtin qu'elles tapiſſent, & elles offrent l'apparence trompeuſe d'une partie du tube inteſtinal; c'eſt la portion tubuleuſe de quelques auteurs.

Gaſpard Hoffmann a dit avoir vu une portion d'inteſtin longue d'une palme, rendue par un dyſſentérique. Tulpius aſſure qu'il a vu toute la membrane interne de l'inteſtin évacuée par la voie des ſelles.

Un malade avoit auſſi, dit-on, rendu la membrane interne du rectum, ſans perdre la faculté de retenir ſes excrémens. Le père de ce malade, à la ſuite de la dyſſenterie, avoit rendu une pareille membrane, & depuis cette époque, ſes excrémens étoient ſortis involontairement. *Morgagni.*

Parmi les ravages que la dyſſenterie produit dans les inteſtins, on doit compter les brides, les cicatrices, les rétréciſſemens obſervés par pluſieurs médecins dans le corps de perſonnes précédemment attaquées de cette maladie, & mortes d'une autre léſion.

Les valvules conniventes, dit Lentilius, ſe détachent à la ſuite de la dyſſenterie. Quelques-uns aſſurent qu'ils ont vu un inteſtin cœcum avec ſes appendices ſortir par la voie des ſelles; on dit avoir vu de même une portion d'inteſtin grêle avec ſon méſentère: dans ce cas, ajoute-t-on, il s'étoit ſans doute fait une intuſſuſception, & la gangrène avoit détaché la portion d'inteſtin flottante; mais alors il devoit y avoir renverſement, & les valvules conniventes avoient dû être en dehors. Or les obſervateurs qui nous ont tranſmis ces faits étonnans, n'en ont rien dit.

Mais quel degré de confiance méritent ces diverſes aſſertions? Eſt-il poſſible que des portions d'inteſtin ſe détachent en entier? Les connoiſſances exactes de l'anatomie ne permettent pas de le croire. A la vérité, l'affluence des humeurs peut gonfler les membranes; ceux qui ont plongé des inteſtins retournés dans l'eau pure, pour en faire la démonſtration, ſavent que la membrane interne eſt lâche & cellulaire, & qu'elle ſe gonfle aiſément; il n'eſt pas impoſſible que, pénétrée & ſoulevée par des ſucs âcres, il s'en détache des lambeaux qui, étant très-épaiſſis par une ſuite de la macération, ſoient pris pour des portions entières d'inteſtin. Ainſi, des auteurs dignes de foi ont vu la ſurface interne des inteſtins écorchée en pluſieurs endroits, la membrane épidermoïde entamée, & le tube inteſtinal rétréci en pluſieurs points; encore ces diverſes altérations ſont-elles rares. Le plus ſouvent on ne trouve que des traces d'inflammation, des ramifications artérielles très-prononcées, & même des extravaſations ſanguines dans l'épaiſ-

ſeur de la membrane interne, & la gangrène en pluſieurs points, ſur-tout dans les parois du rectum.

Il y a donc deux eſpèces de membranes rendues par les dyſſentériques; les unes ſont vraies, & on en voit rarement; les autres ſont fauſſes; ce ſont des concrétions moulées ſur l'inteſtin, & ce cas eſt le plus ordinaire.

On doit diviſer les excroiſſances ou végétations des inteſtins, comme les membranes rendues par les dyſſentériques. Parmi ces excroiſſances, les unes ſont des prolongemens de la membrane nerveuſe, ce qui ſe voit très-rarement; les autres ſont des concrétions polypeuſes, ayant quelquefois un noyau autour duquel elles ſe ſont formées. Il eſt facile de concevoir que les unes & les autres, & ſur-tout les dernières, peuvent prendre diverſes formes & reſſembler à des animaux. On lit dans les Ephémérides des curieux de la nature, qu'une grenouille entra dans la bouche d'un homme qui dormoit, qu'elle pénétra juſqu'à l'eſtomac, & que cet homme la rendit pourrie. Sa fétidité, dit-on, empêcha qu'on y portât le ſcalpel. On reconnoît ſans peine l'abſurdité d'une pareille fable, & dans la ſuite on portera ſans doute le même jugement ſur les prétentions de cet empirique, qui perſuade maintenant aux habitans de Paris, ſi faciles à tromper, qu'il a un remède pour faire rendre les animaux, dont le ſéjour, dit-il, cauſe des maladies nombreuſes dans l'eſtomac, dans les inteſtins & dans la matrice. Chaque hypocondriaque croit avoir en lui-même une bête qui le ronge; & le charlatan compte parmi ſes dupes, des hommes qui ne ceſſent d'y croire qu'après avoir payé bien cher un remède toujours inutile & ſouvent dangereux.

Mais le ſang peut-il ſortir autrement que par une plaie? Oui, ſans doute, il peut tranſuder par les extrémités des vaiſſeaux qui en ſont très-diſtendus. On l'a vu ſuinter ainſi par les parois de la peau, & dans les hémorrhagies du nez il n'y a ni rupture, ni plaie; c'eſt ce que les anciens appeloient *per diapedeſim*. On ſait à préſent qu'il ſe fait quelquefois des ſecrétions ſanguines de cette nature.

Le teneſme eſt un ſymptôme de dyſſenterie, & il lui ſuccède quelquefois pendant long-temps. Il eſt dû à l'irritation & au ſéjour des matières âcres dans les dernieres cellules du colon. Sydenham avoit raiſon de regarder l'ulcère du rectum comme fort rare dans la dyſſenterie; cependant il a lieu dans quelques ſujets. Morgagni rapporte qu'Albertinus l'avoit obſervé dans une femme. (*Voyez ci-après, page* 368, *col.* 2e.)

Lorſque les cellules du colon ſont dilatées, & qu'elles ont perdu une partie de leur reſſort, des corps & des matières de difficile digeſtion peuvent s'y loger & y reſter long-temps. Morgagni rapporte qu'une perſonne qui avoit mangé des pois en juin, fut attaquée de la dyſſenterie en octobre, & qu'elle ne rendit les pois qu'en décembre; elle n'en avoit point mangé dans l'intervalle. Les faits dont j'ai été témoin n'ont pas été auſſi ſurprenans; mais j'ai vu des matieres avalées reſter dans les inteſtins plus de trois ſemaines, ou un mois avant d'être rendues avec les ſelles. On voit au commencement des fièvres aiguës des malades condamnés à l'abſtinence la plus abſolue rendre long-temps des matières digérées anciennement, & que les lavemens entraînent.

L'épiploon eſt ſouvent fondu dans les dyſſentériques, & ſouvent auſſi on y trouve des obſtructions & des épaiſſiſſemens dans quelques-unes de ſes parties, tandis que dans d'autres il eſt maigre & comme détruit.

A la ſuite du flux hépatique on a vu le foie ramolli & réduit preſque à la conſiſtance d'une éponge molle. La membrane externe forme quelquefois une eſpece de ſac rempli de matiere brune plus ou moins épaiſſe, & parſemée de vaiſſeaux. Il y apparence que dans ces ſortes de cas, qui ſont très-rares, c'eſt par les conduits biliaires, quelquefois très-dilatés, que s'écoule la matière même du flux hépatique.

Cette opinion eſt auſſi celle de Lieutaud dans ſon *Synopſis*. On peut demander ſans doute ce que deviennent les vaiſſeaux, & comment le malade ne meurt pas d'hémorrhagie? Mais ce fait n'eſt pas plus étonnant que la deſtruction preſque entiere du poumon, ſans que le ſang ſorte par les arteres pulmonaires, & rempliſſe un des côtés de la poitrine. Alors la deſtruction ſe fait peu à peu, & l'affaiſſement des vaiſſeaux repliés les uns ſur les autres, ſupplée à leur oblitération.

Avant de finir cet article, obſervons qu'un purgatif produit momentanément ſur les glandes & les vaiſſeaux des inteſtins le même effet que la diarrhée & la dyſſenterie. D'abord la fluxion eſt ſéreuſe; ſi le ſpaſme ou la phlogoſe s'y joint, la maladie acquiert une nuance qu'il eſt très-important de ſaiſir dans le traitement; toutes les ſecrétions ſont ſuſpendues, & ſur-tout celles de la tranſpiration; les glandes ſe gonflent, les membranes s'épaiſſiſſent, les humeurs ſe dirigent toutes vers le même foyer, & deviennent facilement putrides. Ces réflexions fourniſſent les principales indications à remplir dans les divers cas que ces affections peuvent offrir en médecine.

Supplément ſur la dyſſenterie.

Cheſneau dit avoir obſervé que lorſque le ſang & les raclures qu'on rend dans la dyſſenterie, ſont mêlés avec les excrémens, & qu'ils ne ſortent pas tout de ſuite après les épreintes, le ſiége de la maladie eſt dans les inteſtins grêles. Dans ce cas, les déjections ſont auſſi plus fétides & plus ſemblables à la lavure de chairs; elles ſont plus

crues, plus bilieuſes, & plus verdâtres; il y a plus de fièvre, & le hoquet eſt plus fréquent. *Obſerv. lib.* 3, pag. 296.

Dans les dyſſenteries qui régnèrent à Mahon en 1744 & juſqu'en 1749, on trouva dans les cadavres de ceux qui en moururent en grand nombre, les gros inteſtins gangrenés en tout ou en partie. Le rectum étoit le plus affecté. Dans pluſieurs ſe trouvoient des tubercules ſquirreux qui rétréciſſoient la cavité du colon. Dans quelques-uns de petits abcès étoient placés dans la membrane cellulaire du péritoine, qui eſt contiguë au colon & au rectum. Quelquefois les inteſtins grêles paroiſſoient ſains, mais le plus ſouvent leur partie inférieure étoit enflammée. La véſicule du fiel contenoit une bile noire; la rate étoit plus ou moins altérée. L'ipécacuanha a réuſſi après les antiphlogiſtiques. *Obſerv. on the epedimical diſeaſes in Minorcâ. Journ. des Sav.* 1756, juin, pag. 1197 & 1198.

M. Faker, médecin de Londres, donne la deſcription de la dyſſenterie épidémique qui régna à Londres ſur la fin de juin 1762. Il obſerve que ceux qui avoient fait un grand uſage des fruits d'été & d'automne, furent totalement exempts de la maladie, ou n'en furent que légèrement atteints. Il préfère le tartre émétique à l'ipécacuanha, parce que, dit-il, le premier eſt en même temps diaphorétique; il loue le lait de vache cuit avec de la graiſſe récente & un peu d'amidon; il dit qu'il faut éviter avec ſoin l'opium dans les commencemens.

Dans un cadavre on trouva le rectum, le colon, le cœcum, & une partie de l'iléon noirs, non de ſphacèle, mais par la préſence d'un mucus ſemblable à du ſang putride & coagulé, qui étoit ſur la ſurface interne du conduit inteſtinal. Il y avoit des puſtules, dont on faiſoit ſortir une liqueur ſanguinolente. Les tuniques étoient gonflées & condenſées par l'inflammation.

Dans un autre, les inteſtins grêles étoient peu affectés; le cœcum ſe trouvoit diſtendu par l'air; le colon étoit rétréci. Il étoit, ainſi que le rectum, enduit à l'intérieur d'un mucus ſanglant & chargé de tubercules. Dans le colon il y avoit des taches ſemblables aux pétéchies. La véſicule du fiel étoit remplie d'une bile jaune & douceâtre.

Dans un troiſième cadavre, les gros inteſtins étoient ſphacelés & percés; il y avoit des tubercules ſans pétéchies. La bile étoit naturelle. *Comm. litt.* tom. 13, vol. 14, pag. 145 & 146.

Une fille de 25 ans étoit attaquée de temps en temps d'un flux de ſang. On trouva le colon & une partie du méſentère ulcérés; l'ulcère étoit bouché par un peloton de vers. *Journ. des Sav.* 1697, tom. 26, pag. 548.

Un ſoldat de 25 ans, après une fièvre intermittente, & ayant une tumeur dans l'hypocondre gauche, fut attaqué d'une dyſſenterie, dont il mourut. On trouva un abcès au foie, des pierres dans la véſicule du fiel, & la rate ſquirreuſe.

Une femme âgée d'environ 30 ans, au milieu de ſa quatrième groſſeſſe, eſt attaquée de la dyſſenterie avec beaucoup de douleur. On lui fait quelques remèdes, &, entre autres, on lui donne des lavemens qui calment; mais au bout de quelque temps on ne put lui en donner, ni même introduire le canon de la ſeringue. La malade étoit d'ailleurs tourmentée de téneſme. Enfin on aperçut une concrétion qu'on tira de l'anus; mais on ne put l'avoir tout entière. Il ſortit en même temps beaucoup de mucoſité glaireuſe, ſans douleur. Lorſqu'on tiroit ce corps, la malade reſſentoit de grandes douleurs dans le côté droit, vers la région lombaire; on ſe contenta par conſéquent d'adoucir par des injections & autres remedes. On ne dit pas quelles en ont été les ſuites. *Commer. litter.*, 1731, *ſpecim.* 4, pag. 28.

Un homme de ſoixante-ſix ans, dans une dyſſenterie dont il mourut, rendit, après un lavement, des excrémens parmi leſquels ſe trouvoient des châtaignes ſans écorces & blanches. C'étoit au mois de Juillet; il les avoit mangées le premier jour de l'année: il aſſura n'en avoir pas mangé depuis. *Félix Plater. obſerv. lib.* 3, *page* 817.

Sortie de la membrane interne du rectum dans un homme attaqué de dyſſenterie. Cet accident n'eſt pas rare dans ces ſortes de cas.

Une femme, après unedyſſenterie qui avoit duré quinze jours, ſe plaignoit, en rendant les excrémens, d'une douleur dans le rectum, accompagnée de picottemens incommodes. Elle avoit de la fièvre, & ſentoit un poids continuel qui s'étendoit au bas des cuiſſes & des lombes; ce qui faiſoit voir que ce n'étoit pas un ſimple teneſme, mais un abcès. La fièvre augmenta avec des friſſons. La malade rendit deux onces de pus par le fondement. *Morgagni, de ſed. morbor. Epiſt.* 31. *art.* 28.

Un jeune homme de quinze ans, de la ville de Sens, reſſentit en 1753 les plus vives douleurs dans le bas ventre, ſur-tout à la région ombilicale. Après pluſieurs remedes, il rendit en deux fois deux portions cylindriques, l'une de vingt, l'autre de ſix pouces de long. Il guérit enfin. J'examinai la premiere portion envoyée dans l'eſprit-de-vin à l'académie de chirurgie; elle ne paroiſſoit point revêtue d'une membrane liſſe telle qu'eſt celle que fournit extérieurement le péritoine aux inteſtins; mais elle préſentoit d'abord à l'extérieur un premier plan de fibres longitudinales, ſous lequel on trouvoit un ſecond plan de fibres circulaires, molles, pulpeuſes, & fort adhérentes à une membrane placée plus intérieurement, & ſemblable à celle qu'on nomme nerveuſe. Celle-ci en recouvroit encore une autre ſemblable à celle qui eſt connue

ſous

ſous le nom de veloutée. Ce velouté, aſſez épais, étoit noirâtre preſque par-tout, quelques endroits cependant paroiſſoient blanchâtres; on y découvroit çà & là des lignes tranſverſales qui paroiſſoient former des replis aſſez ſuperficiels, qu'on pouvoit regarder comme des veſtiges des valvules conniventes. Tout nous engagea à regarder cette ſubſtance comme appartenante aux membranes charnues, nerveuſes, & veloutées de l'iléon. *Voyez* Mém. de l'acad. de chirurgie, tom. 4, p. 219. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un homme qui étoit attaqué de la dyſſenterie, rendit, avec de grandes douleurs, la membrane interne du rectum, qui reſta deux jours à l'anus. Il fut guéri par l'injection fréquente d'un lavement fait avec la véronique, l'aigremoine, la petite centaurée, la mercuriale, la pariétaire, &c. *Tulpius*, obſ. méd. lib. 3, pag. 207.

A la ſuite des dyſſenteries, j'ai toujours trouvé le colon enflammé & ſur-tout rétréci, circonſtance très-remarquable, & qui m'a paru conſtante; j'ai auſſi obſervé que la membranne interne du rectum étoit phlogoſée, épaiſſie, & entamée en pluſieurs points.

Sur la douleur des inteſtins. (1).

Le ſiége de la colique n'eſt pas borné à l'inteſtin colon. Un grand nombre d'obſervations recueillies par Bonnet & par Morgagni prouvent cette vérité.

La rétention d'urine eſt un ſymptôme du volvulus, de pluſieurs eſpeces de coliques, & même, ſuivant Sennert, de l'inflammation des inteſtins.

Quoique Morgagni ne conſeille pas l'uſage du mercure coulant dans le traitement du volvulus, il rapporte cependant pluſieurs exemples de ſuccès dans des cas où ce moyen avoit été employé. Scrockius en a fait prendre, dit-il, juſqu'à deux livres. Pluſieurs l'ont donné à la doſe d'une demi-livre. On l'a trouvé éparpillé dans l'ileum & diviſé en petits globules; outre que le poids de ce métal doit faire craindre des ſuites fâcheuſes, on l'a vu accélérer la mort, en ſe faiſant jour par les points gangrenés.

Il eſt important de bien palper & examiner le ventre de ceux qui ſe plaignent de coliques vives & opiniâtres; l'inteſtin peut être pincé dans une partie de ſon calibre, & former une très-petite tumeur, ou au moins un point très-douloureux qu'il eſt important de reconnoître. On trouve dans les ouvrages modernes, & ſur-tout dans les Mémoires de l'académie royale de chirurgie, des réflexions lumineuſes & des préceptes ſages ſur la nature & le traitement de ces hernies. Déjà Mery, Littre & Ruyſch, en avoient connoiſſance. On avoit appelé *apophyſe* la production de l'inteſtin pincé. Lorſque le cœcum eſt ainſi affecté, il eſt difficile qu'il n'y ait point d'étranglement, & que les matières alimentaires puiſſent avoir un libre paſſage. Mais il n'en eſt pas de même du colon; il peut être pincé ſans que les matieres excrémentitielles ceſſent de couler. Cette remarque appartient à Littre (1700), & peut-être l'a-t-il trop étendue; Morgagni l'a reſtreinte dans des bornes tracées par une ſage critique.

L'obſervation a prouvé que dans les différentes circonſtances où les inteſtins ſont affectés de douleurs vives, la gangrène ſuccède ſi rapidement à l'inflammation, que ſouvent on ſeroit tenté de croire que cette dernière n'a pas précédé. On ne doit point en être ſurpris. Les inteſtins ſont très-abondamment pourvus de nerfs & de vaiſſeaux, & plus un tiſſu eſt nerveux & vaſculaire, plus les effets de l'inflammation & les ſuites des diverſes fluxions ſont rapides & fâcheux.

Un malade avoit éprouvé dans un des côtés des douleurs ſi vives, qu'il les comparoit à celles qu'auroient pu produire des morſures de chien. Il ne marchoit que très-difficilement ſur une jambe. A l'ouverture du corps, on trouva le foie, la partie voiſine du colon, & les muſcles de la région iliaque de ce côté gangrénés.

Dans le volvulus, & en général dans les divers étranglemens d'inteſtins, il y a vomiſſement de matieres ſtercorales. On a dit que par l'effet du mouvement anti-périſtaltique, la valvule de Bauhin étoit forcée, & que ces matières ſuivoient un mouvement rétrograde, en remontant des gros inteſtins vers l'eſtomac; les réflexions ſuivantes feront voir qu'il n'en eſt pas toujours ainſi.

Les matières prennent le caractère excrémentitiel avant de paſſer dans le colon; on le remarque dans les dernières circonvolutions de l'ileum.

Deheers a vu un vomiſſement ſtercoral avoir lieu dans un malade dont un empirique avoit lié l'inteſtin ileum. D'ailleurs on s'en eſt aſſuré par des expériences faites ſur des animaux dont on avoit lié ce même inteſtin. Haguenot a fait en 1713 des eſſais dans ce genre; on les a répétés depuis, & on ne doit élever aucun doute ſur cette aſſertion.

D'une autre part, il eſt prouvé que ſouvent les matières paſſent du colon dans l'ileum. Les lavemens donnés dans les cas d'étranglement des inteſtins ſont ſouvent rendus, par le vomiſſement, tels qu'on les a donnés; Galien en a eu connoiſſance. Mery, Sennert, Lavater, & Manget, en citent des exemples, & je l'ai obſervé ſouvent à l'Hôtel-dieu de Paris & ailleurs: mais Lommius a vu des lavemens vomis, ſans qu'il eût précédé de colique, & ſans aucun accident de la nature de ceux dont nous parlerons dans ce chapitre. C'eſt donc avec raiſon que

1) Morgagni, épît. 34, 35.

pluſieurs croient que la valvule de Bauhin ne peut s'oppoſer abſolument au paſſage des fluides pouſſés en ſens inverſe par le mouvement antipériſtaltique, que Wepfer & pluſieurs autres ont bien obſervé.

Mais ce mouvement n'eſt pas la ſeule cauſe de ces agitations irrégulieres. Souvent les inteſtins, irrités par une matière âcre, par une cauſe mécanique quelconque, ſont affectés de mouvemens ſpaſmodiques & éprouvent de vraies convulſions; alors non ſeulement le refoulement des matières qui y ſont contenues a lieu, mais encore des portions d'inteſtin rétrécies s'enfoncent avec une partie du méſentère dans la portion contiguë de l'inteſtin moins contracté, & ſouvent elles s'y accumulent au point de former une eſpèce de nœud. C'eſt ce qu'on nomme *invagination*. On en trouve ſouvent dans le ventre des perſonnes mortes à la ſuite de coliques. J'ajouterai même ici que j'en ai vu fréquemment, de légères à la vérité, dans les inteſtins d'enfans qui étoient morts ſans s'être plaints de douleur dans cette région.

C'eſt dans les inteſtins grêles qu'on trouve pour l'ordinaire l'invagination; cependant on en a auſſi obſervé dans le colon relâché & diſtendu par des vents, qui ſont une des cauſes diſpoſantes de ces affections. Les flatuoſités dilatent l'eſpace compris entre les étranglemens qu'une impulſion, même légère, peut alors pouſſer & enfoncer dans les portions qui ſont diſtendues & remplies d'air.

Hartman rapporte un exemple d'intuſſuſception dans un adulte, ſans que le cours des matières eût été interrompu; mais alors il n'y avoit point eu d'inflammation: lorſque cette derniere exiſte en même temps, on ne peut ſe refuſer à croire que l'intuſſuſception ne ſoit la cauſe du volvulus, qui ne tarde pas à ſe manifeſter.

Les auteurs citent beaucoup d'exemples de ſquroſités diſtribuées longitudinalement, & diſpoſées en anneaux dans les entrailles de perſonnes qui ont éprouvé précédemment de grandes douleurs abdominales.

Les vers ſont ſouvent compliqués avec les douleurs, avec les inflammations & les intuſſuſceptions des inteſtins. Le tœnia, quoiqu'il cauſe peu de douleurs à certaines perſonnes, en produit de très-vives dans d'autres; & lorſqu'on ne le tourmente point par des remèdes réſineux, amers, toniques, ou purgatifs, lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il pullule très-abondamment, & il s'étend à un tel point, qu'il remplit une grande partie du conduit inteſtinal. Les auteurs des divers *ſepulchretùm* fourniſſent des obſervations qui juſtifient cette aſſertion. Il eſt donc néceſſaire de ne pas perdre de temps pour l'expulſion de ce ver, & il ſeroit utile de purger les malades, quand même la méthode de les guérir radicalement ſeroit inconnue.

Il eſt difficile que je parle des douleurs vives des inteſtins & de leurs ſuites funeſtes, ſans me rappeler la mort d'un médecin célèbre, trop tôt enlevé aux ſciences & à ſes amis, je veux dire M. Bucquet. Il étoit maigre, très-actif & très-nerveux. Il a éprouvé pendant pluſieurs années des douleurs très-aiguës, & qui augmentoient par intervalles dans la région du colon, dont elles parcouroient les contours. M. Bucquet, en ſuivant leur trace, déſignoit la place que cet inteſtin occupe pour l'ordinaire dans l'abdomen. Ces douleurs étoient ſi vives, qu'il étoit quelquefois obligé, pour les rendre ſupportables, de ſe ſerrer fortement le ventre avec une ceinture. Il eſſaya les divers calmans en uſage, parmi leſquels l'éther vitriolique & l'opium pouvoient ſeuls diminuer ſes ſouffrances. On ne lui donna de l'opium qu'à la fin de ſa maladie; mais pendant pluſieurs années il prit de l'éther à des doſes inuſitées, on peut même dire incroyables. Pendant les derniers mois de ſa vie il buvoit l'éther dans de petits verres à liqueur qu'il rempliſſoit. Il en prenoit ſouvent une pinte par jour, & il l'employoit dans ſon plus grand degré de pureté. Ce remède le ſoulageoit ſur le champ, & lui cauſoit une ſorte d'ivreſſe pendant laquelle ſon ame s'exaltoit & devenoit ou plus forte ou plus ſenſible. A l'ouverture de ſon corps, nous avons trouvé la véſicule du fiel remplie d'un fluide de couleur de roſe, le foie obſtrué en pluſieurs points, l'eſtomac phlogoſé, la membrane interne des inteſtins comme ramollie & ſans conſiſtance; le colon ſquirreux dans preſque toute ſon étendue, enflammé, excorié, & ſes membranes ſi molles, que le poids ſeul du ſcalpel ſuffiſoit pour en faire pénétrer la pointe d'une ſurface à l'autre.

Il n'y a point d'inflammation plus aiguë, ſurtout dans les pays chauds, que celle du bas-ventre, c'eſt-à-dire, des inteſtins. Elle eſt ſi active & ſes progrès ſont quelquefois ſi grands, que Valſalva regardoit la ſaignée comme ſouvent dangereuſe dans le traitement de cette maladie, tant il eſt difficile, ſelon lui, de l'y placer à propos. Suivant Morgagni, on peut ſaigner avec avantage dans le principe. Dans nos climats, il eſt rare que cette affection ait autant d'intenſité. Je puis aſſurer que j'ai vu, dans des circonſtances analogues, la ſaignée réuſſir, & même être répétée avec ſoulagement du malade. Boerhaave, à la vérité, a écrit que la mort peut ſurvenir en quelques heures à la ſuite de cette inflammation; mais on ſait que des évenemens de cette nature ſont auſſi rares en Hollande qu'en France.

Les douleurs que reſſentent les malades dans ces cas, ſont le plus ſouvent atroces; tantôt c'eſt comme un couteau qui s'enfonce & qui diviſe; d'autres fois comme un oiſeau de proie qui dévore; quelquefois comme un charbon qui brûle. Il n'eſt point ſurprenant que des ſouffrances auſſi violentes ſe terminent par la gangrène en quinze, vingt-quatre, ou trente-ſix heures.

Un ſuppoſitoire de miel, placé dans l'anus d'une perſonne très-irritable, produiſit de la douleur, de la fièvre, & de l'inflammation dans les inteſtins, avec les divers accidens qu'elles cauſent pour l'ordinaire. La mort en fut la ſuite.

Un jeune homme mourut en allant à la ſelle, à la ſuite de douleurs abdominales. On trouva la cavité du ventre remplie d'une liqueur fétide, noirâtre ou couleur de tabac; l'inteſtin ouvert dans une portion gangrenée, & les matières excrémentitielles épancheés dans le ventre. Wepfer cite un fait analogue. On a vu des points noirs & gangrenés dans les inteſtins de perſonnes qui avoient peu ſouffert dans le ventre même; on a trouvé les vaiſſeaux de ces viſcères très-remplis de ſang, & dans un état en apparence inflammatoire, quoiqu'il n'y ait pas eu de fièvre; d'où quelques médecins ont conclu qu'il ne falloit pas croire qu'il n'y eût point d'inflammation ſans mouvement fébrile. Les douleurs fixes de l'eſtomac & des inteſtins ne ſont point accompagnées de fièvre, & cependant ces douleurs ſont ſouvent le ſymptôme d'un état inflammatoire. A ces objections de quelques auteurs contre la théorie de l'inflammation, je réponds qu'il peut y avoir congeſtion de ſang dans les vaiſſeaux, avec ſentiment de gêne, ſans véritable inflammation; comme on voit dans la conjonctive, qui eſt quelquefois rouge ſans vraie phlogoſe. Il n'eſt pas impoſſible que le *ſtimulus* d'une ancienne douleur ſoit la cauſe occaſionnelle d'une fluxion ſanguine, qui, faite lentement, n'augmente point la contraction des ſolides & n'allume point la fièvre.

Quelquefois le vomiſſement n'accompagne point l'inflammation des inteſtins, & quoiqu'en général les douleurs ceſſent après la formation du ſphacèle, il y a cependant des cas où elles continuent; ce ſont ceux dans leſquels, tandis qu'il y a des parties gangrenées, l'inflammation en attaque encore de ſaines. Les déjections noires ſuccèdent pour l'ordinaire au ſphacèle.

Au reſte, remarquons ici avec Fernel & Hoffman, que la gangrène n'eſt peut-être pas tellement liée avec l'inflammation, qu'elle n'en puiſſe être que la terminaiſon. Lamotte a publié quelques obſervations qui confirment ce doute. Un homme ſouffre des douleurs inexprimables dans une extrémité; il pouſſe des cris aigus; il ſe plaint d'un ſentiment d'ardeur dans la partie malade; il n'y a point d'inflammation; la gangrène s'y manifeſte en quelques heures. Ce phénomène me paroît avoir de grands rapports avec ceux du ſphacèle des inteſtins à la ſuite des douleurs aiguës du ventre. Je ne parle point ici de la gangrène des vieillards, parce qu'on pourroit la regarder comme différente de celle dont il s'agit ici; au moins eſt-elle accompagnée de ſymptômes différens.

Au reſte, on a auſſi vu des exemples de gangrène inteſtinale, ſans être précédée au moins de douleurs vives. Hoffman & Albertinus en ont obſervé de pareilles. Le dernier, au rapport de Morgagni, en a reconnu & pronoſtiqué pluſieurs. Lorſqu'il voyoit des lèvres un peu livides, la langue empâtée & d'une couleur blafarde, le viſage étonné, le regard farouche, avec un pouls petit & miſérable, une douleur ſourde au ventre, & une tumeur rénitente dans cette région, il ſoupçonnoit la gangrène des entrailles, quoiqu'aucune douleur vive n'eût précédé. Il eſt facile de ſentir combien ces vues ſont importantes dans la pratique de notre art. Qu'il me ſoit permis de me citer ici. A l'aide de ces préceptes, je puis aſſurer qu'il m'eſt arrivé pluſieurs fois de prédire l'affection gangreneuſe des inteſtins, que la diſſection a montrée comme je l'avois prévu. C'eſt ſur-tout dans les ſynoques putrides & dans les typhus qu'on peut avoir occaſion de faire ces obſervations.

Van-Swieten a eu raiſon de dire, en citant le docteur Simſon, « qu'il ne faut pas que les médecins » ſe laiſſent tromper en croyant qu'il n'y a jamais » d'inflammation lorſqu'il n'y a point de fièvre, » puiſque ſouvent l'inflammation produit les douleurs » fixes des inteſtins, même ſans qu'il paroiſſe de » fièvre en tâtant le pouls, &c. » *Comment. in aphor. Boerhaav. aphor.* 371, tom. 1er. pag. 628.

Un homme qui avoit une colique, buvant une émulſion, dit à ſon domeſtique de prendre ſon verre, & tomba mort à la renverſe; on ne trouva qu'une inflammation au colon, qui offroit une couleur noire: il n'avoit point paru de fièvre. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 35, art. 8.

Sur les diverſes ſortes de coliques.

Une femme âgée de 55 ans, d'un viſage fleuri, & ayant eu des enfans, avoit un gros ventre & étoit ſujette a de violentes douleurs de colique: elle mourut d'apoplexie. Le colon avoit très-peu de cellules; il étoit fort étroit dans différens endroits, & avant de ſe terminer dans le rectum, il avoit des contours plus amples qu'à l'ordinaire, & ſe replioit vers l'ombilic. *Morgagni. Ibidem*, epiſt. 3, art. 2.

Il eſt très-difficile de diſtinguer les douleurs des inteſtins grêles d'avec celles des gros. Le colon eſt ſujet à changer de place. *Epiſt.* 34, art. 2.

Colique particulière à Madrid, analogue à celle de Poitou, par M. Thierry, D. M. P. La deſcription, curation, &c. *Journ. ſav.* 1762, ſept. p. 1763 & ſuiv.

La colique endémique de Devonshire, que Muſgrave & après lui Huxam ont attribuée à l'acidité du cidre, paroît plutôt dépendre du plomb dont on double & on ſcelle les moulins & les preſſes, ſuivant les obſervations de Georges Backer, médecin de Londres. *Journ. ſav.* 1768, janv. pag. 199 & 200.

Deux tenanciers du duché de Cornouailles achetèrent enſemble un muid de cidre qui fut partagé en deux. L'une de ces portions, qui fut miſe dans une barique de bois, ne cauſa aucun accident à ceux qui en burent; l'autre demi-muid fut mis dans des cruches de terre verniſſées, & cauſa la colique des peintres à ceux qui en firent uſage. Ce dernier cidre avoit preſque entièrement diſſout le vernis des vaſes. (*Examen impartial ſur la colique de Poitou, de Devonshire*, &c. par Hardi, docteur en médecine. *Extr. journ. Encyclop.* août 1778, tom. 5, part. 3e. pag. 456 & ſuiv.)

Expériences faites ſur le moût, qui prouvent que le plomb & ſes chaux ſont ſolubles dans le cidre & dans d'autres liqueurs. *Ibid.* 458 & ſuiv.

Diſſertation ſur la colique de Poitou, minérale, végétale, &c., par M. Bonté, Médecin de Coutances. *Journ. médic.* tom. 15, pag. 399. Suite de la colique végétale. *Ibid.* pag. 496. Symptômes de la colique végétale. *Ibid.* tom. 16, pag. 300. Curation. *Ibid.* tom. 20, pag. 15, & *ibid.* pag. 186 & pag. 204.

Hunter, au rapport de M. Backer, ayant diſſéqué le corps d'un homme mort des ſuites de la colique des plombiers, trouva les muſcles du bras & de la main, qui étoient émaciés avant la mort, blancs comme de la crême; leurs fibres étoient diſtinctes, mais plus ſèches qu'à l'ordinaire. Il crut d'abord que c'étoit l'effet de la paralyſie lorſqu'elle avoit duré quelque temps; mais des expériences faites ſur des chiens lui prouvèrent que ce changement étoit dû au plomb. *Ibid.* tom. 13, pag. 210 & 212.

Voyez l'ouvrage intitulé: *Libellus de Lythargirii fumo noxio, morbifico*, &c., *aut. Samuele Stockhuſio, M. D. duvum Brunſvicenſium, & civitatis Goſlariæ medico.* Goſlariæ, 1656, in-12.

L'auteur, qui paroît être un obſervateur fort éclairé & fort ſage, ne parle que d'après ſon expérience, & d'après un long ſéjour parmi les ouvriers employés au travail des mines de plomb & autres.

Quelquefois dans la colique métallique, les inteſtins & le méſentère s'enflamment; il ſurvient une fièvre lente, avec urine rouge, épaiſſe, &c.

C'eſt la fumée du plomb qui cauſe la colique aux ouvriers; cette fumée eſt plus dangereuſe quand le vent d'eſt règne, & que le ſoleil eſt brillant; elle eſt très-épaiſſe & jaunâtre; elle a une ſaveur très-douce, qui imprime à la langue & au nez un goût & une odeur de miel. Il y a une autre vapeur ſulfureuſe dans les laboratoires d'ouvriers; elle eſt bleue, & ne cauſe jamais de colique. Preuves & ſuite. pag. 17 & 18.

Obſervations qui prouvent que la fumée de la litharge, reçue dans la bouche & le nez, cauſe la colique aux potiers verniſſeurs, pag. 58 & ſuiv.

Ce n'eſt pas par les pores de la peau que ce venin ſe communique, ni par les poumons. Preuves & expériences, pag. 66 & ſuiv.

C'eſt donc dans l'eſtomac que le poiſon entre d'abord; mais à cauſe des alimens gras & humides, ſouvent cet organe n'en eſt pas attaqué; le venin pénètre dans les inteſtins, adhère à leurs membranes, & les deſſèche ſans irritation manifeſte; il les reſſerre, les obſtrue, retient les vents, & bouche l'orifice des vaiſſeaux abſorbans, &c., pag. 72 & ſuiv.

La paralyſie & les convulſions ne ſe font obſerver communément que lorſque les purgatifs n'ont pu ouvrir le ventre & n'ont pas fait ceſſer les douleurs, pag. 81—93.

L'auteur a vu un ouvrier qui, n'ayant pu être guéri par les purgatifs, & reſſentant toujours des douleurs cruelles, rendit enfin, par le bénéfice de la nature & par l'uſage des bouillons gras, des excrémens très-durs, ſecs & mucides.

Les ſeuls ſignes pathognomoniques ſont la douleur du bas-ventre après avoir reçu cette fumée douce, & la conſtipation opiniâtre, *ibidem.*

Ce n'eſt que par haſard & dans des cas rares d'inflammation exiſtante ou prochaine, que la ſaignée peut convenir. pag. 96.

Utilité des lavemens purgatifs. L'auteur y fait entrer même le ſafran des métaux, pag. 102 & 103.

Il recommande les vomitifs & les purgatifs; il veut qu'en même temps, pour empêcher l'éroſion, on donne des huileux, des bouillons gras, &c.

Il veut qu'on uſe des narcotiques avec précaution, & lorſque le ventre commence à s'ouvrir.

Il admet les minoratifs dans quelques cas. pag. 106 & ſuiv.

Il veut qu'on applique ſur le ventre des huiles, des onguens, & des cataplaſmes émolliens & diſcuſſifs, pag. 114.

Il recommande de ne point travailler à la cure externe de la paralyſie, avant que le ventre ne ſoit bien vidé par les purgatifs & les apéritifs. Il donne des linimens nervins, &c., pag. 120.

Pour la cure préſervative, on doit conſtruire les fourneaux de façon que le vent puiſſe chaſſer cette fumée ſucrée ſi dangereuſe; que les ouvriers aient ſoin d'aller tous les jours à la ſelle; qu'ils uſent d'alimens lubréfians, d'huiles, de bouillons gras, même de lard à jeun, de beurre, de légumes mêlés à ces dernières ſubſtances, & ſur-tout du lait, même comme curatif. L'auteur préfère la bière de froment à celle d'orge, qu'il dit conſtiper. Il voudroit que les ouvriers ſe couvriſſent le nez & la bouche d'un linge qui pût arrêter les parties de la fumée. pag. 127 & ſuiv.

Les inteſtins grêles ſont plus ſujets à l'inflammation que les gros, à cauſe de la grande quantité de leurs vaiſſeaux & du grand nombre de nerfs dont ils ſont pourvus. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 34, art. 2.

Un étudiant en médecine, paroiſſant ſe bien porter, eſt ſaiſi tout d'un coup, au milieu de la nuit, d'une douleur vive dans la région ombilicale; on lui donne du philonium qu'il vomit; il ſurvient auſſi des vomiſſemens de bile porracée & noire; l'abdomen étoit tendu; le pouls étoit déprimé & à peine ſenſible; l'urine ſe trouvoit trouble & rougeâtre. Le malade fut ſaigné deux fois; ſon état devint plus fâcheux; le pouls s'affoiblit; il ſurvint un léger délire; les yeux étoient convulſifs; la reſpiration paroiſſoit très-gênée: ce jeune homme mourut 36 heures après. On trouva du ſang fluide dans le bas-ventre; il y en avoit auſſi un peu dans les bronches. Les inteſtins, ſur-tout en haut, étoient rouges ça & là; l'iléon commençoit à noircir; le péritoine, dans l'endroit où il recouvre le diaphragme, avoit des taches noires, & la tunique qu'il fournit à l'eſtomac étoit pleine de tubercules noirs, avec un commencement de gangrène. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 35, art. 2, d'après Vallalva.

Un ancien officier, âgé de 59 ans, fort & ſanguin, avoit eſſuyé depuis 10 jours une banqueroute qui le rendoit triſte & peſant. Il ſentoit une roideur dans les bras & les cuiſſes, avec un peu d'oppreſſion; il alloit cependant à la ſelle trois ou quatre fois tous les jours. Le matin du jour où il tomba malade, il fit une ſelle copieuſe; comme il ſe ſentoit plus oppreſſé qu'à l'ordinaire, il prit un lavement d'eau un peu chaude; mais à peine l'eut-il reçu, qu'il ſentit une eſpèce de ceinture dans la région ombilicale; une corde qui coupoit cette ceinture de haut en bas, s'étendoit dans les cuiſſes, & portoit une roideur extrême dans les parties de la génération. Les douleurs devinrent énormes; le malade éprouvoit des nauſées; ſon viſage étoit très-rouge; le pouls étoit ſi concentré, qu'on ne pouvoit le trouver; la chair & la peau du poignet, naturellement fermes, paroiſſoient pâteuſes & comme ſans reſſort; on ſaigna le malade du bras; on appliqua des fomentations émollientes; on reſaigna: le pouls ſe releva, mais il reſta vacillant & convulſif; on donna l'infuſion de thé, une potion huileuſe & opiatiſée, des lavemens émolliens; l'oppreſſion augmenta, & rien ne paſſoit par bas; on ſaigna du pied, on donna un lavement d'urine qui parut calmer, mais qui ne fut pas rendu; on mit cet homme dans le bain, il y urina & rendit une partie des lavemens: ſur le ſoir il éprouva un hoquet; on le remit dans le bain, le hoquet y continua; le malade rendit encore de l'urine & une partie des lavemens; l'oppreſſion augmenta, le ventre paroiſſoit plus bourſoufflé que tendu; il y avoit des nauſées & des vomiſſemens; rien ne paſſoit par le bas; on donna une potion émético-cathartique en deux doſes; la première fut retenue pendant quatre heures, & ſuſpendit le hoquet & le vomiſſement; enfin il ſurvint des évacuations par haut & par bas; mais l'odeur & la couleur des matières fourniſſoient un mauvais pronoſtic. Le malade dormit pendant deux heures; il prit enſuite un bouillon, & il commença à râler; le lendemain la foibleſſe augmenta, il perdit connoiſſance, & mourut une demi-heure après. On trouva quelques tubercules ſquirreux à l'épiploon, & une légère inflammation au péritoine; les inteſtins y adhéroient en différens endroits; la partie poſtérieure de la veſſie étoit enflammée: une portion conſidérable de l'iléon étoit dans un état de ſuppuration gangreneuſe. Les autres parties étoient en bon état.

Un homme âgé de 50 ans, maigre, & ſe fatiguant à la chaſſe, ſe plaignit d'une grande chaleur au goſier & à la poitrine; cette chaleur ſe porta aux lombes & au ventre, où elle produiſit une douleur pungitive, au point que le malade ne pouvoit ſouffrir qu'on le touchât. Dans les premiers jours, il eut des friſſons fréquens; cinq ou ſix jours avant ſa mort, il vomit les excrémens; enfin il mourut le trentième jour de ſa maladie. Le ventre étoit plein de ſanie; l'épiploon & les inteſtins étoient liés enſemble; ils étoient fort enflammés, ainſi que le foie & la rate; on trouva du ſang épanché dans le rein gauche, & quelques petits abcès dans l'endroit où le colon ſe joint à l'épiploon & au méſo-colon. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 34, art. 21.

En général, les douleurs des inteſtins doivent inſpirer beaucoup de crainte, même après qu'elles paroiſſent aſſoupies.

Une fille de 42 à 43 ans, après une ſuppreſſion ſubite du flux menſtruel, fut attaquée d'une colique violente qu'on modéra ſeulement; la colique revint bientôt avec une difficulté de reſpirer & un vomiſſement qui devint preſque continuel quelque temps avant ſa mort; elle ſuivoit un mauvais régime; elle buvoit de l'eau-de-vie; elle étoit piqueuſe de jupons, & travailloit courbée. Elle mourut le 11 janvier 1751. A l'ouverture du corps le bas-ventre nous parut bourſoufflé, mais ſans emphyſème; l'épiploon étoit adhérent dans toute ſa ſurface au péritoine & aux inteſtins; l'eſtomac l'étoit auſſi, par ſes faces antérieure & poſtérieure, à toute la concavité du foie; les inteſtins, ſur-tout les grêles, étoient enflammés; ces derniers (les grêles) étoient d'une groſſeur démeſurée, principalement le jéjunum & les trois quarts de l'iléon; il régnoit ſuivant toute leur longueur trois bandes rouges & enflammées, diſpoſées à peu près comme les bandes du colon; les gros inteſtins, ſur-tout le colon, étoient ſi rétrécis, que leur diamètre étoit moindre que celui des grêles ne l'eſt dans l'état naturel. Le canal inteſtinal renfermoit des flatuoſités & une matière brune & ſaburrale, ſemblable à la matière du vomiſſement de la malade; l'eſtomac avoit une grande capacité. D'ailleurs on ne trouva aucun obſtacle dans tout le canal inteſtinal; le foie, d'une couleur un peu rouge, ſe déchiroit facilement; les autres viſcères étoient en bon état, excepté une dureté ſquirreuſe qu'on ſentit au col de la matrice. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Colique accompagnée de vomiſſemens, avec une violente douleur du côté gauche dans un jeune homme. On trouva les inteſtins grêles gangrenés, l'uretère gauche fort dilaté & contenant une groſſe pierre, le colon livide & ſquirreux, & une tumeur au fond de la veſſie. *Journ. des Sav.*, 1708, tom. 41, pag. 485 & 486.

Un jeune homme, ſujet à boire des liqueurs fortes, eut une fièvre intermittente avec des douleurs de ventre, que des vents ſortis par le bas firent ceſſer. Quelques jours après, ces douleurs revinrent; elles étoient à l'hypogaſtre; elles paroiſſoient quelquefois légères, mais elles augmentoient, & alors le ventre ſe gonfloit, & on y ſentoit des eſpeces de globules durs. Le vomiſſement ſurvint; le ventre n'étoit libre que par des lavemens, mais ſans ſoulagement. Le malade ſe trouvoit mieux étant aſſis, & lorſque l'eſtomac étoit vide, que lorſqu'il étoit couché ſur ſon lit; il avoit rendu un ver rond par la bouche; enfin il retint les alimens; il étoit mieux & ſans aucune fièvre, lorſque la douleur lui fit jeter de grands cris; il vomit, le pouls s'éclipſa. Ce jeune homme voulut ſe lever pour aller à la ſelle, & pendant qu'il y étoit, il eut une ſyncope & mourut dans une demi-heure Il ſortit par la bouche du cadavre une eſpece de ſang putride, mêlé d'excrémens, & très-fétide. L'épigaſtre étoit livide. Au premier coup de ſcalpel il ſortit du ventre une liqueur ſemblable à celle qui étoit ſortie de la bouche; le ventre en étoit plein. Les inteſtins grêles étoient auſſi noirs qu'un charbon. La rate étoit auſſi noire en partie. L'eſtomac parut en bon état, au moins à l'extérieur. La puanteur empêcha de continuer l'examen du cadavre, & on ſe hâta tant, qu'on ouvrit un inteſtin, d'où il ſortit un ver rond médiocre. Morgagni, *de ſed. morb. epiſt.* 35, art. 14.

Une femme étoit ſujette à la paſſion iliaque depuis trois ans; à l'âge de 24 ans, étant groſſe de quatre mois, une peur la fit accoucher avec une grande perte de ſang, & une colique flatueuſe, accompagnée de rots, de vomiſſemens chyleux, & d'excrémens; elle mourut. Le colon, diſtendu de vents, ſe portoit dans la poitrine au deſſus de l'eſtomac; ſa valvule étoit détruite. Les inteſtins grêles & le rectum étoient ſphacelés. Celui-ci étoit fort adhérent à la matrice & rétréci; les glandes méſenteriques étoient obſtruées. *Comm. Leipſ.* tom. 17, pag. 526 & 527.

Un homme de 40 ans, menant une vie dure, éprouvoit depuis 3 à 4 ſemaines des douleurs vagues de colique, qui ſe faiſoient ſentir dans les flancs, & ſur-tout à l'ombilic. Il mourut le ſixieme jour de l'attaque. Une portion fort enfoncée de l'iléon étoit gonflée dans l'eſpace de ſix travers de doigt; elle étoit de couleur rouge & très-ſerrée par un bout. L'appendice vermiforme y étoit adhérente, & formoit une eſpèce de ligature qui renfermoit l'iléon près des confins du colon. *Ibid.* tom. 18, pag. 599.

Un homme de 40 ans, ſujet, quelque temps avant ſa mort, à des coliques & à une douleur dans la région du foie, rendit par les ſelles des véſicules de forme ovale, dont quelques-unes étoient groſſes comme des œufs, & remplies d'une eau viſqueuſe, avec une eſpèce de pédicule membraneux. Quatre jours avant la mort il n'en rendit plus. Littre obſerva dans le grand lobe du foie une cavité large de quatre pouces, & pleine de ces véſicules, tenant à la membrane interne de ce viſcere, mais ſans ouverture par où elles puſſent ſortir; il trouva auſſi la partie inférieure du colon & la ſupérieure du rectum, dépouillées de leur membrane interne dans l'étendue de quatre à cinq lignes. Il conjectura que les véſicules évacuées par le malade étoient les glandes de ces inteſtins groſſies, & qui ſe ſéparoient du tube inteſtinal. *Hiſt. acad.* 1704, *obſerv.* 18, pag. 31 & 32.

Sur la paſſion iliaque & le volvulus.

Moroſini, évêque de Breſcia, âgé de 60 ans, ceſſa d'avoir un flux hémorroïdal auquel il avoit été ſujet. Il étoit fort gras, ſur-tout dans la région du ventre. Depuis la ceſſation de ce flux il eut des douleurs de ventre qu'il attribuoit à des vents, parce qu'ordinairement elles étoient ſubites & momentanées. Ces douleurs devinrent plus fortes; il fut attaqué d'une fièvre que le quinquinna guérit. Le flux revint, ce qui ſoulagea ſeulement. Dans ce temps, on s'apperçut d'une dureté dans le ventre & d'une tumeur. Le malade éprouvoit de la conſtipation & des vomiſſemens continuels. On conſulta, & Morgagni examina la tumeur avec pluſieurs médecins. Elle ſe manifeſtoit au tact & à la vue; elle formoit une eſpece de cercle du diamètre de huit travers de doigt, placé entre le cartilage xiphoïde & l'ombilic. En la touchant, on y ſentoit des tubéroſités ou éminences qui ſembloient glanduleuſes & rénittentes. En la preſſant, comme le malade étoit tourmenté de vents, on y cauſoit un peu de douleur; autrement le malade ne ſe plaignoit que d'une eſpèce d'obſtacle & d'un embarras fixe, mais léger. La tumeur étoit mobile; on s'apercevoit qu'elle étoit très-près des parois du ventre. Au deſſous de l'ombilic, autant qu'on pouvoit palper à travers la graiſſe, Morgagni ne trouva rien de dur ni d'inégal, ni qui cauſât de la douleur. Les lavemens ſoulagèrent un peu le malade; il fut même deux jours ſans vomiſſement. Mais bientôt cet accident revint; on fit uſage ſans ſuccès de quelques remèdes; la maigreur augmenta. Le malade ſentoit à la ſurface du corps un froid extrême & de la chaleur à l'intérieur. Sa reſpiration étoit toujours bonne; ſon pouls ſe trouvoit très-fréquent, mais ſans intermittence; il s'affoiblit de jour en jour; il eut des ſoubreſauts de tendons, un délire léger, & dans les derniers jours, des vomiſſemens d'une matière amère, fétide, & noirâtre; enfin il mourut ayant la tête ſaine. Quoique le corps en général

fût maigre, il y avoit deux doigts de graiſſe ſous la peau de l'abdomen, qui contenoit près de trois livres de ſeroſité ſanguinolente. La tumeur avoit l'apparence d'un globe, & en conſidérant ſa couleur, ſa fétidité, & l'inégalité de ſa ſurface, on l'auroit priſe pour un carcinome. Tout l'eſpace depuis l'ombilic juſqu'au bas du ventre étoit vide; on n'y trouvoit que la partie gauche inférieure du colon, le rectum, & la veſſie. En examinant la tumeur, on vit qu'elle étoit formée par tout l'iléon & par la partie voiſine du jéjunum, qui avoient quitté leurs places & s'étoient retirés en haut, où ces inteſtins ſe trouvoient pelotonnés & adhérens enſemble, ſans ſubſtance ſquirreuſe ou cancereuſe, ni ſcrophuleuſe. L'inégalité de ſurface étoit due aux circonvolutions des inteſtins & aux étranglemens inégaux qu'ils avoient en divers endroits. La noirceur venoit de l'arrêt du ſang de la veine-porte. La fétidité étoit due à la gangrène de ces parties. Ces inteſtins étoient remplis d'une matière qui n'étoit pas très-molle, & qui, avec les vents arrêtés, avoit cauſé la réſiſtance aperçue dans le vivant. L'épiploon étoit ſous la forme d'une bande dure & épaiſſe. L'eſtomac fut trouvé rempli d'une humeur noire, fétide, & ſemblable à celle du vomiſſement; la couleur de ſa face interne étoit rougeâtre & brune; les membranes du pylore & du commencement du duodénum étoient épaiſſies. Le foie parut pâle; la bile de la véſicule étoit épaiſſie & noirâtre; les autres viſcères étoient en bon état. On ne put examiner le pancréas, à cauſe de la fétidité; il n'y avoit rien d'extraordinaire dans la poitrine. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 39, art. 21, 27.

Morgagni (*ibid.* art. 28) cite une obſervation de Columbus, concernant le cardinal Campegne, dans lequel on trouva tous les inteſtins retirés dans les hypocondres, la cavité inférieure de l'abodomen vide, & l'épine à découvert. On avoit ſenti pendant ſa vie une dureté qui venoit des vertèbres & le mouvement de l'aorte.

Morgagni, dans le même endroit (pag. 131, deuxieme colonne), donne un diagnoſtic de cette coalition & du déplacement d'inteſtins. On peut les ſoupçonner, ſi on ſent une pulſation & une dureté dans le bas du ventre, & en même temps une tumeur dans le haut; ſi l'abdomen eſt déprimé dans le bas; ſi le malade a été ſujet aux douleurs de colique, au flux hémorroïdal, & ſi les vents augmentent la douleur, &c.

Un ſoldat ſujet à quelques coliques venteuſes légères avoit été à la garde-robe à ſon ordinaire. Une heure après ſon dîner, il fut ſaiſi d'une violente colique avec des vomiſſemens violens, un hoquet, & un pouls petit & ſerré. Il ne rendoit rien par le bas; il étoit toujours aſſis & penché en devant. Le ventre n'étoit point dur, la langue paroiſſoit nette. On donna au malade deux grains d'émétique, qui augmentèrent les accidens. Il prit des bains, des lavemens, de l'huile, & de la manne. Les douleurs devinrent moins fortes, mais le hoquet ſubſiſta. Les douleurs revinrent; on ſaigna le malade; le bain le calmoit, ainſi que le laudanum. Cet homme mourut ſix jours après. Il avoit avalé deux balles de plomb dans le 1er jour. L'épiplon étoit petit & d'un rouge foncé. Dans les inteſtins grêles, on trouva de l'air & un peu de liquide ſans odeur, mais il n'y avoit aucun corps étranger. Une portion de l'iléon, d'environ 22 pouces, s'étoit gliſſée ſous l'appendice du cœcum, au travers de ſon petit méſentere, qui étoit fort ſerré dans cet endroit. Cette portion étoit remplie d'air & de liquide un peu épais; on y trouva une des balles de plomb que le malade avoit avalées; l'autre étoit reſtée dans la partie ſupérieure de l'iléon. *M. Joyant*, médecin de Breſt, *Journ. milit.* 1784, avril, pag. 200.

Une petite fille avoit des naufées fréquentes & des douleurs de tête; le ventre faiſoit aſſez bien ſes fonctions; elle mourut. On trouva un volvulus au jéjunum, dont la partie ſupérieure entroit dans l'inférieure; l'eſtomac étoit fort rétréci. Il y avoit de la ſeroſité épanchée dans les ventricules antérieurs du cerveau. *Saviard*, pag. 159.

Un domeſtique de 33 ans & d'une bonne ſanté mangea pendant le carême beaucoup de légumes; il fut attaqué de douleurs fortes dans le bas-ventre, avec des vomiſſemens, de la ſoif, &c. Il mourut au bout de cinq jours. Tous les inteſtins furent trouvés enflammés; l'iléon étoit fort noir, & étranglé par une eſpece de corde ligamenteuſe, qui ſe terminoit au méſentère. *Moſcati*, *acad. chirurg.* tom. 3, pag. 468, avec fig.

Une femme mourut d'une affection iliaque. A l'ouverture du corps, on trouva l'iléon entré dans le cœcum; près de ce dernier inteſtin, il ſortoit de l'iléon une appendice en forme de ſac, qui étoit d'abord étroite, ſe dilatoit enſuite, & reſſembloit à celles dont Ruyſch a parlé. *Comm. litter.* tom. 13, vol. 14, pag. 160 & 161.

J'ai vu un volvulus bien formé à l'iléon dans une femme de 70 ans; mais je n'ai pu ſavoir de quelle maladie elle étoit morte. Il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence d'inflammation. J'en ai vu ſouvent dans des cadavres d'enfans. Voyez différens exemples d'inteſuſception d'inteſtins ſans danger dans les *Opuſcules pathologiques* de Haller, pag. 51 & 52.

Un homme âgé de 65 ans, ſujet à des coliques violentes, reçut un coup ſur les bourſes. Il s'enſuivit une colique très-forte avec vomiſſement; le malade mourut au bout de 16 ou 17 heures. On trouva dans le bas-ventre une grande quantité de matière blanchâtre, & un trou fiſtuleux dans l'iléon, bouché par le péritoine, auquel l'iléon s'étoit collé. Le coup porté dans les bourſes, quoique peu violent, avoit dérangé le péritoine. *Lamorier*, *Mém. de Montpell.*, tom. 1er, pag. 301 & ſuiv. fig.

Sur la conſtipation & les hémorroïdes.

Il y a peu de cas où la ſortie des excrémens ſoit arrêtée, ſans que la cauſe paroiſſe évidente.

Ruyſch, Vagnerus, & beaucoup d'autres ont vu le rectum manquer tout à fait, ou s'ouvrir dans le vagin. Mercurialis & Benivenius ont auſſi vu les excrémens ſortir par ce conduit; on les a vus même ſe mêler aux urines, & ſortir délayés avec elles. Dans les cas où les nouveaux nés n'ont point d'anus, il faut attendre que les excrémens ſoient pouſſés vers un point quelconque, & y faſſent tumeur, pour y porter le biſtouri. Si l'on n'eſt point dirigé dans cette opération par quelque circonſtance particulière, elle eſt rarement heureuſe. Il faut ſe ſouvenir qu'en coupant trop haut, on peut ouvrir un vaiſſeau dans la cavité du baſſin, & y produire une hémorragie dont les ſuites ne pourroient être que funeſtes. Voyez plus loin *Imperforation de l'anus.*

La ſortie des excrémens peut encore être empêchée par un anneau de glandes obſtruées dans le colon, par l'épaiſſiſſement & l'induration ſquirreuſe du rectum, obſervés par Ruyſch, par le gonflement des glandes du rectum, dont parle Morgagni, par une tumeur placée dans le baſſin, par la preſſion des calculs de la veſſie, par la matrice devenue très-volumineuſe par l'effet d'une maladie, & renfermée dans la cavité du petit baſſin. Dans tous ces cas, l'écoulement des urines eſt auſſi rétardé, & les excrémens ſont ou filés comme une corde, ou applatis comme un ruban.

La collection de Bonnet, ſi abondante ſous beaucoup de rapports, réunit peu d'obſervations ſur les hémorroïdes; mais on trouvera un ſupplément des plus riches dans les écrits de Sthal. M. Cullen penſe qu'on a donné trop d'attention à cet état, & que la plupart des hémorroïdes tiennent, non à de grandes cauſes liées avec les phénomènes de l'économie animale, mais ſouvent à ce qu'on fait des efforts multipliés & trop ſoutenus en allant à la ſelle, &c. Après avoir lu cet article du célèbre M. Cullen, j'ai relu Sthal, & je ne puis me refuſer à croire que dans un grand nombre de circonſtances le ſalut du malade tient au traitement des hémorroïdes. Je vois d'une part que les veines engorgées dans cette affection s'étendent directement & preſque ſans aucun détour, au foie & à la rate; de l'autre, l'expérience m'a appris qu'il ſe fait quelquefois par ces vaiſſeaux des écoulemens périodiques, & très-ſouvent des hémorragies ſalutaires. J'ai vu des demi-palètes de ſang, tirées par cette voie, remédier à de grands maux, débarraſſer la tête, détruire les accidens de la région épigaſtrique, calmer les douleurs des hypocondres: il faut donc continuer de regarder cet objet comme un des plus importans qu'il y ait en médecine. Pour confirmer cette opinion, je rapporterai ici un conſeil inſéré dans la 32e. épître de Morgagni. On recommande, y eſt-il dit, de brûler toutes les hémorroïdes; mais on avertit que ſi on n'en conſerve aucune, il eſt bien à craindre qu'à un certain âge l'hydropiſie ne s'enſuive.

Boerhaave a d'ailleurs regardé les efforts qu'on fait à la garde-robe, comme portant le ſang vers l'anus, d'où il revient difficilement, les veines étant alors comprimées, & comme étant la cauſe principale des hémorroïdes; mais toutes les obſtructions, tous les engorgemens qui agiſſent auſſi ſur les veines en les comprimant; mais la ſituation verticale elle-même, qui précipite le ſang vers les parties inférieures; mais ce réſeau ſi compliqué de veines, où le ſang s'accumule comme dans un cloaque, ſont de nouvelles cauſes des congeſtions hémorroïdales; & lorſque le ſang veineux abdominal trouve depuis long-temps une ſorte de *diverticulum*, où la quantité excédente de ce fluide peut ſe porter, & d'où elle ſort ayant rompu ſa digue, eſt-il prudent de rétrécir les cavités & de fermer ces iſſues? C'eſt, je l'avoue, ce que je ſuis bien loin de penſer.

Les hémorroïdes deviennent quelquefois ſquirreuſes, & on en fait l'extirpation; mais alors il ne faut point perdre de vue la néceſſité de ſuppléer à l'écoulement du ſang âcre par les veines que l'on a coupées, & à la place deſquelles il ſe forme une cicatrice.

Après les abcès & ſuppurations du rectum, cet intestin ſe rétrécit comme le vagin dans les mêmes circonſtances. Alors il faut prévenir cet accident par des moyens chirurgicaux.

J'ai vu pluſieurs enfans dans l'âge le plus tendre, & juſqu'à 5 ou 6 ans, rendre ſouvent & abondamment du ſang avec les matières fécales, ſans qu'il s'en ſoit ſuivi rien de fâcheux Un de ces enfans a éprouvé, à pluſieurs repriſes, une inflammation du périnée & de la veſſie; les autres n'en ont point été incommodés. Il y en a un qui en rend depuis près de ſix ans, preſque toutes les fois qu'il va à la ſelle; il eſt vrai que c'eſt en petite quantité.

Pour ſoulager & adoucir la douleur des hémorroïdes, & faciliter l'intromiſſion des lavemens, Morgagni ſe ſervoit avec ſuccès d'une tente enduite de graiſſe de grenouilles. *De ſed. morb. epiſt.* 59, art. 8.

Les hémorroïdes cauſent quelquefois, dans les deux ſexes, la ſuppreſſion d'urine & de grandes douleurs de veſſie.

Un homme âgé de 50 ans, outre un aſthme convulſif, avoit des hémorroïdes muqueuſes; étant à la ſelle, il rendit une membrane molle, ſpongieuſe, & très-fétide, grande comme la moitié de la main; il ſortit de l'anus du pus pendant pluſieurs jours; enſuite le malade fut guéri. Lorſqu'on lui donnoit quelques grains de ſcille, la douleur du rectum ſe renouveloit. *Mém. de Gottingue*, tom. 1er, *obſerv.* 4, pag. 366.

Un

Un cocher, âgé de 58 ans & attaqué d'hydropiſie, avoit été ſujet, pendant 20 ans à un flux hémorroïdal, qui revenoit tous les mois, & duroit 5 à 6 jours. Ce flux ſe ſupprima, & l'hydropiſie ſurvint.

Une dame âgée de 50 ans, & d'un bon tempérament, fut attaquée d'une colique violente ſans fièvre; elle avoit de la conſtipation; ſon ventre étoit tendu comme un ballon; elle urinoit difficilement & peu ſouvent; elle fit uſage de lavemens délayans, & elle rendit beaucoup de matières dures & fétides. La malade fut aſſez bien pendant 5 à 6 jours; enſuite les même accidens reparurent; les douleurs revinrent pendant 6 ou 7 ſemaines; on fit les mêmes remèdes, & avec le même ſuccès; enfin un dernier accès arriva. Malgré les remèdes, le bas ventre ſe remplit d'air & prit un volume énorme; les douleurs étoient très-violentes, le pouls ſe trouvoit petit & concentré; il ſurvint des convulſions; les lavemens ne pouvoient plus pénétrer. A l'ouverture du corps, il ſortit de l'abdomen un air des plus fétides avec impétuoſité. Les inteſtins étoient fort dilatés par l'air. Au bas du colon & au haut du rectum, on trouva une tumeur qui occupoit tout leur contour, rempliſſoit tout leur diamètre, & fermoit exactement la voie à l'air & aux matières. Elle étoit d'environ trois doigts de long, ſpongieuſe, & ſphacelée. *Obſerv. de M. Dianniere*, médecin à Moulins. *Journ. de méd.*, tom. 2, pag. 330.

Conſtipation ſingulière par la durée & les accidens. *Journ. des Sav.* 1693, tom. 21, pag. 352.

Un jeune homme, à l'âge de 14 ans, fut attaqué de douleurs violentes dans le ventre, avec fièvre. Il ſurvint une conſtipation qui, malgré tous les ſecours, dura trois ans. Il mangeoit bien, buvoit beaucoup de tiſane; les urines répondoient à la boiſſon. Le malade n'alloit à la garderobe que lorſqu'il uſoit des purgatifs. Au bout de 13 ans, revenant à cheval, il fut ſaiſi d'une violente douleur d'entrailles avec fièvre; il fut ſaigné & purgé, & ſon ventre reprit toutes ſes fonctions.

Maſſe en partie charnue, en partie glanduleuſe, plus groſſe que le poing, comprimant le rectum près de la veſſie, & produiſant la conſtipation & la mort. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 32, art. 5.

Conſtipation mortelle par la dilatation de la partie inférieure du colon, qui preſſoit le rectum contre la matrice. *Ibid.*

Appendices graiſſeuſes du rectum, auſſi groſſes que des poires ordinaires, & ne produiſant pas une conſtipation opiniâtre, mais s'oppoſant à l'évacuation. *Ibid.*, cite *Commerc. litter.* 1740.

Homme qui n'alloit à la ſelle qu'une fois par ſemaine (le mercredi), ſans en être incommodé, & cela depuis l'enfance. Les ſelles étoient fort abondantes & liées; les autres excrétions étoient peu abondantes. *Comment. Leipſ.* tom. 15, pag. 650.

Conſtipation, cauſe de ſuppreſſion d'urine. *Voy.* ci-après *Suppreſſion d'urine.*

Conſtipation venant d'une tumeur cartilagineuſe dans le colon, avec vomiſſemens.

Baillou rapporte l'obſervation d'un gentilhomme qui ne pouvoit aller que très-peu & très-rarement à la ſelle. Après ſa mort, on trouva le jejunum étroit & cartilagineux. *Lib.* 1°. *epid. ad ann.* 1574, *cité par Vanderviel*, tom. 1er, pag. 231.

Un homme de 40 ans, mélancolique & maigre, devint ſi conſtipé dans l'eſpace d'un an, qu'il ne rendoit aucun excrément; d'où il arriva qu'accablé de fièvre & de douleur, nul remède ne le ſoulageant, il mourut. Valiſnieri trouva dans le commencement du colon une tumeur circulaire cartilagineuſe & très-dure, qui fermoit preſque entièrement l'inteſtin. *Giorn. de letter.* tom. 21, pag. 143.

Un homme avoit une conſtipation opiniâtre; on le ſoulageoit en introduiſant dans l'anus une bougie, qu'on rendoit plus groſſe tous les jours, & par les lavemens. Il mourut quelque temps après d'apoplexie. Il y avoit des varices ſur les inteſtins, & des aphtes en dedans. Les tuniques du rectum étoient épaiſſies ſur-tout dans un endroit où il y avoit un polype. Ce polype étoit ſaillant dans le canal, & le rendoit fort étroit. *Comment. Leipſ.* tom. 20 *bis*, pag. 317.

Un homme âgé de 70 ans devint conſtipé dans le commencement d'avril; il négligea d'abord ſon mal. On fit enſuite différens remèdes inutilement. Il ſouffroit de grandes douleurs dans l'abdomen, ſur-tout à l'endroit où finit l'iléon. Il ſe levoit cependant, & vaquoit à ſes affaires. Les remèdes ne produiſant aucun effet, on lui pouſſa de l'air avec force dans les inteſtins par le moyen d'un ſoufflet. Cet air revint tout de ſuite ſans odeur, le ventre ſe gonfla, & le malade mourut. On trouva le paſſage de la valvule du colon entièrement bouché, & deux travers de doigt de l'inteſtin dégénérés en une ſubſtance dure. Les inteſtins grêles étoient enflammés & livides. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 555 & ſuiv.

Mongin, docteur médecin de Paris, a vu une malade qui ne vivoit que de lait, & en qui les ſelles étoient entièrement ſupprimées. On lui tira de l'anus une infinité de petites pierres. *Hiſt. acad.* 1732, *obſerv.* 8, pag. 35.

Un baron allemand, attaqué d'une conſtipation qui ne cédoit à aucun remede, dit à un de ſes gens de lui introduire dans le fondement une cuiller de bois amincie dans un des bouts. Il fait pouſſer fortement, au point de faire ſortir le ſang. Par ce moyen, il dégagea une matiere ſi tenace & ſi compacte, qu'on ne pouvoit la caſſer

qu'avec peine. Elle étoit de la longueur d'une palme. *Chylologia.*

Autres obſervations à peu près ſemblables. *Ibid.*

On trouva dans le corps de Gellert, médecin allemand, mort d'une conſtipation opiniâtre, l'abdomen fort tuméfié, le colon & le cœcum très-dilatés par des vents; l'S romaine du colon, du diamètre preſque ordinaire; & ce même inteſtin rétréci près du commencement du rectum par une calloſité qui occupoit les membranes internes. Deux écailles d'un poiſſon que le malade avoit mangé, y étoient arrêtées. *Miſcell. medica. L. de tymp.*, pag. 26.

Une femme âgée de 60 ans ne pouvoit aller à la ſelle; l'évacuation même de l'urine fut ſupprimée, à cauſe d'une tumeur placée entre le vagin & l'anus. Comme c'etoit dans un lieu trop profond, où le fer & les médicamens ne pouvoient pénétrer, la tumeur parvint à une groſſeur conſidérable, & ces deux évacuations étant ſupprimées, la malade mourut. *Tulpius, obſerv. lib.* 3, pag. 199.

Sur les appendices contre nature de l'iléum & du rectum.

Appendice contre nature de l'iléum. *Ruyſch, Rep.* 3, tom. 1er, pag. 149, avec fig.

Hunauld a vu une de ces appendices de l'iléum dans un jeune ſujet; elle étoit couchée le long de cet inteſtin, un peu tortueuſe, terminée en pointe, & placée près de l'attache du méſentère; ſa longueur étoit de quatre pouces; ſon orifice ſe trouvoit tourné du côté de la fin de l'inteſtin, & ſon fond vers le commencement. Cette appendice étoit ſemée de glandes dans toute ſa longueur. *Hiſt. acad.* 1732, *obſerv.* 2, pag. 29.

J'en ai trouvé auſſi deux ou trois fois, entre autres dans une femme de quarante à quarante-cinq ans. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Morgagni en a vu une de près de deux doigts au deſſous du pylore, dans le duodénum d'un homme apoplectique; ſon orifice admettoit le doigt. *De ſed. morb. epiſt.* 34, art. 17, *in fine.*

Morgagni a vu auſſi des appendices ſemblables dans le rectum. Il en a trouvé une dans une femme qui n'avoit jamais eu aucune incommodité dans cette partie; elle étoit ſituée dans la paroi poſtérieure, trois doigts environ au deſſous de l'anus; elle avoit le volume d'une petite figue. Sa ſubſtance étoit la même que celle de l'inteſtin; ſa membrane intérieure ſe trouvoit très-polie, ſon orifice étoit égal au diamètre de l'inteſtin, & elle communiquoit avec lui. *Adverſ. anat.* 3, *animad.* 5, *pag.* 9.

Tumeur à l'hypocondre droit, intéreſſant l'inteſtin grêle.

Une dame de Vienne eut une tumeur à l'hypocondre droit; on l'ouvrit, & il en ſortit, non ſeulement du pus & des excrémens, mais une grande portion d'inteſtin ſphacelé, qu'on prit pour le colon. On ne put conſolider la plaie, & la malade rendit les excrémens par cette ouverture. (*Commerc. litter.*) 1732, *Hebdom.* 46, pag. 364. Cette femme mourut deux ans après, à l'âge de quarante ans, d'une hydropiſie de poitrine & d'une maladie du cœur cauſée par un vice de conformation; on trouva que la partie ſphacelée de l'inteſtin étoit emportée depuis le principe ou le ſommet de l'iléon. Il y avoit une eſpèce de ſac formé par le péritoine, & une nouvelle membrane qui défendoit & ſoutenoit l'inteſtin, &c. *Ibid.* 1733, *Hebdom.* 37, pag. 289 & 290.

Divers corps étrangers dans les inteſtins.

Une dame âgée de 80 ans mourut d'apoplexie; elle étoit ſujette, deux heures après avoir mangé, à ſentir une légère douleur dans le côté droit, vers les lombes. On trouva vingt-deux pierres dans un ſac formé par l'extenſion du duodénum; ces pierres étoient d'un blanc jaunâtre, luiſantes, & un peu ſavonneuſes; elles étoient mêlées de grains blancs & brillans comme des particules ſalines. Chomel dit qu'elles ne donnèrent aucun indice d'acide ni d'alcali. *Hiſt. acad.* 1710, obſerv. 3, pag. 38.

Pierre formée dans les inteſtins d'une fille du comté d'Eu, & rendue par l'anus. *Mercure, ſept.* 1729, pag. 1983.

Une dame de 50 ans & d'un bon tempérament, eut, en janvier, une douleur aiguë à la région hypogaſtrique, du côté de l'hypocondre droit. Cette douleur ſe communiquoit à tout le ventre, & ſe fixoit ſur-tout au côté droit, au deſſous du ventricule; elle ſe diſſipa; mais à l'endroit où elle ſe faiſoit ſentir, il y avoit une tumeur indolente & oblongue, qui ſembloit même ſquirreuſe, & qui devenoit quelquefois inſenſible; il y avoit en même temps défaut d'appétit, une pâleur qui tiroit ſur le jaune, des borborigmes, & des gonflemens. En rendant un lavement, cette femme ſentit une réſiſtance à l'anus; c'étoit un corps dur qui tomba avec bruit; quelque temps après, la malade retomba dans le même état; elle rendit par bas des matières bilieuſes & de l'eau; les douleurs s'appaiſèrent, puis elles revinrent; on donna un lavement de lait & d'huile; en le rendant, cette femme ſentit de l'embarras au fondement; enfin elle évacua une maſſe comme un œuf de pigeon, du poids de quatre gros, jaunâtre & d'une nature ſuifeuſe; dans le centre de cette concrétion étoit une eſpèce de noyau plus dur & d'un brun rougeâtre; depuis ce temps cette dame s'eſt bien portée. On croit que le noyau s'eſt formé dans la véſicule du fiel. *Journ. méd.* tom. 3, pag. 371 & ſuiv.

Fille à qui des noyaux de ceriſes avalés causèrent

des coliques fortes & fréquentes; on vint à bout de les faire ſortir. *Journ. méd.* tom. 52, pag. 447. Autre obſervation ſemblable, *ibid.* pag. 448.

Dans une femme ſujette à des coliques venant de la même cauſe, on ne put introduire le canon de la ſeringue pour lui donner un lavement; on examina l'obſtacle, & on trouva qu'il venoit de 600 noyaux de ceriſes & de 6 de prunes dont on fit l'extraction.

Un jeune homme de 18 ans, attaqué d'une difficulté de reſpirer, avec fièvre violente, ſe plaignit d'une douleur au côté du bas-ventre, avec envie de vomir; il ſe forma dans cette région une tumeur qui ſuppura; mais il en ſortit par la ſuite une ſéroſité fétide, puis du ſang corrompu, enſuite des excrémens liquides, dans leſquels on remarqua des pepins de groſeilles & de raiſins que le malade avoit mangés quelques heures auparavant, enfin des noyaux de prunes & de ceriſes, quoiqu'il dît n'avoir pas mangé de ces fruits depuis deux ans. Cet homme guérit, mais il ſe fit en lui un anus artificiel, quoiqu'il allât quelquefois à la ſelle par les voies ordinaires. *Edimb.* tom. 5, pag. 552 & ſuiv.

Une femme abuſant de l'eſprit de froment, & étanchant la ſoif que cette liqueur lui cauſoit par une boiſſon de bière, ſe plaignoit ſouvent de douleur dans la région iliaque droite, près de l'ombilic; après une chute elle ſentit la douleur du nombril augmentée; elle vomit de la bile, & après d'autres accidens elle mourut le troiſième jour. On trouva l'eſtomac fort enflé, & ſa tunique cellulaire diſtendue par l'air. Le duodénum, le lobe droit du foie, & la véſicule du fiel étoient collés enſemble, & formoient un corps calleux adhérent au cartilage de la neuvième & de la dixième côte. A la droite de la région ombilicale, où une partie du jéjunum dilatée ſe contractoit enſuite, il y avoit un calcul qui obſtruoit toute la cavité de cet inteſtin; il étoit ovale, gros comme un petit œuf de poule, & d'un jaune obſcur. L'ayant rompu, on trouva un noyau blanc, dont l'intérieur étoit rempli de fibres brillantes en rayons; il n'étoit ni acide ni alcalin. L'écorce ſéchée étoit fragile, & on s'aſſura qu'elle étoit de nature alcaline. *Obſerv.* de Meckel. *Comment. Leipſ.* tom. 15, pag. 275 & 276.

J'ai décrit pluſieurs de ces calculs dans les recueils de la ſociété royale de médecine.

Une fille âgée de 12 ans ſouffroit depuis 6 ans des douleurs de colique; ces douleurs étoient fixées principalement au côté gauche, deux pouces au-deſſous des fauſſes côtes, plus près de l'épine que de l'ombilic. Elles étoient plus vives lorſque la malade avoit mangé des pois, des fraiſes, & d'autres fruits ſemblables. A la dernière attaque, la conſtipation fut opiniâtre, malgré les lavemens & les purgatifs; le vomiſſement étoit fréquent; enfin après avoir bu de l'eau chaude, elle vomit & alla à la ſelle, où elle rendit un corps de quatre pouces de circonférence, & du poids de cinq gros. C'étoit un noyau de prune ſur lequel étoit une croûte compoſée de filets poſés par couches. La malade fut guérie. *Edimb.* tom. 1er. pag. 363 & ſuiv.

Pierres dans les inteſtins, au milieu deſquelles on trouva des noyaux de ceriſes ou de prunes. *Comment. Leipſ.* tom. 20, *bis* pag. 353.

Deux pierres trouvées dans le colon, & formées par les ſeuls excrémens durcis. *Ibid.* p. 253.

Une fille de 17 ans avoit mangé des ceriſes avec les noyaux. Elle fut attaquée de colique, de vomiſſement, de diarrhée, &c. Une tumeur longue de ſix pouces & large de deux parut ſur l'hypocondre droit; elle faiſoit un cliquetis par la preſſion: malgré tous les remèdes, cette fille mourut. On trouva dans le colon un amas de noyaux de ceriſes, de prunes, & de pepins de raiſins. *Journ. méd.* tom. 50, pag. 519.

Une épingle trouvée dans l'appendice du cœcum formoit une hernie dans un enfant de 11 ans; le malade ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir avalée. Les deux tiers de cette épingle étoient incruſtés d'une matière calcaire; une partie entroit dans le ſac formé par l'épiploon. *Tranſ. phil.* 1736, pag. 201 & ſuiv. & ſur-tout 206.

Dans un jeune homme de 25 ans, qui avoit une hernie formée par le cœcum, Navier trouva cet inteſtin fort dilaté, & contenant un corps étranger, qui étoit un amas d'os de pied de cochon & de noyaux de ceriſes maſtiqués enſemble, & revêtus d'une ſubſtance mollaſſe & veloutée. *Hiſt. acad.* 1752, obſ. 5, pag. 78.

Déplacement de l'eſtomac & du colon.

A l'ouverture du corps d'un lieutenant-colonel, on trouva l'eſtomac & une partie du colon placés dans la cavité gauche de la poitrine, où ils étoient entrés en perçant le diaphragme; la rate y étoit auſſi à moitié; les endroits où le diaphragme étoit percé contre l'état naturel, étoient des eſpèces d'anneaux cartilagineux, fort adhérens aux parties qui y paſſoient; ce qui porte à penſer que c'étoit un vice de conformation. Le colon, après avoir percé le diaphragme vers la partie gauche, couvroit le ventricule, & perçoit encore le diaphragme vers ſa partie moyenne, pour rentrer dans l'abdomen & continuer ſa route. Les poumons étoient minces & flétris; le côté droit de la poitrine ſe trouvoit rempli d'une ſéroſité abondante; le cœur étoit fort gros. L'auteur de cette obſervation ne rapporte pas les accidens qui ont précédé. *Hiſt. acad.* 1729, obſ. 2, p. 11.

Dans le corps du marquis de Coentanſao, on trouva l'eſtomac & une partie du colon dans la poitrine. Cet état devoit être ancien; car l'apothicaire du malade a dit que long-temps avant ſa mort, lui donnant des lavemens, il avoit coutume de lui dire que le remède pénétroit dans ſa poitrine.

Je n'ai pu ſavoir de quelle maladie il étoit mort, ni connoître les accidens qui avoient précédé. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Adhérence du colon avec gangrène.

Un homme âgé de 74 ans, ſujet au vin, & maigre, s'appuyoit en marchant ſur le côté & la jambe gauche, ſans s'en apercevoir lui-même. Dix-huit jours après, il fut ſaiſi d'une douleur vague dans le ventre, ſans fièvre; il la fit paſſer par la thériaque; mais 12 jours après il lui ſurvint une douleur très-vive au haut de la région iliaque droite : cet endroit étoit gonflé & mou; mais en appuyant on y ſentoit de la dureté; le pouls étoit fréquent; le lendemain il devint plus fort & dur; la langue étoit sèche. La douleur & la tumeur s'étendirent au milieu du ventre, & même à gauche : le malade fut ſaigné; le ventre étoit libre; le troiſième jour il fut attaqué de délire & de convulſions; le pouls étoit foible, il s'éclipſa, & enſuite il revint, mais il étoit petit; la reſpiration devint difficile : il n'y avoit plus de délire; le malade vomit des excrémens, & il mourut. Le lobe gauche du foie fut trouvé lâche & comme ſphacelé; l'eſtomac & les inteſtins, ſur-tout les grêles, étoient rouges dans des endroits, & livides & noirs dans d'autres. Le commencement du colon, dans l'endroit où il touche aux muſcles qui couvrent la cavité de l'os iléon, étoit gangrené ainſi que les muſcles; on ne pouvoit l'en ſéparer ſans le déchirer; c'étoit de là qu'il s'étoit épanché dans le ventre une ſéroſité livide & purulente. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 34, art. 25.

Dilatation des gros inteſtins.

Un homme de 50 ans, d'un tempérament bilieux, maigre, & dont les veines étoient apparentes, eut des maux d'eſtomac avec de grandes douleurs qui ceſſoient pourtant quelquefois; il vomiſſoit ſouvent, & marchoit plié en deux. Les accidens augmentèrent au point qu'il ne pouvoit retenir les alimens ni dormir; il avoit à la région épigaſtrique un mouvement ſi violent, qu'on voyoit un plat qu'on y mettoit s'élever; ces accidens devinrent encore plus violens peu de temps avant ſa mort. A l'ouverture du cadavre, on trouva une très-grande dilatation du colon dans l'endroit où il paſſe ſous l'eſtomac, qui étoit entièrement caché ſous cet inteſtin rempli de vents; les artères & les veines étoient à ſec; dans le cœur ſe trouva un polype qui s'avançoit dans l'artère pulmonaire; il étoit fort blanc & ſans apparence de ſang; les autres viſcères étoient en bon état. *Obſerv. de Magnani, chirurg. de Rome. Gior. de letter. di franc. Nazari*, 1668, pag. 139.

Un porte-faix âgé de 30 ans, après un effort, ſentit une douleur vive dans le bas ventre; il ſurvint enſuite une dureté qui devenoit plus profonde, mais flottante; à la fin elle ſe fixa dans la région iliaque gauche; il avoit le ventre pareſſeux, & vomiſſoit quelquefois; les purgatifs & les lavemens paſſoient aſſez bien; enfin la fièvre lente ſurvint avec des douleurs & des inſomnies : cet homme mourut. Le colon étoit d'une groſſeur démeſurée, & rentrant en lui-même en deux ſens oppoſés, d'abord de haut en bas, dans la longueur de quatre doigts au deſſus de la courbure par laquelle il va joindre le rectum, & enſuite de bas en haut dans la longueur de ſix doigts au deſſous de l'endroit où il ſe recourbe pour entrer dans l'hypocondre gauche; entre les endroits marqués par ces replis, on trouva un corps flottant, long de dix doigts, de cinq doigts de circonférence, & d'une forme preſque cylindrique; c'étoit la membrane interne du colon qui s'étoit détachée des autres tuniques; à l'extrémité de ce corps, on trouva trois glandes très-fermes, de la groſſeur d'un petit marron. *Hiſt. acad.* 1727. Obſ. 5 de M. *Dupuy de Rochefort*, p. 18 & ſuiv.

Un jeune homme de 15 ans alloit fort peu à la ſelle : il mourut. M. Navier trouva les gros inteſtins, & ſur-tout le rectum, ſi prodigieuſement dilatés, que ce dernier reſſembloit à un grand ſac. Il étoit entièrement rempli d'excrémens, ainſi que le colon & le cœcum. On auroit dû tenter de les retirer avec le doigt, &c. *Hiſt. acad.* 1750. Obſ. 1, pag. 48.

Rétréciſſement du colon.

Dans une femme de trente-cinq ans, & dans une vieille femme, Morgagni a trouvé le colon ſi contracté, qu'il n'avoit que le diamètre d'un inteſtin grêle, excepté le commencement vers le cœcum. L'eſtomac étoit fort gonflé. Dans la vieille, le duodénum ſe trouvoit très-dilaté; les inteſtins grêles étoient livides; le foie avoit un grand volume. *De ſed. morbor. epiſt.* 48, *art.* 37, 38. p. 238 & 239.

Tumeurs, ſquirres, & obſtructions des gros inteſtins.

Dans la dyſſenterie, le colon eſt quelquefois rempli de tubercules ſquirreux qui rétréciſſent ſa cavité.

Une femme de trente ans ſe plaignoit d'un poids dans l'hypocondre gauche; elle étoit conſtipée : enfin, après un friſſon, la fièvre & l'inflammation des inteſtins ſe déclarèrent; on y remédia, mais la douleur & le poids perſiſtèrent. Enfin après pluſieurs remèdes, & ſur-tout après des lavemens fréquens, elle rendit avec douleur, par les ſelles, une excroiſſance membraneuſe qui adhéroit à l'inteſtin par deux eſpèces de jambes creuſes; dans ſon milieu elle repréſentoit une veſſie; c'étoit une hydatide attachée à la partie du colon qui

ſe courbe ſous la rate : on voyoit des vaiſſeaux ſur la ſurface. Cette femme, après cette excrétion & un bon traitement, ſe porta très-bien. *Obſer. de Meckel. extr. comment. Leipſick*, tom. 15, p. 276.

Un enfant de dix ans, & d'une habitude aſſez charnue, eut des douleurs dans le ventre, la fièvre, & des vomiſſemens. Les lavemens & d'autres purgatifs l'évacuèrent bien : on apercevoit ſous l'hypocondre gauche, vers l'épigaſtre, une éminence oblongue un peu dure; la fièvre & les douleurs revinrent; cet enfant mourut. On trouva tous les viſcères en bon état, excepté le colon, dont la partie gauche, ſituée ſous l'eſtomac, parut fort dure & fort gonflée ; la membrane externe de cet inteſtin étoit pourrie, s'enlevant facilement ; & ſous elle on aperçut une tumeur fibreuſe, charnue, & épaiſſe (un vrai *ſarcome*), qui rétréciſſoit la cavité de cet inteſtin. *Fanton*, obſerv. 2, p. 15 & 16.

Un homme âgé de 60 ans, atrabilaire & ſujet à des douleurs dans le bas ventre, ſe plaignoit d'une douleur fixe vers la région iliaque droite ; il étoit ſans fièvre, mais il vomiſſoit ſouvent, quoique doucement : les lavemens, les huileux, & les purgatifs n'excitoient aucune évacuation : la fièvre ſurvint; le malade fut ſaigné, la fièvre diſparut; mais les autres accidens augmentèrent, le ventre ſe gonfla; cet homme mourut. On trouva le cœcum & le commencement du colon très-diſtendus & gangrenés : une tumeur ſarcomateuſe étoit ſituée entre les membranes de ces deux inteſtins; elle étoit gangrenée : les cellules du colon ne paroiſſoient plus; les autres inteſtins étoient livides. *Idem*, obſ. 11, pag. 61 & ſuiv.

Une dame n'alloit point à la garde-robe, malgré tous les remèdes employés; elle avoit des coliques violentes, & vomiſſoit, depuis ſix ſemaines, les alimens trois heures après les avoir pris ; elle mourut. On trouva dans le colon une tumeur cartilagineuſe, groſſe comme un œuf de poule; cet inteſtin étoit ſphacelé ; les excrémens s'étoient épanchés dans la cavité du ventre. *Vanderviel*, obſerv. 56, tom. 1er, pag. 226.

Colon devenu cartilagineux & ſquirreux près du rein, & ſa cavité oblitérée dans deux malades. *Houllier*, *de morb. intern.* lib. 1, cap. 41, ſchol. pag. 401.

Un homme avoit depuis pluſieurs années une grande difficulté d'aller à la ſelle ; il fut attaqué d'une maladie violente (on n'en fait pas le détail) ; on lui donna pluſieurs onces de mercure cru ſans effet ; il mourut. A l'ouverture du bas ventre, il ſortit beaucoup de vents, quoique l'eſtomac & les inteſtins ne fuſſent pas offenſés. La ſurface interne de l'eſtomac étoit enflammée : dans pluſieurs endroits des inteſtins grêles, ſe trouvoient diſperſés quelques grains de mercure cru, & dans tout le canal étoit une poudre noire & graveleuſe, ſemblable à l'æthiops minéral : le colon étoit fort diſtendu à ſon origine & enflammé; il contenoit ſix pintes d'excrémens liquides, parmi leſquels on voyoit du mercure cru & de la poudre noire dont on a parlé : la capacité du colon diminuoit ſous l'eſtomac : vers le rein gauche, cet inteſtin étoit adhérent à l'épiploon, & en ſéparant cette adhérence, on découvrit un abcès ; l'inflammation s'étendoit aux parties voiſines de l'iléon. Il y avoit auſſi dans cet endroit du colon une ouverture par laquelle il étoit tombé dans le ventre une petite quantité d'excrémens : les tuniques du colon étoient ſquirreuſes, ſix pouces au deſſus du rectum; les valvules de cet inteſtin l'étoient auſſi, & rougeâtres. En coupant le rectum, on vit un corps cartilagineux qui bouchoit le paſſage ; il y avoit dans cet endroit un noyau de prune caché dans la tunique veloutée, & logé dans les membranes du rectum ; ce noyau avoit excité un petit abcès qui avoit ſon iſſue dans la cavité du baſſin, ſans communiquer avec la cavité du rectum. *Obſerv. de M. Madden*, *méd. de Dublin. Tranſ. philoſ.* 1736, pag. 159 & ſuiv.

Bleſſure du colon.

Obſervation d'Albinus ſur un homme bleſſé d'un coup de poignard ſous les fauſſes côtes du côté gauche ; ſortie du colon ; phénomènes & ſuites de cet accident. Il y avoit vingt ans que cet homme avoit reçu le coup, & que l'inteſtin étoit ſorti, lorſqu'Albinus le vit ; il ſe portoit aſſez bien d'ailleurs, & avoit un anus artificiel. *Albinus*, *annot. acad.* tom. 2, pag. 31 & ſuiv. (*Fig.*) *Voyez d'ailleurs ci-après*, *pag.* 282, *col.* 1ere.

VIII.

SUR LES MALADIES DU RECTUM.

1°. *Sur la chute du fondement.*

La chute du fondement eſt accompagnée de circonſtances ſingulières, & dont il eſt difficile de ſe rendre raiſon. Comment le rectum étant lié avec le vagin, & en général avec les parties ſexuelles, une partie de cet inteſtin peut-elle ſortir, & comment, cette partie excédente étant retranchée, ne s'enſuit-il aucun accident fâcheux ? On a vu, au rapport de Morgagni, dans une deſcente du rectum, l'inteſtin ſorti avoir la longueur d'une coudée, & être volumineux dans la même proportion.

Voilà à peu près à quoi ſe réduit ce que Morgagni a écrit ſur la nature de cette maladie; il s'étend ſur ſon traitement; il parle des plaques, des pelotes percées, des anneaux, de la néceſſité de tenir le ventre libre, du moyen qui conſiſte à introduire dans l'inteſtin la poche d'un coq d'inde, & à la ſouffler enſuite pour prévenir la chute de l'inteſtin ; du conſeil donné par Paré, de ſe tenir debout en allant à la ſelle, afin d'empêcher le rectum de ſe précipiter & de ſortir dans ce moment ; enfin il préfère, parmi les moyens propres à réduire & à maintenir,

ceux qui agiſſent profondément, parce que le relâchement s'étend quelquefois très-haut. Un inteſtin d'animal introduit dans le rectum lui paroît le procédé le plus convenable à ſuivre. On peut non ſeulement y faire pénétrer de l'air pour ſoutenir l'inteſtin, mais il eſt poſſible de s'en ſervir pour injecter des remèdes appropriés, des eaux thermales, &c. Nous employons à préſent avec ſuccès la douche aſcendante dans cette vue.

Morgagni formoit des vœux pour qu'on recueillit des connoiſſances nouvelles ſur cette partie de l'art de guérir. M. Sabatier y a répandu le plus grand jour. Il a réſolu une partie des queſtions propoſées par Morgagni. Voyez *Mémoire ſur les anus contre nature, par M. Sabatier, pag. 592 du tom. V des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*

Des obſervations bien faites ont prouvé à cet illuſtre chirurgien que les portions d'inteſtin qui ſe préſentent dans l'ouverture des anus artificiels & dans celle de l'anus proprement dit, ſont dues à des invaginations, ſoit du colon, ſoit du cœcum, ſoit même de l'ileum ; auſſi ces tumeurs ſont-elles formées par des inteſtins renverſés, quelquefois longs de pluſieurs pouces. & qui ſortent bruſquement, comme il arrive dans l'opération de la taille des enfans : comment ſe pourroit-il que la membrane interne prêtât aſſez & ſe détachât aſſez loin, pour ſuffire à un pareil alongement. D'ailleurs dans la portion d'inteſtin retourné qui ſortoit d'un anus artificiel, M. Sabatier a reconnu des replis en manière de valvules, & des corps glanduleux de diverſes groſſeurs. *Pag. 602, ibidem.*

Albinus, dans le ſecond tome de ſes *annotations acad.*, a parlé d'un anus contre nature, par lequel la portion ſupérieure & inférieure de l'inteſtin ouvert ſe renverſoit & ſe portoit au dehors.

M. Sabatier rapporte une belle obſervation de M. le Blanc, dans laquelle, à la ſuite d'une chute du fondement dont un enfant avoit été affecté, on trouva que le principe du mal réſidoit ſous la voûte du foie, dans le renverſement & l'invagination du côlon. La portion de l'iléum qui ſe termine au cœcum, & celle du méſentère, à laquelle cet inteſtin eſt attaché, avoient été entraînées dans la poche cœcale, & avoient fait cette invagination juſqu'au dehors de l'anus: Une portion de l'épiploon, qui s'attache à l'arc du colon, étoit auſſi renfermée dans cette gaîne.

Ainſi la chûte du fondement préſente deux maladies très-différentes ; ou un léger renverſement de ſes bords, en forme de choux-fleurs, à la ſuite du teneſme, & qui peut n'être quelquefois qu'un alongement de la membrane interne du rectum irritée ; ou une protubérance, qui eſt une vraie invagination, comme je l'ai expoſé, conformément aux remarques de M. Sabatier.

Que penſer, d'après ces réflexions, de la pratique de Riolan, qui propoſoit l'application de deux ventouſes ſur les côtés du ſacrum, ou ſur les feſſes ; de celle des arabes, qui plaçoient des cautères à l'extrémité de l'épine, les uns & les autres dans l'intention de donner du reſſort aux muſcles propres à ſoutenir le rectum & à le maintenir élevé.

2°. *Rétréciſſement du rectum.*

Sharp a vu quatre malades dont le rectum étoit contracté près de l'anus ; le diamètre de cet inteſtin étoit tellement rétréci dans un de ces ſujets, qu'il n'excédoit pas la groſſeur d'une plume à écrire ; le malade étoit ſouvent dans un très-grand danger, à cauſe de la rétention des matières, quoiqu'on employât tous les moyens poſſibles pour prévenir cet accident. *Recherches ſur la chirur.* chap. 4, p. 182.

3°. *Abcès au fondement.*

Un homme âgé de 23 ans avoit des hémorroïdes ulcérées, ſituées au deſſus du ſphincter de l'anus ; on les enleva ; mais peu après le mal revint. Lorſque je le vis, il avoit une fièvre lente aſſez ſenſible ; il n'y avoit rien d'extraordinaire à l'extérieur, mais en portant le doigt dans le rectum, on ſentoit vers la paroi antérieure de cet inteſtin & vers la veſſie, des tubercules que nous fîmes ſortir avec le doigt ; ils étoient légèrement rouges & fort durcis. On propoſa l'opération, qu'on ne fit point, & deux mois après notre viſite le malade alla à la charité, où il mourut peu de jours après : on trouva du pus entre les lames du méſo-rectum, du méſo-colon, & du méſentère. L'inteſtin étoit auſſi en ſuppuration. *Par M. Poulletier de la Salle.*

4°. *Fiſtule à l'anus.*

L'opération de la fiſtule à l'anus ſe faiſoit du temps de S. Auguſtin. *Voy.* ſon hiſtoire dans une homélie de ce ſaint, dans l'office de l'invention des reliques de Saint Etienne. *Voy.* le paſſage entier rapporté par Meekren. *Obſ. méd. chirur.* p. 285. *Cartes de Falconet.*

Le paſſage ſuivant eſt auſſi très-curieux.

Etenim anum urendo, incidendo, reſecando, conſuendo, aut vinciendo, aut putrefaciendo, etiamſi graviſſima eſſe iſta videantur, nihil læſeris. Hippocrat. libro de hæmoroïdibus, cap. 2, initio, t. 12, p. 148. *Voy.* ce que dit Morgagni ſur ce paſſage, *de ſed. morbor. epiſt.* 32, art. 8.

5°. *Tumeurs dans le rectum.*

J'ai vu un exemple d'une tumeur entre le rec-

tum & la partie poſtérieure de la matrice, comprimant le rectum & rendant la ſortie des excrémens difficile.

Une dame rendoit depuis long-temps des excrémens en forme de bandes applaties; elle croyoit n'être malade que d'hémorroïdes. On trouva le rectum, au deſſus du ſphincter, gonflé dans la longueur de deux doigts, & ſi étroit, qu'à peine pouvoit-on y faire entrer le bout du doigt ſans lui cauſer beaucoup de douleur. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 32, art. 6.

Une femme de plus de cinquante ans, qui ne ſe croyoit attaquée que d'hémorroïdes, ſouffroit peu, mais elle rendoit beaucoup de matières fétides. Elle maigrit beaucoup; la fièvre & des friſſons ſurvinrent, & elle mourut. Le rectum ayant été fendu ſuivant ſa longueur, on aperçut à ſix ou ſept travers de doigt, au deſſus de l'anus, que cet inteſtin devenoit plus dur & plus épais, & on apercevoit dans l'intérieur, des corps de la groſſeur d'une fève & d'une ſubſtance compacte. Ces corps augmentoient en dureté & en épaiſſeur, à meſure qu'on s'approchoit de l'anus. La partie inférieure du rectum étoit ſaine dans un travers de doigt. Il ſortoit deux excroiſſances de l'anus, & la peau étoit ulcérée légèrement autour de cet orifice. *Ibid.* art. 7.

M. Ancelin, chirurgien d'Amiens, a publié des obſervations analogues, & il a imaginé un inſtrument pour opérer la dilatation dans ces ſortes de cas. *Voyez les Mém. de la ſoc. roy. de médec.*

6°. *Corps étrangers dans le rectum.*

Une dame âgée de quarante-cinq ans, ſujette depuis quinze ans à des douleurs de colique venteuſes & à de grandes difficultés d'aller à la ſelle, fut viſitée par Maréchal. Il n'y avoit à l'anus ni tumeur, ni hémorroïdes; mais ce chirurgien ayant porté ſon doigt dans le fondement, y trouva une pierre d'un volume conſidérable, ſituée très-haut dans le rectum. La malade dit qu'il y avoit un an qu'une garde croyoit s'en être aperçue en lui donnant des lavemens, que cette pierre étoit cauſe qu'elle les rendoit difficilement, que vraiſemblablement elle ſe déplaçoit, puiſqu'en certaine poſture elle les rendoit aiſément & même involontairement; qu'elle croyoit qu'il n'y avoit guère plus d'un an qu'elle étoit tombée dans le rectum. Maréchal fut obligé de dilater l'anus, & vint à bout de tirer cette pierre; elle étoit fétide, deſſéchée, & ſentoit un peu le ſavon échauffé. Un morceau mis ſur des charbons ſe fondit en partie, le reſte s'enflamma ou ſe calcina. Son poids étoit de deux onces deux gros & demi; ſon grand diamètre étoit de deux pouces huit lignes, & le petit d'un pouce ſept lignes; la circonférence étoit de huit pouces. Cette concrétion paroiſſoit légère eu égard à ſon volume. La malade fut guérie en un mois, ſans qu'il lui ſoit reſté d'incommodité. *Mém. acad. Chirurg.* tom. 3, pag. 55.

Une autre dame de trente-quatre à trente-cinq ans, qui dès ſa jeuneſſe avoit eu le ventre pareſſeux, le viſage pâle, aſſez ſouvent jaune, & ſans dérangement de règles, étoit ſujette à des coliques avec migraine & maux d'eſtomac. Depuis quatre ans elle ſentoit une peſanteur au fondement, avec effort très-grand pour aller à la ſelle, accompagné même quelquefois de convulſions. Moreau porta le doigt dans le rectum, & ſentit un corps dur & ſolide; c'étoit une pierre qui ne paroit pas avoir été biliaire, mais de la nature de celles qu'on nomme inteſtinales; elle étoit de la groſſeur d'une groſſe pomme de reinette. Elle ſe caſſa en pluſieurs morceaux; ce qui diſpenſa de faire une inciſion. On fit, avant & après, des injections d'huile, enſuite avec l'eau de guimauve & un peu d'eau vulnéraire. La malade eut encore pendant quelque temps, après l'opération, le ventre très-pareſſeux. Les eaux de Paſſy la ſoulagèrent. *Ibid.* pag. 59 & ſuiv.

Pierres ou matieres durcies en pierres, tirées de l'anus d'une femme qui ne vivoit que de lait. Voyez ci-deſſus, *obſervations ſur la conſtipation*.

Matières auſſi dures que la pierre dans le rectum d'une femme groſſe à terme, & qui ne pouvoit, par cette raiſon, ni recevoir des lavemens, ni accoucher; on fut obligé de les tirer par morceaux.

7°. *Poiſon par l'anus.*

Un prélat fut empoiſonné par un papier que lui donna ſon valet de chambre pour s'eſſuyer, après avoir été à la ſelle. *Chylologia*, *cap.* 8, pag. 604.

8°. *Vices de conformation de l'anus dans les nouveaux nés.*

Petite fille ſans anus, & dont le rectum s'ouvroit ſous le méat urinaire. Elle vécut dix jours. *Ephem.* t. 9, pag. 24.

Autre exemple d'une fille dont le rectum aboutiſſoit à la veſſie. *Ibid.* p. 26.

Un enfant de trois ans rendoit les excrémens par l'urètre. Il avoit aſſez d'embonpoint. Il mourut. Il n'avoit jamais eu d'anus, & on trouva que le rectum ſe courboit ſous la veſſie, & aboutiſſoit au canal de l'urètre, qui étoit plus grand qu'à l'ordinaire. On trouva une fève de marais arrêtée

au paſſage du rectum dans la veſſie ; elle avoit cauſé l'inflammation & la mort. *Hiſt. Acad.* 1752, obſ. 4, p. 76 & 77.

Autre obſervation ſemblable d'un enfant mâle dont le rectum s'ouvroit dans le col de la veſſie par une très-petite ouverture qui ne laiſſoit paſſer que les matières les plus fluides. Cet enfant ne vécut que douze jours. *Ibid.* 1755, obſerv. 3, p. 50.

J'ai vu dans un enfant mâle de trois ans & demi le rectum ſe terminer dans l'urètre, de façon qu'il n'y avoit point d'anus, & que l'enfant rendoit ſes excrémens par la verge. Ces excrémens étoient ordinairement aſſez fluides; quand ils ne l'étoient pas, ils lui cauſoient beaucoup de douleur. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Un enfant vint au monde avec le fondement clos, c'eſt-à-dire, ayant une cloiſon membraneuſe qui empêchoit la ſortie des excrémens. On l'ouvrit, & l'enfant ſe porta bien. *Obſ. de Courtial, Journ. de Trévoux*, avr. 1705, p. 623.

Henckel, chirurgien de Berlin, a vu un enfant dont l'anus paroiſſoit imperforé; c'étoit un reſſerrement du rectum, qu'il guérit en y introduiſant une ſonde & une bougie. *Comment. Leipſ.* tome 20, p. 729.

Enfant de Toulouſe né ſans anus, ſans feſſes, & ſans ligne de ſéparation. On lui forma des feſſes par une inciſion, & on lui ouvrit l'anus. L'opération réuſſit bien. *Merc. décemb.* 1725, p. 3160.

Recherches ſur l'imperforation de l'anus.

§. Ier.

Les obſervations qu'on a recueillies ſur l'anus imperforé, apprennent à la vérité que le plus ſouvent cette maladie a une iſſue funeſte; mais elles font voir en même temps que pluſieurs enfans, dont l'anus étoit imperforé, ont été guéris. On a raſſemblé ici les obſervations principales qui ont été faites ſur ce ſujet, avec les opinions des gens de l'art qui s'en ſont occupés.

§. II.

Des différentes eſpèces d'imperforations de l'anus, diſtinguées par les auteurs.

Parmi les anciens, Paul d'Egine ne parle que d'une ſeule eſpèce d'imperforation; c'eſt celle où l'anus eſt fermé par une membrane; & il conſeille de la déchirer avec les doigts, ſi cela eſt poſſible, ſinon de l'inciſer avec un biſtouri.

Fabrice d'Aquapendente en établit de deux ſortes, l'une où il reſte quelque veſtige de l'anus, & l'autre où il n'en exiſte aucun.

D. H. Volguad, dans une remarque relative à une obſervation qu'il a donnée ſur cette matière dans les Ephémérides des curieux de la nature, & citée par Manget, a dit qu'il n'y a que trois eſpèces d'anus imperforés; la premiere a lieu lorſque le rectum eſt trop rétréci; la ſeconde eſt cauſée par une membrane qui tient l'anus exactement fermé; la troiſième vient de ce que les parois de l'inteſtin ſon collées l'une à l'autre.

J. G. Scherer en diſtingue trois eſpèces. La première eſt celle où l'inteſtin n'eſt pas creuſé intérieurement comme un canal; mais où il forme un cylindre maſſif & cartilagineux; la ſeconde vient de ce que l'extrémité du rectum ou le ſphincter de l'anus eſt exactement fermé; la troiſième enfin arrive quand le ſphincter n'eſt pas entièrement fermé, mais laiſſe une ouverture ſi petite, qu'on a de la peine à y introduire un ſtylet. Outre cela, cet auteur ajoute que quelquefois le rectum, dans les enfans nouveaux nés, ſe termine dans la veſſie pour les garçons, & dans le vagin pour les filles.

M. J. Æhme paroît avoir réduit à quatre toutes les eſpèces d'imperforations. La première eſt celle où l'inteſtin rétréci ne permet aux excrémens de paſſer que partie par partie; la ſeconde eſt celle où l'inteſtin paroît entièrement bouché, ce qui peut avoir lieu de trois manières différentes; 1°. par une membrane mince tendue à l'orifice du rectum; 2°. par une membrane attachée un peu plus haut aux parois de cet inteſtin; 3°. par une membrane très-épaiſſe qui ferme exactement l'anus, ſans qu'on en aperçoive aucune trace. La troiſieme eſpèce d'imperforation eſt celle où l'ouverture du rectum ſe trouve ailleurs, comme dans le canal de l'uretre, à l'ombilic, dans la veſſie, le vagin, &c. La quatrième imperforation eſt faite de manière que cet inteſtin ſe termine par un cul-de-ſac vers l'os ſacrum, & qu'il ſe trouve en cet endroit comme rétréci par un nœud.

J. L. Petit ſemble diſtinguer ſix ſortes d'imperforations. Il dit, 1°. que des enfans viennent au monde ſans aucune apparence d'anus; 2°. que d'autres n'ont point à la vérité d'orifice à l'anus, mais qu'on peut y découvrir le lieu de cet orifice; 3°. qu'il en eſt d'autres à qui l'on peut introduire une ſonde juſqu'à une certaine hauteur, comme de deux, trois, ou quatre lignes; dans ce cas, l'anus eſt très-bien conformé à l'extérieur, mais le vice de conformation ſe trouve à l'intérieur; 4°. il dit avoir vu des enfans dans leſquels l'anus s'ouvroit dans la veſſie; 5°. Il rapporte que dans d'autres il s'ouvroit dans la vulve; 6°. enfin que dans quelques-uns, au lieu d'ouverture, on n'apercevoit qu'une eſpèce de tumeur herniaire. M. de la Faye (*Principes de chirurgie*) admet à peu près la même diviſion.

M.

M. Aubrai (*Journal de médecine*, 1769) a compoſé une excellente diſſertation ſur cette maladie, dont il établit cinq eſpèces; la première, où l'anus eſt fermé par une membrane adhérente, ou à la circonférence de l'anus, ou à l'inteſtin un peu plus haut; la ſeconde, où la peau prolongée en ferme entièrement l'ouverture; la troiſième, dans laquelle l'anus a réellement un orifice, mais ou il eſt ſi étroit, que les matières fécales ne peuvent en ſortir que par filamens; la quatrième eſt celle où l'ouverture ſe fait dans la veſſie, dans le vagin, ou même au travers de l'os ſacrum; la cinquième n'eſt autre choſe que le défaut même de l'inteſtin rectum, en entier ou en partie.

Suivant P. S. Giering, la clôture de l'anus peut avoir lieu de ſix manières différentes; la première arrive quand l'ouverture de l'anus exiſte, mais qu'elle eſt ſi petite, qu'elle permet ſeulement l'introduction d'un ſtylet, ſans laiſſer paſſer les excrémens; la ſeconde eſt celle où l'anus ſe trouve fermé par une membrane ſimple, ou par un prolongement de la peau, mais dans laquelle l'ouverture de l'anus ne ſe manifeſte que par une ſaillie ovalaire, liſſe des deux côtés, par l'effort des matières qui cherchent à ſortir; la couleur en eſt rougeâtre, ou livide & noirâtre; la troiſième eſt telle, que l'anus eſt garni de rides comme à l'ordinaire; mais dans celle-ci le ſphincter ne ſe dilate point pour donner paſſage aux excrémens; la quatrième eſt celle où il n'y a aucune trace d'ouverture, c'eſt-à-dire, aucune inégalité, aucune couleur différente des parties environnantes, enfin aucune eſpèce de ſaillie; dans cette eſpèce, le ſphincter ſe trouve être une continuation de la peau fort tendue en cet endroit, mais qui cède à la preſſion du doigt; la cinquième, outre qu'elle eſt accompagnée des circonſtances précédentes, eſt encore telle, que les parois du rectum ſont collées l'une avec l'autre, & ne cèdent nullement au doigt qui les preſſe; la ſixième eſpèce, outre les maux dont on vient de parler, eſt encore accompagnée d'une mauvaiſe conformation, de ſorte que l'anus s'ouvre ou dans la veſſie dans les garçons, ou dans le vagin dans les filles, ou que les parties génitales ont une forme abſolument monſtrueuſe.

§. III.

Des neuf eſpèces d'anus imperforés que nous admettons.

En réfléchiſſant ſur les diviſions faites par les auteurs pour les imperforations d'anus, j'ai remarqué qu'aucun d'eux ne comprend abſolument toutes les manières dont cet orifice peut être fermé. J'ai donc cru faire une choſe utile, en diſtinguant par des noms particuliers toutes les imperforations que je crois avoir obſervées. Ce ſont les ſuivantes.

La première, le rétréciſſement de l'anus.

La ſeconde, l'imperforation interne, accompagnée de l'orifice extérieur de l'anus.

La troiſième, l'imperforation cauſée par une membrane.

La quatrième, l'imperforation produite par un prolongement de la peau.

La cinquième, l'imperforation occaſionnée par l'ouverture de l'anus dans la veſſie.

La ſixième, l'imperforation occaſionnée par l'ouverture de l'anus dans le vagin.

La ſeptième, l'imperforation cauſée par l'obſtruction du rectum.

La huitième, l'imperforation provenant de ce que le colon eſt bouché.

La neuvième, l'imperforation de l'anus ordinaire, accompagnée d'un anus contre nature.

§. IV.

Du rétréciſſement de l'anus.

La première eſpèce d'imperforation eſt celle qui concerne les enfans dont l'anus eſt ſi étroit, que les matières ne paſſent point ou ne paſſent pas en ſuffiſante quantité. Cet état menace les enfans de la mort, par l'accumulation conſidérable d'excrémens, qui a lieu dans ce cas. On peut remédier à ce vice de conformation de pluſieurs manières; 1°. par la dilatation, ainſi que l'a pratiquée Scultet, qui a guéri un enfant dont l'anus permettoit à peine l'introduction de la pointe d'une épingle, en y introduiſant un cylindre fait de racine de gentiane; 2°. en dilatant d'abord l'anus avec une ſonde, & y mettant enſuite une bougie, comme l'a fait J. F. Henckel, qui, par ce procédé, a guéri un enfant dont l'anus étoit trop étroit pour laiſſer paſſer les matières fécales; 3°. en ſe ſervant d'un ſcalpel, comme Wier, qui, par le moyen d'une inciſion, a ſauvé la vie à un enfant dont l'orifice du rectum étoit trop étroit pour laiſſer paſſer autre choſe que des matières liquides. Un quatrième procédé, qui pourroit être fort utile, ſeroit celui de la dilatation & de l'inciſion tout à la fois. Ce moyen a été mis en uſage par Roonhuis, qui rapporte l'obſervation d'une petite fille âgée de quatre mois. Cet enfant avoit un anus ſi étroit, que ſa mère étoit obligée de faire beaucoup d'efforts pour en faire ſortir les matières fécales avec les mains; à la fin cet orifice s'étoit rétréci à un tel point, qu'il ne paſſoit plus aucune matière, accident qui produiſit le gonflement du ventre, & des douleurs cruelles accompagnées de fièvre & d'anxiétés; mais l'anus ayant été fendu à l'aide d'un ſcalpel, & dilaté enſuite par le moyen d'un inſtrument, il en ſortit une grande quantité d'excrémens, le ventre ſe déſenfla, les autres ſymptômes ſe calmèrent, & l'enfant fut guéri.

§. V.

De l'imperforation interne de l'anus, accompagnée d'un orifice apparent au dehors.

Il eſt une ſeconde eſpèce d'imperforation, dans laquelle l'ouverture de l'anus eſt très-bien conformée, mais dans laquelle l'obſtacle qui retient les matières, ſe trouve placé plus haut. Ce vice de conformation interne eſt toujours dangereux : cependant le péril varie ſuivant la différence des obſtacles ; ils ne peuvent point être levés ſans opération, & dans ce cas, le délai eſt très-funeſte, parce qu'en effet il eſt arrivé que l'opération pratiquée trop tard a été ſuivie de la mort, tandis que les malades auroient pu être guéris ſi elle eût été faite plutôt : M. Petit a conſervé un enfant dans lequel l'ouverture extérieure de l'anus étoit dans l'état naturel ; mais un ſtylet ne pénétroit pas au delà d'un pouce dans le rectum ; l'obſtacle n'étoit autre choſe qu'une membrane mince, qui fut ouverte avec un pharyngotome : l'enfant fut guéri. Courtial rapporte qu'il avoit été appelé pour un enfant nouveau-né qui rendoit les excrémens par la bouche, au lieu de les rendre par l'anus ; ce dernier orifice étoit néanmoins bien conformé en apparence ; mais un ſtylet introduit dans le rectum ne pouvoit aller au delà d'un travers de doigt, ſe trouvant arrêté par une membrane fort dure ; il paſſa dans l'anus une canule de plomb, le long de laquelle il porta un ſcalpel dans l'inteſtin ; l'obſtacle ayant été diviſé, l'enfant fut guéri. Mais l'enfant dont parle Lédélius n'éprouva point un ſort auſſi heureux ; c'étoit une petite fille qui avoit l'anus bien conformé à l'extérieur : quand on venoit à y introduire le doigt, on ſentoit une membrane réſiſter ; la membrane fut diſſéquée ; mais elle le fut malheureuſement trop tard : en effet, le méconium ne ſortit point, quoique l'obſtacle eût été levé, comme on put s'en convaincre par les lavemens ; ils furent rejetés par le vomiſſement. L'opération ne fut faite que ſept jours après l'accouchement. Burgius (*in miſc. nat. cur. dec.* 3, *an. obſ.* 58) rapporte un cas ſemblable. L'ouverture extérieure de l'anus exiſtoit ; mais au bout de quatre jours le méconium n'étant point ſorti, il introduiſit dans l'anus l'extrémité du petit doigt, & éprouva de la réſiſtance ; la membrane qui l'occaſionnoit, fut diſſéquée ; mais l'enfant ne put ſurvivre à l'opération, quoique le méconium fût ſorti.

Comme dans cette maladie l'ouverture de l'anus eſt preſque toujours trop étroite pour permettre en même temps l'introduction du doigt & des inſtrumens, l'opération ne peut ſe faire qu'à tâtons ; & on doit craindre de couper l'inteſtin, au lieu de la membrane qui forme l'obſtacle ; cet accident eſt arrivé dans l'obſervation rapportée par Bonafos (*Journal de méd.*, *tom.* 7, *p.* 360). L'enfant dont il s'agit avoit l'extérieur de l'anus très-bien conformé ; mais en y introduiſant le doigt, on ſentoit une membrane oppoſer de la réſiſtance : l'opération fut faite le ſixième jour après l'accouchement ; mais il ne ſortit rien autre choſe qu'une petite quantité de ſang, & l'enfant périt : la diſſection fit voir que la membrane qui faiſoit l'obſtacle, n'avoit point été coupée ; mais que l'inſtrument avoit été détourné du côté de l'inteſtin. C'eſt pourquoi je penſe qu'en pareil cas il eſt plus ſage de ſe ſervir de l'aiguille triangulaire propoſée par J. L. Petit, parce qu'alors on introduit d'abord une canule qui ſert à déterminer plus poſitivement le lieu de l'inciſion.

Il arrive auſſi aſſez ſouvent que ce qui empêche de faire l'opération, eſt la compaſſion mal placée des parens, qui ont le ſcalpel en horreur. J. R. Saltzmann parle d'un enfant dont l'anus paroiſſoit bien conformé ; mais dans lequel le rectum étoit obſtrué ſupérieurement ; l'opération n'ayant point été faite, l'enfant périt le huitième jour. Bonnet (*ſepulc. anat. tom.* 2, *pag.* 202) rapporte deux exemples ſemblables à ce dernier.

Quelquefois l'obſtacle eſt de nature à empêcher le ſuccès de l'opération. Friœn (*obſ. pag.* 60) en raconte une obſervation faite ſur une petite fille dont l'anus avoit extérieurement une conformation régulière ; mais quand on introduiſoit un ſtylet dans le rectum, on trouvoit de la réſiſtance : cet enfant périt au bout de trois jours. L'ouverture du cadavre ayant été faite & l'anus diſſéqué, on trouva ſupérieurement & à un travers de doigt de diſtance de l'orifice externe, la membrane qui oppoſoit de la réſiſtance ; elle avoit environ dix lignes de longueur, & elle offroit preſque la conſiſtance de la corne. Dans les cas pareils à celui-ci, l'opération, quoique bien faite, ne ſeroit pas facilement ſuivie de ſuccès. En effet, quand on perceroit l'obſtacle, l'ouverture ſe trouveroit rarement aſſez grande. C'eſt ce qui a été obſervé par Engerran (*Mém. de l'Acad. roy. de Chir. tom.* 1, *p.* 387) dans un enfant qui, quatre jours après ſa naiſſance, rejetoit tout par le vomiſſement, & ne pouvoit rendre le méconium, quoique l'anus fût très bien conformé à l'extérieur : un ſtylet y ayant été introduit, heurtoit contre un corps fort dur ; il fut percé avec une aiguille triangulaire, ce qui donna iſſue à une grande quantité de matières fécales ; cependant les matières s'étant de nouveau accumulées, l'enfant mourut au bout d'un mois. Son cadavre fut ouvert, & l'on trouva l'extrémité du rectum jointe à une eſpèce de nœud ſemblable à l'ombilic d'un homme adulte.

§. VI.

De l'imperforation produite par une membrane.

La troiſième eſpèce d'imperforation a lieu quand une membrane ſe trouve tendue ſur l'anus. Plu-

ſieurs des enfans attaqués de ce vice de conformation ont été parfaitement guéris, & on pourroit les ſauver preſque tous, pourvu qu'on emportât cet obſtacle avec prudence, & que l'opération fut faite à temps. Paul d'Egine (*lib.* 6, *c.* 81) conſeille de diviſer la membrane avec les doigts; mais il vaut mieux employer le fer, que de la laiſſer déchirer par les ongles d'une femme ignorante; on peut néanmoins ſe ſervir de ce dernier moyen, quand la pellicule eſt aſſez mince pour que le chirurgien puiſſe, à l'aide du doigt, en opérer la diviſion facilement, comme Fabrice d'Aquapendente recommande de le faire. Dans des cas ſemblables je préférerois à l'aiguille triangulaire le ſcalpel, avec lequel on pourroit enlever la membrane tout entière, ou y faire un trou ſuffiſant, en pratiquant une ſection cruciale. Fabrice d'Aquapendente (*Opér. chir. cap.* 88) rapporte avoir guéri par ce procédé un enfant dont l'anus étoit fermé par une membrane. Job. Van Meckeren parle de cas ſemblables. Saviard rapporte auſſi qu'on lui avoit préſenté un enfant dont l'anus étoit recouvert d'une membrane à travers laquelle paroiſſoit le méconium; il diſſéqua cette membrane, & guérit l'enfant. M. F. Alix (*Obſerv. chir. faſc.* 2, *obſ.* 2) raconte avoir guéri un enfant qui, trois jours après ſa naiſſance, n'avoit point encore été à la garderobe; l'anus ſe trouvant fermé par une membrane qui ſe prêtoit facilement à la preſſion des excrémens, il n'employa, pour opérer la guériſon, qu'une inciſion cruciale. A. Benivenius (*de abditis nonnull. morb. & ſanat. cauſſ. cap.* 30), & M. Donat (*Hiſt. mirab. med. lib.* 6, *cap.* 3) font mention de cures ſemblables à celles-là. Tel eſt encore le cas rapporté par Cœlius Rhodiginus. (*Lection. antiq. lib.* 4, *cap.* 9.). Cet auteur dit qu'un enfant étant venu au monde ſans anus, il diſſéqua la membrane, & le guérit.

La membrane n'eſt cependant pas toujours auſſi mince: Fabrice de Hildan (*Obſ. chir. cent.* 1, *obſerv.* 73) dit avoir guéri un enfant dont l'anus étoit fermé par une membrane fort dure, dans laquelle on n'apercevoit aucune trace de l'anus, ſi ce n'eſt une tache un peu livide; l'opération ne fut faite que le ſixième jour après la naiſſance de l'enfant. Voyez encore une obſervation ſingulière de G. T. Duſius, inſérée dans les *Ephém. des cur. de la nature, décemb.* 2, *an.* 7, *obſerv.* 62. Il s'agit d'un enfant dont l'anus étoit imperforé; mais on voyoit une ligne qui, commençant à l'endroit de cet orifice, s'étendoit juſqu'à la racine de la verge, & cette extrémité ſe trouvoit percée d'un trou de la grandeur d'un pois, par lequel l'enfant avoit rendu une partie du méconium & quelques vents; on ouvrit l'anus avec une lancette, & l'enfant fut guéri.

L'opération n'eſt pas toujours auſſi heureuſe, & ſur-tout ſi on la pratique trop tard: c'eſt ce qui eſt arrivé à un enfant dont parle P. A. Boehmer (*Obſerv. anat. rar. faſc.* 2, *obſerv.* 7, *pag.* 7). L'orifice de l'anus ſe trouvoit fermé par une membrane; on l'ouvrit le troiſième jour avec une aiguille triangulaire; mais l'enfant mourut peu de temps après; l'ouverture du cadavre ayant été faite, on trouva le méconium dans l'abdomen. C. Kolichen nous a laiſſé une obſervation rapportée par Bartholin (*in actis hafnienſ.*, vol. 1, pag. 167) elle a été faite ſur un enfant dont l'anus étoit bouché par une membrane; elle fut coupée; il ſortit une quantité conſidérable de méconium, ce qui n'empêcha pas l'enfant de périr. Ruyſch rapporte une obſervation analogue à celle-ci. Un enfan avoit, au lieu d'anus, un petit ſac membraneux, cylindrique, de la groſſeur d'une plume à écrire, & attaché au ſcrotum; il étoit rempli de méconium; il creva de lui-même, & quoiqu'il en fût ſorti du méconium, l'enfant n'en périt pas moins peu de temps après. *Adverſ. anat. dec.* 2, *pag.* 43.

Quelquefois l'opération n'a point été faite, & il eſt arrivé que les enfans en ſont morts. Guillemeau rapporte qu'une petite fille étoit née avec l'anus bouché par une membrane; le chirurgien propoſa d'y faire une inciſion; mais les parens voulurent faire différer l'opération, & l'enfant mourut le huitième jour de ſa naiſſance.

§. VII.

De l'imperforation cutanée.

La quatrième eſpèce d'imperforation eſt celle où l'ouverture de l'anus manque abſolument, en ſorte que la peau, qui ordinairement ſe replie dans l'intérieur du rectum, ſe trouve dans ce cas tendue ſur l'anus, ſans en laiſſer apercevoir preſque aucune trace. L'épaiſſeur de cet obſtacle eſt tantôt plus, tantôt moins conſidérable, ſelon que l'anus eſt obſtrué par la peau ſeule, ou par la peau & en même temps par du tiſſu cellulaire, ou par un prolongement muſculaire.

Le pronoſtic de la quatrième eſpèce d'imperforation eſt très fâcheux; il l'eſt d'autant plus, que cet accident peut être accompagné d'une autre bizarrerie de la nature. Par exemple, il peut arriver ou que le rectum manque abſolument, ou qu'il ait été altéré, ou qu'il s'ouvre dans une cavité extraordinaire; il ne faut pas néanmoins déſeſpérer du ſuccès de l'opération, qu'on a quelquefois vu réuſſir. Remarquons de plus qu'il ne faut pas ménager avec trop de ſoin l'inciſion; il peut en effet arriver que l'obſtacle ait une épaiſſeur telle que la lancette enfoncée juſqu'à une profondeur aſſez conſidérable, procure enfin la ſortie du méconium, comme l'a éprouvé J. G. Hoyer. (*Ephem. Cur. nat. cent.* 6, *obſ.* 69.) L'enfant qui fait le ſujet de cette obſervation avoit l'anus imperforé de manière que ſes parois étoient collées l'une à l'autre par une partie muſculaire. Hoyer y introduiſit une

lancette, & trouva que l'obſtacle s'étendoit dans le rectum de la longueur de la ſeconde phalange du pouce; il continua l'inciſion plus avant, & il fit ſortir par ce moyen les matières fécales, ce qui guérit l'enfant. P. S. Giéring (*in ſelect. med. Francof. tom.* 4, *p.* 126) rapporte un cas ſemblable à celui-ci, & fort remarquable. Un enfant très-robuſte avoit vécu deux jours ſans rendre d'excrémens, quoiqu'on lui eût donné le ſyrop de chicorée compoſé. La ſage-femme s'aviſa d'examiner l'anus, & le trouva fermé. Au lieu de l'anus, il paroiſſoit une rougeur applatie, circulaire, de la grandeur d'une pièce d'argent, dont le milieu étoit garni d'une petite papille blanchâtre. Sa forme reſſembloit à celle d'un grain de millet; elle faiſoit ſaillie du côté du coccyx, à l'endroit où paroît ordinairement l'orifice du rectum : le chirurgien y introduiſit une lancette juſqu'à une profondeur égale à la longueur de la ſeconde & de la troiſième phalange du petit doigt; cette opération fit ſortir beaucoup de vents; mais les matières fécales n'étant point encore ſorties, l'inciſion fut continuée du côté du ſacrum; une irritation faite ſur le rectum produiſit l'expulſion du méconium, & au bout de huit jours l'enfant fut guéri. L'anus étoit cependant reſté encore trop étroit; au bout de ſix mois il cauſa des mal-aites, & on prit le parti d'achever la dilatation avec les doigts. (*Obſerv. chir.* 3.) Stadtlender rapporte que l'opération ayant été faite dans un autre cas de la même manière, fut auſſi ſuivie du ſuccès (*in Ephem. nat. cur. dec.* 1, *ann.* 3, *obſ.* 2). L'anus avoit été fermé pendant huit jours dans l'enfant dont il s'agit, de ſorte qu'il ne paroiſſoit aucune trace de l'endroit où l'on pouvoit pratiquer commodément l'opération. Le chirurgien fit d'abord une légère inciſion avec le ſcalpel; bientôt il ſortit des vents & une petite quantité d'humeur fétide; mais la dilatation ayant été augmentée à l'aide d'un petit forceps, l'enfant rendit en pluſieurs fois une grande quantité d'excrémens très-fétides, & il guérit parfaitement. On rapporte avoir vu un enfant dont l'anus étoit obſtrué par une portion de chair & par la peau; y ayant fait une ſection cruciale, on en fit ſortir les excrémens; on fit paſſer dans l'ouverture une canule d'argent, & l'enfant fut rétabli (*Ephem. nat. cur. dec.* 1, *ann.* 3, *obſ.* 2). La Grée (*Journal de méd. vol.* 12, *pag.* 157) parle d'un enfant en qui on ne voyoit aucun veſtige d'anus; il pratiqua l'opération le ſixième jour, ce qui fit ſortir une quantité conſidérable de méconium, & l'eſpace de huit jours ſuffit pour la guériſon de l'enfant. Roonhuis (*in append. lib.* 2, *obſ.* 3) nous a laiſſé une obſervation ſemblable. Appelé pour un enfant qui n'avoit point d'anus, il pratiqua une ouverture à l'aide d'une lancette : il en ſortit plus de ſix onces de méconium, & l'enfant fut rétabli.

J. L. Petit (*Mém. de l'Acad. roy. de chirur.*, *tom.* 1, *pag.* 377) rapporte trois cas ſemblables aux précédens, mais qui ne furent point couronnés d'un auſſi grand ſuccès, quoique le méconium eût été évacué. Il fit l'opération, trois jours après la naiſſance, à un enfant qui manquoit entièrement d'anus : le méconium fut rendu; mais l'enfant périt dans les convulſions. Il rapporte qu'ayant fait l'opération à un autre enfant, il dilata l'ouverture avec le doigt; mais il ne put découvrir le rectum : au bout de trois heures, il ſurvint à l'endroit de la plaie une tumeur mollaſſe & noirâtre; il en fit l'inciſion; le méconium ſortit; l'enfant n'en mourut pas moins au bout de ſept jours; l'ouverture du cadavre fit voir que la partie poſtérieure du rectum avoit été coupée, & qu'il n'exiſtoit aucune ouverture dans la partie de l'inteſtin recouverte par le ſphincter. Le même auteur raconte qu'un enfant étoit venu au monde ſans aucun veſtige d'anus; qu'il tenta d'abord l'opération avec une lancette, mais inutilement; qu'il ſe ſervit enſuite d'une aiguille triangulaire, portée ſur une canule, ce qui fit ſortir les excrémens : néanmoins l'enfant périt le lendemain. Saltzmann parle d'un enfant mort d'une imperforation d'anus huit jours après ſa naiſſance; il fit l'ouverture du cadavre, & trouva le rectum diſtendu par le méconium, auprès du lieu de ſon orifice, dont on ne voyoit aucune trace; ſi dans ce cas l'opération eût été faite, le rectum ſe ſeroit ſans doute débarraſſé des matières fécales, & l'enfant eût peut-être été guéri. *Obſerv. pag.* 62.

Dans certain cas, il reſte encore quelque trace d'anus, & c'eſt ſouvent un tubercule ou une légère éminence qui en tient la place : tel étoit le cas d'un enfant dont l'anus étoit fermé par une excroiſſance charnue : on lui appliqua d'abord le cautère potentiel; on continua l'ouverture avec une lancette, & l'enfant, dit-on, ſe rétablit. Telle eſt encore l'obſervation de G. F. François de Frankenau, inférée dans les Mélanges des curieux de la nature (*Déc.* 3, *an.* 1, *obſerv.* 123). Cet auteur a obſervé à la place de l'anus un léger tubercule en forme de verrue; le tubercule fut percé, mais ce fut en vain; le méconium ne ſortit point, & l'enfant mourut. A. Bénivénius fait auſſi mention d'un enfant dont l'anus étoit remplacé par une excroiſſance de chair (*de abditis nonnull. morb. & ſanat. cauſſ. cap* 30), en ſorte qu'il étoit impoſſible de trouver l'orifice du rectum; l'enfant périt ſous peu de jours. Mais comme ces obſervations n'ont point été accompagnées de l'ouverture des cadavres, on ne ſauroit déterminer ſi elles appartiennent au cas dont il s'agit ici, ou ſi c'eſt une autre eſpèce de vice de conformation.

Il arrive auſſi quelquefois que l'anus eſt remplacé par une petite excavation, comme l'a obſervé E. J. Lupin, qui a vu un enfant attaqué d'une imperforation d'anus, & qui rejetoit par la bouche ſes excrémens : il ne ſe trouvoit à la place de l'anus qu'une petite foſſette; le périnée étoit rougeâtre & gonflé; une inciſion ſauva l'enfant

(*Hiſt. morb. diff. pag.* 25). On cite une obſervation ſemblable (*in Ephm. nat. cur. déc.* 1, *an.* 3, *obſ.* 257). Un enfant étoit né avec un anus dont les parois étoient collées intérieurement; le chirurgien enfonça une lancette à la profondeur d'une phalange du petit doigt ; mais il ne ſortit point de méconium; trois heures après, il introduiſit de nouveau la lancette juſqu'à la profondeur des deux phalanges du petit doigt; il parvint enfin à faire ſortir le méconium; & l'enfant fut guéri.

En examinant attentivement ces obſervations, nous voyons que l'opération a été ſouvent ſuivie du ſuccès, & qu'ainſi il ne faut point déſeſpérer de la guériſon de pareils enfans, pourvu que la *perforation* ſoit faite de bonne heure & avant que la trop grande diſtenſion enflamme les inteſtins, y cauſe la gangrène, ou les oblige à ſe rompre.

§. VIII.

De l'imperforation occaſionnée par l'ouverture de l'anus dans la veſſie.

La cinquième eſpèce d'imperforation renferme les cas dans leſquels l'anus, au lieu de s'ouvrir dans l'anus, s'ouvre dans la veſſie, & s'y termine par une ouverture étroite. Cette maladie eſt fort dangereuſe, quoique tous ceux qui en ont été attaqués, n'en ſoient pas morts : l'opération dans ce cas eſt rarement ſuivie d'un heureux ſuccès. H. A. Wrisberg, célèbre profeſſeur d'anatomie & de l'art des accouchemens dans l'académie de Gottingue, a rapporté dernièrement un exemple fort remarquable de ce cas, & l'a fait repréſenter dans des planches très-bien gravées. (*Diſſert. de præternat. & raro inteſt. rect. cum. veſ. urinar. coalitu. & indè pendente ani defectu.* quæ extat. *in comment. ſoc. r. ſcient. Gotting. tom.* 1, *pag.* 1.) Un enfant étoit né ſans anus; l'opération fut faite, mais ſans ſuccès: le méconium ſortoit de temps en temps avec les urines, juſqu'à ce que l'enfant mourut enfin, après avoir vécu ſeulement huit jours, & avoir ſupporté de grandes douleurs; le cadavre fut ouvert, & on trouva le rectum gros à ſon origine, puis un peu plus mince ; il venoit s'ouvrir dans la veſſie, préciſément à l'endroit de l'inſertion des uretères, où il ſe terminoit par une extrémité tout au plus aſſez grande pour recevoir le bouton d'une épingle ; en preſſant le bout du rectum, on voyoit le méconium s'épancher dans la cavité de la veſſie. On trouve une obſervation ſemblable citée par Holtzachius. (*Schenckii*, *obſerv. lib.* 3, *pag. m.* 383.) Cet auteur rapporte qu'un enfant rendit les matières fécales en aſſez grande quantité par la voie des urines : un barbier fit l'opération ; mais il ne perça point le rectum, & l'enfant périt peu de jours après; l'ouverture du cadavre fit voir que l'extrémité du rectum s'ouvroit dans la veſſie comme une eſpèce d'uretère. Telle eſt encore l'obſervation de C. F. Kaltſchmied, rapportée dans une diſſertation fort ſingulière. (*de raro caſu ubi inteſt. rect. in veſicâ urin. inſertum fuit. Jenæ* 1756 *ed.*) Appelé pour un enfant né depuis trois jours ſans anus, il tenta de faire une inciſion ; mais il ne réuſſit pas, & il ne put parvenir à trouver le trajet du rectum ; l'enfant périt au bout de huit jours, & on trouva l'inteſtin qui s'ouvroit par un petit orifice dans la veſſie, un peu au deſſus de ſon col ; on obſerva dans cette cavité les matières fécales, dont une partie s'étoit échappée avec l'urine. Roonhuis rapporte auſſi avoir vu un enfant venu au monde ſans aucun veſtige d'anus ; l'opération fut pratiquée deux jours après ſa naiſſance, mais ce fut inutilement ; l'enfant mourut le quatorzième jour ; on fit l'ouverture du cadavre, & on remarqua que l'anus s'ouvroit dans le fond de la veſſie. (*Append. obſerv. n°.* 2.). M. Morand fait mention d'un cas ſemblable dans les Mém. de l'Acad. de Paris (*ann.* 1755, *pag.* 50). Un enfant étoit né ſans anus ; mais le méconium ſortoit par la verge ; l'enfant périt au bout de douze jours ; on trouva dans le cadavre que l'inteſtin rectum s'ouvroit dans le col de la veſſie, en ſorte qu'il ſe trouvoit plus de trois fois plus grand que de coutume. Fabrice de Hildan nous a de même laiſſé l'obſervation d'un enfant né avec un anus imperforé, & qui rendoit ſes excrémens en même temps que les urines. Enfin les matières fécales s'étant endurcies, le ventre ſe tuméfia, & l'enfant mourut au bout de ſept jours ; ſon cadavre fut ouvert, & on trouva que le rectum s'ouvroit dans la veſſie. *Obſerv. chir. cent.* 1, *obſerv.* 75.

On lit une obſervation encore plus ſingulière, inſérée par H. V. Sanden dans les Éphém. des cur. de la nature (*déc.* 3, *ann.* 9 & 10, *obſerv.* 194). Il rapporte qu'un enfant étant né avec une imperforation de l'anus, on lui fit l'opération le troiſième jour ; mais le méconium ne ſortant point, il périt le lendemain. On fit l'ouverture du cadavre, & on vit que le rectum étoit uni à la veſſie par un petit conduit de la longueur d'environ un pouce. On pouvoit faire paſſer de l'air de la veſſie dans le rectum & réciproquement ; mais l'ouverture ſe trouvoit trop étroite pour donner paſſage aux excrémens. G. G. Wagler a donné la deſcription d'un enfant de huit mois, qui n'avoit point de périnée, & qui, au lieu d'anus, avoit une ſaillie un peu arrondie, dans laquelle on n'apercevoit ni fente ni trace d'anus. Après avoir fait l'ouverture du cadavre, on fit paſſer de l'air du colon dans la veſſie. En examinant l'intérieur du bas ventre avec plus d'attention, on s'aperçut que le canal inteſtinal ne deſcendoit pas juſques dans le baſſin ; mais qu'il venoit s'implanter dans la partie poſtérieure & moyenne du fond de la veſſie, en ſe rétréciſſant de plus en plus, & en ſe terminant par une petite ouverture à peine ſuffiſante pour recevoir la ſonde d'Anel. Cette ouverture étoit

dirigée du côté de l'orifice interne de l'urètre; mais comme elle étoit trop étroite, on ne trouva point de méconium dans la veſſie. *Act. Harlem, vol. 19, part. 2 & 3, pag.* 277.

On doit encore rapporter à la même eſpèce d'imperforation l'obſervation de D. H. Volgnad (*Ephem. nat. cur. déc.* 1, *an.* 1, *obſerv.* 11). Cet auteur a vu un enfant dont l'anus étoit très-bien ſitué, mais un peu ſaillant, & comme couſu; on n'y découvroit aucune trace d'ouverture; les excrémens ne pouvoient ſortir que par parcelles, & paroiſſoient, tantôt d'un diamètre conſidérable, tantôt ſemblables à un petit filet: l'opération fut pratiquée ſans ſuccès, & l'enfant périt après avoir vécu ſept jours.

Moebius (*Fund. med. phyſ. cap.* 19) dit avoir vu un enfant nouveau-né dont l'anus étoit imperforé, & qui rendoit ſes excrémens avec les urines.

C. Siebold, au rapport de J. G. Scherer (*de morb. inteſt. rect. pag.* 21), a obſervé une imperforation d'anus dans l'hôtel-dieu de Paris: l'enfant rendoit par le canal de l'urètre l'urine avec le méconium. Baudouin Rouſſée (*epiſt.* 14) parle d'un enfant dont l'anus étoit imperforé, de ſorte qu'il paroiſſoit y avoir à l'anus un obſtacle plus conſidérable qu'une pellicule. Cet enfant rendoit ſes excrémens ſeuls, ou il les rendoit en même temps que l'urine: cette incommodité dura onze jours, & l'enfant y ſuccomba.

P. Borelli (*obſerv. cent.* 1, *obſerv.* 77) rapporte que Sennert a obſervé une imperforation d'anus dans un enfant qui vécut cependant dix-ſept jours dans ce pitoyable état; il rendoit de même les matières fécales avec les urines.

On trouve encore dans les *Nouvelles Littér. d'Allemagne* (*A.* 1703, *pag.* 290), l'hiſtoire d'un enfant venu au monde avec un pareil vice de conformation. L'opération fut faite, mais ne réuſſit point, & le méconium étant ſorti peu de temps après par l'urètre, l'enfant fut guéri: on trouva dans le cadavre les gros inteſtins ſans méſentère & contigus les uns aux autres depuis l'origine du cœcum juſqu'au rectum, comme s'ils euſſent tenu enſemble par une foible membrane. Mais leurs circonvolutions étoient fort ſingulières, de manière qu'il étoit très difficile de les bien diſtinguer: ils étoient remplis d'une grande quantité de matières fécales, & le rectum, au lieu de ſe porter à l'anus, ſe terminoit par un prolongement membraneux fort mince, dans le col de la veſſie, juſqu'à la racine de la verge.

L. Wolfſtriegel rapporte un exemple très-ſingulier d'un enfant mort dans l'accouchement; il avoit, à la place de l'anus, une éminence calleuſe, & rendoit quelques matières fécales par la verge; on trouva dans le cadavre le rectum qui ſe terminoit par une appendice ſemblable à la veſſie (qui manquoit), & qui ne finiſſoit point par un anus, mais qui s'étendoit hors du corps dans le canal de l'uretère. L'obſervation rapportée par Duverney n'eſt pas moins digne d'être lue. Cet auteur dit que deux fœtus étoient venus au monde unis l'un à l'autre par les parois du bas ventre: ils n'avoient à eux deux qu'un ſeul colon qui ſe diviſoit en deux prolongemens, dont l'un pénétroit dans la veſſie de l'un des deux, & l'autre s'ouvroit dans la veſſie du ſecond. La verge ſe trouvoit dans chacun d'eux à l'endroit ordinaire de l'anus.

Voilà un aſſez grand nombre d'obſervations qui nous apprennent que le rectum s'ouvre quelquefois dans la veſſie, & dans leſquelles l'imperforation a eu une fin funeſte; deux obſervations nous apprennent que ce vice ne cauſe pas toujours la mort. On voit en effet que l'enfant dont parle Zacutus Luſitanus (*Prax. med. admir. lib.* 3, *obſ.* 72) ne périt point. Il étoit né avec un anus fermé par une membrane: il rendit les matières fécales par la voie des urines pendant trois mois; au bout de ce temps, la membrane ayant été diviſée, l'enfant guérit parfaitement. J. B. Morgagni (*de ſedib. & cauſ. morb. epiſt.* 32, §. 4) dit avoir ouï dire qu'on avoit vu à Bologne une fille qui ne rendoit point de matières fécales par l'anus, mais par la voie des urines, dans leſquelles elles ſe trouvoient délayées.

G. G. Wagler nous a donné l'hiſtoire d'un enfant qui n'avoit point encore rendu le méconium au bout de trois jours; mais il étoit ſorti avec l'urine une certaine quantité de mucus verdâtre, ſemblable au méconium détrempé: enfin la ſage-femme voulant lui donner un lavement, s'aperçut qu'il n'avoit point d'anus, de telle manière qu'on n'apercevoit ni protubérance, ni aucun endroit qui cédât à la preſſion du doigt, ni enfin la moindre trace d'anus: malgré toutes ces circonſtances, le chirurgien réſolut de pratiquer, avec le ſcalpel, une inciſion le plus ſoigneuſement qu'il lui ſeroit poſſible; l'inciſion faite, il ne put trouver le rectum, quoiqu'elle eût un pouce & plus de longueur; c'eſt pourquoi il ne voulut point en faire une ſeconde: le lendemain il ſe forma une tumeur dans le fond de la plaie; il la perça avec tant de ſuccès d'un coup de lancette, qu'il ſortit à l'inſtant une grande quantité de méconium; l'enfant fut parfaitement guéri trois ſemaines après l'opération, & alors il ne s'échappa plus de mucoſité verdâtre par la voie des urines. *Acta Harlem. vol.* 19, *part.* 2 & 3, *pag.* 300.

Enfin les autres animaux mêmes ne ſont point exempts de cette maladie. Cœlius Rhodiginus (*Lect. antiq. lib.* 4, *cap.* 9) raconte qu'on a vu (*à Perinthium*) une vache dans laquelle les matières ſtercorales paſſoient par la veſſie dans l'état de molleſſe. L'anus fut diviſé, & on trouva au deſſus une nouvelle obſtruction du rectum, & on ne put la guérir par l'inciſion. Dernièrement M. A. Wrisberg obſerva la même affection dans

une brebis, & il la préſenta à la Société roy. de Gottingue : le rectum s'ouvroit dans la veſſie, & paſſoit dans le vagin, en ſorte que dans l'endroit de ce paſſage, la partie poſtérieure du vagin ſe trouvoit collée à l'antérieure. (*Gottingiſche Anzeigen* 1778, *m.* 21, *pag.* 164.) On a obſervé d'autres imperforations d'anus dans les animaux; c'eſt ainſi que P. J. Hartmann a vu dans une géniſſe que l'anus ſe terminoit dans le vagin. (*Ephem. nat. cur. déc.* 3, *an.* 7 & 8, *obſ.* 38.) J'ai fait une obſervation ſemblable dans une brebis. F. Antoine (*Mém. de l'Acad. R. des Sc.* 1703, *pag.* 29) a vu deux agneaux jumeaux, qui formoient un monſtre par leur réunion, & dans leſquels toutes les ouvertures ordinaires manquoient. A. Haller (*Opuſc. anat. pag.* 254) rapporte qu'un chien avoit un colon diviſé en deux branches terminées en cul-de-ſac.

§. IX.

De l'imperforation produite par l'ouverture de l'anus dans le vagin.

La ſixième eſpèce d'imperforation eſt très-rarement mortelle : mais c'eſt un vice de conformation très-déſagréable. C'eſt celle où le rectum s'ouvre dans le vagin, & non dans l'anus; ſi ſon orifice eſt aſſez grand, le méconium ſort avec facilité, & ſi la mort enlève les enfans attaqués de cette maladie, on doit en rechercher une autre cauſe, comme on peut l'obſerver dans le quatrième exemple que je rapporterai. En effet, le vagin étoit obſtrué dans le cas dont il s'agit; les matières fécales ne trouvant d'iſſue nulle part, causèrent la mort de l'enfant.

A. J. Kirſten (*tom.* 9, *obſ.* 11, *act. phyſ. med.*) rapporte qu'une fille étoit venue au monde ſans anus, ſans extrémités inférieures, & qu'elle n'avoit que quatre doigts à la main gauche. Elle n'avoit ni tache ni ſuture qui tînt lieu d'anus; mais elle rendoit les excrémens par les parties naturelles : comme les parens faiſoient peu de cas d'un enfant auſſi mal conformé, on le laiſſa dépérir de jour en jour, & il mourut enfin huit jours après ſa naiſſance. L'ouverture de ſon cadavre fit voir que le rectum s'étendoit le long de tout le périné, & ſe terminoit au deſſus du conduit urinaire.

M. Bouſquet (*Journ. de médec.* tom. 6, pag. 128) rapporte qu'une fille étant venue au monde avec un anus imperforé, périt peu de temps après ſa naiſſance. Dans cette petite fille le rectum ſe terminoit dans le vagin par une ouverture qui avoit une circonférence un peu calleuſe; mais comme cet orifice reſtoit toujours ouvert, il permettoit au méconium de paſſer librement. On ouvrit le cadavre, & on trouva qu'il n'y avoit ni veſſie, ni matrice, & que les uretères s'ouvroient dans les bords de la vulve; mais il eſt fort douteux que le défaut d'anus ait été la cauſe de la mort, puiſque le méconium s'écouloit facilement par l'ouverture qui étoit aſſez grande; il faut remarquer que la mère avoit éprouvé un accouchement long & laborieux.

M. Daubenton (*Deſcript. du cab. du roi*, tom. 3, pag. 203) parle d'un exemple fort curieux d'un enfant monſtrueux qui manquoit d'anus, & dans lequel le rectum ſe terminoit par une extrémité fort étroite dans un vagin commun à deux matrices.

Arnaud (*Obſerv. chirur. pag.* 28) rapporte l'exemple d'un enfant attaqué de cette maladie, & qui en a parfaitement guéri. La petite fille dont il parle éprouva, quatre mois après ſa naiſſance, un ulcère fiſtuleux aux parties génitales, par lequel elle rendoit les excrémens; l'anus ſe trouvant imperforé, il fit une inciſion à la membrane oppoſée au rectum, & l'inciſa juſqu'à l'ouverture qui ſe montroit dans les parties génitales; il dilata cette ouverture, & la panſa avec des ſuppuratifs. Par ce traitement il vint à bout de guérir l'imperforation & l'ulcère. On trouve deux exemples ſemblables dans l'ouvrage intitulé (*Chylol. cap.* 9, §. 36, pag. 668). Une fille âgée de deux mois, & une autre de quatre, avoient l'anus obſtrué par une excroiſſance charnue, & rendoient leurs excrémens par un conduit ouvert dans la partie inférieure de la vulve. Dans l'une de ces deux filles l'ouverture avoit tout au plus le diamètre d'un tuyau de paille, en ſorte que les excrémens ne ſortoient qu'avec beaucoup d'efforts & dans l'état de liquidité. On pratiqua une profonde inciſion dans le lieu ordinaire de l'anus, & cette opération eut tant de ſuccès, qu'en peu de temps l'iſſue naturelle des matières fécales fut rétablie. Cependant il arrivoit quelquefois dans ces deux enfans que les matières les plus liquides ſortoient par la vulve, & les plus groſſières par la nouvelle ouverture.

On voit que le plus ſouvent les enfans nés avec une pareille incommodité ne laiſſent pas de vivre ſans qu'on leur faſſe d'opération, & qu'ils rendent, pendant toute leur vie, les matières fécales par les parties naturelles. Telle étoit la petite fille dont parle Furſt. Elle étoit âgée de deux mois, & rendoit les excrémens par la vulve. Au lieu d'anus on voyoit ſeulement une tache fort dure, ſemblable à la trace que laiſſe une plaie après avoir été guérie. L'extrémité du rectum s'ouvroit dans la partie inférieure de la vulve, & c'eſt par-là que ſortoient les excrémens. On ne fit aucune opération, & l'enfant ne s'en porta pas moins bien. *Miſcell. nat. cur. dec.* 2, *ann.* 3, *obſerv.* 112.

Mœbius rapporte avoir vu une fille qui, venue au monde avec un anus imperforé, rendoit les matières fécales par la vulve.

P. J. Hartman cite une obſervation ſembla-

blable d'une fille de ſix mois qui n'avoit point d'anus, & qui n'avoit, pour rendre les matières fécales, qu'une ouverture ménagée par la nature aux lèvres de la vulve. Le rectum ſe trouvoit caché au deſſous du vagin, à l'endroit où ſes lèvres ſe réuniſſent. Cependant l'enfant avoit de l'embonpoint, & ſe portoit bien. *Ephem. nat. cur. dec.* 2, *ann.* 10, *obſerv.* 162.

J. Bapt. Minadous nous a donné l'hiſtoire d'une fille née ſans anus, dont le rectum ſe terminoit dans la vulve; elle rendoit les excrémens par cette voie; elle vécut plus de ſix ans avec cette incommodité. *De hum. corp. turpit. lib.* 5, *cap.* 18.

D. Sennert fait mention d'une petite fille qui vécut pareillement pendant l'eſpace de neuf ſemaines. *Pract. med. lib.* 4, *part.* 1, *ſect.* 1, *cap.* 1.

M. de Juſſieu (*Hiſt. de l'acad. roy. de Scienc.* ann. 1719, n°. 41) rapporte qu'il a connu une fille âgée de ſept à huit ans, qui rendoit les excrémens par la vulve.

A. Benivenius (*de abdit. nonnull. morb. & ſanat. cauſ. cap.* 86) dit qu'une fille née avec un anus imperforé rendoit encore les excrémens, le huitieme jour depuis ſa naiſſance, par la vulve, & qu'elle vécut avec cette infirmité juſqu'à l'âge de ſeize ans, auquel elle mourut de la colique.

M. J. Haesbart a connu une fille âgée de vingt ans, qui rendoit les matières fécales par les parties naturelles, & qui ſe portoit très-bien.

Fabrice d'Aquapendente a vu auſſi une femme qui, née avec un anus imperforé, rendoit les excrémens par la vulve, c'eſt-à-dire, par une ouverture pratiquée au deſſus de cet orifice. *Oper. chirur. cap.* 88.

G. L. B. Van-Swieten rapporte avoir connu une fille parvenue à l'âge de puberté, d'ailleurs bien portante, & laquelle étoit ſujette à cette incommodité. *Comm. in aphor. Boerhaavii*, t. 4, pag. 651.

Schenkius rapporte auſſi l'hiſtoire d'une fille de Tubinge, fort jolie, qui rendoit les matières fécales par la vulve: c'eſt pourquoi le ſénat lui défendit de ſe marier; mais elle quitta la ville de Tubinge, & alla dans un bourg voiſin, où elle épouſa un cordonnier, dont elle eut un enfant fort beau.

Je ne paſſerai point non plus ſous ſilence l'hiſtoire de la fille d'un hébreu, appelé *Teutonicus*, dont parle Mercurialis (*De morb. puer. lib.* 1, *pag. m.* 393). Elle étoit venue au monde ſans anus, & rendoit les excrémens par la vulve, elle parvint à l'âge de cent ans, âge que les perſonnes les mieux conformées ont peine à atteindre, comme le rapporte J. B. Morgagni. *De ſed. & cauſ. morb. epiſt.* 32, art. 3.

Rudolphe Forſtenius a connu une fille qui eſt née avec une imperforation d'anus, & l'extrémité du rectum ouverte dans le vagin.

§. X.

De l'imperforation cauſée par l'obſtruction du rectum.

La ſeptième eſpèce d'imperforation renferme les obſervations qui nous apprennent que le rectum a été trouvé fermé, ou altéré, ou confondu avec les parties environnantes. Tous ces cas ont eu une iſſue fatale.

P. S. Giering a vu un enfant à qui la ſage-femme donna le ſyrop de rhubarbe pour remédier à une conſtipation qu'il éprouvoit; mais le quatrième jour après ſa naiſſance, le ventre ſe durcit, ſe gonfla, le corps prit une couleur jaune-noirâtre, la reſpiration devint difficile; l'enfant vomit du lait, du mucus, & des matières ſtercorales: tous ces ſymptômes le menaçoient d'une mort prochaine; lorſqu'on s'aviſa d'examiner le fondement, on ne trouva aucun veſtige d'anus. On enfonça le ſcalpel juſqu'à la profondeur de deux pouces & plus, mais il ne ſortit que du ſang; le ſcalpel ayant été pouſſé plus avant, le méconium ſortit en abondance; mais comme les inteſtins avoient été diſtendus extraordinairement, & qu'ils étoient même putréfiés, l'enfant périt le lendemain. Après avoir fait l'ouverture du cadavre, on apperçut que non ſeulement le ſphincter de l'anus étoit fermé, mais encore que les parois de l'inteſtin étoient collées l'une à l'autre par l'interpoſition d'un grand nombre de fibres charnues, juſqu'à la hauteur de quatre travers de doigt. *Select. med. Francof.* tom. 4, pag. 137.

On lit dans Schenkius (*obſerv. méd. lib.* 3, *pag. m.* 383) une obſervation de Jeſſenius Ajeſſen, faite ſur une fille dont l'anus ſe trouvoit bien conformé à l'extérieur; mais quand on introduiſoit dans le rectum un ſtylet, on éprouvoit la réſiſtance d'une membrane. Elle fut inciſée, & il ſortit une petite quantité de matières épaiſſes; mais les lavemens ne pouvoient pénétrer dans le canal inteſtinal, & l'enfant mourut. On trouva dans le cadavre que les parois du rectum étoient collées l'une à l'autre dans deux endroits, & qu'il étoit fermé par deux membranes en deux divers endroits.

Jean Reiſelius (*Miſcell. nat. cur. déc.* 2, *ann.* 7, *obſerv.* 8) a vu un enfant dont le rectum ſe trouvoit rétréci par une eſpèce de ligature, & dont l'anus étoit ouvert à l'extérieur; mais un ſtylet qu'on y introduiſit ne put pénétrer que juſqu'à la hauteur de deux travers de doigt. On rapporte encore d'autres exemples d'anus rétrécis & terminés par une eſpèce de canal dénaturé. C'eſt ce qui a été obſervé par Triſen dans une fille née avec une

une imperforation d'anus. Le chirurgien y ayant fait une incision, le méconium ne put néanmoins en sortir en quantité suffisante, & l'enfant mourut. On trouva le colon fort distendu, en sorte qu'il contenoit deux livres d'eau. Il avoit un prolongement en forme de tige, qui formoit le rectum, & ce dernier intestin étoit si étroit, qu'il pouvoit à peine recevoir un stylet d'une grosseur médiocre. *Observ.* pag. 59.

J. H. Hottinger (*Ephem. nat. cur. déc.* 3, *ann.* 9 & 10, *observ.* 233) rapporte une observation semblable d'un enfant monstrueux qui n'avoit ni anus, ni parties sexuelles, ni même plusieurs autres organes. L'extrémité du rectum se trouvoit remplie par une caroncule molle & arrondie. Le rectum n'étoit autre chose qu'un conduit garni de rides & à peine sensible, dans lequel se terminoit le colon.

On peut encore rapporter à la même espèce l'observation de A. Stadlender (insérée dans les *Ephém. des cur. de la nat. déc.* 1, *ann.* 3, *obs.* 2). Il s'agit d'un enfant dont l'anus étoit bouché, sans qu'il parût aucune trace d'ouverture. L'opération fut faite; mais il ne sortit que quelques gouttes de sang, & l'enfant succomba. On trouva dans le cadavre le rectum fermé de la longueur de neuf travers de doigt, & tordu en manière de corde jusqu'à l'anus.

§. XI.

De l'imperforation d'anus produite par une obstruction du colon.

La huitième espèce d'imperforation est celle où le rectum n'existe point, & dans laquelle l'intestin colon se termine en cul-de-sac auprès du bassin. La troisième observation que nous avons rapportée en donne un exemple. On en trouve une semblable dans une dissertation sur la continuité des membranes, composée par A. Bonn (l. c. p. 19). Il parle d'une fille qui avoit l'anus conformé à l'extérieur suivant l'ordre ordinaire de la nature, & on pouvoit y introduire une sonde jusqu'à la profondeur d'un travers de doigt; la rétention des matières fécales fit mourir cet enfant le troisième jour après sa naissance. L'ouverture du cadavre fit voir que le colon formoit à l'endroit du repli semi-lunaire, une circonvolution à droite, qui s'étendoit jusqu'au muscle psoas de ce côté; il se terminoit auprès de ce muscle par une extrémité sans orifice, & sans donner naissance à l'intestin rectum, qui manquoit par conséquent.

Benninger a eu occasion d'examiner le cadavre d'un enfant auquel on ne voyoit aucune trace d'anus. On observa dans le cadavre que le rectum manquoit entièrement, tandis que l'extrémité du colon paroissoit entièrement rétrécie & comme entourée d'une corde. *Lieutaud, hist. anat. med.* tom. 1er, pag. 110.

J'ai vu pareillement un enfant qui n'avoit aucune marque d'anus; l'opération fut faite, mais en vain. L'ouverture du cadavre apprit que le rectum n'existoit point, & que le colon finissoit dans l'abdomen en forme de cul-de-sac. *Médical, essays*, vol. 4, *observ.* 32.

Le célèbre Ruysch rapporte avoir vu deux enfans qui, nés avec une imperforation d'anus, n'avoient point d'intestin rectum, & qui moururent tous les deux. *Adversar. déc.* 2, pag. 43.

Il existe encore une observation du même phénomène, rapportée par M. Wagner (*Comment. litt. Norimb. ann.* 1734, *hebd.* 46, n°. 4), qui dit avoir examiné un enfant dont l'anus admettoit un stylet jusqu'à la profondeur d'un pouce & demi, mais qui ne permettoit point de l'enfoncer plus avant. L'enfant mourut le dixième jour après sa naissance. On trouva dans son cadavre deux espèces de rectum, l'un fort court qui se terminoit à l'anus, & se trouvoit bouché; l'autre formoit une continuation du canal intestinal, & se trouvoit rempli de vents & de matières fécales; il étoit distendu au point d'avoir la capacité de l'estomac; il étoit réfléchi sur la partie supérieure du sacrum, & lui étoit fortement adhérent.

On doit mettre à côté de ces observations celle de M. Haller, qui a observé dans un chien, de l'espèce des mâtins, le colon rempli de méconium, & divisé, au dessus du bassin, en deux branches qui formoient des culs-de-sac, & représentoient deux intestins rectum. *Oper. min.* tom. 3, pag. 51.

§. XII.

Imperforation de l'anus naturel, accompagnée d'un anus extraordinaire.

Je comprends dans la neuvième espèce d'imperforation les observations dans lesquelles le rectum s'est trouvé ne pas exister, & dans lesquelles on a trouvé qu'une partie des intestins s'ouvroit sur les parois de l'abdomen ou ailleurs. C'est ainsi que Méry a vu un enfant monstreux dans lequel il n'y avoit point d'anus, mais dont le colon se terminoit à l'ombilic, & y formoit un anus. *Hist. de l'Acad. roy. des Scienc. ann.* 1700, n°. 16.

Le savant M. Petit a donné la description d'un enfant monstrueux privé d'anus, & dans lequel l'iléum finissoit au dessus des os pubis. *Mem. de l'Acad. roy. des Scienc. ann.* 1716, pag. 89.

On trouve un cas semblable à celui-ci, décrit par Littre (*Ibid.* 1709, pag. 12). Dans le fœtus dont il fait mention, l'iléum formoit un cul-de-sac charnu de la grandeur d'un œuf. Il sortoit de la partie inférieure de cet intestin un petit conduit de la longueur de trois lignes, qui s'ouvroit par un petit trou rond au dessus de

la ſymphiſe du pubis. On eut beaucoup de peine à en faire ſortir le méconium, mais le cœcum & & le colon manquoient dans ce ſujet.

On a quelquefois trouvé le rectum converti en une maſſe charnue ou graiſſeuſe dans toute ſon étendue, ou ſeulement en partie.

C'eſt ce que nous apprend J. Huber. (*Act. phyſ. med. vol.* 8, *obſ.* 24.) L'enfant qui fait le ſujet de cette obſervation, avoit l'anus imperforé, & l'on ne voyoit à l'endroit de l'anus que de légers plis, ſemblables à la cicatrice d'une plaie : on y enfonça le ſcalpel juſqu'à la profondeur de deux travers de doigts ; mais cette tentative fut inutile, & l'enfant périt après avoir vécu ſept jours : on trouva que le rectum ſe terminoit par une maſſe en partie charnue, en partie graiſſeuſe, fort épaiſſe, & qui ne laiſſoit voir aucun veſtige d'anus.

Le célèbre Heiſter (*Ephem. nat. cur. cent.* 3 & 4, *obſ.* 193) rapporte une obſervation ſemblable d'un enfant qui rendoit des excrémens noirâtres par la bouche huit jours après ſa naiſſance, & dont l'anus étoit fermé : on voyoit à la place de cette ouverture une trace en forme de cicatrice enfoncée dans le bas ventre, qui ne cédoit que peu ou point du tout à la preſſion : Heiſter prit le parti d'y enfoncer une lancette à la profondeur de quatre travers de doigt ; puis il y introduiſit un peu plus avant une aiguille triangulaire, ſans en faire ſortir le méconium ; l'enfant mourut la nuit ſuivante : on trouva dans le cadavre que les gros inteſtins ne s'étendoient que juſqu'à la partie ſupérieure du ſacrum, & que la ſuite du canal inteſtinal étoit une ſubſtance charnue & fort denſe.

On doit encore ranger dans la même claſſe d'imperforation l'exemple cité par Félix Plater. (*obſ. lib.* 3, *pag.* 583 & 584.) Un enfant n'avoit point d'anus ; mais à ſa place il avoit une eſpèce de ride & de tache fort profonde ; l'opération fut faite, mais ſans ſuccès : l'enfant étant mort, on fit une inciſion longitudinale au périné ; mais on n'aperçut rien. On pouſſa dans l'ouverture un raſoir juſjuſqu'à la profondeur de deux doigts : alors il ſe préſenta une membrane tranſverſale ; on la diviſa, & le méconium ſortit.

Quelquefois le rectum ſe trouve confondu avec les parties voiſines, comme on l'a vu arriver dans l'enfant dont je parlerai ailleurs ; le rectum étoit entouré par la glande proſtate, & entièrement confondu avec elle.

G. Garnier a vu un enfant dans lequel l'anus ne paroiſſoit point à l'extérieur, mais ſe trouvoit confondu avec le col de la veſſie : l'opération fut pratiquée douze jours après ſa naiſſance, mais inutilement : l'enfant étant mort, on obſerva que l'extrémité du rectum & le col de la veſſie étoient ſi parfaitement collés enſemble, qu'il étoit impoſſible de les ſéparer. (*Schenkii obſerv. med. lib.* 3, *pag. m.* 383.)

Palfyn (*Deſcription anat. de deux enfans, pag.* 31) donne l'hiſtoire de deux enfans jumeaux, & tous deux du ſexe féminin, qui n'avoient ni anus ni ouverture dans le vagin ; l'inciſion ayant été faite inutilement, ils périrent le ſeptième jour de leur naiſſance : on trouva dans le cadavre que l'ouraque ſe terminoit par un corps compoſé d'une veſſie & de deux matrices ; il ſe continuoit avec les deux trompes & les deux ovaires, & ſe trouvoit rempli de méconium ; le rectum, dont la grandeur égaloit celle de l'eſtomac, s'ouvroit dans une eſpece de cloaque formé par la veſſie & les deux uretères.

J. Reiſelius (*Miſcell. nat. cur. dec.* 3, *an.* 5 & 6, *obſer.* 151) dit avoir vu un enfant dans lequel les parties étoient dans une grande confuſion. Il étoit né ſur la fin du ſeptième mois de la groſſeſſe, & n'avoit point d'anus ; ſon ventre étoit tendu & météoriſé : on trouva dans le cadavre une veſſie fort grande & très-gonflée ; quand on l'eut ſéparée du diaphragme & du rectum, on trouva l'eſtomac qui étoit petit & vide ; le canal inteſtinal étoit diſtendu par des matières noirâtres, il ſe terminoit dans un grand ſac, qui fut d'abord pris pour une veſſie ; à l'entrée de ce ſac, les inteſtins étoient vides & preſque abſolument fermés : on l'ouvrit, & il en ſortit une quantité conſidérable de ſéroſité blanchâtre ; l'intérieur étoit rempli par des rides & d'autres petits ſacs ; un autre plus grand que ceux-ci fut regardé comme la veſſie, parce que l'ouraque lui étoit adhérent par ſa face externe.

Aubray, faiſant l'énumération des différentes eſpèces d'imperforations, en rapporte une dans laquelle le rectum pénétroit dans l'os ſacrum. Je n'ai point vu de maladie de ce genre. Lafaye dit que la nature a quelquefois tenté d'expulſer les matières fécales par une voie ſemblable. Cet auteur a vu deux enfans dont l'anus étoit ouvert à travers l'os ſacrum. C'eſt par cette ouverture que l'un de ces enfans rendoit une partie du méconium, parce que le canal inteſtinal ſe trouvoit percé dans le même endroit. *Principes de chir. part.* 5, *pag.* 451.

§. XIII.

Concluſion qu'on peut tirer des obſervations précédentes, pour l'opération de l'anus imperforé.

On a rapporté ici un aſſez grand nombre d'obſervations qui doivent engager les chirurgiens à ne point négliger dans ces cas l'opération, quoiqu'elle ait été ſouvent pratiquée ſans ſuccès. En effet, quand il s'agit des imperforations de la première, de la troiſième, & de la quatrième eſpèce, elle peut réuſſir, pourvu qu'elle ſoit faite de bonne heure. Il ne faut pas non plus déſeſpérer du ſuccès lors même que, l'anus étant bien conformé à l'extérieur, l'obſtacle ſe trouve un peu

plus profondément dans l'inteſtin, comme il arrive dans la ſeconde eſpèce : en un mot, dans tous les cas, le médecin paroîtroit manquer à ſon devoir, s'il ne tentoit pas de pratiquer une ouverture dans l'inteſtin; il ne faut excepter de cette règle que la ſixième & la neuvième eſpèce, lorſqu'il ſe trouve dans le vagin ou ailleurs une aſſez grande ouverture; je crois qu'on peut, dans ce cas, ſe diſpenſer de pratiquer l'opération, mais on ne doit point la négliger dans toutes les autres circonſtances, parce qu'il nous eſt impoſſible de ſavoir *à priori* ſi le rectum manque totalement, ou ſi ſeulement il a été altéré; on doit ſe déterminer d'autant plus à prendre ce parti, que ces cas ſont très-rares en comparaiſon des autres dans leſquels l'opération peut être utile. Peut-être même ne doit-on pas la négliger lorſque le méconium ſort avec les urines, comme nous l'apprennent les obſervations de Zacutus Luſitanus, & Wagler.

§. XIV.

Des efforts ſalutaires de la nature dans l'imperforation de l'anus.

On demande ce qu'il convient de faire quand l'opération n'eſt pas ſuivie de la ſortie du méconium. Alors on ne peut que déſeſpérer de la vie de l'enfant; cette maladie n'eſt cependant pas conſtamment mortelle. Prenons donc pour guide la nature, qui montre dans l'imperforation de l'anus plus que dans toute autre maladie, combien ſes efforts ſont puiſſans : en effet, elle a ſu conſerver la vie à des hommes dont l'anus étoit imperforé, en ſuppléant par la bouche à ce vice de conformation, & la même ouverture qui recevoit les alimens avec une ſenſation agréable, rendoit avec dégoût des excrémens très-fétides (1). Thomas Bartholin rapporte qu'un homme âgé de quarante ans, qui étoit né ſans anus & ſans verge, rendoit, à des temps marqués & après la digeſtion, des matières fécales fort dures, par le moyen d'une corne qu'il mettoit à ſa bouche. Cette fétidité & cette ſaveur déſagréable l'accompagnoient toujours; il avoit ſoin de s'en délivrer en buvant de l'eau qu'il portoit toujours avec lui. (*Hiſt. anat. cent.* 1, *hiſt.* 65.)

Le lieu de l'opération eſt, dans la plupart des cas, déterminé par la nature même, ſoit par une tache rougeâtre ou livide, ſoit par une éminence ou quelque autre marque. Il arrive néanmoins ſouvent que la peau ſe trouve dans l'état naturel, liſſe, & ſans aucune trace; il faut alors chercher s'il n'eſt point quelque endroit mollaſſe qui cède à la preſſion du doigt, & c'eſt celui-là qu'il faut inciſer : mais s'il n'y a point de partie molle qui indique la fluctuation de quelque matière, comme cela arrive ſouvent, c'eſt alors la connoiſſance anatomique des parties qui doit déterminer ſur le choix de l'endroit qu'il faut diviſer.

Il faut obſerver ici que l'ouverture de l'anus eſt moins voiſine du coccyx dans les enfans nouveaux nés que dans les adultes : en effet, dans les enfans le coccyx eſt en grande partie cartilagineux, & il eſt difficile de le diſtinguer des parties molles, comme l'a remarqué C. J. Oehme (*diſſ. de morb. chir. inf.* §. 14); c'eſt pourquoi je crois avec P. S. Giering (*ſelect. med. Francofurt. tom.* 4, *pag.* 136), qu'on doit faire l'opération de manière que, quand on peut ſentir la fin du coccyx, on laiſſe encore intacte, au-deſſous de cette extrémité, une portion aſſez conſidérable de la peau; car ſi on néglige cette précaution, l'inſtrument peut ſe dévier & pénétrer dans le tiſſu cellulaire interpoſé entre le rectum & l'os ſacrum; en ſorte qu'il ne diviſe point le rectum, ou qu'il en coupe ſeulement la partie poſtérieure, ſans toucher à l'endroit où le ſphincter ſe trouve tout entier, ou du moins où les fibres du rectum s'arrangent de telle manière autour de ſon extrémité obſtruée, qu'elles ſemblent ſuppléer au défaut du ſphincter. Ces erreurs ont eu ſouvent lieu, comme on a pu s'en convaincre dans les obſervations rapportées plus haut.

Quant à l'inciſion, on doit la faire de manière que la pointe du ſcalpel ou de l'aiguille triangulaire ſoit un peu dirigée du côté du ſacrum, afin de ne point inciſer la veſſie au lieu de l'inteſtin où qu'elle ne ſoit point diviſée en même temps que la partie antérieure de l'inteſtin. C'eſt avec raiſon que P. S. Giering a obſervé qu'il eſt poſſible, s'il ſurvient un vomiſſement, parce qu'on ne s'eſt point aperçu pendant pluſieurs jours de l'imperforation, que le rectum ſe trouve alors avoir un mouvement anti-périſtaltique, & qu'il ſoit conſéquemment rétréci, & ne contienne point de méconium. Il faut remarquer de plus que le rectum, trop diſtendu, peut occaſionner une véritable iſchurie, & cette incommodité peut, à ſon tour, produire l'écoulement du méconium, & empêcher par conſéquent le ſuccès de l'opération. En effet, quand le rectum eſt très-diſtendu par le méconium, il remplit toute la cavité du baſſin, de manière qu'il s'y trouve engagé comme un coin; dans ce cas, l'urètre eſt fortement comprimée contre l'os pubis; & cette compreſſion retenant les urines, eſt la cauſe d'une vraie iſchurie : l'urine abondant continuellement dans la veſſie, la diſtend peu à peu; mais elle ne peut éprouver aucune diſtenſion, à moins que les muſcles abdominaux ne viennent à prêter, ou que les inteſtins diſtendus vers ſa partie poſtérieure ne lui abandonnent une partie de leur place. Les tégumens de l'abdomen, déjà fort tendus, ne ſe prêtent pas facilement à une expanſion ultérieure;

(1) Juſqu'à quel point peut-on ajouter foi à ces obſervations ?

mais ils réagiſſent avec tant de force, ſur-tout ſi en même temps les muſcles abdominaux entrent en convulſion, que, de toute néceſſité, le méconium s'échappe de la portion d'inteſtin placée du côté des lombes, & qui éprouve alors de la gêne; par-là l'extrémité intérieure du rectum ſe trouve embaraſſée de méconium & produit l'iſchurie.

M. Baux (*journ. de méd. tom.* 8, *pag.* 59) rapporte un exemple non moins frappant d'un ſemblable fait. Une fille de quatorze ans, bien conſtituée & d'une jolie figure, n'avoit aucune trace ni de parties génitales, ni d'anus; la peau recouvroit toutes ces régions, ſans laiſſer la moindre ouverture; elle avoit de l'appétit, dormoit bien, travailloit & exécutoit très-bien toutes ſes fonctions; mais tous les trois jours elle éprouvoit dans l'ombilic une douleur profonde, qui, augmentant peu à peu, occaſionnoit une aſſez grande irritation; enfin le vomiſſement ſurvenoit, & elle rejetoit par la bouche les matières ſtercorales; après cela elle ſe lavoit la bouche avec de l'eau, elle eſſayoit de diſſiper la ſaveur déſagréable d'excrémens, en prenant des alimens d'une odeur agréable. Cette même fille rendoit les urines par les mamelles. On doit ranger parmi ces obſervations celle de J. de la Mare (*journ. de méd. tom* 33, *page* 510); il parle d'un enfant qui rendoit toujours le lait par les mamelles, & à l'âge de ſix mois il n'avoit point encore eu d'ouverture à l'anus; on y en pratiqua donc une en faiſant deſſus une ſection cruciale; puis on lui fit prendre de l'huile d'amandes douces, qui procura la ſortie des excrémens endurcis, & il jouit d'une ſanté parfaite juſqu'à l'âge de cinq ans. Alexandre (*Miſcell. nat. cur. dec.* 2, *an.* 4, *append. pag.* 215) rapporte une obſervation fort analogue à celle-ci. Il dit qu'un hoche-queue rendoit par le bec les matières fécales, qui ne pouvoient ſortir par l'anus imperforé.

Puis donc que la nature a ſu conſerver la vie à tant de petits infortunés, ne doit-on pas conſeiller aux gens de l'art d'en imiter la marche & de l'aider dans ſes efforts? Les vrais praticiens ont toujours ſuivi l'ordre de la nature, & on a tenté de tout temps avec ſuccès des guériſons, en ſe conformant aux règles qu'elle paroît ſuivre. Ainſi, comme elle cherche toujours à évacuer les excrémens par les vomiſſemens, ne pourroit-on pas, dit Van-Doeveren, eſſayer, quand l'opération a été ſans ſuccès, de donner un léger vomitif, & d'attirer ſupérieurement les déjections alvines, afin de prolonger, autant qu'il eſt poſſible, la vie de ces enfans. Par ce moyen, il pourra ſe faire que les parties étant plus dévoloppées au bout d'un certain temps, & le corps ayant acquis plus de force, il ſe préſente une occaſion plus favorable à l'opération, comme cela eſt arrivé dans une obſervation rapportée par de la Mare. On doit du moins ſuivre en cela le précepte de Celſe, qu'il vaut mieux tenter un remède douteux, que de n'en employer aucun.

§. XV.

Diverſes obſervations relatives à l'imperforation de l'anus.

On a raſſemblé ici pluſieurs obſervations très-frappantes, qui répandront du jour ſur la queſtion tracée dans cet article.

Première obſervation.

Un enfant vigoureux, venu au monde au terme ordinaire de l'accouchement, le mois de novem- 1771, ſe portoit bien d'ailleurs, dormoit, tétoit, & rendoit bien les urines, &c. Mais les perſonnes qui en étoient chargées, furent fort étonnées qu'il ne rendît point le méconium: peu de temps après l'enfant devint inquiet, l'abdomen ſe tuméfia, & il commença à exprimer par des pleurs continuels les vives douleurs qu'il éprouvoit: c'eſt pourquoi trois jours après ſa naiſſance on fit appeller A. Bonn, qui penſa ſur le champ à une imperforation d'anus. Après avoir examiné l'enfant, il trouva l'ouverture externe de l'anus en tout ſemblable à l'ouverture naturelle; mais une ſonde introduite dans le rectum ne pouvoit pénétrer au delà d'un pouce & demi. Il falloit ſans doute, dans ce cas, ne point abandonner la guériſon à la nature, ou différer l'opération; la tenſion extraordinaire du ventre, le vomiſſement continuel, & les anxiétés de l'enfant, tout enfin annonçant le danger qui le menaçoit.

La première & la plus preſſante indication étoit donc de pratiquer une ouverture, s'il étoit poſſible: auſſi l'opération fut-elle propoſée, comme l'unique reſſource qui reſtât en pareil cas. Mais les parens de l'enfant, touchés d'une compaſſion mal placée, aimèrent mieux lui laiſſer endurer les plus cruelles douleurs & le perdre enfin, que de permettre d'eſſayer, par une opération peu douloureuſe & ſans danger, s'il étoit poſſible d'arracher à la mort cette malheureuſe victime: auſſi arriva-t-il qu'après mille tourmens, une tenſion exceſſive du ventre, & après avoir rejeté par la bouche une grande quantité de méconium, l'enfant mourut le quatorzième jour après ſa naiſſance.

On obtint la permiſſion de faire l'ouverture du cadavre, & après avoir diviſé les muſcles abdominaux, Bonn vit ſortir bruſquement les inteſtins qui étoient diſtendus par l'air; celui qui étoit le plus tendu, étoit le colon, qui n'avoit d'ailleurs aucune autre altération. Mais l'iléum du côté gauche ſe trouvoit fort rétréci à l'endroit où il formoit un repli ſémi-lunaire, comme on a coutume de l'obſerver après les coliques. Le rectum deſcendoit dans le baſſin comme à l'ordinaire; mais il étoit tellement diſtendu par le méconium,

qu'il rempliſſoit tout le bord ſupérieur du baſſin, & paroiſſoit y être enfoncé comme un coin; il ſe terminoit en cul-de-ſac dans la partie inférieure du baſſin. La ſonde ne put même alors entrer à plus de deux lignes dans le rectum par l'orifice externe de l'anus, & elle venoit atteindre à l'extrémité du rectum faite en forme de cul-de-ſac. Les autres inteſtins ſe trouvoient remplis d'air & déchirés en pluſieurs endroits.

Obſervation deuxième.

Un enfant mâle étoit né à terme au mois de mai 1774, ſain & vigoureux; il faiſoit toutes les fonctions ordinaires à cet âge, ſi ce n'eſt ſeulement qu'ayant l'anus imperforé, il ne pouvoit rendre les excrémens. Il avoit l'ouverture extérieure de l'anus, mais elle étoit ſi étroite, qu'on ne pouvoit y faire entrer un petit ſtylet; il ſembloit donc ne reſter d'autre reſſource que le ſcalpel. L'opération fut donc faite par un habile chirurgien; mais quoiqu'elle eût été pratiquée heureuſement, elle ne put cependant procurer l'expulſion du méconium. Comme il ne reſtoit plus aucun moyen de guériſon, on n'attendoit plus que la mort, qui, après de longs tourmens, des convulſions, & le vomiſſement d'une grande quantité de matière, vint enfin terminer les jours de l'enfant vingt jours après ſa naiſſance.

Bonn obtint la permiſſion de faire l'ouverture du cadavre. Après avoir ouvert le bas-ventre, qui étoit tendu comme un tambour, il trouva tous les viſcères parfaitement ſains, excepté le colon & le rectum. Le colon placé dans ſon lieu ordinaire, & ſuivant ſa direction naturelle, étoit ſi gonflé, qu'il s'élança avec force pendant qu'on faiſoit l'inciſion des tégumens; d'ailleurs il formoit un repli ſémi-lunaire, & paſſoit ſur le rectum. Celui-ci étoit diſpoſé comme à l'ordinaire à ſon entrée dans le baſſin. La diſtenſion énorme des inteſtins & leur plénitude empêchoient d'examiner ſoigneuſement le vice de conformation. Pour avoir plus de facilité dans cette recherche, on retourna le cadavre, & après avoir enlevé le ſacrum & le coccyx, on continua la diſſection. On trouva que la production du colon qui communiquoit avec l'orifice externe de l'anus, & qui étoit de la longueur d'un pouce, étoit en contact avec toute l'extrémité du rectum; mais les deux parties tenoient enſemble par l'intermède d'une ſubſtance tendineuſe, à l'endroit où le col de la veſſie eſt appliqué contre le rectum. Dans ce même endroit le rectum étoit adhérent à la veſſie, & ſe trouvoit entouré d'un corps dur & glanduleux, comme par une eſpèce de glande proſtate repliée derrière cet inteſtin. Le colon, ſéparé du reſte des inteſtins, avoit 27 pouces de longueur, & il étoit tellement diſtendu par le méconium, qu'il avoit ſept pouces de circonférence.

Obſervation troiſième.

Au mois de décembre 1775, il mourut un enfant mâle, d'une imperforation d'anus, peu de jours après ſa naiſſance. On le porta au célèbre A. Bonn, profeſſeur d'anatomie, pour qu'il en fît la diſſection. J'eus alors l'occaſion de voir l'orifice extérieur de l'anus bien conformé, mais on ne pouvoit y introduire la ſonde qu'à la profondeur de quelques lignes. Après l'ouverture de l'abdomen, le colon parut extrêmement diſtendu; il remontoit comme dans l'état naturel, depuis le cœcum, dans la région iliaque droite, & après avoir traverſé la largeur de l'abdomen, il deſcendoit de nouveau dans la région iliaque gauche, juſqu'à l'endroit où il auroit dû former un repli ſémi-lunaire; mais il n'en formoit point, & ne paſſoit point ſur le rectum en entrant dans le baſſin; cet inteſtin, faiſant une ſimple courbure, s'appliquoit ſur les vaiſſeaux iliaques & les corps des dernières vertèbres lombaires; enfin il ſe terminoit par un cul-de-ſac dans la région iliaque droite, où il étoit appuyé le long du muſcle iliaque interne, en formant un cul-de-ſac.

Obſervation quatrième.

Au mois de février 1776, on porta encore à Bonn le cadavre d'une petite fille bien conformée à l'extérieur, mais qui étoit morte d'une imperforation d'anus.

On voyoit à la place de l'anus un petit trou, mais qui n'avoit point aſſez de diamètre pour donner paſſage aux déjections alvines. On avoit pratiqué une petite inciſion auprès de l'anus avec une lancette, mais qui n'avoit point pénétré dans le rectum, & n'avoit pu procurer l'évacuation du méconium. Le périné avoit plus de longueur que dans l'état naturel. Les parties génitales s'écartoient auſſi de la conformation ordinaire; les nymphes étoient fort défigurées, & la droite étoit plus grande que de coutume, tandis qu'au contraire la gauche ſe trouvoit plus petite. Au deſſous de ces parties on voyoit une petite ouverture qui ſervoit d'orifice commun au vagin & à l'urètre. Plus bas paroiſſoit une peau liſſe, entière, qui s'étendoit d'une lèvre à l'autre. On voyoit dans cet endroit & ſur le périné un tubercule arrondi, terminé en pointe, & de la grandeur d'un pois, qui étoit diviſé en deux perpendiculairement; il étoit formé d'une ſubſtance dure & qui paroiſſoit une eſpèce de production de la peau. L'abdomen ſe trouvoit diſtendu, ſur-tout à ſa partie inférieure, & il avoit une couleur livide.

Les muſcles de l'abdomen ayant été diviſés, on trouva la veſſie diſtendue par l'urine, & le colon rempli de méconium; la veſſie ayant été un peu

ſoulevée, il parut une tumeur molle & charnue qui ſembloit s'élever du fond du baſſin, formée par deux tubercules auxquels tenoient de petites appendices parfaitement ſemblables aux trompes de Fallope. Nous diviſâmes donc le baſſin en faiſant une inciſion ſur la ſymphyſe du pubis, & après en avoir tiré tous les viſcères, nous trouvâmes le vagin fort dilaté, l'utérus fort diſtendu, & l'extrémité du rectum qui étoit rempli de méconium, pénétrant dans la partie poſtérieure du vagin. Nous fîmes donc une inciſion au côté du vagin, & auſſitôt il ſortit une grande quantité de méconium; après l'avoir enlevé entièrement, nous parvînmes enfin à découvrir le cul-de-ſac du rectum, & ce qui avoit été cauſe de la mort. Le rectum parut avoir deux ouvertures dans la partie inférieure du vagin, & y répandre le méconium en abondance; mais la partie inférieure du vagin étoit très-rétrécie, & finiſſoit par un conduit à peine capable de recevoir une petite ſonde; après avoir ouvert ce petit orifice qui étoit commun au vagin & à l'urètre, nous vîmes qu'il alloit juſqu'à l'extérieur au deſſous des nymphes.

Cette ouverture ſe trouvant trop petite pour laiſſer paſſer les matières fécales, le méconium s'accumuloit continuellement, & cauſant une diſtenſion univerſelle, il avoit produit la grande difformité qu'on a obſervée. Le vagin en effet, quoiqu'il fût encore garni de rides, étoit diſtendu au point qu'il avoit quatre fois la grandeur ordinaire de ce conduit, & même plus. La diſtenſion s'étendoit juſqu'à la matrice, dont l'orifice avoit toutes ſes rides effacées, & ſe trouvoit ſi fort dilaté par le méconium, qu'il avoit plus d'un demi-pouce de largeur; le col & le corps même de la matrice, lequel formoit un ſac alongé, arrondi, & à peu près conique, étoient auſſi fortement diſtendus. Le fond de ce même viſcère étoit compoſé de deux tubercules intérieurement, & ces tubercules donnoient naiſſance aux trompes de Fallope.

Obſervation cinquième.

Le 15 du mois d'avril de l'année 1781, il naquit un enfant dont l'anus étoit extérieurement bien conformé; les rides & les plis ordinaires de la peau étoient dans leur diſpoſition naturelle; mais le lendemain le méconium n'étant point encore ſorti, le chirurgien introduiſit une ſonde dans l'anus; elle ne put s'avancer que juſqu'à la profondeur d'un pouce trois lignes; ce qui empêchoit la ſonde de pénétrer plus avant & les excrémens de ſortir, étoit un obſtacle caché dans l'intérieur de l'inteſtin. Le chirurgien demanda la permiſſion de faire l'opération; mais les parens s'y oppoſèrent, craignant qu'elle eût un mauvais ſuccès. Enfin le 18 du même mois, on conſulta le célèbre A. Bonn, qui m'a fait part de cette obſervation; il trouva le ventre tendu & tuméfié, & les tégumens ſur-tout fort tendus; la reſpiration étoit courte, laborieuſe & difficile: l'enfant avoit pris un peu de ſyrop de violettes qu'il avoit rejeté avec le méconium, & les matières fécales s'élevoient de temps en temps de l'eſtomac juſqu'au pharynx. La grande foibleſſe de l'enfant, jointe aux autres ſignes de mort, indiquoit que le temps de l'opération étoit paſſé: en effet, le 19 du même mois, l'enfant périt dans les convulſions.

Après avoir ouvert l'abdomen, Bonn trouva que le colon étoit diſtendu & rempli de méconium, & ſur-tout à ſon extrémité où il ſe termine dans le rectum; à l'endroit de l'S romaine, il étoit déchiré, & avoit l'apparence d'une plaie d'inteſtin corrompu; cette diſpoſition avoit occaſionné un épanchement de méconium dans le bas-ventre, & la partie ſupérieure du baſſin étoit remplie de matières fécales; après avoir nettoyé les parties, on trouva que le colon, après avoir fait ſa courbure ſémilunaire, entroit dans le baſſin & s'y terminoit par une extrémité obſtruée. Après cela, ſes fibres raſſemblées s'appliquoient ſur le prolongement de l'anus, c'eſt-à-dire, ſur la portion inférieure du rectum, de manière qu'elles repréſentoient la même figure que les extremités de deux doigts appuyés l'un contre l'autre; le péritoine deſcendoit au delà de cette extrémité du colon, pour envelopper une production de l'anus extérieur, laquelle remontoit dans l'abdomen. Une ſonde mouſſe, introduite dans le colon, perça facilement la membrane qui étoit adhérente aux parois intérieures de cet inteſtin, en ſorte que le ſtylet ſortit par l'anus en même temps que le méconium; cela fait aiſément comprendre que ſi l'opération eût été faite de bonne heure avec une aiguille triangulaire, dirigée par le moyen d'une canule, elle auroit aſſurément rempli le but qu'on ſe propoſoit; mais ſi on l'avoit pratiquée à la fin de la maladie, elle n'auroit pu prolonger la vie de l'enfant, parce que la rupture des inteſtins & leur altération, de même que l'épanchement du méconium dans la capacité abdominale, rendoient ſa mort inévitable.

Obſervation ſixième.

Qu'on me permette de joindre aux obſervations précédentes celle que N. G. Ooſterdyk a coutume de communiquer à ſes auditeurs dans ſes leçons domeſtiques. Il dit avoir aſſiſté à l'ouverture du cadavre d'un enfant dont l'anus étoit ouvert & permettoit d'y introduire un ſtylet à une aſſez grande profondeur, ce qui n'empêcha pas l'enfant de mourir par l'accumulation des matières fécales, le huitième jour après l'accouchement. L'ouverture du cadavre fit voir que l'anus communiquoit avec le tiſſu cellulaire, & que le ſtylet avoit pénétré dans ce tiſſu; mais les parois du rectum s'étoient affaiſées & s'étoient collées l'une à l'autre un peu au deſſus de l'os ſacrum & juſqu'à leur extrémité, en ſorte que le rectum ne paroiſſoit être qu'un ligament attaché au ſacrum dans toute ſa longueur,

& qui tenoit à la peau le long de la partie inférieure du coccyx, où il formoit une foſſette ſur la ſurface externe de la peau. C'eſt une choſe fort ſingulière qu'un enfant né avant celui-ci, & provenant des mêmes père & mère, étoit mort de la même maladie; on ne fit cependant point l'ouverture de ſon cadavre.

Nous rappellerons à ce ſujet que J. Lanzoni a donné une obſervation (*Ephem. nat. cur. dec.* 3, *an.* 5 & 6, *obſ.* 282) faite ſur l'enfant d'une payſanne robuſte & d'un fort tempérament; il étoit né ſans anus, & ſa mère déclara qu'elle avoit eu trois enfans & tous les trois ſans anus. L'opération fut faite dans le dernier, mais il périt deux jours après l'inciſion. *Extrait d'une diſſertation en forme de thèſe ſoutenue par Adrien van-Papendorp, ſous la préſidence de J. G. Van Doeveren, à Leyde en* 1781.

I X°.

Maladies du foie.

On peut diviſer en deux articles les léſions dont ce viſcère eſt ſuſceptible; ſavoir, les affections du foie conſidéré en particulier, & celles de la véſicule du fiel.

Au nombre des maladies du foie, M. Lieutaud compte,

1°. *La petiteſſe & la contraction de cet organe.*
2°. *Sa grandeur démeſurée.*
3°. *L'inflammation.*
4°. *Les obſtructions.*
5°. *Le ſquirre.*
6°. *Les tubéroſités.*
7°. *Les tubercules.*
8°. *Les hydatides.*
9°. *La purulence & les abcès.*
10°. *Les ulcérations.*
11°. *La putridité.*
12°. *La gangrène.*
13°. *Les ſtéatomes.*
14°. *La conſomption.*
15°. *Le défaut total du foie.*
16°. *Le deſſechement.*
17°. *Les gerçures.*
18°. *Les calculs.*
19°. *Les vers.*
20°. *Les adhérences contre nature.*
21°. *Les incruſtations.*

1°. & 16°. Je ne ſais pourquoi M. Lieutaud a rangé dans deux paragraphes différens les obſervations qu'il a recueillies ſur la *petiteſſe* & ſur le *deſſechement* du foie. Tout concourt à démontrer que ces deux états ſont eſſentiellement les mêmes dans leurs cauſes & dans leurs effets. C'eſt une diſpoſition générale aux obſtructions (1) qui les a produits dans preſque tous les cas; la plupart des malades étoient d'ailleurs atteints, ou de quelque hydropiſie (1), ou d'ictère (2), ou de ſcorbut (3), ou de fièvres intermittentes (4) & d'autres accidens de ce genre, qui les ont conduits au tombeau; dans quelques-uns on a trouvé des pierres dans la véſicule du fiel (5), ſouvent on a remarqué dans quelque viſcère du bas ventre, des traces de putreſcence (6), ou de cette eſpèce de ſuppuration ſordide qu'on rencontre quelquefois dans les viſcères des perſonnes mortes à la ſuite de quelque cachexie dépendante des obſtructions.

2°. L'*excès de grandeur* que le foie acquiert dans certaines circonſtances, dépend le plus ſouvent de cette tendance marquée que la plupart des viſcères, principalement ceux de l'abdomen, ont à contracter des obſtructions plus ou moins compactes dans un grand nombre de maladies chroniques. En effet, il eſt rare qu'on ait vu le foie parvenir à un volume démeſuré, ſans qu'il fût atteint d'obſtructions ou qu'on n'en ait rencontré des traces (7) très-manifeſtes dans quelqu'un des autres organes contenus, ſoit dans le bas ventre, ſoit dans la poitrine, ou généralement dans quelque autre partie glanduleuſe de l'économie animale. Par la même raiſon les obſervations relatives au volume exceſſif du foie préſentent pluſieurs cas dans leſquels les malades étoient atteints d'hydropiſie (8); pluſieurs également ſont relatives à des ſujets écrouelleux (9); on en compte quelques-unes dans leſquelles l'augmentation de volume du foie s'eſt trouvée compliquée avec la maladie noire (10).

Le foie peut acquérir un volume énorme. Th. Bartholin parle d'un ſujet dans lequel ce viſcère peſoit quarante livres (11).

Les ſymptômes que les malades éprouvent le plus communément lorſque le foie eſt d'une grandeur démeſurée, ſont l'oppreſſion, la cardialgie,

(1) Voyez, entre autres, les obſervat. 575, *Journ. de Méd.*; 816, *Manget*; 817, *Lieutaud*; 818, *Senac*, &c. &c.

(1) Obſerv. 574, *Storck*; 575, *Journ. de Méd.*; 816, *Manget*; 817, *Lieutaud*; 818, *Senac*; 820, *Guarinonius*; 823 & 825, *Tulpius*.

(2) Obſerv. 575, *Journ. de Méd.*; 817, *Lieutaud*; 823, *Tulpius*.

(3) *Willis* (obſerv. 821) en rapporte pluſieurs obſervations.

(4) Obſerv. 818, *Senac*.

(5) Obſerv. 574, *Storck*; 821, *Willis*.

(6) Obſerv. 818, *Senac*; 825, *Tulpius*.

(7) Obſerv. 577 & 588, *Miſcell. cur.*; 578, *Valſalva*; 583, *Bartholin*; 584, *Rodericus à Fonſeca*; 589, *Gliſſon*; 593, *Heurnius*, &c. &c.

(8) Obſerv. 577, *Miſcell. cur.*; 578, *Valſalva*; 590, *Harderus*; 593, *Heurnius*.

(9) Obſerv. 584, *Rodericus à Fonſeca*; 589, *Gliſſon*; 592, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*

(10) Obſerv. 577 & 588, *Miſcell. curioſ.*

(11) Obſerv. 587.

l'étouffement (1), & les autres accidens qui dépendent de la gêne de la reſpiration. — Souvent auſſi des vomiſſemens (2) opiniâtres ſont la ſuite de la preſſion que le foie trop volumineux exerce ſur l'eſtomac.

3°. Rarement l'*inflammation* du foie paroît conſtituer une maladie eſſentielle ou primitive; elle eſt plus ordinairement la ſuite, ou un ſymptôme de quelque autre léſion.

Les affections dans leſquelles on a trouvé le foie enflammé ſont en très-grand nombre; cette inflammation peut être la ſuite des obſtructions (3), comme nous l'avons déjà dit à l'égard de quelques autres viſcères du bas ventre, & comme nous aurons occaſion de le remarquer encore dans la ſuite, en traitant des léſions des autres organes contenus dans cette cavité; par la même raiſon, on a vu quelquefois l'inflammation du foie compliquée avec les affections de quelqu'un de ces organes (4), tels que le péritoine ou l'omentum; on en a auſſi rencontré des traces dans certaines fièvres pétéchiales, dépendantes d'une diſſolution ſcorbutique (5): le foie paroît être particulièrement ſujet à s'enflammer dans certaines eſpèces de fièvres ou dans d'autres maladies dans leſquelles on a ſoupçonné dans tous les temps les mauvaiſes qualités de la bile, comme dans les fièvres ardentes (6), les hémitritées (7), les fièvres peſtilentielles (8), des fièvres bilieuſes, dans des affections analogues au *cholera* (9), & dans d'autres léſions de ce genre. On a trouvé le foie enflammé dans certains cas de fracture au crâne (10).

4°., 5°., 6°., 7°. & 13°. Nous réuniſſons ici dans un ſeul article les conſéquences générales qui paroiſſent réſulter des différentes obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur les *obſtructions* & le *ſquirre du foie*, ainſi que ſur les *tubercules* & les *ſtéatomes* de ce viſcère. On ſait que le caractère principal de ces léſions ſe trouve compris dans celui des obſtructions conſidérées en général. Les réſultats relatifs à chacun de ces divers cas ſont les mêmes.

Une réflexion qui ſe préſente ici, c'eſt qu'il eſt rare qu'on ait trouvé le foie attaqué de l'un ou de l'autre de ces vices, ſans que quelque autre organe, ſoit de la poitrine, ſoit du bas ventre, mais particulièrement de cette dernière cavité, le fût auſſi (1); & une autre remarque qui doit être placée à côté de celle-ci, c'eſt que la rate paroît être le viſcère qui participe (2) le plus communément aux mêmes léſions; ſouvent, il eſt vrai, au lieu d'une obſtruction bien décidée, on n'a rencontré en elle qu'une augmentation conſidérable de volume (3).

Souvent on a trouvé des pierres dans la véſicule du fiel (4); on en a vu auſſi pluſieurs fois dans la ſubſtance même (5) du foie.

Les œdèmes, les bouffiſſures, les hydropiſies de tout genre (6), & ſpécialement l'aſcite, quelquefois des épanchemens ſordides dans l'abdomen, ſont les ſymptômes les plus conſtans & les plus marqués des engorgemens au foie, ou des diverſes ſortes d'obſtructions que nous conſidérons ici dans ce viſcère.

L'ictère, ſoit jaune (7), ſoit noir (8), eſt ſouvent la ſuite des ces engorgemens.

Le vomiſſement eſt auſſi un accident qui accompagne dans bien de cas (9) les embarras du même genre.

Souvent les malades vomiſſent le ſang (10) ou le rendent par les ſelles, comme dans la maladie noire. Nous avons déjà eu occaſion, en parlant des léſions de l'eſtomac, de faire remarquer que la cauſe de ces hémorragies dépend principalement de la difficulté plus ou moins conſidérable que le ſang qui circule dans l'eſtomac & dans les inteſtins, éprouve enſuite à revenir par les branches

(1) Obſerv. 585, *Bonnet*; 586, *Miſcell. curioſ.*; 591, *Marchettis*; 594, *Miſcell. curioſ.*

(2) Obſerv. 578, *Valſalva*; 579, *Fontanus*; 580, *Schenckius*; 581, *Bonnet.*

(3) Obſerv. 598, *Miſcell. cur.*

(4) Obſerv. 598, *Miſc. cur.*; 599, *Brechifeld*; 600, *Baillou.*

(5) Obſerv. 602, *Chirac.*

(6) Obſerv. 605, *Platerus*; 608, *Th. Bartholin.*

(7) Obſerv. 600, *Baillou.*

(8) Obſerv. 604, *Deidier.*

(9) Obſerv. 598, *Miſc. cur.*

(10) Obſerv. 606, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*

(1) Obſerv. 611, *Morgagni*; 612, *Diemerbroeck*; 618, *Storck*; 619, *Morgagni*; 620, *Storck*; 621, *Trafelmann*; 626, *Wepfer*; 624 - 633 - 643, *Miſcell. curioſ.*; 630, *Garnerus*; 632 - 640, *Th. Bartholin*; 635, *Guarinonius*; 641, *Borrichius*; 642, *Horſtius*; 645, *Charles Piſon*, &c. &c.

(2) Obſerv. 618 - 620, *Storck*; 619, *Morgagni*; 621, *Trafelmann*; 632 - 640, *Th. Bartholin*; 635, *Guarinonius*; 741, *Borrichius*; 642, *Horſtius*; 645, *Charles Piſon.*

(3) Obſerv. 650, *Veſale*; 656, *Saltzmann*; 661, *Verzaca.*

(4) Obſerv. 626, *Wepfer*, &c.

(5) Obſerv. 631, *Foreſtus*; 652, *Benivenius*; 657, *Dodonée*, &c. &c.

(6) Obſerv. 614, *Ch. Piſon*; 615, *Baillou*; 617, *Morgagni*; 618, *Storck*; 619, *Morgagni*; 620, *Storck*; 622, *Trafelmann*; 623 - 642, *Horſtius*; 624 - 643 - 654, *Miſc. cur.*; 625, *ibidem*; 626, *Wepfer*; 628, *Lieutaud*; 629, *Dehaen*; 631, *Foreſtus*; 632, *Bartholin*; 634, *Haſenhorl*; 636, *Bonnet*; 644, *Laub*; 645, *Ch. Piſon*; 647, *Journ. de Méd.*; 649, *Ibidem*; 652, *Benivenius*; 655, *Panarole*, &c. &c.

(7) Obſerv. 623, *Horſtius*; 626, *Wepfer*; 633, *Miſc. curioſ.*; 636, *Bonnet*; 639, *Dezou*; 640, *Th. Bartholin*; 649, *Journ. de Méd.*; 650, *Veſale*; 652, *Benivenius*; 657, *Dodonée.*

(8) Obſerv. 648, *Mollembroec.*

(9) Obſerv. 617, *Morgagni*, &c. &c.

(10) Obſerv. 621, *Wolgnad*; 633, *Miſc. cur.*; 637, *Ch. Piſon*; 638, *Fanton*; 640, *Th. Bartholin*, &c.

de

de la veine-porte (1); c'eſt auſſi là ſans doute une des principales raiſons de la grandeur démeſurée que la rate acquiert (2) preſque toujours quand le foie eſt obſtrué.

Lorſque les obſtructions du foie ſont conſidérables, elles manquent rarement de ſe manifeſter à l'extérieur, ſoit par l'élévation (3) de l'hypocondre droit, ſoit par une dureté (4), par une tenſion (5) marquée dans cette région, ou par une peſanteur & une douleur gravative qui s'y font reſſentir.

J'ai cru apercevoir dans le nombre des obſervations citées par M. Lieutaud, que lorſque les obſtructions du foie attaquent de jeunes ſujets, tels que des enfans, une diarrhée opiniâtre en eſt ſouvent la ſuite, tandis que dans les adultes & les perſonnes âgées, il en réſulte plutôt une forte conſtipation.

Le recueil d'obſervations de ce même auteur n'offre aucun détail ſatisfaiſant ſur les cauſes ni ſur le mécaniſme de ces obſtructions. Ces obſervations démontrent ſeulement, ainſi qu'on le ſavoit déjà, que le foie a été trouvé obſtrué dans les cadavres de perſonnes mortes à la ſuite de diverſes ſortes de fièvres intermittentes (6), dans quelques ſcorbutiques (7), en conſéquence de certains flux, ſoit ſupprimés, ſoit conſidérablement dérangés, tels que les menſtrues des femmes (8), les écoulemens hémorroïdaux, &c. &c. — Des chocs & des efforts violens dirigés ſur le foie paroiſſent avoir donné quelquefois naiſſance aux obſtructions de ce viſcère (9).

L'étiſie eſt ſouvent un ſymptôme concomitant des obſtructions du foie (10).

8°. Dans le plus grand nombre des cas où on a trouvé le foie attaqué d'*hydatides*, les ſujets étoient morts de cachexie (11), de ſorte qu'il y avoit en même temps des obſtructions (1), ſoit dans le foie lui-même, ſoit dans quelqu'un des autres viſcères abdominaux; très-ſouvent auſſi les *hydatides* au foie ont été compliquées d'hydropiſie véritable (2).

Nous obſerverons, 1°. que le ſiège des hydatides peut avoir lieu tantôt à la ſurface du foie, tantôt dans l'intérieur de ce viſcère; 2°. que tantôt elles ſont raſſemblées dans une grande poche ou kiſte général; que tantôt au contraire elles ſont iſolées ou éparſes dans différens points du foie; que d'autres fois elles ſont liées enſemble comme des grappes de raiſin; 3°. on a vu un grand nombre d'hydatides ſortir par des abcès au foie qui avoient percé les tégumens dans la région de cet organe.

9°., 10°., 11°. & 14°. La *purulence & les abcès* du foie, *les ulcérations*, *la putridité*, & *la conſomption* de cet organe ſont des léſions qui ont entre elles une grande analogie, tant par les cauſes auxquelles elles ſont dues le plus communément, que par les accidens qui les accompagnent dans le plus grand nombre des cas, & par l'état que préſente ordinairement l'enſemble des parties. Au lieu donc d'examiner ſéparément chacune de ces maladies, comme a fait M. Lieutaud, nous réunirons dans un ſeul article les réſultats généraux qu'on peut déduire des obſervations nombreuſes que cet auteur a raſſemblées ſur chacun de ces objets.

En général, quoique les quatre eſpèces de léſions dont nous nous occupons ici ſe reſſemblent beaucoup dans les déſordes qui les accompagnent, cette analogie ſe fait ſur-tout remarquer dans les trois premières. Ces déſordres ſont preſque toujours chroniques, & la plupart des viſcères, principalement ceux de l'abdomen, préſentent des traces d'obſtruction (3); ſouvent on rencontre dans la capacité du bas ventre, des épanchemens de ſéroſité ou de matieres ſordides (4), en partie ſéreuſes & en partie purulentes; ces épanchemens ſont une ſuite néceſſaire des embarras & de la fonte putride ou ſuppuratoire, ſoit du foie lui-même, ſoit des autres organes de l'abdomen, ſur leſquels la ſuppuration s'étend également dans un grand

(1) On ne peut guère douter que ces hémorragies ne dépendent auſſi en partie de l'eſpèce de diſſolution ſcorbutique qui attaque ſouvent le ſang dans la plupart des maladies chroniques.

(2) Obſerv. 650, *Veſale*; 656, *Saltzmann*; 661, *Verzaca*.

(3) Obſerv. 627, *Zacutus*; 631, *Foreſtus*; 633, *Miſc. cur.*, &c. &c.

(4) Obſerv. 617, *Morgagni*; 618, *Storck*; 621 *Wolgnad*; 623, *Horſtius*; 626, *Wepfer*; 627, *Zacutus*; 636, *Bonnet*; 636, *Kerckringius*, &c. &c.

(5) Obſerv. 617, *Morgagni*.

(6) Obſerv. 610, *Bianchi*; 616, *Rumler*; 618-620, *Storck*; 639, *Detzon*.

(7) Obſerv. 632, *Bartholin*, &c. &c.

(8) Obſerv. 612, *Diemerbroeck*; 615, *Baillou*;

(9) Obſerv. 619, *Morgagni*; 624-643, *Miſcell. curioſ.*; 628, *Lieutaud*; 631, *Foreſtus*.

(10) Obſerv. 641, *Borrichius*; 646, *Kerckringius*; 659, *Blancard*.

(11) Voyez ſur-tout l'obſervation 702, *Platerus*, &c.

(1) Obſerv. 695, *Lieutaud*, 697, *Act. phyſ. méd. Germ.*; 700 & 703, *Miſc. cur.*, &c.

(2) Obſerv. 695, *Lieutaud*; 700, *Miſc. cur.*; 702, *Plater*, &c. &c.

(3) Obſerv. 704, *Storck*; 706, *Wepfer*; 707, *Journ. de Méd.*; 710, *Valſalva*; 712, *Lieutaud*; 718, *Hazenorhl*; 724, *Lieutaud*; 730, *Journ. de Méd.*; 732, 1762, *Coiterus*; 738, *Borellus*; 739, *Cummenus*; 744, *Fontanus*; 748-761, *Piſon*; 752, *Heurnius*; 779-796, *Lieutaud*; 797, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1031, *Kerckringius*, &c. &c. &c.

(4) Obſerv. 706, *Wepfer*; 710, *Valſalva*; 726, *Heurnius*; 730, *Journ. de Méd.*; 738, *Borellus*; 739, *Cummenus*; 744, *Fontanus*; 764, *Creudal*; 782, *Miſc. cur.*; 786, *Zacutus*; 741, *Plater*; 795, *Saltzmann*; 796, *Lieutaud*; 802, *Paw*; 812, *idem*; 811, *Mem. de l'Acad. roy. des Scienc.*, &c. &c. &c.

nombre de cas (1). — Pluſieurs malades ſont attaqués d'ictère (2), avec des calculs biliaires (3) dans la véſicule du fiel. — Le dévoiement (4) & la dyſſenterie (5) ſont des accidens qui ſurviennent fréquemment ; quelques malades rendent le pus par divers émonctoires, par la voie des urines (6), par les ſelles (7), même par les crachats & quelquefois par le vomiſſement (8).

Les différentes hémorragies, effet naturel de l'obſtacle que les congeſtions chroniques des viſcères oppoſent à la circulation, ainſi qu'une ſorte de diſſolution ſcorbutique, ſe montrent ſouvent dans les malades dont nous parlons ; tantôt ils vomiſſent le ſang (9), tantôt ils le rendent par les ſelles (10), ſous forme de flux hépatique (11), ou de toute autre manière ; quelques-uns le crachent (12), d'autres éprouvent des hémorragies par le nez (13).

Souvent on trouve le foie plus ou moins altéré dans toute ſa ſubſtance, & converti en une eſpèce de kiſte ou de poche pleine de pus ou d'autres matières corrompues (14), comme dans les vomiques qui affectent quelquefois le poumon. Ces kiſtes peuvent acquérir un volume démeſuré, par la quantité des humeurs purulentes qui s'y épanchent. On rapporte dans les tranſactions philoſophiques (15), qu'on trouva douze livres de pus dans une ſemblable poche du foie ; Paw aſſure (16) en avoir vu cent vingt livres dans un cas de la même eſpèce, ce qui ſurpaſſe toute croyance.

Parmi les ravages qui accompagnent quelquefois les différentes léſions du foie dont nous nous occupons ici, on doit compter la gangrène des inteſtins (1).

Une remarque importante à faire, c'eſt que ſouvent le foie devient le ſiège de divers foyers purulens qui paroiſſent ne dépendre que de la bleſſure de certaines parties très-éloignées de cet organe, par l'effet de la commotion ; les mémoires de l'académie royale de chirurgie en fourniſſent pluſieurs exemples, comme, par exemple, à la ſuite d'une plaie au poignet (2), d'une contuſion à la jambe (3) ; mais ſur-tout après des plaies de tête (4) pénétrantes.

Les *ulcères* du foie préſentent quelquefois un aſpect cancereux (5).

La difficulté de reſpirer, l'oppreſſion (6), une douleur plus ou moins conſtante dans l'hypocondre droit (7), le vomiſſement (8), & quelquefois l'élévation générale du ventre, ou ſon élévation partielle dans la région du foie, ſont les plus ordinaires des affections de ce viſcère, conſidérées dans la préſente ſection.

12°. On a vu rarement le *foie gangrené*, ſans que pluſieurs autres viſcères abdominaux euſſent éprouvé la même léſion (9).

Il faut appliquer ici la même remarque que nous avons faite ci-deſſus au ſujet des abcès au foie provenant de la ſeule léſion de différentes parties très-éloignées de cet organe. On a vu la gangrène y ſurvenir à la ſuite des plaies de tête accompagnées de fracture (10) au crâne.

Quelquefois cet état gangreneux eſt déterminé par l'inflammation primitive de quelque viſcère environnant ; par celle des reins, par exemple, dans la colique néphrétique (11).

Il peut encore dépendre de quelque miaſme délétère dépoſé dans le foie, comme dans la peſte ; alors la gangrène paroît ſous la forme d'anthrax (12).

15°. *Défaut de foie.* Les cas dans leſquels on a vu le foie manquer tout à fait par ſimple vice de conformation, dans des perſonnes parve-

(1) Obſerv. 705, *Foreſtus* ; 706, *Wepfer* ; 721, *Lieutaud* ; 735, *Lamonière* ; 739, *Cummenus* ; 741, *G. Patin* ; 746, *Fanton* ; 780, *Journ. de Méd.* ; 782, *Miſc. cur.*, &c. &c. &c.

(2) Obſerv. 704, *Storck* ; 705, *Foreſtus* ; 708, *Bonnet* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 717, *Manget* ; 721, *Lieutaud* ; 722, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.* ; 779 (*a*), *Haller*, 783, *Helvigius*, &c. &c.

(3) Obſerv. 709, *Morton* ; 710, *Valſalva* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 718, *Hazenhorl*, &c. &c. &c.

(4) Obſerv. 779, *Lieutaud* ; 780, *Journ. de Méd.*, &c. &c.

(5) Obſerv. 704, *Storck* ; 711, *Pringle* ; 718, *Hazenhorl* ; 735, *Lamonière* ; 772, *Van-Swieten* ; 793, *Jordan*.

(6) Obſerv. 770, *Rhodius*.

(7) Obſerv. 713, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.* ; 716, *Imbert* ; 742, *Tranſ. phil.*

(8) Obſerv. 752, *Riolan*, &c.

(9) Obſerv. 784, *Martius* ; 785, *Baillou* ; 778, *C. Bauhin*.

(10) Obſerv. 778, *C. Bauhin* ; 779, *Lieutaud*.

(11) Obſerv. 787, *Bontius* ; 793, *Jordan* ; 794, *Baillou*.

(12) Obſerv. 782. *Miſc. cur.*

(13) Obſerv. 744, *Fontanus* ; 767, *Laub* ; 780, *Journ. de Méd.*

(14) Obſerv. 742, *Tranſ. phil.* ; 743, *Paw* ; 745, *Heurnius* ; 752, *idem*, 813, *Mermann*.

(15) Obſerv. 742.

(16) Obſerv. 743.

(1) Obſerv. 705, *Foreſtus* ; 706, *Wepfer*.

(2) Obſerv. 737.

(3) Obſerv. 756.

(4) Obſerv. 722, 723-729-750.

(5) Obſerv. 771, *Imbert* ; 772, *Van-Swieten* ; 774, *Baillou*.

(6) Obſerv. 704, *Storck* ; 705, *Foreſtus* ; 706, *Wepfer* ; 710, *Valſalva* ; 711, *Pringle* ; 712, *Lieutaud* ; 719, *Coiterus* ; 728, *Panarole*, &c. &c.

(7) Obſerv. 704, *Storck*, 705, *Foreſtus* ; 706, *Wepfer* ; 707, *Journ. de Méd.* ; 708, *Bonnet* ; 712, *Lieutaud* ; 713, *Valſalva* ; 715, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*

(8) Obſerv. 778, *C. Bauhin* ; 779 (*a*), *Haller* ; 780, *Journ. de Méd.* ; 781, *Bonnet* ; 790, *Baillou* ; 798, *idem*.

(9) Obſerv. 804, *Valſalva* ; 805, *Deidier* ; 806, *Solenander* ; 809, *Bartholin*.

(10) Obſerv. 803. *Acad. roy. de Chir.*

(11) Obſerv. 806, *Solenander*.

(12) Obſerv. 805, *Deidier*.

nues à un certain âge, doivent être très-rares, ſi toutefois il eſt permis d'ajouter foi à ceux qui diſent l'avoir vu. M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul fait (1) de cette nature. Le malade qui en a été le ſujet étoit adulte. On ne trouva pas non plus, dit-on, dans ce ſujet le plus petit veſtige de rate. La veine porte ſe rendoit immédiatement à la veine cave.

Ce malade, ajoute-t-on, eſt mort d'hydropiſie.

17°. Gliſſon dit avoir ſouvent remarqué des *gerçures* dans la ſurface du foie, à la ſuite de diverſes maladies (2). Platerus a vu de ſemblables crevaſſes dans des ſujets dont la véſicule du fiel contenoit un grand nombre de calculs biliaires (3); Heſſius a obſervé le même accident à la ſuite des fièvres ardentes (4).

18°. Parmi les ſujets dans leſquels on a remarqué des concrétions dans le foie (5), les uns avoient ſouffert des douleurs dans la région de ce viſcère, d'autres ſont morts hydropiques; quelques-uns paroiſſent n'avoir jamais éprouvé d'accidens du côté du foie.

19°. M. Lieutaud cite deux cas dans leſquels on aſſure avoir trouvé des *vers* dans la ſubſtance même du foie de l'homme. Ils y étoient logés dans des cellules particulières. Ces inſectes n'étoient point des vers proprement dits; ils avoient ſix pattes, diſent les auteurs de ces obſervations. Ces aſſertions ſont vagues, & laiſſent beaucoup à déſirer.

Les malades dont il s'agit ici ont péri à la ſuite de maladies chroniques, telles que l'ictère, la diarrhée, les obſtructions, &c.

20°. *Adhérences contre nature.* C'eſt principalement avec les fauſſes-côtes, & ſur-tout avec le diaphragme, que le foie eſt ſujet à contracter ces ſortes d'*adhérences*. — Duret a vu cet accident ſurvenir à la ſuite de la fièvre ardente (6), remarque bien favorable à l'opinion des anciens ſur la cauſe de cette fièvre, qu'ils attribuoient à une dégénération acrimonieuſe de la bile.

Les accidens occaſionnés par des *adhérences* ſemblables, dans les ſujets ſur leſquels on les a remarquées, étoient principalement des douleurs de côté (7) & des oppreſſions (8) plus ou moins conſidérables.

21°. *Incruſtations.* La matière des *incruſtations* qu'on rencontre ſouvent autour du foie, eſt de nature viſqueuſe, ſemblable, dit M. Lieutaud, à du blanc d'œuf cuit. Ces incruſtations ſont aſſez communes dans les cas d'hydropiſie aſcite (1). Il eſt rare qu'elles ne s'étendent point ſur les autres viſcères du bas-ventre.

(1) Obſerv. 815, *C. Bauhin.*
(2) Obſerv. 828.
(3) Obſerv. 826.
(4) Obſerv. 827.
(5) Obſerv. 829, *Greiſelius*; 830, *Benivenius*; 832, *Henri de Heers*; 833 *Miſc. cur.* 834, *Lucius.*
(6) Obſerv. 838.
(7) Obſerv. 838, *Duret*; 839, *Miſcell. curioſ.*; 840, *Zecchius.*
(8) Obſerv. 841, *Bartholin*; 842, *Piſon.*

X°.

Maladies de la véſicule du fiel.

M. Lieutaud comprend ſous cette dénomination générale les différens vices de la bile, ceux de la véſicule deſtinée à contenir cette humeur, & les affections contre nature des divers conduits qui ſervent à ſa ſéparation. Voici, ſelon cet auteur, le dénombrement de toutes ces léſions.

1°. *L'état de la bile qu'on nomme bile noire.*
2°. *Celui dans lequel cette humeur eſt porracée & ærugineuſe.*
3°. *Les cas dans leſquels la véſicule du fiel contient une humeur contre nature.*
4°. *Ceux dans leſquels elle eſt remplie de pus.*
5°. *Ceux dans leſquels on l'a vue très-gonflée.*
6°. *La préſence des calculs biliaires dans ſa cavité.*
7°. *Sa perforation ou ſa rupture.*
8°. *Les circonſtances dans leſquelles on l'a trouvée vide.*
9°. *L'obſtruction des canaux biliaires.*
10°. *Les cas dans leſquels ces conduits renfermoient des vers ſtrongles.*

3°. & 4°. On a trouvé dans la véſicule du fiel, au lieu d'une véritable bile, tantôt un ſang (2) noir & épais, tantôt une humeur pâle & ſéreuſe (3), & ſouvent une liqueur laiteuſe ou blanchâtre (4).

M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul cas dans lequel on a rencontré du pus dans la véſicule du fiel. Les parois de ce réſervoir étoient ulcérées, le foie ſe trouvoit engorgé, & les jambes étoient œdématiées.

6°. *Calculs biliaires renfermés dans la véſicule du fiel.* Ces calculs varient beaucoup en nombre (5), en groſſeur (6), en couleur (7), &

(1) Obſerv. 341, *Rayger*; 843, *Bartholin* & *Panarole.*
(2) Obſerv. 851, *Paw*; 12, *Bonnet.*
(3) Obſerv. 849, *Gliſſon*; 983, *Miſc. cur*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruyſch*; 903, *Diemerbroek.*
(4) Obſerv. 850, *Rivalier*; 394, *Bontius*; 903, *Diemerbroek*; 867 (*a*), *Haller.*
(5) On en a trouvé dans une ſeule véſicule juſqu'à 130, obſerv. 867, *Lieutaud*; 140, obſerv. 867 (*a*), *Haller*; 100, obſerv. 885 (*a*), *Sauvages.*
(6) On a vu de ces pierres qui étoient de la groſſeur ordinaire d'une noix (obſerv. 865, *Heiſter*); d'un œuf de pigeon (obſerv. 880, *Fernel*); du poids de deux onces & demie (obſerv. 883, *Act. phyſico-médic. German.*)
(7) Il y en a de jaunâtres, de verdâtres, quelques-uns qui ſont variés de brun (*Haller*, obſerv. 873 (*a*));

par leur forme (1); ils ſont ſur-tout communs dans les vieillards (2); on en rencontre auſſi ſouvent dans les goutteux (3), dans les perſonnes qui ſont tourmentées par des pierres urinaires (4), dans les aſthmatiques (5), &c. On en a auſſi trouvé pluſieurs fois dans des ſujets très-ſains, & qui n'avoient jamais reſſenti des douleurs dans l'hypocondre droit (6).

On a vu quelquefois ces calculs adhérer à la véſicule du fiel (7).

Les accidens les plus généraux & les plus conſtans qui ont coutume d'accompagner la préſence des calculs biliaires dans le réſervoir de la bile, ſont d'abord l'ictère (8), l'irritation du conduit des alimens, d'où réſultent des nauſées, des vomiſſemens (9) opiniâtres, des diarrhées rebelles (10), des coliques habituelles (11), connues ſous le nom de coliques hépatiques, un ſentiment douloureux de tenſion & de peſanteur qui occupe la région précordiale ou les hypocondres (12), &c. — Souvent les malades ſont conſtipés (13). — Les obſtructions (14), les épanchemens de ſéroſité dans les différentes cavités du corps (15) ſont encore des ſymptômes qui accompagnent fréquemment la préſence des calculs dans la véſicule du fiel. Souvent enfin les malades rendent des calculs biliaires par la voie des ſelles (1).

7°. *La véſicule du fiel percée ou rompue.* Cette rupture a été tantôt la ſuite d'un abcès de cet organe, qui s'eſt ouvert au dehors (2) dans la région de l'hypocondre; tantôt au contraire elle a dépendu d'un coup (3) porté accidentellement ſur le foie. Dans le premier cas, on trouve un conduit fiſtuleux qui s'étend depuis la véſicule juſqu'à la ſuperficie extérieure des tégumens, ſans permettre à la bile de s'épancher dans la cavité de l'abdomen: dans le ſecond, au contraire, cette humeur ſe répand ſur les viſcères du bas-ventre, où elle eſt une cauſe de mort inévitable.

9°. *L'obſtruction des conduits excréteurs de la bile.* Cette obſtruction peut reconnoître pluſieurs cauſes; la principale, & la plus commune, eſt la préſence des calculs biliaires (4) qui interceptent les paſſages de ces canaux. Les ſymptômes ordinaires qui accompagnent cet état contre nature des conduits biliaires, ſont l'ictère (5), l'engorgement des viſcères du bas-ventre (6), l'hydropiſie (7), &c.

10°. *Les conduits excréteurs de la bile renfermant des vers ſtrongles.* Les vers ſtrongles s'engagent quelquefois très-avant dans le canal choledoque. M. Lieutaud en rapporte deux exemples; l'un eſt extrait de ſes propres obſervations (8), & l'autre eſt tiré de Wierus (9). Dans le cas obſervé par M. Lieutaud, il y avoit auſſi pluſieurs autres vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins; dans celui qui eſt rapporté par Wierus, indépendamment du ver ſtrongle qui étoit dans le canal choledoque, on en voyoit un autre qui avoit pénétré juſques dans le foie.

XI°.

Maladies de la rate.

Voici les titres généraux ſous leſquels M. Lieutaud range les diverſes léſions auxquelles ce viſcère eſt expoſé.

1°. *L'excès de volume.*
2°. *La petiteſſe & l'émaciation.*
3°. *L'inflammation.*

---

on en voit de blancs, pluſieurs qui ſont compoſés de couches de différentes couleurs (*Haller*, obſerv. 873 (*b*)); on en rencontre qui ont une couleur d'agathe (obſervat. 876, *Deodatus*); d'autres qui ſont bleus (obſerv. 880, *Fernel*); noirs (obſerv. 891, *Cruccius*; 900, *Lieutaud.*)

(1) Il y en a d'anguleux, de quadrangulaires, de cubiques (obſerv. 867 (*b*), *Haller*); d'autres ſont raboteux comme des mûres (obſerv. 873 (*d*), *Haller*; 835, *idem*); ou ſimplement oblongs (obſerv. 873 (*e*) *Haller*).

(2) Obſerv. 861, *Morgagni*; 862, *Bonnet*; 864, *Journ. des Sav.*; 870, *Coiterus*; 871, *F. Hildan*; 873 (*c*), *Haller*; 877, *Miſc. cur.*; 880, *Fernel*; 883, *Act. phyſico-med. Germ.*; 885 (*a*), *Sauvages.*

(3) Obſerv. 868, *Timæus*; 877, *Miſc. cur.*

(4) Obſerv. 885 (*a*), *Sauvages.*

(5) Obſerv. 877 & 879, *Miſc. cur.*

(6) Obſerv. 867 (*c*) & 873 (*d*), *Haller*; 888, *Helwig.*

(7) Obſerv. 861, *Morgagni*; 863, *Mém. de l'Acad. de Chir.*

(8) Obſerv. 866, *Imbert*; 867 (*b*), *Haller*; 868, *Timæus*; 870, *Coiterus*; 874, *Imbert*; 876, *Deodatus*; 877 & 892, *Miſc. cur.*; 893, *ibidem*; 880, *Fernel*; 881, *Baillou*; 895, *Mœbius.*

(9) Obſerv. 861, *Morgagni*; 864, *Journ. des Sav.*; 869, *Camerarius*; 870, *Coiterus*; 872; *Keutmann*; 891, *Cruccius.*

(10) Obſerv. 879, *Creterus*; 890, *Riolan.*

(11) Obſerv. 864, *Journ. des Sav.*; 896, *Lieutaud*; 863, *Mém. de l'Acad. roy. de Chir.*; 865, *Heiſter*; 867, *Lieutaud*; 873, *idem*; 881, *Baillou.*

(12) Obſerv. 878, *Wepfer*; 885, *Keutmann*; 886, *Baillou*; 887, *Miſc. cur.*; 894, *Stieber.*

(13) Obſerv. 861, *Morgagni*; 872, *Keutmann*; 889, *Miſc. cur.*; 891, *Cruccius.*

(14) Obſerv. 867 (*a*), *Haller*; 876, *Deodatus*; 881, *Baillou*; 884, *Bonnet.*

(15) Obſerv. 866, *Imbert*; 867 (*a*), *Haller*; 868, *Timæus*; 875, *Inſtit. de Bologne*; 884, *Bonnet*; 887, *Miſ. cur*; 895, *Mœbius.*

---

(1) Obſerv. 865, *Heiſter*; 873, *Lieutaud*, &c.

(2) Obſerv. 909, *Mém. de l'Acad. de Chir.*

(3) Obſerv. 910, *Salmuth*; 911, *Hoffmann.*

(4) Obſerv. 897, *Storck*; 898, *Miſc. cur.*; 904, *ibidem*; 900 & 901, *Lieutaud*; 902, *Ruyſch*; 903, *Diemerbroeck*; 905, *Veſale*; 906, *Cabroll.*

(5) Obſerv. 897, *Storck*; 904, *Miſcell. cur.*; 905, *Veſale*, 906, *Cabroll.*

(6) Obſerv. 898 & 904, *Miſc. cur.*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruyſch.*

(7) Obſerv. 898, *Miſcell. cur.*; 901, *Lieutaud*; 902, *Ruyſch*; 904, *Miſc. cur.*

(1) Obſerv. 907.

(2) Obſerv. 908.

4°. *Les obſtructions & les ſquirres.*
5°. *Les tubercules.*
6°. *Les tumeurs & les appendices.*
7°. *La purulence.*
8°. *La pourriture & la gangrène.*
9°. *La conſomption.*
10°. *Les fentes & les crevaſſes.*
11°. *L'état cartilagineux.*
12°. *L'oſſification.*
13°. *Les pétrifications & la préſence des calculs.*
14°. *Le déplacement.*
15°. *Le défaut ou l'abſence abſolue de la rate.*
16°. *Rate trouvée parfaitement ſaine dans des ſujets mélancoliques.*

1°., 2°., 4°., 5°., 6°., 7°., 8°., 9°., 10°. 11°., 12°., 13°., 14°., & 15°. Toutes les maladies compriſes ſous ces n^os^. peuvent être enviſagées ſous un ſeul aſpect, qui conſiſte dans la cachexie générale dépendante des obſtructions (1) des viſcères abdominaux. Il eſt facile de remarquer, d'après les détails des obſervations conſignées dans l'ouvrage de M. Lieutaud, que la plupart des autres vices morbifiques de la rate ſont également accompagnés de ce caractère dominant.

Dans un très-grand nombre de cas, les malades, qui ſont le ſujet de ces obſervations, ont ſuccombé à la ſuite de fièvres intermittentes (2) opiniâtres, & ſur-tout après celles qui ont le type des quartes (3).

Pluſieurs de ces ſujets étoient hypocondriaques, hyſtériques, ou mélancoliques (4) à l'excès.

Quelques-uns ſont morts avec les accidens très-développés du ſcorbut (5); il en eſt fait une mention expreſſe dans l'ouvrage de M. Lieutaud; mais on ne peut auſſi méconnoître le caractère très-bizarre de cette maladie dans un grand nombre d'autres cas cités par cet auteur, quoiqu'il n'en parle point d'une manière expreſſe.

Un ſymptôme très-commun parmi les différens malades auxquels ſe rapportent les obſervations anatomiques détaillées ſous les titres des précédens n^os^., ce ſont des pertes ou des épanchemens de ſang par divers émonctoires, & qui ſe font preſque ſous toutes les formes connues, je veux parler des flux de ſang proprement dits (1), du flux hémorroïdal (2) & dyſſentérique (3), des crachemens (4) & vomiſſemens de ſang (5), des hémorragies par le nez (6), & des épanchemens de ſang qui caractériſent la *maladie noire* (7), enfin des épanchemens ſubits de ſang (8) qui ſe font quelquefois dans la capacité de l'abdomen, & qui emportent tout à coup les malades.

L'ictère eſt ſouvent une complication de ces maladies (9).

La purulence générale de la plupart des viſcères parenchymateux du bas-ventre & de la poitrine a été obſervée ſur pluſieurs ſujets (10).

1°. *Volume exceſſif de la rate.* La rate acquiert quelquefois un volume ſi démeſuré, qu'elle remplit tout le bas-ventre, & fait ſaillir extérieurement cette région, comme dans l'aſcite & dans la groſſeſſe. Ordinairement cette augmentation du volume de la rate eſt beaucoup moins conſidérable; alors l'élévation que cet organe produit vers le bas-ventre ſe borne entièrement ſur le côté gauche, où on la diſtingue facilement. Dans ces différens cas le poids de la rate augmente (11) toujours en proportion de l'accroiſſement de ſon volume.

Les maladies du foie ont un rapport ſi intime avec celles de la rate, qu'on a vu ſouvent l'augmentation contre nature du volume de ces deux organes ſe faire en même temps (12) & d'un pas égal.

Des ſujets dans leſquels on a trouvé la rate très-volumineuſe, ſe plaignoient ſur-tout d'un

(1) Voyez dans Lieutaud, obſerv. 914, 918, *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 920, *Heurnius*; 921, *Bartholin*; 922, *Hildan*; 925, *Ant. de Portis*; 928, *Hartmann*; 931, *Blaſius*; 934, *Diemerbroeck*; 936 (a), *Portal*; 937, *Vidus-Vidius*; 1016, *Riolan*; 1551, *Bonnet*; 940, *Diemerbroeck*; 941, *Horſtius*; 945, *Fontanus*; 948, *Bauderus*; 949, *Veſale*; 977 (a), *Saltzmann*; 978, *Lieutaud*; 979, *Miſc. cur.*, &c. &c. &c.

(2) Obſerv. 913, *Doringius*; 919, *Miſc. cur.*; 920, *ibidem*; 927, *Bartholin*; 932, *Helwig*; 918, *Morgagni*; 959, *Fanton*; 964, *Senac*; 975, *Charles Piſon*, &c.

(3) Obſerv. 951, *Acad. roy. des Scienc.*; 977, *Fournier*; 981, *Baillou*, &c.

(4) Obſerv. 914, *Morgagni*; 915, *Rivalier*; 916, *Blaſius*; 930, *Miſc. cur.*; 931 *Blaſius*; 936, *Thonerus*; 943, *Horſtius*; 944, *idem*; 998, *Charleton*; 955, *Loſſius*; 963, *Bartholin.*

(5) Obſerv. 916, *Blaſius*; 965, *Diemerbroeck*; 998, *Charleton.*

(1) Obſerv. 960, *Sennert*; 928, *Hartmann.*
(2) Obſerv. 915, *Rivalier.*
(3) Obſerv. 421, *Pringle*; 919 & 926, *Miſc. cur.*
(4) Obſerv. 918, *Morgagni.*
(5) Obſerv. 914, *Morgagni*; 926, *Miſc. cur.*; 956, *Bonnet*; 968, *Dodonée.*
(6) Obſerv. 915, *Rivalier*; 919, *Miſcell. cur.*; 945, *Fontanus*; 997, *idem.*
(7) Obſerv. 993, *Clauderus.*
(8) Obſervat. 977, *Fournier*; 982, *Mém. de Pétersbourg*; 850, liv. 2 de Lieutaud.
(9) Obſerv. 945, *Fontanus*; 949, *Veſale*; 969, *Zacchias*; 997, *Miſc. cur.*; 993, *Clauderus*, 1007, *Zacutus*; 1008, *Bonnet.*
(10) Obſerv. 913, *Doringius*; 915, *Rivalier*; 927, *Bartholin*; 936, *Thonerus*; 947, *Lieutaud*; 421, *Pringle*; 1739, *Bartholin*; 955, *Loſſius*; 956, *Bonnet*; 977 (a), *Saltzmann*; 978, *Lieutaud*; 981, *Baillou*, &c. &c.
(11) Ce poids a été trouvé égal à cinq livres, obſerv. 914, *Morgagni*; huit livres & demie, obſerv. 918, *Morgagni*; vingt livres, obſerv. 923, *Garnier*; douze livres, obſerv. 932, *Helwig*; trente-trois livres, obſerv. 933, *Boſc.*
(12) Obſ. 913, *Doringius*; 915, *Rivalier*; 922, *Hildan.*

poids très-incommode & d'une douleur avec tenſion (1) dans l'hypocondre & dans la région lombaire gauche ; le plus grand nombre avoit la reſpiration très-laborieuſe (2), quelques-uns éprouvoient des laſſitudes (3) ſpontanées conſidérables.

7°. *Purulence de la rate.* La purulence de la rate, dont on entend parler ici, conſiſte dans la formation & dans une congeſtion de vrai pus dans quelque partie de cet organe, à la ſuite de quelque inflammation lente ou chronique. On a vu ci-deſſus quels ſont les ſymptômes généraux qui précèdent ou qui accompagnent cet état. La quantité de pus qui peut ſe raſſembler dans de pareils kiſtes eſt immenſe ; on en a trouvé juſqu'a trente livres à la fois (4) dans un ſeul foyer. La tumeur qui réſulte d'un ſemblable amas de pus, fait quelquefois une ſaillie (5) très-marquée à l'extérieur. — Quelquefois l'abcès s'eſt ouvert naturellement (6) au dehors.

La ſuppuration de la rate eſt ſouvent accompagnée de celle de pluſieurs autres viſceres de l'abdomen (7).

10°. *Fentes & crevaſſes à la rate.* Ces accidens ont été ſur-tout funeſtes par l'épanchement ſubit de ſang (8) qui en a été la ſuite, & qui a fait périr les malades.

Les ruptures de la rate reconnoiſſent ſouvent pour cauſe immédiate des coups violens (9) que les malades ont reçus dans cette région.

11°. & 12°. *Etat cartilagineux & oſſification de la rate.* Indépendamment des obſtructions générales qui accompagnent ordinairement ces vices morbifiques de la rate, & qui en ſont ſans doute les cauſes les plus communes, comme j'ai dit au commencement de cet article, il paroît qu'on regarde la vieilleſſe comme une circonſtance qui diſpoſe à cet état. Dans un vieillard dont la rate étoit oſſifiée, on voyoit de ſemblables oſſifications dans la plupart des viſcères du bas-ventre (10).

14°. *Deplacement de la rate.* Les tranſpoſitions de cet organe ſont le plus ſouvent une ſuite de ſon augmentation exceſſive de volume (1) ; alors ſon poids l'entraîne vers la foſſe iliaque (2). Il s'eſt toutefois rencontré des cas dans leſquels la rate étoit comme détachée ou flottante, & pouvoit être pouſſée à volonté vers toutes les parties du bas-ventre (3), ou à l'extérieur dans des hernies.

15°. *Inflammation de la rate.* Les ſujets dans leſquels on a trouvé la rate enflammée avoient principalement éprouvé les atteintes d'une fièvre très-vive (4), du genre de celles qu'on appelle ardentes.

16°. *La rate trouvée très-ſaine dans des ſujets mélancoliques.* Sylvius cite plus de cinquante cas de ce genre ; Gliſſon & Highmor aſſurent avoir fait auſſi très-ſouvent la même remarque. Cette obſervation eſt de la plus grande importance dans l'hiſtoire des maladies nerveuſes.

Suite des maladies du foie, de la véſicule du fiel, & de la rate, & ſur les calculs biliaires (5).

Suivant Coiter, la ſoif & la toux ſont deux des ſymptômes de l'abcès du foie.

L'eſtomac étant en partie recouvert par ce viſcère, la matière de l'abcès peut paſſer du foie dans l'eſtomac par une ouverture formée dans le lieu d'une adhérence contre nature entre ces deux organes. Vogel rapporte un fait de ce genre.

Ainſi, le diaphragme avec lequel le foie eſt en contact peut être percé, & la matière de l'abcès de ce viſcère peut paſſer dans le thorax ou dans le poumon même, ſi, par l'effet d'une inflammation antécédente, le poumon eſt collé à la partie du diaphragme par où le pus ſe fait jour. L'anatomie & l'ouverture des corps des perſonnes mortes à la ſuite des maladies du foie, montrent combien ces conjectures ſont fondées. Alors le pus élaboré dans le foie cauſe un empième ou eſt rendu par les crachats.

Le malade tombe en lipothymie au moment où l'abcès s'ouvre. Il eſt rare qu'une collection de pus faite dans le foie ſorte ſpontanément de manière à ne point être ſuivie de la mort ; car au danger de la déplétion ſubite de ce viſcère, il faut ajouter celui d'une réplétion prompte qui y ſuccède ; les vaiſſeaux qui s'y portent, verſent abondamment le ſang dans un parenchyme ramolli.

Une douleur aſſez vive à l'épaule & au deſſus de l'ombilic eſt ſouvent le ſymptôme du gonflement & de l'embarras du foie. La veine ombilicale, devenue un ligament dans les adultes, doit être alors tiraillée, & de là la correpondance de

(1) Obſerv. 914, *Morgagni* ; 915, *Rivalier* ; 921, *Bartholin* ; 926 & 930 ; *Miſc. cur.*
(2) Obſerv. 914, *Morgagni* ; 915, *Rivalier* ; 917, *Kerckringius* ; 923, *Garnier* ; 928, *Hartmann* ; 929, *Crendal.*
(3) Obſerv. 916, *Blaſius*, &c.
(4) Obſerv. 951, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(5) Obſerv. 950, *Miſc. cur.*
(6) Obſerv. 952, *Miſc. cur.*
(7) Obſerv. 421, *Pringle* ; 1739, *Bartholin.*
(8) Obſerv. 977, *Fournier* ; 982, *Mém. de Pétersbourg* ; 850, liv. 2e, Lieutaud.
(9) Obſerv. 980, *Tulpius* ; 982, *Mém. de Saint-Pétersbourg* ; 850, liv. 2e de M. Lieutaud.
(10) Obſerv. 992, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*

(1) Obſerv. 1000, *Ruyſch* ; 1005 (a), *Cabroll.*
(2) Obſerv. 1000, *Ruyſch* ; 1001, *Bogdan* ; 1003, *Riolan* ; 1005 (a), *Cabroll.*
(3) Obſerv. 1003, *Riolan*, 1004, *Cabroll* ; 1005, *Riolan.*
(4) Obſerv. 938, *Rumler* ; 939, *Boſc.*
(5) Epît. 36 & 37 de Morgagni.

la douleur à l'ombilic. Lorſque le foie a acquis un grand volume, l'eſtomac eſt gêné & ſon développement eſt difficile. Dans des cas où le foie étoit très-diſtendu depuis long-temps, on l'a trouvé très-étroit.

La dureté & la ſenſibilité de l'hypocondre droit, & ſur-tout de l'épigaſtre près du brechet, la gêne de la reſpiration, la chaleur de la peau, l'ardeur interne, la conſtipation, la toux, la douleur dans le côté droit répondant juſqu'à l'omoplate, ſont les ſymptômes qui annoncent l'obſtruction du foie. Il s'y joint quelquefois une expectoration peu abondante.

Malpighi a vu de grands abcès hépatiques évacués par le conduit choledoque dilaté dans le duodénum. Une fonte très-conſidérable peut ſe faire par cette voie; non ſeulement le pus, mais encore le ſang & la matière ſanieuſe noirâtre, formée par la décompoſition du foie, peuvent être ainſi portés au ventricule, & de là ſortir par le vomiſſement. L'affection antécédente du foie apprendra à diſtinguer cette évacuation de celle qui ſe fait des vaiſſeaux du méſentère dans les inteſtins, & dont j'ai parlé au ſujet de la maladie noire.

J'ai vu le foyer des abcès du foie tapiſſé par un kiſte de nature muqueuſe, à demi-tranſparente, & comme gélatineuſe, formant une eſpèce de ſac d'une ſeule pièce.

On y trouve des hydatides en grand nombre; les obſervateurs en fourniſſent beaucoup d'exemples. Il eſt rare que le foie ſoit long-temps malade, ſans que la rate partage ſon affection (1); le ſang que ces organes reçoivent eſt de même nature; il ſe porte de l'un à l'autre, & leurs fonctions étant analogues, leurs maladies doivent l'être auſſi.

Morgagni parle d'une maladie connue & décrite par les anciens, dans laquelle la rate, gorgée de ſang, devient plus groſſe que le foie qui pâlit, & qui, comme tous les autres viſcères du ventre, contient peu de ſang, *fit raptus ſanguinis ad lienem*. Il ne m'appartient point, ſans doute, de nier un fait parce que je ne l'ai pas vu. Je n'ai pas de peine à croire qu'il y a des cas où la rate eſt remplie & gonflée de ſang, je l'ai moi-même obſervé. Je conçois encore qu'il peut y avoir beaucoup plus de ſang que dans les autres viſcères; mais je ne conçois pas comment ceux-ci ſe trouveroient preſque dépourvus de ce fluide, tandis que la rate en regorgeroit; car quelle puiſſance pourroit s'oppoſer à ce que les vaiſſeaux du foie & du méſentère continſſent un fluide qui doit y couler de proche en proche ſans laiſſer de vide & ſans interruption. Hoffman a vu la tumeur de la rate diminuée par un vomiſſement de ſang, & Malpighi rapporte qu'après une hémorragie de cette nature, la rate reſtoit ſans reſſort & ſe rempliſſoit dans un court intervalle de temps. Morgagni recherche par où ſort le ſang dans les cas où il eſt vomi & où la rate eſt très-tuméfiée. On a dit qu'il coule par les vaiſſeaux courts; on les a vus, dit-on, ſi dilatés qu'on y introduiſoit le bout du doigt, & Valverda aſſure qu'il en a fait ſortir le ſang par la preſſion. Morgagni penche à croire que le dégorgement ſe fait par les vaiſſeaux de la ſurface interne de l'eſtomac. Les veines de la rate ſont preſque communes à l'eſtomac; tant il y a de communication entre elles. Il n'eſt donc pas néceſſaire de recourir ſpécialement aux vaiſſeaux courts pour cette explication, non plus qu'il ne faut pas ſe borner aux ſeuls vaiſſeaux du trou borgne, pour rendre raiſon des bons effets produits par les hémorragies du nez, dans les cas où le cerveau eſt ſurchargé ou enflammé, puiſqu'il y a, outre ces veines, d'autres émiſſaires dont les extrémités s'ouvrent dans les foſſes nazales.

On a trouvé la rate dilatée & aſſez endurcie pour pouvoir être briſée par un marteau, ou recouverte d'une enveloppe oſſeuſe, contenant des calculs blancs & nombreux dans leurs cellules. C'eſt dans les ſujets âgés que ſe voient ces altérations que Morgagni a cependant obſervées dans des malades aſſez jeunes.

On a vu la rate ſquirreuſe peſer de 15 à 33 livres. Voyez les obſervations recueillies dans les divers *ſepulchretum*, & ce qui a été dit ci-deſſus, pag. 405.

C'eſt à la ſuite des ſynoques mal jugées, mais ſur-tout des intermittentes, des quartes entre autres, que les veines des hypocondres s'engorgent. La rate y eſt ſur-tout ſujette. Elle eſt le viſcère le plus lâche dans ſon tiſſu, & par conſéquent celui où les ſucs viſqueux & lents peuvent le plus facilement s'accumuler.

La tumeur de la rate ſuccède quelquefois à la ſuppreſſion des écoulemens produits par les ulcères des extrémités, ſur tout aux jambes, & alors ces tumeurs, pour l'ordinaire, ont une iſſue funeſte. Hippocrate a connu cette vérité.

Lorſque les reins ſont gonflés outre meſure, leurs ſouffrances peuvent être priſes pour celles des viſcères logés dans les hypocondres. J'ai vu ainſi, dans un de mes parens, les douleurs néphrétiques être priſes pour celles d'une colique hépatique; les remèdes étant à peu près les mêmes, la mépriſe ne comporte aucun danger. Gœlike aſſure qu'un rein recouvert d'une enveloppe épaiſſe offroit toutes les apparences des tumeurs de la rate.

On a trouvé à la ſuite d'efforts violens la rate rompue après avoir été dilatée, & un épanchement mortel s'en ſuivre.

Dans un ſujet, le foie étoit très-gros & ſquirreux, la rate petite, & la véſicule du fiel rétrécie, comme il arrive preſque toujours lorſque le foie eſt ſquirreux. *Riolan* & *Fanton*.

(1) On trouve cependant dans le *ſepulchretum* pluſieurs obſervations qui ſemblent favoriſer l'opinion contraire.

Dans un autre ſujet, la rate étoit petite, & deux de ſes veines s'ouvroient dans l'émulgente du même côté. *Sylvius.*

La rate, déplacée & repouſſée dans la région lombaire, a été priſe pour une tumeur contre nature.

Une tumeur s'étoit formée dans la région de l'eſtomac; on en provoqua la ſuppuration, qui eut lieu. On cicatriſa la plaie, qui, rouverte par des circonſtances particulières, donna paſſage à une partie du vin & des alimens; on réuſſit encore à la cicatriſer. Ces détails ſuppoſent que l'eſtomac avoit été ouvert, & qu'il s'étoit fermé en adhérant à la paroi correſpondante du ventre. *Morgagni.*

La bile eſt peut-être celui de tous les fluides dont la nature eſt le plus facilement changée par les diverſes circonſtances où les hommes ſe trouvent. Les paſſions de l'ame influent ſur elle d'une manière très-marquée. Tantôt elles la font ſortir par le vomiſſement avec une couleur différente de celle qu'elle a dans l'état naturel. La bile prend une couleur verte dans les cas où il y a une grande irritation.

On a trouvé des traces de la jauniſſe dans les os mêmes, dans l'humeur qui ſuinte des ſcarifications, dans la ſéroſité du péricarde, dans celle des ventricules du cerveau, dans celle du ſang. Les membranes graiſſeuſes & le tiſſu cellulaire ſont très-diſpoſés à prendre la teinte de la bile. La conjonctive de l'œil eſt ſur-tout dans ce cas.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi les maladies de la véſicule du fiel ſont la cauſe de la jauniſſe, ou ſi ce ſont celles du foie.

Wepfer a lié le col de la véſicule du fiel de pluſieurs quadupèdes, & il n'eſt point ſurvenu de jauniſſe. On a trouvé très-ſouvent des calculs biliaires dans la véſicule, ſans qu'il y eût aucune trace d'ictère; ſouvent auſſi on l'a vue gonflée outre meſure, remplie de bile épaiſſe; on a même vu ſa cavité tout à fait occupée par un calcul, ſans qu'il y eût de jauniſſe. On ne peut donc pas dire que cette affection dépende des vices de la véſicule du fiel, quoique des auteurs eſtimables aient adopté cette opinion.

On a vu le col de la véſicule du fiel comprimé par des obſtructions, & un calcul biliaire arrêté dans ſon conduit. Lieutaud a rapporté un fait de ce genre, & alors la véſicule du fiel eſt peu diſtendue & preſque vide; quelquefois auſſi lorſque l'écoulement de la bile eſt empêché ou qu'il n'en ſort que par regorgement, il ſurvient des inflammations très-vives.

Les calculs cyſtiques ſont la plupart blanchâtres ou d'un jaune foncé & preſque noir. On en a vu, dit Morgagni, de criſtallins, & qui reſſembloient aux criſtaux du tartre. Haller a fait la même remarque. Pluſieurs de ces calculs lui ont paru brillans & ſalins. Baglivi en a obſervé d'argentés & de reſplendiſſans; Bartholin, de rouges; Pline, de dorés. Il y en a de ronds, de cubiques; on en trouve qui ſont comme de petits grains de millet; on en a compté juſqu'à 700 & même plus de 1000 de ces derniers dans une ſeule véſicule. On a eu raiſon de dire qu'ils ſont plus communs que les calculs de la veſſie urinaire. Il n'eſt point vrai qu'ils ſoient plus pâles dans les jeunes ſujets. Morgagni en a trouvé qui étoient très-noirs dans le corps de malades d'un âge peu avancé. Parmi les calculs cyſtiques, les uns ſont ſtriés & marqués par des couleurs différentes, d'autres offrent des rayons qui s'étendent du centre vers la circonférence. Dans quelques-uns on ne diſtingue point de couches; ils ſemblent formés d'une ſeule pièce. On en a vu dont la ſurface étoit inégale & couverte d'aſpérités. Obſervons avec Haller que les uns ſont blanchâtres, & non inflammables, tandis que les autres s'enflamment & blûlent facilement. Enfin remarquons avec Riolan, Fernel, Lancifi & Won-Brech, qu'il y a des calculs cyſtiques qui ne ſurnagent point, & qui tombent au fond de l'eau (1). J'ai rapporté dans des recherches très-détaillées ſur ce ſujet, dans les volumes de la ſociété royale de médecine, la deſcription de pluſieurs de ces calculs; on peut la lire, on y trouvera le complément de ces réflexions, & on y verra ſous combien de formes ſe préſentent les calculs cyſtiques criſtallins & formés de lames concentriques, tranſparentes, comme le talc.

On a quelquefois trouvé de petits calculs biliaires en très-grand nombre dans le duodénum. On a vu des concrétions de même nature entre les tuniques de la véſicule cyſtique même.

Les calculs hépatiques ſont beaucoup plus rares, quoique Plater ait écrit le contraire. Valſalva diſoit qu'il n'en avoit point vu. Morgagni en a obſervé une fois. On m'en a remis que j'ai fait deſſiner, & j'en ai trouvé dans deux ſujets, ſi cependant on peut donner ce nom à des concrétions biliaires aſſez molles, & de formes irrégulières, qui étoient dans la réunion des conduits excréteurs du foie.

Plater aſſure qu'il a vu un calcul hépatique coralliforme. Galien en a obſervé un pareil, mais dans le bœuf. N'oublions pas ici un fait important relatif aux animaux qui ruminent. Il ſe forme conſtamment dans leur véſicule cyſtique des calculs pendant l'hiver. En les tuant à cette époque, on ne manque jamais d'y en trouver, & lorſqu'on les ſacrifie dans le renouvellement de la ſaiſon, à l'époque à laquelle ils ont mangé pendant quelque temps de l'herbe fraîche & naiſſante, on ne trouve plus de calculs biliaires dans la véſicule. Rien ne prouve mieux l'efficacité des ſucs d'herbes dans le traite-

(1) Je n'ai jamais vu les calculs de cette eſpèce, dont je ne nie pas cependant l'exiſtence.

ment de ces affections. Gliſſon a beaucoup inſiſté ſur cette propriété des plantes graminées fraîches; elles ſont analogues au chiendent, qui eſt lui-même rangé dans cette claſſe, & dont le ſuc eſt un des plus efficaces qu'on puiſſe employer.

La véſicule du fiel contenant quelquefois des calculs comme la veſſie urinaire, & les fluides que ces deux cavités renferment pouvant être arrêtés dans leur écoulement, on peut établir entre les affections de ces deux organes une ſorte de parallèle. C'eſt ce que le célèbre Petit, chirurgien, a fait avec un grand ſuccès (1). Il s'eſt ſur-tout occupé à diſtinguer par un diagnoſtic sûr les abcès du foie, des congeſtions faites dans la véſicule. Je rapporterai ici le morceau intéreſſant où ce diagnoſtic eſt bien déterminé.

« Dans l'équivoque où l'on peut être alors, riſquera-t-on d'ouvrir la véſicule du fiel, croyant ouvrir un abcès, ou laiſſera-t-on périr un malade de l'abcès, dans la crainte d'ouvrir la véſicule du fiel? Si cette reſſemblance de ſymptômes eſt capable d'en impoſer, une comparaiſon exacte & réfléchie peut y faire remarquer des différences, à la vérité difficiles à ſaiſir d'abord, mais cependant ſuffiſantes pour fonder un juſte diſcernement.

En effet, la diminution de la douleur & de la fièvre ne ſont pas plutôt des ſignes de la réſolution commencée que de la ſuppuration faite; mais on remarquera, 1°. que la douleur qui a dû être égale dans les deux maladies, lorſqu'elles n'étoient l'une & l'autre qu'une inflammation dans ſon état, & encore diſpoſée autant à la ſuppuration qu'à la réſolution, a augmenté pendant que l'abcès ſe formoit, & a diminué au contraire pendant que la réſolution ſe faiſoit, & que la bile s'engorgeoit dans la véſicule du fiel; 2°. que la douleur qui accompagne la ſuppuration eſt ordinairement pulſative, & que cette eſpèce de douleur n'accompagne point les tumeurs de la véſicule du fiel, puiſqu'elles n'arrivent pour l'ordinaire que lorſque l'inflammation du foie ſe termine par réſolution; 3°. que la douleur diminue bien plus promptement lorſque les apoſtêmes ſe terminent par réſolution, que lorſqu'ils ſe terminent par ſuppuration; 4°. que la diminution de la douleur, en conſéquence de la réſolution, laiſſe le malade dans un état ſatisfaiſant & d'eſpérance, au lieu que, malgré la diminution de la douleur, en conſéquence de la ſuppuration faite, le malade eſt toujours dans un abattement & dans un malaiſe qui font tout craindre.

Les friſſons irréguliers qui ſe trouvent à l'un & à l'autre, diffèrent encore, 1°. en ce que ceux qui accompagnent la formation de l'abcès ſont plus longs que ceux qui ſont cauſés par la rétention de la bile, 2°. dans les premiers, le pouls eſt petit, & il devient d'autant plus élevé lorſque le friſſon ceſſe; 3°. le friſſon de ſuppuration eſt ſuivi de chaleur, puis de moiteur; au contraire, après le friſſon cauſé par la rétention de la bile, la peau eſt sèche; auſſi peut-on regarder celui-ci, non comme un vrai friſſon, mais comme une irritation paſſagère que la bile répandue fait ſur les membranes & ſur les autres parties nerveuſes.

Lorſque l'abcès du foie ſe forme à la partie convexe de ce viſcère, ou lorſque la bile eſt retenue dans la véſicule du fiel, les tégumens ſont pouſſés en dehors, & l'on aperçoit une tumeur à l'hypocondre droit; mais la tumeur cauſée par l'abcès diffère de l'autre; 1°. en ce qu'elle n'eſt point circonſcrite, elle paroît compriſe dans l'enceinte des parties voiſines, &, pour ainſi dire, confondue dans les tégumens, qui pour l'ordinaire ſont œdémateux, au lieu que la tumeur faite par le gonflement de la véſicule du fiel eſt exactement diſtincte & ſans confuſion, parce qu'il eſt rare qu'elle ſoit accompagnée d'œdème: 2°. la tumeur formée par la véſicule du fiel eſt toujours placée au deſſous des fauſſes côtes, ſous le muſcle droit; mais la tumeur de l'abcès au foie n'affecte aucune ſituation particulière, & peut occuper indifféremment tous les points de la région épigaſtrique.

Enfin la fluctuation ou le flot du fluide renfermé dans ces tumeurs ſe manifeſte différemment; 1°. la fluctuation, en conſéquence de la bile retenue dans la véſicule du fiel, s'aperçoit preſque ſubitement, au lieu que celle de l'abcès eſt très-long-temps avant que de paroître; 2°. on ſoupçonne celle-ci long-temps avant que de la trouver; & l'autre, le plus ſouvent, ſe montre avant qu'on l'ait ſoupçonnée; 3°. la fluctuation de la tumeur bilieuſe, dès le premier moment, n'eſt point équivoque, au lieu que celle de l'abcès, ſur-tout dans ſon commencement, eſt telle, que dans le nombre des perſonnes qui examinent & touchent l'abcès, les ſentimens ſont partagés; il s'en trouve qui doutent s'il y a fluctuation; 4°. la fluctuation de l'abcès n'eſt d'abord apparente que dans le centre de la tumeur, & chaque jour, à meſure que la ſuppuration augmente, la fluctuation s'étend à la circonférence, au lieu que la fluctuation de la tumeur de la véſicule du fiel eſt, dès le premier jour, preſque auſſi manifeſte dans la circonférence que dans le centre; ce qui vient de ce que la bile renfermée dans la véſicule du fiel eſt fluide dès les premiers inſtans de ſa rétention, au lieu que la matière de l'abcès n'acquiert de la fluidité qu'à meſure qu'elle ſe convertit en pus; 5°. à quelque degré que ſoit portée la ſuppuration de l'abcès au foie, la circonférence en eſt toujours dure & gonflée, & au contraire la tumeur de la véſicule du fiel, lorſque l'inflammation a ceſſé, n'a pour l'ordinaire aucune dureté ni gonflement à ſa circonférence.

On ne doit d'ailleurs ſe déterminer à ouvrir la

(1) Tome 1er des Mémoires de l'Acad. roy. de Chir., pag. 160.

véſicule du fiel, ainſi diſtendue, & qui ne peut ſe déſemplir, qu'après s'être aſſuré qu'elle eſt adhérente au péritoine. C'eſt ce que l'on apprendra, 1°. ſi à l'extérieur de la tumeur il y a œdème, bouffiſſure, ou rougeur, & ſi quelques-uns de ces ſymptômes ont eu lieu dans les attaques précédentes de coliques hépatiques; 2°. ſi, après avoir fait coucher le malade ſur le côté gauche, les cuiſſes étant pliées & rapprochées du ventre, la tumeur, preſſée, ſollicitée à ſe mouvoir, reſte fixe & ne ſuit pas l'impulſion des doigts; alors on pourra ſans danger faire la ponction à la véſicule du fiel, ou même l'ouvrir avec le biſtouri. Pour l'ordinaire il s'établit dans ces ſortes de cas des fiſtules dont les conduits s'étendent en faiſant divers contours à l'extérieur de la peau, vers la cavité de la véſicule du fiel ».

On a remarqué que le ſang des ictériques étoit plus fluide que dans l'état naturel.

Des obſervations nombreuſes annoncent que la jauniſſe eſt produite par tout ce qui fait refluer ce fluide dans le ſang. Ainſi, d'une part les bleſſures ſeules des aponévroſes, le ſpaſme propagé par la fièvre, la morſure de certains animaux, & les paſſions de l'ame produiſent l'ictère, & de l'autre l'occluſion du conduit choledoque y donne lieu de même. Scultet & Méad ont vu ce dernier cas. La préſence des calculs cyſtiques, qui, comme je l'ai remarqué, exiſtent ſouvent ſans jauniſſe dans certaines circonſtances, eſt la cauſe d'une irritation qui s'étend juſqu'au foie, dont elle ſuſpend les fonctions & fait enfin refluer la bile. On a vu, ſuivant Fallope, Fernel, & Coiter, la jauniſſe dans des malades dont le conduit cyſtique étoit bouché par un calcul. Il eſt probable que ce calcul n'a produit la jauniſſe que par irritation, puiſque dans d'autres cas ſemblables elle n'a point eu lieu, tandis que le conduit choledoque ne peut être bouché ſans qu'elle ſurvienne.

Il n'y a point de ſigne propre & individuel qui puiſſe faire reconnoître la préſence des calculs biliaires cyſtiques. Leur poids eſt léger; la gêne que leur volume fait éprouver peut dépendre d'une autre cauſe; leurs aſpérités ſouvent ne ſont point ſenties, & quand elles le ſont, elles n'annoncent rien de plus qu'une colique hépatique. On a dit que dans les cas où la véſicule du fiel eſt remplie de calculs, la bile coule dans l'inteſtin, ſans être détournée dans ſa route, & ſans ſéjourner dans la véſicule, & qu'alors elle produit l'effet d'un laxatif en provoquant des ſelles plus fréquentes. Mais conclura-t-on que l'on a des calculs dans la véſicule du fiel, parce que l'on a le ventre relâché? Ajoutez à cela que ſouvent on a trouvé des calculs dans la véſicule, ſans qu'aucun de ces ſymptômes ait précédé. Réſumons, & diſons que ſi, après avoir reſſenti une gêne habituelle & fixe dans la région de la véſicule, & après avoir éprouvé un accès de colique hépatique, on rend des calculs biliaires avec les matières excrémentitielles, on peut en inférer avec une ſorte de certitude, ſi la gêne & la douleur ſourde continuent, qu'il y a des calculs dans la véſicule du fiel.

On a remarqué que les perſonnes ſujettes aux calculs biliaires le ſont auſſi quelquefois aux calculs urinaires. Il ſuffit qu'il y ait une diſpoſition commune à l'épaiſiſſement, pour rapprocher ces deux conditions.

Outre les pierres biliaires, il y en a d'inteſtinales. On a dit que ces dernières différoient des premières, en ce qu'elles ne brûlent point, & ne ſurnagent point étant miſes dans l'eau: mais ce diagnoſtic n'eſt point exact; car d'une part il y a des pierres biliaires qui ne nagent point, & de l'autre il y en a d'inteſtinales, qui ſont plus légères qu'un égal volume d'eau. On ajoute que celles-ci, lorſqu'elles ſéjournent dans l'eſtomac, où on les trouve quelquefois, font reſſentir des douleurs vers le cartilage xiphoïde; mais ce ſymptôme, commun à un grand nombre d'affections, n'apprend rien de poſitif ſur leur exiſtence. Le foie gonflé, obſtrué, donne lieu à la même douleur, en tiraillant le cartilage xyphoïde par le moyen du ligament ſuſpenſeur.

On a vu quelques-unes de ces concrétions creuſes, adhérentes à l'inteſtin & diſpoſées en anneau, de manière à laiſſer un libre paſſage aux matières.

J'ai bien examiné les pierres inteſtinales, je les ai comparées avec celles de la véſicule, & j'ai remarqué entre elles une grande analogie; les premières m'ont paru ſeulement plus onctueuſes, plus graſſes, plus abondamment pourvues d'une matière blanche qui ſe trouve auſſi dans celles de la véſicule; mais ce qui montre ſur-tout leur reſſemblance, c'eſt que dans les pierres inteſtinales, comme dans les cyſtiques, j'ai obſervé la ſubſtance tranſparente, micacée, & criſtalline, dont j'ai parlé. Il eſt vrai qu'elle eſt plus abondante dans les pierres de la véſicule que dans celles des inteſtins. Celles-ci ſont évidemment formées par de la bile épaiſſie qui ſe lie avec d'autres ſubſtances, pour les compoſer. Brunner a vu la véſicule remplie d'une bile très-viſqueuſe dans un ſujet qui avoit rendu des pierres inteſtinales. C'eſt dans le duodénum, dit Hoffmann, qu'elles commencent à ſe former, & cette conjecture eſt d'accord avec celle de Brunner.

On a aſſigné une autre différence entre les calculs cyſtiques & ceux des inteſtins; les premiers, a-t-on dit, ſont la cauſe des jauniſſes, & les derniers produiſent les *volvulus*. Mais il n'eſt pas impoſſible qu'un calcul biliaire donne naiſſance à cette affection; car on a vu de très-groſſes pierres cyſtiques ſortir par les conduits excréteurs de la bile. Vater a vu ces canaux avoir le volume du pouce. Il ſe peut, dit Hoffman, qu'un calcul biliaire d'un petit volume groſſiſſe en paſ-

ſant par les conduits qui ſe dilatent, & qu'ainſi il parvienne juſqu'à l'inteſtin. Valſava a parlé d'un de ces canaux qui étoit gros comme le doigt. Traffelmann en a vu un plus volumineux encore, qui étoit rempli de calculs biliaires. Le foie eſt alors plus ou moins malade, & quelquefois il ſort par le fondement, avec des pierres cyſtiques, du ſang & des véſicules ou hydatides. Mon père m'a dit qu'à l'ouverture du corps d'une perſonne qui avoit rendu par l'anus un grand nombre de ces concrétions, il a vu le conduit choledoque dilaté au point que ſon volume égaloit celui de deux doigts qu'il pouvoit y faire pénétrer enſemble.

Morgagni & Haller rapportent qu'on a vu à Bologne, à Francfort, & à Gottingue, des fiſtules ſe former à la ſuite de ces affections, & les calculs cyſtiques ſortir par les conduits ſinueux de ces fiſtules, & pénétrer juſqu'au dehors. Au reſte, ajoute Morgagni, d'accord avec J. L. Petit que j'ai cité plus haut, la lithotomie ſeroit mortelle, s'il n'y avoit point adhérence entre le péritoine & la véſicule du fiel.

Remarque ſur le diagnoſtic des maladies du foie.

On a ſouvent pris les maladies du poumon pour celles du foie. Le premier de ces viſcères, gonflé par une obſtruction étendue, repouſſe le ſecond qu'on trouve déplacé, & qu'on juge malade. Il ne faut pourtant pas croire que dans tous les phthiſiques le foie faſſe, comme l'a dit un auteur célèbre, une ſaillie au delà des fauſſes côtes. J'en ai obſervé pluſieurs, dans leſquels cette circonſtance n'a eu lieu dans aucun des temps de leur maladie. Le même auteur aſſure que la rate eſt également repouſſée vers le rein par le gonflement du poumon gauche, & il ajoute que dans des cas de cette nature il l'y a trouvée par le tact. Je me fais un devoir de rapporter cette obſervation. J'avoue toutefois que je n'ai pas eu occaſion de la vérifier, quoiqu'il me ſoit arrivé ſouvent d'en faire la recherche.

Extrait ou réſumé d'un mémoire lu par M. Ferrein à l'Académie des Sciences (année 1776, pag. 85, Hiſtoire de l'Académie), ſur l'inflammation du foie; avec quelques autres obſervations ſur le même ſujet.

L'inflammation du foie eſt une maladie des plus communes, & ſi on a prétendu juſqu'à préſent qu'elle étoit extrêmement rare, c'eſt qu'elle n'eſt point accompagnée, comme les autres inflammations, de violentes douleurs, de tenſion, & de fièvre; mais quoique ces ſymptômes n'aient pas lieu, cette affection n'en exiſte pas moins.

Il y a quatre queſtions à réſoudre ſur l'inflammation du foie.

1°. Comment juger par le tact ſi la douleur des parties internes du ventre eſt l'effet d'une inflammation, ou ſi elle eſt due à quelque autre cauſe?

2°. Comment doit-on s'y prendre pour examiner l'état du foie dans un homme vivant?

3°. Le foie eſt-il exempt de ſenſibilité, ou en a-t-il très-peu, comme d'habiles gens le penſent?

4°. Exiſte-t-il un ſigne propre & conſtant de la préſence des humeurs vicieuſes dans les premières voies, & du beſoin de purger?

Quant à la première de ces queſtions, il eſt facile de la réſoudre. Il faut preſſer la partie douloureuſe avec le bout du doigt. Si la douleur eſt inflammatoire, la preſſion du doigt l'augmentera, comme ſi on preſſoit ſur une meurtriſſure; & ſi cela n'arrive point, on peut aſſurer que la douleur n'eſt point cauſée par une inflammation.

Dans le cas où il y a inflammation, le plus ſouvent le malade ne reſte qu'avec peine couché ſur le côté gauche. La compreſſion de l'hypocondre droit le fait beaucoup ſouffrir, & la peau qui recouvre les côtes correſpondantes, eſt elle-même très-ſenſible au toucher, & devient facilement douloureuſe. Lorſque l'inflammation du foie ſe termine par la ſuppuration, le pus ſort par les conduits biliaires, où il s'épanche dans le ventre; ou, ſi des adhérences ou diverſes autres circonſtances morbifiques le permettent, il paſſe dans la cavité de la poitrine ou même dans celle des poumons.

Pour ſatisfaire à la ſeconde queſtion, il faut obſerver qu'on ne doit point chercher le foie du côté droit au deſſous des côtes; il ne deſcend jamais ſi bas, à moins qu'il ne prenne un volume conſidérable. C'étoit pourtant là qu'on le cherchoit ordinairement, tandis qu'on auroit dû le chercher au creux de l'eſtomac, où il n'eſt recouvert que par les tégumens. Il faut donc faire mettre le malade dans la ſituation où les muſcles du ventre ſont le plus relâchés, c'eſt-à-dire, couché ſur le dos & les genoux relevés, & alors en portant ſucceſſivement les deux doigts index de chaque main ſur le creux de l'eſtomac, on ſera ſûr d'appuyer ſur le bord du foie, qu'on reconnoîtra aiſément, & on pourra juger avec certitude ſi c'eſt dans ce viſcère qu'eſt la ſenſibilité, & par conſéquent l'inflammation.

Quant à la troiſième queſtion, c'eſt l'obſervation qui peut la décider, & tout médecin remarquera dans ſa pratique des douleurs très-vives, qui ſe font ſentir au foie, & qui ne peuvent être attribuées aux parties environnantes.

La quatrième queſtion conſiſte à ſavoir s'il exiſte un ſigne propre & conſtant de la préſence des humeurs délétères dans l'eſtomac & dans les premières voies, & par conſéquent s'il eſt beſoin de purger. Or ce ſigne conſiſte, dit M. Ferrein, dans l'inégalité du pouls, ſoit dans ſa force, ſoit dans ſa fréquence, & cette inégalité va ſouvent juſqu'à l'in-

termittence, ſans qu'il y ait d'autre dérangement dans le corps animal, que la préſence de mauvais ſucs dans les premières voies ; l'uſage des purgatifs fait diſparoître cette inégalité : mais ſi elle ſe trouvoit habituelle, elle ſeroit, en ce cas, la marque la plus certaine d'une foibleſſe d'eſtomac.

Le ſiége de l'inflammation du foie eſt preſque toujours la partie antérieure de ce viſcère, & preſque jamais la partie droite, comme on le croyoit communément. On reconnoît aiſément ſa ſituation à la douleur que cauſe à cette partie la preſſion des doigts ; mais il faut bien s'aſſurer ſi la douleur eſt dans la partie antérieure du foie ou dans celle du colon qui paſſe au deſſous & aſſez près.

On ne doit pas être ſurpris que le foie ſoit ſi ſujet à s'engorger ; le ſang n'eſt pas apporté à ce viſcère par des vaiſſeaux animés du battement du cœur. Les artères ne ſe diſtribuent que dans ſes parties membraneuſes ; tout le ſang qui y vient pour y dépoſer la bile, eſt apporté par la veine-porte. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ſoit ſi ſujet à s'arrêter dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux du foie, & à y cauſer des inflammations, principalement dans la partie de ce viſcère qui répond au creux de l'eſtomac & à la foſſette du cœur, cette partie éprouvant ſouvent de la part du diaphragme & de l'extrémité des fauſſes côtes une preſſion plus forte que le reſte du foie, ſurtout dans les cas de hoquet, de toux convulſive, &c.

Quelquefois la douleur ſe fait ſentir vers le bas de l'épine du dos, & il paroît dans ce cas que la partie poſtérieure du foie eſt affectée de l'inflammation ; quelquefois la douleur s'étend vers l'épaule, quelquefois enfin, mais rarement, elle donne une légère teinte de jaune au viſage.

Il arrive ſouvent que la réſolution qui ſe fait dans cette maladie, n'eſt qu'imparfaite, & alors elle laiſſe après elle l'obſtruction au foie. Celle-ci ſe reconnoît aux marques ſuivantes, la diminution des forces, la pâleur du viſage, la maigreur, la bouffiſſure, l'hydropiſie, la jauniſſe, les urines briquetées, le dérangement des règles chez les femmes, les hémorroïdes, la foibleſſe d'eſtomac ſuivie d'amas d'humeurs dans les premieres voies, les accidens vaporeux, la phthiſie, tant nerveuſe que pulmonaire, des toux opiniâtres, l'aſthme vrai, le catharre ſuffoquant, &c.

L'inflammation du foie s'attaque, comme toutes les autres inflammations, par les ſaignées & les rafraîchiſſans ; mais dans celle-ci on ne doit avoir recours aux ſaignées que dans le cas où les vaiſſeaux ſanguins ſeroient extrêmement diſtendus, parce que la ſaignée diminuant les forces du corps & celles de l'eſtomac, déjà aſſez affoiblies, on courroit riſque de rendre le malade ſujet aux rechutes.

Dans le cas où la ſaignée eſt abſolument néceſſaire, il vaut mieux la faire par le moyen des ſangſues appliquées au bord de l'anus, parce qu'alors elles tirent plus immédiatement le ſang des vaiſſeaux qui le portent au foie.

L'obſtruction étant une des cauſes qui peuvent produire de nouveau l'inflammation du foie, il eſt bon d'indiquer le moyen de la diſſiper. Ce moyen, ſuivant M. Ferrein, eſt fort ſimple ; il n'eſt queſtion que de ſupprimer abſolument les alimens, & de tenir le malade au bouillon pendant huit ou douze jours, & même plus, ſelon que la date de la maladie ſera plus ou moins ancienne.

Quant à la foibleſſe d'eſtomac & à la préſence des humeurs dans les premières voies, il faut les attaquer par les remèdes ordinaires. Mais ſi le cas exige un vomitif, il faut éviter les vomitifs antimoniaux, qui diſpoſent à la récidive de l'inflammation ; on doit leur préférer l'ipécacuanha.

Le petit lobe du foie, dont M. Ferrein a ſi bien déterminé la poſition, comprime tellement l'eſtomac lorſqu'il ſe gonfle, qu'il donne lieu à des douleurs & à des vomiſſemens qui trompent ſouvent les médecins, en leur faiſant regarder cette affection comme tenant à un vice inhérent à l'eſtomac.

Lorſqu'on a lié le canal choledoque des quadrupèdes, la jauniſſe ſurvient. Il n'en eſt pas de même lorſqu'on a lié le conduit cyſtique. Morgagni avoit donc raiſon d'aſſurer qu'il n'y avoit aucune connexion entre la jauniſſe & les maladies de la véſicule du fiel ; doctrine qui eſt très-oppoſée à celle de Van-Swieten.

Quoique la jauniſſe ſoit le plus ſouvent produite par les maladies du foie, on conçoit cependant qu'il y a des cas où elle peut exiſter ſans cette cauſe. Toutes les fois qu'à la ſuite des conſtipations & des divers engorgemens ou étranglemens des inteſtins, le cours de la bile eſt intercepté, ce fluide peut être abſorbé par les vaiſſeaux lactés, & de là, parvenir, par les voies connues, juſqu'à la peau. On explique de cette manière la jauniſſe des enfans nouveaux-nés ; j'ai vu leurs vaiſſeaux lactés & le conduit thorachique remplis de bile. Morgagni & preſque tous les anatomiſtes avec lui, ont attribué cette jauniſſe à la grande révolution que la circulation du ſang éprouve dans le foie des nouveaux-nés.

Il y a certaines hémorragies abdominales qui ſortent de la ſubſtance même du foie ; alors le ſang paſſe par le conduit choledoque dans l'inteſtin duodénum, d'où il ſort pour l'ordinaire noir & concret, tantôt ſeul, tantôt mêlé avec la bile, tantôt avec le ſuc gaſtrique, ſoit par la bouche ſeulement, ſoit par le fondement, ſoit par tous les deux enſemble. Le gonflement de l'hypocondre formé par la diſtenſion du foie diminue en même proportion.

On a vu auſſi le gonflement de la rate ſe ter-

miner par une abondante hémorragie. Les malades en ſont ſouvent ſoulagés ; mais ce mal eſt très-ſujet à des récidives, & il exige les plus grandes précautions, ſoit de la part des médecins, ſoit de celle des malades.

On lit (*Hiſtoire de l'académie, année* 1730, *p.* 40), l'hiſtoire de la guériſon d'un abcès au foie, qui mérite bien d'être connue. M. Soullier, chirurgien de Montpellier, fut appelé auprès d'un jeune homme âgé de 13 ou 14 ans, qui, après s'être fort échauffé, s'étoit mis les pieds dans l'eau froide, & avoit été attaqué d'une fièvre aiguë dont les ſuites furent très-fâcheuſes. Il ſurvint au foie une tumeur conſidérable, que le chirurgien ouvrit. Ce viſcère étoit abcédé à ſa partie antérieure & convexe ; il s'y étoit fait un trou qui auroit pu recevoir la moitié d'un œuf de poule, & il en ſortoit dans les panſemens une matière ſanguinolente, épaiſſe, jaunâtre, amère & inflammable ; c'étoit de la bile véritable, accompagnée de flocons de la ſubſtance du foie.

Pour vider la matière de cet abcès, M. Soullier imagina une canule d'argent, émouſſée par le bout, qui entroit dans le foie ſans l'offenſer, & étoit percée de pluſieurs ouvertures latérales qui recevoient la matière nuiſible & la portoient au dehors, où elle s'épanchoit ſur une plaque de plomb qu'il avoit appliquée à la plaie, de manière que cette matière ne pouvoit excorier la peau. L'expédient réuſſit ; la fièvre diminua, l'embonpoint revint, la plaie ſe cicatriſa, & le malade guérit.

On peut voir encore dans le même recueil, année 1731, pag. 515, une obſervation de M. Chicoyneau père, ſur un abcès intérieur de la poitrine, accompagné des ſymptômes de la phthiſie & d'un déplacement notable de l'épine du dos & des épaules, le tout terminé heureuſement par l'évacuation naturelle de l'abcès par le fondement.

Sur la ſtructure du foie & de la véſicule du fiel, & ſur quelques ſingularités qui y ſont relatives.

Suivant M. Ferrein, il y a dans chaque lobule du foie deux ſubſtances, l'une corticale, friable & d'un rouge tirant ſur le jaune ; l'autre médullaire ou intérieure, rouge, molle & pulpeuſe, très-viſible dans pluſieurs animaux, & quelquefois dans l'homme. Les conduits hépatiques traverſent la ſubſtance corticale, pour ſe rendre dans la médullaire, qui paroît formée de l'extrémité de ces canaux.

Lieutaud a trouvé la véſicule du fiel très-petite ; ſon col étoit bouché par une pierre noirâtre, dont la portion la plus groſſe étoit engagée dans les membranes de la véſicule, qui ne contenoit que quelques gouttes d'un fluide très-clair. Ses parois étoient très-blanches, & paroiſſoient n'avoir jamais contenu de bile. Le canal cyſtique & le pore biliaire paroiſſoient fort dilatés ; ce dernier canal étoit rempli de bile juſqu'à en être engorgé. Le foie étoit d'ailleurs très-ſain. *Hiſt. acad.* 1735, page 17.

Si on ſouffle dans le conduit cyſtique d'un bœuf juſqu'à faire gonfler la véſicule, on voit l'air paſſer dans le pore hépatique. Ayant ôté toute la bile de la véſicule d'un veau, on a lié le conduit cyſtique près de ſon entrée dans le choledoque, pour être ſûr qu'il ne pouvoit rien entrer par ce conduit dans la véſicule ; on a enſuite injecté de l'eau tiède par le canal hépatique, dont une portion a pénétré dans la véſicule & l'a diſtendue. *Acta erudit. Lipſ.* tom. 1er. pag. 1.

On a lié le canal cyſtique dans un chien, après avoir fait ſortir la bile de la véſicule ; l'animal ayant été mis en liberté, a vécu vingt-quatre heures ; enſuite on l'a ouvert vivant. Il n'y avoit point de bile dans la véſicule, mais un peu de ſang grumelé, avec un peu d'amertume. *Ibid.* pag. 123.

Suivant Vieuſſens (*œuvres poſthumes*), le pore biliaire & ſes rameaux ne ſont point l'organe ſecrétoire de la bile ; il a trouvé que tous les rameaux de ce pore étoient d'un gris cendré clair, & ne contenoient qu'un ſuc lymphatique. Ces rameaux ne ſont deſtinés, ſuivant lui, qu'à recevoir la lymphe qui ſe ſépare dans le foie par l'extrémité de la capſule de Gliſſon ; & lorſque cette lymphe eſt parvenue au tronc de ce conduit, elle y rencontre un peu de bile qui lui communique la couleur jaune. De là elle coule dans le conduit choledoque, & ſe mêle avec la bile de la véſicule du fiel. C'eſt dans cette dernière, ſuivant Vieuſſens, qu'eſt placé le véritable organe ſecrétoire de la bile. *Journ. des ſavans* (*extr.*), 1756, *mars*, pag. 455 & 456.

Ce ſyſtême de Vieuſſens eſt dénué de fondement ; je n'en fais mention ici que parce que je n'ai vu cette opinion convenablement expoſée dans aucun écrit moderne.

Le mercure injecté dans le tronc de l'artère hépatique paſſe fort aiſément dans la veine-porte, & de là dans la veine-cave. *Vieuſſens, œuvres poſthumes* (extr.) *Journ. des ſavans*, 1756, *mars*, pag. 453.

Le mercure pouſſé dans la veine-porte, la veine-cave étant liée, revient par le pore biliaire & par l'artère hépatique, & s'inſinue dans l'intérieur de la membrane qui revêt la ſurface du foie. Le mercure injecté dans la veine-cave s'inſinue auſſi dans le pore biliaire ; donc la veine-cave, le pore biliaire, & la veine-porte communiquent enſemble. *Ibid.* pag. 454.

J'ai vu dans le cadavre d'une femme la veine-porte ſe trouver injectée par la crurale. Ce fait, aſſez fréquent dans les injections, prouve la communication de la veine-porte avec les veines hépatiques.

J'ai vu auſſi dans un ſujet âgé de 7 à 8 ans les ramifications de la veine-porte teintes en rouge par l'injection faite dans l'artère hépatique ; ce qui

prouve la communication de cette artère avec la veine-porte. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Dans un ſujet de 9 à 10 ans un tronc aſſez conſidérable de l'artère méſentérique ſupérieure ſe diſtribuoit au foie. L'artère hépatique partoit à l'ordinaire du tronc de la cœliaque, & avoit ſa groſſeur ordinaire. *Idem.*

Foie tout à fait rond, & dont les lobes n'étoient point ſéparés; l'extrémité du pylore perçoit le foie & s'y uniſſoit; il n'y avoit point de véſicules du fiel. Le ſujet étoit mort de polypes dans le cœur; toutes les parties étoient teintes d'un ſuc jaunâtre. Quelque temps avant ſa mort, le malade avoit eu au petit lobe du foie une tumeur dure, dont il avoit été guéri, & quelque temps après il avoit été attaqué de jauniſſe, de coliques violentes, &c. *Hiſt. acad.* 1701, obſ. 8, pag. 54 & 55.

Dans un homme âgé de 40 ans, le petit lobe du foie étoit fort aminci, & ſe portoit juſqu'à la rate, dont il couvroit la partie ſupérieure dans l'étendue de 5 à 6 travers de doigt. *Ibid.* 1727, obſ. 9, pag. 23.

Huber n'a point trouvé de véſicule du fiel dans une femme de 60 ans; mais le conduit & les pores hépatiques étoient beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire. Il conclut que la véſicule du fiel ſert à recevoir & non à préparer la bile. *Extr. des tranſac. philoſoph.* 1749, *journ. Britan. de Maty, juin* 1751.

Foie ſans véſicule du fiel dans un cadavre ouvert par Targioni Tozzetti de Florence; les pores biliaires étoient plus grands à proportion; le conduit hépatique, beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire, s'uniſſoit au conduit pancréatique. *Journ. méd.* tom. 4, pag. 283.

Puzos dit avoir obſervé que dans les animaux qui ne vivent que de lait, la bile eſt plus verte que jaune, & n'a preſque pas d'amertume. *Mercure*, 1748, *avril*, pag. 11 & 12.

Supplément ſur les engorgemens & les abcès du foie.

Une dame âgée de 30 ans, fort graſſe & ſujette à des coliques hépatiques, en eut une attaque très-violente; la véſicule du fiel étoit gonflée avec tenſion, &c.; la malade perdit même connoiſſance. Elle fut guérie par une abondante évacuation de bile mêlée de matière purulente. Elle fut 7 ans ſans reſſentiment de la colique; au bout de ce temps elle mourut d'une fièvre maligne. Petit, le chirurgien, trouva le foie & la véſicule adhérens à l'arc du colon & au péritoine, dans l'étendue de plus de trois pouces; la véſicule étoit fort petite, & remplie d'une pierre de la groſſeur d'une muſcade, tellement qu'aucune goutte de bile ne pouvoit y trouver place. *Mém. acad. chirurg.* tom. 1er. pag. 173. — *Nota.* On ne fait point mention de jauniſſe.

Foie d'un volume énorme, ſe portant dans l'hypocondre gauche & à l'ombilic, dans le cadavre de madame de Marville, morte d'une maladie de poitrine & de purulence. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une dame d'une ſanté délicate eut la fièvre avec une difficulté de reſpirer & de ſe coucher ſur le dos & ſur le côté gauche; elle rendoit beaucoup de vents. Il lui ſembloit que ſa langue étoit liée & tirée en dedans. Elle mourut hydropique. Le foie étoit très-grand; il n'y avoit point de bile dans la véſicule. Le pancréas étoit preſque ſquirreux; l'épiploon étoit à moitié conſommé; il y avoit de la ſéroſité dans la cavité gauche de la poitrine, point dans la droite; mais le poumon de ce côté ſe trouvoit plein d'une ſéroſité ichoreuſe; le cœur, très-gros, rempliſſoit, avec le poumon, preſque tout le côté droit de la poitrine. Il y avoit un petit polype dans le ventricule droit. *Fanton*, obſerv. 5, pag. 32 & ſuiv.

Un religieux d'une conſtitution ſanguine & charnue étoit ſujet à des langueurs d'eſtomac; elles augmentèrent au point d'empêcher les alimens de parvenir juſqu'au ventricule; il ſurvint un vomiſſement de matière noire, enſuite la fièvre, & le malade mourut dans le maraſme. L'épiploon étoit fort adhérent au péritoine; le foie, très-grand, occupoit tout l'épigaſtre; la véſicule étoit fort grande & remplie de bile; l'eſtomac ſe trouvoit pouſſé dans la région ombilicale, & ſon orifice ſupérieur étoit comprimé & comme étranglé par le volume du foie. *Fanton*, *obſerv.* 24, pag. 137.

Morgagni a trouvé deux fois, dans des obſtructions du foie, le tronc de l'artère hépatique ſi dilaté, qu'on pouvoit y faire entrer le pouce. (*De ſed. morbor.* epiſt. 36, art. 24.) Dans ce cas, le ſang reflue vers la rate. *Ibid.*

Un homme d'un tempérament bilieux fut attaqué, deux mois avant ſa mort, d'une groſſe tumeur qui parut au bas de l'eſtomac, & qu'on crut être un ſquirre; il fut enſuite tourmenté de vomiſſemens preſque continuels; il ſouffrit beaucoup pendant les quinze derniers jours de ſa vie. A l'ouverture du corps, le foie, le pancréas, & la ſurface de la rate parurent de nature ſquirreuſe; le foie, groſſi beaucoup, preſſoit l'orifice inférieur de l'eſtomac; la membrane externe du foie s'étoit rompue, & avoit répandu de la lymphe dans la capacité du bas-ventre, où on en trouva 7 à 8 pintes. *Obſerv. de Poncelet, chirurg. Journ. de Trévoux*, 1707, *janvier.*

Un militaire écoſſois, âgé de 35 ans, qui étoit tombé de cheval ſur l'épine & ſur l'abdomen, & qui avoit ſouffert du froid, fut malade pendant 6 mois. Le ſiège de la douleur étoit dans les hypocondres, dans les lombes, & dans tout

l'abdomen ; elle s'étendoit auſſi dans les hanches, avec laſſitude univerſelle, nauſées continuelles & vomiſſement fréquent de bile jaune & noire, & déjections pareilles ; il y avoit de la fièvre ; le pouls étoit dur, les urines étoient bilieuſes ; le malade éprouvoit une ſoif ardente, avec perte d'appétit, de ſommeil, &c. Il parut enſuite une tumeur auprès des fauſſes côtes du côté gauche, s'avançant vers le cartilage xiphoïde ; elle s'étendit, ainſi que la douleur, dans tout l'eſtomac, de ſorte que le malade ne pouvoit être couché que ſur le dos ; il ſurvint des ſyncopes fréquentes, &c. Le malade mourut. Le foie étoit fort adhérent au pylore, aux fauſſes côtes & au diaphragme, de ſorte qu'on ne pouvoit l'en ſéparer qu'en le déchirant. Cette portion du foie étoit fort noire, le reſte ſe trouvoit en bon état. Le pancréas & le méſentère étoient fort grands & durs ; les vaiſſeaux ne contenoient qu'un ſang noir & polypeux. Le tronc de la veine-cave, depuis le foie juſqu'à ſa bifurcation vers l'os ſacrum, étoit ſquirreux ; ſa cavité étoit oblitérée ; la graiſſe parut durcie dans beaucoup d'endroits ; les poumons étoient purulens, &c. *Felix Plater. obſ.* lib. 2°. pag. 439 & ſuiv.

Un homme attaqué depuis long-temps d'une fièvre lente, étoit devenu cachectique. Il étoit altéré & vomiſſoit ſouvent. On ſentoit une tumeur dure, qui paroiſſoit aſſez ſuperficielle, & qui occupoit tout l'épigaſtre. Le malade mourut. Les muſcles abdominaux étoient fort exténués ſur la région du foie ; à peine apercevoit-on leurs fibres muſculaires très-deſſéchées. La ſubſtance du foie étoit ſtéatomateuſe, blanche & dure ; il y avoit peu de bile dans la véſicule. *Fanton*, *obſerv.* 13, pag. 80 & ſuiv.

Un homme âgé de 23 à 24 ans, coureur de profeſſion, ſe plaignoit de battemens de cœur. Après pluſieurs rétentions d'urine, cauſées par des gonorrhées, & avoir été ſondé inutilement avec de fauſſes routes, il mourut. On trouva les fauſſes routes gangrenées & du pus dans la veſſie. Dans le foie étoit une tumeur ſquirreuſe, groſſe comme une forte noix, & placée à côté du ligament ſuſpenſeur ; elle contenoit dans ſon milieu un fluide rouſſâtre. A droite du même ligament, entre le diaphragme & le péritoine, on vit une maſſe blanche, mollaſſe, & folliculeuſe, dans laquelle on trouva un très-grand nombre de véſicules rondes & tranſparentes, qui ne paroiſſoient point attachées enſemble, & qui s'échappèrent de la tumeur. Il y en avoit de petites, & d'autres groſſes comme des noix : elles paroiſſoient formées de pluſieurs membranes aſſez fermes, contenant une liqueur limpide ; ce fluide a blanchi & s'eſt un peu épaiſſi dans l'eſprit de vin rectifié. Il y avoit outre cela un polype dans le ventricule gauche du cœur. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Véſicules remplies d'une liqueur claire & tranſparente, trouvées par Courtial dans le foie d'une jeune femme qui avoit été pendue. *Journ. des Sav.* 1687, tom. 25, pag. 579 & 580. C'étoient des hydatides.

Véſicules glaireuſes en forme de grappes d'œufs, tirées d'un abcès à l'épigaſtre, & qui ſe portoit au deſſus de la partie concave du foie. *Ibid.* 1698, tom. 26, p. 443 & 444.

Véſicules ſorties par les ſelles dans un malade qui avoit des coliques, avec douleur à la région du foie. Véſicules trouvées dans le grand lobe du foie, mais ſans iſſue. *Ibidem.*

Subſtance du foie dégénérée en hydatides. *Ruyſch.* t. 1, obſ. 65, p. 61.

Un homme étoit ſujet à des douleurs violentes qui occupoient ordinairement la région lombaire, & s'étendoient juſqu'à la partie poſtérieure de la cuiſſe, de la jambe, & du pied. Ces douleurs ſe répandoient auſſi dans la partie interne de cette extrémité, & varioient quelquefois de place. Tous les remèdes intérieurs & extérieurs, comme cataplaſmes, linimens, &c., étoient inutiles. Après avoir ſouffert ainſi pendant un an, il eut une fièvre continue qui dura un mois, ce qui le détermina à ſe faire porter à la Charité, où la fièvre continua encore pendant quelque temps, ainſi que les douleurs. On aperçut alors une tumeur aſſez ſaillante au deſſous des fauſſes côtes, à l'endroit où le grand lobe du foie s'unit avec le moyen lobe. M. Sue y ayant ſenti une fluctuation très-manifeſte, en fit l'ouverture. Au premier coup de biſtouri, il ſortit avec impétuoſité une eau citrine très-limpide ; M. Sue agrandit l'ouverture, & y porta un doigt, qu'il ſentit être dans la capacité du bas-ventre ; il ſentit auſſi la ſurface du grand lobe du foie très-liſſe & ſans dureté. L'eau continua de ſortir ; mais preſque en même temps le malade fut attaqué de convulſions violentes & de vomiſſemens. Ces vomiſſemens continuèrent juſqu'à la mort, qui arriva trente-ſix heures environ après l'opération. On avoit panſé ſimplement avec de la charpie & le bandage de corps. A l'ouverture du cadavre, les viſcères de l'abdomen parurent en bon état, ainſi que la véſicule du fiel qui étoit remplie de bile. Le foie étoit d'une couleur naturelle ; on apercevoit ſur ſa ſurface, liſſe & polie, l'ouverture faite par l'inſtrument ; on la ſuivit avec une ſonde ſur laquelle on ouvrit, & on trouva dans l'intérieur une hydatide ou tumeur enkiſtée d'une groſſeur prodigieuſe, & remplie d'une liqueur pareille à celle qui étoit ſortie par l'inciſion. Le parenchyme du grand lobe du foie étoit uſé & fort aminci, mais ſans purulence : il n'y avoit aucun changement aux vaiſſeaux du foie ; on voyoit à la ſurface de ce viſcère les vaiſſeaux lymphatiques à l'ordinaire ; ils étoient gonflés. Il n'y avoit aucun autre dérangement ; ſeulement le diaphragme remontoit très-haut dans la poitrine, dont la capacité étoit diminuée. On n'a pas ouvert la tête, & on n'a examiné la poitrine que ſuperficiellement. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme ſouffroit depuis quelques années des douleurs dans la région du foie, avec toux sèche, perte d'appétit, friſſons irréguliers & ſuppreſſion des règles. Dans la région épigaſtrique étoit auſſi une tumeur qui ſe portoit au-deſſous du nombril : il ſurvint un vomiſſement, de la maigreur, de la conſtipation, &c. La malade fit uſage des pilules bénites, avec un peu de mercure doux, des fomentations émollientes, &c. La douleur ſe porta dans l'hypogaſtre avec difficulté d'uriner ; enfin cette femme rendit une livre d'une ſubſtance parenchymateuſe épaiſſe comme du papier gris, & de la conſiſtance de la tripe bien cuite & diaphane. Depuis ce temps, elle s'eſt bien portée. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 534 & ſuiv.

Un homme âgé de 45 ans & pauvre, ſentoit une douleur violente & pungitive au creux de l'eſtomac & à toute l'épine du dos ; il avoit de la peine à ſe tenir droit, & étoit tourmenté d'iſchurie. Il avoit bon appétit, mais en mangeant, il augmentoit beaucoup ſes douleurs. Deux mois avant ſa mort, il parut un ictère brun par tout le corps ; il mourut. Le corps étoit émacié ; les muſcles, ſans veſtige de tunique cellulaire, étoient d'une couleur livide ; l'abdomen étoit gonflé & un peu dur. Les poumons, ſains d'ailleurs, étoient adhérens à la plèvre, qui étoit noire : le médiaſtin n'exiſtoit plus. Le diaphragme étoit très-noir : le péritoine étoit ſphacelé : la moitié de la partie convexe du foie étoit molle ; l'autre, ſituée vers l'eſtomac, étoit dure & remplie d'une humeur noirâtre ; ſes vaiſſeaux ſe trouvoient très-diſtendus, & elle adhéroit fortement au diaphragme ſphacelé : la véſicule du fiel étoit longue de 8 pouces, large de 4 pouces, & très-diſtendue par une bile très-noire : dans l'eſtomac, qui étoit auſſi très-diſtendu, il y avoit une liqueur ſemblable ; le pancréas étoit putréfié : tout le canal inteſtinal étoit noir & très-diſtendu par les vents : quelques glandes du méſentère étoient très-dures : la veſſie étoit ſphacelée ; on ne trouva point de ſang rouge dans aucune partie : les reins, la véſicule du fiel & la veſſie ne contenoient ni ſable, ni calculs. (*Rucker*) *Commerc. Litter.* 1731, ſpecim. 16, pag. 125 & 126.

Un homme mourut d'un abcès au foie ; quelques jours avant ſa mort il avoit vomi treize ou quatorze fois du pus, & avoit été autant de fois à la ſelle. On trouva ſix pintes de pus épais, fétide, & fort acide, d'un brun rougeâtre, dans la partie la plus baſſe & la plus mince des lobes du foie. Toute la partie ſupérieure de cet organe étoit en bon état. Le rein droit étoit ſi comprimé, qu'il n'étoit pas plus gros qu'une capſule atrabilaire. *Tranſ. philoſ.* 1731, p. 239.

Un homme d'un âge moyen, d'une habitude charnue, & uſant de vins forts, eut pendant quatre mois une fièvre érotique. Il ſe plaignoit de douleurs dans les régions du foie & de la rate, & vers le bas du ſternum. Dans les derniers jours de ſa vie il eut une diarrhée incommode. A l'ouverture du corps, les parties charnues parurent exténuées, l'épiploon étoit émacié, le ventre paroiſſoit déprimé, mais la membrane adipeuſe de l'abdomen contenoit encore beaucoup de graiſſe. La maſſe du foie étoit fort augmentée, le lobe antérieur ſe portoit dans l'hypocondre gauche. Dans la partie convexe de cet organe il y avoit une tumeur dont on fit ſortir du pus glutineux & ſanguinolent en grande quantité. La véſicule du fiel étoit fort épaiſſe. *Fanton*, obſ. 21, p. 123 & ſuiv.

Cheſton, chirurgien anglois, penſe que les abcès qui ſe forment dans le foie ne peuvent pas ſe vider par les conduits biliaires, ni par la voie des inteſtins, à moins qu'il n'y ait adhérence & perforation au colon. Obſervation à ce ſujet. *Comment. Leipſ.* t. 15, p. 38.

Un ſoldat âgé de 25 ans, ayant eu pendant long-temps une fièvre tantôt tierce, tantôt quarte, devint cachectique. On ſentit dans l'hypocondre gauche une tumeur mobile & large, qui ſe portoit preſque juſqu'à l'épigaſtre. Cet homme mourut d'une dyſſenterie. L'épiploon étoit obſtrué, le foie ſe trouvoit très-grand & très-dur. Dans ſa partie convexe étoit un abcès qui contenoit une livre de pus blanc, & dans la partie concave une tumeur qui renfermoit une matière mucilagineuſe. Dans la véſicule du fiel, qui n'avoit qu'un peu de liqueur épaiſſe & noirâtre, il y avoit trente-trois pierres triangulaires, noirâtres à l'extérieur, & jaunes intérieurement. La rate étoit dure & grande, elle peſoit 3 livres 8 onces ; elle étoit revêtue ſupérieurement d'un cartilage ; elle étoit livide inférieurement. Le cœur étoit petit & dénué de ſang. *Haſenohrl*, *Hiſtor. morbor.* 1761, p. 98 & ſuiv.

Une femme de vingt-quatre ans fut attaquée d'une fièvre continue, avec une douleur vive dans l'hypocondre droit ; la fièvre ceſſa le onzième jour, & la douleur devint obtuſe, avec un ſentiment de peſanteur ; l'appétit même ſe rétablit. La reſpiration devint enſuite difficile : la toux étoit sèche ; il y avoit des anxiétés & des douleurs dans l'hypocondre droit, ce qui dura deux ans. Les accidens augmentèrent encore ; la malade ne pouvoit ſe coucher ſur aucun côté, l'ictère étoit univerſel, & tendant au noir, avec flux diſſentérique. A l'ouverture du corps, on trouva le poumon gauche ſquirreux, & au milieu une cavité remplie d'ichor fétide ; le cœur étoit très petit, tous les lobes du foie étoient ſquirreux, & au milieu on voyoit un ulcère qui contenoit une liqueur fétide, noire, & âcre. La véſicule du foie renfermoit une petite quantité d'une bile gélatineuſe & fort jaune. *Storck. an. méd.* part. 2, p. 229.

Albertinus, au rapport de Morgagni, défendoit le mouvement à ceux dans leſquels on reconnoiſſoit ou on ſoupçonnoit un abcès dans le foie ; car ſi la membrane du foie vient à ſe rompre, le pus ſe répand dans le ventre, le malade tombe bientôt en

en ſyncope, & meurt. On en a vu un exemple dans une fille qui avoit un abcès au foie, & à qui on avoit recommandé le mouvement, dans l'eſpérance que le pus ſortiroit par les conduits biliaires. L'abcès s'étant vidé dans le ventre, elle mourut entre les mains de ſes gardes. Un homme qui étoit dans le même cas, éprouva le même ſort en ſortant de ſon lit. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 36, art. 6.

Un homme d'une conſtitution délicate avoit été attaqué trois fois de la jauniſſe, depuis 45 juſqu'à 59 ans. Elle étoit d'abord précédée de douleurs aiguës & profondes dans la région épigaſtrique, ſur-tout après avoir mangé, & enſuite dans l'hypocondre droit. Des pilules procurèrent au malade une diarrhée qui ceſſa, & auſſi-tôt après les douleurs revinrent; il y avoit mauvais goût dans la bouche, perte d'appétit, jauniſſe, & fièvre; la peau étoit brûlante, avec douleur & peſanteur dans l'hypocondre & à la clavicule du côté droit. Les urines étoient en petite quantité, troubles & hautes en couleur : la reſpiration étoit laborieuſe. On mit en uſage pluſieurs remèdes. Le dix-neuvième jour, le malade ſe trouvant bien, il s'endormit, & s'éveilla avec des douleurs aiguës dans le bas-ventre, qui furent ſuivies de vomiſſemens d'une liqueur noire & viſqueuſe. Il mourut peu d'heures après. Il y avoit beaucoup de matières purulentes dans la capacité du bas-ventre; ces matière étoient fournies par trois abcès, dont l'un étoit placé à la partie ſupérieure & convexe du foie, près le ligament coronaire; le ſecond, à la marge inférieure du même grand lobe; le troiſième ſe trouvoit près de la véſicule du fiel. La membrane externe du foie étoit enflammée; la ſubſtance du grand lobe étoit d'un tiſſu très-mou, ainſi que la véſicule, qui contenoit huit pierres, noires en dehors, griſâtres en dedans, & nageant dans une matière brune & épaiſſe. Il y avoit de cette liqueur dans l'eſtomac, qui étoit enflammé en pluſieurs points & dépourvu de rides à ſa ſurface interne. Le colon étoit auſſi enflammé. *Edimb.* t. 2, p. 431 & ſuiv.

Paré (liv. 10, chap. 12, p. 269), fait mention des abcès au foie qui ſuccèdent aux plaies de tête, & dit en avoir vu pluſieurs.

Luc. Schrockius (in Helwig. *obſ.* 20, *page* 66) en rapporte des exemples, [& il ajoute qu'alors la quantité de pus diminue dans la plaie, ſans qu'on puiſſe en accuſer la fièvre qui, dans les cas ordinaires, eſt cauſe de cette diminution en ſéchant la plaie : la fièvre eſt moindre, & elle ne devient plus forte que lorſque l'abcès au foie eſt formé. *Cartes de Falconet*, qui ajoute que le pus, ainſi que les ſéroſités, ou les autres liqueurs extravaſées, ne peuvent être portées dans le ſang que par les petites franges qui ſont les appendices flottantes des vaiſſeaux lymphatiques du tiſſu cellulaire ou des membranes; appendices, dit-il, qu'il a décrites dans ſa thèſe ſur la nourriture du fœtus. Mais pourquoi ce tranſport ſurvient-il plutôt au foie qu'ailleurs?

Abcès au foie arrivé à la ſuite d'une plaie à la tête (1). *Maréchal, Séance de l'acad. de chirurg. Mercure*, 1733, juin, pag. 1359.

Cheſton, chirurgien anglois, rejette le ſentiment de Bertrandi ſur les abcès du foie après les coups & les plaies de tête. Il penſe que par les bleſſures de la tête le mouvement des nerfs eſt fort troublé, & que par conſéquent l'action des organes de l'abdomen, qui en dépend, ſe trouve très-dérangée; ce que montrent aſſez les vomiſſemens bilieux qui ſuccèdent aux plaies de tête. L'action du foie étant troublée, il peut en réſulter dans cet organe des inflammations, des obſtructions, des abcès, &c. *Comment. Léipſick*, tome 15, page 39.

Sur la jauniſſe.

Les obſtructions du foie ou des vaiſſeaux capillaires de cet organe ne ſont pas ſuffiſantes pour cauſer la jauniſſe; il faut que la bile ſoit déjà ſéparée. C'eſt donc l'obſtruction ſeule des canaux excrétoires par les pierres biliaires &c, qui cauſe cette maladie. *Eſſai ſur la jauniſſe. Edimb.* t. 1er. p. 368 & ſuiv.

Lorſque la jauniſſe dure long-temps, dit Baglivi (*de Fibrâ motrice*), ou qu'après avoir été guérie elle revient pluſieurs fois, on peut croire qu'il y a des pierres dans la véſicule du fiel. — Obſervation à ce ſujet du même auteur, concernant un prélat qui étoit attaqué de jauniſſe; ce prélat reſſentoit une douleur continuelle au bras & dans les lombes du côté droit, avec des démangeaiſons à la peau. Il vivoit fort ſobrement, mais étoit très-appliqué aux affaires. Il mourut ſubitement d'apoplexie. On trouva la dure-mère adhérente au crâne de tous côtés. Il y avoit du ſang épanché dans les ventricules du cerveau & dans tout le crâne. Le bas-ventre & l'épiploon étoient chargés d'une grande quantité de graiſſe; la véſicule du fiel contenoit de la bile ſemblable à de la poix noire, un amas de petites concrétions qui avoient la forme d'un ſel criſtalliſé, & deux pierres du volume à peu près d'un œuf de pigeon, dures, noires, & un peu brillantes.

Femme ictérique depuis trois ſemaines. Non ſeulement toute la peau étoit très-jaune, mais les ongles, les yeux, les lèvres, le palais, & la langue l'étoient. Toutes les parties étoient de couleur de ſafran, même le cœur, le cerveau, les cartilages & les os. Le ſang étoit diſſout & d'un jaune brun; on ne trouva rien d'extraordinaire dans le foie; mais dans le conduit cyſtique, il y avoit un calcul fort inégal & très-dur, du poids de vingt-quatre grains; il bouchoit le paſſage, de ſorte qu'on

(1) Point d'autres détails.

ne pouvoit le faire aller ni en avant ni en arrière; la véſicule du fiel contenoit une petite quantité de bile viſqueuſe & granulée. *Storck. ann. méd.* part. 1re. p. 150.

Ictère cauſé par l'oblitération du canal choledoque dans Moroſini, ſénateur & hiſtorien de Veniſe. *Morgagni, de ſed. morbor. epiſt.* 37, art. 35.

Un homme âgé de quarante-deux ans, guéri depuis cinq mois d'une fièvre aiguë, ſentit de la chaleur & de l'inflammation dans l'hypocondre gauche; il devint ictérique, rendit des excrémens blancs, & mourut. Il y avoit quatre livres de ſang pur dans le ventre; il venoit de l'épiploon, qu'on trouva putréfié. Dans le pancréas étoit un cancer qui rendoit un ichor auſſi corroſif, dit-on, que l'huile de vitriol. La rate étoit pierreuſe; la véſicule du fiel étoit très-grande, elle renfermoit une bile d'un vert obſcur. Toutes les parties, excepté les fibres muſculaires, étoient fort jaunes. On ne pouvoit faire couler la bile dans l'inteſtin en preſſant la véſicule, parce que l'endroit où le conduit hépatique ſe joint au cyſtique, étoit contracté comme s'il eût été lié. *Mead. monita méd.* cap. 9, ſec. 1, p. 160 & ſuiv.

Un homme de quarante-deux ans, après un coup violent ſur l'hypocondre droit, fut attaqué d'ictère. D'abord le ventre étoit lâche, enſuite le malade devint conſtipé, ſa peau étoit fort sèche & jaune; le ſang ſortoit ſouvent des narines: malgré tous les remèdes, cet homme mourut. Le foie étoit beaucoup plus grand qu'à l'ordinaire; il étoit dur à l'extérieur, & ſpongieux intérieurement. Tous les conduits biliaires étoient comme des ligamens; la véſicule du fiel avoit une forme cylindrique, ſes fibres étoient roides & blanchâtres. Six concrétions biliaires, chacune peſant un demi-gros, rempliſſoient exactement ſa cavité; il y avoit cependant encore un peu de liqueur griſe ſavonneuſe. Ces concrétions étoient inflammables, & ne faiſoient point effervescence avec les acides. *Huxham, tranſ. philoſ.* 1763. Extr. *Comment. Leipſ.* tom. 13, pag. 671 & 672.

Une femme âgée de quarante ans ſouffre des douleurs aiguës à la foſſette du cœur, & à l'endroit du dos oppoſé; elle éprouve de l'accablement, avec ſoif & chaleur; ſon pouls eſt agité, dur & plein; elle a des naufées & quelquefois des vomiſſemens: on la ſaigne, le hoquet ſurvient, avec tranſport & évanouiſſement; on répète la ſaignée, on donne fréquemment des lavemens; les accidens diminuent; mais il ſurvient une jauniſſe, &c. On purge; la malade eſt encore ſoulagée; mais la couleur reſte à peu près la même: quelque temps après elle éprouve une nouvelle attaque, accompagnée de démangeaiſons, de peſanteur, de foibleſſe, d'oppreſſion, &c. On repurge; on donne des pilules de ſavon & d'aloès, à meſure qu'elles agiſſent, la douleur s'étend vers la ligne blanche; il ſurvient des ſelles bilieuſes avec pluſieurs corps compacts, gros comme des pois: nouvelle rechute; on fait uſage des bains, &c. La malade rend encore des pierres brunes, douces au toucher, huileuſes & comme ſavonneuſes, &c. Elle a été guerie. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 425 & ſuiv.

Un homme de quarante-cinq ans, après une fièvre & un rhume, maigrit, eut une petite toux sèche, digéra mal, & fut attaqué d'un épanchement de bile univerſel; il parut une tumeur à l'hypocondre droit juſqu'au delà de la partie moyenne de l'épigaſtre; les urines étoient abondantes, troubles, & rougeâtres; les ſelles étoient blanchâtres & argileuſes: les remèdes furent inutiles; le malade perdit le goût & l'appétit; il dépérit, & mourut. La véſicule du fiel formoit une tumeur qui occupoit l'hypocondre droit, le long du rebord des fauſſes côtes juſqu'à la partie moyenne de l'épigaſtre; elle étoit groſſe comme un gros concombre; elle adhéroit au péritoine du côté des téguмens, & preſſoit le foie contre les fauſſes côtes & le diaphragme; elle comprimoit auſſi l'eſtomac, l'épiploon, & le colon; elle contenoit cinq demi-ſeptiers d'une liqueur très-limpide, mais viſqueuſe & amère, & plus de ſoixante pierres de différentes forme & groſſeur. *Petit, Acad. de Chirur.* t. 1er, pag. 178 & 179.

Une fille âgée de vingt-cinq à trente ans mourut d'une aſcite précédée & accompagnée d'une jauniſſe univerſelle. Son corps étoit décharné, de couleur rouge-jaune & violette; le ventre, tendu, contenoit trois pintes de ſéroſité ſemblable à de la bière limonneuſe: les inteſtins étoient de couleur brune & fort enflés: l'épiploon étoit fondu. La moitié du foie étoit groſſie, l'autre étoit deſſéchée, il ne reſtoit que des membranes & des vaiſſeaux très-dilatés: les vaiſſeaux biliaires, très-dilatés, contenoient des matières grenues & noirâtres, qui teignoient les doigts en jaune-rougeâtre; la véſicule du fiel formoit un grand ſac, qui contenoit des membranes blanches, vertes, noires, & jaunes (la malade en avoit rendu de ſemblables par les ſelles); ces membranes étoient rondes & comme des eſpèces d'hydatides; elles contenoient une humeur qui étoit en partie glaireuſe, & en partie lymphatique & bilieuſe; il y avoit pêle-mêle des grumeaux noirs de bile deſſéchée: le canal choledoque étoit fort dilaté. On ne trouva rien de particulier à l'eſtomac, à la rate, & aux reins. Les ovaires étoient ſquirreux; la matrice paroiſſoit très-petite; la trompe droite étoit attachée par la frange ſur le rectum: une chopine de ſéroſité rougeâtre étoit épanchée dans le côté gauche de la poitrine. *Duverney le jeune, Mém. acad.* 1701, pag. 149 & ſuiv.

Une femme de cinquante-trois ans, après une grande douleur dans la région hypocondriaque droite, eut des vomiſſemens, avec conſtipation, foibleſſe, & ictère: la langue & la peau étoient sèches. Après l'uſage d'émolliens & d'aposèmes laxatifs, la malade rendit par le fondement une

pierre de deux gros cinquante grains, inégale, jaune, & friable ; trois jours après elle en rendit une autre, & fut guérie. Ce calcul n'a été diſſout ni par les acides, ni par les alkalis : l'acide nitreux l'a attaqué légèrement ; mais l'huile de tartre en a diſſout une plus grande quantité, & s'eſt teinte d'une couleur verte. *Obſerv. de Vandeler, Comment. Leipſ.* t. 6, p. 116 & 117.

Pierre biliaire, de la groſſeur d'un œuf de poule, que rend une femme par les ſelles, & qui avoit produit, avant ſa ſortie, une paſſion iliaque. Nul autre détail. *Imbert méd. Comment. Leipſ.* tom. 7, pag. 27.

Le même auteur a trouvé quatre-vingt-cinq calculs biliaires dans une véſicule du fiel. (*Ibid.*) Suivant lui, les habitans des bords des fleuves ſont très-ſujets à avoir des pierres biliaires. *Ibid.* p. 28.

Une femme chargée de graiſſe & accoutumée à une vie ſédentaire étoit ſujette à des douleurs de colique compliquées de jauniſſe. En ayant été exempte pendant huit mois, elle fut attaquée tout d'un coup d'une forte douleur qui prenoit du côté droit de l'eſtomac & s'étendoit vers le dos : il y eut vomiſſement ; la douleur parut deſcendre ; la malade rendit, en vomiſſant, une bile porracée, & ventre ſe relâcha par des remèdes ſalins. Enfin la douleur ceſſa preſque, & ſe tranſporta ſur le rectum, d'où il ſortit une pierre biliaire de cent vingt-ſix grains, avec quelques portions de la membrane veloutée. La malade guérit. *Obſerv. de Johnſtone dans les tranſ. philoſ. de* 1758. *Comment. Leipſ.* tom. 10, pag. 136.

Une femme d'une conſtitution sèche & maigre, aſſez gaie, eut une toux violente, qui continua juſqu'à la mort : elle reſſentoit une douleur au bas des fauſſes côtes du côté gauche, à l'hypocondre, avec difficulté de reſpirer, fièvre, picotement entre les deux épaules, ſur-tout en touſſant, foibleſſe & chaleur à l'épigaſtre ; la malade ne pouvoit être couchée du côté droit ; elle mourut. Le jéjunum étoit groſſi & rempli de vents, le pancréas & le méſentère ſe trouvèrent pleins de tumeurs ſcrophuleuſes ; le foie étoit en bon état ; la véſicule du fiel contenoit vingt-une pierres d'un jaune brun, & dont le noyau étoit formé d'aiguilles droites : il y en avoit qui peſoient trente grains. Le poumon droit étoit ulcéré ; une ſéroſité abondante rempliſſoit le péricarde. *Journ. de méd.* tom. 3, pag. 9 & ſuiv.

Suite des obſervations ſur les pierres de la véſicule du fiel.

Pierres, au nombre de vingt-neuf, trouvées dans la véſicule du fiel d'un homme de ſoixante-quinze ans, ſujet depuis plus de vingt ans à des accès de colique vive, dont le paroxiſme duroit ordinairement quatre heures, & revenoit deux ou trois fois le mois ; pluſieurs de ces concrétions étoient groſſes comme des noiſettes ; elles étoient légères, noires en dehors, & jaunes intérieurement. On dit que cet homme n'avoit jamais eu la jauniſſe : la douleur ſe faiſoit ſentir ſous les fauſſes côtes à l'hypocondre droit ; elle ſe communiquoit à l'épine, & cauſoit une difficulté de reſpirer. Le malade avoit auſſi des vomiſſemens d'une matière verdâtre & d'une ſaveur ſtiptique. Il mourut d'une péripneumonie, & on trouva les poumons ſphacelés. (*Obſervation de Vidal, médec. de Verdun ſur Garonne. Journ. des Sav.* 1723, janv., tom. 73, pag. 91 & ſuiv.) Plater a vu dans l'homme & dans les animaux, des pierres de la véſicule de couleur d'or & d'argent. *Mém. de l'Acad.* 1741, pag. 261 & ſuiv.

Pierre trouvée dans la véſicule du fiel d'un homme de quatre-vingts ans, qui avoit une hernie de veſſie : cette pierre avoit ſept à huit lignes de diamètre en tous ſens, & ne peſoit qu'un gros ſix grains ; elle reſſembloit entièrement à un morceau de charbon de terre. *Mery, Mém. acad.* 1713, p. 111.

Les obſervations prouvent que ſouvent on a eu des pierres dans la véſicule ſans aucune incommodité & ſans qu'on les ſoupçonnât : ainſi, il n'y a aucun ſigne particulier & conſtant de leur exiſtence. *Morgagni, de ſedib. morbor.* epiſt. 37, art. 38.

Un homme avoit vécu juſqu'à ſoixante-ſix ans ſans maladie : alors il fut attaqué de grands maux d'eſtomac, avec vomiſſement, conſtipation & une petite fièvre ; l'huile d'amandes douces le ſoulagea, & deux onces de magnéſie le guérirent ; mais le mauvais régime fit bientôt reparoître les douleurs ; le pouls étoit petit & avec quelque intermittence ; le malade rendit des matières très-noires ; il eut une défaillance, un peu de délire, des douleurs de tête, mais point d'ictère. Sept jours après & ſix mois depuis le commencement de la maladie, il mourut. On ne trouva rien d'extraordinaire à l'eſtomac ni au foie, excepté que ce dernier étoit plus pâle : la véſicule du fiel, triple de l'état naturel, contenoit une bile très-noire & féculente, avec huit pierres aſſez grandes ; il y en avoit de plus petites nichées dans les parois de la véſicule. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 65, art. 13.

Un homme ſentoit à la région du pylore une douleur très-forte qui lui ôtoit le ſommeil, avec de continuelles envies de vomir ; à peine par intervalles eut-il quelques commencemens de jauniſſe : la douleur deſcendit à l'ombilic, puis vers le pubis, & au bout de quelques jours, il rendit deux aſſez groſſes pierres jaunes, inflammables, & fut guéri. *Ibid.* art. 14.

Pierres dans la véſicule, ſans qu'il y eût eu jauniſſe, dans une femme de ſoixante-quinze ans, morte ſubitement de ſang épanché dans le péricarde, par un déchirement du ventricule gauche. *Ibid.* epiſt. 27, art. 2.

Pierre dans la véſicule, ſans jauniſſe & ſans bile dans la véſicule. *Ibid.* epiſt. 57, art. 10.

Une femme fort âgée meurt d'un coup à la tête ; elle n'avoit eu aucune inégalité dans le pouls, & nul veſtige de jauniſſe : on trouva la véſi-

cule du fiel pleine de bile d'un vert jaune, avec dix calculs. *Ibid.* epiſt. 37, art. 28.

Une femme de ſoixante ans, qui n'étoit point ictérique, & même de belle couleur, mourut d'une inflammation de poitrine. La véſicule du fiel contenoit une petite quantité de bile jaune, & trois cent trente petits calculs. *Ibid.* art. 29.

Un vieillard ſans ictère, & ayant la peau blanche, meurt d'un catarrhe. La véſicule du fiel contenoit peu de bile viſqueuſe & fix ou ſept calculs; un plus petit calcul étoit placé dans l'endroit où la véſicule ſe reſſerre pour former le conduit cyſtique : il ne s'oppoſoit pas à la ſortie de la bile, comme on s'en étoit aſſuré avant d'ouvrir la véſicule en la comprimant. *Ibid.* art. 30.

Exemples pareils. *Ibid.* art. 31. Voyez auſſi epiſt. 49, art. 1.

J. L. Petit a auſſi trouvé des pierres dans la véſicule du fiel de ſujets dans leſquels on ne ſoupçonnoit pas leur exiſtence, parce qu'elles n'avoient jamais cauſé aucun accident. *Mém. chir.* tom. 1er, pag. 164 & 165. J'ai vu la même choſe.

Femme hydropique ſur laquelle les hydragogues ne firent jamais aucun effet, mais qui n'étoit point ictérique : la paracentèſe la ſoulagea; enſuite elle mourut. A l'ouverture du corps, on trouva le foie ſec, petit, dur, rond & peſant; la véſicule du fiel étoit deſſéchée, & renfermoit une pierre blanche dans ſa cavité. Le colon parut rétréci. *Storck*, *ann. méd.* part. 1re, pag. 126 & 129.

Un homme de vingt-ſix ans & d'un tempérament ſec ſentoit une douleur vive à l'épigaſtre vers l'hypocondre droit, ſe communiquant à l'ombilic, avec fièvre forte, vomiſſement & ſuppreſſion d'urines & des ſelles : deux jours après, il ſurvint un commencement de jauniſſe. On fit des ſaignées, on employa ſix à ſept lavemens émolliens, des potions huileuſes, &c. Le pouls ſe relâcha, les urines coulèrent, mais les douleurs reſtèrent les mêmes. La jauniſſe continua : on fit uſage d'une tiſane un peu apéritive, de petit lait, de tamarin, de lavemens, &c. Le ſeptième jour, le malade rendit par le fondement dix-ſept pierres, dont quelques-unes étoient groſſes comme un haricot, & il fut guéri. *Boucher*, *Journ. de méd.* tom. 5, 1756, pag. 347 & 348.

Une femme mélancolique, & d'un teint olivâtre, ſentit pendant quelques années des douleurs vives à la région épigaſtrique, avec des nauſées, des vomiſſemens, & des borborigmes : les douleurs ſe portèrent à la région lombaire droite, puis à l'iliaque droite, vers l'aîne & au fond du baſſin. La malade devint conſtipée & livide, mais ſans jauniſſe caractériſée : elle rendit par le fondement, avec beaucoup de douleurs, une pierre de ſix gros douze grains, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon; ce calcul étoit brun & angulaire, avec des pointes; il s'écailloit facilement. Cette femme en avoit rendu quelques petits auparavant. *Idem ibid.* p. 354 & 355.

Pierres de la véſicule tirées du cadavre d'un homme de ſoixante ans, mort d'une maladie chronique; elles étoient d'un gris jaunâtre, & ne ſurnageoient point dans l'eau; étant miſes ſur des charbons allumés, elles ne prenoient pas feu, mais noirciſſoient en exhalant une odeur urineuſe, & elles ſe ſont converties en une pouſſière blanche. *Boucher*, *Journ. de Méd.* tom. 5, 1756, p. 350.

Pierres biliaires diſſoutes par l'æther. *Maret*, *Journ. des Sav.* 1774, mai, pag. 891 & ſuiv.

Un homme d'un âge moyen & robuſte, après la ſuppreſſion d'une fièvre, devint ictérique. Il en guérit, & fut enſuite attaqué d'une fièvre aiguë avec du délire; cette fièvre le diſſipa; mais il lui reſta une couleur livide dans l'habitude du corps; le blanc de l'œil étoit jaune, la langue étoit sèche & jaunâtre, le pouls ſe trouvoit foible; une tumeur dure, ſituée dans l'hipocondre droit, & qui étoit reſtée après la fièvre, augmentoit tous les jours avec de la fluctuation; elle ne diſparoiſſoit point, même en changeant la ſituation du malade. M. Vogel, médecin de Lubeck, penſant qu'une pierre renfermée dans la véſicule du fiel formoit cette tumeur, & que le péritoine étoit adhérent à la véſicule, fit l'opération ſuivante. Il coupa la peau & les muſcles, & il fit avec une lancette une inciſion longue d'un travers de doigt ſur la tumeur formée par la véſicule adhérente au péritoine. Il en ſortit beaucoup de bile viſqueuſe, corrompue & grumelée; enſuite ayant découvert la pierre, au moyen d'un ſtylet d'argent, il la tira aſſez aiſément avec des pinces : la plaie fut panſée à l'ordinaire avec des fomentations de vin rouge & de myrrhe cuite dans l'huile, &c. Le malade guérit au bout d'un mois. *Comment. Leipſ.* tom. 4, pag. 480 & ſuiv.

Voyez ſur la diſſolution des pierres de la véſicule par l'eſprit de vin, *Morgagni de ſed. morb.* epiſt. 47, art. 50.

Pierre dans la véſicule formant une tumeur qui fut ouverte, & on en tira enſuite la pierre. *Par M. Civadier*, *chir. Journ. écon.* 1756, octob. pag. 89.

Un jeune homme âgé de douze ans tomba ſur le côté droit; il y ſentit une douleur & de la peſanteur, qui ceſsèrent au moyen de la ſaignée, &c. Quelques mois après il maigrit & il ſentit de la douleur au côté; il vomiſſoit & étoit altéré, avec un pouls foible & fréquent, la langue sèche & la peau aride & brûlante; ſes urines étoient rares & en petite quantité; il avoit le ventre reſſerré; il rendoit des excrémens blancs, &c. Les jambes devinrent œdémateuſes, & on aperçut dans l'hypocondre droit une tumeur qui ſe portoit au côté gauche en ſoulevant le cartilage xiphoïde. Enfin le malade mourut environ un an après ſa chute; il n'avoit point eu de jauniſſe. On trouva l'épliploon dépourvu de graiſſe & collé aux inteſtins. L'eſtomac étoit comprimé par la veſicule du fiel & par la rate : les inteſtins étoient à peu près dans leur état naturel.

mais tendres & ſe déchirant facilement. Le foie contenoit des tubercules de la groſſeur d'une fève. La véſicule du fiel, dilatée prodigieuſement, contenoit huit livres de bile très-épaiſſe, logée dans des poches membraneuſes ; le canal cholédoque, très-élargi, étoit plein de concrétions ſpongieuſes & jaunâtres, qui nageoient ſur l'eau. La rate touchoit le petit lobe du foie ; elle formoit un ſac rempli de ſix livres de ſéroſité limpide, inodore & ſalée, mais incoagulable. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 441 & ſuiv.

Plaies à la véſicule du fiel.

Plaie à la véſicule du fiel, par un coup d'épée donné à un officier de quarante-cinq à cinquante ans dans le côté droit, entre la troiſième & la quatrième des fauſſes côtes. Il s'enſuivit une tenſion de l'abdomen, avec fluctuation. On en tira par le troiſquart une liqueur d'un vert noirâtre, ce qui fit juger que la véſicule du fiel étoit ouverte ; enſuite on fit une inciſion au bas ventre, & on tira quinze à ſeize onces d'une matière ſemblable ; le malade mourut cinq heures après l'inciſion. On trouva la véſicule ouverte par l'épée. *M. Sabatier, Séance de l'acad. de Chirurg. Mercure* 1761, décemb. pag. 147.

Dans un cas où un coup d'épée avoit ouvert la véſicule du fiel vers ſon col, le malade mourut le huitième jour. Les inteſtins étoient prodigieuſement diſtendus & météoriſés. *Ibidem.*

Sur la ſtructure & la ſituation de la rate.

Lieutaud a obſervé ſur l'homme & ſur pluſieurs animaux vivans, que le volume de la rate dépend de l'eſtomac plein ou vide : s'il eſt plein, il la preſſe & la reſſerre ; s'il eſt vide, il lui permet de s'étendre : quand il eſt vide, le ſang ſéjourne plus dans la rate, qui eſt alors plus gonflée, il y devient moins coulant ; à meſure que l'eſtomac ſe remplit, la rate eſt comprimée, & le ſang eſt chaſſé dans la veine ſplénique : il y eſt devenu plus propre à la ſécrétion de la bile. (*Hiſt. acad.* 1738, obſerv. 1, p. 39.) Ce médecin dit à peu près la même choſe dans ſes *Eſſais d'anatomie*, art. 12, pag. 311. Dans des ſujets morts ſubitement après le repas, il a trouvé l'eſtomac plein & la rate petite.

Eſtomac petit & contracté ; rate deux fois plus grande que dans l'état naturel. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 36, n°. 21.

Rate fort groſſe, quoique l'eſtomac fût gonflé par l'air & par le vin ; les inteſtins grêles étoient preſque vides, &c. *Ibid.* epiſt. 52, art. 30.

Rate plus grande que dans l'état naturel, & l'eſtomac ample en même temps. *Ibid.* epiſt. 64, art. 5, *in fine.*

Riolan a vu quatre fois la rate placée dans l'hypogaſtre ; cette ſituation ſinguliére peut tromper les gens inattentifs, en leur faiſant prendre cette tumeur pour une mole ou un ſquirre de la matrice dans les femmes, & dans les hommes pour une tumeur ſtéatomateuſe du méſentère. *Encheir. anat.* pag. 147.

Rate ronde, & qui n'étoit pas plus grande que la paume de la main ; elle étoit ſituée au milieu du ventre, ſous l'ombilic, dans un homme de quarante ans, mort d'une fièvre lente avec crachement de ſang, &c. Il y avoit épanchement de ſang dans la poitrine. *Vanderviel*, obſerv. 37, t. 1er, pag. 143

Rate placée au milieu du ventre, ſur l'omentum, s'étendant juſqu'à l'iſchion, & rempliſſant preſque toute la largeur de l'abdomen : elle peſoit trois livres & demie. Le ſujet étoit devenu hydropique, & fut pendu. *Blancard, collect. méd. phyſ. cent.* 4, obſerv. 46, rapportée *ibid.* pag. 144.

Rate rempliſſant tout le côté gauche entre le diaphragme & l'aîne, & comprimant l'eſtomac & les inteſtins qui commençoient à ſe gangrener, dans une fille de ſept ans : elle avoit eu cinq autres frères ou ſœurs, morts à ſept ans de la même maladie. *Ibid.* obſerv. 49, pag. 200.

Rate couchée ſur la veſſie, à laquelle elle adhéroit, dans une femme aſſez jeune, qui venoit d'accoucher, & qui avoit été ſujette aux pâles couleurs dans ſa jeuneſſe. *Ballon. Epidem. & Ephém.* lib. 2, tom. 1, pag. 149 & 150.

Rate peſant quatre livres, & couchée dans l'abdomen ſur les inteſtins, dans une femme de quarante-huit ans, qui étoit maigre, attaquée de conſtipation, de laſſitudes, &c. *Blaſius*, obſerv. 14, pag. 26.

Un homme avoit une tumeur à chaque aîne : celle du côté droit étoit une hernie qui produiſit une paſſion iliaque dont il mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva la rate placée dans l'aîne droite : elle peſoit environ trois livres ; elle étoit épaiſſe de cinq travers de doigt, large & longue de douze. Elle tenoit à l'eſtomac par une eſpèce de corde placée ſous un partie des inteſtins & formée de vaiſſeaux ſanguins, renfermés dans une tunique épaiſſe & tortillée à peu près comme le cordon ombilical. Les rameaux veineux de la rate étoient fort dilatés, le *vas breve* admettoit aiſément le doigt. (*Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 39, art 42, tom. 2, pag. 136.) Il a rapporté cette obſervation d'après Manfredi, qui la lui avoit communiquée.

Madame de Courtarvel, âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, portoit depuis long-temps une tumeur plate, indolente, ſituée vers le milieu de l'ombilic, & vers l'hypogaſtre : on la prenoit pour un ſquirre de l'épiploon. Cette dame étoit auſſi ſujette à différentes incommodités. Enfin ayant eu quelques jours auparavant du dévoiement, elle fut attaquée d'une colique d'eſtomac des plus violentes, & mourut au bout de douze heures, le 6 mai 1760. On trouva tout le bas

ventre tendu par beaucoup d'air, qui ſortit avec impétuoſité en plongeant le ſcalpel; huit à dix pintes de ſéroſité noirâtre étoient épanchées dans la capacité de l'abdomen. La rate étoit placée dans le côté droit du bas ventre, entre l'hypocondre droit & la région iliaque du même côté; elle étoit d'une conſiſtance très-ferme, pour ainſi dire, charnue, & d'un jaune tirant ſur le brun. L'eſtomac étoit gangrené & d'une couleur très-noire, tant en dehors qu'en dedans; il contenoit quelques cuillerées d'une liqueur pareille à celle qui étoit épanchée dans le bas ventre. Les inteſtins offroient, en différens endroits, des traces légères d'inflammation. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Rate d'une groſſeur extraordinaire, qui ſe portoit dans le côté gauche de la poitrine, en pouſſant le diaphragme. Le ſujet étoit hydropique.

Une femme, après un accouchement laborieux, eut dans l'hypogaſtre une tumeur qu'on crut être le placenta retenu : elle mourut. On trouva la rate huit fois plus groſſe qu'à l'ordinaire, peſant quatre livres, & deſcendue dans le baſſin : à ſa place il y avoit un corps gros comme une châtaigne, de la couleur & de la ſubſtance de la rate. *Ruyſch*, obſerv. 62, pag. 58

Rate emportée à un chien : il y eut hémorragie, parce qu'on n'avoit pas lié une petite artère épiploïque : d'abord l'animal ne voulut ni boire, ni manger, & il vomit : ſix à ſept jours après il n'y paroiſſoit plus, & il ſe portoit bien. *Ruyſch*, obſerv. 66, pag. 62.

Suite des obſervations ſur les maladies de la rate.

Une fille, à l'âge de quatorze ans, devint mélancolique; elle eut enſuite les pâles couleurs avec ſuppreſſion du flux menſtruel, inappétence, toux, & enfin douleur gravative dans le côté gauche inférieurement. Elle mourut à l'âge de vingt ans. Grew trouva les viſcères en bon état, excepté la rate qui étoit très-volumineuſe, épaiſſe de plus de deux doigts, large de quatre, longue de dix, peſant plus de vingt-cinq onces. Toute ſa ſubſtance étoit très-molle & putréfiée, avec fétidité; cependant au dedans & au dehors, ſa couleur étoit aſſez vive (*floridus*) ſans apoſtème. *Acta Leipſ.* tom. 2, pag. 437.

Une femme de vingt-huit ans, maigre & ſtérile, ayant eu une fièvre qui lui avoit laiſſé une tumeur très-ſenſible à la rate, avoit une couleur un peu pâle : le flux menſtruel ayant ceſſé deux ans avant ſa mort, il ſurvint à la jambe gauche, un ulcère qu'on ne put amener à cicatrice; dans le temps où les règles auroient dû paroître, la ſuppuration étoit plus abondante & de nature ichoreuſe : enfin un matin la malade éprouva une gêne extrême dans la poitrine; elle cracha une matière écumeuſe & ſanguinolente, & mourut dans l'eſpace d'une heure. La rate rempliſſoit preſque en long la cavité gauche de l'abdomen; elle peſoit huit livres & demie; ſa ſubſtance paroiſſoit être dans l'état naturel : à l'extérieur les vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques étoient fort dilatés : les poumons étoient rouges; en les coupant, on en faiſoit ſortir une matière ſemblable à celle que la malade avoit crachée; les autres viſcères étoient en bon état. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 36, art. 17.

Un jeune homme âgé de 18 ans, après une fièvre quarte, eut une bouffiſſure éréſipélateuſe au viſage; enſuite il fut attaqué de coliques, il ſurvint une fièvre lente, enfin l'hydropiſie; on fit la ponction, &c. Le malade mourut. On trouva la rate d'un volume immenſe, & adhérente au péritoine; elle occupoit les parties antérieures & latérales du bas-ventre, depuis l'épigaſtre juſqu'aux os pubis. Tous les viſcères placés derrière étoient fort ſerrés, & avoient repouſſé le diaphragme du côté de la poitrine, dont la capacité ſe trouvoit rétrécie; les poumons étoient affaiſés & adhérens à la plèvre; il y avoit épanchement dans la rate; on y trouva huit pintes de pus. *Hiſt. acad.* 1753, *obſerv.* 5, pag. 132 & ſuiv.

Un homme hypocondriaque étoit ſujet à de très-grandes douleurs de rate, pendant leſquelles ce viſcère étoit agité de manière qu'il frappoit les côtes & leur donnoit des coups que l'on entendoit, dit-on, & que l'on pouvoit compter de très-loin. Tulpius les entendit à la diſtance de 30 pieds. *Tulpius, obſerv. méd.* lib. 2, pag. 142.

Un conſeiller rejetoit ſouvent par haut & par bas une certaine quantité de ſang noir. Après ſa mort, Riolan trouva le *vas breve* large comme le petit doigt & ouvert dans l'eſtomac. *Antropologie, lib. 2 (cité par Vanderviel)*, tom. 2, pag. 181.

Une femme vomiſſoit le ſang : elle mourut. On trouva la rate très-grande; le *vas breve* étoit plus gros qu'une plume à écrire, & ſe partageoit en pluſieurs rameaux, dont un s'ouvroit dans l'eſtomac; il y en avoit encore un autre qui alloit ſe décharger dans ce viſcère, & communiquoit avec le premier. Les vaiſſeaux ſanguins contenoient à peine du ſang, excepté l'aorte & la veine-cave, qui en renfermoient une petite quantité de coagulé. *Bonet, médic. ſept. Ibid.* pag. 182.

Un homme reçut une bleſſure ſous les fauſſes côtes; la rate ſortit & ſe gonfla; un barbier la lia & l'amputa : l'homme guérit. *Ballon. épidem. & éphém.* lib. 2, tom. 1, pag. 164.

Rate rompue; extravaſation de ſang dans l'abdomen; les autres vaiſſeaux ſanguins privés de ſang; le cœur & les gros vaiſſeaux pâles, ainſi que les viſcères du bas ventre. Le malade mourut ſubitement. *Comment. Léipſ.* tom. 20, pag. 325.

Rate rompue par une chûte de haut, ſans léſion apparente *Ibid.* tom. 20 *bis*, pag. 302.

Un homme âgé de 60 ans, ſujet au vertige, à la cardialgie, & à des évanouiſſemens, pendant leſquels il rendoit par haut & par bas une matière

noire comme de l'encre, mourut après pluſieurs accidens de cette eſpèce. On trouva la rate carcinomateuſe & à moitié rongée; elle étoit noire en dehors & en dedans, & appuyée ſur l'eſtomac. *Bonet (cité par Vanderviel)*, tom. 2, pag. 180.

Dans le cadavre d'un homme qui n'avoit jamais reſſenti aucun mal à la rate ni dans les environs, on trouva la rate oſſifiée dans ſa partie convexe, juſqu'aux deux tiers de ſon épaiſſeur. *Hiſt. acad.* 1758, *obſ.* 1, pag. 41.

Rate entièrement pétrifiée dans un homme de 60 ans, mort d'une chute. Il étoit très-gai, & ne ſe plaignoit de rien. *Obſ. de Littre. Hiſt. acad.* 1700, pag. 39.

XII.

Maladies des reins.

Les affections morbifiques auxquelles les reins ſont communément expoſés, ou ſur leſquelles on a raſſemblé des obſervations, ſont les ſuivantes, ſelon M. Lieutaud:

1°. *L'excès de grandeur.*
2°. *La ſtétriſſure.*
3°. *L'inflammation.*
4°. *Le ſquirre.*
5°. *L'état cartilagineux.*
6°. *Les tubercules.*
7°. *Les tumeurs & les hydatides.*
8°. *L'hydropiſie.*
9°. *Les ulcérations & la purulence.*
10°. *La gangrène.*
11°. *La pourriture ou putreſcence.*
12°. *La conſomption.*
13°. *Les graviers & les calculs.*
14°. *Les fentes ou crevaſſes.*
15°. *L'engorgement.*
16°. *Les pétrifications.*
17°. *La préſence des vers dans les reins.*
18°. *La tranſpoſition.*

1°. La grandeur démeſurée à laquelle les reins parviennent quelquefois, eſt preſque toujours l'effet d'une ſorte de décompoſition de ces organes, dans laquelle ils ont été transformés en un vaſte kiſte, ou en pluſieurs poches de moindre volume, qu'on trouve ordinairement remplis de ſéroſité (1) ou d'hydatides (2), & quelquefois de matières purulentes (3).

Les mélanges des curieux de la nature préſentent un cas (4) dans lequel un ſeul de ces organes contenoit plus de 60 livres de différentes matières, & rempliſſoit preſque tout le bas-ventre.

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 1063, *Spon*; 1065, *Acad. roy. des Scienc.*; 1082, *Willis.*, &c. &c.
(2) Obſerv 1063, *Spon*, &c. &c.
(3) Obſerv. 1091, *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1098, *Seger*; 1106, *Coiterus*; 1119, *Houlier*; 1124, *Zwinger*; 126 & 1127, *Lieutaud*; 1131, *Laigneau*; 1132, *Platerus*; 1133; *Ruyſch*; 1100, *Ch. Piſon*, &c. &c.
(4) Obſerv. 1064.

2°. Nous n'avons pu nous former une idée exacte de ce que M. Lieutaud nomme la *ſtétriſſure des reins*. Cet auteur indique ſeulement deux obſervations de ce genre, & les faits ſont mal circonſtanciés.

3°. La rétention d'urine paroît accompagner aſſez conſtamment (1) l'*inflammation des reins*, indépendamment des autres ſymptômes inflammatoires qui doivent néceſſairement ſe joindre à cet état, tels que les douleurs dans la région lombaire (2), la fièvre (3), &c. Dans les corps de perſonnes mortes à la ſuite d'une inflammation dans les reins, ces organes ont ſouvent été trouvés dans une diſpoſition gangreneuſe (4).

4°. Le recueil de M. Lieutaud n'offre qu'un ſeul cas (5) relatif au *ſquirre des reins*, & il eſt d'ailleurs trop peu détaillé pour qu'on puiſſe en déduire aucune conſéquence exacte. Nous obſerverons ſeulement que le teſticule correſpondant au rein affecté étoit auſſi dans un état *ſquirreux*.

5°. & 6°. Nous ne ſommes guère plus riches en obſervations, ni plus éclairés dans les circonſtances, relativement à l'*état cartilagineux* ou aux *tubercules des reins*. On ſe contentera de faire remarquer que la rétention d'urine paroît être le ſymptôme le plus ordinaire (6) de ces deux états.

7°. Il eſt impoſſible de tirer aucune conſéquence fondée des obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur les *tumeurs* & les *hydatides* qu'on a rencontrées quelquefois dans les reins.

8°. Dans la plupart des cas où on a trouvé les reins attaqués d'*hydropiſie*, le parenchyme de ces organes a paru comme décompoſé & changé en un kiſte, dans lequel étoit contenue la ſéroſité 7). Il y avoit auſſi épanchement dans la cavité immédiate de l'abdomen (8); de ſorte que cet état étoit généralement compliqué avec l'aſcite.

9°. L'*ulcération* & la *purulence des reins* ſont le plus généralement une ſuite de la préſence de quelque concrétion calculeuſe (9) formée & retenue dans ces organes; quelquefois on trouve en même temps de ſemblables concrétions dans la véſicule du fiel (10).

(1) Obſervat. 1070 & 1073, *F. de Hildan*; 1071, *Guarinonius*; 1072, *Lælius à Fonte*.
(2) Obſerv. 1070, *F. de Hildan*, &c.
(3) Obſerv. 1070, *F. de Hildan*; 1071, *Guarinonius*.
(4) Voyez les obſervations 1070 & 1073, *F. de Hildan*; 1072, *Lælius à Fonte*.
(5) Obſerv. 1074.
(6) Voyez obſerv. 1075, *Schroeckius*; 1076, *Euſtachi*; 1077, *Severin*.
(7) Obſerv. 1065, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1082, *Willis*.
(8) *Ibidem*.
(9) Obſ. 1083, *Tulpius*; 1084, *Baaderus*; 1085, *Bonnet*, 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*; 1090 (a), *Baader*; 1091; *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1097, *Miſc. cur.*; 1101, *Tranſ. philoſ.*; 1102, *Lieutaud*, &c. &c.
(10) Obſerv. 1084, *Baaderus*; 1087, *Lælius à Fonte*, &c. &c.

Souvent les matières purulentes ſortent par la voie ordinaire des urines, qui ſont alors chargées, troubles, & plus ou moins fétides (1). D'autres fois le pus ſe ramaſſe tout entier dans un large foyer, ou dans une eſpèce de kiſte (2) formé aux dépens de la ſubſtance du rein, qui paroît avoir été converti en une ſorte de vomique. Charles Piſon parle (3) d'une ſemblable collection *purulente*, qui peſoit, avec le kiſte, quinze livres.

La rétention d'urine (4) & les douleurs des reins (5) ſont les ſymptômes les plus marqués de l'*ulcération* & de la *purulence* de ces organes.

Dans pluſieurs cas on obſerve des piſſemens de ſang dans le cours de la maladie.

Le vomiſſement eſt encore un accident très-commun (6), ainſi que la plupart des autres ſymptômes qui annoncent la préſence de calculs ou de graviers dans les reins. La douleur & la rétraction du teſticule ſont auſſi des ſymptômes des affections des reins, & ſur-tout de celles du baſſinet & des uretères, qu'environnent des nerfs communiquans avec le plexus ſpermatique.

10°. Nous aurions pu réunir dans l'article 3 ce que M. Lieutaud a dit ſur la *gangrène des reins*. Cet auteur n'en cite proprement que deux obſervations (7); & dans ces deux cas l'état gangreneux étoit la ſuite immédiate d'une inflammation précédente. — La rétention d'urine eſt également le ſymptôme le plus frappant qu'on ait obſervé (8) dans le cours de la maladie, indépendamment des autres accidens ſi connus qu'on a coutume de remarquer dans les cas d'irritation ou de phlogoſe des organes dont il eſt ici queſtion.

11°. 12°. La *pourriture ou putreſcence des reins*, & la *conſomption* de ces viſcères, ont ſous tous les aſpects un rapport ſi intime avec l'*ulcération* & la *purulence* de ces mêmes organes, qu'on peut appliquer à ces ſortes de léſions tout ce que nous avons dit de la première. La *pourriture* ne différant, dans le cas préſent, de l'état de *purulence* que par un degré de corruption plus marqué dans le premier de ces deux états, & la *conſomption* ou diſparution plus ou moins complète de l'organe étant toujours (1) un effet néceſſaire de l'une & de l'autre de ces affections.

13°. On ſait que les *graviers & les calculs des reins* ſe rencontrent ordinairement ou dans le baſſinet, ou dans les calices, ou vers le ſommet des mamelons qu'on obſerve dans la ſtructure de ces organes; cependant pluſieurs auteurs aſſurent avoir trouvé de ſemblables concrétions dans le parenchyme même (2) des reins.

La préſence des *graviers ou des calculs* dans quelque partie des reins cauſe ſouvent des bouleverſemens ou des ravages très-conſidérables dans leur organiſation; tantôt ce ſont des abcès ou des ſuppurations qui détruiſent (3) inſenſiblement le rein, & le font, dans certains cas, diſparoître entièrement. — Dans d'autres circonſtances, plus rares, on trouve le baſſinet exceſſivement dilaté ou converti en une poche pleine d'urine & de graviers (4).

Dans un très-grand nombre de cas, où l'on a trouvé des concrétions calculeuſes dans les reins, on a remarqué que ces organes étoient fort tuméfiés, & qu'ils faiſoient une ſaillie plus ou moins élevée (5) dans la région des lombes.

On trouve quelquefois dans les reins des pierres d'un volume très-conſidérable. Les mémoires de l'académie royale des ſciences font mention (6) d'un calcul de cette eſpèce, du poids de ſix onces, & Borelli rapporte (7) en avoir vu un qui peſoit ſept onces. J'ai décrit dans les recueils de la ſociété royale de médecine un calcul rénal conſidérable.

Dans pluſieurs ſujets attaqués de calculs dans les reins, on a trouvé, comme je l'ai déjà dit, des pierres dans la véſicule du fiel (8).

Dans quelques autres le mal a paru être un vice héréditaire (9).

Il n'eſt pas rare de voir cette maladie compliquée avec la goutte (10).

Dans les corps de pluſieurs perſonnes qui avoient des calculs dans les reins, on en a trouvé égale-

(1) Obſerv. 1084, *Baaderus*; 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*, 1090 (a), *Baaderus*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1097, *Miſc. cur.*; 1101, *Tranſ. philoſ.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*, &c. &c.

(2) Obſervat. 1091, *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1098, *Seger*; 1106, *Coiterus*; 1119 *Houlier*; 1124, *Zwinger*; 1126, *Lieutaud*; 1127, *idem*; 1131, *Laigneau*; 1132, *Platerus*; 1133, *Ruyſch*, &c. &c.

(3) Obſerv. 1100.

(4) Obſervat. 1085, *Bonnet*; 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*; 1090, *Journ. des Sav.*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1098, *Seger*; 1105, *Trafelmann*; 1106, *Coiterus*,

(5) Obſerv. 1083, *Tulpius*; 1087, *Lælius à Fonte*, 1090, *Journ. des Sav.*; 1091 *Lælius à Fonte*; 1097, *Miſc. cur.*; 1098, *Seger*; 1101, *Tranſ philoſ.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*; 1105, *Trafelmann*; 1106, *Coiterus*.

(6) Obſerv. 1098, *Seger*; 1100, *Charl. Piſon*; 1093, *Morgagni*, &c. &c.

(7) Obſerv. 1108, *Naſcius*; 1109, *Miſc. cur.*

(8) *Ibidem.*

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 1083, *Tulpius*; 1120, *Euſtachi*; 1162 & 1164, *Baillou*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1175, *Horſtius*, &c. &c.

(2) Obſerv. 1187, *Schmid*; 1191, *Platerus*; 1194 *Ferrand.*

(3) Voyez ci deſſus, la note 5.

(4) Obſerv. 1183, *Tulpius*; 1226, *Verzaſcha*, &c. &c.

(5) Obſerv. 1164, *Baillou*; 1165, *Ruyſch*; 1166, *Daniel Major*; 1167, *Morgagni*; 1169, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1175, *Horſtius*; 1201 (a), *Rivière*, &c. &c.

(6) Obſerv. 1169.

(7) Obſerv. 1180

(8) Obſerv. 1084, *Baaderus*; 1087, *Lælius à Fonte*; 1159, *Wollgnad*; 1168, *Journ. de Méd.*, &c. &c.

(9) Obſerv. 1154, *Harderus*; 1192, *Bauhin*, &c. &c.

(10) Obſervat. 1156, *Sylvaticus*; 1161, *Guarinonius*; 1167, *Morgagni*, &c. &c.

ment,

ment, ſoit dans la veſſie (1), ſoit dans l'uretère (2), correſpondant au rein affecté; nous remarquerons même à cet égard qu'on a quelquefois vu la pierre engagée dans l'uretère être percée comme la tonelle d'un puits, ſuivant l'axe longitudinal de ce conduit (3), de manière à laiſſer le paſſage libre aux urines. Plus ſouvent néanmoins la pierre étoit imperforée, & alors les malades ont péri des ſuites de la rétention d'urine. Enfin, dans un grand nombre de cas, les urines retenues au-deſſus de l'obſtacle que la concrétion oppoſoit à leur paſſage dans la veſſie, ſe ſont ramaſſées en grande quantité dans la partie ſupérieure de l'uretère, qui pour lors a été trouvée exceſſivement dilatée.

On connoît les accidens qui ont coutume d'accompagner la préſence des calculs dans les voies urinaires en général; ils ſont les mêmes lorſque les concrétions ont uniquement leur ſiège dans les reins. Parmi les ſymptômes primitifs, on doit ſurtout remarquer, 1°. l'état purulent, l'opacité & la puanteur des urines (4) à l'inſtant même de leur ſortie, ainſi que je l'ai déjà dit en parlant de la *purulence des reins*; — 2°. la ſtrangurie (5) ou rétention plus ou moins complète des urines; — 3°. quelquefois des piſſemens de ſang (6).

Nous ne devons point inſiſter ici ſur les ſymptômes ſecondaires de cette maladie; ils dépendent, comme on ſait, de deux cauſes principales; 1°. de l'irritation ou de l'état inflammatoire dans lequel (7) les reins ſont alors; 2°. de la rétention des urines qui refluent dans le torrent de la circulation; d'où naiſſent quelquefois des accidens ſoporeux (8) très-funeſtes.

La préſence des *calculs dans les reins* eſt ſans doute, dans le plus grand nombre de cas, une maladie très-redoutable. Cependant des auteurs dignes de foi aſſurent avoir vu de ces concrétions dans le corps de différentes perſonnes très-âgées, qui n'avoient jamais reſſenti aucun accident de néphrétique (1).

Les enfans ſont ſur-tout très-diſpoſés à contracter la pierre. Harderus parle d'un enfant de 14 mois, dans lequel l'un des reins contenoit déjà un calcul aſſez conſidérable (2). Il faut remarquer que le père de cet enfant avoit été ſujet à la même maladie.

La rétention totale des urines, à laquelle ſont expoſés les perſonnes qui ont des concrétions calculeuſes dans les reins, paroît dépendre, dans un grand nombre de cas, de la contraction ſpaſmodique des filières deſtinées à la ſecrétion de ce fluide, plutôt que de l'obſtacle que ces concrétions peuvent mettre à leur ſortie; c'eſt ce que démontrent les obſervations de Riolan & de Baillou, qui aſſurent (3) avoir vu pluſieurs néphrétiques périr de ſuppreſſion d'urine, quoiqu'il n'y eût des graviers que dans un ſeul rein, l'autre ayant été trouvé parfaitement ſain dans toutes ſes parties.

L'état inflammatoire des reins ſe communique à la plupart des autres viſcères du bas-ventre (4).

14°. On ne peut ſe former une idée préciſe ni tirer aucun réſultat de l'eſpèce de léſion qui eſt indiquée dans l'ouvrage de M. Lieutaud ſous le nom de *fentes aux reins*. On n'y trouve qu'une ſeule obſervation (5) relative à cet état, & elle n'eſt pas aſſez détaillée.

15°. M. Lieutaud nomme *engorgement des reins* un état dans lequel ces organes ſont remplis de ſable ou de matières crétacées qui en bouchent plus ou moins les couloirs. Il n'en cite d'ailleurs qu'un très-petit nombre d'obſervations, & nous ne voyons point des raiſons ſuffiſantes pour qu'on doive diſtinguer cet article de celui où il s'agit des *calculs des reins*.

16°. Le même recueil préſente trois cas (6) dans leſquels les reins ſe ſont offerts *pétrifiés*. On n'y trouve aucune lumière ſur la nature de ces *pétrifications*. Les accidens qui les accompagnoient ſont généralement les mêmes que ceux qui ſe font remarquer dans les cas où il ſe rencontre des calculs dans les reins. *Voyez* ce que nous avons dit plus haut à ce ſujet.

17°. Il paroît conſtant, d'après le témoignage de certains naturaliſtes, qu'on trouve quelquefois des vers cylindriques ou de la nature des ſtrongles dans les reins de divers animaux. Les *vers* que pluſieurs praticiens aſſurent avoir également rencontrés *dans les reins de quelques individus de*

(1) Obſerv. 1156, *Sylvaticus*; 1159, *Wollgnad*; 1168. *Journ de Méd.*; 1170, *Saltzmann*, &c. &c.
(2) Obſerv. 1165, *Ruyſch*; 1166, *Daniel Major*; 1170, *Saltzmann*; 1174, *Seger*; 1177, *Miſc. cur.*, &c. &c.
(3) Obſerv. 1185, *Salmuth*; 1186, *Euſtachi*, &c. &c.
(4) Obſerv. 1084, *Baaderus*; 1086, *Morton*; 1089, *Scholzius*; 1090 (a), *Baaderus*; 1091, *Dehaen*; 1096, *Blaſius*; 1097, *Miſc. cur.*; 1101, *Tranſ. philoſ.*; 1102, *Lieutaud*; 1103, *Cabrol*; 1155, *Mém de la Soc. d'Edimb.*; 1156, *Sylvaticus*; 1178, *Jac. Sachs*, &c. &c.
(5) Obſerv. 1154, *Harderus*; 1156, *Sylvaticus*; 1157, *Paul de Wind*; 1158, *Tulpius*; 1163, *Rolfingius*; 1165, *Ruyſch*; 1166, *Daniel Major*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1172, *Schenckius*; 1174, *Seger*, &c. &c.
(6) Obſerv. 1181, *Ferrand*; 1188, *Miſc. cur.*, &c. &c.
(7) Obſerv. 1158, *Tulpius*; 1159 *Wollgnad*; 1162 & 1164, *Baillou*; 1163, *Rolfingius*; 1166, *Daniel Major*; 1165, *idem*; 1167, *Morgagni*; 1168, *Journ. de Méd.*; 1170, *Saltzmann*; 1171, *Mém. de la Soc. d'Edimb.*; 1174, *Seger*, &c. &c.
(8) Obſervat. 1174, *Seger*; 1243, *Mém. de la Soc. d'Edimbourg*, &c. &c.

(1) Obſerv. 1160, *Praſius*; 1161, *Guarinonius*; 1180, *Borellus*; 1203, *Miſc. cur.*; 1242, *Lieutaud*.
(2) Obſerv. 1154, *Harderus*.
(3) Obſerv. 1182,
(4) Obſerv. 1156, *Sylvaticus*; 1157, *Paul de Wind*; 1166, *Daniel Major*, &c.
(5) Obſerv, 1204, *Portal*.
(6) Obſerv. 1177, *Miſc. cur.*; 1178, *Jac. Sachs*; 1208, *Moccius*.

l'eſpèce humaine : ſont-ils du même genre ? C'eſt ce que l'expoſé, beaucoup trop ſuccinct, des obſervations rapportées par M. Lieutaud ne permet pas de déterminer. L'on ſeroit au contraire tenté de croire, par la deſcription vague qu'on y trouve de ces animaux, qu'ils étoient tous d'eſpèces différentes, ou que chaque auteur les a dépeints à ſa manière ; de ſorte qu'on ne ſauroit les reconnoître. Parmi ces obſervations on en diſtingue une de Blaſius (1), dont les détails, s'ils ſont exacts, paroîtroient indiquer en quelque ſorte un véritable tœnia ; le ver avoit une aune de longueur, & il étoit compoſé d'une ſuite d'anneaux. A la vérité il n'eſt pas dit que le corps fût applati ; mais les autres caractères annoncés ſemblent n'appartenir qu'au ver plat.

Les malades dans les reins deſquels on a trouvé des vers, avoient éprouvé dans cette région des douleurs très-opiniâtres (2), & quelques-uns ſont morts dans un état de langueur & de conſomption (3).

18°. Dans les obſervations citées par M. Lieutaud ſur la *tranſpoſition des reins*, c'eſt toujours au-deſſous de leur place ordinaire que ces organes ont été trouvés (4). Nous devons auſſi remarquer qu'ils avoient un volume démeſuré, de ſorte qu'on auroit quelque lieu de croire que ce déplacement avoit été principalement déterminé par leur poids. On a vu quelquefois (5) ces organes deſcendus juſques ſur la partie ſupérieure de l'os ſacrum.

Il n'eſt pas poſſible, d'après les obſervations préſentées dans l'ouvrage de M. Lieutaud, de tirer quelque conſéquence générale ſur les *maladies des capſules atrabilaires*. L'eſpèce de léſion dont ces organes paroiſſent le plus ſuſceptibles, eſt une augmentation conſidérable de volume (6) ; mais cet état peut difficilement être regardé en lui-même comme une maladie. Il ſurvient quelquefois des abcès (7) dans les capules attrabilaires ; il peut s'y former auſſi des calculs (8). Blaſius a vu (9) ces deux derniers accidens ſe réunir, & le malade dont il parle rendoit du pus par les urines.

Sur la ſtructure des reins.

Valſalva ſe flattoit d'avoir trouvé dans les capſules atrabilaires, des canaux excrétoires qui s'ouvrent, dans les hommes, dans l'épididyme, & dans les femmes dans l'ovaire. Sa diſſertation n'a pas paru. *Giorn. de letter.* tom. 32, p. 533.

(1) Obſerv. 1210.
(2) Obſerv. 1209, *Zacutus* ; 1210, *Blaſius*.
(3) Obſerv. 1209, *Blaſius* ; 1210 (*a*), *Janſon*.
(4) Obſerv. 1067, *Miſc. cur.* ; 1212, *Drouin*.
(5) Obſerv. 1212, *Drouin*.
(6) Obſerv. 1217, *Graiſel* ; 1217 (*a*), *Portal* ; 1218, *Blaſius* ; 1219, *Bartholin*.
(7) Obſerv. 1217, *Graiſel* ; 1218, *Blaſius*.
(8) Obſerv. 1218, *Blaſius*.
(9) *Ibidem*.

C'eſt dans le coq d'inde que Valſalva dit avoir vu des vaiſſeaux ſéminaires partir des capſules atrabilaires. Il aſſure les avoir trouvés auſſi dans l'homme. Ce ſont, dit-il, des branches qui vont de ces capſules aux teſticules, & qui ne ſont ni nerveuſes, ni ſanguines, ni lymphatiques, mais des canaux particuliers. *Morgagni, comment. de l'Inſtitut de Bologne*, tome 1er, p. 379.

Ramby ſoupçonne que Valſalva a pris pour un conduit excréteur une branche de l'artère rénale. Monro paroît ne pas s'éloigner de ce ſentiment. *Voyez Mém. d'Edimbourg*, tome 5, p. 316 & ſuiv. ; on y trouvera une deſcription des vaiſſeaux ſanguins de l'épididyme, du ſcrotum, &c.

Duverney a trouvé des reins dont la ſubſtance étoit conſumée par des abcès. L'intérieur étoit celluleux & membraneux, & contenoit juſqu'à une pinte d'urine. *Œuvres anat.* tome 2, page 260.

Du mercure injecté dans l'artére rénale d'un jeune homme mort d'une péripneumonie, entra très-aiſément dans la veine émulgente. Ayant lié le tronc de cette veine, on continua l'injection du mercure, qui parut s'inſinuer dans les différens conduits dont le rein eſt compoſé. *Vieuſſens, œuv. poſt.* (extr.) *Journ. des Sav.* 1756, mars, page 458 & ſuiv.

En ſoufflant par les uretères on fait enfler les vaiſſeaux lymphatiques du rein : ce qui montre que ces vaiſſeaux s'ouvrent dans le baſſinet du rein. *Remarque de M. Ferrein, dans ſon cours de* 1738 *&* 1739. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Rein unique dans le corps d'un ſuiſſe. *Hiſt. acad.* 1730, obſ. 1, page 39.

Dans une fille âgée de ſept ans, il n'y avoit ni artère rénale, ni veine émulgente, ni veine ſpermatique du côté gauche ; le rein & l'uretère du côté droit étoient plus gros qu'à l'ordinaire. *Ibid.* 1700, *obſerv. de Poupart*, pag. 35.

J'ai vu, dit M. Poulletier de la Salle, en 1739, chez M. Ferrein, un ſujet âgé de neuf à dix ans, qui n'avoit qu'un rein, ou du moins les deux reins étoient continus l'un à l'autre par une même ſubſtance qui formoit une eſpèce de pont ſur le corps des vertèbres.

Baglivi (*de fibrâ motrice & morboſâ*) n'a trouvé que le rein droit dans un homme de trente ans. Le rein gauche, les vaiſſeaux émulgens, ſpermatiques, & la véſicule ſéminale du même côté manquoient. Le rein droit n'étoit pas plus gros qu'à l'ordinaire, ce qui eſt différent de ce que le même anatomiſte a vu dans un autre ſujet où il n'y avoit qu'un rein, mais preſque auſſi grand que les deux reins réunis. Deux uretères partoient de ce rein. J'ai vu deux fois cette diſpoſition.

Suite des obſervations ſur les maladies des reins.

Dans un homme de quatre-vingts ans, mort d'une chûte, Littre trouva à la ſuperficie du rein droit une tumeur noirâtre groſſe comme une noix, & compoſée de grains qui contenoient une liqueur urineuſe. Cet homme ne s'étoit plaint de rien

juſqu'au moment de cette chûte, qui le fit mourir au bout d'une heure. *Hiſt. acad.* 1706, obſerv. 7, pages 25 & 26.

Un enfant de quatre ans urinoit peu, il mouchoit & crachoit beaucoup, il étoit triſte & peſant. Après ſa mort, Littre trouva qu'il n'y avoit ni rein ni uretère gauches. Le rein & l'uretère droits n'en étoient pas plus gros. La veſſie étoit petite; il y avoit beaucoup de ſéroſité dans le péricarde & dans les ventricules du cerveau. Ce dernier organe étoit ramolli. *Hiſt. acad.* 1707, obſ. 2, pag. 25 & 26.

Les bleſſures des reins, quoi qu'en diſe Bohn, ne ſont pas toujours mortelles, pourvu qu'elles ſoient bien traitées. Haller en a vu une guérie heureuſement dans un jeune homme, par le ſimple régime exact. Il ſortit beaucoup de ſang & de pus par les urines. *Bibl. chirurg.* tome 1er. p. 403.

M. de Beaum..... âgé de 70 ans, avoit éprouvé des coliques néphrétiques très-vives, & rendu des ſables & graviers. Depuis long-temps ſes urines étoient glaireuſes & très-ſouvent purulentes. Leur fréquence étoit très-grande, & à chaque fois elles étoient en petite quantité. Lorſque le malade éprouvoit le beſoin d'uriner, le canal de l'urètre devenoit extrêmement douloureux, & la verge tout entière reſſentoit de la chaleur & des tiraillemens; alors le malade la plongeoit dans de l'eau tiède, & l'urine pouvoit couler librement; ce qui n'arrivoit pas lorſque quelque circonſtance s'oppoſoit à ce que la verge fût plongée dans un petit bain. La fièvre lente ſurvint, & la mort termina tant de ſouffrances.

A l'ouverture du corps, on trouva la veſſie rappetiſſée & racornie; les deux reins énormément diſtendus, dépourvus de parenchyme que la ſuppuration avoit fondu, & contenant ſeulement quelques cuillerées d'un pus de mauvaiſe qualité. *V. D.*

Une femme de trente-cinq ans, attaquée de néphrétique, rendoit du ſable avec les urines. Elle avoit une grande douleur au rein droit. Elle rendit vingt-cinq petites pierres, vomit, &c. Son urine étoit preſque totalement ſupprimée; ſon ventre étoit tendu, ſur-tout dans la région hypogaſtrique & au nombril, enſuite à l'eſtomac, avec convulſions, &c. Elle mourut. Cette femme n'avoit jamais pu ſe coucher ſur le côté gauche. On trouva de la ſéroſité entre le péritoine & les muſcles, qui étoient fort amincis; pluſieurs inteſtins grêles étoient enflammés légèrement. Le foie étoit groſſi ſans dureté; la matrice étoit enflammée; une matière épaiſſe & blanche étoit dans les trompes. Les ovaires étoient flétris. La partie du péritoine qui recouvroit le rein droit, étoit fort épaiſſe; ce rein étoit d'une groſſeur énorme: les vaiſſeaux ſanguins étoient rouges & gonflés. Dans le baſſinet étoit une groſſe pierre avec pluſieurs petites; l'uretère ſe trouvoit un peu dilaté. Le rein gauche étoit fort petit; ſon uretère étoit d'abord très-ample; il ſe rétréciſſoit enſuite, & ſe dilatoit de nouveau. *Edimb.* tome 2, p. 450, avec fig.

Dans un homme attaqué depuis vingt ans de douleurs de reins qui avoient commencé par un flux d'urine, après un violent exercice à la paume, le rein gauche étoit devenu monſtrueux par ſa groſſeur, qui étoit de quatre pieds huit pouces; il formoit une poche remplie de ſang coagulé & de matières plus ou moins épaiſſes, dans leſquelles il y avoit quelques petites pierres. *Journ. des Sav.* 1678, tom. 6, pag. 29 & ſuiv.

Un prêtre ſujet aux douleurs néphrétiques eut pendant cinq jours une iſchurie: on voulut lui faire une ponction au col de la veſſie; mais il ne ſortit pas une goute d'urine par l'ouverture: il mourut. On trouva que la veſſie ne contenoit pas d'urine: le rein droit, devenu cartilagineux & fiſtuleux, étoit rempli de différens replis qui contenoient de l'urine. Le rein gauche étoit ſain; mais il y avoit des pierres dans le baſſinet & une à l'entrée de l'uretère, qui le bouchoit entièrement. *Cheſneau*, lib. 3, obſervat. 2, pag. 241.

Une dame du Dauphiné, âgée de quarante-ſept ans, après un violent chagrin, perdit ſes règles & s'aperçut d'une tumeur conſidérable dans le ventre, qu'on crut être la matrice: comme on ſentoit de la fluctuation, on fit la ponction, & même pluſieurs fois. Sur la fin, on trouvoit une ſorte de bord ſaillant ſur la tumeur, formant une eſpèce de ceinture; enfin la malade mourut. On vit que la tumeur étoit formée par le rein gauche, augmenté au point de peſer trente-cinq livres; ſa ſtructure étoit altérée: la ceinture étoit due au colon qui paſſoit ſur la tumeur & s'y attachoit. *Hiſt. Acad.* 1732, obſervation 7, pag. 32 & ſuiv.

Une femme étoit ſujette à des douleurs ſemblables à la néphrétique; elle piſſa même du ſang dans les premiers accès, mais ne rendit jamais ni pierres ni graviers: elle étoit ſoulagée par les adouciſſans: elle mourut à la ſuite d'une fièvre continue avec exanthèmes. On trouva le poumon gauche corrompu, le foie de même. Tout le rein gauche, qui avoit été le ſiège des douleurs, étoit abcédé, ſans pierre. *Cheſneau*, obſerv. lib. 5, obſ. 29, pag. 530 & 531.

Un homme à la fleur de ſon âge ayant eu un abcès aux reins, tomba dans le diabétès: après ſa mort, on trouva les viſcères en aſſez bon état, excepté les reins, ſur-tout le droit, qui étoient conſumés; on ne voyoit que leur membrane externe très-épaiſſie: les uretères étoient très-tortueux & élargis dans quelques endroits. *Ruyſch*, obſerv. 13.

Un homme mourut après une phthiſie & un diabétès; l'uretère droit étoit fort contourné & élargi en différens endroits, de façon à repréſenter un inteſtin; le baſſinet étoit auſſi fort élargi. Le parenchyme du rein étoit détruit, & il ne reſtoit que les membranes fort endurcies. *Ibid.* obſerv. 7, tom. 1er pag. 18.

Un homme âgé de quarante ans ſentoit de très-

grandes douleurs aux reins ; tantôt il rendoit beaucoup d'urine, tantôt peu ; ſouvent il ne pouvoit marcher que courbé : il parut une tumeur à la région des reins. On l'ouvrit, il en ſortit un pus épais ; enfin on dilata l'ouverture, & on trouva une balle de plomb ; après ſon extraction, le malade guérit : il dit que quelques années auparavant il avoit été bleſſé au cou dans un combat, & ne ſavoit ce que la balle étoit devenue. *Denys, obſerv. de calculo*, &c. pag. 5 & 6.

Un jeune homme de dix-ſept ans ſe plaignit d'une violente douleur dans les reins ; il étoit attaqué de dyſurie, de ſtrangurie, & d'iſchurie ; il y avoit aux lombes une tumeur qui s'étendoit vers le rein gauche : on l'ouvrit, & il en ſortit du pus, &c. On remarqua vers les vertèbres, entre les apophiſes épineuſes, deux petites ouvertures d'où ſortoit un pus délié : enfin on aperçut un corps étranger ; c'étoit un épi d'ivraie, long comme le doigt & large d'un travers de doigt ; le malade dit l'avoir avalé en badinant. Il fut guéri. Denys penſe qu'il avoit paſſé au travers de la partie du colon qui touche au rein gauche. *Ibid.* pag. 6 & ſuiv.

J'ai ſouvent vu, dit Fernel, toute la ſubſtance du rein être détruite, & cet organe converti en une eſpèce de poche pleine de pus & de calculs. *Pathol.* liv. 6, chap. 12, pag. 535, col. 1re.

Une femme de cinquante-cinq ans étoit ſujette depuis dix ans à des douleurs cruelles de néphrétique ; il lui ſurvint une tumeur ſur les lombes vers la ſeconde vertèbre lombaire : elle s'ouvrit & dégénera en une fiſtule d'abord purulente, enſuite ſanieuſe ; on en tira ſouvent des calculs ; la malade mourut. On ne trouva aucun veſtige du rein gauche ; l'uretère & les vaiſſeaux émulgens étoient devenus comme des ligamens : le rein droit étoit du double plus grand que dans l'état naturel. *Albrecht, Comm. litter.* 1731, ſpecim. 4, pag. 32.

Une dame ſujette à des douleurs de reins, ſurtout au côté gauche, fit pluſieurs fauſſes couches ; en avançant en âge, ces douleurs augmentèrent, & elle ſe plaignit du rein droit, de ſorte qu'elle ne pouvoit ni s'y coucher ni ſouffrir qu'on y touchât ; il ſortoit en même temps par les urines, des calculs, du pus, & du ſang. La malade éprouvoit une grande chaleur à l'eſtomac & à la gorge ; elle mourut. On trouva le rein gauche conſumé & reſſemblant à une bourſe, avec des tubercules ſquirreux ; l'uretère du même côté étoit très-dilaté : le rein droit, fort grand, contenoit une groſſe pierre qui bouchoit l'uretère. La véſicule du fiel, l'eſtomac, & le duodénum étoient remplis de bile. *Felix Plater*, obſerv. lib. 2, pag. 436 & 437.

Une fille de ſept ans rendit pendant ſept mois des urines purulentes, avec fièvre ; elle maigrit & mourut. Le rein gauche étoit groſſi, ſes tuyaux internes étoient en partie ſquirreux & en partie purulens ; le rein gauche ſe trouvoit ſi rongé, qu'il ne reſtoit que ſa tunique externe, où il y avoit un peu de pus : le pſoas étoit ramolli, verdâtre, & un peu corrompu. La tunique intérieure de la veſſie contenoit du pus ; il y avoit auprès de ſon cou une pierre poreuſe, blanchâtre, groſſe comme un œuf, peſant demi-once, & qui avoit ſupprimé les urines pendant les derniers jours. Les parties honteuſes étoient excoriées par l'âcreté du pus : les autres viſcères parurent en bon état, excepté la rate qui étoit très-petite ; le foie étoit fort grand ; la véſicule du fiel étoit remplie de bile. *Hiſtoria morborum ratiſtenſ.* ann. 1702, pag. 364.

Epingle trouvée dans l'uretère. *Journ. des Sav.* 1686, tom. 14, pag. 100 & 101.

Une dame de vingt-huit ans, fort graſſe, étoit ſujette à des vomiſſemens : elle fut attaquée d'une fièvre dont elle mourut aſſez promptement. On trouva un ulcère dans le pancréas ; la partie voiſine de l'eſtomac & des inteſtins étoit ſphacelée. Les reins étoient fort chargés de graiſſe, & dans l'un d'eux, vers l'inſertion de l'uretère, on trouva une eſpèce de coquille qui avoit un peu de mucoſité dans ſa cavité. *Acta erud. Leipſ.*, tom. 1er, pag. 441.

Un homme de Lyon fut attaqué d'une douleur violente dans le rein gauche, avec nauſée, vomiſſemens, fièvre, & quelquefois le pouls intermittent : l'urine étoit en petite quantité : on mit en uſage les délayans, les adouciſſans, &c. Les fomentations d'eau de puits froide appaiſoient la douleur : le neuvième jour, cet homme rendit une grande quantité d'urine ſanglante, & au fond de laquelle étoit une concrétion longue & rouge, ſemblable à un ver, mais reconnue bientôt pour ce qu'on appelle une concrétion polypeuſe : il ſortit auſſi une pierre de la groſſeur d'un pois, & le malade fut guéri. *Acta erud. Leipſ.* tom. 1er, pag. 232. *Obſerv. de Spon.*

Ver de la groſſeur du petit doigt & long de plus de quatre pieds, trouvé dans le rein droit d'une chien. (*Giorn. de letter. di fr. Nazari*, 1692, pag. 162 & ſuiv., & *Journ. de Trévoux* 1722, octob. pag. 1829.) N'étoit-ce pas auſſi une concrétion polypeuſe ?

Un homme mourut après des vomiſſemens opiniâtres ; on trouva le rein fort élargi & contenant quelques calculs irréguliers : pendant la vie du malade, cet élargiſſement avoit excité au dehors une tumeur qui, par ſa ſituation, ſembloit être un amas d'excrémens dans le rectum. Obſervation de M. Vair, dans les *Medical commentar.* de Londres. *Extr. du Journ. Encyclop.*, août 1785, tom. 5, part. 3, pag. 386. Cet auteur ajoute que lorſque le mal-aiſe & les vomiſſemens ſe rencontrent ſans douleur & ſans aucun ſigne d'inflammation, quand même la conſtipation exiſteroit, on doit chercher la maladie dans les reins.

Suivant Haller, la matière du calcul rénal a beaucoup d'affinité avec les premiers élémens des

concrétions artérielles. Dans le rein d'un enfant délicat, les conduits de Bellini étoient remplis d'une matière jaune orangée, qu'on exprimoit comme du mucus. Il a trouvé la même matière plus dure dans le rein d'un homme, & blanche & craquante dans celui d'une femme. *Opuſcul. pathолog.* obſerv. 34, pag. 82.

Ferrein a obſervé dans les papilles du rein de l'homme, qu'elles étoient quelquefois chargées de graviers; quelques-uns de ces graviers bouchoient une partie des orifices des vaiſſeaux papillaires, qui étoient fort dilatés : les autres graviers étoient légèrement adhérens à l'extrémité de la papille. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1749, pag. 511.

Dans un ſeptuagenaire attaqué de douleurs néphétiques & de pierre dans la veſſie, & qui avoit uſé du remède de Dippel ou du moins d'huile de genièvre, on trouva après la mort une pierre dans la veſſie. Cette pierre étoit dure, oblongue, enveloppée d'une liqueur tenace, blanche & muqueuſe; elle étoit rongée, ſans que la veſſie le fût : le col de cet organe étoit enflammé; la veſſie contenoit un peu d'urine muqueuſe, & laiteuſe; les reins étoient en bon état & ſans graviers; mais ils contenoient de la même matière muqueuſe & laiteuſe : les uretères étoient fort élargis. *Comm. Litter.* 1733. *Hebdom.* 22, pag. 163 & 164.

Obſervation de même nature. *Ibid.* pag. 164 & 165.

Le calcul eſt rare dans les pays chauds; Denys, qui a demeuré ſept ans dans les Indes Orientales, n'y a vu que deux calculeux. A Batavia, qui eſt une ville fort peuplée, on entend rarement les habitans ſe plaindre de néphrétique, quoique les alimens ſoient du poiſſon ſalé, confit dans le vinaigre & les aromats, & que l'eau ſoit chargée de parties terreſtres & pierreuſes. En Hollande, les calculeux ſont très-fréquens. Les habitans des lieux maritimes y ſont moins expoſés que ceux des pays où ſe trouvent des eaux douces & fluviatiles. Le fromage n'expoſe pas au calcul; Denys a taillé pluſieurs ſujets qui n'en avoient jamais mangé, ainſi que d'autres qui n'avoient jamais uſé de Beurre. *Obſerv. de calculo*, &c. pag. 76 & ſuiv.

En Hollande, la proportion du nombre des femmes attaquées de la pierre, à celui des hommes qui en ſont atteints, eſt de un à quarante.

Un homme de vingt-huit ans mourut après une maladie de poitrine marquée par une difficulté de reſpirer, avec douleur, vomiſſement & peſanteur dans le bas ventre; mais il n'avoit jamais rendu de ſable, & n'avoit eu aucune douleur néphrétique ni ſuppreſſion d'urine : après ſa mort, on trouva les poumons flétris, les inteſtins gangrenés, & la veſſie racornie & vide. Le rein droit, très-volumineux, étoit cartilagineux & très-dur; il renfermoit une groſſe pierre de ſix onces & demie, qui, par ſon bout inférieur, entroit dans l'uretère, & avoit des branches qui pénétroient dans les vaiſſaux excréteurs. Ces branches étoient formées de graviers entaſſés & enveloppés d'une lame oſſeuſe. Le rein gauche, dénué de ſubſtance parenchymateuſe, n'avoit que des cellules remplies d'une liqueur verdâtre. *Hiſt. acad.* 1730, pag. 41.

Un homme étoit attaqué de douleurs en urinant, mais il ne ſe plaignoit point des reins; les douleurs n'étoient qu'à la veſſie. A l'ouverture du corps, on trouva la veſſie en bon état & des calculs branchus dans les reins. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 42, art. 4.

Un homme de Dijon n'ayant jamais eu ni ſuppreſſion, ni difficulté d'uriner, mais ſeulement une légère douleur dans les lombes, tomba à l'âge de 26 ans du haut d'une échelle ſur le côté droit, où un mois avant il avoit déja reçu un coup de croſſe de fuſil : il mourut quelques jours après. On trouva l'épiploon, les inteſtins, le méſentère & la partie cave du foie gangrénés; les reins étoient longs de ſept à huit pouces, & compoſés chacun de cinq à ſix cellules remplies d'un fluide clair & un peu ſalé. Dans chacune de ces cellules il y avoit des pierres de différentes groſſeur & figure. Une étoit groſſe comme le pouce, longue de deux travers de doigt, & du poids de trois onces; elle étoit couverte, comme les autres, d'une croûte tartareuſe, ſemblable à la lie de vin rouge. Il y en avoit trois autres moins groſſes, & enfin plus de dix-huit ou vingt petites angulaires, luiſantes & noires comme du jayet. Quelques-unes ſe réduiſoient dans les doigts en une poudre ſemblable à du ſang deſſéché. Ces pierres n'étoient point à l'embouchure des uretères, & d'ailleurs la ſubſtance du rein étoit trop molle pour ſouffrir par le froiſſement de ces calculs. *Lettre de Hoin, chirurg. de Dijon, dans le Journ. de Trévoux*, de nov. 1725, pag. 204 & ſuiv.

Un homme qui n'avoit jamais eu aucun reſſentiment de colique néphrétique ni d'aucunes douleurs, mourut à Leyde en 1594. Jean Heurnius trouva ſoixante-dix petites pierres dans un des reins, & quatre-vingts dans l'autre; elles étoient fort adhérentes & engagées dans la ſubſtance du rein (*calculi carni renum impacti*). Rapporté dans la Pathologie de Fernel, *lib. 6, cap.* 12, pag. 333, en note.

Reichel, médecin de Leipſick, compte parmi les ſymptômes du calcul dans les reins, d'ailleurs aſſez équivoques, la douleur vive au creux de l'eſtomac, d'après les obſervations & les réflexions de Morgagni (1), & les ſiennes propres.

Un homme âgé de quarante-cinq ans avoit dans la région lombaire une petite tumeur qui devint fort conſidérable. Cette tumeur s'ouvrit, il en ſortit un calcul du volume d'un pois, enſuite une autre petit, & quelques temps après on remarqua un corps

(1) Voyez *de ſed. & cauſis morborum*, epiſt. 42, art. 13 & 14, pag. 160.

dur au fond de la plaie : le malade refuſa l'inciſion pendant trois ans; il y entretint un ulcère ſinueux; enfin il ſurvint un abcès par l'ouverture duquel on tira une pierre dure. Cet homme mourut, & on trouva encore une autre pierre. (*Comment. Leipſick*, tom. 20 *bis*, pag. 426.) Le jejunum adhéroit avec le rein gauche, qui étoit détruit & rempli de pierres molles, fragiles & calcaires. Le rein droit ſe trouvoit en bon état.

Un vieillard eut des incommodités accompagnées de vives douleurs à l'épine du dos ; il en avoit auſſi de très-vives au creux de l'eſtomac ; elles commençoient vers les dernières vertèbres du dos, & formoient comme une ceinture ; elles continuèrent juſqu'à la mort. A l'ouverture du cadavre on trouva l'épine du dos en bon état ; à gauche, un peu plus haut que le rein, on vit une tumeur dure, groſſe deux fois comme le rein, oblongue & large. L'ayant ouverte, on trouva une pierre entourée d'une matière ſebacée, ſemblable à la graiſſe ; elle peſoit une once & demie. La partie antérieure du rein étoit conſumée, le rein droit étoit dans l'état naturel ; le pancréas ſe trouvoit ulcéré. *Ibid.* pag. 428 & 429.

M. l'abbé de la Villéon, premier vicaire de Saint Euſtache, avoit une conſtitution robuſte, mais mélancolique. A l'âge de dix-huit ans il eut une attaque de colique néphrétique, qui ſe termina par la ſortie de quelques graviers. Ses urines dépoſoient habituellement, & lorſqu'elles devenoient limpides, il ne tardoit pas à éprouver une nouvelle attaque de colique néphrétique. Il a vécu au milieu de ces douleurs juſqu'à l'âge de cinquante-deux ans. Elles ſe faiſoient toujours ſentir dans la région du rein gauche. Avant la maladie à laquelle cet eccléſiaſtique a ſuccombé, il a toujours conſervé un appétit très-vorace, dont il ne pouvoit ſe rendre maître, malgré les douleurs qu'il éprouvoit lorſque ſon eſtomac étoit rempli. Quoique dans ſa dernière maladie les douleurs de reins ne fuſſent pas très-aiguës, elles ont cependant donné lieu à une fièvre lente accompagnée de redoublemens irréguliers, qui l'ont conduit au marasme & à la mort. Dans les dernières ſemaines de ſa vie il eut des vomiſſemens qu'on ne put arrêter, & qui ſe faiſoient par jets & ſans effort. Il mourut le 11 novembre 1783. Son corps fut ouvert le lendemain. L'eſtomac parut augmenté de volume par la ſeule extenſion de ſa capacité, ſans épaiſiſſement de ſes tuniques, de manière que le foie ſe trouvoit refoulé plus en arrière & plus à droite, qu'il ne doit l'être naturellement. La rate étoit de même repouſſée en arrière par l'eſtomac, & elle a paru fort petite. Les inteſtins & l'épiploon n'ont rien préſenté d'extraordinaire, non plus que la véſicule du fiel & le canal choledoque. Le foie & la rate, quoique flétris, étoient dans leur état naturel, ainſi que l'eſtomac & le pylore qui étoient pleinement libres. Le rein gauche étoit fort petit, très-inégal à ſa ſurface ; il avoit plutôt conſervé la conformation de l'enfance qu'il n'avoit acquis celle de l'âge adulte. Il étoit parſemé de vaiſſeaux variqueux & dans un état inflammatoire. En le touchant, on diſtinguoit ſenſiblement pluſieurs pierres contenues dans ſon intérieur ; ayant été fendu dans ſa longueur, on y a trouvé une douzaine de pierres de différentes groſſeurs, & diverſement configurées. La plus conſidérable occupoit le baſſinet, & avoit ſeize lignes de long ſur huit de large dans ſes plus grands diamètres ; elle étoit d'ailleurs irrégulière & couverte d'aſpérités. Une ſeconde pierre, de forme preſque triangulaire, de huit lignes de long ſur ſon plus grand côté, étoit engagée dans l'orifice de l'uretère ; les autres étoient diſtribuées tant dans les calices que dans la ſubſtance même du rein. L'uretère n'a rien préſenté de remarquable, non plus que la veſſie. Le rein droit étoit un peu plus volumineux que le gauche ; il avoit d'ailleurs la même configuration extérieure, quoiqu'il fût moins enflammé. La petite quantité d'urine qu'il contenoit à paru chargée d'une matière crétacée ſenſible ſous les doigts ; mais il n'y avoit ni pierres, ni graviers. On n'a ouvert ni la poitrine, ni la tête. (*Obſervation communiquée par M. Jeanroy, medecin de Paris, & de la ſociété royale de médecine*).

Une dame âgée de quarante ans fut ſaiſie de douleur au rein gauche, avec vomiſſement & ſuppreſſion d'urine ; elle ſentoit auſſi une conſtriction forte & douloureuſe dans les hypocondres. La reſpiration étoit comme par hoquet. La malade éprouvoit de fortes & douloureuſes convulſions intérieures, avec tintement d'oreilles, perte d'appetit, & mauvais goût dans la bouche ; elle avoit peu ou même point de fièvre ; le ſeptième jour elle alloit plus mal. Son ventre ſe gonfla ; elle ſentit une douleur depuis l'ombilic juſqu'aux fauſſes côtes, ſemblable à des déchiremens & à des morſures. Le neuvième jour fut plus fâcheux, les pieds s'enflèrent. Cette dame ayant été deux ou trois fois en carroſſe, elle ſe trouva plus mal. Les bains furent inutiles ; elle mourut le onzième jour, après des convulſions. On trouva une pierre de la grandeur du pouce, courbée & logée en partie dans le baſſin & en partie dans le commencement de l'uretère du rein droit, quoique la douleur eût été à gauche. Les autres parties n'avoient aucune altération. (*Baglivi, de fibrâ motrice, de motu muſculorum, ac morbis ſolidorum. Oper.* pag. 241.)

Abcès dans les lombes, dont l'ouverture demeura fiſtuleuſe, & dont il ſortit une pierre très-dure ; la fiſtule ſe cicatriſa. (*Acad. chirurg.* tom. 3, pag. 325 & ſuiv.)

Calcul qui a paſſé des reins (à ce qu'on prétend) dans la tunique vaginale du teſticule dont on l'a tiré. (*Denys, obſerv. de calculo*, &c., pag. 20.) Cette aſſertion eſt bien haſardée.

Un jeune homme, long-temps tourmenté d'une violente douleur au côté gauche, ſouffroit des coliques avec vomiſſement. Son ventre étoit toujours reſſerré ; il ſentoit une envie continuelle d'uriner, ſans rendre des urines, ou très-peu à chaque fois. Il paſſoit preſque toutes les nuits ſans dormir. Il mourut. Péterman, médecin de Leipſick, trouva tous les inteſtins gangrenés ; la cavité de l'abdomen étoit remplie d'urine ; l'uretère gauche, fort dilaté, renfermoit une groſſe pierre ; la veſſie étoit remplie de graviers ; le colon ſe trouvoit livide & preſque tout ſquirreux ; les glandes du méſentere étoient auſſi ſquirreuſes ; le pancréas étoit preſque deſſéché ; il y avoit une tumeur au fond de la veſſie, outre ſept petits vers ; le rein gauche étoit rempli de ſable. (*Journ. des Sav.* 1708, tom. 41, pag. 485 & 486.)

On diſtingue quelquefois difficilement la colique néphrétique d'avec d'autres maladies. Une trop grande abondance de ſang amaſſé vers le plexus méſenterique ou vers les artères rénales, ainſi que l'éprouvent les pléthoriques ou les hémorroïdaires, cauſe dans les lombes une douleur ſemblable à la pierre. Les douleurs du colon ſont dans le même cas, mais elles ſont plus continuelles que celles de la pierre, elles abattent davantage. D'ailleurs les nauſées & les vomiſſemens cauſés par la pierre arrivent plus communément à jeun ; dans la douleur néphrétique l'extrémité de l'urètre eſt vivement picotée. *De dolore ex calculo renum.* (*Act. Bern. Doblin, Leidæ. Journ. des Sav.* 1733, nov. pag. 1899. & ſuiv.)

Les affections néphrétiques & la goutte ſe montrent ſouvent, & ſe ſuccèdent avec des alternatives plus ou moins conſidérables, ſoit dans la même perſonne, ſoit dans les individus de la même famille. Dans les femmes qui ne ſont pas robuſtes, la néphrétique eſt ſouvent la ſeule indiſpoſition qui ſe montre ; ou la goutte eſt froide, & les articulations ſe gonflent ſucceſſivement les unes après les autres, & elles ceſſent d'être mobiles, ſans qu'il s'enſuive de la douleur. J'en ai vu auſſi des exemples dans des vieillards peu robuſtes.

XIII.

Maladies des uretères.

M. Lieutaud les réduit aux affections ſuivantes.

1°. *L'obſtruction du canal.*

2°. *La dilatation exceſſive.*

3°. *La purulence.*

4°. *Les cas où il y a deux uretères de chaque côté.*

1°. *L'obſtruction des uretères* paroît être conſtamment due à des graviers (1) ou à des ſubſtances analogues qui ſe ſont engagées dans ces conduits.

Les accidens ſont auſſi généralement les mêmes que ceux dont nous avons fait mention en parlant des graviers des reins. Mais parmi ces ſymptômes, c'eſt la rétention d'urine (1) & les autres accidens propres à la colique néphrétique, qui ſe font le plus remarquer.

2°. Les cauſes de la *dilatation démeſurée* qu'on remarque très-ſouvent dans les uretères, ſont généralement les mêmes que celles dont nous venons de dire que dépend le plus communément l'obſtruction de ces conduits, c'eſt-à-dire, des graviers (2) ou d'autres matières ſemblables. Quelquefois le ſeul racorniſſement & l'extrême petiteſſe de la veſſie ont paru avoir produit un effet analogue. Dans ces différens cas, les urines étant retenues dans les uretères, elles forcent néceſſairement leurs parois, & les obligent plus ou moins à ſe *dilater*.

D'après ce que nous venons d'expoſer ſur les cauſes de cette dilatation, il eſt aiſé de comprendre que cet état eſt preſque toujours accompagné des mêmes ſymptômes que ceux qui caractériſent la néphrétique, comme dans l'article précédent.

3°. *Purulence des uretères.* Ce qu'on vient de lire ſur les cauſes & les accidens les plus ordinaires de l'obſtruction & de la dilatation démeſurée des uretères, doit être appliqué à l'*état purulent* qui ſe montre quelquefois dans ces organes. Ce ſont des graviers ou des calculs (3) qui en ſont le plus communément la cauſe, & les ſymptômes ſont généralement les mêmes que ceux qui caractériſent la colique néphrétique.

4°. M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul cas (4) dans lequel il y avoit *deux uretères pour chaque rein.* Cette diſpoſition doit être rayée du nombre des maladies des uretères ; ce n'étoit qu'un ſimple écart de la nature ; le ſujet n'en avoit jamais été incommodé.

XIV.

Maladies de la veſſie urinaire.

M. Lieutaud s'eſt efforcé de préſenter l'hiſtoire

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 1220, *Willis* ; 1221, *Puerarius* ; 1222, *Tulpius* ; 1223, *Sylvaticus* ; 1224, *Haſenohrl* ; 1226, *Verzaſcha* ; 1227, *Diemerbroek*, 1228, *Zacutus* ; 1229, *Aicholtzius* ; 1230 ; *Bonnet* ; 1233, *Manget* ; 1231, *Crucius* ; 1232, *Kerckringius*, &c. &c.

(1) Obſerv. 1220, *Willis* ; 1221, *Puerarius* ; 1222, *Tulpius* ; 1223, *Sylvaticus*, 1224, *Haſenohrl* ; 1225, *Meckeren* ; 1226, *Verzaſcha* ; 1227, *Diemerbroek* ; 1228, *Zacutus* ; 1229, *Aicholtzius* ; 1230, *Bonnet* ; 1233, *Manget* ; 1234, *Schneider* ; 1235, *de Seve*, 1237, *Vidus-Vidius* ; 1238, *Scrockius* ; 1239, *Ch. Piſon* ; 1240, *Trincavelle*, &c. &c.

(2) Obſerv. 1242, *Lieutaud* ; 1243, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 1246, *Platerus* ; 1249, *Ruyſch*, &c. &c.

(3) Obſerv. 1247, *Hachenius* ; 1248, *Blaſius* ; 1249, *Ruyſch.*

(4) Obſerv. 1250, *Riolan.*

anatomique des léſions qui peuvent attaquer la veſſie urinaire, ſous les ſeize titres ſuivans.

1°. *La grandeur démeſurée de la veſſie.*
2°. *La petiteſſe naturelle de cet organe.*
3°. *Son état calleux & de contraction.*
4°. *Sa purulence.*
5°. *L'ulcère de la veſſie.*
6°. *Sa rupture & ſa perforation.*
7°. *Les tumeurs qui ſe forment ſur ſes côtés ou dans ſes parois.*
8°. *Le ſquirre de la veſſie.*
9°. *Les excroiſſances fongueuſes de cet organe.*
10°. *Ses appendices contre nature.*
11°. *Les pierres qui ſe trouvent dans ſa cavité.*
12°. *Les calculs qui ont pour noyau un corps étranger.*
13°. *Les pierres enkiſtées.*
14°. *Les pierres rongées par des lithontriptiques.*
15°. *Les pierres qui n'ont point cauſé des ſouffrances aux malades.*
16°. *Le défaut ou la privation naturelle de la veſſie.*

1°. *La grandeur démeſurée de la veſſie.* Cette augmentation de capacité reconnoît ordinairement pour cauſe immédiate la rétention morbifique des urines dans la veſſie, comme il arrive dans l'iſchurie & la ſtrangurie (1); de ſorte qu'on doit admettre comme autant de cauſes éloignées ou déterminantes de l'augmentation de grandeur de cet organe, toutes celles qui s'oppoſent plus ou moins à la libre ſortie des urines hors de la veſſie; ces obſtacles ſont communément l'état de groſſeſſe (2), l'inflammation du col de la veſſie (3), l'atonie accidentelle de cet organe (4), ſurvenue, ſoit parce qu'on a retenu trop long-temps ſes urines (5), ſoit à raiſon d'un très-grand âge (6); enfin l'extrême viſcoſité des urines (7).

La quantité d'urine qui peut être quelquefois retenue dans la veſſie, eſt très-grande; on en a retiré depuis vingt (8) juſqu'à vingt-deux livres (9).

2°. *La petiteſſe de la veſſie.* M. Lieutaud rapporte un ſeul cas de cette nature (10): la veſſie ne pouvoit contenir que trois onces de liqueur. Le ſujet n'étoit incommodé par cette diſpoſition qu'à cauſe de la néceſſité où il étoit de rendre ſes urines à peu près toutes les heures.

3°. *Contraction & état calleux de la veſſie.* On ſait que cet état eſt le plus ſouvent la ſuite de quelque cauſe d'irritation permanente qui a ſtimulé plus ou moins long-temps le réſervoir des urines; la préſence des calculs dans la cavité de cet organe, par exemple, eſt très-capable de produire ce fâcheux effet; c'eſt ce que confirment les obſervations raſſemblées par M. Lieutaud (1). Les malades qui ſont le ſujet de ces obſervations étoient incommodés de ſtrangurie (2) ou de diabétès (3); la plupart étoient des vieillards (4). Dans un individu ſur lequel la préſence de matières calculeuſes dans la veſſie gênoit conſidérablement la ſortie des urines, les uretères ſe ſont trouvés très-dilatés (5), parce que, dit-on, l'urine refluoit & s'accumuloit dans leur cavité.

4°. *Purulence de la veſſie.* Dans les obſervations réunies par M. Lieutaud, la purulence de la veſſie a été preſque toujours déterminée par la préſence des calculs (6) dans ſa cavité; cet auteur indique auſſi un cas dans lequel l'état purulent de la veſſie n'étoit dû qu'à une gonorrhée invétérée (7). On ſait qu'indépendamment de ces deux cauſes, qui paroiſſent être à la vérité les plus communes, tout ce qui peut déterminer une inflammation violente dans la veſſie urinaire, eſt auſſi capable d'exciter dans cet organe une fonte purulente.

5°. *Ulcération de la veſſie.* Ces ulcérations reconnoiſſent ordinairement les même cauſes que celles que je viens de rapporter dans le numéro précédent. L'exiſtence des calculs dans la veſſie eſt la plus commune (8); l'uſage imprudent des cantharides, priſes intérieurement, a produit quelquefois les mêmes effets (9).

Les urines rendues par les malades qui ſont tourmentés par de ſemblables ulcérations, ſont ordinairement épaiſſes, gluantes, & chargées de parties membraneuſes mêlées avec une matière purulente (10).

Les ſujets périſſent preſque tous de conſomption

(1) Voyez obſerv. 1251, *Reinich*; 1252, *Morgagni*; 1253, *Miſc. cur*; 1254, *Manget*; 1255, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*; 1256, *Martins*; 1257 & 1258, *Panarole.*
(2) Obſerv. 1251, *Reinich*; 1253; *Miſc. cur.*
(3) Obſerv. 1255, *Mém. de l'Acad. roy. des Scienc.*
(4) Obſerv. 1256, *Martius.*
(5) Obſerv. 1257, *Panarole.*
(6) Obſerv. 1258, *Panarole.*
(7) Obſerv. 1254, *Manget.*
(8) Obſerv. 1251, *Reinich.*
(9) Obſerv. 1258, *Panarole.*
(10) Obſerv. 1259, *Timée.*

(1) Obſerv. 1260, *Riolan.*
(2) Obſerv. 1260, *Riolan*; 1261 (*a*), *Portal.*
(3) Obſerv. 1261, *Lieutaud.*
(4) Obſerv. 1261 (*a*), *Portal*; 1261, *Lieutaud*; 1260, *Riolan.*
(5) Obſerv. 1260, *Riolan.*
(6) Obſerv. 1264, *Ruyſch*; 1262, *Miſc. cur.*; 1089, *Scholzius*; 1098, *Seger.*
(7) Obſerv. 1094, *Dodonée.*
(8) Obſerv. 1265, *Miſc. cur*; 1266, *Dehaen*, 1091, *idem*; 1270, *Morgagni*; 1272, *Blaſius*; 1273, *Willis*; 1274, *Foreſtus.*
(9) Obſerv. 1269, *Lauzon.*
(10) Obſerv. 1265 & 1275, *Miſc. cur.*; 1267, *Morgagni*; 1268, *Lælius à Fonte*; 1270, *Morgagni*; 1273, *Willis.*

& de fièvre lente, ayant été en même temps tourmentés par des iſchuries rebelles (1), par un teneſme cruel (2), par des douleurs atroces (3), par des convulſions (4), & par des affections comateuſes (5).

6°. *Rupture & perforation de la veſſie.* Cet accident peut être produit par deux ordres de cauſes eſſentiellement différentes ; les unes agiſſent au dedans du ſujet, & elles ſont ſpontanées ou internes ; les autres viennent du dehors ; celles-ci ſont purement accidentelles. C'eſt principalement au premier de ces deux ordres de cauſes qu'il faut rapporter les ruptures & les perforations de la veſſie, qu'on rencontre le plus communément ; cet accident eſt ſi rarement l'effet de quelque cauſe externe, qu'on n'en trouve qu'un ſeul exemple (6) dans l'ouvrage de M. Lieutaud. Quant aux ruptures & aux perforations de la veſſie dépendantes de cauſes internes, je trouve, en examinant les obſervations raſſemblées par cet auteur, que ces leſions ont toujours été la ſuite de quelque ulcération (7) qui a percé les membranes de la veſſie, & qui, dans la plupart des cas, avoit été primitivement déterminée par la préſence de certains calculs (8) dans la cavité de cet organe. Cet état a été le plus ordinairement ſuivi d'un épanchement des urines (9) dans la capacité du bas ventre.

Les autres ſymptômes qui ont accompagné ce genre de léſion, ſont généralement les mêmes que ceux que j'ai indiqués ſous le numéro précédent. Les malades éprouvoient des ſtranguries, des douleurs atroces, & des convulſions ; ils rendoient des urines purulentes, &c.

7°. *Tumeurs placées ſur les parois de la veſſie.* Il eſt à propos de diviſer ces tumeurs en deux claſſes, relativement aux régions différentes de la veſſie ſur leſquelles on les rencontre. Quelquefois elles ſont ſituées dans le corps même ou dans le milieu de cet organe ; ce cas eſt rare, M. Lieutaud n'en cite que deux exemples (10) ; les malades qui en ſont le ſujet, étoient affectés de diabètes ; preſque toujours, ces tumeurs ont été trouvées vers l'orifice de l'urètre, ou dans le col même de la veſſie (1) ; alors les malades éprouvoient au contraire une ſtrangurie plus ou moins complète (2), & cet accident étoit d'autant plus fâcheux, qu'il étoit impoſſible ou très-difficile de faire pénétrer la ſonde dans la veſſie.

8°. *Le ſquirre de la veſſie.* Les obſervations recueillies par M. Lieutaud ſur l'état ſquirreux de ce viſcère, tendent à prouver que cet état ſe rencontre ſouvent avec la préſence de quelque calcul dans ſa cavité (3) ; quelquefois le ſquirre de la veſſie eſt accompagné de la purulence (4) de cet organe.

L'iſchurie eſt le ſymptôme le plus ordinaire (5) de cette affection ; ce ſymptôme eſt, comme je l'ai obſervé dans le numéro précédent, une ſuite néceſſaire de la ſituation preſque toujours conſtante du ſquirre à côté de l'orifice de l'urètre.

Une obſervation qu'il eſt ſur-tout eſſentiel de faire, c'eſt que les malades qui ſont affectés de ſquirre dans la veſſie, éprouvent quelquefois des ſymptômes ſemblables à ceux des perſonnes qui ont la pierre (6).

9°. *Les excroiſſances fongueuſes de la veſſie.* Ces ſortes d'excroiſſances accompagnent quelquefois la préſence du calcul dans la veſſie (7) ; les urines ordinairement ſont ſanglantes (8) & ſouvent mêlées de pus & de débris de membranes (9).

10°. *Les appendices contre nature de la veſſie.* M. Lieutaud entend par cette dénomination certaines poches ou expanſions digitales, qui ſervent à loger quelquefois les pierres de la veſſie. Les obſervations rapportées par cet auteur n'offrent dans ce genre rien qui ſoit très-remarquable. Elles tendent ſeulement à conſtater ce qu'on ſait depuis long-temps, que ces appendices ſervent ſouvent de réceptacle aux matières calculeuſes (10) ; dans l'état le plus ordinaire, elles ne contiennent que de l'urine (11).

11°. *Calculs dans la veſſie.* Les détails contenus ſous ce numéro préſentent peu de faits qui ne ſoient déjà très-connus & bien expoſés dans pluſieurs ouvrages.

On ſait que les calculeux rendent ſouvent

(1) Obſerv. 1266, *Dehaen* ; 1268, *Lœlius à Fonte* ; 1267, *Morgagni* ; 1272, *Blaſius* ; 1275, *Salmuth.*
(2) Obſerv. 1266, *Dehaen.*
(3) Obſerv. 1266, *Dehaen* ; 1267, *Morgagni* ; 1268, *Lœlius à Fonte* ; 1270, *Morgagni.*
(4) Obſerv. 1266, *Dehaen*, 1267, *Morgagni* ; 1271, *Zacutus.*
(5) Obſerv. 1266, *Dehaen.*
(6) Obſerv. 1284, *Platerus* ; à la ſuite d'un coup violent porté ſubitement ſur l'hypogaſtre, pendant que la veſſie étoit pleine.
(7) Obſerv. 1277, *Tulpius.*
(8) Obſerv. 1277, *Tulpius* ; 1281, *idem* ; 1278, *Platerus* ; 1280, *Meckeren* ; 1283, *Bonnet.*
(9) Obſerv. 1277 & 1281, *Tulpius* ; 1278, *Platerus* ; 1279, *Peier* ; 1282, *Dodonée* ; 1283, *Bonnet.*
(10) Obſerv. 1294, *Zacutus* ; 1296, *Baillou.*

(1) Obſerv. 1286, *F. Hildan* ; 1287, *Gaſſendi* ; 1288, *Bartholin* ; 1289 & 1290, *Lieutaud* ; 1291, *Rhodius* ; 1293, *Reiſel* ; 1294, *Acad. roy. des ſcienc.* ; 1295, *Morgagni* ; 1297, *Riolan* ; 1298 ; *Baillou.*
(2) Voyez la note précédente.
(3) Obſerv. 1299, *Mém. de la Soc. d'Edimb.* ; 1301, *Meckeren.*
(4) Obſerv. 1304, *Paré.*
(5) Obſerv. 1302, *Miſc. cur.* ; 1303, *Deodatus* ; 1304, *Paré.*
(6) Obſerv. 1300, *Fabric. Hildan.*
(7) Obſerv. 1307, *Drelincourt.*
(8) Obſerv. 1305, *Blaſius.*
(9) Obſerv. 1305, *Blaſius* ; 1306, *Ruyſch.*
(10) Voyez obſerv. 1308, *Mayerne.*
(11) Obſerv. 1308, *Mayerne* ; 1309, *Acad. roy. des Scienc.*

des urines purulentes (1) ; que dans pluſieurs circonſtances il ſort des ſables ou des graviers avec elles (2) ; que leur ſortie eſt preſque toujours accompagnée de douleurs déchirantes (3), & que cette douleur s'étend même juſqu'au gland (4) ; on eſt bien inſtruit auſſi de l'aptitude ſingulière que les goutteux (5) & ceux qui ſont ſujets aux concrétions biliaires (6), ont très-généralement pour contracter cette maladie ; que très-ſouvent les calculs ſont en grand nombre (7) & répandus au delà du foyer de la veſſie, comme dans les uretères (8), dans les reins (9), &c. ; qu'ils ont quelquefois un volume énorme (10) ; qu'ils diffèrent autant par leur forme & par leur conſiſtance (11) que par l'état plus ou moins poli, ou plus ou moins raboteux de leur ſurface. Un article ſur lequel les ſavans ſe ſont généralement beaucoup moins étendus, c'eſt l'altération contre nature & le délabrement ſouvent exceſſif, qui réſultent de la préſence des calculs dans la veſſie ſur les parties environnantes ; on a vu les organes voiſins s'enflammer (12) ; des pétrifications ou des incruſtations tophacées les recouvrir (13) & les dénaturer ; les uretères, les reins mêmes être diſtendus outre meſure & pleins d'urine (14), parce que la ſortie naturelle de ce fluide par le canal de l'urètre étant empêchée par des pierres placées dans le col de la veſſie, ou qui rempliſſoient toute la capacité de cet organe, il étoit néceſſairement refoulé dans les parties ſupérieures & vers ſes premiers couloirs.

12°. *Calculs qui ont un corps étranger pour noyau.* Ce numéro ne préſente que trois obſervations ; dans les deux premières, c'eſt une balle de plomb qui fournit le noyau de la pierre. Ces balles avoient pénétré dans le corps par des coups de feu, l'une par le coccyx (15) & l'autre par l'aîne (16).

(1) Obſerv. 1310, *Thileſius* ; 1317 (*a*), *Baaderus* ; 1321, *Thoner.*

(2) Obſerv. 1316, *Caldera.*

(3) Obſerv. *Paſſim.*

(4) Obſerv. 1315, *Tranſact. philoſoph.*

(5) Obſerv. 1318, *Helwig* ; 1353, *Acad. roy. des Scienc.*

(6) Obſerv. 1317, *Miſc. cur.* ; 1319, *Wecker* ; 1319 (*a*), *Salmuth.*

(7) Baaderus en a trouvé quatre-vingt dix dans un ſeul ſujet (obſerv. 1317 (*a*)) ; & Fonſeca plus de cinquante, gros comme des noiſettes, dans un autre individu (obſerv. 1329.)

(8) Obſerv. 1317, *Miſc. cur.*

(9) Obſerv. 1310, *Thileſius.*

(10) Du poids de dix onces (obſerv. 1318, *Helwig*) ; quinze onces (obſerv. 1320, *Beroviccius*) ; trente-deux onces (obſerv. 1323, *Zacut*) ; trente-quatre onces (obſ. 1324, *Loſſ*) ; une livre d'Angleterre (obſervat. 1329, *Helmont.*)

(11) Zacut rapporte (obſerv. 1323) en avoir vu un qui faiſoit feu contre le briquet.

(12) Obſerv. 1310, *Thileſius.*

(13) Obſerv. 1310, *Thileſius* ; 1311, *Hermann.*

(14) Obſerv. 1313, *Cattierus.*

(15) Obſerv. 1331, *Offradus.*

(16) Obſerv. 1332, *Seger.*

Dans la troiſième obſervation, on a trouvé une épingle dans le centre de la pierre (1). Ce dernier calcul a été retiré de dedans un des uretères, circonſtance qui mérite d'être remarquée.

13°. *Pierres enkiſtées.* Les ſymptômes qui accompagnent la préſence de ces pierres dans la veſſie, ſont à peu près les mêmes que ceux qu'on obſerve lorſque la pierre eſt libre & flottante dans cet organe.

Le nombre de ces pierres chatonnées eſt quelquefois très-conſidérable dans un ſeul ſujet ; on en a vu deux à la fois dans une même poche. Holtzappellius (2) fait mention de trente poches de ce genre, ſuſpendues à une ſeule veſſie, leſquelles contenoient chacune un calcul ; Tulpius (3) en a vu trente-neuf renfermant auſſi chacune leur pierre, &c. &c.

L'orifice des kiſtes ou poches eſt quelquefois très-étroit ; on en a même trouvé qui étoient entièrement fermés (4).

Les pierres enkiſtées éludent ſouvent l'exploration faite avec la ſonde, de ſorte qu'il eſt quelquefois très-difficile de les découvrir dans la veſſie (5).

14°. *Pierres rongées par des lithontriptiques.* M. Lieutaud a placé ſous ce numéro quatre obſervations (6) qu'il a deſtinées uniquement à démontrer la propriété lithontriptique du remède de mademoiſelle Stephens. Au moment où on a retiré ces calculs de la veſſie, ils étoient comme écaillés à leur ſurface.

15°. *Pierres qui n'ont point incommodé ceux qui les portoient.* M. Lieutaud rapporte ici quatre obſervations de cette nature. Il y en a trois qui ne préſentent rien de bien remarquable : les ſujets étoient des vieillards, & les pierres étoient très-polies.

Quant à la quatrième obſervation, elle offre deux particularités très-frappantes, 1°. le calcul qui en eſt l'objet, peſoit quatorze onces ; 2°. il étoit percé dans ſon milieu, pour donner paſſage aux urines. Cette obſervation très-curieuſe eſt tirée de Loſſ (7).

16°. *Défaut abſolu & naturel de la veſſie.* M. Lieutaud a conſigné ici une particularité anatomique très-remarquable. Il n'en a trouvé qu'un ſeul exemple (8) Les uretères, qui étoient larges comme de petits boyaux, ſe terminoient immédiatement au deſſous du pubis, dans l'ori-

(1) Obſerv. 1247, *Hachinus.*

(2) Obſerv. 1337.

(3) Obſerv. 1351.

(4) Obſerv. 1350, *Acad. roy. de Chir.*

(5) Obſerv. 1342, *Donat* ; 1344, *Verzaſcha* ; 1345, *Bauhin* ; 1349, *Tranſ. philoſ.*

(6) Obſerv. 1353, 1355, & 1356, *Acad. roy. de Chir.* ; obſerv. 1354, *Lieutaud.*

(7) Obſerv. 1358.

(8) Obſerv. 1361.

fice de l'urètre ; le ſujet dans lequel on a rencontré cette ſtructure étoit âgé de trente-cinq ans. Il étoit obligé de rendre fréquemment ſes urines.

Ier. SUPPLÉMENT.

Réflexions ſur les maladies des voies urinaires, tirées de la XLIIe Lettre de Morgagni, tom. 3, de ſed. &c.

L'expérience a prouvé que la glande proſtate, à meſure qu'elle ſe gonfle & qu'elle s'endurcit, peut non ſeulement diminuer l'écoulement de l'urine, mais le ſupprimer tout à fait.

Valſalva rapporte qu'il trouva une pierre dans la proſtate d'un cadavre. J'en ai trouvé moi-même pluſieurs petites enfoncées profondément dans cette glande. Ces calculs, outre la dyſurie & de fréquentes envies d'uriner, peuvent cauſer encore d'autres maux, particulièrement des douleurs à l'endroit affecté, & dans tout le canal de l'urètre, qui, recevant de la proſtate une moindre quantité d'humeur lubréfiante, eſt plus expoſé à être offenſé par l'acrimonie de l'urine.

Marcellus Donatus (1) parle d'un calcul ſitué de la même manière, & qui ne laiſſoit ſortir qu'une très-petite quantité de ſemence extrêmement liquide & aqueuſe. Frédéric Loſſius (2) fait mention d'un autre qui obſtruoit auſſi très-exactement la communication de la proſtate avec l'urètre. Nicolas de Blegni (3) a attribué le même effet à une pierre contenue dans la caroncule ſéminale, & à quantité d'autres qui rempliſſoient les vaiſſeaux éjaculatoires. Ces pierres avoient la plupart la forme & la groſſeur d'un pois. Rhodius (4) expoſe qu'une pierre formée par la ſemence retenue avoit tellement comprimé le col de la veſſie, qu'elle avoit cauſé une ſuppreſſion d'urine. Terraneus (5), parlant d'un vieillard dont les reins, les poumons, & la rate avoient des calculs, dit avoir trouvé les petits vaiſſeaux par leſquels les proſtates & les vaiſſeaux déférens ſe dégorgeoient dans la partie ſupérieure de l'urètre, embarraſſés de petites pierres d'une ſurface inégale, qui obſtruoient les paſſages de la ſemence & de l'urine. Avant lui, Douglas (6) avoit vu dans un vieillard de pareilles concrétions, dont les unes étoient renfermées dans les proſtates mêmes, les autres adhéroient, par des racines fort déliées, aux membranes qui enveloppent ces glandes.

Cependant ces pierres ne produiſent pas toujours les mauvais effets dont il s'agit. Quelquefois leur extrême petiteſſe, ou la manière dont elles ſont ſituées, les mettent hors d'état de beaucoup nuire ; & d'un autre côté, il ne faut pas attribuer à cette ſeule cauſe les ſuppreſſions d'urine ou de ſemence.

Il eſt fort queſtion, parmi les médecins, de caroncules & de fongoſités de l'urètre ; mais l'inſpection des cadavres, qui eſt la vraie manière d'éclaircir les points de cette nature, montre que ces excroiſſances ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi fréquentes qu'on le croit. Je ne parle pas ici des caroncules qui pendent de la veſſie dans l'urètre ; mais ſeulement de celles qui naiſſent dans ce canal même. Quant aux fongoſités, M. Goulard, chirurgien expérimenté, obſerve (1) qu'il peut arriver qu'après avoir tourmenté un malade juſqu'à la fin de ſa vie, elles diſparoiſſent à ſa mort, par une ſuite de l'affaiſſement qui ſurvient aux chairs, auſſi-tôt que la circulation ceſſe : mais dans ce cas on peut faire reparoître ces mêmes fongoſités par le moyen du ſouffle. Les autres excroiſſances peuvent ſe reconnoître, comme je l'ai dit, par la ſimple inſpection des cadavres. Or tant de diſſections que j'ai faites depuis que j'ai commencé à m'appliquer à l'*anatomie*, ne m'ont jamais montré, c'eſt Morgagni qui parle, qu'un ſeul exemple de ces carnoſités, au lieu qu'elles m'ont découvert beaucoup de cicatrices & d'autres cauſes du reſſerrement de l'urètre, dont le ſujet même qui m'a fourni l'exemple des carnoſités n'étoit pas exempt.

Un jeune homme infecté du mal vénérien mourut, en 1717, à l'hôtel-dieu de Padoue, d'une bleſſure à la tête. L'ayant diſſéqué, ajoute le même anatomiſte, je trouvai, pour me borner ici aux voies urinaires, les reins cicatriſés ; le gland du pénis l'étoit à un tel point, qu'il en étoit devenu informe & rapetiſſé. L'urètre étoit réduit à un tiers de ſa longueur, & l'on ne voyoit aucun veſtige des petits conduits qui s'y terminent. A leur place étoit une ligne interrompue, formée par une légère excroiſſance charnue. Le reſte, juſqu'à la veſſie, étoit ſain.

Je diſſéquai, dit-il encore au même endroit, à peu près vers le même temps, le cadavre d'un vieillard étranger qui, entre autres maux, avoit auſſi le mal vénérien. Son ventre étant ouvert, je vis l'un de ſes reins très-volumineux ; l'autre au contraire étoit reſſerré. L'uretère de celui-ci étoit preſque en entier dilaté, au point de recevoir l'extrémité de mon petit doigt ; la veſſie étoit plus épaiſſe qu'à l'ordinaire, & purulente. Le gland du pénis offroit pluſieurs cicatrices profondes. L'urètre étoit dans un état de reſſerrement qui ne permettoit de voir aucun des petits canaux dont j'ai parlé.

J'ai examiné, dit Morgagni, un aſſez grand nombre d'urètres de femmes ; mais, à l'exception

(1) *De medicâ hiſt. mir. lib* 4, *c.* 30.
(2) *Lib.* 1, *obſerv. med.* 33.
(3) *Zodiac. med. gall. an.* 2, *mart. obſ.* 4.
(4) *Cent.* 3, *obſerv. med.* 27.
(5) *De gland. c.* 5.
(6) *Act. erud. lipſ. an.* 1707, *m. Febr.*

(1) Traité des maladies de l'urètre.

d'une ſeule dont je vais parler, je n'y ai jamais rencontré ni ces excroiſſances, ni ces cicatrices même; ce qui ne doit pas ſurprendre dans un canal auſſi court, plus large qu'il n'eſt dans l'homme, & qui, loin de faire un auſſi grand nombre de tours que celui-ci, n'en fait aucun. Cependant Aſtruc (1) aſſure avoir vu pluſieurs fois l'urètre des femmes rétréci par le gonflement du corps qui l'environne, ou recevoir du pus de ce même corps devenu fiſtuleux à la ſuite d'une ſuppuration. Alghiſius (2) parle d'une carnoſité qu'il a obſervée dans l'urètre d'une fille; & pour en venir à l'exemple que j'ai vu moi-même d'une pareille maladie, ayant ouvert le cadavre d'une vieille femme, je trouvai à la ſortie de l'urètre une petite carnoſité fort peu ſaillante. J'ai auſſi vu, après des fièvres aiguës, les vaiſſeaux ſanguins qui rampent à peu près parallelement ſur la ſurface interne du même canal, tellement gonflés & rapprochés les uns des autres, que cette ſurface en étoit preſque toute noire. Enfin j'ai vu dans deux ſujets, dont l'un étoit une petite fille, l'autre une vieille femme, une portion de la membrane qui tapiſſe l'intérieur de l'urètre ſortir par l'orifice, ce qui paroît avoir eu pour cauſe les efforts que ces perſonnes faiſoient en urinant, provenant eux-mêmes d'une ſtrangurie. Cette conjecture eſt confirmée par une obſervation de Miller (3). Cet auteur dit avoir vu une excroiſſance charnue, dont une moitié paroiſſoit hors de l'orifice de l'urètre, l'autre étoit en dedans, & ne ſe montroit au dehors qu'au moyen d'une preſſion pareille à celle que la veſſie éprouve quand on urine. On peut joindre à ces exemples celui que M. Goulard donne d'une carnoſité qu'il coupa hors de l'urètre d'un homme. Mais une obſervation plus étonnante que toutes celles qui précèdent, eſt celle que Salzmann rapporte (4), d'après Solingen, d'une chute ſoit de l'urètre, ſoit encore d'une partie de la veſſie qui pendoient en dehors de la longueur du petit doigt.

L'urètre des femmes eſt encore ſujet à un autre mal dont nous prouverons la rareté, après avoir dit un mot des pierres qu'elles rendent quelquefois par ce canal. Comme il eſt fort court & droit, il n'eſt pas rare qu'il ſorte par-là, naturellement & ſans effort, des calculs de différens volumes, le plus ſouvent petits, mais quelquefois aſſez conſidérables. Tulpius (5) aſſure en avoir vu un qui étoit de la groſſeur d'un œuf de poule, & peſoit trois onces & un quart. C'eſt le plus grand peut-être qu'aucune femme ait jamais rendu ou même porté. Car dans la veſſie des hommes il s'en forme de bien plus conſidérables, & pour n'en citer qu'un exemple, Keſſelringius, au rapport de M. Morand, dit en avoir vu un qui peſoit ſix livres trois onces. D'où peut venir une ſi énorme différence? On doit, ſi je ne me trompe, l'attribuer à ce que l'urètre des femmes, tel que nous l'avons décrit, laiſſe échapper bien plus facilement les matières qui forment les calculs, que celui des hommes. On doit donc regarder comme infiniment rare le cas rapporté par Adolphe (1), d'une vieille femme dans l'urètre de laquelle un calcul oblong s'étoit formé & attaché fortement. La foibleſſe des forces vitales chez cette femme, qui étoit âgée de ſoixante-ſeize ans, & peut-être des inégalités formées dans ce canal par des ulcères, avoient contribué à y retenir cette pierre; mais la principale cauſe de ce phénomène étoit que ce calcul ſe recourboit dans la veſſie, & lui appartenoit par cette courbure. Une rétention d'urine à laquelle cette femme étoit ſujette depuis pluſieurs années, favoriſe encore cette explication.

Il m'eſt arrivé de voir des urines qui paroiſſoient mêlées de chyle; ce fluide peut quelquefois s'écouler par les reins, lorſque leurs vaiſſeaux ſecrétoires ſont extrêmement relâchés; mais plus ſouvent ce que l'on prend pour du chyle, eſt du pus ſans odeur & ſans viſcoſité. Benedictus Silvaticus & Lælius A-fonte (2) parlent de deux malades qu'une fièvre lente avoit rendus extrêmement maigres, & qui avoient des ſymptômes de quelque vice dans l'un des reins. Tous les deux rendirent une urine qui dépoſoit un ſédiment inodore, fluide, & ſemblable à du lait. Les médecins conſultés ſe partagèrent ſur la nature de ce dépôt. Les uns aſſuroient que c'étoit du pus, les autres le nioient. La diſſection d'un des ſujets qui mourut, décida la queſtion en faveur des premiers, en mettant à découvert un abcès qui avoit preſque entièrement conſumé l'un des reins. Eclairé par cet exemple, & par ce qu'ont écrit à ce ſujet pluſieurs médecins illuſtres, particulièrement Valſava, j'opinai, dit Morgagni, pour la préſence du pus dans un cas pareil, ſur lequel je fus conſulté à Padoue, & qui avoit de même occaſionné une diſpute entre les médecins. Effectivement le malade étant mort, & l'ouverture du corps en ayant été faite, quoiqu'en ſecret, on apprit que l'un des reins avoit été trouvé à demi pourri, & réduit à un petit volume.

On lit dans le *ſepulchretum* (3) que des corps en forme de vers & de couleur rouge furent rendus par une femme avec l'urine, & de cruelles douleurs des lombes. L'auteur de cette obſervation reconnoît que ce n'étoient pas des vers; mais il paroi les regarder comme des portions de l'un des reins rongé par un cancer; & en les exa-

(1) *De morb. ven ſect.* 4, *n.* 38.
(2) *Lithotom. c.* 3.
(3) *Ephem. n. c. cent.* 8, *obſerv.* 38.
(4) *Diſſ. de hern. veſ. urin., theſ.* 18.
(5) *Obſerv. med. l.* 3, *c.* 26, *n.* 4.

(1) *An.* 1739, *hebd.* 9.
(2) *Sepulchr. obſerv.* 10 & 14, *cum ſcholiis.*
(3) *Obſerv.* 26.

minant de près, on auroit pu trouver que c'étoient des concrétions polypeuſes formées dans les uretères.

L'obſervation 30 du même ouvrage fait mention de grains de raiſin, de fragmens de laitue, & d'autres alimens qui étoient ſortis avec l'urine. Ces faits, en les ſuppoſant bien conſtatés, peuvent faire ſoupçonner un ulcère qui établiſſoit une communication entre les inteſtins & la veſſie. Ce ſoupçon paroît d'autant mieux fondé, que l'un des ſujets dont il s'agit dans cette obſervation, avoit la veſſie entièrement ulcérée.

On trouve chez les anciens & les modernes des exemples de perſonnes qui ont long-temps rendu l'urine par l'anus. La ſection 27 du *ſepulchretum* contient l'hiſtoire d'un homme qui, depuis ſon enfance juſqu'à l'âge de quarante ou de cinquante ans, rendit conſtamment l'urine par cette voie. La raiſon en étoit que dans ſon enfance ayant ſouffert l'opération de la taille, le lithotome avoit percé la veſſie & le rectum, de manière qu'on avoit trouvé après ſa mort une communication large d'un travers de doigt entre la veſſie & cet inteſtin. Hildan (1) ayant obſervé, après une iſchurie opiniâtre, des urines purulentes qui, pendant les vingt derniers jours de la vie du malade, ſortirent par l'anus, trouva au fond de la veſſie du cadavre un ulcere qui s'étendoit juſqu'au rectum. Il avoit fait cette obſervation, quand Horſtius lui rapporta qu'une femme étant tombée d'un arbre, s'étoit bleſſée aux parties génitales, & qu'ayant fermé imprudemment la plaie, il lui étoit ſurvenu une ſuppreſſion d'urine qui duroit depuis ſix mois, mais qu'elle rendoit chaque jour par l'anus une ſéroſité qui couloit à part, & ſans ſe mêler aux gros excrémens. Hildan n'heſita pas à répondre que certainement cette femme, dans ſa chute, avoit eu non ſeulement le col de la veſſie & celui de l'uterus, mais encore le rectum percés par les branches de l'arbre.

Un gentilhomme rendoit par l'anus ſon urine, déguiſée par le ſang qui ſortoit de la même partie. Moraſchius (2) trouva un calcul adhérent à une fongoſité de la veſſie, & qui l'avoit percée conjointement avec le rectum.

Mais il y a des cas où la ſortie de l'urine par l'anus eſt produite par une cauſe moins évidente. Tel eſt, entre autres, celui qui eſt cité dans le *ſepulchretum* (3). Un enfant ne rendoit chaque jour, depuis dix ans, que quelques gouttes d'urine, & c'étoit par l'anus qu'elles ſortoient. Cependant on ne trouva pas ſa veſſie percée. Ses reins & ſes uretères, dit Morgagni, étoient devenus inutiles. Dans un autre ſujet, ſuivant Rhodius (4), l'urine abordoit librement à la veſſie; mais une caroncule l'empêchant de couler dans l'urètre, elle ſortit par le rectum, juſqu'à ce qu'enfin l'obſtacle étant levé, elle reprit ſon cours.

Dans ces derniers cas, & dans pluſieurs autres pareils qu'il ſeroit aiſé d'accumuler, Morgagni croyoit que l'urine, à qui toute autre iſſue eſt fermée, ſe faiſoit jour au travers des glandes des inteſtins, & s'écouloit par l'extrémité de ce canal.

(1) *Cent.* 2, *obſerv.* 65.
(2) *Ephem. n. c. cent.* 10, *obſerv.* 56.
(3) *Sect.* 14, *obſerv.* 6, §. 1.
(4) *Cent.* 2, *obſerv. med.* 90.

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les douleurs des lombes, cauſées par les maladies des voies urinaires (1).

On ſait que des calculs d'un très-petit volume ſuffiſent ſouvent pour donner lieu à la colique néphrétique; mais on les a vus produire des convulſions par-tout le corps.

Boerhaave a obſervé que dans un ſujet d'un embonpoint exceſſif, la graiſſe, qui étoit très-ferme, preſſoit tellement le rein & l'uretère, qu'elle s'oppoſoit au paſſage de l'urine. Il eſt aſſez ordinaire de voir des calculs boucher l'uretère, & donner lieu aux accidens que cauſent la ſuppreſſion de l'urine & les douleurs des nerfs bleſſés par un corps dur.

Des vers renfermés dans les inteſtins ont donné lieu à une néphrétique ſympathique.

On a trouvé des vers dans les reins. Boerhaave en a obſervé un dans le rein d'un chien. Cet organe avoit beaucoup ſouffert, & il y avoit une excavation. Valiſnieri & Rhedi en ont vu dans les reins humains; Blaſius en a obſervé dans ces glandes, qui avoient été précédemment rongées & comme détruites par une ſuppuration. Coiter a écrit que le rein droit s'ulcère plus facilement que le gauche; Morgagni étoit d'un avis contraire; & outre l'obſervation dont il avoit recueilli les reſultats, il trouvoit un appui pour ſon opinion dans ce que la veine émulgente droite étant plus courte, la circulation du ſang doit s'y faire plus facilement que dans la gauche qui eſt plus longue; j'avoue que je ne vois pas comment cette différence peut influer ſur l'ulcération du rein.

Morgagni a remarqué que dans un ſujet le rein manquoit d'un côté, & que celui du côté oppoſé étoit double. J'ai vu les deux reins réunis en un ſeul, former un organe arrondi & placé ſur la face antérieure des vertèbres lombaires. Dans un chat, le rein d'un côté étoit remplacé par une graiſſe grenue.

On a trouvé l'intétieur du rein changé en une ſubſtance cartilagineuſe.

Valſalva & avant lui Euſtachi ont vu des calculs des reins très-blancs; mais il y en a auſſi de noirs. Morgagni a dit qu'il en avoit obſervé. J'en conſerve pluſieurs de cette nature, & que j'ai fait deſſiner dans les recueils de la Société royale de

(1) Morgagni, Epît. 40.

médecine. Leur couleur noire me paroît due à des concrétions ſanguines qui ont encroûté ces pierres, & qui leur ont donné leur couleur.

Bonnet & Bartholin ont rapporté des exemples de pierres qui ont reſté dans le rein pendant une partie de la vie, ſans y cauſer de douleur. Quelquefois la douleur, après avoir été long-temps aiguë, ceſſe enfin de ſe faire ſentir. C'eſt qu'alors, dit Morgagni, les nerfs ont été détruits par le corps étranger & par la fonte à laquelle il a donné lieu.

Hoffman a eſſayé un grand nombre de remèdes pour appaiſer les douleurs produites par les calculs, & il a remarqué que la racine de ſcille étoit ſouvent, dans ces cas, anodine & anti-convulſive. Wagnerus a fait la même obſervation. Les modernes ont attribué à peu près la même propriété à l'*uva urſi*, que je n'ai vu que trop ſouvent infructueux.

Les uretères éprouvent une preſſion néceſſaire dans le ventre des femmes groſſes; auſſi les femmes qui ſont ſujettes aux douleurs néphrétiques, les reſſentent-elles plus ſouvent dans cet état, & en général ces douleurs ſont très-dangereuſes dans cette circonſtance; elles ſont une cauſe d'avortement, & même quelquefois de mort aſſez prompte.

Les reins affectés d'un vice local ſe gonflent, s'étendent quelquefois outre meſure, & leur ſurface devient inégale. Ruyſch a vu cette affection être la ſource de douleurs vives; au moins il les rapportoit à cette cauſe. Mauchart a trouvé des reins humains auſſi gros que ceux du bœuf. Souvent ces glandes ſuppurent dans l'intérieur; tout leur parenchyme ſe détruit & ſe fond, & au lieu de reins, on ne trouve plus qu'un ſac. J'ai vu les deux reins ainſi affectés dans un ſujet qui n'avoit pas éprouvé de grandes douleurs de néphrétique, mais une gêne, une diſtenſion, une chaleur habituelle dans la région lombaire. La veſſie étoit en même temps très-douloureuſe; le malade étoit obligé d'uriner ſouvent; il ſouffroit alors des douleurs très-vives, ſoit dans la région de la proſtate, ſoit à l'extrémité du gland. Le malade étoit depuis long-temps tourmenté par des hémorroïdes très-volumineuſes & très-ſenſibles, & on ſait que les douleurs hémorroïdales s'étendent ſouvent à divers points du conduit de l'urètre.

Euſtachi a vu des reins tuberculeux & pleins de ſables, & Morgagni y a obſervé des dépreſſions, de petites foſſes, des cicatrices qu'il attribuoit à l'éroſion de matières âcres, & à ce que de petits ſacs remplis de ces matières fluides s'étoient vidés & ne paroiſſoient plus que dans un état de reſſerrement & de contraction.

Il y a dans la région des lombes, comme partout ailleurs, des anévriſmes à la ſuite deſquels on obſerve la carie des os & la dégénération des chairs. On a vu dans ces circonſtances les parois de la veine-cave corrodées. Alors les douleurs ſont quelquefois très-vives; ſans doute les plexus nerveux qui s'y trouvent, en ſont le foyer.

L'artère rénale a été trouvée elle-même dilatée par un anévriſme, & la ſubſtance du rein étoit alors entamée.

Les anévriſmes qui ſont fréquens dans la région lombaire, cauſent des douleurs dorſales conſidérables. Baillou en a conſervé un exemple, & Valſalva en annonça un dans un malade qui le conſulta. L'événement juſtifia ſon pronoſtic.

Des abcès internes, des ulcères analogues au carcinome, la carie & la deſtruction preſque entière du ſacrum, ont été les ſuites de ces anévriſmes. Morgagni parle d'un anévriſme dont les pulſations étoient ſi fortes, qu'elles reſſembloient à celles d'un animal qui ſe débattoit dans le ventre; c'étoit ainſi que s'exprimoit la malade qui éprouvoit cette affection.

Il réſulte d'obſervations très-nombreuſes, que la veſſie des calculeux & des perſonnes qui ont eu de grandes & de longues difficultés d'uriner, eſt rétrécie & très-épaiſſe dans ſes parois; ces deux circonſtances doivent être remarquées par ceux qui ſe deſtinent à pratiquer l'opération de la taille.

IIIe SUPPLÉMENT.

Sur la ſuppreſſion d'urine & autres affections relatives (1).

Quelques expreſſions d'Hippocrate ont fait chercher des conduits qu'on croyoit s'étendre de l'eſtomac aux reins, & qu'on admettoit pour expliquer le paſſage très-rapide de la boiſſon par les voies urinaires. Juſqu'ici on n'a point trouvé ces canaux de communication, & il eſt preſque sûr qu'ils n'exiſtent pas. Marcellus-Donatus aſſure qu'il a vu les liquides ſortir par l'urètre tels qu'ils avoient été bus. Une autre fois ils ont tranſudé par la peau, dit le même auteur, avec les qualités & conditions qui leur étoient particulières; ce qui les rendoit reconnoiſſables. Toutes les circonſtances de ce fait ont-elles été bien obſervées, & eſt-il bien ſûr que ces fluides n'aient point été altérés avant de parvenir à la peau & de paſſer par ſes couloirs? Ces aſſertions vagues & indéterminées doivent paroître bien ſuſpectes dans un ſiècle éclairé, où l'on ſait combien l'art de faire des expériences & des obſervations eſt difficile.

Pendant une ſuppreſſion d'urine, ce fluide tranſudoit dans la région de l'eſtomac.

Un jeune homme a paſſé vingt-deux mois entiers ſans uriner; la tranſpiration y ſuppléoit. Une obſervation analogue a été faite par Piſon, qui a vu dans un cas de cette nature la tranſpiration être copieuſe & d'une fétidité inſupportable.

Du mercure appliqué à la peau d'un malade a

(1) Epiſt. 41 & 42 de Morgagni.

paſſé par la voie des urines ; ce fait eſt cité par Morgagni.

On a vu quelquefois l'urine épanchée dans le ventre par ſimple tranſudation, & ſans que les reins ni la veſſie euſſent été bleſſés.

Les ulcères de la veſſie ſont rares & très-douloureux. Hildanus en a décrit un qui s'ouvroit dans le rectum, par lequel les urines ſortoient. Voyez ci-deſſus, pag. 437, col. 1re.

Dans la veſſie d'un ſujet qui n'avoit pu pendant long-temps uriner ſans le ſecours de la ſonde, on trouva la proſtate groſſe comme une poire, & dans la veſſie, très-diſtendue, des trouſſeaux charnus, ſaillans comme les *lacerti* du cœur.

Le ſang épanché dans le petit baſſin, à la ſuite d'une plaie au ventre, comprimoit la veſſie, & la ſuppreſſion de l'urine ſe compliqua avec les ſuites de cet accident.

La ſuppreſſion de l'urine eſt ſouvent l'effet du ſpaſme des fibres du col de la veſſie, & alors les fomentations émollientes & les bains guériſſent. D'autres fois il y a une grande atonie dans les fibres de la veſſie, & dans ce cas les purgatifs draſtiques ſoulagent, ſans doute en irritant & en fortifiant : lorſque le ſang eſt accumulé vers le podex, & qu'il diſtend toutes les parties adjacentes, les ſangſues appliquées à propos dégorgent & remédient à ce mal ; mais les bains tièdes nuiſent quelquefois, en dilatant le ſang dont les veines ſont diſtendues, & en augmentant l'engorgement. Alors tout ce qui eſt froid & raffraîchiſſant, l'eau à la glace, même la glace en topique, diminue la raréfaction & produit les meilleurs effets ; cette remarque m'a paru devoir être ajoutée à celles de Morgagni, d'autant plus que la pratique dont je parle ici m'a réuſſi dans le traitement de quelques rétentions d'urine, lorſque les veines du col de la veſſie étoient dilatées, & qu'il y avoit ce qu'on peut appeler des *hémorroïdes véſicales*, deſquelles ſort quelquefois le ſang que les malades rendent avec les urines.

La groſſeſſe eſt dans quelques femmes un obſtacle à l'écoulement des urines, lorſque le poids de la matrice pèſe en devant & comprime la veſſie ; alors la femme urine plus librement en ſe renverſant en arrière, parce que la preſſion de la matrice eſt alors interrompue.

Des tubercules ou caroncules placés vers le col de la veſſie s'oppoſoient au paſſage de la ſonde & à celui des urines ; cette maladie eſt très-rare. Morgagni rapporte une autre obſervation qui prouve qu'il avoit une pleine connoiſſance du trigone de M. Lieutaud ; il cite Gaſſendi, qui dit avoir vu une partie ſemi-lunaire & triangulaire gonflée vers l'orifice de la veſſie, & qui s'oppoſoit au paſſage des urines.

Ruyſch, Meri, & Boerhaave avoient obſervé que la veſſie étoit quelquefois tombée dans le ſcrotum ; alors, en ſoulevant & en comprimant cette partie, l'urine ſortoit par l'urètre.

Grégoire, Morgagni, & Valcarenghus avoient obſervé de même ce cas, & ils avoient déjà fait quelques réflexions ſur ces déplacemens ou hernies de la veſſie, bien décrits depuis cette époque par les chirurgiens de Paris.

Des obſervations irréfragables ont prouvé qu'il eſt faux que lorſqu'un rein eſt malade, l'autre ceſſe de filtrer l'urine & de faire ſes fonctions.

L'urine eſt quelquefois mêlée avec du pus & preſque putride. Dans un cas ſemblable, la ſonde introduite fut tachée & comme phlogiſtiquée. On ne doit point en être étonné ; les humeurs animales acquièrent ſouvent par leur dégénération un caractère preſque cauſtique. On a vu la ſanie cancereuſe irriter, enflammer la peau de ceux qui faiſoient les panſemens, & brûler le linge qui en étoit pénétré ; & certains fluides du corps humain n'acquièrent-ils pas une telle énergie, qu'ils diſſolvent la partie la plus ſolide des os ?

C'eſt pendant le ſommeil que la veſſie, lorſqu'elle eſt ſans reſſort, ſe remplit, & c'eſt le matin qu'il faut prendre les précautions néceſſaires pour évacuer avec l'algalie l'urine accumulée pendant la nuit.

Dans les maladies aiguës accompagnées de délire, ou dans les affections ſoporeuſes, ſouvent le malade, inſenſible au ſtimulus de l'urine, a la veſſie diſtendue, ſans s'en apercevoir. Il faut que le médecin n'oublie pas alors de porter la main ſur la région hypogaſtrique près du pubis, pour s'aſſurer de l'état de la veſſie, & ſi elle eſt très-pleine ſans que le malade puiſſe uriner, il faut le faire ſonder ſans délai.

Quelquefois il ſort par l'urètre des concrétions qui ont été priſes par Willis, Ruyſch, & Boerhaave pour des portions des membranes de la veſſie. Il ſemble que Ruyſch, qui ſavoit préparer des membranes factices, n'ait pu s'y tromper. Morgagni paroît n'être pas très-éloigné de le croire ; il ajoute cependant qu'il a vu quelques-uns de ces débris n'être que de fauſſes membranes, & je préſume que cette apparence en a toujours impoſé à ceux qui en ont cru voir ſortir de véritables. Ce n'eſt jamais que dans les cas de purulence que ces lambeaux de membranes auroient pu ſortir, & alors le pus fond, macère, détruit, & il ne ſe détache guère de morceaux organiſés qu'on puiſſe reconnoître pour un fragment de la membrane interne de la veſſie.

Il y a une ſuppreſſion d'urine qui tient tout à fait au vice des reins ; l'urine ne ſe ſépare point, comme on voit la bile ne point ſe filtrer dans le foie ; cette maladie mérite une grande attention, & ne doit point être confondue avec celles de la veſſie.

Deux malades étoient affectés d'une maladie qui ſe montroit avec tous les ſymptômes d'une *dyſurie véſicale* ; l'un de ces malades avoit un rein ſuppuré, l'autre avoit une pierre dans le baſſinet du rein.

Ça été un grand ſujet de diſcuſſion de ſavoir s'il ſort des vers par l'urètre, & s'il y a quelques-uns de ces animaux qui habitent naturellement dans la veſſie. On peut conclure des obſervations recueillies par les auteurs, 1°. que dans quelques cas des concrétions ſanguines, formées en manière de vers, en ont impoſé à des perſonnes qui n'y ont pas regardé de bien près ; 2°. que des vers ont vraiment ſorti par l'urètre, dans les cas où un abcès ſanieux fiſtuleux, a pu leur donner paſſage des inteſtins dans la veſſie, & que ces vers étoient conformés de manière à ne pouvoir vivre dans ſa cavité ; 3°. qu'il eſt impoſſible que des vers ſous forme de larves, montent des latrines dans la veſſie par le canal de l'urètre, comme Ruyſch l'a avancé ; 4°. que ſous ce rapport, comme ſous tant d'autres, il ſemble que les hommes aiment à raconter & à croire ce qui eſt merveilleux.

Valiſnieri, que Valſalva conſultoit, l'a empêché d'ajouter foi à pluſieurs prétendues merveilles qu'on lui avoit racontées, & dont il lui apprit à ſe défier. On trouva un inſecte dans un pot de chambre; le malade prétendoit l'avoir rendu avec les urines; Valiſnieri trouva que c'etoit un inſecte tombé du plancher.

On croyoit du temps d'Ariſtote, que l'homme ſeul étoit ſujet aux calculs des reins & de la veſſie. On ſait à préſent qu'un grand nombre d'animaux y ſont expoſés ; tels ſont les rats & tous les quadrupèdes de cette famille ; le cheval même n'en eſt pas exempt, & on a imaginé dans les écoles royales vétérinaires d'Alfort un moyen & des inſtrumens propres à extraire la pierre de ſa veſſie.

La proſtate eſt ſouvent malade après les gonorrhées, après les rétentions d'urine opiniâtres. On l'a trouvée ſouvent gonflée, même ſquirreuſe. On y a obſervé des calculs, ſoit dans ſes cavités, ſoit dans ſes conduits excréteurs, où ils gênent alors l'éjaculation de la ſemence. Chriſtophe Polubius, Fréderic Loſſius, & Dowglas ont traité de ces concrétions. Le dernier en a vu du volume d'un pois.

Hippocrate a parlé de petits ulcères ſitués dans l'urètre. Galien aſſure qu'il a briſé des caroncules de l'urètre avec la ſonde. Lancifi & Benevolus ont fait mention de caroncules ſituées dans l'urètre; ils en ont vu une ulcérée ; la ſaillie que font les conduits éjaculateurs leur a paru ulcérée de même. Morgagni, après avoir réuni diverſes autres autorités à ce ſujet, ajoute qu'il n'a point obſervé de caroncule véritable dans le ſujet qu'il a examiné. Et en effet ces cas ſont beaucoup plus rares que Ganzelius & pluſieurs autres ne l'ont penſé ; Mais Morgagni a vu le gland rétréci & bridé ; il a vu des fibrilles ſaillantes dans l'urètre, des gonflemens, des eſpèces de nœuds, des varices ou végétations vaſculeuſes ; Goulard a fait les mêmes remarques. Le tiſſu de l'urètre étant ſpongieux, il ſe gonfle aiſément, & cette turgeſcence rétrécit néceſſairement le canal dans quelques points. Les bougies répriment ces gonflemens & rétabliſſent l'ouverture ordinaire du conduit.

Morgagni a réuni dans ſa quarante-deuxième épître des recherches aſſez étendues ſur les calculs de la veſſie. Il parle d'un qui rempliſſoit toute la cavité de ce viſcère, & qui avoit une eſpèce de bec ou ſaillie répondant à l'urètre.

On a écrit qu'à la ſuite des ſuppurations du rein l'on a vu ſortir par l'urètre des portions de ce viſcère, qui étoient, ajoute-t-on, très-reconnoiſſables. Doit-on ajouter foi à cette aſſertion ?

Lorſqu'on a vu diverſes ſubſtances alimentaires ſortir par l'urètre, c'eſt comme je l'ai remarqué plus haut, qu'il y avoit une ou pluſieurs routes fiſtuleuſes qui communiquoient des inteſtins dans la veſſie. Les matières excrémentitielles ſortent quelquefois délayées par la verge, comme on l'a vu tant de fois, & comme je l'ai obſervé avec M. Dehorne, mon célèbre confrère, dans un cas où, après une fauſſe route faite par la ſonde, il s'étoit formé un abcès qui avoit établi une communication entre le rectum & la veſſie ; on a vu de même, comme je l'ai déja dit, l'urine ſortir par l'anus.

On aſſure que Zecchius fut conduit à pratiquer la ponction de la veſſie au périnée par le traitement d'un abcès formé dans cette region, à la ſuite d'une iſchurie. Ce médecin connoiſſoit auſſi la ponction de la veſſie à l'hypogaſtre, tant perfectionnée par le frère Côme.

IVe. SUPPLÉMENT.

Suite des obſervations ſur les maladies de la veſſie.

La capacité & la grandeur de la veſſie ne répondent point à l'âge ; Raw trouva dans un enfant de dix ans qu'il tailla, la veſſie très-large. Ces grandes veſſies ſont ordinairement molles. *Denys, obſervat. de calculo*, &c. pag. 56 & 57.

Dans le cadavre d'un homme de ſoixante-quinze ans, mort, dit-on, d'une ſuppreſſion d'urine, après neuf jours de maladie, on trouva la veſſie double, ou deux veſſies placées l'une ſur l'autre & ayant chacune une branche d'uretère. *Journ. de Trév.* 1702, tom. 6, pag. 129.

Un jeune garçon, âgé de douze ans, rendoit ſes urines par le nombril.

Un homme âgé de cinquante ans étoit dans le même cas.

Littre trouva l'ouraque ouvert dans un jeune homme âgé de dix-huit ans. *Acad. des Scienc.* 1701, pag. 23.

Un homme âgé de trente-deux ans rendoit ſes urines par le nombril, avec jet. *Acad. de Chir.* tom. 3, pag. 10 & 11.

M.

M. Comteſſe, avocat, âgé de près de ſoixante-dix-huit ans, fut taillé avec le lithotome caché. Il mourut environ un mois après l'opération. On trouva la veſſie fort racornie & remplie de champignons élevés de pluſieurs lignes : ces champignons étoient incruſtés de graviers que le lavage ne put emporter : la ſubſtance de la veſſie étoit très-ferme & très-épaiſſe : il y avoit pluſieurs expanſions ou appendices de la membrane interne qui s'avançoient au travers de l'externe en forme d'entonnoirs : ces appendices, dont une avoit un pouce de longueur, s'ouvroient dans la veſſie par un petit orifice froncé : il y avoit dedans des graviers. *Par M. Poulletier de la Salle.*

La veſſie préſente ſouvent des protubérances & des poches dans leſquelles ſe nichent des pierres ; ce qui vient de l'inégalité de force des trouſſeaux des fibres charnues, plus ou moins entaſſés & écartés dans quelques endroits. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 5.

Veſſie s'élevant deux pouces au deſſus de l'ombilic & formant une ſaillie qui ſurpaſſoit celle qu'on remarque dans une groſſeſſe de ſix mois : cela étoit arrivé par une ſuppreſſion d'urine. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 9, note.

Un homme de ſoixante ans, attaqué d'une inflammation au col de la veſſie, eut une ſuppreſſion d'urine qui dura pendant trente-deux jours. Enſuite il urina un peu, goutte à goutte, & continuellement ; ſon ventre étoit devenu fort enflé : il mourut. Littre trouva la veſſie fort dilatée ; ſa portion ſupérieure ſéparoit la capacité du ventre en deux, & comprimoit la fin du colon & le milieu de l'uretère droit, qui étoient tous les deux fort dilatés au deſſus : la membrane interne de la veſſie étoit devenue fort mince, &c. *Hiſt. acad.* 1704, obſerv. 16, pag. 29.

Thibault a tiré quatre pintes & demie d'urine en une ſeule fois. *Mém. acad.* 1713, pag. 113.

Une femme groſſe avoit la veſſie fort diſtendue, ſans que l'urine fût totalement ſupprimée : on croyoit que la tumeur venoit de la matrice : elle mourut, & on crut que c'étoit par une rupture de la matrice. A l'ouverture du cadavre, on vit que c'étoit la veſſie, dont le col étoit comprimé par la matrice. On auroit dû faire uſage de la ſonde. *Comm. litter.* tom. 3, vol. 14, pag. 161.

Denys dit avoir obſervé que la douleur qu'on ſent en rendant des urines purulentes, ne vient pas de l'âcreté du pus, mais des matières gypſeuſes qui s'y mêlent, & qui ſont ſouvent les débris d'une pierre de même nature. *Obſerv. de calculo*, &c. pag. 11.

Un homme ſentoit une grande douleur à la veſſie, avec une incontinence d'urine & une envie continuelle de la rendre ; il marchoit courbé : Denys, appelé, ne pouvant introduire la ſonde, porta un doigt dans l'anus, & ſentit un corps dur qui preſſoit l'inteſtin ; enfin, faiſant des efforts pour pouſſer la ſonde, elle entra tout d'un coup, & il ſortit entre la ſonde & l'urètre, ainſi que de la cavité de cet inſtrument, un pus épais & louable. Cet homme fut guéri ſans aucun remède. *Ibid.* pag. 35 & 36.

Ruyſch dit avoir obſervé une eſpèce de gale de la membrane intérieure de la veſſie, avec des urines purulentes, des envies fréquentes d'uriner, & une épaiſſeur plus grande des membranes de la veſſie : c'eſt de là que viennent les excroiſſances charnues ou glanduleuſes de cet organe. Obſerv. 78, p. 72.

Rouhaut a obſervé, dans une maladie de veſſie, que la membrane interne de cet organe s'étoit détachée par parcelles, & étoit ſortie par l'urètre : il détergea la veſſie par des injections : le malade reſta ſujet à une légère incontinence d'urine. *Hiſt. acad.* 1714, pag. 22, obſerv. 1re. *Nota.* On étoit obligé, avant l'exfoliation, de ſonder ſouvent.

Ce ne ſont vraiſemblablement que les premiers feuillets du ſac membraneux de la veſſie qui peuvent ſe détacher ſans que la veſſie ſouffre beaucoup, & ils ſe reproduiſent de même que l'épiderme. *Lieutaud, Mém. acad.* 1753, pag. 20, not. *b.*

Lahire remplit une veſſie de porc d'air autant qu'elle put en contenir ; cet air ne s'échappa point ; enſuite il retourna cette veſſie de façon que la membrane interne devint externe. Il la remplit d'eau, & ce fluide ſuinta en pluſieurs endroits ; il en conclut que les pores de la veſſie ſont diſpoſés de façon que les liqueurs peuvent y entrer de dehors en dedans, & qu'ainſi les liqueurs peuvent entrer du bas ventre dans la veſſie. *Acad. des Scienc.* tom. 2, pag. 40.

Obſervation ſur une hernie de veſſie par Méry : la veſſie avoit paſſé par l'anneau du grand oblique du côté droit ; elle étoit adhérente à la ſurface interne du ſcrotum : ſa forme approchoit de celle d'une gourde, par le reſſerrement que produiſoit l'anneau vers le milieu de cet organe. Méry croyoit que ces ſortes d'accidens ne pouvoient arriver que par un vice de conformation. *Mém. acad.* 1713, pag. 110 & ſuiv.

Autre hernie de veſſie dans une femme groſſe de cinq à ſix mois, qui urinoit avec beaucoup de difficulté : elle avoit une tumeur plus groſſe qu'un œuf de poule entre l'anus & la partie inférieure de l'orifice du vagin : en la preſſant, on faiſoit ſortir l'urine, & la tumeur diſparoiſſoit. *Ibid.* pag. 111 & 112.

Un homme avoit une hernie de veſſie ; on lui avoit mis par ignorance un bandage, que Mery lui fit quitter. *Ibid.* pag. 112.

Manière dont ſe forme la hernie de veſſie. (*Verdier, Mém. chir.* tom. 2, pag. 7, 8.) Le ſac herniaire & la portion de la veſſie qui l'accompagne, ſont placés au devant du cordon des vaiſ-

ſeaux ſpermatiques. (*Ibid.* pag. 9.) On reconnoît ſur-tout cette hernie & on la diſtingue, lorſque la tumeur diſparoît par la ſortie des urines. *Ibid.* pag. 11.

Hernies de veſſie le long de l'arcade crurale. *Ibid.* pag. 23.

M. de la Brière, de Pethiviers, mourut âgé de cinquante ans, trois jours après l'opération de la taille par le lithotome caché; on trouva, à l'ouverture de ſon corps, une hernie de la veſſie; cet organe étoit ſerré par l'anneau du côté gauche; l'inteſtin & l'omentum avoient ſuivi. La portion étranglée de la veſſie étoit toute gangrenée & pleine de ſanie: le reſte de la veſſie, qui étoit peu conſidérable, étoit en bon état. *Par M. Pouletier de la Salle.*

De Saulx, dans ſes nouvelles découvertes, rapporte qu'une dame à qui il avoit fait prendre une potion compoſée d'huile d'amandes douces, d'eau de fleurs de tilleul, & d'un peu d'eau de fleur d'orange, avec trois onces de ſirop de diacode, rendit de l'urine qu'on garda dans un verre, & que peu après on vit l'huile ſurnager dans la même quantité où elle avoit été priſe. *Journ. des Sav.* 1727, novemb. pag. 2211.

Incontinence d'urine dans un enfant de cinq ans, phthiſique & attaqué d'un ulcère dans l'aîne. Cette incontinence, ainſi qu'on le vit à l'ouverture du corps, étoit produite par un ſquirre de la proſtate. Les reins étoient purulens; la verge ſe trouvoit ſphacelée, &c. *Haller, opuſcula pathol.* obſerv. 35, pag. 82.

Un homme qui avoit eu quelques gonorrhées, eut une incontinence d'urine, accompagnée dans la ſuite de dyſurie. Survint une tumeur au périnée avec rougeur & gangrène: le lendemain le malade mourut. On trouva la veſſie fort épaiſſe, ſemblable à une tetine de vache, & ayant dans ſon milieu une petite cavité: il y avoit auſſi un ulcère au col de la veſſie. *Cheſneau*, obſerv. lib. 3, obſerv. 30, pag. 532.

Incontinence d'urine par le déchirement de la veſſie par une aiguille. Voyez ci-deſſous *corps étrangers dans la veſſie.*

V^e. SUPPLÉMENT.

Sur les corps étrangers contenus dans la veſſie.

Un homme qui avoit été taillé, mourut quelques années après, ayant ſouffert les mêmes accidens qu'avant la taille. On ouvrit ſon corps, & on trouva dans la veſſie un véritable os, long de ſix travers de doigt. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 67.

On a découvert qu'une ſonde laiſſée dans la veſſie plus de dix jours, peut tirer de l'urine une ſi grande incruſtation pierreuſe, que l'extraction de cette ſonde devient non ſeulement difficile, mais impoſſible. *Sharp, Recherches ſur la chirurgie, chap.* 4, *pag.* 160.

J'ai cependant vu des ſondes de gomme élaſtique ſéjourner plus long-temps, ſans danger, dans la veſſie.

Un homme ſujet à la gravelle, & qui avoit eu une hémiplégie, fut attaqué d'une rétention d'urine avec de vives douleurs. Il ſortit enfin de l'urêtre un corps noirâtre, cylindrique, ayant la forme d'un ver, & enſuite beaucoup d'urine mêlée de ſang. Un quart d'heure après le malade rendit avec les urines un corps ſemblable, long d'une aune, & il en eſt venu ainſi pluſieurs plus ou moins longs. Dès que ces corps étoient expoſés à l'air, leur couleur devenoit plus vive. Tronchin conjecture qu'ils étoient formés de ſang, d'autant plus qu'ils acquéroient une grande tenacité dans l'eſprit-de-vin. *Hiſt. Acad.* 1735, *obſerv.* 4, pag. 18.

Suivant Blakrie, anglois, on n'a point de pierre dans la veſſie lorſqu'on rend un ſable rouge. *Haller, Bilblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 517.

Un homme âgé de ſoixante ans, très-ſédentaire, & d'une habitude de corps molle, rendoit des urines crétacées, dont, par la deſſiccation, on retiroit une matière ſemblable à la chaux ou à la céruſe. Cet écoulement dura pendant trois ans avant ſa mort, ſans douleurs de reins, ni difficulté d'uriner. Cet homme mourut d'une fièvre maligne catarrhale; on trouva le foie légèrement ſquirreux; les autres viſcères étoient ſains; les inteſtins parurent très-gonflés d'air; les papilles des reins & le baſſinet étoient très-dilatés, & contenoient quelques portions de matières crétacées. *Comment. Leipſick*, tom. 359.

Sonde de plomb reſtée dans la veſſie de M. de Poinſabre, gouverneur de la Martinique, & fondue par le mercure injecté. *Lettre de le Dran, Journ. des Sav.* 1749, novemb. pag. 2227 & ſuiv.

Epingle noire à cheveux, qu'une fille de onze ans s'introduiſit dans l'uretre, & autour de laquelle il ſe forma une concrétion pierreuſe qu'on retira par l'opération. *Journ. méd.* 1783, tom. 60, pag. 229.

J'ai fait graver dans les recueils de la ſociété royale de médecine le deſſin d'une pierre dont une épingle noire eſt le noyau.

Le Dran dit que lorſqu'il y a une petite pierre dans le col de la veſſie, le malade ne reſſent de la douleur, en urinant, que juſqu'à ce que les premières gouttes d'urine ſoient ſorties. Lorſque la pierre eſt groſſe, les douleurs deviennent plus vives après que les dernières gouttes d'urine ſont évacuées; mais quand la difficulté d'uriner dépend de l'état contre nature des tuniques de la veſſie, la douleur ſe fait ſentir pendant tout le temps de l'évacuation. *Obſerv.* 80.

Un homme qui n'avoit jamais eu aucun ſymptôme de pierre, ayant été ſe promener en carroſſe, ſentit tout d'un coup une violente douleur & une grande envie d'uriner. On le tailla peu de temps après, & on lui tira une très-groſſe pierre. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 44.

Les calculs de nature gypſeuſe (1) deviennent très-volumineux en peu de temps ; au contraire ceux qui ont beaucoup de dureté ſont pluſieurs années à augmenter. Lorſqu'il y a ulcère aux reins ou à la veſſie, les pierres croiſſent fort vîte. Les pierres enkiſtées augmentent très-peu de volume. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 74 & 75.

Les femmes ſont moins ſujettes à la pierre, puiſqu'on ne trouve qu'une femme ſur quarante hommes (en Hollande) qui en ſoit atteinte ; Denys dit avoir obſervé que leurs pierres groſſiſſoient beaucoup plus vîte. *Ibid.* pag. 133.

Un homme à qui on avoit fait l'opération de la taille, avoit une fiſtule au périnée ; le 2 décembre 1725 il ſortit par la fiſtule une pierre dure du poids de deux onces deux gros. *Journ. des Sav.* 1726, janv. pag. 183 & ſuiv.

Une fille de vingt ans couchoit avec une autre fille qui lui introduiſit dans l'urètre une groſſe aiguille à tête de la longueur du doigt, & qui tomba dans la veſſie, où elle reſta pendant cinq mois. Alors les douleurs & la fièvre augmentant, on porta le doigt dans le vagin, & on ſentit un corps dur. On introduiſit la ſonde dans la veſſie qui étoit déchirée & ulcérée du côté du vagin. On fit prendre de l'huile d'amandes douces en injection. Quelques jours après l'aiguille parut à l'orifice du vagin par le trou fait à la veſſie. Elle étoit incruſtée d'une matière pierreuſe. On la tira ; la fille a été guérie ; mais elle a eu une incontinence d'urine, & de temps en temps quelques légères inflammations à cette partie. *Hiſt. Acad.* 1735, *obſerv.* 10, pag. 21 & 22.

Autre exemple d'une pierre formée autour d'une aiguille de fer, dont une fille s'étoit ſervie pour ſe gratter, & qui avoit pénétré dans l'uretre. *Ibid.* 1750, *obſerv.* 5, pag. 50.

Autre d'une pierre formée ſur un épi de blé, qu'un homme s'étoit introduit pour ſe ſonder. *Ibid.* 1753, *obſerv.* 1, pag. 128 & 129.

Pierre ſur un morceau d'étain qui y étoit renfermé, dans un enfant taillé par Raw. *Denys, obſerv. de calculo, &c.* pag. 68.

Pierre formée ſur une aiguille dans une fille de quatre ans & demi, qui ſouffroit depuis l'âge de deux ; on ne put ſavoir comment cette aiguille avoit été introduite. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 36 & ſuiv.

Obſervations de Morgagni ſur des calculs formés autour d'aiguilles, dans des perſonnes du ſexe féminin. (*de ſed. morb. epiſt.* 42, n°s 20, 21, 22, 25, 26, *in fine*). Cet auteur croit avec raiſon que ces hiſtoires qu'on fait d'aiguilles & d'autres corps plus groſſiers, arrêtés & paſſés dans la veſſie, ſont des contes que les filles font pour déguiſer la vérité, & ne pas convenir qu'elles ſe les ont introduits. *Ibid.*

Aiguille de laiton que s'introduiſit dans l'uretre & dans la veſſie un payſan de quarante ans, pour ſe délivrer des douleurs qu'il éprouvoit en urinant. Il ſe forma autour de cette aiguille un calcul qu'on trouva après ſa mort. Accidens qu'elle avoit cauſés, &c. *Ibid.* art. 28.

Pierres contenues dans les parois de la veſſie près la membrane interne, ſept lignes au-deſſus de l'embouchure de l'uretère gauche, dans un garçon de vingt ans. Le rein gauche étoit purulent ; autour de l'embouchure de cet uretère il y avoit de la dureté & un ulcère, &c. *Littre, Mém. acad.* 1702, pag. 26 & 27.

Pierres enkiſtées dans un malade âgé de ſoixante-quinze ans, à qui Houſtet fit l'opération de la taille. Il en tira trois avec une excroiſſance charnue. Le malade mourut. On trouva la veſſie applatie, les véſicules ſéminales deſſéchées, & la proſtate ſquirreuſe. Il y avoit dans l'intérieur de la veſſie, au delà de la proſtate, un repli avec des cellules & des pierres, &c. *Acad. chirurg.* tom. 1, pag. 395 & ſuiv. fig.

Autre exemple de trois poches avec une pierre fort groſſe. *Ibid.* pag. 398.

Autre d'une pierre qu'on ne put tirer, & qu'on trouva après la mort dans une cavité ſituée au haut de la veſſie, ſous la voûte des os pubis. *Ibid.*

Kiſte oſſeux dans la veſſie, renfermant une pierre, d'après Amyand. *Ibid.* pag. 399.

Pierres au nombre de quatre, chacune de la groſſeur d'un gros marron, trouvées dans la veſſie d'un homme de ſoixante ans, & placées vers le col de la veſſie. Elles peſoient enſemble quatre onces. Elles étoient en quelque façon recouvertes par quatre excroiſſances glanduleuſes qui les tenoient écartées du col de la veſſie, & avoient empêché qu'on ne pût les reconnoître diſtinctement par la ſonde pendant la vie. Les gros vaiſſeaux contenoient peu de ſang. Ce fluide étoit caillé ou polipeux, & adhérent à leurs parois, qui ſe déchiroient dans quelques endroits lorſqu'on l'en ſéparoit. *Acta Helvetica. Baſileæ*, 1758, *vol.* 3, *pag.* 1, 4, & 5.

Portion de pierre enkiſtée dans la partie antérieure du fond de la veſſie, dans un jeune homme auquel on fit l'opération latérale. On tira, avec pluſieurs autres calculs, cette portion de pierre & une partie aſſez conſidérable de la tunique intérieure de la veſſie. Le malade guérit en 14 jours ſans accident. *Comm. litter.* 1733, (Behr) *Hebdom.* 31, pag. 244 & 245.

Expériences de Littre, pour prouver qu'on peut diſſoudre le calcul par les eaux communes, telles que celles de Seine, d'Arcueil, de Belleville, de citerne, &c. *Mem. acad.* 1720, pag. 436. (Ayant éprouvé ces moyens, j'ai eu des réſultats très-

(1) Cette expreſſion employée par Denys manque de préciſion. Il parle des calculs qui ont peu de dureté.

différens ; aucune pierre n'a été entamée. *Par M. Poulletier de la Salle.*)

Un homme âgé de ſoixante ans, robuſte & ſujet à la gravelle, eut tous les ſymptômes d'une pierre dans la veſſie. Après pluſieurs remèdes, il fit uſage d'une bière qu'on fait à Konigs-Lutter, & qu'on nomme *Duchſtein*. Il ſentit de vives douleurs en urinant, & rendit plus de cent fragmens de pierre, dont quelques-uns étoient d'un brun foncé, & d'autres d'un jaune de ſoufre. Pluſieurs de ces calculs étoient gros comme la moitié du pouce ; ils varioient auſſi beaucoup dans leur forme. Le malade fut guéri. (*Heiſter*) *Tranſac. philoſ.* 1731, pag. 17 & ſuiv.

Hiſtoire du remède lithontriptique de Dippel. Ce remède eſt un ſel formé avec l'acide vitriolique & l'eſprit de ſel ammoniac par la chaux, dont on donne un ſcrupule, & une eſſence formée avec le ſuccin & la liqueur de nitre fixé. Dippel parle encore d'un autre lithontriptique formé avec l'antimoine, le cuivre, l'huile de genièvre, &c. *Juncker* (1) *Conſpectus formul.*

En 1667, une femme avoit à Londres un ſecret pour diſſoudre la pierre. Hiſtoire à ce ſujet d'après Burnet. *Commerc. litter.* 1731, *ſpecim.* 23, pag. 179 & ſuiv.

Le docteur Lobb, d'après ſes nombreuſes expériences, dit qu'aucune liqueur alcaline ne diſſout la pierre ; que les plus puiſſans lithontriptiques ſont le ſuc de citron, de poireau, & la décoction de pain. *Haller*, *Biblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 216.

Le fils d'un libraire établi à Rome avoit une pierre dans la veſſie, & ſon pere étoit convenu, avec un lithotomiſte, du jour pour lui faire l'opération, quand un jéſuite propoſa le remède ſuivant, qui le guérit entièrement. Eau-de-vie demi-once, de ſuc de pois rouges cinq onces, de cloportes un demi-gros. Le jeune homme fit uſage de ce mélange pendant pluſieurs jours. Augenius dit avoir été témoin de cette cure. (*Horat. Augenii epiſt. & conſult. med. Francof.* 1697, lib. 4, pag. 97.) Ce récit eſt du nombre de ceux auxquels il eſt difficile d'ajouter foi.

Recherches & expériences ſur le remède de Stephens, par Geoffroy. *Mém. acad.* 1739, pag. 275 & 441, & de *Morand*, *ibid.* 1740, pag. 177, & 1741, pag. 123.

Un homme reſſentit à l'âge de cinquante-ſept ans des douleurs dans la veſſie ; il fut ſondé, & on lui trouva la pierre. Il fit uſage du remède de Stephens, & ſur-tout des pilules de ſavon. La plupart des ſymptômes de la pierre diſparurent, mais il eut des attaques de goutte & d'érésypèle, & quand les attaques ceſſoient, il avoit des douleurs à la veſſie & de fréquentes envies d'uriner. Quinze ans après le premier reſſentiment, il mourut après avoir eu de grands maux d'eſtomac & de fréquens vomiſſemens. A l'ouverture du corps, on trouva une obſtruction au pylore. Un des reins étoit détruit, & l'autre en ſuppuration. Dans la veſſie ſe trouvoit une pierre ovale de deux pouces de long, de dix-huit lignes de large, & de treize lignes d'épaiſſeur ; elle peſoit plus de trois onces ; elle étoit enduite d'une couche mucilagineuſe, qui ſe détacha en la lavant. *Hiſt. acad.* 1757, *obſerv.* 2, pag. 30 & 31.

Dawſon, médecin de Londres, a obſervé qu'il y avoit des calculs de la veſſie que l'acide marin diſſolvoit, & d'autres que la leſſive cauſtique diſſolvoit ſeule. *Comment. Leipſ.* tom. 19, pag. 204.

Le docteur Blackrie donne comme un ſpécifique certain contre la pierre la leſſive des ſavoniers. (*Extr. Journ. des Sav.* 1776, juillet, pag. 1421 & ſuiv.) Il la prépare ainſi : prenez de ſel alkali fixe du tartre, huit onces, & de chaux ſortant du four, quatre onces ; mettez le tout dans un vaiſſeau de terre verniſſé ; jetez deſſus une pinte d'eau bouillante ; laiſſez infuſer pendant vingt-quatre heures, en remuant de temps en temps, & puis filtrez. Ce médecin ſe ſert d'écailles d'huître pour faire ſa chaux. *Ibid.* pag. 1431.

Gooch, chirurgien anglois, ayant injecté de l'huile dans l'urètre d'un homme qui y avoit des pierres, ces pierres furent pouſſées dehors par la force du jet des urines. *Commen. Leipſick*, tom. 20, pag. 603.

VIe. SUPPLÉMENT.

Sur la dyſurie, l'iſchurie, & la ſtrangurie.

Morgagni propoſe dans la dyſurie, ſur-tout dans celle qui eſt vénérienne, de remplir à moitié un pot de chambre avec du lait tiède, & de faire uriner le malade à la vapeur : il dit en avoir vu de bons effets. *De ſed. morbor.* epiſt. 44, art. 8, pag. 197.

Lieutaud a trouvé la luette de la veſſie de la groſſeur d'une petite noiſette : les malades avoient eu de la peine à uriner & des envies fréquentes, &c. *Mém. acad.* 1753, pag. 11, not. *b*.

Douleurs en urinant, rapportées à la veſſie. Après la mort du malade, on trouva cet organe en bon état : mais les reins étoient remplis de ſanie, ou ils contenoient des calculs.

L'aſtronome Bradley éprouvoit depuis long-temps, par intervalles, de la foibleſſe dans le dos & une dyſurie ; enfin il éprouva une iſchurie, & l'urine ne ſortoit plus que par la ſonde : à l'ouverture du corps, l'eſtomac & les inteſtins parurent enflammés, ainſi qu'une partie du foie ; la graiſſe du rein droit étoit ſquirreuſe ; les deux reins étoient mous, & il en ſortoit du pus. On ne trouva

(1) Juncker s'en ſervoit auſſi dans la goutte.

point de calculs : la veine-cave & la veine émulgente gauche étoient très-grandes ; l'aorte, à l'endroit où elle fournit les artères rénales, étoit oſſifiée ; vers l'union du pubis gauche avec l'iſchion, étoient des tumeurs remplies de pus : la proſtate étoit gonflée & dure ; une partie de la veſſie parut enflammée. *Tranſ. philoſ.* 1763. *Extr. comment. Leipſ.* tom. 12 ou 13, part. 1re, pag. 22.

Un vieillard qui n'avoit jamais encouru même le ſoupçon de maladie vénérienne, ſentit de la foibleſſe en urinant ; il fut enſuite attaqué d'iſchurie. On employa differens remèdes ſans ſuccès ; il n'y avoit ni dureté, ni tumeur au périnée ; il ſortoit par la ſonde, du ſang au lieu d'urine, mais ſans douleur : la veſſie ſe gonfloit de plus en plus ; il ſe manifeſta une fièvre putride avec pouls foible & une ſueur qui avoit une odeur d'urine : le malade mourut le cinquième jour. Il y avoit près de la veſſie deux tumeurs ſtéatomateuſes, dont l'une, groſſe comme une noiſette, étoit preſque au milieu, mais un peu à droite du col de la veſſie : l'autre, groſſe comme une noix, étoit plus à gauche : leur baſe étoit aſſez large ; elles étoient denſes, inégales, plutôt fongueuſes que dures, & entourées de veines variqueuſes. La petite tumeur, preſſée au col de la veſſie, étoit un obſtacle qu'on pouvoit ſurmonter ; mais la grande bouchoit tout l'orifice & rendoit l'entrée de la ſonde impoſſible. *Ludvick, Comment. Leipſick*, tom. 19, pag. 131.

Un jeune homme âgé de treize a quatorze ans mourut de ſtrangurie. On trouva à la racine de l'urètre, vers les muſcles accélérateurs, une véſicule comme pyriforme, dont le fond étoit traverſé & rétréci par un ſillon, & dont le pédoncule étoit ſitué vers les proſtates, & ſe prolongeoit le long de l'urètre. En l'examinant & en ſoufflant, on s'aſſura que ce ſac étoit une eſpèce d'anévriſme du canal d'une des glandes conglomérées de l'urètre : la veſſie étoit diſtendue énormément & enflammée ; ſon col ſe trouvoit gangrené, & le vérumontanum étoit déchiré. *Terraneus, de glandulis diſgregatis*, &c. obſerv. 6, pag. 112 & 113.

Suppreſſion d'urine par un amas d'hydatides dans l'hypogaſtre. *Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1722, pag. 152.

Un homme ſujet aux rétentions d'urine avoit une dilatation dans l'urètre, depuis le vérumontanum juſqu'au col de la veſſie ; de façon que lorſqu'il urinoit, il donnoit une petit coup de doigt pour diriger l'urine vers l'autre portion du canal. Il rendit un jour une petite pierre qui s'étoit vraiſemblablement formée par le ſéjour de l'urine en cet endroit. *Goulard, malad. vénér.*, tom. 2, pag. 299.

Suppreſſion d'urine par la preſſion que faiſoient ſur l'urètre les règles retenues, dans une femme accouchée de deux enfans huit mois auparavant, & dans laquelle les caroncules myrtiformes s'étoient réunies ſi exactement, que le ſang ne pouvoit ſortir : elle fut guérie par une inciſion cruciale, qui fit ſortir près de trois pintes de ſang du vagin, & la ſuppreſſion ceſſa. *Amyand, tranſact. philoſoph.* 1732, pag. 45, art. 2.

Les excrémens durs & les hémorroïdes fort gonflées preſſent quelquefois le col de la veſſie contre le pubis, de ſorte que rien ne peut ſortir : alors les ſangſues ſont fort utiles, ainſi que dans les cas où les fibres du fond de la veſſie ſont gonflées de ſang & d'humeurs. Obſervation à ce ſujet par Morgagni, *de ſed. morb.* épiſt. 41, art. 11. Voyez auſſi dans Wepfer (*Hiſtor. apoplect.* n°. 13, pag. 278) une obſervation d'une ſuppreſſion d'urine cauſée par l'amas des excrémens durcis, & qui ceſſa par leur évacuation.

Une ſuppreſſion d'urine pour laquelle on avoit employé inutilement tous les remèdes ordinaires, fut guérie par l'uſage de la poudre de cantharides donnée grain à grain.

Piſſement de ſang dans le traitement duquel on s'eſt ſervi avec ſuccès de l'infuſion d'équiſetum, &c. *Comm. litter.* 1733, hebdom. 36, pag. 284-286.

L'urine laiteuſe eſt ordinairement une urine purulente, quoique quelquefois ſans odeur. Voyez à ce ſujet *Morgagni de ſed. morb.* epiſt. 42, art. 44.

Sondes creuſes & flexibles dont la cavité ne ſe bouchant pas, fournit un paſſage aux urines : ces ſondes ou bougies furent imaginées par Tavernier, apothicaire de Paris. *Journ des Savans*, 1767, juin, pag. 1268 & 1269.

Les ſondes de gomme élaſtique ſont encore plus commodes que celles dont on vient de parler ; on ne ſe ſert actuellement que de ces dernières.

Un homme attaqué d'une rétention d'urine mourut ; on trouva la proſtate conſidérablement enflée & d'une conſiſtance cartilagineuſe. *Goulard, obſ. ſur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 288 & 290.

Dans un homme mort d'une rétention d'urine, & qui ne pouvoit être ſondé que difficilement, J. L. Petit trouva les proſtates qui faiſoient ſaillie dans la veſſie à la région du col. *Hiſt. acad.* 1718, obſerv. 9, pag. 32.

Saviard dit que le meilleur expédient qu'il ait trouvé quand il y a du ſang coagulé dans la veſſie, ou que les urines ſont fort épaiſſes, eſt de boucher les yeux de la ſonde avec du beurre, qui, venant enſuite a ſe fondre, laiſſe la place à l'urine. Obſerv. pag. 472 & 473.

Voyez auſſi ce que dit Goulard ſur le beurre mis dans les yeux de la ſonde, & qui ſert très-utilement dans quelques circonſtances. *Obſervations ſur les maladies vénériennes*, tom. 2. pag. 290.

On ſonda un homme herniaire, ſans pouvoir faire parvenir la ſonde à la veſſie & en tirer l'urine. Après ſa mort, on vit que l'obſtacle n'étoit qu'un des orifices des vaiſſeaux éjaculatoires, dilaté au point que l'extrémité de la ſonde y entroit, ce qui arriva encore après la mort, en portant un ſtylet dans l'urètre à moitié ouvert. *Morgagni, de ſedib. morb.* épiſt 34, art. 7, in fine.

Riolan parle de la ponction de la veſſie au deſſus du pubis. (*Encheir. anatom.* libr. 2, pag. 165.) Valſalva l'a propoſée en 1714, avec un trois-quart ordinaire. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 42, art. 36.

Ponction de la veſſie, faite à Pétersbourg, à un homme attaqué de phthiſie & de ſuppreſſion d'urine, un pouce au deſſus du pubis, entre les muſcles pyramidaux. Le malade vécut dix jours ſans ſouffrir dans l'endroit de la ponction: après ſa mort, on trouva que le poumon étoit en partie ſquirreux & en partie purulent; le col de la veſſie, la proſtate & une partie du rectum étoient ulcérés & gangrenés (le ſujet étoit attaqué d'une maladie vénérienne); le lieu de la ponction étoit ſain. *Weitbrecht, Commer. litter.* 1733, hebd. 2, pag. 9 & 10.

Opération ſemblable faite auſſi à l'hypogaſtre, & dans laquelle on s'eſt ſervi de la lancette. *Ibid.* 1733, hebdom. 34, pag. 268 & 269.

VIIe. SUPPLÉMENT.

Sur l'opération de la taille.

Dom Mabillon rapporte dans les annales de l'ordre de S. Benoit, qu'en 939 on tailla devant Arnould, comte de Flandres, tourmenté de la pierre dans la veſſie, dix-huit hommes, qui tous, excepté un ſeul, furent guéris en peu de temps. (*Journ. de Trévoux*, 1709, juillet, pag. 1278.) Le même fait eſt rapporté par l'abbé le Bœuf, dans ſon recueil de divers écrits pour ſervir à l'hiſtoire de France, &c. (Voyez *Journ. des Sav.* 1739, mars, pag. 425 & 426.) Ce ſuccès obtenu dans un temps où la chirurgie avoit fait ſi peu de progrès, eſt très-étonnant.

Un fameux opérateur de Hollande, taillant au petit appareil, l'inſtrument coupa le rectum & ſon doigt qui y étoit placé: cet accident peut arriver lorſque la pierre eſt molle & qu'on inciſe avec force. *Denys, obſervat. de calculo*, &c. pag. 95.

Dans le traité de l'opération de la taille, ouvrage poſthume de François Colot, & qui a paru en 1727, il eſt queſtion de l'opération faite en deux temps. (Voyez *Journ. des Savans* 1727, octobre, pag. 1953.) Colot la conſeille dans les ſujets foibles. Voyez *Haller, Biblioth. chirur.* tom. 2, pag. 113.

Traité de la taille au haut appareil, par Morand, avec une lettre de Winſlow. (Extr. *Journ. des Sav.* 1728, août, pag. 1430 & ſuiv.) Dans le corps d'un malade mort ſix ſemaines après l'opération au haut appareil & d'indigeſtion, à ce qu'on dit, on ne put diſtinguer dans la veſſie l'endroit de l'inciſion, tant la réunion étoit exacte. (*Ibid.* pag. 1439.) Voyez la deſcription de l'ingénieuſe méthode au haut appareil par le Frère Côme.

Goulard de Montpellier préfère l'appareil latéral; il a dit, avec bien d'autres, que Celſe & Avicenne en ont parlé; il ſe ſervoit d'un lithotome qu'il faiſoit gliſſer ſur la convexité de la ſonde, & qu'il conduiſoit juſqu'au col de la veſſie: la plaie eſt ſimple, & peut être guérie en dix jours. *Journ. de Trévoux*, 1746, mai, pag. 901 & 902.

Denys dit que dans la méthode de Raw, qu'il pratiquoit, il ne ſe ſervoit ni de bandages, ni d'appareil, &c. *Obſerv. de calculo*, &c. pag. 114.

Opération de la taille ſur un homme dont la pierre étoit enkiſtée & la veſſie pleine de fungus. Le malade mourut. A l'ouverture de ſon corps, on trouva une pierre au foie ſous la membrane commune; les reins étoient remplis de pierres groſſes comme des pois & des fèves. *Journ. des Sav.* 1693, tom. 21, pag. 565 & ſuiv.

Un homme robuſte & ſujet à rendre des pierres fut taillé à l'âge de vingt-quatre ans; on lui tira une groſſe pierre: mais à peine la plaie du périnée fut guérie, qu'il y parut une tumeur douloureuſe, qui groſſit beaucoup en vingt-un ans. On en tira une pierre de quatre pouces & demi de longueur, qui avoit une petite racine nichée dans un trou de la veſſie; l'urine coula toujours par ce trou juſqu'à ſa mort, qui arriva dix-ſept ans après, le malade ayant toujours ſouffert & rendu des urines purulentes & ſanguinolentes, avec douleurs dans les reins, vomiſſemens, &c. A l'ouverture du cadavre, on trouva les reins fort gros; le droit contenoit une pierre qui n'ayant pu paſſer dans l'uretère, étoit logée dans le baſſinet. Dans le rein gauche étoit auſſi une pierre aſſez groſſe, logée dans une cavité purulente. La veſſie étoit fort petite; elle avoit la forme d'un corps dur, ſolide & ſquirreux; l'intérieur en étoit blanc; l'urine s'y étoit conſervé un petit paſſage. Depuis l'inſertion des uretères juſqu'au périnée, ſe trouvoit une cavité fiſtuleuſe: les bords antérieurs du périnée étoient gangrenés, on y voyoit des ſinus, &c. Cette maladie paroît être venue de ce que la plaie faite au périnée par la taille avoit été réunie avant que l'ouverture faite à la veſſie fût conſolidée, &c. *Mém. d'Edimbourg*, tom. 1er, pag. 388.

VIIIe. SUPPLÉMENT.

Plaies à la veſſie.

Un maçon âgé de ving-cinq ans reçut un coup de fuſil dans le bas ventre; la balle entra à gauche à un pouce du pubis & à deux doigts de la ligne

blanche, perçant la partie inférieure du muſcle droit, l'artère épigaſtrique, le fond de la veſſie, & l'os ſacrum ; elle ſortit trois doigts au deſſus de l'anus. Les vaiſſeaux ſpermatiques gauches étoient bleſſés ; il ſurvint une inflammation au teſticule & au ſcrotum : l'urine ne coula plus que par les plaies : les accidens furent des hémorragies, le vomiſſement, la diarrhée, le délire, la fièvre continue, le froid aux extrémités, la ſoif, &c. Le malade fut ſix à ſept jours ſans aller à la ſelle & ſans pouvoir avaler. On employa différens remèdes qu'on ne détaille pas, mais ſur-tout des injections, & le malade fut guéri : il lui reſta une fiſtule au bas du ventre, mais par laquelle il ne ſortoit que quelques gouttes de pus par jour.

Autre obſervation ſemblable de Morand, relativement à une balle entrée dans la veſſie par ſon fond, & ſur laquelle il ſe fit une incruſtation. On la tira par le grand appareil. *Hiſt. acad.* 1725, pag. 21 & ſuiv.

Bleſſure de la veſſie guérie, même après la gangrène ſurvenue au ſcrotum. *Ruyſch*, obſerv. 75, pag. 69.

X V°.

Sur les diverſes eſpèces d'aſcite, ſur la tympanite, & ſur les tumeurs abdominales (1).

Dans preſque toutes les aſcites, le foie & la rate ſont durs & obſtrués. On a cependant vu quelquefois dans l'aſcite le foie en bon état.

Un fluide urineux diſtendoit le ventre en diverſes circonſtances où l'on a trouvé l'uretère rongé & ouvert, ou le rein déchiré par une pierre, ou la veſſie ulcérée & ouverte. Alors la mort eſt prompte, la décompoſition de ce fluide étant très-rapide.

Le plus ſouvent c'eſt un fluide lymphatique ou ſéreux qui eſt épanché dans le ventre. Valſalva recherchoit toujours s'il y avoit turgeſcence des vaiſſeaux lymphatiques, ou affaiſſement, pour établir ſon diagnoſtic. Il regardoit l'épanchement lymphatique comme incurable.

L'hydropiſie eſt, dans un grand nombre de ſujets, la ſuite d'une maladie antécédente. On trouve alors le ſang plus fluide que dans l'état naturel, & la graiſſe des épiploons eſt fondue, ſuivant la remarque de Littre.

Lorſque la ſéroſité a pénétré profondément les fibres, & que les diverſes cellules adipenſes en ſont imbues comme autant d'éponges, alors elle a l'apparence gélatineuſe, à raiſon des petites cavités très-étroites & très-nombreuſes qui la renferment.

(1) Epît. 38 & 39 de Morgagni.

Boerhaave a dit que la pâleur de la conjonctive & de la caroncule lacrymale annonce la cacochimie & le défaut de globules rouges dans le ſang. Les bouchers connoiſſent à peu près par les mêmes ſignes que le ventre des moutons eſt infiltré, & que leur foie eſt malade. Alors la conjonctive eſt pâle, ſouvent il y a une infiltration ſous la mâchoire inférieure, lorſque la tête de l'animal a été pendante pendant quelque temps ; alors, pris par une des extrémités poſtérieures, il réſiſte moins, & ſon effort eſt moins violent pour ſe dérober à celui qui le ſaiſit.

Une preuve bien remarquable du dérangement des ſecrétions dans les hydropiques, c'eſt que leur urine ne ſent point ou preſque point la violette, lorſqu'ils ont pris de la térébenthine.

Morgagni a vu l'urine de vache, d'âne, de mouton, donnée intérieurement à des hydropiques, purger & ne point exciter les urines, comme on l'avoit annoncé. Je connois des médecins très-eſtimables qui vantent beaucoup cette urine donnée intérieurement.

Screiber a vu le conduit thorachique bouché faire naître une aſcite incurable.

Il eſt très-ordinaire de voir une portion des inteſtins gangrenée dans les hydropiques ; quelquefois cependant cette complication n'exiſte point, on trouve ſeulement tous les organes ramollis, infiltrés, & ſans aucun reſſort, tandis que quelques-unes de leurs parties ſont dures, même ſquirreuſes. Celſe nous a tranſmis le pronoſtic très-grave qu'il portoit lorſque le foie étoit affecté ; alors il regardoit la récidive comme certaine. Quelquefois ſa partie poſtérieure eſt ſquirreuſe, & reſſerre en manière d'anneau, ou de demi-anneau, la veine-cave qui paſſe dans cette région. Louwer a produit des épanchemens artificiels en liant la veine-cave dans les chiens.

Albertinus, dont Morgagni parle avec la plus grande déférence, diſoit dans ſes leçons à Bologne : « J'ai guéri quelques phthiſiques ; mais j'ai toujours vu les hydropiques périr ». Les remèdes mêmes leur font ſouvent beaucoup de mal ; ils augmentent la foibleſſe, ils détériorent le ſang, & ils accélèrent ſouvent la fièvre & la mort.

Méad a vu les eaux d'un aſcitique reſorbées bruſquement ; le plus ſouvent elles ſe portent dans une autre cavité ; lorſque cette réſorbtion a lieu, à la tête par exemple, elle produit l'apoplexie.

Benivenius & Donatus ont vu les parois du ventre des hydropiques s'ouvrir ſpontanément, & l'eau ſortir ainſi, mais peu à peu, parce que l'ouverture dans ces cas eſt étroite & quelquefois fiſtuleuſe. De cette indication préſentée par la nature, on a conclu qu'il ne falloit pas tirer toutes les eaux à la fois ; & enfin Méad & Duverney le jeune ont évacué toute la ſéroſité, en comprimant à meſure qu'elle ſortoit, afin de prévenir les maux

que la trop grande affluence des humeurs n'auroit pas manqué de produire dans des organes relâchés & ſans reſſort.

On trouve quelquefois ſur le péritoine, des tubercules que Morgagni regardoit comme des reſtes d'hydatides contractées, reſſerrées, & adhérentes à cette membrane; il ajoute qu'il a vu quelquefois ces tubercules à demi-ouverts préſenter des hydatides. Il a fait la même remarque dans la tunique vaginale.

Le foie du bœuf offre quelquefois des hydatides très-groſſes; une peſoit neuf livres. Caldéſius a dit y avoir vu trois tuniques, dont une étoit muſculaire. Morgagni parle d'hydatides trouvées dans le foie du veau & du pigeon; il aſſure qu'il y a vu des tuniques & des vaiſſeaux nombreux. Suivant Warthon, les hydatides ſont dues aux diſpoſitions des vaiſſeaux lymphatiques gonflés entre leurs valvules, & détachés de leurs adhérences. Pluſieurs auteurs ont admis cette explication; mais Ruyſch en a vu ſur le placenta, où l'on n'a point obſervé de vaiſſeaux lymphatiques. D'ailleurs ces petits ſacs ſont ſi bien arrondis & ſi régulièrement diſpoſés, qu'on ne voit pas comment des débris de vaiſſeaux lymphatiques pourroient les former. Seroient-elles dues au developpement du tiſſu cellulaire dont les lames, applaties, par la preſſion du fluide, s'arrondiroient en boules? Cette hypothèſe eſt encore bien inſuffiſante pour l'explication du problême dont il s'agit; Morgagni ſemble incliner pour cette dernière opinion.

On a obſervé des hydatides à l'intérieur du foie & des reins auſſi bien qu'à l'extérieur, & lorſqu'elles ſe rompent, elles y laiſſent des élévations qui ont l'apparence de cicatrices.

Au reſte, on trouve des hydatides de pluſieurs eſpèces; les unes ſont groupées comme une grappe de raiſin, d'autres ſont invaginées, c'eſt-à-dire, ſe recouvrent l'une l'autre; d'autres ſont iſolées. J'en ai vu de parfaitement rondes & tranſparentes, avec un appareil organique dans leurs enveloppes, qui n'étoient pas plus épaiſſes dans un point que dans un autre.

Il y a des animaux dont la cavité du ventre ſemble contenir naturellement des hydatides; tels ſont le lièvre & le lapin. Morgagni en a fait la remarque, & il ne dit rien de plus. J'ai fait des recherches à ce ſujet, & voici ce que j'ai trouvé.

En ouvrant un lapin, j'ai aperçu dans la cavité abdominale, près du foie & ſur la ſurface externe des inteſtins, des hydatides flottantes & aſſez nombreuſes; elles étoient groſſes comme de petits pois; j'y ai remarqué, 1°. un ventre ou arrondiſſement rempli d'une liqueur tranſparente & en apparence lymphatique; 2°. à la partie moyenne d'un des hémiſphères, un point blanc, opaque & dur, au milieu duquel étoit une fente remarquable, terminé par deux petites levres. Aucune région de la cavité abdominale qui renfermoit ces corps, & où la plupart étoient flottans, n'étoit excoriée ni affectée d'aucune léſion quelconque. Cette conſidération, jointe à la régularité de leurs formes, me fait préſumer que ces prétendues hydatides ſont des eſpèces de vers ronds & ſuſceptibles de divers développemens. Cette opinion étoit à peu près celle de Rhedi. Tyſon a vu des hydatides qu'il a conſidérées comme des animaux particuliers. D'après ces motifs, je ne ſuis pas éloigné de croire que les hydatides bien arrondies & bien tranſparentes ſont ou des animaux ou des demeures d'animaux déjà pluſieurs obſervations publiées par les naturaliſtes modernes appuient cette conjecture à laquelle je prie les médecins de faire quelque attention.

On a vu pluſieurs fois des hydatides ſortir par le trou de la ponction; on en a trouvé de flottantes dans l'abdomen des hydropiques, où il paroît qu'elles ſont ſouvent iſolées comme celles du ventre des lapins.

Les arabes connoiſſoient une eſpèce d'hydropiſie dont le ſiège étoit, ſuivant eux, entre les muſcles abdominaux. Acholzius a vu un amas d'eau entre les tégumens & le péritoine, avec une ſubſtance intermédiaire qui paroiſſoit être glanduleuſe; le tiſſu muſculaire avoit, pour ainſi dire, diſparu, ou plutôt le tiſſu glanduleux & véſiculaire dont on vient de parler, en avoit pris la place.

On lit dans Dodonée une obſervation ſingulière; il a dit n'avoir trouvé aucunes traces du foie, de la rate, ni des reins dans l'abdomen d'un hydropique, mais ſeulement quelques vaiſſeaux veineux en petit nombre. Nous préſumons, avec Morgagni, que Dodonée a été trompé par une hydropiſie de la nature de celle dont on vient de parler, dont le foyer étoit entre les muſcles & le péritoine; que ce ſac étoit vaſte, & que ce médecin n'a pas fait des perquiſitions dans le véritable abdomen.

Bartholin, Blaſius, Rudbeck, & Berenger de Carpi ont connu cette eſpèce d'hydropiſie. Nuck & Rudbeck ont obſervé des vaiſſeaux lymphatiques entre le péritoine & les muſcles du bas ventre. La compreſſion de ces vaiſſeaux & leur rupture peuvent donner lieu à ces épanchemens.

Si on examine avec ſoin les diverſes obſervations qui y ſont relatives, on remarque que cette hydropiſie affecte plus ſouvent les femmes que les hommes; c'eſt ſur-tout après les groſſeſſes répétées & après les avortemens, que ce genre de maladie ſe manifeſte. Le plus ſouvent il eſt compliqué avec le vice des ovaires & des appendices de la matrice. La compreſſion des veines ſpermatiques peut être ſuivie d'un épanchement entre les lames du péritoine. On trouve dans les obſervateurs des exemples de ces hydropiſies dans des femmes qui n'avoient point eu d'enfans, & dont les veines ſpermatiques n'avoient point été comprimées. La plupart de celles qui portent des corps baleinés, ont les muſcles du bas ventre expoſés à

un

un reſſerrement & à une ſorte de meurtriſſure long-temps continuée & qui ſe répète ſouvent. On peut attribuer à cette cauſe pluſieurs des léſions dont on vient de parler.

Dans les femmes groſſes le tiſſu de la peau du ventre éprouve toujours une diſtenſion conſidérable. Les veines, dont les troncs ſont comprimés dans pluſieurs points, ſe gonflent ſouvent & deviennent variqueuſes ; quelquefois elles ſe rompent, & il en réſulte, dans certains cas, des ulcères environnés de bords durs, ſquirreux, qui font éprouver des douleurs lancinantes, & qui ſe changent en cancer. J'en ai vu extirper avec ſuccès un de cette nature il y a un an & demi ; il ſe bornoit à l'épaiſſeur de la peau, & n'étoit point adhérent aux muſcles ; mais ſa largeur & ſes inégalités étoient très-conſidérables, & il étoit très-douloureux.

Tulpius & Bogdanus rapportent pluſieurs obſervations dans leſquelles ils avoient trouvé le péritoine épaiſſi outre meſure, de ſorte à égaler le travers d'un des doigts d'un adulte, & dans ces cas les muſcles ſont pour l'ordinaire amincis & exténués. Malpighi diſoit qu'alors les glandes du péritoine étoient durcies. Comme on ſait maintenant que cette membrane n'eſt point glanduleuſe, on ſe contente de dire que le tiſſu véſiculaire ou cellulaire eſt affecté de maladie, & que par l'affluence des ſucs il acquiert plus de volume que dans l'état naturel.

Il en eſt de cette eſpèce d'hydropiſie dont le ſiège eſt entre les muſcles & le péritoine, comme de celles qui ſont enkiſtées. Le gonflement des pieds, le changement de la face & la ſoif ſont très-long-temps ſans paroître ; l'agilité eſt conſervée, & les remèdes produiſent moins d'effet que dans l'aſcite véritable. Ce qui eſt particulier à cette ſorte d'épanchement, c'eſt que l'ombilic eſt pour l'ordinaire enfoncé, tandis qu'il ſemble être repouſſé en dehors dans l'aſcite véritable. Quelquefois cette hydropiſie ſe manifeſte par des tumeurs inégales, diſtribuées irrégulièrement ſur la ſurface du ventre. On en voit quelquefois qui ſont groſſes comme le poing ſur les bords de l'ombilic. Laubius a obſervé que dans un ſujet il ſortoit de la ſéroſité par l'une de ces tumeurs, ouverte ſpontanément, tandis que par une autre il ſortoit une matière purulente. Littre recommande, dans ces ſortes de cas, de rechercher, en comprimant & en palpant avec ſoin, s'il n'y a pas douleur ou dureté dans quelques points. On pourroit alors ſoupçonner l'exiſtence d'un ulcère qui exigeroit des débridemens, des ouvertures, des injections, & même des compreſſions.

Quelquefois la ſéroſité retenue eſt viſqueuſe, ou elle eſt logée dans des véſicules qui ſont comme enchaînées entre elles par des liens cellulaires & comme ligamenteux. Duverney (1703) rapporte qu'il a trouvé un ſac cellulaire dont les différentes cavités étoient remplies de matière de différente nature.

Il y a une autre eſpèce d'épanchement qui ſiège entre le péritoine & l'épiploon qui alors a contracté les adhérences néceſſaires pour former le complément d'un ſac.

Il y a une hydropiſie qui ſiège dans le ſac même de l'épiploon, dont l'ouverture ſi bien décrite par Winſlow eſt alors fermée. On trouvera dans la Noſologie de Sauvages une ſuite curieuſe des variétés de ces épanchemens.

J'ai ouvert les corps d'un grand nombre de femmes, & je n'ai preſque jamais trouvé dans celles dont l'âge étoit avancé que les ovaires fuſſent en bon état ; cela eſt preſque auſſi rare qu'il l'eſt de rencontrer les poumons parfaitement ſains. Les ovaires ſont ſouvent le ſiège de l'hydropiſie. Quand je dis les ovaires, j'entends non ſeulement ces corps glanduleux, mais encore le tiſſu cellulaire qui eſt placé dans les environs. On ſait que les ſymptômes fâcheux des aſcites, tels que l'amaigriſſement, la ſoif, le gonflement des pieds, &c, ne ſe manifeſtent point, ou au moins n'arrivent que très-tard dans cette hydropiſie enkiſtée : on la diſtingue, parce qu'elle commence à ſe montrer ſur un des côtés du ventre ; mais quand elle a acquis tout ſon développement, elle reſſemble à une aſcite ; alors il y a une fluctuation bien décidée. Je ne crois pas que ce dernier ſymptôme ſoit auſſi rare que Morgagni l'a penſé dans cette hydropiſie ; au moins je l'ai obſervé pluſieurs fois dans des cas ſemblables : quelquefois, à la vérité, le ſérum eſt épanché dans une grande maſſe de cellules ; comme Trew l'a vu ; alors il n'y a point de fluctuation. Je n'ai point eu occaſion de voir un fait de cette nature.

Remarquons qu'après pluſieurs ponctions les parois du ſac peuvent s'uſer, & que d'ailleurs la compreſſion faite par ces tumeurs ſur les vaiſſeaux du ventre, donnent enfin lieu à un aſcite véritable ; & c'eſt peut-être à dater de cette époque qu'on voit les jambes & les pieds ſe gonfler.

Les trompes de fallope ſont quelquefois très-diſtendues, & ſervent de réſervoir à la ſéroſité. Morgagni rapporte une obſervation dans laquelle on y en a trouvé cent douze livres.

Quelquefois la matrice ſert elle-même de foyer aux eaux des hydropiques, & dans ce cas on y a trouvé diverſes altérations, excroiſſances ou cellules, dans leſquelles la ſéroſité étoit épanchée.

On a vu les hydropiſies enkiſtées ſe rompre dans l'intérieur du ventre, & ſe changer ainſi en aſcite ; les malades alors ont ſenti une ſorte de douleur & d'étonnement dans le moment où le ſac s'eſt rompu ; toute ſecouſſe violente peut produire cet effet. Ainſi Wepfer a vu le vomiſſement produit par un émétique, & Hoffman un rire très-violent & prolongé, opérer la déchirure du ſac d'une hydropiſie enkiſtée dans le bas ventre ; il eſt donc important d'éviter dans le traitement de

ces maladies toutes les ſecouſſes qui pourroient produire un accident de ce genre, & donner lieu à une hydropiſie d'une nature plus fâcheuſe que celle qui exiſte. Les matières épanchées ſont de nature bien différente, limpides, viſqueuſes, noirâtres, purulentes, verdâtres, huileuſes, oléagineuſes, & preſque caſéeuſes. Le mélange de la ſérosité avec les molécules du ſang, le pus, le chyle même échappé de ſes vaiſſeaux, & l'abſorption des parties les plus ſubtiles de ces fluides, expliquent ces phénomènes.

On ſait que l'eſtomac & les inteſtins, où l'air s'échappe de divers foyers putrides, ſont le ſiège de la tympanite. Il doit être beaucoup plus rare de l'obſerver dans le ventre lui-même, entre les inteſtins & le péritoine. Elle a lieu toutes les fois qu'il y a effuſion de pus dans cette cavité, qu'il y a rupture à l'inteſtin, ou que la gangrène s'étend juſqu'à la ſurface extérieure de ces viſcères. On ne doit point en être étonné ; on conçoit comment alors le gaz ſe dégage ; mais on ne conçoit pas auſſi aiſément comment la tympanite de la cavité abdominale a lieu ſans qu'aucune de ces circonſtances exiſte ; cependant quelques auteurs l'aſſurent. C'eſt un objet qui mérite de nouvelles recherches.

L'épanchement du gaz qui forme la tympanite, produit une tumeur dont le poids eſt preſque nul ; cependant il y a des cas où elle peſe davantage, parce que, comme Duverney le jeune l'a prouvé, le gaz ſe mêle ſouvent avec quelques portions de fluide ſéreux & de matière quelquefois viſqueuſe, également épanchée. En général tout ce qui donne lieu à la putreſcence des ſucs peut auſſi produire la tympanite, & les ravages ſont les mêmes dans l'un & dans l'autre cas.

Sur les tumeurs abdominales (1).

On a obſervé dans pluſieurs ſujets des ſtéatomes qui rempliſſoient preſque tout le ventre, & qui s'étendoient juſqu'à la cuiſſe & au ſcrotum ; dans quelques-uns le cordon ſpermatique étoit tiraillé, & le teſticule ſoulevé & remonté dans la cavité abdominale.

On trouve quelquefois des ſtéatomes dans le ventre des oiſeaux domeſtiques, tels que les gallinacées. Morgagni rapporte que l'on a vu un amas de grains logé dans le méſentère d'une poule & derrière le cœur d'un coq ; on a auſſi trouvé des grains de froment dans des œufs. Divers journaux ont parlé de ce fait comme étant inexplicable. On conçoit très-bien, a-t-on dit, comment un petit œuf qui ſe trouve dans le foyer d'activité d'un grand, eſt placé dans l'intérieur de ce dernier ; mais on ne conçoit pas de même comment on y trouve une graine, parce que, a-t-on dit, il n'y a point de communication au moyen de laquelle on puiſſe expliquer ce phénomène. Mais on ſe trompe dans cette dernière aſſertion ; car les grains peuvent paſſer des inteſtins dans l'*oviductus* & delà à l'ovaire ; ils peuvent même, en s'échappant de l'extrémité de l'oviductus, ſe porter vers d'autres régions abdominales ou précordiales ; l'inſpection anatomique ſuffit pour en montrer la poſſibilité.

La plupart des auteurs ont penſé, comme Marcellus Donatus, que le méſentère étoit inſenſible ; le plus ſouvent en effet ſes glandes s'engorgent ſans que le malade éprouve de vives douleurs, tandis qu'au contraire le gonflement des glandes des mamelles en fait éprouver de très-aiguës. Je me permettrai quelques réflexions à ce ſujet. Cette différence n'eſt pas auſſi bien fondée qu'on pourroit le croire au premier coup-d'œil ; car il y a des tuméfactions du ſein qui ne ſont accompagnées que d'un ſentiment de peſanteur, ſans douleur vive. Pour expliquer l'indolence des tumeurs abdominales, on a dit que le nerf eſt étranglé avant ſa diſtribution ; mais pourquoi dans cette hypothèſe même n'y auroit-il pas eu douleur aux diverſes époques de la compreſſion qui a dû précéder l'étranglement ?

Lorſque ces tumeurs n'affectent pas ſeulement le méſentère, & qu'elles s'étendent encore aux inteſtins, ou lorſqu'elles intéreſſent ſeulement ces derniers, les douleurs que le malade reſſent ſont des plus vives. Les malades diſent quelquefois qu'il leur ſemble que des chiens leur déchirent le ventre ; Warthon en a rapporté des exemples. C'eſt une erreur de croire qu'il faille que les tumeurs ſoient abcédées pour donner lieu à ces ſouffrances ; ſouvent la douleur répond à une partie qui n'eſt point le ſiège du mal. Un malade traité par Laubius avoit un abcès ſtéatomateux dans une des régions lombaires, & il rapportoit ſa douleur à l'ombilic.

Il eſt important de remarquer ici que les glandes méſenteriques ſont naturellement très-groſſes dans les enfans, de ſorte que, comme Haller l'a fait obſerver, on pourroit les regarder comme malades lorſqu'elles ſont dans l'état le plus ſain : ainſi, avant que le réſervoir du chyle fût connu, on a pu le prendre pour un petit abcès, lorqu'on en faiſoit l'ouverture.

Les tumeurs abdominales ſe rencontrent plus ſouvent dans les femmes que dans les hommes ; les maladies de l'utérus & des ovaires & les ſuites de ces affections en ſont les cauſes. La dégénération des ovaires offre des variétés ſans nombre ; on a vu quelquefois ces organes changés en une ſorte de chair ; d'autres fois ils ſont ſquirreux, ſtéatomateux, ſuppurés dans quelques points, dans d'autres remplis d'une matière ſéreuſe plus ou moins altérée : ces complications s'y obſervent très-ſouvent.

(1) Morgagni, épître 39.

L'eſtomac eſt quelquefois très-volumineux & hors de ſa place. Manget parle d'un eſtomac qui étoit long d'une aune de Paris (ce qui doit paroître exceſſif), & qui couvroit tous les inteſtins. Valſalva en a vu un qui s'étendoit juſqu'à l'hypogaſtre près du pubis; & Fanton aſſure que dans un ſujet dont l'eſtomac étoit ainſi déplacé & précipité vers le bas, l'œſophage & la baſe de la langue étoient aſſez fortement tiraillés dans la même direction.

Les tumeurs du ventre ſont quelquefois accompagnées de pulſations; de ce nombre ſont les anévriſmes, qui produiſent aſſez ſouvent la carie des os près leſquels ils ſont placés; quelquefois auſſi leur battement donne lieu à la ſuppuration des glandes; c'eſt ainſi qu'on a vu une glande jugulaire ſuppurer près d'un anévriſme de la carotide. Dans un cas, dont j'ai été témoin, une tumeur ſquirreuſe étoit ſi intimement adhérente aux gros vaiſſeaux de l'abdomen, que leurs battemens la ſoulevoient d'une manière qui étoit ſenſible à l'extérieur. Il peut donc y avoir battement ſans anévriſme abdominal, & d'un autre côté, Albertinus a vu dans l'abdomen des anévriſmes ſans battement.

Souvent les affections hiſtériques accélèrent & multiplient les battemens des vaiſſeaux, ſur-tout dans la région épigaſtrique; ce qu'on explique par le grand nombre de parties irritables & ſenſibles qui ſe trouvent réunies dans cette région; mais on y reſſent quelquefois des battemens qui paroiſſent n'avoir point de rapport avec ceux des vaiſſeaux. Dans cette claſſe doivent être rangés ceux qu'une fille hiſtérique éprouvoit dans l'épigaſtre; une tumeur aſſez volumineuſe ſembloit remonter du bas du ventre vers cette région; elle battoit avec force, & ſes pulſations, qui étoient très inégales, ſe faiſoient dans des temps différens de ceux du cœur & des artères.

Bérenger de Carpi & Proſper Martian ont remarqué que ſans aucune maladie quelconque, même ſans affection nerveuſe, les battemens de l'aorte ſont très-ſenſibles dans la région épigaſtrique des perſonnes maigres.

Colombus rapporte que dans un cardinal très-maigre, la colonne épinière, palpée au travers des parois de l'abdomen, avoit été priſe pour une tumeur. J'ai été témoin de mépriſes du même genre.

Des battemens exceſſifs qui ſe répandoient dans toutes les parties du corps, aux moindres exercices, avoient leur foyer dans une tumeur abdominale. *Valleſius.*

C'eſt à la ſuite des fièvres intermittentes & de la ſuppreſſion des hémorroïdes que les tumeurs abdominales ſe forment le plus promptement & acquièrent le plus de volume.

L'omentum eſt le ſiège de tumeurs indolentes.

Les tumeurs écrouelleuſes affectent ſouvent les glandes de l'abdomen. Morgagni en rapporte pluſieurs exemples qui n'offrent aucune circonſtance remarquable. J'obſerverai ſeulement ici qu'il avoit beaucoup de confiance dans l'uſage des cloportes, pour leur guériſon.

On trouve dans les auteurs un aſſez grand nombre d'obſervations dans leſquelles les inteſtins ont été vus raſſemblés avec l'épiploon, comme pelotonnés enſemble, & formant une ſeule maſſe en manière de boule. Morgagni a trouvé cette diſpoſition morbifique dans le corps d'un prélat dont le pilore étoit rempli par de petites crêtes minces, fines, & déchirées. Il y avoit eu vomiſſement, & des médecins très-inſtruits avoient penſé que le malade étoit affecté d'écrouelles.

Dans un autre cas rapporté par Fanton, les inteſtins étoient également réunis en globe. L'inflammation avoit précédé la mort dans un cas où les inteſtins réunis formoient une boule: cinq médecins avoient pris cette maladie pour un ſquirre. Bartholin a vu les inteſtins d'un aſcitique ramaſſés en un globe qui correſpondoit à l'ombilic. Ruyſch a obſervé ces mêmes adhérences des inteſtins entre eux & avec le péritoine dans les hydropiques: alors le péritoine s'épaiſſit & devient quelquefois cartilagineux. Ruyſch a été obligé, dans un cas de ce genre, d'employer un coin de fer & un marteau pour ſéparer le rectum d'avec l'os ſacrum, tant leurs adhérences étoient dures.

Hartman a vu les inteſtins d'un enfant réunis en un globe.

Un moine étoit ſujet à des vomiſſemens opiniâtres, & il avoit depuis long-temps une tumeur dans le ventre, dont la compreſſion faite à l'extérieur donnoit lieu à la ſortie des vents par l'anus. On trouva, à l'ouverture du corps, les inteſtins réunis en un globe, & recouverts par une enveloppe tendino-cartilagineuſe. Valſalva & Morgagni en ont vu chacun un exemple.

C'eſt le plus ſouvent la douleur qui réunit ainſi les inteſtins en un globe. Des ſéroſités âcres, épanchées dans le ventre, peuvent produire le même effet en titillant les fibres contractiles des inteſtins.

Morgagni infère de ces différentes obſervations, que lorſqu'après des douleurs éprouvées dans les inteſtins grêles & des hémorroïdes ſupprimées, on ſent une tumeur vers la partie ſupérieure du ventre, & une dépreſſion dans la région inférieure, on doit ſoupçonner que les inteſtins ſont ramaſſés en boule, & s'abſtenir de diriger ſon traitement vers des maladies ſuppoſées & imaginaires.

Dans les maladies hypogaſtriques des femmes, il faut toujours ſe ſouvenir que la veſſie eſt placée devant la matrice, & que ces deux organes doivent avoir des vices communs; alors on trouve deux maladies très-différentes, dont les auteurs rapportent également des exemples; ou bien la veſſie eſt très-rétrécie & épaiſſie dans ſes parois, ou elle

forme une tumeur aſſez étendue au deſſus du pubis ; alors elle eſt endurcie dans ſes parois ; ſa cavité eſt grande, mais preſque invariable, parce que ſa conſiſtance eſt preſque cartilagineuſe : dans ce cas l'urine s'y amaſſe & en ſort par un *ſtillicidium* preſque continuel.

Dans les maladies qui affectent le vagin, l'orifice de la veſſie y participe toujours plus ou moins.

Le tiſſu de la matrice étant naturellement très-denſe, il s'endurcit encore plus dans les diverſes maladies que cet organe éprouve. Morgagni nous apprend qu'Albertinus regardoit la plante appelée *camæpitis*, comme un très-bon remède dans le traitement des ſquirres de la matrice & des mamelles, & dans celui des obſtructions & de la goutte.

On rapporte dans le *Commer. Littér.* que des médecins avoient pris une pierre ſituée dans la veſſie, pour un ſquirre à l'utérus.

On a vu la veſſie gonflée au point de remplir preſque toute l'ouverture du petit baſſin. J'en ai vu une qui s'étendoit juſqu'au deſſus de l'ombilic ; ainſi diſtendue, elle eſt atone, & l'urine ne coule que par regorgement. La ſonde s'y enfonce & s'y promène avec liberté. A la ſuite de ces grandes dilatations, ſes membranes ſont relâchées, & la veſſie ſort quelquefois par l'ouverture inguinale, ſous forme de hernie ; quelquefois une certaine quantité d'urine s'y raſſemble, & y forme une tumeur dans la portion déplacée de la veſſie. Voyez ſur ce ſujet un beau mémoire de Verdier, dans la Collection de l'Académie royale de Chirurgie.

Le foie ſe gonfle aſſez ſouvent ; il entraîne le diaphragme vers le bas, il déborde les fauſſes côtes, & il produit des tiraillemens douloureux ; mais c'eſt la rate qui ſe gonfle ſur-tout outre meſure, & qui ſe déplace quelquefois de manière à occuper une région très-éloignée de celle qui lui eſt aſſignée par la nature. C'eſt à la ſuite des coups, des chutes, des toux forcées, de l'accouchement, & en général de tous les grands efforts, que cette maladie a lieu. Ainſi Riolan a vu la rate déplacée & collée à l'utérus & à la veſſie ; il aſſure que dans ce cas on peut s'apercevoir à l'extérieur, par le toucher, que l'hypocondre gauche eſt vide.

On trouve dans les ouvrages de Hildanus, de Ruyſch, & de Van-Swieten, des obſervations dans leſquelles on rapporte que la rate gonflée outre meſure s'étendoit juſqu'au baſſin. Il n'eſt point étonnant que les écoulemens du ſang hémorroïdal ſoulagent beaucoup les malades dans ces circonſtances, car il y a une veine aſſez groſſe qui s'étend immédiatement & directement du rectum vers la veine ſplénique : on ne doit jamais perdre cette conformatation de vue dans le traitement de ces affections.

Manfrédi a vu la rate correſpondre à l'aîne droite après un déplacement ; ce fait eſt très-ſurprenant ; on doit dire la même choſe de l'obſervation dans laquelle on certifie avoir vu la rate ſortir par une hernie inguinale. Ce viſcère devient quelquefois ſquirreux, & par conſéquent plus peſant que dans l'état ordinaire ; on croit que cet excès de peſanteur peut contribuer à le précipiter vers la région inférieure du ventre.

Ier. SUPPLÉMENT.

Sur l'aſcite & ſur divers autres épanchemens.

Une femme âgée de ſoixante ans ſe plaignit d'un gonflement douloureux dans l'abdomen, qui s'enfla ainſi que les jambes : les urines diminuèrent ; on lui fit dix-huit ponctions : à la dernière on laiſſa la canule du trois-quarts ; il en ſortit une ſanie mêlée de pus, de grumeaux de ſang, & de lambeaux de membranes : enfin la malade mourut. Il étoit ſorti de ſon bas ventre plus de cinq cent cinquante livres de liquide ; à l'ouverture du corps il ſortit encore plus de dix pintes d'eau lymphe brune & fétide. Le péritoine étoit plein d'hydatides le long de la ligne blanche ; ſa ſubſtance étoit ſquirreuſe. Au milieu du bas ventre, étoit une maſſe informe d'une groſſeur démeſurée, qu'on a reconnue pour l'épiploon : ſes cellules graiſſeuſes étoient remplies d'une matière purulente, brune & fétide, mais elles ne communiquoient pas enſemble. Les viſcères étoient gênés par la tumeur : les reins, les uretères, & la veſſie étoient devenus calleux & ſquirreux. *Acta Helvetica*, vol. 3, pag. 254 & ſuiv.

Un chandelier, après un fièvre qui fut ſucceſſivement quarte, tierce, & continue, & un cours de ventre très-fâcheux, devint hydropique : on pratiqua la paracentèſe ; il tomba dans le marasme ; il ne pouvoit être couché qu'à plat, ni ſe tenir ſur le côté droit ſans ſouffrir : il mourut. On trouva de la ſéroſité épanchée dans le bas ventre. Il n'y avoit rien de particulier au foie, aux inteſtins, ni aux reins. La rate étoit d'une groſſeur & d'une longueur extraordinaire ; au lieu de ſe porter en bas, elle ſe dirigeoit en haut & pouſſoit le diaphragme devant elle, de façon qu'il n'y avoit qu'un petit eſpace entre ſon extrémité ſupérieure & l'aiſſelle ; elle occupoit le côté gauche de la poitrine, & elle pouſſoit la pointe du cœur, ainſi que le poumon gauche, vers le côté droit, ce qui rendoit difficile la poſition ſur ce dernier côté. *La Motte*, obſerv. 124, t. 2, pag. 168 & ſuiv.

Une fille âgée de vingt-trois ans étoit hydropique ; ſes règles couloient ; elle ne voulut pas ſouffrir la paracentèſe : il ſortit juſqu'à vingt-cinq pots de liqueur par de petits ulcères formés à la partie inférieure de l'abdomen. Après ſa mort, on a tiré juſqu'à cent trente pintes de fluide ſéreux qui flottoit entre la duplicature du péritoine, & qui étoit comme de l'eau très-pure & très-claire : les

inteſtins ſe trouvoient fort rétrécis : la tumeur étoit d'un volume énorme. *Obſerv. de Favelet, Méd. de Louvain. Journ. des Sav.* tom. 74. 1724, mai, pag. 568 & 569.

Dans une femme mariée le flux menſtruel ceſſa à trente-neuf ans : trois ans après, ſon ventre & ſes jambes enflèrent ; le ventre alloit juſqu'au milieu des cuiſſes lorſquelle étoit aſſiſe. Elle éprouvoit une perte d'appétit, avec altération ; ſa langue étoit chargée & il y avoit de la conſtipation ; les urines couloient en petite quantité ; le pouls étoit foible & fréquent ; la reſpiration étoit difficile, & la toux continuelle : on tira par la ponction vingt-quatre livres de ſéroſité ; on donna des purgatifs, des apéritifs, &c. On fit une ſeconde ponction par laquelle il ſortit un peu de matière purulente ; enfin on pratiqua une troiſième ponction, & la malade mourut dix jours après. On ne trouva point de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire ; mais entre les muſcles & le péritoine du côté gauche, il y avoit deux livres de ſéroſité jaune, dix onces de pus, & des membranes blanches & déliées ; en coupant les tégumens & en ouvrant la capacité de l'abdomen, il ſortit huit onces de pus. L'épiploon étoit blanc, dur, ſtéatomateux, adhérent au péritoine, &c. L'eſtomac & les inteſtins grêles étoient fort petits ; la région épigaſtrique contenoit trente livres de ſéroſité. Le foie étoit livide, ſa membrane épaiſſe, &c. *Monro, Mém. Edimb.* tom. 4, pag. 538 & ſuiv. fig.

Dans le cadavre d'une femme hydropique depuis quinze ans, l'épiploon étoit fort adhérent au péritoine & fort épais ; il y avoit une tumeur remplie d'une matière blanche ſans odeur, & un peloton de cheveux entortillés & de différentes longueurs. *Ruyſch*, obſerv. 18, tom. 1, pag. 17 & 18.

Dans une femme accouchée depuis peu de temps & hydropique, Ruyſch trouva le péritoine rempli de petites concrétions qui reſſembloient à du ſable, & la veine-porte oſſeuſe en partie. L'épiploon étoit détruit. *Ibid.* obſerv. 70, p. 66.

Aſcites guéries par des frictions d'huile d'olive. Extrait des Journaux d'Angleterre. *Journ. Econ.* 1758, décembre, pag. 571.

Je n'ai jamais vu ce topique produire aucun effet remarquable.

Membrane d'un kiſte, ſortie ſous la forme de cordon par l'opération de la paracentèſe, dans un hydropique (*Morand, Hiſt. acad.* 1718, obſ. 3, pag. 27 & 28) Cet homme étant mort enſuite ſoixante-treize jours après l'opération, on trouva un reſte de kiſte attaché à la tunique extérieure du foie. Morand conjecture que ce kiſte membraneux étoit formé des parties les plus épaiſſes de la ſéroſité épanchée. Longs raiſonnemens à ce ſujet. *Ibid.* 1719, obſerv. 2, pag. 38 & 39.

Une femme de quarante ans, atrabilaire & mère de trois enfans, étoit hydropique depuis cinq ans ; les urines répondoient aux boiſſons ; les règles ne manquèrent que deux mois avant ſa mort ; elle eut alors de fréquens maux de cœur, avec nauſées, foibleſſes, palpitations, & ſelles noires & très-fétides : on avoit tenté la ponction, mais il n'étoit rien ſorti : l'enflure n'occupoit qu'une partie du ventre. La peau, la graiſſe, & les muſcles de ce côté étoient ſecs, durs, & de couleur brune. Le ventre étoit ſéparé en deux par une cloiſon épaiſſe, qui commençoit ſur le rein droit, & alloit en deſcendant ſe terminer trois pouces au deſſous du rein gauche, laiſſant un paſſage pour la fin du colon. Il n'y avoit point de ſéroſité dans une des cavités : le foie étoit dur & de couleur verdâtre ; il peſoit ſix livres. Le rein étoit ſquirreux : le cœcum & le colon parurent fort adhérens à la cloiſon, & percés d'un trou rond. On trouva dans l'autre cavité un ſeau & demi de liqueur noire, gluante, fétide & cadavereuſe, avec des corps blancs ; les parois de la cloiſon étoient dures, un peu pétrifiées, noires, & percées de trous, dont deux répondoient au cœcum, au colon, &c. Il n'y avoit point d'épanchement dans la poitrine. On trouva dans le cœur un polype à trois racines ; l'une de ces racines étoit attachée à la veine-cave auprès du diaphragme, l'autre adhéroit à l'oreillette droite, & la troiſième au ventricule du même côté ; ce polype paſſoit dans les ramifications de l'artère pulmonaire. *Littre, Mém. acad.* 1703, pag. 92 & ſuiv.

Une dame devenue hydropique à l'âge de quarante-trois ans, s'aperçut, quatre ans avant ſa mort, que ſon ventre groſſiſſoit ; cependant elle avoit conſervé ſon embonpoint & un bon appétit ; elle n'étoit point tourmentée par la ſoif ; les ſelles & les urines étoient à l'ordinaire ; il n'y avoit point de dérangement dans les règles, &c. Dans les deux dernières années on fit treize ponctions ; la liqueur qu'on tira étoit de couleur de café, ſans mauvaiſe odeur. A la fin les règles manquèrent, il ſurvint de la fièvre & de grandes douleurs dans le ventre ; on ſentoit une tumeur dure, s'étendant en travers, & placée à la partie ſupérieure & antérieure de la région ombilicale ; la malade mourut. On trouva pluſieurs pintes de liquide contenues dans un ſac placé au devant du ventre, depuis la partie inférieure juſqu'à quatre travers de doigt au deſſus du nombril ; il étoit formé par le péritoine, qui s'étoit diviſé en cet endroit en deux membranes, &c. Il y avoit à l'intérieur du ſac des véſicules preſque ovales, remplies d'une liqueur glaireuſe : la trompe gauche étoit plus longue que la droite & attachée au ſac : l'iléon & le colon étoient déplacés & pouſſés vers le côté droit. *Littre Mém. acad.* 1707, pag. 502 & ſuiv.

Globules de différentes groſſeurs, ſortis par la ponction faite au bas ventre. Le kiſte étoit ſitué deux doigts au deſſous du nombril. A l'ouverture du cadavre, on trouva que ce kiſte aboutiſſoit à une grande poche pleine de ſanie, & ſituée au deſſous du

foie. *Journ. des Sav.* 1722, tom. 72, pag. 377 & ſuiv.

Soldat invalide à qui on fit cinquante-ſept fois la ponction, & à qui on tira depuis le mois de mars 1719 juſqu'au 3 décembre 1720, quatre cent quatre-vingt-cinq pintes de ſérosité. Ce fluide avoit quelquefois la couleur & l'odeur des alimens. Le cerfeuil & le creſſon le teignoient en verdâtre, le vin en rouge ; il contractoit auſſi l'odeur de l'ail & de l'oignon. *Hiſt. acad.* 1721, obſerv. 1, pag. 29 & 30.

Séroſité de conſiſtance gélatineuſe ſortie par la ponction, avec des globules blancs. Le malade étoit un cocher âgé de cinquante-huit ans, qui buvoit beaucoup, mais ſans s'enivrer : il avoit été ſujet pendant vingt ans à un flux hémorroïdal qui revenoit tous les mois, & qui duroit cinq à ſix jours. Pendant les dernières années, au lieu d'un ſang vif & rouge qu'il rendoit, il ſortit une matière blanchâtre ; mais il parut enſuite un ſang coloré. La matière blanchâtre gélatineuſe s'épaiſſiſſoit dans l'eau chaude, & ſur-tout par l'eſprit de vin, &c. *Mercure* 1722, février, pag. 38 & ſuiv. ; & *Journ. des Sav.* 1722, tom. 72, pag. 345.

Séroſité de pareille conſiſtance dans une femme morte hydropique. A l'ouverture du corps on trouva que l'hydropiſie étoit enkiſtée : le kiſte étoit formé d'hydatides ; mais elles étoient remplies d'une ſéroſité claire. *Ibid.* pag. 49.

On étoit obligé de faire la ponction à une fille hydropique au moins tous les quinze jours, & chaque fois on lui tiroit treize, quatorze ou quinze pintes de matière ſemblable à du lait. Cette matière ne ſe coaguloit pas par les acides, mais par le ſel de tartre. La malade mourut un an après. *Hiſt. acad.* 1700, pag. 11 & ſuiv.

Autre obſervation concernant une petite fille âgée de 7 ans, qui, après un coup à la tête avec commotion, eut un flux cœliaque, avec tumeur au ventre. On lui tira par la ponction ſix ou ſept pintes de chyle extravaſé : elle mourut quinze jours après, ayant encore un épanchement de chyle ou de matière laiteuſe dans le ventre. *Ibid.* 1710, obſerv. 7, pag. 40 & ſuiv.

Une femme âgée de dix-neuf ans étoit hydropique depuis quinze mois ; on lui tira par la paracentèſe treize pintes d'une liqueur blanche & épaiſſe comme du lait : cette matière avoit l'odeur du lait aigri ; elle étoit douceâtre, fade, & un peu ſalée au goût : les dernières pintes étoient chargées de petits grumeaux ſemblables à de la crême. On vit le ſoir nager ſur la liqueur une eſpèce de crême. Douze jours après on tira encore treize pintes de la même liqueur, mais un peu moins chargée de cette eſpèce de crême. Huit jours après on en fit ſortir quinze pintes, & au bout de douze jours on en tira une ſemblable quantité. Quinze jours après, il en ſortit douze pintes ; mais la liqueur avoit retenu un peu de la couleur & de l'odeur du ſafran, dont la malade avoit fait uſage. On fit encore pluſieurs autres ponctions, avec les mêmes réſultats. La malade mourut neuf mois après. A l'ouverture du corps, toutes les parties étoient emaciées ; l'épiploon ſe trouvoit fondu entièrement : il y avoit des grumeaux comme laiteux ſur la ſurface des inteſtins, ſur-tout vers le centre du méſentère dans l'hypogaſtre. L'eſtomac & les inteſtins étoient gonflés de vents. Le foie, fort noir & applati, étoit adherent à la rate ; la véſicule du fiel étoit vide & flettrie ; les glandes du bas ventre parurent très-gonflées, ſur-tout vers les vaiſſeaux iliaques : quand on les ouvroit, il en ſortoit une matière blanche & épaiſſe, ſemblable à la crême cuite. On fit dans les inteſtins des injections d'eau tiède, qui ne ſortirent pas hors du canal : au commencement du jéjunum, on trouva une eſpèce de poche membraneuſe, couverte de filamens comme laiteux, & remplie de liqueur en apparence laiteuſe. On découvrit dans le fond de cette poche un trou dans lequel entra un ſtylet d'argent qui pénétra dans le corps glanduleux du méſentère, & alla juſqu'au diaphragme. En ſuivant le canal thorachique, on trouva deux glandes groſſes comme des féveroles pleines d'une matière fromageuſe ; il y en avoit auſſi pluſieurs autres de même nature le long de ce canal, juſqu'à la partie interne & ſupérieure de la clavicule. *Saviard*, obſerv. pag. 481 & ſuiv.

J'ai vu en 1752 ou 53, une matière ſemblable tirée du cadavre de madame Montigny, morte hydropique, âgée de ſoixante-cinq à ſoixante-ſix ans, & à laquelle on avoit tiré pluſieurs fois une matière ſemblable par la ponction. Cette liqueur étoit abſolument ſemblable à un lait épais, par la couleur & par la conſiſtance ; mais elle étoit fétide, elle ſe cailloit par le mélange du vinaigre : il s'étoit formé au bas ventre, ſur-tout près du nombril, une infinité de mamelons d'où il ſortoit une liqueur laiteuſe. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Aſcite laiteuſe obſervée dans une fille de Florence. (*Racolta d'opuscoli medico-pratici*, tom. 1, pag. 281 & ſuiv.) Expériences pour prouver la nature laiteuſe. *Ibid.* pag. 291.

Homme de quarante à quarante-cinq ans, devenu hydropique après un flux hépatique & une jauniſſe univerſelle ; on lui fit la ponction ; il fit uſage de divers remèdes, & ſur-tout du vin ſuivant. Dans un demi-quarteau de vin blanc, on faiſoit infuſer deux litrons de graine de genièvre & deux poignées de petite centaurée ; il en buvoit à ſa ſoif. Pluſieurs autres obſervations de guériſons ſemblables, entre autres, ſur une femme de quarante-deux à quarante-trois ans, attaquée d'une tumeur ſquirreuſe qui s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde juſqu'à l'ombilic. — Autre ayant un ſquirre dans la région hypogaſtrique, &c. On fit la ponction dans ces différens cas ; tous les malades furent guéris. *Ibid.* 1703, pag. 150 & ſuiv.

Aſcite guérie ſans ponction par l'uſage de l'abſinthe & des baies de genièvre infuſées dans la bière. Obſervation de Moebius. *Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 855.

Remède fameux tiré de Dovar. Prenez limaille d'acier préparée avec le ſoufre, une once, antimoine crud une once, diagrède quatre onces; réduiſez en poudre ſubtile & faites un électuaire, ou une potion épaiſſe avec un ſirop. Il faut en prendre une grande cuillerée en ſe couchant & une autre le matin; on remue la potion avant de s'en ſervir. Il faut, ajoute-t-on, s'abſtenir de boire. *Mercure* 1740, avril, pag. 696.

M. Tiſſot a guéri un atrabilaire qui avoit de l'anxiété, du dégoût, de l'inſomnie, avec les cuiſſes & les jambes enflées, en lui donnant trois fois par jour un gros de crême de tartre, incorporé avec une ſuffiſante quantité de rob de ſureau, cinq onces de petit lait & une once de miel. Il fait beaucoup de cas de la crême de tartre dans le traitement de cette maladie. (*De apoplexia & hydrope*, pag. 186.) Voyez auſſi l'obſervation qu'il rapporte. (*Ibid.* pag. 189.) Il ſe ſert avec ſuccès, lorſque la crême de tartre ne réuſſit pas, de l'oximel ſcillitique, de la terre foliée, & de l'eau diſtillée de ſureau. (*Ibid.* pag. 191-193.) Il préfère de déterminer les eaux par les urines plutôt que par les ſelles: auſſi lorſque l'oximel ſcillitique évacue par le ventre, le mal ſubſiſte. (*Ibid.* pag. 198.) Il vaut mieux le donner en petite doſe. (pag. 192 & 207.) M. Tiſſot a donné l'oximel ſcillitique le matin & l'après-midi, & le quinquina à une doſe aſſez forte (pag 208); ſouvent deux grains de ſcille triturés avec du ſucre ôtent les anxiétés dans les hydropiſies de poitrine. *Ibid.* pag. 209.

Les pilules toniques de M. Backer réuſſiſſent auſſi beaucoup, lorſqu'elles agiſſent par la voie des urines.

J'ai vu deux fois des écoulemens lymphatiques procurés par l'effet du haſard, être tres-utiles dans le traitement de l'hydropiſie. J'avois ordonné l'application des ſangſues au fondement d'une femme aſcitique, avec œdème des cuiſſes; l'une des ſangſues mordit & ouvrit ſans doute un vaiſſeau lymphatique; il coula par cette plaie une très-grande quantité de fluide, & le ventre ſe déſemplit. J'avois conſeillé l'application des véſicatoires aux jambes d'un homme aſcitique, avec œdème général des extrémités inférieures; quelques ulcères ſuccédèrent à la ſuppuration des véſicatoires, & par un de ces ulcères il ſortoit une grande quantité de ſérosité. En vingt quatre heures il en couloit au moins une pinte. Le tiſſu cellulaire & le ventre ſe déſemplirent.

Ce qu'on doit craindre ſur-tout après la ponction, c'eſt l'inflammation du foie.

Deux exemples d'aſcitiques auxquels on tira toutes les eaux en une ſeule fois par la ponction. Les malades ſe ſentirent d'abord fort ſoulagés, mais ils éprouvèrent bientôt des foibleſſes, & moururent en peu de jours. (*Duverney le jeune, Mém. acad.* 1703, pag. 159.) Pour éviter ce danger, il a propoſé d'interrompre de temps en temps, & de ſe ſervir d'un bandage, de donner un peu de vin, de bouillon, &c. *Ibid.* pag. 160.

Monro dit que Mead s'eſt aperçu que dans certains ſujets qui n'ont guére de ſang, & dont les vaiſſeaux ne ſont pas aſſez remplis, le défaut de compreſſion de l'aorte deſcendante, qui eſt une ſuite de l'évacuation de l'eau, étoit la véritable raiſon de la ſyncope, de l'inflammation, & de la diſtenſion extraordinaire qui arrive aux vaiſſeaux de l'abdomen, ſur-tout à ceux des inteſtins. Il y a auſſi des inconvéniens à ne pas tirer l'eau tout de ſuite; il peut s'enſuivre la mortification des parties; l'air paſſe par le trou de la canule. Monro propoſe une ceinture dont il donne la deſcription & la figure. *Edimbourg*, tom. 1er, pag. 258 & ſuiv.

Nuck a parlé de vaiſſeaux lymphatiques ſitués entre les muſcles de l'abdomen & le péritoine; il ajoute que lorſqu'il y a quelque obſtacle qui empêche le cours de la lymphe dans ſes vaiſſeaux, il ſe forme des hydatides, qui, ſe rompant, déterminent l'hydropiſie du péritoine, à laquelle les gourmands & les femmes groſſes ſont ſujets, &c. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 38, art. 53.

Diagnoſtic de cette hydropiſie; 1°. elle ſe forme plus vîte que l'aſcite; 2°. le viſage ne ſe décolore pas; 3°. les forces vitales perſiſtent. (*Ibid.* art. 58.) Nuck a dit, « que l'expérience lui » avoit appris que les femmes dont le viſage » eſt couleur de roſe, qui mangent bien, dont » les excrétions ſe font ſans peine, & dont le » corps n'obéit pas trop aux purgatifs & aux diu» rétiques, étoient expoſées aux affections de ma» trice & des trompes, à l'hydropiſie des ovaires & » aux hydropiſies enkiſtées, qu'on ne peut guérir » par aucun moyen chirurgical ».

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur la flatulence & la tympanite.

Il y a toujours des vents dans les inteſtins, à cauſe de la chaleur & de l'humidité qui y exiſtent; mais ils ne cauſent ni douleurs ni accidens, parce qu'ils ont de l'eſpace pour s'étendre & ſe répandre également: dès qu'il y a un obſtâcle quelque part, ils ſe trouvent compримés & ils réagiſſent ſur les tuniques des inteſtins. *Hoffman*, vol. 1, pag. 258, part. 8.

Hoffman a vu pluſieurs fois le tiers du tube inteſtinal deſcendre dans le ſcrotum, ſans qu'il ſoit ſurvenu de paſſion iliaque, parce que le paſſage

des matières dans le conduit inteſtinal étoit libre d'ailleurs. *Ibid.* pag. 276, part. 7.

Dans la cardialgie & la flatulence de l'eſtomac, la cauſe du gonflement vient du ſpaſme des orifices de l'eſtomac. (*Ibid.* pag. 258, part. 8.) La cauſe du ſpaſme, outre les cauſes générales, eſt ſouvent le ſéjour du ſang dans les membranes du colon & du rectum, &c. Voilà pourquoi la ſuppreſſion des régles & des hémorroïdes cauſe la cardialgie, les flatuoſités inteſtinales, &c. (*Ibid.* parag. 12.) Hoffman a vu une cardialgie ſpaſmodique dans une dame âgée de trente ans, cauſée par le gonflement des vaiſſeaux hémorroïdaux internes (*Ibid.* pag. 265, obſerv. 6.) Le même a trouvé pluſieurs fois dans des ſujets morts après des coliques ſpaſmodiques & flatulentes, la partie inférieure du colon tortillée preſque comme une corde, & l'iléon gonflé & de la groſſeur du moignon. (*Ibid.* pag. 285, part. 14.) Obſervation du même auteur ſur une fille qui eut une tumeur flatulente au ventre, par l'uſage des aſtringens. *Ibid.* pag. 346, obſ. 3.

Combaluſier dit que l'air contenu dans les liquides du conduit alimentaire, qui ſortent des tuyaux excrétoires ſous la forme de vapeur, peut ſe ſéparer de ces liquides & contribuer à la flatulence. *Pneumato-pathologia*, pag. 90, part. 65.

Haller avoit injecté dans l'aorte deſcendante de la bière chaude & écumeuſe; il en trouva dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & l'ayant échauffée, il en vit s'élever de nouvelle écume (1).

Les plaiſirs de l'amour diſpoſent à la flatulence, ainſi qu'Hippocrate l'a remarqué. *Combaluſier, pneumato-pathol.* pag. 105.

Il y a apparence que les vents pénètrent dans les veines lactées : le chyle contient beaucoup d'air, comme le démontre la machine pneumatique. Dans un ſujet mort d'une tympanite inteſtinale, on a trouvé l'oreillete droite du cœur & le ventricule gauche gonflés d'air (2).

Des vents ſortis de l'anus d'un jeune homme s'enflammèrent en touchant un fer rouge, dont un chirurgien ſe ſervoit pour brûler des excroiſſances qui étoient à cette partie. *Schurigius, chylologia*, cap. 9, part. 8, pag. 613.

Dans la colique venteuſe, les inteſtins, & ſur-tout le rectum, ſont attaqués de douleurs (de ſpaſme), non ſuivant leur largeur, mais dans le ſens de leur longueur. Ce qui fait la difficulté d'introduire des lavemens, n'eſt pas toujours, ainſi que le diſent les apothicaires, les vents qu'ils accuſent de s'oppoſer à leur intromiſſion; c'eſt plutôt la conſtriction ſpaſmodique du rectum & de la fin de l'S romaine. *Car. Piſo de morbis à colluvie ſeroſâ*, pag. 280.

Si les vents peuvent s'exhaler aiſément, ils ne cauſent point d'incommodités : donc le ſpaſme de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins, &c., y concourt. *Boerrhaave*, aphor. 648.

Les vents ſe font ſentir ſouvent à jeun, parce que l'air parcourt en plus grande quantité & plus aiſément le canal inteſtinal; la bile qui ſurvient, devenue âcre quelquefois, cauſe de légers ſpaſmes. *Van-Swieten, Comment. in aphor.* tom. 2, pag. 249.

C'eſt principalement dans le colon que les borborigmes ſe font ſentir. *Ibid.* pag. 237.

Dolores in hypocondriis & tumores ſi recentes ſint & ſine inflammatione, ſolvit borborigmus & maxime exiens cum ſtercore, urinâ & flatu; ſi verò non, & ipſe tranſmiſſus, juvat verò & deſcendens ad inferiores partes. Hippocrates pronoſtic. tom. 8, pag. 631.

Wepfer ayant donné demi-ſcrupule de ſublimé corroſif à un chien, qui fut purgé par haut & par bas, & lui ayant enſuite ouvert le ventre, l'eſtomac ſortit fort gonflé : ayant comprimé ce viſcère, les vents en ſortirent par haut; mais bientôt il ſe remplit d'air de nouveau. *Hiſtoria cicutæ aquaticæ*, pag. 297 (1).

Van-Swieten a vu, en irritant les inteſtins d'un chien, qu'il ſe formoit un ſpaſme dans l'endroit irrité; en irritant un autre endroit, le ſpaſme ſe tranſportoit dans ce dernier, & il ceſſoit dans le premier. Il penſe que les carminatifs agiſſent ainſi; car ils produiſent des vents autant qu'ils les diſſipent. Si on prend de l'eſprit d'anis ou quelque autre remède ſemblable, on rendra tout de ſuite des vents, quoiqu'on ne les eût pas ſentis auparavant : donc c'eſt par une légère irritation que ces remèdes agiſſent, en excitant un ſpaſme, & en en faiſant ceſſer un autre; mais ces remèdes nuiſent enſuite quelquefois, en augmentant le ſpaſme par leur ſtimulus. De là l'inflammation, &c. *Comment. in aphor. Borrhaave*, tom. 2, pag. 240.

L'ail, l'oignon, le raifort, &c., ſur-tout lorſqu'ils ſont cruds, donnent des vents, parce qu'ils contiennent beaucoup d'air, & parce qu'ils irritent par un ſtimulus âcre : tous les alimens glutineux en donnent, ainſi que les boiſſons qui ne ſont pas bien fermentées, les poiſons, les purgatifs âcres, les vomitifs, la gêne produite par les corps à baleine, &c.; les femmes & les filles y ſont ſur-tout très-ſujettes. *Ibid.* pag. 248 & 249.

Van-Swieten recommande les acides pour cor-

(1) *Hæmaſtatique, exp.* 19, *n°.* 4, *pag.* 120 & 121.

(2) *Acta phyſico-med., vol.* 1, *obſerv.* 36.

(1) Voyez auſſi Hoffman, tom. 3, vol. 2, pag. 341, part. 3.

rige

riger la putréfaction (pag. 241), il preſcrit les fomentations émollientes ſur l'abdomen, ſur-tout les lavemens évacuans, les fomentations, &c. (pag. 243); il recommande auſſi les ventouſes sèches, l'inuſtion, &c., contre les ſpaſmes.

Le même a vu une compreſſion ſur la veine illaque gauche par le colon, gonflé de vents, produire une tumeur œdémateuſe à la cuiſſe & à la jambe gauche, avec menace de gangrène. *Ibid.* tom. 1er, comm. ad aphor. 422, pag. 739.

Fienus décrit une flatulence qu'il nomme tranquille, *quaſi quieſcens*; elle gonfle le ventre ſans beaucoup ou même point de douleur tenſive : quoique cette maladie paroiſſe peu dangereuſe, elle ne cède point aux remèdes : il y a beaucoup de vents & beaucoup de gonflement, perte d'appétit, digeſtions dépravées, & ſouvent cours de ventre; cette flatulence paroît être due à l'atonie. *Pneumato-pathologia*, pag. 10.

L'air extravaſé entre les tuniques des inteſtins forme des veſſies ſous la tunique externe : ces veſſies entourent, dans quelques endroits, l'inteſtin en forme d'anneau; elles bouchent le canal, &c.; ce ſont des emphysèmes. *Ibidem*, pag. 18, *Extrait des Mémoires de Pétersbourg.*

Willis dit que ſi on lie la huitième paire de nerfs, les inteſtins ſe gonflent d'air. On obſerve auſſi ce gonflement dans les mourans & dans les cadavres. *Ibid.* pag. 50.

Welsh a trouvé le colon fort diſtendu par les vents; mais à ſa terminaiſon dans le rectum, cet inteſtin étoit ſi contracté, qu'il paroiſſoit être oblitéré. *Ibid.* pag. 146.

Spœringius rapporte, dans les *Actes de Suède*, qu'il a vu dans un homme dont le colon étoit plein d'excrémens très-durs, qu'au deſſus de cet obſtacle cet inteſtin étoit ſi diſtendu par l'air, que ſes membranes avoient été forcées, & qu'il ne reſtoit plus que l'externe. Cité par Morgagni, *de ſed. morbor.* epiſt. 38, art. 24, au milieu.

Une femme maigre, âgée de quarante-ſept ans, avoit eu autrefois des règles abondantes & un flux hémorroïdal; elle ſouffroit d'une colique d'eſtomac depuis la ceſſation de ces évacuations, ſur-tout l'été; elle étoit fort ſujette aux vents, & ſentoit alors ſon eſtomac fort gonflé d'air, & en même temps comme fatigué par une eſpèce de ſuction : elle appaiſoit pendant quelques momens ſes douleurs, en mangeant un peu de pain ou quelque autre aliment. Combaluſier penſe que par cette manœuvre, elle comprimoit les vents, & que l'aliment les faiſoit pénétrer dans les inteſtins, ou qu'en forçant l'orifice ſupérieur de s'ouvrir, la voie étoit ouverte à l'éructation; enfin en étendant les tuniques de l'eſtomac, les alimens s'oppoſoient à la trop grande expanſion des vaiſſeaux. La malade fut guérie par les délayans, & ſur-tout par les ſaignées. *Pneumato-pathologia*, pag. 309 & 310.

Fille de ſix ans guérie d'une colique flatulente par le mouvement du carroſſe. *Ibid.* pag. 374.

Un homme étoit tourmenté de beaucoup de vents, de cardialgie & de ſueur froide, lorſqu'il étoit couché ſur un des deux côtés; en ſe relevant, il étoit ſoulagé par la ſortie de ces vents par-haut & par bas. *Pechlin*, obſerv. 57.

Une femme avoit une tumeur à une des aînes; les chirurgiens & les médecins s'apercevant qu'en preſſant la tumeur, la malade rendoit des vents par le haut, crurent que c'étoit une hernie, quoiqu'il n'y en eût aucun autre ſigne; mais cette femme ſe mit à rire, & dit qu'en preſſant toute autre partie de ſon corps, elle rendoit auſſi des rots, ce que démontra l'expérience qu'on en fit tout de ſuite. *Morgagni de ſed. morb.* epiſt. 43, art. 9.

Morgagni cite Rhodius, qui a obſervé des rots continuels, lorſqu'on frottoit une partie quelconque du corps.

Bartholin (*Acta Haffnienſ. ad ann.* 1671 & 1672, *p.* 194) parle auſſi d'un homme qui rendoit des rots par la plus légère friction d'une partie quelconque de ſon corps, & ne ceſſoit que lorſqu'on diſcontinuoit de frotter.

Duret dit que les vents dans la tympanite ſont toujours renfermés dans les inteſtins, & non dans l'abdomen; il ajoute qu'il a trouvé le ventricule & les inteſtins ainſi diſtendus dans pluſieurs ſujets morts de cette maladie. *Enarrat. in Hollerium*, pag. 283.

Un tailleur mourut d'une tympanite provenant de ce qu'il avoit retenu des vents. Après ſa mort, l'ouverture de l'abdomen donna iſſue à un vent très-fétide & très-ſonore : l'eſtomac & les inteſtins en étoient remplis; il n'y avoit point de gangrène. *Miſcell. medica. de tympan.* pag. 21.

Littre a fait les obſervations ſuivantes ſur la tympanite : 1°. ayant porté un trois-quart dans la capacité du bas ventre, & laiſſé la canule, il a préſenté une bougie allumée à ſon embouchure, pendant qu'on preſſoit le ventre; la flamme n'a nullement été agitée : donc il n'y avoit point d'air renfermé dans la capacité de l'abdomen; 2°. il n'a jamais trouvé qu'environ trois chopines de ſérosité, & ſouvent beaucoup moins dans les tympanites les plus invétérées; 3°. il n'y avoit point d'air dans le péritoine, dans le méſentère, ni dans l'épiploon; 4°. il a toujours trouvé l'eſtomac & les inteſtins fort tendus, ſur-tout les gros inteſtins, ayant ſouvent vu le cœcum & le colon gros comme la cuiſſe d'un homme; 5°. les membranes de l'eſtomac & des inteſtins ſont toujours fort minces : leur tiſſu cependant eſt aſſez ſerré pour réſiſter à l'air, & l'empêcher de s'échapper. *Acad. des Scienc. Mém.* 1713, pag. 236 & ſuiv.

Le corps d'une femme groſſe, attaquée & morte de

tympanite, fut ouvert en préſence de Ruyſch & d'Heiſter; quand on eut inciſé le péritoine, il ſortit une grande quantité d'air avec bruit, & le ventre s'affaiſſa ; il n'y avoit aucun vice dans le canal inteſtinal. *Miſcell. medica. L, de tympan.* p. 21.

Morgagni croit la tympanite ventrale très-poſſible, & il en rapporte des obſervations tirées de différens auteurs. *De ſed. morbor.* epiſt. 38, art. 24.

Dans une fille morte d'une fièvre continue & ayant le ventre fort élevé, il ſortit de l'abdomen de ſon cadavre un grand bruit par la ponction, & le ventre s'affaiſſa. *Ballon. paradigm.* 141.

Dans la tympanite inteſtinale, les coliques, la conſtipation, ou une diarrhée violente, précédent ordinairement ; la région épigaſtrique, au commencement, s'élève de l'un ou de l'autre côté, ou des deux; les douleurs du ventre s'étendent & reviennent ſouvent; on entend de temps en temps des borborigmes : les malades éprouvent une conſtipation opiniâtre; ſi le ventre obéit & qu'il ſorte des vents, ils ſont ſoulagés : l'urine eſt claire pendant la maladie, ſur la fin elle eſt trouble quand on la rend, &c. Au contraire, ſi le gonflement du ventre vient après d'autres maladies que celles du canal alimentaire, ſi les coliques ſont moins vives & attaquent plutôt les environs du ventre que l'intérieur, s'il y a peu de borborigmes, s'il ſort, peu de vents & que leur ſortie ne ſoulage pas ou très-peu, ſi le ventre n'eſt pas conſtipé ou qu'il obéiſſe aux purgatifs, & que le gonflement ne diminue pas; ſi au commencement le gonflement eſt plus grand & plus égal, c'eſt une tympanite ventrale.

Dans une femme de trente-deux ans, attaquée d'une tympanite jointe à l'aſcite, avec ſoif, anxiété, douleurs, &c., le ventre frappé, donnoit du ſon, & ſe remettoit tout de ſuite après la compreſſion; la malade mourut. On porta un trois-quart dans le bas ventre, & il ſortit par la canule un air infect avec tant d'impétuoſité, qu'il éteignit une chandelle ; le ventre s'affaiſſa ; en le comprimant il en ſortit quelques gouttes de ſéroſité. Le bas ventre ayant été ouvert, on trouva une grande quantité d'une liqueur épaiſſe & d'un jaune vert; pluſieurs hydatides nageoient dans ce fluide; les inteſtins étoient repouſſés vers les vertèbres lombaires, & ſerrés par l'épiploon qui les recouvroit. L'eſtomac étoit petit. Sous le foie ſe trouvoit un ſac rempli de la même liqueur épaiſſe, avec beaucoup d'hydatides. *Combaluſier, Pneumato-pathologia*, pag. 35 & ſuiv.

Fille de vingt-deux ans attaquée de tympanite, après une fièvre tierce. — Accidens, guériſon, &c. *Edimbourg*, tom. 1er, pag. 356 & ſuiv.

Une femme aſſez délicate fut très-ſujette, pendant ſa groſſeſſe, aux vents & à la conſtipation; elle accoucha après un travail laborieux ; les lochies allèrent aſſez bien : la malade ſe plaignit d'une douleur dans l'aîne droite qu'elle avoit ſentie pendant ſa groſſeſſe ; elle fut purgée doucement le troiſième jour de ſa couche : le huitième elle ſentit des friſſons & une douleur dans l'hypogaſtre & dans l'abdomen ; le onzième il ſurvint une diarrhée, à laquelle ſuccéda une conſtipation qui céda à un lavement avec la camomille & les amers. La diarrhée & la conſtipation ſe ſuccédèrent enſuite alternativement : la malade ſouffrit des douleurs énormes de colique, avec rots, ſoif, pouls petit & fréquent, inſomnie, vents, &c. Il lui ſurvint une élévation & une tenſion énorme du ventre, ſans borborigmes, mais avec un bruit analogue au ſon d'un tambour. On lui donna des évacuans unis à des anti-ſpaſmodiques ; la conſtipation ceſſa, le ventre diminua, &c. ; cette femme guérit. Un des remèdes utilement employés, étoit un électuaire de quinquina, d'aſſa fœtida, & de rhubarbe, mêlés à parties égales, & dont la malade prenoit un gros toutes les deux heures. *Miſcell. medica. de tympanitide*, pag. 10 & ſuiv. à la note.

Un homme étoit ſujet à de violentes coliques flatulentes qui enfin le conduiſirent à une tympapanite accompagnée des violentes douleurs : on lui trouva la véſicule du fiel très-gonflée & remplie de pierres ; le pancréas & le méſentère étoient endurcis. *Ibid.* pag. 31 & 32.

Une femme âgée de trente ans, après des douleurs dans les membres, eut une gale humide qu'elle fit paſſer avec un onguent : il ſurvint une fièvre aiguë, avec chaleur, ſoif, grandes douleurs de tête, délire, puis difficulté de reſpirer, gonflement de tout le corps, & ſur-tout du ventre, inquiétude, &c. : la malade mourut le ſixième jour de la fièvre. On ne trouva point de ſéroſité ni dans les tégumens, ni dans le ventre; mais l'eſtomac & les inteſtins étoient prodigieuſement diſtendus par l'air, ſur tout l'eſtomac, qui rempliſſoit plus de la moitié du ventre : il y avoit cependant dans l'abdomen environ une livre & demie de ſéroſité; les poumons étoient adhérens par une ſubſtance gélatineuſe, & remplis d'une liqueur claire : le côté droit du cœur adhéroit au péricarde par des fibres membraneuſes. *Morgagni, de ſed. morbor.* epiſt. 38, art. 22.

Tympanite guérie par l'application de la glace ſur le ventre, & donnée en boiſſon, &c. *Pneumato pathologia*, pag. 448 & ſuiv.

Combaluſier dit qu'on pourroit peut-être tenter la ponction dans la tympanite abdominale ; il ajoute que Sidobre lui a raconté que Barbeyrac, ſon oncle, avoit fait faire la ponction à un malade qu'il croyoit attaqué d'empième; qu'il ne ſortit point de pus, mais ſeulement de l'air avec bruit, & que le malade fut guéri. *Ibid.* pag. 508.

Tympanites guéries par les lavemens de fumée de tabac. *Comment Leipſ.* tom. 7, pag. 616.

IIIe. SUPPLÉMENT.

Sur les épanchemens & les abcès dans le ventre.

Petit le fils dit que les épanchemens de ſang à la ſuite des plaies du bas ventre n'ont qu'un ſeul & unique foyer : il y a cependant quelques exceptions pour les plaies d'armes à feu ou d'épées longues, ou lorſque la mort eſt ſurvenue bientôt après la plaie, & que le ſang n'a pu ſe coaguler avant la mort, ou lorſque les adhérences qui limitoient l'épanchement, viennent à ſe détruire. Obſervations à ce ſujet. *Acad. chir.* tom. 1, pag. 237-250, & la ſuite, *ibid.* tom. 2, pag. 92 & ſuiv.

Un homme de dix-huit ans, après une douleur au côté droit du bas ventre, avec difficulté de reſpirer, envie de vomir, fièvre, &c., eut une tumeur au côté droit de l'ombilic ; elle ſuppura, & par la ſuite il en ſortit des excrémens liquides, des pepins de groſeilles, & enfin des noyaux de ceriſes & de prunes. Le malade fut traité méthodiquement ; il prit du quinquina, & guérit ; mais il lui reſta un anus artificiel, quoiqu'il ait continué d'aller quelquefois par les voies ordinaires. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 552 & ſuiv.

Epanchement de ſang dans la région hypogaſtrique après un coup d'épée porté un pouce au deſſous du cartilage xiphoïde, à un pouce de la ligne blanche, du côté gauche ; on fit une ouverture un pouce au deſſus de l'anneau, où la tumeur étoit la plus ſaillante, & à quelques lignes du muſcle droit. Le malade guérit. Obſervation de M. le Vacher, *Mém. de l'acad. de Chir.* tom. 2, pag. 88 & ſuiv.

M. Parnave, officier d'artillerie, âgé de vingt ans, malade depuis long-temps, fit appeler M. Jeanroy le 22 décembre 1783 ; il étoit preſque dans le maraſme, avec un dévoiement & le teint jaune, ſans que la langue fût chargée ; l'appétit ſe ſoutenoit, le pouls étoit plus foible que fiévreux ; le malade avoit peine à ſe tenir debout & à marcher ſans douleur au bas ventre ; il rendoit des matières purulentes blanches, & d'une odeur peu fœtide ; il avoit pris des bains froids cinq jours auparavant ; il étoit ſujet à des pollutions nocturnes, avoit du chagrin, ſe trouvoit d'ailleurs excédé de travail, & ſuivoit un mauvais régime. Le bas ventre étoit inſenſible aux preſſions : on employa le quinquina en ſubſtance, en apoſème, dans le vin, & en lavemens ; on preſcrivit des boiſſons acides ; les évacuations devinrent plus abondantes & plus fréquentes : on rendit les boiſſons mucilagineuſes ; on employa les eaux de Buſſang, le diaſcordium, les aſtringens. Les bouillons étoient faits avec le bœuf, le mouton, de la volaille, du riz, & du ſalep. Quelquefois le malade mangeoit du poulet rôti avec du jus de citron : ſa tête étoit toujours ſaine & point douloureuſe, ſon ſommeil étoit ſouvent interrompu, mais ſans douleur, ſi ce n'eſt en le remuant ; il ſe trouvoit mal lorſqu'on eſſayoit de le lever : la reſpiration n'étoit jamais gênée. La gorge, dans les derniers jours de la maladie, s'eſt un peu enflammée ; mais le malade n'a jamais perdu l'appétit : la fièvre, irrégulière & point habituelle, ne ſe manifeſtoit que par une chaleur âcre à la peau, précédée quelquefois d'un léger froid ſans friſſon. Les évacuations devinrent plus abondantes & plus fétides ; il ſortoit du pus avec les excrémens, parmi leſquels il étoit délayé ; les urines, dabord naturelles, devinrent rouges & ſédimenteuſes, ſans aucun ſigne fâcheux : la ſituation conſtante du malade ſur le côté droit donna lieu à l'inflammation de la peau de ce côté & à des douleurs qui s'étendirent le long de la cuiſſe & de la jambe, ſur-tout près des iſles : on fit ſur ces parties des fomentations émollientes, & au bout de trois jours, ſans qu'il ſurvînt de tumeur, il ſe fit une ouverture fiſtuleuſe, d'où ſortit une matière purulente ſemblable à celle des évacuations (ce fut vers le milieu de janvier) : il ſe forma trois autres ouvertures ; pendant trois jours les ſelles ceſsèrent d'être purulentes, mais elles le redevinrent enſuite : on ne put par la ſonde trouver aucune communication ; le malade ſortit en voiture, mais ſes forces diminuant toujours, il mourut le 17 mars 1784. On avoit eſſayé, ſans ſuccès, les eaux bonnes, le lait d'âneſſe, les lavemens avec le camphre, & les lotions avec le quinquina. A l'ouverture du corps, la maigreur parut extrême, ſur-tout dans les extrémités inférieures ; la peau étoit deſſéchée & recouverte d'aſpérités aſſez ſemblables à celles de l'éléphantiaſis ; l'eſtomac, le foie, & la rate ſe trouvèrent dans l'état ordinaire ; leur volume étoit ſeulement diminué : le pancréas & la veſſie n'avoient aucune léſion ; les inteſtins étoient d'un blanc ſombre, mais ſans inflammation ni gangrène ; le colon du côté gauche étoit un peu rétréci. Tous les viſcères du bas ventre étoient exempts d'obſtruction. Dans les muſcles de la région iliaque droite étoit une ſuppuration peu abondante & d'une couleur aſſez naturelle. De ce côté, le pus s'étoit fait jour à l'extérieur au deſſus de la crête de l'os des iſles : dans ce même endroit, la peau ſe trouvoit percée de pluſieurs trous, dont les bords étoient gangrenés ; les os n'étoient point cariés.

Dans la région iliaque gauche, vers l'arcade, il y avoit beaucoup de pus ſanieux ; le foyer de la ſuppuration a paru exiſter entre le pſoas & l'iliaque, & ſe continuer avec les vaiſſeaux le long de la cuiſſe. Les fibres muſculaires de ces parties étoient peu ſolides & livides. Dans la partie moyenne de la crête de l'os des iſles, du côté gauche, il y avoit une éroſion tendante à carie ; mais la carie ſe manifeſtoit déjà entre la partie inférieure & interne de cet os & le ſacrum, au deſſus de l'échancrure iſchiatique. Vers la partie moyenne inférieure & poſtérieure du rectum, étoit une ouverture de demi-pouce de diamètre, par où

paſſoit le pus des ſelles que le malade rendoit depuis pluſieurs mois. Enfin dans la partie antérieure des trois dernières vertèbres lombaires, les ligamens ſe trouvoient corrodés en partie, avec un commencement de carie. Tous les viſcères de la poitrine étoient en bon état, ſeulement le lobe gauche du poumon avoit contracté une légère adhérence; elle étoit plutôt la ſuite du deſſéchement particulier & du maraſme, qu'un vice particulier. *Par M. Jeanroi le neveu.*

Une femme qui avoit une tumeur dans l'aîne, fut attaquée de colique, de vomiſſemens, & de conſtipation, qui ne cédèrent qu'aux lavemens répétés; elle vomit des vers ſtrongles de la longueur d'environ un pied: la tumeur s'enflamma & abcéda; il en ſortit de la ſanie & des vers, &c. La malade guérit, mais il lui reſta une fiſtule. *Edimbourg*, tom. 1, pag. 265 & ſuiv.

IVe. SUPPLÉMENT.

Vers dans le canal alimentaire, & dans d'autres cavités.

Un jeune homme de vingt-ſept ans, d'une maigreur extrême, ne pouvoit marcher que courbé: après ſa mort, on trouva les inteſtins percés de vers. *Obſerv. de Mœbius*, *Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 856.

Un enfant épileptique & touſſant ſans ceſſe, mourut à trois ans & demi. L'eſtomac & les inteſtins furent trouvés pleins de vers; le poumon étoit preſque tout ſquirreux. *Idem. Journ. des Sav.* 1732, mai, pag. 859 & 860.

Trois lombrics trouvés dans le jéjunum d'une femme de vingt-cinq ans, qui en avoit rendu une grande quantité avant ſa mort. *Storck*, *Ann. med.* part. 2, pag. 228.

Burſerius, médecin de Faenza en Italie, dit qu'il n'a jamais vu aucun effet ſenſible du mercure cru contre les vers. Un jeune homme ayant uſé du mercure doux pendant quinze jours, pour une gonorrhée, eut une fièvre aiguë, après un trop grand uſage des fruits d'été: le ſeptième jour il rendit un lombric par le vomiſſement: il prit deux onces de mercure crud; mais ce minéral ſortit tout entier par les ſelles, ſans vers. On lui donna des lavemens, des potions laxatives, &c.; il vomit & rendit par les ſelles huit vers vivans. Les accidens diminuèrent; le quarantième jour il vomit un ver. Le malade guérit. *Comment. Leipſ.* tom. 5, pag. 416 & ſuiv.

Une jeune fille fut attaquée d'une fièvre aiguë, avec délire, convulſions, démangeaiſon au nez, &c.; on lui donna du mercure crud. Elle mourut le douzième jour. Il y avoit dans l'iléon un petit ver vivant, entouré de mercure: le ſiège de la maladie étoit dans le cerveau. *Ibidem.*

L'auteur de ces obſervations a fait pluſieurs expériences qui lui ont prouvé que les vers vivoient dans le mercure.

Winſlow a obſervé un canal qui règne ſans interruption tout le long des anneaux du tœnia, & qui prouve que tous ces anneaux ne forment qu'un ſeul ver. *Journ. des Sav.* 1731, mai, pag. 839 & 840.

Obſervation d'une maladie cauſée par un ver ſolitaire dans un bourgeois de Saint-Liſier en Conſerans, par Vieuſſens: le malade, âgé de trente-deux ans, & incommodé depuis l'âge de neuf ou dix ans, ſentoit un déchirement depuis le goſier juſqu'à l'anus, avec une pulſation continuelle à la région épigaſtrique; il étoit abattu, &c. (*Journ. des Sav.* 1731, avril, pag. 717.) Les remèdes employés par Vieuſſens, & qui guérirent le malade, furent les décoctions de fougère mâle, de creſſon, l'aloès, &c. La potion qui fit rendre le ver étoit un électuaire compoſé d'huile de rhue, de vingt-quatre grains de coloquinte, autant de coraline, d'un demi-gros de bryonne, & environ un demi-gros de mercure crud mêlé & éteint avec les ingrédiens précédens. *Journ des Sav.* 1731, avril, pag. 717; & mai, même année, pag. 841 & 842.

Tœnia de ſept aunes de long, rendu par le moyen d'un ſirop vermifuge, de lavemens de lait, &c. *Journ. des Sav.* 1718, tom. 64, pag. 247 & 248.

Deſcription du tœnia, par Tyſon, avec figure (*Acta Leipſ.* tom. 1, pag. 216 & ſuiv.); & par M. Bonnet, dans les Mémoires des Savans étrangers, publiés par l'Académie royale des Sciences.

Un jeune homme de vingt-quatre ans ſe trouva ſaiſi d'une faim qu'il ne pouvoit appaiſer. Augenius, médecin italien, qui le vit, après deux autres qui n'avoient pu le guérir, ſoupçonna un ver: il lui donna une livre d'huile d'amandes douces à prendre en quatre priſes, enſuite des bols faits avec un gros d'hiera-picra, & un ſcrupule de rhubarbe; la diète étoit du pain trempé dans du bouillon de poule, avec trois onces de ſuc de limons; il fit donner enſuite un lavement de lait de chèvre & des pilules d'aloès. Peu de temps après le malade rendit une chaîne de plus de mille vers, & de trente-cinq pieds de longueur, & il fut guéri. *Hiſtor. latorum lumbricor. Dan. Clerici. Extr. Journ. de Trév.* 1717, avril, pag. 618 & 619.

Une dame, après un quatrième accouchement, eut de fréquentes nauſées, avec difficulté de reſpirer & douleurs dans le bas ventre: on lui donna du tartre émétique avec la manne; ce remède fit ſortir un tœnia qui avoit cinquante pouces de long: mais il ne ſortit pas tout de ſuite en totalité, le reſte vint par les ſelles dans un état de corruption. Cette dame avoit rendu auparavant des vers cucurbitains. *Hiſt. acad.* 1709, obſerv. 9, pag. 29 & ſuiv. — Deſcription de ces vers. *Ibidem.*

Hiſtoria phyſiologica Aſcaridum, par Phelſe, médecin à Lewarde. (*Journ. des Sav.* 1762,

juillet, pag. 1395 & ſuiv.) Outre le fondement, les aſcarides habitent auſſi le vagin & les parties naturelles des femmes (pag. 1396). On trouve à la fin (pag. 1407 & ſuiv.) l'hiſtoire d'un homme qui, ayant pris deux fois avec ſuccès, contre les aſcarides, un lavement où entroit une once d'eau mercurielle, mourut après en avoir pris long-temps après un troiſième ſemblable. Voyez l'avis de la Faculté de médecine de Paris, qui ne regarda pas ce lavement comme la cauſe de la mort. *Ibidem.*

Ver très-velu, ſorti par l'ouverture d'une ſaignée faite à un homme en démence, à Pontarlier. Ce ver mourut peu de temps après. (*Mercure*, mars 1718, pag. 550.) Cette fable ne mérite aucune confiance.

Obſervation de Razoux, médecin de Nîmes, de vers ſortis par le nez; les accidens qu'ils causèrent furent un mal de tête, ſur-tout au front, une fièvre vive, avec peau sèche, aride, &c.; on fit différens remèdes; enfin on employa l'émétique, qui produiſit des éternuemens & la ſortie des vers par le nez.—Ces vers étoient blancs & ſemblables à ceux qu'on trouve dans la tête des moutons. *Journ. des Sav.* 1758, novembre, pag. 2156 & ſuiv.

Vers ſortis de la bouche & du nez d'un phthiſique, après ſa mort. *Bartholin*, cent. 1, obſerv. 46.

V^e. SUPPLÉMENT.

Sur l'abſorption & ſur les vaiſſeaux lactés.

Vieuſſens tira du bas ventre d'un jeune homme mort d'hydropiſie de poitrine, l'eſtomac avec la rate, le pancréas, la veine ſplénique, & tout l'épiploon: il remplit l'eſtomac avec une teinture de ſafran, & le ſuſpendit en l'air avec les parties ſuſdites; en trois heures, ce viſcère & l'épiploon devinrent d'un jaune de ſafran, & la teinture qui avoit pénétré dans les veines gaſtriques & gaſtro-épiploïques, paſſa, mêlée d'abord avec des parties de ſang, & enſuite toute pure, dans la veine ſplénique. Vieuſſens en conclut que les parties les plus fines des alimens paſſent de l'eſtomac dans de petits conduits qui s'ouvrent dans ſa cavité & pénètrent ainſi plutôt par les vaiſſeaux ſanguins, que par les veines lactées. *Œuvres poſthumes.* Extr. du *Journ. des Savans*, 1756, mars, pag. 449 & 450.

Le mercure injecté par l'artère gaſtrique paſſe dans les veines gaſtro-épiploïques, & de là dans la veine ſplénique. *Idem. Ibidem.*

Heiſter dit que les vaiſſeaux lactés ſortent auſſi du duodénum, & qu'il en a vu un très-conſidérable près le pylore. *Compend. anat.* pag. 62.

J'ai vu un vaiſſeau lacté très-long ſur l'iléon du cadavre d'une petite fille de cinq à ſix ans. Il étoit placé ſur la partie de l'inteſtin oppoſée au méſentère: il étoit valvuleux, ainſi que le ſont ces vaiſſeaux: il ſuivoit cette partie de l'inteſtin, ſans ſerpenter, & ſans qu'il parût envoyer de rameaux: enfin il faiſoit un contour par lequel il coupoit tranſverſalement l'inteſtin, pour aller gagner le méſentère; le chyle contenu dans ce vaiſſeau étoit encore fluide, & on le faiſoit couler par la preſſion. Les glandes méſentériques étoient fort groſſes, ſans être cependant ſquirreuſes ni même fort dures; étant ouvertes, elles paroiſſoient formées de deux ou trois petits lobes. Leur ſubſtance étoit d'ailleurs aſſez ferme. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Venæ lacteæ hujus inteſtini (coli), nec infrequentes, nec obſcuræ reperiuntur, & quidem lacteo ſucco opulento refertæ. Gliſſon, *de ventriculo & inteſtinis, cap.* 10, pag. 217, n°. 19.

Rectum vaſa habet arterias, venas, nervos, & lacteas venas. Ibid. n°. 22.

Needham a vu ſouvent un vaiſſeau rempli de chyle & très-blanc ſortir du rectum des chiens, & ſe porter au réſervoir de Pecquet. Morgagni, *Adverſ. Anat.* 3, pag. 31.

Duverney a vu dans différens ſujets des veines lactées ſortir du colon. *Œuv. anat.* tom. 2, pag. 199.

Winſlow rapporte qu'il a démontré très-diſtinctement à l'Académie des Sciences, des veines lactées dans le colon de l'homme toutes pleines de chyle. Ayant ouvert un de ces vaiſſeaux avec la pointe d'une lancette, il en tira une goutte de liqueur qu'il mit ſur l'ongle de ſon pouce. *Expoſ. anat. du bas-ventre*, n°. 218.

Lorſque la veine ſous-clavière eſt comprimée, ou qu'il y a un autre obſtacle qui empêche le chyle de couler & d'entrer dans cette veine, alors on aperçoit très-diſtinctement les vaiſſeaux lactés. C'eſt ce que Schwencke a vu en 1730 dans un ſoldat qui, après s'être chargé d'alimens, fut atteint d'une bale de plomb qui porta ſur la clavicule gauche, & la détruiſit ainſi que les vaiſſeaux qui ſont au deſſous, mais ſans ouvrir le canal thorachique. A l'ouverture du cadavre, qui fut faite tout de ſuite après la mort, il trouva un très-grand nombre de vaiſſeaux lactés non ſeulement dans les inteſtins grêles, mais dans tout le trajet des gros inteſtins juſqu'au rectum dans le baſſin; ce que virent auſſi pluſieurs médecins & chirurgiens qui y aſſiſtèrent avec lui. *Thom. Schwencke, med. Hagiens. Hæmatologia*, 1743, pag. 1 & 2.

Leiterſperger, médecin de Strasbourg, a trouvé en 1711 le canal thorachique qui s'introduiſoit dans la ſous-claviere droite. *Journ. des Sav.* 1712, tom. 51, pag. 302.

Communication du canal thorachique avec la veine émulgente, & expériences à ce ſujet par

Pecquet. *Journ. des Sav.* tom. 2, 1667, pag. 104, & *Mém. acad.* tom. 10, pag. 462 & ſuiv. Ce n'eſt que ſur un ſeul ſujet que cet anatomiſte a vu cette communication.

Autre communication avec la veine-cave inférieure. *Ibid.* pag. 501 & ſuiv.

Stenon ayant lié un vaiſſeau lacté plein de chyle, trouva quelques heures après ce chyle rouge comme le ſang. Extr. des *Acta Hafnienſia* dans le *Giorn. de letter. de Fr. Nazari*, 1676, pag. 75.

VIe. SUPPLÉMENT.

Sur les purgatifs & ſur des lavemens de divers genres.

Un homme prit des pilules purgatives; il ne fut point purgé, mais il eut un violent *ſtimulus* vénérien. *Felix Plater, obſerv. lib.* 1. pag. 245.

Un autre eut les mêmes ſymptômes avant l'action du purgatif. *Ibid.*

Un autre ayant pris de même un purgatif, eut une érection ſi vive & des déſirs ſi violens, qu'il eut recours à ſa femme. Il ne pouvoit ſe contenir dans l'évacuation cauſée par le purgatif, ce qui l'affoiblit beaucoup. *Ibid.* pag. 245 & 246.

Le paſſage ſuivant ramène aux bons principes de la médecine pratique. *Quia nos experimur quotidie, quod ſi exhibeantur pharmaca, antequam inteſtina fuerint præparata, non ſuccedit evacuatio, ut ego ſæpè vidi, & præſertim his diebus in quodam homine qui habebat alvum ſtypticam, & medicus quidam volebat ei exhibere pharmacum antequam præpararentur inteſtina; ſed ego dicebam: Præparemus priùs inteſtinorum cavitatem, aliter non fiet evacuatio; ſed aliùs medicus reſiſtebat, & ita exhibitæ ſunt Cochiæ, & nulla facta evacuatio. Undè poſteà præparavimus inteſtina, injectis tribus aut quatuor clyſteribus, & poſt factam talem præparationem, exhibitæ ſunt pilulæ de Hierâ colocyntidos, quæ debiliores ſunt quàm Cochiæ, & facta eſt ſatis magna & optima evacuatio: & ſic ego ſoleo, antequàm exhibeam pharmacum, præcipere ut injiciantur tria vel quatuor clyſteria, & ſemper vidi optimum ſucceſſum.* Gab. Fallop. de medicam. purgantibus ſimplic. Venet. Volgriſ. 1583, in-fol. cap. 19, in fine.

Exemple de la néceſſité des lavemens dans un homme attaqué de tranchées, de conſtipation, de flatuoſités, &c., & qui ne vouloit pas prendre ce remède. On lui donna une poudre légèrement purgative, qui produiſit quelques ſelles; mais les accidens ſubſiſtoient; on lui en redonna une ſeconde, qui ne fit rien; on lui mit en vain deux ſuppoſitoires; on lui fit prendre deux onces de ſuc d'iris noſtras, le tout ſans ſuccès; enfin il conſentit à recevoir un lavement avec le diaphenic, &c.; il eut près de trente ſelles pendant la nuit, & ſe trouva guéri le lendemin. *Gerbezius, Ephem. nat. cur.* 1694, tom. 1, pag. 116, obſerv. 77.

Kerckringius (*obſerv. anat.* 31) dit que la valvule du colon ne ferme pas tellement le paſſage qu'il ne puiſſe rien remonter. Il ſe fonde ſur l'exemple d'une femme qui pendant qu'on lui donnoit un lavement, l'attiroit tellement, en retirant ſon haleine, qu'elle le vomiſſoit. L'odeur du lavement ne permettoit pas de s'y tromper. *Vanderviel*, tom. 1, pag. 104.

Difficulté de recevoir, & impoſſibilité de retenir les lavemens, par le déplacement du colon, tranſporté dans un ſac herniaire.

On donna à un homme qui ſouffroit des douleurs violentes dans le rein gauche, un lavement avec du bouillon & de l'huile. Il le garda ſix heures, & le rendit enfin en entier par les urines. Rien ne ſortit par le ventre; on voyoit l'huile nager à la ſurface de l'urine. *Baglivii opera. diſſert. varii argumenti*, pag. 342, 2e. colonne.

Un enfant rendit par haut & par bas, au lieu de méconium, l'huile qu'on avoit miſe dans des lavemens donnés fréquemment à la mère, & qu'elle n'avoit pas rendus. *Inſt. de Bologne*, tom. 1, pag. 152 & 153. On ne doit donner aucune croyance à ce récit; car il n'y a aucune voie par laquelle cette communication puiſſe avoir lieu.

Un mélancolique qui s'étoit coupé la trachée-artère & l'œſophage, fut nourri pendant quatorze jours par des lavemens. *Obſ. de Gooch, chirurgien anglois. Comment. Leipſ.* tom. 20, pag. 596.

Femme groſſe, ayant un dégoût invincible pour les alimens, nourrie par des lavemens. Elle accoucha heureuſement d'un enfant ſe portant bien. *Hilden, cent.* 4, *obſerv.* 30.

Femme ayant un abcès au goſier, nourrie pendant vingt jours par des lavemens de lait & de jaunes d'œufs. *Obſerv. de Foreſtus, lib.* 15, *ſchol. ad obſerv* 30. *Vanderviel*, tom. 1, pag. 101.

Vieille dame nourrie par des lavemens de bouillon, pendant une eſquinancie. *Amatus Luſitanus cent.* 1. *cur.* 100.

Une femme ayant une plaie à la mâchoire par un coup de feu, fut nourrie à l'hôtel-dieu pendant environ quinze jours par des lavemens, & elle ſe trouva guérie. *Garengeot, Operat. de chirurg.* tom. 1, pag. 190. art. de la *Gaſtroraphie.*

Le même Garengeot ajoute qu'il a vu nourrir depuis ce temps pluſieurs malades par le même moyen.

Religieuſe de Modène, âgée de 25 ans, après pluſieurs accidens hiſtériques & hypocondriaques, attaquée d'une difficulté d'avaler, & ne pouvant uſer d'aucun aliment ſolide ni liquide; elle fut nourrie pendant ſoixante-ſix jours par des lave-

mens de bouillon, auxquels on mêloit deux jaunes d'œufs. On lui en donnoit un tous les jours ſur le midi; tous les trois ou quatre jours on lui en donnoit un laxatif; au bout de ſoixante-ſix jours elle ſe porta mieux, & la déglutition devint plus facile. *Ramazzini* (qui dit en avoir été témoin) *Conſt. epidem.* tom. 1, pag. 144, 2e. colon. à la fin, & pag. 145.

Freind a vu un homme en qui la déglutition étoit fort affoiblie par un relâchement des membranes du goſier, aſſez conſidérable pour former une ſorte de poche latérale. Souvent pendant des ſemaines entieres le malade ne pouvoit recevoir de nourriture que par la méthode que conſeille ſi fort Avenzoar (les lavemens nourriſſans). *Hiſt. de la médec.* pag. 167.

Exemple de lavemens nourriſſans employés avec ſuccès. *Arbuthnot*, *Eſſais ſur les alimens*, pag. 258.

Une demoiſelle de dix-ſept ans tomba malade à Londres d'une fièvre accompagnée de douleurs vives dans l'hypocondre gauche & dans l'eſtomac. Elle vomiſſoit tous les alimens; elle fut nourrie pendant trois mois par des lavemens de bouillon; tous les trois jours on lui en donnoit un laxatif. Pendant cet intervalle elle rejeta un abcès par le vomiſſement. On lui donna auſſi quelques lavemens de quinquina. Cette demoiſelle a été bien guérie. *Lettre de M. Layard, médecin, au docteur Mead. Comm. litter.* tom. 1, pag. 690 & ſuiv.

Wanſwieten rapporte qu'il a traité un jeune homme malade d'une angine, qui ne pouvoit avaler une ſeule goutte de liquide, & à qui il faiſoit donner pluſieurs fois dans la journée des lavemens de lait mêlé d'eau; par ce moyen il ſoutint ſes forces pendant pluſieurs jours, & il empêcha que le corps ne tombât dans l'exſiccation. *Comment. in aphoriſ. Boerrhav. cap. de Anginâ inflammat.* tom. 2, pag. 691.

Une femme qui ne pouvoit avaler, a vécu deux mois au moyen des lavemens nourriſſans (apparemment de bouillon) mêlés de vin d'Eſpagne, & quelquefois de thériaque. Elle eut pendant ce temps quelques vomiſſemens bilieux. (Nul autre détail.) *Bouvart, Hiſt. Acad.* 1744, pag. 13.

Religieuſe nourrie pendant quinze mois par des lavemens de bouillon & d'œufs. Elle rendoit des excrémens. *Act. nat. curioſ.* tom. 3 (nouveaux) pag. 27 & ſuiv.

Obſervation de Baglivi ſur un enfant de cinq ans, guéri d'une fièvre double-tierce par les lavemens de quinquina. La fièvre ceſſa après le troiſième lavement. *Baglivi, prax. medica, lib.* 1, *cap.* 13, part. 9, pag. 82, 1ere colon.

Proſper Alpin (*de med. ægypt.*) dit que les égyptiens ont un ſecret pour guérir la fièvre quarte, qui eſt un lavement compoſé d'infuſion de marjolaine & de trois onces d'huile de laurier. Il ajoute qu'étant lui-même attaqué de la fièvre quarte, il s'en eſt ſervi avec beaucoup de ſuccès. (*Dict. de Med. art. ENEMA*), & *Hoffman*, *tom.* 1, *ſect.* 10, *de balneorum, pediluv. & clyſterum uſu medico.*

. . . . *Aut ex ipſo cortice febrifugo, parata* (*enemata*) *ad Baglivianum & Helvetianum morem, quæ tuto & cum fructu, pro febre reprimendâ, ibi etiam repeti idemtidem per juſtæ intervalla potuiſſe, ubi interius adhibendi corticem locus vix fuit, aliquoties poſt multorum excellentium medicæ artis magiſtrorum tentamina, experti teſtamur.* Paul. Gottlieb Werlhof, magnæ Britanniæ regis archiater, obſerv. de Febribus, &c. edit. 2, ſect. 3, part. 2, pag. 78.

Albrecht rapporte pluſieurs exemples de fièvres intermittentes qu'il a guéries par le moyen des lavemens de quinquina. *Act. nat. curioſ. dec.* 3, *obſerv.* 127.

Wanſwieten dit qu'il a fait uſage avec ſuccès des lavemens de quinquina. *Comm. in aphoriſ. Boerrh. tom.* 2, *cap. de febre intermittente*, *pag.* 567.

Monro a fait uſage des lavemens de quinquina dans les petites véroles dans leſquelles la déglutition étoit léſée. *Edimb.* tom. 5, pag. 118 & 121, & *Comm. Litter.* tom. 13, vol. 14, pag. 55.

Obſervation de Buchawald, médecin danois, ſur une femme guérie d'une fièvre quarte automnale par des lavemens émolliens, où on ajoutoit deux onces de quinquina. *Comment. Leipſ.* tom. 6, pag. 108 & 109.

Une femme de vingt ans, à laquelle on donna un lavement d'eau-de-vie & de camphre, ſentit au même inſtant l'eau-de-vie dans ſa bouche, & fut tout à fait ivre; elle ne rendit point le lavement, mais elle urina beaucoup. *Obſerv. d'Homberg, Hiſt. Acad.* 1700, pag. 36.

Un homme de cinquante-deux ans, ayant la fièvre tierce, appella un chirurgien qui lui donna un lavement avec du vin. Le malade ſentit auſſi-tôt une grande chaleur à la tête, un vertige, & tomba dans l'ivreſſe; enſuite il s'endormit. Après avoir ſué beaucoup, il ſe reveilla entièrement guéri de ſa fièvre, & ſans ſe ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé. *Lanzoni, act. nat. cur.* (*nouveaux*) tom. 2, pag. 178.

Autre exemple de lavement qui enivre, rapporté par Fuller (*Pharmacop. extempor. pag.* . . . . .) d'après Stubs, qui dit dans les *Tranſact. philoſ.* que les habitans de la Jamaïque ont coutume, dans une eſpèce de colique, de ſe ſervir de lavemens faits avec l'eſprit-de-vin ordinaire, qui les rend furieux.

On mit dans un lavement un gros d'opium qui attira un *coma ſomnolentum*, dont le malade fut tiré par un autre lavement fait avec le vin de Malvoiſie. *Salmuth*, *cent.* 3, *obſerv.* 97, cité *par Fuller*, *Pharmac. extemp. pag.* 131.

Morgagni, qui regarde le cancer de la matrice comme incurable, ajoute qu'il eſt même difficile de ſoulager quelquefois les douleurs, ſurtout quand le vagin eſt fort affecté. Il dit que des lavemens compoſés de quelques onces de lait récent, dans lequel on diſſout quelque compoſition où entre l'opium, lui ont paru ce qu'il y a de plus convenable pour procurer un peu de repos. Une femme qui ne fut ſoulagée que le lendemain de l'uſage de ces lavemens, lorſqu'on lui donnoit de l'opium par la bouche, dormoit à la vérité, mais tomboit dans la ſtupeur. *De ſed. morbor. epiſt.* 47, art. 25, pag. 223.

Une femme de quarante ans, d'un tempérament délicat, & attaquée d'une maladie ſingulière & incurable (on trouva un fœtus dans l'ovaire), prit inutilement douze gouttes de laudanum avec de la teinture de caſtor, &c. Au contraire elle eut des ſueurs froides, elle délira, &c. On tenta la même choſe pluſieurs fois, & l'événement fut le même. Mais la malade étoit conſtamment calmée par un lavement de ſix onces d'huile de lin, deux gros de laudanum liquide, un ſcrupule d'eſprit de thérébentine, & quelques gouttes d'huile de ſuccin. *Joſeph. Benvenuti*, *obſerv. medic.* pag. 72, 73, 74, & 75.

Voyez dans les *Commentar. Leipſ.* (tom. 5, pag. 681 & ſuiv.) une ſuite des obſervations de Kœmpf ſur l'uſage & l'utilité des lavemens dans les congeſtions des viſcères du bas-ventre.

Enemata ex fumo tabaci. Leur uſage par Schæffer. *Comm. Leipſ.* tom. 7, pag. 613 & ſuiv.

VIIe. SUPPLÉMENT.

Sur les hernies abdominales.

Hernie dans le ſcrotum d'un jeune homme âgé de dix-huit ans; il rejeta un lavement par la bouche, & il mourut. Méry trouva les inteſtins grêles enflammés & plus dilatés au deſſus qu'au deſſous de l'étranglement de l'inteſtin près de l'anneau. Il y avoit un cœcum long de deux à trois pouces, dont la cavité communiquoit avec celle de l'iléon. Dans le ſcrotum ſe trouvoit un repli de l'iléon long de quatre à cinq pouces; l'épiploon l'accompagnoit. Toutes ces parties étoient adhérentes. *Mém. de l'Acad.* 1701, pag. 273, 276.

Un autre ſujet avoit une hernie dans l'aîne droite; on fit l'opération; il s'écoula une matière noire & fétide; le malade mourut. La partie de l'iléon engagée étoit mortifiée, & les deux tiers de ſa circonférence rompus & pourris. *Ibid.* pag. 276, 281.

Autre exemple d'une hernie groſſe comme une boule de mail, au côté droit du ſcrotum Le malade mourut. La pointe de l'épiploon paſſoit par l'anneau, & formoit la plus grande partie de la tumeur, ſans être adhérente; mais elle embraſſoit exactement les vaiſſeaux ſpermatiques, & ne pouvoit être ſéparée du teſticule ſans rupture. L'inteſtin paſſoit à peine au delà de l'anneau, mais il étoit fort reſſerré & fort noir. *Ibid.* pag. 281 & 283.

Anus artificiel dans une fille, à l'occaſion d'une hernie. *Ibid.* pag. 283 & ſuiv.

Dans un vieillard qui avoit une deſcente monſtrueuſe, Méry trouva qu'il n'y avoit qu'environ un demi-pied d'inteſtin grêle dans le ventre; tout le reſte étoit paſſé dans le ſcrotum, ainſi que le cœcum & le commencement du colon. L'eſtomac étoit tiré en bas. *Ibid.* pag. 288 & 289.

Hernie à l'aîne droite dans un homme de quarante-huit ans, mort ſubitement. La tumeur avoit commencé cinq ans avant ſa mort, après un effort; elle étoit formée par l'iléon, qui, dans cet endroit, formoit une appendice. *Littre*, *Mém. de l'Acad.* 1700, pag. 300 & ſuiv.

Exomphales d'une grandeur énorme, comprenant le foie, la rate, & les inteſtins, dans des enfans venus à terme. *Méry*, *Mém. Acad.* 1716, pag. 136 & ſuiv. fig.

Opération faite ſur un homme de trente-cinq ans, à qui on avoit emporté demi-pied d'inteſtin gangréné. Le malade eut pendant deux ans des douleurs de colique répondantes à la plaie; elles diminuèrent peu à peu; mais l'anneau, qu'on avoit été obligé de dilater beaucoup, donna occaſion à une hernie conſidérable, pour laquelle on eut de la peine à trouver un bandage convenable. *Ibid. obſerv.* 8, pag. 32 & 33.

Réflexions ſur les hernies, & principalement ſur le bubonocèle, ſur la ſituation du ſac herniaire & des parties contenues, eu égard au muſcle crémaſter, à l'épididyme, &c., par Monro. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 341 & ſuiv.

Ceux qui contractent des hernies par le mouvement violent du cheval, ſentent ordinairement auparavant une tenſion douloureuſe dans les lombes; il en eſt ſouvent de même des autres; ce qui prouve le tiraillement que ſouffre le méſentère qui y eſt attaché. *Morgagni*, *de ſed morb. epiſt.* 43, art. 13.

On ſe trompe quelquefois en prenant pour des épiplocèles (ſur-tout pour des épiplomphales), des tumeurs qui ne ſont formées que par la graiſſe, qui ſe trouve raſſemblée en plus grande quantité. *Heiſter*, *Inſtit. chirurg.* t. 2, ſect. 5, cap. 120, n°. 1, pag.

page 786. J'en ai vu un exemple dans un homme fort gras.

J'en ai vu auſſi un exemple dans un homme ſujet à des affections nerveuſes. On croyoit qu'il avoit un épiplocèle vers le nombril. Ce malade étant mort d'une autre maladie, on trouva que la tumeur n'étoit formée que par la graiſſe qui diſtendoit le tiſſu cellulaire. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Obſervation ſemblable de Schulze, concernant un homme aſſez maigre, qui paroiſſoit avoir un bubonocele; ce n'étoit que beaucoup de graiſſe très-adhérente & confondue avec les vaiſſeaux ſpermatiques. *Acta nat. curioſ. nova*, tom. 1; obſerv. 225, pag. 502.

Une payſanne robuſte, âgée de cinquante ans, tomba morte tout d'un coup en moiſſonnant. Dix ans auparavant elle avoit ſenti aux environs de l'anus une tumeur comme une balle, qui peu à peu avoit augmenté. Quand la malade alloit à la ſelle, elle la ſoutenoit avec la main. Cette tumeur fut trouvée, après la mort, allant depuis l'anus juſqu'au gras de jambe. La peau paroiſſoit fort tendue & brillante, avec pluſieurs veines ſur le grand feſſier & dans tous les environs de l'os ſacrum. La tumeur ayant été ouverte, on trouva qu'elle contenoit une grande partie des inteſtins grêles avec le méſentère, & une partie du colon & de l'épiploon. Le bas-ventre étoit comme vide, les inteſtins grêles étoient ſortis les premiers, enſuite le méſentère, puis le commencement du colon avec l'appendice vermiforme. L'S romaine étoit défigurée & hors de place; la partie inférieure du colon & une grande partie du rectum ſe trouvoient encore à l'orifice de la hernie. L'eſtomac étoit ſitué perpendiculairement, de ſorte que le pylore & le duodénum, étendus & contournés, étoient devant l'orifice de la hernie. La matrice étoit placée ſur cet orifice obliquement; l'ovaire droit, ſquirreux & plein d'hydatides, & la trompe adhéroient au même orifice. Les inteſtins étoient enflammés; le colon paroiſſoit dilaté; le ſac herniaire étoit ſitué au côté droit de l'orifice de l'anus & au bord du coccyx; il avoit la forme d'une cavité oblongue, s'avançant vers l'os ſacrum, & dans laquelle les doigts pénétroient aiſément. Ce ſac étoit continu au péritoine; dans les côtés du baſſin & pardevant il adhéroit par un tiſſu cellulaire lâche aux os pubis & iſchion, & au muſcle obturateur interne; il ſortoit ſous le ligament ſacro-iſchiatique. Le ſujet étoit fort gros. *Obſervation de Papen, médecin de Gottingue. Comment. Leipſ.* tom. 12, ſuppl. 2e. pag. 380 & ſuiv.

Obſervation ſur une hernie inguinale, compliquée avec une crurale. *Comment. Leipſ.* tom. 17, pag. 499.

Hernie inguinale dans un homme de vingt-huit ans; la tumeur, ainſi que le ſcrotum, abcéda; les excrémens ſortirent; la tumeur diſparut. Le malade fut guéri par les injections de vin & de miel roſat, par les lavemens, les fomentations, &c., ſans opération ni inciſion. *Edimbourg*, tom. 1, pag. 270 & ſuiv.

Obſervations ſur des hernies avec gangrène, par la Peyronie. — Portions d'inteſtins emportées; les deux bouts enſuite aſſujettis. — Anus artificiel, &c. *Mém. Academ. de Chirurg.* tom. 1er, pag. 337 & ſuiv. — & *Mercure, Juillet*, 1732, *pag.* 1594.

Un portefaix à qui on enleva plus de quatre doigts d'inteſtins gangrenés dans une hernie, en perdit à peu près autant par la ſuppuration. Tout ſe réunit ſi bien qu'il ne fallut pas faire d'anus artificiel, & que les matières paſsèrent à l'ordinaire. *Hiſt. Acad.* 1723, *obſerv.* 7, pag. 30 & ſuiv.

Hernie dans un homme de trente-cinq ans, avec gangrène. La Peyronie, après les dilatations convenables, paſſa un double fil ciré à travers la partie du méſentère qui répondoit à l'inteſtin gangrené, pour faire un anus artificiel; mais les deux bouts de l'inteſtin ſe réunirent. Pendant deux ans le malade eut des coliques dès qu'il mangeoit un peu trop *Ibid.* 1723, *obſerv.* 8, pag. 32 & 33.

Bubonocèle avec l'inteſtin gangrené, guéri. *Mercure, janv.* 1754, pag. 205.

Une femme de Wolfembutel avoit une hernie abcédée; il pendoit un morceau d'inteſtin ſphacelé, long de deux pieds. On le coupa avec la portion altérée du méſentère, & on mit le bout ſupérieur, ou venant du duodénum, dans l'inférieur ou dans celui qui alloit au rectum. On les retint dans cette ſituation par un point d'aiguille dont le fil fut médiocrement ſerré; la malade guérit. Au bout d'un an étant morte d'une pleuréſie, on trouva le canal inteſtinal rétabli, & la cicatrice de l'inteſtin adhérente à celle de la plaie extérieure (1). Cité par Morand, *Mem. Acad.* 1735, pag. 251 & ſuiv. Raiſonnement & explications ſur le rétréciſſement qui ſe fait à l'endroit de la réunion. *Ibid.* pag. 254. Autre obſervation à l'occaſion d'une indigeſtion ſurvenue à une perſonne atteinte d'une hernie étranglée; les alimens s'épanchèrent dans le ventre; l'inteſtin fut trouvé ouvert dans le point de l'étranglement.

Hernie inguinale du côté droit, après un coup violent; l'homme mourut deux ans après. On trouva l'épiploon ſéparé de l'eſtomac; une portion du colon longue de ſeize pouces, & le meſo-

(1) Voyez cette obſervation plus détaillée dans le *Commerc. litter.* 1731, *ſpecim.* 26, *p.* 208.

colon étoient tombés dans le ſcrotum. *Obſerv. de Tacconni.* Extr. *Comment. Leipſ.* tom. 12, ſuppl. 2, pag. 160 & 161.

Voyez la deſcription de l'opération faite à M. Zimmerman ſous les yeux de M. Meckel, & obſervation de ce dernier. *Comment. Leipſ.* tom. 20 bis, pag. 425 & ſuiv.

Une dame de cinquante ans, ſujette depuis long-temps à des langueurs d'eſtomac & à des coliques dont elle étoit ſoulagée par des lavemens ſimples, eut un accès violent, ſuivi de léthargie, & qui fut terminé par la mort. Depuis vingt ans cette femme portoit une hernie ventrale, environ à trois travers de doigt de l'ombilic au-deſſous & au côté gauche. Elle n'avoit éprouvé aucun ſymptôme d'étranglement. Le colon, au milieu de ſon arc ſous l'eſtomac, avoit la moitié moins de diamètre que l'iléon; il étoit ſans cellules, mince, mais alongé, & deſcendoit de la longueur d'un pied pour former la hernie, où il adhéroit par une partie de l'épiploon; au ſortir du ſac herniaire il remontoit vers l'eſtomac, & là il reprenoit ſa forme & ſon étendue. *Acad. chirurg.* tom. 4, pag. 198.

Hernie formée par l'ovaire arrêté dans l'anneau, dans le cadavre d'une jeune fille. Obſervation de Veyret communiquée à Verdier. *Mém. chirurg.* tom. 2, pag. 3.

Hernie inguinale formée par le cœcum, dans lequel on trouva une épingle incruſtée de pierre; il y avoit une fiſtule entre le ſcrotum & la cuiſſe. *Tranſ. philoſ.* 1736, pag. 201 & ſuiv.

J'ai vu dans le cadavre d'un homme de cinquante-cinq à ſoixante ans, l'appendice vermiforme du cœcum, qui étoit ſortie avec le péritoine par l'arcade crurale, & avoit contracté adhérence, ainſi que le ſac. La tumeur à l'extérieur étoit à peine ſenſible. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme reçut un coup de pied dans le ventre; il y eut douleur & tumeur au nombril, avec coliques de temps en temps; trois jours avant ſa mort, la malade eut une diarrhée avec fièvre. On trouva dans la tumeur deux aunes & demie d'inteſtins grêles; le colon y étoit en entier, excepté la portion qui paſſe au deſſous du rein gauche; le cœcum & le commencement du colon étoient attachés au méſentère, de façon qu'ils n'étoient qu'à deux doigts du pylore. Le pylore & un tiers de l'eſtomac étoient auſſi dans la tumeur, ainſi que le commencement du duodénum. *Tranſ philoſ.* 1731, pag. 186.

Un homme qui avoit une épiplocèle, fut pris de hèvre, avec vomiſſement, ſoif, douleurs énormes, &c. Il ne recevoit les lavemens qu'avec peine, & ne pouvoit les retenir: les remèdes pris par la bouche étoient inutiles; il mourut. Le colon avoit été entraîné dans l'hypogaſtre par la maſſe augmentée de l'épiploon, qui étoit tombé dans le ſcrotum & y étoit adhérent. Tous les inteſtins paroiſſoient phlogoſés. *Fanton*, obſerv. 18, pag. 110.

Wilmer, anglois, veut qu'au lieu de topiques chauds, on en employe de froids, pour faciliter la diminution de la tumeur & le taxis. Il s'eſt ſervi avec ſuccès de linges trempés dans le vinaigre froid. *Gazette ſalutaire*, 1779, n°. 51.

La méthode de guérir les hernies par l'huile de vitriol, qui produit une cicatrice dure, a été propoſée en 1726. Mort arrivée par le cauſtique. *Haller, Bibliot. chirurg.* tom. 2, pag. 87.

Uſage des cauſtiques pour la guériſon radicale des hernies: par M. Gauthier, médecin de Paris. (*Journ. des Sav.* 1774, décembre, pag. 2557 & ſuiv.) C'eſt la méthode du chirurgien Maget. (Voyez ſur-tout pag. 2567.) Il ſe ſert de l'huile de vitriol la plus forte (pag. 2569); il pratique l'inciſion des tégumens, & fait enſuite l'application de l'huile de vitriol pendant une minute. Eſcarre, cicatrice, panſement, &c. pag. 2570 & 2571.

Obſervations ſur deux hernies guéries par la fumée du tabac. *Comment. Leipſ.* tom. 7, pag. 615 & 616.

Hernie inteſtinale, ſurvenue après un effort, dans le vagin d'une femme qui avoit eu cinq enfans. Une tumeur blanchâtre occupoit l'orifice du vagin & débordoit les grandes lèvres: l'orifice de la matrice étoit dans la ſituation ordinaire; en preſſant la tumeur, elle rentroit; la toux & l'exercice la faiſoient reparoître; elle fut réduite & maintenue par un peſſaire fait en bondon, avec un trou au milieu: le peſſaire ovale n'avoit pas réuſſi. *Carengeot, Acad. chir.* tom. 1, pag. 707 & ſuiv.

Dans une hernie conſidérable, l'uſage du bain fit deſcendre tout de ſuite les inteſtins dans le ſcrotum, le ventre devint flaſque, & le malade mourut ſur le champ. Obſervation de Hilden, rapportée par Haller. *Bibliot. chirurg.* tom. 1, pag. 266.

Hernies par les échancrures iſchiatiques. *Verdier, Mém. chirur.* tom. 2, pag. 2, notes.

Hernie inteſtinale par les trous ovalaires, & par la ſinuoſité de l'iſchion qui eſt au haut de ces trous, & qui n'eſt pas recouverte par les muſcles obturateurs. Obſervation faite ſur une femme accouchée depuis peu de jours, après une chûte ſur ſes feſſes; vomiſſement de matières fécales, coliques, tumeur longitudinale à la partie interne & ſupérieure de la cuiſſe; manœuvre de la réduction. (Pag. 712 & 713.) — Pluſieurs obſervations de hernies de cette eſpèce, dont une ſeule dans un homme. *Carangeot, Acad. chirurg.* tom. 1, pag. 709 & ſuiv.

Un chirurgien ignorant ouvrit à une femme une tumeur dans l'aîne, qui étoit une hernie. L'iléon

ſe trouva coupé en deux portions, dont l'une, plus grande, deſcendoit juſqu'aux genoux. Cette femme la lioit avec un cordon, & la délioit pour laiſſer ſortir ſes excrémens : ſes inteſtins étoient envéloppés dans une veſſie de cochon. Obſervation de Wencker, méd. de Strasbourg. *Journ. des Sav.* 1737, mai, pag. 931 & ſuiv.

VIIIe. SUPPLÉMENT.

Réflexions ſur les hernies, tirées de la Lettre XLIIIe de Morgagni.

Après avoir diviſé les hernies en vraies & en fauſſes, Morgagni donne pour exemple des premières les obſervations ſuivantes de Valſalva.

Un homme paroiſſoit avoir trois teſticules. Un coup qu'il reçut à la tête ayant cauſé ſa mort, on lui ouvrit le ſcrotum, où l'on trouva ce qui ſuit : les teſticules étoient ſeulement au nombre de deux, & tels qu'ils ont coutume d'être ; mais à gauche il y avoit une portion de l'épiploon, renfermée dans un ſac formé par le péritoine. Il réſultoit du tout enſemble cette groſſeur qu'on prenoit pour un troiſième teſticule. L'appendice vermiforme, enveloppée dans un pareil ſac, & deſcendue dans le ſcrotum, formoit à droite une tumeur qu'on n'avoit pas aperçue dans le ſujet vivant, parce qu'elle étoit beaucoup moindre.

Voilà un exemple tout à la fois d'une épiplocèle & d'une entérocèle ; & on doit ajouter ces ſortes de tumeurs aux autres cauſes qui ont fait attribuer fauſſement à différens ſujets trois teſticules. Lavater (1) nous apprend qu'il a vu dans la partie droite du ſcrotum une portion du colon plus groſſe que le poing, malgré les liens qui attachent cet inteſtin de ce côté, & qui rendent ſa deſcente plus difficile à droite qu'à gauche. Il n'eſt pas rare, dit Mauchart (2), qu'il y ait des hernies du colon, & quelquefois de ſon arc entier, dans la partie gauche du ſcrotum. Cet auteur aſſure qu'il en a vu trois exemples ; & il rapporte qu'un chirurgien de Paris en trouva une de ce côté, dans laquelle le *cæcum* étoit deſcendu avec ſon appendice vermiforme. Helſingius (3) dit en avoir vu une de ce même côté, dans laquelle huit aunes d'inteſtins grêles & le cœcum avec ſon appendice étoient compris avec une demi-aune du colon.

Deux pauvres hommes, tous les deux herniaires, étant morts & ouverts, on trouva qu'une partie de leurs inteſtins avoit paſſé par un des anneaux du péritoine dans le ſcrotum.

Je cite ces exemples, dit Morgagni, pour prouver que Valſava a vu des hernies cauſées, non par la rupture, mais par le relâchement du péritoine, & que le ſac qui les enveloppoit, n'étoit pas formé d'un prolongement, mais d'une ſimple extenſion de cette membrane relâchée. Arantius, Hilden, & beaucoup d'autres auteurs ont fait la même obſervation, & quelquefois dans des hernies très-conſidérables, comme étoient quelques-unes de celles que j'ai citées ; & une d'un enfant de deux ans, dont parle Hommelius, & dont tous les inteſtins ſervant à la chylification étoient ſortis par le nombril ; enfin je dois ſur-tout rapporter ici les détails d'une hernie monſtrueuſe d'un vieillard. Tous les petits inteſtins, à l'exception d'un demi-pied des premiers, étoient tombés dans le ſcrotum, entraînant avec eux le cœcum & le commencement du colon, & dérangeant le ventricule de telle manière, qu'il deſcendoit en droite ligne du diaphragme vers la région inférieure du ventre. Ajoutons l'obſervation relative à une fille dont parle Mery (1). Dans ce ſujet, la hernie comprenoit, outre deux circonvolutions du colon, au moins quatre pieds d'inteſtins grêles, & avoit cela de particulier, qu'elle deſcendoit par l'aîne gauche juſqu'au milieu de la cuiſſe.

Mais n'y a-t-il donc point d'exemples de hernies accompagnées de la rupture du péritoine ? Ce n'eſt pas ce que je prétends, dit Morgagni ; mon avis eſt ſeulement qu'elles ſont beaucoup plus rares qu'on ne penſoit autrefois ; & on peut le croire fondé, puiſque toutes les obſervations que j'ai citées & beaucoup d'autres encore ne prélentent, comme je l'ai vu moi-même quelquefois, qu'une ſimple diſtenſion, ſans aucune rupture de cette membrane.

Il exiſte, à la vérité, dans le *ſepulchretum*, deux obſervations qu'on peut m'objecter, l'une de Rodolphe Salzmann (2), l'autre de Frédéric Hoffmann le père (3). Le premier dit avoir montré le péritoine percé par une hernie ; l'autre aſſure avoir vu en même temps la tunique externe diſtendue & l'interne déchirée : mais outre qu'on ne met ici dans la balance que deux obſervations contre une infinité d'autres, il reſte à ſavoir quelles ont été, dans ces cas-ci, les cauſes de la rupture du péritoine : car il n'eſt pas queſtion de celle qui peut être opérée par une force majeure.

Mais on doit prendre garde de ne point prendre pour hernies vraies, des tumeurs d'une nature différente : car il en eſt beaucoup auxquelles on peut ſe tromper. Ainſi, quelquefois un teſticule qui n'eſt pas encore deſcendu dans le ſcrotum, offre l'apparence d'un bubonocèle, mais qui ne ſauroit en impoſer à ceux qui ont l'attention de s'aſſurer ſi l'un des côtés du ſcrotum n'eſt pas vide. Il eſt plus facile de prendre pour une hernie la tumé-

(1) *Diſſert. de inteſt. compr. theſ.* 5.
(2) *Diſſ. de hern. incarc. C.* 2.
(3) *Diſſ. de perit.* §. 8.

(1) Mém. de l'Acad. roy. des Scienc. ann. 1701, obſ. 5.
(2) Obſerv. 3.
(3) Obſerv. 14, §. 3.

faction d'une glande inguinale ; & quelquefois auſſi une ſimple tumeur venteuſe peut jeter dans la même erreur. Tel étoit le cas d'une femme qui conſulta Santorini & d'autres médecins, ſur une tumeur qu'on ſoupçonnoit être un bubonocèle : ceux-ci reconnurent bientôt cette tumeur pour ce qu'elle étoit, en la touchant ; car à meſure qu'ils appuyoient un peu, cette femme rendoit des vents par la bouche.

Il y en a d'autres encore qui ne ſont pas ſi rares, ni cependant extrêmement fréquentes, & qui, ſurvenant non ſeulement aux aînes, mais encore au nombril & au ſcrotum, ſont quelquefois illuſion aux médecins mêmes. Un prince avoit, un peu au deſſus & à la gauche du nombril, une de ces tumeurs qui avoit l'apparence d'une épiplocèle. Ses médecins, gens habiles d'ailleurs, la prirent pour telle, &, dit Morgagni, ils me conſultèrent à ce ſujet. Comme ce prince avoit des vents, des diſtenſions hypocondriaques du ventre, & que ſes réponſes à mes queſtions ne s'accordoient pas avec l'idée qu'on m'avoit donnée de ſon mal, je ſuſpendis mon jugement, & je n'eus pas lieu de m'en repentir. En effet, ce même prince étant mort depuis d'une toute autre maladie, je fus chargé d'ouvrir ſon corps, & je ne trouvai ſous la peau de l'endroit affecté qu'une grande quantité de graiſſe qui diſtendoit la membrane adipeuſe. On voit dans les écrits des médecins quelques autres obſervations de ce genre.

Mais ce ſont principalement les tumeurs du ſcrotum qui peuvent donner le change à cet égard. Cette partie eſt très-ſujette à éprouver tout à la fois différentes hernies, vraies & fauſſes, qui jettent de l'obſcurité les unes ſur les autres, comme lorſque l'eau dont le ſcrotum eſt rempli empêche de reconnoître avec le doigt l'épiploon ou l'inteſtin, ou tous les deux. Il peut auſſi arriver, par rapport à cette partie, que l'on prenne pour compliquée une hernie ſimple, ou qu'on la confonde avec une autre. Ainſi, dans ce cas où Véſale trouva un ſcrotum ſi prodigieux (1), qui eût jamais penſé que ſon volume ne vînt que d'une portion de l'épiploon qui s'y étoit engagée ; & qui auroit cru que cette portion pût être du poids de quatre ou cinq livres ?

On lit dans le *ſepulchretum* (2) le cas d'un vieillard de ſoixante-dix ans, qui, par l'effet d'une hernie de l'épiploon, du méſentère, & d'une portion conſidérable de l'iléum, qu'il ſouffroit depuis vingt ans, avoit les teſticules comprimés, jaunes, & pas plus gros que des noix muſcades. Un autre vieillard dont Morgagni a parlé, avoit du même côté qu'une hernie des inteſtins, que l'inflammation rendit mortelle, un teſticule très-ſenſiblement moindre que l'autre, & d'un rouge noir. Il ſuit de ces altérations des teſticules, produites quelquefois par les hernies, qu'il n'eſt pas vrai, comme on l'a prétendu, qu'elles ne cauſent jamais la ſtérilité. On en peut conclure encore, contre le ſentiment du grand Boerhaave (1), que la ſtérilité, en pareil cas, peut être due, non ſeulement à ce que les vaiſſeaux des teſticules adhèrent au ſac de la hernie, mais encore à la compreſſion que ces organes éprouvent.

Un autre pernicieux effet des hernies eſt celui qu'elles peuvent produire ſur les inteſtins. Lavater obſerve (2) qu'elles les rendent quelquefois ſemblables à du papier mouillé. Il n'eſt pas ſurprenant alors, ſur-tout s'il ſurvient une ſuppuration ou une gangrène, que ce canal venant à s'ouvrir, répande dans la cavité de la hernie les matières liquides qu'il contient, & donne à cette hernie l'apparence d'un abcès, comme Heiſter l'a obſervé ſouvent.

Je viens à préſent, dit Morgagni, aux obſervations que nous avons faites, Valſalva & moi, non ſeulement ſur les inteſtins enflammés, ou devenus noirs & gangreneux par l'effet de l'étranglement, mais encore ſur le méſentère & l'épiploon ; il m'eſt arrivé de trouver celui-ci roulé de manière qu'il avoit une forme cylindrique, & que pour reconnoître ce que c'étoit, je fus obligé d'employer le ſcalpel. Valſava (3) dit avoir trouvé une portion du méſentère comme charnue.

L'omphalocèle eſt une hernie dans laquelle l'épiploon, à cauſe de ſa ſituation, paroît devoir toujours être compris. Cependant les obſervations de MM. Arnaud & Petit prouvent que le jéjunum & une partie du colon peuvent ſortir par le nombril, ſans être accompagnés de cet organe, comme l'a obſervé Roſtius, qui a fait à ce ſujet de bonnes remarques ſur le vomiſſement plus ou moins prompt, & ſur la différence des matières, ſuivant que tel ou tel inteſtin eſt étranglé.

Il eſt parlé, dans quelques auteurs, de certaines hernies rares, que ni Valſalva, ni moi, n'avons jamais obſervées. Telle eſt celle qui ſe fait le long du nerf obturateur & des vaiſſeaux du même nom. Une autre beaucoup plus rare encore eſt celle qui ſuit (4) ; elle reſſembloit à une grande bouteille oblongue, dont le goulot étoit au côté droit de l'anus, & le ventre adhéroit au péritoine. Ce ſac contenoit les inteſtins grêles & le commencement du colon, avec le méſentère fort alongé. L'auteur l'appelle *hernie dorſale* : mais on doit plutôt donner ce nom à une autre, ſi toutefois elle exiſte, que Barbert déſigne en ces termes (5) : *J'ai*, dit-il, *appris par expérience que le péritoine peut s'ouvrir vers le dos, & former là une hernie.*

(1) *Sepulchr. ſect.* 29, *obſ.* 15, §. 3.
(2) N°. 16.

(1) *Prælect. ad inſtit.* §. 641.
(2) *Diſſ. de hern. incarc.* §. 10 & 15.
(3) N°. 5.
(4) *Epiſt. de ſtup. hern. dorſali.*
(5) *Chir. part.* 1, *c.* 8, *verſ. finem.*

On peut compter au nombre des hernies rares, le *cyſtocèle*. J'ai parlé ailleurs (1), dit Morgagni, de cette chute de la veſſie, qui, chez les femmes, ſe fait par une autre partie que par l'aîne : on peut ajouter ici deux obſervations de Benevole (2), où elle s'eſt faite par l'aîne.

L'hyſtérocèle eſt plus rare encore que le cyſtocèle, comme la diſſection l'a démontré : cependant, outre l'exemple qui en eſt rapporté dans le *ſepulchretum* (3), Doringius en a publié deux dans ſa lettre à Hilden ; & l'on peut remarquer, au ſujet du premier, qui eſt pris dans les Inſtitutions de Sennert, qu'une hernie ſi grande & qui provenoit d'un coup, n'avoit pas été accompagnée de la rupture du péritoine. Mais qui pourroit douter que l'utérus ne fût compris dans trois hernies rapportées par Spon (4) & Borrichius (5), dont les deux premières deſcendoient juſqu'au milieu de la cuiſſe, & la troiſième juſqu'aux genoux ? Ces chutes énormes furent cauſées par des accouchemens qui ne laiſsèrent pas d'être heureux, & après leſquels tout fut remis à ſa place & guéri.

Ajoutons à ces hernies celles des autres viſcères. Ainſi Ruyſch (6) a vu celle de la rate ; Kirſbaum (7) en a cité deux du ventricule, qui n'étoient pas douteuſes, quoique reconnues ſans le ſecours de la diſſection. Salomon Reitel (8) trouva le foie dans une hernie, à l'ouverture d'un cadavre. Lavâter (9) en vit une qui comprenoit une partie du jéjunum. Morgagni en a vu deux près du pubis. Enfin il peut y en avoir d'autant de ſortes que l'abdomen a de régions ; & on pourroit leur donner à chacune un nom tiré de la région qu'elles occupent.

Morgagni paſſe enſuite aux hernies fauſſes, c'eſt-à-dire, à celles des différentes parties qui ne ſont pas renfermées dans l'abdomen. Ces fauſſes hernies ſont l'hydrocèle, le pneumatocèle, l'hématocèle, le cyrſocèle, le ſtéatocèle, le ſarcocèle, & le ſpermatocèle.

Malpighi & Valſalva ont reconnu, & aucun médecin aujourd'hui n'ignore que la tunique vaginale des teſticules ſépare une petite quantité de fluide qui ſuffit ſeulement pour l'humecter & l'empêcher de ſe coller à l'albuginée. Si Cette humeur devient trop abondante, elle cauſe une *hydrocèle* : mais ce n'eſt pas là la ſeule origine de cette maladie. Morgagni aſſure, d'après un aſſez grand nombre d'obſervations, que l'humeur qui s'amaſſe dans la tunique vaginale eſt ſouvent due à des hydatides qui s'y ouvrent ; car il a trouvé de ces veſſies, les unes entières, les autres ouvertes, & d'autres dont il ne reſtoit que des veſtiges.

On ne doit pas regarder, avec le vulgaire, la ſéroſité qui remplit ordinairement le ſcrotum des aſcitiques, comme provenant de celle qui diſtend leur ventre, puiſque la même cauſe qui engorge les cellules de l'un, peut remplir celles de l'autre ; & avec d'autant plus de facilité, que le ſcrotum eſt pendant, & qu'il a peu de force muſculaire pour ſe défendre contre le relâchement. Morgagni ne nie cependant pas que l'effort de la ſéroſité qui ſurcharge l'abdomen, ne puiſſe quelquefois aller à un tel point, qu'elle perce au travers du péritoine, juſqu'au ſcrotum. Il prétend ſeulement que ce cas eſt fort rare, & qu'il doit même arriver alors que les veines ſpermatiques, comprimées par le poids énorme du fluide épanché, & ne recevant pas la lymphe que d'autres vaiſſeaux y amènent, donnent lieu à un épanchement de cette lymphe dans cette partie. Entre pluſieurs exemples que j'en pourrois donner, je me contenterai de citer celui qui eſt rapporté par Baſſius (1), d'une grande hydrocèle ſurvenue à une perſonne peu de temps après qu'elle eut commencé à faire uſage d'un bandeau qui lui ſerroit fortement l'aîne. Les veines dont je parle ſont d'ailleurs très-diſpoſées par elles-mêmes à occaſionner une hydrocèle, à raiſon de leur ſituation & de leur longueur extrême, de l'inertie du ſang qu'elles ramènent, de la ténuité en même temps que de la longueur des artères qui les accompagnent, de la foibleſſe du muſcle cremaſter dont elles éprouvent l'action, & enfin du petit nombre ou du peu d'énergie de leurs valvules, ſi elles en ont.

Le *pneumatocèle*, ſi l'on entend par ce mot une portion du canal inteſtinal gonflée d'air & deſcendue dans le ſcrotum, n'eſt pas ſans exemple. L'illuſtre Haller en cite un digne d'attention, ſi l'on donne, avec la plupart des médecins, le nom de pneumatocèle à de l'air renfermé dans les cellules du ſcrotum ſeulement, & ſans qu'il s'étende dans d'autres parties. Morgagni ne ſe ſouvient pas d'avoir lu aucun auteur qui en parle ; mais il en a vu un exemple dans un cadavre.

L'*hématocèle*, ou fauſſe hernie, cauſée par une congeſtion de ſang dans le ſcrotum, eſt une maladie bien rare, ſi elle exiſte ; du moins je ne l'ai pas vue durer comme les autres. Le ſang qui peut s'extravaſer dans cette partie, s'arrête bientôt, & l'on guérit le mal en ouvrant une iſſue au ſang.

Le *cyrſocèle* eſt décrit par Arantius en ces termes (2) : « En portant la main ſur le ſcrotum, » on ſent des vaiſſeaux gonflés de la groſſeur » du doigt, & imitant les circonvolutions des in- » teſtins. Ils s'enfoncent en grande partie lorſque » le malade eſt couché, & ils diminuent en hiver » par le reſſerrement du ſcrotum. L'été, au con- » traire, ils augmentent de volume à proportion » de la chaleur ».

(1) *Epiſt.* 41, *n.* 12.
(2) *Obſervat.* 25, 26.
(3) *L.* 3, §. 38, *in append. obſ.* 2.
(4) *Apud Lavat. theſ.* 13.
(5) *Adv. dec.* 2, *n.* 9.
(6) *Ibid.*
(7) *Diſſ. de hern. ventr.* §. 3.
(8) *Eph. n. c. dec.* 3, *ann.* 7, *obſ.* 6.
(9) *Theſ.* 5.

(1) *Dec.* 1, *obſ. anat. chir.* 9.
(2) *C.* 2. 14.

Il n'eſt pas bien décidé ſi cette hernie ſe borne au ſcrotum, ou ſi elle s'étend à la ſurface du teſticule. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt rarement ſeule. Valſalva (1) l'a vue compliquée avec l'hydrocèle. J'ai auſſi vu ces deux maux joints enſemble, une fois commençans, & une autre fois confirmés. Dans ce dernier cas, j'ai trouvé une ſubſtance tellement adhérente au teſticule, qu'elle l'empêchoit de recevoir ſa nourriture; & en deſſous étoit un petit corps oſſeux.

Le *ſtéatocèle*, ſuivant la définition d'Arantius (2), eſt un dépôt d'humeur graiſſeuſe dans le ſcrotum & aux environs des teſticules. Cette humeur onctueuſe, ſoit graiſſe ou ſuif, qui diſtend quelquefois le ſcrotum, s'accumule ou ſous la peau, ou dans les cellules internes. J'ai obſervé, dit Morgagni, la première eſpèce de ces dépôts dans pluſieurs ſujets maigres. Pluſieurs auteurs ont fait une ſemblable obſervation; & Boërhaave, en particulier, dit avoir vu une tumeur très-conſidérable du ſcrotum, formée d'une graiſſe qui s'y étoit portée par les anneaux qui donnent paſſage aux vaiſſeaux ſpermatiques. Quant à l'autre eſpèce de ſtéatocèle, Perſchius (3) en rapporte un exemple. « Une tumeur, dit-il, » qui avoit l'apparence d'une entérocèle, ou d'une » épiplocèle, n'étoit autre choſe que de la graiſſe » accumulée dans la ſubſtance cellulaire du peri- » toine, & qui avoit paſſé par les anneaux dans » le ſcrotum ».

Le *ſarcocèle* eſt une dureté charnue du teſticule, laquelle affecte quelquefois toute la ſubſtance de cet organe, & d'autres fois y naît ſous forme d'excroiſſance.

Le *ſpermatocèle* a, dit-on, pour cauſe la ſemence retenue dans les teſticules, où elle s'accumule quelquefois au point de les rendre énormes. Les rédacteurs de la bibliothèque anatomique, de qui j'emprunte cette définition, diſent (4) avoir trouvé dans les épididymes des obſtructions formées par la concrétion de la ſemence: un des exemples les plus remarquables de cette maladie, eſt celui d'un jeune homme dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de l'Académie royale des Sciences de Paris (5). Ce jeune homme ayant éprouvé pendant quelque temps une ſuppreſſion de ſemence, on lui retrancha du ſcrotum une maſſe de chair très-blanche & très-ſolide, au centre de laquelle étoit un globe oſſeux.

Outre les tumeurs dont je viens de parler, on en trouve encore aux teſticules d'autres de différente nature. Telle eſt la ſubſtance charnue & nerveuſe décrite par Borrichius (6), celle dont parle Bartholin (7), qui étoit compoſée de glandes & de vaiſſeaux remplis de ſang; le corps décrit par Schrader (1), comme étant en partie ligamenteux & en partie approchant de la nature du cartilage; le corps cartilagineux de Ruyſch (2). Ayant moi-même ouvert un teſticule devenu extrêmement gros à la ſuite d'une gonorrhée, je trouvai ſa ſubſtance entremêlée d'une graiſſe dure.

Ces différentes tumeurs parviennent quelquefois à une groſſeur monſtrueuſe. Ruyſch (3) parle d'un teſticule qui étoit plus gros que la tête d'un fœtus humain. J'en ai vu deux, dont l'un approchoit de celui-là, & l'autre étoit bien plus volumineux encore; car il égaloit deux têtes d'hommes jointes enſemble.

Valſalva penſe, & je me ſuis aſſuré, dit Morgagni, que cette augmentation des teſticules vient pour l'ordinaire de l'épaiſſiſſement de leurs tuniques. Ainſi, j'ai remarqué dans une hydrocèle, que la tunique érythroïde & la vaginale étoient devenues plus épaiſſes. J'ai obſervé de même, dans des hernies de différentes ſortes, que leur volume étoit dû principalement à l'épaiſſeur des ſacs qui les renfermoient. Il eſt auſſi dû quelquefois en partie à celle qu'acquièrent des tendons qui entrent dans ces ſacs: tels ſont ceux du muſcle oblique & du tranſverſe.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, pour l'année 1725, rapportent l'obſervation d'un ſcrotum & d'un pénis tellement augmentés de volume, que le premier deſcendoit juſqu'aux genoux, & le ſecond plus bas encore; ils étoient gros à proportion. Cette obſervation fut faite ſur un ſujet vivant: mais dans un autre qui étoit mort, la peau du ſcrotum fut trouvée trois fois auſſi épaiſſe qu'elle eſt ordinairement; & les cellules qu'elle a par deſſous, & qui ſe continuent entre les teſticules, étoient ſi diſtendues par une humeur viſqueuſe, qu'elles repréſentoient une maſſe de chair flaſque, & paroiſſoient compoſer la plus grande partie du poids total de la tumeur, lequel étoit de quarante livres. A la vérité les teſticules étoient plus grands que dans l'état naturel, la tunique albuginée étant épaiſſie & renfermant des *tophus*: mais on voit quelle petite portion le tout enſemble pouvoit faire du poids dont je viens de parler. C'eſt donc avec raiſon que le ſavant Heiſter attribue cette tumeur au ſcrotum, & non au teſticule; & il en uſe de même à l'égard de quelques autres, autant ou plus extraordinaires, qui n'ont point été diſſéquées, & dont une, citée dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris, peſoit ſoixante livres. Wagner (4) décrit une tumeur de ces parties plus ſingulière encore: ſa ſuperficie externe avoit été convertie en un os très-dur, de

(1) *Epiſt.* 20, *n.* 24.
(2) *Loco cit.*
(3) *Syll. anat. obſ* 59.
(4) *Tom.* 1, *adnot. ad Graaf tract. de viror. organ., &c.*
(5) *Ann.* 1700, *obſ. anat.* 4.
(6) *Sepulchr. ſect.* 29, *obſ.* 22, §. 1.
(7) *Ibid.* §. 2.

(1) *N°* 35.
(2) *Theſ. anat.* 9, *n.* 50.
(3) *Ibid.*
(4) *Eph. n. c. cent.* 1, *obſ.* 30.

l'épaiſſeur d'une plume de pigeon. L'extérieur étoit hériſſé de tubercules oſſeux de la groſſeur d'un pois ; l'intérieur étoit poli, mais comprenoit une cavité médiocre, où s'étoit raſſemblée de la ſemence corrompue & devenue gélatineuſe. La ſuperficie oſſeuſe étoit une transformation de la tunique albuginée.

IXe. SUPPLÉMENT.

Sur les plaies du bas-ventre.

Bleſſure au bas-ventre pénétrant juſqu'à la première vertèbre des lombes ; ſortie de l'inteſtin bleſſé légèrement ; épiploon coupé : le malade fut guéri. *Pezenas*, *Mercure*, 1738, *fevr.* pag. 267.

Obſervation d'une plaie faite au bas-ventre par un coup de corne qui paſſa d'un côté de l'abdomen à l'autre ; les inteſtins ne furent point bleſſés ; le malade éprouva des accidens extraordinaires. *Journ. des Sav.* 1709, tom. 45, pag. 56 & ſuiv. (*Obſerv. de Poupart.*)

Un homme âgé de trente-quatre ans, bien conſtitué, mais foible d'eſprit, ſe donna dix-huit coups de couteau dans le ventre, dont huit pénétroient dans la capacité. Le ventre devint tendu, avec nauſées, cours de ventre, & vomiſſement de ſang, dont une partie étoit noire & l'autre rouge. Par les ſaignées multipliées, le régime, &c., cet homme fut guéri en deux mois. Dix-ſept mois après il ſe jeta par la fenêtre, & mourut ſur le champ. Littre trouva, 1°. le moyen lobe du foie adhérent au péritoine par une petite cicatrice ; il y en avoit une autre à la peau qui y répondoit ; 2°. deux parties du jéjunum, au-deſſous de l'eſtomac, étoient collées enſemble, & entre deux ſe trouvoit une cicatrice parallèle à une de la peau ; 3°. il y avoit une autre cicatrice à la partie antérieure du colon, près le rein droit. Il s'en élevoit des filets qui ſortoient du ventre par une fente qui répondoit à la cicatrice reſtée au péritoine & aux muſcles tranſverſes & obliques ; ces fibres s'attachoient à une cicatrice commune à la graiſſe & à la peau. *Mém. Acad.* 1705, pag. 32 & ſuiv.

Un jeune homme de vingt-deux ans fut bleſſé d'un coup de corne de vache vers une des aînes. Il ſurvint de la fièvre ; le viſage & le corps enflèrent. Vers le dix ſeptième jour, le malade éprouva une difficulté de reſpirer & d'avaler ; il avoit des tremblemens : le gonflement augmenta ; le bleſſé mourut le vingt-unième jour. La bleſſure commençoit vers le paſſage des vaiſſeaux ſpermatiques, & ſe continuoit le long du muſcle droit & des aponévroſes des obliques, où l'on trouva du ſang concret, mais elle ne pénétroit pas dans le ventre. Les inteſtins étoient fort gonflés d'air ; il y avoit de la ſérosité dans le ventre & dans la poitrine. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 54, art. 2.

Un homme de trente-cinq ans reçut un coup de pied de cheval dans le ventre ; il ſentit de vives douleurs, & vomit. Les douleurs continuèrent avec un poids énorme au bas du ventre, & une grande difficulté de reſpirer. Le bleſſé mourut. On ne trouva aucune contuſion aux muſcles du bas ventre. Il y avoit une grande quantité de ſang épanché dans l'abdomen ; ce ſang commençoit à ſe corrompre. Les vaiſſeaux de l'épiploon étoient rompus ; la partie de l'iléon qui y répond ſe trouvoit déchirée en travers ; le poumon étoit enflammé ; il y avoit un polype dans le ventricule droit du cœur. *Ibid.* art. 14.

Un enfant de neuf ans tomba ſous un chariot qui lui paſſa ſur le ventre. La douleur de cette partie étoit médiocre, mais à peine ſentoit-on le pouls ; les extrémités étoient froides ; le malade ne pouvoit ſe tenir en place ; une ou deux heures après il eut des convulſions, & mourut en un quart-d'heure. L'abdomen étoit tendu ; on trouva du ſang fluide dans ſa capacité ; les inteſtins étoient gonflés d'air ; la partie droite du foie, près des côtes, étoit déchirée ; les ventricules du cœur contenoient un ſang fluide & écumeux. *Ibid.* art. 16.

Fer rouge d'un forgeron pouſſé dans le corps d'un jeune homme, à un pouce & demi de l'anus, & ſortant par la ligne blanche environ un pouce au-deſſus du pubis. Le bleſſé éprouvoit des douleurs dans le bas-ventre ; ſon pouls étoit foible & intermittent, avec ſoif, ſueurs froides, &c. Il ſortoit peu de ſang de la plaie ; vingt heures après le malade n'avoit point rendu d'urine. On employa les ſaignées, les lavemens émolliens avec la térébenthine, des fomentations émollientes, l'huile, des émulſions, &c. : par l'uſage réitéré de ces remèdes, le malade fut mieux ; mais il rendoit les excrémens & les urines par la plaie inférieure. On injecta par la plaie un digeſtif préparé avec le miel roſat ; on continua les mêmes remèdes. Le bleſſé fut nourri de ſubſtances végétales. Au bout de ſix ſemaines les urines & les excrémens reprirent la route ordinaire, & le malade fut guéri. *Edimb.* tom. 4, pag. 356 & ſuiv.

XVIe.

Sur la conformation extérieure de la poitrine dans les femmes, & ſur les dangers des corps à baleine.

Dans les femmes graſſes & qui ont beaucoup de gorge, lorſqu'on a ôté la maſſe des mamelles, le ſternum paroît en pointe, & ſouvent la poitrine eſt étroite. *Riolan*, *encheir. anatom.* pag. 38 & 453.

Preſque toutes les filles françoiſes ont l'épaule

droite plus élevée & plus groſſe que la gauche, de façon que ſur cent on en trouve à peine dix qui aient les épaules bien conformées. *Ibid.* pag. 465.

Dangers des corps à baleine. Voyez Pineau (*de not. virginitat. lib.* 2, *cap.* 9, pag. 168 & 169.), qui ajoute, comme Riolan, que ſur cinquante femmes à peine on en trouve deux qui n'aient pas l'épaule droite plus élevée & plus groſſe que la gauche. (*Ibid.* pag. 169.) Il laiſſe à juger ſi cela vient de ce que le mouvement du bras droit eſt plus fort & plus fréquent, ou de ce que le foie & la plus grande partie du poumon ſont ſitués de ce côté. *Ibid.* pag. 170.

XVII°.

MALADIES DES PARTIES SEXUELLES DES HOMMES.

1°. *Remarques ſur la ſtructure & ſur quelques vices de conformation des parties génitales.*

Le canal de l'urètre a douze à treize pouces de longueur. *Littre*, *Mém. Académ.* 1700, pag. 311.

Ce canal forme dans ſon principe une eſpece de baſſin qui a environ un pouce de longueur ſur cinq lignes de largeur. Le pouce ſuivant du conduit de l'urètre eſt large de deux lignes; le reſte a preſque trois lignes de largeur. *Ibid.* pag. 315.

Albrech dit avoir obſervé une valvule dans la grande veine honteuſe qui regne ſur le dos de la verge, à l'endroit où cette veine paſſe ſous le pubis. Il ajoute que lorſqu'on coupe les ligamens & les cartilages qui joignent les os pubis & qu'on écarte les cuiſſes, cette valvule diſparoît. *Comm. litter.* 1731, *ſpecim.* 4, pag. 30 & 31.

Les vaiſſeaux lymphatiques commencent des deux côtés du vérumontanum, & s'ouvrent par de petits orifices reſorbans dans la membrane interne de la veſſie & de l'urètre. Ils s'étendent ſur la proſtate & le col de la veſſie; ils ſe joignent ſouvent, ſe continuent dans le tiſſu cellulaire qui eſt au deſſous de la membrane interne de la veſſie, & s'anaſtomoſent avec les vaiſſeaux lymphatiques ſéminaux, avec leſquels ils vont aux glandes conglobées voiſines, & de là au canal thorachique. *Comment. Leipſ.* t. 18. p. 655 & 656.

On voit dans la paroi ſupérieure du conduit de l'urètre de l'homme beaucoup de petites ouvertures diſpoſées en ligne droite, ſuivant la longueur de ce canal. Les plus grandes peuvent être couvertes par un grain de froment, & rarement Morgagni en a vu d'aſſez petites pour ne pouvoir pas y introduire une ſoie. En les preſſant, on en fait ſortir une liqueur blanchâtre, viſqueuſe, & aſſez ſemblable à la mucoſité des glandes de Cowper. Si, après les premières gouttes, on conduit le doigt vers le bas, vous tirerez encore des gouttes; vous n'en aurez pas ſi aiſément, ſi, ayant appliqué ce même doigt au deſſous de l'ouverture ou à ſes côtés, vous le conduiſez vers cette même ouverture. De même ſi vous voulez introduire un ſtylet ou une ſoie dans ces ouvertures par en haut, vous en viendrez aiſément à bout; il n'en ſera pas de même ſi vous le pouſſez par en bas ou vers le côté, quoique Morgagni ait vu quelquefois le contraire, & les deux cas enſemble. Donc ordinairement ces ouvertures ſont diſpoſées dans l'urètre ſuivant le cours naturel de l'urine & de la ſemence, afin qu'elles n'apportent point d'obſtacles à la ſortie de ces liquides. C'eſt pour cette raiſon auſſi que ces ouvertures ne ſont pas dans la paroi inférieure de l'urètre, mais dans la ſupérieure. On trouve ſous la tunique intérieure de l'urètre, des canalicules qui y rampent & ſe continuent juſqu'aux ouvertures. Il y a encore des ouvertures plus petites aux côtés des grandes, &c. Ces petites ouvertures ou lacunes, quelquefois gonflées de liqueur, paroiſſent ſous la forme de corps ovales & blanchâtres. Extrait, *par M. Poulletier de la Salle*, des *Adverſ. Anatom.* I. n°. 10, pag. 5 & ſuiv. Il a auſſi obſervé des corps ovales, &c., dans l'urètre des femmes.

Lorſqu'on a ouvert l'urètre ſuivant ſa longueur, on trouve ſa ſurface interne polie & humectée par une liqueur viſqueuſe; on voit auſſi çà & là pluſieurs petits canalicules. Lorſqu'on a enlevé la membrane intérieure nerveuſe, on trouve de petits corps arrondis qui pénètrent dans le corps ſpongieux de l'urètre, & deſquels partent les vaiſſeaux excrétoires ou canalicules dont on a parlé. *Terraneus*, *de glandulis diſgreg. urethræ*, &c. pag. 32.

Henkel, chirurgien de Berlin, a vu un enfant nouveau né dont la partie antérieure de l'urètre étoit bouchée. L'ouverture étoit environ vers le milieu. *Comment. Leipſ.* tom. 20, pag. 729.

La glande de Littre eſt ſituée preſque au deſſous des proſtates, entre les deux tuniques de l'urètre. Elle eſt d'une couleur rouge foncée, large d'un pouce, & épaiſſe de deux lignes; elle perce la tunique interne de pluſieurs petits trous par où paſſe une liqueur mucilagineuſe. *Heiſter*, pag. 220.

Littre, dans ſon mémoire ſur l'urètre de l'homme, l'a décrite de même. (*Acad.* 1700, pag. 311.) Il la place entre la proſtrate & le bulbe. (Pag. 312 vers la fin.) Il dit (pag. 315), que les tuyaux excréteurs des glandes de Cowper percent l'urètre à un pouce huit lignes en deçà du vérumontanum, & environ une ligne à côté l'un de l'autre. La liqueur ne coule donc pas dans le temps de l'érection, parce que les conduits ſont reſſerrés par le tiſſu ſpongieux de l'urètre, qui eſt gonflé alors.

Il

Il y a un grand nombre de papilles nerveuſes ſur la ſuperficie du gland, ſur-tout entre le gland & le prépuce. Ces papilles, qui ſont le ſiége du plaiſir dans l'acte vénérien, reçoivent d'abord le virus ſyphilitique, & elles le communiquent au corps caverneux: elles ſont ſouvent affectées de chancres, &c. *Ruyſch, theſ.* 5, tom. 2, pag. 22.

Littre a obſervé autour de la couronne du gland des corps gros comme une fine ſoie de porc, poſés parallèlement ſuivant la direction du gland. En les preſſant on en fait ſortir une matière blanche & épaiſſe, en filets, comme celle qu'on exprime des glandes des paupières. *Mém. Acad.* 1700 pag. 30.

Il y a des glandes ſébacées ſur la couronne du gland, & quelquefois vers les côtés & au frein; quelquefois ces glandes ſe trouvent dans le prépuce. *Morgagni, Adverſ. Anatom. I*, n°. 11, pag. 7.

La proſtate eſt ordinairement longue d'un pouce trois lignes; ſa baſe, du côté de la veſſie, eſt large d'un pouce quatre lignes; ſa pointe a neuf lignes de largeur; ſon épaiſſeur totale eſt de ſept lignes. *Littre, Mém. Acad.* 1700, pag. 311 & 312.

Le raphé n'eſt autre choſe qu'une partie où la peau eſt un peu plus ſerrée que dans les autres régions; & toutes les fois qu'il eſt diſtendu d'une manière uniforme par de l'air ou de la ſéroſité, il diſparoit. Ainſi une bleſſure n'eſt pas plus dangereuſe dans cet endroit qu'ailleurs. *Monro, Edimbourg*, tom. 5, pag. 339, art. 34.

Guillaume Hunter ayant injecté le canal déférent avec du mercure, tout l'épididyme & les conduits qui vont du teſticule à ce dernier, ſe trouvèrent remplis. Il obſerva que le corps du teſticule devint plus peſant par degrés, après que les parties externes furent remplies; ce qui lui fit conjecturer que les tuyaux internes l'étoient auſſi; ce dont il s'aſſura dans un autre teſticule qu'il remplit & qu'il examina, n'ayant pas voulu ouvrir le premier. *Medical Commentaries, &c.* chap. 1.

Les rameaux de l'épididyme ſont repliés à l'infini, avant de ſe rendre au canal déférent. On le démontre en injectant avec beaucoup d'art du mercure par le canal déférent. *Albinus, Annot. Acad.* tom. 2, pag. 27, tabl. 3, fig. 1ere.

Obſervations de M. Monro le fils ſur le teſticule & l'épididyme. Il a fait paſſer le mercure dans l'épididyme; il a décrit les cônes vaſculaires qui vont des vaiſſeaux ſéminaux à cet organe: il eſt incertain ſi l'épididyme eſt un ſeul tuyau fort contourné ſur lui-même; il n'a jamais pu faire paſſer le mercure des artères ſpermatiques dans les vaiſſeaux ſéminaires, quoiqu'il le fît paſſer dans les veines. *Nouv. Mém. d'Edimbourg*, tom. 1, pag. 407 & ſuiv. fig.

Martin dit qu'il a obſervé des tuyaux qui de l'artère ſpermatique ſe portent aux tuniques de la veine ainſi qu'aux membranes voiſines, & réciproquement de la veine ſpermatique aux tuniques de l'artère. Il a obſervé la même choſe ſur les tuniques des autres vaiſſeaux. Il a fait ces obſervations principalement ſur le corps d'une fille attaquée d'une inflammation univerſelle, & où les tuniques des artères un peu conſidérables étoient couvertes d'un réſeau de vaiſſeaux ſanguins. On apercevoit le même réſeau ſur les veines, principalement ſur les plus groſſes. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 286 & ſuiv., ſur-tout pag. 298, n°. 8.

Une des cauſes de l'érection, ſuivant Morgagni, eſt la plénitude vraie ou apparente des véſicules ſéminales. Apparente, c'eſt-à-dire, lorſque les véſicules ſont irritées ou comprimées par une cauſe étrangère; par exemple, le matin la veſſie étant remplie, comprime les véſicules, dont la capacité eſt diminuée de manière à être diſtendue par une petite quantité de ſemence, au lieu que ſans l'urine les véſicules ne ſeroient pas gonflées par cette petite quantité de matière ſéminale; de là l'érection le matin, même dans les vieillards; de là auſſi le calcul de la veſſie produit quelquefois l'érection. *De ſed. morb. epiſt.* 46, *art.* 10, *pag.* 212.

Les purgatifs cauſent quelquefois l'érection, à cauſe de la communication des nerfs. Un homme de Ferrare prit des pilules purgatives; il n'eut aucune évacuation par le ventre, mais ſeulement une érection & un prurit dans les parties de la génération, qui le tourmenta toute la journée, de ſorte qu'il habita deux fois avec ſa femme. *Lanzoni, Oper.* tom. 2, pag. 399, *obſerv.* 62.

Les lavemens font ſortir quelquefois la ſemence. Un homme éjaculoit de la ſemence lorſqu'on lui donnoit un lavement *Fernel, Pathologia, lib.* 6, *cap.* 13, *pag.* 541.

Morgagni cite un exemple ſemblable d'un homme qui rendoit de la ſemence lorſque le lavement étoit un peu trop chaud. Il croit que cela vient de ce que les orifices des canaux ſéminaires ſont trop lâches ou affectés d'éroſion. *De ſed. morb. epiſt.* 44, *art.* 16, *in fine.*

Boerhaave penſoit que la liqueur qui ſortoit ainſi ſans plaiſir & ſans titillation, ſoit pendant le ſommeil, ſoit en veillant, n'étoit pas de la véritable ſemence, mais la liqueur de la proſtate. *Prælect. ad inſtit.* Paris, 1726.

Le tiſſu ſpongieux de l'urètre & le gland peuvent ſe gonfler, ſans que les corps caverneux ſe gonflent; d'où vient la ſtérilité, la ſemence ne pouvant être dardée avec aſſez de force. *Boerhaave, prælect.* tom. 5, pag. 397 & ſuiv.

Plazzonus a vu les corps caverneux ſe gonfler, & le gland demeurer flaſque. *Morgagni, de ſed. morb epiſt.* 46, art. 10, pag. 212.

Un marchand de Veniſe entroit en érection &

éjaculoit assez abondamment une semence épaisse, mais sans titillation & sans plaisir. Observation de Claudinus, rapportée dans la *Gynæcologia*, *sect.* 2, *pag.* 83.

Un homme qui avoit usé d'une potion où entre autres il y avoit deux gros de cantharides, eut affaire quatre-vingt-sept fois avec sa femme pendant la nuit; il répandit encore beaucoup de semence dans le lit, & même lorsque Chabrol, médecin de Montpellier, qui rapporte l'observation, arriva, il éjacula encore trois fois en se frottant sur le pied du lit. Malgré tous les remèdes, il mourut bientôt après. *Meekren*, *observ. cap.* 34, pag. 141.

Le même Meekren rapporte, d'après Cauvet, médecin d'Avignon, qu'un homme qui avoit usé aussi de cantharides, exerça le coït quarante fois avec sa femme dans une nuit. La vulve de cette femme étoit déchirée. Malgré les remèdes, on trouva cet homme mort le lendemain matin, la bouche ouverte, avec un ris sardonique & la verge gangrenée. *Ibid.* pag. 141 & 142.

Un homme dans le coït ne pouvoit éjaculer qu'une semence aqueuse & en petite quantité. On lui trouva une pierre fixée dans la prostate. *Morgagni*, d'après *Donatus*, *de sed. morb. e. ist.* 42, art. 37.

On trouve plusieurs exemples d'hommes qui ont eu un flux menstruel périodique par la verge. *Franck*, *satyra sexta*, pag. 92 & 93.

Consultez aussi *Vanderviel*, *cent.* 1ere, *observ.* 80, & suiv.

Un berger étoit réglé régulièrement par la verge. *Journ. de Méd.* 1756, pag. 280.

Gland qui n'étoit pas percé dans l'endroit ordinaire, mais au dessous, près du filet. Alors, dit Dionis, on ne peut engendrer; il propose de percer le gland avec une feuille de myrte pointue. *Operat. de chirurg.* 3e. *demonstr.* pag. 269 & 270.

Fabrice d'Aquapendente parle aussi de ce défaut & de cette position de l'ouverture près du filet en dessous. Il cite Albucasis, qui l'appelle *hypospadæon*. On ne peut alors pisser qu'en élevant la verge. Fabrice ajoute qu'il a vu des hommes qui avoient ce défaut, & qui ont engendré. *Œuv. chirurg.* liv. 2, chap. 69, pag. 246.

Ruysch parle aussi de ceux dont l'ouverture de l'urètre se trouve entre le prépuce & la partie inférieure du gland; il dit avoir souvent observé cette difformité; il ajoute qu'il est rare que les hommes conformés de cette manière aient des enfans. *Thes. anat.* 8, n°. 30, tom. 2, pag. 13.

Dans quelques-uns le frein du gland est si court & si épais, que la verge décrit un arc dans l'érection; dans d'autres l'urètre ne va pas jusqu'au gland; dans quelques-uns le gland n'est pas percé; quelquefois au contraire il est percé, & le scrotum se trouve comme divisé en deux parties à l'origine de la verge, d'où il arrive que cette dernière est fort petite, & comme cachée entre deux lèvres, ainsi que le clitoris dans les femmes; ce qui a fait passer ces sujets pour hermaphrodites. *Sever. Pinæus*, *de not. virginit. lib.* 1, pag. 81.

Un homme de quarante ans, d'une taille ordinaire, ayant la barbe & les cheveux noirs, avoit le scrotum fort gros, sans hernie; on ne pouvoit y distinguer les testicules; au dessus pendoit un prépuce flasque; le gland de la verge étoit imperforé, de la grosseur d'une noisette, & renversé; car la partie crénelée étoit en haut & la partie arrondie en bas, avec le frein qui s'attachoit immédiatement au scrotum. L'ouverture du gland étoit à la partie supérieure vers le pubis; elle étoit oblongue comme celle de la vulve. Cet homme étoit sujet à l'incontinence d'urine. Il assuroit n'avoir jamais senti aucun désir ni chatouillement vénérien. *Comm. litter.* 1732, hebd. 36, p. 283.

Un soldat âgé de vingt-deux ans mourut à Namur de ses blessures. A l'ouverture du corps, on ne trouva point de testicules dans le scrotum. Derrière la vessie étoit une matrice attachée au col de la vessie, & perçant l'urètre par son embouchure entre ce col & la prostate. Au corps de cette matrice adhéroient deux trompes creuses, qui alloient s'attacher à deux ovaires ou testicules; car ils étoient assez équivoques; ils étoient mous, avoient chacun leur épididyme & leur canal déférent. C'étoit aux épididymes que s'attachoient & s'inséroient les trompes. Les vaisseaux déférens se rendoient aux vésicules séminales, qui se terminoient dans l'urètre par deux canaux, mais elles étoient attachées le long de la matrice. Quoique cet utérus communiquât avec l'urètre, on s'est assuré par le souffle que l'urine n'entroit point dans le premier de ces viscères. Au reste, c'étoit plutôt un vagin. Nulle description de la verge. *Hist. Acad.* 1720, *observ.* 2, pag. 29 & 30.

Descente de matrice qui faisoit prendre une femme pour hermaphrodite. *Saviard*, pag. 70.

En janvier 1759, le nommé Philippe-Cyr-Antoine de Saint-Philippe, âgé de vingt ans, soldat de la compagnie de Polastret, bataillon de Lille, milice de Flandres, étant à Philippeville, fut visité par le chirurgien major de l'hôpital de cette ville. La verge n'entroit jamais en érection; elle étoit imperforée; il y avoit deux testicules, chacun dans une bourse séparée. Au dessous étoit un vagin profond & étroit, sans règles; des humeurs froides avoient causé des tumeurs au col, &c. Cet individu ne sentoit aucune inclination pour l'un des deux sexes. Extrait de la relation du commissaire ordonnateur envoyée au maréchal de Belliſle. *Cartes de Falconet.*

Un ſeptuagénaire eut une ſuppreſſion d'urine avec fièvre ; on crut qu'il avoit la pierre. Il mourut. Il avoit uſé immodérément du coït dans ſa vieilleſſe. On trouva les fibres de la veſſie forcées, les uretères & les vaiſſeaux ſpermatiques fort amples. *Ballon. Epidem. & ephem. lib.* 2, t. 1, p. 103.

2°. *Maladies de la proſtate, de l'urètre & du gland.*

La proſtate eſt très-ſujette à ſe gonfler par l'arrêt de la liqueur qui s'y filtre, & à devenir ſquirreuſe. Goulard l'a trouvée remplie d'une matière tophacée ; ſa ſubſtance étoit cartilagineuſe. *Obſervations ſur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 209 & 210.

Proſtate faiſant ſaillie dans le col de la veſſie, & cauſant une rétention d'urine. *Ibid.*

Un homme de dix-neuf à vingt ans, à la ſuite d'une gonorrhée, eut le prépuce & le gland gangrenés. On extirpa le prépuce, le gland, & une petite portion des corps caverneux. L'hémorragie ne fut pas fort conſidérable ; le malade fut panſé, &c. Le quatrième jour la ſuppuration s'établit, la matière de la gonorrhée continuoit toujours à couler ; on donna du mercure doux au malade, & il fut purgé. Vers le ſeizième jour on aperçut une peau fine ſur une eſpèce d'excroiſſance qui étoit au bout de la verge ; bientôt cette excroiſſance prit la forme du gland, & devint entièrement ſemblable à cette partie ; mais l'orifice de l'urètre eſt reſté un peu plus large. Cet homme s'eſt marié deux ans après ſa guériſon, & a eu des enfans ; il ne s'eſt plaint d'aucun défaut, pas même dans la ſenſation. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 556 & ſuiv.

Un homme s'étant meurtri l'extrémité de la verge, la portion du prépuce à laquelle le frein eſt attaché, ſe gonfla, & il s'y forma une tumeur cryſtalline. On fit inutilement pluſieurs remèdes ; on paſſa un petit ſeton à travers la tumeur, mais il cauſa de vives douleurs & beaucoup d'inflammation. On l'ôta, & on appliqua un cataplaſme de lait & de mie de pain ; le lendemain la tumeur diminua, & le jour ſuivant elle diſparut entièrement. *Obſerv. de Monro, Edimbourg*, tom. 6, pag. 32 & 33.

Un payſan avoit un cancer à la partie extérieure de la verge. On l'emporta par la ligature, ayant ſoin de mettre une ſonde dans l'urètre. Quand la partie cancereuſe fut tombée, le reſte ſe retira dans le ventre. Cet homme rendoit ſes urines par une canule d'ivoire. *Ruyſch, Obſerv.* 30, tom. 1, pag. 28 & 29.

Il ſe fait quelquefois un rétréciſſement de l'urètre à l'endroit du vérumontanum, avec très-grande ſenſibilité dans cet endroit rétréci. *Goulard, Obſervations ſur les maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 212.

Un homme de trente ans eut une gonorrhée mal traitée ; il fut guéri enſuite ; mais il ne pouvoit avoir d'enfans de ſa femme, parce que dans le coït la ſemence, au lieu d'être dardée, ſortoit de l'urètre lentement à meſure que l'érection diminuoit, & en plus grande abondance lorſqu'on preſſoit la verge ou l'urètre ; cet homme avoit dans l'éjaculation moins de frémiſſement & de plaiſir qu'on n'en a ordinairement, ſur-tout au commencement. L'urine ſortoit à plein canal. Cet homme mourut ſix ans après d'une maladie aiguë, indépendante de ſon état. La Peyronie trouva une cicatrice ſur la portion du vérumontanum qui regarde la veſſie ; elle avoit changé la direction des vaiſſeaux ſéminaires, dont les ouvertures étoient alors tournées du côté de la veſſie : il s'en aſſura en injectant les vaiſſeaux déférens dans les véſicules, & l'injection entra dans la veſſie. *Acad. de Chir.* tom. 1er pag. 425 & ſuiv. figur.

J. L. Petit parle auſſi d'un rétréciſſement de l'urètre, près du vérumontanum, qui cauſoit le même défaut dans l'éjaculation & la ſenſation, le bout de la verge reſtant à ſec, & la ſemence ne ſortant que quelque temps après : ce chirurgien fit une opération à peu près ſemblable à celle du grand appareil, & laiſſa enſuite une ſonde pour que l'urètre ſe moulât ſur elle, &c. *Ibid.* pag. 434 & ſuiv.

Un noble vénitien, âgé de vingt-deux ans, marié à une très-belle perſonne, ne pouvoit éjaculer, quoiqu'en rêvant il eût des pollutions nocturnes. Cockburn, conſulté, penſa que l'urètre ſe trouvant entièrement bouché par la force de l'érection pendant le coït, oppoſoit une trop grande réſiſtance à la ſortie de la liqueur ſéminale, au lieu que dans les rêves, la compreſſion de l'urètre étant moins forte, le paſſage étoit plus libre : en effet de légères évacuations & un peu de diète rétablirent ce jeune homme. *Edimbourg*, tom. 1er. pag. 394.

Lorſque dans le coït l'éjaculation eſt douloureuſe, & que la ſemence eſt pouſſée dans la veſſie ou ſeulement un peu avant dans l'urètre ; alors, ſi l'urètre même n'eſt pas obſtrué, le vérumontanum & les extrémités des conduits ſéminaux ſont affectés, ſoit par un ſquirre, ſoit par un gonflement ſpongieux du vérumontanum, avec ou ſans ulcère. Si la ſemence coule dans la veſſie, elle ſuit l'urine la première fois que le malade piſſe ; ſi elle coule dans l'urètre, elle ſort peu à peu dès que l'érection ceſſe. *Sharp, Recherches ſur la chirurgie*, chap. 4, pag. 205.

Un homme déjà âgé s'étant marié en ſecondes noces, ne pouvoit éjaculer, quoiqu'il fût en érection. Il mourut quelque temps après d'une maladie aiguë. On trouva le vérumontanum durci & gros comme une petite noix. La ſemence étoit comme pétrifiée ; les vaiſſeaux éjaculatoires ſe trouvoient remplis de pierres très-dures, rondes, & groſſes comme des pois. *Zodiac. gallic.* ann. 2, pag. 74.

Petites pierres trouvées dans les tuyaux des proſtates & dans les vaiſſeaux déférens, dans un vieillard qui avoit auſſi des pierres dans les reins, dans la rate, & dans le poumon. *Morgagni*, *de ſed. morb.* lib. 3, epiſt. 42, pag. 174 & 175, art. 37.

Un cygne mâle vécut dix-huit mois ou deux ans après avoir perdu ſa femelle ; il fut triſte pendant ce temps, & mourut d'une eſpèce de langueur. Nous trouvâmes la ſemence comme pétrifiée dans les véſicules ſéminales & dans les canaux éjaculatoires ; elle formoit des eſpèces de criſtaux à moitié tranſparens. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Pierre dans la véſicule ſéminale : obſervation de Valentini, citée par Haller, *Bibliot. chirurg.* tom. 1er., pag. 464.

3°. *Sur les maladies du ſcrotum.*

Scrotum gangrené & détruit, & enſuite régénéré ; le nouveau ſcrotum étoit ſans poil & ſans rides ; il contenoit ſi étroitement les teſticules, qu'ils ne pouvoient remuer. *Vanderviel*, tom. 1er, obſerv. 85, pag. 345.

Deux cas ſemblables rapportés par Lameweerde. *Obſerv.* 28, *ibid.* pag. 3461.

Autre dans un enfant de cinq ans, dont le ſcrotum fut de même régénéré. *Ibid.*

Scrotum d'un malabar ſi prodigieuſement enflé, qu'il peſoit ſoixante livres. *Hiſt. acad.* 1711, pag. 24.

Le ſiège de l'hydrocèle varie. La ſérosité peut être épanchée, 1°. dans le tiſſu cellulaire du ſcrotum ; 2°. dans le tiſſu cellulaire qui accompagne les vaiſſeaux ſpermatiques ; 3°. dans un kiſte formant une ou pluſieurs hydatides, &c. ; 4°. entre la tunique vaginale & la membrane propre du teſticule ; 5°. la liqueur ſe trouve quelquefois dans le ſac herniaire, &c. *Monro*, *Edimbourg*, tom. 5, pag. 376 & ſuiv.

Un homme reçut un coup d'épée entre le nombril & le cartilage xiphoïde ; l'épiploon ſortit. Le bleſſé mourut douze heures après : le ſcrotum ſe gonfla prodigieuſement avant ſa mort. On trouva beaucoup de ſang épanché dans le bas ventre, par une ouverture faite à la veine porte : la plupart des veines & une grande partie de la ſubſtance cellulaire de l'abdomen, ainſi que le ſcrotum, étoient gonflés d'air. *Monro*, *Edimbourg*, t. 5, p. 404, & ſuiv.

Epingle trouvée dans une tumeur du ſcrotum d'un enfant de douze ans : on croit qu'elle s'étoit inſinuée dans le temps qu'il étoit au maillot : car l'enfant s'étoit toujours plaint de cette partie depuis ce temps. *Saviard*, obſerv. pag. 253.

4°. *Sur les maladies des teſticules.*

Les duretés de la partie glanduleuſe du teſticule qui ne tendent ni à l'inflammation ni à la ſuppuration, ſe terminent preſque toujours par un ſquirre & par un cancer ; ce qui n'arrive jamais ou du moins que très-rarement à celles de l'épididyme. Il eſt vrai que malgré les remèdes internes & externes, ces dernières ſubſiſtent ſouvent dans le même état, & elles ſuppurent même quelquefois ; mais dans les deux cas elles ne ſont pas fort dangereuſes. *Sharp*, *Opérations*, *chap. de la caſtration*, pag. 146.

Un jeune homme, après quelques privautés avec une femme, ſans en venir au coït, ſentit une douleur très-vive à un des teſticules : quelques jours après il s'y forma une tumeur qui augmenta au point de devenir groſſe comme un œuf, mais ſans douleur ; elle augmenta encore : on l'emporta, & on trouva dans le centre de cette maſſe de chair informe, un globe oſſeux rempli de deux veſſies noires, pleines de ſéroſité. La plaie du ſcrotum fut guérie en aſſez peu de temps : on diſoit dans le pays (à Siſtéron) que cet homme avoit fait un enfant. *Hiſt. acad.* 1700, pag. 36 & 37.

Tumeur au teſticule, qualifiée de ſarcocèle, ſans aucun ſoupçon de maladie vénérienne, guérie par de légères frictions avec l'onguent mercuriel du Codex. *Journ. de médecine* 1762, tom. 17, pag. 67 & ſuiv.

Gooch, chir. anglois, dit que dans la caſtration il ne lie que l'artère, & non tout le cordon ; ce qui paroît difficile. *Comment. Leipſ.* tom. 20, pag. 597.

XVIII°.

Sur les maladies vénériennes.

1°. *Sur la gonorrhée* (1).

Boerhaave a eu raiſon de dire qu'en général, ſans le ſpaſme vénérien, il n'y a point d'écoulement de ſemence ; auſſi dans la gonorrhée virulente, ce n'eſt point ce fluide qui coule, mais une ſorte de pus. Il y a phlogoſe dans le tiſſu de l'urètre & dans les glandes nombreuſes dont il eſt environné ; le *ſtimulus* y porte les humeurs, qui y éprouvent une ſorte d'altération, & coulent avec l'apparence puriforme. Quelques-uns, au nombre deſquels on doit compter Senac, ont objecté que le pus diffère de cette humeur, parce qu'il a des globules plus petits ; mais doit-on autant de confiance qu'on avoit penſé d'abord à cette philoſophie corpuſculaire ?

Quant aux ulcères de la foſſe naviculaire, pluſieurs auteurs, & Aſtruc lui-même, en ont parlé. Morgagni aſſure qu'il n'en a point vu.

On a trouvé, à la ſuite des gonorrhées, les glandes de Cowper gonflées, les véſicules ſéminales rétrécies & rugueuſes, les parois de l'urètre excoriées & collées enſemble en quelques points, les conduits de Morgagni obſtrués par une muoſité

(1) *Epit.* 44 *de Morgagni.*

gluante, les conduits éjaculateurs béans & relâchés ou contournés, & bouchés en partie. — Dans tous ces cas, après avoir été guéri du vice principal, il faut ſe faire introduire dans l'urètre & garder chaque jour, une demi-heure ou une heure, pendant un mois au moins, une bougie. Ceux qui ne prennent point cette précaution, finiſſent toujours, après pluſieurs gonorrhées, par avoir des difficultés d'uriner, des rétentions d'urine, dont les effets ſont quelquefois très-fâcheux.

Il y a certains cas dans leſquels les affections du col de la veſſie peuvent avoir l'apparence d'une gonorrhée.

Wolf a vu une gonorrhée avec un écoulement ſemblable à celui des gonorrhées ordinaires, avec courbure de la verge & ſaillie de l'urètre, quoiqu'elle ne fût pas vénérienne. Cette circonſtance doit être fort rare.

J'ajouterai ici que la gonorrhée étant le plus ſouvent compliquée avec douleur, & même avec un peu de gonflement aux aînes, & que dans bien des cas les glandes de ces deux régions ſe gonflant, c'eſt évidemment à la communication des vaiſſeaux lymphatiques de la verge avec ceux des aînes, qu'on doit attribuer l'apparition de ces ſymptômes.

2°. *Suite des obſervations ſur la gonorrhée, & ſur les maladies de la proſtate & des teſticules, qui en proviennent.*

Heiſter dit que la ſubſtance ſpongieuſe de l'urètre peut ſe tuméfier, ainſi que la membrane pituitaire, dans le coryſa. *Inſtit. chirurg.* part. 2, ſect. 138, pag. 835.

Bonnet compare la gonorrhée au ptyaliſme, aux fluxions (*gravedo*). *Sepulchretum*, tom. 2, pag. 1313, 2°. col.

Obſervation de M. Maſſon, médecin de Beziers, ſur une gonorrhée dont la matière, ſemblable à celle de la gonorrhée virulente, ſortoit par les glandes de la couronne du gland. Ce médecin ajoute que Barbeyrac & d'autres ont obſervé cette eſpèce d'écoulement, & qu'ils l'ont nommée *gonorrhée bâtarde*. *Hiſt. Acad.* 1729, pag. 12.

Sydenham dit auſſi qu'il a vu la matière virulente exſuder par la ſubſtance poreuſe du gland, ſans qu'il ſortît rien par l'urètre, & ſans qu'il y eût d'ulcère au gland ni au prépuce. *Epiſt. reſponſ. ſecund. de lue venereâ*, tom. 1, pag 205 & 206.

Gataker (*Eſſais de médecine en anglois*) nie que l'excrétion dans la gonorrhée dépende des ulcères de l'urètre. Souvent il ſort une matière ſemblable des narines, des paupières, des poumons, ſans ulcère; ſouvent il ſort de la ſurface externe du gland & de l'interne du prépuce, dans les gonorrhées bâtardes, une matière produite par un miaſme vénérien, mais ſans ulcère. Ce qui le prouve encore, c'eſt que s'il ſurvient une tumeur ou une inflammation aux teſticules, la dyſurie ceſſe & la matière ne coule plus; il n'y a donc point d'ulcère; mais l'urètre devient douloureux par l'acrimonie de la matière. Cela eſt confirmé par les ouvertures des cadavres, &c. Il conſeille les injections aſtringentes, &c. *Comm. litter.* vol. 13, part. 2, pag. 323, 324 & ſuiv.

Dans les femmes, quoique le flux gonorrhoïque ſoit ſouvent fort abondant, il n'y a point d'ulcère. Il ſe peut donc faire que dans certaines gonorrhées légères, qui diſparoiſſent en peu de jours, le virus n'ait pas été aſſez actif pour produire des ulcères dans l'urètre, mais ſeulement une irritation dans les lacunes. *Sharp*, *Recherches ſur la chirurgie*, pag. 171 & 172.

Gonorrhée virulente dans un chien, lequel ayant couvert trois chiennes, leur communiqua, dit-on, une eſpèce de vérole marquée par des ulcères à la peau. On trouva la matrice enflammée, &c. *Magaſin d'Hambourg.* & *Comm. litter.* tom. 6, pag. 157 & 158.

Dans trois cadavres de ſujets morts à la ſuite de gonorrhée, Virſungus a trouvé dans les proſtates des veſtiges d'ulcères & des cicatrices manifeſtes. *Bonnet*, *Sepulch.* tom. 2, pag. 1318.

Bartholin a vu à Padoue un homme qui eut une gonorrhée virulente pendant dix ans. Il ſe portoit aſſez bien, mais pouvoit à peine ſe ſoutenir. Bartholin dit que dans tous les ſujets gonorrhoïques dont on a ouvert les corps à l'hôpital, on a trouvé dans la proſtate des ulcères ou du moins des cicatrices calleuſes (*callum*), ſignes de l'ulcère qui avoit exiſté. Severinus, médecin de Naples, dit avoir trouvé dans ceux de cette eſpèce qu'il a ouverts, une inflammation & un abcès dans les proſtates. *Hiſt. Anat. cent.* 2, *hiſt.* 36.

Sur environ quarante cadavres d'hommes attaqués de gonorrhée, que Littre a ouverts, il a trouvé les proſtates & les véſicules ſéminaires malades. Il n'a vu qu'une ſeule fois que les glandes de Cowper le fuſſent. Cette eſpece de gonorrhée, ſuivant lui, eſt rare, parce que les conduits de ces glandes, avant de ſe terminer & de s'ouvrir dans la cavité de l'urètre, font environ un pouce de chemin entre les cellules de ce canal. Dans un homme dont ces glandes étoient ſeules affectées de virus, 1°. la ſurface intérieure de l'urètre, depuis le bout du gland juſqu'aux embouchures des conduits de ces glandes, étoit enduite d'une liqueur ſemblable à celle qu'on exprimoit en comprimant le gland; 2°. les parois de l'urètre étoient plus dures & plus épaiſſes là que dans le reſte du canal; 3°. il y avoit rougeur à l'embouchure des conduits; 4°. au milieu de la rougeur un abcès avoit rongé une partie des bords de l'embouchure & de l'urètre; 5°. ce dernier canal contenoit une liqueur jaune verdâtre; ſes tuniques étoient rougeâtres, plus dures & plus épaiſſes qu'à l'or-

dinaire; 6°. le corps de la glande gauche étoit dur, rouge, tuméfié, & il contenoit une liqueur jaune verdâtre; 7°. la liqueur du corps des glandes & de leurs conduits étoit plus épaiſſe, plus jaune, & plus verdâtre que celle de l'urètre.

Suivant Littre, les ſignes de la gonorrhée des glandes de Cowper ſont les ſuivans: 1°. douleur vers le milieu du périnée, où les conduits ſe terminent; 2°. douleur aux environs de l'anus, les corps des glandes y étant ſitués; 3°. groſſeur aux environs de l'anus par la tuméfaction & l'inflammation de ces glandes; 4°. écoulement peu abondant, parce que ces glandes ſont petites. Ce mal, ſuivant Littre, ſe traite par les demi-bains, les cataplaſmes, les fomentations émollientes, &c. *Mém. Acad.* 1711, pag. 199 & ſuiv.

Lorſque le ſiège de la gonorrhée eſt dans la proſtate ſupérieure, on ſent de la douleur au col de la veſſie, l'urine eſt brûlante, & la matière jaune ou verdâtre; quand c'eſt dans les proſtates inférieures, il n'y a point de douleur au col de la veſſie, mais à la racine de la verge, & elle ſe continue le long du canal de l'urètre. L'urine eſt moins brûlante, la matière moins teinte, moins gommeuſe, & elle file. *Duverney, Anat.* tom. 2, pag. 273.

Lorſque dans la gonorrhée l'urètre ſeul eſt affecté, le malade rend la matière avant ſon urine. Quand les proſtates & les véſicules ſéminales ſont ſeules attaquées, la matière coule après les dernières gouttes de l'urine; mais ſouvent l'une eſt mêlée avec l'autre. *Sharp, Recherches ſur la chirurgie*, chap. 4, pag. 185 & 186.

Terraneus a vu dans les cadavres des perſonnes attaquées de longues gonorrhées, des ulcères dans les proſtates. Quelquefois le virus s'enfonce davantage, & forme des ulcères phagédéniques qui rongent le col de la veſſie, & produiſent des excroiſſances charnues dans cette partie & dans l'urètre. De là des ulcères fiſtuleux au périnée, vers l'anus, au ſcrotum, &c., d'où ſort l'urine. Terraneus en a vu deux exemples. L'un des ſujets fut, dit-il, guéri par la ſalivation; l'autre ne put l'être par aucun remède; il vécut encore long-temps, & ne ſe portoit point mal; il avoit treize fiſtules au périnée & aux environs. *De gland. diſgreg.* pag. 104.

Terraneus n'a trouvé quelquefois aucun vice dans les proſtates des ſujets attaqués de gonorrhée; mais l'urètre étoit phlogoſé, les glandes (*diſgregatæ*) étoient gonflées & remplies de liqueur virulente. Blancard dit auſſi que dans deux ſujets gonorrhoïques il n'a trouvé nul vice dans les proſtates, mais de petites véſicules dans le canal de l'urètre, d'où il ſortoit une matière purulente. *Ibid.* pag. 100, &c.

Dans un homme vérolé & gonorrhoïque, mort d'un coup à la tête, le gland étoit fort livide; il y avoit deux petits ulcères près du frein, l'urètre étoit comme enflammé & livide, depuis le gland juſqu'à ſon milieu. Vers le vérumontanum & auprès des proſtates, on voyoit une petite tumeur formée par des véſicules pleines d'air; en les preſſant, on voyoit ſortir un ruiſſeau d'air le long de l'urètre. Les proſtates & les autres glandes n'avoient rien de particulier. *Terraneus, ibid. obſerv.* 4, pag. 110 & ſuiv.

Morgagni dit que, quoiqu'il ait diſſéqué les corps de pluſieurs perſonnes mortes ayant la gonorrhée, il n'a jamais trouvé que peu de ravage dans le conduit de l'urètre. Les grands canalicules paroiſſent d'abord attaqués (1). Ce n'eſt pas la ſemence qui forme l'écoulement, car ſouvent on ne ſent point de douleur au périnée. Ce n'eſt pas non plus du véritable pus, puiſque ſouvent il n'y a pas de ſigne d'éroſion. Il cite Senac, qui, dans ſon traité du cœur, tom. 2, pag. 659, dit que les globules qu'on obſerve dans la matière des gonorrhées, ſont plus grands que ceux du pus des ulcères, ces derniers étant plus petits & inégaux en maſſe. *De ſed. morbor. epiſt* 44, pag. 194 & ſuiv.

Dans un homme mort d'une angine, & qui avoit une gonorrhée, on trouva toutes les parties ſaines, excepté une des glandes de Cowper, devenue dure & comme ligamenteuſe. La ſurface intérieure de l'urètre étoit plus rouge & plus humide qu'à l'ordinaire. *Ibid.* pag. 195, art. 3.

Chorde blanchâtre & mauvais état des canalicules dans un vieillard gonorrhoïque. *Ibid.* n°. 10, pag. 196 & 198.

Un homme de vingt-cinq ans, ayant le viſage jaune, avoit renouvelé une ancienne gonorrhée par une nouvelle, ſix mois avant ſa mort, qui arriva par une bleſſure au cou. A l'ouverture du corps on trouva le foie dur; il n'y avoit aucun ulcère, ni éroſion, ni rougeur dans le gland, le prépuce, l'urètre, &c. On voyoit ſeulement une humidité plus grande qu'à l'ordinaire depuis le milieu de l'urètre juſqu'au gland. A cet endroit il y avoit une ligne blanchâtre qu'on regarda comme un reſte d'excroiſſance charnue. La proſtate & les caroncules étoient ſaines; l'orifice du conduit ſéminal gauche étoit oblitéré, le droit étoit fort rétréci; les véſicules ſéminales étoient tellement reſſerrées, qu'elles paroiſſoient vides. Il n'y avoit aucun vice dans les teſticules; les glandes de Cowper manquoient, comme cela arrive quelquefois; il n'y avoit qu'un des canalicules. Morgagni penſe qu'ils ont pu être détruits par l'inflammation; il dit qu'il a trouvé dans un vieillard ces canalicules détruits. *Ibid.* art. 9, pag. 197.

Morgagni a vu dans un autre vieillard vérolique

(1) *Adverſ. anat.* 4, *animad.* 9.

& gonorrhoïque la glande de Littre enflammée. *Ibid.* n°. 15, pag. 198 & 199.

Dodonnée rapporte une obſervation concernant une gonorrhée qui avoit duré dix-huit ans. Après la mort, on trouva la veſſie, les uretères, & les reins ulcérés. Cité par Morgagni. *Ibid. lib.* 3, *epiſt.* 44, art. 27, pag. 201.

Quelquefois dans la gonorrhée le vice local tient à très-peu de choſe, & l'écoulement n'eſt entretenu que par le mauvais régime & par l'uſage des remèdes âcres & ſtimulans, qui renouvellent l'inflammation & rendent l'écoulement plus abondant & d'un mauvais caractère. M. Fabre a guéri quelquefois des malades, dans des cas ſemblables, par l'uſage de bouillons rafraîchiſſans ou de petit lait, & en donnant le ſoir, à l'heure du ſommeil, la liqueur minérale d'Hoffman, la poudre tempérante, &c. *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 118.

Rien n'entretient autant l'écoulement que la maſturbation. *Ibid.* pag. 119.

La gonorrhée des femmes eſt plus difficile à guérir que celle des hommes, parce que toutes leurs parties ſont ſinueuſes & remplies de mucoſité. *Boerhaave*, *aphor.*

La gonorrhée des femmes a ſon ſiège dans la proſtate. Graaf a trouvé, dans le cadavre d'une femme qui avoit une gonorrhée, les proſtates ulcérées. Les conduits de cette glande s'ouvrent autour de l'urètre & dans la partie antérieure du vagin. *Graaf*, *de mulierum organis*, pag. 212 & ſur-tout 213, vers la fin.

Dans les femmes, les lacunes de l'urètre ſont plus rarement affectées que celles des proſtates.

Santorini dit qu'il n'a preſque jamais trouvé aucun vice dans les corps globuleux ou véſiculaires du col de la matrice, quoiqu'il ait ouvert les corps de pluſieurs femmes libertines (*putidiſſima ſcorta*), dont toutes les parties étoient corrompues. *Obſerv. anat. cap.* 11, pag. 213, & ſur-tout 214, en haut.

Aſtruc reconnoît dans les femmes quatre ſièges de la gonorrhée; 1°. la proſtate qui embraſſe leur urètre, & s'ouvre dans la vulve ſous le clitoris par deux petites lacunes de chaque côté de l'urètre; 2°. les glandes de Cowper, ſituées dans le périnée près l'anus, & s'ouvrant dans la vulve par deux conduits placés au commencement du vagin, près de la naiſſance des caroncules myrtiformes; 3°. les glandes Botryformes ou en forme de grappes de raiſins, ſemées dans le vagin, & s'ouvrant dans ce conduit par de petits orifices diſtincts; 4°. les cellules répandues dans la face intérieure de l'urètre, mais en petit nombre, & ce ſiège eſt rare. *De morbis venereis*, tom. 1, lib. 3, cap. 1, pag. 247.

Ainſi, pour le diagnoſtic, il faut examiner ſi la matière ſort vers la partie ſupérieure de la vulve ou des proſtates, ou vers la partie inférieure ou des glandes de Cowper. Dans ces deux cas c'eſt une gonorrhée, & non des fleurs blanches, parce que dans cette dernière maladie c'eſt de la matrice & du vagin que vient l'écoulement. Le diagnoſtic eſt plus difficile quand le ſiège de la gonorrhée eſt dans les glandes vaginales. *Ibid.* pag. 257 & 258.

Dans la gonorrhée virulente des femmes, la dyſurie n'eſt pas ſi forte ni ſi cuiſante que dans celle des hommes. Ce ſymptôme même n'a pas lieu lorſque le ſiège de la maladie eſt dans les glandes de Cowper ou dans les glandes vaginales. *Aſtruc*, *ubi ſuprà*, pag. 83. Fabre dit à peu près de même; *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 45 & 46.

Les femmes ſont ſujettes à ce qu'Aſtruc nomme gonorrhée sèche; elles éprouvent l'ardeur d'urine, la douleur, la chaleur, avec la rougeur des proſtates vers le haut de la vulve & des glandes de Cowper vers le bas, ſans aucun ou preſque ſans aucun écoulement; d'autres fois le vagin ſeul eſt chaud, douloureux, fortement & continuellement tendu, avec une douleur vive & fâcheuſe, ſans mal ailleurs. *De morb. vener.* tom. 1, lib. 3, cap. 3, pag. 286.

La gonorrhée sèche eſt ſujette à donner la vérole, parce que le virus n'a pas été évacué par la ſuppuration. *Fabre*, *Traité des maladies vénériennes*, tom. 1, pag. 71.

Saviard nie entièrement les carnoſités; il dit ſeulement que tous les chirurgiens habiles ſont convaincus qu'on devroit bannir de la pratique le traitement qu'on prétend faire de ces excroiſſances imaginaires par les conſomptifs, &c. Il n'admet que les bougies enduites d'huile anodine ou de ſubſtances émollientes; il blâme les cathérétiques, &c. *Obſerv.*, pag. 328 & ſuiv.

Cicatrice trouvée dans l'urètre, à ſon commencement, dans un officier attaqué de ſtrangurie; elle avoit rétréci ce canal, & empêchoit la ſonde de paſſer. Méry en conclut que les carnoſités ne ſont ſouvent autre choſe. *Mém. acad.* tom. 1, pag. 402.

Petit le chirurgien a examiné le corps de douze ſujets morts de ſuppreſſion d'urine, & il n'a trouvé aucune carnoſité dans l'urètre. *Hiſt. acad.* 1718, *obſerv.* 9, pag. 32.

Benevolus, chirurgien italien, cité par Heiſter dans ſes *Inſtituts de Chirurgie*, dit qu'il n'a jamais trouvé des carnoſités (*caruncalum*), mais qu'il a vu le vérumontanum preſque toujours gonflé & ulcéré. Heiſter ne prend point de parti, ou plutôt il paroit adopter tous les ſentimens. Il rapporte l'obſervation ſoixante-dix-huitième de Ruyſch, qui parle d'une eſpèce de gale de la

veſſie (*ſcabies*), dont il donne une figure, & il dit en même temps qu'il trouva dans cette veſſie des carnoſités, dont une, placée près du cou, avoit un pédicule venant de la membrane interne. Pourquoi, ajoute Heiſter, ne viendroit-il pas de ſemblables excroiſſances dans le col de la veſſie & dans l'urètre? *Inſtitut. chirurg.* part. 2, ſect. 138 pag. 835.

Morgagni s'exprime ainſi ſur les carnoſités. *Neque miraberis .... vix unam dixero certam mihi eſſe in eâ obſervationem carneæ excreſcentiæ, cùm plures ſint cicatricum & coarctationum, neque illa una ſine his fuerit.* De ſed. morbor. lib 3, epiſt. 42, art. 38, pag. 175.

Dans un jeune homme mort d'un coup à la tête, on trouva le gland petit & informe, à cauſe des grandes cicatrices qui y étoient; l'urètre étoit fort rétréci juſqu'a la troiſième partie de ſa longueur. Il ne paroiſſoit point de canalicules, mais à leur place on voyoit une ligne blanche formée par une excroiſſance de chair. *Ibid.* art. 39, pag. 175.

A l'ouverture du corps d'un vieillard qui avoit eu la vérole, on trouva le gland marqué de pluſieurs cicatrices profondes. L'urètre étoit fort rétréci, de ſorte qu'à peine pouvoit-on y apercevoir quelqu'un des canalicules. *Ibid.* art. 40.

Morgagni n'a pas trouvé la même choſe dans l'urètre des femmes, excepté dans une. Il croit que cela vient de ce que ce canal eſt beaucoup plus court & plus large que dans les hommes.

Alghiſius a vu une carnoſité dans l'urètre d'une femme. Morgagni lui-même a trouvé une excroiſſance triangulaire dans l'orifice externe de l'urètre d'une vieille femme. *Ibid.* art. 42.

Sharp a trouvé dans un cadavre, près du vérumontanum, un filament ſitué en travers de l'urètre. Cet obſtacle avoit empêché la ſonde de pénétrer, & il occaſionna une rétention d'urine mortelle. *Recherches critiques ſur la chirurgie &c.*, chap. 4, pag. 203.

Dans un autre cadavre, il vit de petits filamens, dont quelques-uns étoient lâches, & dont un avoit neuf lignes de longueur, & étoit attaché à l'urètre par ſes deux extrémités. *Ibid.*

Un homme mort d'un coup d'épée ſous l'aiſſelle, avoit les vaiſſeaux hémorroïdaux très-variqueux. Le vérumontanum étoit rempli de petits grains; les parties voiſines, ainſi que les orifices des vaiſſeaux ſéminaires, qui étoient plus amples qu'à l'ordinaire, étoient jaunâtres. *Morgagni, de ſed. morbor. epiſt.* 44, art. 22.

Goulard a trouvé ſouvent, à l'ouverture des cadavres, des replis de la membrane interne de l'urètre, qui reſſembloient à des valvules. *Maladies vénériennes*, tom. 2, pag. 222.

Warthon, dans ſon *Adenographie* (*cap.* 31) dit que les orifices excrètoires de la proſtate, à peine ſenſibles dans les perſonnes ſaines, le ſont beaucoup dans les malades. Cité par Morgagni, *de ſed. morbor. epiſt.* 44, art. 17, pag. 200.

Morgagni doute beaucoup que la matière de la gonorrhée puiſſe refluer dans les teſticules; mais il penſe que par le mauvais uſage des aſtrigens, l'inflammation & l'irritation peuvent s'étendre aſſez pour que la communication entre les vaiſſeaux déférens & les véſicules ſéminales ſoit interrompue; alors le teſticule ſe gonfle, mais il n'eſt pas le ſiège de la gonorrhée. *De ſed. morbor. epiſt.* 44, art. 26.

Tous les modernes ont adopté cette opinion que Morgagni a le premier fait connoître.

Tumeur des teſticules, groſſe comme la tête d'un enfant de trois ans & fort dure, dans un malade qui avoit eu un écoulement virulent il y avoit trente ans. Elle fut guérie par les pilules mercurielles, les émolliens, l'application des cauſtiques, &c., par Civadier. *Voy. le Journ. de Médec.* 1757, tom. 6, pag. 446—449.

3°. *Sur la vérole* (1).

Les os ſont attaqués par cette maladie de deux manières. Les uns ſont amincis, ſecs en quelque ſorte, & caſſans; Morgagni en rapporte des exemples. Les autres ſont ramollis, ployans, & comme cartilagineux. Boerhaave en a vu qui étoient ſouples comme s'ils avoient éprouvé l'action du digeſteur de Papin. Haller en a trouvé quelques portions réduites à un état preſque caſéeux, & Gagliardi, avant eux, a fait mention d'une dégénération dans laquelle les os étoient changés en une ſubſtance fibreuſe & molle. On a vu les os ramollis & changés en lames faciles à ſéparer les unes des autres. J. L. Petit a obſervé ce changement aux environs des grandes tumeurs. Camerarius a connu cette léſion ſous le nom de *caries oſſium alba*. Dans ces différens cas, c'eſt tantôt la partie calcaire & tantôt la baſe cartilagineuſe de l'os qui eſt affectée. On eſt bien loin de ſavoir comment la même cauſe produit des effets auſſi éloignés l'un de l'autre.

Un malade atteint de mal vénérien éprouvoit depuis long-temps des douleurs très-vives au tibia, vers les malléoles. On en fit l'ouverture, & on y trouva les os ramollis & les tendons environnés d'une gélatine rougeâtre en pluſieurs points.

Le crâne eſt quelquefois carié par les véroles anciennes. On l'a vu rongé en diverſes régions, ſans que la dure-mère fût affectée. J'en conſerve un qui eſt dans ce cas, & dont les os ſont tous vermoulus.

---

(1) *Morgagni, epiſt.* 58.

Bonnet avoit avancé dans ſon *ſepulchretum* que le foie étoit un des viſcères le plus ſouvent attaqués du vice vénérien. Morgagni a fait des recherches nombreuſes pour apprécier cette opinion, qu'il a trouvée ſans fondement.

C'eſt ſur-tout dans les glandes & le long du trajet des vaiſſeaux lymphatiques qu'on trouve le plus de léſions ; c'eſt dans le baſſin, à la partie poſtérieure du méſentère, dans le médiaſtin poſtérieur, & vers la diviſion des bronches, que ſe font les ravages les plus conſtans. Au reſte, ces malades meurent dans l'état qui eſt propre à toutes les cachexies invétérées, c'eſt-à-dire, qu'il y a épanchement de ſéroſité, infiltration, & putridité commençante dans les ſucs.

4°. *Suite des obſervations ſur la vérole.*

Aſſerit Foreſtus neminem peſte affici qui morbo venereo laborat. Comm. Norimb. 1745, pag. 289 & 290.

Cohauſen, médecin à Erford, avance, ſans le prouver, qu'on peut gagner la vérole ſans avoir affaire à une femme vérolée ; par exemple, pluſieurs libertins cohabitent avec la même femme, de ſorte qu'elle reçoive de la ſemence de différente nature ; ces diverſes ſemences, mêlées avec les liqueurs qui ſortent de ſa vulve, ſont, ſuivant ce médecin, ſuſceptibles d'une fermentation putride & contagieuſe. *Acta phyſico-med.* tom. 7, pag. 250.

J'ai vu la maladie vénérienne communiquée par les nourrices, dans le vilage de Montmorency près de Paris ; elle y étoit comme épidémique. J'y ai été envoyé par le gouvernement, pour y traiter les malades qui en étoient atteints.

Une femme d'Edimbourg, employée à ſucer le ſein des femmes en couche, ayant contracté le virus vénérien qui ſe déclara d'abord par un ulcère à la racine de la langue, & par un autre à la lèvre inférieure, intérieurement, infecta beaucoup de femmes qui gâtèrent auſſi leurs maris. Cette ſuceuſe faiſoit quelquefois diſparoître ſes ulcères par un gargariſme aſtringent, & les femmes qu'elle ſuçoit alors ne gagnoient point de virus. Le mal dans ces femmes ſe déclara par une inflammation au mamelon, par un excoriation, avec écoulement de ſéroſité limpide, ſuivi de puſtules qui s'étendirent autour des mamelles & paſsèrent aux parties de la génération : des chancres y ſurvinrent, & enfin il parut des puſtules par tout le corps. Une de ces femmes fut attaquée d'une petite vérole confluente, & ne fut point infectée de vérole. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 394.

Louiſe Bourſier, ſage-femme de Marie de Médicis, parle d'une ſage-femme âgée de près de ſoixante ans, qui, ayant accouché une fille gâtée, commença par avoir une puſtule ſur la main, & infecta plus de trente-cinq ménages. Elle dit l'avoir connue. Cette ſage-femme ſe maria à un chirurgien qui la traita & la guérit. *Inſtructions à ſa fille*, pag. 211.

Une ſage-femme d'un village d'Hongrie accoucha une fille proſtituée, dont la vulve étoit remplie d'ulcères vénériens : cette ſage-femme infecta enſuite les autres femmes du village, en les accouchant, & celles-ci gâtèrent leurs maris. *Cohauſen. Acta phyſico-med.* tom. 7, pag. 252 & 253.

Autre obſervation d'un chirurgien qui accoucha une femme vérolée & gagna la maladie. *Par du Sauſay.* Voyez *Journ. de médec.* mars, 1759, pag. 232.

Un jeune homme étoit dans l'uſage de ſe laver les yeux tous les matins avec ſon urine encore chaude : ayant gagné une gonorrhée virulente, il continua ; mais il s'attira une fâcheuſe ophtalmie vénérienne, avec un écoulement âcre de chaſſie, qui ne céda qu'aux remèdes de la gonorrhée. *Aſtruc, de morb. ven.* tom. 1, lib. 3, cap. 3, pag. 295.

Dans un jeune homme mort de la vérole, on trouva preſque toute la membrane externe du foie rongée : le malade ne s'en étoit pas plaint. (*Alex. Bened.*) *Schenckius*, obſerv. pag. 809.

Valiſnieri ayant ouvert le corps d'une femme morte de la vérole ; trouva des tumeurs gommeuſes à la tête & aux bras, & des ulcères en différentes parties du corps. Les parties de la génération étoient ſaines à l'intérieur & à l'extérieur. *Della generazione*, part. 2, cap. 5, pag. 165, art. 21.

Une fille de près de vingt ans, n'ayant point été groſſe, avoit eu la vérole ; elle fut enſuite atteinte de phthiſie, elle ſe plaignoit de douleurs vives dans le ventre ; elle mourut. Tous les inteſtins étoient collés enſemble & avec les parties voiſines ; l'S romaine du colon l'étoit avec le fond de la matrice & avec la veſſie : le péritoine étoit ſquirreux, le foie l'étoit auſſi ; la bile étoit épaiſſe & d'un jaune rouge. Les poumons étoient adhérens. La ſubſtance du fond de la matrice étoit plus dure qu'à l'ordinaire ; à la partie gauche de l'orifice de la matrice ſe trouvoit une tumeur oblongue & blanchâtre, dont l'intérieur étoit ſemblable à de la gêlée d'œuf. La même ſubſtance ſe trouvoit dans les trompes. Celles-ci & les ovaires étoient confondus avec la matrice, &c. &c. *Roëderer, de uteri ſchirro*, pag. 23 & ſuiv.

Une femme vérolée mourut : il couloit du pus de la vulve & du rectum ; le vagin, à l'intérieur, étoit d'une couleur brune ; il avoit un trou qui communiquoit dans le rectum, & d'où il ſortoit une ſanie fétide. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 69, art. 16, pag. 449.

Un vérolé avoit des douleurs qui revenoient tous les jours à une certaine période : ces douleurs étoient ſur-tout à la jambe & à la malléole interne, où on remarquoit une petite tumeur molle. Après différens remèdes inutiles, Valſalva ouvrit la tumeur, & en ôta une gelée jaune, qui étoit entre les tégumens & les tendons. Le ſurlendemain la douleur ne revint point ; comme le malade eut enſuite quelques douleurs ſemblables à des piqûres d'épingle, on ôta encore avec adreſſe de cette gelée juſqu'à l'os. Alors le ſentiment de piqûre diſparut ; mais il reſta une douleur au tibia, c'eſt pourquoi on ouvrit le périoſte ; l'os étoit ſain : les douleurs diſparurent, & la plaie fut amenée à cicatrice. *Morgagni*, *de ſed. morbor.* epiſt. 58, art. 8, pag. 368.

Les tumeurs gommeuſes (*gummi*, *gummata*) naiſſent de la ſubſtance même de l'os : leur ténacité & leur molleſſe leur ont fait donner ce nom : les vérolés en ont ſouvent à la tête & dans le milieu des grands os ; elles paroiſſent ſe former quand les vaiſſeaux qui rampent entre les lames oſſeuſes, s'engorgent & ſoulèvent ces lames : peut-être auſſi la propre ſubſtance de l'os devient plus molle. *Van-Swieten*, *Comment. in aphor. Boerrhavii*, tom. 1er. pag. 939.

Les tumeurs gommeuſes n'ont pas toujours leur ſiège entre le périoſte & l'os ; ſouvent elles ſont ſituées dans la ſubſtance des os, &c. *Morgagni*, *de ſed. morbor.* epiſt. 58, art. 9, pag. 368.

Une femme attaquée de vérole avoit ſur la partie ſupérieure du front deux tumeurs gommeuſes. On lui adminiſtra des frictions ; elle ſaliva : la tumeur droite reſta ; la gauche diſparut, mais à ſa place ſurvint une éminence où on aperçut une pulſation. La malade devint épileptique, & pendant & après le traitement elle fut attaquée de convulſions avec écume à la bouche : elle mourut enfin dans une eſpèce de ſommeil. On trouva à l'endroit où étoit la tumeur gauche, que les parties contenantes du cerveau n'étoient pas plus épaiſſes qu'une feuille de carton ; cette portion étoit flaſque & ſe déchiroit entre les doigts ; elle tenoit lieu des deux méninges, & la ſubſtance du cerveau y étoit devenue plus dure & de la conſiſtance du foie. Le reſte de l'hémiſphère gauche étoit plus mou qu'à l'ordinaire, excepté la partie poſtérieure. Dans l'hémiſphère gauche, étoit une cavité où ſe trouvoit une ſéroſité noirâtre, mêlée de filamens, mais ſans odeur. Du côté droit il n'y avoit rien d'extraordinaire, la tumeur de ce côté n'avoit pas détruit les os du crâne. *Ibid.* epiſt. 9, art. 23, pag. 75, lib. 1°.

Exoſtoſe vérolique énorme qui occupoit les deux tables de l'os pariétal, du coronal, & même du temporal. *Thèſes de chirurgie de Haller*, t. 1, p. 45.

M. Fabre dit qu'il a obſervé que les os de la face ſont plus ſujets à ſe ramollir dans les vérolés que les autres os. *Traité des malad. vénér.* tom. 1er, pag. 257.

Souvent la carie qui attaque les os, ne touche point aux parties molles, qui reſtent entières. Une vieille avoit une carie aux os de la tête vers le front : les méninges étoient ſaines. *Fallope*, cité par Morgagni, *de ſed. morbor.* epiſt. ... art. 11 & 12, pag. 368.

Trois tumeurs gommeuſes blanches, attachées à la dure-mère d'un vérolé, ſans que la pie-mère fût attaquée. *Bonnet*, *ſepulchr.* tom. 2, pag. 1669, art. 9.

Un jeune homme vérolé mourut de paralyſie en 1636 : les temporaux étoient entièrement cariés. *Bonnet*, *ſepulchr.* tom. 2, pag. 1669, art. 8.

Une vieille femme vérolée, reçue à l'hôpital de Bologne, avoit une carie à l'os pariétal & au frontal ; de ſorte que dans la largeur de trois travers de doigts on voyoit la dure-mère & ſes mouvemens. Cette membrane étoit ſaine. *Morgagni*, *de ſed. morb.* epiſt. 58, art. 11, p. 368.

Une femme qui avoit la vérole, fut priſe d'une fièvre avec des douleurs affreuſes dans la tête, le délire, &c. A l'ouverture du corps, le crâne étoit d'un rouge noirâtre ; un des côtés de la dure-mère étoit fort épais, & uni étroitement avec la ſubſtance du cerveau. Cette région étoit en partie putride, &c. Les vaiſſeaux ſanguins de la ſubſtance médullaire ſe trouvoient plus gros qu'à l'ordinaire ; les ventricules étoient pleins d'une ſéroſité rouſſâtre, &c. *Ibid.* epiſt. 1, art. 14, pag. 8 & 9.

La carie des os ſubſiſte ordinairement après l'adminiſtration du mercure, & elle demande une cure particulière. *Aſtruc*, *de morbis venereis*, tom. 1, pag. 507.

Le *Spina ventoſa*, ſuivant Marchettis (obſerv. pag. 118), n'arrive pas paſſé vingt-cinq ans : il diffère de la carie, en ce que la corruption va de l'intérieur à l'extérieur, & commence par conſéquent par la moelle. *Van-Swieten*, *Comment. in aphor. Boerrh.* tom. 1er. pag. 919 & 920.

J. L. Petit diſtinguoit deux ſortes de bubons ou poulains. La première n'attaque que les glandes extérieures de l'aîne, & ces glandes peuvent être infectées par le dehors ſans virus intérieur : ces poulains-là ſuppurent aiſément ; ceux de la deuxième eſpèce attaquent les glandes intérieures, d'où part un grand nombre de vaiſſeaux lymphatiques. Ces glandes ſont autour des vaiſſeaux crureaux, & leur ſervent comme de couſſin ; elles ne peuvent être attaquées que par un virus dépoſé par la circulation, & ces ſortes de poulains ne ſuppurent jamais, ils ſont profonds, & n'admettent d'autre cure que celle de la vérole. *Cartes de Falconet.*

Riolan expliquoit la formation des bubons vénériens dans les femmes, en diſant que les ligamens ronds portoient le virus : Graaf l'a réfuté avec raiſon. *Morgagni*, *Adv. Anat.* 4, *animad.* 27, p. 50.

Cowper, en décrivant les vaiſſeaux lymphatiques voiſins du pénis, ajoute, par une conjecture très-probable, que ſi, de même que les autres

vaiſſeaux lymphatiques qui viennent des parties inférieures, ceux dont il eſt queſtion ſe portent aux glandes inguinales prochaines, c'eſt un chemin très-court par lequel le virus vénérien va du pénis à ces glandes, & y forme des bubons. (*Ibid. animad.* 22, pag. 41.) Les bubons des femmes doivent s'expliquer à peu près de même. *Ibid.*

Hunter explique auſſi la formation des bubons vénériens par la transmiſſion du virus aux glandes inguinales, au moyen des veines lymphatiques, qu'il regarde comme faiſant un ſyſtême ou ordre particulier de vaiſſeaux abſorbans. Cette explication eſt la ſeule qu'on puiſſe raiſonnablement admettre.

Les bubons vénériens devenus ſquirreux tiennent de la nature des cancers; on ne doit donc pas les attaquer par le cauſtique. *Théſe de Paris dans la collection de Haller*, tom. 2, pag. 38.

La ſuppuration des bubons eſt la terminaiſon la plus favorable pour prévenir les effets conſécutifs du virus : M. Fabre aſſure que l'expérience le lui a démontré. *Traité des mal. vénér.* tom. 1, pag. 215 & 216.

Hémorragie terrible cauſée par un ulcère vénérien ſitué entre le prépuce & le gland. *Ruyſch*, obſerv. 42, tom. 1er., pag. 41.

Goulard a vu plus d'une fois des chancres au corps de la verge, malgré ce que dit Aſtruc (liv. 3, chap. 7 part. 2. *Obſervat. ſur les mal. vénér.* tom. 2, pag. 120.) Boerhaave dit la même choſe que Goulard. Voyez la Préface de l'Aphrodiſiaque.

Il y a des chancres qui ont leur ſiège à l'extrémité du canal de l'urètre, & qui ne paroiſſent pas au dehors; on peut les confondre par leurs ſymptômes avec la gonorrhée; ils produiſent la dyſurie, la douleur dans l'érection, l'écoulement de pus, &c.; mais on peut s'en aſſurer, 1°. parce qu'il coule moins de matière que dans la gonorrhée; 2°. la douleur pendant l'érection n'a pas ſon ſiège au périnée, comme dans la gonorrhée, mais à l'extrémité de la verge, & le malade l'indique lui-même vers l'extrémité du gland. On peut les reconnoître & ſavoir s'ils ſont calleux, en les touchant, ſoit avec une ſonde, ſoit avec une bougie. Goulard cite à ce ſujet une obſervation de Deidier, qui introduiſit de l'onguent mercuriel ſur un chancre, par le moyen d'un entonnoir. *Goulard, ibid.* pag. 125 & 126.

A Varſovie, les pauvres affectés du mal vénérien font des trous dans des tas de fumier où ils s'enſeveliſſent, & font uſage d'une tiſane ſudorifique préparée avec le marc des décoctions ſudorifiques; ils ſe font ſuer ainſi pendant trois ſemaines ou un mois, après quoi ils ſortent bien guéris & tellement dépouillés de leur vieille peau, qu'ils ſont auſſi rouges que des écreviſſes. *Warſovia phyſicè illuſtrata*, &c. *D'Erndel, Journ. des Sav.* 1732, juillet, pag. 1177.

M. Fabre aſſure que le mercure agit bien plus efficacement dans les véroles qui ſuppoſent des chancres malins, des bubons endurcis, des douleurs dans le périoſte, des ulcères & des caries dans la bouche, dans le nez, &c., que dans celles qui ſont la ſuite des gonorrhées. *Traité des mal. vénér.*, tom. 2, pag. 45 & 46.

Guyon de la Nauve dit qu'il a traité par des emplâtres mercuriels une grande dame de Guienne, à qui ſon mari avoit donné la vérole : après avoir fait ôter & refondre ces emplâtres, il trouva au fond de la baſſine le même poids de mercure qu'on avoit mis dans la compoſition; d'où il conclut que c'eſt par propriété occulte, que le mercure appliqué à l'extérieur agit, puiſqu'il n'entre point dans le corps, &c. *Miroir de la beauté & ſanté corporelle*, tom. 2, pag. 54.

On trouva après la mort d'un chirurgien qui avoit beaucoup uſé de remèdes mercuriels, tous les os friables. *Libavius*, tom. 1, *de igne naturæ*, cap. 30, art. 7, pag. 57.

Mercure trouvé en abondance dans le crâne, dans les articulations des épaules, &c., dans des ſujets frottés de mercure avant leur mort. *Sepulc. Bonnet*, tom. 2, lib. 4, ſect. 10, obſerv. 3, pag. 1670.

Une fille de douze ans, attaquée de vérole, que ſes parens lui avoient tranſmiſe, fut frottée de mercure, ſans qu'on pût la faire ſaliver, ni ſuer, ni évacuer par bas : un an après les frictions, elle ſaliva, il ſurvint une diarrhée virulente, & elle mourut. Fontanus trouva des gouttelettes de mercure coulant autour des articulations. *Ibid.* pag. 1670 & 1671.

P. Caſtellus a trouvé du mercure coulant dans les cavités de la tête & du tibia de ceux qui étoient morts à l'hôpital des incurables à Rome, après des frictions. (*Ibid.* pag. 1671.) Le même dit avoir trouvé deux onces de mercure dans le corps de la femme d'un juriſconſulte qui avoit reçu des frictions, & qui ſe plaignoit depuis ce temps d'une grande peſanteur de tête. *Ibid.*

Mercure trouvé dans la dent d'un homme qui ſe l'étoit fait arracher après avoir uſé de frictions mercurielles. *Boyle de poroſitate corporum. Journ. des Sav.* 1685, tom. 13, pag. 243.

Wepfer dit qu'on ouvrit le tombeau d'un comte qu'il apprit être mort quelques années auparavant à Veniſe de la vérole, & qu'en prenant ſa tête, on vit ſortir par le grand trou occipital une poudre noire avec du mercure coulant en aſſez grande quantité. *Ibid*

Fallope dit avoir vu des hommes frottés de mercure, auxquels trois ans après il ſurvenoit des tumeurs gommeuſes dans le tibia; ayant découvert l'os, il y a trouvé du mercure raſſemblé. Cap. 76, pag. 456.

Mercure trouvé en grande quantité dans le cerveau d'un vérolé. *George Guarnerus. Schenckii*, obſerv. pag. 811.

Quel degré de confiance doit-on accorder à ces aſſertions, dont les auteurs ſont des ſavans très-recommandables ?

Un homme qui n'avoit eu que trois frictions ſur les bras, ſentit pendant quelques jours un poids & un reſſerrement dans l'eſtomac : étant aux latrines, il vomit preſque une taſſe (*pateram*) de mercure. *Schenckii* obſerv. pag. 812, 2e col. à la fin.

Ce fait eſt encore moins croyable que les précédens.

Obſervatione dignum eſt nobili cuidam viro, hydrargyri *litum* ptyaliſmi perennitatem *attuliſſe*. *Ballon. Epidem. & Ephemer.* lib. 2, pag. 161.

Langius dit qu'il a ſouvent éprouvé qu'en mettant du mercure précipité ſur des ulcères ſordides des jambes, il ſurvenoit de la ſalivation. *Schenckii*, obſerv. 1, pag. 894.

M. Fabre a remarqué qu'en général le mercure ne détermine point le flux de bouche dans les tempéramens mélancoliques, ſecs, & qui ſont durs à émouvoir par les remèdes évacuans. *Traité des mal. vénér.* tom. 2, pag. 247.

J'ai vu pluſieurs fois des perſonnes ſaliver très-abondamment, pour avoir pris, pendant une ſemaine, deux pilules de Belloſte chaque jour.

XIX°.

SUR LES PARTIES GÉNITALES DU SEXE FEMININ, ET SUR LEURS MALADIES.

1°. *Sur l'hymen.*

Cornélia, mère de Graechus, vint au monde ſa nature fermée, au rapport de Pline. *Hiſt. nat.* liv. 7, chap. 16.

Ayant eu occaſion d'examiner le vagin de pluſieurs petites filles depuis l'âge de deux ans environ juſqu'à ſix, j'ai preſque toujours trouvé l'entrée de la vulve fermée par une membrane ſémi-lunaire qui formoit l'hymen : dans un petit nombre de ſujets, la membrane offroit le cercle preſque entier, troué dans ſon milieu ; dans un nombre qui étoit encore moindre, la membrane ſe trouvoit entièrement circulaire, ſans trou ; mais il y avoit un endroit où elle paroiſſoit plus mince.

Dans une femme qui n'étoit à la vérité accouchée qu'une fois d'un enfant à terme, j'ai vu ſix mois après la fourchette entière, & par conſéquent le périnée ayant autant de longueur que dans les femmes qui n'ont point eu d'enfans. Il n'en étoit pas de même du vagin, ou du moins de ſon orifice, il étoit dilaté à l'ordinaire, & on y apercevoit les caroncules. *M. Poulletier de la Salle.*

Du Laurent (*Anat.* liv. 7, queſt. 19, pag. 364 & 365) dit avoir examiné des filles de trois mois, & de trois, quatre, ſix, & ſept ans, auxquelles ayant mis une ſonde dans le vagin juſqu'à l'orifice interne de la matrice, il n'avoit rien trouvé qui réſiſtât : il dit auſſi que ſi on ſouffle avec un chalumeau, & qu'on rempliſſe d'air les parties externes, on verra les aîles & les caroncules s'effacer, & le paſſage être libre juſqu'à la matrice.

Riolan (dans ſes Remarques ſur du Laurent, pag. 226 & 227) réfute avec raiſon ce paſſage, & dit que le vagin, dans les filles de trois à ſept ans & autres, eſt plus ample que le corps de l'utérus ; ainſi il n'eſt pas étonnant que la ſonde entre facilement, &c.

M. Falconet dit avoir vu des colonnes charnues à l'entrée du vagin, tenant lieu d'hymen ; entre autres dans la tapiſſière de madame de Louvois. *Cartes de Falconet.*

Hymen ſemi-lunaire, dans une fille de quatorze ans ; colonne charnue placée derrière. *Ephem.* tom. 9, pag. 233.

M. Poulletier de la Salle a vu dans une vieille fille morte à ſoixante-dix-neuf ou quatre-vingts ans, l'hymen preſque circulaire & percé au milieu : M. Sue a gardé long-temps le ſujet dans lequel cet hymen étoit conſervé.

Le même a trouvé, en 1748, dans le cadavre d'une femme de ſoixante-dix ans ou environ, l'hymen qui étoit formé par une membrane inégalement circulaire & très-forte ; ſa largeur pouvoit être de cinq à ſix lignes dans quelques endroits : la matrice n'étoit pas plus groſſe qu'une poire de beurré ordinaire.

M. Walter a trouvé dans une femme l'entrée du vagin preſque entièrement fermée par une membrane, derrière laquelle étoit l'hymen dans toute ſon intégrité. *Mém. de Berlin*, de 1774 ; & *Journ. des Sav.* 1777, décembre, pag. 2415.

Fœtus femelle, à terme, dans lequel on voit l'hymen ſemi-lunaire, comme cela eſt ordinaire à cet âge : dans les enfans l'hymen eſt communément circulaire, avec une ouverture au milieu. *Ruyſch, Muſeum anat.* n°. 1, tom. 1, pag. 117.

Dans les jeunes filles, le déchirement de l'hymen ſe fait avec plus de douleur & il ſort moins de ſang que dans celles qui ſont plus âgées & dont les règles coulent abondamment, parce que dans les premières tout eſt plus ſec, & les vaiſſeaux ſont plus petits. *Pineau, de virginitatis notis libr.* 1, *cap.* 5, *pag.* 55.

Dans les filles de cinq, ſept, & neuf ans, violées, l'orifice extérieur eſt dilaté au point de recevoir facilement le membre d'un adulte. *Felix Plater*, obſerv. lib. 3, pag. 563.

Une fille de quatorze ans ſouffroit de grandes douleurs aux lombes & aux cuiſſes ; on la traitoit comme d'une ſciatique : la fièvre ſurvint, & il ſe forma une tumeur dure & douloureuſe au côté droit de la matrice : cette tumeur augmentoit à l'approche du flux menſtruel, ou plutôt dans le temps où ce flux auroit dû ſe faire. Fabrice d'Aquapendente, conſulté, trouva une membrane qui

fermoit entièrement l'orifice du vagin ; il inciſa cette membrane ſuivant la longueur de la vulve; cette inciſion donna iſſue à du ſang & à des matières épaiſſes & verdâtres. *Œuvr. chirurg.* liv. 2, chap. 82, 272 & 273.

Obſervation ſemblable ſur une fille de dix-ſept ans, à laquelle Mauriceau fit l'opération. Il ſortit par l'inciſion près de trois livres de ſang groſſier, noirâtre, & verdâtre : on croyoit que cette fille avoit une deſcente de matrice depuis deux ans. *Des Maladies des femmes groſſes*, liv. 1, pag. 60.

Obſervation du même genre, faite ſur une petite fille de quatre ans. *Ibid.*

Autre obſervation analogue, du même Mauriceau. Une femme de vingt-cinq ans, mariée, & que ſon mari vouloit répudier, n'ayant pu habiter avec elle, avoit au bas ventre une tumeur formée par le ſang menſtruel retenu : l'opération la guérit. (Obſerv. 495, tom. 2, p. 499.) On a fait, il n'y a pas long-temps, une opération ſemblable à l'hôtel-dieu de Paris.

Borelli dit qu'un de ſes amis ayant eu affaire à une jeune fille, ne fit point d'intromiſſion, mais éjacula ſeulement à l'extérieur de la vulve ; la fille devint groſſe, quoiqu'une membrane fît obſtacle. Cent. 4, obſerv. 26, pag. 298 & 299.

Une fille de vingt ans, malade, ſe plaignoit d'un poids & d'une douleur à l'hypogaſtre : ces douleurs ſe faiſoient ſentir tous les mois. On trouva une membrane fort tendue qui fermoit exactement la vulve : il ſortit avec impétuoſité, par l'inciſion, environ quatre livres d'un ſang noir, mais qui n'étoit ni coagulé ni putréfié. La fille fut guérie. *Ruyſch*, obſerv. 32.

Une jeune femme âgée de dix-huit ans avoit l'orifice du vagin fermé par une membrane ſi dure & ſi épaiſſe, que le membre de ſon mari ne put la forcer, & qu'il lui ſurvint un paraphymoſis : dans la viſite qu'on fit de cette femme, on reconnut qu'elle étoit groſſe ; on fit l'inciſion de la membrane ; la malade guérit, & accoucha quatre mois après. *Guillemeau, des Accouchemens*, liv. 2, chap. 10, pag. 141 & 142.

Une fille privée de ſes menſtrues malgré tous les remèdes, ſe maria ; le mari trouva un obſtacle ; on l'inciſa, & il ſortit trois livres de ſang caillé ; mais cette inciſion n'ayant été faite qu'à demi, les bords des parties diviſées ſe réunirent, & il fallut en faire une ſeconde. *Guillemeau, ibid*, liv *de la nourriture des enfans*, chap. 39, pag. 691.

Une demoiſelle non réglée étoit incommodée d'une peſanteur ſous le pubis : on trouva une membrane qui fermoit le vagin ; on en fit l'ouverture avec la lancette ; il en ſortit plus de deux pintes de matière ſemblable à la lie de vin, & très-fétide ; on fit des injections déterſives, & la malade guérit. *Saviard*, pag. 11.

J'ai été témoin d'un cas ſemblable; la matiere qui couloit, étoit de couleur de lie de vin, mêlé de quelques caillots ; la jeune perſonne avoit les gencives molles, avec quelques diſpoſitions au ſcorbut.

Une fille de vingt-quatre ans avoit eu, étant en nourrice, la vulve excoriée par le ſéjour de l'urine & des excrémens ; les grandes lèvres s'étoient réunies, excepté un petit trou par où couloient les règles & l'urine. Diemerbroeck ayant reconnu que l'union étoit ſuperficielle & ſeulement formée par la peau, fit faire une inciſion, &c. ; la fille guérit, & ſe maria trois mois après : elle accoucha d'un enfant au bout d'un an. *Anatom.* lib. 1, cap. 26, p. 151.

Obſervation pareille de Schurigius, ſur une petite fille qui à la ſuite de la petite vérole eut les lèvres de la vulve réunies, & guérit de même *Gynæcologia*, ſect. 2, cap. 2, p. 146.

Femme accouchée de deux enfans, dans laquelle les caroncules myrtiformes s'étoient réunies ſi exactement, que les règles ne pouvoient plus paſſer; elle eut une ſuppreſſion d'urine par la preſſion que le vagin, diſtendu par le ſang menſtruel, faiſoit ſur l'urètre : on fit une inciſion cruciale, qui donna iſſue à trois pintes de ſang : la ſuppreſſion d'urine ceſſa, &c. *Tranſact. philoſoph.* 1732, pag. 45.

2°. *Sur les nymphes, le clitoris, l'orifice de l'urètre, & celui du vagin.*

Il y a dans les nymphes des glandes ſébacées dont on peut exprimer des filets muqueux, déliés & blanchâtres. *Morgagni, Adv. anat.* 1, n°. 11, pag. 8.

Riolan a remarqué que les nymphes manquoient quelquefois.

Morgagni n'en a pas trouvé dans les parties ſexuelles de quelques femmes, & ſur-tout dans une femme très-débauchée ; mais dans les vierges, outre les nymphes ſupérieures ou ordinaires, il a vu trois fois, dans les parois du fond de la vulve, deux eſpèces de petites nymphes. Quelquefois l'un de ces organes manque ou diffère de l'autre par ſa forme. *Morgagni, Adver. anat.* 4, anim. 23, pag. 42.

M. Poulletier de la Salle a vu dans une fille de vingt-ſix à vingt-ſept ans, qui avoit une maladie vénérienne dont elle fut guérie, manquer une des nymphes ; il n'y avoit point eu de chancres dans cette partie.

Morgagni paroît indiquer que les nymphes ſervent à faciliter l'extenſion des parties externes dans l'accouchement. *De ſed. morb.* epiſt. 48, art. 44, pag. 242, première col. au milieu.

La fille d'un marchand de la rue Grenetat, âgée de quinze à ſeize ans, entendant parler d'hermaphrodites, crut l'être, parce qu'elle s'apercevoit

qu'il lui ſortoit de la vulve une eſpèce de boyau, au bout duquel il y avoit un corps rougeâtre en forme de fraiſe : on conſulta un chirurgien, qui la ſaigna, lui fit uſer de délayans, &c. Au bout de quelques jours, M. Suë fut appelé (janvier 1765) ; l'ayant examinée, il reconnut que cette eſpèce de boyau mollaſſe tenoit à une des nymphes, dont il n'étoit que la continuation, ou plutôt c'étoit la nymphe elle-même qui s'étoit prolongée : le corps en forme de fraiſe étoit tombé ; ce corps étoit rougeâtre & parſemé de veines déliées & bleuâtres : il étoit à peu près ſemblable à un poumon de grenouille ſoufflé, mais ſans tranſparence : il étoit implanté dans une eſpèce de calice ou de cavité creuſée dans le boyau, & placé comme une fraiſe l'eſt ſur ſon pédicule. On emporta tout le prolongement par l'inciſion, & la fille fut guérie. *Par M. Poulletier de la Salle.*

J'ai vu une des nymphes être, dans une Religieuſe, la baſe d'une végétation molle & aſſez ſemblable à une fraiſe ; je l'ai extirpée deux fois ; car elle s'étoit reproduite. Le cauſtique a détruit ſa racine.

Mauriceau fit l'opération de la nymphotomie à une femme, parce que l'alongement des nymphes déplaiſoit à ſon mari & l'incommodoit elle-même ; cette femme ne perdit pas le quart d'une palette de ſang pendant l'opération : mais quelques heures après il en ſortit plus de douze palettes : on arrêta l'hémorragie, & la femme guérit. *Mauriceau*, obſerv. 174, tom. 2, pag. 138.

Une dame eut une excroiſſance fongueuſe à une nymphe, après un accouchement laborieux : il en ſortit une très-grande quantité de ſang, qu'on crut venir de la matrice, faute d'avoir examiné la partie ; cette femme étoit dans un très-grand danger : enfin ayant été viſitée, on fit la ligature, & la malade guérit. *Comment. Leipſ.* tom. 20, p. 605.

Le clitoris a un ligament ſuſpenſeur décrit par Graaf ; ce ligament, de même que celui de l'homme, vient de la ligne blanche, ou plus ſouvent du milieu des os pubis, plus haut ou plus bas ; il eſt fortement attaché aux cartilages de ces os. Il ſe répand ſur le clitoris, vers l'angle des grandes lèvres, & ſur les parties voiſines. *Morgagni*, *Adverſ. anat.* 1, pag. 20.

Une courtiſane de Veniſe, aſſez belle, avoit le clitoris oſſeux ; ce qui empêchoit la copulation, au point que ceux qui avoient affaire avec elle, étoient ſouvent attaqués d'inflammation aux parties de la génération. *Bartholin*, cent. 3, hiſt. 69, pag. 137 & 138.

Le corps glanduleux dont l'urètre des femmes eſt environné, s'étend dans le vagin, ſuivant ſa longueur & ſa largeur. L'utilité de cette expanſion autour du vagin, eſt que dans le même temps que ce conduit ſe trouve tiré en bas par les fibres charnues qui viennent de l'anus, le membre de l'homme eſt comprimé, & par cette compreſſion il darde la liqueur ſéminale avec plus de force. *Morgagni*, *Adv. anat.* 1, n°. 13, à la fin, pag. 12.

Dans les femmes, l'urètre eſt plongé dans le tiſſu ſpongieux qui forme un anneau autour du vagin, & la partie ſupérieure a beaucoup d'épaiſſeur : les fibres antérieures du releveur de l'anus, qui dans l'homme vont à l'urètre, embraſſent dans les femmes toute la maſſe compreſſible, & ne produiſent pas par conſéquent un effet auſſi immédiat ſur l'urètre : auſſi quoique les femmes aient la faculté d'arrêter le jet de l'urine, elles ne le font pas avec autant de facilité & de ſûreté que les hommes. *Lieutaud*, *Mém. acad.* 1753, pag. 25 & 26.

L'urètre des femmes devient plus étroit vers la fin : il y a des canalicules (*lacunes*) ; mais ſouvent on peut à peine les apercevoir. Morgagni les a cependant vus dans pluſieurs ſujets, & ſur-tout dans quatre femmes. Ces lacunes ſont ellyptiques, circulaires, &c. ; quelques-unes, ſur tout les inférieures, appartiennent au corps glanduleux de l'urètre. *Adverſ. anat.* 4, animad. 24, pag. 44 & ſuiv.

Le même anatomiſte a trouvé auſſi dans l'urètre des femmes, près de la veſſie, des corps ovales ou lacunes remplies de liqueur : ces cavités ont une forme ellyptique ou triangulaire ; elles ne laiſſent paſſer une ſoie qu'avec peine ; d'ailleurs elles ſont ſemblables aux lacunes de l'urètre de l'homme. *Ibid. Adv.* 1, n°. 10, pag. 7.

Un chirurgien prenant le méat urinaire pour une fiſtule de la vulve, y appliquoit des corroſifs : Marchettis, appelé, fit uſer d'autres remèdes propres à réparer le mal, tels que l'onguent de céruſe camphré. Ce chirurgien convint qu'il n'avoit jamais vu les parties d'une femme. *Marchettis*, obſerv. 60, pag. 137.

Un autre mettoit une tente dans l'urètre, croyant la mettre dans le vagin. *Plater*, obſerv. lib. 3, pag. 718.

Les rides du vagin ont paru à Morgagni être une ſuite continue de papilles diſtinctes. *Adv. anat.* 4, anim. 24, pag. 45 & ſuiv.

Ces rides ſont moins nombreuſes près de l'orifice de la matrice ; elles le ſont plus ſous le corps glanduleux de l'urètre. Santorini y a vu des papilles qui ſont plus groſſes & plus ſaillantes dans les grandes rides. *Obſerv. anat. de mulierum partibus*, pag. 212.

Dans une femme mariée le rectum aboutiſſoit dans le vagin. Obſervation de Petermann. *Journ. des Sav.* 1708, tom. 41, pag. 486.

Une femme mariée à ſeize ans avoit le vagin ſi étroit, qu'à peine pouvoit-on y introduire une plume d'oie ; d'ailleurs il n'étoit fermé d'aucune membrane. Les règles ne couloient qu'avec peine & avec tenſion dans la région de la matrice. Cette

femme devint groſſe ; au cinquième mois, le vagin commença à ſe dilater ; vers la fin de ſa groſſeſſe, il avoit pris ſa largeur naturelle. La femme accoucha heureuſement. Obſervation d'Antoine Maitre-Jean. *Hiſt. acad.* 1712, pag. 36 & 37.

Une dame de Breſt avoit le vagin ſi étroit, qu'on pouvoit à peine y introduire un tuyau de plume : elle devint groſſe, & accoucha d'un enfant fort & vigoureux. Le vagin ne ſe dilata qu'au moment des fortes douleurs ; il fallut même forcer les voies par le moyen du doigt. *Hiſt. acad.* 1748, pag. 58.

Pineau dit que ſi les parois du vagin ſont charnues & épaiſſes, & qu'elles ſoient unies enſemble, il y a peu de remèdes à tenter, à moins qu'on ne puiſſe introduire une ſonde ou le doigt ; alors on peut faire une inciſion ſur les côtés : il ajoute qu'on l'a ainſi pratiqué ſur une femme qui étoit dans ce cas. *De not. virginit.* lib. 1, pag. 83 & 84.

3°. *Maladies de la matrice.*

M. Lieutaud a réuni dans les articles ſuivans, les différentes obſervations qu'il a recueillies ſur les affections de l'*utérus*.

1°. *L'inflammation.*
2°. *L'excès de grandeur & l'engorgement de la matrice.*
3°. *Le ſquirre & l'état cartilagineux.*
4°. *L'endurciſſement apellé par M. Lieutaud pétrification.*
5°. *Les ulcères.*
6°. *La gangrène.*
7°. *La perforation.*
8°. *La conſomption.*
9°. *Les ruptures qui ſe font dans l'accouchement.*
10°. *L'hydropiſie.*
11°. *L'épanchement de ſang dans la cavité de la matrice.*
12°. *La mole véſiculaire.*
13°. *La mole charnue.*
14°. *La mole oſſeuſe.*
15°. *Calculs ou pierres dans la cavité de l'utérus.*
16°. *Fœtus pétrifié.*
17°. *Orifice de l'utérus bouché.*
18°. *Matrice double.*
19°. *Défaut total ou abſence de l'utérus.*

1°. M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul cas (1) d'*inflammation* à l'utérus ; ce cas arriva à la ſuite d'un accouchement. Les lochies furent ſupprimées, les mamelles s'affaiſsèrent, en un mot, la malade éprouva tous les accidens qui accompagnent cet état d'irritation dans les femmes en couche. A l'ouverture du cadavre, on trouva une ſérosité blanchâtre épanchée dans le ventre & dans la poitrine ; les inteſtins, ainſi que le poumon, parurent incruſtés d'une croûte laiteuſe.

2°., 3°., 4°., 12°., 13°., 14°. Nous croyons devoir rapprocher dans un même article les obſervations rapportées par M. Lieutaud ſur *l'excès de grandeur* & l'*engorgement* de la matrice, ſur l'état *ſquirreux & cartilagineux* de ce viſcère, ſur les divers endurciſſemens qu'on y remarque quelquefois, ainſi que ſur pluſieurs eſpèces de léſions déſignées ſous les noms de *mole véſiculaire*, de *mole charnue*, & de *mole oſſeuſe*.

Ces divers états morbifiques ne diffèrent le plus ſouvent que dans la forme ; ils ſe reſſemblent tous par un caractère dominant, qui conſiſte dans des embarras chroniques à la matrice ou dans ſes annexes, tels que des obſtructions plus ou moins conſidérables, des ſquirres, & d'autres affections de cette nature.

On ſera peut-être ſurpris que nous rapprochions ici pluſieurs eſpèces de *moles* avec ce que les auteurs & M. Lieutaud lui-même ont coutume de nommer plus ſpécialement les obſtructions de l'utérus ; mais il ſuffira de jeter les yeux ſur les deſcriptions qu'on lit de ces différentes moles, pour être convaincu de la ſolidité des motifs qui nous ont déterminés à les regarder comme ne ayant de grands rapports entre elles ; 1°. c'eſt preſque toujours dans des femmes avancées en âge, comme de cinquante, ſoixante, ſoixante-dix, ſoixante-quinze ans, qu'on rencontre ce qu'on nomme des *moles* : 2°. dans un grand nombre de cas relatifs à ce genre de léſion, on a trouvé dans différens viſcères du bas ventre, des traces très-manifeſtes d'obſtruction ; 3°. la plupart des femmes qui portoient ces prétendues *moles*, les ont gardées pendant une longue ſuite d'années, ſans en ſouffrir ſouvent aucune incommodité bien notable. De même, parmi celles qui ſont atteintes proprement de ſquirre au corps de la matrice, il y en a pluſieurs qui vivent avec cette maladie juſqu'à un âge aſſez avancé, & ſans reſſentir de trop vives ſouffrances. — La quatrième raiſon qui vient à l'appui de l'opinion que nous avons embraſſée ſur l'analogie des obſtructions de l'utérus, avec ce que la plupart des obſervateurs ont décrit ſous le nom de *mole*, eſt l'état d'adhérence intime qu'on a conſtamment remarquée entre celle-ci & la matrice ; adhéſion qui ſert à expliquer pourquoi les femmes qui en ſont incommodées, les portent ſi long-temps, & qui nous engage à les conſidérer comme une véritable excroiſſance des parois de l'utérus, plutôt que comme le produit monſtrueux d'une fauſſe groſſeſſe, ainſi qu'on l'a trop univerſellement prétendu. Il y a encore un plus fort motif qui nous a déterminé à ranger certaines *moles* au nombre des produits généraux des obſtructions ; c'eſt l'état particulier

(1) Obſerv. 1362, *Acad. roy. des Scienc.*

dans lequel on a coutume de rencontrer ces maſſes informes, & celui dans lequel l'utérus s'eſt en même temps préſenté. D'abord il eſt évident que la *mole véſiculaire* n'eſt qu'un compoſé d'hydatides qui ſe ſont développées à la ſurface interne de la matrice, comme il s'en forme ordinairement dans la ſubſtance ou à la ſuperficie des autres viſcères dans pluſieurs cas de cachexie. — Secondement la mole charnue ne conſiſte, dans la plupart des cas, que dans une maſſe, ſoit ſquirreuſe, ſoit ſtéatomateuſe qu'on trouve attachée aux parois de la matrice. — Et on peut en dire autant de la *mole* prétendue *oſſeuſe*, laquelle, dans les deux obſervations citées par M. Lieutaud, ne paroît différer de la *mole charnue* que par un plus haut degré de conſiſtance. Enfin il eſt rare qu'on ait trouvé des *moles* dans la matrice, ſans que le corps de ce viſcère ou les trompes & ſur-tout les ovaires aient préſenté en même temps des traces d'obſtruction plus ou moins décidée. — Pour réſumer ce qui vient d'être dit ſur l'idée qu'on doit ſe former de ce que la plupart des auteurs ont déſigné ſous le nom vague de *mole*, nous croyons être en droit d'avancer que pluſieurs de ces maſſes ne ſont que de véritables végétations de la ſubſtance même de l'utérus, quelquefois de ſimples grappes d'hydatides, dont la cauſe déterminante eſt preſque toujours un état de cachexie ou une diſpoſition générale aux obſtructions.

Quant au *ſquirre* de la matrice proprement dit, nous avons déjà fait remarquer qu'on a vu quelquefois des femmes vieillir avec cette incommodité, ſans éprouver d'ailleurs dans leur ſanté des dérangemens conſidérables. Nous ajouterons que l'hydropiſie aſcite ſe complique ſouvent avec cette maladie; que tantôt l'utérus conſerve ſa cavité, que tantôt elle eſt oblitérée, & que dans quelques cas cette cavité eſt remplie de matières de différente nature. On a vu la matrice n'être ſquirreuſe que dans quelques-unes de ſes parties; mais plus communément elle l'eſt dans ſa totalité; alors elle acquiert ſouvent un volume exceſſif.

Ce que nous venons de dire concernant le ſquirre de l'*utérus*, peut être appliqué à ce que M. Lieutaud appelle les *pétrifications* de cet organe, leſquelles ne ſont, à proprement parler, qu'une ſorte de ſquirre parvenu à un très-haut degré de conſiſtance.

L'*engorgement* ou la plénitude de la matrice dépend des ſubſtances de différente nature qui peuvent être retenues dans ſa cavité, comme des ſérоſités mêlées avec des matières graſſes, du ſang épanché, des débris de fœtus corrompus & détruits, &c. &c.

La *grandeur exceſſive de la matrice* n'étant point proprement une maladie, mais un état qui dépend, ſoit d'une très-grande quantité de différentes matières épanchées dans ſa cavité, ſoit de la préſence de quelque *mole*, ou de l'état ſquirreux de cet organe, nous croyons pouvoir nous diſpenſer d'entrer dans de nouveaux détails ſur cet objet.

5°. Les *ulcères* qui ſurviennent à la matrice, ſont généralement le produit d'une diſpoſition aux obſtructions, ſoit locale, ſoit répandue dans la plupart des autres organes, & principalement dans ceux de l'*abdomen*; auſſi trouve-t-on alors l'*utérus* dans un état ſquirreux, & dans la plupart des cas l'ulcère eſt de la nature du carcinome. Quelquefois cependant l'ulcère de la matrice eſt la ſuite d'un accouchement laborieux.

Les règles ſupprimées, ou des pertes utérines, des fleurs blanches très-opiniâtres, des écoulemens par la vulve de matières purulentes, ſont, ſans parler des ſymptômes dépendans de l'irritation locale, les accidens qui précèdent ou qui accompagnent le plus conſtamment l'ulcère de la matrice.

6°. Nous avons déjà pluſieurs fois remarqué que M. Lieutaud conſidère par-tout la *pourriture* ou la putreſcence des viſcères, & la *gangrène* dont ils ſont ſouvent atteints, ſous un ſeul rapport: cet auteur a ſuivi la même marche à l'égard de l'*utérus*. Comme nous avons détaillé ailleurs les raiſons qui nous empêchent d'admettre, ſans réſerve, ce rapprochement, nous nous contenterons de rappeler ici que la *gangrène* de la matrice a été conſtamment la ſuite d'une inflammation très-aiguë ſurvenue dans cet organe, au lieu que la *pourriture* ou l'état purulent & ſordide de ce viſcere, eſt le plus communément l'effet de l'inflammation lente qu'on ſait être ſouvent déterminée ſur les parties atteintes d'obſtructions dans un grand nombre de cas de cachexie: du moins les obſervations recueillies par M. Lieutaud démontrent que dans la plupart de ces cas, la matrice ou ſes annexes ont preſque toujours été attaquées de quelque engorgement chronique.

7°. La *perforation* de l'utérus ne doit point être confondue avec la rupture de cet organe, dont nous ferons bientôt mention. La *perforation* eſt ordinairement un ulcère fiſtuleux dans le corps de la matrice, qui peut être déterminé par pluſieurs cauſes, mais plus particulièrement par la décompoſition putride d'un fœtus mort, retenu enſuite plus ou moins de temps dans l'uterus, d'où, par l'éroſion ſucceſſive de ce viſcère, il a enſuite paſſé dans la cavité immédiate de l'abdomen; ou bien l'ulcère ayant établi une communication entre la cavité de la matrice & le rectum, l'enfant a été rendu en débris par cette dernière voie.

8°. Le recueil de M. Lieutaud préſente ſeulement deux cas de *conſomption de l'utérus*; dans l'un & dans l'autre, la deſtruction de la matrice étoit l'effet d'un ulcère; cet organe étoit preſque entièrement conſumé, ainſi que la veſſie, ſur laquelle l'ulcération s'étoit propagée. Cet état de *conſomption*

ſomption ne doit donc pas être diſtingué de l'*ulcère de la matrice*, dont il n'eſt en quelque ſorte que le dernier degré.

9°. Les *ruptures ou déchirures de la matrice*, ſurvenues *dans le temps de l'accouchement*, peuvent être conſidérées ſous deux rapports; elles ſe font tantôt dans le corps de ce viſcère, & tantôt dans ſon col ou vers le contour de ſon orifice. Lorſqu'elles arrivent dans le corps de l'utérus, l'enfant tombe dans la cavité du bas ventre, & la femme périt dans le travail de l'accouchement; quand au contraire c'eſt le col de la matrice qui a été déchiré, la ſortie de l'enfant ne ſouffre point d'obſtacle; mais ſouvent il eſt réſulté de ces ſortes de déchirures des ulcères funeſtes pour la vie des malades.

La cauſe la plus ordinaire des ruptures de la matrice, conſiſte dans l'action trop forte des puiſſances qui tendent à expulſer le fœtus hors de cet organe, au terme naturel de l'accouchement; cette action trop vive des forces naturelles, eſt toujours déterminée par quelque obſtacle contre nature, qui s'oppoſe à la ſortie de l'enfant, comme l'état ſquirreux du col de la matrice, l'adhérence du placenta à l'orifice de cet organe, &c. &c.

Quelquefois auſſi on a vu la rupture de la matrice avoir lieu par l'effet d'une chute violente.

10°. L'*hydropiſie de la matrice* peut ſe préſenter ſous deux formes différentes : tantôt c'eſt dans la cavité de cet organe que ſe trouvent les liqueurs épanchées; d'autres fois elles ſont contenues dans des kiſtes plus ou moins grands, ou dans des hydatides qu'on trouve attachées aux parois de l'utérus.

La quantité du fluide contenu dans la matrice eſt quelquefois prodigieuſe : Veſale rapporte un cas dans lequel il s'en trouva plus de cent livres; les mélanges des curieux de la nature en fourniſſent un autre dans lequel on en rencontra ſoixante-dix livres. Cette ſurabondance d'humeurs épanchées peut faire acquérir à la matrice un volume énorme, & diſtendre ſa cavité au point qu'on l'a vue (1) aſſez grande pour pouvoir loger un enfant de dix ans.

Quant à la nature du fluide épanché, c'eſt le plus ordinairement une ſimple ſéroſité, ou une ſéroſité ſanguinolente.

11°. *Les épanchemens de ſang* qui ſe font *dans la cavité de l'utérus* peuvent être l'effet de pluſieurs cauſes très-différentes. Cet accident arrive quelquefois à la ſuite des accouchemens laborieux, dans leſquels l'orifice de la matrice ayant été déchiré, il y ſurvient des cicatrices qui en ferment totalement l'ouverture. Ce même accident peut encore dépendre d'un grumeau de ſang qui, bouchant l'orifice de la matrice après l'accouchement, intercepte l'écoulement des vidanges, qui ſont alors retenues dans la cavité de la matrice; Houlier en rapporte un exemple. Enfin tout ce qui peut mettre obſtacle au libre écoulement, ſoit des règles, ſoit des lochies, en bouchant l'orifice de la matrice, peut occaſionner un épanchement de ſang dans la cavité de ce viſcère; on trouve dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences qu'une excroiſſance membraneuſe en a été la cauſe.

Pluſieurs auteurs célèbres ont avancé que le ſang extravaſé dans les diverſes parties du corps humain, ne ſe putréfie jamais tant qu'il reſte à l'abri du contact de l'air atmoſphérique. Plater & Scrockius parlent de quelques *épanchemens de ſang dans la matrice*, dans leſquels ce fluide étoit évidemment corrompu & très-fétide.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des ſymptômes qui accompagnent les *épanchemens de ſang dans l'utérus*; il ſuffira de faire remarquer que l'élévation plus ou moins conſidérable de l'hypogaſtre, ainſi que la rétention des règles & des lochies, paroiſſent être les accidens particuliers à cet état.

15°. Les cas dans leſquels on a trouvé de véritables *concrétions calculeuſes dans la cavité de la matrice*, paroiſſent être rares; le recueil de M. Lieutaud en offre cependant quelques obſervations bien circonſtanciées. Le nombre & le poids de ces calculs ſont quelquefois conſidérables. Morus dit en avoir vu trente-deux dans une matrice, & Bartholin aſſure en avoir rencontré un qui peſoit quatre livres.

Le ſquirre de l'utérus eſt quelquefois compliqué avec la préſence des concrétions pierreuſes dans la cavité de ce viſcère.

Les ſymptômes dont les malades ſe plaignent le plus conſtamment, ſont une ſenſation de peſanteur dans la région de la matrice, & quelques douleurs aſſez ſupportables qui ſe font reſſentir vers les lombes, le pubis, le périnée, & quelquefois dans les aînes ou dans la partie ſupérieure des cuiſſes.

Au reſte, on a vu très-ſouvent des femmes qui ont porté ces ſortes de calculs pendant une longue ſuite d'années, ſans en éprouver aucune incommodité remarquable. Voyez auſſi les obſervations ſur les calculs de la matrice, recueillies & publiées dans les volumes de l'Académie royale de Chirurgie.

16°. Le traité de M. Lieutaud ne préſente qu'une ſeule obſervation relative à ce qu'il appelle *la pétrification du fœtus dans la cavité de la matrice.*

(1) Obſerv. 1418, *Bonnet.*

C'eſt celle qui eſt rapportée par Albofius, & dans laquelle l'enfant avoit reſté vingt-huit ans dans le ſein de ſa mère. Nous croyons avoir apperçu dans l'expoſé trop ſuccinct de cette obſervation que la pétrification dont il s'agit étoit un véritable deſſechement des différentes parties du fœtus. C'eſt en effet dans cet état, plutôt que dans celui de pierre, qu'ont été trouvés, les fœtus dans les conceptions qui s'étoient faites hors de la cavité de la matrice.

17°. *L'oblitération ou l'obturation de la matrice* peut être l'effet de pluſieurs cauſes très-différentes, comme d'un ſarcome qui en bouche exactement l'entrée, d'un ſquirre, d'un abcès ſurvenu au col de l'utérus, ou de toute autre diſpoſition morbifique capable d'intercepter égalelement ce paſſage.

18°. C'eſt à tort que M. Lieutaud a placé parmi les affections contre nature de la matrice, les circonſtances dans leſquelles on a trouvé ce viſcère double, puiſque les femmes dans leſquelles cette diſpoſition a été remarquée, n'en avoient jamais éprouvé aucun dérangement dans les fonctions.

Nous nous contenterons donc ici de faire remarquer que dans les deux cas cités par M. Lieutaud, l'état des parties étoit tel, qu'on diſtinguoit deux vagins, ſéparés par une cloiſon commune, & deux matrices dont les cavités reſpectives étoient également ſéparées par un *ſeptum* intermédiaire, tandis que d'une autre part il n'y avoit que deux trompes & deux ovaires, l'une à droite, répondant à la matrice qui étoit de ce côté, & l'autre à gauche, appartenant à la matrice oppoſée.

Feu M. Lobſtein, anatomiſte célèbre de Straſbourg, m'a dit avoir trouvé dans le corps d'une femme qui fut diſſéqué dans ſon amphithéâtre, une double matrice.

M. Lieutaud ne cite qu'un ſeul cas, dans lequel on n'a trouvé aucun veſtige de matrice; on ne remarquoit même aucune de ſes annexes, ſi ce n'eſt le vagin, qui ſe terminoit ſupérieurement en un cul-de-ſac. La ſeule incommodité que la femme ſouffroit de cette diſpoſition, étoit de ne pouvoir ſe prêter ſans douleur au devoir du mariage.

4°. *Maladies des trompes de la matrice & des ovaires.*

M. Lieutaud a réduit aux articles ſuivans les obſervations qu'il a raſſemblées ſur les divers états morbifiques dont ces organes peuvent être atteints.

1° *L'hydropiſie des trompes.*
2°. *Leur purulence.*
3°. *Les conceptions faites dans les trompes.*
4°. *La tuméfaction ou le gonflement des ovaires.*
5°. *Le volume demeſuré de ces organes.*
6°. *Leur purulence.*
7°. *L'état ſquirreux des ovaires.*
8°. *Les tumeurs qui y ſurviennent.*
9°. *Les hydropiſies dont les ovaires ſont le ſiége.*
10°. *Enfin les cas de conception hors de la matrice.*

L'hydropiſie des trompes, de même que *celle des ovaires*, eſt dans la plupart des cas accompagnée d'obſtructions proprement dites, ou d'autres affections analogues, ſoit générales ou répandues principalement dans les viſcères de l'abdomen, ſoit locales ou circonſcrites dans quelques-unes des dépendances de l'utérus. Par la même raiſon on rencontre auſſi dans le plus grand nombre des malades les autres ſymptômes de cachexie générale, tels ſur-tout que l'hydropiſie aſcite & les fontes purulentes des viſcères.

Dans cette grande claſſe d'affections, un eſpace de temps quelquefois très-long s'écoule avant que les malades terminent leur carrière. Munnicks parle d'une *hydropiſie des trompes* qui avoit duré pendant dix-huit ans, & C. Bauhin rapporte l'hiſtoire d'une femme qui a vécu ſeize ans avec une *hydropiſie des ovaires.*

Ces derniers organes paroiſſent être beaucoup plus expoſés à l'hydropiſie que les trompes. M. Lieutaud ne cite, à proprement parler, qu'un ſeul exemple *d'hydropiſie des trompes*, au lieu qu'il en a recueilli un grand nombre ſur *celle des ovaires.*

La quantité des eaux épanchées dans ces organes, eſt quelquefois prodigieuſe. Dans le cas rapporté par Munnicks il y en avoit cent douze livres dans une ſeule trompe. M. de Haen en a rencontré quatre-vingts livres dans un ovaire.

Il nous a paru qu'un grand nombre des cas d'*hydropiſie des ovaires*, recueillis par M. Lieutaud, avoit commencé à dater de l'époque du temps critique.

Nous ajouterons ici une dernière remarque; elle eſt relative à la forme dans laquelle ont coutume de ſe préſenter les épanchemens, ſoit dans les trompes, ſoit dans les ovaires. Cette forme eſt généralement de deux ſortes; tantôt les eaux ſont raſſemblées dans une vaſte poche, ou dans un grand kiſte unique; d'autres fois ces kiſtes ſont plus ou moins multipliés comme autant d'hydatides.

2°. 4°. 5°. 6°. 7°. 8°. *La purulence des trompes, la tuméfaction ou le gonflement contre nature des ovaires, le volume quelquefois énorme de ces derniers organes, l'état de purulence, les ſquirres, & les différentes tumeurs* qu'on y ren-

contre, ſont autant d'eſpèces de léſions qui peuvent être conſidérées ſous un ſeul aſpect, & dont nous aurions même pu traiter collectivement dans le paragraphe précédent, vu l'analogie qui ſe remarque entre toutes ces maladies, tant par rapport à leurs cauſes qu'eu égard à leurs différens effets & aux ſymptômes qui les accompagnent.

Toutes les affections compriſes ſous ces ſix numéros ſont en effet preſque toujours le produit de la cachexie ou de cette claſſe très-étendue de maladies qui caractériſent les obſtructions. Les obſervations recueillies par M. Lieutaud le démontrent; elles prouvent encore que très-ſouvent la plupart de ces léſions ſont compliquées enſemble dans le même malade. Tantôt les embarras ou engorgemens chroniques étoient ſimplement locaux, c'eſt-à-dire, circonſcrits dans la matrice ou dans ſes annexes; tantôt au contraire ils s'étendoient en même temps aux autres viſcères, & ſpécialement dans ceux de l'abdomen.

L'hydropiſie aſcite eſt un des accidens le plus communs des diverſes maladies dont il eſt ici queſtion.

Très-ſouvent auſſi on découvre des groupes d'hydatides dans les parties où eſt le ſiége de l'engorgement.

Purulence des trompes. M. de Haen rapporte une obſervation dans laquelle on trouva dix-huit livres de pus dans un de ces organes.

Tuméfaction & volume énorme des ovaires. Quoique cet état dépende le plus ſouvent, ainſi que nous l'avons fait remarquer, de l'influence générale d'une diſpoſition aux obſtructions, due principalement à l'épaiſſiſſement des humeurs, il ſemble, à l'égard de la ſimple *tuméfaction*, que l'orgaſme des parties génitales & le défaut d'excrétion d'une humeur ſéminale trop abondante ou trop exaltée en ait été pluſieurs fois la cauſe; nous entendons parler ici de divers cas de véritable nymphomanie (1) obſervée dans de jeunes perſonnes qui n'avoient pu ſatisfaire leur paſſion déſordonnée, & d'un grand nombre de femmes hiſtériques (2) dans leſquelles le gonflement plus ou moins conſidérable des ovaires a été la léſion la plus marquée qui ſe ſoit offerte après leur mort.

Purulence des trompes & des ovaires. L'état *purulent* de ces organes conſiſte tantôt en des abcès ouverts leſquels ont plus ou moins dévaſté les parties qui leur ſervoient de foyer, & quelquefois même les viſcères environnans; tantôt en de ſimples amas de pus (1) qu'on peut comparer aux vomiques du poumon. La quantité du pus renfermé dans ces ſortes de kiſtes eſt quelquefois conſidérable. M. Poulletier de la Salle en a trouvé huit livres dans une ſeule trompe.

Squirre des ovaires. Pluſieurs obſervations démontrent que les ovaires peuvent acquérir un poids & un volume énormes lorſqu'ils ſont dans un état ſquirreux. Morgagni parle (2) d'une femme hydropique dont un des ovaires peſoit quatre-vingts livres, & Vaterus rapporte (3) une obſervation du même genre, dans laquelle l'ovaire droit en peſoit plus de cent.

Le *ſquirre & les tumeurs des ovaires* attaquent le plus ordinairement des femmes d'un âge avancé. Dans les jeunes ſujets cet état eſt communément accompagné de la rétention des règles (4), ou au moins d'un dérangement conſidérable (5) dans cette eſpece d'évacuation.

Celles qui ſont atteintes de *ſquirre*, d'*hydropiſie*, de *tumeurs*, en un mot, d'obſtructions, ſous quelque forme que ce ſoit, dans les trompes ou dans les ovaires, vivent quelquefois très-long-temps avec ces incommodités. On lit dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences (6) deux obſervations de ce genre, dans l'une deſquelles la maladie s'étoit prolongée pendant dix ans, & dans l'autre pendant douze.

3°. 9°. Nous réuniſſons ici en un ſeul article les obſervations relatives à pluſieurs cas, dans leſquels la conception & le développement du *fœtus* ſe ſont faits hors de la cavité de la *matrice*. Cet écart des lois ordinaires de la nature paroît s'offrir ſous quatre conditions différentes, que nous rangerons dans l'ordre ſuivant.

1°. On trouve le fœtus dans une des trompes (7) de la matrice.

2°. Quelquefois on le rencontre dans l'ovaire (8).

---

(1) Voyez, entre autres, les obſervations 1480, *Manget*; 1486, *Blegni*; 1488, *Blancard*; &c. &c.

(2) Obſerv. 1469 & 1470, *Veſale*; 1471, *J. Bauhin*; 1472, *Diemerbroeck*; 1474 & 1504, *Riolan*; 1491, *Rivière*; 1493, *Heurnius*; 1499, *Bonnet*; 1501, *Lieutaud*; 1500, *Harderus*; &c. &c.

(1) Obſerv. 1463, *Tulpius*; 1464, *Dehaen*.

(2) Obſerv. 1492.

(3) Obſerv. 1487.

(4) Obſerv. 1475, *Tranſ. Philoſ.*; 1476, *Acad. roy. des Scienc.*; 1477, *Schacher*; 1479, *Mém. de la Soc. d'Edimbourg*; 1481 & 1484, *Acad. roy. des Scienc.*; 1489, *Rolfinkius*; &c. &c.

(5) Obſerv. 1498, *Acad. roy. de Chir.*; 1500, *Harderus*; &c. &c.

(6) Obſerv. 1476 & 1484. de l'ouvrage de Lieutaud.

(7) Obſerv. 1532, *Mém. de l'Inſtit. de Bol.*; 1534, *Acad. roy. des Scienc.*; 1537, *Brunet*; 1539, *Riolan*; 1540, *Journ. des Sav.*; 1541 & 1549, *Acad. roy. des Scienc.*; 1547 & 1550, *Riolan*; 1548, *Miſcell. curioſ.*; &c. &c.

(8) Obſerv. 1533 *Bianchi*; 1542, *Tranſ. Phil.*; 1543 *La Roque*, &c. &c.

3°. Dans certains cas (1) très-rares, il s'eſt montré immédiatement dans la cavité du ventre, enfermé dans ſes enveloppes, qui adhéroient alors à quelque viſcère de cette région.

4°. Enfin, beaucoup plus rarement encore, on a trouvé l'enfant entièrement à nud (2) dans cette cavité, c'eſt-à-dire, privé des membranes qui le renferment dans l'état naturel, le placenta adhérant au contraire à quelques-uns des organes de l'abdomen.

Dans tous les cas que nous venons d'expoſer, le fœtus ayant des obſtacles invincibles à ſurmonter pour ſortir du ſein de ſa mere, il arrive toujours qu'il périt, à moins que l'art ne vienne à ſon ſecours par l'opération céſarienne. Ce fœtus reſte enſuite plus ou moins de temps dans l'abdomen de la mère, ſuivant le genre d'altération qu'il y ſubit. — 1°. Quelquefois la putréfaction s'empare du petit cadavre (3), ſes parties ſe décompoſent, l'acreté de la ſanie qui en découle par des ulcères fiſtuleux perce quelque portion du conduit inteſtinal, &, à la faveur de ces ouvertures, l'enfant ſort en débris par la voie des ſelles. — 2°. Quelquefois, après un eſpace de temps même très-long, on a trouvé le corps du fœtus ſain & entier (4); alors les parties qui ſervoient à l'envelopper, avoient acquis un dégré de conſiſtance comme oſſeux ou plutôt cartilagineux, & c'eſt de cette denſité des membranes qu'a paru dépendre ſa conſervation; — 3°. Dans certains cas la ſeule altération que l'enfant a éprouvée, étoit un extrême deſſechement (5) de ſes parties. — 4°. Enfin, dans un petit nombre de circonſtances, on a cru l'avoir obſervé dans un état de dureté qu'on a appelé pétrification (6).

Dans les cas de *conception faite hors de la cavité de la matrice*, lorſque le fœtus, après avoir été frappé de mort, ſe trouve dans une diſpoſition qui l'empêche de ſe corrompre, il peut reſter enſuite dans le ſein de ſa mère pendant une très-longue ſuite d'années (7).

Le plus ſouvent le *fœtus* conçu hors de la cavité de l'*utérus*, périt avant le terme naturel de l'accouchement; lorſqu'il vit aſſez long-temps pour y parvenir, la femme éprouve des douleurs peu différentes de celles qui ont lieu dans les cas où l'enfant ſe trouve renfermé dans la matrice (1).

Il ne faut pas croire que les femmes qui ont conçu hors de la matrice, ne ſentent pas remuer leur enfant; il exerce des mouvemens (2) preſque auſſi marqués que dans les groſſeſſes ordinaires, & lorſqu'il vient à périr, le ventre de la mère s'affaiſſe de même dans ſa partie ſupérieure, & elle éprouve auſſi au fond de l'abdomen une ſenſation de peſanteur (3).

5°. *Sur la ſtructure & la ſituation de la matrice.*

Morgagni a remarqué, ainſi que Graaf, que la matrice étoit quelquefois inclinée à droite ou à gauche. Il a vu, ſur-tout dans une veuve, que le ligament rond du côté droit, étant beaucoup plus court que le gauche, avoit tiré la matrice à droite. *Adverſ. anat.* 4, *animad.* 25, pag. 46.

Morgagni a vu la matrice diviſée par une eſpèce de ſillon dans ſon milieu. *Ibid.*

Le même trouva dans une femme la matrice tellement portée vers le côté gauche, qu'on ne pouvoit pas la remettre au milieu avec la main. La cauſe venoit du ligament large qui étoit plus étroit du côté gauche que du côté droit. *De ſed. morbor. epiſt.* 47, art. 18, pag. 222.

Le même a vu, dans une courtiſane boiteuſe, la matrice inclinée d'un côté; il dit que cette conformation eſt aſſez ordinaire aux femmes boiteuſes. *Ibid.* art. 32 & 33, pag. 238.

Dans une vieille femme boſſue, Morgagni a trouvé l'extrémité de l'épine contournée, & la matrice ſe portant à droite. La veine iliaque gauche étoit plus longue que la droite. *De ſed. morbor. epiſt.* 48, art. 34, pag. 238.

Morgagni a vu la même choſe dans une autre femme boſſue. *Ibid.* art. 35.

En général, dans les femmes ainſi conformées, la matrice ſe porte ſouvent plus d'un côté que de l'autre.

Une femme portoit toujours ſes enfans du côté droit; elle mourut à trente-neuf ans. Littre trouva les ligamens de la matrice plus courts de ce côté. Cette ſituation avoit rendu le grand lobe du foie d'une forme conique & différente de l'ordi-

(1) Obſerv. 1544, de l'ouvrage de Lieutaud, *Journ. des Sav.* &c. &c.

(2) Obſerv. 1535, *Acad. roy. des Scienc.*; 1545, *Miſc. cur.*; 1546, *Monconius*, &c. &c.

(3) Obſerv. 1532, *Mém. de l'Inſt. de Bol.*; 1538, *Journ. des Sav.*, &c. &c.

(4) Obſerv. 1534, 1540 & 1541. *Acad. roy. des Scienc.*

(5) Obſerv. 1533, *Bianchi*; 1544, *Journ. des Sav.*; &c &c.

(6) Obſerv. 1536, *Th. Bartholin* & *Alboſius.*

(7) Quatorze ans, obſerv. 1533, *Bianchi*; dix huit ans, obſerv. 1544, *Journ. des Sav.*; vingt-ſix ans, obſ. 1545, *Miſc. cur.*; trente ans, obſ. 1534, *Acad. roy. des Scienc.*; obſerv. 1540, *Journ. des Sav.*; quarante-ſix ans, obſerv. 1541 *Acad. roy. des Scienc.*

(1) Obſerv. 1533, *Bianchi*; 1534, 1535, *Acad. roy. des Scienc.*; 1543, *La Roque*; 1546, *Moncone*; 1548, *Miſc. cur.*, &c. &c.

(2) Obſerv. 1513, *Mém. de l'Inſt. de Bol.*; 1533, *Bianchi*; 1534 & 1535 *Acad. roy. des Scienc.*; 1537, *Brunet*; 1538, *Journ des Sav.*; &c. &c.

(3) 1532, *Mém. de l'Inſtit. de Bol.*; 1533, *Bianchi*; 1536, *Th. Bartholin*, &c. &c.

naire ; le rein correſpondant, le diaphragme, & les poumons avoient été pouſſés de bas en haut. *Hiſt. Acad.* 1709, *obſerv.* 4, pag. 24 & ſuiv.

Plevier (Corn.), chirurgien accoucheur d'Amſterdam, diſciple de Grégoire de Paris, a obſervé que la matrice deſcend après le mouvement du marcher, & que le ſoir l'orifice de cet organe eſt plus près de celui du vagin, qu'au commencement de la journée. *Haller, Biblioth. chirurg.* t. 2, pag. 363.

L'orifice interne de la matrice, ou plutôt ce qu'on nomme le muſeau de tanche, eſt rond dans les femmes qui n'ont point eu d'enfans, & oblong dans celles qui ſont accouchées.

Suivant Thebeſius, dans les femmes qui ont accouché, on trouve à l'orifice interne des eſpèces de cicatrices & de découpures en forme d'X. *Haller, Biblioth. chirurg.* tom. 2, pag. 410.

Morgagni a trouvé dans une femme de cinquante ans, qui avoit un hymen, l'orifice interne de la matrice fermé par une membrane. *De ſed. morbor. epiſt.* 46, art. 16, pag. 215.

Une femme qui, pendant dix-neuf ans de mariage, n'avoit point eu d'enfans, fut tuée d'un coup de feu à l'âge de cinquante ans. Elle rendoit peu de ſang dans le temps de ſes règles ; elle ſouffroit alors des douleurs dans le bas-ventre, qui étoit fort gonflé ; elle mouchoit & crachoit du ſang. Littre trouva l'orifice interne de la matrice bouché par un prolongement de la membrane intérieure du vagin ; cette membrane y étoit auſſi adhérente qu'au vagin. Elle étoit ſeulement percée de deux petits trous d'un quart de ligne de diamètre. Le col de la matrice étoit deux fois plus long qu'à l'ordinaire ; les parois de cet organe étoient plus minces. *Hiſt. Acad.* 1704, *obſerv.* 23, pag. 26 & 27.

Naboth a trouvé le col de la matrice épais, rond extérieurement, dur au toucher, & gonflé. En l'ouvrant, il a vu qu'il étoit intérieurement plein de véſicules ou de petits œufs. Ces prétendus œufs étoient gonflés, & formoient la dureté qu'on remarquoit à l'extérieur du col. La liqueur contenue dans ces œufs devenoit concrète par la coction. Il les a trouvés dans beaucoup de cadavres. *De ſterilitate mulierum, collect. Haller*, tom. 5, pag. 245.

Dans une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller a trouvé le col de la matrice compoſé de deux trouſſeaux de fibres. En général elles étoient circulaires ; il y en avoit de longitudinales qui les coupoient, & qui régnoient le long de la face moyenne poſtérieure & antérieure, depuis le ſommet de l'utérus juſqu'à la moitié de ſa longueur. Il y avoit des deux côtés pluſieurs replis (*juga*) un peu fermes, aſſez blancs, & dont les bords étoient crenelés ; ils étoient inclinés vers le col & unis entre eux par des replis plus petits. A la partie ſupérieure de ces replis (la plus proche du fond de l'utérus & du fœtus), on voyoit des véſicules aſſez nombreuſes. *De fœminâ gravidâ, Collect.* tom. 5, pag. 282, 288 & 289, n°. 8 & 9.

Le même anatomiſte a trouvé, dans une femme groſſe de cinq mois, le col de la matrice uni & poli. Santorini a donc tort de dire que ces rides ne diſparoiſſent pas dans les femmes qui accouchent. (*Ibid.* note *a.*) Les véſicules étoient rouges dans le ſujet précédent ; mais Haller ajoute (*Ibid.* note) qu'il les a vues diaphanes & pleines d'une lymphe muqueuſe.

Trew ayant ouvert le corps d'une femme morte en couche, trouva dans l'orifice interne une grande quantité de liquide glutineux, mais il n'y vit pas les véſicules ou œufs de Naboth. Ayant examiné des matrices qu'il conſervoit dans une liqueur ſpiritueuſe, il vit deux rangs de ſillons dans la partie poſtérieure du col, avec une eſpèce de petite luette au milieu ; il y remarqua de petites ouvertures qui laiſſoient paſſer une ſoie. Trew croit que cette partie eſt analogue à la proſtate de l'homme, & qu'elle ſert de véhicule à la ſemence féconde. *Commerc. litter.* 1731, *ſpecim.* 7, *pag.* 52.

Heiſter, dans une femme morte ſubitement au neuvième mois, ſans accoucher, a trouvé la matrice manifeſtement muſculeuſe ; il n'a pu voir le muſcle orbiculaire de Ruyſch ; il a vu dans les ligamens ronds quelques fibres muſculeuſes aſſez évidentes. *Comm. litter.* 1731, ſpecim. 26, p. 206.

Dans une femme accouchée depuis neuf jours, une portion de la veine ſpermatique injectée étoit d'une capacité remarquable. Hors de la groſſeſſe & de l'accouchement, les veines ſpermatiques ne ſont pas auſſi conſidérables. *Ruyſch muſæum*, n°. 2, tom. 1, pag. 117 & 118.

Dans une femme groſſe, morte ſubitement d'une chute, au huitième mois de ſa groſſeſſe, Littre a trouvé que les parois de la matrice (ſurtout vers l'attache du placenta) avoient huit lignes d'épaiſſeur. La partie interne étoit pleine de trous ronds ou ovales d'une ou deux lignes de largeur, & communiquant tous enſemble, ainſi qu'on le démontroit par le ſouffle. Littre compare ces trous aux cellules de la rate. *Acad. des Scienc. Mém.* 1701, pag. 294.

Graaf, en injectant ou en ſoufflant par les artères hypogaſtriques ou ſpermatiques, faiſoit pénétrer dans la capacité de la matrice, la liqueur ou l'air. Morgagni, dans une femme nouvellement accouchée, a trouvé les vaiſſeaux extérieurs de l'utérus très-dilatés & communiquant avec les ſinus, qui pouvoient, dans quelques endroits, recevoir l'ex-

trémité du doigt. Les trous de la ſurface où le placenta étoit attaché, communiquoient avec les ſinus. *Adverſ. anat.* 4, *animad.* 26, pag. 47 & 48.

On trouve, dit Monro, ſur-tout vers le fond de la matrice, des orifices qui ſont les extrémités de canaux partant de certaines cavités larges, diſperſées dans la ſubſtance de ce viſcère, & nommées *ſinus*. Ces cavités communiquent enſemble, & reçoivent les branches latérales des artères qui s'ouvrent dans leurs cellules, & les veines en partent. Ces ſinus ſont remplis de ſang dans le temps des règles : Monro ajoute qu'alors leurs orifices ſont plus grands, & qu'il a eu occaſion d'obſerver ce fait. Dans une femme morte au quatrième mois de ſa groſſeſſe, il a vu les orifices de ces canaux aſſez larges pour pouvoir y introduire une plume d'oie. *Mém. d'Edimbourg*, tom. 2, p. 154 & 155.

Dans le corps d'une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller a vu les ſinus d'un diamètre aſſez conſidérable ; au reſte, on a remarqué il y a long-temps, que ces ſinus étoient de nature veineuſe.

Dans le corps d'une autre femme groſſe, les ſinus ont laiſſé paſſer l'air, & ont répandu l'injection de cire pouſſée dans les vaiſſeaux hypogaſtriques. On ne les apercevoit pas dans l'intérieur de la matrice. *De fœminâ gravidâ collect.* tom. 5, pag. 288, n°. 9.

Dans le corps d'une femme morte au ſixième mois de ſa groſſeſſe, M. Monro fils (Donald) ayant injecté les artères & les veines de la matrice & du placenta, trouva les ſinus pleins de l'injection verte ou veineuſe ; la membrane interne de la matrice les couvroit & y formoit des eſpèces de valvules : il y avoit de ces orifices aſſez grands pour qu'on pût y introduire le petit doigt; d'autres étoient ſi petits, qu'on pouvoit à peine y porter un ſtylet ; il y en avoit d'une grandeur moyenne. Les veines qui communiquoient avec ces ſinus, étoient d'un très-grand diamètre, mais moindre que celui des ſinus eux-mêmes. Quelques-uns de ceux-ci avoient reçu un peu d'injection rouge ou artérielle : mais M. Monro ne put découvrir les orifices des artères utérines qui l'y avoient portée ; il vit ſeulement une ou deux petites ramifications qui parcouroient la membrane interne de ces ſinus. *Mém. d'Edimb. nouv.*, tom. 1, pag. 423 & 430.

Dans le corps d'une femme de quarante ans, qui avoit eu quatre enfans, & qu'on diſoit être au cinquième mois d'une nouvelle groſſeſſe, Monro vit les ſinus très-aiſément & ſans aucune diſſection, à la partie interne de la matrice, ſur-tout à l'endroit où le placenta étoit attaché : il y avoit peu de ces ſinus dans tout autre endroit, & ils étoient même très-petits. Par le moyen de la diſſection, on obſervoit des artères qui s'ouvroient, dit-il, dans quelques-uns de ces ſinus & des veines qui en partoient. Monro penſe que les ſinus ne ſont autre choſe que les extrémités dilatées des veines. *Ibid.* pag. 442 & 443.

Morgagni a vu la matrice manquer dans quelques femmes : il rapporte l'obſervation de deux petites filles venues au monde ſans cet organe. *De ſed. morbor.* epiſt. 46, n°s. 11-14, pag. 214.

Une jeune fille de la paroiſſe de Saint-Germain le Vieux (on ne dit pas ſon âge) paroiſſoit imperforée : elle avoit les pâles couleurs & les autres ſymptômes qui accompagnent le défaut des règles ; on la guérit trois fois des pâles couleurs, ſans que les règles vinſſent. Elle mourut peu de temps après d'une fièvre maligne : à l'ouverture de ſon corps, on ne trouva aucun veſtige de vagin ; l'endroit où devoit être la matrice étoit couvert d'une membrane plutôt tendineuſe que charnue. Thèſe *de ſuppreſſo aut immoderato catameniorum fluxu*, pag. 5, *in Collect. Haller*, tom. 5, pag. 227.

Matrice ſéparée en deux par une cloiſon ; dans l'une des cavités on trouva une mole ; il en étoit ſorti une autre pendant une fièvre putride dont la malade mourut. Obſervation de Forlani, médecin de Piſe. *Comment. Leipſ.* tom. 17, pag. 50 & 51.

Dans le corps d'une femme morte près d'accoucher, on trouva un fœtus parfait dans la matrice ; mais il n'y avoit qu'un ovaire & une trompe ; au côté gauche étoit une autre matrice qui ne contenoit point d'enfant, avec un ovaire & une trompe gauches. Ces deux matrices étoient ſéparées par une cloiſon, & leurs cavités ne communiquoient que dans le col : les deux vagins étoient de même ſéparés par une cloiſon ; il y avoit ſeulement une fente commune, de façon que l'imprégnation pouvoit avoir lieu par les deux vagins. *Comment. Leipſ.* tom. 21, pag. 123 & 124.

Matrice & vagin doubles dans une fille de trois ans. Vagin double avec une ſeule matrice. *Ibid.* pag. 240.

Dans une fille de onze à douze ans, on trouva, au lieu de matrice, une membrane très-mince ſituée au lieu où eſt ordinairement ce viſcère. Le vagin étoit exactement fermé. *Journ. des Sav.* 1697, tom. 26, pag. 582.

Exemple d'une matrice double. *Hiſt. acad.* 1705, pag. 47.

Autre dans le corps d'une femme morte en couche ; on trouva deux matrices, ayant chacune une trompe, un ligament large, un rond, & un orifice : le vagin étoit commun. *Ibid.* 1743, obſerv. 7, pag. 86 & 87.

Une femme de trente-ſix ans qui avoit eu des enfans, eut une deſcente de matrice avec ſquirre, hémorragie, &c. : elle mourut. On trouva deux matrices ſéparées l'une de l'autre, n'ayant qu'un ſeul vagin. *Mém. de Suède* 1761, (*Acrel*) *Comment. Leipſ.* tom. 12, part. 1, pag. 79.

Ier. SUPPLÉMENT.

Sur diverſes affections de la matrice & de ſes annexes (1).

Dans les affections nerveuſes auxquelles les femmes ſont ſur-tout expoſées, il ſemble que la matrice remonte vers l'eſtomac. *Introcedit uterus*, diſent les anciens. Pluſieurs d'entre eux l'ont comparée à un animal furieux retenu par des liens auxquels il ſembloit qu'il cherchât quelquefois à ſe ſouſtraire. J'ai moi-même été témoin de pluſieurs maladies ſpaſmodiques dans leſquelles des femmes, ſujettes à éprouver des convulſions, ſe plaignoient de cette eſpèce de ſentiment: il leur ſembloit qu'une boule arrondie dans la région de la matrice s'élevoit vers l'eſtomac; ſouvent même elle paroiſſoit gêner la poitrine & porter le reſſerrement juſqu'au cou. On ſait combien ſont grands les rapports qui exiſtent dans les deux ſexes entre les parties génitales & la gorge, de même qu'avec l'eſtomac. La matrice eſt placée dans la partie la plus déclive du ventre à l'extrémité del'intercoſtal; il n'eſt donc point étonnant que l'affection ſpaſmodique, en remontant de plexus en plexus ſe faſſe enfin ſentir dans la région épigaſtrique où les nerfs grands & moyens ſympathiques ſe réuniſſent; que la huitième paire affectée porte le reſſerrement dans la poitrine, & qu'enfin, par le moyen des nerfs récurrens, qui propagent l'affection de la huitième paire, la gorge ſoit comprimée & comme ſerrée par un lien. Outre les remèdes généraux, l'opium, le caſtoreum, & le muſc apportent du ſoulagement dans ces ſortes de maux.

L'épilepſie eſt accompagnée d'accidens qui ont de l'analogie avec ceux-ci. Souvent le mal commence par un point très-éloigné de la tête; il ſemble qu'il aille en montant juſqu'au cerveau. Dans un grand nombre de cas, on a vu un vice local être le principe ou le foyer de ces ſortes d'irritations dans l'épilepſie; il en eſt de même dans les maladies des femmes, des vices des ovaires & de la matrice, dans leſquels la compreſſion d'une ſquirroſité ou l'âcreté d'une humeur quelconque peuvent fatiguer les nerfs de ces parties, & donner lieu aux diverſes plaintes & ſouffrances dont j'ai parlé.

Morgagni penſe que les inteſtins remplis d'air, contractés & agités par diverſes cauſes, peuvent offrir une apparence trompeuſe & faire éprouver des mouvemens qu'on croit être ceux de la matrice.

Nous ferons, avec Willis, une remarque importante, c'eſt que dans les hypocondriaques & même dans les femmes vaporeuſes qui ſont affectées d'une mélancolie opiniâtre, on voit ſouvent cet état ſe compliquer avec la dégénération des humeurs, & alors, parmi les plaintes & les douleurs multipliées des malades, il faut faire une grande attention à certaines ſouffrances accompagnées de fièvre, de ſéchereſſe, & dont le foyer fait reſſentir des élancemens ou déchiremens. Cette affection eſt l'effet d'une matière âcre qui produit des inflammations leſquelles deviennent en peu de temps gangreneuſes, & alors, comme le dit Celſe, *Moritur aliquis de quo ſecurus eſt medicus.*

Morgagni agite, dans ſa quarante-cinquième épître, une queſtion qui s'eſt renouvelée de nos jours, concernant la poſſibilité de l'extirpation de la matrice; il eſt certain qu'elle n'a pas été faite, à beaucoup près, dans tous les cas où l'on a aſſuré qu'elle avoit eu lieu, puiſque pluſieurs des femmes auxquelles on diſoit qu'on l'avoit extirpée, ont accouché après cette prétendue opération. On avoit pris, & il eſt poſſible de prendre, des polypes volumineux & profonds, pour le corps même de l'utérus. Pauli & pluſieurs autres médecins célèbres ont regardé cette extirpation comme abſolument chimérique: cependant Vedelius & Morgagni même n'y refuſent pas toute croyance. Sievogt a reconnu, par la diſſection, la matrice & les trompes, dans une tumeur qui avoit été amputée; pluſieurs médecins en furent les témoins, & Abraham Vater, qui l'avoit nié, ſe rendit à cette démonſtration. De nos jours M. l'Aumonier, célèbre chirurgien, qui eſt maintenant fixé à Rouen & qui pratiquoit alors à Metz, y a enlevé une tumeur qui pendoit hors du vagin d'une femme. Toutes les circonſtances ſe ſont réunies pour lui faire regarder cette tumeur comme étant la matrice elle même; il l'a diſſéquée en ma préſence; j'ai même coopéré à cet examen. J'y ai reconnu, je ne dirai pas les trompes ni la cavité de la matrice, mais un tiſſu denſe interrompu par des vaiſſeaux diſpoſés comme ceux de la matrice & du vagin; cet organe avoit dû être renverſé dans la femme à laquelle il avoit appartenu, il ne falloit donc plus y chercher la cavité de la matrice; la compreſſion avoit été d'ailleurs ſi forte, qu'il étoit impoſſible que les trompes & les annexes de la matrice n'euſſent pas été déformées; d'ailleurs leurs débris devoient faire partie du milieu de la tumeur, repréſentant la matrice renverſée; les doutes qui auroient pu nous reſter après la diſſection, ont été levés par l'ouverture du corps de cette femme, qui eſt morte quelque temps après d'une autre maladie. On y a envain cherché la matrice, on n'y a point trouvé cet organe. J'ai lu moi-même dans une des ſéances de la ſociété royale de médecine, le procès verbal conſtatant cette ouverture, qui avoit été rédigé en préſence de perſonnes très-éclairées.

Une expérience répétée m'a prouvé que parmi les cauſes qui déterminent les chutes de la matrice, on doit compter l'exercice du cheval trop ſouvent répété, ſurtout lorſque les femmes y montent

(1) *Morgagni, epiſt.* 45-47.

affourchées, l'uſage trop fréquent des lavemens, & les efforts qu'elles font à la garde-robe, lorſque la conſtipation eſt opiniâtre. J'ai vu un grand nombre de cas dans leſquels la peſanteur occaſionnée par la deſcente de la matrice, étoit due à ces cauſes.

Toutes les fois que la matrice eſt trop volumineuſe, trop peſante ou trop deſcendue, les femmes éprouvent un tiraillement dans la région des aînes, qui les force quelquefois à marcher courbées, & dont j'ai vu pluſieurs diminuer la ſouffrance, en faiſant une compreſſion ſur cette partie ; c'eſt à la gêne des ligamens ronds qu'on doit attribuer cet accident.

J'ai vu la matrice tombée & précipitée vers le détroit inférieur du baſſin, de manière à faire une ſaillie qui preſſoit ſur le rectum ; & dont on apercevoit au dehors la convexité.

Il arrive preſque toujours que dans les femmes ainſi ſouffrantes, le ventre ſe tend, ſe gonfle, devient douloureux, & que dans bien des cas il s'enſuit des diarrhées fréquentes ; c'eſt ce que j'ai vu arriver à la ſuite des maladies de la matrice.

Lorſqu'elle eſt affectée d'une obſtruction conſidérable ou d'une ſquirroſité, tous les vaiſſeaux qui environnent ſon orifice, ſont comprimés ou engorgés ; de ſorte qu'il doit s'enſuivre des hémorragies abondantes aux époques menſtruelles, & que le plus ſouvent les vaiſſeaux hémorroïdaux & les vaiſſeaux de la veſſie ſont gonflés en même temps.

Il ſe forme auſſi des ulcérations à l'orifice de l'utérus & dans ſon col ; alors les douleurs ſont pour l'ordinaire très-lancinantes : il ſemble que des pointes d'aiguille y ſoient enfoncées à diverſes repriſes. Une matière ſanieuſe eſt rendue par le vagin, & il eſt très-rare que cet état exiſte ſans qu'il s'élève quelquefois, & ſur-tout vers le ſoir, un peu de fièvre. Le cancer ſuccède pour l'ordinaire à cette maladie, & l'on a vu ces ſortes d'ulcères faire tant de progrès, qu'à la fin ils s'étendoient juſqu'à la veſſie, dont ils perçoient les membranes.

Les fleurs blanches ſont, comme Baillou l'a dit il y a long-temps, une ſorte d'affection catarrhale dans laquelle la matrice eſt abreuvée d'une grande quantité de matière ſéreuſe qui s'épaiſſit plus ou moins, & qui ſouvent à un grand caractère d'âcreté. Il ne faut pas croire cependant que cet écoulement ſoit toujours fourni par le vagin & par la matrice. On lit dans le volume de l'Académie des Sciences pour l'année 1700, que le foyer des fleurs blanches étoit un abcès ſitué dans l'ovaire & collé à la trompe. Quelquefois des véſicules placées dans le col de la matrice ou même dans le fond, & remplies de mucoſité ont été le foyer des fleurs blanches.

Des concrétions polypeuſes ayant toutes ſortes de formes, végétent aux dépens de la paroi interne du vagin & de la matrice ; on y a auſſi trouvé des verrues, de poireaux, & d'autres excroiſſances épidermoïdes qui n'étoient point vénériennes ; on peut les regarder comme de petits polypes ; elles en diffèrent cependant, en ce qu'on les voit pulluler & s'accroître beaucoup en nombre, en augmentant peu en volume.

Morgagni parle de l'état de la matrice dans les filles d'un âge un peu avancé, & qui n'avoient point été réglées. Ce viſcère eſt alors peu volumineux, & on a vu ſa ſurface interne dure, inégale, comme noueuſe ; il eſt évident que les remèdes emmenagogues donnés alors ne peuvent avoir aucun effet utile.

Quelquefois la matrice eſt naturellement placée plus d'un côté que de l'autre. Voyez ci-deſſus, pag. 492, col. 2e.

Une fille de vingt-quatre à vingt-cinq ans avoit à l'entrée du vagin, une tumeur carcinomateuſe, groſſe comme un œuf ; Duverney le jeune l'extirpa ; il trouva que c'étoit une maſſe dure, blanchâtre, reſſemblant à un amas de tendons battus & collés enſemble. *Hiſt. acad.* 1705, obſerv. 4, pag. 51.

Morgagni n'eſt pas éloigné de croire qu'on a pu amputer le corps de la matrice, quoiqu'il n'ajoute pas foi à la plupart des hiſtoires rapportées à ce ſujet, & dans leſquelles on a pris un polype ou une extenſion du vagin pour la matrice : il paroît adopter une obſervation de Slevogt qui amputa une maſſe conſidérable ſortant du vagin, & qu'en examinant il reconnut pour la matrice, ayant encore des reſtes de trompes, &c. (*De ſede morbor.* epiſt. 45, n°. 4, pag. 202.) Voyez encore ci-deſſus, pag. 495, col. 2e.

Une femme de quatre-vingts ans avoit depuis vingt ans une deſcente de matrice, avec une grande difficulté d'uriner & des douleurs violentes : la veſſie étoit entraînée & contenoit pluſieurs pierres qu'on tira par l'inciſion. Ruyſch penſe que c'étoit la veſſie qui avoit entraîné la matrice dans le temps des douleurs pour uriner. *Ruyſch*, obſerv. 1, t. 1, pag. 1 & ſuiv.

Chute de matrice ſuivie de la veſſie, qui contenoit des pierres : opération à ce ſujet par Tolet. *Journ. des Sav.* 1700, tom. 28, pag. 486.

Exemples & obſervations d'un renverſement de la matrice en arrière, ſon orifice étant contre l'os pubis, & ſon fond contre la partie antérieure du ſacrum. D'après Hunter, Smellie, &c. *Journ. Encyclop.* 1783, ſeptembre, tom. 6, part. 2, p. 302.

Une femme avoit introduit très-haut un peſſaire en forme de pelotte ; on le trouva enduit d'une matière tartareuſe ſi dure, qu'on fut obligé d'employer le fer pour le nettoyer : ce peſſaire lui avoit cauſé une ſtrangurie. Une autre femme s'étant ſervie d'un peſſaire de fer, quoiqu'enduit de cire, eut un ulcère au vagin & au rectum. *Morgagni*

(d'après

(d'après le *Commer. litter.*) *de ſede morbor.* epiſt. 45, art. 15 à la fin, pag. 205.

Dans le corps d'une femme d'un âge moyen & d'une taille médiocre, qui mourut d'une fièvre catarrheuſe, Morgagni trouva la matrice plus près du côté gauche que du droit & tombant en devant : les vaiſſeaux des ligamens larges étoient remplis d'un ſang noir : le col de la matrice contenoit une eſpèce de gelée : une petite excroiſſance circulaire étoit au fond de la matrice : le col étoit ſillonné de lignes rouges un peu ſaillantes. Le vagin étoit plus long & plus large que ne le comportoit la taille du ſujet. Il y avoit eu deſcente de matrice, car Morgagni trouva un anneau de bois elliptique, placé de façon qu'il diſtendoit extrêmement le vagin, dont les deux côtés, preſſés par cet anneau, formoient une éminence de la groſſeur d'une amande, dure, cartilagineuſe, & preſque ſquirreuſe. *Ibid.* art. 16, pag. 205.

Une dame de Florence paroiſſoit groſſe; au commencement du neuvième mois, il eſt ſorti par la matrice une grande quantité de ſérosité limpide, & rien autre choſe; depuis ce temps elle a éprouvé des accès hyſtériques très-violens. *Tozzetti*, *obſerv. medic.* pag. 30.

Une dame qui avoit eu un faux germe, parut encore groſſe, quoiqu'elle fût toujours réglée; ſon ventre groſſit & durcit pendant huit ou neuf mois, lorſqu'enfin il ſortit par le vagin involontairement une quantité de vents prodigieuſe; enſuite cette femme devint réellement groſſe. *La Motte*, chap. 7, pag. 45 & 46.

Rœderer, dans une diſſertation ſur les moles & ce qu'on doit appeler de ce nom, rapporte une obſervation de Denys, concernant une femme qui rendit une maſſe ovale de la groſſeur du poing, fibreuſe, mais renfermant à ſa partie inférieure deux cuillerées de liqueur ſemblable à celle du péricarde : dans cette liqueur nageoit un petit fœtus dont on diſtinguoit les membres. Voilà, ſuivant Rœderer, la vraie mole.

Une femme qu'on croyoit groſſe de quatre mois, dit Kerkringius, rendit une maſſe qui avoit dans ſon milieu un embryon que cet anatomiſte ne jugea être que d'un mois.

Une femme de trente ans, mère de trois enfans, trois mois après une ſuppreſſion, rendit une mole elliptique, ſemblable à un grumeau de ſang, & longue de quatre pouces. Lavée, cette mole parut fibreuſe; dans le milieu étoit une cavité remplie d'un fluide jaune trouble, dans lequel étoit un petit corps oblong, long de trois lignes, mais dont on ne put diſtinguer les parties. *Mém. de Gottingue*, tom. 1, pag. 354 & ſuiv.

Autre maſſe à peu près ſemblable, rendue quatre mois après la conception. *Ibidem.*

Poils ſemblables à ceux des vaches, trouvés dans la matrice d'une fille qui fut décapitée : elle ſe portoit bien & on la diſoit ſage. *Comm. litter.* 1731, ſpecim. 30, pag. 238 & 239.

Une femme ſe croyoit groſſe depuis onze mois, l'orifice interne étoit dilaté du diamètre d'un écu; un corps charnu s'y préſentoit; elle avoit tous les mois une perte de ſang; elle mourut : on trouva une maſſe charnue adhérente à la matrice dans ſon fond, & groſſe comme un cœur de bœuf. Il y avoit au milieu une cavité où s'ouvroient les vaiſſeaux qui produiſoient l'hydropiſie. *Saviard*, pag. 168.

Une femme de ſoixante-dix-ſept ans, ayant eu pluſieurs enfans, du dernier deſquels elle accoucha à cinquante-un ans, fut réglée juſqu'à cinquante-quatre ans : elle fut attaquée d'une fièvre putride dont elle fut traitée par des ſaignées, par l'émétique, &c.; quinze jours après, elle reſſentit des douleurs vives dans le bas ventre, ſur-tout à l'hypogaſtre; elle eut une perte blanche, avec des envies fréquentes d'uriner & d'aller à la ſelle; enfin elle rendit un corps étranger ou une mole faite comme une poire, peſant environ vingt onces, d'une couleur rouge, foncée extérieurement, intérieurement d'un blanc gris & luiſant, d'une ſubſtance racornie, ſans lymphe ni ſang, ni aucune autre humeur. Obſervations de M. Rideux de Montpellier. *Mém. acad.* 1735, pag. 589 & ſuiv.

Mole énorme dans une femme de ſoixante-huit ans, dont le ventre avoit groſſi conſidérablement; elle peſoit quatre-vingt-douze livres, & étoit attachée au fond de la matrice. *Ephémer.* tom. 9, pag. 20, 21 & 22.

Une demoiſelle de Palerme, âgée de ſoixante-quatorze ans, dont les règles avoient ceſſé à cinquante ans; ſe ſentit de nouveau réglée au mois de juillet, c'eſt-à-dire, vingt-quatre ans après que cette évacuation avoit ceſſé : en octobre elle fut attaquée d'une fièvre qui dura onze jours, & elle n'en fut délivrée qu'en rendant une maſſe de chair informe, grande comme la main, & du poids de deux livres. *Journ. de Trév.* 1705, avril, p. 720.

Une femme de ſoixante ans avoit eu, dans de longs intervalles, quelques pertes de ſang depuis douze ans qu'elle n'avoit plus de menſtrues. Enfin elle rendit un corps gros comme un œuf de poule, qui reſſembloit à un morceau de placenta, ſi ce n'eſt qu'il étoit fort mollaſſe, ſans aucune liaiſon de fibres. Mauriceau a vu pluſieurs autres femmes rendre de ces corps étrangers; il croit qu'on doit les regarder comme des excroiſſances de chair fongueuſe, attachées à l'intérieur de la matrice, & qu'on peut extirper par le moyen de la ligature, quand elles ſe préſentent à l'orifice interne, ainſi qu'il l'a fait à pluſieurs femmes. *Mauriceau*, *dern. obſerv. ſur les groſſeſſes & accouchemens*, pag. 17.

Une fille de vingt-deux ans, après une chute, eut une ſuppreſſion avec ſuffocation pendant ſix mois; elle prit des emménagogues; elle fut ſaignée

du pied deux fois, & elle rendit une mole ſemblable à un rat écorché, avec une grande perte de ſang. *Horſtius*, lib. 4, obſerv. 39, *ibid.* pag. 302.

Une femme très-ſage, de cinquante-ſix ans, ſanguine & en embonpoint, ayant perdu ſes règles depuis long-temps, accoucha de pluſieurs moles, avec perte de ſang, douleurs, &c. *Donatus*, lib. 4, *ibid.* pag. 303.

Une femme, mère de treize enfans, avoit ceſſé d'en avoir à quarante ans, & avoit perdu ſes règles à quarante-cinq ans. Elle ſentit à ſoixante-dix ou ſoixante-onze ans une douleur très-violente, & rendit une maſſe de chair peſant quatre livres. Cette maſſe étoit compoſée de fibres en apparence charnues & d'un lacis de vaiſſeaux, dont les plus conſidérables avoient la groſſeur d'une plume à écrire. La malade étoit fort replète. On ſentit le lendemain un autre corps, qui ſe préſenta en partie hors du vagin, il étoit très-dur, & avec des déchirures qui marquoient qu'il faiſoit partie du premier qui étoit ſorti; il deſcenditde deux doigts hors du vagin. On conſulta pour ſavoir ſi c'étoit un polype ou la matrice même. Le premier avis prévalut; on fit la ligature de ce corps. La malade mourut dix-ſept ou dix-huit jours après cette opération; on trouva, par la diſſection, que le corps lié étoit la matrice. *Hiſt. acad.* 1732, obſerv. 6, pag. 30 & ſuiv.

Une femme de ſoixante ans avoit un cancer à la mamelle & ſe plaignoit en même temps de douleurs vers l'os ſacrum: on extirpa la mamelle; la plaie alla bien, les douleurs de l'os ſacrum ceſsèrent; mais il ſurvint un vomiſſement qu'on ne put arrêter par les remèdes; il ceſſa cependant & il lui ſuccèda une diarrhée colliquative, qui, deux jours après, fut ſuivie de la mort. A l'ouverture du corps, on trouva la véſicule du fiel fort diſtendue, & l'eſtomac contracté preſque au diamètre d'un inteſtin. Preſque toute la cavité du baſſin étoit remplie d'un ſarcome énorme de la grandeur des deux poings, d'une ſubſtance dure, tenace, & fibreuſe. Cette maſſe charnue étoit attachée fortement au col de la matrice, & ſituée entre cet organe & la veſſie: il ne paroît pas que la malade ſe fût plainte de difficulté d'uriner. *Zinn.* obſervat. 2, *Mém. de Gottingue*, tom. 1, pag. 365.

Matrice d'une conſiſtance dure, trouvée dans le cadavre de madame de M****, morte après une maladie de poitrine; cette dame avoit eu des enfans (1); la cavité de l'utérus étoit obliterée. On trouva dans la partie droite de ſon fond, une tumeur ſtéatomateuſe, mais fort dure à l'extérieur, & que le ſcalpel avoit peine à couper. Cette tumeur étoit de la groſſeur d'un gros œuf de canne, & étoit implantée dans le tiſſu ſpongieux de la matrice. Les ovaires contenoient une eſpèce de ſable dans leurs véſicules; les reins étoient gros & flaſques. *Par M. Poulletier de la Salle.*

(1) On ne ſoupçonnoit pas la matrice malade.

Dans une femme de plus de ſoixante ans, j'ai trouvé la matrice d'un volume aſſez conſidérable, étant au moins groſſe comme une bouteille de pinte; elle ſe portoit en avant, & avoit pouſſé le rectum de manière que cet inteſtin n'étoit pas au milieu, mais ſur le côté gauche de l'os ſacrum, plus qu'il n'y eſt ordinairement: les trompes & les ovaires étoient repouſſés en arrière & cachés par la matrice. Cet organe étoit d'une conſiſtance ferme: au côté droit, vers le fond, à un travers de doigt de diſtance de la trompe & ſur la même ligne (preſque à l'endroit que quelques auteurs ont nommé la corne), on voyoit une tumeur fort dure, ronde, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon. Cette tumeur ayant été ouverte, on apercevoit une ſubſtance ferme, blanche, & au fond une eſpèce de cul-de-ſac ou d'enfoncement, mais qui ne communiquoit point avec la cavité de l'utérus. Cet organe ſe trouva entièrement rempli d'une ſubſtance blanche, mollaſſe, tout à fait ſemblable à celle du fromage mou, ou plutôt à celle du cerveau, ſur-tout à celui des enfans. Les parois de la matrice ſe déchiroient facilement, quoiqu'elles euſſent paru aſſez fermes extérieurement. *Par M. Poulletier de la Salle.*

Une femme de Luçon s'étant lavé les pieds dans le temps qu'elle avoit ſes règles, cette évacuation ſe ſupprima; la malade négligea les remèdes convenables; quelque temps après, il lui ſurvint une tumeur qui groſſit au point d'occuper toute la capacité du ventre, & qui avoit plus de ſept pieds dix pouces de circonférence. Cette femme mourut; on trouva la peau du ventre épaiſſe d'un pouce & demi: il en ſortoit du pus comme le lait d'une mamelle qu'on couperoit: les muſcles étoient émaciés & amincis. On reconnut que la tumeur étoit la matrice engorgée, qui peſoit quarante-quatre livres. *Hiſt. acad.* 1748, obſerv. 2, pag. 58 & 59.

Une femme de quarante ans, qui avoit eu une fauſſe couche, pluſieurs années après s'aperçut d'une tumeur dans la région de la matrice, & d'une douleur pungitive légère, mais qui étoit continuelle. Elle eut de la fièvre de temps en temps; la tumeur augmenta; mais elle étoit mobile; car tantôt elle étoit au milieu du ventre, tantôt ſur les côtés: il y avoit grande douleur de tête; la malade n'alloit que difficilement à la ſelle; quelquefois elle vomiſſoit, & quelquefois la douleur qu'elle reſſentoit dans la tumeur étoit ſi forte, qu'elle lui cauſoit une fièvre ardente: tous ces accidens parurent dans l'eſpace de dix ans: enfin la tumeur devint immobile, la fièvre fut plus vive, & la malade mourut. La tumeur étoit de la groſſeur de la tête. Son ſiège étoit dans la paroi poſtérieure de la matrice; elle étoit fort attachée aux parties voiſines, & elle preſſoit fortement le rectum. Extérieurement elle paroiſſoit charnue par ſa couleur; l'interieur étoit plus ferme, & contenoit deux cavités ſinueuſes dont les parois reſſembloient à une chair pourrie; l'une de ces cavités étoit vide;

l'autre contenoit une matière ſéreuſe : on ne trouva aucun veſtige des ovaires, ſi ce n'eſt qu'aux côtés de la tumeur il y avoit des véſicules pleines de ſérosité, & dont quelques unes étoient de la groſſeur d'un œuf de pigeon : cette ſérosité expoſée à la chaleur & mêlée avec les acides, ne devint point concrète. *Morgagni, de ſed. morbor.* epiſt. 39, art. 12, d'après Valſalva.

Duverney, démonſtrateur au jardin du roi, diſoit avoir obſervé conſtamment que preſque toutes les femmes qui ont à la matrice un ulcère, qui dégénère en cancer, ont des pierres dans la véſicule du fiel.

Une femme de cinquante ans ſe plaignoit de douleurs dans le ventre, avec tympanite, convulſions hyſtériques, flux de pus hors de la vulve, poids continuel ſur la veſſie, & fièvre chaque troiſième ou cinquième jour ; elle mourut très-maigre. On trouva l'épiploon ulcéré & conſumé : les glandes du méſentère & le pancréas étoient ſquirreuſes ; le foie parut plus grand qu'à l'ordinaire ; les deux ovaires, plus volumineux du triple, étoient remplis d'une matière comme gypſeuſe ; il y avoit trois hydatides ſur l'ovaire droit. La matrice avoit ſa grandeur ordinaire ; vers ſon cou étoit un ulcère ſordide, qui occupoit tout l'intérieur, mais qui ne ſe continuoit pas dans le vagin ; il étoit carcinomateux & entouré de taches gangreneuſes. Obſervation de Forlani, médecin de Piſe. *Comm. Leipſ.* tom. 17, pag. 56.

Une femme avoit depuis quelque temps un ulcère à la matrice ; il en ſortit une prodigieuſe quantité de ſang ; la malade ſouffroit horriblement ; elle mourut. On trouva le col de la matrice putréfié, tellement qu'il ſe ſépara de ce viſcère en le touchant : les inteſtins étoient unis enſemble par l'inflammation. *Ruyſch*, obſerv. 12.

Une femme (au rapport de Mayer, dans le *Commerc. litter.* 1731, *ſpecim.* 30, pag. 238) étoit ſujette, à l'âge de quarante ans, à des accès hyſtériques ; on s'aperçut d'une tumeur qui occupoit la région de la matrice & qui parvint à une extrême dureté. Cette femme fut délivrée de ſes accès hyſtériques depuis l'apparition de la tumeur. Après ſa mort on trouva la matrice fort grande ; ſa ſubſtance étoit devenue oſſeuſe & blanche comme l'ivoire. L'orifice interne étoit totalement fermé. Dans la cavité de l'utérus, il y avoit du pus lactiforme ſans fétidité. Ne peut-on pas ſoupçonner, dit Morgagni, qui rapporte cette obſervation, que l'utérus ne pouvant plus être ſenſible à l'irritation, les accès ceſsèrent ? cet auteur eſt d'ailleurs bien éloigné de penſer que la paſſion hyſtérique ait toujours ſon ſiège dans la matrice. *De ſed. morb.* epiſt. 45, n°. 20, p. 207.

Albertinus a guéri, par le ſeul uſage du *chamæpitis*, une tumeur de l'utérus, qui, au tact, paroiſſoit ſquirreuſe. Dans le traitement des tumeurs cancéreuſes de l'utérus ou des mamelles, Valſalva conſeilloit, comme très-efficace, la ſaignée quatre fois l'année, deux fois au printemps, & deux fois en automne. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 39, art. 35.

Perte ou hémorragie de la matrice entretenue par des vers aſcarides : on fit uſage de lavemens huileux qui en firent ſortir une très-grande quantité ; par ce moyen l'irritation qu'ils cauſoient à la matrice par leur voiſinage, étant ceſſée, la perte fut arrêtée & la malade guérie. *Comment. Leipſ.* tom. 21, pag. 623.

IIe. SUPPLÉMENT.

Sur les maladies des trompes & des ovaires.

Une fille de treize ans n'ayant jamais été réglée & ſujette aux vapeurs, languit pendant un an, & mourut. L'ovaire étoit de la groſſeur d'un œuf d'oie ; il renfermoit une matière blanche, ſemblable à du fromage pourri. Parmi cette ſubſtance on trouva des poils de la longueur du petit doigt, & attachés au dedans de l'ovaire. Il y avoit auſſi un os blanc de la groſſeur d'une petite fève, attaché à la membrane interne de l'ovaire. Le rein droit étoit ulcéré, & contenoit des pierres, dont une, groſſe comme une médiocre amande, étoit arrêtée dans l'uretère. *Vanderviel, obſerv.* 37, pag. 381 & ſuiv. tom. 2.

Une femme ſe plaignoit de douleur dans l'hypogaſtre & dans la région précordiale ; elle fut attaquée de fièvre, & mourut. On trouva l'ovaire fort dur ; en l'ouvrant, on vit qu'il contenoit une dent molaire & quelques autres dents. *Ruyſch, theſaur. anat. prim.* tom. 2, pag. 29.

Maſſe de chair informe trouvée dans l'ovaire droit d'une fille de dix-huit ans, morte d'hydropiſie de poitrine. (*Journ. des Sav.* 1690, tom. 18, pag. 532 & 533, & *Hiſt. Acad.* tom. 2, pag. 91.) Obſervation préſentée à l'Académie par Téroude, chirurgien.

Une femme qui avoit une hernie, mais contenue par un bandage, avoit auſſi une hydropiſie de l'ovaire gauche. Cette femme étoit fort valétudinaire ; elle n'avoit que rarement ſes règles, qui étoient en petite quantité & décolorées ; elle ſentoit un poids dans le bas-ventre. Etant couchée, ce poids ſe trouvoit ſur le côté où elle étoit, & en ſe retournant, elle le ſentoit ſe porter du côté oppoſé. Obſervation communiquée à Valiſnieri, *Oper. tom.* 2, *della generazione*, part. 2, cap. 5, pag. 301 & 302.

Une femme qui avoit une hydropiſie de l'ovaire, conçut & accoucha ; elle ſe porta d'ailleurs aſſez bien.

Une autre ſentoit un poids & une douleur qu'elle ne pouvoit expliquer, & ſentoit ce même poids ſe porter dans différens endroits du bas-ventre, ſuivant ſes différens mouvemens. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 38, art. 64.

Une autre fille, dans le même cas, avoit de l'appétit & un bon ſommeil; ſes règles venoient bien; pendant les deux dernières années elle devint ſujette aux défaillances, lorſqu'elle faiſoit quelque mouvement. *Ibid.*

Dans l'hydropiſie de l'ovaire les joues ont ſouvent une couleur vive; quelquefois les pieds, loin d'enfler, maigriſſent; l'urine eſt naturelle, ainſi que les excrétions du ventre. *Ibid.* d'après Mauchart.

Fille payſanne de vingt-deux à vingt-trois ans, dont le ventre groſſit beaucoup. Ses règles étoient venues aſſez régulièrement, mais il ſortoit des eaux par la vulve lorſque la malade étoit debout. Au lit, ſes draps étoient mouillés; l'orifice de la matrice étoit placé ſi haut, que le doigt ne pouvoit y atteindre. Il ſurvint un vomiſſement & des nauſées opiniâtres: cette fille ne pouvoit être couchée, mais elle ſe tenoit plus volontiers ſur les genoux; des bruits ſe faiſoient entendre dans ſon eſtomac; elle mourut. On trouva qu'il y avoit une hydropiſie dans l'ovaire gauche. Les autres viſcères étoient en aſſez bon état; les inteſtins grêles étoient ſeulement repouſſés en haut. *Comment. Leiſp.* tom. 20 *bis*, pag. 283.

Une femme de trente-ſix ans éprouva diverſes incommodités deux ans avant ſa mort. Les règles ſe ſupprimèrent; elle ſe crut groſſe, ſon ventre croiſſant de jour en jour; mais au bout de quelques mois il s'affaiſſa, après une évacuation conſidérable de ſéroſité par le vagin. Les règles revinrent & ſe ſupprimèrent. Vers la fin du neuvième mois elle eut des tranchées; elle parut être pluſieurs jours en travail, & elle mourut. Le bas-ventre étoit très-diſtendu; il y avoit environ ſeize livres de ſéroſité brune & fort âcre, épanchée. Une liqueur blanche & mucilagineuſe étoit au fond du baſſin. Le péritoine étoit d'une couleur noire. Il y avoit un corps étranger, de couleur plombée, attaché à l'iléum & au méſentère. La véſicule du fiel contenoit ſix concrétions. L'ovaire gauche formoit une tumeur adhérente au péritoine & aux inteſtins, prenant un peu au deſſous du nombril, s'étendant juſqu'aux os pubis, & ſituée tranſverſalement. Cette tumeur avoit cinq pouces & demi d'épaiſſeur; la matière qui y étoit contenue étoit comme ſtéatomateuſe. *Monro, Edimbourg*, tom. 6, pag. 396 & ſuiv.

Sur les ſignes diagnoſtics des tumeurs des ovaires, leurs commencemens, progrès, &c Voyez *Ibid.* pag. 411.

Une demoiſelle de Marſeille, âgée de vingt-ſix ans, ſouffroit des douleurs violentes au ventre; elle n'étoit ſoulagée que par des lavemens d'huile de corne de cerf, à la doſe de demi-once, diſſoute dans un jaune d'œuf. Elle portoit auſſi au ventre une tumeur conſidérable: elle mourut. On trouva les deux ovaires gros comme la tête: le droit peſoit cinq livres quatorze onces, & le gauche cinq livres dix onces. Ils étoient durs, inégaux à leur ſuperficie; les vaiſſeaux lymphatiques étoient fort gonflés; les vaiſſeaux ſpermatiques étoient fort retrécis; la ſubſtance interne des ovaires étoit unie, compacte, & d'un jaune clair; il y avoit des cavités à demi pleines d'une lymphe un peu rougeatre. La matrice paroiſſoit être devenue plus petite; il y avoit trois pintes de ſéroſité claire dans le bas-ventre; les muſcles & les os voiſins des ovaires ſe réduiſoient en pâte; il y avoit des os friables en quelques endroits. *Hiſt. Acad.* 1707, *obſerv.* 4, pag. 26 & ſuiv.

Une femme de quarante-deux ans avoit le ventre fort gros depuis l'âge de vingt-huit ans; elle fut aſſez bien réglée juſqu'au temps où cette tumeur parut. Il ſurvint une petite fièvre; la malade ne pouvoit prendre que peu de nourriture; elle mourut. On trouva l'ovaire droit très-engorgé; il peſoit près de quatorze livres. *Ibid.* pag. 29.

Une femme, trois ans après un mariage ſtérile, s'aperçut que ſon ventre groſſiſſoit, & ſe crut enceinte; après beaucoup de douleurs elle mourut. On trouva au milieu du ventre l'ovaire gauche formant une maſſe ſolide, liſſe, & ronde, peſant cent ſoixante-dix onces. Sous cette maſſe, un peu au deſſus du baſſin, étoit l'ovaire droit, qui formoit un corps du poids de douze onces. *Mém de Suède, & Comment. Leipſ.* tom. 12, pag. 276.

Ovaire droit attaqué d'hydropiſie, & en partie ſquirreux, dans lequel on trouva des poils & une dent canine qui adhéroit à une partie cartilagineuſe. Cheſton, qui rapporte ce fait, ne croit pas que ces corps étrangers fuſſent le reſte d'un fœtus formé dans l'ovaire; il penſe que les poils étoient le produit de la concrétion des humeurs corrompues, & que la dent venoit de l'inteſtin rectum ulceré, qui lui avoit donné paſſage. *Comment. Leipſ.* tom 15, pag. 39.

Une dame de Florence devint groſſe pour la troiſieme fois à l'âge de vingt-ſix ans. Cette groſſeſſe ne fut pas auſſi régulière que les autres, & après ſa couche elle fut ſujette à pluſieurs incommodités; ſon ventre groſſit, ſes règles furent plus abondantes: lorſqu'elles eurent ceſſé par l'effet du temps critique, le ventre groſſit toujours; elle devint auſſi ſujette à une éryſipèle ſur les cuiſſes & ſur les jambes, d'où il ſortoit une matière purulente mêlée de ſang. Vers l'âge de cinquante-quatre ans elle devint ſujette à des vomiſſemens; enfin à l'âge de ſoixante ans elle eut des agitations fréquentes, des ſueurs à la tête, &c., & après un vomiſſement, elle mourut aſſez promptement. L'omentum étoit gangrené; l'ovaire gauche formoit un ſac énorme, & renfermoit trois livres de liqueur graiſſe, ſans odeur, de la conſiſtance de la ſéroſité des hydropiques. L'ovaire droit, plus grand qu'à l'ordinaire, étoit plein de grains durs & ſquirreux; la matrice étoit plus groſſe qu'à l'ordinaire; il y avoit du ſang noir dans cet

organe : la veſſie étoit petite. Les inteſtins & l'eſtomac étoient en bon état ; mais les premiers ſe trouvoient remplis d'air. Le foie avoit près du double de ſon volume ordinaire ; il étoit noir & gangrené dans ſa partie concave, mais ſon parenchime étoit uniforme & ſans abcès. Les fauſſes côtes & le cartilage xiphoïde étoient élargis & pouſſés en dehors ; le diaphragme étoit repouſſé fort en haut dans la poitrine ; auſſi les poumons étoient-ils très petits & noirâtres, mais ſans abcès ; le cœur étoit ſain. *Tozetti*, *obſerv. Medich.* pag. 1, 17, & 18.

Une dame de Florence tomba ſur le ventre ; il parut une tumeur qui augmenta pendant la groſſeſſe qui ſuivit la chute, & qui reſta après la couche. Quarante jours après, cette femme mourut. On trouva que la tumeur étoit ſituée dans l'ovaire gauche, qui s'étoit jeté à droite, & contenoit vingt-cinq livres de liqueur ſanguinolente. *Tozzetti*, *ibid.* pag. 44.

Une femme, après être accouchée de ſon ſixième enfant, ſentit une douleur à l'hypogaſtre du côté gauche ; ſon ventre augmenta de volume, & devint énorme pendant les trois premières années. Le flux menſtruel ne fut point d'abord dérangé, mais dans les trois dernières années il ſe ſupprima. La malade mourut. On tira par la ponction quarante-deux pintes de liqueur de couleur de café, ſans odeur. Le kiſte étoit formé par l'ovaire gauche ; il avoit réduit les inteſtins aux trois huitièmes de leur groſſeur naturelle ; le foie étoit ſquirreux, & il pouſſoit en haut le diaphragme ; la rate & la véſicule du fiel étoient preſque entièrement effacées ; la matrice, la trompe utérine & l'ovaire droit parurent dans leur état naturel. *Hiſt. Acad.* 1739, *obſerv.* 3, pag. 16 & 17.

Ovaire dilaté au point de former un globe de plus de ſix pouces de diamètre, dans une femme de ſoixante ans qui avoit eu pluſieurs enfans. Il étoit compoſé de cellules remplies de lymphe ſanguinolente & de ſéroſité claire. La trompe & ſon pavillon étoient dans l'état naturel. *Ibid.* 1750, *obſerv.* 2, pag 48 & 49.

Une femme âgée de vingt-neuf à trente ans, ayant fort chaud, entra dans une baignoire pleine d'eau ; mais l'ayant trouvée très-froide, elle n'y mit que les jambes, & le reſte du corps demeura nu hors de l'eau. Quelques ſemaines après, elle ſentit une douleur dans l'aîne gauche, & cette partie s'enfla, ce qui continua pendant trois ans. Enfin on reconnut une hydropiſie enkiſtée, & on fit la ponction, qu'on répéta cinquante-ſept fois, & à chaque fois on tira dix huit ou vingt pintes de ſéroſité. Après les dernières ponctions, la malade eut des envies de vomir ; elle avoit un ſentiment de peſanteur dans le baſſin, ſa matrice s'abaiſſa ; il ſurvint une grande difficulté d'aller à la garde-robe, & une incontinence d'urine ; enfin cette femme mourut à trente trois ans. Les viſcères étoient couverts d'une gelée épaiſſe ; l'épiploon étoit ſquirreux dans pluſieurs endroits ; le diaphragme étoit repouſſé dans la poitrine, qui n'avoit que le tiers de ſa capacité ordinaire ; le foie ſe trouvoit plus grand qu'à l'ordinaire ; l'eſtomac étoit petit, mais ſes membranes parurent très-épaiſſes, ainſi que celles du méſentère & des inteſtins ; elles étoient auſſi fort enflammées. Le cœcum, le colon, & le rectum avoient beaucoup de capacité, & adhéroient aux parties voiſines ; la rate étoit cartilagineuſe ; l'ovaire gauche rempliſſoit tout le baſſin juſqu'au pubis ; ſa ſurface étoit cartilagineuſe ; elle renfermoit beaucoup d'hydatides ; l'ovaire droit étoit ſain. *Tranſact. philoſoph.* 1732, pag. 73 & ſuiv.

Une fille de cinquante ans, maigre, d'un teint jaune, &c., dont les règles diminuerent vers quarante-ſept ans, & ceſſerent bientôt après, commença à s'apercevoir que ſon ventre ſe tuméfioit ſans douleur : elle devint plus pâle & plus maigre ; elle étoit ſujette quelquefois aux nauſées & aux vomiſſemens. Le bas-ventre s'éleva de plus en plus ; les veines de la peau de l'abdomen devinrent variqueuſes ; les urines furent pâles & moins abondantes ; le ventre étoit conſtipé, l'appetit & la ſoif étoient dans l'état naturel. Il y avoit dyſpnée ſans toux, le ſommeil étoit paiſible, le pouls étoit bon. La malade fit uſage de différens remèdes ; ſes urines coulèrent en plus grande quantité, ſon ventre ſe relâcha, &c. ; elle parut mieux : mais tous les accidens revinrent ; il y eut gangrène au pied droit ; la malade mourut. Les tégumens étoient très-amincis, & le péritoine épaiſſi. On trouva un grand ſac ſitué ſur les inteſtins, tenant fortement à l'épiploon, & en devant au péritoine, au colon & à l'eſtomac ; c'étoit l'ovaire droit. Les artères & les veines ſpermatiques étoient plus grandes qu'à l'ordinaire. Cette tumeur peſoit plus de quarante-deux livres ; on en fit ſortir beaucoup de ſéroſité. Il y avoit auſſi une ſubſtance gélatineuſe & calleuſe de différentes couleurs ; l'eſtomac parut diminué de volume ; les inteſtins étoient rougeâtres & preſſés par l'ovaire ; la matrice étoit très-petite ; la trompe droite étoit plus longue & plus grande qu'à l'ordinaire ; le diaphragme, pouſſé vers le haut, rétréciſſoit la cavité de la poitrine ; le poumon gauche étoit livide, le cœur étoit flaſque ; il y avoit dans l'oreillette droite un polype qui s'étendoit dans les veines caves ; la dure-mère & le cerveau étoient mous & preſque pourris ; tous les muſcles étoient pâles & flaſques. *Acta Helvetica*, tom. 1, pag. 3 & ſuiv.

Une fille de vingt-trois ans, d'une taille médiocre, d'une habitude de corps ſerrée & délicate, pauvre, ſédentaire, & uſant d'alimens farineux & de lait, éprouva une ſuppreſſion de règles ; elle ſentit une douleur vive & lancinante dans la région hypogaſtrique gauche. Cette douleur s'étendoit juſqu'à la cuiſſe du même côté ; il y parut une tumeur qui augmenta. Ces accidens durèrent pen-

dant quelques années; la malade avoit de l'appétit, mais elle ſentoit de la peſanteur après avoir mangé. La tumeur de l'abdomen augmentoit avec une douleur atroce & avec dureté ſur la ſimphyſe du pubis. La malade ſe couchoit plus aiſément ſur le dos que ſur les côtés. Huit ſemaines avant ſa mort elle ne pouvoit plus ſe tenir ſur un pied, ſur-tout ſur le gauche; elle avoit une petite fièvre lente, avec ſoif & ſueurs nocturnes aux parties ſupérieures du corps, &c. Il y avoit hémorragie du nez, avec foibleſſes, conſtipation conſtante, œdématie aux pieds, &c.: cette fille mourut. L'abdomen étoit fort élevé, ſur-tout à la région ombilicale; la peau étoit tachée de rouge livide dans les régions épigaſtrique & hypogaſtrique du côté gauche. Il y avoit un peu de ſéroſité épanchée dans le ventre; elle étoit jaune & fétide. Il y en avoit dans des hydatides attachées à l'intérieur du péritoine; l'épiploon étoit rougeâtre, corrompu, & attaché à l'ovaire gauche. Les inteſtins grêles étoient preſſés par cet ovaire, dont la couleur étoit cendrée, avec des taches rougeâtres. L'ovaire gauche étoit plus gros que la tête, il peſoit au moins dix livres; il étoit dur avec des protubérances; ſon extrémité inférieure étoit très-rénitente, & elle s'avançoit juſqu'aux os pubis. Cet ovaire étoit rempli d'une ſubſtance blanchâtre, graiſſeuſe, & jaunâtre dans quelques endroits, avec un peu de liqueur de même couleur. Les orifices des vaiſſeaux ſanguins étoient fort amples; le ligament large gauche & la trompe du même côté étoient fort alongés; les vaiſſeaux ſanguins y paroiſſoient variqueux. L'ovaire droit étoit de la groſſeur du poing, un peu dur, & égal; il contenoit la même ſubſtance que le gauche, mais plus molle, & une humeur blanchâtre, de la couleur du lait. La matrice ſe trouva dans l'état naturel, mais elle étoit un peu tirée vers le côté gauche & fort applatie. *Ibid.* tom. 2, pag. 268 & ſuiv. *cum figur.*

Une blanchiſſeuſe de quarante-cinq ans, veuve, avoit ſouvent les pieds dans l'eau froide; ſes règles ſe ſupprimèrent. Une tumeur ſe forma dans le ventre; il ſurvint une fièvre lente, les pieds & les parties génitales s'enflèrent, la reſpiration devint difficile; il y avoit palpitation de cœur, &c.: la malade mourut. On trouva de la ſéroſité verdâtre épanchée dans le bas-ventre, & quelques hydatides adhérentes au péritoine. La matrice étoit petite & rougeâtre, avec quelques veſſies à l'extérieur. La veſſie étoit vide; l'ovaire droit ſe trouvoit très-gonflé, il étoit rempli de cellules qui contenoient une liqueur aqueuſe & gélatineuſe; le foie parut ſquirreux; dans l'oreillette gauche du cœur étoit un polype qui ſe continuoit dans la veine pulmonaire. *Ibid.* tom. 1, *in appendice*, pag. 12 & 13, *theſis* 5.

Tumeur ſur l'ovaire, qui contenoit des cheveux, & qui conduiſoit à une autre tumeur, laquelle renfermoit un corps ſpongieux, &c. *Journ. des Sav.* 1751, décemb. pag. 2334 & ſuiv.

Une veuve âgée d'environ quarante-neuf ans, fort conſtipée, & ſujette aux hémorroïdes, avoit un exomphale depuis dix-huit ans. Son ventre groſſit beaucoup ſix mois avant ſa mort; on y ſentoit un corps grand & rond qui cédoit à la compreſſion, & qui fuyoit ſous les doigts. La tumeur continua à croître, & malgré les remèdes, la malade dépérit & mourut. On tira d'abord par le trois-quart, porté au côté du bas-ventre, vingt-ſix pintes de ſéroſité claire, ſur laquelle nageoit une matiere comme huileuſe. L'épiploon étoit dépourvu de graiſſe, & repouſſé très-haut, ainſi que les autres viſcères. L'ovaire droit formoit un grand ſac vide, qui ne contenoit qu'une chopine de ſéroſité; il avoit près d'un pied de long & autant de large; il étoit épais de ſix pouces; il contenoit pluſieurs petits ſacs remplis d'une matière mucilagineuſe ou comme mielleuſe. Quelques portions de ſes membranes étoient devenues cartilagineuſes. La trompe du même côté étoit fort raccourcie, & ſon diamètre étoit plus grand qu'à l'ordinaire. La matrice contenoit un caillot de ſang gros comme une noiſette. Il y avoit deux concrétions dans la véſicule du fiel. *Edimbourg*, tom. 6, pag. 392 & ſuiv.

Il paroît que l'état des ovaires, comme celui des teſticules, influe beaucoup ſur la totalité des organes, & que leur tenſion & leur relâchement ſe communiquent facilement à l'utérus & à ſes annexes.

Une femme mourut d'une fièvre lente environ trente jours après être accouchée. L'ovaire & la trompe du coté droit étoient unis enſemble ainſi qu'avec le colon, & ils étoient occupés en grande partie par un abcès. L'ovaire gauche étoit à peu près dans l'état ſain, mais plus mou, & il paroiſſoit compoſé principalement d'une eſpèce de gelée. Il n'y avoit ni corps jaune, ni véſicules, mais ſeulement une cellule ſphérique, de la groſſeur d'un grain de raiſin, formée par une tunique blanche. Cette cellule étoit vide; il y avoit une eſpèce de cicatrice obſcure. *Morgagni, de ſed. morbor. epiſt.* 46, n°. 27, pag. 217.

Une dame ſe plaignoit depuis long-temps de douleurs conſidérables dans la région lombaire droite; elle rendoit outre cela du pus par les urines. On ne doutoit pas que le rein droit ne fût en ſuppuration; la malade mourut. On trouva le rein droit dans l'état naturel. L'ovaire du même côté étoit adhérent au fond de la veſſie; ce fond étoit percé, & l'ouverture pénétroit dans l'ovaire, qui étoit en ſuppuration, & dont le pus couloit dans la veſſie. *Obſervation communiquée en 1753 à l'Académie de Chirurgie.*

Une femme de quarante-deux ans, d'une conſtitution foible, ſujette aux maux d'eſtomac, à des douleurs de dos, & aux vapeurs, ayant d'ailleurs le

ventre ſouvent douloureux & rarement libre, éprouva des douleurs fortes, avec ſuppreſſion des règles; elle fut ſaignée, & elle ſe trouva mieux. Un mois après, elle fut attaquée de douleurs énormes dans la région hypogaſtrique; elle tomboit quelquefois en foibleſſe; ſon teint étoit d'un pâle oſcur, ſes yeux étoient fixes, ſa langue étoit aſſez humide, ſon ventre étoit ſouple; au deſſous du nombril la peau étoit très-mince. En preſſant ſur les muſcles pyramidaux, la douleur augmentoit au point de faire tomber la malade en foibleſſe. La ſuppreſſion des règles duroit depuis ſix ſemaines ou deux mois. Les lavemens de toute eſpèce, les infuſions adouciſſantes, l'huile, &c., n'étoient d'aucun ſecours. Une potion cordiale & anodine ranima un peu le pouls, les règles reparurent; la malade rendit même quelques caillots de ſang; au bout de deux jours l'écoulement ceſſa, il ſurvint de l'oppreſſion, du délire, &c. On ſaigna la malade du pied; le cinquième jour les mêmes accidens reparurent avec des foibleſſes. La poitrine s'emplit, le pouls étoit fort, mais inégal; la parole étoit auſſi forte & bruſque; cette femme mourut le ſixième jour. La matrice étoit ſquirreuſe, le ſcalpel pouvant à peine l'inciſer; l'épaiſſeur de ſes parois étoit de plus de vingt lignes, & effaçoit preſque ſa cavité. Le pavillon des trompes des deux côtés étoit dans un état de ſuppuration putride. A la frange du pavillon gauche étoient deux véſicules pendantes, & pleines de ſéroſité. Les ovaires étoient obſtrués; le droit étoit plus grand qu'à l'ordinaire. L'iléon étoit ſemé de taches livides & noirâtres. La partie poſtérieure, intérieure, & externe de la rate étoit verdâtre. Le pancréas paroiſſoit deſſéché; les inteſtins étoient gonflés d'air; le bord inférieur de l'épiploon étoit altéré; les deux poumons ſe trouvoient engorgés & remplis d'une matière ichoreuſe, qui ſortoit avec impétuoſité au moindre coup de ſcalpel. Quelques hydatides a héroient à la ſurface extérieure de cet organe. *Par M. Poulletier de la Salle.*

6°. *Sur le flux menſtruel & les maladies qui en dépendent.*

Les menſtrues des femmes ſont nommées fleurs pour flueurs, du mot *Fluores*, dit Verville (*Palais des curieux*), pag. 27 & 279. *Cartes de Falconnet.*

Mauriceau dit qu'il a remarqué pluſieurs fois que le ſang des règles vient du fond de la matrice; il ajoute qu'il s'en eſt ſur-tout aſſuré en 1672, dans le cadavre d'une femme qui fut pendue pendant qu'elle avoit ſes menſtrues. Toute la cavité du fond de la matrice étoit remplie de grumeaux de ſang vers les orifices des vaiſſeaux de cet organe. Ces vaiſſeaux étoient gonflés & pleins de ſang caillé. *Accouchem.* tom. 1, pag. 47 & 48, & *Obſerv.* 49, tom. 2, pag. 43.

Dans le corps d'une femme, morte ayant ſes règles, Littre a trouvé la capacité de la matrice remplie d'un ſang caillé & vermeil. La ſurface interne de ce viſcère étoit percée d'une infinité de petits trous dans leſquels on introduiſoit facilement une ſoie de porc. Ces trous étoient remplis de ſang, qu'on faiſoit ſortir par la preſſion; il n'y avoit rien de ſemblable dans le vagin. Littre a vu la même choſe dans les corps d'autres femmes mortes au temps de leurs règles, ſur tout dans ceux de deux femmes & d'une fille qui toutes les trois avoient une deſcente du corps de l'utérus, l'orifice interne ſe trouvant de niveau avec les grandes lèvres. Il a remarqué que le ſang ſortoit par l'orifice interne, & qu'il n'en couloit point de la cavité du vagin. *Acad. des Scienc. Mém.* 1702, pag. 217 & 218.

Monro a eu occaſion d'examiner la matrice de femmes mortes dans le temps de leurs règles; il a trouvé les ſinus de la matrice remplis de ſang, & leurs orifices plus grands. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 154.

Rœderer ayant examiné la matrice d'une fille tuée pendant qu'elle avoit ſes règles, trouva les embouchures des vaiſſeaux d'où elles ſortent ſi dilatées, qu'on les apercevoit facilement; elles étoient ſemblables à une ouverture faite par une piqûre d'aiguille, égalant preſque la quatrième partie d'une ligne; on en faiſoit ſortir des gouttes de ſang. Ces orifices ſe trouvoient en grande quantité au fond de la matrice; ils devenoient plus rares à meſure qu'on approchoit du col; il n'y en avoit plus dans le col, & on avoit beau le preſſer, on n'en faiſoit point ſortir de ſang. *Mém. de Gottingue*, tom. 3, pag. 405.

Morgagni penſe auſſi que le ſang des règles vient du fond de la matrice. Il a ouvert le corps d'une fille morte dans le temps de ſes menſtrues, & celui de deux femmes qui avoient eu ou qui étoient ſur le point d'avoir ce flux; il n'a rien trouvé dans le vagin ni dans le col de la matrice; mais le fond de cet organe, &, dans un de ces ſujets, la région voiſine du col étoient remplis de taches ſanguinolentes. On en exprimoit des gouttes de ſang, ce qu'on ne pouvoit faire dans le vagin. Morgagni a vu encore la même choſe dans pluſieurs autres cadavres. *Adv. Anatom. I. pag.* 45 & 46.

Le même auteur a vu une femme de vingt-cinq ans qui avoit une deſcente de matrice. Cette femme n'avoit jamais eu d'enfans, & venoit d'avoir ſes règles. L'orifice de la matrice, qui ſortoit hors de la vulve, étoit étroit & preſque circulaire; il en vit ſortir un peu de ſang. *De ſed. morbor. epiſt.* 45, art. 7, pag. 203.

Autre obſervation de Morgagni ſur une fille de trente-trois ans, qui étoit ſur le point d'avoir ſes règles. La face interne du fond de la matrice étoit gonflée, & on en faiſoit ſortir des

gouttes de ſang en preſſant avec les doigts. A ces gouttes en ſuccédoient d'autres, lorſqu'on avoit eſſuyé les premieres ; ce qu'on ne pouvoit obtenir en preſſant le vagin ou le col de l'utérus. *Ibid. epiſt.* 47, art. 23, pag. 222.

Dans le corps d'une fille, morte des ſuites d'un coup de bâton ſur la tête, & qui avoit ſes règles depuis quelques jours, Morgagni obſerva que le ſang, qui dans les derniers momens avoit coulé plus lentement & étoit concret, formoit une eſpèce de cylindre dans l'orifice de la matrice & dans le vagin. On voyoit dans la partie antérieure du fond de la matrice trois ou quatre petits ſillons placés ſuivant ſa longueur. *Ibid. epiſt.* 52, art. 28.

Le corps d'une fille de vingt-huit ans, morte d'une apoplexie à la ſuite d'une épilepſie & dans le temps de ſes règles, fut ouvert par M. Fournier, médecin de Dijon. Il trouva l'intérieur de la matrice fort rouge, gonflé, fort épais, & parſemé de petits points, comme autant d'orifices de petits vaiſſeaux ; l'ayant preſſé de dehors en dedans, il fit ſortir de ces trous une humeur lymphatique ſanguine. *Hiſt. Acad. Montpellier*, tom. 2, pag. 47.

Heiſter, a vu, dans le corps d'une femme, morte ayant ſes règles, le ſang ſortir de la matrice & du vagin.

Pineau cite Columbus qui ouvrit le corps d'une femme laquelle avoit été pendue dans le temps de ſes règles, & qui vit qu'elles venoient ſeulement du col, & non du fond ni du corps de la matrice. Le même Pineau dit avoir obſervé dans deux femmes, qui furent pendues pendant qu'elles avoient leurs menſtrues, que les veines du col de la matrice étoient fort groſſes, qu'elles fourniſſoient le ſang au col & au vagin, & qu'il n'y en avoit aucune en cet état dans le corps de la matrice. *De not. virginitat. lib.* 2, *cap.* 1, *pag.* 103.

Piſon a vu, dans le cadavre d'une fille pendue dans le temps qu'elle avoit ſes règles, que le vagin ſeul étoit rempli de ſang, & que la matrice étoit sèche. *De morbis ex colluvie ſeroſâ*, pag. 131.

Voyez l'expérience de M. de Haen, pour déterminer la quantité de ſang qui ſort par les règles. *Wanſwieten*, *Comment. ſur Boerhaave*, tom. 4, pag. 409.

Il ſuit de ces obſervations diverſes, que les règles peuvent couler du fond, des parois & du col de la matrice, ainſi que du vagin.

Une femme mit du ſang de ſes règles dans un œuf, & fit avaler le tout à un homme déjà âgé ; il ſentit de grandes douleurs, & eut une hémorrhagie par le nez & les oreilles. *Vanderviel*, *obſerv.* 19, tom. 2, pag. 213 & ſuiv.

Quelle confiance mérite ce récit ?

Fille d'un an & d'une bonne ſanté, qui avoit déjà eu trois fois ſes règles. *Vanderviel*, *obſerv.* tom. 1, pag. 32.

Fille de cinq ans, ayant ſes règles tous les mois. *Hercules Saxonia*, part. 3, *ibid.*

Autres obſervations concernant des filles de ſept & de 12 ans, qui avoient été réglées. *Ibid.*

Une fille de quatre ans eut ſes règles, & y fut ſujette périodiquement juſqu'à l'âge de huit ans, qu'elles ſe ſupprimèrent. Cette ſuppreſſion lui cauſa aux gencives un ulcère qui pénétra juſqu'à l'os maxillaire inférieur. *Tulpius*, *obſerv. lib.* 3, *pag.* 247 & 322.

Deux autres obſervations à peu près ſemblables. *Ibid.*

Fille qui avoit eu ſes règles trois mois après ſa naiſſance. A l'âge de quatre ans elle avoit trois pieds & demi de haut, le corps bien proportionné, les mamelles & les parties de la génération comme une fille de dix-huit ans. *Obſerv. de M. Langlade*, *chirurg. de Carcaſſonne. Hiſt. Acad.* 1708, pag. 52.

Une fille de trois ans eut une évacuation de ſang par la vulve pendant trois jours ; ce flux revint, mais avec des douleurs & une chute de matrice : l'enfant mourut. *Monro*, *Edimbourg*, tom. 3, pag. 369.

Femme de ſoixante-neuf ans réglée, mais dont la ſanté étoit mauvaiſe. *Ephémérides*, tom. 9, pag. 160.

Une ſœur converſe, âgée de ſoixante-deux ans, d'une conſtitution sèche & maigre, jouiſſoit d'une très-bonne ſanté, quoiqu'elle n'eût eu qu'une fois ſes règles dans ſa jeuneſſe & en petite quantité. (*Tozetti*, *obſerv. medic.* pag. 53.) Le plus ſouvent cependant le défaut de règles eſt pour les femmes la ſource des plus grands maux.

Une autre religieuſe eut ſes menſtrues juſqu'à ſoixante-dix-neuf ans. Après la dernière période elle fut attaquée d'une hydropiſie incurable. *Ibid.* pag. 53.

Femme de Carcaſſonne de cent ſix ans, qui, dit-on, avoit encore ſes règles. *Hiſt. Acad.* 1708, *obſerv.* 3, pag. 52.

Louiſe Bourſier dit avoir connu deux femmes de plus de quatre-vingts ans, qui avoient toujours été & étoient encore réglées. *Obſerv.* liv. 2, pag. 24.

Femmes qui n'ont point eu de règles, & qui ſe portent bien, mais ſans avoir eu d'enfans. *Ephémérid.* tom. 9, pag. 211.

Baillou dit qu'il a vu une femme âgé de trente ans, qui avoit eu des enfans, & qui n'avoit été réglée qu'une fois ou deux. *Liber Paradigmatum*, tom. 2, pag. 430.

Une femme qui n'avoit jamais été réglée, accoucha cependant ſucceſſivement de ſept enfans robuſtes. *Hilden*, *obſerv.* 41, *cent.* 4 ; & *Vanderviel*, tom. 1er, pag. 324.

Deux autres obſervations d'après Donatus (*cent.* 4, obſerv. 54), concernant deux femmes de Padoue, grandes & minces, devenues groſſes ſans jamais avoir été réglées ; mais elles ſe portèrent mal

mal pendant leur groſſeſſe. *Vanderviel*, *ibid.* pag. 325.

Vanderviel a connu la femme d'un ſavetier qui n'avoit jamais été réglée avant ni pendant ſon mariage, & qui cependant a eu des enfans tous les ans, & s'eſt toujours bien portée. *Obſerv.* 31, tom. 2, pag. 315.

Une femme de dix-huit ans, qui n'avoit jamais été réglée, devint groſſe, ſe porta bien, & accoucha heureuſement. Plus d'un an après, ſes règles vinrent. *Lamotte*, chap. 9, *obſerv.* 24, pag. 53 & 54.

J'ai vu un fait de cette nature dans une femme de vingt-un ans, qui n'avoit point été réglée avant ſa couche; elle le fut après, mais très-irrégulièrement.

Une dame n'etoit réglée que pendant ſes groſſeſſes. *Mém. de Bologne*; & *Mercure*, *août* 1734, pag. 1817.

Une femme pléthorique faiſoit ſortir, dans le temps de ſes règles, des gouttes de ſang de ſa main ou de ſa joue, pour peu qu'elle frottât la peau de ces parties. *Batholin*, *centur. prim. obſerv.* 13.

Dans une autre femme pléthorique, le ſang ſortoit des yeux, au temps de ſes menſtrues. *Ibid. cent. prim. obſerv.* 14.

Vanderviel dit qu'il a connu une fille à qui le ſang couloit des yeux goutte à goutte, lorſque ſes règles ceſſoient ou qu'elle ſe mettoit en colère. Ce ſang venoit des paupières inférieures, ſur-tout lorſqu'elle les frottoit. *Obſerv.* 19, tom. 1er, pag. 83.

Autre exemple d'une femme qui avoit ſes règles par les mammelles. *Ibid. obſerv.* 79.

Une fille vomiſſoit beaucoup de ſang lorſque ſes règles devoient paroître. Cette évacuation ſe faiſoit ſans douleur. *Ibid. obſerv.* 17, tom. 2, pag. 188.

Exemple ſemblable de vomiſſement de ſang, dans Bartholin. *Cent.* 5, *obſerv.* 32.

Autre exemple rapporté par Timæus, concernant une dame de quarante ans, qui depuis vingt ans vomiſſoit du ſang tous les mois, ce qui dura juſqu'à l'âge de quarante-huit ans. *Ibid.* pag. 189.

Rhodius (cent. 2, obſerv. 64) dit qu'il y avoit à Padoue deux femmes qui avoient des vomiſſemens de ſang dans le temps de leurs règles. Si on vouloit arrêter ce vomiſſement, elles éprouvoient des accidens. *Ibid.* pag. 190.

J'ai connu une femme âgée d'environ quarante ans. Sur la fin de ſes règles, ſur-tout lorſqu'elles n'étoient pas abondantes, elle ſentoit un battement dans la lèvre inférieure. Ce battement étoit ſuivi d'un écoulement de ſang, qui ſortoit de cet endroit goutte à goutte, & qui n'étoit ni incommode, ni fort abondant; il y avoit auſſi du gonflement à cette lèvre, ainſi qu'un léger chatouillement.

J'ai fait deſſiner le doigt annulaire d'une femme, dans laquelle les règles couloient par cette partie. La ſurface de ce doigt étoit couverte de petites ouvertures par où ſuintoit le ſang, & la maſſe totale du doigt, ſur-tout dans ſa troiſième phalange, étoit beaucoup augmentée.

Fille robuſte dont les menſtrues ſortirent pendant long-temps par un ulcère qu'elle avoit à la malléole externe. Les règles reprirent enſuite leur route naturelle, & l'ulcére fut guéri. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 466.

Règles ſorties pendant quelque temps par des ulcères au nombril, par leſquels avoient paſſé les os d'un fœtus.

Règles ſupprimées & rétablies par l'application de deux ſangſues à l'orifice même du vagin, dans une fille de vingt-deux ans. *Lanzoni*, *obſerv.* 41, pag. 386.

Sangſues appliquées au nombre de huit ou dix dans le contour de la vulve, à une femme qui avoit une ſuppreſſion de lochies; elles rappelèrent l'évacuation à l'inſtant même & elles procurèrent la guériſon. *Deodat. valetudinarium*, pag. 193.

Les fleurs blanches peuvent venir des glandes que l'on découvre dans le col de la matrice, près de l'orifice interne, ou plutôt des véſicules qu'on y aperçoit. *Morgagni*, *de ſed. morb. epiſt.* 47, art. 19; & *adv. anat.* 1, n°. 32 & 4, *animad.* 39 & 40.

On trouve auſſi dans le fond de la matrice de ſemblables véſicules muqueuſes, qui peuvent être l'origine des fleurs blanches. Morgagni en a trouvé dans pluſieurs femmes, entre autres dans une vieille. *De ſed. morb. epiſt.* 47, art. 20 & 21, pag. 222.

Dans l'écoulement blanc, la membrane interne de la matrice eſt affectée comme celle des narines l'eſt dans le coryſa. Après les règles, quelquefois les vaiſſeaux ſe contractent aſſez pour ne pas laiſſer paſſer le ſang, mais ſeulement la ſéroſité. *Morgagni*, *ibid.* art. 11.

Une fille de ſeize ans, qui avoit des fleurs blanches, mourut d'une fièvre aiguë. A l'ouverture du corps on trouva une maladie aux ovaires; la matrice étoit petite & peu épaiſſe; la partie ſupérieure du fond de cet organe étoit rougie par les vaiſſeaux ſanguins qu'on y remarquoit. On eſſuya la mucoſité qui ſe trouve naturellement au col & à l'orifice; enſuite en comprimant la partie inférieure du fond de l'utérus, le col & l'orifice, on vit ſortir de ces parties une matière blanche & un peu épaiſſe. *Ibid. epiſt.* 47, art. 12, pag. 220 & 221.

Dans une autre fille de quatorze ans, le fond de la matrice étoit plein d'une matière d'un jaune blanc & même verdâtre; ayant eſſuyé cette matière, le fond de la matrice parut rempli de petits

tubercules blancs ; il y avoit des traces de phlogoſe à l'orifice de cet organe & du vagin. *Ibid.* art. 14.

Les femmes ou filles oiſives & riches ſont plus ſujettes aux fleurs blanches que les pauvres & que celles qui travaillent, &c. *Sever. Pineau ; de nat. virginitat. lib.* 2, *pag.* 91.

Ce même auteur, en examinant le corps des femmes ou filles ſujettes aux fleurs blanches & mortes d'autres maladies, a trouvé dans la cavité de leurs matrices une humeur très-claire, qui tomboit goutte à goutte dans le col de cet organe, où elle acquéroit une telle blancheur, qu'on l'auroit priſe pour de la craie ou pour de la chaux délayée dans l'eau. Ce mélange paroiſſoit plus ou moins épais dans différens ſujets. Pineau ajoute que ſouvent cette humeur vient des veines du col de la matrice, & non du fond de cet organe, par exemple, dans les femmes groſſes. *Ibid.* pag. 93 & 94.

Erndtel dit que l'uſage continuel de l'huile de lin dans les alimens de carême, produit beaucoup de fleurs blanches. *Warſovia phyſice illuſtrata*, & *Journ. des Sav.* 1732, août, pag. 1327.

Dans une petite fille de cinq ans, des fleurs blanches très-abondantes durèrent pendant huit ou dix jours. *Obſerv. de Louiſe Bourſier*, liv. 2, pag. 24 & 25.

Dans la cure de cet écoulement les médecins de Breſlau recommandent beaucoup l'uſage de l'aurone. Ils ont obſervé que plus cet écoulement a duré, plus il eſt difficile à guérir. Ils diſent qu'on diſtingue le *fluor albus*, de la gonorrhée, en ce que dans cette dernière maladie toute la ſurface du vagin n'eſt pas remplie d'une matière muqueuſe & âcre comme dans les fleurs blanches, & qu'il n'y a que la partie qui entoure le méat urinaire qui ſoit attaquée & quelquefois ulcérée. D'ailleurs dans les fleurs blanches la malade rend plus de matière, avec une peſanteur incommode autour des lombes, au lieu que dans la gonorrhée la matière eſt moins abondante, & on ſent ſeulement de la douleur à l'orifice du vagin. *Hiſt. morbor. Wratiſl.* 1702, pag. 368 & 369.

Une fille de vingt ans, de belle taille & en embonpoint, commença a être réglée ſous la forme de fleurs blanches à l'âge de ſept ans ; elle rendoit une grande quantité de lait par de petites puſtules qui ſurvinrent à la partie ſupérieure de la cuiſſe gauche, ſur le pubis, & ſur les grandes lèvres : ce lait examiné fourniſſoit de la crême, du fromage, & du ſérum : la cuiſſe étoit tuméfiée & ſe ramolliſſoit en proportion du lait qui en ſortoit. Les fleurs blanches avoient diſparu depuis cette excrétion : l'écoulement laiteux a continué long-temps de ſe faire par ſuintement le long de la cuiſſe. Obſervation de M. Bourdon, médecin de Cambrai. *Journ. des Sav.* 1684, tom. 12, pag. 213. Voyez la ſuite *ibid.*, tom. 18, p. 491.

XX°.

Sur la réunion des ſexes, ſur la groſſeſſe, & ſur les diverſes ſortes de conceptions.

Riolan ne croit pas, comme Spigelius, que dans le coït le gland pénètre dans l'orifice interne de la matrice, *quia*, dit-il, *nobis gallis, non eſt tanta longitudo & fortitudo penis, ut queat oſculum penetrare.* Mais il penſe que, pour que cette introduction s'exécute, il faut uſer de l'attitude nommée *venus poſtica*, parce que dans cette ſituation l'orifice de la matrice eſt plus facilement atteint par le gland. *Animad. in anat. Spigelii*, pag. 341.

Dans aucun cas le gland ne peut pénétrer dans l'orifice proprement dit de la matrice.

Ruyſch ayant ouvert, ſans aucun délai, le corps d'une courtiſane qui avoit été tuée immédiatement après le coït, trouva l'orifice interne fermé, mais s'ouvrant aiſément & cédant à la preſſion du doigt ; il en ſortit une goutte de ſemence : il ouvrit enſuite la matrice avec précaution, & il trouva ſa cavité pleine de ce fluide ; les trompes en étoient auſſi remplies : il a gardé le tout, qui s'eſt endurci, ainſi que la ſemence. Quelques Critiques ont ſoupçonné que ce n'étoit pas de la ſemence, mais ſeulement la liqueur muqueuſe dont ces parties ſont toujours enduites. *Adverſ. anat.* 1, tom. 1, pag. 3.

Dans une fille de joie de vingt-huit ans, morte ſubitement dans le coït, Morgagni trouva une des trompes de la matrice adhérente par ſon extrémité avec l'ovaire : mais on ne voyoit ni l'orifice ni les franges de cette trompe : les deux trompes étoient un peu plus grandes qu'à l'ordinaire ; les ayant ouvertes, Morgagni trouva plus que dans l'état naturel, de cette humeur qui y eſt toujours, & que quelques uns ont priſe pour la ſemence de l'homme : cette humeur étoit plus épaiſſe & un peu ſanguinolente : chaque ovaire étoit rond, plein de ſuc & gonflé : celui qui étoit uni à la trompe, avoit pluſieurs grandes véſicules : on y trouva auſſi un ſang noir & concret. Il n'y avoit rien de remarquable dans la matrice, ſi ce n'eſt que ſa ſurface interne étoit entièrement d'un rouge brun : l'orifice interne étoit étroit & rempli d'une humeur blanche & un peu épaiſſe, qui étant différente de la ſemence de l'homme & du mucus qu'on y trouve ordinairement, fit penſer que cette femme avoit un écoulement contre nature. *Morgagni, de ſed. morbor.* epiſt. 26, art. 13.

Deux jeunes femmes en Hollande périrent d'hémorragie, la première nuit de leurs noces, par la violence de l'intromiſſion de la verge de leurs maris. *Diemerbroeck, anat.* lib. 10, cap. 26, pag. 148.

Une dame ſouffroit beaucoup toutes les fois que ſon mari approchoit d'elle : quelques accoucheurs regardèrent cette incommodité comme un

cancer à la matrice ; mais ce viſcère ayant été examiné, on n'y aperçut rien de ſquirreux, de calleux, &c : les purgatifs augmentoient ſon mal. Enfin on reconnut qu'il venoit d'hémorroïdes internes fort gonflées, & qui ſe trouvoient comprimées par la diſtenſion du vagin dans le coït. Cette dame fut guérie par les remèdes doux qu'on lui preſcrivit. *Edimb.* tom. 2, pag. 423 & ſuiv.

Un jeune homme marié à une jeune femme, la première nuit fit l'intromiſſion avec tant de violence & de précipitation, que non ſeulement il déchira le vagin, mais encore l'inteſtin rectum. Plazzoni, méd. de Padoue. *De partibus generationi inſervientibus*, lib. 2, cap. 14, pag. 164.

Femme groſſe qui ne put accoucher à cauſe d'une double membrane à la vulve, qu'on fut obligé d'ouvrir. *Ruyſch*, obſerv. 22.

Borelli dit qu'il a connu un homme qui, s'étant frotté le membre de muſc, reſta, dans le coït, uni à ſa femme comme les chiens ; on fut obligé de ramollir les parties par le moyen de lavemens qu'on lui donna en grande quantité; enſuite l'homme & la femme ſe ſéparèrent. Centur. 2, obſ. 31, p. 129 & 130.

Voyez une obſervation aſſez ſemblable dans Diemerbroeck (*Anat.* lib. 10, cap. 26, p. 142.) On ne put ſéparer le mari & la femme, qu'en leur jettant beaucoup d'eau froide. Voyez encore un fait ſemblable rapporté par Schurigius, *Gynæcologia*, pag. 108.

Le coït s'exécute avec beaucoup de facilité, même dans les vierges, lorſqu'elles ont leurs règles, ou qu'elles les ont eues quatre ou cinq jours auparavant ; mais l'étroiteſſe revient enſuite, & la difficulté renaît : ce qui trompe ſouvent des maris, qui, étonnés de trouver beaucoup de facilité la première fois, le ſont encore plus de rencontrer beaucoup de peine quelques jours après. Deux obſervations à ce ſujet. *Pineau, de not. virginit.* lib. 1°., cap. 6, pag. 65, 66 & ſuiv.

Les vierges qui ont uſé deux ou trois fois du coït pendant leurs règles, éprouvent plutôt une petite dilatation qu'un déchirement. *Ibid.* pag. 69.

Schurigius a connu une femme qui avoit des enfans, mais qui très-rarement ſentoit du plaiſir dans le coït ; ce qui la rendoit très-difficile à accorder ce devoir à ſon mari. *Gynæcologia*, ſect. 2, cap. 1, pag. 83.

J'ai connu pluſieurs dames qui m'ont dit la même choſe ; mais n'eſt-il pas permis de douter à ce ſujet une peu de leur franchiſe ?

Le rebrouſſement du prépuce au deſſus du gland donne du plaiſir à la femme dans le coït ; auſſi les femmes juives & turques préfèrent les incirconcis. *Gynæcologia*, pag. 85.

Femme qui étoit devenue groſſe, quoiqu'elle portât un peſſaire dans le temps qu'elle habita avec ſon mari. Mauriceau ajoute avoir vu arriver la même choſe à pluſieurs autres femmes. Obſerv. 217, tom. 2, pag. 174.

Valſalva a obſervé, ſur deux femmes ſtériles, dans l'une les ovaires ſquirreux & ſans véſicules ; dans l'autre, la liqueur des ovaires concrète. *Morgagni*, epiſt. 46, n°. 4.

Une femme de vingt-ſept ans & ſtérile, mariée depuis quatre ans, mourut d'une maladie de poitrine : on trouva la liqueur des véſicules des ovaires concrète, comme ſi on l'avoit faite cuire au feu. *Ibid.* lib. 2, epiſt. 20, art. 7, pag. 192 & 193.

Une femme de vingt-huit ans, maigre, mariée, mais ſtérile, mourut d'une maladie de langueur ; ſes règles avoient ceſſé depuis environ deux ans A l'ouverture du corps, outre pluſieurs dérangemens, on trouva les vaiſſeaux ſpermatiques pleins d'un ſang violet. Les ovaires étoient preſque entièrement ſquirreux : il n'y avoit point de véſicules, ſi ce n'eſt dans l'ovaire gauche, où il y en avoit une de la groſſeur d'une demi-noiſette. Cet ovaire étoit rempli d'une liqueur jaunâtre, qui, s'étant écoulée, laiſſa apercevoir un corps jaune de la groſſeur & de la forme d'une lentille, placé au dedans de la véſicule. *Ibid.* lib. 3, epiſt. 36, art. 17, pag. 68.

Une femme mourut ſans pouvoir accoucher de ſon premier enfant. Littre trouva l'orifice interne de la matrice bouché par une ſubſtance (1) glanduleuſe percée de quelques petits trous : il conjectura que la partie la plus ſubtile de la ſemence, ainſi que les règles, paſſoient par ces trous. *Hiſt. acad.* 1705, pag. 52.

Orifice interne de la matrice, fermé preſque entièrement dans une femme ſtérile pendant dix-neuf ans de mariage.

Dans une femme morte ſubitement & qui avoit été ſtérile pendant ſon mariage avec un crocheteur fort, mais ſtupide, on ne trouva ni clitoris ni prépuce ; à leur place étoit un petit tubercule rond, recouvert de la peau. Le vagin étoit ſi étroit, qu'il paroiſſoit n'avoir jamais admis le membre viril ; il n'y avoit aucune ride ni caroncule : la matrice étoit très-petite, ainſi que ſon orifice ; ſes parois étoient très-minces : il n'y avoit aucun veſtige d'ovaires, ni rien qui pût y ſuppléer. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 46, art. 20.

L'obliquité de l'orifice de la matrice qui ſuit celle de ſon corps, peut être un obſtacle à l'entrée de la ſemence de l'homme. *Ibidem.* art. 19.

Obſervations concernant des femmes réglées pendant leurs groſſeſſes, & une, entre autres, qui pendant tout le temps de ſa groſſeſſe eut ſes règles en abondance. *Ibid.* d'après Hilden, cent. 3, obſerv. 41.

Haller a trouvé dans une femme groſſe de cinq mois, que la matrice rempliſſoit la moitié

(1) On peut douter ſi cette ſubſtance exiſtoit avant la groſſeſſe, ou ſi du moins elle avoit été formée pendant ce temps.

de l'abdomen. Elle étoit inclinée du côté droit, de façon qu'il ne reſtoit aucun eſpace de ce côté, & que le colon, du côté gauche, étoit entièrement à nu. *De feminâ gravidâ; Collect. anat.* tom. 5, pag. 283, not. (*a*).

Hippocrate a fait mention de la déviation de la matrice, mais ſans en aſſigner les cauſes. *De morb. mulier.* lib. 9, n°. 33.

Littre obſerve que dans le corps d'une femme morte au huitième mois de ſa groſſeſſe, les ligamens ronds de la matrice, commençoient deux pouces au deſſous du fond de cet organe, parce que cette derniere partie eſt la ſeule qui croît. (*Mém. acad.* 1701, pag. 295.) Les parois du fond de la matrice, ſur-tout aux endroits où s'attache le placenta, étoient épaiſſes de huit lignes; elles étoient toutes charnues; leur face intérieure étoit criblée de trous, larges depuis une demi-ligne juſqu'à deux; en ſouffiant par un de ces trous, on faiſoit gonfler les autres & ſoulever tout le corps de la matrice. Le col de la matrice avoit cinq lignes de longueur, & trois lignes d'épaiſſeur dans ſes parois. La ſurface intérieure du col de l'utérus étoit parſemée de quantité de petits trous & de pluſieurs petites véſicules pleines d'une liqueur fort claire. Le chorion bouchoit entièrement l'ouverture de ce col, & ſa cavité étoit remplie d'une humeur glaireuſe. *Ibid.* pag. 296.

Dans le corps d'une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller a trouvé l'orifice interne de la matrice d'une grandeur médiocre (*modica amplitudo*); il ne laiſſoit paſſer qu'un ſtylet & étoit rempli de mucus. *De feminâ gravidâ; Collect.* tom. 5, pag. 289, n°. 9, à la fin.

Dans le corps d'une femme morte ſans accoucher, au cinquième mois de ſa groſſeſſe, Monro fils (Alexandre) trouva la partie intérieure du col de la matrice, ſur-tout vers le muſeau de tanche, couverte de véſicules en grappes, dont quelques unes étoient aſſez conſidérables & remplies d'une mucoſité d'un brun foncé : dans les intervalles il y avoit de petits orifices qui contenoient une liqueur ſemblable. *Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1, p. 441.

Vers les derniers mois de la groſſeſſe, l'arc du colon, ſuivant l'obſervation de Spigelius, eſt placé plus haut. *Morgagni*, epiſt. 34, n°. 3.

Dans le corps d'une femme groſſe de trois ou quatre mois, Haller trouva les parois de la matrice fibreuſes, & auſſi épaiſſes que celles de la matrice d'une vierge. *De feminâ gravidâ; Collect.* tom. 5, pag. 284, n°. 4.

gDans le corps d'une femme qu'on diſoit êtr e groſſe de ſix mois, Monro fils aſſure que la matrice lui parut de l'épaiſſeur de celle d'une femme qui n'eſt pas groſſe : parmi ceux qui aſſiſtoient à cet examen, les uns la trouvoient plus épaiſſe, d'autres plus mince. (*Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1, pag. 417 & 418.) Monro penſe qu'en général la groſſeſſe change peu l'épaiſſeur de l'utérus, quoiqu'on trouve quelquefois cet organe plus mince ou plus épais qu'à l'ordinaire. Dans la collection que Smellie a publiée, on trouve des deſſins de matrices qui favoriſent cette opinion. Il faut cependant obſerver que les matrices doivent être un peu plus épaiſſes pendant la vie, & lorſqu'elles ſont pleines de ſang, qu'elles ne le ſont après la mort. *Ibid.* pag. 429 & 430.

Dans le corps d'une femme groſſe, morte ſubitement d'un polype au cœur, ſon enfant ayant déjà la tête près du baſſin, Heiſter trouva que l'épaiſſeur de la matrice n'étoit pas plus grande que hors le temps de la groſſeſſe; la ſubſtance de cet organe lui parut manifeſtement muſculeuſe. Il y avoit des œufs dans l'ovaire, avec leurs corps jaunes; ils furent ſur-tout apparens lorſque la tunique externe fut enlevée. *Commer. litter.* 1731, *ſpecim.* 26, p. 206.

Une femme groſſe à terme mourut en travail. A l'ouverture du corps on trouva que la matrice embraſſoit étroitement l'enfant (les eaux s'étoient écoulées depuis long-temps); dans les endroits où ce viſcère étoit le moins épais, il avoit un demi-pouce d'épaiſſeur; ſon fond l'étoit beaucoup plus, & il y avoit des ouvertures aſſez grandes pour recevoir l'extrémité du petit doigt. *Edimb.* tom. 4, pag. 566 & ſuiv.

Une femme de vingt-deux ans étant morte dans le travail, on ouvrit ſon corps : la matrice étoit épaiſſe de quatre lignes à l'endroit où le placenta étoit attaché, & d'une ligne dans les autres parties. *Saviard*, pag. 422.

Dans le corps d'une femme morte quatre heures après être accouchée, Mery a trouvé la matrice épaiſſe de huit lignes; ſa ſurface intérieure n'étoit pas revêtue de membranes; les embouchures des vaiſſeaux étoient ſenſiblement ouvertes. *Hiſt. acad.* 1706, obſerv. 2, pag. 22.

Morgagni n'a jamais trouvé les trompes fermées pendant la groſſeſſe : il eſt vrai que d'abord ces conduits lui paroiſſoient l'être, ſur-tout du côté de la matrice; mais après l'examen & la diſſection, il s'eſt aperçu du contraire. *Adverſ. anat.* 1, pag. 40.

Santorini a obſervé fort commodément la ſtructure des trompes dans le corps d'une femme de mauvaiſe vie, devenue groſſe, & dont toutes les parties étoient augmentées conſidérablement. L'intérieur de ces conduits étoit rempli de rides qui paroiſſoient être une continuation des lanières du morceau frangé. L'extérieur étoit formé par une membrane plus forte, & paroiſſoit compoſé de fibres en manière de ſpirales.

Santorini ajoute que la diſpoſition des vaiſſeaux ſanguins dans les trompes eſt telle, que lorſque

le ſang y abonde en grande quantité, comme dans le coit, ces vaiſſeaux étant gonflés, ces parties ſe contractent & ſe rapprochent les unes des autres.

Il rapporte encore l'obſervation ſuivante, faite ſur le corps d'un femme nouvellement accouchée : les vaiſſeaux des trompes de la matrice, étoient très-amples : y ayant pouſſé de l'air, il vit qu'à chaque coup de piſton, non ſeulement le corps de la trompe ſe contractoit, mais qu'il paroiſſoit ſe tourner vers l'ovaire. Le plexus nerveux donne un grand orgaſme à ces parties. *Obſerv. anat.* cap. 11, pag. 228 & 229.

Dans le corps d'une femme qui avoit eu des enfans, & même un trois ans avant ſa mort, laquelle fut violente, Littre a trouvé les deux trompes de la matrice ſans pavillon & ſans ouverture à l'extrémité qui eſt tournée vers l'ovaire ; elles étoient remplies, l'une d'une ſéroſité jaunâtre, l'autre d'un fluide ſanguinolent ; leur ſurface étoit inégale, &c. *Hiſt. acad.* 1704, obſ. 3, pag. 21.

Dans le corps d'une femme de vingt-cinq ans, morte quatre mois après être accouchée de ſon ſecond enfant, Littre a vu le pavillon de la trompe droite appliqué à l'ovaire du même côté, & embraſſant un œuf de trois lignes de diamètre dont une partie étoit hors de l'ovaire ; celle qui n'en étoit pas ſortie, étoit dans une eſpèce de calice dont le fond adhéroit au corps de l'ovaire ; ce calice, étoit parſemé de vaiſſeaux ſanguins, & compoſé d'une ſubſtance glanduleuſe, & d'une autre muſculeuſe, placée à l'exterieur. *Hiſt. acad.* 1706, obſerv. 8, pag. 26.

Les ovaires des jeunes femmes ſont liſſes, mollets, globuleux, & pèſent environ deux gros. Ceux des vieilles ſont petits, âpres, plus durs, & pèſent à peine dix grains. *Santorini, obſerv. anat. de mulierum partibus, &c.*, cap. 11, pag. 21, à la fin.

Les ovaires varient beaucoup ſuivant l'âge : dans les enfans ils pèſent de cinq à dix grains ; dans les femmes jeunes & ſaines, leur poids eſt d'un gros & demi ; dans les vieilles, il ſe rapetiſſent & pèſent à peine un denier ; il s'en eſt trouvé qui ne peſoient que dix grains. *Tozzetti, obſerv. med.* pag. 48.

On trouve ſouvent ſur l'ovaire de petites véſicules qu'on prend pour des œufs, & qui tiennent à des pédicules. Dans une femme où l'on trouva de ces véſicules, on en obſerva une autre de la même forme, avec un pédicule qui partoit du ligament large ; ce qui prouve que ce ſont des tumeurs lymphatiques. *Ephém.* tom. 9, pag. 227.

Ruyſch dit qu'il a trouvé dans la matrice d'une femme dont il diſſequoit le corps, un embryon gros comme un grain d'orge mondé, & qu'il avoit vu en même temps très-clairement dans l'ovaire une cavité de la grandeur d'un pois, dont la concavité étoit ſanguinolente & remplie de rugoſités. *Adverſ. anat.* 3, tom. 1, pag. 9.

Poupart trouva dans le corps d'une fille de ſept ans, que l'artère & la veine ſpermatique manquoient à l'ovaire gauche : la trompe du même côté n'avoit point de pavillon. Dans le même ſujet il n'y avoit ni rein, ni artères rénales, ni veines émulgentes du même côté. *Hiſt. acad.* obſerv. 1, 1700, pag. 35.

Sténon dit avoir trouvé des œufs dans les ovaires d'une mule, & une eſpèce de placenta autour d'un de ces œufs : il conclut que les mules peuvent engendrer. *Bartholin, Acta hafnienſia,* & *Giornal de Letter. de Fr. Nazari* 1676, pag. 75.

Mule de trois ans qui a fait un poulain à Palerme, & l'a nourri de ſon lait. Tout Palerme, dit-on, en a été témoin. *Journ. de Trév.* (*nouv. litter.*) 1703, tom. 11, pag. 1882. On ajoute que cela eſt déjà arrivé.

Dans le corps d'une femme morte ſubitement d'une chute au huitième mois de ſa groſſeſſe, Littre a trouvé l'ovaire gauche très-flétri, avec un petit nombre de véſicules très-peu conſidérables. La trompe de ce côté y étoit collée au deſſous du pavillon, & ſon embouchure étoit tournée en devant du côté du fond de la matrice : à la ſuperficie de l'ovaire droit, étoit un trou rond de deux lignes de diamètre, par où ſortoit un corps gros comme un petit pois, percé auſſi au milieu d'un trou rond, & dont le bord étoit froncé. Ce corps faiſoit partie d'une caroncule creuſe, & dont la cavité répondoit au trou : l'intérieur de cette caroncule étoit glanduleux, jaunâtre, & épais d'une demi-ligne ; l'extérieur étoit muſculeux & épais d'un tiers de ligne. La trompe droite étoit un peu dilatée & élargie ; elle contenoit une humeur glaireuſe ; ſon pavillon étoit placé comme dans l'état naturel. *Mém. acad.* 1701, pag. 294 & 295.

Dans le corps d'une femme, morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller a trouvé l'ovaire droit, avec pluſieurs petites fentes (*rimæ*), mais ſans véritable cicatrice. Il y avoit intérieurement pluſieurs véſicules pleines d'une lymphe ſemblable au blanc d'œuf, & limpide. Dans l'ovaire gauche il y avoit une cicatricule de couleur bleue, qui étoit placée vers le milieu de la convexité. Ayant enlevé la membrane ferme & denſe, il parut un corps jaune (*corpus luteum*), ſemblable à une olive, ayant l'apparence d'une capſule atrabilaire, ſi ce n'eſt qu'il étoit un peu rouge ; tout le calice étoit lié à l'ovaire par du tiſſu cellulaire & par des vaiſſeaux. *De fem. gravidâ ; Collect.* tom. 5, pag. 289 & 290, nos. 10 & 11.

Dans le corps d'une autre femme, groſſe de cinq mois, Haller a trouvé dans l'ovaire gauche un vrai trou rond ſur la membrane externe : ce trou étoit

rougeâtre & environné d'une eſpèce de cercle un peu enflammé; ſous ce trou il y avoit un tubercule. Ayant ſoufflé par le trou, il vit s'élever une cavité ſemblable à une véſicule, creuſée dans le corps jaune & glanduleuſe, &c. Cette obſervation eſt analogue à celles de Malpighi, de Ruyſch, de Graaf, de Littre, de Santorini, de Heiſter, &c....

Dans le corps d'une femme âgée de vingt-cinq ans, & nouvellement accouchée, Littre a vu ſur l'ovaire gauche une tumeur groſſe comme une petite ceriſe : la membrane étoit percée au milieu : c'étoit une poche compoſée de fibres charnues & de glandes jaunâtres. *Hiſt. acad.* 1703, obſerv. 13, pag. 42.

On ne trouve le corps jaune que dans l'âge de puberté, dans les femmes groſſes, &c.; on ne l'obſerve pas dans les petites filles, dans les vieilles femmes, dans celles qui ſont mal conſtituées, &c. *Santorini, obſerv. anat.* cap. 11, pag. 222.

Sur le même corps jaune, ſur les cicatricules, la membrane de l'ovaire, &c. Voyez *ibid.* pag. 223 & 224.

Dans le corps d'une femme morte, avec un enfant dans la trompe gauche, Santorini a trouvé le corps jaune de l'ovaire très-ſenſible & gonflé. Dans cette partie de l'ovaire, il obſerva une cicatricule qui n'étoit pas plus groſſe qu'un point, quoiqu'il l'ait trouvée ſouvent plus conſidérable. Dans l'intérieur de cette partie, il y avoit une eſpèce de calice contracté, ainſi qu'il l'a vu d'autres fois, lorſque l'œuf étoit ſorti. Il étoit rempli de liqueur jaune, &c. *Ibid.* pag. 226 & 227.

Haller a fait couvrir quarante brebis choiſies, & il a obſervé ce qui ſuit : Le corps jaune n'exiſtoit point dans le temps du rut, ni dans les brebis nouvellement fécondées. Il ne faiſoit point partie de l'ovaire, & il paroiſſoit n'être que le produit d'une ſorte d'inflammation. Dans une brebis fécondée depuis une heure ou deux, il ne trouva qu'une bleſſure à l'ovaire, avec un peu de ſang caillé autour; lorſqu'on ſouffloit par l'ouverture, on voyoit qu'elle communiquoit avec une véſicule qui avoit crevé & rendu ſa lymphe par cette ouverture : c'eſt l'intérieur de cette véſicule qui ſe gonfle & devient glanduleux; mais cela n'arrive que quelques jours après la conception; ce corps glanduleux n'y contribue donc pas. Avant le dix-ſeptième jour, Haller n'a trouvé dans la matrice & dans les trompes qu'une eſpèce de gelée, mais point d'œuf. Après le dix-ſeptième jour, il a preſque toujours vu le fœtus long d'environ trois lignes & enveloppé dans ſes membranes. L'œuf ne paroît donc être qu'un fluide gélatineux. *Hiſt. acad.* 1753, obſerv. 7, pag. 134 & 135.

Dans une portière de vache qui contenoit un fœtus de quinze jours, Duverney le jeune a trouvé les trompes & leurs pavillons plus gonflés que dans l'état ordinaire; un des ovaires étoit de la groſſeur d'une noix, & formé ſur les côtés d'une ſubſtance dure & garnie de véſicules; tout le reſte paroiſſoit ſpongieux; ſur un des côtés de la ſubſtance véſiculaire, étoit une tache d'un jaune obſcur & de la largeur d'une lentille; Duverney y ayant ſoufflé de l'air, gonfla tout l'ovaire comme un tiſſu véſiculaire, & pluſieurs vaiſſeaux ſanguins qui paroiſſoient en ſortir, &c. *Mém. acad.* 1701, pag. 184, 185, & ſuiv., avec figures.

Voyez une obſervation ſur l'état d'un ovaire dans une femme qui fut pendue, & qui avoit uſé du coït quelque temps auparavant. *Journ. des Sav.* 1695, tom. 23, pag. 645 & ſuiv.

Duverney ouvrit le côté gauche d'une chienne, trois jours après quelle eut été couverte, & il tira par la plaie la trompe du même côté, après avoir remarqué qu'il y avoit dans l'ovaire deux gros œufs : il lia cette trompe entre l'ovaire & la matrice, & la remit dans le ventre : la plaie fut guérie au bout de huit jours; vingt-un jours après on ouvrit l'animal; on trouva deux petits chiens dans la partie de la trompe qui regardoit l'ovaire; l'autre, qui regardoit la matrice, étoit vide. *Duverney, anat.* tom. 2, pag. 345.

Dans le cadavre d'une femme qui avoit conçu quelque temps avant ſa mort, on trouva dans l'ovaire droit un œuf fécondé, c'eſt-à-dire, fort gros. La ſuperficie de cet œuf étoit parſemée de vaiſſeaux ſanguins : il étoit encore pendant à ſon pédicule. *Journ. des Sav.* 1720, tom. 67, p. 523.

Véſicule obſervée dans l'ovaire, qui, outre une liqueur claire & mucilagineuſe, contenoit un fœtus d'une ligne & demie de groſſeur & de trois lignes de longueur; cet embryon étoit attaché à l'intérieur par un cordon gros d'un tiers de ligne & long d'une demi-ligne. On y diſtinguoit la tête, &c. Obſervation de Littre. *Mém. acad.* 1701, pag. 111, 112, 113, & 114.

Littre obſerva dans le corps d'une femme autant de cicatrices dans l'ovaire, que ſes parens lui dirent qu'elle avoit eu d'enfans : il y en avoit une dans l'ovaire gauche, avec une ouverture d'une demi-ligne, répondant à une cavité de deux lignes de diamètre; cette femme mourut avec un fœtus dans la trompe gauche. *Ibid.* 1702, pag. 217.

Une dame qui avoit accouché huit fois, redevint groſſe après cinq ans d'intervalle : les règles manquèrent une fois; mais le ſecond & le troiſième mois, elle eut une eſpèce de perte légère; au bout de trois mois s'étant levée en bonne ſanté, elle tomba ſubitement en foibleſſe & ſans pouls, froide, mais ayant ſa connoiſſance, & ſe plaignant d'une grande douleur à l'aîne droite, laquelle ſe terminoit aux reins; elle crut accoucher, & en criant j'accouche, elle mourut. Tous les viſcères de l'abdomen nageoient dans le ſang, ſur tout dans le flanc gauche où il étoit caillé, & au milieu duquel on trouva un fœtus de la groſſeur du pouce

l'ovaire de ce côté étoit déchiré & quatre fois plus gros que le gauche : la matrice étoit ſans déchirure, mais plus groſſe & plus molle que dans l'état ordinaire : les vaiſſeaux de la membrane interne étoient pleins de ſang & comme variqueux. Toutes les autres parties étoient ſaines. Obſervations de M. de Saint-Maurice. *Journ. de Méd. de la Roque.* 1683, pag. 40.

Une femme groſſe de neuf mois ne put accoucher ; le fœtus étoit contenu dans la membrane extérieure de la trompe droite, d'où on le tira à demi-pourri : il formoit une tumeur vers le nombril, d'où il ſuintoit des matieres ſéreuſes. La mère mourut onze jours après l'opération. Cette femme n'eut point de lait pendant ſa groſſeſſe. *Hiſt. acad.* 1714, obſerv. 2, pag. 23.

Duverney a trouvé cinq à ſix fois des enfans dans les trompes. *Anat.* tom. 2, pag. 345.

Dans le corps d'une femme, on a trouvé les deux ovaires formant des tumeurs dans leſquelles étoient des cheveux, des os, & des dents enchâſſées dans leurs alvéoles. *Hiſt. acad.* 1743, obſerv. 9, pag. 88.

Une femme qui n'avoit pas eu ſes règles depuis ſix ſemaines, tomba ſur les genoux ; ſix heures après, elle eut des douleurs dans le ventre ; les règles revinrent ; enſuite elle eut des envies de vomir, des ſueurs froides, &c ; elle mourut. Littre trouva plus de quatre pintes de ſang noir & liquide dans le bas ventre & un peu de ſang caillé ſur le ligament large gauche de la matrice. La trompe gauche avoit une déchirure de cinq lignes au deſſous de ſon pavillon : à l'endroit de cette déchirure étoit un corps rond à demi-tranſparent & d'un pouce & demi de diamètre : c'étoit un fœtus de quatre lignes de longueur, nageant dans une liqueur claire renfermée dans les membranes : le placenta étoit attaché à l'intérieur de la trompe. *Mém. acad.* 1702, pag. 215 & ſuiv.

Une femme de 28 ans, qui avoit eu deux enfans, redevint groſſe. Elle fut attaquée de toux ; le ſang ſortoit goutte à goutte par le vagin ; elle ſentit des douleurs vives dans le ventre, ſurtout en allant à la ſelle. Ces douleurs augmentèrent ; la malade eut une ſyncope & elle mourut. On trouva que la trompe gauche de la matrice formoit un ſac très-vaſte, depuis le milieu juſqu'au pavillon ; un fœtus mâle, de trois pouces & demi de longueur, y étoit renfermé ; le placenta adhéroit à l'intérieur de ce ſac ; la matrice étoit plus groſſe & plus épaiſſe que dans l'état naturel ; elle contenoit des glaires enſanglantées. *Vandervelen, Journal de méd.* 1756. tom. 5, pag. 380 & ſuiv.

Enfant deſſéché, trouvé par Duverney dans une des trompes de la matrice. *Hiſt. acad.* 1714. pag. 25.

Une femme de vingt-trois ans fit une chute qui fit écarter les deux os de la jambe ; elle mourut, & dit auparavant qu'elle ſe croyoit groſſe. Il n'y avoit aucune marque de groſſeſſe dans la matrice, mais dans la trompe droite il y avoit un fœtus enduit d'une humeur mucilagineuſe : toutes ces parties étoient deſſéchées ainſi que le cordon & le placenta : la partie de cette trompe du côté de la matrice, étoit fort mince & fermée de ſorte que l'air ni les injections ne pouvoient y paſſer. *Mém. acad.* 1702, pag. 305 & ſuiv.

Une femme de quarante ans accoucha de deux enfans ; elle perdit ſes règles & mourut pluſieurs années après, avec une tumeur conſidérable dans le ventre. A l'ouverture du corps, on aperçut les reſtes d'un fœtus dans une des trompes. Ce fœtus avoit été conçu dans la trompe. (Obſervation mal détaillée.) *Hiſt. acad.* 1722, pag. 20.

Groſſeſſe de quinze ans ; mort & ouverture du corps ; fœtus trouvé dans une poche tenant à l'ovaire : la matrice étoit dans ſon état naturel. *Mercure* ; juin, 1728, pag. 1389.

Dans le corps d'une femme, morte ſans pouvoir accoucher de ſon premier enfant, Littre a trouvé dans l'ovaire un trou rond qui pouvoit admettre une ſoie de porc, & bordé d'une ſubſtance ſemblable à celle qu'on voit dans les cicatrices. Ce trou aboutiſſoit dans une cellule large & profonde de trois lignes, où il y avoit du ſang noir & caillé : la trompe du même côté étoit plus dilatée, & ſes tuniques étoient plus minces. *Hiſtoire acad.* 1705, obſerv. 7, pag. 52.

Une fille de trente ans mourut des ſuites d'une douleur fixe à la région iliaque gauche. A l'ouverture du corps, M. Varocquier, démonſtrateur d'anatomie à Lille, aperçut une légère inflammation à la circonférence des gros inteſtins : l'ovaire gauche étoit de la groſſeur & de la forme d'un œuf de poule, & la trompe du même côté faiſoit ſaillie de bas en haut, & de dehors en dedans ; ſon pavillon étoit étendu & appliqué à la face externe de l'ovaire, avec lequel il avoit contracté adhérence. Ayant ouvert cet ovaire, il en ſortit une once de liqueur ſemblable à du petit lait ; on y trouva auſſi un fœtus de deux pouces de long & un peu flétri, avec un placenta attaché au haut de l'ovaire, & un cordon ombilical. La matrice étoit dans ſon état naturel, ainſi que l'ovaire droit. L'hymen étoit dans ſon entier. *Hiſt. acad.* 1756, obſerv. 4e, pag. 48 & ſuiv.

Obſervation de Philippe-Jacques Boehmer. (*Act. erud. Lipſ.* ann. 1752, pag. 638.) Une courtiſane étant devenue groſſe, il ſe forma peu à peu ſur le côté gauche du bas ventre une tumeur dure, qui s'étendoit juſqu'à l'hypocondre ; en même temps il ſurvint une difficulté d'uriner, qui augmenta dans la même proportion que

cette tumeur ; enfin une fièvre inflammatoire, accompagnée de convulsions, termina les jours de cette femme. On ne ſoupçonnoit pas que la tumeur du côté gauche fût l'effet d'une groſſeſſe : mais le cadavre ayant été ouvert, on vit que cette tumeur avoit ſon ſiège dans l'utérus ; elle formoit dans la face antérieure de cet organe, un ſac membraneux & charnu, qui occupoit la plus grande partie du baſſin. Toute la matrice étoit enflammée, & le ſphacèle s'y étoit mis.

Il s'étoit fait au deſſous du milieu de l'utérus, une ouverture par où le pied droit de l'embryon étoit ſorti, & il touchoit au coccix de la mère. L'ovaire droit, inégal & plein de rides, n'offrit que des véſicules de Graaf, ſans corps jaune diſtinct, ni calice. Le fœtus fut trouvé dans l'ovaire gauche, auquel étoient collées les franges de la trompe de Fallope du même côté. Cette trompe, auſſi bien que l'autre, s'ouvroit au fond de l'utérus. La tumeur de l'ovaire gauche avoit dérangé entièrement de ſa place l'inteſtin rectum.

La matrice fut ſéparée du cadavre avec toutes ſes dépendances, & ſoumiſe à l'examen ; quoiqu'elle eût le volume qu'elle auroit dû avoir après un mois de groſſeſſe, elle ne contenoit rien, ſi ce n'eſt une membrane poreuſe & enflammée qui la tapiſſoit intérieurement & étoit enduite d'une mucoſité. On fit à l'ovaire fécondé une inciſion depuis l'ouverture par où paſſoit le pied du fœtus, juſqu'à ſon extrémité ſupérieure. Sa ſubſtance extérieure étoit fibreuſe, l'intérieure étoit fibroſo vaſculeuſe, pleine de rides, d'une épaiſſeur différente en divers endroits, mais très-conſidérable aux environs du placenta; il étoit tapiſſé par-tout d'une toile muqueuſe mince. Le fœtus, qui étoit mâle, & paroiſſoit avoir près de quatre mois, étoit renverſé perpendiculairement, le viſage collé dans une ſituation oblique au bas du baſſin, & regardant la face poſtérieure de cette cavité (1).

L'auteur obſerve au ſujet de ces groſſeſſes extra-utérines, qu'il y en a de trois ſortes. Le fœtus peut avoir pour matrice l'ovaire même, comme dans le cas préſent, & c'eſt ce qui arrive lorſqu'un œuf ſitué profondément eſt fécondé ; mais ſi c'eſt un de ceux qui ſont plus extérieurs, & qu'il rompe ſes enveloppes, il peut encore s'arrêter dans les trompes, ou tomber dans la cavité de l'abdomen. Dans aucun de ces cas, l'accouchement naturel ne peut avoir lieu. Quelquefois il arrive qu'il ſe forme autour du fœtus, une croûte dure, tophacée, qui l'empêche de croître & le conſerve ; mais ce cas eſt très-rare ; & preſque toujours le fœtus, en prenant ſon accroiſſement, diſtend les parties qui l'environnent, leur cauſe une inflammation qui dégénère en ſphacèle, & fait périr la mère & l'enfant, comme on vient de le voir.

Obſervation de Patuna, médecin de Vienne, adreſſée à Morgagni, ſur une femme qui au cinquième mois de ſa huitième groſſeſſe, tomba & eut une grande perte de ſang ; parvenue au terme de neuf mois, elle eut un accès de colère ; la perte revint, les douleurs ſe déclarèrent ; elles étoient continuelles & ſe faiſoient ſentir par tout le ventre ; l'orifice de la matrice admettoit à peine le doigt ; on ne ſentoit point les eaux ſe former, il n'en ſortoit point, mais du ſang pur. Peu d'heures après cette femme mourut : on ſentit les mouvemens de l'enfant juſqu'à la mort de la mère. Le ventre ayant été ouvert, on vit l'enfant aſſez grand, ayant ſa tête vers le diaphragme, & le dos vers l'abdomen ; il n'y avoit ni enveloppes ni liqueur : le cordon ombilical entouroit le col de l'enfant ; il entroit dans la trompe à un travers de doigt de diſtance de l'utérus, & ſuivoit ce canal juſqu'au placenta qui avoit quatre pouces de diamètre, & qui étoit placé dans la matrice. La trompe, dans l'endroit où entroit le cordon, paroiſſoit avoir été rompue autrefois, & elle adhéroit au cordon dans cette région. La matrice avoit un demi-pouce d'épaiſſeur ; elle ne contenoit pas de ſang, même dans ſa ſubſtance. L'auteur ne tente pas d'expliquer comment le fœtus a pu être dans le ventre, n'ayant trouvé dans la matrice ni cicatrice ni veſtige de rupture. *Comment. Leipſick*, tom. 16, pag. 345.

Une femme groſſe de ſon troiſième enfant ſouffroit de grandes douleurs dans la région ombilicale & épigaſtrique ; elle mourut ſans pouvoir accoucher. A l'ouverture du corps, toutes les parties de la matrice & du vagin parurent fort ſaines ; on n'y trouva aucune marque de cicatrice ; l'ovaire droit étoit dans l'état naturel ; mais la trompe & ſa frange étoient comme pourries dans un endroit qui tenoit au péritoine & qui formoit une poche où étoit l'enfant : cette poche étoit ſituée entre la matrice & le rectum. L'enfant étoit attaché par ſon cordon au placenta, qui étoit ſorti de la poche & s'étoit rangé du côté gauche. Toutes ces membranes étoient gangrenées. *Saviard*, pag. 269.

Embryon

(1) Une telle obſervation, dit l'auteur, montre clairement que l'homme provient d'un œuf. Il reſte néanmoins quelque doute ſur ce qu'on doit appeler de ce nom ; car il eſt incertain ſi on doit le donner à ces véſicules décrites par Graaf, & qu'on trouve dans tous le ovaires des femmes, preſque immédiatement au deſſous de la membrane qui les enveloppe ; ou ſi ces mêmes véſicules, remplies de mucilage, ne doivent pas être regardées ſimplement comme des enveloppes des œufs humains. En effet, quelquefois le corps jaune qu'elles renferment devient très-apparent, & quelquefois on ne les voit pas elles-mêmes. D'ailleurs ces véſicules ſe trouvent chez les filles impubères. Enfin ni les uns ni les autres de ces corps ne ſont proportionnés aux conduits étroits par où les œufs doivent paſſer.

Embryon de cinq ſemaines, gros comme une mouche à miel, trouvé dans le bas ventre d'une femme aſſez jeune, & tenant à un pédicule qui étoit attaché en partie à une crevaſſe faite à la trompe gauche. On trouva environ trois pintes de ſang coagulé & épanché dans le bas ventre. Cette dame étoit mariée depuis trois mois, & ſe croyoit groſſe depuis cinq ſemaines; elle avoit depuis ce temps des maux de cœur & elle vomiſſoit; elle fut ſaiſie d'une violente colique, avec grande foibleſſe, froid glacial & univerſel, & une vive douleur au deſſous de l'ombilic; elle étoit ſans pouls, & elle mourut quelques momens après. Il n'y avoit rien dans la matrice. *Foubert*, *Séance de l'Académ. de Chirurg. & Mercure* 1741, pag. 2399.

Une femme mourut le quatrième mois après ſes couches. On ouvrit ſon corps, & on trouva un autre enfant flottant dans le bas ventre, près d'une des trompes de la matrice. Il n'y avoit aucune déchirure à la matrice ni au vagin. L'enfant paroiſſoit avoir été formé dans la première groſſeſſe. *Mercure* 1722, juillet, pag. 79.

Fœtus dont une partie des os du crâne ſe trouva châtonnée dans le replis de l'S romaine du colon. Accidens qui précédèrent la mort, &c. *Par M. Moreau*; *Séance de l'Acad. de Chirur. & Mercure* 1750, décemb. pag. 18.

Bianchi, dans ſon Hiſtoire de la Génération, rapporte l'obſervation d'une femme qui eut tous les ſymptômes ordinaires de la groſſeſſe; mais l'enflure étoit au deſſus de l'ombilic: cette femme ne ſe détermina que tard à l'opération céſarienne, & elle mourut. A l'ouverture de ſon corps, on trouva le placenta attaché au colon & aux inteſtins grêles du côté gauche. *Journ. des Sav.* 1743, mars, pag. 493.

Une femme eut une ſuppreſſion de ſes règles, avec des coliques & des vomiſſemens. Son ventre groſſit, & elle crut y ſentir un corps vivant, mais qui lui parut être hors de la matrice, par les mouvemens qu'elle éprouvoit. Après environ neuf mois elle ſouffrit beaucoup, enſuite elle ne ſentit plus de mouvement, mais elle eut toujours des vomiſſemens & un cours de ventre pendant ſix mois, au bout deſquels elle mourut. On fit d'abord la ponction, par laquelle on tira douze pintes de ſéroſité rouſſe, ſans odeur; on trouva enſuite un enfant de neuf mois qui occupoit tout le côté droit du bas ventre; ſa tête étoit poſée ſur la baſe du foie. Le cordon ombilical étoit long de huit pouces; le placenta s'attachoit par pluſieurs portions ſur les première, deuxième, & troiſième vertèbres des lombes. Les inteſtins, excepté le colon, étoient rangés dans la partie gauche du bas ventre. La matrice & ſes trompes ſe trouvèrent en bon état. *Hiſt. académ.* 1716, obſervat. 4, pag. 27.

SUPPLÉMENT.

Sur la ſtérilité (1).

Dans le corps d'un homme qui n'avoit point au dehors de vice apparent, on trouva les véſicules ſéminales dures & comme cartilagineuſes.

Dans un autre les conduits éjaculateurs étoient obſtrués.

La conformation vicieuſe de l'urètre peut contribuer beaucoup à la ſtérilité. Valiſnieri parle d'un homme dont l'urètre s'ouvroit vers le gland en un demi-canal. Dionis a vu ce conduit aboutir à côté du gland & en deſſous; & Fabrice aſſure que ce vice n'a point mis obſtacle à la génération dans une circonſtance qu'il rapporte. Dans un payſan examiné par Saltzman, l'urètre s'ouvroit en deſſus & à côté du gland. Dans un jeune homme dont l'urètre ne s'étendoit pas tout à fait juſqu'au gland, mais s'ouvroit à côté, l'érection ſe faiſoit de ſorte que le gland ne ſe gonfloit pas. Boerhaave va plus loin, il aſſure que le tiſſu caverneux de l'urètre peut ſe gonfler ſans que les corps caverneux de la verge ſoient en érection; & on a vu ceux-ci gonflés, ſans que le gland le fût.

Il arrive quelque choſe d'analogue au premier cas dans les érections qui ſont l'effet de l'irritation produite par la préſence d'un pierre dans la veſſie. Alors les nerfs de la verge ſont titillés, & elle ſe durcit, mais le plus ſouvent de manière que dans l'érection elle n'augmente pas de volume; c'eſt qu'alors il n'y a que le tiſſu caverneux de l'urètre & le gland de gonflés, & que le tiſſu caverneux de la verge n'eſt point en action; les ſeules voies urinaires ſont irritées. La plupart des érections des calculeux ſont de ce genre; le *ſtimulus* vénérien n'y a point de part.

La preſſion de l'urine ſur les véſicules ſéminales & ſur la baſe de la verge, donne lieu, comme je l'ai déjà dit (2), à quelques érections; ce ſont celles du matin dans les vieillards.

Un grand obſtacle à la génération, c'eſt l'extrême facilité avec laquelle l'éjaculation ſe fait; ſouvent elle eſt ſi prompte, que l'introduction peut précéder à peine. Ce vice eſt preſque toujours l'effet de la fatigue de ces parties, qui, trop ſouvent irritées, ſe preſſent trop de conſommer l'ouvrage. Il eſt très-difficile d'y remédier: des bains froids, de la glace même, appliquée ſur les parties ſexuelles externes, & la continence obſervée pendant un ou pluſieurs mois, ont remédié, d'après mes conſeils, à ce défaut, au moins aſſez pour rendre l'introduction & la génération poſſibles, dans un cas où précédemment l'une & l'autre n'avoient pu avoir lieu.

Deux femmes n'avoient point de vagin. Leurs maris avoient, à la ſuite de divers eſſais, telle-

(1) *Morgagni*, *epiſt.* 46.
(2) Voy. pag. 473, col. 2e.

ment dilaté l'urètre, qu'enfin ils étoient parvenus à y introduire la verge.

Quelquefois le vagin eſt étroit, ou ſes parois ſont collées à l'extrémité ou vers le milieu. Dans un cas ſemblable, Naboth diviſa l'obſtacle, & dilata le vagin très-heureuſement.

On a vu l'étroiteſſe du vagin être extrême, & ne pas s'oppoſer à la génération. Il ſuffit que l'introduction ſoit incomplète; pourvu qu'elle exiſte, l'acte de la génération peut s'achever.

La membrane appelée hymen bouche quelquefois tout à fait le vagin & oppoſe un obſtacle à la ſortie des règles & à l'introduction de la verge. Il faut couper cette membrane avec le biſtouri & l'inciſer en croix, ſans quoi la plaie ſe cicatriſe, & quelque temps après la première opération, il faut en faire une ſeconde. J'ai vu un cas où il a fallu inciſer l'hymen une ſeconde fois, & j'inſiſte, pour cette raiſon, ſur ce qu'alors on le coupe en croix. La matrice remplie de ſang menſtruel qui ne peut ſortir, donne lieu à des accidens nerveux très-opiniâtres & très-étendus, même à la rétention d'urine, à la ſurcharge de la tête, à la diſtenſion & à la douleur des mamelles. Dans des circonſtances pareilles, où les règles n'ont point paru, il faut rechercher s'il n'y a point une membrane qui bouche le vagin.

On a vu des femmes qui n'avoient que les parties ſexuelles externes, ſans matrice. Colombus parle du défaut abſolu de ce viſcère dans deux femmes. Gaſpar Boſc en a vu deux abſolument dépourvues de vagin. Alors, le plus ſouvent, la matrice eſt tronquée & très-petite.

Parmi les cauſes de la ſtérilité des femmes, Hippocrate parle ſouvent de la graiſſe de l'épiploon, ce que Véſale a bien expliqué. Ce n'eſt pas, dit-il, de l'épiploon proprement dit que le père de la médecine a parlé; mais des aîles ou ligamens larges de la matrice, des trompes & des ovaires. Il eſt hors de doute que les trompes ſurchargées de graiſſe, ſeront moins propres à remplir leurs fonctions; auſſi les femmes très-graſſes conçoivent difficilement. Fabricius penſoit que les plis du vagin pouvoient s'appliquer ſur l'orifice de l'utérus & le boucher. Hippocrate croyoit que l'orifice de la matrice étoit fermé par une membrane dans les femmes ſtériles; quoique Morgagni ſoit très-éloigné d'adopter cette opinion pour tous les cas, il dit cependant qu'il a vu dans une femme l'orifice de l'utérus rétréci par une membrane.

Riolan a parlé d'une matrice qui étoit dure comme un cartilage; l'orifice de cet organe offre quelquefois ſeul ce vice.

Morgagni aſſure que dans bien des cas, après avoir introduit le *ſpeculum uteri*, ou un entonnoir d'ivoire dans le vagin, on peut, au moyen d'une bougie allumée, voir l'orifice de ce viſcère. Je n'en ai jamais fait l'eſſai; mais à moins que la matrice ne ſoit très-deſcendue, je regarde cette expérience comme difficile à faire.

Si l'orifice de la matrice n'eſt point dans une poſition convenable par rapport au vagin, s'il eſt dirigé trop en arrière, ou trop remonté ou penché latéralement, &c., la génération pourra ſouvent en ſouffrir. Hippocrate a connu cet obſtacle. *Si uteri obliqui fiant*, a-t-il dit, *etiam os ipſorum obliquum fit.*

Mais les ovaires, ou teſticules des femmes, manquent auſſi dans quelques-unes.

Dans d'autres, les trompes ſont obſtruées ou oblitérées. Haller regarde ces vices comme très-rares. Leur adhérence étendue avec l'ovaire eſt encore un obſtacle à la génération.

L'obſervation a prouvé qu'il n'eſt pas néceſſaire que les ovaires ſoient tout à fait ſains, pour que la conception ait lieu. Il ſuffit ſans doute qu'ils ſoient en bon état.

Le morceau frangé de la trompe eſt ſouvent malade, & ce vice mérite auſſi notre attention.

XXI°.

Sur les obſtacles qui retardent l'accouchement, & ſur les accidens qui l'accompagnent.

Exoſtoſe conſidérable ſituée à la ſurface interne de l'os ſacrum, & qui empêcha l'accouchement. *Journ. des Sav.* 1765, février, *Nouv. littér.*

Une payſanne de trente-cinq ans, groſſe de ſon premier enfant, ne put accoucher: on voyoit deux tumeurs ſur le ventre, l'une inférieure ſur le pubis, l'autre ſituée vers le cartilage xyphoïde; l'orifice de la matrice étoit très-haut, & on ſentoit un obſtacle invincible. Cette femme mourut ſans accoucher: à l'ouverture de ſon corps on trouva que la tumeur inférieure étoit la veſſie gonflée & prête à crever; la ſupérieure étoit la matrice, dont le fond touchoit le colon & l'eſtomac; l'utérus étoit rompu près du ligament large gauche, & il y avoit beaucoup de ſang épanché: l'orifice interne étoit ſi rétréci, qu'à peine admettoit-il le tuyau d'une plume; ce rétréciſſement venoit d'une membrane tendineuſe de l'épaiſſeur d'une veſſie de bœuf; elle paroiſſoit être un prolongement de la membrane intérieure du vagin. *Weiſſ*; *Hiſt. partûs impediti. Altorp.* 1761, *miſcell.*

Une femme de 38 ans, groſſe de ſept mois, pour la premiere fois, mourut dans un mauvais travail, pendant lequel l'orifice interne n'avoit pu ſe dilater que de la largeur d'une pièce de 24 ſous; ſon corps fut ouvert par Littre, qui trouva l'enfant mort, & vit que l'orifice étoit bouché dans ſon commencement, par une ſubſtance glanduleuſe continue au corps de la matrice & percée de quelques petits trous. *Hiſt. acad.* 1705, obſerv. 7, pag. 52.

Une femme de quarante ans, dont le paſſage entre les os pubis & le ſacrum étoit fort étroit, ne put accoucher d'un premier enfant qu'en ouvrant

la tête de ce dernier. Il ſurvint une ſuppuration dans les parties, & la malade rendit des pierres par l'urètre : étant redevenue groſſe, elle ne put accoucher, & il ne ſe fit point de dilatation à l'orifice interne. M. Simſon trouva que les deux lèvres de cet orifice étoient adhérentes. Au moyen d'une eſpèce de *ſpeculum matricis* qu'il décrit, il fit une inciſion aux parties collées, & il ſentit la tête de l'enfant, qu'il ouvrit & qu'il vida pour délivrer cette femme. Les deux lèvres du muſeau de tanche étoient d'une dureté approchante de celle des cartilages ; dans les inciſions, il ne ſortit pas une goutte de ſang, & la malade ne ſentit d'autre douleur que celle de la dilatation du vagin. L'enfant étoit à ſec, parce que les eaux s'étoient écoulées. L'urètre s'ouvroit extérieurement par trois différens orifices. Cette femme mourut vingt-quatre heures après, par l'abus, dit-on, des liqueurs ſpiritueuſes, dont elle avoit uſé pendant ſa groſſeſſe. *Edimbourg*, tom. 3, pag. 384 & ſuiv.

Dans une femme morte en travail, & qui avoit été pluſieurs jours ſans uriner, on trouva la veſſie, très-diſtendue, & qui s'élevoit depuis le pubis juſqu'à la région du rein droit ; elle contenoit quatre pintes d'urine. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 566.

Une femme ne pouvoit accoucher parce que l'hymen étoit entier & très-épais; on l'inciſa ; mais on trouva une autre membrane placée plus haut, qu'on fut encore obligé d'inciſer; ce qui ne fut pas plutôt fait, que l'enfant ſortit bien portant. *Ruyſch*, obſerv. 22, tom. 1, pag. 20 & 21.

A Bologne, deux femmes ne pouvoient accoucher; on croyoit leurs enfans morts : on ſe preſſa d'accoucher l'une par l'opération de la main, & elle mourut; on ſe contenta pour l'autre, de lui donner des lavemens émolliens & légèrement ſtimulans ; elle accoucha & ſe porta bien. *Morgagni ; de ſed. morbor.* epiſt. 48, art. 41, pag. 240.

Femme groſſe conſtipée depuis dix jours, & à qui on ne pouvoit donner de lavemens, parce que le rectum étoit rempli d'excrémens auſſi durs que la pierre : on fut obligé de les lui tirer avec peine, ſans quoi elle n'auroit pu accoucher. *Guillemeau, des accouchemens*, liv. 2, chap. 10, pag. 149.

Roéderer a examiné trois fois avec attention la quantité de ſang qui ſort de la matrice après l'extraction du placenta, & il a trouvé que le poids du ſang étoit à peu près de deux livres : il paroît que cette quantité ſuffit pour dégorger la matrice; car une demi-heure après, elle ſe réduit preſque à ſon volume ordinaire. *Mém. de Gottingue*, tom. 3, pag. 421 & 422.

Une femme de vingt-cinq ans, ſur le point d'accoucher, ſe trouva mal, & eut des douleurs avec une perte de ſang qui dura trois jours ; au bout de ce temps elle accoucha fort doucement; le placenta vint même tout de ſuite ; elle mourut le même jour. On trouva la matrice rompue du côté gauche, à l'endroit où l'artère & la veine hypogaſtriques, auſſi rompues, ſe rendoient à cet organe. *Guillemeau; des accouchemens, &c.*, liv. 2, chapit. 13, pag. 165.

Duſſé, accoucheur de Paris, pour remédier aux pertes de ſang qui ſurviennent après l'accouchement par le défaut de reſſort des vaiſſeaux utérins, veut qu'on porte ſes deux mains ſur la région hypogatrique & qu'on comprime mollement le corps de la matrice par un mouvement tantôt circulaire, tantôt ondulatoire, & dirigé en tout ſens : on fait en même temps ſortir des caillots, &c. *Hiſt. acad.* obſerv. 3, 1724, pag. 35 & 36.

Une femme, à la ſuite d'un accouchement laborieux, eut la gangrène à la vulve & au rectum. Après la ſéparation des parties gangrenées, il reſta une ouverture à paſſer une noix : les excrémens paſſoient par la vulve ; on voulut ſe ſervir d'une plaque mince, enduite d'un ſarcotique ; mais on fut obligé de l'abandonner & d'y ſubſtituer des plumaceaux. Cette femme guérit. Ruyſch obſerve que la gangrène qui affecte les parties poſtérieures de la vulve, ſe guérit aſſez facilement, à cauſe de la ſubſtance charnue du rectum, & le peu de rugoſité du vagin de ce côté, au lieu que par le côté antérieur qui touche à la veſſie, l'écoulement de l'urine eſt un obſtacle à la guériſon de la plaie. *Ruyſch*, tom. 1, obſerv. 59, pag. 55 & 56

Sang coagulé, trouvé ſur la ſurface externe de la matrice d'une femme morte ſans avoir été accouchée. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 563.

Dans cette même femme qui, pendant ſix jours qu'elle avoit été en travail, n'avoit pas uriné, on trouva la veſſie formant un grand ſac ſortant de la cavité des os pubis, & montant juſqu'au rein droit : elle contenoit quatre pintes d'urine. *Ibid.* pag. 566.

La ſortie du méconium n'eſt pas toujours un ſigne de la mort de l'enfant : un enfant du ſexe féminin ſortit vivant & bien portant, quinze jours après avoir rendu du méconium. *Morgagni*, epiſt. 38, art. 40.

XXII°.

Sur la fausse groſſeſſe, l'avortement, et l'accouchement malheureux (1).

1°. *De la fauſſe groſſeſſe.*

Les médecins ne ſe trompent que trop ſouvent, en prenant une vraie groſſeſſe pour fauſſe, & réciproquement, faute de ſignes certains. Il en eſt cependant un infaillible, c'eſt l'agitation de l'embryon dans l'utérus : quiconque la ſent avec la main froide (car la froideur eſt un moyen que l'on emploie pour faire remuer le fœtus), ne ſauroit être déçu ni par les flatuoſités des inteſtins,

(1) *Morgagni, de ſed. & cauſ. morb.* tom. 3, epiſt. 41.

ni par aucun autre mouvement : mais ce ſigne manque dans les premiers mois de la groſſeſſe, & quelquefois auſſi dans les derniers, ſoit à cauſe de la foibleſſe du fœtus, ſoit par quelque autre raiſon.

Il en eſt un autre que des hommes ſavans & & expérimentés regardent comme certain & commun à toutes les femmes enceintes : c'eſt le gonflement du nombril, qui n'a pas lieu, dit-on, dans l'hydropiſie & dans les autres tumeurs du ventre. Je n'examinerai pas, dit Morgagni, ſi en effet ce gonflement eſt particulier à la groſſeſſe, puiſque ceux qui le prétendent, avouent que ce ſigne n'exiſte pas avant la fin du troiſième mois, & qu'il arrive quelquefois que la groſſeſſe eſt jointe à l'hydropiſie.

Je vois des médecins qui comptent beaucoup ſur un ſigne très-anciennement connu ; car il ſe trouve dans les Aphoriſmes d'Hippocrate, en ces termes : *Quand une femme eſt enceinte, l'orifice de l'utérus ſe reſſerre.* Ce ſigne n'eſt pas à mépriſer ; il eſt même utile pendant les premiers mois de la groſſeſſe, lorſque les autres manquent ; & j'ai eu à m'applaudir, dit Morgagni, de l'avoir obſervé quand je l'ai pu ; dans le cas même où il m'a été permis de rechercher ce ſigne, je ne m'y ſuis fié, ajoute ce médecin, qu'avec précaution, n'ignorant pas, comme Hippocrate le fait entendre, qu'il eſt commun à la groſſeſſe & à certaines maladies. J'ai cru de plus, par la même raiſon, continue-t-il, qu'il ne ſuffiſoit pas d'obſerver avec ſoin & intelligence, outre le reſſerrement de l'orifice de l'utérus, une petite augmentation de poids que l'on ſent dans ce viſcère, en élevant un peu la couronne avec le doigt, & la laiſſant retomber, la femme étant debout ; enfin le déplacement de l'orifice, que l'on trouve un peu plus en arrière qu'il n'eſt ordinairement. En effet, quoique toutes ces circonſtances, ajoutées au ſigne indiqué par Hippocrate, lui donnent plus de poids, cependant on ne doit, ſuivant Morgagni, y compter beaucoup que lorſque la couronne, comme Galien l'obſerve (1), n'eſt pas plus dure qu'elle ne doit l'être, & qu'il n'y a aucune marque de maladie.

Afin d'éviter donc, autant qu'il ſe peut, de prendre pour vraie une fauſſe groſſeſſe, il faut faire une extrême attention à toutes les circonſtances, tant préſentes que paſſées, & ſur-tout ſavoir ſi la femme a déjà été groſſe ou non : ſi elle l'a été, il convient de s'informer des ſignes qui accompagnoient les précédentes groſſeſſes, & d'examiner s'ils reparoiſſent. Cette recherche peut épargner une erreur ſouvent fâcheuſe, & quelquefois funeſte, lorſque par un traitement hors de propos, on fait avorter un femme dont on méconnoît l'état.

La plus ordinaire de toutes les fauſſes groſſeſſes eſt la tumeur cauſée par les moles. Elles peuvent accompagner un fœtus & ſouvent cauſer l'avortement, ſoit en irritant l'utérus, ſoit en occupant inutilement une partie conſidérable de ſa capacité. Quelquefois elles ſont ſeules, ſans fœtus, & elles croiſſent au point de repréſenter une vraie groſſeſſe. Les moles appelées *illégitimes* peuvent exiſter ſans l'influence du mâle : au contraire celles qu'on nomme *légitimes*, ne le peuvent, ſi ce n'eſt dans le ſyſtême de ceux qui admettent de faux germes dans les ovaires des femelles, contre le ſentiment le plus généralement ſuivi. Les premières ſe forment, ou d'un ſang répandu dans l'utérus, ou de quelque excroiſſance intérieure de ce viſcère. Le ſang qui s'y répand, ſur-tout lorſque les régles ſont abondantes, ou qu'il ſurvient une hémorragie interne, donne naiſſance à des concrétions polypeuſes, qui ſe moulent dans la matrice, & occaſionnent différens accidens. J'en ai vu une, dit Morgagni, qui étoit à peu près triangulaire, comme eſt l'intérieur de l'utérus, & qui reſſembloit à une bourſe de cette forme. Elle avoit à ſa ſurface externe beaucoup de filamens, qui paroiſſoient être comme ſes racines. L'interne étoit polie & humectée d'une liqueur qui ſembloit y avoir réſidé, mais en être ſortie, au moment de l'éjection de la poche, par une ouverture que l'on voyoit à l'un de ſes angles. Ce polype faiſant obſtacle chaque mois au ſang qui devoit s'écouler, étoit cauſe que les vaiſſeaux de l'utérus ſe diſtendoient, occaſionnoient des douleurs qui augmentoient peu à peu, & une perte de ſang, ſur-tout lorſque cette maſſe venoit à ſe détacher, & à être expulſée avec effort.

Les moles qu'on nomme *légitimes*, ſuppoſent toujours, ſuivant l'opinion de beaucoup de ſavans, une fécondation précédente ; mais quelques uns penſent qu'elles ſe compoſent du fœtus & de l'arrière-faix, & d'autres, qu'elles ne doivent leur origine qu'à l'arrière-faix. Quoiqu'il en ſoit, ces moles ſont des maſſes informes, d'une ſubſtance beaucoup plus dure que la chair ordinaire, ou un aſſemblage de véſicules, tel que Mercatus en vit un (1). Ruyſch a décrit les unes & les autres. Il n'eſt pas très-rare, ſelon cet auteur (2), que les petits placentas des fœtus nouvellement conçus s'arrêtent dans la matrice, qui venant à ſe reſſerrer par quelque cauſe que ce ſoit, change leur forme ; alors ils ſe durciſſent conſidérablement, ou ils ſe changent, dit Ruyſch, en des amas de véſicules remplies d'une humeur ſéreuſe. Ruyſch a trouvé un placenta qui étoit ſain d'un côté, & dégénéré de l'autre.

Cette transformation n'eſt point particulière au placenta, puiſque Ruyſch a vu des véſicules rem-

(1) *De loc. aff.* l. 6, c. 5.

(1) *Sepulchr.* ſect. 37, obſerv. 1, §. 4.

(2) Obſerv. 28, 29, 33, 58.

plies de férosité sur le cordon ombilical. D'ailleurs, comme, suivant ce qui a été dit, les vraies moles ne viennent très-probablement qu'à la suite d'une grossesse; & comme je n'ai jamais vu ni lu, dit Morgagni, qu'aucune vierge intacte en ait produit, on ne doit décider qu'avec une extrême circonspection, & après un examen fait avec beaucoup de soin & de lumières, si des moles qui ne peuvent pas être des suites d'une grossesse légitime, sont réellement de ce genre, & on doit bien prendre garde de ne pas confondre avec elles de simples caillots de sang, & sur-tout des excroissances.

Ayant vu dans une chienne un commencement de mole vésiculaire, Morgagni en a donné la description. Cette chienne, qui avoit déjà mis bas plusieurs fois, mourut pendant une nouvelle portée. Elle étoit fort grasse; Morgagni trouva l'utérus enveloppé de tant de graisse, que les deux trompes, qui s'étoient d'ailleurs beaucoup rétrécies, y étoient comme perdues; les ovaires, quoiqu'il y en eût un auprès duquel étoient des hydatides, n'offroient aucune des vésicules qu'ils doivent naturellement avoir; ce qui n'étoit pas surprenant; car ils paroissoient entièrement comme charnus, à cause du resserrement des corps *jaunes*. Sur la surface interne du vagin, s'élevoient çà & là des glandes arrondies de différentes grandeurs & d'une dureté squirreuse. Le commencement de la corne droite de l'utérus étoit absolument fermé. Cependant l'une & l'autre corne alloit en serpentant, & elles étoient plus ou moins renflées en divers endroits, quoiqu'elles ne formassent pas des cellules aussi distinctes qu'on en trouve ordinairement dans les chiennes qui sont pleines depuis quelque temps; toute leur surface intérieure étoit molle au tact & rouge. Les principales protubérances de l'extérieur, étoient pareillement molles & rouges; elles contenoient une humeur épaisse & muqueuse comme du pus, laquelle étoit inodore, d'un vert blanchâtre, & n'offroit aucune ébauche d'embryon. Ces mêmes protubérances renfermoient des hydatides pleines d'eau, de différentes grandeurs, mais toutes petites, & en petit nombre.

Outre les moles on compte encore, avec raison, dans le *sepulchretum*, parmi les différentes sortes de fausses grossesses, plusieurs tumeurs soit de l'utérus, soit du ventre. Ici Morgagni recherche quand & comment il arrive qu'un rein unique, tenant dans certains sujets, la place de deux, croît quelquefois à un tel point, que l'œil même d'un anatomiste peut prendre la tumeur qu'il cause pour une grossesse.

Alors ce rein occupe tantôt une des deux places ordinaires; tantôt il est situé sur l'épine du dos, mais quelquefois de manière qu'il est partagé en deux lobes joints ensemble par une sorte d'isthme qui s'appuie sur la colonne vertébrale: d'autres fois il n'y a point de séparation, & le corps entier du rein porte sur cette colonne. Botal (1), qui décrit un rein ainsi conformé, lui donne un volume quadruple de celui d'un rein ordinaire. Un grand nombre d'auteurs disent en avoir vu d'une grosseur qu'ils ne déterminent pas autrement: mais leurs expressions font juger que ces reins étoient beaucoup plus grands que celui que Botal a décrit. Le *sepulchretum* met ces reins prodigieux au nombre des exemples des fausses grossesses. Une observation rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris (2), prouve qu'un rein naturel peut, par l'effet d'une maladie, grossir au point de jetter dans l'erreur dont on a parlé. Celui dont il s'agit dans cette observation, formoit une tumeur qu'on auroit pu prendre pour une grossesse de trois ou quatre mois (avec d'autant plus de raison, que l'écoulement périodique avoit disparu), si l'âge de la personne, l'état de santé, enfin le temps, n'eussent pas détruit l'illusion.

2°. *De l'avortement.*

Morgagni regardoit comme une des causes les plus certaines des fausses couches, l'épaississement, & l'endurcissement du placenta; car le placenta augmentant de volume, diminue d'autant l'espace nécessaire au fœtus, & la dureté le rend incapable de faire ses fonctions; quelquefois aussi, faute de nourriture, il se dessèche & le fœtus dépérit. Une femme grosse de cinq mois étoit très-dangereusement malade; frappée de douleur & de crainte, elle sentit dès ce moment diminuer peu à peu, & enfin cesser tout a fait les mouvemens de l'enfant qu'elle portoit. Huit jours après cette cessation elle avorta; l'enfant étoit mort, & son corps, ainsi que le placenta & le cordon ombilical, étoient d'une sécheresse extrême; le placenta étoit blanc, on n'y voyoit plus que quelques vaisseaux presque entièrement vides.

L'avortement, au rapport de Stahl (3), est quelquefois périodique, & revient à une époque réglée, toujours la même que celle du premier; par exemple, le second ou le troisième mois depuis le moment de la conception. Je n'en connois point, dit Morgagni, de plus sujet à se renouveller, que celui qui a pour cause une passion forte & subite. Schulzius raconte (4) qu'une femme violemment émue, ayant fait une fausse couche, en fit encore vingt-deux autres, toutes au même temps de sa grossesse que la première, c'est-à-dire, trois mois après avoir conçu.

Quelquefois à la suite d'un avortement le placenta, quoique petit, paroît gros, à cause d'une

(1) Observ. anat. 1.
(2) Ann. 1732, observ. anat. 7.
(3) *Dissert. de Abortu*, c. 1.
(4) *Disput. quâ corp. hum. moment. alterat. speciatim expend.* §. 34

quantité conſidérable de ſang concret qui s'y eſt attachée, & il arrive que des médecins, trompés par cette apparence, attendant un fœtus proportionné à la prétendue groſſeur du placenta, eſpèrent qu'ils le feront ſortir, tandis qu'il eſt déjà hors de la matrice, ou qu'il a été détruit, & ils donnent des remèdes violens, qui ne peuvent avoir d'autre effet que de nuire beaucoup à la mère.

Mais voici un autre danger beaucoup plus à craindre. Quand un fœtus, non encore mur, eſt forcé de ſortir par quelque accident, le placenta, qui tient alors à l'utérus comme un fruit verd, tient à la branche, étant retenu, peut cauſer les maux les plus graves, comme le prouve l'exemple ſuivant.

Une femme de trente-trois ans étant enceinte de ſept ou huit mois, tranſporta pluſieurs fois, d'un lieu à un autre, un fardeau peſant; bientôt après l'enfant vint au monde; mais l'arrière-faix ne le ſuivit point. Au bout de trois jours la mère eſt ſaiſie d'une fièvre accompagnée de friſſons, qui augmente d'un moment à l'autre, & eſt ſuivie d'une grande difficulté de reſpirer. Une matière fétide s'écoule par les parties naturelles avec des lambeaux du délivre; le hoquet & d'autres mouvemens convulſifs ſurviennent; le ventre s'enfle conſidérablement, & la malade meurt onze jours après ſon accouchement. Son ventre ayant été ouvert, on trouva le ventricule ſi enflé, qu'il occupoit quatre fois autant d'eſpace que dans ſon état naturel; les inteſtins ne l'étoient pas moins. Dans l'utérus on trouva le placenta pendant en partie vers l'orifice, & en partie adhérant à ce viſcère avec tant de force, qu'on pût à peine l'en ſéparer avec le ſcalpel; il s'étoit changé en un corps dur & compact, d'une odeur infecte. La partie à laquelle il avoit adhéré étoit fortement enflammée, & le reſte de la même ſurface l'étoit auſſi légèrement.

Mais quelque facheux effets que produiſe le placenta, lorſqu'il eſt retenu après la ſortie de l'enfant, il ne faut pas ſe hâter de le tirer, lorſqu'il tient auſſi fortement que dans cet exemple. La violence qu'on ſeroit obligé de lui faire, ſeroit funeſte, au lieu qu'en laiſſant la malade en repos, la nature & l'art peuvent venir à ſon ſecours.

Hoyer aſſure (1), & j'ai vu plus d'une fois, dit Morgagni, qu'une accouchée dans cet état étant ſimplement tranſportée de ſa chaiſe dans ſon lit où on la laiſſoit tranquille, l'utérus ſe reſſerroit peu à peu, & achevoit de ſe délivrer. Ce petit mouvement d'abord, & enſuite le repos font alors tout l'ouvrage.

3°. *Des accouchemens malheureux.*

L'adhérence trop forte du placenta au fond de l'utérus eſt une cauſe fréquente d'accouchemens malheureux. Ce que je viens de rapporter, dit Morgagni, d'une trop grande précipitation dans le cas précédent, s'applique naturellement à celui-ci, ou plutôt ce cas eſt le même. Si donc vous vous contentez d'aider la nature & de lui donner le temps d'agir, elle détache peu à peu le placenta, & diſpoſe tout pour un heureux accouchement, au lieu qu'un empreſſement trop grand produit mille accidens fâcheux.

Le déchirement de l'utérus eſt ſouvent cauſé par la ſituation oblique de l'enfant qui cherche à ſortir, & qui trouve l'utérus ſitué obliquement, comme l'a obſervé Hyppocrate (1), & comme l'ont remarqué après lui beaucoup d'autres médecins. La principale raiſon que les anciens ont donnée de cette obliquité, eſt le relâchement ou la contraction des ligamens d'un côté de la matrice, qui eſt alors attirée ou vers la partie ſaine, ou vers la partie reſſerrée, en un mot vers celle où il y a le plus de reſſort.

Parmi les cauſes de l'accouchement laborieux on peut compter encore la mauvaiſe ſituation de l'enfant, ſa groſſeur, l'obéſité de la mère; ajoutons-y les excroiſſances qui peuvent ſe trouver à l'orifice de l'utérus, la dureté preſque cartilagineuſe que cet orifice acquiert quelquefois, la brièveté du cordon ombilical; enfin pour ne point parler d'une infinité d'autres moins dangereuſes ou moins fréquentes, il en eſt une très-digne d'attention, & qui n'eſt pas rare; c'eſt un fœtus mort dans le ſein de ſa mère.

Mais avant tout, une queſtion bien eſſentielle à décider ſur ce cas, eſt de ſavoir ſi le fœtus eſt réellement mort. Autrefois on s'en rapportoit un peu trop ſur ce point à des ſignes équivoques. Tel étoit celui du méconium qu'on voyoit couler par les parties naturelles de la femme en travail. Cet écoulement peut venir d'une compreſſion que le fœtus éprouve, ſur-tout au ventre; il peut venir de l'abondance du méconium, de ſon trop de liquidité, de ſon acrimonie, d'une paralyſie, ou même de la ſeule foibleſſe du fœtus, & j'ai vu (2) en pareil cas une femme délivrée d'un enfant bien ſain, & qui avoit eu quelque peine à venir, ſeulement parce qu'il étoit gros. Un ſecond ſigne qui peut tromper, eſt le défaut de pulſation des artères. Il eſt très-poſſible en effet que cette pulſation ſoit aſſez foible pour n'être point ſenſible, ſans que néanmoins l'enfant ſoit mort. Il ne ſuffit pas même, pour décider affirmativement cette grande queſtion, de voir le cordon ou un membre pendant hors de l'utérus, ſans pulſation, ſans chaleur & livide; car l'enfant peut avoir éprouvé une telle compreſſion, que la gangrène s'empare de ces parties, & que l'épiderme s'en détache,

(1) *Eph. n. c.* cent. 1, obſerv. 51.

(1) *De morb. mul.* l. 2, n. 33.

(2) Voyez ci-deſſus, pag. 415, col. 2.

ſans qu'il ſoit mort encore, & quelque ſoit le danger où il ſe trouve, il peut en revenir. On a vu à Breſlau (1) le bras d'un enfant ſortir de la matrice tellement froid & livide, qu'on crut devoir l'amputer. Cependant cet enfant, trois jours après, ſortit vivant.

Mais lorſqu'après un ſérieux examen des cauſes qui ont pu donner la mort à un fœtus, de leur enſemble, des ſignes les moins douteux de cette mort, tels que ſont la ſéparation très-facile de l'épiderme de la tête, une humeur cadavéreuſe qui coule de l'utérus, & d'autres de cette nature, les gens de l'art concluent unanimement que ce fœtus a ceſſé de vivre; il ſe préſente une autre difficulté, ſavoir s'il faut le tirer avec la main, ou recourir à d'autres moyens. La première méthode eſt la meilleure, quand on a le temps d'attendre. Une obſervation qu'on doit faire, eſt que ſi les eaux ſont écoulées, la corruption qui s'empare du fœtus, peu après que l'air eſt parvenu juſqu'à lui, exige une prompte délivrance. Cependant il n'eſt pas ſans exemple & qu'un fœtus ſe ſoit corrompu, quoique ſes enveloppes ſoient demeurées entières; & que tel autre, quoique ſes enveloppes ſe ſoient déchirées, ſoit reſté des années entières dans le ſein de ſa mère, ſans lui cauſer aucune incommodité.

Si le ſein d'une mère ſert quelquefois de tombeau à ſon enfant, d'un autre côté des enfans vivans ſont quelquefois enterrés avec leur mère morte, ou périſſent autrement, ſoit faute de ſecours, ſoit par des ſecours mal entendus, tandis qu'on auroit pu les ſauver. Un des moyens qu'on emploie pour les empêcher de mourir, pendant qu'on envoie avertir un chirurgien, qu'on le cherche, ou qu'il eſt en chemin, eſt de tenir ouverte la bouche de la mère, au lieu d'entretenir, comme le bon ſens l'exige, la chaleur de ſon corps, & particulièrement celle de ſon ventre. Ce fut ainſi qu'en Siléſie on empêcha un enfant, non encore né, de mourir après ſa mère, en attendant qu'un chirurgien vint; & une expérience de Stalpart fils (2) prouve l'utilité de cette méthode. Ayant enveloppé dans des peaux des petits chiens qui venoient de naître, il les plongea dans de l'eau tiède, & pluſieurs heures après il trouva que leur pouls battoit encore. M. de Buffon a fait, dans d'autres vues, une expérience analogue.

Après avoir parlé des femmes en travail d'enfant, il reſte à dire un mot des accouchées.

Une groſſeſſe pénible & un accouchement laborieux laiſſent ſouvent après eux de fâcheuſes traces, particulièrement dans l'utérus, & dans toutes les parties qui ont avec ce viſcère une correſpondance intime. Morgagni a vu une accouchée mourir d'une fièvre lente, dont il a trouvé la cauſe dans un abcès qui affectoit un des ovaires & la trompe qui s'y terminoit.

Il arrive quelquefois pendant la groſſeſſe que l'épiploon, comprimé par l'utérus & par les autres viſcères, s'enflamme & ſe transforme en une tumeur oblongue, preſque ſquirreuſe, qui dans quelques femmes ſubſiſte après l'accouchement, & leur cauſe des douleurs même très-vives, ou du moins les incommode beaucoup. Les Ephémérides (1) font mention d'une accouchée dont l'épiploon étoit devenu comme une corde, & s'étoit attaché à la veſſie & au fond de l'utérus. Il lui cauſoit des douleurs atroces, que quelques-uns attribuoient à la maladie hiſtérique, d'autres à un calcul, & qui après l'avoir long-temps tourmentée, finirent par la faire périr.

On peut à ces mauvaiſes ſuites des couches, en ajouter d'autres moins cruelles, mais fâcheuſes cependant, comme ſont la claudication, la chûte de la matrice, l'incontinence d'urine, des hémorroïdes à l'orifice du vagin.

Un accouchement peut être malheureux encore par les enfans qui en proviennent. Tels ſont principalement ces êtres d'une ſtructure bizarre, qu'on nomme des monſtres. Ils s'écartent de la conformation régulière, par la diſpoſition ou la ſtructure, la privation ou la ſurabondance de certaines parties, & ordinairement par pluſieurs de ces défauts à la fois. Les premiers peuvent être dûs à une infinité de cauſes; mais la plus fréquente, dit Morgagni, eſt l'imagination des mères. Il y a long-temps, ajoute-t-il, qu'on a obſervé chez les femmes l'influence de cette faculté ſur les fruits qu'elles portent, & qu'on en a rapporté des exemples frappans connus de tout le monde. Cependant comme quelques perſonnes la nient encore, je citerai, dit ce médecin, pluſieurs faits de cette nature, qui, joints aux anciens, doivent, à ce qui lui paroît, forcer l'incrédulité la plus obſtinée.

Une mûre (2) tombe ſur le nez d'une femme enceinte, & elle met au monde un enfant qui porte au même endroit de ſon nez une élévation exactement ſemblable par la groſſeur, la couleur, l'aſpérité, les petits grains, les petits poils, à une vraie mûre.

Une autre femme (3) reçut ſur le derrière de ſon cou une chenille qu'on ne put en arracher qu'avec peine. Elle accoucha d'une fille qui avoit au même endroit du cou une végétation en forme de chenille, avec toutes ſes couleurs, ſes poils, enfin ſi naturelle, qu'elle ſembloit vivante.

Une troiſième (4) vit avec horreur un mendiant défiguré par un bec de lièvre, & elle donna le

(1) *Ephem. n. c.* cent. 67, obſerv. 37, in fine.
(2) *Exercit. de nutrit. fœt.* §. 41 in fine.

(1) *N. c.* dec. 3, an. 4, obſerv. 7.
(2) *Boerh. prælect. ad inſt.* §. 694.
(3) *Van-Swiet. comm. in Boerh. aph.* §. 1075, ad. 2.
(4) *Act. n. c.* tom. 6, obſerv. 29.

jour à un fils qui avoit juſqu'aux dimenſions de ce bec de lièvre.

Une quatrième (1) entend parler d'une fille dont la main droite n'avoit point de doigt, excepté le pouce, & avoit quatre ongles placés ſur le métacarpe. Elle penſe long-temps à cette main, & avorte d'un embrion qui en a une toute ſemblable.

Je ne ſaurois, dit Morgagni, omettre cette femme (2) qui accoucha d'un garçon ſans crâne, & qui montroit à découvert, au lieu de cerveau, je ne ſais quelle ſubſtance rouge. Elle avoit eu long-temps préſent à la penſée l'horrible ſpectacle de deux fils noyés qu'on lui avoit apportés ſans crâne & ſans cerveau.

Il ne tiendroit qu'à moi, ajoute cet illuſtre médecin, de multiplier ces exemples, & d'en rapporter pluſieurs que j'ai vus moi-même. Je me contenterai, dit-il, d'en citer encore un qui, comme l'avant dernier, prouve bien quel eſt le pouvoir de l'imagination ſeule, & ſans le concours des ſens extérieurs. Un enfant (3) étoit né avec les mains & les pieds contournés en haut, & étoit défiguré ſur-tout par deux tumeurs, dont l'une étoit placée ſur l'os ſacrum, & l'autre étoit formée des inteſtins & de quelques autres viſcères; le tout, enveloppé d'une portion du péritoine, ſortoit par une ouverture du bas ventre, un peu au deſſous du nombril. La ſage-femme avoit eu la prudence de laiſſer ignorer à la mère un pareil enfantement; mais celle-ci, ſans le ſavoir, décrivit elle-même, trait pour trait, le monſtre auquel elle venoit de donner le jour. Elle dit avoir vu en ſonge un enfant difforme, qui étoit entré par force dans ſon ventre, & auſſi-tôt elle fit la peinture de celui qui venoit de naître, ajoutant qu'elle croyoit l'avoir encore devant les yeux, & qu'elle en étoit toute émue.

On eſt tout étonné de voir un grand homme, tel que Morgagni, raconter avec confiance des fables de ce genre, & les donner pour des réalités.

Paſſons à préſent à ces fœtus qui ſont monſtrueux par une multiplication de parties. Boſcus (4) parle d'un enfant qui avoit deux foies. J'en ai vu trois, dit Morgagni, qui avoient chacun deux rates. Un fœtus double, que Zambeccari diſſéqua, avoit, au rapport de Valiſnieri (5), deux foies joints enſemble par une membrane intermédiaire. Ce n'eſt pas là ce qu'il y a d'étonnant; mais ce qui peut ſurprendre, c'eſt que les veines de l'un des foies alloient ſe rendre aux mêmes troncs que celles de l'autre, leſquels étoient communs à tous les deux.

Ayant diſſéqué une petite géniſſe à deux têtes qui lui fut envoyée, Morgagni obſerva des particularités remarquables. Il partoit de chaque cou une épine du dos, & les deux, en ſe portant le long de la poitrine, & ſe rapprochant peu à peu, ſe joignoient en une ſeule au deſſous. Les apophyſes tranſverſales diminuoient auſſi inſenſiblement. Ces apophyſes répondoient aux côtes par la largeur, l'épaiſſeur, & la ſituation, & elles étoient toutes placées entre les deux épines.

L'aorte deſcendante, compoſée de deux branches réunies en une ſeule, ſe trouvoit auſſi dans cet intervalle; & au lieu de fournir les artères intercoſtales deux à deux, elle les fourniſſoit trois à trois, parce que chaque paire deſtinée pour les côtes étoit accompagnée d'une troiſième artère, qui alloit d'une colonne épinière à l'autre. Chaque côté du thorax avoit un poumon diviſé en deux grands lobes; la trachée artère de l'un & de l'autre côté ſe diviſoit en deux bronches. Le thymus étoit auſſi double, quoiqu'au premier coup d'œil il parut ſimple. Un ſeul péricarde renfermoit deux cœurs bien diſtincts, bien égaux, & de même ſtructure.

Plancus diſſéqua le corps d'un enfant de quinze jours qui venoit d'être enlevé par une mort dont on ne pouvoit pas deviner la cauſe. Tous les viſcères étoient en bon état, ſi ce n'eſt que le cœur & les vaiſſeaux qui l'entourent ſe trouvèrent gorgés de ſang. De plus, la partie des vaiſſeaux ombilicaux qui appartenoit au ventre, & le canal artériel, étoient ouverts; le trou ovale l'étoit auſſi, & il n'avoit pas même de valvule. D'après ces obſervations il fut facile d'expliquer cette mort; car le ſang ayant trouvé tant de facilité à ſe porter au cœur, devoit néceſſairement, comme il arriva, le ſurcharger peu à peu, l'accabler enfin, & arrêter ſon mouvement.

Voici une remarque de Wepfer (1). Lorſque la mort d'un enfant nouveau-né approche, non ſeulement on diſtingue autour des ſutures lambdoïde & ſagitale des ſillons manifeſtes & profonds; mais on voit près de la jonction de celle-ci avec la coronale, une petite foſſe ou une légère excavation.

SUPPLÉMENT.

Sur l'avortement.

Morgagni regarde comme des cauſes de l'avortement, l'épaiſſeur trop grande & la dureté du placenta. La première rend l'eſpace pour le fœtus trop petit: la deuxième fait que le fœtus périt, parce qu'il ne peut plus être nourri. *De*

(1) *Comm. litt.* an. 1632, hebd. 20.
(2) *Ephem. n. c.* dec. 3, an. 9, & 10, obſ. 106.
(3) *Schol. ad preuſſ.*
(4) *Eeſt.* 1.
(5) Ç. 5, n. 54.

(1) *Exercit. de loc. aff. in apoplex.*

ſed.

ſed. morbor. epiſt. 48, article 17, pag. 234.

La mort du fœtus eſt une des cauſes de l'avortement. Une femme, au cinquième mois de ſa groſſeſſe, reçoit la nouvelle de la mort de ſon mari; elle ne ſent bientôt plus remuer ſon enfant, & avorte le huitième jour. Le placenta & le cordon étoient de la plus grande maigreur : ce dernier étoit blanc & les vaiſſeaux étoient preſque vides. *Ibid.* art. 18.

Une dame, groſſe de trois mois, tomba ſans ſe faire beaucoup de mal : ſon ventre groſſit juſqu'à la fin du cinquième mois, qu'il diminua : elle fut délivrée dans le ſixième mois d'une maſſe membraneuſe groſſe comme le poing. C'étoit une eſpèce de ſac formé par le chorion & l'amnios; il étoit attaché au placenta, épais de deux doigts, & rempli d'une liqueur ſemblable à du lait. On trouva, après beaucoup de recherches, un fœtus gros comme une fève de haricot, mais bien formé. *Anel, Hiſt. acad.* 1747, pag. 23 & ſuiv.

XXIII°.

Sur la ſuppreſſion des lochies.

Une femme, après un accouchement contre nature, n'eut point de vidanges. Les hémorroïdes s'étant fort gonflées, on y appliqua des ſangſues; ce qui diminua la fièvre; les forces revinrent : mais quelques jours après cette femme eut des tranchées, & il lui ſurvint une tumeur à l'hypocondre droit. On lui donna des lavemens; on appliqua des fomentations, des linimens, &c. Au bout de trois ſemaines il ſortit de la matrice un peu d'humeur blanchâtre & fétide, & la malade fut guérie. *Wanderviel*, tom. 1er, obſerv. 78, pag. 323.

Une femme, après un accouchement difficile, ayant fait uſage d'une tiſane d'eau panée, avec le ſuc de *ſedum majus*, éprouva une ſuppreſſion des lochies : elle fut guérie par la ſaignée du pied & par une potion cordiale & anti-ſpamodique. *Ephémer.* tom. 9, pag. 162.

Une femme de trente ans eut un accouchement difficile, elle prit peu de ſoin de ſa ſanté; le cours des lochies fut troublé : peu de temps après l'extrémité inférieure droite, depuis l'aîne juſqu'au talon, & la grande lèvre droite devinrent œdémateuſes. Les remèdes furent inutiles; les frictions & les bains de vapeurs rendirent les douleurs plus vives. La peau de la cuiſſe ſe fendit; mais il n'en ſortit que quelques goutes d'un fluide lymphatique; la ſéroſité qui inondoit le tiſſu cellulaire, ſe changeoit en une eſpèce de gelée. Au bout de deux mois la malade mourut. Quelques glandes inguinales étoient ſquirreuſes, elles comprimoient la veine crurale & diminuoient ſon diamètre. *Zinn, Mém. de Gottingue*, tom. 1, pag. 364.

XXIV°.

Sur l'écartement des os du baſſin.

Riolan dit avoir obſervé ſouvent l'écartement des os pubis dans l'accouchement & l'avoir démontré publiquement. (*Animad. in anat. Laurentii*, pag. 235.) Il ajoute ailleurs (*animad. in anat. Veſlingii*, pag. 458) que l'os des iſles s'écarte auſſi dans certains cas de l'os ſacrum.

Dans les femmes les tubéroſités des os iſchion, ſont plus éloignées l'une de l'autre que dans les hommes; la ſymphyſe des os pubis eſt formée par un cartilage beaucoup plus épais & plus mou, pour faciliter l'écartement des os dans l'accouchement. *Riolan*, *anat.* lib. 1, cap. 24, pag. 39.

Dans les femmes, l'os ſacrum eſt plus courbe à l'extérieur, plus court & plus large que dans les hommes. Le coccyx eſt plus mobile, plus lâche, & moins incliné en devant. *Ibid.* pag. 38.

Pineau dit que dans le corps d'une femme qui avoit été pendue dix jours après être accouchée, on vit clairement, ſans rien ouvrir, qu'en ſoulevant une des cuiſſes, un des os pubis s'élevoit ſur l'autre d'un demi pouce : on vit la même choſe relativement à l'articulation de l'os innominé avec le ſacrum. *De not. virginit.* lib. 2, cap 8, pag. 163 & 164.

Guillemeau dit qu'il s'eſt trouvé aux accouchemens de plus de cinq cents femmes auxquelles il a manifeſtement entendu craquer & s'entr'ouvrir les os pubis, & l'articulation de l'os ſacrum avec les iliaques : il ajoute qu'il a trouvé, même avec le doigt, une ſéparation manifeſte entre les os pubis, ſur-tout dans un travail rude, & qu'en mettant la main ſur le ſacrum, il reconnoiſſoit auſſi la ſéparation des os des îles d'avec le ſacrum. En faiſant l'opération cæſarienne à des femmes mortes dans le travail, Guillemeau a trouvé les os ſéparés & relâchés, les ligamens mols & élargis, &c. *De la groſſeſſe & de l'accouchement*, liv. 2, chap. 1er., pag. 104 & 105.

Peu, dit qu'il ne s'eſt jamais aperçu d'aucune ſéparation à la ſymphyſe du pubis, & que les femmes ne ſe plaignent point de douleurs en cette partie; mais qu'il n'en eſt pas de même de l'os ſacrum & du coccyx : qu'il a obſervé ſouvent l'effort de l'os ſacrum qui s'étend au dehors & s'éloigne des os des iles. Cet accoucheur a obſervé trois fois un écartement extraordinaire des hanches d'avec l'os ſacrum; ces os étoient ſéparés d'un grand travers de doigt (ce qu'on découvroit facilement par le tact); ils furent plus de trois mois à ſe rejoindre. *Accouchem.* liv. 1, n°. 12, pag. 184-186.

Séparation ou écartement manifeſte de la ſymphyſe du pubis & de l'articulation ſacro-iliaque, obſervé par Morgagni.

Autre obſervation de Morgagni, qui a vu l'écar-

tement des os pubis, dans l'accouchement d'une femme de ſes parentes qui ſe plaignoit de douleurs dans cette partie ; il n'obſerva depuis aucun écartement. *De ſed. morb.* epiſt. 48, art. 45 pag. 243.

Winſlow a fait voir plus de trente fois, dans ſes démonſtrations, un écartement ſenſible, non ſeulement des os pubis, mais des os ileum & ſacrum. Il regardoit comme un des obſtacles à l'accouchement, la dureté des ſymphyſes des os innominés. *Thèſe de Winſlow, ſur l'uſage du crochet*, &c. *Journ. des Sav.* 1744, juin, pag. 1008 & 1009.

Dans une femme hyſtérique, morte peu de temps après être accouchée, Morgagni ſentit d'abord à travers les tégumens que les os pubis s'écartoient, ou du moins qu'ils étoient lâchement unis. En effet, à peine eut-on porté le ſcalpel ſur ces os, qu'ils ſe ſéparèrent, en laiſſant échapper quelque humeur. Il trouva à peu près la même choſe, en examinant les articulations des os des iſles avec l'os ſacrum. *De ſed. morbor.* epiſt. 48, n°. 44, pag. 242.

Une femme de quarante ans, robuſte, & qui avoit eu quinze enfans, redevint groſſe & mourut dans les douleurs de l'accouchement ; elle avoit ſenti de grandes douleurs au pubis. Santorini trouva les os pubis un peu écartés. *Obſerv. anat. de mulierum partibus*, pag. 214.

Santorini dit que quoiqu'il n'ait pas trouvé ſouvent les os pubis ſéparés, dans les femmes mortes tout de ſuite après être accouchées, il a cependant vu dans quelques-unes de ces femmes, ces os ſi écartés, qu'il faiſoit entrer facilement ſon pouce entre eux. *Obſerv. anat.* cap. 11, pag. 209, à la fin.

Le docteur Simſon croit que les cartilages des os du baſſin, prêtent dans l'accouchement, ſur-tout dans les jeunes femmes : il dit avoir obſervé, dans un accouchement, un écartement ſenſible au toucher, à la ſymphyſe des os pubis : cet écartement ne ſauroit avoir lieu, ſans que les os des iſles ne s'écartent un peu de l'os ſacrum. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 589.

Le même dit avoir vu des femmes dont le coccyx étoit ſi porté en arrière, qu'elles avoient de la peine à s'aſſeoir ; elles accouchoient facilement. *Ibidem.*

XXV°.

Groſſeſſes prolongées & leurs ſuites.

Exemples d'accouchemens au delà de neuf mois. *La Motte, accouchemens*, chap. 28, obſerv. 74, 75 & 76, pag. 153.

Voyez auſſi *Acad. roy. des Scienc.* 1753, obſerv. 14, pag. 139.

Une femme de Joigni, née en 1686, eut, en 1712, première année de ſon mariage, une perte ſuivie d'une fauſſe couche ſans accident. Elle fut enſuite bien réglée juſqu'en 1716, que ſes règles ſe ſupprimèrent, & qu'elle éprouva d'autres ſymptômes de groſſeſſe ; le troiſième mois elle ſentit remuer ſon enfant & eut du lait. Au bout de neuf mois, elle ſentit les douleurs de l'accouchement ; elle eut même un écoulement de ſéroſité, ſemblable à celui qui eſt ordinaire : mais l'enfant ne ſe préſenta point ; les douleurs ceſsèrent, & elles ne reparurent qu'au dixième mois ; elles furent aſſez vives, mais paſſagères ; inſenſiblement cette femme éprouva une foibleſſe & un épuiſement, qui, après l'avoir menacée de la mort, ſe diſſipèrent le dix-huitième mois. Alors elle recommença à travailler comme journalière, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir du lait pendant plus de trente ans : mais elle n'eut plus ſes règles. Le 14 juillet 1747, elle mourut d'une fluxion de poitrine, à l'âge de ſoixante-un ans : elle prétendoit toujours être groſſe, & elle demanda qu'on ouvrit ſon corps. On trouva les tégumens du bas ventre très-minces : on y apercevoit une tumeur ovale comme ſquirreuſe & groſſe comme la tête ; cette tumeur étoit ſituée dans les régions hypogaſtrique & ombilicale, plus du côté droit que du gauche ; elle adhéroit à l'épiploon, au péritoine, & au fond de la matrice ; elle étoit placée immédiatement dans la trompe droite. Cette maſſe peſoit plus de huit livres. On la ſépara de ſes adhérences, on l'ouvrit, & on y obſerva un enfant mâle bien conformé, de la groſſeur & de la grandeur d'un fœtus à terme, ayant quatre dents inciſives, deux ſupérieures, & deux intérieures. Ce fœtus n'exhaloit aucune mauvaiſe odeur, & il ne nageoit dans aucun liquide. La peau & les os avoient une épaiſſeur plus conſidérable qu'à l'ordinaire ; la peau étoit comme calleuſe & d'un jaune terne. Ce fœtus étoit enveloppé d'un amnios & d'un chorion très-diſtincts, mais oſſifiés : leur épaiſſeur étoit différente dans l'endroit qui répondoit au placenta, qui étoit auſſi oſſifié. La face externe des enveloppes étoit un peu inégale & raboteuſe ; l'interne retenoit l'empreinte des différens membres du fœtus. Dans l'endroit où le placenta oſſifié étoit uni aux membranes, il y avoit une ouverture qui donnoit paſſage au cordon ombilical, qui étoit deſſéché. Les autres parties du bas ventre de la mère étoient en bon état. *Relation envoyée à l'Académie des Sciences*, & ſignée de deux médecins & d'un chirurgien de Joigni.

M. Walter a trouvé dans le ventre d'une femme un enfant qui y avoit ſéjourné vingt-trois ans : il y étoit libre, n'ayant ni cordon, ni placenta, ni enveloppes ; il étoit preſque entièrement pétrifié. *Mém. de Berlin*, 1774 ; & *Journ. des Sav.* 1777, décembre, pag. 2415.

Une femme, âgée de quarante cinq ans, du village de Pagnoz, près de Salins, avoit eu onze enfans à terme : elle redevint groſſe une douzième fois. Au bout de vingt-cinq mois & demi, il lui ſortit, par une tumeur qui s'étoit formée au nombril, un enfant pourri. Cette femme guérit. *Obſervation de Jean Marchander, chirurg. de Salins*, imprimée

à Lyon en 1611, pag. 15, in-8°., avec approbation des médecins du lieu.

Albucaſis (l. 2, ch. 76.) rapporte l'obſervation d'une femme qui devint groſſe de deux enfans, leſquels moururent dans ſon ventre & ſortirent pourris, par un abcès au nombril; la femme guérit.

Autre obſervation rapportée par Alex. Benedict (*de curat. morborum*, lib. 25, cap. 33), d'une vénitienne à laquelle il vint trois abcès au ventre, par l'un deſquels ſortit un enfant par pièces; la malade guérit auſſi. *Cartes de Falconet.*

Fait de même nature, conſigné dans les Recueils de la Société royale de Médecine.

Une femme d'Abo, en Finlande, fut groſſe depuis 1730 juſqu'en 1741. Alors il ſe forma un abcès à l'ombilic, qui, ayant été ouvert, laiſſa ſortir quelques os de fœtus; on fit des inciſions, & on tira le fœtus: il étoit renfermé dans un ſac qui devenoit plus étroit à meſure qu'il approchoit de ſon embouchure: on conjectura que c'étoit une des trompes. *Tranſac. Philoſoph.* 1747, & *Journ. Britanique de Maty* 1750, janvier.

XXVI°.

Relevé des regiſtres de Weſtminſter, depuis 1719 juſqu'en 1782.

Robert Bland a remarqué que de mille huit cents quatre-vingt-dix-ſept femmes, mille ſept cent quatre-vingt-douze ont eu des couches naturelles & ſans accident.

Des cent cinq reſtantes, ſoixante-trois, ou une ſur trente, ont eu des couches non naturelles: ſavoir,

Dans dix-huit, les enfans ſont venus par les pieds.

Dans trente-ſix, les feſſes ſe ſont préſentées les premières.

Dans huit, les bras; dans une, le cordon.

Dans dix-ſept, les couches ont été laborieuſes, dans l'ordre ſuivant:

Dans huit, on a été obligé de diminuer le volume de la tête.

Dans quatre, il a fallu employer une ſeule branche du forceps.

Dans les cinq reſtantes, où la face étoit tournée vers le pubis, les ſeuls efforts de la nature ont ſuffi.

Une de ces femmes, ayant eu des convulſions le ſeptième mois de ſa groſſeſſe, eſt accouchée d'un enfant mort, & elle s'eſt bien portée.

Une autre a eu des convulſions pendant le travail; elle eſt accouchée d'un enfant vivant, & elle a été guérie.

Neuf femmes ont eu des hémorragies utérines avant & pendant le travail. Une eſt morte ſans être délivrée; un autre quelques heures après; une troiſième, dix jours après l'accouchement; les ſix autres ont été guéries.

Cinq ont eu la fièvre puerperale: quatre ſont mortes.

Deux ont été attaquées de manie, & ont été guéries au bout de trois mois.

Une autre, peu après la délivrance, a eu une ſuppuration du vagin, qui a pénétré dans la veſſie & dans le rectum; elle a été guérie.

Dans une autre, le périnée a été déchiré juſqu'au ſphincter: la ſuture a été inutile; la femme eſt revenue en ſanté; mais elle a été ſujette à une chûte de matrice.

Cinq ont eu des gonflemens douloureux aux jambes, & ont guéri.

Les mille huit cent quatre vingt-dix-ſept, ont donné mille neuf cent vingt trois enfans: neuf cent ſoixante-douze garçons & neuf cent cinquante-une filles.

Vingt-trois femmes ont eu des jumeaux, dont ſeize garçons & trente filles.

Une eſt accouchée de trois filles.

Huit enfans étoient défectueux ou monſtrueux.

Quatre-vingt-quatre ſont venus morts au monde, de ce nombre étoient quarante-neuf garçons.

XXVII°.

Deſcente, renverſement, rupture de la matrice; & claudication à la ſuite de l'accouchement.

Obſervation ſur une matrice renverſée par la faute d'une ſage femme, qui après la ſortie de l'enfant, croyant tirer le placenta, tira la matrice & renverſa cet organe. La femme mourut une demi-heure après. *Vanderviel*, obſerv. 67, tom. 1er, pag. 277.

Obſervations ſemblables rapportées par Ruyſch, qui dit en avoir vu pluſieurs cas dans une ſemaine, & qui aſſure que n'étant pas ſecourues, ces femmes meurent bientôt par l'inflammation de l'utérus. Obſerv. 10, tom. 1, pag. 12 & 13, (fig. 12.)

Renverſement de la matrice dans une femme qui venoit d'accoucher & qui mourut faute de l'avoir replacée. *Comm. litter.* 1733, Hebdom. 46, pag. 362.

Grégoire, accoucheur, dit qu'en trente ans de pratique, il avoit vu ſeize fois la rupture de la matrice. Elle ſe déchire à ſon fond, à ſes côtés, & ſur-tout à ſon col, qui devient très-mince dans le temps du travail. Dans le corps d'une femme, Grégoire a trouvé les deux pieds de l'enfant qui traverſoient le fond de la matrice à côté du placenta, & s'appuyoient ſur le diaphragme de la mère. *Hiſt. acad.* 1724, obſ. 4, pag. 36.

Veſlingius dit avoir vu quatre fois la rupture de la matrice dans l'accouchement. Haller, en ſeize mois, l'a vu trois fois. La cauſe de cet accident, eſt ſouvent l'obliquité de la matrice. *Morgagni*,

de ſed. morbor. epiſt. 48, art. 30, pag. 237, & art. 31.

Une femme, dont le placenta étoit ſorti pendant le travail, mourut. On trouva l'enfant dans le ventre, ayant les pieds ſur l'eſtomac de la mère. L'ouverture étoit dans le vagin, à un travers de doigt au deſſous de l'orifice interne. *Saviard*, pag. 131.

Grégoire dit qu'en ouvrant le corps d'une femme en travail, il avoit trouvé la tête & le côté gauche de l'enfant hors le col de la matrice & le côté droit en dedans, de ſorte que l'enfant étoit comme à cheval ſur le corps de la matrice. *Acad. des Scienc.* 1724, obſerv. 5, pag. 36 & 37.

Déchirure dans le corps de la matrice, ſentie par la main introduite pour retourner & extraire l'enfant. La femme fut guérie avec les remèdes les plus ſimples. *Gazette de Santé*, 1778, n°. 8, pag. 32.

Buttner ne regarde pas la rupture de la matrice comme mortelle. Une payſanne reçut un coup ſur l'abdomen; il y eut une grande hémorragie, avec ſortie du placenta: peu de temps après il ſe forma une tumeur dans le côté gauche de l'abdomen: cette tumeur ſe rompit & le fœtus ſortit peu à peu; la plaie ſe cicatriſa & la malade fut guérie. Etant redevenue groſſe, elle accoucha d'un fœtus à terme & ſain. *Comment. Leipſ.* tom. 20, pag. 329.

Une femme eut un accouchement très-difficile, qu'on fut obligé de terminer de force: pendant ce temps on entendit un grand bruit dans la matrice: la foibleſſe de l'accouchée augmenta, ſon pouls étoit petit, avec des vomiſſemens fréquens, ſoif inextinguible, tenſion & douleur de l'abdomen, reſpiration difficile, &c.; les remèdes furent inutiles; la femme mourut. Le baſſin étoit rempli de ſang; l'épiploon, l'eſtomac, & les inteſtins étoient gonflés: la matrice étoit rompue, en partie ſphacelée, en partie couverte de taches noires & rouges, & remplie de putrilage fétide. L'ovaire, la trompe, & le ligament large du côté gauche, étoient d'un rouge brun: les ligamens ronds étoient épaiſſis. *Comm. Leipſ.*, tom. 21, pag. 518 & 519.

Rupture de la matrice à l'union de ſon orifice avec le vagin, dans un huitième accouchement; l'enfant étoit à nu dans le ventre, & nageant dans un bain de ſang. Obſervation de Thibaut. *Journ. de Méd.* tom. 1, pag. 368 & ſuiv.

Une femme de quarante-quatre ans, qui avoit eu cinq enfans, mourut dans un ſixième accouchement. Les eaux s'étoient écoulées trois jours auparavant. On trouva le fond de l'utérus déchiré, & le fœtus tombé dans la capacité de l'abdomen avec une grande partie du cordon ombilical. Il y avoit un épanchement de ſang conſidérable dans le bas ventre. L'orifice interne de la matrice étoit ſi large, qu'on auroit pu y mettre le poing. *Vanderviel*, obſ. 30, tom. 2, pag. 306.

Une femme s'étoit mieux portée dans ſa cinquième couche que dans les précédentes; elle ne put accoucher, & fut attaquée d'évanouiſſemens, d'oppreſſions, de friſſons, & de vomiſſemens de matières vertes: enfin un chirurgien tira l'enfant, mais portant ſa main dans la matrice, pour extraire le placenta, il ſentit les inteſtins, & s'aperçut par conſéquent que cet organe étoit déchiré. Cette femme mourut le même jour; on trouva la partie inférieure de l'utérus déchirée au deſſus de de l'orifice interne; c'étoit par cette ouverture que l'enfant étoit paſſé dans l'abdomen, excepté la tête & ſes bras. La mère avoit ſenti du ſoulagement quelques jours avant ſes couches. *Ibid.* tom. 1, obſ. 66, pag. 271 & ſuiv.

Fœtus dont la tête étoit dans le ventre, à cauſe d'une rupture de la matrice, excitée par un ſquirre de ce viſcère, auſſi gros que la tête. *Hilden*, cent. 1, obſerv. 54. *Ibid.* pag. 274.

Matrice déchirée par le pied d'un fœtus paſſé au travers de cet organe, tandis que les mains pendoient hors de l'orifice. *Ibidem.* cent. 4, obſerv. 57. *Ibid.* pag. 275.

Rupture de matrice & enfant paſſé dans le ventre. *Guillemeau.*

Obſervations de ruptures de la matrice, l'enfant y étant encore, par les efforts faits par la mère. *Peu*, *Accouchemens*, liv. 2, pag. 240.

Déchirement au vagin, du côté du rectum & de la veſſie, par les os du crâne d'un fœtus reſtés au paſſage & tirés ſans précaution. *Ibid.* pag. 243.

J'en ai vu un exemple dans lequel le vagin étoit déchiré circulairement, près de l'orifice de la matrice, à laquelle il ne tenoit que par une languette très-mince.

Dans un cas dont j'ai été témoin, la déchirure étoit telle, qu'elle formoit un lambeau pendant en devant dans le vagin, de ſorte qu'en plaçant le peſſaire, il falloit une grande précaution pour ne point relever le lambeau & le rejeter en arrière.

Schoenmelzer ayant vu ſouvent des femmes, nouvellement accouchées, ſe plaindre de grandes douleurs dans la région du grand trochanter, & d'une difficulté de fléchir ou d'étendre la cuiſſe, & ayant obſervé les mêmes incommodités dans une fille qui avoit une tumeur cancéreuſe dans le vagin, conjecture que l'obturateur interne peut être contus & bleſſé de quelque manière que ce ſoit, dans des accouchemens laborieux, ce muſcle étant fort près de la matrice & ſe terminant à la foſſette du grand trochanter. Morgagni, qui adopte ce ſentiment (*de ſed. morbor.* epiſt. 48, art. 33), ajoute que les muſcles pſoas & iliaques peuvent de même

être léſés en pareille circonſtance ; il a vu une femme à qui il étoit reſté une claudication depuis ſa couche. *Ibid.*

J'en connois deux qui ſont dans ce cas. Dans l'une & dans l'autre, la claudication a été long-temps douloureuſe.

XXVIII°.

Sur l'extraction du placenta.

Ruyſch a vu des femmes qui étoient accouchées ſans qu'on eût fait l'extraction du placenta ; ces femmes étoient redevenues groſſes ; elles avoient accouché heureuſement & rendu tout à la fois le nouveau placenta, & l'ancien qu'on prend, dit-il, ſouvent pour une mole, pour un faux germe, &c., parce qu'il acquiert quelquefois un volume conſidérable. D'autres fois, ajoute Ruyſch, le placenta, retenu après l'accouchement, ſe reſſerre à un ſi haut degré, qu'on l'a pris pour une mole dure ; dans quelques cas, il ſort par morceaux & comme pourri. Enfin d'autres fois, il dégénère en hydatides. *Adverſ. anat.* dec. 2, tom. 1, pag. 32, & *Obſerv. anat. & chir.* 13.

Il ajoute que l'obſervation lui a appris que, dans certains cas, le placenta retenu ne ſe pourrit pas, ne ſe change pas en pus, &c. *Ibid.* pag. 33.

Une femme ſujette à l'hyſtériciſme & qui avoit eu des enfans, accoucha encore & eut auſſi-tôt après un chagrin très-vif. Son pouls s'affoiblit, elle devint froide ; le placenta reſta dans la matrice, cette femme mourut en une demi-heure ; vingt-quatre heures après, il ſortoit de la bouche & du nez une humeur fétide. Le ventre étoit très-gonflé par l'air qui rempliſſoit l'eſtomac & les inteſtins. A l'ouverture du corps, on trouva de la ſérosité ſanguinolente épanchée dans l'abdomen ; les vaiſſeaux des cuiſſes près des parties ſexuelles, étoient très-remplis de ſang ; l'orifice de la matrice étoit d'un rouge noir & un peu déchiré ; le placenta adhéroit en partie au fond de la matrice, de manière qu'il couvroit les orifices des trompes. *Morgagni, de ſed. morb.* epiſt. 48, art. 44.

XXIX°.

Sur le fœtus, ſur ſes enveloppes, & ſur leurs annexes.

Le placenta, du côté où il touche à la matrice, eſt recouvert d'une membrane qui paroît être une continuation du chorion ; d'où Ruyſch conclut qu'il n'y a point d'union intime entre les vaiſſeaux du placenta & ceux de la matrice. (*Theſaur. anat.* 2, tom. 2, pag. 26, n°. 18.) Il penſe que les fonctions de cette membrane ſont analogues à celles de la tunique veloutée des inteſtins, qui eſt deſtinée à recevoir le chyle & à ſoutenir les vaiſſeaux lactés. *Ibidem*, V, n°. 41.

Santorini dit auſſi que la ſurface externe du placenta eſt revêtue d'une membrane qui eſt la lame externe du chorion. *Obſerv. anat.* cap. 11, n°. 11.

Monro a trouvé dans le corps de deux femmes qu'il a diſſéquées, le placenta recouvert du côté de la matrice par une membrane fine, qui eſt la continuation du chorion. *Edimb.* tom. 2, pag. 156.

Il ajoute qu'on voit du côté de la matrice les petits orifices des extrémités vaſculaires des vaiſſeaux ombilicaux ; qu'ils percent cette membrane, &c. Il n'y a point, dit-il, d'anaſtomoſe entre les vaiſſeaux de la mère & ceux du placenta. *Ibid.* pag. 162.

Rouhaut & Mery nient l'exiſtence de la membrane dont ont parlé Ruyſch, Santorini, & Monro ; ils prétendent que c'eſt un réſeau. *Mém. de l'acad.* 1708, pag. 37, & 1714, pag. 141.

Dans une femme morte ſubitement d'une chute au huitième mois de ſa groſſeſſe, Littre a obſervé que le placenta & le chorion couvroient la ſurface interne de tout le corps de la matrice, & qu'ils y étoient étroitement attachés, ſur-tout le placenta. Cette dernière partie contenoit auſſi beaucoup plus de ſang dans ſes artères que dans ſes veines, & ce ſang étoit plus noir & plus épais dans les artères. *Mém. acad.* 1701, pag. 296.

Littre a obſervé conſtamment que plus le fœtus eſt petit, plus le placenta eſt grand à proportion du corps du fœtus ; ce qui fait que moins les femmes ſont avancées, plus le placenta a de la peine à ſortir dans les avortemens. *Ibidem.* 1702, p. 216 & 217.

Dans une femme qu'on diſoit être groſſe de ſix mois, Monro fils (Donald), a trouvé que le placenta tenoit à la matrice par une membrane cellulaire qui paroiſſoit plus forte que celle qui attachoit le fœtus à toutes les autres parties de la matrice. *Mém. Edimb. nouv.* tom. 1, pag. 422.

Albinus a fait paſſer le ſang des artères de la matrice, juſqu'à l'endroit où eſt attaché le placenta ; & ce ſang a pénétré dans ce même placenta. *Annat. acad.* tom. 1, pag. 34, & ſuiv.

Le placenta, ſuivant Simſon, n'eſt pas une partie originaire dans l'œuf : mais il vient de cette eſpèce de ſubſtance fibreuſe & gélatineuſe du chorion, dont a parlé Harvée, & que Simſon a obſervée dans un œuf dont une femme accoucha au terme d'environ trois mois. C'eſt la ſurface de l'œuf qui touche à la matrice, qui ſe change en placenta, en prenant de l'épaiſſeur, tandis que le reſte eſt ſimplement membraneux. *Edimb.* tom. 4, pag. 112 & ſuiv.

Mauriceau, en accouchant une femme, a vu qu'au milieu des membranes du placenta, il y

avoit une autre eſpèce de petit placenta ſéparé entièrement du grand. Ce petit placenta étoit large de deux pouces, épais d'un demi-doigt, ayant deux ou trois vaiſſeaux aſſez conſidérables; de ſorte que ſi ce petit arrière-faix, étoit reſté dans la matrice, on l'auroit pu prendre pour un faux germe, ou pour un corps étranger. Il ajoute qu'il a vu la même choſe dans d'autres femmes. *Dernières obſervations ſur la groſſeſſe & accouch.* pag. 31.

Deventer a prétendu que le placenta étoit toujours attaché au fond de la matrice. Mais Boehmer (dans l'édition qu'il a donné en 1746, de l'Eſſai ſur les accouchemens de Manningam) combat cette aſſertion; il ajoute que la ſtructure de la matrice prouve qu'il eſt poſſible que le contraire arrive. L'on a même vu des enfans conçus dans d'autres parties de la matrice, &c. Les effets de l'adhéſion naturelle & contre nature du placenta, ſont de conſerver la direction rectiligne de la matrice & du fœtus, ou de leur en donner une oblique, &c; lorſque le placenta n'eſt pas attaché au fond de la matrice, la partie où il s'attache devient plus épaiſſe, plus peſante, & elle fait pancher la matrice de ce côté, &c. *Journ. des Sav.* 1747, novemb. p. 2050 & ſuiv., ſur-tout pag. 2058 & ſuiv.

Placenta attaché près du col de la matrice, qui étoit fort dilaté: ce placenta y étoit très-adhérent: la femme mourut d'hémorragie après même l'excluſion du fœtus: on ne put jamais tirer le placenta. *Felix Plater*, obſerv. lib. 1°., pag. 215 & 216, réflexions 216.

Lorſque le placenta eſt attaché ſur l'orifice interne de la matrice, il met obſtacle à l'accouchement: il faut le terminer en détachant le placenta & en tirant l'enfant, &c. *Brunner, Comm. litter.* 1731, ſpecim. 2, pag. 15.

Une femme ayant été trois jours en travail, avec perte de ſang, elle mourut. On trouva le placenta attaché à l'orifice interne de la matrice qu'il bouchoit exactement, excepté un endroit où il n'étoit pas collé, & par où le ſang ſortoit. L'enfant avoit les pieds en haut & la tête avec les épaules pouſſoit contre l'orifice. *J. L. Petit, Hiſt. acad.* 1723, obſerv. 2, pag. 28.

Groſſeſſe où il paroît que le placenta étoit dans une des trompes, qui formoit, du côté de la hanche, une tumeur qui ſubſiſta après la ſortie de l'enfant, & après que la matrice fut revenue à ſon volume naturel. Le placenta, qu'on ne put tirer, vint avec les vidanges. *Thibaut de Rouen*; *Mercure* 1748, octobre, pag. 109.

Dans une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller trouva que le fœtus avoit le corps droit & mobile dans l'eſpace qui le renfermoit. Ses mains étoient un peu fléchies; ſes pieds étoient courbés vers les feſſes: les yeux, le nez, les oreilles & la bouche étoient fermés. *De fœminâ gravidâ*; Collect. tom. 5, pag. 286, n°. 7.

Jumeaux dont une femme accoucha, & qui étoient attachés par leurs cordons à un ſeul placenta; ces cordons étoient noués: les deux enfans étoient enfermés dans une ſeule enveloppe contre l'ordinaire. *Acad.* tom. 10, pag. 324.

Dans une femme qu'on diſoit être groſſe de ſix mois, Monro fils (Donald) trouva le fœtus ayant la tête en bas, & le cordon ombilical autour du col. *Edimb. nouv.* tom. 1, pag. 420, & figur.

Dans une femme morte d'apoplexie au ſixième mois de ſa groſſeſſe, la Motte trouva l'enfant mort; la tête, les mains, & les pieds de ce fœtus occupoient la partie inférieure de la matrice; le dos faiſoit une eſpèce de voûte répondante à la forme de la matrice, le placenta étant entre deux. *Accouchemens*, chap. 21, obſ. 53, pag. 122.

Dans une femme morte au cinquième mois de ſa groſſeſſe, le même auteur trouva l'enfant mort & couché en travers dans la matrice, les bras étendus le long du corps, & les jambes repliées, de ſorte que les talons étoient auprès des feſſes. *Ibidem.* obſerv. 54, pag. 123.

Dans une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller trouva que la partie du chorion qui regarde la cavité interne de la matrice, fourniſſoit des flocons dont l'aſſemblage forme le placenta: ce ſont de petits troncs de vaiſſeaux aſſez longs, qui ſont à découvert (*nudi*), & qui ſe changent enſuite en duvet ou velouté (*tomentum*). Le premier jour ils ſont ſanglans (*cruenti*). En les lavant ils deviennent très-blancs. *De fœminâ gravidâ*; *Collect.* tom. 5, pag. 287, n°. 7 *bis*.

M Wrisberg de Gottingue, a trouvé entre le chorion & l'amnios d'un fœtus de trois ſemaines, une matière gélatineuſe, abondante, & tremblante: dans quelques endroits elle étoit de l'épaiſſeur du petit doigt. *Commer. litter.* vol. 13, part. 2, pag. 240.

Le même a trouvé encore entre le chorion & l'amnios d'un fœtus de dix ſemaines, une véſicule remplie d'une liqueur très-limpide. Il en ſortoit un long filament, qui paſſoit ſous l'amnios, & ſe portoit à l'inſertion du cordon ombilical dans la ſubſtance du placenta. Ce filament étoit compoſé de deux filets, dont l'un finiſſoit au méſentère, & l'autre à l'enveloppe du duodenum. Albinus parle d'une ſemblable véſicule (1) dans le premier livre de ſes annotations. *Ibidem.* pag. 421.

Si on injecte une liqueur fluide, par exemple de l'eau dans les artères ombilicales, & qu'on eſſuie avec un linge la ſurface interne de l'amnios, qu'on exprime enſuite doucement cette membrane,

(1) C'eſt la véſicule ombilicale.

& qu'on continue à pouſſer la liqueur, on verra l'eau ſortir en gouttes ſur cette ſurface : c'eſt ce que Monro a vu pluſieurs fois. *Edimb.* tom. 2, pag. 181.

Dans une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, Haller fit une ouverture aux enveloppes du fœtus, & il obſerva que la liqueur qui en couloit avoit peu de conſiſtance, qu'elle étoit rougeâtre, & qu'elle ſe putréfioit dans l'eſpace de cinq jours. En y mêlant de l'alcohol, elle devint blanche & trouble. Expoſée ſur des charbons, elle devint auſſi blanche & mêlée de quelques grumeaux caſéeux. *De fœminâ gravidâ*; *Collect.* tom. 5, pag. 286.

Dans une femme morte au cinquième mois de ſa groſſeſſe, Monro fils (Alexandre) a trouvé la liqueur de l'amnios d'un brun clair. L'huile de vitriol, & l'alkali fixe du tartre, n'y ont produit aucun changement remarquable. Lorſqu'on l'eut fait bouillir, elle jeta une écume déliée & blanchâtre. Une once de cette liqueur évaporée à ſiccité, laiſſa un coagulum d'environ vingt-quatre grains. *Mém. d'Edimb. nouv.*, pag. 440.

J. L. Petit, a fait voir un cordon ombilical noué dans ſon milieu. *Hiſt. acad.* 1718, obſ. 8, p. 32.

Les nœuds qui ſe forment au cordon ombilical, ne ſont pas toujours un obſtacle au cours du ſang. Monro en a injecté un de cette eſpèce, & l'injection a pénétré. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 196. *Nota.* la figure qui répond à cette obſervation, ne repréſente pas un véritable nœud.

Henckel, chir. de Berlin, a tiré de la matrice un enfant acephale : le placenta & le cordon ombilical manquoient : il avoit donc été nourri par l'abſorbtion de la liqueur de l'amnios. *Comment. Leipſ.* tom. 20, pag. 730.

Fœtus dont une femme de Montargis, accoucha, & qui n'étoit pas attaché au cordon ombilical. Le nombril étoit entièrement fermé. L'accoucheur (Chatton) tira le placenta avec le cordon. Ce dernier étoit fermé en rond du côté où il aboutit au nombril de l'enfant : au milieu de ce rond ſe trouvoit un bouton charnu gros comme un grain de chanvre. Il ne ſortit pas une goutte de ſang ni de l'extrémité du cordon, ni du nombril de l'enfant, qui ſe portoit bien : la mère dit qu'elle avoit eſpéré accoucher trois ſemaines plutôt. *Giorn. de letter. di. Fr. Nazari* 1675, pag. 14.

Autre enfant venu à terme ſans être attaché au cordon : le nombril étoit comme celui d'un enfant de trois mois : l'arrière-faix ſorti étoit à l'ordinaire; le cordon y tenoit, il étoit fermé à ſon extrémité par un petit bouton charnu. La mère s'étoit bien portée pendant ſa groſſeſſe. *Denys*, conféren. 12, ann. 1673, pag. 321.

Albinus a vu l'ouraque ouvert dans le cadavre d'un jeune homme. En ſoufflant par la veſſie, on le faiſoit gonfler ; mais en ſoufflant par l'ouraque, on ne pouvoit faire gonfler la veſſie. Albinus rapporte, d'après les auteurs, différens exemples d'urine rendue par l'ouraque, dans des ſujets adultes. *Annot. acad.* tom. 1, pag. 28 & 30.

M. Bouſſac, médecin d'Angers, dit qu'il a démontré dans ſes cours, que ſur cinq ſujets, à peine y en a-t-il un dont l'ouraque ne ſe porte pas tantôt à droite ou à gauche, pour ſe terminer par pluſieurs ramifications à l'une ou l'autre des arteres ombilicales ; l'ouraque a une cavité ſenſible près de la veſſie. Son uſage eſt donc, ſuivant lui, de verſer dans les artères, où ce canal finit, l'urine du fœtus, qui, pendant la groſſeſſe, ne peut pas être contenue dans ſa veſſie. cent. 1re, obſ. 47, &c. *Journ. des Sav.* 1750, ſept. pag. 1893 & ſuiv.

Littre ouvrit le corps d'un garçon de 12 ans, qui avoit rendu preſque toutes ſes urines par le nombril; il trouva le col de la veſſie bouché, & l'ouraque ouvert en forme de canal. Il avoit connu un homme de trente ans dont les urines étoient toujours ſorties par le nombril. Enfin il a fait voir à l'académie le corps d'un ſujet de dix-huit ans, dont le col de la veſſie étoit occupé par une pierre, & dont l'ouraque, du côté de la veſſie, étoit creux de la longueur de 5 travers de doigt & avoit trois lignes de diamètre. *Hiſt. acad.* 1701, pag. 23 & 24.

Monro fils (Alexandre) ayant examiné l'ouraque d'un fœtus trouvé dans une femme morte au cinquième mois de ſa groſſeſſe, ne put y introduire, par la veſſie, ni air ni eau, ni mercure, quoiqu'il ait vu l'ouraque ouvert de la longueur de plus d'un pouce, dans des enfans venus à terme. *Edimb. Nouv. Mém.* tom. 1er, pag. 440.

Dans le corps d'une femme groſſe, & morte d'une chute preſque au terme de l'accouchement, Mery trouva ſept à huit pintes de ſang dans le bas ventre, & tous les vaiſſeaux ſanguins épuiſés. L'enfant mourut ſans bleſſure ; tous ſes vaiſſeaux étoient vides de ſang : il n'y avoit point de ſang extravaſé entre le placenta & la matrice. *Hiſt. acad.* 1708, pag. 37.

Monro a vu des enfans pâles & foibles après une hémorragie ſurvenue à la mère pendant l'accouchement. *Edimbourg*, tom. 2, pag. 157 & 158.

M. Guettard a nourri des lapines pleines, avec une pâtée dans laquelle entroit la racine de gallium pulvériſée, le ſon & les choux hachés. Le lait de ces lapines étoit couleur de roſe, & les os de leurs petits naiſſans ſe ſont trouvés fortement colorés en rouge. (*Nota* les os de la mère n'avoient point cette couleur.) *Hiſt. acad.* 1747, obſ. 4, pag. 57.

Une dame groſſe reçut pluſieurs lavemens d'huile qu'elle ne rendit que rarement : elle prit auſſi quelquefois de cette huile par la bouche; elle accoucha à terme d'une fille qui rendit par haut & par bas une quantité d'huile très-pure.

On avoit fait principalement un uſage très-fréquent des lavemens d'huile peu de temps avant le travail. *Pigotti*, *Inſtitut. de Bologne*, tom. 1er, pag. 152 & 153. Ce fait eſt incroyable.

Dans des femmes mortes pendant la groſſeſſe, Littre a obſervé que les trous de la ſurface interne de la matrice étoient beaucoup plus petits, & qu'au lieu de ſang, il n'en ſortoit qu'une liqueur blanchâtre & laiteuſe. *Hiſt. acad.* 1720, pag. 16.

On tira tout le ſang d'une chienne pleine & prête à mettre bas, de façon qu'à peine pouvoit-il en reſter une demi-once dans le cœur ou près du cœur. On lui ouvrit la matrice, dont il ne ſortit point de ſang; on trouva les petits pleins de vie & de ſang, même une demi-heure après la mort de la mère. *Falconet*, theſe *an fœtui ſanguis maternus alimento. Poſit.* 4. *Collect. anat. Haller*, tom. 5, pag. 507 & 508.

Haller ouvrit la jugulaire d'une chienne pleine: elle périt par la perte du ſang. Ayant tiré les petits de la matrice par l'opération céſarienne, ainſi que les vaiſſeaux ombilicaux, ils furent trouvés très-remplis de ſang. *Mouvement du ſang*, *ſect.* 7, *exper.* 149, pag. 265.

Monro, pour répéter une expérience citée par Manget d'après Vieuſſens, & dont on peut douter, prit une chienne pleine qu'il ſuſpendit par le col; ayant fixé un tuyau dans l'artère carotide, il y fit couler du mercure juſqu'à ce que ce minéral ſortit par la vulve; il lia même le vagin, pour forcer le mercure à paſſer dans les vaiſſeaux ombilicaux: il continua à verſer du mercure. La matrice ayant été ouverte, ſes vaiſſeaux & les trompes parurent engorgés de mercure: il y avoit un fœtus dans la trompe gauche; en l'examinant, le mercure s'échappa des vaiſſeaux de la trompe; mais il n'en ſortit point de la ſurface extérieure du placenta, ni de ſes vaiſſeaux; il y en avoit ſeulement un peu ſous l'amnios, quand on l'eut renverſé en dehors; mais il n'étoit point enfermé dans les vaiſſeaux; il paroiſſoit venir de la chute des globules contenus dans la trompe. *Edimb.* tom. 2, pag. 171—176.

Le même, ayant injecté pluſieurs fois des matrices d'animaux, tels que des vaches, des brebis, &c., l'injection n'a pas paſſé des artères utérines dans les vaiſſeaux ombilicaux. *Ibid.* pag. 164.

Cet anatomiſte ayant injecté de l'huile de térébentine dans l'artère iliaque d'une femme morte au troiſième ou quatrième mois de ſa groſſeſſe, & & ayant empêché que la liqueur ne paſsât par l'artère du côté oppoſé, ou ne revînt par la veine, pouſſa cette huile juſqu'à ce que la matrice fût très-gonflée. Ayant ouvert cet organe, il trouva les vaiſſeaux ombilicaux vides, & n'y vit aucune portion d'huile detérébenthine. Le ſang y étoit coagulé, & n'avoit aucune ſaveur de cette huile. Le fœtus n'en contenoit pas du tout. *Ibid.* pag. 171 & 173.

Lorſqu'on a eu ſoin de lier le cordon du côté de l'enfant, & qu'on le coupe enſuite, il n'arrive point d'hémorrhagie; il ne ſort même que très-peu de ſang. Monro l'a vu pluſieurs fois. C'eſt d'ailleurs un fait certain. *Ibid.* p. 158.

Roederer, pour prouver la même choſe, cite les obſervations de Monro, qu'on vient de voir; celles de Burton (part. 1re, pag 59), & celles de Smellie (liv. 1er, ſect 9), qui ſont uniformes. Il ajoute, qu'ayant examiné deux fois la matrice dans le corps de femmes qui étoient preſqu'à leur terme, & qui étoient mortes avant d'accoucher, il avoit trouvé, en ſéparant le placenta, qu'à la ſurface de ce corps il n'y avoit aucune embouchure de vaiſſeaux, & qu'il n'en couloit point de ſang. 2°. Que dans la ſurface de l'utérus qui touche le placenta, les embouchures étoient très-nombreuſes & très-larges. *Mém. de Gottingue*, t. 3, pag. 397, 398, & ſur-tout 405.

Dans le corps d'une femme morte au ſixième mois de ſa groſſeſſe, & ſans pouvoir accoucher, Monro fils (Donald), pouſſa par l'aorte une injection groſſière & une fine, colorées en rouge; il injecta de même, en vert, les veines de l'utérus; il injecta auſſi le cordon ombilical. En ſéparant le placenta, il trouva de l'injection de toutes ces eſpèces, extravaſée entre le placenta & la matrice: l'injection extravaſée avoit paſſé dans le tiſſu cellulaire du placenta & de la matrice; cependant aucun des vaiſſeaux du placenta ne ſe trouva rempli d'aucune injection qui vînt de la matrice, & aucun vaiſſeau de la matrice ne reçut l'injection pouſſée dans l'arrière-faix. (Monro a fait la même obſervation ſur le corps d'une femme morte au quatrième mois de ſa groſſeſſe, dont il avoit injecté la matrice & le placenta). Dans les endroits où il n'y avoit point d'injection extravaſée, le placenta étoit couvert de la lame externe du chorion, & il y avoit quelques artères qui partoient de la matrice, & qui y tenoient; mais on les ſépara ſans rien déchirer. *Mém. Edimb. nouv.* tom. 1er, pag. 415, & ſur-tout 422 & 423.

Dans le corps d'une femme de quarante ans, morte au cinquième mois de ſa groſſeſſe, Monro fils (Alexandre) ayant injecté les vaiſſeaux de la matrice, trouva de même une extravaſation; pluſieurs portions de cire étoient entrées comme forcément dans la ſubſtance du placenta, ſans avoir pénétré dans aucun de ſes vaiſſeaux. *Ibid.* p. 441.

Obſervations de Mortimer & de Watſon ſur des enfans qui ont eu la petite vérole dans le ſein de leur mère, ſans que cette dernière l'ait eu, & au contraire ſur des mères qui ont eu la petite vérole, ſans qu'elle ait été communiquée aux fœtus qui étoient dans leur matrice. *Journ. britan.* de Maty, juin 1751, pag. 153.

Une femme de trente-quatre ans, robuſte, & groſſe de ſix à ſept mois, tomba ſur la paliſſade d'un foſſé, & ſe fit, trois doigts au deſſous du

du nombril, une plaie large de deux doigts. Elle ne ſentit plus remuer ſon enfant; huit ou dix jours après elle rendit du ſang & de la ſanie, & ſe porta aſſez bien juſqu'au troiſième mois: il ſe fit alors une tumeur qui ſuppura & ſe cicatriſa en quarante jours. Le vingt-ſeptième mois la tumeur revint, & en trois jours elle fut groſſe comme un balon. On l'ouvrit, & on en tira deux pintes de matière fétide; il vint enſuite des os, & enfin tous ceux d'un petit ſquelette de ſix à ſept mois. Cette femme fut guérie. Quatorze mois après ſa chûte, elle ſe trouva groſſe d'un faux germe, qu'elle rendit avec beaucoup de ſang. *Hiſt. Acad.* 1709, obſerv. 4, pag. 23 & 24.

Une femme qui porta une tumeur conſidérable dans le ventre pendant plus de quarante ans, accoucha de deux enfans dans l'intervalle. Après ſa mort on reconnut un fœtus dans la maſſe qui formoit la tumeur. *Hiſt. Acad.* 1721, *obſerv.* 4, pag. 33.

Une femme de trente-deux ans, après une perte de ſang conſidérable, ſe crut groſſe. Elle eut des douleurs, des vomiſſemens, &c.; la matrice s'ouvrit, & il ſortit quatre gros caillots de ſang & deux écuellées de grains liés en forme de grappes de raiſin. Il n'y avoit que cinq mois que cette femme étoit mariée; elle avoit eu ſes règles deux mois avant ſon mariage. *Saviard*, pag. 5.

Une dame de vingt-neuf ans, qui avoit déjà eu cinq enfans, s'étant cru groſſe, fit une chûte à la fin du deuxieme mois, & eut encore une perte de ſang. Son ventre groſſit ſeulement en largeur. Vers le milieu du dixième mois elle parut entrer en travail; mais l'orifice de la matrice s'ouvrit peu: on lui tira une maſſe de neuf livres, ſemblable à des grappes de groſeilles, & remplie d'une liqueur aqueuſe, légèrement épaiſſe & ſans odeur. *Hiſt. Acad.*, 1715, pag. 5.

Mole en grappe, formée par des véſicules, tirée après un enfant vivant & venu à terme, dont on avoit auſſi tiré le placenta. Cette femme fut guérie. *Mercure*, 1735, août.

Une femme de quarante-cinq ans, ſe croyant groſſe, ſentit de grandes douleurs au neuvième mois. Une ſage-femme tira de la matrice une maſſe formée d'une membrane mince qui recouvroit une grande quantité d'hydatides en forme de grappes de raiſin. Cette femme eut des vidanges. Dans la ſuite elle redevint groſſe, & accoucha d'un enfant vivant. *Vanderviel*, *obſerv.* 70, tom. 1er, pag. 287.

Une femme de Breſt, de vingt à vingt-deux ans, ſe croyant groſſe de ſept mois, accoucha d'une grande quantité de véſicules attachées enſemble par de petits filamens, le tout ſemblable à une grappe de raiſin. Ces véſicules étoient depuis la groſſeur d'une lentille juſqu'à celle d'un œuf de pigeon. Elles étoient formées d'une membrane dure qui renfermoit une liqueur ſemblable au blanc d'œuf ordinaire. *Giorn. de Letter*, *di Fr. Nazari*, 1686, p. 30. Ces véſicules n'étoient ſans doute que des hydatides.

Une femme accoucha de deux jumeaux. Contre l'amnios d'un de ces fœtus s'étoit formé un petit corps qui tenoit au placenta par une eſpèce de cordon, & renfermoit un fœtus mâle, gros comme le doigt &, dit-on, dur *comme une brique*. *Vanderviel*, *obſerv.* 54, tom. 1, pag. 308.

Autre enfant mâle, de la grandeur de la main & deſſéché, trouvé dans un placenta. *Zodiac. Gallic. ann.* 1, *obſerv.* 8.

Une femme encore jeune, accoucha d'un garçon à terme. Neuf jours après elle accouche d'un autre qui ne paroiſſoit avoir que trois mois; il étoit enveloppé de ſon placenta. *Loſſius*, *obſerv. médic.* 14. *lib.* 4.

Une femme s'étant délivrée d'un embrion enveloppé de ſes membranes, bien conformé, & âgé, dit-on, d'environ quarante jours, accoucha le lendemain à terme d'une fille bien portante. *Hiſt. Acad.* 1729, *obſerv.* 3, *pag.* 12.

XXX°.

Supplément à ce qui a été dit ſur les enfans ſortis par d'autres voies que par les voies naturelles.

Une femme qui avoit eu pluſieurs enfans, redevint groſſe, ou elle le crut; elle fut fort incommodée le neuvième mois, mais le terme de l'accouchement ſe paſſa ſans douleurs & ſans travail. L'enflure de ſon ventre diminua, & elle fut incommodée pendant ſix ans. Après ce temps elle redevint encore groſſe; vers le huitiéme mois elle ſentit beaucoup de douleurs au-deſſous du nombril, & les tégumens s'ouvrirent dans cette région. On vit d'abord ſortir de cet ulcère le bras d'un enfant, & quelques jours après on tira le reſte. Au bout de quelque temps on tira par la plaie les os d'un autre fœtus. La malade en rendit auſſi par les ſelles, les inteſtins ſortirent par la plaie. Cette femme vécut encore ſept ans. Les deux enfans, ſortis par l'abcès du bas-ventre, parurent avoir été conçus hors de la matrice. *Edimbourg*, tom. 5, pag. 56 & ſuiv.

Os d'un fœtus ſortis par un abcès au nombril, ſans inflammation, dans une femme de trente-trois ans, qui guérit très-facilement. Les règles ſortirent auſſi par cet ulcère pendant quelque temps, & enſuite elles reprirent la voie ordinaire. Cette femme redevint groſſe & eut des enfans. *Biener*, *Commerc. Litter.* 1733, *Hebdom prim.* pag. 2 & 3.

Une femme groſſe s'aperçut tout d'un coup, au troiſième mois, de la diſparution des ſignes de groſſeſſe. Une humeur putride ſortit par la vulve, avec fièvre, douleurs de ventre, ténéſme & conſ-

tipation. Les adouciſſans furent employés ; il ſortit pluſieurs petits os par l'anus, & la femme fut guérie. *Comment. Leipſick*, tom. 12, pag. 532.

Une femme de quarante-huit ans rendit par l'anus, avec beaucoup de douleurs, les os d'un fœtus & des membranes. La groſſeſſe datoit de ſix ans ; elle eut ſes règles, mais enſuite il ſurvint une ſuppreſſion d'urine, avec douleur dans l'hypogaſtre & au rectum. La ſonde ſoulagea la malade, elle rendit tous les os par l'anus, & fut guérie. Pendant ce temps cette femme redevint groſſe, & accoucha d'un enfant bien portant. *Ibid.* tom. 18, pag. 600.

Dans une cordonnière de Saint-Lo, l'enfant placé vraiſemblablement hors de la matrice, formoit une tumeur ſaillante dans le vagin & dans le rectum. Il fut tiré en inciſant cet inteſtin. *Journ. des Sav.* 1722, tom. 71, pag. 647 & ſuiv.

Une femme de trente-deux ans, autrefois graſſe, mais devenue très-maigre, avoit eu trois enfans dans les ſix premières années de ſon mariage, & avoit fait quatre fauſſes couches dans les trois ſuivantes. Elle ſentit, le 15 août 1701, une douleur aiguë à la hanche droite. Cette douleur ceſſa au bout de cinq ſemaines. En novembre la malade en ſentit une autre ſous le foie, avec étouffement, & il y parut au toucher une tumeur groſſe comme les deux poings. Au bout de deux mois cette tumeur tomba dans l'hypogaſtre ; l'étouffement ceſſa, mais la douleur de la hanche recommença avec des hémorroïdes, difficulté d'aller à la ſelle, de rendre les urines, &c. En decembre il ſurvint une fièvre qui dura 4 mois avec des redoublemens, des friſſons, dégoût, défaillances, hocquet, vomiſſement de ſang, cours de ventre purulent, douleurs, convulſions, &c. En mars cette femme commença à rendre avec effort des os par l'anus, & des matières épaiſſes, purulentes, cadavéreuſes, &c. Littre reconnut ces os pour ceux d'un fœtus d'environ ſix mois. On n'avoit eu aucun ſoupçon de groſſeſſe, les régles n'ayant pas manqué depuis la dernière fauſſe couche. La malade avoit cependant eu des maux de cœur, avec appétit dépravé, &c. Littre obſerva que la matrice étoit dans ſon état naturel ; le fondement étoit bordé d'hémorroïdes noires & ulcérés. Son ouverture étoit fort dure & ſi reſſerrée qu'on ne pût introduire deux doigts dans le rectum ſans effort, & ſans faire tomber la malade en ſyncope. Le rectum étoit ulcéré & percé poſtérieurement, du côté droit, deux pouces & demi au deſſus de l'anus. Examinant ce trou, Littre ſentit la tête d'un fœtus qui y étoit ſi ortement appliquée, qu'il ne put la repouſſer ; elle bouchoit exactement la plaie. On ſoutint les forces par la gelée, avec des œufs, du vin d'Alicante, &c. On fit prendre une tiſane adouciſſante & apéritive ; on purgea de temps en temps la malade ; on lui donna des lavemens adouciſſans & déterſifs. On employa auſſi des injections avec l'huile de lin & d'amandes douces. Littre remarque que le fœtus n'étoit pas renfermé dans l'utérus, puiſque cet organe étoit entier, il penſe qu'il étoit dans la trompe ou dans l'ovaire. *Mém. Acad.* 1702, pag. 241, 261.

Pluſieurs fœtus, ou plutôt leurs os tirés par l'anus, & ſortis par des abcès au bas-ventre, &c. Exemples rapportés par Morgagni. *De ſed. morb. epiſt.* 48, art. 42, pag. 241.

Une femme de trente-un ans, groſſe de cinq mois, fit une chûte ; elle ſentit des douleurs avec fièvre, perte de ſang, &c. Les accidens ſe calmèrent, mais il ſortoit toujours un peu de ſang avec quelques douleurs. Le ventre n'augmentoit ni ne diminuoit. Huit mois après la chûte il ſurvint un flux de ſang abondant & d'une odeur cadavéreuſe ; la malade étoit très-foible. Quelques jours après le fœtus ſortit en pièces par le fondement. La malade a été bien guérie. On n'a employé que de légers cordiaux, des lavemens d'abord huileux, enſuite vulnéraires & déterſifs. *Hiſt. Acad.* 1746, *obſerv.* 7, pag. 43 & 44.

XXXI°.

Sur l'opération céſarienne.

Fœtus ſitué dans la trompe & tiré par l'inciſion faite au bas ventre, & à cette partie. La femme a été guérie. *Journ. des Sav.* 1707, tom. 37, pag. 545 & ſuiv.

Opération céſarienne faite avec ſuccès par une ſage-femme de Fribourg, qui en avoit déjà fait trois après la mort des femmes. *Hiſt. Acad.* 1731, pag. 29 & 30.

Une femme de trente-deux ans eut tous les ſignes de groſſeſſe, ſi ce n'eſt qu'elle n'eut point de lait, & qu'elle ſentoit ſon enfant un peu plus haut qu'à l'ordinaire. Vers le neuvième mois, elle ſentit de grandes douleurs, mais ce fut en vain. Le dixième mois les règles reparurent, la femme ne ſentant plus qu'une peſanteur incommode. Le dix-huitième mois elle ſentit une douleur aiguë vers le nombril, qui fut ſuivie d'un ulcère ſongueux. Enfin Cyprianus, appellé le vingt-unième mois, jugea que cette femme portoit un fœtus mort, & qu'il falloit pratiquer l'opération céſarienne ; ce qu'il exécuta en pouſſant un ſtylet dans l'ulcère ; il ouvrit d'abord le côté droit du bas ventre, puis, plongeant le doigt index dans la cavité de la trompe, & gliſſant des ciſeaux ſur ce doigt, il coupa de haut en bas, ſuivant la ligne blanche ; il parut enſuite un fœtus à terme ; le cordon ombilical étoit encore attaché à la trompe par un petit placenta, qui étoit preſque tout conſumé. Après avoir nétoyé le dedans de la trompe avec une éponge imbibée d'eau tiède, Cyprianus fit quatre points de ſuture aux tégu-

BIBLIOTECA ESPECIAL VALLADOLID

mens & aux muſcles, laiſſant une ouverture pour donner iſſue aux matières. La membrane interne de la trompe ſe ſépara, la plaie ſe cicatriſa, & la malade fut guérie au bout de trois mois. *Extrait de la lettre de Cyprianus dans le Journal de Trévoux*, 1701, tom. 4, pag. 330.

Opération céſarienne, faite auſſi avec ſuccès par une femme, près Edimbourg. *Edimb.*, tom. 5, pag. 563 & ſuiv.

XXXII°.

Sur la fièvre puerpérale.

Les femmes en couche & même les nourrices ſont ſujettes à une fièvre aiguë très-dangereuſe, connue ſous le nom de fièvre puerpérale. Dès le ſecond jour des couches il ſurvient des douleurs de ventre qui ſont très-vives, le lait ne ſe porte point au ſein; les ſelles & les vidanges ſont très-fétides, le pouls devient miſérable & la mort ſurvient du troiſième ou quatrième au cinquième jour. Mauriceau, Puzos, & tous les accoucheurs ont connu cette maladie cruelle, que pluſieurs médecins anglois ont bien décrite, & que M. Doulcet, médecin célèbre de l'hôtel-dieu de Paris, a ſi bien traitée. Malouin a écrit dans les mémoires de l'Académie des Sciences, qu'à la ſuite de cette maladie il avoit trouvé du lait épanché dans le ventre. Wan-Swieten a trouvé un dépôt de matière laiteuſe dans le baſſin d'une femme qui, ayant accouché depuis un an, avoit perdu ſon enfant qu'elle alaitoit; circonſtance analogue à celle dans laquelle ſe trouvent les femmes en couche, attaquées de la fièvre puerpérale. M. Doublet, l'un de nos plus ſavans & de nos plus eſtimables confrères, qui a exercé avec un grand ſuccès la médecine dans l'hoſpice de Vaugirard, a obſervé que les nourrices qui ceſſoient bruſquement d'alaiter, étoient auſſi attaquées de cette même fièvre (1).

MM. les médecins de l'hôtel-dieu de Paris ont trouvé, à l'ouverture des cadavres, que la cavité de l'abdomen contenoit deux ou trois pintes d'un épanchement qu'ils ont jugé laiteux, & qui étoit ſemblable, par toutes les apparences, à du petit-lait non clarifié, d'une odeur fétide, & qui contenoit des flocons ſemblables à ceux du lait caillé, dont pluſieurs adhéroient à la ſurface des inteſtins. La matrice leur a paru dans l'état naturel; d'autres obſervateurs ont trouvé preſque toujours l'épiploon engorgé, ſuppuré, tombé même dans la région hypogaſtrique, & les inteſtins enflammés; la matrice leur a également paru intacte, & elle l'eſt en effet, à moins qu'elle n'ait été bleſſée dans l'accouchement.

M. Leake, médecin anglois, s'eſt toujours ſervi du mot de lait caillé (1) pour déſigner les matières épanchées dans le ventre. Cependant M. de la Roche, médecin génevois célèbre, réſident maintenant à Paris, regarde comme une matière purulente les fluides épanchés dans l'abdomen de ces malades; il paroît, d'après ſon expoſé, que les fièvres puerpérales parcourent leur période d'une manière moins rapide à Genève qu'à Paris.

C'eſt donc une grande queſtion de ſavoir ſi les matières qu'on trouve alors dans le bas ventre ſont laiteuſes, ou ſi elles ne ſont que le produit d'un engorgement inflammatoire & putride. Sans oſer prétendre à réſoudre ce problême, je ferai les réflexions ſuivantes qui naiſſent du ſujet.

1°. L'état des viſcères & de l'épiploon annonce une congeſtion, dont l'exiſtence n'eſt pas douteuſe; la violence des douleurs, le reſſerrement du pouls indiquent qu'elle tient dans ſon principe à la nature inflammatoire: mais toutes ces circonſtances montrent évidemment auſſi que la putridité ſe complique auſſi-tôt avec cet état: & de quelque eſpèce que ſoit le fluide épanché, la métaſtaſe d'une matière âcre & diſpoſée à s'altérer, n'a pu ſe faire ſans cet appareil.

2°. Le fœtus n'eſt nourri que par une ſubſtance preſque laiteuſe; ce fluide ſe ſépare, & longtemps avant l'accouchement, le tiſſu de la matrice & du ſein en ſont pénétrés, & il eſt mêlé aux humeurs dont il fait partie; il eſt hors de doute qu'à l'époque de l'accouchement il exiſte en abondance dans l'économie animale de la femme, & tous les médecins inſtruits ont fait une grande attention à cette cachexie dans les maladies des femmes groſſes & en couches, & des nourrices. Lorſque l'enfant eſt ſorti de la matrice, & que cet organe eſt revenu ſur lui-même, il doit néceſſairement s'enſuivre un grand reflux de la ſubſtance nourricière dont il étoit le foyer. Or, lorſqu'il ſurvient quelques jours après cette époque, une maladie dans laquelle les mamelles ne reçoivent point le fluide qu'elles doivent changer en lait proprement dit, ce fluide s'épanche dans le bas ventre avec la conſiſtance du petit lait. Comment pourroit-on ſe refuſer à croire qu'il eſt le produit de la diatheſe ou cachexie laiteuſe répercutée vers le ventre dont les vaiſſeaux ont été diſtendus & affoiblis pendant la groſſeſſe. Il eſt impoſſible, diſent les partiſans de cette opinion, de ſe refuſer à cette probabilité, & de quelque manière que les choſes ſe paſſent, le fluide ſurabondant qui s'eſt épanché, doit dépendre de la cachexie prédominante qui eſt laiteuſe.

Mais les flocons diſperſés dans le ventre ſont-ils de nature caſéeuſe ou puriforme? il me ſemble que ce dernier fait n'eſt pas ſuffiſamment

(1) Voyez le ſavant mémoire que M. Doublet a publié depuis ce temps ſur la fièvre puerpérale.

(1) *White Curd; Curd-like appearance; Whey Contoured fluide*, &c.

éclairci ; il faudroit que des chimiſtes inſtruits voulussent bien s'en occuper. Au reſte, ſeroit-il donc étonnant qu'il arrivât dans cette métaſtaſe ce qu'on voit à la ſuite d'un grand nombre d'autres, même des plus rapides ; je veux dire la formation d'une matière purulente. Tout y eſt diſpoſé dans ces circonſtances ; car le corps eſt alors pénétré de matière muqueuſe nourricière, qui, plus ou moins élaborée, peut offrir, comme je l'ai dit plus haut, l'apparence caſéeuſe ou puriforme.

J'ajoute à ces motifs le fait ſuivant. J'ai fait parvenir à M. de Fourcroy, l'un des plus illuſtres chimiſtes modernes, pluſieurs pintes d'un fluide recueilli par M. Huzard dans la cavité de l'abdomen d'une vache morte après avoir mis bas. M. de Fourcroi a trouvé dans ce fluide tous les caractères du petit lait.

D'un autre côté, à en juger par la ſimple inſpection, le fluide qu'on trouve épanché dans l'abdomen des femmes mortes en couche, reſſemble parfaitement à celui qu'on voit dans l'abdomen des perſonnes mortes à la ſuite des inflammations du bas ventre ; remarque qu'on fait dans les hommes comme dans les femmes ; d'où les partiſans de l'opinion contraire concluent que les femmes en couche ſuccombant ſouvent à une inflammation du bas ventre, l'épanchement ne doit pas différer de ceux qui ont la même apparence, & qui ſont le produit des inflammations dont le ſiège eſt dans les grandes cavités. Le lait, ajoutent-ils, ne peut ſe ſéparer que dans les mamelles, & on ne voit pas quelle ſeroit la ſource de celui qu'on ſuppoſe épanché dans le ventre.

Voilà les argumens pour & contre. C'eſt au temps & aux expériences des chimiſtes à décider la queſtion.

XXXIII°.

Sur les maladies appelées laiteuſes.

Une dame de vingt-trois à vingt-quatre ans, eut, dans un premier accouchement, un travail aſſez rude ; mais tout d'ailleurs ſe paſſa bien. Trois ans après elle redevint groſſe pour la deuxième fois ; elle eut une fièvre légère, mais continue. Dans les premiers jours de ſon accouchement, il y eut ſuffocation, toux, &c. On fit une ſaignée du bras & une autre du pied. Les cuiſſes s'enflèrent, & la malade ſe plaignit de douleurs profondes & vives dans les extrémités inférieures. On lui donna différens remèdes ; on fit aux cuiſſes & aux jambes des ſcarifications qui donnèrent iſſue à beaucoup de ſéroſité pendant vingt-deux jours. Les forces diminuèrent ; il parut ſur la cuiſſe gauche une tache gangreneuſe, avec foibleſſe, &c. Cette femme mourut. Tout ſon corps étoit exténué ; on trouva la poitrine dans l'état naturel ; le foie étoit décoloré, mais les autres viſcères de l'abdomen étoient en bon état. On fit des inciſions aux cuiſſes ; il en ſortit une ſéroſité laiteuſe abondante, qui étoit infiltrée dans les cellules graiſſeuſes & dans les membranes des interſtices des muſcles, qui ſe trouvoient comme diſſéqués & ſéparés juſqu'à l'os. Ces ſéroſités commençoient à ſe convertir en ſanie. Obſervation communiquée à Lamotte par un de ſes amis. *Obſerv.* 125 *& ſuiv.* tom. 2, pag. 276 & ſuiv.

Une femme de vingt-quatre ans, groſſe pour la première fois, & ſujette à pluſieurs incommodités pendant ſa groſſeſſe, accoucha aſſez heureuſement. Le troiſième jour, la fièvre ſurvint & les lochies ſe ſupprimèrent. La malade ne fut point ſaignée, ſon ventre groſſit, & trois ſemaines après, il étoit auſſi gros qu'avant l'accouchement. La fièvre étoit modérée, mais il y avoit des douleurs dans le ventre. Enfin, environ un mois après être accouchée, cette femme ſe ſentit, à ſon réveil, inondée d'une humeur qui ſortoit par le nombril : cette humeur étoit fétide, & elle avoit l'odeur d'une ſaumure corrompue & urineuſe ; elle reſſembloit à une ſéroſité laiteuſe un peu griſâtre. Un ſtilet, introduit par l'ouverture du nombril, pénétroit juſqu'aux os pubis & aux aines ; mais l'épanchement ne paroiſſoit être que dans le tiſſu cellulaire du péritoine, & non dans la capacité du bas-ventre. On dilata l'ouverture du nombril avec l'éponge préparée, & on fit des injections vulnéraires, qui reſſortoient dans la même quantité avec du pus louable. Tout alloit aſſez bien, lorſque des fautes dans le régime firent revenir la fièvre avec des nauſées, des vomiſſemens de matières bilieuſes & même ſtercorales, & la plus grande foibleſſe ; l'injection ne revint point. On fit une contre-ouverture au bas de l'hypogaſtre entre la ligne blanche & l'aine droite : il en ſortit un peu de matière ſanieuſe ; on paſſa une mèche entre les deux ouvertures, cela réuſſit, & il ſortit, avec l'injection, une humeur purulente de bonne qualité. Le quatrième jour, il ſortit une matière dont l'odeur reſſembloit à celle des excrémens ; ce qui fit craindre que le péritoine & l'inteſtin ne fuſſent altérés. Cependant en continuant les injections, les boiſſons de riz, la gêlée de corne de cerf, &c., pour modérer le cours de ventre, la malade fut guérie. On ſupprima la mèche, la cicatrice ſe fit parfaitement. *Chomel, Mém. acad.* 1728, p. 914 & ſuiv.

Le même a vu deux femmes nouvellement accouchées, avec ſuppreſſion de lochies, à la ſuite de laquelle les cuiſſes devinrent très-groſſes en vingt-quatre heures. Il en obtint, avec bien de la peine, la réſolution, par le moyen d'une fomentation de perſicaire, d'abſinthe & de ſel ammoniac. *Ibid.* p. 423.

Une femme foible, âgée de trente-neuf ans, devint groſſe & accoucha d'un enfant ſain. Le troiſième jour, elle eut des coliques, un vomiſſement bilieux, &c. On lui donna des lavemens, qui firent rendre beaucoup de matière âcre, claire & un peu brune. Les accidens revinrent avec une forte toux ; le

bas-ventre n'étoit point gonflé, les lochies continuoient. Le lendemain il y avoit grande foibleſſe & délire; les mamelles ne contenoient point de lait. La malade mourut: on trouva tout le trajet des inteſtins, dans la région épigaſtrique, rempli de matière blanche, floculente, & ſemblable à la crême. Il y en avoit trois à quatre livres. L'iléon parut enflammé dans quelques endroits. La matrice étoit beaucoup plus grande qu'elle n'eſt hors le temps de la groſſeſſe: ſon orifice étoit peu fermé. *Soc. Harlem*; & *Comment. Leipſ.* tom. 17, p. 130.

A la ſuite des dépôts laiteux, ſur-tout dans le bas-ventre, la matrice, après l'accouchement, reſte dure & gonflée, avec douleur; les lochies ſe ſupprimment avec diarrhée, chaleur, ſoif & douleur de tête. Le troiſième & le quatrième jour, l'abdomen ſe gonfle conſidérablement, ſur-tout vers le diaphragme; il eſt douloureux; les mamelles ſont flaſques. Le ſixième & le ſeptième jour, les accidens augmentent, les malades meurent. M. Faüken, médecin de Vienne, a trouvé, à l'ouverture des corps, une fauſſe membrane, en apparence caſéeuſe, qui couvroit les viſcères du bas-ventre. Il y avoit, dit-il, du petit lait épanché dans l'abdomen: dans quelques cas, il s'en trouvoit auſſi dans la poitrine. Il y avoit des viſcères enflammés, & l'utérus étoit atteint de ſphacèle. On regardoit, au commencement, cette maladie comme inflammatoire, & on la traitoit par les ſaignées; mais d'après l'inſpection des cadavres, par les conſeils de M. Storck, on n'employa plus ce moyen; on donna ſeulement le camphre à grande doſe avec le quinquina: on employoit ces remèdes en lavemens, qu'on compoſoit avec un gros de camphre trituré avec deux gros de gomme arabique, & huit onces de bouillon léger. On faiſoit garder ces lavemens le plus long-temps poſſible. Par ce traitement, on a ſauvé plus de quarante malades. *Comment. Leipſ.* tom. 19, pag. 290 & 291.

C'eſt dans les cas de cette nature que l'ipécacuanha a été donné ſi heureuſement à Paris comme vomitif.

Puzos diſtingue pluſieurs ſortes d'éruptions milliaires laiteuſes, une naturelle, une non naturelle, & une troiſième maligne. En général, ces éruptions ſe font dans les endroits où la ſueur eſt la plus abondante, à la poitrine, au cou, au ventre, aux poignets, & aux doigs. Elle paroît le quatrième ou le cinquième jour de la couche; elle gonfle & rougit la peau. La deuxième eſpèce vient ſouvent de la mauvaiſe coutume de trop échauffer la chambre, &c. Puzos conſeille la ſaignée du pied le deuxième jour de la couche; ce qui ſe pratique dans quelques provinces, comme précaution ſeulement. *Séance de l'acad. de Chirurg. Mercure*, 1745, novemb. p. 15.

Voyez ce qu'il a dit des manies laiteuſes qui ſurviennent après l'accouchement. *Merc.* 1750, déc. p. 22.

XXXIV°.

Sur les mamelles & ſur leurs maladies.

L'aréole eſt la continuation de la peau, ſous laquelle eſt un reſeau veineux, d'où naît la couleur roſée dans les jeunes filles. Lorſque la peau, dans les femmes adultes & robuſtes, ſe condenſe & ſe ride, la couleur devient d'un jaune foncé. (*Kolpin, de ſtructurâ mammarum ſexûs ſequioris*, n°. 7) pag. 7 & 8). Il y a des glandes ſébacées dans l'aréole (*ibid.* n°. 8). L'intérieur de la papille eſt couvert d'une toile celluleuſe adhérente, mais aſſez molle, qui lie les tuyaux lactifères, leſquels ſont ordinairement au nombre de quinze. Des nerfs, des artères & des veines en très-grand-nombre, vont à la papille: les vaiſſeaux ſanguins viennent des mammaires internes, & des branches des mamaires externes. *Ibid.* n°s. 11, 57, & 58.

Kolpin n'a pas trouvé dans les papilles les fibres dont parlent Nuck, Keil, Winſlow, &c.; il n'y a, ſuivant lui, rien de caverneux ni de ligamenteux. *Commerc. litter.* t. 13, part. 2, p. 445 & ſuiv. & *de ſtructurâ mammarum ſexûs ſequioris*, n°s 9, 10, 11, 12, p. 9 & 10.

On a injecté les tuyaux lactifères près la pointe de la papille avec des matieres de différentes couleurs; enſuite, ayant examiné la mamelle, on a trouvé qu'aucune couleur ne s'étoit mêlée. Donc il y a autant de glandes que de tuyaux lactifères: donc il n'y a pas de communication de l'un à l'autre. *Ibid.* n°s 53 & 54.

Suivant Blondel, le remède d'Alliot pour le cancer (*Epiſt. ad Aliotum*, &c.), étoit de l'arſénic rouge diſſout dans l'eau-forte; il y ajoutoit du vinaigre de Saturne, juſqu'à ce qu'il ne ſe fît plus de précipité; il lavoit douze fois avec de l'eau ce précipité, & juſqu'à ce que l'eau fût inſipide: puis il faiſoit brûler cinq à ſix fois de l'eſprit-de-vin deſſus. *Haller, Biblioth. chirurg.* tom. 1er, p. 376.

On trouve la préparation d'Alliot un peu différente, quoique toujours avec le réalgar & le vinaigre de Saturne, dans Géoffroy; *Mat. médic.* tom. 1er, p. 531 & 532.

J'ai vu de bons effets de l'application journalière de plumaceaux enduits de goudron, ſur des cancers ouverts.

Mamelle cancéreuſe extirpée à une femme groſſe, ſans qu'il ſoit arrivé d'accident pendant la groſſeſſe; c'étoit au troiſième mois. Cette femme accoucha enſuite heureuſement d'un enfant ſain, qui mourut dans la dentition. La mère vécut encore vingt mois après l'opération; mais le cancer revint, & elle mourut. *Comment. Leipſ.* t. 20 *bis*, pag. 681.

Monro dit que de ſoixante cancers à la mamelle qu'il a vu extirper, il n'y a eu que quatre

perſonnes délivrées de cette maladie pendant deux ans : trois de ces femmes eurent enſuite des cancers occultes dans le ſein, & la quatrième eut un cancer ulceré à la lèvre. La maladie ne revient pas toujours à l'endroit où on a enlevé la première tumeur, mais plus ordinairement dans les environs & quelquefois fort loin de cet endroit. Dans la rechute, la maladie a été plus violente, &c. *Edimbourg*, tom. 5, p. 539.

Une femme de trente-huit ans avoit, depuis trois mois, une tumeur très-dure à la mamelle gauche; cette tumeur étoit ſaillante dans le milieu, douloureuſe, & les environs étoient enflammés. On y appliqua un emplâtre de diachylon gommé; la tumeur devint plus molle, & il ſe fit une ſuppuration à l'endroit le plus ſaillant. Six mois après, cet endroit ſuppura & s'ouvrit; il en ſortit une grande poche formée de pluſieurs membranes, dont l'externe étoit blanche & opaque, les internes étant diaphanes. Ce ſac contenoit ſept à huit onces de liqueur claire comme de l'eau, mais un peu fétide. L'ulcère de la mamelle ſe guérit enſuite en peu de temps, en le lavant avec de l'eau-de-vie, & en y appliquant du baſilicum. *Edimb.* t. 1, p. 253.

On amputa une mamelle attaquée de cancer ulcéré, à une fille de trente ans : quelques-unes des glandes axillaires étoient déjà ſquirreuſes; cependant la malade fut très-bien guérie ſans récidive. Ces glandes diſparurent pendant la ſuppuration. Ce cancer venoit de cauſe externe, & de la preſſion que cette fille avoit éprouvée en travaillant à la preſſe dont ſe ſervent les foulons. *Zinn. Mémoires de Gottingue. Obſerv.* 5, tom. 1er, pag. 366 & 367.

Enfant de deux jours, ayant les mamelles pleines de lait. *Mém. de Bologne & Mercure*, 1734, août, p. 1817.

Fille qui a eu du lait dès ſa plus tendre enfance. *Bartholin*, *cent.* 1e *obſerv.* 27.

Une femme qui nourriſſoit ſon enfant, lequel avoit deux jours, mourut ſubitement : ſa voiſine, qui avoit eu ſix enfans, & qui étoit âgée de quarante-huit ans, donna ſes mamelles à cet enfant, ſeulement pour qu'il conſervât l'habitude de teter; elle n'avoit pas donné à teter depuis neuf ans : l'enfant en tira du lait, qui vint ſi abondamment, qu'elle le nourrit pendant deux ans & demi. *Acad. de Suède. & Comment.* Léipſ. tom. 14, p. 198.

Autres obſervations du même genre, entre autres d'une femme de ſoixante ans. *Ibid.*

Borelli dit qu'il a vu une femme de Caſtres, qui avoit trois mamelles, deux ſituées à l'ordinaire & la troiſième ſous la gauche; celle-ci étoit plus petite; on en tiroit du lait, mais moins que des deux autres. Une autre femme de Caſtres avoit deux papilles dans la même mamelle. Borelli ajoute qu'il a connu un homme qui avoit du lait dans les mamelles. *Cent.* 1. *obſervat.* 49, p. 51.

Blaſius parle auſſi d'une femme qui avoit deux mamelles du côté gauche, & une du côté droit. *Kolpin*, n°. 1.

Je conſerve la peau d'une femme qui avoit quatre mamelles, deux de chaque côté.

XXXV°.

Sur la fureur utérine & ſur la paſſion hyſtérique.

Une religieuſe qui avoit eu pluſieurs accès de fureur utérine, en eut un ſi violent qu'elle mourut comme ſuffoquée. On trouva l'ovaire droit de la groſſeur du poing. Le ligament rond, étoit dur, calleux, & groſſi. Les autres parties étoient en bon état. *Blegny*, *Zodiac. Gallic.*, *obſerv.* 6, pag. 6 & 7.

Une courtiſanne jeune, ſujette au vin, aſſez graſſe, & qui avoit eu des enfans, avoit une ſuppreſſion de règles depuis quatre mois; elle devint ſujette à des accès hyſtériques & convulſifs, & à la manie. Elle mourut. On trouva le foie décoloré, la bile de la véſicule étoit très-jaune; les ovaires étoient blancs, ſquirreux, & plus volumineux qu'à l'ordinaire; ils étoient deſcendus derrière la matrice. Le fond de cet organe paroiſſoit enduit d'un mucus ſanguinolent, comme ſi la femme eût été ſur le point d'avoir ſes règles; il y avoit auſſi dans la matrice de petits tubercules ſemblables à des verrues. Dans l'urètre on faiſoit ſortir de pluſieurs lacunes qu'on y appercevoit, une matière blanche & viſqueuſe, quoiqu'aucun ſymptôme n'eût annoncé de virus vénérien. *Morgagni*, *de ſed. morbor. epiſt.* 45, n°. 21, pag. 207.

Dans l'hyſtériſme, le mouvement & le gonflement des inteſtins qu'on a trouvés diſtendus par les vents & hors de leur place ordinaire, font croire que c'eſt la matrice qui s'élève; ce qu'on ſait être impoſſible. *Morgagni*, *Ibid.* art. 27.

Une femme, au rapport de Mayer, très-ſujette à l'affection hyſtérique, s'aperçut que ſa matrice ſe durciſſoit, & effectivement elle ſe changea en une ſubſtance oſſeuſe, qui contenoit dans ſa cavité un pus lactiforme, épais, ſans odeur, & verd dans le milieu. Cette femme n'eût plus d'accès hyſtériques depuis l'apparition de la tumeur. *Ibid.* art. 20.

Maladie hyſtérique convulſive, traitée & guérie par un nombre prodigieux de ſaignées. *Merc.* avril, 1728, p. 729, & déc. 1729.

Il faut bien ſe défier de ce ſuccès, dont les détails ne ſont point aſſez bien expoſés dans l'obſervation.

Une fille pieuſe, âgée de quarante-quatre ans, ayant, depuis un ou deux mois, une ſuppreſſion du flux menſtruel, qui juſques-là s'étoit fait régulièrement, ſe plaignit de prurit dans les yeux, & ſurtout de palpitations de cœur, dont les accès étoient courts, mais fréquens; elle montroit, non la poitrine, mais l'épigaſtre, comme le ſiège de ces palpitations: en y portant la main, on ſentoit qu'un grand corps la frappoit; on auroit cru que c'étoit une tumeur anévriſmale, placée dans la partie moyenne du ventre; mais on ne ſentoit aucune vibration dans la poitrine: le pouls, dans les deux mains, ne montroit rien d'extraordinaire, ſi ce n'eſt qu'il étoit un peu plus fréquent que dans l'état naturel; il ne répondoit point à la pulſation qu'on ſentoit à l'épigaſtre, laquelle étoit fort inégale dans ſes intervalles & dans ſa force. Cette circonſtance engagea Morgagni à regarder cette tumeur comme hyſtérico-convulſive. D'après cette cauſe de la ſuppreſſion, on pratiqua la ſaignée, & la malade fut guérie entièrement. *Morgagni, de ſed. morb. epiſt.* 39, art. 18.

Une dame qui avoit des chagrins, & avoit eu des enfans, devint ſujette à des accès de fièvre intermittente, dont le friſſon devenoit de jour en jour plus conſidérable; il ſe joignit à ces accès une grande difficulté de reſpirer, avec ſterteur, ſerrement de poitrine, mouvement extraordinaire du corps, & conſtriction du larynx; de ſorte que la malade ne pouvoit crier. Une heure avant le retour de ces accès, elle prit un grain de laudanum, qui l'en délivra pendant trois jours. Ils revinrent le quatrième, mais plus foibles, & ils ne reparurent plus. On guérit enſuite la fièvre. *Ibid., epiſt.* 45, art. 18.

Autre exemple à peu près pareil, mais où le laudanum ſolide ne fit qu'un effet momentané: la guériſon s'obtint par le laudanum liquide de Sydenham. *Ibid.* art. 19.

Une jeune demoiſelle, n'ayant pas épouſé celui qu'elle aimoit, devint mélancolique, enſuite furieuſe, &c.: elle étoit très maigre. Duverney le jeune fit baſſiner les parties naturelles avec de l'eau tiéde; ce qui apporta du ſoulagement. Il y fit des injections avec la décoction d'ellebore noir, de patience, de ſolanum, de guimauve, & le ſel de ſaturne; il mit un empâtre ſur la tête, avec ce même ſel, le camphre, l'opium, & le caſtoreum. Il fit uſage d'une teinture d'hiéra elléborine, &c. La malade fut guérie. *Hiſt. acad.* 1704, *obſerv.* 5, p. 22.

Une fille d'un teint pâle & d'un tempérament pituiteux, fut attaquée pendant trois ans d'un tremblement périodique, qui commençoit dans tous les membres, & finiſſoit dans les bras & dans les jambes. Il duroit deux heures; pendant ce temps, ſa voix étoit rauque & éteinte. Dans le temps de la canicule, ce tremblement revenoit preſque toutes les demi-heures, & il duroit un quart d'heure. *Tulpius, obſerv. med. lib.* 1°. pag. 29.

Sur les venins & les poiſons (1).

Morgagni a raſſemblé ici pluſieurs exemples des effets des venins des trois règnes. Il commence par ceux du règne minéral.

Une femme d'environ ſoixante ans, s'empoiſonna par mégarde avec des paſtilles deſtinées pour les rats, & qui contenoient de l'arſenic. Après ſa mort, on chercha les marques du poiſon, tant au dehors qu'au dedans du cadavre. Toute la partie poſtérieure du corps, depuis la tête juſqu'aux talons, étoit noire. Le corps n'étoit point roide; le ventre point tendu. L'intérieur du ventricule étoit rongé çà & là, ſur-tout vers le pylore; l'on voyoit entre des lambeaux de la tunique interne des particules d'arſenic, encore adhérentes aux parties rongées. Le duodenum avoit quelques marques d'éroſion. Le poumon étoit noirâtre: le cœur avoit deux concrétions polypeuſes, de la longueur & de la forme du petit doigt: néanmoins le ſang fut trouvé très-fluide & d'une belle couleur dans tous les vaiſſeaux.

Un cocher, à qui on avoit donné par inadvertence du verre d'antimoine, & qui étoit mort dans des convulſions accompagnées de déjections ſanglantes, avoit tout l'intérieur du ventricule excorié & marqué d'une tache rouge près du pylore. Au contraire, un chien à qui on avoit fait avaler du même verre, & qu'on avoit emmuſelé, n'éprouva que des angoiſſes & des convulſions, au milieu des efforts violens & inutiles qu'il faiſoit pour vomir. Mais ce même verre cauſa de plus à un autre chien, qu'on avoit auſſi emmuſelé, des paralyſies & une inflammation de la portion du ventricule où le poiſon s'étoit arrêté; & ſi on ne l'eût diſſéqué vivant, il eſt probable qu'on auroit trouvé encore d'autres effets du poiſon.

On lit dans Cramer, qu'une perſonne empoiſonnée par le beurre d'antimoine, fut guérie au moyen du lait, mêlé avec de l'huile de tartre par défaillance.

Sprégel fit prendre du ſublimé corroſif à un chat & à un lapin. Le premier de ces animaux mourut au bout de cinq minutes; le ſecond preſque ſur le champ. Ils ne donnèrent aucun ſigne d'empoiſonnement, ſi ce n'eſt que celui-là vomit, & que celui-ci eut de très-légères convulſions. Le ventricule de l'un & de l'autre étant examiné, on trouva celui du chat entièrement enflammé, mais ſurtout au fond. L'eſtomac du lapin ne l'étoit point. Apparemment les choux dont il étoit rempli le garantirent de l'inflammation. L'animal n'en étoit pas moins mort, & même très ſubitement, comme nous venons de le dire. Sprégel attribue cet effet à ce que le poiſon, qui avoit été donné diſſout dans l'eau, avoit exercé auſſi-tôt ſon action ſur les nerfs: & c'eſt ſans doute à cauſe de la prompti-

(1) Morgagni, t. 4. epiſt. 55.

tude de ſa mort que ſon eſtomac n'étoit point enflammé.

Un chien à jeun, à qui Sprégel fit prendre le même breuvage, eut l'eſtomac très-enflammé, noir, & gangrené, principalement à l'orifice ſupérieur : toute la tunique interne de ce viſcère offroit des marques de ce poiſon violent; elle étoit en partie rouge, en partie déjà un peu livide, quoique le chien eût été ouvert encore vivant, & ſeulement une heure après avoir avalé la potion. Cet auteur ne dit pas avoir trouvé du ſang noir & figé dans le cœur d'aucun de ces trois animaux, ſi ce n'eſt dans celui du chat.

Ce médecin donna une autre fois à un chien & à un chat de l'arſenic blanc & crud. L'un & l'autre animal fut ouvert, dès que le poiſon commença ſon effet ſur eux. Le ventricule étoit déjà fort enflammé, & l'on voyoit entre les rides & les filamens de la tunique du ſang figé, qui, dans le chien, entouroit les particules arſenicales. Le cobalt, qui contient beaucoup d'arſenic, produiſit à peu près les mêmes effets ſur un autre chien.

Gerbeſius rapporte que pluſieurs perſonnes furent empoiſonnées par l'orpiment ou arſenic combiné avec un dixième de ſoufre; & Heydius rapporte que cette ſubſtance donna la mort à une poule. Cependant Hoffmann, au rapport de Macquer (1), étoit perſuadé, d'après des expériences qu'il avoit faites, que l'orpiment, ainſi que le réalgar (autre combinaiſon de l'arſenic avec le ſoufre), ne ſont pas des poiſons, lorſqu'ils ont été produits par la nature, mais ſeulement lorſqu'ils ſont artificiels. Comme cette aſſertion d'Hoffmann peut avoir des conſéquences fâcheuſes, nous rapporterons ici les réflexions que fait à ce ſujet M. Macquer, & qui font ſentir l'importance de l'obſervation de Gerbeſius.

« Malgré les expériences d'Hoffmann, qui n'ont été faites qu'une fois ou deux ſur des chiens, dit ce célèbre chimiſte, » il ſeroit très-imprudent de » faire prendre intérieurement de l'orpiment ou du » réalgar naturels, d'autant plus que Hoffman lui-» même convient que quand ils ont été expoſés au » feu, ils deviennent des poiſons violens.

« Hoffmann, continue M. Macquer, remarque » auſſi que les anciens médecins ne faiſoient pas » difficulté de donner intérieurement l'orpiment & » le réalgar. Mais il faut obſerver à ce ſujet que » les anciens ne connoiſſoient point nos arſenics » blanc, jaune, & rouge, qui ne ſont bien connus » que depuis environ deux cents ans; & que s'ils » avoient connu les effets de ces poiſons & la reſ-» ſemblance qu'ils ont avec l'orpiment & le réal-» gar naturels, ils auroient été vraiſemblablement » beaucoup moins hardis : la méfiance eſt auſſi loua-» ble, que la hardieſſe eſt condamnable ſur ces » matières, dans leſquelles des différences preſ-» que inſenſibles peuvent occaſionner les acci-» dens les plus fâcheux. C'eſt pourquoi on ne peut » approuver la ſécurité ſingulière avec laquelle un » auſſi grand médecin & chimiſte que l'étoit Hoff-» mann, s'efforce d'inſpirer de la confiance pour des » drogues auſſi ſuſpectes que le ſont l'orpiment & le » réalgar naturels ».

Etmuller rapporte qu'une fille qui, après avoir pris de l'arſenic, & rejeté pendant une nuit beaucoup de matières viſqueuſes, étoit morte le matin, n'avoit ſur ſon corps d'autre marque de poiſon qu'une ligne livide ſur la peau, & une autre bleue dans les inteſtins. Le ventricule même n'avoit aucun ſigne d'inflammation ni d'éroſion, quoiqu'il renfermât de l'arſenic, qu'on reconnût à ſa forme de poudre blanche, & à ſon odeur lorſqu'on l'eut jeté ſur les charbons. A la vérité ce ventricule contenoit auſſi beaucoup de matière viſqueuſe & d'alimens. Cet exemple, comme celui du lapin, prouve, dit Morgagni, que l'arſenic eſt capable d'empoiſonner par ſes ſeules émanations; & on a d'autres preuves encore de cette vérité dans pluſieurs perſonnes qui ont été affectées promptement, griévement, & d'une manière durable, pour avoir mis de l'arſenic en poudre ſur la tête, ſans parler de ceux qui ont eu, dit-on, à ſe repentir de l'avoir flairé.

Les livres ſont pleins du récit des pernicieux effets de la litharge diſſoute & cuite dans le vinaigre. Les coliques, les évacuations par haut & par bas, les anxiétés, les défaillances, la ſoif, des taches livides ſur tout le corps, des rougeurs, la chaleur, la ſoif, les déjections ſanglantes, la couleur noire de toute la partie poſtérieure du corps, la grande inflammation, & l'éroſion du ventricule & de tous les inteſtins, la mort prompte des ſujets, ont montré clairement que cette diſſolution eſt un vrai poiſon.

C'eſt une erreur de croire que l'effet des poiſons minéraux eſt de figer le ſang. Ruyſch, qui a diſſéqué des cadavres de perſonnes qui en ſont mortes, déclare qu'il l'a toujours trouvé fluide; mais il a vu conſtamment le ventricule ulcéré, toutes les fois que l'ulcère a eu le temps de ſe former. Cet anatomiſte conſervoit l'eſtomac d'une femme corrodé en pluſieurs endroits, & auquel adhéroient des particules d'arſenic. Si les perſonnes mouroient trop tôt, il ne trouvoit dans l'eſtomac que des points rouges.

Ces obſervations de Ruyſch, & d'autres qui ont été précédemment rapportées, prouvent, dit Morgagni, que c'eſt d'abord dans l'eſtomac, puis dans le reſte du canal alimentaire, qu'agit l'arſenic, de même que tous les poiſons corroſifs. Ainſi, ce qui peut arriver de plus heureux à ceux qui en ont pris, c'eſt de le rejeter ſur le champ, ou du moins bientôt; & c'eſt principalement en faiſant vomir ces perſonnes que Morgagni les a guéries; il a ſur-tout recommandé cette pratique. La thériaque & tous

(1) Dict. de Chimie, tom. 1, pag. 221.

les

les prétendus antidotes de cette eſpèce étant échauffans, ne font, ſuivant cet illuſtre médecin, qu'aggraver le mal, en augmentant l'inflammation. Dans le cas où le vomiſſement ne peut être excité, on doit donc recourir aux adouciſſans, aux délayans, & les donner à grandes doſes. L'eau ſeule, bue très-copieuſement, a ſauvé des perſonnes empoiſonnées par l'arſenic & par le ſublimé corroſif. Les bains ſont auſſi d'une grande efficacité; mais il y a de plus, contre ces poiſons, des remèdes propres qu'on doit leur appliquer, quand leur nature eſt connue. Feu M. Navier, a travaillé utilement d'après ces vues.

Morgagni paſſe enſuite aux poiſons végétaux. Il parle du laurier-ceriſe, dont les pernicieux effets n'avoient pas encore été convenablement décrits, lorſque ſon ouvrage fut rendu public.

Une femme de ſoixante ans s'étant, dit-il, empoiſonnée avec des baies de laurier-ceriſe, fut trouvée avec un pouls foible, petit & un peu dur; elle avoit vomi, elle paroiſſoit aſſoupie; étant interrogée à voix haute, elle ne put que balbutier quelques ſons confus. Etant morte neuf heures après, ſon corps fut examiné le lendemain. La partie antérieure n'avoit rien de livide, ni aucune enflure, même au ventre. Le dos étoit de couleur violette. La poitrine & l'abdomen ayant été ouverts, on y ſentit quelque chaleur, quoique cette femme eût expiré depuis dix-ſept heures. Tout paroiſſoit naturel dans l'intérieur du ventre; mais en y regardant de près, on apercevoit que les veines du ventricule, de l'épiploon & de la partie des inteſtins, qui eſt attachée au méſentère, étoient enflées. L'eſtomac, ouvert à ſon tour, offrit une médiocre quantité d'une humeur verte, & rien de plus, ſi ce n'eſt que les rides longitudinales voiſines du pylore étoient plus dures qu'elles ne ſont ordinairement. Le duodénum n'avoit rien d'extraordinaire, qu'un peu de cette humeur verte qu'on avoit trouvée dans l'eſtomac. Le poumon droit étoit collé à la plèvre, & fort rouge par derrière: il ſembloit contenir un peu de ſang concret. Le poumon gauche étoit libre, & tellement affaiſſé, qu'on auroit dit qu'il ne contenoit point d'air. Dans les ventricules du cœur, on ne voyoit pas une goutte de ſang ni grumélé ni fluide. Les gros vaiſſeaux en renfermoient beaucoup, & il y étoit dans un état moyen entre la coagulation & la fluidité.

Tous les effets de ce poiſon ſemblent prouver qu'il affecte particulièrement les nerfs du ventricule & ceux qui leur ſont contigus. Il paroît qu'il en eſt de même de la plante nommée *rhus myrtifolia Monſpelienſis* (qui cauſe une épilepſie horrible), & de la noix vomique. Cependant, quoique ces poiſons produiſent des effets ſi ſenſibles, ſi affreux, ils n'enflamment point les parties qu'ils affectent immédiatement, & n'y laiſſent aucune trace de leur action, non plus que dans le ſang. Mais le *ſolanum furioſum*, le champignon qu'on appelle *fungus mediæ magnitudinis albus*, (qui anciennement fit périr toute une famille à Rome, & qui empoiſonna, il y a peu d'années, ſix perſonnes à Paris), & l'ellébore noir, produiſent des inflammations dans le ventricule & dans les inteſtins.

Il réſulte des expériences de M. Paulet, ſavant médecin qui a fait les recherches les plus étendues & les plus utiles ſur les champignons venimeux, qu'un de leurs effets ſur l'économie animale, eſt de produire un aſſoupiſſement conſidérable, en même temps qu'ils ramolliſſent & qu'ils corrodent les membranes intérieures des inteſtins.

Un poiſon peut ſe former dans le corps d'un animal. En voici un exemple. Un enfant, conſumé peu à peu par une fièvre tierce, étoit mort dans d'horribles convulſions. On fit l'ouverture du cadavre, & on trouva les inteſtins retirés vers le méſentère, qui étoit auſſi contracté. Leurs tuniques étoient deſſéchées & preſque roides. Tout le canal des alimens contenoit une grande quantité de bile de couleur de rouille, qui teignoit le ſcalpel d'une couleur violette. On fit avec cet inſtrument, ainſi rouillé, une inciſion légère à deux pigeons, qui ne tardèrent pas à être agités auſſi de mouvemens convulſifs, au milieu deſquels ils moururent. Un peu de mie de pain trempée dans cette bile ayant été avalé par un coq, il eut bientôt un ſort pareil. La bile des hommes & des animaux peſtiférés tue avec la même promptitude, dans des eſſais du même genre.

D'après cette obſervation, il eſt difficile de juger ſi une perſonne a été empoiſonnée, puiſqu'un poiſon, engendré par une maladie, n'a rien qui le diſtingue de ceux qui viennent du dehors: ce qui rend ce jugement plus incertain encore, c'eſt que, ſuivant ce qui a été dit, on peut avoir pris du poiſon ſans qu'il en paroiſſe aucune marque. Il n'y en a guère qu'une d'infaillible; c'eſt le poiſon même, ſoit rejeté, ou trouvé dans l'intérieur, & en quantité ſuffiſante pour être reconnu par ſes caractères propres.

Je prie qu'on compare ce jugement du grand Morgagni, que j'adopte dans tous ſes points, avec les opinions haſardées que ſe permettent, ſur la manière de reconnoître l'exiſtence des poiſons, des médecins ſyſtématiques dont je dénonce ici la témérité, ſans toutefois me permettre d'y placer leur nom.

Le règne animal fournit auſſi des poiſons. Morgagni réfute ceux qui regardent la morſure du ſcorpion comme fort dangereuſe en Italie, & dans d'autres pays fort chauds de l'Europe. Il ne ſe ſouvient pas, dit-il, d'avoir jamais vu dans aucune des villes où il a réſidé, appeler un médecin ou un chirurgien pour guérir une bleſſure faite par un de ces animaux.

L'animal venimeux d'Italie le plus célèbre eſt la tarentule. Notre auteur n'en dit pas grand choſe; il ſe contente preſque de citer à ce ſujet

un paſſage de Baglivi, ſuivant lequel la tarentule n'eſt venimeuſe que dans la Pouille, & ſon venin n'a d'énergie que dans les plaines. M. Serrao a prouvé que la morſure de cet animal ne comporte preſque aucun danger. Voyez ce que j'en ai dit dans l'éloge de ce médecin.

Morgagni paſſe enſuite à la vipère, dont la qualité venimeuſe eſt inconteſtable. Il diſcute d'abord l'efficacité des remèdes propoſés contre la morſure de cet animal. Ni l'uſage interne de la tête & des autres parties de la vipère, dit-il, ni l'application de ſa graiſſe ou d'une autre huile ſur la bleſſure, n'ont répondu aux éloges qu'on en a fait. Pluſieurs médecins ont vanté la ſuccion de la plaie comme un moyen ſûr de la guérir. Morgagni s'élève avec raiſon contre cette pratique. Eſt-il poſſible, s'écrie-t-il, qu'on oſe ſucer un poiſon mortel! Eſt-on bien aſſuré qu'il ne nuiſe que quand il paſſe immédiatement dans le ſang? Quelques perſonnes l'ont trouvé doux, ſans doute, parce que la vipère n'étoit pas irritée; mais d'autres, qui l'ont touché du bout de la langue, ont cru ſentir un charbon ardent, & ont eu cette partie enflammée ou ulcérée; & quand même il ne nuiroit qu'en ſe mêlant immédiatement au ſang, comment ſeroit-on aſſuré de n'avoir pas à la bouche quelques petites gerçures, par où il s'introduiroit ainſi dans les voies de la circulation? De plus, eſt-il bien néceſſaire de ſucer avec la bouche, quand on peut produire le même effet avec des ventouſes, des ſyphons, des ſangſues?

Enfin l'extrême danger de cette ſuccion eſt prouvé par le fait. Sommer guérit un chaſſeur qui, ayant porté à la bouche deux de ſes doigts qu'une vipère avoit légèrement mordus, avoit eu auſſi-tot la langue & toute la tête enflée, la parole & la déglutition embarraſſée, la tête peſante. Mathiole dit qu'un homme ayant été mordu au doigt par une vipère, & ayant ſucé la plaie, tomba mort ſur la place.

Outre la conſéquence naturelle qui réſulte de ces faits, & de tout ce qui vient d'être dit, l'auteur en tire encore deux autres réſultats. Le premier eſt qu'il n'y a pas de remède certain contre la morſure des vipères. D'où vient donc, continue-t-il, que quelques-uns ſont ſi vantés, s'ils n'ont jamais guéri perſonne? A cela, dit-il, je ne répondrai pas que rarement quelqu'un a réchappé de cette morſure, ſans avoir fait pluſieurs remèdes, & que dès-lors on ne peut ſavoir auquel attribuer la guériſon; mais je ferai obſerver d'abord qu'on a vu beaucoup d'animaux, même après avoir été bien malades, être guéris néanmoins ſans le ſecours d'aucun remède. A plus forte raiſon doit-on guérir ſans peine, lorſque le mal produit par le venin eſt peu conſidérable, comme il arrive dans bien des cas; par exemple, lorſque l'animal eſt peu irrité; lorſqu'il a mordu pluſieurs fois, & dépoſé ſon venin; lorſque la partie mordue eſt peu ſenſible, & ainſi du reſte. Le ſecond réſultat que l'auteur tire de ce qui précède, eſt que le venin de la vipère agit probablement ſur les nerfs, puiſque ſon effet eſt ſi prompt, comme le prouve l'expérience d'un anglois, qui ſe fit mordre à la main par un de ces animaux; la vipère n'avoit pas encore quitté priſe, lorſqu'on vit & la main & tout le bras s'enfler. Mais eſt-ce l'action mécanique de la dent qui produit cet effet ſur les nerfs? Voici un nouveau fait qui démontre le contraire. Un chien, dit Méad, fut piqué avec une pointe d'acier ſemblable à une dent de vipère; il ſe plaignit à peine. On répéta l'expérience avec la même pointe trempée dans le venin d'une vipère, auſſi-tôt le chien heuria.

Si ce venin nuiſoit en figeant le ſang, comme quelques-uns le prétendent, il devroit coaguler celui de tous les animaux qu'il fait périr. Or dans un grand nombre qui ont été mordus par des vipères, à peine cite-t-on deux pigeons dont on trouva le ſang figé. Il ne l'altère non plus d'aucune autre manière ſenſible; on n'a du moins aucun fait qui prouve cette altération, & nous en avons rapporté pluſieurs qui ont démontré l'action de ce venin ſur les nerfs. Nous pourrions y ajouter celui de ce jeune homme qui, dans une herboriſation, ayant eu trois doigts mordus par une vipère, & éprouvant dans ces doigts une ſtupeur & une enflure conſidérables qui gagnoient déjà le reſte de la main, ſe trouva guéri dès que le célèbre Juſſieu l'eût frotté d'une liqueur compoſée d'alkali volatil & d'huile de ſuccin. Il ne manque à cette expérience que d'être répétée avec un ſuccès conſtant ſur un certain nombre de ſujets humains, comme elle l'a été ſur des animaux.

Ce n'eſt pas à dire néanmoins que le ſang ne s'altère peu à peu par les ſuites de la morſure de la vipère; mais il s'agit ici de ſon premier effet, de celui qui lui eſt propre.

Le vomiſſement qui ſurvient très-ſouvent après la morſure, prouve encore davantage, & ſemble montrer qu'elle affecte les nerfs ſeulement; car dans la plupart des animaux qu'on a ouverts après qu'ils avoient éprouvé ces vomiſſemens, on n'a point trouvé de trace d'inflammation.

On en peut dire autant de l'ictère qui ſuit quelquefois, quoique moins fréquemment, la morſure de la vipère. Cet effet eſt trop prompt pour qu'on puiſſe l'attribuer à une altération du ſang.

Supplément ſur les effets des poiſons.

Une dame trouvant une poudre dans un papier, en mit un peu ſur ſa langue & elle la rejeta tout de ſuite, étant perſuadée qu'elle n'en avoit point avalé. Au bout de douze heures elle eut des vertiges, des convulſions terribles, ſans dou-

leur au ventre. Il n'étoit plus temps de lui faire prendre un vomitif ; on lui fit avaler beaucoup d'huile d'amandes douces, & on lui donna des lavemens d'huile d'olive. Ces lavemens faiſoient ſortir des matières ſemblables aux crottes de brebis & d'un verd foncé. Les convulſions s'appaiſèrent ; on donna à la malade du laudanum liquide. Le lendemain ſon corps, ſur-tout la tête & le viſage, ſe trouvèrent couverts de taches rouges & enflammées ; elle fut guérie, mais ſon tempérament a été affoibli pendant pluſieurs années. *Edimbourg*, tom. 4, pag. 51 & ſuiv.

Une fille de quatorze ans, ayant des ulcères à la tête, envoya chercher de la poudre de ſtaphisaigre ; par erreur on lui donna de la mort aux rats ou de l'arſenic ; elle en fit un onguent avec du beurre. L'application fut ſuivie de céphalalgie, de ſoif, de difficulté d'avaler, d'inflammation du goſier, de nauſées, d'anxiétés, &c. On lui fit prendre des remèdes huileux, de la thériaque, & des rafraîchiſſans. On employa auſſi l'onguent blanc camphré, des linimens d'huile de jaſmin, &c. La malade fut guérie. *Ephém.* tom. 9, pag. 166.

Une femme de Ferrare, âgée de quarante-deux ans, d'une bonne complexion, mangea des viandes apprêtées dans un plat de cuivre mal étamé. Quatre heures après elle éprouva des nauſées, ſuivies de vomiſſemens violens, de douleurs inſupportables à l'eſtomac, & de convulſions univerſelles, preſque ſans fièvre. Elle mourut le lendemain dans les plus cruelles ſouffrances, ſans qu'aucun remède la ſoulageât. *Journal des Savans*, 1755, juin, pag. 1329.

Un homme d'environ cinquante ans, robuſte & de bonne couleur, quoiqu'un peu brun, étoit tombé dans un délire mélancolique ; on le porta à l'hôpital de Padoue. On lui donna un gros d'extrait d'ellébore noir fait avec les racines récentes de cette plante, mais il ne but point du petit lait qu'on eſt dans l'uſage de donner dans cet hôpital après cet extrait. Il rendit pluſieurs ſelles. Sept ou huit heures après il eut des vomiſſemens & des douleurs dans le ventre ; du bouillon chaud parut les appaiſer ; il n'avoit rendu, par le vomiſſement, que deux ou trois cueillerées de matières vertes & noirâtres. Il parut dormir tranquillement, mais quelque temps après on entendit un bruit ſortir de la bouche, on accourut, & on le trouva mort. Trente-huit heures après ſes membres n'étoient pas encore roides ; l'eſtomac & les inteſtins parurent enflammés, même à l'extérieur ; l'iléon étoit dilaté dans quelques-unes de ſes parties, & très-étroit dans d'autres ; les membranes de cet inteſtin étoient minces & point rouges. En général l'intérieur du conduit alimentaire parut enflammé, mais les inteſtins grêles l'étoient plus que les gros. La rate étoit groſſe & lâche, & d'une couleur roſée près de l'eſtomac. La bile avoit pénétré les tuniques de la véſicule ; elle étoit d'un vert pâle. On ne trouva rien d'extraordinaire dans la poitrine. A l'ouverture du crâne, il en ſortit une ſéroſité ſanguinolente. Le cerveau étoit mou & lâche, ainſi que le cervelet & la moëlle allongée. *Morgagni, de ſed. morbor. epiſt.* 59, art. 15.

Pluſieurs femmes avoient bu de l'eau diſtillée de laurier-ceriſe. Un quart d'heure après une d'elles eut un violent mal d'eſtomac, & mourut peu de temps après ſans évacuations & ſans vomiſſement. Une autre, forte & vigoureuſe, mourut ſans douleur & ſans convulſions. Une troiſième prit de l'émétique, & elle ne fut point malade. Un homme mourut par l'effet de la même eau.

Madden a fait, ſur des chiens, des expériences, deſquelles il réſulte :

1°. Que l'eau diſtillée de laurier ceriſe avalée, cauſe des convulſions violentes, de la difficulté de reſpirer, & la mort. Un des chiens vomit. On trouva à tous l'eſtomac rempli de la liqueur couverte d'écume ; il n'y avoit point d'inflammation, mais les veines parurent fort gorgées de ſang ; les artères étoient vuides ; le ſang étoit plus fluide qu'à l'ordinaire. Un chien à qui on donna une moindre doſe de cette eau (deux gros & demi) eut des convulſions ; mais il ſe rétablit.

2°. L'eau de laurier-ceriſe, donnée en lavement, cauſa de même des convulſions, avec difficulté de reſpirer, écume à la gueule, & paralyſie des extrémités ; les animaux moururent. On trouva auſſi les veines de l'eſtomac & des inteſtins gonflées. Un des chiens qui, après le lavement, eut des convulſions, &c., mais qui vomit & alla par bas, ſe rétablit. Une chienne à qui on donna cinq onces de cette eau en lavement, périt une demi-heure après. Les veines du bas-ventre & les ſinus du cerveau étoient fort gorgés de ſang.

3°. L'eau diſtillée de laurier-ceriſe, injectée dans la jugulaire externe, cauſa des convulſions, mais l'animal ſe rétablit enſuite.

4°. L'infuſion des feuilles du même arbre dans l'eau chaude, excita des ſoulevemens d'eſtomac ſans faire périr l'animal.

5°. En donnant une grande quantité d'infuſion de feuilles de laurier-ceriſe, on cauſe beaucoup d'accidens & la mort ; le lait eſt ce qui a le mieux réuſſi pour rétablir les animaux à qui on avoit donné de cette eau diſtillée.

6°. L'eau diſtillée des feuilles d'if & de buis, donnée par la bouche & en lavement, n'a produit aucun accident. *Madden, Tranſ. Philoſ.* 1731, *pag.* 121 *& ſuiv.*

Des enfans ayant mangé des fruits de graines de juſquiame noire (*Hyoſcyamus niger vel vulgaris*) eurent une grande ſoif, des vertiges, du délire, un ſommeil profond. Sloane les guérit en

les purgeant. *Tranſact. philoſoph.* 1733, pag. 120.

Hiſtoire d'un empoiſonnement par le champignon nommé par Vaillant *fungus phalloïdes annulatus ſordide vireſcens & patulus*. De cinq ſujets, trois ſont morts. *Journ. des Sav.* 1777, ſeptemb. pag. 1898 & ſuiv.

Un homme fut empoiſonné pour avoir mangé du napel ou aconit (1). Il avoit les dents ſerrées, une ſueur froide, le nez retiré, la reſpiration foible, &c. &c. Il fut guéri par la boiſſon du thé, par l'eſprit volatil de corne de cerf, par la thériaque, par le petit lait avec le vin d'Eſpagne, &c. *Tranſact. philoſoph.* 1734, pag. 92 & ſuiv.

M. Heberden a fait des expériences avec les flèches empoiſonnées des ſauvages de l'Amérique. De tous les chiens ſur leſquels il a fait ces eſſais, aucun n'eſt mort qu'au bout de dix minutes. Quelques-uns n'ont point eu de mal. *Journ. Britann. de Maty*, nov. 1752.

J'ai fait avec M. Mauduyt des expériences ſur les effets de ces flèches, gardées depuis ſix, huit, dix ans. Les animaux que nous avons bleſſés avec la pointe de ces flèches, n'ont point été incommodés.

Charas, mordu par une vipère, ſe guérit avec le ſel volatil de cet animal. *Mém. Acad.* tom. 10, pag. 244 & ſuiv.

Expériences faites devant la ſociété royale de Londres, pour prouver que l'huile d'olive, priſe intérieurement & appliquée à l'extérieur, guérit de la morſure de la vipère. *Tranſact. philoſoph.* 1736, pag. 181, 182, & ſuiv. & pag. 175.

Les mêmes expériences, répétées par Hunauld & Geoffroy, ont prouvé que cette huile n'eſt d'aucun ſecours contre la morſure de la vipère. *Mém. Acad.* 1737, pag. 183 & ſuiv.

Expériences faites par Maupertuis ſur les ſcorpions de campagne. A Montpellier, un ſeul chien en mourut; pluſieurs autres, ainſi que des poulets, n'eurent aucun accident. L'aiguillon du ſcorpion eſt dans le dernier nœud de ſa queue, où il y a deux trous. Son corps eſt cuiraſſé comme celui des écreviſſes. *Mém. académ.* 1731, p. 223 & ſuiv.

Redi avoit déjà obſervé que les payſans qui apportoient des ſcorpions à Florence, mettoient leurs mains nues dans les ſacs qui étoient pleins de ces animaux; qu'ils en étoient même ſouvent piqués, ſans qu'il y eût aucune marque de venin, & ſans qu'ils en devinſſent malades; ce qui lui faiſoit conclure que la morſure des ſcorpions d'Italie, ou du moins de Toſcane, n'étoit pas dangereuſe. (*Experienze intorno al' Inſetti*, tom. 1, pag. 62 & 63.) Enſuite, ayant fait des expériences ſur ceux d'Afrique, il remarqua que leurs morſures étoient dangereuſes dans le printemps & en été, mais point dans l'hiver. *Ibid.*, pag. 66 & ſuiv.

Morgagni (*de ſed. morbor. epiſt.* 79, art. 26) penſe, avec aſſez de raiſon, que les accidens graves qui ont ſuivi quelquefois la piquûre du ſcorpion, viennent de ce que la bleſſure a été faite à un nerf un peu conſidérable, ou à une partie d'un ſens exquis, & parce qu'un poiſon âcre y a été en même temps introduit. Telle eſt l'obſervation rapportée par Lanzoni (tom. 2, pag. 402, obſervat. 68.) ſur une femme qui, étant dans une latrine humide, fut piquée par un ſcorpion à l'extrémité du rectum; elle mourut quelques heures après, dans des convulſions, & ayant éprouvé les accidens du volvulus. On lui avoit fait des fumigations avec le ſcorpion même; on lui avoit appliqué les ſangſues, & donné des lavemens ſans ſuccès.

La groſſeur des inſectes venimeux eſt pour beaucoup dans le danger de leurs bleſſures.

Sur les changemens produits par les maladies fébriles (1).

Les viſcères contenus dans les grandes cavités du corps humain, & même les glandes ſituées à l'extérieur, ſont ſouvent affectés par les maladies fébriles.

Il n'eſt pas rare, à la ſuite des fièvres lentes, de voir les glandes lymphatiques gonflées & des abcès ſe former en différentes régions du tiſſu cellulaire. Après une maladie de ce genre, Cowper a trouvé deux glandes obſtruées qui comprimoient le conduit thorachique, & s'oppoſoient à la circulation de la lymphe.

On a vu dans les perſonnes attaquées de fièvre maligne, le ſang être tantôt plus épais, tantôt plus fluide qu'à l'ordinaire; ce qui prouve bien qu'aucun de ces deux états ne tient eſſentiellement à la malignité.

Il y a des maladies dans leſquelles le corps répand une légère odeur acide; dans les affections de la peau, la ſueur a ſouvent cette odeur; on l'a quelquefois remarquée près des galeux. L'odeur de la miliaire, & même celle de la petite vérole, ont quelque choſe d'acide.

Certaines perſonnes foibles & nerveuſes ſont très-ſujettes aux friſſons, & difficiles à échauffer. Lower, Spigel, & Borelli aſſurent qu'ils ont vu le ſang ſortir preſque froid de leurs veines, ainſi que l'urine de leur veſſie.

Morgagni mettoit une grande réſerve dans le choix de ſes diſſections. Il dit lui-même qu'il n'a point examiné les poumons des phthiſiques, dont il craignoit la contagion. Il redoutoit auſſi celle

(1) *Aconitum ſpicâ florum pyramidali.*

(1) Epît. 49 de Morgagni.

de la petite vérole, & il n'a point disséqué les corps des personnes qui en étoient mortes. Il en a été de même des sujets morts à la suite des fièvres malignes, quoique, suivant lui, il n'y eût plus de danger, lorsque le cadavre étoit tout-à-fait refroidi.

J'ai été témoin d'un grand nombre d'ouvertures de corps de personnes qui avoient succombé à des fièvres de diverses espèces. Mes remarques principales se réduisent aux détails suivans.

1°. Il y a des cas où l'examen le plus scrupuleux des viscères de toutes les cavités ne montre rien de notable : tout au plus quelque phlogose légère & des infiltrations séreuses, sanguinolentes dans les parties déclives : elles sont dues à la position du cadavre. La mort est alors l'effet d'un désordre intérieur, qui, pour n'être pas aperçu, n'en est pas moins réel.

2°. Le cerveau, les poumons, & les intestins offrent souvent des traces non équivoques d'inflammation; les vaisseaux capillaires sont injectés & très-remplis de sang, &, dans plusieurs points, on remarque une purulence commençante; ce qui se voit sur les membranes phlogosées.

3°. Au milieu des membranes enflammées & du tissu cellulaire engorgé, on trouve quelquefois des abcès contenant un pus plus ou moins élaboré. J'en ai vu dans le cerveau, même dans le cervelet, dont le pus étoit verdâtre & épais; on en voit souvent dans les poumons; on en a observé dans le médiastin postérieur près du foie, dans les lombes, dans le mesentère, dans le bassin : alors il est très-ordinaire de voir des espaces plus ou moins grands, gangrenés & disposés en manière de taches sur les membranes des viscères, sur-tout de l'estomac & des intestins.

4°. Outre cette disposition, dans laquelle on trouve ou des abcès seulement, ou tout à la fois des traces d'inflammation, de suppuration, & de gangrène, il y en a une autre, dans laquelle on ne voit dans tout le canal intestinal, ou sur le poumon, &c., que des taches gangreneuses, ou le sphacèle. Ce dernier état est la suite ordinaire du typhus, qui se termine aussi quelquefois par des abcès, c'est-à-dire, qui réunit les deux états, comme dans le n°. 3. Les fièvres synoques produisent les dérangemens exposés n°s. 1 & 3. Les fièvres éruptives participent aussi à ces divers ravages, en suivant leur complication. En général, Lanzoni & plusieurs autres médecins habiles avoient raison de dire qu'on devoit soupçonner la gangrène à l'intérieur, toutes les fois qu'elle se montroit à l'extérieur. Enfin les ravages que l'ouverture des corps montre à la suite des maladies aiguës, sont quelquefois très-récens, & ont été produits peu de temps avant la mort, par l'effet d'une métastase. Sur-tout, il importe bien de distinguer dans les synoques le premier effort qui, dans les personnes vigoureuses, est inflammatoire, d'avec l'espèce de phlogose qu'éprouvent les viscères vers le milieu ou vers la fin de ces maladies, & qui tend à la gangrène; car les secours que ces deux époques exigent sont très-différens. D'après cette réflexion, les saignées ne sont pas, à beaucoup près, toujours indiquées par l'embarras de la tête, & les cas où elles conviennent alors sont plus rares qu'on ne pense; ce ne sont point des accidens dus à une compression constante sur le cerveau qu'on a à combattre. L'état de la tête varie suivant les diverses phases des redoublemens. Il y a de l'anomalie dans ces symptômes, & tout annonce que les saignées ne sont point, en général, le moyen indiqué par la nature de la maladie, & que les exceptions à cette règle requièrent autant d'instruction que d'expérience pour être faites à propos.

Les charbons situés près des glandes & dans les muscles, & qui pénètrent jusqu'à l'intérieur, la gangrène profonde, accompagnée d'escarres noires, & qui se forment avec rapidité, une sorte de brûlure qui détruit les organes, le sphacèle, une putridité des plus avancées & des plus étendues, sont l'apanage des fièvres pestilentielles & de la peste.

Sur diverses affections de la peau, sur les ulcères, & la gangrène (1).

On trouve ici plusieurs témoignages réunis en faveur de l'opinion de M. Geoffroy, qui a décrit les animaux de la gale. Sennert connoissoit leur existence, & Borelli a parlé de leur forme, qu'il compare mal-à-propos à celle des tortues.

Il est donc certain qu'on trouve le plus souvent, dans chacun des boutons galeux, un petit insecte; mais on ne sait point s'il est lui-même la cause du bouton, ou s'il en profite pour hâter son développement, de même que les œufs des mouches déposés dans les viandes, & ceux des vers dans certains ulcères. Tel est l'état de la question à résoudre : elle mérite toute l'attention du petit nombre de personnes qui réuniſſent les connoissances du naturaliste à celles du médecin.

On trouve dans Baillou un précepte relatif au traitement des maladies de la peau, que je crois devoir rapporter ici. Il y a, dit-il, des affections cutanées de trois espèces : les unes viennent du dehors, les autres du dedans; d'autres participent à ces deux constitutions. Dans le traitement des premières, il ne faut point tourmenter le dedans; dans celui des secondes, il faut presque toujours oublier le dehors; & dans celui des troisièmes, il faut songer au dedans avant de fixer son attention sur le dehors.

On a dit mal-à-propos que les glandes sébacées étoient le siège des éruptions galeuses. On trouve ces glandes en assez grand nombre sur les ailes du nez & en quelques autres endroits; mais il y en a

(1) Epit. 55 de Morgagni.

beaucoup auſſi où elles manquent. Les oignons des poils ſont en général placés auprès de ces corps glanduleux ; pluſieurs même ſemblent y être implantés, comme je m'en ſuis convaincu, en obſervant à la loupe.

Les vieux ulcères fermés ſans précaution, expoſent aux mêmes inconvéniens que les cautères ſupprimés mal-à-propos ; car les cautères placés depuis long-temps, ſont de vieux ulcères, & ils doivent être conſidérés de même. Les viſcères de la poitrine & quelques uns parmi ceux du ventre, tels que la veſſie & la matrice, ſont les parties le plus ſouvent attaquées par la répercuſſion de ces ſuppurations. Le crâne eſt auſſi quelquefois rongé & carié par ces métaſtaſes. Quelquefois auſſi c'eſt plus près du premier foyer, & à l'extérieur, que ſe fait le dépôt. J'ai vu, il y a très-peu de temps, un abcès dans les lombes ſuccéder à la ſuppreſſion d'un cautère à la jambe du même côté. Dans tous ces cas, on a non ſeulement recommandé les bouillons de tortue & de vipère, que l'on trouve preſcrits dans tous les auteurs, mais on en a encore fait manger la chair. Muſa traitoit ainſi les perſonnes attaquées d'ulcères & d'affections cutanées. Ce genre de remède a été loué & employé par Mead & par Hoffmann. Lors donc qu'on a conſeillé l'uſage de la chair des lézards d'Amérique & d'Eſpagne pour la guériſon des ulcères de diverſes ſortes, on n'a point propoſé un remède extraordinaire, puiſqu'il eſt pris dans la même claſſe que ceux dont j'ai parlé ci-devant. Mais eſt-il bien démontré que la chair de ces animaux contienne des principes aſſez actifs pour produire des changemens auſſi marqués ? C'eſt ce qu'on laiſſe à décider aux perſonnes très-inſtruites en chimie.

Le pus qui ſort des parties gangrenées eſt quelquefois très-âcre. Valſalva a eu le courage d'en placer une goutte ſur ſa langue, & il a éprouvé toute la journée un ſentiment de brûlure très-vif.

Dans les perſonnes avancées en âge, indépendamment de ces gangrènes sèches qui affectent quelquefois le pied ou un des orteils, on en a vu qui ſe manifeſtoient ſur une extrémité inférieure toute entière.

Kalmus regardoit l'oſſification des artères comme la cauſe de ces gangrènes. Le froid produit les mêmes ravages. Hildanus en cite des exemples, & ils ne ſont pas même très-rares. Un friſſon aſſez fort précède pour l'ordinaire les gangrènes ſpontanées & très étendues. On a vu auſſi un ſentiment de chaleur brûlante en être le prélude. Lamotte en rapporte des exemples. La peau ſe durcit, & devient noire ; les artères battent foiblement, & elles reſtent enfin immobiles : il ſe forme quelquefois des ulcères vers les malléoles ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'on a vu les autres fonctions être, dans certains cas & pendant quelque temps, peu troublées par ces cruelles déſorganiſations. On voit quelquefois des croûtes épaiſſes ſe former ſur les parties gangrenées. Tout l'art conſiſte à embaumer le membre, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, par le moyen des topiques nervins & aromatiques. Boerhaave avoit conſervé pendant ſix mois, par ce procédé, le pouce gangrené d'un malade qui, traité par d'autres moyens propres à exciter la ſuppuration, vit bientôt le mal s'accroître, & en trois jours s'étendre juſqu'à la cuiſſe.

En général, dans un âge très-avancé, il faut ſe permettre peu de remèdes héroïques. On eſt alors le plus ſouvent réduit à faire la médecine du ſymptôme, parce que la nature n'a point aſſez de force pour ſuffire à la guériſon complète de la maladie.

Sur quelques tumeurs (1).

On trouve dans cette épître l'hiſtoire de pluſieurs anévriſmes, dont quelques-uns ont été accompagnés de douleurs très-vives ; ce que Morgagni attribuoit à l'âcreté du ſang. N'étoit-ce pas plutôt à la deſtruction des tuniques & au tiraillement des nerfs qu'il falloit rapporter ces douleurs ?

Une tumeur d'un petit volume, & qui paroiſſoit de nature glanduleuſe, ſe forma ſur une des malléoles : le malade y éprouva de vives douleurs qui durèrent long-temps ; enfin il conſentit à l'extirpation de la tumeur, & cette opération mit fin à toutes ſes ſouffrances. C'eſt ainſi qu'on a vu l'épilepſie produite par des douleurs locales que l'extirpation a diſſipées, ainſi que l'épilepſie elle-même.

Lorſque le ſein eſt cancereux depuis long-temps, & que la ſuppuration eſt abondante, ſans que la tumeur faſſe de progrès, il eſt ſouvent dangereux d'en faire l'extirpation. Il en eſt de même des fiſtules au fondement, qui ſont très-anciennes, & que l'on ne peut ſupprimer ſans expoſer le malade à l'engorgement & même à la purulence de quelque viſcère. Triller rapporte des exemples de maux très-graves ſurvenus après l'extirpation de cancers invétérés.

Morgagni a vu des tumeurs adipeuſes, ſans kiſte quelconque ; c'étoit, dit-il, un ſimple amas de graiſſe.

Dans la région où la membrane épidermoide eſt molle & épaiſſe, elle devient quelquefois fongueuſe, & il s'y forme des tumeurs qui ſont entièrement formées de ſa ſubſtance. La langue eſt dans ce cas. J'ai vu, à ſa ſurface, des végétations qui n'étoient produites que par la dégénération de ſon enveloppe. Quelquefois auſſi les tumeurs de la langue ſont dues à l'excroiſſance des papilles nerveuſes de cet organe.

Morgagni a obſervé dans la glande thyroïde gonflée une cavité qui en occupoit le milieu, & qui

(1) Epit. 50 de Morgagni.

étoit remplie d'une humeur tantôt jaune, tantôt limpide. Il y a auſſi trouvé des concrétions plus ou moins dures, & des lames ou portions cartilagineuſes. Kerkringius a vu une femme ſuffoquée par un goître énorme, qui finit par boucher tout-à-fait la trachée-artère & les carotides. Les femmes ſont plus ſujettes à cette maladie que les hommes.

Mercatus a donné ſes ſoins à une femme qui avoit une tumeur au ſein, toutes les fois que ſes règles étoient retardées; cette tumeur diſparoiſſoit auſſi-tôt que cet écoulement étoit établi.

Il ſurvint au bas du ſein d'une religieuſe une tumeur qui s'ouvrit, & d'où il ſortit une concrétion oſſeuſe, qui fut apportée à Morgagni. Dans d'autres cas, on a vu la ſubſtance calcaire ſortir par un ulcère à la mamelle. Dans un homme, une dureté du même genre ſe forma vers le haut du ſein. Cet état eſt toujours un effet de la conſtitution goutteuſe.

Parmi les diverſes eſpèces d'exoſtoſes, on doit en admettre une qui ſiège dans le périoſte; elle ſe forme rapidement, & diſparoît de même.

Sur quelques affections douloureuſes des extrémités (1).

Quelques modernes regardent la goutte comme n'étant point une maladie humorale, mais comme un vice dépendant des ſolides: ce ſont les extrémités, les ſurfaces, & les cavités articulaires, qui ſont gravement affectées dans cette maladie. On y a trouvé des tumeurs & des fluides épaiſſis. On a même vu les parois de la cavité cotyloïde corrodées à la ſuite des ſciatiques.

Braſſavole a écrit comme une choſe très-rare l'hiſtoire de deux jeunes gens qui, à quinze ans, étoient attaqués de la goutte. J'ai vu un jeune homme, à treize ans, en éprouver un accès très-violent: & n'avons-nous pas dans cette capitale une famille reſpectable, dans laquelle on en eſt atteint dès l'enfance?

On ſait que les goutteux ſont ſujets à la gravelle & à la pierre. Euſtachi en fait la remarque, & il a lui-même trouvé un calcul renal coralliforme dans un goutteux. Le cerveau eſt mol, & a rarement une grande conſiſtance à la ſuite de cette maladie.

Preſque tous les modernes ſont d'avis que l'on ne doit purger que rarement & avec modération les perſonnes attaquées de la goutte. Des médecins très-célèbres n'ont pas penſé de même. Arantius leur conſeilloit l'uſage des lavemens; Rivière & Muller vouloient que ces cliſtères fuſſent purgatifs; & Morgagni aſſure qu'il a vu deux praticiens célèbres purger, dans ce cas, avec ſuccès, l'un par le moyen des purgatifs doux, l'autre par celui des évacuans plus actifs. Cette méthode a du rapport avec celle des empiriques, qui purgent très-fortement les goutteux, dont quelques-uns aſſurent qu'ils s'en trouvent bien.

A la ſuite des rhumatiſmes on a trouvé les muſcles qui en avoient été le ſiège, ramollis & infiltrés, leur couleur changée, & leur ſurface environnée d'une couche de gelée concrète.

Sur le Rachitis.

L'ouverture du corps des perſonnes mortes des ſuites du rachitis, a fait voir les viſcères du ventre groſſis, le cerveau flaſque, les os ramollis, & les humeurs diſſoutes. M. Cullen ajoute que leurs membres ne ſe roidiſſent point après la mort.

Sur la poſition horizontale.

La poſition horizontale doit être recommandée dans un grand nombre de cas: dans la défaillance, dans les maladies où l'affoibliſſement eſt très-grand, où dans leſquelles la mort eſt prochaine. On a vu des malades expirer, parce qu'on les a ſoulevés trop fort & trop bruſquement; Hoffman en rapporte des exemples.

Sur le ſiège de la petite vérole (1).

Des recherches exactes qui ont été faites ſur huit cadavres de perſonnes mortes de la petite vérole, ont appris que ce virus ne produit aucune puſtule dans les parties intérieures du corps, & que la peau eſt la ſeule partie propre à le fixer & à le ſéparer du ſang.

Quant à la cauſe qui fait que la petite vérole a ſon ſiège dans la peau, on ne doit point la chercher dans la ſtructure particulière de cette partie: autrement l'œſophage & la trachée-artère, qui ſont revêtus de membranes, leſquelles ſont une continuation de la peau, devroient être affectés de puſtules comme l'extérieur du corps; mais le contact de l'air avec les parties externes, eſt l'unique cauſe de ce phénomène. On pourroit en déduire une preuve de ce qu'un enfant attaqué de la petite vérole, ayant éprouvé une chute d'anus, il lui ſurvint des puſtules dans cette partie.

Tous les auteurs qui ont prétendu que la petite vérole produiſoit des boutons à l'intérieur, ont avancé une propoſition qu'ils n'ont point prouvée. En effet, ou ils ne citent aucunes obſervations anatomiques, ou s'ils en citent, elles ne ſont pas exactes, ou elles ſe trouvent fauſſes.

(1) Epit. 57 de Morgagni.

(1) *Cottuni, de ſedibus variolarum ſintagma*, Viennæ, 1771.

Puiſque la petite vérole n'a ſon ſiège qu'à l'extérieur, il s'agit de déterminer quel eſt préciſément le lieu qu'elle occupe. Il paroît certain que c'eſt toujours le corps muqueux de Malpighi ſur lequel ſe dépoſe la matière variolique. Toutes les fois qu'on a diſſéqué des puſtules commençantes, on a trouvé le derme intact, & l'épiderme élevé en formant des puſtules.

Extrémité changée en un tiſſu cellulaire graiſſeux.

Un homme de quarante ans, marchoit avec beaucoup de peine du pied droit depuis un grand nombre d'années; il portoit toujours ce pied en dehors, & lui faiſoit faire un demi-cercle, à peu près comme ſi c'eût été un pied artificiel. Le tibia & l'extrémité du pied étoient preſque deſtitués de toute action, & obéiſſoient imparfaitement au mouvement de la cuiſſe. Cet homme ſe tenoit debout ſur ce pied, mais il ne pouvoit ſe tranſporter d'un lieu dans un autre ſans bâton. Le tibia étoit courbé en dehors, l'extrémité du pied rentroit en dedans, & la plante du pied ſe trouvoit très-voûtée: le ſujet faiſoit la flexion de la cuiſſe, & mettoit même la jambe droite ſur la gauche; mais il ne pouvoit de même faire l'extenſion & l'abduction. Il mourut d'une fièvre aiguë. On trouva que le muſcle petit feſſier, le quarré, le muſcle du faſcia-lata, le couturier, le grêle interne, le poplité, le jambier poſtérieur, & preſque tout le ſolaire, manquoient. A la plante du pied on ne voyoit qu'une maſſe adipeuſe ſans muſcles. La portion inférieure du grand feſſier étoit charnue, la ſupérieure avoit diſparu. La portion antérieure du moyen feſſier étoit à moitié tendineuſe, & à moitié adipeuſe: la poſtérieure étoit en partie muſculeuſe. Le vaſte externe n'étoit muſculeux qu'à la partie intérieure. Le vaſte interne étoit garni d'un paquet de fibres long de cinq travers de doigts, & gros comme le petit doigt. Le muſcle droit étoit très-petit; il n'avoit des fibres muſculeuſes qu'à la partie ſupérieure. Le triceps étoit moindre qu'à l'ordinaire, ſur-tout dans ſa portion moyenne. Le biceps, le demi-nerveux & le demi-membraneux n'avoient que la moitié de leurs fibres. Les jumeaux avoient dans la partie moyenne & poſtérieure un faiſceau de fibres très-minces & très-molles. Le jambier antérieur & le long peronier n'avoient qu'un léger faiſceau de fibres. *Obſerv. de Salzman. Journ. des Sav.* 1735, p. 1666 & ſuiv.

J'ai communiqué à l'académie une obſervation ſur une extrémité inférieure qui étoittout-à-fait chargée en un tiſſu cellulaire graiſſeux & blanc.

Mort ſimulée.

Le docteur Cheyne, dans ſon traité *Uncertainty of the ſigns of death*, rapporte deux faits ſinguliers, l'un d'un homme qui paroiſſoit être mort, & ſembloit revenir à la vie quand il vouloit. Cet homme en fit l'expérience devant lui; mais il étoit déjà malade, & mourut le ſoir de l'expérience. L'autre obſervation eſt relative à une dame qui paroiſſoit morte, & que ſon mari voulut garder pendant huit jours, au bout deſquels elle revint en ſanté. *Journ. des Sav.* 1746, juillet, p. 1193, & p. 1197.

Concrétions & oſſifications diverſes.

Camper, au rapport de Snip, médecin d'Amſterdam, a trouvé un calcul attaché au nerf phrénique.

Le même a trouvé, dans le cadavre d'un enfant de cinq ans, une matière comme gypſeuſe dans l'articulation du cubitus & dans les glandes inguinales. *Comm. litter.* tom. 13, vol. 14, p. 164.

Pierre engagée entre les deux têtes du muſcle biceps, dans une fille de vingt-trois ans, & tirée par une inciſion du bras, par Drouin, chirurgien de Paris. *Journ. des Sav.* 1694, tom. 22, p. 97.

Autre pierre tirée par le même de l'épaule d'une femme, & ſituée ſous le muſcle ſous-épineux. Ces prétendues pierres n'étoient ſans doute que des oſſifications. *Ibid.* pag. 99.

Dans un homme de quatre-vingts ans, mort une demi-heure après une chute, Littre trouva les parties ſuivantes oſſifiées: les membranes de la rate, les artères ſpléniques, celles du bas-ventre & des extrémités inférieures l'étoient en beaucoup d'endroits. Les cartilages du larynx, ceux des bronches & de la trachée-artère l'étoient entièrement. Il n'y avoit aucune oſſification dans les vaiſſeaux ſanguins ſupérieurs, excepté dans les coronaires cardiaques. *Hiſt. acad.* 1706, obſerv. 7, pag. 25 & 26.

Combuſtion ſpontanée.

Une femme de Coventry, âgée de cinquante ans, abuſant de boiſſons ſpiritueuſes, & s'enivrant tous les jours avant de ſe coucher, fut trouvée entièrement brûlée & réduite en cendres, excepté les deux fémurs & quelques autres os. Les meubles de la chambre étoient peu endommagés par l'incendie. *Comment. Leipſ.* tom. 21, p. 120.

Les journaux contiennent pluſieurs faits de ce genre, qui ſurpaſſent toute croyance.

Cet article ANATOMIE PATHOLOGIQUE DE L'HOMME (*Méd. humaine*) eſt de M. Vicq Dazyr.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DES ANIMAUX. (*Médecine vétérinaire.*)

Pour rendre la lecture de cet article plus propre à l'inſtruction des jeunes médecins, & pour compléter l'hiſtoire des ravages dont les diverſes affections morbifiques ſont la cauſe, j'ai penſé qu'il ſeroit

ſeroit utile d'expoſer ici les changemens que les maladies produiſent dans les corps des animaux. Je les ai réunis ſous différens articles : en les examinant & en les comparant avec ce que j'ai dit des maladies analogues dont les hommes ſont attaqués, on ſe convaincra que les principes de la médecine humaine & de celle des animaux ſont les mêmes, & que l'une & l'autre ne forment qu'une ſeule & même ſcience qu'il faut étudier dans ſon enſemble, & connoître dans ſes principaux rapports.

§. I^cr. *De la peſte ou épizootie varioleuſe des bêtes à cornes.*

Epizootie de 1711, *par Ramazzini & Lanciſi. Recherches hiſtor. & phyſiq. ſur les maladies épizootiques, par M. Paulet.* (p. 116, tom. 1.)

On leur trouva dans l'*omaſus* une maſſe de foin noire, ſemblable à ce que Pline appelle le tuf des geniſſes, *juvencarum tophus*, & dans le langage de l'art, *egagropile*. Lanciſi l'attribue aux poils que ces bêtes enlèvent avec leur langue, & qui tombent, mêlés avec la ſalive, dans leur eſtomac. Ramazzini ajoute que cette maſſe dure étoit fortement adhérente aux parois de l'*omaſus*, & d'une odeur inſupportable.

Dans quelques-uns, on ne trouva d'autre marque de la maladie que cette maſſe dure; mais, dans le plus grand nombre, on obſervoit des hydatides à la ſurface des viſcères, tels que le cerveau & les poumons; quelquefois des veſſies qui ne renfermoient qu'un air infect, & qui frappoit vivement l'odorat, lorſqu'on les ouvroit. On leur trouvoit preſque toujours des ulcères à la racine de la langue, & à ſes bords de petites veſſies pleines de ſérosité. Dans l'ouverture d'un bœuf, mort le ſixième jour de la maladie, on trouva le foie, les inteſtins, & les poumons ſphacelés; dans un autre, le cœur & le cerveau étoient très-ramollis. Dans pluſieurs, on remarqua quelques taches livides aux poumons; mais les ulcères à la bouche, au goſier, & à l'œſophage étoient ce qu'on trouvoit le plus fréquemment.

Epizootie de 1714, *par MM. Herment & Drouin.* (pag. 137, tom. 1er.)

M. Herment, qui fut témoin de l'ouverture de plus de deux cents bœufs ou vaches, morts ou malades, obſerva conſtamment que l'eſtomac de ces animaux qu'on appelle *le livre*, *le pſeautier* ou *le feuillet*, étoit d'une dureté ſi conſidérable, qu'à peine la hache pouvoit-elle ſe faire jour à travers ce viſcère. Il ne regardoit pas cette dureté comme la cauſe de la maladie, mais comme un effet de la violence de la fièvre. En général, l'épiploon, le méſentère, & les inteſtins grêles étoient très-enflammés & parſemés de taches livides. Dans les uns, la véſicule du fiel contenoit une bile ſemblable à de la poix fondue, ou au marc de café. Dans d'autres, cette humeur étoit comme une eau claire & ſans conſiſtance : le cerveau étoit preſque toujours dans ſon état naturel; les poumons parurent ſouvent enflammés & ulcérés; le foie, la rate, & les reins étoient très-peu ulcérés; l'inteſtin rectum ſe trouvoit très-ſouvent ulcéré; M. Herment l'avoi vu couvert de puſtules.

Epizootie de 1730, *par Goëlicke.* (p. 159, tom. 1er.)

Goëlicke, dans la vue de découvrir le ſiège de la maladie & les moyens d'y remédier, fit l'ouverture de quatre animaux peſtiférés, de deux vaches & de deux bœufs. Il perça le cœur à un bœuf & à une vache malades; les deux autres étoient morts.

La vache tuée donna par ſa bleſſure un ſang noirâtre; on lui trouva beaucoup de ſérosité jaunâtre dans la cavité du bas-ventre. Les viſcères paroiſſoient n'avoir ſouffert aucune altération; mais la véſicule du fiel étoit trois ou quatre fois plus grande que dans l'état naturel, & remplie d'une bile verte d'une odeur inſupportable. Les inteſtins grêles étoient arroſés de cette bile, & un peu enflammés. Le bonnet renfermoit beaucoup d'alimens deſſéchés & comme torréfiés. On voyoit ſur la langue des puſtules remplies d'une humeur ichoreuſe & fétide.

La vache morte de la maladie épizootique avoit la panſe, le bonnet, & les inteſtins noirâtres & comme ſphacelés; la véſicule du fiel étoit diſtendue par une bile moins corrompue que dans la première vache : la fétidité des autres viſcères étoit portée à un ſi haut point, qu'il ne fut pas poſſible de les examiner.

L'ouverture des deux autres ſujets préſenta à peu près les mêmes phénomènes.

Epizootie de 1745, *par les Danois.* (pag. 169, tom. 1er.)

L'ouverture des cadavres fit voir des taches gangreneuſes dans les viſcères du bas-ventre, ſur-tout à la rate & à l'*omaſus*. On aperçut toujours des taches d'inflammation, de putridité, & de gangrène. Le ſang contenu dans la rate étoit un peu plus noir que dans l'état naturel : la véſicule du fiel étoit toujours pleine de bile. On y trouva ſouvent des calculs de diverſes groſſeurs. Dans quelques ſujets, de petits vers rampoient dans le conduit cholédoque. Dans d'autres, on trouva le cerveau fluide, & la ſurface des poumons parſemée de taches livides & gangreneuſes. Ce qui parut le plus extraordinaire dans l'ouverture des corps, fut la grande quantité de bile, quelquefois noirâtre, qu'on trouvoit conſtamment dans la véſicule du fiel, ainſi que les calculs qui y étoient contenus. Dans l'*omaſus*, on trouvoit preſque toujours une maſſe dure, aride,

de couleur rouſſe, ſemblable à un amas de foin, même broyé, comme cuit & durci par l'ardeur de la fièvre. Les calculs qu'on trouvoit dans la véſicule du fiel étoient ronds, pour l'ordinaire, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, mais moins durs que ceux qu'on trouve dans les hommes; ils étoient formés de pluſieurs couches ou lames poſées les unes ſur les autres, & qui ſe détachoient plus facilement que celles des pierres bezoardiques. Ces lames n'étoient ſolubles ni dans le vinaigre, ni dans l'eſprit-de-vin; elles prenoient feu à la flamme d'une chandelle. Le cœur étoit quelquefois rempli de concrétions polypeuſes.

Suite de l'épizootie de 1745, par les médecins de Paris. (M. Paulet, pag. 173, tom. 1er.)

Dans quelques corps, on ne trouva d'autre altération ſenſible dans les viſcères que le gonflement extrême de la véſicule du fiel. Dans preſque tous, la panſe ſe trouvoit remplie d'alimens un peu humectés, avec une odeur déſagréable; les feuillets du pſeautier étoient gangrenés, & ils contenoient une matière ſemblable à des mottes à brûler: les autres eſtomacs étoient gangrenés, & marqués, d'eſpace en eſpace, de quelques taches pourpreuſes. Le foie, la rate, & les poumons étoient quelquefois chargés de puſtules, d'hydatides, & de taches pourpreuſes. On trouva auſſi quelquefois le cœur & la matrice couverts de ces taches, & les fœtus ſuffoqués par le ſang; le larynx, le pharynx, la racine de la langue, l'œſophage, & la trachée-artère, offroient des taches ſemblables: les cavités du nez étoient remplies d'une matière purulente.

Suite de l'épizootie de 1745, par M. Sauvages, en Vivarais. (pag. 177—178.)

L'ouverture d'un cadavre apprit que la morve purulente du bout des naſeaux ne venoit point des ſinus maxillaires, ni des frontaux. Cette obſervation fut faite ſur un animal mort le huitième jour de la maladie.

Les vers qu'on trouva, en France & en Danemarck, ſous les cornes, dans les ſinus ſourcilliers, parurent n'avoir rien de commun avec la maladie. La maſſe dure qu'on appelle *le gâteau*, fut obſervée également dans le Vivarais. On y trouva conſtamment la panſe remplie d'une immenſe quantité de fiente jaune, puante & fort sèche; le bonnet & le feuillet en contenoient une encore plus sèche & plus noirâtre. La tunique interne de ces eſtomacs étoit livide, ſans avoir rien de gangreneux: celle de l'inteſtin rectum étoit parſemée de quelques taches livides. M. Sauvages trouva les poumons bourſoufflés & rouges en pluſieurs endroits. Dans les animaux morts dans la révolution des trois ou quatre premiers jours, on trouvoit très-peu d'altération dans tous les viſcères.

Suite de l'épizootie de 1745, par M. le Clerc, en Hollande. (pag. 182, tom. 1er.)

Le réſultat de l'ouverture de ſoixante-dix cadavres fut,

1°. Que le ventre étoit tantôt très-gonflé & tendu, tantôt affaiſſé, ſur-tout dans les animaux qui avoient eu de fortes évacuations.

2°. Que le tiſſu cellulaire & les endroits gras étoient attaqués d'inflammation, de ſéchereſſe ou de noirceur.

3°. Que la chair étoit preſque toujours altérée dans ſa couleur après la mort; qu'elle étoit ſouvent noire, & d'autres fois brune.

4°. Que les glandes du cou, particulièrement celle qu'on appelle *forme de bouclier*, étoient ordinairement rouges, livides ou gangrenées; qu'elles préſentoient les marques d'un vrai bubon peſtilentiel; & que celle qu'on appelle *glande de la gorge* étoit ſouvent rouge & enflammée.

5°. Que la ſubſtance du cerveau étoit rarement altérée, mais que ſes vaiſſeaux étoient ſouvent variqueux, & ſes membranes enflammées, principalement dans les ſujets qui avoient eu des inſomnies continuelles.

6°. Que les poumons, & ſur-tout la trachée-artère, n'étoient jamais ſains; qu'ils étoient plus ou moins rouges, livides, éréſypélateux, gangrenés & couverts de taches noires.

7°. Que le diaphragme, la plèvre, & le péricarde étoient toujours enflammés ou gangrenés.

8°. Que le cœur portoit auſſi des marques des atteintes de la maladie; que ſes cavités n'étoient jamais vides, mais qu'elles contenoient un ſang brûlé, ou un ſédiment ſemblable à une lie brune.

9°. Que le méſentère étoit enflammé; que le foie & la rate étoient d'une couleur noirâtre, ou ochracée, ou ridés & deſſéchés.

10°. Que la bile contenue dans la véſicule du fiel étoit cauſtique & comme brûlée.

11°. Que la panſe, ou premier eſtomac, étoit ordinairement enflammée, quelquefois gangrenée & remplie d'alimens arides & deſſéchés; que le bonnet ſe trouvoit quelquefois ſain, quelquefois enflammé; que le feuillet étoit de couleur de plomb, gangrené, & qu'il contenoit des matières noires, sèches, & brûlées; que la caillette étoit de couleur de minium, & remplie, au lieu de chyle, d'une matière jaune, infecte, ſemblable aux excrémens, & quelquefois de ſang extravaſé, noir & fétide, comme Boerhaave l'avoit obſervé.

12°. Que les inteſtins étoient toujours vides & extrêmement diſtendus, par la préſence d'une grande quantité d'air; que ſouvent ils ſe trouvoient parſemés de taches livides; que les gros étoient ridés, retirés ou flaſques, & remplis d'excrémens durs, dans les animaux qui avoient été conſtipés.

13° Que les reins étoient preſque toujours ſains, rarement enflammés, ainſi que les voies urinaires.

14. Que dans les vaches la matrice étoit enflammée, & que les fœtus qui y étoient renfermés avoient non ſeulement les boyaux endommagés, mais la poitrine & le ventre remplis d'une humeur ſanguinolente & de mauvaiſe odeur.

Suite de l'épizootie de 1745, par M. Mauchard, en Allemagne. (pag. 258, tome 1er.)

On trouva la panſe remplie de fourrage, & le troiſième eſtomac enflammé & ſouvent gangrené; la véſicule du fiel étoit diſtendue; la bile qu'elle contenoit faiſoit effervescence avec les acides.

Epizootie de 1746, par Ens. (p. 264, t. 1.)

L'ouverture de douze bœufs, qui en étoient morts, prouva que c'étoit une maladie inflammatoire dans laquelle les premières voies étoient principalement attaquées. On leur trouva à tous l'épiploon enflammé; le premier & le ſecond eſtomac étoient remplis d'alimens un peu humectés; le troiſième eſtomac étoit plus enflammé & plus diſtendu que les deux premiers; entre ſes feuillets noirs & ſphacelés ſe trouvoient des matières dures & deſſéchées; le quatrième eſtomac étoit vuide, contracté, & enflammé; les inteſtins parurent dans le même état; le rectum, dans quelques cadavres, contenoit un mucus teint de ſang. En général, tous les viſcères qui touchent aux inteſtins, participoient à leur inflammation, particulièrement la véſicule du fiel. Les viſcères de la poitrine n'étoient point altérés; dans le cerveau il y avoit quelques vaiſſeaux engorgés, les yeux étoient enflammés, les tégumens, la langue & le goſier ne préſentèrent ni boutons, ni tumeurs, ni puſtules, ni vers; mais la queue étoit corrompue, car auſſi-tôt qu'on avoit enlevé la peau qui la recouvroit, elle ſe diviſoit en pluſieurs portions.

Epizootie de 1747, par M. de Courtivron. (pag. 236, tom. 1er.)

On trouva en général le cerveau & les poumons comme dans l'état naturel, les gros inteſtins ſphacelés ou marqués de points gangreneux, les chairs livides, le foie en bon état; la véſicule du fiel très-diſtendue & remplie d'une bile aqueuſe. Il y avoit peu de ſang dans les vaiſſeaux des extrémités & de toute l'habitude du corps; ce fluide étoit fort aqueux, peu coloré, & il avoit peu de conſiſtance.

Epizootie de 1769, par M. Sandifort, en Hollande.

En ouvrant les animaux morts de cette maladie, dit M. Sandifort, j'ai obſervé ce qui ſuit. Dans la tête, j'ai preſque toujours trouvé beaucoup de ſéroſité, dont une partie entouroit le cerveau; l'autre en rempliſſoit les ventricules. La dure-mère a été rarement enflammée, mais la pie-mère l'étoit preſque toujours. Les yeux étoient ordinairement rouges; il y avoit toujours une inflammation très-forte à la membrane pituitaire ou dans l'expanſion qui couvre intérieurement les narines & le palais; ſouvent cette membrane étoit gangrenée. Sur la langue, dans la bouche, & ſur le palais, il ne s'eſt montré aucune puſtule aphteuſe, mais la langue étoit couverte d'une lymphe épaiſſe & verdâtre; les dents étoient pour la plupart ébranlées. Dans la trachée-artère il y avoit une inflammation très-forte avec des taches gangreneuſes. Cette partie & les bronches étoient remplies d'une lymphe écumeuſe, mêlée de ſang; les cavités de la poitrine & du ventre contenoient beaucoup de ſéroſité rougeâtre. Dans la plupart des ſujets il y avoit inflammation dans le poumon; dans pluſieurs ce viſcère étoit gangrené; dans quelques-uns il étoit entièrement conſumé par la gangrène. Dans une vache qui mourut au bout de cinq jours de maladie, il y avoit dans les poumons des vomiques qui contenoient un pus épais & jaune. Le cœur étoit rarement enflammé; mais dans pluſieurs ſujets, il étoit d'une grandeur extraordinaire. Le péricarde, la plèvre & le diaphragme étoient plus ou moins enflammés; mais le péritoine, l'omentum, & le méſentère annonçoient une plus grande inflammation. Il en étoit de même du *rumen*, qui étoit rempli de fourrage non diſſous, tantôt ſec, tantôt mêlé de liqueurs. Dans le *réticule* l'inflammation n'étoit pas ſi forte, mais cet organe étoit rempli d'un fourrage ſemblable, quoique plus ſec. Dans les plis de l'*omaſus*, qui ſouvent étoient gangrenés, on trouvoit une matière ſèche, ſemblable à des gâteaux de couleur de plomb, & à laquelle la pellicule intérieure des feuillets étoit ſi fortement attachée qu'elle ſe ſéparoit du côté de l'inteſtin. Dans quelques ſujets cette matière étoit plus mollaſſe. L'*abomaſus* étoit toujours plus enflammé, & pour l'ordinaire il contenoit une liqueur verdâtre & fétide.

Dans un animal jeune, qui mourut au troiſième jour de la maladie, on obſerva une forte inflammation autour de l'orifice inférieur de l'eſtomac; la valvule pylorique fermoit l'*abomaſus* au point que ce viſcère étoit entièrement bouché, & que la liqueur qui y étoit renfermée ne pouvoit en ſortir, quoique l'*abomaſus* en fût rempli, au point qu'il étoit prêt à ſe rompre. Les inteſtins étoient plus ou moins enflammés; ſouvent, au commencement de la maladie, tous les vaiſſeaux des inteſtins grêles paroiſſoient comme s'ils avoient été injectés dans pluſieurs ſujets, ces inteſtins ont été trouvés gangrenés. J'ai ſouvent obſervé, ajoute M. Sandifort, que le rectum étoit très-

rouge, quelquefois gangrené, & même rempli de pus. La tunique intérieure des boyaux pouvoit être ſéparée de leurs parois avec plus ou moins de facilité; ce qui paroît dépendre du temps qui s'étoit écoulé depuis la mort de l'animal juſqu'à celui de l'ouverture de ſon corps; cela doit auſſi être appliqué aux veſſies urinaires & biliaires. Le foie a été trouvé quelquefois en bon état, & quelquefois couvert de taches pâles. Le plus ſouvent la véſicule biliaire a été trouvée très-grande, & tellement remplie qu'on croyoit qu'elle alloit ſe rompre; la bile étoit très-liquide & fétide. Une fois, dit M. Sandifort, j'y vis nager pluſieurs vers de la nature des *faſciolæ*. La rate a ſouvent été trouvée conſumée; les reins étoient quelquefois en bon état; quelquefois ils étoient enflés & enflammés; la veſſie a preſque toujours été trouvée remplie d'urine, quelquefois elle a paru vide, contractée & enflammée; la matrice, dans les vaches, étoit dans ſon état naturel; mais, dans la plupart de celles qui n'étoient point pleines, le vagin étoit tellement reſſerré qu'on auroit eu de la peine à y faire paſſer un ſtylet. La chair de ces animaux étoit flaſque & moins rouge qu'elle n'a coutume d'être.

Epizootie de 1774, *par M. Bellerocq.* (pag. 130, tom. 2.)

Un bœuf ayant été tué par ordre des magiſtrats à Bordeaux, on trouva la langue & les naſeaux dans l'état naturel. On n'aperçut dans l'intérieur de la trachée-artère qu'une matière écumeuſe, blanche, ſemblable à l'humeur bronchique, ſans aucune altération. Le cœur & les poumons parurent ſains; mais on trouva dans la poitrine, vers le centre du diaphragme, un dépôt ſuppuré, dont le pus étoit blanc, & avoit aſſez de conſiſtance. Les trois premiers eſtomacs étoient pleins de fourrage; les vaiſſeaux paroiſſoient gorgés; le foie avoit une couleur plus foncée que dans l'état ordinaire; tous les boyaux parurent dans une diſpoſition gangreneuſe; les reins étoient ſains, ainſi que la rate; la chûte du rectum n'avoit pas eu lieu dans ce bœuf. La tête ne fut point ouverte.

Dans quelques autres ſujets on a trouvé, ſuivant M. Bellerocq, les anfractuoſités des os du nez pleines d'une matière morveuſe, plus ou moins épaiſſe, ſouvent ichoreuſe, mêlée d'un ſang noir, & toujours exhalant une mauvaiſe odeur. Dans quelques corps le cerveau étoit ferme, ſans aucune altération; mais dans la plupart il étoit mou, ſans conſiſtance, & quelquefois entièrement réſout en une liqueur rouſsâtre. Lorſque le cerveau a été trouvé dans cet état, les narines n'étoient pas ſans altération. Dans quelques individus le cœur a paru flétri, d'un rouge foncé, tirant ſur le livide ou le noir; les principales artères contenoient un ſang noir & très-fétide. Dans la trachée-artère on a vu quelquefois une matière muqueuſe très-battue, d'une couleur rembrunie, avec des taches noires & gangreneuſes dans la membrane intérieure de ce canal, tandis que le reſte de cette membrane étoit d'un rouge obſcur. Dans quelques-uns la portion du poumon la plus voiſine de la trachée-artère étoit très-dilatée, & remplie d'une humeur brune, ſemblable à celle du larynx & de la trachée-artère; au contraire les bords des lobes paroiſſoient déprimés, & ſans aucune altération dans leur couleur ni dans leur conſiſtance.

Le bas-ventre ouvert a conſtamment offert les différens eſtomacs de ces animaux remplis de fourrage, ſeulement diviſé par la maſtication. La panſe étoit plus volumineuſe que dans l'état naturel; elle étoit preſque entièrement pleine d'alimens très-peu altérés, mais dans un état plus ſec. Cet organe n'offroit d'ailleurs aucun changement ſenſible; mais ſa membrane interne étoit molle: pour peu qu'on la raclât, elle ſe ſéparoit facilement, ſous la forme d'un pulpe verdâtre, tirant vers le noir. Le bonnet étoit plein des mêmes alimens: le livre ou feuillet offroit extérieurement une groſſe maſſe dure & rénitente; coupé tranverſalement, on y voyoit des alimens plus durs que dans la panſe: ſes feuillets, ainſi que toute ſa face interne, étoient mous, noirs, & ils ſe déchiroient facilement. La caillette contenoit une ſubſtance plus ou moins fluide, noirâtre, d'une odeur très-fétide; & dans ce cas, ce quatrième eſtomac étoit flaſque, & d'un brun foncé.

Tout le canal inteſtinal s'eſt trouvé enflammé: dans la plus grande partie des animaux, il étoit déjà dans un état de gangrène décidée; ſes tuniques ſe déchiroient facilement, & leur cavité ne renfermoit qu'un ſang infect & diſſout, avec une certaine quantité d'air très-fétide: ſa chute au delà de l'anus offroit une ſorte de caroncule ſemblable aux bords renverſés des ulcères ſordides. La peau de ces animaux n'a jamais paru altérée, ni portant aucune marque d'éruption ou de tumeurs quelconques.

Dans quelques-uns, on a trouvé les lobules du rein droit noirs & ramollis, tandis que le reſte de la ſubſtance étoit comme dans l'état naturel. On en a vu dont les chairs des muſcles étoient belles & ſans aucune altération.

M. Vicq Dazyr a confirmé toutes ces obſervations par les ſiennes; elles ſe trouvent parfaitement conformes à ſes réſultats.

Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs, par M. Vicq Dazyr, in-8. 1776.

Ouverture des corps de bêtes mortes de l'épizootie (1) *des provinces méridionales*, 1774, pag. 89.

1°. Les naſeaux ſont très-fétides; les ſinus ſont

(1) C'étoit la même que celle que Lancifi a obſervée &

pleins d'une matière ichoreuſe, & la membrane qui les tapiſſe eſt épaiſſie. On y a rarement trouvé des vers; & lorſqu'il s'y en eſt rencontré, ils étoient du genre de ces larves courtes & blanchâtres, qui ſont toujours une ſuite de la putridité, & jamais la cauſe de la maladie (1).

2°. Le cerveau eſt quelquefois plus mou qu'à ſon ordinaire; très-ſouvent ſa conſiſtance & ſa couleur ſont les mêmes que dans l'état naturel. Quelquefois il eſt inondé par un fluide ſanguinolent; quelquefois auſſi la dure-mère & la pie-mère ſe déchirent avec facilité. Mais il faut bien prendre garde de confondre les ravages faits par la maladie avec ceux que la maladreſſe ou l'impatience peuvent produire, en ouvrant le crâne des beſtiaux morts de l'épizootie. J'ai trouvé dans pluſieurs bœufs ouverts au bouſquat, près de Bordeaux, le cerveau fétide & jaunâtre.

3°. Le poumon eſt gorgé d'air, & ſain d'ailleurs; je l'ai vu quelquefois noir & gangrené; mais cela eſt très-rare.

4°. Le cœur eſt dans ſon état naturel; il paroît ſeulement un peu plus flaſque qu'à l'ordinaire. On a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air.

5°. Le premier & le ſecond eſtomacs ſont remplis d'une très grande quantité de fourrage groſſièrement haché. Quelquefois la membrane interne eſt très-noire & gangrenée. C'eſt ce que j'ai obſervé, ſur-tout en Normandie, dans des beſtiaux auxquels un maréchal avoit fait avaler de la racine d'ellébore concaſſée dans du cidre.

6°. Le troiſième eſtomac reſſemble à une groſſe boule; il eſt, pour l'ordinaire, très-dur, & il contient des alimens deſſéchés & diſpoſés comme autant de plaques entre les feuillets qui le compoſent: la membrane interne reſte ſouvent adhérente aux alimens, lorſque l'on en fait la diſſection: elle eſt alors d'un noir brillant, & comme bronzée. Au reſte, la dureté très grande du troiſième eſtomac, & le détachement de la membrane interne, ne ſont pas eſſentiels à cette maladie; mais dans tous les ſujets qui en ſont attaqués, les feuillets de ces viſcères ſont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer: les alimens ſont auſſi plus ſecs, & ſur-tout plus chauds que dans l'état naturel.

7°. Le quatrième eſtomac contient une liqueur verdâtre, qui y paſſe par expreſſion; la membrane interne eſt enflammée, & teinte d'une couleur de roſe aſſez claire; quand la maladie eſt très-avancée, elle ſe détache, pour l'ordinaire, très-aiſément. L'odeur qu'exhale le quatrième eſtomac eſt très-fétide; ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens eſtomacs & les circonvolutions des inteſtins, on trouve très-ſouvent des concrétions muqueuſes & rougeâtres, qui contiennent une ſérоſité ſanguinolente.

9°. Il n'eſt pas rare de rencontrer les boyaux dans leur état naturel à l'extérieur; mais ils ſont preſque toujours enflammés intérieurement & ſphacelés. Souvent on trouve dans les gros inteſtins les débris d'une eſpèce de membrane muqueuſe, qui, dans les premiers temps de la maladie, enveloppe les excrémens, & que l'animal rend ſeule, lorſque la dyſſenterie eſt déclarée; enfin les eſtomacs & le tube inteſtinal ſont ſouvent gonflés par le développement d'un air putride que j'ai inutilement eſſayé d'allumer avec la flamme d'une bougie.

10°. La véſicule du fiel eſt, pour l'ordinaire, plus volumineuſe que dans l'état naturel; la bile n'a point de conſiſtance: elle eſt très-délayée, & ſa couleur varie dans preſque tous les ſujets. Quelquefois un coagulum noirâtre nage dans le fluide que renferme la véſicule; quelquefois auſſi ce coagulum reſſemble à une membrane fine & tenue.

11°. Le foie eſt le plus ſouvent dans ſon état naturel; quelquefois cependant il eſt plus volumineux, plus mou, & il ſe déchire plus aiſément.

12°. La rate n'eſt preſque jamais malade, non plus que les reins: elle eſt ſeulement quelquefois ramollie.

13°. Les fœtus ſont preſque toujours morts dans les vaches pleines: je ne l'ai trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ſes entrailles eſt très-grande, & les cotiledons ont perdu preſque toute conſiſtance.

14°. Le ſang eſt quelquefois ſi diſſous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le ſyſtême vaſculaire. J'ai vu dernièrement, en Normandie, le ſang qui ſortoit des artères carotides d'une vache qu'on venoit de tuer, n'avoit pas plus de conſiſtance que de l'eau teinte. Il arrive auſſi très-ſouvent que ce fluide conſerve la même proportion dans ſes principes.

15°. Nous avons quelquefois trouvé dans les yeux des vers longs, minces, un peu applatis, & très-irritables.

16°. Les mamelles, dans les vaches mortes de l'épizootie, ont été trouvées pleines d'un lait jaunâtre, putride, & grumelé en quelques endroits, & dans d'autres comme diſſous.

Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie de Normandie, en 1775, par M. Vicq Dazyr. (pag. 122 — 124 de ſon ouvrage.)

Je n'ai vu nulle part le ſang auſſi décompoſé & auſſi fluide que celui des beſtiaux attaqués de l'épi-

décrite. *Peſtis variolaſa Bovilium*, épizootie varioleuſe des bêtes à cornes.

(1) Ceci répond à la queſtion propoſée par M. Braſdor, célèbre chirurgien de Paris, dans le journal de M. Linguet.

zootie, dans le village de Mélincart. Il avoit ſi peu de conſiſtance, qu'il reſſembloit à de l'eau teinte. La gangrène des eſtomacs & des inteſtins étoit très-marquée; les alimens étoient comme deſſéchés, & brûlés dans leur cavité, & les membranes de ces viſcères étoient tout-à-fait corrompues.

Ouverture des bêtes mortes de l'épizootie de la généralité d'Amiens, en 1775 & 1776, par M. Vicq Dazyr. (pag. 150.)

On a trouvé le cerveau ramolli, les vaiſſeaux de ſes membranes très-gorgés, les viſcères de la poitrine en aſſez mauvais état, le premier eſtomac rempli d'alimens groſſièrement hachés, ſa membrane interne parſemée de taches gangreneuſes, & quelquefois détachée en lambeaux; le ſecond eſtomac tout-à-fait gangrené; le troiſième de même, rempli d'ailleurs d'alimens ſecs & noirs, ſes feuillets faciles à déchirer; le quatrième ventricule contenant une aſſez grande quantité d'eau jaunâtre, & ſa membrane putréfiée & comme diſſoute; les inteſtins ſphacelés en pluſieurs endroits, & ſur-tout en dedans; le foie très-volumineux; la véſicule du fiel très-diſtendue, & remplie d'une bile très-fluide, fétide, citrine, & dans laquelle nageoient de petites pellicules; dans quelques-uns enfin la veſſie enflammée, & le ſang diſſous dans les gros vaiſſeaux.

Ouverture des bêtes tuées après avoir été guéries de l'épizootie de 1775, par MM. Vicq Dazyr & Bellerocq. (p. 211.)

A l'ouverture de quelques beſtiaux qui avoient éprouvé toutes les atteintes de l'épizootie, & qui, après une diarrhée longue & opiniâtre, avoient été parfaitement guéris, il nous a ſemblé trouver dans les eſtomacs & dans les inteſtins des cicatrices dures & aſſez épaiſſes, qui paroiſſoient n'être autre choſe que les débris des membranes internes exfoliées, collées, & confondues avec les membranes moyennes & externes, en forme de petits bourrelets. Ces faits, très-ſinguliers, demandent à être ſuivis avec beaucoup de ſoin.

Epizootie de la Champagne, en 1775, par M. Grignon. (1re. partie, pag. 21.)

Les naſeaux de tous les animaux ouverts étoient très-fétides, & dans quelques-uns ils étoient gangrenés. Dans les uns, les ſinus étoient remplis d'une matière ichoreuſe; dans d'autres, cette matière étoit purulente. On trouvoit quelquefois dans les ſinus du ſang corrompu: leur membrane étoit non ſeulement épaiſſie, mais celle de pluſieurs étoit parſemée de taches pourprées & corrodées par des exanthèmes & par des aphthes.

Nous avons trouvé dans tous, excepté un ſeul, la ſubſtance du cerveau plus molle que dans l'état de ſanté, & ſouvent d'une couleur livide. Dans un, nous avons vu un épanchement d'une liqueur rouſsâtre, & du ſang dans un autre. Au ſurplus, nous avons trouvé de très-grands déſordres dans la tête, tels que la gangrène de preſque toutes les membranes des ſinus, & la carie des os ethmoïdes; c'eſt dans cette partie qu'étoit le principal foyer de la maladie.

Le poumon de preſque tous les ſujets étoit livide & affaiſſé, purulent ou gangrené, ou gorgé de ſang. Un ſeul a paru ſain.

Le cœur de deux étoit gonflé; ceux des autres étoient dans l'état naturel. Dans preſque tous, les ventricules étoient remplis de ſang caillé. Nous n'avons rien obſervé de particulier au péricarde.

Les deux premiers eſtomacs ont toujours été trouvés remplis d'une prodigieuſe quantité de fourrage, qui étoit ſeulement diviſé par la maſtication: leurs membranes, dans pluſieurs, étoient noires & gangrenées; dans d'autres, elles étoient parſemées de taches rouges ou livides: elles ſe déchiroient facilement. Nous avons obſervé qu'aucun des animaux malades ne ruminoit le fourrage, quoiqu'ils aient mangé à diverſes repriſes; ce qui prouve un affaiſſement des muſcles de l'herbier & de l'œſophage.

Le troiſième eſtomac s'eſt conſtamment trouvé tendu dans ſa plus grande capacité: les alimens en étoient noirs & durcis entre les feuillets; ſa membrane intérieure y reſtoit attachée, elle étoit brune ou noire dans différens ſujets; elle s'eſt trouvée livide & pourprée dans un ſeul.

Nous n'avons trouvé dans le quatrième eſtomac aucune matière pulpeuſe, mais une liqueur d'un jaune verdâtre: ſa membrane interne étoit enflammée, & d'une couleur de roſe pâle; dans quelques ſujets, elle étoit tiſtée de boutons d'une vive couleur de roſe. L'odeur qu'a exhalé le quatrième eſtomac étoit très-fétide, & beaucoup plus que celle du feuillet: celle de la panſe ou du bonnet n'étoit que fade, & naufeabonde. Cependant à l'ouverture de l'herbier, ou du premier eſtomac d'un ſujet, il s'eſt exhalé une odeur très-inſupportable. Les quatre eſtomacs ſe ſont trouvés en bon état dans une vache.

Nous n'avons obſervé que dans un ſujet une concrétion; & dans une autre, une liqueur ſanguinolente épanchée dans le bas-ventre.

Dans tous les ſujets, les boyaux nous ont paru plus ou moins altérés; ils étoient gangrenés dans quelques-uns; dans d'autres, une partie du canal inteſtinal étoit ſaine, l'autre étoit ſphacelée, ou ſimplement enflammée. Nous n'avons vu que dans une vache tuée, les excrémens enveloppés d'une membrane muqueuſe; mais dans beaucoup d'autres, des glaires épaiſſies par l'inflammation des parties qui les contenoient.

Nous n'avons remarqué de différence ſenſible dans le volume de la véſicule du fiel, que dans un ſujet. La bile d'un animal étoit d'une couleur & d'une conſiſtance naturelles; dans la plupart des autres, elle étoit plus ou moins fluide, & d'une couleur verte exaltée ou rembrunie. Un individu nous a fourni une matière épaiſſe & noirâtre, flottante & ſe mêlant difficilement avec l'autre portion de la bile.

Nous n'avons remarqué le foie parfaitement ſain, que dans un ſujet; il étoit altéré dans tous les autres. Nous en avons obſervé de flaſques, de livides, de ſquirreux, & de pourris, même celui d'un fœtus vivant : celui de ſa mère, quoique ſain d'ailleurs, contenoit pluſieurs vers, qui étoient niches dans le canal choledoque. Ces vers (*faſciola hepatica*, *Linn.*), appelés douves par les bouchers, avoient huit à neuf lignes de longueur, ſur trois ou quatre de largeur; ils étoient plats, vivans, & d'une couleur verte foncée.

Les reins nous ont paru ſains dans tous les ſujets; dans un ſeul, la rate étoit déprimée & ſquirreuſe.

Nous n'avons ouvert que deux vaches pleines, dont une morte de maladie, & l'autre tuée pour la même cauſe. Le fœtus de la première étoit mort, & celui de la ſeconde étoit vivant : il pouvoit avoir ſix mois; il a mugi deux fois après avoir été tiré de la matrice. Son foie étoit pourri; il portoit d'ailleurs dans la tête le principe du virus peſtilentiel; les membranes des ſinus & des cornets du nez étoient enflammées, & les os ethmoïdes étoient remplis d'une liqueur brune & ichoreuſe.

Nous avons trouvé, particulièrement dans un ſujet, le ſang très-diſſous; dans un autre, il n'y avoit de caillots que dans les ventricules du cœur : le ſurplus étoit très-fluide, principalement celui qui étoit épanché dans la poitrine avec abondance. Le ſang étoit ſi fluide dans pluſieurs ſujets, qu'il avoit traverſé les membranes des ſinus de la tête.

Nous avons apporté la plus ſcrupuleuſe attention pour découvrir des vers dans les yeux & dans les ſinus pituitaires; nous n'y en avons point aperçu : nous n'en avons trouvé dans aucune partie que dans le foie, comme nous l'avons dit.

La même épizootie, par le même, avec quelques différences. (p. 37, 2e part.)

La langue eſt quelquefois ſaine; mais, ſuivant les progrès de la maladie, elle eſt plus ordinairement tuméfiée, dure, âpre, blanche, livide, rouge, brune ou noirâtre, couverte d'aphthes, enduite d'une matière ſanieuſe adhérente; elle paroît excoriée : ſa ſurpeau ſe lève par lambeaux; ſa ſubſtance eſt ferme, & de couleur naturelle, ou molle, rouge, brune, ou noirâtre, particulièrement ſa racine, juſqu'à l'os hyoïde.

Les gencives ſont ſaines, blanches ou livides, ou parſemées de taches pourprées & d'aphthes, ainſi que les lèvres.

Le palais eſt ſain, ou tuméfié & proéminent; le voile palatin eſt flaſque, tuméfié, rouge ou pourpré, ainſi que l'orifice des foſſes naſales, & toutes les parties de l'arrière-bouche.

Les meninges ſont griſes & bleuâtres : leurs ſinus & leurs vaiſſeaux ſont gorgés de ſang; la ſubſtance du cerveau, du cervelet, & de la moëlle-alongée eſt mollaſſe & livide, ou coriace, & d'un gris foncé. Souvent ces parties ſont parſemées intérieurement de taches brunes, olivâtres, de même que la glande pinéale, la glande pituitaire, & les éminences *teſtes* & *nates*. On trouve ſouvent du ſang épanché ſur la dure-mère au fond de la boîte oſſeuſe, ou une ſéroſité rouſsâtre dans les différens plexus du cerveau, & la membrane arachnoïde d'une couleur rembrunie.

Les duplicatures, les volutes, & les cornets des os ethmoïdes ſont remplis d'une humeur ichoreuſe brune & putride, & ſouvent leur ſubſtance eſt cariée.

Toutes les parties des yeux ſont gonflées & enflammées; leurs différentes humeurs ſont épaiſſies, ternes, & opaques.

Les ſinus maxillaires & frontaux, & les cornets du nez, ſont remplis d'une liqueur brune & ichoreuſe, ou purulente & épaiſſe, ou d'une matière blanche, gluante & putride, particulièrement les foſſes naſales. Les membranes qui tapiſſent toutes ces parties, & particulièrement la membrane pituitaire, ſont parſemées de taches pourprées ou couvertes d'aphthes; elles exhalent toutes une odeur infecte & cadavéreuſe.

§. II. *Epizooties catarrhales & inflammatoires plus ou moins putrides.*

Ouverture des chiens morts de la maladie. (*Recherches hiſtoriques & phyſiques*, de M. Paulet, tom. 2, pag. 337.)

Dans l'ouverture du corps de ces animaux, on trouve l'eſtomac dans un état de criſpation; les inteſtins livides, la moëlle épinière très-minces & deſſéchée; les ſinus frontaux remplis d'une matière épaiſſe & gluante; la ſubſtance du cerveau plus molle & plus griſe que dans l'état naturel.

CHARBOUGLION. *Affection catarrhale, maladie qui règne ſouvent, près de Champagnole, parmi les beſtiaux; par M. de Villaine, dont l'ouvrage a été couronné par la ſociété royale de Médecine. Inſpection anatomique* (tom. 1, pag. 8.)

L'ouverture de la tête a montré des ulcères plus ou moins grands, plus ou moins ſanieux à la membrane pituitaire, ſur-tout dans la partie qui revêt les ſinus, les anfractuoſités des os frontaux & des pariétaux. L'arrière bouche étoit parſemée de petits boutons, comme des aphthes, dont une partie étoit ulcérée; la dure-mère, ainſi que les parties qui l'avoiſinent, étoient dans un état de phlogoſe; les inteſtins étoient comme émaciés.

Ouverture des beſtiaux morts de l'épizootie de 1661, *par Bartholin.* (p. 97, tom. 1.)

L'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou pluſieurs vers qu'on trouva dans la ſubſtance du cerveau.

Epizootie de 1712, *par Lanciſi.* (tom. 1, p. 147 & 148.)

On trouvoit les inteſtins, l'eſtomac, & l'épiploon enflammés, des concrétions polypeuſes dans les cavités du cœur & dans le péricarde, des tumeurs lymphatiques autour de l'œſophage, de la trachée-artère, &c.

Epizootie de 1740, *par Plenciz.* (t. 1, p. 340.)

Dans les cadavres de ceux qui en étoient morts, on trouva conſtamment des vomiques, & des abcès dans quelques viſcères ou dans le cerveau, qui s'étoient faits par métaſtaſe.

Epizootie de 1762, *ſur les chevaux, en Suède; rapportée par M. Bourgelat.* (t. 1, p. 361.)

Le ſang qu'on tiroit des animaux étoit d'un rouge clair, & déceloit, en écumant & en fumant, une grande inflammation; mais après qu'il étoit refroidi, on ne trouvoit plus rien de liquide: le tout n'étoit plus qu'une maſſe coëneuſe, qui pouvoit être tranchée comme une gelée. L'ouverture des cadavres montra la véſicule du fiel exceſſivement grande, & pleine d'une liqueur plus ſemblable à de l'urine qu'à de la bile. Dans quelques-uns, on a trouvé dans cette poche juſqu'à trois livres peſant de cette liqueur. Dans beaucoup de ſujets, l'eſtomac & les inteſtins ſe ſont trouvés remplis de vers, qui vivoient encore à l'ouverture de leurs corps. Il y avoit auſſi dans les vaiſſeaux ſanguins certains inſectes qu'on nomme *plies*, à cauſe de leur figure, qui reſſemble à celle de ce poiſſon. Quelquefois le cerveau a paru entièrement diſſout en pus & en eau. Dans un grand nombre de ſujets, les veines étoient remplies d'un ſang noir: pluſieurs avoient le cou enflammé. Dans d'autres, l'inflammation ſe jettoit ſur les entrailles. Après la mort, on a vu l'une ou l'autre de ces parties gangrenée. Les eſtomacs étoient remplis d'alimens non digérés: ces alimens étoient ſi deſſéchés & ſi compactes, qu'on ne les diviſoit qu'avec beaucoup de peine. Les vaiſſeaux qui tapiſſoient les membranes des eſtomacs & des inteſtins étoient marqués de taches noires ou livides, qui indiquoient évidemment la gangrène. Dans certains ſujets, le foie & la rate étoient couverts de petites tumeurs ſi dures, qu'on ne pouvoit les écraſer, & elles reſſembloient, au toucher, à des grains de menu ſable. Le reſte de la ſubſtance de ces viſcères étoit au contraire ſi mollaſſe, qu'on la pénétroit ſans effort en la preſſant.

Epizootie de 1769, *par M. Bourgelat.* (tom. 1, pag. 408.)

L'ouverture des corps fait obſerver, dans les poumons, de l'engorgement, de la lividité, comme des échimoſes, des puſtules ulcéreuſes, des taches gangreneuſes, qui en couvrent la ſurface, & des croûtes comme gélatineuſes de diverſes couleurs, qui y tiennent légèrement. On remarque dans ces viſcères, des abcès, des infiltrations purulentes, qui ont délabré l'intérieur des lobes, & quelquefois une ſeule portion; leur adhérence à la plèvre, qui quelquefois paroît plus épaiſſe, enflammée, ſupurée ou gangrenée; des épanchemens conſidérables d'une eau rouſsâtre, putride, écumeuſe, & aſſez ſouvent de ſanie, de pus, &c.

Epizootie de 1771, *par M. Dufot.* (tom. 2, pag. 32.)

La panſe renfermoit beaucoup de fourrage, enduit d'une mucoſité tenace & fétide. On y remarquoit en outre une humeur noirâtre, qui tapiſſoit la tunique interne. Les autres eſtomacs étoient parſemés de taches gangreneuſes: leurs tuniques avoient une couleur livide, & elles s'en détachoient auſſi aiſément que dans une chair pourrie. Il y avoit quelques points de ſuppuration dans le foie: la véſicule du fiel, comme c'eſt l'ordinaire, étoit très-diſtendue. Les poumons étoient flaſques, & marqués de quelques taches blafardes. Les cavités du cœur étoient remplies d'un ſang noirâtre & infect. La membrane pituitaire, l'œſophage, & le conduit inteſtinal étoient couverts de taches violettes, qui annonçoient un état de diſſolution gangreneuſe.

Epizootie de 1773, *par M. Raulin.* (p. 43, 45, & 48.)

A l'ouverture des corps, le cerveau a paru preſque toujours dans un état inflammatoire: les

naſeaux, la bouche, & la trachée-artère étoient remplis d'une humeur purulente & infecte. L'intérieur de la bouche, la langue, & l'arrière-bouche paroiſſoient parſemés de taches gangreneuſes. Les premières voies étoient à peu près dans le même état; elles renfermoient une maſſe alimentaire dure & ſolide, déſignée ailleurs ſous le nom de *gâteau*.

Par M. Dufot.

La maſſe alimentaire que M. Dufot appelle le *gâteau*, & qui a été obſervée pluſieurs fois par les auteurs, ſur-tout dans le troiſième eſtomac ou dans le feuillet, fut trouvée cette fois dans celui qu'on appelle le *bonnet* ou le *réſeau*; elle le rempliſſoit au point d'en occuper toute la capacité. Ce gâteau ſe trouva conſtamment dans toutes les vaches, dont on fit l'ouverture; il étoit ſi compacte & ſi dur, qu'il paroiſſoit preſſé par une force ſupérieure à celle d'un tordoir. Il étoit ſec & ſans aucune humidité, compoſé de fibres, d'herbes entaſſées les unes ſur les autres, & qui n'avoient ſubi aucune digeſtion. Cet eſtomac étoit très-diſtendu & très-volumineux. Ses alvéoles, qui, dans l'état naturel, doivent contenir une grande quantité d'humeur gaſtrique, étoient sèches & flétries: ſes membranes étoient noirâtres; elles ſe déchiroient & s'enlevoient facilement. La quatrième tunique, à laquelle appartiennent les alvéoles ou réſervoirs de cette liqueur eſſentielle à la nutrition, & qui, dans l'état naturel, doit être dure & calleuſe, étoit molle, sèche, ſe déchirant avec facilité. La véſicule du fiel étoit diſtendue par une bile très-fluide, & d'un vert moins foncé que dans l'état naturel.

M. Foreſtier, médecin de Saint-Quentin, qui fut témoin de l'ouverture de pluſieurs vaches, aſſure, dans une lettre qu'il nous a écrit à ce ſujet, avoir vu, dans tous les animaux qu'il a fait ouvrir, une ſéchereſſe étonnante dans tous les viſcères du bas-ventre. Chez les uns, cette ſéchereſſe étoit accompagnée d'une phlogoſe gangreneuſe de la partie cave du foie; chez tous, la véſicule du fiel étoit gorgée d'une bile huileuſe verdâtre. Dans quelques ſujets cette phlogoſe avoit attaqué le poumon, & dans d'autres le pſeautier, & les inteſtins en partie. Les feuillets du pſeautier étoient d'un bleu noirâtre, & la maſſe d'alimens qu'il contenoit formoit entre chaque feuillet un gâteau ſec & dur, dont la croûte étoit de la même couleur que la membrane qui le renfermoit. Dans tous, la panſe étoit remplie d'une grande quantité d'herbes non digérées, & sèches; le bonnet étoit preſque toujours vide; les gros inteſtins étoient pleins d'une matière glaireuſe, fétide, & de couleur mêlée de noir & de vert. Le cerveau ne paroiſſoit point affecté.

Extrait des mémoires de la ſociété royale de Médecine, ann. 1779.

Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie (1) de la Picardie, en 1779, par M. Vicq Dazyr.

La diſſection a fourni les réſultats ſuivans.

1°. L'aſpect général de la tête a fait voir le ventre ordinairement gonflé comme un ballon, l'extrémité du rectum renverſée en dehors, formant une eſpèce de champignon violet, rempli de matières purulentes, & comme putréfié; l'épiderme facile à enlever, ſi l'animal étoit mort depuis douze ou quinze heures; les yeux couverts de mucoſité; le nez excorié; la bouche & la langue couvertes d'une matière comme ſanieuſe, & le corps très-fétide dans toutes ſes parties.

2°. Le cerveau n'a rien préſenté de remarquable, ſi ce n'eſt que, dans un des ſujets qui ont été diſſéqués, les ſinus étoient remplis d'une lymphe très-abondante.

L'arrière bouche étoit très-peu enflammée; nous l'avons trouvée plus ou moins remplie de la même humeur, dont il ſera parlé au ſujet des bronches. Les cornets du nez étoient en bon état; les glandes parotides, les maxillaires & les ſublinguales étoient un peu gonflées, comme macérées & pénétrées de ſéroſité.

3°. La ſeule obſervation que nous ayons faite dans la région du cou, a été que les mèches véſicatoires paſſées au fanon, ayant en general peu opéré dans les bêtes qui ſont mortes, le tiſſu cellulaire voiſin étoit dans un état de laxité & d'infiltration qui s'étendoit juſqu'au devant du thorax.

4°. Les glandes axillaires nous ont paru infiltrées, comme les parotides.

5°. La trachée-artère a toujours été trouvée remplie d'une mucoſité mouſſeuſe, dans laquelle des concrétions, ſemblables à des débris de membranes, étoient mêlées; la tunique interne nous a paru enflammée dans pluſieurs ſujets.

6°. Les poumons étoient diſtendus, & comme ſoufflés; les grands lobes étoient ordinairement très peu affectés: mais les petits lobes antérieurs étoient gorgés de ſang, livides, & ſouvent ſphacélés; en les coupant il en ſortoit une humeur puriforme ſemblable à celle qui inondoit la trachée-artère, & qui ſortoit par la bouche de l'animal.

Les glandes bronchiques étoient, ainſi que les axillaires, les inguinales & les méſentériques, très-infiltrées.

(1) Epizootie putride épidémique.

7°. La plèvre participoit, dans plusieurs, à l'état inflammatoire.

8°. L'épiploon nous a souvent offert des points d'inflammation & de gangrène.

9°. La panse étoit très-distendue par un amas énorme d'alimens, que nous avons trouvés plusieurs fois chauds, & comme fermentant. Dans presque tous les sujets, la membrane épidermoïde de la panse se détachoit & recouvroit les alimens sous la forme d'une pellicule brune, qui étoit sans consistance, & qui se déchiroit aisément. Le bonnet étoit le plus souvent dans le même état: la membrane interne, qui tapissoit son réseau, étoit sphacélée, & s'enlevoit au moindre attouchement.

Le feuillet étoit gorgé d'alimens secs; dans quelques-uns, il étoit très-dur, & dans plusieurs points de ce viscère, la sécheresse étoit très-considérable. La membrane interne se séparoit, & restoit attachée sur les alimens, où elle paroissoit brune & comme bronzée. Les feuillets de cet estomac étoient aussi très-mous, & faciles à déchirer: mais sa dureté n'étoit pas toujours au même degré.

La caillette étoit toujours très-enflammée; plusieurs de ses replis paroissoient livides. La portion qui répondoit au pylore étoit la plus affectée; on la trouvoit gonflée, & quelquefois comme ulcérée. Cet estomac étoit rempli d'une liqueur verdâtre très-fétide.

10°. L'inflammation étoit poussée au plus haut degré dans les intestins grêles; les vaisseaux étoient gorgés de sang, & ils étoient remplis d'une matière putride avec des concrétions muqueuses, qui en tapissoient les parois, dont la membrane interne étoit aussi en mauvais état.

L'inflammation étoit moins vive dans les gros intestins, où les mucosités, dont il vient d'être question, étoient répandues en grande quantité.

Nous avons une fois trouvé l'intestin rectum excorié en plusieurs endroits, & nous y avons souvent rencontré une matière gluante & blanchâtre comme du pus.

11°. La vésicule du fiel étoit très gonflée: en l'ouvrant, il en sortoit une bile quelquefois d'un vert foncé, d'autres fois jaune, & dans quelques sujets, de la consistance de l'huile d'olive; il restoit ordinairement dans la vésicule un sédiment considérable.

12°. Le foie étoit plus mou qu'à l'ordinaire, & il se déchiroit plus aisément: toutes les chairs & le cœur lui-même étoient dans ce cas; ce dernier organe n'avoit pas sa consistance ordinaire.

13°. La plupart des vaches qui ont été ouvertes étoient pleines, &, dans toutes, nous nous sommes aperçus que le fœtus étoit mort depuis long-temps.

Les autres viscères du ventre étoient en bon état.

14°. Les mamelles étoient rétirées; en les coupant, on y apercevoit un lait jaunâtre & peu abondant. Dans une vache, le lait nous a paru peu changé.

15°. Le tissu cellulaire étoit, en plusieurs endroits, gonflé, & comme distendu par des flatuosités.

Parmi ces différentes altérations, il y a eu beaucoup de variétés. L'engorgement inflammatoire des petits lobes antérieurs du poumon, l'inflammation des estomacs, sur-tout celle de la caillette & des intestins grêles, se sont trouvés constamment dans toutes les bêtes mortes de l'épizootie, qui ont été ouvertes & examinées avec soin.

§. III. *Epizooties vermineuses.*

Ouverture des bestiaux morts de l'épizootie de 1663, 1664, *&* 1665, *par M. Fromann.* (*Recherch. historiq. & physiq. sur les maladies épizootiques, par M. Paulet*, tom. 1, p. 98.)

On remarqua, dans tous ceux qui en étoient morts, des vers logés principalement dans le foie & dans les conduits de ce viscère. Ces vers qu'on appelle *douves* (*fasciola ovata*, *Linn.*), & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la seule cause de cette mortalité. On observa dans le foie, dans les conduits cystiques & hépatiques, dans les intestins, dans les poumons mêmes, sur-tout dans des lièvres & dans des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois. On en vit dans le foie des fœtus que les brebis portoient; la plupart de ces viscères étoient pourris ou consumés, comme s'ils en avoient été rongés.

Ouverture singulière des brebis, par M. Gallet (tom. 2, pag. 298.)

Plusieurs recherches exactes ont appris que les animaux qui étoient dans ce cas (*la maladie des Alpes*), avoient dans le foie des papillons blancs, ayant des ailes assorties, la tête semi-ovale, velue, & de la grosseur de ceux des vers à soie: leur foie se déchiroit alors sur toute la partie convexe, en la pressant, & on en faisoit sortir ainsi ces papillons, qu'on ne trouvoit que dans les veines, jamais dans les artères. On en voyoit de petits dans le conduit cystique. On trouva les poumons & les autres viscères sains.

§. IV. *Esquinancies.*

Epizootie parmi les bestiaux, par M. Bourgelat. (*Rech. histor. & phys.* tom. 1, p. 363.)

Dans les corps de bêtes mortes, un premier degré

de putréfaction ſe manifeſtoit dans l'arrière-bouche, dans tous les muſcles du pharynx & du larynx, dans le tiſſu cellulaire voiſin, dans l'œſophage, & dans la trachée-artère, par une lividité réelle, & par plus ou moins d'engorgement. Dans quelques animaux l'épiploon étoit affecté. Dans d'autres, la rate étoit engorgée. Dans pluſieurs, la digeſtion avoit été dépravée.

Epizootie de 1770, par M. Bourgelat. (tom. 2, pag. 12 de l'ouvrage de M. Paulet.)

Dans l'ouverture des corps, ſur-tout dans celui d'une vache, on trouva d'abord tous les vaiſſeaux de la face interne des tégumens, du tiſſu cellulaire, & des muſcles, gorgés d'un ſang noir & épais; la membrane de la baſe de la langue & du voile du palais étoit noire, livide, gangrenée, & couverte d'ulcères, qui avoient détruit & rongé les mamelons de la baſe de la langue. La chair des muſcles de cette partie, coupée en travers, étoit blafarde, ſphacélée & dénuée de ſang. Le pharynx étoit légèrement gangrené; il y avoit dans l'œſophage quelques traces d'inflammation. Les eſtomacs, ainſi que tous les viſcères du bas-ventre, étoient dans l'état naturel. La membrane pituitaire étoit beaucoup plus épaiſſe qu'elle ne l'eſt ordinairement; elle paroiſſoit noire, parſemée d'ulcères, & gorgée d'un ſang ſemblable à de l'encre. L'os ethmoïde & les cornets du nez étoient cariés, & dépouillés de leur enveloppe. La membrane du larynx & de la trachée-artère étoit auſſi ſphacélée, mais moins noire que la membrane pituitaire: celle des bronches étoit dans le même état, mais d'un violet foncé. On voyoit dans quelques endroits un peu de ſang écumeux; dans d'autres, un ſang noir & concret; & plus loin, une filandre jaune & dure. La ſubſtance des poumons étoit flaſque, ſans élaſticité: les bords des lobes ſe trouvoient tuméfiés, vers la partie antérieure du thorax, & ſur la trachée-artère, ils étoient bourſoufflés, noirs & tendant au ſphacèle. Les glandes bronchiques n'étoient point engorgées. La graiſſe qui enveloppe le cœur & le péricarde, étoit jaune & ſans conſiſtance: la ſubſtance du cœur étoit molle. La plèvre & le médiaſtin offroient des traces d'inflammation.

§. V. *Charbon.*

Epizootie de 1682, par M. Wincler. (*Recherch. hiſt. & phyſ.* &c. tom. 1, p. 103 & 104.)

On trouva les inteſtins comme pourris, ou plutôt gangrenés. La langue, dans la plupart des ſujets, étoit dans le même état, & elle tomboit quelquefois par pièces: elle étoit ſphacélée & corrodée. Dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une eſquinancie maligne: dans d'autres, la rate étoit pourrie.

Epizootie de 1757, ſur les chevaux; par M. Audouin de Chaignebrun.

Charbon.

Obſervations ſur le ſang.

Le ſang qu'on tiroit aux animaux attaqués de l'épizootie, même à la plupart de ceux qu'on ſaignoit par précaution, étoit plus ou moins mouſſeux, ſec, viſqueux & collé au vaſe qui ſervoit à le recevoir: ſa couleur varioit. Dans quelques-uns, il étoit d'un rouge foncé ou noir; dans d'autres, il étoit bleuâtre, verdâtre, jaunâtre, blanchâtre, marbré ou nuancé de rouge & de blanc, ou de jaune & de vert. Ces différentes couleurs ſe trouvoient quelquefois combinées enſemble: il étoit ſouvent très-couenneux. La partie qui ſe trouvoit au fond du vaſe, étoit plus ou moins noire. La ſéroſité étoit ou blanchâtre, ou jaunâtre, ou verdâtre, & preſque toujours plus ou moins viſqueuſe. J'en ai remarqué, dit M. Chaignebun, qui étoit ſemblable à de la lavure de chair.

J'ai vu du ſang dont les trois quarts du caillot étoient couenneux; le reſte étoit noir comme de l'encre, avec un peu de ſéroſité rougeâtre, ſans qu'on l'eût remué.

Obſervations ſur les corps de quelques-uns des animaux qui ont été ouverts.

Le premier des animaux que j'ai fait ouvrir étoit un cheval entier; il a été ouvert par le nommé Yopile, maréchal à la ville Neuve-le-Comte, en préſence d'un autre maréchal, nommé Hubert, & de M. Caſſant, maître en chirurgie. Nous avons trouvé dans le tiſſu cellulaire du péricarde, près de la baſe du cœur, un engorgement ou une infiltration de glaires, & un épanchement de ſang entre cette poche membraneuſe & le cœur, duquel il a ſorti, en l'ouvrant, du ſang noir & diſſous. Les poumons étoient légèrement engorgés, ou preſque dans l'état naturel; il y avoit une extravaſation d'un ſang noir & coagulé entre le péritoine & les muſcles du bas-ventre, ſemblable à celui que nous avons vu au fond du vaſe qui avoit ſervi à recevoir le ſang de ce cheval; dans le bas-ventre, etoit auſſi un épanchement d'un ſang diſſous, pareil à l'eſpèce de ſéroſité couleur de lavure de chair, que nous avons remarquée dans le ſang de cet animal. Le foie, la rate, les inteſtins, & l'eſtomac ſe trouvoient à peu près dans l'état naturel, ſi ce n'eſt que l'eſtomac & les inteſtins étoient remplis & tendus par de l'air, qui en ſortit en grande quantité, de même que du bas-

ventre, en ouvrant le péritoine. De deux plaies ou inciſions que l'on avoit faites avant la mort de cet animal au deſſous du nombril, & où il avoit paru deux tumeurs, l'une étoit noirâtre & gangrenée; le tiſſu cellulaire des environs de cette plaie étoit engorgé, gonflé, & rempli d'humeurs glaireuſes de couleur rouſsâtre ou jaunâtre dans quelques endroits, & dans d'autres, ſemblable aux glaires rougeâtres de la dyſſenterie. Il ſortoit de ce tiſſu, à meſure qu'on le coupoit, une ſéroſité rouſſe. La partie ſupérieure & interne des cuiſſes, ainſi que le ſcrotum ou les bourſes & le fourreau de cet animal, étoient extrêmement tuméfiés. On a fait des inciſions dans toute l'étendue de ces parties. Leur tiſſu cellulaire étoit plus ou moins bourſoufflé, ſelon l'endroit où il y avoit plus ou moins d'humeur glaireuſe. Cette humeur étoit rouſsâtre ou jaune, dans la plus grande étendue de ce tiſſu tuméfié; dans quelques endroits, elle étoit d'un jaune nuancé de rouge: enfin elle étoit ſemblable à celle qu'on a remarquée, en inciſant les tumeurs qui ſe manifeſtoient au dehors du corps des autres animaux, attaqués de l'épizòotie. La membrane vaginale du teſticule gauche étoit farcie de glaires d'un jaune orangé: celle du teſticule droit étoit auſſi remplie de la même humeur, mais d'un rouge pâle, & ſemblable aux chairs baveuſes de certains ulcères. Les autres glaires blanchâtres, rouſsâtres, jaunâtres, & baveuſes, peuvent être comparées à celles des chairs de quelques autres ulcères, ou aux gangrènes blanches.

Ce cheval a été attaqué d'une enflure au deſſous du nombril, aux bourſes, au fourreau, & aux parties ſupérieures & internes des cuiſſes. Il avoit l'air triſte, les yeux ternes, la tête peſante, & il ne mangeoit preſque point, il piétinoit, ſoufflоit, battoit des flancs, ſe couchoit, paroiſſoit avoir des tranchées. Tous ces accidens ont augmenté à meſure que la maladie a fait des progrès. Alors il a ceſſé de manger, il s'eſt couché, & n'a pu ſe relever. Les parties génitales ſont devenues froides; il eſt mort, en ſe plaignant, vingt-quatre heures après qu'on s'eſt aperçu qu'il étoit malade. Cet animal n'a été ſaigné qu'une fois: ſon ſang étoit couenneux dans ſa ſuperficie, & noir au deſſous. La ſéroſité étoit comme une lavure de chairs. On ne lui a fait que deux petites inciſions aux deux tumeurs qui avoient paru au deſſous du nombril.

Le ſecond des animaux que j'ai fait ouvrir étoit une jument: elle a auſſi été ouverte par le nommé Yophile, maréchal, en préſence de deux perſonnes. La peau du col & du poitrail étoit extrêmement tuméfiée: ſon tiſſu cellulaire s'eſt trouvé rempli de glaires d'un jaune orangé, & nuancé de rayons rouges. Il a découlé de ce tiſſu beaucoup de ſéroſité rouſſe & ſanguinolente. En ouvrant la poitrine, il en ſortit comme une fumée, un air impétueux, d'une odeur fétide. Cette cavité contenoit environ un ſceau d'humeurs ſemblables à de la lavure de chair, tirant un peu ſur le jaune. Un des lobes du poumon, à la ſuperficie duquel on a trouvé des filamens blanchâtres, étoit noirâtre & ſphacélé, ou pourri dans toute ſa ſubſtance. La portion du médiaſtin, la plus voiſine du poitrail & de la partie inférieure de la poitrine, étoit gorgée de glaires plus jaunes que celles du tiſſu cellulaire du col & de la partie extérieure du poitrail. Elles s'étendoient juſqu'à la plèvre, où elles étoient accumulées & attachées comme les ſubſtances fongueuſes & blanches que j'ai remarquées pluſieurs fois aux cadavres des perſonnes mortes de certaines fièvres malignes. Le tiſſu cellulaire du péricarde, près de la baſe du cœur, étoit auſſi rempli des mêmes glaires. Le cœur contenoit un ſang de couleur d'encre. Nous avons trouvé un épanchement d'humeur rouſsâtre dans le bas-ventre. L'épiploon & le meſentère étoient glaireux & pourris; l'eſtomac & les inteſtins étoient extrêmement tendus. Après une petite ouverture qu'on y a faite, il en a ſorti de l'air comme d'un ſoufflet. Cette bête, âgée de neuf ans, étoit très-vigoureuſe. Elle fut attaquée par une enflure ſubite & conſidérable, ſituée au deſſous & à côté du poitrail, depuis environ huit pouces au deſſous de la ganache, juſqu'à dix pouces au deſſous & à côté du poitrail: le tout étoit extraordinairement enflé. L'animal ne mangea point depuis trois heures du matin, qu'on s'aperçut de ſa maladie, juſqu'à neuf heures du ſoir, qu'il mourut. Il parut triſte, lourd, chancelant dans ſa marche, ſouffrant, ayant les yeux battus dans certains temps, & la tête peſante. Il piétinoit ſans ceſſe, ſoufflоit, battoit des flancs, ſe couchoit, marquoit avoir des tranchées; il couroit dans l'écurie, ſe tourmentoit à meſure que l'enflure augmentoit. Six heures avant que de mourir, les oreilles, les naſeaux, les babines ou les lèvres, & les parties génitales ſont devenues froides; peu de temps avant ſa mort, ſon râle eſt devenu ſi conſidérable, qu'on l'entendoit de cent pas: alors il ſe tourmentoit davantage, courant dans l'écurie vers les perſonnes qui l'approchoient, ſans faire du mal, ouvrant les naſeaux, grinçant des dents, ſe frappant le col, où étoit le plus fort de ſon mal, ſur une porte coupée, de manière à étonner les ſpectateurs. Cet animal, ainſi que beaucoup d'autres, même les plus féroces, ſembloient marquer un inſtinct ſingulier par leur triſteſſe, par leurs plaintes, par leur docilité à ſe laiſſer ſaigner & panſer. La plupart ſembloient montrer leur mal par le mouvement de leur tête, qu'ils portoient du côté où ils ſouffroient, & ils indiquoient auſſi, par le mouvement de la poitrine & du bas-ventre, ce qu'ils ſentoient dans l'intérieur du corps: enfin il ſembloit que ceux de ces animaux qui ſe plaignoient ou qui pleuroient, preſſentant leur mort, donnoient toute leur confiance & s'abandonnoient aux perſonnes qui en avoient ſoin. Cette jument n'a été ſaignée que deux fois. La ſeconde

ſaignée fut ſi peu conſidérable, qu'à peine le ſang qu'on lui tira, & qui étoit pâle, couvroit le fond d'une aſſiette, à laquelle il ſe colla. Le premier ſang qu'on lui tira à terre ſortoit avec efferveſcence, & devint couenneux. Cette bête avoit été herbée. Deux maréchaux lui firent prendre, ſix heures avant ſa mort, un breuvage compoſé d'une once de thériaque & d'une bouteille de vin de Bourgogne. On ne lui fit qu'une petite inciſion cruciale ſur l'endroit où un maréchal crut qu'étoit le point de charbon. Il en eſt ſortit une quantité de ſéroſité rouſſeâtre & ſanguinolente, ainſi qu'à d'autres endroits où l'on a donné des coups de flamme; de ſorte que cette ſéroſité & ces glaires qui ſe ſont infiltrées dans le tiſſu cellulaire du col, dans celui du poitrail & dans celui de la partie inférieure de la poitrine, ſe ſeroient inſinuées dans toute l'étendue du tiſſu cellulaire, ſi la vie de l'animal n'eût pas été ſi promptement terminée.

Le troiſième des animaux que j'ai fait ouvrir, dit M. Chaignebrun, étoit un cheval entier, âgé de ſix ans; il a été ouvert par le maréchal de la paroiſſe de Marles, en préſence de M. Chriſtophe, officier de maréchauſſée, envoyé avec moi par M. de Sauvigny, & d'un cavalier du même corps, qui nous accompagnoit. On a trouvé dans le péricarde quatre fois plus d'humeur que dans l'état naturel. Cette liqueur étoit un peu glaireuſe, ſemblable à celle qu'on trouve dans les tumeurs de ces animaux. Les poumons étoient engorgés, & remplis, ainſi que le cœur, d'un ſang diſſous, & d'un rouge très foncé. Le bas-ventre étoit rempli d'une humeur ſanguinolente. Le méſentère & l'épiploon étoient macérés, &, pour ainſi dire, pourris. L'eſtomac étoit rempli de ſon. Les inteſtins grêles contenoient un ſang fluide, & d'un rouge foncé. Les gros inteſtins étoient pleins d'excrémens. Le foie étoit très-noir. En coupant ſon grand lobe, il en a ſorti une ſi grande quantité de ſang noir, que le bas-ventre & la poitrine en ont été inondés; ce qui n'étoit point encore arrivé au foie des autres animaux. En inciſant les membranes des teſticules, il en a ſorti beaucoup d'eau rouſſe. J'ai auſſi remarqué, par cette ouverture, les effets d'une abondance & d'une extrême raréfaction du ſang, qui avoit diſpoſé cette bête à une putréfaction univerſelle.

Cet animal n'a été malade que pendant vingt-quatre heures. Je l'ai vu dans le moment qu'il alloit périr. Il étoit couché, il ſe plaignoit beaucoup, il battoit conſidérablement des flancs & du cœur. Il n'avoit point mangé depuis le matin juſqu'à ſix heures du ſoir que je le vis. Il avoit pietiné toute la journée, & avoit été plus ou moins inquiet & tourmenté à proportion que ſa maladie avoit augmenté. Le fondement qui lui ſortoit étoit très-gonflé, & rouge. Il a été ſaigné une fois: on lui a donné quelques lavemens.

La dame Etienne, fermière dans la paroiſſe de Farière, a fait ouvrir un cheval; elle m'a aſſuré que l'écorcheur lui avoit dit que cet animal avoit *les foies gâtés*; ce qui veut dire les poumons & le foie gangrénés.

Deux maréchaux, de la paroiſſe de Quinſcy, m'ont dit qu'ils avoient ouvert deux chevaux; l'un attaqué au poitrail, l'autre aux parties génitales & aux cuiſſes; qu'ils avoient trouvé dans le bas-ventre de celui-ci & dans la poitrine de l'autre, du ſang épanché.

Il réſulte de l'ouverture du corps de ces animaux, que dans ceux qui ſont attaqués au poitrail, & qui, en meurent, le plus grand délabrement ſe trouve dans la poitrine; que dans ceux qui ſont affectés à l'extérieur du bas-ventre, comme aux parties génitales & aux parties ſupérieures & internes des cuiſſes, l'intérieur du bas-ventre eſt plus altéré que la poitrine; que dans ceux ſur leſquels il ne paroît rien au dehors, & qui meurent, il ſe trouve des engorgemens, des extravaſations, ou des épanchemens dans l'intérieur du corps. L'ouverture de ces animaux nous a auſſi fait voir que l'air qui en eſt ſorti en grande quantité, pouvoit, par ſon exploſion, produire beaucoup de ravages.

Epizootie de 1760. Le Louvet, par M. Reynier. in-12, 1762.

Charbon essentiel.

La peau a paru naturelle, excepté dans les endroits où les tumeurs s'étoient formées; dans ces parties, elle étoit noirâtre & comme brûlée; les tumeurs étoient de la même couleur, fort puantes, & pleines d'une ſéroſité jaunâtre, qui faiſoit une forte efferveſcence avec les acides: ces tumeurs reſſembloient fort au charbon, ſur-tout celles qui ſe ſont formées à la poitrine & au ventre. La bouche & les naſeaux ont paru un peu noirâtres, & fort deſſéchés. En levant le cuir, il ſortoit un vent très-fétide. La chair paroiſſoit livide, & preſque ſans traces de ſang. Dans la cavité du ventre, on a trouvé beaucoup de ſang fort ſéreux & purulent. Les poumons étoient deſſéchés, remplis de tubercules & de petits abcès, ſur-tout dans les ſujets qui étoient péris le quatrième jour. Le péricarde étoit rempli d'une ſéroſité jaunâtre; l'eſtomac & les inteſtins ſe trouvoient parſemés de taches rougeâtres; ils étoient enduits de glaires fort tenaces; la véſicule du fiel étoit engorgée d'une bile fort diſſoute, d'un jaune tirant ſur le brun.

La chair des animaux qui périſſent dans cette maladie ſe corrompt très-promptement.

Obſervations ſur le ſang.

Le ſang de ceux qu'on a ſaignés, dès le commencement, étoit fort épais, & d'un brun noirâtre. Quelques curieux ayant fait ouvrir la jugulaire à quelques animaux qui alloient périr de cette ma-

ladie, il n'en eſt ſorti, dit-on, qu'une ſérosité purulente, qui avoit à peine quelque rougeur.

Epizootie ſur les beſtiaux, par M. Nicolau, en 1763.

Le principal ſymptôme intérieur eſt le défaut de digeſtion. On trouve le plus ſouvent le canal inteſtinal vide, les eſtomacs pleins. Le ſang qu'on tire aux animaux devient bientôt couenneux. L'ouverture d'un bœuf fit voir la rate couverte de quelques taches de gangrène, du côté qui touche au livret & à l'*abomaſus*. La bile parut un peu claire : l'*abomaſus* étoit totalement ſphacélé; le pſeautier ne l'étoit pas autant. Toutes les autres parties du corps parurent ſaines. Le ſang de la poitrine étoit diſſous, & non coagulé.

Dans une vache, les viſcères de la poitrine & de la tête parurent ſains. Il ſortit de la poitrine & du bas-ventre quelques vents qui n'étoient point fétides. (M. de Chaignebrun avoit fait la même obſervation.). Les eſtomacs étoient diſtendus & pleins d'herbes, excepté l'*abomaſus*, qui contenoit une liqueur comme boueuſe, brune, en petite quantité. L'*omaſus*, le *reticulum*, le *liber*, & l'*abomaſus* étoient dépouillés de leur membrane interne, qui ſe trouvoit confondue avec les alimens. Le livret avoit des marques viſibles de ſphacèle, & il contenoit une maſſe de foin plus ou moins dure. Tout le tuyau inteſtinal étoit enflammé, ainſi que le méſentère. L'épiploon étoit ſphacélé : il y avoit néanmoins des viſcères parfaitement ſains. Pluſieurs corps donnoient bientôt des marques de putréfaction, & dans preſque tous on trouvoit intérieurement des traces d'inflammation ou de gangrène.

Dans un cheval, mort à la fin d'août, après quatre jours de maladie, & ſur lequel il s'étoit manifeſté d'abord à la partie latérale gauche du poitrail, enſuite ſur toute la partie inférieure du cou, une tumeur qui avoit été cautériſée par un fer rouge, ſans que l'animal eût donné aucun ſigne de ſenſibilité, quoiqu'il fût d'ailleurs très-ſenſible à la piqûre des mouches, on trouva l'intérieur de la tumeur rempli d'un amas de fibres, dont les unes étoient blanches, & les autres livides; toutes ces fibres étoient macérées & abreuvées d'une lymphe mucilagineuſe, ſemblable à de la morve un peu rouſſe; les chairs, qui étoient deſſous, parurent très-humides & livides; le ventre étoit enflé & rempli de vents très-puans; il y avoit quelques traces d'inflammation ſur les viſcères; l'eſtomac étoit plein de foin, quoique l'animal n'eût rien mangé dans ſa maladie; les inteſtins étoient vides; le péricarde ſe trouva rempli d'une grande quantité de lymphe ſanguinolente, dans laquelle le cœur étoit noyé, abreuvé, & comme macéré à ſa pointe.

Les brebis offroient quelques phénomènes particuliers. Dans une, qu'on trouva morte, & qui étoit encore chaude, la peau, qui étoit dépourvue de laine entre les quatre jambes, étoit parſemée de taches rouges & pourprées. Il y avoit ſous la gorge, entre les branches de la mâchoire inférieure, une tumeur plus groſſe que le poing, qui, étant ouverte, répandit beaucoup de ſérosité rouſſe, dont le tiſſu cellulaire étoit infiltré ſous la peau, aux environs & dans l'intérieur des muſcles. Cette tumeur n'étoit autre choſe qu'un amas de ſérosité & de fibres macérées, qui s'étendoit depuis le deſſous de la gorge juſqu'à la baſe du cerveau, qui en étoit auſſi abreuvée. D'ailleurs le reſte du corps étoit ſain, tant en dehors qu'en dedans.

Dans une autre brebis, on n'aperçut extérieurement que des taches pourpreuſes aux parties dénuées de laine : en outre, le ſang ſortoit par les narines & par le fondement. On ne trouva que le trajet inteſtinal léſé : tous les autres viſcères étoient ſains; la panſe étoit remplie d'herbes, & diſtendue; le réſeau en contenoit moins à proportion; le livret en avoit une petite quantité, & l'herbe y étoit un peu durcie. La caillette contenoit une liqueur bourbeuſe, de couleur vert-brun : ſes parois étoient rouges, & ſes rides étoient un peu gangrenées; les bords de l'anus paroiſſoient infiltrés de ſérosité, & ſes veines étoient engorgées de ſang.

Epizootie de la Guadeloupe, en 1774, par M. Bertin. (pag. 165.)

On trouva la rate engorgée de ſang noir : un pareil ſang rempliſſoit le cœur & les gros vaiſſeaux. L'eſtomac, dans quelques chevaux, s'eſt trouvé noirâtre; ſes membranes étoient épaiſſes de quatre ou cinq lignes, par l'infiltration qui s'étoit faite entre elles. Dans d'autres, ce viſcère étoit ſain; la panſe ou le ſac, dans les ruminans, étoit ordinairement ſain. M. Bertin obſerva, dans l'eſtomac d'une jument, des vers d'une couleur griſe, qui étoient fichés dans ſes parois; mais, en cela, il n'y a rien d'extraordinaire. Tous les inteſtins ſe trouvoient engorgés d'un ſang noirâtre, & il y en avoit d'épanché dans leur intérieur, mais particulièrement dans ce qu'on appelle le gros boyau. Dans la plupart, il y avoit de la ſérosité épanchée dans le bas-ventre, & une inflammation gangreneuſe occupoit le méſentère.

SUPPLÉMENT.

Ouvertures du corps des nègres (1), *qui furent attaqués, en 1774, du charbon, communiqué par les chevaux & les bêtes à cornes; par M. Bertin.*

Ire & IIe Observations.

A l'ouverture du premier cadavre, l'eſtomac n'é-

(1) Ces nègres ont été attaqués du charbon, pour avoir

toit point enflammé, comme je m'y étois attendu, dit M. Bertin ; les inteſtins l'étoient depuis le jejunum juſqu'au rectum, mais ſeulement par intervalles : aux endroits qui étoient les plus enflammés & prêts à tomber en gangrène, ils étoient remplis d'une bile ſemblable à celle que le malade avoit rendue pendant ſa vie.

Il faut obſerver que ce nègre s'étoit bleſſé à un doigt en ouvrant un bœuf, & que, la veille de ſa mort, ce doigt étoit noir.

Dans le ſecond cadavre, je trouvai, ajoute M. Bertin, l'eſtomac ſain ; les inteſtins grêles contenoient une grande quantité de vers longs & gros, ſemblables à quelques-uns que le malade avoit rendu le premier jour par la bouche ; ils n'étoient pas beaucoup enflammés extérieurement, mais la membrane interne étoit fort rouge, avec de petits points gangreneux par intervalles, que j'attribuai à la piqûre des vers.

IIIe & IVe Observations.

A l'ouverture du troiſième cadavre, je trouvai, dit M. Bertin, la membrane interne des inteſtins grêles fort enflammée ; le long de l'attache des inteſtins au méſentère, il y avoit une quantité prodigieuſe de glandes engorgées, qui ſe plongeoient dans l'intérieur des boyaux, de la groſſeur du bout du pouce : les unes étoient noires, & ſemblables, en quelque ſorte, à du ſang caillé ; les autres étoient d'un rouge pâle au dehors, & blanches au dedans. Le duodenum & le jejunum étoient pleins de matières écumeuſes & briquetées ; il y avoit du ſang épanché dans l'iléum : les gros inteſtins contenoient auſſi beaucoup de matières bilieuſes. Celles qui étoient dans le rectum étoient collantes, & reſſembloient à du ſang coagulé.

Il y avoit de la ſéroſité dans le bas-ventre ; l'épiploon, la peau, & les membranes des inteſtins étoient infiltrés. J'ai oublié, ajoute M. Bertin, de dire que les ſujets des obſervations précédentes étoient auſſi infiltrés, & qu'ils avoient des épanchemens de ſéroſité dans le bas-ventre.

Dans le quatrième cadavre, la membrane interne de l'eſtomac étoit enflammée. Cinq vers, longs de huit à neuf pouces, étoient renfermés dans ce viſcère ; les inteſtins grêles étoient fort enflammés, & remplis de vers & de matières ecumeuſes & noirâtres : toutes les parties ſe trouvoient infiltrées. Il y avoit environ deux pintes de ſéroſité rougeâtre, épanchée dans le bas-ventre.

VIe Observation.

A l'ouverture du cadavre, j'ai trouvé, dit M. Bertin, un épanchement de ſéroſité dans l'abdomen ; les tégumens & le péritoine étoient infiltrés. Il y avoit quelques vers dans l'eſtomac & dans les inteſtins grêles. L'eſtomac contenoit du ſuif coagulé, & il étoit légèrement enflammé intérieurement. Les inteſtins ne l'étoient point ; mais il y avoit, par intervalles, des marques noires & gangreneuſes, grandes comme le bout du doigt. Il y avoit beaucoup de matières noirâtres.

VIIe Observation.

Dans ce cadavre, il y avoit une chopine de ſéroſité épanchée dans le bas-ventre. L'eſtomac étoit ſain ; les inteſtins ne paroiſſoient pas enflammés ; ils contenoient quelques matières noires, & étoient parſemés au deſſous du canal cholédoque, de taches gangreneuſes avec éroſion.

Xe Observation.

A l'ouverture du cadavre, on trouva une inflammation gangreneuſe ſur tous les inteſtins grêles, particulièrement dans les endroits où il y avoit des matières briquetées & écumeuſes. Il y avoit quatre portions d'inteſtins repliées en dedans, & engagées dans le tuyau inteſtinal, comme dans le *volvulus*. Dans tous les ſujets qui ſont morts de cette maladie, cette dernière diſpoſition s'eſt rencontrée dans les inteſtins grêles. Ce nègre avoit mangé de la chair d'un bœuf malade.

XIe Observation.

On trouva de la ſéroſité épanchée dans le bas-ventre : les inteſtins grêles étoient enflammés & corrodés dans quelques endroits, comme ſi on y avoit poſé de l'eau-forte avec le bout du doigt. Ils renfermoient beaucoup de matières bilieuſes rouges & écumeuſes.

XIVe Observation.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai, dit M. Bertin, une œdématie élaſtique dans la peau, dans le médiaſtin, dans la plèvre, & dans la membrane de la trachée-artère : ces parties laiſſoient échapper une ſéroſité abondante, lorſqu'on les ſcarifioit ; cet engorgement avoit été la cauſe de la ſuffocation mortelle. Les poumons étoient rouges, engorgés, & ils ne s'affaiſsèrent point. Le cœur étoit gros, rempli d'un ſang noir & fluide. Je n'aperçus au ſourcil, ajoute M. Bertin, qu'une fente longitudinale comme une coupure de lame. Il eſt à préſumer que les léſions dont on vient de parler, & les accidens qu'avoit éprouvés le malade, n'étoient pas l'effet de la piqûre d'une bête venimeuſe, qui produit toujours des ſyncopes, mais qu'ils dépendoient plutôt du mauvais état du ſang de cet homme, au moment de la ſimple coupure avec une lame qui étoit peut-

communiqué, par le toucher, avec les parties gangrenées des animaux atteints du même mal, ou pour avoir mangé de leurs viandes. Preſque tous ces ſujets ont été infiltrés.

être infectée par le levain charbonneux. Les ſcarifications, les ventouſes, qui, en tirant des ſéroſités, auroient empêché directement la grande œdématie, étoient ce qui auroit le mieux convenu pour le ſecourir.

Epizootie de 1774 & 1775, par M. Baradat.

On a obſervé à l'ouverture des cadavres :

1°. Que les naſeaux n'étoient point fétides; que les ſinus ne contenoient pas une matière ichoreuſe, & que la membrane qui les tapiſſe n'étoit altérée en aucun des points de ſa ſurface.

2°. Que le cerveau a toujours été dans l'état naturel.

3°. Le poumon étoit toujours parſemé de taches livides & de points gangreneux : la ſubſtance de ce viſcère, lorſqu'on la coupoit, laiſſoit couler un ſang épais & noirâtre.

4°. Le cœur, dont la texture des fibres eſt plus ſerrée, étoit exempt de ces taches gangreneuſes; mais j'y ai conſtamment trouvé, dit M. Baradat, des concrétions polypeuſes plus ou moins conſidérables; le ſang contenu dans les ventricules & dans les oreillettes, étoit toujours épais & noirâtre.

5°. L'eſtomac des mulets étoit généralement enflammé. J'ai aſſiſté à l'ouverture de cinq bœufs, quatre chez M. de Breda, & un chez M. de Mézi. Les quatre eſtomacs étoient comme M. Vicq Dazyr les décrit dans ſon mémoire : les trois premiers étoient très-enflammés, ainſi que le quatrième, & cette inflammation étoit très-manifeſte dans la ſeconde membrane, la première ayant été enlevée avec les herbes qui y étoient contenues : ces herbes étoient très-sèches & très-friables; la membrane interne l'étoit de même, & elle y adhéroit. Je n'ai jamais obſervé, ajoute M. Baradat, entre les eſtomacs & les circonvolutions des inteſtins, des concrétions muqueuſes & rougeâtres; j'ai rencontré, une fois ſeulement, dans l'intérieur de l'inteſtin iléum, une glande qui contenoit une humeur glaireuſe.

6°. Les inteſtins grêles n'étoient jamais dans leur état naturel; ils étoient parſemés de taches inflammatoires plus ou moins conſidérables. Il y avoit auſſi quelques points gangreneux : les gros, & particulièrement le rectum, étoient toujours plus affectés.

7°. La véſicule du fiel n'a jamais rien offert de remarquable : la bile qui y étoit contenue étoit un peu épaiſſe & noirâtre.

8°. Le foie, la rate, & les reins étoient gonflés, & d'ailleurs dans leur état preſque naturel.

9°. La qualité du ſang étoit bien différente de celle que M. Vicq Dazyr rapporte dans ſon mémoire; car elle a toujours péché par trop d'épaiſſiſſement, comme il eſt dit au quatrième article.

10°. Nous n'avons jamais trouvé de vers dans les yeux, ni dans les ſinus pituitaires; mais il avoit régné, avant cette maladie inflammatoire, une maladie vermineuſe, dans laquelle les vers étoient accumulés dans l'eſtomac & dans le canal inteſtinal, & en ſi grande quantité, que cela paroiſſoit fort étonnant. Ces vers étoient de pluſieurs eſpèces, qu'il ſeroit aſſez inutile de vous détailler, puiſque les ſeuls qui fuſſent nuiſibles étoient ceux qui reſſembloient à des aiguilles très-fines, & qui avoient la tête noire. J'ai vu chez M. le Normand de Mézi un nègre qui, ayant mis ſa main dans la fiente d'un de ces animaux qui en avoit beaucoup rendu, la retira couverte de ces petits vers, qui étoient ſuſpendus, comme le ſont ordinairement des aiguilles à une pierre d'aimant, & qui lui ont fait, dès l'inſtant, enfler conſidérablement la main & le bras : cette enflure n'a même paſſé qu'avec des cataplaſmes de thériaque, qu'on y a tenus fort long-temps.

CHARBON ESSENTIEL DES CHEVAUX.

Ouverture des cadavres, par M. Chabert, in-8°. 1783.

L'ouverture des cadavres fait voir une coagulation générale du ſang contenu dans les gros vaiſſeaux, ſur-tout dans les artères. Quelquefois celui des veines eſt diſſous, & en quelque ſorte putréfié; l'un & l'autre ſont toujours de couleur de charbon. Les viſcères les plus voiſins du ſiége du mal ſont noirs & ſphacelés, & ſi l'on ouvre la partie tuméfiée, on voit les chairs & les vaiſſeaux noirs, macérés & gangrenés; les os même qui l'avoiſinent ſont noirs; & cette teinte s'obſerve encore dans la moëlle & dans le ſuc moëlleux.

Charbon eſſentiel des bêtes à cornes.

On trouve, à l'ouverture du cadavre, les poumons pleins d'un ſang noir & épais, un épanchement de ſang diſſous dans les cavités de la poitrine, une inflammation très-forte dans la plèvre, dans le médiaſtin, & dans le péricarde.

Ouverture des moutons morts du charbon eſſentiel à la tête.

Le cerveau eſt plus ou moins infiltré de ſang & plus ou moins diſſous; les glandes pinéale & pituitaire ſont noires & décompoſées; le plexus choroïde & le rets admirable de Willis ſont noirs & charbonneux. On a vu les os du crâne noircis ſur l'une & l'autre face & dans leur épaiſſeur.

Ouverture des animaux morts à la ſuite de charbon aux extrémités.

L'intérieur des parties de l'arrière-main eſt gangrené; les nerfs ſacrés & la moëlle allongée,

à compter depuis les dernieres vertèbres dorſales, ſont noirs, ou bleuâtres, ou teints de ſang. Ces accidens, dans les bêtes à cornes, dans le mouton, & dans le cochon, ſont, il eſt vrai, moins prompts, mais ils ſont auſſi funeſtes.

Dans cette maladie, les viſcères ſont plus enflammés que gangrenés; mais on trouve toujours des points d'engorgement dans le cerveau & dans les poumons.

Charbon blanc.

On trouve, à l'ouverture des corps, des épanchemens lymphatiques & ſanguinolens ſous la peau, dans le tiſſu cellulaire & entre les muſcles; ce ſont ces épanchemens qui ont fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. On a vu dans quelques ſujets le panicule charnu d'un côté, & quelquefois des deux, changé en une gelée rougeâtre, & les viſcères plus ou moins infiltrés, pourris, & gangrenés; les cadavres exhalent toujours une odeur infecte.

Charbon ſymptômatique.

Les animaux qui y ſuccombent, ont le médiaſtin ou les poumons, le cœur ou le diaphragme, le foie ou le pancréas, l'eſtomac ou les inteſtins, les reins ou la matrice, les véſicules ſéminales ou la veſſie, plus ou moins affectés de gangrène ou de taches gangreneuſes parſemées ſur ces viſcères. Ceux dans leſquels le mal traîne en longueur, montrent plus particulièrement des tuméfactions noires & gangrenées dans l'épaiſſeur du méſentère, dans les glandes méſentériques, dans l'épaiſſeur de la graiſſe ou de l'axonge qui enveloppe les reins, entre le péritoine & les muſcles abdominaux, &c., ou des épanchemens de ſang ou de ſérosité dans la poitrine, dans la matrice, dans le bas-ventre, &c.

Fièvre charbonneuſe.

A l'ouverture des corps on remarque en général les mêmes déſordres que dans le charbon eſſentiel, principalement des tumeurs ſanguines, noires, & charbonneuſes dans le méſentère, près du tronc de l'artère méſentérique antérieure, entre celui de la cœliaque & cette même méſentérique, dans l'épaiſſeur de la rate, du foie ou du pancréas; on voit des échymoſes dans le cerveau, ſur la ſurface extérieure du cœur, dans ſon épaiſſeur, ou dans les poumons; on trouve des épanchemens de ſang noir & diſſous dans les différentes cavités, dans les ventricules du cerveau, dans les inteſtins, dans la veſſie, dans l'épaiſſeur des chairs & de la graiſſe.

Charbon eſſentiel. Iere. Ouverture.

Les inteſtins étoient très-enflammés; les vaiſſeaux étoient pleins d'un ſang noir & diſſous; les reſtes d'alimens contenus dans les entrailles étoient ſecs & comme brûlés; les muſcles intercoſtaux & lombaires étoient entièrement gangrenés & infiltrés d'une humeur jaunâtre; cette infiltration s'étendoit dans les muſcles de la cuiſſe, qui étoient auſſi affectés de gangrène; le foie étoit plein de concrétions; on a trouvé dans les inteſtins grêles cent quarante-huit vers ſtrongles vivans.

Charbon eſſentiel. IIe Ouverture.

Le corps a été ouvert auſſi-tôt après la mort de l'animal. La ſubſtance du cerveau étoit beaucoup plus molle que dans l'état naturel, & le lobe droit étoit ſenſiblement plus volumineux que le gauche; les ventricules latéraux renfermoient une grande quantité de ſérosité, & notamment le ventricule droit. Le plexus choroïde étoit gorgé; la glande pinéale paroiſſoit dure & ſquirreuſe, & les menynges étoient pleines de ſang. La membrane pituitaire a paru d'un rouge pâle, blafarde, & chargée de beaucoup de mucoſité, qui étoit grumeleuſe dans pluſieurs endroits. La ſurface de la bouche & de l'arrière-bouche étoit également infiltrée d'un ſang noir. Ces parties paroiſſoient en quelque ſorte gangrenées; il en étoit de même de la membrane intérieure de la trachée-artère; les glandes thyroïdes, les parotides, les amygdales, les glandes maxillaires, les labiales, les ſublingales, &c., étoient macérées & comme ſuppurées.

Les poumons étoient dans le plus grand déſordre; le lobe droit étoit beaucoup plus engorgé que le gauche, & l'un & l'autre étoient rouges & livides; les gros vaiſſeaux, ainſi que la veine azygos, regorgeoient d'un ſang noir; la membrane de l'intérieur des bronches étoit gangrenée; tout le poumon étoit parſemé de tubercules ſquirreux; il y avoit un épanchement de ſérosité rouſſeâtre dans la poitrine.

L'eſtomac, rétréci & raccourci, contenoit une quantité aſſez conſidérable de ces vers courts, nommés *oëſtres*, & très-peu d'alimens, qui exhaloient une odeur forte & très-aigre. Les inteſtins, livides & gangrenés, étoient pleins de matière fécale, ſolide & deſſéchée; le rectum, près de l'anus, étoit étranglé, & ſes membranes étoient froncées, & comme racornies; les reins étoient en quelque ſorte décompoſés, ſans conſiſtance, & d'une groſſeur énorme; les uretères étoient très-petits & très-reſſerrés; tous ces viſcères avoient leur tiſſu cellulaire très-infiltré, au point que le péritoine faiſoit dans cet endroit des ſaillies très-conſidérables.

Ces infiltrations étoient formées d'un ſang noir, épanché, & elles ſe montroient comme les tumeurs charbonneuſes. Le tiſſu folliculeux du corps pampiniforme & du cordon ſpermatique étoit dans le même cas, & ces parties gonflées avoient un volume énorme; les véſicules ſéminales, très-vo-

lumineuſes, étoient remplies d'un ſperme très-épais; les canaux déférens ne contenoient qu'une matière laiteuſe ſans véhicule; le foie participoit également de l'état vicié des autres viſcères; il étoit dur & abſolument déſorganiſé; la bile étoit dénaturée au point qu'on la reconnoiſſoit à peine; les membranes extérieures de l'artère méſentérique étoient infiltrées, & les intérieures étoient racornies & comme cartilagineuſes; tout le ſang contenu dans les vaiſſeaux étoit noir & très-épais.

Charbon eſſentiel. IIIe. Ouverture.

L'élève a obſervé dans les différentes ouvertures qu'il a faites, les eſtomacs plus ou moins remplis de fourrages deſſéchés, leurs membranes internes ſphacelées, le ſang contenu dans les vaiſſeaux noir & coagulé, les viſcères qui avoiſinent les tumeurs, décompoſés, & les parties occupées par ces mêmes tumeurs, entièrement ſphacelées.

Charbon eſſentiel. IVe. Ouverture.

A l'ouverture des corps des animaux qui périrent ſous ſes yeux, il obſerva un ſang noir & épais dans tous les vaiſſeaux ſanguins, & des inflammations gangreneuſes dans les inteſtins grêles; ces inteſtins étoient remplis de ſang; la caillette étoit auſſi très-enflammée & comme gangrenée; le foie étoit ſec & caſſant; la rate paroiſſoit décompoſée & tuméfiée par le ſang; les reins étoient flaſques & très-volumineux; les poumons étoient couverts de taches gangreneuſes & d'hydatides; le cœur étoit flaſque; toutes les parties ſur leſquelles s'étoit établi le charbon, étoient infiltrées d'une humeur qui paroiſſoit huileuſe & jaunâtre.

Charbon blanc. V^e^. Ouverture.

On a trouvé un épanchement lymphatique & ſanguinolent ſous la peau & entre les muſcles; tous les viſcères étoient comme pourris, gangrenés, & le cadavre exhaloit une odeur ſi infecte, qu'il étoit impoſſible d'y réſiſter.

Charbon eſſentiel. VIe. Ouverture.

L'ouverture de trois bœufs morts, a montré dans le premier les poumons & la trachée-artère gangrenés; dans le ſecond, une tumeur charbonneuſe occupoit le larynx & le pharynx; dans le troiſième, il y avoit une infinité de taches bleuâtres dans tout le tiſſu glanduleux, & le lobe gauche du poumon étoit entièrement ſphacelé.

Charbon eſſentiel. VIIe. Ouverture d'une vache, par M. Barrier, artiſte vétérinaire à Chartres.

Le cerveau & ſes membranes étoient fortement enflammés; il en étoit de même de la membrane pituitaire & de celle qui tapiſſoit la bouche; les poumons étoient parſemés de taches gangreneuſes. On a obſervé ces mêmes taches ſur la ſurface des eſtomacs; la membrane interne de ces viſcères étoit ſphacelée & détachée; les alimens, mal digérés, exhaloient une odeur inſupportable; ceux qui ſe trouvoient dans le feuillet étoient extrêmement durs & entièrement privés d'humidité; le méſentère étoit noir; les inteſtins grêles étoient d'un rouge brun, la liqueur qu'ils contenoient étoit noirâtre, elle teignoit les mains, affectoit le tranchant du ſcalpel, & exhaloit une odeur infecte; la graiſſe étoit diſſoute, jaune, & dans un état de putréfaction.

Charbon eſſentiel. VIIIe. Ouverture d'un cheval.

Le cerveau étoit peu enflammé; le péricarde renfermoit une liqueur très-abondante qui formoit une eſpèce d'hydropiſie; le cœur paroiſſoit avoir très-ſouffert par la préſence de ce liquide; il étoit de plus échimoſé & flétri; les poumons ont paru très-enflammés; pluſieurs taches gangreneuſes ſe ſont offertes ſur le diaphragme & ſur les inteſtins grêles; ceux-ci étoient gonflés & diſtendus par l'air qu'ils renfermoient; les gros inteſtins étoient vides & flaſques, le foie étoit engorgé; les canaux biliaires contenoient une bile brune, épaiſſe, & plus abondante qu'à l'ordinaire; la graiſſe contenue dans l'abdomen, étoit, à peu près, dans le même état que celle du bas-ventre de la vache qui fait le ſujet de l'ouverture précédente.

Charbon eſſentiel. IXe. Ouverture.

L'ouverture des animaux, enlevés par cette maladie, a démontré l'intenſité de l'âcrimonie de l'humeur fournie par ces ulcères; la langue étoit entièrement gangrenée; il en étoit de même de la membrane palatine, de la membrane pituitaire & de celles qui tapiſſent l'intérieur du larynx & de la trachée-artère; les poumons étoient gorgés & tuméfiés d'un ſang noir & décompoſé.

Charbon eſſentiel. X^e^. Ouverture.

L'ouverture de toutes les poules que cette maladie a enlevées, a fait voir un ſang noir & gangrené, des échymoſes dans les viſcères, les chairs noires, & toutes les parties de la tête ſphacelées; le cerveau étoit noir & gorgé de ſang.

Charbon eſſentiel. XIe. Ouverture.

On trouvoit à l'ouverture des cadavres les inteſtins noirs & ſphacelés, les muſcles ellyptiques

du ventricule noirs & charbonnés, la membrane qui les tapiſſe intérieurement, noire, deſſéchée, & ſphacelée, le foie & les reins entièrement décompoſés, les muſcles abdominaux verdâtres & dans un état de putréfaction ; la décompoſition étoit ſi grande, que l'animal paroiſſoit entièrement pourri trois ou quatre heures après la mort.

§. *VI. Morve.*

Extrait de l'inſtruction ſur les moyens de s'aſſurer de l'exiſtence de la morve, & d'en prévenir les effets, par M. Chabert, in-8°., 1785.

Ouverture des animaux atteints de la morve.

Les poumons ſont ordinairement les viſcères les plus grièvement affectés ; on les trouve ſouvent tuméfiés, couverts d'hydatides, de tubercules, & d'obſtructions. Les glandes bronchiques ſont très-ſouvent tuméfiées & abcédées. Cette léſion eſt même quelquefois la ſeule qu'on apperçoive.

La membrane qui tapiſſe les bronches & la trachée-artère, eſt le plus ſouvent enflammée & ulcérée ; les premières ſont remplies d'une humeur épaiſſe, & aſſez fréquemment ſemblable à celle que l'animal rend par les naſeaux. La face interne des os qui ſervent de parois aux différentes cavités du nez, & la cloiſon cartilagineuſe qui les ſépare, ſont ſouvent cariées & couvertes de pus, la membrane qui les tapiſſe eſt ulcérée. La rate, le foie, & les reins éprouvent auſſi des léſions qui ſont quelquefois conſidérables ; on reconnoît celles des reins par le pus dont les urines ſont chargées.

On trouve quelquefois, à l'ouverture de la tête, le cerveau plus mou & plus flaſque que dans un animal ſain, une plus grande quantité de ſéroſité dans les cavités de ce viſcère, les glandes engorgées, & le cryſtallin terne, ſans conſiſtance & comme décompoſé.

Manière de procéder à l'ouverture des cadavres, en prenant pour exemple celle d'un cheval morveux.

L'animal étant abattu, l'expert procédera à l'examen des viſcères, de la manière ſuivante ; il ouvrira l'abdomen par deux grandes inciſions qui ſe croiſeront dans leur milieu. Après avoir examiné ſuperficiellement le paquet inteſtinal & l'eſtomac, il les retirera de cette cavité, & il les ouvrira dans toute leur étendue. Ces parties renferment quelquefois, une quantité prodigieuſe de vers de toute eſpèce, dont il importe d'avoir connoiſſance pour l'avantage des chevaux à préſerver ; on inſpectera enſuite les autres viſcères renfermés dans cette cavité ; le foie, la rate, le pancréas, les reins, & les autres parties ayant été viſités extérieurement, ſeront couverts & examinés intérieurement. Enſuite, on ouvrira la poitrine, & pour cet effet on enlevera toutes les vraies côtes d'un ſeul côté, en préférant néanmoins le côté répondant au naſeau malade. La peau & les muſcles intercoſtaux ayant été coupés entre chaque côte, en dirigeant l'inciſion du ſternum aux vertèbres dorſales, on ſéparera les côtes du ſternum, & on les fracturera auprès de leur articulation avec les vertèbres dorſales. Le thorax étant ouvert, & les viſcères qu'il renferme pouvant être examinés facilement, on les paſſera ſucceſſivement en revue, avant que d'en ouvrir aucun ; la plèvre, le médiaſtin, la ſurface extérieure des poumons, les glandes bronchiques, thorachiques, &c., ayant été inſpectés, & leur état ſe trouvant décrit, l'expert arrachera les poumons, après les avoir détachés de la trachée-artère & des gros vaiſſeaux ; il ouvrira les bronches depuis leur principe juſqu'à leurs dernières ramifications, & il décrira exactement les vices dont elles pourroient être affectées. La trachée-artère ſera également ouverte dans toute ſon étendue, depuis ſon inſertion dans la poitrine juſqu'à ſon principe dans la bouche ; on examinera l'état de ſa membrane intérieure, qui eſt très-ſouvent le même que celui de la membrane pituitaire ; de cet examen on paſſera à celui de la tête ; la peau & les muſcles qui la recouvrent étant enlevés, on s'armera d'un rogne-pied & d'un brochoir ; on coupera & on enlevera avec précaution les os du crâne, du front, & du nez, pour mettre le cerveau, le cervelet, les ſinus frontaux, ethmoïdaux, zigomatiques, maxillaires, & les foſſes nazales à découvert ; on examinera ces parties avec ſoin ; & comme pluſieurs ſont doubles, on comparera celles d'un côté avec celles de l'autre ; on ouvrira le cerveau. L'engorgement du plexus choroïde, la ſéroſité contenue dans les ventricules, la laxité ou la molleſſe des glandes pituitaire & pinéale, l'engorgement des corps glanduleux du cervelet, l'hydropiſie des ventricules olfactifs, enfin la molleſſe de la maſſe cérébrale ſont des accidens aſſez fréquens dans la morve ; ces parties doivent donc être examinées avec ſoin, & leurs léſions appréciées.

§°. *VII. Pourriture épidémique parmi les beſtiaux.*

Ouverture de ceux morts de l'épizootie de 1764, par M. Williers. (Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épizootiques, par M. Paulet. tom. 1, pag. 101, 102.)

On trouvoit beaucoup de graiſſe ; les chairs étoient flaſques, & les poumons ſur-tout étoient couverts

d'hydatides. Ces hydatides n'étoient point formées de pellicules minces, mais de membranes épaiſſes. La plupart rendoient une liqueur limpide, quelques-unes contenoient une ſérosité jaunâtre. Toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une ſérosité ſanguinolente. Les fibres du cœur étoient flaſques, tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverſes groſſeurs; la membrane qui formoit ces hydatides avoit l'épaiſſeur, la fermeté, & la couleur de la cornée. L'humeur aqueuſe qu'elles contenoient étoit ſalée, & quelquefois un peu amère; dans quelques ſujets la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre. Lorſqu'il n'y avoit point d'hydatides, il étoit tout ſquirreux; la véſicule du fiel étoit beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel. Les vers appelés *Douves* ſe trouvoient ſur-tout dans les ramifications de la veine-porte & dans les conduits biliaires. La rate, les reins & les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

Williers diſſéqua un lièvre mort de cette maladie; le foie étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides qui reſſembloient à des grappes de raiſin, & qui tenoient à la membrane du foie par une eſpèce de pédicule; le méſentère avoit de ſemblables hydatides: l'humeur qu'elles contenoient étoit ſemblable à celle du corps vitré de l'œil; le cœur étoit flaſque.

§. *VIII. Pourriture; hydropiſie parmi les moutons.*

Épizootie ſur les moutons, par M. de Mars. (*Recherches hiſtoriques & phyſiques, &c.* tom. 1, pag. 347.)

On trouvoit les principaux viſcères corrompus; le foie ſur-tout étoit le plus maltraité. On y obſervoit une grande quantité de ces vers plats, connus ſous le nom de Douves. Les chairs de ces animaux étoient pâles, & n'avoient point leur ſaveur ordinaire; en général toutes celles des moutons, tant ſains que malades, qu'on avoit mangées pendant l'automne & l'hiver, étoient fort inſipides.

Ouverture des moutons morts de la pourriture, pag. 282.

On trouve preſque toujours les poumons affectés, parſemés de tubercules, ou de pluſieurs hydatides à leur ſurface. Souvent la couleur de ce viſcère, au lieu d'être d'un rouge pâle, eſt d'un vert noirâtre, qui pénètre ſa ſubſtance. Le foie eſt encore plus attaqué; il paroît être le ſiége principal de la maladie; ſa couleur naturelle, d'un brun foncé & ſanguin, eſt changée en bleu pâle & livide. Sa ſubſtance, au lieu d'être ferme & ſolide, eſt molle & ſe déchire entre les doigts; la véſicule du fiel eſt flaſque; elle ne contient qu'une humeur jaunâtre ou une bile diſſoute & corrompue. On voit à la ſuperficie de ce viſcère des hydatides plus ou moins groſſes & profondes, remplies d'une ſérosité claire & limpide, elles ſont néanmoins de couleur laiteuſe, & leurs parois, comme racornies, réſiſtent aſſez fortement au ſcalpel. La plupart ſont tellement tendues & remplies, qu'en les ouvrant la ſérosité jaillit au loin & avec force. En ouvrant le ſinus de la veine-porte & ſes ramifications, on les trouve remplis de douves. Les inteſtins ſont d'un blanc pâle & livide, ſans apparence de vaiſſeaux rouges; ils ſont humides & luiſans, preſque diaphanes. La graiſſe de l'épiploon & du méſentère eſt citronnée & mollaſſe. La lividité & la molleſſe affectent en général tous les viſcères & toutes les chairs. Les hydatides qu'on trouve dans leurs corps ne ſont pas plus groſſes que des pois; mais quelquefois elles deviennent de la groſſeur d'un œuf de pigeon. Il faut ajouter à tous les ſymptômes précédens que l'haleine eſt preſque toujours déſagréable dans cette maladie.

§. *IX. Mal rouge ou maladie du ſang parmi les moutons.*

Maladie rouge, par M. l'abbé Teſſier, pag. 21.

Le nombre des bêtes que j'ai fait ouvrir, dit M. l'abbé Teſſier, tant de celles qui étoient mortes dans les diverſes métairies que j'ai viſitées, que de celles du troupeau que j'avois en expérience, ſe monte à quarante-quatre; nombre que j'ai regardé comme ſuffiſant pour avoir des réſultats certains. Après la mort les corps reſtoient affaiſſés & applatis, au lieu d'être tendus comme à la ſuite de la maladie du ſang, ils étoient long-temps ſans contracter de mauvaiſe odeur. J'en ai fait conſerver au mois de juillet pendant trois jours, au bout deſquels ils ne ſentoient encore rien. Dans ceux que j'ai fait ouvrir, j'ai trouvé en général toutes les chairs blanches & infiltrées, & les vaiſſeaux ſanguins vides, à l'exception des hémorroïdaux; les glandes des aiſſelles, des aînes, des mâchoires, du méſentère, & autres, étoient volumineuſes, dures, quelquefois ſchirreuſes, plus ou moins brunâtres, & elles contenoient la plupart une humeur aqueuſe ou ſemblable à du pus. L'intérieur de la tête n'a rien offert de contraire à l'état naturel. Dans les corps des bêtes qui avoient rendu du ſang par le nez, on voyoit encore la membrane pituitaire enſanglantée; d'autres avoient dans le ſinus de l'os ethmoïde des vers ronds & courts (1) pro-

(1) Ces inſectes incommodent les moutons; mais on ne croit pas qu'ils les rendent malades, & leur donnent la mort.

duits par une mouche qui pond dans le nez des bêtes à laine, & dont elles cherchent à ſe garantir dans l'ardeur du ſoleil, ſoit en appuyant leur muſeau le long d'un mur, ſoit en plaçant leurs têtes ſous le ventre les unes des autres. La préſence de ces vers, dont je ne parle ici que par occaſion, n'a point de rapport avec la maladie rouge. Dans la poitrine des bêtes, qui en étoient mortes, ainſi que dans le péricarde, il y avoit le plus ſouvent une ſéroſité rouſſeâtre, abondante, & quelquefois du ſang, mais rarement. La plèvre contenoit beaucoup de ces petites poches remplies d'eau, qu'on appelle hydatides. Il s'en trouvoit même dans la ſubſtance des poumons, qui étoient en partie bruns, gorgés de ſang ou en ſuppuration. L'humeur des bronches étoit épaiſſe & filandreuſe, & le cœur étoit extrêmement mollaſſe. On voyoit preſque toujours un épanchement de ſéroſité rouſſeâtre dans le bas-ventre, dont tous les viſcères étoient pâles. Le foie, plus gros qu'il n'eſt ordinairement, renfermoit plus ou moins de ces vers plats (1) qui ſont placés dans les pores biliaires, dans le conduit hépatique & dans la véſicule du fiel des animaux ſujets à la pourriture. Souvent même dans de jeunes bêtes il étoit jaune, pourri, & exhaloit une odeur infecte. Il avoit auſſi quelquefois des hydatides; mais c'étoit ſur-tout dans la coiffe ou dans l'épiploon qu'il s'en trouvoit un plus grand nombre. La véſicule du fiel étoit prominente & diſtendue par une abondance de bile, d'un vert foncé. Les deux premiers eſtomacs contenoient beaucoup de matières alimentaires; on ne put en faire un examen exact. Les deux poumons parurent, ainſi que les reins, dans une putréfaction complette. Auſſi l'animal, avant ſa mort, rendoit-il par les naſeaux une humeur puriforme & fétide, & il ſortoit du pus par le canal des urines.

§. X. *Claveau.*

Ouverture d'une brebis morte du claveau, par M. Borel. (*Recherches hiſtoriques & phyſiques, &c.* tom. 1, pag. 273.)

Avant de l'ouvrir on remarqua pluſieurs boutons ſous le ventre, en dedans des cuiſſes, des épaules, autour du cou, & de la gorge; ils ſe montroient ſous la forme de tumeurs blanches, rondes, plates, de deux, de trois, & de quatre lignes de diamètre; ils n'intéreſſoient que le tégument, & ſuivoient le mouvement qu'on leur donnoit. La tête n'étoit point attaquée, on remarqua ſeulement qu'un des yeux étoit plus terne que l'autre, & que la cornée avoit perdu ſa tranſparence. On ne vit que deux boutons ſur la langue & deux deſſous; la peau, dans ces régions, s'en détachoit auſſi facilement que celle d'une langue bouillie. Les naſeaux étoient encore couverts d'un reſte d'humeur ſanieuſe, de couleur de café.

L'épiploon parut d'un couleur terne, blafarde, & rougeâtre. La graiſſe en étoit caſſante, ſans avoir la conſiſtance de celle des moutons ſains. Le foie étoit de couleur de vert obſcur; cette couleur pénétroit d'une ligne environ en pluſieurs endroits de ſa ſubſtance, & l'eſpèce d'écorce qui en réſultoit, étoit caſſante comme du foie un peu cuit. La véſicule du fiel paroiſſoit flaſque & avoir contenu plus de bile que dans l'état naturel, & une bile plus liquide. La membrane interne, pliſſée, & lâche du premier eſtomac, étoit de couleur verte & parſemée d'une prodigieuſe quantité de puſtules blanches, lenticulaires; celles du feuillet étoient ſouvent ſèches, mais celles de la caillette étoient comme fluides & mêlées avec une humeur bilieuſe très-abondante. J'ai trouvé ſouvent dans ce dernier eſtomac des égagropiles (1), c'eſt-à-dire, des corps arrondis, formés de laine recouverte d'un mucus durci. Preſque toujours la veſſie, qui étoit petite & comme racornie, ne contenoit point d'urine; quelquefois elle en contenoit de ſanguinolente; toutefois les reins paroiſſoient fort ſains; les inteſtins étoient vides, & ne préſentoient aucune trace d'inflammation.

Les effets qui viennent d'être rapportés, n'étoient pas au même degré dans les bêtes qu'on ouvroit au commencement ou au milieu de leur maladie. De trois autres que j'ai fait ouvrir pour objet de comparaiſon, l'une étoit attaquée du tournoiement; une autre étoit menacée de la pourriture, & une troiſième paroiſſoit fort ſaine. On n'a trouvé dans la première qu'un amas d'hydatides placé entre le cervelet & le cerveau; la ſeconde a offert les principaux phénomènes de la maladie rouge, un foie volumineux commençant à ſe pourrir & rempli de douves, & l'épiploon parſemé d'hydatides; ce qui donne lieu de préſumer qu'il y a des rapports entre cette maladie & la maladie rouge. La troiſième brebis n'avoit que deux douves dans le foie. Je crois qu'en général on peut aſſurer que tous les moutons de la Sologne, tant qu'ils reſtent dans le pays, ont plus ou

(1) Linnæus les déſigne ſous le nom de *faſciola hepatica*, & les gens de la campagne les appellent *douves*, parce qu'ils imaginent que les moutons ne les contractent que quand ils paiſſent dans les prairies, où croit la *douve*, qui ne vient que dans les lieux humides. Ces vers meurent auſſi-tôt après qu'on les a ôté du foie.

(1) C'eſt alors que, dans beaucoup d'endroits, on prend pour des gobes, données exprès pour empoiſonner le bétail, ces égagropiles, produits ou par les flocons de laine qui s'attachent aux brouſſailles, & que les moutons avalent avec les feuilles qu'ils broutent, ou par l'habitude où ſont ces animaux de ſe lécher, & peut-être par l'une & par l'autre cauſe.

moins de diſpoſition à la pourriture. Des bouchers ont tué des bêtes à laine, attaquées de la maladie rouge ; ils en ont vendu & diſtribué la chair, ſans qu'on ſe ſoit apperçu qu'aucune des perſonnes qui en ont mangé en ait été incommodée.

Supplément ſur la maladie du ſang, par M. l'abbé Teſſier, pag. 82.

Lorſqu'on ouvre le corps d'une bête morte de cette maladie, les vaiſſeaux de la peau & ceux qui ſont les plus ſuperficiels paroiſſent remplis de ſang, & les chairs ſont violettes. On trouve les inteſtins & la caillette vides. Les trois autres eſtomacs ſont toujours pleins. Les matières que contient le feuillet ſont deſſéchées ; la rate, plus volumineuſe que dans l'état ordinaire, eſt, ainſi que le cerveau, gorgée de ſang ; ce qui a fait donner auſſi à la maladie le nom de *ſang de rate*.

§. XI. *Maladies de la poitrine.*

Obſtruction des poumons, par M. l'abbé Teſſier. Voyez encore le Mémoire que M. Barrier a envoyé à la Société Royale de Médecine, ſur cette maladie.

Un fermier ayant fait tuer une vache qui fut ouverte ſous mes yeux (1), j'examinai, dit M. l'abbé Teſſier, d'abord la poitrine, perſuadé qu'elle étoit le principal ſiége du mal. Je trouvai la plèvre parſemée de petits corps arrondis, durs, & adhérens, dont la ſubſtance reſſembloit à de la craie, ou à cette matière qu'on voit ſortir des dépôts gouteux ; les deux poumons étoient preſque entièrement déſorganiſés, ſi l'on en excepte environ la douzième partie de l'un d'eux ; ce n'étoit plus qu'une maſſe de concrétions blanchâtres, dures comme des pierres, & d'un poids ſi conſidérable, que les poumons peſoient enſemble cinquante livres.

Cet état de la poitrine étoit cauſe qu'avant ſa mort la bête ne mangeoit que quand les alimens étoient placés à une certaine hauteur. On ne la menoit plus aux champs, parce qu'elle ne pouvoit y paître ; car il lui falloit être dans une attitude trop gênante. Le cœur étoit ſain ; il avoit la liberté de ſes mouvemens ſous une voûte imparfaite, formée par les deux poumons endurcis ; la pointe du cœur étoit hors de la voûte.

La plupart des viſcères du bas-ventre me parurent en bon état. Les quatre eſtomacs & les inteſtins contenoient des matières alimentaires dans les différens degrés de digeſtion où elles devoient être. La rate n'avoit aucune altération. Je vis quelques duretés dans le foie ; ce que je n'attribuai point particulièrement à la maladie, parce qu'il s'en rencontre de ſemblables dans le foie des animaux de cette eſpèce qu'on tue dans les boucheries, & qui n'ont donné auparavant aucun ſigne de dérangement de ſanté. Les glandes du meſentère, ſi ſujettes à être engorgées, ne l'étoient point ; il n'y avoit aucune apparence de concrétions aux reins ; les uretères & la veſſie étoient en bon état ; mais on appercevoit dans le péritoine des concrétions pareilles à celles de la plèvre ; quelques-unes étoient oblongues, noires au milieu, & blanches aux extrémités ; ce qui me fit penſer qu'elles n'étoient point encore à leur point, & qu'elles ne s'étoient formées qu'après celles de la plèvre que j'avois trouvées entièrement blanches. La grande portion de la coiffe (de l'épiploon) en avoit un plus grand nombre ; la petite portion en étoit toute remplie. On peut évaluer à trois livres le poids de ces dernières concrétions, qui étoient blanches & groſſes comme des balles de mouſquet d'un fort calibre ; la portière (la matrice) n'avoit rien de particulier ; mais les ovaires, ſur-tout celui du côté droit, étoient d'un volume conſidérable ; on y ſentoit de la fluctuation. Il en ſortit, quand on les ouvrit, une matière jaune comme du ſuc de chelidoine & mêlée de grains crétacées.

La chair, la peau, l'intérieur de la tête, les glandes ſalivaires, & les autres parties du corps ne différoient point de ce qu'on voit dans les animaux ſains. Aucun des organes de la digeſtion n'avoit la moindre altération.

On m'a aſſuré qu'on avoit trouvé des phénomènes abſolument ſemblables dans toutes les vaches de la même étable lorſqu'on les avoit tuées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes celles qui y étoient alors renfermées avoient des ſymptômes non équivoques de la maladie. Les hommes qui ont mangé la chair de ces bêtes n'en ont point été incommodés, comme on me la certifié.

Inflammation de poitrine dans les chevaux ; par M. l'abbé Teſſier.

A l'ouverture des corps des deux premiers, on trouva le cerveau & toutes les parties contenues dans le bas-ventre en bon état ; on remarqua ſeulement que les vaiſſeaux ſanguins étoient vides, ce qui ne dût ne pas ſurprendre à cauſe du nombre des ſaignées qui avoient été faites. Les poumons, ſur-tout le poumon droit, étoient gorgés de ſang. Les bronches étoient remplies d'une matière jaunâtre, épaiſſe, preſque coagulée, qui ſe prolongeoit dans la trachée-artère juſques dans la bouche & dans les naſeaux.

Le corps du troiſième cheval, dont la maladie dura vingt-deux jours, exhaloit l'odeur la plus infecte. Tout y étoit déſorganiſé. Les reins

(1) L'ouverture en fut faite par le ſieur Pelé, artiſte vétérinaire, réſidant à Toury, en Beauce, où il s'eſt établi, après avoir fait des études diſtinguées à l'école de Charenton.

étoient attaqués comme le foie, verts & ſecs intérieurement. Les poumons étoient fiaſques, d'un rouge obſcur & livide. On y remarquoit quelques petites tumeurs, ſemblables à celles de l'extérieur, mais rondes & plus épaiſſes. Le cœur paroiſſoit plus gros qu'à l'ordinaire; le ventricule droit contenoit un ſang très-noir. Un caillot de ſang tiré de la veine-cave inférieure étoit noir à la partie ſupérieure de ce vaiſſeau, tandis que la partie la plus éloignée du cœur contenoit un ſang jaune, & ſemblable à la couenne qui couvre le ſang des pleurétiques. Les autres viſcères du bas-ventre & de la poitrine étoient ſains. On n'ouvrit point la tête.

§. *XII. Vertige parmi les moutons & les bêtes à cornes.*

Ouverture de ceux morts du vertige; (pag. 289 & 291) *de l'ouvrage de M. Poulet.*

L'ouverture des corps fait voir conſtamment, dans les bêtes à cornes, des hydatides ou veſſies pleines de ſéroſité, quelquefois pluſieurs, le plus ſouvent une ſeule, placées à la ſuperficie du cerveau. On en a trouvé auſſi dans les ventricules de ce viſcère. On y a vu quelquefois de petits vers vivans, de différentes groſſeurs, les uns tous blancs, les autres griſâtres & tachetés de noir ſur le dos; ces vers rongent quelquefois le crâne, au point de ſe faire jour au travers, ſi l'animal ne ſuccomboit toujours avant à la violence de la maladie. Dans les bêtes à cornes, on a remarqué le plus ſouvent dans ces hydatides, outre une ſéroſité limpide, un ſédiment au fond, ſemblable à une craie friable, mêlé dans un mucus épais.

Wepfer ouvrit le corps d'une géniſſe attaquée de vertige; il trouva la partie gauche du cerveau plus molle que dans l'état naturel, & comme bouffie; ayant comprimé la ſubſtance plus ferme, il fit jaillir une ſéroſité très-limpide qui ſortit avec force de l'autre côté. Il trouva dans le ventricule gauche une hydatide plus groſſe qu'un œuf de poule, & dont l'inſertion étoit marquée par une rudeſſe au toucher, ſemblable à de petits grains ou ſemences de pavot blanc. Ce ventricule étoit une fois plus grand que l'autre. Tout le reſte du cerveau étoit ſain.

§. *XIII. Maladies chroniques.*

Extrait des eſſais ſur les eaux aux jambes des chevaux; par M. Huzard, in-8°. 1784.

L'ouverture des chevaux affectés d'*eaux* depuis un certain temps, laiſſe voir toute l'habitude du corps privée de graiſſe, les viſcères du bas-ventre pour ainſi dire ſecs, parſemés d'obſtructions, ſur-tout au méſentère & au pancréas; le foie eſt ſquirreux, très-volumineux, & griſâtre; on trouve des amas conſidérables d'excrémens dans les gros inteſtins; les inteſtins grêles ſont rétrécis, ils contiennent quelquefois beaucoup de vers ſtrongles; l'eſtomac eſt ſouvent rempli d'un plus ou moins grand nombre de vers oëſtres; d'autrefois il n'exiſte aucune trace de ces inſectes. Le poumon eſt toujours en mauvais état; l'un ou l'autre de ſes lobes eſt obſtrué, & couvert de tubercules, dont l'intérieur eſt rempli d'une matière crétacée. Le péricarde ne contient que peu de liquide; le ſang dans le cœur & dans les gros vaiſſeaux eſt épais, noirâtre, & viſqueux. La membrane pituitaire eſt ſouvent épaiſſe, relâchée, ſpongieuſe, & abreuvée d'une mucoſité jaunâtre; les ſinus frontaux & maxillaires ſont ſouvent remplis de la même humeur & dans le même état; mais tous ces accidens ſont communs à pluſieurs autres maladies chroniques; ils peuvent d'ailleurs être la ſuite de l'âge ou du travail. La diſſection des jambes malades fait voir la peau plus épaiſſe que dans l'état naturel, d'un tiſſu lâche & ſpongieux, percée d'outre en outre dans pluſieurs endroits; le tiſſu cellulaire eſt engorgé, couenneux, rempli d'une humeur jaunâtre, & plus ou moins épaiſſe, ſelon l'ancienneté du mal; les vaiſſeaux ſanguins ſont variqueux; les lymphatiques ſont très-ſenſibles à la vue. Dans les jambes qui ont été guéries, mais où il eſt reſté de l'engorgement, comme il arrive lorſque ces maux ont fait quelques progrès, la peau & le tiſſu cellulaire forment une ſeule maſſe blanchâtre, très-dure, adhérente aux gaines des tendons, & dans laquelle on apperçoit peu de vaiſſeaux ſanguins. Lorſqu'il exiſte des queues de rats, la peau dans ces endroits eſt dure, ſèche, écailleuſe, & pour ainſi dire déſorganiſée; elle réſiſte au ſcalpel, & on y rencontre des paquets de fibres tortillés en ſpirales, à peu près comme les nœuds des arbres; s'il y a des poireaux, leurs racines s'étendent en divergeant, & elles ſe portent quelquefois juſques ſur les gaines des tendons, avec leſquelles elles paroiſſent ſe confondre; d'autrefois ces racines ſont entortillées comme celles dont nous venons de parler, & elles forment un faiſceau iſolé. En général, lorſque la maladie eſt ancienne, la ſubſtance oſſeuſe paroît ramollie & plus volumineuſe; l'os du paturon & celui de la couronne ſont parſémés d'exoſtoſes; on en rencontre fréquemment ailleurs, & ſouvent les cartilages latéraux de l'os du pied ſont oſſifiés dans des ſujets de ſept à huit ans.

Ouverture d'un cheval affecté d'un clou de rue, rendu incurable par la préſence des eaux aux jambes; par le même.

Je trouvai, en diſſéquant l'extrémité, un abcès dans le paturon, répondant à pluſieurs autres parſemés entre les tendons & autour de la couronne. La matière qu'ils renfermoient étoit comme

celle du pied, avec laquelle elle communiquoit par la gaîne des tendons, c'eſt-à-dire, grumeleuſe & jaunâtre ; elle avoit auſſi pénétré dans l'articulation du paturon avec la couronne. Les os & les cartilages étoient rouges ; l'articulaire & le bord de celui du pied qui lui répond étoient noirs. La carie du premier s'étendoit d'environ une ligne de profondeur dans l'endroit où le clou avoit porté. Le tiſſu cellulaire de la jambe étoit infiltré d'une lymphe jaunâtre & épaiſſe.

Ouverture d'un cheval mort à la ſuite de la répercuſſion des eaux aux jambes ; par le même.

Je trouvai une tumeur à la rate, du volume & de la forme d'un chapeau ; elle renfermoit une très-grande quantité de pus ſéreux, griſâtre & de mauvaiſe odeur ; tous les viſcères voiſins étoient enflammés ; la veſſie contenoit un peu d'urine purulente ; ce viſcère étoit enflammé & d'un tiſſu plus épais que dans l'état naturel.

Les poumons regorgeoient d'un ſang noir & épais ; ils étoient parſemés de taches bleuâtres, ſigne du ſphacèle. L'animal eſt mort rendant du pus à pleins naſeaux. Les poumons étoient très-enflammés, & remplis d'abcès plus ou moins formés, dont quelques-uns s'ouvroient dans les bronches. Il y avoit auſſi beaucoup d'obſtructions.

Ouverture d'un cheval, mort ſiffleur ou cornard ; par le même.

La capacité de la poitrine étoit très-reſſerrée ; toute l'arrière-bouche étoit enflammée ; le larynx, le pharynx, & les parties environnantes étoient remplies de ſang extravaſé, noirs, & gangrenées ; les trompes d'euſtache ſe trouvoient pleines d'une matière épaiſſe, recuite, & d'une ſéroſité rouſſe & ſanguinolente ; le ſyſtême pituitaire étoit très-enflammé ; les cornets du nez & les cavités naſales étoient remplis de pus & de ſang (1).

Ouverture d'une jument, devenue cornard après la répercuſſion du farcin ; par le même.

Je trouvai la trachée-artère & le larynx engorgés ; ce dernier étoit parſemé de chancres dans différens états, quelques-uns fongueux, très-larges, d'autres plus petits, en train de guériſon. La poitrine étoit ſaine. C'étoit une vraie métaſtaſe de l'humeur farcineuſe ſur ces parties.

Idem.

M. Péan, vétérinaire diſtingué dans la capitale, a vu un cheval farcineux devenir cornard. Il trouva, à l'ouverture du corps, le larynx parſemé de différens tubercules durs & rénitens, qu'il regarda comme de vrais boutons de farcin, & qui vraiſemblablement étoient la cauſe du cornage.

Idem, après une inflammation de poitrine.

On trouva des obſtructions dans les poumons, & une adhérence de ceux-ci au diaphragme.

M. Barrier, vétérinaire à Chartres, a vu un cas de cette nature, mais dans lequel le bruit ne ſe faiſoit entendre que par la narine gauche. M. Barrier a trouvé, en diſſéquant la tête, un bout de ruban placé derrière le cornet du nez, du côté gauche ; ce cornet étoit ulcéré & enflammé, ainſi que les parties environnantes.

Idem, à la ſuite de la gourme.

M. Barrier a trouvé la membrane intérieure de la trachée-artère épaiſſe de plus d'un pouce dans preſque toute ſa circonférence, & dans toute l'étendue du canal juſques dans les bronches ; dans quelques endroits la cavité de la trachée-artère étoit à peine capable de recevoir le petit doigt, & dans d'autres une plume à écrire ; le poumon ſe reſſentoit peu de cet engorgement, mais le larynx & l'arrière-bouche étoient à peu près dans le même état.

Idem, après une indigeſtion.

Je trouvai, à l'ouverture du bas-ventre, l'eſtomac diſtendu par une quantité prodigieuſe de fourrage ; les inteſtins étoient très-volumineux & très-pleins. La poitrine étoit ſaine, ainſi que la trachée-artère, le larynx, & les naſeaux. Ces parties paroiſſoient avoir leur conformation naturelle.

§. *XIV. Maladies parmi les poiſſons.*

Epizootie ſur les poiſſons en 1722, par Scheuzer.

(*Recherches de M. Paulet*, tom. 1, pag. 155.)

On trouva dans tous ces poiſſons la véſicule du fiel extrêmement gonflée, & des puſtules rougeâtres dans tous les viſcères (1).

§. *XV. Maladies parmi les pigeons.*

Ouverture des pigeons. (*Recherches de M. Paulet*, pag. 341.)

On voit quelquefois des colombiers, & des poulaillers dévaſtés en très-peu de temps par des

(1) Quelques chevaux cornards, que M. Penchaud a vu diſſéquer à M. Lafoſſe père, avoient les cartilages du larynx oſſifiés.

(1) On trouve encore quelques remarques ſur les maladies des poiſſons, dans le premier volume des Mémoires de la Société royale de Médecine, pag. 240.

mortalités

mortalités. Il y a quelques années qu'à Paris il y en eût une ſemblable parmi les pigeons. On voyoit périr les uns dans un excès de graiſſe, les autres extrêmement maigres. Dans les uns & dans les autres, on trouvoit toujours le jabot plein. Le grain qui y étoit contenu, avoit une odeur vineuſe dans les premiers; mais dans les maigres, cette odeur étoit acide avec un commencement de putridité. On trouvoit de l'eau épanchée dans la cavité du bas-ventre.

§. XV. *Obſervations ſur diverſes maladies des animaux, dont les corps ont été ouverts & examinés par M. Huzard.*

1°. *Ouverture d'un cheval mort le troiſième jour d'une ſuperpurgation occaſionnée par l'ellébore.*

L'eſtomac & les inteſtins grêles étoient enflammés; la membrane veloutée étoit excoriée, gangrenée, & s'enlevoit aiſément par lambeaux.

2°. *D'un cheval mort à la ſuite de l'uſage des frictions mercurielles & d'un purgatif donné mal à propos.*

Les viſcères du bas-ventre étoient ſains; l'eſtomac ſeulement paroiſſoit un peu enflammé. Il y avoit du ſang épanché dans la poitrine; les poumons très-enflammés, étoient gorgés d'un ſang noir & épais. La dure-mère étoit enflammée; les vaiſſeaux du cerveau étoient très-engorgés, & un épanchement ſanguin ſe trouvoit entre les menynges & ce viſcère; les ventricules du cerveau étoient remplis d'une eau ſanguinolente; les plexus choroïdes étoient engorgés.

3°. *D'un mouton après une mort ſubite.*

Le ventre étoit météoriſé; l'abdomen étoit rempli de ſang; celui qui ſe trouvoit placé ſur les muſcles abdominaux étoit coagulé, couenneux, & d'un rouge foncé; celui qui étoit répandu dans le reſte de la cavité du bas-ventre étoit très-ſéreux & plus pâle; la rate, d'un volume beaucoup plus conſidérable que dans l'état naturel, étoit dilacérée, elle offroit dans ſon milieu une plaie d'environ deux pouces de longueur; tous les autres viſcères étoient ſains; les vaiſſeaux ſanguins étoient vides (1).

4°. *D'un cheval mort d'une maladie nerveuſe, à la ſuite d'un grand travail à l'ardeur du ſoleil.*

La ſubſtance corticale du cerveau étoit ſaine, mais la ſubſtance médulaire étoit dans un véritable état de fonte; une ſéroſité rouſſâtre & très-abondante, dans laquelle nageoient les plexus choroïdes & des débris de la ſubſtance du cerveau décompoſée, en tenoit lieu; tous les autres viſcères ont paru être en bon état.

5°. *D'un cheval mort d'indigeſtion.*

Les vaiſſeaux extérieurs du bas-ventre étoient engorgés, & volumineux ou variqueux. Il y avoit météoriſation même avant la mort. Les gros inteſtins étoient extraordinairement diſtendus par un fluide aériforme; les veines méſentériques étoient très-volumineuſes, & pleines d'un ſang très-noir; l'eſtomac ſe trouvoit rempli & extrêmement diſtendu par du foin & par de l'avoine, qui exhaloient une odeur aigre; le pylore étoit reſſerré fortement; la membrane interne des inteſtins grêles étoit enflammée, tapiſſée d'une matière épaiſſe, viſqueuſe, & jaunâtre; elle contenoit beaucoup de bile. Les alimens contenus dans les gros inteſtins étoient peu digérés; il y avoit auſſi pluſieurs graviers très-noirs; la membrane interne du rectum étoit plus enflammée & parſemée de petits filets de ſang; le foie & la veine-porte regorgeoient d'un ſang noir & coagulé; les autres viſcères du bas-ventre étoient ſains. Dans la poitrine, la membrane externe du lobe gauche du poumon étoit ſoulevée & diſtendue par beaucoup d'air, ſur-tout à l'apendice antérieure, qui reſſembloit à une groſſe hydatide. Le poumon étoit rempli de ſang très-noir; il n'y avoit point de ſéroſité dans le péricarde. Le ventricule poſtérieur du cœur étoit vide; l'intérieur ne contenoit que peu de ſang; & en général il n'y en avoit que très-peu dans les gros troncs artériels & veineux. L'humeur bronchiale étoit écumeuſe, non ſeulement dans les bronches, mais le long de la trachée-artère, & juſqu'à l'arrière-bouche, à peu près comme dans les noyés.

6°. *D'un cheval vieux, mort à la ſuite d'une hydropiſie de poitrine.*

Dès avant la mort, toute l'habitude du corps étoit bourſouflée & œdématiée, ſur-tout vers les parties antérieures. Le tiſſu cellulaire étoit infiltré d'une ſéroſité rouſsâtre & viſqueuſe. Le bas-ventre contenoit une petite quantité de ſemblable liqueur. Le foie, dur & d'un brun très-foncé, étoit d'un volume énorme: ſes vaiſſeaux ſanguins étoient très-gorgés. Les inteſtins & le méſentère étoient enflammés. L'eſtomac ne contenoit que de l'eau: ſa membrane interne étoit couverte d'oëſtres. La poitrine contenoit dans chacune de ſes cavités une quantité prodigieuſe de ſéroſité de couleur jaunâtre; le péricarde en étoit auſſi très-plein: il y avoit infiltration entre les lames du médiaſtin; les viſcères de cette cavité étoient en bon état.

(1) Il eſt probable que ce mouton avoit reçu quelque coup dans la région de la rate.

7°. *Ouverture d'une vache morte trois ſemaines après le part.*

La matrice étoit pleine de ſang caillé noir & fétide ; elle contenoit un grand nombre de cotylédons enflammés, livides, & gangrenés. Les inteſtins étoient enflammés ; les alimens contenus dans le pſeautier étoient pulvérulens, & ſes feuillets reſſembloient à du parchemin. La véſicule du fiel, d'un volume conſidérable, contenoit au moins trois chopines d'une bile féreuſe & d'un vert clair. Le poumon avoit une hydatide de la groſſeur d'un œuf. La trachée-artère étoit tapiſſée d'une humeur épaiſſe & écumeuſe, principalement à ſa partie ſupérieure.

8°. *D'un cheval empoiſonné par de la graine de juſquiame.*

Non ſeulement il étoit météoriſé avant ſa mort ; mais immédiatement après, il enfla de manière à paroître ſur le point de crever : cet emphyſème étoit général. L'abdomen étoit rempli d'une liqueur verdâtre & putride, dans laquelle nageoient des débris graiſſeux, provenant de la fonte de l'épiploon. Les viſcères étoient en aſſez bon état ; mais leurs vaiſſeaux, très-volumineux, contenoient un ſang noir & épais. Les alimens dans l'eſtomac & dans les inteſtins, quoiqu'aſſez bien digérés, exhaloient une odeur putride ; ces organes étoient très-météoriſés.

9°. *D'un cheval empoiſonné par l'opium.*

Quoiqu'il n'eût pas mangé depuis deux jours, l'eſtomac étoit plein d'alimens, & très-météoriſé ; on reconnoiſſoit diſtinctement la couleur brune de l'opium ſur la maſſe alimentaire ; & comme il en avoit eu à pluſieurs repriſes, cette couleur s'étendoit aſſez loin dans les inteſtins grêles. Le poumon regorgeoit d'un ſang noir & épais. Le cerveau étoit moins blanc qu'à l'ordinaire ; ſes ventricules ſe trouvoient remplis d'une ſéroſité ſanguinolente ; les plexus choroïdes étoient rouges, épais, & beaucoup plus volumineux que dans l'état naturel ; la baſe des nerfs étoit plus enflammée que les autres parties du cerveau ; en général les vaiſſeaux ſanguins étoient très-apparens. Le cervelet participoit à l'inflammation, & l'arbre de vie étoit d'un rouge très-foncé.

10°. *D'une vache morte le quatrième jour après le part.*

Quoique cette vache eût été ſaignée en expirant, la viande en étoit fort noire. La matrice étoit très-engorgée & épaiſſe ; elle contenoit une liqueur jaunâtre & grumelée, d'une odeur fétide. Les cotylédons étoient livides, & de la couleur du liquide qui les baignoit. Toutes les parties environnantes étoient enflammées, ſur-tout les portions d'inteſtins qui étoient contigues à la matrice. La graiſſe étoit jaunâtre, & dans un état de fonte ; le feuillet étoit très-plein d'alimens ſecs ; œux de la panſe, des autres eſtomacs & des gros inteſtins étoient aſſez liquides. Le foie, d'un petit volume, étoit d'un brun plus foncé qu'à l'ordinaire ; la véſicule du fiel ſe trouvoit remplie d'une bile très-épaiſſe & très-noire ; le lobe droit du poumon paroiſſoit être enflammé ; on voyoit des traces d'inflammation le long de la trachée-artère & dans les vaiſſeaux du cerveau.

11°. *D'une vache morte le huitième jour du vélage.*

La matrice & les pis paroiſſoient en bon état ; mais le bas-ventre étoit en général très-malade ; les reins & les inteſtins grêles étoient très-enflammés ; l'odeur qui s'en exhaloit étoit infecte ; le foie étoit pâle & dur ; la véſicule du fiel étoit pleine d'une bile épaiſſe & très-noire. Les poumons étoient enflammés & gorgés de ſang, ſur-tout le droit, où il y avoit une hydatide de la groſſeur du poing. (La bête étoit morte étant couchée ſur le côté gauche.) La trachée-artère étoit remplie d'une humeur ſanguinolente écumeuſe juſqu'à l'arrière-bouche : la viande étoit noire, & l'inflammation paroiſſoit générale.

Ces maladies, qu'on peut attribuer aux exercices violens que les vaches ont été obligées de faire pour ſe rendre aux marchés où elles ont été vendues, ont été communes pendant les mois d'août & de ſeptembre 1785. M. Vicq-Dazyr penſe qu'elles ont quelque analogie avec la fièvre puerpérale.

12°. *D'un cheval mort après avoir pris le nitre à grandes doſes, pour faire des expériences.*

Dans le bas-ventre, le péritoine étoit extrêmement enflammé, & de couleur violette. Cette cavité étoit remplie d'un liquide brun & très-fétide ; les gros inteſtins étoient enflammés & tachés de violet en pluſieurs endroits ; les vaiſſeaux du méſentère paroiſſoient engorgés ; de l'air, répandu de place en place entre ſes lames, formoit des poches emphyſémateuſes, de la groſſeur d'un œuf ; les inteſtins grêles étoient dans l'état naturel ; la membrane épidermoïde de l'eſtomac, tachée de violet, s'enlevoit par lambeaux, & paroiſſoit être gangrenée dans ſa partie aponévrotique ; la partie veloutée, rouge & très-enflammée, ſe détachoit par portions de la membrane charnue, & chacune de ces portions formoit des protubérances fongueuſes : elle étoit très-noire dans quelques points, & avoit dans ces endroits deux lignes d'épaiſſeur ; la rate étoit extrêmement flaſque, pleine d'un ſang noir, diſſout & féreux ; l'épiploon étoit épais, enflammé, & ſes vaiſſeaux ſe trouvoient variqueux ; le foie étoit d'un volume conſidérable, d'une couleur livide & très-dur ; le rein gauche étoit entièrement décompoſé ; le baſſinet du rein droit étoit rempli d'une humeur purulente ; la veſſie, rouge, épaiſſe & enflam-

mée, contenoit une urine ſanguinolente & comme huileuſe.

Le tiſſu cellulaire de la poitrine ſe trouvoit infiltré d'une humeur ſanguinolente; le ſang des gros vaiſſeaux étoit ſéreux, & il laiſſoit échapper des bulles d'air; les poumons étoient flaſques, engorgés, & tuméfiés; le lobe droit contenoit pluſieurs abcès, remplis d'une humeur concrète; le cœur étoit très-mol: ſes ventricules étoient remplis d'un ſang noir & ſéreux.

Le cerveau avoit une conſiſtance très-molle; la ſérosité des ventricules étoit rouſsâtre & très-abondante dans les parties environnantes; la membrane pituitaire étoit infiltrée d'une humeur ſanguinolente & fétide. Au reſte, l'animal étant morveux, les ſinus furent trouvés pleins de pus, ulcérés, cariés, &c.

13°. *D'un cheval, à la ſuite d'une inflammation de poitrine & de l'empième.*

La poitrine étoit pleine d'une ſérosité limpide; le poumon étoit gangrené dans l'épaiſſeur d'un pouce; le lobe droit adhéroit à la plèvre dans la plus grande partie de ſon étendue: cette membrane & le médiaſtin étoient très-épais, enflammés & gangrenés; le péricarde ſe trouvoit dans le même état; la partie inférieure du thorax étoit remplie de pus, & d'ulcères de la largeur de la main, dont quelques-uns pénétroient dans le poumon, & d'autres affectoient la plèvre, le médiaſtin, & le diaphragme; le lobe droit du cerveau étoit très-enflammé; les vaiſſeaux paroiſſoient engorgés, & le ſinus maxillaire droit étoit rempli de ſang. Cependant la membrane pituitaire étoit dans l'état naturel. Les viſcères du bas-ventre étoient ſains.

14°. *D'un cheval, à la ſuite d'une hydropiſie du médiaſtin.*

Les poumons occupoient un très-petit volume, & ne paroiſſoient que peu offenſés; les deux lames du médiaſtin étoient ſéparées, & formoient une poche conſidérable, contenant environ trente pintes d'une ſérosité rouſsâtre & fétide: le péricarde étoit ſupuré & décompoſé, & il adhéroit au cœur dans pluſieurs endroits. Les reins étoient dans un état de fonte ſupuratoire, & la veſſie contenoit de l'urine purulente.

15°. *D'une jument morte d'une pleuréſie.*

La poitrine contenoit beaucoup de ſérosité; toute la ſurface externe des poumons & la plèvre étoient dans un état de ſupuration; les lobes étoient couverts de tubercules très-durs; le foie avoit un volume extraordinaire: ſa ſubſtance étoit ſemblable à de la glaiſe détrempée; dans la face qui regarde le diaphragme, il y avoit un déchirement de quelques pouces: ce qui avoit donné lieu à un épanchement d'environ quinze à 16 pintes de ſang dans l'abdomen; tous les viſcères du bas-ventre & les chairs en étoient fortement tachés.

16°. *D'un cheval, après des tranchées, ſuite d'un exercice violent.*

En ouvrant l'abdomen, il s'eſt épanché une grande quantité de liquide verdâtre, mêlé de parcelles alimenteuſes. J'en cherchai la cauſe, & je trouvai l'eſtomac déchiré de quatre à cinq pouces de long vers ſa grande courbure, à quelque diſtance du pylore. Il étoit preſque vide; les alimens, formant une maſſe à peu près ſemblable à la coupe d'un chapeau, étoient contenus & enveloppés en grande partie dans l'épiploon. Le rectum étoit enflammé, noir & gangrené: ſuite des efforts violens que l'animal avoit faits.

17°. *D'un cheval mort de tranchées occaſionnées par des fourrages verts.*

On trouva, à l'ouverture de l'abdomen, un liquide épanché, comme dans l'obſervation précédente; la membrane charnue de l'eſtomac étoit déchirée dans la direction de la grande courbure, de la longueur d'environ ſix pouces; mais la membrane interne n'avoit qu'une ouverture irrégulière, d'une étendue à paſſer un œuf. Les alimens n'étoient pas en grande abondance, & je préſume que cette rupture a été occaſionnée par la météoriſation.

18°. *D'un cheval mort d'un vertige ſymptômatique.*

Tout le tiſſu cellulaire du bas-ventre étoit d'une couleur ſafranée; les gros inteſtins étoient enflammés & remplis d'excrémens deſſéchés; les grêles étoient météoriſés; l'eſtomac ſe trouvoit très-diſtendu par une quantité conſidérable d'alimens très-ſecs; la membrane veloutée de ce viſcère étoit ſanglante en pluſieurs endroits; le foie étoit mol & flaſque; la rate étoit très-volumineuſe, & gorgée de ſang très-noir; les poumons étoient à peu près dans l'état naturel. Les ménynges étoient enflammées, & les vaiſſeaux du cerveau engorgés; les ventricules étoient dépourvus de ſérosité: leurs parois & les plexus choroïdes paroiſſoient rouges & enflammés. Ce cheval n'a été malade que vingt-quatre heures.

19°. *D'un chien mort à la ſuite d'un coup de pied dans le bas ventre.*

Ce jeune chien avoit été châtré huit jours auparavant: il s'échappoit, lors de ſa mort, par les vaiſſeaux ſpermatiques, une humeur ſanguinolente, & toutes ces parties étoient noires; le tiſſu cellulaire étoit infiltré d'une humeur limpide & jaunâtre. Lors de l'inciſion des muſcles du bas-ventre, il ſortit une grande quantité de ſang ſéreux & diſſout, dans lequel nageoient les viſcères; la veſſie, les reins, les inteſtins, l'eſtomac, la rate, & le méſentère étoient ſains; mais l'épiploon étoit déchiré, & ſes vaiſſeaux noirs & gorgés. Il y avoit

au lobe droit du foie, ſous ſa membrane extérieure, une couenne de ſang, de plus d'un demi-pouce d'épaiſſeur : le tiſſu de ce lobe étoit entièrement décompoſé, & les grains glanduleux n'avoient plus aucune adhérence entre eux. Les viſcères de la poitrine étoient dépourvus de ſang, pâles & peu volumineux.

20°. *D'une jument, morte d'une hydropiſie de poitrine.*

Il y avoit environ quinze à ſeize pintes d'un liquide jaunâtre, & parſemé de filamens ou de débris de membranes dans la poitrine. Le poumon adhéroit aux côtes du côté droit, en pluſieurs points ; il étoit réduit à un très-petit volume, & ſans conſiſtance. La plèvre étoit très-épaiſſe, ſupurée & en lambeaux ; le médiaſtin étoit détruit. Cette bête s'étoit toujours couchée, & étoit morte ſur le côté gauche.

21°. *D'un cheval, mort cinq mois après la caſtration.*

Pluſieurs abcès s'étoient formés dans la cuiſſe & dans la feſſe gauche : quelques-uns s'étendoient par des fuſées juſqu'au milieu de la jambe ; la plupart communiquoient entre eux par des routes fiſtuleuſes, & répondoient dans le baſſin : quelques autres, ſolitaires, contenoient une matière épaiſſe & noirâtre ; toute cette extrémité étoit engorgée ; le tiſſu cellulaire étoit infiltré : les chairs paroiſſoient macérées ; le cordon ſpermatique, de ce côté, étoit de la groſſeur du bras, & cet engorgement ſe propageoit juſqu'aux lombes : les vaiſſeaux étoient variqueux, & avoient le volume du doigt ; l'intérieur du cordon étoit parſemé d'abcès, contenant une matière ſanieuſe, noire, & d'une odeur cadavéreuſe, mêlée de débris de vaiſſeaux & de membranes. Le corps du cordon étoit très-dur, ſquirreux, & très-épais : les parties environnantes étoient enflammées, noires, & gangrenées. La veſſie étoit vide & épaiſſe ; le rein gauche étoit abcédé ; le rectum ſe trouvoit très-enflammé : toute cette partie poſtérieure formoit un chaos à peu près ſemblable à une maſſe d'injection qui s'eſt épanchée. Les autres viſcères & la poitrine étoient en bon état.

22°. *D'un cheval mort de la maladie nerveuſe, appelée immobilité.*

La membrane interne de l'eſtomac étoit légèrement enflammée, & parſemée de quelques taches livides : la poitrine ſe reſſentoit de l'inflammation. Le cerveau étoit beaucoup diminué de volume : ſa ſubſtance étoit dure & comme ſquirreuſe ; le lobe gauche étoit de la groſſeur d'un œuf, & le droit n'avoit guère que la moitié de ce volume. Cette maladie datoit de deux ans.

23°. *D'un cheval ſoupçonné d'être attaqué de la pierre.*

Le bas-ventre étoit rempli d'une ſéroſité claire, & tous les viſcères ſe trouvoient plus ou moins obſtrués : le foie étoit ſquirreux ; le méſentère, le pancréas, les glandes ſurrénales & l'épiploon ne paroiſſoient que des maſſes informes, dures & blanchâtres. Dans le baſſin, la jonction des vertèbres lombaires, avec l'os ſacrum, formoit une exoſtoſe de chaque côté, dans laquelle paſſoient & étoient enclavés les uretères. Le col de la veſſie, le bulbe de l'urètre, les canaux déférens, les proſtates, les véſicules ſéminales, & en général toutes les parties contenues dans cette cavité, étoient ſoudées les unes avec les autres, ou plutôt elles formoient une ſeule maſſe, dans laquelle on pouvoit à peine reconnoître chacune d'elles : cette maſſe étoit oſſeuſe, cartilagineuſe ou ſquirreuſe. La veſſie & les reins étoient très-petits, & filtroient à peine une petite quantité d'urine. Le poumon étoit chargé de tubercules ſquirreux ou ulcérés : ils contenoient un pus blanc, & très-épais.

24°. *D'une chienne empoiſonnée par les préparations de plomb.*

Le canal alimentaire étoit dans le plus violent état d'inflammation : la membrane veloutée étoit détruite, enlevée ou flottant par lambeaux dans toute l'étendue du canal. La chienne en avoit rendu de grandes portions par le vomiſſement, & avec les excrémens : une matière épaiſſe, tenace, & viſqueuſe enduiſoit ces parties ; la membrane charnue avoit preſque une ligne d'épaiſſeur dans certains endroits, ſur-tout vers le rectum, où elle étoit rouge & très-pliſſée. Le méſentère, & & ſur-tout le méſo-rectum, participoient à cette inflammation : leurs vaiſſeaux étoient noirs & engorgés ; les autres viſcères étoient dans l'état naturel. La veſſie étoit vide, & il n'y avoit dans les inteſtins d'autres excrémens que l'humeur viſqueuſe dont j'ai parlé. La chienne les avoit rendus dans les efforts violens qu'elle avoit faits pendant quelques heures qu'avoit duré ſa maladie.

25°. *D'un cheval affecté de la pierre.*

La veſſie contenoit une quantité conſidérable d'urine rouſſe, ſanguinolente, & d'une chaleur brûlante. Il y avoit une pierre de la groſſeur d'un gros œuf de poule, briſée en deux portions. La membrane interne étoit épaiſſie, ſur-tout à ſa partie inférieure ; elle étoit auſſi très-enflammée & gangrenée en différens points. Le canal de l'urètre contenoit, à ſa partie moyenne, un fragment de pierre qui bouchoit entièrement le paſſage de l'urine, & avoit donné lieu à la rétention. Il étoit enchâſſé dans le corps caverneux, comme dans un chaton.

Nota. La moitié de cette pierre eſt dans le cabinet de l'école royale vétérinaire de Lyon, & l'autre dans le cabinet d'hiſtoire naturelle de M. de la Tourette.

26°. *D'une jument qui avoit touſſé & peté pendant long-temps, & qui fut tout-à-coup attaquée d'une morve inflammatoire.*

La plupart des viſcères du bas-ventre étoient ſains : les reins & la veſſie contenoient une urine purulente & ſanguinolente, & le méſentère étoit parſemé d'obſtructions. Dans la poitrine, le cœur & la plèvre étoient en bon état. Une des dernières vraies côtes du côté gauche avoit été fracturée ; mais le cal étoit parfait, & ne préſentoit rien de particulier. Le poumon étoit rempli d'obſtructions & de vomiques. Quelques-unes étoient fiſtuleuſes, & de plus d'un demi-pied de longueur : elles s'ouvroient dans les bronches, & contenoient, la plupart, un pus blanc, & plus ou moins épais ; dans quelques autres, le pus étoit griſâtre & ſanguinolent. Le lobe gauche du poumon étoit beaucoup plus affecté que l'autre : en général, le volume de ce viſcère étoit beaucoup diminué. La trachée-artère étoit enduite intérieurement d'une couche de pus parſemé de filets de ſang. Les arrière-narines, les ſinus frontaux & maxillaires regorgeoient d'un pus blanc, jaunâtre, ou ſanguinolent. Ce pus étoit fluide dans toutes les cavités du côté gauche ; & là ſeulement il étoit jaune & rouge : la membrane pituitaire, de ce côté, étoit très-enflammée, noirâtre dans quelques endroits, & parſemée de chancres larges, mais ſuperficiels. Le pus contenu dans le ſinus frontal, du côté droit, étoit épais, très-blanc, abſolument ſemblable à de la cervelle cuite, & encore plus conſiſtant. Celui du ſinus maxillaire, déjà moins épais, formoit les grumeaux jaunâtres que la bête rendoit de ce côté. Les os ne paroiſſoient pas avoir ſouffert de la préſence du pus : le cerveau étoit ſain.

27°. *D'un cheval, mort après un exercice violent & forcé, qui avoit les ſymptômes de la courbature, de la fourbure, & du gras fondu.*

La peau du bas-ventre ayant été enlevée, le tiſſu cellulaire parut infiltré d'une humeur jaunâtre, ſanguinolente, & noire dans des endroits qui répondoient à des tumeurs œdémateuſes que l'animal avoit avant ſa mort. Les poumons étoient dans le plus violent état d'inflammation ; le lobe droit étoit noir, & abſolument gangrené : les ventricules du cœur étoient pleins d'un ſang noir & poiſſeux ; les troncs artériels & veineux contenoient une lymphe épaiſſe & polypeuſe, comme dans tous les chevaux fourbus. Il y avoit dans la poitrine un épanchement d'environ une pinte & demie d'un ſang ſéreux, mais très-coloré. La trachée-artère, dans toute ſa longueur, étoit très-enflammée, bleuâtre, & couverte intérieurement d'une matière viſqueuſe ſanguinolente, qui ſe portoit juſques dans les arrière-narines & dans les naſeaux, & qui étoit la ſource d'un flux que l'animal avoit par ces parties avant ſa mort.

Dans le bas-ventre, les muſcles & le péritoine étoient échymoſés & bleuâtres. Il y avoit une inflammation générale dans les inteſtins, ſur-tout dans la portion qui avoiſine le foie & le diaphragme. Ce muſcle étoit de la couleur du péritoine. Des plaques noires dans différentes parties du méſentère, tous les vaiſſeaux engorgés & variqueux, annonçoient l'état gangreneux de ces parties. Le foie étoit noir ; l'extrémité du lobe répondant à l'eſtomac paroiſſoit décompoſé & gangrené : l'eſtomac ne contenoit pas la moindre parcelle de fourrage ; il y avoit à peine un poiſſon de liquide, qui n'étoit que de l'eau blanche que le cheval avoit bu la veille. Il n'y avoit pas un ſeul oëſtre dans ſa cavité : ſa membrane interne ſe ſéparoit en lambeaux, ainſi que celle du rectum, dans lequel il y avoit beaucoup d'humeur de gras-fondu. La rate, les reins, & la veſſie étoient très-enflammés : cette dernière étoit vide ; les muſcles lombaires étoient gorgés & échymoſés. Tout le tiſſu cellulaire des jambes antérieures, ſous la peau, étoit infiltré, comme celui du bas-ventre, & comme on le trouve dans les chevaux fourbus. Les articulations des genoux étoient auſſi noires & échymoſées, & la ſynovie ſanguinolente. L'odeur cadavéreuſe qui s'exhaloit de toutes ces parties annonçoit une putréfaction d'autant plus prompte, que la décompoſition des humeurs avoit devancé la mort.

28°. *Diſſection d'un pied malade depuis pluſieurs mois.*

La peau du paturon, quoique naturellement épaiſſe, l'étoit encore beaucoup plus : le tiſſu cellulaire étoit dur, couenneux, & toute cette partie, ainſi que la couronne, étoient très-engorgés. L'os de la couronne étoit fracturé en quatre portions : une d'elles, beaucoup plus petite que les autres, étoit placée à la partie inférieure & poſtérieure. Une autre, plus conſidérable, placée au deſſus de celle-ci, avoit une forme triangulaire ; les tendons, qui gliſſent continuellement ſur cette portion, avoient empêché la réunion de cette portion avec les trois autres, qui étoient ſoudées par l'épanchement du ſuc oſſeux à la partie antérieure. De la partie ſpongieuſe de chacune des portions fracturées s'élevoient de petites productions, ſous la forme de champignons, qui alloient s'unir & s'implanter dans la ſubſtance ſpongieuſe de la pièce qui leur répondoit. Une de ces pièces étoit félée à ſa partie ſupérieure. L'os du paturon, l'os articulaire, & celui du pied, étoient parſemés d'épanchemens de ſuc oſſeux, & toutes les portions fracturées en étoient enveloppées.

29°. *Ouverture d'un cheval mort de tranchées inflammatoires.*

Les inteſtins grêles ſe ſont préſentés les premiers lors de la ſection des muſcles du bas-ventre : ils étoient très-enflammés, rouges, bleus, violets,

noirs, parſemés de phlictaines, & ils ſe déchiroient très-aiſément. Le méſentère étoit engorgé, épais, noir comme les inteſtins & déchiré dans une de ſes portions: par cette déchirure étoit paſſée une portion d'inteſtin grêle, laquelle, reſſerrée & étranglée à ce paſſage, formoit une anſe d'environ un pied & demi, cette anſe étoit à peu près de couleur naturelle, tandis que toutes les portions placées au delà de l'étranglement, étoient noires & gangrenées. Le bas-ventre étoit rempli d'une ſéroſité ſanguinolente: les inteſtins contenoient du ſang ſans mélange, mais noir; leur membrane interne étoit très-épaiſſe, & chargée d'un ſédiment noirâtre, épais, & grumeleux. Un ſecond étranglement, moins conſidérable que le premier, étoit formé près l'eſtomac, qui étoit très-diſtendu. L'épiploon étoit gangrené; tous les vaiſſeaux du bas-ventre avoient un diamètre conſidérable. Il y avoit une grande quantité de vers ſtrongles dans les inteſtins grêles, ſur-tout dans la portion compriſe dans l'anſe qui formoit le premier étranglement.

30°. *D'une jument affectée d'un vertige ſymptômatique & de tranchées inflammatoires.*

Les muſcles du bas-ventre étoient échymoſés & noirs en pluſieurs endroits: la partie des gros inteſtins qui ſe préſente la première paroiſſoit ſaine; cette portion ayant été enlevée, on a trouvé ceux qu'elle recouvroit dans le plus violent état d'inflammation; ils étoient noirs & gangrenés dans un eſpace d'environ un pied: ils baignoient dans une liqueur rouge remplie de caillots de ſang & de matières alimentaires. Les veines méſentériques étoient dilacérées, & avoient donné lieu à l'épanchement du ſang. Il y avoit auſſi au milieu de l'une des courbures du colon une déchirure d'environ cinq pouces: elle ſe bornoit à la bande ligamenteuſe qui règne le long du canal; elle étoit frangée, & les bords en étoient épais & noirs: les environs de cette déchirure étoient plaqués d'une humeur lymphatique très-épaiſſe. Les gros inteſtins étoient pleins d'alimens, & violemment diſtendus par un fluide aériforme qui vint s'allumer à la flamme de la chandelle, qui ſervoit à faire l'ouverture, & fit une exploſion aſſez forte. La rate étoit marbrée & violette: ſa tunique externe, macérée dans la liqueur épanchée, laiſſoit voir des filamens de différentes longueurs, qui en paroiſſoient détachés. L'eſtomac ne contenoit que des liquides; l'odeur en étoit très-putride & piquante. Les autres viſcères étoient dans l'état naturel.

31°. *D'un cheval de ſelle, affecté de tétanos & de vertige.*

Il y avoit dans le bas-ventre un épanchement ſanguinolent d'environ quatre pintes: les inteſtins étoient phlogoſés; le foie ſe trouvoit très-engorgé, noir & il paroiſſoit être la ſource de l'épanchement; l'eſtomac étoit enflammé dans toute la portion qui avoiſine le foie: la poitrine étoit ſaine. Dans le cerveau, les plexus choroïdes étoient engorgés & enflammés; les ventricules contenoient une ſéroſité rouſſâtre. Il y avoit une extravaſion de ſang, & même quelques caillots à la baſe du cerveau, autour de la glande pituitaire, qui étoit très-engorgée & très-rouge.

32°. *D'une jument, morte du tétanos ou mal de cerf.*

L'eſtomac & les gros inteſtins étoient phlogoſés en pluſieurs endroits: on trouva le foie rempli de ſang très-noir & fluide; la ſubſtance de ce viſcère étoit ſans conſiſtance, comme décompoſée & délayée: les autres viſcères du bas ventre & de la poitrine étoient ſains. Dans la tête, tout le ſyſtême pituitaire étoit enflammé & engorgé, ſpécialement du côté droit; les ſinus maxillaire & frontal, de ce côté, étoient remplis d'un ſang noir & diſſous. La dure mère étoit enflammée: ſes vaiſſeaux & ceux du cerveau parurent très-engorgés; les ventricules étoient remplis d'une ſéroſité ſanguinolente; les plexus choroïdes étoient ſemblables, pour la couleur, à des toiles d'araignées: la glande pituitaire étoit rouge & engorgée; la teinte de l'inflammation étoit ſenſible juſqu'au périoſte, du côté droit, qui étoit beaucoup plus rouge que le côté gauche.

33°. *D'un cheval hongre, après la répercuſſion de la gale par la décoction de tabac.*

1°. Il y avoit au fourreau un engorgement conſidérable: il étoit de trois pouces d'épaiſſeur dans les endroits les plus minces, & de cinq à ſix dans les plus épais. 2°. Le tiſſu cellulaire étoit infiltré d'une lymphe épaiſſe, jaunâtre, réſiſtant au couteau, & d'une nature carcinomateuſe. 3°. Le ſcrotum ſe trouvoit ſéparé en deux cavités par une cloiſon très-épaiſſe & très-dure; il renfermoit une quantité conſidérable de pus épais, blanc, grumelé & nageant dans une petite quantité de ſéroſité jaunâtre. 4°. Les cordons ſpermatiques étoient très-engorgés juſques dans l'abdomen. 5°. Un foyer énorme de matière ſemblable à celle dont je viens de parler ſe trouvoit dans le baſſin entre le pubis & la veſſie; le pus couloit de là par les anneaux des muſcles obliques dans le ſcrotum. 6°. La veſſie, très-petite & preſque vide, contenoit un liquide blanc & purulent: ſa face antérieure ou ſon fond étoit épais & enflammé. 7°. Toutes les parties contenues dans le baſſin, & particulièrement les muſcles pſoas, iliaques, & pectinés étoient gorgés d'un ſang noir & enflammé: les autres étoient ſans conſiſtance, & comme macérés. 8°. Les inteſtins étoient parſemés de phlictènes violettes; les excrémens contenus dans les gros étoient liquides. Ceux du rectum étoient durs, marronnés, & noirs. 9°. Le méſentère, le pancréas,

& le foie étoient enflammés : les autres viſcères étoient ſains.

34°. *D'un cheval attaqué d'une difficulté d'uriner, & qui eſt devenu très-maigre en peu de temps.*

Il y avoit à la baſe des artères ſpermatiques, du côté droit, un corps glanduleux de la groſſeur du poing, infiltré d'une humeur lymphatique, blanchâtre, & épaiſſe, dans quelques endroits, comme du pus : la veſſie diſtendue par un amas conſidérable d'urine, & ſituée dans le bas-ventre, étoit enflammée & épaiſſie ; l'urine étoit à peu près dans l'état naturel, mais un peu échauffée ; le col de la veſſie étoit rempli d'excroiſſances variqueuſes, qui en rempliſſoient exactement le diamètre, & s'oppoſoient à la ſortie de l'urine : ces excroiſſances étoient rouges, dures, & réſiſtoient au ſcalpel ; elles renfermoient chacune un petit caillot de ſang durci, dans lequel on diſtinguoit deux parties ; le fond étoit très noir, & la ſurface d'un jaune rougeâtre ; le reſte du canal étoit rouge & enflammé.

Le poumon étoit rempli d'obſtructions & de tubercules, ſur-tout du côté gauche.

Cet article, *Anatomie pathologique des animaux*, a été rédigé par M. Vicq-Dazyr.

ANATOMIE. *Enſeignement de l'Anatomie & de la Phyſiologie.*

L'enſeignement de l'Anatomie peut être ſéparé de celui de la Phyſiologie, comme, en Phyſique, on peut examiner les différentes parties d'une machine, ſans rechercher quels en ſont les uſages. Mais enſeigner la Phyſiologie ſans l'Anatomie, ce ſeroit s'éloigner des connoiſſances qui peuvent ſeules être les baſes d'une ſaine théorie ; ce ſeroit ouvrir de toutes parts un champ libre à l'erreur.

Haller eſt le premier qui ait établi ce principe, & qui l'ait conſacré dans ſes écrits. Lorſqu'il publia celui de ſes ouvrages qu'il eſtimoit le plus, *Ses premières lignes de Phyſiologie* (1), il s'éleva dans les écoles un grand murmure. On étoit accoutumé à trouver dans les écrits de ce genre de longs raiſonnemens, preſque toujours dénués de preuves, des opinions extraordinaires, ou des fictions brillantes. Dans celui-ci, l'on fut étonné de ne voir que des faits nombreux, des détails précis, des conſéquences rapides, & ſur-tout un eſprit de recherches, juſqu'alors inconnu dans cet enſeignement. Un pareil traité, dont la lecture exigeoit l'application la plus ſérieuſe, dont l'intelligence ſuppoſoit une méditation profonde, ne dut point être facilement adopté dans les écoles.

Les commentaires de Senac, ſur le *Compendium* anatomique d'Heiſter, y étoient devenus le livre claſſique ; mais le jugement des hommes inſtruits prévalut : l'ingénieux ouvrage de Senac fut abandonné, & celui de Haller réunit tous les ſuffrages.

Comme il n'eſt point de partie de la Médecine ſur laquelle on ait tant écrit, il n'en eſt point non plus ſur laquelle les bons traités ſoient auſſi rares. Les livres de Galien, ſur l'uſage des parties, le ſyſtême anatomique de Collins, dont le plan eſt vaſte & vraiment encyclopédique, quelques-uns des livres de Stahl, les inſtituts de Boerhaave, l'ouvrage de Borelli ſur les mouvemens, & celui de Hales ſur la ſtatique des animaux, ſont en effet, depuis le ſiècle d'Hippocrate juſqu'à l'époque où Haller a écrit, à peu près les ſeuls traités de Phyſiologie dignes qu'on les liſe & qu'on les conſerve : preſque tous les autres ſont défectueux, & déjà tombés dans l'oubli.

Si les auteurs que nous venons de citer ont mérité cette exception, on doit l'attribuer ſur-tout à ce qu'ils n'ont point ſéparé la Phyſiologie de l'Anatomie. Comment donc toutes les facultés (1) ont-elles confié l'enſeignement de ces deux ſciences à deux profeſſeurs différens ? Dans celle de Paris, c'eſt le profeſſeur de Phyſiologie qui fait le cours d'Anatomie, par lequel il termine ſon exercice. Mais il vaut mieux encore réunir ces deux études, & les faire marcher d'un pas égal, de ſorte qu'elles ſe ſervent l'une à l'autre de preuve & de complément.

Cette méthode offrira de grands avantages aux élèves. Les détails anatomiques, qui ſont arides & rebutans en eux-mêmes, acquerront de l'intérêt, par les conſidérations que la Phyſiologie y mêlera. Les diſciples écouteront plus volontiers, & retiendront mieux ce qu'ils auront entendu avec plaiſir, & qui ſe ſera offert dans un bel ordre à leur eſprit. L'Anatomie ſeule n'eſt, pour ainſi dire, que le ſquelette de la ſcience ; c'eſt la Phyſiologie qui lui donne du mouvement : l'une eſt l'étude de la vie, l'autre n'eſt que l'étude de la mort.

Mais, de même que les vérités anatomiques ſont fondées ſur l'obſervation, les vérités phyſiologiques le ſont ſur l'expérience. C'eſt ſur les animaux vivans que les eſſais de ce genre doivent être tentés ; & comme rien n'eſt plus difficile que de reconnoître la voix de la nature au milieu des convulſions & des cris de la douleur, il importe qu'un maître exercé apprenne aux élèves avec qu'elles précautions il faut qu'on l'interroge, & dans quel ſens on doit interpréter ſes oracles. Se propoſe-t-on de voir circuler le ſang & la lymphe dans l'épaiſſeur des membranes tranſparentes où ſont répandus leurs vaiſſeaux ? Demande-t-on avec quelle force le ſang jaillit du cœur & des tubes élaſtiques où il eſt renfermé ? Veut-on ſavoir quels ſont les organes irritables ou ſenſibles ? Eſt-ce la voix qu'on veut étouffer par la ſection d'un ſeul nerf ? Eſt-ce le

(1) *Primæ lineæ Phyſiologiæ.*

(1) La faculté de Médecine de Vienne, dans un plan très-moderne, a commis la même faute.

ſommeil qu'on veut produire, en preſſant ſur quelques régions du cerveau? Enfin eſt-ce la vie dont on veut trancher en un inſtant le fil, en bleſſant quelques-uns des points de l'organe médullaire? Dans toutes ces opérations, la route eſt difficile à tenir, & c'eſt au profeſſeur le plus habile qu'il appartient de la tracer.

Il eſt un autre genre d'eſſais non moins curieux, dans leſquels on combine les moyens phyſiques ou chimiques avec ceux que l'Anatomie emploie. C'eſt ainſi qu'on expoſe un animal à la commotion électrique, ou à l'action d'un air raréfié dans la machine du vide. C'eſt ainſi que, plongé dans des gas de diverſe nature, tantôt il périt en s'agitant, tantôt il demeure dans une inaction qui devient mortelle, ſi elle eſt trop long-temps prolongée. C'eſt ainſi qu'on allume en lui la fièvre, en lui faiſant reſpirer un air trop actif. C'eſt ainſi qu'on fait couler un ſang étranger dans ſes veines. C'eſt ainſi qu'on a tiré, dans les animaux vivans, les ſucs digeſtifs des cavités qui les renferment. Il n'y a pas juſqu'au ſuc oſſeux dont le phyſiologiſte ſait changer la couleur, & ſi bien diriger les mouvemens, qu'il le détourne à ſon gré vers des organes qu'il encroûte, & où cette matière ſe raſſemble pour former un cylindre nouveau. Ces expériences, diſtribuées avec art, rempliroient, dans l'enſeignement, l'uniformité du récit: elles forceroient l'attention des élèves, qui ne pourroient oublier ce que des circonſtances ſi frappantes auroient gravé dans leur mémoire.

Ajoutons qu'il importe d'autant plus de fixer les regards des jeunes médecins ſur ce genre d'eſſais, qu'il eſt peut-être dans l'étude des animaux, le plus utile & le plus négligé. Parmi les élèves qui ſont ſortis des écoles, il n'en eſt aucun auquel on ait donné juſqu'ici la plus légère idée de la phyſiologie expérimentale. Quel motif engageroit à traiter longuement de la ſtructure des viſcères, ſi l'on ne ſe donnoit aucune peine pour découvrir le mécaniſme des parties que l'on décrit ſi bien?

Il eſt encore une ſource féconde où le phyſiologiſte puiſera des connoiſſances utiles; c'eſt l'Anatomie comparée. Celui qui n'a vu que le cerveau, le cœur, les poumons, l'eſtomac, les inteſtins de l'homme, n'a qu'une foible idée de ce que ſont ces viſcères dans la grande chaîne des animaux; il ne connoît point leurs relations, & il ignore la plus belle partie de ce qu'il doit enſeigner.

Haller a placé dans ſa grande Phyſiologie, au commencement de chaque ſection, un abrégé des connoiſſances que l'anatomie des animaux lui avoit fournies. Mais n'eſt-ce pas plutôt à la fin de chaque article que ces rapprochemens doivent ſe trouver: & puiſque c'eſt l'homme que l'on compare, ne faut-il pas que ſes organes ſoient décrits avant de chercher quels en ſont les rapports? Les détails tirés de l'anatomie des animaux, ne ſe trouveront donc qu'à la ſuite de ceux dont l'anatomie humaine aura formé le tableau.

Il ſuit de ces diſpoſitions que l'enſeignement de cette chaire eſt compoſé de quatre parties; ſavoir, l'Anatomie humaine, l'Anatomie comparée, la Phyſiologie théorique, & la Phyſiologie expérimentale. Pour réunir ces quatre grands objets, & les faire concourir au même but, le profeſſeur ne ſuivra pas un plan ſimplement anatomique; il diviſera en pluſieurs claſſes les uſages ou fonctions des parties, & cette méthode déterminera le nombre & l'ordre de ſes leçons, dont chacune commencera par l'expoſition, qui ſera ſuivie de réflexions propres à faire connoître l'action des organes qu'on aura examinés, & les opinions de ceux qui en auront parlé dans leurs écrits.

Il n'exiſte certainement aucun corps vivant qui ne ſe meuve, au moins en lui-même, qui ne ſe nourriſſe & qui ne ſe reproduiſe. L'irritabilité, la nutrition, dont la digeſtion fait partie, & la génération ſont donc les trois premières fonctions qu'on doit admettre dans la comparaiſon des corps organiſés. Mais on voit que dans la plupart des fluides circulent, & que des humeurs ſe filtrent dans des glandes. La circulation & les ſécrétions auxquelles l'oſſification ſe rapporte, doivent donc être ajoutées aux trois fonctions primitives. Enfin communiquer avec l'air, être ſenſible au contact des ſubſtances environnantes, ſont d'autres attributs propres aux corps organiques, & qui doivent faire partie de l'examen projeté.

L'oſſification, l'irritabilité, la circulation, la ſenſibilité, la reſpiration, la digeſtion, la nutrition, les ſécrétions, & la génération ſeront donc les principales diviſions du cours dont nous offrirons ici le tableau (1).

(1) Les objections qu'on ne ceſſe de faire contre la réunion de la Phyſiologie à l'Anatomie, ſont les ſuivantes.

1°. L'Anatomie, dit-on, doit être enſeignée pendant l'hiver, & la Phyſiologie pendant l'été: futile argument. Qui ne ſait que les parties anatomiques, détachées, iſolées, qui doivent ſervir à l'enſeignement, peuvent être préparées & préſentées fraîches dans tous les temps de l'année, & que, avec des précautions très-ſimples, on peut prévenir, je ne dirai pas les dangers, mais les déſagrémens de la mauvaiſe odeur & de la putréfaction.

2°. Mais, ajoute-t-on, ſi on réunit la Phyſiologie à l'Anatomie, il eſt à craindre que celui qui ſera chargé de ce double enſeignement, ne s'arrête à de vaines explications, & ne néglige les deſcriptions importantes à connoître pour les élèves dans l'art de guérir.

Je réponds, 1°. qu'on n'aura point cet abus à redouter, ſi le profeſſeur eſt aſtreint à ſuivre un plan complet tel que celui que je publie, parce qu'il faudra qu'il commence par décrire avant d'expliquer, & que de fait alors l'Anatomie eſt réunie à la Phyſiologie, ſans ſe confondre avec elle, parce que dans ce qui concerne chaque organe, l'Anatomie précède, & la Phyſiologie vient après, ſans que réciproquement l'une puiſſe faire aucun tort à l'autre.

Je réponds, 2°. que ſi on ne prend pas ce parti, le profeſſeur qui n'enſeignera que la Phyſiologie n'offrira à ſes élèves qu'un roman ſtérile & dangereux, & que l'Anatomie

PLAN D'UN COURS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE.

De l'Anatomie & de la Phyſiologie en général.

Tableau hiſtorique de leurs progrès.

Diviſions de la Phyſiologie en neuf grandes fonctions ou articles.

PREMIERE FONCTION.

De l'oſſification.

Ire SECTION.

De l'oſtéologie sèche.

Des os en général. De leurs cavités & de leurs éminences ; de leurs articulations, de leur jonction ou ſymphyſe.

Du ſquelette & de ſes diviſions.

Des os ſecs en général & en particulier.

Des os de la tête en général, & de leurs diviſions. Des os du crâne. De l'os frontal & des éminences qui ſont la baſe des cornes.

Des cornes elles-mêmes, ſolides, ou creuſes; de leur accroiſſement & de leur réproduction.

Des pariétaux. De l'os occipital. Des os temporaux.

De l'os ſphénoïde. De l'os ethmoïde & de ſes appendices. Des os Wormiens. Des biſeaux. Des ſutures. Du mécaniſme des os du crâne. Des os de la face. Des os maxillaires ſupérieurs ou antérieurs ; des os inciſifs. Des os de la pommette. Des os palatins. Des os unguis ou du grand angle. Des os propres du nez. Des cornets inférieurs du nez. Du vomer.

De la mâchoire inférieure. Des dents.

Du mécaniſme de la face, des ſinus, & des dents.

Récapitulation de la ſtructure de la tête. De ſes ovales. De ſa baſe.

Du tronc en général & de ſes diviſions. De la colonne épinière. Des vertèbres en général & en particulier. De l'os ſacrum & du coccyx.

Du mécaniſme de l'épine.

De l'os innominé. Du baſſin. De ſes diamètres dans l'eſpèce humaine & dans les quadrupèdes; de ſon axe.

De ſon mécaniſme.

Du thorax. Du ſternum ; du cartilage xyphoïde.

---

ne leur offrira que des deſcriptions arides, & d'un très-foible intérêt pour des commençans.

Je réponds, 3°. que j'ai toujours ſuivi, dans mes leçons, la méthode que je trace, & que le public n'en a point paru mécontent.

Ce qui m'engage à faire connoître le plan d'un cours d'Anatomie & de Phyſiologie, c'eſt que jamais on n'en a publié aucun qui eût une étendue ſuffiſante, & qu'il m'a paru utile d'apprendre aux élèves ce qu'ils doivent attendre d'un profeſſeur chargé de l'enſeignement de ces deux ſciences réunies.

Des côtes vertébrales & ſterno-vertébrales. De leurs cartilages.

Mécaniſme du ſternum & des côtes.

Des os des extrémités ſupérieures. De l'épaule. De la clavicule & des os claviculaires. De l'omoplate.

Du mécaniſme de l'épaule.

Du bras en général. De l'os *humerus*. De l'avant-bras & des os qui le compoſent.

Du mécaniſme du bras & de l'avant-bras.

Des os du carpe, du métacarpe, & des doigts.

Du mécaniſme du poignet & de la main, & des mouvemens du pouce oppoſés à ceux des autres doigts.

Des os des extrémités inférieures en général.

De l'os fémur & de ſes mouvemens.

De la rotule. Du mécaniſme du genou.

Des os de la jambe & de leur mécaniſme.

Des os du tarſe. De ceux du métatarſe. Des doigts. Des os ſéſamoïdes.

Mécaniſme des malléoles & du pied.

Rapports du pied avec la main.

IIe. SECTION.

De l'oſtéologie fraîche.

Du ſquelette naturel frais, ou des os frais en général.

Du périoſte & du péricrâne.

Des cartilages en général ; des cartilages d'encroûtement ; des cartilages inter-articulaires ; des cartilages inter-oſſeux ou de liaiſon.

Des ligamens en général ; des ligamens ronds, longs, des ligamens inter-articulaires. Des membranes & des expanſions ligamenteuſes.

Des capſules muqueuſes ; des glandes & des graiſſes articulaires ; de la ſynovie.

De la moëlle oſſeuſe & du ſuc médullaire.

De l'appareil articulaire en général.

Des inſertions tendineuſes, aponévrotiques & ligamenteuſes, aux extrémités des os qui s'articulent entre eux.

Des os frais en particulier ; de l'articulation de la mâchoire ſupérieure avec l'inférieure.

Du mécaniſme de la lame inter-articulaire.

Des divers mouvemens de la mâchoire inférieure. Quelques remarques ſur ſes luxations.

De la légère élévation de la mâchoire ſupérieure avec la tête.

De l'articulation & de la ſymphiſe de cette partie du ſquelette avec la première & la ſeconde vertèbre.

Des articulations des vertèbres entre elles dans leurs corps & dans leurs apophyſes.

De l'articulation de la dernière vertèbre lombaire avec le ſacrum, & du ſacrum avec le coccyx.

Du mécaniſme des cartilages inter-oſſeux de l'épine, de leur compreſſion par le poids du corps ; des diverſes eſpèces de décroiſſement dues à cette cauſe. Des expériences de M. de Fontenu à ce ſujet.

Quelques remarques ſur les maladies de l'épine,

ſur la gibboſité, ſur la maladie vertébrale, ſur la carie, ſur les luxations des vertèbres, & ſur les inconvéniens des corps à baleine.

De l'articulation des os inominés avec le ſacrum, des ligamens inférieurs du baſſin.

De l'articulation des os pubis entre eux. De la ſymphyſe du pubis; de ſon étendue. De l'articulation que forment les deux pièces qui la compoſent. De la facilité avec laquelle elle ſe pénètre de ſucs dans la groſſeſſe & à la ſuite de quelques maladies.

De ſa ſection & de l'écartement qui en réſulte dans la femme, comparé avec celui qu'on obſerve par la ſection du pubis dans les femelles des quadrupèdes. Des vices du baſſin.

De l'articulation des côtes avec les corps & les apophyſes tranſverſes des vertèbres.

Des ligamens du ſternum & du cartilage xyphoïde. Du déplacement du bréchet.

Des articulations ſternale & ſcapulaire de la clavicule. De la jonction de cet os avec l'apophyſe coracoïde. Quelques remarques ſur la luxation de la clavicule.

De l'articulation de l'omoplate avec le bras. Quelques réflexions ſur la facilité avec laquelle le bras ſe luxe.

De l'articulation de l'humérus avec l'os du coude & avec l'os du rayon. Du ligament inter-oſſeux.

Des articulations des os de l'avant-bras entre eux.

De la maladie appelée *diaſtaſe*.

De l'articulation des os du carpe avec ceux de l'avant-bras; de celle des os du carpe entre eux & avec les os du métacarpe.

De l'articulation des os du métacarpe entre eux & avec les premières phalanges du pouce & des doigts.

De l'articulatton des premières phalanges avec les ſecondes, & des ſecondes avec les troiſièmes.

Du mécaniſme des ligamens de la main & de l'extrémité ſupérieure.

De l'étendue de l'abduction, de la pronation & de la ſupination.

De l'articulation de l'os inominé avec le fémur. De la cavité cotyloïde dans l'état frais & de ſes maladies.

De l'articulation du fémur avec la rotule & le tibia.

De l'articulation du tibia avec le péroné, & des avantages de ſa poſition oblique.

Du ligament inter-oſſeux.

De l'articulation des os de la jambe avec le tarſe.

De celle des os du tarſe entre eux & avec ceux du métatarſe.

Des articulations de ces derniers ſoit entre eux, ſoit avec les premières phalanges des doigts, & des articulations de ces phalanges entre elles.

Du mécaniſme de ces divers ligamens, & ſurtout de la poſition de ceux qui ſont placés vers les malléoles.

De la ſtructure des os & du ſquelette, conſidérés dans les différens ſexes & dans les différens âges.

IIIe. Section.

De l'Oſtéologie comparée.

Des diverſes ſortes de ſquelettes, conſidérés dans leurs principales différences.

Des ſquelettes de ſubſtance oſſeuſe, de ſubſtance cornée ou cartilagineuſe, & de ſubſtance crétacée, dont les diverſes claſſes d'animaux fourniſſent des exemples.

Du corps ligneux.

Du ſquelette placé à l'intérieur ou à l'extérieur du corps; ou de celui qui eſt en partie ſitué à l'extérieur & à l'intérieur. Les inſectes, les quadrupèdes ovipares & à écailles, offrent des exemples de ces deux dernières modifications.

Des caractères propres au ſquelette intérieur le plus parfait; il eſt compoſé de la tête, du col, du thorax, des lombes, de la clavicule, de l'omoplate, du baſſin, & des os des extrémités.

On conſidérera le ſquelette ſous ces différens rapports dans les diverſes claſſes d'animaux (1).

IVe. Section.

Expériences ſur l'oſſification.

Des expériences à faire ou au moins à expoſer ſur l'oſſification.

Des expériences de Clopton Havers, ſur la diſſolution des os par les acides.

Des expériences de Duhamel, 1°. ſur la manière de colorer les os des animaux, en mêlant de la garance avec les alimens dont on les nourrit; 2°. ſur l'accroiſſement des os & des ſubſtances cornées dans leurs diverſes dimenſions; 3°. ſur les couches dont ces ſubſtances ſont compoſées; 4°. ſur le liber & le périoſte, que Duhamel regardoit comme deſtinés à produire le corps ligneux & la ſubſtance oſſeuſe.

Des expériences de M. de Fougeroux pour confirmer l'opinion de M. Duhamel.

Des expériences de Haller, qui tendent au contraire à prouver que la ſubſtance oſſeuſe ſe forme ſans le concours du périoſte.

Des préparations employées par MM. Hunter & de Laſſone, pour faire connoître la ſtructure des lames oſſeuſes & de celles des cartilages d'encroûtement.

---

(1) Voyez le diſcours ſur l'Anatomie, conſidérée dans ſes rapports avec l'Hiſtoire Naturelle, dans le Traité d'Anatomie & de Phyſiologie de M. Vicq-Dazyr, pag. 18 de la partie du diſcours.

Des expériences de Hériſſant ſur la manière 1°. de débarraſſer par l'intermède des acides le parenchyme cartilagineux qui, eſt la baſe de l'os, du ſuc oſſeux qui l'encroûte; 2°. de détruire, par la combuſtion, le parenchyme cartilagineux, en laiſſant ainſi la ſubſtance oſſeuſe proprement dite ſéparée de ce parenchyme.

Des expériences de M. Tenon ſur la carie des os.

De celles de M. Troja ſur la maniere de produire un os artificiel dont l'os ancien eſt enveloppé, en détruiſant la moëlle, & en tourmentant à pluſieurs repriſes les membranes & les vaiſſeaux contenus dans la cavité qui la renferme.

Des obſervations d'Albinus ſur l'oſſification.

V^e. Section.

De la nature des os.

Ici le profeſſeur fera voir que les os de l'homme & des quadrupèdes ne ſont point, comme on l'avoit penſé, des matières terreuſes; mais qu'ils ſont formés de lames entre leſquelles eſt répandue de la gélatine, & qu'on doit regarder comme un véritable ſel neutre, compoſé d'acide phoſphorique & de chaux.

Il rappellera qu'on prépare du phoſphore avec les os, en les ſoumettant à l'action d'un acide, de l'acide nitreux, par exemple, qui s'emparant de la chaux, laiſſe l'acide phoſphorique libre, & peut entrer dans une combinaiſon nouvelle.

On n'a point fait l'analyſe comparative des os des enfans, des adultes, & des viellards.

On ne ſait point encore quelle eſt la différence chimique des os mous & fléxibles des poiſſons, des reptiles, & des inſectes, d'avec les os de l'homme & des quadrupèdes.

Parallèle des obſervations, & réſultats des faits principaux qu'on aura rapportés.

L'os eſt un organe ſécrétoire dépourvu de conduit excréteur, & qui s'encroûte du ſuc oſſeux qu'il a ſéparé.

IIe FONCTION.

De l'irritabilité.

Ire. Section.

Des muſcles en général.

On traitera d'abord des muſcles conſidérés à l'extérieur, & en général dans leurs diverſes parties, dans leurs différentes formes, ſituation, inſertion, & dans leurs uſages.

Des tendons & des aponévroſes en général.

Des gaînes qui contiennent les tendons, & des couliſſes par leſquelles ils paſſent.

De la manière d'eſtimer la force des muſcles par la direction de leurs fibres, par la ſituation & la forme des os, conſidérés comme des leviers de divers genres.

Des différentes méthodes de décrire les muſcles.

On doit les décrire comme on les diſsèque, par régions & par couches. Cette méthode eſt celle des peintres. Le tableau qu'on propoſe ici diffère, en pluſieurs points, de celui d'Albinus. Toutes les régions y ſont ſur-tout ſubdiviſées en ſections: ce qu'Albinus n'a point fait.

Chaque muſcle ſera diviſé, comme les os, en faces, angles, & bords, ſi c'eſt un muſcle aplati; on le diviſera en corps & en extrémités, ſi c'eſt un muſcle long ou arrondi.

IIe Section.

Tableau des diverſes régions où ſe trouvent les muſcles du corps humain.

Région 1re. *Calva.* Calotte oſſeuſe du crâne. Muſcle occipito-frontal, & ſon aponévroſe.

Région 2e. Muſcles de la face en général. Section 1re. frontale; 2e. palpébrale; 3e. maxillaire ſupérieure; 4e. naſale; 5e. inter-maxillaire; 6e. maxillaire inférieure; 7e. labiale; 8e. cutanée.

Région 3e. Muſcles de la partie latérale de la tête. *Mala cum latere calvæ.* Alb. ſection 1re, auriculaire externe. 1°. Hors des cartilages: 2°. dans les cartilages. 2e. Zygomatico-maxillaire; le muſcle maſſeter. 3e. Temporale; le muſcle crotaphite, & ſon aponévroſe à double feuillet.

Région 4e. Le col en devant. Section 1re. cutanée; 2e. ſternale ou inférieure; 3e. ſtyloïdienne; 4e. maxillaire inférieure; 5e. cervicale moyenne, dont les diviſions ſont l'hyogloſſe, l'hyoïdienne, l'hyo-laryngée, la laryngée, la pharyngienne moyenne & inférieure, & l'œſophagienne.

Région 5e. Les muſcles de l'arrière-bouche, du voile du palais, du goſier en général. Section 1re. l'iſthme du goſier; 2e. le voile du palais; 3e. l'ouverture ſupérieure du pharynx.

Région 6e. Eſpace pterygo-maxillaire: *ſub malâ.* Alb.

Région 7e. La foſſe orbitaire en général. Section 1re. muſcles des paupières; 2e. muſcles obliques du globe; 3e. muſcles droits du globe; 4e. muſcles droits du nerf optique dans pluſieurs quadrupèdes.

Région 8e. Auriculaire interne. Section 1re. les muſcles du marteau; 2e. les muſcles de l'étrier.

Région 9e. Thorachique antérieure. Section 1re. Coſtale, diviſée en deux couches; 2e. claviculaire.

Région 10e. Thorachique latérale.

Région 11e. Abdominale ou ventrale, diviſée en quatre couches principales.

Région 12e. Elle eſt placée autour du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

Région 13e. Le dos, la partie poſtérieure du col & des lombes, diviſée en ſix couches.

Région 14e. Région profonde du col. Section 1re. antérieure; 2e. latérale.

Région 15e. Région profonde des côtes. Section 1re. ſurface externe des côtes; 2e. eſpaces intercoſtaux; 3e. ſurface interne des côtes.

Région 16e. Région profonde du ſternum.

Région 17e. Région diaphragmatique.

Région 18e. Région profonde des lombes. Section 1re. antérieure, le muſcle pſoas; 2e. latérale, le muſcle carré des lombes, & les aponévroſes des environs.

Région 19e. Les parties ſexuelles.

1°. Dans le mâle; ſection 1re, les corps caverneux; 2e. le bulbe de l'urètre.

2°. Dans la femelle; ſection 1re, les corps caverneux; 2e. les environs de l'orifice du vagin.

Région 20e. L'anus. Section 1re. ſuperficielle; 2e. profonde.

Région 21e. Le coccyx.

Région 22e. La partie ſupérieure du bras ou moignon; le muſcle deltoïde.

Région 23e. La région ſcapulaire externe. Section 1re. ſur-épineuſe; 2e. ſous-épineuſe. Aponévroſes ſcapulaires.

Région 24e. La région ſous ſcapulaire.

Région 25e. La région antérieure du bras.

Région 26e. La région poſtérieure du bras: aponévroſe brachiale très-mince.

Région 27e. La face interne ou antérieure de l'avant-bras: 1re., 2e., & 3e. couches.

Région 28e. La face externe ou poſtérieure de l'avant-bras, 1re. & 2e. couches. Aponévroſes qui s'inſèrent aux condyles de l'humérus.

Région 29e. La face dorſale de la main.

Région 30e. La face palmaire de la main: aponévroſe palmaire.

Région 31e. La région iliaque externe ou feſſière, 1re., 2e., & 3e. couches, avec leur tiſſu aponévrotique.

Région 32e. La région iliaque interne.

Région 33e. La région interne de la cuiſſe.

Région 34e. La région antérieure de la cuiſſe, 1re., 2e. couches, avec leurs aponévroſes.

Région 35e. La région externe ou poſtérieure de la cuiſſe.

Section 1re. ſuperficielle & fémorale: le muſcle du *faſcia lata*, avec ſon aponévroſe.

2e. Liſchio-tibiale externe: le biceps ou long vaſte.

3e. Iſchio-tibiale interne: le muſcle demi-nerveux de l'homme, ou biceps de la jambe des quadrupèdes.

Région 36e. La région du trou ovalaire: les muſcles obturateurs, les jumeaux ou le cannelé, le pyriforme, le carré de la cuiſſe.

Région 37e. Face antérieure de la jambe.

Région 38e. Face poſtérieure de la jambe. Aponévroſe tibiale qui ſe continue avec la culotte aponévrotique de Winſlow.

Région 39e. Face dorſale du pied.

Région 40e. Face plantaire du pied, diviſée en deux couches. Aponévroſe plantaire.

IIIe. Section.

Des muſcles dans les animaux.

De l'anatomie comparée des muſcles, & réſultats généraux des obſervations anatomiques qui ont été faites ſur les muſcles du ſinge & des diverſes claſſes de quadrupèdes.

Parmi les muſcles de la tête, c'eſt dans les muſcles de la face qu'on obſerve le plus de différences. Dans le col, ce ſont ſur-tout les muſcles ſterno-maſtoïdien, le ſterno-hyoïdien, le thyroïdien, le digaſtrique, & l'angulaire de l'omoplate qu'il faut conſidérer. Parmi ceux de la poitrine, le petit pectoral & le grand dentelé ont une ſtructure différente de celle que ces muſcles offrent dans l'homme. Parmi ceux du dos, on examinera le trapèze & les dentelés de la reſpiration. Dans le bras, le deltoïde, le biceps & les extenſeurs du coude. Dans les régions iliaques & crurales, le muſcle du *faſcia lata*, l'iliaque interne, les feſſiers, les obturateurs, les jumeaux de la cuiſſe, le droit antérieur, le grêle interne, celui qui répond au couturier, & le biceps de la jambe, ou long vaſte, dont la ſtructure eſt très-particulière. Parmi les muſcles de l'avant-bras, le long ſupinateur. Enfin, parmi ceux de l'extrémité poſtérieure, l'extenſeur des doigts, le ſolaire, les péroniers, & le plantaire. C'eſt dans la conformation de ces muſcles que ſe trouvent les principaux caractères qui diſtinguent la miologie de l'homme d'avec celle des quadrupèdes.

Les muſcles des aîles & des extrémités des oiſeaux, fourniſſent encore des différences très-remarquables.

Les muſcles robuſtes des poiſſons & des reptiles méritent auſſi beaucoup d'attention.

L'hiſtoire des polypes fera connoître des animaux entièrement formés de ſubſtance contractile.

Dans la plupart des animaux appelés à *ſang froid*, on verra que la fibre muſculaire eſt blanche, & que ſa contraction eſt plus vive & plus durable que dans les animaux dont le ſang eſt plus chaud.

Cette différence donnera lieu de remarquer que, dans ceux-ci même, outre les fibres muſculaires rouges, qui ſont les plus répandues, il en eſt de blanches: telles ſont celles des inteſtins & même de la veſſie. Ces fibres ſont auſſi plus irritables que les autres.

IVe. Section.

De la ſtructure intime du muſcle.

Après avoir examiné les muſcles dans les différentes claſſes d'animaux, on traitera de l'anatomie

du muſcle lui-même, c'eſt-à-dire, du muſcle conſidéré dans ſa ſtructure la plus intime.

On verra que les artères qui s'y diſtribuent ne ſuivent aucune marche déterminée : d'où il ſuit que ce ne ſont point elles qui forment eſſentiellement le muſcle, comme Vieuſſens & Willis l'ont avancé.

Les veines qui en ſortent ont des valvules, & les vaiſſeaux lymphatiques y ſont en grand nombre.

Les nerfs s'y portent ſous différens angles, & leur marche y eſt quelquefois rétrograde. Dans tous les cas, leur volume n'eſt point aſſez conſidérable pour qu'on puiſſe les regarder comme formant la baſe du muſcle, ainſi que Le Cat l'avoit annoncé.

Tantôt les nerfs qui ſe ramifient dans les organes muſculaires ſont diſpoſés en *plexus*, comme aux environs du cœur & des inteſtins : tantôt ils ſont fournis par des nerfs longs, dont les filets ſe ſéparent ſans qu'il y ait ni entrelacement ni ganglion.

Sous cet aſpect, les organes muſculaires doivent être diviſés en ceux qui obéiſſent, & en ceux qui n'obéiſſent pas à la volonté.

Les muſcles les plus irritables ne ſont pas ceux qui reçoivent le plus de nerfs. Le cœur eſt dans ce cas, & les nerfs, qui ſont éminemment ſenſibles, ne ſont point irritables.

On n'a point reconnu de nerfs dans les polypes : s'ils en ont, ces nerfs ſont ſans doute très-petits; & cependant les polypes ſont très-contractiles.

La baſe du muſcle eſt un organe cellulaire & fibreux, qui devient blanc par la lotion.

Dans les muſcles dont la forme eſt la plus ſimple, les fibres ſont droites : réunies, elles compoſent des faiſceaux qui ſont coupés à peu près à angle droit par des traverſes cellulaires.

On expoſera ce que Lewenhoeck, Muys, & Deheyde ont dit des fibres & des fibrilles.

On fera connoître les opinions de Swammerdam, de Cowper, de Borelli, de Muys, & de Ruyſch, ſur les formes globuleuſe, cellulaire, rhomboïdale, noueuſe ou tomenteuſe qu'ils ont admiſes dans les dernières diviſions de la fibre muſculaire. Ces ſuppoſitions ſont la baſe de divers ſyſtèmes qu'on indiquera en peu de mots.

On comparera la fibre muſculaire avec la fibre tendineuſe ou aponévrotique : on en montrera la différence. Sont-elles continues l'une avec l'autre ? Eſt-il vrai que les aponévroſes & les tendons ſoient tout-à-fait dépourvus de nerfs, comme Haller l'a dit ? Si cela eſt, pourquoi les piqûres y excitent-elles quelquefois une grande ſenſibilité ?

On ſuivra le tendon dans la profondeur même du muſcle, où il ſe termine en pointe.

Pourquoi les deux tendons du même muſcle ſont-ils pour l'ordinaire oppoſés l'un à l'autre dans la place qu'ils occupent, dans leur direction & dans leur ſtructure ? Et quel eſt l'avantage d'une tige moyenne à laquelle aboutiſſent des faiſceaux obliques, d'où il réſulte une diſpoſition penniforme, ou ſemi-penniforme.

On parlera des capſules muqueuſes des tendons, des glandes qui s'y trouvent, & du fluide onctueux qui s'y ſépare.

Réſumé des aponévroſes, de leurs divers plans de fibres, de leurs uſages. Il n'exiſte pas un ſeul traité d'Anatomie où les aponévroſes ſoient bien décrites : le profeſſeur y ſuppléera.

V^e. SECTION.

Des phénomènes des mouvemens muſculaires dans l'état de ſanté.

Du muſcle conſidéré en repos, & en équilibre avec ceux qui l'environnent.

Du muſcle dans l'état de contraction. Il ſe durcit en ſe raccourciſſant; de la meſure de ſon raccourciſſement. De ſes rides, de ſes plis, de ſa force, ſoit relative, ſoit abſolue, ſoit ſimple, ſoit compoſée; de ſes effets; du ſecours qu'il reçoit des autres muſcles & de celui qu'il leur donne; des muſcles antagoniſtes.

De l'influence du ſommeil, de la veille, de la digeſtion, & des diverſes autres fonctions organiques ſur l'action muſculaire.

Des phénomènes de cette action, ſoit qu'elle devienne plus forte ou plus foible.

VIe. SECTION.

Expériences faites ſur les organes irritables.

Des expériences nombreuſes ont été faites ſur ces organes; on répétera les principales.

Les muſcles ſe contractent, lorſqu'on pique les nerfs qui s'y diſtribuent. La même choſe arrive lorſqu'on les pince, & ſur-tout lorſqu'on en tire des étincelles électriques. Des expériences nouvelles ont même prouvé que ces étincelles ſont le ſtimulant le plus fort qu'on puiſſe employer dans le traitement des perſonnes aſphixiées.

Lorſqu'on a fatigué le nerf dans un des points de ſon étendue, ſi on le pince au-deſſous, & plus près du muſcle, on excite encore des contractions.

Si on coupe le nerf, le muſcle conſerve pendant quelques inſtans ſon irritabilité, qu'il perd bientôt après.

Si on lie les vaiſſeaux ſanguins, l'irritabilité du muſcle dure un peu plus long-temps que lorſqu'on en a coupé les nerfs; mais elle ſe détruit enfin pour ne plus reparoître.

On peut ſe ſervir de différens acides, ſoit minéraux, ſoit végétaux, pour exciter la contraction des parties muſculaires; mais ces ſels, ſur-tout les premiers, détruiſent bientôt les organes ſur leſquels ils agiſſent. Le beurre d'antimoine produit le même effet & pour les mêmes raiſons.

Les organes muſculaires placés dans les diffé

rentes cavités du corps, jouiſſent à un haut degré de la force irritable. Tels ſont le diaphragme, dont on excite facilement la contraction par la preſſion du nerf phrénique, la veſſie qu'on force à ſe vider en l'irritant à l'extérieur; tels ſont le cœur & les inteſtins, dont on réveille la contraction par le ſouffle ſeul de la bouche, ou par le léger frottement d'une petite broſſe ou d'un pinceau très-doux.

Ces organes, hors du corps, & coupés même par morceaux, ſont encore très-irritables.

L'œſophage des animaux ſe contracte auſſi très-facilement par l'effet des différens aiguillons.

Les grenouilles ſont très-propres à ces différentes expériences.

Il en réſulte que les ligamens, les capſules, les membranes, les aponévroſes, les tendons, les nerfs, les cartilages, & les os ne ſont point irritables.

La membrane médulaire, quoiqu'il ſoit démontré, contre l'aſſertion de Haller, qu'elle eſt ſouvent très-ſenſible, n'eſt point irritable.

Les vaiſſeaux lymphatiques le ſont beaucoup; les groſſes artères, dans les jeunes animaux, ſont évidemment muſculaires, & ſe contractent d'une manière très-marquée. Les groſſes veines aux environs du cœur ſont vraiement contractiles; plus loin elles n'ont point cette propriété; les organes glanduleux n'en jouiſſent pas non plus de manière à ce qu'on puiſſe en appercevoir les effets.

La peau peut ſe froncer dans différentes circonſtances, & elle n'eſt pas auſſi dépourvue d'irritabilité que Haller l'a dit.

Le tiſſu cellulaire n'en donne aucune marque.

L'opium & les ſubſtances narcotiques en général, étendues ſur les organes muſculaires, diminuent leur irritabilité.

On a dit que la plupart des gaz qui produiſent l'aſphixie, détruiſent auſſi l'irritabilité des organes muſculaires.

Lorſqu'on a coupé le muſcle antagoniſte, ou qu'on l'a rendu paralytique en coupant ſes nerfs, le muſcle oppoſé l'emporte, & ſon action devient conſtante.

Lorſqu'on lie avec un fil la partie la plus charnue d'un membre, dont les muſcles ſont en repos, & qu'enſuite on les contracte, le membre éprouve de la gêne dans le lieu de la ligature; ce qui prouve qu'une partie du membre ſe gonfle. Cette expérience a été rapportée par Hamberger.

Si on plonge le bras, ſans en mouvoir les muſcles, dans un vaſe rempli d'eau, & qu'enſuite on les contracte, le niveau de l'eau s'abaiſſe, ce qui ſemble annoncer que le volume des muſcles diminue dans la contraction; mais ce réſultat peut tromper, parce qu'il ſuffiroit que les muſcles ſe rapprochaſſent l'un de l'autre pour que le volume total diminuât. Cette expérience eſt de Gliſſon & de Swammerdam.

Ce dernier a fait l'expérience précédente, en plaçant le cœur d'une grenouille dans un vaſe étroit & rempli d'eau qui s'eſt abaiſſée, lorſque le cœur s'eſt contracté.

L'obſervation a prouvé que les muſcles ne pâliſſent point dans le moment de la contraction. Si dans la ſiſtole, le cœur pâlit, c'eſt parce que le ſang eſt lancé hors de ſes cavités; *Kaw* & *Vinter*.

On évitera de ſe tromper comme Borelli dans l'eſtimation des forces de quelques organes muſculaires. Par exemple, lorſqu'il a comparé le poids du cœur avec celui du muſcle fléchiſſeur du pouce, pour en tirer des conſéquences relatives à la force du premier de ces organes, il a commis une grande erreur; car outre que l'action du fléchiſſeur du pouce eſt aidée par celle du court fléchiſſeur, les fibres du cœur étant beaucoup plus déliées & plus rapprochées les unes des autres que celles du muſcle fléchiſſeur du pouce, on ne peut, à raiſon du poids, établir entre elles aucune analogie. Il y a ſous d'autres rapports, dans ce calcul, pluſieurs ſources d'erreurs qu'il ſeroit trop long d'expoſer ici.

Ce ſera dans le traité d'Anatomie de Winſlow, qu'on trouvera les meilleurs principes ſur les divers uſages des muſcles. On conſidérera ſur-tout leurs angles d'inſertion, la direction des gaines ou des poulies, & de leurs tendons, & leur ſituation relativement aux différens articles.

VIIe. SECTION.

Des effets de l'action muſculaire.

On indiquera quels ſont les effets de l'action des muſcles, ſoit relativement aux os dont ils modifient les contours, les formes & les éminences; ſoit relativement aux beſoins des animaux qui en ſont pourvus. Ainſi dans l'homme on expliquera la ſtation, le marcher, la courſe, le ſaut; dans le quadrupède, ſur-tout dans le cheval, le pas ordinaire, le trot, le galop, & l'amble; dans l'oiſeau, les diverſes eſpèces de vol, l'aſcenſion, l'action de planer, l'abaiſſement, le marcher; dans le poiſſon, la manière dont il nage, & dont il s'arrête ou ſe dirige, ſoit par les nageoires, ſoit par l'action de la queue.

On conſultera les expériences curieuſes faites à ce ſujet par Borelli; dans les reptiles, les ondes qu'ils forment, & la manière dont ils ſautent, s'élancent ou ſe ſuſpendent; dans les inſectes, le marcher, le ſaut, & le vol; dans les vers, la manière dont ils rampent à l'aide d'une ſorte de mouvement périſtaltique, ou en ſoulevant une partie de leur corps en manière d'arc; dans les polypes, en s'accrochant par leurs queues ou par leurs bras, ou en formant avec ces derniers une ſorte de roue, dont le mouvement eſt très-rapide; enfin dans les plantes, par la contraction de quel-

ques-uns de leurs organes qui ſemblent jouir d'une ſorte d'irritabilité.

Il exiſte donc dans les corps vivans une fonction ou propriété très-différente de la ſenſibilité & de toutes les autres forces quelconques, que Gliſſon avoit connue, & que Haller a démontrée; elle a reçu les noms de *vis inſita* ou *irritabilitas* dans les écrits de Haller; de *vis pruriens* dans ceux de Kaw-Boerrhaave; de *vis vitalis* dans ceux de Gaubius; & de *ſenſus animalis* dans ceux de Charleton.

VIIIe. SECTION.

Du ſiége de l'action muſculaire.

Mais quel eſt le ſiége de l'action muſculaire, & à quel partie organique appartient ſpécialement cette propriété? Ce n'eſt point aux vaiſſeaux, qui ſont eux-mêmes irritables, & qui ne ſont qu'alimenter le muſcle; ce n'eſt point aux nerfs, qui l'animent, & qui y tranſmettent ſeulement l'aiguillon de la volonté; ce n'eſt point au tiſſu cellulaire, qui n'eſt qu'un organe paſſif; ne ſeroit-ce pas plutôt à une matière élaſtique & contractile qui s'y ſépareroit par une ſorte de ſécrétion particulière à cet organe?

Ici le profeſſeur expoſera les notions principales que la chimie moderne a fournies ſur l'analyſe des muſcles.

Ce qui diſtingue leur tiſſu fibreux, c'eſt 1°. de n'être pas diſſoluble dans l'eau; 2°. de donner plus de gaz azote par l'acide nitrique que toutes les autres ſubſtances animales; 3°. de fournir enſuite de l'acide oxalique & de l'acide malique; 4°. ce tiſſu ſe pourrit facilement lorſqu'il eſt humecté, & il donne beaucoup de carbonate ammoniacal à la diſtillation; 5°. il brûle en ſe reſſerrant.

Divers rapprochemens ont porté un des premiers chimiſtes modernes (1), à croire que les muſcles ſont le réſervoir de la matière fibreuſe du ſang qui s'y condenſe, & qui y devient l'organe immédiat de l'irritabilité.

IIIe. FONCTION.

DE LA CIRCULATION.

Le profeſſeur traitera des organes qui ſervent à la circulation, & en général du cœur, des vaiſſeaux artériels, & des veines ſanguines & lymphatiques.

Ire. SECTION.

Du cœur.

Du péricarde.

De la poſition de ce ſac, conſidéré dans le méditation; de ſa forme, de ſa baſe, de ſes faces, de ſes angles, pointes ou cornes, de ſes membranes externe & interne; de ſes adhérences, de ſes ouvertures, de ſon anneau, de ſes vaiſſeaux, de la ſéroſité qui s'y condenſe, de ſon uſage.

Du cœur en général & à l'extérieur; de ſa ſituation, de ſa forme, de ſa baſe, de ſa pointe, de ſes faces, de ſes angles, de la ligne de démarcation qui eſt placée entre ſes ventricules; de ſa membrane externe, & de la graiſſe qu'elle reçoit dans quelques ſujets.

Des cavités du cœur en général.

Des ſinus & des oreillettes à l'extérieur; de leur baſe, de leur pointe, de leur direction, de leur étendue, de leur adoſſement.

De l'oreillette droite, dite *des veines caves*; de ſa forme & de ſes limites, de ſa ſtructure externe & interne, de ſes faiſceaux charnus, ou muſcles pectinés; de la membrane qui ſe montre entre les faiſſeaux charnus de l'oreillette.

Du ſinus droit, & des veines caves, qui s'y ouvrent.

De la valvule d'Euſtache.

Du ſinus des veines coronaires.

De la cloiſon ou *ſeptum* des oreillettes.

Du trou ovale & de ſa valvule; de l'anneau & de la foſſe ovale, de l'iſthme de Vieuſſens.

De l'ouverture veineuſe du ſinus droit dans le ventricule du même côté.

Du ventricule droit, ou pulmonaire; de ſa membrane interne, de ſa forme, de ſon étendue, qui eſt plus grande que celle du ventricule gauche; de ſes faiſceaux, ou de ſon réſeau charnu.

De ſon ouverture veineuſe, & de l'anneau valvulaire qui l'entoure; des muſcles papillaires, qui ſervent d'appui à la valvule. De la diviſion de cette valvule en trois pointes, qui ſe terminent aux muſcles papillaires.

De l'ouverture artérielle de ce ventricule.

Des valvules en panier de pigeon, qui ſont à l'embouchure de l'artère pulmonaire.

De la cloiſon des ventricules, & des colonnes charnues dont elle eſt ſurchargée.

De l'oreillette gauche, ou pulmonaire; de ſa forme, de ſa pointe, de ſes faiſceaux réticulaires.

Du ſinus gauche; des quatre veines pulmonaires qui y aboutiſſent; de l'étendue du ſinus gauche, qui eſt moins grande que celle du ſinus droit; de ſon ouverture dans le ventricule gauche.

De ce ventricule lui-même, que j'appelle *aortique*; de ſa membrane interne, de ſa forme & de l'étendue de ſa cavité; de ſa pointe où la cavité ſe prolonge.

De ſon ouverture veineuſe; des valvules appelées *mitrales*, qui s'y trouvent, & des muſcles qui leur ſervent de ſoutien.

De l'ouverture artérielle de ce ventricule; des valvules, dites *ſigmoïdes*, qu'on y remarque, &

(1) M. de Fourcroy.

des globules, dits d'*Arantius*, qui ſont placés au milieu du bord flottant de ces valvules.

De l'os du cœur dans les ruminans.

Des diverſes couches de fibres que Vieuſſens, Lanciſi, Stenon, Senac, & Haller ont obſervées dans le cœur.

Des nerfs de cet organe; des plexus cardiaques, de ceux que Willis, Vieuſſens, Lanciſi, Winſlow, & Senac ont décrits.

IIe. Section.

De la ſtructure du cœur, conſidéré dans les animaux.

Dans les quadrupèdes, il eſt plus alongé, plus aigu, & il s'étend plus verticalement ſur le ſternum.

Dans les oiſeaux, le ventricule droit eſt ſemi-lunaire, étroit, & il ſemble qu'il embraſſe le ventricule gauche, autour duquel il eſt placé.

Dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les cétacées, & dans les oiſeaux, le cœur eſt compoſé de deux oreillettes & de deux ventricules. Dans quelques quadrupèdes ovipares, il eſt formé de deux oreillettes & d'un ſeul ventricule: telle eſt la grande tortue de mer.

Dans les poiſſons, il n'y a qu'une oreillette & un ventricule.

Dans les inſectes & dans pluſieurs ſortes de vers, le cœur eſt alongé, & il jouit d'une ſorte de mouvement périſtatique, comme les inteſtins.

On ne connoit point de cœur dans les polypes.

IIIe. Section.

Obſervations & expériences ſur le mouvement du cœur.

La poitrine d'un quadrupède étant ouverte, 1°. on voit les oreillettes du cœur ſe contracter, quand les veines caves & les ventricules du cœur ſe dilatent, & ainſi réciproquement.

2°. Pendant la contraction des oreillettes, on voit le ſang refluer dans les veines caves & pulmonaires.

3°. On obſerve que les contractions des oreillettes ſe font enſemble, & que celles des ventricules ſont auſſi ſimultanées.

4°. On remarque qu'à meſure que l'animal s'affoiblit, ces contractions ſe font tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, & qu'elles ne ſe ſuccèdent plus avec la même régularité. Les ventricules commencent à ſe dilater avant que la contraction de l'oreillette ſoit achevée: & vers la fin de la vie, l'oreillette droite ſe contracte, pour l'ordinaire, plus ſouvent & plus long-temps que la gauche.

Haller faiſoit paſſer à volonté cette propriété de l'oreillette droite à la gauche. A cet effet, il lioit l'artère aorte près du cœur, & il ouvroit l'une des veines-caves: alors le ſang, dont la préſence excite les contractions des diverſes parties du cœur, s'accumulant à gauche, & ceſſant de s'épancher dans les cavités droites, l'oreillette gauche devenoit l'*ultimum moriens*.

Pendant la diaſtole, le cœur devient un peu plus long qu'auparavant, & il ſe raccourcit dans la ſyſtole.

Dans ce même moment, on voit la pointe du cœur ſe redreſſer: le mouvement des valvules, qui ſe relèvent alors, force la pointe du cœur à ſe rapprocher de la baſe.

Comme l'oreillette gauche eſt placée ſur la colonne vertébrale, & qu'elle ſe remplit de ſang lorſque les ventricules ſe contractent, le déplacement qui en réſulte doit pouſſer le cœur en devant, & ſa pointe, qui eſt à l'extrémité du rayon, doit frapper avec force les côtes qui lui ſont oppoſées.

Pendant la ſyſtole du cœur, le ſang eſt pouſſé dans la croſſe de l'aorte, qui, ſe rempliſſant bruſquement, tend à décrire une ligne droite, & qui concourt, par cet effort, à porter en devant la maſſe entière du cœur, qui eſt comme ſuſpendu à ſon extrémité.

On peut produire ce même effet, en dirigeant avec force un fluide de bas en haut dans l'aorte thorachique vers le cœur.

En obſervant la circulation dans les animaux, dont le cœur eſt demi-tranſparent, comme dans les grenouilles, on voit que les cavités de cet organe ſe vident tout-à-fait à chaque ſyſtole.

Le cœur de ces animaux ſe contracte long-temps après avoir été détaché de la poitrine. On rétablit ſes mouvemens par le ſouffle, par l'impreſſion de l'eau tiéde, & par divers ſtimulans.

Dans les quadrupèdes, où le mouvement du cœur avoit ceſſé, on l'a ſouvent fait reparoître, en introduiſant de l'air dans le poumon: alors on rétablit la circulation pulmonaire, & le ſang qui ſe porte vers le cœur y excite des contractions nouvelles. Ce procédé eſt d'une grande utilité dans le traitement des aſphyxies.

On voit manifeſtement la circulation continuer pendant quelque temps, dans les animaux à ſang froid, quoique le cœur ait été arraché de la poitrine: d'où l'on peut conclure que le ſang contenu dans le ſyſtême artériel, ne reçoit pas toute ſon impulſion du cœur, puiſqu'il peut encore ſe mouvoir lorſque cet organe eſt entièrement détruit.

On rappellera les opinions de Keil, de Jurine, de Robinſon, de Morgan, & de Morland ſur la force du cœur: il n'y a aucune de ces opinions où il ne ſe ſoit gliſſé quelque erreur, ſoit d'Anatomie, ſoit de Calcul. On en conclura, avec Haller, que la force du cœur eſt grande, mais qu'il eſt

peut-être

peut-être impoſſible de l'eſtimer avec une préciſion mathématique.

Les nerfs de la huitième paire & l'intercoſtal peuvent être liés, ſans que les mouvemens du cœur ſoient pour cela auſſi-tôt interrompus.

On expoſera, en peu de mots, les opinions de Bellini, de Vieuſſens, de Perrault, de Boerhaave ſur les cauſes des mouvemens du cœur : & il ſera facile de faire voir combien ces ſyſtêmes ſont peu fondés.

On fera voir que la cauſe du mouvement du cœur réſide dans ſa propre irritabilité, que le ſang excite en paſſant alternativement dans les oreillettes & dans les ventricules de cet organe.

IVe. Section.

Des artères & des veines pulmonaires.

De l'altère pulmonaire ; de ſon tronc, de ſa courbure.

Du conduit artériel.

De la bifurcation de l'artère pulmonaire ; de ſa branche droite, de ſa branche gauche, de leurs rapports avec les troncs, des ſubdiviſions de ces branches dans les poumons.

Des veines pulmonaires, de leurs ramifications dans les poumons, de leurs branches hors de ces organes & prés du cœur, de leurs rapports avec les bronches & avec les artères pulmonaires, de leur entrée dans le ſinus droit du cœur.

La circulation pulmonaire, dont on expoſera le mécaniſme, étoit connue de Ceſalpin & de Servet, avant que la grande circulation de l'aorte & des veines caves eût été déterminée.

V^e. Section.

De l'artère aorte.

De l'artère aorte en général.

Des artères coronaires.

Des artères ſous-clavières droite & gauche.

Des carotides primitives.

De la carotide externe ; de l'artère thyroïdienne ſupérieure ; de l'artère hyoïdienne, de la ſublinguale, de la ranine, de l'artère pharyngienne inférieure, de ſes rameaux pour le ganglion cervical de l'intercoſtal, pour la paire vague & pour le muſcle ſterno-maſtoïdien.

De l'artère labiale, ou maxillaire externe de Winſlow, de l'artère palatine inférieure, de l'artère tonſillaire, des maſſéterines, de la labiale inférieure & de la coronaire des lèvres.

De l'artère occipitale ; de la ményngée de la foſſe cérébelleuſe, qui pénètre avec la veine jugulaire interne dans le crâne ; des rameaux muſculaires de l'artère occipitale.

De l'artère auriculaire poſtérieure, du rameau auditif externe, du rameau ſtylo-maſtoïdien.

De l'artère maxillaire interne, de la ményngée, ou artère moyenne de la dure-mère ; de la maxillaire inférieure, des ptérygoïdiennes, de la temporale profonde externe.

De l'artère buccale, de l'alvéolaire, de la ſous-orbitaire, de la platine ſupérieure, de la pharyngienne ſupérieure, de la ſphéno-palatine.

De l'artère temporale ; des auriculaires antérieures ; de la tranſverſale de la face ; de la temporale profonde ; de la temporale ſuperficielle ou poſtérieure.

De l'artère carotide interne, ou cérébrale en général ; de l'artère opthalmique ; de l'artère lacrymale ; des ciliaires internes courtes & longues ; des muſculaires ſupérieures & inférieures ; de la ſous-orbitaire ; de la ciliaire inférieure ; de l'ethmoïdale poſtérieure ; de l'ethmoïdale antérieure ; de l'artère centrale de la rétine ; des artères ciliaires antérieures ; de la palpébrale ſupérieure, inférieure ; de l'artère naſale ; de l'artère ſur-orbitaire ; de l'artère ſourcilière ; du rameau frontal ſupérieur profond ; de l'artère communicante du cerveau ; de l'artère choroïdienne inférieure ; de l'artère calleuſe ; de la branche poſtérieure, ou de *Sylvius*.

De l'artère mammaire interne ; des rameaux thymiques, diaphragmatiques, médiaſtins & xyphoïdiens.

De l'artère vertébrale en général ; de l'artère inférieure du cervelet ; de la latérale du cervelet ; de la ſpinale poſtérieure ; de l'artère ſpinale antérieure ; de l'artère varolienne poſtérieure.

Du tronc baſilaire ; des pyramidales, des olivaires, de l'artère inférieure du cervelet (ſouvent il en ſort une ſeconde du tronc baſiliaire), des auditives, des artères des nerfs trijumeaux.

De l'artère ſupérieure du cervelet ; des artères pinéales, des tuberculeuſes ſupérieures, & des varoliennes latérales & ſupérieures.

De l'artère profonde ou poſtérieure du cerveau ; des artères du troiſième ventricule, des inférieures & internes des couches optiques, des rameaux mammillaires, de ceux des piliers antérieurs de la voûte, des rameaux de la commiſſure poſtérieure.

De la communicante de Willis ; des artères choroïdiennes inférieures, des optiques inférieures, des ammoniennes, des tuberculeuſes inférieures, de celles du troiſième ventricule.

De l'artère thyroïdienne inférieure ; de l'artère tranſverſale de l'épaule, qui vient auſſi de la mammaire interne, de l'artère tranſverſale du col, de l'aſcendante du col, des rameaux profonds de la thyroïdienne inférieure, de la thyroïdienne proprement dite, de la branche thorachique.

De l'artère cervicale profonde ; de l'artère cervicale ſuperficielle, de l'artère intercoſtale ſupérieure, des artères intercoſtales, de leurs branches ſupérieures & inférieures.

De l'artère axillaire ; des thorachiques ſupérieure,

longue, humérale, & axillaire; de l'artère ſous-ſcapulaire ſupérieure; de la ſous-ſcapulaire inférieure; de l'artère circonflexe antérieure, poſtérieure.

De l'artère humérale; de l'artère profonde ſupérieure du bras; de l'artère profonde inférieure du bras.

De l'artère radiale.

De l'artère cubitale.

Des artères bronchiales; des œſophagiennes; des médiaſtines poſtérieures; des intercoſtales inférieures; des diaphragmatiques inférieures.

Du tronc cœliaque; de l'artère coronaire ſtomachique; de l'artère hépatique; de l'artère ſplénique.

De l'artère méſentérique ſupérieure; des artères capſulaires; des artères rénales; de l'artère ſpermatique; de l'artère méſentérique inférieure; des artères lombaires; de l'artère ſacrée antérieure.

Des artères iliaques communes ou primitives; de l'artère iliaque interne ou hypogaſtrique, de l'artère iléo-lombaire, des ſacrées latérales, de l'iliaque poſtérieure.

De l'obturatrice; de l'artère iſchiatique, de la honteuſe interne, de l'hémorrhoïdale moyenne, de l'artère utérine, des artères véſicales, de l'artère vaginale, de l'artère ombilicale.

De l'artère iliaque externe ou crurale; de l'artère épigaſtrique, de l'artère iliaque antérieure, de l'artère crurale, des honteuſes externes, de l'artère profonde de la cuiſſe, de la circonflexe interne & externe, de l'artère poplitée, des articulaires.

De l'artère tibiale antérieure; de l'artère tibiale poſtérieure, & de leurs rameaux.

De l'artère plantaire interne & externe & de ſes branches.

De l'artère péronière & de ſes rameaux.

VIe. Section.

Des veines caves.

De la veine cave ſupérieure, & de ſes branches conſidérées dans l'ordre de la circulation.

De la veine baſilique & de ſes rameaux; de la veine céphalique & de ſes rameaux, de la veine médiane, des veines brachiales, des veines axillaires, des veines vertébrales, de la veine temporale, de la veine occipitale, des veines jugulaires externes, de la veine labiale, de la veine pharyngienne, de la veine linguale, de la veine thyroïdienne ſupérieure, des veines jugulaires internes, des veines intercoſtales ſupérieures, des veines mammaires internes, des veines thyroïdiennes inférieures, des veines ſous-clavières, de l'azygos, de la veine cave ſupérieure ou deſcendante.

De la veine cave inférieure, dans l'ordre de la circulation. De la veine poplitée, de la petite veine ſaphène, de la grande veine ſaphène, de la veine crurale, de la veine iliaque externe, de la veine iliaque interne ou hypogaſtrique, des veines iliaques ou primitives, de la veine ſacrée antérieure, des veines lombaires, des veines ſpermatiques, des veines rénales ou émulgentes, des veines capſulaires, des veines hépatiques, des veines phréniques, de la veine cave inférieure.

VIIe. Section.

De la veine porte.

De la veine-porte ventrale, dans l'ordre de la circulation. De la petite mézéraïque, ou hémorrhoïdale interne; des veines coliques gauches, première & ſeconde; de la coronaire gauche, des pancréatiques, des gaſtriques poſtérieures, des gaſtro-épiploïques gauches, de la grande gaſtrique gauche, des vaiſſeaux courts.

De la veine ſplénique; de la veine iliaque inférieure, de la cœco-iliaque, de la colique droite, de la gaſtro-duodénale, de la colique moyenne.

De la grande veine mézéraïque; de la veine coronaire ſtomachique droite, des veines cyſtiques & des duodénales, du tronc de la veine-porte ventrale, du tronc de la veine-porte hépatique & de ſes branches.

De la veine ombilicale.

VIIIe. Section.

Des veines lymphatiques.

Des vaiſſeaux lymphatiques radiaux, cubitaux, ſuperficiels, & profonds; des lymphatiques du bras, de l'omoplate, de l'aiſſelle; des lymphatiques du col ſuperficiels, profonds ou jugulaires.

Du tronc lymphatique droit, gauche, près des ſous-clavières ou de la veine cave lymphatique deſcendante.

Des vaiſſeaux lymphatiques ſaphéens, tibiaux, péroniers ſuperficiels, profonds, poplités, cruraux, & ſciatiques.

Des lymphatiques inguinaux, ſuperficiels, & profonds.

Des lymphatiques hypogaſtriques; des honteux externes & internes; des lymphatiques lombaires, rénaux, capſulaires; des lymphatiques mézéraïques, pancréatiques, hépatiques, ſpléniques, & gaſtriques.

Des vaiſſeaux lymphatiques des poumons; du médiaſtin poſtérieur; des lymphatiques cardiaques.

Des racines du réſervoir de pecquet; du réſervoir lui-même; du conduit thorachique, ou veine cave lymphatique aſcendante.

IXe. Section.

De la ſtructure propre des artères.

De leurs diverſes membranes; de leurs fibres charnues, qui ſont ſur-tout circulaires. On les voit

dans les groſſes artères des jeunes animaux. On décrira la membrane interne des artères, & les petits vaiſſeaux de ces membranes, qu'on démontre par l'injection.

Leur ſection eſt circulaire : leur force de réſiſtance eſt très-grande ; elle a été déterminée par Wintringham. Les rameaux oppoſent, toutes choſes égales d'ailleurs, plus de réſiſtance à leur rupture que les troncs.

La plupart de ces rameaux ſortent à angle aigu des troncs artériels.

Le ſyſtême artériel forme un cône, dans ce ſens, que la ſomme des ouvertures des rameaux réunis eſt plus grande que l'ouverture du tronc.

Le nombre des diviſions artérielles, qu'on peut démontrer anatomiquement, ne ſurpaſſe point celui de dix-huit ou vingt.

On ne doit donc point admettre la ſérie des vaiſſeaux décroiſſans, propoſée par Boerhaave, ni *l'erreur de lieu*, comme cauſe d'inflammation.

Les anaſtomoſes ſe font ou à angle aigu, ou en arc, ou en cercle. On voit le mouvement ſe renouveler & renaître dans les coudes, dans les angles de communication, qui ſont comme autant de diagonales entre les côtés de divers parallélogrammes. C'eſt ce qu'on obſerve dans les grands réſeaux.

Il n'y a point de parenchyme viſible entre les artères & les veines. Les artères ſe terminent, 1°. en ſe continuant avec les veines ; 2°. en ſe repliant, pour former des conduits excréteurs ; 3°. les artères ſe terminent par des extrémités très-déliées & très-courtes, d'où ſortent les vapeurs qui lubréfient les ſurfaces, & d'où s'élève la tranſpiration inſenſible ; 4°. par des vaiſſeaux ſéreux, non rouges, tels qu'on en voit dans les membranes blanches de l'œil. Ces vaiſſeaux artériels ſéreux finiſſent ſouvent par des veines du même genre, qui, s'agrandiſſant, admettent plus loin les globules rouges. Mais, dans aucun cas, les vaiſſeaux lymphatiques, proprement dits, ne communiquent avec les artères.

Xe Section.

De la ſtructure propre des veines.

On ne voit les fibres muſculaires que dans leurs troncs & dans les jeunes animaux. Elles ſont en général placées plus près de la peau que les artères. Et Wintringham a démontré que les membranes de ces derniers vaiſſeaux, toutes choſes d'ailleurs égales, réſiſtent moins à leur rupture que celles des veines.

Des valvules des veines, qui ſont tantôt ſolitaires, tantôt conjuguées, tantôt ternées. Les valvules ſe trouvent dans les veines externes, & dans celles dont la poſition eſt perpendiculaire. La direction de ces lames ſuffiroit pour déſigner quelle eſt la vraie route du ſang.

Il n'y a point de valvules dans la veine cave inférieure, dans les veines des viſcères, dans la veine porte.

Eſt-il vrai que les veines s'ouvrent dans le tiſſu cellulaire & dans les diverſes cavités, pour y repomper des fluides ? ou ne ſont-ce pas plutôt les vaiſſeaux lymphatiques qui ſont par-tout deſtinés à cet uſage ?

XIe Section.

De la ſtructure propre des vaiſſeaux & des glandes lymphatiques.

Des découvertes de Rudbek, de Bartholin, de celles de Meckel, de Hunter, de Hewſon, de M. Monro, & de MM. Cruikshangk, Scheldon & Maſcagni.

Les vaiſſeaux lymphatiques ſont veineux & valvuleux ; ils ſont irritables ; ils s'ouvrent ſur toutes les ſurfaces & dans toutes les cavités ; ils abſorbent les fluides ſéreux en général, & en particulier toutes les humeurs quelconques épanchées. Leurs troncs, auquel tous les rameaux ſe réuniſſent, s'ouvrent dans de groſſes veines. On doit donc les regarder comme un ſyſtême particulier de veines ſéreuſes, ſur-ajouté à celui des veines ſanguines.

On recherchera ſi, indépendamment des troncs principaux du ſyſtême lymphatique, il y a des rameaux de ce ſyſtême qui s'ouvrent immédiatement dans les veines ſanguines, ainſi que Meckel le penſoit.

On expoſera ce qu'on ſait ſur la ſtructure intime & les uſages des glandes conglobées, dans leſquelles les vaiſſeaux lymphatiques ſe mêlent & forment un entrelacement très-compliqué.

La plupart des fonctions attribuées par Bordeu aux lames du tiſſu cellulaire, appartiennent aux vaiſſeaux abſorbans dont elles ſont l'appui ; ce qui ne change rien au fond de ſa doctrine.

On avoit penſé que, dans les oiſeaux, l'abſorbtion ſe faiſoit par les veines ſanguines. Mais Hewſon & pluſieurs autres modernes ont trouvé des vaiſſeaux lymphatiques dans ces animaux, dans les reptiles, dans les quadrupèdes ovipares, & dans les poiſſons, comme dans les quadrupèdes & dans l'homme : d'où il ſuit que, dans toutes les claſſes d'animaux, l'abſorbtion ſe fait par des vaiſſeaux du même genre.

L'expérience a prouvé que les vaiſſeaux lymphatiques conſervent leur force abſorbante quelquefois aſſez long-temps après la mort de l'animal.

XIIe Section.

Des phénomènes de la circulation.

On traitera des mouvemens du cœur & des vaiſſeaux dans l'état de ſanté ; on les conſidérera pendant la veille & le ſommeil, dans l'exer-

cice, & dans le repos, avant & après la digeſtion, dans les différens âges & tempéramens, dans les divers beſoins & états de la vie.

XIIIe. Section.

Obſervations & expériences ſur la circulation du ſang.

On a tenté un grand nombre d'eſſais ſur les vaiſſeaux ſanguins, pour déterminer s'ils ſont ſenſibles & irritables; s'ils ſe dilatent, s'ils ſe déplacent dans leur battement, ainſi que pour connoître la force & la direction des fluides qui circulent dans leurs cavités.

Lorſqu'on lie une artère, on voit le gonflement ſe faire au deſſus de la ligature; ſi on lie une veine, le gonflement au contraire ſe fait au deſſous.

Quelquefois cependant on lie des artères longues, telles que les crurales, ſans remarquer de gonflement au deſſus, parce que les artères collatérales empêchent l'ordre de la circulation de ſe troubler.

Les acides, introduits dans une veine, coagulent le ſang dans une direction qui s'étend vers le ventricule droit. Le ſang ſe coagule dans une direction oppoſée, ſi on injecte des acides dans une artère.

On a lié les veines caves ſupérieure & inférieure: le ſang s'eſt amaſſé en deſſus & en deſſous, & le cœur a été trouvé vide.

Si, par le moyen d'un tube, on introduit de l'air dans la veine jugulaire, cet air parvient au cœur, dont on peut reſſuſciter ainſi les mouvemens.

La même choſe arrive lorſqu'on introduit de l'air dans le canal thorachique.

Pour faire durer plus long-temps les mouvemens du cœur, il ſuffit d'y retenir le ſang, en comprimant les artères par leſquelles il eſt lancé. On peut lier l'aorte, dans la même intention & avec le même ſuccès.

En répétant avec ſoin les expériences de Weitbrecht, de Lamure, & de MM. Jadelot & Arthaud, on verra les artères ſe déplacer dans les coudes. La croſſe de l'aorte en fournit un exemple. Cette loco-motion ſe montre encore dans les artères flexueuſes, & diſpoſées en zig-zag: on la produit artificiellement, en pliant les artères méſentériques, & en augmentant le nombre de leurs contours, comme on l'empêche d'avoir lieu, en développant ces flexuoſités, & en détruiſant les angles qu'elles forment.

Lorſqu'on empoigne fortement l'artère aorte, près du cœur, on éprouve combien eſt grand l'effort qu'elle fait pour ſe ſoulever.

La loco-motion ſe fait encore dans les artères ſpinales, &c.

On n'empêche point la loco-motion d'avoir lieu, en appliquant une ou pluſieurs ligatures à l'artère qui eſt ſuſceptible de déplacement.

On n'aperçoit point de loco-motion dans l'aorte ventrale qui eſt fixée par le tiſſu cellulaire le long de la colonne épinière.

Il eſt plus difficile qu'on ne penſe de s'aſſurer, par l'expérience, de la dilatation des artères. A la ſimple vue, le déplacement peut être pris pour la dilatation. Il y a cependant quelques portions du ſyſtême artériel, ſur leſquelles il eſt difficile de ſe tromper à cet égard. Par exemple, on peut ſe convaincre, par la ſeule inſpection, que la croſſe de l'aorte ſe dilate, lorſqu'elle reçoit le ſang du cœur.

On emploiera, pour rechercher ſi les artères ſe dilatent, une eſpèce de compas formé de trois pièces, dont deux ſont perpendiculaires & parallèles, tandis que la troiſième, qui les ſoutient, eſt horizontale.

En plaçant le doigt d'une manière même très-ſuperficielle ſur l'artère aorte ventrale, qui ne ſe déplace point, on ſent une forte pulſation. Doit-on l'attribuer à ce que le tube artériel ſe dilate alors, ou ſeulement à ce qu'on a changé la diſpoſition, & diminué l'étendue du vaiſſeau, en ſubſtituant à la forme ronde une forme ovale?

L'artère carotide, miſe à nu dans le col d'un animal vivant, ne paroît point ſe déplacer; ſi on prend cette artère entre les deux doigts, on y ſentira des pulſations.

Le bas-ventre étant ouvert, on voit les piliers du diaphragme agir dans leurs contractions ſur l'artère aorte, & repouſſer le ſang vers la tête. Si on ajoute à la contraction du diaphragme, en l'irritant encore, le pouls deviendra plus ſerré.

Le pouls bat plus vîte ou ſe ſerre, lorſqu'on bleſſe fortement quelque nerf.

Dans les douleurs très-vives, les pulſations ſont comme ſuſpendues.

A chaque forte contraction du cœur, il ſe fait, par l'action des grandes valvules, un refoulement du ſang qu'on peut apercevoir juſqu'aux veines émulgentes, & quelquefois même juſqu'aux veines crurales.

Pendant l'expiration, le ſang eſt refoulé, par les jugulaires, juſqu'au cerveau, comme on l'expoſera plus au long, en traitant de la reſpiration.

C'eſt dans les animaux aquatiques qu'on verra circuler le ſang, & ſes divers globules dans des artères & dans des veines demi-tranſparentes. On y remarquera des colonnes de fluide, interrompues en divers points par des eſpaces qui ſemblent être vides, mais dont les proportions ſont aſſez durables, pour faire ſoupçonner que quelque gas remplit ces intervalles. Expériences de Haller & de M. Roſa. Ce dernier en a conclu que le ſyſtême artériel n'eſt pas tellement rempli, qu'il ne puiſſe

admettre une nouvelle quantité de fluide, ſans qu'il s'enſuive une vraie pléthore. On répétera ces curieux eſſais.

Lewenhoeck & Haller ont vu, à l'extrémité de la queue de la loche, une artère ſe contourner & ſe changer en une veine de capacité ſuffiſante pour admettre pluſieurs globules rouges.

Dans la queue de quelques uns des animaux aquatiques, les artères & les veines ſont diſpoſées preſque parallèlement, & comme par paires, qui ſe correſpondent avec une ſorte de régularité, & qui communiquent par des anſes les unes avec les autres. Le microſcope ſolaire rend ces anaſtomoſes très-ſenſibles.

Dans les petits réſeaux, la circulation ſe fait ſouvent avec une ſorte de lenteur, & toujours avec une grande irrégularité. On n'y reconnoît plus l'ordre établi conſtamment dans les artères & dans les veines; les humeurs y paroiſſent quelquefois livrées à des mouvemens rétrogrades; les colonnes ne paroiſſent pas conſerver par-tout le même volume: ce qui ſemble annoncer que les artérioles y jouiſſent d'une irritabilité marquée, mais qui n'eſt pas la même dans toutes les parties de leur étendue.

Hales a fait un grand nombre d'expériences, en adaptant un tube aux groſſes artères ou aux groſſes veines. Il a vu le ſang s'y élever, s'y balancer à une certaine hauteur, qui varioit, ſuivant que l'animal faiſoit des efforts plus ou moins violens, ſoit pour reſpirer, ſoit pour obéir aux impreſſions de la douleur.

Le même, après avoir paſſé & aſſujetti un tube dans l'artère aorte, au deſſous du cœur, a déterminé quelles étoient les différences des temps, pendant leſquels ſe faiſoit l'écoulement d'une certaine quantité de fluide verſé dans ce tube, tandis qu'il s'échappoit, ſoit par les extrémités des artérioles qui s'ouvrent dans les inteſtins, ſoit par ces mêmes artères coupées près du tube inteſtinal, ſoit enfin par les branches artérielles elles-mêmes coupées près du tronc de l'aorte.

XIVe. SECTION.

Sur l'injection des vaiſſeaux, ſur la transfuſion, & ſur la médecine infuſoire.

On ne manquera pas d'expoſer aux élèves l'hiſtoire & les principes de l'art de l'injection, ſoit à chaud, ſoit à froid.

On dira comment & avec quels ſoins on emploie à cet effet, ſoit les graiſſes & les réſines, ſoit les ſpiritueux & les matières colorantes, ſoit le mercure.

On fera connoître l'art de corroder, de macérer, de laver, de nettoyer, & de conſerver les viſcères que l'on a convenablement injectés.

Lorſque l'injection très-tenue réuſſit bien, elle paſſe dans les vaiſſeaux les plus déliés de la peau, des tendons, des ligamens, des os; elle ſe porte des extrémités artérielles aux extrémités veineuſes, & on la voit ſuinter des pores qui s'ouvrent à la ſurface des membranes.

Une injection faite avec une matière pénétrante, paſſe facilement de l'artère pulmonaire dans les bronches, ſur-tout ſi on prend la précaution de dilater les poumons par le ſouffle. Le fluide ne paſſe pas avec la même facilité des veines dans les cavités bronchiques.

On pourra tenter l'expérience difficile de la tranſfuſion, dans laquelle, à l'aide de tubes pourvus de robinets, on fera paſſer le ſang de l'artère dans la veine, en prenant les meſures néceſſaires pour que ce fluide n'arrive point coagulé par le froid.

On fera auſſi les diverſes expériences de la médecine infuſoire, dont les procédés conſiſtent à injecter dans les veines une petite quantité d'un fluide médicamenteux, ſoit purgatif, ſoit ſudorifique, & qui ſouvent, ainſi injectés dans un animal vivant, donneront des convulſions mortelles, mais qui produiront quelquefois auſſi, lorſqu'on y aura mis un grand ménagement, l'effet qu'on doit naturellement en attendre.

On tirera de ces faits nombreux des concluſions qui ne laiſſeront aucun doute ſur la direction & les mouvemens du ſang artériel & veineux: d'où réſultera la théorie complette de la circulation, telle que Harvée en a tracé le tableau.

Dans cette théorie, on tiendra un compte exact des forces du cœur & des forces propres & individuelles des vaiſſeaux ſanguins, & on diſtinguera bien la circulation régulière des rameaux un peu conſidérables, d'avec la circulation irrégulière des petites branches, des petits réſeaux, & des capillaires.

Mais le ſang lui-même & la lymphe doivent être le ſujet de l'examen le plus réfléchi: on en traitera dans l'article des ſécrétions.

IVe. FONCTION.

De la ſenſibilité.

Des organes de la ſenſibilité en général.

Ire. SECTION.

Du cerveau & du cervelet.

Du cerveau & du cervelet en général; de leurs formes, de leurs poids, & de leurs dimenſions.

Des enveloppes du cerveau & du cervelet.

De la dure-mère & de ſes lames, de ſes replis, de la faulx du cerveau.

De la tente & de la faulx du cervelet, des replis ſphénoïdaux.

De l'arachnoïde.

De la pie-mère; de ſes replis dans les anfractuoſités du cerveau, & de ſes prolongemens.

Des hémiſphères du cerveau; de leurs lobes, & de leurs circonvolutions; de la ſciſſure de Sylvius.

Du corps calleux & de ſon raphé; du centre ovale de Vieuſſens.

Du *ſeptum lucidum*.

De la voûte à trois piliers, & de la lyre.

Du corps bordé.

Des cornes d'Ammon.

Des corps ſtriés, & de leurs coupes.

Des couches optiques, & de leur commiſſure molle.

De la lame cornée, & du *tænia ſemi-circularis*.

Des ventricules latéraux, & des cavités digitales.

Des plexus choroïdes des ventricules latéraux; de la toile choroïdienne; des veines de Galien.

Du plexus choroïde du troiſième ventricule.

Des pédoncules de la glande pinéale; de la commiſſure poſtérieure; de la glande pinéale; des tubercules quadrijumeaux; du conduit qu'ils recouvrent. Du troiſième ventricule.

De la commiſſure antérieure & de ſes prolongemens; de l'éminence mammillaire; de l'entonnoir & de ſon pavillon; des jambes du cerveau, & de la protubérance annulaire.

Du cervelet & de ſes circonvolutions; de l'appendice vermiforme ſupérieur, poſtérieur, & inférieur.

De la valvule de Vieuſſens & de ſes colonnes.

Des corps rhomboïdaux ou feſtonnés.

Du quatrième ventricule, & de ſon plexus choroïde.

De l'arbre de vie.

IIe. Section.

Des moelles allongée & épinière.

De la moelle alongée; des éminences pyramidales & olivaires; de la fente placée entre les éminences pyramidales.

De la moelle épinière en général; de ſon ligament infundibuliforme; de la dure-mère, de l'arachnoïde, & de la pie-mère qui l'enveloppent.

De la forme & du volume de la moelle épinière dans les diverſes régions de la colonne vertébrale.

Des ganglions qui ſont placés ſur le côté.

De la fiſſure antérieure & poſtérieure.

De la ſtructure interne de cette moelle, & de la manière dont les différens nerfs en ſortent.

De la queue de cheval & du bouton qui eſt placé au milieu de ſes filets.

IIIe. Section.

Des ſinus du cerveau, du cervelet, & de la moelle épinière.

Du ſinus longitudinal ſupérieur & inférieur de la dure-mère; du ſinus droit; des ſinus latéraux; des ſinus occipitaux antérieurs ou ſupérieurs, poſtérieurs ou inférieurs; du ſinus pierreux ſupérieur & inférieur; du ſinus caverneux; du ſinus circulaire de la ſelle turchique; du ſinus orbitaire; des ſinus ſphénoïdaux; des ſinus de la moelle épinière en général; des ſinus antérieurs & latéraux, de leurs communications tranſverſales.

IVe. Section.

Des nerfs.

Des nerfs en général.

Des nerfs olfactifs, ou de la première paire; de leur origine, de leur cavité dans les quadrupèdes, de leur paſſage au travers de la lame criblée, de leur diſtribution dans le nez.

Des nerfs optiques, ou de la deuxième paire en général; de leur origine; de leur jonction, communication ou croiſement; de leur ſortie du crâne; de leur poſition reſpective dans l'œil, & comment la rétine en naît.

Des nerfs moteurs des yeux, ou de la troiſième paire en général; de leur origine, de leur paſſage au travers de la dure-mère, de leur entrée dans l'orbite, de leurs branches & de leur diſtribution, du filet qui concourt à former le ganglion lenticulaire.

Des nerfs pathétiques, ou de la quatrième paire en général; de leur origine, de leur paſſage, de leur chemin entre les lames de la dure-mère, de leur ſortie du crâne, de leur entrée & de leur terminaiſon dans l'orbite.

Des nerfs trijumeaux, ou de la cinquième paire en général; de leur origine, de leur ſituation dans le ſinus caverneux, de leur diviſion en trois branches.

De l'ophtalmique de Willis, & de ſes trois diviſions; du rameau frontal, du rameau lacrymal, du rameau naſal, d'où naiſſent des filets pour le ganglion lenticulaire; du ganglion lenticulaire, & de ſes filets.

Du nerf maxillaire ſupérieur; de ſa ſortie du crâne; de ſes petits rameaux; du ganglion ſphénopalatin, & de ſes filets; des branches du maxillaire ſupérieur.

Du nerf maxillaire inférieur; de ſa ſortie du crâne; des ſix branches qu'il fournit; de la corde du tambour.

Des nerfs moteurs externes, ou de la ſixième paire en général; de leur origine; de leur trajet dans le ſinus pierreux; de leur rameau fourni par l'intercoſtal.

Des nerfs auditifs, ou la ſeptième paire en général ; de la portion molle de la ſeptième paire, & de ſon origine ; de leur ſortie du crâne ; de leur entrée dans l'organe de l'ouïe ; de leur épanouiſſement.

Des nerfs petits ſympathiques, ou portion dure de la ſeptième paire ; de leur naiſſance ; de leur entrée dans le trou auditif interne ; de leur couleur & de leur paſſage dans l'os pierreux ; de leur ſortie de cet os ; de leur diſtribution ſur la face.

Des nerfs petits hypogloſſes, ou gloſſo-pharyngiens de la huitième paire en général, de leur origine, de leur ſortie, de leur diſtribution à la langue & aux autres parties.

De la paire vague, ou des nerfs de la huitième paire, ou du moyen ſymphatique en général ; de ſon origine, de ſon paſſage par le trou déchiré poſtérieur, de ſa diſtribution dans le col.

Du nerf récurrent.

De la diſtribution de la paire vague dans la poitrine, ſur les poumons, ſur l'œſophage, dans le ventre, & aux environs de l'eſtomac, de la rate & du foie ; de ſes jonctions avec le grand ſympathique ou nerf intercoſtal.

Du nerf acceſſoire à la huitième paire en général ; de ſon origine, de ſa portion qui remonte juſqu'à la huitième paire, de ſon paſſage par le trou déchiré poſtérieur, de ſa diſtribution ſur les côtés du col.

Des nerfs guſtatifs, linguaux, ou de la neuvième paire en général ; de leur origine, de leur ſortie du crâne, de leurs jonctions avec d'autres nerfs.

Des nerfs ſous-occipitaux, ou de la dixième paire en général ; de leur origine, de leur ſortie du crâne, de leur diſtribution, de leurs jonctions.

Des nerfs de la première, de la deuxième, de la troiſième, de la quatrième, de la cinquième, de la ſixième ; & de la ſeptième paire cervicales, de leur origine ſimple ou double, de leurs ganglions, de leur paſſage entre les vertèbres, de leur diſtribution, de leurs jonctions avec d'autres nerfs.

Du nerf diaphragmatique ; de ſon origine, de ſa direction, de ſa diſtribution.

Du plexus brachial en général.

Des nerfs dorſaux en général ; de la première, deuxiéme, troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième, huitième, neuvième, dixième, onzième, & douzième paires dorſales. De leur origine, de leurs ganglions, de leur ſortie du canal vertébral, de leur diſtribution.

Des nerfs lombaires en général ; de la première, deuxième, troiſième, quatrième, & cinquième paires lombaires ; de leur origine, de leur ſortie entre les vertèbres, de leur diſtribution, de leur jonction entre eux & avec d'autres nerfs.

Du nerf obturateur en général ; de ſon origine ou de ſa formation, de ſon paſſage dans le trou obturateur, de ſa diſtribution.

Du nerf crural en général ; de ſa formation, de ſa direction, de ſes diviſions, & ſa diſtribution à la cuiſſe & à la jambe.

Du nerf ſaphène.

Des nerfs ſacrés en général ; de la première, deuxième, troiſième, quatrième, & cinquième paires ſacrées. De leur origine, de leur paſſage au travers du ſacrum, de leur diſtribution, de leur jonction entre eux & avec d'autres nerfs.

Du nerf ſciatique en général ; de ſa formation ou de ſon origine, de ſa route, de ſa diſtribution en un grand nombre de rameaux.

Du nerf ſciatique poplité interne.

Du nerf plantaire interne.

Du nerf plantaire externe.

Du nerf ſciatique poplité externe.

Du nerf intercoſtal en général ; de ſes liaiſons avec les nerfs de la cinquième & de la ſixième paires. De ſon premier ganglion ; de ſes ganglions cervicaux ; de ſes rameaux cardiaques.

Du nerf ſplancnique ou intercoſtal antérieur ; du ganglion ſemi-lunaire ; des plexus ſtomachique, hépatique, ſplénique, rénal, méſentérique ſupérieur & inférieur.

Du nerf intercoſtal poſtérieur.

Des plexus arrière-méſentériques.

Du nerf intercoſtal ſur le ſacrum.

Des communications de l'intercoſtal avec les nerfs cervicaux, dorſaux, & lombaires.

Ve SECTION.

Du cerveau & des nerfs, conſidérés dans les animaux.

Du cerveau des quadrupèdes, dans leſquels le nombre des circonvolutions & la maſſe des lobes diminuent, tandis que le volume de la voûte à trois piliers & des éminences internes augmente.

Du cerveau des oiſeaux, des reptiles, & des poiſſons, dans leſquels les grands lobes diſparoiſſent, pour laiſſer à découvert les éminences rangées par paires, d'où naiſſent les cordons nerveux.

Du cerveau des inſectes, qui n'offre qu'un petit bouton arrondi, tandis que le volume de la moelle épinière augmente & ſe diviſe en pluſieurs ganglions que réuniſſent des cordons nerveux, en formant une anſe de chaque côté.

Des nerfs dans les diverſes claſſes d'animaux, ſur-tout dans les quadrupèdes, où leur volume augmente, tandis que celui du cerveau diminue.

De la torpille & de l'anguille tremblante. Des commotions qu'elles donnent, & des organes nerveux qui en ſont le foyer.

De la ſtructure propre du nerf, du plexus nerveux, des anſes nerveuſes, & des ganglions. Du nerf conſidéré à ſa naiſſance où il eſt mou & pulpeux ; dans ſon trajet, où il eſt pour l'ordinaire enveloppé d'une membrane épaiſſe ; & dans ſa terminaiſon, où il redevient ſouvent plus mou que dans ſa naiſſance ; de ſorte que le cordon nerveux eſt placé entre deux pulpes, celle de ſon origine & celle de ſon épanouiſſement.

VIe. Section.

Des phénomènes de la ſenſibilité dans l'état naturel.

De la veille & de ſes divers états dans les différens temps de la vie ; de l'excitation du cerveau pendant la veille ; de ſon influence ſur les organes contenus dans la tête, dans la poitrine, & dans le ventre.

Du ſommeil, de l'état du pouls, de la reſpiration, de l'action de la peau, & des diverſes autres ſécrétions dans un animal qui dort. Des différentes eſpèces de ſommeil, des rêves, du ſomnambuliſme.

Du réveil, de ſes cauſes, & des changemens qu'il opère dans les fonctions des animaux.

Des facheux effets du ſommeil trop long-temps prolongé.

Du ſommeil & de la veille comparés l'un à l'autre.

De l'utilité de leur ſucceſſion, & de ſes rapports avec celle de la lumière & des ténèbres.

Des animaux qui ſe repoſent pendant le jour, & qui agiſſent pendant la nuit. La ſtructure de leurs yeux eſt telle qu'ils ne peuvent jouir des avantages de la lumière que pendant la nuit.

De l'engourdiſſement que le froid produit dans certains animaux, tels que les marmotes, les loirs. Pluſieurs animaux ainſi engourdis par le froid, ont les membres roides, & cependant ils ſe réveillent naturellement dans le temps chaud.

VIIe. Section.

Des expériences ſur la ſenſibilité.

Les nerfs mis à nud, expoſés au contact de l'air, déchirés ou à demi coupés, font éprouver des douleurs très-vives.

On a vu de légères aſpérités oſſeuſes fatiguer tellement les nerfs dans les trous qui leur donnoient paſſage, ou dans les conduits qui les renfermoient, qu'il en réſultoit des convulſions très-douloureuſes ; telles ont été ſouvent celles du tic douloureux de la face.

On parlera des effets que l'électricité produit ſur les nerfs.

On parlera de même des expériences dans leſquelles on a appliqué les diverſes ſortes d'aimant ſur les différentes parties du corps humain. Aucun fait ne prouve qu'ils aient l'un ſur l'autre une influence réciproque.

Haller a déterminé quelles ſont dans les corps des animaux les parties douées de la ſenſibilité, & quelles ſont celles qui en ſont privées. Il a bleſſé (1), dans différens quadrupèdes vivans, le périoſte, le péricrâne, les ligamens, les capſules, les glandes articulaires, la dure & la pie-mère, la cornée tranſparente, & les membranes des grandes cavités, ſans exciter aucune douleur.

Pluſieurs organes compoſés de glandes, tels que le foie, &c., ſont preſque entièrement inſenſibles. Les poumons ſont dans le même cas. Les conduits excréteurs n'ont auſſi en général que très-peu de ſenſibilité. Nous avons dit ci-devant la même choſe du cœur & des vaiſſeaux ſanguins.

Mais eſt-il vrai, comme Haller l'a aſſuré, que les tendons, les aponévroſes, & la membrane médullaire ſoient tout-à-fait inſenſibles ? Pluſieurs faits ſemblent annoncer le contraire, ſur-tout lorſque l'inflammation a développé dans ces organes plus de chaleur & d'énergie. On conſultera l'expérience à ce ſujet.

On prouvera que la ſenſibilité vient des nerfs, parce qu'elle ceſſe d'exiſter lorſque les nerfs ſont comprimés, liés, ou coupés.

On montrera l'influence des organes de la ſenſibilité ſur ceux du mouvement, en détruiſant l'action des muſcles par la ligature ou par la ſection des nerfs qui s'y diſtribuent. Voyez ce qui a été dit en parlant de l'irritabilité.

Eſt-il vrai, comme Willis l'avoit penſé, que les nerfs deſtinés aux mouvemens involontaires naiſſent du cervelet, tandis que le cerveau fournit ceux auxquels la volonté commande ? Et les anatomiſtes auxquels l'origine des nerfs eſt bien connue, pourroient-ils ſoutenir cette hypothèſe ?

Lorſqu'on a mis le cerveau à découvert, on y diſtingue deux eſpèces de mouvemens, qui tous les deux lui ſont étrangers. L'un lui eſt imprimé par les artères, & c'eſt le moins conſidérable ; l'autre lui eſt communiqué par les mouvemens alternatifs de la poitrine (1). Ainſi des ſecouſſes douces & répétées excitent continuellement cet organe.

Toutes les parties du cerveau ne ſont pas auſſi ſenſibles que les nerfs dont il eſt l'origine. Pluſieurs écrivains ont avancé qu'il étoit même poſſible de le bleſſer impunément, & qu'on pouvoit en enlever des portions, ſans que l'animal témoignât aucune douleur. On ne nie point ce que des chirurgiens célèbres ont vu dans des panſemens, dont les circonſtances ont pu changer le cours ordinaire des choſes. On ne nie point ce que des phyſiologiſtes habiles ont dit du peu de danger de certaines bleſſures du cerveau des quadrupèdes, & de la piqûre faite dans quelques parties du cerveau des oiſeaux. Il eſt un art de porter un corps aigu de part en part de la tête d'un oiſeau, en ménageant les lobes du cerveau, entre leſquels on ſe fait un paſſage ; & ceux qui diſent

(1) On ſe ſert, dans ces expériences, d'inſtrumens aigus, de ſtilets, & de liqueurs ſtimulantes, telles que l'eſprit-de-vin & les différens acides, &c.

(1) Ce ſujet eſt traité plus amplement dans l'article de la reſpiration.

avoir

avoir impunément enlevé des portions du cerveau ſain des quadrupèdes, n'indiquent point aſſez dans quelle région & juſqu'à quelle profondeur ils ont opéré. Ce qui ſuit eſt le réſultat d'expériences qu'on pourra répéter.

Il a ſemblé qu'il étoit poſſible de bleſſer impunément la ſubſtance corticale du cerveau, dont l'épaiſſeur n'eſt pas conſtante ; mais il a paru qu'on ne pouvoit déchirer la ſubſtance médullaire, dans l'état ſain, ſans produire des convulſions ; & ſouvent même la paralyſie de quelques membres. C'eſt du cerveau des quadrupèdes que ceci doit s'entendre ; car on peut enlever par couches minces la ſurface des lobes du cerveau des poiſſons, même de celui des oiſeaux. On peut le preſſer avec le doigt, & quelquefois même en réduire les couches ſuperficielles en une eſpèce de bouillie, ſans donner lieu à des accidens très-fâcheux.

Dans tous les animaux qui ont un cerveau, lorſqu'on pénètre avec un inſtrument quelconque juſqu'à ſes cavités intérieures, juſqu'aux planchers, aux commiſſures, aux éminences ou reliefs que les lobes cachent & recouvrent, la mort eſt prompte & toujours précédée de convulſions violentes.

L'effet eſt ſemblable lorſqu'on bleſſe, même très-légèrement, le cerveau par ſa baſe, comme on pourra s'en aſſurer en inſinuant ſous le cerveau d'un animal vivant une canule recourbée, de laquelle on fera ſortir un dard à volonté. Les pédoncules du cerveau & du cervelet, & la protubérance annulaire ne peuvent ſur-tout être bleſſés de la manière la plus ſuperficielle, ſans que l'animal expire à l'inſtant.

Lorſqu'on attaquera le cervelet dans ſes lobes, la voix & le mouvement ſeront auſſi-tôt ſuſpendus.

Lorſqu'on le comprimera, ſoit en deſſus, ſoit en portant un inſtrument entre la première vertèbre & l'occiput, on produira le ſommeil, & on entendra même ronfler l'animal.

La piqûre de la moëlle allongée, ou celle de la moëlle épinière, à la hauteur des deux premières vertèbres, fait auſſi-tôt périr, au milieu des convulſions, l'animal le plus robuſte.

On bleſſe avec moins de danger, on enlève même, ſans tuer l'animal, le bouton médullaire qui tient lieu de cerveau dans les inſectes & dans les vers, parce qu'en eux la moëlle épinière, entrecoupée de nœuds ou de ganglions médullaires conſidérables, paroît remplir des fonctions plus importantes que le cerveau.

VIIIe. SECTION.

Des uſages des nerfs.

On traitera des nerfs, conſidérés 1°. comme organes des ſens ; 2°. comme organes du mouvement ; 3°. comme inſtrumens des ſympathies ; 4°. comme deſtinés à lier enſemble toutes les parties du corps vivant, qui, ſans les nerfs, n'auroient entre elles aucun accord.

Sait-on comment les nerfs établiſſent ces rélations entre les organes ? Eſt-ce par l'intermède d'un fluide ſubtil ? ou les nerfs doivent-ils être regardés comme des cordes vibrantes ? On expoſera ces deux hypothèſes, & on en appréciera la valeur.

C'eſt ſans doute par un mouvement, quel qu'il ſoit, que les nerfs agiſſent. En partant de cette idée ſimple, on diſtinguera pluſieurs ſortes de mouvemens nerveux, dont l'un ſe porte de la circonférence au centre ; c'eſt le mouvement de ſenſation ; l'autre du centre à la circonférence, & celui-là eſt produit ou par la volonté, qui commande aux muſcles, ou par la ſympathie nerveuſe, qui ſe répand dans les viſcères, & dont les mouvemens ſont ſpontanés ; les nerfs qui ſont deſtinés à ces derniers mouvemens, forment des plexus dans leſquels l'influence de la volonté s'égare & ſe perd. Les nerfs qui ſervent aux deux premières fonctions ſont droits, & le principe de la volonté trouve en eux des conducteurs faciles. La douleur ſuit auſſi la direction des nerfs, & le plus ſouvent elle retentit dans des lieux éloignés de ceux où ſa cauſe réſide.

Du ton & de l'action tonique des corps vivans, qui ſe compoſent de l'influence réciproque de la ſenſibilité & de l'irritabilité ſur les organes.

De la néceſſité d'un *ſenſorium commune*. N'eſt-ce pas dans la protubérance annulaire, ou dans le principe de la moëlle allongée que paroît être ſon foyer ? tous les animaux ont beſoin d'un centre de cette nature, où les mouvemens aboutiſſent ; condition ſans laquelle il n'y auroit dans le corps vivant ni harmonie, ni unité.

Des puiſſances qui augmentent ou qui diminuent l'action nerveuſe ; des effets de l'imagination ; des cauſes qui s'exercent ſur la peau, ſur les viſcères de la région épigaſtrique, ſur l'eſtomac, & ſur les inteſtins, ſur les parties ſexuelles. On conſidérera ſéparément chacun de ces grands foyers, & on fera voir comment, en agiſſant ſur l'un d'entre eux, on peut modifier les autres.

Des acéphales, des oſſifications, & de quelques vices du cerveau & du cervelet ; de quelques accidens de paralyſie & de convulſions qui peuvent répandre du jour ſur la matière dont il s'agit.

IXe SECTION.

De la vue en général.

De l'œil & de ſes annexes.

Des ſourcils & des muſcles qui les meuvent.

Des paupières en général, & du muſcle orbiculaire qui ſert à les mouvoir.

De la paupière ſupérieure ; de ſon muſcle ; de

ſon cartilage ; de ſes ligamens ; de ſes cils ; de ſes glandes.

De la paupière inférieure & de ſes annexes.

De la conjonctive.

De l'angle externe de l'œil.

De l'angle interne ou grand angle.

De la membrane clignotante.

De la caroncule lacrymale.

De la glande lacrymale & de ſes conduits excréteurs.

Des points & des conduits lacrymaux.

Du ſac lacrymal.

Du conduit naſal ; de la manière dont les larmes coulent, & de la route qu'elles ſuivent.

Du larmier ou ſillon lacrymal, qu'on voit creuſé ſur la face de quelques quadrupedes ruminans, tels que le renne.

Du globe de l'œil, de ſa forme, de ſa conſiſtance.

Des muſcles droits ou obliques qui lui appartiennent.

De la cornée tranſparente & de ſes lames ; de ſa convexité, de ſa réfraction, de ſa jonction avec la ſclérotique.

De l'humeur aqueuſe ; de ſon origine, de ſon uſage, de ſa régénération, & de la membrane qui la contient.

De la choroïde & de ſes lames ; de ſon enduit, de ſa couleur.

Du bourlet & du ligament ciliaire.

Du corps & des procès ciliaires.

De la mucoſité noire & de l'anneau muqueux.

De l'iris & de ſa couleur.

De la prunelle ; de ſes mouvemens.

De la membrane pupillaire.

De l'uvée & de ſes ſtries diſpoſées en rayons.

Du nerf optique ; de ſon bouton ; de ce qu'on appelle le *porus* dans les animaux. De ſon épanouiſſement pulpeux ; de la rétine, de ſes vaiſſeaux, & de l'artère centrale.

Du corps vitré ; de ſes membranes, de ſes cellules, de ſon humeur.

Du criſtallin & de ſes couches ; de ſa conſiſtance & de ſa couleur dans les différens âges ; de la convexité de ſes deux faces ; de ſon bord, de ſes vaiſſeaux, de ſa membrane ou capſule ; de l'humeur dite de Morgagni, qui eſt épanchée dans le chaton du criſtallin, & des altérations de cette humeur.

Des chambres de l'œil antérieure & poſtérieure, & de leur étendue reſpective.

X^e. SECTION.

De l'anatomie comparée des yeux, & de leurs annexes.

Des animaux qui ont deux yeux placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre. De ceux dans leſquels les deux yeux ſont placés du même côté ; de ceux qui en ont trois, quatre, cinq, ſix, ſept, huit ; de ceux qui n'en ont qu'un ; de ceux dans leſquels les yeux ſont placés en deſſus ou au devant de la tête.

Des nerfs optiques qui, dans les quadrupèdes comme dans l'homme, ſe rapprochent & confondent leur ſubſtance ; des expériences qui ſemblent annoncer qu'ils ſe croiſent. On a vu, l'un des yeux ayant perdu ſa force, le ſiége du mal réſider dans la couche optique du côté oppoſé.

Dans les quadrupèdes, les nerfs optiques ſont immédiatement environnés de quatre petits muſcles droits qui forment une gaîne autour d'eux.

Dans les oiſeaux, les couches optiques ſont creuſes, & les deux nerfs optiques, avant de ſe diviſer, paroiſſent n'en former qu'un.

Dans la plupart des poiſſons plats, ces nerfs ſe croiſent ſans ſe confondre.

Dans quelques vers, comme dans le limaçon, les yeux ſont placés ſur des colonnes mobiles, & les nerfs optiques ſont diſpoſés en ſpires pour ſe prêter aux divers mouvemens des yeux.

De la cornée tranſparente des quadrupèdes, des oiſeaux, des reptiles, & des poiſſons ; de ſa forme & de ſes diverſes courbures dans ces différentes claſſes d'animaux.

Des yeux des inſectes, dont pluſieurs ſont à facettes ou à réſeaux.

De la face interne de la choroïde, dont la couleur eſt d'un vert de mer ou d'un jaune brillant. On lui a donné le nom de *tapetum*. C'eſt dans les quadrupèdes qu'elle eſt le plus ſouvent ainſi conformée.

Du corps ciliaire, qui, ſuivant Haller, n'exiſte point dans les poiſſons.

De la rétine, de la manière dont elle naît & ſe développe dans les oiſeaux, dans les poiſſons, dans les inſectes. Elle ſemble être fibreuſe dans les poiſſons & dans quelques oiſeaux. Des conjectures qu'on a faites ſur l'organe appelé du nom de *pecten*, dans les oiſeaux & dans quelques poiſſons, où il ſert de ſoutien au criſtallin. Il naît de la rétine ; il reçoit un grand nombre de vaiſſeaux ; il forme différens plis, & ſa ſtructure eſt analogue à celle du corps ciliaire.

Des uſages du criſtallin & de la courbure de ſes ſegmens conſidérés dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiſeaux, & dans les poiſſons. Dans ces derniers, il eſt globuleux.

De l'humeur aqueuſe, qui eſt abondante dans les oiſeaux, & en petite quantité dans les poiſſons. De la nature chimique de ce fluide, que les acides ne coagulent point.

Des dimenſions des différentes chambres de l'œil dans les diverſes claſſes d'animaux.

Des yeux conſidérés relativement au milieu dans lequel les animaux ſont plongés.

De l'ordre dans lequel les animaux doivent être

rangés à raiſon de l'intenſité de leur vue : ſous ce rapport, les oiſeaux occupent le premier rang.

XIe. Section.

De la viſion & de ſon mécaniſme.

De la lumière & des couleurs primitives ; des principales lois de leur réflexion & de leur réfraction.

On dira quels ſont les rayons que la cornée tranſparente réfléchit, & quels ſont ceux auxquels elle donne paſſage ; comment ils ſe comportent dans l'humeur aqueuſe, dans l'humeur de Morgagni, dans le criſtallin, & dans le corps vitré ; comment ils ſe croiſent ; ſous quel angle & quelle en eſt la meſure ; quelles ſont, à raiſon des diſtances, l'étendue & la direction de l'image qui ſe peint ſur la rétine, & quelle en eſt la ſituation. Cette image y eſt renverſée, & cependant l'objet eſt vu dans la poſition qui lui convient : ſans doute parce qu'on le juge ſuivant les lignes par leſquelles ſa repréſentation parvient au fond de l'œil.

Le profeſſeur montrera comment Mariotte eſt parvenu à découvrir que le centre du nerf optique eſt inſenſible, & que l'axe de la viſion n'eſt point celui du nerf. Il expoſera le ſyſtême de Mariotte ſur les uſages de la choroïde. Il indiquera quelles ſont les conditions de la viſion diſtincte, & comment il ſe fait que pluſieurs ne voient que d'un œil, quoique les deux yeux ſoient ſains.

Il développera le mécaniſme & les circonſtances de la myopie, de la preſbytie, & de la nyctalopie. Il fera les expériences de la chambre obſcure ; il dira ce qui arrive à l'œil lorſqu'il regarde les objets au travers d'une ouverture très-étroite, ou au travers d'un tube long & obſcur. La théorie du microſcope & celle du téleſcope ſeront préſentées en raccourci.

On cherchera ſi l'œil peut s'accommoder, par un changement intérieur, à la diſtance & à la petiteſſe des objets. On expoſera les différentes hypothèſes des phyſiciens ſur le jeu des différentes parties auxquelles ils ont attribué ces mouvemens, qu'ils ont fait dépendre, les uns des muſcles droits & obliques, les autres du corps ciliaire, ou du ſphincter de l'uvée. On recherchera enſuite quels ſont les divers degrés de reſſerrement dont la prunelle eſt ſuſceptible, & ſi cette contraction ne ſuffit pas pour expliquer les phénomènes attribués à l'alongement ou au raccourciſſement du globe.

Des erreurs auxquelles le ſens de la vue expoſe au ſujet des formes, du mouvement, & des diſtances, & comment on corrige ces erreurs, qu'on a beaucoup exagérées.

Des aveugles de naiſſance, auxquels l'opération de la cataracte a rendu la vue, & de la manière dont ils jugent de l'éloignement & des angles des corps.

XIIe Section.

De l'ouïe en général.

De l'oreille externe ou auricule ; de ſes ligamens de ſes cartilages.

Des muſcles placés au dehors de ces cartilages, & de ceux qui leur ſont propres.

Des glandes de l'auricule.

Du méat, ou conduit auditif externe, & de ſa direction ; de la partie de ce conduit, qui eſt cartilagineuſe, & de celle qui eſt oſſeuſe ; de la conque ; de la peau très-ſenſible qui la tapiſſe ; des glandes qui y filtrent le *cérumen* ; de la nature & des uſages de cette humeur.

De la membrane du tympan & du cercle qui la ſoutient ; des lames qui la compoſent ; de l'ouverture dite de *Rivinus* ; de la cavité du tympan & de ſon périoſte.

Des oſſelets de l'organe de l'ouïe ; du marteau ; de l'enclume ; de l'étrier, & de la petite membrane très-déliée qui bouche ſon ouverture ; de l'os lenticulaire ; des muſcles du marteau & de l'étrier.

Des cellules maſtoïdiennes ; de la fenêtre ronde ; de la fenêtre ovale. Du promontoire & de la cuillère.

Du veſtibule & de la cavité du labyrinthe.

Des canaux demi-circulaires en général ; du canal vertical ſupérieur, du vertical poſtérieur, de l'horiſontal ou externe.

Du limaçon ; de l'échelle du tympan, de l'échelle du vertibule, & de la cloiſon oſſeo-membraneuſe qui les ſépare ; du moyeu ou *modiolus*, & de l'entonnoir.

De l'aquéduc du veſtibule, de celui du limaçon, & de la ſéroſité du labyrinthe.

De la cavité qui contient le nerf auditif, & de ſes ouvertures. De la pulpe de ce nerf dans les canaux demi-circulaires, & dans le limaçon.

De la corde du tympan ; des artères & des veines de l'organe de l'ouïe.

On conſidérera cet organe dans les quadrupèdes, où la forme du limaçon eſt très-différente de celle de l'homme ; dans les oiſeaux, où il n'y a qu'un oſſelet avec des conduits demi-circulaires très-étendus, ſans limaçon ; dans les reptiles, qui n'ont de même qu'un oſſelet ſans limaçon ; dans les poiſſons, dont les oſſelets, très-irréguliers, ſont au nombre de trois ou quatre, avec des conduits demi-circulaires, qui, dans quelques-uns, ſont tellement diſpoſés, que l'un ſert d'enveloppe à l'autre. On avoit dit que les poiſſons n'avoient point de conduit auditif externe ; mais Duverney l'avoit connu, & M. Monro en a publié la deſcription.

On conclura de l'expoſition de ces faits, que le limaçon ne doit point être regardé comme formant une partie eſſentielle de l'organe de l'ouïe en géné-

ral, auquel il ſemble n'être ajouté que pour lui donner plus de perfection.

XIIIe. Section.

Du mécaniſme de l'ouïe.

Des uſages de l'auricule ou de l'oreille externe, pour raſſembler les rayons ſonores.

De la tenſion de la membrane du tympan & des puiſſances qui l'opèrent.

De la manière dont les oſſelets tranſmettent les vibrations ſonores au nerf auditif.

La trompe d'Euſtache admet-elle les ſons? Celui d'une montre placée dans la bouche, ſans être en contact avec aucune des parties que cette cavité renferme, n'en devient pas plus ſenſible.

On dira comment les fenêtres rondes & ovales ſervent à la communication du ſon.

La pulpe du nerf auditif, ébranlée par les vibrations des parties oſſeuſes, eſt le ſiège immédiat du ſens de l'ouie. Pendant que ces mouvemens ont lieu, la ſéroſité du labyrinthe eſt repouſſée par les aqueducs juſqu'aux petits réſervoirs de cette même ſéroſité, qui ſont placés très-près de là, entre les lames de la dure-mère.

Les deux oreilles ont rarement une égale activité, & cependant on n'entend qu'un ſeul ſon.

Des effets de la muſique ſur les nerfs.

XIVe. Section.

De l'odorat.

Du nez; de ſes cartilages; de ſes muſcles; de ſa cloiſon, qui eſt en partie cartilagineuſe, & en partie oſſeuſe. Des ſinus maxillaires, ethmoïdaux, frontaux, & ſphénoïdaux; des cornets; de la membrane pituitaire, dont l'épaiſſeur varie dans ſes différentes régions; elle eſt plus mince dans les ſinus que ſur les cornets, & que vers la partie ſupérieure de la foſſe naſale; des glandes muqueuſes de cette membrane.

Des nerfs qui s'y diſtribuent; de ceux de la première paire, qui deſcendent pulpeux, droits & à peu près parallèles vers cette membrane; des rameaux nerveux de la cinquième paire, qui s'y rendent vers la partie ſupérieure de la foſſe naſale.

Des odeurs; de leurs principaux effets, & de leurs diviſions en pluſieurs claſſes par Haller & par Lorry.

De la ſtructure du trou guſtatif, de la communication du nez avec la bouche; des rapports des odeurs avec les ſaveurs.

De l'influence que les affections de la membrane pituitaire ont ſur les voies lacrymales par le conduit naſal, & ſur l'organe de l'ouïe par la trompe d'Euſtache; de la ſympathie qui s'exerce entre les nerfs des yeux & ceux des narines.

De l'inſpiration conſidérée comme donnant aux molécules odorantes une impulſion, ſans laquelle l'organe n'en ſeroit que foiblement frappé.

De l'utilité du *mucus* des narines, qui modère l'action des odeurs, & qui maintient la ſoupleſſe de la membrane pituitaire.

De l'odorat des quadrupèdes, dans leſquels ce ſens eſt exquis, parce qu'en eux la membrane pituitaire eſt très-étendue.

L'odorat eſt obtus dans les oiſeaux.

Il exiſte dans les poiſſons.

Des animaux claſſés à la manière de M. de Buffon, ſuivant le développement & la perfection des divers organes des ſens.

XVe. Section.

Du goût.

On rappellera la ſtructure de la langue & des glandes ſalivaires, dont on trouve la deſcription dans d'autres articles.

La langue eſt le ſiège du goût: les corps ſapides ont beſoin d'être diſſous, pour agir ſur les nerfs de la langue.

Des ſaveurs & de leur diviſion, ſuivant Haller & Linné.

De l'effet que les différens ſels produiſent ſur la langue & ſur les glandes ſalivaires.

Des uſages & des erreurs du goût dans le choix des alimens.

Les quadrupèdes qui ont la langue armée de piquans, ont le ſens du goût plus obtus que les autres.

Dans les oiſeaux, la langue eſt sèche, & les corps ſapides ont peu d'action ſur elle.

Dans les reptiles, la langue eſt auſſi très-sèche, & elle doit être peu ſenſible.

Elle l'eſt davantage dans les poiſſons, où elle a plus de molleſſe.

XVIe. Section.

Du toucher.

Du toucher en général.

De la peau.

De l'épiderme, de ſes lames, de ſes ſillons, de ſa continuité avec les membranes épidermoïdes de la bouche, du nez, de l'anus, des parties ſexuelles.

Du corps réticulaire, du corps muqueux, & des diverſes couleurs dont il eſt imprégné.

Du derme ou cuir; de ſon tiſſu cellulaire & ligamenteux.

Des papilles de la peau, qui ſont ſur-tout très-ſenſibles, & diſpoſées régulièrement au bout des doigts.

Des glandes ſébacées de la peau, & de la graiſſe dont eſt pénétré ſon tiſſu.

Du pannicule charnu, qui eſt très-étendu dans les quadrupèdes, & qui exiſte à peine dans quelques-unes des régions du corps humain.

Des poils; des bulbes qui ſont à leur racine; de leur cavité, qui eſt cotonneuſe ou cellulaire; de la gaîne qu'ils reçoivent de l'épiderme.

Des ongles; de leur racine; des fibres longitudinales dont ils ſont formés; de leurs rapports avec l'épiderme; de leur adhérence avec les papilles nerveuſes; de leur accroiſſement.

De la peau conſidérée dans les diverſes parties du corps humain, de ſon épaiſſeur, de ſon élaſticité.

De ſes vaiſſeaux artériels, dont les extrémités fourniſſent la tranſpiration & la ſueur.

De ſes veines.

De ſes vaiſſeaux lymphatiques ou abſorbans, qui s'ouvrent ſur une grande ſurface.

De ſes nerfs.

De la ſtructure de la peau dans les diverſes claſſes d'animaux, où elle eſt couverte de poils, de piquans, de plumes, d'écailles.

Des cornes tubuleuſes ou ſolides des animaux, & de leurs rapports avec l'épiderme : il ſe fait quelquefois des végétations analogues ſur le corps humain.

Des uſages de la peau.

Elle eſt l'organe du toucher.

Des qualités des corps que le toucher fait connoître, & qu'on appelle *tactiles*.

Du toucher, conſidéré comme propre à corriger les erreurs des autres ſens.

Du plaiſir & de la douleur, dont le toucher tranſmet les ſenſations.

XVIIe. SECTION.

De l'inſenſible tranſpiration & de la ſueur.

Il ſe fait dans la peau une excrétion & une abſorption très abondantes.

De la ſueur; de ſon odeur, de ſa couleur, des molécules huileuſes, & de l'acide qu'elle contient; de ſes diverſes autres qualités; de la ſueur univerſelle, c'eſt-à-dire, qui ſort de toutes les parties du corps; & de la ſueur partielle ou locale.

De l'inſenſible tranſpiration & de ſes différences d'avec la ſueur; de ſes variations, eu égard aux climats, aux ſaiſons, aux divers temps de la journée, à l'âge, aux alimens, & au régime, aux paſſions de l'ame, aux vêtemens, & aux divers états de la vie.

De la tranſpiration cutanée & de la tranſpiration pulmonaire. Des moyens employés par MM. Lavoiſier & Seguin, pour les obtenir ſéparément.

Des expériences de Sanctorius, de Dodart, de Keil, de Robinſon, de Linnings, &c., ſur les temps, la durée, & la quantité de la tranſpiration inſenſible.

De la diminution & de la ſuppreſſion de cette tranſpiration, & des fâcheux effets qu'elles produiſent.

De l'abſorption cutanée démontrée par un grand nombre de faits.

De la ſympathie qu'on a obſervée entre les diverſes régions de la peau, tellement que les impreſſions faites ſur une de ces régions ſe tranſmettent plus ou moins aux autres, & ſe communiquent même aux membranes intérieures qui ont des connexions avec la peau.

XVIIIe SECTION.

Du ſens interne.

Du principe intellectuel, & de ſes différentes facultés.

Des ſenſations; des images; des idées.

Des jugemens; des raiſonnemens.

De la volonté.

Des ſignes propres à repréſenter les idées.

Des diverſes ſortes de langage.

V^e. FONCTION.

De la reſpiration.

Ire. SECTION.

Des organes de la voix.

Du larynx; des cartilages thyroïde, cricoïde, arythénoïde; de l'épiglotte; des ligamens, des muſcles, des membranes, & des glandes du larynx.

De la glotte; des ventricules de la glotte; des ligamens ou cordes vocales; de l'ouverture thyro-épiglottique, qui ſe trouve dans quelques animaux; du ſac hyo-thyroïdien, qui, le plus ſouvent, eſt membraneux, qui eſt quelquefois oſſeux, & qui ſe trouve dans les animaux, où l'ouverture thyro-épiglottique ſe rencontre.

De la glande thyroïdienne.

Des vaiſſeaux & des nerfs du larynx.

On rappellera la ſtructure des lèvres, des dents, du palais oſſeux, de la langue, du voile du palais, du nez, & des différens ſinus qui ſervent à modifier la voix.

De la trachée-artère, de ſes parties cartilagineuſes, muſculaires & membraneuſes; de ſes vaiſſeaux, & de ſes nerfs; de ſa poſition, de ſon reſſort, & de la facilité avec laquelle ce tube s'alonge & ſe raccourcit.

De l'organe de la voix des quadrupèdes, comparé avec celui de l'homme. Dans quelques-uns, comme dans les ſinges & dans le renne, une cavité eſt ſurajoutée à celle du larynx. Dans d'autres, comme dans l'âne & dans le mulet, des cellules & des cloiſons ſonores agrandiſſent les ventricules de la glotte.

Du larynx des oiſeaux, qui eſt diviſé en deux parties, ſavoir, la glotte qui eſt au haut du col, derrière la baſe de la langue; & l'appareil qui tient lieu des cordes vocales, qui eſt, ainſi que les ventricules de la glotte, placé au bas du col entre les branches de la fourchette. Les ventricules ont des formes très-variées dans les différens oiſeaux.

Dans quelques-uns des quadrupèdes ovipares, comme dans le crapaud & dans la grenouille, les cordes vocales ſont détachées de toute adhérence, & placées au milieu de la glotte, ſans cavités latérales ni ventricules.

Dans pluſieurs reptiles, on ne trouve que la glotte ſans cordes vocales ni ventricules: auſſi ces animaux ne font-ils entendre que des ſifflemens.

Les poiſſons, les inſectes, & les vers ſont muets, & les bruits que quelques-uns d'entre eux produiſent, n'appartiennent point à un organe de la voix.

De la voix & de ſa formation dans le larynx & dans la glotte.

De la voix conſidérée relativement aux âges, aux ſexes, & des changemens qu'elle éprouve dans les différentes périodes & circonſtances de la vie.

Des divers mouvemens d'élévation, d'abaiſſement, & de contraction dans les diverſes parties du larynx.

De la ſection du nerf récurrent, qui produit le mutiſme, & de quelques tumeurs, dont la preſſion eſt ſuivie du même effet.

De l'eſpèce de ſon que produit le larynx dans un animal privé de la vie, lorſque l'air introduit par la trachée-artère fait vibrer cet organe. Ce ſon eſt analogue à celui que l'animal faiſoit entendre. On augmente la force du ſon, & on le rend plus aigu, en donnant plus de tenſion aux cordes vocales; ce qu'on opère au moyen de quatre cordes ou pinces, qu'on attache d'une part aux extrémités des cordes vocales, & de l'autre par quatre vis qui ſont fixées ſur une machine quadrangulaire, & qu'on tourne à volonté.

Si, dans cette expérience, on enlève toute la partie du larynx qui eſt ſituée au deſſus des cordes vocales, celles-ci reſtant en place, il n'y aura preſque rien de changé dans le ſon qu'on entendra.

Dans ces divers eſſais, on eſt toujours obligé, pour produire l'effet qu'on attend, de ſerrer le larynx avec la main: ſans doute pour donner aux diverſes parties qui le compoſent l'appui, & à l'organe entier, la conſiſtance & le reſſort dont la mort les a privés.

La formation des différens tons, & de la manière dont ils ſont produits par les inſtrumens à cordes & à vent. On expoſera rapidement les expériences de Sauveur, & les réſultats des conſidérations d'Euler ſur le même ſujet.

On comparera les divers organes de la voix des animaux aux inſtrumens à cordes & à vent les plus ſimples & les plus connus, & ſur-tout au chaſſis bruyant dont Dodart a tant parlé. La ſtructure des différens tuyaux d'orgue fournira des rapprochemens utiles; on trouvera peut-être quelque rapport entre l'organe de la voix & les jeux à razette, où ſe font des vibrations ſonores très-étendues. Ainſi, l'organe de la voix, conſidéré comme ayant ſon principe & ſon embouchure dans les ligamens & dans les ventricules de la glotte, & ſon corps ou ſa cavité dans les foſſes naſales & buccales, ſeroit comme un tuyau d'orgue, dont la longueur, le diamètre, la tenſion, & l'ouverture pourroient changer à volonté; ce qui ſuffiroit, dans cette hypothèſe, pour produire tous les tons. On ne regarde ici la trachée-artère que comme un tuyau d'air, & on n'eſtime point, ainſi qu'on a fait juſqu'ici, l'organe de la voix comme s'étendant depuis la glotte juſqu'aux poumons.

Des mouvemens combinés de la langue & des lèvres, pour produire les différens ſons.

De la prononciation des voyelles & des conſonnes.

Du chant & de ſon mécaniſme.

Du bégaiement.

Du mutiſme accidentel, & de naiſſance.

IIe. Section.

Des bronches & des poumons.

Des bronches droite & gauche, & de leur ſituation relativement aux gros vaiſſeaux qui naiſſent du cœur. De leurs nerfs, de leurs glandes, & du fluide bleuâtre qu'elles filtrent.

Des poumons droit & gauche, de leur étendue, de leur couleur, & de leur conſiſtance dans les divers âges & circonſtances de la vie; de leur diviſion, de leurs lobes & lobules; du tiſſu interlobulaire; de la manière dont les véſicules s'ouvrent l'une dans l'autre, & dont les lobules communiquent entre eux. De l'opinion d'Helvétius ſur la ſtructure des poumons, des artères, & des veines bronchiques; des artères & des veines pulmonaires; des glandes lymphatiques des poumons.

IIIe. Section.

Des plèvres, du médiaſtin, du thymus.

Des plèvres; de leur forme, de leur étendue, & de leur adoſſement.

Du médiaſtin antérieur, & de l'obliquité de ſa poſition.

Du médiaſtin poſtérieur.

De leurs vaiſſeaux & du tiſſu cellulaire qui les lie aux poumons.

Du thymus & de ſes lobes; de ſes prolongemens; de ſa ſtructure celluleuſe; de ſes vaiſſeaux, & de ſes nerfs.

IVe. Section.

Du diaphragme.

Du diaphragme en général ; de ſes inſertions au ſternum, aux côtes, aux vertèbres des lombes ; de ſes régions muſculeuſes & aponévrotiques ; du centre nerveux & de ſes adhérences avec le péricarde ; de ſes ouvertures, de ſes piliers, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs ; de ſon action ſur les organes, ſur les viſcères des trois grandes cavités.

Du développement de ces divers organes dans la jeuneſſe, & de la gêne que les corps a baleine y apportent. On expoſera les fâcheux effets de ces corps ſur les poumons, ſur l'eſtomac & les inteſtins, ſur les viſcères des hypocondres, & ſur la matrice, dont ils empêchent que l'accroiſſement ſe faſſe d'une manière convenable dans la groſſeſſe.

Ve. Section.

Des organes de la reſpiration, conſidérés dans les animaux.

Des poumons des quadrupèdes, qui ſont diviſés en un plus grand nombre de lobes que ceux de l'homme ; de leur diaphragme, qui n'eſt pas auſſi adhérent au péricarde.

Les poumons des oiſeaux ſont adhérens aux côtes, & ils s'étendent, ſoit par des veſſies aériennes formées de membranes, dont pluſieurs ſont muſculaires, dans la capacité du bas-ventre, ſoit par des appendices qui communiquent avec les cavités des os, & delà dans tout le ſquelette, par des ouvertures que Camper & Hunter ont décrites.

Des poumons des quadrupèdes ovipares & des reptiles, qui ſe contractent d'eux-mêmes, & dont les mouvemens ne ſont point meſurés par des intervalles réguliers, comme dans l'homme & dans les quadrupèdes. Les naturaliſtes ont déſigné ces organes par les noms de *pulmones arbitrarii*.

Des ouïes des poiſſons, & de leur veſſie natatoire, qui communique toujours avec l'eſtomac, & qui contient du gaz acide carbonique, conformément aux obſervations de M. de Fourcroy.

Des ſtigmates des inſectes & des vers terreſtres ; des franges trachéales des vers aquatiques, & des trachées des plantes.

VIe. Section.

Du mécaniſme de la reſpiration.

De l'air, de ſa nature, des gaz qui le forment ; de ſa peſanteur, de ſon reſſort, & de ſa preſſion ſur les corps des animaux. Des effets de la chaleur & du froid, de l'humidité & de la ſéchereſſe ſur l'atmoſphère. De la ſuſpenſion & de la diſſolution des molécules de diverſe nature dans ce fluide. Des phénomènes du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, de l'aéromètre, des eudiomètres, & de l'application de leurs différens effets au mécaniſme du corps humain.

De la reſpiration dans l'état de ſanté ; de ſes phénomènes dans les diverſes circonſtances de la vie ; des changemens qu'elle éprouve, eu égard aux divers tempéramens & aux différentes élévations du ſol qu'on habite.

Des différens temps de la reſpiration, de l'inſpiration, de l'expiration & du temps moyen. L'expiration eſt le temps le plus court.

Parmi les forces qui dilatent la poitrine, le diaphragme tient le premier rang.

Des divers mouvemens de ce muſcle dans les différentes ſortes de reſpirations, pendant la veille & pendant le ſommeil.

Des cauſes qui produiſent l'expiration, & de ſes effets ſur les vaiſſeaux ſanguins voiſins des poumons & du cœur.

VIIe. Section.

Expériences ſur le mécaniſme de la reſpiration.

Dans l'inſpiration, pendant que les vraies & les premières fauſſes côtes s'élèvent, les dernières des fauſſes côtes s'affaiſſent & rentrent en dedans, par l'effet de la contraction des parties latérales du diaphragme.

Ayant mis les muſcles intercoſtaux internes d'un quadrupède à nu, on les a vu ſe contracter, pendant l'inſpiration, comme les intercoſtaux externes ; contre Hamberger.

On a placé entre les côtes des fils qui ſuivoient obliquement la direction des muſcles intercoſtaux, pour déterminer quelle eſt l'action de ces muſcles, & ſi les eſpaces intercoſtaux diminuent dans l'inſpiration.

Eſt-il vrai que le thermomètre plongé dans la poitrine d'un animal vivant, monte pendant l'expiration ?

On fera reſpirer un animal dans un air trop condenſé ou trop raréfié, dans des gaz de diverſe nature, & on en remarquera les effets. Cette ſuite d'expériences fournira des réſultats intéreſſans.

On expoſera à l'action de la machine pneumatique un animal dont le thorax ſoit entier, & un autre dont la plèvre ſoit ouverte, & on verra en quoi les poumons de l'un différeront de ceux de l'autre.

On a coupé le corps d'un jeune animal au deſſous du diaphragme, & on l'a expoſé dans cet état à l'action de la machine du vide ; dans ce cas le diaphragme s'eſt fortement diſtendu, & a été refoulé en dehors.

On examinera l'action de ce muſcle dans un animal vivant, & on verra comment, dans ſa contraction, il ſerre l'aorte & l'œſophage. Ce der-

nier eſt tellement comprimé, que le vomiſſement, même provoqué par des ſtimulans internes très-forts, ne peut ſe faire pendant l'inſpiration. On remarquera que le centre nerveux s'abaiſſe peu pendant que l'animal inſpire; que dans les mouvemens qu'il fait, il entraîne avec lui le péricarde & le cœur; que dans les grandes contractions de ce muſcle, le cœur bat avec molleſſe, que le pouls eſt quelquefois ondulant, & qu'alors le médiaſtin eſt tendu.

On répétera l'expérience de Swammerdam, en excitant la contraction du diaphragme par la preſſion ou le tiraillement du nerf diaphragmatique; ce qui réuſſira également, ſoit qu'on preſſe ce nerf de bas en haut, ou de haut en bas.

Si on coupe la moëlle épinière au deſſous de l'origine du nerf phrénique, le mouvement du diaphragme continuera de ſe faire, tandis que celui des autres muſcles ſera ſuſpendu.

Si après avoir ouvert le ventre d'un animal vivant, on coupe circulairement le diaphragme, de ſorte que ſon action muſculaire ſoit détruite, la reſpiration ceſſe preſque entiérement de ſe faire; les muſcles intercoſtaux continuent cependant d'élever un peu les côtes, & le jeu des poumons n'eſt pas tout à fait interrompu.

Lorſqu'on inſpire un air dont on a meſuré la température, il eſt facile, en le rendant par l'expiration, d'apprendre de combien de dégrés ſa chaleur a augmenté dans ſon paſſage.

Si l'air qu'on expire eſt porté par le moyen d'un tube dans l'eau de chaux, & mêlé avec elle, la chaux eſt auſſi-tôt précipitée ſous la forme de craie ou carbonate calcaire, parce qu'alors l'acide carbonique, formé, comme il ſera dit plus loin, dans les poumons, compoſe avec la chaux un ſel inſoluble dans l'eau.

En ſe ſervant pour inſpirer d'un tube de verre plongé dans l'eau, on y fait monter ce fluide, & on meſure ainſi la quantité d'air qui a été néceſſaire pour une inſpiration.

Si on place dans la gueule d'un chien un tuyau auquel on ait adapté une veſſie, on la voit s'affaiſſer après quelques inſpirations.

On injectera de l'air dans l'artère crurale, & on verra s'il remplit une veſſie qu'on aura attachée à la trachée-artère, & ſi l'animal ne périt pas preſque toujours à la ſuite de cet eſſai.

Du duvet placé à l'ouverture de la trachée-artère, y eſt attiré lorſqu'on injecte un fluide dans l'artère pulmonaire après la mort de l'animal; ce qu'on doit attribuer au développement & au léger ſoulevement des bronches, opérés par l'injection.

On place un animal ſous une cloche, dont la capacité eſt connue, & on détermine ainſi combien il faut de temps pour que l'air de la cloche ſoit vicié, & ceſſe d'être reſpirable.

Après avoir mis la plèvre à nu, on apperçoit au travers un corps rougeâtre qui eſt le poumon, & on peut ſe convaincre, dit Morgagni, que ce viſcère ne remplit pas toujours exactement la cavité du thorax.

La gêne de la reſpiration eſt toujours proportionnée à l'étendue de l'ouverture qu'on a faite dans la cavité du thorax, & les deux poumons s'affaiſſent, lorſque les deux côtés du thorax ſont ouverts. *Van-Swieten.*

Souvent une partie du poumon ſort par la plaie, où elle paroît avoir un mouvement oppoſé à celui du reſte de ce viſcère; car elle ſe contracte dans l'inſpiration; ce qui eſt produit, parce que le poumon, en ſe dilatant, tire à lui le lobe qui eſt hors du thorax. Hériſſant a mal raiſonné ſur cette expérience.

On obtient un effet analogue dans l'expérience de Galien qui, ayant appliqué une veſſie ſur une plaie de la poitrine, obſerva que cette veſſie ſe vuidoit dans l'inſpiration, & ſe renfloit dans l'expiration.

Lorſque le thorax eſt largement ouvert des deux côtés, le diaphragme continue encore de ſe mouvoir un peu; mais les poumons demeurent ſans activité, & les légères ſecouſſes qu'ils éprouvent leur ſont tout à fait étrangères.

Lorſque la poitrine eſt ouverte dans une grande étendue, l'animal reſpire un peu moins difficilement étant couché ſur le dos, que dans toute autre poſition.

Après avoir enfoncé un inſtrument aigu dans la cavité droite du thorax d'un animal vivant, on introduit de l'air par la trachée-artère pour découvrir ſi le poumon a été bleſſé; ce qui n'arrive pas toujours. *Lamure.*

On peut auſſi ouvrir le thorax d'un animal plongé dans l'eau, & en ſoufflant dans la trachée-artère, on cherche ſi le poumon a été bleſſé. *Expérience de Lieberkunk.*

On ſe propoſe encore pour but, dans cette opération, de ſavoir s'il exiſte un air thorachique. *Hales, Hoadley.*

On comparera le ſang des artères avec celui des veines pulmonaires, celui de ces dernières avec le ſang des veines caves, & le ſang des artères pulmonaires avec celui de l'artère aorte.

Les vaiſſeaux repliés & tortueux dans l'expiration, ſe développent dans l'inſpiration.

Auſſi un quadrupède vit-il plus long-temps dans une inſpiration prolongée par le moyen d'un ſoufflet à deux ames, que dans une expiration ſoutenue. *Senac.*

On cherchera ſi les poumons des quadrupèdes ont un mouvement qui leur ſoit propre, & s'ils peuvent ſe contracter lorſque la trachée-artère a été liée précédemment. Les poumons des quadrupèdes ovipares ſont au contraire irritables, & ſe reſſerent à volonté.

Les

Les poumons de la grenouille offrent un réſeau vaſculaire très-beau, & des communications nombreuſes qui ſe font à angles droits entre les artères & les veines.

On liera les veines jugulaires & les artères carotides tantôt en même temps que la trachée-artère, tantôt ſéparément, pour connoître les effets qui doivent en réſulter, ſoit relativement aux poumons, ſoit relativement au cerveau. *Morgagni.*

On plongera dans de l'eau colorée, ſoit avec de l'ochre, ſoit avec de l'encre, des animaux vivans; & lorſqu'on les en retirera, on cherchera ſi l'eau teinte aura pénétré dans les bronches. On fera l'expérience de deux manières; 1°. en abandonnant l'animal à ſes propres efforts, de ſorte qu'il ne perde la vie qu'après être remonté pluſieurs fois à la ſurface de l'eau, comme il arrive aux perſonnes qui ſe noyent; 2°. en attachant aux pieds de l'animal un poids qui ne lui permette pas de s'élever, & qui le force à demeurer au fond de l'eau.

On trouve quelquefois une petite quantité du liquide coloré dans l'eſtomac des animaux ſoumis à cette expérience.

On introduira une petite quantité d'eau dans le poumon d'un animal vivant, par une plaie faite à la trachée-artère. L'animal touſſera, s'agitera, ſouffrira beaucoup; mais l'eau ſera reſorbée, & il n'en réſultera aucune ſuite fâcheuſe.

On plongera & on aſſujettira dans de l'eau colorée un animal mort, dans l'intention de rechercher ſi l'eau pénètre dans les poumons. *Expériences de MM. Faiſſolles & Champeaux.*

Un autre ordre de phénomènes a beaucoup occupé les phyſiologiſtes; ils ont vu le cerveau, mis à découvert, s'abaiſſer pendant l'inſpiration, & s'élever dans le temps de l'expiration.

Dans l'inſpiration, le ſang eſt attiré des environs du cœur; il eſt repouſſé pendant l'expiration; alors il ſe fait un battement dans les veines caves & dans les jugulaires, & le ſang jaillit avec plus de force des veines & des ſinus ouverts. *Scligting.*

Si on ſupplée à l'expiration par une preſſion violente du thorax, on augmente l'impulſion du ſang dans les jugulaires, & on donne une ſecouſſe au cerveau.

La ſection ou la ligature des artères, des nerfs quelconques du col, de l'œſophage, & même celle de la trachée-artère, n'empêchent point que les mouvemens du cerveau ne répondent à ceux de la poitrine dans l'ordre ci-deſſus énoncé.

Mais ce mouvement ceſſe auſſi-tôt que les veines vertébrales ou jugulaires ont été liées. La ſection d'une des veines jugulaires ſuffit pour le détruire preſque entièrement. *Lamure.*

VIIIe. SECTION.

Des uſages de la reſpiration.

On voit que l'influence des mouvemens qui conſtituent la reſpiration, s'étend non ſeulement aux viſcères du thorax & au ſang qu'ils contiennent, mais qu'elle ſe fait encore reſſentir, ſoit dans la tête au cerveau, ſoit dans le bas-ventre, aux viſcères glanduleux, aux organes de la digeſtion, & aux vaiſſeaux abſorbans, qu'elle excite ſans ceſſe par des balancemens utiles.

D'autres uſages rendent la reſpiration néceſſaire aux corps vivans. On a découvert qu'il exiſte dans les différentes claſſes d'animaux une proportion marquée entre le dégré de chaleur qui leur eſt propre, & l'étendue de leurs poumons. On ſait à préſent que c'eſt dans ce viſcère que ſe dégage la matière de la chaleur qui les pénètre. L'air pur en contient une grande quantité, & pendant que l'animal reſpire & que l'oxigène ou baſe de l'air vital ſe combine avec le carbone qui ſe ſépare du ſang dans les poumons, une partie du calorique, devenue libre, demeure dans cet organe qu'elle échauffe, & elle ſe répand de-là dans tout le corps.

Ce qui démontre que l'air pur ou gaz oxigène eſt le véritable aliment de la vie, c'eſt qu'un animal plongé dans un vaſe plein de cet air, y vivroit environ quatre fois plus long-temps que ſi le vaſe ne contenoit que de l'air atmoſphérique. Reſpiré trop long-temps, l'air vital deviendroit cependant nuiſible, parce que la matière de la chaleur qui s'en ſépareroit trop abondamment, abrégeroit, en excitant la fièvre, la durée des êtres qui ſeroient expoſés à ſon action.

Indépendamment d'une portion de gaz azote & du carbone qui ſe dégagent du ſang par les poumons, on en voit encore ſortir une vapeur humide qui fait partie de la tranſpiration, & qui mérite d'être examinée ſéparément.

L'hiſtoire de la reſpiration ſera terminée par l'expoſition de ſes différens modes. On expliquera le mécaniſme du bâillement, du ſoupir, du rire, de la toux, de l'éternuement, de la ſuccion, de l'anhélation, & des efforts par leſquels les muſcles de la poitrine, fortement tendus, ſervent d'appui aux autres puiſſances muſculaires qui ſe contractent.

VIe FONCTION.

De la digeſtion.

Iere. SECTION.

De la bouche.

De lèvres & de leurs commiſſures.

De l'épiderme, de la peau, des glandes, des

muſcles propres des lèvres & de leurs mouvemens; de leurs vaiſſeaux, & de leurs nerfs.

De la cavité de la bouche.

On rappellera la ſtructure des dents.

Des gencives.

Du palais, de ſes rides & de la membrane ſongueuſe qui tapiſſe cette cavité.

IIe. Section.

De l'os hyoïde & de la langue.

De l'os hyoïde, de ſon corps, de ſes branches, & de ſes connexions.

De la langue en général; de ſa pointe, de ſon ſillon, de la ligne médiane qui la partage longitudinalement; de ſa baſe & du trou borgne qui s'y trouve; de ſes faces ſupérieure & inférieure; de ſes bords, de ſon frein, de ſes papilles, de ſes glandes, de ſes nerfs, & de ſes vaiſſeaux; de ſes mouvemens.

IIIe. Section.

Du voile du palais.

Du voile du palais; de ſes muſcles propres, de ſes piliers ou colonnes, de ſes glandes.

De la luette; de ſes muſcles propres, de ſes glandes.

IVe. Section.

Des glandes amygdales, des parotides, & de la ſalive.

Des glandes amygdales; des glandes acceſſoires aux amygdales; de leurs cavités & de leurs conduits.

Des glandes palatines, buccales, molaires; ces glandes ſont des follicules ou cryptes.

Des glandes ſalivaires, de la parotide, & de ſa glande acceſſoire; des glandes maxillaires; des glandes ſublinguales & de leurs conduits.

De la ſalive, de ſa nature, de ſa quantité; des temps où elle ſort abondamment.

Des effets de la compreſſion & de l'irritation ſur ces glandes; des différens états de la ſalive & de ſes concrétions.

Des effets que produit la ſalive ſur les ſubſtances qu'on ſoumet à ſon action.

Ses uſages dans l'économie animale.

V^e. Section.

De l'arrière-bouche & de l'œſophage.

Du pharynx; de ſes parois antérieure, poſtérieure, latérales; de ſa membrane interne, de ſes glandes, de ſes muſcles propres, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs.

De l'œſophage; de ſa direction, de ſa ſituation comparée à celle de la trachée-artère; de ſa ſubſtance charnue, & de la direction de ſes fibres muſculaires dans l'homme & dans les animaux; de ſa membrane interne, & de ſes glandes folliculeuſes; des glandes conglobées, qui ſont ſituées aux environs de l'œſophage; de ſes vaiſſeaux, de ſes nerfs, & de l'action du diaphragme ſur ce conduit.

VIe. Section.

De la maſtication & de la déglutition.

De la maſtication & de la manière dont ſe forme le bol alimentaire.

De la déglutition, & de ſes différens temps.

Comment la langue, formant d'abord un plan incliné, le bol alimentaire eſt placé près de ſa baſe.

Comment le pharynx, s'élevant enſuite en même temps que la baſe de la langue, & le voile du palais étant porté obliquement en arrière, le bol alimentaire paſſe ſur l'épiglotte qui recouvre la glotte, & s'engage dans l'ouverture du ſac du pharynx.

Comment les muſcles releveurs ſe relâchant, la maſſe du pharynx retombe, ainſi que la baſe de la langue, & comment le bol alimentaire, faiſant un mouvement marqué, eſt enſuite dirigé par l'impulſion des fibres de l'œſophage vers l'eſtomac.

VIIe. Section.

De l'eſtomac.

De l'eſtomac; de ſa ſituation dans les différens états de la vie; de ſa forme, de ſes faces, de ſes bords, & de ſes courbures; de ſes membranes, de ſes plans muſculaires, de ſes glandes folliculeuſes, de ſes glandes conglobées, de ſa cavité, de ſes vaiſſeaux, & de ſes nerfs.

Du fluide qu'on y trouve, & qui porte le nom de *ſuc gaſtrique;* de l'incertitude de ſon origine dans l'homme, & dans les quadrupèdes; de ſa nature, de ſon mélange, & de ſes principales altérations.

De la faim & de la ſoif; de leurs effets dans l'état de ſanté, dans l'état de maladie; des cauſes qui les aggravent ou qui les émouſſent; des ſyſtêmes auxquels on a eu recours pour en expliquer le mécaniſme. La faim & la ſoif ne ſont-elles pas des modifications déterminées d'organes nerveux où s'exerce un ſentiment particulier: & un des effets de cette excitation n'eſt-il pas d'attirer le ſang vers l'eſtomac & vers les viſcères qui y ſont annexés; ce qui rend leur action plus ſoutenue & plus vive.

VIIIe. Section.

Du canal inteſtinal.

Du duodénum & de ſa poſition.

De l'inteſtin grêle, qu'on a coutume de diviſer en jéjunum & en iléum ; de la membrane externe de l'inteſtin grêle, de ſes fibres charnues, de ſa membrane interne, de ſes replis ou valvules conniventes, de ſes glandes, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs.

Des gros inteſtins.

Du cœcum, de la valvule iléo-cœcale.

De l'appendice vermiforme.

Du colon ; de ſes portions droite, gauche, & de ſa portion tranſverſale ; de ſa membrane externe, de ſes fibres charnues, de ſes bandes muſculaires, de ſa membrane interne, de ſes replis, de ſes celluſes ou cavités, de ſes glandes, ſoit folliculeuſes, ſoit conglobées, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs.

Du rectum ; de ſa poſition, de ſa courbure, de ſa membrane externe, de ſon muſcle, qui eſt très-épais, de ſa membrane interne, de ſes replis longitudinaux.

De l'anus, de ſon ſphincter, conſidéré à l'extérieur & à l'intérieur, de ſes glandes ou cryptes, de ſes connexions.

IXe. Section.

Du péritoine & de ſes grandes duplicatures.

Du péritoine ; de ſa face externe, du tiſſu celluſaire qui le lie aux parties environnantes, & des prolongemens de ce tiſſu.

De ſa face interne.

Du péritoine conſidéré en haut, en bas, en devant, en arrière, & ſur les côtés.

Des ligamens qu'il fournit au foie, à la rate, aux reins, aux inteſtins, aux ovaires, & à la matrice.

Du grand épiploon, ou épiploon gaſtro-colique ; de ſon étendue, de ſes inſertions, de ſes cavités, de ſes lames, de ſes glandes conglobées, de ſes vaiſſeaux & de ſes nerfs.

Du petit épiploon, ou de l'épiploon gaſtro-hépatique ; de ſa ſituation & de ſes lames.

De l'épiploon-colique de Haller & de Lieutaud.

De l'ouverture épiploïque, & du procédé de Winſlow, pour introduire de l'air dans le ſac des épiploons.

De la facilité avec laquelle les épiploons ſe rempliſſent de graiſſe, ſe relâchent, & s'étendent en différens ſens.

Du méſentère ; de ſon inſertion lombaire, de ſon bord inteſtinal, de ſes lames, de ſes glandes, de ſes vaiſſeaux de divers ordres, de ſes nerfs.

Du méſo-colon ; de ſa portion tranſverſale, de ſes portions latérales, & de la manière dont elles adhèrent aux reins ; des glandes, des vaiſſeaux & des nerfs du méſo-colon.

Du repli qui ſoutient l'appendice vermiforme.

Du repli par lequel le rectum eſt maintenu dans ſa place.

Des uſages du péritoine & de ſes diverſes productions.

X^e. Section.

Du foie, de la véſicule du fiel, & de la bile.

Du foie ; de ſa poſition, de ſa diviſion en lobes droit & gauche, de ſes bords, de ſa face convexe, & de ſon adhérence au diaphragme ; de ſa face concave ou baſe, des éminences de cette face, des enfoncemens qu'on y trouve, de ſes glandes conglobées, de ſes artères, de la veine porte, des branches de la veine-cave qui y aboutiſſent ; de la veine ou ligament ombilical ; du conduit excréteur ou hépatique.

De la véſicule du fiel ; de ſa ſituation, de ſa forme, de ſa membrane externe, de ſes fibres charnues, de ſa membrane interne, de ſes glandes ; de ſon fonds, de ſon col, & du repli qu'il forme ; de ſon conduit excréteur ou cyſtique, de la ſtructure de ce conduit, de ſa jonction avec le conduit hépatique, & de l'angle qu'ils forment entre eux ; du conduit cholédoque qui réſulte de leurs jonctions, de la direction de ce conduit, de ſon ouverture dans le duodénum, & du lieu de cette ouverture.

De la bile hépatique ; de la bile cyſtique ; de la nature de la bile dans les différens âges ; de ſa couleur & de ſa conſiſtance, de ſon épaiſſiſſement, des concrétions qu'elle forme, & de la manière dont elle criſtalliſe. Comment les calculs biliaires brûlent ; du mouvement de la bile dans le foie & dans ſes conduits, dans la véſicule & vers l'inteſtin ; de l'influence des contractions muſculaires ſur le foie & ſur le mouvement du fluide dont il eſt pénétré ; des effets de la bile ſur les inteſtins, ſur les alimens, & quelquefois même ſur l'eſtomac ; de ſes altérations ; de ſa réſorbtion & des affections qu'elle produit dans les autres organes, ſur-tout à la peau.

XIe. Section.

De la rate.

De la rate ; de ſa poſition, de ſa forme, de ſa membrane externe, de ſa ſtructure interne, de ſes adhérences à l'eſtomac, à l'épiploon, & au pancréas ; de ſes mouvemens, de ſes nerfs, du fluide qu'elle renferme. S'y fait-il une ſécrétion ? & s'il s'y en fait une, quel eſt ſon uſage ?

XIIe. Section.

Du pancréas & du ſuc pancréatique.

Du pancréas ; de ſa poſition, de ſa forme, de ſa

membrane externe, de ſa ſtructure interne, de ſon conduit excréteur, que M. Hoffmann & J. G. Wirſung ont décrit les premiers, & du lieu de ſon ouverture; des vaiſſeaux du pancréas, de ſes nerfs, de ſon fluide. Hiſtoire des erreurs de Sylvius & d'autres à ce ſujet.

Du petit pancréas, qui eſt une portion du grand.

XIIIe. Section.

Des vaiſſeaux chyleux.

Des vaiſſeaux lymphatiques abſorbans des inteſtins, ou des vaiſſeaux chyleux.

De leur origine des inteſtins grêles & gros, par une ſérie de petites ampoules; de leur direction vers les glandes méſentériques, de leur paſſage au travers de ces glandes, de leur marche d'une de ces glandes vers l'autre, ou de ces glandes juſqu'au réſervoir lombaire, de leur communication avec les vaiſſeaux lymphatiques environnans. Du fluide qu'ils contiennent, du chyle ſeul, & comparé avec la lymphe.

XIVe. Section.

Des organes de la digeſtion, conſidérés dans les animaux.

De l'os hyoïde dans les quadrupèdes, où des branches oſſeuſes tiennent lieu des ligamens qui, dans l'homme, attachent l'os hyoïde à l'apophyſe ſtyloïde.

De l'os hyoïde dans les oiſeaux, où les extrémités de cet os ſont enveloppées d'un muſcle conique, & remontent en arrière ſur les côtés de l'occiput.

De la langue des quadrupèdes; des piquans dont elle eſt hériſſée dans quelques-uns; de la langue des oiſeaux, de cet organe conſidéré dans quelques reptiles, où ſon extrémité eſt fendue.

De la luette, qui manque dans quelques quadrupèdes, tels que le cheval.

De la liqueur vénéneuſe qui coule des dents de quelques reptiles, qui s'en ſervent pour bleſſer les animaux, dont ils font leur proie.

Des ſacs inter-maxillaires, appelés *abajoues* dans les ſinges, &c.

Des animaux dans leſquels l'eſtomac eſt ſitué très-près de la cavité du goſier, & qui manquent, pour ainſi dire, d'œſophage. Pluſieurs reptiles & pluſieurs poiſſons ſont dans ce cas.

De la ſtructure de l'eſtomac dans les quadrupèdes carnivores & dans les ſolipèdes. Les quadrupèdes de ces deux claſſes ſont mono-gaſtriques.

De l'eſtomac des ruminans; il eſt formé de quatre cavités dont la dernière, c'eſt-à-dire, celle qui communique immédiatement avec l'inteſtin, eſt le véritable eſtomac. Du mécaniſme de la rumination.

Du long œſophage & du jabot des oiſeaux; de leur eſtomac, formé de muſcles très-épais dans les granivores, de muſcles moins épais dans les oiſeaux qui vivent d'inſectes, & preſque uniformément charnu dans les oiſeaux vraiment carnivores.

De l'eſtomac alongé des reptiles, de quelques poiſſons, & des vers.

De l'eſtomac cartilagineux & à reſſort des cruſtacées.

Des polypes, qui ſont entièrement formés d'un eſtomac ou ſac muſculaire, où ſont contenus les alimens qui doivent les nourrir.

Du ſuc gaſtrique recueilli dans les quadrupèdes, & de la difficulté de l'obtenir pur.

Du ſuc gaſtrique des oiſeaux, & des glandes ſituées au deſſus de l'eſtomac, qui le fourniſſent.

Des inteſtins des carnivores, qui ſont en général plus courts que ceux des herbivores.

Des inteſtins des quadrupèdes ſolipèdes, qui ſont plus volumineux que ceux des ruminans.

Du cœcum ſans appendice vermiforme, tel qu'on le voit dans la plupart des ſinges & dans preſque tous les quadrupèdes.

Des appendices vermiformes dans les oiſeaux; ceux des gallinacées ont une grande étendue: ils ſont au contraire très-courts dans les oiſeaux carnivores.

De ces appendices dans les poiſſons, où ils ſont très-nombreux.

Des animaux dans leſquels il n'y a point de cœcum, & dont les inteſtins ne peuvent être diviſés en grêles & en gros.

Des animaux dans leſquels l'eſtomac eſt peu diſtinct du boyau.

De ceux qui n'ont point d'épiploon.

Du foie, qui eſt diviſé en un plus grand nombre de lobes dans les quadrupèdes que dans l'homme.

Des conduits hépatico-cyſtiques.

Des quadrupèdes qui n'ont point de véſicule du fiel, tels que le cheval.

Des animaux dans leſquels la véſicule du fiel eſt tout-à-fait détachée du foie. On le voit dans quelques poiſſons.

De la bile conſidérée dans les quadrupèdes carnivores & dans les herbivores, dans les diverſes claſſes d'oiſeaux, dans les reptiles, dans les poiſſons.

Des différences de la rate des quadrupèdes d'avec celle de l'homme. Voyez ce que Ruyſch & M. de Laſſonne en ont dit.

Dans quelques oiſeaux, elle eſt double.

Du pancréas dans les oiſeaux & dans les poiſſons.

Du ſyſtême lymphatique ou abſorbant dans les oiſeaux & dans les poiſſons, où l'on avoit penſé, mal-à-propos, que l'abſorbtion ſe faiſoit par les veines. G. Hunter & Hewſon ont prouvé le contraire.

XVe. Section.

Des obſervations & des expériences relatives à la digeſtion des alimens.

Des phénomènes que l'eſtomac préſente lorſqu'il eſt vide & dans l'état ſain.

Des phénomènes qu'offre l'action de l'eſtomac lorſqu'il eſt rempli d'alimens & dans l'état de ſanté. Il preſſe la rate & la véſicule du fiel, & il eſt lui-même preſſé par le diaphragme & par les muſcles du bas-ventre.

Il eſt irritable; il ſe contracte très-fortement dans les oiſeaux, avec une force beaucoup moins grande dans l'homme & dans les quadrupèdes.

De l'influence de la digeſtion ſur les autres fonctions des corps animés.

Des gaz qui ſe dégagent pendant la digeſtion.

Du vomiſſement & de ſon mécaniſme. Il eſt impoſſible dans le cheval & dans les ruminans.

Des expériences de Walens, de Viridet, de B. S. Albinus, & de Bils ſur la digeſtion.

De celles de Réaumur & de M. Spalantzani, ſur le même ſujet.

On peut avaler de petits tubes de bois, de petits ſacs de toile; on les rend pleins de ſuc gaſtrique, avec lequel M. Spalantzani aſſure qu'il a opéré la digeſtion de pluſieurs ſubſtances placées dans un vaſe hors du corps, dont ce ſuc avoit été extrait.

En tuant un oiſeau immédiatement après qu'il a mangé, & en le laiſſant ſéjourner dans un lieu chaud, on remarque que la digeſtion eſt à moitié faite, dans l'eſpace de ſix heures.

Des alimens, introduits dans l'eſtomac d'un oiſeau mort depuis très-peu de temps, y ſont en grande partie digérés.

Le géſier des gallinacées briſe des globules de criſtal; il applatit des tubes de métal très-ſolides; il plie des aiguilles, il émouſſe des pointes de lancettes. L'académie del Cimento avoit commencé ces expériences, que Rhedi, Maglotti, ſur-tout Réaumur, & après lui M. Spalantzani ont fait dans un grand détail.

L'action du géſier des oiſeaux ſupplée à la maſtication, & ne fait rien de plus. Des grains de blé, renfermés dans un tube, ſont demeurés dans le géſier des poules, ſans aucune altération. Dans ce même temps, le même organe a digéré des grains abandonnés, ſans aucun obſtacle, à l'action de ſes muſcles, ou qui avoient été moulus avant d'avoir été renfermés dans des tubes qu'on avoit fait avaler à l'animal.

D'un autre côté, le pain & les graines céréales ont été digérés par les grands oiſeaux carnivores, tel que l'aigle, lorſqu'on a eu ſoin de les triturer, ou de les moudre avant de les faire avaler à ces oiſeaux.

Si on élève un pigeon en le ſépatant de ſa mère à l'inſtant même où il ſort de l'œuf, on peut faire en ſorte que ſon géſier ne contienne aucune petite pierre ni gravier. M. Spalantzani ne s'eſt point aperçu que ſa digeſtion en fût troublée.

Dans les reptiles & dans les poiſſons, on trouve ſouvent des animaux entiers, & d'un volume aſſez conſidérable, avalés & diſpoſés de manière que tout ce qui eſt contenu dans l'œſophage n'eſt qu'humide, & qu'il n'y a de vraiment ramolli & digéré que la partie qui touche au fond de l'eſtomac proprement dit. On voit la même choſe dans l'eſtomac des oiſeaux très-voraces.

On examinera les alimens dans l'eſtomac & dans les inteſtins; on verra comment le ſuc gaſtrique agit ſur eux. La pulpe épaiſſe & griſâtre qui en réſulte porte le nom de *chimus* ou *chime*. Elle a une odeur fade: on n'y remarque d'ailleurs aucun caractère d'une vraie fermentation.

Dans l'homme & dans les quadrupèdes, la digeſtion ſe fait ſans le concours d'aucune force triturante, & par une vraie diſſolution.

M. Goſſe a trouvé le moyen, en avalant une certaine quantité d'air atmoſphérique, de s'exciter à vomir. Il a rendu ainſi les matières contenues dans ſon eſtomac; il a vu les alimens réduits en bouillie, ſans aucun ſigne qui annonçât la préſence d'un acide ou d'un alcali, & il a donné une table des ſubſtances plus ou moins faciles à digérer, d'après ſes propres eſſais.

M. Reuſſ, après avoir avalé cinq grains d'alcali, a cependant vomi, par le moyen du tartre ſtibié, une liqueur qu'il a jugée acide. Mais le tartre ſtibié ſeul rougit la teinture de tourneſol. C'eſt ainſi que M. Spalantzani répond à l'objection tirée des expériences de M. Reuſſ.

On remarque dans l'eſtomac, & ſur-tout dans les inteſtins, un mouvement d'ondulation, qui commence vers l'orifice cardiaque, & qui s'étend vers l'anus. Ce mouvement eſt appelé du nom de *périſtaltique*. Lorſqu'il ſe rencontre un obſtacle dans le canal alimentaire, le lieu où ſe trouve cet obſtacle devient quelquefois le foyer d'un mouvement en ſens contraire, & qu'on appelle du nom d'*anti-périſtaltique*.

Lorſqu'on ouvre le corps d'un animal qui a mangé peu de temps auparavant, on trouve les vaiſſeaux chyleux, le réſervoir lombaire, & le conduit thorachique remplis d'un fluide laiteux, qu'on peut arrêter dans ſon cours, pour le mieux voir, ſoit par la preſſion, ſoit par des ligatures.

Les animaux dont on a lié la véſicule, & dans leſquels le cours de la bile eſt dérangé, ont le ventre pareſſeux, la bile étant le ſtimulant néceſſaire pour l'excrétion inteſtinale.

VIIe. FONCTION.

Des ſécrétions.

Ire. SECTION.

Des glandes en général.

De la ſtructure des glandes, & de leurs différences principales; de leurs grandes diviſions.

Des organes ſécrétoires, qui n'ont ni parenchyme, ni réſervoir, ni conduit excréteur, & dont la baſe eſt une ſimple membrane, tel que pluſieurs tiſſus membraneux du corps humain; ou un tiſſu ligamenteux & nerveux, tel que la peau; ou un tiſſu contractile, tel que les muſcles; ou un tiſſu cartilagineux ou oſſeux, tel que les os.

Des glandes qui ont un parenchyme, ſans réſervoir & ſans conduit excréteur. Les glandes conglobées & la rate ſont dans ce cas.

Qui ont un parenchyme, ſans conduit excréteur, avec un réſervoir interne. Les capſules ſur-rénales,

Qui ont un parenchyme, un conduit excréteur, & un réſervoir externe. Les reins, le foie, dans la plupart des animaux; les teſticules,

Qui ont un parenchyme & un conduit excréteur, ſans réſervoir interne ni externe. Le pancréas, les glandes ſalivaires, le foie du cheval,

Qui ont un parenchyme, un réſervoir interne, & des bouches ou conduits excréteurs. *Folliculi*, *cryptæ*, *glandulæ paſſivæ*, *ſeu veſiculares*.

Des cryptes ſimples, iſolées, ſolitaires, *ſimplices* & *ſolitariæ*. Telles ſont les glandes ſébacées, & quelques glandes muqueuſes du goſier.

Des cryptes ſimples & rapprochées, groupées, ſans communication entre leurs cavités, *aglutinatæ*, *congregatæ*, Halleri. Les glandes aryténoïdes, celles du palais.

Des cryptes compoſées, groupées, avec communication entre leurs cavités, *conglutinatæ*. Les amygdales.

Des cryptes compoſées & rapprochées, avec communication entre leurs conduits, dont pluſieurs ſe réuniſſent en un ſeul; lacunes, *lacunæ*. Les glandes du trou borgne de la langue. Pluſieurs follicules des inteſtins. Les glandes des ſinus, ou lacunes de l'urètre.

Les glandes diffèrent par leurs formes; elles ſont globuleuſes, lenticulaires, utriculaires (comme de petits outres), en godet (*capſulares*), en grappe (*aciniformes*), fungiformes, pédiculées ou pétiolées, ſeſſiles.

Des vaiſſeaux & des nerfs des glandes; de leur poſition, de leur développement, & de leur activité dans les différens temps de la vie.

IIe. SECTION.

Des reins, des uretères, & de la veſſie.

Des organes qui ſervent à filtrer l'urine, cités ici comme exemple d'un appareil ſécrétoire complet, compoſé d'un grand nombre de glandes raſſemblées, d'un conduit excréteur, d'un réſervoir & d'un canal pour la ſortie du fluide que les glandes ont filtré.

Des capſules ſur-rénales; de leur poſition; de leur forme; de leurs faces; de leurs angles; de leur cavité; de leur ſuc; de leurs glandes conglobées; de leurs vaiſſeaux, de leurs nerfs.

Des reins; de leur poſition à droite, à gauche; de leur forme; du péritoine, par rapport aux reins; de leur convexité; de leur ſinuoſité; de leurs vaiſſeaux; de leurs nerfs; de leur ſtructure interne; de leur ſubſtance corticale; de leur ſubſtance radiée ou tubulée; de leurs papilles; de leurs calices; de leur baſſinet.

De l'uretère; de la direction de ce conduit; de l'uretère dans le baſſin; de la manière dont il pénètre dans la veſſie.

De la veſſie; de ſa poſition; de ſa forme; du péritoine, par rapport à la veſſie; de ſon fond; de ſon col; de ſa cavité; de ſa membrane interne; de ſes faiſceaux charnus; des glandes muqueuſes de la veſſie; de ſon trigone; de l'orifice des uretères; de l'orifice de la veſſie; des fibres muſculaires de cet orifice; de ſes connexions avec les parties voiſines; des différences de la veſſie dans le mâle & dans la femelle.

Des glandes & des ſécrétions particulières à certains animaux, comme la ſecrétion du muſc, &c.

IIIe. SECTION.

De la nature des ſubſtances animales.

Avant de traiter du mécaniſme des ſécrétions, il faut connoître la nature des organes qui filtrent, & celle des humeurs qui ſont filtrées.

Un chimiſte moderne a trouvé, dans les matières animales, une quantité remarquable d'azote. On explique, par cette découverte, la formation de l'ammoniaque que produiſent ces ſubſtances, ſoit lorſqu'on les expoſe au feu, ſoit lorſquelles ſe pourriſſent, & les rapports de ces ſubſtances avec celles des matières végétales qui fourniſſent de l'ammoniaque lorſqu'elles ſe pourriſſent ou lorſqu'on les diſtille.

Ainſi, on conſidérera les corps organiſés comme compoſés de deux ordres de ſubſtances très différentes: les unes, (ce ſont les végétales,) donnent de l'acide lorſqu'on les décompoſe par le feu; les autres, (les animales), fourniſſent de l'alcali volatil; les premières ſont propres à former l'oſ-

prit ardent par la fermentation ; les ſecondes ſe réduiſent en un charbon, dont la combuſtion eſt difficile ; celles-là laiſſent, par la calcination, un charbon qui ſe brûle facilement.

On remontera donc, avec les modernes, à la nature & à la formation de l'alcali volatil, qui eſt compoſé d'air phlogiſtiqué, ou de moſette & de gaz inflammable. Celui-ci ſe ſépare de l'huile, où il eſt dégagé de l'eau, & il ſe combine avec la moſette des matières animales, tandis que l'air vital de l'eau, joint au charbon, forme l'air fixe. Dans la fermentation ſpiritueuſe des végétaux, le gaz inflammable ſe combine au contraire avec une huile végétale & du ſucre pour former l'eſprit-de-vin.

IVe. Section.

Des humeurs animales.

Du ſang, conſidéré comme le fluide qui contient toutes les humeurs.

Du ſang relativement à ſa température dans les animaux, où elle s'élève au deſſus de celle de l'atmoſphère, & dans ceux où elle ſe montre à peu près au même degré. Les premiers ſont appelés *à ſang chaud*, & les ſeconds à *ſang froid*.

Du ſang examiné phyſiquement, eu égard à ſa peſanteur, à ſa couleur, aux molécules rouges, jaunes, & blanches qui le compoſent.

Du ſang traité chimiquement, ſoit par les réactifs, ſoit par l'action du feu. On le conſidérera ſurtout comme ſe ſéparant par le repos en deux parties, le caillot & la ſéroſité.

Du caillot, qui devient blanc lorſqu'on le lave ; qui eſt fibreux, qui ſe retire & ſe tourmente en brûlant, qui ſe pourrit promptement, qui n'eſt pas ſoluble dans l'eau, qui contient beaucoup d'azote, qui eſt plus animaliſé que le *ſérum*, auquel adhère un acide, & qu'on doit regarder comme étant très-analogue à la partie glutineuſe des végétaux.

De la ſéroſité, *fluide albumineux* ou lymphe, dont la ſaveur eſt fade & un peu ſalée, qui ſe coagule au feu, qui s'épaiſſit par l'action des acides & des ſpiritueux, qui contient de la ſoude à nu, & qui verdit le ſyrop de violettes.

De la gelée *gélatine* ou *colle*, qui diffère eſſentiellement de la partie albumineuſe ; de la manière dont elle entre dans la compoſition des parties blanches des animaux, telles que les tendons, les aponévroſes, les cartilages, les membranes, les ligamens, & la peau. Elle ſe liquéfie à la chaleur, & les acides, ainſi que les alcalis, la diſſolvent.

En ſuivant toujours la comparaiſon des ſubſtances animales avec les végétales, on déterminera quels ſont les rapports de la gélatine avec les mucilages fades des végétaux.

Du lait, conſidéré quant à ſa couleur, à ſa conſiſtance, & aux phénomènes qui ſe préſentent lorſqu'on l'expoſe à une température de 16 à 20 degrés. Du petit lait, où il ſe développe un acide, & qui contient le ſucre de lait. Celui-ci contient lui-même un acide particulier. Du fromage qui eſt analogue à la partie albumineuſe du ſang. Du beurre qui devient aiſément acide & rance, & que l'on comparera aux huiles végétales.

De la graiſſe qui ſe fond au feu, qui ſe coagule au froid ; qui contient une huile & un acide dont les chimiſtes modernes ont déterminé la nature, & qui eſt analogue à la bile.

De la bile elle-même ; de l'action des acides ſur cette humeur, qu'on doit regarder comme un ſavon formé d'une huile de nature preſque réſineuſe unie à la ſoude ; qui contient auſſi de l'albumen coagulable par le feu, par les acides, & par les ſpiritueux ; qui rend les matières huileuſes miſcibles à l'eau, & qui eſt décompoſée, dans le duodénum, par les acides que la digeſtion y développe.

Du ſuc gaſtrique, qui diſſout uniformément les matières animales & végétales ; qui les réduit en une pâte molle ; qui eſt anti-ſeptique ; qui donne, ſuivant pluſieurs chimiſtes, des marques d'acidité ; qui, dans le bœuf & le mouton, eſt analogue à l'acide phoſphorique, & qui agit ſur l'eſtomac même après la mort.

De la ſalive, qui paroît être ſavonneuſe & chargée d'air, & qui contient un ſel ammoniacal, démontré par l'odeur piquante & urineuſe que la chaux & les alcalis fixes cauſtiques en dégagent.

De l'urine, qu'on doit regarder comme une diſſolution d'un grand nombre de ſubſtances différentes, dont les unes ſont des ſels ſemblables à ceux des minéraux, qui ſont fournis par les alimens, dans leſquels ils n'ont ſouffert aucune altération ; dont les autres ſont analogues aux principes extractifs des végétaux ; tandis que d'autres ſont particuliers aux animaux, ou même à l'urine, & ne ſe trouvent point en qualité notable ailleurs que dans ce fluide.

De l'excès d'acide phoſphorique qu'on trouve dans l'urine ; de la propriété qu'elle a, ainſi que la ſueur, de rougir la teinture du tournéſol. Des circonſtances dans leſquelles cet acide eſt retenu & ſe porte ſur diverſes parties, comme ſur les articulations dans les goutteux. De l'acide lithique qui ſe trouve auſſi dans l'urine, & qui forme la baſe des calculs. Du dépôt de l'urine, qui eſt un mélange de cet acide & de phoſphate calcaire.

Les autres humeurs, telles que le *mucus* des narines, le *cérumen* des oreilles, le ſuc pancréatique, le fluide ſéminal, &c. n'ont point été analyſées. On expoſera, en peu de mots, ce qu'on ſait ſur ce ſujet,

Pour réſumer, on peut diviſer les humeurs en ſix claſſes, comprenant (1),

(1) Diviſion adoptée par M. de Fourcroy. Elle eſt préférable à celle qu'Haller a publiée dans ſa Phyſiologie.

1°. Les humeurs ſalines, c'eſt-à-dire, qui tiennent des ſels en diſſolution, telles que ſont l'urine & la ſueur.

2°. Les fluides huileux inflammables, qui ont tous une certaine conſiſtance, & qui ſont concrétſcibles : telles ſont les graiſſes, la moelle des os, & le *cérumen* des oreilles.

3°. Les humeurs de nature ſavonneuſe, qui ſont compoſées de matières inflammables, mêlées à l'eau par l'intermède d'un alcali minéral & végétal : tels ſont la bile & le lait.

4°. Les humeurs muqueuſes ou gélatineuſes, telle que la gelée animale ou gélatine.

5°. Les fluides albumineux ou lymphatiques, tels que la partie ſéreuſe du ſang & le blanc d'œuf.

6°. L'humeur glutineuſe qui forme la baſe du caillot, & qui exiſte auſſi dans le tiſſu muſculaire.

V^e. SECTION.

Du mécaniſme des ſécrétions.

Des expériences exactes prouvent que le ſang contient les différentes humeurs qui ſont filtrées dans les glandes. Un chimiſte moderne y a trouvé la bile toute formée. On ne peut pas douter que l'urine n'en faſſe auſſi partie. On peut dire la même choſe du lait, &c.

D'un autre côté, les humeurs qui ſe filtrent dans les glandes ne ſont pas tellement pures & homogènes, qu'elles ne ſe mêlent pas les unes avec les autres dans les émonctoires mêmes où ſe fait le travail de la ſécrétion. Ainſi, la bile ſe mêle à l'urine ; ainſi l'*albumen*, la gélatine ſe trouvent dans pluſieurs des fluides animaux : la lymphe, qui ſert de diſſolvant à la plupart des humeurs, eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, dont les bouches s'ouvrent ſur les parois de leurs réſervoirs. Ce ſeroit donc ſe tromper que de croire que les glandes ne filtrent, c'eſt-à-dire, ne laiſſent paſſer qu'une ſorte de fluides bien déterminée.

On doit examiner avec un grand ſoin la nature du ſang qui eſt porté vers les différens émonctoires ; ainſi, le ſang de la veine-porte diffère beaucoup du ſang artériel qui coule vers les reins.

Certains organes ſemblent être préparatoires ; d'autres paroiſſent être deſtinés à opérer une ſorte d'aſſimilation. Ainſi, la rate prépare le ſang qui doit être porté au foie. Ainſi, les glandes conglobuées, qui n'ont point de conduit excréteur, font ſubir à la lymphe qui les traverſe une élaboration utile.

La vîteſſe du ſang, la longueur, la largeur, les angles des vaiſſeaux ſont encore des élémens qu'on ne négligera point dans la ſolution de ce problême. Ainſi, les artères du cerveau forment des coudes répétés avant de parvenir à cet organe, dont la molleſſe eſt grande. Ainſi, les artères ſpermatiques ſont longues, grêles, & contournées.

Après avoir conſidéré les vaiſſeaux qui portent le ſang aux glandes, on examinera les vaiſſeaux déliés des glandes elles-mêmes. Ils ont dans chacune d'elles des formes déterminées. Dans le foie, ils ſont diſpoſés en étoile ; dans la rate, ils le ſont en branches d'aſperges ; dans les teſticules, en manière de cheveux friſés ; dans le cervelet, les dernières ramifications ſont preſque tranſparentes.

C'eſt en examinant avec une grande attention ces circonſtances diverſes, qu'on reconnoîtra quelles ſont, dans les corps organiſés, les conditions requiſes pour la filtration de chaque humeur.

On expoſera, en peu de mots, les ſyſtêmes adoptés par les auteurs, qui ſe ſont efforcés d'expliquer ce mécaniſme. On peut les rapporter aux claſſes ſuivantes.

La première eſt celle des chimiſtes, qui ont ſuppoſé des fermens dans les glandes : tels ont été Vanhelmont, Willis, Cole, J. Paſcal, & Bellini.

La deuxième claſſe eſt celle des mécaniciens, qui ont admis dans les organes ſécrétoires des eſpèces de cribles de différentes formes & grandeurs. Deſcartes, Borelli, Verheyen, & Cockburne ont adopté ce ſyſtême. D'autres ont ſuppoſé, avec Lamure, que chaque conduit excréteur étoit reſſerré par une force particulière, & que chaque humeur circuloit avec une quantité de mouvement proportionnée à l'obſtacle qu'elle devoit vaincre.

Nous rapportons à une troiſième claſſe ceux qui penſent que les humeurs s'arrêtent & ſe portent dans les organes déjà pénétrés de leurs molécules. Léibnitz, Newton lui-même, Winſlow, Gorter, Helvétius, Lieutaud, & Parſons ont été favorables à cette théorie.

Dans une quatrième claſſe doivent être compris ceux qui ont attribué tout ce mécaniſme à l'attraction ; ſoit, qu'avec Keil, ils aient regardé la force qui unit les molécules ſemblables entre elles, comme celle qui agit avec le plus d'avantage, & qui préſide aux ſécrétions ; ſoit, qu'avec Hamberger, ils aient cru trouver de l'analogie entre le poids des humeurs & celui des organes.

La cinquième claſſe eſt celle des animiſtes, qui ſe contentent de dire que l'ame régit les opérations diverſes ; & ceux-là en diffèrent peu, qui les attribuent à un principe vague créé par l'imagination, pour expliquer ce que l'obſervation & l'expérience n'ont point encore fait connoître.

VIIIe. FONCTION.

De la génération.

Ire. SECTION.

Du ſexe maſculin dans l'indulte.

Du ſexe maſculin en général ; du pénil ; des teſticules en général ; de leur ſituation ; du ſcrotum ; du dartos,

du crémaſter ; de la tunique vaginale ; de la tunique albuginée ; de la forme du teſticule mis à découvert ; de ſes régions ; de ſa ſtructure interne ; de ſes petits vaiſſeaux repliés ſur eux-mêmes ; du corps d'hygmor ; de l'épididyme ; du canal déférent ; de la direction de ce canal ; des vaiſſeaux & des nerfs de ces parties.

Des véſicules ſéminales ; de leur ſituation ; de leur ſtructure externe ; de leur ſtructure interne ; de leurs rapports avec le conduit déférent, avec la proſtate & l'urètre.

De la verge, pénis ou membre en général ; de ſa forme ; de ſes muſcles iſchio-caverneux, & du bulbo-caverneux ou accélérateur ; des muſcles tranſverſes ou iſchio-bulbeux.

Des corps caverneux ; de leur origine, de leur réunion ; de leur ſtructure interne ; de leur terminaiſon près du gland.

De l'urètre, du gland, du prépuce, & de leurs glandes ; de la partie ſpongieuſe de l'urètre ; de ſa partie membraneuſe ; du bulbe de l'urètre.

De la glande proſtate ; de ſa forme ; de ſa conſiſtance ; de ſa ſtructure interne ; de ſes conduits excréteurs ; du vérumontanum ; des conduits éjaculateurs.

Du canal de l'urètre ; de ſes lacunes ; de ſes glandes ; de ſes contours.

Du fluide ſéminal ; de ſes qualités ; de ſa nature ; du fluide de la proſtate ; du fluide des glandes de l'urètre.

IIe. Section.

Du ſexe maſculin dans le fœtus.

Des parties ſexuelles mâles dans le fœtus, avant le ſixième mois de conception ; du teſticule dans le ventre ; du *gubernaculum teſtis* ; des bourſes.

IIIe. Section.

Du ſexe féminin.

Du ſexe féminin en général.

Des parties génitales externes ; de leur ſituation ; de la vulve, ou *pudendum* ; des grandes lèvres ; de la fourchette ; de la foſſe naviculaire ; des glandes des grandes lèvres.

Du clitoris en général ; de ſon ligament ſuſpenſeur ; de ſes muſcles (iſchio-caverneux).

Des corps caverneux avant leur réunion, lorſqu'ils ſont réunis ; du gland du clitoris ; du prépuce du clitoris, & des nymphes ou petites lèvres.

Du méat urinaire ou urètre ; de ſa ſituation ; de ſa direction ; de ſon étendue ; de ſon orifice ; de ſa cavité ; de ſes glandes ; de ſon tiſſu, en quelque ſorte caverneux.

Du plexus caverneux rétiforme, qui entoure l'orifice du vagin ; des vaiſſeaux de ce plexus ; des glandes de ce plexus, qui s'ouvrent dans le vagin ; du muſcle *conſtrictor cunni, ſeu vaginæ* ; du muſcle tranſverſe.

Du vagin ; de ſa ſituation ; de ſon orifice ; de l'hymen ; des caroncules myrtiformes ; de la face interne du vagin ; de ſes replis ou rides ; de ſes glandes ; de ſes parois & de leur ſtructure ; de l'extrémité du vagin, qui embraſſe le col de la matrice.

Des parties génitales internes. De la matrice en général ; du col de cet organe ; de ſon orifice externe, ou du muſeau de tanche ; de ſa cavité ; de ſes rugoſités ; de l'épaiſſeur & de la ſtructure de ſes parois ; de ſon orifice interne, ou de la partie du col qui s'ouvre dans la matrice ; du corps de cet organe ; de ſes faces ; de ſes angles ; de ſa cavité ; de ſa forme ; de ſon épaiſſeur ; de la ſtructure de ſes parois ; de ſes cornes dans les femelles qui en ſont pourvues ; de ſes ligamens ; du péritoine, qui la recouvre & l'environne ; des ligamens ronds ; des ligamens larges ; des deux replis des ligamens larges, dont un eſt antérieur ou ſupérieur ; l'autre poſtérieur ou inférieur.

De la trompe de fallope près de la matrice, près de l'ovaire ; de ſes contours & replis ; de ſa cavité ; de ſon pavillon ou morceau frangé.

De l'ovaire ou teſticule des femelles ; de ſa ſituation ; de ſa forme ; de ſes faces ; de ſes cicatrices ; de ſes corps jaunes, *corpora lutea*. Du ligament qui unit l'ovaire à la matrice ; de la ſtructure interne de l'ovaire.

IVe. Section.

Des règles ou écoulement périodique.

De l'âge où les règles paroiſſent ; de celui où elles finiſſent ; des phénomènes qu'elles préſentent ; de la pléthore locale ou organique de la matrice ; de l'eſpèce de *ſtimulus* qui en naît ou qui l'accompagne ; de la quantité & de la qualité du ſang qui ſort par cette voie. De l'utilité de cet écoulement, pour diſpoſer à la conception. La plupart des femelles des quadrupèdes, au moment où elles ſont en chaleur, ont les parties ſexuelles baignées d'une lymphe rougeâtre.

V^e. Section.

De la conception & de la groſſeſſe.

De la ſemence de la femme, & de la liqueur qu'elle éjacule.

De la conception & de ſes particularités ; de la ſuperfétation ; de la groſſeſſe ou geſtation ; de ſes périodes ; de ſa durée ; de l'accouchement.

VIe. Section.

Du fœtus & de ſes enveloppes.

Du nombre des fœtus dans un ſeul accouchement; du chorion; de l'amnios; de l'allantoïde, des eaux de l'amnios; de *l'kypomanes*.

Du placenta & des cotyledons; de la portion utérine; de la portion fœtale du placeta; des vaiſſeaux du placenta. Du cordon ombilical; de la véſicule ombilicale; de la ſtructure du fœtus en général; de ſon poids total.

De la ſtructure des os en général; des extrémités des os; des ſutures; des ſinus de la face; du cerveau; de l'œil & de la membrane pupillaire; du thymus; des poumons; du cœur; du trou ovale; du conduit artériel; des ventricules.

Du diaphragme.

Du foie; de la veine ombilicale; du conduit veineux; du lobe gauche du foie; de la rate; du pancréas; de l'eſtomac; des inteſtins; des glandes méſentériques; des glandes conglobées; des teſticules; des bourſes; du clitoris; des mamelles; des vaiſſeaux du baſſin; des artères ombilicales; des reins; de la veſſie; de l'ouraque; du baſſin; des extrémités inférieures en général.

VIIe. Section.

Des parties ſexuelles, conſidérées dans les divers animaux ovipares & vivipares.

Des quadrupèdes qui n'ont point de ſcrotum. Pluſieurs ſinges ſont dans ce cas.

De la ſtructure du corps d'hygmor dans les quadrupèdes.

De ceux qui n'ont point de véſicules ſéminales.

De l'os de la verge de pluſieurs quadrupèdes.

Il n'y a qu'un petit nombre de quadrupèdes dans leſquels le corps de la matrice & ſes trompes ſoient diſpoſés comme dans la femme. Les femelles des ſinges qui ſe rapprochent le plus de l'eſpèce humaine, jouiſſent ſeules de cette prérogative. Dans les autres eſpèces de ſinges, & dans toutes les femelles des autres quadrupèdes, deux ſacs alongés, & de forme irrégulière, connus ſous le nom de *cornes de la matrice*, ſont placés des deux côtés de cet organe, & les fœtus y ſont ſpécialement contenus.

De quelques femelles des quadrupèdes, dans leſquelles le vagin, qui eſt très-étroit, forme divers contours. Les ſarrigues & les marmoſes ſont dans ce cas. Ces femelles ont un ſac à l'extérieur du ventre, où ſont leurs mamelons, & où leurs petits habitent long-temps.

Des teſticules des oiſeaux; du pénis court & bifurqué de ces animaux, dans leſquels cet organe eſt ſéparé du conduit des urines.

De l'ovaire & de l'oviduct des oiſeaux, qui, par un mouvement organique particulier, ſe redreſſe & embraſſe l'ovaire, lorſque l'œuf eſt ſur le point de ſe ſéparer de cet organe.

Du cloaque qui tient lieu de veſſie, de matrice, &c.

De la ſtructure de l'œuf fécondé & non fécondé.

De l'embryon, qui fait eſſentiellement partie de l'œuf.

Du jaune & des vaiſſeaux de l'œuf, qui font partie de l'embryon.

Un obſervateur moderne s'eſt ſervi, avec ſuccès, des vaiſſeaux du poulet, contenus dans l'œuf, pour obſerver la circulation dans les animaux à ſang chaud.

Des vaiſſeaux omphalo-méſentériques.

Du développement du poulet dans l'œuf.

De l'appendice cornée dont eſt ſurmonté le bec du poulet, & de la manière dont il ouvre la coque de l'œuf.

Des ovaires des reptiles & des poiſſons cartilagineux.

La vipère & la raie ne diffèrent des animaux vraiment ovipares, qu'en ce que, le plus ſouvent, leurs petits éclоſent dans le ventre des mères: mais ils y ſont réellement contenus dans des œufs.

Des têtards & des embryons des ſalamandres.

Des œufs des poiſſons proprement dits.

Des œufs des inſectes; de leurs larves; de leur métamorphoſe.

Dans les ovipares, le fœtus appartient immédiatement à la femelle: il eſt vivifié & modifié par le mâle.

De ceux qui ſemblent, dans quelques ſaiſons de l'année, ſe reproduire ſans le ſecours du mâle, comme les pucerons.

De ceux qui ſemblent repouſſer de bouture, tels que les polypes.

Des animaux dont certaines parties ſe reproduiſent. Les cruſtacées & les vers ſont dans ce cas.

Des diverſes ſortes d'hermaphrodiſme dont les vers fourniſſent des exemples.

Des mulets & de l'influence du père & de la mère dans ces générations. Il ſemble que l'extérieur & les extrémités ſoient modifiés par le père, & que les entrailles ſoient une émanation de la mère.

De la génération des végétaux, comparée avec celle des animaux. Suivant Linné, le piſtile ſe continue avec la moëlle de la plante.

VIIIe Section.

Des obſervations qui ont été faites ſur la conception dans les diverſes claſſes d'animaux.

Des faits qui prouvent que la ſemence parvient juſqu'à la matrice, & qu'on l'a même trouvée quelquefois dans les trompes de fallope.

Des diverſes conceptions qui ſe ſont faites quelquefois dans l'ovaire & dans la trompe.

Des expériences d'Ariſtote, de Harvey, & de Haller ſur la génération.

Des changemens qui arrivent à l'ovaire après la fécondation; comment une véſicule ſe renfle, s'ouvre enſuite, & comment un corps, de couleur jaunâtre, en prend la place.

Du fluide qui eſt contenu dans les véſicules de l'ovaire.

Des débris de fœtus, tels que des dents, divers oſſemens, & des cheveux trouvés dans les ovaires.

De l'œuf humain, de ſa ſurface cotonneuſe, & de ſes différens progrès.

Des faits qui ſemblent prouver que la ſuperfétation eſt poſſible.

De la ſemence, vue au microſcope, & des corpuſcules qu'elle renferme. Des obſervations faites par Buffon & Needham à ce ſujet.

Des diverſes expériences qui prouvent qu'il n'y a point de communication immédiate entre les vaiſſeaux de la mère & ceux du fœtus.

Des nombreux eſſais que M. Spalanzani a tentés ſur la génération des animaux.

Il a prouvé que les molécules, appelées du nom de *vers* dans le fluide ſéminal, ne ſont pas néceſſaires pour opérer la fécondation, puiſqu'il a réuſſi, dans ſes expériences, à féconder un crapaud femelle avec une portion de liqueur ſéminale qui étoit dépourvue des prétendus vers.

M. Spalanzani a prouvé la préexiſtence des germes dans les femelles, déjà admiſe dans les écrits de Malpighi, de Swammerdam, de Cheyne, de Bonnet, & de Haller.

1°. Dans l'ovaire des poules, dans celui des ſalamandres, des grenouilles, &c., parmi les œufs, il y en a de toutes les groſſeurs, qui exiſtent & qui croiſſent, indépendamment de toute influence du mâle.

2°. La fécondation des têtards ſe fait hors du corps des femelles: le mâle accouplé répand la liqueur ſéminale ſur les fœtus, qui ſe dégagent de la matrice; de ſorte que les œufs, qui n'en ont point été imprégnés, demeurent ſans développement. La fécondation des œufs des abeilles ſe fait auſſi après la ponte.

3°. On a vu dans le volvox & dans les oignons ou bulbes de certaines plantes, pluſieurs générations enveloppées, &, pour ainſi dire, emboîtées les unes dans les autres.

On traitera de l'influence de la chaleur dans le développement des germes. C'eſt par elle qu'on voit ſe former les premiers globules rouges du ſang dans le poulet.

Des générations artificielles opérées par M. Spalanzani ſur les femelles de quelques inſectes, ſur les œufs de quelques quadrupèdes ovipares, & ſur une chienne.

L'œuf touché en un ſeul point, eſt fécondé; mais la vapeur du ſperme eſt inſuffiſante: le contact de ce fluide lui-même eſt néceſſaire pour que la fécondation ait lieu.

M. Spalanzani aſſure que trois grains de ſperme de crapaud, étendus dans une livre & demie d'eau, ont conſervé toute leur énergie, & que tous les têtards, plongés dans cette eau, ont été fécondés.

MM. Bonnet & Spalanzani penſent que le ſperme a ſur-tout pour uſage d'irriter le cœur de l'embryon, & de lui donner la première impulſion de la vie.

On expoſera les principaux ſyſtêmes imaginés, pour expliquer le myſtère de la génération, & leur inſuffiſance. On peut réduire ces ſyſtèmes aux cinq claſſes ſuivantes.

La première eſt celle des métaphyſiciens (*metaphyſici*). Elle comprend les ſyſtèmes de Platon & de Pythagore, les hypothèſes de Vanhelmont, de Sthal, & l'épigeneſe de Wolf.

La ſeconde eſt celle des mécaniciens (*mecanici*), parmi leſquels on diſtingue Ariſtote, Deſcartes, Paſchal, Launai, & Queſnai.

Dans la troiſième ſont compris les ſyſtêmes de ceux qui ont admis le mélange des deux ſemences (*ſeminiſtæ*): tels ſont Hippocrate, Démocrite, Empedocles, Galien, & Buffon.

Dans la quatrième ſont rangés ceux qui ont penſé que la génération ſe faiſoit, dans tous les animaux, par le moyen des œufs (*oviſtæ*). Telle étoit l'opinion de Harvey, de Malpighi, de Stenon, de Valiſnieri, de Duverney, de Littre, de Nuck, de Swammerdam, & de Haller.

A la cinquième ſe rapportent ceux qui ont ajouté à cette idée celle des animalcules ſpermatiques du mâle, ſe logeant & ſe développant dans l'œuf (*animalculo oviſtæ*). Lewenoeck, Hartzoecker, Andry, Bourguet, Mery, Verrheyen, Cowper, Boerhaave, Lieutaud, Cheyne, & Geoffroy ont été les principaux appuis de ce ſyſtême.

Ceux qui ſont de bonne foi, dans l'étude de l'économie animale, conviennent que le mécaniſme de la génération eſt tout-à-fait inconnu.

IXe. FONCTION.

Nutrition.

Ire. SECTION.

Des mamelles.

De la lactation en général. Des mamelles; de leur nombre; de leur poſition ſur la poitrine, ſur le ventre; de leur forme; de la peau qui les couvre; du tiſſu cellulaire graiſſeux qu'on y trouve; du corps glanduleux qui les forme; des conduits excréteurs de ce corps; de la direction de ces con-

duits ou tuyaux excréteurs vers l'aréole ; de l'aréole elle-même ; de la papille ; des tuyaux excréteurs du corps glanduleux, qui, de l'aréole, ſe portent à la papille. Des replis de ces tuyaux ſur eux-mêmes, lorſque la papille n'eſt pas dans l'état d'érection. Du nombre des ouvertures de ces tuyaux ſur la papille (il y en a quinze dans la femme). Des vaiſſeaux des mamelles ; des nerfs.

IIe. Section.

Du lait.

De ſa nature ; de ſa ſécrétion ; de ſa réſorbtion ; de ſon abondance.

IIIe. Section.

Des alimens.

On les conſidérera relativement aux dents, à la ſalive, à l'eſtomac, au ſuc gaſtrique, à la bile, & aux inteſtins des divers animaux.

On les conſidérera relativement à leur poids, à leur volume, à leur conſiſtance, à leurs principales propriétés, & à leur perſpirabilité.

Des alimens tirés du règne végétal, & de ceux que fournit le règne animal.

De la force que ce dernier régime donne aux animaux.

Des avantages des ſubſtances alimentaires ſolides qui donnent de la vigueur à l'eſtomac par leur ſéjour, &, pour ainſi dire, en le leſtant.

Du régime mixte.

Des divers aſſaiſonnemens ; des différentes eſpèces de boiſſons ; des effets des boiſſons ſpiritueuſes ſur l'économie animale.

IVe. Section.

Du tiſſu cellulaire.

De ſa ſtructure dans les diverſes parties du corps ; de ſes principales diviſions, départemens & communications ; de la manière dont il diviſe le corps en moitié droite & gauche, ſupérieure & inférieure ; de ſes lames qui ſoutiennent les vaiſſeaux lymphatiques.

V^e. Section.

Des divers âges & périodes de la vie en général.

De la différence qu'y apportent les climats.

De la vieilleſſe.

De l'état des os des vieillards ; de leurs membranes ; de leurs muſcles, & de leurs tendons ; de leurs vaiſſeaux ; de leurs glandes.

De la vie & de la mort.

Tel eſt le plan que je propoſe, & que j'ai ſuivi moi-même, ſoit dans mes leçons particulières, ſoit dans l'enſeignement dont la faculté de Médecine de Paris m'a fait l'honneur de me charger pendant deux années dans ſes écoles. *Par M. Vicq-Dazyr.*

ANATOMIE COMPARÉE, Anatomie des animaux, Zootomie. (*Médecine vétérinaire.*)

« L'*anatomie des animaux* fraya d'abord le chemin à l'anatomie de l'homme ; on s'eſt enſuite très-ſérieuſement occupé de celle-ci, & l'on a malheureuſement trop négligé la première ; car une étude conſtante de l'une & de l'autre auroit infailliblement accru du double & du triple de ſa valeur la ſomme des lumières que l'on a acquiſes. Rien n'étoit en effet plus propre à étendre, à multiplier, & à aſſurer les connoiſſances en ce genre, qu'une comparaiſon rigoureuſe & toujours ſuivie ; elle auroit épargné bien des écarts, & fourni infailliblement une immenſité de recherches à la phyſiologie ou à la philoſophie des corps organiſés (1) ».

On a néanmoins demandé de quelle utilité l'*anatomie comparée* pouvoit être à la Médecine vétérinaire ; on a été plus loin encore, on a dit qu'elle étoit inutile aux maréchaux. Il eſt vrai que le maréchal proprement dit, c'eſt-à-dire conſidéré ſeulement comme l'ouvrier qui forge des fers, & qui les attache machinalement ſous les pieds du cheval, peut ne pas connoître l'*anatomie*, & cette ſcience lui eſt parfaitement inutile ; mais le vétérinaire, c'eſt-à-dire l'homme qui comme le médecin n'agit que d'après des principes fondés ſur les lois de la nature, & qui raiſonne toutes ſes opérations, peut-il ſe paſſer des connoiſſances anatomiques ? Pour ſe convaincre du contraire, il ſuffit de parcourir ce que *M. Vicq-d'Azyr* en a dit dans l'article précédent, & de lire les obſervations relatives à l'ouverture des animaux morts de différentes maladies. (*Voyez le mot* Anatomie, *ci-devant page* 236.)

Nous dirons plus encore, ce n'eſt que par les connoiſſances anatomiques, & ſur-tout par l'anatomie pathologique que le vétérinaire peut ſaiſir parfaitement le caractère d'une foule de maladies dont les ſymptômes extérieurs ſont toujours très-équivoques, non ſeulement attendu le ſilence des animaux malades, mais encore par les indices plus ou moins trompeurs qu'ils préſentent, & qu'il eſt poſſible au médecin de démêler au moyen des différentes queſtions auxquelles ſes malades peuvent répondre. Ce n'eſt que par l'étude de l'*anatomie* qu'il eſt poſſible de connoître & d'apprécier les cauſes toujours plus ou moins cachées d'une foule de claudications ; qu'il eſt poſſible de rémédier à pluſieurs maladies des pieds, en dirigeant par une ferrure appropriée la pouſſée de l'ongle vers le but néceſſaire à la guériſon ; enfin ſans l'*anatomie*, le vétérinaire qui eſt à la fois, comme on ſait, médecin & chirurgien, ne peut

(1) Bourgelat, *Elémens de l'art vétérinaire. Zootomie, ou Anatomie comparée à l'uſage des élèves des écoles vétérinaire.* Paris, 1766, in-8°. *Avertiſſement*, pag. 5.

tenter ſûrement la moindre opération, & ce n'eſt que faute de ces connoiſſances qu'un ſi grand nombre d'animaux a été juſqu'à préſent victime de l'impéritie de la plupart des maréchaux.

L'*anatomie* n'eſt pas moins néceſſaire dans la juriſprudence de la médecine vétérinaire, & cette partie n'eſt encore plongée dans les ténèbres de l'empiriſme & de l'ignorance que par le défaut de connoiſſances anatomiques de ceux qui ont été chargés juſqu'à préſent d'éclairer la religion des juges; comment en effet peuvent-ils porter la vérité dans les tribunaux, lorſqu'ils ignorent eux-mêmes les moyens de la reconnoître? Auſſi, tous les procès-verbaux d'inſpection d'animaux malades ou morts, ſont-ils encore aujourd'hui dictés par l'impéritie la plus profonde, ou remplis de contradictions & d'abſurdités plus ou moins choquantes. Cette branche de la ſcience vétérinaire qui a été négligée juſqu'à ce jour eſt néanmoins très-importante par les rapports qu'elle a avec le commerce en général, & avec la tranquillité & la fortune des particuliers.

Le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le mouton, le chien, le cochon, & les grands oiſeaux domeſtiques doivent être les principaux ſujets des études anatomiques du vétérinaire. Il doit s'occuper à connoître parfaitement les os, ſur-tout ceux des extrémités & de la tête, les cartilages, les ligamens, & les articulations qui ſont le ſiege d'une foule de maladies toujours longues & difficiles à guérir. Il lui eſt également important pour la pratique des opérations, de connoître les muſcles, leurs directions, leurs attaches; les glandes extérieures; les principaux nerfs & les vaiſſeaux; comme il lui eſt eſſentiel de ſavoir la poſition & les uſages des principaux viſcères pour porter un prognoſtic certain ſur la cauſe & les effets des maladies internes.

Nous conviendrons ici qu'il eſt inutile qu'il s'occupe en détail de la ſtructure de quelques organes comme le cerveau, le cervelet, la rate, les reins ſuccenturiaux, &c., dont les uſages ſont encore peu connus, & qui ſont rarement le ſiége des maladies pour leſquelles on le conſulte. L'eſſentiel eſt de ſe borner à l'étude des parties ſur leſquelles il aura à opérer. La phyſiologie des animaux ne doit être étudiée que dans ſes rapports les plus eſſentiels avec le traitement des maladies & les opérations qu'elles exigent. S'il ſe livre avec complaiſance à la partie théorique de cette ſcience, il perdra un temps précieux, il n'acquerrera que des demi-connoiſſances, dont il ne pourra tirer aucun profit, & au lieu de devenir un praticien utile, il ne ſera le plus ſouvent qu'un raiſonneur dangereux.

La *zootomie* prend au ſurplus le nom particulier de l'animal qui fait l'objet de la diſſection. On la nomme *hippotomie* pour le cheval, *bootomie* pour le bœuf, *oiſtotomie*, *oviotomie* pour le mouton, *cynotomie* pour le chien, &c., &c.

Quant aux détails particuliers de l'anatomie des animaux domeſtiques, *voyez le Dictionnaire d'Anatomie.* (M. HUZARD.)

ANATOMIE. (*Juriſprudence de la Médecine & de l'éducation phyſique.*) Ce mot, qui eſt grec, déſigne en général la diviſion d'un corps, & on l'a appliqué particuliérement à la diſſection méthodique des corps organiſés en leurs parties intégrantes, pour reconnoître ce qu'elles peuvent préſenter aux ſens; & par ſuite on l'a étendu à la collection des connoiſſances réſultantes de cet art, c'eſt-à-dire, à la deſcription des corps organiſés. Cette idée générale annonce trois anatomies, puiſque la nature préſente aux recherches de l'obſervateur trois ſortes de corps organiſés. Celle de l'homme, à laquelle des ſavans ont donné le nom d'*anthropographie*; celle des brutes connue ſous celui de *zootomie*; celle enfin des végétaux ou des plantes qui n'a point reçu de nom particulier. L'enſeignement & l'étude des deux dernieres ſont demeurés compris d'une manière générale & vague dans le plan général de l'enſeignement de l'Hiſtoire naturelle, de la Médecine, & même de la Pharmacie: la Zootomie comme partie de la Zoologie, ou ſcience des animaux, & l'Anatomie des plantes avec la Botanique. L'Anatomie de l'homme a paru mériter des légiſlateurs des conſidérations particulières, qui les ont fort occupés dans tous les temps. Sans doute c'eſt une des ſciences qui doit fixer le plus les vues de nos légiſlateurs, dans le but qu'ils ſe propoſent de réformer les abus, & de fonder ſur les vues de la nature & ſur les beſoins de la ſociété une nouvelle légiſlation, qui, ſi elle ne peut être parfaite, puiſſe du moins être conduite à ſa perfection par les légiſlatures futures.

L'on définit communément l'Anatomie de l'homme ainſi; *la deſcription des parties du corps humain, qui en expoſe la ſituation, la forme, la ſtructure, les connexions, les correſpondances, les actions, & les uſages*: mais ce n'eſt pas là tout ce qu'elle préſente aux ſens de l'obſervateur. Celui-ci peut encore en ſaiſir avec les ſeuls inſtrumens naturels, les différences ou les conformations plus ou moins parfaites ou vicieuſes. Il en peut tirer des indications pour leur plus parfait développement & pour la rectification de leurs difformités. En ajoutant ces objets aux premiers, dont ils ſont inſéparables dans le plan de la nature, la ſcience de l'Anatomie devient en quelque ſorte un art, dont le but eſt de développer & même de rectifier le corps humain. Mais faiſons abſtraction de ce que l'Anatomie peut avoir de pratique, & ne conſidérons les fins que les anatomiſtes ſe ſont propoſées dans les différens temps, que d'une manière générale, pour inſpirer les légiſlateurs qui doivent en régler l'enſeignement, l'étude, & l'uſage.

Il n'eſt peut-être pas de ſcience dans l'enſei-

gnement & l'étude de laquelle on ſe ſoit plus propoſé de fin, que dans ceux de l'Anatomie. Les premiers hommes en jetèrent les fondemens pour remplir les premiers beſoins de la nature par les premiers eſſais des arts néceſſaires à la vie, & on peut lui donner ſous ce premier point de vue, le titre d'*économique*. Quelques-uns des modernes nous en ont donné des élemens, pour remplir ce premier beſoin, le plus général de tous, mais ils n'y ont pas réuſſi. Ce plan élémentaire eſt encore à tracer d'après les rapports naturels & généraux que cette ſcience a immédiatement ou médiatement avec tous les arts, les ſciences, & les profeſſions mécaniques & ſcientifiques.

On l'étudia enſuite pour mieux développer le corps humain, prévenir ſes difformités, & remédier à celles qui naiſſent, & l'on peut donner à l'Anatomie dirigée vers cet objet, le titre de *pédagogique*. Il ſemble que les modernes méconnoiſſent cet important objet, parce que nous n'avons plus d'éducation phyſique; ou du moins on l'a abandonnée aux routines ſans méthode & ſans ſcience. Pour les y rappeler, il devroit ſuffire de démontrer par les anciens monumens, que c'eſt dans les gymnaſes de l'Orient, de la Grèce, & de Rome que l'eſpèce humaine s'eſt perfectionnée, en ſe retirant de cet état brute d'infirmités, où l'état ſauvage l'avoit fait tomber après la diſperſion des nations. Diodore nous apprend, d'après le témoignage des prêtres d'Egypte, que Taaut ou Hermès triſmégiſte, fit entrer l'étude de l'homme phyſique dans le plan d'études qu'il donna aux Egyptiens, pour pouvoir développer la meilleure conformation & les graces dont le corps humain eſt ſuſceptible. Mais ſi les monumens de l'Orient ne ſont pas aſſez expreſſifs ſur ce point, ceux de la Grèce ſont bien propres à retirer les légiſlateurs & inſtituteurs modernes du funeſte aveuglement où ils ſont tombés ſur la néceſſité d'étudier la nature humaine, pour la développer par l'éducation phyſique. Après le dernier rétabliſſement des jeux olympiques, 776 ans avant J. C., les gymnaſtes & les athlètes qui s'occupèrent du développement du corps humain, fondèrent en même temps la ſcience anatomique, & le double art de l'orthopédie & de la reſtauration des membres dont ils n'en firent qu'un. C'eſt dans les gymnaſes que le grand Hippocrate, le premier des médecins connus qui ait cultivé l'anatomie, en puiſa les connoiſſances, & ſur-tout celles d'oſtéologie. Il les reçut particulièrement d'Hérodicus le gymnaſiarque, & dans ſon admirable traité des *Artiçes*, il renvoie ſouvent, pour la reſtauration des membres, aux gymnaſtes, comme aux plus habiles de ſon temps, dans les opérations de cet art, que les chirurgiens ſemblent s'être approprié, excluſivement aux médecins & aux inſtituteurs de la jeuneſſe. Bien des anatomiſtes modernes ont étudié leur ſcience ſous ce point de vue; entre autres Lemnius, Mercurial, Plater, Borelli, Denys, du Verney, Burette, Amman, Bernoulli, Locke, Andri, Muſchenbroek, Euler, le Camus, le Cat, Parſons, Bordeu, Haller, & tous ceux qui ſe ſont propoſés particulièrement le développement du corps & de l'eſprit, en décrivant la ſtructure & la mécanique des muſcles & des organes des ſens.

Pendant que les gymnaſtes de la Grèce étudioient l'homme d'une manière pratique, pour le développer, les philoſophes de ce pays approfondirent davantage le chef-d'œuvre de la nature, pour en faire préſider la connoiſſance à toutes les autres ſciences, & ils donnerent à cette diſcipline le titre de *phyſiologique*, *phyſique*, ou *philoſophique*. Les hiſtoriens de l'Anatomie ont tellement été convaincus de cette vérité, qu'ils ont recherché les premières découvertes faites ſur le corps humain, dans les écrits de tous les philoſophes de l'antiquité. Ils en ont attribué de réelles à un grand nombre. Ils s'accordent à regarder Ariſtote comme celui qui a donné à cette ſcience les premiers progrès bien marqués, par préférence aux médecins; & en effet il eſt bien ſupérieur à Hippocrate & à tous les médecins de ſon école ſur la double anatomie de l'homme & des brutes; & depuis ce père des philoſophes, on en a vu dans tous les temps s'occuper de cette ſcience, & particulièrement chez les anciens, Galien, Neméſius, & d'autres philoſophes payens & chrétiens; dans le moyen âge Avicenne, Averrhoès, & autres mahométans; Roger Bacon, Albert, Thomas d'Aquin, & autres philoſophes chrétiens; chez les modernes Léonard de Vinci, Fracaſtor, Geſner ſurnommé le Pline moderne, Rondelet, Aldrovande, Képler, Scheiner, Gaſpar Bartholin, Bacon de Verulam, Deſcartes, Malpighi, Régis, Boile, Swammerdam, Duhamel, Bayle, de Réaumur, Hales, Queſnai, Bonnet, l'abbé Nollet, le pere Berthier, &c.

Ceux qui cultivèrent les Beaux-Arts chez les Grecs & les Romains, diſciples à la fois des inſtituteurs de la jeuneſſe dans les gymnaſes, & des philoſophes dans les académies, étudièrent l'homme, pour le mieux repréſenter; & par le moyen des connoiſſances qu'ils puiſèrent dans ces deux ſources, ils formèrent ces chef-d'œuvres de ſculpture & de peinture, qui triompheront des rigueurs du temps par leurs originaux reſpectés des barbares mêmes, & par les copies que les grands maîtres de tous les temps en ont tirées & répandues, & qu'ils ne ceſſeront d'en tirer & d'en répandre. Le temps a moins reſpecté les traités d'anatomie, d'après leſquels ces chef-d'œuvres ont été faits; mais les modernes en ont compoſé un grand nombre pour ceux qui cultivent les arts pittoreſques; & pluſieurs des plus célèbres écoles ou académies de peinture & de ſculpture ont leur démonſtrateur particulier d'Anatomie. On peut citer avec éloge les traités de Léonard de Vinci, de Durer, de Philander, de Gauric, de Barbaro,

de Lomaſſe, de Piles ou Tortebat, des Félibien, de le Clerc, de Bidloo.

Des artiſtes philoſophes n'ont pas même borné l'utilité de l'Anatomie aux cultivateurs des arts pittoreſques; ils l'ont étendue juſqu'aux arts mécaniques. Le ſavant Vitruve vouloit chez les Romains que les architectes l'étudiaſſent; & pour les y engager il faiſoit obſerver que les ordres d'architecture tiroient leurs différences des différentes proportions de l'homme & de la femme; que les arts mécaniques avoient pris pour modèles la mécanique admirable des membres du corps humain, & que les bâtimens étoient les premiers directeurs des agens vitaux, & par conſéquent les premières cauſes de ſalubrité & d'inſalubrité. Depuis lui pluſieurs phyſiologiſtes ont fait valoir ces idées. Vitruve a eu bien des commentateurs, entre autres le célèbre Perrault, médecin anatomiſte & architecte, qui a orné ſes ouvrages de bonnes obſervations phyſiologiques.

A côté des artiſtes pittoreſques qui ont tiré le mérite de leurs productions de leurs connoiſſances anatomiques, il faut placer ceux qui ont peint l'homme par la parole ou par la poéſie proprement dite, les orateurs même qui ont voulu être à cet égard philoſophes & poëtes: & l'on peut dire que ceux du plus grand nom ſe ſont diſtingués par leurs connoiſſances ſur la nature humaine dans tous les temps.

Quoiqu'il en ſoit, il faut avouer que les plus grands progrès de l'Anatomie & de la Phyſiologie ſont dus aux médecins & aux chirurgiens, qui l'ont cultivée avec plus de ſoin & plus de profondeur que toutes les autres eſpèces de ſavans. Mais ce n'a été que fort tard qu'ils ont commencé. Juſqu'à Hérophile & à Eraſiſtrate, qui vivoient deux ſiècles environ avant J. C., c'étoient les philoſophes & les inſtituteurs de la jeuneſſe qui avoient le plus brillé dans cette carrière. L'honneur que ſe firent ces deux médecins par leurs découvertes & par l'uſage heureux qu'ils en firent dans la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, animèrent les médecins & les chirurgiens dogmatiques pour l'étude de l'homme; mais les dogmatiques étoient peu nombreux en comparaiſon des empyriques & des méthodiſtes qui la mépriſoient. D'ailleurs nous n'avons point leurs ouvrages. Toute l'Anatomie philoſophique, médicale, & chirurgicale de l'antiquité ſe trouve dans les répertoires que Galien en a laiſſés. La plupart des médecins arabes ont mis l'Anatomie & la Phyſiologie au premier rang des connoiſſances du médecin & du chirurgien. Cependant elle n'eſt entrée dans nos écoles modernes de Médecine & de Chirurgie, pour n'en plus ſortir qu'après le renouvellement des lettres dans le XVe. ſiècle. Depuis cette époque elle y a été cultivée ſans interruption par tant de médecins & de chirurgiens, qu'il ſeroit trop long & aſſez inutile de les citer ici. Elle a fait des progrès ſi immenſes ſous leurs ſcalpels, que preſque tout le monde la regarde mal à propos comme une des ſciences propres ſeulement aux médecins & aux chirurgiens.

Les uns & les autres l'ont cultivée ſous pluſieurs points de vue différens. Tous l'ont regardée avec raiſon comme un préliminaire néceſſaire de leur art, auquel on peut donner le nom d'Anatomie médicale ou chirurgicale. Les plus zélés d'entre eux ont ouvert les cadavres de ceux qu'ils n'ont pu guérir, pour connoître les ſiéges, les cauſes, & les effets de leurs maladies: & le recueil de leurs obſervations a été connu ſous le nom d'Anatomie *pathologique* ou *éthiologique*, qui fait une partie propre de la médecine & de la chirurgie. Les magiſtrats leur ont ordonné de faire l'inſpection de ſujets vivans extraordinairement conformés, & l'ouverture de perſonnes mortes de cauſes violentes, pour les éclairer dans leurs jugemens; & cet art a pris les noms d'*Anatomie* ou de *Médecine*, & de *Chirurgie forenſe*, & de *queſtions médico-légales*. Quoique ces différentes anatomies appartiennent à tous les médecins & chirurgiens, cependant leurs objets & leur pratique ſont ſi différens, qu'il eſt bon que d'habiles anatomiſtes ſe donnent particulièrement à celle-ci.

Enfin les métaphyſiciens & les théologiens ont invoqué les connoiſſances de la nature humaine, pour démontrer le créateur & les opérations de la Providence, aſſurer ſes dogmes révélés, diſtinguer les phénomènes naturels des miracles, & mieux faire exécuter ſa morale & ſes lois; ſous cette vue ſublime, l'Anatomie a pris les titres de *métaphyſique*, *théologique*, ou *ſacrée*. Elle entroit dans les vues des philoſophes de l'antiquité & du moyen âge. Saint Auguſtin & d'autres Saints Pères en ont tiré de grands partis. Quelques écrivains modernes s'en ſont formé un objet particulier, entre autres Servet, Lacuna, Zachias, Frapaolo, Cureau de la Chambre, Lamy, le chanoine Derham, Lallemant, Hook, &c.

Telles ſont les vues principales, que les légiſlateurs & les magiſtrats doivent ſe propoſer, en rétabliſſant & réglant l'enſeignement & l'étude de l'Anatomie. Ce principe eſt d'autant plus important que ceux qui la démontrent pour chacun de ces différens objets, doivent en préſenter le ſujet ſous des formes différentes à leurs ſpectateurs ou auditeurs; pour qu'ils en retirent les fruits dont ils ont beſoin. Ainſi, par exemple, l'Anatomie économique, qui eſt néceſſaire à toute perſonne de tout ſexe & de tout âge, doit s'en tenir à des deſcriptions ſuccinctes des parties extérieures & intérieures, dirigées vers les beſoins généraux de l'homme en nature & en ſociété: elle doit ſuivre la progreſſion des âges, pour faire remarquer la conformation propre à chacun, & les rapports de cette conformation aux beſoins de chaque âge; elle doit même ſe conformer en quelque ſorte au ſexe des auditeurs, & n'expoſer ce qui eſt relatif à chacun qu'avec réſerve juſ-

qu'après l'âge de puberté, pour ne point porter à l'imagination des connoiſſances dont la précocité pourroit être dangereuſe; & en décrivant l'homme à des auditeurs adultes, elle peut joindre aux vues économiques, les vues philoſophiques & théologiques; & même il n'eſt peut-être pas beſoin, à la rigueur, pour les démonſtrations de l'Anatomie économique de vrais ſujets; on peut ſe contenter de pièces préparées, de pièces artificielles & de planches. Il ſuffit enfin aux auditeurs de cette première claſſe, la plus nombreuſe, d'orner leur eſprit des connoiſſances ſpéculatives de cette ſcience, ſans que leur main s'exerce à la diſſection. L'Anatomie des inſtituteurs & des artiſtes doit aller plus loin. Elle doit leur préſenter les parties ſous toutes leurs formes & proportions, qui à chaque âge & dans chaque ſexe conſtituent la belle nature & les différentes conformations vicieuſes. Elle doit préſenter les membres dans leurs différentes actions, poſitions, & attitudes. Les démonſtrations du ſujet mort ne ſuffiroient pas. Il faut les démontrer ſur les différentes natures, ſur les figures, ſur les antiques, & même ſur le ſujet vivant. La main des artiſtes doit être exercée à deſſiner les objets qui ſont démontrés à leurs yeux. L'Anatomie médicale & chirurgicale doit employer tous les moyens de rendre ſenſibles aux yeux toutes les parties connues du corps humain, & même les plus petites; elle doit exercer la main armée à ſe frayer méthodiquement une route, entre elles toutes, par la diſſection, pour en reconnoître les formes, la ſtructure, les unions, & les correſpondances, & pour attaquer ou reſpecter chacune dans les opérations chirurgicales, ſuivant qu'il convient au rétabliſſement de leurs actions & de la ſanté. Enfin les anatomies pathologique & forenſe peuvent ſe réunir en un art, dont le but ſoit de découvrir & de manifeſter l'état morbifique d'un cadavre.

L'Anatomie des brutes forme un art & une ſcience diſtinguées de celle de l'homme, & elle a deux ſortes d'objets qui doivent en préſenter l'enſeignement & l'étude ſous deux formes différentes dans les écoles. La première eſt la diſſection des animaux de chaque eſpèce, pour connoître la conformation de leur corps, ſa mécanique, ſes vices, & ſes maladies; il en eſt d'autant de ſortes, qu'il eſt d'eſpèces néceſſaires ou utiles à connoître; & ce ſont principalement celles des animaux domeſtiques, parmi leſquelles celle du cheval, nommée *hippotomie*, eſt au premier rang. La ſeconde ſorte de diſſection des brutes eſt celle de tous les animaux que l'on compare à l'homme, pour le mieux connoître; & on lui donne ſpécialement le nom d'Anatomie comparée. Les diſſections particulières & abſolues des animaux domeſtiques forment l'objet propre de la médecine vétérinaire, à laquelle elles ſont ce que l'Anatomie humaine eſt à la Médecine de l'homme. L'Anatomie comparée peut être jointe utilement à l'Anatomie de l'homme, tant médicale que philoſophique; ſouvent même elle en a été & en peut être encore un ſupplément néceſſaire.

Voilà donc ſix points de vue ſous leſquels l'Anatomie & la Zootomie ont dû & doivent ſe préſenter aux légiſlateurs, pour en faire donner l'enſeignement néceſſaire aux ſciences en différentes écoles; ce qui en conſtitue ſix ſortes de ſciences anatomiques; l'Anatomie économique; celle de l'éducation & des arts; l'Anatomie médicale & chirurgicale; l'Anatomie pathologique; & forenſe; l'Anatomie comparée; & la Zootomie, ou ſi l'on veut les anatomies abſolues. Chacune doit avoir ſes démonſtrateurs ou profeſſeurs, ſi l'on veut qu'elles ſoient bien enſeignées par des hommes habiles & inſtruits.

L'Anatomie économique devroit être enſeignée dans toutes les écoles générales des deux ſexes. D'abord par elle-même, comme baſe de la Médecine économique, par laquelle tout homme doit ſe maintenir en ſanté, & y maintenir ceux qui ſont ſous ſa direction, comme père ou mère de famille, ou comme inſtituteur & inſtitutrice de la jeuneſſe. Que de victimes journellement ſacrifiées à l'ignorance & aux préjugés ſeroient conſervées aux familles & à l'état, par l'uſage & l'application des principes de cette ſcience. Elle y ſeroit enſuite enſeignée comme préparation à l'étude des autres ſciences & arts, & particulièrement des autres anatomies auxquelles elle ſerviroit d'introduction. L'Anatomie a de plus un avantage qui lui eſt propre; c'eſt la plus ſenſible de toutes les ſciences, celle dont l'objet eſt réuni au ſujet, celle dont les connoiſſances ſe font en quelque ſorte ſentir; & par conſéquent c'eſt la plus propre à développer les ſens & l'eſprit.

L'enſeignement de l'Anatomie économique ne pourroit ſuffire pour l'art de l'éducation phyſique & pour les Beaux-Arts qui doivent concourir avec lui à développer l'homme, & pour ceux qui doivent le repréſenter. Nous pourrions démontrer ſans réplique que les parties ſont conformées par le régime, qui porte à toutes les matériaux de leur compoſition; que toutes ſe configurent mutuellement dans leurs ſurfaces par leur contact mutuel; que les parties dures reçoivent des parties molles ces configurations qui ſont ſi différentes dans l'adulte & dans le nouveau né, & que ces conformations & configurations varient en chaque âge, ſuivant les exercices qui, bien ou mal faits, y ont diſtribué les ſucs nourriciers, les ont modelées dans leurs ſurfaces, & ont développé leurs actions & fonctions. De-là dans chacun des âges de croiſſance, ces révolutions du corps & de l'eſprit qui conſtituent la belle & bonne nature, & toutes les natures vicieuſes, opérées par les inſtituteurs & les artiſtes qui travaillent au développement & à la formation de l'homme. Cette Anatomie animée doit donc être enſeignée aux maîtres & aux artiſtes de l'éducation, je veux dire aux inſtituteurs & inſtitutrices de la jeuneſſe, & aux maîtres de muſique,

muſique, de gymnaſtique, de danſe, de tactique, d'eſcrime, &c. De cet enſeignement dépend non ſeulement la perfection de leurs arts relativement à un développement ſain, vigoureux, & parfait du corps humain; mais encore la correction & conciliation de tous ces principes contradictoires, qu'ils reçoivent d'expériences aveugles & de routines ſouvent déformantes & inſalubres. Le même enſeignement eſt utile pour les Arts pittoreſques, c'eſt-à-dire le deſſin, la ſculpture, & la peinture, qui doivent repréſenter les natures différentes de chaque âge.

L'Anatomie médicale & chirurgicale ne peut être bien enſeignée que dans les hôpitaux; ſon enſeignement public fixé & preſque borné dans les écoles de médecine a été un des obſtacles à ſes progrès.

L'Anatomie pathologique ou forenſe ayant ſon uſage dans toutes les juridictions & dans tous les lieux, il ſeroit néceſſaire qu'il y eût un anatomiſte dans chaque diſtrict, & peut-être même dans chaque canton, pris parmi les médecins ou chirurgiens les plus habiles en cet art, non ſeulement pour faire les ouvertures & rapports ordonnés par les magiſtrats, mais encore pour faire, à la réquiſition de ces mêmes juges & des médecins & chirurgiens, les ouvertures de toutes les perſonnes mortes dans les hôpitaux & même dans les maiſons particulières, de maladies extraordinaires & peu connues, dont la deſcription peut contribuer aux progrès de l'art de guérir.

L'Anatomie comparée peut être très-utilement enſeignée dans les écoles de médecine & de chirurgie, avec l'anatomie humaine, pour y étendre les connoiſſances de la phyſiologie & de l'économie animale.

Enfin la Zootomie doit être enſeignée dans les écoles de médecine vétérinaire avec autant de ſoin que l'Anatomie humaine doit l'être dans les hôpitaux & dans les écoles de médecine & de chirurgie.

Tel doit être en gros le plan de l'enſeignement anatomique. Pour corriger, étendre, & perfectionner celui qui eſt conſacré par l'uſage & les lois, voyons ſuccinctement ce qu'il a été chez les anciens, & ce qu'il eſt encore dans nos écoles & dans nos amphithéâtres.

Quoiqu'il n'y ait point de ſcience d'une utilité plus générale que l'Anatomie, il n'en eſt pourtant point dont la culture, l'étude, & l'enſeignement aient trouvé plus d'obſtacles; il n'en eſt point qui en trouve encore plus. De-là c'eſt celle dont l'uſage eſt le plus borné, & ce ſont ces bornes trop étroites qui ferment les yeux ſur ſa néceſſité. Il n'en eſt donc point qui doive plus fixer l'attention des légiſlateurs vraiment occupés du ſalut public.

Le premier obſtacle à la culture de l'Anatomie, eſt cette horreur en quelque ſorte naturelle, qu'inſpire la vue d'un homme mort, en rappelant l'idée fâcheuſe de notre deſtruction. A ce ſentiment s'eſt jointe l'idée d'un reſpect religieux, qui porte à inhumer les corps ſans les outrager d'aucune manière, ſur-tout ſans les mutiler. Ces préjugés communs à toutes les premières nations, ne leur laiſsèrent guères de moyens de prendre des connoiſſances ſur la nature humaine, que par l'analogie ou Anatomie comparée. Le premier moyen a été la nourriture des beſtiaux, qui préſente à des yeux obſervateurs, bien des phénomènes ſur l'économie animale. L'intérêt dut fixer l'attention ſur cet objet, chez les premiers peuples qui étoient preſque partagés en deux claſſes d'hommes, les paſteurs & les agriculteurs. Un ſecond moyen ſe trouva dans les boucheries. Pour ſe nourrir des animaux, on étoit obligé de les ouvrir, de les dépécer, de les nétoyer. C'eſt une ſorte d'anatomie groſſiere, dont les obſervations ſe joignoient naturellement à celles faites ſur les animaux vivans dans leur éducation & leur nourriture, & ces deux ſortes d'obſervations réunies inſpirerent des conſéquences qui ſont devenues les premiers principes de la Phyſiologie ou de l'économie animale, & même de l'art de la ſanté. Un troiſieme moyen fut les ſacrifices que l'on fit des animaux à la divinité, & ce moyen fit pénétrer plus avant dans la texture des animaux. Les prêtres ſe firent un mérite d'obſerver les viſcères & les autres parties principales, pour tirer de leur état les réponſes de la divinité & des inductions ſur l'avenir; & cet art menſonger des ſacrificateurs ou Aruſpices fut un véritable art anatomique, cultivé, recommandé, & favoriſé par les premieres lois religieuſes. De cette ſource même l'anatomie a reçu des mots techniques encore d'uſage. Tel eſt, par exemple, le mot *omentum*, qui ſignifie littéralement *la premiere partie du préſage*, parce qu'elle ſe préſente la premiere à l'ouverture du bas ventre.

D'autres moyens uſités dans les premiers ſiècles du genre humain, donnerent lieu de comparer la forme & la ſtructure générale des principaux organes de l'homme avec ceux des animaux. Le principal fut les ſacrifices humains, qui furent établis dans les premiers ſiècles, dans le pays même qui a été le berceau du genre humain; puiſqu'ils ont été, ſuivant l'écriture ſainte, un des motifs de la proſcription que fit Moïſe des habitans de Chanaan. Ils ont été exécutés par les Druides les prêtres des Gaulois nos premiers ancêtres. Ils l'ont été auſſi chez les ancêtres des Grecs, comme le prouve le fameux ſacrifice d'Iphigénie; ils l'ont été chez bien d'autres encore. On ne peut diſconvenir que la barbarie n'ait été l'apanage de l'humanité naiſſante, malgré les leçons de ſon créateur, qui fut auſſi ſon inſtituteur, puiſque le fils aîné d'Adam & d'Eve fut l'aſſaſſin de ſon frère. De-là tant de meurtres qui étoient ſi ſouvent les effets des combats particuliers & des guerres des petites nations. L'horreur

pour les cadavres laiſſa expoſés à l'air ceux des ennemis, & cette expoſition donna lieu aux perſonnes plus curieuſes & plus courageuſes, d'en obſerver les parties; quelquefois même pour des uſages naturels ou magiques. L'uſage où étoient les Egyptiens d'embaumer leurs morts, a pu fournir encore quelques connoiſſances anatomiques; mais quand on lit les formules des opérations de cet art, & qu'on jette les yeux ſur leurs momies, on ſe perſuade aiſément que ce moyen borné & routinier a dû fournir moins de connoiſſances que les deux premiers.

On a encore été plus loin dans la connoiſſance des parties de l'homme, par les obſervations qu'on a eu occaſion de faire journellement ſur le vivant. Nous avons obſervé, d'après Diodore de Sicile, qu'Hermès, le premier inſtituteur des Egyptiens, paſſoit pour avoir établi chez eux les exercices de la Gymnaſtique. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils ont été d'un grand uſage chez les orientaux, dès les temps les plus reculés. Or cette première gymnaſtique, toute militaire, conſiſtoit dans des combats périlleux, qui demandoient beaucoup d'attention ſur les parties extérieures & ſur celles que cachoit la peau, afin d'attaquer & de défendre par préférence celles dont la leſion étoit plus dangereuſe. Les combats dans les armées n'étoient, avant l'uſage des armes à feu, que ceux de la gymnaſtique pouſſés à toute outrance. De-là ſont encore venus bien des mots techniques d'Anatomie qui ſe trouvent dans l'écriture ſainte & dans Homere. L'écriture ſainte repréſente Jacob lutant avec un ange, & eſtropié par la rupture du nerf de la cuiſſe. Homère parle de la cavité cotyloïde, en expoſant une luxation ou fracture de la cuiſſe opérée dans un combat de ſes héros. La Chirurgie devint un art de première néceſſité dans les gymnaſes, dans les camps, & dans les armées; & ces premiers chirurgiens, qui n'étoient la plupart que des inſtituteurs & des héros, eurent journellement occaſion de faire des obſervations anatomiques dans le traitement des plaies, des tumeurs, des abcès, & des ulcères, des fractures, & des diſlocations, en un mot des vices & des maladies extérieures & chirurgicales. Des médecins ont regardé tous ces moyens réunis comme *une voie douce & naturelle, quoique longue, d'apprendre à connoître le corps humain.*

Les arts pittoreſques peuvent avoir contribué aux premieres ébauches de l'Anatomie; ils ſont de la première antiquité. On penſe qu'ils ont commencé par l'art de deſſiner & celui de mouler la figure humaine, qui ont donné naiſſance à celui de la ſculpter ſur le bois, la pierre, & le marbre, & enfin à celui de la repréſenter par la fonderie des métaux. On voit tous ces arts d'uſage chez les nations policées de l'Aſie & de l'Egypte. Le culte des idoles y étoit généralement répandu dès le temps d'Abraham; mais auſſi les monumens qui nous en aſſurent, nous apprennent que les premières productions de ces arts étoient fort groſſières. Cependant d'anciens auteurs font de magnifiques deſcriptions des reliefs & ſtatues en brique, en bronze, en or, &c., des animaux, des hommes & des dieux, dont Sémiramis, fameuſe reine de Babylone, avoit orné ſon palais & le temple de Bélus. Ces figures imitoient ſi bien la nature, diſent-ils, qu'elles paroiſſoient vivantes. Diodore aſſure même que cette princeſſe avoit fait tailler ſa figure avec cent de ſes gardes, ſur un rocher eſcarpé & très-élevé du mont Bagiſthan. Les ſtatues coloſſales ont été auſſi du goût des Egyptiens dès le temps de leur roi Séſoſtris. On parle encore de ſemblables ouvrages fort anciens à la Chine. Si ces deſcriptions ne ſont point trop exagérées, il en faut conclure que dès les temps les plus reculés, les deſſinateurs, ſtatuaires & fondeurs ont étudié la nature humaine, du moins dans ce que ſon extérieur préſente aux ſens. Quant aux eſſais de peinture, ils ont dû être bien peu de choſe dans ces premiers temps, puiſqu'on n'en parle pas.

Les Babyloniens ou Chaldéens & les Egyptiens ſont les premiers peuples chez leſquels les antiquaires ont recherché les origines des arts & des ſciences. Ceux-là, moins connus que ceux-ci, ne paroiſſent avoir eu qu'un empyriſme groſſier, qui n'a pu avoir de rapports avec l'Anatomie. On a cru devoir en rechercher les premieres pratiques & les premières connoiſſances chez les Egyptiens, auxquels on a fait honneur de l'invention de preſque toutes les ſciences. On a attribué l'invention de l'Anatomie & de la Chirurgie à Apis, l'un de leurs premiers rois. On a prétendu qu'Athotis, un autre de leurs premiers ſouverains, avoit compoſé, ſur l'Anatomie, des livres dans leſquels il traitoit de la manière de diſſéquer les corps. On a même attribué à Taaut ou Hermès ſix livres de Médecine, dont le premier avoit l'Anatomie pour objet; mais aux preuves qu'on a alléguées de la ſuppoſition de ces livres, on peut ajouter les premiers uſages & les premières lois des Egyptiens. Diodore aſſure qu'ils avoient en horreur quiconque oſoit porter la main ſur un homme mort; & celui qui étoit chargé de les ouvrir pour en faire l'embaumement, étoit obligé de s'enfuir promptement après ces opérations, parce qu'il étoit pourſuivi à coups de pierres, comme un homme qui avoit encouru la malédiction publique. Nous ne trouvons donc chez ces fameux Egyptiens qu'un préjugé tenace, dont il reſte encore de fortes racines à détruire, pour rendre l'enſeignement de l'Anatomie auſſi étendu & auſſi utile qu'il peut l'être.

Les Hébreux, iſſus de Chaldée ou de Babylone, prirent de nouveaux goûts dans la Chananée & l'Egypte. Moïſe, leur légiſlateur, fut inſtruit dans la ſageſſe ou la philoſophie des Egyptiens. Il porta dans ſes lois leurs préjugés contre l'étude de l'homme, en défendant de toucher des corps morts,

Celui qui avoit touché un cadavre devenoit immonde pendant ſept jours; & s'il ne ſe faiſoit pas purifier pendant ce temps, il polluoit le tabernacle du ſeigneur, & devoit périr. On devenoit même pareillement immonde en touchant un ſépulcre. L'effet de la mort étoit tel, que celui qui mouroit, rendoit immondes tous les hommes & tous les vaſes de la tente ou de la maiſon où il décédoit; ce qu'ils touchoient le devenoit pareillement, & tout ce qui étoit immonde devoit être purifié. *Numéri. cap. XIX, verſ.* 11, *& ſeq.*

Le Miſnah, ce fameux livre que les Juifs reſpectent preſque autant que le pentateuque, développe avec encore plus de rigueur les lois ſur les effets de la mort. Il y eſt décidé par ſes graves auteurs, qu'une portion de cadavre auſſi petite qu'une olive ou qu'une coque de noix pleine de cendres, quelque morceau d'os, une petite meſure de ſang, ſuffiſent pour communiquer la ſouillure. *Miſnah, Tractat. de Tentoriis. Banaſge, Hiſtoire des Juifs, liv.* 5, *chap.* 24.

Les Hébreux ne pouvoient même tirer grand parti des ſacrifices pour l'Anatomie comparée. Il ne paroît pas que leurs ſacrificateurs ſcrutaſſent les viſcères des victimes comme ceux des payens. Ils les brûloient, & ceux qui avoient eu part aux ſacrifices, étoient immondes le reſte du jour. *Num. cap. XIX, verſ.* 1 *& ſeq.*

Les patriarches des Hébreux enterroient leurs morts; ils les embaumoient pendant leur ſéjour en Egypte. Ils reprirent enſuite leur ancien uſage dans la Paleſtine; & ſous leurs rois, ils les brûlèrent.

La loi de Moïſe ôta même aux Hébreux le moyen d'étudier l'extérieur de l'homme par les arts pittoreſques. Elle leur défendit de ſe faire aucune image taillée & de ſe faire des dieux d'or & d'argent. *Exod. cap.* 20, *verſ.* 4 & 24. L'Eternel leur ordonna de briſer toutes les ſtatues des divinités adorées par les chananéens. *Exod. cap.* 23, *verſ.* 24. Moïſe en parla ainſi aux Iſraélites dans le déſert: « Vous ſavez comment nous avons paſſé » au milieu des nations, & en paſſant vous y avez » vu leurs abominations, leurs idoles de bois & » de pierre, d'or & d'argent ». *Deuter. cap.* 29, *verſ.* 16.

Ces uſages doivent être d'autant plus remarqués, qu'ils ſont paſſés en partie chez les chrétiens; qu'en différens temps ils ont apporté chez eux des obſtacles plus ou moins grands à la culture de l'Anatomie, & que quelquefois des eccléſiaſtiques ignorans viennent en troubler les travaux, en s'appuyant ſur ces paſſages de l'écriture.

Les Hébreux ne pouvoient manger des viandes d'animaux ſuffoqués, d'après un précepte donné à Noé lui-même, à la ſortie de l'arche, parce qu'on penſoit pour lors que leur ame étoit dans leur ſang: *Vous vous nourrirez de tout ce qui ſe meut & vit, comme des herbages; mais vous ne mangerez pas la chair avec le ſang. Geneſ. cap.* 9, *verſ.* 3 & 4. Ce précepte a été confirmé dans un concile des apôtres, & par pluſieurs autres provinciaux, dont l'un a été oppoſé à l'aſſemblée nationale de France de 1789, dans le fameux bref adreſſé par le pape Pie VI aux évêques réfractaires de cette aſſemblée, le 10 mars 1791; tant les anciennes lois tiennent longtemps contre les uſages, les mœurs, & la raiſon. Quoi qu'il en ſoit, ces lois ont été de quelque uſage pour l'Anatomie comparée, en faiſant des Iſraélites les meilleurs bouchers de l'antiquité. Ils prenoient & prennent encore le plus grand ſoin de couper & laver les parties des animaux pour en extraire tout le ſang.

Les Iſraélites ont cultivé, autant que quelques nations de l'Orient, cette gymnaſtique militaire, qui a développé la nature humaine avec énergie, & en a fait connoître de grands principes par l'obſervation. C'eſt ce peuple qui a fourni Samſon, le plus célèbre des athletes de l'antiquité, & qui peut-être a été le modèle de l'Hercule oriental. Il a eu ſes braves ou héros, qui ont été ſur-tout célèbres du temps de David.

La médecine eſt recommandée dans l'ancien teſtament comme un ſecours de Dieu, & il eſt ordonné d'honorer le médecin à cauſe de la néceſſité. *Honora medicum propter neceſſitatem, etenim illum creavit altiſſimus. Lib. Eccleſiaſtici, cap.* 38. Mais il ne faut pas ſe laiſſer prévenir pour l'Anatomie par cet éloge. La médecine des juifs étoit encore toute empyrique ou expérimentale, comme celle des autres anciens peuples. Elle n'avoit point de rapports avec la ſcience du corps humain. Les formules de ſes remèdes étoient inſcrites ſur le veſtibule du temple de Jéruſalem; & le pieux roi Ezéchias les en fit enlever, afin que le peuple ne recherchât pas plus la ſanté dans ces formules, que dans les ſecours de Dieu même.

Ces traits ſuffiſent pour démontrer que c'eſt à tort que les rabbins ou docteurs juifs aſſuroient que les Juifs ont cultivé l'Anatomie dans l'antiquité. On n'en trouve que des notions vagues, & ſouvent fauſſes, dans les livres de Moïſe, de Salomon, des autres auteurs de l'ancien teſtament & dans les ouvrages des plus célèbres rabbins. Ce qu'on y trouve de meilleur, ce ſont quelques images tirées de la nature humaine, dans leurs livres ſapientiaux ou philoſophiques.

En vain chercherions-nous des lois & des uſages plus favorables à la culture de l'Anatomie chez les peuples du milieu & de l'Orient de l'Aſie. Les Indiens reſpectoient trop l'homme & même les animaux, pour porter des yeux de curioſité ſur l'intérieur de leurs corps; & le plus grand mérite de leurs gymnoſophiſtes, ainſi que des mages de Perſe, étoit d'exercer fortement la jeuneſſe. Il en eſt de même des Chi-

nois, quoiqu'on ait vanté leur médecine, cultivée dit-on, par un grand nombre de leurs empereurs & de leurs philoſophes. L'Anatomie n'entroit point dans ſon plan. La vénération reſpectueuſe des chinois pour les morts, ne leur a pas même permis de ſonger à faire aucune diſſection.

Paſſons donc en Europe. Les Celtes, ſes premiers habitans, étoient les peuples les plus ignorans & les plus barbares de la première antiquité, & cependant c'eſt chez les grecs les plus méridionaux d'entre eux, que les ſciences en général, & l'Anatomie en particulier, ont fait les premiers progrès; ces grands progrès qui les ont fait regarder comme les précepteurs du genre humain. Les hiſtoriens de l'Anatomie en ont recherché les premières pratiques & les premières connoiſſances dans leur Mythologie chez leurs principales divinités & leurs premiers héros. Mais ce n'étoit pas pour en faire les fondemens de leur médecine empyrique que ces premiers génies ont obſervé la nature humaine: & les uſages généraux de ces premiers temps ne leur ont pas permis de porter bien loin leurs obſervations & leurs découvertes.

Sans nous perdre dans des temps de tenèbres, pour y faire des recherches aſſez inutiles, contentons-nous d'entrer dans la grotte du centaure Chiron au mont Pélion en Theſſalie. Il y eſt repréſenté par les monumens, enſeignant aux enfans des rois de ces temps, la gymnaſtique, la chaſſe, & la guerre, la muſique, & par conſéquent la grammaire & la poéſie, qui ne faiſoient qu'un art, dont l'objet étoit d'enſeigner par le chant la Proſodie & même la Danſe, l'Aſtronomie & la Philoſophie, la Médecine & la Chirurgie de l'homme & du cheval. Les premiers élémens de ces arts durent lui donner des connoiſſances aſſez étendues ſur la nature humaine, & l'uſage qu'il en fit paroît avoir beaucoup contribué à développer l'eſpèce humaine chez cette nation. L'on compte un grand nombre de ſes élèves parmi les héros qui ſe ſont ſignalés dans l'expédition des Argonautes & au ſiège de Troye. Mais il ne paroît pas que ces premiers progrès ſoient dus à d'autres moyens qu'à l'Anatomie comparée, jointe aux obſervations faites dans ſon école & dans les armées.

L'Hercule grec a été l'un des principaux élèves de Chiron, & la Mythologie grecque nous le repréſente comme le plus grand des héros de l'antiquité. C'eſt lui qui établit les jeux olympiques & y meſura le ſtade; & cet établiſſement doit le faire regarder comme l'inſtituteur qui a perfectionné la gymnaſtique militaire, & qui a donné lieu aux premiers progrès de la Phyſiologie & de la Chirurgie dans les gymnaſes de la Grèce.

L'Eſculape grec étoit un autre des principaux élèves de Chiron. Les grecs en ont fait leur dieu de la Médecine; mais en conſultant les monumens, l'on voit que cette médecine n'avoit encore pour but que de prévenir & de guérir les infirmités, les difformités, & les maladies, par les exercices du corps, quelques opérations de chirurgie & le panſement des plaies. Elle n'étoit donc point d'une autre nature que celle de ſon maître Chiron. Telle étoit encore celle de ſes deux fils, Machaon & Podalire, qui ont rendu de grands ſervices aux guerriers de Troye, du nombre deſquels ils étoient eux-mêmes; telle étoit celle de la plupart de ces guerriers: leur Anatomie n'étoit encore que celle enſeignée dans les gymnaſes, par l'obſervation, & tout au plus par l'Anatomie comparée du cheval. Galien aſſure qu'Eſculape diſſéquoit des animaux pour l'inſtruction de ſes diſciples, qui étoient des militaires & non des médecins & des chirurgiens de profeſſion.

Les progrès des ſciences naturelles dans les temps héroïques y firent naître les Beaux Arts, qui de leur côté durent influer ſur celle de la nature humaine. Pendant trois ſiècles après Cécrops, les ſtatues ne furent guères que des blocs informes; mais Dédale, c'eſt-à-dire les ſculpteurs du temps de cet artiſte athénien & de Minos, commencèrent à étudier & à copier la nature ſur les héros formés par la gymnaſtique, & ils donnèrent à leurs ſtatues des proportions, des configurations & des graces, qui ont fait dire, par une exagération poétique, qu'elles paroiſſoient animées, ſe mouvoir & marcher d'elles-mêmes.

La même méthode d'étudier la nature humaine s'établit dans tous les gymnaſes de la Grece, après le dernier rétabliſſement des jeux de la gymnaſtique à Olympie, l'an 776 avant J. C., & elle lui procura de bien plus grands progrès, y ayant été ſuivie ſans interruption. Hérodicus, l'un des gymnaſiarches, ou chefs de gymnaſe, les pouſſa encore plus loin, en établiſſant une nouvelle médecine, toute fondée ſur des uſages différens du régime & des exercices du corps, ſuivant les différences des complexions & des infirmités, & dont on peut prendre une idée dans des livres qu'on lui attribue, & qui ſe trouvent dans la collection de ceux d'Hippocrate. L'on ne peut douter que cet inſtituteur de la jeuneſſe & médecin n'ait porté bien plus loin que ſes prédéceſſeurs l'Anatomie, l'Oſtéologie & la reſtauration, qui comprenoient cet art, auquel on a donné de nos jours le nom d'Orthopédie.

Pendant que les gymnaſtes étudioient & enſeignoient la nature humaine d'une manière plus pratique que théorique dans leurs gymnaſes, les Poëtes la cultivoient d'une manière plus théorique que pratique dans leurs écoles; & c'eſt avec raiſon qu'on a compté parmi les premiers anatomiſtes de la Grèce, Homère, Pythagore, Empédocle, Alcméon, Democrite, &c. Ils ont fait de vraies découvertes; mais ce n'a été que par l'Anatomie comparée, qui les a jetés dans des erreurs. Les diſſections du corps humain n'étoient pas encore permiſes. Les grecs avoient ſur ce point les mêmes préjugés que les orientaux. *Si quelqu'un*, diſoit le poëte Euripide, *fouille ſes mains par un*

meurtre, ou touche un cadavre, ou une femme accouchée, le dieu lui interdit ſes autels comme à un impie. Il faut obſerver d'ailleurs que tous les premiers philoſophes de la Grèce n'étoient point des médecins, comme le diſent les hiſtoriens de la Médecine; ce n'étoit que des inſtituteurs ou précepteurs de la jeuneſſe, qui lui enſeignoient la Phyſiologie & la Médecine économique, regardées pour lors comme une ſcience & un art néceſſaire à tous les hommes.

La Médecine curative ou clinique faiſoit dans les premiers ſiècles hiſtoriques de la Grèce l'objet d'une profeſſion particulière, qui étoit principalement exercée par les deſcendans d'Eſculape, nommés pour cela les Aſclépiades. Ceux-ci avoient établi des écoles, dont les deux plus célèbres étoient celles de Cos & de Cnide. Galien, très-préoccupé pour cette famille de médecins, dit que les peres enſeignoient la médecine à leurs enfans, les exerçoient dès l'enfance à diſſéquer des animaux, leur tranſmettoient l'Anatomie par une tradition manuelle ſans livres; & que leurs enfans ne pouvoient pas plus l'oublier que les lettres de l'alphabet. Il ajoute qu'ils fortifioient leurs connoiſſances, & les étendoient par le traitement des maladies extérieures ſur les vivans, de maniere que l'Anatomie ſe perpétua chez eux par deux moyens; la tradition & l'obſervation chirurgicale. Galien & ſon école ont été contredits dans tous les temps ſur ce point, par les monumens mêmes auxquels ils n'ont pas répondu. Nous pouvons venir à l'appui de leurs contradicteurs, par une réflexion déciſive. La Médecine des Aſclépiades étoit abſolument empyrique ou expérimentale. C'eſt une vérité généralement reconnue. Ces fameux médecins avoient moins beſoin de l'Anatomie que les gymnaſtes. Tout démontre que comme tels ils y étoient très-novices, & que par conſéquent les uſages & les lois qui s'oppoſoient aux progrès de l'Anatomie, s'oppoſoient encore à ceux de la vraie Médecine.

Hippocrate, des familles des Aſclépiades & des Héraclides, deſcendant d'Eſculape au XVIIIe degré par ſon père, & d'Hercule au XXe degré par ſa mère, commença le premier à franchir les obſtacles que les uſages & la routine avoient oppoſés aux progrès de ces deux ſciences. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'il ſépara la Philoſophie & la Médecine, & le vrai eſt qu'il fit préciſément le contraire. La Philoſophie toute rationnelle & la Médecine clinique, encore toute expérimentale, étoient ſéparées par de ſi grands intervalles, qu'elles étoient abſolument étrangères l'une à l'autre. Hippocrate recueillit les obſervations éparſes dans les écoles & dans les temples; il les compara, & il en tira des conſéquences. Pour expliquer les phénomènes de la nature dans l'état de maladie comme dans celui de ſanté, il invoqua les dogmes de la Philoſophie, & particulièrement ceux de l'école de Pythagore. Il s'enrichit des connoiſſances de l'Anatomie des Philoſophes, & de celles des gymnaſtes. Il eut pour maîtres, dans la Médecine expérimentale, ſon père & ſon grand-père; dans la Philoſophie, Gorgias Léontin; & dans l'Anatomie & la Médecine économique, Hérodicus le gymnaſiarque. En réuniſſant les connoiſſances immenſes qu'il puiſa dans ces différentes ſources, il fonda la Médecine dogmatique qui réuniſſoit la Médecine rationelle ou philoſophique à la Médecine expérimentale ou empyrique. En la ſoumettant à la Phyſiologie ou Phyſique qui devint médicale, il lui donna l'Anatomie pour baſe.

Cependant l'Anatomie d'Hippocrate, telle qu'on la trouve dans ſes ouvrages & dans ceux qu'on lui attribue, n'eſt encore qu'une ébauche bien informe. La deſcription des os, ou l'Oſtéologie qu'il avoit appriſe dans les gymnaſes, en eſt la partie la plus exacte & la plus régulière. Elle l'éclaira dans la reſtauration & l'Orthopédie, & dans d'autres parties de la Chirurgie, dont ſes traités ſont encore ceux qui lui ont fait le plus d'honneur après ſes Aphoriſmes, & dont les opérations étoient auſſi mieux cultivées par les gymnaſtes que par les Aſclépiades & les autres Médecins. Nous ne voyons pas que ce grand homme ait cultivé l'Anatomie autrement que par l'analogie & les autres moyens que nous avons indiqués plus haut. Cependant on doit le regarder comme un des pères de cette ſcience, & comme un des auteurs d'une de ſes grandes & premieres révolutions; non ſeulement parce qu'il la réunit à la Médecine clinique, mais parce qu'il prit des meſures pour en étendre les connoiſſances. C'eſt le premier des écrivains dont nous avons les ouvrages, qui la traita comme une ſcience particulière. Juſqu'à lui elle n'avoit été qu'une collection d'arts ſubſidiaires à celui qui prend pour objet de développer la nature humaine; & comme il enſeigna la médecine aux étrangers, contre la politique excluſive des Aſclépiades, il propagea les connoiſſances anatomiques par cette ſcience. Pauſanias aſſure qu'il fit fondre un ſquelette d'airain, qu'il conſacra à Apollon de Delphes. Par ce monument il facilita l'étude de l'Oſtéologie & de l'Anatomie, dont elle eſt la baſe, pour les médecins & les gymnaſtes, dans un temps de préjugés où les uſages & les lois formoient encore de ſi grands obſtacles à l'étude de cette première des ſciences naturelles.

Après Hippocrate, la ſcience de la Nature humaine & l'Anatomie ſe trouvèrent appartenir à trois profeſſions ſcientifiques : la gymnaſtique ou l'éducation, les Beaux-Arts & la Médecine clinique; mais ce furent encore les Philoſophes qui la cultivèrent avec plus de ſuccès pendant quelques ſiècles. Cette ſcience ſe ſoutint par les travaux de Polybe, de Dioclès, d'Anaxagore, & de quelques autres médecins : mais elle fit des progrès marqués par ceux de Socrate, de Platon, d'Ariſtote, & d'autres philoſophes.

Ariſtote, le plus illuſtre dans les ſciences naturelles & précepteur d'Alexandre le Grand, peut être regardé comme le plus grand des philoſophes inſtituteurs de la jeuneſſe, & comme le ſecond réformateur de l'Anatomie & de la Phyſiologie, dont il joignit les connoiſſances & les ſyſtêmes aux Belles-Lettres, aux Arts, & aux Sciences, qu'on cultivoit dans ſon ſiècle, & qu'on enſeignoit dans les écoles & dans les gymnaſes. Pour avancer les progrès des connoiſſances ſur les animaux, Alexandre fournit à Ariſtote huit cents talens, qui font environ deux millions de notre monnoie, pour correſpondre avec un grand nombre de perſonnes des différentes parties de la Grèce & de l'Aſie, & faire des recherches & des diſſections de toutes les eſpèces d'animaux qu'on pourroit découvrir par la chaſſe & la pêche. Par cette munificence royale, ce philoſophe diſſéqua & examina une foule de quadrupèdes, d'oiſeaux, de poiſſons, & d'inſectes, & conſigna ſes découvertes dans une *hiſtoire des animaux*, un traité de *leur génération*, & un autre *de leurs parties*, que nous avons encore. Il ne ſe contenta pas de décrire ce qu'il avoit obſervé, il en tira des inductions ſur la conſtruction & les uſages des organes : il les compara, & le premier il créa la ſcience de l'Economie animale. On a critiqué ſes ouvrages, & ce n'eſt pas ſans raiſon; mais pourtant l'hiſtoire des animaux d'Ariſtote eſt un ouvrage unique en ce genre, & quoique quelques ſavans aient reçu d'auſſi grands ſecours qu'Ariſtote de leurs ſouverains, il n'en eſt pourtant aucun qui, par ſes recherches & ſes travaux, ait produit une auſſi grande révolution dans les ſciences naturelles.

La ſcience de la nature humaine participa à ſes progrès : mais ce ne fut encore que par l'Anatomie comparée. Alexandre qui ne délibéroit pas long-temps, lorſqu'il s'agiſſoit d'immoler des milliers d'hommes à ſon ambition, ne travailla pourtant pas à vaincre le préjugé qui s'oppoſoit encore à l'anatomie des cadavres humains. On peut juger du moins qu'Ariſtote n'en anatomiſa point, par pluſieurs de ſes paſſages, & particulièrement par celui-ci, *hiſt. anim., lib. 2, cap. 16 : Les parties intérieures de l'homme ſont encore inconnues. On n'en a rien de bien certain : mais il en faut juger par la reſſemblance qu'elles doivent avoir avec les autres parties des animaux, qui ont du rapport avec chacune d'elles.* Il avoit pourtant fait ſur l'Anatomie humaine des ouvrages, que nous n'avons pas : & nous ne pouvons juger de ces connoiſſances ſur cet objet que par ſes traités ſur les animaux. On y voit qu'il avoit emprunté beaucoup de choſes d'Hippocrate; mais qu'il alla bien plus loin que ſon école. Il donna aux parties des noms qui leur ſont reſtés, & il en a décrit pluſieurs avec plus d'exactitude.

Le ſiècle d'Alexandre fut encore celui des grands progrès des beaux-arts. C'eſt alors que les Grecs firent ces chef-d'œuvres de peinture & de ſculpture qui ont fixé les idées de la belle nature, & qui ſeront les modèles des artiſtes de tous les ſiècles. Ils furent principalement, ces chef-d'œuvres, les copies de ces ſuperbes athlètes qui combattoient nus, & ſurtout des vainqueurs auxquels on érigeoit des ſtatues dans les lieux publics. Les artiſtes qui les faiſoient, ſe régloient ſur les connoiſſances de l'Anatomie, & leurs chef-d'œuvres devenoient des moyens d'étudier la mécanique extérieure du corps humain.

Cette révolution mémorable dans les connoiſſances naturelles, due à Ariſtote & à Alexandre, démontre que leur culture doit être ſollicitée par le concours du génie des ſavans & du zèle des ſouverains. Dans ce temps où tous les eſprits ſe réuniſſent contre la tyrannie & l'inſouciance des deſpotes, pour rompre les entraves qu'ils mettoient à tout ce qui pouvoit faire le bonheur des hommes, verrons-nous la nation françoiſe faire autant qu'Alexandre pour les progrès de l'Anatomie & de la Phyſiologie, dont dépendent ceux de l'Education, des Beaux-Arts, de la Philoſophie & de la Médecine ?

Pline nous apprend que les rois d'Egypte voulant perfectionner l'Anatomie, abattirent enfin les obſtacles qui s'oppoſoient à la culture de cette ſcience, en donnant des ordres de diſſéquer des cadavres humains. *Hiſt. nat., lib. XIX, ſect. 26.* Cette aſſertion doit s'entendre des Ptolomées, ſucceſſeurs d'Alexandre, qui occuperent le trône d'Égypte. Ces monarques établirent à Alexandrie une école de médecine, qui devint très-célèbre par l'enſeignement de l'Anatomie & de ſes autres parties; & c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qu'on a dit des découvertes anatomiques des égyptiens. Hérophile & Eraſiſtrate ſont les premiers des médecins qui ſe ſoient fait un grand nom par cette méthode. Ils ont occaſionné une nouvelle révolution dans l'Anatomie, par leurs découvertes nombreuſes, & par la réunion ſolide qu'ils firent de cette ſcience avec la médecine & la chirurgie. Depuis ces deux grands médecins anatomiſtes, l'Anatomie a toujours été plus cultivée par les médecins & les chirurgiens, que par les philoſophes & les gymnaſtes; au point que l'Anatomie médicale & chirurgicale a éclipſé l'Anatomie philoſophique & pédagogique.

Hérophile de Chalcédoine vivoit ſous Ptolomée Soter, & faiſoit ſes diſſections & démonſtrations à Alexandrie. Non ſeulement il a diſſéqué des cadavres de criminels ſuppliciés; mais on a dit qu'il en avoit diſſéqué de vivans. Tertullien a fait ſur cela cette réflexion. « Hérophile, ce médecin ou ce boucher qui a diſſéqué un nombre infini d'hommes pour ſonder la nature, qui a haï l'homme pour le connoître, n'en a peut-être pas mieux pénétré pour cela l'intérieur : la mort apportant un grand changement à toutes les parties qui ne doivent plus être les mêmes, lorſqu'elles n'ont plus de vie; d'autant plus qu'il ne s'agit pas ici d'une mort ſim-

ple, mais d'une mort procurée par les divers tourmens, auxquels la recherche exacte de l'anatomiſte a expoſé les malheureux ».

Eraſiſtrate obtint pareillement de Seleucus Nicanor & d'Antiochus Soter ſon fils, les corps des criminels ſupplicies pour en diſſequer & en démontrer les parties: il a paſſé auſſi pour en avoir diſſéqué de vivans. *Eraſiſtrate* & *Hérophile*, dit Celſe, *ont diſſéqué vivans des criminels condamnés à la mort, que les rois tiroient des priſons pour les leur remettre;* mais peut-être eſt-ce une de ces exagérations des anciens : telle que celle de la fable, qui dit que Médée faiſoit bouillir des hommes vivans, parce que la premiere elle fit uſage des bains chauds.

Quoi qu'il en ſoit, Hérophile & Eraſiſtrate, qui étoient à peu près contemporains, firent des découvertes, par leſquelles ils changérent entiérement la face de l'Anatomie; mais nous n'avons pas leurs ouvrages pour en bien juger. Cette nouvelle méthode de traiter l'Anatomie ſur ſon vrai ſujet, a produit après eux des anatomiſtes célébres chez les grecs; mais pourtant ils ont été rares, parce que les criminels ſupplicies ne peuvent ſuffire pour inſtruire dans cet art & cette ſcience, je ne dis pas tous les médecins, chirurgiens, & inſtituteurs de la jeuneſſe, auxquels l'Anatomie eſt néceſſaire; mais même pour former un petit nombre de vrais anatomiſtes.

Les romains cultivérent de bonne heure les arts de l'Education phyſique dans des gymnaſes comme les grecs. Ce ne fut qu'après le ſac de Corinthe par Mummius, l'an 146 avant J. C., qu'ils commencerent à connoître, à étudier & à imiter les chef-d'œuvres de peinture & de ſculpture des grecs; & ce ne fut qu'au milieu du ſiécle qui a précédé J. C., qu'ils ont commencé à connoître la médecine dogmatique, par l'établiſſement chez eux d'un nommé Aſclépiade, profeſſeur de rhétorique, qui quitta cette profeſſion pour exercer & enſeigner l'art de guérir. Les romains firent, en général, peu de cas de l'Anatomie, & même de la Médecine; l'uſage où ils étoient de brûler leurs morts privoit les médecins & les philoſophes zélés des moyens de diſſéquer; & même les déſordres des guerres civiles ſous Marius & Sylla, firent porter à Rome une loi, par laquelle il étoit défendu de faire aucun uſage des corps morts. Pline dit en outre qu'il étoit défendu de regarder les entrailles des hommes. Auſſi l'hiſtoire romaine ne nous préſente pas chez eux un ſeul anatomiſte de nom. Celſe, le plus célébre de leurs médecins, n'a même fait qu'abréger Hippocrate ſur cette ſcience.

Il faut deſcendre juſqu'à Galien, au milieu du ſecond ſiécle de J. C. pour trouver de nouveaux progrès dans l'Anatomie. Ce grand homme, également philoſophe & littérateur, médecin & chirurgien, recueillit tout ce qu'on en avoit écrit dans les livres alors exiſtans, & y ajouta beaucoup par les obſervations qu'il fit dans les gymnaſes & auprès des malades, par un grand nombre de diſſections d'animaux & ſur-tout de ſinges, & par quelques diſſections de corps humains. Lui-même il nous apprend qu'on ne faiſoit point de ſon temps de diſſections ni de démonſtrations publiques; qu'on ne pouvoit ſe procurer de corps humains que ceux des enfans expoſés par la cruauté de leurs parens, ou des hommes égorgés dans les campagnes; qu'il falloit les diſſéquer avec toute la précaution & dans tout le ſecret poſſible; qu'enfin l'on n'avoit point alors de ſquelettes préparés, & qu'on ne ſe ſervoit que de ceux qu'on trouvoit ſur les montagnes, dans les cavernes, & dans les tombeaux. Cependant Galien compoſa un grand nombre d'ouvrages ſur l'Anatomie. Son admirable traité ſur l'uſage des parties, *de uſu partium*, contient à peu près toutes les découvertes ſur cette ſcience, faites juſqu'à lui par tous les moyens précédens.

Après Galien, l'Anatomie tomba dans une vraie décadence, juſqu'au renouvellement des lettres. Des médecins, des philoſophes, des théologiens, & preſque tous les docteurs de l'égliſe chrétienne, continuérent de l'étudier dans les livres; mais on ne diſſequa plus : les gymnaſes mêmes tombérent auſſi en décadence, dans les déſordres occaſionnés dans l'empire romain par les barbares. Galien devint l'oracle pour l'Anatomie & la Phyſiologie; l'on admit ſes erreurs comme ſes vraies connoiſſances, avec une ſorte de reſpect ſervile & religieux, qui nuiſit beaucoup aux progrès des autres arts & ſciences, que l'on ne traita plus que par autorité; & ſi la vraie Anatomie ſe ſoutint encore en quelques lieux, ce fut à la faveur de la Chirurgie, qui fut cultivée avec ſuccès par quelques médecins grecs, dont les plus célébres ſont Oribaſe, Alexandre de Tralles, Aétius, & Paul d'Egine : on peut leur ajouter Nemeſius, évêque d'Emeſe en Phénicie, dans le IVe ſiécle, Meletius, philoſophe chrétien. Après eux, l'Anatomie ſouffrit, dès le Ve ſiécle, une éclipſe, qui auroit été totale, ſans les médecins & les philoſophes arabes.

Les arabes ont commencé à paroître dans le monde politique, par les armes & la religion de Mahomet, l'an de J. C. 622, qui eſt la premiere de leur chronologie nommée hégire. L'alcoran, le livre de leur nouvelle loi, proſcrivoit les ſciences, excepté celles qui avoient la nature & la médecine pour objets; mais il proſcrivoit particuliérement l'Anatomie. L'alcoran, qui a pris bien des choſes de l'ancien teſtament, défend l'attouchement des cadavres, comme une impureté très-criminelle, & preſcrit des ablutions & des cérémonies difficiles. Les mahométans ſe préſentérent donc d'abord comme les cruels ennemis des ſciences. Amrou, qui fit la conquête de l'Egypte l'an de J. C. 640, développa toute leur rage, en faiſant brûler, par les ordres d'Omar leur ſecond calife, la fameuſe bibliothèque d'Alexandrie, célébre ville où l'Anatomie étoit principalement cultivée avec les autres

ſciences naturelles depuis les ſucceſſeurs d'Alexandre. Les Sarraſins ſe diſtinguèrent encore par leur barbare ignorance dans le huitième ſiecle. Ce ne fut que dans le neuvième qu'ils commencèrent à étudier & à paroître dans la république des lettres. Aaron Raſchid, leur vingt-troiſième calife à Bagdat, & ſon fils, commencèrent à faire la recherche des livres grecs, & à les faire traduire en arabe, ſous l'inſpection & par les ſoins de Meſué chaldéen chrétien de la ſecte de Neſtorius. Ces premières tentatives eurent pourtant peu d'effet. Haly-Abbas, ſurnommé le Sage, l'un des plus célèbres philoſophes & médecins de la fin du dixième ſiècle, eſt le premier qui ait donné un corps complet de médecine dans la langue arabique, qu'il dédia vers 980, au calife Adad Audaula. Vinrent enſuite, dans le onzième ſiècle, Rhazès, Avicenne, Avenzoar, Averrhoës, qui étudièrent l'Anatomie comme philoſophes & comme médecins; mais comme la pratique de l'Anatomie étoit toujours regardée chez leur nation comme impie & comme infâme, ils ne la cultivèrent point; ils ſe contentèrent de traduire, d'abréger, & de paraphraſer les ouvrages d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, & de quelques autres grecs. Cette nouvelle méthode de traiter l'Anatomie, bien loin de lui donner de nouveaux progrès, y jetta ainſi que dans la Phyſiologie, des erreurs qui devinrent ſacrées parmi ceux qui s'attachèrent à l'école arabeſque.

Il en faut dire autant des juifs, qui, dans ces ſiècles, étudièrent l'Anatomie, la Phyſiologie, & la Médecine. Leurs anciens préjugés, toujours dominans, les bornèrent à l'autorité des anciens livres. On en peut juger par ce paſſage d'un traité de ces temps de ténèbres, *ſur la nature & l'ordre de chaque partie du corps*, qu'on a fauſſement attribué à Galien, & que Riolan croit être l'ouvrage d'un Juif ou d'un Arabe. « Apollon, Hippocrate, Apollonius, & les autres grands perſonnages qui ont été avant nous, avoient jugé à propos de fouiller dans les entrailles des hommes morts, pour ſavoir pourquoi & comment ils étoient morts; mais quant à nous, l'humanité nous empêche de pouvoir les imiter en cela ».

Les chrétiens ſe ſentirent encore plus que les Mahométans de l'éclipſe que les ſciences naturelles éprouvèrent pendant le moyen âge. On voit dans le droit romain des peines très-rigoureuſes contre ceux qui violoient les ſépulcres : & Caſſiodore nous apprend qu'il y avoit des comtes chargés par leur office, de pourvoir à la ſûreté des ſépulcres, & de punir ceux que l'avarice ou la curioſité pouſſoient à violer ces retraites ſacrées; & le reſpect ſe fortifia dans la ſuite par l'importance que le droit canon affecta aux ſépultures eccléſiaſtiques. La loi ſalique, qui fut la conſtitution des francs & des autres peuples de Germanie, interdiſoit le commerce des hommes à celui qui avoit exhumé un cadavre, juſqu'à ce que les parens du mort, acceptant la ſatisfaction, euſſent permis qu'il pût revenir dans la ſociété.

Cependant il n'y a point eu d'interruption entière dans l'étude de la nature humaine. Les eccléſiaſtiques, & ſur-tout les moines, cultivèrent toujours les lettres; mais le peu de communication entre l'Orient & l'Occident, fit que les occidentaux connurent moins les livres grecs que les Arabes mêmes; l'on ſe contenta de jetter des cloîtres un coup-d'œil ſur la nature & la révélation, à travers des livres obſcurcis par tous les préjugés de ces temps barbares. D'un autre côté les militaires, réunis par Charles Martel, maire des derniers rois de France de la première race, en une corporation célèbre, ſous le nom de cavalerie ou chevalerie, renouvelerent les exercices de la gymnaſtique militaire, & l'éducation de l'homme & du cheval, à peu près ſur le plan que le centaure Chiron avoit donné aux héros de la Grèce. Charlemagne, ſon petit-fils, roi de France & reſtaurateur de l'empire d'Occident, voulut étendre ce plan pour la jeune nobleſſe. Les circonſtances de ces temps malheureux s'oppoſèrent à ſes grandes vues; les nobles ou plutôt les militaires, car c'étoit alors la même choſe, s'arrogèrent avec les eccléſiaſtiques le droit excluſif d'étudier : mais ils uſèrent de ce droit avec tant de négligence, que l'ignorance couvrit l'Europe des ténèbres les plus épaiſſes pendant le dixième ſiècle & le onzième. Cependant ces militaires, uſurpateurs des lettres comme de toutes les autres richeſſes, cultivèrent aſſez l'Anatomie & la Chirurgie, pour avoir formé une ſecte qui le diſputoit encore aux autres dans le quatorzième ſiècle, au rapport de Gui de Chauliac, célèbre médecin & chirurgien de Montpellier.

Pendant les ſiècles précédens, les Beaux-Arts, liés à l'Anatomie, furent conſervés & même perfectionnés par les chrétiens catholiques. Dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, ils furent aſſez indifférens ſur les images; mais dans la ſuite ils en firent les grands ornemens de leurs temples. Dans le ſeptième & le huitième ſiècle, il s'éleva contre cet uſage des briſeurs d'images, nommés *iconoclaſtes* : mais ils furent condamnés par pluſieurs conciles; & dans le neuvième ſiècle & les ſuivans, des artiſtes catholiques, parmi leſquels on compte des ſaints, renouvelerent l'ancien moyen d'étudier l'extérieur de l'homme par les ſtatues & les peintures.

Ce n'eſt que dans le douzième ſiècle qu'il faut rechercher les origines des univerſités, ces nouvelles académies mixtes, compoſées d'eccléſiaſtiques & de laïcs, par l'affranchiſſement des ſerfs & l'établiſſement des communes, qui donnèrent la permiſſion d'étudier aux enfans des affranchis, qui prirent le titre de bourgeois : mais comme les eccléſiaſtiques y prédominoient, de nouvelles lois, produites par un préjugé ſacré, s'y oppoſèrent à la culture de l'Anatomie. *L'égliſe abhorre le ſang*,

ſang, quoiqu'alors les évêques ſe fiſſent un double mérite de repandre celui des hérétiques, comme juges de la foi, & celui de leurs ennemis, comme ſeigneurs de fiefs; il fut défendu dans pluſieurs conciles aux eccléſiaſtiques, & ſur-tout aux moines, de faire les opérations d'Anatomie & de Chirurgie : & les laïques étoient encore trop ignorans pour en entendre les livres; les lettrés des univerſités n'eurent pas même le ſecours qu'avoient les arabes, d'étudier les ſciences naturelles dans les livres des grecs, alors inconnus dans l'Occident; & ceux d'Ariſtote, qui y furent apportés les premiers, furent anathématiſés & proſcrits par les premiers ſtatuts de l'univerſité de Paris de 1213. Les médecins eccléſiaſtiques des premières univerſités ne purent étudier l'Anatomie & la Chirurgie que dans les traductions latines très-informes des traductions arabes très-informes auſſi des livres grecs très-défectueux : & ces deux ſciences, toutes fondées ſur l'obſervation, furent traitées comme la Philoſophie & la Théologie, par la méthode ſcolaſtique ou ſyllogiſtique rétablie dans le douzième ſiècle; & la nature ſe trouva couverte, chez les chrétiens, d'un voile plus épais encore qu'elle ne l'avoit été dans tous les ſiècles précédens chez les mahométans & chez les payens.

Frédéric II, couronné empereur d'Allemagne en 1210, voulut être le reſtaurateur de ces arts & ſciences, ſuivant Haller. Il rendit une loi par laquelle il défendit à toute perſonne d'exercer la Chirurgie, ſans s'être auparavant inſtruit ſuffiſamment de l'Anatomie; & pour faire obſerver cette loi, il créa, ſur les repréſentations de Martianus ſon médecin, une chaire, où elle devoit être démontrée tous les cinq ans. Ce nouvel établiſſement fit du bruit. Les chirurgiens & les médecins s'empreſsèrent d'aſſiſter à ces nouvelles démonſtrations; l'on dit que quelques temps après, il ſe forma une ſemblable école à Boulogne en Italie, dont la célébrité ne fut pas moins grande; mais ces aſſertions ſont du nombre de tant d'autres haſardées. L'hiſtoire de l'Anatomie eſt encore bien fabuleuſe dans le treizième & le quatorzième ſiècles. On ne voit point qu'elle y ait fait des progrès; on ne peut douter que ſon renouvellement ait commencé en Italie : mais les monumens certains qu'on en a, ne ſont que de la fin du quinzième ſiècle.

Ce n'eſt pas que l'hiſtoire des ſciences ne nous préſente dans cette époque de trois ſiècles, depuis le milieu du douzième juſqu'au milieu du quinzième, un grand nombre d'ouvrages de philoſophes & de théologiens, de médecins & de chirurgiens, où il eſt traité amplement de la nature humaine; mais ces ouvrages n'ont été célèbres que par leur eſprit ſyſtématique, par les cenſures que des évêques & des papes en ont faites, & par les titres littéraires qu'ils ont fournis aux prétentions de corps, qui n'ont réellement cultivé l'Anatomie que pluſieurs ſiècles après; mais bien loin d'y voir les diſſections en vigueur, on y trouve maints obſtacles qui ſe préſentoient à ceux qui auroient voulu étudier la nature ſur l'homme même.

Aſtruc, médecin de Montpellier & de Paris, mais qui a conſervé pour la première de ces célèbres univerſités une prédilection, qui va juſqu'à l'enthouſiaſme, eſt obligé d'avouer dans l'hiſtoire qu'il en a faite, que ſes premiers médecins, quoique laïques en plus grand nombre que dans les autres univerſités, ne commencèrent à étudier la nature humaine que dans le quatorzième ſiècle, dans des traductions latines aſſez mauvaiſes des traductions arabes de pluſieurs ouvrages d'Hippocrate & de Galien; mais du moins, dit-il, ces livres ſi fautifs firent connoître aux docteurs de Montpellier la néceſſité d'étudier la compoſition du corps humain, pour mieux connoître les maladies auxquelles il étoit expoſé. D'ailleurs, obſerve-t-il, la Chirurgie fleuriſſoit déjà dans cette école, comme il eſt démontré par l'excellent ouvrage que Guy de Chauliac, l'un de ſes membres, compoſa en 1363. Cette partie importante de la Médecine étant fondée ſur les connoiſſances de l'Anatomie, les docteurs de ces temps ſe déterminèrent à s'y appliquer, & ils commencèrent à en faire des démonſtrations publiques. Pour cela, ils demandèrent la permiſſion de prendre, chaque année, le cadavre d'un des criminels qu'on exécutoit. Louis d'Anjou la leur accorda en 1376, & elle leur fut enſuite ratifiée en 1377, par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui étoit alors ſeigneur de Montpellier; en 1396, par Charles VI, roi de France, & en 1485 & 1496, par le roi Charles VIII. « Cet établiſſement eſt très-» glorieux pour l'école de Montpellier, obſerve » Aſtruc, car il en réſulte qu'elle a l'avantage » d'être la première où l'on ait fait des démonſtra-» tions publiques d'Anatomie. On l'y enſeignoit » depuis deux cents ans, lorſque Jacques Car-» pus commença d'en établir l'étude à Pavie; » & que Jacques Sylvius, docteur de la faculté » de Montpellier, entreprit d'en faire les premières » leçons à Paris ».

Lorry, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris & éditeur des *Mémoires* d'Aſtruc *pour ſervir à l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier*, oppoſe cette judicieuſe réflexion à la prévention de ce ſavant auteur. « Il faut avouer que quelque glorieux que paroiſſe cet établiſſement, ou il n'a pas été rempli ſuivant l'intention des fondateurs, ou il l'a été mal; car ſi pendant plus de cent ans, on a enſeigné à Montpellier l'Anatomie ſur des cadavres, il n'eſt pas poſſible phyſiquement qu'on n'ait fait quelques découvertes dans une ſcience, qu'on renouveloit pour ainſi dire, & dans laquelle chaque obſervateur pouvoit très-aiſément appercevoir des nouveautés. Auſſi-tôt que l'Anatomie a été cultivée à Paris, quelle foule de bons ouvrages & de découvertes ne ſe préſentèrent pas! Charles Etienne Gonthier, le Maître

de Véſale, Cope, Tagault, Gourmelen, ſeront des noms éternellement illuſtres dans l'Anatomie, auſſi bien que Sylvius, qui doit être placé entre les médecins de Paris, quoiqu'il ait pris des dégrés à Montpellier, puiſqu'il n'y a fait de ſéjour que celui qui eſt néceſſaire pour prendre des dégrés, & qu'il a étudié & enſeigné à Paris ».

Il me ſemble aiſé de concilier ces deux auteurs. Il n'étoit pas poſſible de retirer l'Anatomie de l'état d'imperfection où elle étoit anciennement, avec un ou deux cadavres que les rois accordoient chaque année à leurs plus célèbres univerſités, pour les démonſtrations publiques, depuis Frédéric II juſqu'au milieu du quinzième ſiècle. Il falloit une plus grande liberté dans les diſſections, pour en répandre les progrès.

Hazon, médecin & hiſtorien de la faculté de médecine de Paris, auſſi enthouſiaſte pour la gloire de ſon corps, qu'Aſtruc pour celle de l'univerſité de médecine de Montpellier, ne fait point difficulté d'attribuer l'établiſſement de l'univerſité de Paris à Charlemagne, au commencement du neuvième ſiècle : mais il eſt obligé de ſe laiſſer tomber précipitamment au douzième, pour trouver de foibles preuves de l'exiſtence de ſa faculté de Phyſique ou de Médecine dans le monaſtère de Saint-Victor. Il convient qu'il y falloit reprendre l'obſervation ſur la nature humaine dans les livres de Galien; mais il avoue que les textes originaux manquoient; que les premiers phyſiciens ou médecins de Paris n'en purent avoir que des ſuppléments très-imparfaits pendant trois ſiècles. Et en effet, l'école de Phyſique de Paris, confondue avec les autres pendant ſon premier ſiècle, à partir du milieu du douzième, ne parut bien formée que dans le ſecond; végéta obſcurément dans le troiſième, & ne commença à briller en effet qu'après le grand renouvellement des lettres par l'Imprimerie & la Gravure, ſur la fin du quinzième. Les ſtatuts qu'elle a eus juſqu'à cette époque parlent à peine d'Anatomie, & les ouvrages que ſes ſavans maîtres ont produits dans ces premiers temps, ſoumis à la méthode ſyllogiſtique, ſont bien inférieurs ſur la nature humaine à ce qu'en ont dit & décrit pluſieurs philoſophes de l'univerſité de Paris & de pluſieurs autres auſſi célèbres. La plupart des productions phyſiologiques de ces temps étoient infectées des dogmes trompeurs de l'Aſtrologie judiciaire, qui ſembla prendre la place de l'Anatomie dans cette époque ténébreuſe & barbare. On crut pouvoir trouver dans le ciel ce qu'il n'étoit pas permis de rechercher ſur la terre. Les médecins de Paris, tous eccléſiaſtiques alors, durent revenir aſſez tard ſur l'étude du corps humain : mais par cela même ils ſecouèrent de bonne heure le joug de la littérature arabeſque, pour revenir à l'étude des livres grecs, où les obſervations ſur la nature humaine avoient été conſignées, & qui étoient les vrais originaux de l'Anatomie.

On s'accorde à regarder Mundinus comme le premier des anatomiſtes modernes qui ait étudié l'homme dans l'homme même, & comme le reſtaurateur de l'Anatomie en Italie, par ſes diſſections & démonſtrations publiques. Il en donna des traités élémentaires en latin, dans leſquels il ajouta quelques obſervations à ce qu'il avoit copié de Galien & d'Avicenne. Cependant on regarda ſon ouvrage comme incomparable; & l'univerſité de Padoue fit une loi par laquelle elle enjoignoit aux candidats de ſuivre le texte de Mundinus. *Ut Anatomici Paduani explicationem textualem ipſius Mundini ſequantur.* Cette loi fut long-temps obſervée. On ne donne point au juſte le temps des démonſtrations & de la célébrité de Mundinus; mais il paroît à la tête des anatomiſtes modernes, dont les premiers l'ont commenté : on dit qu'il fit imprimer lui-même ſon Anatomie, & la première édition qu'on en cite eſt de 1476, à Pavie. On doit donc rapporter ſes travaux & la reſtauration de l'Anatomie humaine au milieu du quinzième ſiècle. Cette révolution fut due aux permiſſions que les magiſtrats donnèrent aux profeſſeurs des univerſités, d'anatomiſer les corps des criminels ſuppliciés. Ils ne ſuffiſoient pas : on diſſéqua auſſi beaucoup d'animaux.

Après Mundinus, on voit l'Anatomie humaine démontrée publiquement, ſur la fin du quinzième ſiècle, par Benedictini, médecin à Padoue & à Veniſe; par Hung le Grand, médecin à Leipſic; par Gabriel de Zerbis, à Verone, & par quelques autres médecins anatomiſtes; mais les progrès qu'ils firent dans cet art & cette ſcience, ſont encore ſi minces, qu'on ne peut douter que le goût des médecins ne fût encore embarraſſé dans de fortes entraves. Elles diminuèrent au commencement du ſeizième ſiècle. L'étude de la nature commença à y faire des progrès plus marqués, par les travaux d'Achillini médecin, ſurnommé le grand philoſophe, à Bologne & à Padoue; de Bérenger de Carpi, à Bologne; & ils ont été ſuivis par un nombre infini d'anatomiſtes de toutes les nations. Carpi nous apprend lui-même qu'il abandonna la méthode de ſes prédéceſſeurs; qu'il anatomiſa peu d'animaux; mais qu'il diſſéqua plus de cent cadavres humains. On dit qu'il fut accuſé d'avoir diſſéqué deux eſpagnols vivans attaqués de la vérole, & qu'il fut exilé à Ferrare, où il mourut; mais cette inculpation populaire eſt ſans fondement; Carpi lui-même déclame fortement contre Hérophile & Eraſiſtrate, à qui l'on a imputé cette barbare méthode, ſans doute auſſi gratuitement; il paroît plutôt qu'il fut inquiété & peut-être exilé par le tribunal de l'inquiſition, pour avoir parlé trop librement ſur les organes de la génération. Quoi qu'il en ſoit, l'étude & les démonſtrations d'Anatomie ont été recommandées par-tout & exécutées depuis ces temps avec plus ou moins de liberté dans les univerſités, & particulièrement dans les facultés de Médecine,

dans les communautés de chirurgiens, & même dans les écoles de Deſſin, de Peinture, & de Sculpture.

La faculté de Médecine de Paris avoit commencé l'enſeignement de la nature humaine par celui de la Phyſiologie théorique, dont elle chargea les deux profeſſeurs ordinaires de ſes écoles, auſſi-tôt qu'elle fut formée en faculté particulière de Phyſique, dans le treizième ſiècle; mais ſur la fin du quinzième, elle commença à faire des cours publics d'Anatomie, en faveur des étudians en Médecine & en Chirurgie. Ils furent faits paſſagèrement par un profeſſeur praticien, qui y liſoit des extraits de Galien & de Théophile, & par un chirurgien, qui expoſoit les parties aux yeux. Cette méthode n'étoit pas bien propre à donner de grands progrès à l'Anatomie; il falloit que des hommes de génie & laborieux s'y livraſſent entièrement. Gontier d'Andernach, reçu docteur à Paris en 1530, & cinq ans après médecin ordinaire du roi François Ier, ouvrit le premier cette utile carriere à ſes collègues. Il fit des cours particuliers, dans leſquels il démontroit, ſur le livre même de la nature, ce qu'il expliquoit de vive voix, & il fut ſuivi d'une foule d'auditeurs. Il perpétua ſes leçons dans des livres élémentaires, & le célèbre Winſlow lui a donné le titre de reſtaurateur de l'Anatomie dans l'univerſité de Paris. *Primus Anatomes in Academiâ Pariſienſi reſtaurator Quinterius Andernacus.* En faiſant ainſi renaître, pour ainſi dire, l'Anatomie en France, il éclaira la Chirurgie, qui ne dirigeoit encore la main que par une expérience aveugle. Cependant les préjugés étoient encore ſi vigoureux, que Gontier diſſéqua plus d'animaux que de cadavres humains.

Les grands progrès que l'on fit en très-peu de temps au milieu de ce ſiècle dans la connoiſſance du corps humain, ne furent pas moins dus à l'impulſion que donna pour cette étude Sylvius le contemporain, le confrere & l'ami de Gontier. S'étant convaincu que les médecins avoient trop négligé l'Anatomie, il étudia profondément les livres de Galien; il ſe livra à la diſſection des animaux & des cadavres humains; & il devint ſi habile, que les anatomiſtes lui demandoient de tous côtés ſa méthode de diſſéquer & de préparer les ſujets: mais ce ne fut pas ſans éprouver des difficultés du nouveau régime excluſif que les univerſités prirent dans ce ſiècle, & qui a retardé les progrès de preſque toutes les ſciences & de tous les arts littéraires; régime qu'elles ont continué d'oppoſer aux génies ſupérieurs, ſous prétexte de proſcrire les hommes médiocres. Il ſera ſans doute réformé par notre nouvelle conſtitution, qui ne doit proſcrire que le crime & l'ignorance.

Jacques du Bois ou Sylvius, natif d'Amiens, formé à Paris dans les lettres latines, grecques, & hébraïques, dans les Mathématiques, la Philoſophie & les ſciences naturelles, voulut enſeigner dans la capitale, comme philoſophe, en même temps qu'il écrivoit: diviſant ſon cours en deux parties, la première année il enſeignoit l'Anatomie, la Phyſiologie, & l'Hygiene; & la ſeconde, la Pathologie & la Thérapeutique. La faculté de Médecine de Paris, qui croyoit avoir acquis le domaine de la Philoſophie à titre de ſon deſpotiſme dans l'art de guérir, lui oppoſa le privilège excluſif qu'elle s'arrogeoit ſur le ſalut public, déjà conſigné dans ſes armes, *urbi & orbi ſalus*, & elle fit ceſſer ſon cours. Ce grand maître, âgé de cinquante-un ans, fut obligé de quitter la capitale, pour aller ſe faire immatriculer parmi les écoliers de Montpellier, le 21 novembre 1529. Il y fut reçu, dans le même mois, bachelier; mais on ne ſait s'il y fut promu au doctorat l'année ſuivante. Revenu à Paris, il ſe trouva de nouveau arrêté par la jalouſie de docteurs, dont aucun n'auroit pu remplir ſa tâche, & par ſon peu de fortune. Il fut obligé de ſe faire recevoir bachelier, le 28 juin 1531. Il propoſa enſuite à la faculté de ſoutenir une *cardinale* & une *quodlibétaire*, pour le doctorat: mais ſa propoſition ne fut pas acceptée. Il fut obligé de s'en tenir au bacealauréat. Sous ce titre, il enſeigna l'Anatomie au collége de Tréguier, & enſuite au collége Royal, où il remplaça Vidus-Vidius. Il fut ſuivi dans ces deux écoles par environ quatre à cinq cens auditeurs. Perſonne ne ſoutint plus long-temps que lui les pénibles fonctions de l'enſeignement: & il dut la grande affluence d'auditeurs à l'excellente méthode qu'il ſuivit toujours, en joignant la démonſtration à l'explication, dans toutes les ſciences naturelles qu'il enſeigna. Il en hâta conſidérablement les progrès, forma les plus grands anatomiſtes & les plus grands naturaliſtes de ſon temps. Ses écrits devinrent les livres claſſiques à Paris & dans pluſieurs autres univerſités: & les deux premières de France qui lui ont refuſé le doctorat, ſe diſputent aujourd'hui la gloire de l'avoir eu pour membre. Telle a été la fatalité de bien des grands hommes. Ils ont été rejetés pendant leur vie par des corps qui, dans la ſuite, ont cru s'honorer en ſe les aggrégeant après leur mort.

Après Gontier & Sylvius, l'Anatomie fut cultivée par pluſieurs médecins de Paris, qui jetèrent ſur leur corps un éclat qui lui fit diſputer de gloire avec les plus célèbres univerſités d'Italie. On y projeta de conſtruire un amphithéâtre pour les démonſtrations d'Anatomie, de Chirurgie, & de Pharmacie. Le roi Charles IX entra dans ces vues; mais les circonſtances malheureuſes qui troublèrent la France pendant la dernière moitié de ce ſiècle, s'oppoſèrent à un établiſſement ſi utile.

L'enſeignement de la nature humaine fut du moins étendu par les ſtatuts que la faculté de Médecine de Paris reçut dans ſa dernière réformation en 1598 & 1600. L'article IX confirma l'ancien

uſage d'examiner les aſpirans au baccalauréat & à la licence, *ſur les choſes naturelles, non naturelles, & contre-nature*, c'eſt-à-dire, ſur la Phyſiologie, l'Hygiene, & la Pathologie. L'art. XIV confirma l'uſage où étoient les bacheliers de ſoutenir une thèſe *quodlibetaire* ſur la Phyſiologie, dans le premier hiver de leur licence. L'art. LIII confirma l'enſeignement ancien & primitif de la Phyſiologie & de l'Hygiene, pendant l'année, par un des profeſſeurs ordinaires de l'école, nommés chaque année : mais l'article ſuivant ne leur permettoit encore que de lire & expliquer les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, & des autres princes de la Médecine.

L'enſeignement de l'Anatomie entra dans ces ſtatuts, & y fut ainſi preſcrit par l'article LVI. « Tous les ans les lecteurs ordinaires de l'école ſeront au moins deux Anatomies, dans la ſaiſon convenable, aux écoles des Médecins : & ils ſeront préférés à tous autres, dans l'obtention des cadavres, du magiſtrat. Les magiſtrats ſeront priés de n'accorder à perſonne de cadavre à diſſéquer, que ſur la demande du doyen ; & celui-ci obſervera d'en faire donner d'abord aux profeſſeurs ordinaires de l'école, pour être diſſéqués publiquement ; enſuite aux profeſſeurs royaux de Médecine, ſi quelques-uns d'eux veulent démontrer publiquement l'Anatomie ; enfin aux autres docteurs, ou au défaut de ceux-ci aux chirurgiens qui voudront les diſſéquer publiquement ou en particulier ».

La police portée par ce ſtatut démontre combien il y avoit encore peu de moyens d'inſtructions pour l'Anatomie dans le régime prohibitif de la faculté de Médecine : mais il nous faudra revenir ſur cette police : ne ſortons point encore de la faculté. L'Appendix aux ſtatuts de ſa réformation, a ajouté les articles ſuivans ſur l'Anatomie.

Art. V. « Le docteur anatomiſte démontrera l'Oſtéologie avant de démontrer l'Anatomie même. Il examinera l'exactitude & l'induſtrie de ſes étudians dans la connoiſſance & la comparaiſon des os. Il créera archidiacre, celui qu'il trouvera plus propre à l'étude anatomique. Les bacheliers ne ſeront pas privés de cette fonction, mais ſeront préférés aux autres ».

Cet archidiacre d'Anatomie avoit été établi dans la faculté de Médecine de Paris par un de ſes décrets du 4 décembre 1576, & il a été confirmé de nouveau par d'autres du 20 octobre 1659, du 7 avril 1660, &c. Mais il ne paroît pas que jamais ſon miniſtère ait été bien rempli.

Art. VI. « La démonſtration de l'Anatomie ne ſera pas remiſe à une autre année. Le temps de la faire ſera annoncé par un programme latin ».

Art. VII. « Lorſque le docteur aura enſeigné ce qui lui aura paru néceſſaire, l'archidiacre expoſera en latin & ſuccinctement, d'après l'ordre & les vues du docteur, ce qu'il faudra répéter & inculquer : & il ne ſera point interrompu dans ſa démonſtration par le docteur, qui, ayant parlé le premier, n'aura point à parler par intervalles ».

Art. VIII. « Le docteur ne ſouffrira point que le diſſecteur divague dans ſa démonſtration ; mais il le retiendra dans ſa fonction de diſſéquer & de démontrer les objets anatomiques dont il aura parlé. Il ne permettra pas qu'il répète ce que l'archidiacre aura dit avec exactitude & clarté, dans les vues du docteur & à la portée des auditeurs ».

Art. IX. « Les barbiers-chirurgiens fourniront un diſſecteur habile pour ces démonſtrations publiques d'Anatomie ».

Riolan, proclamé docteur le 1er juillet 1604, avoit commencé à faire connoître ſon goût & ſes connoiſſances anatomiques, en rempliſſant avec diſtinction, pendant ſa licence, les fonctions d'archidiacre ou de démonſtrateur d'Anatomie. En 1608, il fit imprimer un traité d'Anatomie, qu'il dédia au roi Louis XIII, afin que les étudians euſſent le livre en main, pendant qu'ils auroient le ſujet ſous les yeux. En 1610, il fit réimprimer ce traité, avec celui de Jean Riolan ſon père, qui avoit égalé les anatomiſtes qui l'avoient précédé dans ſon corps : & ce qui fait beaucoup d'honneur à ces deux anatomiſtes, c'eſt qu'ils traitèrent l'Anatomie autant en philoſophes qu'en médecins & chirurgiens.

Riolan le fils commença, en 1614, des cours particuliers d'Anatomie, dans leſquels il exerçoit les étudians à la diſſection, comme à la démonſtration. Brûlant d'un zèle ardent, avec ſon ami Charles, tous deux voulurent contraindre la faculté de Médecine à élever un amphithéâtre avec les fonds que le roi Charles IX avoit affectés ſur les licences, pour l'utilité publique. La faculté entreprit cette bâtiſſe, à ſes dépens, en 1617 : & depuis ce temps, les démonſtrations publiques plus communes, ont favoriſé l'étude & les progrès de l'Anatomie, de la Chirurgie, & de la Pharmacie, qui y ont été démontrées annuellement.

En 1622, Riolan fit un cours public d'Anatomie, ſur la nomination de la faculté dans ſon nouvel amphithéâtre. Mais ſa première leçon fut troublée par la jalouſie de quelques chirurgiens, animés par l'aigreur avec laquelle ce profeſſeur bouillant déclamoit contre tous les chirurgiens de ſon temps, ſur-tout contre ceux qui, par leur mérite, vouloient participer à ſa gloire. Une troupe de gens armés vint fondre ſur l'amphithéâtre ; on frappa & on bleſſa des aſſiſtans ; l'on enleva le cadavre, & on le traîna par les rues : mais le parlement punit les auteurs de cette ſédition ſcholaſtique, & procura au célèbre profeſſeur les moyens de continuer ſes triomphes par ſes cours d'Anatomie & de Phyſiologie, qu'il continua aux écoles avec célébrité.

L'amphithéâtre des écoles de Médecine de Paris

a été rebâti en 1744; le célèbre Winſlow en a fait l'inauguration, & il l'illuſtra comme Riolan avoit illuſtré l'ancien.

Les articles de la réformation de l'univerſité de Paris, qui établiſſent l'enſeignement de l'Anatomie, ont été rappelés dans les ſtatuts de la faculté de Médecine, homologués au parlement en 1751; à l'exception de ceux qui concernent l'archidiacre d'Anatomie, dont les fonctions s'étoient jointes, par le temps, à celles du diſſecteur devenu démonſtrateur. Il y a été réglé qu'il ſeroit fait tous les ans, dans l'amphithéâtre de la faculté, deux cours pendant l'hiver; l'un en latin par le profeſſeur de Chirurgie latine, *article* 53; & l'autre en françois, par le profeſſeur de chirurgie en cette langue, *art.* 58.

L'article 54 ajouta: « le profeſſeur d'Anatomie peut, pour faire ſon cours, s'aſſocier un maître chirurgien de Paris, qui ſoit habile dans la diſſection; & il doit le contenir dans le devoir de diſſéquer & de démontrer les parties, dont le profeſſeur a fait la deſcription, & ne point ſouffrir qu'il paſſe le temps en diſſertations ».

Il eſt eſſentiel de remarquer ſur cet article, qu'il ne fait point une loi au profeſſeur d'Anatomie de s'aſſocier un démonſtrateur chirurgien; mais lui en donne ſeulement la permiſſion. Le profeſſeur a toujours eu la liberté de faire lui-même la leçon & la démonſtration. C'eſt ce que fit Riolan le fils après la conſtruction de l'amphithéâtre; & ce fut ſans doute un des prétextes par leſquels des chirurgiens voulurent juſtifier le trouble qu'ils mirent dans ſes cours. Il a été imité en cela, dans notre ſiècle, par Littre, Winſlow & M. Antoine Petit. Depuis ce dernier célèbre profeſſeur, les médecins, preſque tous ſes élèves, n'ont plus guères appelé de chirurgiens aux démonſtrations publiques d'Anatomie. Des profeſſeurs, les uns ont fait eux-mêmes les diſſections & démonſtrations; les autres ſe ſont aſſociés des bacheliers. Nous avons vu même M. Vicq d'Azir relever la gloire de cette faculté, par un cours complet d'Anatomie qu'il fit ſeul en 1772, en cette qualité, dans l'amphithéâtre des écoles de Médecine, avec une étendue, une méthode & une préciſion ſupérieures à celles qu'y avoient miſes auparavant les profeſſeurs & démonſtrateurs de cette illuſtre faculté.

L'enſeignement de l'Anatomie ayant fait de ſi grands progrès dans la faculté de Médecine de Paris, ſes ſtatuts de 1751 aſſujetirent ſes bacheliers en licence, à des examens rigoureux ſur cette diſcipline, conſidérée comme art & comme ſcience. Suivant l'article XVI, « Dans le premier hiver de la licence, tous les bacheliers doivent faire enſemble, de leurs propres mains, les ſections d'Anatomie ſur un cadavre humain, pendant ſept jours de ſuite dans les écoles; & ils doivent en faire la démonſtration par un examen probatoire, dans lequel ils doivent répondre à chacun des docteurs, qui les interrogent ſur la ſituation, la connexion, la ſtructure, & les uſages des parties ».

Telle eſt la police que la faculté de Médecine a établie pour l'enſeignement, les études & les actes probatoires de ſes étudians & bacheliers ſur l'Anatomie. On ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit encore imparfaite & même vicieuſe. Cette célèbre école n'a point encore de chaire, ni pour l'enſeignement de cette partie importante, ni pour celui de toutes les autres; & l'on doit bien ſe douter que l'Anatomie, la Chirurgie, & la Phyſiologie doivent être enſeignées dans ſes écoles avec bien de l'inexactitude & de l'imperfection, par des docteurs qui ſe chargent tous les ans, l'un après l'autre, de chacun de ces enſeignemens, comme d'une corvée. La gloire que mérite cette illuſtre école, lui eſt venue principalement des cours particuliers qu'en ont fait, dans leurs amphithéâtres, quelques-uns de ſes docteurs, ſans interruption, depuis Gontier & Sylvius au milieu du ſeizième ſiècle, juſqu'au célèbre Antoine Petit. C'eſt même à cette police défectueuſe & à la diſette de médecins anatomiſtes, que l'on doit cette mauvaiſe méthode de faire enſeigner l'Anatomie dans preſque toutes les écoles de Médecine, par un profeſſeur qui ennuie ſes auditeurs par la lecture d'un cahier latin ou françois, à laquelle on a donné le titre faſtueux de leçon, & par un démonſtrateur qui aſſervi à la ſimple démonſtration, ne peut s'étendre ſur les uſages & la mécanique des parties qu'il démontre. M. Antoine Petit a ſenti le ridicule de cette méthode; ſon zèle l'a porté à lui ſubſtituer la vraie méthode d'enſeigner la ſcience de la nature humaine. Ce profeſſeur, auſſi bienfaiſant qu'habile, a annoncé l'établiſſement dans l'école de Médecine de Paris, de chaires d'Anatomie & de Chirurgie, dont il doit faire les fonds. Pourquoi faut-il que cet utile établiſſement ne puiſſe avoir lieu, qu'après la mort d'un homme dont la perte ſera un grand deuil pour la Médecine, & qui auroit été ſi propre à lui donner une baſe ſolide? Nos nouveaux légiſlateurs tireront-ils tout le parti d'un établiſſement auſſi néceſſaire?

La ville de Paris poſſède pourtant des chaires d'Anatomie médicale & chirurgicale hors du ſein de la faculté de Médecine. André du Laurens, premier médecin de Henri IV, obtint de ce roi la création d'une nouvelle chaire royale pour l'Anatomie, la Botanique, & la Pharmacie; & le célèbre Riolan fils y fut placé en 1613. Ce profeſſeur célèbre parcourut une longue carrière, puiſqu'il ne mourut qu'en 1657; mais il ne paroît pas que l'Anatomie ait été démontrée, du moins avec éclat, au collége royal, ni par lui, ni par ſes ſucceſſeurs. Trois grands obſtacles ſe ſont oppoſés à cet enſeignement: le premier a été l'union de l'Anatomie à la Botanique & à la Phar-

macie, trois ſciences qui, demandant des talens & des études différentes, ne peuvent guères ſe trouver réunies à un haut degré dans la même perſonne : le ſecond a été les cabales, qui ont fait nommer les profeſſeurs royaux, par des miniſtres peu occupés du progrès des ſciences : le troiſième eſt venu du défaut d'amphithéâtre dans ce collége. Ce dernier obſtacle a été levé par M. l'abbé Garnier, directeur du collége royal, après la réforme brillante qu'il y a fait opérer. On y a bâti un amphithéâtre ; & M. Portal a commencé d'y démontrer l'Anatomie.

L'enſeignement de l'Anatomie & de la Chirurgie s'eſt lié à celui de la Botanique & de la Chimie au jardin royal des plantes, établi à Paris par Louis XIII en 1626, ſur le plan & par les ſollicitations de Guy de la Broſſe, l'un de ſes médecins. Cet établiſſement ne fut d'abord conſacré qu'à la culture & à l'enſeignement des plantes, mais Bouvart premier médecin du roi, chargea trois docteurs d'y donner des leçons en 1640. Fagon, qui avoit épouſé la nièce de la Broſſe, voulant immortaliſer cet établiſſement, les chargea de l'enſeignement de preſque toutes les parties de l'hiſtoire naturelle ; & l'Anatomie y fut compriſe avec la Chirurgie même. On y bâtit un vaſte amphithéâtre, & l'Anatomie commença à y être enſeignée ſur le plan de la Faculté de Médecine de Paris, vers 1672, par Creſſé docteur régent de cette faculté, en qualité de profeſſeur royal, & par le célèbre Dionis, en qualité de démonſtrateur royal. Si l'on meſure le mérite d'une école par celui de ſes profeſſeurs, il n'y a point eu en France d'école d'Anatomie plus fameuſe que celle du jardin royal. Il ſuffit de nommer les célèbres Duverney, Hunault, Winſlow, Ferrein & A. Petit, qui y ont enſeigné ſans interruption depuis 1679 juſqu'à nos jours : mais ſi on le meſure d'après l'enſeignement même, il n'y en a guères eu de plus meſquine. Dix leçons & démonſtrations d'Oſtéologie & de maladies des os, & dix de Splanchnologie données annuellement avec un grand apparat, par un profeſſeur & un démonſtrateur, n'ont jamais pu y former un élève. Cette école eſt même tombée par le deſpotiſme avec lequel M. le Clerc de Buffon a dégoûté l'illuſtre A. Petit, & éloigné le célèbre Vicq-d'Azyr. L'ancien amphithéâtre qui pouvoit contenir huit cents étudians, ne pouvoit ſuffire pour les auditeurs de M. Petit & de M. Ferrein ; & le nouveau bâti en 1787, qui peut en recevoir douze cents, n'en reçoit plus qu'environ une douzaine. C'eſt à nos légiſlateurs à réparer les maux que l'ariſtocratie des courtiſans a produits juſque dans l'enſeignement. Déjà les profeſſeurs & démonſtrateurs réunis leur ont préſenté un plan de multiplier les démonſtrations de l'homme, & de les étendre aux animaux, en diminuant les frais de ce département.

Montpellier a été l'émule & la rivale de Paris dans l'enſeignement de l'Anatomie & de la Phyſiologie. Nous avons déjà obſervé que l'étude de l'Anatomie fut bornée d'abord dans cette école, comme dans toutes les autres, à l'autorité des livres arabes. Son premier ſtatut, qui eſt de 1180, donne la liberté à toutes perſonnes d'y faire l'enſeignement de la Phyſique, qui auparavant n'étoit confié qu'à une ſeule : & cette loi a été confirmée par pluſieurs autres dans les ſiècles ſuivans. C'eſt par le bénéfice d'une loi ſi ſage, que l'univerſité de Montpellier a reçu ſon ancienne célébrité. Le grand nombre d'ordonnances & de bulles ſur leſquelles cette univerſité fonde ſes lois & ſes privilèges, ne contiennent rien de particulier ſur l'étude de la Phyſique de l'homme, juſqu'aux lettres patentes que le roi Charles VIII lui donna en mai 1496. Celles-ci permettent à ſes docteurs, article 3, *de prendre un cadavre tous les ans, de ceux qui ſeront exécutés à Montpellier, pour faire l'Anatomie.*

Le relâchement s'étant introduit dans ce corps, le même roi Charles VIII crut lui rendre ſa célébrité en y établiſſant quatre docteurs-régens fixes, pour y lire publiquement, pendant toute l'année, les ouvrages des anciens médecins ; & cet établiſſement fut confirmé par Louis XII en 1498, & enſuite par François Ier en 1533 ; par Henri II en 1549 ; & par Charles IX en 1567. Mais cet établiſſement eut un effet contraire à celui que ces monarques s'étoient propoſé. Non ſeulement l'Anatomie y fut oubliée, mais encore l'ariſtocratie ſcholaſtique ſubſtituée à l'ancienne liberté, devint un nouvel obſtacle aux progrès des ſciences naturelles & médicales. Les profeſſeurs royaux rentés s'attribuèrent toutes les fonctions & tous les droits de l'école ; ils dégoûtèrent & éloignèrent de l'enſeignement les ſimples docteurs, qui n'avoient d'autres titres que leurs grades, leur habileté & leur émulation.

Quoi qu'il en ſoit, Henri IV augmenta l'école de Montpellier de deux nouvelles chaires : l'une d'Anatomie & de Botanique en 1593, & l'autre de Chirurgie & de Pharmacie en 1597. Eſt-il beſoin de faire remarquer le ridicule de cette diviſion ? N'auroit-il pas été bien plus naturel de réunir la Chirurgie à l'Anatomie, & la Pharmacie à la Botanique ? Et n'étoit-ce pas multiplier les difficultés que de réunir des Arts & des Sciences auſſi diſparates ?

Ce n'eſt pas qu'avant cet établiſſement on négligeât dans cette faculté l'étude de l'Anatomie ; l'enthouſiaſte Aſtruc aſſure qu'on y faiſoit depuis long-temps des démonſtrations anatomiques régulièrement toutes les années ; il aſſure en outre qu'il y avoit dans l'enclos du college public de cette faculté un théâtre anatomique, & il le démontre par une inſcription conſervée par Sainte-Marthe, & par d'autres preuves qu'il rapporte de la vie de Rabelais docteur célèbre de Montpellier. Mais une preuve plus déciſive porte à croire que les médecins de Montpellier n'é-

VALLADOLID

toient pas en général des anatomiſtes plus habiles que ceux de Paris. « Comme il falloit, dit lui-» même Aſtruc, qu'il y eut un Chirurgien qui » diſſéquât & qui démontrât les parties, après » que le profeſſeur qui préſidoit en avoit expli-» qué la ſtructure & les uſages, ce prince créa » en 1595 une charge de diſſecteur ou anatomiſte » royal ».

Il ſe trouve du moins une choſe digne d'éloges dans l'établiſſement des chaires de Montpellier; elles doivent être remplies par le concours; c'eſt la diſpoſition formelle de l'édit de Louis XII de 1498, & de l'édit de Henri IV de 1593; mais on y a ſouvent dérogé, en donnant des proviſions en ſurvivance, & la ſurvivance y a ſouvent introduit la vénalité. Le concours lui-même n'eſt pas ſans inconvéniens; quelquefois la brigue ou d'autres conſidérations décident les juges. D'ailleurs le concours ne peut guères s'établir qu'entre des jeunes gens. Il éloigne les hommes formés, qui ne peuvent y compromettre une réputation acquiſe par de longs travaux. Enfin le concours établi à Montpellier étoit empreint, comme les nominations aux Académies de Paris, d'un vice miniſtériel qui devoit en éloigner tous ceux qui ne connoiſſoient pas l'art des courtiſans. Les Juges y nommoient au roi les trois ſujets les plus capables, & la cour choiſiſſoit le plus protégé. M. Ferrein en offre un exemple célèbre. En 1731 & 1732 il vaqua deux chaires à Montpellier; ſept concurrens ſe préſentèrent: M. Ferrein fut le premier des trois preſentés par les juges du concours; cependant il ne fut pas choiſi. Senſible à cette préférence, il ſe ſeroit deſeſpéré, ſi la protection n'avoit ranimé ſon ardeur, & Paris eut le bonheur de poſſéder en lui un des premiers anatomiſtes du ſiècle, & un des plus grands médecins qui aient travaillé à perfectionner la pratique de l'art de guérir. C'eſt ainſi que l'école de Montpellier, mue par tant d'encouragemens royaux, a pourtant moins réuſſi à avancer les progrès de l'Anatomie & de la Phyſiologie que celle de Paris, que nos rois ſemblent avoir oubliée.

Il eſt certain que les étudians en Médecine ſont fort exercés à Montpellier pendant l'hiver, de démonſtrations d'Anatomie & de diſſections ſous leurs profeſſeurs & démonſtrateurs publics & particuliers. Cependant les actes de leur licence, la plus rigoureuſe après celle de Paris, n'ont point l'Anatomie pour objet. La Phyſiologie, proprement dite, y entre même pour peu de choſe; la plupart roulent ſur la pratique.

Les hiſtoriens de l'univerſité de Montpellier font mention d'un plus grand nombre de médecins célèbres ſortis de ſon ſein, que ceux de l'univerſité de Paris ne lui en attribuent. Cependant on n'en voit point de célèbres dans l'Anatomie avant Rondelet, qui ſe forma à Paris avec Gontier d'Andernac, ou même ſous ce grand maître; & cet anatomiſte, qui cultiva cette ſcience plus en naturaliſte ſur les animaux, qu'en médecin ſur le corps humain, ſe trouve chez la poſtérité bien au-deſſous de la célébrité qu'il a eue de ſon vivant, quoiqu'elle n'ait pas été auſſi grande que celle de Gontier & de Sylvius. Ce qui lui doit faire mériter une place diſtinguée dans l'hiſtoire de l'Anatomie, c'eſt qu'il eut la plus grande part dans la conſtruction de l'ancien amphithéâtre anatomique que le roi fit bâtir en 1556 dans les écoles de Montpellier; mais il en partagea la gloire avec ſes trois autres confrères Schyron, Saporta & Bocaud.

Richer de Belleval, qui a été dans cette école le premier profeſſeur royal d'Anatomie, ſe fit plus de déshonneur que de gloire dans cette place, qu'il devoit plus au crédit d'André du Laurens qu'à ſon mérite. L'édit qui la lui conféroit, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus dans une contagion à Pézenas, eſt daté de décembre 1593, & cependant il ne fut enregiſtré qu'en 1595. Après l'enregiſtrement, Belleval qui étoit docteur d'Avignon, fut inſtallé docteur & profeſſeur royal à Montpellier le 20 avril 1596; & il y fut une occaſion perpétuelle de procès juſqu'à ſa mort qui arriva en 1623. Il étoit expreſſément chargé par ſes proviſions de démontrer l'Anatomie; & cependant il ne vouloit point s'acquitter de cette fonction. En vain il y fut ſollicité par ſon corps, qui décerna contre lui pluſieurs peines ſcholaſtiques; par la chambre des comptes de cette ville, qui ordonna la ſuſpenſion de ſes gages; par un arrêt du parlement de Toulouſe, qui lui enjoignoit de faire des démonſtrations; & par une lettre d'André du Laurens, Chancelier de ſa faculté; tout fut inutile: notre profeſſeur d'Anatomie ne la profeſſa point, le cours manquoit tous les hivers, lorſque quelque autre docteur n'y ſuppléoit pas; & Riolan avoit beau jeu de déclamer alors contre cette faculté.

Ranchin, qui fut fait chancelier de cette univerſité en 1612, après du Laurens, fit conſtruire en 1620, à ſes dépens, un nouvel amphithéâtre anatomique, en la place de celui qui avoit été bâti du temps de Rondelet, & qui tomboit en ruines, ſans avoir beaucoup ſervi.

On prétend que Pierre Richer de Belleval avoit obtenu de Henri IV des lettres patentes du 9 août 1604, qui lui permettoient de ſe choiſir un ſucceſſeur dans ſa chaire d'Anatomie & de Botanique. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il nomma pour ſurvivancier ſon neveu Martin Richer de Belleval, qui obtint des proviſions en commandement ſur cette nomination: il fut inſtallé le 11 janvier 1623, peu de temps avant la mort de ſon oncle. Ce nouveau profeſſeur ne fut pas fort exact à faire les démonſtrations dont il étoit chargé; & mourut en 1664, ſans laiſſer des monumens de ſon habileté.

A ſa mort, Michel Chicoyneau ſon parent, docteur & profeſſeur royal à Montpellier, forma le projet de ſuccéder à un grand nombre de places qu'il avoit; & il y réuſſit par ces voies d'intrigues qui ont prévalu ſi ſouvent au mérite, même à la cour de Louis XIV. Le 30 mars il obtint des proviſions en commandement pour la chaire d'Anatomie & de Botanique avec l'intendance du jardin royal de cette univerſité. En même temps il vendit la chaire qu'il avoit à Pierre Benoît, & lui en fit délivrer des proviſions en commandement le 29 décembre de la même année. Il obtint la place de Chancelier & les autres de Belleval de la même maniere. La faculté, indignée de voir un jeune docteur envahir toutes ſes dignités, voulut s'oppoſer à ſes proviſions, mais en vain. Après pluſieurs procédures, un arrêt du conſeil du 13 janvier 1665, le maintint définitivement dans la chaire de profeſſeur anatomique & botanique, & dans l'intendance du jardin du roi. La faculté, en inſérant dans ſes regiſtres tous les arrêts qu'obtint Chicoyneau, dit qu'ils étoient dûs à la faveur de Valot premier médecin de Louis XIV, & fit entendre que cette faveur n'étoit pas gratuite. Aſtruc obſerve que ces manœuvres indignes ont porté une fâcheuſe atteinte à cette faculté, qui s'en reſſentoit encore de ſon temps, & qui s'en eſt ſentie juſqu'à la révolution. La ſuite va le démontrer.

Michel Chicoyneau s'acquitta de ſes fonctions de profeſſeur d'Anatomie avec aſſez d'exactitude; mais ſans aucun talent ſupérieur. Il eut le crédit de faire pourvoir de ſes chaires & de ſes charges trois de ſes enfans ſucceſſivement, parce qu'il en perdit deux en peu de temps. Pour lui, étant devenu aveugle, il ne ſe mêla plus des écoles, & mourut en 1701.

Michel-Aimé Chicoyneau, fils aîné du précédent, eut la ſurvivance des charges de ſon père en 1689, à l'âge de 20 ans, & mourut en 1690.

Gaſpard Chicoyneau, le troiſième fils de Michel, fut ſubſtitué à celui-ci en 1691, comme ſurvivancier à l'âge de dix-huit ans, & mourut l'année ſuivante.

François Chicoyneau le ſecond, obtint le 23 juin 1693, la ſurvivance des charges de ſon père, que ſes frères avoient occupées, & il n'étoit âgé que de 21 ans. Antoine d'Aquin avoit ſuccédé à Valot dans la charge de premier médecin du roi, & Michel Chicoyneau ſavoit comment on obtenoit les faveurs de cet avare.

Le jeune Chicoyneau étoit doué d'une mémoire très-heureuſe, & il avoit le talent de débiter avec grace les leçons qu'il apprenoit par cœur; & quoiqu'il ne fût ni un anatomiſte, ni un botaniſte du premier ordre, il avoit le talent de charmer tout le monde. Il fut fort exact à profeſſer l'Anatomie pendant vingt ans. Il ſut même enſuite allier ſes fonctions académiques avec ſa brillante pratique; mais en 1710 ayant quitté Montpellier pour aller ſoulager les peſtiférés de Marſeille, & l'année ſuivante ayant été appelé à la cour, où il fut premier médecin de Louis XV, il devint profeſſeur commendataire d'Anatomie.

Aimé-François Chicoyneau, fils de François, obtint en 1723 des proviſions en ſurvivance pour les places de ſon pere, à l'âge de 24 ans, & mourut en 1740.

Son fils Jean-François eut alors la ſurvivance de ſon grand père, quoiqu'il ne fût âgé que de trois ans. Il devenoit de droit le ſucceſſeur de ſon grand père, premier médecin de Louis XV, lorſque celui-ci mourut le 13 avril 1752; mais n'étant encore âgé que de quinze ans, il fallut que ce profeſſeur étudiât la Médecine, dont il n'avoit encore aucune connoiſſance. J'ai eu l'honneur d'étudier avec lui, & l'avantage peu glorieux pourtant d'être à vingt ans plus habile qu'un Chancelier de l'univerſité de Médecine de Montpellier, profeſſeur de deux ſciences. Il y fut inſtallé le 21 octobre 1758, & mourut le 15 octobre 1759, à la tête de cette célèbre Académie, à l'âge de vingt-deux ans.

Ses places ſont paſſées à M. Imbert, gendre de M. François Chicoyneau. C'eſt ainſi que la chaire d'Anatomie eſt toujours demeurée à Montpellier dans la même famille, par des intrigues de cour, contre la loi du concours établi par l'édit de ſa création, ſans que cette ſcience y ait fait des progrès. Il faut eſpérer que notre nouvelle légiſlation fera diſparoître des abus auſſi préjudiciables.

Cependant un reſte de liberté que le deſpotiſme de la cour & l'ariſtocratie de l'école de Montpellier laiſſoient aux ſimples docteurs, a permis à de grands anatomiſtes de s'y former & d'y en former d'autres depuis un ſiècle.

Chirac, précepteur des enfans de Michel Chicoyneau, prit le parti de la Médecine; & dès qu'il en commença l'étude, il ſe livra avec ardeur à celle de l'Anatomie ſous les médecins & les chirurgiens de cette ville, qui en donnoient des démonſtrations en particulier. Bientôt il ſe mit en état par ſes lectures & ſes démonſtrations de faire des cours particuliers d'Anatomie, avant d'être docteur. Après avoir été promu à ce grade en 1783, il continua les mêmes exercices en particulier pendant trois ans, & les reprit dans la ſuite, après les avoir interrompus par une abſence; mais il n'en fit point de leçons publiques aux écoles, comme il eſt dit dans ſon éloge académique. C'étoit un droit dont les profeſſeurs royaux n'auroient pas laiſſé jouir le docteur le plus habile. Chirac étoit dans ce cas. Il connoiſſoit mieux l'économie du corps humain que les profeſſeurs royaux, & ſe faiſoit écouter des écoliers comme un oracle; mais la conſidération qu'il mérita des uns & des autres fut ſon ſeul titre; cependant il

n'a laiſſé aucun ouvrage qui réponde à ſa grande réputation.

Aſtruc, reçu docteur à Montpellier en 1703, y commença ſa célébrité par des cours particuliers d'Anatomie. Un des premiers, il y ſuivit l'ordre des démonſtrations Mathématiques dans la phyſique du corps humain; & ce jeune docteur y ſonda, ſuivant cette nouvelle méthode, & par des recherches profondes, les myſtères de l'Anatomie juſqu'à l'an 1710, qu'il alla enſeigner dans d'autres univerſités: & il introduiſit dans leurs écoles de médecine le goût de la Phyſique & des expériences.

Raimond Vieuſſens, docteur de Montpellier, ayant obtenu en 1671, la place de Médecin de l'hôpital Saint-Eloi, qui eſt l'hôtel-dieu de cette ville, en profita, pour étudier l'Anatomie à fond; & par une application conſtante de dix ans, il compoſa une excellente névrologie, ſur laquelle il fonda une phyſiologie aſſez triviale. Il continua ſon étude favorite de l'Anatomie, & s'illuſtra ſans l'attache de la faculté, n'étant pas profeſſeur royal.

En voilà aſſez pour démontrer combien le régime excluſif de l'univerſité de Médecine de Montpellier, compoſée ſeulement de huit individus, e ſtpeu propre aux progrès des ſciences naturelles, & en particulier à ceux de la ſcience de la nature humaine. Jettons un coup d'œil ſur les autres univerſités, pour voir ſi nous y trouverons quelque choſe de meilleur.

Les facultés de Médecine de Paris & de Montpellier dont les régimes ſont ſi différens, ont été les modèles de toutes les autres, qui ſe ſont calquées ſur elles, mais ſur-tout ſur celle de Montpellier, lorſqu'elles ont eu la faveur de la cour, & cette faveur n'a guères ſervi à leur illuſtration.

L'auteur de l'*Etat de la Médecine en Europe pour l'année* 1776, qui a copié preſque par-tout, mot, ce que j'ai dit ſur les univerſités dans mon *Eſſai ſur la Juriſprudence de la Médecine en France*, me reproche d'avoir dit avec d'autres écrivains, ſur de faux mémoires, que la faculté de Médecine de Toulouſe, ne fut ajoutée à cette univerſité qu'en 1600; & il ne ſubſtitue rien à notre erreur. Je ne chercherai point à me diſculper; cette faculté n'ayant point répondu à mon zèle, lorſqu'avant de compoſer mon ouvrage, je lui ai demandé des renſeignemens. Ce qui eſt certain, c'eſt que cette compagnie, ſi elle a exiſté avant 1600, n'a pas joué un rôle bien diſtingué avant cette époque; mais depuis elle a corrigé chez elle un grand vice dans l'enſeignement de l'Anatomie, qui a ſubſiſté dans celle de Montpellier. Elle avoit en 1600 deux profeſſeurs de Médecine; Henri IV leur en ajouta un troiſième, par édit de 1604, pour la Chirurgie & la Pharmacie, ſur le mauvais plan du même établiſſement à Montpellier. En 1705, la charge de Médecin du roi créée par édit de 1692, fut érigée en chaire d'Anatomie & de Chirurgie, & l'ancienne de Chirurgie & de Pharmacie fut reſtreinte à la Botanique & à la Chimie; & par un bon arrangement, des cinq chaires de cette faculté, l'une a été affectée à la Phyſiologie & à l'Hygiene, & une autre à la Pharmacie & à la Chimie.

Ces chaires, moins richement ſtipendiées que celles de Montpellier, ont été données par des concours que le deſpotiſme de la cour a moins troublé que ceux de Montpellier. En 1710 le célèbre Aſtruc fut choiſi, par ce moyen, pour celle d'Anatomie. Sur les proviſions qu'il en obtint l'année ſuivante, il commença, pendant quelques années, à y fonder ſa gloire & celle de cette univerſité, & retourna enſuite à Montpellier.

La faculté de Médecine d'Angers, dont j'ai l'honneur d'être membre, s'eſt conformée, autant qu'elle a pu, aux uſages de celle de Paris. Elle n'a point de chaire particulière d'Anatomie, mais ſes docteurs ſe chargent alternativement d'en faire des cours complets dans des démonſtrations régulières & ſuivies.

L'auteur de l'*Etat de la Médecine en* 1776, donne un profeſſeur d'Anatomie à la faculté de Médecine de Caen.

Le même auteur nomme dans la liſte des médecins de l'univerſité luthérienne de Strasbourg, fondée en 1528, un phyſicien pour cette ville, un profeſſeur public ordinaire de Phyſique, un profeſſeur public ordinaire d'Anatomie & de Chirurgie, un proſecteur à l'Anatomie, & neuf médecins de différens hôpitaux de cette ville. Il doit par conſéquent y avoir peu d'univerſités en France où l'Anatomie ſoit mieux cultivée qu'à Straſbourg, dont le nombre des médecins eſt ordinairement de quarante à cinquante.

La faculté de médecine de Douai, compoſée de trois profeſſeurs royaux & des docteurs qu'elle a reçues ou aggrégés, avoit autrefois des chaires ſéparées pour l'Anatomie, la Botanique & la Chirurgie; mais le réglement donné à cette univerſité par lettres patentes de juillet 1749, a ordonné, art. 238, que ces trois chaires n'en feront plus qu'une royale & académique; que tous les écoliers ſeront tenus de prendre des atteſtations de ce profeſſeur, pour pouvoir être admis aux dégrés de bachelier & de licencié; & l'article 245 a ordonné que ceux qui voudront prendre des degrés, ſeront obligés de ſubir à la fin de l'année un examen ſur ces parties comme ſur les autres de la Médecine. Pour qu'ils puiſſent aſſiſter aux cours d'Anatomie, l'article 249 enjoint au profeſſeur de faire ſes leçons & démonſtrations à des heures différentes de celles des autres profeſſeurs, & de faire mention de l'aſſiduité des écoliers dans les atteſtations qu'il leur donnera. L'article 201 ajoute que « les états-majors des places, magiſ» trats & directeurs d'hôpitaux, feront fournir au

» profeſſeur d'Anatomie les cadavres qu'il leur » demandera pour faire ſes démonſtrations d'Ana- » tomie, & pour enſeigner les opérations de Chi- » rurgie, ce qui ne ſe fera qu'en temps con- » venable ».

La réunion de l'enſeignement de la Botanique à celui de l'Anatomie & de la Chirurgie dans cette univerſité, l'une des plus fameuſes du royaume, démontre le peu d'intelligence & la meſquinerie de l'ancien gouvernement pour l'enſeignement des ſciences naturelles.

L'univerſité de Nancy, qui a remplacé celle de Pont-à-Mouſſon, par lettres patentes du 3 août 1758, a trois profeſſeurs, dont l'un eſt pour l'Anatomie & la Phyſiologie. La réunion de ces deux ſciences eſt la plus naturelle de toutes celles qui ſe ſont faites dans nos univerſités, de la ſcience du corps humain, qui ne peut ſe démontrer qu'en hiver, avec l'une de celles qu'on peut démontrer en été.

Celle d'Orange a un profeſſeur pour l'Anatomie ſeule.

Les autres facultés ne paroiſſent avoir pour l'Anatomie que des profeſſeurs qu'elles nomment au beſoin.

L'édit de mars 1707, qui forme une ordonnance générale pour la Médecine, met l'Anatomie au nombre des ſciences qu'il ordonne à toutes les facultés de Médecine d'enſeigner, & aux étudians d'étudier, pour y être examinés à la fin de l'année. Il ordonne en outre que les chaires de toutes ces facultés ſeront miſes au concours; mais ſes diſpoſitions ont été peu ſuivies, faute des fonds néceſſaires que le gouvernement avoit promis, & qu'il n'a point donnés.

L'Anatomie ne doit pas être ſeulement enſeignée dans les facultés de Médecine. Les ſtatuts de pluſieurs colléges ou aggrégations des médecins des grandes villes, leur preſcrivent d'en faire des démonſtrations, ſeuls ou avec des chirurgiens. On en fait de gratuites dans ceux de Lille, de Lyon, de Nancy, &c. L'édit de 1692, portant création de médecins & de chirurgiens royaux dans toutes les villes du royaume, les a chargés d'en faire en commun; mais ce réglement n'a jamais été bien exécuté, & ne l'eſt plus du tout.

Nous ſommes bien éloignés de vouloir déprimer les chirurgiens dans l'hiſtoire de l'Anatomie, comme ont fait tant d'écrivains par pur eſprit de corps. Deux réflexions ſuffiſent pour réſoudre les controverſes interminables qui ſe ſont agitées avec tant de chaleur entre les hiſtoriens de ces deux profeſſions. Dans l'antiquité qui a vu fleurir l'Anatomie, le même ſavant étoit médecin & chirurgien. Ainſi tout ce qu'on peut dire des connoiſſances & des découvertes des anciens médecins appartient aux chirurgiens. Dans le renouvellement ſingulier des lettres, qui date en Europe du XIIe ſiècle, les chirurgiens ne purent entrer dans les univerſités, parce que, d'un côté, les eccléſiaſtiques qui y dominoient ne pouvoient répandre le ſang & par conſéquent faire les opérations de Chirurgie, d'après les ſaints canons & les bulles des SS. Pères; & que, de l'autre, le petit nombre de laïques lettrés, dans les premiers ſiècles des univerſités, furent aſſervis à leurs ſtatuts eccléſiaſtico-ariſtocratiques. D'où il arriva que les corps des chirurgiens laïques & lettrés, ou non lettrés, trouvèrent les plus grands obſtacles dans l'étude de l'Anatomie, de la part des facultés de Médecine: & la police de l'Anatomie chirurgicale s'eſt trouvée tellement liée à la police générale, que nous ne pouvons ici ſéparer ces deux objets.

La ville de Paris, où il faut rechercher les premiers monumens des profeſſions ſcientifiques, poſſédoit anciennement deux communautés de chirurgiens. La première, celle des chirurgiens de robe longue ou lettrés, ne paroît pas avoir eu une date plus fixe que les autres anciens corps littéraires. Cependant les chirurgiens de Paris en attribuent, depuis long-temps, l'établiſſement à Saint-Louis, au milieu du treizième ſiècle. Sauval, dans ſes *Antiquités* de cette capitale de la France, rapporte que, du temps de Saint-Louis, la confrérie de Saint-Coſme & de Saint Damien, patrons des chirurgiens, fut érigée en cette ville, dans l'égliſe de Saint-Côme, par ordonnance du 25 février 1255; les chirurgiens diſent que leur corps fut érigé par Saint-Louis en 1260, ſur la demande de Jean Pitard, ſon chirurgien, qui devint le chef de leur compagnie. Mais ils ne rapportent point ce premier titre. Le plus ancien qu'ils aient produit, eſt un réglement de police d'août 1301, qui défend aux barbiers de travailler de la Chirurgie avant d'avoir été examinés par les maîtres, & qui détermine leurs fonctions: mais la date de ce réglement n'eſt pas certaine. Le premier de leurs titres, qu'on ne peut conteſter, eſt des lettres patentes de Philippe-le Bel, de novembre 1311. Elles défendent à toutes perſonnes d'exercer la Chirurgie avant d'avoir été examinées par les maîtres chirurgiens jurés de Paris, appelés par Jean Pitard, ſon chirurgien juré au châtelet de Paris. Suivent des réglemens de police pour leur exécution.

Ces lettres ont été renouvelées ſous preſque tous les règnes ſuivans, & ont été les vrais ſtatuts de cette compagnie. Le plus ancien titre des barbiers-chirurgiens de Paris ſont les ſtatuts qui leur furent donnés par Charles V en décembre 1371. Ils furent pareillement renouvelés & étendus ſous les règnes ſuivans. Les ſtatuts de ces deux compagnies ne parlent point d'Anatomie. Les deux communautés, preſque toujours en guerre, ſe réunirent en une ſeule, par contrat du premier octobre 1655, qui fut confirmé par lettres patentes de mars 1658. La nouvelle compagnie fut d'abord réglée par les ſtatuts des deux anciennes, autant qu'ils pouvoient ſe

concilier. Ces ſtatuts furent réunis en un corps en 1699; ils furent confirmés par des lettres-patentes & des arrêts du parlement. M. de la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, fit ériger ce corps en académie, en 1731; & après bien des conteſtations entre les chirurgiens & les médecins, terminées par arrêts du conſeil, en 1749 & 1750, le collége de Chirurgie de Paris a reçu en 1768, de nouveaux ſtatuts, qui ont été ſa loi juſqu'à la révolution de 1789. Ces dates forment pluſieurs époques, pendant leſquelles l'Anatomie a été cultivée, étudiée, & enſeignée par des polices toutes différentes.

D'autres particularités propres à la légiſlation de la Chirurgie dans toute la France, ont encore influé ſur la police de l'art & ſcience de l'Anatomie chirurgicale. Le premier barbier du roi fut le chef de tous les barbiers du royaume; & il fit exercer ſa juridiction par ſes lieutenans, dans toutes leurs communautés, dont le temps fit deux claſſes, celle des barbiers-Chirurgiens, & celle des barbiers-perruquiers. Il fut ſpécialement conſtitué le chef des barbiers-chirurgiens de Paris, par les lettres-patentes de 1371, & par les ſuivantes: mais il n'eut jamais aucune autorité ſur celle des chirurgiens de robe longue. Le contrat de 1655, qui unit les deux communautés en une, lui donna pour chef le premier barbier du roi; mais Félix, premier chirurgien de Louis XIV, ayant acheté, en 1668, la charge de premier barbier, il en fit réunir les droits à la ſienne. Le premier chirurgien du roi devint ainſi le chef & le directeur de la Chirurgie & de la Barberie du royaume, à l'exception de quelques provinces privilégiées, dans leſquelles les chirurgiens demeurèrent ſoumis immédiatement aux magiſtrats: & le premier chirurgien a conſervé ſa double juridiction juſqu'à la révolution de 1789. Sous la monarchie du premier barbier & chirurgien du roi, les chirurgiens ont reçu des ſtatuts généraux, dont les derniers ſont de 1730. Les communautés des chirurgiens des grandes villes en ont reçu de particuliers, dont les plus fameux ſont poſtérieurs à cette époque de 1730: & l'on voit encore l'Anatomie chirurgicale différemment réglée par ces ſtatuts généraux & particuliers.

Des réglemens donnés aux facultés de Médecine de Paris, de Montpellier, & des autres villes où il y a eu corps de Médecine, avant le ſeizième ſiècle, enjoignent aux magiſtrats & aux directeurs des hôpitaux de leur faire délivrer les cadavres néceſſaires pour les démonſtrations anatomiques, ſur la ſimple réquiſition de leurs doyens: & à ceux-ci de les enlever ſans être inquiétés. Les anciennes compagnies des chirurgiens de Paris, de Montpellier, & des autres villes n'ont point, dans leurs anciens réglemens, de titres ſemblables, qui leur accordent la même faveur. Par-là ils demeuroient ſujets aux diſpoſitions rigoureuſes des anciens réglemens, contre les outrages faits aux morts. De cette double légiſlation ſuivoit néceſſairement l'inſpection des corps de Médecine ſur les diſſections anatomiques par les chirurgiens. Ce furent même originairement, c'eſt-à-dire dans le quinzième & le ſeizième ſiècles, les médecins des facultés & colléges de Médecine du royaume, qui furent chargés d'inſtruire les chirurgiens ſur l'Anatomie & les autres branches de leur art. Au moyen de ces leçons, ils profitèrent des priviléges des corps de Médecine; & par l'entremiſe de leurs doyens, ils obtinrent des cadavres, pour faire les anatomies. Mais ils ne pouvoient faire ces exercices que ſous la direction, & même la leçon des docteurs en Médecine. Les chirurgiens contrevinrent ſouvent à cette police, & leurs contraventions portèrent nos rois & leurs parlemens à l'exprimer dans des lois & dans des arrêts contradictoires qu'ils rendoient en faveur des corps de Médecine. Ainſi s'établit cette ariſtocratie académique ou univerſitaire, qui rendit l'habileté chirurgicale très-rare dans ceux qui avoient en partage l'opération manuelle, & dans les docteurs, qui n'en pouvoient guère avoir que la théorie.

Les anciens chirurgiens lettrés de Paris ont allégué, dans leurs conteſtations avec la faculté de Médecine, qu'ils formoient une faculté enſeignante comme elle-même; mais cette prétention, ils ne l'ont jamais appuyée ſur des titres inconteſtables. Le premier monument académique eſt un acte de l'univerſité, qui, en 1390, les reconnut, ſur leurs requêtes comme *vrais écoliers, & non autrement: tanquam veri ſcolares, & non aliàs.* En 1436, le 13 décembre, des députés de la même compagnie ſe préſentèrent dans une congrégation générale de l'univerſité; ils demandèrent d'y être reçus comme ſes écoliers: & le recteur leur accorda des lettres de ſcholarité, à condition qu'ils fréquenteroient, ſuivant la coutume, les leçons des maîtres-régens dans la faculté de Médecine. Les chirurgiens ne pouvant ſe réſoudre à demeurer écoliers toute leur vie, eſſayèrent, à pluſieurs repriſes, de s'ériger en profeſſeurs & démonſtrateurs: mais jamais ils ne purent réuſſir. L'univerſité & la faculté de Médecine ne les reconnurent jamais que comme leurs écoliers, & répondirent toujours à leurs requêtes qu'il n'appartenoit qu'à la faculté de Médecine de donner des leçons ſur la Chirurgie, d'après les règles & les lois canoniques, & que le droit d'enſeigner exigeoit le concours des deux puiſſances.

Les chirurgiens de robe longue, toujours éconduits par l'univerſité & la faculté de Médecine, obtinrent de Henri III, le 10 janvier 1577, des lettres, par leſquelles le roi déclara que ſon intention étoit qu'ils continuaſſent de faire les lectures publiques de leur art & ſcience de Chirurgie, & de faire des démonſtrations anatomiques: mais ils ne purent faire enregiſtrer ces lettres au parlement. Ils obtinrent enſuite, en janvier 1579, un bref, par lequel le ſaint père permettoit au chancelier de l'univerſité de Paris de leur donner la bénédiction

apoſtolique. L'univerſité & la faculté de Médecine en ayant appelé comme d'abus, l'affaire fut appointée par arrêt du parlement du 20 mars 1582 : & cet appointé n'a jamais été jugé.

Cependant les chirurgiens entreprirent de profeſſer & de faire des anatomies avec lectures. Mais n'ayant point de lieu pour cela, ils louèrent une ſalle au collége d'Inville : & ſur des conteſtations élevées à l'occaſion de ce louage, le parlement ordonna, par des arrêts des 10 janvier & 27 mars 1610, que les principal & bourſiers dudit collége donneroient une ſalle à M. Séverin Pineau, maître chirurgien, *pour y faire les lectures, anatomie, & démonſtrations pour l'extraction du calcul*, en leur payant le loyer : mais cette école ne ſubſiſta pas long-temps : Mᵉ. Pineau ne faiſoit déjà plus ſes leçons en 1612.

Les médecins de la faculté, voulant prévenir les ſuites des entrepriſes des chirurgiens contre les appointés & contre leurs droits académiques, obtinrent, au châtelet, deux ſentences les 7 novembre 1612 & 13 octobre 1613, qui faiſoient défenſes aux chirurgiens de robe longue de lire, enſeigner, & ſoutenir thèſes en leurs maiſons & ailleurs, & leur permirent ſeulement de faire anatomies, diſſections, & opérations à portes ouvertes, ſans lectures.

On voit, par cette légère eſquiſſe, que l'orgueil ſeul animoit, dans ces conteſtations académiques, deux corps littéraires, contre les progrès de l'Anatomie. Le commun des médecins ne pouvant que faire des cahiers ſur un art & une ſcience que la main & la parole doivent démontrer aux yeux encore plus qu'aux oreilles, la faculté avoit érigé la mauvaiſe méthode des leçons en un droit académique : & les chirurgiens, plus en état d'opérer que de diſſerter, croyoient s'illuſtrer en joignant des leçons inutiles à leurs démonſtrations.

Quoi qu'il en ſoit, les chirurgiens lettrés ſe cottiſèrent pour acheter un terrein des marguilliers & paroiſſiens de Saint-Coſme, par contrat du 8 février 1615 ; & le contrat fut homologué au parlement par arrêt du 26 du même mois, à la charge que les bâtimens qui ſeroient conſtruits ſerviroient, entre autres choſes, audit Pineau & autres maîtres du collége des chirurgiens, pour y faire les lectures, anatomies, & autres actes d'opérations de Chirurgie.

Par un autre contrat du 9 août 1622, Jean de Launay, chirurgien du roi & du prince de Condé, légua au collége de Saint-Coſme la ſomme de 1200 livres, pour gager à perpétuité un ou deux lecteurs & profeſſeurs, aſtraints à faire des lectures d'Anatomie & autres enſeignemens, ſuivant l'élection qui en ſeroit faite chaque année, pour démonſtrations être faites publiquement dans ladite école. Le contrat fut auſſi homologué au parlement ; mais les fonds n'étant pas ſuffiſans, le collége ſe trouva bientôt preſque ſans profeſſeurs & ſans démonſtrateurs.

Les barbiers-chirurgiens de Paris ne prétendirent point à d'autres droits ſur l'enſeignement qu'à ceux qu'ils reçurent de la faculté de Médecine : & par cette relation, ils cultivèrent plus l'Anatomie que les chirurgiens lettrés. Par leurs premiers réglemens du quatorzième & du quinzième ſiècles, les barbiers ne devoient ſe mêler que de panſer les plaies, les boſſes & les clous ; mais voulant empiéter ſur les fonctions des chirurgiens, ils tâchèrent de ſe rapprocher des médecins : & ceux-ci, mécontens des chirurgiens, qui eux-mêmes empiétoient ſur la Médecine, les favoriſèrent auprès de leurs malades. Quelques-uns d'entr'eux leur donnèrent des leçons d'Anatomie & d'opérations chirurgicales. Les chirurgiens vinrent à la faculté ſe plaindre de cet abus, le 17 novembre 1471 ; ils lui dénoncèrent particulièrement que les barbiers avoient obtenu du lieutenant criminel le cadavre d'un homme exécuté par juſtice, pour faire une anatomie, contre les ſtatuts de la faculté, ſuivant leſquels les magiſtrats & gouverneurs des hôpitaux ne devoient accorder des cadavres que ſur une requête à eux préſentée par ſon doyen. La faculté déclara que les anatomies & les explications faites en françois par ſes docteurs aux barbiers, étoient contre ſon eſprit & ſa diſcipline, & qu'elle défendoit à ſes ſuppôts de les continuer, juſqu'à ce qu'elle y eût autrement pourvu. La faculté démontroit ſon deſſein par ce décret. Auſſi, dès le 11 janvier 1494, elle en rendit, ſur de nouveaux mécontentemens contre les chirurgiens, un autre, par lequel elle permit aux barbiers d'acheter un cadavre, & à ſes docteurs de leur faire des anatomies ; elle leur en accorda même un pour leur expliquer les auteurs de Chirurgie en termes familiers.

Quelques années après, les compagnons barbiers ayant demandé à la faculté un docteur pour leur enſeigner l'Anatomie d'un corps que le lieutenant criminel leur avoit promis, il fut ordonné, contre l'oppoſition des chirurgiens, le 13 décembre 1498, que l'Anatomie ſeroit faite par un docteur en Médecine. Les médecins s'engagèrent enſuite de continuer ces enſeignemens aux barbiers, par un contrat qu'ils paſſèrent avec eux en janvier 1505, & qu'ils ont renouvelé par pluſieurs autres. Dans ces contrats, les barbiers prenoient les médecins pour leurs maîtres, & ſe diſoient les écoliers de leur faculté.

Telle fut la première police établie à Paris pour la culture de l'Anatomie. Les chirurgiens & les barbiers y ayant contrevenu au milieu du ſeizième ſiècle, le parlement rendit un arrêt le 11 avril 1551, par lequel il fut fait défenſes au lieutenant criminel, aux maîtres & gouverneurs de l'hôtel-dieu, à l'exécuteur de la haute-juſtice, & à toutes autres perſonnes quelconques, de délivrer dorénavant aucuns corps morts, pour faire anatomies & diſſections, ſans une requête préſentée à cette fin, & ſignée par les doyen &

docteurs de la faculté de Médecine. Le même arrêt fit défenſes auxdits chirurgiens, barbiers, & autres étudians, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de faire aucunes anatomies & diſſections, ſinon en la préſence d'un docteur en Médecine, lequel docteur interprêtera ladite diſſection & anatomie en la manière accoutumée : le tout ſur peine d'amende arbitraire, à la diſcrétion de ladite cour.

Par le ſecond contrat que la faculté de Médecine paſſa avec les barbiers en 1577, elle promit de les prendre pour ſes diſſecteurs dans les cours d'anatomie & d'opérations. Cette fonction leur fut confirmée par l'article IX de l'appendix, ajouté en 1600 à la réformation de cette faculté, & depuis par des arrêts du parlement du 5 juillet 1607, & des 6 avril & 10 décembre 1635.

L'article X du même ſtatut ajoute, que les docteurs qui enſeigneront les chirurgiens, ne leur enſeigneront que ce qui eſt chirurgical, c'eſt-à-dire, ce qui appartient à l'opération des mains; & par un décret rendu à l'unanimité le 2 août 1607, la faculté définit ce qui étoit purement chirurgical. Elle décida que les choſes chirurgicales étoient celles qui demandoient l'opération & l'exercice de la main pour la connoiſſance du corps humain & la cure des maladies; & que l'exercice de la main, pour la connoiſſance du corps humain, étoit l'adminiſtration anatomique. Par le même décret, elle régla que les diſciples pourroient, les jours de fêtes, s'occuper de la diſſection de quelque partie, devant un docteur, & autant qu'il ſe pourroit faire, de la diſſection des membres du corps humain; on ajouta que les chirurgiens-barbiers pourroient propoſer, ſur une ſection, des théſes très-courtes, compriſes en trois petits articles ou trois lignes, & qui ſeroient approuvées par le doyen; mais que ces queſtions, purement anatomiques, ne ſeroient point diſcutées avec art, ni dialectiquement. Enfin, le décret donna le catalogue des livres que les docteurs pourront expliquer en françois aux chirurgiens & barbiers : & ceux d'Anatomie furent le livre des os de Galien, ſes livres ſur les adminiſtrations anatomiques, & quelques autres extraits de livres chirurgicaux. Le plan de cet enſeignement ne répondoit guères aux nombreuſes découvertes faites dans le ſeizième ſiècle, & étoit encore digne de la barbarie des précédens.

Le parlement rendit, le 23 janvier & le 11 novembre 1615, deux arrêts qui renouveloient les défenſes portées par celui de 1551, contre ceux qui y ſont dénommés de ne délivrer aucuns corps morts aux chirurgiens & aux barbiers-chirurgiens, à moins que la requête ne fût ſignée du doyen, & ſcellée du ſceau de la faculté. Par ces arrêts, le parlement permit de plus audit doyen de faire enlever les corps qu'il trouvera avoir été pris & emportés autrement qu'en vertu de ladite requête, pour être par lui diſtribués pour faire anatomies & diſſections, ſuivant l'ordre établi par les arrêts de la cour & les ſtatuts de la faculté. Ces deux arrêts furent rendus, comme le premier, ſur la requête de la faculté. Mais la cour ne s'y détermina qu'*après un mûr examen*, & après avoir conſulté le lieutenant criminel.

Quelques années après, il ſe commit des violences & voies de fait, & même des meurtres par des étudians en Médecine, & des compagnons chirurgiens. Le procureur général en rendit plainte à la cour; & il intervint arrêt le premier février 1630, qui renouvela les défenſes portées par ceux de 1551 & de 1615, ſous peine de privation de la maîtriſe. Nonobſtant cet arrêt, trois barbiers-chirurgiens ayant enlevé & reçu des cadavres dans leurs boutiques ſans la permiſſion de la faculté, celle-ci en forma plainte à la cour : & les défenſes furent renouvelées par un nouvel arrêt du 14 décembre 1530.

Des contraventions qui ſuivirent encore, portèrent le procureur général à rendre plainte à la cour : & ſur ſon réquiſitoire, la cour rendit, le 15 mars 1632, un arrêt qui renouveloit les défenſes portées par les précédens, à peine de 1000 livres d'amende, & enjoignit aux officiers du châtelet, & à tous autres, de ſe ſaiſir de ceux qui contreviendroient auxdits arrêts, & de les conſtituer priſonniers. On ne conçoit pas comment la cour pouvoit pourſuivre avec tant d'acharnement un crime qui ne conſiſtoit que dans un excès d'émulation dans l'étude de la ſcience la plus néceſſaire, & qui étoit l'effet des entraves qu'on y mettoit.

Le 5 novembre ſuivant, un huiſſier, procédant à l'exécution des arrêts précédens, à la requête de la faculté de Médecine, Jean de la Noue, l'un des chirurgiens du châtelet, ſe révolta; l'huiſſier dreſſa procès verbal de ſes rebellions. Le doyen de la faculté de Médecine en fit verbalement ſa plainte à la cour le 14 décembre ſuivant; & le même jour fut rendu arrêt, par lequel il fut ordonné que ledit la Noue ſeroit ajourné pour être ouï ſur le contenu audit procès verbal. Ce chirurgien prêta interrogatoire; & le 23 du même mois, la faculté demanda que les témoins dénommés audit procès verbal fuſſent répétés ſur icelui, récolés & confrontés audit la Noue.

Les prévôts, collége & faculté des maîtres chirurgiens jurés intervinrent dans cette inſtance, & demandèrent à être reçus oppoſans à l'exécution deſdits arrêts, & à être maintenus en la poſſeſſion de faire des anatomies en leurs écoles, toutefois & quantes, après avoir eu permiſſion de la juſtice d'enlever les corps des condamnés & exécutés à mort.

Le 11 janvier 1633, la cour rendit un autre arrêt, par lequel elle permit aux doyen & docteurs-régens de la faculté de Médecine de faire informer plus amplement du contenu audit procès verbal, enſemble des actes & contraventions faites aux

arrêts ; & cependant ordonna que les témoins dénommés en icelui ſeroient répétés ſur leurs déclarations, &, ſi beſoin étoit, par ledit conſeiller commis confrontés audit de la Noue. Après l'information & l'interrogatoire de la Noue, la cour rendit, le 12 mars 1633, un fameux arrêt, dont les ſuivans n'ont été que la confirmation. La Noue fut admoneſté, & condamné aux dépens ; & ſans s'arrêter à la requête d'oppoſition des maîtres chirurgiens, la cour ordonna l'exécution des arrêts ci-devant donnés, en réglant toutefois qu'en cas de refus par le doyen de la faculté de donner permiſſion d'enlever les corps exécutés ſans cauſe légitime, il y ſeroit pourvu par le juge qui aura rendu le jugement de condamnation contre la perſonne du corps exécuté. De plus, la cour fit défenſes aux aſpirans à la maîtriſe de Chirurgie de s'aſſembler, ni faire aſſembler des gens, aux heures & places où ſe feront leſdites exécutions, ni ailleurs, pour l'enlèvement deſdits corps, avec epées, armes, & bâtons, *à peine d'être pendus & étranglés, ſans autre forme ni figure de procès.* Les diſpoſitions de cet arrêt furent encore confirmées par un autre de la même cour, du 11 décembre 1641.

La rigueur féroce de ces réglemens ne fut point ſuffiſante pour réprimer les contraventions néceſſitées par l'émulation, la faculté ne permettant, ſuivant ſes ſtatuts, aux chirurgiens d'avoir des cadavres que quand les médecins & les barbiers en étoient fournis. Un chirurgien de robe longue, un élève, & un aſpirant en Chirurgie, voulurent enlever un corps mort, octroyé par le prévôt de l'Ile de France, au ſieur Chartier, médecin du roi, docteur & profeſſeur ordinaire de la faculté de Médecine. La faculté le réclama ; mais des chirurgiens ſe liguèrent avec des gens affidés, pour empêcher qu'il ne fût enlevé du lieu où ils l'avoient caché. La faculté en fit dreſſer un procès-verbal par un commiſſaire. Sur ſa requête, la cour, par arrêt du 23 novembre 1646, ordonna que Grangier, Legros, & Hubert (c'étoient les noms des délinquans) ſeroient contraints de délivrer le corps mort aux ſupplians, par toutes voies, même par priſon. Le maître chirurgien Grangier, refuſa, en déclarant n'avoir point ledit corps en ſa poſſeſſion. Il fut pris au corps, & ne recouvra ſa liberté qu'en promettant de ne plus tomber en pareille faute.

Peu de temps après, le zélé Grangier ſe ſaiſit encore d'un corps, pour en faire lui-même la diſſection, ſous la qualité de *profeſſeur en Chirurgie.* Nouvelle requête de la faculté au parlement ſur cette contravention : & la cour, par arrêt du 7 janvier 1647, renouvela les défenſes portées contre les chirurgiens dans les arrêts précédens, à peine contre les contrevenans *de priſon & de punition exemplaire.* La cour accorda commiſſion aux ſupplians pour faire appeler en icelle qui bon leur ſemblera, aux fins de leur requête. Puylon, doyen de la faculté, qui a tranſmis à la poſtérité ces beaux droits de ſon corps, ne nous dit point s'il y a eu des pendus dans cette affaire, d'après le réglement du 12 mars 1633.

Pendant que la faculté de Médecine pourſuivoit avec un acharnement inconcevable les chirurgiens de Saint-Coſme, les barbiers, érigés par elle en chirurgiens du Saint-Sépulcre, rédigèrent de nouveaux ſtatuts en 1634, dans leſquels furent preſcrits des examens ſur l'Anatomie ; mais ayant donné le nom d'école au lieu où ils faiſoient leurs actes & tenoient leurs aſſemblées, la faculté s'éleva contre cette innovation. Des arrêts de la cour des 6 avril & 10 décembre 1635, ordonnèrent l'exécution des contrats, ſubſtituèrent au titre d'école celui de *chambre de juridiction du premier barbier*, & confirmèrent les barbiers dans leurs fonctions de diſſecteurs aux démonſtrations publiques d'Anatomie dans l'amphithéâtre de la faculté de Médecine.

Cependant ces barbiers ſi favoriſés de la faculté de Médecine, mécontentèrent cette tendre mère par différens procédés d'ingratitude, au point que, par un décret du 13 octobre 1643, elle annonça qu'elle alloit engendrer de nouveaux enfans dans les barbiers étuviſtes, par des inſtructions, qui en feroient une troiſiéme claſſe de chirurgiens. Cette menace fit rentrer les anciens barbiers dans leur devoir : & les pères & les enfans renouvelèrent leurs engagemens réciproques, par un troiſième contrat du 17 juin 1644, qui confirma les deux premiers, avec les réglemens qui en avoient été les ſuites & les conſéquences.

Nous ſommes entrés dans les réſultats de ces faſtidieuſes procédures, moins pour ſatisfaire la curioſité, que pour faire remarquer les cruelles ſuites de l'ariſtocratie ſcolaſtique qui s'eſt établie dans la capitale, & qui a été imitée dans les provinces, ſur l'étude de ſoi-même, qui devroit appartenir à tous les individus. Les connoiſſances & les fonctions de la Médecine ſont unes ; mais l'Anatomie & la Chirurgie demandent un talent manuel, qui ne ſe trouve pas toujours joint aux talens de l'eſprit : & cependant la main la plus adroite peut porter dans le corps humain les plus grands ravages, ſi elle n'eſt dirigée par un bon eſprit, éclairé des lumières de la Phyſiologie & de la Médecine. Cette conſidération, de toute évidence, demandoit, pour la ſanté publique, les inſtructions, l'enſeignement le plus libre & le plus complet ſur la nature humaine, pour ceux qui ſe chargeroient de l'art ſi dangereux de guérir, & en même temps la plus grande liberté dans l'exercice de leurs talens. Le contraire eſt arrivé dans les écoles de Médecine & de Chirurgie à Paris. Des docteurs, à qui des canons & des ſtatuts ont interdit l'opération manuelle, ſe ſont arrogé le droit excluſif d'enſeigner ce qu'ils ne pouvoient pratiquer. Pour ſoutenir cette prétention, auſſi abſurde qu'orgueilleuſe, ils ont ſéparé la théorie de la pratique, en mettant

des barrières preſque inſurmontables entre l'opération & la ſcience. Ils ont défendu l'opération au ſavant, & la ſcience à l'opérateur. Pour conſacrer cette étrange diſtinction, ils ont choiſi pour leurs inſtrumens, dans les opérations chirurgicales, des barbiers, c'eſt-à dire, des hommes les moins propres à l'étude, par leur éducation & par leurs fonctions. Ils en ont fait leurs élèves chéris; & par leurs inſtructions mécaniques, ils n'en ont voulu faire que des automates. Une ſociété de chirurgiens lettrés, dont le crime étoit de vouloir réunir la théorie à la pratique, a été, pendant trois ſiècles, dans des guerres continuelles avec les médecins & avec les barbiers. Le parlement de Paris, qui n'a point vu l'intérêt public dans ces conteſtations de corps, a conſtamment favoriſé les dangereuſes prétentions des médecins & des barbiers contre les chirurgiens lettrés, dont la maîtriſe n'étoit pas moins utile au genre humain, que le doctorat des médecins. La cour a oppoſé à leur émulation, dans l'étude du corps humain, des amendes, la dégradation de la maîtriſe, la priſon, & la potence: & elle eſt enfin venue à bout d'immoler leurs mains utiles aux bonnets doctoraux. Qu'eſt-il réſulté de cette extravagante juriſprudence que le parlement a oppoſé aux édits de nos rois & aux brefs d'un pape? Les deux corps de chirurgiens n'ont produit, pendant ces trois ſiècles, qu'un très-petit nombre de chirurgiens-anatomiſtes, ſavans & habiles, tandis que les citoyens ſe faiſoient empoiſonner, aſſaſſiner ou eſtropier journellement par cette foule de barbiers ignorans, qui ne pouvoient leur être utiles qu'en les raſant & les peignant. Ces abus ont continué de ſubſiſter après la réunion du petit nombre de chirurgiens à la foule de barbiers. Le temps n'a pu que modifier, peu à peu, l'ancienne police académique ſur l'Anatomie; & après un quatrième ſiècle de guerres que le parlement & le conſeil du roi n'ont pu terminer, il reſte encore des grands abus à détruire par notre nouvelle légiſlation. Pourſuivons.

Le corps des chirurgiens & des barbiers de Paris ne reçut plus guères que des barbiers, & les chirurgiens lettrés furent, en quelque ſorte, anéantis. Cependant la nouvelle communauté voulut ſe régler par les ſtatuts des chirurgiens, & faire valoir leurs prétentions dans l'enſeignement; mais la faculté de Médecine & l'univerſité formèrent leur oppoſition à l'union en 1656.

En 1657, il s'éleva une nouvelle conteſtation, d'un côté, entre les doyen & docteurs-régens de la faculté de Médecine, & de l'autre, les prévôts des chirurgiens de Saint-Coſme, les jurés barbiers-chirurgiens, Pierre Vivien, aſpirant à la maîtriſe de Barberie & Chirurgie, & le conducteur de celui-ci, au ſujet d'un acte fait par ledit aſpirant ſur un cadavre par eux enlevé ſans le conſentement de la faculté. Sur cette conteſtation, la cour ordonna l'exécution des arrêts précédens, renouvela leurs diſpoſitions par arrêt du 7 mars de cette année, qui défendit aux deux communautés réunies de faire aucunes anatomies ni diſſections, ſinon en la préſence d'un docteur en Médecine, lequel interprétera la diſſection & l'anatomie en la manière accoutumée.

La nouvelle queſtion fut enfin décidée par un arrêt ſolennellement rendu le 7 février 1660, lequel confirma l'union, à la charge que les deux communautés des chirurgiens & barbiers demeureroient ſoumiſes à la faculté de Médecine, ſuivant les contrats des années 1577 & 1644. L'arrêt leur défendit expreſſément *de faire aucunes lectures & actes publics*, & leur permit ſeulement de faire des actes particuliers pour l'examen des aſpirans, même des *démonſtrations anatomiques* à portes ouvertes, ſuivant la ſentence du prévôt de Paris, du 7 novembre 1612.

Le 12 février 1672, les chirurgiens de Saint-Coſme enlevèrent un corps qui leur avoit été remis par l'exécuteur de la haute-juſtice, & le portèrent dans leur maiſon, ſans le conſentement du doyen de la faculté. Dès le lendemain, un huiſſier du parlement fut le réclamer à la requête de la faculté. Mauriceau, célèbre déjà par ſes traités ſur les accouchemens, & qui pour lors étoit prévôt des chirurgiens, refuſa d'ouvrir les portes de Saint-Coſme. L'huiſſier en fit faire l'ouverture par un ſerrurier, & ne trouva point de cadavre. Quelques jours après, Puylon doyen de la faculté, envoya de nouveau un huiſſier, & ſix archers. Le 24 du même mois, l'huiſſier entra ſeul à Saint-Côme; il trouva, dans la première grand'ſalle Mauriceau & deux autres maîtres, en robe & bonnet, un aſpirant qui faiſoit un diſcours ſur un cadavre, & pluſieurs aſſiſtans. Sur le refus qu'on lui fit de lui délivrer le cadavre, l'huiſſier voulut faire entrer ſes aſſiſtans; les chirurgiens les repouſsèrent: il y eut du tapage: mais il fallut céder à ſoixante-dix archers, qui vinrent au ſecours des premiers. Le cadavre fut enlevé, & porté aux écoles de Médecine, & l'huiſſier proteſta contre l'aſpirant & les maîtres chirurgiens de nullité de leurs requêtes, aux termes de l'arrêt de la cour. Dès le lendemain, la faculté obtint un arrêt analogue aux précédens; & cet arrêt fut ſuivi d'un autre, le 4 mars ſuivant; qui, en confirmant les anciens réglemens, ajouta qu'au cas que le doyen de la faculté refuſât de ſigner la requête des maîtres chirurgiens & aſpirans, ſans cauſe légitime; ceux-ci pourroient ſe pourvoir par requête en la cour, pour y être ſtatué en connoiſſance de cauſe. Cet arrêt déchargea de plus Mauriceau & l'aſpirant des demandes contre eux faites pour leurs contravention & rebellion. C'eſt ainſi que des juges injuſtes ſavent mixtionner l'injuſtice & la juſtice, ſuivant les circonſtances & les perſonnes.

Après tant d'arrêts que la faculté obtint pour ſoutenir une fauſſe gloire, ſon acharnement contre les chirurgiens ſe changea en une vraie perſécu-

tion contre les anatomiſtes; ſemblable à celle des théologiens contre les hérétiques. En 1683, elle accuſa les ſieurs de Blegny, chirurgien de M. le duc d'Orléans, Deſnoues, Rémy, de la Barre, Lieutaud, & Roberdeau, du crime d'enlèvement de cadavres. Le procureur du roi ſe réunit à la faculté; & le 13 avril, le lieutenant de police rendit une ſentence, par laquelle le ſieur Blegny fut atteint & convaincu d'avoir acheté du fils du foſſoyeur de Saint-Sulpice pluſieurs corps humains exhumés, & Deſnoues d'avoir eu part à ces compoſitions. Pour réparation de quoi, Blegny fut condamné, par contumace, à être banni du royaume à perpétuité, ſes biens acquis & confiſqués au profit du roi, ſur iceux préalablement pris 1000 livres, pour être employées en aumônes en l'égliſe de Saint-Suplice; & le complice de la Noue fut condamné à être battu & fuſtigé nu de verges aux carrefours & lieux accoutumés de la ville: ce fait, banni pour cinq ans de la vicomté de Paris, & de plus en 30 livres d'amende. L'un & l'autre furent ſolidairement condamnés en 30 livres de réparation civile envers la faculté de Médecine, & aux dépens du procès. Enfin cette ſentence ordonna l'exécution des réglemens ſur la délivrance des cadavres.

Blegny & Deſnoues appellerent de cette ſentence atroce, & ſe rendirent priſonniers en la conciergerie du palais. Le parlement fut moins barbare. Par ſon arrêt du 12 juillet ſuivant, la cour ſe contenta de les admoneſter, de les condamner à aumôner au pain des priſonniers, ſavoir, Blegny la ſomme de 50 livres, & Deſnoues celle de 30 livres, de les condamner ſolidairement aux dépens, & de leur défendre de plus contrevenir aux arrêts & réglemens de la cour concernant la faculté de Médecine, dont elle ordonna l'exécution.

La fureur de la faculté contre les anatomiſtes influa juſques ſur ceux qui aujourd'hui font ſa gloire & celle de l'académie des ſciences. Le célèbre Littre en eſt un exemple fameux. Etant venu de Montpellier à Paris, avec le plus ardent déſir de ſe perfectionner dans l'Anatomie par la diſſection, il y fut arrêté par les obſtacles que la faculté oppoſoit à ceux qui n'étoient point de ſon corps, comme s'il eût fallu être docteur & lecteur d'Anatomie avant de devenir anatomiſte. Il trouva d'abord l'occaſion de ſatisfaire ſon goût, en s'enfermant à la Salpêtrière avec un des chirurgiens de cet hôpital, pendant l'hiver de 1685, qui fut très-long & très-froid. Ils diſſéquèrent enſemble plus de deux cents cadavres; & pendant ces exercices, Littre commença à ſe faire une réputation, en formant des élèves pendant qu'il s'inſtruiſoit: mais il enſeignoit ſans titre. L'envie cria & le traverſa, comme chambellan dans l'art de l'Anatomie. Il crut qu'il pourroit être autant en ſûreté au Temple que les banqueroutiers; il s'y établit avec la permiſſion du grand prieur de Vendôme. Mais il ne prit pas l'attache néceſſaire d'un officier ſubalterne. On vint lui enlever, avec une pompe inſultante, un cadavre qu'il y tenoit caché comme un tréſor. On triompha, dit ſon panégyriſte Fontenelle, d'avoir arrêté les progrès d'un jeune homme qui n'avoit pas le droit de devenir ſi habile. L'envie fit plus; le lieutenant de police de la Reynie, qui la ſervit, crut faire un ſecond affront à Littre, par une ſentence qui lui enleva encore un objet de ſon inſtruction. Il ſe trouva ſouvent réduit à ſe rabattre ſur les animaux, & principalement ſur les chiens. Sa réputation crut, & les écoliers ſe multiplierent, malgré les réglemens de la faculté & les pourſuites de M. de la Reynie. Enfin il obtint le privilége d'être anatomiſte, en recevant, le 23 janvier 1691, le bonnet de docteur, qui devroit être le prix de l'habileté & de la ſcience anatomique: &, en 1699, il entra à l'académie à ce titre d'anatomiſte, qui avoit été pour lui une ſource de malheurs.

L'on ſent bien que la communauté des chirurgiens de Paris ne dut pas briller par l'Anatomie pendant cette perſécution. D'ailleurs ſes fonds ſe trouvèrent épuiſés, en grande partie, par les procédures auxquelles ſon régime bizarre l'expoſa. Elle ne pouvoit fournir aux dépenſes néceſſaires pour alimenter le zele de quelques-uns de ſes membres pour les démonſtrations anatomiques. L'émulation s'y réveilla pourtant ſur la fin de ce ſiècle. Devaux, l'un de ſes illuſtres membres, nous apprend que, pour rétablir les démonſtrations, Bienaiſe, chirurgien du parlement, légua à ſa compagnie la ſomme de 600 liv. de rente, pour les honoraires de deux démonſtrateurs d'Anatomie & de Chirurgie. Le même auteur ajoute que Roberdeau, chirurgien de M. le duc d'Orléans, légua pareillement une ſomme conſidérable, pour l'établiſſement de deux démonſtrateurs, deſtinés à faire gratuitement, tous les ans, des cours d'Oſtéologie & de maladies des os.

Mais la compagnie n'avoit point de lieu propre à ces démonſtrations; elle ſe bâtit, dans la rue des cordeliers, un amphithéâtre, dont la première pierre fut poſée le 2 août 1691. Sur la porte de cet amphithéâtre fut inſcrit ce beau diſtique, compoſé par le célèbre poëte Santeuil.

Ad cœdes hominum priſca amphitheatra patebant.
Ut diſcant longùm vivere, noſtra patent.

Pour l'exécution de tant de lois, la plupart inutiles, & quelques-unes dangereuſes, on dreſſa, en 1699, les ſtatuts des chirurgiens, recueillis de ceux des deux anciennes communautés, & modifiés ſur mille & une requêtes de la faculté. L'art. 31 porta que les maîtres de la communauté continueroient de démontrer publiquement & gratuitement dans leur amphithéâtre l'Oſtéologie, les opérations pour les maladies des os, l'Anatomie, & toutes les opérations de Chirurgie.

Peu de temps après la rédaction de ces ſtatuts, les

les fonds conſacrés à un uſage ſi important, ſubirent le malheureux ſort que fait éprouver la viciſſitude des temps, pour ne pas dire la mauvaiſe adminiſtration des hommes. L'inſtruction ſe borna à quelques démonſtrations paſſagères, que donnèrent de jeunes maîtres, pour ſe faire connoître. Les éleves ſe trouvèrent dans la néceſſité de ſuppléer à leurs maîtres. Les plus inſtruits établirent des conférences réglées. Leurs aſſemblées, devenues célèbres ſous le titre de *chambre d'émulation*, l'amphithéâtre des maîtres devint déſert, & l'on trouva ſur ſon frontiſpice ces mots en gros caractères : *Amphithéâtre à louer.*

Les anciens obſtacles ſe reproduiſirent, pour décourager les chirurgiens. Le parlement rendit, le 15 décembre 1722, un nouvel arrêt, qui ordonna l'exécution des précédens, des 12 mars 1633, 28 mars 1659, & 26 février 1672.

La police établie à Paris pour les diſſections, continuoit d'éloigner les chirurgiens de l'étude & de la culture de l'Anatomie, lorſque Mareſchal, premier chirurgien de Louis XIV & de Louis XV, établit à Saint-Côme cet enſeignement néceſſaire d'une manière durable. Sur ſes repréſentations, le roi y fonda cinq places de démonſtrateurs, par une déclaration de ſeptembre 1724, pour y démontrer publiquement toutes les parties de la Chirurgie dans l'amphithéâtre. Le premier devoit faire un cours de principes de Chirurgie, dont la Phyſiologie (toujours interdite aux chirurgiens), a fait la première partie. Le ſecond devoit faire le cours d'Oſtéologie & de maladies des os. La déclaration porta : « Le troiſième fera le cours d'Anatomie ſur un cadavre humain, qui leur ſera remis à cet effet par nos juges : le tout ſuivant & conformément à l'arrêt de notre cour du parlement de Paris, du 15 décembre 1722, que nous voulons être exécuté ſelon ſa forme & teneur; défendons très-expreſſément aux chirurgiens du châtelet de mutiler les cadavres, & de les mettre hors d'état de ſervir aux anatomies; enjoignons à tous nos juges, à qui il appartiendra, d'y tenir la main ».

Juſqu'à cet important établiſſement, les ſtatuts de la faculté de 1600 & le fameux arrêt de 1660, étoient la meſure des droits & la règle des fonctions des chirurgiens dans l'étude & l'enſeignement de l'Anatomie. La police qui en réſultoit, portoit ſur deux points; l'un qu'ils ne pouvoient avoir de cadavres que ſur la requête du doyen de la faculté; l'autre qu'ils ne pouvoient démontrer que ſous l'aſſiſtance & l'explication d'un docteur en Médecine. Le premier article fut confirmé par les lettres patentes de 1724 : mais elles ne parlèrent point des lectures doctorales dans les démonſtrations chirurgicales. La faculté de Médecine voulut ſuppléer à ce ſilence. Ses docteurs ſe préſentèrent pompeuſement à Saint-Côme en robes rouges, pour y joindre leurs leçons aux démonſtrations; mais les chirurgiens leur en fermèrent les portes. La faculté en porta ſes plaintes au roi, conjointement avec l'univerſité, & elles prièrent ſa majeſté de vouloir bien s'expliquer ſur ſa déclaration de 1725.

De leur côté, les chirurgiens s'adreſsèrent, ſur la fin de novembre 1725, directement au procureur du roi du châtelet, pour obtenir un cadavre; & ce magiſtrat, qui avoit reçu les plaintes de la faculté, lui répondit, le 3 décembre, qu'il étoit néceſſaire qu'elle ſe pourvût.

Sur les repréſentations des médecins, le roi, par arrêt de ſon conſeil du 4 décembre 1725, & par lettres patentes ſur icelui du 3 février 1726, renvoya les parties au parlement de Paris, pour y procéder ſuivant les derniers erremens, en déclarant n'avoir rien voulu innover par ſes lettres patentes de ſeptembre 1724.

Le 5 août 1727, Petit, l'honneur de la Chirurgie françoiſe dans notre ſiècle, annonça un cours public de *Principes de Chirurgie théorique*. Dès le 7 du même mois, la faculté de Médecine ſe pourvut en complainte au parlement & demanda qu'il fût fait défenſes au ſieur Petit & autres chirurgiens, de faire aucuns cours de Chirurgie *théorique*, ni aucune diſſection anatomique, ſans la préſence d'un docteur en Médecine, qui interprétât la diſſection *en la manière accoutumée* dans toutes les écoles publiques, conformément aux arrêts des 11 avril 1551 & 22 mars 1657. L'univerſité intervint le 7 février 1728. Sur leurs demandes, fut rendu l'arrêt du 17 février 1730, qui appointa les parties en droit; & l'affaire demeura indéciſe. On eſt étonné de voir le roi & ſon parlement ne pouvoir pas prendre un parti ſur une police auſſi urgente & auſſi importante. Combien ces lois décourageantes n'ont-elles point retardé en France les progrès de l'Anatomie & de la Chirurgie !

L'année ſuivante, Mareſchal & la Peyronie jetèrent les fondemens de l'académie de Chirurgie. Douze ans après, une déclaration du roi, du 23 avril 1743, ſollicitée par la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, rendit aux chirurgiens de Paris les droits & fonctions des anciens chirurgiens lettrés avant leur union avec les barbiers en 1655, à condition qu'ils renonceroient à la barberie, & ne recevroient plus que des aſpirans maîtres-ès-arts. Les conteſtations ſe réveillèrent alors entre la faculté de Médecine & le collège de Chirurgie, avec un acharnement qui tenoit plus d'une rivalité ambitieuſe que d'une vraie émulation pour les progrès de l'Art; & elles furent terminées en partie par deux arrêts du conſeil, des 12 avril 1749 & 4 juillet 1750. Ces deux arrêts confirmèrent les lettres patentes de 1724, donnèrent une nouvelle forme aux cours de Chirurgie, mais ne décidèrent rien ſur les lectures demandées par les médecins, ni ſur l'obligation

de la requête du doyen de la faculté, pour la délivrance des cadavres. A la faveur de ce ſilence, les chirurgiens ſe mirent en poſſeſſion de donner des leçons, & de faire des démonſtrations ſans la concurrence des médecins, & d'obtenir des cadavres ſans la requête de leur doyen.

De ſon côté, la faculté de Médecine, en recueillant ſes ſtatuts, qui furent homologués au parlement le 4 avril 1751, y fit entrer les articles de la réformation de 1598 ſur l'enſeignement public de l'Anatomie, & ſur la délivrance des cadavres; mais tout cet échafaudage de lois, qui avoit été l'ouvrage de quatre ſiècles, tomba de lui-même ſans autre loi que la grande loi de la néceſſité & du bien public; & les deux compagnies ſe gouvernèrent par des réglemens contradictoires. Il faut eſpérer que notre nouvelle légiſlation fera plus d'ouvrage en une ſéance de nos légiſlateurs, que les anciens n'en faiſoient dans un ſiècle, quand il s'agira d'un auſſi grand bien que celui qui a été l'objet de toutes ces ſcandaleuſes conteſtations.

La Peyronie ne ſe contenta pas d'employer ſon grand crédit à la cour pour laver ſa noble profeſſion de l'opprobre dont on l'avoit tachée, en la privant des exercices littéraires, pour l'occuper de ceux de la Barberie; il employa ſa fortune pour étendre & perfectionner dans le collège de Chirurgie de Paris, l'enſeignement & l'étude de la ſcience de la nature humaine autant qu'il eſt néceſſaire pour la connoiſſance & l'exercice de la Chirurgie. Par ſon teſtament, en 1747, il laiſſa des fonds pour doubler les démonſtrateurs de Saint-Côme par des adjoints, & pour une école pratique d'Anatomie & de Chirurgie. D'après l'arrêt du conſeil de 1750, l'ordre établi par les lettres patentes de 1724, pour l'enſeignement, fut changé; le cours de principes à faire pendant l'été, fut partagé en trois profeſſeurs & trois adjoints, dont deux pour la Phyſiologie; il y en eut quatre d'établis pour occuper les élèves pendant l'hiver, dont deux eurent l'Oſtéologie & l'Anatomie pour objet.

Pour rendre ces cours plus utiles aux élèves en l'art & ſcience de Chirurgie, l'article III de cet arrêt porta qu'il ſeroit inceſſamment établi dans le collège de Saint-Côme de Paris, une école pratique d'Anatomie & d'opérations chirurgicales, où toutes les parties de l'Anatomie ſeroient démontrées gratuitement: ſa majeſté ordonna, à cet effet, que les maîtres en Chirurgie qui auroient la direction de cette école, ſeroient tenus de faire pratiquer, par les élèves, toutes les diſſections néceſſaires.

L'école pratique d'Anatomie & de Chirurgie ne fut pourtant ouverte que dans l'hiver de 1757; & elle a continué, juſqu'à ce jour, d'y être dans la plus grande vigueur. On y a admis ceux des élèves qui avoient le mieux répondu aux cours d'été ou de principes; & l'école de Chirurgie de Paris, qui juſqu'en 1724 avoit langui pendant tant de ſiècles, eſt devenue depuis cette date, par les ſoins & la généroſité de la Peyronie, la première école de l'univers pour l'enſeignement & l'étude de la nature humaine.

Le plan d'enſeignement gratuit établi par ces derniers réglemens, a été rappelé dans les derniers ſtatuts du collège de Chirurgie de Paris, de 1768, qui forment le régime actuel de cette ſavante & habile compagnie. Le titre VI fait entrer dans le cours complet des études en Chirurgie, deux cours de Phyſiologie pendant l'été, & deux cours d'Anatomie pendant l'hiver, faits les uns le matin, & les autres l'après-midi; avec une école pratique d'Anatomie & d'opérations chirurgicales. L'article XLIX porte, que « le cours d'Anatomie (c'eſt-à-dire, les deux cours) commencera le premier lundi après la Saint-Martin, & continuera les lundi, mardi, jeudi, & vendredi de chaque ſemaine, juſqu'au 15 février.

Art. LI. « L'école pratique de diſſection ſe tiendra pendant les mois de décembre, janvier, février & mars, par deux profeſſeurs-démonſtrateurs, au choix de notre premier chirurgien, aux jours & heures convenables; & pour rendre ces exercices plus utiles & éviter la confuſion, on n'y admettra chaque année que vingt-quatre ſujets. Chacun des profeſſeurs des cours ci-deſſus marqués, en nommera deux du nombre de ceux des élèves ſeulement, qui, natifs de quelqu'une des villes de provinces du royaume, ſe deſtineront à y retourner pour y exercer leur profeſſion, qui ſeront de plus à la troiſième année de leurs cours, & qui ſe ſeront le plus diſtingués dans les examens & exercices publics, qui auront été faits précédemment. Sur le certificat qui leur ſera délivré à cet effet, ils ſeront admis à l'école pratique, pour y faire les opérations & diſſections, qui leur ſeront indiquées par le démonſtrateur.... Pourront néanmoins les autres élèves, être ſpectateurs autant que le lieu le permettra ».

Les honoraires des profeſſeurs d'Anatomie ſont, comme ceux des autres, de quinze cents livres pour le plus ancien, & de cinq cents livres pour l'autre; ils ſont nommés par le roi, ſur la préſentation de ſon premier chirurgien, parmi les maîtres-ès-arts & en chirurgie.

L'article LVI porte, que « les démonſtrateurs de l'école de diſſection ſeront choiſis, chaque année, par notre premier chirurgien, entre ceux des profeſſeurs ou autres maîtres en chirurgie qu'il jugera à propos; & il leur ſera donné à chacun trois cents livres, ſur les revenus de l'académie ».

Les profeſſeurs d'Anatomie ſont payés ſur le certificat du premier chirurgien du roi, portant que leurs cours ont été faits avec aſſiduité, & leurs leçons doivent être d'une heure & demie chacune.

En cas de maladie ou autre empêchement légitime, ils doivent ſe faire remplacer par un maître en chirurgie; en ſorte que leur abſence ne préjudicie en rien à l'ordre des écoles, & qu'il ne ſoit jamais interrompu. Leur enſeignement & les études ſont réglées par les articles ſuivans.

Art. LXIV. « Les profeſſeurs d'Anatomie traiteront de l'Oſtéologie fraîche & ſèche; des viſcères, des nerfs, des vaiſſeaux, des muſcles, des glandes, & généralement de toutes les parties du corps humain, dont ils démontreront la ſtructure, la ſituation, & les uſages ».

Art. LXVI. « Ceux de l'école pratique feront faire ſous leurs yeux toutes les diſſections & opérations de chirurgie, en conduiſant la main de leurs élèves, & en leur expliquant les avantages & les inconvéniens des différentes méthodes d'opérer ».

Art. LXVIII. « Les profeſſeurs démonſtrateurs auront ſoin de ſe réſerver, après la fin de leurs leçons, un temps convenable pour interroger & exercer les élèves ſur les objets qui ont fait les matières des leçons précédentes ».

Le cours complet des études de Chirurgie doit être de trois années, ſuivant l'art. LXXII; mais cet article ajoute que les élèves recommenceront les cours d'Anatomie chacune deſdites trois années, & qu'ils ſeront ſeulement invités de ſe rendre aſſidus aux exercices de l'école pratique, où tous les élèves ne peuvent être admis.

Art. LXXVI. « Les cadavres ou ſujets néceſſaires pour les cours & démonſtrations ſeront gratuitement fournis par les adminiſtrateurs de l'hôpital général; & ce ſeulement dans les ſaiſons convenables; ſavoir, depuis le 1er novembre juſqu'au 1er avril de chaque année ».

Art. LXXVII. « Les démonſtrateurs garderont les cadavres autant de temps qu'il en ſera beſoin pour les démonſtrations; après quoi ils ſeront exactement remis aux infirmiers, pour être pourvu à leur ſépulture, en acquittant, par leſdits démonſtrateurs, une ſomme de dix livres, pour faire prier Dieu pour le repos de l'ame de chaque ſujet. Enjoignons auxdits profeſſeurs de n'uſer des ſujets qu'avec les ménagemens & la décence qui conviennent à l'humanité & à la religion ».

Cette révolution, arrivée dans les études de chirurgie, a ranimé l'émulation de toutes parts; l'ancien amphithéâtre de Saint Côme a été inſuffiſant pour recevoir la grande affluence des jeunes chirurgiens; la Martinière & le roi Louis XV en ont bâti un nouveau, bien plus vaſte encore & plus ſuperbe, dans la même rue des Cordeliers; il a été ouvert le 8 mai 1775, & l'ancien a été conſacré à l'école de Deſſin, fondée par M. de Sartine.

Voilà ſans doute l'école d'Anatomie la plus complette qui ait encore été établie en France. Il y auroit peu de choſe à y ajouter pour la rendre parfaite, & fournir à tous les étudians qui auroient les diſpoſitions & l'émulation déſirables, toute l'inſtruction théorique & pratique de l'Anatomie dont ils ont beſoin. Il ne s'agiroit que d'avoir de plus grandes ſalles de diſſection, pour y exercer un nombre ſuffiſant de diſſecteurs, & de leur joindre un petit amphithéâtre propre à contenir environ cent perſonnes, où chacun des diſſecteurs & étudians plus avancés pût faire, par émulation, aux heures qui ne ſeroient pas occupées par les profeſſeurs, des cours partiels d'Oſtéologie, d'Angeiologie, de Névrologie, de Myologie, de Splanchnologie, & de Syndeſmologie, aux commençans & autres étudians ſur les pièces diſſéquées & preparées dans les ſalles de diſſections.

L'étude de l'Anatomie perfectionnée au collège de Chirurgie de Paris, les examens ſur cette ſcience ont été étendus par les derniers ſtatuts de 1768, dans la *licence* ou *cours des actes* que doivent ſubir les candidats, pour parvenir à la maîtriſe. Parmi ces actes rigoureux, il en eſt de diſtribués en deux ſemaines, pour l'Oſtéologie & pour l'Anatomie ou Sarcologie, leſquels doivent être faits comme il eſt preſcrit par les articles ſuivans.

Art. CIV. « La ſemaine d'Oſtéologie ſera remplie par quatre après-midi de ſuite. Dans les deux premiers jours le candidat démontrera toutes les parties du ſquelette, tant ſec que frais, & expliquera les connexions & les uſages des os; en ſorte que dans le premier jour on traitera du ſquelette humain ſec, & dans le ſecond du ſquelette humain frais; les maladies des os & les moyens d'y remédier, ſeront l'objet de l'examen des deux jours ſuivans.....; les prévôts ſeront dans les cours de ces exercices, ainſi que dans les ſuivans, chacun à leur tour, telles queſtions ou telles obſervations qu'ils jugeront néceſſaires pour s'aſſurer de la capacité du récipiendaire ».

Art. CVI. « La ſemaine d'Anatomie & celle des opérations ne pourront ſe faire que ſur un cadavre humain, lequel ſera préalablement viſité par deux maîtres de la claſſe en tour, choiſis & nommés par le préſident de l'acte; & ne pourront les candidats être admis à ces ſemaines, que depuis le 1er novembre juſqu'au 20 mars incluſivement. Si l'état du cadavre ne permettoit pas la continuation des opérations, il en ſera fourni un nouveau par le candidat ».

Art. CVII. « La ſemaine d'Anatomie ſera compoſée de ſept actes, qui ſe feront de ſuite les après-midi, pendant leſquelles le candidat fera le diſcours ſur la ſtructure, la ſituation, & l'uſage de toutes les parties du corps humain, qu'il aura préparées & diſſéquées, & dont il fera la démonſtration à la fin de l'acte ».

Le récipiendaire à la maîtriſe de Chirurgie ter-

mine ſa licence par un acte public qu'il ſoutient pendant quatre heures ſur un programme ou theſe imprimée, qui a également pour objet l'Anatomie & la Chirurgie. Dans la première heure, le candidat y répond aux queſtions & difficultés propoſées par le doyen & deux docteurs de la faculté de Médecine ſur les matières du programme, & dans les trois autres heures, à celles qui ſont propoſées par des maîtres en Chirurgie, & il eſt payé un écu à chacun des trois docteurs. La préſence de ces députés de la faculté de Médecine, à un des examens des récipiendaires en Chirurgie, eſt le ſeul droit qui reſte à cette compagnie ſur le corps des maîtres en Chirurgie de Paris, après tant de procès qui ont entretenu une guerre preſque continuelle entre ces deux corps, au préjudice de l'art de guérir & des malades, depuis quatre ſiécles. Puiſſe l'aſſemblée nationale établir entre les différentes branches de l'art de guérir, dans les études de ceux qui les apprennent, & dans les fonctions de ceux qui les profeſſent, cette analogie, cette correſpondance, & cette union dont dépend le ſuccès de leurs ſecours !

Les obſtacles que les Chirurgiens de Paris ont éprouvés dans la culture & l'étude de l'Anatomie ont été oppoſés au zèle de ceux des provinces; mais ceux-ci en ont enfin triomphé, & ont établi dans leurs colleges & écoles l'étude de cette ſcience ſur le plan établi dans celui de Paris.

L'uſage de Paris faiſant loi en quelque ſorte dans les provinces, l'ancienne police, ſur les démonſtrations d'Anatomie & les diſſections, y a été étendue & maintenue juſqu'à notre ſiècle, par les réglemens & ſtatuts d'un grand nombre de facultés & colleges de Médecine. Nous avons fait obſerver qu'à Montpellier les cadavres ne devoient ſe délivrer que ſur la requête du chancelier de l'univerſité de Médecine de cette ville, d'après ſes anciennes chartes. Les chirurgiens y furent aſſervis. Les ſtatuts des Médecins de Lyon, article 6 de ceux de 1596, & 3 de ceux de 1673; l'article 7 de ceux des Médecins de Grenoble de 1608; l'article 18 de ceux des Médecins de Moulins de 1657; l'article 4 des ſtatuts des aggrégés du college de Médecine de 1666, &c. ſuppoſent que les députés de ces colléges étoient dans la poſſeſſion & l'uſage de préſider aux diſſections anatomiques que faiſoient les chirurgiens. Par ſuite ils s'attribuoient le droit de requérir les cadavres néceſſaires pour ces exercices.

L'article 17 d'une ordonnance du 28 mars 1708, pour la Lorraine, charge le profeſſeur de Chirurgie de la faculté de Médecine de Pont-à-Mouſſon de requérir les cadavres pour les démonſtrations anatomiques; mais laiſſons de côté ces réglemens ſurannés, & voyons comment l'Anatomie eſt cultivée, enſeignée, & étudiée dans les écoles de chirurgie, d'après le nouvel ordre calqué ſur celui des écoles de Paris.

La communauté des chirurgiens de Montpellier eſt peut-être auſſi ancienne que celle de Paris. Cependant les plus anciens ſtatuts qu'elle cite, ſont de 1428, & elle en dreſſa de nouveaux en 1528. Dans ces deux ſtatuts ces chirurgiens ſont qualifiés *maîtres chirurgiens de l'univerſité de Montpellier, & maîtres & conſuls de l'art de chirurgie.* Elle en reçut de nouveaux en 1699, qui la ſoumettent à la juridiction du premier chirurgien du roi. Elle a été confirmée par lettres patentes de mai 1750. Ces réglemens n'ont que de légères diſpoſitions ſur l'Anatomie; mais la Peyronie, premier chirurgien de Louis XV, a fait établir dans cette ville, ſa patrie, une école de chirurgie qui eſt devenue la ſeconde du royaume, comme l'univerſité de Médecine; & l'Anatomie y eſt cultivée avec ardeur & ſuccès.

Le 21 avril 1741, ce grand chirurgien obtint un arrêt du conſeil & des lettres patentes portant établiſſement de quatre démonſtrateurs en la ville de Montpellier, à la nomination du roi, ſur la préſentation de ſon premier chirurgien, *pour y faire toutes les explications & démonſtrations néceſſaires de toutes les parties d'un art ſi néceſſaire à tout le genre humain.* L'un de ces quatre démonſtrateurs fut chargé de l'Anatomie, & un autre de l'Oſtéologie & des maladies des os.

Cet établiſſement n'eut pas un grand ſuccès, faute d'un lieu pour faire ces démonſtrations, par la difficulté de ſe procurer des ſujets, & par défaut d'honoraires pour les démonſtrateurs. La Peyronie leva ces trois difficultés par ſon teſtament du 18 avril 1747. « Je veux & ordonne, y dit-il, que les deux maiſons qui m'appartiennent dans la grande rue de la ville de Montpellier, ſoient détruites, & que ſur leur terrein il ſoit conſtruit un amphithéâtre pour les démonſtrations anatomiques, & les logemens néceſſaires pour les aſſemblées des maîtres en Chirurgie de cette ville; & pour la conſtruction de cet amphithéâtre & de ſes logemens, je donne & légue à la communauté deſdits maîtres en Chirurgie de Montpellier la ſomme de 100,000 livres une fois payée. Comme cet édifice public ne ſauroit être trop ſolidement conſtruit, je deſire qu'on y apporte tous les ſoins poſſibles, qu'on en prenne le modèle ſur l'amphithéâtre de Saint-Côme à Paris, & qu'on le rende même encore plus parfait, s'il eſt poſſible... Si cette ſomme ne ſuffiſoit pas pour la conſtruction de cet édifice, je charge ma légataire univerſelle d'y ſuppléer ». Ses intentions ont été ſuivies. Le bâtiment a été élevé ſur les deſſins & ſous la direction de M. Giral, architecte de la province, & fait un des principaux ornemens de Montpellier.

Par le même teſtament il laiſſa des fonds pour être employés au paiement de 4000 livres par chaque année aux quatre demonſtrateurs en Chirurgie & en Anatomie, & 2000 livres à leurs

quatre adjoints, qui feroient de ſemblables cours; & pour aſſurer l'exécution de cet établiſſement, le même bienfaiteur légua 2000 livres une fois payées à chacun des deux hôpitaux de Saint-Eloi, & général de Montpellier, ſous la condition qu'ils s'engageroient de fournir gratuitement les cadavres néceſſaires pour faire les démonſtrations d'Anatomie & de Chirurgie dans l'amphithéâtre des chirurgiens de cette ville.

Il a été établi en 1757 un cours public d'Anatomie dans la communauté des chirurgiens d'Arras; mais cet établiſſement n'étant pas ſuffiſant pour remplir l'objet qu'on s'étoit propoſé, de former de jeunes chirurgiens; les ſieurs Arrachart & Nonot repréſenterent la néceſſité d'un cours de Chirurgie; & en 1771 le magiſtrat établit cette école, qui depuis a ſubſiſté ſous la protection des états d'Artois. Les ſieurs Arrachart & Nonot, nommés ſeuls profeſſeurs & démonſtrateurs, commencèrent & ont continué à donner leurs leçons publiquement à l'hôtel des états, quatre jours la ſemaine, à onze heures, depuis le mois de mars juſqu'à la Touſſaint. L'ouverture de l'école ſe fait tous les ans par un diſcours, & la clôture par une ſéance publique, dans laquelle MM. les députés généraux & ordinaires des états diſtribuent des prix à ceux des élèves qui ſe ſont diſtingués dans l'année.

Les chirurgiens de Beſançon forment collège, & ont une école royale de chirurgie, dans laquelle ſont un démonſtrateur d'Anatomie & un autre pour les maladies des os.

Le corps des chirurgiens de Bordeaux rivaliſe avec ceux de Paris & de Montpellier par ſon ancienneté & le zèle de ſes membres. Son origine eſt très-reculée; & lorſqu'en 1452 la ville de Bordeaux paſſa ſous la domination françoiſe, ſes chirurgiens demeurèrent ſous la juridiction de ſes jurats & ſous l'inſpection de ſon collège de Médecine. Les chroniques bordeloiſes portent ſur l'an 1617. « Fut ajouté aux ſtatuts des chirurgiens, après longues diſputes & conteſtations entre les docteurs médecins, que la diſſection du corps humain ſeroit déſormais un des chef-d'œuvres des compagnons qui voudroient ſubir l'examen pour parvenir à la maîtriſe ». En 1752 ils ont dreſſé de nouveaux ſtatuts, qui furent approuvés du premier chirurgien du roi, & confirmés par lettres patentes de juin 1754.

L'aggrégation des chirurgiens des faubourgs à ceux de la ville, donna lieu à l'établiſſement d'une école de Chirurgie. La communauté y ayant deſtiné les fonds qu'elle procura, le roi, par lettres patentes du 18 ſeptembre 1752, permit à ladite communauté d'établir un amphithéâtre ou école publique de chirurgie, dont les ſeuls maîtres chirurgiens de ladite communauté auront la direction; & ſeront au ſurplus tous les maîtres de ladite communauté reſpectivement tenus de s'y acquitter exactement des fonctions qui leur ſeront preſcrites par les ſtatuts qui ſeront ſur ce faits, & l'école fut confirmée par les ſtatuts de 1754. L'article 30 régla ainſi cet objet. « La communauté fera enſeigner & démontrer publiquement chaque année, par quatre maîtres qu'elle nommera à la pluralité des voix, les principes de la Chirurgie, l'Oſtéologie, & les maladies des os, l'Anatomie & les opérations ſur les cadavres ſuppliciés, dans leur école de Chirurgie & amphithéâtre établi à cet effet par les lettres patentes de ſa majeſté, en date du 8 ſeptembre 1752, en faveur des étudians & aſpirans en Chirurgie. Dans le cas où on ne trouveroit point de cadavres ſuppliciés pour les démonſtrations, les adminiſtrateurs des hôpitaux en feront délivrer aux chirurgiens ſur une requête qui leur ſera préſentée par le lieutenant & les prévôts ».

Pour entretenir l'émulation, l'article ſuivant ajoute qu'il ſera donné à chacun des démonſtrateurs nommés, la ſomme de 50 livres, qui ſe prendra ſur la bourſe commune. L'ouverture de cette école fut faite avec apparat en 1755. Des lettres patentes du 6 août 1756 y ont établi cinq démonſtrateurs royaux à la nomination de la communauté. Le nombre des chirurgiens y étant au nombre de cinquante, la plupart lettrés, ils peuvent en faire les fonctions avec honneur, ſans être ſurchargés.

Leur émulation a été plus loin; ils ont formé une ſociété académique ſur le modèle de celle de Paris, par une délibération du 12 novembre 1762, qui a été homologuée au parlement le 24 juin 1763.

Les chirurgiens de Dijon ſe ſont auſſi diſtingués dans la révolution que notre ſiècle a vu opérer dans leur art. Leurs ſtatuts enregiſtrés au parlement de Bourgogne, les obligent de s'aſſembler pluſieurs fois l'année, pour régler leurs affaires; ils rendent leurs aſſemblées plus utiles, en ſe communiquant leurs obſervations; les épreuves de leurs récipiendaires exigent pluſieurs démonſtrations anatomiques ſur le ſquelette, les os en particulier, & le cadavre humain. Ils répetent publiquement le ſoir ces dernières, pour l'inſtruction des élèves. Ils ont à la porte Guillaume un amphithéâtre où les maîtres font en différens temps des cours gratuits ſur diverſes parties de l'Anatomie & de la Chirurgie pour les élèves qui demeurent chez les maîtres.

La communauté des chirurgiens de Lyon, fort ancienne, a reçu des réglemens en 1577, 1631, &c. L'Oſtéologie & l'Anatomie entrent dans les épreuves qui y ſont preſcrites pour la maîtriſe.

Le conſulat de cette ville y a établi, par ordonnance du 30 décembre 1745, cinq démonſtrateurs & cinq adjoints ſurvivanciers pour faire des démonſtrations publiques de Chirurgie, & des démonſtrations & diſſections anatomiques, ſuivant

l'ordre établi des cinq cours pour Paris, par lettres patentes de 1724. Il eſt dit dans cette ordonnance « que les corps ou ſujets pour l'Anatomie ſeront fournis par les hôpitaux de cette ville, en bon état, & ſans avoir été mutilés ». Il y a dans cette ville près de cent chirurgiens, dont un grand nombre ſont lettrés. Ils ſont par conſéquent bien en état de ſoutenir cette école.

Le roi Staniſlas a établi à Nancy un collége royal de Chirurgie, par lettres patentes du 29 juin 1770. Par d'autres lettres du 20 novembre de l'année ſuivante, confirmatives des précédentes, il y a nommé cinq places de profeſſeurs, dont un pour les principes, un autre pour l'Oſtéologie, & un autre pour l'Anatomie.

En 1755, M. le duc d'Orléans repréſenta à Louis XV que depuis vingt-cinq ans les maîtres en Chirurgie d'Orléans faiſoient tous les ans des cours & leçons publiques pour l'inſtruction de leurs élèves, & que le moyen d'augmenter leur émulation ſeroit de leur accorder la même faveur que ſa majeſté avoit accordée à ceux des villes les plus conſidérables. Sur ces conſidérations le roi y établit trois profeſſeurs démonſtrateurs royaux en Chirurgie, par lettres patentes du 13 juin 1759. L'un deux y eſt prépoſé à la Phyſiologie, un autre à l'Oſtéologie, & le troiſième à l'Anatomie; mais les autres parties de la Chirurgie ſont diſtribuées entre ces trois profeſſeurs, ce qui, en compliquant leurs fonctions, peut nuire à l'enſeignement.

Suivant l'article 3, ces cours & démonſtrations doivent ſe faire dans la grande ſalle ou amphithéâtre des maîtres en Chirurgie. Le quatrième permet aux profeſſeurs de ſe faire remplacer. Suivant le cinquième, ces cours doivent ſe ſuccéder & être faits dans l'année, à commencer, celui de principes, le premier avril; celui d'Oſtéologie, le premier août; & celui d'Anatomie, le premier novembre. Le ſixieme ordonne que les cadavres néceſſaires pour les démonſtrations, ſeront fournis gratuitement auxdits profeſſeurs ſur leur ſimple réquiſition, en vertu de l'ordre des juges ou par l'ordre exprès des directeurs & adminiſtrateurs du grand hôpital & maiſon de dieu de la ville d'Orléans, & ce ſeulement dans la ſaiſon convenable; ſavoir, depuis le premier octobre juſqu'au premier avril de chaque année. Le ſeptième règle que les cadavres reſteront dans l'amphithéâtre autant de temps que les démonſtrateurs le jugeront à propos, & qu'ils en auront beſoin, ainſi qu'il ſe pratique aux écoles de Saint Côme à Paris; après quoi ceux des cadavres qui ſeront dans le cas de jouir de la ſépulture, ſeront remis aux infirmiers de l'hôpital, qui ſe chargeront du ſoin de les faire enterrer; & à l'égard des autres cadavres, ces démonſtrateurs ſeront tenus d'en avertir les officiers de police, pour y être pourvu ainſi qu'il appartiendra ».

Les chirurgiens de Rennes ont érigé leur communauté en college, & y entretiennent deux profeſſeurs pour l'Anatomie & la Phyſiologie.

Le roi a érigé dans la communauté des chirurgiens de Rouen une place de démonſtrateur pour l'Anatomie, & les opérations chirurgicales par lettres patentes du 5 novembre 1738.

Sur les repréſentations de la Martinière, premier chirurgien du roi, Louis XV établit à Toulon une école de Chirurgie, par une déclaration du 3 février 1754. Le premier article y établit quatre profeſſeurs & démonſtrateurs royaux, pour y enſeigner toutes les parties de cet art, conformément aux lettres patentes de 1724. L'article 4 règle que les cadavres néceſſaires pour les démonſtrations ſeront fournis gratuitement auxdits démonſtrateurs, tant par les juges que par les directeurs de l'hôpital de Toulon, & ce ſeulement dans les ſaiſons convenables. L'article 5 porte le même réglement que le ſeptième des lettres patentes de 1759, citées plus haut pour l'école d'Orléans.

Le même roi a établi une école de Chirurgie dans la communauté des chirurgiens de Toulouſe, par lettres-patentes de 1762. Elle a ſix profeſſeurs royaux, dont un eſt pour l'Anatomie.

Les chirurgiens de Tours avoient été réglés conjointement avec les apothicaires, par édit de juillet 1656, & ils étoient entièrement ſubordonnés aux médecins. Depuis ils ont été ſoumis aux ſtatuts du premier chirurgien. Le duc de Choiſeul a fait ériger leur communauté en collège, à la ſollicitation de la Martinière, par lettres patentes du 4 juillet 1768. Il y a cinq profeſſeurs, dont trois pour les principes, l'Oſtéologie avec les maladies des os, & l'Anatomie.

Les chirurgiens de Troyes, peu nombreux, ont cependant fait bâtir un collège pour l'inſtruction de leurs élèves & des ſages-femmes. Il ne paroît pas que l'Anatomie y ſoit fort cultivée.

La communauté ou collège des chirurgiens de Verſailles fut érigée en 1719 par Maréchal, premier chirurgien du roi, & elle reçut des ſtatuts qui furent confirmés par lettres patentes de la même année. L'article 25 leur enjoignit de faire tous les ans des cours d'Anatomie.

L'enſeignement de cette ſcience eſt même devenu un des devoirs de toutes les communautés de chirurgiens du royaume. L'article 19 de l'édit de février 1692, portant création des médecins & chirurgiens jurés royaux, porta que « il ſeroit par chacun an fait au moins une fois, aux frais de la communauté des chirurgiens, une Anatomie & des opérations dans chaque ville principale, par l'un des chirurgiens jurés royaux, ou par telle perſonne qu'ils aviſeront. Pour cet effet enjoint ſa majeſté à ſes juges deſdites villes de faire mettre ès mains des chirurgiens, ſans frais, les cadavres; & ſeront les démonſtrations anatomiques

& opérations faites gratis ; le public averti des jours & lieux où elles ſe feront, par affiches qui ſeront miſes & appoſées ès lieux p blics ; & les maîtres, tant de la ville où ſe fera l'opération, que ceux du reſſort, avertis par billets, afin qu'eux & leurs garçons s'y puiſſent trouver ». L'article 10 ordonnoit qu'un médecin feroit le diſcours, & un chirurgien la démonſtration.

L'article 25 des ſtatuts des chirurgiens de Verſailles de 1709, qui ſont devenus communs à toutes les communautés du royaume en 1724, & l'article 25 des ſtatuts généraux donnés en 1730 aux provinces, portent, conformément à ceux de Paris de 1699, « que chaque communauté fera démontrer publiquement dans ſa chambre commune, par l'un des anciens maîtres qu'elle nommera tous les ans, l'Anatomie, l'Oſtéologie, & toutes les opérations de la chirurgie ; & en cas qu'on ne puiſſe avoir un ſujet humain, la démonſtration ſe fera ſur un ſujet deſſéché & ſur des animaux . . . . . & ſera payé au démonſtrateur 50 livres ſur les deniers de la bourſe commune ».

Les deniers de la bourſe commune ſont tellement conſacrés pour les dépenſes néceſſaires à ces démonſtrations, que les mêmes ſtatuts exemptent les aſpirans de payer les droits dus à la bourſe commune pour leur réception, ſi les démonſtrations qu'ils preſcrivent n'ont pas été faites pendant les deux années précédentes. Nonobſtant cette précaution, les chirurgiens ne font guères régulièrement les démonſtrations d'Anatomie que dans les villes où ils ont une école fondée. Il eſt même des villes où il y a faculté & collège de Médecine, qui en ſont privées de la part de leurs chirurgiens.

Obſervons à cet égard que les écoles de Médecine & de Chirurgie ſe trouvent la plupart diſperſées en différentes villes, quoique l'analogie de leurs études dût les réunir par-tout, mais bientôt nous indiquerons le moyen de faire reſſortir un avantage de cet abus même.

Les ſtatuts particuliers des grandes communautés ont mis l'Anatomie au rang des épreuves du chef-d'œuvre. Les ſtatuts généraux de 1730 y font entrer trois ſemaines de démonſtrations, dont la première eſt ſur l'Oſtéologie & les maladies des os, & la ſeconde ſur l'Anatomie & les opérations de Chirurgie. Ils portent que cette dernière n'aura lieu que depuis la Touſſaint juſqu'au dernier jour d'avril.

Les hôpitaux ſont naturellement des écoles d'Anatomie, & même de Chirurgie & de Médecine. Des réglemens généraux & particuliers en ont fait fleurir pluſieurs, du moins pour la première de ces ſciences.

Je n'en connois pas pour les hôtels-dieu, & hôpitaux civils ; mais dans ceux des grandes villes, l'Anatomie eſt cultivée en raiſon du zèle de leurs chirurgiens-majors. Par exemple, l'hôtel-dieu de Paris fournit depuis long-temps, un grand moyen d'inſtruction aux jeunes chirurgiens, & a produit des anatomiſtes du premier nom ; mais le zèle & les connoiſſances du ſavant, habile & infatigable M. de Saulx, ſon chirurgien-major actuel, y a établi une école théorique & pratique d'Anatomie, qui l'emporte ſur toutes les écoles particulières, non ſeulement de Paris & de France, mais peut-être de tout l'univers.

Il en eſt de même des hôpitaux ſoumis aux religieux de la charité. Il étoit dans leurs conſtitutions d'étudier cette ſcience pour la Chirurgie ; & depuis qu'on leur a rendu la faculté d'exercer ces arts que la Peyronie leur avoit fait enlever, leurs maiſons de la charité de Paris, de Grenoble, &c., ſont devenues des écoles célèbres d'Anatomie : leur ordre vient d'être détruit par la conſtitution françoiſe, comme tous les autres ordres religieux, & leurs maiſons ſe vuident peu à peu. N'auroit-il pas été utile aux malades & aux anatomiſtes qu'on les laiſât vivre librement, c'eſt-à-dire, ſans vœux, ſous leur règle, conſacrée au ſoulagement de l'humanité ſouffrante, en en retranchant ce qu'elle peut avoir de minutieux & d'abuſif.

Les réglemens de la Marine, du 15 avril 1689, portent, art. XI du tit. *du Médecin*, qu'il ſera ſouvent fait des diſſections anatomiques dans une des ſalles de l'hôpital, où les maîtres chirurgiens entretenus ſeront obligés d'aſſiſter. L'article IX du titre *du Chirurgien-major*, qu'il ſe trouvera & fera trouver les chirurgiens entretenus à ces diſſections anatomiques.

Ces diſpoſitions ſont auſſi preſcrites par les réglemens militaires. L'ordonnance militaire du 1er janvier 1757, porte, au titre VIII, que, dans les principaux hôpitaux, le médecin fera tous les ans, un cours de Médecine, & le chirurgien-major, pendant l'hiver, un cours d'Anatomie & d'opérations. Le chirurgien-major fera de plus, en été, un cours d'Oſtéologie & de bandages, auxquels tous les garçons chirurgiens ſeront tenus d'aſſiſter, pour s'entretenir dans l'exercice de leur art, & pour y former des élèves.

M. Poiſſonnier, premier médecin de la Marine, célèbre autant par ſon ardeur dans les fonctions de cette place, que par ſes connoiſſances, a fait établir dans les hôpitaux militaires des ports & des colonies, un concours également propre à réveiller l'émulation des jeunes gens, & hâter les progrès de l'art de guérir, par un réglement du 1er mars 1768.

Ces réglemens ont fait cultiver l'Anatomie avec fruit dans les ports & hôpitaux de Toulon, de Marſeille, de Rochefort, de Breſt, &c.

L'Anatomie a été cultivée, dans le ſeizième ſiècle, avec ardeur, par un aſſez grand nombre de deſſinateurs & d'autres maîtres des arts pittoreſques en France, comme en Italie.

Ce goût a bien diminué chez leurs ſucceſſeurs. Cependant on démontre cette ſcience à l'académie

de Peinture & de Sculpture de Paris, & dans quelques autres écoles. Mais on peut dire en général que cette étude y eſt très-négligée, que les artiſtes y ſont fort ignorans, & que les beaux-arts en ſouffrent beaucoup.

Par exemple, on ne démontre point l'Anatomie à l'école de Deſſin de Paris; &, ſans cette ſcience, ſes éleves peuvent ils devenir autre choſe que des copiſtes dans le deſſin de la figure.

Cette indifférence pour l'Anatomie, la première des ſciences naturelles ou phyſiques, eſt encore plus marquée dans les facultés des arts & dans les colléges. Lorſque le docteur Polinière, médecin de Vire, y eut fait naître le goût des expériences, en venant tous les ans en faire publiquement dans les colléges de Paris, l'uſage s'y établit de faire des ouvertures de chiens & d'autres animaux, pour démontrer principalement la circulation du ſang: & des profeſſeurs zélés terminèrent leurs cahiers de Philoſophie par une deſcription ſuccincte du corps humain, pour lier la Phyſique à la Médecine, d'après cet adage, *ubi deſinit Phyſicus, ibi incipit Medicus*; comme ſi l'Anatomie étoit du domaine propre de la Médecine. Cette inſtruction légère eſt même tombée en déſuétude. J'ai voulu, il y a près de vingt ans, démontrer, au tribunal de l'univerſité de Paris, la néceſſité de terminer le cours de Philoſophie par des démonſtrations anatomiques ſur des pièces préparées; & je me ſuis offert de les faire. M. Coger, alors recteur, m'encouragea; mais M. le ſyndic me fit éconduire comme un viſionnaire. Deux profeſſeurs zélés m'ont chargé de ces démonſtrations dans deux colléges de cette univerſité. Il me ſemble que je fus écouté avec intérêt des étudians, par le ſoin que je prenois d'appliquer les démonſtrations aux beſoins généraux & naturels de l'homme, & aux productions des beaux-arts. Mais les maîtres, qui n'y aſſiſtoient pas, les trouvèrent inutiles & même indécentes, quoique je n'y parlaſſe point des parties de la génération. Cette indifférence des ſcolaſtiques nous a fait prendre le parti d'établir, dans notre maiſon d'éducation, une école particulière d'*Anatomie économique philoſophique, & orthopédique*, que nous démontrons à la fois ſur des antiques, des gravures, des pièces préparées, & des ſujets deſſéchés & frais.

L'Anatomie comparée & la Zootomie ont encore été long-temps négligées en France. Gunthier d'Andernac & Sylvius s'en occupèrent à Paris au milieu du ſeizième ſiècle, pour l'Anatomie humaine. Rondelet, qui la cultiva avec le premier, s'y donna plus particulièrement à Montpellier, & s'appliqua ſur-tout à la connoiſſance des poiſſons. Il eut grande part à la conſtruction de l'ancien amphithéâtre que Henri II fit élever en cette ville, en 1556.

Claude Perrault, médecin de Paris, & ſi injuſtement cenſuré par Boileau, joignit les qualités de grand zoologiſte & de ſavant médecin à celle de grand architecte. Ses admirables travaux dans ce dernier art, ne l'empêchèrent pas de ſe livrer avec ardeur aux diſſections d'animaux dans l'académie des ſciences de Paris, dont il fut une des principales colonnes. Il y travailla avec un zèle infatigable, depuis ſon érection en 1666, juſqu'à l'année 1688, qu'il mourut de l'infection d'un chameau qu'il diſſéquoit au jardin du roi, avec Duverney & pluſieurs autres académiciens, qui en furent auſſi fort incommodés. Sur les diſſections faites à l'académie dans ſes premières années, Perrault compoſa des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire naturelle des animaux*; le premier volume en a été imprimé au Louvre en 1676, & le ſecond eſt demeuré après ſa mort à l'académie.

Ces travaux n'étoient que paſſagers. Pour les rendre continus & ſuffiſans pour l'hiſtoire naturelle & les beſoins de la ſociété, il falloit des écoles conſacrées à la culture & à l'enſeignement de la Zootomie. M. Bourgelat, commiſſaire général des harras, a produit cette révolution en France, par l'établiſſement de deux ſuperbes écoles vétérinaires à Lyon, en 1762, & au château d'Alfort de Charenton près Paris. Il a donné l'exemple de ces nouveaux travaux, & a publié pluſieurs ouvrages qui ont fait le fondement de ce nouvel enſeignement, entre autres des *Elémens d'Hippiatrique*, 1751; *Art vétérinaire, ou médecine des animaux, pour l'établiſſement de l'école vétérinaire*, de Lyon, 1761 & 1762. On trouve dans cette dernière édition le réglement de l'école vétérinaire de Paris. *Elémens de l'art vétérinaire extérieur des animaux*, 1768; *Précis anatomique du corps du cheval; Ecole royale de vétérinaire*, 1770.

Il y a dans l'école vétérinaire de Charenton un démonſtrateur d'Anatomie, ou plutôt de Zootomie, qui exerce continuellement, & ſur-tout en hiver, une centaine d'élèves. Leurs travaux & ceux des zootomiſtes de la capitale qui s'y joignent, ont établi dans cette école un ſuperbe cabinet d'Anatomie animale, qui s'enrichit conſidérablement chaque année, & qui eſt déjà bien ſupérieur à celui du jardin du roi de Paris.

Nous devons ici un tribut d'éloges à l'école de M. la Foſſe, maréchal, qui a été établie rue de l'Eperon par ſon père, auſſi maréchal, à côté de l'école d'Anatomie humaine du célèbre docteur Ferrein; & ces deux écoles, dans la même maiſon, ſe ſont prêtées des ſecours mutuels; nous devons au fils la Foſſe un cours d'Hippiatrique, & quelques autres ouvrages ſur l'art qu'il profeſſe avec tant de diſtinction.

Les anatomies humaine & comparée ont encore été bien cultivées dans les plus célèbres univerſités des autres pays de l'Europe. Ce ſont celles d'Italie, & particulièrement celles de Boulogne, de Padoue, de Piſe, qui ont été les modèles de toutes

toutes les autres, & qui ont produit les premiers anatomiſtes : elles ont continué d'en produire du plus grand nom.

Celles d'Angleterre ont été leurs rivales comme celles de France, mais plus tard. Les profeſſeurs de Cambridge ſont les mieux payés de l'Europe; ce ne ſont pourtant pas ceux qui ont le plus fourni à la maſſe des découvertes anatomiques. Outre ſon profeſſeur d'Anatomie, celle d'Oxfort a quatre places de médecins voyageurs, qui peuvent les garder pendant dix ans, & contribuent à répandre les découvertes anatomiques avec les autres. Celle de Dublin capitale d'Irlande, fondée par la reine Eliſabeth, a les mêmes ſtatuts que les deux précédentes, & comme elles, a un profeſſeur d'Anatomie. Pour y prendre tous les degrés, il faut y paſſer quatorze ans; ce long ſtage, qui y forme néceſſairement des médecins plus inſtruits, a peut-être pourtant contribué à y rendre les anatomiſtes moins nombreux, en rebutant bien des étudians, qui préfèrent d'autres univerſités. Celle d'Edimbourg, fondée par Jacques Ier, roi d'Angleterre & d'Ecoſſe, moins rigoureuſe dans ſes études & ſes épreuves, a attiré un bien plus grand nombre d'étudians, & un plus grand nombre de grands maîtres ſe ſont appliqués à les former. A la mort du grand Boerhaave, les étudians de Leyde y furent attirés par la ſagacité qu'Alexandre Monro démontroit dans les préparations anatomiques; par l'intérêt qu'il jetoit ſur ſes démonſtrations de cette ſcience; & par ſes illuſtres confrères, qui, en patriotes & politiques, conſidérèrent les avantages qui pouvoient réſulter à leur patrie d'une étude plus ſuivie dans les différentes parties de la Médecine. Le collège royal des médecins de Londres eſt en même temps école & académie, quoiqu'il ne confere point les degrés; & l'Anatomie eſt une des ſciences que ſes membres enſeignent & perfectionnent. L'hiſtoire de l'Anatomie a bien des éloges à donner à un grand nombre de ſavans que ces illuſtres compagnies ont produites.

Que ne puis-je expoſer ici les réglemens & les uſages par leſquels l'univerſité de Leyde a formé ſes Boerhaave, ſes Albinus, ſes Haller; ceux de tant d'univerſités d'Allemagne & des autres contrées du Nord, qui ont produit tant de ſavans anatomiſtes? Mais ces célèbres corps ſe ſont plus appliqués à faire connoître les réſultats des travaux de leurs membres, que le régime par lequel ils s'étoient formés & formoient leurs élèves.

On doit voir par cette eſquiſſe de notre légiſlation ſur l'enſeignement, l'étude, & l'uſage de l'Anatomie de l'homme & des brutes, que nous avons beaucoup plus d'écoles publiques qu'il n'en faut pour en donner toutes les inſtructions néceſſaires, puiſqu'elles ſont doublées, triplées, quadruplées même dans certains lieux; cependant leurs enſeignemens ne ſont pas ſuffiſans, puiſqu'elles manquent dans des villes où il y a des écoles de Médecine, & où il devroit y avoir des écoles de Chirurgie; que dans bien des villes où l'on en fait les démonſtrations, l'on manque ſouvent de ſujets; & qu'enfin les médecins & les chirurgiens ſont preſque les ſeuls que l'on ſonge à inſtruire dans une ſcience néceſſaire à tous les hommes en général, & à ceux de pluſieurs grands états en particulier. Quelques réflexions ſuffiront, ce me ſemble, pour indiquer les moyens d'étendre cet enſeignement & cette étude autant que les beſoins le demandent, ſans qu'il en coûte beaucoup à la nation; peut-être même ſans qu'il en coûte rien au delà de ce que l'on dépenſe actuellement pour cet enſeignement, & de ce qu'on ſe propoſe de dépenſer pour l'enſeignement général.

1°. Il n'eſt beſoin que d'une école publique d'Anatomie, contenant un amphithéâtre pour les démonſtrations, des ſalles de diſſections & un cabinet anatomique, dans chaque lieu où cet enſeignement eſt néceſſaire; car pourquoi, par exemple, différentes écoles & différens profeſſeurs pour les étudians en Médecine & en Chirurgie, puiſque les uns & les autres ont un égal beſoin des connoiſſances & de la pratique de cet art & ſcience? Ne peuvent-ils pas ſe réunir pour cette étude dans les mêmes écoles, & ſous les mêmes profeſſeurs & démonſtrateurs, pourvu que l'eſpace du local & le nombre des ſujets répondent à la quantité des étudians? Il n'eſt pas même néceſſaire que l'école publique donne toutes les inſtructions gratuitement à tous les élèves : il ſuffit qu'elle ſatisfaſſe à l'émulation de ceux qui ſont peu fortunés; elle ſeroit bientôt par-tout la mère d'écoles particulières, proportionnées au nombre de ceux qui pourroient payer.

2°. L'aſſemblée nationale de France vient de détruire un des moyens de ſe procurer des ſujets pour la culture de l'Anatomie, en ordonnant de donner la ſépulture eccléſiaſtique à tous les ſuppliciés : il ne reſte plus de reſſources indiquées par les lois que les hopitaux; mais les hôpitaux ne peuvent fournir dans la plupart des lieux, le nombre ſuffiſant de ſujets pour cette étude; l'on eſt obligé de violer les ſépulcres, ſouvent avec ſcandale & effroi dans le public; & la police s'eſt trouvée obligée de tolérer cet abus, quelquefois avec danger. Ne peut-on pas ſatisfaire aux beſoins & parer les inconvéniens, en établiſſant par-tout l'école d'Anatomie dans les hôpitaux ou près de ces lieux, & en établiſſant une correſpondance connue & légale entre cette école & les ſépulcres du lieu? Lorſque l'humanité & la religion ont rendu les derniers devoirs aux morts, leurs corps ne ſont plus rien pour nous : ils ſont même nuiſibles à tous les êtres animés, ſi l'on ne ſait en parer le danger; l'art anatomique peut fournir des précautions, en les rendant utiles à l'inſtruction publique. N'eſt-il pas même plus décent qu'il s'en empare tout à fait après la ſépulture, que de n'en prendre qu'une poſſeſſion précaire pour les

lui rendre, comme il eſt ordonné par des réglemens impoſſibles à exécuter.

3°. Les écoles d'Anatomie étant établies dans tous les lieux où elles ſont néceſſaires & utiles, il ſeroit facile d'y déterminer le nombre de démonſtrateurs requis par les différentes formes d'enſeignement que nous avons indiquées. Dans les lieux ſeulement conſacrés à l'éducation générale, il ſuffiroit d'un démonſtrateur pour les démonſtrations d'Anatomie économique, ſur des pièces préparées & des planches, & ſur quelques ſujets en hiver; les démonſtrations en ſeroient faites ſéparément aux deux ſexes. Dans les lieux conſacrés à la formation des inſtituteurs de la jeuneſſe & des artiſtes des Beaux-Arts, il faudroit en outre un démonſtrateur particulier pour l'enſeignement de l'Anatomie conſidérée ſous ce rapport; & une ſalle de Deſſin pour y deſſiner les parties du corps humain ſur le ſujet. Dans les lieux où il y auroit des écoles de Médecine & de Chirurgie, il faudroit un démonſtrateur pour l'amphithéâtre, & des diſſecteurs dans les ſalles de diſſections & d'opérations chirurgicales; le même démonſtrateur pourroit en faire différens cours, & être prépoſé en outre à l'ouverture des cadavres par autorité de juſtice, pour reconnoître la cauſe de leur mort. Quant à la Zootomie, l'étude doit en être établie dans des écoles vétérinaires diſtinctes des écoles d'Anatomie humaine & comparée. Enfin la capitale doit contenir une école générale d'Anatomie & de Zootomie, conſidérées dans leurs rapports avec l'hiſtoire naturelle; & cette école ne peut être plus utilement & plus commodément établie qu'au jardin national des plantes, dont on ſe propoſe de faire une école complette pour l'enſeignement & l'étude des trois règnes de la nature. (*MM. Verdier.*)

ANATOMIQUE (*Département*), *adminiſtration des hôpitaux.*

Depuis qu'on a reconnu que la véritable ſource d'inſtruction pour les Médecins, ſe trouve dans les hôpitaux, on a ſenti la néceſſité d'ajouter aux divers départemens qui les forment un département anatomique. C'eſt dans cette vue qu'on a propoſé d'ajouter à la ſalle des morts, au moins dans les grands hôpitaux, des ſalles d'anatomie; elles doivent être dallées, & avoir de l'eau en abondance, avec un égoûtoir communiquant à un égoût. On doit les mettre, ainſi que la ſalle des morts, en particulier, à l'abri d'une humidité pourriſſante, ainſi que des fortes chaleurs, & y entretenir un libre courant d'air. Elles doivent avoir des tables en pierre, qui ſont plus faciles à tenir proprement, & moins ſujettes à contracter des odeurs infectes.

M. Tenon a propoſé de former deux départemens de ce genre dans les grands hôpitaux. L'un pour l'enſeignement de l'anatomie, ſeroit deſtiné à l'inſtruction des élèves, l'autre ſeroit réſervé aux différens ordres d'anatomiſtes qui s'occuperoient de recherches & des progrès de la ſcience. Le premier, qui auroit pour objet le ſervice pour l'enſeignement de l'anatomie, devroit être compoſé, ſuivant lui, de trois cabinets, l'un pour le chirurgien-major, l'autre pour l'aide-major, le troiſième, pour deux ſous-aide-major; d'un amphithéâtre pour les leçons; de deux pièces de diſſection; d'un cabinet d'injection; d'un autre de corroſions, & d'un hangar pour les macérations. Le ſervice pour les recherches naturelles pourroit être borné à trois cabinets, l'un de diſſection, le ſecond d'injection, le troiſième de corroſion. Il y auroit pour les macérations un hangar particulier. (Thouret.)

ANATOMISTE, ſ. m. (*Hygiene*).

Partie III. *Règles de l'hygiene.*

Claſſe II. *Hygiene privée.*

Ordre Ier. *Principes généraux de régime & d'uſage.*

Section Ière. *Uſage.*

Le médecin qui déſire conſerver la ſanté, doit connoître dans les plus grands détails l'individu ſur lequel il fixera ſon art. Il doit ſavoir apprécier l'action de tous les organes qui ſont utiles pour le ſoutien de l'exiſtence; il doit en détailler le jeu, le mécaniſme, les fonctions, ainſi que l'action qu'ils éprouvent de la part des corps étrangers. C'eſt en ce ſens que l'Anatomie eſt une ſcience indiſpenſable pour tout miniſtre de ſanté. Comme ces lumières ne s'acquièrent bien ſolidement qu'après des recherches aſſidues ſur des cadavres, & que l'indiſcrétion dans ce genre de travail a ſouvent produit les plus dangereux effets, il eſt bon de recommander, pour le maintien de la ſanté, de ne point faire uſage des cadavres qui ſont morts de maladies putrides ou pernicieuſes, & dans leſquels la décompoſition s'eſt manifeſtée très-vîte, parce que les exhalaiſons qui émanent de ces corps ſont extrêmement dangereuſes, & que très-ſouvent elles ont donné aux jeunes anatomiſtes des fièvres putrides, des bubons, des inflammations auxquels on les a vu ſuccomber plus d'une fois.

Il faut encore, lorſqu'on en peut être inſtruit, rejeter les cadavres qui ſont morts de maladies vénériennes, parce que ſouvent il arrive, qu'avec la pointe du ſcalpel, on ſe coupe, ou qu'on ſe pique en diſſéquant, & que la moindre égratignure ſuffit pour communiquer le venin dont le cadavre eſt infecté, & donner une maladie vénérienne très-complette. J'ai vu trois de mes confrères obligés de ſubir les traitemens les plus complets, pour avoir eu le malheur de ſe piquer le

doigt, même très-légèrement, lorſqu'ils étudioient l'Anatomie.

Lorſque les cadavres commencent à ſentir mauvais, ſi l'on a encore à travailler, ſur-tout lorſqu'on eſt occupé de la partie des viſcères du bas-ventre, il eſt très-prudent de s'oppoſer à l'effet de la mauvaiſe odeur qui s'échappe toujours dans de pareilles circonſtances.

On peut y parvenir en employant un moyen qui, dans des circonſtances très-fâcheuſes, m'a parfaitemeut réuſſi à Breſt, dans la dernière guerre. Envoyé par le gouvernement avec M. de la Porte, mon confrère, pour traiter dans ce port une maladie pernicieuſe, qui m'expoſoit journellement aux plus grands foyers d'infection, j'imaginai de placer dans chaque narine un petit bouchon fait avec des éponges douces & imbibé de baume de vinglier, que j'avois ſoin de jeter après chaque viſite. Par cet expédient j'empêchois les particules putrides & délétères de porter leur action ſur les nerfs olfactifs; j'ai fait long-temps mon ſervice dans les lieux les plus infects, ſans ſentir le moins du monde la mauvaiſe odeur, & ſans m'être trouvé incommodé dans un foyer de putridité, où beaucoup de mes confrères ont gagné le germe de la mort, à laquelle je ſuis très-perſuadé qu'ils ſe ſeroient ſouſtraits, s'ils avoient employé le même moyen.

On doit encore commander aux anatomiſtes d'être très-propres, de ſe laver beaucoup, & de faire brûler dans leurs ſalles du ſucre, du vinaigre, du genièvre, de répandre de l'eau en abondance, & de renouveller ſouvent l'air qu'ils y reſpirent. (*M. MACQUART.*)

ANATRON, NATRON. (*Hygiene vétérinaire.*)

Dans un temps où le génie fiſcal avoit porté le prix du *ſel* à un taux exorbitant, & où chaque particulier étoit dans la néceſſité d'en ménager l'emploi, pour n'être pas forcé à en prendre & à en payer une grande quantité, on ſubſtituoit à cette ſubſtance ſi commune & ſi chère, d'autres ſubſtances moins communes & quelquefois plus chères, mais dont les effets pour les beſtiaux rempliſſoient plus ou moins ceux du *ſel*. L'*Anatron* ou *Natron* étoit employé à cet uſage, ainſi que pour les pigeons, auxquels on ſait que le ſel convient beaucoup auſſi. On en mettoit un morceau dans les bergeries & dans les colombiers; les moutons le léchoient en paſſant, & les pigeons le béquetoient. Mais la rapacité des traitans ne laiſſa pas long-temps cette reſſource au cultivateur, & l'importation de ce ſel étranger fut défendue en France. On lui ſubſtitua la *ſoude*, l'*urine*, le *ſel ammoniac*, & plus généralement le *ſel de verre*, qu'on appeloit auſſi très-improprement *Anatron*. (*Voyez* SEL DE VERRE.) Aujourd'hui que par la ſuppreſſion de la gabelle le ſel eſt rendu à l'art vétérinaire & à l'agriculture, & que ſon uſage peut devenir général, la France doit compter ſur l'amélioration certaine de ſes différentes eſpèces de beſtiaux. (*Voyez* SEL.) (*M. HUZARD.*)

ANATROPE. (*Noſologie.*) Vogel définit ce mot *inappétence naufeabonde*, genre de maladie qu'il place dans la claſſe des ADYNAMIES. *V.* CASTEL. LEXIC. (M. *CHAMSERU.*)

ANATROPE. (*Médecine pratique.*) D'ανατρεπειν, *ſubvertere*, renverſement. Galien déſigne par ce mot l'affection de l'eſtomac, qui eſt accompagée de nauſée & de vomiſſement. Il eſt & doit être peu uſité, ainſi que tout ceux dont nous avons donné l'explication, *anaplaſis*, *anapetie*, *&c.*, parce que l'on ne doit avoir recours aux mots tirés du grec ou d'une autre langue que lorſque la nôtre n'en fournit aucun qui exprime la même idée. Il eſt cependant utile d'en connoître la ſignification, pour entendre les auteurs anciens, mais il faut éviter de hériſſer ſon ſtyle de termes grecs & latins ſans néceſſité. (*M. DE LA PORTE.*)

ANAVINGUE. (*Matière médicale.*)

Arbre de l'Inde, dont il y a deux eſpèces. C'eſt l'Anavingue à feuilles ovales, *Anavinga ovata*. Il croît dans les terres ſèches du Malabar, autour de Cochin. Ses feuilles, ſon écorce, & ſes fruits ont une ſaveur amère. On introduit ſa feuille dans les bains pour guérir les douleurs des articulations. Le ſuc exprimé de ſes fruits eſt un puiſſant ſudorifique, un cathartique très-utile; on le regarde comme très-propre à adoucir les ſymptômes des maladies malignes. (*M. DE FOURCROY.*)

ANAXERANTICA. (*Matière médicale.*) Le mot *Anaxerantica* tranſporté de la langue grecque dans la latine, comme la plupart des mots de médecine, eſt ſynonyme de deſſicatifs. On comptoit ſur-tout parmi les anaxerantiques la tuthie, les précipités ou oxides de plomb, &c. (*M. DE FOURCROY.*)

ANCHARIUS. (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux.*) C'eſt un des noms que les latins ont donné á l'âne. (*Voyez* ANE (*M. HUZARD.*)

ANCHIALUS. (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux.*) C'eſt comme *Ancharius*, un des noms latins de l'âne. (*Voyez* ANE. (*M. HUZARD.*)

ANCHILOPS *ou* ANCHYLOPS, ſ. m. (*Malad. des yeux. Noſ. méthod.*) C'eſt une

tumeur qui a ſon ſiége au grand angle de l'œil dans la région du ſac lacrymal ; ordinairement elle ſe termine par la ſuppuration, & il eſt d'uſage de l'appeler *abcès du grand angle*. Cette maladie, ainſi conſidérée, ſelon la pratique vulgaire, fait partie de celles qui affectent les voies lacrymales, & ſera détaillée dans l'article FISTULE LACRIMALE.

Mais l'anchylops, conſidéré avec l'exactitude qu'exige la noſologie, admet pluſieurs eſpèces que Plenck (*doctr. de morb. ocul.*) réduit à huit.

1°. Il peut être ſimplement *inflammatoire*, & conſiſter dans la chaleur, la rougeur, & le gonflement érésipélateux du grand angle & de ſon voiſinage. Il cède en peu de jours aux remèdes antiphogiſtiques, indiqués d'après les diſpoſitions du ſujet & du mal local.

2°. Au lieu de ſe réſoudre il peut *abcéder*. Plenck le nomme alors *Anchylops ſuppuratoria*. Cette terminaiſon eſt inévitable, ſi la tumeur procède d'une métaſtaſe purulente, ou ſi l'inflammation qui a précédé, eſt devenue bruſquement étendue & douloureuſe. Il eſt rare que l'on ſoit obligé d'ouvrir l'abcès : la peau eſt ſi mince, qu'elle cède promptement aux applications humides & onctueuſes. L'ouverture ſpontanée eſt conſtamment médiocre : elle donne lieu à la ceſſation des accidens, & ſuffit au dégagement du foyer.

3°. Il peut ſurvenir au grand angle de l'œil, comme dans d'autres parties de la face, quelques tubercules ſquirreux qui dégénère enſuite en carcinome. *V.* CARCINOME, CANCER, NOLI ME TANGERE.

4°. Au lieu d'un tubercule dur, réſiſtant, & adhérent avec plus ou moins de changement dans la couleur & dans le tiſſu de la peau, ce qui caractériſe l'anchylops ſquirreux, on obſerve quelquefois une tumeur indolente & mobile, recouverte d'une peau liſſe & ſaine, de la claſſe des tumeurs enkiſtées & d'eſpèce athéromateuſe. Quoiqu'elle ſoit ſuſceptible de dégénéreſcence ſquirreuſe & même carcinomateuſe, elle peut encore reſter très-éloignée de ce fâcheux caractère, en contractant une certaine rénitence, une adhérence étroite à la région du ſac lacrymal, & en ceſſant alors d'être indolente. C'eſt qu'il eſt ſurvenu dans la tumeur un travail d'irritation. Elle tend à ſe fondre, & à s'ouvrir ſoit à l'intérieur du ſac lacrymal qui rejette la matière par les points lacrymaux & le conduit naſal s'il eſt libre, ou à l'extérieur en perçant la peau qui juſques-là s'eſt conſervée intacte. Cette ſorte de terminaiſon eſt une vraie ſuppuration, & procède aſſez ſouvent des moyens ſtimulans propres à opérer la réſolution. Le kiſte n'a point aſſez de denſité pour donner lieu à la réproduction de la tumeur. Il eſt rare qu'elle réſiſte aux topiques, & que l'on ſoit obligé d'avoir recours à l'inſtrument tranchant.

5°. Plenck diſtingue l'anchylops ſéreux (ANCHYLOPS SEROSA) après les deux eſpèces précédentes (SCIRRHOSA, CYSTICA). Il s'agit ici d'une tumeur circonſcrite du grand angle qui contient de la ſéroſité. La reſorbtion peut en être obtenue comme dans l'œdeme des paupieres & avec les mêmes moyens. Au reſte cette humeur peut diſparoître après une légère ponction.

6°. Une exoſtoſe, un *tophus* peuvent auſſi conſtituer l'anchylops (TOPHOSA, SEU EXOSTOTICA). C'eſt aſſez conſtamment l'effet d'une cauſe vénérienne. Plenck propoſe intérieurement le mercure & la décoction de racine de *Mezereon*, extérieurement un topique mercuriel.

7°. 8°. Il finit par expoſer une ſeptième eſpèce d'anchylops (LACRIMALIS), & une huitième (A FISTULA LACRIMALI). Elles ſemblent ſe rapprocher des deux premières (INFLAMMATORIA, SUPPURATORIA) qu'il conſidère cependant comme ayant leur ſiége hors du ſac lacrymal, de même que les quatre précédentes. En effet le ſac lacrymal peut reſter intact dans tous ces cas ; mais il ne l'eſt pas dès qu'il s'agit 1°. de la rétention des larmes amaſſées dans ſa capacité, de manière à diſtendre ſes parois & à produire, par l'augmentation de la douleur & de l'irritation, la tumeur inflammatoire, & preſque toujours l'abcès du grand angle ; 2°. de la congeſtion d'une humeur puriforme, qui ſeule, ou mêlée aux larmes, peut occaſionner les mêmes déſordres. Il eſt toujours vrai de dire avec Plenck que ces deux dernières eſpèces d'anchylops, compliquées de la léſion des voies lacrymales, exiſtent comme les autres eſpèces *hors du ſac lacrymal*, & que ce doit être le caractère différentiel du genre. A l'aide de cette préciſion noſologique on ſpécifie exactement les indications & les moyens de traitement ; ſans elle, on confond tous les objets, & l'on s'égare dans la routine.

9°. J'ajoute une neuvième eſpèce d'anchylops (ANCHYLOPS VARICOSA) ; c'eſt une tumeur variqueuſe placée dans le grand angle ; elle ſemble naître de la commiſſure, & elle offre des variétés ſelon que les varices rampent au loin dans le corps des paupières ou vers le nez & la joue. C'eſt une difformité de naiſſance que j'ai eu occaſion d'obſerver chez quelques adultes, & même de conſtater, dès ſa première apparition, dans des enfans nouveaux nés. Le tiſſu des organes eſt tellement altéré dans ce vice de conformation, qu'il eſt preſque impoſſible, en voulant le corriger ou le détruire, de ne pas y ſubſtituer une autre difformité. Il eſt très-peu de cas de cette eſpèce où l'on puiſſe ſe promettre d'opérer avec ſuccès. (*M. DE CHAMSERU.*)

ANCHILOSE (*Med. Chir.*) Voyez ANKILOSE. (*V. D.*)

ANCHILOSE, ANCHYLOSE, ANKYLOSE, ANNEAU DE L'OS, ARTICULATION

MORTE, ARTICULATION SOUDÉE. (*Pathologie vétérinaire.*)

L'*anchyloſe* eſt l'union contre nature, ou la ſoudure de deux ou de pluſieurs os articulés & mobiles, de manière qu'ils reſtent privés de leurs mouvemens, ſoit totalement, ſoit en partie ſeulement; ce qui diſtingue l'*anchyloſe* en *vraie*, dans laquelle la ſoudure eſt parfaite & où l'articulation a perdu tout ſon jeu; & en *fauſſe*, dans laquelle le jeu de l'articulation n'eſt pas encore entièrement détruit.

Il ne faut pas confondre l'*anchyloſe* avec la ſoudure qui a lieu naturellement dans pluſieurs os par l'effet de l'âge, comme les *épiphyſes* & les *ſymphiſes*, & avec celles de pluſieurs articulations immobiles, comme les *ſutures* & les *gomphoſes*. Ces ſortes de ſoudures ne ſont jamais ou preſque jamais accompagnées de ſymptômes maladifs, tandis que l'*anchyloſe*, au contraire, a non ſeulement des ſignes extérieurs auxquels il eſt facile de la reconnoître, mais elle gêne encore ordinairement le jeu des membres ou des parties qu'elle affecte de manière à faire boîter l'animal, ou à le mettre plus ou moins promptement hors de ſervice.

Quoique les accidens fréquens qui pourroient réſulter des articulations mobiles, dont le jeu eſt toujours ſuivi d'une colliſion violente entre des corps durs, aient été prévus; quoique toutes les parties des os deſtinés à ſe joindre à quelqu'autre, & à l'exécution de quelques mouvemens, aient été recouvertes d'un cartilage extrêmement adhérent, & que ce cartilage lui-même ait été rendu plus ſouple & plus gliſſant par l'humeur mucilagineuſe connue ſous le nom de *ſynovie* dont il eſt ſans ceſſe abreuvé, qui ſe répand entre toutes les pièces articulées, qui en facilite le mouvement, qui empêche qu'elles ne ſe froiſſent, & ſans laquelle elles ſe deſſécheroient & s'uſeroient infailliblement, il arrive néanmoins conſéquemment à quelque vice interne ou à quelques accidens extérieurs qui dénaturent l'humeur ſynoviale, altèrent la ſubſtance des os, & donnent lieu à l'épanchement du ſuc oſſeux; que ces effets ont lieu, & en contrariant le but de la nature, font naître peu à peu l'*anchyloſe*.

Les maladies internes qui peuvent quelquefois l'occaſionner ſont principalement le farcin, les eaux aux jambes, les vices de la ſynovie, tels que ſon excès de fluidité, ſa rareté, ſon âcreté, &c.; les premieres donnent lieu à cet accident, non ſeulement par l'engorgement qu'elles ſuſcitent le plus ſouvent dans les articulations ſur ou autour deſquelles elles ont leur ſiége, qui en gêne d'abord le mouvement & finit par en intercepter entièrement le jeu, mais encore par la dénaturation qu'elles font éprouver aux ſolides & aux fluides.

Les accidens ou les cauſes extérieures des *anchyloſes*, plus communes & plus nombreuſes, ſont les coups, les compreſſions violentes, les efforts, l'excès du travail, celui du repos, les charges trop peſantes, les maux de garot, les clous de rue, les javarts tendineux & encornés, la carie, les exoſtoſes comme les courbes, les éparvins, les jardons, les cercles, les formes; enfin l'hydropiſie des articulations, &c., &c.

D'après ces cauſes, il eſt aiſé de juger que les parties les plus ſujettes aux *anchyloſes* dans les animaux qui portent ou qui tirent, ſont les articulations des vertèbres dorſales & lombaires, les jarrets, & les autres articulations inférieures.

Nous ne voyons pas, au ſurplus, dans la Chirurgie vétérinaire des *anchyloſes vraies* dans les grandes articulations de la cuiſſe, de la jambe, du graſſet, & du genou, comme on en voit dans l'homme, où elles ſont toujours la ſuite d'un long repos & du long ſéjour au lit: elles pourroient néanmoins également ſe former dans les animaux, ſi les accidens qui ont lieu lorſqu'ils reſtent quelque temps couchés ne les entraînoient toujours plus ou moins promptement & indépendamment de l'*anchyloſe*, & ſi encore les mouvemens continuels auxquels ils ſe livrent lorſqu'ils ſouffrent, n'étoient pas un obſtacle inſurmontable à ſa formation.

C'eſt en produiſant des effets différens, que ces accidens divers donnent lieu à l'*anchyloſe*. Dans les javarts tendineux, dans les clous de rue, par exemple, lorſque la matière ou les corps étrangers ont pénétrés dans les articulations, dans les gaînes des tendons, ou ſous les aponévroſes, & qu'il y a épanchement de ſynovie, auquel on ne peut remédier que par le repos, il arrive que les parties, en ſe conſolidant, contractent des adhérences les unes avec les autres, & finiroient par ſe ſouder entièrement & former un *anchyloſe vraie*, ſi on n'y portoit remède en faiſant jouer l'article. (*Voyez* CLOU DE RUE, JAVART).

L'excès du travail tend à faciliter la ſécrétion de l'humeur ſynoviale; mais les parties qui la fourniſſent, bientôt épuiſées, ceſſent leur action; les frottemens répétés uſent les cartilages; l'humeur cartilagineuſe ou oſſeuſe qui ſe répand alors pour remédier à cette déperdition eſt plus épaiſſe que la ſynovie; elle ſe condenſe bientôt, ſe durcit, & unit avec elle les pièces d'où elle s'eſt épanchée. On peut voir ces différens états des articulations en diſſéquant des extrêmités de chevaux de fiacre hors de ſervice; on trouve les cartilages articulaires uſés, la ſurface de l'os qu'ils recouvroient amincie, les bords de l'uſure, & quelquefois toute ſon étendue, couverte d'un duvet velouté qui n'a plus le gliſſant de l'articulation, & qui s'unit avec celui de l'os qui lui répond, qui en eſt pareillement garni; il en eſt de même dans les javarts accompagnés de carie: le ſuc oſſeux qui s'épanche des bords des os malades forme des excroiſſances plus ou moins irrégulières, qui, s'engrainant & s'emboîtant les unes avec les autres,

enveloppent inſenſiblement toute l'articulation, & ne ſont du tout qu'une ſeule maſſe. J'ai dans mon cabinet pluſieurs pièces oſſeuſes qui juſtifient tout ce que je viens d'avancer ici. On peut voir encore dans la planche LII *du cours d'Hippiatrique de M. Lafoſſe*, les figures 5, 6, 8, 9, 10, & ſuivantes.

Lorſque la ſynovie eſt trop abondante, qu'il y a hydropiſie de l'articulation, l'humeur accumulée s'épaiſſit, ſe dénature, forme entre les os une eſpèce de dépôt jaunâtre, grumeleux, gypſeux, ou crétacé, qui les corrode, s'inſinue dans leur ſubſtance, & les ſoude peu à peu, comme on le voit aſſez ſouvent dans l'éparvin de bœuf.

Les efforts, en dilacérant les fibres oſſeuſes, donnent lieu à l'épanchement du ſuc qui les forme; & l'exoſtoſe qui en eſt la ſuite produit d'abord une *anchyloſe fauſſe*, & bientôt après une *anchyloſe vraie*. Ces effets ſont ſenſibles à la ſuite des efforts de reins, de jarrets, de la couronne, &c.; les mulets ſont très-ſujets aux premiers, & il n'eſt pas rare de les voir roides, ne pouvant ployer la colonne vertébrale dont l'extérieur eſt plus ou moins inégal, & qu'on trouve, à l'ouverture des animaux, parſemée d'une multitude d'exoſtoſes, ſuite d'efforts continus & fréquemment répétés. M. *Barrier* les obſerve ſouvent dans les mulets des fariniers de la Beauce, & je les ai rencontré un grand nombre de fois dans les chevaux de charrette & de fiacre. J'ai vu dans des animaux morts à la ſuite des maux de garot, les longues apophyſes épineuſes des vertèbres dorſales ne former qu'une maſſe très-volumineuſe plus ou moins oſſifiée; & au moment où j'écris ceci, j'ai ſous les yeux une portion de colonne épinière de deux pieds un pouce de longueur, compoſée de quatorze vertèbres dorſales & lombaires, remplies d'exoſtoſes, & entièrement anchyloſées; les apophiſes épineuſes des vertèbres dorſales ſont confondues les unes avec les autres; de la partie inférieure du corps de ces vertèbres, ſortent des protubérances oſſeuſes, de formes ovoïdes, plus ou moins groſſes & irrégulières; les apophyſes obliques des unes & des autres ſont recouvertes d'une croute oſſeuſe très-ſolide, qui les unit fermement, & qui, avec les protubérances oſſeuſes dont je viens de parler, en empêche abſolument le jeu; les têtes de quelques côtes paroiſſent même avoir été anchyloſées dans les cavités des apophyſes tranſverſes deſtinées à les recevoir. Cette belle *anchyloſe* eſt la ſuite d'une bleſſure ſur le dos, par la ſellette, & qui après avoir été long-temps négligée & maltraitée, a occaſionnée la carie des vertèbres & la mort du cheval. M. *Lafoſſe* avoit dans ſon cabinet une pièce à peu près pareille, dont il a donné la figure dans ſon *cours d'Hippiatrique*. C'eſt une portion de ſquélette de cheval, où douze vertèbres du dos & des lombes ne forment, comme dans la mienne, qu'une ſeule *anchyloſe* (1). (*Voyez* MAL DE GAROT, BLESSURE SUR LE DOS).

La maladie que les anglois ont nommé *ringbone*, *anneau de l'os*, qui eſt toujours la ſuite des efforts de l'os de la couronne, n'eſt autre choſe qu'une véritable *anchyloſe* de cet os avec celui du pied. (*Voyez* ANNEAU DE L'OS, EFFORT, FORME.)

Les ſymptômes qui accompagnent conſtamment les *anchyloſes*, & auxquels on les reconnoît, ſont la tuméfaction, la dureté, l'inſenſibilité de la partie ou de l'articulation affectée, ſa roideur, la difficulté ou l'impoſſibilité de lui faire exécuter les mouvemens divers de flexion & d'extenſion dont elle eſt ſuſceptible; la gêne de la marche lorſque l'*anchyloſe* affecte la colonne épinière, la dureté du trot qui s'exécute alors en ſoulevant la maſſe dans une direction perpendiculaire, & non en faiſant fléchir la colonne vertébrale comme dans l'état naturel; lorſqu'elles affectent les jarrets ou les articulations inférieures, l'extrémité eſt plus fléchie, parce que la douleur que l'animal a eſſuyée lors de la maladie qui a donné lieu à l'*anchyloſe*, lui a fait contracter l'habitude de la tenir ainſi, il y a claudication; l'animal eſt rampin, huché, droit ſur ſes membres, bouleté, ſous lui; les parties charnues, placées ſupérieurement, s'émacient; le membre ſe deſſèche, &c.

Dans l'*anchyloſe fauſſe*, le peu de mouvement qui exiſte encore eſt gêné, contraint, douloureux, ſi on force les animaux à marcher, ou ſi on emploie un traitement âcre & irritant, il s'excite bientôt une plus forte claudication, & l'inflammation, qui, ſi elle ne produit pas la réſolution de la tumeur, donne lieu à la ſuppuration, la carie, des fiſtules, &c.

On doit craindre l'*anchyloſe commençante* lorſque dans les maladies à la ſuite deſquelles elles ſe montre, les ſymptômes ne diminuent point; lorſque l'engorgement, au contraire, augmente & devient dur & indolent; que la claudication eſt toujours forte, & que néanmoins les ſignes d'inflammation & de douleur ſont diminués ou diſparus; lorſque la maladie devient longue; qu'il ſe forme des exoſtoſes, des tuméfactions partielles, &c., &c.

Cette maladie ne met pas toujours promptement l'animal qui en eſt atteint hors d'état de rendre quelques ſervices; mais comme dans l'uſage qu'on tire des animaux domeſtiques, on cherche ſouvent autant l'agrément que l'utilité, & qu'il eſt preſque conſtant qu'à la ſuite des *anchyloſes* ils reſtent boſteux ou roides dans leur marche, ils ne peuvent plus

(1) Voyez *Cours d'hippiatrique*, déjà cité, pag. 235, *Explication des planches*, page. xiv, première colonne; *Planche LII*, figure 6; & *Dictionnaire raiſonné d'hippiatrique*, &c., au mot *Ankyloſe*.

guères être employés qu'à la charrette, ou au labour & au pas. L'*anchyloſe de la colonne épinière* rend les allures très-dures & inſupportables au cavalier : c'eſt ſur-tout au trot que la réaction de la colonne, devenue inflexible, ſe fait plus violemment ſentir; d'ailleurs encore dans ce cas, l'animal a de la peine à tourner; il le fait ſubitement, ſans ſûreté, & tout d'une pièce; il lui eſt ſouvent difficile ou impoſſible de reculer; les jambes poſtérieures ſe croiſent ſous le ventre; il eſt chancelant, & il finit quelquefois par devenir paralytique du train de derrière. Je conſerve deux vertèbres dorſales anchyloſées, dont l'*anchyloſe* protubérante gênoit, non ſeulement le trajet de la moëlle épinière, mais dévoyoit encore le nerf qui en ſortoit à cet endroit; il étoit aminci & étranglé dans la longueur de l'exoſtoſe. Ces vertèbres appartenoient à un cheval de carroſſe, devenu paralytique ſans cauſe apparente, mais vraiſemblablement à la ſuite de quelque effort, & qu'on fut obligé de faire tuer après l'avoir gardé long-temps ſur la litière. Les *anchyloſes* qui affectent les extrémités antérieures, gênent plus particulièrement la marche, parce qu'en maintenant l'extrémité droite & roide, elles s'oppoſent à ſa flexion; l'animal eſt obligé, pour la porter en avant, de lui faire décrire une portion de cercle, de côté & hors de la ligne de direction du corps comme dans l'écart : ce qu'on appele *faucher*; auſſi ces anchyloſes ſe rencontrent moins fréquemment dans la pratique, parce que les animaux qui en ſont affectés étant promptement, & pour ainſi dire abſolument hors de ſervice, ſont bientôt ſacrifiés; on voit ſeulement quelques *anchyloſes* des articulations inférieures, & rarement de *fauſſes anchyloſes* du genou; celles des extrémités poſtérieures, du jarret ſur-tout, ſont plus fréquentes, cette partie étant d'ailleurs expoſée à une multitude d'efforts; & il n'eſt pas rare de voir atelés à la charrette, même dans Paris, des chevaux dont les jarrets & les boulets très-volumineux, ſont affectés d'*anchyloſes vraies*.

Je ne puis mieux terminer l'hiſtoire de cette maladie qu'en donnant la deſcription détaillée d'une *anchyloſe du jarret*, dont j'ai ſuivi les progrès pendant douze ans, & dont je conſerve les pièces dans mon cabinet. Cette deſcription phyſiologique & pathologique donnera une idée de la nature & des effets de l'*anchyloſe*, & fera beaucoup mieux entendre ce que j'ai dit juſqu'ici.

Un petit cheval de fiacre, de quatre à cinq ans, bien conſtitué & vigoureux, fit un effort du jarret hors le montoir, en 1765; il ſurvint de l'engorgement, de la douleur, & une claudication légère pendant quelques jours; on le laiſſa à l'écurie, & on ſe contenta de faire ſur la partie malade des onctions d'onguent d'althea & d'eau-de-vie; il guérit.

Quelques temps après, on s'aperçut qu'une *courbe* ſe formoit à ce jarret; mais comme cet accident n'empêcha pas le cheval de travailler, on n'y fit aucune attention; la groſſeur augmenta peu à peu; de temps à autre il ſurvenoit une claudication de peu de durée, pendant laquelle on laiſſoit repoſer le cheval quelques jours; inſenſiblement il ſe forma des *cercles*; la boiterie devint continuelle; les mouvemens de l'articulation, celui d'extenſion ſur-tout, ceſsèrent peu à peu; l'animal devint *rampin*, & au bout de douze ans de progrès (en 1777), le jarret ne faiſoit qu'une maſſe ronde, dure, très-volumineuſe; il paroiſſoit y avoir *anchyloſe vraie*; la claudication étoit à ſon plus haut degré; l'appui du pied ſur le ſol n'avoit abſolument lieu que par le bout de la pince; l'animal fatiguoit beaucoup de cette extrémité : il mourut de vieilleſſe (1) & d'uſure; je diſſéquai la partie malade.

La peau enlevée étoit très-épaiſſe, ainſi que le tiſſu cellulaire, en plus grande partie confondu avec la tumeur; ce qui avoit donné lieu à une adhérence intime entre ces parties, excepté à la face antérieure du pli du jarret, qui différoit peu de l'état naturel; la tumeur étoit blanche, d'une nature ligamento-cartilagineuſe à l'extérieur, d'une forme inégale, plus ſaillante vers les parties latérales & poſtérieures, plus dure dans certains endroits que dans d'autres, ſur-tout à la partie poſtérieure latérale interne.

Ne pouvant examiner cette tumeur avec détail, par la diſſection, parce que le ſcalpel rencontroit à tout moment des obſtacles, d'ailleurs la partie cartilagineuſe étant unie intimément & incruſtée dans les excroiſſances oſſeuſes, je craignis de détruire la forme de celles-ci; je pris le parti de faire bouillir l'extrémité juſqu'à ce que toutes les portions molles fuſſent entièrement détachées; ce qui fut très-long pour les attaches tendineuſes & ligamenteuſes; enfin j'eus une pièce oſſeuſe, dont voici à peu près la deſcription.

La partie inférieure du tibia eſt parſemée, à la hauteur de trois pouces, d'excroiſſances oſſeuſes en formes de ſtilets, d'arêtes, de crêtes diverſement figurées, & qui ſuivent diverſes directions. Elles ſont en petite quantité à la face externe, plus multipliées, plus aiguës, plus tranchantes à la partie interne, ſiége de la *courbe*, plus obtuſes & plus évaſées à la face poſtérieure. De la partie poſtérieure du condyle interne du tibia, s'élève un champignon oſſeux, qui n'eſt adhérent que par ſa baſe; il s'épanouit vers la face interne, deſcend un peu inférieurement, ſe propage ſupérieurement de la hauteur de quatre à cinq pouces, en ſe cintrant pour s'unir par une articulation qui étoit cartilagineuſe & immobile, avec une excroiſſance à peu

(1) Un cheval de fiacre, de ſeize à dix-ſept ans, peut paſſer pour très-vieux, parce qu'il eſt rare qu'il parvienne à cet âge, ſur-tout ayant commencé ce travail auſſi jeune.

près pareille, qui remplit le côté opposé; celle-ci est moins large que l'autre, & n'adhéroit aux os voisins que par des portions cartilagineuses répandues dans tous les espaces que laissent entre elles les parties osseuses. Le ceintre, formé de la réunion de ces deux portions, est placé entre la partie postérieure du corps du tibia & l'os de la pointe du jarret, où s'attachent les tendons des muscles extenseurs du canon, qui se trouvoient gênés dans leurs mouvemens; celui du muscle profond du pied glissoit directement sur la partie postérieure légèrement creusée & applatie de ce ceintre : ce qui l'éloignoit de sa direction ordinaire d'environ un pouce, & suffisoit, en s'opposant à l'extension du pied & en le tenant au contraire continuellement dans une certaine flexion, pour rendre le cheval rampin; ce tendon se trouvoit renfermé dans un canal osseux & cartilagineux, jusqu'à sa sortie de l'échancrure pratiquée pour lui à la base du calcanéum.

Je parvins, avec un léger effort, à rompre l'adhésion qui avoit lieu entre les excroissances osseuses du tibia, & celles des autres os du jarret, entre lesquelles étoient interposées des portions cartilagineuses dont j'ai déjà parlé. Je séparai le premier; je vis alors que l'articulation avoit conservé environ un pouce de jeu, mais tellement restreint & gêné, que non seulement le cartilage qui revêt toutes les articulations & la lame osseuse située dessous, sont usés dans les cavités de l'extrêmité du tibia, répondant aux éminences de la poulie, mais encore que ces mêmes éminences sont percées & criblées dans cette étendue (d'un pouce) par le frottement violent & l'appui long-temps continué. La base du tibia & ses parties latérales sont semées d'excroissances semblables aux autres; à la partie antérieure elles se prolongent inférieurement pour unir ensemble les os plats; à la partie latérale interne, outre leur union avec ces os, elles en ont contracté une intime avec le calcanéum, & forment dans cet endroit un canal osseux, dont l'entrée est plus large que la sortie; ce canal étoit rempli par un des forts ligamens qui unissent ensemble le tibia & les os du jarret.

Quelques autres exostoses étoient répandues dans la masse cartilagineuse; la plus considérable est d'environ deux pouces de long sur une & demie de large, d'une forme à peu près ovale, concave en dessous, convexe en dessus; elle étoit placée à la partie antérieure de l'éminence externe de la poulie, & bornoit le jeu de l'articulation; la seconde, d'un peu plus d'un pouce en tout sens, triangulaire, se trouvoit placée au dessous du champignon osseux, formoit l'union de cette excroissance avec celles de la poulie & du calcanéum; les autres, beaucoup plus petites, de formes différentes, étoient répandues près de celle-ci du côté interne; elles paroissoient être les noyaux de nouvelles exostoses, qui se seroient sans doute formées comme les précédentes, si l'animal eût vécu plus long-temps, aux dépens de la matière cartilagineuse, que la nature n'avoit sans doute ainsi prodiguée que pour éviter les frottemens inévitables en pareil cas, frottemens qui auroient donné lieu à une foule d'accidens, qu'il est aisé d'imaginer dans une partie entièrement composée de tendons & de ligamens, dont les mouvemens sont aussi violens, & sur laquelle s'exécute principalement l'action de la percussion.

Traitement de l'Anchylose.

Je ne parlerai point ici du traitement particulier qui convient à chacune des maladies, à la suite desquelles il se forme des *anchyloses;* on peut voir ce traitement propre à en prévenir la formation, à chacun de leurs articles; je me bornerai seulement à indiquer les moyens, qui ont quelquefois eu des succès dans l'*anchylose commençante*, & dans l'*anchyilose fausse*, ou *incomplette.*

Si, dans l'*anchylose commençante*, il y a douleur, chaleur, & tension, il faut avoir recours à la saignée, aux bains, aux lotions, & aux cataplasmes émolliens & aqueux; la poirée, la pariétaire, l'arroche, les mauves, la graine de lin, l'eau de tripes, & sur-tout les navets, les pommes, & les choux cuits dans l'eau, & dont on applique la pulpe autour de l'articulation malade, doivent être employés de préférence; on renouvelle les cataplasmes matin & soir, & on fait précéder chaque application de frictions d'eau tiéde. Cette précaution est indispensable dans l'emploi des cataplasmes, pour enlever la partie de l'humeur de la transpiration, qui, mêlée & épaissie avec la partie liquide du cataplasme, reste dans les poils, & forme une crasse plus ou moins visqueuse, qui s'oppose non seulement à l'effet de celui qu'on applique de nouveau, mais encore à ce que la transpiration se continue de manière à accélérer la guérison.

Il faut cesser l'application des émolliens dès que les symptômes, qui en avoient déterminé l'emploi, sont disparus ou diminués. L'usage trop long-temps continué de ces remèdes, dans ces cas, produit quelquefois un effet opposé à celui qu'on avoit lieu d'en attendre. Ils diminuent, à la vérité, la chaleur & la douleur; mais l'engorgement & la tuméfaction augmentent au point, qu'il est quelquefois difficile ou impossible d'en triompher; sans doute parce que le relâchement qu'ils excitent donne lieu à un épanchement plus rapide du suc osseux.

On fait succéder à ces remèdes de légers résolutifs, tels que les frictions sèches, les fomentations fréquentes avec l'infusion de fleurs de sureau, les infusions des plantes aromatiques, dont on augmente peu à peu l'effet par l'addition du sel de cuisine, du sel ammoniac, de la lessive de cendres, de l'eau de chaux, de la lie de vin, de l'eau

végéto-

végéto-minérale, du vin, de l'eau-de-vie, &c., ou on applique des cataplaſmes faits avec les carottes cuites dans l'eau, la mie de pain & l'eau de ſaturne, les poudres des plantes aromatiques délayées dans le vin, ou dans les infuſions des mêmes plantes, les farines réſolutives, &c. &c.

Lorſque l'*anchyloſe commençante* eſt due au relâchement du ligament capſulaire de l'articulation, à l'abondance ou à l'épaiſſiſſement de la ſynovie, on a ſur le champ recours aux réſolutifs, dont on proportionne l'activité à l'état d'inertie des parties; des frictions faites avec l'eau-de-vie veſſicante ou teinture de cantharides, l'eſſence de térébenthine, l'huile du pétrole, d'aſpic; ou des pointes de feu ſémées ſur toute la partie malade, ſont ſouvent, dans ce cas, les meilleurs remèdes à mettre en uſage.

Si les réſolutifs aqueux, aromatiques ou ſpiritueux ne produiſent pas l'effet qu'on en attend, & ſi l'*anchyloſe* reſte dure & ténitente, c'eſt que ſans doute en ouvrant les pores, & en facilitant le jeu des vaiſſeaux, ces remèdes favoriſent trop abondamment & trop promptement l'évaporation & la réſorbtion de la partie la plus fluide de l'humeur, & donnent ainſi lieu à une congeſtion plus conſidérable. Il eſt donc néceſſaire quelquefois, en donnant du ton aux ſolides, de s'oppoſer à l'évaporation des humeurs, & de leur conſerver toute la fluidité dont elles ont beſoin pour être repompées par les vaiſſeaux abſorbans. On obtiendra cet effet de toutes les ſubſtances graſſes aromatiques, térébenthinacées, poixeuſes, &c.

On fera des onctions avec l'onguent d'Althéa, Nervin, celui de Stirax, d'Arcéus, l'huile de Laurier, le baume Nerval; on couvrira la partie malade de charges fortifiantes & réſolutives (*voyez* CHARGES), ou de térébenthine; on l'enveloppera de chiffons trempés dans la poix fondue, ou d'une eſpèce d'emplâtre fait avec les gommes-réſines diſſoutes dans le vinaigre. Toutes ces applications ſeront précédées de frictions sèches, propres à échauffer les parties, & à faciliter l'action des remèdes.

Le mélange d'onguent d'Althéa & d'eau-de-vie jouit d'une grande réputation parmi les maréchaux; mais je crois que l'eau-de-vie produit peu d'effet dans ce mélange; car elle doit pénétrer difficilement à travers les pores remplis d'onguent, la méthode étant de mettre celui-ci d'abord, & de frotter enſuite avec l'eau-de-vie. L'onguent, qui eſt réſolutif, produit ſeul l'effet déſiré.

L'eau de ſavon, qui a ſervi aux blanchiſſeuſes, eſt un remède qui m'a été ſuggéré par la néceſſité & par les circonſtances, & dont j'ai obtenu quelquefois des ſuccès: on en fait pluſieurs frictions par jour. Il en eſt de même du ſavon noir ou blanc diſſous dans l'eau ou dans l'eau-de-vie, & des bains d'eaux minérales, lorſqu'on eſt à portée des ſources.

Si l'*anchyloſe* a fait plus de progrès, & que la tuméfaction & l'engorgement ſoient conſidérables, il faut avoir recours à des moyens plus actifs, tels que l'eſprit-de-vin ammoniacaliſé, l'extrait de Saturne, toutes les eaux ſpiritueuſes, le baume de Fioraventi, l'eſpèce de ſavon réſultant du mélange de l'alcali volatil & de l'huile, dont j'ai déjà parlé (*voyez* ALCALI VOLATIL.) On aura recours auſſi aux frictions mercurielles, & à l'application du feu en raies & en pointes.

Je ſuis parvenu, avec des frictions de pommade mercurielle, faites vigoureuſement tous les jours, & recouvertes d'un cataplaſme de mauves, à diviſer & à diſſoudre entièrement une *anchyloſe du boulet*; il s'eſt formé ſucceſſivement pluſieurs abcès autour de l'articulation malade; je les ai ouverts, & la ſuppuration a achevé la guériſon.

L'action de frictionner eſt plus importante & produit peut-être, dans ces ſortes de maladies, plus d'effet que la pommade mercurielle, & les autres réſolutifs employés ſans ce moyen.

Quelques artiſtes vétérinaires ont appliqué les véſicatoires ſur la tumeur; d'autres, dans la même vue, ont paſſé pluſieurs ſetons dans ſon épaiſſeur; quelques-uns, plus hardis encore, ont fendu la peau en pluſieurs endroits, dans la direction du membre & dans toute la longueur de la tuméfaction, dont ils ont emporté de grandes portions avec l'inſtrument tranchant; la ſuppuration qu'ils ont excité avec ces moyens, qui ne ſont pas toujours ſans danger, mais qu'on peut tenter dans des animaux peu irritables, a produit un dégorgement & une détente conſidérable.

Quels que ſoient les remèdes que l'on mette en uſage, il eſt deux moyens qui ne doivent pas être négligés, & qui contribuent plus efficacement à la guériſon qu'aucun autre. Le premier, ſont les frictions sèches ſouvent répétées, & le maniement fréquent de la partie malade. On met en général ce dernier trop peu en uſage dans l'exercice de la Médecine vétérinaire; il eſt cependant d'une grande utilité, & il facilite ſingulièrement l'action des remèdes, en donnant de la mobilité aux liqueurs ſur leſquelles les vaiſſeaux peuvent agir alors avec beaucoup plus de ſuccès (*voyez* MALAXER, MASSER). Le ſecond, eſt l'exercice, la marche ou le travail; ce moyen eſt le plus important de tous; il eſt ſeul capable de s'oppoſer à la formation de l'*anchyloſe*. On doit y avoir recours, dès que les ſignes d'inflammation ſont diſparus, & même malgré la gêne & la douleur que l'animal paroît reſſentir d'abord. On proportionnera l'exercice ou le travail à l'état de la maladie; on en fera faire peu à la fois, & on recommencera ſouvent, ſur terre, s'il eſt poſſible; on l'augmentera inſenſiblement, & de manière à faire faire à l'animal tout ce dont il ſera capable, ſans être trop fatigué. Le labour, le tirage de la herſe, du rouleau ſont excellens en pareil cas: la marche dans les terres labourées facilitant toute l'extenſion des articulations, & ne

produiſant pas une réaction douloureuſe & fatiguante comme la marche ſur le pavé.

Si on néglige l'exercice, ſi on laiſſe l'animal conſtamment dans l'écurie, ſous le prétexte qu'il boite & qu'il ſouffre, les parties ne tardent pas à s'unir & à ſe ſouder les unes avec les autres, & la maladie devient bientôt incurable. Ce n'eſt ſans doute que par cette puſillanimité, qui fait craindre la douleur & la fatigue, que les *anchyloſes* ſont auſſi fréquentes dans l'homme.

C'eſt principalement dans les écuries nombreuſes; dans celles des perſonnes riches, des gens ſuſceptibles, & qui n'aiment pas à voir travailler des animaux boiteux ou ſouffrans, que l'on eſt à portée de faire cette obſervation; & il n'eſt pas rare de voir, dans ces ſortes d'écuries, des chevaux abandonnés, ou vendus à vil prix, parce qu'ils ſont reſtés boiteux à la ſuite d'efforts, ou de clous de rues, dans leſquels les articulations ayant plus ou moins ſouffertes, le long repos en a facilité l'union & l'*anchyloſe*. Parmi le grand nombre d'obſervations dont je pourrois m'étayer, je me contenterai d'en citer une ſeule.

Une jument, à M. *Vicq-d'Azyr*, prit un clou de rue dans un pied de derrière; je l'opérai, le clou avoit pénétré à travers l'aponévroſe du muſcle profond dans l'articulation de l'os articulaire avec ceux de la couronne & du pied, & il y avoit épanchement de ſynovie; peu à peu l'épanchement diminua, l'humeur s'épaiſſit, & il ceſſa entièrement; la plaie panſée, avec parties égales d'eau & d'eau-de vie, fut bientôt guérie, & la corne régénérée: mais toutes les parties contractèrent adhérence, & la cicatrice parfaite, la jument ne marchoit encore qu'à trois jambes. La collection de l'humeur aglutinante ſe manifeſtoit par un engorgement dur & indolent à la couronne & à la partie inférieure du paturon: le jeu de l'articulation, placée à cet endroit, commençoit à diminuer ſenſiblement, & la bête n'appuyoit que ſur la pince. J'ordonnai les bains de rivière (c'étoit au mois de juin), les frictions mercurielles ſur les endroits tuméfiés & le travail. M. *Vicq-d'Azyr* alloit ſouvent alors à l'école vétérinaire d'Alfort; il la fit mettre à ſa voiture, malgré les réclamations du cocher, qui trouvoit auſſi dangereux que déſagréable de mener une bête auſſi boiteuſe. Au bout de ſix mois, elle étoit parfaitement redreſſée, & elle a fait encore un long ſervice après cet accident. Si cette jument avoit été bien ménagée, & qu'on l'eût laiſſé à l'écurie pour ſe redreſſer, l'*anchyloſe* ſe ſeroit conſolidée, & elle auroit reſté boiteuſe, ſans eſpérance de guériſon.

Si, comme je l'ai déjà dit, on emploie, dès le principe de la maladie, & lorſqu'il y a encore de la chaleur & de la douleur, des réſolutifs âcres & irritans, ou ſi on fait trop travailler le cheval, l'action des remèdes ou le frottement de la marche excitent une inflammation violente, ordinairement ſuivie de ſuppuration & de carie de l'article. Dans ce cas, la carie étant cachée, & faiſant des progrès internes avant de ſe manifeſter au dehors, la maladie devient, le plus ſouvent, incurable; car il ne peut réſulter du long repos, néceſſaire alors, & de l'emploi des remèdes propres à borner la carie, qu'une vraie *anchyloſe* de l'articulation. On ne tentera donc le traitement, dans cette circonſtance, qu'autant que le défaut de jeu de cette articulation n'empêcheroit pas l'animal de pouvoir être employé à des travaux utiles après ſa guériſon. (*Voyez* CARIE.)

Il arrive quelquefois au contraire que la carie précède & donne lieu à l'*anchyloſe*, en facilitant l'épanchement du ſuc oſſeux. C'eſt ce qu'on voit arriver dans les javarts tendineux, & dans les clous de rue, dans leſquels le corps étranger, ou la matière, ont affecté la ſurface de l'os. Il eſt rare, dans ces cas, que la carie ſoit dans l'article même; elle eſt, le plus ſouvent, au bord ou à l'intérieur de l'os, & la maladie eſt plus facile à guérir: d'ailleurs il y a preſque toujours alors au dehors des ulcères fiſtuleux, qui laiſſent plus de facilité pour découvrir & pour reconnoître les progrès du mal, en même temps qu'ils s'oppoſent au ſéjour de la matière. Le traitement, dans ces circonſtances, eſt le même que celui des javarts tendineux; on fait des injections ſpiritueuſes & déterſives; on ouvre les fiſtules, on pénètre au fond, on enlève la carie & les épanchemens oſſeux avec l'inſtrument tranchant; on ménage les tendons & les ligamens, & on panſe comme une plaie ſimple. (*V.* CLOU DE RUE, JAVART.)

Lorſque l'*anchyloſe* eſt due à une exoſtoſe protubérante & partielle, qui n'eſt adhérente qu'à un ſeul os, & qui ne gêne le jeu de l'articulation que par la difficulté qu'elle oppoſe aux parties environnantes dans la flexion, comme on le voit quelquefois à l'articulation de l'avant-bras avec le bras, au boulet, au jarret, &c., on peut tenter, ſi ſa ſituation le permet, d'enlever avec la gouge & le maillet, ou avec une forte feuille de ſauge, tout ou partie de l'exoſtoſe, en raiſon de ſon voiſinage plus ou moins près de l'article. (*V.* EXOSTOSE.)

Lorſqu'après avoir employé les remèdes externes pendant un temps aſſez long, on ne remarque pas d'effets ſenſibles & de diminution marquée dans la tuméfaction, on ne doit pas s'obſtiner à en continuer l'uſage; le prix de l'animal ſeroit bientôt couvert par la dépenſe; il faut l'abandonner à la nature, & lui faire faire, petit-à-petit, tout le travail dont il ſera capable. Ce n'eſt ſouvent qu'après l'abandon total des remèdes, & après quelque temps d'exercice, qu'on commence à s'apercevoir d'une amélioration conſtante dans l'état de la maladie & de la claudication.

Il en eſt de même, ſi l'*anchyloſe*, après avoir diminué pendant quelque temps, paroît reſter fixée au même point. Loin d'avoir, dans ce cas, recours

à des remèdes plus actifs, qui l'endurciroient, rendroient la ſuite de la réſolution impoſſible, ou, comme je l'ai dit plus haut, pourroient donner lieu à la carie, il faut les ceſſer entièrement. Une guériſon imparfaite, qui laiſſe l'animal en état d'être encore utile, eſt à préférer à un traitement long, diſpendieux, quelquefois dangereux, & dont la réuſſite eſt par conſéquent au moins équivoque & incertaine.

Comme les fautes éclairent plus que les ſuccès, je rapporterai ici une obſervation qui m'a été communiqué par *M. Barrier*, artiſte-vétérinaire à Chartres.

Un fort cheval de farinier, des environs de Chartres, avoit une exoſtoſe aſſez conſidérable à la partie externe & ſupérieure de l'os de l'avant-bras; elle ſe portoit ſupérieurement de manière à chevaucher ſur l'articulation avec le bras qu'elle tendoit à *anchyloſer*, le jeu de cette articulation étant déjà reſtreint & tellement gêné, que le cheval boitoit tout bas. M. *Barrier* propoſa au propriétaire d'eſſayer d'enlever cette exoſtoſe, & il y conſentit. M. *Barrier* abattit le cheval, fendit la peau, découvrit l'exoſtoſe, & en enleva avec la gouge & le maillet toute la partie protubérante; il panſa ſimplement, le jeu de l'articulation devint plus libre, & la claudication diminua. Enhardi par ce premier ſuccès, & eſpérant une guériſon complète, il recommença l'opération; mais l'exoſtoſe avoit déjà contracté une adhérence intime au bord de l'articulation, & avec le ligament capſulaire, celui-ci s'ouvrit, la ſynovie s'épancha, l'animal, en ſe relevant, agrandit l'ouverture, & après quelque temps d'un panſement infructueux, on fut obligé de le ſacrifier.

Les remèdes internes ne ſont pas toujours à négliger dans l'*anchyloſe*. Le régime eſt un des meilleurs ſur leſquels on puiſſe compter. La nourriture fraîche doit être préférée; &, s'il eſt poſſible de mettre l'animal au vert à la prairie, il en réſultera un double avantage; non ſeulement les ſucs des herbes fraîches forment un excellent fondant, mais encore l'exercice que l'animal ſe donne pour ſe procurer cette nourriture, contribue efficacement à la guériſon avec les alimens. Les carottes, les navets, la chicorée ſauvage, le creſſon, le cochléaria, le cerfeuil, la pimprenelle, peuvent leur ſuppléer avantageuſement à l'écurie. Si on ne peut ſe procurer aucune de ces plantes, on tiendra l'animal à l'eau blanche, à la paille, & au ſon; on ne lui donnera des alimens plus ſolides que lorſqu'on le fera travailler.

Quant aux remèdes proprement dit, il faut avoir recours aux fondans, aux légers diaphorétiques, aux diurétiques, aux purgatifs. On fera boire à l'animal de l'eau ferrée, ou des eaux gazeuſes, minérales, ferrugineuſes, ſi on en eſt à portée; on le mettra à l'uſage journalier du ſafran de mars, des préparations antimoniales, du ſoufre, de l'éthiops-minéral, ou des autres préparations mercurielles. On lui fera prendre les gommes-réſines diſſoutes dans le vinaigre; le ſavon, qui produit de bons effets dans ces cas, les oximels, beaucoup de miel, dans lequel on ajoutera les poudres des plantes ou des racines apéritives, telles que le perſil, l'aunée, la gentiane, l'ariſtoloche, le dompte-venin, l'iris, le ſceau de Salomon, l'alcali fixe, les ſels neutres, &c. &c.

J'ai employé quelquefois avec ſuccès dans les engorgemens des articulations & dans les *anchyloſes* commençantes, un bol compoſé de poix réſine, de nitre, & de limaille de fer.

Feu M. *Bellerocq*, artiſte-vétérinaire à Bordeaux, a employé auſſi avec quelques avantages la diſſolution du ſublimé corroſif dans ce cas.

On ne s'aperçoit ſouvent de l'effet de ces remèdes qu'après en avoir continué l'uſage pendant long-temps. On le ſuſpend de temps à autre, ſoit pour laiſſer repoſer l'animal, ſoit pour leur laiſſer le temps d'agir efficacement. Du reſte, il en eſt de ces remèdes comme des remèdes externes; on ne doit pas s'obſtiner dans leur emploi, & ce n'eſt quelquefois que long-temps après les avoir ceſſés que l'*anchyloſe* diminue.

Les purgatifs contribuent auſſi à la guériſon de cette maladie, ſur-tout lorſque l'engorgement eſt indolent, & les animaux peu irritables. On les donne peu à peu, & de manière à ce qu'ils ne produiſent leur effet qu'après quelques jours d'adminiſtration. L'aloès & le jalap doivent être employés de préférence, l'effet du premier étant conſtant. (*Voyez* ALOÈS, PURGATIFS.)

Il ſeroit auſſi inutile que diſpendieux d'entreprendre le traitement des *anchyloſes* anciennes, dont la tuméfaction & la dureté ſont conſidérables, dans leſquelles les ligamens & les cartilages ſont entièrement déſorganiſés, & où l'oſſification eſt parfaite. (*M. HUZARD.*)

ANCHOIS, ſ. m. (*Hygiene.*)

Parties II. *Des choſes improprement appelées non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section II. *Animaux.*

Clupea encraſicolus. Linn.

L'anchois eſt un poiſſon de mer très-délicat, ſans écailles, de la longueur du doigt, du genre de la ſardine, *clupea*, Linn. Il n'a d'autre arête que l'épine du dos qui eſt fort menue; il a la bouche grande, l'extrémité des mâchoires pointue & en forme de ſcie ſans dents; les ouies ſont petites & doubles.

Du mois de décembre à celui de juillet on pêche les anchois ſur les côtes de Catalogne, de Provence, de Veniſe, de Gênes, & de Rome

où ils abondent. Les pêcheurs ſont sûrs de les attirer, en leur préſentant de la lumière. Ils leur ôtent le fiel, les boyaux, & la tête, les ſalent & les mettent dans des barils. On mange les anchois frits & rôtis lorſqu'ils ſont frais. C'étoit avec des anchois fondus & liquéfiés dans leur ſaumure, que les Grecs & les Latins faiſoient une ſauce qu'ils nommoient *garum*, & ſurnommoient très-précieuſe. Ils s'en ſervoient pour aſſaiſonner d'autres poiſſons & même la viande. Chez nous encore on emploie les anchois pour beaucoup de ſauces. Le peuple à Paris les aime beaucoup placés dans de petits pains, arroſés d'huile, avec des fines herbes, & qu'on nomme *canapé*. Ce poiſſon ſalé peut être mis dans la claſſe des alimens qui excitent l'appetit. (M. MACQUART.)

ANCHOLIE, ANCOLIE, AIGLANTINE, COLOMBINE, GALANTINE, GANTS DE NOTRE-DAME. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*)

L'ancholie (*aquilegia vulgaris*) eſt, ſuivant M. *Willemet*, recherchée des chèvres & des brebis, & ſa fleur plaît aux abeilles & aux autres inſectes.

On dit que cette plante eſt apéritive, rafraîchiſſante, déterſive. On employe l'herbe fraîche en décoction dans l'eau, en gargariſme dans l'eſquinancie, dans les cas d'aphtes à la bouche & dans l'ophtalmie. On donne la racine en poudre à la doſe d'une once pour faciliter l'éruption du claveau.

On appelle auſſi *gants de notre-dame*, *la campanule* & *la digitale*. *Voyez* ces mots. (M. HUZARD.)

ANCIENNETÉ DE LA VÉROLE. Les ſentimens ſont aſſez partagés ſur l'ancienneté de la vérole; quelques-uns la font remonter fort loin : mais il paroit qu'ils la confondent avec la lêpre ou l'éléphantiaſis, dont cependant elle diffère eſſentiellement. Si on compte, en ce cas, pour quelque choſe le ſilence de tous les anciens médecins, & ſur-tout d'Hippocrate, ſur la vérole; ſi on conſulte les hiſtoriens, à la même époque, on ſe convaincra aiſément qu'elle étoit inconnue aux arabes, aux grecs, & aux romains, & qu'elle n'a commencé à ſe manifeſter en Europe que vers l'an 1496. Nous vérifierons cette double aſſertion, & l'éclairciſſement des faits qui lui ſervent de preuves, quand nous ferons l'expoſition hiſtorique de cette maladie. (*Voyez* HISTOIRE DE LA VÉROLE.) (*M. DEHORNE*).

ANCIENS MÉDECINS. L'homme eſt conſtitué de manière que mille cauſes peuvent déranger ou altérer ſon organiſation, & léſer ſes fonctions. Il n'a donc pu vivre long-temps ſur la terre, ni dans le climat le plus agréable, ſans éprouver de la fatigue, de la douleur, des maladies, des infirmités.

Quelque féconde que ſoit la terre, l'homme vivant en ſociété n'a pu être long-temps ſans la cultiver; elle auroit enfin ceſſé de fournir à ſa ſubſiſtance. Ainſi le beſoin ſenti de bonne heure, l'a rendu induſtrieux. Il lui falloit des inſtrumens; il en a trouvé la matière, qu'il a enſuite préparée, & à laquelle il a donné différentes formes. Mais ce travail long & néceſſaire a été pour lui pénible, fatigant, & même quelquefois dangereux. Il lui a fallu le ſuſpendre, pour reprendre de nouvelles forces, ou pour attendre que la nature ait guéri la plaie qu'il s'étoit faite.

La nature fut donc le premier médecin qui vint au ſecours de l'homme; auſſi Hippocrate appelle-t-il la nature, ἰατρικὴ, *medica*.

Ce fut en la laiſſant agir, en la voyant opérer ſur lui & ſur ſes ſemblables, que l'homme reconnut combien elle étoit puiſſante. Cependant ſon travail fut quelquefois lent, ou parut inſuffiſant. Une épreuve due au haſard eſt venue ſeconder la nature, ce ſuccès fut remarqué, & ne fut point oublié. Il ſe tranſmis de bouche en bouche. La tradition orale fut le ſeul livre qui en conſerva & en perpétua le ſouvenir.

Rendu attentif par cette découverte, l'homme en fit d'autres également heureuſes. La Médecine ſe formoit ainſi dans le ſilence; mais l'art n'exiſtoit pas encore. Il falloit, pour lui donner l'exiſtence, qu'on eût raſſemblé beaucoup de faits & d'obſervations ſuivis, répétés à l'égard de pluſieurs maladies; qu'on eût reconnu les ſymptômes propres à chacune, les ſignes qui les différencient, l'utilité ou l'inutilité des ſecours, la marche que ſuivent les maladies, leur terminaiſon heureuſe ou malheureuſe; qu'on eût aſſigné à chaque maladie un nom particulier.

Ce moment ſe préparoit avec lenteur; mais après une longue ſuite d'années, deux ou trois ſiècles peut-être, il eſt enfin venu. La Médecine eut ſes principes & ſes régles; elle fut véritablement un art.

Qui pourroit en fixer l'époque, & nommer l'homme de génie qui, profitant des obſervations faites avant lui, & qui aidé des ſiennes propres, a formé les premiers rudimens d'un code, que ſes ſucceſſeurs devoient étendre & perfectionner?

Les monumens qui devoient nous tranſmettre cet événement qui fait tant d'honneur à l'eſprit humain, & dont la ſociété devoit retirer tant d'avantages, ont depuis long-temps diſparu de deſſus la terre.

Tout ce qu'on ſait bien certainement, c'eſt que la Médecine étoit réellement une ſcience pratique, chez un des plus anciens peuples de la terre, les Egyptiens. Ils s'étoient rendus cé-

lèbres par leur ſavoir en tout genre. Les prêtres ſeuls étoient les poſſeſſeurs & les diſtributeurs de ces tréſors de l'eſprit. La Médecine faiſoit partie de leurs connoiſſances. Ils voyoient les malades, les interrogeoient ſur leur état, & leur preſcrivoient des remèdes. Ils étoient véritablement médecins.

Les livres les plus anciens, que le temps ait conſervés, ſont ceux de Moïſe. Le légiſlateur des juifs avoit été élevé en Egypte; il avoit été inſtruit par les prêtres de Memphis dans les ſciences dont ils faiſoient profeſſion. Il dit, en parlant de Jacob, que Joſeph fit embaumer le corps de ſon pere par les médecins de ſa maiſon; fait qu'il faut placer ſous l'an 1689 avant notre ère (1).

Parmi les lois que Moïſe donna aux juifs ſur le mont Sinaï, l'an 1491 avant notre ère, il en eſt une remarquable: la voici.

« Lorſque deux hommes auront eu querelle, ſi » celui qui aura été bleſſé d'un coup de poing » ou de pierre, ſans être tué, mais réduit à ſe » tenir au lit, ſe rétablit & ſort appuyé ſur un » bâton, celui qui aura frappé, ne ſera point cou- » pable, mais il ſera obligé de payer au bleſſé » les journées de ſon travail, & les frais qu'il a » faits pour les médecins ».

Si donc il y avoit des médecins en Egypte, & parmi les juifs encore errans dans l'Arabie, s'il y en avoit chez les aſſyriens & chez les autres peuples orientaux, la médecine étoit aſſurément trouvée, & formoit une ſcience pratique, mais différemment exercée ſuivant les lieux, & ſuivant le plus ou le moins de lumieres acquiſes parmi les différens peuples.

C'eſt tout ce que l'on peut avancer de plus certain.

Quels furent les plus anciens médecins qui ſe ſont montrés en Egypte? Iſis, Oſiris, Hermès, Orus, & autres, qui tous furent des rois ou des hommes, divinisés par la reconnoiſſance. Ces noms célèbres ne nous ſatisfont point; ils n'exprimoient peut-être dans la langue myſtique des égyptiens que des attributs. Eſt-on plus inſtruit de la maniere dont ces perſonnages, mis au rang des dieux, ont exercé la Médecine, & dans quel état ils l'ont laiſſée? Ce qu'on trouve dans les écrits des Grecs ſur la Médecine des égyptiens, ne doit guère s'entendre que de la Médecine telle que la virent pratiquer, dans les ſiècles poſtérieurs, les philoſophes de la Grèce qui ſe rendirent en Egypte, pour y converſer avec les ſages de cette contrée, & pour recueillir des connoiſſances dont ils revenoient enrichir leur pays.

Nous le repétons, l'origine de l'art eſt inconnue, mais ſon hiſtoire, lorſqu'il fut véritablement exiſtant, doit ſe puiſer chez les grecs, où après de foibles commencemens, il s'eſt perfectionné & perpétué d'âge en âge juſqu'à nous.

La Grèce, qui diviniſa les grands hommes qu'elle a produits, nous montre une foule de Dieux ou de Déeſſes qui ont pratiqué l'art, ou l'ont enſeigné, ou qui ont trouvé des remèdes capables de guérir les maladies. Tels ſont Apollon, Minerve, Bacchus, Mercure, Cybele, Diane, enfin Eſculape.

Mais avant que de parler du dernier, il faut faire mention de quelques hommes qui le précédèrent dans les temps obſcurs de la Grèce. Nous laiſſerons tout ce qui n'appartient qu'à la Mythologie, & nous ne ferons paſſer en revue que les noms de ceux qui paroiſſent avoir exercé l'art, ou trouvé des remedes utiles contre certaines maladies.

Le premier eſt Mélampe. Il guérit les filles de Prœtus, roi d'Argos, avec l'ellébore, dont il avoit reconnu la propriété. Prœtus commença à régner, ſuivant Lenglet, l'an 1396 avant notre ère. Son règne fut de dix-ſept ans; on peut ſuppoſer que cette guériſon ſe fit vers la douzième année, c'eſt-à-dire l'an 1384 avant notre ere; époque à laquelle Mélampe pouvoit avoir quarante ans. Ainſi il a dû naître vers l'an 1424, avant notre ère.

Voyez MÉLAMPE.

Chiron, ſurnommé le Centaure, avoit l'air dur & féroce (dit Pindare); mais c'étoit le plus doux des hommes. Il naquit en Theſſalie, & fut l'inſtituteur de beaucoup de héros, entr'autres d'Hercule, de Jaſon, de Théſée, d'Eſculape, d'Achille. Philoſtrate nous apprend qu'il vécut très-long-temps.

Le premier de ſes diſciples doit être Hercule, puiſque, ſuivant Lenglet, il parut avec éclat l'an 1318 avant notre ère. En ſuppoſant qu'Hercule, à cette époque, n'eût que vingt-cinq ans, ſa naiſſance tomberoit à l'an 1353, lorſque Chiron devoit en avoir au moins vingt. Ainſi, Chiron ſeroit né vers l'an 1373.

Le dernier des diſciples de Chiron eſt Achille, lequel, au commencement de la guerre de Troie, étoit jeune, & ne pouvoit guère avoir que vingt-cinq ans. Cette guerre commença, ſuivant Lenglet, l'an 1218. Si Chiron fut ſon maître, on voit qu'à cette époque, en ſuppoſant qu'il vécût encore, il devoit être âgé de cent cinquante-cinq ans. Mais il pouvoit être mort lorſqu'Achille avoit dix-huit ans, c'eſt-à-dire, l'an 1225, à l'âge de cent quarante-huit ans.

(1) Ces médecins de Joſeph avoient été sûrement inſtruits à l'école des prêtres égyptiens; ils en avoient reçu leur miſſion, & ils ſe répandoient dans les différentes villes de la contrée, pour donner des ſecours aux malades, les prêtres ne pouvant pas être par-tout. Mais par la ſuite, les médecins crurent qu'il étoit au-deſſous d'eux de faire les embaumemens, & abandonnèrent ce ſoin à des hommes que la ſuperſtition & le préjugé rendirent preſque infames.

Ce n'eſt qu'en lui ſuppoſant cet âge qu'il peut avoir été en même temps le maître d'Hercule, d'Eſculape, & d'Achille.

Nous préſentons ce que la comparaiſon des dates nous offre, ſans aſſurer que Chiron ait fourni une carrière auſſi longue. Au reſte, les anciens croyoient que les premiers hommes vivoient au-delà d'un ſiècle.

Il ſuffit d'avoir fixé ici le temps où a vécu Chiron : on trouvera, à ſon article, ce qui regarde plus particulièrement cet homme célèbre.

Eſculape, un de ſes diſciples, naquit auſſi en Theſſalie, ou du moins en fut originaire. Il fait une époque remarquable dans l'hiſtoire de la Médecine. On ne ſauroit véritablement apprécier les connoiſſances qu'il avoit dans l'art ; mais les honneurs divins qu'on lui accorda après ſa mort, ne permettent point de douter qu'il n'ait rendu de grands ſervices à ſes contemporains, en leur prodiguant ſes ſoins dans leurs maladies.

Il fut la tige d'une nombreuſe poſtérité, qui exiſtoit encore deux ſiècles avant notre ère : ces illuſtres deſcendans furent connus ſous le nom d'Aſclépiades.

Jean Tzetzes en a donné la filiation, qui doit trouver place ici. Il n'y a point mis de date ; & ceux qui l'ont enſuite inſérée dans leurs ouvrages n'ont pas pris la peine d'y en mettre. J'ai cru devoir faire ce qu'ils n'ont pas fait, ſans prétendre néanmoins qu'il faille regarder cette filiation comme bien fidèle & bien exacte.

Depuis Podalyre, ſecond fils d'Eſculape, qui commence cette filiation, juſqu'à la naiſſance d'Hippocrate ij, elle ne comprend que quinze générations, ſuivant les uns, & ſeize ſuivant d'autres (ce que j'ai admis), Hippocrate ij commençant la dix-ſeptième.

En calculant de la naiſſance de Podalyre, que je marque ſous l'an 1253 avant notre ère, juſqu'à celle d'Hippocrate ij, quatre cents ſoixante ans avant notre ère, on a ſept cent quatre-vingt-treize ans. Il s'enſuit que, non compris Podalyre, les deux premiers générateurs avoient cinquante-un ans à la naiſſance de leurs fils, les cinq générateurs qui ſuivent cinquante ans, & les neuf autres quarante-neuf ans. C'eſt bien plus d'années que les chronologiſtes n'en comptent ordinairement pour chaque génération des anciens (des rois & princes ſur-tout), laquelle ſe calcule ſur trente-trois ans.

Cependant, ſi l'on fait attention que les premiers Aſclépiades enſeignoient eux-mêmes la Médecine à leurs fils, on comprend que leur éducation a dû être fort longue ; car ſous la diſcipline d'un père, on eſt encore élève, même à l'âge de trente ans. Les fonctions des fils de médecins ſe réduiſoient à recueillir des plantes, à préparer les remèdes, & non à les preſcrire ; ils voyoient agir, & n'agiſſoient point, ſi ce n'eſt comme aides. Dans une petite ſociété, un ſeul médecin ſuffiſoit ; ainſi, la confiance des malades étoit réſervée toute entière au père. Le fils lui ſuccédoit ; & s'il en avoit deux, il en envoyoit un, lorſqu'il le croyoit capable d'exercer l'art, s'établir dans un autre canton. Ainſi, ils ne durent pas ſe marier de bonne heure : ce qui doit avoir eu lieu, tant que la Médecine ne ſortit point de la famille des Aſclépiades ; c'eſt-à-dire, tant qu'ils ne communiquèrent point à des étrangers la ſcience qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres.

Les choſes ne durent pas changer, lorſque la Philoſophie vint enfin établir en Grèce ſon empire ; car les fils des médecins, deſirant réunir aux connoiſſances médicales d'autres connoiſſances précieuſes qui devoient leur attirer plus de conſidération, telle que la Phyſique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie, la Coſmologie, la Dialectique, la Métaphyſique, ils firent de longs voyages pour les acquérir. Ce n'étoit donc qu'après s'être profondément inſtruits de la doctrine de différens philoſophes (1), & de celle des plus célèbres écoles de Médecine, qu'ils s'annonçoient comme médecins. Ils approchoient néceſſairement de l'âge mûr (2). Ce n'étoit qu'alors qu'ils formoient un engagement qui auparavant eût été un obſtacle à leurs voyages & à leurs études.

Ariſtote, qui deſcendoit d'Eſculape par Machaon, ne s'eſt pas marié de bonne heure, il avoit trente-neuf ans : la date eſt préciſe, ce fut en 345. Et

(1) Ce fut probablement du temps de Thalès, ou peu après, que les fils des médecins commencèrent à étendre leur ſavoir. Bientôt pluſieurs ſe trouvèrent aſſez inſtruits pour mériter le nom de philoſophe, & la Médecine ſe trouva réunie à la Philoſophie ; c'eſt-à-dire, que les philoſophes poſſédoient toutes les connoiſſances de l'art, & que pluſieurs l'exerçoient : ce qui paroît avoir eu lieu depuis l'an 560, avant notre ère, juſqu'à 410 (pendant environ 150 ans). A cette époque, Hippocrate ij étoit dans la maturité de l'âge. Il vit avec peine que les plus belles années étant employées toutes entières à parcourir pluſieurs écoles de Philoſophie, dont les maîtres enſeignoient des opinions très-différentes, il n'en reſtoit point aſſez pour ſe rendre habile dans la Médecine, qui demande des études longues & ſuivies, & qu'il appelle lui-même un art long. Il ſentit que la Médecine, bien loin de ſe perfectionner par cette union, alloit dégénérer, & que les vrais médecins, devenant rares, l'humanité en ſouffriroit. Pour remédier à ce double mal, il conſeilla à ſes diſciples de ne prendre des connoiſſances philoſophiques que celles qui conduiſent à la Médecine, qui perfectionnent le jugement, & qui rendent l'homme meilleur : voilà ce qui a fait dire à Celſe qu'Hippocrate avoit ſéparé la Médecine d'avec la Philoſophie. Peut-être même fut-il élevé, ſur ce plan, par ſon père ou par ſon aïeul ; & il le ſuivit dans l'éducation de ſes fils. Il ne prit point le nom de philoſophe ; il ne voulut être que médecin, & il s'éleva, par ſon mérite, au-deſſus de tous ceux qui l'avoient précédé. Dans les ſiècles ſuivans, les vrais médecins ne parurent plus avec le titre de philoſophe.

(2) Ariſtote demeura dix-ſept ans auprès de Platon, & commença à ſuivre ſes leçons à vingt ans.

combien n'a-t-on pas vu, dans ce ſiècle même, de médecins ſe marier à près de cinquante ans.

Si donc il y a de bonnes raiſons pour jeter du doute ſur la filiation conſervée par Tretzes, il y en a de fortes pour ne pas la rejeter comme abſolument fauſſe.

Chez ces peuples anciens, où le gouvernement étoit monarchique & héréditaire, les rois qui avoient l'orgueil de perpétuer leur race ſur le trône, avoient ſoin de marier leurs enfans, dès que la puberté étoit aſſez confirmée, pour leur faire eſpérer, dans un petit-fils, un nouvel appui de leur couronne. Cependant il s'en faut beaucoup que leur eſpoir ait été auſſi promptement ſatisfait; s'il l'eût été, les générations des princes auroient été conſtamment de vingt à vingt-trois ans environ; au lieu que les chronologiſtes les calculent ſur trente-trois. Pourquoi ont-ils pris ce terme? C'eſt que les enfans qui naiſſent les premiers ne vivent pas tous juſqu'à l'âge de puberté; & que des rois qui, dès l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, avoient eu des enfans mâles, les ont vu mourir, & n'ont eu pour ſucceſſeurs que ceux qui leur ſont nés après qu'ils eurent atteint leur trente-troiſième année, & même leur quarantième.

Ce calcul eſt fondé ſur une ſuite d'années de pluſieurs princes aſſis ſur différens trônes, dont les uns ont régné un bon nombre d'années, & les autres moins; il en eſt réſulté que le règne proportionnel de chacun a été de trente-trois ans.

S'il en eſt ainſi à l'égard des générations des princes qui ſe marioient de bonne heure, on voit que les générations des hommes, moins élevés en dignité, ont dû être beaucoup plus longues; puiſque, d'une part, ils ſe marioient dans un âge plus mûr, n'ayant point un ſi grand intérêt à perpétuer leur race, ou à en aſſurer ſi-tôt l'exiſtence; & que, de l'autre, ils n'étoient pas moins expoſés que les rois à voir mourir leurs premiers fils en bas-âge, ou du moins avant celui d'un établiſſement.

Si donc les générations des rois ſont portées à trente-trois ans, & ſi elles vont quelquefois à quarante, il s'enſuit que celles de la plupart des hommes, dans ces temps reculés, peuvent être calculées ſur quarante-trois ans, & même cinquante.

On peut conclure de ce que nous venons d'obſerver, que la filiation des Aſclépiades, donnée ou conſervée par Tzetzes, ſans être abſolument démontrée exacte & vraie, n'en eſt pas pour cela moins vraiſemblable.

Quoi qu'il en ſoit, voici les points fixes qui ont ſervi à marquer les époques de la naiſſance d'Eſculape, & de la naiſſance de ſes deux fils: de ces époques ſuivent toutes les autres.

1°. Le voyage des argonautes, duquel fut Eſculape, l'an 1292 avant notre ère. LENGLET.

2°. Le commencement de la guerre de Troie, à laquelle ſe trouva Podalyre, l'an 1218 avant notre ère (LENGLET), ſoixante-quatorze ans après l'expédition des argonautes.

3°. La naiſſance d'Hippocrate ij, qui eſt placée par tous les hiſtoriens, ſous l'olympiade LXXX, année j, c'eſt-à-dire, l'an 460 avant notre ère.

Si Eſculape fut du voyage des argonautes, l'an 1292, il devoit avoir au moins vingt-neuf ans: il ſeroit donc né vers 1321.

Podalyre, en partant pour la guerre de Troie, pouvoit avoir trente-cinq ans; il étoit donc né vers l'an 1253, lorſqu'Eſculape, ſon père, avoit ſoixante-huit ans. C'eſt un aſſez grand âge; mais les deux époques, & de l'expédition des argonautes, & de la guerre de Troie, déterminent à le lui donner. D'ailleurs il ſe rencontre encore des vieillards de ſoixante-huit ans, capables d'engendrer: il y en avoit ſans doute davantage dans un pays & dans un temps où la manière de vivre & les mœurs concouroient à conſerver long-temps les hommes ſains & vigoureux.

Podalyre étoit encore enfant lorſqu'Eſculape mourut; on peut ſuppoſer qu'il avoit dix ans. Ce ſeroit donc vers l'an 1243 qu'Eſculape auroit fini ſa carrière, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans.

Machaon étoit l'aîné; il avoit conduit l'enfance de Podalyre, & lui avoit enſeigné la Médecine, qu'il avoit lui-même appriſe de ſon père. Pour remplir auprès de ſon frère les fonctions de père & de maître, ſur-tout dans la Médecine, il falloit que Machaon eût environ vingt ans plus que Podalyre, & par conſéquent trente ans à la mort de ſon père. Ainſi, Machaon étoit né vers l'an 1273 (lorſqu'Eſculape avoit quarante-huit ans); par conſéquent il avoit cinquante-cinq ans, en partant pour aller à la guerre de Troie, accompagné de Podalyre, ſon frère.

Ce détail étoit néceſſaire, avant que de mettre ſous les yeux le tableau qui contient les noms de ceux qui ont continué en ligne droite la filiation de Podalyre.

La poſtérité de Machaon paroît avoir continué juſqu'à Ariſtote; mais on ne la connoît pas; on trouvera dans le tableau le petit nombre de noms qui ſe ſont conſervés.

FILIATION D'ESCULAPE,

OU

GÉNÉALOGIE DES ASCLÉPIADES.

ESCULAPE (1),

Né vers l'an 1321 *avant notre ère, eut deux fils;*

Années avant notre ère.

MACHAON, l'aîné, naît vers.....1273

Les cinq fils de Machaon ſont:
- NICOMACHUS.....vers 1230
- GORGASUS.....1228
- ALEXANOR.....1224
- SPHYRUS.....1222
- POLEMOCRATES.....1220

NICOMACHUS, médecin, vers.....424
ARISTOTE, ſon fils, en.....384

NOTA. Je n'ai point mis à la ſuite d'Ariſtote un médecin célèbre, Eraſiſtrate, parce que s'il appartient à cette branche des Aſclépiades, on ne ſait pas bien préciſément ſi c'eſt par un frère ou par une ſœur d'Ariſtote; car il ne ſauroit deſcendre d'Ariſtote directement,

PODALYRE, puîné, naît vers.....1253
HIPPOLOQUE.....1202
SOSTRATE j.....1151
DARDANUS.....1101
CRISAMIS j.....1051
CLÉOMYTTADES j.....1001
THÉODORE j..... 951
SOSTRATE ij..... 901
CRISAMIS ij..... 852
CLÉOMITTADES ij..... 803
THÉODORE ij..... 754
SOSTRATE iij..... 707
NEBRUS..... 656
GNOSIDICUS..... 607
HIPPOCRATES j..... 558
HÉRACLIDES..... 509
HIPPOCRATES ij, naît en..... 460
THESSALUS..... 428

(1) Son nom eſt Ασκληπιας, d'où l'on a fait Ασκληπιαδαι, pour exprimer ſes deſcendans. Nous diſons *Eſculape*, d'après les romains, qui ont introduit dans leur langue *Æſculapius*, au lieu d'*Aſclepias*, qu'ils auroient bien dû conſerver.

Suivant les marbres de Paros, Homère floriſſoit l'an 907 avant notre ère, c'eſt-à-dire, trois cents deux ans depuis la deſtruction de la ville de Troie. Les grecs, à cette époque, cultivoient la littérature & les arts d'utilité; on en trouve la preuve dans les écrits de ce poëte immortel (1). La Médecine tenoit, ſans contredit, le premier rang parmi ces arts, puiſque l'invention en eſt attribuée aux dieux, & les découvertes, qui ont multiplié les moyens de guérir, à des héros & à des rois qui avoient des dieux pour pères ou pour aïeux.

On ne ſauroit douter qu'Homère ne trace, dans ſon Iliade, le tableau des mœurs, des uſages, & des arts de ſon temps, bien qu'il ſemble les tranſporter à trois ſiècles avant lui. Dans une expédition militaire, les dangers ſe multiplient autour des guerriers; tous, chefs & ſoldats, ſont également expoſés, en combattant de près ou de loin, à recevoir des contuſions violentes ou de larges bleſſures. Lorſqu'une expédition ſe fait dans une terre éloignée, il faut des hommes qui adminiſtrent des ſecours aux malades & aux bleſſés; les argonautes avoient avec eux le médecin Eſculape. Les princes confédérés de la Grèce, pour venger leur commune injure, abordent dans la Troade avec des médecins. Homère en nomme deux, Machaon & Podalyre, qu'il appelle les fils de l'excellent Eſculape; ils commandoient les grecs qu'ils avoient amenés de Tricca, d'Ithoma, & d'Æchalia, en Theſſalie.

Les deux frères, avec deux autres chefs, également en état de traiter les bleſſures, pouvoient peut-être ſuffire à l'égard des chefs: mais les ſoldats qui ſe raſſembloient autour d'eux, qui combattoient ſous leurs yeux, n'étoient point invulnérables. Il ne ſe livroit point de combat qu'il n'y en eût un grand nombre grièvement atteints d'une flèche ou d'un javelot.

Peut-on croire qu'on les laiſsât ſans ſecours? Non: certainement pluſieurs d'entr'eux, à l'exemple des chefs, rempliſſoient en même temps les fonctions de combattans & celles de medecins. Homère n'en parle pas, à la vérité; c'eſt que, dans un poëme épique, où les dieux interviennent, & dont tous les perſonnages ſont des héros, il ne devoit préſenter ſur la ſcène que leurs actions éclatantes, & leurs hauts faits de courage & de bravoure, & quelquefois, pour intéreſſer davantage en leur faveur, les montrer couverts de bleſſures. Comme les ſoldats n'y ſont que des agens ſubordonnés, il ſuppoſe que tout ce qui regarde leur entretien & leur conſervation a été réglé par le commandant général & par les chefs. Mais puiſqu'il y avoit des médecins pour ces derniers, il faut en conclure qu'il y en avoit pour les ſoldats: d'où il ſuit que, du temps d'Homère, on ne mettoit point une armée en campagne ſans qu'elle fût pourvue de médecins.

Indiquons ces héros qui, d'une main encore teinte du ſang de leurs ennemis mortellement frappés, alloient étancher avec ſenſibilité le ſang qui couloit des plaies que le fer des troïens avoit faites à des héros grecs, & arracher la flèche ou le dard profondément enfoncé dans les chairs.

Ici c'eſt Machaon qui ſecourt Ménélas; une flèche a percé ſa cuiraſſe, & eſt reſtée dans la plaie; le ſang coule abondamment; Machaon fait l'extraction de la flèche, étanche le ſang, & met ſur la plaie, dit le poëte, des médicamens employés par Eſculape, ſon père, qui les tenoit de Chiron.

Là, c'eſt Patrocle: inſtruit par Achille, ſon ami, qui l'avoit lui-même été par Chiron, le plus juſte des centaures, il eſt prié par Eurypyle d'extraire la flèche qui lui perce la cuiſſe. Patrocle fait une inciſion, enlève la flèche, lave la plaie avec de l'eau tiède, & y applique, pour appaiſer la douleur, une racine amère qu'il a broyée dans ſes mains. Tandis que Patrocle rendoit à Eurypyle ce ſervice, Machaon venoit d'être bleſſé dans un combat, & Podalyre, à la tête des ſiens, s'oppoſoit aux efforts des troïens.

Bien que pluſieurs chefs aient été bleſſés, Podalyre ne paroît point, dans l'Iliade, en avoir panſé aucun. Homère ne devoit point s'arrêter à décrire tous ces détails de l'art; il en a dit aſſez pour faire préſumer que tous ont eu des ſecours dont ils avoient beſoin, puiſque pluſieurs étoient en état d'en donner.

Mais de ce qu'Homère ne parle que de bleſſures traitées par des chefs eux-mêmes, il ne faut pas en conclure que, parmi des milliers de ſoldats campés depuis huit ans devant Troie, aucun ne fut attaqué de maladies internes plus ou moins graves. On ſuppoſeroit en vain que tous ceux qui formoient cette armée étoient des hommes robuſtes, dans la vigueur de l'âge, endurcis aux plus rudes travaux, & capables de réſiſter à toutes les viciſſitudes des ſaiſons. Jamais une armée nombreuſe n'a été exempte d'épidémie. Le ſouvenir de celle qui régna dans les plaines d'Ilion s'étoit conſervé juſqu'au temps d'Homère; elle ſurvint la neuvième année du ſiège (ce ſont les événemens de cette année qui ſont mis en action dans l'Iliade). Le poëte déſigne cette maladie par ces mots, νοῦσος κακὴ, *morbus perniciosus*; il obſerve qu'elle fit le plus affreux ravage dans le camp des grecs; que chaque jour elle emportoit un très grand nombre de guerriers.

Un plus long détail eût formé un tableau trop

(1) Il ne fut pas le ſeul de ſon ſiècle qui fit briller ſon eſprit & le feu de ſon imagination; mais comme il chantoit les hauts faits des héros de la nation, ſes poëmes devinrent des annales que chacun ſe plut à lire, & à ſavoir par cœur: de là vient que ni le temps ni les révolutions ne purent les détruire, comme ils en ont détruit tant d'autres, auxquels il n'a manqué que de ne pas renfermer des choſes qui intéreſſaient auſſi directement des peuples libres, courageux, & fiers de leur origine.

lugubre pour être mis ſous les yeux. Mais ce qui le diſpenſoit de parler de ſecours adminiſtrés, c'eſt qu'ils ne durent pas être brillans ni glorieux pour Machaon & Podalyre; ils ne le ſont pas encore aujourd'hui dans l'invaſion de certaines épidémies. D'ailleurs, comme c'étoit Apollon outragé dans la perſonne de ſon pontife, qui avoit envoyé ce fléau deſtructeur, la main d'un dieu qui frappoit devoit être plus puiſſante que la Médecine.

Mais ſi, dans les épidémies, l'art n'eſt pas toujours ſupérieur, il triomphe ſouvent des autres eſpèces de maladies. Les cauſes qui les produiſent nous environnent, & nous ſuivent par-tout. Comment donc ſeroit-il poſſible que huit années ſe ſoient écoulées devant les murs d'Ilion, ſans que pluſieurs centaines de guerriers aient été attaqués de quelques maladies, ſur-tout au milieu des travaux pénibles d'un long ſiège? Si Machaon, Podalyre, Achille, Patrocle, & autres peut-être, ne traitoient que les bleſſures (quelques-uns ſemblent le croire), il s'enſuit que ceux qu'une pleuréſie très-aiguë, un éryſipèle fort grave, une fièvre ardente, un épuiſement total, réduiſoient à l'état le plus fâcheux, ont été dénués de tous ſecours. Ainſi, la pitié étoit éteinte pour des hommes qui avoient bien ſervi la patrie. Comme rien cependant n'eſt plus invraiſemblable que cet abandon des malades de maladies internes, on ſe trouvera forcé d'admettre la ſéparation de l'art, & de dire qu'il y avoit dans l'armée des médecins qui s'occupoient uniquement du ſoin de ces maladies internes.

Quelques obſervations vont faire voir que ce partage n'a point eu lieu dans ces temps reculés.

Celui qui le premier réuſſit à ſoulager un homme ſouffrant, & à le délivrer de ſes maux, ſe ſervit d'un moyen, quel qu'il ſoit. Tant que ce moyen fut unique, peu de malades lui durent la conſervation de leurs jours, parce que toutes les maladies ne ſe reſſemblant pas, elles ne ſauroient être guéries par le même remède. Les ſuccès heureux ſe multiplièrent, en raiſon de l'augmentation des moyens & de la connoiſſance des différens cas où ils devoient être employés. Ce fut alors que le nom de guériſſeurs put être donné à ceux qui faiſoient une heureuſe application des moyens trouvés, & que l'*action de traiter*, fondée ſur l'expérience & ſur le ſouvenir de ce qui avoit été pratiqué en telle ou telle circonſtance, commença à être regardée comme un art, & en reçut le nom. Ces guériſſeurs mettoient en uſage tout ce qu'un homme exercé & digne de confiance leur avoit dit être bon & utile; c'étoient les feuilles des végétaux, leurs racines, leurs ſucs. Un même homme traitoit, par tous les moyens connus, les maladies internes & les maladies externes. Si ces deux genres de maux n'ont pas abſolument commencé à ſe manifeſter enſemble, il eſt vraiſemblable au moins que les uns n'ont pas précédé de beaucoup les autres; mais il eſt raiſonnable de penſer que la méthode de traiter les uns s'eſt perfectionnée en même temps que la méthode de traiter les autres.

Comme on ne ſait point en quel temps a commencé véritablement la Médecine, on ne ſauroit la ſuivre par les degrés qu'elle a parcourus pour arriver au haut point où elle ſe trouve élevée ſous Hippocrate ij. Eſſayons cependant de nous ſaiſir d'un de ces degrés, mais iſolés, ſans eſpérer de retrouver ceux qui le ſuivent immédiatement.

On fait remonter à Melampe la découverte de la vertu de l'ellébore. Qu'il ait remarqué que ſes chèvres fuſſent purgées, après en avoir mangé, ce n'eſt que la découverte d'un poſſeſſeur qui porte une attention vigilante ſur ſes beſtiaux; mais avoir imaginé ou ſenti qu'en purgeant on pouvoit guérir la manie, c'eſt un trait de lumière qui n'a pu partir que d'un homme de génie, inſtruit de la Médecine, accoutumé à obſerver & à réfléchir. Les filles de Prætus durent à la ſagacité de Mélampe le retour de leur raiſon & le rétabliſſement de leur ſanté. Il eſt à préſumer que, comme ſes prédéceſſeurs & ſes contemporains, & ceux qui vinrent après lui, il connoiſſoit les plantes & leurs propriétés médicales, & qu'il en faiſoit un uſage convenable, tant intérieurement qu'extérieurement.

Chiron, qui guériſſoit les ulcères malins avec les plantes que produiſoit la Theſſalie, rendit la ſanté & le calme à Hercule, qui étoit tombé dans une profonde mélancolie. Il exerçoit donc en même temps la Médecine interne & la Médecine manuelle. Il communiqua aux principaux chefs des habitans de ſon pays les connoiſſances qu'il avoit acquiſes par une longue pratique.

Dans l'Iliade (*lib. xj, ſub fin.*), le vieux Neſtor raconte les faits de ſa jeuneſſe. Il a occaſion de nommer la petite-fille d'un roi de l'Elide: « Agamède, dit-il, qui connoiſſoit autant de re» mèdes ſalutaires que la terre en produit ». On voit par-là que, dans les ſiècles éloignés, on avoit reconnu aux plantes des vertus utiles dans les maladies, quelles qu'elles ſoient; que le nombre de ces plantes uſuelles étoit déjà conſidérable; que les filles même des rois ou chefs des petites ſociétés d'alors apprenoient la Botanique, pour faire la récolte des végétaux, & préparer ſans doute des potions, dans le beſoin, ou des fomentations, preſcrites probablement alors par ces chefs (1). Comme Agamède vivoit dans la jeuneſſe de Neſtor, qui

(1) Si l'on fait attention que, dans le ſiècle d'Homere, & dans ceux qui avoient précédé, les rois de la Grèce n'étoient que des chefs de colonies établies dans un territoire peu étendu, on ne ſera pas ſurpris qu'ils s'occupaſſent aux mêmes travaux que les peuples; qu'ils vécuſſent dans la même ſimplicité; qu'ils cherchaſſent à être utiles, & que, dans les maladies, ils procuraſſent les ſecours néceſſaires à tous ceux qui en avoient beſoin. Ils ſe comportoient en véritables pères de famille, & comme tels, ils veilloient à

avoit vécu déjà deux âges d'hommes, il eſt clair qu'elle exiſtoit en même temps qu'Eſculape, mais dans un pays différent.

D'autres femmes avoient auſſi la connoiſſance des plantes ſalutaires : telles furent Hécaté & ſes filles, Circé & Médée; mais elles connoiſſoient auſſi les plantes vénéneuſes, qu'on les accuſe d'avoir employées pour exercer leur vengeance. Quoi qu'il en ſoit, ceci nous apprend qu'on ſavoit déjà diſtinguer les végétaux bienfaiſans d'avec les nuiſibles : c'étoit dans le temps de l'expédition des argonautes.

Eſculape, comme nous l'avons dit, fut de cette expédition. Il avoit la connoiſſance des plantes, & celles de leurs vertus; il purgeoit les malades; il employoit la muſique & les chanſons pour calmer les mouvemens déréglés de l'ame (1) : &, ſuivant les affections, il preſcrivoit l'équitation & divers exercices. Il traitoit auſſi les plaies & les ulcères. Tant de moyens de curation, déjà trouvés alors, ne permettent guère de douter que les principaux ſignes qui caractériſent les maladies, & qui les différencient n'euſſent été bien obſervés, & peut-être recueillis & mis en écrit. Il ſemble donc qu'Eſculape avoit réuni en lui toutes les connoiſſances, avec leſquelles on pouvoit, de ſon temps, être utiles aux malades. Mais il exerçoit certainement la Médecine, dans la totalité, par la diéte, par les médicamens, & par la Chirurgie, qui ſont les trois moyens dont l'art ſe ſert, & qui conſtituent en même temps les parties dans leſquelles on le diviſe. Remarquons auſſi qu'il paroît être le premier à qui les grecs donnèrent le nom d'ἰατρὸς, guériſſeur, ou, comme on lit dans un des hymnes attribués à Homère, ἰητῆρα νόσων, guériſſeur de maladies (médecin). D'où l'on peut conclure qu'il ſe livra ſpécialement à l'exercice de la Médecine, que ſes ſuccès furent brillans, que, de ſon vivant, ſa réputation ſe répandit dans toutes les contrées de la Grèce, & qu'on le regarda comme un homme envoyé du ciel pour le ſalut & la conſervation des hommes. Ne ſoyons donc point ſurpris que la reconnoiſſance, après ſa mort, ait fait ſon apothéoſe. Parmi les premiers temples élevés en l'honneur d'Eſculape, on compte celui qui fut bâti dans la Corinthie, ſur une montagne nommée Titané, par Alexanor, troiſième fils de Machaon, & un autre dans le territoire d'Argos, par Sphyrus, quatrième fils de Machaon : ce fut vers l'an 1179, 64 ans après la mort d'Eſculape, leur aïeul.

Tel fut le père de Machaon. Eſculape vécut aſſez pour enſeigner à ce fils aîné un art, dans la pratique duquel il avoit vieilli, & lui tranſmettre ce que ſes propres obſervations & un long uſage lui avoient appris au delà des inſtructions qu'il avoit reçues de ſes premiers maîtres.

Rien ne prouve que Machaon ait abandonné le traitement des maladies internes, pour ne s'occuper que des externes. Le domaine du médecin, reſſerré dans les limites d'une contrée, ne néceſſitoit point le partage de la Médecine, lequel n'a pu commencer à ſe faire que dans un ville où la population étoit très-conſidérable. Long temps après Machaon, le célèbre Hippocrate traitoit par les trois moyens de curation, diéte, médicamens, & chirurgie.

Il n'eſt parlé dans l'Iliade que du dernier moyen; voilà ce qui a fait dire que Machaon s'étoit ſpécialement livré à la Chirurgie (1).

---

maintenir l'ordre & la tranquillité. En général, chez les grecs les rois ne commandoient réellement que dans une expédition militaires. Hors de là, ils rendoient la juſtice, ils vidoient les différents, ils étoient les arbitres dans les querelles, ils prononçoient des peines contre les brigands & les meurtriers; en un mot, ils n'étoient proprement que les protecteurs des lois. Toutes les affaires importantes ſe traitoient dans une aſſemblée de la nation; c'eſt là qu'on inſtituoit ou qu'on abrogeoit une loi; c'eſt là qu'on décidoit de la guerre ou de la paix.

Les femmes & les filles de ces chefs s'occupoient, ſans rougir, de l'adminiſtration intérieure de la maiſon, & même de préparer des remèdes; elles ne croyoient pas que la place de leurs maris ou pères fût pour elles une raiſon d'être oiſives, intrigantes ou altières.

(1) C'eſt ainſi qu'environ deux cents ans après Eſculape, on vit, chez les juifs, David calmer, par les accens de ſa harpe, la fureur mélancolique de Saül.

Dans la ſuite, Pythagore introduiſit, dans ſon inſtitution cœnobitique, la muſique & les chanſons, comme des moyens propres à calmer les mouvemens déréglés, & à guérir les maladies de l'eſprit & du corps.

Ces moyens ingénieux de procurer du calme au corps, à l'eſprit, & à l'ame (la muſique & le chant), dont l'effet étoit dû à l'impreſſion que faiſoient ſur les ſens des ſons artiſtement combinés, furent long-temps utilement employés. L'ignorance attribua cet effet aux paroles ſeules. L'impoſture avide, profitant de cette ſotte créance, y joignit le merveilleux & le myſtère, & ſe mit à entreprendre la guériſon de toutes les maladies, par des vers de différens poëtes, & bientôt par des paroles vides de ſens. On les chantoit ſur les malades; on ſe contenta enſuite de les proférer, & l'on en vint juſqu'à les écrire ſur des feuilles de papyrus, ou de peaux d'animaux, pour être appliqués ſur les corps, comme des remèdes ou des préſervatifs. Les hommes raiſonnables rioient de ces abſurdités, auxquelles ils ne pouvoient faire renoncer les ſots & les imbécilles. Les gens puſillanimes croyoient que ceux qui faiſoient valoir ces pratiques, infiniment variées, entretenoient un commerce ſecret avec de mauvais génies, dont ils les avoient reçues. Ce ne fut plus des phraſes ou des vers, *carmina*; on leur donna un autre nom, *incantamenta*, enchantemens.

Ainſi, ce qui n'étoit qu'une pure illuſion, une pratique vaine & dériſoire entre les mains de l'ignorance & du charlatanisme, devint une ſuperſtition, qu'on qualifia de magique, de ſorcellerie, de diabolique.

(1) On a été plus loin, on en a fait abſolument un chirurgien, en le rayant, pour ainſi dire, du rang de médecin; comme ſi tous les hommes de ces temps anciens, qui ſont liés à l'art, pouvoient en être diſtraits ou ſéparés. On peut ſans doute iſoler les branches ou les parties de la Médecine, pour montrer leurs commencemens & ſuivre leurs progrès; mais comme ceux auxquels ces progrès ſont dus ont exercé l'art dans ſa totalité, c'eſt une infidélité peu adroite & bien inutile que de leur ôter le nom de médecins qu'ils portent depuis deux mille ans.

Homère qui, dans ce poëme, propoſoit aux grecs de grands modèles à imiter, fit de leurs chefs des hommes extraordinaires, & à l'abri des infirmités humaines. Il a donc évité de les repréſenter étendus ſur un lit de misère, pâles, languiſſans, exténués, dévorés par la fièvre, & menacés de mourir ſans gloire, comme le commun des hommes. Il a mieux aimé les montrer bleſſés en combattant pour venger la Grèce offenſée, parce qu'on prend le plus vif intérêt pour un héros tout couvert de ſang, que des ſoldats conſternés rapportent du champ de bataille, ayant encore dans la plaie le javelot qui l'a renverſé de deſſus ſon char; on craint pour ſes jours, à la vérité, mais à ce ſentiment ſuccède l'admiration; on loue ſon courage, on vante ſa bravoure & ſon intrépidité. Bientôt le héros guéri reparoît à la tête des ſiens. il eſt reçu par des acclamations; & le médecin eſt un homme divin, ou égal à dieu, ἰσόθεος; c'eſt l'épithète que le poëte donne à Machaon.

L'intention d'Homère bien connue, on ſent pourquoi Machaon & Podalyre ne paroiſſent occupés, dans l'Iliade, que du traitement des bleſſures. Mais dans l'ordre des choſes humaines, neuf ans n'ont pu s'écouler ſans que pluſieurs capitaines aient été ſujets à des maladies internes, dans leſquelles les deux frères ſe ſont empreſſés de leur donner des ſoins, & de leur adminiſtrer les remèdes néceſſaires; tandis que de ſimples guerriers, mais inſtruits dans l'art de guérir, rempliſſoient la fonction de médecins à l'égard de leurs compagnons malades.

Machaon eut cinq fils, qui tous étoient nés avant qu'il partît pour l'expédition de Troie; car il paroît qu'il fut tué devant cette ville, l'année même de ſa deſtruction, l'an 1209 avant notre ère. Le vieux Neſtor recueillit ſes os, qu'il tranſporta dans ſa patrie, & qu'il dépoſa à Gerania, anciennement ville des meſſéniens, & poſtérieurement de la Laconie. On bâtit, par la ſuite, un temple en ce lieu. Pauſanias en parle, &, dit qu'on y trouve des hiſtoires de maladies guéries par Machaon; qu'on y voit ſa ſtatue, en bronze, ayant ſur la tête une couronne.

Le même auteur dit que Glaucus, fils d'Æpytus, fut le premier qui fit des ſacrifices à Gerania en l'honneur de Machaon (ce fut environ deux cents ans auprès ſa mort): on ſe contentoit probablement, avant ce temps, de préſenter des offrandes, pour obtenir la guériſon des maladies.

L'aîné des fils de Machaon eſt Nicomachus, & le ſecond Gorgaſus; ils furent l'un & l'autre rois de Phères. Comme Gorgaſus ſuccéda à ſon frère, il eſt à préſumer que Nicomachus ne laiſſa point de poſtérité. On peut placer la naiſſance de Nicomachus vers l'an 1230 avant notre ère, & celle de Gorgaſus vers l'an 1228. Ainſi, l'aîné avoit douze ans lorſque Machaon, ſon père, partit pour la guerre de Troie, & ſon frère en avoit dix. Iſthmius, fils de Glaucus, bâtit, à Phères, un temple en l'honneur de Gorgaſus & de Nicomachus: ce fut vers l'an 979 avant notre ère. Aujourd'hui encore, dit Pauſanias, qui écrivoit dans le deuxième ſiècle de notre ère, on croit que des maladies de toute eſpèce ſont guéries dans ce temple; c'eſt pourquoi les malades y envoient des victimes & des préſens.

Machaon eut de ſa ſeconde femme trois autres fils; ſavoir:

Alexanor, qui put naître vers l'an 1224 avant notre ère; il obtint auſſi, comme héros, les honneurs divins; on voyoit ſa ſtatue dans le temple qu'il avoit bâti à Eſculape, ſon aïeul.

Sphyrus, qui paroit être plus jeune, ſera né vers 1222, deux ans après Alexanor; car, dans ces anciens temps, où les femmes allaitoient elles-mêmes leurs enfans, il devoit y avoir à peu près deux ans d'intervalle entre la naiſſance de deux enfans.

Polémocrates, le dernier des fils de Machaon, étant né vers l'an 1220, n'avoit que deux ans lorſque Machaon partit pour la guerre de Troie. Il avoit un temple dans la Corinthie, où, dit Pauſanias, il guérit les malades; ce qui fait que les habitans lui rendent des honneurs (1).

L'hiſtoire ne nous a pas conſervé les noms de la poſtérité de ces cinq fils de Machaon. On ne ſait duquel des cinq deſcendoient le père d'Ariſtote, Nicomachus, médecin d'Amyntas ij, roi de Macédoine. Ariſtote eut un fils, qui porta auſſi le nom de Nicomachus, & qui paroît être mort avant Théophraſte; on ignore s'il a laiſſé des enfans. On a dit qu'Eraſiſtrate deſcendoit du philoſophe Ariſtote, & qu'il étoit fils de ſa fille. La choſe eſt impoſſible; l'ordre des temps s'y oppoſe. Si Eraſiſtrate deſcend de Machaon, ce ne ſauroit être que par un frère de Nicomachus, ou que par un frère ou une ſœur d'Ariſtote. Nous renvoyons, pour cet objet, au mot ERASISTRATE.

La poſtérité de Podalyre eſt mieux connue. Ce chef, en retournant dans ſon pays, après l'incendie de la malheureuſe Ilion, l'an 1209 avant notre ère, fut pouſſé par une tempête ſur les côtes de la Carie. Il y fut reçu par un berger, qui ayant été inſtruit qu'il poſſédoit l'art de guérir les maladies, en avertit le roi Daméthus, dont la fille étoit tombée du haut de la maiſon. Podalyre l'ayant ſaignée des deux bras, elle recouvra la ſanté. En rapportant ce fait, Etienne de Byſance nous préſente le plus ancien uſage de la ſaignée. Comme il ne dit pas que Podalyre fût l'inventeur de ce moyen, il eſt à préſumer qu'il étoit déjà connu depuis long-temps,

(1) On ne ſauroit douter que ce fût pour avoir bien mérité de leurs ſemblables, en les ſoulageant dans leurs maladies, que Machaon & ſes fils obtinrent ces hommages divins, comme les avoit obtenus Eſculape.

& qu'Eſculape & Machaon avoient pratiqué cette opération avant lui. La princeſſe, qui ſe nommoit Syrna, épouſa, par reconnoiſſance, Podalyre, qui, par ce mariage, devint roi de Carie. Il eut d'elle Hippolochus, dont l'ordre des temps nous force de placer la naiſſance ſous l'an 1202 avant notre ère. Son nom ſeul eſt connu. On ne dit point s'il ſuccéda à ſon père. Ce ſilence peut faire ſoupçonner qu'il ne fut pas l'aîné, & que, dans un âge mûr, il alla fixer ſa demeure en une autre contrée.

Ce qui eſt certain au moins, c'eſt que l'établiſſement de Podalyre dans la Carie détermina, par la ſuite, quelques-uns de ſes deſcendans à paſſer dans des îles qui n'en ſont pas fort éloignées; ſavoir, à Cos, à Cnide, & à Rhodes (1), dans chacune deſquelles ils fondèrent une école de Médecine. Il eſt impoſſible d'en aſſigner la date; mais toutes trois devinrent célèbres; & celle de Cos l'emporta ſur les deux autres. Quelques ſiècles après, Pythagore fonda l'école Italique (vers l'an 520 avant notre ère); on y enſeignoit la Phyſique & la Médecine: il en ſortit un grand nombre d'hommes très-inſtruits.

L'établiſſement de ces écoles excita l'émulation des maîtres qui y enſeignoient. L'art fit des progrès, & devint plus riche en reſſources. Mais enfin l'inſtruction ne fut plus ſimplement traditive ou orale. Des écrits nombreux furent publiés ſur les maladies, ſur leurs cauſes, ſur les médicamens, ſur leurs vertus, & ſur leurs effets.

Il parut des théories ingénieuſes & des ſyſtêmes impoſans, leſquels furent ſaiſis avec enthouſiaſme par des diſciples vifs & ardens, qui les ſoutinrent avec plus de force que leurs inventeurs mêmes.

De cette diverſité d'opinions naquirent différentes ſectes. Elles commencèrent à ſe montrer environ ſoixante-dix ans après la mort d'Hippocrate ij.

La première fut celle d'Hérophile, dont les ſectateurs portèrent le nom d'*hérophiléens*.

La ſecte d'Hérophile en produiſit une autre, connue ſous le nom d'*empirique*.

Eraſiſtrate fut le fondateur d'une autre ſecte, qui n'eut pas un ſort moins brillant que la première: ſes diſciples & ceux qu'ils formèrent, à leur tour, furent diſtingués par le nom d'*eraſiſtratéens*.

Ces trois premières ſectes exiſtèrent pluſieurs ſiècles, ſans offuſquer le tronc, qui, toujours vigoureux, & entretenu par les deſcendans & les ſucceſſeurs d'Hippocrate, ſe ſoutint inébranlable, tandis que les branches ſéparées ſe ſont flétries & deſſéchées.

Aſclépiade fut le chef d'une autre ſecte; ſes diſciples & ceux qui adoptèrent les opinions de cet éloquent maître, furent déſignés par l'épithète *aſclépiadéens*.

Thémiſon, ſorti de l'école d'Aſclépiade, diſons mieux, ſon diſciple, jeta, dès que ſon maître eut fini ſa carrière, les fondemens d'une autre ſecte, à laquelle Theſſalus mit la dernière main. Thémiſon donna au ſyſtême de ſon invention le nom de *méthode*; & l'on appela *méthodiques* (μεθοδικοι) ceux qui l'embraſsèrent.

La méthode, ou la ſecte des méthodiques, enfanta enſuite la *Pneumatique*, dont Athénée fut le chef; celle-ci dura moins que les autres.

Enfin la Médecine, ainſi que la Philoſophie, eut des éclectiques, c'eſt la ſecte *choiſiſſante*.

Dans toutes ces ſectes, il y eut des hommes de talens; ils méritèrent la confiance de leurs contemporains, qui ne furent pas trompés dans leur eſpoir: c'eſt que ces médecins ſavoient eux-mêmes impoſer ſilence à la voix de leurs opinions ſpéculatives, lorſqu'ils approchoient des malades; auprès du lit de la douleur, ils n'étoient plus que les miniſtres de la nature; ils en ſuivoient pas à pas la marche; ils ne la troubloient point dans ſes opérations, & l'aidoient quand elle avoit beſoin de l'être.

Beaucoup de ces hommes célèbres qu'ont produits les quatre ſiècles qui précèdent immédiatement notre ère, étant placés dans l'hiſtoire de la Médecine d'une manière trop vague & indéterminée, il m'a ſemblé que ce ne ſeroit point faire une choſe inutile, en les préſentant dans un ordre véritablement chronologique, c'eſt-à-dire, ſous des époques plus fixes.

Pour y réuſſir, je me ſuis ſervi des renſeignemens & des données que fournit l'hiſtoire; des événemens auxquels ces médecins ont eu part; de la contemporanéité plus ou moins rapprochée du maître & du diſciple, ou du diſciple & du condiſciple; enfin des rapports & des liaiſons qu'ils ont eus entr'eux, ou avec d'autres perſonnages connus.

De ces combinaiſons eſt réſulté la table chronologique que je donne.

Cette tâche, que je me ſuis chargé de remplir, a été pénible & très-pénible. Je me croirai bien dédommagé de ce long travail, s'il peut être de quelque avantage à ceux qui aiment à ſavoir le temps où ont vécu des hommes qui ont autrefois exercé l'art qu'ils profeſſent actuellement eux-mêmes.

Il n'eſt perſonne qui ne déſire connoître celui dont il tire ſon origine, & la ſuite de ſes ancêtres dans l'ordre ſucceſſif. Les médecins, depuis long-temps, ne ſauroient ſe dire proprement aſclépiades; mais ayant été inſtruits de leur doctrine par une tradition ſucceſſive, & la mettant, comme eux, en pratique, pour le bien de l'humanité, ils ne ſont point étrangers à cette illuſtre famille; ils en ſont même comme deſcendans par adoption: tout ce qui la regarde doit donc être pour eux intéreſſant.

(1) Galien nous apprend que l'école de Rhodes, après avoir fleuri un certain temps, s'éteignit long-temps avant les deux autres.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des plus célèbres Médecins anciens, depuis NÉBRUS *juſqu'à* GALIEN.

	Olympiades.	*Années avant notre ère.*
L'hiſtoire ne nous apprend rien des onze premiers deſcendans de Podalyre. Mais le douzième, Nébrus, paroît s'être fait un nom; il eſt appelé ὁ διασημότατος τῶν Ασκληπιαδῶν : *un des plus illuſtres d'entre les aſclépiades*. Il fut contemporain de Thalès, qui pouvoit être plus jeune d'environ dix-huit ans. Ce philoſophe fut la lumière de ſon ſiècle; il communiqua à ſes contemporains les connoiſſances qu'il avoit acquiſes : de ſon école ſortirent des hommes inſtruits, & la Grèce changea de face.	NÉBRUS.	xxxj. 1.	656.
Avant que de tracer le tableau de la filiation des aſclépiades, auquel Nébrus appartient, nous avons indiqué les baſes qui nous ont ſervi pour aſſigner à peu près l'époque de leur naiſſance.			
Il fut fils de Nébrus, & naquit vers la xliiie olympiade, année deuxième, avant notre ère 607, lorſque Thalès avoit trente-deux ans. Il eſt aſſez vraiſemblable que Gnoſidicus alla s'inſtruire à l'école de ce philoſophe, & qu'il fut le premier qui réunit aux connoiſſances médicales les connoiſſances philoſophiques.	GNOSIDICUS.	xliij. 2.	607.
Pythagore fut moins médecin que philoſophe, ou ſavant univerſel; d'après les connoiſſances de l'économie animale, il établit des règles d'Hygiène pour ſes diſciples, qui vivoient en commun ſous ſa diſcipline, ainſi qu'on a vu depuis des cénobites rénnis ſous la conduite d'un abbé; il a bien mérité de l'art iatrique, & tient une place diſtinguée dans ſes faſtes. Il naquit la troiſième année de la liij^{e} olympiade, avant notre ère 566. Il avoit quarante ans, l'an 526.	PYTHAGORE.	liij. 3.	566.
Ce quatorzième deſcendant de Podalyre, & le quinzième d'Eſculape, étoit fils de Gnoſidicus. Il naquit vers la lve olympiade, année troiſième, avant notre ère 558. Il ſuivit probablement l'exemple de ſon père, & étudia la Philoſophie ſous lui, ou ſous les diſciples de Thalès. Il fut une des lumières de l'école de Cos. On ne ſauroit guère douter qu'il ne fît prêter le ſerment dont la formule s'eſt conſervée juſqu'à nous. Pluſieurs croient que cette formule avoit été dreſſée par Hippocrate ij, ſon petit-fils, lequel s'eſt acquis un nom immortel. Mais ſi l'on fait attention qu'Ariſtophane, dans une de ſes comédies, fait alluſion à ce ſerment, dans un temps où Hippocrate ij ne pouvoit pas encore être parvenu à ce haut point de gloire où il s'éleva dans la ſuite, on conviendra que ce ſerment eſt plus ancien que lui, & qu'il ſe prêtoit du temps de ſon aïeul, ſoit que celui-ci l'ait exigé le premier, ſoit qu'il en ait trouvé la coutume établie par ſes ancêtres. Il n'eſt pas ſurprenant qu'après l'extinction de l'école de Cos, le ſerment ne ſe prêtant plus, quoique la formule s'en fût conſervée ſous le nom d'Hippocrate, on l'ait attribué au petit-fils qui portoit ce nom, & dont la réputation avoit effacé celle de l'aïeul.	HIPPOCRATE I.	lv. 3.	558.
Il étoit de Crotone, & demeuroit à Samos, lorſque Polycrate, tyran de cette île, fut mis à mort; ce fut l'an 523 avant notre ère. Démocède, qui étoit médecin de Polycrate, fut fait eſclave, avec tous les gens du tyran, & mené en Perſe. Ce médecin, à cette époque, pouvoit avoir trente-cinq ans au moins; ainſi, il naquit vers l'an 558 avant notre ère, & vers la même année qu'Hippocrate j.	DÉMOCEDE.	lv. 3.	558.

	Olympiades.	Années avant notre ère.
Né à Crotone, il fut diſciple de Pythagore, & probablement des Aſclépiades de ſon temps. Il paroit s'être beaucoup occupé de la diſſection des animaux. Alcmæon étoit en réputation, lorſque ſon maître étoit vieux; ce qui a déterminé à placer ſa naiſſance ſous l'an 516 avant notre ère. Il avoit quarante ans vers l'an 476.	ALCMÆON. lxvj. 1.	516.
Tout ce qu'on ſait de cet Aſclépiade, c'eſt qu'il étoit fils d'Hippocrate j, & qu'il fut le pere d'Hippocrate ij.	HÉRACLIDE. lxvij. 4.	509.
On n'a point la date préciſe de la naiſſance de ce philoſophe, qui s'eſt occupé à diſſéquer des animaux. Mais comme les hiſtoriens & le ſavant Brucker obſerve qu'il fleuriſſoit ſous la lxxxe olympiade, on peut ſuppoſer hardiment qu'il avoit, à cette époque quarante ans environ. Ainſi, il eſt né vers la lxxe olympiade, année 1ere, avant notre ère 500.	DÉMOCRITE. lxx. 1.	500.
Comme, au rapport de Pline, Acron, ſur les principes d'Empédocle, fonda la Médecine empirique, il faut ſuppoſer qu'Empedocle avoit au moins vingt ans plus que lui; on eſt donc autoriſé à placer ſa naiſſance vers l'an 490 avant notre ère. Obſervons cependant que la ſecte, véritablement empirique, dont les principes étoient très différens des principes de la dogmatique, n'exiſta d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acron s'étoit trouvé du nombre des médecins qui ſe rendirent à Athènes durant la fameuſe peſte qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèſe, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote, qui regarde Acron, n'eſt pas bien démontrée; mais en la ſuppoſant vraie, ce médecin avoit alors ſoixante ans.	ACRON. lxxij. 3.	490.
Iccus ayant précédé Hérodicus, qui lui-même a précédé Hippocrate ij, on peut placer ſa naiſſance vers l'an 486 avant notre ère.	ICCUS. lxxiij. 3.	486.
La date préciſe de la naiſſance d'Empédocle n'eſt pas certaine. Brucker, dans ſon Hiſtoire de la Philoſophie, dit, d'après le ſentiment de pluſieurs écrivains anciens, qu'Empédocle fleuriſſoit vers la lxxxjv^{e} olympiade, c'eſt-à-dire, vers l'an 444 avant notre ère. Il avoit au moins quarante ans à cette époque; ainſi, ſa naiſſance peut être placée ſous la lxxjv^{e} olympiade, année première, c'eſt à-dire, 484 avant notre ère.	EMPÉDOCLE. lxxjv. 1.	484.
On attribue à Euryphon les ſentences gnidiennes, qui ont mérité la cenſure d'Hippocrate ij. Euryphon eſt donc plus ancien que ce dernier; ainſi, on eſt fondé à préſumer qu'Euryphon étoit né vers 480 avant notre ère, c'eſt-à-dire, vingt ans avant Hippocrate: il avoit quarante ans vers l'an 440.	EURYPHON. lxxv. 1.	480.
L'Hiſtoire nous apprend qu'Hippocrate ij, voulant connoître les principes de la Gymnaſtique, adaptée à la Médecine par Hérodicus, qui tiroit de cet art beaucoup d'avantages, tant pour fortifier le corps & entretenir la ſanté, que pour guérir certaines maladies; Hippocrate (dis-je) alla viſiter le gymnaſe d'Hérodicus. A quoi il faut ajouter que Platon, qui écrivoit âgé de quarante-cinq ans, dit qu'Hérodicus vivoit encore. Obſervons qu'Hippocrate vivoit auſſi, & que l'année où Platon avoit quarante-cinq ans, Hippocrate en avoit ſoixante-ſeize: c'étoit l'an 384. Hérodicus étoit plus âgé de quelques années environ ſix ans; ainſi, il eſt né vers l'an 466, la troiſième année de la lxxviij^{e} olympiade.	HÉRODICUS. lxxviij. 3.	466.
Il n'y a aucun doute ſur la date de la naiſſance d'Hippocrate ij, fils d'Héraclide: elle eſt fixée par tous les hiſtoriens ſous la lxxx^{e}	HIPPOCRATE II. lxxx. 1.	460

Olympiades. Années avant notre ère.

olympiade, année première, c'eſt-à dire, quatre cents ſoixante ans avant notre ère. A cette époque, Socrate avoit dix ans, & Démocrite quarante. Hippocrate avoit atteint ſa quarantiéme année l'an 420.

Ctéſias, de Cnide, étoit, dit Galien, de la famille des aſclépiades, & parent d'Hippocrate ij. Il ſuivit Cyrus le jeune dans ſon expédition contre le roi Artaxerxe, ſon frère : Cyrus fut tué dans le combat qui ſe donna l'an 401 avant notre ère, & Ctéſias, fait priſonnier, fut emmené en Perſe, où il demeura dix-ſept ans. On peut ſuppoſer que Ctéſias, l'an 401, avoit trente-cinq ans; ainſi, il ſera né vers l'an 436 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate ij avoit vingt-quatre ans. Après ce long ſéjour en Perſe, Ctéſias revint en Grèce, étant alors âgé d'environ cinquante-deux ans. CTÉSIAS. lxxxvj. 1. 436.

Pour marquer l'époque de la naiſſance de Philiſtion, il ne ſuffiſoit pas de ſavoir qu'on le fait diſciple d'Hippocrate ij; il falloit avoir une date plus préciſe, & qui fixât davantage, ou trouver une correſpondance qui diſſipât les incertitudes. Cette correſpondance exiſte : il fut maître d'Eudoxe; Eudoxe le fut de Chryſippe, & Chryſippe d'Eraſiſtrate, qui n'a pu naître que vers 334 avant notre ère, la troiſième année de la cxj^e olympiade. (*Voyez* ÉRASISTRATE, ſous la date de 334). Le rapport du maître au diſciple rend vraiſemblable que Philiſtion naquit l'an 430 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate, ſon maître, avoit trente ans. Philiſtion avoit également trente ans plus qu'Eudoxe, & Eudoxe trente ans plus que Chryſippe. Philiſtion avoit atteint ſa quarantième année l'an 390. PHILISTION. lxxxvij. 3. 430.

NOTA. Ce fut cette année 430 ans avant notre ère, qu'Athènes fut dévaſtée par une peſte meurtrière. Hippocrate n'ayant que trente ans, ſon nom n'étoit pas encore connu; il n'a donc pu être appelé pour adminiſtrer aux malades les ſecours de la Médecine. Thucydide a donné une deſcription très-détaillée de cette maladie ſi funeſte à l'Attique; il écrivoit dix-neuf ans après, lorſqu'Hippocrate avoit quarante-neuf ans, & qu'il jouiſſoit déjà d'une grande réputation; il ne le nomme pas. Au reſte, tout l'art des médecins fut inutile dans cette peſte; la plupart d'entr'eux en furent atteints & périrent.

Galien nous apprend que Theſſalus, fils aîné d'Hippocrate ij, fut médecin d'Archelaüs, roi de Macédoine. Ce prince ne régna que quatorze ans, depuis l'an 413 avant notre ère, juſqu'à l'an 399, époque à laquelle Theſſalus ne pouvoit guère avoir que vingt-neuf ans. C'eſt avoir été bien jeune médecin d'un roi; mais ſi l'on fait attention que Theſſalus fut inſtruit de très-bonne heure à l'école d'un père conſommé dans la pratique de l'art, on ſentira qu'il dut être formé plutôt que le commun des médecins, & l'on ſera moins ſurpris qu'il ait eu, à vingt-ſept ou vingt-huit ans, la confiance d'un monarque : deux choſes y concoururent, la réputation éclatante du père, d'une part; de l'autre, le mérite réel & les talens acquis du fils.
Theſſalus avoit quarante ans vers l'an 388. THESSALUS. lxxxviij. 1. 428.

Après avoir été diſciple d'Hippocrate ij, il devint ſon gendre. On ne ſauroit douter qu'il n'ait obtenu cette faveur par ſon mérite & par ſes qualités perſonnelles. Nous ſuppoſons que Polybe étoit du même âge que Theſſalus. Quoi qu'il en ſoit, il eſt aſſez vraiſemblable que Theſſalus, Polybe, & Dioxippus ont été condiſciples. POLYBE. lxxxviij. 1. 428.

Suidas

	Olympiades.	Années avant notre ère.
Suidas raconte que ce médecin fut appelé par Hécatomnus, roi de Carie, pour traiter ſes deux fils, Mauſole & Pixodare, tous deux attaqués d'une maladie déſeſpérée. Mauſole, après la mort de ſon père, devint roi, & mourut l'an 353 avant notre ère, après un règne de vingt-quatre ans. Il le commença donc l'an 377. Ce fut avant cette époque que ſon père invoqua le ſecours de Dioxippus. Nous ne ſavons point en quelle année Mauſole monta ſur le trône de ſon père, ni quel âge il avoit à ſon avènement à la couronne. On peut aſſez raiſonnablement ſuppoſer que ce fut dix ans auparavant, c'eſt-à-dire, vers l'an 387 avant notre ère. Or, à cette époque, Dioxippus ne pouvoit guère avoir moins de quarante ans; il s'enſuit qu'il naquit vers l'an 427 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate ij avoit trente-trois ans. Ainſi, Dioxippus, qu'on dit avoir été diſciple de ce grand médecin, peut avoir profité de ſes leçons à l'âge de vingt-cinq ans, ſon maître étant âgé de cinquante-huit ans, c'eſt-à-dire, l'an 402 avant notre ère.	DIOXIPPUS.	Ixxxviij. 2.	427.
Il deſcendoit d'Eſculape, par Machaon; il fut le père du philoſophe Ariſtote, & médecin d'Amintas ij, roi de Macédoine, qui, après avoir régné d'abord ſix ans, fut dépoſſédé, mais rétabli ſur le trône l'an 390 avant notre ère, & mourut l'an 371 avant notre ère. C'eſt dans le cours de ces dix-neuf ans que naquit Ariſtote, l'an 384. Nicomachus, à la naiſſance de ſon fils, pouvoit avoir quarante ans; ainſi, il ſera venu au monde vers l'an 424 avant notre ère.	NICOMACHUS.	Ixxxjx. 1.	424.
Tout ce qu'on ſait de Draco, c'eſt qu'il étoit fils d'Hippocrate ij, ainſi que Theſſalus. Comme celui-ci paroît avoir été l'aîné, on peut préſumer que Draco eſt né vers 420 avant notre ère.	DRACO I.	xc. 1.	420.
Il ſe faiſoit appeler Jupiter. Ce médecin, qui prenoit ce titre faſtueux, étoit ſans doute d'une haute taille, & d'une figure impoſante: autrement il auroit mal joué ce rôle; il falloit d'ailleurs qu'il eût les ſourcils & la barbe ſemblables à ceux qu'on attribuoit au puiſſant dieu de l'Olympe. Il n'auroit pas voulu reſſembler à Eſculape, qui ſouvent étoit repréſenté ſans barbe. Ménécrate devoit donc être un homme de quarante-cinq ans. En écrivant à Agéſilas, ſuivant les uns; à Philippe, roi de Macédoine, ſelon les autres, on dit que telle étoit la ſuſcription de ſa lettre: ὁ ζευς τῳ Αγησιλαῳ χαίρειν....ὁ ζευς τῷ Φιλιππῳ χαίρειν: & que ces deux princes lui conſeillèrent de faire un voyage à Anticyre; ce qui étoit le regarder comme un fou qu'il falloit traiter. Or, Agéſilas mourut en 362 avant notre ère: ainſi, ce fait eſt néceſſairement antérieur à cette époque. Quant à Philippe, comme il ne fut roi que l'an 359 avant notre ère, ce fait, par rapport à lui, eſt poſtérieur au moins de trois ans. En prenant pour époque 359, où l'on peut ſuppoſer que Ménécrate avoit quarante-cinq ans, il s'enſuivra qu'il naquit vers 404 avant notre ère.	MÉNÉCRATE.	xcjv. 1.	404.
Nous avons dit que Philiſtion pouvoit avoir trente ans plus qu'Eudoxe, ſon diſciple; ce qui détermine à placer la naiſſance de ce dernier à l'an 400 avant notre ère. (*V. Philiſtion.*) Eudoxe avoit quarante ans vers l'an 360.	EUDOXE.	xcv. 1.	400.
La naiſſance de Theſſalus, père de ce Draco, n'ayant guère pu être placée que ſous l'an 428, il eſt probable que le fils eſt né vers l'an 395 avant notre ère, & qu'il étoit parvenu à ſa quarantième année l'an 355.	DRACO II.	xcvj. 2.	395.
On apprend de Galien que Dioclès ſe montra avec éclat, peu après Hippocrate ij, qu'il s'occupa de l'Anatomie (humaine), &	DIOCLÈS.	xcviij. 1.	388.

Olympiades. Années avant notre ère.

qu'il écrivit un des premiers ſur cet objet. Galien le fait d'ailleurs un peu plus ancien que Praxagoras, maître d'Hérophile. D'après ces faits, il ſemble que Dioclès peut avoir eu vingt ans plus que Praxagoras, & être né vers 388 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate ij étoit déjà très-âgé. Dioclès n'a pu ſe montrer avec diſtinction qu'à l'âge de quarante, c'eſt-à-dire, l'an 348 avant notre ère, & environ vingt-deux ans après la mort d'Hippocrate ij.

Philippe, roi de Macédoine, reçut au ſiège d'Olynthe une flèche dans l'œil (Ce fut l'an 348 avant notre ère). Critobule en fit l'extraction, & panſa la plaie; le prince perdit la vue, à la vérité, mais il ne fut pas défiguré. CRITOBULE. xcviij. 1. 388.

A l'époque de 348, Critobule, attaché à Philippe, devoit avoir environ quarante ans, & être né par conſéquent la même année que Dioclès, & quatre ans avant Ariſtote.

La date de la naiſſance d'Ariſtote, que nous indiquons, eſt certaine; celle de ſa mort l'eſt également. Ce philoſophe, l'an 343, âgé de quarante-un ans, eſt chargé par Philippe d'inſtruire Alexandre, qui avoit treize ans. ARISTOTE. xcjx. 1. 384.

On ſait qu'Alexandre, roi de Macédoine, la deuxième année de ſon expédition, l'an 333 avant notre ère, ſe trouva dans un péril éminent, pour s'être baigné dans les eaux froides du fleuve Cydnus; & que ce prince, averti par une lettre que Philippe, ſon médecin, vouloit l'empoiſonner avec une potion qu'il devoit lui préſenter pour ſon ſoulagement, prit d'une main la coupe, & donna de l'autre à ſon médecin la lettre où il étoit accuſé. Le rétabliſſement d'Alexandre prouva l'innocence de Philippe, & confondit ſes calomniateurs. A cette époque, Philippe pouvoit avoir quarante ans, & être né par conſéquent vers 373 ans avant notre ère. PHILIPPE. cj. 4. 373.

Les hiſtoriens diſent que ce philoſophe eſt mort dans ſa quatre-vingt-cinquième année, la troiſième de la cxxiij^e olympiade: en comptant les quatre-vingt-cinq ans comme devant être révolus dans le courant de l'année, il s'enſuit qu'il naquit la deuxième année de l'olympiade cij avant notre ère 371. Ainſi, Ariſtote, ſon maître, n'avoit que treize ans ans plus que le diſciple. THÉOPHRASTE. cij. 2. 371.

Il fut, comme nous l'avons dit précédemment (*Voy.* Philiſtion, ſous la date de 430) diſciple d'Eudoxe, & enſuite maître d'Eraſiſtrate. Chryſippe, l'an 330, comptoit ſa quarantième année. CHRYSIPPE. cij. 3. 370.

C'eſt cette année 370 avant notre ère que mourut Hippocrate ij.

Praxagoras étoit de Cos, & de la famille des aſclépiades. Il apprit dans leur école ce qu'on ſavoit alors d'Anatomie; & bien qu'il paroiſſe l'avoir cultivée, il n'en a guère avancé les progrès. Hérophile, ſorti de l'école de Praxagoras, ſentit vivement combien la connoiſſance des parties du corps humain étoit néceſſaire pour l'exercice de la Médecine. S'élevant bientôt au-deſſus des préjugés de ſon temps, il s'arme du ſcalpel, & favoriſé d'ailleurs par la protection de Ptolémée, roi d'Egypte, il étudie l'homme ſur l'homme même. Par ſes découvertes, il a fait de l'Anatomie une ſcience véritablement nouvelle, & eſt regardé comme le premier anatomiſte de ces ſiècles reculés. PRAXAGORAS. ciij. 1. 368.

Le temps où Hérophile s'eſt montré au monde médecin étonné autoriſe à placer la naiſſance de Praxagoras, ſon maître, à l'époque de 368.

Suidas n'eſt pas clair ſur la filiation d'Hippocrate iij, ni ſur celle de Theſſalus, ſon fils. Il contredit même, dans un endroit, HIPPOCRATE. iij. iv. 4. 361.

Olympiades. Années avant notre ère.

de qu'il a avancé dans un autre; dans le premier, il désigne un de ses descendans comme ayant été médecin de Roxane, femme d'Alexandre; c'est le quatrième descendant d'Hippocrate ij : ce qui donne à chacune de ces générations une extension trop courte. Dans le second endroit, Suidas nomme un autre pour médecin de la femme du roi de Macédoine; c'est le troisième descendant d'Hippocrate ij; ce qui s'accorde mieux avec le cours ordinaire des générations. Nous avons donc adopté ce dernier exposé, bien qu'il ne soit peut-être pas fort exact; il est au moins le plus vraisemblable.

Voici la filiation qu'il présente, & que nous suivons.

Hippocrate ij, Thessalus, Draco ij, Hippocrate iij.

C'est ce dernier, fils de Draco ij, & arrière petit-fils d'Hippocrate ij, que Suidas, dans le second endroit, dit avoir été médecin de Roxane.

Cette princesse épousa Alexandre l'an 328 avant notre ère (cinq ans avant la mort de ce prince). Il n'est pas vraisemblable que ç'ait été du vivant d'Alexandre qu'Hippocrate iij fût médecin de la jeune princesse, & qu'il ait été appelé en Perse, où le vainqueur de l'Asie avoit auprès de lui Philippe, dans lequel il avoit la plus grande confiance. Selon toute apparence, Hippocrate iij ne fut medecin de Roxane qu'après la mort d'Alexandre, arrivée l'an 323 avant notre ère. Cassandre, par une politique ambitieuse, fit assassiner la veuve de son roi l'an 311 avant notre ère. A cette époque, Hippocrate iij étoit médecin de cette princesse infortunée.

Comme Thessalus n'a pu naître que vers l'an 428 (*voyez* cette date à la pag. 672), & Dracon ii que vers 395 (*voyez* cette date à la pag. 673), la naissance d'Hippocrate iij ne sauroit guére être placée que vers l'an 361. Il aura eu quarante ans l'an 321, âge où son mérite connu aura décidé en sa faveur la confiance de Roxane; confiance qu'il a sans doute conservée jusqu'à la mort de cette princesse.

Ce médecin parut après les premiers successeurs d'Hippocrate ij, savoir, Diocles & Praxagoras, mais avant Hérophile & Erasistrate. On voit que sa naissance peut être placée exactement entre celle de Praxagoras & celle d'Hérophile, c'est-à-dire, vers l'an 356. Il aura eu douze ans moins que Praxagoras, & douze de plus qu'Hérophile. PÉTRON. cvj. 1. 856

Il eut pour maître Praxagoras, qui pouvoit avoir vingt-quatre ans plus que son disciple. Hérophile, âgé de quarante ans l'an 304 avant notre ère, la vingtième année du règne de Ptolémée-Lagus, jouit de la réputation d'un médecin instruit, & d'un anatomiste habile. HÉROPHILE. cjx. 1. 344

Il forma un grand nombre de disciples, qui en formèrent ensuite d'autres; ceux qui restèrent attachés à sa doctrine, qui se soutint long-temps, furent désignés sous le nom d'*hérophiléens*.

Philotime eut aussi pour maître Praxagoras; comme Galien observe que Philotime & Hérophile furent condisciples, ils ont pu être du même âge. PHILOTIME. cjx. 1. 344

Disciple de Praxagoras, ainsi que les deux précédens, il fut leur contemporain, soit qu'il fût un peu plus âgé, ou un peu plus jeune. PLISTONICUS.

Erasistrate fut contemporain d'Hérophile, qui néanmoins naquit environ dix ans avant lui. ERASISTRATE. cxj. 3. 334

Pour fixer l'époque de la naissance d'Erasistrate, il faut avoir recours à un évènement dont l'Histoire a conservé le souvenir.

Olympiades. Années avant notre ère.

Le jeune Antiochus, fils de Séleucus, roi de Syrie, étoit tombé dans une maladie de langueur, qui faiſoit déſeſpérer de ſa vie. Tout l'art des médecins étoit impuiſſant; une cauſe cachée ſe déroboit à leur ſagacité. Eraſiſtrate eſt appelé; il découvre que l'amour eſt la cauſe de la maladie du prince, & que l'objet aimé eſt Stratonice, ſa belle-mère. Ce fait eſt placé par les chronologiſtes ſous l'an 294 avant notre ère. Séleucus avoit eu infructueuſement recours à pluſieurs médecins; il falloit aſſurément que, pour être appelé après eux, Eraſiſtrate fût en réputation: il devoit donc avoir alors au moins quarante ans; outre cela, par l'expoſé que fait Eraſiſtrate à Séleucus, on voit qu'il étoit marié, & que ſa femme ne pouvoit pas être plus âgée que Stratonice. Il réſulte qu'il a dû naître vers 334 avant notre ère.

Ce médecin célèbre fut diſciple de Chryſippe, dont nous avons placé la naiſſance vers l'an 370. Rien ne s'y oppoſe; car Eraſiſtrate étoit âgé de vingt ans lorſque Chryſipe en avoit cinquante-ſix.

On dit auſſi qu'il entendit Théophraſte. Il a pu le faire; car ce philoſophe, né l'an 371, enſeigna dans l'école d'Ariſtote après ſa mort, arrivée l'an 321, & continua d'enſeigner pendant trente-trois ans. Théophraſte, en 321, avoit cinquante-deux ans, & Eraſiſtrate treize.

La doctrine d'Eraſiſtrate eut des partiſans zélés, qui la tranſmirent à leurs ſucceſſeurs; ils furent déſignés par le nom d'*éraſiſtratéens*.

Un des premiers diſciples d'Hérophile fut Philinus, qui abandonna la doctrine de ſon maître, & jeta les fondemens de la ſecte empirique. PHILINUS. CXV. 2. 319.

Philinus, âgé de vingt ans environ, a pu entendre Hérophile, qui en avoit quarante-cinq: ce ſeroit l'an 299 avant notre ère. Ainſi, Philinus peut être né vers l'an 319 avant notre ère, & avoir eu quarante ans vers l'an 279 avant notre ère.

Quant à la filiation de la ſecte empirique, la voici telle qu'elle s'eſt conſervée: PHILINUS; SÉRAPION; APOLLONIUS, père, APOLLONIUS, fils; GLAUCIAS; *un inconnu*; HÉRACLIDE, de Tarente, diſciple de cet inconnu.

Il m'a paru vraiſemblable qu'en mettant, à l'égard de ces empiriques, le rapport d'années qui ſe trouve à l'égard d'Hérophile & de Philinus, on approchoit aſſez près du temps ou de l'époque ſous laquelle chacun d'eux a vécu: c'eſt le parti que j'ai pris.

Straton vécut long-temps avec Eraſiſtrate, dont il fut & le ſecrétaire & le diſciple: Straton eut un fils, qui fut auſſi diſciple d'Eraſiſtrate. STRATON. CXVIJ. 4. 309.

D'après ces deux données hiſtoriques, il eſt évident que Straton n'a pu s'attacher à Eraſiſtrate que fort jeune, & lorſque ſon maître étoit dans la maturité de l'âge, c'eſt à dire, vers l'an 289 avant notre ère. A cette époque, Straton ne pouvoit guère avoir que vingt ans; il ſera donc né vers l'an 309 avant notre ère: & à trente ans, c'eſt-à-dire, l'an 279, il aura été père d'Apollonius.

Il fut médecin d'Antiochus-Soter: ce prince mourut l'an 262, âgé d'environ cinquante-quatre ans. Apollophanes ſe retira de la cour de Syrie à cette époque, & alla fonder à Smyrne une école d'éraſiſtratéens, laquelle ſubſiſtoit encore du temps de Strabon, qui écrivoit vers l'an 18 avant notre ère. Ce médecin, en 262, étoit certainement dans un âge mûr; il avoit au moins quarante-cinq ans. Il a donc pu naître vers 307 avant notre ère. APOLLOPHANES. CXVIIJ. 2. 307.

	Olympiades.	Années avant notre ère.
Comme Eraſiſtrate paroît avoir enſeigné fort tard, & vers l'âge de cinquante ans, 284 avant notre ère, & que l'Hiſtoire nous apprend qu'Apollophanes fut un de ſes premiers diſciples; on voit que ce diſciple ne pouvoit guère avoir que vingt-trois ans en 284.		
D'après ce que nous avons dit plus haut (année 319), en parlant de Philinus, il s'enſuit que Sérapion naquit vers l'an 294 avant notre ère, & qu'il avoit quarante ans l'an 254 avant notre ère.	SÉRAPION. CXXj. 3.	294.
Apollonius, fils de Straton, étoit de Memphis. Il n'a guère pu naître, comme nous l'avons dit, que la trentième année de Straton, ſon père, c'eſt-à-dire, l'an 279 avant notre ère. Pour qu'il fût en état de prendre les leçons d'Eraſiſtrate, il falloit qu'il eût au moins 20 ans: ce fut en 259. A cette époque, Eraſiſtrate avoit ſoixante-quinze ans; on dit qu'il eſt mort dans un âge très-avancé; il n'eſt pas impoſſible qu'il enſeignât encore à ſoixante-quinze ans: nous avons vu Aſtruc enſeigner au-delà de quatre-vingts. Apollonius avoit quarante ans en 239.	APOLLONIUS, Memphites. CXXV. 2.	279.
Puiſqu'il fut diſciple de Sérapion, qui avoit environ vingt-cinq ans plus que lui, il s'enſuit qu'Apollonius, d'Antioche, de la ſecte empirique, a dû naître l'an 269 avant notre ère, & qu'il eut quarante ans en 229.	APOLLONIUS, d'Antioche. CXXVij. 4.	269.
On a la date préciſe où ce médecin ſe rendit à Rome; ce fut l'an 535 de la fondation de cette ville, & 219 avant notre ère. Il pouvoit être alors âgé de quarante ans; âge néceſſaire pour être exercé dans la pratique, & pour inſpirer de la confiance dans une ville étrangère; on peut donc placer ſa naiſſance vers l'an 259 avant notre ère.	ARCHAGATHUS. CXXX. 2.	259.
Il nous reſte, ſous le nom de ce romain célèbre, un traité *de re ruſticâ*. Il naquit vers l'an 240 avant notre ère, de Rome 514; il avoit vingt-un lorſque le médecin Archagathus ſe rendit à Rome. Caton mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, vers l'an 150 avant notre ère, 604 de la fondation de Rome.	M. PORC. CATO.	240.
On a dit & répété que les médecins avoient été chaſſés de Rome. Rien de plus faux; un mot de Caton, mal entendu, a donné lieu à cette aſſertion. Les romains, ainſi que tous les autres peuples de l'univers, ont toujours eu des médecins plus ou moins inſtruits. Jamais le ſénat de Rome n'a fait de loi pour les expulſer en général. Caton ſeulement ne vouloit pas qu'on permît au grecs, vaincus, de s'établir à Rome, parce qu'il craignoit qu'ils ne corrompiſſent les romains. Il ne fut pas écouté; les grecs, de tout état, vinrent à Rome, & s'y établirent, même de ſon vivant.		
Il faut néceſſairement ſuppoſer qu'Apollonius père avoit 30 ans lorſque ſon fils vint au monde; ce qui a déterminé à mettre ſa naiſſance ſous l'an 239, avant notre ère. Ce médecin, de la ſecte empirique, avoit atteint ſa quarantième année l'an 199.	APOLLONIUS, fils d'Apollonius, d'Antioche. CXXXV. 2.	239.
Conformément à l'obſervation faite en parlant de Philinus (*ann.* 319), il ſuit que Glaucias, de la ſecte empirique, naquit vingt cinq ans après Apollonius, fils, c'eſt-à-dire, l'an 214 avant notre ère, & qu'il eut quarante ans en 174 avant notre ère.	GLAUCIAS. CXlj. 3.	214.
Il eſt dit qu'Héraclide, de Tarente, de la ſecte empirique, ne ſuivit pas immédiatement Glaucias, qui étoit de cette ſecte, mais qu'il ne vint que quelque temps après. Ainſi, Héraclide puiſa probablement, dans l'école d'un maître plus jeune que Glaucias,	MANTÉIAS. CXlvij. 4.	189.

Olympiades. Années avant notre ère.

les principes de la ſecte. Mais, d'autre part, on rapporte que Mantéias, hérophiléen, avoit été d'abord maître d'Héraclide, qui abandonna les dogmes d'Hérophile pour embraſſer ceux des empiriques.

Ces deux faits, tirés de l'Hiſtoire, ont ſervi à fixer les époques auxquelles ont pu ſe montrer Mantéias & Héraclide.

Le premier, Mantéias, paroît être né vingt-cinq ans après Glaucias, c'eſt-à-dire, l'an 189 avant notre ère, & avoir eu quarante ans en 149. Il étoit en réputation cent cinquante-cinq ans après Hérophile, en les conſidérant l'un & l'autre à l'âge de quarante ans.

Deux choſes vont aider à découvrir l'époque de la naiſſance d'Aſclépiade : 1°. le récit de Pline, qui obſerve que ce médecin mourut dans une vieilleſſe avancée, en ſe laiſſant tomber du haut en-bas d'un eſcalier ; 2°. une remarque de L. Craſſus, que Cicéron nous a conſervée ; la voici. « Il en eſt de même d'Aſclépiade, notre médecin & notre ami, lequel ſurpaſſoit en éloquence les autres médecins ; l'avantage qu'il avoit de s'exprimer avec agrément, il le tiroit de la Médecine, & non de l'Eloquence ». Cicer. *de orator.* lib. j, pag. 133, n°. 33, edit. Robert. Stephan. Pariſ. 1538, in-fol. Asclépiade. clj. 173.

Cicéron marque bien préciſément l'année & le lieu de cet entretien de Craſſus avec Scévola, qui avoit été le collègue de ce dernier dans le conſulat (l'an de Rome 659 ; avant notre ère 95), avec Antonius & autres romains célèbres. C'étoit à Tuſculum, & ſous le conſulat de L. Marcius-Philippus, & de Sex. Jul. Céſar, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 663, avant notre ère 91, l'année même de la mort de l'orateur Craſſus.

De la manière dont s'exprime Craſſus, on voit qu'il parle d'un homme mort, probablement même depuis quelques années. On peut ſuppoſer que la mort d'Aſclépiade arriva vers l'an de Rome 660 avant notre ère 94. Or puiſque, ſuivant Pline, ce médecin étoit parvenu à une vieilleſſe fort avancée, il eſt vraiſemblable qu'il avoit à ſa mort quatre-vingts ans environ.

Aſclépiade s'étoit fait un nom en Aſie ; & lorſqu'il vint à Rome, ſa réputation l'y avoit peut-être précédé. Quoi qu'il en ſoit, il devoit avoir alors cinquante ans environ.

Ainſi, ſon arrivée dans la capitale de l'empire doit être fixée vers l'an de Rome 630, avant notre ère 124 & 95 ans depuis qu'Agathus s'y étoit rendu.

Aſclépiade eſt donc né vers l'an 173 avant notre ère, & de Rome 580.

Comme Mantéias, hérophiléen, fut le premier maître d'Héraclide, de Tarente, il s'enſuit, conformément à ce qui a été établi, en parlant de Philinus, qu'Héraclide, ayant dû avoir vingt-cinq ans moins que ſon maître, il naquit vers l'an 164 avant notre ère. Héraclide de Tarente. eljv. 1. 164

Héraclide fut un des plus célèbres & des plus ſavans médecins de la ſecte empirique. Il commençoit à être en réputation vers l'an 124 avant notre ère ; il avoit quarante ans.

Ce médecin, dit Pline, fut diſciple d'Aſclépiade : le maître mourut dans le ſeptième ſiècle de Rome. Le même hiſtorien place Thémiſon avant Antonius-Muſa ; celui-ci naquit ſur la fin de ce même ſiècle. De plus, toutes les fois que Celſe parle de Thémiſon, c'eſt toujours comme d'un homme qui n'exiſte plus ; il ſe ſert, à la vérité, du mot *nuper* ; expreſſion qui marque un Thémison. elvj. 153.

Olympiades. Années avant notre ère.

temps antérieur, & quelquefois assez éloigné. Mais Celse, dans la préface de son premier livre; s'exprime ainsi : *Et quidam medici seculi nostri, sub auctore (ut ipsi videri volunt) Themisone contendunt* . . . . . Krause, edit. *pag.* 15, lin. 3. Ces deux mots, *seculi nostri*, sont à remarquer. Ils désignent le siècle où l'auteur écrivoit, & font entrevoir que ce siècle est différent du siècle où vivoit Thémison. Très-certainement Celse suivoit la manière de compter les années en usage chez les romains, c'est à-dire, de la fondation de Rome. Or le siècle où Celse écrivoit étoit la fin du huitième de Rome; donc Thémison vivoit dans le septième. Mais à quelle époque? C'est ce qu'il faut tâcher de découvrir.

Après avoir attentivement pesé tout ce qui regarde, & Asclépiade, & Thémison, & Antonius-Musa, il paroît certain que Thémison fut disciple, ou, comme s'exprime Pline, auditeur d'Asclépiade.

On ne dit nulle part que Thémison soit venu à Rome. Ce n'est pas en cette ville qu'il entendit Asclépiade, mais en Asie ou à Alexandrie; ce médecin célèbre étoit très-instruit; il s'exprimoit avec facilité & avec agrément : avant que de se rendre à Rome, il eut des disciples; de ce nombre fut Thémison. Il est vraisemblable qu'Asclépiade enseignoit à quarante-cinq ans, l'an de Rome 625, 128 avant notre ère. A cette époque, Thémison pouvoit avoir vingt-cinq ans; ainsi, sa naissance peut se placer sous l'an 600 de Rome, avant notre ère 153. Tant que le maître vécut, le disciple demeura attaché à sa doctrine; mais Asclépiade étant mort vers l'an de Rome 660, âgé de quatre-vingts ans, Thémison qui en avoit soixante, fit des changemens à la doctrine de son maître, & inventa la *Méthode*.

Ce que je viens d'exposer s'accorde parfaitement avec ce que dit Pline : *Illo mox recedente à vitâ, ad sua placita mutavit* (*Hist. nat. lib.* xxjx, præf. edit. 1606, in-fol. *pag.* 634, *lin* 9) : Asclépiade touchant au terme de sa carrière (ou, Asclépiade venant de mourir), Thémison fit des changemens aux principes qu'il avoit eus.

Cela s'accorde aussi avec ces paroles de Celse : *Themison nuper ipse quoque quædam in senectute deflexit.* Præf. *lib.* j, *pag.* 4, *lin.* 2 & 3. Krause, edit. Lipsi. 1766, in-8°.

On voit encore, par un passage de Cœlius-Aurelianus, que Thémison avoit été long-temps attaché à la doctrine d'Asclépiade.... *Quæ magis Asclepiadi, quàm Themisoni sunt adscribenda, nondùm enim sese ejus liberaverat sectâ* . . . . . *Morbor. chronic. lib.* j, *cap.* v, *pag.* 339. Almelov. edit. Amstel. 1755, in-4°.

Il fut appelé le plus savant des romains; il a composé, ainsi que Caton, un traité *de re rusticâ*. Il naquit l'an de Rome 638 avant notre ère 116, & mourut l'an de Rome 726 avant notre ère 28. — VARRON. — 116.

La naissance de Chrysermus est placée sous l'an 97 avant notre ère, d'après l'âge de deux de ses disciples, Héraclide d'Erythrée, & Apollonius-Mus, dont il va être question. — CHRYSERMUS. clxi. 4. — 97.

Chrysermus, âgé d'environ quarante-cinq ans, & vers l'an 52 avant notre ère, enseignoit les dogmes d'Hérophile.

Ces deux hérophiléens ont été instruits dans la même école; ils pouvoient être à peu près du même âge. Chrysermus fut leur maître. — HÉRACLIDE, d'Erythrée. APOLLONIUS Mus. — clxxvij. 1. — 72.

Le géographe Strabon, de qui on tient cette particularité, ajoute qu'Héraclide d'Erythrée, & Apollonius Mus avoient

Olympiades. Années avant notre ère.

vécu de ſon temps. Il les avoit probablement vus en Aſie ou à Alexandrie.

Après avoir fourni une longue carrière (ſoixante-ſeize ans), Strabon mourut l'an 25 de notre ère, ſous Tibère; il écrivoit ſept ans auparavant, l'an 18. Ainſi, il naquit vers l'an 52 avant notre ère.

On peut préſumer que les deux médecins que Strabon avoit vus autrefois, étoient plus âgés que lui de vingt ans environ. Ils ont donc pu naître vers l'an 72 avant notre ère, & jouir d'une certaine réputation à l'âge de cinquante ans, vers l'an 22 avant notre ère.

Chryſermus devoit avoir à peu près vingt-cinq ans plus que ſes deux diſciples.

ANTONIUS MUSA.

Il parut après Thémiſon, que pourtant il n'a pas vu. Après avoir parlé de Thémiſon, Pline fait mention de Muſa (*Hiſt. natur. præfat. lib. 29, pag. 634, lin. 9 & 10*, edit. 1606, in-fol.). Mais quoiqu'on en diſe, l'endroit eſt inintelligible, & par conſéquent corrompu. L'hiſtorien avoit obſervé qu'Eraſiſtrate, pour ſes ſoins, avoit été amplement récompenſé par Antiochus & par Ptolémée. Quelques lignes plus loin, il nous apprend juſqu'où les princes, qui ſuivirent Auguſte, pouſsèrent leurs largeſſes & leur généroſité à l'égard des médecins. C'eſt entre ces faits qu'il s'agit d'Antonius Muſa & d'Auguſte, dont il fut médecin. Il paroît que Pline veut dire que Muſa, dans ſa pratique, prit une autre route que Thémiſon (ce qui eſt vrai), qu'il obtint des récompenſes honorifiques de l'empereur, après l'avoir guéri, & que bientôt il fut le médecin de tous les riches de Rome.

Quoi qu'il en ſoit, cette guériſon d'Auguſte par Muſa, eut lieu l'an de Rome 731, avant notre ère 22, lorſque l'empereur avoit quarante ans.

Muſa pouvoit être alors âgé d'environ cinquante ans. Il ſera donc né vers l'an de Rome 681 avant notre ère 72.

EUDÊME. CXCJ. 2.

Il eſt appelé par Cœlius Aurélianus, ſectateur de Thémiſon, c'eſt-à-dire, qu'il étoit méthodique.

Eudême étoit grec, &, comme ceux de cette nation, il étoit ſouple, délié, inſinuant. Il vint à Rome, ſe lia avec Séjan, favori de l'empereur Tibère, devint l'ami de ce miniſtre (il étoit à peu près du même âge), confident de ſes amours avec Livie, femme de Druſus, & médecin de cette princeſſe.

L'infame Eudême périt d'une mort infame, l'an 31 de notre ère, de Rome 784 ans, âgé d'environ quarante-cinq ans. Ainſi, il étoit né vers l'an 15 avant notre ère.

A. CORN-CELSUS. XII

Si Celſe a écrit vers l'an 30 de notre ère, de Rome 783, comme je le diſois en 1775, on peut préſumer qu'à cette époque il avoit au moins quarante ans. Il ſera donc né vers l'an de Rome 743, la 21e de l'empire d'Auguſte, & avant notre ère 11.

Cependant on pourroit ſoupçonner, avec quelque fondement, que Celſe a écrit plus tard.

	Années de Rome.	Années de notre ère.

Nous ſommes parvenus à une nouvelle ère (c'eſt la nôtre), *dont nous nous ſommes engagés de parcourir ſeulement le commencement. Au lieu des* olympiades, *nous mettrons la computation des Romains, laquelle étoit encore la ſeule en uſage alors.*

Il fut diſciple d'Apuléius Celſus. Vectius Valens parut avec éclat, dans Rome, au commencement du règne de Claude. Comme il s'étoit fait une manière particulière de traiter les maladies, Pline a dit qu'il avoit inſtitué une nouvelle ſecte. Ce médecin ſe piquoit de bien parler. Il s'étoit inſinué dans la cour licencieuſe de Meſſaline, & partageoit les faveurs qu'elle aimoit à prodiguer à tant d'autres. Mais, comme dit Pline, l'art ne doit pas être accuſé à cauſe des excès & des crimes de ceux qui le profeſſent : *Non ſint artis iſta, ſed hominum* (*Ibid. pag* 634, *lin.* 18). Il fut condamné à mort, ainſi que cette princeſſe, l'an 48 de notre ère. Il ne pouvoit guère avoir moins que quarante-cinq ans.

VECTIUS VALENS. } né vers 756. 3.

Il ſe trouva de l'expédition qui ſe fit en Angleterre, ſous l'empire de Claude, l'an 43 de notre ère. Scribonius y étoit vraiſemblablement en qualité de médecin de l'armée, ou du moins d'une légion. On peut lui ſuppoſer alors trente-cinq ans ; il ſera donc né vers l'an 8 de notre ère, de Rome 761.

A la tête de ſon livre des médicamens, eſt une épitre dédicatoire ; ſans aſſurer qu'elle ſoit véritablement de lui, on voit qu'elle eſt écrite après la mort de Claude, puiſqu'en parlant de lui, il s'exprime ainſi, *deo noſtro Cæſari ;* les honneurs de la Divinité n'étoient pas accordés aux empereurs de leur vivant. Comme Claude mourut l'an 54 de notre ère, la lettre ne fut écrite qu'après cette époque, à laquelle Scribonius devoit avoir quarante ſix ans.

Il eſt bon d'obſerver qu'il ſuivoit les dogmes d'Aſclépiades. Il avoit eu pour maîtres Apuleius Celſus & Tryphon Ce fut probablement Tryphon qui fut le premier maître de Scribonius, encore jeune.

SCRIBONIUS-LARGUS. 761. 8.

Athénée fut inſtruit à l'école des méthodiques, & devint le chef d'une nouvelle ſecte, connue ſous le nom de ſecte pneumatique ; elle ne différoit de la méthodique qu'en quelques points : auſſi les pneumatiques ne furent-ils pas eſſentiellement ſéparés du corps des méthodiques, puiſqu'ils reconnoiſſoient le même chef, Thémiſon.

La ſecte pneumatique ne ſe montra point avec autant d'éclat que les autres, & ne paroît pas avoir eu autant de partiſans ; cependant elle exiſtoit encore l'an 164 de notre ère. Outre Athénée, qui en fut le fondateur, on connoît quelques médecins qui l'ont ſucceſſivement embraſſée : ce ſont Magnus & Agathinus, diſciples d'Athénée ; Archigène, diſciple d'Agathinus. On les trouve nommés dans ce paſſage de Cœlius-Aurélianus : *Sed neque alius quiſquam hanc paſſionem* (catalepſim) *cognovit uſque ad methodicorum tempora. Nam ex noſtris primus* MAGNUS *ejus argumenta conſtituit, atque mox* AGATHINUS, *dehinc* ARCHIGENES *qui plurimùm paſſionem à cæteris diſcernendo ſeparavit.* (*Acutor. morbor.* lib. ij, c. x, pag. 96. Amſtel. 1755, in-4°.)

ATHÉNÉE. 762. 9.

Pour déterminer le temps où ont vécu ces médecins pneumatiques, nous avons Archigènes, qui forme le troiſième anneau du chaînon : en commençant par lui, nous remonterons aiſément à ſes deux prédéceſſeurs.

Archigène, dit Suidas, mourut, ſous le règne de Trajan, à l'âge de ſoixante-trois ans. Il n'en marque pas la date ; mais on ſait que la mort de ce prince arriva l'an 117 de notre ère. En

	Années de Rome.	Années de notre ère.

ſuppoſant qu'Archigène ait fini ſa carrière l'an 112, il s'enſuivra qu'il ſera né l'an 49, la huitième année de l'empire de Claude.

Il eſt vraiſemblable qu'Agathinus avoit environ vingt ans plus qu'Archigène : ceci poſé, Agathinus peut être né vers l'an 29 de notre ère, la 15e de l'empire de Tibère.

Athénée étant également ſuppoſé avoir vingt ans plus qu'Agathinus, il en réſulte que ſa naiſſance tombera vers l'an 9 de notre ère, de Rome 762, la 40e de l'empire d'Auguſte. Athénée avoit quarante-cinq ans vers l'an 54 de notre ère.

Nous avons fait une opération rétrograde ſur ces trois médecins; il eſt à propos de les placer ſuivant l'ordre chronologique.

ATHÉNÉE, naît vers l'an 9. de notre ère.
AGATHINUS, naît vers l'an 29. de notre ère.
ARCHIGÈNE, naît vers l'an 49. de notre ère.

Galien (*De differ. puls. lib. iij*) parle d'une diſpute qu'il eut avec les pneumatiques. Il y avoit parmi eux un vieux médecin, de quatre-vingt-dix ans, qui ſemble avoir été diſciple d'Archigène. Cette anecdote, qui remonte à l'époque où Galien avoit environ trente-ſix ans, ajoute un anneau de plus au chaînon de la ſecte pneumatique. En effet, Galien (d'après mes recherches) étant né l'an 128 de notre ère, avoit atteint ſa trente-ſixième année l'an 164. Le vieillard de quatre-vingt-dix ans datoit donc ſa naiſſance de l'an 74, & comptoit ſa 25e année l'an 99, lorſqu'Archigène en avoit cinquante, & qu'il avoit des diſciples, du nombre deſquels ce vieux médecin a pu être vers cette époque.

J'ai prouvé ailleurs que Columelle compoſoit ſon ouvrage vers la fin de l'an 62 de notre ère, ou dans le courant de 63; il étoit ami de Gallion, qui alors avoit près de ſoixante-dix ans (c'étoit le frère aîné du philoſophe Sénèque). On peut eſtimer qu'à l'époque de 62 ou 63, Columella avoit cinquante ans. Ainſi, il ſera né vers l'an 12 ou 13 de notre ère, ſur la fin du règne d'Auguſte.

L. JUN. MOD. COLUMELLA. — 765 ou 766. — 12 ou 13.

Ce médecin étoit de Nicomédie, & de la ſecte empirique. Galien en parle comme d'un mauvais écrivain, qui avoit compoſé de fort gros livres, & en grand nombre, dans leſquels il invectivoit les médecins des autres ſectes.

MÉNODOTE. — 768. — 15.

Il vivoit, dit Le Clerc (*Hiſt. de la Méd. part.* ij, lib ij, *ch.* viij, pag. 377) après Héraclide de Tarente, qu'il place dans le trente-huitième ſiècle de la création du monde. On ſait que les chronologiſtes, les plus ſuivis, comptent 4004 ans avant notre ère, c'eſt-à-dire, quarante ſiècles plus quatre ans, à cauſe d'une omiſſion des quatre premières années de notre ère; omiſſion reconnue trop tard pour la rectifier autrement. Il faut donc, ſuivant Le Clerc, qu'Héraclide de Tarente ait vécu dans l'intervalle de l'an 300 à l'an 200 avant notre ère; c'eſt le placer trop haut. En diſant que Ménodote eſt venu après Héraclide de Tarente, Le Clerc ne nous apprend rien.

Pour trouver à peu près le temps où ont paru, non ſeulement Ménodote, qui étoit de la ſecte des philoſophes ſceptiques, & médecin empirique, mais encore trois autres médecins également empiriques & ſceptiques, il a fallu ſuivre la filiation de la ſecte des philoſophes ſceptiques, la ſucceſſion des médecins empiriques étant rompue.

Pyrrhon fut le chef des ſceptiques; la ſecte ſe continua par Timon de Phliaſe, ſon diſciple, qui n'eut pas de ſucceſſeur dans l'école de ſon maître. Elle fut éteinte; mais elle fut renouvelée par *Ptolémée*, de Cyrène, & ſe continua dit le ſavant Brucker,

d'après Diogène de Laërce, par *Héraclide;* par *Ænesidème*, de Gnoſſe, qui enſeignoit à Alexandrie, & fut contemporain de Cicéron; par *Zeuxippe; Zeuxis; Antiochus*, de Laodicée; *Ménodote*, médecin; *Hérodote*, de Tarſe, médecin; *Sextus*, médecin; & *Saturninus*, médecin.

Il y a dans cette ſucceſſion deux points fixes; 1°. le temps où vivoit Cicéron; 2°. celui où fleuriſſoit Sextus, ſous l'empire d'Adrien. Ces deux époques ont ſervi à déterminer d'une manière aſſez vraiſemblable le temps où ont paru tous ces ſceptiques, & ſur-tout les quatre médecins empiriques. Mais les deux époques données ont contraint d'admettre trente ans dans le rapport des uns aux autres, comme dans les générations des pères au fils. En voici le tableau.

		Années avant notre ère.		*Années avant notre ère.*
PTOLÉMÉE,	naît vers	166	il a 40 ans vers	126.
HÉRACLIDE,	naît vers	136	a 40 ans vers	96.
ÆNÉSIDÈME,	naît vers	106	a 40 ans vers	66.
ZEUXIPPE,	naît vers	76	a 40 ans vers	36.
ZEUXIS,	naît vers	46	a 40 ans vers	6.
ANTIOCHUS,	naît vers	16		
		Années de notre ère.		*Années de notre ère.*
Antiochus.			a 40 ans vers	25.
MÉNODOTE,	naît vers	15	a 40 ans vers	55.
HÉRODOTE,	naît vers	45	a 40 ans vers	85.
SEXTUS,	naît vers	75	a 40 ans vers	115.
SATURNINUS,	naît vers	105	a 40 ans vers	145.

Années de Rome. *Années de notre ère.*

THESSALUS. 768 15

Réformateur de la ſecte méthodique, Theſſalus, ſous l'empire de Néron, quitta l'Aſie, dans un âge mur, pour aller ſe montrer ſur un vaſte théâtre. Il fut accueilli à Rome, gagna la confiance des grands & des riches, & tint bientôt le premier rang parmi les médecins qu'il avoit trouvés dans cette ville en y entrant. Il jouit de cette réputation brillante vers l'an 55 de notre ère, époque à laquelle il eſt raiſonnable de penſer qu'il avoit environ quarante ans. Il naquit donc vers l'an 15 de notre ère de Rome 768.

On ſait que Pline publia ſon *Hiſtoire naturelle* l'an de Rome 830, de notre ère 77. Il nous apprend que Theſſalus avoit ſon tombeau ſur la voie appienne. Ce médecin fameux ne paroît pas avoir vécu au-delà du règne de Néron, mort l'an 68.

Mais Le Clerc (*Hiſt. de la Méd.* part. ij, liv. 4, ſect. j, c. 2, pag. 445) obſerve que Theſſalus vivoit ſous Néron, environ cinquante ans après Thémiſon. J'obſerverai, à mon tour, que ſi Thémiſon, qui fut auditeur d'Aſclépiade, a vécu ſeulement ſoixante-dix ans, il a terminé ſa carrière l'an 83 avant notre ère, de Rome 671, & par conſéquent 97 ans avant la naiſſance de Theſſalus.

CRINAS.

Theſſalus avoit fixé ſur lui les regards de la métropole de l'empire romain, & les riches ſe diſputoient, pour ainſi dire, à qui ſeroit le plus libéral envers lui pour prix de ſes conſeils & de ſes ſoins, lorſqu'un autre médecin, Crinas, de Marſeille, arrive dans la capitale du monde. Par ſa manière nouvelle de traiter les malades, il ſéduit les romains; & bientôt, éclipſant Theſſalus, il devient le premier de tous les médecins de Rome, & amaſſe une fortune immenſe.

Années de Rome. Années de notre ère.

Mais tandis que Theſſalus & Crinas partageoient, différemment néanmoins, la faveur des grands, Charmis, auſſi de Marſeille, non moins avide de gloire & de richeſſes, a le courage de venir meſurer ſes forces avec ces deux rivaux. Son eſpoir n'eſt pas trompé; il ne tarde point à acquérir la réputation & la fortune qu'il ambitionnoit. CHARMIS.

Il paroît que ces trois novateurs, en Médecine, ne jouerent pas un long rôle, & que, dans l'eſpace de douze à treize ans, on les vit ſe montrer & diſparoître.

Mais Theſſalus, ayant eu des diſciples, ſa doctrine & ſon nom étoient encore en grande eſtime ſur la fin du deuxième ſiècle de notre ère.

Puiſqu'Agathinus étoit de la ſecte pneumatique, & qu'il avoit été diſciple d'Athénée, il a dû naître (comme nous l'avons démontré) vers l'an 29 de notre ère. Il fut maître d'Archigène, né à Apamée en Syrie: on ne dit rien de la patrie d'Agathinus. Il paroît qu'Archigène demeura long-temps auprès de ſon maître, & que, ſous lui, il avoit appris à bien traiter les maladies: car il fut le médecin d'Agathinus, & le guérit d'un délire dont il étoit attaqué. Comme un maître ne donne pas aiſément ſa confiance à ſon diſciple, & qu'un diſciple, à moins qu'il ne ſoit très-préſomptueux, ne ſe charge point de conduire une maladie grave dont ſon maître eſt attaqué, il eſt vraiſemblable que lorſqu'Archigène traita Agathinus, il ſe livroit à la pratique de la Médecine, & qu'il avoit environ trente-cinq ans, tandis qu'Agathinus en avoit cinquante-cinq. AGATHINUS. 782. 29.

On n'eſt pas d'accord ſur le temps où a vécu ce médecin. ARÉTÉE de Cappadoce.

1°. Il y en a qui le placent après Galien, parce que Galien ne le nomme pas.

2°. D'autres font vivre Arétée avant les Céſars.

3°. On le fait auſſi contemporain de Galien.

4°. L'opinion la plus moderne eſt celle de Wigan, médecin anglois; il penſe qu'Archigène a profité des écrits d'Arétée; & en conſéquence il fait naître Arétée avant Archigène. Suivant cette opinion, il faut qu'Arétée, de la ſecte pneumatique, ait été abſolument diſciple d'Athénée, qui en fut le fondateur. Ainſi, Arétée pourroit avoir été de l'âge d'Agathinus, & même ſon condiſciple.

Le plus ancien livre, où l'on trouve le nom d'Arétée, eſt intitulé *Euporiſton*; on l'attribue à un Dioſcoride. Mais il eſt aſſez ſingulier que l'auteur, qui ne cite perſonne dans cet ouvrage, ait cité préciſément Arétée; cependant comme cet endroit eſt évidemment corrompu, il ne ſauroit être d'une grande autorité.

Oribaſe, qui vivoit dans le quatrième ſiècle, ne fait pas mention d'Arétée.

Il eſt cité dans l'ouvrage d'Aëtius, qui écrivoit au commencement du ſixième ſiècle.

Paul d'Egine, médecin du ſeptième ſiècle, ſemble citer Arétée; je dis qu'*il ſemble*, parce que, dans l'édition grecque d'Alde, on lit Αρτεμιων; mais que, dans celle de Baſle, qui eſt meilleure, on lit Αρεταιον, & qu'en effet Aëtius dit ce que Paul cite comme d'Aëtius.

Il n'y a donc véritablement qu'Aëtius qui ait nommé Arétée,

Années de Rome. Années de notre ère.

mais ſans déſigner ſon ouvrage, & ſans porter de lui aucun jugement.

Cependant nous avons, ſous le nom d'Arétée, pluſieurs livres, qui, pour la première fois, ont été publiés, en latin, en 1552, in-4°.; le texte grec ne parut qu'en 1554, in-8.

Y a-t-il eu un médecin de ce nom? Je me garderai bien de le nier. Mais je ſerois tenté de croire qu'*Arétée* n'eſt autre qu'*Athénée*, chef la ſecte de pneumatique, dont les écrits ont été très-loués par Galien.

Il eſt très-aiſé que, dans un manuſcrit mal peint, un copiſte ait cru voir Αρεταῖος, au lieu d'Αθηναῖος: il eſt également aiſé que l'adjectif patronymique ατταλεὺς, ou ατταλιας, ait été, par la même raiſon, changé en καππαδοξ.

Attalie, dans laquelle naquit Athénée, étoit une ville de Lydie, contrée limitrophe de l'Ionie. Quoique dans cette dernière contrée on ne parlât peut-être plus alors le pur ionien, il s'étoit probablement conſervé parmi les littérateurs; ce qui ſuffit pour faire préſumer qu'au commencement de notre ère, un médecin a pu écrire en cet idiome, qui étoit celui d'Hippocrate, dont les ouvrages étoient lus dans toutes les ſectes, malgré la diverſité des ſentimens.

Je n'ai expoſé qu'une conjecture. Elle ne pourra ſe changer en certitude que quand, dans quelque manuſcrit très-ancien d'Aëtius, on trouvera Αθηναῖος aux deux endroits dans leſquels ſe lit Αρεταῖος; ou quand on trouvera de même, Αθηναῖος, en titre dans quelque manuſcrit des livres que nous avons aujourd'hui ſous le nom d'Arétée. Peut-on ſe flatter de faire jamais cette découverte?

Voy. ATHÉNÉE, à la ſuite duquel eſt l'article ARÉTÉE.

Ce romain, célèbre par ſon *Hiſtoire naturelle*, dans laquelle on trouve beaucoup de choſes ſur l'hiſtoire de la Médecine, & pluſieurs livres qui traitent de la matière médicale, doit avoir une place dans ce dictionnaire. On ſait qu'il naquit ſous le conſulat d'Aſinius Pollio, & de C. Antiſtius Vétus, l'an de Rome, 776 de notre ère 23. — PLINE. — 776. — 23.

D'après la filiation que nous avons établie plus haut (p. 683), en parlant de Ménodote, il paroît qu'Hérodote, médecin & philoſophe ſceptique, naquit vers l'an 45 de notre ère. Il fleuriſſoit & avoit quarante ans vers l'an de notre ère 85. — HÉRODOTE, de Tarſe. — 798. — 45.

Recommandable par ſon attachement pour Agathinus, ſon maître, Archigène naquit vers l'an 49, & avoit quarante ans l'an 89: il a vécu ſoixante-trois ans, dit Suidas. (*Voy.* précédemment les articles ATHÉNÉE & AGATHINUS.) — ARCHIGÈNE. — 802. — 49.

Ce médecin avoit beaucoup écrit ſur l'Anatomie. Pour découvrir le temps où il a vécu, il ne s'agit que de faire attention qu'il fut maître de Quintus; que Quintus fut celui de Satyrus, & Satyrus celui de Galien. — MARINUS. — 806. — 53.

Galien nous apprend qu'étant âgé de dix-ſept ans, c'eſt-à-dire, l'an 145, il prit les leçons de Satyrus. Or on peut préſumer que Satyrus avoit vingt-cinq ans au moins plus que Galien, & qu'il étoit par conſéquent né vers l'an 103. Quintus, à cette époque, devoit être âgé de vingt-cinq ans; ce qui fixe ſa naiſſance vers l'an 78. Marinus, ſon maître, peut vraiſemblablement auſſi avoir eu vingt-cinq ans plus que Quintus, ſon diſciple; ainſi, l'on peut préſumer que Marinus naquit l'an de notre ère 53, ſous l'empire de Claude.

	Années de Rome.	Années de notre ère.
Olympicos, de Milet.	818	65

Ce médecin, qui avoit embraſſé la méthode, ou les opinions de Theſſalus, eut pour diſciple Apollonides, de Chypre, lequel, à ſon tour, eut pour diſciple un Julianos, que Galien avoit connu à Alexandrie vers l'an 155, & qui vivoit encore vingt ans après cette époque, c'eſt-à-dire, vers l'an 175.

En ſuivant notre manière ordinaire, de ſuppoſer le maître avoir vingt-cinq ans plus que ſon diſciple, il réſulte qu'Olympicos naquit vers l'an 65 de notre ère, la douzième année de l'empire de Néron. Il avoit quarante ans l'an 105.

Soranus.	824.	71.

Il étoit d'Ephèſe, & avoit embraſſé la ſecte des méthodiques. Il avoit demeuré à Alexandrie, où il pratiquoit & enſeignoit probablement avant que de ſe rendre à Rome. Sa réputation l'y avoit ſans doute précédé, & elle s'y ſoutint. Il avoit au moins quarante ans lorſqu'il quitta la métropole d'Egypte.

Suidas dit qu'il pratiqua la Médecine à Rome ſous Trajan & ſous Adrien; il ne paroît pas qu'il ait vécu au-delà du règne de ce dernier.

Galien, vers l'an 165, étant dans ſa trente-ſeptième année, fut appelé pour conſulter ſur la maladie d'un philoſophe cynique, nommé Théagène, avec un médecin nommé Attalus, qui avoit été diſciple de Soranus, & qui ſuivoit la ſecte méthodique. Il y avoit, à cette époque, vingt-ſept ans qu'Adrien étoit mort. Cet Attalus, comme on voit, étoit beaucoup plus âgé que Galien, & n'avoit pris les leçons de Soranus que lorſque ſon maître étoit ſur la fin de ſa carrière.

Il eſt donc vraiſemblable que Soranus mourut vers l'an 137, l'année qui précéda la mort d'Adrien; mais étant arrivé à Rome ſous Trajan, il eſt à préſumer que ce fut vers l'an 111, la quatorzième année du règne de cet empereur. Comme Soranus n'avoit pas moins de quarante ans à cette époque, il s'enſuit qu'il a dû naître vers l'an 71, qu'il a demeuré à Rome vingt-ſix ans, & que ſa vie a été de ſoixante-ſix ans environ.

Sextus, empirique.	828.	76.

Suivant Diogène de Laërce, il fut diſciple d'Hérodote de Tarſe. D'après ce que nous avons obſervé, article Hérodote (p. 683), Sextus paroît être né vers l'an 75 de notre ère, Mais on objectera qu'il fut, dit-on, précepteur d'Antonin-le-Pieux, né l'an 86, & que Sextus, n'ayant qu'onze ans plus que ce prince, il n'a pu remplir cette fonction. La réponſe à cette objection, eſt 1°. que ce fait n'eſt pas certain: 2°. que, ſans être chargé principalement de l'éducation du jeune Antonin, il a pu, l'an 101, à l'âge de vingt-ſix ans, être appellé pour donner, ſous l'inſpection du précepteur, des leçons de Mathématiques au prince qui n'avoit que quinze ans. Au reſte, on pourroit faire remonter la naiſſance de Sextus à l'an 70.

Quintus.	831.	78.

Diſciple de Marinus (*voyez* Marinus, pag. 685), il ſe fit, à Rome, dans l'âge mûr, une réputation brillante; mais la jalouſie des médecins, qui la voyoit avec un cruel dépit, le contraignit de ſe retirer. Il naquit vraiſemblablement vers l'an 78, & exerçoit la Médecine dans la capitale de l'empire, à l'âge de quarante à cinquante ans; ce qui répond aux années 118 & 128 de notre ère.

Appollonides, de Chypre.	843	90

A l'*article* Olympicos ci-deſſus, nous avons dit qu'Apollonides avoit été ſon diſciple. Comme Olympicos, ſon maître, avoit au moins vingt-cinq ans plus que ſon diſciple, il s'enſuit qu'il peut être né vers l'an 90.

		Années de Rome.	Années de notre ère.
On ſait de Galien lui-même, qu'étant âgé de dix-ſept ans (l'an 145), & voulant embraſſer la profeſſion de médecin, il étudia ſous Satyrus. Il eſt probable que le maître pouvoit avoir vingt-cinq ans plus que le diſciple. Satyrus, l'an 145, avoit donc environ quarante-deux ans; il étoit donc né vers l'an 103. (*Voyez* précédemment MARINUS, pag. 685.)	SATYRUS.	856.	103.
Ce médecin, & philoſophe ſceptique, paroît avoir eu pour maître Sextus l'empirique. D'après la filiation des philoſophes ſceptiques, rapportée plus haut (*article* MÉNODOTE, pag. 683), on peut placer la naiſſance de Saturninus vers l'an 105. Il avoit quarante ans l'an 145, la huitième année du règne de l'empereur Antonin-le-Pieux.	SATURNINUS.	858.	105.
Nous avons dit (*article* SORANUS, pag. 686.) qu'Attalus étoit plus âgé que Galien. Il a dû avoir environ vingt ans plus que lui; autrement il n'auroit pu prendre les leçons de Soranus. Ainſi, ſa naiſſance paroît devoir être fixée vers l'an 108. Agé de vingt-cinq ans (l'an 133), s'étant rendu à Rome, il aura ſuivi Soranus, qui en avoit déjà ſoixante-deux.	ATTALUS.	861.	108.
Il demeuroit à Alexandrie, dans le temps que Galien, âgé de vingt-ſept ans, y étoit, c'eſt-à-dire, l'an 155. Comme, à cette époque, Julien enſeignoit la doctrine des méthodiques, & avoit des diſciples, on peut croire qu'il étoit alors âgé d'environ quarante ans. Il vivoit encore vingt ans après (en 175), étant par conſéquent âgé de ſoixante ans. Sa naiſſance date donc de l'an 115 environ.	JULIANOS (*Julianus*), JULIEN.	868.	115.
Dans ſon *Hiſtoire de la Médecine*, le ſavant Le Clerc dit que Galien naquit environ l'an 131. J'ai découvert, par différens paſſages de Galien lui-même, que ſa naiſſance doit être fixée ſous l'an 128. Je le démontrerai dans l'article deſtiné à ce médecin célèbre. (*M.* GOULIN.)	GALIEN.	881.	128.

ANCHYLE. *V.* ANCYLE. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLO-BLEPHARON, ſ. m. (*Maladies des yeux.*) *Voyez* ANCYLO-BLEPHARON. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHILO-BLEPHARON. *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIERES. (*M.* HUZARD.)

ANCHYLOMERISMA, ſ. m. (*Noſologie*). Ce mot eſt employé par Sagar, pour déſigner une difformité provenant de la concrétion de quelques organes entre eux, *partium concretio*. Il eſt peut-être de l'invention de l'auteur; je ne l'ai trouvé dans aucun médecin grec. Il vient de μηρύω, μηρύομαι, *glomero*, *texo*, *intexo*, d'où ſuit μήρυμα, ou μήρυσμα, & μήρυγμα, fil ou trame, & αγκύλη, αγκύλαι, dans le ſens de Celſe & de Galien, mouvemens gênés ou empêchés des parties articulaires ou mobiles. *Voyez Lexic. Caſtelli.* La ſignification de cette dernière racine eſt ſemblablement applicable à l'étymologie de tous les mots qui en ſont compoſés. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLOPS (*Ordre noſologique*) 364e genre de Vogel. Tumeur dure, inflammatoire, & diſpoſée à former un abcès dans le grand angle de l'œil. (*V. D.*)

ANCHYLOPS, *maladie des yeux*. *Voyez* ANCHILOPS. (*M.* CHAMSERU.)

ANCHYLOPS. (*Pathologie vétérinaire.*) (*Voyez* MALADIES DES YEUX. (*M.* HUZARD.)

ANCLOUURE. *Voyez* ENCLOUURE. (*M.* HUZARD.)

ANCOEUR. (*Patologie vétérinaire.*) *Voyez* CHARBON. (*M.* HUZARD.)

ANCOLIE. (*Hygiene & matière médicale vétérinaire.*) *Voyez* ANCHOLIE. (*M.* HUZARD.)

ANCOLIE. (*Matière médicale.*) Genre de plantes de la famille des renoncules, bien caractériſé & bien reconnoiſſable par ſa fleur, formée de cinq pétales en cornets & à laquelle

ſuccèdent cinq capſules collées enſemble; il y a trente ou quarante étamines dans la fleur. C'eſt l'Ancolie vulgaire, *Aguilegia vulgaris* de Linné, qui croît dans tous les lieux couverts de l'Europe, qu'on cultive dans les jardins, & qui donne un grand nombre de variétés très-belles dans ſa fleur, qu'on emploie quelquefois en Médecine.

Ses fleurs & ſes feuilles ſont recommandées dans les affections ſcorbutiques de la bouche; on les dit propres à adoucir & à tempérer les humeurs âcres; leur ſuc eſt, ſuivant Eyſel, très-utile dans les fièvres hectiques. En Eſpagne on mâche de l'Ancolie tous les matins, pour prévenir la formation du calcul de la veſſie. La ſemence d'Ancolie paſſe pour très-apéritive, vulnéraire, déterſive, diurétique, emménagogue, antiſeptique. On l'emploie en gargariſme; en s'en ſert encore pour faciliter l'éruption de la petite vérole; elle eſt quelquefois preſcrite ſous forme d'émulſion; on la donne encore en pillules dans la jauniſſe. L'odeur de ces graines eſt forte & tenace; les mortiers dans leſquels on les pile, retiennent opiniâtrément ſon odeur; & il eſt preſque impoſſible de la diſſiper. Linnéus, dans ſa matière médicale, ſoupçonne l'Ancolie d'être vénéneuſe; mais ſon opinion n'eſt fondée que ſur l'analogie botanique & le caractère de cette plante. (*M.* FOURCROY.)

ANCTOVILLE. (*Eaux minérales.*) C'eſt un bourg ſitué à une lieue de Villers, à une & demie de Caumont, à quatre de Bayeux, & à deux de la mine de fer de Mont-Bots ou Mont-Boſq. La ſource minérale eſt dans une eſpèce de tuf rempli de pierres ſchyteuſes ſur une prairie à côté de la rivière de Seule. Cette eau eſt froide & peu connue. (*M.* MACQUART.)

ANCUBITUS. (*Maladies des yeux.*) Vieux mot pour déſigner cette maladie ou incommodité dans laquelle on croit avoir les yeux pleins de ſable, de graviers ou de petites pierres. Ce ſymptôme eſt ordinaire aux indiſpoſitions des paupières. *Voyez* CASTELLI. (*M.* CHAMSERU.)

ANCYLE, ſ. m (*Pathologie.*) *Voyez* ANCHYLOMERISMA. (*M.* CHAMSERU.)

ANCYLO-BLEPHARON, (*ordre noſologique*) genre 504 de Vogel. Etat dans lequel les deux paupières ſont collées l'une à l'autre.

C'eſt encore un abcès de l'œil; il s'emploie auſſi pour déſigner une affection qui eſt toujours ſymptômatique. (*V. D.*)

ANCYLO-BLEPHARON, ſ. m. compoſé de ἀγκύλος, *jointure*, *concrétion*, & de βλέφαρον, *paupière*, maladie des yeux, qui tient les paupieres fermées. Cette définition, tirée du dictionnaire de *James*, me paroît impropre en ce qu'elle donne l'idée ou de quelque léſion des yeux, devant produire l'agglutination des paupières, ce qui n'eſt pas conſtant, ou bien de la dépendance néceſſaire entre les paupières *fermées*, ce qui ne ſuffit pas, & une maladie des yeux ou des globes des yeux. Or le mal peut être abſolument limité aux paupières.

Cependant on en diſtingue deux eſpeces. L'une conſiſte dans la coalition plus ou moins étendue des deux paupières, & l'autre dans leurs adhérences à la ſurface des yeux. Plenck (*Doctrin. de morb. ocul.*) conſerve à la première eſpèce le nom d'*Anchyloblepharum*, & paroît avoir imaginé, pour la ſeconde, celui de *Symblepharum*, que je n'ai trouvé nulle part. D'ailleurs, ſuivant l'autorité de Celſe, les grecs déſignent également les deux accidens par le même mot.

On pourroit diſtinguer une troiſième eſpèce d'Anchylo-Blepharon par la combinaiſon des deux autres qui, ſelon Celſe, eſt aſſez ordinaire. En effet, les paupières peuvent être attachées à quelques parties extérieures du globe qu'elles recouvrent, en même temps qu'elles ſont collées l'une contre l'autre. Il réſulte de ces différentes adhéſions; diverſes méthodes de traitement.

La première eſpèce, à laquelle ſemble appartenir ſpécialement le nom de *conjonction des paupières*, que Maître-Jan a donné à la maladie en général, eſt une ſuite fréquente de la négligence que l'on a commiſe en ne ſéparant pas les paupières attaquées d'ulcères placés de l'un à l'autre aux même points reſpectifs. Celſe fait ce reproche, & obſerve que la concrétion s'opère à meſure que la cicatrice s'établit. Pendant que les paupières ſont ſimplement collées, il eſt aiſé de les ſéparer; mais quelquefois cela ne ſert à rien, parce qu'elles s'agglutinent de nouveau. Il ne faut pas moins eſſayer leur écartement, vu que ſouvent il réuſſit, en introduiſant une ſonde que l'on adoſſe à l'œil pendant qu'elle diviſe les paupières. On interpoſe enſuite de petits plumaceaux juſqu'à ce que les parties ulcérées ſoient guéries. Tels ſont les procédés que Celſe indique. Je propoſe de préférer aux plumaceaux qui peuvent tamponner l'œil, & être chaſſés par les mouvemens & celui des paupières, de petits morceaux de linge ou de taffetas coupés pour la place & mollement ajuſtés. Mais comme la cauſe diſpoſante à la coalition des parties agglutinées conſiſte dans la préſence des ulcères, c'eſt leur traitement qui doit principalement occuper l'attention, & les remèdes qui leur ſont appliqués aſſiduement, ſuffiſent pour prévenir de nouvelles adhérences. *Voyez* ULCERES DES PAUPIERES.

Si la concrétion eſt trop avancée pour céder à l'action de la ſonde ou du ſtylet, on doit recourir à l'inſtrument tranchant. « Je n'ai point vu juſqu'à » préſent, dit Maître-Jan, d'union parfaite entre » les paupières; elle m'a cependant été aſſurée » autrefois par un chirurgien qui diſoit l'avoir vue » dans un enfant nouveau né; cela peut être: mais

» j'ai

» j'ai vu cinq ou ſix fois de ces unions imparfaites » plus ou moins grandes, dont la plus conſidéra- » bles étoit d'un peu plus de la moitié des pau- » pières, en une fille de quinze ou ſeize ans, » & c'eſt ce qui m'a donné occaſion de faire les » remarques ſuivantes: 1°. que ces jonctions arri- » vent ordinairement du côté du petit angle, du » moins toutes celles que j'ai vues, y étoient; » 2°. qu'à l'endroit de la conjonction on remar- » que une ligne qui fait la ſéparation des deux » bords des paupières, & qui eſt d'une autre cou- » leur que la peau. Cette ligne s'étend juſqu'à » l'angle interne & s'y termine; 3°. que non ſeu- » lement les cils gardent leur ordre, mais auſſi les » points ou trous ciliaires ſe trouvent hors de » l'union, & on les voit s'humecter quand les en- » fans pleurent; 4°. que lorſqu'avec les doigts on » élève la paupière ſupérieure & que l'on abaiſſe » l'inférieure, l'endroit de l'union s'élargit, en- » ſorte que l'on reconnoît manifeſtement que cette » union ne ſe rencontre que dans les extrémités » de la membrane interne des paupières ». J'ajou- terai à ces remarques, 1°. que j'ai vu des portions de paupières réunies par l'adhérence de la peau à l'exterieure; 2°. que j'ai obſervé une fois les deux angles internes bridées par une production vicieuſe de la peau qui s'eſt effacée en coupant la bride; 3°. que j'ai trouvé quelquefois les cils & leurs bulbes détruits par la maladie antécédente & la concrétion formée ſenſiblement d'un bord à l'autre entre les tarſes, conformément à la défini- tion de Plenck (*Anchyloblepharum eſt palpebra- rum in ſuis tarſis concretio*), laquelle eſt fauſſe, à moins qu'on ne l'applique à ce cas particulier.

Quoiqu'il en ſoit, l'opération chirurgicale doit toujours être tracée dans la direction des bords des paupières. « On introduit, dit Maître-Jan, » *tout le long de l'union*, une petite ſonde can- » nelée, en ſorte que la cannelure ſoit juſte au- » deſſous de l'union. On éloigne cette ſonde du » globe de l'œil, tant pour ne le point incom- » moder, que pour étendre par ce moyen les pau- » pieres & rendre cette ligne formée par l'union » plus apparente ». J'obſerve que tout ce pré- cepte eſt bon à ſuivre, autant qu'il eſt poſſible; mais il ceſſe de remplir ſon objet, & il eſt moins pra- ticable, ſi par la déperdition de ſubſtance les pau- pières ſont peu ſuſceptibles d'extenſion, ou ſi la concrétion eſt d'une grande étendue. Car plus on tâche alors d'avancer la ſonde, plus on preſſe d'une manière nuiſible contre l'œil qui oppoſe toujours ſa convexité. Il n'y a que le cas d'une cohéſion partielle & peu étendue, celle par exem- ple de la partie moyenne des paupières, qui per- mette facilement d'introduire la ſonde *tout le long de l'union*, de ſorte que l'inſtrument vienne à s'échapper vers un des angles & à l'extérieur par quelque eſpace libre. Autrement il convient de s'y prendre à pluſieurs fois pour avancer la ſonde, à meſure que l'on diviſe la concrétion par des in- ciſions ſucceſſives, dont les douleurs très-courtes ſont ſupportables.

« Avec une lancette bien tranchante, continue » Maître-Jan, ou avec un petit ſcalpel on coupe » ſur la cannelure de la ſonde cette eſpèce de » lien ou de membrane qui forme l'union, juſ- » tement dans ſon milieu, & on pourſuit l'union » juſqu'au petit angle, prenant garde de l'offenſer, » ce qui eſt facile à éviter, étant très-aiſé à » diſtinguer; ou bien on ſe ſert de ciſeaux bien tran- » chans, & introduiſant une de leurs pointes dans » la cannelure on fait de même l'inciſion, ou bien » ſans ſonde cannellée, on peut couper avec des ci- » ſeaux à bouton, puiſqu'il n'importe de quelle » manière on faſſe l'opération, pourvu qu'on coupe » l'adhérence ſans bleſſer ni l'œil ni les bords des » paupières, ni leurs angles ». En effet, je n'ai pas trouvé d'inconvénient à me ſervir de divers ciſeaux autant que de tous autres inſtrumens tran- chans ſelon les variétés & de la maladie & des procédés opératoires que la pratique ſeule fait con- noître. Cependant de tous les inſtrumens, le plus commode à employer m'a paru être le biſtouri dont le tranchant ſeroit comme excavé & la lame rétrécie à une ligne environ, ſur un pouce de lon- gueur vers l'extrémité, pour avoir été ſouvent re- paſſé & uſé ſur la meule. Ce que je propoſe équi- vaut au biſtouri courbe d'Heiſter ou au biſtouri fin que Saint-Yves recommande de choiſir pour cette même opération. Tout ce qu'ils écrivent l'un & l'autre à ce ſujet mérite d'être conſulté.

La ſeconde eſpèce d'Ancylo-Blepharon ou l'u- nion des paupières au globe de l'œil, eſt appelée par Guillemeau, d'après Aëtius, *Symphiſis* ou *Proſphyſis-Blepharon*. Celſe expoſe la pratique d'Héraclide de Tarente, qui inciſoit doucement en deſſous avec l'inſtrument porté à plat, de ma- nière à ne bleſſer ni l'œil ni la paupière, ou à couper plutôt de la paupière, ſi cela étoit inévi- table. Cette précaution eſt ſur-tout applicable aux adhérences qui tiennent à la cornée tranſpa- rente. On verra ci-après que s'il ne s'agiſſoit que des parties lâches de la conjonctive, il y auroit moins d'inconvénient à les offenſer, pour ménager d'autant le tiſſu des paupières.

La ſuite du traitement détaillé par Celſe, me paroît plein d'inconvéniens, & capable de repro- duire les accidens que l'on a voulu combattre. Auſſi ne laiſſe-t-il, après tout, qu'un pronoſtic très-dé- favorable, & ſi Mégès, dont il s'autoriſe, n'a uſé que de ſemblables tentatives, il n'eſt pas ſurprenant qu'il n'ait jamais réuſſi. Enduire l'œil de médi- camens propres à guérir les excoriations, retourner tous les jours les paupières en dehors, afin que les médicamens puiſſent atteindre l'ulcère, & de peur que les paupieres ne s'attachent encore, obliger le malade à les écarter ſouvent avec ſes doigts, ſont tous moyens violens qui renouvel- lent les irritations propres à ramener invincible- ment les adhérences, que l'on préviendroit ſûre-

ment par l'interpoſition des petits morceaux de linge ou de taffetas que j'ai indiqués ci-deſſus, & par le repos des organes affectés. C'eſt à tort que Maître-Jan tourmente les malades pour leur faire ouvrir les paupières, & les détourner du ſommeil; il rejette le moyen ſimple que je viens de propoſer, faute de l'avoir pratiqué. Saint Yves paroît avoir employé, avec la même utilité, de petites lames de plomb très flexible qu'il modeloit ſur la place, pour ſéparer les paupières de l'œil, & tenir ainſi leurs bords écartés.

J'ai eu occaſion d'obſerver un cas bien extraordinaire d'Ancylo Blepharon de la ſeconde eſpèce, dans un enfant de dix à douze ans, aſſez bien conſtituée en apparence, & qui avoit eu la petite vérole à l'âge de quatre ans. On jugera facilement que la maladie que je vais décrire, abandonnée à tous ſes progrès, eſt devenu abſolument incurable. A la ſuite de la petite vérole les paupières étoient reſtés agglutinées à la ſélérotique, & ſéparées l'une de l'autre par le diamètre de la cornée tranſparente. Les parens du malade n'avoient recours qu'à des remèdes de charlatans. Depuis ſix ans les yeux ne pouvant ſe fermer, n'étoient plus recouverts de ces enveloppes, qui modifiant le contact de l'air & de la lumière renouvellent perpétuellement à la ſurface des globes l'enduit d'une humeur lubréfiante. La vue avoit été interceptée petit-à-petit par le deſſéchement & l'opacité des tuniques extérieures. La conjonctive & la cornée étoient devenues de plus en plus épaiſſes, ridées, & calleuſes, de manière que dans l'intervalle d'un bord à l'autre des paupières agglutinées il y avoit une eſpèce de matière griſe & raboteuſe, de la nature de la corne, étendue ſur les yeux, qui ne paroiſſoient pas ſenſiblement avoit diminué de volume. Quelque ſoit le déſordre preſque incroyable dont je donne le tableau, je ne doute point que l'on ne l'eût prévenu efficacement, en rémédiant dans l'origine à l'adhérence des paupières.

On pourroit croire que la vue devoit s'éteindre ainſi par une ſorte de racornifſement de la portion des membranes de l'œil expoſées à l'air, chez les malheureux condamnés anciennement à l'exciſion des paupières. Mais il eſt vraiſemblable que la deſtruction des organes étoit alors plus profonde. Ce cruel ſupplice devoit donner lieu à un phlegmon général dans toute la cavité orbitaire chez les infortunés qui pouvoient y ſurvivre, & les yeux fondus par la ſuppuration ne laiſſoient à leurs places que des fongoſités hideuſes.

C'eſt à la troiſieme eſpèce d'*Ancylo-Blepharon* que l'on peut appliquer l'enſemble méthodique des procédés opératoires détaillés par Heiſter. Maître-Jan n'eſt point excuſable d'avoir révoqué en doute les concrétions des paupières avec la cornée & la poſſibilité de les détruire, quelque ſoit le déſordre qui puiſſe reſter du côté de la cornée, & qu'Heiſter ne diſſimule point. Il eſt toujours à propos de lever ces ſortes d'adhérences quand elles peuvent donner lieu habituellement à des tiraillemens douloureux. Mais s'il s'agit d'opérer dans un cas de concrétions multipliées entre les deux bords des paupières & entre les paupières & les yeux, je propoſe de manœuvrer en pluſieurs temps, à un ou deux jours d'intervalle, pour moins fatiguer les organes & moins rebuter le malade. C'eſt ainſi que j'ai cru devoir me conduire avec tout le ſuccès poſſible dans un *Ancylo-Blepharon* ſurvenu à la ſuite d'un éréſypèle gangreneux, dont on avoit abſolument négligé d'arrêter les progrès; il eût été ſur-tout urgent, à raiſon des cauſes antécédentes, de recourir aux véſicatoires; ils avoient été rejetés. Des deux yeux attaqués, l'œil droit étoit le plus malade, par l'impreſſion de la gangrène. Elle avoit, après la chûte des eſcarres, occaſionné trois adhérences principales; la première, entre les deux bords des paupières, vers le petit angle, qui cependant étoit libre; la ſeconde, entre la paupière inférieure & la cornée tranſparente qui eſt reſtée totalement obſcurcie & adhérente en outre à l'uvée; & la troiſième, entre la peau de la paupière ſupérieure & celle de l'inférieure vers le grand angle. Il m'a paru abſolument indiſpenſable de détruire chacune de ſes concrétions à trois jours différens. (*M. DE CHAMSERU.*)

ANCYLO-BLEPHARON. (*Pathologie & Chirurgie vétérinaire.*) *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIERES. (*M. HUZARD.*)

ANCYLO-GLOSSUM, ſ. m. (*Chirurgie.*) *Voyez* FILET. (*M. DE CHAMSERU.*)

ANCYLOSE, *Anchyloſis* (*Ordre noſologique*) genre 508 de Vogel. Roideur & immobilité d'une articulation avec ou ſans tumeur notable.

La diviſion ſuivante doit ſuffire.

1°. Ancyloſe de cauſe externe, par coup ou chûte ſur un article; par commotion ou ébranlement.

2°. Ancyloſe de cauſe interne. Elle eſt toujours ſymptômatique.

ANDA. (*Hygiene vétérinaire.*) Lémery dit que ſi on jette dans les étangs l'écorce du fruit de cet arbre du Bréſil, elle fait mourir le poiſſon; d'autres ſe contentent de dire que l'eau dans laquelle on a fait infuſer cette écorce, endort les animaux qui en boivent. Il paroît que cette ſubſtance agit à la manière de la *coque du Levant*. (*Voyez* COQUE DU LEVANT.) (*M. HUZARD.*)

ANDALOUS, CHEVAL ANDALOUS, (*Art vétérinaire*) On appelle ainſi les chevaux tirés de l'Andalouſie. Ils ſont parmi les chevaux d'Eſ-

pagne, les plus eſtimés par leur beauté. *Voyez* CHEVAL. (*M. HUZARD.*)

ANDELY (*Eaux minérales.*) Les eaux d'Andely ſe rencontrent près de Giſors. M. Lepec de la Cloture, qui en parle dans ſes obſervations ſur les conſtitutions épidemiques, les dit très-légères, peu propres à être tranſpottées, contenant peu de fer, donnant une couleur verte au ſyrop violat. Il les croit bonnes dans le chloroſis & les embarras d'entrailles.

Ces eaux ſont froides, & leur nature n'eſt pas bien connue. (*M. MACQUART.*)

ANDEOL, (SAINT) *Eaux minérales.* Saint-Andeol eſt une petite ville du Vivarais, à deux lieues de Viviers, du côté du ſud, & où ſe trouve une ſource minérale, qui n'eſt preſque pas connue. (*M. MACQUART.*).

ANDERS, LES ANDERS. (*Pathologie vétérinaire.*) « Les *Anders* ſont des dartres laiteuſes auxquelles les veaux ſont très-ſujets. Ils ſont contagieux; ceux qui ſoignent ces bêtes, les prennent ordinairement ». (*M. de Brieude, Topographie médicale de la haute Auvergne. Mémoires de la Société royale de Médecine, années* 1782, 1783, *page* 278.)

Cette maladie paroit avoir quelque rapport avec les *Achores* ou *Dartres laiteuſes des poulains*, ſur la contagion deſquels on n'a néanmoins fait encore aucunes obſervations. (*Voyez* ACHORES, DARTRES). *M. HUZARD.*)

ANDIRA, ANGELYN, (*Matière médicale.*) eſt un arbre du Bréſil, dont le bois eſt dure, propre pour les bâtimens. Son écorce eſt cendrée, & ſa famille ſemblable à celle du Lorie, mais plus petite. Il pouſſe des boutons noirâtres, d'où ſortent beaucoup de fleurs ramaſſées, odorantes, de belle couleur purpurine & blanche. Son fruit a la figure & la groſſeur d'un œuf, vert d'abord, mais noirciſſant peu à peu, ayant comme une ſuture à un de ſes côtés, & d'un goût très-amer. Son écorce eſt dure, & il renferme une amande jaunâtre, d'un mauvais goût, tirant ſur l'amer, avec quelque aſtriction.

On pulvériſe le noyau, & l'on fait prendre la poudre pour les vers, mais il faut que la doſe ſoit au-deſſous d'un ſcrupule, autrement elle tourneroit en poiſon.

L'écorce, le bois, & le fruit ſont amers comme de l'aloës, & c'eſt en quoi il differe d'un autre *Andira*, ſemblable en tout à celui-ci, excepté par le goût qu'il a inſipide. Les bêtes ſauvages mangent ſon fruit, qui les engraiſſe. (Anc. Enc.) (*M. FOURCROY.*)

ANDIRA-GUACU. (*Matière médicale.*) Chauveſouris de la groſſeur de nos pigeons; elles ont une excroiſſance ſur le nez, ce qui les fait appeler *Chauveſouris cornues*. Les ailes ſont cendrées, longues d'un demi pied, les oreilles larges, les dents blanches, & cinq doigts aux pieds, armés d'ongles crochus. Elles pourſuivent les animaux, & les ſucent quand elles peuvent les attraper. Il y en a qui ſe gliſſent dans les lits, & percent les veines des pieds. La langue & le cœur de l'*Andira* paſſent pour un poiſon. (Anc. Enc.) (*M. FOURCROY.*)

ANDIRA, ANGELYN. (*Hygiene vétérinaire.*) C'eſt un arbre du Bréſil dont il y a deux eſpèces qui porte le même nom, quoique bien differentes par le goût. Toutes les parties de l'une ſont très-amères, l'autre eſt inſipide. Les bêtes ſauvages ſont très-friandes des fruits de cette dernière eſpèce, & elles s'en engraiſſent. (*Piſon, Lemery, Valmont de Bomare.*) (*M. HUZARD.*)

ANDOILLERS. (*Art vétérinaire.*) *V.* ANDOUILLERS. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLE. (*Art vét. Maréchalerie.*) Nom très-impropre que les maréchaux donnent à un *lopin*, dont la longueur eſt diſproportionnée à la largeur, enſorte qu'il eſt long & étroit comme l'objet de comparaiſon, dont on lui a donné le nom. Ils ont encore nommé ainſi & pour la même raiſon un fer trop *dégorgé*, étranglé, & mal ſuivi.

Lorſqu'il pêche par l'excès oppoſé, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'eſt pas aſſez dégorgé, qu'il eſt large, plat & mal proportionné, ils diſent que c'eſt un *emplâtre*. Ces expreſſions n'étant employées que pour exprimer des imperfections, annoncent toujours un mauvais ouvrier. M. *Lafoſſe* les ayant placées dans le ſupplément de ſon *dictionnaire d'hippiatrique*, nous avons cru devoir en dire deux mots ici. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLE. (*Matiere médicale vétérinaire.*) C'eſt le nom d'une eſpèce de tabac. *Voyez* TABAC. (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLERS, ANDOILLIERS, ANTOILLERS, AUTOILLIERS, AUTOILLIÈRES, ENDOILLERS. (*Art vétérinaire.*) On appelle ainſi les cornes ou les premières ramifications qui ſortent du bas du mairain, ou du bois des cerfs, des daims, & des chevreuils, de chaque côté; ce ſont les plus proches de la tête, & celles qui par conſéquent ont le plus de force, & ſont les plus dangereuſes pour les chiens. Elles ſont moins ſujettes à ſe rompre que les autres ramifications ou chevillures, & ſervent beaucoup aux animaux, lorſqu'ils mettent bas leurs bois, parce qu'alors ils donnent des *andouillers* à terre, pour l'ébranler & en faciliter la chûte.

Les ſecondes ramifications ſe nomment *ſur-andouilliers*. (Voyez *le Dictionnaire de Chaſſe.*) (*M. HUZARD.*)

ANDOUILLES, ſ. f. (*Hygiene.*)
Partie II. *Choſes non naturelles.*
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre Ier. *Alimens.*
Section III. *Alimens compoſés.*

C'eſt une préparation particulière des boyaux gras du cochon, qu'on ſert ſur nos tables comme hors-d'œuvre, & qui conſiſte d'abord à bien laver les inteſtins qn'on coupe de la longueur qu'on veut donner aux andouilles. On les fait tremper dans de l'eau où il y a un quart de vinaigre, du thin, du laurier, du baſilic, pour leur faire perdre le gout de charcuterie. On coupe des filets, partie avec ces boyaux, partie avec de la panne, partie avec de la viande de porc. On aſſaiſonne le tout enſemble avec du ſel, des fines herbes, des épices, & un peu d'anis; on remplit enſuite les boyaux aux deux tiers, de peur qu'ils ne crévent en cuiſant; on les ficelle par les deux bouts. On les fait cuire avec moitié eau & moitié lait, du ſel, du thin, du laurier, du baſilic, & on les fait griller quand on veut en faire uſage. Cet aliment conſerve un mauvais goût, & eſt un des plus difficiles à digérer, dont on puiſſe faire uſage. La chair du cochon eſt déjà aſſez compacte pour ne pas convenir à bien des eſtomacs: à plus forte raiſon doit-on regarder comme indigeſtes les membranes très-dures & très-ſerrées des inteſtins de cet animal, quelque art qu'on emploie d'ailleurs pour en diminuer l'inſalubrité. (*M.* MACQUART.)

ANDRIN ou MOREAU. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* ROBES ou POILS. (*M.* HUZARD.)

ANDROGINE. (*Art vétérinaire.*) *Voyez* HERMAPHRODITE. (*M.* HUZARD.)

ANDROMANIE, ſ. f. (*Médecine pratique.*) Amour inſenſé des hommes, d'ἀνδρ, *vir*, *homo*, & de μανια, *furor*, *inſania*. ανδρομανης, qui recherche les hommes avec fureur. Egarement de l'eſprit qui porte les femmes, qui en ſont attaquées, à rechercher avec fureur les embraſſemens de l'homme, à ſe précipiter ſur le premier qui s'offre à leurs regards, à s'en ſaiſir avec violence. Cet état contre nature, bien différent d'une paſſion qui a pour objet un ſeul individu préféré, eſt une véritable maladie dont les ſymptômes particuliers ſont les geſtes indécens, les poſtures laſcives, l'œil hagard, fixe & étincelant, la maigreur, la couleur jaune du viſage, la ſéchereſſe de la peau, une altération continuelle. Les cauſes qui les produiſent peuvent être diſtinguées en prédiſpoſantes ou éloignées, & en cauſes directes & prochaines. Les affections vives de l'âme, un chagrin profond, une terreur vive & ſubite, les lectures & les images obſcènes, la maſturbation répétée & long-temps continuée; une paſſion vive & contrariée dans ſon but, un tempérament ſec & bilieux, une grande mobilité du ſyſtême nerveux, peuvent diſpoſer à cette maladie, que l'on obſerve quelquefois chez des jeunes filles, dont l'imagination & le corps n'ont point été ſouillés. Les cauſes directes & prochaines ſont la ſuppreſſion des régles ou le défaut abſolu de menſtruation, l'engorgement & l'irritation des organes de la génération, l'altération de la bile, enfin toutes les cauſes des diverſes manies, dont celle-ci ne diffère que par un caractère & des ſymptômes particuliers qui dépendent de ce que la matrice eſt particulièrement affectée. Les contradictions, les châtimens que l'on a quelquefois mis en uſage pour réprimer cette paſſion honteuſe, ſont des moyens infideles que la ſaine raiſon & la médecine réprouvent également. L'une & l'autre preſcrivent toute ſorte de ménagement pour les femmes malheureuſes qui en ſont attaqués, preſque toujours plus dignes de pitié que de blâme. Il faut avoir la ſage précaution d'éloigner d'elles tout ce qui peut frapper leurs ſens ou leur imagination; leur interdire entièrement la vue des hommes en les retenant dans une maiſon, où pour leur ſociété & leur ſervice elles ne ſoient entourées que d'individus de leur ſexe, mais où elles puiſſent avoir de la diſſipation, &, s'il eſt poſſible, de la promenade dans un jardin. Il convient de les tenir à un régime doux, humectant, & rafraîchiſſant, de leur adminiſtrer des bains fréquens & long-temps continués; enfin, comme moyens de guériſon, de mettre en uſage les remèdes relatifs au dérangement des organes & des fonctions que l'on a reconnu pour la cauſe première de la maladie. (*M. de la* PORTE.)

ANDROMAQUE. (THÉRIAQUE D') (*Matière médicale.* Andromaque, médecin de Néron, célèbre par l'invention de la thériaque, qui porte encore ſon nom. *Voyez* le mot THÉRIAQUE dans ce dictionnaire & dans celui de Pharmacie. (*M.* FOURCROY.)

ANDROMEDE. (*Hygiene vétérinaire.*) Les différentes eſpèces d'Andromedes, tant indigènes qu'exotiques, croiſſent dans les terreins marécageux & dans les pâturages aquatiques, & ſont toutes dangereuſes pour les bêtes à laine qui les pâturent. Dans le nouveau Bréſil & dans la Virginie on a reconnu que l'Andromède étoit mortelle aux brebis, & *Linné* croit que ces animaux ne réuſſiſſent pas dans la partie ſeptentrionale de la Suède, parce que dans les pâturages ils ſont forcés de manger ces plantes qui leur ſont contraires. C'eſt peut-être pour la même raiſon que les brebis ne vivent pas en Laponie, où il croît différentes eſpèces d'*Andromedes*, & M. *Buchoz*, duquel j'ai extrait cet article, croit que le *Ledon* ou *Romarin ſauvage*, qui eſt de la même claſſe, pourroit bien leur être également nuiſible.

L'*Andromede* & le *Ledon* étant des plantes âcres

ANE ANE ANE

naigre aux maniaques, ſur-tout à ceux qui ſont devenus tels à la ſuite d'une autre maladie. (*A. N. C. vol. VIII, app. pag.* 1.)

Quant au lait d'ânesſe d'un ſi grand uſage en Médecine, *voyez* LAIT D'ANESSE.

On a dit que la chair d'âne étoit très-bonne pour la phthiſie & la lépre; les chinois préparent avec la peau d'ânon & le mercure un remède pour la phthiſie; on l'a éprouvé à Paris ſans ſuccès.

On ne croit plus que les teſticules d'âne ſoient un ſpermatopée. (*Dictionnaire raiſonné de matière médicale.*)

Il y a beaucoup à rabattre de toutes les propriétés attribuées aux différentes parties de l'âne.

Ce qu'on nomme colle de peau d'âne de la Chine, eſt une eſpèce de bouillon ſec ou d'extrait de bouillon, préparé avec des ſubſtances animales, & dans lequel il eſt vraiſemblable qu'on ne fait point entrer la chair de l'âne. *Voyez* le mot BOUILLONS SECS. (*M. FOURCROY.*)

ANE. (*Art vétérinaire, hiſtoire des animaux.*) *Voyez* ANA. (*M. HUZARD.*)

ANE, ANESSE, ANON. (*Art vétérinaire.*) L'*âne*, appelé auſſi *animal*, *aſne*, *baudet*, *griſon*, *martin*, *rouſſin*, eſt nommé par les latins *ancharius*, *anchialus*, *aſinus*; en hébreu, *chamor*; en chaldéen, *chamâra*; en arabe, *chemâr*, *hemar*; en grec ὄνος; en perſan, *karr*; en indoſtan, *gadda*; en tamoul, *kajoudé*; en anglois *aſſ*; en allemand, *eſel*; en italien, *aſino*, *ciuco*, *miccio*; en eſpagnol, *aſno*.

L'*ânesſe*, ou la femelle de l'*âne*, nommée auſſi *bourique*, *jeanne*, *manon*; eſt appellée en latin *aſina*; en hébreu, *athôn*; en ſyriaque, *athôno*; en chaldéen, *athâna*; en italien, *aſina*, *miccia*; en anglois, *ſhe-aſſ*; en allemand, *eſelinn*; en eſpagnol, *aſna*.

L'*ânon* ou le petit de l'*âne* eſt appelé encore *ânichon*, *bouriquet*; en latin, *aſininus pullus*, *aſellus*; la femelle, *ânoneſſe*, *ânonette*; *bouriquette*; en latin, *aſella*; en anglois, *aſſ-colt*, *young-aſſ*; en allemand, *eſelein*, *eſelgen*, *junger-eſel*, *eſels-füllen*; en italien, *aſinello*, *puledro aſinino*; en eſpagnol *anillo*, *aſnillo*.

L'eſpèce en général & priſe collectivement eſt appellée *aſinaille*, *bête-aſine*.

De tous les quadrupèdes domeſtiques l'*âne* eſt celui dont on s'eſt le moins occupé en France (1), où néanmoins il y en a de très-beaux, & où ils ſont d'une grande utilité. Il eſt auſſi un de ceux ſur leſquels on a le moins écrit; & dont on a le plus négligemment ſuivi la nature; ce n'eſt que dans quelques cantons du royaume qu'on s'eſt livré conſtamment & avec ſuccès à la conſervation & à la propagation de cet animal que tous les naturaliſtes n'ont regardé comme ſtupide, patient & ſobre, que parce qu'ils n'ont connu que l'*âne* avili & dégradé par la domeſticité.

M. *de Buffon* & la horde nombreuſe qui l'a toujours ſervilement copié, n'ont parlé que de cette eſpèce d'*âne*; ils n'ont rien dit des beaux *ânes* de France, & paroiſſent même n'avoir pas connu les ouvrages où il en eſt particulièrement traité. Nous n'eſpérons pas donner ici une hiſtoire complette de cet animal, mais nous raſſemblerons des matériaux propres à la former.

A conſidérer l'*âne*, dit M. *de Buffon*, même avec des yeux attentifs, & dans un aſſez grand détail, il paroît n'être qu'un cheval dégénéré; la parfaite ſimilitude de conformation dans les viſcères, & la grande reſſemblance du ſquélette & de l'extérieur du corps ſemblent fonder cette opinion. L'on pourroit attribuer les différences qui ſe trouvent entre ces deux animaux, à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, & à la ſucceſſion fortuite de pluſieurs générations de petits chevaux ſauvages à demi dégénérés, qui peu à peu auroient encore dégénéré davantage, ſe ſeroient enſuite dégradés autant qu'il eſt poſſible, & auroient à la fin produit à nos yeux une eſpèce nouvelle & conſtante, ou plutôt une ſucceſſion d'individus ſemblables, tous conſtamment viciés de la même façon, & aſſez différens des chevaux pour pouvoir être regardés comme formant une autre eſpèce. Ce qui paroît favoriſer cette idée, c'eſt que les chevaux varient beaucoup plus que les *ânes* par la couleur de leur poil, qu'ils ſont par conſéquent plus anciennement domeſtiques, puiſque tous les animaux domeſtiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux ſauvages de la même eſpèce; que la plupart des chevaux ſauvages, dont parlent les voyageurs, ſont de petite taille, & ont, comme les *ânes*, le poil gris, la queue nue, hériſſée, garnie de crins à l'extrémité ſeulement, & qu'il y a des chevaux ſauvages, & même des chevaux domeſtiques qui ont la raie noire ſur le dos, & d'autres caractères qui les rapprochent encore des *ânes* ſauvages ou domeſtiques.

D'un autre côté ſi l'on conſidère les différences du tempéramment, du naturel, des mœurs, du réſultat, en un mot de l'organiſation de ces deux animaux, & ſur-tout l'impoſſibilité de les mêler pour en faire une eſpèce commune, ou même une eſpèce intermédiaire qui puiſſe ſe renouveler conſtamment, on paroît encore mieux fondé

(1) Les ouvrages de *Paullini*, de *Henſius*, & de quelques autres, qui enviſagent l'âne ſous une foule de rapports divers, ne peuvent être regardés comme des traités particuliers ſur ce ſujet.

croire que ces deux animaux ſont chacun d'une eſpèce auſſi ancienne l'une que l'autre, & originairement auſſi eſſentiellement différentes qu'elles le ſont aujourd'hui, d'autant plus que l'*âne* ne laiſſe pas de différer matériellement du cheval par la taille, la forme de la tête, la longueur conſtante des oreilles, la nudité de la queue, la forme tranchante de la colonne épinière, & de la croupe, par la voix, &c., &c.

L'*âne* eſt donc un *âne*, & n'eſt point un cheval dégénéré; il n'eſt ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a comme tous les autres animaux, ſa famille, ſon eſpèce, & ſon rang; ſon ſang eſt pur, & ſon origine eſt toute auſſi bonne & toute auſſi ancienne que celle du cheval. On donne à celui-ci de l'éducation, on le ſoigne, on l'inſtruit, on l'exerce, tandis que l'*âne* entièrement abandonné, bien-loin d'acquérir, ne peut que perdre. On ne fait pas attention qu'il ſeroit par lui-même & pour nous le premier, le plus beau, le mieux fait, le plus diſtingué des animaux, s'il n'y avoit point le cheval; il eſt le ſecond au lieu d'être le premier, & par cela ſeul il ſemble n'être plus rien. C'eſt la comparaiſon qui le dégrade; on le regarde, on le juge, non pas en lui-même, mais relativement au cheval; on oublie qu'il eſt *âne*, qu'il a toutes les qualités de ſa nature, tous les dons attachés à ſon eſpèce, & on ne penſe qu'à la figure & aux qualités du cheval, qui lui manquent, & qu'il ne doit pas avoir. (*Buffon.*)

Dans la première jeuneſſe l'*âne* eſt gai & même aſſez joli, quoique couvert alors de longs poils; il a de la légéreté, de la gentilleſſe, & de la vivacité; mais il perd bientôt toutes ces qualités, ſoit par le peu de ſoin qu'on en prend ordinairement, ſoit par la mauvaiſe éducation qu'il reçoit, ſoit par les mauvais alimens qu'on lui donne, ou par les mauvais traitemens qu'il éprouve, & il devient bientôt lent, indocile, & têtu; il n'eſt ardent que pour le plaiſir, ou plutôt il en eſt furieux au point que rien ne peut le retenir, & que l'on en a vu s'excéder & mourir quelques inſtans après. Les coups dans ce cas l'excitent même davantage; nous en avons vu des exemples, entre autres, à la foire des barricades à Chartres; un *baudet* étoit placé près d'une *bourique*; il la ſentit, & commença à braire & à s'en approcher; le propriétaire de la *bourique* lui donna quelques coups de bâton fortement appliqués pour l'éloigner, mais ils l'animèrent tellement au contraire, qu'il ſauta la *bourique*, malgré les coups redoublés & les efforts de ſon maître pour l'en empêcher. L'*ânesſe*, comme la plupart des autres femelles, a pour ſa progéniture le plus fort attachement; & l'*âne*, comme les autres animaux domeſtiques, s'attache à ſon maître, qu'il ſent & diſtingue de tous les autres hommes; il reconnoît auſſi les lieux qu'il a coutume d'habiter, & les chemins qu'il a fréquentés. Nous en avons vu un qui après avoir reſté ſix ans dans un village à quelques lieues de Paris où il venoit deux fois par ſemaine, fut vendu & tranſplanté dans un village oppoſé; ramené par haſard dans cette ville, au bout de quatre ans, il s'échappa, reprit le chemin de ſon ancien village, entra dans la maiſon où il avoit été nourri ſi long-temps, & alla s'arrêter à la porte de l'écurie où il étoit habituellement logé. Il eſt ſuſceptible d'éducation & d'être manégé comme le cheval; on en a même vu d'aſſez bien dreſſé pour faire ſpectacle. M. de Pere, colonel du régiment de Piémont, en avoit ſix de moyenne taille qu'il atteloit à ſa voiture, qui y étoient bien dreſſés, & galoppoient comme des chevaux; il y a même en France des poſtes qui ne ſont deſſervies que par ces animaux; une à Saint-Symphorien en Dauphiné, venant au fauxbourg de la Guillotiere à Lyon; une autre à Lunel dans le bas Languedoc, &c, &c. Il a les yeux bons, l'odorat admirable, ſur-tout pour les corpuſcules de l'*ânesſe*, l'oreille excellente, ce qui a contribué à le faire mettre, mais très-mal à propos, au nombre des animaux timides, qui ont tous, à ce que prétendent les naturaliſtes, l'ouie très-fine & les oreilles longues. Lorſqu'on le ſurcharge, il le marque en inclinant & ſecouant la tête, en baiſſant les oreilles, & ſe couchant à terre; ſi on le tourmente ou le maltraite, il ouvre la bouche, & retire fortement les lèvres en haut, ce qui lui donne un air méchant; il ſe défend auſſi, comme le cheval, du pied & de la dent.

L'*âne* ſe nourrit des mêmes alimens que le cheval & le bœuf, il mange auſſi quelques plantes que refuſent ces animaux, telles que les leches, les chardons, les orties, les ronces, &c.; on en a conclu qu'il étoit ſobre ſur la quantité & ſur la qualité de ſa nourriture, qu'il ſe contentoit des herbes les plus dures, les plus déſagréables, que le cheval & les autres animaux laiſſent & dédaignent; comme ſi on pouvoit juger du goût plus ou moins agréable de telles ou telles plantes, relativement à tel ou tel animal, & comme ſi cette ſobriété n'étoit pas le plus conſtamment le fruit d'une habitude forcée, & de la privation des autres alimens plus ſavoureux. En effet l'*âne* eſt gourmand, il aime beaucoup le foin & l'avoine (1), peut-être encore parce qu'il en mange rarement; il ſe gorge facilement d'herbes fraîches, & nous en avons vu périr d'indigeſtions & de météoriſations, après avoir été lâchés dans un champ de luzerne.

(1) Il y a un proverbe françois, qui dit qu'*on ne peut faire boire un ANE, s'il n'a ſoif*; mais ce proverbe eſt démenti par l'expérience. Mettez de l'avoine dans un ſeau d'eau, & laiſſez la aller au fond; l'*âne* boira l'eau pour manger l'avoine, & ſi la quantité de liquide eſt trop conſidérable, il enfoncera le nez & une partie de la tête, pour attraper le grain.

On a dit encore que l'*âne* étoit de ſon naturel auſſi humble, auſſi patient, auſſi tranquille que le cheval eſt fier, ardent, impétueux; qu'il ſouffre avec patience & peut-être avec courage les châtimens & les coups; mais toutes ces prétendues qualités n'appartiennent, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'à l'*âne* dégradé par la domeſticité & par les mauvais ſoins; accoutumé en effet dès la plus tendre jeuneſſe à être maltraité & battu, il doit contracter néceſſairement peu à peu une eſpèce d'inſenſibilité phyſique, & c'eſt cette inſenſibilité acquiſe qui n'eſt qu'un défaut, qu'il a plû à nos naturaliſtes de transformer en qualités naturelles, en vertus même, en humilité, en patience, en tranquillité, en conſtance, &c., &c. Pour ſe convaincre que l'*âne*, comme le dit M. *de Buffon*, a tous les dons attachés à ſon eſpèce, & toutes les qualités de ſa nature, il ſuffit de parcourir les pays, les provinces de France où ces animaux ſont en grand nombre & bien ſoignés; on les y verra grands, forts, vigoureux, vifs, ardens, impétueux, impatiens, & le diſputant au cheval pour la courſe, pour la douceur & pour la ſûreté de l'allure.

Les abſurdités que *Cardan* & quelques autres ont écrit relativement à la manière de boire de l'*âne*, qui, dit-on, n'enfonce point du tout ſon nez dans l'eau, par la peur que lui fait l'ombre de ſes oreilles, ne méritoient pas d'être répétées par *M. de Buffon*. Il ſuffiſoit de regarder boire un de ces animaux pour ſe convaincre de la puérilité ou de la fauſſeté de ce raiſonnement. Pour que les oreilles de l'*âne* lui fiſſent peur en buvant, il faudroit qu'elles ſe peigniſſent dans l'eau, & que par conſéquent il les tint fortement en avant, mais au contraire il porte le nez en avant, la tête dans une direction oblique, les oreilles droites dans la direction de la tête, ou penchées en arrière; elles ſont dans cette ſituation effacées, cachées par la tête, & ne peuvent ſe peindre dans l'eau. Du reſte l'*âne*, comme le cheval, aime l'eau claire & pure, & refuſe celle à laquelle il n'eſt pas habitué, mais il boit partout lorſqu'il la trouve telle & qu'il eſt preſſé par la ſoif; il boit auſſi en humant comme le cheval & le bœuf, bat l'eau & la trouble comme eux, & y trempe quelquefois auſſi le nez ou une partie de la tête. (*Voyez* la note de la page précédente, & ce que nous avons dit à ce ſujet au mot ALIMENS, tome Ier, page 832 de ce Dictionnaire).

Il eſt encore quelques obſervations qui ne ſont pas mieux fondées. L'*âne*, comme le chien & le cheval en liberté, aime à ſe rouler & à ſe vautrer ſur l'herbe & ſur-tout dans la pouſſière, & s'il ne ſe roule pas ſur la litière à la rentrée du travail comme le cheval, c'eſt que le plus ſouvent il n'en a point; panſé comme lui, il perd aiſément cette habitude, qui n'eſt ſollicitée en lui que par le beſoin de ſe débarraſſer, au moyen de cette eſpèce de frottement, de la craſſe qui s'oppoſe à la libre ſortie de l'humeur de l'inſenſible tranſpiration, toujours ſi néceſſaire à la ſanté. (*Voyez* PANSEMENT DE LA MAIN.) Si dans les chemins il ſe détourne pour éviter la boue, ce n'eſt pas, comme on le dit, parce qu'il craint l'eau, ou de peur de ſe mouiller les pieds, mais c'eſt parce qu'il cherche naturellement les lieux ſecs, les ſentiers les plus battus ſur leſquels il marche plus fermement. Nous en avons vu aller boire à la rivière, y entrer plus ou moins avant, même dans la fange qui garniſſoit les bords, & la paſſer à la nage pour aller trouver d'autres *ânes* ou paître dans les îles. Ce n'eſt pas non plus parce qu'il évite l'eau & la boue qu'il a la jambe plus sèche & plus nette que le cheval, c'eſt parce qu'elle eſt ainſi de ſa nature, c'eſt parce que l'*âne* accoutumé à porter & à aller un train réglé, n'eſt pas ſoumis à tous les exercices du manége & du tirage des voitures; c'eſt parce qu'il n'habite pas, comme ſouvent le cheval, des pâturages bas, aquatiques, marécageux; c'eſt parce qu'enfin il ne ſéjourne pas dans les grandes villes, & qu'il n'eſt pas obligé, par le genre de ſon travail, de cheminer comme lui dans les boues & l'eau qu'elles renferment; car toutes les fois qu'il ſe trouve dans les mêmes circonſtances que le cheval, il eſt expoſé aux mêmes accidens & aux mêmes maladies cutanées qui affectent les extrémités de cet animal. (*Voyez* EAUX AUX JAMBES.) (*M. Huzard.*)

Le cheval hennit, l'*âne* brait; ce qui ſe fait par un grand cri très-long, très-déſagréable & diſcordant par diſſonances alternatives de l'aigu au grave, & du grave à l'aigu. Ordinairement il ne crie que lorſqu'il eſt preſſé d'amour ou d'appétit, ou lorſqu'il apperçoit d'autres animaux de ſon eſpèce. L'*ânesſe* a la voix plus claire & plus perçante. L'*âne* qu'on a hongré ne brait qu'à baſſe voix, & quoiqu'il paroiſſe faire autant d'efforts, & les mêmes mouvemens de la gorge, ſon cri ne ſe fait pas entendre de loin, & ne dure pas auſſi long-temps.

De tous les animaux couverts de poils, l'*âne* eſt celui qui eſt le moins ſujet à la vermine, preſque jamais il n'a de poux, ce qui vient vraiſemblablement du tiſſu ſerré de ſa peau, qui eſt en effet plus dure que celle de la plupart des autres quadrupedes, & c'eſt ſans doute par la même raiſon qu'il eſt bien moins ſenſible que le cheval au fouet & à la piquure des mouches.

La dentition de l'*âne* & la geſtation de l'*ânesſe* ſuivent abſolument les mêmes périodes que dans le cheval & la jument. (*Voyez* DENTITION, HARAS.)

Dès l'âge de deux ans l'*âne* eſt en état d'engendrer; la femelle eſt encore plus précoce que le mâle, & elle eſt tout auſſi laſcive. Le temps le plus ordinaire de la chaleur de l'*ânesſe* eſt le

le mois de mai & celui de juin. Lorſqu'elle eſt pleine, la chaleur ceſſe bientôt, & dans le dixième mois le lait paroît aux mamelles; ſept jours après avoir mis bas, la chaleur ſe renouvelle, & l'*ânesſe* eſt en état de recevoir le mâle de nouveau, en ſorte qu'elle peut, pour ainſi dire, continuellement engendrer & nourrir. Elle ne produit qu'un petit, & ſi rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples. Au bout de cinq ou ſix mois on peut ſévrer l'*ânon*; & cela eſt même néceſſaire ſi la mère eſt pleine, pour qu'elle puiſſe mieux nourrir ſon fœtus.

L'*âne* qui, comme le cheval, eſt trois ou quatre ans à croître, vit auſſi comme lui vingt-cinq ou trente ans; on prétend ſeulement que les femelles vivent ordinairement plus long-temps; mais cela ne vient peut-être que de ce qu'étant ſouvent pleines elles ſont un peu plus ménagées, au lieu que les mâles ſont continuellement excédés de fatigue & de coups. Ils dorment moins que les chevaux, & ne ſe couchent ordinairement que lorſqu'ils ſont très-fatigués ou malades. L'*âne* étalon dure auſſi plus long-temps que le cheval étalon; plus il eſt vieux, plus il paroît ardent, & en général la ſanté de cet animal eſt bien plus ferme que celle du cheval; il eſt moins délicat, & il n'eſt pas ſujet, à beaucoup près, à un auſſi grand nombre de maladies.

Il y a parmi les *ânes* différentes races, comme parmi les chevaux, mais que l'on connoît moins, parce qu'on ne les a ni ſoignées, ni ſuivies avec la même attention; ſeulement on ne peut guères douter que toutes ces races ne ſoient originaires des climats chauds. *Ariſtote* aſſure qu'il n'y en avoit point de ſon temps en Scythie, ni dans les autres pays ſeptentrionaux qui avoiſinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laiſſe pas d'être froid, & il ajoute que le climat froid ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer, & que c'eſt par cette dernière raiſon que dans l'Illyrie, la Thrace, & l'Epire ils ſont petits & foibles. Ils ſont encore tels en beaucoup de provinces de France, quoiqu'ils y ſoient déjà aſſez anciennement naturaliſés, & que le froid du climat ſoit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues & de marais deſſéchés; mais ce qui paroît encore plus certain, c'eſt qu'ils ſont nouveaux pour la Suède & pour les autres pays du nord; ils paroiſſent être venus originairement d'Arabie, & avoir paſſé d'Arabie en Egypte, d'Egypte en Grèce, de Grèce en Italie, d'Italie en France, & enſuite en Allemagne, en Angleterre, & enfin en Suède, &c.; car ils ſont en effet d'autant moins forts, & d'autant plus petits, que les climats ſont plus froids.

Cette émigration paroît aſſez bien prouvée par le rapport des voyageurs. *Chardin* dit qu'il y a deux ſortes d'*ânes* en Perſe; les *ânes* du pays qui ſont lents & peſans, & dont on ne ſe ſert que pour porter des fardeaux; & une race d'*ânes* d'Arabie, qui ſont de beaux animaux, & les premiers *ânes* du monde. Ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers; ils les lèvent avec action, marchant bien, & l'on ne s'en ſert que pour montures. Il y a de ces *ânes* qu'on achete juſqu'à 400 livres, & l'on n'en ſauroit avoir à moins de vingt-cinq piſtoles. On les panſe comme les chevaux; mais on ne leur apprend qu'à aller l'amble; des eſpèces d'écuyers les montent ſoir & matin, & les exercent à cette allure; on leur fend les naſeaux, afin de leur donner plus d'haleine, & ils vont ſi vîte, qu'il faut galopper pour les ſuivre.

Les arabes qui ſont dans l'habitude de conſerver avec tant de ſoin & depuis ſi long-temps les races de leurs chevaux, prendroient-ils la même peine pour les *ânes*? ou plutôt ceci ne ſemble-t il pas prouver que le climat d'Arabie eſt le premier & le meilleur climat pour les uns & pour les autres? De là ils ont paſſé en Barbarie, en Egypte, où ils ſont beaux & de grande taille, auſſi bien que dans les climats exceſſivement chauds, comme aux Indes & en Guinée, où ils ſont plus grands, plus forts, & meilleurs que les chevaux du pays; enfin l'on trouve les *ânes* en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal juſqu'à la Chine; on y trouve auſſi des *ânes* ſauvages plus communément que des chevaux ſauvages.

On n'a point trouvé d'*ânes* en Amérique, non plus que de chevaux, quoique le climat, ſurtout celui de l'Amérique méridionale leur convienne autant qu'aucun autre; mais depuis plus de deux ſiècles que les eſpagnols les y ont tranſportés d'Europe, & qu'ils les ont abandonnés dans les grandes îles & dans le continent, l'eſpèce y ſubſiſte avec fruit & s'y eſt même fort multipliée. On y trouve en pluſieurs endroits des *ânes* ſauvages qui vont par troupes, & que l'on prend dans les piéges comme les chevaux ſauvages; & cette eſpèce eſt aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde.

L'*âne* eſt peut-être de tous les animaux domeſtiques celui qui, relativement à ſon volume, peut porter les plus grands fardeaux; & comme il coûte peu à nourrir, & qu'il n'exige pas de grands ſoins, il eſt d'une grande utilité aux habitans des campagnes.

L'*âne* avec la jument produit les grands *mulets*, ou mulets proprement dits; le cheval avec l'*ânesſe* produit les petits *mulets* ou *bardeaux*, différens des premiers à pluſieurs égards; quelques auteurs ont prétendu encore que de l'union de l'*âne* avec la vache, ou du taureau avec l'*ânesſe*, il réſultoit une autre eſpèce de *mulet* nommé *jumars*, mais il paroît que cette ſorte de mulets n'exiſte pas, & que ces prétendus *jumars* ne

ſont que des *bardeaux* réſultant de l'union du cheval avec l'*âneſſe*. L'*âne* s'eſt accouplé auſſi avec la femelle du zèbre, & cet accouplement a été fécond en Angleterre. Nous parlerons des *mulets* à leur article. (*Voyez* MULET.)

On a remarqué que l'*âne* a plus de puiſſance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt & détruit la génération de celui-ci. On peut s'en aſſurer, en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, & en leur donnant le lendemain ou même quelques jours après l'*âne* au lieu du cheval. Ces jumens produiront preſque toujours des mulets & non pas des chevaux; le contraire n'arrive pas lorſqu'on donne l'*âne* en premier & le cheval en ſecond à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'*âne*; car le produit eſt preſque toujours un mulet; d'autre côté la même choſe n'arrive pas quand on donne l'*âne* en premier, & le cheval en ſecond à l'*âneſſe*, & celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'*âne*. Ces obſervations mériteroient bien d'être répétées & conſtatées dans toutes leurs circonſtances.

L'*âne* & l'*âneſſe* tendent tous deux à la ſtérilité par des propriétés communes & par des qualités différentes, ils y tendent non ſeulement par leur trop grande ardeur, mais encore par une autre cauſe. Comme ils ſont originaires des climats chauds, le froid s'oppoſe à leur génération, & c'eſt par cette raiſon qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorſqu'on les laiſſe joindre dans d'autres temps, & ſur-tout en hiver, il eſt rare que l'impregnation ſuive l'accouplement même réitéré; & ce choix de temps qui eſt néceſſaire au ſuccès de leur génération, l'eſt auſſi pour la conſervation du produit. Il faut que l'*âneau* naiſſe dans un temps chaud, autrement il périt ou languit, & comme la geſtation de l'*âneſſe* eſt d'un an, elle met bas dans la même ſaiſon qu'elle a conçu. Ceci prouve aſſez combien la chaleur eſt néceſſaire non ſeulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux; c'eſt encore par cette même raiſon de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle preſque immédiatement après qu'elle a mis bas & qu'on ne lui laiſſe que ſept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement & l'accouplement. L'*âneſſe* affoiblie par ſa couche, eſt alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit eſpace de temps, reprendre toute leur roideur, au moyen de quoi la conception ſe fait plus ſûrement que quand elle eſt en pleine force, & que ſon ardeur la domine. On prétend que dans cette eſpèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle eſt encore plus ardent & plus fort que celui du mâle. Cependant l'*âne* eſt un grand exemple en ce genre, il peut aiſément ſaillir ſa femelle ou une autre pluſieurs jours de ſuite & pluſieurs fois par jour. Les premières jouiſſances, loin d'éteindre, ne ſont qu'allumer ſon ardeur. On en a vu s'excéder ſans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir ſur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés preſque ſans intervalle, & ne prendre, pour ſubvenir à cette grande & rapide dépenſe, que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le conſume eſt trop vive pour être durable. L'*âne* étalon bientôt eſt hors de combat & même de ſervice, & c'eſt peut-être par cette raiſon que l'on a prétendu que la femelle eſt plus forte & vit plus long-temps que le mâle. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'avec des ménagemens elle peut vivre trente ans, & produire tous les ans pendant toute ſa vie; au lieu que le mâle, lorſqu'on ne le contraint pas à s'abſtenir de femelles, abuſe de ſes forces au point de perdre en peu d'années la puiſſance d'engendrer. (*Buffon.*)

On diſtingue aiſément au premier coup d'œil l'*âne* du cheval, on ne confond jamais ces animaux, quand même on en verroit deux qui ſeroient préciſément de la même taille & de la même couleur; cependant lorſque l'on conſidère en détail les différentes parties extérieures du corps de l'*âne*, & qu'on les compare à celle du cheval, on trouve, dans la plupart de ces parties, tant de rapports & une reſſemblance ſi parfaite, qu'on eſt ſurpris que leur enſemble paroiſſe ſenſiblement différent de l'enſemble des parties du cheval; & de même ſi on vient à ouvrir le corps de l'*âne*, à développer ſes entrailles & à dépouiller ſon ſquélette, on croit reconnoître toutes les parties intérieures du cheval; ſi on ne regarde qu'au dedans de ces deux animaux, plus on les obſerve, plus on les compare l'un à l'autre, plus on eſt tenté de les prendre pour des individus de la même eſpèce; & même les différences que l'on trouve entre quelques-unes des parties de l'extérieur ne prouveroient rien de contraire, car les caractères ſpécifiques que l'on attribue communément à l'*âne*, & qui conſiſtent, comme nous l'avons déjà dit, en ce qu'il eſt ordinairement plus petit, qu'il a les oreilles & la queue plus longues, la criniere plus courte & moins fournie que le cheval, & en ce que ſa queue n'eſt garnie de crins qu'à l'extrémité, ne ſont pas des caractères eſſentiels, puiſque nous trouvons toutes ces différences portées à un plus haut point dans différentes races d'autres animaux.

Il n'y a pas tant d'inégalité entre la taille des plus grands chevaux & celle des plus petits *ânes*, qu'entre la taille d'un dogue & celle d'un petit danois. Les oreilles du chien-loup ſont plus courtes en comparaiſon de celles du chien baſſet, que les oreilles du cheval ne le ſont en comparaiſon de celles de l'*âne*. De plus, les oreilles du chien-loup ſont droites, & celles du baſſet ſont pendantes; différence qui ne ſe trouve pas entre le cheval & l'*âne*. Le chien-lion & l'épagneul ont les poils du cou ſi longs, & le

lévrier & le danois les ont ſi courts, que cette inégalité ſurpaſſe de beaucoup celle qui ſe trouve entre la crinière de l'*âne* & celle du cheval. N'y a-t-il pas auſſi plus de différence dans la queue des chiens qu'il ne s'en trouve entre celle du cheval & celle de l'*âne*, en conſidérant cette partie dans les chiens relativement à ſa direction, & à ſa courbure, & par rapport aux poils dont elle eſt garnie? Enfin l'*âne* ne reſſemble-t-il pas plus au cheval, pour l'extérieur, que le chien turc ne reſſemble au barbet, ou le baſſet au lévrier?

Il y a tant de rapports entre les parties de la génération de l'*âne* & du cheval, de l'*ânesſe* & de la jument, qu'il n'eſt pas étonnant que leurs accouplemens ſoient prolifiques; mais c'eſt dans le produit que ſe trouve une différence eſſentielle. Les mulets ne reſſemblent parfaitement ni aux chevaux, ni aux *ânes* puiſqu'ils ne peuvent pas ſe reproduire comme les chiens qui viennent du mélange de différentes races, de quelque façon qu'on les combine, & lors même qu'on rapproche les extrêmes en faiſant accoupler les plus grands avec les plus petits; il y a par conſéquent une analogie plus parfaite entre les chiens les plus différens en apparence, qu'entre l'*âne* & le cheval, même les mieux aſſortis pour la taille & pour toutes les parties du corps, quand même on trouveroit un cheval qui auroit, comme l'*âne*, les oreilles fort longues, la crinière fort courte, & une partie du tronçon de la queue naturellement dégarnie de crins.

Les rapports que l'on a obſervés entre l'*âne* & le cheval, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, doivent nous engager à rechercher les différences qui peuvent ſe trouver entre ces deux animaux. Il ne ſuffit pas de dire, comme pluſieurs auteurs, que l'*âne* reſſemble au cheval; il faut néceſſairement rapporter quelques obſervations détaillées, qui donneront une idée juſte & préciſe des différences que l'on ne peut appercevoir, & reconnoître que par la comparaiſon ſuivie des principales parties extérieures du corps de l'*âne* avec celles du corps du cheval.

Les dénominations des parties extérieures du cheval appartiennent de droit à celles de l'*âne* & des autres ſolipedes, puiſqu'elles ſont les mêmes, ainſi nous ne ferons pas ici l'expoſition de la figure & de la ſituation de celles de ces parties qui ſont ſemblables dans ces deux animaux, nous en donnerons une deſcription détaillée en parlant du cheval. (*Voyez* CHEVAL.)

L'*âne* n'a point de chataignes aux jambes de derrière, mais il y en a des veſtiges aux jambes de devant, qui ſont placés à peu près dans le même endroit que les chataignes du cheval. Ces veſtiges ſont marqués par une peau noire & dégarnie de poil, ſans qu'il paroiſſe aucune matière de corne. On voit auſſi à la partie inférieure & poſtérieure des boulets un petit diſque de peau noire, également ſans apparence de corne qui ſemble repréſenter la trace des ergots du cheval.

Les couleurs des poils ne ſont pas à beaucoup près auſſi variées dans l'*âne* que dans le cheval; la couleur la plus commune dans les *ânes* eſt le gris de ſouris; il y en a auſſi de gris argentés ou luiſans, & de gris mêlé de taches obſcures; on en voit de blancs, de pies, de roux, de bruns, & de noirs; les *ânes* gris, ou approchant de cette couleur, ont ordinairement le muſeau, le dedans des oreilles, le goſier, le poitrail, le ventre, les flancs, & la face interne des bras & des cuiſſes blancs; & de quelques couleurs qu'ils ſoient, ſi ces parties ne ſont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc ſale ou de couleur moins foncée que le reſte du corps; le bout des lèvres & le bord des oreilles ſont ordinairement noirs. La plupart des *ânes* ont auſſi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle eſt le plus ſouvent d'une couleur rouſsâtre qui ſe délaie & s'éteint peu à peu, à meſure qu'elle s'éloigne du cercle blanc; une longue raie noire s'étend depuis le toupet tout le long de la crinière, paſſe ſur le garrot, & ſuit la colonne vertébrale dans toute ſa longueur, & le tronçon de la queue juſqu'à l'extrémité; une autre bande de la même couleur traverſe la raie ſur le garrot; & deſcend de chaque côté à peu près juſqu'au milieu des épaules. Dans la plupart des *ânes* gris, le genou, le boulet, le pâturon, & la couronne ſont bruns ou noirs, & il eſt aſſez ordinaire de voir le bas des extrémités marqué de brun ou de noir en forme d'anneaux dans quelques endroits. Les crins ſont toujours noirs. On voit auſſi des *ânes* qui ont des balſannes qui ſont marqués en tête, qui ont le chamfrein blanc, & pluſieurs épis à la tête ou à l'encolure. En général le poil de l'*âne* eſt plus dur, plus ferme, & plus long que celui du cheval.

On fait peu d'attention aux proportions du corps des *ânes*, & ces animaux ſont fort négligés, ſur-tout dans ces pays-ci; pourvu qu'ils marchent bien, qu'ils aient les jambes fermes & aſſurés, & qu'ils ſoient aſſez forts pour porter des fardeaux, on ne recherche ni la couleur de leur poil, ni les belles formes, on ne rejette que ceux qui ont des défauts oppoſés à l'uſage auquel on les deſtine, encore faut-il que ces défauts ſoient très-apparens, tels que les jambes arquées, qui rendent l'animal foible ou ſujet à trébucher, le dos concave ſur la longueur, qui par cette conformation de l'épine eſt moins propre à ſupporter des charges que le dos convexe, comme l'ont ordinairement ces animaux, & que l'on appelle *dos de carpe*. L'*âne* ne ſervant pas pour l'appareil, & n'étant employé pour l'ordinaire qu'aux travaux les plus communs & les plus durs, on ne s'eſt pas appliqué à perpétuer ceux qui ſont les mieux faits, & on n'eſt convenu

d'aucune régle pour reconnoître ceux qui ſont le mieux proportionnés dans toutes les parties de leurs corps; on ne peut pas douter que les chevaux ne ſoient la cauſe de cet oubli, & que s'il n'y en avoit point, on n'eût fait autant de recherches pour fixer la beauté & l'élégance de la taille de l'*âne*, qu'il y en a de faites ſur le cheval; car nous aurions été obligés d'employer les *ânes* à preſque tous les uſages auxquels nous faiſons ſervir les chevaux. Cependant les régles qu'on emploie pour conſtater les belles proportions ou les difformités & les défauts des parties du corps du cheval, ne conviennent pas toutes à l'*âne*, ſurtout lorſqu'il s'agit de la tête, de l'encolure, du dos, des hanches, de la croupe, &c., parce qu'il y a trop de différences entre ces mêmes parties conſidérées dans ces deux animaux; il ſe trouve plus de rapports entre les autres parties de leurs corps, principalement pour les jambes de l'un & de l'autre; cependant il ne faut pas attribuer ſtrictement à l'*âne* tout ce qui eſt dit des jambes du cheval. (*Voyez* CHEVAL.)

En comparant l'*âne* au cheval pour la figure & pour le port, on reconnoît au premier coup d'œil que l'*âne* a la tête plus groſſe, à proportion du corps que le cheval, les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins ſaillans & la paupière inférieure plus applatie, la lèvre antérieure plus pointue, & pour ainſi dire pendante, l'encolure plus épaiſſe, le garrot moins élevé, & le poitrail plus étroit, & preſque confondu avec le devant de l'encolure; le dos eſt convexe, en général, l'épine eſt ſaillante dans toute ſon étendue juſqu'à la queue; les hanches ſont plus hautes que le garrot; la croupe eſt plate & avalée, enfin la queue eſt dégarnie de crins depuis ſon origine, environ juſqu'aux trois quarts de ſa longueur. Au reſte l'*âne* eſt très-reſſemblant au cheval, ſur-tout pour les jambes de devant, car pour celle de derrière, la plupart des *ânes* ſont crochus ou jartés & clos du derrière.

Une groſſe tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre, & enfoncés, & un muſeau renflé vers ſon extrémité, donnent à l'*âne* un air de ſtupidité & d'imbécillité au lieu de l'air de douceur & de docilité qui paroît dans le cheval. La partie inférieure de la tête de l'*âne*, qui s'étend depuis les yeux juſqu'au bout des lèvres, eſt non ſeulement moins alongée que dans le cheval, en comparaiſon de l'eſpace qui eſt entre les yeux & les oreilles, mais elle eſt plus large, plus épaiſſe, & plus plate; d'ailleurs les oreilles étant plus longues, plus vacillantes, & plus abaiſſées, cet enſemble rend la phyſionomie de l'*âne* groſſiere & pour ainſi dire ignoble & commune, tandis que la forme de ces mêmes parties dans le cheval lui donne un air de vivacité & de fineſſe.

Ces défauts ou plutôt cette conformation influent ſur la démarche & ſur toutes les allures de l'*âne*, principalement lorſqu'on les compare avec celles du cheval; cependant, ſans cet objet de comparaiſon qui l'avilit, il y a lieu de croire qu'il ſeroit préféré à tous nos autres animaux domeſtiques pour ſervir de monture, & peut-être qu'après l'avoir perfectionné autant qu'il peut l'être par le choix des étalons, dans une longue ſuite de générations, & par les ſoins de l'éducation, il pourroit ſervir aux mêmes uſages que le cheval. On découvriroit de belles proportions dans la taille de l'*âne*, on vanteroit ſa légéreté, la diverſité, & la ſûreté de ſes allures; on admireroit les bonnes qualités de ſon inſtinct, en comparaiſon de la peſanteur & de la férocité du taureau, de la lenteur & de la ſtupidité du bœuf, qui ſeroient avec l'*âne* les ſeuls animaux domeſtiques qui puiſſent ſervir de monture, s'il n'y avoit point de chevaux. Du reſte nous ne prétendons pas mettre l'*âne* en rivalité avec le cheval, il ſuffit de faire obſerver qu'aux yeux du philoſophe il eſt un animal auſſi conſidérable & auſſi digne de recherches que le cheval, & que les parties extérieures & intérieures de ſon corps, priſes ſéparément ou conſidérées relativement à l'enſemble qu'elles forment, ſont tout auſſi admirables quoique moins élégantes.

Les inteſtins de l'*âne* ſont, à proportion de leur longueur & du volume du corps entier, beaucoup plus gros que ceux du cheval dans les différentes poches que forment ces parties dans ces deux animaux; les autres viſcères & le ſquélette de l'*âne* ſont abſolument ſemblables à ceux du cheval.

Nous n'avons trouvé que cinq vertèbres lombaires dans pluſieurs *ânes* & *ânesſes*, mais il ſeroit bon de répéter cette obſervation pour s'aſſurer de ce fait, qui paroît d'autant plus douteux que nous avons trouvé dans une *ânesſe* la dernière vertèbre dorſale conformée d'une manière ſingulière. Cette vertèbre reſſembloit à celles des lombes, en ce qu'elle avoit au côté gauche une apophyſe acceſſoire qui tenoit au corps de la vertèbre ſans aucune apparence d'articulation; il y avoit au contraire ſur le côté droit de cette vertèbre une facette qui formoit, comme à l'ordinaire, une articulation avec la dernière des fauſſes côtes. Au reſte cette vertèbre avoit tous les caractères d'une vertèbre dorſale, & c'étoit en effet la douzième; elle s'articuloit avec la dernière fauſſe-côte du côté droit, & il ſe trouvoit à gauche, à l'extrémité de l'apophyſe acceſſoire, un os oblong & applati ſur ſa longueur, qui avoit beaucoup de reſſemblance avec la portion inférieure de la dernière fauſſe-côte du côté droit. Cet os tenoit à l'extrémité de l'apophyſe acceſſoire de la vertèbre par une attache cartilagineuſe qui formoit une ſorte d'articulation qui pouvoit ſuppléer en quelque manière à celle qui auroit dû ſe trouver auprès du corps de la

vertèbre, s'il n'y avoit point eu d'apophyſe acceſſoire, & ſi la fauſſe-côte avoit été entière. Cette conformation extraordinaire qui donnoit à la dernière vertèbre dorſale de *l'âneſſe* dont il s'agit, une apophyſe qui n'appartient qu'aux vertèbres lombaires, fait ſoupçonner qu'il peut ſe trouver des variétés dans le nombre des vertèbres lombaires de l'*âne*, comme on en remarque dans le nombre de celles du cheval.

On trouve encore dans l'eſtomac de tous les *ânes* des vers oblongs & coniques (*oeſtres*) qui ne diffèrent en rien de ceux qu'on trouve dans l'eſtomac des chevaux. On a trouvé auſſi dans le foie d'une *âneſſe* des vers plats & fort minces qui reſſemblent parfaitement à ceux qui ſe trouvent dans le foie des moutons, & que l'on appele *douves*. (*M. Daubenton.*) (*Voyez* MALADIES VERMINEUSES.)

Nous ferons connoître ici une eſpèce d'*âne* dont *M. de Buffon* n'a rien dit, & qui mérite néanmoins bien, comme étant la ſouche de l'eſpèce en France, de trouver ſa place dans l'hiſtoire naturelle de ce quadrupede domeſtique.

Il ſe trouve dans le haut Poitou des *animaux* (*voyez* ANIMAL) qui ſont preſque auſſi hauts que les plus grands mulets, mais d'une figure différente. Ils ont preſque tous le poil long d'un demi pied ſur tout le corps, les boulets, les jambes, & les jarrets preſque auſſi larges que ceux des chevaux de carroſſe. On les tient à l'écurie ſéparément dans des eſpèces de loges, attachés avec des chaînes de fer, d'où on ne les fait ſortir que pour ſaillir la jument qui eſt auſſi attachée dans un atelier fait exprès; l'expédition finie, on les remet à l'écurie. (Ils ne ſont employés que pour étalonner.)

Ils ſont pour la plupart très-vicieux & cruels, ſi ces *animaux* ſe joignoient, ils s'étrangleroient; il n'y a que l'homme qui a coutume de les panſer qui oſe en approcher, les autres ſont obligés de ſe munir de bâtons. Il y en a pourtant de plus traitables, mais communément quand ils ont ſailli, ils ſont beaucoup plus dangereux. On ne les ferre jamais, & ils portent la corne longue d'un pied, ce qui eſt très-difforme.

Quand les gardes-étalons changent de ferme, & qu'ils ſont obligés de tranſporter leurs haras d'un lieu à un autre, ils les abattent comme les chevaux qu'on veut hongrer, leur lient les jambes, & les mettent dans des charretes pour les voiturer au nouveau gîte. S'ils s'échappoient par haſard, on auroit peine à les prendre, & ils dévoreroient ou étrangleroient tout ce qu'ils rencontreroient en leur chemin. Il n'y a guère que ceux qui n'ont pas ſailli que l'on puiſſe conduire facilement.

Il y a dix ou douze ans (1705 — 1707) qu'ils étoient d'un prix exceſſif en Poitou; il s'en eſt trouvé juſqu'à cinq cens écus pièce. Préſentement (1717) les plus beaux ne paſſent pas 8 à 900 livres lorſqu'ils ſont éprouvés & reconnus bons, ſi ce n'eſt quelques-uns que les gardes-étalons, à qui ils appartiennent, eſtiment encore juſqu'à 1200 livres, à cauſe de leur hauteur, épaiſſeur, & largeur de leurs jarrets, la hauteur toute ſeule ne ſuffiſant pas pour en relever le prix; mais à trois & quatre ans les plus beaux ne ſe vendent que trois ou quatre cents livres; ceux de poil bien noir ſont les plus eſtimés; les gris ſales ſont les moins recherchés.

La goutte & la morve ſont les maladies ordinaires à ces *animaux* quand ils deviennent vieux; lorſque l'on en trouve de morveux, on les fait aſſommer, de crainte qu'ils ne communiquent leur mal aux jumens qu'ils ſervent, & aux autres *animaux*; c'eſt une des principales attentions d'un inſpecteur des haras que celle-là, ſans quoi les particuliers courroient riſque d'être ruinés par rapport à la chereté de ces *animaux*, qui vient principalement de la difficulté qu'il y a de les élever juſqu'à trois ans, n'y en ayant pas le quart, du moins en Poitou, qui arrivent à cet âge; mais auſſi cet âge paſſé, ils vivent & ſervent juſqu'à vingt-cinq & trente ans, avantage que n'ont pas les chevaux de France, qui ſe trouvent vieux dès l'âge de dix ans, lorſqu'ils ont ſervi aux haras.

Ces *animaux* périſſent plus communément par les jambes, & deviennent ſi perclus qu'ils ne peuvent plus ſortir de l'écurie. Ils ſervent par jour huit & dix jumens quand ils ſont bien engraiſés; au lieu qu'un étalon n'en peut ſervir utilement que deux ou trois au plus; ils en pourroient ſaillir autant que les *haudets*, mais ils n'en feroient pas plus de poulains.

Il y a des gardes-étalons dans le haut Poitou, qui ont cinq & ſix de ces animaux, dont chacun d'eux peut ſervir cent jumens pendant le temps d'une monte, juſqu'à l'âge de vingt-deux ans, après quoi ils diminuent de force. Ils ne commencent à les faire ſervir qu'à l'âge de quatre ans. Ils ſont tous d'un très-grand entretien, car pour les bien conſerver on leur donne juſqu'à trois boiſſeaux d'avoine par jour, meſure de Paris, c'eſt-à-dire pendant tout le temps de la monte. Tous ne ſont pas également vigoureux, de dix à peine en trouve-t-on quatre qui ſervent bien. Quelques-uns ne veulent point de jumens qu'ils n'aient ſenti une *bourique*. Ceux-ci ne ſont pas ſi eſtimés, on ne leur donne pas de *bourique* que toute la monte ne ſoit finie, parce qu'ils ne voudroient plus ſervir de cavales.

Dans la vue de conſerver & de multiplier les haras, on avoit propoſé 1°. de ne retenir qu'un petit nombre d'*animaux*, & de n'en permettre qu'un ou deux à chacun des gardes-étalons ſeulement pour le ſervice public; 2°. d'ordonner que les plus grandes jumens ſeroient réſervées pour les étalons, & les médiocres données aux *animaux*;

3°. que les *animaux* ne ſeroient approuvés qu'à quatre pieds ſix pouces de hauteur, & que ceux qui ſeroient au-deſſous de cette taille ſeroient coupés; 4° & de fixer le prix du ſaut de l'*animal*.

Il y a plus de profit à avoir des *bouriquets* que des étalons, mais il eſt preſque impoſſible qu'un garde-bouriquet ſe paſſe de chevaux pour eſſayer les jumens, & les mettre en état d'être montées par l'*animal*, car on ne le fait point ſortir de l'écurie que la jument n'ait été diſpoſée par le ſecours d'un cheval entier à être ſaillie, ſans quoi il pourroit arriver du déſordre, tant à la jument qu'au *baudet*, ces *animaux* étant plus ardens & plus vifs que les chevaux. (*Voyez* HARAS, MULETS.)

Il eſt aſſez inutile de reſtreindre le nombre des *bouriquets* dans le Poitou, les propriétaires le fixent eux-mêmes à proportion du débit & des beſoins que l'on a en France de mules & de mulets. On ne ſauroit fixer non plus avec excluſion la taille des *animaux* à quatre pieds ſix pouces dans le bas Poitou, ni dans les autres provinces, à moins d'en vouloir ſupprimer l'eſpèce. Ceux de cette taille ſont très-rares, ſinon dans le haut Poitou. Les *animaux* ordinaires qui ne coûtent que quinze ou vingt piſtoles, ſuffiſent pour la production des mulets ordinaires.

Dans la haute Auvergne, où l'uſage eſt encore différent du Poitou, & où la quantité de *bouriquets* eſt beaucoup moindre, la néceſſité fait une loi d'approuver les *animaux*, quand ils ſont bons, chez les particuliers qui veulent les fournir pour tâcher d'avoir quelques mulets avec les petites jumens qui autrement ne leur ſeroient d'aucune production.

En Franche-Comté, dans le bailliage d'Orgels, le ſeul canton où il y ait de ces *animaux*, les *baudets* ne ſont pareillement tenus que par ceux qui ont de beaux étalons; ces *baudets* n'ont de hauteur que depuis trois pieds dix pouces juſqu'à quatre pieds, les gens du pays ne voulant que de petits mulets, plus propres que les autres pour le tranſport des bois aux ſalines. Ainſi il n'eſt pas néceſſaire d'avoir dans ce département des *baudets* plus hauts, il ſeroit même dangereux que ceux de moindre taille fuſſent coupés; ce qui pourroit convenir à cet égard dans l'Aunis & le Poitou, deviendroit préjudiciable dans le Comté de Bourgogne.

Quand les mulets diminuent de prix, les particuliers font ſervir leurs jumens par les étalons; & afin qu'elles leurs donnent plus ſûrement du fruit, ils commencent par les faire ſervir par les *animaux*, & ſi elles redeviennent en chaleur après être refroidies, ils les font ſervir par un cheval, y en ayant pluſieurs qui ne retiennent point de l'*animal*.

On voit par ces détails que ce commerce ſemble principalement réſervé aux provinces de Poitou, Aunis, Saintonge, Auvergne, & Franche-Comté. Le haut Poitou fournit ſeul les *animaux* de la plus grande taille, ils ſont très-inférieurs dans le bas Poitou. On peut compter actuellement (1717) ſur plus de quatre cent *animaux* approuvés, & ſervant uniquement à la production des mulets. Le bas Poitou en occupe environ vingt-cinq; le haut Poitou deux cents cinquante, l'Aunis & la Saintonge ſoixante-deux; la haute Auvergne trente-quatre; & la Franche-Comté dix-ſept ou dix-huit qui produiſent année commune dix-huit à dix-neuf mille mulets.

On avoit propoſé pour la perfection de l'eſpéce des *ânes* & des mulets de faire venir des *bouriquets* de la plus grande taille d'Egypte, de Malte, & d'Alicante, où ils ſont d'une beauté fort ſupérieure à ceux du haut Poitou; mais avant de s'engager dans une pareille dépenſe, il faudroit ſavoir s'ils ſont effectivement plus forts & plus épais que les nôtres. On prétend que l'on a eſſayé de ceux d'Egypte dans la province d'Auvergne, & qu'ils n'y ont rien produit, ce qui eſt aſſez ordinaire dans les animaux de toutes eſpèces, lorſqu'ils paſſent d'un climat fort chaud dans un pays tempéré, d'autant que l'on a l'expérience que ceux même de Poitou ne réuſſiſſent point en Auvergne, & que l'on s'en eſt tenu à ceux du pays. Il pourroit arriver auſſi que ces animaux étrangers ne ſe trouveroient pas de bonne volonté, puiſque l'on en voit aſſez communément de ceux de Poitou qui ne veulent point de jumens. On pourroit encore eſſayer de faire venir un nombre des plus belles *bouriques*, & les faire couvrir ſur les lieux par des *animaux* épais & vigoureux, un mois avant leur embarquement, en prenant de juſtes meſures pour les faire arriver en France avant de faire leurs *bouriquets*. (*Extrait du réglement du roi touchant l'adminiſtration des haras du royaume. Paris, de l'imprimerie royale*, 1717, *in*-4°., *pages* 135 *& ſuivantes*.)

C'eſt dans l'Eſpagne & à Milan qu'on trouve les meilleurs *ânes* pour étalons; on en trouve auſſi à Rome, à Gênes, & dans d'autres parties de l'Italie. Ils ſont par-tout très-chers, ſur-tout ſi le propriétaire fait que ſon animal eſt deſtiné pour le haras.

M. Hartmann dit qu'il a vu de très-beaux mulets en Allemagne produit par des *ânes* du pays, auxquels on avoit donné des jumens de la grande taille.

L'*âne* étalon, qu'on appele *eſelhengſt* en Allemagne, doit être grand, vigoureux, avoir de grands & beaux yeux, les naſeaux amples & bien ouverts, l'encolure longue, la poitrine large, le dos muſculeux, le garrot élevé; quant à la queue on croit que ſa briéveté eſt un ſigne de la vigueur de l'animal. On donne la préférence à une robe foncée; plus elle approche du noir,

plus on l'apprécie, & plus l'animal eſt vigoureux; ſi le poil eſt bien uni, luiſant, & doux au toucher, c'eſt un ſigne certain de la ſanté de l'individu & de ſon énergie.

M. de Buffon ajoute qu'il doit être choiſi parmi les plus grands & les plus forts de ſon eſpèce; qu'il ait au moins trois ans, & qu'il n'en paſſe pas dix; qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée & legère, les yeux vifs, les naſeaux gros, la côte large & la croupe plate.

Lorſqu'on a un bon *âne*, il eſt à propos de lui faire ſaillir de temps à autre quelques *ânesſes* afin de conſerver des individus de ſa propre eſpèce, qui pourront ſervir par la ſuite à les remplacer comme étalon. Rien n'eſt plus commode que cette méthode, parce que le temps de la chaleur des *ânesſes* eſt poſtérieur à celui de la chaleur des jumens; les premières y entrent dans les mois de mai, juin, & juillet, & c'eſt pendant ce temps qu'elle eſt la plus forte.

Il eſt eſſentiel de mieux ſoigner les *ânons* qu'on ne le fait ordinairement. L'obſervation ſuivante prouvera la néceſſité de ces ſoins. On voit dans le haras principal de Wirtemberg un bel *âne* étalon, élevé dans ce même lieu, & qui ne le céde ni en beauté, ni en grandeur à ceux d'Italie; il a la queue auſſi courte que celle du cerf. (L'homme qui gardoit ces animaux dans l'herbage, a aſſuré que la mère, dans ſa plénitude, avoit fixé, avec beaucoup d'attention, ſa vue ſur un cerf qui paſſoit devant elle.) En venant au monde, il avoit l'anus imperforé, tout le derrière de la croupe étoit arrondi & liſſe juſqu'au tronçon de la queue. On ne voyoit aucune trace d'ouverture pour la ſortie des excrémens; perſonne n'y fit attention; mais le lendemain on m'avertit (c'eſt *M. Hartmann* qui parle) que le jeune *ânon* n'avoit pas encore fienté, qu'il étoit météoriſé, & bien malade. Je preſcrivis un lavement, & c'eſt en voulant le donner qu'on s'apperçut du défaut d'ouverture; j'en fis une avec la lancette, on donna tout de ſuite le lavement & l'animal fut ſauvé. (*Voyez* IMPERFORATION DE L'ANUS.) Les *ânons* exigent autant de ſoins que les poulains (*Voyez* HARAS.)

On ſe plaint de l'indomptabilité des *ânes*, mais c'eſt ſeulement dans les lieux où on n'en élève pas beaucoup, & où on n'en a pas aſſez de ſoins; car c'eſt le contraire où ils ſont très-communs, & où on les traite comme les chevaux; ils y ſont doux, ils perdent leur méchanceté naturelle qui n'eſt le plus ſouvent augmentée que par les mauvais traitemens. Leur caractère dépend, pour ainſi dire, abſolument de leur éducation, de même que leur extérieur annonce le plus ou le moins de ſoins qu'on leur a donnés pendant leur jeuneſſe. Si par la voie de la douceur, on ne parvient pas à les corriger, on y réuſſira plutôt par la faim & par la ſoif que par les coups.

Comme l'accouplement de l'*âne* avec la jument eſt un peu difficile, on peut inférer de-là l'horreur qu'a la nature pour produire des bâtards. Souvent on eſt obligé de mettre des lunettes à la jument pour l'empêcher de voir l'*âne* qu'on lui deſtine, & de ſe défendre à ſon approche. Il eſt d'uſage dans quelque haras de donner du vin à l'*âne* avant le ſaut, quoique ſans cela il ſoit aſſez ardent. Dans le cas où il manqueroit d'ardeur, on lui en procureroit à coups de bâton; l'efficacité de ce remède, qui eſt ſingulier & à très-bon marché, eſt prouvée par l'expérience, & nous en avons déjà parlé au commencement de cet article. On connoît d'ailleurs les effets de la flagellation ſur les hommes en pareil cas. Si la jument retient plus facilement du *baudet* que de l'étalon, c'eſt peut-être à cauſe de la plus grande longueur du membre dans le premier & de la durée du coït, pendant lequel elle entre en pleine chaleur. L'*âne* étant de tous les quadrupèdes celui qui, toute proportion du corps gardée, a le membre le plus gros. On doit ménager les *ânes*, ne pas les faire ſauter tous les jours, mais de deux jours l'un ſeulement, & leur donner beaucoup moins de femelles qu'on n'a coutume de le faire; de cette manière on parviendra facilement à conſerver & à améliorer une eſpèce auſſi utile. (*M. Hartmann, Traité des haras, chapitre des mulets.*)

Une race d'*ânes* domeſtiques peu rares en Arabie l'emporte ſur celles de toutes autres contrées, autant par ſa beauté que par la vivacité, la ſûreté & la douceur de l'allure. Ainſi les arabes, par un régime convenable, preſque ſemblable à celui uſité pour les chevaux, ont ſu entretenir, & peut-être perfectionner les qualités originelles de ces eſpèces. Ceux de ces animaux qui ont la taille de doubles-bidets & ſont dreſſés à aller l'amble, coûtent juſqu'à ſix ou ſept cents livres. Des moullah ou autres gens de lettres, mêmes diſtingués, & ſur-tout un peu âgés, s'en ſervent aſſez ordinairement pour monture. Au reſte, le pays ne manque point d'*ânes* plus communs, mais l'on s'attache peu à les multiplier.

Les *ânes* de l'Inde ſont extrêmement dégénérés. Si en quelques villes maritimes l'on en rencontre de paſſables, il eſt certain qu'ils y ont été amenés d'Arabie. La race propre au pays eſt petite, foible, & cagneuſe. Comme d'ailleurs la plupart ſont ſujets à avoir la reſpiration gênée, dans ce cas on leur fait ſubir une opération qui achève de les rendre difformes; il s'agit de deux inciſions, longues de cinq à ſix pouces, qu'on leur pratique en une direction perpendiculaire à l'angle intérieur de chaque œil; plaie fort profonde (dans laquelle vraiſemblablement les os même ſont ouverts), & qui

doit, en ſe cicatriſant, reſter ouverte. En Arabie les *ânes*, ſur-tout ceux de race commune, ſont auſſi aſſez ſujets à cette incommodité; mais l'uſage du pays eſt de leur fendre les naſeaux ſur les côtés ſeulement, ce qui fait un effet infiniment moins déſagréable à la vue. Au ſurplus la plupart des indiens regardent ces animaux à peu près comme immondes; de ſorte qu'un des moyens uſités pour noter quelqu'un d'infamie, eſt de faire répandre ſur lui de leur urine. Les ſeules perſonnes qui en élèvent, ſont des blanchiſſeurs de linge, des pionniers, & quelques autres gens de baſſes tribus, preſque toujours errans, & qui n'habitent même point dans l'intérieur des villes & villages des autres gentils.

Cependant des miſſionnaires, dans des ouvrages imprimés (1), & des naturaliſtes celèbres, dans des écrits aſſurés de l'immortalité (2), ont vanté l'élégance & la belle taille de ces *ânes*, ſpécialement dans le Maduré. Là, ſelon eux, ces êtres vénérés ſont de plus reconnus pour avoir été la ſouche de la nobleſſe & des rois du pays; mais la prétendue deſcendance mithologique de ces indiens n'eſt qu'un conte ſans le moindre fondement. Ce qui, peut-être, y a donné lieu, c'eſt que dans cette région comme dans pluſieurs autres de l'Aſie, on voit aſſez ſouvent des gens qui en parlant d'eux-mêmes ſe nomment *ânes* ou *chiens*, employant ces expreſſions par baſſeſſe ou par humilité. Il eſt encore vrai qu'un certain Kaparen, chef d'une caſte diſtinguée dans cette partie de l'Inde, paſſe pour avoir été tellement borné, que pluſieurs écrivains l'ont déſigné ſous la première de ces qualifications injurieuſes. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que de pareilles tournures de phraſes, de la part d'écrivains accoutumés à un ſtyle figuré & le plus ſouvent emblématique, ne devoient point être priſes à la lettre, ni relevées pour jeter du ridicule ſur ces peuples. Quant à la beauté prétendue des *ânes* du Maduré, c'eſt préciſément cette partie de la preſqu'île où ces animaux ſont le plus laids & le plus mal faits. Au ſurplus, là, comme dans tout le reſte de l'Inde, un gentil de tribu noble n'oſeroit en élever chez lui, ni s'en ſervir pour monture.

Pluſieurs médecins arabes, turcs, perſans, & même chrétiens de ces parties de l'Aſie, prétendent que l'on a obſervé dans certaines émanations du corps de ces animaux une proprieté médicale efficace contre une maladie ſecrete; nous croyons devoir conſigner ici ce ſpécifique, qui paroîtra au moins ſingulier.

Peculiare remedium, contra recens ſeminis effluvium, in aliquot Aſiæ partibus clàm adhibetur. Qui hoc morbo recenter laborat; diætæ, quæ & alvum moveat & ſanguinis acrimoniam obtundat, ſtatim ſubjiciendus eſt. Mox veretrum, tribus vel quatuor continuis diebus in aſinæ vaginam intromittendum; ubi per ſemihoram remanere debet. Aſina verò ſit junior, robuſta, & ita conſtricta, ut moveri nequeat: ſi quæ autem catulit, anteponatur. Quod experimentum ſi eventu plerumque felici comprobatum ſupponatur, conjicere licet particulas volatiles liquoris prolifici, aut humoris qui aſinæ vaginam lubricat, à venis veretri abſorptas, viruſque venereo locali immiſtas, ipſum neutraliſare & hebetare poſſe. Ut ut ſit; addere debeo aſiaticos, actum hunc, in ſemet ſpectatum, ſolâque habitâ ratione legum naturæ fædo & effrenato Coitu violatarum, æque ac nos, exſecrari. Homini verùm neceſſitate, vel etiam comprobatâ utilitate compulſo, pecudis corpore, omni modò, & citra ſcelus, abuti licitum eſſe arbitrari videntur. (*M. d'Opſonville, Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers.*)

La peau du fourreau préſente dans l'*âne* deux petits prolongemens en forme de mamelons, beaucoup plus ſenſibles que dans le cheval; il eſt ſolipède comme celui-ci, & quoiqu'il ait le pied plus étroit, il eſt cependant très-ſûr pour marcher dans les lieux difficiles & eſcarpés. Quand on le nourrit des mêmes alimens que le cheval, il devient plus fort & plus vigoureux. Dans pluſieurs provinces de France ces animaux ſont employés au labour, quelquefois ſeuls, d'autres fois attelés avec des bœufs ou des chevaux; dans certains endroits, comme dans le Beaujolois, on en met un devant une attelée de bœufs. Dans le Comtat Venaiſſin on emploie les *ânes* à labourer les vignes qui ſont à plat pays; auſſi y en a-t-il une grande quantité dans cette province; nous en avons compté plus de cent dans le ſeul petit village de Molière, à deux lieues d'Avignon; on les emploie au même uſage, ainſi qu'à porter le bât dans certains cantons de la Provence, & il y a peu d'habitans qui n'en ait un & quelquefois deux. A Toulouſe on voit des *ânes* d'une groſſeur & d'une force conſidérable; ils font le ſervice des fameux moulins du Baſacle & du Château; il en eſt de même à Montauban & à Moiſſac en Quercy, où des moulins pareils à ceux de Toulouſe ſont deſſervis par ces animaux, dont pluſieurs ont la taille de forts bidets, & ſont pour la plupart entiers. Cette eſpèce qui s'élève dans le pays eſt originaire du Poitou. M. de Richelieu en avoit deux ſuperbes à ſon château de Chinon, qu'on nous a aſſuré qui avoient coûté deux mille livres pièce. En 1785, il en paſſa deux à l'école vétérinaire d'Alfort, qui venoient de Malte; ils avoient quatre pieds neuf pouces de hauteur, & étoient gros à proportion. L'eſpèce de ce pays eſt très-forte & très-eſtimée; elle eſt plus communément noire, comme celle du Piémont, où on en voit encore de très-gros. Nous en avons vu quelques-uns de bais dans les environs de Paris; le vulgaire

(1) *Lettres édifiantes*, 12e recueil, pag. 96.
(2) *Buffon*, *Bomare*, &c.

gaire les croit plus rétifs que les autres, & de là eſt venu le proverbe, *méchant comme un âne rouge.* (*M. Deſplas.*)

Malte eſt en poſſeſſion d'une eſpèce d'*ânes* capables d'entrer en lice avec les meilleurs chevaux pour la courſe, & de s'y diſtinguer avec avantage. Ils ſont d'une taille très-avantageuſe, fort au-deſſus de l'ordinaire; nous en avons vu de cinq pieds de hauteur, d'une très-belle ſtature, d'un embonpoint digne d'admiration, d'un poil noir, liſſe, fin, & luiſant comme celui du plus beau cheval, ce qui prouve le ſoin qu'on en a; ces animaux joignent à cet extérieur avantageux celui d'être très-fort & très-leſte à la courſe; ils ſont comparables pour la vîteſſe aux chevaux Sardes. Ceux que nous avons vu en 1770, à la fête de la Saint-Jean, patron de l'ordre, étoient ſi vigoureux & ſi indomptables, qu'il ne fut pas poſſible de leur faire faire les courſes auxquelles ils étoient deſtinés, & qui ont lieu ordinairement ce jour-là; après de longues tentatives récidivées toute l'après-midi, on fut obligé d'y renoncer à cauſe de leur violente indocilité, & quoique dirigés par des hommes familiariſés avec eux. (*Note communiquée par M. Houel, peintre du roi, auteur du Voyage de Malte, de Sicile, & des îles de Lipari.*)

Si l'*âne* eſt moins ſujet à la vermine que les autres animaux, il eſt certain néanmoins que les morpions s'attachent quelquefois aux *ânons* avec tant de force, qu'après avoir employé inutilement des onguens & d'autres moyens pour les détruire, on eſt forcé de les noyer. (*Chomel.*)

Les anciens faiſoient plus de cas des *ânes* que nous. *Pline* rapporte que Quintus Axius, ſénateur romain, en acheta un quarante mille livres. On eſtimoit de ſon temps, en Grèce, ceux d'Arcadie, & en Italie ceux de Rieti. Le profit qu'on en retiroit égaloit celui des chevaux; & en Caſtille une *ânesſe* rapportoit à ſon maître, à faire des mulets ſeulement, quarante mille ſeſterces. Héliogabale en fit diſtribuer au peuple romain, qui les regarda comme de magnifiques préſens. Les perſes, les romains mangeoient l'*âne*, & trouvoient l'*ânon* un mets délicieux; aujourd'hui encore on mange beaucoup d'*ânons* dans les guinguettes des environs de Paris, où les *âniers* les vendent, & où on les fait paſſer pour du veau.

M. de la Chenaye des Bois dit dans ſon *Dictionnaire raiſonné univerſel des animaux*, que l'*âne* aime la ferule, plante qui eſt cependant un poiſon pour d'autres animaux. *Scaliger* rapporte qu'il y a des *ânes* en Egypte qui font quarante mille par jour ſans être fatigués. On en voit en Eſpagne qui ſont plus grands que les chevaux, & ſi furieux, que perſonne n'en ſauroit approcher pour les panſer, excepté ceux auxquels ils ſont accoutumés; ils brayent d'une force épouvantable, & ſont deſtinés à faire des mulets. Il y a eu longtemps à l'école vétérinaire d'Alfort un ſuperbe baudet eſpagnol, d'une couleur gris argentée, qui néanmoins étoit très-doux; il y eſt péri de l'hydropiſie de poitrine.

M. *de Buffon* a dit, & tous les naturaliſtes ont répété après lui, qu'il falloit ôter l'*ânon* à l'*ânesſe* laitière, c'eſt-à-dire, à l'*ânesſe* dont on veut faire uſage du lait pour quelques maladies, ſur-tout pour celles de la poitrine, dans leſquelles il eſt fort eſtimé; il étoit facile à M. *de Buffon* & à tous les prétendus obſervateurs de la nature, de vérifier la fauſſeté de cette aſſertion, que *Chomel* a ſeul démentie après l'avoir néanmoins auſſi répétée (1). Pourquoi dans Paris, où il y a une très-grande quantité d'*ânesſes* laitières, les voit-on journellement accompagnées de leurs *ânons*, même déjà grands? Il n'eſt pas un *ânier* qui ne réſolve cette queſtion ſur le champ; il diroit: Si on ôte à l'*ânesſe* ſon petit, elle perd bientôt ſon lait, quelque ſoin qu'on ait de la traire & de la bien nourrir; elle diffère en cela des autres femelles qui fourniſſent également du lait pour les uſages médicinaux ou économiques, telles ſur-tout que la chèvre, la brebis, & la vache; ſi l'*ânon* ne commence pas par têter ſa mère, elle retient ſon lait, ou n'en fournit qu'une très-petite quantité, & la ſource en eſt bientôt tarie; enfin ſi le malade ne conſomme pas tout le lait que peut fournir l'*ânesſe*, le petit tête le ſurplus, & facilite beaucoup mieux par cette action naturelle le retour de cette liqueur dans les mamelles, qu'on ne le feroit en trayant avec les mains ſeulement. Voilà pourquoi on voit les *ânons* accompagner leurs mères laitières, non ſeulement aux champs, mais même chez les malades, tant qu'elles fourniſſent du lait, c'eſt-à-dire, pendant un an & plus; au bout de ce temps le lait diminue naturellement, quelque ſoin qu'on ait de bien nourrir l'*ânesſe*, parce qu'alors l'*ânon* ſe nourriſſant d'alimens plus ſolides, tête moins.

Quant aux ſoins particuliers qu'exigent les *ânesſes* laitières, elles doivent être bien nourries, mais modérément, & avec de bons alimens, tels que le foin, l'avoine, l'orge, &c. A Paris on leur fait manger beaucoup de ſon, mais qui eſt en général médiocre ou mauvais; elles ſeront tenues proprement, & bouchonnées ou étrillées tous les jours; il eſt eſſentiel de les envoyer aux champs, non ſeulement parce que l'herbe fraîche fournit davantage à la ſécrétion du lait, mais encore parce que l'exercice & le grand air les entretiennent en bon état & en ſanté. Quelques médecins font manger à l'*ânesſe* des plantes qu'ils regardent comme efficaces ou avantageuſes dans le traitement de la maladie pour laquelle ils preſcrivent ce lait; quelques ſoient les effets de la digeſtion, il eſt certain, comme nous avons déjà eu occaſion de l'obſerver dans cet

(1) *Dictionnaire économique*, édit. de M. *Delamarre*, tom. I, au mot *Ane*, pag. 112, première colonne.

ouvrage, que plusieurs plantes communiquent au lait leur goût & leur odeur. (*Voyez* ABSINTHE, ALLIAIRE, &c.) (*Voyez* LAIT D'ANESSE.)

La méthode que l'on suit assez généralement de faire porter les *ânesses* toutes les années, n'est pas moins nuisible à la conservation & à l'amélioration de l'espèce dans ces animaux que dans le cheval; les propriétaires qui ne connoissent qu'un intérêt précoce se hâtent de faire saillir les *ânes*, & de faire rapporter les *ânesses* dès qu'elles entrent en chaleur; ni les uns, ni les autres ne sont encore alors entièrement développés, & ne peuvent que donner des productions informes, qui tendent nécessairement à se dégrader & à se rapetisser peu à peu; aussi voit-on une différence extrême entre l'*âne*, dont la naissance n'est que le fruit du hazard ou du besoin du maître, & celui qui résulte de combinaisons formées, dont le but est fondé sur la conservation de la belle espèce.

Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs que dans cet abus & dans le peu de soins qu'on en prend en général, la cause du peu de fécondité des *ânesses*; l'*âne* & le cheval étant tous deux originaires des climats chauds, l'influence du froid devroit agir sur l'un comme sur l'autre dans la génération, & on voit en effet que les productions de l'*âne*, bien soignées & bien suivies, se sont conservées & améliorées comme celles du cheval dans les provinces où on s'en est particulièrement occupé.

L'*ânesse* rejette quelquefois comme la vache & la jument une partie de la liqueur que le mâle lui a fourni dans l'accouplement; on en a conclu que ce rejet étoit une des causes de son peu de fécondité; & pour s'y opposer on a proposé un moyen employé assez ordinairement dans les campagnes pour toutes les femelles qu'on mène au mâle; ce moyen qu'on regarde comme propre à faire cesser promptement la sensation du plaisir, & à calmer la suite des convulsions & des mouvemens amoureux, consiste à donner des coups de bâtons ou à frotter vigoureusement le dos de la femelle avec cet instrument immédiatement après l'accouplement. L'homme qui n'a aucune idée de l'organisation animale & de la contraction des fibres, voit la colonne épinière se vousser en contre-bas par l'effet des coups de bâtons, & il pense que la semence, entraînée par son poids dans une direction plus déclive, ne peut remonter contre elle-même pour être rejetée au dehors; un pareil moyen méritoit-il que des hommes de génie cherchassent des raisons propres à le justifier? & si les coups excitent le mâle au plaisir, pourquoi produiroient-ils un effet entièrement opposé dans la femelle? D'ailleurs les expériences de M. l'abbé *Spallanzani*, en faisant voir combien la quantité de liqueur séminale importe peu à la fécondation, & qu'il suffit souvent de la plus légère impregnation pour l'opérer, doit faire sentir davantage encore l'absurdité & l'inutilité de ce moyen.

La conformation de l'épine du dos dans les *ânes*, qui, comme nous l'avons dit, est ordinairement voutée en contre haut, contribue à donner beaucoup de force à cette partie; elle s'oppose d'une autre part à ce que l'allure de cet animal soit aussi douce que celle du cheval, la réaction, au trot sur-tout, se faisant sentir beaucoup plus vivement au cavalier; on a cherché à éviter cet inconvénient, & on y est parvenu en s'asseyant non sur le dos comme dans le cheval, mais sur les reins & presque sur la croupe de l'*âne*, à l'endroit de l'os sacrum où la colonne épinière cesse d'être voutée & reprend la direction horisontale; dans cette position, toute réaction est non seulement évitée, mais l'allure est toute aussi douce que celle du meilleur bidet, & l'animal conserve toutes ses forces. On le charge de la même manière lorsqu'il porte des fardeaux à nu, comme, par exemple, les *ânes* des plâtriers & des meuniers; on leur met trois & quelquefois cinq sacs de plâtre sur les reins, l'un sur l'autre, en forme de pyramide, qui se tiennent seuls par l'effet de la conformation de cette partie; ils les portent ainsi très-facilement, & n'en porteroient pas une aussi grande quantité sur le dos, où il seroit d'ailleurs très-difficile de les assujettir solidement.

Peut-être aussi que cette manière de les charger sur la croupe, trop jeunes & avant qu'ils aient acquis toutes leurs forces, contribue à les rendre presque tous crochus ou clos du derrière. On ne remarque en effet ce défaut que dans les *ânes* de la petite espèce, qu'on accoutume au travail pour ainsi dire en naissant, ou que dans ceux qu'on fait étalonner également trop jeunes; à Malte, en Espagne, & même dans le Poitou & l'Auvergne, les *ânes* de la grande espèce sont tout aussi ouverts du derriere que les chevaux.

On nous a rapporté qu'en Espagne, & même en plusieurs endroits de France où l'on élève des mulets, on s'y prenoit d'une manière particulière pour disposer les *ânes* étalons à couvrir les jumens.

Nous avons vu que ces *ânes* sont la plupart méchans, furieux, qu'ils restent constamment enfermés dans des écuries ou dans des espèces de loges, d'où ils ne sortent jamais que pour étalonner, & qu'ils ne connoissent que ceux qui les soignent, qu'ils ne voient même qu'aux heures de repas, ou que lorsqu'on leur amène des jumens; c'est sur cette connoissance intime qu'est fondé tout le mystère. Un moment avant de présenter la jument à l'*âne*, l'homme qui le soigne entre dans son écurie ou dans sa loge; il lui parle, lui annonce la bonne fortune qui va lui arriver, lui vante les beautés de la femelle qu'on lui amène, lui fait sentir combien il va avoir de plaisir, l'engage à bien faire son devoir, lui promet de l'avoine ou du blé, & l'assure même qu'il aura une *ânesse* pour sa récompense; l'*âne* écoute attentivement; & comme il ne voit son palefrenier que pour le manger ou

pour le plaiſir, & qu'alors il eſt ordinairement raſſaſié, ou que ce n'eſt pas l'heure du repas, il ſe forme promptement l'idée du motif de la viſite qu'on lui rend; il dégaine, & entre bientôt en érection; on le délicote ou on le détache, & cette opération qu'on ne lui fait jamais que dans ce cas, achève de le mettre au fait; il ſe retourne ſur le champ, & vient attendre la jument à la porte; alors on la fait entrer dans la loge ou dans l'écurie à reculons, & il la ſaillit avec ardeur, quelquefois même avec fureur. S'il eſt lent à ſe mettre en train, on lui fait des reproches, on lui annonce qu'il va perdre ſa réputation avec la fortune de ſon maître; qu'il n'aura plus d'avoine, &c. Si ces moyens ſont inutiles, comme il arrive quelquefois, on lui amène une *ânesſe* en chaleur, on la promène autour de la loge ou de l'écurie, on bouche les yeux à l'*âne*, on la lui fait ſentir, on lui frotte le nez avec la liqueur qui ſort de la vulve, & lorſqu'il eſt bien diſpoſé, on lui ſubſtitue la jument. (*Voyez* HARAS.)

Quoique les *ânes* aient en général le poil plus long que les chevaux, ils ont néanmoins plus fréquemment du *ladre* autour des yeux, des nazeaux, & des lèvres; ils ſont auſſi plus ſujets à avoir des verrues, ou des eſpèces de porreaux ſur différentes parties du corps; ces verrues ne diffèrent en rien de la ſubſtance de la peau; & ſi on les coupe ou ſi on en fait la ligature, elles repouſſent avec vivacité & en plus grand nombre. On ne peut les détruire que par le feu. (*Voyez* ADUSTION, PORREAUX.)

Il y a peu d'*ânes* en Angleterre, & tous les mulets qu'on y trouve y ont été importés; pluſieurs agriculteurs de cette nation, parmi leſquels on peut nommer *Mortimer*, ont néanmoins recommandé à leurs compatriotes cette branche de commerce, auſſi avantageuſe que lucrative; mais il paroît que les anglois, entièrement adonnés à l'éducation des chevaux, ont négligés juſqu'à préſent de s'occuper de celle des *ânes* & des mulets. Cette eſpèce d'oubli ne pouvoit durer long-temps chez une nation auſſi portée à rechercher tout ce qui peut contribuer à améliorer ſon agriculture & ſon commerce, & aujourd'hui quelques riches propriétaires achètent en France, en Eſpagne, & même à Malte, des *ânes* étalons de la plus belle eſpèce & du plus grand prix, qu'ils ſe propoſent d'accoupler avec des jumens normandes, pour eſſayer de propager les mulets en Angleterre. Le froid du climat, qu'on a toujours regardé comme un des principaux obſtacles à ſurmonter, ne peut en être un pour le peuple induſtrieux qui a ſu tirer un ſi grand parti des chevaux arabes, & ſi, comme l'ont remarqué quelques auteurs, les mulets nés dans les pays froids viennent mieux & vivent plus long-temps que ceux nés dans des pays chauds; auſſi, nous ne doutons pas que ſi les anglois s'adonnent avec perſévérance à cette nouvelle branche de la vétérinaire, ils n'y réuſſiſſent auſſi bien que dans celle des chevaux & des chiens.

Il y a déjà long-temps qu'on a commencé à tirer de France des *ânes* étalons pour la Nouvelle-Angleterre & quelques autres états unis de l'Amérique; ils y ont bien réuſſi, & ces contrées fourniſſent actuellement une partie des mulets qu'on emploie dans les colonies. Quelques colons de Saint-Domingue ont auſſi eſſayés de tranſporter des *ânes* du Poitou dans cette île, & d'en tirer race avec des jumens de la Nouvelle-Angleterre; ces différentes tentatives ont fait hauſſer le prix des animaux au point qu'on nous aſſure qu'ils ſe vendent actuellement (1791) mille écus & juſqu'à quatre mille livres pièce; les propriétaires refuſent même de s'en défaire, & avec d'autant plus de raiſon que fourniſſant auſſi une grande quantité de mulets pour les poſſeſſions françoiſes en Amérique, & faiſant même autrefois excluſivement ce commerce, ils prévoyent que peu à peu il leur ſera entièrement enlevé.

On a reproché à l'*âne* de faire beaucoup de tort aux jeunes arbres, en mangeant les bourgeons, dont il eſt très-friand; mais, eſt-ce le ſeul animal domeſtique auquel on puiſſe faire ce reproche? & les chèvres, les moutons, les vaches, & les chevaux mêmes, ne ſont-ils pas également à redouter lorſqu'on les abandonne dans des endroits où ce dommage eſt à craindre? Nous l'avons déjà dit; qu'on nourriſſe l'*âne* comme le cheval; qu'on le ſoigne également, & on verra bientôt que la plupart des reproches qu'on lui a fait juſqu'à préſent ne ſont nullement fondés, & qu'ils doivent être plutôt adreſſés aux propriétaires de ces animaux.

Quelques auteurs ont recommandé d'ôter de très-bonne heure à l'*ânesſe* l'*ânon* qu'on deſtine à faire un étalon pour la propagation des mulets, & de lui donner à têter une jument, ou de donner à têter une *ânesſe* à la jeune pouliche qu'on deſtine au même objet, parce que par cette nourriture, ils s'accoutument inſenſiblement avec ces animaux, en même temps qu'ils ſucent avec le lait le goût naturel de l'eſpèce à laquelle on veut les aſſimiler; mais cette expérience, qui peut avoir des avantages, & qui eſt néanmoins contredite par quelques écrivains, mérite d'être répétée de nouveau & avec ſoin.

L'*âne*, comme le cheval, eſt ſujet à être ombrageux ou peureux; dans ce cas il s'arrête ſubitement au moindre bruit ou à la vue d'un objet inattendu, porte les oreilles en avant, de manière que leurs extrémités ſe rapprochent & ſe touchent; il tend les jambes antérieures en avant, plie les jarrets, regarde de côté, & ſi on veut le faire paſſer outre à force de coups, comme c'eſt l'uſage, il rue, ſe couche, ou recule, & finit par rebrouſſer chemin; il eſt également inſenſible alors à la voix

de ſon maître & aux coups qu'on lui prodigue; on corrige ce défaut, dans cet animal comme dans le cheval, par une bonne éducation, & ſur-tout par beaucoup de patience & de douceur.

Ce que quelques écrivains ont dit qu'il faut fouetter & faire courir l'*ânesſe*, ou lui jeter un ſceau d'eau fraîche ſur la croupe immédiatement après qu'elle a reçue le mâle, doit être rangé avec les coups de bâtons, recommandés par quelques autres, & dont nous avons parlé plus haut. En général, on doit ſuivre, pour tout ce qui concerne l'éducation, la nourriture & la ferrure de l'*âne*, les mêmes principes que pour le cheval. (*Voyez* CHEVAL, FERRURE, HARAS.)

Quoique cet animal ſoit moins ſujet à la vermine que les autres animaux domeſtiques, il a néanmoins une eſpèce de pou (le *morpion* de *Chomel*) qui lui eſt particulière, & dont *Redi* & *Paullini* ont donné la deſcription & la figure (1). (*Voyez* POU.)

Matthiole, *Scaliger*, & *Paullini* ont auſſi obſervés que la ciguë eſt un poiſon pour les *ânes* qui en mangent; elle excite dans ces animaux, comme dans pluſieurs autres, un engourdiſſement, une eſpèce d'ivreſſe mortelle; on y remédie en les agitant beaucoup, en les faiſant courir à coups de fouet, en les baignant dans l'eau fraîche, & en leur faiſant avaler des boiſſons mucilagineuſes & acides. (*Voyez* CIGUE.)

Auguſtin Gallo & *Olivier de Serres* rapportent que les italiens coupent les oreilles de leurs *ânes* comme nous faiſons celles des chevaux & des chiens (2). Nous en avons vus en France, depuis que cette méthode y eſt en vigueur, auxquels on avoit fait cette amputation avec ſoin; & quoiqu'elle ſoit auſſi inutile à l'un qu'à l'autre de ces animaux, elle défigure cependant beaucoup moins l'*âne* que le cheval. Cette opération ſe pratique de la même manière ſur l'un & ſur l'autre. (*Voyez* AMPUTATION DES OREILLES.) Et il ne faut pas croire, au ſurplus, comme quelques-uns l'ont avancé, en la confondant ſans doute avec l'amputation des teſticules, qu'elle les rend impuiſſans.

On trouve dans la *Nature conſidérée*, année 1774, la deſcription d'un *âne* prétendu hermaphrodite, par M. *Carrere*. Cet animal, qui étoit un mâle mal conformé, n'avoit qu'un teſticule fort gros du côté gauche, à côté duquel on voyoit une verge avec un gland bien conformé, & couvert d'un prépuce; cette verge avoit trois pouces de longueur, & étoit ſuſceptible d'érection; à trois pouces & demi de la verge paroiſſoit une eſpèce de vulve, qui avoit deux pouces dix lignes de longueur; vers ſa partie ſupérieure étoit un petit corps charnu, d'un ſentiment très-vif, & qui figuroit le clitoris; il y avoit dans la vulve deux orifices, un petit, qui étoit celui de l'urètre, & par lequel l'animal urinoit; un autre, qui paroiſſoit celui du vagin, préſentant une circonférence de deux pouces, & n'indiquant en aucune façon l'orifice d'une matrice. Lorſque la verge étoit en érection, elle ſe portoit le long du ventre, ſe gliſſoit entre les deux lèvres de la vulve, & ſembloit pénétrer dans l'orifice du vagin; ce qui donnoit lieu de dire dans le pays que cet *âne* jouiſſoit de lui-même.

Il y a des *ânesſes* qui ſont fréquemment ou conſtamment en chaleur; elles ſont beaucoup moins fécondes que les autres. Cet état peut venir de ce qu'elles n'ont pas été couvertes à l'époque indiquée par la nature, ou du mauvais état de la poitrine; car nous avons eu occaſion d'obſerver déjà un grand nombre de fois que les jumens qui étoient auſſi habituellement en chaleur, périſſoient ordinairement d'hydropiſie de poitrine; & l'*âne* d'Eſpagne, qui eſt mort à l'école d'Alfort, dont nous avons précédemment parlé, étoit ſouvent en érection. Si cet état ne ceſſe pas après la ſaillie ou pendant l'allaitement, on doit rejeter l'*ânesſe* pour la propagation ou comme laitière; le fruit ou le lait ne pouvant que participer alors plus ou moins des mauvaiſes diſpoſitions de la mère.

Apſyrte & quelques autres anciens agriculteurs recommandent de laiſſer têter l'*ânon* dix-huit mois & même deux ans; les *ânesſes* alors rapportent moins, mais on en eſt amplement dédommagé par la beauté & par l'amélioration de l'eſpèce, que l'uſage ordinaire de faire couvrir les *ânesſes* toutes les années ne peut qu'abâtardir & faire dégénérer.

Quelques auteurs, agriculteurs ou médecins, ont recommandé de pauſer ou étriller tous les jours l'*ânesſe* laitière. Ce ſoin, qui eſt généralement négligé, eſt néanmoins très-important, comme nous l'avons déjà obſervé, non ſeulement pour la ſanté de l'animal, dont il facilite la tranſpiration, mais encore pour la qualité du lait dans lequel cette humeur reflue néceſſairement, lorſqu'elle ne peut s'échapper par les pores de la peau.

L'*âne* eſt ſujet à toutes les maladies qui affectent le cheval, mais il en eſt moins fréquemment attaqué, ſans doute parce qu'il eſt moins ſouvent expoſé à toutes les cauſes qui peuvent les faire naître dans cet animal. Les anciens ne lui connoiſſoient guères que la morve, & nous avons vu précédemment qu'en Poitou il étoit ſujet à périr

(1) Voyez *Eſperienze intorno alla generazione degl'inſetti, fatte da Franceſco Redi. In firenze*, 1668, in-4°. pag. 196, 197, *tav.* 21.

Chriſt. Franc. Paullini de aſino liber. Francofurti ad mænum. 1695, in-8. pag. 83, 84.

(2) *Le Vinti Giornata dell' agricoltura. Venetia*, 1572, in-4 *quarta decima giornata*, pag. 582.

Théâtre d'Agriculture & Ménage des champs. Paris, 1600, in-fol. liv. IVe, chap. XII, pag. 312.

par cette maladie & par la goutte. La morve eſt plus meurtrière, & parcourt beaucoup plus rapidement ſes périodes dans l'*âne* & le mulet que dans le cheval; auſſi peut-elle être ſouvent regardée comme une maladie aiguë, dans ces animaux, ſur-tout dans les pays chauds. (*Voyez* MORVE.)

Les vertus médécinales des différentes parties de l'*âne*, ont été fort vantés par les anciens; elles ſe reduiſent aujourd'hui à des propriétés générales & communes aux autres animaux. (*Voyez* ANE, *Matière medicale.*)

On prépare à la Chine, avec la peau de l'*âne*, bouillie dans de l'eau préparée à cet effet, une colle qu'on eſtime propre à remédier aux maladies de la poitrine, aux flueurs blanches, aux pertes de ſang, &c. Il s'en fait une grande conſommation dans l'Inde, ſous le nom de *hoki-hao* ou *ngo-kiao*; elle eſt en morceaux moulés, & ſouvent ornés de caractères & de toutes ſortes de figures. Elle eſt rare en Europe, où on la connoît ſous le nom de colle de peau d'*âne*.

Quant aux propriétés économiques, nous avons déjà vus tous les avantages qu'en retiroient l'agriculture & le commerce; ſon fumier eſt un excellent engrais pour les terres fortes & humides; il fournit encore après ſa mort une foule de choſes propres dans les arts; outre la colle que donne ſa peau, comme elle eſt très-dure & très-élaſtique, on en fait des cribles, des tambours, de très-forts ſouliers, des harnois, du gros parchemin; les orientaux en fabriquent auſſi le ſagri, que nous appelons chagrin, le maroquin, &c.; & il y apparence que les os, comme la peau de cet animal, ſont auſſi plus durs que la peau des autres animaux, puiſque les anciens en faiſoient des flûtes, & qu'ils les trouvoient plus ſonnants que tous les autres os.

Le tarif des droits d'entrée, décrété par l'aſſemblée nationale conſtituante les 31 janvier, 1er février, & 2 mars 1791, a fixé à cinq ſous la pièce le droit que les *ânes* & *ânesſes* doivent payer à leur entrée & à leur ſortie du royaume.

Les poëtes & les littérateurs ſe ſont beaucoup plus occupé de l'*âne*, que les naturaliſtes, les agriculteurs, & les vétérinaires, & cet animal a donné lieu, ou eſt le ſujet d'une foule d'ouvrages en proſe & en vers, dont aucun n'eſt à la portée & ne ſera peut être jamais lu par ceux qui font le plus d'uſage de ce quadrupède domeſtique. (*M.* HUZARD.)

ANE RAYÉ (*Art vétérinaire.*) (*Voyez* ZÈBRE.) (*M.* HUZARD.)

ANE SAUVAGE, ONAGRE. (*Art vétérinaire.*) Les latins, d'après les grecs, ont appelé l'*âne ſauvage*, *onager*, *onagre*. Il ne diffère de l'*âne* domeſtique que par les attributs de l'indépendance & de la liberté; il eſt plus fort & plus léger; il a plus de courage & de vivacité, mais il eſt le même pour la forme du corps; il a ſeulement le poil beaucoup plus long. Il ne faut pas le confondre avec le zèbre, qui eſt un animal d'une eſpèce différente de celle de l'*âne*. (*Voyez* ZÈBRE.)

On trouve des *ânes ſauvages* en aſſez grande quantité dans la Tartarie orientale & méridionale, dans la Perſe, la Syrie, la Mauritanie, la Lybie, la Numidie, les îles de l'Archipel; il y en avoit même autrefois dans l'île de Sardaigne; & nous avons vu dans l'article précédent que les *ânes* que les eſpagnols avoient tranſportés en Amérique y ont multipliés & ſont devenus ſauvages. Ils ſont, en général, gris, & courent ſi vîte, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puiſſent les atteindre à la courſe; on les prend dans des piéges ou dans des lacs de cordes; lorſqu'ils voyent un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent, & ne fuient que lorſqu'on les approche; ils vont par troupes paturer & boire. On en mange la chair.

Apſyrte recommande fortement de dompter l'*âne ſauvage*, non ſeulement pour en tirer race, qui eſt excellente, mais encore pour les uſages domeſtiques; il ajoute qu'il ſe dompte facilement, & que lorſqu'il eſt accoutumé à la domeſticité, il ne redevient pas ſauvage comme quelques autres animaux; qu'il doit être tenu en liberté, & non enfermé comme l'*âne* domeſtique. (*Géoponiques*, *liv.* 16, *chap.* 21.)

Columelle, liv. VI, chap. xxxvij, obſerve que les meilleurs mulets ſeroient, ſans contredit, ceux qui ſortent d'un *âne ſauvage* & d'une jument, s'ils n'étoient farouches, ſauvages, difficiles à gouverner, maigres & rétrécis comme leurs pères, mais que pour remédier à ces défauts, il eſt bon de faire couvrir une *âneſſe* ordinaire par un *âne ſauvage*, & d'employer pour étalon l'*âne* qui ſera le produit de cet accouplement.

Pline, livre VIII, chapitre xliv, dit auſſi que les meilleurs *ânes* ſont ceux qui ſortent d'un *âne ſauvage* & d'une *âneſſe* domeſtique; il ajoute que les meilleurs *ânes ſauvages* viennent de Phrygie & de Lycaonie, & qu'en Afrique les *ânons ſauvages* ſont un morceau friand & très-eſtimé. On donne à ces petits *onagres* d'Affrique le nom de *Laliſions*.

On lit dans la *Nouvelle maiſon ruſtique* (1) que l'*âne ſauvage* eſt commun dans la Friſe & dans les pays du Nord; qu'on l'apprivoiſe aiſément, qu'il eſt de bon ſervice, & qu'il ſeroit bon d'en avoir pour étalons. Si l'*âne ſauvage* étoit auſſi commun dans le Nord que paroît le faire entendre l'auteur ou l'éditeur de cet ouvrage, l'*âne* domeſtique n'y ſeroit ſans doute pas auſſi rare, &

(1) *Septième édition*, *Paris*, 1755, *in-4°. tom. II pag.* 736.

Linné ne l'auroit pas regardé comme un animal pour ainſi dire nouveau dans ces climats (1).

La plupart des auteurs qui ont parlé de l'*âne ſauvage* recommandant de l'employer comme étalon pour améliorer la race de l'*âne* domeſtique, dont il eſt la ſouche, & pour la propagation des mulets, nous avons cru devoir en dire deux mots ici. (*M. Huzard.*)

ANÉI. (*Art vétérinaire.*) Nom de l'*Eléphant* domeſtique en langue Tamoul, d'après les *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs des animaux, par M. d'Opſonville. Voyez* Eléphant. (*M. Huzard.*)

ANÉMASE, Anœmase, Anémie, Anœmie, (*Pathologie vétérinaire*). Quelques auteurs vétérinaires modernes ont employé ce mot dans leurs ouvrages, comme ſi l'étude de la Médecine des animaux n'étoit pas déjà aſſez compliquée, & qu'elle eût beſoin de ſe charger encore de toute la nomenclature de celle de l'homme.

L'*anémaſe* eſt le défaut ou l'abſence du ſang dans les vaiſſeaux qui lui ſont propres, ſoit que cette abſence ſoit réelle ou effective, ſoit que le ſang ſoit remplacé par tout autre fluide.

Ce n'eſt point une maladie eſſentielle ou particulière; c'eſt un ſymptôme qui accompagne pluſieurs maladies.

On remarque l'*anémaſe*, 1°. dans les chevaux forcés par des travaux exceſſifs, par de fortes courſes pendant les chaleurs de l'été. Si on ouvre la veine à ces chevaux, le ſang ne ſort pas, ou il ne coule qu'une liqueur épaiſſe & bourbeuſe.

2°. A la ſuite des grandes hémorrhagies & des ſaignées fréquemment répétées.

3°. Dans la fourbure. On trouve ſouvent à l'ouverture des cadavres des animaux morts de cette maladie, ſur-tout après d'abondantes ſaignées, les gros vaiſſeaux ſanguins remplis par une lymphe coagulée, plus ou moins blanche, qui paroît avoir remplacé le fluide diſparu ou évacué.

4°. Elle eſt auſſi la ſuite des déſordres produits par les maladies vermineuſes. On obſerve, à l'inſpection des animaux qui en ont été les victimes, un véritable défaut de ſang dans les vaiſſeaux; effet ſucceſſif de l'atonie des ſolides & de la décompoſition plus ou moins grande des fluides.

5°. L'*anémaſe* eſt le dernier degré de la *pourriture* des moutons; les vaiſſeaux ne fourniſſent, le plus ſouvent, à la fin de cette maladie, qu'une eau à peine colorée, & tout au plus ſemblable à une très-légère lavure de chair.

6°. Enfin elle ſuit quelquefois les longues diètes, les maladies aiguës; plus ſouvent les maladies chroniques, & toujours les hydropiſies, & toutes les maladies cachectiques.

Quant aux moyens de prévenir l'*anémaſe*, ou d'y parer, voyez le traitement de chacune des maladies dont nous venons de parler. (*M. Huzard.*)

ANÉMIE. (Art. de Médec. légale.) L'*anémie*, αναιμια, ſignifie, dans toute la force de ſon étimologie, privation de ſang. Elle a lieu principalement après une hémorrhagie conſidérable. D'autres cauſes peuvent auſſi la produire, telles que certaines maladies, qui non ſeulement ſont un obſtacle à la ſanguification, mais encore appauvriſſent tellement le ſang, qu'il paroît, en quelque ſorte, avoir changé de nature. On en a un exemple frappant dans cette eſpèce d'épuiſement qui naît quelquefois à la ſuite d'un commerce trop fréquent avec les femmes.

Si un homme plein de vigueur reçoit une bleſſure qui lui faſſe perdre beaucoup de ſang, cette hémorrhagie, le plus ordinairement, ne ſera pas mortelle pour lui, parce qu'elle ſera arrêtée, lorſqu'il lui en reſtera encore aſſez pour entretenir la circulation, & que d'ailleurs la force de ſa conſtitution lui aura bientôt fait recouvrer ce qu'il avoit perdu. Mais que le même accident arrive à un individu déjà épuiſé ou exténué, la perte de ce qui lui reſtoit lui cauſera inceſſamment la mort, ou une maladie dont la terminaiſon ne ſauroit manquer de lui être également fatale.

En ſuppoſant donc que l'auteur de la bleſſure aura ignoré cette dernière diſpoſition de celui qu'il a frappé, ou les ſuites funeſtes qu'elle pouvoit avoir, ou l'un & l'autre, ne doit-on pas regarder ſimplement la bleſſure comme n'étant mortelle qu'*accidentellement*, & ne pas attribuer la perte du bleſſé à ſon ennemi? Il eſt certain que très-ſouvent des gens qui ſe battent, quelque irrités qu'ils paroiſſent l'un contre l'autre, cherchent moins à ſe tuer qu'à ſe faire beaucoup de mal, & que la vue d'un ennemi abattu & bleſſé arrête fréquemment les effets de la fureur, au moment où celui qui en eſt poſſédé eſt le maître abſolu de les porter auſſi loin qu'il eſt poſſible. Ces circonſtances, dans une rixe, méritent la plus grande conſidération de la part du miniſtre de la loi, puiſqu'elles doivent lui ſervir infiniment à juſtifier en partie l'accuſé, à qui on n'aura à reprocher que la perte involontaire & accidentelle d'un de ſes ſemblables, & nullement d'être l'auteur d'une bleſſure *mortelle de néceſſité abſolue. Voyez* Bleſſures (Mortalité des *Médec. légale.*). (*M. Mahon.*)

ANÉMOMÈTRE. (*Phyſ. méd.*) Inſtrument deſtiné à faire connoître les variations du vent. Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, Ανεμος, vent, & μετρον, meſure. Parmi ces différentes machines, les unes indiquent ſeulement la direction du vent, les autres en marquent la viteſſe ou la force relative;

(2) V. *Linnæi Faunam ſuecicam.*

d'autres enfin en deſignent en même temps & la direction, & la vîteſſe. On trouvera la deſcription de ces différens inſtrumens dans mon *traité de Météorologie*, *page* 177 *& ſuiv.*; dans mes *Mémoires ſur la Météorologie*, *tom. Ier*, *pag.* 307 *& ſuiv.* M. d'*Ons-en-Bray* a imaginé pluſieurs eſpèces d'Anémomètres, dont l'un indique la force relative du vent, l'autre ſa force abſolue; d'autres ſa vîteſſe & ſa force ſur les voiles d'un vaiſſeau La machine la plus ingénieuſe en ce genre, imaginée par M. *d'Ons-en-Bray*, eſt celle qu'il appelle *anémomètre à pendule*. Il eſt compoſé de différentes pièces, qui ſont menées par la roue des heures d'une pendule. « Ce qu'il y a de plus » ſingulier dans cet Anémomètre, dit M. *d'Ons-en-Bray*, c'eſt qu'on n'a pas beſoin de ſe tenir » auprès pour l'obſerver, & qu'on trouve marqués » ſur le papier tous les changemens qui ſont ar- » rivés, ſoit de direction, ſoit de vîteſſe du vent, » l'heure de ces changemens, & la durée de cha- » que vent ». Voyez la deſcription de cet anémométographe dans les *Mémoires de l'Académie*, *année* 1734, *pag.* 124.

Les machines dont nous venons de parler ne ſont pas les ſeules qu'on puiſſe conſulter pour connoître la direction du vent. Les girouettes, le cours des nuages, la fumée, l'indiqueront aſſez bien à un obſervateur qui aura eu ſoin de s'orienter. Nous avons fait voir combien les vents influoient ſur l'économie animale, ſoit par leur direction, ſoit par leur vîteſſe (*Voyez* AIR). Un médecin éclairé doit donc faire une attention particulière à ces variations qui arrivent dans les différentes couches de l'atmoſphère. L'obſervation des vents doit tenir une place dans ſon journal noſo-météorologique; il n'a pas beſoin, à la vérité, dans ces ſortes d'obſervations, d'une auſſi grande préciſion qu'un marin, qui a le plus grand intérêt à ſaiſir toutes les nuances de variation, ſoit dans la direction, ſoit dans la force du vent; & voilà pourquoi nous n'avons point décrit les différens Anémomètres que nous connoiſſons; ces détails ſeront mieux placés, ſoit dans le *dictionnaire de marine*, ſoit dans le *dictionnaire de Phyſique*. L'Anémomètre le plus en uſage pour meſurer la force du vent, eſt celui de M. *Bouguer*. (*Le P. COTTE.*)

ANÉMOMETRIE. (*Phyſ. Méd.*) C'eſt la ſcience qui traite des inſtrumens propres à meſurer la direction & la force du vent. *Voy.* ANÉMOMÈTRE. (*Le P. COTTE.*)

ANÉMOMÉTOGRAPHE. (*Phyſ. Med.*) Inſtrument qui marque, au moyen d'un mouvement d'horlogerie, la direction & la force des vents qui ont régné pendant l'abſence de l'obſervateur. M. *d'Ons-en-Bray* a donné la deſcription d'une pareille machine dans les *Mémoires de l'académie*, *année* 1734, *pag.* 124. M. *Changeux* ſe propoſe auſſi de publier la deſcription d'une ſemblable machine, qui ſera partie de ſon météorographe univerſel, dont il nous a montré les deſſins. *Voyez* ANÉMOMÈTRE. (*Le P. COTTE.*)

ANÉMONE. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* RENONCULE. (*M. HUZARD.*)

ANÉMONE SAUVAGE. (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) L'*anémone ſauvage* (*anemone ſylveſtris*), croît à l'ombre dans les bois & le long des haies. Cette plante mâchée, picote fortement la langue; ſa ſaveur eſt âcre, cauſtique, & brûlante. Elle eſt néanmoins recherchée par les moutons, pour leſquels elle fait une mauvaiſe nourriture; comme les autres renoncules elle facilite le développement de la pourriture dans ces animaux. (*Voyez* POURRITURE, RENONCULE.)

Les bergers l'emploient en frictions pour guérir la gale des chiens, & ils l'appliquent, pilée, pour déterger les ulcères des pieds des moutons. (*M. HUZARD.*)

ANÉMONE. (*Matière médicale.*) L'*anémone* eſt un genre de plantes beaucoup plus connues, comme faiſant l'ornement des jardins, où l'on en cultive beaucoup de variétés, que comme médicament. Il en eſt cependant pluſieurs eſpèces, qui ſont ou peuvent être d'uſage en médecine.

Le genre de l'anémone appartient à la famille des renoncules; ſon caractère générique eſt d'avoir un calice éloigné de la fleur, formé de trois feuilles ſimples ou découpées, des pétales nombreux diſpoſés ſur pluſieurs rangs, beaucoup d'étamines courtes, & des ovaires raſſemblés en tête; les ſemences ſont raſſemblées ſur un réceptacle commun; elles ſont auſſi ou nues, ou chargées de queues plumeuſes, ou couvertes d'un duvet cotoneux.

Les eſpèces de ce genre, employées en médecine, ſont :

1°. L'anémone pulſatille, *anemone pulſatilla L.* (*Voyez le mot* PULSATILLE.)

2°. L'anémone des prés, *anemone pratenſis L.* On l'a propoſée pour remplacer la première eſpèce; mais elle n'en a pas toute l'énergie, quoiqu'on doive la regarder comme un poiſon, ainſi que toutes les eſpèces de ce genre. C'étoit une pulſatille de Tournefort; *pulſatilla flore minore nigricante.*

3°. *Anémone coronaria*, l'anémone des fleuriſtes; c'eſt celle qui fournit toutes les belles variétés d'anémone qu'on cultive dans les jardins. Cette eſpèce eſt comptée parmi les plantes déterſives, vulnéraires, deſſicatives, errhines; on ne l'emploie en France que dans les collyres, & pour guérir les ulcères des yeux & des paupières; toutes les variétés de cette plante ſont ſuſpectes.

4°. L'anémone des bois, *anemone nemoroſa L.* Cette plante des environs de Paris, qui couvre les bois de fleurs blanches & purpurines au printemps, eſt très-âcre, & ſeulement employée comme coſmétique; Chomel la recommande écraſée & appliquée en cataplaſme, contre la teigne; il a vu cette plante guérir la teigne en peu de temps; il l'a conſeille auſſi dans la galle, les vieux ulcères, les écrouelles : mais ſon action étant analogue à celle d'un véſicatoire, il la regarde comme vénéneuſe.

5°. L'anémone hépatique, *anemone hepatica L.* C'eſt le *trifolium hepaticum flore ſimplici*, de G. Bauhin; l'*hepatica trifolia, cæruleo flore* de l'Ecluſe. On la nomme hépatique des jardins, parce qu'on la cultive pour l'ornement des parterres : elle croît dans nos bois. Lebouc *Tragus* dit que cette plante détruit les obſtructions du foie, des reins, & rappelle le cours des urines. Simon Pauli aſſure que l'eau diſtillée de cette plante eſt un très-bon coſmétique, & enlève les taches de rouſſeur; il la recommande auſſi dans les deſcentes, appliquée en cataplaſme, & dans les maux de gorge, en gargariſme. Il ne faut pas confondre cette plante avec deux autres eſpèces d'hépatique. *Voyez* ce mot. (*M. FOURCROY.*)

ANÉMOSCOPE. (*Phyſ. méd.*) Machine inventée pour indiquer, ſoit la direction, ſoit la vîteſſe du vent; les girouettes, les nuages, la fumée peuvent tenir lieu de ces machines, connues ſous le nom d'anémomètres. *Voyez* ANÉMOMÉTRE. (*Le P. COTTE.*)

ANÉPITHYMIE. (*Ordre noſolog.*) Sauvages, cl. VI, ord. II. — Sagar, cl. IX, ord. II. Cullen, cl. IV, ord. II, ſect. II. On entend par ce mot, toute diminution notable, ou même la ſuppreſſion entière des appétits ſenſitifs; cet ordre de léſions renferme l'anorexie, l'adipſie, & l'anaphrodiſie. *Voyez* ces trois mots à leurs rangs. (*V. D.*)

ANES (*Herbe aux*). (*Matière médicale vétérinaire.*) *Voyez* HERBE AUX ANES. (*M. HUZARD.*)

ANESSE. (*Art vétérinaire.*) C'eſt le nom de la femelle de l'*âne*. (*Voyez* ANE.) (*M. HUZARD.*)

ANESSE. (*Lait d'*) (*Mat. méd.*) Le lait d'âneſſe a des vertus très-remarquables, & on l'emploie avec beaucoup de ſuccès en médecine. *Voyez*, pour connoître ſes propriétés, le mot LAIT. (*M. FOURCROY.*)

ANESSE (*Lait d'*) *Hygiène.*
Partie II. *Choſes non naturelles.*
Claſſe III. *Ingeſta.*
Ordre II. *Boiſſons.*
Section II. *Sucs des animaux.* *Voyez* LAIT.
On y détaille les différentes ſortes de laits qui peuvent être regardés comme *aliment*. On ſait que la chair des âneſſes, ainſi que celle des ânes, eſt extrêmement dure, compacte, & de mauvais goût. Auſſi l'homme ne s'eſt-il pas beaucoup ſoucié de cette eſpèce de nourriture. (*M. MACQUART.*)

ANEST. (*Mat. méd.*)

Anethum hortenſe. Inſt. R.

Anethum fructu compreſſo. Linn.

L'aneſt eſt une plante de la famille des ombelliferes, qui a des rapports aſſez marqués avec les carvis, les ſeſelis, & les boucages. Elle naît naturellement en Eſpagne, en Portugal, en Italie, & ſe cultive dans nos jardins; ſon odeur, qui eſt aſſez agréable, n'a pas la force de celle du fenouil. Sa racine eſt grêle, unique, blanche, & fibrée; ſa tige, qui a environ un pied & demi d'élévation, eſt ferme & branchue; ſes feuilles reſſemblent à celles du fenouil, excepté qu'elles ſont verdâtres & très-petites; le calice de la fleur devient un fruit, qui renferme deux graines d'un jaune pâle, applaties, avec trois canelures.

La Médecine fait uſage de la graine, des feuilles & des ſommités de cette plante, qui eſt communément regardée comme particulièrement carminative, inciſive, propre à faciliter la digeſtion, ainſi que l'excrétion du lait, des urines, & des évacuations périodiques des femmes.

On trouve habituellement dans les pharmacies l'eau diſtillée d'aneſt, & ſon huile eſſentielle.

L'huile paſſe pour amollir & relâcher.

La ſemence & les ſommités s'emploient dans les cataplaſmes, & les fomentations réſolutives.

Les fleurs, & même la graine, entrent dans les lavemens qu'on nomme improprement carminatifs. *Voyez* CARMINATIF.

On a obtenu, par les anciennes analyſes faites des ſommités fleuries de cette plante, une eau acide très-odorante, dont la limpidité paſſoit à la couleur rouſſe en ſuivant l'opération, qui fourniſſoit à la fin une liqueur brune urineuſe, avec beaucoup de ſel volatil, une huile eſſentielle, fluide, jaunâtre, brune, épaiſſe comme de la graiſſe; on avoit, par la liſſivation de ce qui reſtoit au fond de la cornue, un *caput mortuum*, & du ſel alkali fixe. Cette analyſe doit être recommencée. (*M. MACQUART.*)

ANEST, *anethum graveolens.* (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*) Cette plante, malgré ſon odeur forte & ſon goût âcre & piquant, eſt mangée par les chèvres; les moutons la broutent auſſi, mais quand elle eſt jeune ſeulement; quelques oiſeaux mangent la graine, & nous avons vu des poules rechercher celle qui avoit ſervi à l'infuſion dans l'eau.

Elle eſt échauffante, carminative, ſtomachique, réſolutive, & fortifiante.

Toute la plante peut être employée, fraîche, pilée & appliquée en cataplaſme ſur les tumeurs provenantes de la foulure de la ſelle ou du bât, & ſur toutes celles qui ſont la ſuite des coups & des contuſions. L'infuſion dans l'eau eſt bonne dans les *indigeſtions*, donnée en breuvage & en lavement. On en met une poignée ſur une pinte d'eau.

Les ſemences ſont plus généralement employées: elles contiennent une huile eſſentielle qui les rend plus actives; on les donne en infuſion dans l'eau, ou dans le vin, à la doſe de deux pincées par pinte pour les indigeſtions, & dans le *claveau* confluent; on les emploie dans l'eau ſur la fin des *ophtalmies* qui ſuivent quelquefois cette maladie; en poudre on les fait entrer dans les cataplaſmes réſolutifs pour les tumeurs froides & indolentes des articulations; on les donne dans le miel en bol, à la doſe de deux à quatre onces pour le cheval & le bœuf, comme ſtomachiques & fortifiantes, mais pendant quelques jours ſeulement: car l'emploi continué plus long-temps, échauffe & reſſerre.

L'huile eſſentielle qu'elles fourniſſent, & que les anglois recommandent dans les *écarts* & dans les *efforts*, peut être remplacée avantageuſement par celle d'*aſpic*, de *lavande*, & de *térébenthine*, qui ſont beaucoup moins chères. (*M. HUZARD.*)

ANESTHÉSIE. (*Noſologie.*) *Anæſtheſia*, *tactûs privatio*, ἀναίσθησία, *ab* αἴσθησις, *ſenſus*. Quoique l'expreſſion ſemble devoir être générique, & ſignifie l'abolition du *ſens*, elle s'applique, par une acception conſtante, à la léſion du *tact* ou *toucher*, dans toute l'étendue de la peau. C'eſt, ſelon Sauvages, le dixième genre des dyſeſthéſies qui compoſent le premier des cinq ordres compris dans la ſixieme claſſe de ſa noſologie, ſous le nom de foibleſſes, débilités, *debilitates*, *adynamiæ*. Cullen aſſigne le même ordre à l'*aneſthéſie*, & intitule ſa claſſe entiere, *maladies locales*.

Sauvages décrit trois eſpèces d'*aneſthéſies*, auxquelles j'ajouterai une quatrième qui ne me paroît point devoir être oubliée. La première eſt fondée ſur une obſervation de Ruyſch. « Des enfans nouveaux nés ſemblent avoir tous les ſens » abolis; la vue, l'ouie, ce qui n'eſt pas ſurprenant, & même le *toucher*. Ils ne ſont pas plus » enclins au ſommeil qu'à l'ordinaire. Pareſſeux » pour tous les mouvemens, ils ne refuſent point » de têter, & les évacuations alvines s'exécutent. » On trouve au bas du dos une tumeur, dont le » volume, la figure cordiforme, & la couleur » repréſentent aſſez exactement une châtaigne » amollie. Si elles s'ouvre, ce qui arrive quelquefois, & Huxham l'a obſervé, les enfans meurent » vîte; autrement ils ne peuvent vivre au-delà d'un » an ». Sauvages aſſure que cette maladie a paru ſeize fois à Montpellier en dix ans; il a fait à ce ſujet deux ouvertures de cadavres, dont il paroît rendre le compte le plus exact; il nomme cette première eſpèce *anæſtheſia à ſpinâ bifidâ*.

La ſeconde eſt décrite dans la collect. acad. tom. III. « Un jeune homme, qui avoit l'eſtomac foible, perd ſubitement la parole un matin, ſans » autre maladie antécédente. On s'apperçoit en » outre que par-tout où on le pique il n'éprouve » pas la moindre ſenſation. Pendant deux ans toutes » les autres fonctions ſe ſont bien opérées. Après » avoir tiré du ſang des veines ranules, la » parole & le tact ſont revenus, à un peu de ſtupeur près qui a cédé au cinabre & aux ſudorifiques ». Sauvages nomme cette ſeconde eſpèce *pléthorique*.

La troiſième eſpèce d'*aneſthéſie* eſt, ſuivant Juncker, celle des nouveaux-nés. L'enfant paroît immobile, dénué de tout ſentiment, & avec l'apparence de mort. On excite les forces vitales par l'intromiſſion de l'air dans la poitrine, par des frictions ſèches & des embrocations toniques, & l'on a ſoin d'animer la chaleur naturelle ſi elle s'affoiblit. Les accoucheurs & les ſages-femmes doivent être au fait des moyens ſimples qui conviennent dans une telle circonſtance. Pluſieurs de ceux que Sauvages indique, d'après Juncker, ne ſont pas toujours prompts, faciles, ni utiles; il diſtingue avec raiſon cette aneſthéſie de l'aſphixie, ce que n'a pas fait M. Portal. La couleur rouge du nouveau-né, ſa chaleur, & le battement de ſes vaiſſeaux, font la différence. Cependant l'une & l'autre maladie peuvent également procéder d'un accouchement laborieux, lorſque l'enfant a reſté long-temps au paſſage; & il y a moins d'inconvéniens à les confondre, dès que les mêmes remèdes leur ſont applicables.

La quatrième eſpèce *d'aneſthéſie* appartient, ſelon moi, à la lèpre. Elle eſt remarquable dans toutes les époques de cette affreuſe maladie; & il me paroît d'autant plus important de la noter, que pluſieurs auteurs, & principalement Schilling, médecin de Surinam, l'ont regardée comme étant, dès l'invaſion, un ſigne pathognomonique, avec le changement de couleur de la peau qui conſtitue les taches de la lèpre. *Voyez* LÈPRE ELÉPHANTIASE. (*M. CHAMSERU.*)

ANETE. (*Art vétérinaire, oiſeaux domeſtiques.*) Nom ancien & qu'on donne encore, dans quelques endroits, au canard domeſtique. Il vient du latin *anas*, canard. (*Voyez* CANARD.) (*M. HUZARD.*)

ANÉTIQUES. (*Matière médicale.*) On donne en matière médicale le nom d'anétiques à des médicamens capables de calmer les douleurs,

les ſpaſmes, & toutes les affections nerveuſes, ſans engourdir les organes mobiles & ſenſibles. Ils ſont congénères des calmans, & ſur-tout des parégoriques. *Voyez* ces mots. (*M.* FOURCROY.)

ANÉVRYSME. (*Médecine pratique.*) On appelle ainſi une tumeur formée de ſang, ſoit dans quelque partie d'une artère, ſoit dans le cœur (qui eſt alors très-dilaté & très-volumineux), ſoit entre les parties voiſines de ces organes.

Cette différence du ſiège qu'occupe le ſang dans les *anévryſmes*, a déterminé la plupart des médecins à diſtinguer ces tumeurs en deux genres principaux, ſous les dénominations d'*anévryſmes vrais* & d'*anévryſmes faux*.

I.

ANÉVRYSMES VRAIS.

Les *anévryſmes vrais* ſont ceux dans leſquels le ſac anévryſmal eſt formé par les parois mêmes du cœur ou d'une artère; de ſorte que ces parois ont ſeulement ſouffert une extenſion plus ou moins grande, ſans rupture, & ſans extravaſation de ſang.

Ces *anévryſmes* varient très-peu dans leur forme extérieure & intérieure; ſous ce rapport, ils ne ſont ſuſceptibles d'aucune diviſion importante.

II.

ANÉVRYSMES FAUX.

Les *anévryſmes faux* ſont ceux dans leſquels le ſang, extravaſé par quelque ouverture accidentelle du cœur ou d'une artère, s'eſt épanché entre les parties voiſines.

Ces *anévryſmes* ſont diſtingués en pluſieurs eſpèces.

1°. *Anévryſme faux primitif.*

Il réſulte des obſervations d'un très-grand nombre de médecins, & ſur tout de celles de MM. Guillaume Hunter & Foubert, que dans l'*anévryſme faux*, le ſang qui s'épanche par la rupture d'une artère eſt quelquefois reçu dans des parties lâches & très-extenſibles, telles que le tiſſu cellulaire environnant; alors il ſe répand promptement & irrégulièrement dans un très-grand eſpace, entre les parties voiſines, & il ne tarde pas à ſe figer; il forme par ce moyen une tumeur inégale ou mal circonſcrite, & beaucoup plus large que profonde; cette tumeur acquiert preſque auſſi-tôt tout le degré d'accroiſſement dont elle eſt ſuſceptible. On la nomme *anévryſme faux primitif*, *anévryſme par épanchement*.

2°. *Anévryſme faux circonſcrit ou conſécutif.*

D'autres fois le ſang, ſortant de l'artère ouverte, rencontre d'abord une digue qui lui oppoſe une plus forte réſiſtance que dans le cas précédent, comme par exemple quelque aponévroſe étendue ſur le vaiſſeau artériel, où il ne ſort que difficilement & d'une manière inſenſible; dans toutes ces circonſtances, on le trouve contenu dans un ſac ſimple, égal, & circonſcrit; ce ſac répond à l'ouverture de l'artère; ſon accroiſſement eſt ordinairement très-lent, comme dans l'*anévryſme vrai*, auquel cette eſpèce reſſemble par tous les ſignes extérieurs, de ſorte qu'il n'y a que la conſidération la plus ſcrupuleuſe des cauſes particulières auxquelles ces deux eſpèces doivent leur exiſtence, qui puiſſe les faire diſtinguer. Cette ſeconde eſpèce d'*anévryſme* eſt connue ſous le nom d'*anévryſme faux circonſcrit*, ou *conſécutif*.

3°. *Anévryſme variqueux.*

Enfin il ſe préſente un troiſième cas, dans lequel une artère & une veine, qui ſont contiguës, ayant été percées l'une & l'autre du côté par lequel elles ſe correſpondent, le ſang qui s'échappe du vaiſſeau artériel, paſſe immédiatement dans le vaiſſeau veineux, ſe mêle avec celui de la veine, & fait naître dans celle-ci, par les chocs répétés avec leſquels il frappe ſes parois, une dilatation variqueuſe plus ou moins conſidérable, accompagnée d'une pulſation très-ſenſible, comme dans la plupart des autres tumeurs anévryſmales; le ſiége de cette tumeur s'étend quelquefois aſſez loin, non ſeulement dans la veine qui reçoit le ſang de l'artère, mais encore dans les autres veines voiſines, qui communiquent avec la précédente par quelque branche collatérale.

Cet *anévryſme*, dont nous devons la connoiſſance à M. Guillaume Hunter (1), & qui depuis a été reconnu pluſieurs fois par d'autres praticiens célèbres, a reçu le nom d'*anévryſme variqueux* ou *veineux*.

Quelques auteurs ont admis un plus grand nombre d'eſpèces d'*anévryſmes*. Ces nouvelles diſtinctions ont été déduites principalement du ſiège plus ou moins profond de la tumeur, & des différentes cauſes qu'on ſuppoſe être les plus capables de la produire. Sous cet aſpect, on a diſtingué les *anévryſmes*, 1°. en *anévryſmes internes* ou en ceux qui ſont cachés dans l'intérieur du corps, & en *anévryſmes externes*, c'eſt-à-dire, en ceux qui ſont placés à la ſuperficie du tronc, ou dans une des extrémités; 2°. en *anévryſmes héréditaires*, *véroliques*, &c., &c.

(1) *Medical. obſerv. and Inquir.* Vol. I, II, III & IV.

III.

Causes des Anévrysmes vrais.

Les causes éloignées ou prédisposantes des *anévrysmes vrais*, sont celles qu'il importe le plus de connoître. Elles sont de deux genres; les unes se développent au dedans du corps; les autres procèdent des agens extérieurs.

1°. *Causes éloignés internes. Vice héréditaire.*

Aux causes de la première classe ou internes, je raporterai d'abord celle que Lancisi (1) dit consister dans un vice héréditaire. Ce savant médecin a connu une famille distinguée dans laquelle on comptoit quatre générations dont tous les individus avoient été successivement atteints de père en fils d'*anévrysmes* au cœur; il a remarqué que c'étoit toujours dans les cavités droites de cet organe que s'étoient trouvées les dilatations anévrysmales.

Foiblesse naturelle des organes de la circulation.

On peut encore ranger parmi les causes internes des *anévrysmes* la foiblesse locale des organes de la circulation, qui dépend de la constitution primordiale des parties; les dilatations contre nature qu'on trouve si souvent dans le cœur des jeunes sujets (2), surtout dans celui des fœtus, dépendent le plus souvent de cette cause; & il paroît, suivant Lancisi, que c'est à cette même foiblesse organique qu'il faut, en partie, attribuer l'extrême fréquence de ces dilatations dans les cavités droites, & dans l'oreillette gauche de ce viscère, dans tous les âges.

Vices du tempérament.

Une des causes internes des *anévrysmes* vrais est la disposition, en quelque sorte naturelle, qu'ont certains tempéramens à contracter cette maladie. Les personnes hystériques, les hypocondriaques, & en général tous ceux qui sont sujets aux affections nerveuses, offrent, suivant Lancisi, des exemples très-nombreux de cette fâcheuse disposition; d'autres auteurs (3) ont fait la même remarque. Souvent dans les sujets que nous venons d'indiquer, la tendance aux *anévrysmes* est si forte, que toutes les artères paroissent menacées de cette maladie par les battemens extraordinaires qui se font sentir dans toutes les régions du corps. Cette remarque, faite d'abord par Ambroise Paré, par Baillou, & par Lancisi, a été exposée avec beaucoup d'étendue par M. Testa (1).

Circulation gênée par quelque cause interne.

On doit mettre au rang des causes internes & prédisposantes des *anévrysmes*, principalement de ceux du cœur & des grosses artères, tout ce qui peut gêner la circulation dans ces organes. Ici se rapportent les palpitations rebelles & opiniâtres, de quelque cause qu'elles proviennent, celles des personnes vaporeuses, celles qu'excitent ordinairement les grandes passions de l'ame, les frayeurs, les saisissemens, les chagrins, & autres émotions violentes; les affections chroniques ou catarrhales du poumon, les asthmes de toute espèce, & généralement tout ce qui peut faire accumuler le sang dans les régions précordiales, comme la pléthore, les concrétions polypeuses ou osseuses dans les troncs des gros vaisseaux artériels; l'ossification des valvules sygmoïdes de l'aorte & de l'artère pulmonaire, la courbure naturelle, & les déviations très-brusques des artères dans quelques régions, doivent être placées au nombre des dispositions les plus capables de donner naissance aux dilatations anévrysmales; c'est à la route tortueuse qu'est obligée de suivre la carotide pour entrer dans le crâne, que Lancisi attribue avec raison la formation fréquente des *anévrysmes* de cette artère au-dessous du canal carotidien; c'est à la disposition de la crosse de l'aorte qu'on doit rapporter ceux qui surviennent le plus souvent dans cette région, & qui sont si fréquens, suivant la remarque d'Alexandre Monro (2), que leur nombre égale celui des *anévrysmes* du système entier des autres artères.

Cachexies.

Il faut aussi compter parmi les causes internes des *anévrysmes* celles qui dépendent du mauvais état des humeurs, telles que les vices vénérien, scorbutique, & cancereux, mais sur-tout, suivant Lancisi, le virus vénérien. Ce médecin a publié deux observations *d'anévrysmes* véroliques de l'artère souclavière; dans l'un & dans l'autre cas, le mal parut avoir commencé par la tuméfaction ou par l'exostose de la clavicule du côté où étoit l'*anévrysme* (le côté droit). M. Guattani (3) rapporte aussi quelques exemples d'*anévrysmes*

(1) *Johannis Mariæ Lancisi, de anevrysmatibus; opus posthumum.*

(2) MM. Haller & Matani ont fait cette remarque.

(3) *Matani, de anevrysmaticis præcordiorum morbis. Testa, de re medicâ & chirurgicâ epistolæ.* Epist. II.

(1) *De re medicâ & chirurg.* Epist. VII.

(2) Essais de Médecine de la société d'Edimbourg.

(3) *Historiæ duæ anevrysmat.*

conſidérables, qui, ſuivant lui, étoient l'effet d'une infection vénérienne, très-invétérée.

La rupture ou l'écartement des fibres de la tunique intérieure des artères, par l'impulſion du ſang.

Lanciſi & preſque tous les auteurs qui ont écrit ſur les *anévryſmes* vrais, rapportent encore aux cauſes internes de ces maladies les léſions qui peuvent arriver dans la tunique intérieure des artères, comme la rupture ou l'écartement de quelques fibres de cette membrane, tandis que les tuniques extérieures conſervent leur intégrité; alors ces dernières tuniques cèdent facilement à l'effort du ſang, qui parvient à les ſoulever, & à faire naître dans cette partie une tumeur anévryſmale. On ne ſait pas avec préciſion quelle eſt la force qui peut obliger les fibres de la tunique interne d'une artère à ſe rompre ou à s'écarter les unes des autres; mais on doit préſumer que cet accident peut avoir lieu toutes les fois que le ſang s'engorge dans quelque point de la cavité de ces vaiſſeaux par quelque cauſe que ce puiſſe être. La poſſibilité de cet accident eſt démontrée juſqu'à un certain point par une expérience célèbre, que la Société Royale de Londres a vérifiée; il réſulte des tentatives faites à ce ſujet, que l'air, pouſſé avec une certaine force dans l'intérieur d'une artère, fait crever la première tunique qui en revêt immédiatement la cavité, & qui eſt la plus forte; tandis que les membranes extérieures cèdent à l'impulſion de l'air, & s'élèvent ſous la forme de tumeurs qui reſſemblent exactement aux dilatations anévryſmales.

2°. Cauſes éloignées externes des anévryſmes vrais.

Les cauſes externes ou accidentelles des *anévryſmes vrais*, peuvent ſe réduire à trois claſſes principales; ſavoir, 1°. *à la gêne de la circulation*, ou à l'engorgement du ſang *dans le cœur ou dans les vaiſſeaux artériels par quelque cauſe externe*; 2°. *à l'affoibliſſement local de quelque partie de ces organes*; 3°. *à l'uſage de certaines préparations, telles que celles de mercure.*

La gêne de la circulation par quelque cauſe externe.

Au premier genre de cauſes externes que je viens d'indiquer, on doit rapporter, 1°. tous les exercices qui fatiguent conſidérablement le poumon, comme l'action du chant, & l'uſage des inſtrumens à vent, tels que le cor de chaſſe, la flûte, &c.; 2°. les mouvemens immodérés du corps, dont l'effet eſt également de faire accumuler le ſang dans les parties précordiales; 3°. on peut rapporter au même genre de cauſes l'obſtacle qu'oppoſent au cours du ſang les déviations accidentelles des artères. Ces déviations dépendent ſouvent de la flexion habituelle ou très-fréquente de ces vaiſſeaux, comme dans le pli de la cuiſſe & du bras, ſous l'aiſſelle, au jarret, & dans ceux qui ſont obligés, par état, de ſe tenir le corps penché en devant, leſquels, ſuivant la remarque de Lanciſi, ſont très-expoſés aux *anévryſmes* des parties précordiales; quelquefois ces mêmes déviations ſont produites par le déplacement des parties oſſeuſes qui donnoient auparavant appui à l'artère, comme dans les luxations & les fractures non réduites; enfin elles dépendent quelquefois des tumeurs qui ſurviennent dans les os, ou de la direction contre nature que les pièces oſſeuſes ont dans quelques difformités. Morgagni a trouvé dans le cadavre d'une vieille femme boſſue, un *anévryſme* de la croſſe de l'aorte, que cet auteur attribue au vice de l'épine.

L'affoibliſſement local des artères, par quelque cauſe externe.

Le ſecond genre des cauſes externes ou accidentelles des *anévryſmes vrais* conſiſte, comme je l'ai dit, dans l'*affoibliſſement local* de quelque partie du cœur ou des artères. A cet ordre de cauſes, appartiennent, 1°. les léſions ou ſolutions de continuité faites dans les tuniques extérieures des artères, les membranes intérieures reſtant intactes; ces léſions peuvent dépendre de divers agens extérieurs, ou qu'on doit regarder comme tels; de ce nombre ſont les inſtrumens tranchans de toute eſpèce, ceux qui piquent, qui déchirent, qui ſcient, ou qui uſent les parties en les limant, des eſquilles ou les extrémités des os dans certains cas de fracture. Les exemples d'*anévryſmes* vrais produits par quelqu'une de ces cauſes, ſont très-multipliés dans la plupart des écrits qu'on a publiés ſur cette matière; mais les cas les plus nombreux ſont ceux dans leſquels on a vu cette maladie ſurvenir à la ſuite d'une bleſſure faite aux tuniques extérieures de l'artère brachiale, dans l'opération de la ſaignée.

2°. On doit ſur-tout placer parmi les cauſes externes qui tendent à affoiblir plus ou moins les tuniques des artères, & à donner naiſſance aux *anévryſmes vrais*, les contuſions & l'extenſion forcée que ces vaiſſeaux peuvent éprouver par un agent quelconque, tels que des coups, des efforts & des tiraillemens violens. Parmi les exemples ſans nombre d'*anévryſmes* occaſionnés par l'une ou l'autre de ces cauſes, j'en citerai quelques-uns des plus frappans; c'eſt par un coup de boule à jouer, reçu dans la région de l'épaule, que fut produit un *anévryſme* très-conſidérable de

l'aorte pectorale, ſurvenu bientôt après ce coup au domeſtique d'un cardinal, dont Lanciſi (1) a publié l'hiſtoire. C'eſt auſſi à un coup, mais qui avoit été dirigé ſur la partie ſupérieure du ſternum, qu'un tailleur, dont cet illuſtre médecin a parlé dans ſon ouvrage (2), dut la formation d'un *anévryſme* non moins funeſte de l'aorte; qui ſe montra peu de temps après à l'endroit frappé. A l'égard des *anévryſmes* vrais ſurvenus à la ſuite d'efforts immodérés, on ſait que preſque tous ceux de l'artère poplitée ne reconnoiſſent que cette cauſe; enfin, pour ce qui concerne la formation des *anévryſmes* à la ſuite des tiraillemens forcés ou d'une eſpèce d'entorſe des artères, les mémoires de l'académie royale des ſciences offrent l'hiſtoire mémorable d'un chaſſeur qui fut atteint d'*anévryſmes* à l'aorte & à l'artère ſouclavière, ſeulement parce que dans un cas imprévu il avoit tourné précipitamment le col.

L'uſage de certaines préparations, & ſpécialement l'adminiſtration du mercure.

Nous ne pouvons finir l'expoſition des cauſes externes des *anévryſmes vrais*, ſans rapporter également à cet ordre d'agens ceux qui dépendent de l'action du mercure ſur les vaiſſeaux artériels, principalement lorſqu'on ne l'adminiſtre point ſous la forme ſaline, mais ſeulement éteint dans divers excipiens. A la vérité, Lanciſi & les autres auteurs qui ont parlé des propriétés dangereuſes de ce métal, n'indiquent aucun cas dans lequel il ait produit, par lui ſeul ou primitivement, quelque *anévryſme*; mais on trouve dans les ouvrages de ces médecins des obſervations qui démontrent que rien n'eſt plus propre à hâter le développement & la terminaiſon funeſte des *anévryſmes vrais*, par la rupture du ſac anévryſmal. Ambroiſe Paré, inſtruit à cet égard par une expérience malheureuſe, dont un tailleur eſt le ſujet, ne craint pas de prononcer que ſi on a l'imprudence de faire paſſer par les remèdes un vénérien affecté d'*anévryſme*, on l'expoſe à perdre la vie. — Baillou cite l'exemple d'un homme qui mourut tout à coup d'hémorragie, après trois ou quatre frictions qu'on lui avoit faites dans la région dorſale. M. Guattani (3) a eu de même pluſieurs occaſions de ſe convaincre des fâcheux effets de l'adminiſtration du mercure dans des cas ſemblables. Il faut conclure de tout ce qui vient d'être dit, que puiſque le mercure a une influence très nuiſible ſur les tumeurs anévryſmales qui ſont déjà formées, il eſt très-à craindre qu'il ne détermine le développement de cette maladie dans les ſujets qui y ont quelque diſpoſition, par quelque autre cauſe éloignée que ce puiſſe être.

Tel eſt, en général, le tableau qu'on peut faire des cauſes éloignées internes & externes des *anévrysmes vrais*. La cauſe déterminante ou prochaine de cette maladie conſiſte dans l'impulſion du ſang, qui tend toujours à diſtendre les parois du cœur & des artères dans le mouvement de la circulation.

IV.

Causes des anévrysmes faux.

Les cauſes des *anévryſmes faux* peuvent être diſtinguées en deux ordres; les unes ſont éloignées ou prédiſpoſantes; les autres ſont prochaines ou déterminantes.

Cauſes prédiſpoſantes.

Les cauſes prédiſpoſantes ſont les mêmes que celles que j'ai déjà indiquées ſous cette dénomination, au ſujet des *anévryſmes vrais*; de ſorte que tout ce qui peut produire cette eſpèce d'*anévryſme* doit auſſi être regardé comme une cauſe éloignée de l'*anévryſme faux*; rarement les perſonnes atteintes d'un *anévryſme vrai* échappent au danger de le voir ſe changer en un *anévryſme par épanchement*.

Cauſes prochaines ou déterminantes.

Les cauſes prochaines ou déterminantes des *anévryſmes faux* ſont de deux genres; les unes réſident au dedans du corps, & ſont les mêmes que celles dont j'ai parlé, ſous cette dénomination relativement aux *anévryſmes vrais*; elles conſiſtent dans la rupture ou dans l'ouverture des parois du cœur ou des artères, par l'impulſion du ſang qui circule dans ces organes. A ce genre de cauſe doivent être rapportés la plupart des *anévryſmes faux* qui ſuccèdent aux *anévryſmes vrais*. C'eſt encore de cet agent que paroiſſent dépendre les ruptures du cœur, toujours mortelles, dont on trouve un grand nombre d'exemples dans les recueils des obſervateurs.

Les cauſes prochaines du ſecond genre conſiſtent toujours dans quelque léſion qui procède du dehors. Tantôt l'ouverture par laquelle le ſang ſort des voies ordinaires de la circulation eſt produite par quelque inſtrument tranchant ou piquant, comme par la pointe d'une lancette dans l'opération de la ſaignée, par un coup d'épée, ou par d'autres bleſſures de ce genre; tantôt cette ouverture paroît être ſeulement le réſultat de quelque violente con-

(1) *De anevryſmat. op. poſth.*
(2) *Ibid.*
(3) *Hiſt. duæ anevryſmat.*

(1) Verbrugge, *Diſſertat. anatomico-medic. de anevryſmate.*

tuſion. Ainſi un jeune homme (1) fut tué ſubitement d'un coup de pied de cheval qui l'avoit frappé ſur la partie antérieure de la poitrine; on trouva le ſternum fracturé & déprimé à l'endroit du coup; il y avoit une légère échymoſe au péricarde, lequel étoit rempli de ſang qui s'étoit échappé d'une des oreillettes, qu'on trouva déchirée.

Telle eſt la ſuite des cauſes auxquelles ſont généralement dues les différentes eſpèces d'*anévryſmes faux*. Ces cauſes ne paroiſſent pas être toutes applicables à l'*anévryſme variqueux*; cette dernière eſpèce eſt, comme je l'ai dit, le réſultat d'une ſaignée faite au pli du bras avec trop peu de ménagement; de ſorte que l'artère placée ſous la veine ayant été ouverte en même temps que celle-ci par la lancette qui a percé la veine de part en part, l'ouverture extérieure ou antérieure du vaiſſeau veineux ſe cicatriſe comme à l'ordinaire avec la plaie des tégumens, pendant que l'ouverture intérieure ou poſtérieure ſe ſoude ſeulement dans ſa circonférence avec l'ouverture du vaiſſeau artériel; ce qui établit une voie de communication, par laquelle le ſang ſe porte librement de l'artère dans la veine, qu'il dilate & ſoulève ſous la forme d'une tumeur variqueuſe. Mais doit-on borner la cauſe des *anévryſmes variqueux* au ſeul agent que je viens d'indiquer? L'hiſtoire frappante d'un *anévryſme* très-extraordinaire de l'artère fémorale qui a été publiée dans le journal de Médecine (2), par M. Lacombe, ſemble répandre quelque doute ſur cette opinion. Ce chirurgien rapporte que l'artère crurale s'anaſtomoſoit avec la veine du même nom. Il ne dit point que la tumeur *anévriſmale* dépendît de cette cauſe, ni qu'elle eût ſon ſiége dans la veine, comme dans l'*anévryſme* variqueux du pli du bras; il aſſure ſeulement qu'une compreſſion fort méthodique, faite ſur cette tumeur, pour en procurer la guériſon, excita au contraire ſon accroiſſement & ſa terminaiſon funeſte en un *anévryſme* par épanchement. *L'artère*, dit M. Lacombe, *étoit reçue dans la veine*, deux pouces au-deſſus de la tumeur; *ces deux vaiſſeaux s'abouchoient enſemble* dans l'étendue d'un pouce; & après cette anaſtomoſe, l'*artère ſortoit de dedans la veine*, de manière que chaque vaiſſeau continuoit enſuite ſa marche ſéparément. N'eſt-il pas permis de ſoupçonner que l'*anévryſme* dont il s'agit ici devoit être de l'eſpèce *variqueuſe*, & que cette eſpèce peut conſéquemment être quelquefois produite par d'autres cauſes que par celle qu'a indiquée l'auteur de la découverte de l'*anévryſme veineux ou variqueux*?

V.

Siége ordinaire des anévrysmes vrais.

Par-tout où il y a des artères, il peut ſurvenir des *anévryſmes*; mais toutes les artères ne ſont pas également expoſées à la formation de ces tumeurs; celles qui ſont cachées dans des canaux oſſeux, telles que les vertébrales & les artères nourricières des os; celles qui ſe trouvent enfoncées & bornées, pour ainſi dire, de toutes parts, dans une groſſe maſſe de chairs, ou plongées dans la ſubſtance parenchymateuſe des organes; celles enfin dont la direction ne ſe détourne que peu de la ligne droite, ſont beaucoup moins ſujettes à ce genre de léſion que les artères, qui rampent plus ſuperficiellement, ſoit ſous les tégumens, ou à la ſurface des grandes cavités, telles que le ventre & la poitrine, & telles que celles dont le trajet ſe trouve bruſquement changé, ou qui ont une direction plus tortueuſe. Ainſi, les artères vertébrales, celles qui s'enfoncent dans le crâne, qui ſe diſtribuent ſur les parois internes, ou qui pénètrent dans la ſubſtance cérébrale; celles qui accompagnent ou qui ſuivent la moelle épinière; celles qui traverſent & arroſent le parenchyme des autres organes, paroiſſent être généralement exemptes de toutes eſpèces de dilatations *anévryſmales*; au lieu que celles qui ſe trouvent près des articulations des membres, comme au pli du bras, dans l'aîne, & ſous le jaret, y ſont très-expoſées, de même que les artères carotides externes; parce que, comme nous l'avons déjà remarqué, ces vaiſſeaux ne ſont preſque recouverts que par les tégumens, & qu'ils ſe trouvent dépourvus d'un ſoutien ſuffiſant, pour les préſerver des mêmes dilatations. C'eſt, en partie, par la même cauſe que la plupart des gros troncs artériels, ſitués dans les grandes cavités, tels que l'aorte, l'artère pulmonaire, la cœliaque, & les intercoſtales, ſont parmi les artères du tronc celles où ſe développent le plus communément les *anévryſmes* internes proprement dits. Nous avons déjà dit avec quelle facilité la courbure trop bruſque de quelques artères favoriſe la formation des *anévryſmes*, & nous avons cité, avec M. Alex. Monro, la croſſe de l'aorte, où les dilatations *anévryſmales* ſont très-fréquentes.

VI.

Siége des anévrismes faux.

Quant aux parties qui ſervent le plus communément de ſiége aux *anévryſmes faux*, toutes celles où ſe forment le plus ordinairement les *anévryſmes vrais*, ſont également les lieux où on les rencontre le plus ſouvent, ſur-tout lorſque l'*anévriſme faux* eſt une ſuite de l'*anévryſme vrai*. La plupart des *anévryſmes faux par inondation*, de l'eſpèce primitive, ſont placés au pli du bras, parce qu'ils ſont preſque toujours dus à la bleſſure de l'artère brachiale, par la pointe de la lancette dans l'opération de la ſaignée. C'eſt auſſi au pli du bras, ou près de cette région, que ſurvient ordinairement l'*anévriſme variqueux*.

(1) *Vid. Teſta, de re med. & chir. epiſt.* p. 324 & 325.
(2) Tome XVII, par M. Roux.

VII.

Etat des parties lésées dans les anévrysmes.

L'état des parties affectées dans les tumeurs *anévryſmales* varie beaucoup. Voici, en général, à quoi ſe réduiſent les différentes obſervations qu'on a faites dans les ſujets qu'on a opérés, & dans les cadavres.

1°. Dans les *anévryſmes vrais*, les parois du vaiſſeau, dans l'endroit de la tumeur, ſemblent, dans les premiers temps, augmenter à peu près autant en épaiſſeur qu'en largeur, comme l'*utérus*, dans la groſſeſſe. Cependant comme cette extenſibilité des tuniques des artères a des bornes fixes, il arrive qu'elles ſont forcées de ſe rompre & de donner iſſue au ſang hors de la cavité de l'artère, non ſeulement par une déchirure formée lentement, mais encore par l'éroſion inſenſible & continuelle qu'elles éprouvent de la part du ſang, qui ne ceſſe de battre contre leurs parois.

Non ſeulement les tuniques de l'artère *anévryſmatiſée* paroiſſent s'épaiſſir, & ſe conſolider dans les premiers temps de l'*anévryſme vrai*, ou pendant que ſes progrès ne ſont pas encore trop conſidérables; mais le plus ſouvent elles s'oſſifient ou deviennent cartilagineuſes; elles ſont en outre fortifiées par des concrétions plus ou moins denſes & plus ou moins nombreuſes, collées par couches ſur la paroi intérieure du ſac *anévriſmal*. Ces concrétions ſont de nature polypeuſe; de ſorte toutefois que celles qui ſont ſituées plus prés des parois de l'artère approchent plus de la vraie ſubſtance des polypes; elles ſont plus denſes, & d'un rouge plus lavé que celles qui occupent le centre de la tumeur, leſquelles ſont d'ailleurs plus irrégulières, & ne ſont encore, en partie, que des caillots de ſang, dont la ſubſtance eſt moins changée.

Nous n'avons qu'une remarque à ajouter ſur ce qui concerne l'état des parties dans les *anévryſmes vrais*; elle eſt relative aux concrétions polypeuſes dont nous venons de parler. Au milieu, ou dans le centre de ce ſang grumelé qui remplit fréquemment tout le ſac *anévryſmal*, la nature conſerve, autant qu'elle peut, un paſſage au torrent de la circulation. Le diamètre de ce paſſage eſt ordinairement proportionné au calibre primitif du vaiſſeau; mais quelquefois la cavité s'oblitère entièrement: de ſorte que la circulation ne peut plus ſe faire que par les artères collatérales. On trouve pluſieurs cas de l'un & de l'autre genre dans les écrits des différens obſervateurs: M. Guattani en cite quelques-uns très-remarquables.

Les *anévryſmes vrais* ne ſont point toujours accompagnés des différens caractères que nous venons de décrire. En général, lorſque ces tumeurs ſont récentes, qu'elles commencent ſeulement à ſe former, ou qu'elles n'ont encore acquis qu'un degré de développement médiocre, elles ſont molles, elles cèdent facilement à la preſſion du doigt, ou de tout autre corps extérieur, & elles ſe rétabliſſent auſſi-tôt que la compreſſion a ceſſé: alors on ne trouve point dans la poche *anévryſmale* les concrétions dont nous avons parlé: le ſang que la tumeur renferme eſt entièrement fluide. Parmi les obſervations nombreuſes qui établiſſent cette vérité, nous en citerons deux; l'une eſt relative à un *anévryſme* du volume d'une petite pomme, qui étoit ſitué vers la paume de la main, dans la région de l'*hypothenar*, & dont le diagnoſtic étoit très-incertain, parce qu'on n'y avoit jamais aperçu de battement; on ſentoit ſeulement dans la tumeur une fluctuation très-marquée. M. Guattani ouvrit la tumeur; il n'en ſortit qu'un ſang très-fluide, comme dans l'état naturel. La compreſſion acheva la cure. Le ſecond cas concerne un *anévryſme* énorme placé dans le pli de la cuiſſe, qui fut auſſi ouvert par M. Guattani, & que ce praticien habile guérit enſuite également par la compreſſion.

Les nerfs qui accompagnent les artères *anévryſmatiques*, ſe changent quelquefois en des expanſions ganglioformes, par la ſeule preſſion qu'ils éprouvent de la part de la tumeur *anévryſmale*. M. Guattani a fait une fois cette obſervation dans un *anévryſme* de l'artère tibiale; le nerf formoit, ſur le ſac *anévryſmal*, une large bande qui l'embraſſoit preſque entierement.

On doit encore mettre au rang des effets des *anévryſmes vrais*, certaines léſions qu'on remarque quelquefois dans les parties voiſines du ſac *anévryſmal*, telles que l'éroſion des os & la deſtruction des autres parties environnantes. Quelquefois les os qui ſont contigus à la tumeur *anévryſmale* ſe trouvent plus ou moins uſés, ou comme rongés, pendant que les tuniques de l'artère paroiſſent encore entières dans l'endroit du ſac. M. Lauth (*Scriptorum latin. de anevryſmatibus collectio*, pag. xij) en cite un exemple très-frappant, au ſujet d'un *anévryſme* de l'aorte thorachique. Pluſieurs vertèbres dorſales étoient détruites en grande partie dans leur corps, pendant que les cartilages intermédiaires & le ſurtout ligamenteux antérieur de Winſlow conſervoient leur intégrité, de même que les parois du ſac *anévryſmal*.

2°. Dans les *anévryſmes faux*, ou avec rupture complète des parois des artères, l'état de la tumeur diffère de celui que je viens d'expoſer, ſuivant les variétés de cette eſpèce d'*anévryſme*.

Par exemple, dans l'*anévryſme circonſcrit*, lorſque cette eſpèce eſt une ſuite de l'*anévryſme vrai*, il n'y a, dans l'état des parties, preſque aucune différence que celle qui conſiſte dans la rupture des parois du ſac *anévryſmal*; de ſorte que ce qu'on obſerve à l'intérieur de l'artère dans l'*anévryſme*

vrai, ſe trouve extérieurement dans l'*anévryſme faux*. Il faut cependant ajouter ici une remarque très-importante ; c'eſt que les tuniques du ſac ne ſont pas toujours les ſeules qui aient ſouffert par l'effort du ſang, c'eſt-à-dire, par l'action ſyſtaltique du cœur & des artères : non ſeulement la rupture des parois de la poche *anévryſmale* eſt l'effet de cette action non interrompue, mais ſouvent, à meſure que la tumeur prend de l'accroiſſement, toutes les parties ſolides qui l'environnent ſe trouvent inſenſiblement détruites par la même cauſe ; les os ſont ſur-tout les plus expoſés à ce genre d'altération : la grande réſiſtance qu'ils oppoſent au frottement & à la preſſion du ſang, fait qu'ils en ſont plus promptement attaqués.

On a généralement déſigné cette deſtruction des parties oſſeuſes dans les *anévryſmes* par le nom impropre de *carie*. M. G. Hunter (1) paroît être le premier qui ſe ſoit élevé contre cette dénomination. Les obſervations qu'il a faites l'ont convaincu que cette deſtruction n'offroit pas les caractères propres à la carie ; que les éroſions, plus ou moins profondes, qu'on remarque dans les parties oſſeuſes, dépendent des battemens continuels de l'artère affectée de dilatation, qui minent peu à peu la ſubſtance des os. Cette idée de M. Hunter a été adoptée par divers auteurs, & notamment par MM. Verbrugge (2) & Lauth (3). On lit auſſi, dans le IVe volume du recueil de la Société Royale de Médecine, une obſervation de M. Scarpa, qui appuie cette opinion. Ce cas eſt relatif à un *anévryſme* de la croſſe de l'aorte, dont la diſpoſition étoit telle, que le ſternum, rongé dans ſa face interne, vis-à-vis de la tumeur *anévryſmale*, étoit baigné immédiatement par le ſang, auquel il ſervoit de digue de ce côté-là, ſans aucune interpoſition de tuniques, ou de toute autre partie membraneuſe, leſquelles étoient entièrement détruites, avec une partie des deux premieres côtes, du même côté.

Ce que j'ai dit au ſujet de l'*anévryſme variqueux*, ſuffit pour faire connoître l'état dans lequel ſe trouvent les parties intéreſſées dens ce genre de léſion. J'ajouterai ſeulement ici, avec Hunter, que le diamètre de l'artère, dans laquelle ſe rencontre l'ouverture qui donne iſſue au ſang, eſt toujours plus conſidérable que dans l'état naturel.

Dans l'*anévryſme par épanchement*, le ſang qui forme la tumeur eſt toujours épanché irrégulièrement dans les parties voiſines du lieu où ſe trouve le ſiége principal de l'*anévryſme*. Mais dans l'*anévryſme primitif par épanchement*, comme la maladie eſt toujours récente, le ſang qu'on trouve extravaſé, quoique grumelé, pour la plus grande partie, ſur-tout dans les parties les plus diſtantes du foyer du mal, n'offre jamais le degré de conſiſtance qu'on remarque ordinairement dans l'*anévryſme diffus conſécutif*.

Dans cette dernière eſpèce, l'extravaſation du ſang étant toujours beaucoup plus ancienne, la partie de ce fluide, qui forme la tumeur, préſente généralement des traces d'une altération plus intime & beaucoup plus variée. On remarque en général, dans la tumeur & dans les parties voiſines, les mêmes déſordres que j'ai déjà dit ſe trouver ordinairement dans les *anévryſmes vrais*, & dans les *anévryſmes faux circonſcrits*, lorſque ces deux eſpèces ſont anciennes, ou fort conſidérables. Le ſang y eſt non ſeulement grumelé, mais encore changé en couches polypeuſes, qui compoſent la plus grande partie du ſac *anévryſmal*. De plus, l'*anévryſme par inondation primitif*, eſt toujours accompagné, dans le principe, d'une pulſation très-remarquable & iſochrone avec le battement des artères ; au lieu que dans l'*anévryſme par inondation conſécutif*, ce battement eſt rare. Deux choſes concourent ici à faire diſparoître la pulſation de la tumeur : l'une conſiſte dans la préſence du ſang concret, renfermé dans la poche *anévryſmale* ; l'autre dépend du volume conſidérable que préſente ordinairement la tumeur : & c'eſt pour ces deux raiſons que même, dans l'*anévriſme* par épanchement de l'eſpèce primitive, le battement n'eſt remarquable que dans les premiers jours de ſa formation. Au reſte, la grande étendue de la tumeur n'empêche pas toujours la pulſation de ſe rendre ſenſible. Elle éoit ſi forte, dans un cas d'*anévryſme* très-conſidérable au pli de la cuiſſe, rapporté par Marc-Aurèle Severin, qu'elle repouſſoit les deux mains lorſqu'on les appliquoit enſemble ſur la tumeur. Enfin, dans l'*anévryſme par inondation de l'eſpèce primitive*, le ſang épanché daus le tiſſu cellulaire ſe fait ſouvent apercevoir au travers de la peau, ſous la forme d'échymoſe ; ce qui paroît n'avoir jamais lieu, ou être fort rare dans l'*anévryſme par inondation de l'eſpèce conſécutive*, parce que les concrétions polypeuſes & ſanguines, qui rempliſſent la tumeur s'y oppoſent.

Dans l'*anévryſme faux par inondation de l'eſpèce primitive*, l'accroiſſement de la tumeur eſt toujours rapide : ſouvent il eſt preſque ſubit ; au lieu que l'*anévryſme par épanchement de l'eſpèce conſécutive* ne ſe développe ordinairement que par degrés inſenſibles.

Dans celui-ci, l'ouverture de l'artère préſente ordinairement un grand délabrement, qui eſt l'effet de la rupture du vaiſſeau ; au lieu que dans l'*anévryſme par inondation de l'eſpèce primitive*, cette ouverture étant preſque toujours due à quelque inſtrument tranchant ou piquant, elle eſt moins conſidérable, & ſa forme eſt plus régulière.

Dans

(1) *Middal. obſerv. and Inquir.* Tom. I, p. 348.

(2) *Diſſert. anatomico-chirurg. de* anevryſm.

(3) Dans l'ouvrage déjà cité.

Dans l'*anévryſme par épanchement & conſécutif*, les parties contenues dans la tumeur, & celles qui l'environnent, ont coutume de préſenter les mêmes altérations qu'on obſerve le plus ſouvent dans les *anévryſmes vrais*, lorſqu'ils ſont fort anciens, ou très-volumineux. On trouve dans le ſac *anévryſmal* les concrétions polypeuſes, & en feuillets, dont j'ai parlé. Les tuniques de l'artère, devenues plus denſes, & comme calleuſes dans l'endroit de la dilatation, paroiſſent ſouvent cartilagineuſes, ou à demi-oſſifiées. Les parties environnantes ne ſont pas toujours exemptes de cette eſpèce d'éroſion que j'ai dit être principalement l'effet du battement continuel de la poche *anévryſmale*. Dans un *anévryſme* énorme de la cuiſſe, pour lequel M. Guattani pratiqua l'amputation du membre, la plus grande partie des muſcles compris dans la ſphère de la tumeur étoit totalement détruite : l'os *fémur*, dénudé dans une grande étendue, parut noir & comme carié.

VIII.

Effets ou accidens des anévrysmes.

La plupart des effets ſenſibles des différentes eſpèces d'*anévryſmes* ſont indiqués dans la deſcription que j'ai faite de chacune de ces eſpèces : il ne me reſte à parler que de quelques ſymptômes qui accompagnent ou qui ſuivent ſouvent cette maladie.

1°. *Pulſation de la tumeur.*

On doit rapporter ici la *pulſation de la tumeur anévryſmale*. Quoique ce battement exiſte le plus ordinairement dans les *anévryſmes* commençans, ou qui ont peu d'étendue, ſur-tout dans les *anévryſmes vrais*, & dans les *anévryſmes faux circonſcrits*, quelquefois on n'en obſerve aucune trace, même dans ces deux cas. M. Guattani a guéri, par l'opération, un *anévryſme* ſitué au poignet, dans lequel on n'avoit jamais ſenti de pulſation. La plupart des obſervateurs citent un grand nombre de cas ſemblables : & non ſeulement il n'eſt point rare de voir manquer totalement la pulſation dans tous les degrés du développement de la tumeur, mais encore ce battement éprouve quelquefois des intermittences aſſez longues ; de ſorte qu'après avoir déjà exiſté, il ceſſe entièrement pendant une certaine période, pour reparoître au bout de quelque temps. Enfin la pulſation eſt ſi peu un caractère eſſentiel & pathognomonique des tumeurs *anévryſmales*, qu'on la rencontre auſſi quelquefois dans pluſieurs affections d'un genre très-différent. De ce nombre ſont les phlegmons, &, la plupart des autres tumeurs qui ſe trouvent ſur des artères.

2°. *Petiteſſe & inégalité du pouls au-deſſous de l'anévryſme.*

Un autre effet ſenſible des tumeurs *anévryſmales* eſt de rendre le pouls inégal, & petit dans la partie de l'artère qui eſt ſituée au-deſſous de l'*anévryſme* ; de ſorte que lorſque la dilatation *anévryſmale* a ſon ſiége, ſoit dans le principe de l'aorte, ſoit dans le ventricule gauche du cœur, la petiteſſe & l'inégalité du pouls s'étendent dans tout le ſyſtême des artères ; au lieu que, dans les *anévryſmes* des extrémités, ces phénomènes ſont entièrement bornés à la partie du membre qui eſt placée au-deſſous de la tumeur. Il y a toutefois, ſuivant Lancisi, une diſtinction eſſentielle à faire à ce ſujet. Lorſque la dilatation réſide ſeulement dans quelques-unes des cavités droites du cœur, ou même dans la racine de la veine-cave, le pouls eſt toujours grand, & fort ; parce que ces cavités, privées alors du reſſort néceſſaire pour pouſſer régulièrement le ſang qu'elles reçoivent, ſont facilement ſurchargées par ce fluide ; ce qui met néceſſairement obſtacle à la circulation, & détermine le cœur à faire de plus grands efforts pour la continuer.

3°. *Tranſparence du ſang à travers les tégumens.*

Quoique dans la plupart des *anévryſmes*, principalement dans l'*anévryſme vrai* & dans les *anevryſmes faux circonſcrits*, la couleur des tégumens ſoit dans l'état naturel, il n'eſt pas rare de la trouver plus ou moins altérée. En général, dans les *anévryſmes faux par épanchement de l'eſpèce primitive*, il ſe forme promptement ſur toute la ſurface de la tumeur une échymoſe plus ou moins foncée, qui eſt due au ſang extravaſé dans le tiſſu cellulaire. Dans les *anévriſmes vrais*, ainſi que dans les *anevryſmes faux circonſcrits*, le ſang contenu dans la poche *anévryſmale* ſe montre auſſi quelquefois ſous la peau ; mais il eſt moins apparent ; la couleur qu'il donne aux tégumens eſt ſeulement bleuâtre, comme celle des varices. Telle étoit la couleur de cet *anévryſme* au poignet, qui fut ſi heureuſement traité par M. Guattani, & dont j'ai déjà parlé. Enfin, telle eſt encore la couleur de l'*anévryſme variqueux*.

4°. *Bruit que fait entendre la tumeur.*

Il faut mettre au nombre des accidens ſenſibles & concomitans des *anévryſmes* le bruit que font entendre ces tumeurs Quelques auteurs ont rangé ce phénomène parmi les ſignes qui ſervent à faire connoître la préſence d'un *anévryſme* ; mais comme il paroît manquer dans le plus grand nombre des cas, d'autres praticiens l'ont abſolument rejeté ; quelques-uns veulent, avec raiſon, qu'on n'y ait égard qu'avec la plus grande réſerve. Ce bruit eſt de deux eſpèces ; l'un ſe fait entendre par ſaccades régulières & iſochrones aux battemens des organes de la circulation ; il ſubſiſte conſtamment, indé-

pendamment de toutes les circonſtances extérieures ; l'autre bruit eſt une ſorte de frémiſſement, de crépitation, ou de léger murmure, qui a ſeulement lieu lorſqu'on preſſe la tumeur avec les doigts ou avec un autre corps ſemblable, & qu'on les retire alternativement. Le bruit qu'on entend dans ce dernier cas paroît être l'effet du reflux du ſang dans le torrent de la circulation, par la preſſion exercée ſur la tumeur, & de l'irruption ſubite avec laquelle ce fluide rentre dans la poche anévryſmale & produit ſur elle une ſorte de contre-coup dès que la compreſſion a ceſſé. Toutes les eſpèces d'*anévryſmes*, excepté peut-être l'*anévryſme faux par épanchement*, principalement celui qu'on appelle *primitif*, paroiſſent être ſuſceptibles de faire entendre cette légère crépitation. M. Cleghorn (1) dit l'avoir même remarquée dans l'*anévryſme variqueux*.

La premiere eſpèce de bruit dont j'ai parlé dépend abſolument du choc avec lequel le ſang contenu dans le cœur, ou le cœur lui-même qui eſt atteint d'*anévryſme*, frappent les parties oſſeuſes environnantes. Parmi les obſervation recueillies ſur cet objet par les auteurs les plus recommandables, c'eſt ſeulement dans les dilatations très conſidérables du cœur ou dans celles des gros troncs artériels qui ſortent de cet organe, qu'on a eu occaſion d'obſerver ce phénomène. Lanciſi parle d'un garçon de pharmacie atteint d'un *anévryſme* ſemblable, dans lequel les pulſations étoient ſi fortes, qu'on les entendoit de la porte de la boutique. Ce médecin a fait la même remarque ſur un moine affecté également d'*anévryſme* cardiaque, & dans lequel on en entendoit auſſi les battemens du cœur de la porte de ſa cellule.

5°. *Diſpoſition aux engorgemens œdémateux, aux hydropiſies, &c.*

On doit compter parmi les effets fâcheux des *anévryſmes* la diſpoſition aux engorgemens œdémateux qui a coutume d'en réſulter, lorſque la tumeur anévryſmale eſt aſſez conſidérable pour gêner la circulation. Ces engorgemens ſont ordinairement locaux ou univerſels, ſuivant que l'*anévryſme* a ſon ſiége dans quelque extrémité à la région précordiale ; c'eſt ſur-tout à Lanciſi qu'on eſt redevable de cette obſervation importante. Lorſque les *anévryſmes* des membres ont pris un certain degré d'accroiſſement, ils excitent ordinairement une enflure œdémateuſe dans la partie ſituée au deſſous de la tumeur ; de même les *anévryſmes* du cœur ou des groſſes artères qui ſortent de cet organe, occaſionnent ſouvent des bouffiſſures générales, ou une vraie hydropiſie dans quelqu'une des grandes cavités du tronc. Lanciſi aſſure que l'hydropiſie de poitrine eſt ſur-tout une ſuite fréquente des dilatations anévryſmales du cœur. Dans l'obſervation rapportée par M. Scarpa (1), tout le côté gauche du col & du viſage étoit gonflé & œdématié par un *anévryſme* de la croſſe de l'aorte, parce que cette artère ſe dirige naturellement de ce côté. Dans un *anévryſme* de l'aorte ventrale, la diſpoſition à l'hydropiſie trompa tellement le médecin, qu'ayant mis le malade à l'uſage des apéritifs, il accelera la rupture de l'*anévriſme* & la mort du malade, par l'épanchement qui ſe fit d'une grande quantité de ſang dans le bas-ventre (2).

6°. *Tendance aux engorgemens inflammatoires & à tous les accidens qui en ſont les ſuites.*

Les tumeurs anévryſmales produiſent quelquefois, par leur trop grand accroiſſement, des engorgemens inflammatoires dans les parties environnantes, & tous les autres phénomènes qui ſuivent ou qui accompagnent cet état. Dans les *anévryſmes* externes, lorſque par ſon trop grand volume, ou par ſa poſition, la tumeur commence à gêner conſidérablement l'action des parties voiſines, elle s'enflamme quelquefois ; cette inflammation s'étend plus ou moins ; elle eſt accompagnée d'une fièvre plus ou moins aiguë, & qui devient ſuppuratoire, gangreneuſe, ou conſomptive, ſuivant que l'inflammation ſe termine par la ſuppuration ou par la gangrène.

Souvent ces ſortes de terminaiſons ſont funeſtes aux malades ; mais quelquefois la nature s'en ſert avec ſuccès pour les guérir. Henri de Momichen (3) parle de deux *anévryſmes*, l'un au jarret, & l'autre à la jambe, qui furent entièrement guéris par la ſuppuration ſpontanée des parties affectées ; Martin Bogdan (4) a vu un *anévryſme* au poignet diſparoître par la même criſe. Enfin on lit dans une diſſertation inaugurale, ſoutenue en 1773 par M. Caron, ſous la préſidence de M. Sabatier, l'hiſtoire d'un *anévryſme* de l'artère poplitée, dont le malade dut la guériſon à la gangrène qui ſurvint dans la tumeur, & qui détruiſit l'artère. Ces exemples ne ſont point les ſeuls qu'on pût citer ; mais il eſt inutile d'en rapporter un plus grand nombre. J'ajouterai cependant que les ſuites de l'inflammation ſont ordinairement beaucoup plus à craindre qu'elles ne promettent de ſuccès.

Souvent les *anévryſmes* internes ou des régions précordiales, ſubiſſent de ſemblables terminaiſons ;

(1) *Obſerv. méd.* Tom. III, pag. 110.

(1) Voyez le volume des Mémoires de la Société Royale de Médecine, cité ci-deſſus.

(2) *Ant. Matani. De* anevryſmaticis præcord. morb.

(3) Voyez dans la Bibliothèque de Chirurgie, de Greutzenfeld. Obſ. 14.

(4) *Ibid.* Obſ. 7.

les péripneumonies & les autres affections aiguës des organes de la poitrine, ſurviennent ſi fréquemment dans ces circonſtances, qu'elles excitent la mort des malades, après avoir été en quelque ſorte pour eux une incommodité habituelle. Hilden (1) rapporte l'obſervation d'un *anévryſme* de la région précordiale, dont la terminaiſon fatale ſe fit par une gangrène ſubite de la main gauche, laquelle réſiſta à toute ſorte de ſecours. Lanciſi a vu le même accident ſurvenir à un chanoine de Saint-Pierre du Vatican; mais ce malade fut ſauvé par l'amputation du bras.

Quoique dans la plupart des cas où les os ſitués auprès des *anévryſmes* ont été trouvés détruits, cette deſtruction ait paru être ſeulement l'effet d'une éroſion mecanique, produite par le mouvement ſyſtaltique de l'artère anévryſmatiſée, des auteurs très graves, au nombre deſquels eſt Morgagni, aſſurent que ces os ſont quelquefois atteints d'une vraie carie. On doit alors, ſuivant ce médecin illuſtre, attribuer la cauſe de cette deſtruction à la ſuppuration inſenſible des parties molles qui recouvrent l'os affecté.

7°. *Rupture de la poche anévryſmale, d'où réſultent ordinairement des hémorragies mortelles.*

La rupture imprévue du ſac anévryſmal, & les hémorragies mortelles qui s'enſuivent, ſont quelquefois le réſultat funeſte, ſoit de la ſuppuration, ou de la gangrène qui ſuccèdent à l'inflammation de la tumeur; mais ſouvent cette rupture & les ſuites fâcheuſes qui l'accompagnent ſont principalement excitées par la deſtruction inſenſible du ſac, & par l'action continuelle du ſang, qui frappe les parois de l'artère anévryſmatiſée avec d'autant plus de force, que les concrétions qu'elle renferme gênent ou empêchent entièrement la circulation de ce fluide.

8°. *Emphyſème.*

Un autre effet de la deſtruction des parties voiſines du ſac anévryſmal par la pulſation de la tumeur, mais qui eſt très-rare, & qui n'appartient qu'aux *anévryſmes* des groſſes artères ſituées auprès des voies aériennes, c'eſt l'*emphyſème* des parties extérieures du cou & de la poitrine, par l'éroſion des bronches ou de la trachée-artère. M. Teſta (2) rapporte un cas très-remarquable de cette diſpoſition.

9°. *Contraction des membres.*

On doit compter parmi les effets ſenſibles des *anévryſmes* la roideur & la contraction qui ſurviennent dans le membre affecté, lorſque la tumeur a ſon ſiège auprès d'une articulation, comme au pli du bras, dans celui de la cuiſſe, au jarret, &c.; dans tous ces cas, pour peu que l'*anévryſme* ſoit volumineux, le malade ne peut étendre le membre; l'ouvrage de M. Guattani préſente différens cas de cette fâcheuſe diſpoſition, qui gêne beaucoup le traitement chirurgical de l'*anévryſme*.

10°. *Engourdiſſement dans les parties ſituées au deſſous de l'anévryſme.*

Lorſqu'une tumeur anévryſmale a ſon ſiège dans quelque extrémité du corps, la partie qui eſt ſituée au deſſous eſt quelquefois attaquée d'engourdiſſement; ce ſymptôme manque rarement d'accompagner toutes les eſpèces de tumeurs lorſqu'elles ſont aſſez volumineuſes pour gêner la circulation, & comprimer les nerfs.

11°. *Oppreſſions, palpitations, ſyncopes, &c.*

Les malades atteints d'*anévryſme*, ſur-tout ceux qui ſont attaqués d'un *anévryſme* au cœur, éprouvent ſouvent une grande oppreſſion; ils ſont ſujets à des palpitations violentes & rebelles; & lorſque ces tumeurs ſont très-conſidérables, ils ſont très-expoſés à tomber en ſyncope.

X.

Diagnostic des Anévrysmes.

Les ſignes cachés ou internes, d'après leſquels ſeulement on peut, dans un grand nombre de cas, connoître avec certitude l'exiſtence d'un *anévryſme*, ne ſe rendent ſenſibles que par l'inſpection anatomique des parties; alors il eſt très-difficile de diſtinguer cette tumeur de la plupart des autres; non ſeulement la *pulſation*, la *fluctuation*, & la diſparition momentanée de la tumeur anévryſmale par la compreſſion n'exiſtent pas toujours, mais encore ces ſignes, pris ſéparément, peuvent ſouvent tromper les praticiens. Des tumeurs par congeſtion, ou d'un genre très-différent de celui des *anévryſmes*, n'ont pas été reconnues par des médecins très-habiles, parce qu'ils y trouvoient des battemens conſidérables. Ce cas peut avoir lieu principalement, comme je l'ai déjà dit, lorſque la tumeur eſt placée ſur quelque groſſe artère. Morgagni parle d'une tumeur ſquirreuſe ſituée ſur l'aorte ventrale; on y reſſentoit des pulſations ſi fortes, qu'on l'avoit traitée comme un *anévryſme*; il n'y eut que l'ouverture du cadavre qui découvrit cette méprise. La *fluctuation*, conſidérée en particulier, eſt encore moins capable que la pulſation de faire reconnoître les tumeurs anévryſmales, puiſque ce ſigne appartient également aux différens dépôts d'humeurs; auſſi a-t-on vu quelquefois des praticiens, trompés par ce ſymptôme, faire,

(1) Cent. II, obſ. XCIX.

(2) De extern. anevryſm. *Epiſt. VII.*

pour le malheur des malades, l'ouverture de vrais *anévryſmes* qu'ils avoient jugé être de ſimples abcès. Paré a vu périr, par une erreur ſemblable, un homme atteint d'un *anévryſme* conſidérable, ſitué dans la région de l'épaule. Lanciſi parle d'un empyrique qui donna également la mort à un malade, en ouvrant un *anévryſme* non moins volumineux, ſurvenu dans la région dorſale à la ſuite d'un coup de boule, & qui dépendoit de la dilatation de l'aorte pectorale. M. Dehaen rapporte quelques cas d'*anévryſme* de l'artère poplitée, dans leſquels l'inflammation de la tumeur & ſa terminaiſon par un abcès, accompagné de pulſation & de fluctuation, déterminèrent le chirurgien à en faire l'ouverture : ce qui cauſa la mort des malades. M. Guattani raconte l'hiſtoire d'une erreur à peu près pareille, mais dont le réſultat fut plus heureux, parce que le chirurgien, auſſi-tôt après avoir plongé l'inſtrument dans la tumeur anévryſmale, connut ſa mépriſe, & s'oppoſa ſur le champ à l'hémorragie par une compreſſion méthodique qu'il continua long-temps, & au moyen de laquelle il guérit radicalement l'*anévryſme* de l'artère poplitée (1).

On voit par-tout ce qui précède, combien on doit être circonſpect dans le traitement des tumeurs dont le caractere n'eſt pas très-évident.

Au reſte, cette difficulté de reconnoître les tumeurs anévryſmales, eſt plus ou moins conſidérable, ſuivant les différentes eſpèces d'*anévryſmes*; en général, les *anévryſmes* internes ou ceux des grandes cavités, tels que ceux de l'intérieur du crâne (2), de la poitrine, & de l'abdomen, ſont les plus difficiles à diſtinguer, lorſqu'ils ne s'élèvent point juſqu'à la ſurface du corps.

Mais quelque embarraſſant que ſoit, dans un grand nombre de cas, le diagnoſtic des *anévryſmes*, il exiſte cependant différens ſignes, tant ſenſibles que rationnels, qui peuvent, juſqu'à un certain point, ſervir de règle à cet égard.

Les ſignes ſenſibles ſont, 1°. la ſituation de la tumeur ſur le trajet de quelque groſſe artère; 2°. la *pulſation* qu'on reſſent en y appliquant la main; 3°. la diſparition totale ou partielle de la tumeur, lorſqu'on la comprime, & ſon rétabliſſement ſubit lorſque cette preſſion a ceſſé; 4°. enfin l'eſpèce de bruit ou de ſifflement que le ſang fait alors entendre, ſoit en paſſant de l'artère dans le ſac anévryſmal, ſoit en revenant de ce ſac dans la cavité de l'artère.

Les ſignes rationnels réſultent de la connoiſſance des cauſes qu'on ſait être capables de produire les *anévryſmes*. Lorſqu'il a précédé quelque cauſe de cette eſpèce, ou qu'il en exiſte quelqu'une, ſi l'on aperçoit enſuite les ſignes ſenſibles dont je viens de parler, on peut aſſurer que la tumeur qui ſe préſente eſt un *anévryſme*; la connoiſſance des ſignes rationnels eſt ſouvent indiſpenſable pour prononcer avec quelque certitude, ſoit parce que la plupart des ſignes extérieurs n'exiſtent pas toujours, ſoit parce qu'ils échappent aux ſens dans un grand nombre de cas, comme dans preſque tous les *anévryſmes* internes.

Quant à la manière de diſtinguer les différentes eſpèces d'*anévryſmes*, les règles qu'on doit ſuivre à cet égard ſe trouvent expoſées dans la deſcription que j'ai faite de chacune de ces eſpèces, ainſi que de leurs cauſes & de leurs effets. Je remarquerai ſeulement ici qu'en général la pulſation eſt beaucoup moins ſenſible dans l'*anévryſme faux par épanchement*, que dans l'*anévryſme vrai*, & qu'elle eſt moins conſidérable dans l'*anévryſme faux circonſcrit*, que dans l'*anévryſme faux par épanchement*; la pulſation ſubſiſte pendant très-peu de temps après le premier développement de la tumeur, parce que le ſang extravaſé dont cette tumeur eſt formée, ſe coagulant bientôt après, ne peut plus participer au mouvement d'ondulation de celui qui circule dans l'artère.

Avant de terminer ce qui concerne le diagnoſtic des *anévryſmes*, je m'arrêterai un moment ſur les *anévryſmes* internes, principalement ſur ceux du cœur & des groſſes artères de la région précordiale. Aux ſignes rationnels qui ſervent à les faire connoître, il faut ajouter les ſymptômes d'un trouble très conſidérable qu'ils excitent toujours dans les fonctions vitales; tels que la petiteſſe, l'intermittence, & en général l'inégalité preſque continuelle du pouls, les palpitations opiniâtres du cœur (qu'on remarque ſur-tout dans les *anévryſmes* cardiaques), les battemens extraordinaires & irréguliers, & les bouffées de chaleur qui, dans les hypocondriaques & dans les femmes hyſtériques, ſe font quelquefois reſſentir dans diverſes régions du corps, & d'autrefois dans tout le ſyſtême des artères; les vertiges, les défaillances, & les ſyncopes, plus ou moins fréquens; les angoiſſes, l'oppreſſion, ou les étouffemens ſans cauſe apparente, qui menacent ſans ceſſe le malade, & qui augmentent conſidérablement lorſqu'il ſe meut, ou qu'il prend une ſituation horizontale. L'enſemble de ces différens ſimptômes, ou ſeulement la préſence du plus grand nombre, avec la conſidération des cauſes qui ont précédé, doivent toujours faire craindre la préſence d'un *anévryſme* conſidérable dans la région précordiale; cette conjecture ſe change preſque en démonſtration, ſi le malade a déjà éprouvé, ou s'il a encore à la ſurface du corps ou dans les extrémités, quelque *anévryſme* provenant

(1) M. Guattani a guéri lui-même à peu près par le même procédé (par l'ouverture de l'artère, & enſuite par la compreſſion), deux tumeurs *anévryſmales*, qui ne s'annonçoient que par le ſigne très-équivoque de la ſimple fluctuation, & dont l'un, d'un volume énorme, étoit placé dans le pli de la cuiſſe, & l'autre dans la paume de la main.

(2) L'*anévryſme* occupe alors quelquefois les artères de la dure-mère, & il corrode les os voiſins.

de cauſe interne; alors tout annonce dans le ſujet une diſpoſition aux *anévryſmes*, qui eſt preſque inévitable.

Suivant Lanciſi, lorſque la dilatation anévryſmale eſt dans les cavités droites du cœur, les veines jugulaires éprouvent un mouvement continuel & irrégulier d'ondulation, ou plutôt un mouvement alternatif de dilatation & d'affaiſſement. Souvent, d'après ce ſeul indice, ce médecin célèbre avoit annoncé, contre l'avis de pluſieurs de ſes confrères, l'exiſtence de ces ſortes de dilatations, & l'ouverture des cadavres a juſtifié enſuite ſes conjectures. Dans un cas rapporté par M. Homberg (*hiſtoire de l'académie royale des Sciences*, année 1704), relativement à une dame qui étoit atteinte d'une dilatation conſidérable du cœur, avec de longues concrétions polypeuſes dans les artères aorte & pulmonaire, l'ondulation ſe faiſoit appercevoir, non ſeulement dans les veines du cou, mais encore dans celles des bras. Lanciſi remarque que les filles chlorotiques ſont également ſujettes au battement des veines jugulaires; mais il ajoute que c'eſt ſeulement lorſqu'elles ſe fatiguent, ſoit en montant ou autrement, & qu'on n'apperçoit point en elles ce battement dans le ſommeil, ni dans le parfait repos, comme dans les perſonnes qui ſont attaquées de la dilatation anévryſmale des cavités droites du cœur.

X.

Pronostic des Anévrysmes.

Le pronoſtic des *anévryſmes* eſt très-différent ſelon les diverſes eſpèces de cette maladie, & ſuivant les parties qu'elle occupe; les *anévryſmes* des petites artères, ceux qui ſurviennent dans les extrémités ou à la ſurface du corps, ſont beaucoup moins à craindre que ceux qui ſe développent, ſoit dans le cœur, ſoit dans les gros troncs artériels.

En général le pronoſtic eſt très-fâcheux dans l'*anévryſme faux par épanchement*, ſoit par la facilité avec laquelle l'inflammation & la gangrène s'emparent de la tumeur lorſqu'on n'y apporte pas un prompt ſecours, ſoit par l'incertitude des moyens curatifs qui conviennent dans ces circonſtances (& qui ſont tous du reſſort de la chirurgie), ſoit enfin quand l'épanchement du ſang ſe fait dans quelque grande cavité, comme dans les *anévryſmes internes*.

En général, le pronoſtic des *anévryſmes vrais* & celui des *anévryſmes faux circonſcrits*, offrent une perſpective moins inquiétante que celui des *anévryſmes par épanchement*, ſur-tout lorſque leur volume eſt peu conſidérable, & qu'ils ſe trouvent ſitués dans quelque extrémité ou dans une artère de la ſurface du corps. Sennert parle d'une femme qui portoit depuis trente ans, ſans y avoir jamais rien fait, un *anévryſme* de cette eſpèce; il étoit du volume d'une noix, & étoit ſurvenu au pli du bras à la ſuite d'une ſaignée. Pluſieurs autres praticiens ont fait la même remarque dans des cas ſemblables à celui dont je viens de parler. On a même vu des *anévryſmes*, ſoit du cœur, ſoit des groſſes artères voiſines de cet organe, qui ont été portés juſqu'à un âge très-avancé, ſans avoir cauſé la mort des malades, quelque fût d'ailleurs le déſordre qu'ils avoient produit dans les fonctions vitales.

Au reſte, le pronoſtic des *anévryſmes vrais* & des *anévryſmes faux circonſcrits* ne laiſſe pas toujours de telles eſpérances; cette maladie eſt toujours très-grave, principalement lorſquelle a ſon ſiège dans quelque région qui eſt hors de la portée des ſecours chirurgicaux, lorſqu'elle eſt ſituée auprès des organes eſſentiels à la vie, ou même lorſque l'*anévryſme* eſt placé à l'extérieur, s'il eſt ancien, d'un volume très-conſidérable, ou ſi ſa poſition permet difficilement l'uſage des ſecours chirurgicaux; dans tous ces cas, lorſque la tumeur eſt parvenue à un certain degré d'étendue, elle s'ouvre ordinairement par les ſeules forces naturelles; d'où il réſulte ſoit un *anévryſme par inondation*, lorſque les tuniques de l'artère étant ouvertes, les tégumens conſervent leur intégrité; ſoit une hémorrhagie plus ou moins funeſte lorſque les tégumens ſont percés; ſoit un épanchement de ſang mortel lorſque la rupture de l'*anévryſme* s'eſt faite dans quelque grande cavité du corps. D'ailleurs, ſuivant la remarque de Morgagni (1), ces ſortes d'*anévryſmes* cauſent ſouvent la mort des malades, ſeulement par le déſordre très-conſidérable qu'ils excitent dans les fonctions vitales, & ſans aucun épanchement.

Suivant Hunter, l'*anévryſme variqueux* n'eſt jamais accompagné d'aucun danger, ſi on ne l'irrite point par des applications dangereuſes, & ſur-tout ſi on a l'attention d'écarter tout ce qui pourroit comprimer la tumeur, de maniere à empêcher le ſang de remonter librement par la veine.

XI.

Traitement des Anévrysmes.

Le *traitement* des *anévryſmes* eſt de deux eſpèces, *l'un médical*, *l'autre chirurgical*; c'eſt ſeulement du traitement médical que je parlerai dans ce mémoire. Les *anévryſmes* internes, ou dont le ſiège eſt ſitué hors de la portée de la main, ne ſont ſuſceptibles que de ce traitement; il eſt auſſi, en quelque ſorte, le ſeul qui con-

(1) *De ſed. & cauſ. morb. epiſt.* [illegible]

vienne dans quelques cas d'*anévryſmes* externes; & l'on ne doit jamais manquer de l'employer comme un moyen acceſſoire, lors même que c'eſt à la Chirurgie qu'appartient principalement le ſuccès de la curation, comme il arrive ſur-tout dans les *anévryſmes par épanchement.*

On peut réduire à trois ordres principaux les règles qu'on doit ſuivre dans le traitement médical des tumeurs anévryſmales; 1°. *diminuer le volume du ſang contenu dans le ſyſtême vaſculaire;* 2°. *corriger la diathèſe acrimonieuſe ou virulente des humeurs*, par des moyens appropriés; 3°. *entretenir*, autant qu'il eſt poſſible, *la tranquillité du corps & de l'eſprit* (1).

I. On parvient à diminuer le volume du ſang contenu dans les vaiſſeaux, premièrement par toutes les grandes évacuations qu'il eſt au pouvoir de l'art d'exciter, & ſur-tout par les ſaignées répétées par intervalles, ſuivant que le ſujet eſt plus ou moins pléthorique; par l'uſage des purgatifs doux, & par une diète très-ſévère. Tous les praticiens recommandent unanimement cette pratique; elle a été employée avec ſuccès par Lanciſi. Senac (2) eſpéroit tant de la ſaignée répétée ſouvent, dans le traitement des dilatations anévryſmales du cœur, qu'il regardoit preſque ce ſecours comme le ſeul qui fût vraiment utile. *Valſalva*, qui a eu le bonheur de compter pluſieurs ſuccès dans la cure des tumeurs anévryſmales confiées à ſes ſoins, eſtimoit tant la pratique qui tend à exténuer les malades, que non ſeulement il les aſſujettiſſoit à des ſaignées fréquentes, mais encore il ne leur accordoit qu'une très-petite quantité de bouillie pour nourriture (3). Il dut à cette pratique ſévère la guériſon d'un homme de qualité, dont la mort, ſurvenue enſuite, par une autre cauſe, donna lieu de remarquer, dans l'ouverture qui fut faite du cadavre, que l'artère avoit beaucoup perdu de ſes dimenſions primitives à l'endroit de l'*anévryſme*, & qu'elle y étoit comme calleuſe. Ce fut auſſi principalement par une diète très-rigoureuſe que Marc-Aurèle Severin (4) guérit *Charles IX* d'un *anévryſme* qui commençoit à paroître ſur ce prince, lequel étoit fort pléthorique. Enfin, par la ſeule diète, Baillou (5) détruiſit dans un malade une diſpoſition aux *anévryſmes*, ſi forte, qu'on voyoit battre très-ſenſiblement toutes les artères de ſon corps.

Il faut remarquer au ſujet des ſaignées, qu'on doit bien ſe garder de les faire trop copieuſes, ſur-tout lorſque la dilatation anévryſmale a ſon ſiége dans le cœur ou dans les groſſes artères qui ſortent de cet organe, & lorſque l'*anévryſme* a déjà pris un volume ſi conſidérable, que la circulation en eſt très-dérangée. Dans ces circonſtances, il eſt à craindre que des ſaignées abondantes ne faſſent tomber les malades dans des ſyncopes mortelles.

Quant aux remèdes purgatifs, leur utilité, ſuivant Lanciſi, eſt grande, lorſqu'il y a une quantité conſidérable d'humeurs à évacuer, & qu'il exiſte dans le corps quelque virus particulier. C'eſt en grande partie parce que ces circonſtances ſe trouvoient réunies dans un homme galeux attaqué d'*anévryſme*, que Hilden réuſſit à le guérir par l'uſage des cathartiques ſouvent répétés.

II. C'eſt encore pour la raiſon que je viens d'indiquer qu'on doit, dans un grand nombre de cas, employer l'uſage des altérans ou des moyens propres à dépurer la maſſe des humeurs. Lanciſi recommande avec autant de force que de raiſon l'uſage des diurétiques & des diaphorétiques, dans la cure des *anévryſmes* des perſonnes qui ſont atteintes de quelque humeur acrimonieuſe, & principalement dans les vérolés. A ce ſujet, il eſt important d'obſerver qu'on ne ſauroit être trop réſervé dans l'emploi des remèdes mercuriels, & principalement dans celui des frictions; les événemens funeſtes rapportés par Ambroiſe Paré & par Baillou prouvent combien l'effet de ce topique eſt à craindre dans le traitement des tumeurs anévryſmales.

En général, dans tous les cas d'acrimonie, le régime doit être très-doux, très-humectant, & dépuratoire; par ce procédé, Lanciſi a guéri radicalement un malade qui étoit attaqué d'*anévryſme* à l'artère ſouclavière, avec exoſtoſe de la clavicule du même côté, par ſuite de vérole; & il en a ſoulagé conſidérablement un autre dont l'état étoit entièrement ſemblable; il commençoit le traitement par quelques priſes de poudres teſtacées ou d'autres abſorbans; enſuite il purgeoit avec une potion laxative très-douce, telle que l'huile d'amandes douces, unie au ſyrop violat, ou à l'électuaire lénitif; il aſſujettiſſoit long-temps les malades à l'uſage copieux d'une tiſanne dépuratoire, dont la ſaſſe pareille formoit principalement la baſe.

Les *anévryſmes* des perſonnes hypocondriaques & des femmes hyſtériques exigent dans leur traitement des attentions particulières; c'eſt ſur-tout ici que le régime, les remèdes calmans, adouciſſans & relâchans doivent être employés, à cauſe de l'état ſpaſmodique qui accompagne en

(1) Quoiqu'on ne s'accorde point ſur la queſtion de ſavoir ſi Hippocrate a véritablement connu les *dilatations anévryſmales*, & s'il a entendu parler de cette maladie dans les endroits de ſes ouvrages, où il traite des dilatations variqueuſes, pluſieurs auteurs célèbres rapportent à ce grand homme la gloire d'avoir tracé le premier le plan de la méthode curative que je développe dans cet article.

(2) Traité du cœur.

(3) V. dans Morgagni, *de ſed. & cauſ. morb. epiſt. XVII*, art. 30.

(4) *De noviſſ. abſceſſ. cap. VII, ſchol.* 8.

(5) *Paradigm.* n°. 15.

quelque ſorte toujours ces ſortes de conſtitutions; pour cette raiſon, on ne ſauroit trop, ſuivant Lancifi, éviter toute eſpèce d'application ſtimulante ſur la tumeur. Ce praticien célèbre rapporte l'hiſtoire d'une femme vaporeuſe qui avoit un *anévryſme* à l'artère carotide, près de la foſſe jugulaire; les accidens augmentèrent conſidérablement par l'uſage des fomentations aſtringentes & de la compreſſion. Dans des circonſtances ſemblables, Lancifi a obtenu quelquefois d'excellens effets du ſuc de pommes fraîches; il aſſure avoir guéri entièrement, par ce ſeul moyen, continué pendant quelques mois, un jeune médecin mélancolique, qui avoit tous les ſymptômes d'un *anévryſme* à l'aorte, & ſur lequel on remarquoit de plus tous les ſignes d'une forte diſpoſition aux *anévryſmes*, tels que des palpitations du cœur opiniâtres & violentes, des battemens conſidérables au poignet & dans d'autres parties. La femme dont je viens de parler, retira auſſi un grand ſoulagement de l'uſage de ce même ſuc.

III. J'ai dit qu'un des moyens généraux de guériſon qui ſe préſentent dans le traitement des *anévryſmes* conſiſte dans la réunion de tout ce qui peut entretenir la tranquillité du corps & de l'eſprit. Les exemples des bons effets de cette pratique ſont évidens & très-nombreux. C'eſt ſur-tout lorſque les dilatations anévryſmales occupent le cœur ou quelqu'un des gros vaiſſeaux artériels qui ſortent de cet organe, qu'on doit éviter les vives émotions de l'ame, & toute ſorte d'exercice capable de troubler la circulation & la reſpiration; les angoiſſes, les ſuffocations, les ſyncopes, & d'autres accidens très-graves qui manquent rarement de ſurvenir lorſqu'on néglige ces précautions, en prouvent la néceſſité; l'état de repos n'eſt guères moins utile dans les autres *anévryſmes*, principalement dans ceux des articulations. Dans les *anévryſmes* de l'artère poplitée, que Valalva (1) traitoit par la compreſſion, cet habile médecin ne permettoit pas même aux malades de ſortir du lit, avant la diſparition entière de la tumeur. Pluſieurs autres praticiens célèbres, & ſur-tout M. Guattani (2), ont adopté cette pratique, & le ſuccès a toujours répondu plus ou moins à leur attente.

Tels ſont, en général, les divers moyens de guériſon que la Médecine peut apporter dans le traitement des *anévryſmes*. Je dois ajouter que c'eſt ſeulement lorſque la maladie commence à ſe former, qu'elle n'eſt point ancienne, & lorſqu'elle n'a pas encore acquis beaucoup d'étendue, qu'on peut eſpérer d'obtenir une guériſon radicale par l'uſage de ces remèdes. Dans le plus grand nombre des cas, le traitement médical le mieux dirigé n'eſt jamais que palliatif, s'il n'eſt aidé par les moyens chirurgicaux. C'eſt ſur-tout aux *anévryſmes par inondation* ou *par épanchement* que cette vérité eſt applicable; encore doit-on convenir que ſouvent les opérations chirurgicales ne ſont point praticables, comme dans les *anévryſmes* internes; ou ſi les circonſtances permettent de mettre ces opérations en uſage, on eſt quelquefois très-éloigné d'en obtenir tout le ſuccès qu'on eſpéroit. (*Voyez* le mot *anatomie pathologique*, & dans le dictionnaire de Chirurgie l'article *anévryſme*.) (*V. D.*)

(1) Voyez dans Morgagni, *de ſed. & cauſ. morb.*

(2) Hiſt. duæ anevryſm.

ANÉVRYSME. (*Pathologie, Chirurgie vétérinaire.*) L'*anévryſme* eſt une maladie des artères, qui conſiſte ou dans l'ouverture de ces vaiſſeaux, ou dans leur dilatation partielle, & contre-nature; en ſorte que ces maux ſont pour les artères ce que les *trombus* & les *varices* ſont pour les veines; mais s'ils ont de l'analogie en ce qui concerne la forme de la léſion, ils ſont bien différens, par rapport aux ſuites terribles des premiers.

Ces deux eſpèces d'altérations ont été dénommées; l'une *anévryſme vrai*, l'autre *anévryſme faux*.

Dans l'ouverture de l'artère, que l'on déſigne ſous le nom d'*anévryſme faux*, le ſang ſort & darde avec violence, en marquant les pulſations par les différences ſucceſſives de la rapidité du jet.

Cet accident eſt la ſuite d'une plaie faite à ce vaiſſeau, ſoit que cette plaie dépende de l'action de la flamme, de celle de la lancette, ou d'un inſtrument tranchant quelconque, ou de l'éroſion des tuniques de l'artère, ou d'une contuſion, ou d'une extenſion capable d'en détruire la texture. Le ſang ne s'épanche pas toujours entièrement au dehors; il en reſte une plus ou moins grande quantité ſous les tégumens, dans le tiſſu cellulaire, entre les muſcles, d'où naît une tumeur plus ou moins conſidérable, qui complique la maladie, & qui eſt ſouvent la cauſe de la perte du ſujet.

Dans l'*anévryſme vrai*, l'artère eſt plus ou moins dilatée, lorſqu'elle eſt peu profonde; elle ſe montre ſous forme de tumeur froide & indolente, dont elle diffère néanmoins par le mouvement de ſyſtole & de diaſtole dont elle eſt ſuſceptible, lorſqu'elle eſt peu enfoncée; car lorſqu'elle eſt profonde, ces deux mouvemens ne ſont bien apparens qu'après qu'elle a été miſe à découvert.

Elle dépend d'une cauſe quelconque, qui a affoibli les parois de l'artère; ceux-ci cèdent aux efforts du ſang, qui agit ſans ceſſe pour les dilater & les éloigner de leur axe, ſoit enſuite d'un ou de pluſieurs efforts, des courſes, des cris, &c. Les dilatations particlles de l'artère, qui donnent lieu à ces ſortes de tumeurs, peuvent encore dépendre de matières ſuppurées de nature corroſive, qui attaquent & ruinent peu à peu les membranes extérieures de ces canaux. On en a vu d'autres produites par des détériorations de ce genre, opérées à la face interne de ces vaiſſeaux par des aſcarides

très-fins & très-déliés, qui s'étoient formés ſur la ſurface extérieure des eſpèces de nids ou de clapiers, après avoir perforé l'artère. En ce cas, il eſt rare que l'*anévryſme* ſoit unique; il eſt au contraire très-ſouvent multiplié; en ſorte que les ſacs *anévryſmaux* ſe préſentent par nœuds, comme un chapelet. Mais ces ſortes d'*anévryſmes* affectent de préférence l'aorte poſtérieure ils ſont inacceſſibles, & ne ſe reconnoiſſent qu'à l'ouverture des cadavres. D'autres enfin ſont produits par des tumeurs dures, qui preſſent & qui compriment les artères au point de diminuer leur diamètre: alors le ſang trouvant un obſtacle dans ſa marche, diſtend au-deſſous & en arrière de la tuméfaction les vaiſſeaux, & y établit la maladie dont il s'agit.

Les uns & les autres de ces *anévryſmes* ſont de deux ſortes, externes ou internes. Les premiers ſont les ſeuls auxquels nous puiſſions donner nos ſoins. Les ſeconds, dont l'exiſtence eſt très-incertaine dans les animaux, ſont abſolument incurables.

L'*anévryſme faux* eſt aſſez fréquent dans le cheval; & le nombre des animaux de cette eſpèce qui ont ſuccombé par les ſuites de cet événement, eſt très-conſidérable. Il arrive de préférence à l'une des carotides; &, dans ce cas, il eſt la ſuite de l'opération de la ſaignée, pratiquée par le moyen de la flamme & de la ligature (*V.* SAIGNÉE). Par le moyen de cette ligature, la jugulaire eſt rapprochée & appliquée ſur la carotide. Ces deux vaiſſeaux ainſi réunis ſont aiſément traverſés par l'inſtrument tranchant, pour peu que le coup donné pour faire pénétrer la lame de la flamme ſoit trop fortement appliqué. Il arrive même, & c'eſt le plus ordinaire, que la trachée-artère, ſupportant la carotide, ce tuyau cartilagineux ſe trouve compris dans la léſion: alors le ſang du vaiſſeau artériel entre & pénètre dans la trachée. En ce cas, le ſang ſort partie par les naſeaux, & partie par la bouche, de manière que l'animal ſuccombe très-promptement, d'une part, par la perte du ſang, & de l'autre par la ſuffocation. Lorſque la lame s'eſt bornée à la carotide, l'accident eſt moins preſſant; le ſang artériel ſort, il eſt vrai, avec violence; une partie de ce fluide, trouvant de la réſiſtance au travers les lèvres de la plaie des tégumens, ſe fait jour dans le tiſſu cellulaire, entre les muſcles; ce qui tuméfie, en très-peu de temps, l'encolure, au point de la rendre monſtrueuſe. Cette tuméfaction, quel que ſoit ſon volume, ne s'oppoſe pas à la ſortie du ſang; l'animal eſt bientôt épuiſé par la perte de ce fluide; ſes flancs s'agitent, ſa reſpiration devient précipitée; il gémit, il grate le ſol avec les pieds antérieurs; il chancelle, tombe, & meurt.

L'*anévryſme vrai* ſe montre auſſi de préférence à la carotide. Les chiens de forte eſpèce, les grands aboyeurs, ceux qui ſe battent ſouvent, y ſont plus expoſés. Le cheval de trait, celui qui tire avec force, étant très-bridé, ou ayant la ſous-gorge très-ſerrée, ou qui a les parotides tuméfiées, & en un mot, celui dont, à raiſon de cette cauſe, ou de toute autre, les carotides ſont comprimées ſur les parties latérales du larynx, y eſt expoſé, lorſqu'il eſt obligé à employer beaucoup de force pour tirer des fardeaux. Dans les uns & les autres de ces cas, pour peu que les fibres tranſverſales de l'artère ſoient affoiblies, l'*anévryſme vrai* eſt bientôt formé. Les carotides, à la ſortie des axillaires, en arrière des deux premieres côtes, y ſont auſſi expoſées; elles y ſont auſſi ſujettes au-deſſus du lieu qui vient d'être indiqué, c'eſt-à-dire, à leur ſortie de la poitrine, immédiatement après leur origine. Cela arrive lorſque l'animal travaille avec force, étant attelé avec des colliers trop étroits. L'*anévryſme vrai*, dans ces deux endroits, eſt aſſez ſujet à s'ouvrir, & par conſéquent à dégénérer en *anévryſme faux*.

Les ſacs *anévryſmaux* peuvent s'établir dans d'autres parties. Nous avons eu occaſion d'en voir à l'artère ſpermatique, à l'artère ſaphène, ainſi qu'à l'artère inguinale; mais comme ils ſont peu volumineux, & qu'ils ne préſentent pas un danger éminent, nous nous diſpenſerons d'entrer dans tous les détails dont ces accidens ſont ſuſceptibles, eu égard à ces localités, par la raiſon, d'une part, qu'ils ſont très-rares, & parce que, de l'autre, les moyens curatifs que nous allons indiquer, pour remédier à ceux qui affectent les carotides, peuvent être employé avec le même ſuccès dans les *anévryſmes* qui affectent ces vaiſſeaux.

*Traitement de l'*anévriſme faux.

Pour peu que ſoit grande l'ouverture de l'artere dans l'*anevryſme faux*, l'iſſue conſidérable qu'elle offre au ſang ravit bientôt, par la perte de l'animal qu'elle entraîne, le pouvoir d'y remédier. Quelque petite que ſoit cette ouverture, le danger eſt encore très-preſſant; moins alors par rapport à la quantité de ſang qui s'échappe, que par rapport à l'effort qu'il fait pour ſortir; & parce qu'à raiſon de cet effort, les parois de l'artère ſe ſéparent, ſe déchirent, & qu'alors l'*anévryſme vrai* ſe complique avec l'*anévryſme faux*.

La néceſſité de rémédier le plus promptement poſſible à l'*anévryſme faux*, eſt d'autant plus preſſante, lorſque l'ouverture de l'artère eſt étendue, que cette artère eſt moins entourée de parties propres à reſiſter aſſez pour diminuer le jet du ſang, & qu'elle eſt dans une ſituation où la compreſſion du vaiſſeau eſt impraticable. Lorſque l'ouverture qui produit l'*anévryſme faux* eſt petite, l'inſtance d'y rémédier eſt d'autant plus grande, que le ſang ſe trouve plus retenu dans ſon paſſage.

Quoi qu'il en ſoit de ces différences, il n'eſt pas douteux qu'il ne faille ſe hâter beaucoup d'apporter du ſecours à l'animal atteint de l'*anévryſme faux*. Mais le ſuccès eſt certain, ſi on arrive à temps.

Cette

Cette circonſtance eſt une de celles où l'art de guérir arrache, de la manière la plus évidente, un animal à une mort prompte & certaine, & dans laquelle ſes ſuccès ne peuvent être conteſtés.

Le moyen qui produit un effet ſi aſſuré, conſiſte à envelopper la partie du vaiſſeau artériel, qui eſt ouvert, avec une lame de plomb, dont les bords ſe chevauchent l'un ſur l'autre de pluſieurs lignes, & qui dépaſſe l'ouverture *anévryſmale* ſupérieurement & inférieurement de ſix à huit lignes.

La lame de plomb dont il s'agit doit être fort égale, très-mince, & cependant aſſez forte pour que, roulée autour du vaiſſeau artériel, la force de ſes pulſations ne puiſſe pas diminuer le reſſerrement auquel on l'a portée. On conçoit que ſon épaiſſeur doit être d'autant moindre, que le vaiſſeau auquel on la deſtine eſt plus petit. Nous ajouterons que les lames deſtinées pour les carotides, qui ſont les plus gros vaiſſeaux artériels, pour leſquels on s'en ſert, n'ont pas un huitième de ligne d'épaiſſeur.

Un artiſte vétérinaire doit toujours avoir avec lui de ces lames prêtes; on les tient roulées ſur un cylindre de bois; on en a de diverſes grandeurs, préparées ainſi. C'eſt ce que, dans la Chirurgie vétérinaire, on nomme *cylindre de plomb*. On ſent l'importance de cette précaution. Quels reproches on ſe feroit, ſi on perdoit l'occaſion de ſauver un animal, par l'impoſſibilité de trouver, au moment même où on en auroit beſoin, un morceau de plomb propre à être laminé, ou des moyens pour le préparer.

Appelé pour un cas de cette eſpèce, on doit mettre la plus grande diligence dans l'emploi des ſecours: & d'abord on fixe l'animal de la manière la plus propre à aſſurer le ſuccès de ſon opération. Si l'*anévryſme faux* eſt au col, & que l'animal ſoit doux, il ſuffit de lui lever le pied de devant, oppoſé au côté où eſt l'accident, de lui mettre un torche-nez, de tenir la tête haute, & de la tourner du côté où l'animal jette le derrière. Il importe bien de pouvoir opérer ainſi; car le danger eſt ſi preſſant, qu'il n'y a pas un moment à perdre. Les artiſtes expérimentés & habiles dans l'art des opérations, le font très-bien ſur des animaux très-hardis & très-difficiles.

Si le cheval eſt très-ſenſible, très-vigoureux, & que, malgré les précautions que nous venons d'indiquer, on craigne qu'il ne s'agite au point de prolonger beaucoup l'opération, & même de la rendre incertaine par des mouvemens ſubits, & dont il eſt impoſſible de prévoir l'étendue & la vivacité, on ſe hâtera de le coucher ſur une épaiſſe litière, & on procédera auſſi-tôt à l'opération.

Si l'artère crurale eſt ouverte, il ne faut point balancer alors à coucher le cheval ſur l'extrémité où eſt l'*anévryſme*; on relève l'extrémité poſtérieure oppoſée, comme pour la caſtration; on ſoulève auſſi les extrémités réunies, de manière que l'animal ſoit partie ſur le côté, & partie ſur le dos, & on opère auſſi-tôt.

L'opération conſiſte à découvrir la partie de l'artère qui eſt ouverte. Pour cela, on pratique une inciſion d'autant plus longue, que le vaiſſeau eſt ſitué plus profondément. Cette inciſion eſt dans une telle proportion de ſon entrée à ſon fond, qu'au deſſus du milieu du col, par exemple, lieu où la carotide eſt aſſez ſuperficielle, l'extérieur de l'ouverture ſoit le double de l'eſpace dans lequel on doit dégager le vaiſſeau pour y placer le cylindre, on ſent que l'artère, ſituée plus profondément, la plaie ſuperficielle doit être encore plus grande.

Pour déterminer le lieu de la ſurface extérieure, où on doit pratiquer l'inciſion, on n'a égard qu'au trajet le plus court qu'on a à parcourir pour arriver à l'artère & qu'aux parties qu'il faut traverſer pour y parvenir, dès que la léſion de ces parties entraîneroit quelque inconvénient: tels ſeroit la ſection de quelque muſcle, une veine qui ſe trouveroient en cet endroit: alors il faut les éviter, & les diſſéquer, pour ſe faire un paſſage entre elles. Il eſt bon d'obſerver encore que lorſque l'artère carotide, par exemple, eſt ouverte par l'effet de la ſaignée, il faut éviter de profiter de l'ouverture de la ſaignée, & cela eſt indiſpenſable, lorſque la jugulaire eſt ouverte en même temps; car autrement il ſeroit difficile de fermer la plaie du canal veineux. Dans ce cas, on pratique l'inciſion derrière celle de la ſaignée, en arrière de la partie la plus poſtérieure de la jugulaire, &, le plus qu'il eſt poſſible, vis-à-vis du milieu de la carotide.

L'inciſion extérieure faite, on diſsèque rapidement juſqu'au vaiſſeau ouvert, au moyen des précautions que nous avons indiquées. Le cas arrivant à la carotide, au milieu du col, par exemple, il ne faut pas balancer de couper en travers le muſcle hyoïden.

L'opération dont il s'agit eſt une de celles où on doit craindre le moins d'être inondé par le ſang; puiſqu'en la pratiquant, on a l'arrêt de ce ſang pour objet. Il faut donc bien connoître les parties au milieu deſquelles on enfonce l'inſtrument; il faut auſſi que l'extrémité du doigt précède la pointe du tranchant, pour le conduire, & qu'au tact, on juge de ce qu'on doit conſerver ou diviſer; il faut auſſi ſavoir faire agir l'extrémité du doigt à propos, pour ſéparer un tiſſu cellulaire délicat, peu réſiſtant: & on eſt conſtamment obligé d'agir ainſi autour du vaiſſeau, pour le dégager de ce qui l'entoure.

En travaillant, comme nous l'indiquons, à iſoler le tuyau qu'on doit envelopper avec une lame de plomb, il faut reconnoître les caillots de ang épanchés, infiltrés dans le tiſſu cellulaire, entre & même dans les parties: ces caillots ſont d'autant plus volumineux, que le tiſſu adipeux où le ſang s'épanche, eſt plus fin & moins réſiſtant. Le ſang s'épanche quelquefois auſſi entre les membranes des ar-

tères, parce que leur ſéparation s'eſt faite obliquement, ou ne s'eſt faite qu'en partie; & que dès-lors le ſang s'eſt fourvoyé dans le tiſſu de ces tuniques pour s'ouvrir un paſſage.

Quoi qu'il en ſoit de ces circonſtances, on juge que le plus inſtant eſt d'arriver à l'artère, & de la ſaiſir, pour ſuſpendre le jet qu'elle fournit. Que cela fait, on peut, à loiſir, dégager les parties qui s'oppoſent au placement du cylindre, & enlever tout le ſang coagulé qui embarraſſe les parties, & dont le ſéjour, dans les eſpaces où il s'eſt épanché, compliqueroit la plaie, qui réſulte du délabrement opéré pour atteindre l'artère léſée.

Lorſque la main qui tient cette artère eſt néceſſaire pour l'exécution des détails que nous venons d'indiquer, on la remplace, lorſque cela ſe peut, par une main étrangère; mais il eſt bon d'éviter ce ſecours: & cela eſt preſque toujours poſſible.

La plaie, nettoyée de toute ordure, l'artère ſuffiſamment découverte, & dégagée de tout ce qui l'entoure, & le nerf de la huitième paire qui l'avoiſine, & qui eſt quelquefois appliqué ſur ſa longueur, ſéparée ſoigneuſement, on place le cylindre.

On a préparé à cet effet ce cylindre avant l'opération, & on l'a ouvert au-delà du diamètre du vaiſſeau. Il eſt bon d'en avoir pluſieurs de près. On le prend, avec la main qui eſt libre, par les extrémités, avec le pouce & l'index, le doigt du milieu étant placé ſur le milieu de ſa convexité; on le paſſe derrière l'artère, de manière à ce que l'ouverture du vaiſſeau réponde au milieu de ſa longueur; on engage le vaiſſeau dans ſa gouttière, & le doigt du milieu, placé ſur ſa convexité, l'applique contre le canal artériel, & le maintient dans la poſition que nous venons de déterminer. On rapproche alors les bords du cylindre, on les applique l'un ſur l'autre, obſervant que le croiſement qui réſultera de cette diſpoſition, ne réponde pas à l'ouverture de l'artère. On reſſerre enſuite, avec précaution, & peu à peu, le cylindre, ſans lui faire perdre ſa rondeur. On en croiſe progreſſivement les bords, tenant les faces qui ſe chevauchent bien en contact l'une contre l'autre; & en agiſſant ainſi, on en réduit le diamètre à une grandeur moindre que le canal ſanguin qu'il enveloppe, afin d'y interrompre la continuité de la diaſtole, & de le mettre au-delà du terme de la ſyſtole. Par ce procédé, la dilatation de l'artère ſur les bords du cylindre, prouve l'application immédiate de la partie du vaiſſeau, enveloppée par lui; & c'eſt cette juxtapoſition qui empêche la ſortie du ſang, plutôt que le contact des bords de la plaie, quoiqu'ils ſe touchent & qu'ils ſoient très-rapprochés.

Plus l'ouverture eſt conſidérable, plus le cylindre doit avoir de longueur, & plus on eſt forcé de le reſſerrer. On eſt auſſi obligé de le reſſerrer davantage, en proportion de ce que le vaiſſeau eſt plus grand. Mais quelle que ſoit la force de ces conſidérations, il ne faut pas tellement rétrécir le cylindre, qu'on interrompe le paſſage du ſang. Il importe donc d'aller par gradation dans cette dernière opération, & de tâter, pour ainſi dire, le point, ou l'eſpèce de ligature qu'on opère par le procédé que nous indiquons, eſt ſuffiſante. Pour reconnoître ce point, il faut mettre l'animal en liberté, c'eſt à dire, lui laiſſer mouvoir l'encolure, baiſſer la tête, & reconnoître les pulſations au-deſſous du cylindre.

Telle eſt l'opération de l'*anévryſme faux*. On ſent qu'à la ſuite il faut nettoyer la plaie & la garantir de toute injure. On conçoit qu'il eſt indiſpenſable de la tenir ouverte, pour pouvoir retirer le cylindre, lorſque la cicatrice du vaiſſeau eſt conſolidée. Il ſuffit, pour cela, d'abandonner la plaie à elle-même. On a le ſoin de placer l'animal de manière à ce qu'il ne puiſſe pas ſe frotter. On eſt communément obligé, pour cela, de l'attacher au ratelier les premières vingt-quatre heures; & ſi le cheval qui a ſubi cette opération, eſt aſſez doux pour lui permettre de ſe coucher, il faut que cela ſoit pendant le jour, afin de le ſurveiller aiſément. Il eſt bon de faire quelques lotions anti-phlogiſtiques ſur & autour des parties léſées, & même de ſaigner l'animal, s'il eſt très-vigoureux, ſanguin, & s'il n'a pas perdu beaucoup de ſang. Il nous paroît inutile d'obſerver que cet animal doit être mis à un régime délayant & aſſoupiſſant. On lui donnera peu de nourriture, & on lui fournira des alimens de facile digeſtion.

La cicatrice de l'artère eſt ordinairement conſolidée au bout de trente-ſix ou quarante-huit heures. Il vaut mieux attendre cette dernière époque, que de rien haſarder: alors on lève la canule; on reconnoît que la cicatrice de l'artère eſt parfaite, & on traite la plaie comme une plaie ſimple.

Les grandes plaies d'artère ſont plus de temps à ſe conſolider que celles qui ſont moindres, & celles qui ſont obliques, que les ouvertures longitudinales. La réunion eſt auſſi plus prompte & plus ſûre dans les ſujets ſanguins que dans les cachectiques; c'eſt à quoi il faut avoir égard.

*Traitement de l'*anévryſme vrai.

L'*anévryſme vrai* laiſſe plus de loiſir pour l'opération que l'*anévryſme faux*. On peut réfléchir ſur le temps à choiſir, ſur les moyens à employer, ſur les préparations à faire pour la pratiquer, & ne rien preſſer pendant le traitement.

Ce traitement conſiſte à envelopper la partie dilatée de l'artère avec une canule de plomb, qui dépaſſe de quelques lignes chacune des extrémités de l'*anévryſme*, & à reſſerrer cette canule de manière à lui faire reprendre peu à peu ſon premier diamètre.

Il faut donc, pour produire cet effet, découvrir le ſac *anévryſmal*, comme on découvre l'artère

ouverte, dégager le ſac dans toute ſa circonférence, & procéder, ainſi que nous venons de le dire, & que nous l'avons indiqué précédemment.

Cette pratique eſt fondée ſur l'expérience, & elle a le plus heureux ſuccès. Rien de plus étonnant que de voir la propenſion avec laquelle la partie dilatée cherche à ſe reſſerrer, & à reprendre le diamètre, l'épaiſſeur, & la diſpoſition qu'elle avoit perdue; les parties dont la rupture avoit occaſionné la dilatation *anévryſmale* étant rapprochées ſe cicatriſent complettement, pour ne plus ſe rompre.

Lorſque le ſac *anévryſmal* eſt très-grand, on eſt obligé d'employer un cylindre un peu plus grand que celui néceſſaire, eu égard au diamètre naturel du vaiſſeau, afin de ne pas rétrécir d'abord la partie dilatée autant qu'elle doit l'être; car autrement le volume des membranes du ſac rempliroit ce diamètre, & interdiroit tout paſſage au ſang; ce qu'il importe ſur-tout d'éviter. Mais il faut, en convenir, cet effet ne ſeroit pas de longue durée, vu la propenſion au reſſerrement dont nous venons de parler, & la réduction prompte des membranes à leur état naturel. Il eſt néceſſaire cependant d'avoir égard à la conſidération qui nous occupe, & de reſſerrer le cylindre à meſure qu'on le trouve praticable, juſqu'à ce que la partie du tuyau qu'il renferme ſoit réduite, par l'effet de ce reſſerrement, au-deſſous de ſa grandeur naturelle, & que les points à cicatriſer ſoient, le plus poſſible, rapprochés entre eux.

Lorſque quelque rameau artériel part de la ſurface *anévryſmale*, il faut dégager le cylindre, pour lui fournir un libre paſſage, & avoir l'attention, en reſſerrant ce cylindre, de croiſer les uns ſur les autres les bords qui réſultent de cette ouverture; car autrement l'artère reſteroit *anévryſmée* dans le lieu où on laiſſeroit quelque vide: & bientôt ce petit ſac en occaſionneroit un auſſi grand que celui auquel on auroit remédié.

On a pour la plaie qu'a occaſionné la découverte de l'*anévryſme vrai*, les mêmes précautions que celles indiquées pour l'*anévryſme faux*. On eſt obligé de la tenir ouverte beaucoup plus long-temps que pour ce dernier accident, & elle exige, par cette raiſon, toutes les précautions néceſſaires pour en empêcher la cicatriſation, & pour prévenir ſur-tout les effets d'une ſuppuration indiſpenſable, telles que des démangeaiſons, des éroſions, des calloſités, &c.

On laiſſe le bandage qui réduit le ſac *anévryſmal* juſqu'à ce qu'on ſoit bien certain de la ſolidité de la réunion qu'on a opéré par ce moyen, & juſqu'à ce que la ſurface de ce ſac, rétablie à ſon volume d'artère, ſoit recouverte d'une couche végétative uniforme, qui annonce un tiſſu ſolide, & également répandu, qui forme lui-même une enveloppe autour du vaiſſeau. Cet effet eſt huit jours au moins à s'opérer; &, pour ne rien haſarder, il vaut mieux attendre plus tard pour enlever le cylindre, que de le faire trop tôt.

L'artère, dépouillée de cette enveloppe, on conduit la plaie qui reſte à guériſon, d'après les principes généraux des plaies.

Quant aux pareils accidens, à l'égard des veines, *voyez* TROMBUS, VARICE. (*MM. CHABERT, FLANDRIN & HUZARD.*)

ANÉVRISME. (*Médecine légale.*) Si un anévriſme eſt placé dans un endroit tel que l'opération qui en porte le nom, ſoit impraticable, le malade court à chaque inſtant le riſque de perdre la vie par la rupture du ſac anévryſmal, & l'effuſion de tout ſon ſang. Cette rupture arrive quelquefois ſpontanément, lorſque les membranes du ſac s'aminciſſent au point de ne pouvoir plus réſiſter à l'effort du ſang. Quelquefois elle a lieu à la ſuite d'un effort, quoique léger, qu'aura fait celui qui en eſt attaqué, ou enfin par des accidens tout à fait étrangers & hoſtiles.

Une bleſſure, & toute autre violence, dont l'effet ſeroit de percer ou de rompre la poche formée par la dilatation du vaiſſeau artériel ſeroit donc, dans le cas que nous venons d'établir, une bleſſure *mortelle de néceſſité*. Mais il eſt évident que cette mortalité eſt purement individuelle, puiſque la même cauſe ne ſeroit pas ſuivie de la mort dans un ſujet qui n'auroit point cette diſpoſition ſi dangereuſe.

Ces diſpoſitions individuelles qui mettent une ſi énorme différence dans les ſuites d'une bleſſure, ne doivent point être oubliées dans les rapports à faire en juſtice, puiſqu'elles peuvent diſculper même complettement un accuſé de l'homicide, dont il eſt coupable en apparence. En effet les médecins & les miniſtres de la loi ne ſeroient-ils pas ſouverainement répréhenſibles, ne ſeroient ils pas même vraiment homicides, s'ils confondoient les uns dans leurs rapports, les autres dans leurs ſentences, un accuſé qui auroit été la cauſe de la mort d'un homme attaqué d'un anévryſme qu'un coup ordinaire, une ſimple lutte feroit crever, avec un autre qui, aidé de toute la ſcience d'un anatomiſte exercé, enfonceroit le poignard dans le cœur de ſon ennemi?

Cette doctrine ſur la mortalité individuelle eſt conforme à toutes les lois de la juſtice & de l'humanité; & toutes les fois que ſon application peut avoir lieu, les droits de l'innocent exigent qu'on ne s'en écarte pas. Nous l'avons développée ſuffiſamment à l'article BLESSURES, (Médecine légale.) *Voyez* le mot BLESSURES (MORTALITÉ DES) *Médecine légale* (*M. MAHON.*)

ANGAR. (*Adminiſtration des hôpitaux civils*) *Voyez* HANGAR. (*M. THOURET.*)

ANGAR. (*Hygiene vétérinaire.*) *Voyez* HANGAR. (*M. HUZARD.*)

ANGE. (*Matière médicale.*) Le poiſſon cartilagineux qu'on vend dans nos marchés, ſous le nom d'*Ange*, & qui eſt une eſpèce de chien de mer, *ſqualus ſquatina*, eſt plutôt employé comme aliment que comme médicament. On a quelquefois fait uſage en médecine de ſes différentes parties. Ses œufs ſont, dit-on, propres à arrêter le dévoiement. On a préparé avec ſa peau une ſorte de ſavon ou *ſmegma* contre la galle; enfin ſes cendres ſont utiles dans l'alopécie & les achores.

Aucune de ces prétendues propriétés n'a eté démontrée par une expérience exacte, & on ne fait nul uſage de ce poiſſon aujourd'hui. (*M.* FOURCROY.)

ANGÉLIQUE, ſ. f. (*Matière médicale*). *Angelica.*

L'angélique eſt une forte plante, de la famille des ombelliſères, qui a un grand rapport avec l'impératoire, les livêches, & les ſélins, dont on diſtingue neuf eſpèces.

Voyez le Dictionnaire de Botanique, tom. Ier.

La premiere eſpèce, & celle qui eſt la plus employée, ſe nomme:

Angélique de Bohême.

Angelica, Archangelica. Linn.

Imperiora ſativa, off. Tournef. 317.

L'angelique a une tige très-forte. Sa racine eſt enfoncé profondément, eſt groſſe & brune extérieurement, blanche & fibreuſe intérieurement; elle croît abondamment dans la Laponie, la Bohême, l'Autriche, & les provinces méridionales de la France. Comme on lui a toujours attribué les plus éminentes qualités, on lui a donné le nom qu'elle porte.

Toute la plante a une odeur aromatique forte, mais agréable; elle eſt cordiale, ſtomachique, céphalique, apéritive, ſudorifique, vulnéraire, carminative, emménagogue, aléxipharmaque.

On croit que les racines macérées dans du vinaigre, peuvent préſerver de la peſte, ſoit qu'on en reſpire l'odeur, ſoit qu'on la mâche. On l'emploie dans les maladies de la matrice, dans les affections hiſtériques, & pour déterminer des évacuations pareſſeuſes dans le ſexe.

L'angélique fournit aux pharmacopées un grand nombre de préparations & de compoſitions. On fait une eau ſimple diſtillée, des fleurs, des feuilles, des ſemences, & de la racine deſſéchée. Elle ſert à faire des extraits, des conſerves. Sa racine entre dans les eaux compoſées, thériacales, anti-épileptiques, prophilactiques, de méliſſe compoſée, dans l'eau générale, l'eau impériale, dans le beaume du commandeur. On emploie la racine, les feuilles, & les ſemences dans l'emplâtre diabotanum, dans l'eſprit carminatif de Silvius. Les feuilles ſeules ont place dans l'eau de lait alexitaire, & l'extrait eſt un des ingrédiens de la thériaque céleſte. L'eau diſtillée d'angélique eſt fort recommandée dans la goutte. La teinture de la racine a de la réputation contre les cathares. Sennert fait grand cas d'un beaume d'angélique preſcrit dans la pharmacopée d'Ausbourg, compoſé avec une once d'extrait d'angélique, deux gros de manne en larmes; on y mêle ſur la fin une dragme & demie d'huile d'angélique. Il lui croit les vertus alexipharmaques & toniques les plus diſtinguées.

On donne encore de grandes qualités céphaliques & cordiales à une eau ſpiritueuſe d'angélique, qui eſt compoſée,

D'une demie once de tiges d'angélique fraîche;
De canelle;
De géroſle;
De maſtic;
De coriandre;
D'anis verd; en égale doſe.

On concaſſe le tout; on le fait infuſer dans de l'eau-de-vie pendant vingt-quatre heures; on diſtille au bain marie, & on ajoute un peu de ſemence d'angélique, d'ambre, de muſc, & de civette.

La conſerve d'angelique eſt recommandée comme un très-excellent ſtomachique, & en même temps très-agréable à prendre.

Nous dirons quelques mots de trois autres eſpèces d'angéliques, qui ſont auſſi employées en médecine.

2°. L'angélique ſauvage.

Angelica ſylveſtris foliolis æqualibus, ovalis inciſoſerratis. Linn.

Imperatoria pratenſis major. Tournef. 313.

Cette angélique a beaucoup de rapports avec la précédente; mais ſes qualités ſont bien inférieures. On la dit cependant fort réſolutive, & d'un ſuccès très-heureux, lorſqu'on l'emploie dans l'épilepſie.

3°. L'angélique luiſante.

Angelica lucida Linn.; foliolis æqualibus ovalis inciſoſerratis.

Cette eſpèce eſt plus petite, & indigène du Canada; elle a une ſaveur âcre & brûlante; elle paſſe pour être ſudorifique.

4°. L'angélique, ache des montagnes.

Angelica paludapii folio montana perennis, Tournef. 313.

Liguſticum leviſticum. Linn.

Cette angélique, très-groſſe, & très-charnue monte juſqu'à cinq pieds de haut, croît dans les prés couverts des montagnes de la Provence & de l'Italie; elle a l'odeur aſſez agréable. On lui accorde les qualités inciſives, vulnéraires, alexitaires, ſudorifiques, & emménagogues. Je crois qu'il faut s'en tenir à la première eſpèce d'angélique lorſqu'on peut s'en procurer.

Il faut prendre garde, quand on emploie les

tacines, qu'elles ne ſoient cariées & vermoulues, car elles ſont ſujettes à cet accident.

En général, ſans avoir une confiance aveugle dans toutes les belles choſes qu'on a dit de l'angélique, & de ſes préparations, ce qui nous ſuffit & ce qu'il y a de plus sûr, c'eſt que cette plante offre un bon aromatique qui ſera utile toutes les fois qu'on voudra exciter légèrement le ton & les oſcillations des vaiſſeaux, & ranimer les forces de la digeſtion. (*M. MACQUART.*)

ANGÉLIQUE. (*Hygiène.*)

Partie II. *Choſes dites non naturelles.*

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre Ier. *Alimens.*

Section Iere. *Végétaux.*

L'angélique, qu'on nomme vulgairement angélique de Bohême, la première eſpèce dont il a été fait mention dans l'article précédent, non ſeulement peut être utile comme médicament, mais elle peut encore ſervir quelquefois comme aliment. Dodoni rapporte que les peuples de la Norwege, de l'Irlande, & de la Laponie ſe nourriſſent de tiges vertes de cette plante, en la dépouillant de ſon écorce. Chez nous, c'eſt particulièrement l'art des confituriers qui ſait nous la préparer de manière à la rendre très-agréable. Ils en forment des ſucreries pour les deſſerts, qui flattent également le gout & l'odorat.

La manière d'avoir de bonnes conſerves d'angéliques, c'eſt d'abord de peler des tiges groſſes & fraîches, de les couper d'une longueur convenable, & de les laver; on les fait enſuite blanchir, bouillir, & paſſer à l'eau froide; on les met bien égoutées dans une poële de ſucre clarifié, où elles prennent pluſieurs bouillons; quand elles auront été aſſez bouillies & écumées, alors on met le tout dans une terrine fraîche. Le lendemain ſéparez le ſyrop; faites-le cuire; répandez-le ſur les cardons; quelques jours après, ſéparez encore le ſyrop que les cardons auront dépoſé, faites-le cuire à la petite perle; répandez-le ſur les cardons. Séparez une troiſième fois le reſte du ſyrop; faites-le cuire à la groſſe perle; dépoſez-y vos cardons, & faites-les un peu bouillir; enfin tirez-les; étendez-les ſur des ardoiſes; ſaupoudrez-les de beaucoup de ſucre, & faites les cuire à l'étuve.

Cette eſpèce de conſerve eſt très-excellente pour faciliter les digeſtions; elle eſt utile ſur-tout aux eſtomacs qui ſont actuellement pareſſeux. (*M. MACQUART.*)

ANGÉLIQUE, ARCHANGÉLIQUE, RACINE DU SAINT-ESPRIT, *Angelica major.* (*Hygiène & matière médicale vétérinaire.*)

Preſque tous les herbivores mangent les feuilles de l'*angélique* lorſqu'elles ſont jeunes; elles ont un goût aromatique, & amer, un peu ſucré; il les rebutent plus volontiers quand elles ſont anciennes, parce qu'alors elles ont un goût acre & une odeur aromatique trop forte. Les chèvres ſur-tout en ſont très-friandes, & elles augmentent ſingulièrement l'odeur fétide du bouc. Elles communiquent auſſi leur goût au lait des vaches.

Les feuilles d'*angélique*, fraîches, pilées, & appliquées en cataplaſmes ſur des tumeurs récentes & accidentelles, comme celles qui ſont la ſuite de coups, de contuſions, du frottement de la ſelle ſur le dos; &c., les font diſparoître aſſez promptement. Je m'en ſuis ſervi auſſi avec ſuccès pour frotter les tendons des jambes des chevaux fatigués. On prenoit une poignée de feuilles avec laquelle on frictionnoit juſqu'à ce qu'elle ſoit uſée; on recommençoit plus ou moins ſouvent. C'étoit ſur-tout le ſoir, à la rentrée du travail, & le matin avant le départ qu'on employoit ce remède.

Une légère infuſion de ces feuilles dans l'eau, employée fréquemment, a fait diſparoître quelquefois aſſez promptement l'*ophtalmie.*

Le ſuc exprimé de cette plante m'a ſervi auſſi à remplacer les baumes ſpiritueux dans le panſement des ulcères ſanieux & avec carie, de la *taupe* & du *mal de garot.*

« La racine d'*angélique* en infuſion ou en bol ranime les forces vitales languiſſantes, réveille l'appétit, & augmente la chaleur. Elle eſt d'une grande efficacité pour les beſtiaux qui ont reſpiré un air humide, ou qui ont pâturé dans des terreins marécageux. On l'employe avec ſuccès dans les maladies du foie du bœuf, du cheval, & particulièrement de la brebis, pourvu qu'elles ne ſoient pas accompagnées d'inflammation ou de diſpoſition vers cet état ».

» Elle excite une ſueur douce & peu abondante. Le vin ſaturé de racine d'*angélique*, fortifie, ranime beaucoup le cheval foible & languiſſant, qui vient d'éprouver une longue maladie, ou de travailler au delà de ſes forces ».

» Elle n'agit pas avec autant d'activité ſur la brebis que ſur le cheval & le bœuf». (VITET, *Médecine vétérinaire, tome III, pag.* 178.)

C'eſt un aromatique indigène qui peut remplacer avec avantage & économie dans les maladies des beſtiaux une foule de ſubſtances exotiques plus chères & dont les vertus ont été ſouvent en partie détruites par le tranſport.

On l'emploie en infuſion dans l'eau ou le vin, & en ſubſtance, dans les *maladies épizootiques contagieuſes*, dans les *maladies charbonneuſes & exanthématiques*, ſur-tout dans le *claveau confluent*, & toutes les fois qu'il faut pouſſer du centre à la circonférence.

On en fait uſage auſſi, comme préſervatif dans tous ces cas, & il eſt certain, de quelque ma-

nière que ſe propage la contagion, que l'*angélique*, en portant un principe étheré aromatique dans le poumon, en donnant du ton aux ſolides, & de l'activité aux fluides, peut s'oppoſer à ſes effets.

La racine ſèche d'*angélique* eſt encore placé par M. *Bourgelat* au rang des apophlegmatiſans ou maſticatoires. Dans ce cas, comme dans le précédent, on en fait des *billots*, des *nouets*, ou des *maſtigadours*.

On preſcrit la racine d'*angélique* à la doſe de trois onces en infuſion dans l'eau, & juſqu'à deux onces & demie en poudre dans le miel, mais cette doſe eſt trop foible pour les grands animaux. M. *Barrier*, dans une épizootie charbonneuſe qui a régnée aux environs de Chartres en 1775, l'a portée à une demie livre dans le premier cas, & à quatre onces dans le ſecond ſans inconvéniens; il y ajoutoit même quelquefois le vin, le quinquina & l'alkali volatil. *Voyez* DOSES. (*M. HUZARD.*)

ANGÉLIQUE AQUATIQUE RAMPANTE, ANGÉLIQUE BOUCANE, HERBE A GÉRARD, PETITE ANGÉLIQUE DES BOIS, PETITE ANGÉLIQUE SAUVAGE, PIED DE CHÈVRE (*Matière médicale vétérinaire.*)

Chomel, *Dictionnaire économique, édition de Delamarre*, dit que la petite angélique ſauvage (*ægopodium podagraria*) ſe donne aux chevaux pour les *tranchées*, la *gourme*, & d'autres maladies,

Je l'ai vu adminiſtrée en décoction par quelques maréchaux de campagne dans la *fourbure* & dans le *farcin*. Ils ſe ſervoient de cette même décoction pour laver & déterger les ulcères farcineux. (*M. HUZARD.*)

ANGÉLIQUE. (*Juriſprudence de la Pharmacie.*) L'angélique, l'archangélique, ou racine du ſaint-eſprit, *angelica*, *radix ſyriaca*, eſt une plante économique & médicinale, fort eſtimée par les vertus qu'on lui attribue contre les poiſons, qui l'ont fait déſigner par ces brillantes dénominations, & l'ont fait entrer dans la thériaque. Elle croît ſur les plus hautes montagnes de France & des pays étrangers, d'où on nous en apporte les racines. On eſtime davantage celles de Bohême que celles d'Angleterre & de Hollande. Des herboriſtes vendent quelquefois pour ces racines celles de Méon, plante de Bourgogne; mais il eſt facile & important d'en faire la diſtinction. Les racines d'angélique, longues, groſſes, & blanches en dedans, reſſemblent à l'ellébore noir; celles de Méon reſſemblent à celles du perſil ordinaire. On confit au ſucre les racines & les côtes d'angélique lorſqu'elles ſont encore fraîches, & l'on fait des dragées avec ſa graine.

La racine d'Angélique a conſervé ſon nom latin *angelica* dans le tarif de 1664. Suivant ce tarif, elle payoit 2 liv. d'entrée par quintal net, en venant de l'étranger ou d'une province réputée étrangère dans une des cinq groſſes fermes. A la ſortie de celles-ci dans les autres, elle payoit cinq pour cent de ſa valeur, s'il n'étoit juſtifié du droit d'entrée. A la douane de Lyon elle payoit ſuivant le tarif de 1632, 3 liv. 2 ſous 6 deniers; & à celle de Valence, elle payoit auſſi du quintal net, comme droguerie, 3 liv. 11 ſous; mais tous ces droits ont été réunis & modifiés par les réglemens de l'aſſemblée nationale de France, qui ont rejetté les barrières aux frontières. (*MM. VERDIER.*)

ANGELVIN. *Voyez* ANDIRA. (*M. FOURCROY.*)

ANGELYN. (*Hygiène vétérinaire.*) *Voyez* ANDIRA. (*M. HUZARD.*)

ANGERS. (*Eaux minérales.*) Il y a tout à côté de cette capitale de l'Anjou une ſource minérale, appelée la *Carrière de bouillon*, & dont le nom ſeul eſt connu & indiqué. (*M. MACQUART.*)

ANGERS & ANJOU (*Juriſprudence de la Médecine.*) L'Anjou, *Andegavum*, *Andegavenſis ager*, eſt cette contrée de la France ſituée dans ſa partie moyenne & occidentale, & arroſée principalement par la Mayenne, la Loire & le Loir. C'étoit avant la révolution une des belles provinces & un des beaux gouvernemens de la France, dans le reſſort du parlement de Paris. Maintenant elle forme en ſa plus grande partie le département de Mayenne & Loir. Il avoit tiré ſon nom d'Angers, ſa ville capitale.

Angers, *Andegavum*, la capitale de l'Anjou, avoit dans l'ancien régime un évêché, une ſénéchauſſée, un préſidial, une juriſdiction des traites; &c. C'eſt maintenant le chef-lieu du département de Mayenne & Loir. L'empereur Auguſte en fut le fondateur, & lui donna le nom de *Juliomagus*, de Jules Céſar, qui l'avoit adopté. Childeric, roi de France, s'en empara; depuis lui elle a appartenu aux rois françois ſous les deux premières races. Lors de l'origine des fiefs, elle forma un comté & un duché qui fut poſſédé par Robert-le-Fort, chef de la maiſon d'Anjou. Mais ce Robert étant devenu la tige des Capétiens, l'Anjou a fait partie du domaine de la couronne, ſous la troiſième race de nos rois.

Angers a reçu de très-bonne heure les lumières de la foi; & avec elles celles de la philoſophie chrétiennne, qui dans les premiers ſiècles de l'égliſe accompagnoit ordinairement l'Evangile. L'égliſe d'Angers s'eſt formée dans celle de Tours, établie & étendue par ſaint Gatien & ſaint Martin. Le premier évêque qu'on lui con-

noiſſe eſt ſaint Défenſeur, qui vivoit ſur la fin du IV ſiècle. Cet évêché étoit le ſecond des ſuffragans de Tours. Maintenant il fait partie de la métropole de Rennes. Les Lettres & les Sciences, & même la Médecine, ſe ſont introduites & ſe ſont ſoutenues dans les premiers ſiècles du moyen âge, autant que la barbarie le permettoit, dans les égliſes épiſcopales & monaſtiques de l'Anjou. Elles s'y éteignirent tout à fait comme ailleurs, pour les laïques ſerfs, dans les ſiècles ténébreux de la féodalité; mais du moins c'eſt une des contrées où il s'en conſerva plus de rayons dans la nobleſſe, comme dans le clergé.

Robert-le-Fort, chef de la première maiſon d'Anjou, & la tige des rois de la troiſième race, rétablit l'ancienne chevalerie, fondée par Charles Martel, étendue & propagée par Charlemagne, mais dégénérée chez les Carlovingiens après Charles-le-Chauve. Ce furent principalement les héros formés à la cour de Robert-le-Fort & dans celle de ſon fils Hugues-le-Grand, qui portèrent Hugues Capet ſon petit-fils ſur le trône des françois, & c'eſt ſous les rois de cette troiſième race deſcendante de l'ancienne maiſon d'Anjou, que la chevalerie prit une nouvelle forme, qui a fait diſparoître l'ancienne aux yeux des antiquaires, même à ceux du ſavant Sainte-Palaie ſon hiſtorien. Quoiqu'il en ſoit, la maiſon de Robert-le-Fort contribua beaucoup à la conſervation des Lettres, de l'éducation phyſique, de la Médecine, & de la Chirurgie, & particulièrement de celles des armées, dans leur éclipſe pendant les ſiècles d'ignorance & de barbarie. A ſon exemple, les cours ou châteaux des ſeigneurs angevins devinrent des écoles pour la nobleſſe, comme les égliſes en étoient pour le clergé.

L'Anjou, arroſé de quarante-neuf rivières, poſſédant un grand nombre de forêts, & diverſifié de prairies, de côteaux, & de plaines fertiles, offroit à ſes habitans un grand nombre de riches productions dans une étendue d'environ trente lieues de long ſur vingt de large. C'étoit une des contrées des Gaules les plus fécondes en denrées néceſſaires à la conſervation & au rétabliſſement de la ſanté, c'eſt-à-dire, en comeſtibles, épiceries, & drogueries. Sa ſituation, entre la Bretagne, province maritime, & les autres provinces du milieu de la France, & ſix de ſes rivières qui ſont navigables, la rendoient auſſi propre au commerce extérieur qu'au commerce intérieur; mais pour que les angevins & les françois tiraſſent tout le parti de ces grands avantages, il falloit des agriculteurs, des métallurgiſtes, & des artiſtes de bien des ſortes, pour exploiter les abondantes richeſſes de ce pays; des phyſiciens & des chimiſtes, des pharmaciens & des médecins pour les étudier & les faire connoître: & tous ces hommes précieux manquoient ſous les régimes deſpotique & féodal, auxquels les francs ont été aſſervis juſqu'au douzième ſiècle. On ne connoiſſoit guères alors que trois claſſes d'hommes: des guerriers, toujours occupés à faire ruiſſeler le ſang au gré de féroces conquérans; des ſerfs occupés à labourer la terre, & des routines des arts les plus néceſſaires à la vie; & des eccléſiaſtiques occupés à prier Dieu, à répandre les ſuperſtitions, & à prêcher la ſervitude & l'abnégation de ſoi-même.

Les prérogatives naturelles de l'Anjou ont dû diſtinguer ſes habitans parmi les citoyens qui ont repris leur activité après l'affranchiſſement des ſerfs & le rétabliſſement des communes dans le douzième ſiècle: & par une ſuite néceſſaire, la ville d'Angers a dû ſe former des premières une école: & en effet l'étude générale où l'univerſité d'Angers eſt du nombre de celles qui ſe ſont formées d'elles-mêmes, & dont on ne peut aſſigner une date fixe. Le douzième ſiècle fournit quelques monumens de ſon exiſtence, ſous la forme académique des premières grandes études de ces temps. Nos rois n'ont fait, en quelque ſorte, que la confirmer. Celles de Paris, de Montpellier, & de Toulouſe ſont les ſeules qui puiſſent lui diſputer la prééminence de l'antiquité. L'on ne peut du moins lui conteſter le premier rang après celles-ci, & ne pas la regarder comme la quatrième du royaume. Son premier titre royal eſt de 1248. Il lui fut donné par Louis IX, qui l'érigea ou la reconnut & la confirma, à la prière de Charles I du nom, comte d'Anjou, ſon frère. Dans le douzième ſiècle, elle reçut pluſieurs réglemens pour ſa diſcipline, & elle fut réformée en 1395 & 1397, par deux arrêts du parlement de Paris.

Les arts, c'eſt-à-dire, la Philoſophie, & la Théologie furent enſeignées, de temps immémorial, à Angers. On a des témoignages fort anciens de ſa célébrité pour ces diſciplines. Le droit y prévalut enſuite; & ſon enſeignement y devint ſi fameux, pendant que les autres enſeignemens y dégénéroient, que ſes profeſſeurs paroiſſoient ſeuls former ſon école dans le treizième ſiècle, qu'elle reçut des priviléges & autres témoignages de la bienveillance des comtes d'Anjou; & même dans le quatorzième, que cette univerſité prit une forme conſtante & juridique. Pendant tous ces temps, ſon hiſtoire ne fait aucune mention de Médecine.

La faculté des droits canonique & civil paroiſſoit encore exiſter ſeule à Angers au commencement du quinzième ſiècle, lorſque le pape Eugène IV rendit, le 5 du mois d'octobre 1432, une bulle portant ampliation des trois facultés des Arts, de Médecine, & de Théologie à celle de Droit dans l'univerſité d'Angers. Elle portoit ſpécialement que celle de Médecine ſeroit établie, diſciplinée, enſeignée, & privilégiée, comme celle de Droit. Cette ampliation fut confirmée par Charles VII, par lettres patentes de mai 1433, & par tous ſes ſucceſſeurs, de règne en règne, juſqu'à Louis XV & Louis XVI; leſquels, en confirmant les priviléges de cette univerſité, y ont toujours compris la faculté de Médecine.

Les ſtatuts donnés à cette univerſité, avant cette époque, n'étoient relatifs qu'à la faculté des droits. Les médecins reçurent quelques articles de réglemens dans la bulle d'Eugène, & dans les lettres de Charles. Suivant ces ſtatuts, l'univerſité étoit diviſée en ſix nations; ſavoir, celles d'Angers, du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie.

La faculté de Médecine a reçu des réglemens ou ſtatuts particuliers dans les réformes qui ont été faites par la ſuite, & autoriſées par arrêts du parlement de Paris du dernier août 1613, & du 18 janvier 1653, & dans une tranſaction paſſée entre les facultés ſupérieures de cette univerſité, le 24 juillet 1668.

Cette univerſité eſt gouvernée en général par un recteur électif; par un chancelier perpétuel, ou maître d'école; par quatre autres officiers généraux, ſavoir, ſon procureur général, ſon receveur, ſon ſecrétaire, & ſon grand appariteur, dont le premier & le dernier ſont électifs; enfin par des officiers particuliers de ſes facultés.

La faculté des Arts, qui prépare les ſujets pour la Médecine aux trois autres facultés & aux autres profeſſions ſcientifiques, eſt compoſée des profeſſeurs & régens des deux colléges de Beuil & d'Anjou, & d'une compagnie de maîtres-ès-arts & d'éducation.

La faculté de Médecine a part au gouvernement général de l'univerſité, & elle ſe gouverne par des ſtatuts particuliers & des uſages aſſez analogues à ceux de l'univerſité de Paris. Son chef eſt un doyen électif: ſes membres ſont tous les docteurs qu'elle a reçus, & ceux des autres univerſités qu'elle a aggrégés. Les uns & les autres reçoivent le titre de régens, en ſoutenant un acte qui n'eſt que de pure cérémonie; car ils ne rempliſſent les fonctions de la régence qu'à tour de rôle. Dans le grand nombre de bedeaux, exprimés dans la liſte de ceux qui devoient jouir des priviléges de l'univerſité, il n'y en a qu'un pour la faculté de Médecine.

Parmi douze à quinze docteurs-régens, que cette faculté comprend ordinairement, pluſieurs ſont choiſis tous les ans, pour donner les leçons ordinaires, le matin & l'après-midi, dans ſes écoles, ſituées *chauſſée Saint-Pierre;* d'autres font des cours complets d'Anatomie & des démonſtrations régulières & ſuivies de Chirurgie, de Pharmacie & de Botanique.

Cette compagnie ne connoît pas la diviſion ſi ridicule de docteurs *intrà muros* & *extrà muros*, uſitée dans pluſieurs autres facultés de Médecine. Cependant, comme toutes celles des provinces, elle confère deux ſortes de degrés: les uns pour les médecins qui doivent reſter dans la ville, par une licence de deux années, ſemblable à celle de Paris; les autres pour ceux qui doivent s'établir hors la ville, par une licence de trois mois, conformément à l'édit de 1707; & lorſque ceux-ci viennent s'établir dans la ville, ils n'ont à ſubir que les actes de l'aggrégation; mais pour empêcher que ceux qui doivent être docteurs-régens éludent la grande licence, la faculté eſt dans l'uſage d'y aſſujettir tous ceux qui ſont nés dans la ville, ou qui y ont leurs parens établis. Cet abus va être detruit par l'uniformité de réception pour toute la France, qui ſera ſans doute décrétée par nos légiſlateurs, ſur le beau projet d'*inſtruction publique*, qui a été lu par M. Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, pour le comité de conſtitution, les 10, 11, & 19 ſeptembre 1791.

Cette faculté a donné, il y a environ trente-cinq ans, une ſorte de ſcandale qui n'a jamais eu lieu à Paris, & qui s'eſt répété dans pluſieurs compagnies ſavantes des provinces, à l'imitation de la plupart des anciennes cours ſouveraines, & qui feroit maintenant crier bien haut, ſous notre nouvelle conſtitution. Un jeune médecin, très-ſavant, ſe preſenta à cette faculté, pour y être aſſocié, mais il étoit fils d'un cabaretier: la faculté penſoit que la noble profeſſion de médecin ne pouvoit être exercée par des hommes nés dans une baſſe condition; c'eſt-à-dire, que le talent d'arracher des victimes à la mort n'eſt point aſſez noble, s'il n'eſt décoré par une illuſtration de préjugé, & qu'il falloit être preſque auſſi noble pour guérir les hommes, que pour les exterminer. Dans cette idée, l'aſpirant fut éconduit. Il ſe pourvut devant le premier miniſtre de la juſtice. Cette fois, le deſpotiſme fut raiſonnable & juſte. Il ordonna que le candidat ſubiroit ſes examens en public, devant la faculté de Médecine, en préſence de deux commiſſaires envoyés par la faculté de Paris, & des premiers magiſtrats de la ſénéchauſſée d'Angers. Le jeune homme, trop fier de ſa victoire, & s'apprêtant à faire un étalage brillant de ſa ſcience, fit afficher que tel jour il ſubiroit ſon examen par ordre du roi, *juſſu regio*, en préſence de... &c. L'orgueil lutta contre l'orgueil, & l'ariſtocratie du corps triompha à l'ordinaire, mais par de ces procédés ſinguliers, qui l'ont rendue ſi haiſſable. Chacun des examinateurs propoſa une queſtion triviale, & cria *optimè*, après une ou deux phraſes, dont le récipiendaire ne vouloit faire qu'un exorde de ſa réponſe; & après un examen très-court & cruel, M. le doyen conclut à ſon admiſſion. Le public en ſentit bien les motifs, & donna la plus grande célébrité au nouveau docteur: mais les conſultations ont toujours été libres; ſes collégues ne voulurent point conſulter avec lui: & les malades qui payent veulent avoir des conſultations. Ils abandonnèrent le médecin, qui les privoit des conſultations des habiles praticiens de cette ville, & la ſcience du jeune médecin lui ſervit moins que l'impudence aux empiriques. On eut grand ſoin de l'inviter aux actes de la compagnie, auxquels il étoit appelé par les ſtatuts; mais la confraternité ne l'appela point, & il fut étranger

au

au milieu de ſes collégues. Heureux les françois, ſi leur conſtitution les habitue enfin à ne reconnoître que les talens & les vertus pour titre de nobleſſe!

Les chirurgiens d'Angers & de l'Anjou ont toujours été ſoumis ſucceſſivement à la juridiction du premier barbier & du premier chirurgien du roi; & leur régime ne préſente rien de particulier dans cette province. Il n'y a point d'école de Chirurgie dans leur communauté d'Angers. C'eſt une de celles qui n'ont point rivaliſé les facultés de Médecine, qui n'ont concouru que ſous les médecins à l'enſeignement de l'Anatomie & de la Chirurgie, & où par conſéquent ce double enſeignement a été négligé.

Il y a à Angers une jurande, ou communauté d'apothicaires. Son premier titre eſt un arrêt rendu aux grands jours d'Angers le 27 octobre 1539, qui ordonna que, dans cette ville & dans celle du Mans, l'état d'apothicaire ſeroit, à l'avenir, *état jure*, & que déſormais perſonne ne pourroit l'y exercer ſans y être reçu dans les formes ordinaires. Cet arrêt, qui a formé le premier réglement pour ces deux communautés, porta de plus que les ordonnances & ſtatuts faits par les rois Jean, Charles VII, & Louis XII, pour les apothicaires de la ville de Paris, *ſoient gardés, obſervés, & entretenus, de point en point*, par les maîtres apothicaires deſdites villes d'Angers & du Mans. Les ſtatuts de Paris devinrent alors communs à ces deux communautés; mais les apothicaires d'Angers en ayant fait rédiger de particuliers pour eux ſur les réglemens rendus depuis pour leur communauté, ils furent confirmés par lettres patentes du 7 ſeptembre 1644.

Il y a à Angers, & dans les principales villes d'Anjou, des hôpitaux & hôtels-Dieu propres à l'étude des différentes branches de la Médecine.

On voit, par ce détail, que la ville d'Angers eſt bien propre à recevoir les écoles du département, qui doivent remplacer les univerſités pour l'enſeignement & l'étude des Belles-Lettres, de la Médecine, du Droit, de la Théologie, & de l'Art militaire, ſuivant le projet d'*Inſtruction publique* propoſé à l'aſſemblée nationale par M. l'ancien évêque d'Autun. Si la faculté de Médecine y perd le droit de graduer des médecins, l'art de guérir y pourra gagner, par un meilleur enſeignement de la Médecine, de la Chirurgie, & de la Pharmacie réunies en une ſeule école.

Le département de *Mayenne & Loir* mérite en outre des nouveaux légiſlateurs une attention particulière pour le commerce en général & pour les commerces particuliers des comeſtibles, des épiceries, & drogueries. C'eſt peut être celui qui y eſt le plus propre, par ſa ſituation, par ſes productions, & par ſes rivières. On recueille en abondance, en Anjou, tous les blés & légumes, du chanvre & du lin, de très bons fruits de toute eſpèce, des vins blancs, & même d'aſſez bons cidres. La nourriture des beſtiaux de toute eſpèce fait une des richeſſes de la province. On y exploite différentes eſpèces de mines & de carrières. On y trouve auſſi bien des fontaines minérales, mais dont les vertus n'ont pas été bien préconiſées, ni peut-être bien connues & bien examinées. Le pays, fécond & bien diverſifié, pourroit, s'il étoit mieux étudié, peut-être enrichir encore l'Hiſtoire Naturelle & la matière médicale. Ses richeſſes y ont fait naître bien des manufactures de différentes eſpèces, & peuvent en faire naître de nouvelles, par l'induſtrie, aiguillonné ſous le régime de la liberté. Ses ſix rivières navigables, dont la Loire communique à la Seine par deux canaux, peuvent lui faire recevoir les richeſſes des Indes par l'Océan, & les répandre, avec les ſiennes, dans la plupart des autres départemens.

L'Anjou étoit une des provinces des cinq *groſſes fermes*. A ce titre, les marchandiſes qui y entroient de la Bretagne réputée étrangère, ou qui en ſortoient pour cette province, y payoient les droits d'entrée & de ſortie. Il y avoit en outre, en Anjou, d'autres droits à y payer; ſavoir, la traite & impoſition foraine d'Anjou, le trépas de Loire, les traites domaniales d'Anjou, la nouvelle impoſition d'Anjou: mais tous ces droits généraux & particuliers avoient été réunis & fixés par le tarif de 1664, & par des réglemens poſtérieurs. L'aſſemblée nationale vient d'achever de rompre toutes ces entraves du commerce, qui en étoient auſſi pour les arts ſalutaires, en reculant les barrières juſqu'aux frontières, en ſimplifiant & modérant les droits, enfin en déclarant françois tous les habitans de la France, ſans diſtinction & ſans priviléges. Le département de Mayenne & Loir va donc bientôt pouvoir développer librement toute l'énergie de ſes habitans, pour conquérir au bonheur général, en travaillant au ſien propre, par une culture & un enſeignement plus complet & plus parfait des arts & des ſciences, qui ont la ſanté publique pour objet. (*M.* VERDIER.)

ANGHINE. (*Matière médicale.*) Arbre de l'île de Madagaſcar, qui produit, dit-on, un fruit rouge, agréable au goût, & bon dans la gravelle & les ardeurs d'urine; mauvaiſe deſcription: car il ſeroit aſſez extraordinaire qu'il n'y eût dans toute l'île que l'*anghine* qui portât un fruit rouge d'une ſaveur agréable. (*M.* FOURCROY.)

ANGINE, *ou* ESQUINANCIE, *Angina, Cynanche.* (*Médecine pratique.*) On appelle de ce nom une maladie inflammatoire, accompagnée d'une reſpiration & d'une déglutition difficiles, avec fièvre aiguë, douleur, rougeur, & un ſentiment de conſtriction dans le goſier. On la trouve rangée dans le ſecond ordre des phlegmaſies, par Sauvages & par M. Cullen.

L'*angine* diffère quant au ſiége & quant à la

fièvre qui l'accompagne, & l'une & l'autre de ces différences ſont caractériſées par des ſignes qui leur ſont propres.

I. Quant au ſiége, je penſe que l'on doit admettre comme eſpèces :

1°. L'*angine du goſier*, *angina tonſillaris*, de Sauvages & de M. Cullen, *quinta ſpec. Boerrhaavii*; je l'appelle *angina faucium*. Alors l'inflammation ne ſe borne pas aux amygdales; elle s'étend à tout le goſier; c'eſt *l'angine* la plus ordinaire. Souvent il ſurvient des abcès dans les amygdales; le voile du palais & ſes colonnes ſont auſſi très-affectés dans la plupart des malades. Quelquefois les divers points de la ſurface du goſier ſont couverts d'aphthes, ou de petits ulcères.

Pluſieurs médecins ont appelé *eſquinancie pharyngée*, *cynanche pharyngea*, une *angine* dans laquelle l'inflammation occupe principalement le fond de la gorge, ou le pavillon du pharynx & de l'œſophage, & dans laquelle la déglutition eſt ſur-tout très-difficile. Mais, comme l'obſerve M. Cullen, ce cas ne mérite pas d'être diſtingué de *l'angine* tonſillaire, ou du goſier; il exige ſeulement, ajoute-t-il, que l'on ait recours plus promptement à la ſaignée & aux autres remèdes convenables.

2°. L'*angine du larynx & de la trachée-artère*, *angina trachealis*, *latens*, *ſeu interna*; *prima ſpec. Boerrhaavii*; *cynanche laryngea auctorum*; *cynanche trachealis* de Sauvages. Ici, le ſiége eſt plus profond que dans la précédente; la reſpiration eſt très-difficile; l'inſpiration eſt ſur-tout laborieuſe; la voix eſt rauque, la toux eſt comme étouffée, & quelquefois accompagnée de cris aigus. Il n'y a preſque aucune tumeur apparente au goſier; la déglutition eſt peu douloureuſe.

3°. L'*angine* du larynx, de la trachée-artère, & des poumons, appelée *croup* ou *angine membraneuſe* des enfans; *cynanche trachealis* de M. Cullen; *angina polypoſa*, *ſive membranacea*. Dans cette maladie, la voix eſt rauque; l'inſpiration ſe fait avec une eſpèce de ſifflement; la toux eſt accompagnée d'un bruit ſouvent très-ſonore, & il ſort par la bouche une matière muqueuſe, plus ou moins épaiſſe. L'ouverture des cadavres a démontré, 1°. que le foyer du mal s'étendoit juſques dans les poumons; 2°. que la ſurface interne de la trachée-artère étoit tapiſſée d'une membrane polypeuſe, ayant plus ou moins de conſiſtance en différens ſujets.

4°. L'*angine externe*, les *ourles*, ou *oreillons*; *cynanche parotidæa* de Sauvages & de M. Cullen; *angina externa*, Ruſſel; *angina*, *ſeu cynanche parotidæa infantum*. Elle s'annonce, dit M. Cullen, par les ſymptômes ordinaires de pyrexie, auxquels ſe joint, immédiatement après, un gonflement conſidérable des parties externes de la gorge & du cou, principalement des glandes parotides & maxillaires. Elle eſt, ajoute ce médecin, ſouvent épidémique, & évidemment contagieuſe. Elle attaque auſſi les adultes, & alors l'engorgement des glandes n'eſt pas ſi marqué. Dans cette eſpèce, la fluxion eſt à l'extérieur; la reſpiration & la déglutition ſont à peine léſées.

II. Quant à la nature de la fièvre qui accompagne l'*angine*, on doit diſtinguer :

1°. L'*angine gangreneuſe* ou *maligne*, dans laquelle les amygdales & toute la ſurface du goſier ſont couvertes de croûtes blanchâtres ou cendrées, qui cachent des ſurfaces ulcerées. Elle eſt très-contagieuſe, communément épidémique, & toujours accompagnée de fièvre *typhode*, d'un *typhus*. Cette affection eſt très-dangereuſe, ſur-tout pour les enfans.

2°. L'*angine* externe eſt ordinairement accompagnée d'une fièvre ſynoque légère. La fièvre ſynoque eſt plus grave dans l'*angine* du goſier, & dans celle du larynx.

3°. Souvent l'*angine* ſe trouve compliquée avec la fièvre ſcarlatine, *ſcarlatina anginoſa*, Sauvages; *ſcarlatina cynanchica*, Cullen; ou, avec la rougeole, *rubeola anginoſa*, Sauvages & Cullen.

Je parlerai ſéparément, à la fin de cet article, de la ſcarlatine *angineuſe*. Quant à l'*angine* ſimple, on peut, relativement au traitement qu'il convient d'employer dans cette maladie, la diviſer en pluſieurs eſpèces principales, qui ſont l'*angine inflammatoire*, l'*œdémateuſe*, la *catarrhale*, celle qu'on nomme *maligne*, l'*angine sèche*, l'*angine ſquirreuſe*, & l'*angine membraneuſe* ou *polypeuſe*. Cette diviſion embraſſe toutes celles de ces maladies qui ſont idiopathiques. Quant à celles qui ſont ſymptômatiques, telle qu'eſt l'*angine convulſive* de Boerhaave, & pluſieurs autres, nous croyons plus naturel & plus méthodique de les renvoyer aux articles des maladies dont elles dépendent. Toutefois, nous ajouterons, à la fin de celui-ci, quelques détails ſur la maladie décrite par le docteur Foterghill, ſous le nom d'*angine pectorale* (*angina pectoralis*); celle-ci doit être rapportée aux affections des poumons.

§. I.

Angine inflammatoire.

Cette *angine* ne diffère des autres inflammations qu'à raiſon des parties qu'elle attaque. Ses ſymptômes, ſoit qu'ils lui ſoient communs avec les autres maladies inflammatoires, comme ſont la fièvre, le mal de tête, la chaleur, les urines rouges, ou qu'ils lui ſoient particuliers, ſont d'autant plus violens, tout le reſte étant égal, que le mal eſt plus voiſin de la glotte, & d'autant plus doux, que le mal eſt plus extérieur.

Lorſqu'elle eſt conſidérable, & qu'elle occupe ſeulement la trachée-artère, elle eſt accompagnée d'un ſentiment de douleur, de chaleur dans la partie affectée; d'une tumeur qui, quelquefois, ne paroît pas au dehors; d'une fièvre aigue; d'une voix perçante & ſonore; d'une eſpèce de ſifflement; d'une reſpiration courte, fréquente, très-laborieuſe; d'une douleur vive dans l'inſpiration; d'un pouls extrêmement vacillant, & d'angoiſſes extrêmes.

Si c'eſt principalement le larynx qui eſt affecté, ces ſymptômes ſont les mêmes, excepté que la voix eſt plus aiguë, & qu'on ſouffre une douleur énorme toutes les fois qu'on élève le larynx en avalant. Cette *angine* eſt capable de produire un étranglement, qui fait périr avant qu'on ait pu adminiſtrer aucun ſecours.

La déglutition devient très-douloureuſe encore, lorſque l'inflammation s'étend juſqu'au pharynx. Dans ce cas, il arrive ſouvent que les alimens ſont repouſſés, qu'ils entrent dans la trachée-artère, & qu'ils cauſent une toux violente.

Lorſque l'inflammation eſt dans les amygdales, elle ſe communique ordinairement au voile du palais, à la luette, aux muſcles de ces parties, & à toute la membrane muqueuſe. Les amygdales, dans ce cas, éprouvent un gonflement qui paroît même au dehors ſous les angles des mâchoires. Non ſeulement la reſpiration, en total, eſt difficile, mais on ceſſe de reſpirer par les narines; les alimens, à cauſe du reſſerrement de l'œſophage & de la douleur qui s'enſuit, ne paſſent que difficilement, & ſouvent point du tout: il ſe fait une excrétion continuelle, & fort incommode, de mucus; quelquefois une douleur vive ſe fait ſentir dans l'intérieur de l'oreille, & dans le conduit par lequel elle communique avec le goſier. On entend un bruit dans ces cavités pendant la maſtication; quelquefois il ſurvient une ſurdité complète, & la pyrexie ſe joint à tous ces ſymptômes.

Ce mal, quoiqu'il paroiſſe quelquefois aſſez grave, eſt preſque toujours peu dangereux; s'il devient funeſte à un malade, ce n'eſt qu'en ſe jetant ſur le larynx, ou ſur le poumon, & lorſqu'il eſt joint à une affection érésipélateuſe, ou gangreneuſe. Souvent cette maladie n'attaque qu'une amygdale; quand toutes les deux ſont affectées, il y en a toujours une plus enflammée que l'autre; s'il n'y en a qu'une d'affectée, ordinairement l'inflammation paſſe de l'une à l'autre; & dans cet état de mobilité, le mal eſt facile à réſoudre. Il ſe termine rarement par la ſuppuration, preſque jamais par la gangrène. On voit des perſonnes qui éprouvent cette angine toutes les années; d'autres deux fois par an, au printemps & en automne. La ſurdité qu'elle cauſe quelquefois, provenant de la tuméfaction inflammatoire de la trompe d'Euſtache, ſe termine avec l'inflammation; ou ſi un abcès en laiſſe quelque trace, elle diſparoît à meſure que cet abcès ſe guérit.

Il eſt rare que ces différentes parties ſoient attaquées ſéparément: pour l'ordinaire, pluſieurs le ſont à la fois; & il eſt évident que le danger doit augmenter à proportion du nombre, ſuivant la ſenſibilité de ces parties, & à raiſon de l'intenſité du mal.

L'angine inflammatoire attaque ſur-tout les jeunes gens, & les perſonnes ſanguine. Les cauſes qui la déterminent ſont toutes celles qui produiſent l'inflammation. Telles ſont un exercice violent des parties contenues dans la gorge, une courſe rapide contre un vent froid, & autres pareilles.

Lorſque l'inflammation eſt bénigne, comme l'eſt ordinairement celle des amygdales, on peut lui appliquer en général la méthode curative que M. Cullen propoſe pour celle-ci.

« Dans la cure de cette maladie, dit ce célèbre praticien, quelques ſaignées peuvent être convenables; mais les fortes ſaignées ſont rarement néceſſaires. L'ouverture des veines ranines paroît ne produire aucun avantage; les ſangſues, appliquées ſur les parties de la gorge qui ſe préſentent à la vue, ſont plus efficaces.

» On a fréquemment obſervé, ajoute M. Cullen, qu'il étoit très-utile, dans le commencement de la maladie, d'exciter un vomiſſement copieux.

» On peut ſouvent, dit-il, modérer l'inflammation par des aſtringens légers, & particulièrement par des acides ſur les parties enflammées. Néanmoins, dans beaucoup de cas, on n'a rien trouvé qui procurât un plus prompt ſoulagement que la vapeur de l'eau chaude, déterminée vers la gorge par un appareil convenable.

» Les autres remèdes qui conviennent dans cette maladie, dit M. Cullen, ſont les rubéfians ou véſicatoires, appliqués extérieurement, à la nuque. On doit y joindre l'uſage des purgatifs & des divers anti-phlogiſtiques connus, excepté l'application du froid.

» Cette maladie ſe terminant ſouvent par la réſolution, qui eſt fréquemment accompagnée de ſueurs, il eſt bon de favoriſer ou d'entretenir avec prudence ces ſueurs ».

Dans l'*angine tonſillaire*, & toutes les fois que l'inflammation eſt dans des endroits acceſſibles aux remèdes topiques, il eſt bon d'employer, en gargariſmes ou en injections, les humectans, les atténuans doux, les délayans, les relâchans. Ainſi, les décoctions de mauve, de guimauve, de ſemences de lin, avec un peu de nitre, de vinaigre, de ſel polychreſte, ou autres ſtimulans légers, capables en même temps de rafraîchir, ne peuvent que produire un bon effet. Ces remèdes doivent être employés chauds, ſur-tout en hiver; car s'ils ſont froids, ils nuiſent en reſſerrant. Il ſuffit de les tenir dans la bouche, ou de s'en gargariſer doucement & par intervalles. Mais ſi le gonflement des parties ou l'écoulement perpétuel d'une humeur viſqueuſe ne permet pas au malade de garder ces remèdes dans la bouche, on les y injectera doucement & avec précaution.

Lorſque l'inflammation eſt violente, & qu'elle attaque des parties très-ſenſibles; lorſque le danger eſt preſſant, il faut d'abord tenter la réſolution par les remèdes les plus efficaces. Le malade ne peut être ſauvé que par cette voie, ſi elle eſt encore praticable. En effet, la gangrène eſt toujours mortelle dans cette *angine*; & ſi l'on attendoit la ſuppuration, le malade ſeroit ſuffoqué long-temps avant que l'abcès fût en état de maturité. Sans perdre de temps, on commencera par une copieuſe ſaignée, qu'on répétera, s'il le faut, juſqu'à ce que la foibleſſe, la pâleur du malade, & l'abattement du pouls montrent qu'il n'y a plus rien à craindre de l'impétuoſité du ſang. On doit pouſſer chaque fois l'évacuation preſque juſqu'à la ſyncope; mais en préſence d'un médecin, qui, fera fermer la veine à propos. On pourra néanmoins, ſi les circonſtances l'exigent, ſuppléer aux ſaignées par les ſangſues.

La diète, dans le cas préſent, doit être fort légère. Comme il s'agit ici d'une maladie courte, dans laquelle il eſt néceſſaire d'abattre les forces, il ſuffit de donner du petit-lait, ou des émulſions très-délayées; ces boiſſons ſeront tiédes.

Le nitre & les acides végétaux donnés en boiſſon, mais tellement affoiblis par l'eau, qu'ils n'irritent pas les parties enflammées, ſervent beaucoup à calmer la chaleur du ſang.

Les vapeurs émollientes chaudes contribuent beaucoup, comme je l'ai déjà dit, à réſoudre l'inflammation, en relâchant les vaiſſeaux des parties affectées, en délayant & en atténuant les humeurs. Enfin les rubéfians ou épiſpaſtiques, les ventouſes appliquées au cou & à la poitrine, cauſent une dérivation ſalutaire.

Si tous ces ſecours ſont inutiles, ou ont été employés trop tard, il reſte quelquefois un moyen de ſauver le malade prêt à ſuffoquer; c'eſt la bronchotomie. Néanmoins cette opération ne doit être tentée que lorſque l'inflammation occupe la partie ſupérieure de la trachée-artère, de maniere qu'en faiſant l'ouverture au-deſſous, l'on puiſſe donner de l'air au malade. On connoît cette ſituation par le ſiége de la douleur. Cependant s'il reſtoit quelque doute à cet égard, il vaudroit mieux encore, ſuivant l'avis de Celſe, haſarder un remède incertain, dans un cas déſeſpéré, que de n'en faire aucun.

Toutefois il ſeroit plus qu'imprudent de tenter cette opération, lorſqu'on reconnoît, par des ſymptômes sûrs, que la gangrène s'eſt emparée des parties malades. Mais il ſeroit criminel de négliger ce ſecours, pour peu qu'il y ait d'eſpoir de le rendre utile. Ce qui regarde l'opération même, lorſqu'une fois elle a été décidée, appartient à la Chirurgie. Nous allons donc conſidérer l'*angine* inflammatoire dans un autre état, qui eſt celui de la ſuppuration.

Lorſque l'angine ſe termine par la ſuppuration, les remèdes convenables ſont ceux qui hâtent la formation de l'abcès (*voyez* ce mot), & particulièrement les gargariſmes chauds, que l'on tiendra continuellement dans la bouche. Ces gargariſmes ſeront faits avec les meilleurs émolliens, tels que la graine de lin, la mauve, la guimauve. Ces remedes ainſi appliqués hâtent la formation de l'abcès, & le diſpoſent à percer dans la bouche; ce qui facilite la ſortie du pus, & prévient la ſuffocation que cette matière ne pourroit guère manquer de cauſer, ſi elle entroit par la glotte. Rien n'eſt plus utile que de porter dans l'intérieur de la gorge les vapeurs de l'eau chaude. Ces remèdes ſimples ne favoriſent pas ſeulement la ſuppuration, ils conviennent beaucoup auſſi, lorſque la douleur eſt violente, & que la ſécrétion du mucus eſt arrêtée. M. Cullen n'approuve pas les bouillies appliquées à l'extérieur, à cauſe du relâchement & de la chaleur qu'elles occaſionnent, & parce qu'elles ſont pernicieuſes, dit-il, quand elles ſe refroidiſſent. En conſéquence, il conſeille de leur préférer l'emplâtre de mélilot. On appliquera cet emplâtre le plus près qu'il ſe pourra de la partie enflammée.

En général, il eſt utile, dans la ſuppuration, de diſcontinuer les remèdes qui abattent les forces vitales, parce qu'elles ſont néceſſaires à cette opération de la nature. Mais il n'en eſt pas de même dans le cas préſent. Comme, dans l'état de ſuppuration, le volume des parties augmente, elles pourroient ici, en comprimant celles du voiſinage, cauſer de nouvelles inflammations dangereuſes; on eſt obligé; malgré l'indication contraire, de revenir aux anti-phlogiſtiques, & particulièrement aux ſaignées.

Le temps néceſſaire à la maturation de l'abcès n'a rien de réglé; il eſt cependant rare qu'elle exige plus de huit à neuf jours, lorſqu'elle eſt favoriſée par les moyens qui viennent d'être indiqués. C'eſt ordinairement dans la gorge que la rupture ſe fait ou ſe prépare, parce que, dans cette région, les tégumens ſont très-minces. C'eſt donc là qu'on doit le plus ſouvent percer l'abcès, dès qu'on s'eſt aſſuré qu'il eſt mûr. S'il eſt ſitué trop profondément pour qu'on puiſſe tenter cette opération avec ſuccès, tout l'art conſiſte alors à faciliter la rupture naturelle, dont le retardement pourroit cauſer des maux incroyables. Vanſwieten en donne un exemple, que nous rapporterons ici. Une fille de dix-ſept ans ayant ſouffert un violent mal de gorge, il ſe forma un abcès dans l'œſophage. A cette époque cette fille éprouva une douleur & un ſentiment de peſanteur auprès de la région où le ſternum ſe joint aux clavicules. Elle ſentit en même-temps une difficulté d'avaler, qui augmenta continuellement, juſqu'à ce qu'enfin elle ne pût pas même eſſayer de boire ſans entrer auſſi-tôt dans des convulſions horribles, & ſans tomber comme morte. Son médecin s'étant aſſuré

de la cauſe & du ſiége du mal, ordonna des fomentations & des gargariſmes. L'abcès créva au bout de trois jours, & rendit une ſi grande quantité de matière fétide, que la malade en fut preſque étouffée; mais dès ce moment elle fut délivrée des maux affreux qu'elle ſouffroit depuis deux mois, & elle continua de ſe bien porter.

Si l'abcès, par ſon volume, intercepte l'air au point de faire craindre la ſuffocation, c'eſt encore là le cas d'ouvrir la trachée artère; mais il eſt rare qu'il parvienne à ce point.

L'angine inflammatoire peut auſſi ſe terminer par un ſquirre, lorſqu'elle affecte la luette, le voile du palais, les amygdales, ſur-tout ſi elle n'a pas été traitée convenablement, & lorſque les parties enflammées n'ont pas été miſes ſoigneuſement à l'abri du froid. Cette terminaiſon eſt très-rare; lorſqu'elle a lieu, le mal eſt fort facile à connoître, puiſqu'on peut le voir & le toucher, mais il eſt très-difficile à guérir; nous renverrons pour le traitement à l'article SQUIRRE, & à la ſection de l'angine ſquirreuſe.

§. II.

Angine œdémateuſe ou fauſſe.

Cette angine eſt une tumeur blanche & ſéreuſe, ſituée de manière qu'elle gêne la reſpiration ou la déglutition, ou l'une & l'autre. Elle n'eſt accompagnée d'aucune inflammation conſidérable, & elle l'eſt rarement d'une douleur vive. Si elle fait éprouver un ſentiment douloureux, c'eſt la diſtenſion des parties tuméfiées qui en eſt la cauſe. Cette eſquinancie n'attaque guère que des ſujets foibles, pâles, cachectiques.

L'Angine œdémateuſe a pour cauſe tout ce qui s'oppoſe à l'excrétion de la lymphe, comme le relâchement des fibres muſculaires, les obſtructions des vaiſſeaux ou des glandes lymphatiques, & ces cauſes dépendent elles-mêmes de beaucoup d'autres, telles que le froid, l'humidité, le ſommeil, & le repos trop long-temps prolongés, les alimens viſqueux, la triſteſſe. Les effets de cette angine ſont le gonflement, la pâleur, la molleſſe, & le froid des parties affectées, la compreſſion des parties voiſines, & le dérangement de leurs fonctions.

Le traitement de cette maladie, lorſqu'elle doit ſon origine à l'épaiſſiſſement des humeurs, exige l'uſage des émolliens joints aux apéritifs, aux inciſifs, adminiſtrés ſous forme de potion, de gargariſme, de vapeur, &c.

Si le mal eſt cauſé par le relâchement des fibres, & par la lenteur de la circulation, il conviendra de recourir aux remèdes ſudorifiques, aux diurétiques, aux hydragogues, aux apophlegmatiſmes, aux véſicatoires, aux frictions ſéches & toniques, aux ſcarifications. Les ſudorifiques ſont les uns aqueux, les autres ſtimulans & ſecs. Ce ſont ces derniers qui conviennent ici. On en peut dire autant des diurétiques. Les véſicatoires doivent être appliqués derrière le cou; la diete, dans ce cas, doit être ſéche & un peu échauffante.

Il arrive quelquefois que cette angine œdémateuſe eſt accompagnée d'engorgemens ſanguins. La ſaignée alors peut être utile; mais il faut l'employer avec beaucoup de circonſpection.

§. III.

Angine catarrhale.

Un catarrhe qui affecte la membrane de Schneider dans les endroits où elle revêt la luette, le pharynx, les amygdales, & les autres parties de la gorge, produit quelquefois une angine qu'on peut nommer catarrhale. Son traitement eſt le même que celui du catarrhe. Il conſiſte dans l'emploi des émolliens, des inciſifs, non ſeulement ſous forme de potion, mais encore ſous celle de gargariſme, d'injection & de fumigation.

§. IV.

Angine externe.

Cette angine, autrement nommée en françois *oreillons*, *ourles*, *parotides*, paroît tenir de l'inflammatoire & de l'œdémateuſe. C'eſt un engorgement probablement lymphatique & ſanguin, des glandes ſalivaires, & ſur-tout de celles qu'on nomme *parotides*. On voit d'abord une tumeur glanduleuſe, mobile près de l'angle de la mâchoire inférieure. Cette tumeur s'étend bientôt d'une manière uniforme, ſur une grande partie du cou, tantôt d'un ſeul côté, mais plus ſouvent des deux, pendant trois ou quatre jours, après quoi elle ſe diſſipe en peu de temps. « A meſure que le gonflement de la gorge diminue, dit M. Cullen, les teſticules chez les hommes, & les mamelles chez les femmes ſont affectés de tumeurs, quelquefois larges, dures & légérement douloureuſes ». La fievre, dans cette maladie eſt ordinairement legère ou nulle. Mais, ajoute ce médecin, lorſque le gonflement des teſticules ou des mamelles ſurvenu à celui de la gorge, a été ſubitement répercuté, la pyrexie devient plus conſidérable; elle eſt même quelquefois accompagnée de délire ».

Dans le premier cas cette maladie exige à peine des remèdes. La diéte anti-phlogiſtique, le ſoin d'éviter le froid & d'envelopper le cou, l'uſage abondant de quelque liqueur chaude, celui d'une infuſion de méliſſe coupée avec un quart de lait, & très-peu de pain, ſont tout ce qu'il eſt le plus avantageux d'employer. Dans le ſé-

cond cas, on doit tâcher de rappeler le gonflement par des fomentations tièdes, & prévenir les ſuites de ſa diſparution par les vomitifs, la ſaignée, & les vésicatoires.

§. V.

Angine maligne.

Cette eſpèce d'angine eſt beaucoup moins fréquente que celle dont nous venons de parler; mais auſſi quand elle ſurvient quelque part, elle y exerce des ravages bien plus étendus. De tous les auteurs qui ont traité de cette maladie, le docteur Fothergill eſt celui qui a le plus contribué à nous la faire bien connoître, & à nous éclairer ſur la manière de la combattre. Ce ſera lui ſur-tout, & enſuite Chomel, Huxham, Tiſſot, & quelques autres Médecins habiles que nous aurons occaſion de nommer, qui fourniront la matière de cette ſection.

Aretée de Capadoce eſt le premier qui ait donné une deſcription exacte d'une angine maligne & contagieuſe, ſemblable à celle dont nous parlons. « Les amygdales, dit-il, ſont ſouvent expoſées à s'ulcérer; ces ulcères ſont ou ſuperficiels & ſans danger, ou mortels & contagieux; ſi l'ulcère gagne, s'il devient profond, les grecs l'appelent du nom d'ἔσχαρα, *eſcarre*; à meſure qu'il s'étend, il ronge la luette & les parties voiſines; les malades périſſent conſumés par la pourriture, les poumons s'échauffent, s'ulcèrent, ſe gangrènent. Ce ſont ſur-tout les enfans qui ſont attaqués de cette maladie; leur viſage eſt pâle & livide, leur voix change; elle devient rauque ». Aétius qui vivoit à la fin du cinquième ſiècle, parle de la même maladie, & en termes auſſi clairs.

Depuis cet auteur on n'en connoît aucun, ni parmi les latins, ni parmi les arabes ou autres, qui ait fait des obſervations ſur cette angine, juſques vers le commencement du dix-ſeptième ſiècle qu'elle devint épidémique en Eſpagne, d'où elle s'étendit dans la Sicile & à Malte, de même que dans la Pouille, la Calabre, & la Campanie; elle gagna le royaume de Naples, qu'elle ravagea pendant plus de vingt années conſécutives. Depuis ce temps il ſe paſſa près d'un ſiècle ſans qu'il en fût queſtion parmi les médecins.

Les eſpagnols appellent cette maladie *garrotillo*, parce qu'elle étrangle comme une corde dont on ſerre le cou. Chez d'autres nations elle a été nommée *morbus ſtrangulatorius*, *peſtilens gutturis affectus*, *epidemica gutturis lues*, *&c.* Ludovicus Mercatus, médecin de Philippe II & de Philippe III, rois d'Eſpagne, en parle dans un écrit publié en 1612, comme d'une calamité toute nouvelle qui ſe faiſoit ſentir alors dans différentes provinces de ce royaume. Après lui, pluſieurs Médecins, la plupart italiens, en ont fait mention. Selon ces auteurs, la maladie dont il s'agit étoit extrêmement maligne, & particulièrement très-funeſte aux enfans, quoique les adultes en fuſſent auſſi fort ſouvent attaqués, & elle l'étoit plus aux perſonnes du ſexe qu'aux autres. Ils croyoient auſſi avoir obſervé qu'elle étoit principalement funeſte à celles de ces perſonnes qui avoient les yeux noirs.

Ceux qui en étoient attaqués commençoient par ſe plaindre d'une douleur à la gorge, avec une roideur du cou & une difficulté douloureuſe de mouvoir ces parties, comme ſi elles étoient ſerrées par une corde. Ils éprouvoient une grande difficulté d'avaler, & ſouvent de reſpirer. Ils rendoient une odeur fétide, & éprouvoient un goût déſagréable. La luette, le pharynx, les amygdales, & toutes les parties de la gorge de ces malades, paroiſſoient d'un rouge vermeil, très-remarquable, ſemblable à celui que l'on obſerve dans un érésypele. Cette couleur n'étoit pourtant pas partout de la même force. Il y avoit des endroits d'une teinte plus foncée que les autres. Toutes les parties dont nous venons de parler étoient plus ou moins enflées, ſans cependant que la reſpiration fût auſſi gênée que dans l'angine ordinaire.

Mais quand l'attaque étoit violente, les malades éprouvoient une extrême difficulté de reſpirer & d'avaler, avec une eſpèce d'oppreſſion douloureuſe & de rétréciſſement de la poitrine & du dos. Une rougeur aſſez forte paroiſſoit ſur tout le viſage & au cou; ils reſſentoient une grande chaleur à toutes les parties affectées; leur voix étoit étouffée; ils avoient une ſoif qu'on ne pouvoit éteindre, & paroiſſoient en danger d'être ſuffoqués.

Dans quelques-uns, l'enflure & les ulcères de la gorge ſe montroient quand on regardoit dans la bouche; on ne pouvoit rien voir dans les autres; mais on ſentoit une odeur putride très-déſagréable. La fièvre ſurvenoit enſuite; elle étoit accompagnée d'éruptions, les unes un peu élevées, les autres ſemblables à des piquures de puces.

Lorſque la maladie devoit prendre le plus mauvais caractère, elle ne montroit pas toujours, dans les commencemens, toute ſa malignité; mais le jour même où elle avoit commencé, ou le ſuivant, l'entrée de l'œſophage qui avoit d'abord paru plus foncée que le reſte de la gorge, commençoit à prendre une couleur blanche, cendrée ou noire, qui n'étoit pas occaſionnée par quelque matière répandue ſur ces parties, mais par une colliquation ou diſſolution gangreneuſe de ces organes.

La voix étoit auſſi rauque & obſcure qu'elle l'eſt dans ceux qui ont des ulcères vénériens à la gorge; ce qui, indépendamment de tout autre ſymptôme, étoit ſuffiſant pour faire juger de la nature de la maladie.

Le cou & la gorge commençoient peu après à s'enfler extérieurement ; la tumeur étoit d'une eſpèce molle & œdémateuſe, & elle prenoit de l'accroiſſement à meſure que la maladie faiſoit des progrès. Tous les ſymptômes devenoient plus graves pendant la nuit. Si les malades avoient quelque intervalle de repos, c'étoit communément dans le jour. En quatre fois vingt-quatre heures cette tumeur parvenoit à occuper une fort grande étendue, & les taches blanches de la gorge commençoient à devenir noires. Une ſanie putride & corroſive ſortoit par la bouche & par les narines ; l'haleine devenoit extrêmement déſagréable. Si juſqu'alors la reſpiration n'avoit pas été beaucoup gênée, elle commençoit à devenir difficile ; & le malade expiroit en très-peu de temps.

Quoique ce fut là le progrès ordinaire de la maladie, & le terme malheureux où elle aboutiſſoit ordinairement, cependant elle ne ſe montroit pas toujours ſous les mêmes apparences ; elle étoit quelquefois accompagnée de ſymptômes fort différens. Quelques malades avoient une extrême difficulté de reſpirer preſque dès le premier jour. Quelques-uns étoient attaqués d'une toux violente, d'autres étoient fort aſſoupis ; ceux-ci tomboient dans le délire ; ceux-là mouroient d'un engourdiſſement léthargique ou d'un ſaignement de nez. Il y en avoit qui étoient emportés ſubitement par une ſuffocation momentanée, ſans éprouver aucun de ces ſymptômes. Dans quelques malades l'œſophage étoit ſphacelé juſqu'à l'eſtomac, & dans d'autres la trachée artère l'étoit juſqu'aux poumons. Ces derniers ne pouvoient reſpirer que dans une ſituation droite, & les premiers ne pouvoient rien avaler. Il ſortoit par les narines une humeur fétide, ichoreuſe, quelquefois mêlée de ſang ; c'étoit quelquefois du ſang tout pur & ſans aucun mélange. Un ſaignement de nez parut d'abord ſoulager un des malades, mais il mourut bientôt après.

Mercatus rapporte l'exemple d'un enfant attaqué de cette maladie, dans lequel l'acrimonie de l'humeur ſortie des ulcères étoit ſi grande, que le ſein de ſa nourrice en fut enflammé au point de tomber en mortification. Le père de cet enfant, ayant ſouvent mis le doigt dans la bouche de ſon fils, pour en retirer le phlegme viſqueux qu'elle contenoit, gagna une inflammation au doigt, & fut pris enſuite de l'eſquinancie maligne.

Tel eſt le tableau que nous ont laiſſé de cette maladie les médecins du commencement du dernier ſiècle. Nous allons la conſidérer dans des temps plus modernes. Nous y trouverons le même fonds, mais avec les variétés qu'elle doit offrir, ſuivant les parties de la gorge & autres qui ſont attaquées, & ſuivant les différens dégrés de malignité.

Elle avoit commencé à ſe faire remarquer en Angletere, vers l'an 1739 ; mais quoiqu'on en vît de temps en temps quelques exemples dans les années ſuivantes, elle reſta inconnue à la plupart des médecins juſqu'en 1746. Un grand nombre d'enfans qu'elle fit périr à cette époque & depuis, la fit obſerver attentivement. Vers le même temps, où le docteur Fothergill la traita dans ſa patrie, elle régnoit parmi les enfans à Paris, & en particulier dans le couvent des dames de la viſitation de la rue du Bacq. Elle s'étoit repandue quelques années auparavant dans le collége de Louis-le-Grand, & parmi les demoiſelles de Saint-Cyr, de même qu'à Rouen, & dans pluſieurs autres endroits du royaume. Quelques années après, elle fut obſervée à Edimbourg & aux environs, par M. Huxham ; à Aumale par M. Marteau ; & en 1761, en Suiſſe, par M. Tiſſot. Enfin M. Réad, alors médecin à Metz, a donné les détails d'une pareille épidémie, qui ſe déclara au village de Mouſſon dans la province des Trois-Evêchés, au commencement de novembre 1777.

Quoique cette maladie ſe développe dans tous les temps, & dans toutes ſortes de températures, elle ſe montre néanmoins plus fréquemment en automne & au commencement de l'hiver qu'en aucune autre ſaiſon. Les enfans, les perſonnes du ſexe, tous les ſujets délicats y ſont plus expoſés, & en ſouffrent plus que les autres.

Quand une fois elle entre dans une famille, ordinairement tous les enfans la gagnent, ſi l'on n'a pas ſoin d'empêcher que ceux qui ſe portent bien ne communiquent avec les malades ; les adultes qui ſe trouvent fréquemment avec ces derniers, & qui reſpirent de trop près leur haleine, éprouvent ſouvent la même maladie.

Elle s'annonce de différentes manières dans les différens ſujets. Quelquefois on ſe plaint d'un friſſon accompagné de mal de gorge, d'une plénitude, & d'une tenſion douloureuſe au cou. Quelques ſujets éprouvent des friſſons & des chaleurs alternatives avec un peu de mal à la tête, des vertiges, des aſſoupiſſemens. Tantôt cette maladie ſe déclare par un fort accès de fièvre, un grand mal à la tête, au dos, & dans les membres, une grande oppreſſion autour du cœur, & des ſoupirs continuels. On a vu des adultes ne ſe plaindre que d'un malaiſe qui les forçoit de s'aliter.

Quoique le pouls ſoit ordinairement vif, petit, agité, il eſt quelquefois lourd & ondulant ; & quoique les urines ſoient le plus ſouvent pâles, claires, & crues, quelques adultes les rendent en petite quantité, fort colorées, & mêmes troubles.

Quelquefois le délire ſe déclare dès la premiere nuit, & le redoublement vient exactement tous les ſoirs pendant tout le cours de la maladie ; « lors même qu'elle étoit ſur ſon déclin, dit Huxham, j'ai ſouvent appris avec ſurpriſe que le malade avoit paſſé la nuit dans le délire, quoique je

l'euſſe laiſſé dans un grand calme pendant le jour ».

En général les malades éprouvent plus ou moins de délire; quelquefois c'eſt une frénéſie continuelle, avec inſomnie. Pluſieurs ſont comme ſtupides; ils travaillent des mains, & parlent entre leurs dents; la peau eſt sèche, rude, raboteuſe; il y a cependant de la diſpoſition à la ſueur; les malades ont ſouvent des envies de vomir; ſouvent il ſurvient un flux de ventre, & ſur-tout dans les enfans; leur reſpiration devient beaucoup plus difficile, & eſt accompagnée d'une eſpèce de ſterteur ſi forte, qu'on diroit qu'ils vont étouffer; la voix eſt exceſſivement rauque, comme l'ont ceux qui ont des ulcères vénériens à la gorge; le bruit qu'on entend quand les malades parlent ou reſpirent, a quelque choſe de ſi particulier, que pour peu qu'on ſoit familiariſé avec cette maladie, on la reconnoît ſur le champ. Ce ſymptôme eſt produit par l'état de la bouche & des parties environnantes, la luette étant pendante, & différentes parties ſe trouvant ulcérées.

L'haleine des malades parvenus à ce point eſt d'une puanteur inſupportable, ſur-tout juſqu'à ce qu'il ſurvienne une criſe; pluſieurs, vers le cinquième ou le ſixième jour, crachent une grande quantité de matière mouſſeuſe, purulente, puante, & quelquefois teinte de ſang; d'autres rendent une matière tout à fait livide, & d'une odeur inſupportable. Quand l'ulcération des narines fait de grands progrès, elle cauſe des éternuemens continuels aux enfans; cet accident a rarement lieu dans les adultes, au moins à un degré conſidérable. On voit aſſez fréquemment des malades être attaqués violemment & ſubitement d'une eſpèce de péripneumonie, à laquelle ils ſuccombent. Communément l'angine précède les exanthèmes; mais dans certains ſujets elle ſuit ces éruptions cutanées, qui ſont quelquefois fort conſidérables; d'autres malades n'ont aucune éruption; mais ils reſſentent des démangeaiſons, & quelquefois leur épiderme ſe lève par écailles. Huxham dit avoir obſervé ces accidens ſur les grandes perſonnes, & rarement dans les enfans. Quelquefois l'éruption ne paroît que dans certaines parties, & quelquefois elle eſt univerſelle: le plus ſouvent elle ſe fait au viſage; tantôt c'eſt une eſpèce d'érésypele; tantôt ce ſont des puſtules, qui ſont ordinairement fort ſaillantes, enflammées, & d'un rouge foncé; l'éruption ordinairement eſt d'un rouge cramoiſi, comme ſi la peau avoit été frottée avec du jus de framboiſe, juſqu'au bout des doigts; elle ſoulage ordinairement le malade. Cependant on obſerve quelquefois le contraire, & Huxham a vu un ou deux malades de ce genre, périr dans un terrible accès de frénéſie; apparemment parce que la matière avoit beaucoup de peine à ſortir.

Lorſque cette éruption eſt douce, qu'elle ſe fait au commencement, & qu'elle eſt ſuivie d'une grande deſquamation de l'épiderme, elle eſt d'un heureux préſage; mais quand elle eſt d'une couleur brune & livide, le malade eſt en grand danger.

Quelques ſujets, non ſeulement ont le viſage bouffi, pâle, luiſant, & comme onctueux, mais tout leur corps eſt gonflé, & ils ont un aſpect cadavéreux; quelquefois tout le corps eſt œdémateux, & la peau eſt une fois plus élevée qu'à l'ordinaire.

Dans l'épidémie de Mézières, dit M. Read, le principe putride s'annonçoit bientôt par des nauſées, & par des excrémens verdâtres d'une odeur inſupportable, & toujours mêlés de vers: les malades en rendoient auſſi par la bouche; les urines étoient rouges & enflammées au commencement de la maladie; elles devenoient blanchâtres & fort troubles vers le quatrième jour, & elles ſe maintenoient dans cet état juſqu'à la rémiſſion des ſymptômes; la concentration du pouls, l'abattement des forces, la noirceur des dents & des lèvres, déterminoient évidemment le caractère de malignité; des taches livides, des phlictènes gangreneuſes aux cuiſſes annonçoient enfin le plus haut dégré d'activité de la cauſe morbifique, une ſorte de peſtilence.

Les taches pétéchiales diſparoiſſoient dans quelques-uns, le même jour qu'elles avoient paru; d'autres les conſervoient deux ou trois jours; ceux ſur leſquels elles duroient quatre ou cinq jours, les perdoient par une efflorescence farineuſe, qui tomboit, quelques jours après, en deſquamation furfuracée; les ſueurs ſeules, ſpontanées ou procurées par les infuſions chaudes d'herbes émollientes, ont accéléré cette deſquamation, & borné la durée des taches pourprées.

Dans un malade dont parle M. Marteau, médecin à Aumale (Journ. de Méd. Mars 1756), la difficulté d'avaler étoit grande; & quoiqu'il n'y eût ni vomiſſement, ni rapports, ni dégoût, & qu'il n'y eût pas la moindre apparence de fièvre, le mal n'en étoit pas moins très-grave. Dès le ſixième jour, le ſujet dont il s'agit avoit la gorge très-gonflée; la langue ſortoit, la bouche écumoit, les yeux étoient convulſifs; il mourut le ſeptième jour, conſervant la connoiſſance juſqu'au dernier moment.

Cette maladie excite quelquefois les règles à un âge, ou dans un temps auquel elles ne doivent pas paroître.

Une des malades dont parle M. Chomel rendoit la boiſſon par le nez.

L'eſquinancie de cette eſpèce, obſervée par M. Tiſſot, ne paroît pas avoir été des plus malignes. Voici ce que contient de particulier la deſcription qu'en fait ce médecin célèbre. 1°. Les malades crachoient moins qu'on ne crache dans le mal de gorge ordinaire, & ils avoient la langue ſèche. 2°. Quoiqu'ils euſſent de la peine à avaler, ce n'étoit pas ce qui les inquiétoit le plus,

plus, & ils pouvoient boire ſuffiſamment. 3°. Le gonflement des amygdales, de la luette, & du fond du palais, n'étoit que peu conſidérable; les glandes parotides & maxillaires, ſur-tout les premières, étoient extrêmement gonflées & enflammées; la douleur dont ils ſe plaignoient le plus, étoit cette douleur extérieure.

Preſque tous les enfans, & un très-grand nombre d'adultes, avoient, ou dès le premier jour, ou ſeulement les jours ſuivans, juſqu'au ſixième, une ébullition, qui, dans quelques-uns, reſſembloit aſſez à la rougeole, mais qui étoit d'une couleur moins vive, & ſans élevation; elle commençoit au viſage, enſuite aux bras, & elle diminuoit peu à peu, & dans le même ordre qu'elle avoit obſervé en paroiſſant; d'autres, en très-petit nombre, éprouvoient des accidens plus graves avant l'éruption, & ils étoient attaqués du vrai pourpre ou du millet blanc. Quand ces ébullitions avoient paru, ils ſe trouvoient ordinairement mieux; la dernière duroit quatre, cinq ou ſix jours, & elle ſe terminoit ſouvent par des ſueurs. Ceux qui n'ont pas eu ces ébullitions, & c'eſt le cas de pluſieurs adultes, n'ont pu ſe guérir que par des ſueurs abondantes ſur la fin; car au commencement elles étoient inutiles, & même nuiſibles.

M. Tiſſot a vu quelques malades dont le mal de gorge s'eſt diſſipé entièrement ſans éruptions & ſans ſueurs, mais qui reſtoient dans une inquiétude ou dans une angoiſſe très-fortes, avec un pouls fréquent & petit.

Soit que les malades aient eu l'éruption, ou qu'ils ne l'aient pas eue, tous ont perdu la première peau ou épiderme, par grandes écailles, ſur tout le corps.

Dans quelques ſujets, il n'y avoit point de ſymptômes inflammatoires, & le mal dépendoit uniquement d'un embarras putride dans les premières voies; quelques malades rendoient des vers; il y a eu des endroits dans leſquels il n'y avoit aucun caractère d'inflammation.

Pluſieurs malades traités par Huxham, étoient attaqués d'une péripneumonie ou d'une affection comateuſe; quelques-uns périſſoient d'un ulcère au poumon, ou d'une fièvre hectique.

Dans les ouvrages que nous avons cités, il eſt peu queſtion d'ouvertures de cadavres. Chomel en rapporte deux; dans l'un & dans l'autre des ſujets qu'il examina, les amygdales & la luette étoient rongées; les poumons etoient plus ou moins gangrenés, & remplis d'une ſanie purulente; dans l'un de ces ſujets la trachée-artère étoit ulcérée.

Cette maladie eſt en général facile à connoître. Quand avec les ſymptômes communs aux angines, tels que la difficulté d'avaler, celle de reſpirer, l'altération de la voix, & autres accidens qu'on obſerve dans toutes ces maladies, on remarque de plus un grand abattement de forces, accompagné de vomiſſement ou de dévoiement, à plus forte raiſon quand tous ces ſymptômes ſurviennent dans quelques heures, ce qui arrive généralement lorſque la maladie eſt violente, on peut la regarder avec raiſon comme étant de l'eſpèce gangreneuſe; & il n'y a pas lieu d'en douter, ſi avec ces accidens, on découvre dans la gorge une tumeur érésypélateuſe, accompagnée d'ulcérations ou d'eſcarres.

La rougeur du viſage, du cou, de la poitrine, & des mains, eſt un autre ſymptôme qui ne peut guères tromper. Il eſt rare, ſur-tout chez les enfans & les jeunes perſonnes, qu'il manque d'accompagner cette angine, & il ne ſe trouve jamais joint à d'autres.

Cette maladie eſt ſur-tout aiſée à diſtinguer du mal de gorge inflammatoire; celui-ci ne ſe fait ſentir que dans la partie où il a ſon ſiège, au lieu que dans le mal de gorge gangreneux, tout le corps ſouffre; de plus, quoique dans ce mal, la gorge ſoit plus ou moins affectée, c'eſt cependant la partie dont les malades ſe plaignent le moins.

Quant au pronoſtic, ſi dans le troiſième ou quatrième jour il ſurvient une douce moiteur, ſi les eſcarres ſe ſéparent avec facilité, que la gorge paroiſſe nette & d'un beau rouge; ſi la reſpiration eſt plus libre, & que les yeux conſervent de la vigueur & de la vivacité, on doit eſpérer qu'il ſurviendra une criſe ſalutaire par les ſueurs, ou par les urines, ou par une expectoration abondante, ou par une deſquamation univerſelle de la ſurpeau: mais s'il y a des friſſons, ſi les exanthèmes diſparoiſſent tout à coup, & deviennent livides; ſi le pouls eſt petit ou vif, ſi la peau reſte brûlante & sèche, la reſpiration difficile, les yeux morts, les urines pâles & limpides; s'il y a frénéſie ou affection comateuſe, avec une ſueur froide & gluante au viſage ou aux extrémités, c'en eſt fait du malade, ſurtout quand le hoquet ſurvient.

On ne remarque pas que cette maladie ait aucun jour de criſe déterminé. Quelques ſujets en meurent dès le premier jour, d'autres le ſecond, le troiſième, & ainſi de ſuite, juſqu'au ſeptième, quoique la plupart meurent avant le quatrième: mais quelquefois le danger dure quarante jours & plus, & les ſuites de ce mal ſe font ſouvent ſentir long-temps après qu'il a ceſſé; une langueur & une foibleſſe exceſſives continuent pendant pluſieurs mois; la voix & la déglutition ſont quelquefois tellement affectées, que dans quelques perſonnes ont peut encore en remarquer des veſtiges une année après.

Il réſulte de la deſcription que nous avons donnée de cette maladie, que ſa cauſe prochaine eſt une diſpoſition putride qui affecte les amygdales & les parties circonvoiſines; ſes cauſes éloignées ſont tout ce qui favoriſe la naiſſance & les progrès de cette diſpoſition. Auſſi apprenons-nous par l'hiſtoire des épidémies de cette eſpèce, comme nous

l'avons déjà obſervé, qu'elles règnent ſur-tout pendant, ou immédiatement après la ſaiſon de l'automne, temps où l'on obſerve ſouvent cette conſtitution humide & chaude, ou tempérée, de l'air, laquelle eſt très-favorable à la putréfaction. Pluſieurs des auteurs que j'ai déjà cités, remarquent même que cette conſtitution avoit duré long-temps lorſque les épidémies dont ils parlent ſe ſont déclarées. Ils joignent à cette cauſe, toutes celles qui accumulent dans un endroit les miaſmes putrides, telles que la ſituation de certains lieux dans des vallons & au milieu des bois, la multitude des cadavres non enterrés, les eaux baſſes des rivières qui reçoivent beaucoup d'immondices; on pourroit ajouter les mares infectes. Si cette maladie ſe fixe de préférence à la gorge, c'eſt apparemment parce que cette partie donne paſſage à l'air & à l'eau, qui ſont les véhicules de l'infection.

La cure de cette angine exige de grandes attentions. Quand même elle paroîtroit légère, dit Fothergill, ceux qui en ſont attaqués doivent garder le lit, autant qu'il leur eſt poſſible. Pour avoir négligé cette précaution, il eſt arrivé qu'on a été attaqué de dévoiement, & qu'un mal, qui auroit peu duré, eſt devenu fort long, & d'une guériſon difficile.

La premiere indication qu'il faut avoir en vue, eſt celle de la putridité. La foibleſſe des malades, proſcrit l'uſage des purgatifs, excepté dans un petit nombre de cas. Mais un lavement doux, par exemple, avec du lait & du ſucre, donné dès le commencement, ne peut qu'être utile, en vidant les inteſtins, ſans fatiguer le malade. On préſervera la gorge des effets de la matière âcre qui y coule, en la lavant ſouvent avec des gargariſmes, ou des injections anti-ſeptiques. En même temps on préviendra & on corrigera la tendance des humeurs à la putridité, par les anti-ſeptiques pris intérieurement. Le meilleur de tous ces remèdes, eſt le quinquina, ſoit en décoction ou en ſubſtance; les anti-ſeptiques ont de plus l'avantage de ſervir comme vermifuges, ſi le cas le requiert.

Quand les malades éprouvent des naufées & des vomiſſemens, un vomitif fort doux, loin d'augmenter le mal de gorge, comme on paroîtroit fondé à le craindre, le diminue beaucoup; l'ipécacuanha & les préparations antimoniales, ſont les meilleurs qu'on puiſſe donner dans ce cas; celui-ci doit être adminiſtré, ſur tout aux enfans, à cauſe des glaires qui abondent chez eux; ces deux médicamens ont de plus l'avantage de faire ſuer doucement, ce qui remplit une ſeconde indication, qui eſt d'aider la nature à pouſſer à la ſurface du corps la matière morbifique; c'eſt en effet à quoi elle tend, comme il eſt prouvé par les éruptions, & par les accidens qui ſurviennent lorſqu'elles ſont répercutées; car on a vu plus d'une fois que lorſqu'elles ont diſparu, le malade s'eſt trouvé dans le plus grand danger.

La principale cauſe de leur diſparition, eſt le dévoiement, ſoit ſpontané, ſoit produit par un purgatif, même benin; mais pour l'ordinaire, le vomiſſement met fin à cette fâcheuſe évacuation, qu'il faut arrêter: autrement elle occaſionne une grande foibleſſe, & devient à la fin d'une dangereuſe conſéquence; communément les cordiaux aromatiques font diſparoître ce ſymptôme, ainſi que le vomiſſement; mais s'ils ſont inefficaces, il faut recourir aux aſtringens ou aux anodins, ſuivant qu'il y a relâchement ou irritation. Tels ſont la confection de Fracaſtor, l'électuaire de ſcordium, diſſous dans l'eau de canelle orgée; on les fera prendre après chaque ſelle. De légers diaphorétiques, pris en abondance, feront auſſi beaucoup de bien.

Ce que nous venons de dire ſur le dévoiement, eſt un nouveau motif de s'abſtenir des purgatifs au commencement de cette maladie; mais Huxham croit que lorſqu'elle tend à ſa fin, il importe d'évacuer les premières voies. Quand on y manque, dit cet auteur, il ſurvient des accablemens, des dégoûts, des gonflemens du ventre, & des embarras conſidérables dans les glandes.

Fothergill & Huxham ne ſont point partiſans de la ſaignée, dans cette maladie. Huxham n'en fait aucune mention. Fothergill ſe contente de rapporter la pratique des italiens à cet égard, ſans expliquer nettement ce qu'il en penſe, & ſans donner aucun conſeil de ſon chef ſur ce point. Les médecins françois qui traitèrent cette maladie dans deux penſionnats de Paris, donnèrent dans l'extrémité oppoſée; ils ſaignèrent trop: la plupart de leurs malades moururent; les autres ſe rétablirent preſque tous avec une peine qui ne permet pas de douter que ces évacuations réitérées ne leur aient nui. Entre ces deux extrêmes, nous trouvons MM. Cullen & Tiſſot. Des avis combinés de ces deux médecins, il réſulte qu'on doit ſaigner dans cette angine, autant qu'une inflammation conſidérable l'exige, & que les forces des malades le permettent.

L'exceſſive foibleſſe où ſe trouvent ſouvent ceux-ci, eſt un autre ſymptôme qui demande une attention particulière; en général, on ſe plaint de cette incommodité, dès la première attaque; & tant que le malade a du ſentiment, il continue à s'en plaindre. On peut dire que le danger eſt plus ou moins grand, ſelon que ce ſymptôme eſt plus ou moins ſévère, ſa violence étant proportionnée au degré de malignité de la maladie, & ſa diminution étant un ſûr préſage du rétabliſſement de la ſanté; les remèdes toniques ſont d'une grande utilité ſous ce rapport.

Quelques médecins d'Italie défendent l'uſage du vin dans cette maladie; peut-être que la chaleur de leur climat rend cette précaution néceſſaire; mais dans des pays moins chauds on ne doit pas ſupprimer l'uſage de ce cordial, qui eſt utile d'ailleurs comme antiſeptique. On peut le

donner, par exemple, avec du petit lait ou mêlé avec une légère infuſion de menthe, de baume, ou de ſauge, ainſi qu'avec de l'eau d'orge, du gruau, de la panade, du ſagou. Il eſt bon même de le faire prendre ſeul, ſi la foibleſſe eſt extrême. L'âge, le genre de vie du malade, & les ſymptômes qu'on obſerve en lui, fourniſſent les règles qu'on doit ſuivre par rapport à l'eſpèce & à la quantité du vin.

Les véſicatoires ſont auſſi de quelque utilité, pour relever les forces abattues. Ils diminuent en même temps le gonflement du cou & des glandes parotides, qui devient quelquefois ſi conſidérable, que le malade eſt en danger de ſuffoquer.

Les ulcères de la gorge demandent que l'on s'y rende attentif de très-bonne heure, & qu'on ne ceſſe de les ſuivre avec aſſiduité, parce que cette partie ne peut ſouffrir une perte conſidérable de ſa ſubſtance, ſans que la vie ſoit expoſée à un très-grand danger, ou qu'il n'en réſulte pour la ſuite, des conſéquences préjudiciables à l'action de cet organe, ſuppoſé que le malade ſe rétabliſſe. En effet les eſcarres ne ſont pas formées par une matière étrangère, étendue comme une croûte ſur les parties affectées, mais ce ſont des mortifications réelles de la ſubſtance, puiſque toutes les fois qu'on les ſépare des endroits qu'elles couvrent, elles laiſſent un ulcère plus ou moins profond, ſelon qu'elles ſont elles-mêmes plus ou moins pénétrantes.

Lorſque la tendance à la putréfaction eſt arrêtée, ces eſcarres ſe guériſſent ordinairement d'elles-mêmes, ou l'on peut contribuer à les faire tomber par des remèdes convenables; mais il ſeroit très-pernicieux de les arracher par force, ou de les ratiſſer, ſoit avec les doigts, ſoit avec des inſtrumens, ainſi que Severin le propoſe. La raiſon condamne cette pratique; & l'expérience a prouvé que ſouvent elle ne fait qu'augmenter le mal, & qu'elle eſt même quelquefois ſuivie de mortifications fatales. Les gargariſmes dont on a parlé, contribueront en général à faire tomber ces eſcarres; & ſi l'âge du malade ou l'état de ſa bouche, ne lui permet pas de ſe gargariſer lui-même, on les injectera; mais ſi les eſcarres ſont larges, & qu'elles ſe détachent lentement, on y appliquera, au moyen d'une ſonde armée, un topique tel que le miel Egyptiac, ou celui qui eſt recommandé par feu M. Raulin, & dont M. Boucher fit uſage avec le plus grand ſuccès à Lille. Ce dernier médecin ayant à traiter une femme qui avoit une grande partie des amygdales & des piliers antérieurs de la cloiſon du palais ulcérée, compoſa le remède dont il s'agit avec vingt-quatre grains de ſel de ſaturne, fondus dans deux onces d'eau de plantain. Il en fit toucher ſix à ſept fois les eſcarres, avec une eſpèce de pinceau, formé de vieux linge effilé. Non ſeulement ce remède arrêta les progrès du mal, mais on vit les ulcères diminuer de jour en jour juſqu'au huitième, que la cicatrice fut conſolidée; après quoi l'on vint aiſément à bout du reſte de la maladie. Comme l'uſage de ce remède ne conſiſte qu'à en toucher les eſcarres, & que les malades ne riſquent pas de l'avaler, comme s'ils s'en ſervoient en gargariſme, le plomb qu'il contient ne doit pas le rendre ſuſpect.

Un autre médicament qui paroît être d'une aſſez grande efficacité dans cette maladie, c'eſt le camphre. M. Chomel eut à s'applaudir de l'avoir donné à une des penſionnaires de la viſitation de la rue du Bacq. Cette malade, âgée de ſept ans & demi, avoit été beaucoup ſaignée & purgée, & elle étoit allée de mal en pis juſqu'au ſoir du ſeptième jour. Alors M. Chomel réſolut d'eſſayer le camphre, & ce remède fut adminiſtré à la jeune penſionnaire à la doſe de huit grains, dans une once d'huile d'amandes douces. La fièvre, qui redoubloit les ſoirs, parut diminuer une heure après cette priſe de camphre. Le ſommeil ſurvint; on vit le lendemain, au lieu de la ſéroſité qui ſuintoit par le nez, un commencement de ſuppuration. Le camphre fut continué deux fois par jour, & il fut pris exactement juſqu'au 30 de la maladie. Le 20 elle paroiſſoit preſque terminée; mais le 24 au ſoir la fièvre ayant augmenté, il parut, ſous l'angle droit des mâchoires, une tumeur iſolée, ſéparée de la glande parotide, douloureuſe, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon. M. Chomel regardant cette tumeur comme critique, ſe diſpoſoit à la faire ſuppurer, mais les parens de la malade demandèrent la réſolution. Le médecin fit donc mettre ſur cette tumeur de la laine graſſe, du camphre, de l'huile, & enfin le diabotanum; & elle fut diſſipée en 15 jours. Pendant ce temps on donna ſouvent un grain de kermès minéral dans du vin d'Eſpagne; d'autres fois on purgeoit l'enfant avec l'ipécacuanha, le jalap, la manne, &c. Malgré ce traitement, elle ne fut hors d'affaire que le quarante-cinquième jour; & elle ne fut entièrement guérie qu'après deux mois encore.

Quelquefois il ſurvient dans cette angine une copieuſe hémorragie du nez, de la bouche, ou des oreilles, mais des oreilles ſur-tout, après que la maladie a duré deux ou trois jours, ou plus long-temps. C'eſt un ſymptôme dangereux; car après un pareil temps, il eſt très-probable que cette hémorragie vient d'une branche d'artère, rongée par la mortification, & laiſſée ouverte par la chûte de l'eſcarre. Il eſt donc néceſſaire de faire tous ſes efforts pour arrêter cette perte de ſang, le plutôt qu'il eſt poſſible. Ainſi, par le moyen des tentes ou autrement, on appliquera du vinaigre le plus près que l'on pourra de l'orifice du vaiſſeau; on en fera couler dans la bouche & dans les narines; on tiendra le malade aſſis & dans une ſituation droite, ou ſa tête élevée auſſi haut qu'il ſera poſſible, & on entretiendra ſes parties ſupérieures dans un état de fraîcheur mo-

dérée. Quand ces ſecours ne produiſent pas un effet prompt, il faut avoir recours à tout ce qu'il y a de plus efficace, comme le quinquina & quelquefois même l'opium.

Il arrive aſſez ſouvent qu'il reſte pendant un temps conſidérable des ſueurs critiques, des chaleurs nocturnes, un défaut d'appétit, & un grand abattement, à ceux qui ont eu cette maladie à un haut degré. Communément ils ſe rétabliſſent en prenant du lait d'ânesſe, avec des amers.

M. Raulin père, conſulté ſur l'angine épidémique d'Aumale par M. Marteau, donna le conſeil ſuivant. « Aumale, répondit-il, eſt ſitué dans une vallée couverte au nord, au ſud, & au ſud-oueſt par des forêts ſpacieuſes, il y fait ſouvent des brouillards. L'air de cette ville doit être de toute neceſſité humide. Il n'y circule pas, parce que les différens vents n'y ſont pas libres. D'ailleurs les endroits montagneux abondent en vapeurs qui détruiſent l'élaſticité de l'air, empêchent la tranſpiration, & relâchent les fibres animales. Si l'air eſt échauffé par le vent du ſud, il produit encore un plus grand relâchement, & en diminuant les forces des ſolides, il doit occaſionner la ſtagnation & la putréfaction des fluides, avec toutes les maladies qui dépendent de l'état lâche des fibres. Cette mauvaiſe qualité du vent du ſud cauſe toutes les années, vers le mois de juin, les maladies épidémiques de l'Egypte, qui ne ceſſent que lorſque les vents aliſés paroiſſent, & s'oppoſent aux mauvais effets des premiers. Les forêts peuvent retenir les vapeurs viciées que les vents vous ont portées, & empêcher leur évaporation. Votre poſition n'eſt pas ſans exemple. Les premiers habitans de l'Amérique étoient très-incommodés par l'air de ce nouveau pays, & la mortalité contina parmi eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent brûlé la plus grande partie des forêts qui les couvroient, ce qui purifia l'air & le rendit plus ſalubre.

» Craignez toujours le vent du ſud, ſur-tout quand il n'a point de débouché. C'eſt ce vent qui ravagea Agrigente par une peſte horrible, qu'Empédocle fit ceſſer, en faiſant fermer dans les montagnes, une gorge qui lui donnoit paſſage. Varron termina les maladies de ſa flotte dans le port de Corcyre, en fermant toutes les fenêtres du côté du ſud, & ce fut en embraſant les forêts du côté du midi, qu'Hippocrate préſerva la Grèce de la peſte qui ravageoit l'Illyrie ».

Il eſt facile de tirer la conſequence de ce que dit ici M. Raulin; mais de tels conſeils ne ſont guères ſuivis que quand il s'agit d'intérêts moins précieux que la vie des hommes.

§. VI.

Angine sèche de Boerhaave.

Boerhaave parle d'une eſpèce d'angine qui n'eſt point inflammatoire, & qui n'eſt accompagnée d'aucune tumeur externe ni interne; elle eſt preſque toujours mortelle. Dans cette maladie, dit Van-Swieten, la gorge eſt pâle, sèche, exténuée, ſans aucune marque d'inflammation interne. A la vérité on apperçoit quelquefois dans la gorge un peu de chaleur, accompagnée d'une douleur légère; mais l'une & l'autre ſont très-éloignées de celles que l'on obſerve dans l'angine inflammatoire, & la dépreſſion de la gorge eſt encore un caractère qui empêche de confondre ces deux maladies. Celle dont nous parlons ſuccède ordinairement à d'autres qui ont été de longue durée & ſuivies d'un épuiſement qui eſt dû ſur-tout à des évacuations exceſſives, par les ſaignées, les purgations, les vomitifs, les dévoiemens, ou par d'autres moyens quelconques. Il arrive auſſi qu'elle ſurvient tout à coup & ſans aucune cauſe apparente, mais cette maladie eſt toujours très-rare, & particuliérement avec cette dernière circonſtance. Sydenham en rapporte quelques exemples, qu'il a obſervés après de longues fièvres, ſoit continues, ſoit intermittentes, & qu'il attribue aux cauſes dont nous venons de parler. On en trouve auſſi des veſtiges dans Arétée. L'extrême rareté de ce mal, & ſon incurabilité, doivent nous rendre courts ſur cet article.

§. VII.

Angine ſquirreuſe.

C'eſt encore ici une angine rare, mais moins que la précédente. Van-Swieten en cite pluſieurs exemples, d'après divers auteurs, & d'après lui-même. La plupart on été recueillis à l'ouverture des corps.

Les tumeurs ſquirreuſes occupent ordinairement les parties ſupérieures du canal alimentaire, ou celles qui les entourent, & elles ne nuiſent guère qu'à la déglutition, parce que la trachée-artère ſe défend contre la compreſſion extérieure, par ſes cartilages. Les cauſes de ces tumeurs peuvent être une inflammation précédente, un uſage exceſſif des boiſſons ſpiritueuſes, ou de celles qui ſont priſes fort chaudes, un air froid, qui agit long-temps ſur la gorge, ſur-tout quand elle eſt nue.

Peut-on croire que la guériſon de ces ſquirres ſoit poſſible? Les plus puiſſans réſolutifs, la ſalivation même, employés par d'habiles médecins, n'ont rien opéré. Les décoctions émollientes & lubréfiantes ont facilité la deſcente des alimens dans l'eſtomac, mais elles ont laiſſé ſubſiſter le mal dans ſon entier. Un chirurgien tenta d'ouvrir le paſſage, en y introduiſant une petite éponge attachée au bout d'un morceau de baleine. Il ne fit qu'irriter ces parties, & augmenter la tumeur. Une pareille tentative réuſſit cependant une fois. C'eſt Willis qui l'a faite & qui la rapporte. Un homme, d'ailleurs aſſez ſain & robuſte, dit cet au-

teur, vomiſſoit depuis long-temps preſque tout ce qu'il avaloit. Il employa inutilement beaucoup de remèdes; enfin le mal parvint au point que l'eſtomac ne reçut plus aucuns alimens ; ils s'arrêtoient au-deſſus de l'orifice cardiaque, & auſſi-tôt que l'œſophage étoit plein, ils étoient vomis; de ſorte que cet infortuné, mangeant toujours, mouroit de faim. Willis le voyant ſur le point de périr, lui conſeilla l'uſage de l'éponge, de la manière que nous venons de le dire. Le malade ſuivit ſon conſeil, & fut aſſez heureux dans ſa triſte ſituation, pour ouvrir un paſſage à la nourriture, ſans en éprouver aucun accident. Depuis ce jour, à chaque repas, il eut recours à cet expédient, & il y avoit ſeize ans qu'il continuoit à l'employer avec le même ſuccès, lorſque Willis écrivit ce fait.

Le ſeul ſecours ſur lequel on puiſſe compter dans un tel cas, c'eſt l'extirpation, ſi la ſituation de la tumeur & la nature de la partie où elle ſe trouve, permettent cette opération. Lorſqu'elle n'eſt pas praticable, il ne reſte plus qu'une de ces reſſources que l'on réſerve pour les cas déſeſpérés; c'eſt l'application du feu ou d'un cautere potentiel, tel que l'huile de tartre par défaillance, l'un des moins dangereux, ou l'eſprit de ſel marin. On trempe dans quelqu'un de ces cauſtiques un pinceau de charpie, avec lequel on touche enſuite la partie ſquirreuſe, en le faiſant paſſer par une canule, afin de ne pas offenſer les parties voiſines ; après quoi on ramollit les eſcarres par des décoctions qu'on tient dans la bouche. Quand les eſcarres ſont tombées, on revient au cauſtique, puis encore aux décoctions émollientes, & on répète alternativement l'un & l'autre juſqu'à l'entière diſparition de la tumeur ſquirreuſe, en obſervant à chaque application du corroſif, ſi la tumeur ne commence pas à dégénérer en cancer. On a vu des ſquirres peu volumineux de la gorge guéris par cette méthode.

VIII.

Angine polypeuſe ou membraneuſe, autrement appelée croups; extrait de différens écrits, particulierement d'une diſſertation de M. Chrétien-Frédéric Michaélis. Straſbourg, 1778.

La maladie, qui fait le ſujet de cet article, n'eſt connue que depuis peu d'années ; cependant il y a lieu de croire qu'elle a exiſté de tout temps; mais ſans doute elle a été confondue avec d'autres. Quoiqu'on en trouve peut-être quelques veſtiges dans des auteurs d'une certaine antiquité, on peut dire qu'elle eſt reſtée à peu près ignorée juſques vers le milieu de ce ſiècle. Le docteur Ghiſi, médecin italien, en publia une deſcription exacte en 1749. Mais ce fut une excellente diſſertation donnée par M. Home, en 1765, qui attira l'attention des médecins ſur cette maladie. Depuis cet écrit du docteur Home, il en a paru, ſur le même ſujet, pluſieurs autres, qui ont ſervi à la faire remarquer encore davantage. Parmi ces écrits on doit diſtinguer ceux de M. Crawford, & de M. Michaélis ſur-tout le dernier. Enfin la Société royale de médecine de Paris a reçu quelques bons mémoires ſur le traitement de cette eſquinancie, qu'elle avoit propoſé pour ſujet d'un prix en 1779. Tels ſont les ouvrages qui peuvent nous donner des lumieres ſur cette maladie redoutable, & qu'on a bien rarement occaſion d'obſerver à Paris. Nous puiſerons dans ces ſources tout ce qui nous paroîtra propre à faire connoître, & à combattre un mal ſi dangereux.

Cette maladie a été obſervée beaucoup plus fréquemment en Ecoſſe & en Suède qu'en aucun autre pays. Cependant elle n'eſt pas infiniment rare dans quelques parties de la France, ni dans d'autres climats froids, ou tempérés, ou même chauds. Les correſpondances de la Société royale de médecine lui ont appris qu'elle n'eſt pas ſans exemple en Bretagne & en Provence, & qu'elle eſt aſſez fréquente à Genève, qui médicinalement parlant, comme s'exprime M. Vieuſſeux, médecin de cette ville, eſt le même pays que la France. Elle ſe montre probablement dans bien d'autres endroits de ce royaume, & il eſt à craindre qu'elle n'y faſſe périr quantité d'enfans & d'autres ſujets, ſans qu'on s'en doute. Il eſt du devoir des médecins de chercher à la découvrir par-tout où elle exiſte, ſoit pour la combattre eux-mêmes, ſoit pour la dévoiler aux autres. Nous ne rapporterons pas ici tous les noms qu'on lui a donnés. La plupart expriment le bruit aigu que l'organe affecté produit alors, ou l'étouffement qui ſe fait reſſentir. De tous les noms que cette angine a reçus dans les pays étrangers, celui de *croups*, qu'elle porte dans l'Ecoſſe orientale, eſt le plus uſité ; mais le nom d'*angine polypeuſe ou membraneuſe* que lui donne M. Michaélis, ſemble mériter la préférence, comme préſentant une idée claire. Nous l'employerons le plus ſouvent ſans exclure l'autre.

Il n'y a guères que les enfans qui ſoient ſujets à cette eſpèce d'eſquinancie. Cependant elle ſe manifeſte auſſi quelquefois dans des perſonnes d'un âge plus avancé ; mais l'âge le plus ſujet à ce mal eſt celui des enfans au-deſſous de dix ans. Il paroît que les pays & tous les lieux froids & humides, ſont les plus expoſés à ſes ravages ; ſi elle ſe rencontre dans les autres, c'eſt principalement dans les ſaiſons où règne une alternative de temps plus ou moins froids ou chauds, avec humidité.

Voici qu'elle eſt ſa marche ordinaire. On éprouve d'abord un peu de gêne dans la reſpiration ; on touſſe de temps en temps d'une toux aiguë & ſonore, ſans en être incommodé, ſans ſe réveiller même ſi l'on dort profondément. Le jour ſuivant il ſurvient une augmentation de chaleur, la langue devient blanche & aſſez ſouvent chargée ; on ſe plaint d'un mal de tête, d'une

douleur le plus ſouvent ſourde, quelquefois vive, dans la trachée-artère; ſouvent la partie correſpondante du cou s'enfle un peu, & lorſqu'on la preſſe, elle eſt auſſi un peu douloureuſe; le penchant au ſommeil eſt extrême; le viſage eſt rouge & enflé; la ſoif eſt ardente. Ces ſignes, avant-coureurs du croup, ſont ordinairement ſuivis d'une fièvre catarrhale, caractériſée par un pouls dur, & une fréquence qui va juſqu'à 135, 140, 180 pulſations par minute; d'un écoulement par les narines, d'enrouement, d'une toux courte, sèche au commencement, & des autres ſymptômes du catarrhe. Il s'y joint, dans les uns plutôt, dans les autres plus tard, une difficulté de reſpirer, plus fréquemment profonde & lente qu'accélérée; mais qui augmentant peu à peu, finit par faire craindre la ſuffocation. L'œil ne découvre aucune cauſe de cette orthopnée. Rien ne change dans le goſier, ſi ce n'eſt qu'il eſt quelquefois enduit d'une mucoſité aſſez luiſante. Cette reſpiration difficile eſt accompagnée d'un ſon particulier, qu'on auroit beaucoup de peine à décrire, mais qui eſt aiſément diſtingué de tout autre, par ceux qui l'ont une fois entendu, & qui approche du cri d'un jeune coq ou d'une poule. Dans quelques-uns, ce ſon revient à chaque inſpiration, dans d'autres ſeulement, lorſqu'ils crient ou qu'ils touſſent. Il n'eſt pas ſans exemple auſſi qu'on ne l'entende point du tout. A la difficulté de reſpirer ſe joignent le plus ſouvent des envies de vomir ou un vomiſſement, au moyen duquel on rejette une grande quantité d'une matière très-gluante. Dans la plupart des malades les pieds & les mains enflent; les amygdales ſe tuméfient auſſi quelquefois, mais très-rarement, & jamais beaucoup. Tous ces ſymptômes croiſſent rapidement; & cette maladie, qui ſembloit d'abord exiger à peine quelque remède, au bout d'un temps fort court, ne laiſſe preſque aucun eſpoir.

Quoique le malade reſpire avec tant de peine, qu'il ſemble à tout moment être prêt à ſuffoquer, la déglutition demeure libre ou peu gênée. L'urine qui étoit auparavant claire & aqueuſe, dépoſe un ſédiment blanc; & le pouls qui étoit fort, devient foible, très-mou, & intermittent; mais il eſt toujours vif & preſſé. Il arrive aſſez fréquemment que par un effort de la nature, le malade évacue, avec une grande abondance, une matière blanche, tenace & caſéeuſe, des membranes roulées en forme de tuyaux, & repréſentant exactement l'intérieur de la trachée-artère & des bronches. Après cette excrétion, tout ſemble changé en mieux; & en effet elle ſauve ſouvent le malade; mais quelquefois de nouvelles membranes ſe forment, & le danger devient encore plus preſſant.

Quelquefois auſſi le mal ſemble terminé tout à coup, ſans expectoration; & reparoiſſant bientôt avec plus de violence, il ſe termine bruſquement par une mort inattendue. D'autrefois, mais plus rarement, ſes progrès ſont moins rapides; la difficulté de reſpirer augmentant peu à peu, la toux eſt enfin tout à fait ſupprimée; le pouls devient intermittent, vacillant, & le malade meurt. Dans tout ces cas différens, il conſerve juſqu'au dernier ſoupir l'uſage de ſes ſens & de ſa raiſon.

La durée de cette maladie n'a rien de réglé. La plupart des ſujets qu'elle enlève meurent le troiſième ou le quatrième jour, ou même le ſecond. J'ai ſoigné un enfant que cette angine fit périr le dix-huitième jour. L'époque de la guériſon n'eſt pas plus déterminée. Elle arrive le plus ſouvent le trois ou le quatre; mais elle eſt quelquefois plus reculée; & on ne ſauroit aſſigner les bornes de ce prolongement.

Ceux qui meurent de l'angine polypeuſe reſſemblent à des perſonnes étouffées. Leur viſage eſt livide & bouffi; leurs yeux gorgés de ſang, ſortent de la tête; on voit toutes les veines du cou enflées, & ſa partie antérieure eſt rouge.

A l'ouverture du cadavre, on n'apperçoit rien de remarquable dans le goſier, ſi ce n'eſt que les glandes ſituées à la racine de la langue ſont enflées, & ont leurs orifices ouverts. Le poumon paroit ſain dans quelques-uns; dans d'autres, on y voit des marques d'inflammation, quelquefois très-forte: dans un ſujet que M. Michaëlis avoit ſoigné, ces marques s'étendoient juſqu'au bas-ventre. Il n'eſt pas rare que toutes les bronches ſoient remplies d'une matière blanche, ſouvent même d'un peu de ſang. La trachée-artère eſt ordinairement plus ou moins enflammée; quelquefois auſſi elle paroit ſaine; & d'autres fois elle porte des marques de ſuffocation, de même que la poitrine. Ces marques ſont de la ſéroſité écumeuſe.

Mais ce qui attire ſur-tout l'attention, eſt un corps membraneux, qui tapiſſe l'intérieur de la trachée-artère, tantôt en entier, & juſqu'à l'entrée des bronches incluſivement, tantôt ſeulement en partie. L'épaiſſeur de ce corps varie beaucoup; tantôt il eſt très-mince, & tantôt il bouche preſque entièrement le paſſage de la reſpiration. Cette épaiſſeur diffère auſſi dans différens endroits. Il en eſt de même de ſa conſiſtance, qui eſt de tous les dégrés, depuis celle d'une pulpe molle juſqu'à celle d'un corps que le couteau coupe avec peine. On peut cependant établir pour règle générale, au ſujet de cette conſiſtance, qu'elle eſt moindre à proportion que le corps avance davantage vers l'intérieur de la poitrine. Cette règle n'eſt pourtant pas ſans exception. Ce corps eſt ordinairement d'une blancheur éclatante; mais il eſt quelquefois gris ou noir; on y a vu auſſi des taches rouges; & nous citerons un exemple où il étoit tout entier de cette couleur. Quant à ſa ſtructure, elle n'a rien d'organique, & qui reſſemble à celle des polypes charnus.

Quelle eſt donc la nature de ce corps (1) ? Il ne peut être formé que d'un mucus ou des parties blanches du ſang, que nous comprendrons ſous le nom général de lymphe. Toute autre matière que le ſang peut fournir, eſt ou trop fluide, ou trop denſe; or les polypes dont il s'agit ne ſont pas de nature muqueuſe. En effet le mucus eſt toujours ſéparé par des glandes; or on ne voit point que leur ſecrétion ſoit alors augmentée ni dans la trachée-artère ni dans les bronches. D'ailleurs quelque épaiſſi qu'il ſoit, il eſt toujours diſſoluble dans l'eau; au contraire le corps membraneux dont il s'agit ne ſauroit y être diſſout; enfin cette membrane ſe corrompt très-aiſément, & le mucus difficilement. Il reſte donc qu'elle ſoit formée ou de la lymphe proprement dite, ou de la partie fibreuſe du ſang, ou d'un mêlange de ces deux ſubſtances.

A la vérité, la lymphe proprement dite, lorſqu'elle eſt amaſſée en quantité conſidérable, & que rien ne s'y mêle, ne ſe fige que par l'effet d'une chaleur très-ſupérieure à celle qui accompagne l'angine polypeuſe : mais on peut croire qu'il en eſt autrement, lorſqu'elle préſente, comme ici, une grande ſurface à l'air eu égard à ſon volume; quant à la partie fibreuſe du ſang, elle n'a beſoin que du repos pour ſe figer.

Quelques médecins regardent ce corps membraneux comme une portion de la tunique interne veloutée des conduits de l'air; mais pour réfuter ce ſentiment, il ſuffit d'obſerver, avec M. Michaëlis, que ce corps eſt quelquefois ſi épais, qu'il bouche preſqu'entièrement la trachée-artère; au lieu que la tunique veloutée de ce canal eſt très-mince, & qu'étant de la même nature que l'épiderme, dont il eſt une continuation, elle ne ſauroit s'épaiſſir à ce point; & effectivement, on ne voit jamais l'épiderme acquérir cette épaiſſeur, lorſque dans une gangrène humide, il ſe détache de la peau, ni dans aucun autre cas; d'ailleurs, ſi la tunique interne des conduits de la reſpiration s'en détachoit par l'effet de la maladie dont il s'agit, cette ſéparation ſeroit accompagnée alors de douleurs vives, qui n'ont pas lieu cependant, quoi qu'on n'ait jamais obſervé, ni pendant la vie, ni après la mort des ſujets attaqués de l'angine polypeuſe, aucun ſigne de gangrène.

Les cauſes de cette maladie ſont tout ce qui peut occaſionner des congeſtions de ſang, ou ſeulement des parties blanches de ce fluide, dans les voies de la reſpiration; nous compterons parmi ces cauſes, une hémoptyſie arrêtée, ſoit avec l'eau froide, ſoit par d'autres moyens; la pleuropneumonie, l'angine pectorale : nous compterons auſſi la phtyſie, par la raiſon que le contour des vomiques eſt toujours enflammé.

Les polypes des bronches ſemblent devoir auſſi quelquefois leur origine à une humeur ſcrophuleuſe. Le docteur Warren rapporte (1) l'exemple d'une fille attaquée d'écrouelles, qui cracha pluſieurs fois des polypes tels que ceux dont nous parlons. On tenta inutilement, dit ce médecin, beaucoup de moyens pour détourner de la poitrine la matière de ces concrétions, juſqu'à ce qu'un ulcère ſcrophuleux étant ſurvenu à l'un des talons, elles ceſsèrent. M. Lieutaud (2) obſerva auſſi dans un ſujet, affecté du même mal, une ſemblable métaſtaſe ſur les poumons; & M. Michaëlis a vu ceux d'une perſonne morte avec des écrouelles, couverts d'une membrane de même nature.

Les polypes de la trachée-artère & des bronches paroiſſent être quelquefois un effet de la goutte. C'eſt ce qu'indiquent les concrétions calcaires, branchues, que Morgagni & Bonnet ont trouvées dans les bronches, dans des cadavres de perſonnes goutteuſes.

D'autres cauſes plus fréquentes de l'angine polypeuſe, ſont tout ce qui affoibliſſant ou irritant les poumons, favoriſe les dépôts de la lymphe ſur ce viſcère. Ainſi, cette maladie attaque principalement les ſujets qui ont eu depuis peu la petite vérole, la rougeole, un aſthme convulſif, des affections catarrhales long-temps prolongées; un âge tendre eſt encore une des grandes cauſes diſpoſantes de cette angine; l'extrême ſoupleſſe dont jouiſſent les vaiſſeaux des enfans, doit les rendre plus propres que ceux des adultes à laiſſer échapper les parties du ſang qui fourniſſent la matière de la membrane. Voilà donc pourquoi cette maladie s'attache de préférence aux enfans; mais peut-être, comme l'obſerve M. Michaëlis, elle ne leur eſt pas auſſi particulière qu'on le penſe; & elle paroît l'être plus qu'elle ne l'eſt en effet, parce qu'elle leur eſt plus funeſte qu'aux adultes; voici la raiſon qu'en donne cet auteur. Les adultes, dit-il, rejetent, par les crachats, la matière coagulable qui s'amaſſe dans les conduits de la reſpiration;

(1) Suivant M. Cullen, (*Elémens de Médec. pratiq.*, tom. I, pag. 240, traduits de l'anglois par M. Boſquillon), le corps muqueux ou polypeux qui tapiſſe la trachée-artère des perſonnes attaquées du croup, eſt de nature ſemblable à celle de la croûte muqueuſe qui recouvre la ſurface des viſcères attaqués de quelque maladie inflammatoire. Les cauſes éloignées de cette maladie, dit ce médecin célèbre, les ſymptômes de catarrhe qui l'accompagnent communément, la pyréxie qui y eſt conſtamment jointe, la membrane extraordinaire du genre de celle que produiſent les inflammations internes que l'on trouve dans la trachée-artère, lorſque l'eſquinancie maligne s'y communique, & les traces d'inflammation que l'on y aperçoit par l'ouverture des cadavres, nous obligent de conclure que cette maladie conſiſte dans une affection inflammatoire de la membrane muqueuſe du larynx, & de la trachée-artère. Cette affection, ajoute M. Cullen, produit une exudation analogue à celle qu'on trouve ſur la ſurface des viſcères enflammés, & qui paroît, en partie, ſous la forme de croûte membraneuſe, & en partie ſous une forme fluide ſemblable à du pus.

(1) *Med. tranſ.* vol. 1.

(2) *Syn. princ. Méd.* part. II, obſ. 238.

par ce moyen, ils étouffent ſouvent cette maladie dans ſa naiſſance ; il n'en eſt pas de même des enfans ; comme ils ne ſavent pas ſe débarraſſer de cette matière, elle s'accumule bientôt dans leurs organes, & y prend différens dégrès de conſiſtance.

Mais la cauſe la plus générale de l'angine polypeuſe, eſt celle que nous avons indiquée en commençant, c'eſt-à-dire, la conſtitution humide de l'air, avec des variations ſenſibles dans la température ; l'action de cette cauſe eſt prouvée plus particulièrement par quantité d'obſervations météorologiques, faites dans les temps où cette maladie a régné. Ce qui la rend encore plus indubitable, c'eſt qu'on a vu le mal, après s'être déclaré avec cette conſtitution de l'air, diſcontinuer avec elle, & reprendre lorſqu'elle a reparu (1) ; c'eſt qu'on l'a vue, après avoir ſouvent fait de grands ravages, dans des endroits humides, y devenir rare dès qu'ils ont été deſſéchés (2).

L'angine polypeuſe eſt ſouvent épidémique ; & elle eſt preſque endémique dans certaines contrées de l'Ecoſſe & de la Suède ; peut-être cette épidémie règne-t-elle auſſi quelquefois dans d'autres lieux, ſans être connue pour ce qu'elle eſt. M. Duboueix, médecin-correſpondant de la Société royale de Médecine de Paris, a vu quatre enfans attaqués à la fois de ce mal, dans une ſeule ferme de Bretagne, où il n'y en avoit pas d'autres ; ces enfans avoient été long-temps expoſés chaque jour aux injures d'un temps alternativement doux & froid, mais toujours pluvieux.

Roſen croit que cette maladie eſt contagieuſe. Le médecin que nous venons de citer eſt du même avis. Le premier donne pour preuve de ſon ſentiment, deux obſervations, dont la plus frappante eſt celle d'une fille, qui, étant venue aſſiſter aux funérailles de ſa ſœur, laquelle venoit de mourir d'une angine polypeuſe, fut elle-même attaquée de ce mal quelques jours après, & en mourut auſſi ; mais cet exemple ne prouve rien, puiſque les mêmes cauſes qui avoient rendu la première de ces filles malade, peuvent avoir agi ſur la ſeconde. L'obſervation rapportée par M. Duboueix eſt encore moins concluante, puiſque les quatre enfans dont il parle avoient, dit-il, reſté journellement dans l'humidité, & paſſé la plus grande partie du temps à la pluie ; de plus, à ces deux exemples, & peut-être encore à beaucoup d'autres qui ſont ignorés, on peut en oppoſer pluſieurs, dans leſquels des perſonnes ſaines ont vécu dans les mêmes chambres que des enfans attaqués du croups, & les ont approchés familièrement, les ont embraſſés même, ſans qu'elles en aient reſſenti aucune ſuite fâcheuſe.

(1) Voyez les obſervations météorologiques rapportées par M. Michaëlis.

(2) Crawford, *De cyn. ſtridulâ.*

Rien ne porte à croire non plus que cette maladie ſoit héréditaire, comme l'a prétendu Buchan. Si des enfans l'ont eue après leurs parens, c'eſt un exemple rare ; & même, en le ſuppoſant plus commun, il ne prouveroit rien encore.

Quant à la nature de ce mal, tout porte à le regarder comme inflammatoire (1) ; ſon commencement reſſemble à celui du catarrhe ; la fièvre l'accompagne ordinairement à cette époque ; les malades reſſentent une douleur dans la trachée-artère, la méthode anti-phlogiſtique ſuffit ſouvent pour étouffer le mal à ſa naiſſance ; enfin on trouve des marques d'inflammation dans la plupart de ceux qui en meurent.

On ne doit donc pas ranger cette *angine* avec quelques auteurs, parmi les maladies ſpaſmodiques. Ce n'eſt pas à dire cependant qu'elle ſoit exempte de ſpaſme : au contraire, elle en offre ſouvent des ſymptômes très-graves, & qui demandent la plus grande attention. Ces ſymptômes ne conſtituent pas la maladie, mais ils peuvent donner la mort. Qu'un corps étranger s'arrête dans l'œſophage, ſans être aſſez volumineux pour qu'on ne pût l'en retirer ſi ce canal reſtoit dans ſon état naturel ; ce corps néanmoins, & on l'a vu plus d'une fois, pourra cauſer à cette partie une contraction qui l'empêchera lui-même d'en ſortir, & qui produira des convulſions mortelles. Dans ce cas, les convulſions ne ſont qu'acceſſoires ; ce ſont elles cependant qui tuent immédiatement le malade ; il en eſt de même dans l'*angine* polypeuſe ; les ſymptômes convulſifs qui l'accompagnent ſont la toux, le vomiſſement qui provient de la difficulté de reſpirer, le ſon de voix aigu. Ces ſymptômes ſont les plus fréquens ; il en eſt d'autres encore qui ſe manifeſtent dans les ſujets les plus ſenſibles.

Une preuve évidente, & en même temps un effet bien terrible de ces ſpaſmes, eſt la mort ſubite de beaucoup d'enfans qui, guéris en apparence, mangeoient bien & jouoient un inſtant auparavant. Comme dans les corps de la plupart de ces enfans, on n'a trouvé qu'une membrane très-mince, & peu capable d'embarraſſer les voie de la reſpiration, on ne ſauroit attribuer cette mort inopinée qu'à des accidens convulſifs.

D'après tout ce qui a été dit juſqu'ici, on a propoſé de définir l'*angine* membraneuſe, *une inflammation des conduits aériens, ſuivie d'un dépôt de lymphe dans les mêmes cavités, & d'une concrétion polypeuſe de cette lymphe, ſi la nature ou l'art, ou tous les deux enſemble, ne l'empêchent de ſe former.*

(1) M. Cullen eſt de ce ſentiment. Voyez ci-deſſus, p. 751, note 1, col. 1.

Ainſi,

Ainſi, cette *angine* eſt complette ou incomplette; elle eſt très-ſouvent ſimple; on l'a vue auſſi accompagnée d'aphthes vers la fin; & peut-être encore y-a-t-il des cas où elle eſt jointe à l'*angine* gangreneuſe, ou à quelqu'autre maladie; mais ces complications, qui d'ailleurs ſont au moins fort rares, n'appartenant pas à notre ſujet, nous ne nous y arrêterons point, & nous paſſerons à ce qui regarde le diagnoſtic de cette maladie.

La première queſtion qui s'offre ici, eſt de ſavoir ſi parmi les ſymptômes de l'*angine* polypeuſe, il y en a d'aſſez conſtans & d'aſſez peu équivoques, pour la caractériſer d'une manière à ne s'y point méprendre; à parler rigoureuſement, il n'y en a aucun de tel, ſi on les prend chacun à part. Le plus conſtant de ces ſymptômes, qui eſt la difficulté de reſpirer, eſt ſujet non ſeulement à des rémiſſions conſidérables, mais encore à manquer tout à fait, comme dans un cas rapporté par Tulpius. Le ſon aigu de la voix eſt encore plus inconſtant; il y a des malades dans leſquels on ne l'obſerve que lorſqu'ils touſſent ou qu'ils crient; d'autres dans leſquels ce ſigne ne paroît que vers la fin de la maladie, ou par intervalles conſidérables; & enfin il n'eſt pas ſans exemple qu'on ne l'obſerve point du tout; il en eſt de même à peu près de la fièvre, qui de plus eſt quelquefois ſi légère, qu'on l'apperçoit à peine; la douleur de la trachée-artère, & celle de la partie externe & antérieure du goſier, ne diſtinguent pas le croups d'avec le catarrhe; la toux ne l'accompagne pas toujours, non plus que l'expectoration d'une matière ſemblable à du pus; & lorſque cette expectoration ſurvient, c'eſt tantôt plutôt, tantôt plus tard; d'autres ſignes, comme les envies de vomir, le vomiſſement, l'expulſion de quelques lambeaux de membrane, une légère enflure des amygdales, l'urine purulente vers la fin de la maladie, le gonflement des mains & des pieds, quelquefois auſſi du viſage, la ſéchereſſe de tout le corps, tous ces ſignes manquent ſouvent.

L'*angine* polypeuſe n'a donc point de ſymptômes, qui, pris ſéparément, ſoient propres à la caractériſer. La voix aiguë, que quelques auteurs ont donnée pour ſigne pathognomonique, le ſeroit d'autant moins, quand même on l'obſerveroit toujours, qu'elle n'eſt point particulière à cette maladie, & qu'on a vu le même ſon de voix (1) cauſé par un corps étranger fixé au deſſous du larynx; la concrétion polypeuſe, d'où nous tirons ſa dénomination, lui eſt propre à la vérité; mais, comme nous venons de le dire, elle ne donne pas toujours des marques certaines de ſa préſence; & lorſqu'elle en donne, la maladie eſt très-avancée: or, il ſeroit très-eſſentiel de connoître ce mal dans ſon commencement.

(1) Home, pag. 49.

Ce n'eſt donc point par un ſigne ſeul, mais par un aſſemblage de ſignes, qu'on peut s'aſſurer de ſon exiſtence, & éviter de le confondre avec un autre; le médecin qui veut former ce diagnoſtic auſſi difficile qu'important, doit conſidérer tous les ſymptômes qui accompagnent l'*angine* polypeuſe dans différentes circonſtances, & les comparer ſoigneuſement avec ceux des maladies qui ont quelque reſſemblance avec elle.

Il n'en eſt aucune avec laquelle on l'ait plus ſouvent confondue, que l'*angine* gangreneuſe, ce qui n'eſt pas étonnant. Il n'eſt pas rare, en effet, que l'une & l'autre commencent avec des ſymptômes catarrheux, bientôt ſuivis d'une grande difficulté de reſpirer, de la tuméfaction de la partie antérieure & externe du cou, d'une légère douleur intérieure, d'un pouls dur au commencement, enſuite mou & foible; d'une puanteur particulière de l'haleine; enfin, dans l'une & l'autre de ces maladies, on rejette par la bouche des membranes qui repréſentent la tunique interne de la trachée-artère & des bronches. Mais l'*angine* gangreneuſe peut ſe diſtinguer ordinairement de la membraneuſe, par des marques de putridité qu'on n'obſerve jamais dans celle-ci; telles ſont une extrême infection de la bouche, l'épaiſſeur de la croûte bilieuſe de la langue, des vomiſſemens & des ſelles d'une horrible puanteur, la couleur cramoiſie du goſier, des ulcères, & quelquefois des taches qui s'étendent de la bouche dans le goſier, ſous une croute, laquelle venant enſuite à tomber, les laiſſe à découvert: de plus l'*angine* gangreneuſe eſt le plus ſouvent accompagnée d'un délire, dont la polypeuſe eſt exempte, même à l'article de la mort; dans la première, tout le contour du goſier éprouve cette douleur ordinairement légère, qui dans la ſeconde affecte ſeulement la trachée-artère; la voix eſt bien différente dans l'une & dans l'autre; enfin les membranes rejetées dans l'angine gangreneuſe, outre le ſentiment d'excoriation dont leur expulſion eſt ſuivie, quand la gangrène n'eſt pas encore parfaite, portent des ſignes manifeſtes de putréfaction qu'on ne voit pas dans la polypeuſe, & elles ne peuvent pas, comme dans celle-ci, ſe diſſoudre dans l'eau de ſavon.

Une ſeconde maladie avec laquelle on confond ſouvent l'*angine* membraneuſe, eſt l'aſthme convulſif; des auteurs eſtimables, tels que les docteurs Millar, Home & Rush, ſont tombés dans cette erreur. Ils ont pris ces deux maladies pour deux degrés différens de la même, & croyant que la membrane qui occupe les voies de la reſpiration eſt un produit de l'aſthme convulſif long-temps prolongé, ils ont tiré de là une conſéquence très-pernicieuſe, ſavoir qu'on ne doit pas attribuer à cette concrétion la mort du malade, quand elle a lieu, mais à l'état primitif de la poitrine.

Pour réfuter cette opinion, il ſuffit d'obſerver

que l'une de ces maladies n'a jamais, dans les premiers temps, aucun ſymptôme de l'autre; qu'à cette époque, ceux de l'aſthme convulſif ſont ſeulement ſpaſmodiques, ceux de l'*angine* polypeuſe purement inflammatoires; qu'on a trouvé conſtamment la membrane formée dans les ſujets morts avec les ſignes attribués à cette dernière maladie, toutes les fois qu'ils avoient vécu ſeulement juſqu'au ſecond jour; au lieu qu'on n'a jamais vu de membrane dans ceux qui ſont morts avec les ſymptômes de la première. D'ailleurs, les affections ſpaſmodiques, lorſqu'elles ont lieu dans le croups, ſont moins ſenſibles que dans l'aſthme convulſif, & elles ſont mêlées de beaucoup de ſignes d'inflammation, qu'on n'obſerve pas dans cet aſthme. Celui-ci, de ſon côté, a des paroxyſmes ſuffoquans extrêmement ſubits, auxquels l'*angine* polypeuſe n'eſt pas ſujette; il n'eſt pas accompagné de ce ſon de voix particulier dont nous avons parlé pluſieurs fois, ni de ce ſentiment douloureux de la trachée-artère, lequel augmente par la preſſion; les attaques de l'aſthme convulſif ſont périodiques, & celles du croups n'ont rien de réglé; dans le premier de ces maux, l'urine eſt claire & aqueuſe; dans le ſecond, elle eſt rouge au commencement, puis elle ſe trouble & devient blanche; le pouls, dans celui-là, eſt petit, reſſerré, ſpaſmodique; dans celui-ci, comme on l'a déjà remarqué, il eſt d'abord dur, plein, inflammatoire, enſuite on le trouve mou & foible.

Pluſieurs des mêmes différences, c'eſt-à-dire, des périodes réglées, le ſon de la voix, & l'abſence de la douleur de la trachée-artère, diſtinguent auſſi le croups de la toux convulſive, & de l'*angine* nerveuſe.

L'*angine* du larynx ne peut guère être confondue avec le croups, n'étant accompagnée, ni du même ſon de voix, ni d'aucun des ſignes qui marquent la préſence d'un corps étranger dans les conduits de la reſpiration: d'ailleurs, cette mépriſe ne ſeroit pas très-dangereuſe: car le même traitement convient à l'une & à l'autre de ces maladies.

Il eſt plus difficile de diſtinguer l'*angine* polypeuſe d'avec la ſéreuſe; toutes les deux, en effet, s'annoncent comme un catarrhe; les malades éprouvent dans toutes les deux une grande difficulté de reſpirer, une douleur très-légère au cou, une excrétion de mucoſité très-viſqueuſe, & elles ont encore pluſieurs autres ſignes communs; mais on évitera de les prendre l'une pour l'autre, ſi l'on fait attention que dans l'eſquinancie ſéreuſe, tout le tour du goſier eſt ordinairement très-enflé; qu'il ne l'eſt preſque point dans la membraneuſe; que dans la première, le ſon de voix n'a rien de ſemblable à celui de la ſeconde, & que l'oppreſſion ne revient pas par intervalles, comme dans celle-ci, mais qu'elle eſt continue, de même que dans l'angine inflammatoire. Au ſurplus l'équivoque ſeroit encore ici d'une aſſez petite conſéquence; car le grand remède à ces deux maux, dit M. Michaélis, eſt la bronchotomie.

Il n'eſt pas facile, dans les commencemens, de diſtinguer l'*angine* polypeuſe d'avec le ſimple catarrhe: mais bientôt le ſon de la voix & la grande difficulté de reſpirer, ne laiſſent aucune incertitude.

Un ſigne diſtinctif entre le croups & la coqueluche, eſt, ſuivant M. Vieuſſeux, que dans celle-ci la reſpiration n'eſt ſonore & difficile que dans les paroxyſmes, & pendant l'inſpiration; au lieu que dans le croups elle eſt continuellement rauque & gênée, & que la difficulté ſe fait appercevoir dans l'inſpiration & dans l'expiration. Cette dernière circonſtance peut être ajoutée à celles qui empêchent de confondre le croups avec le catarrhe.

Les crachats de matière lymphatique, épaiſſe ou coagulée, que produit l'angine pectorale, lui donnent quelque reſſemblance avec la polypeuſe; mais comme la première attaque ſur-tout les vieillards, & que ſans parler de ſes autres ſignes particuliers, elle en a un bien évident qui la diſtingue de la ſeconde; ſavoir, une douleur aiguë ſous le ſternum, il n'eſt pas à craindre qu'on les confonde enſemble.

Un corps étranger tombé dans la trachée-artere peut cauſer les mêmes accidens que le croups: mais ordinairement on eſt aſſuré de l'entrée de ce corps; ſi perſonne ne s'en eſt aperçu, on peut encore reconnoître ſa préſence à une douleur aiguë qu'il cauſe, à ſon changement de place, ſur-tout quand le malade touſſe, & à une tumeur bien circonſcrite; ſi tous ces ſignes manquent, ce qui doit être très-rare, c'eſt à la bronchotomie à éclaircir le doute.

M. Home prétend que ceux qui n'ont jamais vu le croups ſont expoſés à le prendre pour une fluxion de poitrine; mais ils ne riſqueront pas de tomber dans cette erreur, s'ils ſe rappellent ſeulement ce ſon de voix particulier qu'ils ne ſauroient attribuer à la péripneumonie, ſans même l'avoir jamais entendu, puiſque la voix des péripneumoniques n'a rien de remarquable; un autre ſigne encore pour les guider, eſt l'oppreſſion, qui eſt continue dans les malades attaqués d'une fluxion de poitrine, & qui donne de fréquens relâches à ceux qui ſont attaqués d'une *angine* polypeuſe.

Les accidens cauſés par des polypes produits dans les voies de la reſpiration, par une autre cauſe que le croups, n'ont guères qu'un ſigne qui puiſſe les diſtinguer de cette maladie; & ce n'eſt pas, comme on pourroit le croire, la différence des concrétions rejetées des deux côtés: car, outre que ces éjections n'ont pas toujours lieu, il n'eſt pas ſans exemple que les corps expectorés ſe reſſemblent de part & d'autre. Quelquefois ceux que produit l'*angine* membraneuſe ſont très-épais, & même au

point de boucher entièrement la trachée-artère; & quelquefois les autres polypes ne ſont que comme des membranes, ſoit ſolides, ſoit creuſes; le ſigne diſtinctif dont il s'agit, eſt la douleur de la trachée-artère, qui ſe fait ſentir dans le cas du croups, & non dans l'autre. Nous avons remarqué cependant que ce ſigne, ainſi que tous ceux de l'*angine* polypeuſe, eſt ſujet à manquer : mais la mépriſe où ſon abſence peut jeter eſt encore une de celles qui ſont de peu de conſéquence, parce que dans l'une & dans l'autre ſuppoſition, il n'y a, ſuivant M. Michaëlis, guère de ſecours à attendre que de la bronchotomie.

Ce qui doit ſur-tout ſervir à faire connoître l'*angine* polypeuſe, eſt l'aſſemblage de pluſieurs des ſymptômes, & des autres circonſtances qui l'accompagnent le plus fréquemment; tels ſont la reſpiration difficile, le ſon de voix particulier, les membranes rejetées, la liberté de la déglutition. On peut encore être guidé, dans ce diagnoſtic, par la conſtitution de l'air, par tout ce qui favoriſe la propagation de ce mal, par les ravages qu'il fait actuellement dans le lieu où l'on ſe trouve, ſur-tout s'il y eſt épidémique.

La maladie dont nous traitons eſt une des plus dangereuſes qui affligent l'humanité; au moins eſt-elle une des plus meurtrières qui attaquent les enfans, ſoit parce qu'elle eſt plus commune à cet âge qu'en aucun autre, comme nous l'avons obſervé; ſoit parce que dans les enfans elle eſt plus difficile à connoître, plus difficile à combattre par les remèdes convenables, qu'on a ſouvent bien de la peine à leur faire prendre; ſoit parce qu'ils y ſuccombent plus aiſément que les adultes.

A l'égard du prognoſtic de cette maladie, ce qui a été dit précédemment prouve d'abord qu'on ne doit pas fonder de grandes eſpérances ſur les relâches qu'elle donne ſpontanément, & ſans aucune cauſe apparente; la diſpatition, ou une grande diminution des ſymptômes, qui ſurvient après une évacuation abondante d'une matière puriforme & de lambeaux membraneux, eſt d'un meilleur augure; cependant il ne faut pas trop s'y fier : car on a vu ſouvent, malgré une pareille évacuation, les paroxyſmes revenir, & faire périr le malade.

Les ſignes ſur leſquels il paroît qu'on peut prédire l'événement, avec le moins de riſque de ſe tromper, ſont ceux qui ſuivent.

Si un médecin, appelé dès le premier ou le ſecond jour, trouve la reſpiration médiocrement gênée, le pouls dur, & le ſon de voix naturel, excepté lorſque le malade touſſe ou crie, on a lieu d'eſpérer beaucoup. Une toux forte, accompagnée d'expectoration, & de ce bruit qui indique des humeurs accumulées dans le poumon, eſt encore un bon ſigne : car il marque que la membrane n'eſt pas encore formée, ou qu'elle eſt diſſoute. Une grande difficulté de reſpirer, jointe à une expectoration de lambeaux membraneux, & d'une matière puriforme très-tenace, annonce un grand danger; on ne doit pas cependant déſeſpérer encore; car on a vu, en pareil cas, la nature, étant ſur-tout aidée par les ſecours de l'art, ſe délivrer du corps qui l'accabloit, ſoit en le rejetant, ſoit en le diſſolvant. Enfin, ſi le troiſième ou le quatrième jour de la maladie, on trouve la reſpiration très-difficile, le pouls vif & mou, le viſage rouge & enflé, l'inquiétude & l'abattement extrêmes avec un ſon de voix très-aigu qui ſe fait entendre continuellement, le danger eſt au plus haut degré.

Pluſieurs auteurs craignent ici l'urine trouble, ou chargée d'un ſédiment blanc, qu'ils regardent comme une marque d'un pus réſorbé, ou d'une membrane formée. Mais il ne ſauroit y avoir de pus réſorbé dans cette maladie, puiſque dans les cadavres de ceux qui en ſont morts, on n'en a jamais trouvé dans les voies de la reſpiration, & que long-temps après l'époque de cette réſorbtion prétendue, les crachats n'ont rien de purulent, ſi ce n'eſt l'apparence, qui eſt due à la matière coagulable qui s'amaſſe dans la trachée-artère & dans les bronches; quant à la formation de la membrane, bien loin que le ſédiment blanc en ſoit un ſigne aſſuré, il eſt probable, au contraire, que ce ſédiment peut paroître ſans que la membrane exiſte. Il eſt, en effet, hors de doute que la matière dont celle-ci ſe forme commence par être fluide avant de devenir ſolide; & il paroît aſſez vraiſemblable qu'elle s'écoule quelquefois par les urines dans ce premier état, avant de parvenir au ſecond; ſi cela étoit, le dépôt blanc des urines ſeroit plutôt un bon, qu'un mauvais ſigne, puiſqu'il marqueroit que la nature ſe débarraſſe, par cette voie, d'une partie de la matière morbifique, comme on l'obſerve dans une infinité de cas.

Le ſon de voix particulier à l'*angine* polypeuſe ſemble être un ſigne plus naturel de l'exiſtence du polype que le ſédiment blanc des urines; il eſt très connu, en effet, qu'un ſon de voix eſt aigu à proportion de ce que le paſſage par lequel il ſort eſt étroit. Il y a cependant lieu de douter que ce ſoit-là la vraie raiſon de l'altération que la voix éprouve dans cette maladie. Si cette altération dépendoit uniquement de la préſence du corps membraneux dans la trachée-artère, la voix deviendroit aiguë, ſuivant que ce corps augmenteroit en volume ou en épaiſſeur; or c'eſt ce qui n'arrive point; ſouvent, au contraire, ce ſymptôme a des intermittences conſidérables, quoique la membrane ſoit certainement préſente dans la trachée-artère; & ſouvent il continue après qu'elle en eſt ſortie. Cette dernière obſervation paroît prouver que ce ſon aigu dépend plutôt d'un reſſerrement d'irritation cauſé par le corps polypeux ou par la matière dont il ſe forme : ce qui n'eſt pourtant pas ſans difficulté. On peut donc con-

ecturer, mais non regarder comme certain, que la voix aiguë ſuppoſe un embarras dans les conduits de l'air; ce qu'il y a de plus aſſuré, c'eſt qu'on ne peut pas conclure de l'abſence de ce ſymptôme à celle de la membrane, & que c'eſt une grande faute de s'abſtenir de donner les remèdes qui peuvent chaſſer ou réſoudre ce corps, à moins qu'on n'entende ce ſon de voix, comme c'eſt une grande erreur de croire le danger paſſé auſſi-tôt que la voix eſt redevenue naturelle.

Il ne nous reſte plus qu'à expoſer le traitement de cette maladie.

Si l'on eſt aſſez heureux pour la découvrir dans ſon principe, ſoit par la circonſtance d'une épidémie, ou par quelque autre ſigne, on doit donner tous ſes ſoins à prévenir le dépôt de la lymphe dans les voies de la reſpiration. Le remède le plus convenable, celui qu'il eſt naturel de mettre le premier en uſage à cette époque eſt la ſaignée. Ce remède eſt celui de tous qui attaque le plus directement l'inflammation commençante; & s'il l'emporte, il entraîne avec elle tout le mal, dont elle fournit ordinairement la matière, ou du moins il arrête ſes progrès, il prépare la voie aux autres ſecours. L'efficacité de la ſaignée, dans les premiers temps de cette maladie, eſt prouvée par l'expérience. Une foule d'obſervations répandues dans les écrits des auteurs qui ont traité de cette angine, ne laiſſent aucun doute à cet égard. Si quelques-uns, comme Millar, s'élèvent contre l'uſage de ce remède au commencement de cette maladie, c'eſt qu'ils l'ont confondue avec l'aſthme convulſif. Tous ceux qui l'ont bien connue ſe déclarent hautement, & d'une ſeule voix en faveur de la ſaignée. Il n'eſt pas poſſible de déterminer au juſte la quantité de ſang qu'il convient de tirer; c'eſt au médecin expérimenté à la régler d'après la force du pouls, l'âge du malade, & les autres circonſtances. Tout ce qu'on peut dire en général ſur cet article, eſt qu'il ne faut pas craindre de faire ſaigner des enfans très-jeunes, ſi le cas le requiert d'ailleurs. Beaucoup d'exemples prouvent que la ſaignée leur eſt ſalutaire. Nous nous bornerons ici à un ſeul, cité par M. Home. Ce médecin parle d'un enfant de quinze mois, à qui l'on tira deux fois dans le même jour pluſieurs onces de ſang avec la lancette, & beaucoup encore le lendemain, par le moyen des ſangſues, le tout avec tant de ſuccès, qu'au bout de deux jours il fut entièrement guéri. Mais il faut bien prendre garde d'un autre côté de ne pas abuſer de ce puiſſant remede, & de ne pas prodiguer un fluide auſſi précieux que le ſang, comme font tant de prétendus médecins, qui pourſuivent une maladie par les ſaignées, juſqu'à ce qu'ils l'aient emportée avec le malade, ou qu'ils aient abattu les forces de celui-ci, de maniere qu'il ne s'en releve plus. C'eſt ce qui eſt à craindre ſurtout pour de tendres enfans, tels que ſont la plupart des ſujets que le croups attaque. Il vaut donc mieux reſter à cet égard un peu en-deçà des bornes, que d'aller au-delà; on doit ſuppléer à ce qui peut manquer aux ſaignées par des ſangſues, qui agiſſant avec plus de lenteur, énervent moins, & qui en outre ont un effet topique. Il eſt même à propos de s'en tenir à cette maniere de tirer du ſang, ou à quelque autre pareille, comme ſont les ſcarifications, les ventouſes, ſi le malade eſt extrêmement jeune, ſi c'eſt un ſujet très-foible, s'il n'y a point de fièvre, ou ſi elle eſt très-légère. Il eſt bon d'avertir néanmoins qu'on ne doit attendre aucun effet de ces remèdes, à moins que l'évacuation ne ſoit un peu conſidérable. Ainſi les ſangſues doivent être appliquées près de la partie malade, & ordinairement ſur le devant & au bas du cou, au nombre du huit, dix, douze; & on doit les laiſſer juſqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes. On doit de plus entretenir l'écoulement du ſang par des fomentations avec l'eau chaude.

Il eſt encore d'autres remèdes qui tendent au même but. Tels ſont le nitre, des boiſſons abondantes d'oximel, les lavemens rafraîchiſſans.

S'il arrive, comme il n'eſt pas rare, qu'il y ait de l'embarras dans les premières voies, on joindra les purgatifs aux lavemens. Ceux qui conviennent le plus aux enfans, ſont ceux qui agiſſent doucement, comme la magnéſie blanche avec le ſucre, l'électuaire laxatif, la pulpe de caſſe, la manne diſſoute dans le petit lait.

Les diaphorétiques ſont d'un grand ſecours, au commencement de cette maladie, & ils ſuffiroient même pour la diſſiper, s'ils étoient adminiſtrés, lorſque la matière eſt encore peu abondante & peu épaiſſe. Tous les remèdes de cette claſſe ne ſont pas également convenables. On les diviſe en deux genres principaux: l'un comprend les ſudorifiques chauds, l'autre les ſudorifiques anodins. Le premier, compoſé en grande partie de teintures & d'eſſences, ne ſerviroit qu'à échauffer le ſang & à l'épaiſſir; le ſecond eſt vraiment utile, en ce qu'il relâche les pores de la peau, & ouvre à la matière le paſſage qu'elle ſe fermoit elle-même par le ſpaſme que ſa préſence cauſoit. Ainſi, au premier ſoupçon qu'on aura de ce mal, il ſera très-utile de faire prendre au malade un bain tiede des pieds; de le faire mettre auſſi-tôt après dans un lit chaud, & de lui ordonner l'eſprit de Menderer, ou le tartre émétique en lavage.

Un autre ſecours d'une grande vertu, lorſque le mal n'a pas fait des progrès très-conſidérables, eſt celui des véſicatoires. Tous les médecins s'accordent ſur ſon excellence, & avec raiſon, puiſqu'il remplit toutes les indications à la fois, en abattant l'inflammation, en détournant des parties internes le cours des humeurs, en calmant les

ſpaſmes. MM. Michaélis & Crawford conſeillent de l'appliquer ſur la partie antérieure du cou, comme étant la plus voiſine du ſiége du mal; mais M. Vieuſſeux aſſure, d'après ſon expérience, que le véſicatoire eſt auſſi efficace, étant appliqué entre les épaules; & il trouve cet endroit plus commode. Cependant il paroît plus ſûr de donner la préférence au cou, la premiere fois qu'on emploie ce remède, ou les ſcarifications, ou les ſangſues; mais s'il faut recourir une ſeconde fois à l'un de ces moyens, l'obſervation de M. Vieuſſeux doit engager à choiſir l'eſpace qui eſt entre les deux épaules.

Ce peut être encore une pratique utile, ſelon M. Michaélis, de donner l'eau froide pour boiſſon. Il ſeroit poſſible, dit-il, que cette eau pénétrât juſqu'à la trachée-artère & aux bronches; que d'abord ſa fraîcheur appaiſât l'inflammation, repouſsât la matière prête à ſe figer, & qu'enſuite ſa qualité humectante produisît dans ces parties un relâchement ſalutaire. Mais, comme l'obſerve M. Vieuſſeux, il n'y auroit que des expériences réitérées qui devroient faire adopter une méthode ſi oppoſée à la pratique conſtante & heureuſe des boiſſons tièdes, dans le moment aigu de la maladie. Et en effet, l'application de l'eau froide ſur une matière qu'il faut réſoudre, & que le froid coagule, eſt au moins bien ſuſpecte.

Si l'on a laiſſé paſſer le temps d'employer les remèdes que nous venons d'indiquer, ou s'ils ſont inutiles, & ſi la maladie eſt arrivée à cette époque, où la matière a pris beaucop de conſiſtance, ce qui eſt annoncé ſur-tout par une grande difficulté de reſpirer, on doit alors recourir aux moyens de réſoudre ou d'enlever cette matière. Les remèdes capables de procurer ces avantages, ſont les expectorans proprement dits, les vomitifs, & enfin, dit M. Michaélis, la bronchotomie.

Les expectorans dont nous parlons, ſont internes ou externes. Parmi les premiers, nous compterons l'uſage très-fréquent d'une boiſſon délayante, mêlée avec beaucoup d'oximel ſimple, le kermès minéral, le ſoufre doré d'antimoine de la troiſième précipitation, la gomme ammoniac, & l'oximel ſcillitique. Parmi les externes le plus recommandé eſt la vapeur du vinaigre, qu'on produit ſoit en verſant cette liqueur ſur une pierre chaude, ſoit en la faiſant bouillir; & qu'on fait reſpirer immédiatement, ou en la dirigeant dans la bouche du malade, au moyen d'un entonnoir, ou en employant une éponge que l'on approche de ſon viſage. M. Crawford préfère celle de l'huile, parce que l'huile conſerve plus long-temps ſa chaleur que le vinaigre. Mais, dit M. Michaélis, les vapeurs huileuſes ont, parmi beaucoup d'autres inconvéniens, celui de relâcher les parties, d'y attirer conſéquemment les humeurs qu'il faut en écarter, & celui d'émouſſer la ſenſibilité des organes. Diverſes autres raiſons chimiques pourroient être ajoutées à celles-ci.

Si ces expectorans tardent un peu trop à produire un bon effet, on les diſcontinuera; car s'ils n'opèrent pas la réſolution des humeurs, ils les épaiſſiſſent, en diſſipant ce qu'elles ont de plus liquide, & l'on ne peut guère eſpérer qu'elles détachent la membrane, lorſqu'une fois elle a pris une certaine conſiſtance. On paſſera donc alors, ſans délai, aux vomitifs, qui d'ailleurs avancent plus la guériſon en un inſtant que ces expectorans ne font en pluſieurs jours.

On demandera peut-être pourquoi donc ne pas les employer dès le commencement? La réponſe à cette queſtion eſt qu'alors il y a peu de matière à évacuer, ſi même il y en a; & qu'un émétique eſt un remède violent, qu'il ne faut donner, ſur-tout à des ſujets foibles, que lorſqu'il eſt devenu néceſſaire. Avant de l'employer, il faut commencer par tirer du ſang, & par rendre le ventre libre au moyen des lavemens. Si l'on n'a pas cette attention, les vomitifs nuiront à la tête & à la poitrine, ils augmenteront ſurtout l'inflammation de cette dernière partie, & même, en détachant la membrane, ils pourront faire périr le malade, à qui ſouvent ils cauſeront une péripneumonie. Cependant il n'eſt pas néceſſaire de différer les émétiques juſqu'à ce que l'inflammation ſoit tout à fait guérie. Il ſuffit qu'elle ſoit beaucoup diminuée; & il vaut mieux encore l'augmenter un peu, ſi elle n'eſt pas bien forte, que de rendre l'émétique inutile, en attendant que la concrétion polypeuſe ſoit parvenue au point de ne pouvoir plus être rejetée, ou de ſe reproduire, comme il n'eſt pas ſans exemple.

Il arrive quelquefois que les plus forts émétiques ne produiſent aucun effet. Il eſt probable que c'eſt l'irritation du genre nerveux qui en eſt la cauſe. Une foule de ſymptômes ſpaſmodiques qui accompagnent ce cas, ne permet guère d'en douter, & il paroît certain que des fomentations émollientes externes, ou un véſicatoire, & l'uſage intérieur de l'opium remédieroient à cet état.

Il nous reſte à examiner ſi dans le cas où tout autre ſecours eſt inſuffiſant, on doit recourir à la bronchotomie, pour extraire le corps polypeux?

La plupart des auteurs ſe trouvent ici dans l'embarras. M. Crawford n'approuve cette opération qu'avec beaucoup de reſtrictions, & à la dernière extrémité; pluſieurs autres n'en font aucune mention. Il y en a même, comme MM. Home & Vieuſſeux, qui la condamnent formellement, & l'on ne voit nulle part qu'elle ait jamais été tentée dans cette maladie. M. Michaélis néanmoins la conſeille avec chaleur, & il ſoutient ſon ſen-

timent par des raiſons, dont nous allons donner le précis.

Premièrement, dit M. Michaélis, cette opération eſt très-peu dangereuſe. Perſonne n'ignore que les bleſſures de la trachée-artère ne ſont pas beaucoup à craindre. La bronchotomie ne l'eſt pas plus que la ſaignée, elle l'eſt moins; car l'on voit plus d'accidens fâcheux cauſés en ſaignant, qu'en faiſant l'ouverture de la trachée-artère: mais avant d'aller plus loin, il faut prévenir les objections qui ſe préſentent.

La trachéotomie, diſent quelques-uns, eſt dangereuſe, au moins pour des enfans. On ſait qu'ils ont le thymus & la glande thyroïde d'un volume très-conſidérable; que chez eux quelquefois la première de ces glandes monte & la ſeconde deſcend juſqu'à l'endroit où il faudroit faire l'inciſion, & que par conſéquent il n'eſt guère poſſible de procéder à l'opération ſans les bleſſer au moins l'une ou l'autre. Cette objection eſt grave au premier aſpect; mais les bleſſures de la glande thyroïde ne paroiſſent pas être auſſi dangereuſes qu'on peut le croire. M. Michaélis dit en avoir vu extirper une, qu'un dépôt d'humeur ſcrophuleuſe avoit rendue énorme, & qu'il n'en réſulta aucun accident; peut-être auſſi en ſeroit-il de même du thymus. Ce qui doit faire craindre le plus de bleſſer ces glandes, c'eſt que leurs artères ſont très-groſſes, de ſorte qu'il peut en réſulter de grandes hémorragies; mais avec de l'attention, il eſt facile d'opérer ſans cauſer aucun accident. Pour cet effet il ſuffit, après avoir fait une inciſion qui ne paſſe pas la peau, de reconnoître avec le doigt la ſituation de ces deux glandes; & ſi l'une ou l'autre eſt placée ſur l'endroit où l'on veut ouvrir la trachée-artère, d'écarter la glande, & de la tenir inclinée.

D'autres objectent que pour extraire le corps polypeux, il ne ſuffit pas de faire une petite ouverture entre les cartilages; mais qu'on eſt obligé de faire une longue inciſion qui diviſe pluſieurs anneaux; & que c'eſt-là une plaie difficile à guérir. Il eſt aiſé de répondre à cette objection. Bien loin que cette inciſion longitudinale ſoit plus dangereuſe que celle qui eſt faite en travers à la ſeule partie membraneuſe, elle l'eſt encore moins; & cela eſt ſi vrai, que de grands chirurgiens, tels que MM. Louis & Leblanc la font, ſans héſiter & de préférence dans l'angine inflammatoire. Le ſeul inconvénient de cette pratique eſt qu'elle peut faire tomber du ſang dans la trachée-artère, & augmenter ainſi le volume du polype; mais il eſt aiſé d'éviter ce déſavantage, en faiſant l'ouverture moins large en dedans qu'en dehors, & en faiſant tenir au malade la tête penchée juſqu'à ce que le ſang ait ceſſé de couler.

Enfin ſi la membrane eſt volumineuſe & fort adhérente, il peut arriver que la reſpiration du malade étant encore plus gênée par l'opération, il meure étouffé pendant qu'elle dure, & alors le médecin ſera regardé comme un meurtrier, ſur-tout s'il s'agit d'un enfant chéri, que ſes parens voient expirer ſous le couteau. Mais cette crainte eſt aſſez vaine; un chirurgien adroit évitera d'augmenter la gêne de la reſpiration, & quand il arriveroit que ſur dix enfans il en expireroit un de cette manière, ſeroit-ce la faute du médecin? On auroit d'autant moins de reproche à lui faire, qu'il n'avanceroit que de quelques momens la mort de ce ſujet, & que ſi on eût abandonné ce malade à lui-même, ſa perte auroit été plus certaine encore.

Ce que nous venons de dire, ſuppoſe la néceſſité de la bronchotomie lorſque le corps polypeux eſt très-épais, & adhérent; il s'agit à préſent de montrer qu'en effet elle eſt ſouvent alors l'unique reſſource qui reſte au malade (1).

Les vomitifs, dans ce cas, ne produiſent que bien rarement un effet ſalutaire; & s'ils en produiſent quelqu'un, ce ne peut être qu'après avoir été précédés par la bronchotomie. Autrement il ſeroit à craindre que la matière épaiſſe qui embarraſſe les voies de la reſpiration, ou des lambeaux de membrane, étant pouſſés avec force au dehors, ne s'arrêtaſſent dans la fente de la glotte, déjà étroite par elle-même, & reſſerrée peut-être encore par le ſpaſme, dans ce temps où les accès en ſont les plus fréquens. C'eſt ce qu'on évite, en ouvrant la trachée-artère. De plus, à ce période, l'inflammation s'étend ordinairement aux poumons, & l'action des émétiques, les efforts du vomiſſement ne peuvent que l'augmenter. La bronchotomie au contraire, permettant de retirer ſans violence la matiere caſéeuſe ou les lambeaux membraneux, n'aura pas les mêmes inconvéniens. Souvent en effet dans les cadavres des ſujets morts de cette maladie, la membrane, s'ils en ont une, n'eſt pas encore adhérente, & il eſt fort rare qu'elle le ſoit beaucoup. Mais dans le cas où elle tiendroit fortement aux tuniques de la trachée-artère, il n'en faudroit pas moins ouvrir ce canal; car il eſt bien douteux que les vomiſſemens puiſſent

(1) Tout ceci eſt écrit dans le ſens de M. Michaélis, qui eſt un zélé partiſan de la trachéotomie dans ce cas. On peut faire contre cet avis une objection à laquelle il me ſemble qu'il eſt difficile de répondre.

S'il s'agiſſoit ici d'un corps polypeux, qui n'eût ſon ſiége que dans la trachée-artère, l'opération que l'on propoſe pourroit avoir des avantages; mais dans le croup les bronches ſont elles-mêmes affectées; la concrétion s'étend quelquefois juſqu'au poumon, qui eſt réellement engorgé, & l'on ne voit pas quel ſoulagement il peut réſulter alors d'une inciſion faite à la trachée-artère. (*V. D.*)

jamais rompre cette adhéſion ; s'ils parvenoient enfin à détacher le polype, ce ne ſeroit pas ſans des efforts terribles, & ſans que le malade ne fût dans le plus grand danger d'être étouffé par la ſortie de ce corps ; au lieu que la trachée-artère étant ouverte, il ne ſera pas difficile, en le prenant avec une pince, & en l'agitant en divers ſens, de le tirer en entier, ou du moins d'arracher tout ce qui ne tient qu'à une racine, & d'écarter ainſi le péril de la ſuffocation.

On peut oppoſer à ce qui vient d'être dit que le corps polypeux n'occupe pas toujours la partie de la trachée-artère où ſe fait l'inciſion, mais qu'il ſe trouve aſſez ſouvent ailleurs, & qu'il adhère ſeulement au larynx ; d'où il arrivera peut-être qu'après avoir fait l'ouverture, on ne le trouvera point. Cette objection eſt ſpécieuſe ; il s'en faut cependant de beaucoup qu'elle ſoit ſans réponſe. Dans quelque endroit que ſoit ſitué le polype, s'il n'y eſt pas adhérent, dès qu'on aura fait une inciſion à la trachée-artère, il s'y préſentera de lui-même : c'eſt ſur quoi on peut compter, d'après les expériences curieuſes qui ſuivent (1).

M. Favier, chirurgien françois très-habile, prit un gros chien, lui fit une inciſion au-deſſous de la mâchoire inférieure ; & ayant fait ſortir par cette ouverture la langue de l'animal, il ſaiſit le moment d'une forte inſpiration, au moyen de laquelle il introduiſit par la glotte un corps dur & inégal. Auſſitôt après le chien vomit, il fut extrêmement oppreſſé, il éprouva des convulſions, & parut ſur le point d'expirer. Un moment après tous ces ſymptômes ceſsèrent, mais ils revinrent enſuite par intervalles. Au bout de ſix heures M. Favier fit, à cet animal, l'opération de la bronchotomie, & lui coupa trois des anneaux de la trachée-artère. A peine eût-il retiré l'inſtrument, que le corps étranger s'élança hors de la plaie. Ce chirurgien, non content de cette expérience, replongea le corps étranger dans la trachée-artère, & avec un ſtylet, il le pouſſa juſqu'au poumon. Néanmoins il le vit de nouveau ſortir avec beaucoup de force. M. Favier l'introduiſit encore par la plaie ; & avec le ſecours du ſtylet il le fit monter vers le larynx. Ce corps, l'inſtant d'après, pendant l'inſpiration, tomba vers le poumon, au-deſſous de l'ouverture, & l'expiration qui ſuivit, le pouſſa une troiſieme fois dehors. L'expérience fut ainſi variée dix fois, toujours avec le même ſuccès. Elle fut enſuite répétée devant M. Sabatier avec des pierres, tantôt rondes, tantôt aſſez aiguës ; les réſultats furent encore ſemblables.

Si le polype adhère au larynx, & ſi par ſa petiteſſe il échappe à la pince, il ſera difficile, à la vérité, d'en délivrer le malade. On ne pourra pourtant pas conclure delà que l'opération aura été faite inutilement. Elle aura ſervi à donner un paſſage à l'air par deſſous ce corps, & à ranimer le malade prêt à périr.

La bronchotomie ne ſert donc pas ſeulement à l'extraction du corps polypeux ; s'il n'y avoit aucun eſpoir de le retirer, ce ſeroit alors préciſément qu'il faudroit plus que jamais l'entreprendre. Effectivement l'ouverture de la trachée-artère rend moins dangereux l'uſage des vomitifs, & celui des ſtimulans qu'on donne pour exciter la toux ; elle facilite & rend plus immédiate l'application des antiſpaſmodiques, qui ſont ici les remèdes les plus eſſentiels ; car la difficulté de reſpirer, la ſuffocation même, dépend beaucoup moins du volume de la concrétion que du reſſerrement ſpaſmodique de la glotte. Enfin, une obſervation bien propre à perſuader la néceſſité de la bronchotomie, eſt que trois médecins qui ne l'ont point employée, MM. Van-Bergen, Vieuſſeux, & Duboueix, conviennent qu'ils n'ont ſauvé aucun des ſujets qu'ils ont vus à la ſeconde période de la maladie.

Mais pour recourir à cette opération, il ne faut pas attendre cette extrémité. Si on la différe trop, non ſeulement on laiſſe le mal ſe fortifier, mais on lui donne le temps de produire une péripneumonie, ou un accès mortel de ſpaſme. Ainſi, dès le commencement de la ſeconde période, ſi après une ou deux doſes d'émétique, le danger continue, on doit, ſans héſiter, procéder à l'ouverture de la trachée-artère ; & il ne faut pas que l'intermittence de tout ſymptôme en empêche, puiſqu'il n'y a rien de ſi trompeur ; il ſuffit qu'il n'y ait pas eu d'évacuation ſuffiſante de la matière morbifique, pour faire préſumer la guériſon.

A la maladie dont nous traitons, s'en joignent ſouvent deux autres que nous avons déjà indiquées, ſur-tout la ſeconde, & qui demandent toute l'attention du médecin : l'une eſt la péripneumonie, l'autre les affections ſpaſmodiques.

La péripneumonie ne manque jamais de venir à la ſuite d'une grande difficulté de reſpirer, longtemps prolongée. Ainſi, tous ceux qui meurent d'une angine inflammatoire, meurent péripneumoniques ; il ne faut donc pas s'étonner que dans les cadavres de ceux qui ſuccombent à une angine polypeuſe, on trouve ſouvent les poumons enflammés, & à un tel dégré, qu'on pourroit en mourir après la guériſon de la première maladie. Pluſieurs auteurs paroiſſent avoir méconnu cette affection ſymptômatique, mais grave ; car ils condamnent la ſaignée dans cette ſeconde période, quoiqu'elle ſoit le grand remède contre toutes les affections inflammatoires ; la ſaignée eſt donc encore ici très-convenable ; elle s'oppoſe aux progrès de la maladie principale, & elle aide à la guérir ; mais on ne doit jamais oublier d'être en garde contre ſon abus.

(1) Mém. de l'acad. de Chir. tom. V.

Les affections ſpaſmodiques ſont encore plus à craindre dans l'angine polypeuſe que dans la péripneumonie. On connoît beaucoup de remedes contre ces affections : mais on ſait à quelles incertitudes l'action de ces médicamens eſt ſujette. Non ſeulement elle diffère dans les différentes maladies nerveuſes, mais encore dans la même, ſuivant les ſujets, & quelquefois dans le même ſujet, ſuivant les circonſtances. Cependant, comme cette différence dépend en partie de la prévention des malades, elle doit être moins grande par rapport aux enfans, que par rapport aux adultes; & il y a d'ailleurs de ces remèdes qui ont un effet aſſez conſtant; malheureuſement nous ne pouvons pas être guidés ici par l'expérience; preſqu'aucun auteur ne parle de l'uſage des antiſpaſmodiques dans l'angine polypeuſe, excepté ceux qui l'ont plus ou moins confondue avec l'aſthme convulſif; néanmoins, comme ces remèdes ſont clairement indiqués dans le cas dont il s'agit, on doit les adminiſtrer en les variant, ſi le premier ne réuſſit pas. M. Michaélis eſt d'avis qu'outre les bains tièdes, les lavemens anodins, & les autres médicamens connus ſous le nom d'antiſpaſmodiques, on eſſaye les émétiques, donnés à la doſe, où ils ne font qu'exciter des nauſées; il appuie ſon ſentiment ſur le témoignage de beaucoup d'auteurs qu'il cite comme ayant obſervé la vertu antiſpaſmodique de ces remèdes adminiſtrés de cette manière. Ce médecin recommande pardeſſus tout l'ipécacuanha, qu'il dit avoir donné pluſieurs fois lui-même avec beaucoup de ſuccès, à une femme hyſtérique, après lui avoir fait prendre inutilement les antiſpaſmodiques ordinaires.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir guéri l'angine polypeuſe; il faut encore, ſi on le peut, prévenir ſes attaques, & en defendre particulièrement ceux qui l'ont déjà éprouvée; le meilleur préſervatif eſt d'éviter le refroidiſſement, de fuir les climats & les habitations humides, de ne pas porter des vêtemens trop légers ou mouillés. On doit, ſurtout ſi les autres circonſtances concourent, ſe méfier beaucoup de certains catarrhes commençans, qui, s'ils ne ſont pas encore le croups, peuvent le devenir aiſément, ou en être les avant coureurs.

Cette maladie ſe termine ordinairement, ſoit par la guériſon, ſoit par la mort, en aſſez peu de jours; mais quelquefois elle prend un caractere lent & chronique; à une membrane heureuſement rejetée, il en ſuccede une autre, enſuite une troiſième, &c. juſqu'à ce que le malade meure ſuffoqué ou phthyſique.

Le premier ſoin qu'on doive avoir en pareil cas, eſt d'éviter attentivement tout ce qui épaiſſit les humeurs, & conſéquemment tout ce qui diminue la tranſpiration; ce qui échauffe, comme les teintures, &c.

Quant aux remèdes indiqués dans cet état de la maladie, on peut les rapporter à trois genres : les réſolutifs, les derivans, les corroborans.

Les réſolutifs ne doivent pas être employés dans l'eſpoir de diſſoudre le polype tout formé, une telle prétention ſeroit trop abſurde, puiſque ces concrétions étant hors des voies de la circulation des humeurs, les remèdes ne ſauroient parvenir juſqu'à elles que bien délayés, bien affoiblis, & que les polypes les moins tenaces de tous le ſont encore aſſez pour reſiſter à l'action des réſolutifs les plus forts : mais ces remèdes ſont capables de réſoudre l'humeur ſimplement épaiſſie, & d'en empêcher la coagulation. De tous ceux qu'on peut mettre en uſage, celui dont l'action eſt la plus puiſſante eſt l'eau de chaux; ſa vertu diſſolvante eſt conſtatée par les expériences de Senac, qui ayant mis dans cette eau des polypes du cœur (1), les vit diſſous en très-peu de temps; par l'obſervation de quelques modernes, qui aſſurent qu'elle a ramolli la couenne pleurétique; & par le ſuccès avec lequel le docteur Warren traita un homme dont la trachée-artère étoit ſujette à des polypes qui ſe ſuccédoient continuellement les uns aux autres. Ce dernier médecin ayant ordonné d'abord au malade les eaux de Briſtol, qui abondent en terre calcaire, & enſuite l'eau de chaux artificielle, parvint à le ſoulager beaucoup. Il faut obſerver que cette eau, préparée avec des coquilles, eſt plus efficace que ſi on la prépare avec la pierre calcaire, & qu'on augmente beaucoup ſa vertu, ſi l'on y fait diſſoudre du ſavon; ſi ce mêlange paroît trop dégoûtant au malade, on n'aura qu'à le délayer dans une décoction de chiendent ou de guimauve, & lui en faire boire copieuſement : plus le ſang abonde en ſéroſité, moins il eſt expoſé à ſe figer. M. Michaélis, qui conſeille l'uſage de cette eau dans le cas préſent, propoſe auſſi les mercuriels, comme de très-bons fondans de la lymphe : mais le célèbre Macquer eſt d'un avis contraire. « On a tenté bien des fois, » dit cet auteur (2), d'employer le mercure dans le » traitement des écrouelles, des ſquirres, des cancers, » & d'autres maladies de ce genre : mais ce n'a pas » été avec ſuccès : le mercure n'a preſque point, » ou pour mieux dire, n'a point du tout de priſe » ſur ces ſortes de maladies; on en a même trouvé » qui ne ſont nullement diminuées, mais au contraire » qui ont été aggravées par l'uſage du mercure ». En ſeroit-il de même de l'angine polypeuſe? C'eſt ce que l'expérience doit décider. M. Michaélis conſeille encore ici le nitre, non à la doſe de quelques grains, mais porté à pluſieurs dragmes dans l'eſpace d'un jour, en l'étendant auſſi dans beaucoup d'eau. Il cite, à ce ſujet, MM. Rowley

(1) Traité ſur le cœur, tom. II, p. 130.
(2) Dict. de Chimie, tom. II, pag. 502.

& un autre médecin célèbre, qui l'ont donné, dit-il, avec ſuccès, de cette manière, le premier à la doſe de ſix dragmes par jour, & le ſecond à celle de dix.

Parmi les dérivans, les ſétons & les diurétiques pourroient être ici de quelque utilité. La nature paroît indiquer ce dernier genre de remèdes par le ſédiment blanc des urines; les premiers étant plus actifs, ſemblent devoir être encore plus utiles.

Les toniques doivent terminer la cure. Ce ſeroit inutilement qu'on enlèveroit la matière du mal, ſi on laiſſoit ſubſiſter la cauſe qui l'a produit, c'eſt-à-dire, le relâchement des parties où elle s'accumule & s'épaiſſit. Tout le monde connoît la vertu corroborante du quinquinna & du fer. Si ces deux remèdes ne réuſſiſſent pas, M. Michaélis recommande l'uſage intérieur de la teinture de cantharides, comme étant un puiſſant tonique, & jouiſſant, en outre, des vertus diſſolvante & diurétique.

Nous ajouterons à cet article de l'angine polypeuſe, quelques obſervations propres à nous éclairer ſur la nature & la guériſon de cette maladie.

Obſervations faites ou citées par M. Michaélis.

I. Une petite fille âgée de cinq ans, dit M. Michaélis, après un léger refroidiſſement qu'elle avoit ſouffert en 1765, pendant un temps très-humide, fut ſaiſie d'une fièvre catarrhale, accompagnée d'un écoulement par les narines, d'une toux sèche, d'une légère difficulté de reſpirer & d'avaler, d'enrouement, d'un ſon de voix, au commencement très-aigu & très-ſemblable à celui des poules, & d'un pouls vif & ſerré. A ces ſymptômes, ſe joignit le ſecond jour un vomiſſement de matière pituiteuſe très-tenace, une reſpiration plus difficile & plus bruyante. La bouche n'avoit aucune puanteur; on n'obſervoit aucun ſigne de putridité; les expectorans les plus doux furent donnés ſans ſuccès; le troiſième jour, tous les ſymptômes augmentant, on donna un vomitif, qui fit évacuer une grande quantité de matière très-gluante; le quatrième, on fit une ſaignée, mais inutilement; car quoique la maladie parût prendre une meilleure face, notre eſpérance, ajoute M. Michaélis, ſe trouva bientôt trompée; & une mort inattendue enleva tout à coup une aimable enfant, qui avoit joui juſqu'au dernier inſtant de tous ſes ſens & de ſa raiſon.

A l'ouverture du corps, on trouva au côté droit & au côté gauche la face inférieure & poſtérieure du poumon livide; la trachée-artère étoit remplie d'une matière écumeuſe, blanchâtre, qui engorgeoit auſſi les poumons, & qu'on pouvoit en exprimer facilement; la tunique veloutée de la trachée-artère étoit légèrement enflammée à ſa partie inférieure, à l'endroit où commencent les diviſions des bronches; à la partie ſupérieure de ce canal, étoit une membrane, adhérente ſeulement par le côté droit ſupérieur au cartilage cricoïde, de manière qu'on put l'en ſéparer facilement, ſans bleſſer la tunique veloutée. Cette membrane n'avoit point de fibres, ni rien d'organique; les glandes qui ſont ſituées à la partie poſtérieure de la langue, ainſi que les amygdales, étoient très-enflées; l'épiglotte étoit plus épaiſſe que dans l'état naturel; ſa tunique extérieure, & celle qui eſt à chaque côté de la glotte, étoient rouges & enflammées; la ſurface inférieure du foie étoit également enflammée; le colon & le rectum étoient plus étroits que les inteſtins grêles.

II. Van Bergen obſerva, en 1775, à Wertheim & aux environs, une épidémie qui fit périr beaucoup d'enfans, & qui avoit les ſymptômes du croups. Quelques malades éprouvoient d'abord une grande ſuffocation; leur voix étoit rauque & aigue comme celle d'une poule; ces derniers ſymptômes étoient ſeulement précédés par un ſentiment de triſteſſe, de laſſitude, & par des regards languiſſans; le plus ſouvent la ſuffocation & les accidens qui l'accompagnent, ſurvenoient tout à coup pendant la nuit, au milieu du ſommeil; le ſon de voix dont nous venons de parler étoit plus fort quand le malade touſſoit; il n'y avoit point de fièvre au commencement, mais le pouls étoit quelquefois tendu; le viſage étoit pâle & trempé de ſueur: l'urine ne faiſoit aucun dépôt; il ne paroiſſoit dans la bouche, ni au fond du goſier, rien qui répondît aux ſymptômes qu'on obſervoit; la déglutition n'étoit pas gênée; cependant les enfans refuſoient de manger & de boire, parce que leur toux étoit alors augmentée; ils n'avoient point de puanteur dans la bouche, ni aucune marque de putridité; le larynx n'étoit pas enflé à l'extérieur, pendant que l'enfant étoit en vie: mais après la mort, la région du cartilage thyroïde, dans quelques ſujets, paroiſſoit être plus ſaillante que dans l'état naturel; la première violence du mal ceſſoit toujours après quelques heures; les enfans paroiſſoient être, en quelque ſorte, guéris: mais au bout de deux ou trois heures, ou d'une demi-journée, le danger revenoit, ſans avoir été annoncé par l'état du pouls. Souvent, après un ou deux paroxyſmes, les ſymptômes reparoiſſoient avec plus de force, & duroient plus qu'auparavant: de ſorte qu'après la première nuit, la ſuffocation ne donnoit point de relâche; l'urine, précédemment crue, dépoſoit alors un ſédiment muqueux; de grandes gouttes de ſueur couvroient le viſage; les yeux étoient enfoncés & languiſſans; les forces étoient abattues, le viſage devenoit livide; les enfans mouroient, ſans avoir donné aucune marque de délire, & la reſpiration étant revenue à ſon état naturel. Van Bergen n'obſerva, ni au commencement, ni à la fin de la maladie, aucune affection ſpaſmodique.

La durée de cette maladie s'étendoit rarement au-delà de deux ou trois jours; la plupart des ſujets

mouroient dès le ſecond : pluſieurs étoient encore à la mamelle.

Ce mal n'avoit rien de contagieux.

Van Bergen ne ſauva qu'un des enfans pour leſquels il fut appelé ; il le vit au commencement de la maladie, avant que le paroxyſme fût déclaré. Voici par quelle méthode il le guérit. Ce médecin preſcrivit un looch de beurre de cacao, d'huile d'amandes douces, & de ſyrop diacode ; entre les priſes de ce remède, le malade faiſoit uſage d'une potion laxative, compoſée principalement avec la teinture de rhubarbe, & l'eſprit de mindérer ; il prenoit des lavemens, tantôt ſimples, tantôt faits avec l'aſſa-fœtida. Ce traitement fut bientôt ſuivi d'une expectoration copieuſe ; des vomiſſemens d'une grande quantité de pituite très-tenace ſe joignirent à la toux, & la matière ſe fit jour auſſi par les ſelles : vers le quatorzième jour, l'enfant fut hors de danger.

On employa inutilement ſur beaucoup d'autres malades les ſaignées, les véſicatoires, appliqués à la région antérieure ou poſtérieure du cou, ou ſur d'autres parties ; les vapeurs de vinaigre, le muſc, le quinquina, les lavemens ſimples, ou avec l'aſſa-fœtida, les anti-phlogiſtiques, & tous les remèdes poſſibles, n'eurent aucun ſuccès ; à peine de tant d'enfans put-on en ſauver trois ou quatre. La plupart moururent ſans avoir pris aucun remède intérieur, parce que le médecin étant ſeulement appelé à la ſeconde période de la maladie, on ne pouvoit plus leur rien faire avaler par douceur, ni employer la contrainte ; la plus légère paſſion excitoit auſſi-tôt en eux une toux terrible.

III. Un enfant, traité de cette maladie pendant ſix jours avec ſuccès, en apparence, avoit, le ſixième jour, expectoré en touſſant une grande quantité de matière viſqueuſe, mêlée avec des lambeaux de membrane ; il n'avoit preſque plus de fièvre, & mangeoit bien ; il mourut tout à coup, au moment qu'on s'y attendoit le moins.

IV. Le docteur Ghiſi obſerva, en 1747 & 1748, en Italie, une angine polypeuſe épidémique, qui fit périr un grand nombre d'enfans & quelques adultes. La toux, dans cette épidémie étoit ordinairement sèche ; lorſque les malades crachoient, ils rendoient une matière membraneuſe, blanche, très-ſemblable à la couenne pleurétique, & aux polypes du cœur & des gros vaiſſeaux.

Une fille de ſix ans, rejeta avant de mourir, un corps qui avoit la forme de la trachée-artère unie aux bronches. On coupoit difficilement ce corps avec un couteau ; la malade avoit été preſque ſuffoquée en le rendant ; pluſieurs autres ſujets en rejetèrent de pareils, mais ils étoient moins grands. Quelques malades furent guéris par les anti-plogiſtiques & les émolliens ; leur guériſon s'opéra ordinairement en peu de jours, par l'expectoration libre & abondante d'une matière lymphatique, ſouvent mêlée de ſang ; par des ſueurs, & par un écoulement d'urine copieux ; quelquefois la matière, au lieu d'être évacuée, engorgea le poumon, & une ſuppuration heureuſe rendit la ſanté aux malades.

Le docteur Ghiſi ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de cette angine le quatrième jour, obſerva ce qui ſuit. La ſurface du poumon étoit très-enflammée & fort rouge ; le poumon droit étoit collé aux côtes ; la plèvre & le diaphragme étoient légèrement enflammés, ſur-tout au côté droit ; la veine cave & le ventricule antérieur du cœur, étoient remplis de ſang ; le ventricule poſtérieur & l'aorte étoient vides ; la trachée-artère étoit enflammée, depuis ſon origine juſqu'aux bronches ; dans ſon milieu, étoit un corps blanc, qui avoit plus d'un pouce de large, & reſſembloit entièrement à celui que la fille de ſix ans, dont nous avons parlé ci-deſſus, avoit rendu.

V. M. Bœck, médecin ſuédois, rapporte qu'une épidémie de la même eſpèce que la précédente, attaqua les enfans, en 1772. Elle ſe déclara dans l'automne, dont la température fut alternativement froide & sèche, humide & douce.

Un enfant de quatre ans, ſujet aux convulſions, & attaqué, depuis le printemps, d'un rhume de cerveau, avec toux, & écoulement copieux de matière jaune par les narines, fut ſaiſi, le premier novembre, d'une fièvre légère ; le lendemain il n'en reſta aucun veſtige. Cependant le rhume duroit toujours ; il s'y étoit joint un écoulement d'humeur âcre par la bouche & par les narines ; cet état dura juſqu'au dix ; ce jour-là, l'enfant parut triſte & abattu, quoiqu'il n'eût ni fièvre, ni difficulté de reſpirer, ni aucun autre ſymptôme d'angine polypeuſe, que l'abattement ; la nuit qui ſuivit fut bonne : mais le matin du onze, il ſurvint un paroxyſme convulſif, la reſpiration devint très-laborieuſe, & le ſon de voix particulier à l'angine membraneuſe ſe fit entendre ; le viſage & le cou s'enflèrent, & prirent une teinte livide ; l'enfant ouvroit difficilement la bouche ; les ſangſues, les véſicatoires, les lavemens furent inutiles ; les émétiques donnés à grande doſe, ni les irritations du goſier, ne purent le faire vomir : il mourut le même jour. On trouva à l'ouverture du cadavre, une membrane qui tapiſſoit intérieurement la trachée-artère & les bronches ; cette membrane étoit très-mince auprès du larynx ; ſon épaiſſeur augmentoit par degrés vers les bronches.

Voilà, dit M. Michaélis, un exemple dans lequel l'angine membraneuſe s'eſt tenue cachée pendant dix jours. Il paroît impoſſible, ajoute ce médecin, que quelques heures aient ſuffi au développement de cette maladie, & à la formation de la membrane qui fut trouvée dans le cadavre.

VI. Le ſecond exemple remarquable d'angine polypeuſe, qu'offrit l'épidémie dont nous parlons, eſt celui d'une fille de cinq ans, dont la guériſon fut très-longue à s'opérer. Cette enfant com-

mença, le dixième jour de ſa maladie, à rejeter des lambeaux de membrane, mêlés avec une aſſez grande quantité de matière puriforme; elle continua d'en rendre durant pluſieurs ſemaines; la reſpiration fut difficile & bruyante pendant tout l'été; on recourut ſouvent aux vomitifs, qui faiſoient évacuer beaucoup de matière jaune, & diſparoître pour quelque temps ce ſymptôme. Ce remède ayant été négligé pendant pluſieurs mois en automne, la malade devint foible & aſſoupie; elle tomba un jour ſans connoiſſance, & rendit beaucoup de ſang par la bouche; on la mit dans ſon lit, où elle s'endormit profondément; elle ſe réveilla guérie, & n'eut aucune rechute.

VII. Voici encore un exemple (1) bien étonnant de cette maladie. Un jeune garçon de douze ans, d'ailleurs très-ſain, fut attaqué, pendant quatre hivers conſécutifs, d'une toux violente, accompagnée d'une fièvre catarrhale, & de crachats viſqueux; aucun remède ne pouvoit adoucir cette toux; après quelques ſemaines, le malade rejettoit, en touſſant, un corps rouge, ſemblable à de la chair fraîche, & ſans aucune mauvaiſe odeur; ce corps étoit de la longueur & de la largeur du petit doigt, & creux intérieurement comme une eſpèce de tuyau. Après cette évacuation, la toux & la fièvre ceſſoient; le malade reprenoit peu à peu ſes forces, & il étoit bien portant pendant tout le reſte de l'année.

La couleur rouge qu'avoient, dans l'obſervation précédente, les corps tubuleux rendus par le malade, ne doit pas empêcher de les reconnoître pour des concrétions polypeuſes, quoique celles de l'angine membraneuſe ſoient preſque toujours blanches. Les polypes des vaiſſeaux ſanguins, dit Senac, ſont quelquefois de cette couleur; d'autres fois, ajoute ce médecin, la matière blanche du polype forme un cylindre, revêtu d'un fourreau rouge.

Obſervations communiquées par M. Vieuſſeux, médecin à Genève. (Mém. de la Soc. R. de Méd.)

I. Le 5 août 1777, M. Vieuſſeux fut appelé pour un petit garçon de huit mois, qui avoit depuis pluſieurs jours de la toux, telle que la plupart des enfans en ont pendant la dentition. Il n'avoit pas encore de dents; mais les gencives étoient très-gonflées, & on s'attendoit à en voir bientôt ſortir. La nuit du 2 ou 3 d'août, étant endormi, il faiſoit un bruit qui parut ſingulier à ſa mère; quand il ſe réveilla, il reſpiroit difficilement; mais dès qu'il eut pris le ſein, il fut mieux; après avoir têté, il touſſa encore un peu, ſe rendormit, & fut aſſez bien le reſte de la journée: ſeulement quand il touſſoit, il rendoit un ſon rauque. La nuit du 3 au 4, il faiſoit en dormant le même bruit, & ſe réveilla avec la reſpiration beaucoup plus gênée & beaucoup d'angoiſſe: le jour il ne fut pas mieux.

La nuit du 4 au 5, tous les accidens augmentèrent. Alors la maladie étoit très-décidée, & la fièvre étoit forte. M. Vieuſſeux preſcrivit un véſicatoire, une ſaignée, & une mixture éclegmatique, compoſée avec l'aſſa-fætida, le ſyrop de guimauve, & l'eau diſtillée de lys. Le chirurgien ne pouvant pas ſaigner cet enfant, appliqua des ſangſues à la main; à midi, il en mit deux à la partie inférieure du col, qui tirèrent aſſez de ſang; le ſoir, il y avoit peu de changement dans l'état de la maladie; M. Vieuſſeux fit appliquer deux autres ſangſues, & donner deux gros d'aſſa-fætida en lavement, parce que l'enfant prenoit très-mal la mixture.

Le 6, la nuit avoit été meilleure; l'enfant avoit pris un ſecond lavement d'aſſa-fætida; l'on continua à lui en donner trois dans les vingt-quatre heures; les jours ſuivans, le mal alla toujours en diminuant, mais la reſpiration ne fut très-libre que le 10; le malade fut enſuite purgé avec de la manne. Comme ce traitement l'avoit beaucoup affoibli, les dents parurent avoir été retardées; la première ne ſortit qu'un mois après.

Cet enfant continua de jouir d'une bonne ſanté juſqu'au 23 mars 1779, qu'il fut attaqué de la même maladie. On s'en apperçut le ſoir; & comme ſur les dix heures, la gêne de la reſpiration augmentoit beaucoup, M. Vieuſſeux fut appelé. Il lui fit appliquer des ſangſues au cou: mais le mal ne diminuant pas, ce médecin preſcrivit un véſicatoire. Ce remède produiſit un très-bon effet; l'enfant fut guéri le 25.

II. Le 11 décembre 1779, M. Vieuſſeux vit une fille âgée de ſept ans, qui avoit été attaquée d'oppreſſion, avec le bruit & la manière de reſpirer particuliers au croups, dans la nuit du 11 au 12, à la ſuite d'un rhume qui duroit depuis quinze jours. Ce médecin lui fit appliquer les ſangſues & les véſicatoires; il lui preſcrivit auſſi une mixture éclegmatique; mais il n'y ajouta point d'aſſa-fætida. Comme cette malade pouvoit expliquer ce qu'elle ſentoit, il l'interrogea; elle lui dit qu'elle n'éprouvoit point de douleur en reſpirant & en avalant, mais que le goſier lui cuiſoit en touſſant; elle crachoit ſeulement quand on lui diſoit de le faire, & la quantité de matière expectorée n'étoit pas conſidérable.

Cette fille fut mieux le lendemain. Le 16, elle reſpiroit librement, touſſoit peu, & n'avoit preſque plus de fièvre. Le 17, les accidens du croups & la fièvre revinrent avec autant de force qu'auparavant; alors M. Vieuſſeux fit remettre ſix ſangſues, qui n'opérèrent qu'un changement médiocre; mais comme la fièvre diminua, & que la maladie

(1) Act. n. C. tom. I.

paroiſſoit d'ailleurs reſter dans le même état, relativement à la trachée-artère, ce médecin preſcrivit l'aſſa-fœtida, dont l'enfant fit uſage pendant huit jours, au bout deſquels elle fut tout à fait guérie. Comme elle prenoit ce remede avec un très-grand dégoût, on eſſaya deux fois de le diſcontinuer, mais le mal parut augmenter.

Cette grande efficacité de l'aſſa-fœtida qui opéra preſque toute la cure dans l'obſervation précédente, ſemble prouver que cette angine étoit en partie ſpaſmodique.

III. Voici un cas où le croups eſt venu à la ſuite d'une fièvre ſcarlatine.

Une fille âgée de dix ans & d'un bon tempérament, avoit eu depuis cinq ſemaines une fievre ſcarlatine. S'étant expoſée à un air froid & humide, elle ſe plaignit pendant quelques jours d'un mal de gorge qui augmenta par degrés. Il n'y avoit aucune inflammation dans le goſier, & la déglutition ſe faiſoit aſſez facilement. Il ſurvint de l'oppreſſion; la reſpiration étoit ſonore; la malade éprouvoit des paroxiſmes de ſuffocation ſpaſmodique. On la ſaigna, & le ſang parut très-couenneux. Comme les accidens ne diminuoient pas, on lui appliqua un véficatoire entre les épaules; & on lui fit prendre une mixture avec le kermès minéral & l'oxymel ſcillitique; qui ne la ſoulagea pas.

Le ſoir du jour ſuivant l'oppreſſion étoit extrême; la malade ne pouvoit preſque pas parler, l'inſpiration étoit très-difficile & très-bruyante; le pouls étoit dur & très-fréquent. Cette fille ne ſe plaignoit plus du mal de gorge, & elle avoit eu dans le jour pluſieurs accès de ſuffocation. Cependant la toux n'étoit ni fréquente, ni ſonore. M. Vieuſſeux preſcrivit ſur le champ une ſaignée, des véſicatoires aux jambes, un lavement d'aſſa-fœtida, une boiſſon abondante, & une mixture avec l'aſſa-fœtida à prendre par cuillerées. Le jour ſuivant la malade fut encore ſaignée; on lui donna trois grains de fleurs de zinc, avec ſix grains de nitre toutes les deux heures. Les accidens augmentèrent, il ſurvint du délire, & des mouvemens convulſifs; la foibleſſe augmenta. Cet enfant mourut le ſoir.

A l'ouverture du cadavre on trouva tout le larynx & la trachée artère, juſqu'à l'extrémité des bronches, couverts d'une matière purulente, épaiſſe, & abondante; on n'appercevoit ſur ces organes aucune inflammation. La partie inférieure des poumons étoit livide & plus engorgée de ſang qu'à l'ordinaire.

Obſervation de M. Duboueix, Médecin à Cliſſon en Bretagne. (Mémoires de la ſociété royale de Médecine).

Quatre enfans d'un fermier, après un dégel de la fin du mois de janvier 1781, avoient paſſé la plupart du temps à la pluie, ayant leurs vêtemens & leur chauſſure mouillée. Leur habitation, quoique ſur un terrain pierreux & élevé, étoit entourée de fumiers & de mares infectes.

Ces enfans étoient,

1°. Une fille âgée de ſix ans, attaquée depuis huit jours.

2°. Un garçon de huit ans, pris depuis ſix jours.

3°. Un garçon de trois ans & demi, que M. Duboueix trouva expirant.

4°. Une fille de cinq ans, attaquée depuis deux jours.

Ces enfans étoient tous d'un tempéramment robuſte & replet.

La maladie s'étoit déclarée avec les mêmes ſymptômes ſur ces quatre ſujets; par un dégoût pour les alimens, par une reſpiration fréquente & difficile, par une voix rauque & aiguë; par une douleur à la partie ſupérieure de la trachée-artère, avec un léger gonflement au-deſſous du cartilage thyroïde.

Le pouls des trois premiers étoit, dans le commencement, fréquent & plein. Dans la ſuite, M. Duboueix le trouva mou & déprimé, excepté à la petite fille (N°. 4), qui n'étoit qu'au deuxieme jour de la maladie. Sur la fin le viſage devenoit bouffi, d'un rouge violet ou livide.

Dans les trois premiers enfans ces ſymptômes augmentèrent par degrés juſqu'à la fin. Ils étoient très-légers dans l'enfant (N°. 4).

Ces enfans ne ſe plaignoient preſque d'aucun mal; on ne découvroit aucun ulcère ni aucune inflammation dans leur goſier; leurs ſens étoient entièrement libres. Lorſqu'ils touſſoient, ce qui arrivoit rarement, la toux étoit plus courte & plus ſuffocante qu'elle ne l'eſt ordinairement, elle rendoit un ſon rauque, comme celui de la voix.

Ils étoient ordinairement aſſoupis, mais ils alloient & venoient dans leur maiſon, même dehors, lorſqu'on les excitoit; & malgré leur dégoût, ils continuoient de ſe préſenter aux repas. La déglutition n'étoit pas très-difficile; l'haleine n'exhaloit aucune mauvaiſe odeur.

La fille de ſix ans (N°. 1), conſervoit encore aſſez de force, & avoit le viſage très-rouge, lorſque M. Duboueix fut appelé. Ce médecin lui fit donner auſſi-tôt un pédiluve & un lavement émollient; enſuite il preſcrivit l'application des ſangſues aux deux côtés de la gorge, & une doſe d'ipécacuanha pour faire expectorer la membrane morbifique par le vomiſſement; il fit ajouter l'oxymel ſcillitique à la boiſſon ordinaire, qui étoit une infuſion d'hyſſope ou de fleurs de ſureau. Il faiſoit reſpirer très-ſouvent la vapeur de cette boiſſon ou celle de l'oxycrat. Cette malade mourut le lendemain, neuvième jour de la maladie, après avoir expectoré, quelque temps avant de mourir,

des crachats visqueux, purulens, & quelques portions de membrane tenace.

Le garçon de huit ans (N°. 2), attaqué depuis six jours, conservoit encore plus de force que sa sœur (N°. 1.) On lui fit le même traitement. De plus on lui appliqua un vésicatoire à la nuque, & chaque jour on lui frottoit le cou avec un demi gros de pommade mercurielle. Il mourut le dixieme jour, au moment où on le trouvoit beaucoup mieux. Avant de mourir il expectora des matieres semblables à celles que sa sœur avoit rendues.

M. Duboueix ne fit donner aucun remède à l'enfant de trois ans & demi (N°. 3); il le trouva sans ressource. Cet enfant mourut peu après sa visite; quelques momens ayant de mourir, il s'étoit promené dans la chambre, & on l'avoit cru presque hors de danger.

La petite fille de cinq ans (N°. 4), attaquée depuis deux jours, n'étoit encore que dans le premier degré de la maladie; son pouls étoit fort & soutenu, sa respiration devenoit par dégrés plus difficile; sa voix étoit rauque; elle toussoit plus souvent que les autres. On peut, dit M. Duboueix, regarder ce premier degré comme inflammatoire. Aussi fit-il appliquer à cet enfant les sangsues en plus grand nombre, & ordonna-t-il de les faire saigner plus long-temps. Il prescrivit aussi les pédiluves, les lavemens, l'inspiration des vapeurs acéteuses; il fit donner à la malade un minoratif vermifuge, qui l'évacua copieusement, & lui fit rendre quelques vers. Le lendemain on lui appliqua un vésicatoire à la nuque, & l'on commença les onctions mercurielles, qui furent continuées pendant plusieurs jours. Cette petite fille buvoit la même infusion dont nous avons parlé ci-dessus; on y ajoutoit seulement l'oximel scillitique. Ses urines devinrent abondantes; elle eut le bonheur d'échapper au danger qui la menaçoit; mais sa convalescence fut longue & très-laborieuse.

Cet enfant n'expectora point, comme les autres, des matières purulentes & membraneuses; il cracha seulement, pendant quelques jours, une humeur visqueuse.

Les trois enfans qui moururent, eurent, peu après leur mort, toute la peau parsemée d'un jaune brun, & leurs corps se putréfiérent très-promptement.

Observation de M. Ardouin, médecin de l'hôpital de Draguignan en Provence. (Mémoires de la société royale de Médecine.)

Un soldat, âgé d'environ trente ans, fut atteint le douze de janvier d'un frisson considérable, auquel succédèrent une chaleur forte, une difficulté de respirer, & une douleur au côté gauche. Le pouls devint plein, dur, & fréquent; le malade eut des envies de vomir. D'après tous ces symptômes, M. Ardouin regarda cette maladie comme une fluxion de poitrine. Après la première saignée, les crachats, que le malade rendoit avec difficulté, devinrent plus abondans, & sanguinolens. Il fut saigné trois fois dans vingt-quatre heures, sans en ressentir aucun soulagement. Au contraire les envies de vomir furent plus considérables, la difficulté de respirer augmenta beaucoup. Au commencement du troisieme jour le visage parut bouffi; il y avoit dans la région de la trachée-artère, un peu au-dessous du larynx, une enflure assez considérable. Le malade se plaignit pour la première fois d'une douleur sourde qu'il ressentoit au même endroit, & qui devenoit plus forte quand on pressoit la partie; on distinguoit alors l'espèce de voix rauque qui est particuliere au croups. Les envies de vomir, qui revenoient à chaque instant, déterminerent M. Ardouin à donner un vomitif; il fit prendre au malade, par verrées, trois grains de tartre émétique, délayées dans une pinte d'eau. Au second verre que ce soldat prit, tous les symptômes augmentèrent tellement qu'on craignit pour sa vie; le troisieme verre eut un succès complet; il fit rendre au malade une peau molle & blanche, après la sortie de laquelle tous les symptômes diminuèrent; ce soldat ne tarda pas à être parfaitement guéri.

IX.

Fievre scarlatine angineuse, ou angine scarlatine, scarlatina cynanchica. *Extrait d'une dissertation de M. André Coventry, écossois*, 1783.

Dans cette maladie l'angine n'est que symptômatique, mais elle en est un symptôme constant & inséparable (1).

M. Coventry définit cette affection par les caractères suivans. « C'est, dit ce médecin, une pyrexie contagieuse qui n'attaque qu'une seule fois une même personne. Le malade, ajoute-t-il, respire & avale difficilement; les amygdales & la membrane muqueuse du gosier sont enflées, rouges, douloureuses, & couvertes d'ulcères qui s'étendent aux environs, sous des croutes blanchâtres, ou de couleur cendrée; le visage devient un peu enflé; la peau, dans plusieurs régions, est marquée de taches rouges, plates, & larges;

(1) « Dans le cours de quarante ans, dit M. Cullen (*Synopsis nosol. method.* tom. 2, pag. 145, 3e édit.)», j'ai » vu régner plusieurs fois la fièvre scarlatine en Ecosse. Dans » toutes ces épidémies, la maladie avoit le caractère de celle » que Sauvages appelle scarlatine angineuse, *Scarlatina angi*» *nosa*. Dans presque tous les sujets, elle étoit accompa» gnée d'aphthes ou d'ulcères dans le gosier. Dans plusieurs, » elle ressembloit presque entièrement à l'esquinancie ma» ligne ».

ces taches ſe joignent peu à peu enſemble ; elles ſe deſſèchent ; & au bout de trois ou quatre jours, elles tombent en écailles farineuſes, dont la chûte eſt ſouvent ſuivie de l'anaſarque.

La ſcarlatine angineuſe ſe montre ſous des aſpects différens ; quelquefois elle eſt bénigne, & elle ſe guérit ſans le ſecours d'aucun médicament ; d'autrefois elle réſiſte à tous les remèdes, & fait mourir promptement les malades.

Son invaſion, de même que celle de toutes les fièvres exanthématiques, eſt accompagnée d'un mal-aiſe général, d'une laſſitude plus ou moins grande, & d'un friſſon qui eſt bientôt ſuivi de chaleur. Le malade devient triſte ; il ſe plaint de mal à la tête ; il a des nauſées ; il fait des efforts pour vomir, & vomit quelquefois ; il eſt fort aſſoupi. Quelquefois le coryza ſe joint à ces ſymptômes, auſſi bien que l'*épiphora*. En même temps, ou un peu avant, le malade éprouve dans le goſier un ſentiment incommode ; ſon cou ſe roidit, la déglutition eſt plus difficile que douloureuſe ; la peau eſt ſeche ; le pouls eſt fort & quelquefois dur. Ces ſymptômes, qui ſe déclarent à toute heure du jour, augmentent le ſoir & dans la nuit. La ſoif ſurvient, le malade eſt attaqué d'une grande anxiété ; ſouvent il éprouve du délire. L'haleine n'a point de mauvaiſe odeur, mais elle eſt très-chaude. Tout l'intérieur de la gorge devient fort rouge & enflé, comme nous avons dit ci-deſſus ; cette inflammation eſt ordinairement éryſipélateuſe. Dans quelques malades, ces parties, ſur-tout la luette, le voile du palais, & les amygdales, ſe couvrent de taches blanches, qui ſont de véritables croutes, & dont quelques-unes cachent de petits ulcères. La langue, qui au commencement étoit ſèche, devient enduite d'une humeur épaiſſe & jaune, excepté à ſon extrémité, & ſur les bords qui ſont humides & rouges ; quelquefois cette mucoſité remplit la bouche ; les malades rendent une petite quantité d'urine très-colorée ; le ventre eſt conſtipé. Ils ont du dégoût pour tous les alimens ſolides ; quoiqu'ils ſoient tourmentés par la ſoif, ils craignent de boire, à cauſe des nauſées & des douleurs qu'ils éprouvent en avalant.

C'eſt ordinairement dans le troiſieme jour qu'il paroît des taches rouges, plus ou moins larges, conſiſtant en une infinité de très-petites puſtules entaſſées, à peine élevées au-deſſus de la peau, qui cauſent de la démangeaiſon, ſe colorent de plus en plus, ſe réuniſſent, s'étendent inſenſiblement du viſage au cou, à la poitrine, aux bras, au tronc, aux extrémités inférieures, & enfin qui teignent preſque toute la peau d'une couleur rouge foncée. Les mains & les doigts, où cette couleur a quelquefois le plus d'intenſité, ſont en même temps enflés, roides, douloureux. Il y a auſſi quelqu'enflure aux autres parties, principalement au viſage ; & ſi l'on y applique le doigt, elles blanchiſſent, mais auſſi-tôt qu'on l'a retiré, elles paroiſſent de nouveau.

Quoique ce ſoit là le temps ordinaire de l'éruption, cependant il varie beaucoup, ainſi que ſa durée ; & ſuivant que cette ſortie eſt plus ou moins prompte, le mal eſt plus ou moins dangereux. Le froid peut faire diſparoître les taches, & alors le mal augmente ; mais quand cet accident n'arrive pas, elles pâliſſent ou plutôt noirciſſent au bout de trois ou quatre jours, & elles quittent les parties dans le même ordre où elles avoient paru ; le viſage & le reſte du corps ſe déſenflent ; les puſtules deſſéchées tombent en écailles. Avant cette chûte, il s'en élève ſouvent d'autres qui ſont blanches, & qui reſſemblent aſſez à une éruption miliaire, pour tromper aiſément ceux qui ne ſont pas exercés à obſerver. Celles-ci, en diſparoiſſant à leur tour, laiſſent la peau toute crevaſſée, raboteuſe, & tourmentée d'une démangeaiſon ordinairement très-conſidérable.

L'éruption abat aſſez ordinairement la fièvre, & par-là elle rend à proportion la maladie plus douce, mais plus ſouvent la fièvre & ſes ſymptômes ne diminuent que lorſque la deſquamation commence, c'eſt-à-dire, le ſeptième jour ou un peu plus tard. Alors le pouls ſe ralentit ; des ſueurs modérées coulent ; le goſier eſt ſoulagé ; le ſommeil & l'appétit reviennent ; le malade eſt guéri, ou ſemble l'être.

Mais pluſieurs de ceux qu'on croit ſauvés de cette manière, tombent après une, deux, ou trois ſemaines, dans une hydropiſie qui s'annonce par les ſignes ſuivans. Les malades, qui paroiſſoient être convaleſcens, ſe plaignent d'abord d'un abattement, d'une laſſitude qui augmentent peu à peu. Ils paſſent les nuits ſans dormir, & ils rendent, avec un ſentiment de chaleur, une petite quantité d'urine briquetée, ſouvent même ſanglante, qui dépoſe un ſédiment ſemblable à du ſon. Leur peau eſt toujours ſèche ; leur appétit diminue beaucoup ; & ils ſont tourmentés par la ſoif. On voit un peu d'enflure au viſage & au bas des jambes ; enfin l'hydropiſie ſe déclare ; elle affecte ordinairement tout le corps, & dans ce cas, le *coma-vigil*, le délire, & la cécité en ſont quelquefois les ſuites.

Plenciz a obſervé 1°. que l'hydropiſie, dans cette maladie, ſurvient plus particulièrement à ceux chez qui les exanthèmes ſont malins ou abondans ; 2°. que l'enflure eſt ordinairement proportionnée à la quantité d'écailles qui tombent ; 3°. qu'elle elle plus fréquente & plus conſidérable dans les enfans que dans les adultes ; pendant l'été que pendant l'hiver ; quand on s'expoſe au froid, que quand on ſe tient dans un air tempéré ; 3°. qu'elle eſt plus dangereuſe & plus meurtriere que la maladie primitive. M. Coventry penſe néanmoins que ſi l'on y applique de bonne heure les remedes convenables, elle ſe guérit aiſément.

Tel eſt l'état ordinaire de cette maladie ; mais ſouvent elle eſt accompagnée de ſymptômes beaucoup plus graves, qui peuvent la faire confondre

avec l'angine maligne, & dont il va être parlé dans le diagnoſtic.

La maladie dont il s'agit peut d'abord être priſe pour une ſimple angine tonſillaire; mais la première eſt toujours contagieuſe; la ſeconde ne l'eſt jamais. On n'a celle-là qu'une fois; le nombre des attaques de celle-ci n'eſt point limité, & elle eſt ſujette à devenir habituelle par la répétition. Les ſymptômes de la ſcarlatine angineuſe ſont plus violens que ceux de l'angine tonſillaire, & dans la premiere attaque, la ſcarlatine angineuſe eſt accompagnée d'un aſſoupiſſement & d'un dégré de violence étrangers à l'angine tonſillaire. Preſque toujours dans celle-ci on éprouve un ſentiment de pulſation, une douleur poignante, & tout le mal a ſon ſiége dans le goſier; la tuméur de cette partie eſt conſidérable, de couleur phlegmoneuſe, & elle augmente rapidement. Au contraire, dans la ſcarlatine angineuſe, une chaleur brûlante eſt jointe à une douleur obtuſe, & l'incommodité, au commencement, eſt générale; la gorge, qui s'enfle moins, plus lentement & plus irrégulièrement, eſt d'un rouge vif, & offre des croutes ſous leſquelles ſont ordinairement de petits ulcères. Enfin, après quelques jours, l'apparition ou l'abſence de l'éruption, ne laiſſe plus à cet égard aucun doute.

Lorſque la ſcarlatine angineuſe eſt à ce point où elle approche de l'angine maligne, la petiteſſe, la fréquence, l'irrégularité du pouls, le grand abattement des forces, l'anxiété, les vomiſſemens, la diarrhée, ainſi que tout ce qui a été dit ci-deſſus au ſujet de cette dernière angine, font ſuffiſamment connoître cet état. Ce qui le caractériſe ſur-tout, eſt un ſon de voix ſemblable à celui d'une perſonne qui ſuffoque, & l'écoulement d'une matiere fétide, corroſive, par la bouche, & par les narines.

Les aphthes des enfans produiſent des eſcarres blanches, qui commencent par ſe montrer aux bords de la langue; d'où elles s'étendent aux lèvres, aux gencives, & dans tout l'intérieur de la bouche. Dans la ſcarlatine contagieuſe les croûtes ne ſont jamais ſur la langue, ni au-dehors, mais elles paroiſſent d'abord aux amygdales, au voile du palais, à la luette. La pyrexie accompagne fort rarement les aphthes, & quand elle s'y joint, elle n'eſt point contagieuſe.

Cette dernière circonſtance peut ſervir encore à diſtinguer la ſcarlatine angineuſe de pluſieurs autres maladies, telles que l'angine trachéale.

Morton a regardé celle dont nous traitons, comme une eſpèce de rougeole; mais dans la rougeole on voit, entre les taches, des interſtices anguleux, & une couleur vineuſe qui ne s'obſervent pas dans cette ſcarlatine. D'ailleurs la toux & les autres ſymptômes catarrheux qui appartiennent à la premiere de ces maladies, ne ſe rencontrent que dans la plus mauvaiſe eſpèce de la ſeconde; & alors on reconnoit celle-ci au *typhus* (*pyrexia typhodes*), qui l'accompagne, & aux exanthèmes qui paroiſſent le ſecond jour. De plus la rougeole n'affecte que peu le goſier, & n'y produit point de croutes.

Plus cette maladie approche de l'angine maligne, plus elle eſt dangereuſe. Ce n'eſt pas à dire cependant que quand elle s'en éloigne beaucoup, elle ne puiſſe pas devenir mortelle. Quand l'éruption, après s'être faite en peu de temps, diſparoît tout à coup, laiſſant la peau livide & œdémateuſe, qu'il y a une fièvre violente avec délire, ſur-tout ſi la diarrhée s'y joint, quoique la gorge ſoit peu affectée, le danger ne laiſſe pas d'être fort grand. Dans ces circonſtances les yeux ſouffrent, & la tunique albuginée eſt quelquefois entièrement rouge. Si les taches changent de place, ſi elles pâliſſent & rougiſſent alternativement, on doit craindre le délire & même la mort; car tout annonce que la nature fait des efforts impuiſſans.

Lorſque le mal attaque principalement la gorge, les enfans ſont dans un plus grand danger que les adultes, parce qu'ils obéiſſent peu aux ordonnances du médecin; que ne ſachant ni ſe gargariſer, ni cracher, ils avalent une ſanie purulente, qui leur cauſe une diarrhée funeſte, & ronge quelquefois leurs inteſtins.

Il arrive auſſi que la ſcarlatine angineuſe, après avoir paru bénigne juſqu'à la chûte des eſcarres, change tout à coup de caractère. La fièvre ſe renforce; l'inquiétude & l'inſomnie augmentent, le délire ſurvient, & menace de dégénérer en phrénéſie.

Lorſque la maladie eſt accompagnée d'une fièvre légère, & que la gorge eſt peu affectée, tout le traitement doit ſe réduire à une diete anti-phlogiſtique dans le principe, & à de doux laxatifs vers la fin.

Si l'on obſerve des mouvemens convulſifs, comme il en ſurvient quelquefois aux très-jeunes ſujets, au commencement de la maladie, on tirera un peu de ſang par le moyen des ſangſues.

Si le malade eſt fort aſſoupi, il ſera bon de lui appliquer, à l'exemple de Sydenham, un large véſicatoire à la nuque.

Lorſque la maladie eſt plus grave, & que la gorge commence à s'ulcérer, les médecins inſtruits ont recours aux émétiques prudemment adminiſtrés. Ce genre de remèdes ne nuit point à la gorge, comme on pourroit le craindre. Il détermine vers les parties extérieures du corps l'action de la nature. Les émétiques ſont particulièrement utiles aux enfans, parce qu'ils les forcent de rejeter une mucoſité tenace, qui ſouvent les étouffe. De plus, en évacuant la bile par les ſecouſſes qu'ils cauſent, & en augmentant la tranſpiration, en vertu de la

ſympathie qui exiſte entre le ventricule & la peau, ils affoibliſſent la chaleur de la fièvre. Plus d'une fois ils ont entièrement guéri cette maladie. Celui des vomitifs qui convient le plus ici, eſt le tartre ſtibié, ſur-tout parce que, pouvant être donné à petites doſes, ſon effet devient plus certain, mieux déterminé, & parce qu'à ſa vertu émétique il joint celle de tenir le ventre libre.

M. Coventry regarde comme utile, dans le cas préſent, le quinquina, pourvu qu'on le donne avec modération; car autrement, dit-il, cette écorce ne peut que rendre la maladie plus grave. Le malade doit être vêtu chaudement pour favoriſer la tranſpiration.

L'enflure de la gorge eſt ſouvent ſi conſidérable, qu'elle menace de ſuffocation. Dans cet état on a conſeillé l'application des véſicatoires à la nuque. Celle des ſangſues ou des ventouſes qu'on place ſous l'angle de la mâchoire, ne rémédie pas ſi bien à l'inflammation du goſier qu'à celle des amygdales. Cependant il faut y recourir quand le danger de la ſuffocation devient preſſant. On doit auſſi uſer de gargariſmes antiſeptiques pour nétoyer le goſier des croutes, & de l'humeur viſqueuſe qui ſouvent le rempliſſent.

Les purgatifs qu'on a coutume d'adminiſtrer à la fin de la ſcarlatine angineuſe, préviennent ou emportent ſouvent l'hydropiſie. S'ils ne ſont pas ſuffiſans pour produire l'un ou l'autre de ces effets, les diurétiques évacueront l'humeur. Les ſudorifiques, ſuivant l'obſervation de M. de Haen, ne pourroient guère être employés avec ſuccès dans cette circonſtance, la peau étant alors preſque imperméable aux fluides. Les meilleurs diurériques qu'on puiſſe employer ici, ſont le ſuc de cerfeuil, la crême de tartre, le vinaigre ſcillitique, &c. On emploie auſſi avec ſuccès, dans cette occaſion, l'exercice, l'uſage d'une camiſole de laine, des médicamens ſtimulans & toniques.

Un autre cas eſt celui où l'éruption eſt inconſtante & mobile, où la gorge eſt affectée d'ulcères gangreneux, qui s'étendent aux environs, & où la fièvre porte le caractère d'un vrai *typhus*.

Les meilleurs médicamens qu'on puiſſe employer dans le cas préſent, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, ſont le quinquinna & le vin. Suivant les idées de quelques théoriciens, le premier de ces deux excellens remedes commence par agir ſur les humeurs en qualité d'antiſeptique; mais il agit ſi promptement, lorſqu'à peine il eſt avalé, & avant qu'il ait pu entrer dans la maſſe du ſang, qu'on ne ſauroit attribuer ſon effet à celui qu'il produit ſur les humeurs, mais ſeulement à ſa vertu tonique. On peut le donner ſous toutes les formes. Cependant il eſt plus efficace en poudre qu'en infuſion ou en décoction.

Le vin eſt préférable à tous les autres ſtimulans, ſoit à cauſe de ſon goût agréable, ſoit parce qu'on peut modérer ſa force à volonté, au moyen de l'eau qu'on y mêle (1).

Quoique le froid ſoit un très-bon tonique, il ne ſeroit pas ici ſans inconvénient; ainſi la chambre du malade qui doit néanmoins être ſpacieuſe & aérée, ſera plutôt chaude que froide.

La toux cauſée par la ſanie des ulcères peut être appaiſée par l'eau gommée & avec quelques gouttes de laudanum liquide.

On doit bien ſe garder d'enlever les croutes des ulcères, ſi on ne veut envenimer ces ulcères, les aggrandir, cauſer une hémorrhagie, & aggraver tous les ſymptômes.

X.

Angine pectorale, par le docteur Fothergill. (*Extrait des méd. obſ. ſoc. of Phyſ. in London; vol. V, pag.* 233 — 252.)

Le docteur Fothergill appelle du nom d'*angine pectorale* une maladie qui trouble la reſpiration, mais dont il avoue ne connoître ni la nature, ni le ſiége, ou qui plutôt ſemble ne point avoir de ſiége fixe. Ne pouvant donc lui donner un nom qui déſignât ce ſiége, il en a créé un qui exprime les principaux ſymptômes dont elle eſt accompagnée. Il l'appelle *angine*, à cauſe de la ſuffocation qu'elle produit; & *pectorale*, parce qu'elle fait éprouver un reſſerrement & une douleur vive à la poitrine. Cet auteur ſe contente de donner quelques obſervations & quelques avis ſur cette maladie, dont on trouve une deſcription par M. Hunter, dans le ſecond volume de la collection citée en titre de cet article.

La première obſervation a été faite ſur un homme âgé de 58 ans, replet & d'un tempérament ſanguin, mais qui ne l'empêchoit pas d'être diſpos & de faire beaucoup d'exercice. Ayant joui juſqu'à l'âge de 55 ans d'une ſanté parfaite, il commença dès-lors à éprouver des vertiges qui l'incommodoient beaucoup, & ne l'abandonnoient jamais entièrement, quoiqu'il y eut ſouvent des intervalles conſidérables entre les principales attaques. Trois ans après (en 1773) il devint ſujet à un reſſerrement ſpaſmodique de la poitrine, particulièrement lorſqu'il agiſſoit, ou qu'il marchoit, ſur-tout en montant. Un vent un peu fort qui ſoufloit contre lui, & un air un peu vif, ſuffiſoient auſſi pour lui cauſer un paroxyſme, ou pour rendre plus violent celui qu'il éprouvoit. Dans cet accès, ſa poitrine étoit ſerrée tout autour, à la hauteur des mamelles; une douleur vive & piquante affectoit principalement les parties qui

(1) (Il eſt bon d'obſerver cependant que ce goût agréable n'eſt pas toujours tel, à beaucoup près, pour les malades.)

ſont

ſont ſous la mamelle gauche, & s'étendoit intérieurement de ce côte, au haut du bras vers l'épaule, & au bas juſqu'au coude. Pour peu qu'il fût alors en mouvement, il étoit oblige de s'arrêter, & il n'auroit pu faire un pas ſans courir riſque d'étouffer; mais-pour l'ordinaire, lorſqu'il s'arrêtoit quelques ſecondes, ou qu'il tournoit le dos au vent, ou qu'il ſe mettoit à l'abri de l'air vif, tous les ſymptômes diſparoiſſoient. Quelquefois néanmoins, après avoir eu beaucoup de peine à monter dans ſa chambre, & à ſe mettre dans ſon lit, il ſentoit le ſerrement de poitrine pendant une heure ou deux, ou même il en étoit tourmenté juſqu'au point du jour.

Une douleur vive qui ſurvint au pied dans ces circonſtances, & fut accompagnée d'une légère enflure, fit ſoupçonner un accès de goutte, que l'âge du malade, ſon tempérament, une nourriture ſimple, mais abondante, & dans laquelle l'uſage du vin & des liqueurs, ſans être exceſſif, n'étoit pas oublié, autoriſoient ce ſoupçon. La diète & des remedes qui lui furent ordonnés en conſéquence, produiſirent quelque ſoulagement, mais qui ne fut jamais de longue durée; & nonobſtant ces remèdes & beaucoup d'autres qu'il avoit déjà pris, il mourut ſubitement.

Son corps fut ouvert, & voici ce qu'on trouva dans les parties intérieures.

Le *médiaſtin* étoit chargé de graiſſe. La *cavité de la poitrine* contenoit de chaque côté, ſous les poumons, environ une pinte de ſéroſité, meſure de Paris. Cette ſéroſité étoit liquide, tranſparente, & à peu près comme de l'urine. Les *poumons*, d'ailleurs en bon état, adhéroient à la plèvre par en haut, dans l'eſpace d'un pouce. L'extérieur du *péricarde*, ſur-tout à la partie inférieure, près du diaphragme, étoit couvert d'une grande quantité de graiſſe, ſemblable à du ſuif. Le *cœur* avoit à ſa pointe une tache de la largeur d'une piece de douze ſous, & qui reſſembloit à une cicatrice.

L'*épiploon*, beaucoup agrandi, avoit au moins ſix fois ſon épaiſſeur ordinaire; ſa graiſſe étoit jaune, & beaucoup plus ferme que de coutume, & ſa partie inférieure adhéroit au péritoine.

La tunique interne de l'*eſtomac* étoit très-enflammée: ſur-tout vers le pylore.

Le *foie* avoit à ſa ſurface convexe une tumeur contre nature, de la groſſeur d'un œuf, mais qui d'ailleurs étant ouverte, parut ſaine. La *véſicule du fiel* étoit pleine & très-diſtendue, mais ne contenoit point de calculs.

Un autre homme, âgé d'environ trente ans, d'une taille au-deſſus de la médiocre, fort, & ayant la tête enfoncée dans les épaules, accoutumé à un genre de vie tempéré, & à des exercices réguliers, mais point violens, fut ſaiſi tout à coup d'un ſerrement de poitrine pareil à celui qui a été décrit, & avec des circonſtances à peu près ſemblables, particulièrement l'impoſſibilité de marcher quelques minutes dans une montée, même fort douce, ſans courir le riſque d'être étouffé ſur le champ, ſur-tout lorſqu'il avoit l'eſtomac plein; & c'eſt là un ſigne que le docteur Fothergill a toujours obſervé dans cette maladie. Ce ſujet, le plus jeune de ceux qu'il a vus attaqués de cette maladie, fut auſſi le ſeul de tous ceux qu'il ſuivit, qui en fut guéri. La diète & un genre de vie tranquille furent les deux principaux remèdes employés pour ſa guériſon.

La troiſième obſervation concerne un homme âgé de ſoixante-trois ans, aſſez replet, mais actif & d'un naturel colérique, d'une taille moyenne, ſouvent occupé d'affaires qui exigeoient de la contention d'eſprit. Il fut attaqué de la maladie dont il s'agit; & après avoir fait aſſez inutilement, pendant trois ou quatre ans, beaucoup de remèdes, il mourut tout à coup dans un violent accès de colère. M. Hunter fit l'ouverture du cadavre, où il trouva ce qui ſuit:

La peau étoit toute parſemée de taches d'un pourpre un peu ſombre, cauſées par le ſang qui s'y étoit dépoſé.

Les cartilages des côtes étoient dans un état d'oſſification très-avancée.

La cavité de la poitrine contenoit une pinte entière d'une ſéroſité ſanguinolente.

Le cœur, au premier aſpect, paroiſſoit ſain: mais, en l'examinant de près, M. Hunter trouva qu'il étoit d'une couleur plus pâle, d'une conſiſtance plus ligamenteuſe, qu'il n'eſt ordinairement; & dans beaucoup d'endroits du ventricule gauche, il étoit preſque entièrement blanc & dur, préciſément comme une partie qui commence à s'oſſifier. Les valvules mitrales avoient un grand nombre de points ſemblables à ceux-là, & étoient moins pliantes que dans leur état naturel, ſans cependant être hors d'état de faire leurs fonctions.

Les valvules ſemi-lunaires de l'aorte étoient épaiſſies, mais encore très-propres à fermer l'entrée de ce vaiſſeau. L'aorte elle-même avoit pluſieurs petits points entièrement oſſifiés, & d'autres qui commençoient à l'être, comme ceux des valvules du cœur.

Les deux artères coronaires, depuis leur origine juſqu'à leurs premieres ramifications, étoient oſſeuſes.

La véſicule du fiel contenoit pluſieurs petites pierres. Le crâne étoit fort épais en divers endroits; ſur la partie antérieure du ligament falciforme, entre les deux hémiſphères du cerveau, étoit une oſſification conſidérable.

Les ventricules du cerveau contenoient plus de ſéroſité qu'il n'eſt ordinaire à cet âge, & en total il y en avoit plus dans ce viſcère & dans ſes environs, qu'il ne s'y en trouve communément à quelque âge que ce ſoit.

Le plexus choroïde avoit pluſieurs hydatides aſſez grandes, & quelques-unes de la groſſeur d'un pois.

Les artères carotides internes & l'artère baſilaire avoient commencé à s'oſſifier.

Le ſang n'étoit figé nulle part, & il ne ſe figeoit point, étant expoſé à l'air ; ce qui eſt digne de remarque & qui explique les taches de la ſurface du corps.

De ces différentes obſervations il ſemble qu'on peut conclure que la principale cauſe de cette maladie eſt une forte compreſſion que la poitrine éprouve. En effet, les trois ſujets, dont l'auteur parle, étoient très-replets. Le premier avoit une grande quantité de graiſſe accumulée dans le médiaſtin, le péricarde, & l'épiploon, & une tumeur au foie. Les deux ſujets, dont les corps furent ouverts, avoient une quantité conſidérable de ſéroſité épanchée dans la poitrine. Ce qui confirme encore ce ſentiment, eſt que le ſecond des trois malades fut guéri par un traitement dont le principal effet fut de détruire l'embonpoint exceſſif. Il eſt vrai que ces cauſes ſont conſtantes, & que la ſuffocation ne l'eſt pas ; mais on conçoit que celle-ci peut n'être produite que lorſque les cauſes dont il s'agit ſont jointes à d'autres, telles qu'une congeſtion de ſang dans les vaiſſeaux de la poitrine, par l'effet d'une marche faite en montant, ou d'un effort quelconque, ou d'une paſſion violente, &c. Les oſſifications trouvées dans les voies de la circulation ſanguine du troiſième ſujet, peuvent être auſſi regardées comme une cauſe de cette maladie, en vertu de l'obſtacle qu'elles oppoſoient au mouvement du ſang dans ces mêmes voies. Ces réflexions, & les faits ſur leſquels elles ſont fondées, confirment le traitement conſeillé par Fothergill dans cette maladie.

La premiere indication que ce médecin propoſe de remplir dans le cas préſent, eſt d'animer doucement la circulation des fluides par l'uſage des diurétiques modérés, &c.

La ſeconde eſt de prévenir les amas de graiſſe, & de diſſiper ceux qui ſont formés. Cependant il faut être circonſpect ſur ce point, à l'égard des perſonnes qui ſont ſur le déclin de l'âge, parce qu'étant la plupart diſpoſées à l'embonpoint par les lois de la nature, il ſeroit difficile & dangereux de vouloir dompter abſolument cette diſpoſition. Ainſi on aura ſoin, dans ce cas, de retrancher tout ce qu'il y a de ſuperflu dans la nourriture, mais en prenant garde de ne pas aller juſqu'au point d'affoiblir le tempérament du malade. L'expérience prouve que la diète végétale eſt un des meilleurs moyens de corriger un embonpoint exceſſif.

Les martiaux ſont propres à remplir tout à la fois ces deux indications.

En troiſième lieu, tout ce qui peut agiter le ſang & troubler la circulation, doit être évité avec ſoin ; ainſi le malade s'abſtiendra de tout aliment qui échauffe, du vin, des liqueurs ſpiritueuſes ; il doit être bien en garde contre les paſſions violentes, telles que la colère ; il diminuera les douleurs trop fortes par les calmans, & il évitera par les carminatifs, employés à propos, les effets des flatuoſités qui diſtendent, irritent les entrailles, & agiſſent ſympathiquement ſur la tête. (*V. D.*)

ANGINE. (*Pathologie vétérinaire.*) *Voyez* ESQUINANCIE. (*M. HUZARD.*)

ARTICLE OMIS.

ANDRY (NICOLAS) naquit à Lyon en 1658 ; il fit ſes premieres études dans cette ville, & vint enſuite à Paris étudier en philoſophie au college des Graſſins. Comme il ſe deſtinoit à l'état eccléſiaſtique ; il commença ſon cours de Théologie. Né ſans bien, il eut beſoin de ſecours pour ſuivre la carrière dans laquelle il s'étoit engagé. On le choiſit pour veiller à l'éducation de quelques jeunes gens, parmi leſquels on compte M. Deſmarets, qui fut depuis le maréchal de Maillebois. C'eſt après avoir fait pluſieurs élèves qu'il obtint une chaire de profeſſeur au college des Graſſins.

Andry ſe fit bientôt connoître dans la république des lettres. Sa traduction du panégyrique de Théodoſe-le-Grand, par Pacatus, parut en 1687.

A l'âge de trente-deux ans il quitta l'état eccléſiaſtique, prit le ſurnom de Boiſregard, & ſe mit ſur les bancs de médecine. Reçu docteur à Reims, & à la chambre royale en 1693, il fit ſa licence à la faculté de Paris, s'y diſtingua, & prit le bonnet de docteur en 1697. Docteur-régent en 1703, ce fut lui qui préſida à Jacques-Bénigne Winſlow.

L'étude de la médecine n'avoit point affoibli ſon goût pour la littérature. Son caractère & ſon eſprit lui firent embraſſer le genre polémique. Il y porta l'humeur d'un ſcholaſte & la dureté d'un homme jaloux & difficile. Son coup d'eſſai fut d'attaquer le P. Bouhours par *ſes Réflexions ou remarques critiques ſur la langue françoiſe*, imprimées en 1692, & l'année ſuivante il fit paroître les *Sentimens de Cléarque ſur les dialogues d'Eudoxe & de Philante*, du même auteur. C'eſt au ſujet de cet ouvrage que l'abbé de Saint-Réal compoſa ſon *Traité de la critique*.

Andry ne tarda pas à recueillir le fruit de ſon activité & de ſes talens. M. l'abbé Bignon le fa

nommer cenſeur royal avec la penſion de 400 livres, & le choiſit pour travailler au journal des Savans.

Alexandre Michel Denyau, profeſſeur en Médecine au collége royal, mourut en 1712. Andry qui lui avoit été donné pour adjoint dès l'année 1701, lui ſuccéda.

Partagé entre les fonctions de ſes places & la variété de ſes travaux, faiſant paroître également dans ſes leçons & dans ſes ouvrages, un caractère ſatyrique & violent, qui n'épargnoit ni ſes rivaux, ni ſes amis, Andry venoit rarement aux écoles de Médecine. Cependant s'étant trouvé à l'aſſemblée le 4 novembre 1724, il fut élu doyen.

Ce décanat eſt célèbre par le bien qu'il a fait à la faculté, & par le mal qu'il auroit pu lui faire.

Les chirurgiens-barbiers qui avoient été tirés du néant par la faculté après l'extinction des chirurgiens de Saint-Coſme, refuſoient les médecins pour être cenſeurs des livres qu'ils donnoient ſur la Chirurgie. Protégés & défendus par Georges Maréchal, premier chirurgien du roi, ils avoient obtenu la création de cinq places de démonſtrateurs en Chirurgie, par lettres patentes données à Fontainebleau au mois de ſeptembre 1724, & enregiſtrées au parlement le 26 mars 1725.

Andry s'y oppoſa, fit intervenir l'univerſité, & obtint un arrêt du conſeil d'état du roi le 6 décembre 1725, qui interprétoit ces lettres patentes, & conſervoit à la faculté tous ſes droits ſur les chirurgiens.

Mais le nouveau doyen, comme un adminiſtrateur ſage & éclairé, qui agit moins pour l'honneur de ſon corps que par amour pour les ſciences & l'humanité, n'avoit pas prétendu conſerver un empire qui pût un jour paroître uſurpé. Il avoit fait ordonner par la faculté, le 18 avril 1725, que les bacheliers en Médecine ſeroient tenus de faire un cours d'opérations, & de pratiquer eux-mêmes les opérations en préſence de la faculté. L'ordonnance porte que les docteurs pourront faire eux-mêmes les cours d'Anatomie, d'opérations, & d'oſtéologie. L'année même où cette ordonnance fut rendue, Jacques-Bénigne Winſlow, profeſſeur de Chirurgie françoiſe, ſe chargea lui-même de faire le cours d'opérations, & le 9 juin 1725 les bacheliers furent examinés pendant cinq jours ſur toute la chirurgie. Le doyen, jaloux de fonder ſon nouvel établiſſement ſur une baſe ſolide, fit encore ordonner, par la faculté, que dorénavant tout bachelier, la ſeconde année du baccalaureat & après l'examen de chirurgie, ſoutiendroit une theſe ſur un point de chirurgie. Ainſi lorſqu'Andry eût obtenu l'arrêt du conſeil d'état du roi, qui confirmoit les droits de la faculté ſur la Chirurgie, il avoit déjà fait dans la faculté des établiſſemens néceſſaires pour y perpétuer la connoiſſance, l'étude, & même l'exercice d'un art ſur lequel il revendiquoit la prééminence de la médecine.

Il eſt ſurprenant que la faculté n'ait pas ſuivi un exemple auſſi ſage, & que la prudence du docteur Andry ne l'ait pas auſſi déterminé à faire pour la Chimie & les pharmaciens les mêmes réglemens que ce doyen a faits pour la Chirurgie.

Andry pourſuivit ſans relâche les chirurgiens, & leurs prétentions. Il obtint de M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, un mandement du 3 mars 1726, qui défendoit aux chirurgiens & aux ſages-femmes de donner des diſpenſes de carême, que les ſeuls médecins étoient en droit de faire obtenir à leurs malades.

Il convoqua une aſſemblée au ſujet des chirurgiens touchant l'opération de la taille. Garangeot, Morand, & Boudou avoient taillé pluſieurs malades; dans les uns on n'avoit point trouvé de pierres, & les autres étoient morts dans l'opération. Il fut arrêté que l'on en feroit le rapport à M. le procureur général, & qu'il ſeroit ordonné aux chirurgiens de ne faire cette opération dangereuſe qu'en préſence des médecins.

L'on renouvella à cette occaſion, le 13 août 1726, un ancien décret qui défend d'imprimer un ouvrage de Médecine ſans l'approbation de la faculté.

L'infatigable doyen, juſqu'alors zélé défenſeur des droits de ſa compagnie, voulut lui rendre encore un dernier ſervice en donnant une nouvelle édition du *Codex* de la faculté; mais il tourna bientôt contre elle cette activité vigilante, & ce génie turbulent qu'il avoit employé avec tant de ſuccés contre les ennemis de la Médecine. Andry jouiſſoit dans la faculté de la double conſidération que lui avoient méritée & ſes talens & ſes ſervices. Il conçut l'eſpérance d'obtenir davantage, & dès-lors ſon ambition ne tarda pas à bleſſer la gloire de la compagnie. Il eut beau déguiſer ſes premieres démarches ſous des apparences honorables pour la faculté, on devina le motif qui le faiſoit agir; & l'on s'oppoſa conſtamment aux efforts qu'il fit pour augmenter la dignité de ſon corps qu'il prétendoit aſſervir.

Le doyen ayant convoqué une aſſemblée en 1725, propoſa de nommer M. Helvétius, médecin ordinaire du roi, pour défendre à la cour les droits de la faculté, & de lui donner le titre de député de l'univerſité. C'étoit prêter un nouveau luſtre à la dignité des écoles; mais on ſoupçonna M. Helvétius de vouloir profiter ſeul de cet éclat nouveau & de prétendre ainſi que Georges Maréchal qui s'étoit fait nommer chef de la Chirurgie, au titre de chef de la médecine du royaume. Andry, dont le médecin ordinaire du roi avoit gagné la confiance &

l'amitié, favoriſoit ouvertement une intrigue, dont la faculté redoutoit les ſuites. En effet, à la fin de l'année 1725, le premier médecin Dodart fit propoſer à la compagnie de le nommer, par décret, protecteur de la Médecine dans les affaires litigieuſes. Cette offre obligeante étoit accompagné des proteſtations de ſervice de la part de Boudin, premier Médecin de la reine, & d'Helvétius, médecin ordinaire, & député de l'univerſité. La faculté crut qu'il y avoit de la dignité à refuſer, & de la politeſſe à remercier. Ce fut là ſa conduite.

Alors le doyen ne gardant plus de meſure dans ſon intelligence avec les médecins-protecteurs, perſecuta ſes confrères; rien ne coûtoit à ſa haine. Délation & calomnie, il employa tout contre ceux dont il méditoit la perte. Il n'eut pas honte de ſe ſervir même des querelles de religion, pour perdre ſes ennemis, c'eſt-à-dire, ceux d'Helvétius & des médecins de cour, dont il ne ceſſa de favoriſer les deſſeins. L'affaire de la conſtitution *unigenitus* fut un des moyens qu'il employa le plus ſûrement pour tourmenter ſa compagnie, & la punir de ſon amour pour la liberté.

Cependant la faculté s'étant aſſemblée *per juramentum*, & par ordre du premier miniſtre, elle porta un décret relatif à la conſtitution *unigenitus*, & il fut conclu que le doyen préſenteroit à M. l'évêque de Fréjus & à M. le garde des Sceaux une copie de tout ce qui avoit été porté ſur les regiſtres de la faculté en 1718, ſur l'appel de la conſtitution interjeté au futur concile général.

Cette grande affaire ainſi terminée le 29 août 1726, on convint que tous les décrets ſeroient dorénavant ſignés par pluſieurs docteurs, afin que le Doyen n'y pût rien changer.

Andry étoit obſervé de près, dans les aſſemblées; on combattoit ſes avis, on s'oppoſoit à ſes deſſeins; ainſi on lui ôtoit tous les moyens de nuire pour le dégoûter d'une place à laquelle il avoit feint plus d'une fois de vouloir renoncer.

Mais lorſqu'il s'agit de procéder à l'élection d'un nouveau doyen, il ſe montra beaucoup plus attaché au décanat qu'il n'auroit voulu le laiſſer croire; il uſa de ſupercherie en ſupprimant les billets de convocation. Alors les docteurs avertis de la fraude, s'aſſemblèrent aux écoles & dans l'abſence d'Andry, ils élurent pour doyen Etienne-François Geoffroy, & pour cenſeur François Aſforty. L'élection fut ratifiée, & l'on prêta les ſermens accoutumés.

L'ex-doyen écrivit ſur le champ aux médecins de cour; mais ce fut en vain, leur protection échoua contre la force des ſtatuts de l'univerſité. Alors Andry eut recours à ſon génie malfaiſant; il adreſſa à M. le cardinal de Fleury & à M. le garde des ſceaux des libelles contre le doyen & la faculté. Geoffroy ſe préſenta devant ſes juges, & la faculté fut juſtifiée. Le ſeul Aſforty fut immolé. Il ſe démit de la cenſure, & dans la même aſſemblée le doyen, après avoir dépoſé les ornemens du décanat, demanda la place de cenſeur. Comme on déſiroit la paix, il obtint la cenſure; mais ce fut un nouveau ſujet de troubles, pendant leſquels la faculté ſouffrit encore des manœuvres ordinaires de ſon ancien doyen; il ſe permit contre elle des dénonciations fanatiques, & des libelles menaçans, juſqu'à ce que le cardinal de Fleury, ayant découvert la vérité & reconnu l'innocence, ſe fut déclaré le vengeur & le protecteur de la Médecine & de l'univerſité.

Andry mourut à Paris le 13 mai 1742 à l'âge de 84 ans, doyen des profeſſeurs du collége royal.

Il a laiſſé un grand nombre d'ouvrages. Il publia en 1710 la premiere édition de ſon traité de la génération des vers dans le corps de l'homme, *in*-12, Paris, *d'Houry*, qui fut accueilli des médecins françois & étrangers, & traduit en différentes langues. Cet ouvrage eut pluſieurs éditions; la dernière ſous ce titre: *De la génération des vers dans le corps de l'homme, de la nature, & des eſpèces de cette maladie, des moyens de s'en préſerver, & de la guérir; troiſième édition conſidérablement augmentée, & formant un ouvrage nouveau, avec figures, par M. Andry, conſeiller du roi, lecteur & profeſſeur en Médecine au collége royal, docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris. Veuve Alix Lambert & Durand*, 1741, 2 *vol. in*-12.

Antoine Valliſnieri, profeſſeur en Médecine à Padoue, attaqua le ſyſtême d'Andry dans pluſieurs ouvrages. Voyez lettre critique de M. Valliſnieri, &c., à l'auteur, & traduite de l'italien, brochure in-12. *Journal des Savans*, mars, 1727.

En 1710 Andry fit paroître l'ouvrage ſuivant: *Le régime du carême conſidéré par rapport à la nature du corps & des alimens, en trois parties; où l'on examine le ſentiment de ceux qui prétendent que les alimens maigres ſont plus convenables à l'homme que la viande; où l'on traite, à ce ſujet, de la qualité & de l'uſage des légumes, des herbages, des racines, des fruits, du poiſſon, &c., & où l'on éclairoit pluſieurs queſtions touchant l'abſtinence, & le jeûne, ſuivant les principes de la Phyſique & de la Médecine; entre autres, ſi l'on doit défendre en carême l'uſage de la macreuſe & du tabac. Par M. Nicolas Andry, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, lecteur & profeſſeur royal. Paris, Coignard*, 1730, *in*-12. Ce traité eſt ſuivi d'une lettre de M. *** ſur le traité des diſpenſes du carême. Cette lettre eſt d'Andry. Le tout eſt une

critique aſſez vive, mais bien faite du traité des diſpenſes du carême de Philippe Hecquet.

Il donna la même année ſes *Remarques de Médecine ſur différens ſujets, particulièrement ſur ce qui regarde la ſaignée, la purgation, & la boiſſon. Paris, d'Houry*, 1710, *in*-12. Cet ouvrage ſervit de réponſe à celui qu'Hecquet avoit fait imprimer ſous le titre d'*Explication phyſique & mécanique*, &c. Andry réfute les idées d'Hecquet ſur les effets de la ſaignée & des boiſſons dans la cure des maladies. Ses remarques principales ſont ſur le fréquent uſage de la ſaignée, dans le traitement des maladies aiguës quand l'orgaſme ſe préſente, &c.

En 1712, il donna le *Thé de l'Europe, ou les propriétés de la véronique. Paris, Boudot*, 1712, *in*-12. Cet ouvrage contient la deſcription, l'analyſe, la comparaiſon de la véronique avec le thé, les vertus de cette plante, & les obſervations de Francus ſur ſes propriétés.

En 1713, Andry donna le *Traité des alimens de carême, où l'on explique les différentes qualités des légumes, des herbages, des racines, des fruits, des poiſſons, des amphibies, des aſſaiſonnemens, des boiſſons même les plus en uſage, comme de l'eau, du vin, de la bière, du cidre, du thé, du café, du chocolat, & où l'on éclaircit pluſieurs queſtions importantes ſur l'abſtinence & ſur le jeûne, tant par rapport au carême que par rapport à la ſanté; par M. Nicolas Andry, conſeiller, lecteur & profeſſeur royal, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, profeſſeur des écoles, & cenſeur royal des livres. Paris, Coignard*, 1713, 2 *vol. in*-12.

Cet ouvrage eſt une nouvelle édition du régime du carême, beaucoup plus ample que la première.

En 1724 il fit imprimer l'écrit ſuivant: *Lettre à l'auteur de l'article ſecond du Journal des Savans du mois de mars* 1724, *au ſujet du traité des maladies des os; par M. ***, docteur en Médecine de la faculté de Paris. A Paris, chez Piſſot.* Cet ouvrage fut ſuivi d'un autre, intitulé: *Examen de divers points d'Anatomie, de Chirurgie, de Phyſique, de Médecine, par M. Nicolas Andry, lecteur royal, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, ci-devant profeſſeur en Chirurgie dans les écoles de la même faculté, au ſujet de deux lettres plaintives à lui écrites par un chirurgien de Paris* (Jean-Louis Petit), *touchant l'expoſé qu'on a fait, dans le Journal des Savans, de quelques-unes des fautes d'un traité de ce chirurgien ſur les maladies des os. Paris, Chambert*, 1725, *in*-12.

Andry fait dans ces ouvrages une critique trop amère des écrits du célèbre Jean-Louis Petit, ſur la rupture du tendon d'Achille, & de la nouvelle machine pour réduire les luxations. Il infirme la vérité des hiſtoires que M. Petit rapporte ſur la rupture du tendon d'Achille, & trouve que la machine de cet auteur n'eſt ni nouvelle, ni utile. Il y a dans cet ouvrage des remarques judicieuſes ſur les ligamens du bras. Le 29 octobre 1725, la faculté ordonna que ces deux ouvrages ſeroient préſentés aux miniſtres, aux magiſtrats, & diſtribués à chaque docteur.

En 1735, Andry fit imprimer l'ouvrage ſuivant: *Remarques de Chymie touchant la préparation de différens remèdes uſités dans la pratique de Médecine. Paris, Didot*, 1735, *in*-12. Il relève dans cet ouvrage les fautes contenues dans un petit livre intitulé: *Traité de Chymie, contenant la manière de préparer les remèdes les plus en uſage dans la pratique de la Médecine, &c. Paris, Guillaume Cavelier*, 1734. Ce traité de Chimie eſt la première édition de la Chimie médicale de M. Malouin.

En 1738, Andry donna un traité intitulé: *Cléon à Eudoxe, touchant la prééminence de la Médecine ſur la Chirurgie, par M. Andry, profeſſeur royal, docteur-régent, & ancien doyen de la faculté de Médecine de Paris. Paris, Giſſey*, 1738, *in*-12.

Ce traité eſt diviſé en deux parties. La première parut au mois de mai, & la ſeconde vers la fin du même mois. C'eſt une réponſe à l'écrit intitulé *Mémoire*, où l'on fait voir en quoi peut conſiſter la prééminence de la Médecine ſur la Chirurgie, 1736, in-4°. de 20 pages, dont l'abbé Desfontaines avoit fait un grand éloge dans ſa feuille hebdomadaire, intitulé: *Obſervations ſur les écrits modernes, tom. 7, lettre XCI, pag. 24, lettre XCV, pag. 119.* En 1739 il parut une ſeconde édition de Cléon à Eudoxe, revue, corrigée, & augmentée, avec une table des matières fort ample, accompagnée de remarques. Andry en préparoit une troiſième édition, corrigée & augmentée dans pluſieurs endroits. Il acheva de revoir cet ouvrage le 20 avril 1742.

En 1741, parut l'*Orthopédie ou l'art de prévenir & de corriger dans les enfans les difformités du corps, le tout par des moyens à la portée des pères & des mères, & de toutes les perſonnes qui ont des enfans à élever.*

Andry eſt auſſi auteur des thèſes ſuivantes. *An cordis motus à dura meninge.* Concl. affirm. Cette thèſe fut ſoutenue le 4 janvier 1703 par Jacques-Bénigne Winſlow, & le 14 novembre 1726 par Déſir-Claude Frémont.

An erumpentibus Variolarum ἐκθύμασιν à phlebotomiâ & purgatione ſemper abſtinendum? Cette thèſe fut ſoutenue par Henri Beſnier. La concluſion eſt négative.

An in humeri luxatione ambe potiùs quàm ſcala, janua, polyſpaſtuſque iteratò renovata?

Concl. affirm. Cette thèſe fut ſoutenue par Hubert Linguet le 3 avril 1732, & c'eſt encore une critique du Traité des maladies des os de Jean-Louis Petit. Andry préfère l'ambi d'Hippocrate à la machine de M. Petit ; il avoue cependant que l'application de cette machine eſt nuiſible dans la luxation du bras ſous la cavité de l'omoplate. Il en donne les raiſons, & prétend que celles qui ont été alléguées par M. Petit, ſont des plus frivoles, & contraires à l'évidence. Il détaille les inconvéniens, qu'il trouve dans la machine de M. Petit.

An ab impulſu ſanguinis in arteriam pulmonalem inſpiratio ſpontanea ? Concl. affirm. Cette thèſe fut ſoutenue le 24 janvier 1741, par François-David Hériſſant.

Après la mort d'Andry, Dionis ſon gendre fit imprimer un traité ſur la peſte, qu'il avoit dicté au collége royal, par ordre de Mgr. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, pendant le temps que cette maladie affligeoit la ville de Marſeille. (ANDRY.)

ERRATA.

Page 36, *col.* 1re, au lieu de *fig.* 1re, liſez *fig.* 21e du volume des planches de Médecine & d'Anatomie.

A la même page, *col.* 2e : au lieu de *fig.* 2e, liſ. *fig.* 22e.

Pag. 381, *col.* 2e, au lieu de n° VIII, qui eſt au-deſſus de ces mots, MALADIES DU RECTUM, liſ. n°. VII.

Pag. 384, *col.* 1re, au-deſſus de ces mots placés en titre, *Recherches ſur l'imperforation de l'anus*, mettez *n°. VIII.*

Il y a (pag. 671 de ce volume) *des erreurs de date, qui regardent* ACRON. *Il faut lire ainſi cet article, qui d'ailleurs doit être placé immédiatement après* HERODICUS *& avant* HIPPOCRATE *ij.*

ACRON naît vers l'olymp. LXXIX. année 1. de notre ère 464.

Comme, au rapport de Pline, Acron, ſur les principes d'Empédocle, fonda la Médecine empirique, il faut ſuppoſer qu'Empédocle avoit au moins vingt ans plus que lui ; on eſt donc fondé à placer la naiſſance d'Acron vers l'an 464 avant notre ère. Obſervons cependant que la ſecte véritablement empirique, dont les principes étoient très-différens des principes de la dogmatique, n'exiſta d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acron s'étoit trouvé du nombre des médecins qui ſe rendirent à Athènes durant la fameuſe peſte qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèſe, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote, qui regarde Acron, n'eſt pas démontrée vraie ; mais en la ſuppoſant telle, ce médecin avoit alors trente-quatre ans.

Fin du ſecond Volume.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Chriſtine, N°. 12. 1792.



Biblioteca Pública de Valladolid

72012295 BPA 1851 (V.2)

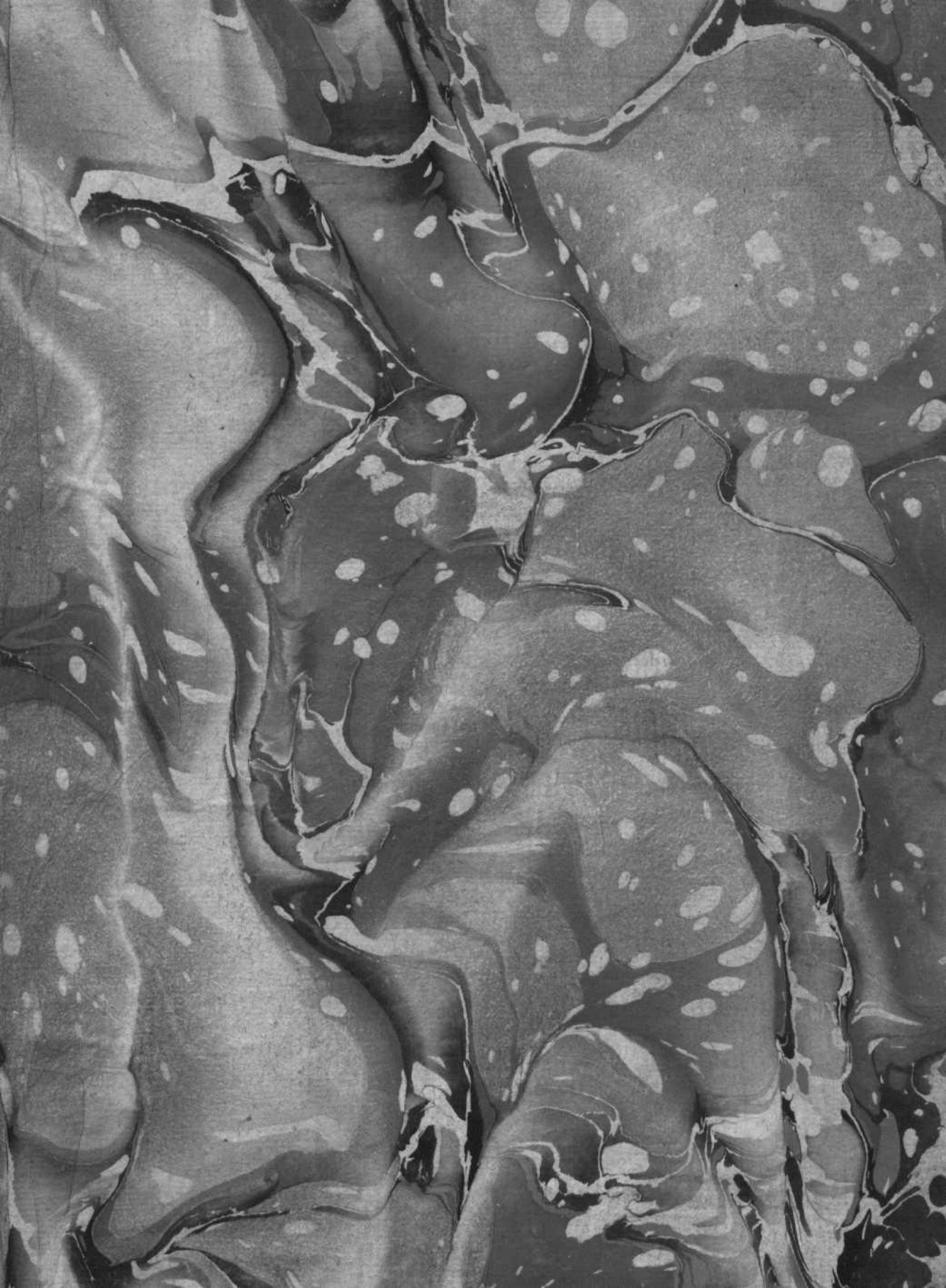



ENCYCLOPEDIE

MEDECINE

2

BPA
1851